UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ÉCOLE DOCTORALE HUMANITÉS

Configurations littéraires (EA 1337)

THÈSE présentée par :

Aurélia DOMPIERRE

soutenue le : **20 novembre 2015**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : **Langue et littérature françaises**

Édition et étude littéraire de la version française en prose de la légende d'Ogier le Danois conservée dans les trois premiers imprimés : Lyon, Jean de Vingle (1496) ; Paris, (pour) Antoine Vérard (s.d.) ; Paris, Le Petit Laurens (s.d.)

Tome I

THÈSE dirigée par :

Mme OTT Muriel	Professeur, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

Mme HENRARD Nadine	Professeur, Université de Liège
M. HERBIN Jean-Charles	Professeur, Université de Valenciennes

---

AUTRES MEMBRES DU JURY :

Mme COLOMBO TIMELLI Maria	Professeur, Université de Paris IV
M. GUIDOT Bernard	Professeur émérite, Université de Lorraine
M. NOBEL Pierre	Professeur, Université de Strasbourg

À mes chers parents et à mon frère.

À Frédéric.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à adresser mes plus profonds et sincères remerciements à ma directrice de thèse, le professeur Muriel Ott, qui m'a accordé sa confiance et m'a dirigée dans ce travail de recherche. Je lui exprime toute ma gratitude pour son aide compétente, son soutien sans faille, sa bienveillance et sa patience, qui m'ont permis de mener à terme ce travail.

Mes remerciements vont ensuite à Maria Colombo Timelli, Nadine Henrard, Jean-Charles Herbin, Bernard Guidot et Pierre Nobel qui ont accepté de participer à mon jury et qui ont consacré de leur temps pour examiner mon travail. Je remercie tout particulièrement Jean-Charles Herbin qui a pris part à l'élucidation de certains problèmes posés par notre texte.

Je remercie également les conservateurs des bibliothèques qui m'ont apporté leur aide : Hermann-Josef Eschbach (Cologne), Francesca Gallori (Florence), Martine Lefèvre (BnF), Jo Maddocks (British Library), John T. McQuillen (Morgan Library, New York), Marie-Hélène de la Mure (Bibliothèque Sainte-Geneviève), Franca Porticelli (Turin).

Je remercie enfin mes proches qui m'ont toujours soutenue et ont veillé à ce que je garde le cap sans céder au découragement. Je ne saurais non plus oublier l'aide que m'a apportée Mohamed Slimani pour régler mes ultimes problèmes d'ordre informatique.

« *car ung homme seul n'est rien* »

(*Ogier le Danois*, 466/18-19)

INTRODUCTION

Ogier le Dannoys en prose est un texte majeur de la littérature de la fin du Moyen Âge. D'après N. Cazauran, son héros éponyme n'aurait même « connu [sa] survie à travers des âges qui ne connaissaient plus les épopées médiévales qu'à la 'prose' qui fut imprimée à Lyon, dès 1496, par Jean de Vingle. »[1] Pourtant, ce *rommant* n'a fait l'objet d'aucune édition critique moderne : il a seulement été reproduit en fac-similé par Knud Togeby en 1967[2] à partir de l'imprimé « pour » Antoine Vérard, exécuté à Paris et conservé à la Biblioteca Nazionale Universitaria de Turin. Or, cet exemplaire est incomplet et l'éditeur s'est contenté de rédiger une très courte introduction avant de livrer le texte à l'état brut, sans ponctuation, sans développement des abréviations, sans correction des coquilles et erreurs, sans notes explicatives, sans glossaire ni index des noms propres, et enfin sans analyse linguistique et/ ou littéraire.

Notre entreprise vise donc à offrir au lectorat moderne une édition critique de ce roman en prose qui a été le vecteur de la popularité du héros danois jusqu'au XIXe siècle.

---

[1] « *Ogier le Danois* revu et corrigé : note sur les proses imprimées (1496-1583) », *Nouvelle Revue du Seizième siècle*, 3, 1985, p. 25-26.

[2] *Ogier le Dannoys, Roman en prose du XVe siècle* (éd.), Copenhague, Munksgaard, 1967.

LES PREMIERS TÉMOINS DE LA PROSE

I- Présentation

A/ Manuscrit

Nul manuscrit de cette prose n'a été conservé. Pourtant, l'inventaire de la bibliothèque de Philippe le Bon (vers 1467) signale « ung livre en papier couvert de parchemin, escript en prose, contenant *Le fait de Ogier le Danois* ; comenchant ou premier feuillet, *Pour eschiever oyseuse*, et le dernier, *du grief mal qu'il enduroit* »[3]. Or, si l'absence, dans les imprimés, des mots ouvrant le premier feuillet peut s'expliquer par leur grande banalité[4], celle, en revanche, des mots du dernier feuillet rend la notice de J. Barrois suspecte. Néanmoins, le manuscrit est à nouveau référencé dans l'inventaire de Viglius en 1577 (n° 756) et de Sanderus en 1641 (n° 709), sous le titre *Ogier le Danois, Waurin*, ce qui nous laisse penser que « le manuscrit indiqué, sinon le texte même, peut avoir été fait au commandement de Jean de Wavrin »[5], qui a été un « seigneur attaché à la cour de Philippe le Bon, et dont on connaît par ailleurs le mécenat. »[6]

D'après l'inventaire *post mortem* de Philippe le Bon, cette prose daterait d'avant 1467-1469.

---

[3] J. BARROIS, *Bibliothèque protypographique*, *ou librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens*, Paris, Treuttel et Würtz, 1830, n° 1314.

[4] Cf. G. DOUTREPONT, *Les mises en prose des épopées et des romans chevaleresques du XIVe au XVIe siècle,* Genève, Slatkine Reprints, 1970 (Bruxelles, mémoires de l'Académie Royale de Belgique, 1939), p. 172.

[5] *Id., ibid.*, p. 171.

[6] K. TOGEBY, *Ogier le Danois dans les littératures européennes*, Copenhague, Munksgaard, 1969, p. 221, § 134. Voir aussi E. POULAIN-GAUTRET, *La Tradition littéraire d'Ogier le Danois après le XIIIe siècle. Permanence et renouvellement du genre épique médiéval*, Paris, Champion, 2005, p. 18 : « Nous ne pouvons rien savoir de son auteur, si ce n'est qu'il a probablement travaillé pour Philippe le Bon et/ ou Jean de Wavrin, puisque les inventaires font régulièrement mention de l'ouvrage. »

B/ Imprimés

1. *Ogier le Danoys*, Lyon, Jean de Vingle (*J*)[7]

De cette édition, nous avons conservé trois témoins :

- **Paris, BnF, microfilm M-210 (*Jp*)** [8]

Volume composé de 148 feuillets, dont le dernier blanc et l'avant-dernier portant au recto la marque de Jean de Vingle. L'exemplaire est incomplet et endommagé : il manque les cahiers *n* et *o* et des feuillets sont déchirés (ff. a_3, e_6, q_6) ou détériorés (bord extérieur du 2nd paragraphe du f. c_2v°). Foliotation ancienne par cahiers avec signatures (lettres et chiffres romains) dans la marge inférieure, à droite ; composition hétérogène (a-c^8, d-xAB^6, CD^8)[9]. Pour le quatrième feuillet du cahier C, l'inscription *D.IIII.* est erronée : la lettre capitale est barrée et corrigée par une main moderne en *C*.

Écriture gothique bâtarde courante ; 42 à 43 longues lignes. Système de ponctuation : point, suivi ou non d'une majuscule, deux points et barre oblique inclinée sur la droite pour marquer des pauses rythmiques plus ou moins fortes ; barre oblique redoublée, utilisée de façon non systématique, pour indiquer en fin de ligne la segmentation d'un mot.

On trouve écrit d'une main moderne, dans la marge supérieure du f. b_5, à droite : *Ogier le Damnois fust l'ung des meil*[...]. Il y a aussi sur le côté droit de la miniature du f. i_5 un dessin au crayon ou à l'encre en forme de feuillage ; au f. D_7, en haut, au-dessus de la marque de l'imprimeur, des annotations raturées, et au verso un dessin reprenant de façon inversée la marque de l'imprimeur (un chien et un lion portant son blason avec ses initiales).

L'imprimé est richement enluminé : deux grandes initiales ornées, celles du titre et du premier paragraphe, sont d'une hauteur de 14 lignes ; les autres initiales ouvrant

---

[7] Références : Baudrier, XII, p. 200-201 ; Bechtel, p. 548, O-9 ; *FVB*, n° 39760 ; *GW*, n° 12675 ; *IGI*, t. IV, p. 156, n° 6983 ; *ISTC*, n° io000061900 ; Reichling, *Appendices,* F.IV, p. 54, n° 1295 ; *USTC*, n° 70540.

[8] Ni *GW* ni *ISTC* ni *USTC* ne signalent l'existence de ce microfilm. Celui-ci a été établi à partir d'un exemplaire communiqué par un libraire.

[9] Cette composition est différente de celle donnée par la notice de la BnF : 147 et a-c8, d-x^6, A-D^6.

les paragraphes occupent une hauteur de 4 à 6 lignes, une seule de 2 lignes (f. a_4) ; des pieds-de-mouche sont placés devant les rubriques (sauf aux ff. b_3, c_1, c_4v°, c_7v°, d_3v°, f_6, h_4, h_6v°, k_3v°, q^2). Il est en outre décoré de 53 gravures sur bois : une grande au verso du premier feuillet (Ogier nouveau-né entouré par des fées), puis 52 autres après les titres de chapitre, et une dernière figurant la marque de l'éditeur (f. D_7). De nombreuses xylographies sont utilisées plusieurs fois[10] : celles représentant le siège (ff. g_2v°, h_1, h_4) ou l'assaut (ff. d_3v°, i^5, v_2v°) d'une ville fortifiée, ou encore des bateaux (ff. i_1, i_4, m_4v°, q_6, r_2, s_2, s_4v°, x_6, A_7). Le bois illustrant un double duel est répété, mais de façon injustifiée au f. t_6. Pour les scènes de bataille, trois types de bois ont été utilisés et répétés : le premier aux ff. b_3v°, b_7, f_2v°, f_6, i_6v°, q_3, t_4, le deuxième aux ff. b_1, d_6v°, e_3 et le troisième aux ff. m_5v°, C_3. Pour les scènes de duel, deux bois différents ont été utilisés et répétés : le premier aux ff. g_6v°, k_3v°, r_4, v_5v°, D_1v°, le deuxième aux ff. c_7v°, l_5v°, p_6 et x_4.

Firenze, BN, Palat. E-6-2-9 (*Jf*) [11]

Volume composé de 161 feuillets, dont l'avant-dernier portant au recto la marque de Vingle. Foliotation ancienne par cahiers avec signatures (lettres et chiffres romains) dans la marge inférieure, à droite ; composition hétérogène (a-c^8, d-xAB^6, C^8, D^6 [1])[12].

Dimensions : 276 x 193 mm. Écriture gothique bâtarde ; 43 longues lignes à la page.

Décorations : des initiales ornées ; absence de pieds-de-mouche. 58 bois non peints : une grande au verso du premier feuillet (Ogier nouveau-né entouré par des fées), puis 57 autres après les titres de chapitre et une dernière figurant la marque de l'éditeur (f. D_7).

---

[10] Voir annexe 2.

[11] Nos informations ont été recueillies auprès de Mme Francesca Gallori, conservatrice de la Bibliothèque de Florence. Elles ne correspondent pas à la description donnée par *USTC* (n° 70540 : in-8 ; [151] ff ; a-x^8 A-D^6 [1]) ; la page de titre de cet exemplaire ne contient d'ailleurs pas la souscription enregistrée par ce catalogue : *On les vend a Lyon auprés Nostres Dame de Confort chez Olivier Arnoullet* ; voir M. OTT, « *Ogier le Danois* », *Nouveau répertoire de mises en prose (XIVe-XVIe siècle),* dir. de M. Colombo Timelli, B. Ferrari, A. Schoysman et Fr. Suard, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 625. S'agit-il d'une erreur de la part de *USTC*, ou bien existe-t-il vraiment un quatrième exemplaire de l'édition Vingle ignoré de tous les autres catalogues ?

[12] Cf. mail de Mme Francesca Gallori du 17/08/2015 : « D7 is occupied by the printer's mark. This page is followed by another, blank, that is impossible to say it is actually D8 or a guard-leaf (it is sticked to the real guard leaf ».

Reliure du XIXe siècle, en maroquin brun.

Copenhague, KB, Inc. Haun., 4282-fol. (*Jc*) [13]

Volume de 154 feuillets, dont le dernier blanc (D^8). L'exemplaire est incomplet : il manque le cahier *o* (composé de 6 ff.). Foliotation ancienne par cahiers avec signatures (lettres et chiffres romains) dans la marge inférieure, à droite ; composition hétérogène (a-c^8, d-n^6, p-AB^6, CD^8), identique à celle de l'exemplaire de Paris si l'on prend en compte le feuillet *o* manquant.

Dimensions : 247 x 178 mm. Écriture gothique bâtarde ; 42 à 43 longues lignes à la page.

Décoration : initiales ornées, pieds-de-mouche non peints. 53 bois non peints : le premier au verso du premier feuillet (Ogier nouveau-né entouré par des fées), puis 52 autres après les titres de chapitre (il en manque 5 contenus normalment dans le cahier *o*) et un dernier figurant la marque de l'éditeur (f. D_7).

Reliure du XXe siècle[14] en papier marbré.

L'édition de Vingle contient :

- la page de titre, identique dans *Jp, Jf* et *Jc* : *Ogier le Dannoys duc de Dannemarche qui fut l'ung des pers de France, lequel, avec l'ayde du roy Charlemaigne, chassa les payens hors de Romme et remist le pape en son siege ; et conquist trois terribles geans sarrasins en champ de bataille, c'est assavoir Brunamont roy d'Egypte, devant Romme, Bruhier souldan de Babiloine, devant Laon, et Justamont son frere, devant Acre ; et fut couronné roy d'Angleterre et roy d'Acre, et conquist Hierusalem et Babiloine ; et plusieurs autres vaillances fist ledit Ogier en son temps.*

---

[13] Références : *GW*, 12675 ; *ISTC*, n° io000061900 ; *USTC*, 70540. Mais la description donnée par *GW* (n° 12675 : « 2° […] 160 Bl. a-c^8 d-xAB^6 CD^8. 42-43 Z. […] 58 Hlzs. ») n'est pas celle de cet exemplaire (voir M. Ott, art. cit., p. 625). De même, si *USTC* cite l'exemplaire avec la bonne cote, sa description ne correspond pas non plus (in-8 ; [151] ff ; a-x^8 A-D^6 [1]) et le titre de notre exemplaire n'est pas suivi de la souscription suivante *On les vend a Lyon auprés Nostre Dame de Confort*. Ces divergences résultent-elles seulement d'erreurs de la part de *GW* et de *USTC*, ou bien témoignent-elles de l'existence d'autres exemplaires de l'édition de Vingle, non répertoriés par tous les autres catalogues ?

[14] Cf. mail de la conservatrice de la bibliothèque de Copenhague, Susanne Budde, daté du 21/08/2015 : « The imprint was bought by the library in 1951 with this binding, and the binding has not been changed. The title on the back seems to have been taken from on an earlier binding, probably from between 1700 and 1800. ».

- l'*incipit*, identique dans *Jp, Jf* et *Jc* : *Jhesus Crist nostre redempteur dit, comme il est escript au quinziesme de monsiegneur saint Jehan : « Sans moy ne pouez vous riens faire. »*

- le colophon (et *explicit*) identique dans *Jp, Jf* et *Jc* : *A la louenge de Dieu et de toute la court celeste. Cy finist le rommant nommé Ogier le Dannoys, parlant des belles victoires et grans prouesses qu'il eut, ensemble plusieurs nobles princes françoys, contre les Sarrasins et infideles. Imprimé a Lyon par Jehan Vingle* (*sic*)*, l'an de grace M.CCCC.LXXXXVI., le .VI. jour d'octobre.*

Cette *editio princeps,* exécutée le 6 octobre 1496, est assurément un incunable.

2. ***Ogier le Danois*, Paris, « pour » Antoine Vérard (*A*)**[15]

De cette seconde édition, nous connaissons sept exemplaires :

Paris, BnF, vélins 1125 (*Ap*) [16]

Vélin composé de 158 feuillets, plus un feuillet blanc à la fin. Foliotation ancienne avec signatures (lettres et chiffres romains) sur les 4 premiers feuillets de chaque cahier, en bas à droite ; composition hétérogène (a-c^8, d-xAB^6, C^8, D^6 [1]). Incomplet du feuillet du titre (f. a_1). Le f. a_2v° est restauré par comblage.

Dimensions : 280 x 190 mm (justification : 214 x 135 mm). Écriture gothique bâtarde ; encre noire ; 43 longues lignes par page.

Sur le recto de la page de garde est noté d'une main moderne, en haut à gauche : *BL n° 384 ; T.IV p. 259.*

Système de ponctuation similaire à celui de l'édition de Vingle.

---

[15] Références : Bassi, p. 53-56 ; Bechtel, p. 548, O-10 ; *BMC*, t. VIII, p. 92 ; G. Brunet, p. 150-151 ; J.-Ch. Brunet, t. IV, p. 170 ; *CIBN*, O-21 ; Delisle, *Chantilly*, p. 290, n° 1351 ; *FVB*, n° 39761 ; Goff, p. 452, O-62 ; *GW*, n° 12676 ; *IGI*, t. IV, p. 156, n° 6984 ; *ISTC*, n° io00062000 ; Macfarlane, p. 62, n° 121 ; Pollard, t. II, p. 239 et 241, n° 533 ; Van Praet, t. IV, p. 259-260, n° 384 ; *USTC*, 38227 ; Winn, *Anthoine Vérard. Parisian publisher (1485-1512) : prologues, poems and presentations*, Genève, Droz, 1997, p. 370-375 et « Anthoine Vérard et l'art du livre », *Le Moyen français*, 69, 2011, p. 133-160.

[16] Description établie à partir de l'observation de l'imprimé. Voir aussi Polain et Pellechet, n° 8559. Références : *GW*, 12676 ; *ISTC*, n° io00062000 ; *USTC*, 38227 ; Van Praet, t. IV, p. 259-260, n° 384.

Décoration : environ 300 initiales enluminées en rouge, bleu et or ; le *I/J* du premier paragraphe est haut de 9 lignes ; nombreux pieds-de mouche ; 57 bois peints qui suivent les rubriques (absence de celui de la page de titre).

Reliure datant du XVIIIe siècle ; maroquin rouge avec filets dorés.

Provenance : Guyon de Sardière ; Louis-Jean Gaignat ; duc de La Vallière ; comte MacCarthy Reagh.

Chantilly, Musée Condé, IV-G-028 (*Ach*) [17]

Vélin constitué de 160 feuillets, dont les deux derniers sont blancs ; présence en outre de deux feuillets blancs au début. Foliotation ancienne avec signatures (lettres et chiffres romains) sur les 4 premiers feuillets de chaque cahier, en bas à droite ; composition hétérogène (a-c^{8}, d-xAB^{6}, CD^{8}). Absence du feuillet du titre.

Dimensions : 278 x 191 mm (justification : 214 x 137 mm). Écriture gothique bâtarde ; encre noire ; 43 longues lignes par page.

Système de ponctuation similaire à celui de l'édition de Vingle.

Décoration : quelques initiales ornées, ailleurs une seule lettre d'attente ou rien du tout ; le *I/J* du premier paragraphe est haut de 9 lignes. Très peu de pieds-de mouche : quelques-uns en tête de rubriques, 5 autres dans le texte, dont 4 introduisent une intervention du narrateur (ff. g_1v°, h_2v°, p_2v°, r_3v°). 58 bois non peints : le premier au verso de la page du titre (six fées autour du berceau d'Ogier), les 57 autres à la suite des rubriques. Absence du cachet de l'imprimeur.

Reliure française du XIXe siècle, signée par Thouvenin ; maroquin rouge, décor doré d'entrelacs géométriques et de fers pleins et azurés, doublures de maroquin vert, bordure dorée, tranches dorées. Présence d'un signet rouge.

Provenance : François-Victor Masséna, prince d'Essling, duc de Rivoli ; Armand Cigongne, ex-libris gravé armorié, cat. n° 1829 ; duc d'Aumale, acq. Coll. Cigongne, 1859.

[17] Références : *CIBN*, O-21 ; Delisle, n° 1351; *GW*, 12676 ; *ISTC*, n° io00062000 ; Polain et Pellechet, 8684 (8559) ; *USTC*, 38227.

London, BL, C-22-C-I (*Al*) [18]

Folio sur vélin composé de 158 feuillets, dont le feuillet blanc situé à la place de la page du titre (f. a_1)[19]. Présence en outre d'un feuillet blanc situé après le colophon pour lequel il est impossible de déterminer avec certitude s'il fait partie intégrante du livre[20]. Foliotation ancienne par cahiers ; composition hétérogène (a-c^8, d-xAB^6, C^8, D^6 [1]). Les signatures apparaissent généralement sur les quatre premiers feuillets de chaque cahier ; le f. C_5 est également signé, mais les ff. a_1, h_4, i_4, n_4, r_4, x_4 ne le sont pas, et le f. D_2 est signé par erreur *V.II.* (correction à la plume).

Dimensions (incluant la reliure) : 302 x 200 mm (justification : 213 x 133 mm)[21]. 43 longues lignes à la page.

Décoration : initiales et pieds-de mouche enluminés en rouge et or[22] ; 57 bois peints placés à la suite des rubriques. Il s'agit en fait de 12 bois, dont certains sont répétés. Plusieurs d'entre eux semblent repris d'éditions de livres antérieures.

D'après Van Praet, cet exemplaire provient d'Henri VII, roi d'Angleterre[23].

Torino, BNU, XV-V-183 (*At*)[24]

In-2° sur vélin composé de 156 feuillets, sans compter le feuillet supplémentaire contenant le Prologue-Dédicace (f. a_i)[25] et 4 feuillets vierges (un au début, deux à la fin et un autre entre les ff. m_6 et n_1). Présence d'un feuillet non numéroté entre les ff. 67 et 68. Volume incomplet : absence des ff. i_3 et i_4 ; absence des ff. q_1 et q6 (= 96r°-96v°,

---

[18] Références : *BMC*, VIII, p. 92 ; *GW*, 12676 ; *ISTC*, n° io00062000 ; *USTC*, 38227 ; Van Praet, t. IV, p. 259-260, n° 384.

[19] Cf. M. B. WINN, *op. cit.*, p. 373 : « The title leaf is lacking in both the BN and the BL copies. In the BL copy, it has been replaced by a blank leaf of vellum 'on which the title 'Ogier le danoys' in a contemporary hand, perhaps cut from a fly-leaf, has been pasted. It seems possible that this leaf is in fact conjugate with last leaf of the quire and that it was deliberately left blank' (*BMC*, VIII, 92). »

[20] Cf. *BMC*, VIII, p. 92b : « Without the title-leaf, the place of which is taken by a blank leaf of vellum, on which the title 'Ogier le Danois' in a contemporary hand, perhaps cut from a fly-leaf, has been pasted. It seems possible that this leaf is in fact conjugate with the last leaf of the quire and that it was deliberately left blank. »

[21] Mais, comme nous l'a fait remarquer M. Maddocks, conservateur de la réserve des Livres rares à la bibliothèque de Londres, cette mesure correspond au texte du f. a_3, mais, en raison des différents types utilisés à travers le volume, cette mesure n'est pas contante.

[22] *BMC* précise « Capitals illuminated in red and gold, initial-strokes supplied in yellow. »

[23] P. 260.

[24] Références : *GW*, 12676 ; *ISTC*, n° io00062000 ; *USTC*, 38227.

[25] Il est terminé par un bout-de-ligne.

101r°-101v°)[26] qui, eux, ont été remplacés par des feuillets manuscrits[27]. Foliotation ancienne avec signatures (lettres et chiffres romains) sur les 4 premiers feuillets de chaque cahier, en bas à droite. La composition, hétérogène ([+1] a-c^8, d-h^6, i^4, k-xAB^6, C^8, D^6 [2]), correspond à celle de l'exemplaire de Paris de l'édition de Vingle, si l'on considère que le dernier cahier est bien constitué de 8 feuillets avec les deux derniers blancs (D^7 et D^8).

Dimensions : 208 x 301 mm (justification : 135/140 x 205/212 mm). Écriture gothique bâtarde ; 43 longues lignes par page.

Décoration : initiales ornées et enluminées ; les deux premières sont de grande taille : le *O* du titre (environ 13 lignes de haut) et le *I/J* du premier paragraphe (environ 9 lignes de haut). Pieds-de-mouche peints en bleu, rouge et or. Un premier bois sert de frontispice, 57 autres suivent les rubriques (56 d'entre eux sont peints et celui du f. i_4, reproduit de l'exemplaire de Copenhague de l'édition de Vingle, ne l'est pas)[28].

Reliure en cuir rouge exécutée en 1960-1961 à l'Istituto Centrale di Patologia del Libro di Roma.

Köln, StuUB, microfiche 1X781 (*Ak*) [29]

In-folio en papier comportant 160 feuillets, dont les deux derniers sont vierges (D^7 et D^8). Présence en outre d'un feuillet blanc en début et en fin de volume[30]. Absence

---

[26] Informations fournies par Mme Franca Porticelli, conservatrice de l'Ufficio Fondi Antichi e Collezioni Speciali de la Bibliothèque de Turin.

[27] Cf. K. TOGEBY, *Ogier le Dannoys, Roman en prose du XVe siècle* (éd.), introduction : « Certaines pages de l'édition originale ont disparu. Les pages 195-196 et 205-206 sont remplacées dans l'exemplaire de Turin par des pages manuscrites qui imitent de très près le texte imprimé. Au lieu des pages 115-118, qui manquent dans l'exemplaire de Turin, nous avons introduit des pages empruntées de l'édition de Lyon de 1496, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Royale de Copenhague (Inc. 4282-fol.). Et d'après ce même texte on peut ajouter en bas de la page 298 une ligne sautée : « garde qui saillit subitement dessus noz gens / tellement que a celle arriuee y en demou – ». Voir aussi M. B. WINN, *op. cit.*, p. 373 : « In the Turin copy of Vérard's edition, the outer bi-folio of quire q (fols. q_1 and q_6, recto and verso) is manuscript in a script closely resembling that of the printed text. The original leaves were presumably lost. » et note 6, p. 373 : « These are reproduced in the facsimile edition, 195-196, 205-206. Four leaves missing in the Turin copy of Vérard's edition (fols. i_4-i_5, pp. 115-118) have been supplied in the facsimile from the Vingle edition. »

[28] Cf. K. TOGEBY, *Ogier le Danois dans les littératures européennes…,* p. 222, § 135 : « Le texte a été imprimé sur du parchemin, les xylographies ont été remplacées par des miniatures en belles couleurs, et environ 300 lettres initiales sont également enluminées. » Voir aussi la description qu'en a faite Stelio Bassi, « I manoscritti francesi della Biblioteca Nazionale Universitaria di Torino : 1°- 'Ogier le danois' », *Studi Francesi*, 1963, p. 53-56.

[29] Références : *GW* 12676 ; *ISTC*, n° io00062000. Si *USTC* ne recense pas d'exemplaire à Köln, il en mentionne en revanche un à München (Bayerische Staatsbibliothek).

du feuillet du titre. Foliotation ancienne en cahiers avec signatures au bas du premier, troisième ou quatrième folio de chaque cahier ([1] a-c^8, d-xAB^6, C^8, D^8 [1]). La composition de cet exemplaire est similaire à celle de l'exemplaire de Paris de l'édition de Vingle.

Dimensions : 270 x 195 mm. Écriture gothique bâtarde ; 43 (une fois 41) longues lignes par page[31].

Décoration : des initiales lombardes simples et décorées, toutes à l'encre noire ; certaines d'entre elles n'ont pas été exécutées et des lettres d'attente sont notées à la main[32] ; au f. a_1, il y a une grande initiale ornée pour la lettre *O* (65 x 65 mm). Présence de pieds-de-mouche. 58 bois non peints.

Reliure demi-cuir de couleur noire, exécutée aux alentours de 1900.

New York, ML, ChL-1540 (*An-y*)[33]

Volume composé de 158 feuillets. Absence du feuillet du titre et des deux derniers feuillets (D_7 et D_8) non imprimés. Foliotation ancienne par cahiers ; composition hétérogène (a-c^8, d-xAB^6, C^8, D^6). Erreurs d'impression dans la pagination : b_4 signé B_4, h_1 signé h_2 (corrigé à la main) et D_2 signé B_2.

Dimensions : 265 x 182 mm (justification : 201/217 x 140 mm). Écriture gothique bâtarde ; 40 à 44 longues lignes par page. Aucune annotation dans le texte.

Décoration : initiales ajoutées à la main, en rouge ou bleu, quand elles n'étaient pas imprimées ; pieds-de-mouche non imprimés, mais ajoutés à la main, également en rouge ou bleu. 58 bois non peints (13 bois différents, dont beaucoup sont répétés, comme les scènes de bataille) ; le premier, en pleine page, orne le verso du feuillet du titre (Ogier nouveau-né entouré par des fées ; identique à celui de l'exemplaire de Paris

---

[30] Cf. Hermann-Joseph Eschbach, le conservateur de la bibliothèque de Cologne : « There are two further empty (white) leafs : one leaf at the beginning as front part of the binding : one leaf at the end as back part of the 19th century binding » (mail du 25/03/2015).

[31] *GW* indique 40-44 lignes.

[32] Cf. Hermann-Joseph Eschbach : « Furthermore there are representatives to draw in initials by hand – the initials are not executed. » (mail du 25/03/2015).

[33] Références : *ISTC*, n° io00062000 ; *GW*, n° 12676 ; Goff, p. 452, O-62 ; *USTC*, 38227. Description établie à partir notamment des informations fournies par John T. McQuillen, conservateur adjoint de l'office des Livres Rares.

de l'édition de Vingle), les 57 autres suivent les rubriques de chapitres. Absence du cachet de l'imprimeur.

Reliure luxueuse : « Modern gilt-tooled full black goatskin with gilt-tooled red doublures, in a pastiche of an early style over paper boards (27 x 19 cm.), sewn on 5 supports by Koehler. Decorative endbands ; marbled paper and plain paper fly leaves ; all edges gilt. »[34]

Provenance : V. M. Essling (1799-1863), duc de Rivoli, prince d'Antibes ; I. J. S. Taylor (1789-1879), baron ; F. Solar (1815-1871) ; A. Lindsay (1812-1880) et J. Lindsay (1847-1913), comtes de Crawford ; B. Quaritch (1819-1899) ; W. Morris (1834-1896) ; R. Bennett (1844-1900) ; Pierpont Morgan Library, John Pierpont Morgan.

- **Copenhague, KB, 18-270**[35]

Cet exemplaire ne serait finalement qu'une reproduction sous microfilm[36].

Les xylographies peintes dans des couleurs lumineuses dans les exemplaires sur vélin de *At*[37], *Ap* et de *Al*[38] paraissent bien être d'origine lyonnaise, comme le suggère M. B. Winn[39]. Plusieurs d'entre elles, en effet, ont déjà servi pour l'édition de Vingle

---

[34] Catalogue de la *Morgan Library* de New York (PML 533 = Pollard).

[35] Cet exemplaire n'est référencé ni par *GW* ni par *ISTC* ni par *USTC*.

[36] Nous en avons eu la confirmation par Mme Susanne Budde, conservatrice de la section des Collections des Livres Rares de la Bibliothèque de Copenhague : « Unfortunately it is a misunderstanding, that The Royal Library has this edition in its collections. We have only a microfilm of this imprint. » (mail du 30/03/2015) ; « [t]he Parisian Verard-edition in the Royal Library is only available as a microfilm purchased from the Biblioteca nazionale di Torino, which owns the printed copy, for the use og Knud Togeby many years ago » (mail du 20/08/2015). Le catalogue de la Bibliothèque a d'ailleurs été récemment rectifié. Cela irait alors dans le sens de l'affirmation de B. MUNK OLSEN selon laquelle seulement 6, et non 7, exemplaires sont conservés de l'édition de Vérard (*Revue Romane*, Bind 10, 1975, p. 220a).

[37] Toutes les gravures sont peintes, sauf au folio i_4 qui représente un bateau. Ce bois sera réutilisé par Le Petit Laurens. Pour combler le manque des pages 115-118 (ff. $i._3$ et i_4) de l'exemplaire de Turin, K. Togeby a reproduit dans son fac-similé les pages correspondantes de l'exemplaire de Copenhague ; nous y trouvons une gravure non enluminée représentant des bateaux au f_4. Une reproduction en couleurs du f. r_3 est visualisable dans le catalogue de la Bibliothèque de Turin.

[38] Cf. M. B. WINN, *op. cit.,* p. 373 : « In the three extant vellum copies of Vérard's *Ogier* the woodcuts have been overpainted, at times changing the design so as to relate more closely to the text. »

[39] *Id., ibid.,* p. 36, p. 372-373.

(voir annexes n°s 1 et 2). Nous trouvons en outre au verso du premier feuillet de *An-y* le même bois représentant Ogier nouveau-né entouré par des fées[40].

E. Poulain-Gautret a déjà souligné l'extrême qualité des miniatures de *At* ; ses remarques sont applicables à *Ap* et *Al* : « […] tous les dessins sont de la même main, qu'il s'agisse de scènes caractéristiques de la légende d'Ogier, comme celle de l'intervention de l'ange, ou d'images courantes, comme celles de bateaux. De plus, bon nombre de xylographies témoignent du désir de personnaliser ces mêmes images fréquentes : dans une scène de duel, l'illustrateur a pris soin de représenter le roi, dont le texte signalait effectivement la présence à sa fenêtre. Au demeurant, on mesurera aisément le soin apporté à l'illustration de cette édition en la comparant à celle de Lyon, dont Togeby reprend une xylographie en page 117 de son fac-similé. »[41] Aucune des miniatures de *Ap, At* et *Al* ne sont de fait identiques : même si un bois a été repris, l'enlumineur a travaillé à rendre toutes ses miniatures uniques en jouant de variations dans les couleurs, la physionomie des personnages, les éléments du décor...

La comparaison d'un même feuillet (f. a7v°) dans tous les exemplaires nous a conduite à deux constats. Le premier concerne l'impression : *Ap*, *Al* et *Ach* offrent un texte strictement identique, avec les mêmes signes de ponctuation et d'abréviation ; *At* se distingue d'eux sur ce point par l'absence d'un tilde de nasalité (*Danoys*, l. 1), qui pourrait certes avoir été effacé ; plus remarquable, en revanche, est la variante graphique que présentent *Ak* et *An-y* : à la ligne 7, on y lit *rēgees* en face de *rengez* dans *Ap, Al, At* et *Ach.* Par conséquent, ***Ak* et *An-y*** (et peut-être aussi *At*) ne sont **pas issus du même tirage que *Ap, Al, Ach* et *At*.** Des divergences apparaissent également entre les différents exemplaires au niveau de l'enluminure. S'ils s'accordent tous, en effet, à représenter la même scène (le départ de cavaliers) et recourent vraisemblablement au

[40] *Id., ibid*., *op. cit.,* p. 373 : « The PML copy on paper contains a frontispiece not found in the vellum copies which depicts the birth of Ogier. Like the other woodcuts, it presumably was copied from one in the de Vingle edition. » Voir la reproduction dans Pollard, p. 23r, ou dans le catalogue de la *Morgan Library*, II, 239. Voir E. POULAIN-GAUTRET, « Bandeaux, images, chapitres : l'organisation du récit dans un incunable épique », *Texte et image,* Études réunies par C. Croizy-Naquet, Cahiers de la Maison de la Recherche, Université Charles-de-Gaulle –Lille III, « Ateliers », 30/2003, … », p. 61, note 3 : « Il n'est pas exclu que certaines images peu caractéristiques aient déjà servi, ou que d'autres aient pu être copiées d'après d'autres œuvres : une représentation identique de la scène du jeu d'échec (Vérard, p. 64) nous a été signalée par Sarah Baudelle-Michels (*Les Quatre fils Aymon*, édition de Vingle, 1499) ».

[41] *Id., ibid.,* p. 61, note 3.

même bois, celui-ci n'est pas peint dans *Ach, Ak* et *An-y*, contrairement à *Ap, Al* et *At*, et, en outre, l'enlumination respective de ces derniers ne coïncide pas : nous n'y trouvons pas le même nombre de personnages, ni les mêmes motifs (physionomies, vêtements, décors…) ni les mêmes couleurs. La lettrine ornée est par ailleurs brute dans *Ach, Ak* et *An-y* alors qu'elle est peinte dans *Ap, At, Al*, mais pas avec les mêmes couleurs. Enfin, le feuillet de *Ap* contient 3 pieds-de-mouche, absents de *At, Al, Ach, Ak* et *An-y*. D'une part donc, tous les exemplaires de l'édition Vérard n'ont pas été sublimés par un travail d'enlumination, et d'autre part, pour ceux qui l'ont été (*Ap, Al* et *At*), ce n'est sans doute pas le même artisan qui a travaillé pour chaque exemplaire, à moins qu'il n'ait fait preuve de créativité pour chacun.

Ces premiers constats sont confirmés par la comparaison systématique de *Ap* et *At,* seuls exemplaires que nous avons consultés dans leur intégralité. *At*, présenté par Vérard au roi Louis XII au moment de son sacre en 1498, et *Ap* sont des exemplaires de luxe[42] très proches mais non pas identiques. En effet, le texte semble rigoureusement le même (c'est ainsi, par exemple, qu'il leur manque à tous deux une ligne au bas du f. C_4v°), nous avons toutefois relevé une exception : au f. h_5v°, on lit *je me en yroie* dans *Ap,* mais *je me / endroi*[…]*e* dans *At*. De plus, de nombreuses dissemblances apparaissent dans le travail d'enluminure. Les initiales ornées sont certes de même taille : celle qui ouvre le premier paragraphe est d'une hauteur de 9 lignes et les autres initiales varient entre 2 à 6 lignes de hauteur (l'emploi des petites lettrines de 2 lignes de hauteur apparaît pour l'essentiel dans la dernière partie) ; mais les décorations diffèrent et les lettres ne sont parfois pas les mêmes (au f. u_4, on lit *Par* sur *Ap* mais *Car* sur *At* ; au f. k_6, on lit *At tant* sur *Ap* mais *Et tant* sur *At*). Les pieds-de-mouche ne sont pas non plus toujours placés au même endroit : ils sont absents aux ff. a_7v° (x3), b_6v°, b_8, c_4, d_3v°, *etc.* de *At* là où l'on en trouve dans *Ap*, et *vice versa* aux ff. b_7v° (x2), d_2, d_2v°, f_1v° (x2), g_2, *etc.* Leur relevé dans les deux imprimés laisse par ailleurs apparaître un usage plus fréquent dans *Ap* que dans *At*. Enfin, ce ne sont pas les mêmes miniatures qui ont été utilisées dans les deux exemplaires : soit elles représentent les mêmes scènes, mais des divergences de détails apparaissent, soit elles illustrent des scènes différentes et

[42] Selon J.-Ch. BRUNET, « [l'] édition Vérard, la première qui ait paru, est fort rare et d'un grand prix » (t. IV, p. 171). Cette remarque peut s'appliquer à *Ap* et *At* ainsi qu'à *Al.*

donc proviennent de bois différents (voir annexe n° 1). Tout cela tend donc à prouver que les deux exemplaires, *Ap* et *At*, ne sont pas issus du même tirage et n'ont pas été enluminés par le même artisan.

Dans ces deux exemplaires, les rubriques sont presque toujours signalées par un retrait (sauf au f. s_4v°), accompagné le plus souvent d'un pied-de-mouche (sauf aux f. b_1, b_3, c_4v°, c_7v°, c_8v°, d_3v°, e_1, g_2v°, i_2, l_5v°, m_3v°, m_4v°, o_6v°, p_6, r_2, v_5v°, x_4, x_6, B_2v° dans les deux exemplaires, et en outre aux ff. i_4 et i_5 dans le seul exemplaire de Paris). Les pieds-de-mouche sont également utilisés pour introduire ou encadrer des paroles rapportées au discours direct (ff. a_4, b_1v°, b_7v°, *etc.*), ou au discours indirect (ff. k_6, p_1, p_3, *etc.*), pour insérer un monologue intérieur (f. b_8, o_5), une intervention du narrateur à la p1 (ff. a_5, b_5, f_1v°, *etc.*), un commentaire (ff. b_5, g_1), une expression proverbiale ou une réflexion à portée générale (ff. b_8, h_1v°), une précision (f. i_4v), une nouvelle action (ff. b_6v°, b_7v°, c_8v°, d_4v°, d_5, *etc.*), un nouveau personnage (ff. k_6v°), une scène de combat (ff. n_4, r_6, *etc.*), un retournement de situation (ff. k_4, q_2v°), pour marquer le passage de la description à la narration (ff. b_6v°, u_6), pour encadrer une description topique (f. s_2v°), pour signaler le retour à l'action après un dialogue (f. k_1), pour marquer un changement de point de vue/ de personnage/ de camp (ff. b_1, d_4, k_1, k_6v°, q_1v°, *etc.*), ou encore pour séparer les différents mouvements d'un discours. Également utilisés dans une longue phrase ou un long discours, ils marquent la structure d'une argumentation et créent un effet de relance (ff. a_1v°, a_4, k_1, d_2v°, *etc.*). Ils peuvent enfin suggérer une pause de l'interlocuteur (par ex, f. g_4v°). Ces pieds-de-mouche n'ont donc pas une seule fonction ornementale (pour combler des blancs), ils ont également une fonction démarcatrice.

Dans *Ap*, les pieds-de-mouche débordent souvent sur des lettres (aux ff. a_7, c_4, c_5, c_5v°, d_4, d_5v°, e_2v°, e_7, q_1, q_2, q_6v°, s_2v°, s_5v°, v_6, C_5v°), de même que plusieurs initiales ornées (aux ff. a_3, a_7v°, b_4, f_4, f_4v°, h_3v°, k_4, l_3, p_2v°, p_5, q_6v°, s_6, t_3v°, v_3, A_1, B_6, B_6v°, C_2v°) ; dans *At*, cela se produit moins souvent et uniquement pour les pieds-de-mouche (ff. d_2v°, d_4, q_5, s_2v°, s_5). Cela laisserait donc à penser que l'enlumineur a opéré après l'impression. Mais, à l'inverse, des lettres peuvent déborder sur un pied-de-mouche (f. h_5v° de *Ap*) ou une initiale (f. a_5v° dans *Ap*, aux ff. a_7v° et D_4), ce qui suggère le contraire.

L'édition de Vérard contient une page de titre (sauf dans *Ap* et *Al*) identique, à quelques graphies près, à celle de l'édition de Vingle ; un *incipit*, lui aussi identique à celui de l'édition de Vingle ; et enfin un *explicit* suivi d'un colophon (f. D_6v°) que nous reproduisons ici : *A la louenge de Dieu et de toute la court celeste. Cy finist le rommant nommé Ogier le Dannoys, parlant des belles victoires et grans prouesses qu'il eut, ensemble plusieurs nobles princes françoys, contre les Sarrasins et infideles. Imprimé a Paris pour Anthoine Vérard libraire demourant a Paris sur le pont Nostre Dame a l'enseigne sainct Jehan l'evangeliste, ou au Palais au premier pilier devant la chapelle ou l'on chante la messe de messeigneurs les Presidens.* Cette édition n'a donc pas été effectuée *par* Antoine Vérard mais *pour* lui.

At est le seul exemplaire à être doté d'un feuillet supplémentaire, placé entre le titre et le premier chapitre[43].

L'édition n'est pas datée. Elle est postérieure à celle de Vingle imprimée en octobre 1496[44]. D'après A. Claudin[45], K. Togeby[46] et M. B. Winn[47], le *terminus ante quem* est fourni par l'adresse inscrite dans le colophon, puisque le Pont Notre Dame s'est écroulé le 25 octobre 1499, après quoi Vérard est parti s'installer au Petit Pont de la Rue Saint-Jacques ; d'après les deux derniers critiques, le *terminus ad quem* est fourni par la date du sacre de Louis XII, le 27 mai 1498. Néanmoins, comme l'indique

---

[43] Cf. M. B. WINN, *op. cit.,* p. 123 : « In addition to the prologue, it contains a full-page miniature […] », p. 129 : « Vérard composed only one prologue to Louis XII, for the deluxe copy of *Ogier le dannoys* », et p. 371 : « This is Vérard's only known prologue to Louis XII, and it is found in a single copy, now in Turin. Although other vellum copies exist of the edition, none of them contains this prologue which was specially composed for the presentation copy. The prologue is printed on a separate page […]. »

[44] *Id., ibid.*, p. 372, à propos de l'édition *princeps* : « Published in Lyon by Jean de Vingle in October 1496, it must have served as a model for Vérard's edition. Both have the same number of leaves and very similar woodcuts, these being used for each of the 57 chapters of text. The prolix title, uncommon for Vérard, gives further evidence of Lyonnese influence. The connection with de Vingle warrants further study, for in yet another edition by Vérard, the *Louenges a nostre Dame*, a woodcut formerly used by de Vingle illustrates a prayer bearing Vérard's name in acrostic. »

[45] *Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVe siècle*, Paris, 1900, t. II, chap. XLI « L'imprimerie à Paris – Antoine Vérard, libraire-éditeur (1885-1500) », p. 480 : « Tous les livres qui portent l'adresse du pont Notre-Dame sont antérieurs au 25 octobre 1499, jour de la chute de ce pont. »

[46] *Ogier le Danois dans les littératures européennes*, p. 222.

[47] *Op. cit.*, p. 372. L'auteur précise : « Vérard's edition was perhaps already in press, for the presentation copy must have been prepared within 17 months after that date. The book is printed in three different types, suggesting that a reprinted was made of portions of the text. »

M. Ott[48], ces hypothèses reçoivent de nombreuses réserves : « L'adresse au colophon 'sur le pont de nostre dame' ne concerne qu'une partie du tirage. Le reste a dû être réimprimé postérieurement »[49] ; cette édition est le « produit de deux séquences d'impression, une sur le pont Notre-Dame avant son effondrement, l'autre poursuivie ailleurs »[50] ; « In spite of the address in the colophon, which points to a date not later than the end of 1499, when the Pont Notre Dame collapsed, it is very difficult to believe this book to be so early. Such of the cuts as are not taken from older books, and still more the woodcut initials, are much more suitable to the period 1505-1510. The book is printed throughout in two types ; which are continually changing from leaf to leaf. […] This looks as if odd sheets from an earlier edition had been used up ; but the colophon is in the type which has the late-looking initials used with it. It is clear from the evidence of the initials that the book must have been set up at two district presses »[51]. En conclusion, cette édition ne reçoit pas de datation assurée.

3. ***Ogier le Danois*, Paris, le Petit Laurens (*P*)**[52]

Nous ne possédons qu'un seul exemplaire de cette édition :

- **Paris, BnF, Arsenal, Rés.4-BL-4268**

Il s'agit d'un in-2°, composé de 158 feuillets[53], dont le dernier est blanc ; il manque le feuillet E_1. Foliotation ancienne par cahiers avec signatures (lettres et chiffres romains) dans la marge inférieure, à droite ; composition hétérogène (a-x^6, A-D^6, E^8).

Dimensions : 260 x 185 mm (justification : 198 x 143 mm). Écriture gothique bâtarde ; texte réparti sur deux colonnes de 40-41 lignes à la page. Système de ponctuation : un point, suivi d'une majuscule pour marquer des pauses fortes ; une barre oblique inclinée sur la droite pour marquer des pauses rythmiques légères, équivalents

---

[48] Art. cit., p. 624.

[49] *CIBN*, 0-21.

[50] Bechtel, *Catalogue des gothiques français (1476-1560)*, p. 548, O-10.

[51] Pollard, t. II, § 533, p. 241.

[52] Références : Bechtel, p. 546, 0-11 ; *ISTC*, io000061850 ; *FVB*, n° 39778 ; *GW*, n° 12674 ; Brunet, t. IV, col. 171 ; *USTC*, 95451.

[53] Et non de 156 feuillets comme l'indiquait J.-Ch. Brunet, *op. cit.*, t. IV, col. 171 et Bechtel, 0-11.

d'une virgule ; une barre oblique simple et plus rarement redoublée, pour indiquer en fin de ligne la segmentation d'un mot.

Décoration : les lettrines, différentes de celles de Vingle, sont globalement moins grandes (hormis l'initiale du titre, de 14 lignes de hauteur, les suivantes font souvent 2 lignes, plus rarement 4 et 6) et beaucoup ne sont pas ornées. Absence de pieds-de-mouche, y compris devant les titres de chapitres. 58 gravures sur bois non peintes scandent le texte : la première, en pleine page, orne le verso du feuillet du titre (Ogier nouveau-né entouré par des fées ; identique à celle de l'exemplaire de Paris de l'édition de Vingle) ; 57 autres bois suivent les titres de chapitre. Le Petit Laurens a repris la plupart d'entre elles à Vingle et les a réutilisées souvent plusieurs fois[54] (voir annexe n° 2) : le baptême d'Ogier (f. a_2v°), un homme à cheval, les yeux bandés (ff. a_5, c_4v°, d_2v°, k_2, o_6v°), le départ de cavaliers (ff. b_1v°, e_6v°, f_4v°), des membres du clergé accueillant le roi et son armée (ff. e_5 et E_5), un duel (ff. b_5v°, d_5v°, h_6v°, l_3v°, m_5v°, o_4, q_6, s_4, v_6, x_5v°, A_4, E_2v°), l'assaut d'une ville fortifiée (ff. e_3v°, h_2v°, i_4, x_2v°, B_4v°), le meurtre de Baudouin par Charlot (f. f_1v°), un double duel (ff. g_6, n_5v°, p_3, D_2), un voyage en mer (ff. k_1, k_4, n_4v°, o_5, p_6v°, r_5, s_2, t_2, t_4v°, A_6, B_6v°), l'intervention de l'ange pour arrêter Ogier sur le point de décapiter Charlot (f. m_1v°). Pour les scènes de bataille, il utilise deux bois différents, empruntés également à Vingle : d'une part, celui des ff. c_3, f_3, k_6v°, D_3v°, d'autre part, celui des ff. i_1, k_5 et v_4. Un bois supplémentaire est utilisé au feuillet E_5 représentant Ogier reçu par l'archevêque et d'autres membres du clergé. Certaines xylographies, non empruntées à Vingle cette fois, sont répétées : attaque d'une armée à proximité d'un campement (ff. b_3, g_2v°, r_3), un chevalier/ messager agenouillé devant le roi (ff. c_5, n_4)[55]. Cette édition paraît donc plus modeste que les deux précédentes au vu de l'absence d'enluminure. Nous pouvons alors nuancer le propos de J.-Ch. Brunel, pour qui cette édition, « moins connue que celle de Vérard », était aussi « précieuse » qu'elle[56].

---

[54] Cf. N. CAZAURAN, art. cit., p. 25, note 3 : « Dans les incunables et Le Petit Laurens, certains bois étaient déjà répétés : un même bateau pour tous les voyages en mer, un ou deux modèles de combats singuliers ; mais quelques grandes scènes étaient illustrées : les fées autour du berceau d'Ogier, la partie d'échec, Ogier endormi près de la fontaine, Ogier arrêté par l'ange au moment de tuer Charlot…».

[55] Voir annexe n° 2.

[56] T. IV, p. 171. Voir aussi Bechtel, p. 548, O-11 : « remarquable impression, comme toutes les éd. gd format de ce texte ».

Reliure de maroquin rouge datant du XVIIIe siècle[57].

L'imprimé contient un titre identique, aux graphies près, à celui de l'exemplaire de Paris de l'édition de Vingle, si ce n'est que les trois derniers mots du titre de Vingle (*en son temps*) sont omis. Il comprend aussi un *incipit*, présentant quelques différences avec celui de de Vingle : *Certes Jesucrist nostre redempteur dit, comme il est escript au quinziesme chapitre de monsieur saint Jehan : « Sans moy ne pouez vous riens faire »* ; et un *explicit* suivi d'un colophon : *A la louenge de Dieu et de toute la court celeste. Cy finist le rommant nommé Ogier le Dannois, parlant des belles victoires et grans prouesses qu'il eut, ensemble plusieurs nobles princes françoys, contre les Sarrazins et infidelles. Imprimé a Paris par Le Petit Laurens.*

Le colophon ne fournit pas de date. Le Petit Laurens a exercé de 1491 à 1517 ; son édition d'*Ogier le Danois* est très diversement datée (*ca* 1495 selon la notice de la BnF, *GW, ISTC* et N. Cazauran[58], mais 1510-1517 selon Bechtel). Il est donc impossible de savoir s'il s'agit d'un incunable.

En conclusion, *J*, édité en 1496, est assurément un incunable ; *A* et *P*, dont les dates d'édition restent conjecturales, n'en sont peut-être pas. Pour autant, *AJP* sont les trois premiers témoins de la prose d'*Ogier le Danois.*

II- Classement des premiers imprimés

La comparaison des trois premiers témoins d'*Ogier le Danois* en prose ne révèle pas de gros écarts d'un imprimé à l'autre : le prologue, l'*incipit* et l'*explicit* sont quasi identiques et aucun épisode n'est ajouté, retranché ou déplacé. Les trois témoins fournissent donc des versions similaires. Mais, cet ensemble a beau être assez homogène, nous relevons néanmoins des variations de détails. La comparaison des fautes et des variantes des 3 témoins permettra alors d'établir une chronologie et de montrer que *J* est l'*editio princeps* et que *P* est postérieur à *A*.

---

[57] Pollard en donne la description suivante : « Dark blue marocco, doublure in light brown morocco, by Koehler ».

[58] Art. cit., p. 27, note 11 : « Édition difficile à situer par rapport à Vingle et Vérard, probablement incunable : d'après D. Coq, spécialiste des incunables, les éditions datées du Petit Laurens, en petit nombre, vont de 1491 à 1500. »

A/ Fautes

La confrontation des trois premiers témoins laisse apparaître un certain nombre de **fautes communes à *AJP*** : emplois des mêmes mots corrompus (*crier* 18/23 pour *cria*, *Courtaine* 18/29, 30 pour *Joyeuse*, *Coyvre/Coivre* 29/3, 31/15, 55/16, 62/15, 18, 64/10, 66/4, 71/6 pour *Toyvre/Toivre*, *anuncement* 135/276 pour *avancement*, *Romme* 167/13 pour *Ivoire*, *desrengés* 182/10 pour *desrengerent*, *dirent* 281/10 pour *dist, Moÿsant* 338/26 pour *Murgalant*, *unis/unys* 353/2 pour *unies, saint* 369/2 pour *sains*, *Brunamon* 437/7 pour *Murgalant,* dét. *leur* 458/21 pour *son*) ou adventices (*qui* 22/7, 271/8, *que* 387/11), des mêmes lacunes (*aprés* 21/10, *ne* 41/5, *vous viendroit secourir* 130/7, *l'escuyer qui* 130/9, *peu* 145/4, *luy fut enchargé* 170/14, prép. *a* 217/13, pron. *les* 288/5, *a la* 300/1, *les Templiers* 302/4, *Ogier* 350/12), d'une même erreur de syntaxe (*que* 39/21 pour *pour*, *pour venir* 375/9 pour *eussent a v.*) et d'une même lettre à l'envers (*Analon* 1/58). Ces similitudes permettent ainsi de faire remonter ***AJP*** à une **même source** (la prose manuscrite ou bien une copie intermédiaire, perdue elle aussi).

Mais la présence de leçons individuelles là où l'on trouve des leçons erronées dans les deux autres témoins permet de dégager, à l'intérieur de cet ensemble, des influences et de déterminer les rapports de transmission.

Ainsi, ***AP* partagent des fautes absentes de *J*** : des mots corrompus (*les* 14/43 pour *des*, *s'il* 15/14 pour *si, A* pour *De* 93/1, pron. *la* 130/11 pour *le, et* 227/12 pour *a, lui* 270/15 pour *leur, tenoie* 330/22 pour *teniés, les* 371/3 pour adv. *la, Mantu(e)il* 371/21 pour *Nantueil*, *perdoient* 458/2 pour *perdroient, courit* 489/7 pour *couroit, resuscite* 499/5 pour *resusciter*, *chevalier* 501/11 pour *chevalerie, qu'il* 514/12 pour *qu'i(l) le*, *au* 526/20 pour *eu*), des lacunes (*print* 3/53, *vassaulx* 5/29, *de* 15/43, 385/7, prép. *a* 23/19, *qu'* 87/30, pron. *le/l'* 95/19, 113/12, dét. *le* 297/4, *me* 386/7, *et lui* 469/25, *vous* 485/9), un mot superfétatoire (*a* LI/R). De là, deux hypothèses : ou bien l'erreur est imputable à *A* qu'aurait ensuite reproduite *P*, ou bien elle provient du texte-source (prose manuscrite ou copie intermédiaire) qu'aurait corrigée *J* mais qu'aurait reproduite *A*, puis *P* (par l'intermédiaire de *A* ou de leur source commune). En tout cas, la filiation entre *A* et *P* est corroborée par des interventions fautives de *P* sur des leçons erronées de

A : *la onte A* 91/7 / *la honte P* au lieu de *le conte J*, *regner donner A* 94/10 / *regner P* au lieu de *reguerdonner J*, *perouverent A* 105/3 / *perouvrerent P* au lieu *eprouverent J*, *Mahounet A* / *Mahonnet P* au lieu de *Mahommet J* 428/5. De même, si dans *J*, on lit en 454/15-16 : *il n'estoit possible a homme de souhaiter chose qu'il ne trouvast leans*, dans *A*, *chose* est remplacé par *si esbaÿ*, à la suite sans doute d'une reprise fautive du même segment utilisé plus loin ; *P*, constatant l'erreur, s'est contenté alors de déplacer ce segment. Toutes ces leçons corrompues tendent à prouver que ***P* s'est appuyé sur *A***, ou du moins sur une copie intermédiaire entre *A* et lui.

J contient quelquefois aussi des erreurs là où *AP* offrent une leçon correcte : *gouvernemens J* 12/15 au lieu de *gouverneurs AP*, *affondrerent Jf* 281/12 / *(s')effondrirent AP*, et la répétition d'un segment (*Et tellement hurta qu'il coupa en deux pieces* 270/5). Cela confirme encore la filiation de *AP*.

AJ* partagent** par ailleurs **des fautes absentes de (corrigées par ?) *P : des leçons corrompues (*intelligente* 19/39 pour *intelligence*, *establir* 62/2 pour *establer, partement* 104/17 pour *portement*, *raporter* pour *raporté* 130/9, *eusses* 217/14 pour *eusse*, *lequel* 335/5 pour *auquel, briefve* 343/16 pour *bonne*, *et* 345/14 pour *de*, *souldoiers* 371/17 pour *souldoiés, leur* 410/5 pour *lui, le* 472/7 pour *se, doubter* 503/2 pour *radoubter, suys* 520/10 pour *fuz*), des erreurs d'accord ou de conjugaison (p2 *sçay* 235/3 pour *sçays*, *grant* 256/1 pour *grans, bon* 344/12 pour *bons*), une erreur de temps (*retourne* 381/8 pour *retourneroit*), des contresens (*quant le roy fut au palays si salua* 287/12 au lieu de *quant ilz furent au palays Ogier salua*, pron. *le* 338/27 pour *le souldan Noradin*, *le roy Moÿsant* 338/30 pour *l. souldan Noradin, pere* 338/38, 374/20 pour *oncle, Guion* 520/7 pour *Geffroy*), des lacunes (*chapitre* 1/2, dét. *la* 4/16, 378/18, pron. *l'* 16/24, v. *a* 19/35, *coup* 90/29, *est* 134/15, pron. *le* 147/10, adj. *manifeste* 191/7, *qui* 263/12, *dist* 265/1, *a toy* 269/5, *terre car* 407/19-20, pron. *la* LVII/R, *de ce* 521/13), une erreur de lettre (*charioez* 92/4 pour *chariotz*) ou encore un oubli de lettre ou de signe de ponctuation (*Hubert* 472/22). Nous pouvons en déduire que *A* a recopié les fautes de *J*, ou celles de leur source, et que *P* a corrigé *A*, ou la source de *AJ*, ou encore la copie intermédiaire entre *A* et lui. Remarquons que l'intervention de *P* pour corriger *AJ*, ou leur source, en 495/16 (*adorer AJ* / *que adorez P* au lieu de *si n'adorez WXYZ*) ne fait qu'ajouter une nouvelle faute.

La lacune dans *P* de *fors et bons combatans, et ilz avoient vaillamment besoigné selon leur puissance contre lesditz Sarrazins* 15/4-6 résulte *a priori* d'un bourdon, c'est-à-dire d'une reprise de ce qui suit *Sarrazins* présent au début de la ligne suivante dans *AJ*. Cette faute nous semble être une nouvelle preuve de la postériorité de *P* par rapport à *AJ*.

A est **parfois aussi seul à présenter des erreurs** là où *JP* offrent des leçons correctes. Mises à part les cas de lettres à l'envers ou d'erreurs de lettres dues à un ajout fautif ou à un oubli de l'imprimeur, nous relevons : des formes corrompues (*voier* 2/36 pour *veoir*, *deliberee* 2/55 pour *deliberé*, dét. *la* 3/2 pour *le*, *Car* 5/39 pour *Ces,* pron. *la* 37/14 pour *le*, *peres* 20/3, 42/4 pour *pers, commenda* 43/2 pour *commença*, *les* 91/17 *pour ses, trouver* 103/7 pour *donner*, *villainement* 103/18 pour *vaillamment*, *advantures* 108/30 pour *advanturer*, *de* 110/13 pour *du, ceing* 118/10 pour *ceingt* (*saint JP*) *vueil* 131/14 pour *vueille/veuille*, *don* 143/18 pour *bon* 143/17, *fussiés* 238/3 pour *fusses*, *deussiés* 238/3 pour *deusses*, *voit* 355/12 pour *veoit, atendit* 356/23 pour *atendoit, decliner* 358/6 pour *delivrer,* pron. *le* 360/4 pour *se, pensent* 363/8 pour *peussent, retrouver* 365/17 pour *retourner, affailly* 366/6 pour *affaibly, porter* 378/9 pour n. *portes*, *em parlementer* 390/3 pour *emparlementez, donna* 407/14 pour *donne, couvrit* 410/8 pour *courut, devisent* 412/14 pour *deviserent*), des lacunes (pron. *le* 8/46, 117/5, 202/14, 280/23, 427/9, *te* 27/54, *si* 39/13, *de* 42/15, *en* 97/9, conj. *se* 133/15, *a ce* 144/13, dét. *l'* 252/13, *coup* 276/5, *et* 439/14), la présence d'une syllabe (*de* 19/7) ou d'un mot (pron. *le* 106/2, *luy* 428/6, *de* 459/6, *me* 485/1) superfétatoire.

Trois cas d'erreurs de *A* sont par ailleurs à signaler parce qu'ils contribuent à l'établissement d'une chronologie entre les trois témoins : tout d'abord, la leçon corrompue *batre* 46/11 qui résulte d'une erreur de copie du modèle *J* (*batra*), erreur qu'aurait ensuite corrigée *P* en utilisant la forme *bate* ; puis, la lacune d'une ligne (résultant d'un saut du même au même) présente dans *Jf* (276/5), que *P* a suppléée par une glose ; enfin, la lacune d'une ligne (492/11-12) présente dans *J*, lacune comblée dans *P* par l'ajout des mots qui se devinaient.

B/ Variantes

Parfois, les **leçons** sont **différentes dans chaque témoin** : *Ø A / si J / et il P* 87/19, *il le commença a railler A / et au lever Baudouin qui bien sçavoit le jeu voyant que Charlot avoit mal ordonné son jeu il le commença a r. J / et ledit Baudouin l. c. a r. P* 90/23, *Ø A / le roy J / l'empereur P* 115/10, *Ø A / tous J / plusieurs P* 115/13, *come A / se J / comment P* 118/3, *vint a Ogier a monstrer A / v. monstrer a O. J / v. a O. pour lui m. P* 134/3, *je prie a Nostre Seigneur Jesucrist qu'il lui plaise qu'il vous vueille conduire A / j. p. a N. S. J. qu'i. v. v. c. J / j. p. N. S. J. qu'i. l. p. vous c. P* 157/37-38, *donne s'en garde A / d. s'e. de g. J / s'e. donne g. P* 160/10, *Mais de soir il A / M. d. s. qu'i. J / M. yer au soir i. P* 191/10, *et dire A / e . dit J / e. luy d. P* 207/5, *de vous consentir A / d. ne v. c. J / d. lui c. P* 222/13, *dehors A / hors J / prest P* 227/3, *vous aporte mauvaise nouvelle A / v. a. une m. n. J / v. a. mauvaises nouvelles P* 273/15, *se c'est vostre plaisir, me donés la bataille A / s. c'e. v. p. m. donner l. b. J / s. c'e. v. p. vous m. donnerez l. b. P* 330/2, *pas A / Ø J / point P* 344/8, *et vous serés juge vous mesmes A / e. v. s. j. de v. m. J / e. v. mesmes s. j. P* 525/6-7. C'est notamment le cas en début de paragraphe : *Ce A / Ø J / Et P* 8/1, *Et A / Adonc J / Puis P* 84/1, *Et A / Ø J / Or P* 253/1, *Et A / Ø Jf / Or P* 309/1, *Lors A / Ø J / Fut P* 355/1, *Adonc A / Si J / Lors P* 411/1, *Quant A / Si tost que J / Lors q. P* 439/1, *Quant A / Lors q. J / Puis q. P* 468/1, *et A / Ø J / mais P* 500/1, *Lors A / Ø J / Et l. P* 525/1, *Et toutes ces choses A / T. c. c. J / Puis aprés c. c. P* 526/1. Ces variantes distinctes proviennent soit d'interventions individuelles successives de *AJP*, soit de sources différentes.

Plus souvent, le relevé des variantes fait apparaître des couples. Ainsi, nous trouvons un très grand nombre de **leçons communes à *AP*** :

- absence de *AP* de mots présents dans *J* :
  . adverbes : *moult* 1/59, 213/7, 224/15, 224/56, 257/4, 389/21, 451/23, *incontinant/ incontinent* 2/34, 112/15, 232/1, *ja* 5/23, *trop* 5/46, *la* 7/6, 143/13, 468/4, *vaillemment/vaillamment* 8/76, 143/3, *primierement* 9/10, *encore(s)* 22/16, 235/3, *tant* (en corrélation avec *que*) 22/18, *si* 95/19, 23/15, 97/11, 340/38, 471/6, *si* en corrélation avec *que* 60/1, 154/31, *si* intensif 35/4, 163/29, 298/14, 340/29, *diligemment* 40/4, *ne/n'* 40/11, 142/2, 146/22,

plainement 79/2, *bien* 94/10, 116/8, 154/32, 155/16, 261/12, 450/4, *maintenant* 94/11, *pas* 94/14, 224/2, *non* 94/15, 202/10, 267/8, *tout/-es* 97/17, 112/19, 224/22, 243/9, 395/23, 520/1, *Lors/lors* 144/13, 526/13, *ja* 153/7, 443/8, *nullement* 154/31, *tendrement* 155/19, *doncques* 163/15, 228/7, 498/3, *seulement* 200/4, *certainement* 211/1, *dedens* 240/3, *tellement* (en corrélation avec *que*) 341/16, *Voluntiers* 388/26, *puis* 395/4, *tant* 502/17, *jamais* 516/28, *ung peu* 525/2 ;

. préfixe *tres-* : 5/46, 156/13, 341/23 ;

. coordonnants : *Et/et* 1/54, 2/8, 6/9, 8/60, 10/3, 20/10, 39/17, 40/5, 98/11, 111/23, 158/5, 192/15, 16, 193/1, 320/6, 377/1, 396/6, 487/12, 491/8, 494/1, 512/4, *ne* 154/8, *car* 379/13, 516/28 ;

. conjonction : *que/qu'* *91/7, 119/27, 142/8, 229/5, 259/6 ;

. prépositions : *de/d'* 8/76, 22/20, 57/13, 156/13, 190/15, 224/49, 57, 326/4, 415/7, *a* 19/4, 192/24, 449/31, 452/4, 483/18, 526/22, *en* suivi d'une forme en *-ant* 224/22, 483/20, *hors* (en corrélation avec *de*) 389/21 ;

. déterminants : *ung/une* 8/75, 144/11, 219/7, 238/6, 272/17, 276/5, 502/20, *le/l'/la* 65/28, 117/19, 154/35, 195/8, 202/15, 223/8, 224/28, 242/10, 343/8, 356/13, 376/7, 484/17, 496/12, 510/12, *nul(le)* 155/12, 243/11, *deux* 224/22, *de* 232/2, 233/12, *quelque* 273/23, *tout* 395/11, *mon* 437/28 ;

. adjectif possessif : *mien* 115/5 ;

. noms et GN : sujet (*dames* après *lesquelles* 1/44, *l'espee* 428/20) et complément (*si grant coup* 241/10) ;

. apostrophe : *Sire* 90/10, *tresexcellente dame* 522/3 ;

. pronoms : personnels (sujets : *ge/je* 10/23, 23/9, 44/14, 371/13, 388/28, 393/8, *il/i* 2/34, 154/29, 241/5, 449/18, *nous* 282/11, *vous* 8/74, 283/12, *ilz* 95/9, 150/5 ; compléments : *le* 18/9, 161/14, 198/9, 232/6, 287/13, 338/16, 489/16, *me* 188/6, *lui/luy* 116/12, 139/6, 155/22, 211/1, 233/15, 243/5, 487/1, *luimesmes* 155/15, *les* 364/1, *vous* 526/9), démonstratif (sujet : *c'* 273/6 ; compléments : *ce/se* 78/13, 90/5, 97/13, 114/15, 141/6, 142/9, 163/15, 192/12, 14, 221/4, 224/57, 282/4, 389/17, 443/22, 493/7, 8), indéfini (*tous* 460/10), réfléchis (*se/c'* 2/57, 7/6, 151/28, 178/11, 240/5, 281/11, 430/3, 442/9, 488/23, *t'* 493/8)), adverbiaux (*en* 2/57, 19/28, 26/12, 80/10,

81/32, 90/15, 91/9, 109/3, 145/11, 157/35, 39, 158/7, 161/13, 178/11, 190/5, 243/7, 251/15, 281/10, 344/5, 377/17 (ou prép.), 493/8, 526/14 ; *y/i* 3/44, 106/4, 143/5, 240/2, 263/5, 345/9, 386/1, 5, 460/11, 490/8, 519/17) ;

. verbes : *renchoir a* 23/16, *devenir* 30/51*, faire* 137/12, *venir* 188/7, *dist* 261/12, *fut* 277/12 ;

. compléments non essentiels : *a toutes gens* 1/54, *a Romme* 13/2, *ung peu* 95/2, *a terre* 95/8, *d'eulx* 155/4, *de ma vie* 157/27, *au champ* 194/13, *en ce monde* 224/57, *sur Ogier* 241/10, *de son espee* 270/2, *en tourment* 499/5 ;

. expansions nominales : *la faee* 1/56, *come impaciens* 5/18, *grant* 6/7, *le jeune* 8/1, *bons* 10/13, *la belle* 11/7*, le doulx* 11/7, *de la partie de l'admiral* réduit à *de l'admiral* 30/64, *glorieuse* 85/10, 224/33, *duc* 87/20, *par la rene de la bride* réduit à *par la bride* 95/7, *gros* 115/12, *autre* 121/10, *vaillans* 136/14, *nobles* 155/6, (*le) roy* 192/11, 222/15, *forte* 224/44, *mauldis* 242/11, *de Bruyt* 260/15, 261/1, *le bon* 264/2, *né* 274/8, *baptisé* 499/4, *bel* 525/3, *noble* 526/14 ;

. noms propres : *Dannemon* 8/61, *Desier* 99/10, *Artus* 454/7 ;

. mots, locutions ou expressions énumérés et/ou coordonnés : *et de doleur* 1/39, *si grant ne* 2/21, *et vassaulx* 5/13, *et moquerie* 5/45, *signez* 5/49, *tenir ne* 6/5, *barons chevaliers* 10/13, *presimes* 22/13, *et doubté* 22/29, *prejudice* 23/5, *et amolir* 23/8-9*, bruyt et* 85/10*, et se doulousoit* 88/2, *et service* 112/12, *et puissance* 112/30, *et honnourable* 143/10, *et getté* 155/23, *et ingenieux* 157/49, *si getta* 196/9, *ne remede* 260/13, *draps* 282/15, *sur noz dieux et* 388/28, *ne decellerez* 388/28, *païs* 342/18, *et loyal* 442/1, *busines* 459/18, *tourbe et* 497/19, *rendre l'esperit et* 499/5 ;

. propositions : *comme il a fait* 20/12*, Mais de trahysons jamais on ne s'en sceut defendre ne donner garde* 40/3, *et qu'il n'y falloit pas aller qui n'avroit assez gent et argent. Si fut mandé en Normandie* 101/5, *ainsi qu'il estoit conclud* 146/9, *et fist de rien* 232/9, *Je te congnois* 234/3, *dist il* 276/3, *et lui dist* 278/4, *Or bien se dit Marcisus* 388/29, *car pour vous sauver la vie il n'est serment que vous ne fissiez devant que mourir* 496/14*, ainsi est que* 522/1 ;

. mots ou expressions répétés, voire redondants : *le plus* 114/11, *dedens* 240/3, *Berard* 260/6, *et dit* 459/12, ;

. attribut : *tel* 98/10, *prisonniers* 493/17 ;

- <u>présence (ajout ? reprise d'une copie intermédiaire ?) dans *AP* de mots absents de *J*</u> :

. adverbes ou locutions adverbiales : *incontinent* 4/31, *si* 8/3, *si* d'intensité 126/3, 313/2, 460/2, *et aussi* 10/7, *ensemble* 20/3, *bien* 39/10, *Lors* 45/1, *pareillement* 83/4, *autreffois* 112/11, *pas* 231/9, 239/11, 380/9, *ne/n'* 195/2, 279/25, *plus* 201/4, *bien environ* 266/11, *honnourablement* 494/5 ;

. préfixe *tres-* : 2/19 ;

. prépositions : *de* 3/43, 47, 4/23, 87/26, 90/19, 202/12, 270/11, 373/2, XLIX/R, 481/15, 507/21, *a* 22/18, 70/28, 157/37, *pour* 337/8 ;

. coordonnants : *Et/et* 43/1, 86/1, 105/1, 140/1, 152/6, 173/24, 174/5, 187/9, 221/1, 249/2, 342/9, 344/3, 437/18, 492/6 ;

. conjonctions : *se* 15/18, 30, XVIII/R, 470/6, *que* 23/16 ;

. pronoms : personnels (sujets : *je* 23/16, 30/29, 314/14, 526/2, *il* 39/1, 199/19, 202/11, 267/14, *nous* 22/18, *vous* 272/6, 281/7, 496/24, *on* 286/2 ; compléments : *l'* XIII/R, *me* 192/20, *la* 471/3), démonstratifs (sujet : 210/13 ; complément : 521/11 ; *ce* dans la locution *sans ce que* 119/6, *ce* antécédent de *que* 431/5, 519/15), réfléchis (*se* 3/59, 19/28, 393/3, 435/11), adverbiaux (*en* 81/37, 87/33, 181/12, 282/3, *y* 88/8), relatif (*que* 22/28) ;

. déterminants : *le/la* 16/12, 80/3 190/25, 261/10, 368/2, XLIX/R, 471/4, *vostre* 56/11, *de* 70/2, *d'autres* 106/12, *mon* 218/10, *son* 229/9, *ung* 281/5, *ses* 393/20 ;

. suffixe *-dit* servant à former l'article composé : 15/15 ;

. expansions nominales : *le Dennoys* 8/2, 6, *digne* 72/5, *grant* XXIV/R, *duc de Dannemarche* 257/6, *le roy* 446/20 ;

. verbes : *veu* 183/3, *dist* 232/9 ;

. propositions : *qui pis est* 8/55, *lui disant en ceste maniere* 19/30, *qu'il avoit* 399/12, *Lors lui dist Ogier* 522/1 ;

. compléments non essentiels : *sur les fons* 2/20, *par terre* 8/55, *a haulte voix* 107/3, *grant erre* 284/10, *en ceste maniere* 509/9 ;

. mots, locutions ou expressions énumérés et/ou coordonnés : *belle et* 2/19, *et raconter* 8/52, *les serrasmes et* 22/19, *et voulu faire* 260/7, *ne que devenir* 288/5-6, *et garder* 302/12, *et espouenté* 445/6 ;

- <u>emploi de mots différents de *J*</u> : *Et AP / Alors J* 1/54*, qui AP / lequel J* 1/58*,* 499/4, *on AP / personne J* 1/59, *mariast AP / remariast J* 2/17, *noble AP / honneste Jf* 3/25, *jouxtes AP / jouxteurs J* 3/40, *estrange AP / estranger J* 3/58, *luy AP / le J* 3/63, *comment AP / comme J* 4/6, III/R, VI/R, XV/R, XVII/R, XXIX/R, 292/5, 324/7, 337/9, 338/6, *vers AP / devers J* 5/13, 178/11, *messagiers AP / vassaulx J* 5/14, *Hé AP / Et J* 5/40, *envoia AP / renvoya J* 5/49, *Alors AP / Lors J* 7/1, *aussi AP / ainsi J* 8/48, *tousjours AP / tousjoursmais J* 8/70, *querir AP / querre J* 9/1, 287/16, 17, *esté AP / demouré J* 9/10*, en AP / au J* 10/11, *sur AP / sus J* 11/8, 12/4, 14/13, *la belle AP / ladicte J* 11/18, *une AP / celle J* 14/20, *emmené AP / amené J* 15/6, *les AP / lesquelles J* 17/5, *plaine AP / pleniere J* 18/37, *crois/croiz AP / croyez J* 19/8, *aucun AP* 20/10 / *quelque J*, *compaignon AP* 20/22 / *champion J*, *nostre AP* 20/24 / *vostre J*, *emprinse AP / entreprinse J* 20/26, *gaignasmes AP / presimes J* 22/13, *au AP / du J* 23/16, *vigoreusement AP* 23/18 / *rigoureusement J*, *par AP / a J* 23/18, *si AP / et J* 25/20*,* 398/13, 522/11, *ou AP / au* 30/58, *corrompre AP / rompre J* 30/58, *devant AP / avant J* 38/7, *quant AP / aussitost que J* 40/3, *entendit AP / ouyt J* 40/4, *en AP / y J* 46/10, *y AP / en J* 50/11, *en AP / a J* 57/4, 327/24, 340/5, 516/14, *messag(i)er AP / message J* 62/29, 94/14, *ensegner AP / assegner J* 66/35, *a AP / en J* 67/2, 115/3, 125/21, 130/12, 136/3, 143/4, 144/3, 157/55, 171/17, 210/8, 224/12, 251/8, 335/18, 338/12, 375/19, *icellui AP / cellui J* 72/20, *degasté AP/ gasté J* 76/4, *les AP / ses J* 78/7, *baronnerie AP / baronnie J* 78/16, *aux AP / es J* 79/2*,* 187/9, *bon AP / grant J* 79/5, *la AP / sa J* 80/2, 449/12, *il AP / si J* 81/26, 37, *lors/Lors AP / alors/Alors J* 81/34, 220/18, *Hé AP / Ha J* 82/9, *comme AP / comment J* 87/5, 387/15, LIV/R, *atendoit AP / entendoit J* 91/3, *vengera AP / revenchera J* 94/6, *il AP / et J* 94/7, *vostre AP / le J* 94/8, *le chat AP / ung chien J* 94/9, *incontinent AP / voulentiers J* 94/20, *avra AP /*

avray J 96/7*, du AP / d'ung J* 97/20, *fortune AP / deffortune J* 99/2, *apoint AP / empoint J* 103/12, *y AP / luy/lui J* 104/13, 120/12, *Lors AP / Et J* 106/1, 502/1, *notable AP / noble J* 107/18, *vit AP / avisa J* 110/7, *Et AP / Adoncques J* 112/9, *treshumblement AP / treshonnourablement J* 112/9, *Et dea AP / Ha ha J* 112/12, *et AP / car J* 112/25, *tuez AP / occis J* 112/32, *pourquoy AP / parquoy J* 124/4, *avoient AP / menoient J* 140/16, *tousjours AP / a tousjours J* 149/3, *Hé AP / Hee J* 151/7, *A ! AJ / E ! P* 152/7, *ferir AP / choisir J* 154/31, *vit AP / advisa J* 154/37, *alla au chasteau AP / entra dedens le c. J* 154/37, *veu que AP / congneu q. J* 155/7-8*, vit AJ / congneut* 155/11, *doulourer AP / doulouser J* 155/12, *si AP / ce* 155/13, *et AP / si J* 155/19, 196/9, 241/9, 355/41, *a AP / par J* 155/20, *dedens AP / en J* 157/59, *acompaigner AJ / compaigner P* 162/18*, reversé AP / renversé J* 164/15, *oratoires AP / orateurs J* 173/23, *tardé AP / retardé J* 173/28, *il est bon AP / i. e. bonne heure J* 173/29*, Si AP / se J* 173/31, *partirent AP / departirent J* 174/1, 270/12, *empeschement AP / empesche J* 174/25, *iray AP / retourneray J* 178/9, *chevallier AP / messager J* 178/15, *eulx AP / lesdiz chevaliers J* 179/9, *foy AP / loy J* 187/7, *trop AP / tres- J* 187/8, *faire AP / sire J* 192/7, *il AJ / Dieu P* 194/18, *bien AP / bon commencement J* 195/3, *comme / que J* 195/3, *demandant AP / devant J* 209/16, *en AP/ de J* 210/5, *pardonnerez AP / donnerez J* 214/16, *le AP / leur J* 220/21, *retournez AP / tournez J* 223/17, *et AP / ne J* 224/34, *de AP / du J* 224/43, *es AP / aux J* 224/46, *Lors AP / Alors J* 224/56, *et AP / si J* 226/17, *ces AP / lesquelles J* 239/11, *remercie AP / mercye J* 244/15, *tout AP / tant P* 250/10, *parquoy AP / pourquoy J* 254/14, *furent AP / durent J* 256/3, *sur AP / en J* 256/7, *a AP / en J* 261/8, 499/7, *quant AP / adonc que J* 263/3, *tresnoble AP / tresnotable Jf* 265/10, *pas AP / point Jf* 267/3*, retourna AP / tourna Jf* 269/8, *ja AJ / pas P* 269/12, *aco(u)bté AP / acousté Jf* 275/13, *se mocquoit AP / se truffoit Jf* 279/11, *estoit AP / ostoit Jf* 280/12, *l'un AP / nul Jf* 280/22 *(interversion de lettres ?)*, *autant que AP / a. comme Jf* 282/3, *par devant AP / la premiere foys Jf* 282/3-4, *adonc AP / donc Jf* 282/7, *au(x) AP / es Jf* 286/5, *ça AP / ce Jf* 291/14, *plaisir AP / vouloir Jf* 305/13, *il AP / ce J* 311/12*,* dét. *leur AP / le J* 312/2, *du luminaire AP / de lumiere J* 316/11-12,

qui AP / lesquelz J 319/4, 497/21, *en AP / pour J* 329/25, *contre AP / avecques J* 329/27, *tout AP / il J* 330/17, *en AP / entre J* 334/14, *finé AP / finy J* 336/16, *duit AP / destre J* 340/29, *arrestoit AP / cessoit J* 342/8, *de AP / a J* 343/8, *a AP / de* 343/8, *monstrant AP / remonstrant J* 344/7, *cecy AP / ce J* 344/7, *compaigne AP/ compaignie J* XLI/R, *seulz AP / seulés J* 349/19, *retournerent AP / tournerent J* 356/14, *Adonc AP / Si J* 370/1, *esquippez AP / esclippez J* 372/6, *Et AP / Si J* 376/1, *de l'antour AP / de alentour J* 376/4, *partie AP / departie J* 377/4, *et AP / ne J* 377/5, *A celle heure AP / Lors J* 378/1, *Si AP / Se J* 379/11, *que AP / quant J* 385/34, *a AP / sur J* 390/7, *arriere AP / a quartier J* 388/22, *Marcisus AJ / il* 388/26, *a AP / vers P* 388/35, *livreront AP / delivreront J* 401/18, *s'atendoit AP / s'entendoit J* 423/7*, se* (= *ce*) *AP / Le J* 434/1, *consommé AP / consummé J* 437/26*, eschapperez AP / reschapperez J* 443/19, *grandement AP / moult J* 445/5, *sesdis AP / lesdis J* 449/1, *la AP / sa J* 449/22, 461/9, *A AP / Helas J* 450/1, *Las AP / Helas J* 450/4, *Lors AP/ Mais J* 458/1, *consens AP / condescens J* 459/12, *Or AP / Si J* 469/1, 470/1, *desroy AP / effroy J* 472/1, *Alors AP / Et lors J* 473/1, *aucunement AP / seulement J* 483/5, *retenu AP / tenu P* 487/12, *ainsi AP / en ce point J* 488/18, *ses AP / les J* 488/24, 489/7, *parler AP / parlementer J* 489/14, *et AP / mais J* 493/9, *esbahis AP / esmerveillez J* 493/25, *livrer AP / delivrer J* 494/20, *par ung escuyer AP / p. u. des escuiers J* 496/21, *es AP / des J* 499/7, *a AP / en J* 499/7, *mauvaise AP / folle J* 499/13, Lors *AP / Adonc J* 506/1, *que AP / comme J* 507/21, *les AP / ses J* 508/10, *dist AP / deffendit J* 512/17, *bonne AP / grant J* 513/13, *Lors AP / Tout J* 514/1, *que AP / dont J* 514/7, *Quant a AP / Et a* 520/1, *Ainsi AP / Si J* 521/1, *Or AP / Car J* 523/17, *familiarité AP / familier J* 526/2 ;

- <u>emploi d'une autre construction</u> : *six belles dames richement abillees AP / s. d. moult b. et bien r. habillees J* 1/43-44, *pas grant conte AP / p. trop de c. J* 5/13, *quatre messagiers du roy AP / q. des vassaulx d. r. J* 5/14, *Et quant le roy eut entendu ces piteuses nouvelles AP / l. r ouyt ces dolentes et p. n. eust au long entendues J* 8/63, *si dist Naymes de rechief AP / s. renouvella N. ses propos et dist d. r. J* 8/72 (redondant), *Considerez toutes ces choses, et vous*

prie que changez vostre rigoureux propos AP / Considerees t. lesquelles chose je vous prier (*sic*) *changier vous r. p. J* 8/77-79, *Puis s'en allerent les deux compaignons AP / P. print congié de luy et s'e. a. ses d. c. J* 9/9, *mes seigneurs et amys AP / s. barons chevaliers et bons a. J* 10/13, *si … que AP / tant …. q. J* 22/17-18, *ledit Charlemaigne prisonnier dedens Romme AP / l. C. d. R. pour p. J* 22/21, *sçavoit que faire AP / s. qu'il devoit f. J* 43/4-5, *demanda ung messagier pour envoyer une lettre au roy Desier AP / fist incontinent au secretaire rescrire une lettre pour envoyer a. r. D. et les lettres escriptes demanda ung messagier pour les porter hastivement J* 94/13, *ce AP / c. que J* 95/3, *luy dist AP / le demande au roy Desier J* 112/9 , *de le consentir AP / d. s'i c. J* 129/10, *et le espoussoit AP / si le commença a l'espousser soigneusement J* 155/22, *vint la nuyt AJ / v. sur l. n. P* 190/25, *l' AP / ceste dame J* 191/8, *et / qui J* 196/8, *appella … + GN AP / appella a + GN J* 212/1, *s'en va perir AP / s'e. v. perie J* 217/9, *autre souffisance ou recompence AP / a. souffisante recompense J* 223/6, *et leur bailla AP / e. l. bailler J* 250/13, *Et aprés que la feste fut passee AP / L. f. p. J* 257/5-6, *ne me parlez plus de Berart AP / qu'il vous plaise me tenir en bonne pacience touchant de moy marier a B. Jf* 265/15, *lesquelz se tourmenterent durement AP / l. ilz t. d. Jf* 282/14, *d'autre AP / d'a. part J* 300/4, *Or je vous diray AP / Seigneurs Jf* 308/1, *ilz virent ce qu'il presentoit estre raisonnable AP / i. v. que c. qu'i. p. estoit r. J* 329/18-19, *j'ay em pensee de AP / j'a. empensé d. J* 335/27, *avoit em pensee AP / a. empensé J* 349/12-13, *essaier et congnoistre AP / e. a c. J* 389/15-16, *lui a promis AP / l. ay m. J* (DI / DD) 398/25, *disant AP / disoit* 458/5, *aprés qu'il eut faicte la reverence AP / a. la reverence f. J* 494/5, *il avoit esté detaché AP / i. c'estoit d. J* 508/3, *voyant AP / veoyent J* 516/9, *vos monstrastes estre bon crestien AP / v. m. c. J* 525/15 ;

- <u>emploi d'un autre temps</u> : ind. présent *AP* / passé composé *J* (1/51), futur *AP* / impératif *J* (4/26), passé simple *AP* / imparfait *J* (13/11, 32/4, 228/9), passé simple *AP* / passé composé *J* (188/1), passé composé *AP* / passé simple *J* (112/11), passé simple *AP* / passé antérieur *J* (2/39), imparfait *AP* / passé simple *J* (139/3, 144/4, 281/12, 497/23), passé simple *AP* / ind. présent *J*

(38/9, 44/7, 66/40, 91/2, 186/3, 196/5, 201/1, 263/2, 300/9, 397/16), ind. présent *AP* / passé simple *J* (83/6, 94/12, 111/11, 128/10, 132/10, 138/22, 271/25, 407/23, 471/13), imparfait *AP* / ind. présent *J* (80/2), ind. présent *AP* / imparfait *J* (159/11, 267/17 : DD/DI, 341/24, 399/8, 468/15), plus-que-parfait *AP* / conditionnel passé *J* (103/3), conditionnel présent *AP* / futur *J* (25/13, 280/21), futur *AP* / conditionnel *J* (50/10, 192/12), futur *AP* / passé simple *J* (506/29), ind. présent *AP* / futur *J* (178/17), ind. présent *AP* / conditionnel *J* (94/7, 223/6, 388/26), ind. présent *AP* / subj. présent *J* (200/12, 327/20), inf. présent *AP* / inf. passé *J* (393/7) ;

- autres accords : *nouvelle AP / nouvelles J* 7/10, *service AP / services J* 81/11, *cause raisonnable AP / causes raisonnables Jf* 272/6, *certification AP / certificacions Jf* 310/4, *tout chief AP / tous chiefz J* 375/8, *il l'avoit AP / ilz l'avoient P* 377/5 ;
- autre genre : *cest office AP / ceste o. J* 320/2, *une ymage AP / ung i. J* 368/12, *ung terrible jayne AP / une t. j. J* 377/23, *grant avantage AP / grande a.* 401/22, *grans navires … attachees AP / g. n. … atachez J* 444/8-9 ;
- changement de l'ordre des mots : 31/45, 39/7-8, 155/8, 187/10-11, 212/8, 232/14, 240/13, 251/9, 255/4, 307/9, 310/1, 328/17, 462/6, 493/27 ;
- graphies communes : *AP* n'adoptent pas les quelques graphies régionales par lesquelles se distingue *J* : *aidé AP / aiday J* 16/3, 174/18, *le AP / lay J* 45/18, 95/10, 97/15, 483/13, *le A / les P / lay J* 91/8. *A contrario*, *AP* partagent la graphie (dialectale ?) *recepvor AP / recepvoir J* 8/14, et le nom propre *Noradin AP / Moradin J* XL/R, 340/5, 342/23.

Toutes ces variantes communes à *AP* laissent à penser que *A* est intervenu sur *J* ou sur leur source commune (la prose manuscrite ou une copie intermédiaire) et que *P* a eu pour modèle *A*, ou leur source commune. En tout cas, cela confirme une nouvelle fois la **filiation entre *A* et *P***.

Des variantes rendent compte en particulier du rapport de filiation entre *A* et *P* : dans *Jf*, on trouve *une mauvaise nouvelle* 273/15, or, le déterminant est absent de *A*, *P* est alors intervenu en mettant le GN au pluriel ; dans *Jf*, on lit *furent entrez* 274/9, or, le participe passé est absent de *A*, *P* est donc intervenu en ajoutant le pronom adverbial *y*.

Nous trouvons un plus grand nombre encore de **leçons communes à *AJ***, et par conséquent de leçons individuelles dans *P* :

- absence de *P* de la rubrique du chapitre LIV présente dans *AJ* ;
- absence de *P* de mots présents dans *AJ* :

. adverbes et locutions adverbiales : *tant* 7/12, 344/18, 381/16, 516/26, *fort* 8/79, *si* 16/38, 96/8, 155/12, 232/9, 282/16, 327/6, 387/3, 397/18, 456/7, *si* d'intensité 19/42, 97/21, 131/12, 480/5, *trop* 19/50, *la* 33/14, 78/17, 142/5, 174/6, 243/26, 475/8, 490/14, *bien* 71/16, 89/6, 110/13, 174/4, 179/16, 201/7, 283/10, 289/7, 451/15, 477/12, *moult* 54/6, *en brief* 55/1-2, *point* 55/14, 248/12, 472/34, *aussi semblablement* 96/13-14, *assez* 102/13, *tousjours* 110/23, 196/7, 337/14, 419/12, *franchement* 132/4, 477/5, *tout* 116/10, 175/13, 230/17, 405/5, 406/12, 416/22, 495/12, *pas* 119/42, 283/7, 383/12, 439/7, *Adoncques* 130/1, *droit* 130/15, *ne/n'* 133/23, 183/6, 435/15, *plus* 153/18, 155/8, 308/6, 465/11, 512/18, *environ* 178/4, *present* 180/7, *mieulx* 182/11, *ja* 184/13, 332/12, 370/14, *jamais* 193/5, 279/10, 489/21, *tendrement* 224/55, *tost* 229/13, *grandement* 248/10, 475/14, *dont* 248/14, *Or* 251/1, *subitement* 260/13, *nullement* 278/7, *incontinent* 302/9, 329/3, *voulentiers* 305/9, *oultre* 305/9, *ung peu* 306/1, *aussi bien* 307/1, *encores* 339/14, *pardeça* 355/30, *leans* 410/4, *honnorablement* 419/12, *ainsi* 432/5, 473/5, 512/10, *aussi* 441/7, *ainsi* 461/13, *oncques* 462/14, *les plus* 477/7, *voyrement* 479/18, *ça* 490/9, adv. interr. *comment* 298/4 ;

. préfixe *tres-* : 12/8, 27/23, 52/10, 227/4, 408/19, 475/10, 477/3, 17 ;

. coordonnants : *Et/et* 12/19, 18/16, 22/16, 30 (x2), 85/1, 95/14, 97/18, 102/16, 107/12, 111/24, 112/15, 117/1, 123/1, 125/37, 131/1, 182/12, 201/1, 208/1, 209/10, 214/15, 224/46, 250/5, 277/3, 315/1, 327/1, 338/7, 26, 362/4, 5, 367/14, 410/1, 418/8, 420/10, 423/11, 451/1, 456/8, 460/1, 477/1, LI/R, 483/9, 502/8, 515/1, 524/15, 526/18, *ne* 95/30, 116/12, 172/10, 245/13, 375/21, 436/19 ;

. prépositions : *a* 48/13, 59/2 (entraîne une autre construction), 171/7, 403/19, 415/6, 469/2, 3, 493/18, 511/10, *de/d'* 3/29, XII/R, 142/7, 383/11, 387/14, 392/3, 442/15, 453/2, 458/9, *du* (*de* + *le*) 21/13, 72/19, *de* en corrélation avec *par* 108/34, *de* en corrélation avec *hors* XVIII/R, *en* en corrélation

avec *par avant* 72/5, *en* 429/3, *en* devant une forme en *-ant* 186/1, *dessus* 108/38, *pour* 197/13, 355/42, 485/7, *pour l'amour de* réduit à *pour* 201/10 ;

. conjonctions : *comment* IV/R, 177/6, 298/4, *quant* XIX/R, *que* 134/17, 223/12, 313/5, 349/12, 400/2, 433/24, 473/8, *pour l'amour de ce que* réduit à *pource que* 116/5-6, 129/16-17, *car* 297/8, *tant* en corrélation avec *que* 381/16 ;

. déterminants : *la/le/l'/les* 22/24, 23/8 (x2), 30/3, 67, 32/8, 96/7, 131/5, 157/6, 174/8, 181/2 (2x), 7, 280/17, 340/17, 365/14, 398/2, 411/5, 483/21, 509/21, *ung/une* 30/64, 167/16, 200/16, 278/9, 342/21, *cent* 30/50, 466/2, *de* 36/9, *son* 108/38, 239/28, *ce* 220/10, 339/22, *nostre* 305/2, *vostre* 332/15, *deux* 333/12, *nul* 339/10, *tout/tous/toutes* 48/11, 85/9, 168/10, 170/11, 297/11, 382/1, 383/9, 463/14, 503/5, 517/13, *ledit* XLV/R, *ma* 392/2, 483/25, *sa* 451/22 ;

. suffixe *-dit* servant à former l'article composé : 25/21, 257/2, 355/35, 434/2 ;

. noms : *chevalier* 107/19, 138/5, 367/11 ; *tout l'avoir d'* 357/2 ;

. pronoms : personnels (sujets : *je* 90/13, 193/14, 200/11, 208/15, 232/11, 383/10, 389/32, *tu* 443/26, *il* 49/24, 100/7, 125/6, 149/1, 248/1, 296/2, 313/10, 324/1, 477/5, *vous* 154/20, 302/14, 347/9, 399/14, 463/11, 474/20, *moy* 146/23, *ilz* 177/7, 436/4 ; compléments : *me/m'* 5/43, 16/32, 172/6, 230/8, 233/1, 380/2, 443/22, 443/23, *l'/le* 8/64, 62/13, 82/23, 284/12, 347/13, 413/18, 469/30, *lui/luy* 74/13, 99/2, 107/16, 136/7, 142/7, 218/6, 265/2, 297/6, 433/9, 472/18, 477/5, 516/7, *leur* 302/6, 390/6, 443/15), démonstratifs (sujets : *ce* 154/13, 470/18 ; compléments : *se/ce* 28/3, 44/15, 94/2, 112/12 (entraîne une autre construction), 132/7, 248/13, 14, 257/15, 265/2, 304/1, 419/9, 472/30, 33, 473/9, 474/15, 20, 21, 475/17, 18, 477/9, 494/11, 14, 498/2, 517/20, 520/17, 20, 523/7), indéfinis (*tous/tout* 10/3, 110/21, 113/4, 146/10), réfléchis (*se/s'* 28/3, 173/6, 221/17, 259/4, 297/12, 321/11, 369/6, 377/22, *vous* 123/10, 133/9, 433/5, *nous* 377/20), adverbiaux (*en* 10/20, 15/10, 25/33, 112/25, 176/9, 199/6, 204/14, 271/16, 273/19, 334/22, 384/24, 387/12, 423/17, 445/1, 479/9, 517/21, *y* 27/26, 280/22, 480/23, 509/23) ;

. verbes : *faire* 2/46, 474/7, 495/23, p.p. *prins* 71/16, *avoir* 111/9, *est* 139/4, *mené,* 164/17, *fut* 174/6, *aler* 207/4, *il devoit* 242/6, *mis* 349/22, *habiller* 419/3, *entré* 477/11 ;

. compléments non essentiels : *dedens Suze* V/R*, a sa proye* 16/4, *a tout l'olifflan* 19/8, *du pié* 31/32, *en maniere de passe temps* 48/1, *a vostre plaisance* 48/12-13, *par Ogier* X/R*, aprés disner* 54/9, *de cela* 93/12, 427/14, *en ceste maniere* 116/12, 190/14, *de la main des Françoys* XVIII/R, *avec Charlemaigne* 193/11, *plus gayement* 241/4, *en Angleterre* 248/3, *a celle/ceste/cest' heure* 249/2, 473/15, 475/13-14, 16-17, *devers luy* 272/3-4, *en grant triumphe* 300/3-4, *tout en ung coup* 340/37, *d'Ogier* 470/5, *de grant piece* 472/28, *sur ce pas* 474/18, *pour passer la riviere* 477/3-4, *a force* 477/10, *comme devant* 516/17, *le bout des trois jours* 518/3, *par leurs journees* 518/8, *pour eviter prolixité* 518/13 ;

. apostrophes : *sire chevallier* 89/6, *chevalier* 116/8, *Mon amy Benoit* 125/9, *sire* 243/21, *Beau sire* 383/13, *dame* 392/17, *mon amy* 474/19, *Roy Florion* 511/1 ;

. noms propres : employés dans un GN (*Charlemaigne* 18/36, 73/37, 41, 225/27, *Allory* 19/7, *Corsuble* 50/14, 55/23, *Beron* 108/8, *Courtin* 132/16, *Ogier* 299/13, 380/8, *Noradin* 332/10, XLIX/R, *Clarice* 340/5, *Guyon* 407/7, 437/24, *Dieu* 428/6, *Branquemont* 434/2), sujets (*Ogier* 281/15, 446/5, 16) ;

. expansions nominales (épithètes, appositions, CDN) : *fors et bons combatans* 15/4, *de terre* 84/7, *cheval(l)ier* 32/5, 494/1, *nommee* 33/16, *(le) roy* 46/13, 55/19, 73/14, 21, 132/6, 179/12, XXVII/R, XXX/R, XXXII/R, 191/4, 197/12, 200/2, 229/12, 230/12, 260/2, 312/8, 332/14, 446/20, 366/28, XLV/R, 383/10, 12, 417/13, *la teneur de son vouloir* réduit à *son vouloir* 55/10, *dame* 66/47, *le Dannoys/Dannois* 70/34, 71/17, 132/3, 224/14, 520/11, *son filz* 55/1, *l'admiral* 55/3, *son mary* 73/34, 40, *royalle* 73/44, *grant/grande/grans* 91/6, 257/2, 276/5, *le duc Nayme* 97/6, *gros* 108/36, *jeune* 112/17, *Gentil* 116/3, *mortel* 116/6, *le noble* 116/9, *Charlemaigne* 130/4 (CDN), *bon* 154/17, 225/26, 255/12, 326/7, 330/30, 488/3, *de France* 173/13, 180/5, *vaillans* 203/10, *le plus fort* 204/2, *d'Engleterre* 205/1, *filz de*

Bruhier XXX/R, *ma(u)ldit* 226/10, 248/2, *noble(s)* 232/10, 248/6, *saint* 338/13, *de tel* 255/12, *de Bruit* 263/6, *le chevallier* 277/13, *d'or et d'argent* 282/15, *d'Acre* 302/7, *tout indigné et courroucé* 321/5, *d'icellui Ogier* 329/3, *l'edmiral* 330/32, *mortel* 353/12, *sans espoir de reconfort* 371/7-8 réduit à *s. r. P*, *le duc Guion* 380/8, *mon amy* 380/15, *d'Inde majeur* 383/12, *niepce du roy Murgalant* XLV/R, *petit* 390/2, *le bon* 400/24, *crestiens* 414/12, *catholique* 423/12, 501/12, *le chevalier* 434/3, 13, *du souldan* 434/16, *de son aage* 436/8, *son nepveu* 436/10, *si bien ouvree* 447/5, *sa dame* 466/23, *a deux peres de clefz* réduit à *deux clefz* 474/9, *du monde* 474/10, *de trois roys payens trespuissans* réduit à *de païens* 474/21-22, *povre homme* 477/14, *le cheval* 477/16, *de son auditoire* 515/20, *de Paris* 518/9, *le noble chevalier* 518/11, *le motif de vostre couraige* réduit à *vostre couraige* 520/5, *monseigneur* 522/14, 524/2 ;

. adjectif attribut : *grant* 386/19, *tel* 520/18 ;

. propositions : *et le receut moult honnourablement* IV/R, *et ilz avoient vaillamment besoigné selon leur puissance contre lesditz Sarrazins* 15/4-5, *qu'il estoit fort courroucé* 15/36*, ou Ogier estoit encores* 18/20, *dont le roy le fist chevalier et lui pardonna* VI/R, *dist a Caraheu* 27/35, *print Ogier par la main* 49/12, *combien touteffois qu'il y eut plus de la moitié de payens mors que de crestiens* 70/2-3, *et Dieu si face* 95/28, *que Ogier faisoit adouber* 142/6-7, *et se print fort a besongner et* 155/15, *qu'il lui plaise* 157/38, *devant qu'ilz montassent en mer* 174/5, *il ne pouoit de rien dommager Caraheu, car* 196/10, *si se retourna a Rubion* 196/11-12*, comme que ce fust* 201/6, *« Ce sera bien assez » se dirent les autres* 207/6*, mais qu'ilz le voyent* 209/6-7, *qui fut delivree par Ogier* XXX/R, *se/si dist Ogier* 233/1, 283/7, *de Angleterre pour tirer a Londres* 250/2-3, *dist elle* 268/7, *Nous ne logons ame* 279/22, *vous en avrez* 280/16, *et aussi conquist le tresor que les payens avoient pillé en l'abbaïe et en fist ung banquet et tint court ouverte en la cité d'Acre* XXXVI/R, *leurs gaudirent tresbien* 310/10, *et je le vous encharge sur voz vies* 380/8-9, *et les mist en ordonance* 383/9, *Je vous diray, se dist Marcisus, que nous ferons* 387/9-10, *et lui dit* 392/16, 451/12, *et fut la devant toute la seignourie lavee et baptisee*

treshonnourablement 414/7, *quant se vint le lendemain* 419/13, *Adoncques respondit le roy Caraheu* 421/3, *qu'on lui amenast* 432/9, *je ne vous feray pas ainsi que vous me voulez faire, mais certes* 432/21-22, *se dist le payen, je ne te le reffuseray pas, car* 434/15, *et le peuple demeure tousjours foulé* 473/4, *je n'ay pas paour* 473/7, *et dirent l'ung a l'autre : « Vecy une grande besoigne »* 473/19, *et estoit ladicte armoyre ferree de belles barres de fer, si que il estoit impossible de le sçavoir tirer de leans* 474/10-11, *Et puis qu'estes ainsi retourné en force et en vigueur mieulx que par devant, de tant en devez vous estre plus tenu AJ / E. p. q. ainsi est v. stes (sic) t. P* 474/13-14, *je vous asseure que* 474/16, *que il ne sçavoit que dire* 475/7-8, *qu'il ne le fut jamais tant* 475/11, *pour veoir se le disner estoit prest* 475/19, *et l'abbé luy fist donner a laver* 475/20, *aussi il y avoit bien dequoy* 475/22, *Et aprés desjeuner monta a cheval* 476/14-15, *dit il* 477/6, *qu'on sache trouver en ce monde* 477/8, *si en fut fort esmerveillé* 514/18 ;

. mots, locutions ou expressions énumérés et/ou coordonnés : *et message* 5/39, *mist et* 15/42, *maudit* 15/48, *courage et* 18/2, *et amaty* 18/28, *et secours* 19/37, *le plus craint* 19/41, *loz* 19/44, *et puissant* 27/31, *et beste* 27/56, *dames et* 28/27, *la plus noble* 30/29-30, *faitz* 31/37, *courageux* 55/4, *et tout* 83/5, *et soustiendray* 97/10, *et croy* 97/12, *et honneste* 114/15, *et souffrirent* 119/31, *faulx et* 119/45, *et toutes* 136/12, *bagues et* 139/10, *voulenté et* 143/16, *dist et* 157/40-41, *hommes et* 173/24, *caraques* 174/11, *guidons* 174/14, *se mettre en armes et* 177/8, *demanda et* 179/13, *et mauldit* 180/5, *et l'embrassa* 225/25, *la plus belle et* 249/2, *receu honnourablement et* 250/6, *du monde et* 257/13, *barons* 287/12, *pour vous* 291/9, *et conserver nostre saincte foy crestienne* 302/12-13, *ne conserver* 302/13, *la mort* 363/11, *prieres et* 368/24, *si grande angoisse et* 379/8, *et les plus avantureux* 380/6, *ou vif* 383/11, *et chevalliers* 396/13, *bien savoir et* 403/5, *et gloutons* 409/14-15, *baiser et* 411/3-4, *et admiraulx* XLIX/R, *repeurent et* 419/12, *triumphe et magnificence* 414/11, *et exaltation* 441/25, *gouster et* 449/2, *et mis a mort* 473/8, *dist et* 474/2, *porteur et* 474/7-8, *et raisonnable* 474/8, *et façon* 475/13, *des plus* 475/23, *et ensainte* 481/30, *et toutes ses seignouries* 482/7, *ne la foy* 495/28, *et appareillé* 518/2, *ne de value* 520/3-

4, *gaignay et* 520/8, *et si excellent* 520/15, *vaillans et* 520/16, *fais et* 525/4, *et parentaige* 525/5, *prouffit* 525/7, 10 ;

. phrase : *Lors fut ung cierge alumé que l'une des dames portoit en sa main* 114/5-6 ;

. mots pouvant paraître redondants : *et entendirent* 173/4, *que* 221/5, *receu* 256/10, *si furent* 408/17, *si leur dist* 423/2, *dit il* 477/6, *grande* 518/15 ;

. passages obscurs : *du triumphe* 31/21, *il esventa* 37/2-3, *puis le fist lui mesmes* 112/16, *entre deux yeulx* 468/9.

- <u>présence dans (ajout de ?) *P* de mots absents de *AJ* :</u>

. adverbes ou locutions adverbiales : *Certes* 1/1, 260/1, 299/1, 320/1, 348/1, 403/1, 437/1, *pas* 5/19, 97/24, (*tres*)*bien* 6/14, 28/12, 154/21, 173/25, 212/12, 224/8, 249/4, 277/5, 307/14, 327/9, 366/20, 385/32, 396/9, 443/22, 495/8, *si/Si* 25/7, 87/30, 209/8, 223/17, 243/1, 257/1, 366/14, 378/3, 391/16, 394/1, 418/11, 420/3, 435/9, 454/5, 495/19, *si* d'intensité 66/9, 168/11, 361/15, 455/24, *si* en corrélation avec *que* 92/9, *nullement* 30/58, *clerement* 70/3, *le plus … le plus* 87/23-24, *Puis* 209/1, 336/1, 459/1, *point* 90/31, *de fait* 95/7, *fort* 95/11, 198/13, *franchement* 98/17, *hors* 224/46, *bien* 109/3, 154/21, 32, 195/7, 210/1, 225/29, 362/18, 363/4, 399/28, 440/11, 460/5, 489/16, *moult* 140/10, 268/12, 439/7, *de rechief* XXII/R, *dessus* 155/24, *Or* 177/1, 259/1, 328/1, *tous/tout* 157/9, 191/15, 201/2, 231/16, 325/6, 335/15, 362/10, 365/22, 372/2, 495/19, *(Et) aussi* 179/19, 399/20, 400/26, 481/32, *Lors* 182/1, 332/1, 402/1, 409/1, 440/1, 508/1, *merveilleusement* 198/16, *assez* 222/12, *haultement* 225/4, *ja* 243/2, *humblement* 277/4, *ainsi* 277/6, *aprés* 278/10, *grant* 279/17, *douloureusement* 307/11, *la* 309/10, 396/10, *tellement* en corrélation avec *que* 312/5, *jamais* 317/11, 475/1, *doncques* 320/2, 400/23, *Adonc* 325/1, *dessus* 327/16, *grandement* 331/12, *clerement et evidentement* 363/3, *icy* 365/21, *Puis* 368/1, *encores* 380/12, 415/16, *pareillement* 440/12, *de present* 478/9, *beaucoup* 478/12, *vrayment* 478/14, *environ* 491/3, *incontinent* 496/29 ;

. préfixe *tres-* : 90/5, 110/11, 155/26, 224/16, 53, 309/7, 327/11, 362/24, 381/10, 437/29, 444/2, 451/15, 481/14, 482/1, 491/12, 494/6 ;

. coordonnants : *Et/et* 10/10 (x2), 12/18, 19/59, 28/1, 31/1, 38, 70/8, 21, 72/12, 80/1, 81/18, 90/25, 93/6, 102/8, 107/18, 112/16, 115/1, 125/26, 128/2, 148/6, 160/1, 173/24, 179/1, 194/1, 198/13, 204/2, 224/3, 36, 227/14, 228/8, 254/9, 260/7, 278/8, 298/3, 307/14, 315/1, 342/3, 347/1, 365/4, 371/19, 373/10, 374/1, 389/11, 400/25, 401/13, 405/11, 424/1, 430/15, 446/13, 15, 455/24, 491/1, 464/1, 469/26, 474/1, 521/14, 526/13, *ne* 172/9, *mais* 280/19, 340/1, 456/1, *car* 406/1 ;

. prépositions : *de* 3/1, 9, 14, 14/58, 16/35, 18/24, 25/24, 27/11, 50/16, 61/8, XII/R, 73/17, 42, 76/3, 88/15, 127/7, 253/4, 257/14, 271/7, 277/12, 333/6, 335/13, 339/9, 428/12, 437/11, 350/16, 351/7, 359/20, 362/15, 417/6, 428/12, 434/3, 476/6, 483/30, 520/7, 14, *a* 17/1, 320/14, 330/30, 335/19, 337/17, 369/25, 371/15, 413/7, 454/3, 467/10, 469/3, 508/12, *par* en corrélation avec *devers* 46/13, 479/23, *par* en corrélation avec *devant* 134/5, *hors* en corrélation avec *de* 107/15, 371/10, *en* 437/28, 474/23, *en* devant une forme en *-ant* 26/2, 225/4, 353/18, *fors* en corrélation avec *que* 114/24, *pour* 500/15, *sur* 361/17, *ainsi* en corrélation avec *que* 414/6, *des* 495/18 ;

. conjonctions et locutions conjonctives : *que* 16/31, 293/11, 328/19, 378/8, 470/5, *ce* 28/5, 448/9, *tant ... que* 273/ 18, *que* en corrélation avec *fors* 289/3, *comme* 365/24 ;

. *que* 95/17 (béquille ?) ;

. déterminants : *la/le/l'/les* 16/7, 59/19, 103/15, 107/7 (2x), 135/17, 163/8, 173/24, 264/2, 299/12, 358/13, 376/6, 378/2, 19, 381/2, 391/2, 401/11, 419/17, 453/10, 469/29, *ung/une* 18/2, 103/3, 145/4, 276/5, 331/12, 340/43, 428/11, 431/7, *plusieurs* 18/35, 496/30, *de/d'* 90/24, 135/8, *tout le* 110/21, *ledit* 154/6, 229/10, *tout/tous/toute* 41/13, 87/27, 176/8, 277/5, 331/17, 399/20, 471/19, *des* 288/4, 496/14, *lesditz* 309/10, *ses* 383/4, *dix* 396/10, *son* 408/16, *deux* 418/15, *ledit* 441/7, *aucun* 523/5 ;

. suffixe *-dit* pour former l'article composé : 55/11, 112/2, 130/1, 133/11, 131/1, 134/24, 136/11, 138/5, 154/6, 191/3, 198/15, 208/6, 229/10, 306/14, 309/5, 327/16, 366/25, 418/19, 496/22 ;

. noms et GN : sujets (*le chevalier Beron* 87/29, 31, *le roy* 94/13, 224/12, *ledit Ogier* 110/12, *l'escuier* 124/9, *Rubion* 190/24, *les maulditz Sarrasins et*

paiens 175/16, *le roy Bruier* 203/1) ou COD (*Broifort* 110/15, *sa plaie* 231/16, *l'ost* 304/11, *les mains* 475/20, *son oeil* 482/19) ;

. pronoms : personnels (sujets : *je/j'* 8/83, 36/4, 59/35, 70/22, 214/24, 320/13, 369/23, 408/2, 450/15, 489/22, *il/i* 18/22, 30/50, 33/17, 35/8, 93/7, 115/8, 159/8, 164/13, 192/17, 22, 214/23, 241/6, 243/7, 253/11, 270/4, 278/7, 283/10, 293/11, 305/9, 343/4, 346/7, 348/3, 357/8, 367/3, 385/20, 393/22, 443/25, 445/9, 490/2, 507/15, *elle* 190/24, *vous* 19/2, 28/8, 135/7, 222/5, 352/18, 370/3, 387/25, 389/4, 400/24, 468/15, 481/14, 496/15, 520/13, *ilz* 87/17, 173/18, *nous* 133/17, 521/15, *on* 347/9; compléments : *le/l'/la/les* 87/31, 112/41, 130/12, 225/1, 240/6, 243/13, 267/3, 332/9, 356/29, 391/3, 475/5, *lui* 110/21, 165/10, 433/31, 509/4, *vous* 193/12, 443/17, *leur* 22/15, 496/13, *se* 90/5, 211/10, *me* 244/12, 495/1, 520/13), démonstratifs (sujets : *ce/se* 452/6, 474/15, 496/20 ; complément : *cestui la* 496/15 ; *ce* antécédent de *que* 30/25, 172/8, 280/21), réfléchis (*se/s'* 95/4, 115/7, 281/12, 14, 287/18, 293/16, 356/20, 418/19, 488/20, 23, 518/3, *te* 403/10, *vous* 102/25, 189/11, 193/12, 400/24), adverbiaux (*en* 5/13, 27/13, 28/16, 30/60, 48/6, 83/11, 95/4, 104/23, 111/21, 133/31, 138/25, 173/12, 189/6, 192/1, 243/22, 260/8, 273/16, 336/31, 346/6, , 356/8, 20, 369/14, 370/14, 383/13, 393/11, 14, 417/6, 429/5, 520/13, 522/2, *y* 45/11, XIX/R, 216/2, 280/10, 285/12, 292/1), indéfini (*ung* 263/11) ;

. verbes (avec ou non son sujet) : *avoir* 91/3, *c'est* 134/24, *desclarer* 190/11, *est il* 190/11, *faire* 191/8, *fist faire* 191/16 (ainsi répété), *saichez que* 319/14, *respondit* 371/18, *c'estoit* 455/24, *compter* 458/17, *fut* 463/13, *aller* 500/15 ;

. compléments non essentiels : *le temps passé* 92/12, *de mort* 175/16, *que devant* 214/25, *fuyant* 244/9, *contre leur bon et vaillant roy Ogier le Dannois de Dannemarche* 307/17, *de nous* 309/18, *pour lesditz Templiers* 356/20, *au ciel* 368/24, *a lui* 376/15, *sur ce fait cy* 399/23, *en façon* 403/7, *contre les payens* 492/7, *en ceste maniere* 496/13, *tout au long* 401/10, *au matin* 401/11, *de lui* 473/21, *le lendemain* 474/1, *de present* 478/9 ;

. apostrophes : *Sire/sire* 263/4, *treschier sire* 277/4, *monsieur* 478/14 ;

. interjections : *A* 190/23, *Ha* 327/19, *dea* 426/6 ;

. expansions nominales et pronominales : *maulditz* 15/6, 331/21, *de France* 20/27, 72/18, 491/4, *(le) roy* 28/14, 30/24, 55/25, 70/8, 87/26, 93/2, 127/7, 133/14, 18, 153/16, 154/1, 187/6, 190/12, 14, 191/6, 192/19, 24, 193/1, 196/1, 200/9, 203/4, 5, 6, 9, 12, 243/7, 244/1, 11, 245/1, 12, 329/4, 344/14, 348/9, 362/22, 366/1, 387/17, 418/19, 429/10, 441/7, 464/10, 481/15, *l'admiral* 28/13, *son amy* 33/3, *la belle* 43/10, 191/16, 247/14, *le Dannois* 110/7, 10, 112/1, 113/1, 115/1 (2x), 133/13, 136/6, 137/15, 152/10, 173/28, 32, 189/3, 208/9, 209/4, 12, 214/30, 224/50, 229/11, 12, 232/4, 245/17, 268/4, 282/5, 309/19, 327/18, 331/6, 23, 344/8, 348/4, 351/15, 400/24, 414/9, 415/5, 421/5, 439/6, 7, 440/12, 456/3, 478/15, 481/15, 495/13, 496/15, *bon(s) et vaillant/-ans* 70/4, 414/10, 415/15, *de France et d'Alemaigne* 87/27, *le cheval(l)ier* 90/6, 365/26, 29, 366/19, 25, 371/4, 392/11, *noble(s)* 90/7, 261/9, 314/4, 415/14, 496/11, *le vaillant* 90/8, 203/13, 327/11, 440/12, 495/13, *piteuses* 109/3, *tresdoulx* 114/17, *mesmes* 132/14, 157/11, *bon(ne)* 133/16, 200/1, 201/1, 202/16, 203/3, 227/3, 302/5, 308/6, 327/18, 329/18, 399/25, 401/12, 415/5, 16, *sa femme* 134/4, *vaillant/-ans* 136/14, 327/15, 19, *le bon champion* XX/R, *l'empereur* 152/9, *son pere* 154/7, 415/9, *de Nostre Seigneur et redempteur* 176/3, *le createur* 176/6, *du duc* 189/7, *Jesuchrist* 189/9, *son oncle* 190/12, *de Nantuei/Nantueil* 203/13, 362/28, *grande/t* 191/14, 224/47, 277/5, 279/17, 319/2, 353/15, 494/6, *d'Ardaine* 191/17, *c(h)re(s)tiens* 193/1, 440/24, *le bon roy* 203/8, 225/30, *Treschier* 210/1, *le payen* 221/14, *saincte* 224/46, *son espee* 231/10, *de poing* 243/4, *le soudan* 247/4, *d'Engleterre* 249/10, *de Bruit* 273/10, *Clarice d'Engleterre* 277/3, *le royaume/roiaulme d'/de* 305/7, 415/14, *au(l)tre(s)* 305/8, 418/12, *malleureuse* 307/17, *grans et dangereux* 307/17, *le traistre* 309/6, *traistres et maulditz* 309/10, *mauldicte et faulse* 309/11, *la(dicte) ville de/d'* 309/16, 384/2, 491/2, 6, *noble et vaillant* 309/19, *leur roy* 309/19, *la cité d'* 318/15, *Noradin de Babiloine* 329/4, *le vaillant champion* 340/29, *de Babiloine* 342/12, *le bon* 344/8, 346/7, 378/1, 415/18, 496/15, *de Dannemarche* 358/18, 363/3, 365/29, 366/9, 29, 414/11, *vaillant chevallier* 360/2, *de Baviere* 361/9, 365/24, *plain* 365/26, *de Pavie* 365/31, *son nepveu* 387/4, *bonne et loyalle* 395/29, *douloureux* 397/15, *seigneurs* 399/25,

496/14, *le duc* 408/15, *le bon chevallier* 411/23, *pouvres* 414/10, *loial* 415/13, *le noble* 415/16*, crestiens* 418/12, 440/24, *du pays* 478/8, *benoist* 495/10, *bons combatans* 491/3, *le bon cheval* 496/27, *le cheval* 496/28, *beau* 515/14, *la noble cité de* 401/11 ;

. noms propres : utilisés dans un syntagme nominal (*Corsuble* 50/4, 58/9, C*araheu* 53/3, *Charlemaigne* 30/38, 72/17, 18, 94/22, 111/3, 18, 20, 112/37, 130/11, 131/4, 8, 142/10, 154/9, 13, 173/22, 174/18, 176/2, 178/16, 179/2, 5, 192/23, 202/5, 206/6, 11, 208/7, 209/3, 227/1, 277/5, 365/23, *Desier* 90/4, 92/16, 105/4, 116/8, 133/3, 11, 134/4, 10, 18, 136/9, 12, 137/1, *Bruhier* 187/3, 198/1, *Thierri* 201/2, *Nesmes* 220/19, 222/4, 272/9, *Jesuc(h)rist* 224/52*,* 394/19, 398/15, *Jehan* 299/1, *Courtain* 299/13, 466/17, *Ogier le Dannois* 302/5*, Ogier* 303/4, 304/6, 309/8, 363/7, *Marchevallee* 327/12, 329/3, 330/18, *Batiste* 327/29, 348/11, *Florion* 494/3*,* 12, *Murgal(l)ant* 400/25, 401/11, *Noradin* 433/3, 435/17, *Papillon* 496/30*, Morgue* 526/36*, Dieu* 461/16), COD (*Dieu* 473/10) ;

. propositions : *il fut tout esmerveillé* 87/25, *qu'ilz prindrent prisonniers* 92/4, *s'il plaist a mon saulveur Jesucrist* 198/7, *si fut amené a Ogier* 227/3, *Je te prie* 233/1, *dont il getta ung si grant cry* 276/5, *qui lui dist* 309/6, *et ne vous en soulciez* 309/18, *se dist Ogier* 312/9, *et vous ferons des biens largement* 381/9, *lui dist* 385/1*, Lors lui respondit Gaulthier* 398/1, *s'il lui plaist* 418/13, *je vous diz qu'* 421/6, *qu'il te plaise* 442/16, *tant qu'il peut a grande diligence pour estre* 491/7, *s'il vous plaist* 494/2, *quelle est vostre voulenté et* 495/13, *je y suis venu pour totallement* 495/20, *qui y feussent* 496/21, *tant comme je puis* 496/23 ;

. mots, locutions, expressions énumérés et/ou coordonnés : *bon et* 14/58*, et clairons* 19/16, *estat et* 27/63*, et anichiler* 28/15*, a mort et* 28/20, *et illustre* 30/3*, et honneste dame* 30/68*, et autentiquement* 70/8, *et le gouvernement* 87/26, *et Sarrazins* 87/27*, et corner* 87/29, *et freres* 89/9, *et aussi le beau maintien* 90/3*, et honneurs* 90/5*, autre et* 90/27*, et du gibier* 90/30*, faveur et aussi* 92/9*, et sachant* 93/4*, seigneurs* 93/4*, et de prix* 93/7*, secours* 93/7*, et debatz* 111/20, *et asseureté* 115/5*, et honnestement* 115/7, *ma femme* 129/16*, razer* 158/8, *et contrainte* 158/9, *glouton* 173/22, *et fidelles* 183/11,

et domination 190/8, *et compassion* 197/1, *et preservé de mort* 198/15, *et tressaincte* 225/28, *et lui a envoyé* 263/7, *barons et* 270/9, *pendu ne* 277/4, *ne garentir* 277/6, *et le plus preux* 277/6, *et menger* 282/6, *et vaillant* 300/3, *du noble et* 305/7, *et conspirer* 307/17, *et tranquilité* 309/5, *pervers* 309/18, *et si terrible* 327/16, *barons et* 327/17, *et le plus preux* 327/21, *proesse* 331/13, *et preux* 331/23, *et terribles* 340/29, *le vaillant champion* 340/29, *et mis a mort* 344/14, *procuré et consommé* 346/6, *major* 346/23, *et puissant* 348/7, *trahison et* 351/8, *et vaillance* 351/12*, et lui donna de moult bealux (sic) et riches dons* 356/20, *et chevaliers* 373/1, *et gensdarmes* 399/22, *ne conseiller* 399/24, *ne resjouissance* 399/25, *et armé* 401/12, *chevalliers et* 404/3, *joye menee et* 414/8, *et degouttoient* 414/10*, et liesse qu'il avoit* 414/10, *et vaillant champion* 415/5, *et deliberation* 415/15, *et ses bons amis* 418/13, *Jupin* 428/14, *seigneurs et* 436/25, *et saulveur* 439/12, *Acre et* 440/21, *et bon vouloir* 456/9, *et monta* 477/2, *parties et* 481/28, *fort* 491/12, *et vostre loy* 495/18, *et apareillez* 495/25*, seigneur* 495/28, *et enchargé* 498/10 ;

- <u>emploi d'autres mots</u> : *nostre AJ / vostre P* 1/15, *delivre AJ / delivree* 1/39, *reconfort- AJ / confort- P* 2/2, 153/5, 395/30, *amen- AJ / emme(i)n- P* 2/38*,* 71/12, 299/16, 367/21, *laquelle AJf / ladicte P* 3/21, *comment AJ / com(m)e P* 5/2, XIX/R, 380/4, LVII/R*, a AJ / en P* 9/6, 19/37, 21/10, 23/39, 55/24, 89/2, 92/7, 105/12, 114/6, 123/2, 149/3, 168/11, 179/4, 218/12, 219/8, 222/9, 224/12, 243/20, XXXI/R, 264/3, 288/1, 296/14, 306/3, 308/5, 327/28, 328/17, 340/43, 343/2, 362/17, 366/3, 373/11, 385/7, 387/23, 394/11, 400/4, 403/17, 407/13, 16, 409/17, 410/6, 413/1, 415/6, 418/3, 9, 423/8, 439/5, 443/12, 454/18, 463/8, 480/9, 507/11, *exultacion AJ / exaltacion P* 11/16, *quant AJ / aprés que P* IV/R, 44/12, *se retrayrent AJ / s. retirerent P* 13/3, *comme AJ / que P* 13/7, *lesditz AJ / les P* 15/15, *pour AJ / de P* 15/40, *la AJ / de P* 15/52, *d'ung get de palet AJ / deux fois la longueur d'une lance P* 16/29, *Charlemaigne AJ / il P* 16/29, *grandement AJ / moult P* 16/29, *il AJ / si P* 16/44, *sur AJ / sus P* 18/18, 104/5, 254/6, 275/6, 297/8, *dont AJ / adonc P* 18/19, *il AJ / le roy P* 18/19, *la AJ / sa P* 18/20, 92/16, *Charlemaigne AJ / l'escuier P* 18/22, *dont AJ / et P* 19/8, *sus AJ / sur P* 21/2, 447/8, *partie AJ /*

part P 21/6, *telle AJ / celle P* 22/5, *monseigneur AJ / mon filz P* 23/14, *leur AJ / y P* 25/10, *qui AJ / lequel P* 27/9, *tresredoubté AJ / tresdoubté P* 27/13, *en AJ / a P* 143/2, 169/5, 173/19, 177/10, 202/4, 222/10, 271/18, 322/11, 403/14, 437/30, 499/5, 500/2, 515/2, *remonta AJ / monta P* 27/31, dét. *ce AJ / le P* 30/31, *le roy AJ / l'empereur P* 30/38, 70/11, 72/15, 17, 18, 116/18, 371/1, *sinon AJ / que P* 30/41, *ost AJ / estat P* 31/21, *convaincu AJ / vaincu P* 31/33, *terriblement AJ / merveilleusement P* 33/5, *car AJ / et P* 39/22, *valle*[*e*] *AJ / ville P* 44/10, *de AJ / par P* 45/17, *dequoy AJ / pourquoy P* 49/25, *rappeler AJ / appeler P* 50/12, *te AJ / vous P* 51/18, *ta AJ / vostre P* 51/19 (3x), *roy d'Egypte AJ / Brunamont P* X/R, *le AJ / son P* 57/8, *le roy AJ / l'admiral P* 57/9, 64/11, *emprins AJ / entreprins P* 62/9, *pour AJ / par P* 68/6, *a la renverse AJ / par terre P* 68/15, *doncques AJ / alors P* 70/5, *convoya AJ / invita P* 70/7, *pour l'amour de AJ / p. et a cause d. P* 70/10, *greverez AJ / guerrerez P* 71/9, , *de France AJ / françois P* 72/6-7, *parent AJ / pere P* 73/20, *le roy AJ / Charlemaigne P* 73/21, 110/3, 205/1, 224/8, *promise AJ / faicte P* 73/38, *d'un costé et d'autre AJ / de l'u. c. e. de l'a. P* 77/10, *activité AJ / hastiviteté P* 74/3, *vers AJ / devers P* 74/16, 112/4, *(telle) que AJ / comme P* 81/29, *adoncques AJ / et alors P* 82/5, *departit AJ / partit P* XV/R, 95/31, *pourquoy/Pourquoy AJ / parquoy/Parquoy P* 87/14, 403/6, 496/14, *helas AJ / Ha las P* 87/19, *com(m)e AJ / comment P* 112/23, 159/12, 176/4, 177/5, 192/6, XIII/R, XVI/R, XXV/R, 243/10, XXXIII/R, 330/17, 377/1, 393/7, 473/16 (x2), XLVII/R, LVII/R, 510/12, 526/5, *il AJ / ledit Ogier* 87/25, *Mais/mais AJ / Et/et P* 89/15, 94/12, 179/10, 472/31, 477/8, *largement des AJ / beaucoup de P* 90/15, *l'autre AJ / Baudouin mon filz* 90/25, *si AJ / et P* 92/9, 93/3, 119/40, 129/10, 179/4, 202/7, 227/3, 250/3, 275/6, 277/1, 298/3, 10, 401/12, 435/10, 475/20, 479/13, 22, *du AJ / a cause du P* 92/16, *message AJ / messag(i)er P* 93/5, 13, 113/16, 116/10, 236/2, *ung grant tresor AJ / une grande finance P* 93/7, *pour AJ / de P* 93/10, *Charlemaigne AJ / le roy P* 94/15, 172/2, *et AJ / tout P* 95/4, *Las AJ / Helas P* 95/10, *monseigneur AJ / monsieur P* 95/10, 154/1, 7, 361/26, *le roy AJ / il P* 95/21, *effraiee AJ / eschaufee P* 95/27, *falut AJ / lui convint P* 96/2, *compaigner AJ / acompaigner P* 101/7, 212/13, *experimentation AJ /*

experience P 102/9*, se ralierent AJ / saillirent P* 105/7-8, *la coeffe AJ / le coeffet P* 107/7, *que AJ / quant P* 108/3*, lequel AJ / qu' P* 109/2, *loing AJ / esloingné P* 110/13, *detrencha AJ / mist P* 110/22, *apresse AJ / proesse P* 112/25, *et AJ / si P* 112/26, 130/4, 269/7, *Et/et AJ / Mais/mais P* 112/32, 516/5, *assez AJ / bien P* 114/9, *le temps de sa vie AJ / l. t. passé P* 114/22-23, *si AJ / trop P* 114/24, *traux AJ / javellez P* 115/12, *avecques AJ / a P* 116/4, 222/6, *d'uy AJ / d'icy* 116/8, *dedens AJ / en P* 116/6, 133/24, 187/3, 214/26, 318/7, *de AJ / pour P* 117/4, *les AJ / ses P* 117/12 (2x), *dont AJ / de quoy P* 117/17, *fort AJ / bien P* 117/17, *destourbe AJ / destourbier P* 119/2, *exercite AJ / exercice P* 119/22, *Hé AJ / Hee P* 119/35, *enquerir AJ / acquerir P* 119/36, *que AJ / comme P* 119/41, 478/7, *escrier AJ / crier P* 119/43, *jamais AJ / pas* 121/7, *leur AJ / le P* 125/28, *consolider AJ / consoler P* 126/4, *dedens AJ / dens P* 127/11, *de Pavie/Pavye AJ / Desier P* 130/3-4, 133/11, *Messeigneurs AJ / Seigneurs P* 132/4, *au AJ / ou P* 132/12, 133/29, 199/18, 200/3, 327/20, 331/13, 332/22, 341/4, 348/2, 391/14, 478/18, 499/11, *a vostre bonne grace AJ / a vous P* 133/7, *l' AJ / son P* 133/8, *dudit roy AJ / de Charlemaigne P* 133/16, *rendre AJ / mettre P* 133/27, *Lors AJ / Madame P* 135/1, *besongnes AJ / afaires P* 136/3, *archevesque AJ / evesque P* 136/12, 137/4, 12, *si AJ / alors P* 136/13, *si AJ / puis P* 137/9, *ramena AJ / amena P* 138/9, *mouvement AJ / moment P* 140/8, *avoir AJ / donner P* 145/4, *ceulx de dehors AJ / les gensdarmes de l'ost Charlemaigne P* 154/4, *que AJ / puis P* 154/20, *aller AJ / eschaper P* 154/22, *compensation AJ / recompensation P* 157/19, *a AJ / de P* 137/11, 275/5, 385/3, *compaignie AJ / compaignee P* 137/15, 156/2, 175/3, 194/9, 199/22, XXXVI/R, 349/21, *de AJ / a P* 158/18, 422/10, *leur or et leur argent AJ / l. finance P* 140/2, *doulouzer AJ / douloir P* 147/5, *nu de abillemens, excepté de chemise AJ / nu teste P* 157/21, *pour l'amour qu'il AJ / pource qu' i. P* 158/19, *puis AJ / depuis P* 163/19, 355/44, *Messieurs AJ / Messeigneurs P* 163/34, *emprinse AJ / entreprinse P* 168/21, *donc AJ / adonc P* 170/1, 235/5, *esmerveillé AJ / esbahi P* 172/11, *et pour vray P / car* 173/8, *Charles AJ / Charlemaigne P* 173/29, 193/5, 225/30, 306/11, *retourna AJ / retournerent P* 174/1, *au nom de AJ / a. moien d. P* 176/3,

compta AJ / racompta P 176/4, *est de necessité AJ / fault P* 177/8, *Atant AJ / Et P* 180/4, *Sarrazins AJ / paiens P* XXVII/R, *ainsi AJ / si P* 181/4, *que AJ / jusques ad ce P* 184/16, *retourner AJ / retirer P* 186/12, *pacifié AJ / pacifique P* 190/21, *pillon AJ / pavillon P* 191/16, *sur AJ / dessus P* 192/7, *car AJ / et P* 177/7, 331/4, *le roy AJ / lui P* 179/2, *selon AJ / en P* 183/6, *Hé AJ / Ha P* 186/2, *pour AJ / de P* 187/1, *il AJ / et P* 191/11, 330/13, *sus AJ / assus P* 191/12, *si fort qu' AJ / tant qu' P* 196/6, *sur AJ / par dessus P* 196/8, *sa dame AJ / s'amie P* 198/15, *a l'endemain au matin AJ / au lendemain m. P* 199/16, *expressement AJ / tresbien P* 201/7, *pour AJ / par P* 201/7, *se AJ / eulx P* 28/28, 201/12, 441/4, *Nostre Seigneur AJ / Dieu P* 201/12, 225/34, *querre AJ / querir P* 202/18, 205/4, 206/1, XXIX/R, 222/12, *jamais AJ / a j. P* 203/7, *fierent AJ / frapperent P* 203/12, *y AJ / luy P* 204/5, *du roy AJ / Charlemaigne P* 204/12, *Hirard AJ / Girard P* 207/7, *ne terre AJ / nulles terres P* 214/25, *de AJ / en P* 214/27, *moult AJ / tous P* 216/15, *que AJ / et P* 218/13, *courrousser* (inf. subst.) *AJ / courroux P* 220/5, *Lors AJ / Et alors P* 220/11, *non AJ / ne P* 221/3, *il AJ / Charlot P* 222/7, *car ne l'entende AJ / et l'entendez P* 224/2, *se mist AJ / s. print P* 224/5, *compaigne AJ / compaignee P* 224/28, *Et AJ / Puis P* 225/1, *hault AJ / haultement P* 225/4, *traicte AJ / tiré P* 225/8, *son AJ / le P* 225/19, *anoncer AJ / dire P* 225/26, *que AJ / et P* 225/37, *a AJ / contre P* XXX/R, *Incontinent que AJ / Quant P* 227/1, *dehors AJ / prest P* 227/3, *parfondit P / pourfendit AJ* 229/3, *le roy AJ / Bruhier P* 229/14-15, *des AJ / de tes P* 230/6, *pas AJ / point P* 230/16, 328/22 (x2), 23, 342/13, 344/7, 345/5, 24, 346/6, 363/13, 16, 364/3, 11, 386/5, 7, 12, 402/7, 8, 435/15, 448/2, 454/3, 474/19, 478/9, 479/16, 18, 481/21, 25, 27, 493/19, 496/15, 18, 26, *qui AJ / laquelle* 231/6, *foy AJ / loy P* 232/7, *et AJ / ne P* 236/12, *au AJ / en P* 237/2, *soudan AJ / paien P* 240/11, *dedens la cité de AJ / a P* 241/4, *reschappera AJ / eschappera P* 244/4, *recongnois AJ / congnois P* 244/13, *arriver AJ / venir P* 247/13, *a AJ / avec(ques) P* 247/13, 371/22, *assemblement AJ / assemblee P* 249/3, *en AJ / sur P* 251/15, *l'endemain AJ / le lendemain P* 252/12, *qui AJ / et il P* 253/10, dét. *se AJ / le P* 254/15, *si AJ / et puis* 256/3, *solennelle AJ / solennellement* 257/4, *jamais AJ / oncques P* 257/5,

verification AJ / certification P 260/4, *dame AJ / madame P* 260/1, *cheuz AJ / devers P* 260/17, *finees AJf / finies P* 264/1, *respondit AJ / dist* 265/3, *et AJ / si P* 269/7, *ja AJf / pas P* 269/12, *a AJ / de P* 275/5, *dira AJ / vouldra dire P* 276/11, *ainsi que AJ / comme P* 278/10, *le chevallier AJ / le bon P* 278/10, *Mons(e)igneur/mons(e)igneur AJ / Monsieur/monsieur P* 280/2, 10, 21, 385/31, 472/29, *ceans AJ / y P* 280/11, *pour AJf / en P* 280/19, *que AJ / et P* 281/9, *Adonc AJf / Et P* 281/11, *rien AJf / point P* 281/14, *il AJ / Ogier* 282/10, *Ogier AJf / Il/il P* 284/12, 477/5, *tourna AJf / retourna P* 285/9, *mandast AJf / menast P* 287/9, *vous AJ / leur P* 287/10 (DI # DD), *ensemble AJf / et P* 287/18, *unes AJ / des P* 312/2, *eulx AJf / tous P* 290/2, *estachez AJ / at(t)achez P* 291/7, *command- AJ / recommand- P* 294/3, 372/10, 387/25, 404/10, 424/18, 441/4, 444/4, 489/3, *transmettre AJf / envoier P* 302/7, *A AJf / Contre P* 303/1, *jardin AJ / vergier P* 306/14, *il AJ / ledit escuier P* 307/5, *venir AJf / advenir P* 307/18, *partir AJ / departir P* 309/7, *commencee AJf / encommencee P* 309/11, *prisons AJ / prisonni*[*er*]*s P* 315/4, *dont AJ / duquel P* 315/9, *pleniere AJ / clere P* 316/11, *envoya AJ / renvoya P* 316/13, *voulus AJ / voulons P* 317/13, *quelque AJ / telle P* 319/10, *ou AJ / et P* 323/13, *mais AJ / et P* 324/1, *despopulez AJ / despoullez P* 326/14, *regiboit AJ / saultoit P* 327/12, *lui / au vaillant Ogier le Dannois P* 329/3, *si AJ / je P* 330/2, *Goulaffre AJ / Lengoulaffre P* 330/33, *prendre AJ / entreprendre P* 331/12, *par AJ / sur P* 331/17, *pas AJ / en nulle maniere P* 331/23, *mena AJ / emmena P* XXXIX/R, *leur AJ / lui P* 332/11, *destourbe AJ / desturbier P* 333/3, *le loing AJ / l. long* 333/6, *sembler AJ / resembler P* 333/11, *enracha AJ / arracha P* 333/15, *chassast AJ / laschast P* 333/18, *quelle AJ / laquelle P* 335/24, *pour AJ / et P* 337/9, *de AJ / a P* 338/12, *se representer AJ / presenter P* 338/17, *aux AJ / es P* 338/23, *chevaucher AJ / cheminer P* 340/35, *le AJ / son P* 340/37, *soubz AJ / dessoubz P* 340/37, *se AJ / si P* 342/5, *dont AJ / adonc P* 342/7, *suivir AJ / saulver* 342/9, *par AJ / pour P* 344/7, *vostre desconfort AJ / le desconforter P* 346/16, *je AJ / bien P 351/8, devenir AJ / dire P* 351/9, *t'esjouys AJ / te resjouys P* 351/26, *en AJ / dedens P* 355/12, 449/2, *mais AJ / car P* 355/44, *incontinent qu' AJ / aprés q. P* 357/20, *dela AJ / deça P* 358/10, *mais AJ / et*

encores P 362/10, *au travers du visaige AJ / au v. P* 362/12, *a AJ / sur P* 362/16, *Dieu AJ / le dieu P* 363/13, *amayne AJ / maine P* 364/9, *Has AJ / Ha P*, 365/10, *en brief AJ / e.b. temps P* 365/14, *la lignee AJ / le lignage P* 367/6, *aconte AJ / conte P* 369/21, *mercie AJ / remercie P* 371/17, *journees AJ / jours P* 374/3, *Nostre Seigneur Jesuchrist AJ / Dieu P* 380/7, *aussi AJ / tant P* 385/4, *si AJ / se P* 387/22, 415/18, 454/1, *treshumblement AJ / treshonnorablement* 385/21, *pensez AJ / croiez P* 392/16, *congnoissance AJ / souvenance P* 395/28, *Or AJ / Sy P* 396/1, *a AJ / pour P* 399/20, *au monde AJ / en tout le m. P* 400/24-25, *Lors AJ / Alors P* 400/25, *sa AJ / la P* 401/7, *prins AJ / entreprins P* 401/10, *qui AJ / si P* 406/1, *le souffle AJ / le souffler* 406/11, *se releva AJ / s. leva P* 407/8, *en AJ / entre P* 408/18, *humblement AJ / haultement P* 411/7, *le/l' AJ / son P* 412/22, 478/11, *honneur AJ / triumphe P* 414/12, *ja AJ / desja P* 416/3, *recongneut AJ / congneut P* 416/22, *pas AJ / plus P* 417/23, *seigneur AJ / duc P* 417/28, *ausditz bateaulx AJ / en cesditz b. P* 418/18-19, *pres AJ / au pres P* 418/20, *representer AJ / presenter P* 419/16, *es AJ / aux P* 419/21, 424/13, *toy AJ / vous P* 420/18, *au mieulx que AJ / le m. q. P* 428/4-5, *pour AJ / et P* 430/13, *la AJ / ceste P* 433/2, *s'entendoit AJ / s'attendoit P* 422/12, *semblablement AJ / pareillement P* 424/4, *ordonnance AJ / ordre P* 425/10, *congnoissance AJ / souvenance P* 425/11, *querir AJ / querre P* 425/21, *assailloit AJ / assembloit P* 428/8, *nue AJ / nuee P* 429/8, *aoura AJ / adora P* 429/11, *demande AJ / mande P* 432/8, *coursier AJ /* 432/9 *cheval P, Ogier AJ / lui P* 435/15, *ses AJ / leurs P* 440/8, *moyennant AJ / au moien de P* 441/23, *franc AJ / grant P* 442/2, *en AJ / sur P* 443/1, *leur AJ / la P* 443/15, *seut AJ / peust P* 446/10, *vint AJ / revint P* 446/15, *couverte AJ / couverture P* 447/6, *profundement AJ / parfondement P* 448/3, *les AJ / ses P* 449/8, *tournant AJ / retournant P* 449/20, *vous AJ / tu P* 449/26, *si AJ / puis P* 451/2, *au monde AJ / en ce m. P* 454/4, *semblance AJ / face P* 454/9, *chevir AJ / gouverner P* 456/6, *donneroye AJ / dagneroie P* 458/17, *ensemble AJ / assemblez P* 459/2, *treshonnestement AJ / treshonnorablement P* 463/9, *bien AJ / tous* 468/3, *fumiere AJ / fumee P* 471/18, *Et lors AJ / Adoncques* 473/10-11, *le lendemain AJ / l'endemain P* 473/20, *environ en nombre AJ / bien P* 474/22,

si AJ / moult P 475/11, *besoigner AJ / besoing P* 475/14, *homme ne femme AJ / personne P* 475/16, *soy AJ / lui P* 475/29, *il AJ / le passagier P* 477/5, *l'autre AJ / ledit passagier* 477/8, *le cheval Papillon AJ / il P* 477/12, *depieça AJ / rompit P* 477/12, *le maistre des pos AJ / le potier* 477/22, *reprendre AJ / prendre P* 477/22, *haultement AJ / a haulte voix* 477/28, *conduyre AJ / emporter* 477/29*, madame AJ / la dame P* 479/14, 15, 482/19, *va faisant par dedens AJ / va serchant parmy* 479/21, *nostre foy catholique AJ / Nostre Seigneur Jesucrist P* 481/3, *ses AJ / les P* 483/3, *cherement AJ / richement P* 483/22, *mercya AJ / remercia P* 490/1, *devers AJ / vers P* 493/2, *bon AJ / vaillant P* 493/28, *vostre AJ / nostre P* 494/23, *d'Angiers AJ / d'Anjou P* 494/27, *conte AJ / duc P* 495/5, 515/13, 516/4, *chevaliers AJ / seigneurs P* 495/11, *tenu AJ / detenu P* 496/13, *bouche AJ / gueulle P* 496/27, *lutin AJ / luitton P* 498/8, *sur les AJ / aux P* 501/12, *Mais AJ / Messeigneurs P* 508/17, *ydolle AJ / ymage P* 509/10, *cercle AJ / serclet P* 511/9, *monstrer AJ / tenir P* 514/12, *tourneroit AJ / retourneroit P* 514/19, *matiere AJ / chose P* 515/21, *alonger P / alongir AJ* 516/10, *nul AJ / on P* 516/20, *parler AJ / aller P* 519/5, *haultesse AJ / voloir P* 520/2, *quiconquez AJ / qui P* 520/18, *semblance AJ / semblant P* 524/12.

P se distingue notamment de *AJ* à l'ouverture des paragraphes par l'emploi d'autres adverbes (cas auxquels s'ajoutent les ajouts et suppressions de coordonnants ou adverbes précités) :

Or AJ / Lors P 62/1, 306/1, 363/1, *Adonc AJ / Certes P* 122/1, *Adonc AJf / Lors P* 174/1, 203/1, 231/1, 266/1, 400/1, 454/1, *At(t)ant AJ / Lors P* 202/1, 206/1, 277/1, 423/1, *Alors AJ / Lors P* 220/1, *Si AJ / Lors P* 316/1, 496/1, *Et AJ / Lors P* 128/1, 158/1, 489/1, *Et AJ / Puis* 134/1, 176/1, 405/1, 413/1, 449/1, 508/1, *Adonc AJ / Ci P* 152/1, *Adonc AJ / Puis P* 243/1, 490/1, *Si AJ / Puis P* 252/1, 267/1, 462/1, *Lors AJ / Or P* 192/1, *Et AJ / Or* 204/1, 309/1, 381/1, 383/1, *Et si tost que AJ / Puis quant P* 222/1, *Or AJ / Moult P* 228/1, 232/1, *Or AJ / Adonc P* 239/1, *Or AJ / Et P* 250/1, *Si AJ / Certes* 256/1, *Lors AJ / Puis P* 274/1, 397/1, *Donc AJ / Adonc P* 307/1, 385/1, *Et ainsi que AJ / Lors q. P* 294/1, *A AJ / Contre* 303/1, *Or AJ / Et alors* 417/1, *Si AJ / Or P* 419/1, *Or AJ / Mais* 479/1, *Adonc AJ / Alors P* 496/28, *Si AJ / Adonc P*

342/1, *Tout AJ / Lors P* 351/1, *Si A J / Puis aprés P*367/1, *Et AJ / Certes* 380/1, *Or AJ / Je P* 484/1.

- autre formulation ou autre construction : *diras AJf / direz P* 2/52, *C*[*es*] *parolles et message rigoureux entendu AJ / De ces p. rigoureuses entendues P* 5/39, *devant de* + inf. *AJ / devant que* + inf. *P* 9/7-8, *je vous donne en charge AJ / j. d. c. P* 15/10-11, *vint* […] *le ferir AJ / v.* […] *l. ferit P* 18/16, *ledit roy AJ / luy P* 19/48, *je vous prie vous desister AJ / j. v. p. de v. d. P* 23/14, *il lui peust le garantir AJ / le voulsist g. P* 38/24, *Le dieu fut en lieu adjutoire AJ / Jesuchrist f. leur adjutoire P* 39/22, *nous en respondons AJ / pour e. respondre P* 62/21, *a + inf. AJ / au* + inf. subst. 62/21, *si la print Ogier et le remercia AJ / s. l. p. et Ogier l. r. P* 64/14, *aprés les tables levees AJ / aprés que l. t. furent l. P* 70/10-11, *lui remercia grandement le bien et honneur AJ / le r. g. du b. e. de l'h.* 70/19, *le salua AJ / lui fist le reverence P* 72/11, *fist saillir AJ / saillirent P* 81/35, *disant AJ / disoit P* 84/4, *puis qu'il vous plaist demourer icy AJ / p. que ainsi est q. i. v. p. de d. i. P* 89/16, *se prindrent promener AJ / s. p. a p. P* 90/19-20, *lui estoit voulenté AJ / l. est en v. P* 90/21, *luy en eut tant dit, il luy eut osté la vie AJ / l. e. disoit autant qu'il lui osteroit l. v. P* 90/27, *eurent de finance tant comme AJ / eurent autant de finance c. P* 92/4, *s'en pourra bien tenir seur AJ / s'en tienne s. P* 93/12-13, *Et le portier lui oeuvre la porte AJ / ce que le portier fist P* 96/4-5, *quant il luy eut ouvert AJ / q. il fut entré P* 96/5, *ne le voulez faire AJ / n. le faictes P* 96/12-13, *mais il n'estoit pas temps AJ / m. i. n'osoit pas tant arrester P* 108/37, *et tousjours disoit la royne n'estre pas grant dommage … / e. t. d. l. r. n'est ce p. g. d.* 112/39-40, *par lui faulsa le corps tout au travers AJ / mist sa lance a. t. du corps dudit chevalier P* 119/7-8, *Le roy Desier AJ / Nous parlerons du r. d. de Pavie P* 129/1, *et treshonnorablement le salua AJ / si salua ledit messagier Charlemaigne P* 130/4-5, *l'endemain au matin AJ / le landemain a. plus m. P* 134/20, *chascun deult penser a son affaire AJ /* c. *d'eulx pensera s. a. P* 136/1, *Adonc Benoit commença a crier : « Da*[*n*]*nemarche ! » A son cry si AJ / a c. A s. c. Vive Dannemarche s. P* 140/10-11, *ainsi AJ / a. que P* 152/3, *le matin ne faisoit que pendre AJ / au plus matin il pendit P* 152/10-11, *Il a ja tenu AJ / I. i a t. P* 154/2, *tournoier*

AJ / tournoioit P 155/15, *je me* [*tiend*]*roie encores jusques atant qu'il y avroit cheval AJ / je m'entretiendroie tant qu'il y eust c.* 156/4-5, *Or va ! Que le deable te puisse rompre le col AJ / O. v. de par l. d. qui t. p. r. l. c. P* 157/38-39, *tant garny d'avoir AJ / t. bien g. P* 158/4, *s'apparut AJ / fut apparu P* 159/1, *partoit AJ / vouloit partir P* 159/16, *Adonc fut le chevalier arrivé AJ / Quant l. c. f. a. P* 167/1, *Si est vray que pendant ce temps le roy Bruchier AJ / Nous parlerons du souldan Bruhier qui P* 173/1, *et tellement arriverent et en si grant nombre qu'ilz AJ* remplacé par *et la P* 174/4-5, *est de necessité AJ / fault P* 177/8, *les hommes, femmes et enfans AJ /* (pron.) *les P* XXVI/R, *ouvrit AJ / alla ouvrir P* 179/1, *veu que AJ / et P* 179/15, *qui AP/ qu'elle J* 191/8, *qu'il en eust attendue AJ / qu'i. e. pensoit avoir P* 202/16-17, *a l'angarde AJ / ou estoit le corps P* 204/8, *si prindrent le corps et l'aporterent AJ / et le p. et porterent P* 204/9, *povrement* (fait partie de la 1e phrase) *AJ / pour neant* (fait partie de la 2e phrase) *P* 214/30, *la mercy de lui AJ / la sienne mercy P* 215/6-7, *asçavoir mon AJ / pour sçavoir mon P* 219/11, *ou il AJ / qui P* 223/18, *Et comment, dist AJ / Lors leur d. P* 224/1, *fut tresjoyeulx AJ / tant estoit joyeux P* 227/4, *brocherent leurs chevaulx AJ / b. des esperons P* 231/1, *renonce ta foy AJ / r. a t. f. P* 232/12, *qui legier estoit, fort et diligent AJ / q. l. e. et f. d. P* 242/1, *vous la laissent en charge AJ / v. en l. la c. P* 248/7, pron. *l' AJ / le bon et vaillant Ogier P* 252/13, pron. *le AJ / ledit roy Justamon P* 258/7, *Si fut la veue par Ogier AJ / S. f. faicte par l'ange P* 258/8*, si a mandé au roy Charlemaigne huit sommiers AJ / s. l'a m. a. r. C. et lui a envoyé h. s.* 263/7-8, *qui gaigne (gaigna Jf) pour bien fuyre AJf / q. se sauva par b. f. P* 271/25-26, *les lances volerent AJf / chascun des deux chevaliers firent les lances voller P* 274/11-12, *a qui Ogier a fait tant de plaisirs : se fier tant en luy, lui donner le gouvernement AJ / a q. O c'est tant fié et lui a donné l. g. P* 278/5-6*, lui dist ne plus ne moins AJf / l. en d. autant P* 283/6, *celle est devenue AJf / est elle d. P* 289/2, *donnoient l'ung sur l'autre AJf / s'entredonnoient P* 295/14, *luy donna coups au brun AJ / donna de si grans c. a Brun P* 297/6*, car ilz n'estoient point ung jour qu'ilz n'eussent quelque assault AJ / c. i. avoient souvent a. P* 300/7, *Touchant cela que dictes AJf / Puis que dittes cela P*

304/1, *se delibereroit AJ / se vouloit deliberer P* 305/9, *le roy d'Acre AJf / l. r. Ogier P* XXXVIII/R, *tout contraire AJf / t. au c. P* 311/7, *qui de le veoir AJ / et quant ilz le virent P* 316/14-15, *ou la furent treshabondamment de bonnes viandes et de plusieurs mez AJ / t. d. b. v. e. d. p. m. servis P* 320/6-7, *vous en tiendrez content AJ / v. e. t. pour bien c. P* 327/9, *je vous avroye suborné AJ / j. v. vouldroie suborner P* 329/21-22, *en laquelle bataille AJ / e. l. P* 338/26, *se commença AJ / si c. P* 340/15, *s'aulcun m'en vouloit occuper AJ / s'il y a aulcun qui m'e. veuille o. P* 348/6, *mon pere createur AJ / m. p. et mon c. P* 351/9, *pensans a leurs mesmes AJ / p. en euz m. P* 355/33, *que il le laissast AJ / q. i. lui pleust le laisser P* 366/29, pron. *les AJ / tout ceulx de son sang P* 367/6, *que jamais ilz n'ayent pas une heure de relache, mais mettez les a*[*u*] *pain AJ / qu'ilz me soient mis en une fosse a. p. P* 380/9-10, *lui rendit son salut AJ / le receupt en lui rendant s. s. P* 385/21-22, *de dame Clarice AJ / la belle C. P* 394/14-15, *a vous monstrer* [*t*]*elle pute AJ / Ha vous vous monstrez p. P* 391/8, *de me loger AJ / d. m. trouver ou l. P* 392/3, *lesquelz, voyans les choses AJ / lesquelles choses voyans P* 393/5, *sonnerent AJ / commencerent a sonner P* 405/1, *Aprés sondit couronnement AJ / Quant s. c. fut faict P* 415/1, *firent partir leurs ostz et monter AJ / f. p. l. o. e. monterent P* 417/25, *le meilleur que on y voye AJ / l. m. remede q. nous y puissons veoir P* 421/3-4, *de paour AJ / d. p. qu'il eut P* 435/8, *regretoient AJ / regrettoit P* 455/20 (implique un sujet différent), *y a pas ung AJ / y a plus P* 465/11, *Dictes moy* […] *se nous serons bie*[*n*] *logez ceans AJ / D. m.* […] *s. b. l. s. P* 470/13-14, *n'y osa AJ / qui o.* 471/16, *Et dit que ceste maison, et son hoste Hubert l'avoit fait faire de ses deniers AJ / Et dit qu'il a baillé les deniers a Humbert pour faire ceste maison P* 472/21-22, *il fault endurer, c'est force AJ / il est force de endurer P* 473/4-5, *quant il seroit mort AJ / a sa fin P* 473/21, *lui va dire AJ / dist* 474/6, *une aumoyre … de laquelle AJ / u. a. … et de la clef P* 474/7, *Si respondit Ogier que le conseil estoit bon AJ / Dist O. l. c. est b. P* 474/8 (DI / DD), *je ne sçay quoy dequoy AJ / aucune chose dont P* 474/19, *Et quant Ogier fut passé, si chevaucha AJ / E. puis O. c. P* 477/10, *si lavoient ensemble AJ / et laverent les mains P* 475/20, *firent leur disner AJ / disnerent P* 475/21, *tel*

AJ / ce grant P 477/26, *il se voulsist entrer AJ / i. luy pleust e.* 478/17*, sont passez AJ / p. a P* 481/22, *traversoient AJ / traversant P* 490/12, *le quart jour AJ / au q. j. P* 518/3, *qui c'est daignee humilier AJ / qui s'est tant humilié P* 520/2, *Si luy dist l'abbé : « Je desireroye grandeme*[*n*]*t l'honneur* […] *» AJ / J. d. g. dit l'abbé l'h. P* 525/7, *je vous prie escouter AJ / j. v. p. escoutez P* 525/6 ;

- emplois d'autres temps : ind. présent *AJ* / passé simple *P* (13/3, 35/15, 65/10, 76/5, 110/15, 131/11, 151/17, 197/8, 238/7, 241/9, 244/13, 279/5, 20, 309/18, 311/1, 333/10, 341/16, 352/17, 510/10), ind. présent *AJ* / passé composé *P* (89/13), ind. présent *AJ* / imparfait *P* (153/17, 267/17,318/10, 399/31, 466/23, 480/21), passé composé *AJ* / ind. présent *P* (12/1, 18/19, 89/7-8), passé composé *AJ* / passé simple *P* (81/36, 206/1), passé simple *AJ* / passé composé *P* (95/2, 112/25, 184/11, 191/12), passé simple *AJ* / ind. présent *P* (99/4, 186/3, 284/9, 317/13, 392/10, 421/5), passé simple *AJ* / conditionnel *P* (478/3), imparfait *AJ* / ind. présent *P* (36/16, 90/21, 209/1, 211/4 (2x), 260/4, 263/6, 309/19, 362/7, 496/19, 468/17), passé simple *AJ /* imparfait *P* (90/26, 497/4), imparfait *AJ* / passé simple *P* (81/6, 97/19, 133/23, 195/14, 475/20, 482/14, 483/11), plus-que-parfait *AJ* / passé composé *P* (192/16, 313/4, 379/19), plus-que-parfait *AJ* / imparfait *P* (485/20), passé simple *AJ* / plus-que-parfait *P* (400/9), subj. passé *AJ* / imparfait *P* (90/27), futur *AJ* / conditionnel *P* (13/18, 523/10), imparfait *AJ* / conditionnel *P* (133/15, 322/9), conditionnel *AJ* / futur *P* (70/21, 162/7, 170/15, 279/11, 322/6, 399/32, 33, 433/3), conditionnel *AJ* / imparfait *P* (391/10), ind. présent *AJ* / futur *P* (326/17), futur *AJ* / ind. présent *P* (39/18), subj. imparfait *AJ* / ind. imparfait *P* (62/9, 249/14), ind. imparfait *AJ* / subj. passé *P* (257/8), subj. passé *AJ /* subj. imparfait *P* (108/37), ind. imparfait *AJ /* subj. passé *P* (257/8), passé simple *AJ /* futur *P* (418/13), imparfait *AJ* / passé simple *P* (514/4) ;
- accords différents : *gettee AJ / getté P* V/R, *firent AJ / fist P* 27/39, *qui lui fut acordee tout ainsi qu'il l'avoit voulue requerir AJ / ce q. l. f. accordé t. a. q. i. a. voulu r. P* 31/27-28, *certaine oraison secrete AJ / certaines oraysons secretes P* 32/8, *arme / armes* 107/19, *les murailles AJ / la muraille P* 116/2,

retournerent AJ / retourna P 128/27, *chevaulx AJ / cheval P* 157/8, *pensent AJ / pense P* 253/2, *il seroit bien festoié AJf / ilz seroient b. festoiez P* 285/13, *se dist Godebeuf et Berenger AJ / se dirent G. e. B. P* 307/1, *celle parole AJ / ces parolles P* 418/25, *il le festoya AJ / ilz l. festoerent P* 473/12;

- différences de genre : *grand amour AJ / grande a. P* 53/14, *(la teneur de son message) … telle AJ / tel* 54/4, *une grant murmure AJ / ung g. m. P* 104/20, *tous tes affaires AJ / toutes t. a. P* 225/22, *une singuliere amour AJ / ung singulier a. P* 226/8, *toute jour AJ / tout le jour P* 323/10, 451/4, *nulle vilaine reprouche AJ / nul vilain r. P* 329/23, *une bonne amour naturelle AJ / ung bon a. naturel P* 349/5-6, *sa virevouste AJ / son v. P* 385/20, *escland(r)e … grant AJ / e. … grande P* 392/4, *tout Sarrasinesme AJ / toute S.* 418/11 ;
- changement dans l'ordre des mots : 19/59, 23/59-60, 36/6, 54/12, 64/14, 87/25, 92/14-15, 114/3-4, 120/5, 140/11, 146/18-19, 152/1, 157/31-32, 164/13, 170/12, 173/8, 179/16, 184/2, 186/14, 198/15, 201/10, 208/13, 217/14, 219/1, 229/1-2, 248/1, 251/1, 252/13, 253/2, 260/1, 274/1, 280/34, 281/11, 15, 282/2-3, 293/3, 305/2, 307/13-14, 321/2, 346/13, 347/7, 361/17, 364/10, 373/11-12, 377/17-18, 403/14, 408/9, 411/4, 416/1, 440/1, 456/7, 457/2, 458/6, 459/10, 465/9, 470/12, 474/21-22, 477/5, 482/19, 489/21-22, 496/20, 523/2, 526/28 ;
- emplois d'autres graphies: *vous AJf / vos P* 2/27, *Auquetin AJ / Auquentin P* 12/6, *Rogier AJ / Ogier* 91/11, *Gilliers AJ / Juilliers P* 104/8, *Girard Cronchon AJ / Gerard Crochon P* 107/8, *Chartes AJ / Chartres P* 501/2.

Toutes ces variantes communes à *AJ,* distinctes de *P*, confirment que *A* a eu pour modèle *J*, ou du moins la même source, et que *P* est intervenu ensuite sur *A*, ou une copie intermédiaire entre *A* et lui. Le fait que *P* soit le témoin qui présente le plus de leçons individuelles tend en outre à prouver qu'il est le plus récent des trois.

L'éventuelle existence d'une copie intermédiaire (perdue) qui serait la source de *P* pourrait être confirmée par la présence, certes en petit nombre, de **leçons communes à *JP***, distinctes de *A* :

- <u>présence de mots absents de *A*</u> : *il* 25/12, 155/22, *pareillement* 95/14, *que* 95/17, ce/*c'* 114/1, 155/5, *et* 165/5, 355/10, 430/15, *lui* 225/32, 356/14, réfl. *s'* 281/14, 455/7, *sur* 296/6, *nous* 301/7, *a* 309/2, *en* 355/37, *vous* 356/3, *je* 365/19, dét. *le* 379/15, *grant joye menee et* 414/8, *i/y* 419/22, 483/15 ;
- <u>absence de mots présents dans *A*</u> : *environ* 2/17, *et ayder* 27/13, *de payens* 27/14, *Dannemarche* 73/26, pron. *i* 126/3, pron. *l'* 165/5, 487/10, *que* en corrélation avec *fors* 230/10, interj. *O* 255/1, *et* 321/1, dét. *la* 356/16, dét. *les* 412/8, prép. *a* 357/22, *ainsi* 361/28, *Hardré de Couloine* 362/6 (dans une énumération), prép. *de* 423/16, *y* 493/19 ;
- <u>emploi de mots différents de *A*</u> : *fera JP / sera A* 5/39, *amener JP / emmener A* 15/20, 34, 16/12, *les dix JP / lesditz A* 15/34, *sur JP / suz A* 27/29, *au / ou A* 30/41, *reversant JP / renversant A* 39/23, *ou / au A* 46/11, *mander JP / demander A* 55/12, *leur JP / ung A* 90/6, *m'appartenoit JP / m'apportoit A* 90/16, *advint JP / an vint A* 94/3, *renversa JP / reversa A* (oubli de lettre ou de tilde *?*) 105/4, *au JP / en A* 108/4, *le JP / luy A* 108/15, *si JP / i* 128/12, *baronnie JP / baronnerie A* 137/1, 138/25, 154/23, 179/4, 227/7, 273/14, *avec(ques) JP / contre A* 143/4, *chiez JP / sur A* 157/56,*main JP / menche A* 178/12, *gardez JP / agardez A* 192/23, *finies JP / finees A* 264/1, *maniere JfP / matiere A* 286/13, *Nous JfP / Tous A* 301/1, *leurs JP / noz A* 341/11, *departement A / partement JP* 355/9, *triumpheux JP / triumphant A* 355/36, *car JP / ne A* 357/4, *au JP / du A* 358/8, *Comment/comment JP / Comme/comme* A 360/2, LIII/R, *Nostre Seigneur Jesuchrist JP / Dieu* 360/24, *treshumblement JP / treshaultement A* 361/12, *donna JP / bailla A* 361/13, *les JP / noz A* 365/4, *point JP / pas A* 383/13, *fendirent JP / fondirent A* 412/17, *honneur JP / amour A* 361/17, *jusques a ce que JP / j. a temps q. A* 362/11, *Si JP / Et A* 363/7, *le lendemain JP / l'endemain A* 385/16, *emmena JP / amena A* 408/16, *decrepitude JP / decrepité A* 487/7, *Or JP / Si A* 491/1, *de JP / du A* 510/13 ;
- <u>emplois de temps différents de *A*</u> : imparfait *JP* / passé simple *A* (27/6), passé simple *JP* / ind. présent *A* (38/6, 438/1), passé simple *JP* / imparfait *A* (97/19), imparfait *JP* / conditionnel *A* (78/10), ind. présent *JP* / passé simple *A* (284/9, 412/14), passé simple *JP* / futur *A* (256/1), futur *JP* / ind.

présent *A* (360/14), futur *JP* / impér. présent *A* (*361/27), ind. présent *JP* / futur *A* (368/13), ind. présent *JP* / imparfait *A* (379/18), ind. présent *JP* / passé composé *A* (469/26) ;

- construction différente de *A* : *e. d. a G. JP / et dist Girard A* 270/10, *je vueil user … et ordonner … JfP / j. v. u. … e. ordonne A* 301/19, *a paine lui peut on nuyre JP / nul ne l. p. n. A* 360/24-25 ;
- ordre des mots différent de *A* : 247/6, 306/5 ;
- graphies différentes de *A* : *Belli(s)cende JP* / *Bellicenne A* 87/23, *Clarice JP* / *Claire A* 438/13 ;
- accords différents : *les ungz c. les autres JP* / *l'ung contre l'autre A* 366/18.

Les leçons propres à *A* sont peu nombreuses et bon nombre d'entre elles pourraient résulter d'erreurs de copie ; les autres correspondent à de petites libertés prises par l'imprimeur par rapport à son modèle dans l'emploi de mots ou de temps interchangeables.

Récapitulons donc : *A* aurait eu comme modèle *J*, ou leur source commune (la prose manuscrite perdue, ou une version intermédiaire). *P* est une version très proche de *A*, mais s'en distingue quelquefois pour s'accorder avec *J*, ce qui laisse à penser que *P* a eu pour modèle une copie intermédiaire entre *J* et *A*.

L'ensemble formé par les trois premiers témoins de notre prose pourrait ainsi être représenté par le stemma suivant (*x* correspondant à l'archétype perdu, manuscrit ou imprimé, et *y* une copie intermédiaire) :

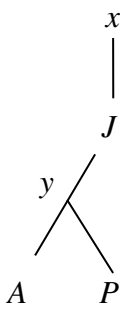

III- Choix de l'imprimé de base

En l'absence de manuscrit de la prose, l'édition moderne d'*Ogier le Danois* ne peut se faire qu'à partir de l'un des imprimés issus des trois premières éditions successives, dont il nous reste trois exemplaires pour celle de Vingle, six (peut-être sept)[59] pour celle de Vérard et un pour celle du Petit Laurens. Ces dix témoins offrent un texte presque semblable, « à d'infimes différences près »[60] et découlent par conséquent d'un même archétype (*x*). Ils se valent également en ce qui concerne leur lot de leçons fautives. Ce n'est donc pas l'argument de la qualité du contenu qui a influencé notre sélection.

P a été éliminé sur plusieurs critères. Tout d'abord, il apparaît comme la version la plus récente au vu de son grand nombre de leçons individuelles, or, le choix d'un texte de base pour une édition se porte traditionnellement sur le témoin le plus ancien, qui de fait est le plus proche de l'archétype. De plus, *P* se caractérise par son indépendance par rapport à *AJ* puisqu'il se distingue d'eux dans sa composition en cahiers, sa pagination et son découpage en chapitres. Enfin, *P* n'est conservé que dans un unique exemplaire. Or, ces deux dernières caractéristiques sont des obstacles au contrôle du texte.

Restent *A* et *J* : ils offrent une composition et une pagination strictement identiques, l'un étant ainsi facilement contrôlable par l'autre. *J*, se présentant comme la version la plus ancienne, était alors prédisposé à devenir la base de notre édition. Pourtant, ses trois exemplaires présentent, selon nous, moins d'avantages que *A*. En effet, *Jp* ne peut être consulté qu'à partir d'un microfilm, et non de l'original, et, plus gravement, il est incomplet et endommagé ; *Jc* est lui aussi incomplet ; quant à *Jf*, il est certes intact, mais n'est pas facile d'accès du fait de son lieu de conservation. Enfin, ces trois témoins, non enluminés, sont de facture plus modeste que ceux de *A*.

Plusieurs arguments nous ont fait préférer *A*. C'est tout d'abord l'édition dont on a conservé le plus d'exemplaires, ce qui rend le travail de confrontation plus intéressant mais laisse aussi à penser que c'est l'édition qui a rencontré le plus grand succès auprès de ses contemporains. De plus, quatre d'entre eux sont des exemplaires de luxe, faits sur

[59] Voir *supra*, note 13.
[60] N. CAZAURAN, « Duels judiciaires dans deux 'proses' : le triomphe des parjures dans *Ogier le Danois* et *Meurvin* », *Romania*, 108, 1987, p. 81, note 6.

parchemin et magnifiquement enluminés (*Ap, Ach, Al, At*), ce qui nous paraît être un gage de la précellence de *A* sur les deux autres éditions. L'un d'entre eux, *At*, a d'ailleurs été offert à Louis XII et présente en outre l'intérêt de contenir une dédicace qui indique le destinataire et un prologue qui rend compte de la pratique de l'imprimeur. Du reste, Vérard bénéficie depuis quelques années d'une certaine notoriété auprès des chercheurs et a récemment fait l'objet de plusieurs études. Des raisons pratiques sont également entrées en ligne de compte dans notre choix : deux de ces exemplaires sont facilement consultables : ceux conservés à la BnF (*Ap*) et au Musée Condé à Chantilly (*Ach*). En outre, *A* offre un petit nombre d'erreurs individuelles, relativement faciles à amender. Enfin, cette édition se distingue de *JP* par quelques graphies et faits de langue caractéristiques du Nord et de l'Est, qu'il nous paraît intéressant de mettre en valeur. Pour toutes ces raisons, *A* nous a semblé préférable à *J*.

Il restait alors à choisir parmi les six exemplaires identifiés de cette édition. *At* a d'emblée été disqualifié en raison de son incomplétude. Nous rejoignions en ceci B. Munk Olsen qui critique le choix de K. Togeby qui a reproduit en fac-similé, pour Det Danske Sprog-og Litteraturselskab, l'exemplaire de Turin dont il manque quatre feuillets, deux d'entre eux ayant été remplacés par des pages manuscrites[61]. Puis, comme les cinq témoins restants se valent au niveau du contenu, nous avons privilégié ceux qui offraient la plus belle composition, à savoir les imprimés sur vélin (*Ap, Ach, Al*), au détriment de *Ak* et *An-y*. Ensuite, c'est le critère d'accessibilité qui est entré en considération : il était plus logique et simple pour nous de travailler à partir d'un exemplaire conservé dans une bibliothèque française. Enfin, entre *Ap* et *Ach*, il nous a semblé être une évidence de retenir le premier comme base de notre édition parce que, d'une part, sur le plan pratique, il est accessible en couleurs sur Gallica, en plus d'être consultable dans la salle des Livres rares de la Bnf, et que d'autre part, sur un plan esthétique, *Ap* dépasse *Ach* avec ses miniatures magnifiquement enluminées.

Nous l'avons donc transcrit intégralement, et avons reproduit le Prologue ajouté dans l'unique exemplaire de Turin dédié au roi, présent dans le fac-similé de Togeby.

---

[61] B. MUNK OLSEN, compte rendu de K. Togeby, *Ogier le Dannoys. Roman en prose du XVe siècle*, et *Ogier le Danois dans les littératures européennes*, p. 220a et b ; l'auteur précise par ailleurs qu'« il aurait peut-être été plus logique de l' [*i.e. Ap*] utiliser dans le fac-similé pour combler la lacune des p. 115-118 et même celle des p. 195-196 et 205-206, qui sont remplacées, dans l'exemplaire de Turin, par des pages manuscrites » (p. 220b).

ANTOINE VÉRARD[62]

I- L'éditeur-libraire

Nous ne connaissons aujourd'hui encore à peu près rien de la vie personnelle et de la carrière d'Antoine Vérard avant la parution de son premier livre en 1485.

Sans doute originaire de Tours[63], il s'installe à Paris et dirige un atelier de copistes de manuscrits[64] et d'enlumineurs avant de se lancer dans l'édition imprimée en 1485 en publiant un *Decaméron* de Boccace en français. Jusqu'en octobre 1499, il occupe un établissement sur le pont Notre-Dame et une boutique à la Sainte Chapelle. À la suite de l'écroulement du pont le 25 octobre 1499, il déplace son premier établissement à une adresse qui varie selon les colophons : « Près Petit Pont », « Rue Saint Jacques près Petit Pont », « Carrefour Saint-Séverin », « Petit Pont près du Carrefour Saint-Séverin » et « Petit Pont devant la rue Notre Dame »[65].

Il devient rapidement le premier des grands marchands-libraires parisiens et édite entre 1485 et 1512 près de 300 ouvrages. Il doit son brillant succès à ses qualités de fin

---

[62] Nous nous appuyons sur les ouvrages suivants : J. MACFARLANE, *Antoine Vérard*, p. IX-XXVII ; N. PETIT, « Les incunables : livres imprimés au XVe siècle », http://classes.bnf.fr/livre/arret/histoire-du-livre/imprimerie/03.htm, 30 juin 2015 ; M. OKUBO, *« Antoine Vérard et la transmission des textes à la fin du Moyen Âge », Romania*, 125, 2007, n° 3-4, p. 434-480 ; M. B. WINN, *Anthoine Vérard. Parisian publisher* (*1485-1512*) *: prologues, poems and presentations*, et « Anthoine Vérard et l'art du livre », *Le Moyen français*, 69, 2011, p. 133-160.

[63] Cf. M. OKUBO, art. cit., p. 434 : « On ne sait pratiquement rien sur l'origine d'Antoine Vérard. Il est curieux de noter dans la récente et volumineuse étude de Mary Beth Winn l'absence de référence à John Macfarlane, *Antoine Vérard. A paper read before the Bibliographical Society. November 16th 1896*, Londres, 1898, 38 p., et par conséquent un silence total sur l'éventuelle origine flamande du libraire parisien évoquée (et non confirmée) par le savant anglais (l'origine tourangelle, hypothèse souvent avancée depuis Gaston Duval, n'est pas plus certaine). Mais il faut admettre que cette supposition est très séduisante : Colard Mansion avant lui s'est lancé dans les imprimés de luxe et a composé, comme lui, des prologues (en tant que traducteur ou compilateur) ; Vérard a repris l'édition de Mansion des *Métamorphoses* (Bruges, 1484) pour sa *Bible des poètes* (Paris, 1er mars 1493 [1494] : Macfarlane, n° 31) ou celle du *De Consolation de phylosophie* (Bruges, 1477) pour son *Boèce* (Paris, 19 août 1494 ; Macfarlane, n° 30) ; Mansion a disparu de Bruges en 1484 et Vérard est apparu à Paris en 1485. On serait tenté de se poser la question, comme Sheila Edmunds, sans y croire vraiment : Vérard n'aurait-il pas pu être brugeois, plutôt que tourangeau ? Colard Mansion ne se serait-il pas déguisé en Antoine Vérard ? L'hypothèse, néanmoins, est aussi fragile que séduisante. »

[64] Sur le travail de Vérard relatif aux manuscrits, voir M. OKUBO, art. cit., p. 434sq.

[65] Cf. J. MACFARLANE, *op. cit.*, p. XI. D'après M. OKUBO, ces adresses « semblent désigner plus ou moins le même emplacement, la rue Saint-Jacques arrivant jusqu'au Petit Pont : elles ne permettraient donc pas de préciser la datation de ces adresses » (*ibid.,* p. 446, note 46).

stratège en technique éditoriale et commerciale[66]. Il sait en effet s'adapter aux goûts du jour et prévoir ce qui intéressera le public ou ses clients. Il lui arrive même de tester le marché par des impressions rouennaises qu'il peut financer en sous-main. Il consacre un tiers de sa production à des ouvrages liturgiques (Heures, Missels, etc.) en latin ; il publie notamment en 1485 la première édition connue d'un livre d'Heures qui deviendra un *best-seller*. Mais son intérêt se porte surtout sur les ouvrages en français, avec lesquels il connaîtra le même succès grâce à leur quantité et à leur variété. Il publie alors des textes littéraires (romans de chevalerie, recueils de poésie, etc.), des chroniques ou livres d'histoire, des traductions d'œuvres classiques (Sénèque, Ovide) ou plus modernes (Boccace), des traités de dévotion, ainsi que quelques œuvres scientifiques. C'est à lui notamment que nous devons l'édition *princeps* des *Cent Nouvelles nouvelles*, du *Roman de Tristan*, du *Jardin de Plaisance*, et de tant d'autres. Il publie bon nombre d'auteurs contemporains, parmi lesquels Guillaume Tardif, Octovien de Saint-Gelais, Jean Bouchet, Claude de Seyssel.

Mais le grand art des œuvres de Vérard tient surtout à la typographie et à l'illustration de ses ouvrages imprimés, égalant les manuscrits enluminés[67]. Il fait pour cela appel aux artisans les plus expérimentés et les plus renommés (imprimeurs[68], enlumineurs, relieurs, etc.). Il propose des paratextes nouveaux et les dote de magnifiques décorations. La plupart de ses ouvrages sont illustrés par des gravures sur bois, en pleine page ou dans des formats plus petits. Dans ses exemplaires de luxe, ses gravures sont peintes ou recouvertes de nouvelles miniatures ayant un plus grand rapport avec le texte. Sa technique est maîtrisée et donne lieu à de véritables objets d'art. « S'il se définit modestement en général comme *honnorable homme, bourgoys, marchant et libraire de Paris*, il ne se vante pas moins d'avoir produit de beaux livres, des livres *utiles* et *prouffitables* »[69]. Il s'enorgueillit d'ailleurs d'être plus qu'un éditeur et libraire : il se veut créateur. Il revendique son statut d'auteur d'objets uniques par divers moyens : en insérant son nom, en toutes lettres ou avec ses initiales, dans des

[66] Cf. N. PETIT : « une stratégie commerciale audacieuse ».

[67] Cf. M. B. WINN, *op. cit.*, p. 102 : « Rivaling in quality the manuscripts which they imitate ».

[68] Il ne semble pas avoir imprimé lui-même, se réservant la possession de bois gravés qu'il louait à tel ou tel imprimeur. Mais, comme l'indique J. MACFARLANE (*op. cit*, p. XVI), si Vérard a employé de nombreux imprimeurs pour éditer certains de ses livres, la plupart d'entre eux ont toutefois été produits dans l'un de ses établissements.

[69] M. B. WINN, art. cit., p. 135.

enluminures, en se représentant sur de nombreux frontispices comme donateur agenouillé devant un personnage noble ou un membre du clergé, ou bien en plaçant à l'ouverture de ses ouvrages un acrostiche de son nom où Vérart rime avec « art »[70]. Il ira même jusqu'à gratter des colophons imprimés[71]. Vérard offre notamment à Louise de Savoie plusieurs livres, imprimés et manuscrits, qu'il n'hésite pas à signer en tant que son *treshumble et tresobeyssant serviteur*[72].

En outre, Vérard réussit à se faire une bonne publicité en se choisissant des destinataires de premier choix, à savoir les rois de France Charles VIII et Louis XII, la reine Anne de Bretagne, le roi Henry VII d'Angleterre, le comte d'Angoulême et sa femme, mère du futur François 1er, Louise de Savoie, ainsi que d'autres membres de l'aristocratie. C'est surtout grâce aux éléments artistiques que l'on peut identifier les destinataires : miniatures de présentation, armoiries, devises, mais aussi grâce aux textes ajoutés à certains exemplaires où Vérard fait don de son livre à ces nobles personnages. Mais pour certains exemplaires de luxe l'identification de certains destinataires reste encore mystérieuse… Antoine Vérard leur fait don d'exemplaires de présentation, uniques et personnalisés, dans des copies tirées sur vélin et somptueusement enluminées.

Parmi ces mécènes de prestige figure Charles VIII qui, de 1491 à sa mort en 1498, a régi ses publications. Antoine Vérard sélectionne alors des livres qui sont écrits, compilés ou traduits pour le roi de France, imprime des œuvres de commande (livres d'Heures) et favorise les traductions des poètes de cour. La grande période de livres imprimés pour Charles VIII commence en 1491, une année marquée par la fin de la guerre contre la Bretagne et par le mariage du roi avec la duchesse Anne. Vérard lui offre alors de nombreux volumes personnalisés à travers des dédicaces, des préfaces et des décorations. Et c'est avec l'édition le 21 août 1491 de l'ouvrage en deux volumes intitulé *Orose* qu'il initie ses séries de copies de présentation pour le roi, réalisées sur vélin et enluminées : dans cette traduction compilée et traduite spécialement pour

---

[70] Voir l'envoi du prologue de son édition du *Livre de la chasse* de Gaston Phébus mais aussi le manuscrit des *Louenges a nostre Dame*, Paris, BnF, fr. 2225, qui « se termine par un poème construit sur le nom entier d'Anthoine Vérard, qui figurait déjà dans une édition d'Heures imprimée sous le titre d'*Oraison de l'acteur de ces presentes* [*heures*] » (M. B. WINN, *ibid.*, p. 135).

[71] J. MACFARLANE, *op. cit*, p. XXVI.

[72] Cf. M. B. WINN, art. cit., p. 135, note 5 : « Le manuscrit de la *Passion Jhesuscrist* (Paris, BnF, fr. 1686) porte la signature de Vérard. »

Charles VIII, il inclut, sous le prologue, une miniature d'une demi-page représentant le souverain recevant le livre du donateur agenouillé qui peut représenter l'éditeur. Les années 1493-1494 marquent l'apogée de ces œuvres de présentation : non seulement Vérard édite 7 des ouvrages dédicacés au roi[73] et les copies personnalisées de 7 autres[74], mais encore compose 9 des 15 prologues adressés au roi[75]. Dans ces années-là, il publiera à la fois des œuvres pieuses[76] et des œuvres laïques destinées à la « *recreation* » du souverain[77]. L'année 1494, coïncidant avec les campagnes en Italie du roi, marque ensuite de nouvelles orientations dans le travail de Vérard. Comme l'a montré, en effet, M. B. Winn, l'éditeur se tourne alors vers un nouveau mécène : « Charles left Amboise in February 1494 but remained in Lyon until July 29, 1494. Is it only coincidental that the two prologues altered for Henry VII date from March and August 1494 ? Was the publisher in fact anxious to find another patron in the absence of the French king ? »[78] Vérard publie également des œuvres qui témoignent de ce nouveau contexte historique : la référence aux campagnes italiennes est particulièrement évidente dans *Lancelot* (Vélins 617) à travers la gravure représentant deux groupes de soldats armés, à cheval et portant des bannières. Les années suivantes, il éditera encore pour le monarque le *Gouvernement des princes, le Tresor de noblesse et les fleurs de Valere le grant* (17 sept. 1497), la *Nef des folz*, la *Bible historilae* et les *Vigiles des mors*[79]. À en juger donc par cette production abondante, Charles VIII aura été un

---

[73] *Art de faulconnerie, Paraboles maistre Alain, Art de rhetorique, Apologues Laurens Valle, Eurialus et Lucrece, Vengeance nostre Seigneur, Pamphile*.

[74] *Kalendrier des bergiers,* Boccacio's *Cleres dames, Le Jouvencel, L'Ordinaire des crestiens, Le mistere de la Passion, Le Miroir de la redemption, Les Fais maistre Alain Chartier*.

[75] Vérard ajoute des prologues à des ouvrages aux contenus variés : l'histoire (l'*Arbre des batailles, Recueil des histoires troiennes, Miroir historial, Chroniques de France*), la philosophie morale (Boethius, Suso), exemples (la *Légende dorée, Bible des poètes*, *Des nobles malheureux* de Boccace), les romans de chevalerie (*Lancelot),* une encyclopédie populaire (Sydrach), les textes de dévotion (Heures, Vigiles), un poème narratif (*Pamphile*) et une pièce de mystère (*Vengeance nostre seigneur).*

[76] *Le Mistere de la Passion, L'Ordinaire des crestiens* et *Le Miroir de la Redemption humaine*.

[77] *Le Livre des deux amans*, *Eurialus et Lucrece, Le Livre d'amours.*

[78] M. B. WINN, *op. cit.*, p. 118.

[79] *Id., ibid.,* p. 123 : « Vérard's publications had mirrored the trajectory of Charles VIII's life, from the *Hours* for the young prince to the *Vigils* of the mature ruler. »

mécène généreux à l'égard d'Antoine Vérard[80], mais cela va changer avec son successeur, Louis XII.

Dès 1492, l'éditeur a fourni des livres au comte Louis d'Orléans mais ils ne portent aucune marque d'association entre les deux hommes[81]. Il faut attendre 1498 : lors du sacre du nouveau monarque, Vérard rend hommage à celui-ci en lui offrant une copie de luxe dédicacée du roman d'*Ogier le Dannois*, qui vient juste d'être publié. Mais ce sera là le seul prologue adressé à Louis XII en dépit de son règne plus long que son prédécesseur (1498-1515)[82]. « The absence of specific reference to the king in prologues such as *L'espinette du jeune prince* or *Phebus* again underscores Vérard's lacklustre attention to Louis XII. Even visually the testimony is sparse, the two miniatures of Louis XII in *Modus et Ratio* and *Ogier* being far outnumbered by those of his predecessor. »[83] Vérard publiera néanmoins pour Louis XII des ouvrages de poètes de sa cour (Nicolas de La Chesnaye, Simon Bourgoing et Claude de Seyssel). Il manifestera enfin une dernière attention à l'égard du monarque en publiant, les 17 septembre et 12 décembre 1500, les *Ordonnances royaulx publiées à Paris le 13 juin 1499*.[84]

Si Anthoine Vérard n'est pas un imprimeur[85] pas plus qu'il n'est l'auteur des textes, des prologues et des miniatures[86] qu'il publie, il reste donc néanmoins un *libraire* et un *éditeur* de livres excellant dans divers domaines, éditoriaux, commerciaux, artistiques, et bibliographiques.

---

[80] *Id., ibid.,* p. 123 : « The numerous miniatures and dedications, the editions of works composed or translated at his command or in his honor, attest to Vérard's steadfast service. »

[81] *Id., ibid.,* p. 123 : « Vérard began supplying books to the count as early as 1492, but his definite offering to Louis XII dates only from 1498. »

[82] *Id., ibid.,* p. 129 : « Judging from the copies once in his possession, Louis XII did not equal his predecessor in patronage, at least not for Vérard's printed books. The small number of deluxe books which entered the royal library during his reign seems, however, to reflect the king's frugality rather than a lack of interest in publishing. »

[83] *Id., ibid.,* p. 130.

[84] *Id., ibid.,* p. 130.

[85] Cf. M. OKUBO, art. cit., p. 479 : « Quant à sa qualité d'imprimeur, les études récentes montrent qu'il n'en est rien : ses livres sont sortis des presses de divers imprimeurs, dont aucun ne porte son nom. »

[86] *Id., ibid.*, p. 479, note 141 : « S'agissant de la qualification de miniaturiste, elle est définitvement rejetée depuis les recherches de P. Durrieu, *Un grand enluminateur parisien*, p. 42 ».

II- Le feuillet ajouté dans l'exemplaire de Turin

A/ Le « Prologue »[87]

Ce feuillet supplémentaire contient un Prologue, intitulé comme tel, comportant une dédicace au roi Louis XII. M. B Winn en fait une très bonne analyse, que nous reproduisons ici : « This is one of the most interesting of Vérard's prologues because of its details about the publisher's work. In the hopes of attracting the interest of the new king, Vérard emphasizes the relationship he had established with Louis's predecessor, saying that he was accustumed to make books for Charles VIII : 'moy qui avoye de coustume faire aucuns beaux livres de diverses sortes'. Beautiful and varied, these books were intended to provide pleasure ('pour solacier le treschrestien Roy'), and some of them were ordered by the king himself ('a ses bons commandemans') for his leisure reading ('en lisant lesquelz il prenoit recreation aux heures et temps qu'il luy plaisoit'). Vérard also notes that other princes and noblemen followed his example, a reference which will assume importance later in the prologue when he speaks of Louis himself. Vérard introduces his work by claiming three contributing factors : that is difficult to break a habit, that he wants to avoid 'oysiveté', and that noblemen find the greatest pleasure in hearing told the valiant deeds of brave knights of earlier times. Vérard's argument about habit is stated first in French, then in Latin, suggesting his familiarity at least with classical phrases […]. Vérard also expresses his desire to serve the new king according to his hability ('en vous voulant a mon pouoir servir de ma qualité comme ay fait vostre predecesseur'). For all these reasons, Vérard has made for Louis XII 'ung petit livre' called *Ogier le Dannoys*. He emphasizes the recreational value of this book in which the king can see how prior kings and knights achieved renown through their noble deeds. Vérard then flatters the king by saying that he his indeed 'scientifique' and has already acquired knowledge of these subjects, but that the

[87] Cf. M. OKUBO : « Une des caractéristiques des éditions de Vérard est l'usage du prologue. M. B. Winn en attribue dix-neuf au libraire lui-même. Cependant, 'Vérard' n'en signe que quatre, tous versifiés très vraisemblablement par Simon Bourgoing […]. Les autres 'prologues de Vérard' sont anonymes. […] Le *Je* du prologue reste toujours anonyme. Et si on l'accuse de s'être approprié l'œuvre d'autrui [cf. M. B. WINN, *op. cit.,* p.53], c'est parce que 'ses' prologues sont très souvent calqués sur les prologues exitants. » (*op. cit.,* p. 452) « Il ne s'agit donc pas de l'appropriation d'un texte, mais d'une adaptation sinon d'une mise à jour d'une œuvre ancienne […] la 'nouveauté' est une valeur primordiale pour un marchand. » (p. 454) « […] Vérard n'est pas l'auteur de ces textes mais l'éditeur » (p. 465).

book will inspire others : young noblemen, imitating the king's example, will be moved to pursue both 'science et armes' and, by reading the book, will aspire toward 'toutes vaillantises et appertises d'armes.' Vérard concludes with a formula unlike that used for Charles VIII. He ask Louis to direct him as he will : 'En moy commandant voz bons plaisirs.' »[88] Or, comme le signale justement la critique, étant donné que ce prologue est le seul à avoir été adressé à Louis XII, cela laisse supposer que le nouveau roi n'a pas fait suite à la requête d'A. Vérard[89].

B/ Le frontispice

La partie du « Prologue » occupant le recto de ce feuillet ajouté est encadré par une grande miniature en pleine page. M. B. Winn en fournit également une description très détaillée, la voici : « Louis, wearing a crown and gold armor, is portrayed at the left foreground, mounted on a chestnut horse whose elaborate royal blue caparison studded with gold fleur-de-lis matches the king's tunic. A large contingent of armed soldiers follows him, one of whom, astride a white horse in the lead, carries a banner adorned with three fleurs-de-lis and the emblem of Louis XII, a porcupine beneath a crown. This image is clearly that of the warrior-king engaged in the Italian compaigns. Louis extends his right hand to receive a large book, bound in crimson with gold clasp and offered to him by the kneeling Vérard. The publisher is dressed in a purple-gary robe, trimmed in black. A black purse hangs at his waist, and his round, purplish hat lies on the ground in front of him. His brown hair is highligted with gold, and his features closely resemble those painted in various presentation miniatures found in earlier books. The miniature is somewhat smaller, however, than those for Charles VIII ; measuring 127 x 178 mm., it is painted over an un-inked cutwhose outline can be seen on the reverse. The lines of two other small cuts are also visible on the verso, below the lines of the prologue, which suggests that this sheet of vellum had been originally impressed for another purpose and then retained for later use. / A wide border of fleurs-de-lis and

[88] *Op. cit.*, p. 373-374.

[89] *Ibid.*, p. 374 : « Although he reigned until 1515, he received no other dedication from Vérard. Four other prologues date from these years, but none is adressed to the king. At least one vellum copy from 1505 contains nonetheless his portrait, and several editions of works written in honor of Louis XII were published by Vérard, suggesting the latter's continued aspiration for royal patronage. »

flowers in lozenges was painted on both sides of the miniature and text. In the bottom border, below the text, two angels are portrayed holding the arms of France : three gold fleurs-de-lis on a royal blue shield on which rests a crown. This gold fleurs-de-lis dominate the page, reitering those worn by the king and draping his horse. »[90]

Ainsi, si Vérard reste anonyme dans « son » prologue, « il signe néanmoins son livre. Sa signature est *sa* miniature : sa présence dans la scène de dédicace offrant *son* livre » [91]. Cette illustration donne en outre une dimension officielle au volume, rendant hommage à la fois à celui qui a confectionné le volume et au prince qui le reçoit »[92].

LES SOURCES DES PREMIERS TÉMOINS DE LA PROSE

La prose a été composée à partir de la version en alexandrins, qui elle-même est issue de la continuation en décasyllabes, elle-même issue de la chanson de la *Chevalerie Ogier*. Nous proposons ici de retracer cette filiation.

I- La *Chevalerie Ogier*

Elle est conservée dans cinq manuscrits[93] :

- *B* : Tours, Bibliothèque municipale, 938
- *A* : Paris, Bibliothèque Nationale, fr. 24403, ancien La Vallière 78
- *M* : Montpellier, Bibliothèque de L'École de Médecine, H 247

[90] *Op. cit.* p. 371-372.

[91] M. OKUBO, art. cit., p. 472 (il traite alors des prologues en vers adressés à Charles VIII). « Dans ces conditions, le *Je* du prologue des textes anonymes accompagné de la miniature de Vérard dans la scène de présentation désigne notre libraire parisien » (p. 472) Mais, contrairement à l'avis de ce critique, nous pensons que cette « convention iconographique de *signature* » (p. 472) établie entre Vérard et Charles VIII n'est pas abolie après la mort du souverain. La miniature présente dans son édition d'*Ogier en prose* nous semble encore remplir cette fonction de signature.

[92] D. QUÉRUEL, « Formules narratives, rubriques et enluminures » : l'exemple de l'histoire de *Renaut de Montauban* de David Aubert (XVe siècle) », *Lecture, représentation et citation. L'image comme texte et l'image comme signe (XIe-XVIIe siècle)*, éd. par C. Heck, Villeneuve d'Ascq, Presses de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2007 (*Collection UL3, Travaux et Recherches*, p. 138.

[93] Pour une présentation précise de ces différents manuscrits, voir M. OTT, *Enfances*, p. 11-20.

- *D* : Durham, University Library (Palace Green), Cosin V-II-17
- *P* : Paris, Bibliothèque Nationale, fr. 1583 (ancien 7608[3], Cangé 88)

Les quatre premiers ne contiennent que les *Enfances* et la *Chevalerie*, le ms. *P* contient en outre la continuation (voir *infra* II).

D'après É. Roy, après analyse des allusions historiques, cette version française anonyme « a été écrite après 1192, avant 1200 »[94] ; selon M. Ott, elle est « datable des alentours de 1200 »[95].

Cette chanson en décasyllabes a tout d'abord été publiée par J. Barrois[96] en 1842, puis par M. Eusebi[97] en 1963, et récemment, en 2013, M. Ott[98] en a édité la première partie, à savoir les *Enfances*. Les trois éditions sont fondées sur le manuscrit *B*.

Voici le résumé qu'en donne K. Togeby : « Les Enfances nous présentent un Ogier jeune qui combat pour Charlemagne, et qui rencontre le sarrazin courtois Karaheu et son amie Gloriande. Dans la Chevalerie, Ogier a un fils du même âge que l'Ogier des Enfances et se révolte contre Charlemagne dans une guerre sauvage, dépourvue de courtoisie et d'amour. »[99]

---

[94] « Les dates et les allusions historiques dans les chansons d'Ogier le Danois », *Mélanges de Linguistique et de Littérature offerts à M. Alfred Jeanroy*, Paris, 1928, Genève, Slatkine reprints, 1972, p. 425.

[95] M. OTT, « Femmes et duels judiciaires : Ogier le Danois et l'épouse du roi de Pavie », *Les relations entre les hommes et les femmes dans la chanson de geste* (Actes du colloque international des 28-29 novembre 2011 à l'Université de Lyon 3), sous la dir. de C. Füg-Pierreville, Villeurbanne, Aprime, 2013, p. 191. Voir aussi M. OTT, *Enfances*, p. 95-100 : « Les *Enfances* rejoindraient alors le groupe nombreux des chansons de geste composées aux alentours de 1200… ».

[96] Raimbert de Paris, *La Chevalerie Ogier de Danemarche, poème du XIIe siècle, publié d'après le manuscrit de Marmoutier et le manuscrit 2729 de la Bibliothèque Nationale*, Paris, Techener, 1842 (*Romans des douze pairs de France*, 8-9), Genève, Slatkine reprints, 1969. « Barrois édite la chanson en douze branches, établies d'après les grandes initiales du manuscrit B et d'après les débuts du type *Oiés, signor, …* » (K. TOGEBY, *op. cit.*, p. 46, § 29).

[97] *La Chevalerie Ogier de Danemarche, canzone di gesta*, Istituto editoriale Cisalpino (*Testi e documenti di letteratura moderna*, 6), 1963. « Mario Eusebi réduit le nombre des parties à trois : I. Les Enfances v. 1-3100. II. La révolte v. 3101-9551. III. Brahier v. 9552-12.346 » (K. TOGEBY, *op. cit.*, p. 46, § 29).

[98] *Op. cit.*

[99] *Op. cit.*, p. 46, § 29.

II- La continuation en décasyllabes

Cette version est conservée dans un unique manuscrit, très endommagé du XVe siècle[100] : **BN. Fr. 1583** (c'est le manuscrit *P* de la *Chevalerie Ogier*). S'ajoute néanmoins un fragment publié dans le *Journal des Savants*, en avril 1876, p. 219-233 : A. De Longpérier, *La Délivrance d'Ogier le Danois, fragment d'une chanson de geste*[101].

Cette continuation, d'environ 31000 vers, est composée de deux parties : la première reprend la matière de la *Chevalerie Ogier* telle qu'elle a été éditée par J. Barrois et M. Eusebi, en en rajeunissant le style et en délayant la matière avec parfois l'introduction de détails nouveaux[102] ; la seconde offre « une série d'aventures entièrement nouvelles (en Orient, puis à Avalon, et finalement en France après 200 ans) »[103]. K. Togeby nomme cette version le « roman en décasyllabes », à l'appui de *l'explicit* (*Cy fault le Romans d'Ogier*), et outre parce que le texte s'inspire manifestement des romans bretons. »[104] Cette œuvre n'a toujours pas été publiée[105] et son exploitation reste difficile en raison du mauvais état du manuscrit causé par la corrosion de l'encre.

On date cette continuation des environs de 1310[106].

---

[100] Cf. G. DOUTREPONT, *op. cit.*, p. 171.

[101] *Id., ibid.*, p. 171.

[102] Cf. K. TOGEBY, *op. cit*., p. 136, § 79.

[103] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 14. Pour des précisions sur le contenu de ces trois parties ajoutées, voir aussi K. TOGEBY, *op. cit.,* p. 137-147, § 80-82. Il signale notamment que pour ces parties « l'auteur a pu s'inspirer de Huon de Bordeaux […], dont l'action se passe également en Orient et qui présente des aspects féériques » (p. 137, § 80).

[104] *Op. cit.,* p. 134, § 77.

[105] M. EUSEBI en a imprimé le début (225 vers) à la fin de son édition (K. TOGEBY, *op. cit.*, p. 134, § 77). T. K. SALBERG a mis en ligne en 2010 la transcription du ms. *P* dans son intégralité sous le titre de *L'Istoire d'Ogier le redouté*, mais il ne s'agit là que d'une édition « provisoire ».

[106] Après analyse des allusions historiques, É. ROY déduit que « la version en décasyllabes du manuscrit Cangé doit être des environs de 1314 » (art. cit., p. 425).

III- Le remaniement en alexandrins

Nous en possédons quatre manuscrits[107] :

- **Paris, BnF, Arsenal, 2985**
- **London, BL, Royal 15-E-VI**
- **Torino, BNU, L-IV-2**
- **Chantilly, Musée Condé, Ms 490 (Ms 465, XIX-D-12)**

D'après É. Roy, ce remaniement a été écrit entre 1332 et 1336 en raison des vers anglophiles présents à la fin de l'œuvre[108]. Selon K. Togeby, cet « argument est faible, puisque le roman en décasyllabes (BN fr. 1583) contient également des vers respectueux à l'égard de l'Angleterre ». Le spécialiste propose pour sa part une date proche de 1355, même s'il admet quelques réserves[109]. E. Poulain-Gautret retient, quant à elle, la date approximative du milieu du XIVe siècle[110].

Cette version **anonyme**, composée d'environ 29 000 vers, « *réécrit* entièrement à la fois la *Chevalerie* et la continuation en décasyllabes […] La version en alexandrins, comme la version en décasyllabes, n'est pas issue directement de la *Chevalerie* éditée par M. Eusebi (ms. *B*, Bibl. mun. de Tours, 938) : elles utilisent toutes les deux des sources différentes pour la première partie du texte. Elles sont donc sœurs, et non filles du texte que nous utilisons comme point de départ, faute de mieux. Néanmoins on peut

[107] Pour leur présentation matérielle, voir l'annexe n° 3.

[108] Art. cit., p. 424-425.

[109] *Op. cit.*, p. 149, § 84 : « On pourrait penser à s'appuyer sur un autre détail pour dater la version en alexandrins. Dans les Enfances Ogier, le pape s'appelle *Milon*, non seulement dans les manuscrits A, D, M de la Chevalerie d'Ogier (B : Simon), mais aussi dans la Karlamagnús saga, le manuscrit XIII de Venise (mais Adenet : Desiier), et dans la Roman d'Ogier en décasyllabes (BN 1583). Dans la version en alexandrins, ce nom est remplacé par celui d'*Innocent* et, dans un autre passage, par celui de *Clément.* Or, à Avignon, où les papes étaient établis depuis 1309, il y a eu un Clément VI (1342-52), suivi d'un Innocent VI (1352-62). Et on ne peut pas dire qu'Innocent ait été, à l'époque, un nom courant de pape, puisque Innocent V ne fut pape que quelques mois en 1276, et qu'il faut remonter à 1243-54 pour trouver Innocent IV. Donc, une date proche de 1355 serait tout à fait plausible. Mais il se peut évidemment que ce changement de noms soit seulement le fait du scribe. »

[110] *Op. cit.*, p. 14.

parler de filiation directe en ce qu'elles découlent bien de la *Chevalerie* archétypale que nous ne pouvons reconstituer. »[111]

C'est ce remaniement en alexandrins qui a servi de modèle au prosateur, comme l'ont démontré L. Gautier[112] et R. Renier[113], suivis par G. Doutrepont[114] et enfin par Fr. Suard[115] qui a « très bien mis en évidence les nouveautés de ce remaniement, avec ses épisodes intercalés et son prolongement en trois parties inégales : expédition outre-mer contre les Sarrasins, séjour en Avallon auprès de la fée Morgue et retour en France deux cents ans plus tard pour sauver le royaume. Il y avait là, déjà, la complication des incidents et les merveilles qui se retrouveront dans beaucoup de titres à succès entre 1490 et 1550, et l'auteur de la prose, s'il a réécrit assez librement la narration en vers, ne s'est pas écarté d'un schéma qui avait tout pour plaire, quelle que soit la date exacte où il a entrepris sa ' translation' »[116].

R. Renier a jugé les différences insignifiantes[117] entre la prose et son modèle ; selon K. Togeby, le contenu du remaniement est rendu « très fidèlement, mais avec certains changements, de nature stylistique surtout[118] ». Il s'agira, entre autres, pour nous de le vérifier.

Cette version reste à ce jour inédite (ce qui a pour conséquent de rendre difficile la comparaison systématique de la prose et de son modèle).

La version en alexandrins et la version en décasyllabes paraissent à l'origine du *Myror des Histors* de Jean d'Outremeuse[119]. Ce remaniement a également « inspiré le

---

[111] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.,* p. 14. Voir aussi K. TOGEBY, *op. cit.*, p. 149, § 149 et p. 150, § 86.

[112] *Les Épopées françaises. Étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale*, 2e éd., 4 vol., Paris, 1878-94, II, p. 623.

[113] « Ricerche sulla leggenda di Uggeri il Danese in Francia », *Memorie della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, 1891, serie seconda, t. XLI, p. 389-460.

[114] *Op. cit.,* p. 174, 188-89, 195.

[115] Fr. SUARD, « Ogier le Danois aux XIVe et XVe siècles », *Actes du IVe Congrès International de la Société Rencesvals*, (Heidelberg, 28 août-2 septembre 1967), Heidelberg Carl Winter-Universitätverlag, 1969, p. 55-56.

[116] Cf. N. CAZAURAN, « *Ogier le danois* revu et corrigé… », p. 26.

[117] R. RENIER, art. cit., p. 433.

[118] *Op. cit.*, p. 223, § 137.

[119] Cf. K. TOGEBY, *op. cit.*, p. 158-172 ; Fr. SUARD, *Guide de la chanson de geste et de sa postérité littéraire* (*XIe-XVe siècles*), Champion, 2011, p. 344 et p. 353-354.

récit en prose des 'enfances' d'Ogier par David Aubert dans les *Chroniques et Conquêtes de Charlemagne*. La version en alexandrins, la prose anonyme et la prose de David Aubert sont liées, sans qu'il soit encore possible de préciser davantage »[120].

LA POSTÉRITE DES PREMIERS TÉMOINS DE LA PROSE

I- Éditions d'*Ogier le Danois* en prose au XVIe siècle

A/ Liste des imprimés[121]

Ogier le Danois a connu de nombreuses éditions au XVIe siècle. L'objet de notre travail ne portant pas sur l'étude comparative des différents témoins de la prose, nous avons sélectionné 4 éditions du XVIe siècle, *WXYZ*, dont nous avons dressé la table des rubriques (voir annexe n° 6) et que nous avons ponctuellement confrontées à *AJP* pour en éclairer les passages problématiques et/ ou ambigus.

Voici la liste complète des imprimés du XVIe siècle :

- **Paris, Veuve Jean Trepperel et Jean Janot, s.d. [1515-1522?]** (München, BSB, 4-P-o-all-115)
- **W : Lyon, Claude Nourry, 1525** (Paris, BnF, Arsenal, Rés. 4- BL-4267)
- ***X* : Paris, Alain Lotrian et Denis Janot, s.d. [1536 ?]** (Paris, BnF, Rés. Y2-601 ; Chicago, Newberry Libr., Wing ZP-539-L91 ; Copenhague, KB, 77-1, 16-00069 S-1977)
- **Paris, Alain Lotrian, 1536** (London, BL, 1074-k-5)
- **Paris, Nicolas Chrestien, s.d. [1550 ?]** (Berkeley, UL, PQ1499-O3-1550)

[120] M. OTT, « *Ogier le Danois* », *Nouveau répertoire de mises en prose…*, p. 637.

[121] Nous nous sommes contentée de lister ici les différents témoins avec le lieu et la date de leur édition, les lieux de leur conservation ainsi que leur contenu ; pour leur présentation matérielle, se reporter à l'annexe n° 4.

- **Lyon, Olivier Arnoullet, 1556** (Paris, BENSBA, Les-0611 ; Besançon, BM, 243743)
- **Lyon, Olivier Arnoullet, 1560** (Paris, BnF, Rés. 8- Z, don 594(383))
- **Paris, Jean Bonfons, s.d. [a exercé de 1543 à 1566 ?]** (Copenhague, KL, 77-1, 16 Hielmst 2053-4')
- **Paris, Veuve Jean Bonfons, s.d. [1568-1572]** (Paris, Bibl. Ste-Geneviève, 8-Z-6684 INV-9939 RES ; London, BL, C-34-g-29 ; Mannheim, UB, Sch-054/294 an-1 ; Urbana, UL, X-841-OG4001570 [122]; Wolfenbüttel, HAB, M-Lm-5)
- **Paris, Nicolas Bonfons, s.d. [1570 ?]** (London, BL, 92-b-1)
- ***Y*** : **Lyon, Benoît Rigaud, 1579** (Barcelona, B. Cataluña, Bon. 9-I-19, numérisé ; Chantilly, Musée Condé, V-F-014. ; Berlin, SBB, Xx-988 ; Copenhague, KL, 177-1, 134)
- **Paris, Nicolas Bonfons, s.d. [1580 ?]** (Paris, BnF, Rés. Y2-584, numérisé dans Gallica)
- ***Z*** : **Paris, Nicolas Bonfons, 1583** (Paris, BnF, Rés. Y2-602, numérisé dans Gallica ; Paris, BnF, Arsenal, Rés. 4-BL-4269 ; Copenhague, KL, 77-1, 16-00070 ; London, BL, 12431-f.22 ; Mannheim, UB, Sch-075/490 ; Troyes, MAT, uu-8-714 ; Washington, Folger Shakespeare Libr., 163-455q)
- **Lyon, héritiers de Benoît Rigaud, 1599** (Wien, ÖNB, 40-S-8)

K. Togeby[123] et Woledge[124] signalent en outre « l'existence d'un exemplaire imprimé par P. Mulot (Pierre Mullot?) à Rouen (Lyon selon Togeby) dans les années 1550 (renvoi à Quaritch, Cat. 554, n. 410). »[125]

---

[122] Cet exemplaire conservé à Urbana, avec une notice sans indication, est attribué à cet éditeur par *USTC*, n° 61334 et *FVB*, n° 39771.

[123] *Op. cit.*, p. 222, § 136.

[124] *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500,* Genève, Droz, 1954, n° 109.

[125] M. OTT, « *Ogier le Danois* », *Nouveau répertoire de mises en prose…*, p. 638.

Les éditions du XVIe siècle sont de moindre qualité par rapport à celles de fin XVe-début XVIe siècle, richement enluminées : elles sont agrémentées de « bois passe-partout » et « de moindre format »[126].

B/ Comparaison et classement de *WXYZ*

Ces éditions d'*Ogier le Danois* en prose offrent des versions assez proches de *AJP* : elles en conservent la trame et suivent assez fidèlement la marche du récit. Leur comparaison, certes non systématique, a permis néanmoins de comprendre globalement le processus de transmission et de contamination à l'œuvre dans ces éditions successives, mais aussi de nuancer le propos de K. Togeby, selon lequel tous les imprimés du XVIe siècle, y compris celui du Petit Laurens, « sont identiques hormis quelques détails infimes »[127].

WXYZ constituent un ensemble assez homogène qui partage un grand nombre de variantes par rapport à *AJP*. Quelle est la nature de leurs interventions ?

Beaucoup ne font qu'apporter à *AJP* des modifications formelles sans conséquence sur le sens et la narration : par ex., *sans que il eut mal ne douleur AJP / s. avoir autre m. WXYZ* 36/14, *« Seigneurs, dit il, avisez AJP / dist a ses gens S. a. (g. A. seigneurs Z) WYZ* 295/15, *sur le brun de Surie AJP / sur (sus XY) Brun d. S. WXYZ* 297/8, *Orables AJP / Arables WXYZ* 315/12, etc.

Souvent aussi, elles visent à **amender *AJP*** : en corrigeant un mot erroné (par ex., *Analon AJP* 1/58 pour *Avalon WXYZ, disant* 3/57 *AJP* pour *dist WXYZ, pla(s)treau AJPW* 5/45 pour *pla(s)teau XYZ, Courtaine AJP* 18/29, 30 pour *Joyeuse*[128] *W(Y)XZ, desrengés AJP* 182/10 / *desrengerent WXYZ, dirent AJfP* 281/10 pour *dist WXYZ*, *tenoie AJP* 330/22 pour *teniés WXYZ*, *Judee AJP* 416/2 pour *Inde WXYZ*), en supprimant des mots parasites présents dans *AJP* (par ex., le signe d'abréviation *7* 11/9*, qui* 271/8*, que* 360/6, 387/11), ou encore en ajoutant des mots manquants dans *AJP* (par ex., *par*

[126] N. CAZAURAN, « *Ogier le Danois* revu et corrigé… », p. 25-26.

[127] *Op. cit.*, p. 222, § 136.

[128] *Y* a pris *Joyeuse* pour un adjectif et donne alors une version qui n'a aucun sens : *joyeuse suis d'estre de vous touchee car bien l'avez desservy, et amoureusement de joyeuseté luy donna l'acollee*. Cela prouve en tout cas que *Y* a eu pour modèle *WX* et non *AJP*.

trahison le vint prendre 46/9*, vous viendroit secourir* 130/7, *l'escuyer qui* 130/9, *luy fut enchargé* 170/14, *a* 217/13*, les Templiers* 302/4), ou enfin en remplaçant un passage incohérent (*dist Charlot a son pere et a son frere Loÿs* 160/3 devient *Certes dist Charlot*). Des erreurs ont été néanmoins reproduites (par ex., *Coyvre AJPY / Ciuyre W / Ciuire X / Ciuier Z* 31/15, *Coyvre AJPWXZ / Cuyure Y* 55/16, *Coyvre/Coivre AJPWXYZ* 62/15, 18, 64/10, 66/4, 71/6, *Moÿsant AJPWXYZ* 338/26). Leur intervention peut aussi être fautive (par ex., *couppa WXYZ* au lieu de *se trouva (des propres parolles) AJP* 129/6.

Les modifications (ap)portées par *WXYZ* témoignent généralement d'un souci de **clarifier l'expression et de moderniser la langue de *AJP*.** Ils remplacent ainsi des mots rares, ou à l'emploi rare, par des mots courants en MF (*parquoy AJP / pourquoy WXYZ* 1/52, *superité AJP / superbité WXYZ* 7/19*, tiré AJP / retiré WXYZ* 13/21, *doulourer AP / doulouser J / douloir WXYZ* 155/12, *chartreur AJP / chart(r)ier WXYZ* 315/14*, a pointe de cheval AJP / a pointe d'esperons WXYZ* 409/4-5*, merveilleux JP / merveilleurs A / gran(d)s WXYZ* 481/4*, etc.*). Ils peuvent en outre gloser une formule peu claire ou simplifier une construction obscure ou ambiguë, ou encore jamais attestée : *avoir bon cueur de* + inf. *AJP / a. bon courage de* + inf. *WXYZ* 14/28*, mist et employa la force de son corps de* (*de* abs. *AP*) *l'arrester AJP / s'employa a l'arrester WXY / l'arresta Z* 15/42-43*, Oncques ne vy le plus noble champion AJP/ o. je ne v(e)is/veiz (onc Z) tel c. WXYZ* 16/8*, la chappelle de lethon AJP / le cercle (de leton WY) WXYZ* 65/16, *me presentoit recompencer AJP / m. p. recompense WXYZ* 90/33-34, *Et puis qu'il en fault tant esmouvoir le fait AJP / E. si y a encores plus WXYZ* 124/10-11*,je luy disoye qu'il faisoit qu'il ne s'employoit autrement son corps AJP / j. l. d. qu'il n'employoit a. s. c. WXYZ* 187/13-14, *pour savoir se quelque personne sailliroit de la ville ou comment, pour lui compter le meschief AJP / p. veoir s'ilz verroyent personne pour compter a Caraheu le malheur q. WXYZ* 191/2-3*, moy mort en ce monde ou autant m'estoit AJP / j'estoye mort au monde WXYZ* 484/10. De même, ils simplifient régulièrement des constructions complexes, voire compliquées, en les réduisant : *Et les freres de Lengoulafre, comme Ysoré et les aultres freres, qui estoient en la tour Babel, fort mal contans de la destrousse qu'ilz avoient veü faire, mais ilz estoient emprisonnés, si disoient a leur frere Lengoulaffre, quant ilz* [*le*] *virent en vie, car il cuidoient qu'il*

fust mort, si crioient a haulte voix AJP / E. lors l. f. d. L. qui (qu' Y) estoyent aux fenestres hau(l)tes de leurs prisons crierent hau(l)tement WYZ / E. l. f. d. L. commencerent a crier a h. v. a Lengoulaffre X 427/7-10, *Et la dame de Senlis, qui congneut clerement la vertu dudit aneau, ne le vouloit rendre en nulle façon, car par adventure elle en avoit aussi bon mestier comme Ogier, car elle estoit ja toute prescripte et* [*c*]*aducque et tellement que Nature lui defailloit, pourquoy lui desplaisoit fort de lui rendre AJP / Et pource que la dame de Senlis estoit vieille (elle WY) congnoisssant la vertu de l'aneau ne le vouloit (voulut Z) pas r. WXYZ* 483/6-10. De plus, ils peuvent évacuer des formulations obscures en les réduisant à des mots ou formules simples : par ex., *dist* remplace *a grant humilité crier mercy au noble et puissant roy, luy disant en ceste maniere* 18/23-24, *La WXYZ* remplace *Et leurs repas, repos et refrechissement* (sans doute lacunaire, voir note) *AJP* 21/10-11*, car Charlot luy mi(s)t son escu en pieces WXYZ* remplace *car l'escu, que il mist au devant pour recepvoir le coup, il mist tout par esclas AJP* 39/14-15, *que sa gloire fust ainsi miserablement exterminee WXYZ* se substitue à *que la renommee de sa gloire s'en allast par moyen si miserable AJP* 169/7-8, *et puis se retirerent s. (en Z) l. m. WXYZ* remplace *si retirerent bride et se mirent sur la montaigne AJP* 227/8-9. Faute de proposer des substituts, ils peuvent même supprimer les mots, les expressions, les constructions et les passages posant des difficultés d'analyse ou de compréhension : par ex., *dont les Sarrasins n'ont cause de trop aymer* 19/49-50, *ne feroys pas* 44/6-7*,* (*et) celles a venir* 114/23, *ce ne fut pas que* 140/15, *en fut tant occis qu'il* 140/16, *Quant l'archevesque le vit, si fut merveilleusement esbahy de dire qu'*[*i*]*l eut laissié l'armee pour s'en retourner* 213/5-6, *et dist a l'escuier qu'il l'avoit long temps attendu, qu'il pouoit bien attendre, et qu'il n'arresteroit point* 227/14-15, *s'alla floute de bataille* 299/12*, que en la mal'heure fut elle nee ne engendree pour nous* 313/5, *par don* 354/5, *si ne reposoit que des oreilles, encores bien petitement* 403/4-5*, reposer* 448/1, *car touchant la longueur du temps, je n'y donneroye guaires, fors qu'ilz pourront courir sur voz païs, et ce pendant vous feroient de grans dommages* 458/17-18, *«* […] *Mais que vous pouez », se dist le roy Moÿsant. Combien que le roy Florion fust bien de leur concentement* 458/20-21, *entre deux yeulx* 468/9.

Leurs variantes communes peuvent aussi proposer une autre interprétation, acceptable : ainsi, par ex., ils attribuent la réplique *« Mal avons besongné, que ce*

mauldit glouton nous est ainsi eschappé ! » (160/2-3) non plus à Charlemagne, comme *AJP* (*et dist le roy Charlemaigne*) mais aux Français sujets des deux précédentes propositions (*et dirent a Charlemaigne*).

D'une manière générale, les versions de *WXYZ* sont marquées par une **tendance à la concision et à l'abrégement** qui s'accentue dans la dernière partie de l'œuvre. Plus on avance dans l'œuvre et plus la rédaction se fait en effet hâtive : des détails sont éliminés, les interventions du narrateur sont régulièrement supprimées, des dialogues ou des scènes sont considérablement réduits, mais tout cela sans nuire à la cohérence générale.

Affinités et filiation entre *WXYZ* et le premier ensemble *AJP*

WXYZ sont **plus proches de *P* que de *AJ***. La parenté entre *WXYZ* et *P* se signale par :

- l'emploi de mêmes variantes, distinctes de *AJ* : mêmes mots (par ex., *delivree PWXYZ / delivre AJ* 1/39, *estat PWXYZ / ost AJ* 31/21, *bat(t)e PWXYZ / batra J* 46/11, *tiendroye J / m'entretiendroie PWXYZ* 156/4), mêmes formulations ou mêmes constructions (par ex., *le temps passé PWXYZ / le temps de sa vie AJ* 114/22-23, *Mais yer au soir il PWXYZ / Mais de soir (qu')il AJ* 191/10, *fut fai(c)t(e) par l'ange PWXY* (feuillet abs. *Z*) */ fut la veue par Ogier AJ* 258/8*, se sauva par/pour bien fuyre PWXY / qui gaigne pour bien fuyre AJ* 271/25-26) ;
- l'emploi des mots absents de *AJ* (par ex., *le* (*bon*) *champion* XX/R, prép *a* 17/1, prép. *pour* 136/11, *tellement (qu'i.)* 312/5*,* attr. *vaillant PWXY, vaillant homme Z* 366/4) ;
- l'absence de mots présents dans *AJ* (par ex., *que Ogier faisoit adouber* 142/6-7, *« Ce sera bien assez » se dirent les autres* 207/6).
- la présence de corrections apportées par *P* (ou la copie intermédiaire qui lui a servi de modèle) à *AJ* (par ex., *mist sa lance au travers du corps dudi(c)t chevalier(s) PWXYZ* au lieu de *par lui faulsa le corps tout au travers AJ* 119/7-8*, coup PWXYZ* au lieu de *cry AJ* 276/5*, ilz furent … Ogier salua PWXYZ* au lieu de *le roy fut … si salua AJ* 287/12*, et menay le souldan Noradin prisonnier PWXYZ* au lieu de *et le menay prisonnier AJ* 338/26-27,

souldan Noradin/Moradin PWXYZ au lieu de *roy Moÿsant AJ* 338/30*, bonne PWXYZ* au lieu de *briefve AJ* 343/16*, radopter P / radot(t)er WXYZ* au lieu de *doubter AJ* 503/2, ou encore l'ajout de mots omis, comme *chapitre* 1/2*,* dét. *la* 10/11, 378/18, pron. *le* 147/10*, qui* 263/12, *a toy* 269/5) ;

- la reproduction de la correction fautive faite par *P* en 94/10 qui a supprimé le second infinitif mal recopié par *A* (voir note) ;
- l'emploi de la leçon erronée *ab(b)ayé* 209/14 qui découle sans doute de la forme de *P obahi,* résultant d'une mélecture de la leçon de *AJ obeÿ*.
- la forme *absolue* 453/6 qui est sans doute le produit d'une intervention sur la leçon de *P* (*assoulte*), et non de *A* (**assouve*) qui a mal recopié *J* (*assouvye*).

La source de *WXYZ* nous paraît donc être *P*, ou du moins une version intermédiaire qui en est très proche, car nous relevons aussi quelques convergences entre *WXYZ* et *J*, comme par ex., *i. n'e. p. a. h. si esbaÿ d. s. qu'i. n. t. l. P / i. n'e. p. a. h. d. s. chose qu'i. n. t. l. JWXYZ / *il n'estoit possible a homme de souhaiter si esbaÿ qu'il ne trouvast leans A* 454/16, *disoit JWXYZ / disant AP* 458/5, l'absence de *me* 485/1 présent dans *AP*.

<u>Affinités et filiation entre les témoins *WXYZ*</u>

Au sein de ce deuxième ensemble que constituent *WXYZ* apparaissent néanmoins des disparités. Il suffit pour s'en rendre compte de consulter la table de leurs rubriques (annexe n° 6). Ces divergences permettent alors de dégager des sous-ensembles.

1. <u>*W* et *Y*</u>

WY sont des versions extrêmement proches : tous deux présentent :

- des variantes identiques : par ex., *A. d. l'espie WY / Adonc lui dist AJP* 25/25, *Jesu(s)christ leur fust adjuteur WY / Le dieu fut en lieu adjutoire AJ / Jesuchrist fut leur adjutoire P* 39/22, *me fist monter WY / si monté/montay AJP* 90/33, *cent WY / mille AJP* 207/4, *Or pensez comment les povres chevaliers crestiens WY / O. p. es p. c. c. AJP* 345/1, *O mauldict Godebeuf et vous autres Templiers ce vous vient d'une tresgrande crualté d'avoir rendu*

mal pour bien WY / O m. et pervers Templiers O perverse generation d'a. r. m. p. b. AJP 378/5-6, *que estes vous devenu WY / q. es tu d. AJP* 441/10, *pour luy coupper la teste WY / p. l'aschever de maladier AJPX* 435/10 ; voir aussi les rubriques des chapitres ;

- des fautes communes : des mots parasites (par ex., *que* 39/21 *AJPWY*), ou erronés (par ex., *Murmurin* 464/6 / *Murmunin AJP*) ou encore des incohérences dues à une mélecture du modèle (par ex., alors que dans les autres témoins, l'anneau tombe du doigt d'Ogier, dans *WY,* c'est Morgue qui vient le lui retirer, ce qui n'est pas logique puisque la fée n'apparaît que plus tard dans la salle du palais : *l'aneau que Morgue la fae lui avoit donné lui saillit du doy* 514/1-2 *AJPX*, *l'anneau qu'il portoit en son doigt sortit hors de son doig*t *Z Morgue la fae luy tira hors du doy ledict aneau WY*) ;
- des leçons communes permettant de corriger les autres témoins : par l'emploi d'un autre mot (*Soultre WY* au lieu de *Suze AJPXZ* 12/23, IV/R, 47/7, *d'Abillant WY* au lieu de *Babillant AJPXZ* 328/6, *Murgalant WY* au lieu de *Brunamon AJPXZ* 437/7), par l'ajout d'un (ou de) mot(s) omis (*ne* 41/5, *sa faulceté* 510/3), ou par une révision de la syntaxe (78/7-8, 375/7-9) ;
- des ajouts identiques, comme par ex. : *pour aller dela les mons secourir le pape que les maulditz Sarrasins avoyent deschassé hors de Romme* II/R ;
- des suppressions identiques, par ex. : *et de tout le clergé de l'eglise, et le receut moult honnourablement* IV/R, *ou il estoit en prison, et entendirent* IV/R, *et ay gaigné et garanty et recouvert une princesse crestienne* 243/18, *receu a belles processions et triumphe solennel, ainsi qu'on fait coustumierement a l'entree d'ung roy ou d'un grant prince* 256/10-11 ; celles en particulier de mots et expressions ayant pu poser problème, par ex. : *receu* 25/6, *de Coyvre* 29/3, *du triumphe* 31/21, *et comment* 171/13, *mais a la parfin il s'en trouva bien derriere* 261/8-9, *et malgré vostre museau* 270/1, discours direct 278/4-8 remplacé par *Et alors fut Charlemaigne bien esbahy de Berard car il eu(s)t bien pensé autrement,* pron. *l'* 325/11, *ainsi empressé de son honneur* 340/38, *touchant la partie d'Ogier* 377/4, *par terre les fers de* 420/3, *et bestions* 447/5.

WY sont d'ailleurs les témoins du corpus qui **procèdent le plus à l'abrègement**, et nettement dans la dernière partie de l'œuvre. Ainsi, ils **suppriment** de nombreuses interventions du narrateur (par ex., celle où il prie en faveur de Caraheu et de Marcisus 349/23, celle, occupant tout le § 350, sur la loyauté et la bonté de Caraheu souffrant pour son ami Ogier, celle où il commente la déloyauté des Templiers 358/12-17, celle où il ironise sur le pouvoir des dieux païens 428/15-16, etc.), la fin de la réplique d'Ogier où il se réjouit d'avoir sauvé et gagné la princesse Clarice (243/18), la fin de la réplique de Clarice où elle affirme que jamais elle ne se donnera à Bérard (265/15-16), les détails toponymiques sur l'itinéraire de Caraheu (359/1-2), la dernière phrase de la réplique de Caraheu où il demande aux autres chrétiens de prier Jésus Christ de leur donner ce jour-là une bonne nouvelle (408/22-23), la référence aux grands faits de Meurvin et la mention des chroniques (464/7-8), etc.

De nombreux passages sont **synthétisés** : de l'échange entre Charlemagne et Ogier (243/20-23) il ne reste que la dernière phrase de l'empereur ; les répliques des Templiers (307/1-16) sont réduites à *Adonc Godebeuf et Berengier commencerent a machiner une grant hayne contre luy et commencerent a machiner une grant trahyson* ; le dialogue entre Ogier et Noradin, puis Caraheu (334/12-23) sont réduits à *Adonc alla presenter Lengoulaffre au souldan qui fort joyeux en fut, et tous les seigneurs et mesmement Caraheu lequel le pria qu'il allast disner avec luy, dont Ogier promist qu'il yroit et y alla* ; le monologue intérieur de Noradin qui suit (334/24-27) est, quant à lui, supprimé ; les § 486 et 487 relatant l'entrevue de la dame de Senlis avec ses soldats, suivi du long dialogue entre elle et la reine, moralisatrice, se résument à *Lors elle manda querir aucuns de ses souldars et leur dist : « Seigneurs il faut que demain au matin alliez sur le chemin de Chartres et que vous prenez l'aneau de ce chevalier nouveau venu lequel s'en va ». Sur quoy respondirent que ainsi feroyent ilz. Et puis alla ladicte dame de Senlis vers la royne luy dire qu'elle avoit faict une grant faulte d'avoir ainsi perdu l'aneau du Viel Chevalier mais la royne luy remonstroit moult honnestement qu'elle disoit mal*, la suite avec Ogier s'entretenant et dînant chez son hôte (488/1-5) est, quant à elle, supprimée ; le récit des circonstances du banquet organisé par Clarice pour Gautier et les avances de celle-ci à l'égard du jeune chrétien (390/1-5) sont réduits à *Et sur ce propos Clarice le fist banqueter honnestement* ; le récit des retrouvailles des deux jeunes amants (410/6-8) est réduit à *Et est Gaultier allé*

vers Clarice et luy dist ; le récit de la fête de 512/18-24 est réduit à *Or fut faicte grande feste a Ogier* et celui de la fête du baptême de Florion (513/3-7) à *adonc a moult grande solennité fut baptizé* ; du long résumé qui est fait par un écuyer du roman d'*Ogier le Danois* (468/17-26 et 469/1-26) il ne reste plus que *celuy Gerard fist faire un beau rommant de son parent Ogier qui est intitulé* Ogier le Dannoys de Dannemarche*, et racompte de tresmerveilleuses choses d'iceluy Ogier*, de même que le long récit qu'Ogier fait de sa vie (513/18-32) se résume à *luy compta tout au long son affaire (comme dedens ce livre avez ouy) luy revelant ce que sa mye Morgue luy avoit defendu* ; la description de la transformation du héros en vieillard (514/2-4) est réduite à *parquoy Ogier devint incontinent vieil et chenu que c'estoit une grant pitié que de (le) veoir, comme vous pouez penser que ung homme de plus de deux cens ans peult estre* et celle de son rajeunissement enchanté (516/9-12) à *Et quant il fut revenu jeusne* ; l'entretien entre Ogier et Morgue avant le départ de celle-ci (516/14-19) se résume à *et* [*remercya*] *s'amye et luy cria mercy et elle luy pardonna luy defendant que plus ne lui advint de descler leurs petitz affaires* ; le § 517 rapportant les paroles intérieures du vieux comte Geoffroy essuyant les quolibets des assistants de sa déchéance, puis les paroles échangées entre Ogier et le roi est lui aussi fortement condensé : *Adonc les seigneurs se commencerent a mocquer de luy, don bien faché fut ledit Geoffroy et mauldissoit celle dame qui ainsi luy avoit osté son aneau sans qu'il y peut nullement contredire ; « Or ça chevalier dist le roy, je veulx assembler mon bernage et aller a Paris et la ferons bonne chere. — Quant il vous plaira, dist Ogier. »* (le paragraphe est alors fondu dans le précédent).

WY présentent enfin **une réorganisation similaire de la matière** : par ex., tous les paragraphes constituant le chapitre XXXVI (§ 284-293) y sont fondus en un seul bloc, de même les § 284-297, § 311-315, 321-325, etc. ; le § 435 y récupère la première phrase du paragraphe suivant, évoquant le départ discret des habitants de Babilone, et le § 436 y commence par l'arrivée des chrétiens dans la cité (les deux phrases suivantes racontant la fête des chrétiens et leur repos sont, quant à elles, supprimées) ; le § 449 y est scindé en deux, le deuxième paragraphe commençant avec l'évocation de l'arrivée de Morgue, etc.

WY se rejoignent donc sur de nombreuses modifications apportées au texte des premiers imprimés. Ils constituent donc **un premier sous-ensemble. Pour autant, il semblerait que *Y* n'ait pas eu pour modèle *W*** : il contient, en effet, des mots, expressions et passages absents de *W* mais présents dans *P* (voir, par ex., la rubrique du chapitre IX) ou à l'inverse, il ne contient pas des mots et expressions présents dans *PW* (par ex., *pour avoir chemin* 16/10). ***Y* a donc vraisemblablement dû s'appuyer sur une copie intermédiaire entre *P* et *W*.**

2. <u>*X*</u>

X partage quelques leçons avec *W* (et donc souvent avec *Y*) qui sont distinctes de celles des premiers témoins. Ils présentent des variantes communes, notamment *Auque(n)tin le Normant AJP / Quentin l. N. WXY* 12/6, *essaier empoigner AJP / e. a prendre WX* 14/18, *mist et employa la force de son corps* [*de*] *l'arrester AJP / s'employa a l'a. WXY* 15/42-43, *si embrassa la dame en lui remerciant la grande loyaulté dont elle estoit plaine ; si se print a despoiller toute nue, si la vit Ogier la a son bel aise, car ell'estoit blanche et nette come une belle perle ; si se coucherent nu a nu ; si oublia Ogier tous les travaulx qu'il avoit eu tout le temps de sa vie et celles a venir pour remunerer la bonne royne des bonnes diligences qu'elle avoit prinses pour lui, et n'y eut autre mal que le jour demonstra si tost sa clarté AJP / et e. l. d. laquelle se despouilla toute nue. Et quand il la vit si honneste, si se coucherent nu a nu et firent la beste a deux dos et oublia à ceste heure Ogier tous les travaux qu'il avoit eus le temps passé pour remunerer la royne des diligences qu'elle avoit faictes pourluy WYX* 114/19-24, *manifestee WXY / manifeste P / Ø AJ* 191/7, etc. Ils offrent aussi des leçons qui corrigent *AJP*, par ex., *d'ung coup qu'il assigna sur Caraheu qui glissa, si bien il esventa qu'il AJP* est réécrit en *d'u. c. q. i. (q. i. abs. X) assena s. C. l'espee glissa tellement q. i. WXY* 37/2-3.

Mais, *X* ne peut avoir eu *W* comme modèle car il contient des passages présents dans *AJP* mais absents de *W* : par ex., *m. en p. i. se t. b. d. X / mais a la parfin il s'en trouva bien derriere AJP / Ø WY* 261/8-9, la rubrique du chapitre XXXII, ou encore le § 350. *X* présente du reste régulièrement des leçons communes à *AJP*, distinctes de *W,* comme le montrent notamment l'emploi de mots ou de formulations identiques, tels que

receu (emploi redondant) 25/6, *victualitez AJPX / victuailles W* (*YZ*) 29/6, *dedans le palois, de mon filz, si monté (montay J) a mont AJPX / me fist monter a m. W* (*Y*) 90/32, *se destrainerent AJPX / trai(s)nerent W* (*YZ*) 141/1-2, *Gaulthier leur respondit qu'il n'estoit pas de faire AJPX / G. l. r. qu'ainsi failloit f. W* (*Y*) 436/16-17, *Murmunin AJPX / Murmurin WY* 464/6, *chanterent de gorge AJPX / d. g.* abs. *WYZ* 467/7 ; ou encore la présence superfétatoire de *qui* 22/7.

X présente une filiation particulière avec *P* : il reproduit les rubriques ajoutées par *P* (en tête des § 27, 33, 518) ; il partage un grand nombre de ses leçons, distinctes de *AJ* (par ex., *Madame l. r. PX / Lors la royne AJ* 135/1), il contient entre autres une leçon qui résulte sans doute d'une mélecture de *P* : *par les Ançois P / p. les François XZ (vs par le roy Ançoÿs AJ / p. les chrestiens WY* 175/9). *X* partage également une erreur remarquable avec *P* : *perouvrerent* 105/3 pour *eprouverent*.

***X* a peut-être donc eu pour modèle *P*, ou du moins une version intermédiaire entre *P* et lui.**

3. Z

Z s'apparente parfois à *WY*, avec par ex., l'absence de la rubrique du chapitre XXXII, présente dans *AJPX*. Mais il n'a pas pu avoir l'un d'eux pour modèle car il contient des passages absents de *WY*, mais présents dans *AJP*, comme la description d'Ogier après la perte de l'anneau magique, ou le résumé qu'Ogier fait de sa vie au roi de France, ou encore des segments dans les chapitres VII, XIV, XVIII, XXI, XLVII.

Z n'a pas pu avoir non plus pour modèle *P* : il contient, par ex., la rubrique du chapitre LIV (déplacée en tête du § 467, au lieu du § 468) présente dans *AJ*, mais absente de *P* ; il contient aussi la leçon *Orbe*, qui découle de *Orbie JWXY,* et non de *Ordie AP* 328/6.

L'observation de la table des rubriques et de la *varia lectio* laisse en revanche apparaître une certaine proximité entre *X* et *Z*. Ils s'accordent, en effet, sur de nombreuses leçons (par ex., *et de toute Rome XZ / et de tout le clergé de l'eglise AJP* IV/R). Dans le corps du texte, ils proposent des versions qui témoignent de leur contamination (par ex., *pour l'aschever de maladier AJPX / p. l'a. d. maladie Z / p. luy coupper la teste WY* 435/10) ; ils suppriment aussi des passages identiques (comme *Le*

dieu fut en lieu adjutoire 39/22, *en sera de brief* 371/24, ou encore la description de la sœur de Brunamont 434/18-20). *Z* se serait-il alors appuyé sur *X* ?

En fait, *Z*, l'imprimé le plus tardif de notre corpus, se distingue de tous les autres témoins en offrant bon nombre de leçons individuelles :

- emplois d'autres mots ou d'autres formulations, souvent plus courants et/ ou plus au goût du jour, par ex. *mist et employa la force de son corps* [*de*] *l'arrester AJP / s'employa a l'arrester WXY / l'arresta Z* 15/42-43, *si monté a mont AJP / me fist monter a mont WY / me fist entrer. Si montay a m. Z* 90/32, *Ø AJP / firent la beste a deux dos WYX / et conterent leurs fortunes Z* 114/22, *Ø AJ / manifeste P / manifestee WXY / congneue Z* 191/7, *il avoit aprins a parler, la mercy de lui* (*l. sienne mercy PWXY*) *AJPWXY / et ay apprins a parler Dieu mercy Z* 215/6-7, *empoussé AJPWXY / poussif* Z 220/23, *gouvernement de son royaume APX / g. d. la roine Z* 278/6, *Dieu se fait tout AP / D. soit fait Z* 284/8, *me lancer* (*les* omis) *AJPWXY / m. ruer Z* 288/5, *affailly AJ / failly PWXY / pauvre Z* 328/22, *Or estoient ensemblez ensemble A / O. e. assemblez e. JW / O. e. assemblez PXY / Les barons et chevaliers s'assemblerent Z* 373/1 ;
- ajouts : *natif de Cretor* 12/7, *homme* 366/4 ;
- suppressions de mots ou de passages (souvent problématiques) présents dans *WXY*, comme : *en faisant lesquelz esbatemens, Ogier estoit au service des jouxtes* 3/39-40, *mener justifier et* 7/3, *qui glissa, si bien il esventa* 37/2-3, *et nonobstant sa deffance* [*ne*] *se faingnirent de poursuivir la mort desdis champions* 41/4-5, *de mon filz* 90/32, *et qu'il estoit pour le deffendre franchement envers tous et contre ses ennemis et que il luy tiendroit bonne et loyalle promesse* 92/13-14, *Et ainsi qu'ilz furent bien et honnestement arrengees comme ilz devoient* 103/21, *beau* 125/23, *et que je suis estably roy de ce païs* 302/10-11, *il tensist promesse ou autrement* 328/19, *si le cou*[*ru*]*t baiser tresamoureusement* 410/8, *Et Ogier luy dit tout ne ainsi que il avoit compté devant* 474/1-2 ; *Z* réduit *vers* [*le*] *brun de Surie qui estoit a Justamon APWXY* à *v. celuy d. J.* 297/4-5 ;
- correction de leçons corrompues ou incomprises présentes dans *AJP(WYZ)*, soit en les supprimant, comme par ex. *ses messagiers et bons* 5/29, *a Romme*

167/13, soit en les substituant à d'autres leçons, comme **Murmunin AJPX* / **Murmurin WY* / *Murvain* Z 464/6 ; il offre aussi des leçons plus régulières sur le plan syntaxique, comme *avoient AJPWXY / avoit Z* 11/4, *tenant AJPWXY / tenoit Z* 23/60 ;

- variations dans les rubriques : celle du chapitre XXIII est un mélange de *AJP* et de *WY* ; celle du § 518 ressemble en son début à celle ajoutée par *P*, mais, contrairement à lui, elle annonce les derniers événements du récit (la demande en mariage d'Ogier par la reine, l'arrivée de Morgue qui ravit le héros). Voir aussi les rubriques des chapitres XIX, XXIV, XXVII où *Z* propose de petites variantes, toutes sans conséquences.

De là, deux hypothèses : soit *Z* a pris de petites libertés sur son modèle (sans doute une copie à la fois proche de *P* et de *X*), soit ces modifications sont à attribuer à un intermédiaire que n'aurait fait que recopier *Z*. En tout cas, si comme toutes les éditions du XVIe siècle, *Z* abrège le texte de *AJP*, ses réductions sont de moins grande ampleur que *WY* : il ne supprime aucun épisode, ne résume pas à une phrase un paragraphe comme ces derniers le font.

II- La Bibliothèque bleue

Ogier le Danois en prose fait ensuite l'objet de nombreuses éditions dans la Bibliothèque Bleue, à Troyes ainsi qu'à Lyon et à Rouen :

- Troyes, Nicolas I Oudot, 1606
- Troyes, Nicolas I Oudot, 1610 (Troyes, MAT, Livrets de colportage B. bl. 792 ; London, BL, 1163.c.25)
- Lyon, pour Jean Huguetan, au Phoenix, 1623 (Lyon, BM, 346682 CGA)
- Paris Lyon (?), 1623 (Copenhague, KB, 77 :1, 16 00071)
- Troyes, Nicolas I Oudot, 1626 (Edinburgh, NLS, H-23-c-18 ; Poitiers, BM, Fonds ancien, C 9825(2) ; Torino, BNU, F.II.29 ; Troyes, MAT, B. Bl. 678 ; Troyes, MAT, Histoire locale, cl. 125)

- Rouen, Louis Costé, s.d. (Marseille, MuCEM, Bibliothèque, 1R726 ; Toulouse, BM, Fa-D-10158)
- Lyon, s.n., [1640]
- Lyon, pour Claude Chastelard, 1673 (Paris, BENSBA, Les-0612)

D'après J.-Ch. Brunet, celle « de Rouen, Loys Costé (sans date) et de Troyes, Nic. Oudot, 1606, 1610, etc. ont peu de valeur. »[129]

« Nous n'avons pas trouvé d'exemplaire postérieur à 1673, précise M. Ott, mais le succès de l'histoire d'*Ogier* semble ne pas faillir puisqu'on la retrouve en bonne place au XIXe siècle dans Alfred Delvau, *Bibliothèque bleue. Romans de chevalerie des XIIe, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles*, Paris, Lécrivain et Toubon, IX, 1859-1860 (rééd. en 1869). »[130]

III- Bibliothèques du XVIIIe siècle

En février 1778, la *Bibliothèque universelle des romans* publie le *Roman du preux et vaillant chevalier Ogier le Danois,* version abrégée et commentée du roman en prose[131]. Elle donne pour source un ouvrage « imprimé à Paris chez Vérard, in-folio, sans date, Lyon, 1525, in-quarto, et en plusieurs autres endroits, in-quarto, de différentes dates, ou sans date »[132].

La *Bibliothèque universelle des dames*, *Romans*, XI, 1787, offre une adaptation par le comte de Tressan, sous le titre général de *Doon de Mayence* ; l'édition de 1788 paraît sous le titre général de *La Fleur des batailles*.

---

[129] *Op. cit.*, t. IV, p. 173.

[130] « *Ogier le Danois* », *Nouveau répertoire de mises en prose*, p. 639.

[131] P. 71-167 ; voir aussi E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 15 : « la BudR donne pour source, p. 7, une édition de la prose parue à Lyon en 1525 », c'est-à-dire celle de Claude Nourry.

[132] P. 7.

IV- Traductions anciennes en d'autres langues

Ogier le Danois est traduit en danois par Christiern Pederson, par l'intermédiaire d'une traduction latine du texte français réalisée pour lui. Cette traduction danoise est publiée en 1534 sous le titre *Kong Olger Danskis Krønicke*[133] ; elle deviendra un livre populaire qui sera réimprimé à maintes reprises au fil des siècles[134]. Elle sera ensuite traduite en allemand par Conrad Egenberger sous le titre de *Denmarckische Historien von eines Treffenliche Königs Sohn*, 1571[135] ; il s'approprie alors le héros en lui attribuant une origine allemande.

Pour les autres versions européennes de la légende d'*Ogier*, elles ne semblent pas le moins redevables à la prose d'*Ogier le Danois*.

Chanson de geste, continuation, remaniement, mise en prose et enfin traductions … l'histoire d'Ogier le Danois a effectivement « conservé toutes les étapes de l'évolution du genre »[136]. Son texte, constamment réécrit, exploité, réinventé, adapté et réapproprié, a réussi la gageure de traverser les siècles.

---

[133] Cf. K. TOGEBY, *op. cit.*, p. 225-237.

[134] *Id., ibid.,* p. 240.

[135] *Id., ibid.*, p. 238.

[136] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 13. Voir aussi K. TOGEBY, *op. cit.*, p. 71 : « L'histoire d'Ogier, composée en quatre ou cinq étapes successives, est la chanson-continuation par excellence. Aucune autre œuvre du Moyen Âge français n'a eu autant de continuations » ; M. B. WINN, *op. cit.,* p. 373 : « In literary terms, Ogier was born in the *Chanson de Roland*, where as Vérard's title explains, 'avec l'ayde du roy Charlemaigne [il] chassa les payens hors de Romme.' He became the hero of a *chanson de geste* dating from about 1200 which was subsequently developped into a 30,000-line poem. The prose romance of *Ogier le Danois* dates from the 15th century and is known only from printed editions, of which Vérard's is the second. The popularity of the story was maintained thoughout the 16th century by at least 10 other editions. »

ÉTUDE LINGUISTIQUE

La langue de l'imprimé de Vérard (*A*) présente les caractéristiques générales du moyen français commun mais aussi certaines formes régionales, propres majoritairement aux parlers du Nord et de l'Est.

Nous procèderons tout d'abord à l'étude des graphies et des traits dialectaux, avant de faire le relevé des traits morphologiques puis syntaxiques remarquables.

Voici les abréviations et signes majeurs auxquels nous avons recouru lors de nos relevés : AF = ancien français ; MF = moyen français ; FM = français moderne ; frq. = francique ; CSS = cas sujet singulier ; CSP = cas sujet pluriel ; CRS = cas régime singulier ; CRP = cas régime pluriel ; *vs* a été utilisé pour signaler des échanges graphiques ; / a été employé pour signaler des mots mis sur le même plan.

I- Phonétique et graphies

Pour éviter les relevés trop longs, nous nous sommes ici contentée, dans le cas des graphies de radicaux, de donner, pour les verbes, la forme infinitive quand elle apparaissait en toutes lettres, en la faisant suivre des références comprenant aussi les formes conjuguées ; pour les noms, la forme de singulier ; enfin, pour les adjectifs et les participes, la forme de masculin singulier, quand elle était attestée. Lorsque nous citons plusieurs formes conjuguées dont l'infinitif est absent du texte, nous donnons leur radical commun suivi d'un petit tiret. Nous n'avons également indiqué que les références précises des trois premières occurrences, puis leur nombre total.

Pour mener cette étude, nous avons eu recours aux ouvrages fondamentaux suivants, en utilisant les références abrégées notées entre crochets : *J. CHAURAND, *Introduction à la dialectologie française*, Paris, Bordas, 1972 [J. Chaurand] ; A. DEES, en collaboration avec P. Th. Reenen et J. A. de Vries, *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13e siècle*, Tübingen, Niemeyer, 1980 [A. Dees, *Atlas chartes*] ; *A. DEES, *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*, Tübingen, Niemeyer, 1987 [A. Dees, *Atlas textes*] ; *L.-F. FLUTRE, *Le*

Moyen Picard d'après les textes littéraires du temps (*1560-1660*). *Textes – Lexique – Grammaire*, Amiens, Musée de Picardie, 1970 [L.-F. Flutre] ; *P. FOUCHÉ, *Phonétique historique du français*, Paris, Klincksieck, vol. II (2e éd. revue et corrigée), 1969, vol. III (2e éd. revue et corrigée), 1966 [P. Fouché, *Phonétique*] ; *P. FOUCHÉ, *Morphologie historique du français. Le verbe,* Paris, Klincksieck, 2e éd., 1981 [P. Fouché, *Le verbe*] ; *Ch. Th. GOSSEN, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1976 [Ch. Th. Gossen] ; R. LORIOT, « Une loi des trois états ; la stratification phonétique en gallo-roman : le traitement des groupes *p+l, b+l* en picard… et ailleurs », *Atti del VIIIo Congresso internazionale di Studi romanzi*, (Firenze, 3-8 aprile 1956), Firenze, Sansoni, 1959, p. 619-654 ; R. MANTOU, *Actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du comté de Flandre* (*1250-1350*) *: étude linguistique*, Liège, Impr. G. Michiels, 1972 [R. Mantou] ; *Ch. MARCHELLO-NIZIA, *La Langue française aux XIVe et XVe siècles,* Paris, Nathan, 1997 [Ch. Marchello-Nizia, *Langue*] ; *M. K. POPE, *From Latin to modern French with especial consideration of anglo-normand*, Manchester, University Press, 2e éd., 1952 [M. K. Pope] ; Cl. RÉGNIER, « *E* sourd final en lorrain du XIIIe siècle », *Mélanges offerts à Félix Lecoy par ses collègues, ses élèves et ses amis*, Paris, Champion, 1973, p. 515-517 [Cl. Régnier, « *E* sourd final »] ; Cl. RÉGNIER, « Quelques problèmes de l'ancien picard », *Romance Philology*, XIV, 1960-1961, p. 255-272 [Cl. Régnier, *Ancien picard*] ; L. REMACLE, *Problèmes de l'ancien wallon*, Liège, Faculté de Philosophie et de Lettres, 1948 [L. Remacle, *Ancien wallon*] ; E. SCHWAN-BEHRENS, *Grammaire de l'ancien français*, trad. O. Bloch, 4e éd. (d'après la 12e éd. allemande, 1913), Leipzig, Reisland, 1932 [E. Schwan-Behrens] ; *M. WILMOTTE, *Études de philologie wallonne*, Paris, Droz, 1932 [M. Wilmotte] ; *G. ZINK, *Le Moyen Français*, Paris, PUF, 1990 [G. Zink, *Le Moyen Français*] ; *G. ZINK, *Phonétique historique du français,* Paris, PUF, 6e éd. corrigée, 1999 [G. Zink, *Phonétique*].

Nous nous sommes également appuyée sur des études linguistiques menées à l'occasion d'éditions ou d'études d'œuvres médiévales : *A. BRASSEUR, *Étude linguistique et littéraire de la chanson des Saisnes de Jehan Bodel*, Genève, Droz, 1990 [A. Brasseur] ; **Le Roman de Ponthus et Sidoine*, éd. par M.-Cl. de CRÉCY, Genève, Droz, 1997 [M.-Cl. de Crécy, *Ponthus*] ; *J. Wauquelin, *La Belle Hélène de Constantinople*, éd. par M.-Cl. de CRÉCY, Droz, Genève, 2002 [M.-Cl. de Crécy,

Hélène] ; *Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des histors. Fragment du second livre (Années 794-826)*, éd. par A. GOOSSE, Bruxelles, Palais des Académies, 1965 [A. Goosse] ; G. HASENOHR, « Du bon usage de la galette des rois », *Romania*, 114, 1996, p. 445-467 [G. Hasenohr] ; *N. HENRARD et M. TYSSENS, *Le Roman de Guillaume d'Orange. Études introductives, glossaire et tables,* t. III, Paris, Champion, 2006 [N. Henrard et M. Tyssens] ; *M. OTT, *La Chevalerie Ogier, tome I* : *Enfances*, Paris, Champion, 2013 [M. Ott, *Enfances*] ; G. ROUSSINEAU, *Perceforest. Édition critique,* Genève, Droz, *Première partie*, t. I et II, 2007, *Deuxième partie*, t. I et II, 1999, *Troisième partie*, t. I, II et III, 1988, *Quatrième partie*, t. I et II, 1987 [G. Roussineau, *Perceforest*] ; G. ROUSSINEAU, *La Suite du roman de Merlin, Édition critique,* Genève, Droz, 2006 [G. Roussineau, *Merlin*] ; P. RUELLE, *Huon de Bordeaux*, Bruxelles-Paris, 1960.

Les ouvrages précédés d'un * serviront également ultérieurement pour les études consacrées à la morphologie et à la syntaxe.

Pour élaborer notre plan, nous nous sommes inspirée de celui de M.-Cl. de Crécy, dans son introduction à l'édition de *La Belle Hélène de Constantinople.*

A/ Vocalisme

1. *a / e*

¤ **Notation par *a* du produit de [a] étymologique** :

- en position initiale dans *paour* 1/38, IV/R, 14/53, etc., soit 34 occ. / *paur* 471/14, *faee*(*s*) 1/44, 451/3, *fayé* (adj.) 33/3, 154/14, 484/20, *fayee* (n.f.) 33/3, *faes* (p.p. f. pl.) 452/3, *chavalier* 108/1, 410/5, *haberger* (< **haribergôn*) 385/15 (mais *heberger* 375/18), *Faerie/faerie* 447/12, 452/15, LII/R, etc., soit 11 occ. ;
- en position prétonique interne dans *rachaté* 30/40 (mais *racheté* 5/22, *racheter* 499/4), *eschalloient* (dérivé de *scala*) 68/5, *achater* (< **accaptare*) 151/26 (x2) ;
- en position antépénultième : *parlamenter/perlamenter* 117/2 (x2), 122/5, 387/16, 408/22 (mais *parlementer* 30/19, 55/2, 157/40, etc., soit 11 occ.), (*tres*)*familiarement* 411/23, 446/19, 482/13 (mais *familierement* 14/24, 88/6, 524/13, 525/4).

Ce trait est « caractéristique des dialectes du Nord », selon A. Brasseur[1].

Pour *fayee*, *fayé* se pose la question de savoir si le digraphe *ay* note [ẹ] ou bien [a] suivi d'un [y] de transition entre deux voyelles en hiatus. Étant donné que nous trouvons les formes *fae, faee*(*s*) et *faes*, nous serions tentée d'opter pour la première solution.

¤ **Graphie *a* là où le français central commun utilise un *e* en syllabe initiale**[2] : *planiere* 51/17, 195/15, 316/11, 345/3, *hanir* (< *hinnire*) 227/3, 5 / *hannist* 221/2 (contre *hennissoit* 445/10, *hennissant* 446/15), *sacretement* 382/5, *gatter* 452/21. Ce phénomène d'alphacisme est propre au wallon[3]. Il est peut-être le résultat d'une assimilation dans *davant* 82/2, 108/29, 400/16, 449/31, 451/1 (contre *devant* 400 occ.), *mana* 390/4. Dans d'autres cas, il s'explique sans doute par les échanges entre les préfixes :

- *e*(*s*)- / *a*- dans *affailly* 328/22 (la forme phonétique est *effaillir*, mais *DMF* recense aussi *esfaillir*). Selon N. Henrard et M. Tyssens, « le passage de *es* à *a* à l'initiale touche particulièrement les dialectes bourguignon, lorrain et franc-comtois, mais est un trait plus largement diffusé en mfr. »[4]
- *ra*- / *re*- dans *repaisez/-er* 62/8, 344/18 (mais *rap*(*p*)*aiser* 22/8, 43/11, 62/8, etc., soit 8 occ. / *rapaysez* 45/10), *rafreschir* 162/16, 279/5 (mais *ref*(*f*)*reschir* 13/22, 14/2, 161/2, etc., soit 7 occ.), *ramontés* 427/7. Ce trait s'observe notamment dans les textes picards[5].

La graphie *a* pour *e* apparaît aussi dans une **syllabe prétonique interne** : *semblablament* 20/28. C'est peut-être aussi une coquille.

¤ **Ouverture de [ẹ], provenant d'un [a] tonique libre, en *a*** dans *eschac* dans (< *sah*) 81/18, *rachate* 431/18 (où il est sans doute le fruit d'une assimilation)[6].

---

[1] P. 21, § 1 ; voir aussi P. FOUCHÉ, *Phonétique*, vol. II, p. 451 et Ch. Th. GOSSEN, p. 85-86, § 29.

[2] Cf. A. BRASSEUR, p. 99-100, § 2.

[3] Cf. N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 9, § 9 ; voir aussi L. REMACLE, *Ancien wallon,* I, § 3 et II, § 8 ; L.-F. FLUTRE, *Le Moyen picard*, p. 516, § 233.

[4] P. 9, § 10.

[5] L.-F. FLUTRE, *Le Moyen picard*, p. 517, § 233.

[6] Voir A. BRASSEUR p. 58, § 5.

Pour les formes *baye* (< *batare* ; AF *beer*) 221/2, *faye* (< *fata*) 443/3, *fae* (n.f.) 447/7, 450/2, 5, etc., soit 35 occ., *faie* (n.f.) 449/27, nous ignorons si *ai/ay* notent [ẹ] ou bien si *i* note [y], et donc si *a* note le produit de [a] tonique libre (voir *supra*).
La forme *avac* (< **apŏque*[7]) 102/25 est sans doute une corruption d'*avec* et a donc été corrigée.

¤ **Notation par *e* du produit de [a] étymologique, en position initiale** dans *Dennemarche* 3/1, 9, 14, etc., soit 7 occ., *Dennois/Dennoys* 3/23, 6/19, 8/1, etc., soit 11 occ., *evez* 41/3, 450/17, *jemais* 230/14, *edmiral* (< *amir*) 330/32, *emy* 352/21, *Bebel* XLIV/R, *eller* 387/10, *beptiser* 394/8, *erresta* 400/2, *eprés* 400/8, *epetit* 470/15. La forme *l'emillaine* 315/11 pourrait témoigner de ce même phénomène.
Cela se produit également **en position prétonique interne** dans *avella* 138/14, *Careheu* 194/16, *oultregeux* 307/8.

Ces échanges entre *e* et *a* sont caractéristiques « du wallon, et, en général, des dialectes orientaux »[8]. Notons enfin qu'ils se rencontrent aussi pour les noms de personnes *Dennemont* 21/16, 22/1 *vs Dannemon*(*t*) 10/16, 14/4, 11, etc., soit 59 occ, *G*(*u*)*arin* 105/2, 6, 14, etc., soit 13 occ., *vs Guerin* 102/17, 103/2, 15, *Gelin* 125/12, 18, 20 *vs Galin* 136/8.

¤ **Notation par *e* de la palatalisation de [a], accentué ou atone, devant un [s]** dans *essault* 19/14 (contre *assault* 8/53, 10/10, 13/4, etc., soit 51 occ.), *chesse* 82/1, *besses*[9] 127/16, *Chesteaufort*[10] 131/1, *chesteau* 132/10, *essavoir* 175/4 (contre *assavoir* T/3, 1/47, 9/7, etc., soit 35 occ.). Mais la forme *pes* 289/8 pour *pas* a été corrigée : la consonne finale étant amuïe, elle n'a pas pu influencer la voyelle antécédante.
Ces équivalences graphiques ont des conséquences morphologiques :

- *es* est utilisé à la place de *as* (*a* + *les*) dans *esquelles/ esquelz* 64/3, 343/20, 351/13, 353/5 (mais *auxquelles* 28/24) ;

[7] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique,* vol. III, p. 659, rem. II.

[8] Cf. M.-Cl. de CRÉCY, p. CXV, 22 ; voir aussi M. WILMOTTE, p. 60, n° 22 et R. MANTOU, p. 148.

[9] Forme non attestée dans *DMF*.

[10] La forme *chesteau* n'est pas attestée dans *FEW* ni dans *DMF*, mais dans *God.*, *s.v. chastel*, 57c (*chesteal, chesteaul, chestel*).

- des échanges sont faits entre les préfixes *es-* et *as-* dans *assaier* 25/10 (contre *essaier/essayer* 14/13, 15, 18, etc., soit 13 occ.), *asbahye* 428/1. « Ce phénomène est fréquent dans l'Est », selon A. Brasseur[11]. Les formes *ast* 102/20 et *astoient* 455/12, quant à elles, sont des formes courantes de la *scripta* wallonne[12].

¤ ***ar / er***

- **Ouverture fréquente d'un [e] étymologique en [a] devant [r]**[13] : *parvers* 6/20, *apparceu(l)t* 15/21, 23/33, 108/5 / *ap(p)arceu(z)* VII/R, 27/71, 125/1 (mais *ap*(*p*)*ercevoir* 15/39, 27/3, 65/8, etc., soit 28 occ.), *charcher* 62/4, 97/27, 103/4, etc., soit 5 occ. (mais *chercher* 3/60, 102/26, 104/12, etc., soit 24 occ.), *darnier* 125/21, 457/11, 502/5, *parmet* 210/10 (mais *permist* 439/12, *permis* 336/30, 442/2), *pardroit* 271/9 (mais *perdre* 8/31, 17/19, 20/25, etc., soit 73 occ.), *sarviroit* 288/12 (mais *servir* P/17, 2/34, 44, etc. / *des*(*s*)*ervir* 18/30, 100/7, 130/12, etc., soit 14 occ. / *descerviray* 392/15), *pardurable* 352/5, 376/21 / *pardurablement* 526/42 (mais *perdurablement* 449/28), *desvarroulye* 385/18 (mais *desverrouller* 334/29), *darriere* 400/16, *garnier* 478/19, *tarnir* (< *tarnjan*) 483/2. D'après A. Brasseur, « ce trait n'est pas strictement picard »[14] ; il est devenu courant en MF[15].

  La forme *sara* pour *sera* 411/17 a été conservée : elle pourrait résulter de ce même phénomène d'ouverture, à moins qu'elle ne soit (aussi) analogique des formes picardes *sarai, arai.*

  Nous trouvons aussi la forme *faray* 369/12 où le *a* de **farat*, tiré de l'infinitif vulgaire **fare*, est resté intact ; il n'aurait donc pas subi ici l'influence de *f* initial

[11] P. 63, § 23 ; voir aussi M. K. POPE, p. 494, § 1322, XV ; L.-F. FLUTRE, *Le Moyen picard*, p. 516, § 233.

[12] Cf. A. GOOSSE, § 105, e : *astoye* 755 et *astoit* 1254, 3878. Voir aussi E. SCHWAN-BEHRENS, III, p. 120.

[13] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 89-91 ; Ch. Th. GOSSEN, § 3.

[14] P. 21-22 § 3 ; voir aussi Ch. GOSSEN, p. 50-51, § 3.

[15] Cf. G. ZINK, *Phonétique*, p. 159 et *Le Moyen français*, p. 21-22. Voir aussi N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 7, § 2 ; G. ROUSSINEAU, *Merlin*, p. LXXXIX, § 7.

et l'effet de l'emploi proclitique du verbe[16]. Il s'agit peut-être aussi d'une graphie inverse[17]. Voir aussi « Morphologie ».

Pour la forme *mesrien* (< *materiamen*) XXII/R, 153/12, P. Fouché explique que « l'*a* étymologique, étant considéré comme vulgaire devant *r* implosif, est devenu [ę] par hypercorrection »[18].

- **Inversement, fermeture de [a] étymologique en [ę] devant [r] implosif** dans *appertenoit* 2/6, 24/10, *terda* 8/1 (contre *tarder* 87/30, 90/1, 91/11, etc., soit 14 occ.), *bernage* 10/2, 261/10, 334/12, etc., soit 5 occ., *lermes* 18/8, 71/15, 145/17, 223/18 / *lermoyer* 317/2 (contre *larme* 3/57, 11/20, 414/10), *Cherlot* 155/2, *Cherlemaigne* 178/11, *gensdermes* 371/19, *encherga* 377/8, *perlamenter* 387/16 (contre *parlamenter* 117/2 (x2), 122/5, 408/23 / *parlementer* 30/19, 55/2, 157/40, etc., soit 11 occ.), *erresta* 400/2, *chertrier* 400/9 (mais *chartrier* 113/16, 324/22, 354/19, 22), *ergent* 401/5, *gerdez* 508/17. J. Chaurand indique que ce phénomène touchant une syllabe initiale (ce qui n'est pas forcément le cas ici) se rencontre « en particulier dans le Nord-Est »[19]. Mais il pourrait également s'agir de graphies inverses[20].

P. Fouché fournit l'explication suivante sur la forme *boulevert* 178/15 : « […] une fausse étymologie a pu faire admettre *ar* au lieu de *er.* Ainsi *boulevard* (XVe *boulever* < m. néerl. *bolwerc*) […] [a été retenu] parce qu'on a cru que la terminaison *-ard* de la langue vulgaire correspondait au suffixe *-ardu.* […] Cependant, *er*, prononciation des salons et de la Cour, a fini par être imité par la bourgeoisie, par un phénomène inverse de celui qui avait entraîné anciennement le passage de *er* à *ar*, il devint de mode au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle de prononcer de nouveau *er.* »[21]

---

[16] Voir P. FOUCHÉ, *Le verbe,* § 207.

[17] Cf. J. CHAURAND, p. 96, 1° : « A peut être une graphie pour AI = E dans le Nord-Est, ce qui correspond à deux faits : *a)* la réduction de AI à E ; *b)* la palatalisation de A en E notée AI (Régnier, p. 260). Ainsi, la graphie *fare* (= *faire*) ne signifie pas nécessairement que AI s'est réduit à A ; A peut être devenu l'un des signes possibles qui correspondent à E, rendu par AI. »

[18] *Phonétique,* vol. II, p. 446.

[19] Cf. p. 53, 1°.

[20] Cf. A. BRASSEUR, p. 140, § 3.

[21] *Phonétique*, vol. II, p. 349-350.

2. *e / i*

¤ **Graphie *e* au lieu de *i***

- **en position prétonique** dans *meillieu* 27/28, *meilleu* 39/6, 82/1, *mellieu* 504/6[22] (contre *millieu/mylieu* 10/7, 116/15, 154/27, 183/15) ;
- **en position accentuée devant *s*** dans *entreprese* 369/12 (absent du *DMF*, mais attesté dans *FEW*, IX, *s.v. prĕhĕndĕre*, 340b).

Dans *terreblement* 108/17, *e* pourrait résulter d'une assimilation.

¤ **À l'inverse, graphie *i* au lieu de *e*** dans *Alixandre* 4/20, 166/1 (contre *Alexandre* 33/4), *rigardoit* 90/2, *medicin* 518/18. Bien souvent, elle paraît être le résultat d'une assimilation : *diviser* P/14, 394/15, 412/10 (contre *deviser* 21/12, 29/8, VIII/R, etc., soit 31 occ.), *ligierement* 14/33, *esprivier* 31/30 (contre *esprevier* 23/60, 81/12, 82/3, etc., soit 6 occ.), *olliffant* (< **elephantus*) 181/17, *de richief*[23] 308/11, *dilivrance* 371/6 (contre *delivrance* 7/11, 10/1, 16/30, etc., 26 occ.), *espicialement* 434/19 (contre *especial*(*l*)*ement* 33/2, 162/3, 214/18, etc., soit 8 occ.), *lidit* 453/3, *cristien* 455/4, *primier* 520/8[24].

3. *a / o*

Labialisation de [a] étymologique en [o] dans *ymoginoit* 330/9, *porolles* 330/24. Ces formes isolées, non attestées dans les dictionnaires et présentes que dans *A*, ont été rejetées.

---

[22] Cette non-ouverture de [e] en [i] devant [n] mouillé apparaît également dans *Ponthus et Sidoine*, p. CXIV, § 23.

[23] *God.* (*s.v. derechief*, IX, 308b) enregistre un exemple de cette forme dans *Saint Graal, B.N.* 2455, f° 114 r°.

[24] Cf. L. REMACLE, *Ancien wallon,* II, § 24. Voir aussi A. BRASSEUR, p. 66, § 37 ; N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 10-11, § 21.

4. *e / o*

¤ **Notation par *e* du produit d'un [o]** dans *enhertemens* (< *inhortare*) P/4, *neblesse* 7/8 (contre *noblesse* 12/17, 14/7, 15/40, etc., soit 24 occ.) qui témoignent sans doute d'une assimilation, et *rebustement* 5/10[25] qui au contraire semble résulter d'une dissimilation. Nous relevons aussi *olliffant* (< **elephantus*) 181/17 (usuel en AF face à la forme phonétique *elephant*, non attestée dans notre texte) et *seyez* 451/12.

¤ **Notation par *o* du produit d'un [e]** dans *roconfort* 399/24, *Bonoist* 466/18, mots qui résultent sans doute d'une assimilation, et dans la forme dérivée *dangoreux* 392/16 *vs dangereux* 1/51, 32/9, 85/7, etc., soit 5 occ., qui est sans doute le produit d'une dissimilation. Une confusion entre les préfixes *pro-* et *pre-*[26] peut expliquer les formes suivantes, dans lesquelles pourtant *pro-* fait partie du radical : *prepos* 19/13, *pronoient* 29/6, *promier* 526/20. Les échanges *e / o* entraînent également les formes de conditionnel suivantes : *foroit* 43/11, *rapaisoroit* 43/11.

5. *i / o*

Passage de [i] à [o] devant nasale dans *maronniers* 338/35, 374/20, 378/17, etc., soit 9 occ. (contre *mariniers* 374/3). Cette forme est très répandue dans le Nord[27].

6. *a / ai*

¤ **Réduction de *ai* à *a*** :

- **à l'initiale** dans *plasir* 139/12, *lassay* 338/29 (mais *laisser* 1/59, 3/66, 4/30, etc.), *tracteray* 461/9 (mais *traicter* 13/1, 95/30, 289/9, etc., soit 10 occ. / *traitté* 504/16) ;

---

[25] *FEW*, X, *s.v. robustus,* 434b recense la forme *rebuste*, « robuste » (Eglis. bearn.).

[26] Cf. A. BRASSEUR, p. 63, § 21.

[27] Cf. *FEW* VI, 1, 345a et note 3, *s.v. marinus*. Forme également attestée dans *La Manequine* (éd. M. Colombo Timelli, XLII, 8), *La Belle Hélène de Constantinople* (éd. de M.-Cl. de Crécy, 27 occ. et voir p. CXVI, § 22), *Le roman de Guillaume* (éd. de N. Henrard et M. Tyssens, XVII, 1, 3, 4, etc. et voir p. 13, § 38) et *La suite du roman de Merlin* (éd. de G. Roussineau, 226, 14, 237, 12, 351, 8 et voir p. LXVIII, § 25).

- **en position prétonique interne** dans *fantasie* 337/23, 443/24, 521/19 (mais *fantaisie* 209/2), *delassez* 356/6 ;
- **en position tonique** dans *garez* (< **waigaro*) 59/2 (mais *gaires* 84/6, 88/30, 91/11, etc., soit 11 occ.).

Cette réduction a pour conséquence morphologique la confusion de la p1 et de la p3 au passé simple dans *advisa* 375/21 (corrigé par souci de lisibilité).

Ce phénomène s'observe dans les *scriptae* du Nord, du Nord-Est et de l'Est[28]. Il peut également s'agir d'une graphie inverse[29].

Dans *praerie* (< *prata* + *-aria*) 33/7 (x2), 12, etc., soit 12 occ., *a* note le produit du *a* initial et *e* la prétonique interne. S'agit-il du même phénomène que pour *fae* ?

¤ **Notation par *ai* de la palatalisation de [a], dans une syllabe initiale** : *baitaille* 19/48, 20/1, 462/20, 505/10 (mais *batail*(*l*)*e* T/3, 1/50, 52, etc., soit 292 occ.), *faissiez* 70/30 (mais *faciez* 5/29, 112/3, 125/10, etc, soit 9 occ.), *paireille* 386/14 (mais *pareil* 23/63, 32/7, 39/12, etc., soit 49 occ.), *maigesté* 502/7 (mais *magesté/majesté* P/23, 28, 73/43, etc., soit 6 occ.), **ou dans une syllabe prétonique interne** : *desclaira* 51/2, 526/4 (mais *de*(*s*)*clarer* 25/15, 58/3, 70/12, etc., soit 19 occ.). Ce phénomène est fréquent en lorrain, mais plus rare en picard[30].

7. <u>*ai, ay / ei, ey / e / ae*</u>

¤ **Équivalence de *ai, ei* et *e* pour noter [ę] d'origines diverses** ([ę] entravé, diphtongues [ei] et [ai]) dans *plege* (< *plegan*) (n.) 3/21, 25, 59/22, etc., soit 12 occ., *vs pleige* 134/20, 22, 23, etc., soit 4 occ., *vs plaige* 60/9, 139/5, *pleger* (< *plegan*) 60/11, 62/11, 134/21, etc., soit 5 occ) *vs pleigez* (p.p. pl.) 134/23 *vs plaiger* 62/9, *trectee* 11/10, *guere*(*s/z*) (<**waigaro*) 54/7, 87/2, 90/1, etc., soit 19 occ., *vs gueires* 70/5, 73/8, 128/22, etc., soit 11 occ., *vs guaire*(*s*) / *guayres* 3/16, 89/4, 110/8, etc., soit 6 occ., *espesse*

---

[28] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique*, II, p. 258, Rem. (Nord et Nord-Est) ; Cl. RÉGNIER, *Ancien picard*, p. 260, § 6 ; Ch. Th. GOSSEN, p. 52-53, § 6. Voir aussi A. BRASSEUR, p. 58, § 7 ; G. HASENOHR, p. 449 ; M. OTT, *Enfances*, p. 54, §1.

[29] Cf. J. CHAURAND, p. 96, 1°.

[30] Cf. J. CHAURAND, p. 53 ; Cl. RÉGNIER, *Ancien picard*, p. 260, note 11. Voir aussi A. BRASSEUR, p. 59, § 10 ; N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 8, § 5 ; M. OTT, *Enfances,* p. 55, § 2.

(< *spĭssa*) 171/3 *vs espaisseur* 332/29, *fresche* 320/8 (< *frisca*) / *frescheur* 163/5 / *rafreschir/ref(f)reschir* 13/22, 14/2, 161/2, etc., soit 9 occ. / *refrescher* 21/9 / *refrechissement* 21/11 *vs frais(/z)* 15/32, 107/2, 235/1, etc., soit 5 occ., *tés* 295/9, *guementer* (*AJ*) (< germ. *wai* + *lamentare* > *waimenter* > *gaimenter*[31]) 345/12, 386/18, *veisseaulx* (< *vascellos*) 379/6, *nessance* 443/3 *vs nayssance* 513/16, *certenement* 453/7 *vs certainement* 7/11, 64/4, 153/10, etc., soit 15 occ., *scés* 466/26 / *scet* 78/18 (x2), 139/4, etc., soit 6 occ., *vs sçay* 7/11, 20/23, 25/11, etc., soit 87 occ. / *sçait* 134/9, 354/45, 369/20, etc., soit 8 occ., *per(e)s* (dérivé de *par*) T/1, 8/37, 10/6, etc., soit 45 occ., *nayge* 515/18.

Ces graphies, utilisées dès l'AF[32], sont très répandues en MF. Notons la forme *aisseray* 218/14 où *e* note le produit de la réduction de [ai].

Ces échanges ont des conséquences morphologiques (voir *infra* « Morphologie ») : l'emploi pour des verbes du premier groupe, de la terminaison en *-é* au lieu de *-ai* à la p1 au passé simple dans *monté* 90/32, *assené* 90/37, *rué* 90/43, *eschapé* 90/44, *saulvé* 90/44, *arrivé* 288/2, *passé* 291/2, *allé* 330/19, *remonstré* 330/25, *vuydé* 338/31, *pacifié* 338/31, *pardonné* 362/9, *sonné* 437/14, et au futur dans *actendré* 198/4, *perdré* 517/17, *seré* 483/17.

¤ **Graphie *ai* pour *e* notant un [e] ouvert** dans *effait* 38/13, 412/3 (mais *effe*(*c*)*t* 14/40, 46/5, 100/5, etc., 14 occ.), *emmaine* 98/7, *aisseray* 218/14, *jayne* (<* *jehjan*) 377/23[33], *familiairement* 395/24 (mais *familierement* 14/24, 88/6, 524/13, 525/4), *Faierie* 474/3, *cessairent* 526/16 (mais *cesserent* 112/39, 161/9, 355/19). Nous pouvons peut-être ajouter *faie* 449/27, à moins que *i* ne note [y]. Cet usage est fréquent dans les textes lorrains[34].

---

[31] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique,* vol. III, p. 563.

[32] A. BRASSEUR, p. 63, § 24 ; A. DEES, *Atlas chartes*, p. 193 ; L.-F. FLUTRE, p. 391-392, § 15 ; Th. Ch. GOSSEN, p. 52.

[33] Pour ce mot, voir P. FOUCHÉ, *Phonétique*, vol. II, p. 438.

[34] Cf. Cl. RÉGNIER, *Ancien picard*, p. 260 ; voir aussi A. BRASSEUR, p. 60, § 11.

8. ***a / au***

¤ **Développement d'un *u* de transition après *a*** devant des labio-dentales dans *s'auvance* 119/42, *bauffreurs* 279/22, *Aufrique* 308/9, 309/11. Ce trait est caractéristique de l'anglo-normand[35]. Le même phénomène apparaît devant une liquide dans *baul*(*i*)*evres* II/R, 5/44.

¤ **Graphie *au* pour *ar*** dans *aumoyre* 474/7 (mais *armoyre* 474/9, 10). Selon P. Fouché, « le passage de *l* implosif à *r* s'explique sans doute par une dissimilation. […] Normalement *armaire* aurait dû devenir, dans le cas d'une dissimilation, *armaile.* Mais la langue ayant voulu maintenir le suffixe -*aire*, c'est l'*r* implosif qui s'est modifié, d'où occasionnellement en v. fr. *almaire* […] »[36] La graphie *au*- serait ainsi la forme vocalisée de *al*-.

9. ***e / ie / i***

¤ Concurrence de *ie* et *e* pour noter :

- **la réduction de la diphtongue [yẹ], issue de [á] libre derrière une palatale**, **à [ẹ]** : la graphie conservatrice ***ie*** est ainsi systématiquement utilisée dans *bergier* 31/4, *de rechief* 4/28, 8/49, 72, etc., *legier* 27/66, 59/16, 242/1, 493/5, *me*(*s*)*chief* 40/9, 88/11, 108/23, etc., soit 9 occ., *eschielles* 153/10, *vergier* 306/1, 15, 307/2, etc., soit 7 occ., *rochier* 311/14, 15, 319/2, 355/11, *passagier* 477/4, 8, *Angiers* 491/3, 7, 494/27, et les formes *legierement/ligierement* 14/33, 471/15, *legiereté* 222/8, analogiques de *legier/ligier.* Mais, plus souvent, ***ie*** **alterne avec *e*** : *congé* 2/12, 57, 7/14, etc., soit 11 occ., *vs congié* 1/32, 7/13, 8/68, etc., soit 80 occ., *messager* 2/33, 39, 42, etc., soit 15 occ., *vs messagier* 2/49, 4/32, II/R, etc., soit 92 occ., *duché* 3/14, 250/9, 257/5, etc., soit 8 occ., *vs duchié* 1/26, 257/14, 462/21, *chevaucher/chevocher* 3/37, 12/1, 22, etc., soit 32 occ., *vs chevauchié* 100/1, *cher* 5/22, 120/20, 160/3, etc., soit 6 occ., *vs* (*tres*)*chier*(*t*) P/19, 24, 18/3, etc., soit 19 occ., *vs chere* 118/6, 281/15, 282/11, etc., soit 9 occ., *vs chiere* (n.f.)

[35] Cf. J. CHAURAND, p. 53, 2° ; M. K. POPE, p. 446, § 1163 ; Ch. Th. GOSSEN, p. 109, § 52.

[36] *Phonétique*, vol. III, p. 805.

2/13, 24/13, 29/5, etc., soit 33 occ., *trencher* 8/6, 17/3, 45/12, etc., soit 10 occ. / *tranchee* 8/14 *vs trenchié* 257/11 / *tranchiez* 493/11, *blecer* 8/26, 126/3, 140/9, etc., soit 14 occ., *vs blecier* 196/13, *sachés/-ez* 8/73, 53/13, 87/20, etc., soit 19 occ., *vs sachiez* 497/17, 523/14, *renger* 10/5, 6, 12/15, etc., soit 7 occ., *vs rengiés* 35/18, *marcher* 10/23, 14/31, 24/24, etc., soit 15 occ. / *marchez* 5/50 *vs marchier* 8/58, *clergé* IV/R, 21/3, 29/11, 72/11 *vs clergié* 8/53, 13/3, *bailler* 15/48, 66/19, 105/6, etc. soit 22 occ., *vs baillier* 322/6, *dommagé* 19/27, 418/4, 488/19 *vs dommagié* 97/14, *embucher* 25/18, IX/R, 40/1, etc., soit 5 occ., *vs embuchier* 25/18, *songé* 26/7, 209/14, 228/6, etc., soit 8 occ., *vs songier* 278/7, 495/2, *loger* 29/4, 177/10, 266/10, etc., soit 10 occ., *vs logier* 161/2, 279/19, 280/3, etc., soit 12 occ., *peché* 46/10, 119/37, 234/5, etc., soit 8 occ., *vs pechié* 224/29, 30, *plonger* 57/1, 234/3 *vs plongier* 353/13, *charger* 62/24, 64/7, 87/31, etc., soit 10 occ. / *enchargé* 23/37, 30/23, 72/12, 167/2 *vs chargiez* 261/7, *Oger* XII/R, 73/16 *vs Ogier* (partout ailleurs), *menger* 73/24, 117/9, 279/14, etc., soit 16 occ., *vs mengier* 157/8, 163/6, 280/26, etc., soit 5 occ., *souhai*(*c*)*ter* 75/2, 453/19, 454/16, etc., soit 5 occ., *vs souhaitier* 467/15, *cherement* 79/6, 397/8, 483/22 *vs chierement* 83/3, 350/3, 474/5, etc., soit 4 occ., *exillé* (< *exiliare*) 96/10, 321/2, 465/17 *vs exillié* 97/13, *coucher* 110/14, 111/11, 114/22, etc., soit 15 occ., *vs couchié* 158/15, 402/22, *danger* 3/51, 4/9, 5/35, etc., soit 16 occ., *vs dangier* 4/9, 7/15, VII/R, etc., soit 47 occ., *estranger* 124/16 *vs estrangiers* 457/4, *enragé* 132/16, 146/23, 159/10, etc., soit 6 occ., *vs enragié* 239/2, 17, 254/4, *Berenger* 152/4, 307/1, 5, etc., soit 5 occ., *vs Berengier* 308/1, 13, 309/2, 10 / *Bellengier* 377/10, *repro*(*u*)*cher* 157/28, 184/8, 357/18, etc., soit 5 occ., *vs reprouchié* 230/3, *efforcé* 161/11, 166/9, 197/2 *vs efforciez* (p.p. pl.) 453/2, *enrager* 187/3, 239/9, 292/5, etc., soit 4 occ., *vs enragier* 275/3, 405/9, *at*(*t*)*acher* 192/6, 224/40, 235/10 (1e occ.), etc., soit 17 occ., *vs at*(*t*)*achier* 235/10 (2e occ.), 327/30, 439/16, *encommencee* 331/3 *vs encommencié* 495/8, *haberger* 385/15 *vs hebergier* 375/18, *esmerveiller* 419/26, 515/17 / *esmerveillé* 23/43, 26/9, 39/20, etc., soit 17 occ., *vs esmerveillié* 181/4, 445/3, *boucher* 471/10 *vs bouchier* 311/10. En revanche, seule la forme réduite ***e*** apparaît pour *bro*(*u*)*cher* 27/6, 36/9, 111/12, etc., soit 11 occ. et *hucher* 4/20, 137/10, 178/13, etc., soit 6 occ.

- **le produit de la diphtongaison d'un [ę] tonique** : *ie* alterne avec *e* dans *leve* (< *levat*) 16/38, 110/19, 190/24 *vs lieves* (< *leves*) 258/5, *bref* 107/9, 154/20, 204/4 *vs brief(ve)* 4/4, 27, 8/61, etc., soit 46 occ. / *briefvement* 125/16 / *briefveté* 73/16, *(h)ersoir* 116/10, 11, 117/5, etc., soit 5 occ., *vs hier* 51/3, 288/2, 388/9, 24.
- **le résultat du suffixe *-ariu*** : *chevalers* 391/26 face à *chevalier*(*s*), utilisé partout ailleurs.

¤ Emploi de la **graphie inverse *ie* pour *e***[37] dans *baulievres* (dérivé de *labrum*) II/R (contre *baulevres* 5/44), *dictiez* 21/4, *guieres* (< *waigaro*)[38] 8/1, 51 (contre *guere*(*s*) 54/7, 87/2, 90/1, etc., soit 18 occ. / *gueires* (<**waigaro*) 70/5, 73/8, 128/22, etc., soit 11 occ. / *guerez* 485/17).
La forme *depieça* (<**pettia*) 270/6, 477/12 (contre *despecer* 128/17) résulte d'un traitement analogique ; voir « Morphologie »).

¤ **Segmentation de [i] en [ię] sous l'influence ouvrante du [r] implosif** qui a eu lieu au XIIIe siècle dans *Vierge* 158/11, 224/33, 51, etc., soit 5 occ., *vs Virge* 429/10, à moins qu'il ne s'agisse d'un croisement avec le doublet *verge*[39].

¤ **Réduction de *ie*, d'origine diverse, à *i*** dans *voulentirs* 8/6 (forme attestée ni dans *DMF* ni dans *FEW* ni dans *God.* ; mais (*tres*)*vo(u)luntiers* 3/23, 8/19, 167/5, etc., soit 17 occ. / (*tres*)*voulentiers* 15/19, 20/6, 30/15, etc., soit 68 occ.), *escuir* 144/6 (forme attestée ni dans *DMF* ni dans *FEW* ni dans *God.* ; peut-être aussi analogique de *escuirie/escuyrie* 113/11, 402/19, 507/16), *nipce* 398/21 (forme attestée ni dans *DMF* ni dans *FEW*, mais recensée dans *God.* sous la forme *nice*, *s.v. nece*, X, 194c (*Index chronol.* ms. Berne 307, p. 167)). Cette monophtongaison est caractéristique du picard, du wallon, du lorrain, mais aussi du franc-comtois et du sud de la Bourgogne[40].

---

[37] Cf. J. CHAURAND, p. 96.

[38] Voir pour cette forme P. FOUCHÉ, *Phonétique,* II, p. 264, Rem. III.

[39] Cf. G. ZINK, *Phonétique*, p. 245-246. Voir *supra* l'ouverture de *ę* en *a*.

[40] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique*, vol. II, p. 267-268 ; Ch. Th. GOSSEN, § 10 ; L. REMACLE, *Ancien wallon,* II, § 9 ; G. ZINK, *Phonétique*, p. 194. Voir aussi N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 11, § 22 ; G. HASENOHR, p. 449.

¤ **Réduction de *iee* à *ie, ye*** dans *lignie* 301/4, 521/4 (mais *lignee* 3/60, 8/74), et les participes passés *desvarroulye* 385/18. Ce trait est très fréquent dans les textes du Sud-Est, du Nord, notamment en picard[41].

10. ***ai, ay / oi, oy / e / oe / oue***

¤ **Pour noter le résultat de la diphtongue [oi] d'origines diverses**, qui a abouti à [wę], le texte offre des graphies variées :

- exclusivement ***oi, oy*** pour *co*(*n*)*gnoistre* P/12, 3/12, 11/14, etc., soit 33 occ., *congnoissance* P/24, 55/8, 87/3, etc., soit 26 occ., *reco*(*n*)*gnoistre* 3/20, 54/18, 72/6, etc., soit 20 occ., *mescongnoissés* 19/2, *ap*(*p*)*aroistre* 115/1, 141/13, 174/9, etc., soit 5 occ., *recongnoissance* 135/5, 209/18, 221/2, etc., soit 5 occ., *entrecongnoissoient* 235/7, *descongnoistre* 331/6, 509/3 ;
- alternativement ***oi, oy / ai, ay*** et ***e*** dans *yrait* 156/14 *vs iroit / yroit* 3/19, 20, 14/40, etc., soit 11 occ., *effray* 27/73 *vs effroy* 152/10, *rayaume* (croisement de *regĭmine* et de *reial*) 232/14, 357/2 *vs royau*(*l*)*me* 3/43, 8/44, 47, etc., soit 140 occ., *tonnoirre* (< *tŏnítrum*) 14/44 *vs tonnerre* 405/4[42];
- ***e*** pour *seoyent* (< *sĕcare* > AF *seiier* > *soiier*) 155/26 ;
- ***oe*** dans *coeffe* (< *cōfĕa*) 107/7 et *Poetou* (< *Pĭctavu*) 101/6[43] ;
- ***oue*** dans *mirouer* (< *miratōriŭ*) 514/15 (mais *miroir* 165/21)[44].

¤ **Pour noter le produit de la diphtongue de coalescence [ai], *ai* et la graphie inverse *oi*** sont concurrentes dans *palois* (< **palatiu*) 90/33 *vs palais/palays* 2/10, 41, 3/33, etc., soit 89 occ., *sçait* 134/8, 354/23, 369/20, etc. *vs soit* (*AP*) 209/8, 390/6, *esmaiez/esmayez* (< **exmagatis*) 320/11, 325/6, 387/23, etc., soit 6 occ., *vs esmoiés* 309/6, *jamois* 438/9.

---

[41] Cf. Ch. Th. GOSSEN, p. 55, § 8. Voir aussi A. BRASSEUR, p. 27, § 22 ; M.-Cl. de CRÉCY, p. CVIII, § 6 ; M. OTT, *Enfances,* p. 57-58, § 14.

[42] Pour les formes *oire* pour *erre*, voir Ch. Th. GOSSEN, § 16.

[43] Forme également attestée dans *Ponthus et Sidoine*, IV, 62.

[44] Cf. M. K. POPE, § 520 : « The spelling *oe, oue* was employed most frequently in the terminations *-oir, -oire*, in which the lowering early become under the influence of the **r** ». Il cite ensuite (§ 720) Palsgrave qui recense la forme *miroer* : « In the north-eastern region where the diphthong **oę < oi > ö** […] the graphies *ue* (*oe*), *eu* and *oi* were interchangeable ».

Ces échanges se retrouvent dans les noms propres suivants : *Brayfort AP* 83/10 (mais *Broyfort J*) *vs Broifort/Broyf(f)ort* 65/9, 66/25, 67/2, etc., soit 40 occ., *Geoffray* 514/11 *vs Geoffroy* 1/22, 24, 26, etc. (forme majoritaire).

¤ **Graphie *oy* pour noter le produit de la dislocation de la labiale [m] suivie de [ę]** dans *aumoyre* 474/7. « Par manque de fermeté et défaut de synchronie dans les enchaînements », explique G. Zink, la consonne labiale [m] « se disloque en dégageant un /w/ de transition », ce qui donne [mwę]. « Déjà bien représenté à l'Est au XIIIe siècle, poursuit-il, le phénomène prend de l'ampleur en moyen français et gagne le parler parisien »[45].

11. ***oi / i / o***

¤ **Monophtongaison de *oi* en *i*** devant sifflante et en position prétonique dans *mescongnissant* 76/8 (mais *mescongnoissance* 5/21 / *mescongnoissés* 19/2). Cette réduction s'observe également pour les verbes en *-oier* qui ont développé des formes analogiques en *-ier* : *festierent* 473/20 (*AJ*), *festyoit* 80/2 (*A, festioit P*) (en face de *festoier/festoyer* 1/30, 2/10, 134/24, etc.) et *tournians* 50/2[46] (*AJ*).
La forme *courit* 489/7 (*AP*) est sans doute le fruit d'une lacune et a été corrigée en *couroit* à l'appui de *J*, de même que *atendit* 356/23 qui a été amendé en *atendoit* à l'appui de *JP*.
Dans *sortoit* IX/R et *voictoire* 298/1, l'emploi de *oi* pour *i* nous semble fautif ; nous avons amendé notre texte à l'appui de *JP*.

¤ **Monophtongaison de *oi*, d'origines diverses, en *o*** dans *recepvor* 8/14, *retoubtot* 38/22, *mottié*[47] 49/25, *avor* 197/3, *congnossez* 222/12, *rapporterot* 386/3, *congnossoient* 458/2. De même, dans *songnier* (= soigner) 324/17, où *ngni* note le [n] mouillé, la

[45] *Le Moyen français*, p. 17, 1.

[46] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique*, vol. II, p. 282. Voir aussi M.-Cl. de CRÉCY, p. CVII, § 4 ; N. HENRARD et M. TYSSENS p. 13, § 39 ; G. ROUSSINEAU, *Merlin*, p. LXIV, § 2.

[47] Cette forme étant attestée dans *DMF* et R. MANTOU (p. 123, b), nous l'avons conservée. Mais, comme elle n'apparaît qu'une seule fois dans notre texte, nous pouvons également nous demander si le *t* n'est pas une corruption pour *i*.

diphtongue de coalescence [oi] est réduite à [o]. D'après Ch. Th. Gossen, cette réduction s'observe très tôt dans « certaines *scriptae* de l'Est, particulièrement dans celle en usage en Bourgogne, en Lorraine et en Wallonnie, comme aussi dans les *scriptae* picardes de l'Est »[48]. Ch. Marchello-Nizia signale qu'en MF cette réduction se rencontre surtout « chez les auteurs du Nord »[49].

Cette alternance *oi / o* apparaît aussi dans le toponyme *Babiloine/Babiloyne/Babyloine/ Babyloyne* T/4, 6, 179/7, etc., soit 91 occ., *vs Babilone/Babylone* XXV/R, 173/16, 469/25).

12. ***ue / eu / oe(u) / u***

¤ **Pour noter le produit de [ó] ouvert libre**, nous trouvons les graphies :

- ***eu***, qui se confond avec le produit de [ó] fermé libre, dans *peut* 4/8 (x2), 9/9, etc., soit 71 occ., *peuent* 4/9, 6/9, 8/41, etc., soit 7 occ., *peuz* 120/23, 388/20, 435/2, *peux* 133/19, 157/12, 159/4, etc., soit 8 occ., *peulent* 459/8, *seur* 17/5, 34/3, 232/13, etc., soit 12 occ., *preuve* (< *prŏbat*) 365/30, *beufz* 376/4 ;
- ***ue*** dans *duel* 454/14 / *dueil* 3/67, 68, 11/18, etc., soit 33 occ. (en face de *deul* 22/9, 43/2, 473/7) ;
- ***ueu*** dans *cueur* P/1, 13, 26, etc., soit 105 occ. ;
- ***oeu*** dans *oeuvre* (n.f.) P/5, 271/1, 320/6, etc., soit 7 occ., *oeuvre* (< *ŏperit*) 96/5 ;
- ***oe***, qui témoigne d'une réduction de la diphtongue à son second élément, caractéristique de l'Ouest et l'Orléanais dans *oevre* 1/3 ; d'après G. Zink, « la graphie *oe* pour *ue* correspond, à l'Est, à une non-palatalisation de /u-/ diphtongal (/uẹ/ < /wẹ/) »[50] ;
- ***u***, qui correspond à la réduction de la diphtongue *ue* à son premier élément, phénomène qui a eu lieu dans le Nord[51], dans *june* 5/1 (contre *jeune* P/25, 2/18,

---

[48] P. 67, § 16 et 27. Voir aussi A. BRASSEUR p. 68-69, § 52 ; G. HASENOHR, p. 450.

[49] *Langue,* p. 81. Voir aussi R. MANTOU, p. 123-124, 138-140 ; M.-Cl. de CRÉCY, p. CVI, § 4 : « cette alternance se trouve particulièrement chez les auteurs du Nord et du Nord-Est, les formes en *o* se trouvant encore aujourd'hui dans le nord-est du domaine picard. »

[50] *Morphologie,* p. 154. Voir aussi J. CHAURAND, p. 64 ; G. ZINK, *Phonétique*, p. 196.

[51] Cf. G. ZINK, *Phonétique*, p. 196. J. CHAURAND, fournit les explications suivantes : « Une première série de variantes tient à ce que la diphtongue UE, restée décroissante, s'est réduite à U ou à O. Le fait est attesté en anglo-normand, dès le début du XIIe siècle. […] La même réduction peut avoir lieu aussi dans

3/11, etc., soit 34 occ.), *puple* 518/9 (contre *peuple* 64/8, 265/9, 290/2, etc., soit 15 occ.). S'ajoutent les formes analogiques suivantes : *junesse* 88/9 (contre *jeunesse* 18/20, 89/14, 140/7, etc., soit 11 occ.), *desjuner* 210/13, 282/5 (contre *desjeuner* 226/17, 476/15), *desjuné* 227/1. Ces échanges *eu / ue / u* se présentent également pour le nom propre *Godebuf* 379/12 (contre *Gaudebeuf/Godebeuf* 301/6, 307/1, 7, etc., soit 11 occ.).

¤ **Concurrence des graphies *ue, eu, oe, u* pour noter le produit de la diphtongue conditionnée [uǫ] issue de [ŏ] suivi par un [l] mouillé** dans *ac*(*c*)*ueillir* 14/49, 27/59, 84/5, etc., soit 11 occ., *reculit* 91/2 (dérivé de *cŏlligit*), *ueil* 268/10 *vs oeil* 8/36, 12/18, 33/11, etc., soit 8 occ., *Nantuil* 371/21. Mais pour le verbe *vouloir* et ses dérivés, le digramme *ue* est majoritairement utilisé : *vueil* (v.) 1/57, 3/50, 11/20, etc., soit 51 occ., *vueil* (n.) 119/18, 513/27, ainsi que *vueille*(*s*) 53/20, 73/28, 129/10, etc., soit 6 occ., *vueillent* 27/29, 34/3, 35/9, *vueillés/vueillez* 8/58, 30/22, 70/13, etc., soit 12 occ., *vueillance* 18/3 et *vueillant* 480/11, dus à une extension analogique du radical *vueil-*. Les formes *veus, veut* sont absentes ; à la p1, nous ne trouvons que la forme *veil* (< *volyo*) 356/9, qui s'explique peut-être par l'absorption de [u] par [v].

13. ***eu / ou / o / u / au***

¤ **Équivalence des graphies *eu, ou, o, u* pour transcrire le résultat de la diphtongaison d'un [ǫ] fermé tonique libre latin** dans *paour* 1/38, IV/R, 14/53, etc., soit 34 occ., *vs paur* 471/14, *createur* 8/25, 9/5, 16/32, etc., 46 occ., *vs creatur* 410/15, *veu* (< *vōtu*) 109/6, *honteuse* 121/11, *pleure* 200/15, *majeur* 383/12, 387/1, 390/14, etc., soit 5 occ., *vs majour* 27/35, 71/8 *vs major* 19/36, 23/36, 59/26, etc., soit 7 occ., *freeur* (< *fragōre*) 423/5, *merveilleurs* 481/4. L'alternance *eu / ou / o* apparaît aussi, par analogie, pour les formes dérivées suivantes : *honteusement* 4/29, 5/50, 6/10, etc., soit 10 occ., *vs hontusement* 362/20, *se*(*i*)*gnourie* 8/28, 411/7, 413/22, etc., soit 8 occ., *vs seigneurie* 2/45, 47, 5/18, etc., soit 64 occ., *tresseignourieuse* 247/13, *esplouree* 11/9,

---

le Nord-Est (picard, wallon) et le résultat est écrit U ou O : cette réduction s'observe dès le XIIe siècle (voir Remacle, p. 61). Si le premier élément s'est palatalisé alors que la diphtongue est restée croissante, on obtient [y] : *buef* peut ainsi se réduire à [bü] dans le Sud-Est wallon (cf. Bruneau, 'Étude phonétique des patois d'Ardenne', p. 162), le picard et le lorrain. La graphie U est donc équivoque […]. » (p. 63).

plourer 13/11, 13, 18/8, etc., soit 18 occ., *vs pleuroient* 225/36. Les mêmes échanges se rencontrent dans *Caraheu* 8/62, 10/17, 17/5, etc., soit 390 occ., *vs Carahou* 469/25 *vs Carahu* 8/52, 19/21, 20/16, soit 51 occ.

¤ **Équivalence des graphies *eu* / *ou* / *o* pour transcrire le produit d'un [o] atone suivi d'un [r] implosif** dans *tourner* II/R, 8/35, 15/41, etc., soit 29 occ., *reteurna* 448/10 *vs re*(*n*)*tourner* 338 occ., *destorna* 471/12 *vs de*(*s*)*tourner* 27/22, 24, 107/6, etc., soit 9 occ., *peurrez* 391/25, *ceurt* 453/5 *vs court* 1/5, 29, 40, etc., soit 39 occ.

¤ **Notation par *eu* de l'ouverture de [ü] sous l'effet d'un [r] implosif subséquent** dans *heurta* 319/2. Or, P. Fouché précise qu'au XVIe siècle, « *heurte* était senti comme dialectal […] En effet, non seulement en Picardie, mais encore à l'Est et à l'Ouest, l'[ü] s'était ouvert en *œ* au contact d'un *r* implosif. »[52] Ailleurs, l'imprimeur a recouru à la graphie commune *u* : *hurter* 5/9, 11, 14/51, etc., soit 27 occ., *s'entrehurterent* 65/11, 274/11, 366/17, *hurt* 311/14, *murtre* 471/13, *murtrier* 95/9, *murtrir* 156/5, 362/20.

¤ **Notation par *eu* du produit de la diphtongue par coalescence [ou]** dans *beugerent* (<**bullicare*) 155/27 (mais *bougier* 125/39, 154/5, 8, etc., soit 5 occ.).

¤ **Traitement de la diphtongue [au]** (primaire et secondaire)[53] :

- **Tonique et libre**, le produit de [ǫ] est graphié ***o*** dans *joe* (<**gauta*) 234/10, 11, 483/3, *enclor*(*r*)*e* 14/13, 40/9, 128/25, etc., soit 5 occ., *reclore* 369/6, 7, ***ou*** dans *Poetou* (< *Pĭctavu*) 101/6, ou alternativement ***o* et *ou*** dans *povre*(*s*) (< **paupĕre*) 1/41, 3/61, 62, etc., soit 61 occ. (et ses formes dérivées analogiques *povreté* 282/12, 308/15 et *povrement* 112/23, 119/16, 214/30, etc., soit 4 occ.) *vs pouvres* 412/19. Ces graphies sont donc ambiguës. Cela se rencontre un peu partout, et est particulièrement fréquent au XVe siècle[54].
- **Initial atone**, [ǫ] qui s'est fermé jusqu'à [u], est transcrit ***o*** dans *ottroyer* 30/21, 31/35, 59/21, etc., soit 6 occ., ***ou*** dans *louenge* P/18, 1/4 (x2), etc., *louer* 8/71,

[52] *Phonétique,* vol. II, p. 350. Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 91 ; G. ZINK, *Phonétique*, p. 245-346, pour qui ce phénomène se limite aux dialectes de l'Ouest et de l'Est.

[53] Voir P. FOUCHÉ, *Phonétique*, II, p. 209, 2°.

[54] *Id., ibid.,* II, p. 210. Voir aussi G. ZINK, *Phonétique*, p. 208 pour l'évolution phonétique régulière.

27/30, 67/7, etc., et alternativement ***o* et *ou*** dans *oÿt* 2/39, *orrez* 5/51, 34/9, 162/9, etc., soit 10 occ., *oÿsse* 167/16 *vs ouyr/ouir* P/14, 20, 1/17, etc., soit 97 occ., *jouir/jouyr* 59/17, 203/7, 301/9, etc., soit 5 occ., et leurs dérivés *resjoÿr* 21/8, 108/9 *vs resjouyr/resjouir* 16/16, 28/29, 29/4, etc., 16 occ., *esjouyr* 351/26, 399/5, *resjoÿssance* 431/9 *vs esjouyssement* 414/8 / *resjouyssement* 24/15. La graphie *au* dans *augmenter* (< *augmentare*) 8/20, 351/11, 479/13, 509/13 est savante.

- Pour le produit de *paucum*, la forme *pou* 124/16, 145/15, 238/13 est minoritaire par rapport à *peu* 97/8, 99/4, 5, etc., soit 74 occ. / *peut* 8/34, et *poi* est absent[55].

14. ***o / ou / u / au***

¤ **Emploi de la graphie archaïsante *o*, qui concurrence *ou*, pour noter le résultat :**

- **d'un [o] initial atone** dans *Loÿs* P/1, 16, 160/3, etc., soit 6 occ. *vs Louys* 143/9, *solacier* P/6 *vs soullacier* 524/15, *proffi(s)t* (n.) 1/5, 21/8, 45/14, etc., soit 7 occ., *vs prouffi*(*s*)*t* 100/9, 163/24, 223/16, etc., soit 12 occ. / *proffiter* 19/30, 45/15 *vs prouffiter* 224/63, 346/16, 509/18 / *prouffitable* 93/1, 226/6, 399/36, etc., soit 6 occ., (*tres*)*honno*(*u*)*rablement* 2/11, 8/50, IV/R, etc., soit 79 occ., *vs hounourablement* XVI/R, *forvoier* 4/19 *vs fourvoyez* 311/11, *glorieux* 8/22, 10/12, 19/44, etc., soit 14 occ., *vs glourieuse* 453/14, *broillis* 8/74, *brocher* 16/25, 27/6, 36/9, etc. soit 38 occ., *vs broucher* 110/15, 111/12, *dolant/dolent* 14/50, 15/7, 22/26, etc, soit 31 occ., *vs doulant* 345/10 / *doulente* 403/9, *doleur* 224/30, 34 *vs douleur* 5/3, 23/3, 36/14, etc., soit 13 occ., *doloureux* 399/1, *costé* (**costátu*) VII/R, 26/3, 66/1, etc., soit 29 occ., *vs cousté* 108/13, 238/11, *prochaine/ prochains* 59/7, 367/18 *vs prouchain* 446/10, *prochainement* 331/20 *vs prouchainement* 3/18, 365/2, 373/13, *coroux* 90/42, *cochay* 90/43 *vs coucher* 44 occ., *proesse* 94/5, 367/24 *vs prouesce/prouesse* 1/11, 23, 23/21, etc., soit 27 occ., *trover* 111/2, 285/12, 375/23, 523/16, *volustes* 121/7 / *volut* 91/10, 469/15 *vs voulant* P/17, *vouloir* P/25, *voulu* 1/10, *Ros*(*s*)*illon* 203/11, 245/12, 270/9, etc., soit 23 occ., *vs Rous*(*s*)*illon* 172/2, 339/25, 27, *oblier* 225/17, 305/15 *vs oublier* 2/16, 11/15, 21/15, etc., soit 22 occ., *torment* 334/27 *vs tourment* 28/20,

[55] Voir J. CHAURAND, p. 68-69.

30/66, 70/23, etc., soit 8 occ., *tormentent* 147/10 / *tormenté* 441/7, 455/5 *vs tourmenter* 13/6, 82/18, 114/14, 175/20, *coronné* 355/8, *pourporcionné* 382/8, *dobtez* 392/19 / *dobtoie* 336/20 *vs doubter* 20/26, 24/13, 28/21, etc, soit 39 occ., *vouluntiers* 415/9 / (*tres*)*voulenti(e)rs* 8/6, 15/19, 20/6, 30/15, etc., soit 69 occ. *vs* (*tres*)*voluntiers* 3/23, 8/19, 167/5, etc., soit 16 occ., *Jordain* 470/27, *Jovence* 473/18, 481/17, 515/3 ;

- **d'un [o] prétonique interne** dans *hon*(*n*)*orable* 3/22, 19/25, 23/19, etc., soit 11 occ. et ses dérivés (*tres*)*honnorablement* 2/11, 8/51, 25/6, etc., soit 34 occ. et (*tres*)*honnoré* P/16, 248/11, 334/20, etc., soit 4 occ., *vs* (*tres*)*honnourable* 5/24, 13/9, 10, etc., soit 17 occ. / *honnourer* 251/9, 289/13 / (*tres*)*honnouré* 232/10, 264/13, 526/8 / (*tres*)*honnourablement* IV/R, 24/9, 50/21, etc., soit 45 occ., *ap*(*p*)*rocher* 14/53, 27/31 et ses déverbaux *approches* 68/1 et *aprochement* 21/2 *vs ap*(*p*)*rouche* 116/4, 166/3, 352/10, etc., soit 4 occ. / *ap*(*p*)*roucher* 18/29, 24/19, 30/61, etc., soit 44 occ., *destorbier* 20/8 *vs destourbier* 4/10, 173/26, *espoenté* 114/19 *vs espouenté* 194/17, 407/11, 445/6, 477/19, 483/1 / *espouanté* 148/6, 421/1 / *tresepouantee* 391/17, *despoiller* 114/20, 157/20, 224/40, etc. soit 6 occ., *vs despouiller* 378/3, 4, 379/4, *reprocher* 157/28, 509/4 et son déverbal *reproche* (n.) 4/19, 5/38, 11/11, etc., soit 5 occ., *vs reproucher* 90/25, 184/8, 230/3, etc., soit 9 occ. / *reprouche* (n.) 8/70, 43/7, 121/11, etc., soit 4 occ., *escorgies* 224/40, *agenoilla* 225/3, *vigoreux* 407/20 et son dérivé *vigoreusement* 23/18 *vs vigoureux* 15/38, 66/34, 407/17 / *vigoureusement* 20/29, 482/7. S'ajoutent les formes *douloreusement* 22/30 *vs douloureusement* 88/2, 147/12 dérivées de *douloreux* (non attesté dans notre texte), *rigoreusement* 19/27, 471/1 *vs* (*tres*)*rigoureusement* 36/17, 44/16, 45/10, etc., soit 5 occ. dérivées de *rigoreux* (non attesté dans notre texte) ;
- **d'un [ǫ] fermé tonique entravé** dans *toz* (< * *tōttos*) 430/13 et *flot*(*t*)*e* dérivé de *flotter* (< **flŭctare*) 14/16, 68/8, 119/21 *vs floute* 27/57, 104/6, 105/2, etc., soit 14 occ.

¤ **Graphie *ou* pour noter le résultat d'un [ǫ] ouvert tonique entravé par *s***, dans *Penthecouste* 78/10, 499/8 *vs Penthecoste* 224/47, *toust* (< *tostus*) 385/17, *virevouste* 385/20, ou entravé par ***r***, dans *pourtoit* 2/6, 7, 450/6 (mais *porter* 1/36, 15/10, 22, etc.).

Or, régulièrement, comme l'indique G. Zink[56], les formes dérivées de *porte* présentant un [ǫ] ouvert initial tonique, maintiennent, par alignement morphologique, le timbre ouvert. Cela s'observe aussi devant un *r* explosif dans *encoures* 44/17 *vs encore*(*s*)*/ancores* 2/18, 3/48, 4/2, etc., soit 15 occ. Ces faits témoignent de la tendance de la langue populaire du XVe siècle à la « fermeture maximale en u »[57].
Ces équivalences ont des conséquences morphologiques : *noz* = *nous* 28/3, 455/24, 25, *vos* = *vous* 500/1, 525/4, 14, *voz* = *vouz* 53/7, 378/6, 391/24, 399/37, 525/4, 14 et *vous* = *vos*[58] 2/27, 53/7, 378/9.

¤ **Échanges *ou* / *u***

- Graphie *u* pour noter le produit d'un [o] d'origines diverses (prétonique interne ou initial) dans *turbe* 42/6 *vs tourbe* 14/20, 17/1, 41/6, 272/1, *escutez* 148/9 *vs escouter* 116/8, 157/15, 279/15, etc., soit 13 occ., *Juvence* 470/28.
- Pour noter le produit d'un [o] initial atone issu de [ŭ], la graphie savante *u* concurrence *ou* dans *submez* 8/27, *submis* 353/15 *vs soubzmis* 157/41, 217/3, *subtil* (< *sŭbtile*) 157/49, 214/20 *vs soubtil* 66/12, 81/18, 157/49, etc., soit 6 occ., *suffisoit* (< *sŭffĭcĕre*) 22/20 *vs souffire* 198/9, 202/12, 293/11, etc., soit 8 occ., *suffisance* 386/3 *vs souffisance* 223/6, *suffisantes* 331/9 *vs souffisant* 19/47, 224/62.
- Dans *sourvenus* 328/17 et *sourvint* 515/14, *ou* est soit une graphie inverse (si le préfixe est *sur-*), soit une forme phonétique (si le préfixe est *sor-*, devenu *sour-*).

¤ **Graphie inverse *au* pour *ou*** dans *paurquoy* 87/14 et *causin* 385/12 (< **co*(*n*)*sinus*, forme abrégée, dérivée du lat. classique *consobrinus*), à moins que ce ne soit des formes fautives. Aucune d'elles n'est, en effet, attestée dans les dictionnaires (erreur de lettre ?) ni utilisée dans *JP*. Nous les avons finalement corrigées.

---

[56] *Phonétique*, p. 207.

[57] *Ibid.*, p. 209.

[58] G. HASENOHR relève cette forme du possessif comme caractéristique de la *scripta* wallonne (p. 450).

15. ***u / ui***

Réduction de *ui* à *u* dans *pussance* 97/11 (contre *puissance* 2/28, 34, 36, etc. 63 occ.), *bucines* (AF *buisine* < *bucina*) 340/2, 6, 13, *fuoyent* 493/3. C'est un trait caractéristique du Nord-Est (wallon), de l'Est (lorrain et bourguignon) et de l'Ouest (anglo-normand et normand)[59].

L'emploi de *ui/uy* est systématique dans *luyter* (<**lūctare*) 406/10, 408/13, *entreluiterent* 296/11, *luitte/luyte* 296/12, 390/11. La réduction de [wi] inaccentué à [ü] à la suite de l'assimilation de [i] avec le [w] précédent n'a été généralisée, d'après P. Fouché, qu'au XVIIe siècle.[60]. Mais la réduction de la diphtongue est attestée dans *lutons* 452/20, 453/1 *vs luiton/luyton* 447/10, 450/23, 452/21, 453/1, 466/26. Selon P. Fouché, ce mot a subi l'influence de *luitter* > *lutter*. Remarquons aussi la forme *lutin* 498/8 présentant un changement de suffixe[61].

16. ***ieu / ueu / eu / e***

¤ **Réduction de la triphtongue de coalescence [üeu], issue de [uo] + [u], à [œ] et non [yœ], sous l'effet d'une dissimilation totale**[62] dans *meilleu* 82/1, 391/16 (contre *mellieu* 504/5 / *meillieu* 27/28 / *millieu* 10/7, 116/15, 154/27 / *mylieu* 183/15).

À l'inverse, ***ieu*** **note pour la même diphtongue une dissimilation partielle**[63] dans *gieu* 110/7 (contre *geux* 371/3 et *jeu* 28/12, 38/10, 81/19, etc., soit 8 occ.).

¤ **Labialisation de *e* en *eu***[64] dans *chevaleureusement* 22/13 (mais *chevalereusement* 37/2, 38/1, 329/16), (*tres*)*cheval*(*l*)*eureux* P/13, 90/8, 17, etc., soit 4 occ. (mais

---

[59] Cf. J. CHAURAND, p. 82. Voir aussi G. ZINK, *Phonétique,* p. 241 (à propos de la diphtongue *UI* : « À l'Ouest et en anglo-normand, la diphtongue tend à rester descendante et -i s'efface : *bruant, lu* (= lui). Le même effet s'observe au Nord dans le produit de la diphtongaison conditionnée de ǫ :* *morĭam* > *muire* > *mure,* * *possĭam* > *puisse* > *pusse*… ») ; L. REMACLE, *Ancien wallon,*I, § 27 et II, § 27.

[60] *Phonétique*, III, p. 739 ; voir aussi p. 199, 435, 457, 489.

[61] Voir P. FOUCHÉ, *Phonétique*, III, p. 551 pour une explication de la forme *luiton*, dont l'évolution a été parallèle à celle de *luitter*.

[62] Cf. G. ZINK, *Phonétique,* p. 145. Voir aussi P. FOUCHÉ, *Phonétique*, vol. II, p. 335, Rem. I : « L'action dissimilante de *u* a pu aller jusqu'à amener la chute de *w* dans *weu* ; d'où *leu* […] ».

[63] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique,* vol. II, p. 335 ; G. ZINK, *Phonétique*, p. 145-146.

cheval(*l*)*ereux* 15/10, 88/9, 235/2, etc., soit 5 occ.), *veufves* 423/25 *vs vefve*(*s*) 2/16, 109/8, 262/5, etc., soit 5 occ. En face des formes régulières *chiez* 3/2, 8/36, 76/1, etc., soit 16 occ., *chez* 165/3[65], nous trouvons aussi les formes *cheuz* XIV/R, 89/4, 103/5, etc., soit 18 occ., *chieux* 97/4, 478/5[66].

¤ **Réduction de *ueu* à *ue*** dans *impetuesement* (dérivé de *impetuos*) 18/32, 427/19 (mais (*tres*)*impetueusement* 14/48, 17/6, 18/32, etc., soit 14 occ.), **ou à *eu*** dans *tressumpteux* (*AP*) 24/16 (*AJ*), *tressumpteusement* 451/4.

17. *a + l* + consonne > *au / al / o / ou*

¤ **Réduction de *au* à *o*** dans *chevocher* 110/22. Or, comme l'indique G. Zink, excepté les dialectes du Nord, et notamment le picard, qui présentent des exemples de réduction dès le XIIIe siècle[67], « la monophtongue n'est acquise que dans le courant du XVIe siècle, selon le témoignage des premiers grammairiens. »[68]

---

[64] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 94 : « Entre deux consonnes labiales, [e] a tendance à s'arrondir en [œ] : *veve* devient *veuve* […] ». Voir aussi M. K. POPE, § 486 : « In Middle French there was a tendency to round **e**-*sounds* standing before a labial consonant to **ö** *eü*, more especially if the preceding consonant was also labial ».

[65] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique,* vol. II, p. 161 pour l'évolution régulière : *in casa* > *chiese* > *chiez*.

[66] Cf. M. K. POPE, § 486 : « The tendency established itself in the word *veuve* **vöve**, in countertonic syllabes beginning with a labial or labialised consonant, e. g. **š** or **ž** […] In the countertonic and intertonic syllabes **ô** closed ordinarily tu **ü** […] » ; l'auteur cite ensuite Vaugelas : « Deux mauvaises prononciations qui sont très-communes mesme à la cour. L'une … est de dire *cheuz vous,'* (***šö vu***) 'et ie ne puis comprendre d'où est venu cet ***u*** dans ce mot.'(II, 162) ». Voir aussi G. ROUSSINEAU qui écrit à propos de la forme *chieux* : « Cette forme […] est attestée en Normandie, en Touraine et à Paris (voir *FEW*, II1, 450b, s.v. *casa*). On la relève aussi dans le Loiret (*God*., IX, 71b). L. F. Flutre la signale en Picardie (*Du moyen picard au picard moderne*, Amiens, 1977, p. 30). Elle n'a donc pas un caractère régional marqué. » (*Perceforest, Deuxième* partie, t. 1, note 318,17 ; mot également attesté en 381,8). Elle apparaît également dans *Ponthus et Sidoine* en III, 80 : « Cette forme est attestée en 1328 dans le Loiret, *FEW*, s.v. *casa*, et, semble-t-il sur une aire géographique assez large selon l'étude récente de Lagerqvist, *La préposition 'chiés' en ancien français. Étude diachronique et synchronique basée sur un corpus de textes littéraires datant des Xe, XIe, XIIe et XIIIe siècles*, Uppsala, Acta Universiatis Upsaliensis, 1993, p. 177-178. G. Tilander l'a relevée dans *Modus*, p. XLI : 'pour *chieus, chieux, chieuz, chiex'* ; il renvoie à Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague-Paris, 1899-1930, I, § 233, 3. Lagerqvist pense que c'est cette forme, orthographiée *cheux* après la disparition du [y], que l'on trouve jusqu'au XVIIIe, même si elle est condamnée par les grammairiens : on la trouve plus tard encore dans le domaine picard, comme l'indique le *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard* de J. Corblet (Paris 1851) » (M.-Cl. de Crécy § 25, p. CXIV).

[67] Cf. *Phonétique,* p. 241.

[68] *Phonétique,* p. 135 ; voir aussi p. 241.

¤ Emploi de la **graphie inverse *au* pour *o*** dans *Gaudebeuf* 380/1 (mais *Godebe*(*u*)*f* 301/6, 307/1, 7, etc., soit 12 occ., qui résulte peut-être du phénomène de dénasalisation subi par *Gondebeuf*).

¤ **Graphie inverse *ou* pour *au*** dans *souveray* 295/10 et dans les noms propres *Bouchant* 380/14 (*AP*) et *Goulthier* 438/17.

¤ **Réduction de *au* à *u*** dans *royume* 173/7, *Buchant* 279/8 : ces formes ont été corrigées parce que ce traitement ne reçoit pas d'explication[69].

18. ***e + l* + consonne > -au(*l*)*x* / iau(*l*)*x* / eu / ea**

Face à la graphie usuelle *eau*(*l*)*x*, nous trouvons :

- ***-iaulx*** dans *pommiaulx* 447/8 (contre *pommeau* 231/7) et *Lucabiaux* 175/6. Notre texte est peu marqué par ce traitement populaire, caractéristique des *scriptae* du Nord, et largement répandu au Moyen Âge[70].
- ***-eu*** dans *chasteu* 128/27 (mais *chasteau*(*l*)(*x*) 1/43, 58 (x2), etc., soit 120 occ.). Cette graphie est ambiguë : soit il s'agit de *chastel* après vocalisation du [ł] devenu [u] diphtongal, auquel cas *eu* équivaut à *el*, soit *eu* note la monophtongaison de [eu] à [œ] sans développement d'un [a] de transition, qui a eu lieu en anglo-normand[71].
- ***-ea*** qui note le produit de la triphtongue [eau], après l'amuïssement de *l* ou de *u* diphtongal dans *beacoup* 104/11 (*AJ*), 140/9, 163/2, 221/5, 280/18 (contre *beauco*(*u*)*p* 19/15, 24/26, 27/8, etc., soit 18 occ.). D'après J. Chaurand, cette diphtongue *ea* est « attestée en wallon liégeois depuis le début du XIIIe siècle », mais, précise-t-il, « elle semble s'être réduite dès cette époque à E ouvert long.

---

[69] J. CHAURAND, par exemple n'évoque pas ce traitement de *a* + *l* vocalisé, p. 72 ; idem pour G. ZINK, *Phonétique*, p. 135.

[70] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 83 ; G. ZINK, *Phonétique*, p. 141-142. Voir aussi G. ROUSSINEAU, *Merlin*, p. LXVIII, § 28.

[71] Cf. G. ZINK, *Phonétique,* p. 242 ; voir aussi J. CHAURAND, p. 72-73.

En namurois, le premier élément s'est fermé, et le résultat a été [jA] attesté depuis le début du XIIIe siècle »[72].

19. *i + l* + consonne > *-iu* ou *-i* ?

La forme *filz* (< *filius*) 1/18, 19, 22, etc., soit 228 occ. (contre *fiz* 496/4) est ambiguë : se prononce-t-elle [fis], ou bien [fyüs], résultant du maintien dialectal (picard) de la diphtongue issue de [i] suivi de [l] vélaire, évoqué par G. Zink[73] ?

20. *o + l* + consonne > *ou / oul / o / au*

¤ Dans la plupart des cas, le *l* se vocalise, le plus souvent avec maintien graphique du *l* (voir *infra*, rubrique sur le *l* implosif). Mais on a aussi la graphie ***o*** dans *bea*(*u*)*cop* 74/14, 148/12, 186/14, etc., soit 4 occ (contre *bea*(*u*)*coup/beaucoux* 19/15, 24/26, 27/8, etc., soit 15 occ.). « Dans le Nord-Ouest (normand, anglo-normand) et le Nord-Est (wallon, champenois, lorrain, ainsi que, dans le Centre sud, s'est manifestée une tendance à la réduction de O + L vocalisé en O. Cette tendance est attestée pour le wallon depuis le XIIIe siècle »[74], explique J. Chaurand.

¤ **Graphie *au*(*l*) pour noter le résultat de l'ouverture de [ǫ] en [a],** sous l'effet d'une différenciation avec [u] diphtongal, dans *saudan* (< *sultan*) 341/19, 491/6 (contre *sou*(*l*)*da(i)n* T/4, 8/52, 69/7, etc.), *sauldars* (dérivé de *solidus*) 157/47 (contre *sou*(*l*)*dart* 121/9, 151/4, 153/16, etc., soit 14 occ.), *sauldoyer* (v.) 102/23 (contre *sou*(*l*)*doier* (v.) 86/7, 102/13, 279/24, etc., soit 5 occ. / *sou*(*l*)*doier*(*s*)*/sou*(*l*)*doyers* (n.) 86/4, 102/26, 280/2, etc., soit 6 occ.). Cette évolution s'observe « dans le Nord, et plus particulièrement en picard »[75].

---

[72] P. 73, 4°, b ; voir aussi L. REMACLE, *Ancien wallon,* p. 51 ; A. GOOSSE, § 14, a, 2°.

[73] Cf. *Phonétique*, p. 136.

[74] P. 74 ; voir aussi L. REMACLE, *Ancien wallon,* p. 64, § 23.

[75] J. CHAURAND, p. 74. Voir aussi Ch. Th. GOSSEN, § 23 ; M. K. POPE, p. 488, n° VIII.

21. *-aige, -aiche / -age, -ache*

Pour noter la fermeture de [a] suivi des consonnes prépalatales [š] et [ž], nous trouvons :

- ***-aich* qui concurrence *-ach*** dans *saiche/-és/-ez* 27/14, 154/9, 221/10, etc., soit 14 occ., *vs sache/-es/-és/-(i)ez* 8/75, 19/41, 42, 146/27, etc., soit 45 occ. ;
- ***-aige* qui concurrence *-age*** dans *linaige* 8/39 *vs lignage* 162/3, 164/10, 209/4, etc., soit 9 occ., *dommaige* 8/44, 23/5 *vs dommage* 8/9, 34/9, 46/7, etc., soit 30 occ., *langaige* 19/44, 47/1, 81/25, etc., soit 8 occ., *vs langage* 27/4, 57/4, 97/21, etc., soit 7 occ., *couraige* 23/9, 27/55, 38/6, etc., soit 8 occ., *vs courage* 3/3, 8, 50, etc., soit 72 occ., *gaige* 30/56, 60/7, 8, etc., soit 25 occ., *vs gage* 273/16, 515/8, *visaige* 179/19, 362/12 *vs visage* 56/6, 195/4, 197/7, etc., soit 13 occ., *avantaiga* 196/5 / *avantaige* (n.) 57/7, 366/22 *vs avantage* 33/16, 64/19, 66/14, etc., soit 14 occ., *hommaige* 468/18 *vs hommage* 2/22, 34, 44, etc., soit 25 occ., *oultraiges* 481/4 *vs ou*(*l*)*trage* 6/6, 8/13, 30, etc., soit 18 occ., *messaige* 506/21 *vs message* 5/39, 43, 28/17, etc., soit 52 occ., *parentaige* 525/5. D'après G. Zink, cette fermeture a d'abord eu lieu à l'Ouest, au Nord et à l'Est, mais le phénomène « prend de l'ampleur et gagne la capitale au cours du moyen français […] et les grammairiens le signalent encore au XVIe siècle. »[76] Comme l'indique M.-Cl. de Crécy, « on ne peut savoir s'il correspond à une différence de prononciation. »[77]

---

[76] *Phonétique*, p. 237.

[77] *Hélène,* p. CXI, § 14. Voir aussi L. REMACLE, *Ancien wallon,* I, § 7, 2° : « Si l'on en croyait la graphie médiévale '-aige', on affirmerait tout de suite que la prononciation *-èdje* remonte très haut. Mais la finale '-aige' se déploie si largement au moyen âge, de l'est (Bourgogne, Philipon, *R* 41, 576, etc.) jusqu'à l'ouest (Görlich, Südwest. 35, Nordwest. 19) et de la Lorraine à la Picardie, elle couvre tant de régions où l'on dit aujourd'hui *-age* ou *-adge*, qu'on peut se demander si elle était autre chose qu'une graphie. Dans la région namuroise, p. ex., et dans les Ardennes (Bruneau, Étude 413), où '-aige' régnait jadis dans l'écriture et où *-adje* est maintenant la prononciation régulière, que représentait jadis le groupe '-ai' ? Faut-il admettre que l'influence francienne a remplacé *-èdje* par *-adje* dans tout le pays de Namur, alors qu'elle le laissait subsister dans la Sarthe et dans l'Aube ? … » et II § 6. Voir en outre Ch. Th. GOSSEN, § 7 : « La graphie *-aige*, impliquant la possibilité d'une prononciation adéquate, est attestée largement dans la plupart des domaines d'oïl et, pendant un certain temps, elle semble même s'être généralisée, témoin le grammairien Palsgrave qui écrit en 1530 : 'All wordes in the frenche tong whiche in writtyng ende in *age* shall in redyng and spekyng sound an *i* between *a* and *g*, as though that *a* were this diphtong *ai'* ″» ; L. F. FLUTRE, p. 468-469, § 142 : « Les graphies *-aige* pour -age […] n'indiquent peut-être pas une diphtongue ; le *i* doit probablement faire groupe avec le g, et non avec le *a.* Il faut sans doute y voir un moyen de noter la prononciation affriquée de g, à savoir *dj* […] » ; N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 7, § 3.

22. *e + l* mouillé > *eil / ail*

Emploi de la graphie *ail* pour *eil* pour noter le produit de [e], qui, bien que suivi d'un [l] mouillé, ne s'est pas fermé, à la suite d'une différenciation : *orailles* 514/3 (contre *oreille* 8/6, 37/3, 148/3, etc., soit 10 occ.) et *mailleure* 499/18 (contre *meilleur* 30/34, IX/V, 40/2, etc., soit 52 occ.). C'est un trait propre au Nord et à l'Est[78].

23. *a* + nasale + consonne et *e* + nasale + consonne

¤ Échanges très fréquents entre ***am / an* et *em / en* notant [ã]**[79] :

- ***am / an* pour *em / en* étymologiques** : *Angleterre* T/5, 202/4, 10, etc., soit 45 occ., *vs Engleterre* 205/1, 4, XXX/R, etc., soit 12 occ., *sans* (< *sine*) 1/2, 2/22, 3/44, etc. *vs sens* 43/6, 82/17, *incontinant* 2/33, 39 *vs incontinent* 2/44, 3/13, 4/20, etc., soit 189 occ., *ancores* 7/11 *vs enco*(*u*)*re*(*s*) 2/18, 3/48, 4/2, etc., soit 105 occ., *condanna* 8/13 (< *condemnare*) / *condampner* 47/7, 439/15, 447/10, *(de)trancher* (dérivé de **trinicare*) 8/14, 38/23, 239/7, etc., soit 5 occ., *vs (de)trench(i)er* 8/6, 16/41, 17/3, etc., soit 25 occ., *dolant* 14/50, 345/20 *vs dolent* 15/7, 22/26, 28/1, etc., soit 29 occ., *prandre* 20/18, 108/28, 451/6 *vs prendre* 5/48, 7/17, 11/6, etc., soit 117 occ., *evidante* 40/8 *vs evident* 46/7, 369/7, *gans* 40/8 *vs gens* P/9, 1/41, 5/19, etc., soit 262 occ., *deffance* 41/5 *vs deffence/deffense* 17/13, 27/20, 69/4, etc., soit 28 occ., *corpulance* 49/23, *daventage* 49/24 *vs davantage* 479/8, *estandit* 72/17 *vs s'estendit* 216/14 / *estendu* 33/8, 82/9, *amander* 73/31, 135/18 *vs (s')amender* 2/15, 73/44, 234/5, 328/16, *amande* (n.f.) 222/11 *vs amende* 82/18, 19, 21, *a*(*d*)*vanture* 82/6, XV/R, 127/9, etc., soit 21 occ., *vs a*(*d*)*venture* 14/13, 29, 25/8, etc., soit 35 occ., *a(d)vanturer* 108/31, 128/3, 207/5, etc., soit 5 occ., *vs aventurer* 27/34, 190/20, *avantureux* 380/6 *vs a*(*d*)*ventureux* 230/7, 357/19, 422/14, 502/22, *pasciamment* 88/4 *vs paciemment* 23/7, *ancourir* 93/10 *vs encourir* 330/27, *arrengees* 103/21, 460/4, *an* (prép. et pron.) 105/10, 112/35, 472/14, *contant* 117/11, 17, 276/3,

[78] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique*, vol. II, Rem., p. 347. Voir aussi M.-Cl. de Crécy, *Hélène,* p. CXI, § 15 ; G. ROUSSINEAU, *Merlin*, p. CII, § 4.

[79] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 95, Ch. Th. GOSSEN, p. 15-16, § 65.

etc., soit 7 occ., *vs content* 3/69, 15/13, 35, etc., soit 76 occ., *rancontre* (v.) 128/10 *vs rencontrer* 6/9, 13/12, 22/5, etc., soit 18 occ., (*tres*)*e*(*s*)*pouanté* (< *expaventare*) 148/7, 391/17, 421/1 *vs espo*(*u*)*enté* 114/19, 194/17, 407/11, etc., soit 6 occ. / *espouentable* 488/26, 514/5, *demantant* 362/17, *atand* 365/2 *vs at*(*t*)*tendre* 5/19, 132/16, 23/44, etc., soit 40 occ., *apparant* 371/15 *vs apparent* 71/16, 320/6, *antour* 376/4, *ardant* 385/10, 447/8, 457/8 *vs ardemment* 352/21, *paranté* 386/13 *vs parenté* 19/2, 124/8, *randra* 422/5, *franchemant* 437/21 *vs franchement* 2/22, 4/26, 5/16, etc., soit 67 occ., *penitance* 453/6, 11 *vs penitence* 157/24, 234/5, *commancement* 502/24 *vs commencement* 1/3, V/R, 15/25, etc., soit 15 occ., (*re*)*commancer* 309/11, 390/4 *vs* (*re*)*commencer* 7/15, 12/18, 22/4, etc., soit 41 occ., *sambloit* 515/18, *entendemant* 516/27 *vs entendement* 3/12, 4/11, 19, etc., soit 28 occ., *grandemant* 519/2 *vs grandement* 149 occ. ;

- ***em / en*** **pour** ***am / an*** **étymologiques** : *louenge*(*s*) P/18, 19/42, 21/4, etc., soit 9 occ., *vs louange* 1/4 (x2), *resistence* 3/15, 347/6, *menda* 3/15 *vs mander* 1/29, I/R, 2/3, etc., 72 occ., *vengence* 6/6, 11, 12, etc., soit 14 occ., *vs veng*(*e*)*ance* 6/18, 8/4, 23/23, etc., soit 9 occ., *renger* 10/5, 6, 12/15, etc., soit 7 occ. / *rengiés* 35/18, *respendu* 10/20 *vs respandre* 10/19, *estendart* (< **standhard*) 12/17, 104/2, 181/3, etc., soit 9 occ., *vs estandars* 174/13, 181/3, 18, etc., soit 8 occ., *garentir* 19/19, 392/24 *vs garantir* 9/3, 38/3, 24, etc., soit 23 occ., *demender* 20/23, 108/33 *vs demander* 226 occ., *daventage* 49/24 *vs davantage* 479/8, *melencolie/melencolye* 50/13, 63/5, 437/29, etc., soit 7 occ., *vs melancolie/melancolye* 28/14, 66/1, 163/9, etc., soit 7 occ., *Milennois/Millennoys* 89/5, 91/15 *vs Millannois* 91/4, *Milen* 91/16 *vs Mil*(*l*)*an* 91/8, 12, 17, etc., soit 8 occ., *lieutenent* 116/14[80], *abendonneray* 143/5 *vs* (*h*)*abandonner* 7/16, 14/35, 16/15, etc., soit 37 occ., *assistence* 170/3 / *assistens* 170/11, 333/5, 400/1, etc., soit 7 occ., *menche* 178/12, *rençon* 339/19 *vs rançon/ranson* 208/15, 245/13, 303/4, etc. soit 9 occ., *durent* 341/4, *combatent* 365/15 *vs combatant* 14/12, 15/4, 25/16, etc., soit 32 occ., *esperence* 399/18 *vs esperance* 22/29, 29/12, 116/9, etc., soit 7 occ., *grendes* 428/26 / *tresgrent* 414/12, *quent* 436/20 *vs quant* P/20, 1/38, 45, *devent* 456/6, *encienne* 482/13, *demnable* 499/15 *vs damnable* 59/5, *semblence* 363/13 *vs semblance* 453/16,

[80] À moins que le tilde placé au-dessus de *n* abrège cette unique fois *an*.

454/9, 524/12, *tent* 452/21, 516/10 *vs tant* 1/13, 23, 25, etc., *trenchent* 3/5, 147/3 *vs trenchant* 14/22, 19/58, 59/36, etc., soit 8 occ., *vaillence* 519/13 *vs vaillance*(*s*) T/6, P/15, 1/8, etc., soit 59 occ., (*tres*)*vaillemment* 428/9, 469/11 *vs vaillamment* 8/47, 76, 14/59, etc., soit 61 occ.

Dans le cas du verbe issu de *manducare*, les formes en *-en-* peuvent s'expliquer par la fermeture de [ã] en [ẽ] sous l'influence de [ž] subséquent[81] : *meng*(*i*)*er* 73/25, 117/9, 157/7, etc., soit 34 occ., *vs manger* 287/15.

L'alternance apparaît en outre pour *dengier* (< **dominiarium*) 523/12 *vs dangier*(*s*) 3/51, 4/9 (x2), etc. soit 45 occ. Selon P. Fouché, le passage de [õ] à [ã] est probablement dû à un croisement avec « un autre mot, en l'espèce *dam* < *damnu* »[82].

Ces échanges se pratiquent également pour les noms propres : *Normendie* 104/9, 359/11, 12, etc., soit 12 occ., *vs Normandie* 107/6, 362/4, *Nentueil* 362/23 *vs Nantu(e)(i)l* 1/25, 203/10, 242/15, etc., soit 13 occ., *Murgalent* 437/12 *vs Murgalan*(*t*) 293/17, 297/15, 298/12, etc., soit 82 occ., *Moÿsent* 458/25 *vs Moÿsant*/*Moïsant* 293/17, 297/15, 298/12, etc., soit 120 occ.

Cela a pour conséquence morphologique les confusions entre les désinences *-ent / -ant* :

- à la p6 : *furant* 400/21 pour *furent* (corrigé) ;
- au p. pst ou gér. : *menent* 107/2 pour *menant*, *pensens* 454/12 pour *pensans*, *passent* 442/25, *voient/voyent* 8/9, 20/21, 105/13, 108/16 *vs voiant/voyant* 3/62, 15/26, 35, etc. soit 59 occ.

La même alternance se rencontre dans le produit de *paganus* pour lequel, phonétiquement, le [a] s'est fermé en [e] sous l'action assimilatrice du [y] avant de se nasaliser[83] : *paians*/*payans* 298/6, 9, 299/10, 335/19, 440/20 *vs payen* T/2, 1/16, 28, etc. Or, comme le signale Ch. Marchella-Nizia, la coexistence de [yẽ] et de [yã] à la

[81] Cf. Cl. RÉGNIER, p. 265, § 34, 3°. Notons que la forme *mengier* est encore attestée en picard moderne. Voir aussi *FEW*, VI/1, 160 et 176 et G. ROUSSINEAU, *Merlin*, p. LXIV, § 6.

[82] *Phonétique,* II, p. 444-445.

[83] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique*, III, p. 393 et 447 ; G. ZINK, *Phonétique,* p. 220 ; Cl. RÉGNIER, *Ancien picard*, p. 265, § 34, 3°.

rime chez des auteurs de l'Orléanais et de l'Île de France rend impossible de déterminer leur prononciation[84].

¤ **Graphie *ain* pour *an*** dans *soudain* 8/52 (*AJ*) *vs sou*(*l*)*dan* T/4, 69/7, 174/6, etc., soit 179). Il s'agit sans doute d'une graphie inverse[85], ou d'un phénomène corollaire de la réduction de [ai] à [a] (voir *supra*).

24. *á* + nasale et *é* + nasale

¤ Grande fréquence des graphies ***ain, aine / ayn, ayne*** pour ***ein, eine / eyn, eyne*** devant nasales non palatales et palatalisées implosives :

- *paine* 1/13, 3/63, 199/14, etc., soit 29 occ. (contre *peine/peyne* 17/7, 10, 14, etc., soit 35 occ.), *plaine* 3/64, 18/37, 114/20, etc., soit 5 occ. (contre *pleine* 57/3), *plainement* 27/41, 93/4, 97/23, etc., soit 12 occ. (contre *pleinement* 134/6), *amaine/amayne* 132/4, 165/5, 198/8, etc., soit 11 occ. (contre *ameine* 334/13), *maine* 230/7, 263/4, 285/6, etc., soit 6 occ., *emmaine* 98/7 ;
- *plain* 1/23, 12/4, 15/10, etc., soit 27 occ. (contre *plein* 55/4), *faint* 30/12, 157/47, 353/10, *enfraindre* 30/58, *saindre* 33/16, 148/3, *at*(*t*)*aindre* 39/12, 108/13, 109/12, etc., soit 6 occ., *at*(*t*)*aint* (pst p3) 28/6, *at*(*t*)*aint*(*e*) (p.p.) 3/65, 159/8, 240/10, etc., soit 4 occ., *saingnit* 98/8, 227/2, 453/23, *estraine* (< *strena*) 134/1, *estraingnit* 197/9, 269/7, *mains* (< *mĭnus*)[86] 204/4, 381/5, *Raims*/*Rains* XXIV/R, 165/2, 10, etc., soit 7 occ. (contre *Reims*/*Reins* 212/14, 213/3, 220/21, etc., soit 5 occ.), *rains* 323/2, 7, 508/5, *estainte* 469/5, *ensainte* 481/30, *neantmains* 519/3.

---

[84] Cf. p. 96-97.

[85] Voir A. BRASSEUR, p. 61, § 14 et M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CXII, § 17.

[86] Cf. G. ZINK, *Phonétique*, p. 162-163 : « La labio-vélaire w, qui semble faire corps avec la voyelle, est née, en réalité, de la consonne d'appui. Par suite d'un défaut de synchronie, la phase de désocclusion est venue coïncider avec l'attaque de la voyelle, dans une articulation labiale semblable à celle de w, ce qui équivalait à une segmentation de p, b, m… en pw, bw, mw… : [me] > [mwe], [mẽns] > [mwẽns], etc. » Voir aussi P. FOUCHÉ, *Phonétique,* vol. III, p. 754-755, 2°.

Cette généralisation de *ain, aine* est caractéristique de la *scripta* picarde[87], mais « la confusion de ces diphtongues nasales est fréquente en moyen français »[88]. Notons, par ailleurs, l'emploi de la **graphie inverse *ein* pour *ain*** dans *seinctes* 137/8.

Les formes *villannye* 41/13, *vilennie* 95/24, 329/13 et *villainie* 192/12 sont, quant à elles, ambiguës : phonétiquement, la prétonique interne aurait dû aboutir à [œ], mais nous avons ici des formes analogiques de *vilain.* Les graphies *an, ain* et *en* semblent donc équivalentes pour noter [ẽ] ouvert, issu de la diphtongue [ai] suivie par [n].

Signalons enfin des formes qui résultent d'échanges connus entre les préfixes *a- / as-* et *en-* [89]: *ensegner* 66/35, *ennuyt* 120/24, *ensemblez* 373/1.

¤ **Graphie *oine* pour *eine*** dans *poine* 93/8, 10. J. Chaurand explique cette évolution : « Quand [ε] (écrit *ein, eim*) provient de E fermé + nasale implosive, on note que, même devant nasale, l'ancienne diphtongue *ei* s'est différenciée en *oi* à l'Est (lorrain, champenois, bourguignon) alors que le fait ne s'est pas produit en ancien français commun ; ex. : *poine* au lieu de *peine*. Il semble que le fait soit dû à une nasalisation plus tardive, la nasalisation ayant contribué au maintien du groupe primitif […] »[90].

¤ **Réduction de *ain* à *an*, à la suite de l'ouverture secondaire de [ẽ] en [ã]** dans *ansi* 400/2, 470/15. Ce trait s'observe en picard[91]. Ch. Marchello-Nizia fait remarquer qu'en MF les graphies *an / en* se retrouvent parfois à la rime avec *ain* : ainsi, nous n'aurions pas forcément deux prononciations différentes[92] ; ces graphies sont donc ambiguës.

¤ **Réduction de *ain* à *in*** dans *attindre* 15/23 (mais *at*(*t*)*aindre* 21 occ.), *Courtin* 118/10, 128/22, 132/16, etc., soit 5 occ. (contre *Courtain* 33/16, 38/19, 22, etc., soit 51 occ.), *germin* 391/5, *vincu* 437/13. Ce trait est fréquent dans les textes lorrains[93].

---

[87] Cl. RÉGNIER, *Ancien picard*, p. 261 ; Ch. Th. GOSSEN, § 19 ; L. F. FLUTRE, *Le Moyen picard,* § 35 et 36. Voir aussi A. BRASSEUR, p. 23, § 7.

[88] N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 9, § 15. Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 86-88 ; M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CXI, 16.

[89] Cf. M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CXIII, 19.

[90] P. 77. Voir aussi A. BRASSEUR, p. 109, § 44.

[91] Cf. Ch. Th. GOSSEN, § 19. Voir aussi A. BRASSEUR, p. 61, § 14 ; M. OTT, *Enfances,* p. 55, § 3.

[92] *Langue,* p. 96-97.

[93] Cf. M. K. POPE, 495, § XXIII. Voir aussi A. BRASSEUR, p. 67, § 47.

25. *a / e* + consonne palatalisée intervocalique

¤ **Pour noter un [a] nasalisé suivi d'une consonne nasale mouillée**, nous trouvons :

- -***agn***-, rare : *acompagneray* 466/20, *compagnie* 19/6, 135/24 ;
- -***aign***-, très fréquent : *Charlemaigne* T/2, 1/12, 18, etc. (la seule forme), *compaignie/conpaignie* 2/3, 5/2, 9/4, etc., soit 68 occ., *acompaign(i)é* 3/36, 10/17, 11/2, 12/1, etc., soit 56 occ., *compaigner* 101/7, 136/11, 212/13, 472/11, *compaignon* 9/9, 10/25, 20/22, etc., soit 52 occ., *compaigne* 224/28, XLI/R, 517/16, *Al*(*l*)*emaigne* 3/30, 174/24, XXVI/R, etc., soit 11 occ., *montaigne* 14/20, 21, 15/16, etc., soit 12 occ., *Bretaigne* 14/49, 166/1, *gaigner* 22/13, 23/13, 34/6, etc., soit 63 occ., *Espaigne* 78/26, 507/17, *aigneau* 179/23, *champaigne* 490/3, 5, 492/2. La séquence -*aign*- témoigne de l'effet fermant de [n] mouillé sur [a] qui s'est manifesté à l'Est et dans l'Orléanais[94]. Mais M.-Cl. de Crécy émet une autre possibililité : -*ign*- pourrait n'être qu'une graphie pour noter [n] palatalisé[95]. Aucune certitude n'est permise sur ce point pour un texte en prose.

¤ **Graphies *aign / aingn* pour noter le produit d'un [e] fermé nasalisé suivi d'un [n] mouillé**[96] dans *at*(*t*)*aignit/-irent* 98/9, 152/3, 231/12, etc., soit 5 occ. *vs attaingni(s)t* 111/11, 333/13, 493/6, *faignoit* 179/2, 471/7, *faignés* 309/16, *faignant*(*/s*) 361/11, 388/3, 408/15, *saigneurs* 287/12.

¤ **Fermeture de la prétonique interne [e] en [i] sous l'effet de [l] ou [n] palatalisés subséquents** dans *orguil(l)eux* 5/10, 6/18, 7/20, etc., soit 7 occ. (contre *orgueilleux* 7/21, 289/2), *messigneurs* 255/1, 380/4 (contre *messeigneurs* 72/2, 119/12, 128/3, etc., soit 68 occ.), *monsigneur* 412/1 (contre *monseigneur* 1/2, 7/10, 11/9, etc., soit 70 occ.). Ces formes sont caractéristiques du Nord et de l'Est, « même si des chartes wallonnes et lorraines n'en ignorent pas l'usage. », précise A. Brasseur[97]. Le même phénomène de

---

[94] Cf. G. ZINK, *Phonétique*, p. 237.

[95] *Hélène*, p. CXI, 14.

[96] Cf. A. BRASSEUR p. 101, § 7.

[97] P. 27, § 18 et p. 105, § 29 ; voir aussi N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 10, § 20 ; G. HASENOHR, p. 449.

fermeture s'effectue sur [e] initial dans *digneroit* 401/6 (< *dignare*), ce qui est propre au Nord et à l'Est[98].

26. *an / en / on / un*

Échanges entre *en – on / un*, caractéristiques des parlers du Nord et de la Wallonie[99] :

- **Graphie *en* pour *on*** dans *voulenté* 8/17, 19/56, 70/12, etc., soit 57 occ., (*tres*)*voulenti(e)rs* 8/6, 15/19, 20/6, etc., soit 69 occ. (contre (*tres*)*vo*(*u*)*luntiers* 3/23, 8/19, 167/5, etc., soit 17 occ.), *respendit* 42/5, *descenfiture* 106/3, *penenceaux* (*A* ; *penanceaulx P*) (< *pinna* ; AF *penonceaux*) 174/14, *Rubien* 181/17 (contre *Rubion*/*Rubyon* 183/1, 2, 14, 15, etc.), ;
- **Graphie *on* pour *en*** dans *fondirent* 412/18, *pourfondra* 369/6 (*AP*), *vontre* 391/14 et **pour *an*** dans *françois* 31/7, *puissonce* 31/18, *tontost* 393/10.

Ces échanges ont des conséquences morphologiques : *on* = *en* 43/5, 314/13 (*AP*), 318/9, *en* = *on* 286/9, *sen* = *son* 439/5, *san* = *son* 257/7, 387/6, 516/7 et *troveront* = *troverent* 111/2 (à moins qu'on ait affaire ici à un traitement lorrain de la p6 d'un passé simple faible en *-a* lorrain ; voir « Morphologie »). Pour assurer la lisibilité, nous avons corrigé cette dernière forme à l'appui de *JP*.

27. *ien / en*

Un seul cas de monophtongaison de [yẽ] à [ẽ], parallèle à celle de [ye] à [e], qui est très répandue dans notre texte (voir *supra* 9) : *crestens* 398/28. La graphie est ambiguë : *en* note-t-il [ã] ou [ẽ] ? Ch. Marchello-Nizia fait, en effet, remarquer qu'Honoré Bonet, un auteur du XVe siècle, fait rimer 11 fois *ien* en [yẽ], 7 fois en [ẽ] et 5 fois en [ã], « ce qui n'indique pas nécessairement deux prononciations différentes, puisque Bonet peut faire rimer [ã] et [ẽ] ; comme l'écrit l'éditeur, 'il n'y a pas moyen de déterminer la prononciation de l'auteur (Intr., p. XLVII)'».[100]

---

[98] Cf. Ch. Th. GOSSEN, § 33-34 ; L. REMACLE, *Ancien wallon,* II, § 24 ; Cl. RÉGNIER, *Ancien picard,* p. 265, § 15, 2°. Voir aussi N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 10, § 20.

[99] Cf. A. DEES, *Atlas chartes*, p. 159, 185, 192 ; voir aussi A. BRASSEUR p. 65, § 32.

[100] *Langue,* p. 96-97.

28. *oin / ouin*

Alternances *oin / ouin* dans *Baudoin* 1/18, 90/22, 23, etc., soit 5 occ., *vs Baudouin/Baudouyn* 73/7, 80/3, 81/12, etc., soit 21 occ.

29. *om, on / um, un*

¤ **Emploi des graphies étymologiques *um / un* pour noter le produit de [u] suivi d'une nasale implosive** dans *triumphe* 2/9, 3/38, 19/4, etc., soit 38 occ. / *triumphé* 145/6, 446/21 / *triumphant* 198/16, 249/3, 250/5, etc., soit 6 occ. / *triumpheuse* 300/2 / *triumpha* 305/7, (*tres*)*vo*(*u*)*luntiers* (< *voluntarius*) 3/23, 8/19, 167/5, etc., soit 17 occ. / *vo*(*u*)*lunté* 287/10, 415/14, 425/32, etc., soit 13 occ., *umbre* 5/41 (contre *ombre* 34/3, 471/11), *tumber* 18/16, 44/4, 90/37, etc., soit 26 occ., (*tres*)*sumptueux* 24/5, 16, 250/6 / *tressumptueusement* 451/4, *anuncement* 135/26 / *anuncer* 271/11 (contre *anoncer* 225/26, *anoncié* 444/2), *profundement* 448/3, **ou d'une nasale finale** : *chacum* 91/9, *hoquetum* 429/2 (contre *ho*(*c*)*queton* 37/16, 39/6, 65/17, etc., soit 7 occ.). « Ce phénomène, très répandu en anglo-normand et en wallon, couvre largement l'aire dialectale de l'Est », selon A. Brasseur[101]. Ce sont peut-être des graphies savantes.

¤ **Graphie *on* pour noter le traitement de *unu*** dans *chacon* 108/19. Cette non-palatalisation de *u* s'observe « dans les parlers du Nord et de l'Est, principalement, où la palatale ü n'apparaît qu'en moyen français » et « où c'est u qui se nasalise > ũ pour s'ouvrir ensuite en õ »[102].

30. Marques d'un phénomène de dénasalisation

¤ **Présence de voyelles dénasalisées à l'intérieur du mot, à la finale ou devant une consonne finale** : *tat* 1/53, 155/14, *bos* 102/14, *Lobars* 119/4, *racontre* 128/10, *Nates* 146/14, *tormetent* 147/10, *copaignons* 151/22, *dot* 155/14, *quat* 242/10, *cotraint* 243/8, *rencotra* 243/12, *Murgalat* 321/6, *incotinet* 355/17, *pares* 361/4, *maitien* 386/17, *ug*

[101] P. 72, § 68. Voir aussi P. FOUCHÉ, *Phonétique*, I, p. 106.

[102] G. ZINK, *Phonétique*, p. 222 ; voir aussi J. CHAURAND, p. 79, 4° ; A. BRASSEUR p. 71, § 62.

427/19 (à moins que *g* à la finale suffise à noter la nasalisation de la voyelle antécédente ?), *entendiret* 437/15, *bie* 470/14, *habodance* 503/11. Ces formes peuvent certes s'expliquer par l'oubli de la part de l'imprimeur de la consonne nasale ou du tilde de nasalité, mais elles peuvent aussi être « l'indice d'une faible nasalisation », comme le suggère M.-Cl. de Crécy[103]. J. Chaurand évoque cette dénasalisation qui s'est pratiquée en anglo-normand au XIVe siècle[104]. D'ailleurs, la présence d'un *n* parasite dans *inndigné* 3/7 pourrait aussi aller dans le sens de ce phénomène de dénasalisation. Quoi qu'il en soit, dans un souci de lisibilité, la consonne manquante a été ajoutée entre crochets.

¤ **Équivalence *on / ou***[105] dans *moustrer* 448/6 (mais *monstrer* 10/19, 11/12, 15/27, soit 73 occ., *demonstrer* 2/18, 23/11, 114/24, etc., soit 4 occ., *remonstrer* 4/26, 7/15, 8/7, etc., soit 19 occ., *demonstrances* 74/9, *remonstrances* 170/1, 424/3), *rencoutra* 448/8 (mais *rencontrer* 6/9, 13/12, 15/3, etc., soit 38 occ., *s'entrerencontrerent* 435/5, *rencontre* 6/10, 14/33, 60, etc., soit 18 occ.). L'emploi de *ou* est exclusif pour *couvoiteux* 265/1, *couvoitise* 277/3 et *couvoiter* 322/13.

¤ La **graphie *an* pour *au*** dans *bliant*[106] (< frq. **blîfald*) 23/60, 61 (x2), 63, 24/4, 30/9 ne nous semble pas être le fruit d'une erreur dans le choix de la lettre, *n* au lieu de *u*, qu'aurait commise à 5 reprises l'imprimeur. Cette forme est d'ailleurs attestée dans *FEW* : m. h. all. *Blîal, blîant* et angl. : *blihant* (ca 1314 dans NED., *s.v. bleaunt*) et dans *DMF* (*s.v. bliaud, Baud. Sebourc* B., t. 2, c. 1350, 160).

---

[103] *Hélène*, p. CXIV, § 20. Voir aussi A. BRASSEUR, p. 115, § 75 : « Cette absence du *n* atteste une prononciation très faible de la consonne, qui est sans doute à peine audible. » et N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 13, § 41.

[104] Cf. p. 78. Voir aussi M. K. POPE, p. 441-442, § 1151 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 109-110.

[105] Cf. M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CXIV, 20.

[106] La forme *bliant/blyant* est partagée par *AJPWXY* (*blant* Z).

31. Cas du *e* final non accentué[107]

¤ **Effacement** du *e* final dans les substantifs féminins[108] : *journé* 37/9, *partis* 19/41, *renommé* VII/R, *villany* 41/13, *vallé* 44/10 (mais *val*(*l*)*ee* 177/10, 198/4, 243/20, etc., soit 6 occ.), *joy* 249/8 (mais *joye* 18/8, 20/26, 21/4, etc., soit 48 occ.), *entré* 332/27, *bagus* 399/34, *assemblé* 431/4, *arm* 449/15, *pains* 458/2, *fumé* 488/25 (*AJ*). C'est un trait qui s'observe notamment dans la *scripta* wallonne[109]. Ces formes ont été corrigées par souci de lisibilité.

¤ **Elision** du *e* final, marquée dans notre transcription par l'apostrophe :

- devant une voyelle : *entr'eulx* 24/22, 30/10, 163/31, etc., soit 10 occ., *vs entre eulx* 187/19, XXIX/R, 342/16, etc., soit 10 occ. / *(en)contre eulx* 189/1, 421/2, 471/20, etc., soit 5 occ., *ell'est/estoit* 95/17, 114/21 *vs elle est/estoit* 1/41, 63/5, 73/25, etc., soit 21 occ. / *celle est* 289/2, *s'entr'assaillirent* 39/7 *vs s'entreassaillirent* 238/5 / *s'entreassailloient* 420/1, *s'entr'aymerent* 454/11 *vs s'entreaymoient* 405/16, *entr'empoigner* 346/11, *s'entr'embrasserent* 390/9 ;
- ou devant un *h* latin : *cest'heure* 3/62, 27/44, 54, etc., soit 10 occ., *vs ceste heure* 8/27, 10/23, 30/32, etc., soit 56 occ.

¤ **Présence d'un *e* adventive** dans *peres* (= *pers, « pairs »*) 20/3, 42/4 (mais *pers* 42/15). Ces formes ont été amendées pour éviter toute confusion.

¤ **Maintien du *e* final**, dont l'amuïssement est attesté dès le XIIIe siècle, dans *eaue* 42/2, 62/1, 112/18, etc., soit 9 occ.[110].

---

[107] Cf. M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CXVI, 23 ; voir aussi R. MANTOU, p. 165-167.

[108] Cf. G. HASENOHR, p. 448 : « Le phénomène le plus constant et le plus déroutant, que le texte partage avec toute la *scripta* wallonne, est l'usage anarchique du *-e* final. Amuïe dans la prononciation, la désinence féminine est très irrégulièrement notée […] et ne sert souvent qu'à renforcer l'assise articulatoire des consonnes finales, indépendamment de tout souci étymologique […] ». Or, comme le signale M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CXVI, 23, la présence de cet *e* final « ne semble pas, ou plus, destiné à soutenir l'articulation de consonnes finales » au vu des traits relevés *infra* dans « Consonantisme », 2, témoignant de l'affaiblissement des consonnes finales.

[109] Cf. A. GOOSSE, § 2, d.

[110] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique*, vol. II, p. 518, qui signale que *eaue* se rencontre jusqu'au XVIIe siècle.

Ces traitements aléatoires du *e* final ont des conséquences morphologiques, remarquables à travers les confusions entre finales féminines et finales masculines : *deliberee* 2/55, *faicts* 369/13 pour *faictes*, *cest guerre* 399/29, *crees* 412/21, *honnoré* 481/37, *deshonnouré* 487/14. Ces formes ont été corrigées.

¤ **Notation par *a* d'un [e] central** dans *da* 451/8, *garda* 372/10, *recongnoistra* 250/8, *sa* 416/22, *salla* 54/2. « Cette graphie latine d'un *e* sourd à la finale est lorraine », selon A. Brasseur[111]. Et inversement, un *e* peut être mis pour *a* à la finale : *batre* 46/11 et *plaire* 495/27. Mais, par souci de lisibilité, toutes ces formes ont été corrigées.

32. Cas du *e* intérieur

¤ **Maintien de *e* intérieur** dans *esperit/Esperit* P/4, 144/18, 160/5, etc., soit 9 occ. (mais *Esprit* 411/16). Pour la forme *larrecin* 96/10, 484/4, 512/3, P. Fouché signale que la chute de [e] intérieur se produit de la fin du XIIe siècle au milieu du XVe siècle[112].

¤ Un ***e* adventice** apparaît dans *derreniere* 215/15, *esechecquier* 81/34. Nous avons choisi de corriger *perouverent* 105/3 en *eprouverent*, y voyant le résultat d'une interversion des deux premières lettres, mais il pourrait également s'agir du même phénomène que les mots précédents. La forme *coueroucé* 82/17, résultant sans doute d'une erreur de lettre (*e* au lieu de *r*), a elle aussi été corrigée.

¤ À l'inverse, **effacement de *e* intérieur** dans *s*(*e*)*urté* 12/22, 13/4, 25/13, etc., soit 20 occ. (contre *seureté* 30/55), *Dennmarche* 18/24, *guerdonné* 31/23, *guerdonneray* 331/18, *courcez* 345/2, *guerdon* 345/25, *marchal* 451/14 (*AP*), *longment* 458/10.

Tous ces faits prouvent qu'à l'époque de l'impression de notre texte, le *e* intérieur ne se prononce plus.
Ces traitements de *e* intérieur ont pour conséquence morphologique l'**amuïssement du *e* intérieur caractéristique du futur** pour les verbes du premier groupe[113] : *envoiray*

[111] Cf. p. 58, § 6. Voir aussi Cl. RÉGNIER, *E sourd final,* p. 515.

[112] Cf. *Phonétique*, vol. II, p. 514.

129/18 / *envoyra* 351/22 (mais *envoieray* 287/16, *envoyera* 293/11, 14, *envoyeroit* 343/12, *envoierez* 358/6), *sainctifira* 368/20, *prirons* 376/19 (contre *prierons* 1/3), *crirez* 391/24, *depriroye* 426/10.

33. <u>Présence de *e* prothétique</u> dans *espirituelle* 250/5.

34. <u>*i / y*</u>

¤ **Équivalence des graphies *i* et *y* :**

- pour noter le produit d'un *y* étymologique intérieur dans *tirant* 6/12, 18, 116/18, 495/25 *vs tyrant* 3/59, 6/16, 20, *tirannie* 8/9, 455/5, *mistere* 320/6, *stillé* 505/10 ;
- pour noter [y] à l'initiale dans *ieulx* 502/3 *vs yeuls/yeulx* 11/19, 81/35, 90/30, etc., soit 21 occ., ou à l'intervocalique dans *Guion* 2/20, 251/3, 4, etc., soit 17 occ., *vs Guyon* 254/2, 257/1, 6, etc., soit 82 occ., *voiant/voient* 8/9, 15/34, 18/15, etc. soit 12 occ. / *voiez* 37/6, 339/5 / *voioit* 362/18 *vs voyant/voyent* 3/62, 15/26, 35, etc., soit 51 occ., *aiés/aiez* 18/25, 106/11, 170/10, 504/10 *vs ayés/ayez* 8/79, 133/29, 179/8, etc., soit 14 occ., *Maience* 19/51, XII/R, 73/18, 23 *vs Mayence* 1/23, 23/39, 73/42, etc., soit 10 occ., *moien* 23/58, 252/1, 505/5 / *moiennant* 199/9, 353/5 *vs moyen* 11/6, 28/15, 124/4, etc., soit 34 occ. / *moyennant* 20/14, 23/51, 216/7, etc., soit 5 occ., *renvoier* 51/21, 192/19, 193/18 *vs renvoyer* 193/5, 17, 216/1, etc., soit 10 occ., *ottroia* 61/9 / *ottroié* 263/8, *tournoier* 65/14, 81/13, 90/20, 155/15 *vs tournoyant* 65/14, *loiaulté* 91/4 *vs loyaulté* 11/14, 49/17, 20, 53/6, 14, etc., *voiage* 305/10, 308/3, 5, etc., soit 6 occ., *vs voyage* 5/6, 8/74, 14/39, etc., soit 24 occ., *ploiast* 323/3 *vs ployer* 18/11, 39/22, 219/2, etc., soit 5 occ., *paians* 335/20 / *paien* V/R (x2), 17/15, etc., soit 26 occ., *vs payen* 264 occ., (*tres*)*joieu*(*l*)*x* 375/23, 451/5, 524/3 *vs* (*tres*)*joyeu*(*l*)*x* 3/11, 24, 39, etc., soit 103 occ., *paier* 477/5 / *paiera* 22/5, 284/8 *vs payer* 245/13.

¤ **Emploi très fréquent de la graphie *y*** :

- à l'initiale : *yreux* 4/6 / *yré* 321/10, *ymage* 31/27, 353/10, 368/10, etc., soit 6 occ., *ymaginer* 278/7, 353/16, 452/3, 514/9, *ymagerie* 447/5, *ymaginacion*

[113] Cf. A. BRASSEUR, p. 42, § 76.

521/19 (mais *imagination* 251/1), *yssir* 128/16, 471/18, 492/1, *ysle* 443/27, 444/10 (x2), etc., soit 5 occ., *yvoire* 447/5, *Yvoire* 163/4, 175/6 (contre *Ivoire/Ivoyre* 165/6, 218/9) et le radical du futur de *aller* : *yr-* 3/19, 14/40, 15/45, etc.

- à l'intérieur d'un mot : *syre* 18/26 ;
- à la finale : *quy* 260/3, 516/26, *sy* 126/1, 469/7.

Ce phénomène est banal en MF ; G. Zink signale d'ailleurs que *y* est devenu « envahissant au XVe » siècle[114].

35. Hiatus

¤ **Les formes avec maintien graphique de la prétonique en hiatus concurrencent les formes réduites** : *Laon* T/4, XIV/R, 193/12, etc., soit 9 occ., *vs Lan* 80/1, *veoir* P/20, 28, 2/47, etc., soit 131 occ., *vs voir* 111/16, 285/14, 286/2, etc., soit 15 occ., *veoi-/veoy-* 15/38, 26/2, 39/19, soit 23 occ., *vs voi-* 58/8, 153/8, 195/3, etc., soit 10 occ., *vei-* 23/42, 115/11, 143/18, etc., soit 15 occ., *vs vi-* 27/31, 29/2, 82/9, etc. , soit 31 occ., *veezcy* 30/8, 47/5, 57/10 *vs ve(z)cy* 18/14, 33/13, 35/11, etc., soit 37 occ. / *vé* 286/12, *fei-* 8/66, 87/5, 112/35, 119/14, etc., soit 19 occ. *vs fis* 90/44, 216/9, 330/19, *pleu* (p.p.) 8/82, 30/49, 50/5, etc., soit 13 occ. / *pleu-* 30/14, 26, 50, etc., soit 21 occ., *vs plust* 97/25, 425/19, *seur*(*e*)*té* 12/22, 13/4, 25/13, etc., soit 17 occ., *vs surté* 392/6, 14, 410/10, 506/34, *vraiement/vrayement* 18/10, 65/4, 76/13, etc., soit 23 occ., *vs vrayment* 78/13, 281/5, *priveement* 25/7, 385/13 *vs privement* 336/25, 391/6, *hardiement* 27/67 *vs hardiment/hardyment* 95/23, 114/5, 151/18, etc., soit 9 occ., *destruyement* 142/11 *vs destruyment* 100/8, *tournoyement* 143/12, 14, 21 *vs tournoyment* 3/39, *peu* (p.p.) 145/11, 153/3, 157/43, etc., soit 18 occ. / *peu-* 111/16, 112/28, 124/2, soit 28 occ. *vs pust* 452/24, *esleu* 174/9, XXXVII/R, 301/1, etc., soit 5 occ., *vs eslu* 103/19, *asseur* 291/15 / *asseurance* 63/9, 102/10, 158/6, etc., soit 7 occ. / *asseurement* 348/12 / *asseur-* 23/56, 81/31, 245/5, etc., soit 12 occ. / *asseuré* (p.p.) 282/16, *asseuré* (adj.) 5/37, 95/24, 114/2, etc., soit 16 occ., *vs assure* 52/8, 428/25 / *assuré* 82/12, 107/18, 335/26, *escuierie* 323/7, 496/19 *vs escuirie/escuyrie* 113/11, 402/19, 507/16, *payemens* 344/12 *vs payment* 82/20, *beney* 502/18 *vs benyr* 3/41, 151/5, 286/14 / *benissoit* 3/26.

[114] *Le Moyen français*, p. 24.

Cet effacement du *e* central atone en hiatus à l'initial rend ambiguë la forme *voit* 355/12. Nous l'avons finalement corrigée à l'appui de *JP* (*veoit*).

Mais pour d'autres mots, seule la forme conservatrice est employée : *pa(o)ur* 1/38, IV/R, 14/53, etc., soit 35 occ., *(s)(c)eu(l)-* 1/60, 3/14, 3/35, etc., soit 66 occ., *sceu* (p.p.) 24/5, 55/10, 73/25, etc., soit 13 occ., *sceu* (n.) 25/16, 46/9, 75/5, *esmeu* (p.p.) 2/28, 8/11, 15/38, etc., soit 6 occ., *seur* (adj.) 3/51, 52, 51/22, etc., soit 20 occ., *veu* 8/39, 12/13, 14/5, etc., soit 108 occ., *veue* (n.) 53/2, 243/19, 258/8, etc., soit 8 occ., *deu-* 12/19, 28/3, 30/41, etc, soit 12 occ., *deu* (p.p.) 19/4, 513/3, *deu* (n.m.) 199/18, 208/13, *meure* (adj.) 12/20, *meurs* 449/1, *seurement* 13/18, 54/12, 55/11, etc., soit 47 occ., *meis-* 13/18, 24/23, 123/17, etc., soit 5 occ., *armeures* 18/17, *(im)pourveu* 17/19, 46/12, 54/18, etc., soit 12 occ., *pourveust* 322/2, *cheoir* 19/3, 108/7, 270/4, etc., soit 5 occ., *cheoye*(*nt*) 92/11, 414/10, *cheu-* 3/62, 9/8, 27/25, etc., soit 32 occ., *cheu* (p.p.) 48/10, 234/10, 333/16, etc. soit 6 occ., *cheute* (n.f.) 406/11, 407/10, *congneu-* 23/44, 66/23, 68/10, etc., soit 11 occ., *congneu* (p.p.) 4/15, 16/22, 84/8, etc., soit 16 occ., *incongneue* 23/4, *incongneuz* 352/7, 84/8, 10, etc., soit 31 occ., *leu* 61/6, 166/2, *festoiement* 146/3, *beust* 193/17, *beuz* 279/25, *gayement* 241/4, *deceustes* 390/15, *deceu*(*z*) 16/17, 432/19, *creue* 394/6, *deissiez* 400/18, 526/2, *repeu* 400/21, 22, *repeurent* 419/12, *escheut* 420/11, *bleceure* 427/21, *eage* 450/6, 7.

***A contrario,* d'autres mots enfin ne se présentent que sous leur forme réduite,** comme *g*(*u*)*aigner* et ses formes conjuguées (AF *g*(*u*)*aaingner*) 22/13, 34/6 (x2), 65/24, etc., ou encore *gaing* 23/5, 7, 97/16, 145/2, *vrai/vray*(*e*)(*s*) 3/57, 7/10, 8/21, etc., *miroir* (< *miratōriŭ*) 165/21 / *mirouer* 514/15, *meschant* 267/5, 434/9, 451/6, 510/3, *jayne* (AF *gehine* <* *jehjan*) 377/23.

L'emploi de formes avec maintien graphique de la voyelle en hiatus est donc très fréquent dans notre texte[115]. Mais la graphie *eu* reste équivoque dans un texte en prose du XVe siècle car elle peut noter [ü] ou [œ]. En outre, la forme *freeur* (< *fragōr*) 423/5 est, elle aussi, ambiguë étant donné les équivalences graphiques signalées *supra* : la

[115] Cf. G. ZINK, *Le Moyen français*, p. 10 : « la voyelle amuïe devant l'accent continue de s'écrire jusqu'au XVIe siècle, moins par conservatisme que pour traduire l'allongement, avec valeur de signe diacritique ».

prétonique interne notée *e* peut se prononcer [œ] (évolution phonétique) ou bien [ę] (prononciation moderne).

¤ **Emploi de la graphie inverse *eu* pour *u*** dans *feussiez* 481/6.

¤ **Insertion d'un *y* entre deux voyelle en hiatus** dans *oyeul* 39/9, 337/14, 496/17 / *oyeil* 386/17, *Doyon* 90/8 (contre *Doon* 1/23, 24, 19/51, etc., soit 20 occ.), *geyan* 173/14 (contre *geant* T/3, XXIV/R, 291/11, etc., soit 17 occ.), *souyaicte* 453/18 (contre *souhai*(*c*)*ter/souhaitier* 75/2, 381/23, 452/10, etc., soit 5 occ., *souhayt-* 466/28 (x2)). C'est un trait attesté en wallon[116].
La forme *mescroyans* 351/11 (en face de *mescreans* 1/26, 10, 15, 87/27, 351/11) est analogique de l'infinitif *mescroire.*
Mais les formes suivantes sont ambiguës : *fayé* (adj.) 33/3, 154/14, 484/20 (mais *faee*(*s*) 1/44, 451/3), *faes* (p.p. f.) 452/3, *fayee* (n.f.) 33/3 (mais *fae* 447/7, 450/2, 5, etc., soit 35 occ.), *faie* 449/27 / *faye* 443/3, *Faierie* 474/3, *baye* 221/2 : *i*/*y* peuvent être des signes purement graphiques pour séparer les deux voyelles en hiatus ou bien former une diphtongue avec *a* (graphie inverse).
Pour l'insertion du *h* avec ce rôle diacritique, voir *infra.*

¤ **Rétablissement du *v* étymologique entre les deux voyelles en hiatus** dans *espouvantez* 108/17. Il aurait donc été possible de transcrire *v* au lieu de *u* dans *espouanté* 148/7, 421/1, *espouenté* 194/17, 407/11, 445/6, etc., soit 5 occ, et *tresepouantee* 391/17, s'il n'y avait eu la forme *espoenté* 114/19[117].

[116] Cf. M. WILMOTTE, p. 63, n° 29 ; R. MANTOU, p. 144 ; A. GOOSSE, § 1, A, 1, c, 2°. Voir aussi G. HASENOHR, p. 450 ; M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CXVIII.

[117] Voir pour ce verbe P. FOUCHÉ, *Phonétique,* vol. III, p. 641-642. Voir aussi *infra* « Introduction » III, 1.

B/ Consonantisme

1. Consonnes implosives

¤ **Introduction de consonnes étymologiques**. On constate le grand nombre de ces graphies latinisantes :

- ***b*** : *dessoubz* II/R, 5/44, 39/6, etc., soit 15 occ., *doubte* (n.) 4/7, 16/33, 20/24, etc., soit 10 occ. / *doubter* 20/25, 24/13, 28/21, etc., soit 39 occ. / *dobtoie* 336/20 / *doubté* 19/41, 23/37, 430/16 / *doubteuse* 506/13, *soubzrire* 23/54 (mais *sourrire* 337/23) / *soub*(*z*)*riant* 31/1, 31, 70/38 (contre *sourriant* 3/66, 37/5), *soubdainement* 62/1, 66/20, 125/26, etc., soit 10 occ. (contre *soudainement* 41/6, 271/3, 460/6, 514/14) / *soubdaine* 441/11, *acoubta* 190/12 / *acoubté* 275/13, *debvoir* (n.) 503/1, 509/17, 512/24 (contre *devoir* 4/12, 14/59, 87/6, etc. soit 9 occ.) / *debv-* 512/18, 514/20, 519/2, 3 / *doibs/-t* 224/1, 424/6, 481/36. Mais il s'agit d'un ***b*** **adventice** dans *soubdars* (dérivé de *so*(*u*)(*l*)*dee* < *soldê* + suffixe *-ard*) 31/5 (contre *sou*(*l*)*dart* 121/9, 151/4, 153/16, etc., soit 14 occ.).

- ***c*** : *faict* (p.p.) P/21, 1/21, 3/10, etc. / *faictes/faictez* (impér. p5) 7/21, 8/32, 44, 66, etc. / *forfaicture* 16/35 (contre *forfaiture* 6/3, 14, 374/15), *sainct* (n. et adj.) 1/13, 15, 28, etc., soit 82 occ. / *seinctes* 137/8 (contre *saint* 1/2, 15 (x2) etc., soit 119 occ.) / *tressainctement* 441/17 / *sainctifié* 352/5 / *sainctifira* 368/20 / *saincteté* 352/20, *subgect/subject* 3/4, 217/5 (contre *subget/subjet* 4/31, 31/3, 70/25, etc., soit 8 occ.), *mauldicte* 10/9, 14/24, 133/18, etc., soit 23 occ. (contre *mauldite* 41/4, 42/10, 138/19, etc., soit 10 occ.), *contraincts* 11/20, *traicter* 13/1, 95/29, 289/9, etc., soit 10 occ. / *tracteray* 461/9 (contre *traitté* 504/16), *traict* 154/5, 8, 492/8, etc., soit 4 occ. (contre *trait* 18/34, 65/22, 175/14, etc., soit 12 occ.), *dictes* (v.) 18/10, 20/11, 30/28, etc., soit 77 occ. (contre *dites* 468/11) / *dessusdicte* 24/9, 32/12, 157/23, etc., soit 5 occ. / *desdictes* 51/4, 340/6, 380/13, etc., soit 5 occ., *parfaicte* 23/49, 386/9 (x2), etc., soit 6 occ., *exploicter* 20/59, 138/5, 251/7, etc., soit 9 occ. (contre *exploiter* 4/20, 33, 253/8, etc., soit 5 occ.), *saincture/sçaincture* 39/7, 108/16 (contre *sainture* 112/35, 179/21), *effect* 46/5, 100/5, 171/7, etc., soit 8 occ. (contre *effet* 14/40, 115/3,

117/17, etc., 6 occ.), *droicte* 108/15, 112/34, 138/13, 511/7 / *droicturier* 431/14 / *droicture* 482/6, *estroicte* 170/4 / *estroictement* 40/7, 96/12, 377/7, etc., soit 5 occ. (contre *estroittement* 395/22), *gecter* 469/23, 472/7, 475/3, etc., soit 5 occ. (contre *geter/jeter* 1/14, 16, 3/66, etc., soit 99 occ.), *appoinctemens* 496/7 (contre *apoinctement* 433/13, *apoincter* 214/32). *Doctrine* 424/5 et *endoctriné* 526/34 sont des mots savants entrés sous cette forme dans la langue[118]. Mais il s'agit d'**un *c* adventice** dans *souhaict-* 75/2, 453/19 (contre *souhait*(*i*)*er* 381/23, 452/10, 454/16, etc., soit 5 occ.), *traictre* 195/3, *actendré* 198/4 / *actend* 413/16 (mais *attendre* 5/20, 17, 19, etc., soit 40 occ.), *sactifaction* 222/13, *hocqueton* 239/7, 13, 274/14 (contre *hoqueton* 37/16, 39/6, 65/17, 234/7, *hoquetum* 429/2), *contriction* 449/7. Notons, par ailleurs, les **échanges *c/(c)que*(*s*)** dans *avec* T/2, 3/23, 55, etc. *vs avecques* 1/14, 26, 2/23, etc., *adonc* 3/7, 6/14, 7/13, etc., soit 408 occ. *vs adoncques* 67/3, 70/1, 38, etc., soit 54 occ., *onc* 8/66, 87/24, 152/5 *vs oncques/oncquez* 16/8, 59/18, 79/5, etc., soit 40 occ., *donc* 16/15, 48/1, 60/10, etc., soit 47 occ. *vs doncques* 1/49, 62/22, 70/5, etc., soit 13 occ., *eschecquier* 81/34 *vs eschequier* 1/19, XIV/R, 81/16, etc., soit 6 occ., *magicque* 173/26, *publicquement* 191/15, 197/17 *vs publiquement* 64/6, 7, 116/15, etc., soit 8 occ., *mocquoit* (< *mokk-*) 279/11, *bancqueterons* 389/23 *vs banqueter* 390/6, 8.

- ***d***: *advenir* 1/20, 4/8, 9, etc., soit 63 occ. (contre *avenir* 104/23, 157/35, 161/8, etc., soit 12 occ.) / *advenir* (adj.) 72/6, 166/4, 309/15, 367/17 (contre *avenir* 23/16) / *mesadvenu* 259/13 (contre *mesavenu* 94/2), *advertir* 2/24, 34/10, 119/18, etc., soit 7 occ. (contre *averty* 360/1, 523/8) / *advertissement* 355/27 (contre *avertissement* 133/23), *adveu* 5/12, 71/9 (contre *aveu* XVI/R), *adviser* 12/14, 27/35, 30/68, etc., soit 61 occ. (contre *aviser* 3/43, 44, 8/35, etc., soit 107 occ.) / *advis* 53/3, 73/31, 44, etc., soit 11 occ. (contre *avis*, 4/13, 48/3, 211/8, etc., soit 5 occ.), *advanture/adventure* 25/8, 9, 57/2, etc., soit 12 occ. (contre *avanture/aventure* 14/13, 29, 27/53, etc., soit 43 occ.) / *advanturer* 108/31 / *adventuré* 54/15, 388/29 (contre *aventurer* 27/34, 190/20) / *adventuriers* 25/6 (contre *Aventurier* 494/16) / *adventureux* 422/14 (contre *aventureux/avantureux*

[118] *FEW*, *s.v. doctrina*, III, 112a-b.

230/7, 357/19, 380/6, 502/22), *advenement* 499/2, 524/12. D'autres mots n'apparaissent que dépourvus de cette consonne étymologique : *amoneste* 423/27, *amonition* LVII/R, *aversitez* 74/14. Mais le ***d*** **est adventice** dans *admiral/edmiral* 16/37, 38, 19/20, etc., soit 106 occ. (contre *amiral,* 10 occ.), *advantage* 62/14, *advença* 105/1.

- ***f***: *ve*(*u*)*fve*(*s*) 2/16, 109/8, 262/5, etc., soit 6 occ.

- ***g***: *co*(*n*)*gnoistre* (< *cognoscere*) et ses variantes morphologiques (avec préfixes *des-, -in-, mes-, re-*) P/3, 12, 3/12, etc., soit 344 occ., *regnie* (< *renego*) 195/4 (mais *renye* 391/12), *begnin* (< *benignus*) 362/26. Dans *digne* 18/13, 72/5, 165/22, etc., soit 13 occ., le *g* ne se prononce sans doute pas plus que dans *congnoistre* et les autres mots évoqués précédemment ; c'est un calque du latin *dignus*, dont la graphie *gn* a entraîné la prononciation [n] mouillé[119]. Peut-être est-ce également le cas dans *indignacion/indignation* 3/69, 93/10, 105/12, 124/5 et *in(n)digné* 3/7, 14/8, 83/6, etc., soit 6 occ. Enfin, dans *dois* 179/21, 216/15, 389/2, la graphie enregistre l'amuïssement de la consonne implosive. Voir *infra* « Palatalisation », pour les cas où le digraphe *gn* est une graphie inverse.

- ***l***: *aultre* 3/7, 8/18, 35, etc., soit 39 occ. (contre *autre* T/6, 1/48, 51, etc., soit 423 occ.) / *aultrement* 67/10, 168/13, 182/4, etc., soit 6 occ. (contre *autrement* 27/13, 28/12, 46/9, etc., soit 58 occ.) / *aultre*(*s*)*f*(*f*)*ois* 364/7, 470/11, 478/5 (contre *autre*(*s*)*f*(*f*)*ois* 33/3, 65/24, 112/7, etc., soit 20 occ.), *beaulté* 2/15, 3/27, 40, etc., soit 31 occ. (contre *beauté* 11/16, 516/12), *deffault* 3/60, 23/6, 254/2 / *def(f)aulte*(*s*) 8/34, 39, 119/38, etc., soit 5 occ., *faulceté/faulseté* 4/1, 102/16, 331/23, soit 5 occ., *faulte* 4/26, 23/60, 58/7, etc, soit 24 occ., *fauldr-* 8/29, 25/12, 53/3, etc., soit 16 occ. / *fault* 13/1, 23/6, 15, 40/12, 47/2, *faulce* (adj.) 117/12, 232/7, 345/23, etc, soit 8 occ. / *faulcer/faulser* 56/4, 70/24, 119/7, etc., soit 6 occ. / *faulcement* 38/7, 45/18, 239/3, etc., soit 6 occ., *coulpe* 43/9, 268/9, 367/8 / *coulpable* 64/6, 88/11, 133/10, etc., soit 6 occ., *cruaulté* 85/5, (*tres*)*doulcement* 11/9, 23/54, 95/30, etc., soit 19 occ., *chauldement* 48/3, 103/9,

[119] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique,* vol. III, p. 873 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 113.

126/4, 511/6 (mais *chaudement* 76/13) / *chaulde* 187/22, *chault* (v.) 284/8, 369/20, 387/12, *faulconnier* 81/3 / *faulcons* 425/2, *Monfaulcon* 165/13, etc., *avoultre* 81/27, etc. Ces formes avec *l* sont majoritaires.

Nous trouvons même des « graphies à double surcharge dans lesquelles *u* se trouve noté trois fois (par *u* + *l* + *x*) »[120] : *beaulx* P/14, 11/15, 39/19, etc., soit 18 occ. (contre *beaux* P/6, 21/4, 36/6, etc., soit 13 occ.), *ceulx* P/27, 1/6, 41, etc., soit 58 occ., *filz* 1/18, 19, 22, etc., soit 228 occ. (contre *fiz* 496/4), *doulx* 1/53, 4/17, 18, etc., soit 21 occ., *eulx* 3/16, 13/7, 16/12, etc., soit 109 occ. (contre *eux* 410/15, 439/13, 458/8), *cardinaulx* 8/53, IV/R (1e occ.), 13/3, etc., soit 6 occ (contre *cardinaux* IV/R (2e occ.), *faulx* 15/43, 48, 17/2, 19/30, etc., soit 67 occ., *cheveulx* 24/7, 225/8, 393/3, 514/14, *carreaulx* 68/13 (contre *carreaux* 216/14), *chasteaulx* 92/2, 3, 102/26, etc., soit 7 occ. (contre *chasteaux* 175/2), *creneaulx* 154/13, 36, 157/10, etc., soit 7 occ. (contre *creneaux* 95/16, 153/2, 154/4, etc., soit 6 occ.), *carneaulx* 155/16 (contre *carneaux* 120/17), *cieulx* 224/46, 499/7, 515/19, etc. Ces formes, « si représentatives du Moyen Âge finissant, sont à prendre pour des notations moins fautives et aberrantes que très richement diacritiques »[121].

Nous relevons peu de formes avec un *l* antéconsonantique sans *u* diphtongal, comme *salve* 208/8, 355/24, 388/11, *voldroye* 391/10.

Mais le ***l* en position implosive est parasite**[122] :

. après *a* dans *qualtre* 413/7 (mais *quat*(*t*)*re* 4/11, 32, II/R, etc., soit 60 occ.) : *DMF* atteste *quartre*, donc *qualtre* pourrait s'expliquer par un phénomène de dissimilation ;

. après *i* dans *tiltre* 43/6, 64/13, 262/7[123]. Nous rencontrons, par ailleurs, des graphies inverses : *sil* = *si* 15/14, 311/10, 328/20 (*AP*), 467/18, *quil* = *qui* 199/13, 271/2, 313/2. Nous les avons corrigées pour éviter les confusions.

---

[120] G. ZINK, *Le Moyen français*, p. 26.

[121] G. ZINK, *ibid.*, p. 26.

[122] *Id.*, *ibid.*, p. 18 ; BRASSEUR, p. 77, § 87, p. 113, § 68.

[123] Selon M.-Cl. de CRÉCY, la forme *tiltre* résulte d'un échange [l] / [r] qui s'est produit « après que le mot a connu une réduplication régressive du *-l-* » (*Ponthus*, p. CXXII, § 8).

. après *u* : *boult* 127/2 (mais *bout* 23/19, 24/23, 38/6, etc., soit 17 occ.), *eulz* (p.p. pl.) 147/10, *dieulx* 341/9, *doultons* 355/47 (contre *do*(*u*)*bter* 20/25, 24/13, 28/21, etc., soit 41 occ.), *deulx* 385/2, *eult* (p.s.) 411/4.

Mais les formes *peult* (pst. ind.) 82/11, 216/5, 351/4, etc., soit 6 occ., *peult* (p.s. p3) 27/11, 27/18 (x2), etc., soit 8 occ., sont ambiguës : *l* peut autant être adventice qu'analogique (voir « Morphologie »). *Peult* 27/18 (x2), 60/2 peut aussi être une graphie inverse utilisée pour la forme de subjonctif imparfait *peust* (voir « Morphologie »), ou encore résulter d'une coquille (erreur de lettre, *l* pour *s*), comme *relpondirent* 472/19 qui été corrigée.

- ***n*** : présence d'un ***n*** **parasite** dans *innviter* 375/10 (*AJ*). La forme *reutourné* 112/13, corrigée en *rentourné* (lettre placée à l'envers), est ambigüe : soit le *n* est adventice, soit il résulte du croisement des verbes *retourner* et *entourner.*

- ***p*** : *racompter* P/14, 72/15, 88/8, etc., soit 5 occ. (mais *raconter* 8/51, 57, 133/23, etc., soit 4 occ), *nopces* 1/29, 31, 33, 440/1, *recepvo(i)r* 7/4, 8/14, 24, 39/14, 105/10 (mais *recevoir* 54/9, 60/8, 129/11, etc., soit 6 occ.), *nepveu* 14/46, 95/28, 143/13, etc., soit 79 occ. / *ni*(*e*)*pce* XLV/R, 381/18, 383/16, etc., soit 5 occ., *escript* (n.) 179/5 / *escript* (p.p.) 1/1, 61/3, 73/45, etc., soit 5 occ., *sepmaine* 452/5 (x2), *compte* (« conte ») 360/25, 439/14 (mais *conte* 23/35, 31/45, 77/5, etc., soit 5 occ.), *compte* (« compte ») 75/4, 97/24, 203/12, etc., soit 8 occ. (mais *conte* 2/27, 29, 5/13, etc., soit 7 occ.), *compter* (« conter ») 3/68, 9/10, 31/12, etc., soit 92 occ. (forme unique), *ensepvelir* 473/10 / *ensepvely* 470/22 (mais *ensevelir* 204/9, 472/23, 468/16). Mais il s'agit d'un ***p*** **inorganique** après la nasale labiale « afin d'en conserver le caractère labial »[124] dans *condampner* 47/7, 439/15, 447/10, (contre *condanna* 8/13) / *dampnation* 162/4 (contre *damnation* 70/17, 303/9) / *dampnable* 344/9, 359/9 (contre *demnable* 59/5) / *dampnacion* 354/3 / *dampnement* 499/4 / *dampner* 353/8, 14, 17, etc., soit 5 occ., *damps* 221/4, *coulompne* 327/30, 354/27, 379/5, *solempnellement* 354/7

[124] *Id., ibid.*, p. CXXI, 1, *s*. Voir aussi M.-Cl. de CRÉCY, *Ponthus,* p. CXXI, § 8 : « Fait que l'on rencontre à l'Est, au Nord et en wallon ». Voir enfin G. ROUSSINEAU, *Perceforest*, *Troisième partie*, t. 2, p. XLIV, n° 20.

(contre *sol*(*l*)*ennellement* 1/29, 226/7, 300/5, etc., soit 7 occ.) / *solempnité* 138/27, 339/26 (contre *solennité* 355/35, XLVII/R, 414/6, etc., soit 7 occ.), *compte* (« comte ») 515/5 (mais *conte* 3/37, 12/8, 14/49, etc., soit 5 occ.).

- ***x*** : *dextre* (< *dexter*) (adj.) 15/12, 35/2, 146/19, etc., soit 8 occ. et *dextre* (n.) 16/14, 224/52, 412/22, etc., soit 4 occ. (contre *destre* 239/12, 240/2, 400/18).

  Équivalence *xs-/x-* en position implosive dans *dexstrier* 90/39, *exstimer* (< *aestimare*) 438/18 (mais *estimer* 23/20, 24/5).

  Équivalence *-xc-/-x-* à l'intervocalique dans *exces* 83/4 *vs exes*, 157/29, *tresexellente* 11/16, 20/28, 27/65, 523/14.

Ces alternances avec ou sans consonnes étymologiques ou encore l'adjonction de consonnes parasites prouvent que ces consonnes étaient amuïes en position implosive et que leur présence dans notre texte est purement graphique.

¤ **Cas du *r* implosif**

- Absence du *r* dans *appeceut* 387/1, *Berad* 271/31, *Coutain* 82/22, *desamer* 19/7, *haubet* 405/9, *pafait* 42/17, *pesonne* 450/10.

- À l'inverse, **emploi d'un *r* inorganique**[125] dans *parsser* 490/13, *parvernir* 469/23, *reternir* 376/15.

- Rhotacisme *r* pour *l*, fréquent en particulier dans la *scripta* lorraine[126] dans *apperler* 20/6 (forme attestée ni dans *DMF* ni dans *FEW* no dans *God.*).

- **Rhotacisme** de *s* à *r* devant *l* dans *varlet* 113/11, 279/21, 315/14, etc., soit 9 occ. (seule forme utilisée). Cette forme, d'origine picarde[127], est devenue courante en MF[128].

---

[125] G. ZINK signale « la multiplication » de *r* et *l* adventices en MF, et évoque notamment le cas de « *r* parasite » en position implosive « par correction fautive (hypercorrection). » (*Le Moyen français*, p. 18).

[126] Cf. E. SCHWAN-BEHRENS, p. 116, § 174, rem. Voir aussi A. BRASSEUR, p. 179, § 98.

[127] Cf. Ch. Th. GOSSEN, p. 50, § 50. Voir aussi P. FOUCHÉ, *Phonétique*, III, p. 862, d : *varlet* provient du picard.

[128] Cf. M.-Cl. de CRÉCY, *Ponthus*, p. CXXI, § 8.

¤ **[s] et [z] implosifs intérieurs**

- Bien que [s] et [z] soient amuïs depuis longtemps en position implosive, ils sont généralement conservés dans la graphie, indiquant ainsi la longueur de la voyelle antécédente. Pour beaucoup de mots, le *s* étymologique est toujours noté, **devant une consonne sonore**, comme dans *cinquiesme* 1/54, *baptesme* 2/10, 73/6, 352/13, etc., soit 17 occ., *esbahir/ esbaï-* 2/16, 78/11, 142/9, etc., soit 19 occ. / (*tres*)*esbahi/esbahy/esbahiz/esbaïs* (adj.) 5/15, 27, 12/13, etc., soit 129 occ. / *esbahyssement* 514/6, *disner* (n.) 2/41, 3/46, 5/16, etc., *blasmer* 55/5 / *blasme* 60/5, 6, 461/15, *esveill-* (< *exvigilare*) 140/8, 152/9, 227/5, etc., soit 5 occ., *desrengerent* 182/10, *aisné/aysné* 224/9, 317/7, *meisme* 437/17, *desroy* 472/1, ainsi que **devant une consonne sourde**, comme dans *c*(*h*)*restien* P/1, 6, 17, etc., soit 237 occ. / *cristiens* 455/4 / *c*(*h*)*restienté* 29/9, 54/18, 71/9, etc., soit 46 occ., *eschiver* (< frq. *skiuhan*) P/12, *coustume* P/6, 20/9, 26/8, 334/29 / *coustumierement* 256/11, *esche*(*c*)*quier* 1/19, XIV/R, 81/16, etc., soit 7 occ. / *eschecz/esche*(*t*)*z* 1/20, XIV/R, 81/14, etc., soit 7 occ., *destruire* 2/37, 54, 4/31, etc., soit 63 occ., *despit* 3/46, 6/16, 22/12, etc., soit 16 occ. / *despitant* 175/12 / *despité* 27/23, 344/5, *beste* (n.f.) 4/30, 5/34, 6/9, etc., soit 12 occ. / *beste* (adj.) 27/56, 470/4, *hastivement* 5/15, 31/41, 50/11, etc., soit 18 occ., *coust-* 5/22, 84/6, 109/9, etc., soit 5 occ., *destresse* (< **districtia*) 5/47, 345/5, 9, 379/8, 455/27, *conquest* 8/60, 93/2, 280/5, etc., soit 6 occ. / *conqueste* (n.) 33/4 / (*re*)*conquester* 2/23, 3/5, 19/23, etc., soit 39 occ., *baston* 14/59, 44/3, 66/10, etc., soit 8 occ., *aspre* 15/26, 345/18 / *asprement* 15/2, 16/4, 66/36, etc., soit 12 occ., *co*(*u*)*sté* (n.) VII/R, 26/3, 66/1, etc., 31 occ., *lasche* 18/12, 165/19, 187/8, etc., soit 8 occ. / *laschement* 22/1 / *lascheté* 18/13, *desplaire* 9/5, 30/27, 215/2, etc., soit 10 occ. / *desplaisir* 50/12, 66/27, 82/11, etc. soit 19 occ. / *desplaisant* 50/16, 521/6, *eschau*(*f*)*fer* (< *excalefacere*) 38/12, 90/26, 95/17, etc., soit 8 occ., *desclaira* 51/2, 526/4, *reschapper* (< **excappare*) 66/39, 174/21, 188/12, etc., soit 7 occ., *degaster* 76/4, 93/12, 101/11, etc., soit 9 occ., *Penthecouste* 78/10, 499/8, *coste* 85/3, 150/7, 165/6, etc., soit 9 occ., *despens* 97/13, 350/5, *despo*(*u*)*iller* (< *spoliare*) 114/20, 157/20, 224/41, etc. soit 9 occ., *despecer* 128/16, *eschielles* (< *scalas*) 153/10, *frescheur* 163/5 / *fresche* 320/8, *coste* 176/4, 224/29, *chastier* 196/2, *despence* 211/2, *relasche* 235/8, 358/9 / *lascher* 238/11, *boscage* 242/6, 13, *despendre* 280/4, 18, 20, 288/9, *eschines* (< frq. *skina*) 354/22, *escheut* 420/11 (dérivé de *excadere*).

Pour d'autres mots, les formes avec *s* implosif **alternent** avec celles qui en sont dépourvues, **devant une consonne sonore**, comme dans *brusler* 5/32, 130/12, 131/8, etc., soit 11 occ., *vs bruler* 64/8, 127/14, XXVI/R, etc., soit 9 occ., *basme* (< *balsamum*) 233/3, 271/27, 274/7, 448/16 *vs baulme* 257/9, etc. ainsi que **devant une consonne sourde**, comme dans *chascun* 1/35, 37, 2/13, etc., soit 152 occ., *vs chacun/chacon/chacum* 3/10, 11, 21/9, etc., soit 8 occ, *chasteau/chastel/chasteu* 1/42, 58 (x2), etc., soit 124 occ. / *Chasteaufort* XVII/R, 120/4, 124/22, etc., soit 23 occ. / *chastel*(*l*)*ain* 3/33, 51, 69, etc., soit 26 occ., *vs chateau/chatel* 109/2, 453/3, *arrest* 7/17, 65/11, 68/12, etc., soit 7 occ. / *arrester* 15/43, 16/28, 27/42, etc., soit 36 occ. / *arrestement* 286/1 *vs arretz* 479/23, *descouvert* 14/18, 38/22, 65/15, etc. soit 9 occ., *vs decouvert* 297/10, *espaule(s)* 50/10, 65/17, 19, etc. soit 27 occ., *vs epaule* 39/5, *hastif* 138/24 / *haster* 230/17, 458/12 *vs hativeté* 162/1, etc., *espouanté* 148/6, 421/1 *vs tresepouantee* 391/17, *bastir* 221/5, 428/25 *vs batirent* 492/8, *embusch*(*i*)*er* 242/7, 492/11 *vs embuch*(*i*)*er* 25/18, IX/R, 40/1, 8, 51/8, *embusche* 395/4 (dérivé de **busk*) *vs embuche* 25/22, 27, 33, 27/3, *costoya* 419/4 *vs cotoyant* 467/2. Remarquons également la coexistence des formes *disrent* 169/10, 427/4, qui rappelle la forme ancienne *distrent*, et *dirent* 2/26, 5/11, 16/6, etc, soit 61 occ.

Selon Ch. Marchello-Nizia, en MF « il n'y a guère qu'en Wallonie et au Hainaut que *s* et *z* se sont conservés devant consonne »[129]. Mais, elle ajoute que le *s* en cette position « continuait à se prononcer dans un nombre non négligeable de mots. À la fin du XIVe siècle, le *tractatus orthographiae of T. H.* et quelques années plus tard le *Tractatus orthographiae* de Corfurelly donnent tous deux une liste des mots dans lesquels *-s* intérieur devant consonne n'est pas amuï », dont *chastel*[130].

- Mais **absence du *s* antéconsonantique** dans *apresse* (dérivé de *asper*) 112/25, *guicha* (<**wiskjan*) 428/17, *ote* (n.) 470/14, *rene* 98/16 mais *resne* (< **retina*) 327/13[131], *tresreplendissant* 515/18.

---

[129] *Langue,* p. 104 ; voir aussi L. REMACLE, *Ancien wallon,* p. 74.

[130] P. 104-105.

[131] Pour l'explication de la présence phonétique du *s,* voir P. FOUCHÉ, *Phonétique,* III, p. 804, 1.

- À l'inverse, présence d'un ***s*** **parasite** dans *empeschement* 4/7, 23, 20/10, etc., soit 12 occ., *desclarer* 70/12, 123/18, 124/4, etc., soit 8 occ., *bouscher* 140/13, *restirant* 154/34, *esdit* (< *edictum*) 204/14 (mais *edit* 172/7, 180/2, 189/5, etc., soit 6 occ.), *esglise* (<**eclĕsia*) 369/17, 414/6, 469/4, etc., soit 7 occ. (mais *eglise* 289/12, 14, 423/24, etc., soit 24 occ.), *aschever* 435/10, *basteau* 442/5, 9 (x2), 443/1 (mais *bat*(*h*)*eau*(*l*)(*x*) 311/18, 312/1, 5, etc., soit 24 occ.), *desvint* 449/4, *rescommanda* 453/23 (mais *recommander* 8/34, 36, 64/13, etc., soit 43 occ.), *flesche* 472/3 (<**fliukka*), *mesrien* (< *materiamen*) XXII/R, 153/12, *resposer* 482/18 (mais *reposer* 9/12, 62/30, 78/22, etc., soit 34 occ.), *entresprise* 502/10, 12, *prouffist* (n. < *profectus*) 509/17, *coste* (< **kotta*) 515/18, 526/36, *entrestenir* 521/18.

Cela concerne notamment les mots composés à partir des préfixes latins *de-* (*desveloperent* 1/44, *destourner* 27/23, 24, 164/14, etc., soit 7 occ., *vs detourn-* 107/6, 111/11, *desrompre* 56/6, 128/16, 158/8, etc., soit 5 occ., *vs derompre* 146/9, *desmerité* 31/22 / *desmerites* 73/27, *desliberer* 83/12, 213/12, 216/1, etc., soit 4 occ., *vs deliberer* 2/52, 55, 4/3, etc., soit 34 occ., *destroussés* 87/1 / *destrousse* 92/17, 427/8, *desrober* 99/3, 11, 151/19, etc., soit 5 occ., *desmonté* 108/23, 140/17, 254/3, *desmarche* 120/25 *vs demarche* 103/23, *desmarcher* 104/4, 182/12, 298/7 *vs demarcher* 146/22, *despartit* 149/6 *vs departir* 3/1, 24, 11/1, etc. soit 84 occ., *desmolir* 158/8, *desployer* 174/13, 181/3, *despe(s)ch-* 243/2, 291/16, 292/10, etc., soit 5 occ., *desverrouller* 334/29 / *desvarroulye* 385/18, *desmentir* 391/27, 393/11, 12, 398/10, *deschevelee* 393/19, *despourveuz* 411/13), *e-* (*escrier* 8/15, 32, 19/29, etc., soit 32 occ., *vs ecria* 285/1, *esvanouy* 462/13 / *esvanouit* 516/20), ou encore *re-* (*rescousse* 27/25, 292/4, 334/4, 340/31 *vs recousse* XXXIII/R, *resjouvenir* 481/17, 514/20, 515/5, 517/3). Pour *resmontra* 288/15 (contre *remonstrer* 4/26, 7/15, 8/7, etc., soit 19 occ.), on peut envisager la possibilité d'une interversion de lettres. La forme *transquilité* 305/14, 378/8 témoigne, quant à elle, de l'influence du préfixe *trans-*.

- Assimilation non phonétique de *l* à *s* dans *voustees* 146/7 (mais *voultees* 127/17) et *virevouste* 385/20, qui, d'après le *TLFi*, *s.v. virevolte*, représente une forme « plus francisée » que *virevolte*. Cet emprunt à l'italien, écrit *virevouste*, témoigne, en effet, de l'influence de *vouste* < *volte* < *volvita.*

2. Affaiblissement des consonnes finales

¤ *c, g*

- Présence de la consonne finale étymologique

. ***c*** dans *carrefourc* 467/21 ;

. ***g*** dans *sang* (<**sanguem*, dont le produit phonétique est *sanc*) 2/38, 47, 10/10, etc., soit 33 occ., *long* (< *longum*, dont le produit phonétique est *lonc*) 11/5, 65/10, 101/8, etc., soit 8 occ., utilisé aussi en composition dans *long temps* 3/44, 9/10, 12/22, etc.

Pour ces mots la consonne finale est amuïe, comme l'indique Ch. Marchello-Nizia qui constate leur présence à la rime avec des mots se terminant par *-t*[132].

Un cas particulier se présente avec *estomac* 58/7, 144/18, 362/18, 383/25, 510/14 où la consonne finale n'est pas amuïe. P. Fouché rappelle, en effet, que la chute du *c* est signalée pour la première fois par le grammairien Martin en 1632[133].

- Effacement de *c* dans *ar* = *arc* 473/9, *ren* 81/18 (mais *rencs* 30/62).

¤ *d, t*

- Rétablissement du *d* final étymologique dans *ad* 52/3, *nud* 255/7 (contre *nu* 114/20, 22 (x2), etc., soit 9 occ.), *pied* 98/5, 179/16, 220/2, etc., soit 7 occ. / *piedz* 9/8, 14/54, 59/12, etc., soit 26 occ. (contre *pié* 7/17, 16/20, 31/32, etc., soit 28 occ.).

- Équivalence *t / d* dans *Normant* 4/5, 12/6, 44/12, *Lombart/lombart* 12/8, V/R, 15/9, etc., soit 10 occ., *vs Lombard/lombard* 133/25, 134/15, 137/2, etc., soit 13 occ., *couart* 15/49, *leopart* 16/4, *ac*(*c*)*ort* 19/14, 330/6, 507/6 *vs ac*(*c*)*ord* 30/60, 112/41, 149/15, etc., soit 19 occ., *bastart* XIV/R *vs bastard* 81/33, *brigant* 86/15, 496/3, *tart* 89/6, 91/9 *vs tard* 62/29, 116/9, 127/10, etc., soit 6 occ., *Bertrant* 95/8, 25 *vs Bertrand* 94/16, 19, 21, etc., soit 33 occ., *Cormorant* XXXVI/R, 284/12, 292/3, 9 *vs Cormorand* 291/1, 292/5, 318/6, etc., soit 9 occ., *entreprent* 322/3, *bort* 339/4, *parfont* 353/14, *bont* 360/11, *plait* 433/23. L'alternance entre *conclut* (p.p.) 140/6 / *conclud* 24/22, 30/63,

---

[132] *Langue,* p. 108.

[133] Cf. *Phonétique,* vol. III, p. 668.

62/25, etc., soit 8 occ. / *conclu* 101/3 est un signe évident que *d* et *t* à la finale ne se prononçaient plus[134].

- Un *t* peut également se substituer à d'autres consonnes, et notamment à *s* dans *sent* (n.) 90/33 pour *sens.* Cela a des conséquences morphologiques sur les désinences verbales : *vouldrons* pour *vouldront* 111/9, *occiront* pour *occirons* 335/14, *tiens* pour *tient* 422/4, *fortiffirons* pour *fortiffiront* 458/9 : ces formes ont été corrigées par souci de lisibilité.

On trouve aussi *donc* (*AJP*) pour *dont* 503/16[135] et *arts* pour *arcs* 327/31[136], corrigés eux aussi.

- Présence d'un *t* inorganique dans *tirant/tyrant* 3/59, 6/12, 16, etc., soit 7 occ., *peut* 8/34 (adv.) (mais *peu* P/12, 2/14, 19, etc., soit 110 occ.), *fiert* (adj.) 30/54 (mais (*tres-*) *fier* 2/30, 3/3, 8), *jasserant* (< *gaza'iri*) 39/5, 109/12 (mais *jasseran* 33/3, 5, 37/16), *champt* 62/13 (mais *champ* T/3, 19/47, 22/16, etc.), *tropt* 105/11 (mais *trop* 19/15, 28/15, 28, etc., soit 56 occ.), *chiert* (adv.) 109/9, *vassault* 151/11, *seult* (adj.) 449/19 (mais *seul* 3/23, 8/21, 14/22, etc.), *rommant* 461/10, 468/16, 469/26, etc., soit 5 occ.

- À l'inverse, ***t* est amuï**, surtout **après la consonne *n***, dans *presen* 8/14, *Dannemon* 14/4, 20/14, 23/33, etc., soit 22 occ. (mais *Dannemont* 10/16, 14/4, 12, etc., soit 37 occ.), *Brunamon* X/R, 55/14, 19, etc., soit 43 occ. (mais *Brunamont* T/4, 54/5, 10, etc., soit 12 occ.), *soupan* 91/6, *Bertran* 110/19, 112/35 (x2), etc., soit 7 occ. (mais *Bertrand* 94/16, 19, 21, etc., soit 33 occ. et *Bertrant* 95/8, 25), *tellemen* 110/21, *avangarde* (consonne considérée comme finale même si nous avons opté pour la soudure dans la transcription) 180/6, 181/19 (mais *avantgarde* 185/8), *Murgalan* 298/12, 299/3 (mais *Murgalant* 293/17, 297/15, 305/1, etc., soit 80 occ.). Il est également effacé **après *r*** dans *hauber* 110/21 (mais (*h*)*au*(*l*)*bert* 39/16, 98/11, 109/12, etc., soit 29 occ.), *for* 454/20, 516/3, **après *s*** dans *pres* 455/15, 460/6 (mais *prest* 3/36, 8/76, 14/38, etc., soit 47 occ.), ou encore **après la voyelle *e*** dans *e* 109/9, 321/8, 370/2.

---

[134] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 108. Voir aussi Ch. Th. GOSSEN, p. 104-105, § 46, pour les trois dernières formes citées : « La conservation graphique du *-t* final dans ces terminaisons est un trait caractéristique des *scriptae* lorraine, wallonne, ardennaise et picarde ».

[135] *DMF, s.v. dont*, évoque une « confusion possible avec *donc* ».

[136] Forme relevée également par A. BRASSEUR dans la *Chanson des Saisnes de Jehan Bodel* (p. 83, § 108).

Cette pratique a des conséquences morphologiques : des confusions entre 2e et 3e personne (*est* pour *es* 88/11, 98/4, 138/8, 235/2, 489/15) ; à la p6, l'absence du *-t* de la désinence (*furen* 274/1, *saulveren* LII/R, *son* pour *sont* 470/5). Ces dernières formes ont été corrigées.

¤ *l* final

- *l* peut ne **pas** être **transcrit en position finale après *i*** : *i* = *il* 2/30, 7/2, 19, etc., soit 41 occ., *i* = *ils/ilz* 312/5, 399/22 et *iz* = 437/1 ; d'où, pour les formes agglutinées : *si* (transcrit *s'i*) = *s'il* 11/17, 127/7, *qui* (transcrit *qu'i*) = *qu'il* 2/30, 7/2, 19, 16/39, 68/14, etc., soit 26 occ. ou *qu'ils* 312/5, 399/22[137].

- À l'inverse, ***l* est superflu** dans *qu'il* = *qui* 313/2, 452/3, *s'il* = *si* 15/14, 311/10, 328/20, 467/18. Ces formes ont été amendées par souci de lisibilité.

¤ *m* final

Présence de la consonne étymologique dans *nom* (attesté en toutes lettres dans les occ. citées) P/1, 17, 1/47, etc., soit 62 occ., *renom* P/23, 99/6, 103/3, etc., soit 6 occ. Mais il s'agit d'un ***m* non phonétique** dans *chacum* 91/9, *hoquetum* 429/2.

¤ *r* final

- Présence d'un ***r* inorganique** dans *amourr* 3/27, *Charlers* 149/6, *fierrs* 453/8, *Ogierr* 229/12.

- Absence du *r* dans *chevaliés* 112/6, *ca* 16/41, 371/23[138] (attesté dans *FEW*, II/ 2, *s.v. quare,* 1421a), *archiez* 175/13. Ce trait s'observe notamment dans les *scriptae* picarde[139] et wallonne[140].

Cet affaiblissement du *r* final a des conséquences morphologiques :

. des confusions entre la finale de l'infinitif *-er* et les terminaisons *-és/-ez* : *desconfortez* 82/15 pour *desconforter*, *vouler* pour *voulez* 27/12, *parler* pour

[137] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 108 ; G. ROUSSINEAU, *Merlin*, p. XCIII, § 19.

[138] Utilisé aussi dans *La Chevalerie Ogier : t. I : Les Enfances*, M. OTT, v. 145 ; *Ly Myreur des histors*, A. GOOSSE, § 52 ; *L'Histoire d'Erec en prose*, *roman du XVe siècle*, éd. par M. COLOMBO TIMELLI, 9r°.

[139] Cf. L.-F. FLUTRE, *Le Moyen picard*, p. 492, § 180.

[140] Cf. A. GOOSSE, § 52, qui précise que « cela est connu aussi ailleurs ».

parlez 481/35, *parlés* pour *parler* 82/14, *monstrer* pour *monstrez* 481/21. Ces formes ont été corrigées par souci de lisibilité.

. des échanges de suffixes[141] : *-eur* pour *-eux* dans *merveilleurs* 481/4[142], et à l'inverse *-eux* pour *-eur* dans *entrepreneux* P/15 (non attesté dans *DMF*, mais *FEW*, *s.v. prĕhĕndĕre*, IX, 350a, recense *entrepreneuse*[143]).

¤ *z* / s / x finaux

• ***s / x***

- Emploi du graphème *x* comme équivalent du *s* de flexion dans *desquelx* 381/2 ; c'est une graphie inverse. Jamais *x* ne représente *-us.* Dans *paix* 1/21, 3/22, 41/11, etc. (seule forme), *x* rappelle l'étymon *pax.* La forme singulier *loix* 399/8 a été rejetée.

- Emploi de *x* à la place de *p* dans *beaucoux* 399/22. C'est peut-être une coquille : l'imprimeur aurait utilisé *x* qui est employé généralement comme flexion du pluriel de *beau*. Mais il est également possible que, puisque *x* = *s, x* signale que ce mot est un adverbe.

• ***s / z***

- **Concurrence de *z* et *s* pour noter le produit de l'affriquée [ts]** : *assez* 4/18, 19/47, 31/4, etc., soit 69 occ., *vs assés* 21/12, 90/16, 109/9, 387/9, etc., soit 8 occ., *discors* 9/1, 47/2, *doubtans* 24/13, *desdis* 41/5, 224/27, 377/3, etc., soit 7 occ., *contens* 62/8, *considerans* 66/5, *chas* 73/24, *debas* 73/14, 100/7, *chevauchés* (p5) 111/8, *dars* 119/5, *cuydans* 128/25, *confians* 212/4, *conquerans* 250/12, *entremez* 267/15 *vs entremés* 371/3, 518/14, *ducas* 338/19, *brocars* 478/21, *differens* 448/16, *enseignemens* 424/2, 484/15, *fagoz* 115/11, etc.

---

[141] Cf. M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CXXIV, *-r*.

[142] Cf. P. RUELLE, *Perceforest*, *Troisième partie*, t. 1, note 62/148 : « *merveilleur* : graphie inverse pour *merveilleus, merveilleux*, en raison de l'amuïssement de *r* final dans les mots terminés en *-eur* ».

[143] Le mot *entrepreneux* a malgré tout existé puisque nous le retrouvons par exemple dans *Annales et Chroniques du Pais de Laval et parties circonvoisines, depuis l'an. 1480 jusqu'à l'année 1537*, *jadis composées par feu maistre Guillaume Le Doyen*,... et publié pour la 1ère fois en 1859 par M. H. Godbert, avec notes et éclaircissements de M. Louis La Beauluère : […] *Mais fust vitupere / Par compaignons entrepreneux / Qui se voulurent faire outrageux »* (p. 74) ; ou encore dans la comédie *L'Opéra de village* de Dancourt (*in Les Œuvres de théâtre de Monsieur Dancourt*, Paris, la compagnie des libraires associés, 1742, 4e éd.) à la scène 12 : *Thibault : Hé bian soit, je commencerons toujours, vela déjà les entrepreneux du divartissement* (p. 487).

- Emploi de *z* comme **graphie inverse** pour noter :

. un *s* faisant partie du radical dans, par exemple, *chiez* (< *casa*) 3/2, 8/36, 76/1, etc., soit 19 occ. (contre *chiés* 390/16), *doz* 16/14, *liz* 16/42 (= *lys*), *tousjoursmaiz* 18/26, 119/19, *jamaiz* 39/3, *oz* 179/17, *abuz* 333/4, *assiz* 361/11 (mais *assis* 62/22, 112/20, 22, etc., soit 12 occ.) ;

. la flexion *s*, après *t* dans *desditz* 14/48, 135/14, 305/6, etc., soit 5 occ., *chariotz* 92/4, *eschetz* 82/8, 90/21, 171/18, *delitz* 135/25, *maretz* 140/17, *arretz* 479/23, 480/9, etc. Dans la forme verbale de p2 *peustz* 354/12, relevons l'adjonction redondante de la graphie inverse *tz* après *s*.

. la flexion *s*, après une autre consonne ou une voyelle dans *desquelz* 1/23, 338/20, *faictez* 8/44, *coupz* 15/41, 38/18, 66/9, etc., soit 15 occ. (contre *coups* 36/3, 9, 39/17, etc., soit 25 occ.), *fuitifz* 27/58, *trefz* 29/4, 125/6, 29, etc., soit 9 occ., *victualitez* 29/6, *garez* 59/2, *eschecz* XIV/R, *eschez* 81/14, 24, *confez* 119/37, *peuz* 120/23, 388/20, 435/2 *vs peux* 133/19, 157/12, 159/4, etc., soit 8 occ., *fiefz* 132/19, 463/4, 482/5, *eulz* 147/9 (contre *eu*(*l*)*x* 3/16, 13/7, 16/12, etc., soit 111 occ.), *clefz* 315/8, 423/4, 434/21 (contre *clefs* 506/29), *sceumez* 375/26, *beufz* 376/4, *courcez* 345/2, *avecquez* 413/13, 14, *lez* (= *les*) 449/29. Quant aux formes *soubzrire* 23/54 et *soub*(*z*)*riant* 31/1, 31, 70/38, elles résultent peut-être d'un échange entre les préfixes *s*(*o*)*ub-* et *sous* agglutinés aux radicaux *rire / riant.*

• **Effacement graphique de *s* ou *x*** dans *lé* (pron.) 1/32, 2/31, *lé* (dét.) 427/6, *dé* (= *de* + *les*) 1/41 (*AJ*), 2/45 (*AJ vs des P*) 303/6, 325/7, 405/3 et peut-être 303/6, *dé* (= dét.) 124/17, *sé* 97/18, *léquelz* 247/4, 380/12 (nous avons choisi de transcrire ces formes avec un accent), *pa* 124/2, *preu* 243/21, 298/4, 336/13 (contre *preux* P/15, 23/13, 40, etc., soit 16 occ.), *temp* 105/18, *ver* 502/12.

L'amuïssement des consonnes finales *s, z* et *x* a des conséquences morphologiques : la présence d'un *s* parasite à la p1 dans *eusses* 217/14 (*AJ*), *saches* 438/9 (*AP*), et l'absence de -*s* à la p2 dans *cuide* 234/2 (*AP*), 269/3 (*AP*) (mais *cuides* 138/8, 230/16, 238/4), *sçay* 235/3 (*AJ*) (contre *sçays* 131/3, 324/12), *die* 324/14 (*AP*), *saiche* 446/2 (*AJ*). Dans les deux cas, les formes ont été corrigées par souci de lisibilité.

Nous relevons aussi l'absence de **-***z/-s* à la p5 dans *vé* 286/12, *vecy* 18/14, 33/13, 35/11, etc., soit 36 occ. (mais *vezcy* 97/11). Ces formes, usuelles, ont été conservées.
Pour l'absence de *-s* à la p4 (dans *laisson* 47/1 et *façon* 146/24, 459/10), voir « Morphologie ».

3. <u>Traitement des consonnes non implosives</u> (initiales, explosives intérieures, intervocaliques et géminées)

¤ **Concurrence des consonnes simples et doubles,** étymologiques ou non, qui ne sont plus que de simples variantes graphiques puisque les géminées sont simplifieés depuis le VIIe siècle (à l'exception de *rr*, traitée plus loin) :

- ***<u>bb</u>*** : reprise de la **géminée étymologique** dans *abbaïe/abbaÿe* (< *abbatia*) 8/62, 20/16, 23/53, etc., soit 16 occ., *abbé* 113/8, 9, 162/17, etc. Mais ***bb*** **est analogique** dans *gibbiers* (< **gabaiti*) 81/4, *obbeÿ* (dérivé de *oboedire*) 300/7 (mais *obeïr* 2/27, 3/49, 37/16, etc., soit 8 occ.), *regibboit* (dérivé de *gib-*) 447/2 (mais *regiboit* 327/12).

- ***<u>cc</u>*** : reprise de la **géminée étymologique** dans *accept-* (< *acceptare*) 4/33, 91/14, *accointance* (dérivé de *accognitus*) 132/7, etc. Mais celle-ci est **concurrencée par la consonne simple** dans *accorder* (< *accordare*) 14/27, 28/24, 30/59, etc., soit 18 occ., *vs acorder* 31/27, 217/3, 414/6, etc., soit 13 occ., *accord/accort* 112/42, 149/16, 154/18, etc., soit 12 occ., *vs acord/acort* 19/14, 30/60, 157/36, etc. soit 10 occ., *accuser* 16/7, 27/70, 45/6, etc., soit 27 occ. (< *accusare*) *vs acuser* 197/13, 362/19, 388/28, 428/24, *accusation* 362/31 *vs acusation* 362/29, *accueillir* (< **accolligere*) 84/5, 253/5, 298/13, etc., soit 6 occ., *vs acueillir* 14/48, 27/59, 117/14, etc., soit 5 occ., etc. Mais ***cc*** **est analogique** ou le fruit d'une assimilation (*ad* + mot commençant par *c*) dans *accompaigné* 19/36 (mais *acompaign-* 3/36, 10/16, 11/2, etc., soit 59 occ.), *accoler* 133/2 *vs acol*(*l*)*er* 4 occ., *accompliray* 30/57 (mais *acomplir* 60 occ.), *accroissance* 90/17, *acculé* 119/5 *vs acula* 36/10, etc.

- ***ff*** : reprise de la **géminée étymologique** dans *affection* (< *affectio*) 3/60, 18/2, 27/44, etc., soit 18 occ. / *affectionnez* 143/7, *diffameux* 5/38, 6/6 / *diffamé* (dérivé de *diffamare*) 147/8, *effe*(*c*)*t/effait* (< *effectus*) 14/40, 17/17, 38/13, etc., *effeminé* (dérivé de *effeminare*) 18/13, *offrir* (< *offerre*) 21/11, 27/49, 86/8, etc., soit 6 occ. / *offre* 329/19, *effusion* (< *effusio*) 22/24, 340/11, *differer* (< *differre*) 48/6, 165/11, *offenser/offencé* 73/30, 43, 502/7, etc., soit 6 occ., *office* (< *officum*) 78/7, 301/19, 310/7, etc., *officier* 78/21, 310/7, 316/3, (*tres*)*affectueusement* 373/8, 403/3, 428/3 / *affectueux* 354/2, *affule* (<**affibulat*) 230/13, *bauffreurs* (dérivé de **baff-*) 279/22, *affinité* (dérivé de *affinis*) 288/1, 525/5, *suffisamment* (dérivé de *sufficere*) 331/2, 332/2, 381/15 / *suffisance* 386/3 / *suffisantes* 331/9, *efficace* (< *efficacia*) 423/16, *differens* (< *differens*) 448/15.

  Mais les **consonnes simple et double se concurrencent** pour noter le résultat d'une géminée étymologique dans *seufre* (< *sufferit*) 18/25 *vs souffrir* 6/13, 3/58, 8/23, etc. / *seuffre* 276/8, *soufler* (< *sufflare*) 39/23, *ofence* (< *offensa*) 157/22 *vs offense/offence* 18/25, 19/10, 30/7, etc. Cependant, certains mots ne connaissent pas ces échanges et ne se présentent qu'avec leur *f* étymologique : *refuge* (< *refugium*) 15/50, 73/19, 132/10, etc., soit 7 occ. , *testifier* (< *testificari*) 263/17, *afuy* 384/10.

  En revanche, ***ff*** **est analogique** ou le produit d'une assimilation dans *affin* (dérivé de *finis*) 1/4, 8/84, 18/14, etc. (seule forme), *pro*(*u*)*ffi*(*s*)*t* (< *profectus*) 1/5, 21/8, 45/14, etc. / *prouffitable* 93/1, 226/6, 399/36, etc., soit 6 occ. / *pro*(*u*)*ffiter* 45/15, 224/64, 346/16, *deffendre* (< *defendere*) 2/37, 56, 8/47, etc., soit 59 occ., *deffence/deffense/deffance* (< *defensa*) 17/13, 27/20, 41/5, 69/4, etc., soit 29 occ. (mais *defence* 153/10, 243/4), *affaire* (composé de *a* et de *faire*) 3/42, 8/25, 45/13, etc., soit 40 occ. (mais *afaire* 104/11, 157/6, 417/26) / *a ffaire* 95/6, *deffault* (n.) 3/59, 23/6 / *deffaulte* 8/33, 38, 119/37, 192/6 (mais *defaulte* 463/4) / *deffault* (v. ; à partir de *de* + *faillir*) 254/2 (mais *defaillir* 424/6, *defailloit* 483/9), *reffuser* (< **refusare*) 5/31, 321/2, 329/19, etc., soit 6 occ. (mais *refus-* 2/36, 46, 30/36, etc., soit 13 occ.) / *reffus* 509/21 (mais *refus* 479/23), *truffer* (dérivé de *tuber*) 5/40, 50, 31/17, etc., soit 12 occ., *deffigurez* (dérivé de *figura*) 5/49, 6/10, *def*(*f*)*ortune* (dérivé de *fortuna*) 7/5, 8/41, 338/12, etc., soit 8 occ., *reffrener* (dérivé de *frenum*) 8/4, 18/28, *effort* (dérivé de *fortia*)

14/42, 52, 16/11, etc., soit 18 occ. (mais *esfort* 428/2), *ol(l)ifflan* 19/8, 19/13 (mais *ol*(*l*)*iflan* 15/11, 22, 25, etc., soit 8 occ. / *oriflan* 10/18), *affadir* (dérivé de *fatuus*), 23/8, *affiquet* (dérivé de **figicare*) 24/7, *affamé* (adj.) 27/28, 170/9, *deffier* 27/41, VIII/R, 100/10, etc., soit 10 occ. / *affamer* (dérivé de *fames*) 279/7, 328/21, 399/28, *deffiement* VIII/R, *deffiance* 31/16, 100/9, *eschauff-* 38/13, 90/26, 105/17, etc., soit 6 occ. / *chauffé* (dérivé de *calefacere*) 112/18 (mais *eschauf-* 95/17, 235/6), *afforce* (composé de *a* et de *force*) 39/21, 175/13, *effondr-* (dérivé de *fondus*) 81/34, 281/13, 319/8, *meffaire* (dérivé de *facere*) 97/19, 224/7, 401/4, 433/5 / *deffaire* (à partir de *de* + *faire*) 453/7, 514/2, *coeffe* (< *cofia*) 107/7, *au*(*l*)*treffois* (composé de *autre* et de *fois*) 112/11, 179/3, 347/9, etc., soit 8 occ. (mais *au(l)tre(s)fois* 33/3, 65/24, etc., soit 17 occ.), *olliffant* (< *elephas*) 181/17, *affaibly/affoibli* (dérivé de *flebilis*) 201/11, 366/6, *coffre* (< *cophinus*) 229/7, 390/21, *affermer* (dérivé de *ferm-*) 263/6, 506/2, 22, *deffermerent* 324/19, *affailly* (dérivé de *fallere*), 328/22, *reffreschir* (dérivé de *frisk-*) 397/17 (mais *refresch-* 13/22, 161/2, 251/16, etc., soit 6 occ. / *rafreschir* 162/16, 279/5 / *refrechissement* 21/11), *affondrer* (dérivé de *fundus*) 405/12, 409/5, *fortiffiront* (dérivé de *fortificare*) 458/9 (mais *fortifi-* 11/4, 402/9, 355/34), *aucuneffois* (composé d'*aucune* et de *fois*) 458/12, *difformé* (dérivé de *deformis*) 477/30.

Enfin, le **digraphe *ff* note le produit de l'assimilation de [s] par [f] subséquent** dans *touteffois/touteffoiz/touteffoys* 3/52, 15/46, 36/13, etc., soit 55 occ. (mais *toutesfois/toutesfoiz* 50/19, 249/14, 384/12, etc., soit 7 occ), *effray* 27/74 / *effrayé/effraiee* (dérivé de *exfridare*) 42/3, 95/27, 393/18 / *effroy* 152/10 / *effrayeux* 179/19, *satiffaire* (< *satisfacere*) 157/23, 43, *treffort* 213/7, 217/4, 514/8 (mais *tresfort*(*e*) 8/71, 14/33, VI/R, etc., soit 20 occ.), *pluffort* 280/12 (mais *plusfort* 244/8 (x2), 383/27, 458/9), *deffroy* (< *desfrai*) 290/7.

- ***ll*** : reprise de la **géminée étymologique** dans, par exemple, *(i)cellui* (< **cĭllui*) P/28, 2/29, 24/8, etc. (mais *celui/y* 15/32, 64/5, 90/35, etc.), *villany/villainie* 41/13, 192/12, *estoille* (< *stella*) 224/35, *cella* 362/16, 454/9 (mais *cela* 8/29, 14/55, 15/14, etc., soit 93 occ.), *acoller* 372/9, 423/11 (mais *accoler* 114/10, 133/2), *palle* (< *pallidus*) 514/2. Mais ***l*** **est employé à la place de la géminée**

étymologique dans *cheval*(*i*)*er/chevaliés/Chevalier* (< *caballarius*) P/14, 15, 22, etc., soit 450 occ. (contre *chevallier* 1/9, 22, 32, etc., soit 192 occ.), *chevalerie* 15/27, 41, 15/49, etc., soit 23 occ. (contre *chevallerie* 388/41), (*tres*)*chevale*(*u*)*reux* P/13, 15/10, 88/9, etc., soit 7 occ. (contre *chevalle*(*u*)*reux* 90/8, 235/2), *chastelain* (dérivé de *castellum*) 3/33, 51, 68, etc. (contre *chastellain* 3/64, 9/10, 11/3, etc., soit 12 occ.), *ap*(*p*)*e*(*r*)*ler* (< *appellare*) 20/6, 339/1 (contre *ap*(*p*)*eller* P/19, 2/33, 3/11, 14/23, etc., soit 57 occ.), *colee* (dérivé de *collum*) 107/6, 125/14, etc. (contre *collee* 18/31), *avaler* (dérivé de *vallis*) 234/10, 428/17, 475/6 (contre *avaller* 38/19, 65/19, 66/29, etc., soit 23 occ.), *vilaine* (< *villana*) 329/24 (contre *villain* 4/19, 23/17, 43/7, etc., soit 5 occ.), *vilainement* 41/10, 168/9, 357/21, etc., soit 5 occ. (contre *villainement* 5/49, 41/10, 103/18), *alumer* (< *alluminare*) 466/10, 11, 515/16 (contre *allumer* 114/5, 158/14, 282/8, 316/12). À l'inverse, ***ll*** est **l'équivalent de *l*** dans *utillité* 1/5, *consille* 13/17, *Ollif*(*f*)*lan* 15/11, 26, 28, etc. *vs oliflan* 15/23, 19/8, *concille* XII/R, 469/2, *exillé* (dérivé de *exiliare*) 96/10, 321/2, 465/17, *habille* 154/10, 229/6, 309/7, 383/28, *habillement* 327/15, *malleur* 267/4, *pillon* 191/16, *pillier* 224/41, *pille* 281/2, *voille* 311/12, 374/3, 21, *stillé* 505/10.

Dans *chambellan* 157/58, 277/13, 302/4, etc., soit 5 occ. (contre *chambelan* 167/7), la géminée est le produit de l'assimilation de *r* à *l*, qui est un trait picard[144]. La forme *mella* (< *misculare*) 513/12 provient sans doute d'une assimilation de *s* à *l*.

- ***mm*** : la **géminée** est **analogique** dans *comme* (< *quomodo*) P/11, 18, 27, etc. soit 406 occ. (mais *come* 3/43, 47, 5/23, etc., soit 53 occ.). À l'inverse, la consonne simple est utilisée dans des mots contenant étymologiquement la géminée *mm*, dans *comun* (< *communis*) 169/4 (mais *commun* 103/15, 220/8, 229/12), *rommant* (< *romanice*) 461/10, 468/16, 469/26, etc., soit 5 occ.

- ***nn*** : **la géminée étymologique est réduite à une consonne simple** dans, par exemple, *aneau/anel* (< *annellus*) 135/4, 263/17, 268/5, etc., ou bien consonne simple et double alternent, comme dans *baniere* 12/17, 19/17, 30/6, etc., soit 10

[144] Cf. Ch. Th. GOSSEN, p. 113, § 55 ; L.-F. FLUTRE, *Le Moyen picard*, p.182, § 182.

occ., *vs banniere* 15/50, 91/5, 181/3, *don-* 151/21, 330/2, 471/12 *vs donner* 1/6, 30, 35, etc., *hanir* 227/3, 5 *vs hannist* 221/2, *hennissoit* 445/10 / *hennissant* 446/15, etc. Notons l'emploi d'un *m* non étymologique dans *Damnoys* (< *danisk*) 371/7.

Pour ces nasales, le doublement de la consonne est d'abord destiné à signifier que la consonne antécédente est nasale.

- ***pp*** : **la géminée étymologique est concurrencée par sa forme réduite** dans, par exemple, *apel*(*l*)*er* (< *appellare*) P/19, 3/8, 362/22, etc., soit 6 occ., *vs (r)appel*(*l*)*er* 2/33, 14/23, 37, etc., soit 54 occ., *apartient/apartenoi*(*en*)*t* (< *adpertinere*, puis [dp] > [pp] par assimilation) 2/9, 4/14, 5/24, etc., soit 5 occ., *vs appartient/appartenoit/appartiendroit/appartienne* 8/31, 23/11, 78/25, etc., soit 10 occ., *apro*(*u*)*cher* (< *appropiare*) 14/53, 18/29, 103/6, etc., soit 14 occ. *vs appro*(*u*)*cher* 24/19, 27/31, 30/60, etc., soit 14 occ. / *appro*(*u*)*che* 68/1, 116/4, 166/3, *aprochement* 21/2, *raporter* (dérivé d'*apportare*) 52/1, 130/9, 168/3, etc., soit 12 occ., *vs rapport-* 386/2, 3, *couppe* (n.f. < *cuppa*) 56/4 *vs coulpe* 268/9, *apareiller* (<* *appariculare*) 95/3, 139/5, 157/56, etc., soit 8 occ., *vs appareiller* 3/11, 8/76, 15/7, etc., soit 11 occ., *apareil* 261/6, 355/34 *vs appareil* 32/3, 355/35, 41, etc., soit 5 occ., *aparoistre* (< **apparescere*) 395/1 *vs apparoistre* 14/19, 103/19, 115/1, soit 9 occ., etc.

  Mais ***pp*** **n'est pas étymologique** dans *cappitaine* (< *capitaneus*) 10/3, 4, 6, etc., soit 5 occ. (mais *capitaine* 12/14, 15/8, 151/11, etc., soit 4 occ.), *decoupp-* 16/42, 195/10 (mais *decouper* 128/6), *coupper* (dérivé de *coup, avec suffixe *-er*) 27/24, 37/3, 18, etc. soit 28 occ. (mais *couper* 95/14, 138/13, 153/12, etc., soit 8 occ.), *appoin*(*c*)*tement* (dérivé de *punctum,* avec préfixe *a*) 30/5, 120/9, 165/20, etc., soit 16 occ. (mais *apoin*(*c*)*tement* 3/24, 157/31, 170/14, etc., soit 7 occ.), *appoin*(*c*)*ter* 47/2, 49/13, 419/21 (mais *apoin*(*c*)*ter* 208/13, 214/32, 310/1), *apprester* (dérivé de **appraestare*) 51/1, 432/10, 434/2 (mais *aprester* 10/21, 49/10, 91/5, etc., soit 12 occ.), *chappelle* (< **capella*) 224/21 (mais *chapelle* 367/13, 502/2, C/6), *chappeau* (< *capellus*) 297/10 (mais *chapeau/chapel* 107/7, 138/21, 242/2), *esquippez* (dérivé de *skipa*) 372/6, etc. Le digraphe *pp* est peut-

être le résultat de l'assimilation de *s* à *p* dans *souppiroit* 243/8 (contre *souspirer* 224/12).

- ***tt*** : **la géminée étymologique est concurrencée par sa forme réduite** dans *ataindre* (< *attingere*) 39/12, 108/13, 111/11, etc., soit 5 occ., *vs attaindre* 3/65, 28/6, 98/9, etc., soit 16 occ., *atendre* (< *attendere*) 91/3, 108/28, 111/7, etc., soit 12 occ., *vs attendre* 5/20, 12/16, 16/27, etc., soit 28 occ.

  Mais la **géminée *tt*** n'est **pas étymologique** dans *acusasttes* 428/24, *cuyttes* 135/23, etc. Elle est **issue de l'assimilation de [kt]** dans *getter* 1/14, 16, 3/66, etc., soit 93 occ. / *degetter* 224/30, 373/4, 453/3, 455/11 (mais *gecter* 469/23, 472/7, 475/3, etc., soit 5 occ.), *retraitte* (dérivé de *retracta*) 27/39, 342/20, 410/2 (mais *retraite* 299/15), *ottroyer* (< **auctoricare*) 30/21, 31/35, 59/21, etc., soit occ., *esploitté/exploitté* 123/15, 184/8 (mais *exploicter* 19/59, 138/5, 251/7, etc., soit 9 occ.), *maulditte* 191/13 (mais *mauldicte*(*s*) 10/9, 14/24, 133/18, etc., soit 23 occ.), *estroittement* 395/22 (mais *estroictement* 40/7, 96/12, 377/7, etc., soit 5 occ.), *traitté* 504/16 (mais *traicter* 13/1, 95/29, 289/9, etc., soit 10 occ.).

  Cette séquence *tt* peut aussi noter le **produit de [st]** dans *attach*(*i*)*er* 192/6, XXXVI/R, 284/11, etc., soit 6 occ. (mais *atacher* 224/40, 235/10 (x2), etc., soit 15 occ), *attache* (dérivé de **stakka*) 328/3 (mais *atache* 331/21, 336/23, 495/24, etc., soit 4 occ.), *gitte* (dérivé de l'ancien p.p. subst. de *gesir*) 446/14 (mais *giste* 119/27, 157/57).

Tous ces échanges entre consonnes géminées et simples prouvent qu'elles ont la même prononciation.

¤ [b] et [d] dans un groupe consonantique

Disparition de la labiale dans le groupe *bl*, à la suite de sa vocalisation dans *affule* 230/13. Il s'agit d'un trait du Nord, en particulier picard, d'après J. Chaurand[145].

[145] Cf. p. 87. Voir aussi Ch. Th. GOSSEN, § 53 ; R. LORIOT, p. 620, 630, 633. Voir enfin G. ROUSSINEAU, *Perceforest*, p. CXIX, § 19.

¤ **Échanges entre consonnes sourdes et sonores** : *confanons* (< *gundfano*) 12/17, 19/17, *retoubtot* 38/23 (mais *redoubter* 38/25 (x2), 168/17, (*tres*)*redoubté* 5/26, 27/13, 37/22, etc.), *badard* 90/25 (mais *bastard/bastart* 81/33, XIV/R) et *segretaire* 309/19, 310/4 (mais *secretaire* 338/36), *segretement* 416/8 (mais *secretement* 25/15, 102/8, 114/3, etc., soit 15 occ.). Ce trait est courant « en picard et les dialectes du Nord »[146] mais dans le Nord-Est et l'Est[147].

¤ **Notation de [k]**

Emploi, à l'initiale, de la graphie étymologique *qu* dans *quar* (< *quare*) 19/14 (contre *car*, forme majoritaire), *quartier* 38/20, 65/20, 143/5, etc., soit 15 occ. (contre *cartier* 8/35), 110/14, *quoy* (< *quietus*) 333/20.

¤ **[r] / [l] dans un groupe consonantique**

- *r*

- Apparition d'un *r* inorganique derrière *d*, *t*[148] dans *plastreau* 5/45, *arbalestre* (< *arcuballista*) 65/22, 333/6 (mais il peut s'agir aussi du produit analogique d'*arbalestrier* 471/20)[149]. Il résulte sans doute d'un phénomène d'assimilation dans *prestre* (adj. « prête ») 23/25, *tristre* 158/1 (mais *triste* 52/10, 53/2, 84/3, etc., soit 15 occ.), *jardrin* 286/5, *prestrer* 454/15. Un *r* inorganique apparaît après *v* dans *pouvrront* 387/8 : peut-être est-ce là le produit de la fusion de *pourront* et *pouvront.*

- À l'inverse, **apocope de *r*** derrière une consonne explosive dans les groupes *dr, tr, vr* dans *destier* 25/30, 139/10, *taÿson* 34/1, *liver* 67/9 (*AP*), *faulte(s)* 203/9, 11, *este* 353/13, *esclande* 392/4 (*AP*) (mais *esclandre* 163/25, 278/10, 361/24, etc., soit 5 occ.), *ouvir* 430/5, *aultes* 436/25, *congnoiste* 481/36, *Chartes* 501/2. Cette absence est sans doute due à un phénomène de dissimilation dans *entrerenconterent* 36/2, *trayte* 40/7, 11 (contre *trai*(*s*)*tre/traytre* 2/25, 29, 15/44, etc., soit 38 occ.), *chartier* (dérivé de *carcer*) 400/5, 12 (mais *chartrier* 113/16, 324/22, 354/19, 22). Ce trait se rencontre en wallon,

---

[146] N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 15, § 6.

[147] Cf. M.-Cl. de CRÉCY, *Ponthus*, p. CXIX, § 5.

[148] Sur cette propagation du *r*, voir R. MANTOU, p. 237.

[149] D'après M.-Cl. de CRÉCY, les deux formes, avec et sans *r*, « coexistent en AF, sans doute dues au double étymon *ballista* et *ballistra* (lat. tardif, P. Fouché, *Phonétique hist.* ..., III, p. 757) » (*Ponthus*, p. CXXII, § 8).

d'après M. Wilmotte[150]. Selon Ch. Marchello-Nizia, c'est une « tendance en moyen français » qui est particulièrement répandue en picard où *r* après consonne explosive « s'articule faiblement »[151].

L'affaiblissement de *r* dans les groupes consonantiques a pour conséquence morphologique la confusion entre les formes d'imparfait et de conditionnel : *perdoient* = *perdroient* 458/2 (corrigé).

- Quelques cas de **métathèse** (trait caractéristique du picard et du normand)[152] : *esprevier/esprivier* 23/60, 31/29, 81/12, etc., soit 7 occ. (mais *espervier* 81/2), *carneau*(*l*)*x* 120/17, 155/15, *haubrejon* 65/17, *Granier* 378/1, *pourporcionné* 382/8, *souldras* 399/22, 501/11 (forme attestée ni dans *DMF* ni dans *FEW* ni chez *God.*), *garnier* 478/19, *attrempance* 506/15.

- *l*

- Emploi d'un ***l*** **pour noter le produit d'un [r] étymologique** dans *temples* (< *tempus, temporis*) 59/12.

- Absence du *l* dans *besserent* 510/10, résultant sans doute d'une coquille (corrigé).

- *rr / r*

- La **géminée [rr] semble réduite à [r]** au vu des **alternances graphiques** suivantes : *Sarasins/Sarazins* 21/7, 412/12 *vs Sarrasins/Sarrazin/Sarrasine* 1/14, 27, 2/23, etc., soit 87 occ., *arester* 75/6, 228/32 *vs arrester* 15/43, 16/28, 27/42, etc., soit 36 occ. / *arrest* 7/17, 65/11, 68/13, etc., soit 7 occ. / *arrestement* 286/1, *fourer* 108/11, 447/6 *vs fourrer* 15/22, 27/27, 113/16, etc., soit 6 occ., *guere* 112/39 *vs guerre* 1/18, 20, 50, etc., soit 63 occ., *Thiery* 168/15 *vs T*(*h*)*ierry/Thyerry* 12/8, 15/30, 44/12, 69/6, etc., soit 23 occ., *ariva* 470/12 *vs arriver* 2/5, 40, 3/2, etc., soit 165 occ. / *arrivee* 27/27. Pour certains mots, la géminée est systématiquement simplifiée : *charier* 126/14, 167/8, 220/15, *chariotz* 92/4, *coroux* 90/42. De telles réductions ont été observées dès le XIIe siècle

[150] P. 67, n° 39 ; voir aussi ; M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CXXVI, § 3.

[151] *Langue,* p. 106, 2.

[152] Cf. Ch. Th. GOSSEN, p. 114, § 57 ; L.-F. FLUTRE, *Le Moyen picard*, p. 494-495, § 184.

dans le Nord[153], avant de gagner « toute la zone d'oïl en moyen français »[154] ; ce n'est qu'au XVIe siècle que « la simplification paraît être générale en province »[155].

- Cette réduction est en outre signalée par l'emploi de la **graphie inverse *rr*** dans *barronnie* 76/16 (mais *baronnie/baronnye* 3/8, 42, 47, etc., soit 22 occ. / *baronnerie* 78/16, 137/1, 138/25, etc., soit 7 occ.), *barrons* 172/1 (contre *baron* P/13, 1/32, 34, etc., soit 48 occ.), *perre* 78/19 (contre *pere* 1/15, 3/12, 57, etc., 207 occ.). Dans *sourrire* 337/23 et *sourriant* 3/66, 37/5, *rr* résulte peut-être de l'assimilation de *b* à *r* (cf. *soubzrire* 23/54, *soub*(*z*)*riant* 31/1, 31, 70/38).

- Notons enfin l'absence d'assimilation de *in-* en *ir-* dans *inrevocable* 223/8[156].

La réduction de la géminée *rr* a pour conséquence morphologique la présence de formes réduites au futur et au conditionnel : *pour-* 8/44, 322/6, 458/19 *vs pourr-* 30/48, 31/26, 34/7, etc., soit 107 occ. Pour les verbes du premier groupe, une telle réduction peut entraîner une confusion avec une forme de présent : *enquerons* 377/21 *vs enquerrez* 383/17, et sans doute *endurez* 361/27, résultant de la syncope de *e* prétonique et de la réduction de *rr* à *r* (*endurerez JP*).

- Rhotacisme *r* pour *l* dans *Hierusarem* 356/4 (phénomène d'assimilation) et *oriflan* 10/18 *vs Ol*(*l*)*if*(*f*)*lan* 15/11, 22, 25, etc. (peut-être un phénomène de dissimilation). Ce trait s'observe surtout dans les *scriptae* lorraines et picardes.[157]

- Rhotacisme *r* pour *s* dans *doulourer* 155/12, à moins que cette forme ne résulte d'un croisement du verbe *doulouser* et du nom *douleur/doulour*.

---

[153] Cf. G. ZINK, *Phonétique*, p. 156.

[154] G. ZINK, *Le Moyen français*, p. 14, 4.

[155] P. FOUCHÉ, *Phonétique*, III, p. 862, 3.

[156] D'après G. HASENOHR, p. 449, la graphie *in* dans *inrevocable* est une graphie inverse pour *i*. C'est un trait commun aux textes wallons du MF qu'elle énonce dans son article.

[157] Cf. J. CHAURAND, p. 94, *R*, a ; Ch. Th. GOSSEN § 55 ; R. LORIOT, « L'alternance *r/l* en picard moderne », *Les dialectes belgo-romans*, VII, 5 et sq. ; E. SCHWAN-BEHRENS, p. 116, § 174, rem. Voir aussi A. BRASSEUR, p. 79, § 9.

¤ [s] / [z]

- À l'intervocalique, confusions entre [s] et [z] :

- **Transcription *s* au lieu de *ss*** dans *puisant* 2/43 (mais *puissant* 2/21, 4/26, 28, etc., soit 67 occ.), *deservir* 18/30, 100/7, 130/12, etc., soit 13 occ. (mais *desservira* 395/18), *asaillie* 19/18, *aseree* 25/32, *resembl-* 80/5, 371/15 (mais *ressembler* 90/13, 230/16, 484/20), *espase* 33/4 (mais *espace* 2/17, 79/9, 120/8, etc, soit 14 occ.), *hause* 120/25 (mais *hauls-/hauss-* 18/22, 23/46, 65/31, etc., soit 14 occ.), *baiserent* 366/16, 405/2 (mais *baysserent* 427/18), *asambleront* 413/8 (mais *assembler* 3/42, 8/37, III/R, etc., soit 99 occ. / *assemblement* 249/3, 354/46, 372/1 / *assemblee/assemblé* 287/11, 335/20, 348/11, etc., soit 8 occ.), *assemblasent* 383/9, *maudisoient* 161/15, *Ro*(*u*)*sillon* 172/2, 245/12, 316/4, etc., soit 18 occ. (mais *Ro*(*u*)*ssillon* 203/11, 270/9, 472/4, etc., soit 8 occ.), *Soysons* 182/9 (mais *Soyssons* 107/9), *asaysonnez* 449/1, *ausi* 449/17, *laise* 518/13.
- **Transcription *ss / c* au lieu de *s*** dans *baissa* 9/8 (mais *baiser* 1/46, 59, 13/12, etc., soit 41 occ.), *chosse* 20/17, 19 (mais *chose* P/10 (x2), 24, etc., soit 249 occ.), *dissant* 377/13, *jasseran*(*t*) (< *gaza'iri*) 33/3, 5, 36/10, etc., soit 6 occ., *joyeussement* 18/30 (mais *joyeusement* 31/30, 35/4, 49/12, etc., soit 12 occ.), *merveilleusse* 428/11 (mais *merveilleuse* 6/10, 7/1, 16/10, etc., soit 28 occ.), *promisse* 356/29. Pour *bucines* (< *bucina* ; AF *buisine*) 340/2, 6, 13, on a la reprise de la consonne étymologique.

Cette confusion de sourdes et de sonores, fréquente en MF, se rencontre « surtout dans les textes du Nord » mais aussi « dans quelques textes du Centre. »[158]

- Équivalences graphiques

- **Transcriptions de [s] :**
  - ***s / c / ç- / sç-* à l'initiale** : *sa* (= « ça ») 7/9, 82/16, 112/30, etc., soit 7 occ., *ceptre* 12/21, 43/8, 520/15 *vs sceptre* 502/6, *saindre* 33/16, 98/8, 148/3, etc., soit 5 occ. / *sain*(*c*)*ture* 108/16, 112/35, 179/21 *vs sçaincture* 39/7, *serimonies* 72/14, 173/19, *sies* (= « scies ») 128/5, *servelle* 151/24, *parçoy* 158/5 (= « par soi »), *çavoir* 271/1 *vs sçavoir* (influence du latin *scire*)

[158] Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 113-114. Voir aussi Ch. Th. GOSSEN, § 46 ; N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 16, § 7 ; M. OTT, *Enfances,* p. 66, § 46 ; A. BRASSEUR, p. 81, § 103.

2/42, 8/67, 9/11, etc., soit 322 occ., *sce-* 78/18 (x2), 139/4, etc., soit 9 occ. / *sceu(l)-* 1/60, 3/14, 35, etc., soit 67 occ. / *sceu* (p.p.) 24/5, 55/10, 73/25, etc., soit 12 occ. / *sceu* (*n.*) 25/16, 46/9, 75/5 *vs seut* 446/10 *vs ceut* IV/R, *sçauver* 392/14 *vs sau*(*l*)*ver* 19/34, 54, 23/55, etc., soit 47 occ., *cerviteurs* 411/13.

. ***ss / c / sc* à l'intervocalique** : *menasser* 2/56, 131/4, 154/4, 324/2, *pascience* 5/16, 90/33, *soussiez* 335/12, 394/5 *vs soucier* 160/6, 242/13, 274/6, etc., soit 9 occ., *piessez* 39/16 *vs piece* 6/7, 27/24, 35/17, etc., 38 occ., *soussi*/*soussy* 59/37, 62/20 *vs soucy* 55/22, 163/8, 386/15, etc., soit 5 occ., *pasciamment* 88/4 *vs paciemment* 23/7, *innoscente* 137/15, 138/26 *vs innocent* 4/13, 7/2, 8/16, etc., soit 13 occ., *complisses* 224/26, *prouesce* 168/17 *vs pro*(*u*)*esse* 1/11, 23, 23/21, etc., soit 28 occ., *Pruce* 264/3, *drecer* 286/5, 420/8, 475/20 *vs dresser* 15/21, 66/37 (x2), etc., soit 5 occ., *descelé* 324/16, *descervira* 392/15, *lices* 402/6 *vs lisses* 366/15, *paticier* 478/23, *embracé* 489/8 *vs embrasser* 114/19, 135/13, 225/35, etc., soit 15 occ.

. ***c / t* à l'intervocalique** : *mencion* 1/11 *vs mention* 1/7, 12/10, 173/4, *intencion* 3/56, 4/15, 34, etc., soit 22 occ., *vs intention* 30/33, 69, 31/36, etc., soit 22 occ., *lamentacions* 11/11, 351/19 *vs lamentation* 3/67, 84/11, *exultacion* 11/16, *diminucion* 22/23, *peticions* 23/12, *reparacion* 23/23 *vs reparation* 6/3, 8/31, 46/12, etc., soit 5 occ., *salutacions* 24/10, 90/5 *vs salutation* 413/23, 515/20, 521/8, *consolacion* 24/13, 66/43, 236/10, etc., soit 5 occ., *vs consolation* 29/12, 91/6, 198/16, etc., soit 8 occ., *deliberacion* 27/68, 171/7, 214/7, 215/15 *vs deliberation* 12/20, *devocion* 389/26 *vs devotion* 226/16, *nacion* 35/3, 124/9, *indignacion* 124/5 *vs indignation* 3/69, 93/10, 105/12, *exposicion* 168/10, *magitien* 211/11, *obstinacion* 217/10, *revisitacion* 162/10, *composicion* 213/14 *vs composition* 3/16, 356/13, *generacion* 286/7 *vs generation* 378/6, 520/5, *conversacion* 369/4, *pourporcionné* 382/8, (*tres*)*gracieux* 1/53, 31/38, 314/4, etc., soit 6 occ., *vs gratieux* 392/13 (infuence de l'étymon *gratia*), *exaltacion* 394/20, 525/8 *vs exaltation* 441/25, *expedicion* 371/24 *vs expedition* 8/49, 377/10, *condicion* 401/16, 505/3 *vs condition* 3/17, 90/27,

102/7, etc., soit 6 occ., *resolucion* 437/22, *disposicion* 449/6, *visitacion*, 476/6 *vs visitations* 310/4, *confiscacion* 473/2 *vs confiscation* 173/10, 177/3, *pugnicion* 487/16 *vs pugnition* 380/8, *augmentacion* 509/18 *vs augmentation* 442/13, *porcion* 509/24, *ymaginacion* 521/19 *vs imagination* 251/1, *fondacions* 525/9. S'ajoutent les noms propres *Clarite* 358/1 (et 387/16 *P*) pour *Clarice* 259/2, 261/8, 262/8, *etc.*, *Gaudite* 461/4 (*AP*) pour *Gaudice* 455/8, 13, 460/10, 13, 461/7.

. ***s / c / ç / ss / cc*** **en position intérieure forte** : *exaulser* 1/13, 373/3, 449/12, *pencerent* 2/14 *vs penser* 3/4, 4/1, 27, etc., soit 122 occ., *vs penssant* 513/5, *responce* 3/9, 5/3, 37, etc., soit 16 occ., *consille* 13/17 *vs concille* XII/R, 469/2, *of(f)ence* 18/25, 19/10, 30/7, etc., soit 8 occ., *vs offense* 469/12, *offencé* 73/30, 43 *vs offenser* 504/5, 513/18, 516/15, *princces* 19/10 *vs prince(sse)* P/9, 13, 22, etc., soit 109 occ., *exaulcer* 23/12, 168/17, 202/12, 517/21 *vs exaulser* 1/13, 373/3, *deffance/deffence* 17/13, 27/20, 41/5, etc., soit 27 occ., *vs deffense* 192/16, *faulcer* 56/4, 119/8, 188/5 *vs faulser* 70/24, 184/4, 292/9, etc., soit 4 occ., *faulceté* 366/21, 428/28 *vs faulseté* 4/1, 102/15, 331/22, *faulce* (adj. f.) 42/12, 59/3, 5, etc., soit 6 occ., *vs faulse* 117/12, 232/7, 344/9, etc., soit 8 occ., *noirsi/noirsy* 112/19, 339/5 *vs noircy* 313/13 / *noirci-* 313/11, 319/6, *dancer* 221/3 / *dances* 526/16 *vs danser* 451/5, 486/11, *ainssi* 413/15 *vs ainsi* P/27, 1/6, 2/6, etc., soit 534 occ., *Perce* 175/4 *vs Perse* 69/7, 323/13, *ranson* 175/16, 208/15 *vs rançon/rençon* 245/13, 303/4, 339/19 etc., soit 10 occ., *enssemble* 382/12 *vs ensemble/emsemble* 2/41, 3/15, 11/6, etc., soit 103 occ., *conceil* 390/15 *vs conseil* 2/18, 3/17, 46, etc., soit 54 occ., *courcier* 422/6, 8, 9, etc., soit 5 occ., *vs coursier* 15/31, 112/17, 179/18, etc., soit 18 occ., *concentement* 458/21 *vs consentement* 8/70, 132/14, 170/16, etc., soit 12 occ., *tronçons* 488/17 *vs tronson* 157/58.

Or, ces échanges peuvent entraîner des confusions dans l'identification des mots :

- *ce* = « se », conj. de sub. 82/12, 116/13, 288/11, 309/4, 458/18, 505/4 ;
- *c'/ce = s'/se* pron. réfléchi 15/16, 41, 27/69, 29/2, 42/11, etc ;
- *se* = *ce*, dét. démonstr. 254/15, 255/13, 360/10, 434/1, 441/17, 471/9 ;
- *se* = ce, pron. démonst. 1/52, 6/11, 8/70, etc. (souvent utilisé dans les incises) ;

- *ces* = « ses » 2/21, 3/15, 78/7, 12 (x2), 93/12, 97/27, 107/2, 157/49, 179/17, 224/33, 254/4 (2e occ.), 266/5, 321/2, 329/6, 336/4, 394/8, 403/6, 413/1, 422/4, LII/R, 475/27, 514/6 ; et peut-être 214/27, 423/16 ;
- *ses* = *ces* 485/1, 496/10.

- **Transcriptions de [z] : *z* concurrence *s* à l'intervocalique** dans *sarrazin*/*Sar*(*r*)*azins* / T/3, 1/14, 27, etc., soit 85 occ., *vs Sar*(*r*)*asins*/*Sarrasins*/ *Sarrasine* 13/2, 4, 19/14, etc., soit 23 occ., *sarrazinois* 57/5 *vs sarrasinoys* 23/61, *Sarrazinesme* 197/14, 328/29, 331/22, etc., soit 6 occ., *vs Sarrasinesme* 235/4, 418/11, *doulouzer* 147/5 *vs doulousoient* 441/9, *Yzoré* 173/17, 174/6, 175/4 *vs Ysoré/Isoré* 187/4, 228/4, 229/7, etc., soit 37 occ., *ozé* 204/11, 370/12 *vs osé* 59/3, 108/37, 113/17, etc., soit 16 occ., *sollennizer* 245/6 *vs solenniser* 431/17, *aromatizant* 255/10, *scandalizé* 342/7, *tizon* 466/9, 472/5, 525/14, etc., soit 4 occ., *vs tison* 434/19, 474/5, 9, etc., soit 4 occ., *jalouzie* 484/26 *vs jalousie* 391/26.

- Un cas d'**assibilation** de [r] intervocalique à [z] dans *Hiesusalem* 437/13[159].

4. Palatalisation

¤ [g] / [ž]

- Transcriptions de [ž] :

- **Échanges *g / j* devant *e* et *i*** : *ma*(*i*)*gesté* P/23, 28, 502/7 *vs majesté* 73/43, 248/6, 352/3, 502/9, *get(t)er* 1/14, 16, 3/66, etc., soit 94 occ., *vs jeter* 22/19, 98/5, 6, etc., soit 5 occ., *subge*(*c*)*t* 3/4, 4/31, 31/3, etc., soit 9 occ., *vs subje*(*c*)*t* 2/27, 18/26, 278/3, etc., soit 6 occ., *ge* 38/8, 39/18 *vs je/j'* P/1, 1/47, 49, etc., soit 2312 occ., *g(i)eu* 110/7, 371/3 *vs jeu* 28/12, 38/10, 81/19, etc., soit 8 occ., *degetter* 224/30, 373/4, 453/3, 455/11.
- **Équivalence *g / ge / j* devant *a* et *o*** : *vengance* 6/18, 8/4, 125/18, etc., soit 4 occ., *vs vengeance* 23/23, 184/15, 188/13, etc., soit 5 occ., *plega* 62/11 *vs*

[159] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique*, III, p. 603 : « Ce phénomène fait son apparition au XVe siècle dans le parler vulgaire de la capitale. » Voir aussi L.-F. FLUTRE, *Le Moyen français*, p. 494, §183 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 106-107, 3 et G. ZINK, *Le Moyen français,* p. 20.

plegeoit 401/7, *bourgois/bourgoys* 86/5 (x2), 288/3, etc., soit 15 occ., *vs bourgeois* 279/18, 19, *interroga* 90/9, 179/12, 271/5, etc., soit 4 occ. / *interrogast* 315/16, *Digon* 95/2, 4, 362/5 *vs Digeon* 361/3 / *Dijon* 95/31, *avantaiga* 196/5, *menga* 157/45, 449/3 / *mengassent* 170/10 *vs mengeay* 157/7, 279/25 / *mengeast* 193/17 / *mengeastes* 157/46, *descharga* 65/19, 238/7, 267/5 / *encharga* 165/11, 167/7 / *charga* 241/11, 245/17 / *encherga* 377/8 / *enchargant* 247/7 *vs enchargea* 129/19, *naga* 261/10, 443/1 / *nagoient* 312/2 *vs nagea* 338/42, 349/9 / *nageant* 440/25, *logons* 279/22 *vs logea* 418/10, *nagoient* 312/2, *bougast* 388/9, *bougoient* 154/5, *dangoreux* 392/16, *dommagast* 407/25 *vs dommageable* 458/13, *forga* 407/26 / *forgast* 325/4, *songa* 446/17 *vs songea* 25/34, 26/2.

- Transcriptions de [g]

- **Équivalence *g / gu* devant a** : *Guarin* 105/2, 6, 15, 107/14, etc., soit 10 occ., *vs Garin* 112/31, 33, 120/15, *guary* 240/2 *vs garir* 230/11, 231/16, 232/1, etc., soit 11 occ., *briguantin* 311/16, *naguaires* 317/12, 355/27, 44 *vs nagaires/gaires* 84/6, 88/30, 91/11, etc., *navigant* 355/11, *guaignees* 455/3 *vs gaigner* 22/13, 23/13, 34/6, etc., soit 63 occ. ;
- **Équivalence *g / gu* devant *i* ou *e*** : *naviger* 256/9, 175/1, 311/6, etc., soit 8 occ., *vs naviguerent* 356/27, 455/14, *navigué* 175/1, 381/16, 438/15 ; *gerdez* 508/17, *alongir* 516/10.

En raison de ces échanges, certaines formes restent équivoques : *alonguer* 347/8 *vs alonger* 121/6, 155/20, *prolonguement* 223/15. Pour ces mots composés à partir de l'adjectif féminin issu de *longa* où [g] + [a] en position forte > [ž], la graphie *gu* note-t-elle [g] ou [ž] ?

La forme *inter*(*r*)*oguer* (< *interrogare*) 7/5, 95/19, 129/2, 363/8 est calquée sur le latin *-rogare*[160].

[160] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique,* III, p. 614, rem. 1.

¤ [k] / [š] / [s]

- Produits de [k] + [a] à l'initiale et en position forte : en face de la graphie commune *ch*, nous ne trouvons que deux occurrences de la graphie *c* : *coses* (< *causa*) 403/3 (contre *chose(s)* P/10x2, 24) et *escappé* 42/1 (contre *eschapper* 8/83, 14/22, 15/52, etc., soit 43 occ.). Ce trait est d'origine picarde et normande[161]. Toutefois, selon M.-Cl. de Crécy, *c* peut n'être « qu'une graphie, que présentent fréquemment les chartes du XIIIe siècle, en Flandre, Hainaut, dans une partie de l'Artois et à Saint-Quentin »[162].

- Produits de [k] + [e / i] en position forte

. En face des graphies communes *c* (et ses variantes *s, ss*), nous relevons *ch*, d'origne picarde et normande, dans *archon* (< **arcio*) 39/23 (mais *arçon* 231/15), *chancheler* (< *cancellare*) 105/7, *tronchon* (< *trinceus*) 158/15, 195/10 (contre *tronçons* 488/17, *tronson* 157/58)[163].

. Pour les mots d'origine germanique, pour lesquels l'assibilation en [t] s'est faite en chuintante [tš], la graphie commune *ch* est concurrencée par *c*[164] dans *decirees* (frq. **dis-skîran*) 243/9. C'est un trait propre au normand et au picard[165].

. Les graphies *ch* et *c* se concurrencent pour les produits du mot d'origine germanique s*kirmjan* (dont la finale reste mal expliquée pour les linguistes) : *escarmou*(*s*)*che* 18/33, 68/4, 117/18, etc., soit 13 occ., *vs escharmou*(*s*)*che* 326/5), *escarmoucher* 327/20, 420/8 *vs escharmouchez* 175/9.

. En face des formes communes *cercher* (< **cĭrcare*) 66/12, 75/1, 156/12, etc., soit 10 occ. et *sercher* 481/19, 484/12, nous rencontrons *chercher* 3/60, 102/26, 104/12, etc. soit 24 occ. D'après P. Fouché, « le v. fr. *cerchier, cercher* est devenu *chercher* vers la fin du Moyen Âge par la suite de l'assimilation de [*s*] initial (< [*ts*]) avec le [*š*] (< [*tš*]) de la seconde syllabe. »[166]

---

[161] Cf. Ch. Th. GOSSEN, p. 95, § 41 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 112 ; L. REMACLE, *Ancien wallon,* § 31, p. 70-71 ; G. ZINK, *Phonétique*, p. 233-234.

[162] *Hélène*, p. CXXVII, § 5.

[163] Cf. G. ZINK, *Phonétique,* p. 232 ; Ch. Th. GOSSEN, § 38.

[164] Voir. G. ZINK, *Phonétique*, p. 231, *Palatalisations tardives*, pour l'évolution régulière.

[165] Ch. Th. GOSSEN, p. 96-98.

[166] *Phonétique,* vol. III, p. 552, rem. III. Voir aussi E. SCHWAN-BEHRENS, p. 75, § 103, 2 : « Rarement une consonne s'assimile à une autre, qui en est séparée par des sons intermédiaires. C'est ainsi qu'on explique, entre autres, le mot récent du français littéraire *cherchier* au lieu de *cerchier* (*cerkare)* ».

. Nous trouvons en outre *mercha* 27/37 au lieu de *merchia* ou *mercia* : l'absence du *i* place la consonne précédente au contact de *a*, ce qui aurait favorisé la palatalisation de [k], à moins qu'il ne s'agisse d'une coquille.

- Produits de [k] + [o] : en face de la graphie commune *c*, on relève une seule fois *ch*, dans *choucha* 447/9.

- Graphie *c* pour noter le produit d'un [k] étymologique dans *arcevesque* 72/4, 162/13, 19, etc., soit 22 occ. (mais *archevesque* 94/8, 119/9, 136/12, etc., soit 35 occ.).

- Graphie *ch* là où l'on attendrait *ss* dans *glicha* 66/32 *vs glissa* 37/2, 38/4, 65/26, 138/9 (verbe issu du croisement de l'afr *gliier*, issu du frq. *glidan*, et de *glacier*, d'après le *TLFi*).

- Graphie *ch* pour noter le produit de [dž] dans *descharcha* 201/1. P. Fouché explique que *chargier* a pu passer à *charchier* à la suite de l' « assourdissement du groupe *dž* par assimilation avec le groupe *tš* initial »[167].

¤ Graphies de [l] mouillé

- À l'intervocalique, [l] mouillé est noté le plus souvent *ill*, comme dans *orgu*(*e*)*illeux* 5/10, 6/18, 7/20, etc., soit 9 occ., *bailler* 15/48, 66/19, 105/6, etc., soit 21 occ., *esmerveiller* 23/43, 26/9, 39/20, etc., soit 28 occ., *detailla* 39/5, 138/6, 488/17, *maille* (cotte) 39/16, 65/17, 195/2, 228/10, 239/12, 274/13, *maille* (monnaie) 245/13, 280/18, 288/8, 375/26, *despo*(*u*)*iller* 114/20, 157/20, 224/40, etc. soit 9 occ., *envieillie* 486/9, *mailleure* 499/18, *orailles/oreille* 8/6, 37/3, 148/3, etc., soit 11 occ., etc., ou ***ll* après *i***, comme dans *fille* 1/27, 3/55, 64, etc., soit 69 occ., (*h*)*abiller* 1/44, 23/29, 25/28, etc., soit 23 occ., *perilleux* 19/18, 34, 87/32, etc., soit 7 occ., *pavillon* 30/14, 25, 31/43, etc., soit 34 occ., *pillé* XXXVI/R / *pillant* 376/3, *billes* 484/22, ou encore ***illi***, dans *conseillier* 49/3, *exillié* 97/13, *travaillié* 113/13 (mais *travaillé* 77/11, 163/5, 254/10, 488/23), *esmerveillié* 181/4, 445/3, *baillié* 263/18 / *baillier* 322/6. Mais ***il*** peut aussi suffire : *merveileux* 43/2 (contre *merveilleus*(*s*)*e* 6/10, 7/1, 16/10, etc., soit 39 occ.), *vailans*

[167] *Phonétique*, III, p. 832, 3, Rem. II.

240/14, *failiz* 244/7 (contre *failli/failly* 14/39, 36/4, 105/13, etc., soit 8 occ.), *chaile* 362/21 (contre *chaille* 28/10, 13, 53/15, etc., soit 11 occ.), *bataile* 370/4, de même que ***l*** **après *i*** *Papilon* 448/6 (mais *Papillon* 446/15, 447/9, 453/19, etc., soit 62 occ.).

- À **la finale**, **[l] mouillé est régulièrement noté *il***, comme dans *ap*(*p*)*areil* 32/3, 261/6, 355/34, etc., soit 7 occ., *camail* 24/5, *conseil/conceil.* 2/18, 3/17, 46, etc., soit 51 occ., etc., **ou *l* après *i*** : *peril* 5/35, 7/15, 16/26, etc., soit 18 occ., *perilz* 441/13.

- Mais le texte offre aussi des **graphies ambiguës** : **à l'intervocalique, avec *l*** dans *orguileux* 6/18, *artilerie* 35/16 (contre *artillé* 158/4), *reculit* 91/2 (< *cŏlligit*) (contre *recueillir* 22/18, 23/30, 49/22, etc., soit 38 occ.), *desvarroulye* 385/18, **ou *ll*** dans *feullee* 178/7, *desverrouller* 334/30, *agenoulla* 446/3 / *agenoullant* 446/15 / *agenoullerent* 476/7 (contre *agenouiller* 220/5, 368/10, 445/9), mais aussi **à la finale**, **avec *l*** dans *oyeul* 39/9, 337/14, 496/17 (contre *oeil* 8/36, 12/19, 33/11, etc., soit 8 occ. / *oyeil* 386/17), *viel*(*les*) 475/6, 485/1, 514/12 / *Viel* 287/2 (x2), 289/8, etc., soit 20 occ. (contre *Vieil* 331/9, 16, 481/25 / *vieillesse* 483/21, 486/8, 10, etc., soit 4 occ. / *envieillie* 486/9), *Nantuel* 374/1, 417/28, 440/6 (contre *Nentueil/Nantueil* 1/24, 203/10, 242/15, etc., soit 10 occ. / *Nantuil* 371/21). Deux possibilités sont alors envisageables : ou bien il s'agit d'une dépalatalisation de [l] mouillé, qui s'observe dans le Nord (Picardie, Nord, Nord-Est), l'Est et l'Ouest[168], ou bien, et cela s'appliquerait surtout aux cas de [l] mouillé à la finale, *l* et *ll* pourraient suffire à noter [l] mouillé.

- Nous relevons, par ailleurs, la **graphie inverse** *ill* là où l'on attendrait *ll* : *meillieu* 27/28 / *meilleu* 39/6, 82/1 (contre *mellieu* 504/5 / *millieu* 10/7, 116/15 / *mylieu* 183/15), *faillut* 146/7 / *failloit* 17/12, 55/21, 74/7, etc., soit 7 occ. (mais *falloit* 139/6, 349/7, 490/12), *vaillable* 157/19, 349/9, 393/17 (mais *vailable* 3/22). Or, cette graphie est ambiguë : *ill* note-t-il un [l] simple, ou un [l] mouillé ? [169]

---

[168] Cf. G. ZINK, *Phonétique*, p. 228 ; J. CHAURAND, p. 93 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 112 ; L. REMACLE, *Ancien wallon*, § 75, § 59 ; A. BRASSEUR, p. 77, § 90.

[169] Cf. M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CXXIX : à propos de la forme *vaillurent,* l'auteur parle d'« extension analogique de *l* mouillé ».

- Emploi de la forme refaite avec [l] mouillé dans *dueil*[170] 3/67, 68, 11/18, etc., soit 33 occ. (mais *duel* 454/14 / *deul* 22/9, 43/2, 473/7).

¤ Graphies de [n] mouillé

- À **l'intervocalique**, [n] mouillé est noté à l'aide des graphies usuelles : ***gn*** dans *craignez* 10/19, 259/15, *d*(*a*)*igner* 55/12, 202/3, 217/15, etc., soit 9 occ., *craignoient* 399/10 ; ***ign*** comme *seigneurie/seignourie* 2/45, 47, 5/18, etc., soit 71 occ. (contre *segnourie* 520/12), *besoigne* 3/42, 47/3, 354/17, etc., soit 10 occ. / *besoigner* 14/11, 27, 15/5, etc., soit 29 occ., *enseigne* V/R, 15/42, 16/5, etc., soit 28 occ., *vergoigneux* 133/12, 300/1 / *vergoigne* 407/15, *Couloigne* 361/3, *Bourgoigne* 465/19 ; ***ngn*** dans *faingn-* 41/5, 385/19 (contre *faign-* 30/12, 179/2, 309/16, etc., soit 6 occ.,), *craingnez* 70/15, *craingnoit* 81/38, *besongne* 91/7, 136/3, 141/6, etc., soit 11 occ. / *besongner* 3/52, 4/15, 22/22, etc., soit 52 occ., *saingnit* 98/8, 227/2, 453/23, *Gascongne* 101/6, *Coulongne* 175/8, 176/5, 177/9, *vergongne* 202/17 / *vergongneux* 11/11, 168/2, *oingnement/oyngnement* 233/2, 7, 8, etc., soit 12 occ. (contre *oignement/oygnement* 229/7, 8 (x2), etc., soit 12 occ.), *oingn-* 255/6, 8, 271/28, *complaingnoit* 324/8, *Bourgongne* 361/3, 362/6, *entreprengne* 433/17, *plaingnoit* 469/30 (contre *plaignoit* 161/14, 174/16, 441/28) ; et ***ngni*** dans *songnier* 324/17.

Mais certaines **graphies restent équivoques** :

. ***aign*** dans *Charlemaigne* T/2, 1/12, 18, etc., *compaignie* 2/3, 5/2, 9/4, etc., soit 68 occ. / *compaignon* 9/9, 10/25, 20/22, etc., soit 52 occ. / *compaigner* 101/7, 136/11, 212/13, 472/11 / *compaigne* 224/28, XLI/R, 517/16, *Al*(*l*)*emaigne* 3/30, 78/26, 174/24, etc., soit 13 occ., *Bretaigne* 14/48, 166/1, *gaigner* 22/13, 23/13, 34/6, etc., soit 63 occ. / *guaignees* 455/3, *Espaigne* 78/26, 507/17, *aigneau* 179/22, *complaignoient* 354/11, *champaigne/Champaigne* 359/2, 490/3, 5, 492/2, et ***aigni*** dans *acompaignié* 11/2, 19/21, 75/8, etc., soit 6 occ. Elles peuvent se lire ou bien comme le produit de la palatalisation et la fermeture de [a] en [e] suivi d'un [n] mouillé noté *gn*, qui est un trait d'abord caractéristique

[170] Cf. *FEW*, *s.v. dŏlus*, III, 121b, 2.

de l'Est et de l'Orléanais, et qui s'est ensuite répandu jusque dans l'Île de France[171], ou bien comme *a* suivi de [n] mouillé noté *ign*(*i*).

. ***in*** dans *Couloine* 362/6, *Charlemaine* 2/24, 20/3, 39/20, etc., soit 7 occ., ***n*** dans *cyne* 507/21, *lina*(*i*)*ge* 3/29, 8/40, 363/5 *vs lignage* 162/3, 164/10, 209/4, etc., soit 9 occ., *manificence* 43/8 *vs magnificence* 49/24, 55/4, 301/12, 414/12, 484/10, *sine* 400/29 *vs signe* 59/8, 64/21, 78/25, etc., soit 29 occ., et ***nn*** dans *Dordonne* 1/24, 12/9, 189/7, etc., soit 12 occ. : soit *n, n*(*n*) suffisent à noter [n] palatalisé, soit ces graphies témoignent d'un phénomène de dépalatalisation.

. ***g*** dans *Charlemaige* 88/15, 468/19, *congoissez* 201/3, *seigeur* 502/4 : soit *g* suffit à noter le [n] palatalisé, soit il y a une coquille. Ces formes, non attestées, ont été corrigées.

Mais ***gn, ngn*** sont de **simples graphies pour noter un [n] non mouillé** dans *assegner* (< *sinno-*) 90/37 / *ensegner* 66/35 (mais *assener* 57/7, 90/37, 119/39, etc., soit 8 occ.), *gratigner* (< *krattôn*) 243/4, *Dangnois* (< *Danisk*) 360/6, *digner* (< *disjejunare*) 285/12, *pugnicion/pugnition* 380/8, 487/16, *(im)pugny* 6/17, 217/5 / *pugnit* 138/17 (mais *punir* 73/22, 27, 436/2). Ce phénomène de **graphie inverse** est fréquent en picard, en anglo-normand et dans l'Est[172].

D'une manière générale, les hésitations entre [n] et [n] mouillé sont « fréquentes dans les textes du Nord et du Nord-Est. »[173]

- Échange entre *ign* et *ngn* dans *eslongner* 119/23, 147/2, 240/5, 306/5, 360/14 *vs esloigné* 66/16, 388/1, 419/9 et *songnier* 324/17[174]. Ch. Marchello-Nizia fournit l'explication suivante : « Il semble bien que, sous l'influence des formes *loin, soin, tesmoins*, se soient développées *esloigner, soigner, besoigne, essoigne, tesmoigner*, le *i*

[171] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique*, II, p. 347, 2°.

[172] Cf. J. CHAURAND, p. 93 ; A. BRASSEUR, p. 75, § 84.

[173] G. ROUSSINEAU, *Merlin*, p. LXXII 7.

[174] Cl. RÉGNIER, *Ancien picard*, p. 268, § 62, 3° : « Le groupe -MNI aboutit à *ndž* ou à *n* : *somniāre* > *songier* et *soignier*, sans doute suivant le résultat de l'assimilation dans MN (*mn* ou *nn*). »

graphié alors ne servant pas uniquement à marquer la palatalisation de *n.* »[175] D'après A. Goosse, la forme *eslongner* et ses variantes peuvent être rapportées à *long*[176].

- À **la finale**, le [n] mouillé est noté par ***ing* ou *ng*** dans *dedaing* 7/18, *loing* 14/34, 18/35, 28/27, etc., soit 38 occ. (auquel s'ajoute la forme analogique *loingtaines* 481/28), *besoing* 15/46, 21/11, 42/16, etc., soit 20 occ., *gaing* 23/5, 7, 27/39, etc., soit 5 occ., *ceing* 118/10, *poingt* 231/13, *poing* 16/2, 23/60, 31/9, etc., soit 15 occ., *coing* 383/23, *soing* 484/13. Mais il s'agit d'une graphie inverse dans *poings* (= *point,* adv.) 230/15.

5. Nasales devant d'autres consonnes ou à la finale

¤ **Graphie *n* là où l'on attendrait étymologiquement *m*** : devant labiale dans *aconpaigneroit* 371/22, *aconpaigné* 455/13, *conment* 126/6, *conpaignie* 446/14, *conplainte* 430/5, *enbarré* 526/39, *enconbre* 428/3, *enpoint* 14/15, 15/8 (mais *empoint* 32/6, 7, 144/1, etc., soit 12 occ.), *senble* 48/13, *Lonbars* 107/1 (contre *Lombard/-t* 12/8, V/R, 15/9, etc., soit 18 occ.), ou à la finale dans *fain* 279/17, *non* (n.m.) 453/26, 472/31 (mais *nom* P/1, 1/17, 47, etc.).
Le graphème *m* est fréquemment employé à la fin d'un mot quand celui-ci est suivi d'un autre mot commençant par *p* : *em pensee* 335/27, 349/12-13, *em prison* 130/10, *em parler* 172/9, 10, *em perdre* 217/8, *em prie* 260/18. C'est notamment le cas de l'adverbe *nom* suivi de *pas* (soudés dans notre transcription au bénéfice du nombre) et *plus* 37/9, 70/27, 71/15, etc., c'est pourquoi nous avons développé le tilde de nasalité par *m* dans la même situation : *no*m *pas* 27/64, 74/14, 110/20, etc., *no*m *plus* 202/14, no*m point* 509/2.
À l'inverse, **graphie *m* au lieu de *n*** : devant *s* ou *t* dans *emsemble* 3/15, XLV/R, 427/2, *primtemps* 3/31 (contre *printemps* 101/6), ou encore en position explosive, dans *jourmee* 112/24 ; cette dernière forme a été rejetée.

¤ La forme phonétique *un* (59/29, 136/13, 150/6, etc., soit 6 occ.) est minoritaire face à *ung* P/13, 19, 1/31, etc., où le *g* est purement graphique. Cette marque diacritique est « à peu près générale au XVe siècle. Pris aux fins de mots en /n/ palatalisé (de *be-soing,*

[175] *Langue,* p. 94.

[176] § 63, a.

loing…), il sert à identifier le *n* (ici simple) en précession et à prévenir une lecture en *nu*, *vi* ou *VII*. La preuve en est qu'il n'apparaît pratiquement pas dans les composés *aucun quelcun*, dénués d'ambiguïté »[177].

¤ Le ***n* en position implosive est parfois omis** : voir *supra.*

6. Graphème *h*

¤ Notre texte recourt souvent au *h* :

- À **l'initiale, addition de *h* non étymologique** dans *habandonner* 7/16, 22/25, 38/5, etc., 25 occ. (contre *abandonner* 14/35, 16/15, 59/33, soit 14 occ. / *abendonneray* 143/5), *habatit* 152/4 (contre *abatre* 16/9, 26, 39, etc., soit 40 occ.), *habondamment* 11/20, 320/7 / *habondoit* 483/20[178]/ *habondance* 503/11, *hermite* 243/16. C'est un phénomène fréquent en MF[179].
- À **l'intérieur des mots pour séparer deux voyelles en hiatus**[180] dans *esbahi/esbahy* (adj.) 3/47, 63, 5/15, etc., soit 117 occ. (contre *esbaï/esbaÿ* 83/8, 111/16, 355/13, etc., soit 12 occ.) / *esbahir* 2/16, 78/11, 142/9, etc., soit 19 occ. (contre *esbaïs* 370/2) / *esbahyssement* 514/6, *trahir* 40/8, 116/16, 129/17, etc., soit 9 occ. / *trahytre* 430/4 / *trahison/trahyson* 4/4, 16/7, 40/8, etc., soit 93 occ. (contre *traïson/traÿson* 193/4, 309/11, 377/15, etc., soit 6 occ.). Cet usage est courant en MF[181].
- Après une consonne, comme **« graphie ornante »** dans *sathelites* 5/43 (contre *satellites* 495/24), *abhominable* 5/46 / *abhomination* 6/7, *lethon* (< *latun*) 65/16, *Sepulchre* (< *sepulcrum*) 308/3, 309/3, 8, etc., soit 8 occ. (contre *Sepulcre* 157/24, 224/45, 274/5, etc., soit 14 occ.), *batheau*(*l*)(*x*) 338/40 (x2), 42, etc., 5 occ. (mais *ba*(*s*)*teau*(*l*)(*x*) 311/18, 312/1, 5, etc., soit 22 occ.) / *bathelet* 338/41,

---

[177] G. ZINK, *Le Moyen français*, p. 27-28. Voir aussi G. ZINK, *Phonétique*, p. 239.

[178] G. ZINK signale que « [l]es rapprochements fautifs de *abandon, abondant* […] (a + bandon, abundans […]) avec *habere* […] répandent les graphies *habandon, habondant* » (*Le Moyen français,* p. 25).

[179] Cf. N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 19, § 20.

[180] CF. L. F. FLUTRE, *Le Moyen picard*, p. 499, § 194.

[181] Cf. A. GOOSSE, § 1, c.

matheloz (< *mattenoot*) 356/11, 22, 27, *mathés* (< *mattus*) 384/5 (contre *maté* 435/12).

Pour les mots composés de *eur*, nous trouvons alternativement des formes avec et sans *h* : *malheur* 111/4, 220/9, *malheureux* 323/18, 345/13, *bienheuree* 352/6, *bienheurez* 526/41, mais *maleuretez* 118/10, *eureux* 1/55, *bieneureux* 27/60. D'après P. Fouché, l'AF *ëur*, issu du latin **aguriu*, a pris « avec les progrès de la latinisation […], surtout à partir du XIVe et du XVe siècle, un *h* orthographique » [182]. Il aurait subi en outre l'influence analogique des locutions *à la bonne heure*, *à la malle heure*, dans lesquelles *heure* représentait le latin *hora.*

Selon A. Brasseur, de tels ajouts du graphème *h* « surviennent facilement dans des textes appartenant aux *scriptae* lorraine et bourguignonne »[183].

¤ À l'inverse, **le *h* latin** peut être effacé :

- **à l'initiale**, dans *eure* (< *hora*) 1/43, 84/8, 88/10, etc., soit 7 occ. (mais *heure* P/8, 5/9, 20, etc., soit 166 occ.), *abiller* 1/44, 157/46, 448/4 (mais *habiller* 23/29, 25/28, 30/8, etc., soit 27 occ.) / *abillement* 157/21, 164/4, 361/14, 494/13 (mais *habillement* 164/4, 321/12, 327/15, 361/14), *omme* 2/31, 22/20, 353/7 (mais *homme* P/3, 4, 2/50, etc., soit 222 occ.), *ostage* (dérivé de *hospes*) 3/22, 19/10, 38/11, etc., soit 5 occ. (mais *hostage* 51/17, 61/10, 329/25, 468/23), *yver* 3/30, 101/8, *ostel* 4/21, 95/20, 97/20, 216/11, 226/6 (mais *hostel* 1/36, 2/13, 3/28, etc., soit 12 occ.) / *o(s)te(sse)* 95/11, 13, 95/14, etc., soit 21 occ. (mais *hoste(sse)* 97/16, 118/1, 12, etc., soit 30 occ.), *orreur* 6/7, 38/18 (mais *horreur* 10/11, 238/6, 276/6, 432/24), *istoire/ystoire* 12/9, 350/1, 407/21, 498/9, 513/4 (mais *hystoire*), *erbe* 66/32, 163/17, 242/3, etc., soit 7 occ., *umilité* 78/24, 157/20 (mais *humilité* 3/27, 423/12, 502/16), *uy* 116/8 / *au jourduy* 14/25, 18/4-5, 25/8, etc., soit 20 occ. (mais *huy* 27/46, 31/31, 111/4, etc., soit 12 occ.), *onneur* 147/7, 250/12, 284/6, etc., soit 8 occ. (mais *honneur* P/18, 1/10, 33, etc., soit 130 occ.), *umanité* 353/7 (mais *humain* 8/23, 99/10, 332/24, etc., soit 6 occ.) ;

[182] *Phonétique,* III, p. 579 et 522.

[183] P. 76, § 86.

- **à l'intérieur d'un mot**, dans *crestien* 1/13, 16, 8/56, etc. soit 225 occ. (mais *chrestien* P/1, 6, 17, etc., soit 12 occ.) / *crestienté* 29/9, 54/18, 71/9, etc., soit 42 occ. (mais *chrestienté* 481/29, 484/3, 4, etc., soit 4 occ.), *Tierry* 12/8, 104/8, 187/24, etc., soit 11 occ. (mais *Thier*(*r*)*y*/*Thyerry* 15/30, 44/12, 69/6, etc., soit 13 occ.), *bieneureux* 27/60, *desousé* 90/19 (mais *deshouser* 90/19), *maleuretez* 118/10 (mais *malheur* 111/4, 220/9 / *malheureux* 323/18, 345/13), *myrre* 224/36, *cronique* 441/18, 464/8, 478/25.

Quant au ***h* germanique**, il est généralement maintenu, à une exception : *aubers* 422/7 (contre (*h*)*au*(*l*)*ber*(*t*) 39/16, 98/11, 109/12, etc., soit 29 occ.)[184].

¤ **Phénomène d'assimilation** qui fait passer *lh* à *ll* dans *malleur* 267/4, ou bien *ll* équivaut à *l*.

¤ Emploi de ***ch* là où phonétiquement on attendrait *h*** dans *anichiller/ anichilera/ anichilee* 43/7, 441/22, 495/20 (seule forme du texte, attestée dans *DMF*), *Bruchier* 173/1.

À l'inverse, emploi de ***h* là on attendrait *ch*** dans *rihe* 390/29, *trenher* II/R : ces formes demeurées inexpliquées ont été corrigées.

II- Morphologie

En plus des ouvrages et articles marqués d'un * cités *supra* dans « Phonétique et Graphies », nous recourons aux travaux suivants : *Cl. BURIDANT, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes, 2000 [Cl. Buridant] ; O. JODOGNE, « *povoir* ou *pouoir* ? Le cas phonétique de l'ancien verbe *pouoir* », *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette*, *Travaux de linguistique et de littérature*, IV, 1, 1966, p. 257-266 [O. Jodogne] ; * R. MARTIN et M. WILMET, *Manuel du français du Moyen Âge, 2. Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, Sobodi, 1980 [R. Martin et M. Wilmet] ; K. NYROP, *Grammaire historique de la langue*

[184] Cf. G. ZINK, *Phonétique*, p. 152 : l'aspirée « commence à faiblir seulement au XIIIe siècle pour s'effacer, en langue populaire, au XVIe siècle ».

française, Copenhague, Gyldendalske Boghandel, Paris, Picard, 1914-1930, t. II [K. Nyrop] ; N. SARRÉ, « Morphologie des formes en *-ant* en moyen français », *L'Information grammaticale*, 86, 2000, p. 40-52 [N. Sarré] ; *G. ZINK, *Morphosyntaxe du pronom personnel* (*non réfléchi*) *en moyen français* (*XIVe-XVe siècles*), Genève, Droz, 1997 [G. Zink, *Morphosyntaxe*] ; G. ZINK, *Morphologie du français médiéval*, Paris, PUF, 4e éd., 1997 [G. Zink, *Morphologie*].

A/ Substantifs et adjectifs

¤ Abandon des déclinaisons (dans les fonctions sujet, apostrophe…). Mais quelques vestiges :

- emploi de *queux* 102/17, 103/2, 15, ancien CSS *quens* ;
- emploi de *vassault* 151/11, forme de CSP en fonction apostrophe ;
- présence de l'ancienne flexion dans *contens* 37/14 (*il en estoit contens*), et dans *Bruhiers* 191/14, en fonction sujet ;
- *sire / seigneur* : l'ancienne forme de cas sujet est utilisée une seule fois en fonction sujet 3/37, jamais comme complément ; la forme *seigneur* est en revanche employée indifféremment comme sujet (81/37, 254/1, 507/17, etc.), attribut du sujet (76/5, 120/6, 133/30, etc.), apostrophe (P/16, 269/2, 392/5), apostrophe adressée au roi (6/11, 16/6) et complément (2/35, 45, 75/9, etc.) ;
- *messire / monseigneur* : l'ancienne forme de cas sujet est utilisée deux fois en fonction sujet en précession d'un nom propre (12/7, 8), et une fois en apostrophe (15/9). La forme *monseigneur* est employée majoritairement, dans toutes les fonctions : sujet (11/9, 30/42, 154/1, etc.), apostrophe (7/10, 23/14, 25/11, etc.), complément (1/2, 11/17, 59/25, etc.) ;

¤ Certains substantifs n'ont pas le même genre qu'en FM : *relasche* est masculin[185] (201/2 : déterminé par *aucun* ; ailleurs, le genre est indécidable) et *silence* est féminin (526/17 : sujet de *fut imposee* ; le genre est indécidable en 378/5). D'autres présentent un genre variable : *artifice* (f. 353/6 *vs* m. 24/5), *escland*(*r*)*e* (f. 476/3 *vs* m. 278/10,

[185] Le genre masculin de *relasche*, non attesté dans *DMF*, l'est dans *God.* (*s.v. relasche*, X, 529c).

392/4[186]), *espie* (f. V/R, 25/18, 27/70, etc., soit 9 occ., *vs* m. 14/2, 24/18, 25/22, etc., soit 5 occ.), *injure* (f. 7/1, 214/2, 276/8 *vs* m. 134/26), *jour* (f. 323/10, 451/4 *vs* m. 2/26, 3/18, 14/19, etc.), *murmure* (f. 90/32, 104/20 *vs* m. 5/18, 81/40), *parenté* (f. 124/8, 270/16, 329/4, etc., soit 7 occ., *vs* m. 523/20), *rencontre* (f. 6/10, 14/33, 14/60, etc., soit 12 occ., *vs* m. 19/28, 28/2, 460/7), *repro*(*u*)*che* (f. 121/11, 329/23 *vs* m. 4/19, 5/38, 11/11, etc., soit 5 occ.), *ymage* (f. 368/10, 12 *vs* m. 353/10, 442/11).

¤ Traitement des adjectifs épicènes :

- au féminin, *fort* présente toujours un *-e* : P/11, 3/30, 14/33, soit 24 occ. ;
- *meilleur* et *majeur* sont épicènes dans *Inde* (*la*) *majeur* 383/12, 387/1, 461/6, etc., *meilleur hardiesse* 419/14, *meilleur odeur* 448/16 (mais *nostre loy est mailleure* 499/17-18) ;
- le plus souvent, les formes invariables concurrencent les formes refaites de façon arbitraire : *plaisant* 345/14 *vs* (*des*)*plaisante* 135/24, 386/11, *royal* 504/16 *vs royal*(*l*)*e* P/23, 28, 8/23, etc., soit 8 occ., *tresresplendissant* 515/18, *grant/granz/grans* 1/18, 20, 23, etc., soit 280 occ. *vs grande*(*s*)*/grendes* 3/15, 4/28, 5/21, etc., soit 161 occ. Notons *une grand merveille* 92/7.

¤ L'adjectif *cadu*(*c*)*que* s'emploie aussi bien au masculin (475/6, 517/5) qu'au féminin (483/9). Au masculin, la forme *vefve* 2/16 est, quant à elle, assez banale d'après les exemples de *FEW* (*s.v. vĭdŭa*, XIV, 432b).

¤ Les comparatifs et superlatifs synthétiques sont rares : absence de *mieuldre* ; présence de *meilleur/mailleure* 50/9, 70/35, 499/18, *moindre* 170/6, 443/13, *mie*(*u*)*lx* 14/44, 15/49, 18/14, etc., soit 106 occ., *pire* 27/27 et *pis* 36/18, 44/6, 13, etc., soit 17 occ.

¤ Échange des suffixes *-eur / - eux* : *entrepreneux* P/15 pour *entrepreneur*.

[186] Mais, précédée de *tel* 361/25, 477/26, la forme est ambiguë puisque ce déterminant est une fois épicène dans notre texte, voir *infra.*

B/ Articles

¤ Deux occurrences de l'indéfini pluriel[187] : *unes lettres* 309/19, 312/2 (voir *infra* « Syntaxe »).

¤ Quelques emplois de l'article défini féminin *le* : *le prison* 43/11, *le heure* 108/9, *Inde le major* 190/16 (*AJ*), *le parole* 347/11, *le cité* 417/1, 430/4. Relève de cette même pratique le pronom relatif composé *lequelle* 438/16. Ce trait s'observe en picard et en wallon, et parfois en lorrain[188]. Voir aussi le pronom féminin *le.*
Inversement, l'article *la* est utilisé pour *le* 3/2, 294/12, 305/13, 496/17 ; ces formes ont été corrigées par souci de lisibilité.

¤ Non-élision de l'article *le* devant un adjectif commençant par une voyelle : *le inreparable dommage* 8/9.

¤ Grande fréquence de l'article composé *ledit* et de ses variantes morphologiques.

¤ Persistance des articles contractés, et notamment de :

- *es* = *en* + *les* 19/25, 23/48, 68/4, etc., soit 33 occ. Cette forme apparaît en composition : *esquelz* = *en* + *lesquelz* 368/22.
- *ou* = *en* + *le* 30/58, 38/3, 70/31, 354/19, et peut-être 516/9. Il est « encore très vivant au XVe siècle », d'après Ch. Marchello-Nizia[189]. Il se retrouve en composition dans *oudit* P/27 et *ouquel* P/19, 35/13, 431/20.

Mais des échanges s'observent entre *ou* / *au, es* / *aux* :

- *au* = *ou* : *couché au lit precieux* 448/1, et peut-être *l'ala mettre au doy d'Ogier* 516/9 (cf. *i l'eut ou doy* 516/9). Ce fait apparaît également en composition : *audit* = *oudit* dans *Et quant le roy eust esté u*[*n*]*g grant temps audit jardin*

[187] Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 145 : « Les formes de pluriel *uns* et *unes* n'ont pas tout à fait disparu : au XVIe siècle on les rencontre encore ».

[188] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 67 ; J. CHAURAND, p. 103 et 110 ; Ch. Th. GOSSEN, § 63 ; L.-F. FLUTRE, *Le Moyen picard*, p. 501, § 196 ; Cl. RÉGNIER, *Ancien picard,* p. 268, § 63.

[189] *Langue,* p. 143.

287/4-5*, il y avoit ung escuier audit jardin* 306/13-14 (et peut-être aussi dans *Ogier*, *estant audit chasteau* 150/2 ; voir note), et *auquel* = *ouquel* dans *tout l'ost de l'empereur Charlemaigne,* […] *auquel y avoit tant de si notable seigneurie* 14/5-6, *il est nepveu a Ogier le Dannoys, auquel a tant de biens* […] 385/3-4, *c'est Ogier de Dannemarche,* […] *auquel regit toute l'esperance de ma lyesse* 451/10-11 (et peut-être aussi dans *si luy commence a remonstrer le grant dangier et peril auquel son pere l'avoit mis* 7/15-16 ; voir note). Selon G. Zink, « au XVe siècle, à la faveur d'une confusion de /u/ et de /ǫ/ fermé, *au* empiète sur les emplois de *ou* qu'il tend à éliminer […]. D'où, par hypercorrection, des échanges inverses »[190].

- *ou* = *au* : *ou regard d'estre serf* 30/41 (cf. *DMF*, *s.v. regard*, III, A, 2, a : *au regard de* + *inf.* ; d'ailleurs, *au* dans *J*).

  En raison de ces échanges, des formes sont ambiguës : dans *ou nom de Jesucrist* 70/30, 465/3, *ou* peut autant être la contraction de *en* + *le* que celle de *a* + *le*, puisque les deux constructions sont attestées dans *DMF* pour cette locution (*s.v. nom*, C, 1).

- *es* = *aus/aux* : *devisoient les ungs es autres* 30/13, *il atendoit affaire es Millannois* 91/3-4, *a d'aucuns avoit crevé le ventre, es aultres rompu les jambes* 108/29-30, *atachez les ungs es autres* 285/5, *le roy Justamon vint es portes* 338/21-22, *Or pensez es povres chevaliers crestiens* 345/1[191], *venir es portes* 388/3, *demanda es seigneurs* 400/1, *parla es deux champions* 419/21*, de vous rendre* […] *es chevaliers crestiens* 424/12-13 ; et en composition *esquelles/esquelz* = *auxquelles/auxquelz* : *esquelz champions l'admiral Corsuble dist* 64/3-4, *Esquelles parolles et commandement du soudan Ogier obeït* 343/20, *Esquelles parolles s'apparut a lui ung ange* 351/13-14, *esquelles il a donné sens* 353/5. Dans *pour ajouxter plus grant foy es parolles du chevalier* 416/9, *es* peut autant être l'équivalent de *en* + *les* que de *a* + *les* ; voir la note correspondante.

[190] *Morphologie*, p. 72 ; voir aussi *Le Moyen français*, p. 40, 2 : « le moyen français voit se confondre les emplois de *au* directif et de *ou* situatif, sous l'effet d'une mauvaise perception des sons /ǫ/ et /u/, confusion qui joue principalement en faveur du premier ».

[191] Une construction semblable est attestée dans *DMF* : *pensés es cieulx* (*Pass. Auv.*, 1477, 254).

Ainsi, la tendance est ici contraire à celle signalée par G. Zink, selon lequel le MF voit s'étendre *aus*(*/-x*) pluriel au détriment de *es*, parallèlement à l'extension de *au* sur *ou*[192].

- *ausditz* = *esditz* : *ausditz bateaulx estoit la belle Gloriande* 418/18-19.

Ces confusions se rencontrent assez souvent du XIVème au XVIe siècle[193].
Notons l'emploi de *a* au lieu de *en* dans *si entra le roy a ses tentes* 21/10.

C/ Possessifs

¤ Déterminants féminins picards *me* et *se*[194] : *me dame* 413/4 et *se terre* 3/11.

¤ Emploi épisodique de la forme picarde *sen*[195] 439/5 et de sa variante *san* 257/7, 387/6, 516/7 ; *son* reste majoritaire.

¤ Seules les anciennes formes de déterminant possessif féminin élidé *m'* sont utilisées dans le syntagme devenu figé[196] : *m'amye/m'amie* 280/9, 12, 517/17, *s'amie/amye* 70/9, 71/13, 174/20, 175/5.

¤ Un seul emploi de la forme avec radical étymologique *vestre* 385/6 (*vs* 543 occ. de *vostre*(*s*)), qui est aussi la forme italienne. Elle n'est pas attestée dans *DMF*, mais est recensée en AF dans *FEW* (*s.v. vester*, XIV, 349b – 350a).

---

[192] *Le Moyen français*, p. 40, 2.

[193] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 143.

[194] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 120 ; Ch. Th. GOSSEN, § 67 ; L.-F. FLUTRE, *Le Moyen picard*, p. 508, § 213.

[195] Cf. G. ZINK, *ibid.*, p. 120 ; P. FOUCHÉ, *Phonétique*, vol. II, rem. II, p. 445 ; L.-F. FLUTRE, *Le Moyen picard*, p. 508, § 212.

[196] Cf. G. ZINK, *ibid.*, p. 122 et *Le Moyen français*, p. 51 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 175 ; R. MARTIN et M. WILMET, § 220.

D/ Démonstratifs

	Déterminants	Pronoms
CIL	Ø	***cil qui*** 342/2, 398/23
CIST	Ø	Ø
CEST	¤ Masc. : ***cest*** **-** devant une voyelle 1/56, 2/53, 135/4, etc., ou devant *h* aspirée latine 146/21, 153/2, 278/5, 301/10, etc., soit 20 occ. **-** devant une consonne : 294/7. ¤ Fém. : **-** devant une consonne ou devant *h* aspirée latine : . ***ceste*** 1/3, 3/57, 4/24, etc., soit 283 occ. . ***cest guerre*** 399/29 **-** devant une voyelle ou devant *h* aspirée latine : ***cest'*** 3/62, 27/44, 54, etc., soit 11 occ.	Ø ¤ Fém. : ***ceste cy*** 331/4
CESTUI / CESTUY	¤ Masc. : 1/26	¤ Masc. : ***cestuy*** 450/12, 495/1, 500/10 ***cestuy cy*** 329/9, 330/11 ***cestui la*** 353/9, 517/12
CEL	¤ Masc. sg. : Ø ¤ Fém. sg : ***celle*** 1/42, 5/48, 7/4, etc., soit 171 occ.	Ø ¤ Fém. : ***celle*** 187/19, 289/2 (2nde occ.) ***celle la*** 315/5, 403/4 ***celle +*** rel. déterminative 24/9, 449/25, 26 ***celle de*** 38/23, 216/5, 333/13, 454/11, 495/21, 526/19

	icelle 14/29, 19/23, 182/7, 347/14 ¤ Masc. pl. : Ø ¤ Fém. pl. : ***icelles*** 3/24	***icelle*** 13/5, 499/10 ¤ Masc. pl. : ***ceulx de*** 1/41, 28/28, 65/8, etc., soit 21 occ. ***ceulx oudit livre nommez*** P/27 ***ceulx*** + rel. déterminative 1/6, 6/2, 8/60, etc., soit 55 occ. ¤ Fém. pl. : ***celles a venir*** 114/23
CELLUY	¤ Masc. : ***cel(l)ui/cel(l)uy*** 15/32, 24/8, 225/4, etc., soit 13 occ. ***icel(l)ui/icelluy*** P/28, 3/3, 19/32, etc., soit 8 occ.	¤ Masc. : ***cel(l)ui*** 201/5, 446/11, 523/17 ***cellui/celluy la*** 257/3, 281/15, 398/8 ***cel(l)ui/cel(l)uy*** + rel. déterminative 2/28, 19/2, 27/16-17, etc., soit 53 occ. Rem. : ***celuy qui =*** « celui que » 472/13 ***cel(l)ui/celuy la*** + rel. déterminative 135/11, 220/16, 251/2, 468/11 ***cel(l)ui de*** 214/34, 263/15, 297/9, 399/30 ***cellui*** + adj. 353/1 ***icellui/icelluy*** 72/20, 161/4
CES	¤ Masc. : ***ces*** 8/38, 72, 10/15, etc., soit 62 occ. ¤ Fém. : ***ces*** P/10, 24, 7/5, etc., soit 153 occ.	Ø Ø
CE / SE	¤ Masc. : - devant une consonne : P/1, 17, 26, *etc.,* soit 334 occ. - devant une voyelle : 6/16	¤ Masc. : ***ce/c'/se*** P/24, 2/35, 46, etc., soit 847 occ. ***ce/c'/se*** + rel. déterminative 2/49, 53, 55,

	- devant *h* aspirée germanique : 308/7 (< *havene* < *hafen,* mnéerl.) 391/9 (x2), 398/7 (x2) ***ce*** + n. + ***la*** 253/6-7, 341/3, 376/1, 472/28	*etc.,* soit 234 occ. + dans les locutions ***jusques a(d) ce que*** 1/57, 36/5-6, IV/R, etc., soit 27 occ., ***aprés ce que*** P/12, 23/36, 42/1, etc., soit 11 occ., ***fors ce que*** 353/11-12, ***sans ce que*** 3/44, 119/1, 126/11-12, etc., soit 6 occ., ***ce nonobtant (que)*** P/24, 5/15, 26/1, etc. soit 19 occ., ***ce pendant (que)*** 11/4, 19/19, 26/1, etc., soit 43 occ., ***ce neantmoins*** 15/38, 22/18.
CELA CECI	Ø Ø	***cel(l)a*** 8/29, 14/55, 15/14, etc., soit 95 occ. (dont *pour cela que* 397/8) ***ceci*** 515/4

¤ *Cil* est utilisé seulement deux fois en tant que pronom[197] ; *cel* n'est jamais attesté ; *celle* est employé majoritairement comme déterminant (171 occ. contre 13 en tant que pronom)[198] ; *ceulx* est exclusivement pronom. Au féminin pluriel, *ces* supplante *icelles*, une seule fois utilisé.

Cist est absent ; *cest*(*e*) est uniquement déterminant, sauf une fois où le pronom est suivi de *cy* (331/4).

Ce est largement employé comme pronom et comme déterminant. Le déterminant se combine quelquefois avec *la*, jamais avec *cy/ci.* Aucune occurrence de pronom *ce* composé. Absence de *ice.* Le neutre *cela* est strictement pronom.

Cestui/cestuy est essentiellement employé comme pronom (7 occ. contre 1 en tant que déterminant) ; *cel*(*l*)*ui/cel*(*l*)*uy* est majoritairement pronom (67 occ. contre 13 en tant que déterminant).

[197] D'après Ch. MARCHELLO-NIZIA, « au XVe siècle, au moins dans nos textes, il n'est plus employé du tout » (*Langue,* p. 153).

[198] Or, d'après G. ZINK, en MF, *cele* recule devant *ceste*, de même que *cel* recule devant *cest*. (*Le Moyen français*, p. 45).

Icelluy/icel(*l*)*ui* est le plus souvent employé comme déterminant (8 occ. contre 2 en tant que pronom) et *icelle* n'apparaît que comme déterminant.

¤ Emploi de *esse* 459/13 pour *est-ce*, dans une proposition incise.

E/ Pronoms personnels

¤ Non élision de *je* devant un verbe commençant par une voyelle : *je offre* 18/25, *je accompliray* 30/57, *je avoie* 45/6, *je attens* 64/15, *je avoie* 90/15, etc…

¤ Emploi fréquent de *i* pour *il*, le plus souvent devant *l* : 16/39, 68/14, 95/8, 108/15, 127/7, 179/22, 199/14, 19, 207/2, 273/19, 297/10, 333/15, 341/14, 350/5, 369/27, 371/22, 372/6, 399/16, 407/24, 420/11, 429/2, 476/2, 487/10, 516/9, mais aussi devant une autre lettre 2/30, 7/2, 18, 11/17, 91/9 (x2) (*ou* = y), 178/6, 263/11, 296/2, 308/8, 357/15, 426/10, 501/10, 518/17.
Emploi plus rare de *i* pour *il*(*z*) 312/5, 399/22.

¤ Quelques emplois du singulier picard *ilz*[199], à la forme personnelle (24/20, 136/13, 509/21) et à la forme impersonnelle (384/21, 399/29, 458/16, 467/22).

¤ Emploi fréquent de l'ancien CS pluriel *il*[200] : 13/17, 22/5, 24/23, 25/23, 31/20, 51/21, 59/22, 267/3, 272/2, 274/10, 285/9, 12, 312/6, 318/13, 345/3, 355/40, 362/24, 26, 376/12, 377/5 (x2), 380/4, 12, 391/4, 413/6, 19, 427/10, 20, 428/15, 436/17, 437/1, 439/11, 17, 456/1, 2, 458/23 (x2), 459/6, 478/8, 493/23 (contre 759 occ. de *ilz*).

¤ Un cas unique de *el* pour *elle* 521/20 devant un verbe commençant par une voyelle. Nous avons recouru à l'apostrophe pour noter cette élision. Cette forme s'est

[199] Cf. G. ZINK, *Morphosyntaxe*, p. 13.

[200] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 223 : en MF « *il* ne disparaît pas et est encore la forme usuelle dans certains textes archaïsants ou à prétentions littéraires, et dont la langue n'a pas été modernisée par les copistes. »

développée particulièrement à l'Ouest en AF[201]. Selon K. Nyrop, cette forme est encore fréquente au XVe siècle[202].

¤ Au féminin pluriel, emplois épisodiques de *ilz* pour *elles* : *ce qu'ilz* (= *les dames*) *demandent* 23/12, *ilz* (= *les batailles*) *furent* […] *arrengees comme ilz devoient* 103/21-22, *ainsi grosses qu'ilz* (= *les lances*) *estoient* 231/2, *et quant ilz* (= *ses plaies*) *furent oingtes* 255/8, *ilz* (=*ces grosses boucles*) *sont d'argent doré* 281/8, *lui compta toute l'entreprinse qu'ilz* (= *Clarice et Solidan*) *avoient faicte* 392/23. Selon Ch. Marchello-Nizia, ce trait est fréquent en MF[203].
Au féminin singulier, une unique attestation du pronom *il* 23/29. D'après Ch. Marchello-Nizia, « cet emploi est rare et semble appartenir aux dialectes de l'Est et du Nord »[204] ; selon G. Zink, c'est un « phénomène interrégional »[205].

¤ Quelques emplois de *eulx* pour le pronom réfléchi *se* devant un infinitif : *d'eulx retraire* 15/32, *pour eulx refreschir* 251/16, *de eulx mettre* 299/10-11, *pour eulx en retourner* 342/18, *pour eulx en aller* 342/20.

¤ Deux emplois du pronom personnel régime féminin *le* 66/20, 303/2. C'est une forme observée en picard et en wallon[206], comme pour l'article (voir *supra*).
Nous avons corrigé les emplois de *la* pour *le* 37/14, 130/12, 371/10.

¤ Emploi de *lay* = *le* 45/18, 91/8, 95/10, 97/15 chez Vingle. Selon G. Zink,« [*l*]*ey* (*lee, le*) de l'Est et du Nord-Est (*Myror des Hist.*, Introd. CXXXVIII), conservé dans les patois lorrain et wallon (K. Nyrop, 1924, II, p. 401), rejoint *lay, ley, loy* de l'Ouest […]

---

[201] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 93-94 ; M. K. POPE, § 1251 et Ouest, § XIV ; J. CHAURAND, p. 109.

[202] II, § 531, 1°.

[203] *Langue,* p. 224 ; voir aussi G. ZINK, *Morphologie,* p. 99 et *Le Moyen français*, p. 58-59 ; Cl. BURIDANT, p. 322.

[204] P. 222.

[205] *Morphosyntaxe*, p. 15 : « Dès le XIIe siècle, s'amorce et va en s'amplifiant un mouvement de neutralisation (*sic*) du genre qui étend *il(s)* (voire *eulx*) au féminin […] »

[206] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 94 ; J. CHAURAND, p. 103 et 110.

Dans les deux régions, *lay, ley* tendent à gagner le masculin (T.L. *s.v. il* : 1317, 25), voire le neutre et la postposition conjointe à l'impératif, de statut ambigu […] »[207].

¤ Emploi de la forme plurielle *leurs* pour *leur* dans *et les Templiers allerent festoyer leurs esclaves et leurs gaudirent tresbien* 310/10. « Partout, explique G. Zink, se fait jour une tendance graphique à matérialiser le contenu pluriel par l'adjonction de la marque *-s* […] Elle persistera jusqu'au XVIe siècle […] sans toutefois réussir à s'imposer »[208].

¤ Emploi de *lui* = *y* 376/5 (et 104/13 *J*) : cette forme a été rejetée.

¤ Emploi épisodique de *l'en* 7/5, 43/5, 314/14 face à *l'on* 2/6, 9/11, 53/3, etc., soit 13 occ. D'après Ch. Marchello-Nizia, *l'en* est encore utilisé au XIVe siècle dans les textes en vers, et « c'est en moyen français que commence à se développer la forme *l'on*, mais elle est rare »[209].

F/ Indéfinis

¤ On relève les pronoms *nulli/nully* en fonction sujet 112/41, 161/11, complément direct XXXV/R, 322/14, 369/20, etc., 6 occ. et complément indirect 3/4, 65/21, 81/30, etc., soit 17 occ. ; *nulluy* en fonction sujet 26/9, 162/8, 394/16 et complément indirect 73/19, 163/22 ; *chascun* en fonction sujet 1/35.

¤ On rencontre les déterminants *nulluy de* (*ses parents*) 160/9 et (*d'*)*aucuns de* 1/26, 2/23, 24, 82/27, 515/16.

¤ Une seule fois *tel* reste épicène : *tel force* 220/5 (contre 73 occ. de *telle*(*s*)).

---

[207] *Morphosyntaxe*, p. 18. Voir aussi G. MOIGNET, p. 132-133.

[208] *Ibid*., p. 17. R. MARTIN et M. WILMET, quant à eux, évoquent « une innovation rarissime et sans lendemain » (§ 262)

[209] *Langue,* p. 224.

G/ Relatifs

¤ Échanges entre *que* et *qui* :

- *que* = *qui* VI/R, 18/35, 53/18, 59/26, 124/3, 142/10, 204/2, 285/4, 472/23, 477/19 : cette concurrence « se manifeste surtout (mais non exclusivement) dans les textes de l'Est et de l'Ouest […] »[210], et *que* dans cet emploi est « en pleine extension » en MF et « ne se perdra qu'au XVIIe siècle »[211].
- *qui* = *que* (conj.) 208/16. Nous avons écarté cette forme.

¤ Absence de *cui*, mais emploi de *qui* régime 472/13.

¤ Échanges entre *qui* et *qu'il*, reflets de l'amuïssement du *l* final :

- *qui* = *qu'il* 7/2, 18, 16/39, 68/14, 90/14, 95/8, 371/22 : nous avons recouru à l'apostrophe et noté *qu'i.*
- *qu'il* = *qui* 199/13, 271/2, et peut-être 243/27 : par souci de clarté, nous avons transcrit *qui,* en nous appuyant sur la leçon d'(au moins) un autre témoin.

¤ *Donc* 82/28 est ambigu : il peut autant être la conjonction de coordination que la variante graphique de *dont* (relatif de liaison).

¤ Grande fréquence du relatif *lequel*, comme adjectif ou comme pronom[212] :

- *lequel* pr. T/1, P/7, 1/11, etc., soit 241 occ. *vs* adj. 1/21, 14/34, 17/10, etc., soit 7 occ. ; *laquelle* pr. 1/28, 2/1, 19, etc., soit 48 occ. *vs* adj. 3/21, 12/5, 14/10, etc., soit 25 occ. / *lequelle* adj. f. 438/16 (voir *supra* « Articles ») ; *lesquelz/lesquelx/lesquelsz/léquelz* pr. P/8, 1/7, 25, etc., soit 68 occ. *vs* adj. P/22, 3/41, 81/22, etc., soit 6 occ. ; *lesquelles* pr. 1/44, 2/14, 319/5, etc., soit 5 occ. *vs* adj. 3/41, 19/58, 20/17, etc., soit 19 occ. ;

---

[210] G. ZINK, *Morphologie,* p. 102. Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 205-206 ; M. K. POPE, § 1262 ; Ph. MÉNARD, p. 80, § 64.

[211] G. ZINK, *Le Moyen français*, p. 47.

[212] G. ZINK évoque sa « faveur croissante » en MF (*id., ibid.*, p. 48, 2).

- *auquel* pr. 2/33, 4/25, 6/21, etc., soit 23 occ. *vs* adj. 2/4, 18, 4/16, etc., soit 11 occ., *ausquelz* pr. 4/22, 487/8, 15 ; *ausquelles/auxquelles* adj. 1/29, 14/23, 28/24 ;
- *duquel* pr. 3/46, 114/12, 208/14, etc., soit 17 occ., *desquelz/desquelx* pr. 338/20, 381/2 *vs* adj. 1/23 ; *desquelles* pr. 23/37, 364/10 *vs* adj. 11/18, 73/32, 157/24, etc., soit 6 occ. ;
- *ouquel* pr. P/19, 35/13, 431/20.

¤ *laquelle chose* 14/10, 23/56, 54/16, etc., soit 12 occ., concurrence *quelle chose* 7/21, 8/65, 23/26, etc., soit 9 occ.

H/ Interrogatifs et exclamatifs

¤ Une seule fois *quel* est épicène : *quel part* 242/6 (contre 36 occ. de *quelle*(*s*)).

¤ *que* = *qui* 452/18.

¤ Emploi du pronom interrogatif *lequel* 400/13, qui marque le choix entre plusieurs individus.

I/ Adverbes, conjonctions et prépositions

¤ Les adverbes en *-ment* sont le plus souvent formés sur l'adjectif féminin marqué par *-e* : *principal*(*l*)*ement* 1/25, 7/7, 12, etc., soit 13 occ., *cruellement* 4/29, 14/43, 47, etc., soit 6 occ., (*tres*)*hau*(*l*)*tement* 6/15, 15/36, 16/21, etc., soit 15 occ., *royallement* 8/85, 214/16, 302/11, *grandement/grandemant* 13/16, 14/8, 15/26, etc., *evidentement* 23/11, *bellement* 25/33, 47/2, 398/11, etc., soit 5 occ., *especial*(*l*)*ement/espicialement* 33/2, 162/3, 214/18, etc., soit 9 occ., *estroictement/estroittement* 40/7, 96/12, 377/7, etc., soit 6 occ., *chau*(*l*)*dement* 48/3, 76/14, 103/9, etc., soit 5 occ., *trescordiallement* 49/21, *reallement* 63/5, *ch*(*i*)*erement* 79/6, 83/3, 350/3, etc., soit 7 occ., *generallement* 88/7, *briefvement* 125/16, *gayement* 241/4, *fol*(*l*)*ement* 290/12,481/14, *mortellement* 358/5, 466/8, *isnellement* 405/3, 488/25.

Mais on relève des cas d'adverbes formés sur l'adjectif resté épicène : *deligemment/diligemment* 5/12, 8/58, 38/20, etc., soit 8 occ., (*tres*)*vaillam*(*m*)*ent/vaillemment* 8/47, 76, 14/59, etc., soit 66 occ., (*treshabondamment* 11/20, 320/7, *puissamment* 15/22, 23/19, 28/4, 39/8, etc., soit 6 occ., *paciemment/pasciamment* 23/7, 88/4, (*tres*)*reveramment* 54/3, 355/23, 413/22, 521/7, *loyau*(*l*)*ment* 54/20, 72/2, 399/23, 454/12 *vs loyallement* 169/2, 360/8, *tresmeschamment* 187/6, *ardemment* 352/21, *incessamment* 405/14, *longment* 458/10 *vs* (*tres*)*longuement* P/10, 5/23, 16/32, etc., soit 43 occ.

Pour les adjectifs de la première classe, les formes avec maintien graphique des hiatus concurrencent parfois les formes réduites : *hardiement* 27/67 *vs hardiment/hardyment*, 95/23, 114/5, 228/2, 259/14, 510/8, *vraiment/vrayment* 78/13, 281/5, 365/12 *vs vraiement/vrayement* 18/10, 65/4, 76/13, 89/2, etc., soit 29 occ.

¤ Accord de l'adverbe *tout* : *ses harnois tous percez et rompuz* 17/7.

¤ Emploi fluctuant du *-s* adverbial[213] : *riens* 1/2, 2/16 *vs rien* 47/3 / *en rien* 8/29 / *de rien* 8/29-30, *a merveilles* 15/33, 79/9, 371/3, etc., soit 7 occ., *vs a merveille* 405/7 (x2), 434/17. Dans *de rechiez*, *-z* est une variante du *-s* adverbial.

¤ Latinisme *ad* 52/3.

J/ Verbes

1. Présent de l'indicatif

a) Désinences

¤ À la p1, emploi récurrent du *-e* analogique pour les verbes du 1er groupe[214] : *ac*(*c*)*orde* 334/18, 433/8, 459/11, etc., soit 5 occ., *ace*(*p*)*te* 8/84, 194/7, *aconte* 369/21, *acquit*(*t*)*e*

[213] Cf. M. WILMET et R. MARTIN, § 315 : « Cet *s*, solide là où il était déjà précédemment en usage, ne s'étend plus guère cependant en MF » et d'après eux, les exemples deviennent rares.

[214] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 257 : « c'est *-e* final après consonne qui se répand le plus rapidement : l'évolution est achevée à la fin du XVe siècle ; *-e* final après voyelle est à peu près constant

76/12, 426/4, *avise* 55/8, 337/20, *ayme* 40/12, 70/13, 224/60, etc., soit 10 occ., *amaine/ameine* 283/11, 334/14, 367/21, *amoneste* 423/27, *ass*(*e*)*ure* 52/8, 81/30, 245/5, etc., soit 14 occ., *avise* 55/8, 337/20, *baille* 8/81, 224/10, 380/6, *baise* 197/5, *certifie* 52/8, 385/5, *compte* 142/4, *confesse* 362/9, *conseille* 94/7, 263/15, *considere* 521/13, *couronne* 326/14, *crie* 123/9, 225/4, *cuide* 4/18, 8/7 16/31, etc., soit 22 occ., *deffie* 119/19, 200/3, 295/9, etc., soit 5 occ., *demande* 82/19, 214/25, 233/1, etc., soit 6 occ., *desire* 224/58, *escoute* 417/9, *esmerveille* 154/7, 499/16, *espoire* 23/16, 365/14, 424/26, *gette/jette* 134/12, 337/19, (*h*)*abandonne* 109/7, 158/5, 9, *humilie* 224/9, *jure* 19/48, 81/23, 30, etc., soit 6 occ., *lais*(*s*)*e* 31/45, 51/22, 73/16, etc., soit 7 occ., *loue* 225/28, *machine* 371/24, *malcontente* 153/4, *maine* 230/7, 388/35, 508/12, *mercie/mercye* 225/32, 280/22, 371/17, *nomme* 287/1, *notifie* 64/5, *ordonne* 168/6, 189/6, 301/19, 315/1, *ose* 145/19, 259/14, 322/9, *pense* 97/11, 154/21, 157/31, *porte* 437/14, *presente* 18/8, 190/21, 262/7, *preste* 401/21, *prie/prye* 3/58, 61, 8/77, etc., soit 107 occ., *prise* 124/12, *recommande* 8/34, 70/36, 129/14, etc., soit 10 occ, *reconforte* 153/5, *regracie* 20/20, 291/10, 371/17, etc. soit 9 occ., *renye/regnie* 195/4, 391/12, *repute* 192/17, *retourne* 31/46, 33/1, 51/23, etc., soit 6 occ., *salue* 130/6, 165/4, *souhayte/souyaicte* 453/18, 466/27, *souppe* 446/2, *supplie/supplye* 197/4, 442/16, 462/22, 517/8, *voue* 270/7.

Mais les formes refaites alternent avec les formes anciennes pour *octroye/ottroye* 315/2, 334/17 *vs ottroy* 30/21, *remercie/remercye* 18/5, 27/67, 70/20, etc., soit 27 occ. *vs remerci/remercy* 484/9, 10.

Pour les verbes *donner* et *pardonner*, emploi exclusif des formes *donne* 1/49, 52 (x2), etc., soit 12 occ., et de son dérivé *pardonne* 95/28, 408/7.

¤ À la p1, présence du -*s* (ou de sa variante graphique -*z*) analogique pour les autres verbes :

- de façon exclusive pour *attens* 64/15, *consens* 89/16, 329/22, 336/27, 459/12, *crains* 36/18, 128/22, 274/8, *deffens* 324/13, *detiens* 129/16, *entens* 76/15, 111/6, 143/7, etc., soit 8 occ., *esprens* 508/8, *maintiens* 60/6, *metz* 341/22, 351/20, 352/8, 391/12, *ouis* 90/32, *prens* 97/14, 328/26, 365/30, 395/20, *pretens* 403/18,

---

dès la fin du XVe siècle ». G. ZINK précise qu'échappent encore, jusqu'au XVIIe siècle, à cette extension du -*e* indiciel, « les radicaux à voyelle finale tels que *pry, supply* (gr. 1) » (*Le Moyen français*, p. 68).

prometz 8/46, 17/3, 27/50, etc., soit 81 occ., *promez* 157/17, 221/5, 331/17, etc., soit 6 occ., *rens* 30/50, 49/16, 276/7, etc., soit 11 occ., *repens* 138/16, 239/5, 240/15, 487/13, *respons* 303/2, *retiens* 80/9, 289/14, *sens* 157/5, 525/5, 9, *submez* 8/27, *suis/suys* 2/52, 55, 3/47, etc., soit 228 occ., *tiens* 2/50, 44/6, 97/11, etc., soit 16 occ., *viens* 334/13, 384/8 ;

- en alternance avec la forme ancienne : *croiz/crois* 19/8 *vs croy* 39/11, 51/20, 54/12, etc., soit 36 occ., *diz* 56/11 *vs dy* 116/18, 170/8, 189/1, etc., soit 9 occ., *dois/doibs* 87/16, 156/6, 163/28, etc., soit 12 occ., *vs doy* 30/67, 36/5, 44/7, etc., soit 25 occ., *remetz* 27/54, 463/4 *vs remet* 519/13, *requiers* 20/21, 157/24, 277/4, etc., soit 9 occ., *vs requier* 8/22, 35/6, 121/12, etc., soit 4 occ., *vois* 225/29, 298/7, 318/10 *vs voy* 18/3, 37/21, 143/21, etc., soit 16 occ.

Il est toutefois toujours absent pour *aperçoy* 235/2, 244/6, *reçoy* 8/82, 365/31, *revoy* 142/1, 415/16, *sçay* 7/11, 20/23, 25/10, etc., soit 87 occ., *vy* 221/5. G. Zink indique que ces deux dernières formes résisteront jusqu'au XVIIe siècle[215].

¤ À la p1, absence du *-s* phonétique dans *hay* 466/7, *fay* (AF *faz*) 526/19 (mais *fais/faiz/faitz* 8/83, 18/6, 30/33, etc., soit 13 occ.), *peu* 112/28 (mais *peux* 133/19, 401/19, 426/5 / *peuz* 388/20).

¤ À la p2, absence du *-s,* à mettre sans doute sur le compte de l'effacement fréquent de cette consonne finale dans notre texte : *cuide* 234/2 (*AP*), 269/3 (*AP*), *sçay* 235/3 (*AJ*). Ces formes ont été corrigées par souci de lisibilité.

¤ À la p3, emploi de la terminaison *-st* au lieu de *-t* dans *vist* 516/26 (graphie inverse). À l'inverse, absence de l'infixe inchoatif *-s* devant *-t* dans *congnoit* 370/11 (mais *congnoist* 363/3).
Absence de *-t* dans *ceing* 118/10 (corrigé à l'appui de *JP*).

b) Radicaux

¤ Maintien des alternances pour peu de verbes :

[215] *Morphologie*, p. 159 ; voir aussi *Le Moyen français*, p. 68.

- [yẹ] / [e] central : p1 *requier*(*s*) 8/22, 20/21, 35/6, etc., soit 13 occ., p3 *requiert* 47/9, 262/5, 484/25 / p4 *requerons* 6/12 ;
- [wẹ] / [e] central : p1 *espoire* 23/16, 365/14, 424/26, p3 *espoire* 352/6 / p4 *esperons* 217/20.

¤ Concurrence des formes anciennes et des formes refaites pour les verbes :

- *trouver* : p1 *treuve* 19/33, 27/54, 143/5, 156/7, 178/9, p3 38/10, 103/8, 121/5, 151/9 *vs* p1 *trouve* 89/13, 472/32, 521/12, p3 16/25, 38/6, 74/15, etc., soit 6 occ. ;
- *ouvrir* : p3 *oeuvre* 96/5 *vs ouvre* 178/16 ;
- *souffrir* : p1 *seufre* 276/8, p3 *seufre* 18/26 *vs* p2 *souffres* 8/33 ;
- *pouoir* : p1 *puis* 111/8, 20, 114/14, etc., soit 35 occ.,[216] *vs peux* 133/19, 401/19, 426/5 / *peuz* 388/20 / *peu* 112/28 ; p6 *peuent* 4/9, 6/9, 8/41, etc., soit 7 occ., *vs peulent* 459/8. D'après Ch. Marchello-Nizia, cette dernière forme, analogique de *veulent*, se rencontre à l'Est et en wallon[217].

  La forme de p3 *peult*[218] 82/12, 216/5, 351/4, 352/17, 354/15, 407/14 peut certes témoigner de la présence d'un *l* adventice, comme cela est fréquent dans notre texte, mais elle peut aussi être la marque de cette influence du verbe *vouloir* sur *pouoir*[219].
- *vouloir* : p1 *vueil* 1/57, 3/50, 11/20, etc., soit 50 occ. / *veil* 356/9 *vs veulx* 3/51, 6/19, 65/7, etc., soit 14 occ. Quant à la forme de p2 *vieulx* 19/53, elle serait

[216] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 158 : « *peux* ne se répand qu'au XVIe siècle ».

[217] *Langue,* p. 277. Voir aussi J. CHAURAND, p. 111 : « […] l'un des modes de réduction des hiatus est l'insertion d'une consonne : à *pueent* de l'ancien français correspond, à partir du XVIe siècle, la forme *peuvent*. Avant cette date, une consonne de transition analogique de *vuelent* apparaît dans les textes du Nord-Est et de l'Est (wallon, lorrain) » ; O. JODOGNE, p. 264-265 ; P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 429-430, § 222, 3° ; *FEW*, IX, 231b et n. 1 ; A. GOOSSE, § 105, h ; E. SCHWAN-BEHRENS III, p. 131.

[218] *Peult* est également attesté dans *Ly Myreur des histors*, 259, 1563, 1700, etc.

[219] Cf. P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 429-430, § 222, a, 3° : « En ancien et moyen français on constate une réfection de l'indic. prés. de *pouvoir* sur celui de *vouloir* ; cf. 2e pers. sing. *peulx* Mist. V. Test. 1615, *peult* H. Cap. 121, *puelt* ib. 142, etc., analogiques de *veulx* et de *veult -vuelt* et où l'*l* n'a qu'une valeur graphique ; *puelent* H. Cap. 138, Ps. Lorr. Prol. 5.26, J. de Stavelot 16.30, etc., refait sur *vuelent* […]. Ces formes paraissent surtout appartenir aux dialectes de l'Est et au wallon. *Peulent* est encore donné au XVIe siècle par Berlaimont et Meurier. […] ».

analogique : « les formes *vieus, vieut* (pour *veus, veut*), explique P. Fouché, pourraient s'expliquer par une influence de *dieus, dieut – sieus, sieut* »[220].

¤ Emploi exclusif des formes anciennes pour les verbes :

- *destruire* : p5 *destruiés* 499/19 : absence de la forme sigmatique apparue dès la seconde moitié du XIIIe siècle, et refaite sous l'influence analogique des verbes en *-duire* <*-ducĕre*[221] ;
- *sçavoir* : p6 *scevent* 201/11[222] ;
- *aller* : p1 *vois/voys* 27/56, 82/2, 102/26, etc., soit 18 occ.

¤ Emploi exclusif des formes refaites :

- sur les bases faibles pour les verbes :
  . *parler* : p1 *parle* 116/3, 478/16, 480/1, p2 *parles* 281/6, 346/8, p3 *parle* 122/3, 135/16, 168/2, etc., soit 6 occ. ;
  . *clamer* : p1 *clame* 258/2 ;
  . *aider* : p2 *aides* 233/14, p3 *aide/ayde* 45/13, 418/13 ;
- sur les bases fortes pour les verbes :
  . *aimer/aymer* : p5 *aymés/aymez* 107/17, 181/8, 370/3 ;
  . *prier* : p4 *prions* 223/16 ;
  . *prouver* : p1 *preuve* 365/30 ;
  . *faire* : *fay* 526/19, *fais/faiz/faitz* 8/83, 18/6, 30/33, etc., soit 13 occ. ;
  . *haïr* : p1 *hay* 466/7 ;
  . *croire et v(e)oir*[223] : *voyons* 468/5, *croyons* 20/6, *croyez* 28/18, 125/8. Mais relevons la graphie inverse, avec emploi de la base faible à la p6 : *veoient* 407/11.

¤ Pour le verbe *être*, emploi de la forme wallonne : *ast* 102/20.

---

[220] P. FOUCHÉ, *Phonétique*, II, p. 324, Rem. II.

[221] Cf. P. FOUCHÉ, *ibid.*, p. 115, § 56 ; A. GOOSSE, § 105, c.

[222] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 275 : « on trouvera très longtemps *scevent* ».

[223] *Id., ibid.*, p. 275-276 : « Pour *veoir* et *croire*, peu à peu, dans le courant du XVe siècle, le radical en *-oi-* tend à supplanter le radical en *-e-* […]. L'évolution de ces deux verbes a sans doute été favorisée par la forme de leur infinitif ».

2. Subjonctif présent

a) Désinences

¤ Quelques entorses à la conjugaison : à la p1 *je ne saches* 438/9, et à la p2 *tu ne le die* 324/14, (*tu*) *passe* 443/26, *tu saiche* 446/2. Ces formes ont été corrigées.

¤ À la p2, extension analogique de *-e* dans *lieves* 258/5 (AF *liés*).

¤ À la p3, absence du *-e* analogique pour un verbe du 1er groupe dans *se Dieu me gard* 37/6 et *le puissant dieu Mahon vous gard* 364/8 (mais *garde* 489/20). G. Zink explique précisément que la forme ancienne sans *-e*, après consonne, s'est maintenue jusqu'au XVIIe siècle dans le tour figé *Dieu vous gard*[224].

¤ Les terminaisons *-ions/-iez* sont rares, supplantées par *-ons* et *-és/-ez* :

- À la p4[225] : *puissons* 1/4, 10/22, 200/14, etc., soit 14 occ. *vs puissions* 526/42, *prenons* 121/12, *perdons* 223/14, *sachons* 252/10, *raportons* 360/21, *descendons* 374/17, *laissons* 457/6, *montons* 471/9 ;
- À la p5[226] : *venez* 2/44 (x2), 244/17, 334/18, *prenez* 3/51, *mettez* 3/52, 167/3, 506/23, *changez* 8/78, *entendez* 18/14, 82/14, *rendez* 45/16, 50/6, *attendez* 50/7, *allez* 76/3, 94/16, 335/25, etc., soit 5 occ., *menez* 76/15, 167/4, *donnés/donnez* 102/25, 212/9, 430/9, 433/15, *retenez* 90/46, *prestez* 102/25, *tenez* 102/25, *puissés* 111/8, *chevauchés* 111/8, *informez* 133/9, *envoyez* 199/4, *recouvrez* 204/7, *croiez* 268/4, *logez* 280/2, *renoncez* 303/5, *facez* 326/12 *vs faissiez* 70/30, *portez* 321/15, *partez* 329/24, *comparés* 357/5, *departez* 415/2, *combatez* 416/18, *ajoustez* 416/21, *mandés* 430/11, *eschappez* 477/23, *trouvés* 486/2, *sachez* 487/11.

---

[224] *Morphologie*, p. 159, II, a, §2.

[225] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 262 : « La forme hybride *-ions* devient fréquente au XVe siècle […] Si *-ions* se répand au XVe siècle, *-ons* ne disparaît pas ».

[226] *Id., ibid.*, p. 262 : l'auteur évoque une « longue hésitation tout au long de ces deux siècles, bien que la désinence en *-iez* paraisse se répandre. À la fin du XVe siècle, les deux terminaisons coexistent encore ».

¤ À côté de -(*i*)*ons* majoritaire, nous trouvons *-on* dans *façon* 146/24, 459/10. Cette désinence se pratique surtout à l'Ouest et dans une partie de la Picardie, mais aussi dans le parler central[227].

b) Radicaux

¤ Pour les verbes *donner* et *pardonner*, les formes anciennes du paradigme formé à partir de la p1 d'indicatif présent *doing* (*doint* 16/32, 30/18, 123/8, etc., soit 18 occ. et *pardoint* 215/3) sont concurrencées par les formes du paradigme refait d'après la p1 d'indicatif présent *donne* : p3 *donne* 160/10, 295/16, 353/12, 496/6, p5 *donnés/donnez* 102/25, 212/9, 430/9.

¤ Pour le verbe *devoir,* les formes anciennes sont concurrencées par les formes refaites : *doie/doye* 112/40, 361/20, 443/23 *vs doive/doyve* 9/5, 157/35, 494/12. Mais pour le verbe *dire* et son composé *mauldire*, seule la forme ancienne est utilisée : à la p1 *die/dye* 437/5, 519/15 et à la p2 *die* 324/14, p3 *mauldie* 384/9.

¤ Pour le verbe *prendre* est utilisé le paradigme palatalisé refait sur la p1 d'indicatif présent *preing* (et aussi le modèle *vieng, viegne*) : p3 *preigne* 8/43, 59/19, p6 *prengnent* 150/5.

¤ Pour les verbes *tenir* et *venir* et leurs composés, les formes phonétiques (p1 *tiengne* 1/58, p3 *entretiengne* 38/10, p3 *viengne* 2/34, 60/2, 11, etc., soit 6 occ., p3 *adviengne* 154/24, p3 *souviengne* 337/21) sont concurrencées par celles du MF (p1 *tienne* 400/19, p3 *tienne* 381/9, *appartienne* 301/11, p3 *vienne* 121/10, 262/9, p3 *avienne* 390/19, p6 *viennent* 298/7, 437/29, *venez* 2/44 (x2), 244/17, 334/18).

¤ Pour le verbe *vouloir*, seules les formes analogiques à radical fort sont utilisées : *vueillés/vueillez* 8/58, 70/13, 14, etc., soit 9 occ. (voir *infra* 10.3.b.).

[227] Cf. M. K. POPE, § 894, § 1325, § 1326 ; P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 191, § 95, a ; A. DEES, *Atlas chartes*, p. 233 et *Atlas Textes*, p. 440 ; G. ZINK, *Morphologie*, p. 156.

¤ Pour le verbe *mourir*, emploi de la forme refaite p3 *meure* 8/43.

3. Impératif

a) Désinences

¤ À la p2, emploi majoritaire de la désinence ancienne sans *-s* : *dy* 19/57, 72/9, 112/14, etc., soit 8 occ., *fay* 36/18, 351/25 (mais *fais* 379/10), *descend* 98/4, *vien* 276/3, *croy* 296/14, *mect* 425/7, *reçoy* 502/13.

¤ À la p4, emploi de la finale amputée *-on* dans *laisson* 47/1 (mais *laissons* 111/21, 142/5, 163/28, etc., soit 9 occ.). Cela est courant dans les *scriptae* de l'Ouest, de l'anglo-normand et d'une partie de la Picardie[228].

b) Radicaux

¤ Pour le verbe *vouloir*, comme pour le subjonctif présent, seules les formes analogiques à radical fort sont utilisées : *vueillés/vueillez* 30/22, 197/1, 218/11.

¤ Pour le verbe *seoir*, emploi de la forme refaite sur le modèle de *veoir*[229] : *soyez* 287/16.

4. Futur et conditionnel

a) Désinences

- Futur

¤ À la p1, en face de la terminaison majoritaire *-ai/-ay*, nous rencontrons *-é* dans *actendré* 198/4, *perdré* 517/17, *seré* 483/17 (voir aussi *infra* « Passé simple »). Cette désinence, apparue dès le XIIIe siècle[230], se rencontre encore en MF[231].

---

[228] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 156 : « À l'Ouest et en anglo-normand, les copistes amputent couramment *-ons* de sa consonne finale > *-on +s* qui donnait l'impression d'un cumul de désinences, dont la seconde apparaissait, de surcroît, comme disconvenante, puisqu'elle caractérise la personne 2 »

[229] P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 156, § 75, d.

• Conditionnel présent

¤ À la p1, emploi quasi exclusif de la désinence *-oie/-oye*[232] : *avroie/avroye* 30/51, 34/4, 54/13, etc., soit 7 occ., *changeroye* 496/19, *consentiroye* 215/11, 232/12, 303/3, *croyroye* 292/14, *conseilleroie* 526/10, *daigneroie/daigneroye* 230/17, 385/12, *devroie* 302/16, *deffendroye* 482/7, *demourroie* 90/43, 330/30, *combatroye* 30/31, *depriroye* 426/10, *desireroye* 525/7, *destruyroie* 116/14, etc. Nous relevons la finale *-oy* dans *diroy* 214/30.

¤ À la p2, une seule attestation de la terminaison *-ois : ferois/feroys* 44/6 (x2) ; ailleurs, emploi de *-oies.*

¤ À la p3, une seule attestation de la finale *-ait* dans *yrait* 156/14 ; ailleurs *-oit / oyt*.

¤ À la p4, emploi exclusif de *-ions* : *arions* 20/24, *besoignerions* 25/13, *ferions* 30/51, etc.

¤ À la p5, emploi majoritaire de *-iez* (*seriez* 8/74, *moindririez* 31/35, *vouldriez* 38/15, etc.) face à *-iés* (*sçariés* 386/11, *pourriés* 387/15).

¤ À la p6, emploi exclusif de *-oient/-oyent* : *savroient* 28/15, *avroyent* 41/11, *souffreroyent* 149/4, etc.

b) Radicaux

¤ Développement d'un *e* svarabhaktique dans *congnoisterez* 38/13 (mais *congnoistra* 196/2, 271/35, 366/20, *congnoistrés/congnoistrez* 90/46, 135/7, 268/1, 328/24, *congnoistroit* 114/16, 120/22) et *esmouveront* P/26. Ce trait, surtout caractéristique de

---

[230] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 182.

[231] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 76.

[232] Cf. G. ZINK, *Morphologie,* p. 187 : « L'adoption de -ois pour les personnes 1 et 2 se fait sur le tard et non sans réticences ». Pourtant, souligne Ch. MARCHELLO-NIZIA, « dès le XIVe siècle, dans certains textes, nous trouvons la désinence *-ois* » (*Langue,* p. 260, 1.4).

l'anglo-normand, du picard et du wallon, et qui s'est aussi développé à l'Ouest, au Nord et au Nord-Est, s'est répandu partout en MF[233].

¤ Pour le verbe *demeurer*, emploi de la base forte dans *demeurera* 8/40, mais de la base faible dans *demouroit* 51/6.
Pour le verbe *aimer*, emploi exclusif des formes refaites[234] : *aymeroit* 14/41, 56/9, 407/16, *aymeroie* 30/24, *aymeroie* 157/26, *aymerons* 381/5, *aymerez* 495/25.

¤ Au futur du verbe *envoyer*, le texte n'offre que les anciennes formes à radical *envoi-/envoy-*[235] : *envoieray* 287/16*, renvoyeray* 475/2, *envoiray* 129/18*, envoyera* 226/4, 293/11, 14*, envoyra* 351/22*, envoyeroit* 343/12. Absence de la forme analogique, avec le radical dérivé de *verrai,* pourtant apparue au XIVe siècle[236] et usuelle en MF.

¤ Effacement du *e* prétonique dans des verbes du premier groupe : *demourriez* 124/5 (mais *demoureriez* 482/3), *depriroye* 426/10 (mais *deprieray* 35/9), *emploiray* 8/25, *emploiroyent* 168/14, *envoiray* 129/18 (mais (*r*)*envoieray* 287/16, 475/2), *envoyra* 351/22 (mais *envoyera* 226/4, 293/11, 14), *mariray* 17/5, *prirons* 376/19 (mais *prierons* 1/3), *remedira* 200/13, *sainctifira* 368/20. En revanche, nous ne relevons qu'un seul cas de chute de *e* entre *n* et *r* : *donray* 401/2 (contre 47 occ. de *donner-*). À cette syncope s'ajoute la réduction de *rr* à *r* dans *demouroit* 51/6 (*vs demourera* 8/39) et *desiroit* 387/14, ce qui conduit à une homographie avec l'imparfait, et peut-être aussi dans *endurez* 361/27 (voir note), ce qui en ferait une forme homographe du présent de l'indicatif.
A contrario, présence d'un *e* adventice dans *pourvoieray* 383/14.
Syncope supposée de *-er* dans *recouvroient* 14/29 (*AJP*), qui rend cette forme homographe de l'imparfait. Il est possible aussi d'analyser cette forme comme de l'imparfait (« s'ils mouraient, ils accédaient à la vie éternelle »).

---

[233] Cf. J. CHAURAND, p. 122-123 ; A. DEES, *Atlas chartes*, p. 250 et *Textes littéraires*, p. 256 et 371 ; P. FOUCHÉ, *Le verbe,* p. 401, § 210 ; Ch. Th. GOSSEN, p. 103, § 44 et p. 131, § 74 ; M. K. POPE, p. 367, § 972 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 278, 2.3 ; G. ZINK, *Morphologie*, p. 184.

[234] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 178, explique que la réfection sur les formes fortes des présents conjugués progresse « très lentement » ; ce qui est en parfaite contradiction avec nos occurrences.

[235] Cf. P. FOUCHÉ, *Le verbe,* p. 409-410, § 217 : *envoiera* se « trouve encore au XVIIe siècle ».

[236] *Id., ibid.*, p. 393, § 202.

¤ Pour le verbe *souffrir*, les formes anciennes *souffreroyent* 70/34, *souffrera* 267/7 sont concurrencées par les formes analogiques refaites sur l'infinitif[237] *souffrirez* 334/1, *souffriroie* 362/21.

¤ Pour les verbes *saillir* et *assaillir*, l'ancien radical en *sauldr-* n'est utilisé qu'une fois face à celui refait sur l'infinitif, « à partir du XIIIe ou du XIVe siècle »[238] : *sauldroit* 14/12 *vs saillira* 146/25, 358/12, *sailliroit* 191/2, *sailliroient* 103/17, 458/21, 24, (*as*)*saillirons* 23/18, 395/7, 458/8. En revanche, seule la forme ancienne est utilisée pour le verbe *faillir*[239] : *fauldray* 8/28, *fauldra* 38/9, 156/3, 164/10, etc., soit 7 occ., *fauldront* 443/17 (x2), *fauldrés* 356/3, *fauldroit* 25/12, 53/3, 279/14, etc., soit 4 occ.

¤ Pour les verbes *avoir* et *s*(*ç*)*avoir*, les formes communes en *s*(*ç*)*avr* et *avr-* sont majoritaires. Mais on relève quelques occurrences des formes brèves, propres au picard et au wallon[240] : *aroye* 143/2, *arions* 20/25, *sçaroit* 232/13, *sçariés/sçariez* 386/11, 387/5. Notons également la présence de *sçauvroit* 112/8.
A. Brasseur évoque ainsi les explications possibles des formes réduites : « Sont-elles le résultat de *haberat* < **awerat* aboutissant à *aura* dans un emploi proclitique, selon l'opinion de Fouché[241], ou peut-on les considérer comme provenant de la réduction de la diphtongue *au* de l'ancien picard sur le modèle de *pavre* < *pauvre*, suivant les observations de Flutre[242] ? Il est bien vrai que ce phénomène se produit surtout dans le nord du domaine picard. »[243]. C'est encore un trait fréquent des *scriptae* du MF[244].

---

[237] Cf. P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 402, § 211 et p. 407, § 214d.

[238] *Id., ibid.*, p. 407, § 214d). Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 280 : « Palsgrave donne encore la forme *assaudray* à côté de *assailleray, sailleray* et *sailliray*. »

[239] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 280 : « Pour *faillir*, *failliray* n'est attesté qu'en 1556, et Palsgrave ne donne que *faudray* ; les autres grammairiens, La Noue, Maupas, signalent les deux formes en *-illiray* et *-audray* ; Oudin enfin, s'il note l'existence de *faudray,* donne *failliray* comme forme normale. »

[240] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 184 ; voir aussi A. GOOSSE, § 112, e.

[241] *Le verbe*, p. 395-396, § 205b. C'est l'avis que partage G. ZINK, *Morphologie*, p. 184 : « *Arai* a chance de découler d'un emploi proclitique (de **aw(e)rávyo)* ; *sarai* pourrait être un calque (*avoir*, *arai* : *savoir* > *sarai*) ».

[242] *Moyen picard*, p. 386, § 6.

[243] P. 47, § 92. Voir aussi A. DEES, *Atlas chartes*, cartes 235 et 249 et *Atlas textes*, carte 255.

¤ Réduction de la géminée *rr* à *r* dans *poura* 8/44, 458/19, *pourions* 322/6 (mais *pourront* 458/19, *pourrions* 34/7, 163/26), *enquerons* 377/21, *enqueroit* 362/23, *requeroye* 214/3 (mais *enquerrez* 383/17).

¤ Pour le verbe *venir* et ses composés, adoption du radical fort avec épenthèse : *deviendray* 446/7, *deviendra* 11/8 (mais *vendra* 412/22).

¤ La forme *faray* 369/12 est analogique de l'infinitif latin vulgaire **fare*, mais sans la fermeture de *a* en *e* sous l'influence de *f* initial qui a donné la forme moderne *feray*[245], utilisée dans *JP*. Elle pourrait aussi avoir subi l'influence de l'infinitif picard *fare*, et/ ou encore de la forme réduite d'*avoir*, *aray.*

¤ *pouvrront* 387/8 : amalgame du radical de l'infinitif *pouv-* et de la forme de futur *pourront. God.* (*s.v.* [1]*poeir*, X, 363a) recense la forme *puurrai*, imprimée *puvrrai* (*Livre des Psaumes*, ms. Cambridge, XVII, 39).

5. Imparfait de l'indicatif

a) Désinences

¤ À la p1, emploi exclusif de *-oie/-oye* : *avoie/avoye* P/5, 18/28, 87/22, etc., soit 41 occ., *alloye* 271/18, *demouroye* 30/32, 288/12, 478/12, *demandoie* 90/35, *cuidoie/cuydoye* 90/43, 112/24, 222/9, etc., soit 6 occ., *cheoye* 92/11, *congnoissoie* 124/12, *disoye* 187/13, 493/10, *sçavoie/sçavoye* 228/10, 229/3, 288/5, etc., soit 6 occ., *destournoye* 229/1, etc.

¤ À la p2, la désinence refaite *-ois/-oys* est moins employée (*cuidois* 36/16, *tenoys* 44/5) que *-oies/-oyes* (*sçavoyes* 196/12, *avoies* 224/26, 230/10, *estoies* 351/17, 466/26,

---

[244] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 279 : « Les relevés de Fenell (1975, pp. 144-149) montrent que ces formes restent de loin les plus fréquentes tout au long du XVe siècle, dans presque tous les textes ; et leur fréquence est particulièrement élevée dans les textes du nord de la France ».

[245] Voir P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 397, § 207, a, pour l'évolution phonétique de **farat* > *fera.*

faisoies 351/19). G. Zink signale que les désinences *-ois/-oys* sont rarement utilisées, même en MF[246].

¤ Les formes *retoubtot* 38/22 et *rapporterot* 386/3 peuvent recevoir plusieurs explications : ou bien la désinence **-***ot* résulte de la réduction de *-out* à *-ot* (avec un *o* ouvert) qui se rencontre à l'Ouest, mais seulement « jusqu'au XIVe siècle », selon J. Chaurand[247] ; ou bien elle résulte de la réduction de *oi* à *o* (tout comme la forme infinitive *recepvor* 8/14)[248] ; ou bien enfin il s'agit d'une coquille (*-oit* dans *JP*).

¤ Un cas d'échange des terminaisons *-ions/-ons* : *cuidons* 132/14.

b) Radicaux

¤ Pour le verbe *veoir*, alternance de la forme ancienne *ve-* (*veoie* 495/4, *veoit* 15/38, 26/2, 81/5, etc., soit 18 occ., *veoient* 442/19) et de la forme refaite *voi-* (*voioit* 362/18).

¤ *enuoyoit* 238/1 résulte peut-être d'un croisement des formes *enuyer/ enoyer*, à moins qu'il ne s'agisse d'une coquille (lettre *n* mise à l'envers).

¤ En face des formes étymologiques *amoit* 166/6, 198/13, *amoient* 311/3, nous trouvons beaucoup de formes refaites[249] : *aymoie* 90/13, 104/17, *aymoye* 442/2, 472/13, *aimoit* 107/5, 483/10, *aymoit* 2/1, 49/21, 63/6, etc., soit 27 occ., *aymoyt* 521/6.

¤ Pour le verbe *être*, emploi de la forme wallonne *astoient* 455/12[250].

---

[246] *Morphologie*, p. 176 ; voir aussi *supra* « Futur et conditionnel ».

[247] P. 117. Voir aussi M. K. POPE, p. 470, § 1277.

[248] Cf. Ch. Th. GOSSEN, p. 67, § 16 ; L.-F. FLUTRE, p. 513, § 226 ; R. MANTOU, p. 315-316.

[249] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 175-176 : « L'unification radicale des présents, quand elle s'opère au bénéfice des formes fortes, touche aussi l'imparfait, d'où *issoie, prioie, prisoie*, à date ancienne, *aimoie, crioie, voioie*, plus lents à se répandre et qui se généralisent qu'après le Moyen Âge […] ».

[250] Cf. A. GOOSSE, § 105 ; M. VALKHOFF, p. 40 ; E. SCHWAN-BEHRENS, III, p. 120.

6. Passé simple

a) Désinences

¤ À la p1, emploi de la terminaison *-é* pour des verbes du 1er groupe[251] : *aydé* 18/18, *monté* 90/32, *assené* 90/37, *eschapé* 90/44, *rué* 90/44, *saulvé* 90/44, *presté* 112/6, *arrivé* 288/2, *passé* 291/2, *allé* 330/19, *remonstré* 330/25, *vuydé* 338/31, *pacifié* 338/31, *pardonné* 362/9, *sonné* 437/14 (voir aussi *supra* « Futur », 4).

¤ À la p1, pour les verbes du 3e groupe, la forme ancienne sans **-***s* est concurrencée par la forme refaite avec *-s* : *defendi* 191/11, *oingny* 271/28, *repondi/respondy* 23/46, 385/34, 35, 386/2, *senty* 450/14, *vesty* 18/17, *vi/vy* 16/8, 200/9 *vs viz* 336/6, 386/8, 419/6, etc., soit 5 occ., *veiz* 23/42, 437/19. D'après G. Zink, la désinence graphique *-s* « se fait encore rare au XVe siècle »[252].
Pour les verbes *avoir, estre* et *recevoir*, on ne relève que les formes refaites pour *fuz* 23/42, 44/14, 59/33, etc., soit 17 occ., toujours sans *-s* pour *receu* 133/16, et alternativement avec et sans pour *eu* 90/33, 288/6, 291/3, 345/13, 432/19 *vs euz* 90/38, 317/4.

¤ À la p3, pour les passés faibles à vocalisme en *-i,* emploi généralisé des formes avec *-t* rétabli en MF sur le modèle des passés forts *prist, vit*, et usuel au XVe siècle[253] : *ouit/o*(*u*)*yt* 2/39, 74/4, 82/4, etc., soit 21 occ., *acomplit* 3/53, 356/18, *ouvrit* 4/2, 152/1, 271/4, etc., soit 5 occ., (*se*) *deffendit* 8/65, 56/8, 134/6, etc., soit 7 occ., (*se*) *de*(*s*)*partit* 11/1, 31/28, 62/24, etc., soit 26 occ., (*h*)*abatit* 14/46, 16/9, 39, etc., soit 18 occ., *entendit* 15/1, 18/27, 19/26, etc., soit 22 occ., (*se*) *recueillit / reculit* 22/17, 49/22, 62/30, etc., soit 9 occ., (*se*) *rendit* 30/39, 67/7, 87/10, etc., soit 22 occ., (*se*) *vestit* 33/4, 153/12, 266/14, etc., soit 5 occ., *choisit* 35/12, 36/1, 40/5, etc., soit 12 occ., *saillit* 37/3, 50/16, 57/6, etc., soit 50 occ., *garantit* 38/3, *fouit/fouyt* IX/R, 108/21, 267/9, etc., 5 occ., (*se*) *descendit* 46/2, 50/20, 65/16, etc., soit 20 occ., (*en*)*dormit* 65/32, 145/15, 163/9,

[251] Cf. P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 250, § 127a.

[252] *Morphologie*, p. 202. Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 281.

[253] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 188, 2 et p. 202.

poursuivit 66/31, 78/1, 238/11, etc., soit 6 occ., *fendit* 66/42, 108/15, 111/13, etc., voir 12 occ., *assaillit* 69/8, *estandit/estendit* 72/17, 216/14, *servit* 79/6, *couvrit* 81/19, *trahit* 129/17, *perdit* 145/2, 274/11, 406/11, etc., soit 5 occ., *rompit* 151/24, 186/4, 194/15, etc., soit 13 occ., *consentit* 154/16, *suivit/suyvit* 162/14, 317/10, 432/13, 448/13, (*se*) *sentit* 219/3, 393/13, 435/7, etc., soit 8 occ., *vendit* 224/39, *resjouyt* 268/14, *vainquit* 317/12, XXXIX/R, XLIII/R, 363/6, (*se*) *sourdit* 319/1, 441/3, 467/17, *desmentit* 393/11, *estourdit* 407/24, *pendit* 423/17, *convertit* 462/12, *desrompit* 507/20.

¤ À la p3, pour le verbe *estre*, la forme *fu* 360/1, 449/4 est largement concurrencée par la forme avec *-t* analogique *fut* T/1, 5, 1/12, etc.[254]

¤ À la p3, pour les verbes à radical sigmatique, les désinences *-st* sont concurrencées par celles en *-t* analogiques du parfait en *-i*[255] : *assist* 81/16, 90/23, 337/12, etc., soit 8 occ., *dist* 1/48, 53, 54, etc. (largement majoritaire) *vs dit* 2/42, 3/9, 16/30, etc., soit 154 occ., *enquist* 58/2, 266/12, 386/1, 513/15, *fist* T/6, 1/28, 2/40, etc. (largement majoritaire) *vs fit* 1/11, 2/6, 5/23, etc., soit 48 occ., (*re*)*mist* T/2, 1/15, 2/57, etc., *occist* 17/11, 104/18, 110/5, etc., soit 16 occ., *permist* 439/12, *prist* 1/40, *promist* 3/18, 20, 19/59, etc., 30 occ., *desconfist* XXXVI/R *vs desconfit* XIII/R, XXXIV/R, 346/24.
A contrario, la finale *-st* est utilisée pour les verbes à radical non sigmatique (graphies inverses) :

- les passés faibles : *choisist* 144/17, 157/1, 507/10, *consentist* 2/18, 170/2, *desconfist* XXXVI/R, (*se*) *despartist* 64/10, 106/11, 249/14, etc., soit 7 occ., *entendist* 2/32 (mais *entendit* 15/1, 18/27, 19/26, etc., soit 22 occ.), *ferist* 108/13, *garantist* 174/20, *garist* 238/13, 241/6, *languist* 518/17, *rompist* 33/6, 128/12, 333/13, *saisist* 333/16, *sceust* 3/14, *saisist* 333/16, *sentist* 162/3, 407/17, 514/16, (*se*) *souffrist* 8/23, 18/17, 338/38, *vainquist* L/R, LV/R, *courust* 426/16 (mais *(a)courut* 16/4, 18/32, 27/21, etc., soit 16 occ.) ;

[254] *Id., ibid.*, p. 203 : « Un alignement interne étend à la personne 1 en *-ui* le vocalisme /u/ des cinq autres : *fui* > *fu* (XIIIe – XVe s.) et *fu* se dote d'une désinence *-s* qui se généralisera au XVIe siècle. »

[255] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 281.

- les passés forts : *cheust* 472/4, *eust* 2/49, 3/2, 22/9, etc., soit 59 occ., *fust* 2/1, V/R, VII/R, etc., soit 20 occ., *peust* 38/24, *recongneust* 24/20, *vist* 82/9, 451/3, 514/5.

¤ Empiètements du 1er groupe sur les verbes en *-ir* : à la p3 *refroida* 62/7 et à la p6 *saillerent* 105/20, 127/4 (mais *saillirent* 7/13, 104/6, 120/14, etc., soit 19 occ.). Cette pratique se rencontre surtout dans les dialectes de l'Est (en particulier le lorrain), du Nord-Est et de l'Ouest (l'anglo-normand), y compris en MF[256].

¤ Empiètements du type de parfait faible en *-i* sur celui des verbes en *-er* : à la p3 *secouit* 66/37, *trenchit* 340/26 et à la p6 *tuirent* (*AJ*) 87/6 (mais *tuerent* 27/8, 340/37, 420/9, 471/21), *tardirent* (*AJ*) 87/30 (mais *tarderent* 90/1, 264/8), *passirent* 138/4 (mais *passerent* 25/17, 29/6, 33/15, etc., soit 10 occ.), *effondrirent* 281/12, *marchandirent* 318/13, *montirent* 400/28.
La forme *s'emploïrent* 90/38 pourrait peut-être s'expliquer par ce phénomène (*o* serait alors la réduction de *oi*), à moins d'y voir l'oubli de *-e-*. Ces terminaisons, propres d'abord au Nord (où se pratique la monophtongaison de *ié* à *i*)[257] et à l'Est, se sont répandues ensuite en langue littéraire. Rares au XIVe siècle, elles deviennent très fréquentes en MF ; elles survivront jusqu'au XVIIe siècle[258].

---

[256] Cf. J. CHAURAND, p. 119 ; M. K. POPE, p. 479, § 1315. Pour la p6 en *-erent* principalement, voir P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 269, § 134 ; G. ZINK, *Morphologie,* p. 199.

[257] P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 262, § 129 : « […] l'explication de *chargi, -is*, etc. pourrait bien se trouver, pour le Nord, dans la 3e pers. plur. en *-ierent* (< *-arunt* précédé de cons. palat.). Là en effet, *-ierent*, avec l'accent sur *i*, s'est réduit normalement à *-irent.* L'*i* de cette nouvelle terminaison aurait pu déterminer une 3e pers. sing. en *-it*, et l'action combinée de *-it, -irent* aurait ensuite entraîné la généralisation de *-i-* dans le reste du paradigme. A leur tour, les parfaits du type *chargi, mangi*, etc. auraient servi de modèle à *chanti, tombi*, etc. Sans doute en a-t-il été ainsi en picard (et en anglo-normand à cause de l'élément normano-picard qu'il contient) ; mais il faut reconnaître que *chanti, tombi*, et aussi *chargi, mangi* exigent autre part une explication différente, à moins d'admettre que ces formes sont descendues du Nord. Si on refuse cette supposition, on peut penser aux formes *vendei, vendeit, vendeirent* (l. *vendĭdī*) de l'Est et de l'Ouest […], passées dans le courant des XIIIe-XIVe siècles à *vendi, vendit, vendirent* sous l'influence du français central […]. Ce changement aurait entraîné celui de *chantai, chanterent*, dialect. *chanteit* […] à *chanti*, *chantirent*, *chantit*. D'où ensuite l'extension de *-i-* aux autres formes. »

[258] Cf. J. CHAURAND, p. 119 ; P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 259-262, § 129 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 270 ; G. ZINK, *Morphologie*, p. 199.

¤ À la p6, emploi de la variante graphique *-airent* « due à l'influence de la 1re pers. sing. en *-ai* »[259] dans *cessairent* 526/16.

¤ À la p6, *troveront A* 111/2 = *troverent JP* : il s'agit peut-être d'un passé simple faible en *-a* lorrain[260]. Mais pour des raisons de lisibilité, nous avons adopté la forme de *JP*.

b) Radicaux

¤ Emploi des formes analogiques à radical nasalisé, calquées sur *tin, tindrent*, pour le verbe *prendre* et ses dérivés : *print* 1/13, 45, 2/57 *vs prist* 1/40, *prinstes* 5/42, *entreprint* 103/17, 207/7, *prindrent* 1/32, 2/12, 9/7, etc., soit 47 occ., *entreprindrent* 140/5, 359/14. D'après G. Zink, ces doublets, attestés dès le XIIIe siècle, sont « courants en moyen français »[261] (voir *infra* « Participe passé », 9, b).

¤ À la p6, absence de la consonne d'épenthèse *t*, le plus souvent avec effacement du *s* d'appui, par alignement sur *firent, virent*[262] dans *conquirent* 1/25, *mirent* 1/42, 3/65, 12/4, etc., soit 45 occ., *dirent* 2/26, 5/11, 16/6, etc., 55 occ., *promirent* 4/33, 310/10, 402/18, *retrayrent* 13/3, *reduirent* 13/4, *conclurent* 28/25, 155/8, 270/17, etc., soit 10 occ., *assirent* 29/4, 296/13, *enquirent* 31/20, *occirent* 78/4, 397/13, XLVII/R, etc., soit 5 occ., *conduirent* 138/27, 312/4, 339/4, *destruirent* 146/13, mais maintien du *s* d'appui dans *misrent* 59/13, 65/12, 105/15, 128/7, etc., soit 5 occ., *disrent* 169/10, 427/4. Selon Ch. Marchello-Nizia, cette tendance à réduire *-strent/-sdrent* à **-***rent* « existait déjà en ancien français pour certains verbes : elle s'étend et s'amplifie » en MF[263].
Mais les formes épenthétiques avec *d* restent majoritaires : *prindrent* 1/32, 2/12, 9/7, etc., soit 60 occ., *vindrent* 1/43, 2/5, 5/9, etc., 78 occ., *devindrent* 1/60, *tindrent* 5/22, 11/5, 21/9, etc., soit 10 occ., *entreprindrent* 140/5, 359/14, *parvindrent* 462/1.

---

[259] P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 254, § 127 f.

[260] *Id., ibid.,* p. 249, § 127 f) : « Un croisement de *chanterent* avec *chantont* a même pu se produire ; cf. *meneront* ». Voir aussi M. WILMOTTE, *Romania*, XIX, p. 84 ; M. K. Pope, § 1297.

[261] *Morphologie*, p. 204. Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 283.

[262] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 204 et *Le Moyen français*, p. 68 a).

[263] *Langue,* p. 270 ; voir aussi J. CHAURAND, p. 121.

¤ À côté de *misrent*, on rencontre la forme phonétique *midrent* 271/21, 312/5, 460/6[264].

¤ La forme *encloÿrent* 41/6 (au lieu de *enclostrent*) peut recevoir deux explications : ou bien elle est analogique de la variante de *clore, clouir* (attestée dans les dictionnaires) ayant produit un passé simple en *-i*[265], ou bien elle résulte d'un alignement des personnes fortes sur les personnes faibles (*closimes* > *cloïmes* entraînant la réfection de *clost* en *closist/cloïst*), avec ici à la p6 l'effacement de la consonne d'épenthèse.[266] Mais au vu des changements de conjugaison dans notre texte, il s'agit plutôt d'un passé faible en *-i.*

¤ Pour le verbe *faillir,* coexistence de la forme ancienne en *-i* dans *faillirent* 443/20 et de la forme refaite en *-u* à partir de son participe passé *fallu*, refondu sur le modèle de *valu* : *faillut* 146/7. En revanche, pour le verbe *vivre*, seule la forme ancienne en *-i* est employée[267] : *vesquit* 441/17.

¤ Pour le verbe *vouloir*, emploi exclusif du paradigme formé à partir du participe faible *volu* (et « sous l'attirance du paronyme *valui -us* »)[268] : *vo*(*u*)*l*(*l*)*ut* 3/41, 12/20, 15/26, etc., soit 82 occ.*, voulusmes* 379/16*, volustes* 121/7*, voulurent* 14/10, 162/16, 249/6, etc., soit 5 occ. Selon G. Zink, ce nouveau paradigme, apparu au XIVe siècle, élimine les deux autres au XVe siècle[269].

¤ Pour le verbe *veoir,* en p5, la graphie témoigne parfois de l'amuïssement de *-e-* : *vistes* 179/19, 386/14, 424/25 *vs veistes* 143/17, 341/2, 450/20.

---

[264] P. FOUCHÉ remarque que cette terminaison phonétique se rencontre encore dans des textes du XVe siècle (*Le verbe,* p. 289, § 146d).

[265] Cf. M. K. POPE, § 1036 : « In the course of the thirteenth century and Middle French the remaining **s**-*perfects* were for the most part re-made on the weak **i**-*perfect* type, but on varying radicals : *clore* made *clou-i(s)* or *clos-i(s)* ».

[266] Cf. M. OTT, *Le Voir dit*, p. 258.

[267] Cf. M. K. POPE, § 1038 : « In Late Middle French the modern weak **u**-*perfect vescus*, etc., was made on the model of the past participle but *vesquis* only became obsolete in the seventeenth century ».

[268] *Morphologie*, p. 205.

[269] *Ibid.*, p. 205.

Pour les verbes *veoir* et *faire*, aux personnes fortes, emploi des formes refaites sur la base faible (graphies inverses)[270] : à la p1 *feiz* 112/35, 291/5, 432/18, etc., soit 4 occ., *veiz* 23/42, 437/19 et à la p6 *veirent* 145/16, 409/9, 509/2.

¤ Emploi de formes refaites sur la base faible du présent pour *faingnirent* 41/5 (au lieu de *fainstrent*), *escrivist* 113/9 (au lieu de *escrist*)[271], ou encore sur sa forme forte pour *viendrent* 284/14, 310/12, 355/21, 452/15 (mais *vindrent* 1/43, 2/5, 5/9, etc., soit 77 occ., *parvindrent* 262/1).
Signalons le passé simple faible *viendirent* 437/15 : adoption du radical fort du présent et de la terminaison *-irent.*

¤ Pour les passés faibles, emploi de formes refaites sur la base forte du présent[272] : *ayma* 143/18, 163/19, 226/8, 512/9, *aymas* 195/6, *aymerent* 81/7, *acueillit* 448/3, *accueillirent* 14/48, 27/59, *cueillirent* 140/2, *depieça* (<**pettia*) 270/6, 477/12 *recueillit/reculit* 22/17, 49/22, 62/30, etc., soit 9 occ.

¤ Pour les verbes de passé fort de type *oi*, généralisation de la forme *eu-* (évolution d'abord dialectale, propre au picard et au wallon, puis courante en MF à la suite de l'alignement sur le vocalisme des personnes faibles)[273] : *eu(l)t* 1/39, 2/16, 19, etc., soit 250 occ., *eust* 2/49, 3/2, 22/9, etc., soit 59 occ., *eurent* 13/7, 14/57, 66/44, etc., soit 46 occ., *(s)(c)eu(l)t* 1/60, 3/35, VI/R, etc., soit 40 occ., *sceurent* 127/3, 215/14, 377/6, etc., soit 5 occ., *peu(l)t* 9/9, 16/9, 27/11, etc., soit 46 occ., *peurent* 23/30, 63/10, 69/4, etc., soit 12 occ., *repeurent* 419/12, *teut* 504/13.
Nous trouvons le même alignement sur les personnes faibles dans les anciens passés simples forts en *u*(*i*) : *deu(l)t* 1/39, 136/1, *receu(l)t* 3/24, IV/R, 60/9, etc., soit 16 occ., *ap*(*p*)*e*(*r*)*ceu(l)t/apparceu(l)t* 13/2, 15/21, 40, etc., soit 32 occ., *apperceurent* 27/3, 345/2, 468/4, etc., soit 4 occ., (*re*)*congneut* 16/44, 67/1, 73/23, etc., soit 33 occ. / *conneut* 324/4, *congneurent* 66/23, 68/10, 105/20, etc., soit 6 occ., *esmeut* 127/10,

[270] *Id., ibid.*, p. 204.

[271] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 205.

[272] *Id., ibid.*, p. 202 : « Le réalignement des présents entraîne celui des passés ».

[273] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 200 et 205 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 282.

163/13, p1 *beuz* 279/25 (AF *bui*), *cheust* 472/4, *cheu*(*l*)*t* 3/62, 9/8, 27/25, etc., soit 30 occ., *cheurent* 196/10, 396/6, *escheut* 420/11.

7. Subjonctif imparfait

a) Désinences

¤ Une entorse à la conjugaison : à la p1 *eusses je* 217/15. Cette forme a été corrigée.

¤ En face de la désinence usuelle en **-***asse*, nous trouvons un cas isolé de finale en *-esse,* qui est une variante graphique de *-aisse*, dans *armesse* 363/15. Selon G. Zink, ce trait, d'abord fréquent « dans tout l'Est », a ensuite connu « une large diffusion »[274].

¤ Pour les verbes du premier groupe, un seul emploi d'un infixe en *-ass-* aux p4 et 5 : *transportassez* 251/9 (contre 3 occ. en *-issions* : *allissions* 131/12, *marchandissés* 309/4, *osissiez* 389/10). D'après G. Zink, l'infixe *-iss-* sera employé de façon constante « jusqu'à la fin du Moyen Âge »[275].

¤ Échanges entre *-ons /-ions* et *-ez /-iez* : à la p4 *peussons* 19/45 *vs peussions* 335/10, *eussons* 112/26 *vs eussions* 28/6, 455/27, 523/12, et à la p5 *transportassez* 251/9, *marchandissés* 309/4. Cette coexistence est fréquente en MF[276] (voir *supra* « Subjonctif présent », 2, a).

b) Radicaux

¤ Pour les passés faibles, emploi de formes refaites à radical fort, empruntées au passé simple[277] : *aymasse* 45/4, 391/21, *aymast* 42/13, 412/4.

---

[274] *Ibid.*, p. 210. Voir aussi J. CHAURAND, p. 122 ; P. FOUCHÉ, p. 341-342, § 172 a ; M.-C. de CRÉCY, *Hélène*, p. CXLI ; Ch. Th. GOSSEN, § 71.

[275] *Morphologie*, p. 206.

[276] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 265 ; G. ZINK, *Morphologie*, p. 212

[277] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 211.

¤ Emploi de formes ambiguës, homographes du passé simple, dues à l'absence de **-***s*- : *fut* 3/11, 39/5, 98/2, 130/8, 322/7, 323/12, 363/16, 385/8, 467/2 (mais *fust* 1/36, 3/44, 5/3, etc.)*, eut* 8/12, 20/4 (x2), etc., soit 38 occ. (mais *eust* 3/49, 5/2, 8/6, etc.), *pleut* 66/7, 446/20 (mais *pleust* 30/14, 26, 50, etc.*,* soit 13 occ., *plust* 97/25, 425/19), *sceut* 387/7.
D'autres formes sont homographes du passé simple à la suite de l'amuïssement de -*s*- radical intervocalique et du *e* en hiatus : *dist* 5/16, 138/20, 154/11, 161/6, *prist* 1/40, *mist* 3/10, VII/R, 25/27, *etc.,* etc., soit 12 occ., *fist* 3/33, 34, 50/11, 72/8, 92/12, etc., soit 13 occ., ou encore, pour le verbe *prendre*, à la suite de la reprise de la forme refaite nasalisée du passé simple, dépourvue de -*s* : *print* 14/22, 118/3, 234/2, 518/15.
Notons enfin la forme homographe du passé simple *peult* 27/18 (x2), et peut-être 60/2 (voir « Syntaxe », 11).

¤ Emploi de formes marquées par la perte du sigmatisme radical (avec la graphie *ei*)[278] : *feissiez* 172/4, 272/11, 339/19, etc.*,* soit 4 occ., *meisse* 123/17, *meissent* 13/18, 24/23. La forme *missent* 46/3, 271/24 témoigne de l'enregistrement dans la graphie de la réduction de [ei] à [i].

¤ Pour le verbe *plaire*, la forme *plust* 97/25, 425/19 témoigne de l'enregistrement dans la graphie de la réduction de [eü] à [ü] (mais *pleut* 66/7, 446/20, *pleust* 30/14, 26, 50, etc.*,* soit 13 occ.).
Eu dans *feussiez* 481/6 (au lieu de *fussiez*) est une graphie analogique.

¤ Emploi des formes sigmatiques *entretensissent* 310/7 (mais *entretenissent* 515/21) sur le modèle de *prensist* 55/22, 62/13, 119/26, etc.*,* soit 8 occ., *prensissent* 151/8, p1 *prensisse* 168/10. Cette analogie s'explique « par la proportion *plaindre : plainsist* = *prendre* : *prensist* »[279].

¤ Pour le verbe *vouloir*, les deux paradigmes anciens sont utilisés : pour le paradigme sigmatique, nous trouvons *voulsisse* 59/32, 157/28, 277/9, etc.*,* 5 occ.*, vou*(*l*)*sist* 28/22, 58/3, 62/9, etc.*,* soit 30 occ.*, voulsissiez* 54/18*, voulsissent* 304/4, 311/13, 340/44, etc.*,*

[278] *Id., ibid.*, p. 212.

[279] P. FOUCHÉ, *Le verbe*, § 174, p. 350, 3°.

soit 7 occ., pour l'autre, non sigmatique, nous avons *voulist* 428/3. Absence de la forme refaite sur la base *voulu-* qui pourtant, d'après G. Zink, a supplanté la forme sigmatique en MF[280].

¤ Pour le verbe *avoir,* emploi de la forme *aust* 439/10 qui résulte de « la conservation de /au/ primitif à l'Est »[281].

8. Infinitif

a) Désinences

¤ Les finales réduites **-***er* concurrencent les formes anciennes en *-ier*, comme, par exemple, *aider/ayder* 6/20, 27/13, 64/22, etc., soit 18 occ., *vs aydier* 370/6, 507/15, etc., *bailler* 15/48, 66/19, 105/6, etc., soit 22 occ., *vs baillier* 322/6, *abreger* 86/9, 129/12, 222/4, etc., soit 7 occ., *vs abregier* 134/2, 433/23, *at*(*t*)*acher* 192/6, 224/41, 235/10, etc., soit 8 occ., *vs at*(*t*)*achier* 327/30, *blecer* 397/7, 496/31 *vs blecier* 196/13, etc.
Elles sont même souvent les seules attestées, comme pour, par exemple, *arracher* 5/44, 26/4, *baiser* 37/12, 56/8, 82/9, etc., soit 17 occ., *ap*(*p*)*ro*(*u*)*cher* 27/31, 65/22, 103/7, etc., soit 9 occ., *batailler* 58/8, 91/13, 221/16, etc., soit 9 occ., *bro*(*u*)*cher* 111/12, 138/2, 158/17, *assieger* 177/9, 326/6, 432/2, etc., soit 5 occ., *avancer* 190/21, 297/2, *arencher* 340/12, etc.
Peu de verbes ne se présentent qu'avec la finale *-ier* : *so*(*u*)*l*(*l*)*acier* P/6, 524/15, *apeticier* 161/9, *allegier* 165/5, *songier* 278/7, *songnier* 324/17, *bougier* 449/22 (voir aussi *supra* « Phonétique »).

¤ Réduction de *-oir* à *-or*, caractéristique des *scriptae* de l'Ouest, de l'anglo-normand et du Sud-Est[282] dans *recepvor* 8/14 et *avor* 197/3.

---

[280] *Morphologie*, p. 213.

[281] *Id., ibid.*, p. 200, qui traite de la forme de passé simple *aut*.

[282] *Id., ibid.*, p. 168 ; voir aussi R. MANTOU, p. 123, a, et *supra* « Phonétique et graphies », Vocalisme, 11.

¤ Emploi des formes refaites :

. *-oivre* → *-oir*(*e*) : *boire/boyre* 56/5, 117/9, 224/44, etc., soit 12 occ. (réfection de *boivre/boyvre*, d'après *croire*), *rece*(*p*)*vo(i)r* 7/3, 8/14, 24, etc., soit 11 occ. (réfection de *reçoivre,* d'après *devoir*) ;

. *-iembre* → *-aindre* : *craindre* 14/29, 30/22, 87/16 (réfection de *criembre*, devenu *criendre*, d'après *plaindre* ou *feindre*[283]) ;

. *-itre* → *-ir* : *benyr* 151/5 (réfection de *beneïstre*, d'après *maleïr*, avec amuïssement enregistré dans la graphie du *e* en hiatus) ;

. *-ivre* → *-ire* : (*r*)*escrire* 73/36, 40, 133/17, 309/19 (réfection de (*r*)*escrivre*, d'après *lire*) ;

. *-sir* → *-ire, -re* : *nuyre* 94/9, 476/9 (réfection de *noisir/nuisir,* d'après *-duire*[284]) ;

. *-ntre* → *-ncre* : *vaincre* 170/10, 229/9, 330/4, etc., soit 8 occ. (réfection de *vaintre*, d'après les formes en *-c* du radical) ;

. *-oir* → *-dre* : *ardre* 191/16 (forme refaite d'après la correspondance des futurs *perdrai / perdoie, perdre : ardrai / -oie, ardre*[285]) mais *ardoir* 133/21 ;

. *-rre* → *-rir* : *courir* 14/52, 57/2, 77/6, etc., soit 17 occ., *ancourir/encourir* 93/10, 330/27, *recourir* 446/8, *secourir* 8/59, 12/3, VII/R, etc., soit 28 occ. (réfection de *corre* et de *secorre*, d'après *mourir, ferir*). D'après G. Zink, les formes en *-rre* et *-rir* se concurrencent jusqu'au XVe siècle[286] ;

. *-vir* → *-vre* : *suivir* 66/12, 342/9 (issu du croisement de *sevir*, refait sur le parfait *sevi*, avec *suit*[287], ou bien de *sui, suis*[288]) et ses formes dérivées *poursuivir* 41/5, 83/8, *ensuivir/ensuyvir* 1/9, 424/5 / *ensuyr* P/25 concurrencent *suyvre* 98/17 (forme influencée par *sui*(*s*)*, suis*, etc)[289] / *poursuivre* 119/49 ;

. **-***(i)er* → *-ir* : *refrescher* 21/9 est concurrencée par *rafreschir* 162/16, forme refaite « conformément au mode dominant de dérivation verbale à partir

[283] Cf. P. FOUCHÉ, *Le verbe,* p. 143, § 69.

[284] *Id., ibid.,* p. 165, § 80 et p. 232, § 119, 3°.

[285] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 171.

[286] *Ibid.*, p. 171.

[287] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique*, II, p. 332-333.

[288] *Id.*, *Le verbe*, p. 100, § 45.

[289] *Id., ibid.*, p. 100, § 45.

d'adjectifs, qui rattache au groupe II (cf. *blanchir, brunir, grossir, paslir, verdir* : créations françaises du XIIe siècle)[290].

¤ Emploi majoritaire de *occire* 62/6, 156/4, 166/7, etc., soit 11 occ. face à *occir* 322/3.

b) Radicaux

¤ Les anciennes formes, *querre* 59/21, 72/8, 90/21, etc., 38 occ., *enquerre* 4/18, 23, 380/2 et *acquerre* 351/10 sont concurrencées par les nouvelles, *querir* 7/3, 9/1, 81/15, etc., soit 17 occ., *enquerir* 4/12, 78/6, 119/36, etc., soit 9 occ., *a(c)querir* 7/3, 25/26, 46/7, etc., soit 6 occ., *requerir* 31/28, 51/14.

¤ Emploi quasi exclusif des formes refaites d'après la base forte du présent :

- *aimer/aymer* 18/37, 19/43, 50, etc., soit 7 occ. Selon G. Zink, la forme à radical fort pour l'infinitif se diffuse plus lentement que pour les autres formes verbales ; les deux infinitifs *amer* et *aimer* « se concurrencent encore au XVe siècle »[291] ;
- *cueillir* et *ac*(*u*)*eillir* 84/5, 117/14, 298/13, 314/8, 342/22 (réfection de *coillir* d'après *cueil*)[292] ;
- *yssir* 492/1 (réfection de *eissir* - *oissir* d'après *ist* < *exit*)[293] ;
- *prier* 26/12, 154/17, 176/3, etc. soit 14 occ. (réfection de *proier*) ;
- *priser* 451/16, (réfection de *proisier*) ;
- *demeurer* 155/14 (réfection de *demorer*) mais *demourer* 6/17 (x2), 40/10, 41/8, etc., soit 20 occ.

¤ Emploi de la forme *pouoir* 353/8[294] ; *pouvoir* n'apparaît pas.

---

[290] G. ZINK, *Morphologie*, p. 171.

[291] *Morphologie,* p. 169.

[292] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 224.

[293] Cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique*, II, p. 433, III, A, 1° a), Rem. 1.

[294] Cf. O. JODOGNE, p. 261, au terme de sa démonstration, arrive à la conclusion suivante : « *pooir* est devenu *pouoir* avant de passer à *pouvoir*. » « Ce n'est qu'après 1500, en effet, que se généralisent les graphies *pouuoir* qu'on doit lire pouvoir », avait-t-il précisé plus haut (p. 261) Voir aussi P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 431-432, § 222 d) qui résume les deux théories sur l'histoire de *pouvoir.*

9. Participe passé

a) Désinences

¤ Les finales réduites en *-é* alternent avec les formes anciennes en *-ié* : *ap*(*p*)*areillé* 3/11, 8/77, 73/31, etc., 9 occ. *vs apareillié* 344/1, *tranchee* 8/14 / *detrenché* 16/41, 39/16, 90/35 *vs trenchié* 257/11, *rengé* 10/6, 191/12 *vs rengiez* 35/18, *dommagé* 19/27, 418/4, 488/19 / *endommagé* 341/14 *vs dommagié* 97/14, *apaisee* 22/10 / *apaysé* 477/22 *vs apaisié* 497/11, *couché* 23/45, 110/14, 204/3, etc., soit 5 occ. *vs couchié* 158/15, 402/22, *at*(*t*)*aché* 277/10, XXXVI/R, 284/11, etc., soit 9 occ. / *estachez* 291/7 *vs at*(*t*)*achié* 235/10, 439/16, *encommencee* 331/3 *vs encommencié* 495/8, *reprouché* 383/7 *vs reprouchié* 230/3.
Elles sont d'ailleurs le plus souvent les seules utilisées, ainsi, par exemple, *blecé* 8/26, 126/3, 141/2, etc., soit 8 occ., *aidé/aydé* 16/3, 22, 18/18, etc., soit 6 occ., *arraché* 26/4, *approuché* 295/1, 308/4, 384/9, etc., soit 5 occ., *broché* 334/9, *assiegee* 400/16, 432/3, etc.
Toutefois, des participes sont uniquement attestés avec la finale en *-ié* : *arrenchiez* 439/16 et *anoncié* 444/2. D'après G. Zink, la réduction graphique est « généralisée au cours du XVe siècle »[295].

¤ Emploi de graphies inverses de **-***st* pour *-t* dans *dist* 2/57, 28/17, 62/19, de *-st* pour *-s* dans *mist* 307/11[296].

¤ Finales en *-ut*(*e*)*/-ud* analogiques des participes passés en *-it, -ite*[297] : *conclud* 24/22, 30/63, 62/25, etc., soit 7 occ. / *conclut* 140/6 (mais *conclu* 101/3), *lute* 114/19 (mais *leu*(*es*) 61/6, 166/2), *cheute* 234/10. G. Zink indique que ce maintien du *-t* final, ou de sa variante *-d* en anglo-normand, s'observe « en toute région jusqu'à la fin du XIe siècle et jusqu'au XIVe siècle au Nord et à l'Est. […] Sur le masculin *-ut*, ces mêmes dialectes

[295] *Morphologie,* p. 222.

[296] Cf. N. HENRARD et M. TYSSENS, p. 27, § 49.

[297] P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 383, § 195, c.

ont créé secondairement un féminin en *-ute* qui prouve que *-t* n'était pas seulement graphique […] »[298]. Notre texte a conservé plus longtemps ces graphies.

¤ *sentu* 231/13 : emploi de la forme refaite d'après la proportion *vendit : vendu = sentit : sentu* »[299].

¤ *fal(l)u* 108/37, 384/10, 487/15 : emploi de la forme refaite sur le modèle de *valu* (mais *faillies* 36/4, *failli(z)* 105/13, 292/12, 366/2, 483/29).

¤ Féminin picard en *-ie* dans *desvarroulye* 385/18 (où *l* suffit à noter [l] mouillé et *ye* note la réduction de *iee*)[300] (voir aussi *supra* « Phonétique »). En revanche, la forme *baillie* 263/18 (*vs baillee* 113/11, 123/11) est ambiguë : elle peut résulter de ce traitement, mais également être le participe passé de l'infinitif *baillir.* Nous l'avons finalement transcrit *baillié.*

a) Radicaux

¤ Emploi des formes refaites sur les radicaux forts :

- Pour *aimer/amer, yssir*, *cueillir* et ses composés, emploi quasi exclusif des formes refaites « sur les bases fortes des présents à alternance ou des parfaits remaniés »[301] : *aimé/aymé /aymee* 1/56, 11/4, 183/3, etc. (mais *amé* 135/15), *yssu* 128/16, *accueilly* 253/5, 452/2, 488/19 / *recueilly* 50/22, 89/3, 103/14, etc., soit 10 occ. / *recuilly* 22/3, 314/5, 446/10.
- Pour *prendre* et ses dérivés, emploi majoritaire des formes analogiques à radical nasalisé, calquées sur *tin, tindrent* : *prins*(*e*) 7/13, 8/53, 70, etc. *vs pris* VII/R,

[298] *Morphologie,* p. 220. Voir aussi J. CHAURAND, p. 124 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 271 : « Selon Fouché (1967, p. 361) et Gossen (1970, § 46), c'est là 'un trait typique du picard, du wallon et du lorrain', mais il se rencontre aussi ailleurs. »

[299] cf. P. FOUCHÉ, *Le verbe,* p. 372, § 190, b. L'auteur précise ensuite : « Pour *sentu,* Palsgrave, p. 670, donne encore cet exemple : 'je n'ay point sentu de peyne'. *Sentu* est aussi cité par Du Wez, et en 1623 Wodroephe donne cette forme en ajoutant 'some say *senti*, but naught'. Mais H. Estienne considère *sentu* comme une faute, Vaugelas range *i'ay sentu*, pour *i'ay senti*, parmi les 'solecismes' ; cf. Rem. II, p. 356 ».

[300] Cf. G. ZINK, *Morphologie,* p. 219-220.

[301] *Id., ibid.*, p. 221.

175/10, *aprins* 24/10, 73/26, 90/5, etc. *vs apris* 273/3, 314/3, *emprins* 62/9, *entreprins* VIII/R, 31/31, 48/3, etc., soit 12 occ. *vs entrepris* 27/69, 45/9, 199/14, etc., soit 5 occ., *mesprins* 171/5. Selon Ch. Marchello-Nizia, ces formes ont supplanté *pris* en MF[302] (voir aussi *supra* « Passé simple »). Ce phénomène a des répercussions sur les noms dérivés : *emprinse* 20/26 (mais *emprise* 168/21), *entreprinse* 168/20.

- Pour *craindre*, emploi de la forme refaite sur le modèle de *plaint* : *craint* 19/41, 168/18, 504/5.

¤ Pour *rompre* et *desrompre*, emploi de la forme *rompu* 17/6, 7, 65/12, 108/30, etc., soit 9 occ. et *desrompu* 56/6 ; absence de *roz*[303].

¤ Emploi exclusif des formes à graphie conservatrice en *eu* (soulignant l'allongement compensatoire de la voyelle après la réduction des hiatus) dans *deu* 19/4, 513/3, *receu* 25/6, 54/10, 61/3, etc., soit 18 occ., *peu* 74/16, *beu* 268/10, 279/17, 319/15, etc., soit 5 occ. [304]

Ce trait se retrouve dans le nom dérivé *deu* 199/18, 208/13.

10. Participe présent et gérondif

¤ L'équivalence *an/en* signalée *supra* en « Phonétique » entraîne la graphie *en* pour des gérondifs (*en le regracient* 9/8, *en passent* 442/25) et des participes présents (*voient* 8/9, 105/13, 108/16). Cette graphie se rencontre au Sud-Ouest, au Sud-Est, et en lorrain[305].

¤ *tournians* 50/2 (*vs tournoyant* 65/14) : forme refaite sur l'infinitif analogique en *-ier*[306].

---

[302] *Langue,* p. 283.

[303] Cf. G. ZINK, *Morphologie*, p. 219.

[304] *Id., ibid.,* p. 221.

[305] Cf. J. CHAURAND, p. 124 ; G. ZINK, *Morphologie*, p. 163.

[306] Cf. P. FOUCHÉ, *Le verbe*, p. 51, § 24 c) : « […] sur le modèle de *proyer* < * *precare, noyer* <* *nĕcare, nĕgare – prie* < * *prĕcat, nie* < * *nĕcat, nĕgat*, les infinitifs des dérivés en *-oyer* ont pu développer, à côté des formes phonétiques en *oi*, des formes analogiques en *i* qui ont ainsi alterné avec les formes accentuées sur la terminaison dont le radical était en *oi* ; cf. *festie – festoyer, otrie – otroyer,* etc. […]. Cette

III- Syntaxe

En plus des références marquées d'un * données *supra* dans « Phonétique et Graphies » et « Morphologie », nous recourons aux travaux suivants : P. ATTAL « *De* 'complémenteur' en moyen français et en français classique (notamment chez Jodelle, Bèze, La Péruse) », *L'Information grammaticale*, 45, 1990, p. 24-25 ; R. BELLON, « La construction du complément déterminatif dans *Le Conte du Graal* », *L'Information grammaticale*, 81, 1999, p. 19-23 ; N. BRAGANTINI-MAILLARD, « Retour sur le tour hypothétique *Qui veïst* », *Linx*, 62-63 (*Entre syntaxe et discours. Éclairages épistémologiques et descriptions linguistiques*), 2010, p. 181-196 [N. Bragantini-Maillard] ; Ch. BRUCKER, « La valeur du témoignage linguistique des traductions médiévales : les constructions infinitives en moyen français », *Linguistique et philologie. Applications aux textes médiévaux, Actes du colloque des 20 au 30 avril 1977 à l'Université de Picardie*, publiés par D. Buschinger, Paris, Champion, 1977, p. 325-344 [Ch. Brucker] ; B. CERQUIGLINI, *La Parole médiévale*, *Discours, syntaxe, texte,* Paris, Les éditions de minuit, 1981 [B. Cerquiglini] ; A. ENGLEBERT, « Étude fonctionnelle d'un QUE dit 'pléonastique' », *L'Information grammaticale*, 86, 2000, p. 25-30 [A. Englebert] ; L. FOULET, *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion, 1930 [L. Foulet] ; J. HÄRMÄ, « Les constructions disloquées en ancien français : problèmes de définition et de délimitation », *L'anaphore et ses domaines. Études publiées par G. Kleiber et J.-E. Tyvaert,* Metz, Université de Metz, Centre d'analyse syntaxique, 1990, p. 159-182 [J. Härmä] ; P. KUNSTMANN, « Relatif et liaison : le cas du relatif dit 'de liaison' », *Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIIIe colloque international sur le Moyen Français* (*Nancy 5-6-7 septembre 1994*), publiés par B. Combettes et S. Monsonégo, 1997, Paris, Didier Érudition, 1997, III, p. 517-527 [P. Kunstmann] ; M. LEMIEUX, « *et* dans les constructions à sujet nul et sujet postposé en moyen français », *Travaux de linguistique*, 25, 1992, p. 59-75 [M. Lemieux] ; A. LORIAN, « Quelques constructions asymétriques

---

alternance ne s'est pas d'ailleurs conservée, et *festie, otrie,* etc. ont entraîné *festier, otrier, etc.*, de même que *prie, nie* < *negat* ont amené la transformation de *proyer, noyer* en *prier, nier*. » P. Fouché précise, qu'en ancien ou en moyen français, outre *festier* et *otrier*, on trouve d'autres infinitifs ayant subi la même influence, parmi lesquels *tournier* pour *tournoyer*.

dans la prose du XVe siècle », *Actes du IVe colloque international sur le moyen français*, Amsterdam, Rodopi, 1985, p. 177-200 [A. Lorian] ; A. LORIAN, « Pléonasme et périssologie : le récit redondant au XVe siècle », *Rhétorique et mise en prose au XVe siècle. Actes du VIe Colloque International sur le moyen français (Milan, 4-6 mai 1988)*, vol. II, Milan, Vita e Pensiero, 1991, p. 16-19 [A. Lorian, « Pléonasme et périssologie »] ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Histoire de la Langue française des XIVe et XVe siècles*, Paris, Dunod, 1992 [Ch. Marchello-Nizia, *Histoire*] ; R. MARTIN, *Temps et aspect, essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksiek, 1971 [R. Martin, *Temps et aspect*] ; R. MARTIN et M. WILMET, *Manuel du français du Moyen Âge, 2. Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, Sobodi, 1980 [R. Martin et M. Wilmet] ; Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière, 4e éd., 1994 [Ph. Ménard, *Syntaxe*] ; G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 2e éd., 1988 [G. Moignet] ; J. MORTELMANS, « *Ledit vs* le démonstratif en moyen français : quels contextes d'emploi ? », *Langue française*, 152, 2006, p. 70-81 [J. Mortelmans] ; L. REMACLE, *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, 3 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1952-1960 [L. Remacle, *Syntaxe*] ; J. RYCHNER, « Sur les segments subordonnés initiaux de phrase dans la prose narrative médiévale », *Festschrift* […] *W. v. Wartburg* […], 1968, p. 575-592 [J. Rychner] ; N. SARRÉ, « Morphologie des formes en *-ant* en moyen français », *L'Information grammaticale*, 86, 2000, p. 40-52 [N. Sarré] ; M. WILMET, « Sur certains emplois de *que* en moyen français», *Études de syntaxe du moyen français*, Paris, Klincksieck, 1978, p. 83-110 ; G. ZINK, *L'Information grammaticale*, 11, 1981, p. 37-41 [G. Zink, *L'Information grammaticale*] ; G. ZINK, « Il parle a lui – il li/ lui parle de », *Mélanges Michel Burger*, Genève, Droz, 1994, p. 89-99 [G. Zink, « Il parle a lui – il li/ lui parle de »].

Pour élaborer notre plan, nous nous sommes inspirée de celui de M.-Cl. de Crécy dans son introduction à son édition de *La Belle Hélène de Constantinople*.

A/ Articles

¤ Non-expression de l'article :

- devant un toponyme : *par Allemaigne* 3/30, *Bourgoigne* 465/19 (mais *la Provence* 465/18-19), *une grant partie de France* 465/19, *France est du tout confondue* 465/21, etc. ;
- devant un nom pluriel à valeur générale : *ainsi que traystres sont acoutumés de faire* 309/22 ;
- devant *Templiers* 358/13 ;
- devant un nom abstrait : *oysiveté* P/3, 12, *honneur de chevalerie* 18/12. L'absence d'article devant les noms *amour(s), fortune* et *nature* nous a parfois conduit à y voir des personnifications (voir *supra* « Établissement du texte », III, B, 2) ;
- devant des noms coordonnés : *renom et memoire* P/23, *guerre ne bataille* 1/50, *il avoit ja sens et entendement* 3/12, *vassal et subject* 18/26, etc., ou placés dans une énumération : *roys, princes, barons, chevaliers et escuiers* P/13-14, *chevaliers, barons, dames et damoyselles* 2/5, *hommes, femmes et petis enfans* 8/56, etc. ; avec un déterminant mis en facteur commun : *les beaulx fais d'armes, appertises et vaillances des roys preux*, *chevaliers hardis et entrepreneux* P/14-15, *a la louenge de Dieu et honneur de vous* P/18, *les jeunes princes, chevaliers et escuiers* P/24-25, *a l'utillité et proffit des lisans et escoutans* 1/5, *les faiz et vaillances des princes et vaillans chevalliers* 1/8-9, *les barons et chevalliers, les dames et damoiselles* 1/34, *tous les barons, chevaliers, dames et damoiselles* 2/11, *le recuil, gros parler et fier courage d'icelluy duc* 3/3, etc.

  Dans une énumération, l'absence d'article est fréquente devant des noms n'ayant pas le même nombre et/ ou le même genre que le premier qui est, lui, déterminé : *pour l'amourr de la beaulté, sens et humilité* 3/27, *la royne, princes et grans seigneurs de sa court* 3/36, *sa femme, sa fille, escuiers et damoiselles de sa maison* 3/55-56, *le pleur et lamentation* 3/66-67, *l'orgueil, faulseté et malice dudit Geoffroy* 4/1, *la feaulté et hommage* 5/27-28, *le inreparable dommage, tirannie et deshonneur que son pere avoit fait* 8/9-10, *le pape, legaulx,*

cardinaulx et le clergié 8/53, etc. L'absence d'article apparaît aussi devant deux noms coordonnés n'ayant pas le même genre ni le même nombre : *science et armes* P/25, *parolles et message rigoureux entendu* 5/39.

Dans *elle estoit bonne dame et fort piteuse de povres gens* 1/41, la forme *de* est ambiguë : elle correspond soit à la préposition seule, auquel cas le GN est dépourvu d'article, soit à l'enclise de *de* + *les*, notée *dé*. Nous avons opté pour la seconde solution (et noté *dé*) au vu notamment de l'emploi quasi généralisé de l'article devant un GN employé seul.

¤ Absence systématique d'article dans quelques expressions consacrées par l'usage, par exemple : *mener grant guerre* 1/18, *faire hommage* 2/34, 44, 3/45, etc., *rendre foy et/ ne hommage* 2/22, 3/7, 19, etc., *demander/ donner plaige* 3/21, 60/9, *changer/ muer couleur* 56/1, 74/5, 272/16, 336/16-17, 386/3, *brocher chevaulx* 138/2, *ouyr messe* 264/9, 476/14, 505/2, etc.
Mais, pour la plupart des locutions, alternent les formes avec et sans article : *faire (grande) reverence* 5/24, 355/42, 515/19 / *faire hommage et reverence* 301/3 *vs faire la reverence* 59/2, 112/21, 214/28, etc., soit 9 occ., *passer temps* 9/13, 452/4-5 *vs passer le temps* 3/32 (adv. *la* intercalé), 5/35-36, 154/19, 388/42, 449/31, *prendre fuit(t)e/fuyt(t)e* 14/57, 16/7, 285/4 *vs prendre la fuit(t)e/fuyt(t)e* 14/40, 15/26, 18/15, 19/5, 27/39, 117/20-21, *avoir victoire* 16/8 *vs avoir la victoire* 36/89, 65/23, 331/4, 370/6-7, *a force de* 22/19, 77/13, 78/19, 492/10 *vs a la force de* 420/19, 520/12-13, *Inde majeure/majo(u)re* 23/36, 27/35, 59/26, etc., soit 9 occ. *vs Inde la/le majeure/majo(u)re* 19/36, 71/8, 190/16, 461/6, 493/11, *chanter/celebrer messe* 26/7, 32/10 *vs celebrer une messe* 226/15, 506/26-27, *tenir champ* 27/38, 328/15, 434/8 *vs tenir le(dit) champ (de bataille)* 46/8, 105/18 (adv. intercalé), 413/9, 415/17-18, 418/1-2, 434/2, *avoir bon droit* 64/9 *vs avoir le bon droit* 346/3, *prendre chemin* 75/8, 121/12, 142/10, 503/5, 506/7 *vs prendre le chemin* 5/42-43 (adv. intercalé), 15/19, 16/12, 220/21, 249/15, *en fin finalle* 120/9 *vs en la fin finalle* 141/11, *a/ en mal'(h)eure* 138/18 *vs a/ en la mal'(h)eure* 84/8, 132/5, 188/7-8, 217/6, 313/5, *contre terre* 154/31, 225/9, 393/19 *vs contre la terre* 471/4, *faire departie* 155/7, 485/14 *vs faire la departie* 72/21, *entreprendre/ livrer bataille* 210/7, 500/2, 516/23-24 *vs livrer la bataille* 500/12, *ne sçavoir contenance*

tenir 268/14 *vs ne sçavoir la contenance tenir* 450/8, *vostre mercy* 298/5 *vs la vostre mercy* 243/11-12, *Dieu mercy* 8/68, 94/11, 96/6, etc., soit 7 occ. *vs la Dieu mercy* 281/14, *avoir congnoissance de qqn* 395/28 *vs avoir la congnoissance de qqn* XLVI/R, *sur boult* 484/8 *vs sur le bou(l)t* 38/6, 66/37, 127/2, 371/5, *trencher chemin* 493/11 *vs trencher le chemin* 86/11.

¤ *Tous* est généralement suivi de l'article (1/16, 31, 2/11, etc., soit 165 occ)[307], excepté dans *tout dueil, tristesse et melencolie* 451/18 (valeur générique), *tous autres chevaliers* 481/2 et *toutes chrestiennes* 481/11-12 (valeur générique).

¤ Emploi fréquent de l'article composé *ledit* (trait caractéristique du MF, et notamment des textes en prose)[308] : *ledit/le(s)ditz/ladicte/lesdictes* T/6, 1/18, 1/43, etc., soit 172 occ., et en composition avec une préposition[309] : *dudit/desditz/desdictes* 1/14, 3/18, 4/1, etc., soit 36 occ., *audit/ausditz* 8/13, 80, 9/12, etc., soit 14 occ., *sondit/sadicte* 115/6, 468/22, *vostredit* 330/33. Ce « déterminant désambiguïsant par excellence »[310] précède toujours immédiatement le nom et est exclusivement anaphorique[311].
Son référent est le plus souvent un animé humain[312] (T/6, 1/14, 18, etc.), voire animal (*ledit cheval* 327/11, 445/11). Pour reprendre l'analyse de J. Martelmans, *ledit* peut alors reprendre[313]:

---

[307] R. MARTIN et M. WILMET évoquent la « tendance naissante à renforcer le quantifiant *tous* pour traduire une extensité maximale » (§ 205, p. 117).

[308] Cf. J. MORTELMANS, p. 70 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 390.

[309] J. MORTELMANS, p. 71 : « De toutes les expressions anaphoriques en *-dit*, LEDIT est bien la forme la plus fréquente par rapport aux variantes possessive, démonstrative et relative *mondit*, *cedit* et *lequel dit* […] ».

[310] *Id., ibid.*, p. 70.

[311] *Id., ibid.*, p. 76-77 : « LEDIT est donc un déterminant exclusivement anaphorique, les emplois déictiques semblent exclus ; l'identification du référent se fait explicitement par le biais du texte. »

[312] *Id., ibid.,* p. 75 : « Un premier dépouillement [d'un corpus constitué de cinq chroniques en MF] fait apparaître que LEDIT détermine un nom humain dans la fonction grammaticale de sujet dans environ 50 % des cas dans les textes de Froissart et de Commynes, ce qui fournit déjà une indication sur le statut textuel des référents déterminés par LEDIT. En effet, le syntagme nominal (SN) contenant le déterminant LEDIT reprend souvent un référent qui joue un rôle de premier plan dans le texte. »

[313] *Id., ibid.,* p. 75-76.

- un nom ou un syntagme énoncé dans la proposition ou la phrase précédente, et ainsi « (re)mettre le référent en position de saillance » : T/6, 8/13, 80, 10/25, 13/9, etc. ;
- un nom écarté de lui, suite à « l'intervention d'un autre référent sous forme d'un pronom personnel ou d'un déterminant possessif » : 1/14, 18, 3/1 (+ changement de paragraphe), 6/4, 21, etc. ;
- un nom « après une rupture d'ordre structurel », et notamment « un passage en discours direct » : 5/23 (+ insertion d'un pronom ayant un autre référent), 8/74, 9/1, 15/13, 16/25, etc., ou encore en discours indirect libre : 19/22.

***Ledit* détermine parfois aussi un nom non humain** mentionné littéralement avant dans le cotexte : *ladicte chambre* 1/43, *dudit ost* 12/15, *ladicte ville de Suze* 13/3-4 (nom référent présent dans la rubrique), *ledit olliflan* 15/27, *ledit bliant* 23/61 (nom répété 4 fois, y compris avec le relatif de liaison *auquel bliant* 23/61 : valeur emphatique), *ledit jasseran* 33/5, *audit bosquet* 34/8, *dudit palais* 54/2, *lesditz fossez* 115/12, *ledit chasteau* 120/29-30, 147/4, 161/3 (reprend *Chasteaufort*), etc.

Le syntagme [*ledit* + N] est parfois (très) éloigné de son antécédent : *ledit escuyer* 9/70 (appellation donnée à Ogier 23 lignes plus haut), *lesditz Sarrazins* 13/14 (cf. 13/4), *ladicte compaignie* 14/50 (cf. 14/32), *lesditz prisonniers* 15/15 (cf. 15/7), *lesditz princes prisonniers que j'ay dessus nommez* 15/34 (cf. 15/7), *lesditz roys* 16/37 (cf. *roy ne chevalier sarrazin* 16/28), *dudit roy Caraheu* 23/25 (cf. 23/17), *audit palays* 24/1 (cf. 23/30), *dudit Beron* 102/18 (cf. 102/6), *ledit chasteu* 128/27 (cf. 127/14 : alors répété 4 fois dans la phrase), *ladicte tour* 136/12 (cf. 135/1, soit 39 lignes plus haut), *audit chasteau* 150/2 (cf. 149/15), *dudit chasteau* 162/10 (cf. 161/3), *ladicte fontaine* 163/12 (cf. 163/6), *ladicte abbaÿe* 285/8 (cf. 282/13, soit 38 lignes plus haut), *audit jardin* 287/5 (cf. 286/5), *audit Saint Sepulchre* 309/8 (cf. 309/3), *ladicte trahison* 338/42 (cf. 338/32), *desdictes bucines et trompetes* 340/6 (cf. 340/2), *desdis Templiers* 377/3 (cf. 376/16), *ladicte ysle* 444/9-10 (cf. 443/27), *ladicte salle* 446/9 (cf. 445/7), *ledit aneau* 483/21 (cf. *dudit aneau* 483/7), *ladicte bataille* 507/7 (cf. 506/24).

Dans les deux cas, la reprise peut en outre se faire par :

- un **hyperonyme** : *dudit jour* 3/18 (cf. *la feste de Pasques* 3/18), *ladicte ville* 13/21-22 (cf. *Suze* 13/20), *desdis champions* 41/5 (= *Ogier* 40/6 et *Charlot* 41/1), *dudit crime* 64/7 (cf. *trahison* 64/7), *ladicte femme* 286/2 (cf. *hostesse* 285/13), *desditz Sarrazins* 305/6 (cf. *le souldan Noradin, le roy Moÿsant et le roy Murgalant, le roy Ysoré* 305/2-5), *desdis personnages* 387/20 (cf. *Gauthier* 387/16 et *Clarice* 387/17), *desdis chevaliers* 391/23-24 (cf. *Orion* 391/13 et *Marcisus* 391/14), *desditz champions* 418/1 (les noms référents sont très éloignés : *la me* (= à Caraheu) *fauldra tenir le champ contre Lengoulaffre* 413/8-9) ;
- un **hyponyme** : *ladicte armee* 17/17 (cf. *Sarrazins* 17/16) ;
- une **paraphrase** : *ladicte terre sainte* 310/4 (cf. *Hierusalem* 310/3), *desditz chevaliers mors* 393/18 (cf. *Marcisus* 393/13 et *Orion* 393/14) ;
- un **nom propre** : *dudit Geoffroy* 4/1 (cf. *le pere d'Ogier* 3/69), *ledit Ogier* 9/8 (cf. *ledit escuier* 9/7) ;
- un **synonyme** : *desdictes joustes* 51/4 (cf. *les batailles* 51/4), *dudit seigneur et gentil chevalier* 75/9 (cf. *ung chevalier* 75/1), *ladicte offence* 224/32 (cf. *lequel pechié* 224/31 = le péché originel), *audit jardin* 306/13-14 (cf. *ung vergier* 306/1), *ladicte cité* 355/35 (cf. *la ville* 355/34).

Ledit peut également déterminer un nom non humain qui n'est pas exprimé tel quel dans les propositions précédentes ; le syntagme [*ledit* + N] résume alors les éléments présents dans le cotexte précédent. C'est une « **anaphore résomptive** », « proche des énoncés résumants du type *a cestes paroles* »[314] :

. le soudain et le grant Turc et le roy Carahu ont assiegé Rome et, qui pis est, sont entrez dedans et l'ont prinse d'assault. Et s'en est fouy le pape, legaulx, cardinaulx et le clergié, et de tous les joyaulx de l'Eglise n'ont seulement que le corps saint Pierre, car toutes les eglises sont destruictes, abbatues et renversees par terre ; et qui pis est, ont mis tous les crestiens a l'espee, hommes, femmes et petis enfans, tant que c'est la plus inhumaine et cruelle chose qu'en savroit jamais raconter. Requerant le pere saint, en tant qu'estes roy trescrestien et pillier de la foy, que vueillés faire marchier vostre ost

[314] *Id., ibid.,* p. 77.

pour diligemment venir secourir vostre empire, l'Eglise romaine et la saincte foy catholique. Et se nomment ceulx qui ont fait ***ledit conquest*** *pour le chief de l'ost le roy Corsuble, son filz, et Caraheu le roy d'Inde qui leur est venu au secours ledit conquest* 8/52-61 ;

. *Et le roy ordonna que son filz Dannemon sauldroit avec .xx. mille combatans hors de Romme pour essaier d'enclorre les François, se d'aventure ilz sailloyent sur les champs, car le roy Corsuble ne tenoit pas grant conte de l'ost Charlemaigne. Conclusion faicte de* ***ladicte entreprise****, les Sarrazins se mirent enpoint environ .xx. mille pour essaier de trouver quelque flote de François sur les champs. Et pendant* ***lesdictes entreprinses*** 14/12-16 ;

. ***ladicte journee*** 15/16 résume tout le récit de la bataille des § 14-15 ;

. *si lui* ***conta*** *ledit roy tout a son appetit et ainsi que le cueur lui disoit, et en la fin* ***dudit conte*** 23/34-35 (polyptote) ;

. *« Roy françois, pource que devant hier nous avions entreprins les batailles comme vous sçavez, et en faisant les termes et convenances desdictes joustes fut promis de par moy que au lieu ou estoit le champ, c'est assavoir en l'isle, n'entreroit ne ne demouroit personne, sinon les quatre champions. Or est il vray que Dannemon, qui sçavoit* ***ladicte entreprinse****,* … 51/3-7 ;

. *se pourpensa a soy mesmes de rescrire une lettres bien dictees au roy Charlemaigne, comme il eut pitié et mercy du duc Dannemarche et de son païs que les Sarrazins ont destruit, et comme il est assiegé a Mayence la ou est la famine si grande que c'est grant pitié, et que, se le duc a offencé envers sa majesté royalle, que il est tout prest de lui amender a l'advis des douze pers de France ; si fut la lettre escripte diligemment et fist tant qu'elle roba le signet du duc son mary en dormant, dont sellee fut la lettre et envoyee incontinent par Enguerran de Mayence cousin germain de ladicte dame, lequel promist faire et acomplir* ***ledit message.*** 73/40-47 ;

. *et broche des esperons Brayfort et si tresimpetueusement qu'il fist renverser homme et cheval, dont le roy cuida mourir, tant* ***dudit coup*** *comme du deshonneur* 83/10-12 ;

. *et la lettre, signee et sellee, fut baillee a ung des varlez de l'escuyrie, pour de celle heure* [*l'*]*aller porter au roy Charlemaigne a ses tentes.* […] *Et la dame* [...] *avoit*

ordonné deux escuiers des plus familiers qu'elle eust leans, qui prindrent ***ledit message*** 113/11-16 ;

. *Mais le roy voulut qu'il lui fist pension quotidienne la plus estroicte qu'il pourroit a celle fin qu'il ne languist guaires, car il n'ouoit jamais parler d'Ogier que le cueur ne lui tremblast ; si dist l'archevesque que il estoit content de lui faire la moindre qu'il pourroit, et que pour chascun jour ne lui donneroit que ung quartier de pain, et une tasse de vin pour jour et une piece de chair. « Et si vous dy bien, sire, se dist l'archevesque, que vous n'avez quatre grans lymiers les plus affamez que vous aiez en vostre court qui si fort mengassent a deux repas que il feroit bien a ung. » Dont le roy se contenta de son dit et en furent tresjoyeulx tous les assistens ;* […]. *Adonc l'archevesque s'en retourna et print congié pour aller ordonner la prison d'Ogier et tenir promesse, car en faisant* ***ledit apointement****,* [*luy fut enchargé*] *d'en respondre toutes les fois qu'il plairoit au roy de l'avoir* 170/4-15 ;

. *Ha ! se dist Godebeuf, par la foy que je doy a Dieu, il en ira autrement, car le faulx et oultregeux ribault occist ung de mes cousins germains devant le chasteau de Beaufort, mais a ceste fois je m'en vengeray se je puis ! — Et moy aussi, se dist Berenger, il m'a fait du cas pareil, car il a occiz et mist a mort mon oncle, dont je l'en feray repentir devant qu'il soit gueires de temps. Or escoutez, messeigneurs, mon opinion, et soit tenue ceste chose secrete, car si nous le faisons ainsi que je l'ay a l'entendement, la regence nous demourra du royaume qui est de present paisible, ainsi demourrons paisiblement gouverneurs d'Acre. — C'est bien dit, se respondirent les autres Templiers. — Or achevez et puis je diray la mienne », ce dit Godebeuf. Et si ha*[*u*]*ltement se prindrent a machiner* ***ladicte trahyson*** 307/7-17 ;

. *« Mais nous sommes tresmal contens que le roy vostre frere n'est pardeça mais puis naguaires lui est prins volenté d'aler voir le Saint Sepulchre de Jesuchrist en grant reverence, lequel ne devoit guairres arrester qu'il ne retournast pardeça ; si nous doultons qu'il ne soit alé vo*[*i*]*r le Saint Sepulchre de madame saincte Catherine au mont de Synaï. » / Lors le duc Guion* […] *leur demanda en ceste maniere : « Trouverons nous point navires incontinent pour aller* ***audit voyage*** *?* 355/43-356/2 ;

. *Or estoient assemblez ensemble pour porter faulx tesmoignage Galleran, duc de Normendie, Esmery de Vallence, Guillaume de Mascon, Girard de Beauvoisin, Maugin de Digeon, Anthoine de Savoye, Othon de Bourgongne, Hardré de Couloigne, et*

Hermans d'Oridon, tous cousins et pare[*n*]*s de Berard de Bruyt, lesquelz desiroient fort de soy venger de Gaultier ; si prindrent les sermens les ungs des autres de non jamais accuser* ***ladicte trahyson*** 361/1-6 ;

. « Sire et mon redoubté roy, il est bien vray que pour la dilivrance du vaillant Ogier le Damnoys, lequel j'ay laissé en la tour Babel sans compaignie et sans espoir de reconfort, et de la douleur que j'ay eue de luy, j'ay sans dire mot passé la mer et habandonné royaulme, femme et parens pour venir dire sa fortune qui est grande, pour sçavoir se la vostre noble grace lui vouldroit ayder a l[*e*] *vuider de la prison la ou il est ; pource, s'il vous plaist, vous me dirés de combien de gens vous lui pourrés bien aider, affin que puissons la estre a temps. Et me semble que vous le devez faire, car c'est tout le parement de vostre royaulme. » Adonc respondit Charlemaigne : « Roy Carahu, en bonne foy lui ayderay largement, car vecy son nepveu Gaulthier qui a ung beau commencement et resemble son oncle merveilleusement et le plus apparant de vaillance pour mener* ***ledit secours*** […] » 371/6-16 ;

. Adonc Ogier le Dannoys, qui estoit cause de tout ce bien, fist appareiller ung saint et devot fons, ouquel furent tous les payens dessusdis lavez et baptisez bien et honnourablement et en tresgrande solennité. Et leur remonstra Ogier tous les articles de nostre foy et toute la vertu ***dudit baptesme*** 431/18-22 ;

. baillez ung champion de vostre costé et je bailleray ung autre, par tel convenant que, se vostre champion est vaincu, que vous vous en yrez voz bagues sauves, sans meffaire a quelque ung, et se le nostre est vaincu, je vous quitteray Babyloine et avecques ce avra mon bon cheval Marchevallee. » Et Ogier, aprés ce qu'il eut entendu toutes ces parolles, lui dit haultement : « Roy souldan, tresvolentiers je m'acorde a voz dis, et suis content de la passer ainsi que vous l'avez dit. » Si lui demanda a quant il le vouloit, et il lui respondit que l'endemain au matin, au lieu ou l'autre champ avoit esté, et Ogier fut content, et lui promist le lendemain au matin a huyt heures lui presenter ung champion tout armé et bien acoutré et qu'il tiendroit fermement sans enfraindre ***ledit acord*** 433/4-12.

¤ Emploi d'une autre formule « désambiguïsante »[315], [(*le*) + N + *dessusdit*] : *devant la seigneurie dessusdicte* 24/9, *a l'isle dessusdicte* 32/12, *aprés vous avoir satiffait des choses dessusdictes* 157/23, *l'oignement dessusdit* 234/11, *filz du duc Guyon dessusdit* 254/2, *le dessusdit Mercy* 254/8, *Et si tost que les choses dessusdictes furent assemblees* 425/3-4, *et pour les causes dessusdictes* 524/14.

¤ Emploi de l'article indéfini pluriel pour déterminer « un tout formé par un ensemble d'unités »[316] : *unes lettres* (= une missive est constituée d'une succession de lettres) 309/19, 312/2 (mais *une lettre(s)* 73/40, 94/13, 113/9, etc., soit 5 occ.).

¤ L'accord déterminant/ nom est généralement respecté. On relève toutefois quelques irrégularités concernant le nombre : *auditz messagiers* 8/13, *au barons* 286/5, *au prisons* XXXIX/R (*AJ*), *au creneaulx* 332/4 (*AJ*), *au roys* 341/1, *au fers* 354/28 (*AJP*), *au pauvres* 380/13 (*AJ*), *les prince* 407/5, *leur affaires* 411/9 (*AJ*), *le champs* 426/11 (ce nom est singulier vu ce qui suit : *la ou* ***il avoit esté ordonné***), *tous les autres prince* 439/2, *les remerciement* 476/16 ; et plus rarement le genre : *cest guerre* 399/29 (voir *supra* « Phonétique et graphies », Vocalisme, 31). Ces formes ont été corrigées.

¤ Un seul emploi de la préposition *de* sans article pour désigner « une fraction indéterminée d'une réalité indéterminée »[317] : *a boire de fiel et du vinaigre* 224/44.

B/ Substantifs et adjectifs

¤ Abandon général des déclinaisons. Nous en relevons toutefois quelques vestiges : la flexion du CSS est ainsi appliquée à un substantif et à un adjectif épithète dans *O le beaux homs que vela* 493/27, à un adjectif et un participe attributs dans *je suis par lui recrans* 407/14 et *lequel* (= Murgalant) *fut vilainement rechassez* XLVI/R.

---

[315] *Id., ibid.,* p. 71 : J. MORTELMANS se contente d'évoquer l'emploi pronominal de *le dessusdit* et de *lesdevant dits.*

[316] Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 145. Voir aussi R. MARTIN ET M. WILMET, § 197, 1°.

[317] Sur le développement de l'article partitif au XIVe et XVe siècles, voir Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 148-149 ; voir aussi Cl. BURIDANT, p. 117, § 83.

¤ L'accord des adjectifs (et participes) avec le nom qu'ils complètent est généralement observé. Nous relevons toutefois quelques manquements :

- à l'accord en nombre : *l'empereur le reputeroit de courage failly et bien* <u>*hardiz*</u> 14/39, <u>*grant*</u> *mercis* 256/1, *les guerdons et* <u>*bon*</u> *payemens des plaisirs* 344/12, *et leur compte* <u>*achevés*</u> [*et*] *acomply* 439/14-15, *de* <u>*grant*</u> *dommages* 458/12 (mais *grans dommages* 458/18), *a sains Denis* 518/18. Ces formes ont été corrigées par souci de lisibilité.
- à l'accord en genre : *en trois personnes* <u>*unis*</u> 353/2, *une personne est* <u>*saint*</u> 369/2, <u>*honnoré*</u> (caractérise la reine) 481/37, <u>*deshonnouré*</u> (caractérise la dame de Senlis) 487/14. Ces formes ont été corrigées par souci de lisibilité.

  Dans *une espie* <u>*transmis*</u> *et* <u>*envoyé*</u> 25/18, l'absence d'accord peut se justifier par le fait que *espie* présente un genre variable dans notre texte.

  Nous rencontrons aussi quelques formes anciennes de féminin d'adjectifs épicènes : *une grant grace, plaisir et honneur* 353/16, *grant nombre de gens, puissant et fors* 456/6-7, *il fut mené grant joye et consolation* 504/14.

Un nom peut être mis au singulier malgré l'idée de pluralité exprimée par le groupe qui l'introduit : *couvert de trait* 336/23, *percé de trait* 354/27, *trespercé de trait* 365/7, *force de trait* 471/20. Cela se produit notamment pour des noms vus comme non comptables : *plusie*[*u*]*rs chambres parees noblement de riche tapisserie* 3/54, *garny de moult riche pierrerie* 23/62, *garni de fine pierrerie* 24/6.

¤ Accord avec le nom le plus proche :

- d'un déterminant mis en facteur commun à plusieurs noms : qu'il s'agisse d'un article défini (*la beaulté, sens et humilité* 3/27, etc., voir *supra* « Articles »), d'un déterminant démonstratif (*par icelles promesses et apointemens* 3/24), possessif (*pour sa beaulté et joyeuse elegance* 3/40), ou indéfini (*nul homme ne femme* 173/9, *tout dueil, tristesse et melencolie* 451/18).
- d'un adjectif qualifiant des noms coordonnés (*en leur mode et façon paienne* 24/12-13, *grant courroux et lamentacions* 84/10, *les biens et choses appartenantes audit Garnier* 377/8-9, *de sa gorge gettoit feu et fumé si tresforte que …* 488/25, *grant desir et affection* 519/15).

Dans *Et l'ameneray prisonnier, luy, sa femme et ses enfans* 2/38, on peut considérer, pour justifier l'emploi du singulier, que le pronom *l'* et *prisonnier* s'accordent avec le nom le plus proche, à moins que l'ensemble des noms soit pris comme un tout, une unité.

¤ À côté de l'expression du complément du nom introduit par *de*, nettement majoritaire, nous relevons[318] :

- l'ancienne construction directe : le déterminant est toujours un nom propre, désignant une personne dans *les deux freres Naimes* 9/6-7, *l'ost Charlemaigne* 14/14-15, 58/59, *des armes Alloris* 16/1, *le destrier Allory* 19/7, *sans le sceu Charlemaigne* 25/16, *le filz Charlemaigne* 25/24, 224/17-18, *la querelle Ogier* 97/10, *les gens Ogier* 125/18, *le grant ost Charlemaigne* 125/29, *la tente Charlemaigne* 154/26, *la tente Charlot* 158/13, *la Passion Nostre Seigneur* (*Jesuchrist*) 165/15, 189/9, 223/13, 15, 374/14, *la Passion Jesuchrist* 176/3, *les gens Caraheu* 418/16, *des armes/ armeures saint Georges* 402/4, 434/4, *le pere Gaultier* 438/4, *du temps Charlemaigne* 481/22 (mais *du temps de Charlemaine* 481/15, *du temps du roy Charlemaigne* 481/13-14) ; ou un toponyme dans *Ge(o)ffroy Denn(e)marche/Dannemarche* 6/18, 18/24, 23/38, 520/7, *Guyon Dannemarche* 271/7, XLII/R, 374/7, XLVII/R, 383/17, 437/11, (mais *Guyon de Dannemarche* 355/1), *Ogier Dannemarche* 355/28 ; cette construction se trouve en outre dans *la veille saint Jehan* 419/1[319] ;
- la construction indirecte, avec la préposition *a* : le déterminant est presque toujours un nom de personne, qui se présente sous la forme d'un nom propre dans *fils a Geoffroy* 90/7, *la teste a Charlot* 225/16, *frere a Bruhier* 328/6, *nepveu a Ogier* 385/3, *la grace a Dieu* 463/2 ; ou d'un nom commun accompagné d'un nom propre dans *nepveu a l'empereur Noradin* 340/22, *filz au duc Richard* 359/11, *filz au duc Geoffroy* 470/24 ; ou encore d'un nom commun seulement précédé d'un article défini (formant avec la préposition une enclise) dans *le cousin au souldan* 423/4, *le frere au souldan* 431/3, ou d'un déterminant

[318] Cf. R. BELLON, p. 19-23.

[319] Cf. L. REMACLE, *Syntaxe,* I, p. 91-92. Voir aussi A. GOSSEN, § 134, b, 3°, qui cite l'exemple de *le jour la Pentecoust* 2444 (dans les 2 mss).

possessif dans *la femme a mon oncle* 275/4-5, *des yeulx a son pere* 414/10, *un chevalier a son frere* 416/9, ou enfin complété par une expansion nominale dans *cousin germain au duc de Normendie* 359/10-11, *le filz a la bonne femme* 375/12-13. Une fois cependant, il est un pronom recevant une expansion : *cousin du roy Corsuble, et* [*a*] *l'ung des princes du roy d'Inde* 19/35 ;

- l'antéposition du complément déterminatif dans l'expression usitée[320] *pour Dieu mercy* 8/15, 242/9, *(la) Dieu mercy* 8/68, 94/11, 96/6, 102/13, 23, etc.

¤ Superlatif sans l'adverbe de degré *plus*[321] dans *c'est l'un des fors et des terribles que l'on sçauvroit trouver* 84/7.

¤ Comparatif avec emploi de l'article défini[322] (et ellipse du complément) dans *Oncques ne vy le plus noble champion* 16/8.

¤ Emplois de *de* pour introduire le complément du comparatif qui est un pronom personnel « senti comme le sujet du verbe sous-entendu »[323] : *tant il estoit amoureux et elle mille foys plus de luy* 7/12-13, *en ce monde n'a plus vaillant ne plus noble champion de lui* 70/26-27, *au monde n'a roy plus craint de vous* 168/17-18. Mais le pronom personnel est régime dans *et ne sache homme en ce monde que j'ayme mieulx de luy* 428/26-27.

¤ Emploi adverbial de l'adjectif *nouveaulx* au sens de « nouvellement » : *es chevaliers crestiens nouveaulx venus* 424/13.

¤ Emploi du nom *corps* avec son ancienne fonction pronominale, « pour traduire le concept de personne »[324] : *pour vostre corps tout vif devorer* 5/34, *avez* […] *esprouvé*

---

[320] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 394 : cette construction apparaît « aussi bien dans les textes du XIVe siècle que dans des textes du XVe ». Voir aussi R. BELLON, p. 19b, 1.2.

[321] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 138, § 244 : cette construction est rare en MF.

[322] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 138, § 245, 2° : « On constate quelquefois un croisement des tours comparatif et superlatif : *... et avoit eu ung beau filx, dont mon dit seigneur le connestable fut* le plus joyeux *que jamais le vi.* ['le plus joyeux' et 'plus joyeux que jamais'] (*Richemont*, 101) ».

[323] Ph. MÉNARD, *Syntaxe*, § 120. Voir aussi Cl. BURIDANT, § 177, p. 220.

[324] Ph. MÉNARD, § 58, p. 75. Voir aussi G. ZINK, *L'Information grammaticale,* p. 41.

vostre corps 18/5, *je offre mon corps a vous servir* 18/25, *abandonner* ([…]) *mon/ vostre/ leurs corps* 59/33, 70/27, 121/6, *habandonné son corps a mort* 405/17, *leurs corps y eprouverent* 105/3, *vostre corps esprouver* 136/5, *vous y employastes vaillamment vostre corps* 112/30, *que je n'aye mieulx employé mon corps* 442/12, *employer vostre corps* 474/14-15, *que a tous diables d'Enfer puisse estre mon corps livré* 197/11, *avanturer son corps* 216/2, *bailler* […] *autre souffisance ou recompense que mon corps* 223/6, *garantir son/ nos corps* 243/26, 244/6, *je garantiroy vostre corps* 245/9, *par la foy de mon corps* 267/17, 422/16, *que mon corps soit pendu* 277/4, *j'ay sauvé mon/ le corps* 314/11, 12, *garder son corps de tout peril* 428/4. Ce tour devient rare en MF [325].

C/ Déterminants et pronoms démonstratifs

Voir tableau *supra* « Morphologie », D.

¤ « En relation avec un relatif déterminatif »[326], emploi exclusif du pronom de la série *cil*. D'ailleurs, *cil* n'apparaît que dans le groupe *cil qui* 342/2, 398/23.[327]

¤ Emplois absolus des pronoms *cestuy* 450/12, 495/1, 500/11 (contre un seul emploi du pronom composé *cestuy cy* 329/9), *celle* 187/19, 289/2 (2nde occ.) et *celui/cel(l)uy* 201/5, 446/11, 523/17.
Notons aussi l'emploi du démonstratif devant un adjectif[328] dans *cellui seul en trois personnes uni*[*e*]*s en une mesmes deité* 353/1-2.

¤ Dans une proposition négative, emploi du démonstratif *cil* suivi d'un relatif avec la « valeur indéterminée »[329] de « il n'y a personne qui ne + verbe au subj. » : *il n'y avoit*

---

[325] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 164, § 280, Rem. Voir aussi G. ZINK, *Morphosyntaxe*, p. 374 : « C'est dans les textes de facture plutôt archaïsante […] qu'on note la plus forte densité, alors que les farces n'offrent qu'un nombre limité d'exemples et la prose narrative (Commynes, *J.P.*) à peu près aucun, ce qui traduit un déclin manifeste ».

[326] Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 158.

[327] Cela confirme l'analyse de Ch. Marchello-Nizia (*ibid.*, p. 158).

[328] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 167, § 285, Rem. 2°.

[329] Ph. MÉNARD, *Syntaxe*, p. 32-33, § 13, 2°, c.

qui sceust 206/7, *il n'y a cellui qui vous ait encores festoié* 335/25-26. Cette locution, « très fréquente en AF », persiste en MF[330].

¤ Formule « ceulx de » au sens de « les habitants de » dans *tous pour grever et guerroyer ceulx de dedens* 126/9, *sans ce que ceulx de dedens leur puissent faire mal* 126/11-12, *ceulx de dedens furent tous noyez* 311/15. D'après A. Goosse, cette formule est normale en MF et ne peut pas dater du XVIe-XVIIe siècles comme le prétend *FEW* (*s.v. ĭlle,* IV, 552b)[331].

¤ Les formes avec *i* prosthétique sont épisodiques (18 occ.). Elles sont majoritairement utilisées pour les déterminants (16, contre 2 pour les pronoms, alors employés seuls). Le plus souvent, elles sont précédées d'une préposition, qu'elles soient pronom (13/5, 499/10) ou déterminant (3/24, 14/29, 19/23, etc., soit 11 occ.) ; 4 fois seulement elles sont employées directement (P/28, 19/31, 266/8, 379/9). Enfin, en plus d'avoir comme *ledit* une valeur « désambiguïsante », pour reprendre la terminologie de J. Martelmans, elles jouent sans doute aussi un rôle rythmique : dans 8 cas sur 18, en effet, ces formes préfixées se situent en fin de proposition[332].

D/ Déterminants et pronoms possessifs

¤ Déterminant possessif mis en facteur commun devant des noms coordonnés : *tous ses parens et amys* 1/29, I/R, 2/3, *ces/ses terres et païs* 2/21-22, 30, *ses freres, parens et nobles aliez* 3/5, etc. Selon K. Nyrop, cet usage serait « propre surtout à la langue du XVe siècle et du XVIe siècle »[333].

---

[330] Cet emploi n'est pas traité dans les ouvrages sur la langue du MF (R. MARTIN et M. WILMET et Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue*), mais ces formules, d'après A. GOOSSE, restent « normales à l'époque » (p. XCIV, § 97, e). Il en relève une attestation dans le *Myreur des hystors* : *et n'y at celuy qui ne soit* 3667.

[331] P. CLIV, § 97, c. : il renvoie à *Romania,* LXXIII, p. 439ss.

[332] *Id., ibid.,* p. 168 : l'auteur fait remarquer, à propos des pronoms avec *-i* prosthétique en fin de proposition, que « dans nombre de cas, ils se trouvent en fin de proposition : peut-être ces formes plus 'lourdes', pour reprendre l'expression de Dees, répondent-elles à des nécessités de rythme et de syntaxe. »

[333] V, § 250, 2° ; voir aussi A. GOOSSE, § 93, d.

¤ Emploi de possessifs substantivés : *les nostres* 28/11 (« nos soldats »), *le sien* 420/7 (« son adversaire »).

¤ Accord par syllepse : *Laissés le* (= *le conte de Milan*) *venir et toute leur puissance* 91/8-9 (celle du comte et de ses hommes).

¤ Pléonasmes : réduplication des marqueurs de possession : *dont no*[*u*]*s avons son filz* 6/18-19, *dont le duc de Normendie* [...] *estoit son parent* 359/12.

¤ Emploi de l'article défini devant un quantifiant possessif, antéposé au nom, dans des formules figées[334] : *la sienne grace* 167/10-11, *la vostre mercy* 243/11-12 (mais *vostre mercy* 298/5).

¤ Persistance du tour ancien 'article indéfini + forme forte du possessif'[335] : *ung sien cousin* 14/23, 164/18, 261/14, *ung mien serf* 217/5, *ung sien frere* 250/11, *ung leur segretaire* 309/19, *ung mien parent* 468/8.

E/ Déterminants et pronoms indéfinis

¤ Accord fluctuant avec le déterminant *maint* : *maintes mailles* 39/16 mais *mainte maille* 65/17, *mains enfant orphelin et mainte femme vefve* 109/7-8, *en maint divers passages* 218/5, *maint beste venimeuse te donneront* 327/28.

¤ Emploi du pronom indéfini masculin pluriel *tout* 497/20.

¤ Emploi de l'indéfini *aucun* :

- comme déterminant pluriel avec le sens approximatif de « quelques » ou « plusieurs »[336] : P/6, 162/13, 306/4 ;

[334] R. MARTIN et M. WILMET, *ibid.*, p. 133, § 235 : « L'article défini n'apporte aucune information que ne contienne déjà le quantifiant possessif. Dès le MF, le tour n'est pour ainsi dire plus attesté aux personnes doubles. »

[335] R. MARTIN et M. WILMET, *ibid.*, p. 133, § 236 : cette construction a persisté « tant bien que mal jusqu'en FM ».

- comme pronom : *aucuns* 162/9, 503/1, 515/16, *aucuns de* « quelques uns de » 1/26, 2/23, 24, 82/27, 233/8, 260/11, 516/25, *d'aucuns* 108/29 (parallélisme *a d'aucuns ... es aultres*). D'après Ph. Ménard, ce pronom « n'apparaît guère qu'à partir du moyen français »[337]. Selon Ch. Marchello-Nizia, il « ne se rencontre encore que dans quelques textes de la fin du XVe siècle »[338].

F/ Pronoms personnels

¤ Non-expression du pronom personnel sujet de verbes impersonnels :

- très rare après *or* (*Or me fault laisser a traicter de la venue du roy* 13/1), *mais* (*mais est bien a croire que* […] 12/10) et *si* (*si convient presumer qu' …* 4/9-10, *si seroit bon* 4/10) ;
- inexistante après *car* seul ; ce n'est que lorsque *car* est suivi d'un adverbe ou d'un complément que s'observe cette non-expression (*Car a roy n'apartient faire ne user de vindication* 4/14, *car en l'ost des crestiens n'avoit pas grant force de vivres* 29/7, *car plus n'y avoit autre remede* 146/7, *car tousjours y avoit ung cierge alumé* 158/14, *car plus ne luy souvenoit de l'accort* 507/6, *car dedens Paris n'y eut si bon medicin* 518/16-17) ;
- rare après un complément : *des esclatz, qui des lances voloient par l'air, sembloit mieulx tonnoirre que autre chose* 14/43-44 ;
- fréquente après des conjonctions de subordination, avec, souvent, antéposition du complément (*ainsi que a telle dame appertenoit* 2/6, *ainsi que a enfant de tel prince apartenoit* 2/9, *comme dit est* 13/7, 253/1, *comme devant est dit* 27/71, *ainsi que par vostre noble conseil sera ordonné* 273/12-13, *ainsi que bon luy semblera* 276/9, *ainsi que luy sembloit* 355/14, *ainsi qu'estoit fait par l'accord des joustes* 359/7, *tout ainsi que bon lui sembleroit* 425/32, *ainsi que est ordonné de faire* 503/8).

---

[336] *Id., ibid.*, p. 103, § 181, 3.

[337] P. 39, § 20, rem. 2.

[338] *Langue,* p. 188.

¤ Non-expression du pronom personnel sujet de verbes personnels :

- Dans les propositions coordonnées par des conjonctions, elle a lieu très fréquemment après ***et***[339] (*et desveloperent l'enfant* 1/44, *Et l'ameneray prisonnier* 2/38, *Et leur dit que* 3/9, *et firent grande resistence* 3/15, *Et sera a mon avis plus raisonnable que* 4/13 (ellipse du pronom neutre anaphorique du conseil donné précédemment ou du pronom impersonnel *il* ?), *Et fut la par l'espace de cinq ans ou environ* 78/9, etc. ; *a fortiori* suivi d'un adverbe de lieu : *et la vous esbatrez* 449/30), et après ***mais*** (*Mais pas ne arriverent en bonne heure* 5/9, *Mais allerent au roy* 14/10*, mais s'en retournerent a leur montaigne* 15/16, *mais font grant bruyt et grant resjouyssement* 24/14-15, etc.) ; ***car*** seul n'entraîne qu'une seule fois la non-expression du pronom personnel sujet (avec antéposition du participe passé *: car tenue l'avoit longuement* 268/5), partout ailleurs, cela ne se produit que lorsque *car* est suivi d'un adverbe ou d'un complément (*car par ses sathelites leur fist arracher les baulevres* 5/43-44, *car bien l'avez deservy* 18/29-30, *car de tout mon pouoir vous secouray vaillamment* 36/12-13, *car incontinent lui feray abatre la teste* 50/10, *car par tous noz dieux, jamais des païs ne de la couronne de France ne jouira* 52/6-7, *etc.*).
- Dans les propositions coordonnées par des adverbes, cela se produit une fois avec ***oultreplus*** (*Oultreplus luy diras que ...* 2/35) ; rarement après ***aussi*** (*Aussi pourrez ouyr* 1/20-21, *Aussi ne y vouldroye pas monter* 297/8, *aussi a paine en eschapperez* 443/18-19) ; épisodiquement après (*et*) ***atant*** (*Et atant chevaucha qu'il est arrivé a deux lieues pres de Digon* 95/1-2, *Atant les renvoya pour sçavoir que ...* 216/1, *Atant s'en retournerent devers le roy* 217/1, *Atant partirent* 287/18, *Atant s'enhardit* 446/19) ; fréquemment après (*et)* ***lors*** (*Lors fist hucher Alixandre d'Anglier* 4/20, *Et lors prindrent congié l'un de l'autre* 11/19, *et lors vanta Aloris* 16/16, *Lors incontinent se mist a chemin* 25/19, *Lors s'entr'assaillirent plus fort que par avant* 39/7, *lors s'est print a fouyr incontinent* 81/36, etc.), après ***or*** (*Or laisseray a parler de Ogier* 5/4-5, *Or tindrent table longuement* 5/22-23, *Or laisserons a parler d'Ogier* 9/13, *Or laisseray le partement* 10/23, etc.), après *(et)* ***puis*** (*Et puis laisserent l'enfant* 1/59, *Puis se ferirent* 14/42, *puis avoit une couronne d'or* 24/5-6, *Puis dist a*

[339] Voir M. LEMIEUX, p. 59-75.

l'arcevesque Turpin que… 26/7, *puis s'en monta au palais* 62/2-3, *puis brochent de leurs esperons* 65/10, *puis trencha le bras au conte de Soyssons* 107/8-9, *puis prent son espee Courtain* 114/3-4, *puis laisserent le chasteau garny* 125/19, etc.) et après ***si*** (*si dist a la baronnie* 3/47, *si congnois qu'il n'est pas naturel* 3/50-51, *si vueil faire mettre son filz en main seure* 3/50-51, *si te prie* 3/61, *si le leverent* 3/63*, si s'en allerent* 5/8, *si lui dirent qu' …* 5/11, *si vous mande de par nous* 5/29, *si se print a parler* 6/8, *Si fist venir le chastelain* 6/20-21, etc.).

- Dans les propositions subordonnées conjonctives, la non-expression du pronom personnel sujet s'observe régulièrement après ***ainsi que*** (*ainsi que orrez cy aprés* 5/51, *ainsi que pouez veoir* 6/14, *ainsi que l'avez/avés veu* 18/20, 362/12-13, *ainsi que luy avoit promis* 102/5, *ainsi que promis l'avoit* 115/8-9, *ainsi que pieça lui avoit promis* 165/13, *ainsi que sçavez* 167/13, *ainsi qu'avez ouy dessus* 273/10-11, *ainsi que voiez* 339/5, *ainsi qu'estoie nud en chemise* 362/3, *ainsi que l'avez/aviez commencé* 376/20, 426/8, *ainsi que osté lui avoit* 483/22-23, *ainsi que avenue luy estoit* 513/19, *ainsi que bien le sçavoit faire* 521/7-8) ; épisodiquement après ***com(m)e*** (*comme ay fait vostre predecesseur* P/18, *comme pourrez ouyr icy aprés* 1/17, *come bien faire le sçavoit* 112/21), après ***que*** (*diras au duc Geffroy que me viengne servir a toute sa puissance* 2/33-34, *nous avez promis que vous feriez baptiser et laver* 411/11, *s'il est possible en ce monde que nous puissons employer* 412/7-8, *si vous prie que vous trouvés sur les champs* 486/2) et rarement après ***touteffois que*** (*touteffois que en avrons a besongner* 3/52) et ***pourveu que*** (*pourveu que vous faciez baptiser* 417/11-12).
- Dans les propositions principales, après une proposition temporelle qui « constitue un groupe lourd en début de phrase »[340], le pronom personnel sujet est régulièrement omis : *quant il vous viendra a plaisir l'ouyr lire, pourrez veoir comment …* P/20, *et quant elle le vit si bea*[*u*]*, si grant et si bien formé de ses membres, le baisa par moult grant amour* 1/45-46, *quant il ceut que l'empereur Charles venoit avec son ost pour dechasser les payens, alla au devant* IV/R, *Et quant Sadone le vit qui avoit promis a Ogier lui faire avoir journee a Caraheu, dist a Caraheu* 27/34-35, *quant il vit que Ogier avoit d*[*u*] *meilleur sur le roy Caraheu, sortit avecques troys cens hommes* IX/R, *Et quant le roy Caraheu eut*

[340] M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CXLVII.

entendu le parlement du roy Charlemaigne, lui remercia grandement le bien et honneur qu'il lui avoit presenté 70/18-19, *Et quant Ogier les eut deschassez du païs, se mist a enquerir du gouvernement des païs* 78/5-6, *Et quant ce vint sur le vespre, tournoierent ung peu a la salle* 81/13-14, *Et quant Charlot commença a jouer, tira ung petit paonnet et print ung chevalier* 81/16-17, etc. (mais l'antéposition est malgré tout plus fréquente : *Et quant vint au terme que la dame deut enfanter, elle fut tant malade* 1/38-39, *Quant le roy entendist ses paroles, il fut moult couroucé* 2/32, *Quant le messager oït le commendement du roy, incontinant il se partist de Paris* 2/39-40, etc.).

Après une proposition temporelle, la proposition principale est très souvent introduite par *si*, ainsi la non-expression du sujet est doublement justifiée : *Et quant ilz furent arrivez en la ville pres du chasteau ou le duc faisoit sa residence, si s'en allerent tout droit au chasteau* 5/7-8, *Et quant le roy eut entendu ces piteuses nouvelles, si regarda Ogier tresfurieusement* 8/63-64, *Et quant le duc Naymes vit que il n'y avoit remede que de fuyr, si hurte son destrier des esperons* 14/51-52, etc.

- Après un CC de temps (*Le primtemps venu s'en retourna en France* 3/31, *Et a cest'heure cheut tout pasmé* 3/62, etc.), ou encore un morphème interrogatif (*Comment faictes tant l'ignorant a vous mesmes ?* 347/2-3), l'omission est rare.

¤ Expression du pronom personnel sujet d'un verbe à l'impératif[341] : *vous ne le prenez pas mal* 25/11-12, et notamment lorsque celui-ci est emprunté au subjonctif[342] : *vous soyez la tresbien venue* 114/6-7, *vous soyez les tresbien venuz* 133/1, *vous soiez/soyés le tresbien venu* 286/14, 355/42-43, 364/9, 384/13, *bien soiez vous venu* 388/41 et *vous seyez le tresbien venu* 451/12.

¤ Non-expression du pronom personnel régime direct : *si laissés vivre* 8/46, *car ilz ont encloz* 16/24, *Tresvoulentiers je vous diray* 30/29, *Et si tost qu'ilz eurent prins, le interroguerent* 95/19, *si disoient a leur frere Lengoulaffre, quant ilz virent en vie* 427/9-10. Nous l'avons systématiquement ajouté dans notre texte.

[341] Cf. Ph. MÉNARD, p. 75, § 57, 2, Rem.

[342] Cf. M. OTT, *Enfances*, p. 78, § 91.

¤ Par haplologie, emploi fréquent de *lui* (ou *leur*) pour *le lui* (ou *la lui, le leur*) : *il lui dist qu'il n'ouvrist pas si tost et qu'ilz ayent pascience jusques aprés disner et qu'il leur dist franchement* 5/15-16*, Et son bon cousin Cesar lui accorda* 14/27, *et requ*[*i*]*st Dannemont qu'on luy monstrast* 44/2-3, *vous dire de bouche que luy envoyez sur ung destrier lié* 96/11-12, *car de pieça leur avoit promis* 190/6, *Et le roy Caraheu* [...] *luy octroya* 197/6, *si vous requiert de par moy le conte Berard qu'il vous plaise de lui donner en mariage* 262/5-6, *et lui dictes que je lui feray espouser* 262/10, *Le roy vous mande qu'il n'a pas tant de bons champions pour vous envoyer* 293/13-14, *Si commanda a ung de ses maistres d'hostel qu'on lui fist amener* 332/15-16, *Et quant on lui eut amené* 332/16, *qu'i luy enracha de la teste* 333/15, *et lui livrerent* 356/29, *si leur fist bailler incontinent* 356/29, *mais son pere tousjours lui deffendoit* 408/9, *qu'il lui donnast* 420/13, *s'il ne lui rendoit* 425/16*, je luy ay vendue bien chier* 453/10-11, *Adonc l'abbé lui remist tresvolentiers* 475/9-10, *et il respondit incontinent que nul ne lui touchast* 503/22. « Ce phénomène, moins fréquent en MF, est encore bien attesté », selon R. Martin et M. Wilmet[343].

¤ Non-expression du pronom personnel régime indirect : *je la remetz dés cest'heure* 27/54. Nous l'avons ajouté à l'appui de *JP*.
¤ Non-expression du pronom personnel réfléchi devant un infinitif : *Si dist le roy Caraheu qu'il eust a recommander au duc Nayme* 198/9-10, *Se vous aviez a acquiter d'une bourde* 470/3.

¤ La tournure *il y a* apparaît encore réduite :

- au verbe seul dans *duquel n'a le pareil en tout ce monde vivant* 325/3, *Et la dame Clarice en qui avoit tant de beaulté* 382/4-5, *et n'eult ne grant ne petit* 411/4*, vostre bon oncle en qui tant avoit de vaillance et de prouesse* 455/21-22 ;
- au verbe précédé du pronom impersonnel dans *et s'il avoit tant de biens en vous* 386/1 ;

[343] § 269.

- au verbe précédé de *y* dans *et auquel* (= *ouquel*) *y avoit tant de si notable seigneurie* 14/6-7, *et y eut grant occision d'ung costé et d'autre* VII/R, *y eut grant courroux en la cité* 506/30.

Une seule occurrence de la forme complète : *il n'y avoit remede que de fuyr* 14/51.

Ainsi, même si le tour n'est pas encore figé, l'adverbe ne semble plus avoir de valeur spatiale : en effet, il est absent d'une proposition dépourvue de complément de lieu (411/4) et *a contrario*, il est employé dans des propositions qui en contiennent (14/6-7, VII/R, 506/30). Le tour réduit à *y a* 411/11 peut avoir, quant à lui, une valeur temporelle[344]. D'après A. Goosse, ces différentes constructions « ont été longtemps en concurrence ; il en reste des traces en wallon »[345].

¤ L'ordre ancien des pronoms régimes (régime direct + régime indirect + verbe) est majoritaire[346] : *je le vous ottroy et donne* 30/21, *si c'estoit de vostre bon vouloir et plaisir le me ottroyer* 31/34-35, *quant le roy Dannemont le m'osta de mes mains* 45/4, *de le vous rendre* 49/10, *se c'est vostre plaisir de le me ottroyer* 59/20-21, *l'admiral Corsuble ne le vous vouloit rendre* 71/7, *et ainsi vous le me promettez* 71/10, *il vous a pleu le me commander* 76/6, *Je le vous conteray* 90/10-11, *que vous le me puissés amener* 111/8, *je le vous prometz* 118/7, *il le vous fault achater de moy* 151/26, *je le vous diray* 157/4-5, 259/15, *je le vous faiz assavoir* 160/10-11, *ou sinon le me faire assavoir* 162/6, *on le vous a dit* 167/12, *si le me laissez entre mes mains* 189/11-12, *je le te dy* 195/6, *Je le vous compteray voulentiers* 271/6, *si c'est vostre bon plaisir de le me commander* 287/3-4, *Je le vous diray* 288/2, 336/9, 337/17, *Dieu le nous a envoyé* 294/11, *et le vous promettray* 304/3, *pour le vous donner* 309/12, *vous ne le me conseilleriez pas* 323/10, *et le vous delivre* 334/14, *Et je le vous ottroye* 334/17, *Je le vous accorde* 334/18, *je le vous compteray* 338/11, *ainsi que le vous sceut bien dire* 347/7, *qui le vous prouvera* 363/17, *pour le vous dire* 375/20, *et le me bailla voulentiers* 375/24, *et je le vous encharge* 380/8-9, *je le vous descerviray* 392/15, *de le vous*

---

[344] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 408 ; R. MARTIN et M. WILMET, p. 199-200, § 325, 7 ; G. ZINK, p. 305-306.

[345] § 90, c ; voir aussi L. REMACLE, *Syntaxe*, I, p. 257-260.

[346] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 153, § 268 : « En AF, l'ordre normal est l'ordre *régime direct + régime indirect + verbe*. C'est encore l'usage dominant vers 1460 […] ». Voir aussi A. GOOSSE, § 89, b, 1 : l'ordre régime indirect – régime direct apparaît « au XIIIe siècle, mais ne triomphe qu'au XVIIe ».

desservir 395/17-18, *que le me deissiez* 400/18, *ainsi que je le vous ay promis, je le vous tiendray* 402/15, *je le vous pardonne* 408/7, *je le vous monstreray* 420/19, 494/2-3, *je le vous delivreray* 422/18, *elle qui vous m'avoit baillé* 472/10-11, *je le vous rendray voulentiers* 483/18, *Et se ainsi le vous plaist faire* 485/5-6, *je le vous rendis* 487/13, *je le te recommande* 442/16, *se ung autre le me disoit* 465/12, *mais vous le me pardonnerez* 474/20, *lequel vous m'a baillé en garde* 489/10, soit au total 53 occ.
Mais l'ordre inverse est également attesté : *de ce que ne me le disois* 124/12-13, *si vous le deserviray* 254/14, *s'il ne me les envoye* 293/5, *lequel vous le reproucha* 347/7, *je vous le diray volentiers* 364/10, *si vous faillés de nous les livrer* 380/10, *je ne te le reffuseray pas* 434/15, *que jamais on ne vous le puisse tirer de la main* 484/14, *je vous le diray* 523/3, soit 9 occ.
Les deux tours peuvent être employés dans une même phrase : *Pource le vous baille en garde et vous le livre* 8/82.

¤ L'ordre ancien *en y* apparaît peu : *dont plusieurs et largement en y avoit* 184/1-2, *et si en y avoit largement* 448/17, *il n'y a guaires qu'il en y eut ung* 453/9. C'est l'ordre moderne qui est majoritaire[347] : *dont tant y en avoit* 69/3*, je n'y en sçay nulles* 87/13, *mais pas ung n'y en trouva* 151/2, *car des payens y en avoit si grant force* 185/4-5, *il y en eut beaucop de mors* 186/14, *car ilz y en faisoient bon besoing plus largement* 252/3, *ou ilz y en avoit plus de deux cens* 290/3, *il y en a prou* 384/20, *je m'y en vois* 283/8, *N'y en a ilz nulz que …* 384/21, *n'y en a plus* 465/14, *tant y en venoit* 471/6-7, *a celle arriuee y en demoura de noz gens mors* 492/12-13, *il y en a assez* 496/20.

¤ Antéposition du pronom régime direct au verbe à l'impératif : *Or en faictes bonne garde* 8/84, *mais les allons assaillir* 298/8, mais aussi du pronom réfléchi (toujours après *et*) : *et vous couvrez* 355/26, *et vous tenez seure de cela* 395/19-20, *et vous faictes baptiser* 434/11, *et* [...] *vous en venez a la porte* 435/19.

¤ Emploi du complément déterminatif '*de* + pronom personnel' à la place du déterminant possessif : *Pour la neblesse, beaulté et honnesteté de luy* 7/7-8, *la*

[347] Or, R. MARTIN et M. WILMET signalent qu'en MF l'ordre *en y* est majoritaire (p. 153, § 268), ce que confirme Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 228-229. Notre texte serait donc novateur sur ce point.

vengeance de moy 188/13, *la loyaulté de lui* 354/18. Cette construction, d'abord utilisée en AF pour des raisons métriques selon Ph. Ménard [348], devient fréquente en MF[349]. Voir aussi *infra* 4.

¤ Emploi de la construction prépositionnelle '*a* + pronom personnel régime prédicatif ' à la place du pronom conjoint[350] dans *parler a lui/luy* 5/9, 14-15, XIII/R, 149/13, 165/11, 328/4, 385/14, 400/6, 29, 432/7 et *sans parler a moy* 15/43.

¤ Emploi de l'ancienne forme prédicative du pronom personnel sujet dans : *Je suis bien seur que c'est il* 324/13. D'après G. Zink, elle « demeure vivace en moyen français » dans un tour attributif[351]. Sauf erreur, absence de la tournure du type de *c'est lui/luy.*

¤ Après préposition, *soy* concurrence *lui/luy* pour renvoyer à un sujet déterminé[352] : *avecques soy* 165/20, 171/18 (x2), etc., soit 9 occ. *vs avecques lui/luy* 19/53, 20/5, 18, etc., soit 32 occ., *devant soy* 285/10, 442/7 *vs devant lui/luy* 8/2, 16/5, 10, etc., soit 33 occ., *vers soy* 278/4 *vs (de)vers lui/luy* 38/17, 73/31, 90/41, etc., soit 26 occ., *sur soy* 404/6 *vs sur lui/luy* VII/R, 27/23, 28/7, etc., soit 20 occ., *quant et soy* 438/5, *de coste soy* 482/10 *vs* de *coste lui/luy* 85/3, 183/15, 294/9, etc., soit 4 occ.

---

[348] P. 37, 2

[349] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 156, § 272, rem. 1 ; voir aussi A. GOOSSE, § 89, g.

[350] Cf. G. ZINK, « Morpho-syntaxe du pronom personnel non réfléchi en moyen français (XIVe et XVe siècles », *L'Information grammaticale*, p. 40b : la présence d'un complément de propos « écart[e] la construction prépositionnelle *a lui* au profit de la construction conjointe *lui* : *il lui parle de / il lui en parle / dont il lui parle*, par opposition à : *il parle a lui / o lui / avecques lui.* Aux XIVe et XVe siècles, le partage s'observe dans plus de neuf cas sur dix et demeure tranché jusqu'à la fin du XVIe siècle. Puis *lui parler* gagne du terrain, mais de façon irrégulière, suivant les écrivains, pour s'imposer après 1680. Un témoignage d'H. Estienne, dont F. Brunot n'a pas vu l'intérêt (Hist, de la L. Fr. Il, 146), authentifie cette distribution dans le français des années 1580. » Voir aussi G. ZINK, « Il parle a lui – il li / lui parle de » et L. FOULET, § 156.

[351] Cf. G. ZINK, *Morphosyntaxe*, p. 156. Il explique qu'en effet, c'est « à un tour attributif, dans l'ordre inversé des termes (C attribut, V copule, Sp) : *ce sui je, ce es tu, ce est il…*, que recourt l'ancien français pour identifier une personne, présente ou évoquée, qui ne s'est pas ou que l'on n'a pas encore nommée : '*ce* (celui que vous voyez / dont on parle) est moi-même'. *Ce* met le référent de *je, tu, il…* en relation avec une présence (*ce* déictique) ou un segment de discours (*ce* anaphorique / cataphorique) par la médiation de *estre* qui pose l'équivalence. » (*ibid.,* p. 156). Selon R. MARTIN et M. WILMET, *il* dans cet emploi est moins fréquente en MF que *je* et *tu* (*Syntaxe*, p. 151, § 264).

[352] Cf. Ph. MÉNARD, p. 63, § 46, 2 ; R. MARTIN et M. WILMET, p. 163, § 279.

¤ Emploi de la forme atone du pronom personnel régime précédant l'impératif coordonné : *advisez qu'avez a faire et m'en dictes* 30/68-69, *baisez moy et m'acolez une bonne fois* 114/13, *Prenez le moy et le menez dedens Lan* 186/7-8, *va a mon coffre, et me aporte la boite* 229/7, *Va au devant de luy et le reçoy* 502/13-14.

¤ Pronom personnel régime d'un infinitif ou d'une forme en *-ant* :

- Groupe 'pronom + infinitif' construit directement : quand ce groupe est régime d'un verbe conjugué ou d'une forme en *-ant*, l'usage ancien avec le pronom personnel tonique préposé au verbe de la proposition suivi d'un infinitif apparaît encore : *desirant soy venger* 4/2, *fault* [...] *soy garder de telz inconveniens* 23/15-16*, car nul ne venoit soy offrir a lui* 86/8, *ne sçavoient plus qu'ilz devoient faire, sinon soy garantir* 127/16, [*qu'il voulsist*] *soy tenir tout coy* 497/11. Nous rencontrons aussi l'autre construction ancienne avec remontée du pronom personnel atone devant le verbe conjugué : *il ne se savra si bien deffendre* 2/37, *ne se peut venger de moy* 362/10-11, *qu'il se voulsist apaiser* 497/11. Notons l'emploi de la forme atone intercalée entre l'auxiliaire et le participe passé suivi de l'infinitif dans *et fust voulentiers l'allé embrasser* 236/8. La construction moderne est également employée : *et iroit* [...] *se recongnoistre son serf* 3/20, *ne savoit qu'il devoit faire sinon se mettre a l'aventure* 444/2-3, *plaise* […] *me deffendre* 502/9-10.
- Groupe ' pronom + infinitif ' introduit par une préposition : le tour ancien avec emploi de la forme tonique est majoritaire, ce qui témoigne de la tendance archaïsante de notre texte[353] : *de eulx rendre* 3/16, *de soy contenter de moy* 8/26, *d'eulx retraire* 15/32, *de soy mettre* 27/34, *a soy preparer* 63/10, *sans soy relever* 67/2, *de soy courroucer* 83/2, *a soy revirer et le choisir* 83/8, *pour moy assaillir* 87/17, *pour eulx prendre leur repos* 126/5, *a eulx contenter* 135/23, *de lui aidier* 136/7, *pour soy un peu refreschir* 161/2, *pour soy venger* 184/4, *de soy retirer* 186/11, *pour soy faire baptiser* 187/16, *pour soy baptiser* 191/8, *pour soy rendre* 191/8-9, *de soy lever* 196/11, *pour soy avanturer* 207/4, *de soy*

[353] Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 248-251 : elle explique notamment que « dès le dernier quart du XIVe siècle, les formes de la série II [*i.e.* les formes atones], sans exclure tout à fait les autres, sont de loin les plus employées […] À partir de 1420 environ, nous pouvons dire que les formes de la série II dominent nettement dans cet emploi. » (p. 248-249).

condescendre 214/6-7, *pour soy reposer* 235/9, *de soy trayner* 240/11, *pour soy garir* 241/3, *de soy sauver* 244/3, *de soy marier* 248/9, *pour soy mettre* 249/15, *pour eulx refreschir* 251/16-17, *pour soy mettre* 256/7, *pour soy trouver* 274/2, *de soy remonter* 298/15, *a soy descharger* 323/14, *pour soy garantir* 333/9, *de eulx mettre* 299/11, *pour eulx en retourner* 342/18, *pour soy desarmer* 343/2, *a soy guementer* 345/12, *de soy venger* 361/5, *de moy faire laver* 373/13-14, *pour moy en venger* 384/24, *de soy aller* 394/18, *de soy mettre en fuitte* 397/11, *pour soy reffreschir* 397/17, *de soy faire baptiser* 398/25, 340/23, *de soy monter* 402/24, *pour soy venger* 402/24-25, *pour soy recueillir* 418/19, *pour soy garantir* 420/9, *pour moy conseiller* 446/8, *sans soy bougier* 449/22, *pour soy deduire* 451/3, *a soy contenter* 452/25, *de soy combatre* 453/21, *de soy retirer* 461/1, *de soy truffer* 470/4, *de soy recueillir* 492/15, *de soy sauver* 493/9, *de soy mettre* 518/2-3, *de trop soy haster* 458/12. Cela concerne aussi les gérondifs : *en moy commandant* P/29, *en soy truffant d'eulx* 5/50, *en soy deffendant* 183/13.

Mais nous rencontrons également la forme atone : *de me donner force* 10/14, *de s'e*[*n*] *retourner* 9/15, *de le me ottroyer* 59/21, *pour me compaigner* 212/13, *a se esmouvoir* 297/12, *de me mettre a rançon* 303/3-4, *pour se excuser* 388/10, *pour me servir* 489/11.

Notons l'ellipse de la préposition *de* dans *contrainte se amatir* 14/56-57 et *contrains se gecter sur luy* 482/11.

- <u>Groupe 'pronom + infinitif + infinitif' / 'infinitif + pronom + infinitif' introduit par une préposition</u> : le pronom apparaît tantôt sous sa forme tonique : *pour cuider lui destruire* 233/14, *pour lui cuider avaler l'espaule* 428/17, *de luy ouyr racompter* 478/30-31 ; tantôt sous sa forme atone : *deliberé de l'aler servir* 2/52, *pour prestement l'aller assaillir* 3/10, *pour me venir faire tel message* 5/43, *de se pouvoir damner* 353/8-9.
- <u>Groupe 'pronom + forme en *-ant*' où le pronom est régime du verbe se rattachant au sujet de la proposition</u>[354] : le pronom réfléchi de 3e personne est systématiquement antéposé au verbe sous la forme *soy* : *Or est il ainsi que Ogier, soy fuyant d'une journee* 133/13, *Et Ogier, soy restirant au chasteau*

[354]*Id., ibid.*, p. 248.

154/34, *Et adonc se departit le duc Tierry soy commandant a Dieu* 200/1, *Ogier le Dannois* […] *soy voyant en prosperité,* […] *dist* 305/7-8.

¤ Redondances :

- du pronom sujet, après des compléments propositionnels[355] : *lesquelz, quant ilz virent que tous les payens c'estoient mys en fuyte et qu'ilz s'en estoient tous retournez, ilz se mirent a passer la riviere de* [*T*]*oyvre* 29/2-3, *Mais l'oste, voyant qu'il lui parloit du temps de Charlemaigne qui estoit mort passé deux cens ans, il ne sçavoit que dire* 478/28-30, *Mais Papillon, qui avoit entendement et qui autrefois avoit esté lutin et conquis de par le roy Artus, ainsi comme dit l'ystoire, pour en faire sa voulenté, et pource que Papillon s'attendoit de retourner en Faerie, il faisoit ce que Morgue lui avoit dit* 498/8-10 ; avec le relatif simple, sans antécédent : *Qui blece l'ung, il blece l'autre* 418/23.
- du pronom régime : *luy bailla en ostage son filz Ogier le Dennoys, son seul heritier, que le roy tresvolun*[*t*]*ier le receut* 3/22-23, *Et s'ainsi estoit que le roy le voulsist faire a vostre appetit ce que vous demandez* 216/7-8, *Adonc le vint remercier la royne pour le seigneur son mary que si bien l'avoit vengé* 278/1 (à moins que *que* ne soit pas un relatif, mais une conjonction introduisant une causale)*, Bauchant, de la grant puissance que il avoit, luy donna coups au brun de Surie* 297/6, *sa dame par amours, qu'il desiroit la veoir si affectueusement* 403/2-3, *... Ogier, lequel, aprés le terme passé que son pere ne vint pas pour acomplir sa promesse, le roy le fist mettre en prison* […] 468/23-24 ; y compris de *en* : *dont chascun jour en faisoit a merveilles* 79/8-9, *dont Ogier l'en remercia grandement* 92/3, *dont les douze pers de France n'en furent pas trop contens* 125/3, *vous n'en sçavriez en croire la moitié* 176/9, *dont il en fut grandement joyeulx* 375/23, *dont le roy et Morgue et toutes les autres dames en remercierent tresgrandement Ogier* 454/7-8, *oncques puis je ne le vy, dont j'en suis en si grant destresse* 455/26-27.

¤ L'accord du pronom avec le nom coréférent est régulièrement observé. Nous relevons quelques particularités.

[355] Cf. J. HÄRMÄ, p. 159-182.

Dans *ainsi qu'il* (= *les Templiers*) *avoient fait a son frere* 355/40, nous trouvons l'ancienne forme de cas sujet pluriel.

La reprise pronominale et l'accord peuvent varier dans une même phrase : *vous manderez au roy Ysoré d'Aufrique et a son oncle aussi, qui haient mortellement Ogier et tous ses parens, qu'il ayde de toute sa puissance a de*[*livrer*] *mon pere* 358/4-6.

Emploi du singulier picard *ilz* dans des tours impersonnels : *N'y en a ilz nulz que vostre pere ou vostre oncle ait voulu faire mourir de nouveau ?* 384/21-22, *ilz seroit bon* 399/29, *ainsi qu'ilz vous plaira* 458/16, *ilz ne leur estoit pas possible* 467/21-22.

Dans *ilz* (= *les batailles*) *furent* […] *arrengees comme ilz devoient* 103/21, *ainsi grosses qu'ilz* (= *les lances*) *estoient* 231/2, *et quant ilz* (= *ses playes*) *furent oingtes* 255/8, l'emploi du pronom sujet pluriel *ilz* pour *elles* n'entraîne pas moins l'accord des participes et des adjectifs au féminin, « même quand il s'agit d'inanimés »[356].

Dans *Adonc le fit mener en une chambre, lui et ses gens* 402/21, soit l'accord se fait avec le référent le plus proche, soit le groupe ne soit considéré comme une unité, soit *le* est mis pour *lé.*

Dans *Or s'estoient recueilliz les barons et grans seigneurs et la royne avec eulx, qui lui monstra l'aneau* 270/15-16, l'emploi de la forme singulier *lui* est sans doute dû au fait que *les barons et grans seigneurs* est pris pour un tout. Dans *il seroit bien festoié* 285/13 (*AJf*), l'accord singulier s'explique sans doute aussi par le fait que le sujet (*tous ceulx qui vouldroient aller digner*) est considéré comme un tout.

¤ Forme prédicative du pronom régime dans une proposition coordonnée elliptique du verbe : *et* [*Guyon*] *l'embrassa par grant force, et Gaulthier lui* 406/9-10, *il ne sçavoit qu'il estoit devenu, ne Ogier lui* 441/8, *car il l'avoit tellement aymee et elle lui* 464/4-5.

¤ Emploi du pronom régime tonique indirect avec valeur réfléchie :

- devant un infinitif dans *Adonc commença les batailles a leur rencontrer* 460/6-7 (*se J*)[357] ;

[356] G. ZINK, *Le Moyen français*, p. 58-59.

[357] Ph. MÉNARD, § 39, b, cite comme 3e exemple : « *Entr'aus pansent de lour deduire.* (*Ysopet de Lyon*, XII, 51) […] Litt. 'à se divertir'. Ici *lor* tonique, équivalant à *eles*, se trouve devant infinitif avec valeur réfléchie. ».

- devant un verbe conjugué dans *et les Templiers allerent festoyer leurs esclaves et leurs gaudirent tresbien* 310/9-10.

¤ Emploi du pronom régime indirect avec un verbe transitif direct[358] : *lui* se substitue à *le* ou *la* dans *Adonc lui dist qu'il ne lui avoit pas veu* 25/26, *autre chevalier n'a qui lui puisse deffendre* 173/32-33, *car elle avoit paour que le roy ne lui fist prendre par force* 266/2-3. C'est valable aussi devant un infinitif : *et qu'il pleust aux seigneurs lui conduire* 30/14.
Dans *je lui* (= Ogier) *veiz faire tant de vaillances que ...* 23/42, le pronom régime indirect exprime le sujet d'un infinitif dans une construction factitive[359].

¤ Emploi de *leur* prédicatif en fonction régime d'une préposition dans *pensans a leurs mesmes* 355/32-33. « *Leur* tonique d'origine (< *illorum*, paroxyton), l'est resté, explique G. Zink, dans un vaste secteur de la Romania qui couvre notamment l'Italie (*a loro*, *per loro*), le domaine d'oc (*en lor, per lor*) et toute une partie de la zone d'oïl ; Est champenois, Sud-Est […] et Ouest continental et insulaire, avec des infiltrations au Nord. »[360]

¤ Emploi du pronom personnel tonique « associé à un numéral pour marquer la place que tient une personne dans un groupe »[361] : *lui huitiesme* 252/8, *lui .IXe* 271/20, *lui troisiesme monterent* 356/26.

---

[358] Selon E. ROACH, ces emplois de la forme *lui* en fonction régime résultent d'un transfert syntaxique : « Dans l'ancienne langue on n'utilisait la forme forte que devant une forme nominale de verbe, qu'il s'agisse d'un R1 ou R2. À l'époque de Coudrette la forme forte s'emploie aussi devant une forme conjuguée » (*Roman de Mélusine*, Introduction, p. 352, note du v. 98). Voir aussi M. Cl. de CRÉCY, *Ponthus*, p. CXXXIV-CXXXV, § 8.

[359] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, § 267, p. 153.

[360] *Morphosyntaxe,* p. 18-19. Il cite notamment un exemple proche du nôtre : « Ouest : (…) le lengue dou chien porte medicine, espicialement en *leurs* meïsmes » (p. 19).

[361] Cf. G. ZINK, *Morphosyntaxe*, p.134-135. Ce tour, précise l'auteur, a été relevé « presque exclusivement dans les textes en prose (39 occ. sur 42) et principalement chez les chroniqueurs (Joinville : 9, Froissard : 12), avec une forte prédominance de *luy* (*ly*) masculin (28 occ.) ». Plus loin, le spécialiste évoque le « flou analytique » de cette construction : « Le Rp pouvait être senti comme sujet logique d'un participe implicite : *li estant dixieme de ch.*, ou comme apposé soit à un sujet, soit à un régime, situation de nature à donner du Rp prédicatif l'image d'un morphème d'une grande souplesse fonctionnelle. »

¤ Contrairement à l'AF[362], et comme en FM, dans les coordinations de pronoms, celui de la p1 n'est jamais placé en tête, et le verbe s'accorde toujours à la p4 : *que une foys nous peussons trouver luy et moy seul a seul* 19/45-46, *car vous et moy ferions et entreprendrions* [...] *de grans faitz d'armes* 30/51-52, *descendons en bas vous et moy* 53/7, *vous et moy leur devons vendre la cité de Romme* 59/27, *vous et moy serons compaignons d'armes* 89/9, *nous ferons elle et moy baptiser et laver* 370/8, *mais luy et moy retournerons icy dedens brief temps* 381/8-9, *elle et moy estions tous seuletz* 385/35, *si avons pensé luy et moy* 387/15, *et nous fussions vous et moy bien mariez ensemble* 389/5-6, *vous et moy les deffendrons* 408/11.

¤ Emploi du pronom *an* devant un verbe de mouvement pour marquer « le caractère perfectif (action délimitée par un terme ou orientée vers un aboutissement) »[363] : *c'est l'un des grans maulx qui oncques an vint en vostre royaume* 94/2-3.

¤ Emploi du datif éthique associant fictivement au procès l'auditeur/ le lecteur[364]: *vecy Ogier a son blason d'argent a ung aigle de sable, qui* <u>*vous*</u> *choisit le roy Caraheu a son blason d'argent* 35/11-12, *Et quant il fut dressé, il* <u>*vous*</u> *fait branler Courtain son espee* 66/37-38, *c'est-Ogier le Dannois, que le conte vostre pere* <u>*vous*</u> *a si cher tenu en sa vie* 120/19-20, *Si* <u>*vous*</u> *fist Ogier tant boire femme et enfans que …* 282/5-6, *et il respondit incontinent que nul ne* <u>*lui*</u> (= *le lui*) *touchast* 503/21-22.

¤ Passage du tutoiement au vouvoiement : *Messagier, vous* <u>*direz*</u> *au roy que je ne tiens ma terre ne de luy ne de homme vivant, fors de Dieu et de l'espee, car je l'ay conquise au trenchant de mon espee sus les Sarrazins avecques l'ayde de mes parens et amis. Et luy* <u>*diras*</u> *que je ne suis point deliberé de l'aler servir. Et au regard de ce qu'il dist qu'il viendra en cest esté pour destruire moy et ma terre, luy* <u>*direz*</u> *que…* 2/49-54, *« Gentil chevalier,* <u>*vostre*</u> *maistre a cause de* <u>*vous*</u> *aymer, car* <u>*vostre*</u> *doulx et aourné langaige donne grant bruit, loz et glorieuse renommee a sa noblesse, et* <u>*faictes*</u> *comme bon*

[362] Cf. Ph. MÉNARD, p. 77, § 59, 3.

[363] *Id., ibid.,* p. 70, § 52, 4°.

[364] Cf. G. ZINK, *Morphosyntaxe*, p. 284 : « Régime de phrase plutôt que de verbe […], stimulus expressif qui a pris ses distances avec la notion dont il dérive, le datif éthique échappe aux règles de compatibilité des pronoms conjoints […] »

vassal. Mais je vouldroye bien, se possible estoit, que une foys nous peussons trouver luy et moy seul a seul pour sçavoir qui de l'honneur en emporteroit le pris. » Or se dit Sadone : « Conviendroit savoir se portez escu assez souffisant pour entrer en champ de baitaille contre ledit roy. — Ouy, se dist Ogier, car je te jure […] » 19/43-48, *« Viel Chevalier morien, je vous prometz que, se ainsi le faictes, vous ne perdrez pas voz peines, car je vous en reguerdonneray si bien que vous vous en tiendrez content. »* 327/7-9 puis *Or va, se dist le souldan Noradin, et besongne bien, et je te recompenseray treshonnorablement devant qu'il soit gueires de toutes tes peines ! »* 327/24-26 : les quelques paroles échangées ont suffi à créer une proximité entre les deux personnages, justifiant le tutoiement.[365]

G/ Verbes

1. Verbes conjugués

¤ Accords :

- Accord du verbe au singulier avec le sujet le plus proche : *la beaulté, sens et humilité qui est en vous* 3/27, *ainsi qu'estoit son bon vouloir et noble intencion* 4/33-34, *car les Françoys* [...], *et mesmement le roy Charlemaine, estoyt esmerveillé de le veoir* 39/19-20, *son esperit et son ame repose* 509/11, *la grant prouesse et vaillance qui est en luy* 515/9-10. « Dans le cas où deux sujets coordonnés expriment des notions voisines ou liées, l'accord du verbe se fait au sing. avec le sujet le plus rapproché ; cette construction est un héritage de l'afr. », indiquent N. Henrard et M. Tyssens[366].

[365] Cf. Ph. MÉNARD, *Syntaxe*, p. 76, § 59, 2° : « […] chez les bons auteurs le tutoiement entre égaux ou à l'adresse d'un supérieur est réservé aux moments d'intimité ou d'émotion (requêtes pressantes, adjurations pathétiques, etc.) ». Voir aussi G. ZINK, *Morphosyntaxe*, p. 325, qui précise qu'en MF, « connaissant les règles, on sait aussi y contrevenir par un brusque passage du *vous* au *tu*, pour traduire un mouvement émotionnel, dépréciatif (le plus souvent) ou non. »

[366] P. 29, § 6 ; voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 405 : « Si les sujets, coordonnés et antéposés au verbe, expriment des notions fort proches, le verbe est quelquefois au singulier ». Notons toutefois que dans notre deuxième exemple, le sujet est postposé au verbe. Selon M.-Cl. de CRÉCY, l'accord au singulier dans ce type d'exemple peut se justifier par le fait que « l'ensemble [est] conçu comme un tout » (*Hélène*, p. CL).

- Accord *a contrario* avec le sujet le plus éloigné : *Comment le pape et les cardinaulx* [...] *se retira* IV/R (ou ensemble pris comme un tout), *Toy et Ogier* […] *dois faire laisser les ports* 59/7. Dans *je suis celle qui fuz* 449/27, l'accord se fait avec *je* et non avec *qui.*
- Accord du verbe au pluriel avec un sujet de sens collectif (syllepse de nombre)[367] : cela concerne principalement les noms de collectivité (*la seigneurie qui lui firent* 314/4, *celle brigade qui le venoient assaillir* 488/11, *la gent payenne qui y estoient* 464/9), le nom *tempeste*, envisagé sans doute comme désignant un ensemble de vents (*une moult grant tempeste qui getterent* 319/1), mais aussi le nom *amours* dont la présence du *-s* analogique gardé comme habitude graphique a pu occasionner l'accord pluriel attesté dans *DMF*, à moins que le mot n'ait ici un sens métonymique, désignant les amants (*vous sçavez bien que jamais amours ne le souffreroyent, combien que Ogier le Dannoys soit plus beau et meilleur qu'il ne m'appartient, neantmoins amours ne le pourroient souffrir* 70/33-35 ; voir note correspondante).

  Dans *Lors saillirent d'une floute le duc Nayme de Baviere* 104/6-7 et *Or est Ogier sur mer, et tant ont navigé par leurs journees qu'ilz sont arrivez pres d'Acre* 279/1-2, l'accord pluriel correspond à Naimes et Ogier avec leurs hommes évoqués implicitement.

  Dans *il l'avoit transmis et envoié* 377/5 (*AJ*), nous aurions un cas de syllepse inversée, *il* représentant le groupe que forment les Templiers.
- Accord avec le pseudo-sujet dans une construction où le verbe dépend d'un sujet impersonnel[368] : *Il se trouverent bien ensemble cent mille combatans* 372/2-3. Rappelons aussi les cas de sujets impersonnels notés *ilz* (évoqués *supra* et dans « Morphologie ») : *ilz seroit bon* 399/29, *ilz ne leur estoit pas possible* 467/22, *ainsi qu'ilz vous plaira* 458/16.

[367] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 406 ; Cl. BURIDANT, § 307 ; G. ZINK, *Morphologie*, p. 321.

[368] Cf. A. GOOSSE, § 125, a, 8 : « Les verbes impersonnels […] s'accordent souvent avec le sujet réel […] C'était l'usage du temps. On peut se demander dans certains cas si l'on n'a pas plutôt un pronom annonçant le sujet postposé […] ».

- Accord avec le pseudo-sujet dans la locution verbale « *ce* + *est* + pseudo-sujet » [369]: *Ce n'estoient pas pour gens* 5/19, *mais se seroient plus tost voz gens qui ont les cueurs failliz* 292/12, *ce ne me semblent que nayns* 478/9-10.
- Accord pluriel après *ne … ne* : *ne pere ne mere* […] *sceussent* 22/8-9.

¤ Discordance dans l'emploi des temps de l'indicatif :

- emploi du présent de narration[370] : *si se planterent chascun en son lieu puis* <u>*brochent*</u> *de leurs esperons et* <u>*couchent*</u> *leurs lances en l'arrest et s'entrehurterent si grans coups que leurs lances volerent par esclas en l'air* 65/10-12, *Et ce voyant le bon duc d'Ardayne que son paÿs estoit ja commencé d'estre degasté,* <u>*monte*</u> *a cheval incontinent pour s'en aller a Paris devers le roy lui compter ces nouvelles et lui prier au nom de la Passion Jesuchrist qu'il eut pitié de la crestienté, et lui compta comme ilz avoyent descendu sur les costes d'Alemaigne* 176/1-4, *Gaultier fut diligent, si se* <u>*descend*</u> *acoup et vint a Berard et d'un coup lui coupa la jambe* 275/10-11, *Or* <u>*se fortifient*</u> *les deux champions, et pensoit chascun d'eulx avoir victoire* 402/8-9, *Adonc ceulx de leans* <u>*crient*</u> *a haulte voix : « Au murtre ! », si que toute la ville s'i assembla* 471/13-14 ;
- emploi du passé composé comme temps narratif (fréquent en MF[371]) : il peut être introduit par une indication temporelle « situant l'action ponctuellement dans le passé »[372], comme dans ***Adonc*** *le roy* […] *luy a dit* 20/21-22, *Or* <u>*c'est*</u> *le roy* <u>*levé*</u> *de table et toute la seigneurie* 362/27, *Atant la belle Clarice lui a dit doulcement* 384/24, « ou délimitant une période précise dans le passé »[373], comme dans *Et*

[369] M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CL.

[370] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 438 : en MF, « le présent historique […] est beaucoup moins fréquent qu'en ancien français, dans les textes narratifs. » Voir aussi R. MARTIN et M. WILMET, p. 72-73, § 120.

[371] *Id., ibid.*, p. 438 : « Comme l'affirme R. Martin, ce n'est guère qu'à la fin du XVe siècle que le passé composé commence à être employé réellement comme temps narratif ; auparavant, il apparaissait surtout en corrélation avec le présent (historique ou non), et c'est ce qui explique que, dans les textes narratifs, l'emploi du passé composé ait décru au XIVe siècle, avant de connaître une nette progression : 'La disparition ou plutôt la moindre faveur du présent historique entraîne *ipso facto* celle du passé composé : ces deux phénomènes, étroitement liés, se situent l'un et l'autre au début du XIVe siècle. On ne s'étonne donc pas que la fréquence du passé composé diminue brutalement au XIVe siècle, avant de croître légèrement au XVe siècle, où l'on découvre à ce temps grammatical des vertus narratives jusque-là peu exploitées ([*Temps et aspect*], p. 394).' » Voir aussi R. MARTIN et M. WILMET, p. 75, § 128.

[372] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 436.

[373] *Id., ibid.*, p. 436.

***bien tost aprés leur retour**, l'ost des François c'est tiré en ladicte ville pour ung peu se refreschir, car le pape lui avoit fait ordonner son estat et l'ost aussi avoit fait avitailler tout ainsi que le roy lui avoit donné charge a son departement* 13/21-22, *Or se sont retirez les crestiens en leurs tentes et pavillons et ont **toute nuyt** mené grant joye et grant soulas festoians le chevalier Gaulthier, lequel avoit si bien exploicté contre le plus fort payen qui fust par dela la mer* 436/4-7, mais pas seulement : *Celui assault fut impetueux a merveilles, si que la force et puissance des François n'a empesché aux Sarrazins emmener lesditz princes prisonniers que j'ay dessus nommez* 15/32-34 ;

- emploi du présent marquant le futur proche : *mais vous perdez vostre royaume si vous ne mettez hors de prison le vaillant Ogier* 208/8-9 ;
- emploi de l'imparfait pour du passé simple[374] : *Comment le traitre roy Dannemont, qui estoit embuché au boys, quant il vit que Ogier avoit d*[*u*] *meilleur sur le roy Caraheu, sortoit avecques troys cens hommes et vint fraper sur Ogier* IX/R, *les chevalliers que Ogier faisoit adouber* 142/6-7, *si lavoient ensemble* 475/20 ;
- dans le discours indirect, emploi du présent de narration suivi du plus-que-parfait dans *et dist aux douze pers que c'est ung vassal, dont il c'est tousjours bien servy, et que bien luy estoit prins de la mort de son pere, et que jamais ne lui avoit fait honneur ne plaisir* 79/2-4, ou encore emploi du passé simple suivi du futur[375] dans *Et Caraheu* […] *luy disant qu'elle ne fut jamaiz forgee sinon pour luy oster la vie du corps et que au jourduy il luy fera laisser le champ honteusement* 39/1-4.

¤ Emploi pronominal de sens passif dans *en lieu ou se pourront remunerer tous ses plaisirs* 49/18 et *or se sçavra la verité* 123/19.

---

[374] Cf. Cl. BURIDANT, p. 368, § 296 : « L'imparfait peut avoir une valeur 'dynamique' et perfective, ne retenant en lui que l'incidence et ne marquant pas les propriétés caractéristiques du thème temporel de l'énoncé. C'est l'imparfait atypique, équivalent du passé simple, et qui se trouve dans la même position. L'imparfait est donc employé non pour marquer l'itérativité, mais comme un temps pleinement incident, contrairement à sa valeur habituelle. »

[375] Cf. A. GOOSSE, § 122, a.

¤ Emploi de l'auxiliaire *estre* aux temps composés d'un verbe de mouvement transitif[376] : *Or sont passez les champions la riviere* 35/1 (*AJP*) (mais *les François ont passé la riviere* 28/4), *c'estoit ce mauldit chrestien Ogier qui estoit passé la mer* 294/6, *si sont tous courus a pointe de cheval* 409/4-5. Cet usage semble insister sur le mouvement.
À l'inverse, emploi d'un verbe de mouvement transitif indirect auxilié avec *avoir* : *ilz avoient passé par Acre a l'aller* 374/9.

¤ Emploi de l'auxiliaire *estre* à un temps composé de *pouoir*, sans doute sous l'influence du verbe de mouvement qui le complète : *je ne m'en suis peu eller* 387/10-11 et *comment il estoit peu retourner* 304/10.

2. Infinitifs

L'usage de l'infinitif est répandu dans notre texte. C'est un trait caractéristique de la syntaxe du MF[377].

¤ Infinitifs substantivés, accompagnés ou non d'un complément : *recouvrer le parler* 3/64, *il luy faisoyt perdre le soufler* 39/23, *du remonter n'estoit nouvelle, car Brunamon ne lui souffroit jamais le remonter* 66/18, *ne lui empescherent le remonter* 108/26, *au monter* 70/6, *au departir (de)* 142/7, 192/22-23, 340/8, 437/6, 522/9, *devant le departir* 144/17, *pour ung desjuner du matin* 210/13, *au plus matin lever* 326/12, *au partir que les chevaulx firent* 333/10-11, *que vous vault le desconforter* 346/15, *se vous sçavez riens de deviser* 388/35, *le reposer luy estoit deffendu* 403/4, *le retarder ne me vient pas a plaisir* 438/14-15, *humble en son parler* 506/15, *je ne le veulx pas dire pour vaine gloire que j'aye, ne aussi pour le reproucher* 525/11, *le vouloir de Dieu* 1/21, 26/5, 456/2, 487/8, 519/8, 526/36, 41, *le (noble) vouloir du roy* 3/54, 101/4, 129/20, 216/4, *tout le vouloir et intencion du roy* 3/56, *congneue son intencion, courage et vouloir* 4/15, *il lui diroit son vouloir* 16/44-45, *le tant noble vouloir d'Ogier* 20/21, *a l'aide de lui et vouloir et ayde de noz puissans dieux* 23/22, *au plaisir, requeste et vouloir du roy*

[376] Cf. G. MOIGNET, p. 183 ; A. GOOSSE, § 119, b.

[377] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 423sq. ; R. MARTIN et M. WILMET, § 339-353.

Corsuble 23/26-27, *lui declareroit son vouloir* 25/15*, s'il avoit vouloir d'acquerir honneur* 25/26-27, *a vostre noble vouloir* 248/13, *il print vouloir a mon oncle de ...* 389/26, *il print au duc Guyon vouloir de ...* 412/10, etc. (soit 69 occ. de *vouloir* substantivé).

Mais, comme l'indiquent R. Martin et M. Wilmet, « le cas de l'article zéro est embarrassant, en ce sens qu'il n'est pas toujours facile de savoir s'il s'agit d'un infinitif ou d'un infinitif substantivé »[378] : *il n'y eut en lui que courrousser* 220/5, *aprés desjeuner* 476/14-15, *je vous congnois loyal et constant en parler* 8/80-81, *aprés laver* 337/12, *le roy Charlemaigne qui me presentoit recompencer* 90/33-34*, *l'heure de reposer* 402/20.

¤ Infinitif à valeur passive : *l'amour de telle dame est bien de garder* 508/7.

¤ Dans un syntagme infinitif complément circonstanciel, emploi de l'infinitif présent derrière la préposition *aprés* : *aprés ouyr messe* 476/14, 505/2. D'après R. Martin et M. Wilmet, cet emploi est rare en MF et « l'infinitif est proche de l'emploi substantivé ».[379]

Après certaines locutions conjonctives circonstancielles, emploi de l'infinitif présent : *devant que gaigner le port* 342/19, *devant que partir de son pavillon* 404/8, *et premier que tenir conseil* 426/14.[380]

¤ Propositions infinitives calquées sur le latin suivant l'ordre « verbe régissant – agent de l'infinitif – infinitif »[381] : *et demanderent vengance leur estre faicte* 8/4, *je congneuz sa noblesse estre grande* 23/43, *je congnois la cité de Romme et tout le païs estre delivre au roy de France* 30/10-11, *j'aye bien intention le contraire estre vray* 31/36, *vous me congnoissez assez estre telle que a voz ditz* 31/36-37, *je congnois vostre noble*

---

[378] § 352, p. 214.

[379] § 349, Rem.

[380] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 212-213, § 349 : ils relèvent deux exemples d'emploi de *avant que* + inf. et un de *ains que* + inf. ; ces locutions conjonctives sont synonymes des locutions utilisées dans notre texte.

[381] Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 423-425, rejoignant sur ce point Ch. BRUCKER, p. 335, explique qu'il ne faut pas chercher à ce type de proposition « une origine latine, donc savante : elle est vivante et bien autonome en moyen français […] ». Voir aussi R. MARTIN et M. WILMET, p. 207-208, § 343.

fille [...] *non estre mariee* 54/15-16, *elle, soustenant, de tout le blasme qu'on lui a imposé, estre vraye* 60/5, *je vous notifie ma sentence estre ja donnee* 64/5, *ordonna le roy Corsuble les deux pleges estre mis en une forte tour* 64/11, *et donna les offices de ces villes et reparations y estre faictes* 78/7-8, *et congneut son compaignon Beron estre mort* 110/1, *je cuidoye bien la jour*[*n*]*ee estre pour nous meilleure qu'elle ne fust* 112/24, *quant il congnoistroit celle desloyaulté par moy lui avoir esté faicte* 114/16, etc.

¤ Emploi d'une proposition à l'infinitif dont l'agent, non exprimé, est le même que celui du verbe de la principale (contrairement au cas précédent) : *si congneut bien estre trop diffamé entre les hommes* 147/7-8, ou bien correspond à un sujet impersonnel : *tousjours disoit la royne n'estre pas grant dommage que…* 112/40, *n'est il pa bon de croyre avoir fait ce que l'escuier propose* 124/2-3, *qu'il vous plaise nous souhaitier quelque part en France* 467/14-15.

¤ Proposition infinitive pourvue d'un agent introduit par la préposition *a*[382] : *lequel voiant prendre la fuyte audit Allory* 18/15.

¤ Infinitifs de narration introduits par *de* : *chascun couche sa lance, et de poindre destriers des esperons* 35/14-15, *il se departit pour gaigner les boys, et Charles le roy de s'en retourner a Lan* 84/2, *il le detrencha en deux parties et cheut la tout mort et lui de chevocher tousjours* 110/22-23, *Adonc ung François monte a l'avantage, prent une lance et lui de chevaucher aprés* ; *et si bien chevaucha qu'il ataingnist de pres Ogier et lui de coucher sa lance* 111/9-11, *si commença Benoist a s'armer, et Galin de lui aidier* 136/8. D'après Ph. Ménard, ce « tour expressif qui marque avec vivacité le développement d'une action […] ne commence vraiment à se répandre qu'en MF »[383], ce que confirme Ch. Marchello-Nizia[384].

---

[382] Voir Ph. MÉNARD, § 165, Rem. 1 : « À la place de la proposition infinitive pourvue d'un sujet au cas régime direct on peut trouver à côté de l'infinitif l'agent mis au cas régime indirect : […] En latin, dans un tour comme *pugnandum est mihi* l'agent se trouvait également au datif » ; voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 424.

[383] § 164, Rem. 1.

[384] *Langue,* p. 245, 2.2 : « Ce type de proposition, dont le premier exemple a été signalé dans le *Roman des sept sages*, ne se développe vraiment qu'au XVe siècle. » Voir aussi R. MARTIN et M. WILMET, p. 213, § 350.

Dans *Et ainsi qu'il ouyt l'ost qui se levoit, et lui devant et de brocher Broyfort des esperons* 158/16-17, l'infinitif n'est pas précédé d'une principale, mais R. Martin et M. Wilmet recensent une construction similaire dans *Les Cent nouvelles nouvelles* (28, 172) : *Tantost qu'elle fut partie, bon mary de monter a cheval*[385].

Une phrase peut n'être d'ailleurs constituée que de proposition(s) avec infinitif(s) de narration : *Et le roy Desier de fouyr et de gaigner la cité* 119/21 (phrase entourée de points dans le texte), *Et lui de s'en fouyr* 208/9.

¤ Périphrases avec auxiliaire :

- *avoir a + inf.* « devoir + inf. »[386] : *Si dist le roy Caraheu qu'il eust a recommander au duc Nayme* 198/9-10 ;
- *estre* + inf. « être parti pour »[387] : *Atant fut on querre Charlot* 222/6-7. Cette construction se rencontre en wallon ;
- *estre de* + inf. « être fait pour »[388] : *l'amour de telle dame est bien de garder* 502/7 ;
- en emploi impersonnel *il est de* + inf., « il faut, il convient de »[389] : *il estoit de faire* 399/20, *il n'estoit pas de faire* 436/16-17 ;
- *estre pour* + inf. « se disposer à, s'apprêter à »[390] ou « être capable de »[391] : *il est pour se combatre au plus puissant chevalier* 30/53, *nul ne venoit soy offrir a lui qu'il ne fust pour attendre son homme* 86/8-9, *vous estes pour recompenser tout une fois* 217/13, *je n'estoye que pour me gesir grant matinee* 290/11, *je suis pour bien les regenter* 315/6. D'après R. Martin et M. Wilmet, les premières attestations de ce tour « datent du XVe siècle »[392], ce que confirme Ch. Marchello-Nizia[393] ;

---

[385] Cf. § 350.

[386] Cf. Ph. MÉNARD, p.135, § 139.

[387] Cf. A. GOOSSE, § 119, b, 2°. Voir aussi L. REMACLE, *Syntaxe*, II, p. 105-106.

[388] Cf. *DMF*, *s.v. estre*, II, C, 2.

[389] Cf. *DMF*, *s.v. estre*, II, C, 4, a.

[390] R. MARTIN et M. WILMET, p. 45, § 51.

[391] A. GOOSSE, § 119, b, 4°.

[392] P. 45, § 51.

[393] *Langue,* p. 410.

- *s(ç)avoir* + inf. « être capable de » : *il ne se savra si bien deffendre que …* 2/37, *Alors le messager salua le duc, ainsi que bien le sçavoit faire* 2/42, *Et n'y avoit ne pere ne mere qui pour rapaiser ledit roy sceussent trouver façon ne maniere* 22/8-9, etc. ; « pouvoir, avoir la possibilité de » : *c'est la plus inhumaine et cruelle chose qu'en savroit jamais raconter* 8/56-57, *la plus mignonne dame que l'on sçavroit choisir ne regarder* 9/11, *de si notable seigneurie que homme humain ne savroit veoir plus grant noblesse* 14/6-7, etc. ;
- *aller/ venir* + inf. d'un verbe de mouvement, dans un contexte au passé, équivaut au verbe simple[394] et marque la valeur inchoative, avec « une idée de soudaineté et de surprise »[395] : *tontost Orion alla venir* 393/10, *ilz vindrent ar*[*ri*]*ver* 467/21. La formule peut aussi être au présent : *qui vont assaillir Charlot* 27/2, *et se va presenter devant lui* 50/17, *et luy va courir sus* 82/22, *alors va arriver ung maistre charpentier* 126/8, *vont hurter aux tentes* 144/2, *et vont renverser tables* 144/2-3, *le cheval va ployer dessoubz lui* 219/2, etc. Cet usage est apparu au XIVe siècle dans les textes narratifs[396].
- *faire* + inf. équivaut à « l'infinitif à un mode personnel »[397] : *se de brief n'y faictes pourvoir* 360/13-14.

¤ Emploi de *par* + inf. avec la valeur d'un gérondif : *de alonger sa vie par fouyr le lieu contentieux* 155/20-21, *et le demourant eviterent la mort par bien fouyr* 376/10.
Emploi de *a* + inf. à valeur de gérondif exprimant le moyen : *a toy chastier* 196/2 (« en te châtiant »).

¤ Emploi de *pour* + inf. marquant la cause dans *qui gaigne pour bien fuyre* 271/25-26[398] et *on ne les* [= *les gens*] *congnoit pas pour les veoir* 275/13-14.

---

[394] Cf. A. GOOSSE, § 119, d.

[395] R. MARTIN et M. WILMET, p. 46, § 53 ; voir aussi § 54.

[396] Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Histoire*, p. 328.

[397] A. GOSSEN, § 119, f : « Ce tour ne paraît plus attesté après le XIVe siècle ». Voir aussi Ph. MÉNARD, p. 137, § 144, 2 : le verbe *faire* s'emploie « dans des formules de politesse (au lieu de considérer la personne comme agissant elle-même, on feint de croire qu'elle donne l'ordre d'agir) » ou pour « mettre en relief le résultat de l'action ».

[398] Cf. Cl. BURIDANT, p. 479, § 384, 3, a : « *por* peut marquer la cause, la finalité d'un procès pouvant en être considéré comme le déclenchement ». Voir aussi Ph. MÉNARD, *Syntaxe*, p. 168, § 173.

¤ Tour concessif hypothétique *pour* + inf. « même si, quand bien même il s'agirait de, au risque de, même au prix de »[399], réservé ici au seul verbe *mourir* : *pour* (*y*) *mourir* 56/4, 94/6, 337/2, 466/20.

¤ L'infinitif est le substitut d'un mode personnel dans *Je m'esbahis tresgrandement comme ung roy* [...] *avoir le courage et entendement si inconstant de mener si grant bruit et si grant douleur pour une seule rencontre* 23/1-4, *Pourquoy la nuyt ne reposa nullement sinon dire a soy mesmes* 403/6-7. Cela est peut-être à mettre en lien avec l'emploi des formes en -ant pour des formes conjuguées.

3. Formes en *-ant/-ent*

¤ Accord :

- Le participe présent s'accorde généralement en nombre[400] : *ilz n'y furent pas si peu qu'ilz n'y demourassent deux heures tousjours attendans* 5/19-20, *si vindrent saluer le roy Charlemaigne, disans qu'il estoit bien tenu d'aymer Allory* 18/36-37, *nous estions attendans* 22/16, *ses cheveulx pendans jusques a terre reluysans comme fin or bruny* 24/7, *et firent grant chiere* […] *ne doubtans aucunement la force des François* 24/13-14, (mais *mettant arriere toutes leurs menaces* 24/14), *les chevaliers françoys* […] *attendans la fin* 27/5-6, *les quatre barons, voians leurs lances faillies* 36/3-4, *eulx deux tournians* […] *parlans de l'ost* 50/2, *avecques les douze pers de France, considerans que ...* 66/5, *Or estoient les deux chevaliers desirans chascun endroit soy d'avoir la victoire* 65/22-23, *grosses arbalestes de passe et autres instrumens servans a prendre villes d'assault* 115/12-13, *Alors saillit Nayme de Baviere et ses compaignons cuydans les enclorre* 128/24-25, *les deux jeunes chevaliers, esperans leur joyeulx a*[*va*]*ncement* 135/26, *Puis firent desployer leurs estandars, guidons et penenceaux volans en l'air* 174/13-14, *si estoient desja les chevalliers liez, a*

[399] Ph. MÉNARD, § 173 ; voir aussi Cl. BURIDANT p. 656, § 558, 5.

[400] Tous les participes présents relevés sont au masculin, y compris dans les deux uniques cas où ils complètent le nom *gens* toujours féminin dans notre texte : 409/14, 420/2. D'après N. SARRÉ, « le pluriel se présente […] généralement sous la forme *-ans* aussi bien au féminin qu'au masculin. Le *s* final ne se prononce pas devant une consonne alors qu'il peut entraîner une liaison devant une voyelle » (p. 43a).

genoulx, prians Nostre Seigneur 193/1-2, *les enfans* […] *crians* 209/12, *le roy et Charlot plourans* 223/17-18, *ces gens* […] *demandans…* 209/15 (mais *demandant* 209/16), *Pourquoy nous confians de la prosperité d'Ogier* 212/4, *tout l'ost des Sarrasins se commença a se esmouvoir, menans si grant courroux, hurlans si treshorriblement que c'estoit une grant pitié* 297/11-13, *ensemble bien vingt e cinq roys sarrazins estans sur la mer* 321/7-8, *si estoient flotans en mer* 321/12-13, *voyans/voians* 338/31, 342/15, 393/5, 395/6, 408/17, 409/14, *attendans* 354/7, *pensans* 355/32, 403/18, *cherchans* 359/19, *pretendans* 360/23, *fuyans* 384/4, *faignans* 388/3, *parlans* 388/37, *devisans* 390/5, *s'entredonnans* 419/29, *traynans* 420/2, *voyageans* 423/23, *festoians* 436/6, *huyt jours durans* 438/19, *ardans toute la nuit* 447/8, *portans fruitz* 448/15, *non pensens a chose* 454/12, *sonnans si doulcement* 454/13-14, *faisans les remerciement*[*s*] 476/16, *disans que* 477/29, *menans* 492/16.

Le participe présent s'accorde parfois en genre : *doulces parolles tendantes assez a raison* 4/18 (mais *chose tendant a vilain reproche* 4/19), *choses appartenantes audit Garnier* 377/9, *Or estoit tousjours la belle Gloriande flotante aprés les François* 419/3-4, *touchant la duchié de Dannemarche et les terres a ce appartenantes* 462/21. Selon R. Martin et M. Wilmet, l'usage d'une forme participiale féminine est un trait propre au MF[401]. De fait, la forme en *-ant* dans *creature vivant* 451/21 et *n'estoit personne vivant* 522/8 est ambiguë : il peut s'agir d'un participe présent ou d'un adjectif verbal sans accord.

- Le gérondif s'accorde en nombre dans *en faisans les oeuvres charitables* 423/25[402].
- L'adjectif verbal s'accorde systématiquement en genre et en nombre[403] : *innocente et non sachante en aucune maniere de ce blasme* 60/5-6*, la*

[401] § 355, a ; voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 266. Selon N. SARRÉ, p. 42b « Le moyen français est plutôt caractérisé par l'invariabilité en genre du participe présent. Et ce n'est que plus tard, au xve et dans le premier quart du xvie siècle, que l'on voit s'étendre l'accord en genre. Si bien que l'usage en moyen français est plus proche de celui qui sera prôné par les théoriciens de la langue qui en 1679 ont décrété l'invariabilité en genre de participe présent. »

[402] Cela est rare d'après N. SARRÉ (p. 48b et p. 52a) qui n'en a trouvé qu'un seul exemple dans l'ensemble des œuvres de son corpus, à savoir l'exemple cité par R. MARTIN et M. WILMET : *la belle et bonne s'en est excusee en grans sermens faisans* (*Artois*, 49, 91).

[403] Cf. N. SARRÉ, p. 46b : « cette tendance à réserver la variation à l'adjectif verbal s'annonce déjà dès le moyen français ».

compagnie estoit plaisante 135/24, *triumphante victoire* 198/16, *la plus triumphante feste* 249/3, *une triumphante* […] *entree* 250/5-6, *que je sois vivante* 265/15, *armes suffisantes* 331/9, *la plus plaisante* 386/11, *triumphantes dames* 450/20, *la plus charitable du monde et mieulx sachante* 484/8-9, *qu'elle ne fust desplaisante* 521/6, *el'estoit demouree constante en ung propos* 521/20-21. Mais nous trouvons *presen toute sa baronnie* 8/14 : cet adjectif, quand il est antéposé, paraît invariable (*present J*) [404], pourtant nous rencontrons aussi *presente sa grande baronnie* 74/4.

¤ Emploi rare du gérondif non prépositionnel : *Si dist ces motz plourant a grosses lermes de joye* 18/8 et *attendant le souper* 390/2.
Dans *Adonc le roy, voyent le tant noble vouloir d'Ogier et sa tant prudente hardiesse, luy a dit* 20/21-22, la forme *voyent* est ambiguë car elle peut aussi bien être un participe apposé qu'un gérondif non prépositionnel car tous deux régissent un COD et remplissent la fonction de complément circonstanciel[405].

¤ Participe présent à valeur passive : *lettres adressantes au roy Murgalant* 356/12-13.

¤ Grande fréquence des propositions participiales mises en apposition[406] : *si s'en retourna le roy par Allemaigne, tousjours menant forte guerre contre les Sarrazins* 3/29-30, *Mais les dames, le voyant en si piteux point, furent tresesbahies* 3/62-63, *Le roy, tousjours pensant a l'orgueil, faulseté et malice dudit Geoffroy* 4/1, etc.

¤ Emploi d'une forme en *-ant* au lieu d'un verbe conjugué : *Et lui conta tout le vouloir et intencion du roy, dont le jeune Ogier a grosses larmes* <u>*disant*</u> *en ceste maniere* 3/56-57, <u>*Requerant*</u> *le pere saint, en tant qu'estes roy trescrestien et pillier de la foy, que vueillés faire marchier vostre ost …* 8/57-58, *Et finies lesquelles parolles, la belle Gloriande* <u>*tenant*</u> *ung esprevier sur son poing, vestue d'ung bliant sarrasinoys, auquel bliant une payenne avoit esté neuf ans a le faire – et ledit bliant estoit noblement et*

[404] L'adjectif *present* antéposé est rarement accordé dans les exemples enregistrés par *DMF* (*s.v. present*, I, A, 1, b).

[405] *Id., ibid.*, p. 47b ; voir aussi p. 50.

[406] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 218, § 356.

tresrichement garny de moult riche pierrerie et tout semé de belles perles orientales, si que le pareil bliant jamais homme qui fut vivant sur terre n'avoit veu 23/59-63, *Et Caraheu qui le menassoit de rechief, tenant Courtain en sa main, luy* <u>*disant*</u> *qu'elle ne fut jamaiz forgee sinon pour luy oster la vie du corps et que au jourduy il luy fera laisser le champ honteusement* 39/1-4, *Et posé que vous tenant le champ avecques Ogier, sans vostre sceu ne autrement* [*par trahison le vint prendre*]*, qu'en pouez vous mais* 46/8-9, *Et quant ilz eurent longuement esté la devant, Gaulthier* <u>*disant*</u> *tousjours au roy Moÿsant son sire* 458/4-5, *Et quant i l'eut ou doy, le roy et tout son bernage, le voyant alongir ses membres* 516/9-10. Ces formes ont été conservées (voir notes correspondantes).

¤ Quelques emplois de périphrases verbales à valeur durative[407] :

- '*estre* + forme en *-ant*' (forme participiale) : *il est refusant* 2/36, *vous estes refusant* 2/46, *Et se de ce faire estes aucunement reffusant* 5/31, *nulluy ne fut refusant* 162/8, *estoient tous les jours cherchans les moy*[*en*]*s* 359/19, *Or estoient les crestiens voyans la desconfiture estre tournee sur eulx* 408/16-17, *Or estoit tousjours la belle Gloriande flotante aprés les François* 419/3-4, *Or est Ogier attendant la nuyt* 444/1 ;
- *'aller* + forme en *-ant'* (forme de gérondif)[408] : *et vint gallopant vers Digon* 95/4, *s'en est allé chevauchant* 253/4, *Que vas tu cherchant ?* 295/2.

¤ Emplois substantivés, développés en MF[409] : *a l'utillité et proffit des lisans et escoutans* 1/5, *durant ton vivant* 1/48, *et sommes vrais confez et repentans* 119/37 (ou adjectif verbal ?), *Comment faictes tant l'ignorant a vous mesmes ?* 347/2-3.

¤ Emplois du « gérondif-substantif »[410] : *en son vivant* 111/17, 247/14, 504/12, 526/39-40, *en vostre vivant* 210/5.

---

[407] Cf. Ph. MÉNARD, p. 131, § 131 ; R. MARTIN et M. WILMET, p. 218-219, § 357, c.

[408] Cf. N. SARRÉ, p. 49b : « Cette tournure périphrastique indique souvent des actions réitérées ou en développement. Dans nos textes, cette forme en *-ant* à valeur durative, que nous analysons comme un gérondif, se présente généralement sous une forme invariable. »

[409] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 426 ; R. MARTIN et M. WILMET, p. 219, § 358, d.

[410] N. SARRÉ, p. 51b.

4. Participes passés

¤ Accord :

- Sans auxiliaire, le participe s'accorde régulièrement avec le(s) nom(s) qu'il complète : P/10 (x2), 27, etc. Dans *c*[*es*] *parolles et message rigoureux entendu* 5/39, il s'accorde avec le nom le plus proche, dans *Les batailles et assaultz ainsi finees* 21/1, il s'accorde avec le nom le plus éloigné. Dans *qui est grant horreur et grant derision faicte* 10/11, l'accord se fait avec le nom le plus proche, ou avec le nom le plus éloigné, à moins que l'ensemble soit considéré comme un tout.
- Employé avec l'auxiliaire *estre*, le participe passé s'accorde généralement avec le sujet : 5/6, 7, 23/33, 50, etc. Nous ne relevons que de rares manquements : *la ou fut mis la belle Gloriande* 33/8, *si furent du coup detrenchés maintes mailles de son haulbert* 39/16, *lesquelx* […] *l'estoient venu secourir* 455/18-19, *ces mauldictes gens qui sont venus* 456/6. Dans *je congnois la cité de Romme et tout le païs estre delivré au roy de France* 30/10-11, *les Françoys* […] *et mesmement le roy Charlemaine estoyt esmerveillé de le veoir* 39/19-20, le participe passé s'accorde avec le sujet le plus proche (à moins que l'ensemble soit considéré comme un tout), mais dans *leurs banieres et estandars estoient abatues* 342/16-17, il s'accorde avec le sujet le plus éloigné.

  Notons la forme sigmatique du participe passé attribut d'un sujet masculin singulier dans *comment le roy Murgalant saillit sur l'ost des Françoys, lequel fut vilainement rechassez en sa cité et tué* XLVI/R : vestige de la déclinaison ou manquement à l'accord ?
- Employé avec l'auxiliaire *avoir*, il s'accorde généralement avec le COD placé devant le verbe : 1/35, 2/23, 3/65, 4/26, 6/9, 7/2, 10/13, 18/15, 23/59, etc. Voici toutefois quelques manquements : *des pertes qu'il avoit fait* 92/5, *la grant desconfiture que Ogier avoit faict* 125/1, *ces besongnes que j'ay tenu si secretes* 157/12, *la bonne rencontre qu'il avoit trouvé* 249/13, *bons gensdarmes qu'il avoit souldoyé* 314/7, *l'ame raisonnable que il a creé* 353/5-6. Mais l'accord peut s'effectuer avec le COD ou l'antécédent le plus proche : *les honneurs, biens et bonnes fortunes que j'ay eues* 88/5, *Si recongneut bien l'aneau et la pierre,*

car tenue l'avoit longuement 268/5, *les biens et choses appartenantes audit Garnier que le roy Ogier son oncle lui avoit donnees* 377/8-9. C'est peut-être aussi le cas dans *Et pour le petit service et plaisir que lui avons fait* 376/13-14, *il nous donna tout l'or et l'argent qu'il avoit gaigné* 376/14, *l'honneur, le bien, plaisir et service que m'avez fait* 450/15, à moins que l'ensemble soit pris pour un tout.

D'autres fois, l'accord se fait avec le complément placé derrière le verbe : *luy, ses freres, parens et nobles aliez avoient conquestees toutes ses terres* 3/5, *et avoit gettee l'enseigne* V/R, *et avoit emportee la baniere* 30/6, *dudit seigneur et gentil chevalier qui lui avoit portees les nouvelles* 75/9, *Ainsi qu'ilz eurent faitz les sermens* 138/1, *il luy eust fendue la teste* 138/10, *qui avoient ouyes et entendues ses doleances et menaces* 156/8-9, *il avoit conquestee Romme* 174/19, *Qui est ce qui a dictes ces parolles* 193/12-13, *Et quant les douze pairs eurent faicte l'entreprinse* 208/1, *Et quant le roy eut faicte son oraison* 224/55, *aprés qu'il eut faicte son oraison* 238/1-2, *et lui avoit toute rompue sa cotte* 243/3, (*jamais*) *on n'avoit veue la pareille* 257/5, 340/15-16, *Or ont les gens* […] *faicte si grande occision* 341/10-11, *Et quant j'ay entendues les choses telles* 389/31, *Et quant il eut finie sa parolle* 390/1, *un chevalier qui a assiegee ma cité* 400/16, *eulx deux* […] *ont prinse la cité de Hierusalem* XLVIII/R, *il leur eut livree leur part* 443/15, *il eut faicte la reverence* 494/5, *j'aye* […] *eue conference* 519/9.

¤ Emplois de *veu* et *entendu* complétés par un GN qui fonctionnent comme des prépositions, au sens de « étant donné » : *veu le noble linaige dont il est* 8/40, *veu la bien vueillance que je voy* 18/3, *entendu les parolles de Charlemaigne* 18/23, *veu ce messagier qui porte une branche d'olive* 30/11, *veu le deshonneur qu'il vous a fait* 76/8, *veu son bon gouvernement* 80/10, *veu le vouloir, courage et bonne affection de ce Vieil Chevalier morien* 331/8-9, *veu la grant prouesse et vaillance qui est en luy* 515/9-10, *veu le tizon qui est encores en l'abbaÿe de Saint Pharon de Meaulx* 526/38-39, *entendu aussi les grans biens qu'il fist en son vivant a la crestienté* 526/39-40. Mais dans *Et veue la prouesse dudit Gaultier* 359/7, « l'accord pourrait signifier que le participe ou le syntagme prépositionnel n'est pas encore fixé. »[411].

[411] M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CLIII.

De la même façon, *osté* est utilisé comme préposition avec le sens de « excepté » dans *le plus beau destrier que le roy eut ne qui fut en toute Lombardie, osté Broyfort* 98/2-3. Relevons une construction ambiguë : dans *et lui, veu le nombre d'iceulx* 14/32, a-t-on affaire à une proposition participiale où *veu* a pour agent *lui* (qui est aussi l'agent de la principale), ou à un emploi prépositionnel de *veu* ?

¤ Emplois substantivés : *vrais confez* 119/37, *au descouvert* 14/18, 38/22, 65/15, etc., *tant de destroussés* 87/1, *faire l'endormy* 324/1, 351/17, *a son privé* 114/7, *en leur privé* 265/6, *le vaincu* 62/23.

¤ Constructions calquées sur le latin :

- Propositions participiales (= ablatifs absolus), d'une grande fréquence en MF[412] : le sujet est différent de celui du verbe conjugué dans *ces choses longuement en moy pourpensees* P/10, *Le primtemps venu* 3/31, *Toutes lesquelles jouxtes et autres passe temps finiz et acompliz* 3/41, *congneue son intencion, courage et vouloir* 4/15, *Sa parolle finie* 4/31-32, *nous retournez* 5/37, C[*es*] *parolles et message rigoureux entendu* 5/39, *Or les discors et contens ainsi appaisez* 9/1, *Ces parolles finees* 10/22, *Conclusion faicte de ladicte entreprise* 14/14-15, etc. ; il est le même dans *et lui arrivé* 10/2-3, *eulx retirez* 13/7, *veu le nombre d'iceulx* 14/31-32, *cela fait* 15/14, 16/17, *Or les paroles finees de Charlemaigne* 16/37-38, *entendu les parolles de Charlemaigne* 18/22*, Et luy armé et monté sur le destrier Allory* 19/7, *luy retourné en France* 19/11-12*, Et oÿes lesquelles choses* 19/58, etc.
- De nombreuses constructions comportant la préposition *aprés* suivie d'un complément accompagné d'un participe[413] : *(et) aprés le cong(i)é prins* 7/13, 416/5-6, *Aprés la conclusion prinse de la delivrance d'Ogier le Dannoys* 10/1, (*et) aprés ce fait* 19/24, 167/9, *et aprés la reverence faicte a l'admiral son pere* 59/2, *Et aprés les tables levees* 70/10-11, *aprés ces paroles ouyes* 72/12, *Et aprés toutes leurs serimonies faictes* 72/13, *Aprés toutes lesquelles choses faictes* 72/18, *Aprés l'obseque fait* 78/1*, Aprés lesquelles parolles dictes* 119/19-

[412] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 220, § 360, a ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 426-427, 2.

[413] *Id., ibid.*, p. 220, § 360, a ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 427, 2.

20, *aprés toutes autres serimonies faictes* 173/19-20, *jusques aprés la bataille finee* 350/13, *aprés la bataille entreprinse* 370/13, *Et aprés toute la desconfiture faicte* 410/1, *Aprés les salutations faictes* 413/22-23, *Et aprés la solennité faicte* 417/19, *Aprés ceste feste ainsi faicte* 427/1, *Et aprés toutes lesquelles choses faictes et consumees* 439/4, *aprés ceste fortune passee* 442/8, *et aprés les trois cens ans achevez* 453/12, *aprés le terme passé que son pere ne vint pas pour acomplir sa promesse* 468/23-24, *Et aprés le conquest fait* 469/17, *Et aprés graces dictes* 482/15, *Et aprés l'accord fait de la bataille* 506/6, *et aprés la messe dicte* 506/27, *Et aprés sa salutation faicte* 515/20, *Et aprés toutes salutations faictes* 521/8.

Ces constructions participiales, récurrentes dans notre texte, confirment le propos de J. Rychner pour qui l'évolution de la prose narrative « est marquée par la diminution progressive du nombre des propositions subordonnées temporelles, par l'augmentation des adverbes et des compléments segmentés, par l'avènement […] des infinitifs prépositionnels […] et surtout, bien entendu, par celui des constructions participiales. De sorte que les segments initiaux deviennent avec le temps moins en moins propositionnels […] et de plus en plus nominaux »[414].

H/ Relatifs et relatives

¤ Emploi de *qui* régime avec antécédent animé [415] : *celuy qui tant j'aymoye* 472/13.

¤ Emploi du relatif neutre *qui* renvoyant à un énoncé précédent au sens de « ce qui » : 5/38, 31/27, 101/9, 145/3, 208/6, 252/7, 354/13, 397/7.

¤ Emploi du relatif *qui* sans antécédent dans le sens indéfini « quelqu'un qui » : *et ferons tant que, s'il y a qui vueil*[*l*]*e donner gaige, nous le recevrons* 131/13-14, *par faulte d'avoir qui luy soustint son droit* 482/5-6.

[414] P. 591-592, cité par Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 427.

[415] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 253, § 424 : « Il ne reste que très peu de traces de l'ancien emploi de *cui* régime avec antécédent animé. À la fin du XVe siècle, on peut le considérer comme tout à fait archaïque et exceptionnel ». Voir aussi A. GOOSSE, § 98, c, 4°: *qui* est « sans doute rajeunissement graphique de l'usage ancien ».

¤ Emploi du pronom *qui* sans antécédent à valeur hypothétique (« si on »)[416] : *qui n'y remedira de brief, il sera pour destruire la crestienté* 200/13, *Et plus tost eut on trouvé remede qui lui eut ozé parler d'Ogier* 204/11, *qui avroit ung hardy chevalier* 207/3-4 (absence d'apodose ; voir note), *ces faulx chiens et mauldis payens ont prins co*[*n*]*clusion de destruire nous et toute la crestienté, qui brief n'y mettra remede* 212/2-4, *qui n'eust eu a besongner de moy, encores eusse je beaucoup demouré ceans* 217/14-15, *si seroit bon de soy sauver qui pourroit* 244/3, *qui me vouldra croire, nous gaignerons païs* 244/5, *il fut plus joyeux que qui lui eut donné tout l'avoir d'un rayaume* 357/1-2, *si les vestit et lui furent aussi apoint que qui lui eust fait faire* 391/2-3.

¤ Propositions relatives hypothétiques sans principale[417] : *Et qui eust veu Charlemaigne se douloir de la perte de son noble vassal Ogier le Dannoys* 42/12-13 et *Qui veist la seigneurie venir au devant, quant on sceut que Ogier venoit !* 221/13. N. Bragnatini-Maillard signale que l'emploi de *qui veïst*, avec ou sans apodose, connaît « une raréfaction, sensible au XIVe siècle, mais qui s'accentue au siècle suivant », où, d'après son corpus, « *qui veïst* ne s'emploierait plus alors qu'avec apodose » [418]. Plus remarquable encore, elle indique que, « si rares furent les œuvres en prose à user de *qui veïst*, encore plus rares durent être celles qui se passèrent de l'apodose. Parmi nos témoins, seuls les *Récits d'un ménestrel de Reims* (§ 123, p. 65) et la *Mélusine* de Jean d'Arras sont dans ce cas. Quelle soit romanesque ou historique, la prose tend à maintenir l'apodose, *a fortiori* quand elle est composée à la fin du Moyen Âge.»[419] Notre texte pourra donc fournir de nouvelles attestations de cette construction sans apodose. Conformément à l'avis de la critique, nous avons, par ailleurs, ponctué les deux énoncés d'un point d'exclamation[420].

---

[416] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 246, § 409 ; M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CLIV.

[417] Cf. Ph. MÉNARD, *Syntaxe*, p. 89, § 76, b, rem. 1 ; Cl. BURIDANT, § 536, p. 637.

[418] P. 187, 1.4.

[419] P. 191.

[420] P. 185, note 11.

¤ Emploi de *que* en emploi prédicatif (« de quoi ») dans *avez vous que menger ?* 280/13[421].

¤ Emploi du relatif neutre *que* dans la relative raccourcie[422] : *et tu feras que sage* 235/5, *vous ferez que sage* 400/32, 411/22, 412/25, 466/13. D'après Ch. Marchello-Nizia, ce type de tournure « disparaît au XVe siècle »[423].

¤ En proposition relative, le pronom *quoy* est toujours prépositionnel[424] ; il s'emploie usuellement comme neutre :

- renvoyant à ce qui précède : 1/38, 2/24, 3/45, 5/18, 280/16, 304/8 ;
- avec antécédent neutre 2/55 (*ce*), 189/11 (*chose*), 281/4 (*quelque chose)*, 474/19 (*quoy*) ;
- avec antécédent inanimé : 7/5, 66/10, 233/2, 233/3, 438/20 (pour *la cause pourquoy* 4/12, 51/2, 58/13, 286/4, 338/9-10, etc. voir *infra* « Interrogatifs et interrogation ») ;
- sans antécédent : *j'ay bien dequoy vivre* 8/68, *j'ay dequoy et a quoy* 45/19, *car aussi y avoit il dequoy* 49/24-25, *Je ne sçay dequoy il sert ne comment* 125/35-36, *il n'avoit plus dequoy tirer avant* 155/12-13 ; notamment dans la locution *il (y) avoit bien dequoy* 290/5, 337/13-14, 371/2-3.

Mais cette forme de relatif neutre se rencontre également avec un antécédent animé : *ainsi que ont fait* <u>*ceulx*</u> *dequoy nostre matiere fera mention* 1/6-7, *pour lui oster* <u>*le cheval*</u> *dequoy vous parlez* 219/10*, Je vous demande qui vous aporta les nouvelles* <u>*du chevallier Gaultier le Dannoys*</u>*, dequoy me parlastes hier si longuement* 388/23-24. Or, si R. Martin et M. Wilmet indiquent que « l'antécédent animé est pratiquement exclu avec *quoi* », ils précisent qu'« il apparaît tout au plus lorsque le verbe de la subordonnée

[421] R. MARTIN et M. WILMET (p. 249, § 417) recensent un exemple de ce type : « *pour ce qu'ilz n'avoient plus* que *mangier*. (*Jouvencel*, I, 211) ».

[422] Cf. Ph. MÉNARD, § 69. Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 206 : *que* « est régime (c'est du moins l'analyse que l'on en donnait traditionnellement, mais Pol Jonas, dans sa thèse sur les systèmes comparatifs, interprète ce *que* comme une conjonction signifiant 'comme' ». Pour R. MARTIN et M. WILMET enfin, « le type *faire que sages* hérité de l'AF », ne résulte « pas d'une ellipse (« faire ce que ferait un sage »), « ce *que* est *conjonctionnel* (il existait un *quod* équivalent à *quomodo* dans la basse latinité) » (§ 418).

[423] *Langue,* p. 206.

[424] Voir R. MARTIN et M. WILMET, § 420, p. 251.

est *parler* ou un synonyme (on parle en fait de quelque chose, même quand l'objet de la parole est quelqu'un) »[425]. Mais dans *Doon de Maience fut mon aieul, lequel eut douze filz tous plains de grant vaillance, dequoy Geffroy de Dennemarche fut l'ung* 19/51-52, *dequoy* a pour antécédent l'animé masculin pluriel *filz*, sans que le verbe de la subordonnée soit un synonyme de *parler* ; nous aurions donc là un emploi d'exception.
Dans *Or depuis eut le roy Charlemaigne de grans debas en France contre plusieurs princes et autres du royaume comme les quatre filz Hemon, et autres plusieurs dequoy je laisse le parler a cause de briefveté* 73/13-16, l'antécédent peut être *debas* ou *plusieurs princes.*
Notons enfin l'emploi substantivé : *le parquoy* 254/14, 450/16.

¤ Emploi fréquent de *dont* pour renvoyer à une proposition antérieure au sens du FM « ce dont »[426] dans 1/40, 3/56, 68, 70, 5/13, 15, 14/7, 15/13, 16/29, 18/19, etc.

¤ Emploi du pronom *dont* gardant son sens primitif (*de unde*) à valeur spatiale et marquant le lieu d'origine « d'où » : *je sçay le lieu dont je suis party* 215/11.

¤ Emploi de *dont* au lieu de *que* : il pourrait avoir « reçu par attraction la fonction que son antécédent a dans la principale »[427] : *la noblesse de ma lignee a est*[*é*] *cause d'ung grant bien au royaume de France, dont les Sarrasins n'ont cause de trop aymer* 19/48-50. Mais ce n'est pas le cas dans *pour amener la dame Clarice, fille dudit roy d'Angleterre,* […] *dont nous trouvasmes a l'entree du boys en grant dangier* 248/3-4.

¤ Emploi du relatif *dont* après un antécédent temporel pour préciser « une date par rapport à un autre repère temporel »[428] avec le sens de « à partir duquel » : *la Saint Jehan Baptiste, qui est le jour dont on fait la feste des qualtre dieux de nostre loy* 413/7-8.

---

[425] P. 252, § 421.

[426] Cf. Ph. MÉNARD, p. 87, § 73, 4.

[427] A. GOOSSE, § 99, d, 3°.

[428] Ph. MÉNARD, p. 312, § 376, 2°.

¤ Emploi de *dont* pour « introduire une relative consécutive au sens de 'si bien qu'à cause de cela, si bien qu'avec cela' »[429] : *Baudoin, que Charlot* [...] *avoit occis d'un eschequier d'or en jouant aux eschecz, dont il advint une moult grant guerre* 1/18-20, *Et leur dit que pour la folle et rigoureuse responce qu'il avoit faicte, il vouloit que chacun se mist en poimt pour prestement l'aller assaillir en se terre, dont chacun fut tout appareillé* 3/9-11, *Et se de ce faire estes aucunement reffusant, il vous viendra mener si bonne guerre qu'il bruslera tous voz paÿs, et fera mettre tous voz hommes a mort, et vous amenera prisonnier en sa bonne ville de Paris ou pour prison avrez une fosse garnie de bestes sauvages pour vostre corps tout vif devorer ; dont, pour vous oster de ce cruel danger et peril, noble duc, se me voulez croire, vous viendrez avec nous ung peu passer le temps a Saint Omer* 5/31-36, *une espie l'ala conter aux paiens, dont ilz vindrent plus de .XX. mille pour destruire les François* V/R, *et fut ce commencement aspre, dont Alory qui portoit l'olliflan voulut prendre la fuite* 15/25-26, *et comment le roy sceut que c'estoit Ogier le Dannois par les escuiers que l'avoient aidé a armer, dont le roy le fist chevalier et lui pardonna* VI/R, etc.

¤ Redondances :

- réduplication d'un pronom relatif : *au propos <u>dequoy</u> <u>dont</u> l'en le voudroit interroguer* 7/4-5, *le pere d'Ogier n'avoit refuge a nulluy, ne si n'avoit frere, parent, cousin ne amy <u>qui</u>, pour l'amour qu'il s'estoit parjuré contre le roy Charlemaigne et avoit laissé son filz Ogier serf et forestagé du roy, <u>qui</u> lui voulsist secourir ne aider* 73/19-22 ;
- reprise redondante de *dont* par *en* : voir *supra* « Pronoms personnels » ;
- emploi très fréquent de *la ou* alors même que l'antécédent de lieu est exprimé[430]: *ilz arriverent <u>a Saint Omer</u>, <u>la ou</u> ilz firent grant triumphe et feste* 3/37-38, *vous en venir quant et nous <u>a Saint Omer</u> <u>la ou</u> il vous attend* 5/30*, et de l'eglise saincte en firent <u>temple</u>, <u>la ou</u> ilz adoroyent les ydoles* 13/5-6, *pour retourner <u>a Suze</u>, <u>la ou</u> estoit l'ost* 21/1-2, *il le paiera de l'aide qu'il lui ont faict <u>en telle journee</u>, <u>la ou</u> ilz estoient quatre Sarrazins contre ung* 22/5-6 (entre le sens spatial et temporel), [*y*] *avoit <u>une isle</u> <u>la ou</u> ilz pronoient des victualitez* 29/6,

[429] *Id., ibid.*, p. 87, § 73, 3°, Rem.

[430] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, § 428.

ung beau tapis de soye estendu, la ou fut mis la belle Gloriande 33/8, *et s'en retourna a sa chambre, la ou elle trouva le gentil Ogier* 52/8-9, *si arriverent aprés disner a Romme, la ou ilz furent treshonnorablement receuz de l'admiral et de son filz* 54/9-10, *si s'en vint tout droit a sa chambre, la ou estoit le vaillant Ogier* 59/22-23, etc. Notons la double redondance dans *si entra dedens une grande salle, la ou il trouva la a boire et menger* 445/2.

¤ Emplois du relatif dit « de liaison », caractéristique du MF[431] :

- Emploi adverbial : *quoy*, précédé d'une préposition, est régulièrement utilisé pour reprendre une proposition. « L'articulation est à valeur causale : la proposition introduite par le relatif constitue la conséquence de ce qui précède »[432]. Il n'apparaît dans notre texte qu'en fonction coordinative : « le GP équivaut à un adverbe de liaison »[433] : *parquoy* 1/3, X/R, 68/7, etc., *pourquoy* 1/10, 3/33, 14/47, etc., *dequoy* 3/45, 5/18, 11/5. L'adverbe est « renforcé d'un présentatif »[434] dans *c'est pourquoy* 191/12.
- Emploi pronominal : le relatif composé ***lequel*** est fréquemment employé en tête de proposition, et cela favorise la création de relatives en cascade, telle que *mais pour reparer ladicte offence tu envoias ton cher filz, la seconde personne de la Trinité, ça a bas en terre, pour prendre chair humaine au ventre de la Vierge Marie ; lequel elle porta neuf mois en ces precieux costez, et le jour de Noel l'enfanta sans doleur et sans paine ; lequel voulut estre adoré des pastoureaux ; et au jour de sa nativité s'apparut une estoille en Orient, laquelle quant les trois roys la virent, le vindrent adorer et lui offrirent or et encens et myrre ; lequel chemina trente deux ans parmy le monde, preschant nostre foy ; dont par envie le traistre Judas le vendit aux faulx juifz trente deniers, lesquelz juifz le prindrent au jardin d'Olivet* 224/32-39.

  En revanche, il apparaît peu en tête de phrase où il n'a pas alors de valeur subordonnante mais une valeur proche de celle du démonstratif, et crée un

[431] Nous avons repris ici la terminologie (p. 517) et le plan de P. KUNSTMANN dans son article.

[432] *Id., ibid.*, p. 519.

[433] *Ibid.*, p. 519.

[434] *Ibid.*, p. 520.

« effet de relance du discours ou d'attaque phrastique »[435] : *« […] si vueil faire mettre son filz en main seure, et veulx, chastelain, que le prenez en voz dangers, et le mettez en lieu seur pour en respondre touteffois que en avrons a besongner. »* <u>*Lequel*</u> *acomplit le noble vouloir du roy* 3/47-53, *Et incontinent que tout fut arrivé, le messagier de la bataille appella le champion lombard pour le faire jurer sur les reliques par ledit archevesque.* <u>*Lequel*</u> *venu, l'evesque lui fist mettre la main sur lesdictes reliques* 137/2-5. Ainsi, dans *laquelle que vous aymerez le mieulx* 495/25, l'association des deux relatifs n'est peut-être pas redondante : le premier pourrait être l'équivalent de « celle ».

- Emploi adjectival : *lequel* précède parfois un nom reprenant le nom antécédent, comme dans *Et aussi comme* ***ledit Ogier*** *mena grant guerre au roy Charlemaigne pour l'amour de son filz Baudoin* […]. <u>*Lequel Ogier*</u> *fut filz de Geoffroy* 1/17-22*, dist a* ***ung des gentilz hommes*** *de sa compaignie qu'il cheva*[*u*]*chast ligierement vers l'empereur lui dire que « nous avons trouvé une tresforte rencontre de Sarrazins, ung si grant nombre qu'ilz sont bien quatre contre ung de nous. »* <u>*Lequel gentil homme*</u> *lui respondit* 14/32-35, *Alors se trouverent* ***les deux champions*** *l'endemain au matin devant l'admiral Corsuble, acompaignez de plusieurs roys, et Ogier acompaigné de la belle Gloriande, et de ses pleges, c'est assavoir le roy Caraheu et l'admiral Sadone,* <u>*esquelz champions*</u> *l'admiral Corsuble dist en ceste maniere* 64/1-4, etc.

La reprise peut aussi se faire par un **hyperonyme**, un mot à valeur résomptive : *pourrez veoir comment* ***plusieurs belles entreprinses, faitz d'armes et appertises de diverses manieres*** *furent faictes des vaillans roys, princes et chevaliers qui ont regné par cy devant,* <u>*par lesquelz faitz*</u> *ils ont renom et memoire* P/20-23, *lequel avoit* ***onze freres****, tous chevalliers et moult vaillans, et furent filz de Doon de Mayence, qui fut tant plain de grant prouesse,* <u>*desquelz enfans*</u> *estoit Naymes de Dordonne* 1/22-24, *et puis solennellement* ***l'espousa en nostre mere saincte Eglise*** *;* <u>*ausquelles nopces*</u> *le duc tint court ouverte* 1/28-29, *la ou* ***ilz firent grant triumphe et feste, tant de jouxtes, tournoymens, que plusieurs autres joyeux passe temps*** *; en faisant* <u>*lesquelz esbatemens*</u>*…* 3/38-40*,* etc., ou encore

[435] *Id., ibid.*, p. 520. Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 208-209 ; M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CLIV.

par **polyptote**, comme dans *Alors il* ***manda*** *tous ses parens et amys pour luy venir faire compaignie, pour faire l'enterrement de la duchesse sa femme et aussi pour baptiser son tant bel enfant.* <u>*Auquel mandement*</u> *vindrent chevaliers, barons, dames et damoyselles.* 2/2-5, *les barons de son païs luy* ***conseillerent*** *qu'il se mariast en luy demonstrant qu'il estoit encores jeune.* <u>*Auquel conseil*</u> *le duc se consentist* 2/17-18, *luy* ***promist*** *que dedens la feste de Pasques prouchainement entrant dudit jour, il yroit a Paris pour le servir et luy rendre foy et hommage a cause de ses terres et comme de son souverain, et iroit en persone se recognoistre son serf et vassal, et ainsi le promist le duc au roy Charles. Et pour fournir* <u>*laquelle promesse*</u>*…* 3/18-21, etc., notamment à la suite de répliques au discours direct, comme dans 4/16, 11/18, ou au discours indirect, comme dans 14/23.

Lequel remplit alors « les rôles de conjonction et de déterminant du nom »[436]. Cette « pseudo-intégration de l'antécédent », précise P. Kunstmann, entre au XIVe siècle « dans la langue commune, en proposition incidente mais aussi dans les relatives à effet de rallonge ou de relance »[437].

Il est accompagné d'un prédéterminant dans *Toutes lesquelles jouxtes et autres passe temps finiz et acompliz* 3/41, *Nonobstant toutes lesquelles choses* 166/4-5, *Toutes lesquelles choses promist* 422/7, *Et aprés toutes lesquelles choses* 519/1, notamment dans les propositions participiales introduites par une préposition : *Aprés toutes lesquelles choses faictes* 72/18, *Et aprés toutes lesquelles choses faictes et consumees* 439/4. Or, sa présence à l'intérieur d'une proposition participiale (*Et finies lesquelles parolles* 23/59-60, *Ouyes lesquelles parolles le roy Dannemon dist* 55/2-3, *Desquelles paroles ouyes* 73/32, etc.), ou d'une infinitive prépositionnelle (*Et pour fournir laquelle promesse* 3/21, etc.) semble attester « l'absence de valeur subordonnante de ce relatif, quasiment équivalent d'un démonstratif »[438].

---

[436] P. KUNSTMANN, p. 523.

[437] *Ibid.*, p. 523.

[438] M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CLV.

L'expression neutre *pour lesquelles choses* équivaut « fonctionnellement au *pourquoi* »[439] : *pour lesquelles choses je me suis adventuré de venir vers vous* 54/14-15.

Apparaît en outre la variante *quel* suivi de *chose* : *car le psalmiste dit qu'i a en hayne les orguilleux et les rabaisse et reprime de leur superité, et les humbles ayme et les avance par dessus les orgueilleux, quelle chose est veritable* 7/18-20, *si regarda Ogier tresfurieusement et par grant ordonnance dist qu'on lui allast tren*[*c*]*her le chef et le livrer a mort. Quelle chose Naymes de Baviere deffendit* 8/63-65, « […] *Or est temps de laisser ce procés et faire crier incontinent parmy la cité que toute la chevalerie soit prestre sans heure ne terme pour aler au devant dudit roy Caraheu et de toute la noble chevalerie, et en si beau triumphe qu'il leur sera possible. » Quelle chose fut faicte au plaisir, requeste et vouloir du roy Corsuble* 23/23-27, etc.

- ***Lequel*** précédé de *et* : le pronom *lequel* est parfois coordonné à son « antécédent », ce qui est un trait récurrent au XVe siècle[440] : *Sire, j'en suis ja guerdonné de par vous, respondit le roy Caraheu, de vostre fille Gloriande, pour la plus belle et plus honnorable qui soit en toutes les parties du monde. Et laquelle demain, s'il vous plaist, ferez amener sur le champ* 31/23-25, *Dannemon, qui sçavoit ladicte entreprinse, et lequel avoit encores le cueur enflé de la rencontre de Suze ou il avoit esté desconfit* 51/7-8.

¤ Succession en cascade de relatives : *Pourquoy j'ay voulu ramener ce present livre a memoire, lequel fait mencion des nobles prouesses et grans faiz d'armes que fit jadis le noble Ogier le Dannoys, qui fut du temps du grant roy Charlemaigne, jadis roy de France et empereur de Romme, lequel print tant de paine pour exaulser la saincte foy crestienne, et qui, avecques l'ayde dudit Ogier le Dannoys, getta les maulditz Sarrazins ennemys de nostre saincte foy hors de Romme, et remist le saint pere pape Leon en son saint sige, que les maulditz payens en avoient getté, et avoient tué tous les crestiens, et fait de l'eglise de saint Pierre le temple de leurs dieux* 1/10-17, *Lequel Ogier fut filz de Geoffroy duc de Dannemarche, lequel avoit onze freres,* […] *et furent filz de Doon de*

[439] P. KUNSTMANN, p. 524.

[440] *Id., ibid.*, p. 525.

Mayence, qui fut tant plain de grant prouesse, desquelz enfans estoit Naymes de Dordonne, Doon de Nantueil, Gerart du Fratre, et Geoffroy de Dannemarche, lesquelz conquirent tant de païs sus les mescreans, et principallement cestuy Geoffroy, lequel conquist la duchié de Dannemarche avecques l'ayde d'aucuns de ses freres sur les Sarrazins, et aussi conquist la belle Dannemonde, qui fut fille d'un grant roy payen, laquelle il fist baptiser, et puis solennellement l'espousa en nostre mere saincte Eglise ; ausquelles nopces le duc tint court ouverte 1/21-29.

¤ Pronom relatif éloigné de son antécédent : *et remist le saint pere pape Leon en son saint sige, que les maulditz payens en avoient getté* 1/15-16, *il eut le bras a delivre dont il tenoit son espee* 66/35, *Et ce pendant que Ogier tiroit son espee de dedans le boys ou elle estoit de paour qu'il avoit de la rompre, et fut assailli franchement de grant multitude de Françoys, lequel vaillamment se deffendit* 144/8-10.

¤ L'accord du pronom relatif avec son antécédent est régulièrement pratiqué. Dans *Ogier print congié de toute la baronnie de France, lesquelz estoient bien aises de la bonne encontre qu'il avoit trouvé* 249/12-13, *baronnie* a un sens pluriel. L'accord se fait aussi par syllepse dans *la lettre* […] *lesquelles je garde par devers moy* 319/4-5 (la lettre est considérée comme un ensemble de lettres).

I/ Mots interrogatifs et interrogation

¤ Emploi fréquent de *comme* au sens de « comment »[441] : *Aussi pourrez ouyr comme la paix fut faicte miraculeusement* 1/20-21, *il luy conta* […] *comme il ne se tenoit subgect a nully* 3/3-4, *comme va cecy ?* 6/8-9, *il demanda comme la chose s'estoit portee* 23/33, *Comme as tu osé penser telle trahison desloyalle contre moy* 59/3, etc. Les échanges apparaissent notamment dans les rubriques : *comme il mist diligence d'assembler son ost* III/R, *Comme l'empereur Charlemaigne commanda et fist cryer par tout son ost que chascun se mist en armes et enpoint pour aller devant Romme ; et comme Charlot fut envieux sur le bon Ogier et comme il voulut pour oster le bruyt et la renomme*[*e*]

[441] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, § 40, 3.

d'Ogier aller devant Romme premier a peu de gens VII/R, *et comme les payens furent tous destruis* XI/R, etc.

L'adverbe *comme* peut aussi interroger sur les raisons au sens de « comment peut-il se faire que, pour quelle raison »[442] : *comment estes vous si yreux d'une chose dont vous estes en doubte ?* 4/6-7, *comme estes vous si hardiz soubz umbre de vostre roy de me venir user de telz termes et oultrageuses menaces ?* 5/41-42, *comme souffres tu morir ung innocent pour la deffaulte de son pere ?* 8/33-34.

¤ Emploi de l'adverbe interrogatif *dont* gardant son sens primitif (*de unde*) à valeur spatiale et marquant l'origine, « d'où »[443] : *et lui demanda dont il venoit* 90/9-10, *Dont vous meult il de dire ces oultrages de moy ?* 97/2-3, *Dont procede cecy* […] ? 121/4*, Or ça, dont viens tu ?* 131/3, 273/1, 4, 286/17, 314/5, 316/6, 324/17, 374/5, 384/7, 388/4, 12, 470/21, 490/6, 513/16, 515/2.

¤ Emploi de *que* interrogatif neutre renvoyant à un énoncé précédent au sens de « ce que »[444] : *le portier* […] *leur demanda rebustement qu'ilz demandoient* 5/10, *et demanda qu'ilz avoient* 15/2, *il ne sçavoit qu'il estoit devenu* 42/3, 55/14, 86/16, 95/27, 127/16, 147/11, 201/11, 202/16, 300/8, 330/3, 334/17, 346/23, 355/22, 360/22, 361/20, 387/10, 391/11, 397/15, 399/2, 402/14, 408/10, 430/10, 441/24, 443/22, 444/2, 445/6, 446/12, 448/2, 465/15, 497/17.

¤ Emploi de *que* interrogatif introduisant une question sur la cause du procès, « pourquoi »[445]: *pour savoir et enquerre la verité de l'empeschement de Geoffroy de Dannemarche, qu'il n'estoit venu parfournir sa promesse* 4/23-24, *si lui demanda le roy qu'il avoit la tant demouré que plus tost n'estoit venu* 78/16-17, *Mais quant je luy disoye qu'il faisoit qu'il ne s'employoit autrement son corps en la bataille…* 187/13-14 (voir la note), *Que m'as tu amené des compaignons* 230/6.

---

[442] Ph. MÉNARD, § 95, b.

[443] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 256, § 431 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 215.

[444] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, § 415, p. 248-249 : « *que* tient la place de la locution moderne *ce que* ».

[445] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 214 ; voir aussi Ph. MÉNARD, § 96, b.

La locution *que c'est que* a la même valeur dans *si lui demanda que c'estoit qu'il avoit tant parlamenté avec lui* 117/2-3.

¤ Emploi du « *de* complémenteur »[446] après l'interrogatif *que* : *si dist a ung gentil homme de son hostel,* […], *que c'estoit de ce chasteau* 120/4-6, *Que sera de cet homme ?* 153/2. Nous gloserions par « qu'en était/ sera-t-il de… ».

¤ Fréquence de la formule *la cause pourquoy* « la raison pour laquelle » : *pour enquerir la cause pourquoy et comment il n'est venu faire le devoir de sa promesse* 4/12-13, *Et adonc Caraheu lui desclaira la cause pourquoy il estoit venu* 51/2, *pour ouyr la cause pourquoy l'admiral les avoit mandez* 58/13, 286/4, 338/9-10, etc.
¤ Propositions indirectes elliptiques : *et comment la bataille fut entreprinse entre Caraheu et Ogier, et entre Charlot et Sadone, et comment* VIII/R, *pour savoir se quelque personne sailliroit de la ville ou comment* 191/2, *et lui demanda sacretement s'il avoit veu ledit Gaulthier, et quel personnage c'estoit et comment* 382/5-6.

¤ Pour les cas d'enchâssement de l'interrogation directe et indirecte, voir *infra* 14 « Constructions asymétriques, anacoluthes ».

J/ Autres subordonnants

1. Complétives

¤ Rares absences de subordonnant : cela se produit après un complément incident dans *hui passé son*[*t*] *deux cens ans il est pery en mer* 470/5. Dans *aprés ce que j'ay peu congnoistre qui plus resjouisse ung noble cueur et chevaleureux, et singulierement roys, princes, barons, chevaliers et escuiers, c'est de ouyr diviser et racompter les beaulx fais d'armes*… P/12-14, l'absence de subordonnant s'explique peut-être par une réduction par haplologie de *que qui* à *qui.*

[446] P. ATTAL, p. 24, donne des exemples comportant un « *de* complémenteur », parmi lesquels : *Qu'est-ce de celui / qui des hommes fait appui ?* (Bèze, *Abraham*, v. 622-623), dont la construction semble identique à celles de notre texte.

¤ Inversement, de nombreux cas de réduplication de *que* introduisant une complétive après une proposition incidente[447], ce qui est caractéristique de la prose narrative du XVe siècle[448] : *Oultreplus luy diras que, si de ce faire il est refusant, que, aussi tost que l'esté sera venu, que je l'iray voir* 2/35-36, *Charlemaigne roy de France* […] *vous mande* […] *que, si de ce faire vous estes refusant, que* […] *il vous viendra veoir* 2/43-47, *luy direz que, s'il vient, qu'il trouvera bien a qui parler* 2/53-54, *et oultre dit le roy que, luy retourné en France, qu'il luy donneroit telle quantité de terre qu'il seroit conten*t 19/11-12, *disant que le premier dieu qu'il rencontrera, qu'il le paiera de l'aide qu'il lui ont faict en telle journee* 22/4-6, *si manda adonc au roy Caraheu que, s'il avoit vouloir d'acquerir honneur, qu'il se mist sur les champs incontinent* 25/26-27, *n'eust esté le roy Caraheu qui leur dist franchement que, se il avoit mal ne douleur, que jamais ilz n'avroyent paix* 41/10-11 *et dist que, se il sailloit une foys de prison, que il feroit cent foys pis qu'il n'avoit fait* 44/17-18, *Si respondit prestement le roy Dannemont que, se plus lui en parloit, que devant lui lui osteroit la vie du corps* 45/19-21, *sa responce derniere a esté telle que, qui plus lui en parlera, qu'il lui fera trencher la teste* 51/14-15, *il y a dangier que, se Ogier s'en vo*[*u*]*loit aller, que il seroit acoup eschappé* 62/19-20, *rescrivez au roy Charlemaigne qu'il ait pitié de la crestienté nompas de vous, et que, ce vous avez offencé vers lui, que vous estes prest et appareillé de amander le forfait* 73/29-31, *et que, se le duc a offencé envers sa majesté royalle, que il est tout prest de lui amender* 73/43-44, *Et oultre il dist* […] *que, quant ilz avroient tout conquesté son païs, qu'il le reconquesteroit au trenchant de l'espee* 74/10-12, *et avoit profert de sa bouche que, se aucun chevalier entreprenoit de le secourir sans son sceu, qu'il lui feroit trencher la teste* 75/4-6, etc.

¤ Succession en cascade de complétives dans *Pource que je congnois que oysiveté destourbe et empesche les cueurs des hommes a bien faire par les enhertemens du*

[447] Cf. A. ENGLEBERT, p. 26 : « […] il suffit qu'un élément s'interpose en tête d'une enchâssée au moyen du *que* conjonctionnel pour que ce *que* puisse être répété. […] », puis, p. 29b, 3.4.2. « on tient dans le *que* répété une balise d'un type particulier, proche du subordonnant en ce qu'il apparaît au niveau de la sous-phrase enchâssée, mais aussi et surtout proche du coordonnant en ce qu'il démarque des segments de même niveau syntaxique – ce qui, somme toute, est bien la caractéristique principale des coordonnants ». Voir aussi R. MARTIN et M. WILMET, § 370.

[448] Cf. « Pléonasme et périssologie », p. 19. Voir aussi M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CLVI.

maulvais esperit, et <u>*que*</u> *tout homme doit tendre a faire tousjours aucune bonne oeuvre, et qu'il ne soit trouvé oyseux* (finale enchâssée), […] *et* <u>*que*</u> *la chose acoustumee de faire est forte et dure a delaisser…* P/3-11.

<u>2. Circonstancielles</u>

¤ *Que* employé « en coordination comme reprise d'un premier subordonnant »[449] : <u>*Quant*</u> *le roy Charlemaigne departit de Saint Omer* <u>*et que*</u> *Ogier s'en fut allé* 11/1, *Et* <u>*quant*</u> *il eust prou ce deul demené* <u>*et que*</u> *son ire fut ung peu apaisee* 22/9-10, <u>*quant*</u> *ilz virent que tous les payens c'estoient mys en fuyte* <u>*et qu'*</u>*ilz s'en estoient tous retournez* 29/2-3, etc.

¤ Emploi de *que* pour introduire l'apodose d'une proposition hypothétique dans *Et s'il estoit possible que fussions mis a rançon, que l'un de nous eust congié pour la compaignie pour aller devers le roy Desier,* <u>*qu'*</u> (*AJP*) *il fourniroit la rançon que serions tenuz payer* 316/7-9, à moins qu'il ne s'agisse d'une nouvelle proposition hypothétique au conditionnel[450] et que cette réplique au discours direct soit inachevée (voir note).

¤ Dans les propositions principales ou indépendantes, l'optatif est tantôt dépourvu de la béquille *que* (*Sire, le dieu Mahon vous doint bonne vie !* 30/18, *Face son bon plaisir seulement !* 30/38-39, *Dieu vous doint bonne vie et longue !* 254/11-12, *Nostre Seigneur vous benye !* 286/13-14, *Sire, le dieu Mahon vous salve et vous doint acomplissement de voz bons desirs !* 388/11-12, *Jesucrist vous doint de voz plaisirs acomplissement !* 388/40, *Or Dieu le vueille !* 424/6, *Plust a Dieu q*[*u*]*e l'espee fut au milieu de la mer !* 425/19-20, *Pleut a Dieu, cheval, que je te tenisse en France…* 446/20, *Monseigneur Jesucrist vous doint joye et bonne santé !* 472/24-25, *le dieu Mahon vous doint bonne vie et longue !* 494/6, *Le nom de Dieu et de sa glorieuse mere soit beney*

[449] *Id., ibid.*, p. CLVII.

[450] Ch. MARCHELLO-NIZIA (*La Langue,* p. 363) indique que, pour « marquer une hypothèse dont la réalisation est problématique », l'on peut trouver en MF de l'indicatif imparfait après *se* et une forme en *-rais,* mais cela est rare. Voir aussi Ph. MÉNARD, *Syntaxe*, p. 236, § 265, type, Rem. 2 : « Il est très rare de trouver la forme en *-rais* dans la protase […] On en trouve encore des exemples au XVIIe siècle […] ».

eternellement ! 502/17-18), tantôt en est précédé (*que pleust a Jesucrist que vous eussiez aussi bon vouloir de crestien que j'avroie* 30/50-51, *que pleust a Jesus que pour luy et pour vous je sceusse a quoy le mien employer !* 136/6-7, *Que pleust a nostre dieu Mahon qu'il eut bien renoyé sa folle creance et que fussiez assemblez enssemble !* 382/10-12, *que pleust a Mahom que eussiez renoncé vostre dieu et vostre baptesme, et nous fussions vous et moy bien mariez ensemble, et que eussiez si bien apointé avec le roy Murgalant mon oncle qu'il fust bien contant !* 389/4-7, *Que pleust a Jesuchrist que il fut encores en vie !* 410/10-11, *Que benoiste soit l'eure que vous fustes nee* 450/11)[451].

¤ Très grande variété dans l'emploi des conjonctions subordonnantes exprimant les relations logiques fondamentales :

- LE TEMPS[452] :

. la simultanéité : ***quant/quent*** (*quant il vous viendra a plaisir l'ouyr lire* P/20, *Et quant vint au terme que la dame deut enfanter* 1/38-39, *et quant elle le vit si bea*[*u*] 1/45, etc., soit 634 occ.) ; ***lors que*** (*Lors que les contens furent repaisez* 62/8, *Lors que chascun fut retiré* 62/12, *Et lors qu'il fut a delivre* 66/39, etc., soit 20 occ.) ; ***comme*** « quand, lorsque, dans le temps que » (*comme le pape aperceut venir Sarrasins a si grant nombre* 13/2, *et comme Ogier se voulut mettre a l'estour* 108/32, *comme le souldan lui bailloit les clefz de ses prisons* 315/7) ; ***adonc(ques) que***[453] « au moment où » (*Et adonc que l'empereur Charlemaigne voulut faire departie* 12/19-20, *Adonc que Ogier le Dannois fut monté et bien enharnaché des armes Alloris* 16/1, 70/1, etc., soit 9 occ.) ; ***ainsi comme*** « au moment où » (*Et ainsi comme le roy fut arrivé* 14/1) ; ***tout ainsi que*** « au moment où »[454] (*Tout ainsi que Ogier fut arrivé chiez le roy* 76/1, *Tout ainsi que Ogier estoit en son douleureux desconfort* 351/1, 406/12-13, 421/4-5, 441/2-3, soit 5 occ.) ; la simultanéité d'aspect duratif : ***ainsi***

[451] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, § 71, Rem. : « Le nominalisateur *que* est longtemps resté facultatif » ; voir aussi Ph. MÉNARD, § 153, Rem. 3.

[452] Classement fait d'après Ph. MÉNARD, p. 213-220.

[453] Locution attestée ni dans *DMF* ni dans *FEW*.

[454] Locution non attestée dans *DMF*, *s.v. ainsi*, mais recensée, avec ce sens temporel, dans *FEW*, XI, *s.v. sic*, 574b.

comme « pendant que » (*Et ainsi* […] *comme son ost et ses gensdarmes se refr*[*es*]*chissoient* 14/1-2, *Et ainsi comme nous estions sur le champ* 51/9-10, *ainsi comme il fuyoit et ne sçavoit ou avoir refuge* 132/9-10) ; ***ainsi que*** « pendant que, tandis que » (*ainsi que on pourtoit la dame au mostier* 2/6-7, *Et ainsi que Brunamon couroit aprés Ogier* 66/23-24, *ainsi que le roy tenoit ses estas* 74/2, etc., soit 107 occ.) ; ***comme*** « pendant que, tandis que » (*comme Charlot venoit de la chasse* 81/11-12, *comme Guarin sailloit de la forte bataille* 107/14-15, *comme j'estoie aux escoutes* 191/7, *comme le souldan lui bailloit les clefz de ses prisons* 315/7-8, *comme je estoye pres de la muraille de la cité* 432/5-6) ; ***ce/se pendant que***, « dans le même temps que, pendant que » (*ce pendant qu'il estoit prisonier* 11/4, *Et ce pendant qu'ilz estoient en fuite* 19/19-20, *ce pendant que Charlot partist la nuyt mesmes* 26/1, etc., soit 21 occ.) ; ***tant comme*** « aussi longtemps que » (*tant comme je seray en cest office* 320/2) ; ***tant que*** « tandis que » (*tant que seriez au voyage de Romme* 8/74), « aussi longtemps que » (*tant que tu seras en vie* 1/47, *tant qu'il sera en vie* 1/50, *tant que j'avray terre* 8/28, etc.) ; pour marquer la coïncidence ou la succession immédiate, avec le sens général de « aussitôt que, dès que » : ***(aus)si to(u)st que*** (*aussi tost que l'esté sera venu* 2/36, 46, *Mais si tost que le duc le sceust* 3/14, *etc.*, soit 131 occ.) ; ***tantost (que)*** (*tantost que le sang se eschauffera* 38/12, *tantost ilz entendirent le cor* 87/30, *et tantost qu'il fut ung peu loing en son chemin* 119/28, etc., soit 5 occ.) ; ***tantost aprés que*** « aussitôt après que » (*tantost aprés qu'il eut tout visité* 14/3-4, *Et tantost aprés que Ogier vint de la chesse* 82/1) ; ***incontinent que***[455] (*Et incontinent que le roy le vit* 25/21, *incontinent que le monde le sceut* 95/9, *Et incontinent que les trompetes commencerent a sonner* 104/3, etc., soit 33 occ.) ; rarement ***du premier que*** (*du premier que vous fustes arrivé* 339/13) ; et « la réitération simultanée »[456] ***touteffois que*** « chaque fois que » (*touteffois*

[455] D'après Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 371, cette locution est courante à la fin du XVe siècle.

[456] R. MARTIN et M. WILMET, § 393, d.

que en avrons a besongner 3/52, *touteffois que vous vouldrez* 281/7, *touteffois que l'opportunité viendroit* 361/7, etc., soit 5 occ.) ;

. la postériorité : ***après (ce) que*** (*aprés ce que j'ay peu congnoistre…* P/12, *aprés qu'elle fut delivre de l'enfant* 1/39-40, *Aprés que l'obseque de la dame fut fait* 2/8, etc., soit 53 occ.) ; la postériorité avec l'idée de temps écoulé ***depuis que*** (*Depuis que je ne vous vy* 78/18, *depuis que vous fustes prisonnier* 218/7, *depuis que vous fustes prins* 220/14, etc., soit 12 occ.) ;

. l'antériorité : ***avant que*** + subj. (*avant que le terme fust venu* 1/36, *avant que le jeu departe* 38/10, *avant que je departe* 128/21, etc., soit 5 occ.) ; ***devant que*** + subj./ ind.[457] (*devant qu'il y peult*[458] *estre* 27/18, *devant qu'il soit peu de temps* 38/7-8, *devant qu'ilz fussent trois mois passez* 78/5, etc., soit 43 occ.), + inf. (*devant que gaigner le port* 342/19, *devant que partir de son pavillon* 404/8) ; ***premier que*** + subj. (*premier qu'il parte de mes mains* 59/34-35, *premier qu'ilz peussent estre desconfiz* 69/6, *Mais premier qu'ilz fussent en la ville* 89/11, etc., soit 5 occ.), + inf. (*et premier que tenir conseil* 426/14) ; et rarement ***ains que*** + subj. (*ains qu'il soit vespre* 36/18-19, *ains qu'il soit nuyt* 275/5) ; ***par avant que*** + subj. (*par avant que le sort de l'anel me venist* 517/6) ; l'antériorité avec aboutissement à un terme : ***jusques a(d) ce que*** + subj./ ind. (*jusques a ce qu'il ait esté mon amy par amours* 1/57, *jusques a ce que je vous avray conquestee* 36/5-6, *jusques a ce que Ogier fust delivré* IX/R, etc., soit 25 occ.), ***jusques atant que*** + ind./ subj. (*jusques atant qu'il en sera aultrement ordonné* 67/10, *jusques atant que il en eust print vengence* 110/3, *jusques atant que j'aye eu ce paillard* 122/2, etc., soit 13 occ.), ***jusques a temps que*** (*jusques a temps qu'il vous ait empoisonné* 362/11-12).

[457] Dans *devant que ilz entrent en la bataille* 62/28, *devant qu'il eschappe de mes mains* 37/7, etc., les formes verbales sont ambiguës.

[458] Forme ambiguë.

- LA CAUSE : ***en tant que*** « étant donné que » (*en tant que luy, ses freres, parens et nobles aliez avoient conquestees toutes ses terres* 3/4-5, *en tant qu'estes roy trescrestien et pillier de la foy* 8/57-58, *en tant que la coulpe n'est pas a moy* 43/9-10, etc., soit 9 occ.) ; ***pource que*** « parce que » (*Pource que je congnois que oysiveté destourbe* P/3, *pource qu'il a ung aultre filz que moy* 8/18-19, *pource que entre les autres je vous congnois fort* 15/9, etc., soit 91 occ.) ; ***puis/puys que*** (*puis qu'il n'avoit autres nouvelles du pere d'Ogier le Dannois* 4/3, *puis qu'ainsi me layssez en ce point que vous voyez* 11/11-12, *puis que l'ost se remue a tirer devers Romme* 25/8-9, etc., soit 75 occ.) ; ***quant***[459] + ind. (*quant j'ay perdu la veue* 53/2, *quant il estoit demouré a terre* 67/1-2, *quant de son noble vouloir et amoureuse affection m'a transmis deux si nobles chevaliers* 135/11-12, etc., soit 19 occ.) ; ***veu que*** + ind. (*veu que a une main tenoit l'enseigne* 17/13, *Et veu que il n'est pas mort* 56/3, *veu que on la vouloit bannir reallement* 63/5, etc., soit 7 occ.) ; et rares, ***ainsi que*** + ind. (*ainsi que ma querelle est juste* 403/13) ; ***parce que***[460] (*parce que vous nous donnerez saufconduy* 436/14-15), ***come***[461] (*et come le temps estoit ja passé* 3/43-44). Notons l'expression redondante : *car pource que* 59/17.

- LA CONSÉQUENCE : ***que*** + ind. (*et s'en allerent que on ne sceut qu'elles devindrent* 1/59-60, *Et sur la teste leur fit escorcher ung plastreau en maniere de couronne par grant derision, que c'estoit une chose hideuse et abhominable de les regarder* 5/44-46, *venant vers moy a lance couchee qu'il m'eust franchement percé tout oultre de sa lance* 23/45-46, *il dist a haulte voix, que chascun le peult bien ouir* 60/1-2, etc.), ***si … que*** + ind. (*et si vertueusement vescu en ce monde qu'il en est memoire perpetuelle* 1/7-8, *l'enfant devint si grant et si gros en son ventre que chascun disoit qu'elle feroit deux enfans* 1/37-38, *lesquelles en pencerent si bien que en peu de temps il crut* 2/14-15, etc., plus

[459] Cf. Ph. MÉNARD, *Syntaxe*, § 235 : « sens causal de 'puisque' et indiquant la cause spécifique qui justifie une assertion en rappelant une donnée de fait connue de l'interlocuteur et en établissant de manière indiscutable un rapport de cause à effet ».

[460] « Encore rare » en MF d'après R. MARTIN et M. WILMET, § 371, a.

[461] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 230, § 376, f : « Quant à la conjonction *comme*, elle glisse quelquefois vers le sens causal. Mais les exemples en sont encore rares. »

de 100 occ.) ; ***tant (…) que*** + ind. (*elle fut tant malade, et eut tant de mal que* […] *il convint qu'elle prist mort* 1/39-40, *il crut et amenda en grandeur, force et beaulté tant que tout le monde s'en esbahissoit* 2/15-16, *et fist tant par ses journees qu'il arriva en Dannemarche* 2/40, etc., plus de 100 occ.) ; ***tellement que*** + ind. (*et tellement que Eudon de Lengres vint a une forte et puissante lance* 14/44-45, *tellement que le duc Nayme perça le cheval oultre* 14/54-55, *tellement qu'il le perça tout oultre* 15/24, etc., plus de 100 occ.) ; ***tellement … que*** + ind. (*et tellement fut oppressé qu'il fut mis par terre* 17/8, *et tellement s'i porta qu'il occist Baudoin d'Avignon* 110/5-6, *et tellement y ouvra q*[*u'i*]*l n'y demoura seulement que Herquenbault* 151/10-11, etc., soit 17 occ.) ; plus rare, ***par ainsi que*** + ind.[462] (*par ainsi que, se il est vaincu, qu'il s'en retournera comme j'ay dit devant* 199/4-5) ; la conséquence négative : ***que … ne*** + subj. « sans que »[463] (*Et croiez, sire, qu'il ne peut partir ne saillir de son païs qu'il ne lui faille estre en danger* 4/8-9, *Car a roy n'apartient faire ne user de vindication que le forfait ne luy soit premier verifié* 4/14-15, *et ne lui laisseray bourg, chasteau ne ville que je ne face destruire et mettre le feu par tout incontinent* 4/30-31, *ilz n'y furent pas si peu qu'ilz n'y demourassent deux heures* 5/19-20, *si dist au saint pere et a tout le consille* […] *que seurement jamais ilz ne departiront de la que les Sarrazins n'eussent prins fin et que par lui ne fust restitué a son siege* 13/17-19, *Dannemont leur cria* […] *que de la compaignie ung seul n'en eschapperoit qu'il ne print mort au trenchant de l'espee* 14/21-23, *Ha ! faulx Sarrasin, vostre fuite ne vous proffitera que de mon espee ne vous mette a mort !* 19/31, *lequel on ne peut jamais garantir qu'ilz ne l'eussent navré a mort* 77/12-13, *car nul ne venoit soy offrir a lui qu'il ne fust pour attendre son homme* 86/8-9, *il ne passeroit point qu'il ne sceust qu'il portoit* 95/6-7, *mais ce ne fut pas que des cinq cens hommes que Benoit et Gelin avoient, en fut tant occis qu'il n'en demoura en la fin que trente* 140/15-16[464], *car nous ne pouons*

[462] Cette locution n'est pas recensée par *DMF*, et *FEW* (XI, *s.v. sic,* 575a) ne lui attribue que le sens de « à condition que ». Pourtant, elle a ici, de toute évidence, le sens consécutif de « de telle manière sorte que ».

[463] Cf. Ph. MÉNARD, § 250.

[464] D'après R. MARTIN et M. WILMET, *que* au sens de « sans que » doit être suivi d'une proposition au subjonctif dans laquelle la présence de *ne* est « obligatoire » (p. 234, § 385), ce qui n'est pas le cas ici. Il nous semble pourtant que *qu'il n'en demoura en la fin que trente* complète *ce ne fut pas que* et nous comprenons ceci : « ce ne fut pas sans que, à la fin, il n'en demeura que trente tant il en fut tué ».

vuider se faulx Bruhier ne son armee que ilz ne destruisent nous et la crestienté 222/15-16, *Et l'ange s'en ala, que nul ne sceut* (= *sceust* ?) *qu'il devint* 225/23-24, *mais sa deffence ne peut resister a restaurer ses gens que tous ne mourussent prestement* 253/7-8, *n'en demoura pas ung que ne prensist fuite* 285/4, *ung filz, auquel n'avriez jamais paix qu'il ne destruisist vous et voz païs* 357/9-10) ; ***sans que*** + subj. (*sans que les yeulx ne fussent contraincts getter habondamment larmes* 11/20-21*, Mais ce ne fut pas sans que les chevaliers crestiens ne fissent le loyal devoir* 14/58-59, *sans que il eut mal de douleur* 36/14, *etc.,* soit 5 occ.) ; ***sans ce que*** + subj. (*long temps avoit sans ce qu'il fust venu s'aquiter de sa promesse* 3/44*, sans ce que aucun lui ayt fait aucun destourbe ne empeschement* 119/1-2, *sans ce que les povres Lombars y peussent plus resister* 119/6, etc., soit 8 occ.).

- LE BUT : ***affin que*** + subj. (*affin que nous puissons faire chose qui soit a sa louange* 1/3-4, *affin que en aucun temps je me puisse royallement venger de Geoffroy* 8/86, *affin que mieulx entendez la façon* 18/14[465], etc., soit 34 occ.) ; ***a celle fin que*** + subj. (*a celle fin qu'il n'y ayt rien dommage* 47/3, *a celle fin qu'il ne languist guaires* 170/5, *a celle fin qu'il ne lui fust reprouchié que …* 230/2-3, etc.*,* soit 17 occ.), ***a celle fin de*** + inf. (*a celle fin de recongnoistre au temps advenir le service de la couronne des roys de France* 72/6, *a celle fin de me vuyder de celle fantasie* 337/22-23, *a celle fin de veoir livrer Ogier le Dannoys a tourment* 418/3-4) ; rarement ***que*** + subj. « afin que » (*et qu'il ne soit trouvé oyseux* P/5, *que je n'entrasse au palais* 90/31, *que je me retournasse vers lui* 90/42, *que vous tenissiez seur de lui* 117/6), + cond. (*que je demourroie* 90/42 *AJP*)[466] ; ***que*** **+** négation **+** subj. « de peur que » (*Ogier ne fut pas trop joyeulx de sa venue, nompas pource qu'il lui fist desplaisir, mais qu'il ne l'eust recongneu* 315/9-10, *nul plus ne osoit de lui approucher qu'i ne l'eust prins* 322/8-9) ; absence de *pour que* qui s'est pourtant développé en MF[467].

[465] Sur la confusion des désinences d'indicatif et de subjonctif, voir « Morphologie », 10, 2, a.

[466] Nous n'avons trouvé nulle part l'attestation de l'emploi du conditionnel dans une finale. D'après G. MOIGNET, en AF, « les propositions finales sont constamment au subjonctif » (p. 237, B). R. MARTIN et M. WILMET signalent néanmoins deux exemples où est employé le futur (p. 58-58, § 90).

[467] Cf. Ph. MÉNARD, § 252, Rem. 1.

- L'OPPOSITION : ***quant*** + subj.[468] (*Et comment, Caraheu, vous prenez le retour, quant deussiez commencer de besongner ?* 28/2-3) ; ***lors que*** + ind. (*force a esté aux Sarrazins de reculer lors qu'ilz cuidoient faire leurs effors* 17/16-17).

- LA CONCESSION : ***combien que*** + subj./ ind. (*combien que vostre royale magesté soit scientifique* P/23, *Et combien que la perte soit plus a nostre dommaige et confusion* 23/5, *combien que on congnoissoit ceulx qui estoient allez avec lui* 26/11, soit 31 occ.) ; ***nonobstant que*** + subj. (*nonobstant qu'il n'en fist aucun semblant* 15/13, *nonobstant qu'elle n'en montrast pas le semblant* 31/44, *nonobstant que le roy Caraheu s'en soit allé aux tentes de Charlemaigne* 53/5, etc., soit 12 occ.) ; plus rare ***ce nonobstant que*** + ind. (*ce nonobstant que les chevalliers lombars leur donnerent beacoup afaire* 104/10-11) ; ***comme que*** + subj. (*et comme qu'il soit* 93/9-10, *comme que ce fust* 201/6, *come qu'il soit* 252/8-9, *comme qu'il fust* 259/10), ***quelque … que*** + subj. (*quelque puissance que ces villains gloutons puissent avoir* 23/17) et ***quel … que*** + subj. (*quelz qu'ilz fussent* 87/3).

- LA CONDITION : principalement ***se/ si*** + ind. (*s'il ne veult obeïr* 3/48-49, *s'il ne pense de venir acomplir sa promesse et en brief* 4/26-27, *Et se de ce faire estes aucunement reffusant* 5/31, etc., plus de 100 occ.) ; mais aussi ***quant*** + cond./ subj. « au cas où, si » (*quant autrement ne seroit pourveu a la reparation de mon honneur, je m'en iroye plus tost me rendre devers le roy Charlemaigne* 46/12-13, *J'ay* […] *de l'avoir* […] *assez pour souldoier dix ou douze mille de bo*[*n*]*s gendarmes pour vaillamment vous secourir quant mieulx ne trouverez* (= *trouveriez*) 102/13-15, *Et quant chascun eut* (= *eust*) *besoigné de grant apresse* […], *tous les François y fussent demourez* 112/25-26, 114/15-16, 168/8-10, 294/2, 515/8-9, soit 7 occ.), + cond. « quand bien même, même si »[469] (*quant ilz avroient tout conquesté son païs, qu'il le reconquesteroit au trenchant de*

[468] Voir Ph. MÉNARD, *Syntaxe*, § 236, Rem. : « Lorsqu'il y a opposition entre la subordonnée et la principale, *quant* prend le sens adversatif de 'alors que' ; voir aussi R. MARTIN et M. WILMET, § 382, a.

[469] Voir Ph. MÉNARD, *ibid.* p. 234, § 263, d., mais au § 270, a, il attribue à « même si » une valeur concessive.

l'espee 74/11-12, *Vous sçavez que, quant Charlot seroit mort, que vous avez encores vostre filz Loys* 224/62, *quant ilz vous recongnoistroient pour leur roy qu'ilz n'en fussent grandement joyeulx* 521/17-18) ; ***que*** + subj. « si tant est que »[470] (*mais que vous l'aiez veu comme moy, vous me sçavrez a dire* 382/10) ; ***au moins se*** + ind. « au cas où » ?[471] (*au moins se lui survenoit quelque affaire* 404/8-9).

- LA RESTRICTION (condition nécessaire) : ***mais que*** + subj. « pourvu que, pour peu que »[472] (*Mais que Charlemaigne la tienne, se dist, il ne la doneroit pour rien* 151/20-21, *Et les enfans ont dit que si feroient ilz, mais qu'ilz le voyent* 209/6-7, *Mais que la journee et la bataille qui sera demain soit passee et que nous en puissons avoir l'honneur et le triumphe* […], *la je le feray a*[*t*]*acher* 334/24-26, *que vous mesmes direz, mais que vous l'aiés veue a vostre plaisir* 386/13-14, *je ne sache chevalier si destre de la lance ne de l'espee que je ne lui tienne bon pié, quel qu'il soit, mais que je soye armé et bien monté de mesmes* 400/18-20) ; ***pourveu que*** + subj. « pourvu que » (*pourveu aussi que voulsissiez recongnoistre les services* 54/18, *pourveu que vous vueillez combatre de celle trahyson* 194/1-2, *il feroit tout ce qu'il vouldroit de lui, pourveu que on lui acordast ce qu'il demandoit* 217/2-3, etc., soit 5 occ.), + ind. *(pourveu que je ne vous doy donner que ung quartier de pain* 171/9) ; ***par ce touteffois que*** + ind. « si ce n'est que » (*par ce touteffois que l'hommage m'en demourera* 257/14-15) ; ***sinon que*** + ind. « si ce n'est que » (*sinon qu'il l'avoit laissé parmy une grande turbe de payens* 42/6, *sinon que la cause m'en tiendra excuse devant Dieu* 157/30-31, *sinon qu'il estoit allé en Hierusalem* 377/6, 483/5, 489/8, soit 5 occ.), + *inf.* (*sinon que me venger de luy* 224/58) ; **sinon** + *inf.* « sinon que + v. conjugué » (*sinon dire a soy mesmes* 403/7)[473] ; ***quant*** + subj. « à moins que » (*quant il eut* (= *eust*) *voulu rompre sa loy* 184/9).

---

[470] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 231, § 381.

[471] Cette locution n'est attestée ni dans *FEW* ni dans *DMF* ni chez God. Nous avons déduit le sens de « au cas où » de la locution *au moins* « cependant, toutefois » recensée dans *FEW* (*s.v. minus*, VI/2, p. 127b). Littéralement cela donnerait « si toutefois ».

[472] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 232, § 381.

[473] Sauf erreur, cette construction n'est pas attestée dans les manuels de grammaire.

- LA COMPARAISON : emploi majoritaire de ***com(m)(e)*** (P/11, 18, 27, etc.) ; ***ainsi com(m)(e)*** (*ainsi comme il appartient* 306/13, *ainsi comme j'ay peu apercevoir a ceste heure* 352/14, *ainsi comme vous orrez en la fin de ce compte* 360/24-25, etc., soit 8 occ.) ; ***ainsi que*** (*ainsi que vostre noble et royale magesté pourra veoir* P/27-28, *ainsi que ont fait ceulx dequoy nostre matiere fera mention* 1/6-7, *ainsi que a telle dame appertenoit* 2/6, etc., soit 125 occ.) ; ***tout ainsi que*** (*tout ainsi que le roy lui avoit donné charge a son departement* 13/23, 402/15, 424/5-6, 425/32) ; ***si … comme*** (*mais il ne fut pas si puissant comme fut Ogier* 2/21) ; ***tant (…) comme*** « autant (…) que » (*fort courroucé tant de l'infameté et merveilleuse injure qu'avoit faicte le pere de Ogier aux messagers comme du povre enfant innocent…*7/1-2, *tant pour la foy mentie de son pere comme de l'outrage fait auditz messagiers* 8/12-13, *tant au roy Charlemaigne comme a Ogier le Dannoys* 71/16-17, *tant comme deux chario*[*t*]*z pouo*[*i*]*ent porter* 92/4, 374/16, 430/9) ; ***comment***[474] (*qui ayment Dieu comment eulx mesmes* 368/18) ; pour la comparative hypothétique : ***com(m)(e) se*** + subj. impft à valeur d'irréel (*come s'on lui eut* (= *eust*) *fait en sa propre persone* 8/12, *come s'ilz fussent la pour attendre leurs ennemis* 12/15-16, *comme s'ilz s'en voulsissent aller* 395/5, *comme se il fust cymenté dessus* 443/7-8), + ind. impft (*comme se ilz s'esbatoient* 420/6-7[475]) ; expression de la préférence : ***que*** + subj. « plutôt que »[476] (*J'aymeroie mieulx* […] *chercher mon pain de huys en huys, et circuir tant de païs que je pourroie marcher, qu'il me fust reproché que pour la vengence de mon enfant, je voulsisse jamais prendre pourfit ne recompence* 157/26-29, *si seroit beaucoup plus raisonnable de le faire mourir peu a peu, et par peu de pitance lui donner aux prisons, que la renommee de sa gloire s'en allast par moyen si miserable* 169/6-8), + inf. (*si eusse je voulentiers veu faire ung effort que les avoir assaillis* 459/8-9).

[474] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 240, § 399, 3°.

[475] Voir Ph. MÉNARD, *ibid.* § 260, Rem. 1 : « L'emploi de l'imparfait ou du plus-que-parfait de l'indicatif dans les comparatives hypothétiques reste rare en AF » ; voir aussi R. MARTIN et M. WILMET, § 98.

[476] Cf. Ph. MÉNARD, § 262, a.

¤ Constructions paratactiques à valeur concessive :

- introduites par un adverbe (*ne, tant, tout*) et marquées par la postposition du sujet à un verbe mis au subjonctif[477]. Cela concerne surtout la formule récurrente ***n'eust esté*** (*et n'eust esté la compaignie amoureuse qu'il avoit, le povre cueur lui fust party de grant douleur* 5/2-3*, et eust voulentirs fait trencher la teste a Ogier le Dennoys, n'eust esté le bon duc Nesme de Baviere* 8/5-6, *n'eust esté la force et puissance d'Ogier, les crestiens estoient en tresgrant peril de perdre honneur et France pour ce jour* 17/17-19, 22/20-21, 27/8-10, 26-27, 71-72, 28/5-6, 37/12, 15, etc. mais *ce/se/si n'eust esté* 15/18, 30, 19/27-28, VII/R, 27/62, 107/13, 108/10, XVIII/R, 159/6, 8, etc.), et sa variante ***ne fu(s)t*** (*ne fu(s)t la royne* 129/16, 130/8), qui sont concurrencées par ***n'eust esté que*** (*et n'eust esté que Ogier si para diligemment le coup, il estoit en tresgrant dangier* 38/20-21, *et n'eust esté qu'elle mist la main au devant, il lui estoit mal advenu* 56/5) et ***ne fut*** (= *fust*) ***que*** (*et ne fut qu'il trouva le hoqueton de dessoubz bien garni, il l'eust couppé par le meilleu* 39/5-6). Nous trouvons aussi : *tant soit il grant* 519/17.
- non introduites par un adverbe, mais avec postposition du sujet au verbe mis au subjonctif : *et fust il plus puissant qu'il n'est* 218/3.

¤ Système hypothétique au conditionnel en parataxe (inversion sujet-verbe et absence de *se*) : *Diroy je le contraire car vous ne m'en croyriez pas* 214/30-31 (*car* a la valeur d'un *que*).

¤ Emploi de *come* + subj. au sens de « comme quoi » : *Et lui envoyé ersoir ung message, come il se tint* (= *tinst*) *tout asseuré que je luy rendroye entre ses mains* 116/10-11[478].

¤ Un seul exemple de la formule stéréotypée exprimant une « conséquence imminentielle »[479]: *a peu qu'il ne cheut a terre* 36/11. Emploi de sa variante *peu ne s'en fault que je ne vous metz a mort* 391/12.

---

[477] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 428-429.

[478] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 240, § 399, 3° : sens donné à *comment*, variante de *come* dans notre texte.

¤ Emploi du « de » complémenteur »[480] après la conjonction *que* : *se ne sont pas billes pareilles que de nous deux* 484/22-23, *il sembloit que ce fut une fournaise que de sa gorge* 477/17-18. Dans *vous sçavez quel dueil c'est que de pere et de mere* 389/32, *de* est suivi d'un nom sans déterminant.

¤ Emploi de *car* = *que* dans *Diroy je le contraire car vous ne m'en croyriez pas* 214/30-31, *le pis y estoit car il ne pouoit autre chose faire* 345/9-10.

K/ Modes

¤ Dans une proposition indépendante, emploi du subjonctif présent pour exprimer le souhait[481] : *bien viengnez* 360/3.

¤ Emploi du subjonctif en indépendante corrélative[482] : *voulsissent ou non* 311/13, 409/12, *voulsist (il) ou non* 327/14, 337/12-13, 396/8, 397/11, 407/19, 482/10, *voulsissent ou non leurs ennemi* 340/44-45, *voulsissent ou non les payens* 396/10.

¤ Relatives optatives au subjonctif : *Or le laissons aller au deable, a qui il soit* 111/21, *pria Nostre Seigneur qui lui pleust de sa saincte grace ne mettre la saincte crestienté en oubly* 182/2-3, *Je prie Jesus qui les vueille conduyre* 349/23, *t'esjouys en Nostre Seigneur, qui t'aye en sa saincte garde* 351/26, *au plaisir de Nostre Seigneur, qui vous tienne en sa saincte garde — Et vous aussi, se respondirent ilz, qui vous doint faire et acomplir vostre voyage* 381/10-11, *que Dieu puisse mauldire* 501/7-8.

---

[479] Cl. BURIDANT, § 518.3

[480] Cf. P. ATTAL, p. 24-25 : « La meilleure analyse que nous avons trouvée est celle de C. MARCHELLO-NIZIA (*Histoire de la Langue française des XIVe et XVe siècles*, p. 262--263) : '*De* dans un grand nombre de ses emplois est lui aussi totalement dépourvu de signification ; ainsi lorsque *de* introduit un élément qui n'est pas un complément, tel le thème postposé au prédicat (avec *que* parfois)', et elle cite : *C'estoit grant cose et noble de la ducé de Bretagne* (Froissart), *C'est une droite couardise que de vous deux* (Pathelin) […] Comme C. MARCHELLO-NIZIA, nous voyons dans ce *de* un simple élément syntaxique, apparenté à *que* : nous dirons qu'il marque la limite de la phrase (P) franchie par le prédicat antéposé à son thème ou sujet. » Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 330.

[481] Cf. Ph. MÉNARD, p. 146, § 153.

[482] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 433.

¤ Dans les complétives :

- emploi du subjonctif après le verbe d'opinion *cuider*, à la p1 et à la p3, sans négation (*le roy cuidoit tousjours que ce fust Alloris* 16/43-44, *cuidant que ce fust Alloris le Lombart* VI/R, *cuidant que le roy fust bien joyeulx des nouvelles* 74/3, *et cuide que le diable lui ait forg*[*é*] *le bras* 84/9, *Je cuide, moy, qu'il soit enragé* 146/23) mais aussi après *croire* (*Je croy que tu soyez hors du sens* 295/2) : cela souligne le caractère incertain de l'opinion[483].
- emploi du subjonctif après les verbes exprimant la crainte (*avoir doubte que* 20/23, 481/6, *faire doubte que* 37/22, *doubter que* 133/27, 190/19, *soy doubter que* 133/6, 355/15, 31, 46), sauf dans *je doubte que le lignage fauldra a ceste heure* 164/10-11.
- emploi du subjonctif après les verbes de prière (*deprier que* 24/23, 35/9, 426/10, etc.). Dans *si vous prie que me dictes la verité* 20/10-11, *dictes* est ambigu : il peut aussi bien être de l'indicatif[484] que de l'impératif[485].
- emploi du subjonctif dans une hypothétique après *voir*, qui traduit ici une sensation et un jugement : *et si vous voyez que vous soyés trop foyble* 500/2.
- emploi du conditionnel après un verbe de sentiment : *Or ennuyoit il ja au roy que plus tost il ne retourneroit* 78/9-10.
- emploi de l'indicatif après la locution verbale *estre esbahi* : *je suis esbahye que vous avez intencion de faire de ce chevallier Ogier* 113/3.
- emploi de l'indicatif dans *car il n'a pas tenu a vous que Charlemaigne ne me <u>tient</u> a son vueil* 119/17-18. Il pourrait s'agir de ce que G. Moignet appelle une « subordination acritique » amenant le mode indicatif : la formule pourrait être

[483] Cf. Ph. MÉNARD, p. 149-150, § 155, c. Voir notamment Rem. 1, p. 150 où il indique que le verbe *croire* suit la même syntaxe que *cuider*.

[484] Cf. MARCHELLO-NIZIA, p. 53 : « tantôt l'indicatif découvre sous l'expression formelle de l'ordre ou de la permission un gage de réalisation ».

[485] Cf. Ph. MÉNARD, *Syntaxe*, p. 195, § 209, évoque certes l'emploi de l'impératif après un *que* complétif qui s'expliquerait par une rupture de construction (le brusque passage au discours direct). Mais les exemples d'impératif en complétive donnés par Cl. BURIDANT, § 626, nous semblent plus convaincants. Voir aussi G. MOIGNET, p. 216.

rapprochée des tours *a poi que, a petit que, faut petit que*, etc., et signifier qu' « un procès n'a pas eu lieu, mais de justesse »[486].

¤ Dans les propositions circonstancielles, les modes alternent :

- les temporelles :

. *devant que* est majoritairement suivi du subjonctif, « mode normal de l'antériorité ». Mais nous trouvons également l'indicatif alors que la principale n'est pas négative[487]. Certes, *fut* 322/7, 323/12 et *peult* 27/18 sont des formes ambiguës pouvant autant être de l'indicatif que du subjonctif (voir *supra* « Morphologie », J, 7, b), mais nous avons assurément une forme de passé simple avec *furent* 140/10. Cette locution peut en outre être suivie de l'infinitif (voir *supra*, G, 2).

. *jusques a(d) ce que / jusques atant que / jusques a temps que* sont majoritairement suivis du subjonctif (*jusques a ce qu'il ait esté mon amy par amours* 1/57, *jusques a ce que Ogier fust delivré* IX/R, *jusques a ce que delivrance planiere vous en soit faicte* 51/17, etc., soit 23 occ.), moins souvent de l'indicatif[488] (*jusques a ce que je vous avray conquestee* 36/5-6, *jusques atant qu'il en sera aultrement ordonné* 67/10, *jusques a ce que je l'avray entre mes mains* 111/23, etc., soit 7 occ.) et quelquefois du conditionnel (*jusques ad ce que Ogier seroit delivré de prison* 52/3-4, *jusques a ce qu'il avroit Ogier ou mort ou vif* XIX/R, *jusques atant qu'il y avroit cheval* 156/4-5). Là aussi, les formes *fut* (127/12, XXIV/R, 345/8, 478/18, 503/20) et *eut* (425/13, 464/11) étant ambiguës, elles n'ont pas été prises en compte.

- les consécutives : emploi exclusif de l'indicatif, à moins de considérer que dans *ne de mes mains ne pouez jamais rechapper que vous ne comparés les oultrageux maulx que vostre frere a commis pardeça* 357/4-5, la régissante

[486] Cf. G. MOIGNET, p. 219, I. : « On trouve presque constamment construits avec l'indicatif les tours qui signifient qu'un procès n'a pas eu lieu, mais de justesse *a poi que, a petit que, faut petit que*, etc. La complétive comporte la négation *ne* […]. La négation de la subordonnée a valeur pleine et nie l'idée du verbe : 'c'est de peu qu'il ne tombe pas' ».

[487] Ph. MÉNARD, § 246, Rem. 2.

[488] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 58, § 89 : « La locution *jusqu'à ce que* […] peu[t] entraîner l'indicatif à l'égal de *jusqu'au moment où* ». Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 371.

négative soit suivie du subjonctif[489] (*comparés* est une forme ambiguë, pouvant correspondre à de l'indicatif ou à du subjonctif).

- les concessives :

. *combien que* est tantôt suivi du subjonctif (P/23, 23/5, 31/35-36, etc., soit 9 occ.), tantôt de l'indicatif (5/48, 26/11, 28/28, etc., soit 15 occ.). Cette double construction est courante en MF, selon Ch. Marchello-Nizia.[490] La locution apparaît une fois suivie du conditionnel : *il vous donneroit de la paine largement, combien que, a mon intencion, il ne seroit pas pour vous* 229/5-6.

. (*ce*) *nonobstant que* est suivi tantôt du subjonctif (15/13, 31/44, 53/5, 169/8-9, 253/9), tantôt de l'indicatif (63/2, 104/10, 125/6, 240/5, 525/10) et une fois du conditionnel (487/8-9). En 175/10, 350/10, *fut* peut être de l'indicatif comme du subjonctif.

. *que* « sans que » est suivi du subjonctif après une régissante négative[491] dans *car j'ay encores ung filz, auquel n'avriez jamais paix qu'il ne destruisist vous et voz païs* 357/9-10. Dans *mais ce ne fut pas que, des cinq cens hommes que Benoit et Gelin avoient, en fut tant occis qu'il n'en demoura en la fin que trente* 140/15-16, *fut* peut être une forme de subjonctif (= *fust*) ou bien d'indicatif[492] .

. construction paratactique avec indicatif : *si peu de crestiens que nous estions, feismes si beaux fais d'armes que nous prismes la cité d'assault* 437/15-17.

- les restrictives :

. *pourveu que* est usuellement suivi du subjonctif (54/18, 194/1-2, 217/2, etc.) mais une fois de l'indicatif (171/9)[493].

. *mais que* est irrégulièrement[494] suivi de l'indicatif dans *Mais que vous pouez* 458/20. Ce passage reste pour nous incompréhensible.

---

[489] Cf. Ph. MÉNARD, § 156, d.

[490] *Langue,* p. 374-375.

[491] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, § 385, c.

[492] *Id., ibid.*, § 384, 1 : dans les concessives, l'indicatif peut concurrencer le subjonctif.

[493] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 59, § 93 : « L'indicatif coexiste avec le subjonctif derrière *pourvu que* ». Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 376.

- les finales : *que* est construit successivement avec du subjonctif imparfait et du conditionnel dans *et me appella deux ou trois fois que je me retournasse vers lui et que je demourroie* 90/41.

  Dans *il dist a haulte voix, que chascun le peult bien ouir* 60/1-2, la subordonnée peut être interprétée de deux façons différentes : la conjonction *que* peut introduire une consécutive à l'indicatif, ou bien une finale au subjonctif (*peult* pouvant être morphologiquement du subjonctif imparfait).
- les hypothétiques : *quant* est suivi majoritairement du conditionnel (46/12, 114/16, 168/8, 294/2, 515/8, 521/17). Mais dans trois cas, il y a ambiguïté : *eut* 112/25, 184/9 peut être morphologiquement de l'indicatif ou du subjonctif, et *trouverez* 102/14-15 peut être du futur ou du conditionnel.

¤ Pour les systèmes hypothétiques asymétriques dus à l'emploi des modes, voir *infra* O.

L/ Mots invariables non subordonnants

¤ Ellipse de la préposition *a* pour introduire un groupe infinitif prépositionnel coordonné à un premier groupe : *se commança a soy revirer et le choisir* 83/8.

¤ Absence de la préposition *a* pour introduire le COI[495] : *comme ay fait vostre predecesseur* P/18, *come j'ay fait le soudan Bruhier ton frere* 243/2. Dans *je avoie promis au roy Charlemaigne, chevaliers et toute la baronnie que…* 45/6-7, la préposition est en facteur commun.

¤ Absence de la préposition *a* pour introduire l'attribut du COD pour la locution *avoir nom* 19/35, 30/29, 95/22, etc.[496]

---

[494] Voir R. MARTIN et M. WILMET, § 93 : « le subjonctif est seul attesté avec *mais que* ».

[495] D'après A GOOSSE, c'est un tour qui vieillit en MF, mais qui a toutefois « conservé une faveur particulièrement longue dans la 'scripta' wallonne » (§ 135, a). Voir aussi L. REMACLE, *Syntaxe,* I, p. 221 et II, p. 295.

[496] A. GOSSEN, § 135, c, 1°.

¤ Emploi de la préposition *a* pour indiquer « l'agent du procès marqué par le verbe régime à l'infinitif »[497] : *Se fist armer a son compaignon* 466/21-22.

¤ Emploi de la préposition *de* pour introduire le complément d'agent : *plusieurs belles entreprinses, faitz d'armes et appertises de diverses manieres furent faictes des vaillans roys* P/21-22, *ilz avoient esté accusez d'une espie* 27/70, *le duc* [...] *estoit travaillé et fut enclos des payens* 77/11-12, *Come Ogier* [...] *fut assailly en ung bois de cent hommes armez* XXXIII/R, *si fut accueilly de cent hommes* 253/5, *il fut rencontré d'aucuns de ses ennemis françois* 260/10-11, *elle ne fust d'eulx bruslee et exilee* 300/11, *Il fut estranglé* […] *d'ung pourceau* 499/15-16.

¤ Emploi de l'adverbe de reprise *doncques* après une succession de propositions subordonnées et coordonnées : *Adoncques que l'assault fut pres que finy et que tant de mors estoient, tant de payens que de crestiens, combien touteffois qu'il y eut plus de la moitié de payens mors que de crestiens, car vous pouez entendre qu'il n'eschapa que deux ou trois payens qui estoient ung nombre infiny, et des crestiens n'y mourut pas plus hault de quattre ou cinq mille, et n'y mourut gueires de chevaliers de nom, <u>doncques</u> le roy se fist mener au palais* 70/1-6.

¤ Répétition du coordonnant *et*[498] : *ausquelles nopces le duc tint court ouverte, <u>et</u> manda tous ses parens et amys, <u>et</u> les festoya moult bien, <u>et</u> leur donna de moult grans et riches dons* 1/29-30 ; *grant <u>et</u> gros <u>et</u> puissant* 448/11, *portans fruitz de toutes sortes <u>et</u> de saveurs tous differens <u>et</u> de senteurs tous si bien odourans* 448/15-16.

¤ « Emploi de *et* en tête de proposition principale fonctionnant comme un adverbe de reprise après une temporelle »[499] : *Et quant le roy sceut que tout estoit prest, lui acompaigné de la royne, princes et grans seigneurs de sa court – entre lesquelz estoient le sire Eudon de Langres et le conte Garnier –, <u>et</u> tant chevaucherent qu'ilz arriverent a*

---

[497] Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 330.

[498] Cl. BURIDANT, p. 552, § 450 : « [*et*] est particulièrement fréquent dans les récits sans perspective où il établit une parataxe polysyndétique ».

[499] G. ROUSSINEAU, *Perceforest*, 1ère partie, t. I, p. CXXXIII, n° 63.

Saint Omer, la ou ilz firent grant triumphe et feste, tant de jouxtes, tournoymens, que plusieurs autres joyeux passe temps 3/36-39, *Et ce pendant que Ogier tiroit son espee de dedans le boys ou elle estoit de paour qu'il avoit de la rompre, et fut assailli franchement de grant multitude de Françoys, lequel vaillamment se deffendit* 144/8-10, *Et ainsi qu'il ouyt l'ost qui se levoit, et lui devant et de brocher Broyfort des esperons* 158/16-17, *Si se partirent du Saint Sepulchre, et quant il l'eurent bien visité, et s'en alla toute la seigneurie en la tour David* 413/19-20, *Lors durant le temps que Ogier estoit en Faerie et que il eut oublié le païs de France et tous ses bons amis, car plus de rien ne luy souvenoit, force de faire chiere joyeuse et se gaudir au mieulx qu'il pouoit, et lors les places qui guaignees avoient esté des cristiens furent durement assaillies des paiens et prinses d'assault* 455/1-4. « *Et*, explique Cl. Buridant[500], n'est plus un coordonnant lorsqu'il unit deux propositions non équivalentes en se bornant à marquer la solidarité discursive ; il est alors adverbe de phrase ».

¤ Emplois du « *et* expressif », très fréquent en MF à l'initiale de phrase, ou de proposition, au sens proche du « moderne 'donc' ou d'une interjection 'hé', 'et bien', etc. »[501] : *Hé, vray Dieu ! monseigneur le chastelain, et mon pere n'est il point ancores venu ?* 7/9-10, *Et ! mere de Dieu, comme souffres tu morir ung innocent pour la deffaulte de son pere* ? 8/33-34, *Et que dira monseigneur mon pere* 11/9 ?, *Or bien, se dist dont le roy, Ogier, mon bon amy, et je la vous donne pour femme* 248/14-15, *Et Dieu le vueille !* 320/12, *vous congnoissez assez que ce gaudisseur Gaultier le Dangnois, lequel faulcement et mauvaisement a esté cause de donner occasion au roy vostre pere de faire pendre mon cousin Berard de Bruyt, qui tant loyallement et par si long temps l'avoit servy sans jamais avoir esté accusé d'une seulle faulte, ne jamais ne fut reprins en court d'avoir fait chose deshonneste, et se mauldit Gaultier l'a accusé d'une chose si vituperable, dont s'en est mort ensuivie, pource nous vouldrions bien lui donner ung bont pour nous en venger* 360/5-11, *Or n'ay je pas intencion de le faire, mais si vous voulez bailler ung chevallier de vostre partie, et moy j'en donray ung autre* […] 401/1-2, *Et Ogier, ne cesserez vous jamais de me destruire ?* 432/17, *mais prens*

[500] P. 553, § 451, 3.

[501] R. MARTIN et M. WILMET, p. 272, § 463. Voir aussi Ph. MÉNARD, p. 104, § 98, Rem. : « Dans les interrogations sans *ne* le simple *et* marque vivacité ou insistance ».

moy en ta mercy <u>*et*</u> *je t'en prie !* 435/12, *Par ma foy, se dit Ogier,* <u>*et*</u> *je le feray donc croistre* 469/27, *Crestien, puis qu'ainsi est que vous avés celle intention de nous livrer la bataille,* <u>*et*</u> *je la vous acorde*, *par telle condition que vostre cheval Papillon lairrés et ne le ramenerez point en la bataille* 500/12-14, *Par ma foy, se dist Ogier,* <u>*et*</u> *je vous l'acorde* 500/14.

¤ Emploi de *et* à valeur adversative *: ilz pourront courir sur voz païs et ce pendant vous feroient de grans dommages.* <u>*Et*</u> *ce faisons quelque saillie, la cité ne nous poura faillir* 458/17-19.

¤ Reprise de la conjonction de subordination *que* par *et* : *que pleust a Mahom que eussiez renoncé vostre dieu et vostre baptesme,* <u>*et*</u> *nous fussions vous et moy bien mariez ensemble, et que eussiez si bien apointé avec le roy Murgalant mon oncle qu'il fust bien contant !* 389/4-7.

¤ Emploi adverbial de *mon* pour exprimer une affirmation dans *Ce fait mon* 124/6 et *c'est mon* 371/18. D'après Ch. Marchello-Nizia, le premier tour « ne dépasse pas le XVIe siècle », le second « est encore attesté en 1672, mais appartient au style bas »[502].

¤ Emploi de l'adverbe *or* avec un verbe à l'impératif dans du discours direct pour « mettre en évidence le procès lui-même, qui, dans ces constructions, est toujours donné comme virtuel, et dont la réalisation est souhaitée par le locuteur »[503] : *Or en faictes bonne garde* 8/84, *Or va* 19/56, 424/16, *Or laisson ce langaige* 47/1, *Or dictes franchement* 50/7-8, *Or allez* […] *querre vostre champion !* 59/21, *Or retournons a la belle Gloriande* 63/1, etc.

¤ Adverbe d'intensité *par* exprimant le degré fort : *et par lui faulsa le corps tout au travers* 119/7-8. Cet emploi est rare en MF[504].

---

[502] *Langue,* p. 318.

[503] *Id., ibid.*, p. 322.

[504] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, p. 196, § 321 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 300.

¤ Emploi de la locution prépositive *quant et* marquant l'accompagnement : *que vous faciez diligence de vous en venir quant et nous* 5/29-30, *qui les amena quant et soy a belle compaignie* 438/5.

¤ Emploi de la locution prépositive *quant est a* « quant à » 82/19, alors que R. Martin et M. Wilmet ne recensent que *quant est de*[505].

¤ Emploi de la locution adverbiale de comparaison *que ... que* « aussi bien … que, tant … que » : *Et atant s'en departist le roy avecques bien deux mille que chevaliers que d'autres gendarmes* 106/11-12, *Sire, nous sommes icy bien quinze, que ducs, que contes* 501/4-5.

¤ Emploi « du syntagme *que de* pour introduire le thème développant un substantif le plus souvent accompagné d'un adjectif exprimant d'une manière ou d'une autre l'intensité »[506] : *c'estoit une chose merveilleuse que de veoir cest assault* 185/8-9, *je croy qu'il n'avra pas si dur cueur que de lui meffaire* 224/7-8, *c'estoit chose terrible a regarder que de le veoir parmy ces payens* 397/5, *c'estoit ung grant triumphe que de la veoir* 449/21-22, *c'estoit une chose miraculeuse que de le veoir* 483/24.

¤ *Sauf*, invariable devant un GN, fonctionne déjà comme une préposition : *sauf vostre honneur* 90/19, *Sauf l'honneur du roy* 97/4-5, 191/10, *sauf la reverence du roy* 134/28.

¤ Une proposition circonstancielle, souvent une temporelle, est régulièrement suivie d'une proposition principale introduite par *si* : *Et quant ilz furent arrivez en la ville pres du chasteau ou le duc faisoit sa residence, si s'en allerent tout droit au chasteau pour parler a luy* 5/7-9, *a cause que, en son nom, ce malefice avoit esté fait, si le reputoit aussi grief* 8/11, *Et quant le roy eut entendu ces piteuses nouvelles, si regarda Ogier tresfurieusement* 8/63-64, *Et quant tous les chevalliers, barons et gentilz hommes, cappitaines et gendarmes furent tous arrivez par devant le roy, si fist le roy renger et mettre en ordre les douze pers de France* 10/4-6, *Et quant Charlem*[*ai*]*gne l'entendit, si*

---

[505] § 311.

[506] M.-Cl. de CRÉCY, *Hélène*, p. CLIX ; voir aussi Ph. MÉNARD, § 168, Rem. 3.

luy dist 18/26-27, *Et combien que la perte soit plus a nostre dommaige et confusion, si n'est il pas venu par vostre deffault* 23/5-6*, Et si tost que les Sarrazins apperceurent les François en l'embuche, si leur escrierent en leur langage sarrazin* 27/3-4, *Et ainsi qu'il eut retourné son cheval, si met par grande fierté la main a l'espee* 36/14-15, *Lors quant il vit Sadone descendu, si courut vers luy* 38/16-17, *Et quant Caraheu vit qu'il ne pouoit plus rien proffiter de parler a Corsuble, si s'en vint a Dannemon son filz* 45/14-15, etc.

¤ Emploi de variantes de la formule ancienne *si m'aït Diex*, nées de la confusion entre l'adverbe *si* et la conjonction *se* : *se m'ayst Dieu* 468/6 et *se Dieu me gard* 37/5-6. Ce ne sont « nullement des hypothétiques, mais des formules de confirmation et d'insistance, mises au subjonctif de souhait »[507].

¤ Emploi fréquent des présentatifs mettant en valeur le sujet du verbe.

- *Vela* n'apparaît que dans les passages de discours et introduit généralement un terme faisant référence au discours qui précède (anaphorique) : 132/20, 143/19, 168/6, etc. ; il peut aussi être un déictique : *vela mon gaige s'il le veult recevoir* 60/7, *Vela ung vaillant gendarme et vaillant chevalier !* 66/22, *vela l'ost de Charlemaigne* 120/16, *vela qu'il vous envoye* 268/4-5, *Et vela mon gage !* 273/16, *Avisez le beau payen que vela* 494/25-26.
- *Ve(e)(z)cy* est fréquemment utilisé pour introduire un élément nouveau dans le discours comme dans le récit. Il est suivi le plus souvent d'un infinitif et de son agent (*vecy saillir de l'ost l'admiral Sadone* 33/13-14, 47/5, 78/14, etc.), plus rarement d'un GN complété par une relative (*vecy le vaillant et puissant Ogier le Dannoys, lequel, voiant prendre la fuyte audit Allory, vint d'une hache* 18/14-15, 35/11, 132/19, etc.)[508] ou non (96/7, 110/17). Il est cataphorique dans *vecy* […] *que nous ferons* 163/34, 408/9-10, *vecy que je feray* 194/4. Il est déictique dans *Garin pere de Gelin que vecy* 132/8, *Berard que vecy* 273/8, *mon filz que vecy* 412/7, *le roy Moÿsant que vecy* 424/25-26.

[507] Ph. MÉNARD, § 197, rem. 2 ; voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *L'adverbe « si »*.

[508] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue*, p. 322.

¤ Emploi de l'adverbe *cy* dans une interrogation qui traduit « l'ironie, la protestation devant une idée que l'on repousse »[509] : *Ribaudaille ! Qu'evez vous cy a besongner ?* 41/3.

M/ Négation

¤ Emploi du coordonnant *ne* « dans une ambiance vaguement négative »[510] :

- dans une interrogation directe[511] : *Comme est advenu cecy, ne qui l'a controuvé* ? 367/2-3, comportant un comparatif de supériorité : *est il possible en ce monde de trouver pareil chevalier plus pre*[*u*]*x ne plus vaillant ?* 296/3- 4 ;
- dans une proposition « comportant une part de virtualité ou d'indétermination »[512] avec un superlatif : *ilz rencontrerent le plus beau destrier que le roy eut ne qui fut en toute Lombardie* 98/1-2 ;
- en assertive positive « mais à valeur générale, cette généralité suffisant à conférer à l'énoncé une part d'indétermination »[513] : *Et Ogier luy dit tout ne ainsi que il avoit compté devant* 474/1-2 ;
- dans un jugement péjoratif relevant de la supposition : *que en la mal'heure fut elle nee ne engendree pour nous* 313/5 (le contexte négatif est en outre suggéré par *en la mal'heure*).

Dans *Or est il ainsi que je vous dy, par mon serment ne par la foy que je doy a mon createur et a vous* 123/14, le coordonnant *ne* suggère peut-être l'idée qu'il est difficile de croire le locuteur.

Notons, par ailleurs, l'absence du coordonnant *ni*[514].

---

[509] *Id., ibid.*, p. 104, § 99.

[510] R. MARTIN et M. WILMET, p. 274, § 465.

[511] *Id., ibid.*, p. 274, § 465.

[512] *Id., ibid.*, p. 357.

[513] *Id., ibid.*, p. 357.

[514] *Id., ibid.*, p. 275, § 466, 5 : « La forme *ni* est encore très rare (une seule attestation dans les *Cent nouvelles nouvelles*) ». Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue*, p. 357 : « *ni* apparaît au XIIIe siècle, mais ne s'impose vraiment qu'au XVIe siècle. »

¤ Absence de l'adverbe *ne*[515] dans *Je te congnois pas roy* 40/10-11 (*AP*). R. Martin et M. Wilmet recensent quelques exemples d'effacement de *ne*, mais ces exceptions sont, précisent-ils, « rarissimes ». Peut-être s'agit-il ici d'une marque d'oralité familière dans du discours direct ?

¤ *Ne* adverbe n'est jamais employé seul, il est toujours accompagné d'un adverbe ou d'un nom, le plus souvent *pas* et *point*, mais aussi *mot* (avec *dire* 94/6, 209/13, 365/17-18, 482/21, etc.), plus rarement *goutte* (avec *v(e)oir* 475/7, 483/4), *bouton* (avec *conter* 8/42) mais jamais *mie*[516].

¤ Emploi très fréquent de la négation prédicative :

- Seule, toujours dans une assertion négative : 137/16, 198/8, 337/16, 377/21.
- Avec le verbe vicaire *faire*, dans une assertion négative[517]: *non faiz* 295/5, *Non ferons nous* 320/4 ; la négation peut être renforcée par un autre adverbe : *Non feray je jamais* 30/24. La forme prédicative se rencontre même en discours indirect[518] : *Et Ogier luy promist que non feroit il* 66/27, *Et il luy dist que non faisoit* 149/9, *si l*[*ui*] *respondirent que non feroient ilz* 410/3-5.
- Avec les modes nominaux[519] :
  . l'infinitif : *si pensa a parsoy de non luy dire aucune chose* 7/3-4, *et jura sur son ceptre de non jamais retourner* 12/21, *le sire Nayme* [...] *lui avoit defendu de non y entrer* 15/37, *mes gens m'escrioient de non attendre* 23/44, *je congnois vostre noble fille, madame Gloriande, non estre mariee* 54/15-16, *il avoit assez cause de rompre et de non point tenir la promesse* 55/13-14, *vous estes asseuré de non avoir mal ne villenie* 95/24, *me fist jurer* […] *de non jamais celer ledit Ogier* 163/25-26, [*luy fut enchargé*] […] *de non saillir jamais sans son consentement* 170/14-16, *et me promettant foy de chevalier de non jamais en saillir sans ma*

[515] P. 34, § 29, b.

[516] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 304 : « [*mie*] va être de moins en moins employé en moyen français et devient rare dès la fin du XIVe siècle ».

[517] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, § 8 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 316-317.

[518] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 317.

[519] Cf. R. MARTIN et M. WILMET, § 8 ; Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 314-315.

licence 171/14-15, *Ma voulenté et deliberacion est telle de non jamais faire apppointement que…* 214/8-9, *lui deffendit* […] *de non habandonner la court* 266/1-2, *si fut content Ogier de non avoir rien de l'abbaÿe* 290/6, *pourquoy avoit bien cause de non estre joyeulx* 355/4-5, *si prindrent les sermens les ungs des autres de non jamais accuser ladicte trahyson* 361/5-6, *Charlot* […], *faignant non estre bien content de sa personne* 361/11-12, *je l'ay promis et juré aux payens de non vous mener en la bataille* 507/10, *il avoit juré et promis aux payens de non point le mener* 507/12 ;

. les formes en *-ant/-ent* : *Et Ogier, non pensant a luy* 323/14, *Murgalant son oncle, non pensant a cela* 358/10-11, *Ogier, non entendant les signes que faisoit ledit cheval* 445/11, *si furent leans, non pensens a chose du monde* 454/12-13, *Adonc Ogier, non penssant offenser a Morgue la fae* 513/18-19 ;

. l'adjectif verbal : *estre vraye, innocente et non sachante en aucune maniere de ce blasme* 60/5-6[520].

¤ Emploi de *nenny* dans une réponse négative à une question non négative[521] : *Et comment, se dist Bruhier, cuides tu ressembler Ogier ? Nenny non, ne t'y compare pas* 230/15-16, *Comment, messagier, avez vous ung cheval qui parle ? Par Mahon, je n'en viz jamais qui parlast ! — Nenny, se dist Ogier* 496/24-26, mais aussi à une question négative *Or ça, dist Ogier, et n'y a il autre chose ? — Nenny, respond l'espie* 131/10-11.

¤ Redondance : *et je le vous encharge sur voz vies que* <u>*jamais*</u> *ilz n'ayent* <u>*pas*</u> *une heure de relache* 380/9.

¤ Antéposition de l'adverbe de négation : *mais pas ne arriverent de bonne heure* 5/9, *pas ne t'en yras sans parler a moy !* 15/43, *non feray je jamais* 30/24.

---

[520] *DMF* recense *sachant* comme un adjectif.

[521] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 317.

¤ Tour elliptique, réduit à la seule négation prédicative : *et lui en donna si grant coup sur la visiere qu'i l'estourdit tout, mais du heaulme qu'il le dommagast, non* 407/24-25.

¤ Emploi de *ne ... que* restrictif portant sur un infinitif introduit par *de* : *il n'y avoit remede que de fuyr* 14/51, *il ne trouva remede que de coucher et passer la nuit en la salle* 446/12-13.

N/ Ordre des mots

¤ Inversion du sujet :

- Avec ***et***, le sujet nominal est fréquemment postposé au verbe, aussi bien en début de phrase que de proposition. Nous nous limiterons à quelques exemples d'inversion fort nombreux[522] : *et dura la feste .VIII. jours* 2/11-12, *et fut tresjoyeulx le roy* 3/24-25, *Et dist l'evesque d'Amiens* 5/20-21, *et fut ce commencement aspre* 15/25, *et est ledit chevalier filz de Geffroy Dennemarche* 23/37-38, etc. (mais *Et l'evesque salua le duc* 5/25, *Et le roy ordonna que ...* 14/12, *Et celle rencontre fut trescruelle* 14/60, *Et Charlemaigne avise ledit admiral* 16/37-38, etc.). Cela met parfois les pronoms *en* et *y* en première position : *et en furent tresjoyeulx tous les assistens* 70/11, *et en tindrent les Lombars si grant conte que* 92/5-6, *et y fist on une tresgrande solennité* 513/5. Quand le sujet est un pronom personnel, il est souvent omis (voir *supra* F, « Pronoms personnels »).
- ***Car*** employé seul en tête de proposition n'entraîne jamais la postposition du sujet, nominal ou pronominal ; ce n'est que suivi d'un adverbe ou d'un complément que cette inversion se produit : *car ja y estoient venus beaucoup des Sarrasins qui estoient demourez a Romme* 19/15-16, *car de meilleur ne le pouoit il pas estre* 108/25, *car de long temps avons nous esté ses subgetz et ses hommes*

[522] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Histoire,* p. 331 : « Malgré le développement de l'ordre SV, qui va devenir canonique, il est un phénomène qui connaît une relative ampleur en MF, et qui, pour L. Bergh, est un des traits de la langue de cette époque : c'est la posposition du sujet, quand la proposition (indépendante ou principale) commence par *et*... Signalons seulement l'importance de ce phénomène… Le plus souvent, comme le montre Bergh, cette postposition a lieu quand le verbe est intransitif, ou quand c'est *estre*, ou, quand il est transitif, mais avec un régime antéposé. [...] Par ailleurs le sujet postposé est rarement un pronom personnel : il s'agit le plus souvent d'un syntagme nominal ou du pronom *on* ».

134/9-10, *car bien tost sera venue l'heure qu'...* 136/5, *car de ce faire suis je bien deliberé* 325/7-8, *car cestuy cy n'avrez vous point* 329/9-10, *car par ce point n'eschapperez vous pas* 496/15, *car encores n'y estes vous pas* 511/3 (mais *car aussi je trouveray la Ogier* 28/23). *Car* entraîne la postposition d'une relative substantive sujet dans *car fol est et beste qui se fait mourir et tuer a son escient* 27/56-57 (s'ajoute une raison rythmique : le segment long est rejeté en fin de phrase).

- Absente avec ***mais*** seul, l'inversion ne se produit que lorsque *mais* est suivi de *encores* : *mais encores les doy je bien regracier* 314/12, *Mais encores ne avoient il pas ce que ilz avoient deservy* 439/17 (pour les cas de non-expression, voir *supra* « Pronoms personnels »).
- Avec l'adverbe ***or***, le sujet, qu'il soit nominal ou pronominal, est régulièrement postposé : *Or congnois je que* 3/59, *Or convient il* 5/1, *Or s'escrie le povre Ogier le Dennoys* 8/32-33, *Or suis je de vostre conseil* 8/66-67, *Or est il vray que* 10/15, 289/12, 308/3, 353/1, 480/3, 499/13, 519/6, *Or vueil je retourner a l'ost* 11/20, *Or a tant chevauché l'empereur* 12/1, *Or commença ledit duc Nayme de Baviere* 14/30-31, etc.
- Concernant les autres adverbes, la postposition du sujet est :
    . systématique avec ***si*** *: si fist incontinent le roy partir son ost* 3/13, *si s'en retourna le chastelain* 3/67-68, *si retourna incontinent le portier* 5/16-17, *Si demanderent les s*[*ei*]*gneurs qui l'avoit fait* 6/16-17, *si dist le roy* 6/18, *si se vint getter ledit Ogier le Dennoys devant luy* 8/2, *si dist Naymes de rechief au roy* 8/72, *Si fut fort le roy amoderé* 8/79, *si fist le roy renger et mettre en ordre les douze pers de France* 10/5-6, *si avisa Nayme de Baviere sur une montaigne une grant tourbe de Sarrazins* 14/19-20*,* etc. ;
    . très fréquente avec ***aussi***, employé seul : *aussi faisoient ilz a Benoist et a tous leurs gens* 145/17-18, *aussi estoit il le plus beau* 194/9-10, *Aussi a il bien deservy* 208/13, *aussi ne l'entendit il pas* 240/9, *aussi estoit elle entre les chevaulx* 297/4, *aussi ne l'ay je pas acoustumé* 323/11, *aussi est il des plus prochains d'Ogier* 367/17-18, *aussi fera Dieu semblablement* 408/7, *aussi fay je celle d'Ogier le Dannois* 526/19 (mais *aussi il y avoit bien dequoy* 475/22) ; mais irrégulière avec *aussi* précédé de *et, ne* ou

car : *et aussi estoit elle a redoubter* 38/25, *car aussi y avoit il dequoy* 49/24-25, *Car aussi n'estoit ce pas sans cause* 99/3, *et aussi ne fait il ja besoing* 184/13, *car aussi n'en faisoit il nulle inquisition* 213/5, *car aussi y suis je desja acoustumé* 215/12-13, *Et aussi avoient ilz bien cause* 297/13*, et aussi fut le roy Florion* 342/12-13, *et aussi n'estoit ce pas sans cause* 345/5, *et aussi fut le duc Naymes et les autres barons* 361/30-31, *et aussi ne veoit il goutte* 483/4, *et aussi y avoit il bien cause pourquoy* 512/21-22 (mais *Et aussi vous devez sçavoir que …*70/16-17, *Et aussi Ogier vous vient deffier de par luy* 100/9-10, *Et aussi le roy vostre pere ne tient plus conte de vous* 360/11-12, *ne aussi Gaultier ne pensoit pas que* 402/7-8, *Et aussi les princes et chevaliers crestiens ensemble le roy Caraheu mirent empoint le chevalier Gaulthier* 403/21-22, *Et aussi il a dit au contraire que …* 411/16-17, *et aussi la raison y estoit* 504/17, *Et aussi raison le veult* 506/17, *Et aussi vous avés de vaillans et nobles princes* 520/15-16) ;

. irrégulière avec *(et)* ***adonc*** : *Adonc s'escria le povre jeune Ogier* 8/14-15, *Adonc se sont assemblés tous les barons et pers de France* 8/36-37, *Et adonc se print le roy Charlemaigne a crier haultement* 16/20-21*, Adonc va respondre le roy Charlemaigne* 19/1, *Adonc se mirent en bataille les chevaliers françoys* 27/5, etc. (mais *Adonc le roy, inndigné plus fort que devant, fist apeller sa baronnie et ses vassaulx* 3/7-8, *Adonc le roy, considerant l'oultrageuse forfaiture, dist haultement a la baronnie* 6/14-15, *Adonc Ogier print congié des damoiselles* 7/12, etc.) ;

. irrégulière avec (*et*) ***atant*** : *Et atant s'en departist le roy* 106/12, *Atant saillit le roy en son grant triumphe* 180/4, *Atant furent assemblees les batailles* 181/2, *Atant se departit Caraheu* 181/11-12, *Atant s'assemblerent les deux champions* 194/14, etc., soit 19 occ. (mais *Atant le roy Bruhier a prins sa lance* 202/1, *Atant Bruhier vint vers luy* 234/6, *Atant Gaultier a prins congié de son pere* 251/13, *Atant le roy s'en alla au palais* 265/3, *Atant les autres s'en fouyrent tous* 270/2-3, etc., soit 13 occ.) ;

. irrégulière avec ***lors*** : *Lors congneut Ogier que ...* 16/44, *Lors dist le roy Caraheu a sa dame Gloriande* 35/4-5, *Lors empoigna Brunamont le cheval* 57/8, *Lors se retourne Ogier* 65/8, *Lors receut le roy du bon Ogier l'hommage* 79/1, *Lors est departy Beron d'avecques son compaignon Ogier* 103/1, *Lors saillirent d'une floute le duc Nayme de Baviere* 104/6-7, *Lors se print le chevalier Beron a regreter le conte Guarin* 109/1, *Lors fut ung cierge alumé* 114/5, *Lors est party Ogier* 119/1, *Lors se misrent tous les compaignons en armes* 128/7, etc. (mais *Lors les barons de France se mirent aprés* 15/24, *Lors Ogier vit Dannemont* 16/8-9, *Lors le roy Caraheu laissa la Gloriande* 46/1-2, *Lors le roy Caraheu fist le jour mesmes preparer tout son train* 71/13-14, *Lors le roy Desier voulut envoier Beron* 97/17, *Lors Beron le trouva mort* 108/37, *Lors la royne fist mener les deux chevaliers* 135/1, etc.) ;

. irrégulière avec (*et*) ***puis*** : *Puis s'en allerent les deux compaignons* 9/9, *Et puis estoient de l'autre part Charlot et Sadone* 39/7-8, *Puis couvrit Charlot son roc* 81/19-20, *Et puis se dist il* 217/16, *puis s'arresta Ogier* 256/4, *Puis se departirent le roy Carahou* [*et lui*] 469/25-26 (mais *Puis l'admiral* [...] *print une lance* 68/12-13, *Et puis Longis lui perça son precieux costé d'une lance* 224/45, *puis il viendra demain quelque chose* 281/4, *Puis le guet de la ville si vint aux creneaulx* 293/3, *et puis tous les autres n'en avront pas moins* 335/15, *Puis Ogier lui dist* 335/23, etc.) ; le pronom *y* se retrouve alors en première position dans *Puis y f*[*u*]*t le roy Caraheu* 174/8.

- En présence d'un complément direct ou indirect, d'un complément circonstanciel en tête de phrase (parfois précédé de *et, car*), la postposition du sujet est régulière : *Et a l'eure de mynuit vindrent en ladicte chambre ou estoit l'enfant six belles dames richement abillees* 1/43-44, *Et a ce leur prestoit bien l'oreille le roy* 8/5-6, *Et a ces motz se departirent le pape et les cardinaulx* 13/19-20, *Et de cela fut ung si grant cry* 14/55, *Et a ceste parole vint Dannemont* 15/27-28, *Et a celle heure la se trou*[*v*]*erent les pers de France et autres seigneurs* 18/34-35, *autant ou plus y estoit il lors haÿ de tout le monde*

86/14, *car cela ne vous baillera il pas* 214/10, *Puis de rechief lui dist le souldan* 334/19, etc.

- Dans un certain nombre de subordonnées, et notamment les comparatives, l'usage est variable :
  . elle est irrégulière avec ***com(m)e*** : *comme dit le philosophe* P/11, *comme ont fait ceulx oudit livre nommez* P/27, *comme fut Ogier* 2/21, *comme est Ogier* 39/11 (mais *comme il est escript au quinziesme* [*chapitre*] 1/1-2, *comme ceulx qui de courage desiroient vindication* 6/2-3, *comme j'ay dit* 11/17, etc.) ;
  . elle est irrégulière avec ***ainsi que*** : *ainsi que ont fait ceulx dequoy nostre matiere fera mention* 1/6-7, *ainsi qu'estoit son bon vouloir et noble intencion* 4/33-34, *ainsi que le vous sceut bien dire le roy Rubion* 347/7, *ainsi que leur avoit dit plusieurs foys le roy Carahu* 398/27-28 (mais *ainsi que vostre noble et royale magesté pourra veoir* P/27-28, *ainsi qu'il plaira a vostre noble royaulté* 4/16, *ainsi que j'ay dit* 5/39, *ainsi qu'ilz estoient venus* 13/20-21, etc.) ;
  . elle est rare avec ***ainsi comme*** : *ainsi comme dit l'ystoire* 498/9 (mais *ainsi comme il appartient* 306/13, *ainsi comme j'ay peu apercevoir* 352/14, *ainsi comme vous orrez en la fin de ce compte* 360/24-25, *ainsi comme il disoit* 378/16, *ainsi comme sa niepce la belle Clarice m'a dit* 385/27, etc.).
- Elle est rare avec une subordonnée en précession : *Et ce pendant qu'ilz estoient en fuite vint Sadone* 19/19-20, *Et quant le roy eut ouy messe de matin, vint Berard de Bruit se getter a ses piedz* 264/8-9.
- Elle est également rare avec 'le relatif *lequel* + nom' placé en tête de phrase avec une valeur proche du démonstratif : *Auquel cry s'assemblerent de grans seigneurs, dames et damoiselles* 393/4-5, *Auquel bruyt vindrent archiers et arbalestriers* 471/19-20.

¤ Le pronom personnel sujet est régulièrement postposé dans une interrogation directe, à l'exception de : *Viel Chevalier, il ne vous desplaira pas, se je vous dy aucune chose que j'ay sur le cueur ?* 337/15-16. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons

considéré *Et comment, Caraheu, vous prenez le retour, quant deussiez commencer de besongner !* 28/2-3 comme une exclamation.

¤ Antéposition du régime dans *et comme les plus grans de la compaignie des crestiens les Sarrazins a puissance avoient emmené prisonniers* 15/5-7 ; y compris dans un tour impersonnel (*il) (y) a* : *il me semble que de dangier il n'y a point* 135/19, *que de vivres n'a plus gueres et moins de gens* 153/5-6.

¤ Antéposition du complément déterminatif pour une mise en relief : *Lors receut le roy du bon Ogier l'hommage* 79/1.

¤ Antéposition de l'infinitif, régime d'un verbe conjugué : *faire vouldra bonne diligence de venir* 430/16-17.

¤ Sujet intercalé entre l'auxiliaire et le participe passé dans une interrogation indirecte : *comment a Dieu permis que je te doyve avoir perdu si tost* 442/2-3.

¤ Régime intercalé entre la préposition et l'infinitif : *les jeunes princes, chevaliers et escuiers prendront exemple a science et armes vouloir ensuyr et imiter* P/24-26, *esmouveront leurs cueurs a toutes vaillantises et appertises d'armes faire* P/26-27, *pour sa saincte foy soustenir* 403/12, *pour sa saincte foy catholique remettre sus es parties infidelles* 442/3-4, *de nul de nous assailllir* 459/6.
Régime enchâssé entre le verbe conjugué et l'infinitif : *laissez Ogier la ou il est vivre* 94/11.

¤ Adverbe d'intensité *fort* séparé du mot qu'il complète : *Si fu fort le roy amoderé* 8/79, *qui fort estoit armé* 194/9, *qui fort estoit pitoyable* 197/6. Faut-il y voir un effet d'insistance ?

O/ Constructions asymétriques, anacoluthes

Notre texte contient un certain nombre de constructions asymétriques, caractéristiques du MF[523]. En voici quelques exemples :

¤ Un complément de même nature peut être utilisé pour deux verbes de construction différente : *le grant dangier et peril auquel son pere l'avoit mis et habandonné* 7/14-15 (voir note correspondante).

¤ Un même verbe développe plusieurs compléments de nature différente :

- un complément nominal puis un complément prépositionnel : *pour sçavoir l'entretenement et du gouvernement d'icellui* 72/19-20 ;
- un complément nominal puis une proposition infinitive : *dont il m'a promis la couronne et m'en faire roy* 30/67, *si vous mande de par moy ceste lettre et vous dire de bouche que luy envoyez sur ung destrier lié* 96/11-12 ;
- un complément nominal puis une proposition conjonctive : *quelque moyne qui lui avoit dit tant d'injure, et qu'il estoit ung grant loquebault* 290/10 ;
- une proposition interrogative indirecte puis un complément nominal : *Mais je vouldroye bien sçavoir* [...] *donc vous estes et vostre nom* 286/16-17 ; ou vice versa : *pour savoir et enquerre la verité de l'empeschement de Geoffroy de Dannemarche, qu'il n'estoit venu parfournir sa promesse* 4/23-24 (à moins qu'il ne s'agisse d'une causale) ;
- une proposition à l'infinitif puis une proposition conjonctive : *Et atant les crestiens, voyant celle deffortune advenir sur les payens et qu'ilz avoient lieu, temps et espace d'eulx en fuir, se prindrent tous a courir devers Chartres* 497/5-6 ;

[523] Cf. A. LORIAN, p. 177-200, et notamment p. 190 : « […] dans les textes que nous avons dépouillés fourmillent les hyperbates, les anacoluthes, les syllepses grammaticales, l'association incongrue des tiroirs verbaux, les sous-subordinations inextricables, les phrases sans issue, et en général toutes sortes de constructions ayant ceci en commun : l'absence de proportion et d'harmonie. » et p. 191 : « Peut-être faut-il […] se dire que l'attelage asymétrique en *moyen* français correspond en général à une simple *commodité syntaxique*, pas poursuivie en soi, mais obtenue comme le sous-produit d'une certaine esthétique (ou absence d'esthétique) de la prose. »Voir aussi Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 429, 4.

- une proposition infinitive prépositionnelle puis une proposition conjonctive : *tout homme doit tendre a faire tousjours aucune bonne oeuvre, et qu'il ne soit trouvé oyseux* P/4-5.

¤ Un même verbe est construit avec deux prépositions différentes : *le cueur se meult a les ensuyvir et d'aquerir honneur et bonne renommee* 1/9-10.

¤ Un même verbe est utilisé en facteur commun avec deux sens différents dans *Mais quant je luy disoye qu'il faisoit qu'il ne s'employoit autrement son corps en la bataille et qu'il seroit cause de nous faire mettre en la fuite* 187/13-14 : *dire* signifie d'abord « demander », puis est repris comme verbe purement déclaratif.

¤ Des propositions de nature différente sont unies dans *Pource que je congnois que oysiveté destourbe et empesche les cueurs des hommes a bien faire par les enhertemens du maulvais esperit, et que tout homme doit tendre a faire tousjours aucune bonne oeuvre, et qu'il ne soit trouvé oyseux, moy, qui avoye de coustume faire aucuns beaux livres de diverses sortes pour solacier le treschrestien roy Charles huytiesme de bonne memoire, pour lequel et a ses bons commandemens en ay plusieurs faitz et ordonnez, en lisant lesquelz il prenoit recreation aux heures et temps qu'il luy plaisoit, et a l'exemple de luy aussi faisoient plusieurs princes, gens de bien et de vertus, ces choses longuement en moy pourpensees, et que la chose acoustumee de faire est forte et dure a delaisser, comme dit le philosophe : durum est assueta relinquere, et aussi pour eschiver oysiveté* ... P/3-12. Ici, trois propositions conjonctives (causales) sont suivies d'une proposition infinitive prépositionnelle.

¤ La formulation des rubriques est répétitive et stéréotypée, observant majoritairement la structure « *Comment/ com(m)e* ... (*et comment/ comme*) ». Mais l'on y trouve quelques cas de « substantives attelées », très fréquentes dans les genres narratifs du MF[524]. Elles se présentent sous les formes « *Comme/ comment* ... (*Et*) *de* .... » (rubriques des chapitres XI, XV, XIX), ou « *Comment* ... *et comment* ... (*et*) GN non prépositionnel » (rubriques des chapitres VIII, XXIX).

[524] Cf. A. LORIAN, p. 188.

¤ Dans *Je ne sçay s'il est veritable, mais a mon avis que ce seroit une chose trop chauldement entreprinse* 48/2-4 sont coordonnés un verbe de pensée complété par une interrogative indirecte et un groupe prépositionnel (*a mon avis*) qui est le support de la complétive introduite par *que.*

¤ Une préposition est suivie d'un complément nominal accompagné d'un participe, puis d'une conjonctive : *Et aprés le congié prins et que la dame Clarice sceut qu'il s'en alloit par Mesque* 416/5-6.

¤ Une conjonction de subordination est suivie d'un groupe prépositionnel puis d'une proposition subordonnée conjonctive : *Pource que a l'avenement de ma couronne et que je suis estably roy de ce paÿs, je veulx executer justice* 302/10-11. Cette construction, commune à *AJP,* est suspecte ; nous l'avons corrigée, par souci de lisibilité, en supprimant *et que.*

¤ Ruptures de construction dues à l'inachèvement d'une proposition commencée (mise en suspens d'un élément focalisé en début de phrase) :

- Un verbe suivi d'abord de la conjonction de subordination *que* est finalement complété par une proposition interrogative indirecte : *Et pouez penser que a la rescousse de Charlot quel chapplis il y peult avoir* 27/25-26, *Atant les renvoya pour sçavoir que, se le roy estoit desliberé de lui accorder ce qu'il demandoit, s'il oseroit bien avanturer son corps* 216/1-2.
- Il manque la protase dans une structure hypothétique : *il sortit du boys acompaigné de trois cens hommes et vint fraper sur Ogier, lequel eut desconfit le roy Carahu et eust amené la belle Gloriande.* 40/1-3.
- Une proposition principale est inachevée (absence du verbe) : *Mais le cry et la grant murmure que je ouis, dedans le palois, de mon filz, si monté a mont* 90/31-32 (voir note correspondante).
- Une complétive conjonctive est inachevée et est finalement relayée par une proposition infinitive prépositionnelle : *faire crier a son de trompe que tout chief de maisons, nobles chevaliers et borgois, sans en demourer nul, pour venir au*

grant convive (*AJPZ*) 375/8-9. La phrase a été corrigée à l'appui de *WY* (voir note correspondante).

- Un verbe est suivi d'une conjonction de subordination (répétée) mais est finalement complété par une proposition infinitive prépositionnelle, puis par deux propositions infinitives : *car son intencion estoit que, si tost qu'il avroit fait de lui, que, a la feste saint Jehan Baptiste prochainement venant, de le livrer entre les mains des Sarrazins et le faire attacher a une atache tout nu, et faire tirer contre son povre corps tous les meilleurs archiers qu'on pourroit trouver en Sarrazinesme* 331/19-22.

¤ Construction *apo koinou* dans *je leur machine la destruction de leurs païs et expedicion de leurs vies en sera de brief* 371/23-24, et peut-être aussi dans *s'il est possible en ce monde que puissons employer les corps et biens sont du tout a vostre commandement* 412/7-9 (voir note).

¤ Pour les emplois d'une forme en *-ant/-ent* au lieu d'un verbe conjugué, voir *supra* G, 7, 3.

¤ Ruptures de construction dues à l'enchâssement du discours direct dans le discours indirect, qui entraîne le brouillage des situations d'énonciation[525] :

. *et tout remontre au roy le piteux estat du jeune Ogier et comment il est innocent de tous ces inconveniens et deffaultes, et que, s'il le fait mourir, jamais baron en sa court ne demeurera de bon cueur, veu le noble linaige dont il est, car il a .XI. oncles, tous grans seigneurs et tresvaillans en armes, « qui vous peuent grever quelque foys, s'il vous survenoit quelques deffortunes ». Et a ce respond le roy que de toute leur puissance il ne conte ung bouton, « car c'est* ***ma*** *royalle ordonnance qu'il meure et preigne fin !* [...] » 8/37-43 (notons l'emploi ici du présent de narration) ;

[525] Cf. Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Langue,* p. 441 qui évoque le cas du « discours direct introduit par *que* », « pas rare en moyen français ». Voir aussi Ph. MÉNARD, p. 207-208, § 226, qui montre que ce phénomène, pas rare non plus en AF, tient à deux causes : « tantôt il s'agit d'un relâchement de la subordination (la proposition commençant comme une dépendante et devenant vite une indépendante) et d'une substitution du style direct au style indirect ; tantôt la conjonction *que* est simplement employée comme un signal avertisseur de citation ». Voir enfin B. CERQUIGLINI, *La Parole médiévale*, p. 99-102.

. Or commença ledit duc Nayme de Baviere de monter sur ung puissant destrier [...] *dist a ung des gentilz hommes de sa compaignie qu'il cheva*[*u*]*chast ligierement vers l'empereur lui dire* <u>*que*</u> *« **nous** avons trouvé une tresforte rencontre de Sarrazins, ung si grant nombre qu'ilz sont bien quatre contre ung de nous. »* 14/30-34 ;

. Dont Sadone l'en remersia, lui promettant <u>*que*</u>*, au cas qu'il ne vouldroit tenir les convenances,* <u>*que*</u> *« **moy** mesmes **m'**en **retourneray** vers **vous me** rendre **vostre** prisonnier, a faire de **moy vostre** voulenté.* 19/54-56

. les douze pers de France se retirerent tous ensemble devers le roy Charlemaine et lui conterent <u>*que*</u> *Ogier avoit donné congé a ung roy payen, lequel il eut bien occis s'il eut voulu mais il a eu quelques paroles avecques lui « et ne **sçavons** quoy. Et pource, s'il **vous** plaist, **sire**, le **ferez** appeller et **nous croyons** qu'il le dira voulentiers. »* 20/2-6 ;

. si lui fut compté la maniere des entreprises des batailles, lui compta la maniere <u>*comment*</u> *Ogier le Dannois avoit esté prins sur le champ en l'isle de* [*T*]*oyvre par le roy Dannemon et ses gens, et* <u>*que*</u> *« pource que **on** ne lui a point voulu rendre le prisonnier et le delivrer en ses mains, il s'en est allé rendre aux tentes du roy Charlemaigne. »* 55/15-18 ;

. Et oultre il dist [...] <u>*que*</u>*, s'il sçavoit chevalier qui lui allast a l'aide ne a son secours, qu'il le feroit mourir de malle mort ; et nompas sans cause s'il a beaucop d'aversitez, se dist le roy, car il a esté si obstiné en son orgueil que « jamais ne **me** voulut obeïr, ce qu'il trouve bien maintenant, car s'il eut fait ce qu'il devoit, il eut peu avoi*[*r*] *maintenant secours et aide vers **moy**, mais pour ceste heure, ne **me troublez** plus la teste de ceste matiere, car trop **me** nuyt a ouyr telles paroles ! »* 74/10-18 ;

. si lui respondit Ogier <u>*que*</u> *il avoit esté tué et occis de par ung chevalier françois que on nommoit Regnault de Flandres, « leq*[*u*]*el de **mon** espee Courtain **j'ay** occis et mis a mort en la place, et gisent mors l'ung pres de l'aultre. » Lors Beron le trouva mort soubz ung gros chesne, et l'eust voulentiers baisé s'il eust osé, mais il n'estoit pas temps, car il lui eust falu descendre de dessus son cheval.* 108/33-38 ;

. Si jura de rechief Charlemaigne <u>*que*</u> *jamais ne bougeroit de devant qu'il ne eust destruit Chasteaufort et fait prendre Ogier devant, « qui tant **nous** a fait de maulx.* 125/38-40 ;

*. et luy compterent comment tout le secret de Ogier avoient entendu, et comme il estoit tout seul dedens le chasteau, et n'avoit plus de pain ne viande nulle, fors de char de cheval, et comme a heure de mynuit « il **vous** doit cercher en **vostre** pavillon, si **vous** y **donnez** garde. »* 156/10-13 ;

. et les fist jurer sur leur foy, et sur la dampnation de leur ame, que doresnavant, ou ilz pourroient trouver ledit Ogier a leur avantage, qu'ilz seroie[*n*]*t tenus de toute leur puissance le prendre ou faire prendre et de l'amener en France, « ou sinon le **me** faire assavoir », et qu'ilz ne le soustiendroient en leurs chasteaulx, ne en quelque lieu que ce fust, que incontinent ilz ne le facent savoir pour leur descharge* 162/3-8 ;

*. Et leur compta comme il avoit conquestee Romme si vaillamment, et comme lui mesmes, Sadone et s'amie Gloriande, « il **nous** garantist tous de mort, et d'autres n'en reschappa ung tant seulement, donc encores en **suis je** tenu a lui, car c'estoit le plus vaillant, le plus noble et le plus loyal qui fut en toute la crestienté, dont **je suis** grandement courroucé. »* 174/19-23 ;

. [...] *et lui compta comme ilz avoyent descendu sur les costes d'Alemaigne, la ou ilz avoient degasté tout le paÿs ; et puis avoyent prins le roy Ançoÿs de Coulongne en bataille, et en despit de Dieu l'avoyent crucifié et mis en une grande croix, et l'avoient feru d'une lance au costé, et si firent environner tout son corps de trait ; puis, ce fait, prindrent la ville de assault, et martirerent les crestiens le plus cruellement que homme ne sçavroit deviser, « et tant que **vous** n'en **sçavriez** en croire la moitié. »* 176/3-9 (le discours indirect libre succède au discours indirect, avant le passage au discours direct) ;

*. et lui dirent que c'estoit le plus fort, le plus preux, le plus vaillant que jamais fut rencontré en place de terre, « car **nous avons** quatre de **nous** couché quatre lances qu'il n'en a croullé mains que une tour* [...] *»* 204/2-4 ;

. Mais devant qu'il partist, dit a son host[*e*]*sse que, s'il la mandoit pour aller chiez le roy, qu'elle y allast et qu'elle mandast son filz avecques elle et qu'il avoit grant volunté de « **vous** faire des bie*[*n*]*s. »* 287/8-10 ;

*. quelque moyne qui lui avoit dit tant d'injure, et qu'il estoit ung grant loquebault, et que « **je** n'**estoye** que pour **me** gesir grant matinee et menger les gras morceaux* […] » 290/10-11 ;

*. Adonc leur compta la maniere comment, et comme il avoit promis faire departir, « si **vous estes** contens, ou **m'**en retourner prisonnier comme devant, car ilz **m'**ont*

*renvoyé sur **ma** loy, car ilz ont fait roy d'Acre Ogier ; pource, **messeigneurs**, **advisez** qu'il est de faire. »* 304/10-13 ;

*. si lui dist que il venoit de Morienne et qu'il amenoit a son secours contre le roy Moïsant de Mesque cinq cens bons combatans, bons gensdarmes qu'il avoit souldoyé jusques a six moys, mais en passant par la grant mer, bien quatre mille des gens Murgalant « **nous** vindrent accueillir tellement que nulle deffence ne retarda **nostre** nef de perir, mais donnerent de si grans coups de pointe a **nostre** nef qu'ilz la briserent et mirent en pieces, et **me suis** sauvé en ung petit bateau, tant que moyennant l'aide de **noz** dieux **j'ay** sauvé le corps, nompas les biens, mais encores les **doy je** bien regracier que **j'ay** sauvé **mon** corps. Et **vous** cuydant secourir celle perte **m'**est advenue* […] *»* 314/5-13 ;

*. si respondirent qu'il parloit tresbien. « Et lui fauldra dire que, en cas qu'il refusera de ce faire, que demain au plus matin **nous assemblons** les batailles pour veoir qui le meilleur en avra. »* 326/16-18 (ici, le discours direct succède au discours indirect sans entraîner de véritable anacoluthe, il manque juste un verbe de parole) ;

*. Ce propos mis a fin, le souldan lui dist privement en ceste maniere que, s'il vouloit departir d'avec le roy Moÿsant et « faire semblablement departir **voz** gens d'avecques l'ost dudit roy, **je me consens** de **vous** donner congié et **vous** en laisser retourner franchement, car **vous congnoissez** que **vous** n'**avez** nulle loy de **me** venir guerroyer, **moy** qui ne **vous fiz** jour de **ma** vie mal ne desplaisir, ne les **miens** pareillement, pourquoy il **me** semble et **tiens** pour verité que les dieux ont permis que ainsi **vous** soit advenu, dont **je** les **remercie**. »* 336/25-31 ;

*. Si fut accordé et conclud par le roy Carahu et tous les autres princes et chevaliers que il seroit plus convenable de les faire descendre en bas et venir aux pavillons que autrement, et faire crier a son de trompe que tout chief de maisons, nobles chevaliers et borgois, sans en demourer nul, pour venir au grant convive ou le nepveu du roy d'Acre Gaulthier le Dannoys les a fais tous innviter et « ainsi les **avrez** vous, et lors **sçavrez vous** la vraye verité », ce qui fut fait tressolennellement* 375/6-11 ;

. cellui conseiller qui leur donna le conseil dist au roy qu'il prensist le duc Guyon frere d'Ogier, qui tua Bruhier et le roy Justamon, « car il est plain de grant vaillance » 400/9-11 ;

*. si leur compta comme il avoit prins le champ pour abreger la guerre, par telle condicion que, « se **je suis** vaincu, **nous nous** en **retournerons** franchement sans sejourner jour ne demy ; et se leur champion est vaincu, ilz **nous** livreront la cité, leurs bagues sauves, et s'en yront. Or **ay je** leans **mon** pere a qui il doit ennuyer grandement ; si **suis** bien ennuyé aussi que **je** ne le **peux** veoir en nulle maniere. Donc s'il plaist a Jesucrist, **demain je** le **verray** tout a **mon** ayse, car **je** ne **congnois** chevallier en ce monde a qui **je** ne preste le collet*. 401/15-21 ;

*. Lors le duc Guyon l'embrassa en le remerciant treshumblement des biens, honneurs et bons services que « **vous avez** fais a **mon** frere Ogier et a **mon** filz que **vecy** et, s'il est possible en ce monde que nous* [*nous*] *puissons employer, les corps et biens sont du tout a vostre commandement. »* 412/5-9 ;

*. Or en parlant et divisant, il print au duc Guyon vouloir d'aller veoir le Saint Sepulcre et la regracier Nostre Seigneur de la victoire « qu'il **nous** a donnee contre ces mauldis paye*[*n*]*s et Sarasins. »* 412/10-12.

*. si lui respondit le roy Artus qu'il estoit au chasteau d'Aymant et tousjours sejourne la, ne jamais n'en part, « se **je** ne le souyaicte, et a la a boyre et a menger a son plaisir. Et **vous** le **pouez** bien avoir veu car **vous avez** passé par dedens. »* 453/16-19 ;

. Adonc le roy luy respondit qu'ilz ne parloie[*n*]*t pas de grant chose, et qu'ilz se debatoient seulement pour ung aneau, lequel estoit cheu du doy de ce bon chevalier « que **voyez cy** en descrepitude, et lequel estoit par devant si trespuissant, for et allegre. Et **vela** le conte Geffroy, lequel l'a trouvé, qui en avoit bien besoing. Nonobstant, **je** luy **ay** dit que se n'est pas droit qu'il luy demeure et qu'il le rende au chevalier. Adonc il **m'**a respondu qu'il baillera son gaige contre toute personne qui vouldra dire qu'il n'est pas sien. »* 516/1-7.

À l'inverse, dans *Adonc le roy Carahu apella Gaultier et luy dit en ceste maniere : « Or ça, chevalier, **vecy mon** nepveu Marcisus, lequel volentiers desiroit de **vous*** [*f*]*aire tous honnourables services ; si **avons** pensé luy et **moy** comme **vous pourriés** a seurté perlamenter avec la belle Clarice, si **avons** trouvé la façon » commant Gaulthier se devoit mettre en avanture d'aller parler a la belle Clarice, ainsi que Carahu l'avoit dit* 387/13-18, c'est le discours indirect qui succède, de façon abrupte, au discours direct.

Des passages sont ambigus : les paroles des personnages sont rapportées avec les temps du « discours » (pour reprendre la terminologie de Benvéniste) mais ne contiennent pas les pronoms de l'interlocution. C'est le cas en 55/17-19, 177/7-11, 400/10-11, 462/8-22, où nous avons usé des guillemets.

Remarquons enfin l'emploi de la conjonction *que* devant les particules *ouy* et *non*[526] : *dire/ respondre que ouy* 24/21, 30/17, 44/16, 50/23, 62/10, etc.

¤ Systèmes hypothétiques asymétriques :

- *se* + ind. imparfait/ futur : *si le cas estoit qu'i voulsist partir, secretement nous marchanderons aux maronniers* 308/7-8, *et dist que, s'il retournoit jamais en Acre, qu'il les fera tous mourir de malle mort* 324/2-3, *s'il estoit de vostre bon plaisir de me donner congié de faire departie pour pren*[*dr*]*e mon chemin devers Chartres, vous me ferez ung souverain plaisir* 485/14-15. Ainsi, le futur « présente l'apodose comme indubitable alors que l'autre membre est au potentiel ou à l'irréel »[527].
- *se* + cond. présent/ cond. présent : *se autrement vous le feriez, demourriez en l'indignacion du roy Charles* 124/5 ; ajoutons un autre exemple sans apodose : *et me semble que, qui* (= *« si on »*) *avroit ung hardy chevalier* 207/3-4.
- *se* + ind. présent/ cond. présent : *si je ne le voys querre la ou il est, jamais ne retourne* 381/8 (corrigé à l'appui de *P*).

¤ Construction disloquée[528], avec dislocation à droite : *Et quant ilz eurent assez esté en la tour le roy Moÿsant et Ogier le Dannoys* 345/10-11, et à gauche : *mais du heaulme, qu'il le dommagast, non* 407/24-25, *Et dit que ceste maison, et son hoste Hu*[*m*]*bert l'avoit fait faire de ses deniers* 472/21-22.

[526] Cf. Ph. MÉNARD, § 226, Rem.

[527] Ph. MÉNARD, *Syntaxe*, p. 239, § 267, b.

[528] Cf. Cl. BURIDANT, p. 756, § 645.

IV- Lexique

Pour l'ensemble du lexique, nous renvoyons au glossaire. Nous ne traiterons ici que de mots ou d'expressions demandant une attention particulière (certains d'entre eux ont déjà été l'objet de notes).

A/ Mots ignorés des autres dictionnaires et attestés, à notre connaissance, que dans *Ogier le Danois* (hapax) :

- *entrepreneux* P/15 (*AJ*) : « qui entreprennent des actions militaires, des combats » ;
- *superité* 7/19 (*AJP*) : « orgueil » ;
- *victualitez* 29/6 (*AJPX*) = « victuailles » ;
- *chartreur* (*AJP*) 315/14, 319/12 = « geôlier ».

B/ Mots ayant un sens non recensé dans les dictionnaires :

- *triumphe* 31/21 (*AJPXZ*) : « ensemble des personnes à l'honneur éclatant (par leurs exploits militaires) ? ;
- *esventer* 37/3 (*AJ*) : « fendre l'air » ? ;
- *decret* 388/39 (*AJPWXYZ*) : « signe » ;
- *singler* 441/6 (*AJPWXYZ*) : « faire avancer à la voile » ou bien « frapper ».

C/ Expressions et locutions non attestées, sauf erreur, dans les dictionnaires :

- *prendre arrest a qqch* 7/16 (*AJPWXYZ*) : « s'arrêter sur, se focaliser sur qqch » ;
- *adonc(ques) que* 12/20, 16/1, 70/1, etc. (*AJP*) : « au moment où » ;
- *avoir bon cueur de + inf.* 14/28 (*AJP*) : « avoir le courage de » ;
- *avoir chemin* 16/10 (*AJPWXZ*) : « avancer, passer » ;

- *ployer l'olliflan* 18/11 (*AJPWXYZ*) : « rabattre l'étendard, d'où renoncer au combat » ;
- *devancer le chemin a qqn* 19/57 (*AJPWXYZ*) : « devancer qqn, arriver avant lui » ;
- *obeïr au coup* 37/16 (*AJPWXYZ*) : « être capable d'encaisser le coup » ou bien « s'exposer au coup » ;
- *perdre le soufler/ souffle* 39/23, 406/11 (*AJPWXYZ*) : « avoir le souffle coupé » ;
- *chappelle de lethon* 65/16 (*AJP*) : « casque en laiton » ;
- *esmouvoir le fait* 124/11 (*AJP*) : « exposer la situation, dire les choses comme elles sont, soulever la question », ou bien « révéler une action condamnable, répréhensible » ;
- *aviser la porte* 132/17 (*AJPWXYZ*) : « faire voir le pêne de la porte, la sortie à qqn, l'expulser » ;
- *ne pas arrester en place* 183/5 (*AJPWXYZ*) : « ne pas rester en place » ;
- *retirer bride* 227/8 (*AJP*) : « faire demi-tour » ;
- *ne pas aller comme hermite* 243/16 (*AJPWXYZ*) : « ne pas vivre comme un ermite, être un homme d'actions, accomplir des exploits » ;
- *la gaigner belle* 243/21 (*AJPXZ*) : « obtenir une belle victoire » ;
- *maugré vostre museau* 270/1 (*AJPXZ*): « en dépit de vous (avec idée d'injure), malgré ta sale tronche » ;
- *soy mettre dessus* 271/24 (*AJP* ; *s. m. sur/ sus WXYZ*) : « se mettre en route pour attaquer » ;
- *perdre la selle* 274/11, 435/6 (*AJPWXYZ*) : « tomber de cheval, vider la selle » ;
- *aller floute de bataille* 299/12 (*A* ; *a. f. d. leur b. Jf* ; *a. a la f. d. b. P*) : « aller à l'endroit le plus fort de la bataille » ;
- *secourre une* (*bonne*) *lance* (*AJPWXY*) 313/17, 493/28 : « manier (une lance) » ;
- *estre affailly de* 328/22 (*AJ*) : « être dépourvu de, manquer de » ;
- *tout de beau pied* 330/11-12 (*AJP*) : « en marchant » ;
- *estre a son dernier refuge* 351/8 (*AJPWXYZ*) : « être à la dernière extrémité » ;
- *mal faire ses besongnes a qqn* 359/16 (*AJPWXYZ*) : « mal agir envers qqn, lui nuire » ;
- *soustenir a + inf.* 361/6 (*AJP*) : « apporter son soutien pour » ;

- *estre de la taille de qqn* 367/19 (*AJPWXYZ*) : « être à la hauteur de, être au niveau de » ;
- *a pointe de cheval* 409/5 (*AJP*) : « en piquant des éperons son cheval » ;
- *couvrir qqn baiser* 410/8 : « couvrir de baisers » (corrigé en *courir qqn baiser*) ;
- *aschever qqn de maladier* 435/10 (*AJPX*) : « abréger les souffrances de qqn, lui donner le coup de grâce » ;
- *estre pour qqn* 458/6 (*AJPWXYZ*) : « être à la hauteur de qqn, être digne de qqn » ;
- *chanter de gorge* 467/7 (*AJPX*) : « chanter à pleine gorge, ou bien sans accompagnement instrumental » ;
- *donner les arretz a qqn* 479/23, 480/9 (*AJPWXYZ*) : « arrêter qqn » ;
- *ne reposer que des oreilles* 403/5 (*AJP*) : « dormir d'un sommeil léger » ;

Nous trouvons également des expressions recensées dans les dictionnaires, mais avec une acceptation ou une construction grammaticale différente :

- *soy submettre* + inf. 8/27 (*AJPWXYZ*) : « s'engager à + inf. » ;
- *grant tourbe* 17/1 (*AJ*) : « en grand nombre » ;
- *voler* ***par*** *pieces* 36/3 (*AJP*) : « voler en éclats » ;
- *espier* + inf. 38/22 (*AJPWXYZ*) : « observer/ se montrer attentif pour savoir/ voir comment + inf./ trouver le moyen de + inf. » ;
- *estre a delivre* 66/39 (*AJP*) : « être libéré de l'emprise de son ennemi » ;
- *en la fin* ***des causes*** 102/12 (*AJP* ; *a l. f. d. c. WXYZ*) : « en dernier ressort » ;
- *il chevira* 126/10 (*AJPWXY*) : « il y aura » ;
- *soy detraisner* 141/1-2 (*AJPX*) : « se traîner » ;
- *en subjection de* **+ inf**. 146/22 (*AJPWXYZ*) : « contraint de + inf.» ;
- *il monte en la teste a qqn* 146/24-25 (*AJPWXYZ*) : « il prend l'envie à qqn » ;
- *avoir tort* ***de qqn*** 156/14 (*AJPWXYZ*) : « être dans une situation contraire au droit à l'égard de qqn » ;
- *soy mettre* ***de*** + inf. 158/18 (*AJ*) : « se mettre à, entreprendre de + inf. » ;
- ***soy*** *agarder de* 192/23 : « se méfier de, se protéger de, faire attention à »
- *besongner* ***avecques*** *qqn* 265/15-16 (*AJPXZ*) : « avoir affaire à qqn, traiter avec qqn » ;

- *demourer en champ* 277/11 (*AJPWXYZ*) : « sortir victorieux » (cf. *DMF*, *s.v. champ*, B, 3, b : le — demeure a qqn, « la victoire est acquise à ») ;
- *il sortit (une tempeste)* 378/20 (*AJPWXYZ*) : « il jaillit (à propos d'une tempête) » ;
- ***s'en** tirer le/son chemin* 383/20, 490/2 (*AJP*) : « emprunter une direction » ;
- ***soy** cercher l'un l'autre* 428/11 (*AJPX*) : « s'attaquer » ;
- *bailler fin **de** qqch* 433/23(*AJP*) : « finir » (cf. *DMF*, *s.v. bailler*, II, A, 2, f : — fin a) ;
- *estre de value **de*** +inf. 520/15 (*AJP*) : « être digne de ».

D/ Mots et locutions rares, ou acceptions particulières peu attestées :

- *sourriant* 3/66 (*AJP*) : « rieur (à propos d'un regard) » ;
- *entre les autres* 72/3 (*AJPWXYZ*) : « entre autres, parmi d'autres choses » ;
- *doulourer* 155/12 (*AP*) : « se désoler de, se lamenter sur » ;
- *soy trouver bien derriere de qqch* 261/8-9 (*AJPXZ*) : « échouer après avoir tenté des manœuvres qui retombent sur soi » ;
- *partie* 377/4 (*APX*) : « départ » ;
- *sçavoir a* + inf. (v. de parole) 382/10 (*AJPWXYZ*) : « être capable de » ;
- *prester le collet* 401/21 (*AJPWXY*) : « tenir tête », d'où « relever le défi » ? ;
- *regarder entre deux yeulx* 468/9 (*AJP*) : « regarder avec méfiance » ;
- *p*[*er*]*scripte* 483/9 (*A*) : « qui est prédestinée à être damnée » ou « anéantie sous le poids des ans, *i.e.* décrépite ».

E/ Néologismes et premières attestations : mots (ou emplois) attestés pour la première fois :

- *pour titre de* 64/13 (*AJPWXYZ*) : « en signe de, en marque de » ;
- *remonté* 118/9 (*AJPWXYZ*) : « réconforté » ;
- *toquer* 157/58 (*AJPWXYZ*) : « coiffer d'une toque » ;
- *miserable* 169/8, 191/13, 407/9 (*AJP*) : « méprisable, vil » ;
- *emparlementé* 390/3 (*JPZ*) : « qui est en conversation » ;

- *les deux dens de l'oeil* 434/19-20 (*AJPWY*) : « dents de devant, visibles, *i.e.* incisives ou canines » ;
- *bestions* 447/5 (*AJPXZ*) : « représentation d'un animal » ;
- *descrepitude* 483/20, 516/3 : « décrépitude » ;
- *robe* 508/2 (*AJPWXYZ*) : « couleur du pelage d'un cheval ».

F/ Régionalismes

- *bliant* 23/60, 61 (x2), 63, 24/4, 30/8 (*AJPWXY* ; *blant Z*) = *bliaud* « tunique, serrée à la taille et aux manches longues et traînantes » ;
- *maronniers* (*AJP*) 308/8, 309/4, 7, etc. : « marins » (forme du Nord par dissimilation).

ANALYSE

[§ 1] Après un appel à la bénédiction de Jésus-Christ, l'auteur affirme la fonction didactique de ce livre qu'il veut ramener *a memoire* pour les *lisans* et les *escoutans*. Il résume ensuite les grandes lignes de la *Chevalerie* : Ogier le Danois a d'abord soutenu Charlemagne dans sa défense de la chrétienté en jetant les Sarrasins hors de Rome et en remettant le pape Léon en son saint siège ; mais, à la suite du meurtre de son fils Baudouin par Charlot, le fils de l'empereur, lors d'une partie d'échecs, il a mené une guerre de sept ans contre Charlemagne ; la paix entre eux ne sera rétablie que par la volonté de Dieu. Commence alors le récit : Geoffroy de Danemark est l'un des douze fils de Doon de Mayence, qui sont tous de vaillants chevaliers. Après avoir gagné le duché de Danemark sur les Sarrasins, il conquiert la belle princesse païenne Dannemonde, qu'il fait baptiser avant de l'épouser. Ogier est engendré dès la première nuit de noces. L'enfant devient particulièrement grand et gros dans le ventre de sa mère ; arrivé le terme, la dame accouche mais tombe malade et meurt, à la grande tristesse du duc et des gens de la cité. La nuit même de la naissance d'Ogier, à minuit, arrivent dans sa chambre six belles fées qui lui accordent chacune un don : grâce à Gloriande, il sera le plus hardi chevalier ; grâce à Palestine, il ne manquera pas de participer à des batailles et guerres ; grâce à Pharamonde, il sera invincible ; grâce à Melior, il sera le plus beau, le plus doux et le plus gracieux ; grâce à Presine, il sera toujours aimé des dames et heureux en amour ; enfin, grâce à Morgue, il ne mourra pas sans être devenu son *ami par amour* au château d'Avalon.

LES ENFANCES

CHAP. I [§ 2] Après les obsèques de la duchesse et le baptême d'Ogier est organisée une fête de huit jours. Geoffroy confie le nouveau-né à deux nourrices. Après dix ans de veuvage, ses barons lui conseillent de se remarier. Il épouse alors une dame *moult belle et tresnoble* avec laquelle il va avoir un deuxième fils nommé Guyon. Durant tout ce temps, le duc tient ses terres *franchement*, sans en rendre hommage à Charlemagne. Or, des chevaliers *traistres* et *envieux* de Geoffroy, dont un certain Hardré, avertissent

l'empereur qu'il n'est pas obéi de l'un de ses vassaux, le duc de Danemark, qui prétend ne détenir ses terres que de Dieu et de son épée. L'empereur, irrité, charge un messager d'aller dire à Geoffroy de venir lui rendre hommage ; dans le cas contraire, il irait l'attaquer dès l'été venu, mettrait à feu et à sang son pays et l'emmènerait comme prisonnier à Paris avec sa famille. L'ambassadeur, une fois arrivé au Danemark, délivre l'ultimatum lancé par Charlemagne au duc, mais celui-ci rétorque qu'il ne tient ses terres que de Dieu et de son épée, qui lui ont permis de vaincre les Sarrasins, et qu'il est bien décidé à se défendre contre lui. **[§ 3]** De retour à Paris, le messager rapporte les paroles du duc insoumis à l'empereur. Celui-ci, furieux, rassemble sa *baronnie* et ses vassaux et les appelle au combat. Ogier désapprouve le comportement de son père. Les Danois sont vaincus. Sur le conseil de ses frères et des seigneurs de son pays, Geoffroy promet alors à Charlemagne qu'avant Pâques il ira à Paris pour le servir. Comme celui-ci lui demande un garant, le duc lui remet son fils en otage. Charlemagne confie le garçon à son parent Naimes de Bavière avant de partir en Allemagne pour poursuivre la guerre contre les Sarrasins. À Pâques, il retourne en France, à Saint-Omer, où il organise des tournois et des joutes durant lesquels s'illustre Ogier. L'empereur rassemble ses barons pour traiter des affaires du royaume. Furieux contre Geoffroy qui n'a pas respecté sa promesse, il charge Garnier de Saint-Omer de garder prisonnier Ogier dans son château. Celui-ci, désespéré, se lamente et s'évanouit, mais il trouve du réconfort dans l'amour qu'il partage avec la fille du châtelain. Garnier part conter le chagrin d'Ogier à Charlemagne, qui, quoique peiné, reste inflexible. **[§ 4]** Il annonce même à ses barons qu'il veut faire tuer Ogier. Mais l'un des sages de la cour, Augustin le Normant, lui propose plutôt d'envoyer des messagers au Danemark pour connaître la cause de l'absence du duc. L'empereur envoie ainsi quatre hommes, Alixandre d'Anglier, Million de Navarre, Regnier de Monglier et l'évêque d'Amiens, s'enquérir de la vérité ; ils sont chargés d'aller dire au duc que, s'il ne vient remplir sa promesse, son fils sera livré au martyre et l'empereur lui mènera une guerre sans merci au terme de laquelle il sera fait prisonnier, jeté dans une fosse, dévoré par des bêtes sauvages et son pays mis à feu et à sang.

CHAP. II [§ 5] Ogier est tourmenté : il redoute la *folle* réponse de son père et la *mortelle et continuelle envie* de sa marâtre. Les messagers, quant à eux, sont arrivés au

Danemark mais sont mal accueillis par le portier du château de Geoffroy : ils doivent attendre la fin du repas du duc. Après avoir entendu l'ultimatum de l'empereur, Geoffroy se moque d'eux et les punit pour leur *hardiesse* et leurs *outrageuses menaces* en leur infligeant des actes de torture. **[§ 6]** Défigurés, les messagers retournent à Saint-Omer et réclament vengeance. Charlemagne, horrifié et indigné, décide de reporter sa vengeance sur Ogier en le condamnant à mort. **[§ 7]** Garnier part chercher le garçon qui est en train de jouer avec des demoiselles, et notamment avec sa fille dont il est amoureux. Le châtelain lui expose sa délicate situation et lui conseille de rester humble face à l'empereur. **[§ 8]** Le jeune otage demande pardon à Charlemagne, mais les messagers réclament vengeance. Naimes de Bavière prend la défense d'Ogier en montrant la perte que sa mort entraînerait. Mais, malgré les conseils de ses barons, les prières du jeune homme et sa promesse de faire réparation de l'outrage de son père, l'empereur reste déterminé à le faire mourir. Arrive alors un messager qui délivre une terrible nouvelle : le sultan, le grand Turc et le roi d'Inde Caraheu se sont emparés de Rome, ont provoqué la fuite du clergé et ont détruit toutes les églises et massacré tous les habitants ; le pape implore par conséquent le secours de Charlemagne. Furieux, ce dernier veut faire tuer Ogier sur le champ, mais Naimes le convainc de le laisser provisoirement en vie. Apaisé, Charlemagne confie le jeune otage à la garde de son fidèle conseiller. **[§ 9]** Naimes remet alors Ogier aux deux frères de son épouse, qui accompagnent leur prisonnier auprès de la fille du châtelain.

CHAP. III [§ 10] Charlemagne part à Paris pour assembler ses troupes. Il les fait marcher sur Rome. **[§ 11]** Pendant ce temps, Ogier essaie de rassurer Bellicenne, la fille du châtelain, qui est enceinte de lui : il part rejoindre l'armée française mais il lui promet de l'épouser à son retour. **[§ 12]** Ogier et ses deux gardiens rejoignent à Paris Charlemagne et son armée, composée de deux cent mille hommes. Au terme d'un long voyage, les troupes arrivent à Suze, à dix lieues de Rome.

CHAP. IV [§ 13] Le pape, ses cardinaux et tout le clergé se sont réfugiés à Suze. Ils se présentent en grande procession devant l'empereur. Au récit de leurs malheurs, Charlemagne les rassure en leur promettant son secours. L'armée française s'installe à Suze.

CHAP. V [§ 14] Un espion sarrasin qui se trouvait à Suze se rend à Rome pour avertir le roi Corsuble et son fils Dannemont de l'arrivée des Français. Corsuble envoie son fils avec vingt mille hommes faire une attaque contre l'ennemi. De son côté, Charlemagne a dépêché des hommes contre les païens. Les deux troupes se rencontrent ; en dépit de leur énorme infériorité numérique, les Français décident de se battre sans envoyer chercher du secours. La bataille est très violente, de nombreux Français sont capturés, les autres ne peuvent que reculer jusqu'au campement tout en se battant vaillamment. **[§ 15]** Constatant cet échec, Charlemagne fait équiper toute son armée. Il confie l'oriflamme à Allori, le chef des Lombards. Mais, dès le début des combats, celui-ci s'enfuit avec l'enseigne. Bien qu'il n'ait pas le droit de combattre, Ogier rattrape le couard et s'empare de ses armes et de l'oriflamme. **[§ 16]** Il rejoint le champ de bataille, réussit à libérer les prisonniers et sauve Charlemagne encerclé d'ennemis. Tout le monde croit que c'est Allori qui est revenu, et Charlemagne lui-même fait l'éloge de celui qu'il prend pour le Lombard, tout en se jurant de se venger d'Ogier et de son père s'il est victorieux des païens. Ogier se rend compte de cette méprise et se promet de montrer sa valeur. **[§ 17**] Dannemont demande à ses hommes de capturer Charlemagne : il projette de le tuer, de se rendre à Paris, de s'y faire couronner roi de France et de donner sa sœur en mariage à Caraheu. Les Sarrasins s'emparent de l'empereur, mais Ogier le délivre à nouveau et, s'illustrant comme un *vaillant champion*, permet aux chrétiens de l'emporter sur les païens.

CHAP. VI [§ 18] L'assaut terminé, Charlemagne remercie celui qu'il croit être Allori, lui fait don de ce qui lui plairait dans le royaume et en fait son lieutenant. Mais un écuyer lui révèle la vérité : le Lombard a fui lâchement le champ de bataille et c'est Ogier qui a accompli les exploits et a sauvé l'empereur à trois reprises. Le garçon se fait reconnaître en soulevant son casque et promet à son suzerain de consacrer sa vie à le servir. Charlemagne lui accorde son pardon ainsi qu'à son père, puis l'adoube chevalier. Aussitôt après, Ogier repart au combat avec les troupes françaises et fait reculer les païens. Les chevaliers chrétiens qui avaient été prisonniers font part à l'empereur de leur reconnaissance envers celui qu'ils prennent pour Allori. **[§ 19]** Charlemagne leur révèle la vérité, puis ordonne à Ogier de porter l'oriflamme. Les chrétiens repartent à l'assaut

et mettent en fuite l'armée de Dannemont. Arrive alors Sadone, cousin de l'amiral Corsuble, qui apporte des nouvelles : le roi Caraheu, accompagné de trente rois païens, est proche de Rome ; il vient s'acquitter de sa promesse en venant porter secours à Corsuble, en échange de quoi celui-ci le fera roi de France et lui donnera sa fille Gloriande en mariage. Après avoir vaillamment frappé sur les chrétiens, Sadone s'apprête à fuir à son tour. Mais Ogier le rattrape et le défie. Le païen lui demande de l'épargner et lui fait une promesse: s'il le croise à nouveau en semblable péril, il le sauvera. Ogier lui demande son nom ; Sadone se présente et fait ensuite l'éloge de son maître, le roi d'Inde Caraheu, et de sa promise, Gloriande. Ogier lui propose alors un marché : Sadone doit lui promettre d'obtenir de Caraheu un duel contre lui dont le prix sera Gloriande ; en échange, il le laissera partir sain et sauf. Sadone accepte et promet que, si son maître refuse ce marché, il viendra de lui-même se constituer son prisonnier. **[§ 20]** Les douze pairs de France font savoir à Charlemagne qu'Ogier a épargné et discuté avec un païen ; ils lui demandent d'interroger le jeune Danois sur ses motivations. Celui-ci s'explique : Sadone lui a promis d'obtenir de son maître un duel contre lui ; ainsi, si Ogier gagne, il empêchera Caraheu et les autres Sarrasins de détruire le pays et de s'emparer du trône. Charlemagne loue sa noble intention. **[§ 21]** Puis, de retour à Suze avec son armée, il rencontre le pape et ses cardinaux, joyeux à la nouvelle de la victoire française. **[§ 22]** De son côté, Dannemont rentre dans son palais, à Rome. Furieux, il maudit ses dieux ; puis, un peu calmé, il raconte sa défaite à son père Corsuble. Il conclut en disant que sans l'espoir de revanche rendu possible avec l'arrivée de Caraheu, il se suiciderait.**[§ 23]** Son père lui explique qu'il faut accepter la défaite ; sa mère lui fait comprendre que les plaintes sont l'affaire des femmes. Corsuble ajoute que la venue de Caraheu et de son armée va changer la donne. Il convoque ensuite tous ses païens, et, notamment sa fille Gloriande, pour aller accueillir le roi d'Inde. Caraheu est convoyé au palais, puis Dannemont lui fait un compte rendu de la bataille. Vient ensuite Sadone qui raconte à son maître sa rencontre avec Ogier ; Caraheu accepte le défi du jeune chrétien. Description de la parure luxueuse de la princesse païenne Gloriande. **[§ 24]** Elle vient saluer sa famille, les seigneurs et son fiancé. Reprise de la description de sa parure *merveilleuse.* Après le dîner, alors que Caraheu montre à tous son armée, arrive un espion de Corsuble

revenant de l'armée française : il révèle l'intention des Français de venir assaillir Rome. Les païens, confiants, se réjouissent à cette nouvelle.

CHAP. VII [§ 25] Charlemagne appelle ses hommes à se préparer à partir pour Rome. Mais Charlot, *envieux* d'Ogier, veut devancer l'armée de son père et le jeune Danois : la nuit-même, il fait armer cinq cents bons combattants à l'insu de son père et ils partent s'embusquer près de Rome. Mais un espion les repère et court aussitôt en avertir Dannemont. Celui-ci lui demande s'il a aperçu Ogier ; sur le démenti de l'espion, il part proposer à Caraheu de participer à l'attaque. Celui-ci accepte et, bientôt rejoint par Sadone, se fait armer et fait équiper ses soldats. Une troupe de vingt mille païens se met alors en marche pour l'affrontement. **[§ 26]** Charlemagne fait un songe où il voit un grand oiseau au-dessus de Charlot dont il arrache le cœur qu'il découpe en deux. Réveillé en sursaut, il fait faire une messe puis demande où est son fils. Personne ne sait lui répondre. **[§ 27]** Les païens partent assaillir Charlot et ses hommes. Beaucoup de chrétiens sont tués. Un Français réussit à s'échapper et court prévenir Charlemagne. Aussitôt l'empereur part avec ses chevaliers à la rescousse de son fils et de sa troupe. Ogier récupère un cheval pour le prince, qui a été renversé par Caraheu, puis il attaque les païens avec une telle violence qu'ils prennent la fuite. Il les poursuit et appelle au combat celui qui lui semble être le plus fort d'entre eux : Caraheu. Celui-ci lui promet de se battre en duel contre lui, comme convenu avec Sadone. Beaucoup de païens sont finalement tués. De retour au campement, Charlemagne va pour frapper de son épée son fils, mais Naimes s'interpose. Après avoir essuyé les reproches de son père, Charlot se défend en mettant en cause l'intervention de l'espion païen. **[§ 28]** De retour au palais, Caraheu justifie auprès de Corsuble sa retraite en louant la vaillance d'Ogier le Danois. Il dissuade Corsuble de repartir aussitôt au combat : mieux vaut fixer un jour de bataille. Il se propose alors d'aller porter le message à Charlemagne et de demander à Ogier un duel. Le conseil accepte. **[§ 29]** L'armée chrétienne part installer son campement de l'autre côté du Tibre et fête sa victoire.

CHAP.VIII [§ 30] Vêtu de l'habit de messager, Caraheu part pour l'armée de Charlemagne. À ce moment-là, l'empereur procède au jugement du couard Allori auquel il accorde finalement son pardon. Caraheu est conduit au pavillon du roi. Il fait

savoir à Ogier qu'il est prêt à s'acquitter de la promesse que lui a faite Sadone : il le combattra en duel et lui offrira Gloriande s'il est vaincu. Le Danois accepte, avec l'accord de Charlemagne. Mais Charlot s'y oppose ; il demande à combattre lui-même Caraheu, qui refuse et lui propose néanmoins de combattre Sadone. Le double duel est donc fixé au lendemain sur l'île du Tibre. Caraheu annonce ensuite à Charlemagne la proposition de Corsuble et de Dannemont : soit il se rend à Rome et se convertit à l'islam, soit ils lui déclarent la guerre. **[§ 31]** Après le refus de Charlemagne, Caraheu, escorté par Ogier jusqu'à la rivière, retourne dans son camp et raconte tout. Il demande à Corsuble que sa fille assiste le lendemain au duel. Il rencontre ensuite celle-ci qui accepte malgré elle de devenir la dame d'Ogier en cas d'échec de son fiancé. Puis il trouve Sadone auquel il annonce qu'il a engagé pour lui un combat contre Charlot. **[§ 32]** Le jeudi matin, Ogier et Charlot s'équipent ; Charlemagne fait chanter une messe et prononce *une oraison secrete*. Après avoir reçu la bénédiction du pape et s'être restauré, les deux chevaliers partent pour l'île. **[§ 33]** Du côté païen, Caraheu et Sadone se préparent aussi. Gloriande fait apporter à son fiancé un *jasseran fayé*, porté par Alexandre lors de sa conquête. Une fois armé, Caraheu ordonne le départ des rois païens et garde seulement avec lui Gloriande. Arrive ensuite Sadone, puis les deux champions français. Caraheu ceint son épée Courtain avant de monter à cheval. **[§ 34]** Mais Dannemont prépare une trahison : il demande à sept ou huit païens d'armer trois ou quatre cents gendarmes et de les poster sur l'île pour parer un prétendu enlèvement de Gloriande par les Français. **[§ 35]** Après une prière de Gloriande, Caraheu et Ogier engagent leur duel ; les lances sont brisées avec violence. **[§ 36]** Charlot et Sadone se précipitent à leur tour l'un contre l'autre et leurs lances volent en pièces. Ogier annonce à Gloriande qu'il vaincra Caraheu pour la conquérir et en faire sa femme. Les quatre champions poursuivent le combat à l'épée. **[§ 37]** Après avoir coupé l'oreille du cheval de son rival, Ogier retourne vers Gloriande pour lui dire qu'elle sera bientôt à lui. La princesse païenne lui réplique qu'elle ne se mariera à personne d'autre que Caraheu. Ogier tente de l'embrasser de force mais Caraheu l'en dissuade. Celui-ci lui lance un javelot qui traverse le bouclier d'Ogier qui réplique par un coup d'épée qui tranche la lanière de son bouclier. Gloriande se désespère. **[§ 38]** Charlot, voyant la vaillance d'Ogier, reprend courage et tente en vain de frapper son adversaire qui décapite son cheval. Le combat se poursuit au sol. Ogier réussit de son côté à parer au coup de son

adversaire ; il redoute toutefois Courtain, l'épée de Caraheu. **[§ 39]** Les deux duels se poursuivent. Charlot admire la vaillance d'Ogier et regrette d'avoir été envieux à son égard. Il reprend le combat avec un regain de courage et de force. De son côté, Ogier accomplit de beaux faits d'armes qui suscitent l'émerveillement du public, y compris de Charlemagne, qui prie pour ses deux champions. Ogier réussit alors à renverser son adversaire sur l'arçon arrière.

CHAP. IX [§ 40] Dannemont, voyant Caraheu en difficulté, sort du bois où il était embusqué, et, accompagné de ses hommes, vient frapper Ogier. Charlot monte sur le cheval de son adversaire. Ogier reproche à Caraheu de l'avoir trahi. **[§ 41]** Charlot et lui se défendent vaillamment contre leurs adversaires. Caraheu insulte et frappe les païens auteurs de cette trahison qui réussissent à encercler le Danois et à le capturer. Charlot abandonne son compagnon et s'enfuit. Caraheu et Gloriande interviennent auprès des païens pour qu'ils ne fassent pas de mal au prisonnier. **[§ 42]** Charlot, de retour au camp français, annonce la situation délicate dans laquelle il a quitté Ogier. Charlemagne regrette d'avoir fait confiance à Caraheu et se lamente sur la perte de son noble vassal. **[§ 43]** Caraheu manifeste son désespoir : il condamne cette trahison et redoute les retombées d'un tel acte sur son honneur. Gloriande le réconforte en lui promettant de prendre soin d'Ogier en prison et d'intervenir auprès de son père pour apaiser sa fureur. **[§ 44]** Mené au palais, Ogier est frappé par Corsuble qui lui annonce sa future mise à mort. Imperturbable, le Danois revendique sa responsabilité dans la libération des prisonniers chrétiens et la destruction d'une bonne partie des chevaliers et soldats païens lors de la bataille de Suze ; il affirme même que, s'il réussit à s'échapper de prison, il leur nuirait davantage. **[§ 45]** Entre alors Caraheu qui demande à Corsuble de lui rendre le prisonnier, mais celui-ci refuse : il sacrifiera Ogier à leur dieu Mahomet. Caraheu réitère sa requête auprès de Dannemont qui menace de le tuer s'il évoque à nouveau ce sujet. **[§ 46]** Caraheu, fou de colère, commande à ses hommes de s'armer car il veut aller tuer Corsuble et Dannemont. Le roi Soliman l'en dissuade : il ira lui-même parler à Corsuble. En cas d'échec, Caraheu annonce qu'il ira se rendre à Charlemagne pour réparer son honneur. **[§ 47]** Soliman l'invite à ne pas se précipiter, prétendant pouvoir agir auprès de Corsuble et régler ce différend. Puis arrive Sadone : reconnaissant envers le prisonnier français, il se promet de lui rendre *le bon plaisir* qu'il lui a fait lors de la

bataille de Suze (cf. *Qui bonté fait bonté requiert*). **[§ 48]** Il conseille alors à Corsuble d'épargner Ogier en vue d'un éventuel échange de prisonniers. **[§ 49]** Il convainc tout le monde. Gloriande demande un don à son père : celui de prendre en charge la garde d'Ogier. Il accepte. Elle amène alors le prisonnier dans sa chambre, guérit sa plaie et le fait souper. Arrive alors Sadone auquel Ogier exprime sa reconnaissance. Le dîner se poursuit en discussions sur la loyauté et la bonté de Caraheu. **[§ 50]** Le lendemain matin, Soliman vient avertir Corsuble : s'il ne rend le prisonnier à Caraheu, celui-ci renoncera à Gloriande et ne lui apportera plus le moindre soutien. Mais le roi reste sur sa position et affirme que quiconque lui parlera de Caraheu aura la tête tranchée. Ce dernier, courroucé, se fait équiper, puis sort de Rome et se rend à la tente de Charlemagne qu'il salue. **[§ 51]** L'empereur l'invite à sa table. Caraheu lui expose les faits : condamnant la trahison perpétrée par Dannemont, il vient se livrer en otage jusqu'à la libération d'Ogier. **[§ 52]** Corsuble, apprenant cette nouvelle, annonce à sa fille que jamais elle n'épouserait le roi d'Inde. La princesse, désemparée, se confie à Ogier. **[§ 53]** Face à ses plaintes, il la rassure sur la loyauté de Caraheu et lui propose de s'enfuir avec lui au campement de Charlemagne et de se faire baptiser avec son fiancé. La belle païenne l'en remercie mais refuse de se convertir.

CHAP. X [§ 54] Un héraut vient annoncer à Corsuble l'arrivée prochaine de Brunamon, le roi d'Égypte, qui vient lui prêter secours pour combattre les Français. Reçu avec les plus grands honneurs, Brunamon révèle à Corsuble son désir de recevoir la main de sa fille en échange de son aide. **[§ 55]** Corsuble consulte son fils, qui lui rappelle les qualités de Caraheu et leur accord passé ; il préconise donc de demander l'avis du roi d'Inde avant de conclure avec le roi égyptien. Mais Corsuble refuse : Caraheu a rompu leur accord en allant se rendre à son ennemi ! Brunamon va dans son sens. En présence des seigneurs assemblés, Corsuble convoque donc sa fille et lui annonce que, désormais promise à Brunamon, elle doit renoncer à Caraheu. **[§ 56]** Comme elle proteste, son père lui jette une coupe en plein visage qu'elle pare de sa main. Elle part se réfugier dans sa chambre et raconte tout à Ogier. Brunamon la rejoint et essaie de l'embrasser mais elle repousse ses avances. Il la quitte après lui avoir assuré qu'elle changerait bientôt d'avis. **[§ 57]** Courroucé, il fait aussitôt armer ses gens. Après avoir traversé la rivière, il défie au combat des chevaliers français. Geffroy Maynant se porte volontaire,

mais il est vite renversé. Brunamon s'empare de son destrier et l'apporte à Corsuble. Il prétend avoir libéré le chevalier vaincu en échange d'un *secret* : **[§ 58]** Caraheu s'est fait baptiser, et il est prévu qu'une nuit prochaine, Gloriande ouvre la porte aux Français, puis se fasse baptiser par Caraheu, bien déterminé à les combattre à mort. Corsuble, furieux, fait rassembler ses seigneurs et convoque sa fille. **[§ 59]** Gloriande dément les accusations de son père qui la traite alors de menteuse et la frappe violemment ; il l'aurait tuée sans l'intervention de dix ou douze rois. Gloriande accuse Brunamon de se venger d'elle qui s'est refusée à lui. Elle obtient de son père le droit d'appeler un chevalier à combattre Brunamon pour prouver son innocence. Elle part en faire la demande à Ogier qui accepte. Elle va aussitôt présenter son champion à son père et aux seigneurs. **[§ 60]** Ogier défie en duel Brunamon qui accepte ; il choisit Caraheu comme garant. **[§ 61]** Puis, il rédige deux lettres, l'une à Caraheu, l'autre à Charlemagne : il leur expose la situation et leur demande la venue de Caraheu à Rome. Un messager est aussitôt envoyé à la tente de l'empereur. Une fois les lettres lues, Caraheu demande à Charlemagne la permission de se rendre à Rome : celui-ci accepte à condition qu'il promette de revenir pour se constituer comme otage jusqu'à la libération d'Ogier. Le marché est accepté. **[§ 62]** Arrivé au palais, Caraheu se précipite sur Brunamon ; il est tenté de le combattre mais on l'en dissuade : *la chose estoit en terme de justice*. Le duel est fixé au lendemain matin, sur l'île du Tibre. **[§ 63]** Cette nuit-là, Gloriande est en proie à une profonde mélancolie ; Ogier la réconforte en l'assurant de sa *glorieuse victoire*. **[§ 64]** Le lendemain matin, Corsuble formule sa sentence devant les deux champions, leurs garants et les autres seigneurs : le vaincu sera pendu publiquement, et si c'est le chevalier de sa fille, celle-ci sera brûlée vive. Il fait ensuite enfermer les garants, Caraheu et Sadone, dans une tour, et Gloriande avec son frère dans une autre. Mais avant, Caraheu, en signe d'amitié, donne Courtain à Ogier en lui recommandant de toujours consacrer sa vaillance à la défense de l'honneur des dames. Les deux chevaliers se préparent ; Ogier, monté sur un bon destrier que lui a offert Sadone, se recommande à Dieu. **[§ 65]** Les deux champions sortent de Rome et entrent sur l'île. Un Français tente alors de dissuader le Danois de combattre pour des païens, en vain. Le combat s'engage. Les lances volent en éclats ; de violents coups d'épées sont échangés. Ogier blesse Brunamon à l'épaule ; il a à peine le temps de se réjouir du don de Caraheu qu'il reçoit un coup qui brise son bouclier et lui fait perdre son épée.

[§ 66] La peur règne dans les deux camps. Les chrétiens prient pour la victoire de leur champion. Avec une seule dague et un *destour subtil*, Ogier réussit à désarmer son adversaire, puis récupère Courtain. Après avoir ensuite lancé l'épée du païen dans la rivière, il le menace de tuer son puissant destrier Broifort s'il ne descend à terre. Brunamon s'exécute. Le combat se poursuit au sol. Le Danois rompt la moitié du casque de son rival qui se jette sur lui, le fait tomber, et après l'avoir immobilisé au sol, s'apprête à lui trancher la gorge de sa dague. Mais Ogier libère de son emprise son bras qui tient Courtain et va pour lui assener un nouveau coup. Brunamon empoigne alors son bras mais lâche ainsi sa prise. Ogier en profite pour se relever et fend la tête du traître. La joie est partagée par les deux publics. **[§ 67]** Ogier s'empare immédiatement de Broifort qu'il a tant convoité. Charlemagne commande à son armée de traverser la rivière pour attaquer Rome. Il enjoint Ogier de le suivre, malgré les réticences de celui-ci qui veut aller se rendre à Corsuble.

CHAP. XI [§ 68] La mort de Brunamon suscite un grand trouble chez ses hommes. Tandis qu'une guerre éclate entre eux et les hommes de Corsuble, l'armée française prend d'assaut Rome. Ogier tue Dannemont et Charlemagne Corsuble. **[§ 69]** Les rois païens et leurs hommes se défendent vaillamment contre les Français qui accomplissent des *merveilles* ; Thierry d'Ardaine abat le roi d'Arcanie et le soudan de Perse, Naimes abat Solimant de Syrie. **[§ 70]** Les païens ont au final subi plus de pertes que les Français. Charlemagne monte au palais où il retrouve Caraheu, Gloriande et Sadone qu'il invite à dîner. Après le repas, il prend à part Caraheu et lui demande de se faire baptiser, lui promettant en échange des terres. Mais celui-ci refuse : il promet toutefois de rester son vassal et de le servir ainsi qu'Ogier. L'empereur, mécontent, tire à part Gloriande et lui demande à son tour de se convertir et lui propose de se marier avec Ogier, mais il essuie un nouveau refus. **[§ 71]** Le Danois l'implore alors d'avoir pitié de Caraheu et de le laisser repartir sain et sauf. L'empereur accepte à condition que Caraheu lui promette de ne jamais s'attaquer à la foi chrétienne ; l'accord est conclu. Le jour même, le roi d'Inde fait préparer son train pour son départ. Les adieux sont difficiles. **[§ 72]** Charlemagne rassemble son conseil et, sur l'avis de l'évêque Turpin, décide de rendre le gouvernement de Rome au pape. Une fois le Saint Siège rétabli, l'empereur organise le départ de ses troupes.

CHAP. XII [§ 73] L'armée française arrive en France. Ogier reçoit une lettre de son amie Bellicenne qui lui apprend la naissance de leur fils Baudouin. Il lui fait envoyer des étoffes. Charlemagne, pour le récompenser de ses vaillances contre les païens, lui remet des terres dans la région de Beauvoisin et le fait comte de Beaumont. Ogier reçoit aussi des nouvelles alarmantes : tout le Danemark est détruit, sauf Mayence, où le couple ducal s'est retiré. Il y règne la famine et le roi sarrasin Mandaquin s'apprête à y mettre le siège. La belle-mère d'Ogier, sachant que son époux ne recevrait aucun soutien de ses parents et proches en raison de son parjure à l'égard de l'empereur, a alors tenté de le persuader d'écrire à Charlemagne pour lui demander secours, en vain. Elle a donc pris les choses en main : elle a dérobé le sceau de son mari et écrit à son insu une lettre adressée à l'empereur qu'elle a remise à son cousin Enguerran de Mayence, chargé de porter le message. **[§ 74]** Une fois arrivé à la cour de Paris, celui-ci délivre son message à Charlemagne, qui refuse net de soutenir le duc. Pire, il interdit tout chevalier de lui porter secours sous peine de mort. **[§ 75]** Un chevalier, qui était présent à la scène, court informer de la situation Ogier qui se met aussitôt en route.

CHAP. XIII [§ 76] À peine entré dans la chambre de Charlemagne, celui-ci lui demande, par jeu, d'aller porter secours à son père. Le Danois le prend au mot et accepte sans hésiter. Charlemagne, interloqué mais ne voulant pas se dédire, l'autorise à partir pour le Danemark, mais il refuse de lui confier ses soldats. Ogier part alors avec vingt-neuf de ses sujets. **[§ 77]** Mais il arrive à Mayence au moment des obsèques de son père, tué lors d'une attaque menée contre les païens par les chrétiens sortis du château pour récupérer des vivres. **[§ 78]** Avec ses soldats, Ogier combat les Infidèles et en moins de trois mois ils en vident la ville. Pendant cinq ans, il restaure le gouvernement du pays : il reçoit ses hommages, visite ses sujets, distribue les offices de ses villes et dirige les réparations. Puis, un jour de Pentecôte, alors que Charlemagne fait part à ses barons de son étonnement concernant la longue absence d'Ogier, celui-ci fait son entrée et lui rend hommage. **[§ 79]** L'empereur le remercie. Ogier le servira encore si vaillamment en toutes ses affaires dans l'empire comme outre-mer que sa renommée se répandra dans le monde entier.

LA CHEVALERIE

CHAP. XIV [§ 80] Tandis que Charlemagne tient son parlement à Laon et festoie ses seigneurs, arrivent Bellicenne et Baudouin, le *bastard* d'Ogier. Celui-ci, ravi de rencontrer son fils, le présente aussitôt à l'empereur, qui le retient à sa cour et promet de lui accorder des biens. **[§ 81]** Ogier se réjouit d'apprendre de son fils qu'il est bon fauconnier et expert à la chasse. Le garçon est aimé de tous les seigneurs, dames et demoiselles de la cour qui lui offrent quantité de robes et de joyaux. Charlot lui-même aime se divertir avec lui car l'enfant lui rend volontiers service. Un jour, cependant, après une journée de chasse, il prend envie à Charlot de jouer aux échecs. Baudouin, vainqueur de la partie, taquine gentiment son adversaire mais celui-ci se vexe, insulte sa mère et le frappe mortellement avec l'échiquier avant de s'enfuir. C'est la panique à la cour. Un seigneur part avertir le roi du drame, qui, redoutant la fureur d'Ogier, éloigne son fils. **[§ 82]** De retour de la chasse, le Danois apprend de son écuyer la mort de son fils. Il embrasse sa dépouille en proférant des menaces à l'encontre de Charlot. Naimes essaie de l'apaiser : le roi lui rendra justice. Précisément arrive Charlemagne qui lui promet de lui faire réparation. Mais Ogier refuse : ilveut seulement faire payer au coupable la mort de son fils. Charlemagne lui ordonne alors de quitter le royaume. Ogier, armé de Courtain, s'élance sur lui et l'aurait tué si ne s'était interposé un écuyer de la reine qu'il décapite. Il tue d'autres hommes avant de s'échapper avec l'aide de ses *parents*. **[§ 83]** Charlemagne, indigné, lance des hommes pour lui barrer la route, lui-même se met à ses trousses. Se voyant ainsi poursuivi, Ogier fait demi-tour et se précipite, la lance levée, contre Charlemagne, qu'il renverse. Les secours arrivent.

CHAP. XV [§ 84] Voyant arriver de nombreux chevaliers, Ogier bat en retraite et s'enfonce dans les bois. Charlemagne, furieux, retourne, quant à lui, à Laon avec sa cour. **[§ 85]** Après avoir commandé l'enterrement de ses hommes, il se réfugie dans sa chambre et se lamente entouré de dames chargées de le distraire. Ogier va de ville en ville jusqu'à Beaumont, son fief. **[§ 86]** Il détrousse des bourgeois et des marchands de Paris. Il rassemble suffisamment d'argent pour financer trois ou quatre cents bons soldats, parmi les meilleurs. Il compte se rendre avec eux au Danemark où il possède de nombreuses places fortifiées, mais Charlemagne coupe toutes les routes et s'empare des

villes. Ogier est désormais haï de tout le monde, tant en raison de Charlemagne que du fait qu'il est devenu un brigand. **[§ 87]** L'empereur envoie à Beaumont de nombreux soldats qui chassent et tuent les gens d'Ogier de château en château. Le fugitif est alors obligé de quitter la France et se rend en Lombardie. Dans une forêt, il fait la rencontre d'un chevalier veneur nommé Béron qui a perdu ses hommes en chassant le sanglier. Ogier se présente et raconte ses malheurs. Béron lui propose de promener son cheval en attendant qu'il rassemble ses hommes en sonnant du cor ; il leur fait ensuite charger le sanglier pour le roi Desier de Pavie. **[§ 88]** Ogier, seul, se lamente sur son sort et répète son désir de venger la perte de son fils par la mort de son meurtrier. **[§ 89]** Béron le rejoint et lui assure qu'il sera bien accueilli par son roi, qui est alors en guerre contre les Milanais. Les deux hommes s'accordent à devenir des compagnons d'armes.

CHAP. XVI [§ 90] Ils arrivent à Pavie ; les habitants admirent la beauté d'Ogier à son passage. Béron le présente au roi Desier. Nouveau récit de ses malheurs. Il conclut en proposant ses services. **[§ 91]** Desier le recueille en lui promettant de le défendre contre ses ennemis ; il lui demande en contrepartie de combattre à ses côtés contre les Milanais dès le lendemain et le charge même de porter la bannière. Deux jours après l'arrivée d'Ogier à la cour de Pavie, le comte de Milan vient devant la cité avec toute son armée pour proposer au roi une bataille. Le lendemain matin, Desier, Ogier et Béron partent affronter leurs ennemis. Les deux compagnons font tant de prouesses qu'ils capturent le comte de Milan et trente-deux de ses chevaliers. **[§ 92]** Desier récompense Ogier en lui offrant deux châteaux, Chièvrefort et Beaufort ainsi que les richesses appartenant aux prisonniers ; il réitère aussi sa promesse de le protéger contre Charlemagne. Le Danois connaît alors une grande renommée dans toute la Lombardie. **[§ 93]** Charlemagne, ayant appris ses exploits et son succès, convoque les douze pairs. Il leur résume la situation et leur fait savoir sa décision : son vassal Desier doit lui remettre son ennemi, sinon il lui déclarera la guerre et dévastera son pays. **[§ 94]** Les douze pairs et l'archevêque Turpin essaient de l'en dissuader, en vain. Charlemagne veut un messager pour envoyer une lettre à Desier. Naimes se porte volontaire, mais Charlemagne refuse. Naimes lui propose alors son fils Bertrand, accompagné de son écuyer, Poncet. L'empereur, satisfait, exige du jeune homme qu'outre la lettre, il délivre verbalement son message ; il ne devra épargner ni or ni argent pour ramener Ogier sur un cheval tel un voleur.

[§ 95] Bertrand prend la route pour la Lombardie. À deux lieues de Dijon, il lui prend l'envie de se reposer et envoie son écuyer en éclaireur pour faire préparer le dîner. Plus tard, arrivé lui-même à la porte de la ville, il est sommé de s'arrêter par un garde ; face au refus du messager arrogant, celui-ci l'empoigne violemment. Bertrand réplique en lui coupant la tête. Il décapite ensuite son hôte qui refusait de l'héberger, ainsi que sa femme. Face aux cris et menaces de la foule, Bertrand et Poncet montent sur les créneaux. Les habitants, échauffés, rompent les portes, les fenêtres et les murailles et gagnent la galerie où s'est réfugié l'écuyer qu'ils capturent. À leur demande, ce dernier leur explique que son maître est le messager que Charlemagne a envoyé en Lombardie, puis il leur révèle son identité. Le châtelain, confus, crie à Bertrand qu'il peut descendre en toute sécurité et repousse la foule. Les deux hommes peuvent alors reprendre la route. Ils arrivent à Pavie. **[§ 96]** Bertrand monte au palais. Ogier se réjouit de sa vue, mais Bertrand délivre froidement le message de Charlemagne à Desier. **[§ 97]** S'engage alors un dialogue vif entre Ogier et lui : le Danois est outré par le message méprisant à son égard que délivre son *parent* ; le fils de Naimes est outré de cette appellation et dément sa parenté avec le Danois qui n'est selon lui qu'un *serf*. Le chevalier Béron prend parti pour Ogier et Desier affirme qu'il continuera de soutenir son protégé, quitte à faire face à l'armée de Charlemagne. Bertrand repart. Desier veut envoyer quelques-uns de ses gens pour lui faire payer son arrogance, mais Ogier s'y oppose et part rejoindre Bertrand. Il lui reproche tout d'abord son manque de respect en présence du roi de Pavie, puis, concernant les menaces adressées à Desier, il demande en son nom un combat contre Charlemagne ; il ajoute qu'il lui a épargné de sérieuses représailles en intervenant auprès de Desier. Bertrand n'en tient pas compte. Ogier lui demande enfin de le recommander à ses parents et amis. Bertrand refuse : il n'a aucun compte à lui rendre ; Ogier n'a qu'à faire appel à ses serviteurs pour transmettre ses messages ! Les deux hommes se quittent. Ogier rapporte les faits à Desier. **[§ 98]** Sur la route, Bertrand rencontre *le plus beau destrier* et s'en empare après en avoir agressé l'écuyer. Celui-ci court prévenir le roi de Pavie. Ogier et Béron se chargent de poursuivre les voleurs. Un combat s'engage : Ogier et Bertrand s'affrontent à la lance ; le Danois heurte fort le casque de son adversaire. Poncet renverse Béron de son cheval. Bertrand prend la fuite mais Ogier ne peut le suivre parce que ses sangles et sa bride se rompent. **[§ 99]** Ogier et Béron rejoignent Desier qui est très mécontent d'avoir perdu le meilleur cheval après

Broifort. Puis, une fois sa colère apaisée, il organise des joutes et des tournois pour les dames. Il réaffirme sa volonté de soutenir Ogier contre Charlemagne **[§ 100]** Arrivé à Paris, Bertrand fait part à l'empereur du refus de Desier de se soumettre à lui et du défi lancé par Ogier de le combattre pour défendre les intérêts du roi de Pavie. **[§ 101]** Charlemagne rassemble aussitôt son conseil ; les douze pairs se conforment malgré eux à l'avis du roi de faire la guerre au roi Desier. Des soldats sont recrutés à travers tout le royaume, durant tout l'hiver, et au mois de mars Charlemagne met en marche son armée. Les pairs sont pessimistes : selon eux, cette guerre continuelle, motivée par la vengeance, entraînera la destruction du royaume. **[§ 102]** Chaque jour, Ogier entend Desier lui confirmer son soutien, pourtant Béron le met en garde : il ne faut pas se fier aux Lombards. Il lui fait savoir qu'il a de quoi financer dix à douze mille soldats pour le secourir en cas de besoin. Ogier est touché par sa générosité. Arrive ensuite le comte Guérin, frère de Béron : celui-ci lui demande de servir et protéger Ogier, le temps pour lui d'aller recruter ses soldats. **[§ 103]** L'approche de Charlemagne et de son armée est annoncée : Guérin conseille à Ogier d'aller attaquer les Français avant qu'ils n'aient le temps d'installer leur campement. Il faut donc lancer un appel à travers toute la ville pour que tout homme valide et fort s'arme de bâton pour aller combattre. À l'écoute des crieurs, les Lombards murmurent contre leur roi qui a recueilli le Danois, responsable de cette guerre. Ces critiques viennent aux oreilles d'Ogier et de Guérin. Desier décide d'attaquer dès le lendemain l'armée française, avec son protégé comme porte-enseigne. À l'aube, leurs troupes sont rangées en lignes de bataille dans l'attente de l'arrivée de leurs ennemis.

CHAP. XVII [§ 104] Les armées, ordonnées, se font face. La bataille commence. Ogier renverse violemment Charlemagne, qui est secouru et remis en selle par ses chevaliers. Pendant ce temps, Ogier recherche frénétiquement Charlot, abatant tout homme sur son passage. Les Français restent éperdus à la vue de ce carnage et redoutent que la querelle opposant Charlemagne et Ogier ne cause la perte de toute la chrétienté. **[§ 105]** L'empereur renverse Desier et s'apprête à le décapiter quand Guérin le renverse à son tour. Les chevaliers lombards font preuve de tant de vaillance qu'ils réussissent à repousser les Français et à remettre Desier en selle. Mais celui-ci regrette en son for intérieur sa *folie* d'avoir reçu Ogier en son royaume et d'être entré en guerre contre

Charlemagne. Le Danois, constatant sa perte de courage, encourage les Lombards à le suivre. Puis, accompagné de Guérin, il se jette dans la mêlée. Exalté, il accomplit des prouesses et aucun chevalier français n'ose lui faire face. Desier reprend alors courage et se remet au combat. Mais les Français, l'ayant repéré et voyant Ogier occupé ailleurs, se précipitent sur lui et lui assènent de nombreux coups. Sans le secours d'Ogier, il y serait resté car tous les chevaliers lombards l'ont abandonné. **[§ 106]** Une fois sauvé et échappé de la mêlée, Desier se dit qu'il ne retournerait pas de sitôt au combat. Il s'apprête à retourner à Pavie quand il croise Béron qui lui reproche son ingratitude et sa déloyauté à l'égard d'Ogier. Le roi lombard, accompagné de deux mille chevaliers, regagne néanmoins sa ville. **[§ 107]** Béron, escorté de ses hommes, se lance au combat en criant « Vive le Danemark ». Ogier, remotivé, tue tous ses ennemis sur son passage ; le reste de l'armée française s'enfuit. À la nouvelle de cette déconfiture, Charlemagne fait assembler ses soldats et les appellent à l'attaque contre Ogier. **[§ 108]** Celui-ci, sauvé par Béron et ses hommes, voit sa force redoublée et retourne dans la mêlée. Guérin le suit mais est tué par Regnault de Flandres que tue à son tour Ogier. Les Français ont très peur. Heudon de Langres et Girard de Vienne attaquent le Danois et le renversent avec son cheval, qui s'enfuit et ne se laisse pas capturer par les Français. Benoît [l'écuyer de Béron d'après *AL*] donne un destrier à Ogier, qui apprend à Béron la mort de Guérin. **[§ 109]** Béron se lamente sur la mort de son frère et sur la perte de tous ses hommes. Ogier jure de faire de nombreux orphelins et veuves pour venger la mort de son fils. Bertrand, le fils de Naimes, attaque Béron et le tue. **[§ 110]** Ogier jure une nouvelle fois de se venger. Charlemagne lance ses soldats sur lui qui, après avoir terrassé plusieurs chevaliers, s'esquive et récupère Broifort qui l'attendait. Mais, avant de partir, il tue Bertrand. **[§ 111]** En découvrant la dépouille de celui-ci, l'empereur appelle tous ses chevaliers à capturer son ennemi mortel en échange de tout ce qu'il voudra. L'un d'eux se lance contre Ogier, qui le tue. Charlemagne jure qu'il ne cessera sa lutte jusqu'à ce que son ennemi soit à sa merci. La nuit approchant, son armée entre au campement. **[§ 112]** Ogier, retourné à Pavie, demande au portier d'aller dire au roi de lui ouvrir. Un Lombard, à qui il a naguères rendu un service, se porte volontaire pour porter son message. Desier le laisse entrer, mais formule une nouvelle fois en son for intérieur sa volonté de le livrer à Charlemagne. Ogier le rejoint à table et lui dresse un bilan de la bataille : la journée n'a pas été bonne pour eux à cause de la lâcheté des

Lombards. Il lui annonce aussi la mort de Béron et de Guérin. **[§ 113]** La reine, en privé, demande au roi pourquoi il soutient cet homme qui est la cause de tant de malheurs. Son époux lui avoue son intention de le livrer à Charlemagne. La dame feint alors de l'approuver. Desier demande à un abbé d'écrire une lettre à l'empereur, puis va se coucher. Son épouse décide d'agir en faveur d'Ogier et fait appel à deux de ses fidèles écuyers : sur son ordre, ceux-ci s'emparent du messager, l'enferment au fond d'une prison et commandent au geôlier de ne pas le libérer pour quelque raison que ce soit. **[§ 114]** Après cela, la reine de Pavie rejoint secrètement Ogier dans sa chambre. Elle poste l'une de ses dames en bas pour faire le guet devant la chambre du roi, et la seconde est chargée de surveiller le palais. Une fois seuls, la reine avoue son amour à Ogier. Celui-ci repousse tout d'abord ses avances par loyauté envers le roi. Mais, après avoir lu sa lettre et avoir donc pris connaissance de sa trahison, il succombe. **[§ 115]** À l'aube, la reine le déguise puis le met à l'abri chez l'un de ses parents. À son réveil, Desier est étonné de ne pas trouver Ogier. Charlemagne, quant à lui, met en marche son armée vers Pavie pour la prendre d'assaut. **[§ 116]** Desier, inquiet d'entendre le bruit des soldats, monte sur les murailles et interpelle un chevalier nommé Geffroy. Celui-ci, choqué d'apprendre le stratagème de Desier, condamne sa trahison et lui annonce qu'il va inciter Charlemagne à prendre d'assaut la cité.

CHAP. XVIII [§ 117] Geoffroy fait son compte rendu à l'empereur et lui conseille effectivement d'attaquer Pavie. L'ordre en est alors immédiatement donné. Les Lombards prennent en traîtres les Français en sortant par une poterne. S'engage alors une violente bataille. Les Lombards sont vite mis en difficulté. **[§ 118]** Pendant ce temps, Ogier est toujours chez son hôte Gonnault avec la reine Richemonde. Mais il veut voir comment Desier se porte dans la bataille. Il remercie la reine et promet de rester son serviteur. Les amants se font leurs adieux, puis Ogier part, prêt pour le combat. **[§ 119]** Arrivé sur le champ de bataille, il assiste à la chute de Desier et de son cheval ; il lui vient au secours et abat maints chevaliers français qui battent en retraite. Il trouve ensuite un cheval et réussit à remettre en selle Desier, gêné. Il lui reproche ensuite sa trahison et le défie de mort. Mais, voyant arriver les Français en grand nombre, il quitte finalement le champ de bataille. Charlemagne et toute son armée le prennent en chasse, laissant ainsi Desier libre de s'enfuir et de regagner sa cité. Ogier

réussit à prendre de la distance et demande à un passant le chemin pour aller à Chasteaufort. Il reprend la route et rencontre deux pèlerins, Amis et Milles, qui reviennent de Saint-Jacques et de Rome ; l'un d'eux a épousé Bellicende, la fille de Charlemagne. Ogier les tue, sous le regard de l'empereur. Furieux, celui-ci le maudit et fait enterrer les deux pèlerins. **[§ 120]** Ogier arrive près de Chasteaufort. Un gentilhomme explique à Charlemagne l'histoire du château de Béron. Benoît voit arriver depuis le château l'armée française, devancée par Ogier qu'il reconnaît. Il demande à Gui, le fils de Guérin, d'aller secourir cet homme qui était si cher à son père et qui l'a fait chevalier. Le jeune homme accepte volontiers. Cent hommes armés sortent alors du château combattre aux côtés d'Ogier. Après avoir abattu de nombreux hommes, ils rentrent tous ensemble au château. **[§ 121]** Charlemagne est bouleversé à la vue de ses hommes morts. Naimes tente de le convaincre de cesser cette guerre contre Ogier qui a causé la mort de tant de vaillants chevaliers. **[§ 122]** Mais l'empereur annonce qu'il ne cessera jamais de poursuivre son ennemi et interdit à quiconque de lui en parler. **[§ 123]** De son côté, Desier entre furieux dans son palais. Il croise l'homme qu'il avait envoyé en ambassade à Charlemagne et que la reine a fait capturer et emprisonner. Le messager a réussi à s'échapper – par un moyen que le narrateur ignore –, et il est bien décidé à se venger. Quand Desier le prend à partie, il raconte comment deux de ses écuyers (*sic*) lui ont pris la lettre et l'ont jeté en prison. Desier convoque alors l'écuyer qui lui avoue qu'il a agi sous les ordres de la reine. **[§ 124]** Celle-ci se défend en rappelant à son époux que c'est elle la première qui lui a conseillé de livrer Ogier à Charlemagne. Desier ne peut pour autant dédire l'écuyer qui n'a, selon lui, aucune raison de défendre le Danois. L'écuyer intervient en affirmant que la reine ment et qu'elle est éperdument amoureuse d'Ogier. Le roi fait alors enfermer son épouse dans une chambre fortifiée et fait mettre l'écuyer en prison.

CHAP. XIX [§ 125] Charlemagne fait installer son siège près du château. Toujours désireux de capturer Charlot, Ogier annonce à Benoît qu'il veut faire une sortie pour attaquer les Français. Benoît cède. Mais avant, Gelin, le fils de Guérin, est fait chevalier par Ogier. S'engage ensuite un nouveau combat sans que les Français ne soient préparés. Gelin abat Girard, Huon de Menenchiez et le grand bouteiller du roi ; Ogier se réjouit de ses prouesses et lui promet un bel avenir en faits d'armes. Ceux de

Châteaufort ont l'avantage sur les Français tant que ceux-ci ne sont pas armés ; ils abattent même leurs tentes et mettent le feu au campement. Mais, une fois l'armée française équipée, elle riposte violemment et Ogier et ses hommes retournent se réfugier au château. **[§ 126]** Ils sont satisfaits de leur escarmouche. Ogier fait panser ses plaies. Le lendemain matin, Charlemagne cherche un moyen d'assaillir le château. Un charpentier lui propose alors de construire un *engin* contenant six cents hommes qui, placés devant le château, seraient protégés des projectiles mais pourraient eux en envoyer. Charlemagne approuve le projet et promet de récompenser l'artisan par de grands biens. Six mois de construction. **[§ 127]** Au lendemain du précédent assaut, alors que les Français viennent de réinstaller leur campement, Ogier, Benoît et Gelin font une nouvelle sortie, abattant les tentes françaises et incendiant les lieux. Le Danois va de tente en tente à la recherche de Charlot, en vain. Il doit finalement retourner avec ses compagnons au château. Ils n'en sortiront plus jusqu'à l'attaque entreprise par dix mille Français, dissimulés dans l'*engin*, qui incendient les habitations de Chasteaufort. Ogier et ses compagnons sont alors contraints de se réfugier dans les salles situées au rez-de-chaussée. **[§ 128]** Puis il décide d'agir et révèle son plan à ses hommes : les uns attaqueront les gardiens de l'engin, les autres le scieront et le mettront en pièces. Tous se mettent aussitôt en armes et partent à l'attaque. Ils réussissent à détruire l'engin et à tuer tous ses occupants. Charlemagne profère des menaces à son ennemi, qui réplique en tuant l'un de ses chevaliers. Naimes de Bavière relance le combat ; trois cents hommes d'Ogier périssent, mais lui et ses compagnons réussissent à retourner à Chasteaufort. **[§ 129]** De son côté, Desier, après avoir interrogé sa femme puis l'écuyer qui maintiennent tous deux leur témoignage, convoque un messager qu'il charge d'aller dire à Charlemagne qu'il implore son pardon, qu'il regrette d'avoir dû prendre les armes contre lui et qu'il serait venu à son secours si sa femme ne l'avait pas trahi. **[§ 130]** Un espion d'Ogier est là lorsque le messager arrive dans le camp français. Charlemagne accorde son pardon à Desier, accepte de le rencontrer et de recevoir des vivres mais il exige que la reine soit mise au bûcher si elle ne trouve personne pour la défendre. Le messager s'en retourne à Pavie. **[§ 131]** L'espion, quant à lui, rapporte les nouvelles à Châteaufort. Benoît propose d'aller avec Gelin à Pavie et de défendre les intérêts de la reine dans un duel. Ogier accepte et lui remet le signet d'or que lui a remis la reine lors de leur séparation. **[§ 132]** Benoît et Gelin arrivent au château de Pavie : ils se

présentent comme des ennemis d'Ogier trahis par un *gallant flateur* qui lui aurait révélé leur intention de le livrer à Charlemagne. Ils prétendent alors chercher refuge auprès de Desier. Gelin viendrait aussi accomplir son devoir d'hommage. **[§ 133]** Le roi lombard les accueille avec plaisir. Arrive alors son messager qui lui rapporte les propos de Charlemagne. Il raconte ensuite à ses invités la traîtrise de sa femme. Benoît intervient alors en rapportant les propos d'Ogier qu'il prétend avoir entendus : celui-ci, à son retour à Pavie, aurait rencontré un écuyer lombard *bien secret* à qui il aurait confié qu'il redoutait qu'un jour Desier ne le livre à Charlemagne ; s'il le protégeait, Ogier lui donnerait deux des meilleures places du Danemark et l'en ferait le seigneur. **[§ 134]** L'écuyer aurait ensuite emprisonné le messager de Desier et rapporté sa lettre à Ogier. À ces révélations, le roi de Pavie convoque son épouse et l'écuyer. Celui-ci dément l'accusation de Benoît qui le défie en duel en soutenant que la reine est honnête. Desier fixe la date du combat au lendemain. Benoît choisit Gelin comme garant. Le roi accorde ensuite un don à son épouse : celui de pouvoir *festoier* ses deux champions, sous la surveillance de quatre de ses dames. **[§ 135]** La reine les mène alors dans une tour. Gelin lui remet l'anneau d'or. Elle leur fait l'éloge d'Ogier et met les quatre dames à leur service. Ellipse du souper, du coucher et des *doulx et amoureux délitz*. **[§ 136]** Le lendemain matin, Benoît s'arme tandis que Gelin reste enfermé dans la tour avec deux dames et deux chevaliers. L'archevêque fait mettre un beau reliquaire au bout de l'espace où aura lieu le combat. **[§ 137]** Entrent sur le champ de bataille le roi, sa *baronnie* et les deux champions. Le chevalier lombard prête serment sur les saintes reliques. Benoît, lui, refuse de jurer puisqu'il se bat pour autrui. La reine prête serment et ainsi se parjure.

CHAP. XX [§ 138] Le duel s'engage. L'écuyer a l'avantage dans un premier temps, mais Benoît, employant toute sa force, lui coupe le bras. Le vaincu commence à proférer des malédictions ; de peur qu'il n'en dise trop, Benoît le décapite. La reine est innocentée et reconduite au palais en grande solennité. **[§ 139]** Benoît et Gelin sont pressés de repartir, craignant qu'Ogier aient besoin d'eux. La reine leur remet deux chevaux chargés d'or et d'argent ; le roi offre un cheval à Benoît et quantité de richesses. Ils quittent enfin Pavie.

CHAP. XXI [§ 140] Ils prennent la route accompagnés de cinq cents soldats. Arrivés devant Châteaufort et voyant l'armée française au repos, ils décident de frapper sur l'une des troupes, sans penser à mettre en sûreté leurs richesses. Le temps que les Français s'arment, ils en tuent beaucoup, mais après, l'escarmouche tourne à leur désavantage. Au final, Benoît et Gelin vont perdre 470 hommes (sur 500). Ils peinent à se frayer un passage parmi les Français qui leur bouchent l'accès à Châteaufort ; ils ne parviendront à s'échapper qu'en passant par les marécages, à la faveur de la nuit. **[§ 141]** Ils racontent tout à Ogier. **[§ 142]** Celui-ci leur pardonne : *Il ne fault que une heure pour gaigner ung royaume* ! Benoît fait part de ses inquiétudes concernant leur avenir : Charlemagne est déterminé à capturer son ennemi et à détruire le château. **[§ 143]** Ogier le rassure : il trouvera des gens pour le défendre au Danemark et il luttera sans faillir pour se venger de Charlot. Pendant ce temps, Louis, le neveu de Charlemagne, arrive au campement français. Heureux, l'empereur l'adoube ainsi que cent autres hommes. Durant le tournoi qui s'ensuit, Ogier, mélancolique, décide avec Benoît d'aller attaquer l'armée avec trois cents hommes ; deux cents resteront dans le château. **[§ 144]** Il attaque la tente portant un dragon que lui a indiquée son espion comme étant celle de Charlot. Mais un écuyer français fait sortir ce dernier et le place en sécurité dans sa chambre. Pendant qu'Ogier essaie de retirer son épée d'un morceau de bois, les Français viennent l'assaillir. Benoît, Ogier et Gelin accomplissent des actions héroïques. Pourtant Gelin est blessé mortellement par Rambaux de Frize, que tue Ogier avant de rapporter avec Benoît la dépouille de Gelin à Châteaufort. **[§ 145]** Leurs pertes sont énormes : de leurs cinq cents soldats n'ont survécu que trente. Charlemagne, après avoir entendu son fils lui raconter sa mésaventure, demande à tous ses hommes de rester sur leurs gardes. De son côté, Ogier déplore la mort de Gelin. **[§ 146]** Il organise son enterrement. Charlemagne fait construire des catapultes qui détruisent les maisons et les tours de Châteaufort. Ogier fait alors une sortie avec ses hommes : après avoir détruit les engins et en avoir tué les gardiens, ils attaquent les Français. Huon de Nantes tue Benoît, que tue à son tour le Danois. Plaintes de Charlemagne. **[§ 147]** Toute son armée s'assemble contre Ogier, mais lui, avec le peu d'hommes qu'il a, distance les Français et réussit à rentrer dans le château. Mélancolique, il s'abandonne à de nouvelles plaintes à la pensée de la perte de ses deux compagnons et de son fils, et de ses cinq années de captivité à Châteaufort. **[§ 148]** Ses

hommes sont tristes et effrayés de le voir ainsi. Un soir, l'un d'eux, un *mauvais paillard et larron* nommé Harquembault, appelle ses compagnons à prendre conscience qu'ils sont en danger. **[§ 149]** Il leur propose en conséquence de livrer Chasteaufort et Ogier à Charlemagne. Avec leur accord, il part pour le camp français. Il rencontre le capitaine du guet, Ardré, qui l'amène à la tente de l'empereur. Il fait part de ses intentions à Charlemagne, qui lui promet en retour de lui donner ce qu'il veut. **[§ 150]** Ogier, voyant ses hommes qui ne font pas bonne chère, leur propose de partir avec ce qu'ils veulent, puis, tout armé, va se coucher. Il fait alors un rêve où il se voit en grand danger. **[§ 151]** Il se lève, Courtain en main, mais ne trouve plus aucun de ses hommes. Il monte à l'étage et en trouve un auquel il transperce l'épaule : celui-ci lui avoue qu'Harquembault est parti auprès de Charlemagne. Ogier cherche les autres, les trouve et les tue. Voulant savoir ce que fait Ogier, Harquembault part frapper au château. Mais le Danois en a fermé les portes et, à l'appel du traître, se fait passer pour un Lombard en contrefaisant sa voix. Il lui fait croire que lui et ses compagnons ont dérobé Courtain au Danois. Harquembault, rassuré, entre et Ogier le tue. Il crie ensuite aux Français qu'ils n'auront Châteaufort qu'au tranchant de l'épée. Effrayés, ceux-ci s'enfuient en se renversant les uns les autres. **[§ 152]** Monté sur Broifort, Ogier sort du château et fait une attaque : il tue le frère d'Ardré et poursuit les Français qui s'enfuient. Ils appellent au secours ; arrive alors l'armée. Seul, Ogier s'en retourne au château. Le lendemain matin, il pend les traîtres aux créneaux.

CHAP. XXII [§ 153] Charlemagne déplore ces cinq ans et demi de siège qui ont été vains, mais se réjouit du manque de vivres et de soldats d'Ogier. Il ordonne de construire des échelles pour un prochain assaut. Le Danois, de son côté, sculpte du bois et en fait des pantins qu'il revêt d'armures et qu'il poste ensuite à chaque créneau. Les Français vont prévenir Charlemagne, alors décontenancé. **[§ 154]** Charlot s'étonne de ce que ces soldats ne bougent pas face aux flèches lancées. Il propose à son père de faire la paix avec son ennemi. Mais Charlemagne refuse et rassemble tous ses seigneurs dans sa tente. Ogier sort de Beaufort et se rend au pavillon de l'empereur. Dès qu'il aperçoit Charlot, il se précipite sur lui mais celui-ci se réfugie sous la table. Ogier épargne Charlemagne mais tue l'écuyer qui servait à sa table avant de repartir. **[§ 155]** Tous les seigneurs de l'empereur lui conseillent d'attendre que le Danois n'ait plus de vivres. De

retour au château, Ogier, à cours de nourriture, écorche un cheval. Le soir, il trouve ni blé ni pain pour souper. Désespéré, il ne sait plus quoi faire : risquer sa vie en allant attaquer l'armée de Charlemagne, ou la prolonger en quittant Châteaufort ? Il se rend avec Broifort sur le pont-levis, au-dessous duquel deux messagers fauchent de l'orge pour leurs chevaux. **[§ 156]** Ils l'entendent se lamenter sur sa solitude et son manque de vivres et formuler son désir d'aller capturer le meurtrier de son fils à minuit. Ils partent tout raconter à Charlot, qui décide d'aller seul, mais armé, vers Ogier pour implorer son pardon. **[§ 157]** Arrivé devant le château, il appelle Ogier et lui annonce qu'il sait tout de son indigence et de sa ruse avec les pantins de bois. Il lui fait alors une promesse : s'il lui pardonne, il lui donnera après la mort de son père la moitié du royaume et pour l'heure lui rendra ses terres ; il ira aussi, en chemise, s'agenouiller devant lui et lui faire un baiser sur la bouche, avant de partir en pèlerinage six ou sept ans au Saint-Sépulcre. Le Danois, impassible, refuse : « *Sang pour sang, enfant pour enfant* » ! Charlot retourne alors au camp et fait un compte rendu à son père qui décide d'attaquer son ennemi le lendemain matin. Charlot, redoutant une attaque de la part de son ennemi, fait préparer deux lits à son chambellan : l'un paré où il fait placer un tronçon de bois coiffé d'une toque, l'autre très précaire où il va passer la nuit**. [§ 158]** Vers minuit, c'est avec nostalgie qu'Ogier abandonne Châteaufort. À la vue du dragon de la tente de Charlot, il passe par une poterne, se dirige vers le lit paré, y donne deux coups de lance puis renverse tente et pavillon avant de prendre la fuite. L'armée se réveille et se divise pour le poursuivre. **[§ 159]** À l'aube, Ogier, se voyant pourchassé par Charlemagne, se précipite sur lui et le renverse ; il va pour le tuer quand arrive Naimes et les autres Français. Il réussit à les semer en traversant une rivière. Mais ils croisent alors un chevalier qui leur indique une direction qui leur fera traverser un pont et les mènera devant leur ennemi. Se voyant rattrapé, Ogier bifurque de l'autre côté et, arrivé à un port, monte à bord d'un bateau en partance pour la Turquie. **[§ 160]** Charlemagne jure que, s'il apprend qu'un des parents d'Ogier le recueille, il lui causera bien du malheur.

CHAP. XXIII [§ 161] Il se rend avec son armée à Châteaufort où ils découvrent les secrets d'Ogier. Ses hommes maudissent l'heure où Charlot a tué Baudouin. **[§ 162]** Charlemagne convoque les plus nobles de sa cour, et en particulier les parents d'Ogier : il leur fait jurer de capturer le Danois s'ils le trouvent et leur interdit de le

protéger. Avant de prendre la route pour Paris, il ordonne à l'archevêque Turpin de partir en ambassade à Rome auprès du pape et envoie chercher l'abbé de Saint-Faron de Meaux pour l'y accompagner**. [§ 163]** Ogier accoste plus tôt que prévu de peur d'être suivi ; il s'arrête près d'Yvoire pour se reposer dans un endroit de verdure, bordé d'une rivière et d'une fontaine. Il s'allonge avec son casque d'un côté et son bouclier de l'autre. L'archevêque et sa suite passent par là. Son écuyer demande à s'arrêter pour se laver la bouche. C'est alors qu'il découvre et reconnaît Ogier endormi : il court prévenir Turpin et l'abbé. L'archevêque, très bouleversé par cette nouvelle, le congédie. Il est partagé entre d'une part son devoir envers la chrétienté de ne causer la mort de quiconque, et d'autant plus à l'un de ses parents, et d'autre part son engagement envers Charlemagne. Un moine de Saint-Faron lui conseille de capturer de fugitif et propose un plan : l'un prendra son heaume, l'autre son bouclier, un autre son cheval et un autre son épée. L'archevêque consent.

CHAP. XXIV [§ 164] Ils s'emparent donc des armes et du cheval d'Ogier avant de l'attaquer. Celui-ci se défend d'abord à mains nues et tue un moine d'un coup de poing, puis résiste longtemps armé de la selle de Broifort. Il essaie ensuite de monter sur un cheval mais il est renversé, capturé et ligoté. Placé sur une monture, on le mène à Charlemagne. Un chevalier, à qui Ogier a tué un oncle et un cousin, le raille en lui proposant d'aller porter son message à l'empereur. Celui-ci a depuis payé son arrogance, précise le narrateur ! **[§ 165]** L'archevêque, l'abbé de Saint-Faron et Ogier arrivent à Reims, tandis que le messager arrive à Paris et annonce la nouvelle à Charlemagne. Celui-ci lui demande d'aller dire à Turpin de lui amener au plus vite son ennemi, afin qu'il puisse le faire décapiter à Paris et pendre son corps à Montfaucon. Charlot implore le pardon de son père à l'égard d'Ogier, dont il fait l'éloge. **[§ 166]** Mais c'est un nouveau refus : Ogier doit payer pour le crime du neveu de la reine (incohérence : voir note) et des deux pèlerins, Milles et Amis ! **[§ 167]** Arrivé à Reims, le chevalier transmet le message à l'archevêque, qui accepte de voir Charlemagne, mais avant, il charge son chambellan de prendre soin de l'épée d'Ogier et Broifort est employé à charger la pierre de l'église. Une fois à Paris, Turpin explique au roi comment Ogier a été capturé puis lui signale qu'il l'a laissé enfermé dans sa prison. **[§ 168]** Il refuse en effet une mise à mort si ignomineuse pour son parent car sa famille

serait déshonorée à jamais. Ce serait d'ailleurs prendre le risque que des chevaliers viennent à son secours. Il propose donc de le faire mourir d'indigence, dans sa prison. Thierry approuve cette proposition, rappelant à Charlemagne les bienfaits d'Ogier pour lui et la chrétienté. **[§ 169]** Naimes partage également cet avis : si la mort d'Ogier était sue, les Infidèles ne tarderaient pas à venir attaquer le royaume. Tous les autres seigneurs sont d'accord**. [§ 170]** Charlemagne finit par accepter. Turpin lui assure qu'il gardera Ogier prisonnier et qu'il ne lui donnera par jour qu'un quartier de pain, une tasse de vin et un morceau de viande. Puis il prend la route. **[§ 171]** Arrivé à Reims, il fait faire pour son prisonnier une chambre secrète, entourée de murailles hautes et épaisses. Il lui raconte tout et lui annonce qu'il fera cuire chaque jour un sextier de blé et qu'il aura droit à une tasse d'un sextier de vin et à un mouton entier. Ogier lui promet de ne jamais s'échapper. Il restera ainsi emprisonné sept ans, souvent en compagnie de Turpin, pour aller à la messe, jouer aux échecs ou dîner. **[§ 172]** Un jour, des barons viennent demander à Charlemagne de délivrer Ogier. L'empereur, indigné, fait publier un édit à Paris : quiconque prononcera le nom de son ennemi mortel aura la tête tranchée.

CHAP. XXV [§ 173] Pendant ce temps, le roi païen Bruhier a envoyé deux espions en France pour s'enquérir du gouvernement du royaume et savoir notamment si Ogier était encore en vie. Ils lui rapportent que le Danois est mort et énoncent l'édit de Charlemagne. Bruhier veut donc aller en France pour s'y faire couronner roi et mettre au supplice Charlemagne. Il fait assembler tous ses rois et amiraux le jour de la Saint-Baptiste, à Babylone. Sont présents Justamon, son frère, Ysoré, son fils, et trente rois sarrasins. Après quinze jours de fête, il leur annonce son intention de partir dévaster la France et de livrer au supplice tous les chrétiens. Il peut désormais le faire parce que la nécromancie lui a prédit qu'il ne peut mourir que de la main d'Ogier, or Charlemagne a fait mourir celui-ci dans ses prisons. À cette nouvelle, Caraheu déclare qu'il vengera la mort du Danois. **[§ 174]** Les Sarrasins partent s'équiper. Une fois les bateaux préparés, trois cents mille païens prennent la mer. Caraheu est choisi pour porter la bannière ; il fait l'éloge funèbre d'Ogier. La flotte sarrasine accoste à un port en Allemagne, sans encombre, tous les habitants s'étant enfuis.

CHAP. XXVI [§ 175] Ils détruisent les villes, les villages et les châteaux de la région. Puis arrivés à Cologne, ils sont attaqués par l'armée du roi Ançoÿs. Mais, dès le lendemain, celui-ci est capturé, crucifié et transpercé d'une lance au côté droit puis de flèches sur tout le corps. Les païens prennent ensuite d'assaut la ville et livrent au supplice tous les chrétiens. Après, ils traversent le Rhin et arrivent au Liège où ils procèdent au même saccage et à la même tuerie. **[§ 176]** Le duc d'Ardaine va tout rapporter à Charlemagne. **[§ 177]** Celui-ci appelle tous ses hommes à Paris et leur expose la situation. **[§ 178]** Les païens arrivent à Laon, suivis de peu de Charlemagne qui fait renforcer la ville. Bruhier demande à l'un de ses hommes d'aller dire à l'empereur de lui envoyer dix de ses chevaliers pour combattre contre lui : s'il est vaincu par eux, il se retirera, sinon il fera mourir Charlemagne et détruira toute la chrétienté. Le messager est mené par un interprète auprès de l'empereur. **[§ 179]** Il feint d'abord de ne pas savoir parler français, mais l'interprète le décèle. Le païen rapporte alors les paroles du géant et en fait un portrait effrayant. Il précise qu'aucun homme ne peut le vaincre, excepté Ogier qui est mort. **[§ 180]** Charlemagne le fait tuer sur le champ parce qu'il a brisé son édit, puis fait catapulter son corps devant l'armée païenne. Il fait ensuite ouvrir les portes de la ville, équiper son armée et sonner les trompettes. Justamon le rapporte à son frère.

CHAP. XXVII [§ 181] Les deux armées se font face. Charlemagne est inquiété par le nombre de païens. Dialogue entre Gloriande et Caraheu, qui jure de venger la mort d'Ogier. **[§ 182]** Charlemagne dit à Naimes qu'au vu du nombre d'ennemis, il faut fuir. L'armée recule donc et gagne la montagne pour se mettre en sûreté. Les païens se réjouissent de cette déconfiture. **[§ 183]** Caraheu, ayant autrefois promis à Charlemagne de ne jamais frapper un chrétien, ne donne aucun coup sur l'ennemi. Or, son neveu Rubion, qui s'avère être un traître convoitant Gloriande, s'en aperçoit. **[§ 184]** Voyant son oncle, tout déterminé à poursuivre Charlemagne, parcourir le champ de bataille sans frapper les autres chrétiens, il lui en fait le reproche. Caraheu lui révèle alors l'engagement qu'il a pris auprès de l'empereur. Aussi le traître se promet-il, une fois la bataille finie, de faire mourir son oncle et de posséder Gloriande. **[§ 185]** La bataille fait rage et Caraheu continue de chercher le meurtrier de son compagnon. **[§ 186]** Charlemagne est furieux de lui entendre prononcer le nom d'Ogier. Les deux

hommes s'affrontent et Caraheu est finalement renversé, capturé et mené à Laon. Les païens, ayant subi de grandes pertes, battent en retraite. Rubion jette l'étendard derrière un buisson et veut révéler à Bruhier la trahison qu'il a machinée contre son oncle. **[§ 187]** Charlemagne fait retirer son armée de peur de l'arrière-garde des païens. Rubion se rend auprès de Bruhier, accompagné de Justamon et d'Ysoré. Le roi l'accable concernant le retrait des troupes mais le traître se décharge de toute responsabilité : il raconte que Caraheu n'a frappé aucun chrétien, ne cherchant qu'à combattre Charlemagne, et que, le trouvant, il a jeté l'enseigne et est parti à Laon pour se faire baptiser. Justamon est sceptique : Caraheu n'abandonnerait pas Gloriande ! Rubion prétend alors qu'il y aurait un différend entre eux. Le narrateur rappelle alors que Justamon, après avoir vu Caraheu rué au sol, a attaqué Thierry d'Ardenne et l'a fait prisonnier avec trente autres chevaliers français de renom. **[§ 188]** Charlemagne convoque ses douze pairs, puis Caraheu pour le faire décapiter, malgré le refus de ses assistants. Le roi d'Inde le défie : s'il le tue, il recevra de lourdes représailles ! **[§ 189]** Il s'explique : il n'a pas failli à sa promesse, il a seulement voulu venger la mort d'Ogier. Charlemagne ordonne sa mort pour avoir rompu son édit. Bérard intervient pour lui signaler qu'une telle décision pourrait mettre en danger son père Thierry de Dordonne qui a été fait prisonnier. Naimes lui conseille à son tour de ne pas hâter sa décision et de lui confier le prisonnier jusqu'à la délibération du conseil. **[§ 190]** Du côté païen se joue un grand débat concernant Caraheu. Rubion, accompagné de cinq ou six rois, vient demander à Bruhier l'héritage de son oncle, avec l'approbation des autres rois. Le géant accepte. Une fois couronné, Rubion, appuyé sur le lit de son oncle, fait appeler Gloriande et lui avoue son amour. Il tente de l'embrasser mais la jeune païenne le repousse. Il fait une nouvelle tentative mais elle se défend et lui casse deux dents. Rubion se jure alors qu'il en sera autrement avant huit jours passés. **[§ 191]** Il suit Gloriande et ses deux dames aux abords de la ville : celle-ci veut en effet intercepter quelqu'un qui lui en dise plus sur Caraheu. Mais le traître la saisit puis l'amène de force auprès de Bruhier et lance de lourdes accusations la concernant : elle serait allée attendre à la porte de la ville pour se faire baptiser et pour se rendre aux Français avec Caraheu. La jeune femme s'en défend et l'accuse d'agir par vengeance, parce qu'elle s'est refusée à lui. Bruhier la maudit et déclare vouloir la faire brûler publiquement et pendre le duc Thierry et ses trente chevaliers après le dîner. **[§ 192]** Un espion, envoyé

par Naimes et Berard, part annoncer à Charlemagne que les païens vont pendre les chrétiens ; il lui suggère donc de lever son armée. Naimes lui conseille plutôt de libérer Caraheu. L'empereur refuse : le prisonnier qui a brisé son édit mérite la mort ! Naimes récuse sa culpabilité parce que Caraheu ignorait son édit et qu'il n'est pas chrétien et ne peut donc être considéré comme une « créature ». Il propose alors une solution : le roi d'Inde sera libéré pour faire libérer les prisonniers chrétiens, et, en cas d'échec, il devra revenir se constituer prisonnier. Charlemagne accepte. Caraheu fait la promesse demandée mais met en garde l'empereur : il s'occupera de lui s'il le rencontre à nouveau ! **[§ 193]** Arrivé dans le camp païen, il découvre les chevaliers chrétiens, déjà ligotés et agenouillés, en train de prier, et Gloriande, en chemise, près du bûcher. Après les avoir fait rhabiller, il part interroger Bruhier qui lui révèle les propos de son neveu et sa nouvelle situation. Le roi d'Inde donne alors sa version des faits.

CHAP. XXVIII [§ 194] Bruhier, content, lui propose de combattre en duel Rubion pour que justice soit faite. Caraheu accepte mais sous condition : s'il perd, les prisonniers français et lui seront pendus, mais si Rubion est vaincu, celui-ci sera seul pendu et tous seront relâchés. Le géant accepte. Commence alors la joute, sous les yeux de Charlemagne et de son armée, postés sur la montagne. Rubion frappe son oncle qui perd son heaume. **[§ 195]** À la suite de ses injures, Caraheu le renie puis lui coupe la main ; le traître tombe. **[§ 196]** Face aux menaces de son oncle, il essaie de le frapper de son épée, mais Caraheu se défend et lui coupe la moitié de la cuisse. Au moment où il s'apprête à passer sur son adversaire tombé de sa monture, celui-ci coupe l'une des jambes de son destrier. Caraheu, renversé à son tour, réussit à arracher le casque de Rubion et lui coupe l'épaule**. [§ 197]** Le traître implore sa pitié et avoue sa responsabilité. Caraheu lui accorde son pardon et va pour l'embrasser à sa demande quand Rubion lui assène deux coups de poing et tente de l'égorger. Caraheu lui étreint le bras de façon à ce qu'il ne puisse plus bouger, puis lui arrache les yeux. Le traître avoue toutes ses fautes à Bruhier qui le fait aussitôt pendre publiquement. **[§ 198]** Après cela, le géant fait libérer les chrétiens et leur demande de dire à Charlemagne qu'il lui envoie dix chevaliers pour le combattre, selon les conditions déjà énoncées. Le duc Thierry lui rétorque qu'il n'en aura qu'un seul : lui-même. Malgré le refus du géant, Thierry réaffirme son intention de le combattre seul. Les chevaliers partent donc et

Caraheu retrouve Gloriande. C'est la joie dans le camp païen. **[§ 199]** De retour à Laon, les chevaliers délivrent le message de Bruhier à Charlemagne. Thierry lui dit qu'il va l'affronter le lendemain et s'obstine malgré les oppositions de tous, y compris de son fils Bérard. Il se prépare au combat. **[§ 200]** Le duel commence : dès la première rencontre, Bruhier renverse son adversaire d'un coup de poing, le charge sur son cheval et l'emporte dans son armée, au grand désespoir de Charlemagne et de ses hommes. **[§ 201]** Le géant ordonne sa mise à mort mais Caraheu lui conseille plutôt de le garder pour l'échanger contre d'éventuels prisonniers. Bruhier accepte. Caraheu prend le duc à sa charge et le met sous la garde de Gloriande. **[§ 202]** Le géant retourne à l'avant-garde et crie qu'on lui envoie dix combattants français. Achar, le roi d'Angleterre, part le combattre seul, malgré les mises en garde de Bruhier. Bien que le géant reste inébranlable face à ses coups, Achar ne veut pas renoncer. **[§ 203]** Bruhier finit par le pourfendre. Surgissent alors quatre chevaliers chrétiens – Doon de Nantueil, Girard de Roussillon, Morant et Naimes d'Ardaine – qui viennent l'attaquer. Mais, à la vue de l'armée de Justamon, ils s'enfuient ; Doon est blessé à la jambe. **[§ 204]** À leur retour auprès de Charlemagne, ils lui content la vaillance de Bruhier, puis vont récupérer le corps d'Achar pour l'enterrer. L'empereur demande conseil à ses gens ; aucun n'ose enfreindre l'édit en parlant d'Ogier. **[§ 205]** Charlemagne envoie des chevaliers en Angleterre chercher la fille d'Achar pour la marier. **[§ 206]** Les douze pairs se rassemblent ; Naimes explique qu'il leur faut trouver un moyen de dire à Charlemagne que seul Ogier peut vaincre Bruhier. **[§ 207]** Il rappelle aussi qu'un messager païen leur a dit un jour que le géant ne pouvait être vaincu que par Ogier. Il leur faut donc trouver un chevalier qui ose dire à Charlemagne, en échange de mille écus, que le royaume est perdu s'il ne libère Ogier. Le chevalier Hirard se porte volontaire. **[§ 208]** Naimes, jugant le roi de bonne humeur, envoie chercher Hirard, qui s'acquitte de sa mission avant de s'enfuir. Il trouve à la porte le cheval qu'on lui a préparé. Charlemagne ordonne qu'on le capture et le pende, ce que les pairs prétendront avoir fait. **[§ 209]** Comme il reste dans sa *fantaisie*, Naimes et les autres seigneurs demandent aux enfants de crier le nom de leur parent pour qu'il sorte de prison. Ils s'exécutent. **[§ 210]** Naimes conseille alors au roi de prendre en considération le fait qu'Ogier est le seul à pouvoir les sauver. Charlemagne répond qu'il le pense mort vu sa maigre pitance, mais que, s'il était vivant, il accepterait de le voir. **[§ 211]** Naimes lui annonce qu'Ogier

est vivant et lui explique la ruse de Turpin. **[§ 212]** Charlemagne consulte ses barons pour savoir s'il doit faire appel au Danois. À leur approbation, il demande à son conseiller de l'accompagner à Reims avec deux cents soldats.

CHAP. XXIX [§ 213] Arrivés à Reims, ils apprennent de l'archevêque qu'Ogier est encore en vie et plus en forme que jamais. Charlemagne lui demande de faire savoir à son prisonnier qu'il veut lui proposer un accord. Turpin part rejoindre le prisonnier. **[§ 214]** Il lui explique la situation. Ogier lui fait savoir qu'il n'acceptera d'aider Charlemagne que s'il obtient Charlot. Turpin ne réussit pas à l'en dissuader et part faire son rapport. Il propose d'y retourner avec Naimes qui fera valoir la mort de son fils Bertrand. L'empereur est d'accord et Naimes s'exécute. **[§ 215]** Mais Ogier se justifie : contrairement à la mort de son fils Baudouin, s'il a tué Bertrand, c'est pour se défendre au cours d'un combat : c'était un *fait de guerre*. Naimes le mène devant Charlemagne ; comme celui-ci refuse de donner son fils, Ogier retourne dans sa prison. **[§ 216]** L'empereur renvoie ses seigneurs auprès du prisonnier pour savoir si celui-ci tiendrait parole s'il lui livrait son fils. Ogier le confirme. Puis, en apprenant que Bruhier est aux portes de Laon, vivement surpris, il s'appuie sur le mur et fait reculer deux pierres. **[§ 217]** Les seigneurs rapportent ses paroles à Charlemagne, qui pleure, désespéré. Naimes tente de le consoler : mieux vaut perdre une personne que cinq cent mille ! C'est finalement à grands regrets que l'empereur accepte l'arrangement. Ogier demande alors son cheval, son épée et son bouclier. **[§ 218]** Il promet au roi de délivrer la chrétienté. Turpin va lui rendre son épée mais il ignore ce qu'est devenu Broifort. Charlemagne rassure Ogier en lui offrant le sien. **[§ 219]** Mais ce cheval croule sous le poids du Danois, qui le frappe et le fait tomber. Charlemagne lui propose alors le destrier qu'il a reçu de Bertrand, qu'il avait dérobé aux pages (*sic*) de Desier. **[§ 220]** Mais le cheval ploie sous le poids du cavalier, qui le frappe et le fait agenouiller. Un moine de Saint-Faron lui apprend que Broifort, qu'il regrette tant, est à Meaux où il a servi à charrier les pierres pour l'édification de l'abbaye. Ogier en maudit le responsable. Naimes et l'archevêque partent à Reims et ramènent Broifort, tout pelé et poussiéreux. **[§ 221]** Le cheval reconnaît son maître contrairement à Ogier, qui menace l'abbé de détruire l'abbaye. Il réussit à monter Broifort. Le lendemain, Charlemagne, Ogier et ses chevaliers retournent à Laon. **[§ 222]** Ogier demande à Naimes de s'assurer

auprès du roi qu'il remplira sa promesse. Celui-ci convoque son fils et lui explique à quelle extrémité il est réduit **[§ 223]** et qu'Ogier a accepté de les aider. Face aux supplications de Charlot, il demande une dernière fois à ses seigneurs d'aller consulter le Danois pour qu'il accepte une autre récompense. **[§ 224]** Mais Ogier refuse toute autre option. Charlemagne se lamente. Charlot, amené dans la salle, se jette aux genoux d'Ogier, en lui implorant sa pitié. Tous les assistants sont compatissants, sauf le Danois. Charlemagne part prier dans la chapelle, ce qui donne lieu à un rappel sur la Genèse et la vie de Jésus. Il prie Dieu d'*amollir* le cœur d'Ogier, puis implore la Vierge, avant de retourner dans la salle. Ogier lui confirme son intention de tuer Charlot. Naimes incite Charlemagne à rapidement accomplir sa promesse et tente de le réconforter en lui faisant valoir qu'il a son autre fils Louis. **[§ 225]** L'empereur se décide à livrer son fils aîné à son bourreau. Charlot, agenouillé, fait une nouvelle fois appel à sa pitié et lui promet de partir loin du royaume. Mais le Danois, inflexible, le prend par les cheveux et brandit son épée. Charlemagne veut sortir mais s'évanouit. Malgré les demandes des seigneurs, Ogier réitère son geste. C'est alors qu'intervient un ange qui retient son épée et lui demande de pardonner à Charlot au nom de Dieu et de combattre Bruhier. Une grande clarté inonde la salle, puis l'ange disparaît. Le Danois remet son épée dans son fourreau et embrasse Charlot. Les barons courent l'annoncer à l'empereur. La paix est faite entre Charlemagne, Charlot et Ogier. **[§ 226]** Pour éviter la *prolixité*, le narrateur laisse la joie des Français. Le géant sarrasin crie qu'il attend toujours dix chevaliers. À la demande de Charlemagne, Turpin célèbre une messe pour l'amour d'Ogier.

CHAP. XXX [§ 227] Une fois équipé, Ogier se dirige vers l'avant-garde où l'attend Bruhier. Celui-ci demande à son écuyer s'il ne voit venir personne. On lui répond qu'arrive un chevalier portant un blason en argent avec un aigle et un écusson de sable. Le géant se rappelle alors son rêve et part dans sa tente. **[§ 228]** À la demande de l'écuyer, Ogier, très étonné, attend son adversaire. Bruhier annonce à Justamon et Caraheu la venue de ce nouveau chevalier, puis leur raconte son rêve : un dragon, enfermé dans une cage sept ans, l'y attaquait et de ses serres lui brisait toutes les mailles de son haubert **[§ 229]** et lui pourfendait le cœur. Le géant demande à son fils d'aller lui chercher son onguent. Caraheu s'interroge sur l'identité de ce chevalier. Justamon et Ysoré se postent sur la montagne avec vingt mille combattants, prêts à empoigner Ogier

si leur roi est en danger. **[§ 230]** Bruhier retourne sur le lieu du combat, demande à son écuyer de le laisser seul. Il nargue Ogier en lui disant qu'il aura beau lui couper des membres – excepté la tête – il en sera vite guéri. Le Danois appelle son adversaire à mettre son heaume, mais le païen le nargue à nouveau. Ogier révèle son identité, mais Bruhier ne le croit pas. **[§ 231]** Le combat s'engage. Ogier convoite Bauchant, le cheval de son adversaire, auquel il transperce l'épaule. Mais le païen s'applique de son onguent et est aussitôt guéri. **[§ 232]** Le duel reprend. Bruhier avoue qu'il reconnaît en son rival la célèbre vaillance du Danois. Celui-ci lui propose une offre : il l'épargne s'il se convertit au catholicisme, et en plus, il obtiendra la moitié du royaume de Charlemagne. Le païen refuse, insulte Jésus-Christ, mais il propose à Ogier de se convertir à l'islam et de recevoir en mariage sa sœur et un riche royaume. **[§ 233]** Le Danois refuse cette *folie* et lui demande l'origine de son onguent. Le géant en raconte alors l'histoire : il provient du baume dont a été oint Jésus-Christ après sa mise au sépulcre ; les juifs l'ont ensuite gardé pour guérir des malades. Mais, lors de la prise de Jérusalem par Vespasien et son fils Titus, Joseph d'Abarimatie l'a remis à Titus qui, après l'avoir utilisé pour soigner ses chevaliers, l'a gardé sept ans dans son trésor. Puis, lors de la reconquête de Jérusalem, le soudan de Babylone s'est emparé de ce trésor et a rapporté l'onguent à Babylone. Ogier soulève donc une contradiction : cet onguent qui provient de Jésus-Christ est utilisé pour en détruire le saint nom ! **[§ 234]** Le combat reprend ; Bruhier blesse Ogier, qui lui arrache à son tour la joue, mais le géant la *rejoint*, au grand désespoir du Danois, qui s'en remet alors à Dieu. **[§ 235]** Bruhier reconnaît Ogier en son adversaire et lui propose à nouveau de se convertir et de devenir son compagnon. Mais celui-ci vient l'assaillir. Le combat est acharné. Le géant demande une *relâche* pour se reposer ; Ogier accepte. Comme Bruhier ne réussit pas à dormir parce que sa tête est trop basse, Ogier lui place une pierre sous la tête en guise d'oreiller. Le païen reconnaît là la noblesse de son rival. **[§ 236]** À la description que fait le messager du chevalier chrétien, Caraheu déduit son identité, à sa grande joie et à celle de Gloriande et de Thierry. Liesse aussi de Charlemagne et de ses hommes installés sur la montagne, devant la vaillance de leur champion. **[§ 237]** Pendant ce temps, le messager qui escorte Clarice, la fille du roi d'Angleterre, arrive dans un petit bois où sont embusqués Justamon et ses gens, qui ravissent la princesse et s'apprêtent à commettre sur elle un *outrage*. **[§ 238]** Entre temps, le combat reprend de plus belle. Bruhier charge Ogier,

Broifort est tué et Ogier tombe au sol. Le géant va pour l'emporter sur son cheval mais le Danois lui plante un couteau dans les côtes. Il réussit ensuite à s'emparer de l'onguent magique et guérit ses plaies avant que ne s'en aperçoive le géant. **[§ 239]** Bruhier, furieux, blesse son rival qui se guérit à nouveau à l'aide de l'onguent. Puis, Ogier blesse le géant qui le blesse à son tour. **[§ 240]** Il se guérit et blesse grièvement le géant qui hurle. Mais Justamon ne l'entend pas, trop occupé avec la fille d'Achar. Un espion essaie de le prévenir mais il ne l'entend pas non plus. Bruhier se déclare vaincu et demande à se faire baptiser et à devenir le compagnon d'armes d'Ogier, qui y consent. **[§ 241]** Le Danois accepte de lui remettre l'onguent pour qu'il guérisse ses plaies. Mais, une fois soigné, Bruhier refuse de le lui rendre et lui assène un violent coup qui le fait chuter. Le païen le charge sur son cou et va pour l'emporter sur son cheval quand il trébuche sur une pierre. Les deux champions tombent. **[§ 242]** Ogier lui coupe la tête et monte aussitôt sur Bauchant qu'il réussit à dompter. Puis, alors qu'arrivent sur lui mille païens, il se réfugie dans le bois où est embusqué Justamon. Il y rencontre Bérard à qui on a enlevé Clarice. Après l'avoir d'abord pris pour un païen, il lui demande d'aller chercher du renfort auprès de Charlemagne, qui lui envoie Thierry de Nanteuil et dix mille hommes. **[§ 243]** Il tombe sur Justamon qui s'apprêtait à violer Clarice ; le païen et ses hommes s'enfuient à sa vue. La dame remercie son sauveur et tous deux s'en vont. Ils rencontrent le duc Thierry qui part à la poursuite des païens. Pendant ce temps, Ogier rejoint Charlemagne. Après avoir confié la dame à Bérard pour qu'il la ramène à Laon, le Danois, accompagné de l'empereur, retourne combattre les païens. Justamon quitte la bataille ; le voyant faire, un chevalier païen incite Ysoré à battre en retraite. **[§ 244]** Sur l'avis de Caraheu, ce dernier suit Justamon dans sa fuite. Ogier, en plein combat, rencontre le roi d'Inde : il le remercie pour son soutien auprès de Charlemagne et lui demande de se convertir et de devenir son compagnon d'armes. **[§ 245]** Caraheu refuse de renoncer à sa foi mais propose au Danois de le rejoindre dans son pays où il pourrait faire construire des églises. Ogier refuse, mais lui promet de toujours le préserver et les deux amis se quittent. Après la fuite des païens, Caraheu libère Girart de Roussillon et Thierry sans rançon et leur donne un destrier. **[§ 246]** Joie des chrétiens à la suite de la défaite et de la fuite des païens. **[§ 247]** Ils retournent en liesse à Laon, suivis de près des deux prisonniers libérés. Charlemagne est heureux de l'accord qu'il a établi avec Ogier. Arrivent ensuite Bérard et Clarice.

CHAP. XXXI [§ 248] Charlemagne donne Clarice en mariage à Ogier. **[§ 249]** Leur union est immédiatement célébrée. Après les réjouissances, l'empereur et sa *baronnie* repartent à Paris, tandis qu'Ogier, accompagné de son épouse, embarque à destination de l'Angleterre pour s'y faire couronner.

AVENTURES EN ORIENT

CHAP. XXXII [§ 250] Ils font une entrée triomphale à Londres. Une fois couronné, Ogier réfléchit au régent qu'il va nommer pour gouverner son royaume car il veut retourner au Danemark pour y remplir ses devoirs et y retrouver son frère et son neveu Gautier. **[§ 251]** Mais celui-ci a déjà quitté son pays à la demande de son père Guyon qui l'a envoyé en Angleterre avec quatre écuyers pour y servir Ogier. Arrivés au port de Londres, ceux-ci se reposent une journée. **[§ 252]** Ogier laisse le gouvernement de son royaume à Bérard, qui s'avère être un traître qui fomente un stratagème contre lui. À peine son roi parti, il déclare en effet à ses parents rassemblés qu'avec leur aide il sera couronné roi d'Angleterre : il leur demande pour cela de faire armer cent hommes chargés de tuer Ogier dans les bois. Les traîtres acceptent. Leur guide est Méry, le neveu de Bérard.

CHAP. XXXIII [§ 253] Ogier prend congé de sa femme et part pour le port, mais il est attaqué dans un bois par les cent hommes ; aucun de ses assaillants (*sic*) ne survit et lui est grièvement blessé. **[§ 254]** Arrive alors Gautier, son neveu, qui demande à ses quatre écuyers de l'aider à le secourir : tous les païens sont tués, sauf Méry qui réussit à s'enfuir. Ogier remercie ses sauveurs. **[§ 255]** Puis il révèle son identité. L'oncle et le neveu se réjouissent de cette rencontre. Ogier demande à Gautier de lui administrer de l'onguent pour soigner ses blessures, puis lui en fait don. **[§ 256]** Son neveu l'en remercie vivement. Puis ils chevauchent jusqu'au port et embarquent pour le Danemark, où Ogier est reçu en triomphe. **[§ 257]** Après la grande fête organisée en son honneur, il raconte tout à son frère Guyon et lui remet le duché du Danemark, à condition d'en conserver l'hommage. **[§ 258]** Une fois couché, il reçoit la visite d'un ange envoyé par Dieu qui lui dit de partir le lendemain de bon matin pour Acre en vue d'y combattre Justamon qui fait la guerre au roi Jean. **[§ 259]** Entre temps, Méry a rejoint Bérard de

Bruyt à Londres et lui a certifié que le roi est mort. Le traître part aussitôt annoncer à Clarice un grand malheur : **[§ 260]** un messager vient de lui apprendre la mort d'Ogier et une lettre de Charlemagne lui demande de le rejoindre pour qu'il lui trouve un nouvel époux. La reine s'évanouit, puis demande à un messager d'aller au Danemark prévenir Ogier de la situation. **[§ 261]** Le messager envoyé par Bérard arrive à Paris et apprend à Charlemagne la mort de son champion. L'empereur, très triste, commande à Bérard de lui amener la jeune veuve. Le traître fait lire cette réponse à Clarice, qui croit alors qu'Ogier est bien mort. Elle prépare donc son départ pour la France. De son côté, le traître ouvre le trésor d'Angleterre et fait charger huit chevaux de richesses qu'il offrira au roi pour obtenir en échange la main de Clarice. Puis, ils prennent la mer avec deux cents hommes. Arrivés près de Paris, Bérard propose une halte à la jeune femme. Celle-ci s'en réjouit, mais elle ignore qu'il s'agit pour le traître de gagner du temps : il envoie un de ses cousins porter son message avec les huit charges d'or à Charlemagne pour connaître ses prédispositions. **[§ 262]** L'empereur accepte aussitôt la proposition de Bérard : qu'il vienne le rejoindre en Allemagne où il s'apprête à partir et ensuite il le mariera à Clarice. **[§ 263]** Arrivé au Danemark, Girard, l'émissaire envoyé par Clarice, trouve Ogier et lui transmet son message. Ogier demande conseil à son frère : doit-il se rendre auprès de sa femme qui est en danger ou bien aller en Acre pour accomplir le commandement de Dieu ? Guyon opte pour la seconde solution. Avant de partir, Ogier envoie Gautier sauver la reine muni de l'anneau qu'elle lui a confié au moment de leur séparation ; il lui demande aussi d'annoncer à Charlemagne qu'il va combattre Justamon. **[§ 264]** Ensuite, il prend la mer tandis que Gautier et Richard partent pour la France. De son côté, Bérard arrive avec Clarice en Allemagne (après un détour par l'Angleterre). Il se recommande à Charlemagne et lui promet chaque année un grand trésor en échange de la reine d'Angleterre. **[§ 265]** L'empereur, cupide, accepte ce marché. Mais Clarice refuse, accusant Bérard de trahison. **[§ 266]** Charlemagne, indigné, lui interdit de quitter la cour. Il décide de faire un jeudi une grande fête avant de quitter l'Allemagne pour prendre congé de ses barons et seigneurs et pour organiser le mariage de Bérard et de Clarice. Arrivé au port le matin, Gautier apprend de son hôte cette dernière nouvelle. **[§ 267]** Accompagné de son page, il se rend aussitôt à la résidence de l'empereur, mais comme le portier lui en refuse l'accès, il dégaine son épée et l'autre s'enfuit. Il s'avance avec un mets de paon vers Charlemagne, qui, charmé par

sa beauté, veut savoir qui il est. **[§ 268]** Gautier annonce à Clarice qu'il vient de la part de son mari et lui montre l'anneau. Ravie à cette nouvelle, la dame se félicite également d'avoir un parent si beau et si honnête. Bérard, lui, bout de ne savoir ce qui rend sa promise si réjouie. **[§ 269]** Il demande à l'inconnu d'aller porter un plat à Clarice, mais celui-ci lui rétorque qu'il n'est pas venu d'outre-mer pour le servir et qu'il aura bientôt affaire à lui. Bérard tente alors de le transpercer de son couteau, mais Gautier lui casse la main. Il retourne ensuite sans rien dire chez son hôte et fait armer ses hommes avant de se faire armer à son tour. Portant tous des manteaux dissimulant leurs armes, ils arrivent devant les mêmes portiers que le matin qui leur refusent une nouvelle fois le passage. **[§ 270]** Gautier coupe l'épaule à l'un d'eux et les autres s'enfuient. Arrivé ensuite dans la salle où dîne Charlemagne, il brandit son épée en direction de Bérard qui se laisse tomber aux pieds de Charlemagne qui voit l'un de ses plats brisé en deux devant lui. L'empereur, scandalisé face à un tel *oultrage*, appelle ses chevaliers à s'emparer de l'agresseur pour le traîner à la queue d'un cheval et le pendre. Les seigneurs se lèvent. Commence alors une *dure feste*. Mais Clarice se lève et Girard demande à ce qu'on préserve le neveu d'Ogier puis montre l'anneau. Tandis que les seigneurs quittent la salle, que le roi et Bérard montent à l'étage, que de nombreux serviteurs sont blessés dans la salle et la cour et que Gautier et ses hommes s'enferment dans la salle, Clarice et les barons décident d'agir auprès du roi pour qu'on s'enquiert au sujet de ce mariage et de la prétendue mort d'Ogier. **[§ 271]** Naimes demande à Gautier d'ouvrir la porte pour qu'il donne sa version des faits, ce qu'il fait. **[§ 272]** Arrivent en grand nombre les gens armés de Charlemagne qui leur ordonne de capturer Gautier qui est alors en train de dîner. Girard de Roussillon conseille plutôt à Charlemagne d'interroger le chevalier pour connaître la cause de *ce trouble* ; s'il n'est pas dans son droit, alors les pairs soutiendront Charlemagne pour rendre justice. Naimes lui conseille à son tour de faire retirer tous les hommes armés et d'interroger le chevalier qui est leur parent, puis il met l'empereur en garde : s'il condamnait à tort leur parent, il devrait faire face à la vengeance de toute sa lignée ! Charlemagne se plie. Bérard commence à changer de couleur. **[§ 273]** Gautier révèle alors la trahison de Bérard qu'il défie en duel. Le traître accepte.

CHAP. XXXIV [§ 274] L'empereur fixe le jour du combat au jeudi. Gautier se fait armer par ses gens et ses oncles, principalement par Girard de Roussillon qui lui promet que, si Dieu lui donne la victoire, il partira à Jérusalem voir le Saint-Sépulcre. Gaultier est sûr de lui : Dieu le soutiendra parce qu'il est dans son *bon droit* et qu'il possède l'onguent magique. Le duel commence. Gautier blesse Bérard à l'épaule. **[§ 275]** Le félon réplique en lui assénant un coup si violent sur le casque que son épée lui tourne dans la main et tombe finalement sur le cheval de son adversaire qui, par ses ruades, abat son propre cheval. Gautier descend aussitôt de sa monture et d'un coup coupe une jambe à Bérard. Charlemagne et Naimes font l'éloge du neveu d'Ogier : *Bon sang ne peut mentir* ! **[§ 276]** Le traître s'avoue vaincu mais formule une requête : il ne veut pas subir le déshonneur d'être pendu mais être emprisonné. Gautier en fait la demande à Charlemagne. **[§ 277]** L'empereur écoute les aveux du traître, puis, refusant de lui accorder la moindre faveur, le fait tirer à la queue d'un cheval, puis pendre. Il fait ensuite de Gautier son chambellan. **[§ 278]** Clarice remercie Charlemagne et demeure chez lui avec Gautier. Mais Charlot est *envieux* à l'égard de ce nouveau protégé.

CHAP. XXXV [§ 279] Les marins déposent Ogier aux abords d'Acre ; eux ne veulent pas y accoster parce que les vivres y sont trop chers et que les Sarrasins y affament la population. Ogier, monté sur Bauchant, chevauche jusqu'à la ville. Les habitants se moquent de l'étranger qu'ils prennent pour un gros mangeur au vu de sa taille. Celui-ci les entend aussi parler d'Ogier comme responsable de leur malheur. Affamé, il cherche un hôte mais il est rejeté à deux reprises. On lui propose d'aller chez les Templiers. **[§ 280]** Mais ceux-ci lui ferment aussi leur porte : il leur ferait faire trop de dépenses ! Mélancolique, Ogier retourne à l'entrée de la ville et trouve une femme filant (ou tissant) sur le seuil de sa porte. Elle lui offre l'hospitalité et propose de partager avec lui les vivres que rapporteront ses enfants partis mendier. Ogier la remercie et lui explique qu'il a dépensé tout son or et son argent mais qu'il lui reste son cheval et son armure qui lui permettront d'en gagner plus que ce qu'ils pourraient en dépenser en un an. Le soir, les enfants rentrent ; l'aîné, nommé Garnier, explique qu'ils ne rapportent rien parce que le roi Justamon a détruit toute la ville et que nul n'ose y apporter des vivres de peur des Sarrasins qui chaque jour rapprochent leur siège. **[§ 281]** Face aux lamentations de sa mère, le garçon propose de donner en gage au tavernier l'un des biens d'Ogier. Celui-ci

accepte et lui remet son bouclier orné de grosses boucles d'argent doré. Ils obtiennent ainsi du pain, du vin et de la viande pour la valeur de quinze sols. La table est mise, Ogier va pour s'asseoir quand le banc s'effondre sous son poids ! **[§ 282]** Le vin coule à flots, Garnier doit retourner chez le tavernier pour aller en rechercher. Repus, les enfants s'endorment dans le jardin. Ogier refuse la couche de son hôtesse et passe sa première nuit dans la pauvreté. Le lendemain matin, les païens s'emparent d'une abbaye et font prisonniers quinze moines. **[§ 283]** Alerté par le bruit, Ogier, armé, sort de la maison. Un moine, puis un clerc viennent lui reprocher son inactivité. Il lui faut alors son bouclier ; l'hôtesse, démunie, part aussitôt chez le tavernier et lui laisse son fils Garnier en gage pour le récupérer.

CHAP. XXXVI [§ 284] Le tavernier accepte de lui rendre le bouclier à une condition : si l'étranger meurt dans cette guerre, Garnier devra le servir pendant un an ; l'hôtesse accepte. Ogier la remercie et part combattre les Sarrasins qui retiennent prisonniers les quinze moines. S'engage alors un combat entre Ogier et le roi Cormorant qu'il tue. **[§ 285]** Ogier frappe avec violence sur les païens au point que tous les survivants s'enfuient. Il libère les moines et récupère l'or, l'argent et les étoffes qu'emportaient les païens. Puis il fait tout porter chez son hôtesse et y invite tous les habitants à dîner. Le roi Jehan, apprenant la victoire de cet inconnu sur les cent païens, est désireux de le rencontrer. **[§ 286]** Il se rend donc immédiatement chez l'hôtesse. Ogier, étonné de sa venue, l'invite à prendre un peu de divertissement dans l'humble logis. Le roi Jehan accepte et demande son identité. **[§ 287]** Ogier lui apprend qu'il vient du Danemark et qu'il se fait appeler le Vieux Chevalier. Le roi l'invite à prendre le dîner dans son palais. Ogier accepte, mais au moment de s'attabler, il lui demande la permission d'inviter sa *bonne hostesse* et son fils. Jehan envoie deux de ses chevaliers les chercher. **[§ 288]** Ogier lui raconte le mauvais accueil des habitants et les bienfaits de la pauvre femme. Pendant ce temps, l'hôtesse recommande à son fils de se comporter avec humilité et d'être obéissant à chacun ; Garnier répond qu'il n'en fera rien, et que, puisque tel bien leur était arrivé, il suivrait dorénavant les grands. **[§ 289]** Les chevaliers les amènent à la cour où ils font déjà des envieux. Au cours du dîner, Ogier raconte ses aventures. Le roi met à son service tous les biens et le personnel du palais. Le champion est honoré mais exprime une requête : il veut rendre à l'Église toute la vaisselle en

argent et or mais donner à ses bons hôtes tout l'or et l'argent. Jehan le laisse maître de son butin. **[§ 290]** L'hôtesse et Garnier partent retrouver leurs invités restés dans leur jardin. Pendant ce temps, Ogier explique comment l'injure du moine l'a poussé à prendre ses armes et à partir au combat. **[§ 291]** Il lui raconte ensuite son combat contre Cormorand et sa victoire contre les païens. Il lui promet enfin de le débarrasser dès le lendemain de Justamon. **[§ 292]** Le roi festoie son invité. De leur côté, les païens survivants viennent raconter leur défaite à Justamon. Celui-ci pense avoir affaire à Ogier ; Ysoré ne peut y croire. Quoi qu'il en soit, Justamon décide de riposter : ils iront dès le lendemain devant Acre et feront *la plus belle escarmouche*. **[§ 293]** Dès l'aube, il se rend aux portes de la ville et demande au guet d'aller dire au roi de lui envoyer quinze ou vingt combattants, sinon il prendra d'assaut la ville. Ogier, heureux à cette nouvelle, fait dire au guet de lui répondre que Jehan d'Acre lui enverra un seul chevalier qui en vaudra quinze. Le païen accepte mais fait équiper son armée au cas où il aurait besoin d'aide.

CHAP. XXXVII [§ 294] Le roi se rend sur les murailles avec les Templiers, les chevaliers et seigneurs de la ville, tous armés. Les deux combattants s'approchent l'un de l'autre et Justamon reconnaît Ogier. **[§ 295]** Le Danois révèle son identité. Le païen, qui a reconnu le cheval de son frère Bruhier, lui propose de l'épargner s'il se convertit. Ysoré, spectateur du combat, prie pour que Mahomet leur donne la victoire. **[§ 296]** Ogier renverse son rival puis descend de sa monture ; le duel se poursuit très violemment au sol. Justamon perd son bouclier ; Ogier le perd à son tour. Après une lutte au corps-à-corps acharnée, ils interrompent le combat, récupèrent leur épée et s'assoient l'un en face de l'autre. Le païen propose une nouvelle fois à Ogier de se convertir mais celui-ci refuse et lui coupe le bras. **[§ 297]** Les deux destriers imitent leurs maîtres et se livrent bataille. Bauchant tue Brun de Surie, puis Ogier décapite Justamon, au désespoir des païens. **[§ 298]** Jehan d'Acre court embrasser son champion. Ils s'accordent à immédiatement aller assaillir les Sarrasins. Ogier affronte Ysoré, qui après avoir été rué à terre, est sauvé par les rois Moÿsant, Murgalant et le sultan Noradin. **[§ 299]** Le roi d'Acre envoie les Templiers au secours d'Ogier et le combat reprend de plus belle. Le roi Murgalant tue Jehan. Ogier, en colère, s'attaque à Noradin, le renverse et va pour le tuer quand celui-ci se rend à lui. Toujours furieux, le Danois

excite au combat les Français et tue le porte-étendard des ennemis. Se voyant sans enseigne, les païens battent en retraite. Une fois ses hommes rassemblés, Ogier entre à Acre, amenant avec lui le sultan. **[§ 300]** Il y est accueilli en triomphe. Après l'enterrement de leur roi, les Templiers réunissent le conseil pour en élire un nouveau. De leur côté, les païens se retirent avec le corps de Justamon, en jurant de ne jamais quitter la ville sans l'avoir anéantie. L'hôtesse et son fils viennent au palais pour baiser les pieds d'Ogier. Le conseil délibère : leur sauveur sera leur nouveau roi. **[§ 301]** Mais Ogier leur demande de s'assurer qu'il n'y a pas d'héritier. Le prieur Godebeuf lui explique que le roi d'Acre est élu *par l'opinion des citoyens et le consentement de tous*. Ogier y consent. Il veut alors distribuer les charges de sa suite. **[§ 302]** Il nomme son hôtesse garde de sa chambre et son fils Garnier son chambellan. À partir de ce moment-là, les Templiers lui deviendront hostiles et ils conspireront contre lui une trahison. En attendant, Ogier convoque Noradin devant ses barons et lui propose le baptême en échange de sa libération. **[§ 303]** Le sultan refuse mais propose de se *mettre a rançon*. Ogier critique l'islam puis lui promet la moitié de son royaume en échange de son baptême. Essuyant un nouveau refus, il lui demande alors de faire partir son armée et tous ses alliés et, à cette condition, Noradin sera libéré. **[§ 304]** Le sultan accepte et promet de revenir comme prisonnier si ses alliés ne quittent pas les lieux. Il retourne auprès de son armée et raconte le marché qu'il a conclu avec les chrétiens. **[§ 305]** Les païens lèvent le siège. Noradin repart à Babylone, Moÿsant à la Mecque et Murgalant à Jérusalem avec Ysoré. La paix est revenue à Acre, et pour longtemps. Un jour, Ogier exprime son désir d'aller faire le saint voyage à Jérusalem. **[§ 306]** Un autre jour, allongé dans un verger, il exprime à voix haute ses regrets d'avoir quitté Charlemagne, sa femme Clarice et sa noble famille de Danemark. Un écuyer a tout entendu et part rapporter ses paroles aux Templiers. **[§ 307]** Il leur révèle que le Vieil Chevalier qu'ils ont élu roi n'est autre qu'Ogier le Danois qui a tué le roi Bruhier. Godebeuf veut se venger du meurtrier de son cousin germain tué devant le château de Beaufort, et Bérenger de celui de son oncle. Les Templiers machinent alors une trahison. **[§ 308]** Bérenger explique qu'il a une fois entendu Ogier évoquer son désir de se rendre au Saint-Sépulcre ; il propose donc de conclure un marché avec les marins pour qu'ils le vendent au roi d'Afrique, sachant qu'Ysoré les soutiendrait sans doute, par désir de vengeance ; le royaume retomberait alors entre leurs mains et ils récupèreraient le trésor

de l'hôtesse et de son fils qu'ils réduiraient alors à la misère. **[§ 309]** Le jour arrive où Ogier demande à Bérenger et Godebeuf de lui trouver des marins qui le conduisent à Jérusalem dès le lendemain matin. Les deux traîtres vont aussitôt trouver des esclaves d'Afrique et les chargent, contre de bons gages, de mener Ogier auprès d'Ysoré tout en faignant de le conduire à Jérusalem. Ils font ensuite écrire à leur secrétaire une lettre adressée au roi Ysoré. **[§ 310]** Ils retrouvent Ogier au dîner et lui affirment que tout est prêt pour son voyage ; il sera même accompagné d'un religieux qui lui montrera les lieux saints de Jérusalem et de leur secrétaire qui témoignera sur ses visites. Ogier, satisfait, leur confie son royaume ainsi que tous les officiers qu'il a nommés, et en particulier l'hôtesse et son fils. Le lendemain matin, il est prêt à partir, seul.

CHAP. XXXVIII [§ 311] Les citoyens d'Acre regrettent le départ de leur roi tant aimé. Après avoir embrassé les deux traîtres, Ogier prend la mer. Mais la navigation est rendue mauvaise faute de vent. Le lendemain matin, les marins découvrent qu'ils se sont détournés de leur chemin. À midi éclate un violent orage ; le bateau finit par s'écraser contre un rocher. Seul Ogier réchappe du naufrage en montant dans un petit bateau qu'il ne sait cependant pas diriger. Des marins pêcheurs viennent à son secours. **[§ 312]** Il découvre flottant sur l'eau une lettre, celle qui contient la trahison des Templiers. Monté dans l'un des petits bateaux de pêcheurs, il aperçoit bientôt la tour de Babel dont Noradin est le seigneur. S'estimant heureux de ne pas être tombé aux mains de son ennemi, il décide d'accepter les aventures dictées par le sort. Il s'enquiert alors auprès des marins sur la situation du pays. **[§ 313]** Il apprend de l'un d'eux que le roi Moÿsant de Mecque mène une guerre sans merci au sultan Noradin qui lui a détruit toutes ses terres parce que Moÿsant a refusé de lui donner sa fille. Ogier décide alors d'accoster, mais avant d'entrer dans Babylone, il se noircit le visage, les mains et les bras en vue de se faire passer pour un Maure. Arrivé à l'entrée de la ville, il demande au portier de le laisser passer pour aller parler au roi. L'homme, confiant, lui ouvre la porte. **[§ 314]** Ogier monte au palais où il trouve Noradin, Caraheu et d'autres rois païens. Après les avoir salué en arabe, il raconte « son » histoire : il vient de Morienne et a embarqué avec cinq cents combattants dans le but de soutenir le sultan contre Moÿsant, mais ils ont été attaqués en mer par quatre mille hommes appartenant à Murgalant ; son bateau étant détruit, il a dû se sauver sur une barque. Noradin remercie

celui qui se présente comme le Vieux Chevalier. **[§ 315]** En signe de reconnaissance, il l'invite à rester dans sa cour et lui accorde une faveur : Ogier lui demande alors l'office de gardien de prison. Au moment où le sultan lui en remet les clés arrivent quatre rois païens, dont Caraheu. Ogier, de peur d'être reconnu, part immédiatement à la suite du valet du geôlier. **[§ 316]** Il rencontre les prisonniers chrétiens et leur demande de se présenter. Girard de Roussillon prétend qu'ils sont des chrétiens originaires de Lombardie qui se seraient fait capturer alors qu'ils se rendaient au Saint-Sépulcre. Ogier les accuse de mensonge. Il fait chercher un cierge allumé et fait partir le valet. Il reconnaît alors son oncle Girard de Roussillon et les autres Français, mais eux ont peur de cet homme noir. **[§ 317]** Ogier prend dans ses bras et embrasse celui qu'il appelle son oncle. Mais Girard ne comprend pas : sa lignée n'a aucune origine africaine ! Il précise qu'après la victoire de Gautier contre Bérard de Bruit, il a entrepris de faire le voyage du Saint-Sépulcre. **[§ 318-319]** Ogier révèle son identité et lui raconte ses aventures depuis son couronnement en Angleterre. Girard, rassuré, lui demande de les aider parce qu'ils n'ont pas mangé ni bu depuis le matin. **[§ 320]** Ogier s'exécute ; il leur ramène à manger et améliore leur couche en apportant du foin et fait préparer un beau lit pour son oncle. **[§ 321]** Pendant ce temps, le roi Moÿsant arrive à Babylone avec du renfort : vingt-cinq rois païens, dont Ysoré et Murgalant, accompagnés de trois cents mille combattants, sont prêts à accoster. Noradin renforce la surveillance de sa ville et annonce qu'à la venue de l'armée de Moÿsant, ils attaqueront, avec Caraheu comme porte-enseigne. **[§ 322]** Ogier vient se jeter aux genoux du sultan qu'il prie de le pourvoir d'un bon cheval et lui promet que, bien armé, il vaincra le chevalier le plus vaillant de Moÿsant. Noradin accepte ; il suggère aux autres rois de confier au Vieux Chevalier un cheval redoutable, élevé dans le désert d'Abillant. **[§ 323]** Un amiral est alors chargé de trouver le meilleur cheval de Babylone, mais il n'y en a pas un seul qui ne ploie sous Ogier. Celui-ci, dépité, se rend dans sa chambre et, sans s'apercevoir que son valet, *un Sarrasin de Perse*, y dort, il se lamente à voix haute sur sa perte de Broifort tué par Bruhier et celle de Bauchant retenu par les Templiers. **[§ 324]** Le valet, qui a feint d'être endormi et qui a reconnu Ogier le Danois à ses révélations, part aussitôt tout raconter à Noradin qui lui ordonne de ne rien répéter sous peine de mort. Le valet part rejoindre son maître qui, prétextant que la rançon des prisonniers chrétiens viendrait bientôt, lui demande d'aller chercher une corbeille pour aller leur porter un

bon repas. Ogier monte ensuite au palais. **[§ 325]** Il trouve le sultan qui lui annonce qu'il lui donne son cheval Marchevallée ainsi que ses armes. **[§ 326]** Pendant ce temps-là, Moÿsant et son armée arrivent au port de Babylone. Murgalant est le premier à accoster et, avec ses cent mille soldats, installe son campement devant la ville. Noradin fait assembler sa *baronnie* et fait part de sa volonté d'envoyer Caraheu auprès de son ennemi le lendemain matin pour lui transmettre un message : soit il accepte de lui donner sa fille, soit ce sera la guerre ! Le conseil approuve et ajoute qu'en cas de refus, les troupes seront prêtes dès l'aube. **[§ 327]** Caraheu propose d'y envoyer Gourmon qui refuse. Ogier se porte volontaire. Il suscite ensuite l'admiration de tous quand il réussit à dompter le *cruel* Marchevallée ; d'après Caraheu, il n'a pour égal qu'Ogier le Danois. Avant son départ, Noradin lui promet de bien le récompenser. En réalité, il fomente sa vengeance : quand il aura fini de se servir de lui, il le capturera, le jettera dans sa prison peuplée de bêtes venimeuses, et, s'il ne consent à se convertir, le soumettra au supplice le jour de la Saint-Jean. **[§ 328]** Ogier arrive à la tente de Moÿsant où sont rassemblés de nombreux rois païens. Il lui délivre le message de Noradin en ajoutant l'option d'un duel : si le combattant de Noradin est vaincu, celui-ci prendra à sa charge tous les frais causés par leur conflit, dans le cas contraire, il obtiendra Clarice. Moÿsant refuse de donner sa fille et demande que le sultan tienne sa promesse (non explicitée), sinon il prendra d'assaut Babylone, affamera la population et détruira tout le pays. Ogier lui annonce alors que le lendemain matin s'engagera une bataille à laquelle lui-même participera aux côtés de Noradin. **[§ 329]** En voyant Marchevallée, Moÿsant lui demande s'il est de la cour ou de la parenté du sultan. Le Danois décline sa fausse identité. Moÿsant lui prend alors son cheval. Ogier lui propose de le jouer en duel ; le roi accepte et annonce à tous ses chevaliers que celui qui combattra et vaincra ce messager gagnera Marchevallée. **[§ 330]** Lengoulaffre relève le défi. Ogier, heureux de combattre le frère de Bruhier, retourne vers Noradin, qui est étonné de le voir revenir sans son destrier. Le Danois lui raconte tout. **[§ 331]** Il demande ensuite au sultan des armes. Caraheu le soutient ; Noradin demande aux autres rois présents de lui confier leurs meilleures armes et il lui promet de grandes récompenses.

CHAP. XXXIX [§ 332] Bien équipé, Ogier prend congé de Noradin et de ses seigneurs. Le sultan monte aux créneaux avec douze rois païens qui font l'éloge de leur champion.

Celui-ci se présente devant Moÿsant. Puis les deux chevaliers entrent sur le champ. Ogier prie Dieu, puis s'adresse aux rois Moÿsant, Murgalant et Florion. **[§ 333]** Il leur rappelle les termes du marché et leur demande de reculer, ce qu'ils font. Le duel commence. Ogier arrache le casque de son adversaire qu'il jette sur son cheval et emporte avec lui. Le géant tente d'abord de se défendre, mais, suite aux menaces d'Ogier, il cesse de remuer. **[§ 334]** Ses alliés partent à sa rescousse. Caraheu demande à Noradin d'ouvrir les portes de la ville ; Ogier entre puis mène son prisonnier au sultan. Il accepte ensuite l'invitation de Caraheu à aller dîner chez lui. Mais avant, il part rejoindre les prisonniers chrétiens pour leur porter à manger. **[§ 335]** Il leur raconte sa victoire. Girard le félicite mais lui demande de penser à leur libération. Ogier les rassure, il a un plan : il prévoit, une nuit, de leur procurer des armes et d'aller avec eux au palais tuer le sultan et les autres païens avant de regagner la France. Il part ensuite auprès de Noradin qui l'autorise à aller dîner chez Caraheu. **[§ 336]** Mais, tandis qu'il part au logis du roi d'Inde, le sultan convoque Lengoulaffre, et après avoir fait retirer tous ses hommes, lui révèle la véritable identité du Vieux Chevalier et ses propres projets de vengeance. Il lui propose ensuite de le relâcher si lui et ses soldats abandonnent Moÿsant. **[§ 337]** Lengoulaffre refuse mais promet qu'une fois la guerre finie, il partira avec ses troupes sans lui causer de dommage. De son côté, Ogier arrive chez Caraheu et se démasque à son ami qui l'a reconnu. **[§ 338-339]** Il lui fait un long récit de ses aventures depuis son départ pour Acre jusqu'à son arrivée à Babylone. Son ami promet de garder le secret et de l'aider à délivrer les prisonniers chrétiens. Rassuré, Ogier part tout raconter à son oncle Girard.

CHAP. XL [§ 340] Moÿsant lève son armée et charge le sultan de Damas de porter son enseigne. Il a fait envoyer sa fille Clarice à Jérusalem. Au son des trompettes, Noradin ordonne à Caraheu de porter l'enseigne puis fait armer Ogier, monté sur Marchevallée. S'engage alors un combat sans merci. Murgalant de Surie tue Sorbin, le neveu de Noradin. À cette vue, Ogier s'attaque à Murgalant et renverse le cavalier et son cheval. Arrivent alors sur lui Moÿsant et son fils Florion, suivis de nombreux païens. Le Danois fait un carnage et les fait reculer. Il sauve aussi Caraheu, lui donne un cheval et redresse leur enseigne. **[§ 341]** Caraheu loue ses exploits devant les rois. Lengoulaffre, enfermé dans la tour de Babel, est lui aussi émerveillé par ses prouesses. Les hommes de

Noradin, avec en tête Ogier, réussissent à faire reculer leurs ennemis. Mais Moÿsant part attaquer Ogier qui le frappe à la tête et le fait tomber ; Ogier va pour l'achever quand il se rend. C'est donc victorieux qu'il s'empare de son prisonnier et le porte auprès du sultan qui lui promet une belle récompense. **[§ 342]** Il retourne aussitôt après au combat. Il coupe le bras du porte-enseigne, qui le fait attaquer de toutes parts. Ogier fait face et tue le sultan de Damas. Murgalant, Florion et les autres chefs païens décident de retourner dans leurs royaumes et font sonner la retraite. Le Danois les poursuit et abat bon nombre de fuyards. Les survivants rejoignent le port et prennent la mer. Ogier part rejoindre Noradin, heureux de sa victoire. **[§ 343]** Puis il fait porter à dîner aux prisonniers et leur raconte sa victoire. Il compte bien à présent travailler à leur délivrance. Mais, pendant ce temps-là, le sultan réunit son conseil pour *machiner la mort* d'Ogier. Tous, sauf Caraheu qui est dans son logis, s'accordent sur un plan : on chargera Ogier de mener Moÿsant en prison et Noradin l'y enfermera avec lui. Le Danois est aussitôt convoqué et missionné. **[§ 344]** Il fait entrer son prisonnier dans sa cellule mais est enfermé à son tour avec lui par Noradin. Furieux, il le maudit. **[§ 345]** Tandis que les prisonniers chrétiens s'indignent qu'Ogier ne vienne plus les voir, lui se plaint de sa séparation d'avec ses proches. **[§ 346]** Moÿsant se réjouit du malheur de son compagnon de cellule, qui, furieux, lui propose un duel, à coups de pieds et poings. Le sultan intervient et lui annonce, narquois, le sort qu'il lui réserve. Arrive sur ces entrefaites Caraheu : indigné à la nouvelle de l'emprisonnement d'Ogier, il exige une explication ! **[§ 347]** Lengoulaffre remet en question sa loyauté en rappelant toutes ses actions passées en faveur des chrétiens ; Noradin confirme. **[§ 348]** Caraheu s'explique : il aime ce chevalier chrétien pour sa vaillance mais dément l'accusation de trahison. Il défie en duel Lengoulaffre, qui accepte. Le combat est fixé au jour de la Saint-Jean.

CHAP. XLI [§ 349] Caraheu prend congé de ses gens et les renvoie dans leur pays (la Judée ?) en leur demandant de le recommander à sa dame Gloriande ; lui part en France chercher du secours pour délivrer Ogier, espérant notamment ramener son neveu Gautier. Il prend la mer avec son neveu Marcisus, qui l'en a fait la requête. **[§350]** Il regrette ne pas avoir averti Ogier et les prisonniers chrétiens de son départ. Quoique non chrétien, il croit que Dieu protégera son ami. **[§ 351]** Alors que celui-ci est en proie au

désespoir, un ange lui apparaît et le réconforte : Caraheu ne l'a pas trahi, il est au contraire en route pour chercher auprès de Gautier du secours, et il se fera plus tard baptiser. **[§ 352]** Ogier loue Dieu. Moÿsant, ravi par ce prodige, embrasse la *benigne face* du chrétien et lui demande le baptême. **[§ 353]** Ogier lui donne alors son premier cours de catéchisme. **[§ 354]** Il finit sa leçon en louant la foi catholique. Moÿsant s'agenouille devant lui et l'implore une nouvelle fois de le baptiser, ce qu'Ogier fait volontiers. De leur côté, les prisonniers chrétiens ont des craintes concernant la disparition d'Ogier. Un nouveau geôlier arrive et au moment où il insère la clé dans la serrure, Girard crie « Ogier ». Le païen le frappe et annonce que leur protecteur a été démasqué et emprisonné et qu'il sera supplicié à la Saint-Jean, comme eux. Les douze chrétiens sont remis aux fers et frappés violemment.

CHAP. XLII [§ 355] Guyon de Danemark est inquiet de n'avoir des nouvelles ni de son frère ni de son fils. Il l'est d'autant plus pour Ogier qu'il est parti seul combattre les Infidèles et que Guyon a vu en songe son frère, portant une couronne, faire naufrage et entrer dans un château où il appelle au secours sans que personne ne lui réponde. Guyon décide donc d'aller en Acre. Il crie le ban et l'arrière-ban et fait rassembler quatre à cinq mille hommes puis prend la mer. Arrivé au port d'Acre, il se présente aux bourgeois, heureux de recevoir le frère de leur roi. Ils lui font une entrée triomphale avec des banquets, au grand mécontentement des Templiers qui machinent une nouvelle trahison : celle de vendre Guyon au roi Murgalant. Ils lui donnent leur version sur le départ d'Ogier. **[§ 356]** Guyon leur demande un navire pour partir à Jérusalem, ce qu'ils acceptent. Les bourgeois lui demandent de rester, en vain. Reste pour les Templiers à mettre en exécution leur stratagème : ils chargent des marins de conduire Guyon à Jérusalem et de le livrer à Murgalant avec la lettre dans laquelle ils demandent un an de trêve en échange du prisonnier. Cela fait, ils retournent annoncer à Guyon qu'il pourra embarquer dans trois jours - le temps pour eux d'envoyer un messager à Murgalant pour savoir s'il accepte le marché. La réponse de celui-ci est favorable ; il remettra même aux marins une lettre *d'asseurance*. Guyon peut donc partir ; il renvoie ses hommes au Danemark, puis prend la mer. Mais, à son arrivée à Jérusalem, les marins le livrent au roi qui leur remet la lettre promise. **[§ 357]** Murgalant, heureux d'avoir à sa merci le frère de son ennemi, menace de le faire mourir. Mais Guyon essaie de l'en dissuader en

expliquant que son fils le vengerait. **[§ 358]** Clarice intervient et suggère à son oncle de demander au roi Ysoré et à l'oncle de celui-ci de délivrer Moÿsant en échange du frère d'Ogier et des autres chrétiens prisonniers. En réalité, la jeune femme agit ainsi pour donner du répit à Guyon et laisser à son fils Gautier le temps de venir le secourir. En tout cas, le roi approuve son idée et fait enfermer Guyon et ses hommes. **[§ 359]** Pendant ce temps, Caraheu, arrivé à Châlon en Champagne, apprend que Charlemagne est à Reims où il a rassemblé ses barons pour procéder au jugement de l'affaire opposant Gautier le Danois à Charlot. Le narrateur procède à un retour en arrière sur les circonstances du litige : il rappelle la victoire de Gautier sur Bérard de Bruit, pendu ; la jalousie de Charlot à l'égard du protégé de son père qui en a fait son chambellan ; le désir de vengeance des parents de Bérard de Bruit.

CHAP. XLIII [§ 360] L'analepse se poursuit : les parents de Bérard de Bruit, dont le duc de Normandie et Rohard, se sont alliés à Charlot et ont machiné leur trahison à l'encontre de Gautier : Charlot ferait croire à son père que son protégé l'avait outragé à plusieurs reprises ; les autres lui serviraient de garants. **[§ 361]** Au dîner, alors que Charlemagne était attablé avec ses seigneurs, Charlot est entré sans rien dire, visiblement de mauvaise humeur. Au moment où Gautier est entré avec le plat destiné à l'empereur, Charlot le lui a jeté à la figure. Gautier, gardant son sang-froid, n'a pas riposté mais a demandé à Charlemagne d'obtenir des explications de son fils. Celui-ci a prétendu qu'il n'avait fait là que réagir aux outrages de Gautier. **[§ 362]** Ce matin-là, celui-ci aurait en effet tenté de le tuer dans son lit à l'aide d'un couteau et il l'aurait tué si n'étaient arrivés le duc de Normandie et d'autres seigneurs ; pris sur le fait, Gautier aurait alors imploré sa pitié et Charlot la lui aurait accordée, ce qu'il aurait regretté après car Gautier, n'ayant pas réussi à se venger de lui, aurait projeté de s'en prendre à son père et de l'empoisonner. Tous ces faits justifieraient selon Charlot son acte brutal à l'encontre de Gautier. Mais, comme son père mettait en doute ses propos, Charlot a tenté de poignarder Gautier, qui a esquivé le coup puis démenti ses accusations. L'empereur, perturbé et indécis, a confié son protégé à Naimes et Doon de Nanteuil jusqu'après le dîner. Tous deux ne croyaient pas à la trahison de Gautier (*accusation faulcement controuvee*). **[§ 363]** Ils sont donc allés trouver Charlemagne. Naimes, après lui avoir rappelé que tous les accusateurs étaient de la parenté de Bérard de Bruit que

Gautier avait vaincu en champ de bataille, a donc demandé au roi de convoquer le jeune Danois et de l'interroger, ce qu'il a fait. Gautier, à genoux, a crié son innocence et s'est dit prêt à combattre toute personne l'accusant de trahison. Charlemagne l'a fait taire en voyant arriver Charlot accompagné des témoins de renom. **[§ 364-365]** C'est à ce moment-là qu'entre Caraheu avec Marcisus. Il annonce à l'empereur qu'Ogier est prisonnier dans la Tour de Babel et condamné à mort avec les autres chrétiens. Gautier se fait alors connaître comme le neveu du Danois. Caraheu est heureux de pouvoir l'emmener mais Charlemagne lui fait savoir son problème : il doit juger Gautier. Il fait alors venir Rohard de Pavie qui déclare que Gautier a voulu empoigner Charlot. Mais Naimes s'oppose à ce témoignage car l'accusateur est un parent de Bérard. Gautier défie en duel Rohard, qui accepte. **[§ 366]** Charlemagne ordonne l'exécution immédiate du duel. Charlot arme Rohard, tandis que Caraheu et Naimes arment Gautier. Le combat commence. Gautier coupe le bras de son adversaire et l'empereur intervient pour qu'il l'épargne. **[§ 367]** Il lui ordonne de dire la vérité. Rohard décharge Charlot de toute culpabilité, la reportant sur le seul duc de Normandie, et confirme l'innocence et la noblesse de Gautier. Celui-ci l'achève. Les chrétiens quittent le champ soulagés. Naimes vient s'entretenir avec Caraheu : il fait l'éloge de Gautier, ce qu'approuve le roi d'Inde, même si pour lui le neveu n'égale pas l'oncle. En tout cas, Caraheu a hâte de partir avec lui sauver Ogier. **[§ 368-369]** Naimes lui conseille alors de se faire baptiser ; le païen ne refuse pas, mais repousse sa conversion à son retour avec Ogier. Ils partent rejoindre Charlemagne pour le dîner, mais sur le chemin, face aux interrogations de Caraheu, Naimes lui donne des leçons de catéchisme sur les fonctions des saints dans le christianisme, puis sur la manière dont une personne devient un saint. Caraheu promet de se convertir si Dieu le protège au cours du combat de la Saint-Jean. Mais Naimes lui explique qu'il ne faut pas vouloir être payé à l'avance. Le roi païen rétorque qu'il ne peut pas encore se convertir. Arrive alors Gautier, et tous trois vont retrouver Charlemagne, qui donne un festin en l'honneur de Caraheu et de la victoire de Gautier. **[§ 370]** À la demande de l'empereur, le roi d'Inde explique qu'il ne peut pas se faire baptiser avant la Saint-Jean où il devra combattre Lengoulaffre, mais il lui promet qu'en cas de victoire, il reviendra avec sa dame et qu'ils se feront tous deux baptiser. **[§ 371]** Il lui demande ensuite des hommes pour aider Ogier. L'empereur lui remet Gautier et vingt mille soldats pour quinze mois ; Naimes lui confie pour sa part trois

mille hommes pour un an ; Ayme de Dordonne et Doon l'accompagneront avec chacun vingt mille hommes, à la grande joie de Caraheu. **[§ 372]** Cent mille hommes sont assemblés, les bateaux sont équipés ; tout est prêt pour prendre la mer. Scène d'adieux.

CHAP. XLIV [§ 373] Caraheu encourage les soldats et leur promet de se convertir s'il vainc Lengoulaffre. **[§ 374]** Les bateaux embarquent. Arrivés aux abords d'Acre, ils rencontrent un navire de pèlerins. L'un d'eux leur apprend qu'ils ont entendu les bourgeois de la ville murmurer contre les Templiers qui auraient vendu leur roi et Guyon. Gautier s'évanouit ; puis, une fois relevé, il appelle ses hommes à la vengeance contre ces traîtres. La trahison est confirmée par Caraheu. Le beau temps facilite leur navigation et ils entrent bientôt au port d'Acre où ils établissent leur campement. Les bourgeois et les Templiers sont étonnés par ce siège**. [§ 375]** Caraheu conseille à Gautier de convoquer les habitants au campement, pour un grand festin, plutôt que de les attaquer. Arrive entre autres Garnier, le fils de l'hôtesse. À la demande de Gautier, il se présente et raconte ce qu'il sait d'Ogier : les circonstances de son arrivée à Acre, l'aide que sa mère et lui lui ont apportée, **[§ 376]** sa victoire sur Cormorand et les païens, les récompenses qu'il a données à son hôtesse et à lui-même et que les Templiers leur ont retirées juste après le départ en mer d'Ogier. Garnier supplie donc Gautier de leur venir en aide. **[§ 377]** Celui-ci, après le dîner, convoque dix Templiers et les fait ligoter. Il ordonne à Godebeuf et Bérengier de restituer les biens de Garnier et de sa mère. Puis, avec Caraheu, il décide de laisser repartir les bourgeois, de ne garder prisonniers que les Templiers et de soumettre l'un d'eux à la torture pour connaître la vérité. **[§ 378]** Il apprend de Garnier que Godebeuf est celui qui lui a le plus nui. Il lance alors des reproches aux Templiers. Godebeuf prétend qu'ils ont envoyé Ogier à Jérusalem mais qu'une tempête a jeté son bateau sur les côtes de Babylone où il a été fait prisonnier. **[§ 379]** Caraheu l'accuse de mentir et évoque les lettres retrouvées (*sic*). Gautier le fait totalement déshabiller et attacher à une colonne, puis enduire de miel ses yeux, son nez et sa bouche et enfin fait lâcher deux vases d'abeilles. Le supplicié promet alors de dire la vérité. Gautier le fait délier. Godebeuf demande à mourir et raconte toute la trahison menée à l'encontre de Guyon. **[§ 380]** Gautier remet les traîtres aux quatre principaux gouverneurs de la cité jusqu'à son retour. Il récupère leurs biens

et les distribue aux pauvres. Il retrouve Bauchant, le cheval d'Ogier, et cela le rend triste.

CHAP. XLV [§ 381] Gautier fait armer son armée et quitte Acre, au grand regret des habitants. Garnier demande la permission de les accompagner avec cent soldats, ce que Gautier accepte avec joie. Ils arrivent bientôt à Jérusalem. Un espion vient rapporter la nouvelle au roi Murgalant et fait remarquer que Gautier et Clarice formeraient un beau couple. La princesse tombe aussitôt amoureuse du chrétien. **[§ 382]** Murgalant fait rassembler toute sa seigneurie, installer des guets aux portes et convoque Florion. Clarice demande secrètement des précisions sur Gautier à l'espion, qui en fait un portrait élogieux. **[§ 383]** L'armée française marche sur Jérusalem. Murgalant appelle ses hommes au combat. Il charge son fils Horien de porter l'enseigne. Caraheu demande à Marcisus d'aller à Jérusalem, pendant que les armées combattront, pour se rendre dans la chambre de sa nièce Clarice et lui demander des nouvelles de Guyon. L'affrontement s'engage. Gautier s'attaque à Murgalant et le renverse ; il l'aurait tué si n'était arrivé Florion. Horien attaque Gautier qui décapite son cheval. Les païens lui en rapportent un. **[§ 384]** Il y a beaucoup de pertes pour les païens, dont les survivants prennent la fuite et rentrent au palais. Là, Marcisus se jette aux genoux de Murgalant et lui fait croire qu'il est parti de Damas avec cent soldats et qu'il est le seul à avoir réchappé à une attaque des chrétiens à l'approche de Jérusalem. Murgalant lui fait bon accueil. Après dîner, Marcisus rejoint Clarice dans sa chambre. Elle lui apprend que son oncle tient prisonnier Guyon ; ensuite, elle lui demande des informations sur Gautier. **[§ 385]** Une fois entendus ses éloges, Clarice lui avoue son amour pour le chrétien. Marcisus lui promet de le faire venir auprès d'elle. Le lendemain matin, il la quitte en feignant de se rendre à Damas, mais, une fois hors des prés, il rejoint l'armée française et va à la tente du jeune Danois. Il lui apprend la survie de son père et l'amour de Clarice pour lui. **[§ 386]** Après avoir entendu ses éloges sur la princesse païenne, confirmés par Caraheu, Gautier cherche un moyen de la rencontrer. **[§ 387]** Le roi d'Inde, voulant aider les deux amants, fait appel à Marcisus qui se porte volontaire pour favoriser leur rencontre. Gautier en est averti. Les seigneurs chrétiens sont rassemblés ; ils redoutent le *mortel danger* d'une telle expédition, mais Caraheu et Gautier finissent par obtenir leur consentement. **[§ 388]** Les deux jeunes hommes mettent alors leur plan à exécution :

après un détour, ils arrivent aux portes de Jérusalem. Marcisus explique à Murgalant qu'il a dû faire demi-tour parce que les chrétiens gardent le passage. Le roi païen lui offre l'hospitalité et Marcisus peut ainsi rejoindre Clarice. Il lui demande de faire partir ses servantes pour l'arrivée de Gautier. Les deux jeunes gens se rencontrent. Après des éloges réciproques, Clarice invite Gautier à venir discuter avec elle *de la guerre et d'amours.* **[§ 389]** Ils ressentent un attrait réciproque. Clarice lui demande s'il accepterait de se convertir pour l'épouser ; Gautier lui répond qu'il aimerait l'épouser mais en gardant sa religion. Ils échangent un baiser et la jeune fille lui donne un beau signet d'or. Puis, à sa demande, Gautier lui explique la raison de sa venue (retour en arrière sur la trahison des Templiers à l'égard d'Ogier et de son père). **[§ 390]** Les deux amants banquètent avec Marcisus qui les laisse ensuite à leurs plaisirs. Pendant ce temps, Caraheu tente de rassurer les Français inquiets. Clarice offre à Gautier le haubert de Saint Georges (que nul païen n'a jamais réussi à revêtir) et un heaume qui rendent invincible. Gautier la remercie vivement. **[§ 391]** Le haubert et le heaume lui vont parfaitement. Mais, alors qu'ils s'embrassent, Orion, le cousin de Murgalant, arrive. Marcisus essaie de sauver les apparences en prétendant que Clarice lui a offert le heaume et le haubert et qu'il les a fait essayer à son écuyer. Mais Orion s'indigne : il a reconnu Gautier qui a participé à la bataille ! Il poignarde Marcisus qui meurt ; Gautier lui fend la tête. Après s'être évanouie, Clarice redoute Murgalant qui la fera brûler quand il saura. Gautier la rassure en lui proposant un plan : elle devra prétendre que les deux hommes, jaloux, ont voulu rentrer dans sa chambre et se sont battus à mort. **[§ 392]** Il la supplie de le protéger. Elle lui propose d'avertir l'une de ses demoiselles, Solidan, à qui elle raconte tout. Celle-ci conduit Gautier chez son frère Gloriant. **[§ 393]** Clarice, quant à elle, joue son rôle à la perfection : elle crie, se lamente, fait son faux témoignage aux grands seigneurs, dames et demoiselles alors alertés, et enfin s'évanouit. Arrive ensuite Murgalant auquel elle raconte une nouvelle fois les faits. Le roi ordonne l'enterrement des deux hommes, réconforte sa nièce et la renvoie dans sa chambre. Elle peut alors rejoindre Gautier chez Gloriant. **[§ 394]** Heureuse de retrouver son amant, elle lui promet de se convertir. Nuit d'amour. **[§ 395]** Les Français sont, quant à eux, inquiets concernant Gautier et Marcisus. Caraheu leur conseille de brûler leurs tentes et de feindre leur retraite. Les païens, pensant effectivement que les Français veulent s'enfuir, vont en avertir Murgalant qui les fait aussitôt armer. À cette nouvelle,

Gautier prend congé de Clarice, lui promettant de revenir vainqueur et de l'épouser ; la jeune femme promet de prendre soin de son père prisonnier.

CHAP. XLVI [§ 396] Gautier rejoint le champ de bataille. Il tue le porte-enseigne de Murgalant et fait chuter ce dernier qui est sauvé *in extremis* par ses hommes. Il traverse vaillamment toutes les lignes païennes et rejoint son armée. **[§ 397]** Il retrouve avec joie ses alliés, puis tous ensemble retournent au combat. Gautier accomplit des exploits grâce aux haubert et heaume que lui a offerts Clarice. Les païens s'enfuient et retournent à Jérusalem. Satisfaits d'en avoir tué environ quinze mille et de retrouver Gautier, les Français font un banquet. Caraheu demande au jeune Danois des nouvelles de son neveu. **[§ 398]** Gautier lui raconte la mort de Marcisus, à la grande tristesse de Caraheu. Puis il raconte à ses alliés son alliance avec Clarice. **[§ 399]** De son côté, celle-ci raconte à Murgalant, affligé, le rêve qu'elle a fait de lui : un géant lui a prêché la loi de Jésus-Christ mais il a refusé et a été tué. Elle l'implore donc de se convertir. Le roi, furieux, la frappe au point qu'elle restera quinze jours alitée. Il convoque ensuite son conseil. Un vieux chevalier lui propose de résoudre cette bataille par un duel et de choisir comme champion l'un de leurs prisonniers, en particulier Guyon. **[§ 400]** Le roi, avec l'accord de tous ses seigneurs, accepte, puis convoque les prisonniers chrétiens et demande à Guyon de combattre pour lui. Il lui promet, en cas de victoire, sa libération, celle de ses compagnons ainsi que de l'argent. Il monte ensuite aux créneaux avec ses barons et fait appeler un membre de l'armée française. Gautier s'avance.

CHAP. XLVII [§ 401] Murgalant lui expose le marché : la bataille sera gagnée par le vainqueur du duel ; si son champion gagne, les Français partiront, dans le cas contraire, Murgalant leur rendra la cité, excepté leurs biens. L'accord est accepté. Murgalant fait préparer Guyon tandis que Gautier va expliquer l'accord à ses alliés et les rassure. **[§ 402]** Les chrétiens, confiants, festoient la soirée et la nuit. De son côté, Murgalant donne un festin dans son palais. Il promet à son champion de lui donner son meilleur cheval et le fait mener dans une chambre avec les autres chrétiens. Guyon se demande qui peut bien être son adversaire mais il est bien décidé à gagner pour aller ensuite se venger des Templiers. **[§ 403]** De son côté, Gautier est submergé par la pensée de sa dame. Le lendemain matin, on équipe les deux champions. **[§ 404]** Guyon fait sa sortie

accompagné de Murgalant et de plusieurs seigneurs païens tandis que Gautier sort de sa tente monté sur Bauchant et accompagné de chevaliers armés. Ses soldats, armés, restent cachés dans leurs tentes. **[§ 405]** S'engage alors un combat très acharné entre le père et le fils. **[§ 406]** À la suite de la chute de Guyon, le combat se poursuit au sol. Gautier, jeté contre une roche, est assommé ; Guyon part récupérer son bouclier et va pour achever son adversaire quand celui-ci parvient à se relever un peu. **[§ 407]** Voyant Gautier étourdi à terre, Caraheu déclare que, s'il meurt, il ne se fera jamais baptiser. Les chrétiens prient pour que Dieu donne la victoire à leur défenseur. Celui-ci, réveillé par un coup reçu sur son casque, se relève en se reprochant vivement sa faiblesse. La pensée de Clarice lui redonne des forces. Les deux champions échangent de nouveaux coups. Guyon ne réussissant pas à briser le casque de son adversaire en maudit le forgeron. C'est alors que Gautier reconnaît sa voix. **[§ 408]** Le père et le fils expriment leur joie de se retrouver, mais Guyon demande à Gautier d'être discret et de trouver un moyen de se venger des païens. Le fils propose un plan : il se rendra vaincu, son père l'emmènera comme prisonnier dans la cité et, une fois arrivés aux portes, Gautier appellera au combat toute l'armée. Son père y consent. Après plusieurs coups échangés, Gautier s'avoue donc vaincu et il est alors mené comme prisonnier aux portes. L'armée chrétienne se désespère mais Caraheu les rassure : il a compris qu'il y a un accord secret entre les deux combattants.

CHAP. XLVIII [§ 409] Arrivés aux portes de Jérusalem, Guyon rend l'épée à son fils qui sonne du cor pour appeler son armée. Gautier décapite Murgalant, puis les chrétiens tuent tous les païens alentour et entrent dans la cité. Les serviteurs de Clarice l'avertissent de la déconfiture païenne et lui demandent de s'enfuir. Aussitôt, accompagnée de ses demoiselles, elle court se réfugier dans la tour de David et fait parer les chambres pour recevoir les chrétiens. **[§ 410]** Après un dîner, Gautier retrouve dans ladite tour sa dame accompagnée des prisonniers. Il lui annonce qu'il va arranger leur mariage avec son père et les autres seigneurs chrétiens. **[§ 411]** Il part au palais les y retrouver. Ceux-ci demandent à Caraheu de réaliser sa promesse et de se convertir ; ils lui donnent une leçon de catéchisme. **[§ 412]** Gautier fait l'éloge à son père de Caraheu ; Guyon remercie ce dernier d'avoir soutenu son frère et son fils. Ils se rendent tous au Saint-Sépulcre ; ils en profitent pour donner une nouvelle leçon de catéchisme à

Caraheu. Guyon le pousse à nouveau à se convertir. **[§ 413]** Le roi d'Inde répond qu'il doit d'abord s'acquitter de sa mission et partir combattre Lengoulaffre, puis délivrer Ogier. Mais il promet qu'à son retour, sa dame Gloriande et lui se feront baptiser et se feront défenseurs de la foi catholique. Guyon propose d'aller trouver sa nièce Clarice dans la tour de Babel. **[§ 414]** Il donne son accord pour le mariage de la princesse et de son fils si celle-ci se fait baptiser, ce qu'elle fait sur le champ ainsi que tous ses seigneurs. Gautier est couronné roi de Jérusalem. **[§ 415]** Il demande à son père l'autorisation d'accompagner Caraheu pour sauver Ogier ; à son retour seulement, il épouserait Clarice. Comme Caraheu doit faire un détour par l'Inde pour récupérer Gloriande, Gautier en fera un lui aussi par la Mecque pour s'entretenir avec Florion, le frère de Clarice. **[§ 416]** Caraheu part avec ses hommes pour la Judée (*sic*) ; Gautier prend congé de son père et de sa dame et part pour la Mecque. Clarice donne secrètement un signet à l'un des chevaliers de Florion pour préparer l'arrivée de son fiancé chez son frère. Le messager, arrivé à la Mecque, apprend à Florion la défaite des païens, la prise de Jérusalem et la mort de son oncle. Il ajoute que sa sœur lui demande de ne pas combattre Gautier et de se convertir comme elle, avant de lui présenter l'anneau en gage de vérité. Le roi païen accepte volontiers et affirme même vouloir faire de Gautier le chef de sa cité. **[§ 417]** Il lui fait d'ailleurs un bon accueil et lui demande de l'accompagner à Babylone pour sauver son père prisonnier avec Ogier. Gautier accepte à condition qu'il se fasse baptiser. Florion y consent ; il appelle ensuite les personnes constituant sa suite et leur impose le baptême (sinon il les fera jeter à la mer). Le lendemain, à dix heures, ont lieu son baptême et celui des autres païens, puis un festin. Florion s'engage à servir Gautier. Tous deux embarquent avec leurs armées. Florion raconte tous les exploits accomplis par Ogier à Babylone. **[§ 418]** De son côté, Noradin convoque trente-six rois païens, des amiraux et autres chefs païens à la fête de la Saint-Jean pour assister au sacrifice d'Ogier et de cent autres chrétiens. À leur arrivée un grand festin est organisé. Dans l'intervalle, Caraheu a accosté à Babylone avant de renvoyer le restant de sa flotte en mer, non loin, prêt à intervenir. Arrivent bientôt après les navires de Gautier et de Florion qui se font reconnaître aux gens de Caraheu, et notamment à Gloriande, comme leurs alliés.

CHAP. XLIX [§ 419] La veille de la Saint-Jean, Caraheu arrive à Babylone. Lengoulaffre et lui, chacun de leur côté, entreprennent les préparatifs pour leur duel. Le lendemain matin, les armées de Gautier et de Florion débarquent en armes et restent postés à deux lieues de Babylone. Pendant ce temps, Noradin convoque tous les frères de Bruhier et les fait mettre en prison afin d'éviter qu'ils ne troublent le duel. Ensuite, monté sur Marchevallée et accompagné de deux cents mille hommes, il conduit les deux combattants au champ ; il tente de les raccorder, en vain. Commence alors un combat très violent. **[§ 420]** Tandis qu'ils se battent, l'armée chrétienne fait son approche, puis déclenche une attaque. Noradin s'apprête à rentrer dans la cité, mais Florion, aidé de Gautier, le désarçonne ; Gautier le neutralise au sol et va pour le tuer quand Florion lui demande de le lui remettre, ce qu'il accepte. Noradin s'avoue vaincu. Gautier fait alors installer le campement. Lengoulaffre reproche à Caraheu cette déconfiture. **[§ 421]** Tous deux se rendent à Gautier qui les amène avec Noradin dans sa tente. **[§ 422]** Celui-ci sera libéré sous conditions : il quittera sain et sauf Babylone s'il libère Ogier, Moÿsant et les cent chrétiens emprisonnés, et, en échange de son cheval Marchevallée, pourtant tant convoité par Gautier, il leur remettra des biens (dix jeunes vierges, dix faucons, dix éperviers, dix jeunes Sarrasins à baptiser, dix coursiers de grande valeur, des tissus, dix hauberts doublés et dix épées). Le sultan accepte. **[§ 423]** Il va à Babylone et, à sa demande, son cousin part chercher les prisonniers chrétiens. Ogier, pensant l'heure de sa mort venue, donne un cours de catéchisme à Moÿsant et lui demande de travailler au salut de son âme. **[§ 424]** Le païen converti se dit prêt à suivre la doctrine catholique. Le cousin du sultan leur apprend que Noradin est contraint de les rendre aux chrétiens et à Florion. Puis il part libérer les cent chrétiens prisonniers. Ont lieu alors les retrouvailles entre Ogier et Girart de Roussillon. **[§ 425]** Toute la *rançon* s'apprête à être rendue aux Français, lorsqu'Ogier se rend compte qu'il a oublié son épée et refuse de partir sans elle. Moÿsant lui reproche son caprice. Ogier récupère finalement Courtain. Le païen peut donc le mener avec Moÿsant, les prisonniers et la *rançon* aux tentes de Florion et Gautier où se trouve également Noradin. **[§ 426]** Ce dernier, estimé quitte, est autorisé à rentrer dans sa cité. Mais avant, il demande à Caraheu de reprendre son duel contre Lengoulaffre. Celui-ci accepte avec l'accord d'Ogier. Réjouissances des retrouvailles entre Florion et son père, Gautier et son oncle, et tous les autres chrétiens. **[§ 427]** Une fois la fête finie, on s'accorde sur les termes du duel. Caraheu et Lengoulaffre prennent

place sur le champ. Ils s'élancent l'un contre l'autre mais ne se font aucun mal. **[§ 428]** Gloriande prie Mahomet de protéger Caraheu. Ogier lui conseille plutôt de prier Jésus-Christ. La dame s'en remet à lui. Le combat dure longtemps. Dans la tour de Babel, les frères de Bruhier prient Mahomet. Le roi d'Inde frappe Lengoulaffre et lui coupe l'oreille. Il lui reproche son accusation de traîtrise et fait la louange d'Ogier. **[§ 429]** Le géant blesse grièvement Caraheu, qui renonce à l'islam ; le païen s'apprête à l'achever quand apparaît miraculeusement une nue entre eux. Ne discernant plus son adversaire, il frappe contre une roche et son épée est brisée. Caraheu, après avoir vu la Vierge Marie tenant un nouveau-né, jure de se faire baptiser ; aussi, dès le retour à la lumière, décapite-t-il son adversaire. **[§ 430]** Il interpelle le sultan en lui montrant qu'il n'est pas coupable de trahison. Désespéré, Noradin se réfugie dans sa cité, puis, demande conseil à Ysoré, à ses oncles et à d'autres païens pour savoir comment se venger des chrétiens. Ysoré promet qu'ils lui apporteront tous leur soutien. Le sultan, quant à lui, annonce qu'il va faire venir son frère Branquemont, le plus fort de tous les païens. **[§ 431]** Ils font venir leurs soldats par la mer et les font tous entrer, y compris Branquemont, de nuit par une porte dérobée. De leur côté, les chrétiens fêtent la victoire de Caraheu qui leur raconte l'apparition de la Vierge. Il affirme à Ogier qu'il est prêt à se convertir avec Gloriande, Moÿsant, Florion et ses autres parents. Le baptême de tous est réalisé en grande solennité. **[§ 432]** Ensuite, Ogier ordonne qu'on prépare l'assaut de la ville. Noradin le fait appeler. Monté sur Bauchant et suivi de Gautier, Ogier se rend sous les créneaux. Les deux ennemis échangent des propos hostiles. **[§ 433]** Le sultan propose de mettre fin à cette guerre par un duel ; si son champion l'emporte, les chrétiens devront partir sans leur causer de tort, si au contraire il est vaincu, il quittera Babylone avec Marchevallée. Ogier accepte. Le combat est fixé au lendemain matin, à l'endroit où a eu lieu le précédent duel. Gautier lui demande d'être son champion, ce que le Danois finit par accepter malgré les propositions d'autres chevaliers.

CHAP. L [§ 434] Le lendemain matin se préparent de part et d'autre Branquemont et Gautier. Celui-ci, revêtu de l'armure de Saint Georges, essaie de convaincre son rival de se convertir, en vain. Après s'être présenté, Branquemont lui propose, en échange de sa conversion à l'islam, de lui donner sa sœur en mariage, de sorte qu'il règnerait sur Babylone après la mort du sultan et serait aussi en possession des clés qui mènent au

Paradis Terrestre. **[§ 435]** Gautier refuse de s'allier à une *diablesse*. Le combat alors s'engage. Au premier coup de lance, le chrétien rue à terre son adversaire qui, après avoir été traîné par son cheval, se rend vaincu. Le chrétien prend son épée et le mène à Ogier, puis tous deux l'emmènent auprès du sultan. Celui-ci affirme vouloir accomplir sa promesse et leur délivrer la cité le lendemain matin. **[§ 436]** Mais ses intentions sont tout autres : pendant la nuit, il va faire partir les citoyens avec leurs biens et leur faire prendre la mer. Le lendemain matin, il demande la libération de son frère Branquemont en échange de son cheval Marchevallée pour Gautier et confirme son intention de leur abandonner Babylone s'ils leur donnent la permission de partir. Contraint de tenir sa promesse, Gautier accepte. Les deux frères prennent la mer. Quand les chrétiens entrent dans la ville, ils n'y trouvent rien ni personne. Une fête est pourtant organisée au nom de toutes leurs victoires. **[§ 437]** Gautier raconte à Moÿsant tous les faits passés durant son emprisonnement, puis il lui demande la main de sa fille. Moÿsant y consent et demande à ce qu'on aille chercher Guyon et Clarice. Un messager est envoyé. **[§ 438]** Gautier repense aux Templiers qu'il a fait emprisonner et en parle à Ogier qui les fait venir à Babylone afin qu'au retour de son frère Guyon ils soient jugés. De son côté, le messager arrive à Jérusalem et rapporte les bonnes nouvelles à Clarice et Guyon qui prennent aussitôt la mer. À leur arrivée à Babylone une grande fête est organisée à l'occasion des retrouvailles de Clarice et de Gautier, de son père et de son frère et celles de Guyon et de son frère Ogier. Les festivités se poursuivent par les noces de Clarice et de Gautier, **[§ 439]** qui est couronné roi de Babylone. Moÿsant prend congé de tous pour retourner à la Mecque. Mais Gautier lui demande d'assister avant au jugement des Templiers. Ils sont condamnés par Ogier à être traînés et pendus.

SÉJOUR À AVALON

CHAP. LI [§ 440] Après toutes ces réjouissances, Caraheu veut retourner en Inde avec Gloriande et Ogier ; Moÿsant, quant à lui, retourne à la Mecque. Les Français rentrent aussi chez eux et racontent leurs aventures à Charlemagne, qui se réjouit de l'extension du christianisme en Orient. **[§ 441]** Alors que les navires de Caraheu et d'Ogier se suivent en mer, une violente tempête éclate. Ogier est contraint de monter dans un petit bateau avec seulement quelques hommes. Caraheu les perd de vue, à son grand

désespoir ; il prie Dieu de protéger son ami. Lors de son baptême, précise le narrateur, il a pris le nom d'Acaire à la suite d'une révélation divine d'Ogier. À son arrivée en Inde, annonce également le narrateur, il fera baptiser tout son peuple, et, dans sa mission d'évangélisation, il sera aidé par Saint Thomas qui ressuscitera et prêchera la foi catholique ; ainsi, à eux deux, l'islam sera éradiqué de deux ou trois royaumes. À la disparition de Saint Thomas, Caraheu lui fera faire une belle châsse. **[§ 442]** De son côté, Ogier se lamente sur sa perte de son ami et de Gloriande. Il voit le bateau qu'il a abandonné avec sept cents hommes percuter un rocher et, impuissant, assiste à la perte de ses gens. Mais bientôt il se retrouve lui-même en grand péril quand le petit bateau où il s'est réfugié est attiré par une roche d'aimant. Ogier, désespéré, prie Dieu d'avoir pitié de lui ; ses hommes s'efforcent de le réconforter mais il se livre aux lamentations. **[§ 443]** Son bateau arrive près du château d'Aimant, le fameux château d'Avallon où vit la fée Morgue. Il reste accroché à la roche. Ogier se souvient alors du rêve qu'il a fait la nuit précédente et qu'il n'a pas compris. Il répartit les vivres entre les différentes personnes à bord et leur affirme qu'il jettera à la mer celui qui n'aura plus de vivres. Il est amené à les jeter les uns après les autres. Désespéré, il demande à Dieu s'il l'a oublié. Alors une voix surgit par la *grâce divine* : Dieu lui fait dire d'aller dans un château qu'il verra luire et de passer de bateau en bateau jusqu'à ce qu'il arrive à l'île, là il trouvera un petit sentier. Mais Ogier ne voit rien. **[§ 444]** À la tombée de la nuit, après une prière, il aperçoit le château d'Aimant ; il passe alors de bateau en bateau jusqu'à l'île, puis suit un sentier qui le mène à une porte. Au moment de la franchir, il est attaqué par deux lions qu'il tue de son épée Courtain. **[§ 445]** Il entre alors dans une grande salle où il trouve un cheval assis à une table de festin. Il est troublé ; il veut néanmoins se laver les mains. Là, l'animal s'agenouille devant lui et lui donne de l'eau avant de retourner à son siège. Il fait ensuite des signes à Ogier qui ne les comprend pas mais qui est bien décidé à souper. **[§ 446]** Ogier mange à son aise, servi par le cheval. Une fois sorti de table, il regarde à la fenêtre et constate qu'il n'y a pas d'autres habitations alentour. Il se résout à passer la nuit dans cette salle. Mais le cheval lui demande par signes de monter sur lui. **[§ 447]** Ogier se signe, puis monte sur Papillon qui le mène dans une chambre somptueusement parée. Il y couche en pensant à cet animal, qui est en fait, précise le narrateur, un lutin qu'Arthur a métamorphosé en cheval dénué de parole pour trois cents ans, après lesquels il portera la couronne de joie.

[§ 448] Ogier a du mal à trouver le sommeil. À l'aube, il ne retrouve plus Papillon. Il voit une porte ; il se signe et s'apprête à la franchir quand surgit un terrible serpent. Il tue la créature après un long combat. Puis il suit un sentier qui le mène dans un beau verger, *ung petit paradis a veoir*. **[§ 449]** Il mange une pomme et tombe gravement malade. Il prie et se lamente sur la perte de ses proches. Il se tourne vers l'Orient et découvre alors une belle dame qu'il prend pour la Vierge Marie. C'est en fait Morgue la fée qui lui rappelle qu'elle lui a accordé un don à sa naissance et l'a retenu la première pour *son loyal amoureux.* Elle lui annonce qu'elle va le mener à Avallon où il s'ébattra avec des dames, et avec elle en particulier. **[§ 450]** Ogier réplique qu'il est malade. La fée lui donne une bague qui le fait rajeunir tant et si bien qu'il passe de cent à trente ans. Ogier, heureux et ragaillardi, la remercie et lui promet de lui appartenir jusqu'à sa mort. Morgue le mène à son château où se trouvent son frère Artus, Aubéron et Malambron, un lutin de mer. **[§ 451]** En entrant dans la salle, Ogier découvre des femmes vivant dans l'insouciance et le plaisir des sens. Arrive Artus qui se réjouit de sa venue et qui l'installe sur le siège de maréchal. Morgue lui met une couronne qui lui fera oublier ses proches toute la durée de son séjour en Avalon. **[§ 452]** Ogier vit alors dans l'insouciance et le plaisir des sens. Mais il apprend du roi Artus que les lutins et leur roi Capalus cherchent à conquérir le château d'Avallon dont ils ont déjà pris la basse-cour. **[§ 453]** Pour punir l'un d'eux, Artus l'a métamorphosé en cheval muet pour trois cents ; après ce délai, il portera une couronne magique. C'est Papillon. Ogier obtient d'Artus l'autorisation de combattre Capalus. Celui-ci lui fait face *en figure d'un chevalier grand et fort*. Ogier se présente à sa demande. **[§ 454]** Le lutin refuse de se livrer au roi Artus, mais veut se rendre à Ogier, le *meilleur compagnon*. Le Danois reçoit donc son épée et le mène au château. Remercié par Artus et Morgue, il obtient ensuite du roi que Capalus garde son apparence de chevalier. Le lutin se fait baptiser puis reçoit la même couronne qu'Ogier. Tous deux vivent dans la joie. Pendant ce temps, Gautier est fort molesté par Noradin, Branquemont et les frères de Bruhier.

CHAP. LII [§ 455] Les païens ont pris Jérusalem et tué cruellement les chrétiens ; ils projettent de prendre Babylone. Au moment où ils en approchent, Moÿsant, Florion et Caraheu arrivent pour porter secours à Gautier. Des festivités sont organisées pour les accueillir. Caraheu regrette la compagnie de son ami Ogier et explique à Gautier

comment il l'a perdu lors de la tempête. **[§ 456]** Ils en concluent que c'était la volonté de Dieu et débattent au sujet de la guerre. Pour Caraheu, il faut trouver un moyen pour contrer les païens qui sont déjà en grand nombre devant la cité. **[§ 457]** Moÿsant propose, lui, de laisser les Sarrasins les attaquer et de réagir ensuite. Tous s'arrêtent à cet avis, même si Gautier préfèrerait lancer l'offensive. **[§ 458]** Mais, comme les païens ne donnent pas l'assaut, Gautier tente de convaincre son beau-père de lancer l'attaque pour éviter que leurs ennemis ne se renforcent militairement et ne causent leur perte. Moÿsant conseille plutôt la prudence : une telle attaque présente trop de dangers pour eux ! Caraheu, pour sa part, pense que laisser pourrir la situation ne peut que jouer en leur défaveur car ce serait laisser le temps aux païens de conquérir les contrées voisines et ajoute que, s'ils font une sortie, ils auront toujours la possibilité de retourner dans la cité en cas de difficulté. Un assaut est donc conclu pour le lendemain matin. **[§ 459]** Dès l'aube, à la demande de son beau-père, Gautier fait assembler les seigneurs chrétiens. Moÿsant leur fait part de l'alternative qui s'offre à eux et leur assure qu'il s'accordera à leur volonté. Caraheu fait valoir la prévalence de la décision de Gautier qui est le roi de la cité. L'appel aux armes est donc lancé. **[§ 460]** Une fois les armées rangées, les chrétiens donnent l'assaut. Les païens subissent de nombreuses pertes. Noradin et son frère Branquemont sont notamment tués par Gautier. Les chrétiens l'auraient emporté sans la prouesse de l'amiral Gaudice ; Caraheu, Moysant, Florion et leurs troupes sont tués par ses soldats.

CHAP. LIII [§ 461] Gautier se retire à Babylone, puis monte avec sa femme et ses deux enfants sur un bateau pour s'en aller rejoindre Charlemagne. Gaudice entre dans Babylone et en devient le seigneur avant de conquérir les royaumes d'Acre, de la Mecque et de l'Inde, c'est-à-dire tous ceux qu'avaient conquis les chrétiens. Mais il sera tué, précise le narrateur, par Huon de Bordeaux qui a conquis sa fille Esclarmonde. Gautier regrette Ogier et prie ; Clarice tente de le réconforter. **[§ 462]** Arrivé à Paris, Gautier raconte à Charlemagne toutes les aventures d'outre-mer, puis l'implore de lui remettre le duché de Danemark et ses terres. L'empereur est affligé par les pertes d'Ogier et de Caraheu, par la déconfiture de Gautier et l'extension de la puissance des païens. **[§ 463]** Il remet les terres et fiefs appartenant à Gautier qui retourne aussitôt avec sa famille au Danemark où il retrouve son vieux père. **[§ 464]** Pendant ce temps,

Ogier et Morgue ont engendré Murmunin (*sic*) qui accomplira des prouesses au temps de Hugues Capet, annonce le narrateur. Un jour, la fée, sachant que son ami doit retourner en France pour y vaincre les païens, lui retire sa couronne. Aussitôt les souvenirs de sa famille et de Charlemagne reviennent à Ogier. **[§ 465]** Il demande à Morgue de retourner en France pour revoir l'empereur, les seigneurs chrétiens et sa famille, mais elle lui apprend que cela fait deux cents ans qu'il est à Avallon et qu'entre temps toutes les personnes de sa connaissance sont mortes, que les païens ont détruit Rome, supplicié le pape puis détruit de nombreuses régions de la France et qu'ils viennent d'assiéger le roi de France devant Chartres. **[§ 466]** Ogier veut immédiatement aller se venger des Infidèles. Morgue accepte et lui offre un tison magique : éteint, il lui donnera la santé, mais enflammé il lui donnera la mort. C'est un secret à garder. Ogier reçoit aussi le cheval Papillon et récupère son armure, dont Courtain. La fée lui confie enfin Benoît en guise de compagnon. Les deux hommes se font armer. Morgue promet à Papillon que, s'il sert bien son maître, il recevra la couronne d'oubli une fois le terme passé du sort que lui a infligé Artus. **[§ 467]** Après un concert aux mélodies enchantées, les amants se font leurs adieux. Durant leur baiser apparaît une nuée. Morgue défend une dernière fois à son amant de révéler leurs secrets, ce qu'il promet. Ogier, Benoît et Papillon sont alors soulevés dans les airs dans une nuée qui les rend invisibles. Ils atterrissent à un carrefour, près d'une fontaine, bien ébahis de ne savoir quel chemin suivre pour retourner en Féérie. Ils aperçoivent une ville.

RETOUR EN FRANCE APRÈS DEUX CENTS ANS

CHAP. LIV [§ 468-469] Ils rencontrent un jeune écuyer qui leur apprend qu'ils sont arrivés près de Montpellier. Ogier se réjouit alors d'y retrouver son parent Girart. Mais l'inconnu lui révèle qu'il est mort depuis deux cents ans et que le châtelain des lieux se nomme désormais Régnier. Il lui explique aussi que Girard a fait faire un roman sur son parent Ogier et il en résume le contenu qui s'achève avec la disparition en mer du héros. Le Danois affirme alors vouloir faire croître le roman de sa vie en accomplissant de nouvelles prouesses. **[§ 470]** L'écuyer demande à Benoît qui est le grand chevalier qui l'accompagne. En entendant le nom d'Ogier, l'homme croit que c'est une plaisanterie de mauvais goût. Les deux compagnons le quittent en riant. Puis ils vont à Meaux en

Brie et s'arrêtent pour se loger à une maison qu'Ogier a fait faire de ses deniers. Il demande à l'homme assis près de la porte où est son hôte, Humbert de Neopolin. L'homme leur ferme la porte et leur apprend depuis sa fenêtre qu'Humbert est mort depuis deux cents ans. Ogier se présente et dit revenir du Paradis Terrestre, du fleuve de Jourdain et de la fontaine de Jouvence. **[§ 471]** Puis il lui ordonne d'ouvrir la porte ; face au refus de l'hôte, il la brise et le frappe. Accourent alors la famille de l'homme et d'autres gens qu'il abat tout pareillement. Un boucher s'apprête à le frapper de sa hache, mais Ogier aperçoit son ombre et le tue. Puis, il part se réfugier avec Benoît et son cheval dans le grenier. Tous trois se mettent aux fenêtres pour parler avec les habitants rassemblés autour de la maison. À la vue de la gueule fumante de Papillon, ceux-ci sont terrifiés. À leurs cris arrivent les archers et arbalétriers qui lancent des projectiles sur les étrangers qui se défendent en jetant des pierres sur la foule. Beaucoup sont tués. **[§ 472]** Les habitants font venir l'abbé de Saint-Faron de Meaux pour conjurer Ogier qu'ils prennent pour un diable. Un archer tue Benoît. Ogier, triste, récupère le tison offert par Morgue puis lapide et tue plus de quarante hommes. Ensuite, il se lamente sur la perte de son compagnon. Les habitants présentent la situation à l'abbé, qui entreprend une discussion avec l'étranger. Ogier le prend pour son parent, l'abbé Simon, qu'il a jadis fait placer à Saint-Faron. L'abbé, nommé Geoffroy, reconnaît les armes du fameux Danois et confirme que son ancêtre Simon était un parent d'Ogier. **[§ 473]** Il ordonne à tous de se retirer, sous peine de confiscation de corps et de bien, pour laisser Ogier descendre du grenier avec Papillon. Une fois la place libérée, il le mène à l'abbaye où il le festoie avec les notables de la ville. Ogier raconte son séjour en *Faerie*, à l'émerveillement de tous. Le lendemain est organisé l'enterrement de Benoît ; Ogier exige d'être inhumé auprès de son compagnon à sa mort. **[§ 474]** Il se confesse à l'abbé, sans pour autant dévoiler le secret de *Faerie*. À sa demande, l'abbé lui promet de garder le tison offert par Morgue et de faire une niche pour y déposer le trésor de l'église qui sera ensuite ferrée. Le lendemain, il lui demande d'employer sa force régénérée à sauver la chrétienté car le roi, lui explique-t-il, est assiégé par l'armée de trois rois païens devant Chartres et que la situation est critique. **[§ 475]** Ogier lui promet de faire reculer les ennemis. L'abbé, remarquant alors son anneau, le lui retire et le voit devenir soudain faible, vieux et caduc. Il le lui remet et Ogier retrouve aussitôt sa jeunesse et sa force. Il prend alors conscience de la nécessité de ne pas perdre son anneau. Il suit l'abbé pour le

dîner pendant lequel il raconte ses prouesses passées. Puis il fait équiper Papillon parce qu'il compte prendre la route le lendemain matin. Il remet de l'argent à l'abbé pour qu'il prononce des messes pour Benoît, puis fait préparer ses affaires. L'abbé organise pour son départ un grand souper où sont conviés les notables de la ville. **[§ 476]** Une fois informés de la vertu de l'anneau, ceux-ci regrettent d'avoir si mal accueilli Ogier le Danois et lui demandent pardon, ce qu'il leur accorde, en reconnaissant ses torts (*trop obstiné sur les ans passez*) et en leur promettant son soutien. Le lendemain, il prend congé de l'abbé. **[§ 477]** À l'approche de Verdun, le passeur de la rivière, étonné de le voir si grand, refuse son argent. Ensuite, Ogier entre à Lagny-sur-Marne où Papillon galope et renverse des pots. L'artisan veut punir le cheval, mais Ogier le met en garde. Voyant sortir de la gorge de l'animal de gros dragons, les habitants s'enfuient, épouvantés. Ogier rembourse les pots. Mais, plus tard, alors que Papillon est apaisé, le potier le prend par la bride dans l'intention de le châtier. Le cheval le tue et Ogier s'enfuit. **[§ 478]** Il arrive à Paris par la porte Baudet. À son passage sur le pont Notre-Dame, les habitants se moquent de sa grande taille. Il va se loger près de Petit-Pont où il avait autrefois séjourné. Il fait part à l'aubergiste de son étonnement concernant le rapetissement des Français par rapport au temps de Charlemagne. La foule s'est rassemblée pour observer l'étranger ; l'hôte l'invite alors à entrer. Ogier monte au grenier et se moque des habitants par la fenêtre et réciproquement. Il dîne avec son hôte qui se plaît à écouter le récit de ses anciennes prouesses. Il reste chez lui trois jours. **[§ 479]** Il s'apprête à partir pour chercher l'aventure quand un capitaine le fait appeler. Celui-ci lui explique qu'il est chargé de mener des hommes armés devant le roi, assiégé devant Chartres, or, comme il sait qu'Ogier est en quête d'aventures, il veut le charger de porter son étendard. Le Danois refuse : il ne s'en remettra qu'à Dieu et au hasard pour soutenir et défendre la chrétienté ! Puis il part et chevauche dans Paris. Là, le remarquent la reine et la dame de Senlis. Cette dernière lui conseille de le faire venir pour savoir qui il est. La reine envoie alors un chevalier pour arrêter l'étranger. **[§ 480]** Ogier se fait conduire au palais et salue la reine. **[§ 481]** Elle veut être assurée qu'il n'est pas un païen. Alors Ogier se présente ; d'abord, la reine le croit fou, puis lui propose de rester avec elle. Lui refuse : il a quitté un paradis pour secourir la chrétienté ! Il repousse aussi les nouvelles avances de la reine par fidélité au roi. **[§ 482]** Il ajoute toutefois que, s'il trouvait une dame à marier victime d'injustice, il se ferait son

défenseur. La reine l'invite à dîner et, charmée, elle passe le repas à l'observer. Elle l'emmène ensuite s'ébattre dans un verger avec des dames. Il s'endort sur un *préau* verdoyant. La reine et la dame de Senlis aussitôt vont vers lui. La vieille femme attire l'attention de la reine sur l'anneau qui aussitôt s'en empare. **[§ 483]** Toutes deux sont épouvantées de voir Ogier se transformer en vieillard de trois cents ans. La dame de Senlis, comprenant la vertu de l'anneau, veut le garder pour elle, mais elle est forcée de le rendre, sur l'ordre de la reine. Ogier rajeunit aussitôt. La dame de Senlis reproche à la reine de ne pas avoir gardé un objet si précieux. **[§ 484]** La reine réplique que ce chevalier est utile pour sauver la chrétienté. Ogier la remercie. Elle lui conseille de veiller à son anneau et lui avoue qu'elle, qui est jeune, aimerait que son mari, vieux et jaloux, lui ressemble. **[§ 485-487]** Aussi l'implore-t-elle de rester avec elle ; Ogier lui promet de revenir accomplir tous ses *nobles desirs* après la guerre. Avec son autorisation, il part ensuite pour Chartres. Mais, annonce le narrateur, il se fera bientôt attaquer par trente soldats commandités par la dame de Senlis, bien déterminée à posséder l'anneau de jeunesse. **[§ 486-487]** Après avoir alerté ses soudards de son plan, la vieille dame part rejoindre la reine et lui explique qu'elle aurait dû laisser mourir Ogier et garder l'anneau pour se prémunir contre sa propre vieillesse. La reine n'en démord pas : elle a agi en bonne chrétienne.

CHAP. LV [§ 488] Après avoir passé une dernière nuit chez son hôte à Paris, Ogier reprend la route et se fait alors attaquer par les trente soldats. Il en tue d'abord six ; six autres l'encerclent. Il les découpe en morceaux, puis il en tue d'autres, soutenu par Papillon qui leur jette du feu. **[§ 489]** Le cheval *faé* poursuit sur ses deux pieds arrière les fuyards et sur les sept un seul survivra. Ogier, après avoir réprimandé Papillon pour ses *folies*, interroge son prisonnier qui lui apprend la trahison de la vieille dame. Il le libère mais lui demande d'avertir sa maîtresse qu'il se vengera d'elle. **[§ 490]** Il part ensuite pour Chartres et rencontre un archer qui fuit la bataille. Celui-ci lui apprend la situation catastrophique des Français face aux païens. Ogier part aussitôt en direction du champ de bataille ; tous les fuyards s'éloignent à son approche. Une fois sur les lieux, il décide de se faire passer pour un habitant d'Arabie. **[§ 491]** Retour en arrière sur les circonstances de cette bataille : le roi Florion tenait le siège devant Chartres depuis trois mois tandis que son père, le sultan Acarie, tenait le siège à Angers. Le roi Français a

proposé de régler cette situation par une bataille. Une fois l'accord fixé, Florion a appelé à la rescousse son père qui l'a rejoint en lui apportant son armée. Cent cinquante mille païens sont alors assemblés. Le jour de la bataille venu, le roi français ordonne l'attaque et fait porter l'enseigne au comte d'Auxerre.

CHAP. LVI [§ 492] Les Français résistent bien aux païens en supériorité numérique jusqu'à ce que vienne les assaillir une arrière-garde embusquée. Beaucoup de soldats chrétiens sont alors tués, blessés et cent cinquante sont faits prisonniers. Le roi de France appelle au repli dans la cité tandis que le roi Florion et son armée regagnent leur campement. **[§ 493]** Ogier fait signe aux fuyards de s'approcher de lui, en vain. Furieux, il en atteint un et lui demande d'expliquer sa fuite : celui-ci lui raconte qu'ils n'ont pas pu gagner la porte de Chartres et qu'en le voyant si grand, ils l'ont pris pour un géant d'Inde voulant les détruire. Le Danois lui demande de rassembler les Français pour donner l'assaut aux païens, mais voyant le soldat découragé, il le laisse partir. Le fuyard, intrigué, part tout raconter à ses camarades, tandis qu' Ogier, muni d'une branche de pin, se rend à l'armée païenne. **[§ 494]** Il se fait conduire à la tente du roi Florion et se présente, en arabe, comme un messager du roi de France. Il serait Optinel, le fils d'Haquin l'Aventurier ; il aurait été capturé lors d'une bataille inopinée devant Acre puis donné au roi de France lequel l'aurait gardé un an prisonnier et l'enverrait à présent à Florion pour proposer un échange : le messager et trente mille besans d'or contre les prisonniers français**. [§ 495]** L'un de ceux-ci, en voyant Ogier, parie qu'il est chrétien et qu'il est là pour les délivrer, conformément à son rêve. Florion, voyant ses prisonniers parler, les menace de les faire tuer s'ils ne se convertissent pas à l'islam. Ils rétorquent qu'ils ne renonceront jamais à leur religion, quitte à mourir. **[§ 496]** Florion ne croit pas à la version que lui a donnée Ogier mais lui demande toutefois de retourner auprès du roi de France pour qu'il lui accorde une trêve et qu'ils trouvent ensemble un accord. Les prisonniers garantissent que leur roi a détenu prisonnier ce messager, mais Florion les accuse de parjure et confirme son intention de les faire mourir. Un roi païen convoite le cheval d'Ogier ; celui-ci feint d'accepter de l'échanger contre un autre bon coursier. Florion est surpris d'entendre Ogier parler à son cheval. Papillon tue un sarrasin qui s'approche de lui pour lui examiner la bouche. D'autres païens l'encerclent et lui jettent des projectiles mais ils ne réussissent pas à le blesser. **[§ 397]** Il jette des

flammes sur tous ses assaillants qui s'enfuient. Les chrétiens profitent de l'occasion pour s'enfuir et courent se réfugier dans Chartres. Ogier apaise Papillon. Mais, quand Florion lui ordonne de se rendre, il lance son cheval de plus belle et tous les païens prennent la fuite. **[§ 498]** À sa demande, Florion ordonne à ses hommes de ne plus attaquer l'étranger et son cheval. **[§ 499]** Ogier lui révèle alors qu'il est chrétien et s'adonne à un cours de catéchisme visant à montrer la supériorité de la foi en Jésus-Christ sur la foi en Mahomet. **[§ 500]** Pour le lui démontrer, il lui propose un duel : si Florion, secondé par un autre chevalier, gagne, Ogier lui rend la ville de Chartres et les prisonniers chrétiens ; si c'est Ogier, les armées païennes devront quitter les lieux. L'amiral de Nubie se propose pour combattre aux côtés de Florion et lui conseille d'accepter l'arrangement, à condition qu'Ogier ne monte pas Papillon. Le Danois y consent, puis part pour Chartres avertir le roi de France de leur accord. **[§ 501]** Pendant ce temps, les prisonniers délivrés, de retour au palais, font l'éloge de leur sauveur et demandent au roi de faire armer ses soldats pour lancer une attaque contre les païens**.** **[§ 502]** Celui-ci part prier à la chapelle. Un ange vient alors le rassurer : un chevalier viendra bientôt le délivrer de ses ennemis et il doit être reçu avec pompe. Le roi part aussitôt annoncer à ses seigneurs qu'une procession générale doit être organisée pour que Dieu leur soit propice et favorise le chevalier aventureux venu pour les sauver. **[§ 503]** Le roi et les citoyens de Chartres avancent en grande procession. Ogier est surpris à leur rencontre. Le roi bénit sa venue et le conduit à son palais où il reçoit les plus grands honneurs. Ogier s'informe sur l'état de la guerre. **[§ 504]** Puis, les seigneurs qui ont été délivrés racontent au roi les prouesses de leur sauveur et de son cheval. Le roi voudrait en savoir plus sur le héros. Ogier, alias le Vieux Chevalier, lui explique qu'il a deux cents ans et qu'il est de l'époque de Charlemagne ; le roi feint de le croire. Et la fête se poursuit toute la nuit dans la liesse. **[§ 505]** Le lendemain matin, Ogier énonce les termes de l'accord passé avec Florion. Le roi y consent et envoie le comte de Montfort, nommé Florion, auprès du roi païen Florion pour conclure l'accord. **[§ 506]** Le messager français parlemente longtemps avec les païens qui émettent une réserve : Ogier ne devra pas combattre avec son cheval. De son côté, le Danois, seul dans sa chambre, exprime sa crainte de décevoir un jour son amie Morgue. Puis, il trouve le comte de Montfort qui lui fait un compte rendu de son ambassade. Ogier se fait armer. Puis, après une messe, il part demander au roi les clés de la ville et les

anciens prisonniers, alors désespérés. **[§ 507]** Le roi les réconforte : Ogier est le chevalier de Dieu ! Le Danois monte d'abord sur Papillon, puis, repensant à l'accord passé avec les païens, le confie à un valet qu'il charge d'aller dire au roi de mettre son cheval à l'écurie et de lui en envoyer un autre. Le roi lui donne alors Blanchart. Mais Papillon brise son licol, s'échappe de l'écurie, puis, après s'être métamorphosé en cheval blanc, court vers Blanchart et le tue. **[§ 508]** Ogier reconnaît son cheval. On lui raconte comment il s'est échappé et a tué le destrier du roi. Ogier accepte de le garder avec lui mais sans le monter. Arrivé au champ, il se fait interpeller par les deux champions païens qui, en le voyant sans monture, le mettent en garde contre eux. Ogier leur annonce alors que Blanchart et lui délivreront le royaume de France.

CHAP. LVII [§ 509-510] Le blanc Papillon arrive au champ ; Ogier le monte avec l'accord des païens. Il tente ensuite de convertir ses deux adversaires et commence à leur raconter la *mauldicte* vie de Mahomet. L'émir de Nubie refuse de se convertir et veut démentir par le combat les accusations portées à l'encontre de leur prophète. Mais Ogier lui coupe la cuisse et Papillon l'achève en lui crevant le cœur**. [§ 511]** Florion refuse de se rendre. Ogier le blesse grièvement à la cuisse, **[§ 512]** puis lui coupe l'oreille gauche. Le païen s'avoue vaincu et promet à son vainqueur de le suivre pacifiquement à Chartres, où il se fera baptisé avec ses hommes. Il dissuade ces derniers d'entreprendre la moindre attaque. Ogier est accueilli en triomphe par le roi et les habitants de la cité. **[§ 513]** Florion se fait baptiser puis meurt. À cette annonce, les païens vident le royaume de France. Avec le retour à la paix, le roi passe son temps à organiser des banquets et à aller à la chasse avec Ogier. Un jour, à sa demande, Ogier lui raconte toute sa vie, y compris son séjour à Avallon. **[§ 514]** Au moment où il évoque l'anneau que Morgue lui a donné, celui-ci saute de son doigt. Il vieillit aussitôt, à la grande stupéfaction du roi et de ses seigneurs. Le vieux comte Geoffray se saisit de l'anneau, le met à son doigt et rajeunit aussitôt. Il est déterminé à le garder. Le roi le convoque **[§ 515]** et exige qu'il rende l'anneau par reconnaissance envers Ogier. Mais le comte s'obstine à le garder et se dit prêt à affronter en duel quiconque voudra le lui reprendre. Arrive alors Morgue vêtue de blanc et éclatante de lumière que tous prennent pour la Vierge Marie. Elle interroge le roi sur le sujet de la dispute. **[§ 516]** Philippe lui raconte l'affaire. La fée récupère l'anneau et le remet au doigt d'Ogier. Redevenu jeune,

celui-ci remercie le roi puis emmène sa dame dans une autre salle et implore son pardon. Morgue accepte mais lui fait promettre de ne plus dévoiler ses secrets, avant de disparaître. Le roi tourne en dérision le comte Geoffroy redevenu vieux. **[§ 517]** Celui-ci regrette amèrement sa jeunesse perdue et subit les moqueries des autres seigneurs. Le roi demande à Ogier de l'accompagner à Paris où il va retrouver son épouse. Ogier n'y tient pas, mais s'y résout. **[§ 518]** Trois jours plus tard, une fois ses hommes assemblés, le roi quitte Chartres. Il fait une entrée triomphale à Paris. Mais, après ces festivités, il tombe malade et meurt. **[§ 519]** La veuve invite Ogier dans sa chambre et lui avoue son désir de le faire roi de France en l'épousant. Il devra lui donner sa réponse le lendemain. **[§ 520]** Il lui raconte sa vie, ses exploits et ses conquêtes, et finit par lui dire qu'il ne mérite pas le sceptre et que son couronnement susciterait des jalousies et des guerres. La reine lui demande de réfléchir. **[§ 521]** Le lendemain, Ogier doit rendre sa décision mais il exprime ses craintes concernant les *envieux*. La dame dissipe sa *fantasie* : les seigneurs sont reconnaissants de sa victoire contre les païens et le soutiendront comme roi pour protéger leur pays et la chrétienté. **[§ 522]** Ogier lui fait une proposition : ils iront consulter son parent, l'abbé de Saint-Faron, et il s'en rapportera à son jugement. Tous deux partent donc secrètement pour Meaux, où ils reçoivent un très bon accueil. **[§ 523]** Dans une chambre, la reine demande à l'abbé de ne pas s'opposer à leur union, ce qu'il accepte volontiers. **[§ 524]** L'abbé organise un banquet. Les bourgeois sont heureux de recevoir la reine et Ogier qui leur a pardonné. **[§ 525]** À la fin du repas, l'abbé amène Ogier dans un verger pour converser avec lui. **[§ 526]** Il lui dit être très favorable à son mariage avec la reine. Ogier se plie alors à sa décision. L'abbé annonce à la reine et à tous les convives qu'il la mariera le lendemain à Ogier le Danois. Les deux futurs mariés prononcent immédiatement leurs vœux. Mais, juste avant la cérémonie, Morgue surgit et ravit son amant. Depuis, personne n'a jamais eu de nouvelles d'Ogier, mais vu le tison qui est toujours à l'abbaye de Saint-Faron, il doit être encore vivant, selon la volonté de Dieu.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

I- Structure et réorganisation de la matière

Comme l'a bien montré G. Doutrepont dans son ouvrage fondateur sur les mises en prose bourguignonne[1] , les réécritures du XVe siècle sont pour la plupart des œuvres de commande[2] qui rentrent dans un vaste projet de transmission et de modernisation du patrimoine culturel. Il s'agit en effet de « rajeunir la 'vieille littérature' » et de s'adapter aux « changements d'époque, de société et de goût littéraire »[3].

Ce passage du vers à la prose, s'il a alors entraîné d'évidents bouleversements linguistiques et stylistiques, a également donné lieu à de profondes mutations narratives et structurelles. La réécriture en prose s'accompagne, en effet, d'une réorganisation complète du récit-source, favorisant par là une lecture devenue personnelle et autonome.

Ainsi, le prosateur d'*Ogier le Danois* a entièrement refaçonné le texte du remaniement en alexandrins[4] : d'une part, en l'abrégeant et en apportant quelques ajustements à la composition d'ensemble, d'autre part, en fractionnant le texte en paragraphes et en rassemblant ceux-ci en chapitres, délimités à l'aide de rubriques et de miniatures et reliés à l'aide de charnières. Ces transformations structurelles et formelles, nous le verrons, sont le fruit d'une relecture et d'une réinterprétation de l'œuvre. C'est une forme nouvelle qui fait sens.

---

[1] *Les mises en prose des épopées et des romans chevaleresques du XIVe au XVIe siècle,* Genève, Slatkine Reprints, 1970.

[2] *Id., ibid.*, p. 412 : « La majorité des metteurs en prose sont au service des princes ou de membres de la noblesse ».

[3] Cf. B. GUIDOT, « Formes tardives de l'épopée médiévale : mises en prose, imprimés, livres populaires », *L'Épopée romane au Moyen Âge et aux temps modernes. Actes du XIVe Congrès de la Société Rencesvals pour l'Étude des épopées romanes (Naples, 24-30 juillet 1997)*, publiés par S. Luongo, Napoli, Fridericiana Editice Universitaria, 2001, t. II, p. 583.

[4] Pour cette étude, nous avons utilisé le manuscrit numérisé par la BnF (Arsenal, 2985), à l'exclusion des trois autres.

A/ Macro-structure : composition d'ensemble[5]

Comme beaucoup de mises en prose du XVe siècle, *Ogier le Danois* résulte d'un **abrègement** conséquent de son modèle : la matière très dense du remaniement en alexandrins, s'étendant sur 712 pages (soit environ 25 000 vers) est en effet réduite à 314 pages, le Prologue-Dédicace exclu. Le passage du vers à la prose se réalise ainsi par la perte de plus de la moitié de la masse textuelle.

De fait, si le prosateur **conserve la composition générale de l'œuvre en cinq parties**, il ne leur fait pas subir le même dégraissage et **modifie leurs proportions respectives**. Les parties consacrées aux Enfances et à la Chevalerie[6], qui occupaient respectivement 126 et 264 pages dans la version en alexandrins, passent à 60 et 90 pages dans la prose : le déséquilibre initial entre ces deux parties est ainsi atténué au prix d'une réduction importante de la seconde partie. Les trois parties suivantes, correspondant à la suite inventée par la continuation en décasyllabes, subissent elles aussi des réductions importantes mais moindres : elles occupent désormais 164 pages contre les 319 pages du remaniement en alexandrins ; les aventures en Orient passent de 241 pages à 110, le séjour en Avalon de 31 à 17 et le retour en France après deux cents ans de 47 à 36. Le prosateur a ainsi réduit le déséquilibre entre les deux premières parties et la suite, mais en procédant à une inversion : désormais, les parties ajoutées (164 pages) bénéficient de plus de place que la *Chevalerie* proprement dite (150 pages). Et parmi elles, ce sont les aventures plus proprement merveilleuses et romanesques (parties IV et V) qui ont été les moins abrégées. Ces variations dans les proportions des parties favorisent donc un rééquilibrage de l'ensemble mais se révèlent aussi significatives des nouvelles orientations de l'œuvre et des préoccupations de notre auteur.[7]

---

[5] Pour cette sous-partie, nous nous sommes appuyée sur les ouvrages fondamentaux suivants : K. TOGEBY, *Ogier le Danois dans les littératures européennes*, Copenhague, Munksgaard, 1969, p. 221-224 (qui comporte toutefois quelques informations erronées) et E. POULAIN-GAUTRET, *La Tradition littéraire d'Ogier le Danois après le XIIIe siècle. Permanence et renouvellement du genre épique médiéval*, Paris, Champion, 2005, p. 49-55.

[6] Étant donné que ce terme reçoit une double acceptation, nous recourrons aux italiques quand il désignera l'ensemble des deux parties constituant la chanson primitive (*la Chevalerie Ogier*), tandis qu'il sera marqué d'une seule majuscule quand il fera référence à la Chevalerie proprement dite, à savoir la seconde partie de cette chanson.

[7] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit,* p. 53.

Il s'agit à présent de voir comment ces différentes parties s'articulent entre elles et d'examiner la cohérence de l'ensemble.

Dans la prose, le passage de la première à la deuxième partie est marqué par une intervention du narrateur qui vient clore les Enfances d'Ogier : *Et croiez que oncques chevallier ne servit plus cherement ne plus vaillamment roy en tous ses affaires que fist Ogier, tant oultre mer que deça la mer, tellement que par toutes terres sa renommee estoit si grande qu'on ne parloit que de ses haults faitz et merveilleuses vaillances, dont chascun jour en faisoit a merveilles* (79/5-9). Le translateur se distingue alors de son modèle qui insérait à cet endroit un **prologue interne** (déjà présent dans la *Chevalerie Ogier*) qui annonçait l'intrigue principale de la partie suivante, à savoir le conflit opposant le héros rebelle et Charlemagne (*AL,* p. 112, v. 12-15 : *Puis ce dit y ot guerre haïne et mautalent / Qui dura entre eulx deux long temps et longuement / S'en furent mort maint prince et maint chevalier gent / Ainsi que vous orrés recorder temprement*). Il s'écarte également de son modèle en **modifiant le découpage de ces deux premières parties**. Dans le roman en alexandrins, la partie consacrée aux Enfances prenait fin avec le départ de Caraheu, Glorïande et ses hommes, et le retour en France de Charlemagne, Charlot, Ogier et ses barons, après le rétablissement du siège papal, tandis que la partie consacrée à la Chevalerie commençait par l'arrivée des nouvelles de Bellissent annonçant à Ogier l'existence de son fils, suivie du récit des malheurs de son père, Gauffroy de Danemark, réfugié à Mayence à la suite de l'attaque du roi païen Mandaquin. Dans la prose, en revanche, la formule de transition intervient à la suite du retour d'Ogier après son expédition au Danemark. Le prosateur a ainsi déplacé dans la partie consacrée aux Enfances un épisode qui ne relevait pas encore de la rebellion d'Ogier. De telles modifications d'ordre structurel montrent que l'auteur de la prose, loin de s'être contenté de reproduire son modèle, a procédé à une réorganisation de la matière.

Il a néanmoins repris avec fidélité les procédés narratifs mis en œuvre par son (ses) prédécesseur(s) pour assurer la **cohérence** entre ces premières parties. Celles-ci, toujours « fondées sur la disgrâce et le 'rachat' de leur héros »[8], sont reliées par leur **structure symétrique**. Plus encore, comme l'a pertinemment démontré E. Poulain-Gautret à propos de la chanson primitive, la seconde partie fonctionne comme « une

[8] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.,* p. 49.

amplification de la première : les *Enfances* s'ouvrent sur l'emprisonnement du jeune Ogier puni pour la faute de son père, puis intégré à la cour de Charlemagne après s'être révélé un auxiliaire précieux contre les Sarrasins. Or, la *Chevalerie* nous montre un héros qui perd tout par sa propre faute, qui affronte l'exil, la solitude et la prison avant d'être rappelé comme le seul capable de triompher de l'armée sarrasine en la personne du géant qui la mène. Tout (jusqu'au caractère des personnages) semble donc 'agrandi', poussé à l'extrême, dans la seconde partie »[9]. Comme dans son modèle, cet effet de symétrie est aussi renforcé « par un **jeu d'écho** entre les personnages. D'une part, parce que plusieurs figures des *Enfances* jouent ensuite un rôle important : Naimes, Baudouin, le cheval Broiefort, mais surtout Charlot, qui devient l'incarnation de la haine qui sépare Ogier de Charlemagne. D'autre part, parce que certains personnages constituent des préfigurations des protagonistes de la *Chevalerie* : le Sarrasin Brunamont annonce Bruhier, et dans une certaine mesure, le lâche Lombard Alori prépare la trahison du faible roi Desier. Enfin, Ogier d'abord emprisonné à Saint-Omer, reçoit finalement de Charlemagne un comté, un duché et une ville dans les Flandres ». Le prosateur, s'il a retouché la délimitation des deux parties primitives, a néanmoins conservé les procédés narratifs qui renforcent leur cohérence.

La liaison entre la deuxième et la troisième parties, c'est-à-dire entre la Chevalerie proprement dite et la suite, a elle aussi été l'objet de modifications. Dans la version en alexandrins, elle était assurée par une formule proleptique située juste après la séparation d'Ogier et de Caraheu. L'anticipation sur les aventures en Orient s'y faisait en deux temps : à la fin d'une première laisse était annoncé le dévouement absolu du roi d'Inde à Ogier (*AL*, p. 386, v. 36 - p. 387, v. 1-8 : *Le Danois fist que sages ains que vous orrés // Puis lui sauva la vie Caraheust li doubtés / Car pour lui vint en France ou grans est li resgnés / Et vint dire a Charlon qu'Oger yert atrappés / Dont par ce point en fu le Danois delivrés / Et la fu Caraheust baptizés et levés / Et Glorïande aussi si comme oïr pourrés / Huy mais commence ystoire s'entendre la voulés / Ja mais de jougleour nulle meilleur n'orrés*) et le début de la laisse suivante prédisait le départ d'Ogier en Acre et ses victoires en Orient (*AL*, p. 387, v. 9-20 : *Seigneurs or faites paix*

[9] *Op. cit.*, p. 49.

franche gent honnouree / Or commence chançon de bien enluminee / Des vieilles (?)[10] *d'Oger et de Morgue la fee / Et comment le Danois passa la mer salee / Au commandement Dieu qui fist ciel et rousee / Tous seulx ala en Acre n'y mena autre armee / Et fu rois du païs et de la grant contree / A l'aïde de Dieu et de Courtain s'espee / Et par le eur aussi de sa grant destinee / Car il ot de prouesce le nom et la huee / Deça mer et dela en ot la renommee / Ainsi que vous orrés s'il vous plaist et agree*). Dans la prose, cette formule de transition est remplacée par le passage à un nouveau chapitre accompagné de sa rubrique qui assume alors la fonction proleptique. Nous n'avons pas non plus le même découpage : la transition dans le texte-matrice était insérée après la séparation des deux compagnons sur le champ de bataille et avant le retour à Laon des prisonniers français libérés par Caraheu, la victoire des chrétiens sur les païens, l'arrivée de la princesse d'Angleterre, le mariage d'Ogier avec Clarice et le départ du couple royal pour l'Angleterre. Elle intervenait donc, de façon surprenante, en plein milieu d'un épisode et avant le début de la continuation ; elle mettait néanmoins en évidence la scène majeure qui suit (la séparation d'Ogier et de Caraheu) et créait un effet de symétrie avec la fin de la première partie. Dans la prose, en revanche, la nouvelle partie, inaugurée par un nouveau chapitre, ne démarre qu'après l'élément de résolution.

La <u>délimitation des troisième et quatrième parties</u> a également été retouchée. La formule de transition annonçant les aventures féériques d'Ogier en Avalon, plutôt développée dans le remaniement en vers[11], est à nouveau remplacée par un changement de chapitre agrémenté d'une rubrique qui remplit cette fonction proleptique. Le prosateur a par ailleurs modifié le découpage opéré par son modèle. Dans le remaniement en alexandrins, la formule de liaison apparaissait en plein milieu du récit

---

[10] Dans le manuscrit, numérisé, de Londres (BL, Royal 15-E-VI), nous lisons au vers 11 : *De viellesse Oger.*

[11] Dans *AL*, p. 632, v. 17-32, on lit à la fin d'une laisse : *Car le Danois s'en va ou chastel d'aïmant / Qui siet par Faerie lés Avalon le grant / Et Paradiz Terrestre est un petit avant / Dont Enoc et Elie vont le saint lieu gardant / Et y furent ravi en char de feu ardant / Et la sont tous en vie et seront jusqu'a tant / Qu'Antecrist regnera et cel deux Dieu sergent / Le meteront a fin on le treuve lisant / En la sainte escripture qui pas ne va mentant / Or commence d'Ogier une chançon vaillant / Et de Morgue la fee qui le tint a amant / Et comment il conquist Capalut le sachant / Le luiton qui vouloit avoir par son beubant / Le chastel d'Avalon ou il fait si plaisant / Et bouter roy Artus et Auberon le grant / Hui mais orrés merveilles d'Oger li combattant,* puis dans la laisse suivante, p. 632, v. 33-36 - p. 633, v. 1-4 : *Seigneur or faites paix chevalier et baron / Bourgois prestres et clers gens de religïon / Et je vous chanteray une bonne chançon // D'Ogier de Danemarche qui tant ot de renon / Car il n'est homs qui sache s'il en vie ou non / Hui mais vous en diray une telle raison / Dont vous arés merveilles en escript le trouvon.*

de la tempête en mer, après l'annonce qu'Ogier ne reverrait plus jamais ses proches, et le résumé des actions d'évangilisation menées en Inde par Caraheu, secondé par saint Thomas, puis l'évocation de l'arrivée d'Ogier en *Faerie*. Dans la prose, les éléments de résolution (le mariage de Gautier et de Clarice, la condamnation des traîtres et le couronnement de Gautier devenu roi de Babilone) sont déplacés en clôture de la troisième partie, et la quatrième partie s'amorce avec le départ de Caraheu et d'Ogier en Inde. Cette nouvelle structure a pour intérêt de créer un effet de symétrie avec la fin de la Chevalerie : le mariage de Gautier et de Clarice rappelle celui de son oncle avec Clarice d'Angleterre.

Aucune formule n'apparaît dans la version en alexandrins pour assurer la transition entre la quatrième et la cinquième parties. Dans la prose, c'est la rubrique du nouveau chapitre qui, seule, remplit cette fonction. Le translateur a en outre réinvesti le procédé de mise en abyme inventé par l'auteur du remaniement en alexandrins : à son retour en France, après deux cents d'absence, Ogier rencontre en effet un gentilhomme aux abords de Montpellier qui lui résume le roman qu'un de ses parents a fait de sa vie jusqu'à sa disparition en mer. Cette analepse, très développée, permet de relier la cinquième partie avec les trois premières. Entre elles, la quatrième partie consacrée à l'épisode en *Faerie*, sensiblement plus brève, fonctionne « comme un **intermède** dans un récit consacré à 'l'action efficace' d'Ogier. D'une certaine façon, cette partie assure en effet une fonction de **transition**, puisqu'elle permet, entre autres, la reprise des aventures d'un héros qui devrait avoir disparu. »[12] Elle tisse aussi des liens avec le début et la fin de l'œuvre où apparaît la fée Morgue. Du reste, la scène initiale, mettant en scène les fées-marraines accordant des dons au nouveau-né, assure la cohérence de l'ensemble de l'œuvre car ce début à fonction programmatrice lui donne véritablement un sens. Les réapparitions de Morgue fonctionnent alors comme un élément structurant.

La fin de l'œuvre racontant l'enlèvement d'Ogier par Morgue crée un effet de boucle avec le début. Comme elle est suspensive, le lecteur est alors libre d'imaginer qu'après un nouveau séjour en Avalon, Ogier reviendra en France pour sauver la chrétienté avant d'être à nouveau ravi par Morgue... L'œuvre resterait ainsi inachevée, interminable, toujours en devenir (rappelons-nous, au début de la cinquième partie, le refus d'Ogier de voir son roman biographique terminé et son désir de le continuer par

[12] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 50.

l'accomplissement de nouveaux exploits, cf. 469/26-28). Cette structure circulaire pourrait, nous semble-t-il, être une métaphore des réécritures successives de la légende d'Ogier le Danois.

Le prosateur a donc conservé la composition générale de l'œuvre en cinq parties, mais il les a rééquilibrées tout en les abrégeant et a repensé leurs délimitations, pour produire somme toute une œuvre cohérente.

B/ Prologue et *explicit*[13]

Des modifications structurelles apparaissent à l'ouverture et à la fin de l'œuvre. Pour rendre compte du travail de réécriture du prosateur sur ces deux lieux stratégiques de l'œuvre, nous allons préalablement procéder à un état des lieux de son modèle.

Le prologue de la version en alexandrins, étendu sur plus de 40 vers et débordant sur la deuxième laisse, s'ouvre sur la *captatio* traditionnelle (*Seigneurs oyés chançon dont li ver sont plaisant / Veritable et bien fete d'un gracieux roumant*, v. 1-2), puis fait une présentation rapide du héros et annonce sommairement la guerre qui l'opposera à Charlemagne à la suite du meurtre de son fils Baudouin. Après une intervention du poète (*Et par celui Ogier dont je vous vays parlant / Vous voudray je compter d'ores mais en avant / La certaine matiere de si jusques atant*, v. 19-21) se fait ensuite l'annonce des aventures en *Faerie*. Puis, il s'adresse aux destinataires (v. 24-25)[14], et garantit la véracité de son histoire à l'appui d'une *cronique* (*Que la vraye cronique nous va bien tesmoignant*, v. 27). Au terme d'un nouveau résumé de la *Chevalerie* (v. 28-29), le conteur conclut la première laisse en prenant position au profit d'Ogier, jugement lui-même appuyé par un proverbe : *Ce fu drois et raison par le mien escïant / Et les saiges le vont aussi rateffiant / Que par mal conseil croire sont maint* (sic)[15] (v. 30-33). Le prologue continue dans la deuxième laisse par une déclaration de l'existence, à la

[13] Pour cette étude, nous nous sommes notamment appuyée sur le travail d'E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 119-124, notamment p. 121-124.

[14] E. POULAIN-GAUTRET fait justement remarquer que « le public visé est extrêmement large (les trois ordres sont représentés) et surtout inclut les femmes » (*op. cit.*, p. 122) : *Seigneurs or entendés chevalier et sergant / Bourgoises et bourgoys et saiges clers lisant* (v. 24-25).

[15] Le vers est incomplet. Dans le manuscrit de Londres, on lit : *Que par mal conseil croire fait maint homme dolant* (86r°).

libroierie de l'église de Saint-Denis, d'une *cronique* contenant l'histoire d'Ogier. S'ensuit une nouvelle évocation de la guerre opposant l'empereur à son vassal, avant que la situation initiale de l'histoire ne soit enfin donnée (Gauffroy voulant donner en otage son fils à Charlemagne). Cette version reprend donc les procédés de la rhétorique traditionnelle et s'inscrit par conséquent dans la continuité des chansons de geste. D'ailleurs, le locuteur se présente toujours comme un conteur qui ne prétend faire autre chose que transmettre une *istoire* (laisse II, v. 8). Néanmoins, la définition du genre y est singulièrement lâche : d'abord présentée comme une *chanson* (au début de chaque laisse), puis assimilée à un *roman* (v. 2), l'œuvre est finalement identifiée comme *cronique*. Le remanieur rend ainsi compte de l'évolution de la chanson de geste au XIVe siècle : « On sait que dès lors que tous les textes sont également lus et non plus chantés, le terme de *roman*, d'abord réservé au seul texte lu, s'applique également à la chanson de geste. »[16]

Nous allons voir à présent que la prose se démarque de son modèle. Étendu sur 63 lignes et circonscrit à un seul paragraphe, son prologue commence par une citation de Jésus-Christ extraite des *Évangiles* de Saint Jean (1/1-2) qui illustre l'appel à la protection divine exprimé juste après. Il annonce ensuite les grandes lignes de la *Chevalerie* : après en avoir posé le cadre spatio-temporel (1/12-13), il résume les exploits réalisés par Ogier contre les païens à Rome dans les Enfances (1/14-17), puis la guerre opposant le vassal rebelle à Charlemagne après le meurtre de son fils Baudouin par Charlot, finalement résolue par l'intervention de l'ange (1/20-21). Le prologue se poursuit par la présentation de la lignée de Doon de Mayence (1/21-25) suivie de l'histoire de Geoffroy : sa conquête du duché de Danemark, son union avec la princesse païenne, qui mourra en donnant naissance à leur fils, Ogier (1/26-41). Ce premier paragraphe se clôt sur le récit de la visite des fées-marraines (1/42-60).

Le prologue de la prose se distingue tout d'abord de son modèle par son contenu. S'il conserve la valeur proleptique de son modèle et s'inscrit en cela dans la tradition des chansons de geste, ce ne sont plus en effet les mêmes événements qui sont annoncés. Il résume les deux parties primitives de la chanson, à savoir celles consacrées aux Enfances et à la Chevalerie, mais passe sous silence les aventures nouvelles de la continuation, alors que la version en alexandrins ne fait mention que de la Chevalerie

[16] *Id.*, *ibid.*, p. 122.

mais annonce les aventures féériques sur l'île d'Avallon. De plus, tandis que l'épisode de la venue des fées est raconté dans la troisième laisse du texte en vers et fait donc partie intégrante du récit, dans la prose, il apparaît dans le prologue. L'épisode est ainsi situé hors de l'histoire, renvoyé dans une sorte de pré-histoire ; or, ce déplacement exécuté par le prosateur fait sens puisque, nous venons de le voir, cette scène initiale programme toute la suite de l'œuvre.

Le prologue s'écarte également de son modèle par sa forme et rompt par là même avec la tradition des chansons de geste. La *captatio benevolentiae* traditionnelle, établissant un contact avec le public, est ainsi abandonnée et remplacée par la justification morale du texte. Le livre est en effet placé d'emblée sous l'autorité de Dieu, par la citation biblique inaugurale et la prière. Le ton emprunté se fait alors didactique. Il n'est d'ailleurs nulle part fait référence au plaisir d'évasion que pourrait procurer l'histoire à venir ; le *placere* est tu au profit du seul *docere*. Le seul but assigné à cette œuvre est d'être *utile* : *leur donner exemple de bien vivre en ce mortel monde, ainsi que ont fait ceulx dequoy nostre matiere fera mention, lesquelz ont si bien et si vertueusement vescu en ce monde qu'il en est memoire perpetuelle. Car en lisant les faiz et vaillances des princes et vaillans chevalliers qui ont regné par cy devant, le cueur se meult a les ensuyvir et d'aquerir honneur et bonne renommee* (1/6-10). Le prosateur reprend ici le stéréotype culturel de la valeur d'exemple des actions des anciens employé régulièrement dans les mises en prose du XVe siècle[17]. Du reste, si la prose conserve quelques traces d'oralité empruntées à la chanson de geste avec les deux formules *comme pourrez ouyr icy aprés* (1/17) et *Aussi pourrez ouyr* (1/20-21), l'expression *cy aprés* est ambiguë puisque, comme l'a fait justement remarquer E. Poulain-Gautret, elle semble plutôt renvoyer au cotexte et par conséquent à l'exercice de lecture[18]. En fait, le prosateur envisage ici les deux modes de réception désormais possibles : son livre servira à la fois les *lisans* et les *escoutans* (1/5). En revanche, notre auteur ne définit pas le genre de son œuvre qu'il qualifie à l'aide de mots vagues : *ceste oeuvre* (1/3), *nostre matiere* (1/7), *ce present livre* (1/10). Il donne, en revanche, plus de

[17] À propos de la valeur didactique attribuée aux histoires du passé, voir les prologues cités par G. DOUTREPONT *op. cit.*, p. 403-404, et N. CAZAURAN, « Ogier le Danois revu et corrigé : note sur les proses imprimées (1496-1583) », *Nouvelle Revue du Seizième siècle*, 3, 1985, p. 27-28 et « Les romans de chevalerie en France : entre 'exemple' et 'récréation' », *Le Roman de chevalerie au temps de la Renaissance*, Paris, Touzot, 1987, p. 29-48.

[18] *Op. cit.*, p. 123.

précisions sur sa démarche d'écriture : alors que le poète s'exprimant à la première personne se plaçait derrière l'autorité de la *cronique*, le locuteur de la prose, après s'être caché derrière un *nous*, emploie un *je* qui n'est pas celui d'un simple narrateur mais qui affirme la volonté d'un *faire* : *j'ay voulu ramener ce present livre a mémoire* (1/10-11)[19]. Pour autant, comme l'explique E. Poulain-Gautret, il « ne fait pas œuvre créatrice », il rappelle juste à la mémoire ce qui existait déjà. Enfin, contrairement à de nombreuses autres mises en prose du XVe siècle[20], le prologue d'*Ogier le Danois* ne contient aucune référence à son modèle en vers, au travail de réécriture en prose, aux nouvelles exigences du public, aux choix esthétiques de son auteur, etc. Nous n'y apprenons rien sur la genèse de l'œuvre.

Le prologue de notre prose est donc bien le fruit d'une véritable réécriture : il s'écarte de son modèle pour s'inscrire dans la lignée des prologues des autres mises en prose du XVe siècle par la reprise de leurs *topoï*. Mais, contrairement à ces derniers, il reste tacite sur les enjeux littéraires et esthétiques de sa nouvelle forme.

Comparons à présent <u>les fins</u> des deux versions. Dans le remaniement en alexandrins, le récit reste neutre : *Qui va a Saint Faron la tombe Ogier y voit / Ou bien le cuidoit mettre l'abbé quant mort seroit / Delaiz la tombe Ogier est la tombe Benoit / Si est Courtain l'epee de quoy Ogier frappoit / Sur les felons paiens ens ou temps qu'il regnoit / Et Papillons rala dont venus il estoit / Ainsi regna Ogier que Jesucrist amoit / Ja de nulle proesce nuls homs ne le passoit / Bien le dit* ***la cronique*** *qui ses fais ramentoit / Or prions tous a Dieu qui hault siet et loings voit / Qu'il nous doint paradis s'arons fait bon exploit / Cy fault d'Ogier la rime qui a tous plaire doit / Explicit le rommant d'Ogier le Danoiz* (*AL*, p. 712). Le narrateur s'efface d'abord derrière *la cronique*, ne se présentant que comme un « simple vecteur », puis il se glisse derrière un *nous* pour « se fond[re] finalement dans son public »[21]. De la même façon, l'*explicit* de

[19] D'un point de vue générique, l'attitude du conteur est ici constamment ambiguë : justifier un texte par sa valeur exemplaire, faire revivre une parole ancienne relève de la chanson de geste. Cependant, les prologues épiques font porter leur leçon sur l'héroïsme guerrier, non comme ici sur une règle morale, généralement associée au roman. Sur ce point, voir E. BAUMGARTNER, « Texte de prologue et statut du texte », *Essor et Fortune de la chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin*, Padoue-Venise, 1982, t. II, p. 465-73.

[20] Voir, par exemple, le prologue de la *Belle Hélène de Constantinople,* édité par M.-Cl. de Crécy, Genève, Droz, 2002, p. 13-14.

[21] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 123.

la prose est marqué par l'absence du *je* : il est d'abord fait référence à l'avis de *toute personne* (526/40) puis le narrateur, se glissant derrière un *nous*, se joint au public pour une ultime prière dans l'espoir de la miséricorde divine : « *en laquelle* [*i.e. en la gloire avecques les bienheurez*] ***nous nous*** *puissions veoir tous et toutes pardurablement. Amen*. Dans les deux *excipit*, l'individu s'efface donc derrière la collectivité. Néanmoins, les deux versions ne proposent pas la même fin. Dans le remaniement en alexandrins, l' « *explicit* » remplit une fonction de clôture (voir notamment l'emploi du passé simple : « Ainsi regna Ogier que Jhesucrist amoit »). *A contrario*, la fin de la prose est ouverte : la mort d'Ogier est mise en suspens puisque le tison n'est toujours pas consumé, comme le montre l'emploi du présent : *Mais, veu le tizon qui est encores en l'abbaÿe de Saint Pharon de Meaulx, bien enbarré de fer,* […] *toute personne peut presumer sans difficulté qu'il est encores en vie*. Ainsi, le héros danois vivrait encore, auprès de Morgue en Avalon, ou ailleurs. Par la prose, Ogier le Danois atteint donc la dimension d'un héros mythique.

C/ Découpage de la matière

Le prosateur a procédé à une véritable redistribution de la matière de son modèle en recourant à un double système de fragmentation : nous aborderons successivement ici son travail de mise en paragraphes, puis celui de mise en chapitres.[22]

1. De la laisse épique au paragraphe narratif[23]

Le remaniement en alexandrins compte environ 24 780 vers pour 675 laisses, soit des laisses de 36 vers en moyenne, c'est-à-dire plutôt brèves. De fait, si leur longueur est très variable (de 11 à 110 vers), seulement deux dépassent les 100 vers. Cette version n'adopte donc pas un rythme romanesque. La prose non plus : sa matière constituée d'environ 11 344 lignes est répartie en 526 paragraphes dont la longueur

[22] Nous renvoyons à l'annexe n° 13 pour une étude comparative de *AL* et de la prose, concernant le découpage de la matière et à l'annexe n° 14 pour la longueur des paragraphes dans la prose.

[23] Pour cette étude, nous sommes notamment appuyée sur le travail d'E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.,* p. 60-63.

moyenne tourne autour de 21,5 lignes (sur une échelle de 6 à 86 lignes[24]). Plus de la moitié des paragraphes a un nombre de lignes égal ou inférieur à 20 et les trois quarts n'excèdent pas 30 lignes. De là, deux constats : d'une part, la prose se caractérise par la prédominance des paragraphes courts[25], d'autre part, son texte est plus fragmenté que celui de son modèle.

Le prosateur s'est donc prêté à un travail de restructuration de la matière. Mais s'est-il pour cela servi de l'agencement des laisses comme modèle ou bien s'en est-il écarté pour proposer une nouvelle organisation répondant à de nouveaux critères et à de nouvelles attentes ? Pour s'en rendre compte, il suffit de mettre en vis-à-vis les deux versions.

Il est quelques passages où le prosateur a repris avec fidélité le découpage de sa source. Nous n'avons pas trouvé de meilleur exemple que celui donné par E. Poulain-Gautret, à savoir l'épisode du retour d'Ogier en France après deux cents ans[26]. Malgré quelques différences de détails, ce passage présente en effet une structure similaire dans le remaniement en alexandrins (un peu moins de 4 laisses) et la prose (un peu plus de 4 paragraphes)[27].

Mais, plus souvent, le prosateur s'émancipe par rapport à son modèle et propose une restructuration complète de la matière. Pour s'en rendre compte, nous allons nous appuyer sur l'épisode de la bataille aux abords de Rome dont le contenu est à peu près identique dans les deux œuvres mais dont le découpage est entièrement repensé dans la prose.

---

[24] 28 font entre 6 et 10 lignes (soit 5,3 %), 257 font entre 11 et 20 lignes (soit 48,85 %), 159 font entre 21 et 30 lignes (soit 30,22 %), 46 font entre 31 et 40 lignes (soit 8,74 %), 13 entre 41 et 50 lignes (soit 2,47 %), 3 entre 51 et 60 lignes (soit 0,57 %), enfin 10 entre 61 et 86 lignes (soit 1,9 %).

[25] Voici la longueur des paragraphes par partie :

- 1ère partie : 78 paragraphes pour 2093 lignes, soit une moyenne de 26,83 lignes par paragraphe ;
- 2ème partie : 170 paragraphes pour 3268 lignes, soit une moyenne de 19,22 lignes par paragraphe ;
- 3ème partie : 190 paragraphes pour 4025,5 lignes, soit une moyenne de 21,18 lignes par paragraphe ;
- 4ème partie : 28 paragraphes pour 613 lignes, soit une moyenne de 21,89 lignes par paragraphe ;
- 5ème partie : 59 paragraphes pour 1345 lignes, soit une moyenne de 22,79 lignes par paragraphe.

[26] Nous renvoyons à sa démonstration détaillée et pertinente p. 60-61.

[27] *Id., ibid.*, p. 61.

Alexandrins (un peu moins de 20 laisses)	**Prose** (8 ½ paragraphes)
1) Départ de l'armée française vers Rome. Naimes aperçoit les païens sur la montagne et charge César d'aller en estimer le nombre. Celui-ci s'en acquitte et annonce qu'ils sont 3000 contre un. Naimes lui demande d'aller en avertir Charlemagne, mais César refuse de fuir le combat. 2) Houel de Nantes refuse aussi. 3) Bataille. Oedon tue le neveu de Dannemont. Aubery de Bourgogne et le comte de Blois sont capturés. Recul des Français. 4) Dannemont pourchasse les Français. Naimes tue son cheval. Au cri de ralliement de Dannemont, des païens arrivent à sa rescousse. Prouesses des Français ; ils retournent à l'armée de Charlemagne en révélant la trahison. Équipement des Français. Charlemagne confie l'oriflamme à Allori l'Allemand. 5) Allori, quoique mécontent, part avec les autres chevaliers vers la montagne. 6) À leur arrivée, les païens s'apprêtent à se retirer à Rome	**Chap. V** 1) *Milieu du premier paragraphe* : À l'aube, Naimes aperçoit une troupe de Sarrasins. Dannemont le menace depuis le sommet d'une montagne. Naimes demande à l'un de ses hommes d'aller avertir Charlemagne, mais celui-ci refuse, Hoyaux aussi. Bataille. Eudon de Langres tue le neveu de Dannemont, qui, avec l'aide de ses hommes, capture le comte de Bretagne et d'autres chrétiens. Fuite des Français. Naimes tue le cheval de Dannemont ; les païens viennent à la rescousse puis poursuivent les Français jusqu'à l'armée de Charlemagne. 2) Un chevalier raconte l'attaque à Charlemagne. Celui-ci confie l'oriflamme à Allori le Lombard, mécontent en son for intérieur. Charlemagne part avec ses soldats dans le but de délivrer les prisonniers. À son arrivée, les païens veulent se retirer à Rome. Mais Charlemagne, suivi d'Allori, se lance dans la mêlée. Il tue un

avec leurs prisonniers mais Charlemagne les en empêche. Ogier exprime son désir de soutenir Charlemagne dans ce combat. 7) Ogier révèlent les propos d'Allori à ses gardiens. 8) Suite de la réplique d'Allori incitant ses soldats à la fuite. Charlemagne le montre au comte Obtinel. Dannemont tue le cheval de Charlemagne ; Thierry d'Ardenne et Guy de Neufchâtel lui en donnent un autre. Les Français reculent jusqu'à un petit pont. 9) Les Bavarois trouvent Bremont qui emporte les prisonniers. Déroute des Français à la recherche de leur enseigne. 10) Ogier est furieux de voir le porte-oriflamme s'enfuir. Il reconnaît Allori à ses armoiries. Les deux écuyers le suivent sur le champ de bataille. 11) Ogier rejoint le traître, le renverse, s'empare de son cheval, revêt ses armes et se munit de l'oriflamme. Allori s'enfuit à Suze. Ogier rejoint le champ de bataille. Charlemagne en est averti. 12) Ogier fait fuir Bremant et délivre	païen. Allori prend la fuite. L'empereur en informe ses chevaliers. Dannemont l'attaque et tue son cheval. Charlemagne est secouru par Thierry d'Ardenne et Guy de Neufchâtel qui lui donnent un cheval. Ils se retirent jusqu'à un petit pont. Les païens emportent avec eux leurs prisonniers. Ogier, mécontent de voir fuir Allori avec l'oriflamme, appelle les deux écuyers à le suivre. Il renverse le fuyard, revêt ses armes et se munit de l'oriflamme. Le couard s'enfuit à Suze. 3) Prouesses d'Ogier sur le champ de bataille. Charlemagne en est averti. Ogier fait fuir Bremant et délivre les prisonniers qui retournent

les prisonniers. 13) Charlemagne est encerclé par les païens ; son cheval est tué. Les Français appellent « Allori » à la rescousse. Ogier le secourt. Charlemagne se réjouit des exploits d' « Allori » et croit proche son retour en France où il mettra à mort Ogier. 14) Les païens tuent le cheval de Charlemagne qui tue l'émir d'Aquilant, puis il pousse son cri de ralliement et appelle « Allori » à l'aide en lui promettant de belles récompenses. 15) Charlemagne est à nouveau assailli de toutes parts. Arrive Ogier qui renverse Dannemont. Charlemagne est remis en selle. Les païens reculent. Charlemagne appelle Allori mais un écuyer lui révèle qu'il s'agit d'Ogier. 16) Charlemagne pardonne à Ogier et à son père et le fait chevalier. Ogier repart au combat ; les païens reculent. Les prisonniers expriment à l'empereur leur reconnaissance à l'égard d'Allori. Charlemagne leur révèle la vérité.	auprès de Charlemagne qui est encerclé par les païens. Les Français appellent « Allori » à la rescousse. Ogier le secourt. Charlemagne se réjouit des exploits d' « Allori » et croit proche son retour en France où il mettra à mort Ogier. 4) Charlemagne, à nouveau attaqué, tue l'émir, puis il pousse son cri de ralliement. 5) Charlemagne, à nouveau assailli de toutes parts, est secouru par Ogier qui renverse Dannemont. Les païens reculent. **Chap. VI** 6) Charlemagne remercie celui qu'il prend pour Allori. Un écuyer lui révèle qu'il est Ogier et lui raconte comment il a récupéré les armes du traître. Charlemagne pardonne à Ogier et à son père et le fait chevalier. Ogier repart au combat ; les païens reculent. Les prisonniers expriment à l'empereur leur reconnaissance à l'égard d'Allori. 7) Charlemagne leur révèle la vérité. Les Français et Ogier repartent au

17) Suite de la bataille. Arrive Sadone d'Oliferne qui, à la nouvelle de la fuite de Dannemon, se lance dans la mêlée avec ses hommes, mais se voit vite contraint à la fuite. Ogier le rejoint et l'appelle au combat. 18) Un païen incite Sadone à fuir ce chrétien. Il implore donc Ogier de le laisser partir, en échange il lui accordera un don. Ogier lui demande un duel contre Caraheu. 19) Ogier présente sa lignée pour justifier son droit de combattre ce roi païen. Il réitère sa demande de combattre Caraheu et de gagner son amie Gloriande. Sadone prête serment et part. 20) *Début de la laisse* : éloges d'Ogier. Retour à Suze. Joie du pape.	combat. Fuite de Dannemont et de ses hommes dans une forêt. Arrive Sadone qui, à la nouvelle de la fuite de Dannemon, se lance dans la mêlée avec ses hommes mais se voit vite contraint à la fuite. Ogier le rejoint et l'appelle au combat. Sadone l'implore de ne pas le tuer, en échange, il lui promet de le secourir en cas de danger. Il lui promet aussi un duel contre Caraheu. 8) La bataille finie, les pairs de France avertissent Charlemagne qu'Ogier a laissé partir un païen. Ogier est convoqué et s'explique[28]. 9) Retour à Suze. Le pape et les autres membres du clergé chantent la victoire de l'armée chrétienne.

La comparaison des deux versions nous conduit au même constat que celui formulé par E. Poulain-Gautret à propos d'un autre exemple : « le dérimeur tend à regrouper des éléments narratifs plus dispersés dans le modèle »[29]. Ainsi, un premier paragraphe réunit le contenu des laisses 1, 2, 3 et une partie de la laisse 4 ; l'autre partie de la laisse ainsi que les laisses 5, 6, 7, 8, 9, 10 et une partie de la laisse 11 sont fondues en un second paragraphe ; le troisième paragraphe reprend le contenu de la seconde partie de la laisse 11 et des laisses 12 et 13 ; le quatrième correspond à la laisse 14 ; la

[28] Ce 8e paragraphe est une création du prosateur (un nouveau rebondissement remettant provisoirement en question la réconciliation entre Ogier et Charlemagne).

[29] *Op. cit.*, p. 62. Le second exemple donné par la critique est l'épisode avec Geoffroy de Danemark.

première partie de la laisse 15 fait l'objet d'un cinquième paragraphe ; le sixième paragraphe regroupe la seconde partie de la laisse 15 et la quasi-totalité de la laisse 16, dont la fin est rejetée au paragraphe suivant qui recueille en outre le contenu des laisses 17, 18, 19 ; le neuvième et dernier paragraphe ne reprend, quant à lui, qu'une partie de la vingtième laisse. Le prosateur s'est donc ici écarté de sa source et a procédé au « démantèlement des laisses »[30] pour proposer une toute nouvelle organisation.

Reste à dégager les critères qui ont régi le découpage de la matière. Selon E. Poulain-Gautret, « [l]a construction du roman en alexandrins est plus dramatique, relève plus de l'émotion, elle n'hésite pas à suspendre son récit […]. À l'inverse, la structure de la prose est plus logique, plus conforme à un souci informatif : ce sont les changements de temps et de lieux qui engendrent généralement le découpage »[31] », mais, précise-t-elle, « [c]e découpage plus objectif n'exclut cependant pas une certaine subjectivité dans l'organisation […] »[32]. Cette réflexion à portée générale mérite ici d'être nuancée.

Il est vrai, par exemple, que le changement des laisses 15-16 ne se justifie par aucune modification dans l'action : il s'agit uniquement de faire attendre la réaction de l'empereur, et cet effet d'attente disparaît dans le nouveau découpage de la prose. Il est vrai aussi que dans la prose, le changement de paragraphe correspond à un changement de lieu (§ 1-2, § 8-9) ou à un changement de point de vue (§ 2-3). Mais il sert aussi à isoler des temps forts (les prouesses d'Ogier dans le paragraphe 3, les chutes successives de Charlemagne secouru par Ogier, alias Alori dans les paragraphes 4 et 5). En outre, la prose ménage des effets de suspens absents de son modèle. Ainsi, la débâcle des païens et la révélation de l'identité d'Ogier sont racontées dans une seule laisse (15), alors que ce retournement de situation se fait doublement attendre dans la prose par le changement de paragraphe d'une part, et le passage à un autre chapitre d'autre part, ce qui peut être vu comme la matérialisation de l'attente de reconnaissance ressentie par Ogier à l'égard de Charlemagne. De même, le paragraphe 6 s'interrompt juste avant la révélation par Charlemagne de la véritable identité du champion et fait

[30] *Id., ibid.*, p. 62.

[31] *Id., ibid.*, p. 62-63.

[32] *Id., ibid.*, p. 62.

ainsi attendre la réaction des chevaliers libérés (la version en alexandrins ne renouvelle pas le procédé à la laisse 16, peut-être par souci de *variatio*).

Si l'on considère à présent notre prose dans son ensemble, pour ce qui est de la distribution du texte en paragraphes, nous constatons que le découpage mis en œuvre sert un but de dramatisation. Les paragraphes les plus courts répondent tous au même but de mise en suspens : ils isolent des scènes de résolution[33], des moments de forte tension dramatique[34], des pauses dans le récit sous forme de récapitulation créant un effet d'attente[35], des scènes préliminaires à un nouvel épisode[36] ; ils fractionnent aussi le récit de scènes de bataille[37]. Quant aux paragraphes les plus longs, ils sont consacrés à des moments forts des Enfances : ce sont des épisodes où alternent des moments de tension dramatique où le sort du héros (ou de l'un des protagonistes) est en suspens, avec des moments de répit à la suite de rebondissements[38]. Le changement de paragraphe peut en outre suspendre une discussion[39], une réponse décisive[40], plus

---

[33] Cf. paragraphes 79 (Charlemagne remercie Ogier qui est de retour du Danemark pour lui prêter hommage : résolution au terme d'un court moment de *suspense*), 246 (joie des païens à la suite de la défaite et de la fuite des païens), 278 (Clarice remercie Charlemagne et demeure chez lui avec Gautier), 421 (Caraheu et Lengoulaffre se rendent à Gautier qui les amène dans la tente avec Noradin).

[34] Cf. paragraphes 47 (Soliman essaie de retarder l'action irrémédiable de Caraheu qui s'apprête à se rendre à Charlemagne et donc à s'opposer à Corsuble), 52 (Corsuble, informé de la réddition de Caraheu à Charlemagne, annonce à sa fille qu'elle doit renoncer à lui comme mari), 75 (un messager vient apprendre à Ogier les mauvaises nouvelles reçues sur son père), 122 (Charlemagne annonce qu'il ne cessera jamais de poursuivre son ennemi et qu'il interdit à quiconque de prononcer son nom), 150 (Ogier propose à ses hommes de quitter Châteaufort, puis part se coucher et fait un rêve inquiétant), 166 (Charlemagne refuse d'épargner Ogier, à la demande de Charlot), 228 (Ogier attend le retour de Bruhier parti chercher son baume), 237 (la fille du roi d'Angleterre, Clarice, est capturée par des païens qui sont sur le point de la violer).

[35] Cf. paragraphes 176 (le duc d'Ardenne rapporte à Charlemagne le massacre et la destruction commis en Allemagne par les païens) et 100 (compte rendu de Bertrand à Charlemagne).

[36] Cf. paragraphes 34 (Dannemont prépare sa trahison), 205 (Charlemagne envoie chercher la fille d'Achar), 258 (apparition d'un ange demandant à Ogier de partir pour Acre pour y combattre Justamon), 456 (Caraheu et d'autres chrétiens concluent que la disparition d'Ogier est la volonté de Dieu et Caraheu déclare qu'il faut trouver une solution pour se venger des païens qui ont pris Jérusalem).

[37] Cf. paragraphes 69 (poursuite de la bataille), 180 (sortie de l'armée de Charlemagne), 511 (Florion blessé au cours d'un duel).

[38] Cf. paragraphes 3, 8 et 28.

[39] Cf. paragraphes 50-51, 57-58 (révélation du stratagème de Brunamon renvoyé au paragraphe suivant), 259-260 (interruption du dialogue juste avant l'annonce par Bérard de la mort prétendue d'Ogier), 375-376 (récit de Garnier à Gautier), 400-401 (dialogue entre Gautier et Murgalant), 483-484, 484-485.

[40] Cf. paragraphes 121-122 (s'arrête avant la décision de Charlemagne), 276 (s'arrête avant la décision de Charlemagne concernant Bérard venant de s'avouer vaincu : le sort du personnage est en suspens), 302 (s'arrête avant la réponse décisive de Noradin).

souvent encore une réplique[41]. Certains découpages, particulièrement surprenants, répondent au même objectif de mise en d'attente : une phrase est interrompue et laisse en suspens la réaction d'un personnage[42], une phrase au discours direct est scindée en deux[43], une proposition introductrice de discours direct est séparée des paroles rapportées[44], le verbe introducteur de discours direct est séparé des paroles par le changement de paragraphe et le changement de chapitre[45], une proposition circonstancielle est séparée de sa principale.[46]

L' « *effet de suspension* qui peut être lu comme l'écho, certes assez lointain, de la suspension produite par la répétition d'un vers »[47] n'est donc pas tout à fait abandonné dans la prose. Nous ne pouvons donc pas confirmer la conclusion d'E. Poulain-Gautret selon laquelle l'on assisterait dans la prose à « l'élimination des dernières traces du lyrisme de la chanson originelle »[48].

---

[41] Cf. paragraphes 133-134, 147-148, 148-149, 165-166, 206-207, 222-223, 228-229, 254-255, 257-258, 259-260, 290-291, 318-319, 330-331, 338-339, 364-365, 385-386, 397-397, 465-466, 468-469 (récit de la vie d'Ogier racontée dans le *rommant*), 483-484, 484-485, 525-526.

[42] Cf. paragraphes 58-59.

[43] Cf. paragraphes 499-500.

[44] Cf. paragraphes 312-313, 332-333, 407-408, 411-412, 413-414, 441-442, 479-480, 480-481, 494-495, 497-498, 521-522.

[45] Cf. paragraphes 247-248.

[46] Cf. paragraphes 453-454, 499-500.

[47] *Op. cit.*, p. 63.

[48] *Id., ibid.*, p. 63.

2. La mise en chapitres[49]

a) Proportions et délimitation

Selon une pratique courante aux XIVe et XVe siècles, le prosateur d'*Ogier le Danois* ordonne sa matière et rassemble ses paragraphes en chapitres. Par ces « respirations »[50], il rompt avec le flux continu des laisses de sa source et favorise la lecture individuelle.

57 chapitres[51] structurent ainsi la masse dense du texte. Ils sont de taille variable[52] : le plus bref – le chapitre IV - n'occupe qu'une page (24 lignes), le plus

---

[49] Sur la structuration en chapitres des textes en prose, voir Fr. SUARD, *Guillaume d'Orange. Étude du roman en prose*, Paris, Champion, 1979, p. 156-163 ; G. HASENOHR, « Les systèmes de repérage textuels », *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, sous la dir. de H.-J. Martin et J. Vezin, Éditions du Cercle de la Librairie-Promodis, Paris, 1990, p. 273-287 ; M. COLOMBO TIMELLI, « Les attaques de chapitre dans trois romans du XVe siècle : *Jehan d'Avennes, La fille du comte de Ponthieu, Saladin* », *Rhétorique et mise en prose au XVe siècle. Actes du VIe Colloque International sur le moyen français*, *Milan, 4-6 mai 1988*, vol. II, Milan, Vita e Pensiero, 1991, p. 105-135 ; P. DEMAROLLE « De la narratologie à la syntaxe : les titres des chapitres de la mise en prose de *Garin le Lorrain* par Philippe de Vigneulle », *Rhétorique et mise en prose au XVe siècle. Actes du VIe Colloque International sur le moyen français*, *Milan, 4-6 mai 1988*, vol. II, Milan, Vita e Pensiero, 1991, p. 245-255 ; M. COLOMBO TIMELLI, « Syntaxe et technique narrative narrative : titres et attaques de chapitre dans l'*Erec* bourguignon », *Fifteenth-Century Studies*, 24, 1998, p. 208-230 ; D. QUÉRUEL, « La naissance des titres : rubriques, enluminures et chapitres dans les mises en prose du XVe siècle », *À plus d'un titre. Les titres des œuvres dans la littérature française du Moyen Âge au XXe siècle,* éd. par Cl. Lachet, Lyon, CEDIC, 2000, p. 49-60 ; Fr. SUARD, « *Le Chastellain de Coucy* : du vers à la prose », *Richesses médiévales du Nord et du Hainaut*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2002, p. 25-36 ; E. POULAIN-GAUTRET, « Bandeaux, images, chapitres : l'organisation du récit dans un incunable épique », *Texte et image,* Études réunies par C. Croizy-Naquet, Cahiers de la Maison de la Recherche, Université Charles-de-Gaulle – Lille III, « Ateliers », 30 (2003), p. 53-61 ; M. COLOMBO TIMELLI, « Pour une 'défense et illustration' des titres de chapitres : analyse d'un corpus de romans mis en prose au XVe siècle », *Du roman courtois au roman baroque*, Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 209-226 ; CL. ROUSSEL, « Mise en prose ou mise en roman ? », *Du roman courtois au roman baroque*, Paris, Les Belles Lettres, p. 339-352 ; E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 63-75 ; CL. ROUSSEL, « Les rubriques de *La Belle Hélène de Constantinople* », *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, sous la dir. de M.-Cl. de Crécy, Turnhout, Brepols (Burgundica, 11), 2006, p. 201-212 ; D. QUÉRUEL, « Formules narratives, rubriques et enluminures : l'exemple de l'histoire de *Renaut de Montauban* de David Aubert (XVe siècle) », *Lecture, représentation et citation. L'image comme texte et l'image comme signe (XIe-XVIIe siècle)*, éd. par C. Heck,Villeneuve d'Ascq, Presses de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2007 (*Collection UL3, Travaux et Recherches*, p. 131-145 ; M. COLOMBO TIMELLI, éd. de *La Manequine*, Paris, Classiques Garnier (Textes Littéraires du Moyen Âge, 13), 2010, p. 35-44 ; M. MARCHAL, « Mise en chapitre, rubriques et miniatures dans *Gérard de Nevers* », *Mettre en prose aux* XIVe-XVIe siècles*,* Turnhout, Brepols, 2010, p. 187-195 et *Histoire de Gérard de Nevers. Mise en prose du* Roman de la Violette *de Gerbert de Montreuil*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2013, p. 43-45.

[50] Selon la formule de D. QUÉRUEL, « Formules narratives, rubriques et enluminures… », p. 134.

[51] Le découpage en chapitres est identique dans *AJ. P*, en revanche, ajoute une rubrique en tête des paragraphes 27, 33 et 518 et scinde ainsi en deux les chapitres VII, VIII et LVII. Les deux premières rubriques se situent devant une formule de transition à la première personne annonçant un changement de point de vue (passage de Charlemagne à Charlot aux prises des païens en tête du paragraphe 27, passage

étendu – le chapitre LIV– en couvre 13 (environ 507 lignes). Au-delà de ces cas extrêmes, leur longueur moyenne est de 5 pages et demie par chapitre (235 lignes environ)[53]. 30 d'entre eux ont un nombre de pages inférieur à 5, 22 en ont entre 5 et 10, et seulement 5 dépassent les 10 pages. Aucun chapitre n'excède 9 pages dans les deux parties primitives, c'est-à dire celles consacrées aux Enfances et à la Chevalerie ; les chapitres les plus longs se situent dans les parties ajoutées par la continuation en décasyllabes, et particulièrement les troisième et cinquième parties. Le nombre de paragraphes par chapitre est logiquement aussi très variable : un seul paragraphe est contenu par le chapitre IV et, à l'opposé, les chapitres XXX, XXXIII et XXXVIII sont constitués de 21 paragraphes, la moyenne étant de 9 paragraphes par chapitre.

Ces variations dans l'étendue des chapitres jouent naturellement un rôle dans le rythme de la narration mais aussi et surtout nous renseignent sur l'attitude du prosateur devant les sujets que lui propose son modèle. Ainsi, les chapitres les plus courts ne sont pas consacrés aux faits d'armes d'Ogier. Ils servent à raconter des scènes transitoires (par exemple, le chapitre IV, qui traite de la rencontre de Charlemagne avec le pape et de l'installation de son armée à Suze, se situe entre le récit du voyage pour l'Italie et celui de la bataille contre les païens ayant pris Rome), ou des scènes préparatoires (par exemple, le chapitre XXV, qui raconte la décision de Bruhier d'aller en France et la préparation de son armée) ou encore des scènes de résolution (par exemple, le chapitre XXXI, qui relate la mariage d'Ogier et de Clarice, puis leur départ pour Paris). Le chapitre XX, bref également, raconte le combat de Benoît contre l'écuyer pour innocenter la reine de Pavie : là encore il n'est pas question de montrer l'héroïsme du personnage éponyme. Les chapitres les plus longs juxtaposent, quant à eux, différentes péripéties, souvent marquées par des rebondissements : le chapitre XXX contient le fameux combat opposant Bruhier à Ogier, puis le sauvetage de Clarice, qui deviendra son épouse, et enfin le retour victorieux des Français à Laon ; le chapitre XXXVIII

---

de Charlemagne et de ses deux champions aux champions païens en tête du paragraphe 33). L'insertion de la troisième rubrique apparaît en tête du paragraphe 518, après la fin d'un épisode (victoire des Français sur les païens) et avant le retour de l'armée à Paris. À l'inverse, *P* supprime la rubrique en tête du paragraphe 468 qui ouvre le chapitre LIV dans *AJ*. *P* fragmente ainsi le récit en 59 chapitres, et non en 57 comme *AJ*.

[52] Voir l'annexe n° 15 sur les dimensions des chapitres dans la prose.

[53] Si l'on divisait le nombre total de vers dans la version en alexandrins par 57, les chapitres regrouperaient en moyenne 435 vers.

rapporte le voyage en mer d'Ogier pour Jérusalem, qui, à la suite de la tempête et de la découverte de la trahison des Templiers, accoste finalement à Babel et finit par s'engager dans un duel contre Lengoulaffre ; le chapitre LI fait se succéder la séparation de Caraheu et d'Ogier, la tempête en mer, l'arrivée sur l'île d'Avallon et les épreuves subies par Ogier dans cet autre monde. Les chapitres longs regroupent donc des scènes d'action, des épisodes romanesques.

Se pose à présent la question de la **délimitation de ces unités** : quels sont critères qui ont déterminé les changements de chapitre ?

Le prosateur ne s'est pas contenté de la facilité qui aurait consisté à s'appuyer sur les formules stéréotypées de transition présentes dans son modèle. Les débuts de chapitres correspondent rarement, en effet, au début des laisses. Pour la seule partie consacrée aux Enfances, nous n'avons relevé qu'un cas de coïncidence exacte (le chapitre VII). Les ouvertures des autres chapitres sont en décalage avec celles du remaniement en alexandrins : elles correspondent à ce qui est raconté au milieu ou à la fin d'une laisse. Ainsi, par exemple, le chapitre II s'amorce sur l'évocation de l'angoisse d'Ogier, ce qui est raconté au milieu de la deuxième laisse, après l'évocation du supplice des messagers et leur retour à Saint-Omer. Même le chapitre XIV inaugurant la deuxième partie est en décalage avec le remaniement où l'arrivée de Baudouin est racontée à la fin d'une laisse. L'organisation de notre prose reflète alors bien la réflexion de M. Colombo Timelli : « […] il est très rare de constater une coïncidence entre début/ fin d'un chapitre dans les textes en prose, et la présence d'une lettrine ou d'une autre marque de rupture textuelle dans les manuscrits en vers correspondants »[54].

Ce ne sont donc pas les repères donnés par son modèle qui ont guidé le prosateur dans son découpage en chapitres. Sa structuration n'obéit pas non plus à des principes rigides. Un chapitre peut avoir pour fonction d'isoler un épisode dans son intégralité[55]. Un même épisode peut aussi être scindé en deux chapitres voire plus, comme la bataille de Suze et les premières armes d'Ogier racontées dans les chapitres V et VI. À

[54] « Pour une 'défense et illustration' des titres de chapitres… », p. 210, note 4.

[55] Cf. chapitres VII (embuscade organisée par Charlot), VIII (double duel Ogier / Caraheu et Charlot / Sadone), IX (embuscade organisée par Danemont), XI (prise de Rome par les Français), XIII (Ogier à Mayence), XX (duel opposant Benoît à l'écuyer ayant accusé la reine de Pavie) et LII (défaite des chrétiens contre les païens ; clôture sur la mort de Caraheu, Moÿsant et Florion).

l'inverse, le chapitre XXX regroupe plusieurs épisodes distincts (l'épisode du duel Ogier / Bruhier et celui du sauvetage de la princesse Clarice). Le changement de chapitre peut en outre isoler, et donc mettre en exergue, certaines étapes de la narration : un élément perturbateur[56], un retournement de situation[57] ou un dénouement[58]. Il coïncide parfois encore avec un changement de personnage[59]. L'usage est donc fluctuant. Il se dessine toutefois des constantes, et notamment le goût pour les fins suspensives[60]. Les clôtures de chapitres sont souvent, en effet, les préludes de grandes scènes épiques développées dans le chapitre suivant[61] ; les longs chapitres s'arrêtent même régulièrement juste avant la scène épique par excellence, à savoir le combat, individuel ou collectif[62]. Les fins de chapitres correspondent fréquemment aussi à des moments de forte tension dramatique, où le sort des personnages est en suspens[63] ; le changement de chapitre peut même alors apparaître comme l'expression matérielle de

[56] Le chapitre II se clôt sur l'annonce par un héraut de la prise de Rome par les païens et le chapitre VI par l'annonce faite par un espion de l'assaut imminent des Français, tandis que le chapitre X s'ouvre sur l'annonce par un héraut de l'arrivée prochaine de Brunamont.

[57] Cf. chapitres IX et XLVIII.

[58] Cf. chapitre XXX (mariage le mariage d'Ogier et de Clarice).

[59] Cf. chapitres I-II (on passe des messagers à Ogier), VI-VII (on passe des païens aux Français), XVIII-XIX (on passe de Desier à Charlemagne), XXIV-XXV (on passe de Charlemagne à Bruhier), XXXIV-XXXV (on passe de Gautier à Ogier), XLI-XLII (on passe des prisonniers chrétiens à Guyon).

[60] Cf. Fr. SUARD, *op. cit.*, p. 156 : « Dans toute la mesure du possible le romancier laisse à la fin du chapitre l'action ouverte, soit que celle-ci conduise par elle-même à une péripétie, soit que le narrateur annonce des rebondissements dans la formule de conclusion ».

[61] Cf. chapitres IV (arrivée de Charlemagne et de son armée à Suze qui sera le théâtre de la bataille), XV (promesse de Beron d'être le compagnon d'armes d'Ogier ; scène qui prépare l'épisode de Pavie), XXV (arrivée des païens en Allemagne), XXVI (Charlemagne prépare sa sortie de Laon pour attaquer les païens de Justamon), XLVIII (arrivée des navires de Gautier, Florion et Caraheu sur la côte de Jérusalem qui sera le lieu d'une bataille).

[62] Cf. chapitres XXVII (juste avant le duel de Caraheu contre Rubion), XXIX (juste avant le duel d'Ogier contre Bruhier), XXXIII (juste avant le duel opposant Gautier au traître Bérart), XXXVI (juste avant le duel d'Ogier contre Justamon), XXXVIII (juste avant le duel de Caraheu contre Lengoulaffre), XXXIX (avant la bataille contre l'armée de Moÿsant), XLV (se clôt sur le départ de Gautier pour le champ de bataille), XLIX (juste avant le duel de Gautier contre Branquemont), LV (juste avant le début de la bataille opposant l'armée du roi Philippe à celle de Florion) et LVI (avant le duel d'Ogier contre l'émir de Nubie et Florion).

[63] Cf. chapitres VIII (inquiétude de Gloriande par rapport au sort de son ami Caraheu), XIV (Ogier aux prises des Français venus au secours de Charlemagne qu'il vient de renverser), XVII (un chevalier annonce à Desier qu'il va inciter Charlemagne à prendre d'assaut sa cité), XXII (serment de Charlemagne de causer du malheur à Ogier), XXIII (un moine et Turpin projettent de capturer Ogier endormi), XXXII (arrivée de Bérart et de ses hommes sur les lieux où ils veulent attaquer Ogier), XXXIV (révélation au lecteur de la jalousie de Charlot à l'égard de Gautier), XXXV (Garnier laissé en gage au tavernier), LI (annonce des difficultés rencontrées par Gautier aux prises de Noradin, Branquemont et d'autres frères de Bruhier), LIV (annonce du guet-apens fomenté par la dame de Senlis à l'encontre d'Ogier).

l'attente des protagonistes[64]. Remarquons, par ailleurs, la fréquence des scènes de départ en fin[65] ainsi qu'en début[66] de chapitre qui créent également un effet d'attente. Enfin, des découpages particuliers peuvent trouver leur justification dans cette recherche d'effet de suspension : ainsi le retour en arrière pris en charge par le narrateur, sur la trahison de Charlot aidé par les parents de Bérard de Bruit, commence à la fin du chapitre XLII et se termine au milieu du chapitre XLIII ; plus surprenant encore, un dialogue est à cheval sur les chapitres XXXV-XXXVI.

La mise en suspens de l'action semble donc bien, par sa fréquence, avoir été un critère fondamental pour le découpage de la matière en chapitres. Les chapitres ne constituent pas des unités closes ; il s'en dégage moins un effet de morcellement et de rupture qu'un effet de mise en suspens et de continuité[67]. Aussi le chapitre IV, qui se réduit à un seul paragraphe et qui fait figure de transition[68], apparaît-il comme une métaphore de cette technique narrative (de cette esthétique ?), voire de l'œuvre tout entière dont la fin est ouverte.

---

[64] Cf. chapitres I (Ogier dans l'attente de la réponse de son père dont sa vie dépend) et XVI (attente de l'armée de Charlemagne par celle de Desier).

[65] Cf. chapitres II (départ des messagers de Charlemagne pour le Danemark), III (voyage de Charlemagne et de son armée pour Rome), XI (départ de Charlemagne et de son armée après la prise de Rome et la restauration du siège papal), XX (départ de Benoît et Gelin pour Châteaufort), XXVIII (départ de Charlemagne pour Reims), XXXI (départ d'Ogier et de sa femme Clarice pour l'Angleterre), XXXVII (départ d'Ogier en mer pour Jérusalem), XLIII (scène d'adieux avant le départ des Français pour Jérusalem), LIII (départ d'Ogier d'Avalon pour la France).

[66] Cf. chapitres XL (départ de Caraheu pour la France en vue d'aller chercher du secours en faveur d'Ogier), XLV (départ de Caraheu, de Gautier et de ses hommes d'Acre pour Jérusalem), LI (départ de Caraheu et Ogier pour l'Inde, de Moÿsant pour la Mecque), LIII (départ de Gautier et de sa famille pour la France), LV (départ d'Ogier de Paris pour Chartres).

[67] Voir Fr. SUARD, *op. cit.*, p. 160 qui évoque le « désir qu'a le romancier de constituer des unités narratives homogènes mais aussi des éléments dynamiques, ouverts les uns sur les autres et formant de la sorte une chaîne continue. Apparemment c'est surtout le premier de ces objectifs qui a été atteint, car rubriques, formules initiales et finales isolent de toute façon les chapitres les uns des autres. »

[68] Cf. E. POULAIN-GAUTRET, art. cit., p. 59b.

b) Charnières des chapitres[69]

Il s'agit à présent d'examiner comment les chapitres s'articulent entre eux : le passage de l'un à l'autre se fait-il sur le mode de la rupture ou de la continuité ? La cohésion est-elle assurée entre eux ? Observons pour cela les charnières que constituent les ouvertures de chapitres[70].

D'un point de vue syntaxique, 45 chapitres sur 57 (78,9 %) s'ouvrent sur une attaque temporelle. Les propositions temporelles sont majoritaires (25). 16 d'entre elles[71] contiennent un verbe à aspect achevé où « le prédicat de la phrase précédente devient la 'circonstance' de la proposition principale qui suit »[72] ; les 6 autres[73], « à aspect parallèle », expriment toutes la simultanéité en utilisant le passé simple à la fois dans la conjonctive et dans la principale. Les ouvertures avec adverbes temporels, elles aussi nombreuses (16), entretiennent, quant à elles, « des liens assez étroits avec ce qui précède : leur valeur inaugurante du point de vue narratif en est ainsi diminuée »[74]. Restent les 4 ouvertures temporelles avec complément : une seule a une valeur inaugurante et introduit un nouvel épisode[75], les 3 autres sont liées au chapitre qui précède par le biais d'expressions anaphoriques (*Pendant lesquelles choses* X, *A ces parolles* XXXIX, XL). De fait, la prédominance des attaques temporelles montre que l'agencement des chapitres d'*Ogier* en prose repose essentiellement sur l'ordre chronologique linéaire des actions. Cela corrobore le constat de J. Rychner qui a

---

[69] Pour cet examen, nous nous sommes appuyée sur le travail précurseur de J. RYCHNER, *Formes et structures de la prose française médiévale. L'articulation des phrases narratives dans la* Mort Artu, Neufchâtel-Genève, Faculté des Lettres-Droz, 1970 ainsi que sur les travaux de M. COLOMBO TIMELLI : « Les attaques de chapitres dans trois romans du XVe siècle : *Jehan d'Avennes, La fille du comte de Ponthieu, Saladin* », *Rhétorique et mise en prose au XVe siècle*, Milan, Vita e Pensiero, 1991, p. 105-135, « Syntaxe et technique narrative : titres et attaques de chapitre dans l'*Erec* bourguignon », *Fifteenth-Century Studies*, 24, 1998, p. 208-230, et l'Introduction de son édition de *La Manequine*, Paris, Classiques Garnier (Textes Littéraires du Moyen Âge, 13), 2010, « Titres et attaques de chapitres », p. 40-44.

[70] Voir annexes n° 9 et 10.

[71] Cf. attaques des chapitres V, VII, XIII, XVI, XVII, XIX, XX, XXI, XXVI, XXX, XXXIII, XXXVII, XLIII, LI, LIV, LVII.

[72] M. COLOMBO-TIMELLI, « Les attaques de chapitres dans trois romans du XVe siècle …», p. 126.

[73] Cf. attaques des chapitres IX, XII, XIV, XV, XVIII, LVI.

[74] *Id., ibid.*, p. 120.

[75] Cf. attaque du chapitre VIII.

souligné « l'importance –linguistique et par là conceptuelle – de la relation temporelle à l'intérieur de la narration »[76].

Les 5 attaques circonstancielles non temporelles (soit 8,77 %) sont exclusivement assurées par des adverbes : 3 fois *Si* et 2 fois *Tant*). Selon M. Colombo Timelli, les chapitres ouverts par un adverbe non temporel « apparaissent étroitement liés à ce qui précède »[77], ils « semblent posséder une faible valeur inaugurante, et, par conséquent, la narration paraît procéder à travers elles sans interruption marquée »[78].

5 autres ouvertures de chapitres (8,77 %) se font sur du discours direct : dans 4 cas[79], elles poursuivent un dialogue commencé au chapitre précédent, dans un autre[80], les paroles rapportées sont annoncées dans la clôture du chapitre précédent par une proposition contenant un verbe de parole. L'effet de rupture dans ce type d'attaque est donc annulé.

Enfin, nous trouvons 2 attaques en sujet nominal (3,5 %)[81]. Ce type d'articulation instaure, d'après J. Rychner, une « relation dramatique » : « [l]e passage d'une phrase à l'autre s'y effectue en effet sur le sujet, c'est-à-dire sur un élément appartenant en propre à l'action dramatique. […] L'articulation sur le sujet commence la phrase dans l'action même, sans recours à aucun élément hétérogène »[82]. Ce procédé à forte valeur inaugurante n'a néanmoins pas séduit notre prosateur.

Les trois types d'ouverture privilégiés dans notre prose sont donc les relations temporelles, circonstancielles et le discours direct : elles ont pour point commun d'effacer l'effet de rupture causé par les rubriques[83].

Des procédés linguistiques et narratifs viennent encore renforcer le lien entre les clôtures et ouvertures de chapitres. Dans les attaques, le prosateur peut, en effet, insérer

---

[76] P. 82.

[77] Art. cit. p. 113.

[78] Art. cit. p. 115.

[79] Cf. attaques des chapitres XXII, XXVIII, XXXVI, XLVII.

[80] Cf. attaque du chapitre XXXI.

[81] Cf. attaques des chapitres I, XXIX.

[82] J. RYCHNER, art. cit., p. 17.

[83] À titre de comparaison avec la source, nous avons procédé au relevé des attaques de laisses dans *AL*, en nous limitant à la partie consacrée aux Enfances, qui est composée de 128 laisses. Nous constatons la même prédominance des attaques temporelles (53), mais les ouvertures circonstancielles non temporelles (18) et les attaques en discours direct (12) y sont dépassées ou égalées par celles en sujet nominal (20) et en adjectif attribut (12). Pour un état des lieux complet, voir annexe n° 11.

des références internes, à l'aide de termes anaphoriques comme l'article « désambiguïsant » *ledit*[84] et le déterminant démonstratif[85], ou des formules anaphoriques à valeur résomptive[86] faisant directement référence à ce qui précède. Les attaques peuvent aussi reprendre le matériau linguistique de la clôture du chapitre précédent : ainsi *le roy fist partir tout son bernage et s'en retourna a Paris pour faire assembler son armee* (10/1-2) fait écho à *et come Charlemaigne fait diligence de s'e*[*n*] *retourner a Paris* (9/14-15), et *Incontinent que le roy et Ogier eurent desjuné et prinse leur refection* (227/1) reprend *le roy fist desjeuner Ogier et desjeuna avecques lui* (226/17). La présence d'interventions du narrateur en clôture ou en ouverture de chapitre participe de cette recherche de cohésion : il peut s'agir d'un renvoi à ce qui précède[87], d'une prolepse sur le chapitre à venir[88], ou de formules de transition signalant le retour à un personnage après un court passage consacré à un autre personnage[89]. En cas d'absence de formule de transition, c'est alors la rubrique qui assume, seule, cette fonction[90].

En somme, la fragmentation de la masse textuelle en chapitres ne se fait pas sur le mode de la rupture. Le prosateur a veillé, au contraire, à garder le fil du récit, malgré la suspension momentanée occasionnée par les rubriques. En assurant la cohésion des charnières de chapitres, il a ainsi favorisé la cohérence de l'ensemble.

---

[84] Cf. *en ladicte ville de Suze* (13/3-4), *lesditz chevaliers* (140/1), *ledit Gautier* (360/2).

[85] Cf. *pendant ce temps* (173/1), *ces maulditz Templiers* (311/3).

[86] Cf. *parloient des choses advenues* (14/2), *pendant lesquelles choses* (54/1), *Et quant les parolles furent finees* (90/1), *Adoncques le conseil prise et du tout deliberé* (164/1), *Se parlement finé* (434/1), *A ces paroles* (332/1, 340/1).

[87] Cf. *comme vous avés ouy* 468/2-3.

[88] Cf. *ainsi que vous orrez* 278/10.

[89] Cf. clôtures des chapitres II (*Or laisserons a parler d'Ogier et retournerons au messagier nouvellement venu de Romme* 9/13-15), XVIII (*Or laisseray je a present de parler du roy Desier et de ses prisonniers, et retourneray au roy Charlemaigne …* 124/21-23), LI (*si laisseray icy a parler du chasteau d'Avallon, d'Artus et de Morgue la fae, et reto*[*ur*]*neray a parler du roy Gaulthier, le nepveu d'Ogier, dont Ogier n'avoit plus nulle souvenance, lequel fut for molesté par le souldan Noradin, Branquemont, frere du souldan, et les freres de Bruhier …* 454/18-21), et attaques des chapitres II (*Or convient il retourner au june prisonnier Ogier* 5/1), IV (*Or me fault laisser a traicter de la venue du roy, et retourner au pape qui estoit expulsé de Romme* 13/1-2).

[90] Cf. passages des chapitres VI-VII, VII-VIII, XXXIV-XXXV, XLI-XLII.

c) Rubrication

Le travail d' « aération » de la matière romanesque que constitue la mise en chapitres est complété et renforcé par le travail de rubrication. Chaque chapitre de notre prose est introduit par un titre[91].

Ces énoncés titulaires présentent tout d'abord un intérêt linguistique : étant en effet « nécessairement 'originaux', dans la mesure où ils ne trouvent pas de modèle dans le texte-source, [ils] offrent donc des spécimens d'écriture en prose du XVe siècle »[92]. Mais la formulation des titres de notre prose ne fait pas preuve d'une grande variété, elle se limite à quelques moules et clichés. C'est, en effet, la structure verbale sous forme d'interrogative indirecte (*Comment/ Com(m)e ...*) qui est nettement majoritaire (50 intitulés), avec toutefois des variantes : structure simple (une seule proposition SVC : 1 seul cas[93]), double (2 propositions coordonnées, avec ou sans reprise de l'adverbe inaugural : 7 cas[94]), triple (3 propositions coordonnées : 4 cas[95]), quadruple (4 propositions corrdonnées : 3 cas)[96], quintuple (5 propositions coordonnées : 1 cas)[97] ou complexe (avec une ou plusieurs subordonnées : 35 cas[98]). Les 7 rubriques restantes offrent des structures asymétriques (verbale(s) + nominale, précédée ou non de la préposition *de* : 7 cas[99])[100]. De ce classement ressortent deux traits caractéristiques :

---

[91] Se reporter à l'annexe n° 5 « Table des rubriques de *AJP* ».

[92] M. COLOMBO TIMELLI, « Pour une 'défense et illustration' des titres de chapitres », p. 211.

[93] Chapitre LIII (*Comme Gaultier, ensemble sa femme la dame Clarice, et leurs deux beaulx enfans, s'en retournerent en France aprés la perte de Babyloine*).

[94] Chapitres III (*Comment le roy partit de Saint Omer pour aller a Paris, et comme il mist diligence d'assembler son ost*), XVI, XXXIX, XLIII, XLV, XLVIII, XLIX.

[95] Chapitres XVII (*Comment les deux ostz des deux roys Charles et Desier sont ordonnez l'un devant l'autre pour donner l'assault, et comme chascun de sa part fist mettre ses banieres et panons au vent, et firent chascun d'une part et d'autre sonner trompettes et clerons*), XXVI, XXXVIII, L.

[96] Chapitres XXII (*Comment Ogier print du mesrien et les habilla en façon de gendarmes et en bouta en chascun creneau ung, et comment le roy Charlemaigne fist assaillir le chasteau*), XXXVII, LVI.

[97] Chapitre XIII (*Comme le roy avisa Ogier et comme il l'appella pour parler a lui, et comme il lui donna congié d'aller aider a son pere, et comme il desconfit les payens et fut duc de Dannemarche*).

[98] Chapitres I (*Comment le duc manda tous ses parens et amys pour faire l'obseque de la dame et pour baptiser son filz, lequel fut nommé Ogier*), II, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XII, XVIII, XX, XXI, XXIII, XXIV, XXV, XXVII, XXVIII, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XL, XLI, XLII, XLIV, XLVI, XLVII, LI, LII, LV, LVII.

[99] Chapitres VIII (*Comment le roy Caraheu vint tout seul en habit de messager en l'ost de Charlemaigne pour demander la bataille contre Ogier, ainsi que Sadone lui avoit devisé, et aussi pour deffier le roy Charles de la part de Corsuble ; et comment la bataille fut entreprinse entre Caraheu et Ogier, et entre*

d'une part, le goût marqué de l'auteur pour la structure complexe et la polysyndète, et, à ce titre, les rubriques sont les reflets de la forme « diffuse » caractéristique des mises en prose du XVe siècle ; d'autre part, la stéréotypie à travers la « reprise presque rituelle de l'adverbe *comment* »[101], qui alterne parfois avec sa variante *comme*.

Comme l'a bien montré E. Poulain-Gautret[102], cette stéréotypie est aussi mise en œuvre par la répétition de morceaux de phrases prélevés à l'intérieur du chapitre. Il peut s'agir de reprises, littérales ou synonymiques, de segments présents au début du paragraphe qui suit[103]. Plus souvent, l'annonce des rubriques dépasse le paragraphe qui suit et se fait à partir de fragments empruntés dans tout le chapitre[104]. De fait, cela prouve que l'auteur des rubriques connaît parfaitement le contenu des chapitres[105].

Mieux encore, ce jeu de répétitions se fait non seulement entre les rubriques et le texte, mais aussi entre les rubriques elles-mêmes. Certaines se retrouvent, en effet, reliées les unes aux autres par le reprise de formules similaires qui se font écho. Deux thèmes surtout apparaissent de façon récurrente : la bataille[106] et la navigation en mer[107]. Par le biais des rubriques se dessinent donc des constantes thématiques, des *leitmotive.*

Charlot et Sadone et comment ; et la responce du roy Charlemaigne sur le deffiement de Corsuble), XI, XIV, XV, XIX, XXIX, LIV.

[100] Classement reprenant les critères syntaxiques utilisés par M. COLOMBO TIMELLI dans « Pour une 'défense et illustration' des titres de chapitres », p. 211-212 et dans l'introduction de son édition de *La Manequine*, p. 39-40.

[101] E. POULAIN-GAUTRET, art. cit., p. 58a.

[102] *Id., ibid.*, p. 58a.

[103] Voir notamment les rubriques des chapitres VI, VII, IX, XIV, XIX, XXII, XXIII, XXVI, XXXIII, XLVI, LII.

[104] Voir notamment les rubriques des chapitres I, II, IV, V, VII.

[105] Dans la rubrique introduisant le chapitre XXIX, nous relevons l'emploi de l'article défini dans *l'ange*, alors que le texte utilise l'indéfini la première fois qu'il l'évoque : cela tendrait à prouver que la rédaction des rubriques est postérieure à celle du texte. Cela dit, pour ceux qui connaissent l'histoire d'Ogier, l'intervention de l'ange est attendue à ce moment-là. La référence serait alors exphorique.

[106] Cf. rubriques des chapitres XX (*Comment les deux champions commencerent la bataille*), XXVII (*et y eut une merveilleuse bataille*), XXVIII (*Comment Caraheu se combatit en champ de bataille contre son nepveu le roy Rubion*), XLI (*aprés ce que Caraheu e*[*u*]*t entreprinse la bataille contre Lengoulaffre*), XLIII (*et comment Gaultier vainquit R*[*o*]*hard en champ de bataille*), XLVII (*Comment le chevallier G*[*a*]*ultier print le champ de bataille contre le duc Guyon Dannemarche*), XLVIII (*aprés le champ de bataille du duc Guyon et de son filz Gaulthier*), XLIX (*Comment le roy Caraheu et Lengoulaffre firent champ de bataille*), L (*Comment Gaulthier vainquist en champ de bataille Branquemont*) et LVII (*Comment Ogier commença le champ de bataille contre le roy Florion et l'admiral son compaignon*).

[107] Cf. rubriques des chapitres XXXII (*Comment Ogier le Dannoys* […] *monta sur mer*), XXXIII (*puis passerent oultre mer et s'en allerent a Dannemarche*), XXXV (*Comment Ogier* […] *se departit de Dannemarche et monta sur mer*), XXXVIII (*et s'en alla oultre mer*), XLI (*il passa la mer*), XLII ([*et monta*] *sur mer*), XLV (*se partirent d'Acre pour aller devant Hierusalem par mer*).

D'ailleurs, l'analyse lexicale des rubriques met en évidence les sujets de prédilection du prosateur. Arrive en tête la thématique du déplacement[108] : sur 57 rubriques, 39 annoncent un départ et/ ou une arrivée de personnages (soit 68,4 %), dont 11 un voyage en mer (19,3 %)[109]. Vient ensuite la thématique guerrière (65 %) : 14 annoncent un duel[110], 17 une bataille[111] et 6 le siège ou l'assaut[112] d'une place forte. Nous constatons enfin l'omniprésence d'Ogier (56 occurrences) et la présence conséquente de Caraheu (12 occurrences). En ce sens, les titres laissent bien apparaître « une hiérarchie des signifiés »[113].

Reste à comprendre les fonctions assignées à ces rubriques. Elles offrent tout d'abord, et naturellement, des repères visuels au lecteur et participent de la structuration de la matière. Elles assument également une valeur informative puisqu'elles résument et annoncent le contenu du chapitre à venir. Mais les rapports qu'elles entretiennent avec le chapitre, on va le voir, sont très variables.

12 titres[114] offrent des résumés « parfaitement, voire pesamment, exhaustifs »[115]. Ainsi, le résumé du chapitre IV « représente l'exacte paraphrase d'un chapitre qui, en

---

[108] Nous avons comptabilisé 85 mots, surtout des verbes, appartenant à ce champ lexical.

[109] Cf. rubriques des chapitres XXIII, XXXII, XXXIII, XXXV, XXXVIII, XLI, XLII, XLIV, XLV, LI, LII.

[110] Cf. rubriques des chapitres VIII (Ogier / Caraheu et Charlot / Sadone), X (Ogier / Brunamon), XX (Benoît / écuyer lombard), XXVIII (Caraheu / Rubion), XXXIV (Gautier / Bérard de Bruit), XXXVII (Ogier / Justamon), XXXIX (Ogier / Lengoulafre), XLI (Caraheu / Lengoulafre), XLIII (Gautier / Rohard), XLVII (Gautier / Guyon), XLVIII (Gautier / Guyon ; duel pourtant achevé).

[111] Cf. rubriques des chapitres IX (soldats de Danemon / Ogier et Charlot), XI (chrétiens / païens à Rome), XIII (Ogier / païens au Danemark), XV (Ogier / Charlemagne et ses hommes), XVIII (armée de Desier / armée de Charlemagne à Pavie), XXI (Benoît et Gelin / armée de Charlemagne), XXIV (Ogier / Turpin et autres membres du clergé), XXVI (païens / Allemands), XXVII (armée de Charlemagne / païens), XXX (Ogier / païens dans un bois), XXXIII (Ogier / soldats de Bérard de Bruit), XXXVI (Ogier / païens de Cormorant), XL (amée de Noradin / armée de Moÿsant), XLVI (armée de Murgalant / armée de Charlemagne), XLIX (chrétiens et Florion de Mecque / armée de Noradin), LV (Ogier / hommes armés de la dame de Senlis), LVI (armée du roi Philippe / païens).

[112] Cf. rubriques des chapitres XIX (siège de Châteaufort), XXII (assaut de Châteaufort ; mais celui-ci n'aura pas lieu), XLVII et XLVIII (prise de Jérusalem par les chrétiens), L (prise de Babilone par les chrétiens), LII (prise de Jérusalem par les païens).

[113] P. DEMAROLLE, art. cit., p. 247.

[114] Ceux des chapitres III, IV, V, VII, VIII, IX, X, XX, XXXI, XXXIV, XLII et LVII. Le résumé du titre du chapitre XX fait seulement l'impasse sur la scène accessoire du paragraphe 139.

[115] E. POULAIN-GAUTRET, art. cit., p. 54a.

vingt-quatre lignes, ne dit strictement rien d'autre »[116]. Plusieurs rubriques révèlent aussi d'emblée l'élément de résolution des péripéties : l'issue des duels ou des batailles[117], les mariages[118] et même la fin du roman, à savoir l'enlèvement d'Ogier par Morgue[119]. Ces titres n'ont donc pas pour rôle de créer un effet de *suspense* chez le lecteur qui est au contraire placé ici en position d'omniscience. Selon E. Poulain-Gautret, « [c]es repères précis pourraient, constituer un prolongement des fondements oraux caractéristiques de la chanson de geste et même de toute la littérature populaire, de cette narration où la mémoire est essentielle et où le public se réjouit d'entendre le développement d'un récit dont il partage déjà une certaine connaissance avec le narrateur. Enfin, le développement excessif du bandeau [*i.e.* de la rubrique] pourrait être considéré comme un procédé rhétorique d'amplification, d'emphatisation du contenu propre à marquer les mémoires »[120].

Le résumé fourni par 39 autres rubriques est, en revanche, incomplet ; leurs lacunes sont parfois même conséquentes. E. Poulain-Gautret a déjà relevé l'exemple du titre du chapitre XXXVIII qui réduit à 3 lignes « douze pages de récit d'aventures fort diverses : comment Ogier s'intègre à la cour païenne, comment il apporte une aide discrète aux prisonniers français, comment il se propose comme champion pour une guerre indigène, comment il est reconnu par l'un des Sarrasins, comment se prépare un piège destiné à l'emprisonner après son duel »[121]. La rubrique du premier chapitre est elle aussi particulièrement lacunaire : elle se contente de reformuler le début de ce qui suit et passe sous silence les actions de premier plan racontées ultérieurement, à savoir le second mariage du duc, la naissance de son second fils Guyon, la menace de Charlemagne qui envoie un messager auprès du duc, le refus d'obtempérer de celui-ci, la première guerre opposant les armées française et danoise, les accords fixés, la promesse bafouée du duc, la captivité d'Ogier chez le châtelain Garnier de Saint-Omer et enfin l'envoi par l'empereur de quatre ambassadeurs au Danemark. Parmi les autres

---

[116] *Id., ibid.*, p. 54b.

[117] Cf. rubriques des chapitres IX, XX, XXXIV et LVII.

[118] Cf. rubriques des chapitres XXXI (Ogier / Clarice d'Angleterre) et XLVII (Gautier / la païenne Clarice).

[119] Cf. rubrique du chapitre LVII.

[120] Art. cit., p. 56a et b.

[121] *Id., ibid.* p. 54b.

exemples marquants, nous relevons : la rubrique du chapitre XIV qui ne mentionne pas les terribles conséquences du meurtre de Baudouin (la condamnation à l'exil d'Ogier qui avant de partir s'attaque à deux reprises à Charlemagne et tue l'écuyer de la reine) ; celle du chapitre XV qui n'évoque pas la vie de brigand d'Ogier et sa rencontre avec Beron ; celle du chapitre XVI qui ne mentionne pas l'épisode de l'ambassade de Bertrand à Pavie et ses lourdes conséquences (la préparation d'une guerre entre les armées de Charlemagne et de Desier) ; celle du chapitre XVII qui reprend les premières lignes du premier paragraphe qu'elle introduit mais ne dit rien sur le restant du long chapitre qui raconte pourtant la mort de Guérin et de Beron, la trahison de Desier et le stratagème de la reine en faveur d'Ogier ; celle du chapitre XVIII qui n'annonce pas le retour de Desier à Pavie, l'accusation de trahison et d'adultère faite par l'écuyer à l'encontre de la reine, et leur emprisonnement ; celle du chapitre XIX qui ne mentionne pas l'intervention de Benoît et de Gelin en vue de sauver la reine ; celle du chapitre XXI qui fait l'impasse de la mort de Gelin et de Benoît, de la trahison des Lombards sous la direction de Herquembault, tués finalement par Ogier et pendus aux créneaux de Châteaufort ; celle du chapitre XXIII qui ne fait pas référence à la découverte du fugitif Ogier par Turpin et l'abbé de Meaux ; celle du chapitre XXVII dont le résumé s'arrête au paragraphe 156 et reste silencieux sur le contenu des sept paragraphes suivants (la trahison de Rubion à l'égard de son oncle, puis à l'égard de Gloriande, la condamnation au bûcher de la jeune femme et celle à la pendaison des trente chevaliers chrétiens prisonniers) ; celle du chapitre XXXII qui tait la trahison de Bérard ; celle du chapitre XXXV qui ne cite même pas la bonne hôtesse d'Acre ; celle du chapitre XLVIII qui ne mentionne pas les retrouvailles de Gautier et de Clarice, l'accord donné par Guyon pour leur mariage, l'alliance de Florion et de Gautier, le baptême de Florion et de ses hommes et l'arrivée des chrétiens à Babilone.

Il est par ailleurs intéressant de constater que les lacunes portent entre autres sur le personnage de Caraheu et sa conversion : le titre du chapitre VII n'annonce pas la première rencontre d'Ogier et de Caraheu ; celui du chapitre XI reste notamment silencieux sur le refus de Caraheu et de Gloriande de se convertir, et sur l'accord passé avec Charlemagne de ne jamais attaquer les chrétiens ; celui du chapitre XXX ne mentionne pas les retrouvailles d'Ogier et de Caraheu ; celui du chapitre XL tait l'intervention de Caraheu en faveur d'Ogier ; celui du chapitre XLIII n'annonce pas la

promesse de Caraheu de se convertir à son retour et son départ avec Gautier et des armées françaises pour Acre ; enfin celui du chapitre XLIX ne mentionne pas l'apparition divine faite à Caraheu, qui déterminera sa conversion.

Il est aussi remarquable que les rubriques fassent silence sur les aventures d'Ogier en *Faerie*. Ainsi, celle du chapitre LI annonce « *Comment Ogier et le roy Caraheu se departirent de Babiloine, et commanderent a Dieu Gaulthier qu'ilz laisserent roy de Hierusalem et de Babiloine, et s'en cuidoient retourner en Inde, et comme la tempeste les departit et s'en alla l'ung bateau d'une part et l'autre d'autre* » (ce qui correspond au paragraphe 440 et à 441/1-15) mais n'évoque pas le contenu des treize paragraphes qui suivent : l'arrivée du héros en Avalon, sa rencontre avec la fée Morgue et le roi Arthur, son combat avec le luiton Capalus. De même, la rubrique du chapitre LIII ne mentionne pas les adieux de Morgue et d'Ogier, les dons de la fée et enfin le départ dans une nuée du héros accompagné de Benoît et de Papillon. En revanche, si le titre du chapitre LIV n'annonce pas la mort de Benoît ou encore la perte de l'anneau magique, il y est fait référence aux « *merveilles que le cheval Papillon faisoit* ». C'est ici la seule place accordée dans les titres à la *merveille* avalonnienne[122]. D'après E. Poulain-Gautret, « il semble que ces errements apparents dans le choix des événements annoncés révèlent que ce n'est en aucun cas une logique de mise en valeur des éléments importants du chapitre qui préside à l'élaboration de la rubrique. »[123] De fait, la lecture de tous les titres « ne permettrait pas de comprendre l'histoire dans son ensemble. »[124]

Restent enfin cinq rubriques qui ne coïncident pas avec le contenu du chapitre. Trois d'entre elles sont en décalage avec le texte qu'elles précèdent : elles sont en avance sur la narration. Ainsi, la rubrique du chapitre XXIV annonce la délivrance d'Ogier pour combattre Bruhier alors que le chapitre se clôt sur l'emprisonnement du héros. De même, celles des chapitres XLVII et LII anticipent sur des événements racontés dans les chapitres qui suivent dont les rubriques deviennent alors redondantes. Ces annonces à longue distance produisent un effet d'attente et de mise en suspens. Les

---

[122] E. POULAIN-GAUTRET a souligné, lors de son étude sur la distribution en paragraphes, l'intérêt accordé par le prosateur au personnage de Papillon « qui semble à plusieurs reprises avoir amusé l'auteur du dérimage » et se trouve notamment « valorisé par l'espace qui lui est attribué au début du paragraphe » (*op. cit.*, p. 61).

[123] Id., art. cit., p. 57a.

[124] E. POULAIN-GAUTRET, art. cit., p. 57b.

deux rubriques restantes contiennent, quant à elles, des inexactitudes : la rubrique du chapitre XXII annonce l'assaut de Châteaufort, or celui-ci n'aura pas lieu à cause de la découverte des pantins de bois postés sur les créneaux par Ogier ; celle du chapitre XXV fournit certes un résumé exhaustif mais légèrement erroné puisque, dans le récit qui suit, l'armée de Bruhier n'est pas encore arrivée en France, elle accoste seulement en Allemagne. Ces cas de non-coïncidence tendent à « confirmer l'impression générale d'un lien très souple entre chapitre et résumé titulaire »[125]. Ces anticipations présupposent en tout cas une bonne maîtrise de l'œuvre dans son ensemble par l'auteur des rubriques (prosateur ou rubricateur).

En résumé, ces bandeaux non seulement assument des fonctions structurelles et informatives, mais, par leurs tris opérés sur le récit qui les suit, ont aussi une valeur interprétative.

d) Miniatures[126]

Dans *A* (et *J*)[127], tous les titres sont suivis d'une miniature qui sont par conséquent au nombre de 57. Mais, pour l'édition de Vérard, les miniatures diffèrent en fonction des exemplaires. Ainsi, à 29 reprises, ceux de Paris (*Ap*) et de Turin (*At*) n'ont pas utilisé les mêmes bois, tantôt pour représenter une scène identique[128], tantôt pour représenter une autre scène racontée dans le texte[129]. Notre présente analyse va s'attacher uniquement à *Ap*, support de notre édition[130].

---

[125] *Id., ibid.*, p. 55a.

[126] Pour cette étude, nous nous sommes appuyée sur le travail d'E. POULAIN-GAUTRET : *La Tradition littéraire d'Ogier le Danois après le XIIIe siècle. Permanence et renouvellement du genre épique médiéval*, p. 69-75 et « Bandeaux, images, chapitres : l'organisation du récit dans un incunable épique », p. 53-61. Notons toutefois que son analyse se fonde exclusivement sur l'exemplaire de Turin de l'édition Vérard ; or, l'illustration de ce témoin présente des divergences avec l'exemplaire de Paris qui est le support de notre édition : voir annexe n° 1.

[127] Dans *P*, deux des rubriques ajoutées ne sont pas accompagnées de miniatures : celles placées en tête des § 27 et 33.

[128] Cf. miniatures des chapitres VI, VIII, XIII, XVI, XXII, XXVI, XXVIII, XXX, XXXIII, XXXIV, XXXVI, XXXIX, XLIIIL, LV, LVII.

[129] Cf. miniatures des chapitres II, V, VII, X, XV, XVIII, XIX, XXIV, XXXI, XXXVII, XLI, LII, LIV, LVI.

[130] Pour une analyse des miniatures de *At*, nous renvoyons aux deux travaux d'E. POULAIN-GAUTRET précités.

Comme la rubrique, la miniature peut représenter une seule péripétie ou plusieurs. Celle du chapitre XIV, composée sous forme de dyptique, montre deux séquences narratives successives : à gauche, Charlemagne accueillant le fils d'Ogier et à droite Charlot le frappant à l'aide d'un échiquier. Trois autres miniatures juxtaposent deux scènes simultanées : la première du volume, fractionnée en deux espaces, présente en miroir les funérailles de la duchesse et le baptême d'Ogier ; sur celle du chapitre VI, l'on voit à gauche une scène de bataille et à droite le roi discutant avec deux chevaliers, un bosquet au milieu venant séparer les deux espaces ; celle du chapitre VII propose simultanément trois tableaux : une scène d'extérieur à gauche avec l'affrontement de deux armées, une scène d'intérieur à droite avec l'empereur couché dans son lit, et devant lui, au premier plan, une scène d'intériorité avec la figuration de son rêve.

Concernant toujours la composition de ces miniatures, nous voulons insister sur le sens du détail dont a fait preuve le (ou les) enlumineur(s). Certains bois ont beau, en effet, être répétés, aucun n'est peint à l'identique, tous se distinguent par quelques variations, plus ou moins importantes, dans le décor, la physionomie des personnages, leurs vêtements, etc. Ainsi, par exemple, les protagonistes sont identifiables au sein d'un groupe à partir de signes distinctifs (par exemple, la couronne ou la collerette d'hermine pour les rois)[131] ; l'orientation des voiles des bateaux varie également selon qu'il est question d'un départ ou d'une arrivée.

Pour ce qui est à présent de la question de **la cohérence des miniatures**, contrairement à l'exemplaire de Turin, toutes celles de l'exemplaire de Paris sont en rapport avec la rubrique. Quarante-sept d'entre elles (soit 82,45 %) sont même en parfaite adéquation avec le titre dont elles représentent un ou plusieurs éléments. Ainsi, comme le titre du chapitre XI annonce les différentes étapes du siège entrepris par Charlemagne à Rome (armement, siège, entrée dans la ville, défaite païenne), nous trouvons logiquement l'illustration d'une scène de siège. De la même manière, conformément à la rubrique du chapitre XXII, l'on distingue à l'arrière-plan les pantins de bois postés par Ogier sur les créneaux de Châteaufort. La femme représentée en train de s'enfuir dans la miniature XXVI, au premier plan, à gauche, rend compte elle aussi

[131] Une miniature reste toutefois ambiguë, à nos yeux : celle du chapitre XXXI représente-t-elle Bérard de Bruit présentant Clarice à Charlemagne ou bien l'empereur offrant la jeune femme en mariage à Ogier ?

de la situation annoncée par le titre : *et les hommes, femmes et enfans mirent tout a l'espee*. Rubriques et miniatures entretiennent donc des rapports de complémentarité, les secondes fonctionnant le plus souvent comme des « légendes »[132] des premières.

Mais parfois, le dessin ne coïncide pas exactement avec la rubrique. Il peut, en effet, arriver que l'image « *excède* le cadre du résumé, tout comme le résumé pouvait excéder le cadre du chapitre »[133]. Ainsi, alors que le titre du chapitre XVII n'annonce que les préparatifs des deux armées, l'enlumineur anticipe en représentant la bataille. Mieux, la miniature du chapitre VII figure le rêve de Charlemagne qui n'est pas annoncé dans le titre mais est raconté au début du deuxième paragraphe. L'enlumineur ne se contente pas non plus de représenter le duel annoncé dans la rubrique du chapitre XX, il en précise les circonstances données dans le texte en figurant la reine de Pavie agenouillée aux côtés de son époux. Enfin, la miniature du chapitre XXIX montre Ogier tenant Charlot par les cheveux, or il faut lire le texte pour connaître ce détail. Tout ceci prouve que le miniaturiste a une bonne connaissance du texte sur lequel il travaille. Nous ne relevons que deux petites inexactitudes dans les dessins : si la disposition des armes et du cheval d'Ogier, alors endormi, est respectée dans la miniature du chapitre XXIV, la fontaine annoncée dans le titre est remplacée par un ruisseau ; dans la miniature du chapitre XXXVIII, l'on voit plusieurs hommes à bord d'un bateau sur le point d'accoster (puisque les voiles sont orientées vers la rive), or Ogier est censé arriver seul à Babilone. Ces petites inadvertances (ou libertés) du miniaturiste ne remettent toutefois pas en question la cohérence de l'ensemble entre le texte, les rubriques et les illustrations.

Il convient à présent d'interroger les **choix opérés** par l'enlumineur en vue de comprendre la logique ayant présidé au travail d'illustration.

Comme les rubriques, les images ne préservent pas, ou peu, le mystère. Nombre d'entre elles révèlent, en effet, l'issue des péripéties, qu'il s'agisse de celles qui représentent des scènes de bataille où l'une des armées (toujours celle de gauche) est en fuite ou l'un des chevaliers pourfendu, ou encore des scènes de duel où l'un des deux

---

[132] Cf. G. HASENOHR, art. cit., note 7, p. 275.

[133] E. POULAIN-GAUTRET, art. cit., p. 55a. Notons que *At* présente plus de cas de dépassement de la miniature sur le titre que *Ap*.

champions est sur le point d'asséner un coup d'épée à son adversaire, ou enfin des deux miniatures préfigurant l'intervention de l'ange et le meurtre de Baudouin. Ces illustrations n'ont donc pas pour vocation d'entretenir le mystère et de susciter le *suspense* chez le lecteur. Leur raison d'être est ailleurs.

Comme pour les rubriques, ce qui caractérise de prime abord ces miniatures, c'est, comme l'a signalé E. Poulain-Gautret, leur « stéréotypie »[134]. Beaucoup de scènes sont, en effet, répétées et constituent des *leitmotive* pictoraux qui font écho aux *leitmotive* lexicaux précédemment relevés dans les rubriques. Le thème guerrier est particulièrement récurrent et occupe même la première place : nous trouvons 13 batailles, 11 duels[135], 6 assauts, soit un total de 30 miniatures, c'est-à dire un peu plus de 52,6 % de l'ensemble[136]. Ce sont donc les scènes épiques qui ont été privilégiées par l'illustrateur. Une place relativement importante est également accordée au monde religieux[137], qui reste lié à l'univers de la chanson de geste. Les scènes tirées spécifiquement de la légende d'Ogier n'ont, en revanche, été le sujet que de 8 miniatures[138], encore que deux d'entre elles restent « épiques » puisque l'on y trouve représentée, dans un côté ou en arrière-plan, une bataille. Ces scènes inédites se situent dans les deux parties primitives de la chanson, les Enfances et la Chevalerie ; les parties nouvelles de la continuation n'ont pas eu, quant à elles, le même succès. E. Poulain-Gautret a souligné à ce sujet l'absence des images de la fée Morgue, « pourtant amante 'officielle' et glorieuse d'Ogier », et des aventures merveilleuses que le héros va vivre en *Faerie*[139]. Le miniaturiste n'a pas non plus saisi l'occasion des épisodes en Orient pour jouer de la couleur locale. De fait, il a laissé de côté les scènes qui auraient pu constituer l'originalité du texte ; le monde qu'il a choisi de représenter est

[134] Art.cit., p. 58b.

[135] Même le duel, plutôt marginal, opposant Caraheu à son neveu Rubion, fait l'objet d'une miniature.

[136] Ce pourcentage est supérieur à celui de l'édition de *At* (48 %).

[137] Cf. miniatures des chapitres I, II, IV, XII, XIV, XXIX, XXXI, XXXVI, XLIX.

[138] Cf. miniatures des chapitres I (funérailles de la duchesse et baptême d'Ogier) II (mutilation des ambassadeurs de Charlemagne sur l'ordre de Geoffroy de Danemark), VII (à gauche, bataille opposant Charlot et ses hommes aux païens ; à droite, Charlemagne dormant sur son lit ; devant lui, au premier plan, un aigle arrachant le cœur de son fils Charlot), XIV (à gauche, l'accueil de Baudouin par Charlemagne ; à droite, meurtre de Baudouin par Charlot le frappant avec l'échiquier), XV (chevaliers aidant Charlemagne à remonter à cheval) XXIV (Ogier endormi découvert par l'archevêque Turpin et d'autres membres du clergé), XXIX (intervention de l'ange arrêtant l'épée d'Ogier sur le point de décapiter Charlot) et XXXVI (Ogier libérant les moines faits prisonniers par les païens).

[139] Art. cit., p. 60a.

essentiellement celui de la chanson de geste, guerrier et viril[140]. Il affiche par là un goût assez conservateur de la tradition.

Une grande part des miniatures restantes (33,3 %)[141] est consacrée à des « éléments de transition, tant de début que de fin de chapitre ». Ainsi, 14 illustrent des déplacements de personnages, dont 12 des voyages en mer[142], et 2 mettent en scène des présentations ou des adieux[143]. E. Poulain-Gautret relie cette importance accordée au début d'une action au vers d'intonation épique : « les éléments choisis, mineurs pour l'action (préparatifs, changement de lieu, présentations), prendraient donc essentiellement en charge la fonction d'*ouverture* du chapitre (et ce alors même que le contenu du chapitre ne fait pas l'économie des formules de transition nécessaires). Ils auraient valeur de *signe*, de même que l'évocation de la fin d'une action, qui ne coïncide pas avec la fin d'un épisode, procède plus d'un effet de rythme que de sens. […] ». Les miniatures comme les rubriques fonctionneraient ainsi comme des « repères génériques », mettant en jeu la reconnaissance d'un cadre attendu. Par cet « intérêt porté au *cadre* plus qu'à la mise en valeur des épisodes importants », ils témoigneraient de « l'importance des éléments structurels caractéristiques du récit médiéval, et notamment du récit épique, plus attaché à la fixité des cadres que le roman »[144].

En conclusion, le volume édité par Vérard repose sur un système particulièrement cohérent. E. Poulain-Gautret l'a parfaitement résumé : il « noue tous les éléments : par des liens verticaux entre le récit, les bandeaux et les images, qui reprennent en écho des points communs, mais aussi par des liens horizontaux dans le maillage des gravures, entre les images, qui se rassemblent, et entre les rubriques, qui obéissent à la reprise des mêmes formules. L'ensemble aboutit à la production d'un système rythmique, musical, avec des effets d'échos à tous les niveaux : sémantiques, phoniques, visuels. Ce n'est

[140] Pourtant, les femmes sont plus présentes dans *Ap* que dans *At*. Nous en avons identifiées dans 10 miniatures (I, X, XX, XXVI, XXX, XXXI, XXXII, LI, LII, LIII). Mais elles jouent presque toujours des rôles secondaires, réduites souvent au statut de figurantes, d'accompagnatrices des héros mâles. Il n'y a que l'image du chapitre X qui place au premier plan et au centre la princesse Gloriande, qui va être donnée en mariage à Brunamon. Elle apparaît entourée d'hommes, tous armés.

[141] La moyenne est de 30 % dans *At* d'après E. POULAIN-GAUTRET, art. cit., p. 59a.

[142] Cf. miniatures des chapitres XXIII, XXV, XXXII, XXXV, XXXVIII, XLI, XLII, XLIV, XLV, LI, LII, LIII.

[143] Cf. miniatures des chapitres III et XII.

[144] Art. cit., p. 59b.

pas la recherche de l'individuation ou de l'originalité qui primerait pour le choix des sujets, mais bien les effets de redoublement de sens, de sons, d'images. Comment ne pas alors songer à une prise en charge, par la prose, l'image et l'incunable, de la fonction musicale caractéristique du vers, de la laisse, de l'oralité médiévale et plus proprement (mais pas uniquement) épique ? On comprend mieux dès lors pourquoi la rubrication s'impose quand le vers disparaît. »[145]

II- Conduite du récit[146]

A/ Interventions du narrateur

Dans le remaniement en alexandrins, les interventions du narrateur assumaient essentiellement deux fonctions : elles contribuaient à la structuration du récit, en ouvrant les laisses ou en assurant les transitions, et surtout permettaient « le rembourrage des alexandrins »[147].

Le passage à la prose a permis au texte de se libérer des contraintes du vers, de ces formules artificielles et hiératisantes que constituaient les chevilles[148]. Mais le *je* n'a pas pour autant disparu. Sur 11 344 lignes, 231[149] trahissent en effet sa présence (soit un peu plus de 2 %). Comme beaucoup de proses narratives du XVe siècle, nous allons voir que notre texte offre une palette variée d'interventions du narrateur.

---

[145] Art. cit., p. 58b-59a.

[146] Pour cette étude, nous sommes appuyée sur les travaux de J. RASMUSSEN, *La Prose narrative française du XVe siècle. Étude esthétique et stylistique*, Copenhague, 1958, chap. IV « Technique narrative », p. 71-93 ; A. LORIAN, *Tendances stylistiques dans la prose narrative française au XVIe siècle,* Paris, Klincksieck, 1973, p. 271-292 ; M. COLOMBO TIMELLI, *L'Histoire d'Erec en prose. Roman du XVe siècle*, Droz, Genève, 2000, p. 57-59, § 4.2 ; E. POULAIN-GAUTRET, *La Tradition littéraire d'Ogier le Danois après le XIIIe siècle. Permanence et renouvellement du genre épique médiéval*, Paris, Champion, 2005, p. 125-130.

[147] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.,* p. 127.

[148] *Id., ibid.*, p. 129 : « […] la mise en prose présente au moins le mérite d'évacuer les formules, devenues inutiles, dans lesquelles s'empêtrait la version en alexandrins. »

[149] C'est sans compter les expressions proverbiales, au nombre de 31. Se reporter à l'annexe n° 8.

1. Interventions organisatrices

Comme dans son modèle, les interventions explicites du narrateur ont d'abord une fonction structurante ; elles représentent près de 37,5 % de l'ensemble.

Le narrateur assure en premier lieu les **transitions** pour signaler un changement de point de vue et favoriser ainsi l'entrelacement des intrigues. Ses interventions se rencontrent le plus souvent en clôture de paragraphe (21), dans une proportion moins importante en milieu (17) et à l'ouverture (13) de paragraphe. Leur formulation est répétitive et stéréotypée, avec la reprise régulière des verbes *laisser* et *retourner*, conjugués au futur ou plus rarement au présent de l'indicatif, dans une structure le plus souvent binaire. Elles sont généralement exprimées à la première personne du singulier, deux fois seulement à celle du pluriel, et une fois à la forme impersonnelle. Parfois aussi, une formule du type *De l'autre partie* (190/1) suffit à signaler le changement de sujet. Elles contiennent de façon symptomatique des verbes de parole (*parler, taire*), mimant ainsi l'oralité des chansons de geste. Mais les adresses explicites aux destinataires ont quasiment disparu[150]. *A contrario*, apparaissent à 8 reprises des références au cotexte à travers l'emploi de l'adverbe (*i)cy*[151]. Cette opposition rend bien compte du statut ambivalent du mode de réception du livre, destiné à la fois aux *lisans* et *escoutans*[152].

17 autres interventions du narrateur sont utilisées **pour renvoyer à ce qui précède**. Là encore, les formules sont récurrentes et stéréotypées : elles sont quasiment toutes introduites par la conjonction *com(m)e* ou les locutions conjonctives *ainsi comme/ que*, et leurs variantes (*tout ainsi et*) *en la maniere que* ; une seule est introduite par le pronom relatif *que*[153]. Tous les verbes sont conjugués au passé composé, qui exprime l'antériorité. Deux tours ensuite se dégagent : l'emploi de la première personne du singulier associée à un verbe de parole (10)[154] et l'emploi de la deuxième personne

---

[150] Seulement une formule de transition prend en compte un *vous* : *Or vous laisseray je a parler de Gaulthier et de sa deffortune et retourneray a Ogier qui estoit en Faerie* (463/15-16).

[151] L'adverbe est mis en gras dans l'annexe n° 8.

[152] Cf. 1/5.

[153] Cf. (*lesditz princes prisonniers*) *que j'ay dessus nommez* (15/34).

[154] Cf. *comme j'ay dit* (5/23), *que j'ay dessus nommez* (15/34), *ainsi que j'ay dessus devisé* (50/15), *tout ainsi et en la maniere que j'ay dessus declaré* (75/9-10), *ainsi que j'ay dit dessus* (77/15), *come j'ay*

du pluriel avec le verbe de perception auditive *ouyr* (5)[155]. Deux fois la forme impersonnelle est utilisée : *comme devant est dit* (27/71), *comme dit est* (253/1 ; le sujet implicite est sans doute la *cronique*). Conjointement à ces procédés évoquant l'oralité traditionnelle de la chanson de geste, nous trouvons là aussi des adverbes renvoyant au cotexte précédent : les connecteurs spatiaux *dessus* et *devant*, et le connecteur temporel *desja*[156].

Enfin, 19 interventions organisatrices sont utilisées pour **annoncer la suite du récit.** Leur formulation est là encore répétitive et stéréotypée : elles sont pour beaucoup introduites par *comme/ ainsi comme/ que*, et sont toutes composées du verbe *ouyr*, soit conjugué au futur[157], soit complétant l'auxilaire modal *pouoir* mis au futur à la deuxième personne du pluriel [158] ; on y trouve souvent l'adverbe *aprés* renvoyant au cotexte postérieur. Une intervention proleptique se fait à la première personne avec le verbe de parole au futur et associé à l'adverbe *aprés* renvoyant au cotexte postérieur (*si conspirerent une trahyson sur lui que je vous diray aprés* 302/7-8). L'anticipation se fait parfois aussi à la forme impersonnelle et au passé simple, comme par exemple dans *dont mal lui en print* (163/33), *dont mal en print a Ogier* (331/6-7), *si lui fut bien a mal* (183/12), *Mais il fut mis bien loing de sa pensee* (310/14-15), ou encore par le biais de proverbes : *beaucoup demeure de ce que fol pense* (24/26) et *a qui Dieu veult ayder nul ne lui peut nuyre* (360/24). Dans tous les cas, le fait annoncé est rarement exprimé au futur, il est surtout exprimé à un temps du passé : majoritairement le passé simple, quelquefois le plus-que-parfait, le passé antérieur, le subjonctif passé, voire le présent de narration.

---

dessus recité (157/41)*, en la maniere que j'ay devant dit* (259/8), *ainsi que j'ay dessus compté* (292/8), *ainsi comme j'ay dit devant* (402/4-5), *comme j'ay desja dit* (405/11-12).

[155] Cf. *comme vous avez ouy dessus* (2/24), *comme vous avez ouy* (162/12), (468/2-3), *ainsi que vous avez ouy* (224/55), *ainsi qu'avez ouy dessus* (273/10-11).

[156] Au-delà des interventions explicites du narrateur, les renvois au cotexte antérieur se font en outre par le biais des mots désambiguïsants du type *dessusdit* (cf. 425/3, 431/20) et *ledit*.

[157] Cf. *ainsi que (vous) orrez cy aprés* (5/51, 34/9-10, 190/11), *comme vous orrez (cy) aprés* (162/9, 172/12-13, 264/4), *ainsi que vous orrez* (163/9, 278/10)*, ainsi que vous orrez quant il viendra apoint* (170/16-17), *ainsi comme vous orrez en la fin de ce compte* (360/24-25).

[158] Cf. *comme pourrez ouyr icy aprés* (1/17), *Aussi pourrez ouyr comme …* (1/20-21).

C'est donc bien « toujours [le narrateur] qui prend en charge la fonction de régie du récit »[159]. Ses interventions visent alors à guider le lecteur et par là même à assurer la cohérence de son récit.

2. Interventions participatives

La version en alexandrins se caractérisait par l'absence de commentaires participatifs, ce qui, selon E. Poulain-Gautret, contribuait à faire de cette version « la plus impersonnelle » de son corpus[160]. La prose se démarque sur ce point de son modèle, puisque ce sont les interventions participatives qui sont les plus nombreuses (nous en avons comptabilisées 118, soit un peu plus de 51 %).

a) Les lecteurs comme participants au récit

37 d'entre elles visent à faire participer les lecteurs au récit. Le narrateur interpelle alors les *lisans* et *escoutans* avec l'emploi de la deuxième personne du pluriel et recourt à différents procédés rhétoriques pour ranimer leur attention, favoriser leur *captatio* et instaurer une complicité avec eux. Il utilise le plus souvent un verbe de pensée à l'impératif[161], plus rarement l'auxiliaire modal *devoir* à l'indicatif présent[162]. Il emploie également le datif éthique associant fictivement au procès l'auditeur/ lecteur : *vecy*

---

[159] E. POULAIN-GAUTRET, p. 127. Voir aussi p. 129 : « Ce qui perdure c'est la présence d'une instance narrative qui conduit le récit. ». Sur ce « motif extradiégétique », voir aussi J.-P. MARTIN, *Les Motifs dans la chanson de geste, Définition et Utilisation (Discours de l'épopée médiévale, I)*, Thèse de doctorat de Troisième Cycle soutenue devant l'Université de Paris III, 1992, p. 215.

[160] *Id., ibid.*, p. 127 : « L'emploi purement utilitaire des formules figées, l'absence de commentaires participatifs, la rareté des maximes font sans doute de cette version la plus impersonnelle du corpus. »

[161] On a par exemple : *Et ne* ***cuidés*** *pas que le jeune filz Ogier fut joyeux que son pere usast de telz termes vers le roy, car il avoit ja sens et entendement de cognoistre le bien et le mal* (3/11-13), *Or* ***pensez*** *la douloureuse destresse en quoy estoient les nobles messagers* (5/46-47), *Et* ***croiez*** *que oncques chevallier ne servit plus cherement ne plus vaillamment roy en tous ses affaires que fist Ogier, tant oultre mer que deça la mer, tellement que par toutes terres sa renommee estoit si grande qu'on ne parloit que de ses haults faitz et merveilleuses vaillances, dont chascun jour en faisoit a merveilles* (79/5-9).

[162] Cf. *Or vous* ***devez*** *sçavoir que le pere de Gaulthier fut fort esbahy quant il vit son filz, sa femme et ses enfans, qui ja estoient fors et puissans.* (463/11-12), *Or vous* ***debvez*** *sçavoir a l'entree de Chartres quelle feste fut faicte a Ogier, tant de par le roy de France, les ducs, les contes, les grans seigneurs et chevaliers prisonniers que des seigneurs et bourgoys de la ville, car en ce jour fut fait le plus beau triumphe dedens Chartres que jamais on avoit veu faire, et aussi y avoit il bien cause pourquoy, car l'ung des chiefz de la bataille estoit mort et l'autre amené dedens la ville, qui estoit chose merveilleuse. Or est il de croire que les seigneurs, bourgois et habitans de la cité firent bien leur debvoir* (512/18-24).

Ogier a son blason d'argent a ung aigle de sable, qui ***vous*** *choisit le roy Caraheu a son blason d'argent* (35/11-12), *Et quant il fut dressé, il* ***vous*** *fait branler Courtain son espee* (66/37-38), *Si* ***vous*** *fist Ogier tant boire femme et enfans que …* (282/5-6). Nous trouvons enfin les formules présentatives stéréotypées comportant le verbe *veoir* au subjonctif suivi de propositions infinitives ; le narrateur, tout en assurant la véracité de son récit, fait ainsi participer le lecteur à un spectacle au sens large suscitant l'admiration dans ***si eussiez veu*** *ses cheveulx pendans jusques a terre, reluysans comme fin or bruny, et ung affiquet en la poitrine, auquel estoit une moult riche escharboucle* (24/6-8), ***Qui veist*** *la seigneurie venir au devant, quant on sceut que Ogier venoit !* (221/13)[163], à une scène pathétique dans ***Et qui eust veu*** *Charlemaigne se douloir de la perte de son noble vassal, Ogier le Dannoys !* (42/12-13), à une scène secrète dans ***Si eussiez veu*** *les Lombars murmurer desja contre le roy Desier qui avoit Ogier recueilly* (103/13-14), à une préparation de siège dans ***Si veissiez*** *alors charier par les fossez gros arbres, traux et fagoz pour remplir lesditz fossez, mesmement grosses arbalestes de passe et autres instrumens servans a prendre villes d'assault !* (115/11-13), à une scène de combat dans ***La eussiez veu*** *ces archiers payens avec leurs arcz turquois occire et tuer les ungz les autres, et les chevalliers pareillement de leurs lances abatre l'un l'autre par terre, si que les chevaulx si s'en fuyoient de la bataille sans leurs maistres qui estoient mors, tant que ce*[*u*]*lx qui estoient par terre blecez empeschoient ceulx qui estoyent a cheval* (340/16-20), ***vous eussiez veu*** *saillir le feu a merveille* (405/7). La prose a donc réinvesti quelques clichés et stéréotypes de la rhétorique de la chanson de geste, abandonnées dans son modèle[164]. Notons, en revanche, la disparition dans la prose des formules stéréotypées du type *Seigneurs oyés chançon* ou *Seigneurs or entendés*, présentes ici et là dans le remaniement en alexandrins[165]. Une seule fois apparaît l'apostrophe aux destinataires sous la forme de *seigneurs* (350/1). D'après Cl. Roussel, les références à l'oralité dans les proses tardives ont une « valeur de label,

---

[163] Cf. N. BRAGANTINI-MAILLARD, « Retour sur le tour hypothétique *qui* veïst », *Lynx*, 62-63 (2010), p. 184 : « L'examen des contextes d'emploi confirme que le narrateur usant du tour veut attirer l'attention du lecteur-auditeur par une interpellation indirecte, sur un événement ou un objet digne d'intérêt pour son intensité dramatique ou émotionnelle. Il joue la carte de l'affectivité, en exprimant ses impressions. La valeur illocutoire d'un énoncé en *qui veïst* est expressive. En ce sens, *qui veïst* est toujours susceptible de prendre une valeur exclamative, et ce, quelle que soit sa construction. »

[164] Cf. E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 129 : « des formules telles que *la veïssiés* s'effacent dès la mise en alexandrins ».

[165] Voir annexe n° 11.

marques de rhétoriques d'‘authentification du caractère épique’. Il est clair que ces textes sont écrits et que l'oralité qui s'y manifeste est une oralité mimée […] »[166].

Le narrateur d'*Ogier le Danois* par ses interventions cherche donc à faire participer son destinataire, à l'impliquer.

b) Le narrateur comme participant au récit

Mais plus souvent encore, et c'est là l'une des originalités de notre prose, les interventions du narrateur traduisent sa propre participation au récit. Ainsi, il exprime quelquefois ses sentiments, émotions ou pensées à la première personne du singulier : *Et ne suis pas esmerveillé se elle estoit en melencolie* (63/4-5), *et croy que pour son orgueil Dieu le vouloit punir* (73/23), *lequel saillit ne sçay par quelle maniere* (123/5), *je croy que voulentiers il fust retourné* (202/17), *Je prie Jesus qui les vueille conduyre* (349/23)*, mais je croy que leurs dieux estoient endormis car il ne les entendoient pas* (428/15-16), *Et croy seurement que s'il fust gueres* [*d*]*emouré en ce point qu'il fust mort* 483/5-6, *j'entens la dame estre inspiree* (526/35-36). Il exprime aussi ses émotions à travers des phrases exclamatives : *Et Dieu saiche la grande joyeuseté qui fut demenee celle nuyt en court !* (221/10), *Que Dieu les puisse confondre !* (245/11), *O ! la douloureuse bataille du pere et du filz qui tant s'entreaymoient ! Especiallement le filz qui avoit passé la mer pour delivrer son pere, et habandonné son corps a mort pour le delivrer, ou s'il estoit mort, en prendre cruelle vengence sur ces mauldis payens* (405/15-18).

Le narrateur s'investit également dans le récit, tout en impliquant ses destinataires, en recourant à la première personne du pluriel : *nous luy prierons que* (1/3), *nostre redempteur Jesuchrist* (175/12), *noz ennemis* (341/11), *noz gens* (384/1, 397/12, 420/1, 492/7, 9, 10, 13), *nos deux personnages* (390/20), *nostre foy (catholique)* (423/12, 431/21), *en la gloire avecques les bienheurez, en laquelle nous nous puissions veoir tous et toutes pardurablement. Amen.* (526/41-42). Il rejoint ainsi le public et, par là la communauté des chrétiens, et instaure une connivence avec le lecteur. Nous relevons aussi deux emplois de *on* : *et tellement que la joye fut la si grande qu'on ne la*

[166] « L'automne de la chanson de geste », 12 (2005), *Cahiers de recherches médiévales et humanistes,* p. 23. Le critique cite cite Fr. SUARD, *La Chanson de geste*, Paris, PUF, 1993 (« Que sais-je ? » 2808), p. 29.

sçavroit exstimer telle (438/18), *la plus solennelle feste dequoy on ouyst jamais parler* (438/20-21).

Sous des dehors plus objectifs, le narrateur formule aussi régulièrement des **commentaires personnels**. Régulièrement, il utilise des termes méprisants à l'encontre des païens : *les faulx chiens sarrazins* (27/6), *ces mauldis payens* (41/8-9), *la vie mauvaise, perverse et douleureuse du mauldit et faulx traytre Brunamon* (66/46-47), *celle gent mauldicte* (174/23), *le faulx payen* (200/2-3), *ces mauldictes gens* (253/8, 254/3-4, 7). Il s'immisce également dans son texte pour porter des jugements d'approbation[167] sur les actions qu'ils racontent. Ce sont parfois des expressions proverbiales[168] qui viennent étayer son propos.

Enfin, le narrateur, jouant de son omniscience, s'autorise quelques explications et confidences, notamment en révélant les intentions cachées de certains personnages[169].

3. Interventions métanarratives

Dans ses 26 interventions restantes (soit un peu plus de 11 %), le narrateur commente son art de raconter. Ainsi, conformément à la tradition de la chanson de geste, il souligne à plusieurs reprises la véracité de l'histoire qu'il raconte : *il est vray que ...* (77/5), *Si est vray que* (173/1), *Or pour parler a la verité de ce roy Bruhier* (173/13-14), *pour verité* (333/16). Pour authentifier son propos, il se réfère aussi à des sources présumées qui prennent des appellations variées[170] : il s'agit tantôt du *conte*[171], tantôt de l'*istoire*[172], tantôt de la (ou des) *cronique(s)*[173], deux fois le renvoi reste indéfini[174]. Le narrateur de notre prose se présente ainsi comme un simple transmetteur.

---

[167] Par exemple : *et non sans cause* (5/18-19, 161/16, 231/4-5, 362/29-30), *car il la redoubtoit fort et aussi estoit elle a redoubter* (38/24-25), *car aussi y avoit il dequoy* (49/24-25), *Car aussi n'estoit ce pas sans cause* (99/3, 345/5), *et bien cause y avoit* (164/21), *Et aussi avoient ilz bien cause* (297/13), *aussi il y avoit bien dequoy* (475/22), *et aussi y avoit il bien cause pourquoy* (512/22), etc.

[168] Cf. *beaucoup demeure de ce que fol pense* (24/26), *bon droit a bien besoing d'ayde* (63/4), *a qui Dieu veult ayder nul ne lui peut nuyr*e (360/24).

[169] Cf. *mais pourtant elle parloit au plus loing de sa voulenté* (113/7-8), *mais jeunesse les gouverna* (140/7-8), *Mais il l'entent bien autrement* (341/24).

[170] Se reporter à l'annexe n° 12.

[171] Cf. *Si dist le conte que* (359/1).

[172] Cf. *car l'istoire dit pour vray que* (407/21), *ainsi comme dit l'ystoire* (498/9).

Plusieurs de ses interventions indiquent également son souci de raccourcir la matière et par conséquent d'éviter les digressions. Ainsi, il ne décrira pas les cérémonies qui ont lieu entre Charlemagne et le pape parce qu'elles « *seroient choses trop longues a racompter* » (72/14-15), de même il « *laisse le parler* » au sujet des grands débats causés par les quatre fils d'Aimon et d'autres princes « *a cause de briefveté* » (73/14-16), il ne s'étend pas non plus sur Ami et Amile « *pource que d'eulx et de leurs fais ont esté plusieurs livres fais et escripz, je les laisse pour obvier prolixité*, *car il ne touche de rien la matiere presente* » (119/31-33), pas plus qu'il « *tractera plus avant* » de l'histoire d'Esclarmonde et de Huon de Bordeaux « *car il est contenu en ung autre rommant a part, puis il ne vient en riens a propos de ceste matiere* » (461/9-10), de la même façon, il passera sous silence la liesse de Charlemagne et de ses seigneurs après l'apparition de l'ange « *pour cause de prolixité* » (226/5), tout comme il taira le nom des dames qui font un bel accueil à Ogier (518/13), etc. La réduction de la liste des seigneurs français participant à l'expédition à Rome est quant à elle attribuée à la source elle-même : *et plusieurs autres princes et grans seigneurs dont l'istoire pour eviter prolixité ne fait aucune mention* (12/9-10).

Le narrateur a donc diversifié ses interventions par rapport à sa source. Il a non seulement repris les clichés et stéréotypes de la chanson de geste mais a su rendre son œuvre plus personnelle à travers notamment l'insertion de commentaires personnels.

B/ Ordre de la narration

1. Succession des scènes

La prose reprend la **structure chronologique** adoptée par son modèle : d'une façon générale, en effet, l'enchaînement des scènes se fait sur le mode de la **consécution**[175]. L'œuvre se présente ainsi comme un roman biographique retraçant les

---

[173] Cf. *ainsi qu'on trouve en la cronique* (441/18), *ainsi qu'il est contenu es croniques* (464/7-8), *car la cronique dit que …* (478/25).

[174] Cf. *comme dit est* (13/7, 253/1).

[175] Cf. E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 55 : « Dans ce qui devient une biographie du héros, [le texte] nous mène de sa naissance merveilleuse à sa consécration finale, dans une mort qui n'en est pas une, puisqu'elle se trouve elle-même transfigurée par l'intervention de la fée Morgue ».

étapes successives de la vie du personnage éponyme. Pour autant, à l'intérieur de ce dispositif d'ensemble sont mis en œuvre d'autres procédés narratifs qui viennent complexifier le cours du récit.

Tout d'abord, comme dans le remaniement en alexandrins, de nombreuses scènes de la prose s'enchaînent sur le mode du **parallélisme temporel** qui met en regard deux plans présentés comme simultanés. Le changement de point de vue est alors le plus souvent signalé par une formule de transition à la première personne[176] ou une expression suggérant la concomittance, du type *de l'autre part* (38/18, 39/7-8)*, de l'autre partie* (190/1), *ce temps pendant* (252/1), etc. Cette juxtaposition de plans parallèles faisant intervenir des personnages différents s'observe par exemple au début du paragraphe 5 où le narrateur suspend brièvement le récit du voyage des quatre émissaires de Charlemagne pour évoquer les tourments d'Ogier avant de revenir à son sujet premier, ou dans le passage des paragraphes 10 à 11 où se succèdent un plan avec Charlemagne et un autre avec Ogier. Cette juxtaposition a généralement pour effet de renforcer les contrastes. Le procédé est d'ailleurs souvent utilisé à l'occasion des rencontres guerrières : il montre successivement et parallèlement les deux camps ennemis en train de s'équiper, de s'ordonner sur le champ de bataille, etc.[177]

Le prosateur réinvestit également le procédé de l'**alternance** qui « consiste […] à marquer un temps d'arrêt dans le récit afin de revenir à un sujet abandonné depuis un certain temps, puis ce thème à son tour épuisé, à poursuivre avec le précédent »[178]. La narration intègre en effet de brefs **récits enchâssés**. C'est notamment le cas dans la partie consacrée à la Chevalerie où alternent avec le récit des aventures d'Ogier celui des infortunes de la reine de Pavie aux prises de son mari (§ 124-125) et les actions de Benoît et Gelin envoyés par Ogier pour la secourir (§ 132-140), celui des mésaventures de Bertrand durant son voyage pour la Lombardie (§ 95), et enfin le récit qui met en scène Justamon, accompagné de ses hommes, en train de poursuivre dans les bois la

---

[176] Par exemple : *Or laisseray a parler de Ogier, et retourneray aux messagiers du roy Charles* (5/4-5), *Or laisseray le partement de l'ost pour ceste heure et retourneray a Ogier que j'ay laissié au chasteau avec les dames et les deux escuiers* (10/23-24), *Or vueil je retourner a l'ost ou le vaillant Ogier est arrivé* (11/21), *Or me fault laisser a traicter de la venue du roy, et retourner au pape qui estoit expulsé de Romme* (13/1-2).

[177] Voir, par exemple, le paragraphe 14 (avec la formule de transition à la ligne 16), les paragraphes 28-29, 31-32.

[178] Fr. SUARD, *Guillaume d'Orange. Étude du roman en prose*, Champion, Paris, 1979, p. 178.

fille du roi d'Angleterre, oubliant ainsi d'écouter les cris de Bruhier[179] (§ 237, 240). Ces récits enchâssés ne rompent pas la continuité de la narration : non seulement ils se rattachent à la trame principale, mais ils remplissent en outre une fonction de faire-valoir puisqu'ils sont l'occasion d'une mise en valeur des qualités du héros. Dans la quatrième partie, parallèlement au récit du séjour d'Ogier en Avalon, le procédé sera encore utilisé, mais plus succinctement, à travers la relation des infortunes des chrétiens en Orient. C'était là un moyen de clore les aventures en Orient, et notamment celles des compagnons et parents d'Ogier.

Enfin, le prosateur réexploite en l'amplifiant la technique romanesque de l'**entrelacement**, utilisée dans le remaniement en alexandrins, qui « consiste […] à créer un réseau inextricable de relations entre différents schémas narratifs »[180]. Ce procédé est mis en œuvre dès la partie consacrée à la Chevalerie avec l'histoire parallèle de Caraheu. Alors qu'Ogier est emprisonné à Reims et donc contraint à l'inaction, se développe en effet le récit des actions entreprises par Caraheu parti en France pour venger son ami qu'il croit mort par la faute de Charlemagne. Mais c'est dans l'épisode en Orient que l'histoire du roi d'Inde prend véritablement toute son ampleur : outre les nouvelles actions qu'il accomplit pour venir en aide à Ogier prisonnier de Noradin (et donc encore voué à l'inaction) se développent également des scènes relatant ses infortunes personnelles (accusé de trahison, il doit participer à des duels judiciaires) mais aussi des scènes racontant sa marche vers la conversion.

À vrai dire, la troisième partie est véritablement le lieu où s'épanouit le procédé de l'entrelacement. Il s'y tisse et s'entremêle en effet quatre histoires différentes : celle d'Ogier prisonnier du soudan Noradin, celle de Caraheu parti en France chercher du secours pour sauver son ami, celle de Gautier qui, chargé de défendre les intérêts de son oncle en France, part sur ses traces et est confronté à maintes aventures, et enfin celle de Guyon parti lui aussi au secours de son frère, puis piégé à son tour par les Templiers avant d'être capturé par Moÿsant. La cohésion des trois trames secondaires est entre

[179] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 172 : « il s'agit presque ici d'entrelacement, puisque l'aventure de la pucelle occupera Ogier immédiatement après la mort du géant ».

[180] Fr. SUARD, *op. cit*, p. 181. L'auteur fait référence à la définition que F. Lot a donnée de cette technique : « Aucune aventure ne forme un tout se suffisant à lui-même. D'une part des épisodes antérieurs, laissés provisoirement de côté, y prolongent des ramifications, d'autre part des épisodes subséquents, proches ou lointains, y sont amorcés. C'est un enchevêtrement systématique » (*Étude sur le Lancelot en prose*, Paris, Champion, 1918, p. 17).

autres assurée par des éléments de liaison : Gautier et Guyon suivent un parcours similaire à celui d'Ogier, et leur destin croise à plusieurs reprises celui de Caraheu. Ainsi, ce qu'écrit E. Poulain-Gautret au sujet de l'intrigue de Gautier dans le remaniement en alexandrins nous semble aussi pouvoir s'appliquer à celles de Guyon et de Caraheu dans la prose : « le procédé de l'entrelacement, outre le suspens qu'il produit, contribue à souligner l'effet de miroir créé entre les [quatre] personnages. Il ne s'agit donc jamais d'une digression éloignant d'un héros qui occupe une position centrale dans toutes les autres parties du texte, mais tout au contraire, d'un dédoublement qui introduit une variation quasi musicale autour du personnage principal. L'entrelacement, procédé rapporté, se trouve donc intégré, justifié, car mis au service de l'esthétique propre à l'œuvre, c'est-à-dire celle du redoublement, de la répétition, de l'écho. »[181]

Le prosateur a donc su varier les moyens de faire se succéder les scènes du récit.

2. Bouleversements chronologiques

Dans la prose, la linéarité de la narration est encore régulièrement interrompue par des bouleversements chronologiques.

Pour ce qui est tout d'abord des PROLEPSES, elles restent assez nombreuses, malgré une nette réduction de celles prises en charge par le narrateur[182]. Le remaniement en alexandrins affichait, en effet, un « goût prononcé »[183] pour ce procédé, alors régulièrement utilisé à la fin des laisses. Ainsi, outre la première laisse qui remplissait la valeur proleptique attendue d'un prologue, nous trouvions une prolepse à la fin de la troisième laisse qui annonçait que Guion ne serait jamais à la hauteur de son frère Ogier (*AL*, p. 5, v. 1-2 : *Guion fu appelés mes il fu plus petis / Qu'Ogier de Danemarche qui tant fu posteïs*), une autre à la fin de la cinquième laisse qui prédisait la menace de mort qui pèserait bientôt sur le héros (*AL*, p. 7, v. 1-3 : *La chose retourna ainçois l'Asencïon / Car puis le volst le roy metre a destrucïon / Ainsi que vous orrés en la bonne chançon*), une autre à la fin de la onzième laisse qui anticipait sur les malheurs

[181] *Op. cit.*, p. 51-52.

[182] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 82.

[183] *Ibid.*, p. 78.

causés par le meurtre de Baudouin (*AL*, p. 13, v. 32-34 – p. 14, v. 1-4 : *Son fils Baudouynet le gentils baceler / Que Charlos le fils Charles le volst depuis tuer / Au jeu de l'eschequier lui volst a mort livrer // Dont tels meschiez advint* [*a ceulx*] *deça la* [*mer*][184]*/ Que maint bon chevalier en convint definer / Ainsi que vous orrés ou livre recorder*), une autre à la fin de la laisse 15 qui annonçait le répit accordé au héros (*AL*, p. 17, v. 33-35 : *Atant es un message qui au perron descent / Ja dira telz nouvelles au roy ou France apent / De quoy Ogier sera respités longuement*), etc.

Dans la prose, l'emploi des **anticipations énoncées par le narrateur** devient, quant à lui, plus espacé et s'applique davantage à des événements de premier plan. Mise à part, en effet, la partie du prologue qui résume les parties consacrées aux Enfances et à la Chevalerie (1/13-21), le narrateur intervient encore dans le récit pour annoncer l'échec prochain de l'armée de Corsuble (*mais beaucoup demeure de ce que fol pense* 24/25-26), les conséquences fâcheuses de l'embuscade menée par Charlot à l'insu de son père (*dont il cuida venir ung grant dommage sur les crestiens, ainsi que vous orrez cy aprés, car nul des crestiens n'en fut aucunement advertis* 34/9-10), l'impact du serment prêté par les seigneurs chrétiens de livrer à l'empereur Ogier s'ils le trouvent (*donc depuis aucuns s'en repentirent durement, comme vous orrez cy aprés* 162/9), les effets néfastes du sommeil profond d'Ogier (*et dormit fermement, ainsi que vous orrez* 163/9), le châtiment qu'infligera Ogier au moine qui a proposé un plan d'attaque pour le capturer (*dont mal lui en print* 163/33), la teneur de l'engagement de Turpin à garder Ogier prisonnier (*lesquelles choses il tint jusques a la fin, ainsi que vous orrez quant il viendra apoint* 170/16-17), les retentissements de la prétendue mort d'Ogier (*qui eust esté ung grant dommage pour le royaume, comme vous orrez cy aprés* 172/12-13), les effets négatifs de l'engagement de Caraheu à ne pas frapper de chrétien (*si lui fut bien a mal* 183/12), l'échec du traître Rubion (*mais ce royaume ne luy dura gueres, ainsi que vous orrez cy aprés* 190/10-11), les aventures à venir d'Ogier en fuite (*Assez eut d'aventures ainsi que vous orrez aprés* 264/3-4), les conséquences de la jalousie de Charlot à l'égard de Gautier (*Gaultier semblablement estoit si familier du roy que Charlot en fut envieux, dont il en cuida saillir ung grant esclandre, car a tort il avoit accusé le chevallier Gaultier, ainsi que vous orrez* 278/8-10), la prochaine trahison des Templiers (*si conspirerent une trahyson sur lui que je vous diray aprés* 302/7-8), les

[184] Mots illisibles restitués à partir de l'exemplaire de Londres (f. 87v°, v. 37).

conséquences fâcheuses du secret caché par Ogier à Caraheu sur sa véritable identité (*dont mal en print a Ogier* 331/6-7), l'échec de la trahison de Charlot et des parents de Bérard de Bruit à l'encontre de Gautier (*mais a qui Dieu veult ayder nul ne lui peut nuyre, ainsi comme vous orrez en la fin de ce compte* 360/24-25). Nous relèverons enfin les digressions proleptiques que le narrateur fait sur la vie future de Caraheu en Inde et sur les miracles de saint Thomas (441/17-27), le retournement de situation que connaîtra le roi païen Gaudice (*Or avoit ce Gaudice une tresbelle fille, nommee Esclaremonde, que aprés peu de temps Huon de Bourdeaulx conquist et tua son pere dedens la salle.* 461/7-9) et enfin sur les prouesses qu'accomplira le fils d'Ogier au temps de Hugues Capet (*Murmunin, lequel fut tresvaillant homme quant il fut en aage, et fut du temps de Hue Capet roy de France, et fist en son temps de grans biens en France* 464/6-8).

Quoi qu'il en soit, la prose s'est délestée d'un grand nombre de prolepses formulées par le narrateur dans le récit, mais cette perte est compensée par la présence des rubriques qui annoncent le contenu du chapitre à venir.

Le prosateur a par ailleurs conservé la plupart des **anticipations prises en charge par les personnages**. Ainsi, l'œuvre s'ouvre toujours sur la scène programmatique inventée par le remanieur de la version en alexandrins, où les **fées marraines** scellent par leurs dons le destin du héros et dessinent une ligne d'attente pour les lecteurs. Les personnages continuent aussi de recevoir des visites d'**anges** qui leur prédisent les événements à venir[185] : ainsi, la nuit de son retour au Danemark, apparaît à Ogier un ange céleste qui le somme de se rendre dès l'aube prochaine à Acre et d'entreprendre un duel contre le géant Justamon contre lequel il remportera la victoire (*Et adonc que Ogier fut a son repos, si vint ung ange de par Dieu qui luy dist haultement : « Ogier ! Ogier ! E*[*n*]*tens ce que je te diray : Dieu te mande de par moy que tu lieves de bon matin, et que tout seul, t'en ailles devers la cité d'Acre ou trouveras le roy Justamon, lequel fait guerre au roy Jehan d'Acre ; si entreprendras la bataille contre lui et le*

[185] Cf. E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 223, note 2 : « Cl. Roussel a montré que l'ange, 'en annonçant [au public] la suite des événements, […] assum[e] la fonction d'annonce' ordinairement dévolue au récitant : la prolepse, essentielle dans la célébration épique, est ainsi prise en charge 'par un personnage de la fiction' » (*Conter de geste au XIV*[e] *siècle : inspiration folklorique et écriture épique dans la Belle Hélène de Constantinople*, Genève, Droz, 1998 (*Publications romanes et françaises*, 222), p. 280.

vaincras, si seras depuis couronné roy dudit lieu. » 258/3-8[186]), un autre vient annoncer à Ogier prisonnier qu'il recevra bientôt le secours de Caraheu et de l'armée chrétienne (*Et pource oste la melancolie de ton courage, car le roy Caraheu ne tardera guaires qu'il ne viengne avec grande multitude de chevaliers pour te vuyder hors de captivité, et se fera baptiser au nom de Dieu et renoncera la loy de Mahon ; et pource fay bonne chiere et t'esjouys en Nostre Seigneur, qui t'aye en sa saincte garde, auquel je te recommande* 351/23-27), une voix divine vient plus tard lui prédire ses prochaines actions sur l'île d'Avalon (*il lui vint une voix en l'air par la grace divine qui lui dist tout hault : « Dieu te mande que si tost que sera nuyt que tu ailles en ung chasteau que tu verras luyre, et passe de bateau en bateau tant que tu soies en une ysle que tu trouveras. Et quant tu seras en l'isle, tu trouveras une petite sente, et de chose que tu voies leans, ne t'esbahis de rien ! »* 443/24-28) ; le roi Philippe enfin est visité par un ange qui lui annonce l'arrivée prochaine de son sauveur (*A ces parolles descendit ung ange dessus l'oratoire du roy, lequel lui dit en ceste maniere : « Roy de France, ne t'esbahis aucunement de l'entresprise de ses payens, car tantost verras venir ver toy ung chevalier, le plus vaillant qui soit au monde, lequel a entreprins la bataille contre tes ennemys. Va au devant de luy et le reçoy honnourableme*[*n*]*t, car c'est celuy qui te delivrera de la mayn de tes ennemys. »* 502/10-15). De même, le motif des **rêves mantiques** est encore exploité pour annoncer aux personnages et aux lecteurs les actions futures : le prosateur a certes supprimé le songe de Naimes prédisant la victoire d'Ogier sur Brunamon[187], mais il a conservé le songe de Clarice préfigurant la mort prochaine de son oncle Murgalant s'il ne se convertit pas et ne se rend pas aux chrétiens (*Monseigneur mon oncle, j'ay songé denuyt ung merveilleux songe et vous jure en bonne foy que je ne songe chose qui volentiers n'aviengne ; si ay songé qu'il me semble que je voye ung grant geant parler a vous, lequel vous preschoit la loix de Jesuchrist et*

---

[186] Dans *AL*, l'ange n'annonçait pas la victoire d'Ogier : *Oger Jesus te mande a qui li mons apent / Que de ci te departes tost et isnellement / Vous seul sans escuier sans mener plus de gent / Va t'en tout droit a Acre Dieux le veult ensement / La te combateras bien et hardiement / Au jaiant Justamon qui grans est durement / C'est li frere Brehier qu'ocesis a tourment // Il veult Acre destruire et la crestienne gent / Va prendre a lui bataille sans nul arrestement* (p. 395, v. 29-35 – p. 1-2).

[187] On lit dans *AL*, p. 101, v 31-35- p. 102, v. 1-7 : *Sire ce dist Naimon ne vous en doubtés mie / Ou songe qu'ay songié me dit et senefie / Qu'Ogier le vainquera ainçois la departie / Car il me fu advis toute nuit anuitie / Que veoie un faucon d'une plume jolie // Combatre a un escouffle par grande felonnie / Et la vi le faucon une elle avoir brisie / Et enffin a l'escouffle fist telle envaïe / Le ventre ouvry au bec s'en fist cheoir le fie / Oger est l'esprevier tant qu'en ceste partie / Et li paiens escouffle qui ainsi le cuirrie / S'en verrés avenir droittement la copie*. Sa place attendue aurait été le paragraphe 66 dans la prose.

vous monstroit en l'air le signe de la croix et vous disoit que la vertu de celle croix est tant digne que les deables la craignoient et que c'estoit ung moult precieux signe. Et enfin vous disoit que, se vous ne voulliés adorer celle croix, qu'il vous occiroit, et vous dictes que vous n'en feriez rien, adonc leva une grant espee qu'il avoit et vous occist, se me sembloit. 399/6-13) ainsi que celui de Guyon, qui semble au final davantage annoncer le naufrage de son frère sur l'île d'Avalon que révéler son naufrage sur la terre du soudan Noradin (*car il avoit eu en vision la nuit de devant son departement, en reposant en son lit, qu'il lui sembloit veoir son frere Ogier porter couronne de roy, aprés estre mis en une grant nave et la nave en navigant sur mer par tempeste de temps estre brisee parmy rochiers, et lui sembloit qu'il s'estoit sauvé sur une roche puis estoit entré en ung chasteau ou il ne voit personne et huchoit tant qu'il pouoit et personne ne lui respondoit, dont estoit grandement esbaÿ ainsi que luy sembloit* 355/8-14).

Enfin, de discrets commentaires à valeur proleptique apparaissent dans la bouche des personnages : celui du chevalier de Charlemagne qui a déjà été en garnison à Châteaufort (*car se Ogier y estoit une fois de sept ans, la force et toute la puissance de deux royaumes ne le sçavroient avoir, quelques bons entendemens qu'ilz y sceussent emploier* 120/10-12) annonce l'échec du siège de l'armée de Charlemagne à venir à bout de Châteaufort ; celui de Naimes (*vous congnoissez ou devez congnoistre que tant de bons chevalliers et v*[*a*]*illans soudars sont passez soubz le taillant de son espee, et feront encores, se Dieu n'y met provision* 121/8-10) anticipe sur l'intervention de l'ange ; celui de Naimes (*Et si le nom estoit comun par le royaume qu'il fut mort, vous avriez voz ennemis infidelles chascun jour en vostre porte* 169/4-5) et celui des Français découvrant Châteaufort déserté (*c'est ung grant dommage, car Ogier, tant qu'il eut vescu en France, jamais nully ne se fut ingeré ne efforcé d'y entrer par force ne semblablement marcher sur la crestienté !* 161/10-12) préfigurent l'arrivée du géant Bruhier ; celui enfin de Bruhier faisant le compte rendu des prédictions qu'il a reçues (*j'ay regardé selon l'art magicque ou nigromance que nullement je ne puis mourir, fors par la main du puissant Ogier le Dannoys* 173/26-27) annonce la victoire d'Ogier. Ce sont là des annonces dissimulées et identifiables *a posteriori*, des pistes de lecture pour les lecteurs attentifs.

Pour ce qui est des ANALEPSES, là encore la part de celles **prises en charge par le narrateur** est moindre. Quatre d'entre elles restent particulièrement développées : tout d'abord, celle qui raconte les origines de la situation critique de Geoffroy à Mayence (destruction par les païens du Danemark excepté de Mayence où le duc s'est réfugié ; famine ; intervention, vaine, de la duchesse auprès de son époux pour le convaincre d'appeler à l'aide Charlemagne, suivie de son initiative d'écrire à l'empereur, à son insu 73/16-47) ; ensuite, le retour en arrière sur les circonstances de la mort du duc (77/5-14) ; puis, la longue analepse, s'étendant sur deux chapitres et six paragraphes, qui rapporte les causes du litige opposant Gautier à Charlot (359/5-20, 360-364) ; enfin, le retour sur les circonstances de l'affrontement entre Français et païens au moment où Ogier rejoint le champ de bataille (paragraphes 491-492). Toutes ces analepses énoncées par le narrateur ont une fonction explicative.

Plus fréquentes sont les **analepses prises en charge par les personnages**. Et c'est en premier lieu à Ogier que revient ce rôle. Comme dans le modèle, en effet, le héros de la prose se trouve souvent en situation de se raconter. Le récit de ses infortunes constitue d'ailleurs un *leitmotiv* de l'œuvre. Ainsi, le motif du *planctus* apparaît dans la partie consacrée aux Enfances à l'occasion de l'affaire du ***chevage*** qui place le jeune otage en position de victime sacrificielle (« *Vray Dieu, souverain pere des creatures, specialement des orphelins ! Moy, estrange, vendu comme serf, je te prie, ne souffre pas que mon pere soit nommé tyrant et que en la lignee ne se soit trouvé tel deffault ! Or congnois je que l'affection de ma mauvaise et desloyalle marastre avra lieu, qui ne cherche autre chose fors la destruction de ma povre vie, si te prie, mere de Dieu, avoir souvenance de ton povre serviteur !* » 3/58-62, et *Vous congnoissez, sire, que de tout cecy je suis innocent et suis demeuré comme serf a vous vendu ; si pouez de moy faire tout a vostre bon plaisir et voulenté. Et ne cuide point que mon pere soit si inhumain de me vouloir laisser ainsi destruire. Mais, sire, pource qu'il a ung aultre filz que moy de ma maratre qui m'est tresennemie et voluntiers seroit cause de ma destruction pour augmenter la prosperité de son filz, or, touchant le service et hommage en quoy il vous est tenu, laissés mon pere la, car, sire, vous congnoissés que je suis son seul et vray heritier* 8/15-22).

Le *planctus* réapparaît ensuite dans la partie consacrée à la Chevalerie, à la suite du **meurtre de Baudouin** : mis au ban du royaume, Ogier, fugitif, se confie d'abord à

un chevalier veneur, Beron (« *Helas ! sire chevallier, sachez que je suis Ogier le Dannoys filz de Geoffroy de Dannemarche, lequel pour la recompence du service et honneur que j'ay fait au roy de France, son filz Charlot a tué et mis a mort mon filz Baudouin que j'avoye engendré en la belle Belicenne fille du chastellain de Saint Omer, dont je suis le plus marry, dolent et infortuné que jamais fut chevallier qui onc marchast sur terre !* » 87/19-24), puis, laissé quelques instants seul, il se livre à un long monologue élégiaque *(« Helas ! qui fut jamais homme qui vit le plus infortuné chevallier que je suis ? Est il chevallier au monde qui sceust endurer pasciamment le grant tourment en quoy mon povre cueur est a present, consideré les honneurs, biens et bonnes fortunes que j'ay eues par cy devant en France ? Et tant familierement j'ay esté aymé du roy, de la royne et de tous les douze pers, et generallement des grans et des petis, que bouche ne sçavroit dire ne racompter les grans biens et honneurs que je y avoye. Et pour ung coup avoir perdu la gloire du bien et honneur de ma chevalereuse junesse ! Ha ! Baudouin mon filz et mon amy ! Que l'eure et le jour furent bien perilleux quant en la belle Bellicenne t'engendray, combien que tu n'en es en rien coulpable ! Mais tout le meschief que j'ay maintenant en procede, car pour l'amour et grande affection que j'avoye en toy, a cause du beau commencement qui estoit en toy, m'a fait faire tant d'effors, et feray, se Dieu n'y met remede, que de mes deux mains je estrangleray come ung glouton ce mauldit filz d'iniquité et de maledition, Charlot le filz Charlemaig*[*n*]*e ! Car ce n'est pas la premiere faulte qu'il m'a faicte !* » 88/3-16) avant de raconter ses malheurs dans le détail au roi Desier de Pavie (*« Je le vous conteray. Il est bien vray que j'avoye ung beau filz, engendré en la belle Bellicende fille du chastellain de Saint Omer, lequel estoit bel escuyer. Et disoit chascun qu'il me ressembloit, dont mieulx je l'en aymoie. Or est il ainsi que l'enfant s'en vint par devers moy, et ainsi que vers moy fut venu, je l'alay presenter au roy qu'i le print en grant amour, et luy promist faire largement des biens, combien que je avoie a l'heure assés et plus qu'il ne m'apportoit. Et ainsi que l'enfant venoit sur son accroissance et force chevaleureuse, ung jour que Charlot le filz du roy Charlemaigne, venoit du gibier, Baudouin mon filz luy courut au devant pour prendre son esprevier, et sauf vostre honneur, de le deshouser. Et ainsi qu'il fut desousé et habillé, ilz se prindrent promener eulx deux parmy la salle du palais. Et ainsi qu'ilz tournoient ensemble, Charlot luy dit qu'il allast querre l'eschequier et que prins lui estoit voulenté de jouer aux eschetz et*

luy demanda s'il y sçavoit rien, Baudoin lui respondit que ouy. Et adonc Baudoin retourné, chacun assist son jeu ; il le commença a railler et lui dist que, s'il ne faisoit autre chose, que le jeu seroit tantost fini ; si eurent grosses parolles ensemble, car Charlot luy reproucha qu'il estoit badard, filz de putain, et luy dist de grans oultrages ; l'autre, qui fut eschauffé et courrousé que tant il continuoit ces injures, lui dist franchement que, se ung de plus basse condition luy en eut tant dit, il luy eut osté la vie du corps. Et a ces parolles, Charlot luy dist : 'Et ! filz de ribaulde, t'en fault il tant parler ?' et haulse l'eschequier et luy en donna si grant [*coup*] *sur la teste qu'il lui fist renverser les yeulx et le laissa mort en la place. Et adonc, ainsi que je venoie de la chasse, je rencontray ung escuier qui me cuida faire retourner, que je n'entrasse au palais. Mais le cry et la grant murmure que je ouis, dedans le palois, de mon filz, si monté a mont. Et, comme tout hors du sent, n'eu point de pascience d'escouter le roy Charlemaigne qui me presentoit recompencer, laquelle chose je n'eusse fait jamais ne ne prendroie pour avoir le co*[*rp*]*s detrenché par pieces. Adonc qu'il vit que je ne demandoie que celuy q*[*u*]*i avoit fait le coup, me voullut bannir de son royaulme. Et a ce mot le cuiday assegner, mais je assené ung escuier de la roine que je tumbay mort par terre. Adonc me voulut la faire assaillir ; si en occis ainsi qu'il en vint, si euz la des amis qui, pour me garantir, s'emploïrent tant que montay sur mon dexstrier, ainsi que je suis a present, et quant Charles sceult que je fus hors de la ville de Lan pour me saulver, vint en armes sur moy avec grant compaignie et me appella deux ou trois fois que je me retournasse vers lui et que je demourroie. Lors, moy encores estant en mon corroux, retournay et cochay ma lance, si luy donnay si grant coup que je rué homme et cheval par terre, tellement que je cuidoie qu'il fust mort, si fis tant que je eschapé de la presse et me saulvé dedens les bois ; si m'a tant dechassé que je m'en suis en ce païs venu,* […] » 90/11-45). On le voit, le discours de la plainte relatif à la perte du fils s'enfle considérablement au fil des pages.

Plus tard, dans l'épisode de Châteaufort, c'est la **perte de ses compagnons** qui occasionne une nouvelle scène de lamentations où Ogier récapitule toutes ses infortunes : *« Las ! povre, chetif et dolent, infortuné chevalier que je suis ! Or n'ay je plus de compaignie : seul suis comme une povre beste, sans savoir a qui me reconforter, sans pain ne chair, sinon que des povres chevaulx qu'il me fauldra murtrir et occire !*

Encore se j'avoie du pain, je me [*tiend*]*roie encores jusques atant qu'il y avroit cheval, mais il ne m'est possible de plus attendre. »* (156/1-5).

Le motif du *planctus* est ensuite réinvesti dans l'épisode en Orient. Cette fois, ce sont les différentes **trahisons** subies par Ogier qui sont le moteur de ses lamentations. Ainsi, seul, dans sa chambre sarrasine, il se livre à un monologue où il se plaint de la perte de ses chevaux (*« Ha ! roy Bruhier, or te dois je bien mauldire quant tu occis mon bon cheval Broyfort ! Puis ces mauldis Templiers qui ont retenu mon cheval Bauchant, or suis je bien malheureux ! »* 323/16-18), puis il raconte à Caraheu la trahison des Templiers et ses terribles conséquences (*Par ma foy, se dist Ogier, je le vous compteray voulentiers, car a vous ne vouldroie celer ma deffortune aucunement. Il est bien vray que je fuz invité de venir a Acre par l'ung des messagiers de Jesuchrist, qui estoit ung saint ange ; si laissay la royne d'Angleterre ma femme pour y venir, et ainsi que je fus arrivé dedens la ville d'Acre, je trouvay le roy Justamon qui chascun jour estoit devant la ville pour demander ung chevalier pour combatre, nompas ung tout seul, mais vingt. Et le lendemain que je fuz arrivé, il se vint se representer aux portes, criant comme s'il fust enragé pour le roy Cormorand que j'avoye tué et rescoux ung butin montant environ la valeur de deux cens mille ducas avecques quinze moynes prisonniers et toutes les bestes du païs, et le desconfiz tout seul de ma part, et lui acompaigné de cent vaillans gensdarmes, desquelz j'en occis trente, et les autres se sauverent pour bien fouyr. Or il est vray que le roy Justamon vint es portes, comme j'ay dit et ne se vouloit contenter d'ung homme, nompas de dix ; si montay a cheval et sailly hors la porte aux champs, et la primes la bataille ensemble, si dure et si terrible que je le tuay et occis, et ne fut pas qu'il ne se deffendist vaillamment. Et ainsi que je l'euz tué, le roy Jehan d'Acre saillit et eusmes une trescruelle bataille, et en laquelle bataille il mourut de par le roy* [*Murgalant*]*, et menay* [*le souldan Noradin*] *prisonnier dedens Acre, comme le souverain de la bataille de noz ennemis. Or assemblerent les seigneurs d'Acre leur conseil et conclurent entr'eulx qu'ilz me esliroient pour leur roy, ce qu'ilz firent. Et lors j'en lassay aller le* [*souldan Noradin*] *par tel convenant qu'il leveroit le siege de devant Acre, ce qu'il fist, et tout vuydé et pacifié. Les Templiers, voians qu'ilz estoient en paix et que de long temps ilz ne pouoient avoir guerre de nulle part, si machinerent une mauldicte trahison, car j'avoie tousjours voulenté d'aller au Sainct Sepulcre en Hierusalem ; si leur desclaray ung jour mon courage, si me dirent que, quant je*

vouldroie partir, qu'ilz me trouveroient bons et loyaulx maronniers qui me meneroient diligemment et tresseurement en Hierusalem, et qu'ilz me bailleroient le secretaire des Templiers affin que ne me deffiasse d'eulx ; touteffois nous montasmes sur mer et m'avoient vendu au roy Ysoré pour prendre vengence de son [*oncle*] *Justamon, mais Dieu ne souffrist pas celle trahison venir a lieu. Mais, ainsi que nous partismes, il se leva ung grant orage et grant tempeste, que ilz getterent nostre batheau contre une roche, et tellement que le batheau fut tout decassé et tout debrisé et n'y demoura que moy, qui me garanty en ung petit bathelet, et le demourant fut noyé, et trouvay les lettres de ladicte trahison. Et tant nagea ledit batheau que j'avisay la tour Babel »* 338/11-43 puis 339/1-7) ; enfin, après avoir été piégé par Noradin, il se livre à un long monologue qui retrace les pertes de ses proches (*O mauldit sont cecy les guerdons et bon payemens des plaisirs, services et honneurs, lesquelz je vous ay fais par cy devant ! Tout premier je lui rendis entre ses mains Lengoulaffre prisonnier. Aprés j'ay tué et occis le soudan de Damas et conquis son enseigne et lui garanty de mort, et le roy Moÿsant que je lui ay amené prisonnier, et m'en a rendu si villain guerdon !* 344/12-16 et *« Helas ! ma dame Clarice, or suis je bien malheureux ! Car depuis que je vous eu espousee, gueires ne demourasmes ensemble. Or ay je perdu la veue* [*de*] *vostre tant noble et plaisant beaulté, laquelle surmonte toute la beaulté des dames que jamais mon oeil peut choisir, dont suis a ceste heure tombé en dure melencolie. En oultre, mon frere Guyon de Dannemarche, le preux et vaillant champion, helas ! or ne vous verray je jamais ! Est il courroux plus dur ne plus aspre que le mien, moy qui suis deux fois roy et de mes deux royaumes ne jouy oncques demy an entier que je n'aye esté en dangier de mort ? Or suis je le plus dolant et le plus infortuné que jamais fut chevalier ! Helas ! Gaulthier mon nepveu, ou es tu maintenant ? Or sçay je bien que Berard de Bruyt te donna prou a besoigner pour madame Clarice ; Dieu doint qu'il en puisse estre venu au dessus, ainsi que son bon droit le disoit ! Ha ! noble païs de France ! Or ne te verray je jamais ? Or n'est ce pas sans cause se je me desconforte et se ma lyesse est convertie en douleur, car pour bien faire j'ay tousjours receu mauvais guerdon, ainsi que chascun peut veoir a present ! »* 345/12-26).

Comme l'a souligné E. Poulain-Gautret, **Ogier est relayé dans le récit de ses malheurs par d'autres personnages**. Cela a pour intérêt de « faire varier les points de vue : ces rappels n'ont pas le même sens lorsqu'ils sont prononcés par Naimes, par

Charlot, ou par Ogier lui-même, d'autant plus que l'auditeur (Charlot, Charlemagne) varie également »[188].

Ce *leitmotiv* des malheurs d'Ogier cumule plusieurs fonctions : structurelle, puisqu'il permet de récapituler les faits antérieurs, lyrique et pathétique puisqu'il exprime les souffrances d'Ogier, tragique, parce que le héros semble voué à répéter éternellement ses plaintes et à ressasser ses peines, mais aussi parfois dramatique, parce que ses monologues sont souvent entendus par des *espies* et la révélation de leur contenu entraîne des retournements de situation (la connaissance de son monologue prononcé sur le pont-levis de Châteaufort révèle à Charlemagne son dénuement et sa faiblesse ; celui formulé dans sa chambre sarrasine fait connaître au soudan Noradin sa véritable identité et le met ainsi en danger).

Ogier se trouve par ailleurs fréquemment dans la position de **conteur**. Ainsi, dans la troisième partie, il relate au roi Jehan d'Acre les circonstances de son engagement dans la guerre contre le roi Cormorant et ses prouesses au combat (290/9-15 et 291/1-8), il raconte à son oncle Girard de Roussillon et aux chrétiens prisonniers ses actions passées depuis son couronnement en Angleterre (§ 318 et 319/1-12), puis sa victoire sur Lengoulaffre (§ 335) ; découvert ensuite par son ami Caraheu, il lui fait le récit de ses aventures depuis leur séparation (§ 338). Dans la dernière partie, de retour en France après deux cents ans d'absence, il est à plusieurs reprises amené à faire le récit de ses malheurs et gloires passées à l'époque révolue de Charlemagne : à son aubergiste de Paris (478/29-32), au roi Philippe de France (513/19-32) et enfin à la reine de France (520/4-13). Ogier rencontre d'ailleurs du succès auprès de ses auditeurs, et notamment auprès de l'abbé de Saint-Faron de Meaux et des notables de la ville (*si firent leur disner en parlant de ses fais et vaillances, car toute personne qui lui ouoit compter en estoit tout esbahy, aussi il y avoit bien dequoy* 475/20-22) et auprès de son aubergiste parisien (*Mais l'oste, voyant qu'il lui parloit du temps de Charlemaigne qui estoit mort passé deux cens ans, il ne sçavoit que dire, car il n'avoit jamais veu cell*[*u*]*i temps, mais il estoit bien ayse de lui ouyr racompter tant de belles choses qu'il avoit veues en ce temps et des vaillances aussi qu'il avoit faictes, tant qu'ilz furent bien trois jours chiez luy* 478/28-32).

[188] *Op. cit.*, p. 76.

Contraint d'endosser de fausses identités auprès de ses ennemis, Ogier s'improvise même auteur d'histoires fictives : c'est le cas avec le soudan Noradin (*si lui dist que il venoit de Morienne et qu'il amenoit a son secours contre le roy Moïsant de Mesque cinq cens bons combatans, bons gensdarmes qu'il avoit souldoyé jusques a six moys, mais en passant par la grant mer, bien quatre mille des gens Murgalant « nous vindrent accueillir, tellement que nulle deffence ne retarda nostre nef de perir, mais donnerent de si grans coups de pointe a nostre nef qu'ilz la briserent et mirent en pieces, et me suis sauvé en ung petit bateau, tant que, moyennant l'aide de noz dieux, j'ay sauvé le corps, nompas les biens, mais encores les doy je bien regracier quant j'ay sauvé mon corps. Et vous cuydant secourir, celle perte m'est advenue* 314/5-13) et avec le roi païen Florion (*Ne me congnoissez vous plus ? Ne congnoissez vous pas bien Optinel le filz de Haquin l'Aventurier ? Nagueres fuz prins devant Acre a une rencontre qui fut faicte, et l'Aventurier qui me print me donna au roy de France, lequel m'a detenu ung an tout entier son prisonnier. Mais pource que au jourduy a esté fort troublé pour sa desconfiture, il m'a envoié par devers vous dire en ce point que, si vous lui voulez rendre ses prisonniers, qu'il est content de me livrer a vous et me donner congié d'estre en vostre court. Et je vous prometz, se tant advient qu'il vous plaise me delivrer, je vous promez que devant qu'il soit gueres de temps ne demourera crestien qui ne se convertisse en vostre loy, ou qui ne soit livré a tourment et martire. Et en faisant ceste delivrance, il vo*[*u*]*s donnera trente mille besans d'or. »* 494/15-24). Ogier se fait donc non seulement conteur de sa propre vie, mais aussi fabulateur ; il apparaît en cela comme un double du narrateur et du prosateur.

Les actions passées d'Ogier sont également racontées par les autres personnages. Ainsi, Caraheu fait le récit les infortunes d'Ogier à Charlemagne (365/1-10), de même que Garnier, le fils de l'hôtesse, relate avec précision son arrivée à Acre (375/15-28 et 376/1-17).

À la manière d'un **kaléidoscope**, le récit des actions d'Ogier se réfracte donc en une multitude de petits récits enchâssés.

Cette démultiplication des récits est menée à son comble (à sa perfection ?) par la reprise de la **mise en abyme** inventée par l'auteur du remaniement en alexandrins. Arrivé en effet aux abords de Montpellier, le héros, accompagné de Benoît et de

Papillon, rencontre un écuyer qui lui apprend que son parent Girard a jadis composé un *beau livre en rommant* sur *Ogier le Danois* (468/16). L'inconnu en fait alors un long résumé (468/17-26 et 469/1-26). Ce récit enchâssé s'apparente à une reproduction en miniature de notre prose : par la reprise des ouvertures en *comme/ comment*[189], caractéristiques des annonces des prologues de chansons de geste et en l'occurrence utilisées dans les rubriques de chapitres, par l'insertion d'une prolepse (*il estoit amoureux de la fille du chastelain qu'il laissa gros*[*s*]*e de ung enfant nommé Baudouin, dont il survint grant meschief au royaume* 469/9-10), mais aussi par le fait que ce récit est lui aussi voué à rester inachevé (*et je le feray donc croistre, car j'ay intencion de faire encores des prouesses qui n'y sont pas* 469/27-28). Comme l'a justement fait remarquer E. Poulain-Gautret, le prosateur ne s'est pas contenté ici de reprendre le procédé de mise en abyme présent dans son modèle, il l'a poussé plus loin en mettant en scène un jongleur qui pourrait représenter « ludiquement le remanieur en tenue de jongleur »[190] : *il n'y a guaires qu'il vint ung homme dedens Montpellier qui chantoit le rommant, et luy donnoit on d'argent a force pour l'ouyr chanter, dont chascun plaingnoit piteusement Ogier* (469/28-30). La critique propose même d'y lire un « argument publicitaire » (*luy donnoit on d'argent a force* 469/28-29), et « un 'guide de réception' à l'usage du lecteur » (*chascun plaingnoit…* 469/30)[191].

D'autres personnages **prennent le relai du narrateur et procèdent à des retours en arrière.** Gautier, double d'Ogier, est le second protagoniste amené à souvent conter des actions passées. Ainsi, il fait un long résumé sur les circonstances de sa

[189] Cette reprise est certes plus sporadique que dans *AL*, où les conjonctions sont récurrentes : *Car un rommans y a ens ou chastellet plenier / C'un bon clerc a rimé et fait un grant saultier / Tres le commencement il le volst commencer* ***/ Comment*** *Gauffroy son pere le volst fourostager* ***/*** *Et* ***comment*** *le roy Charles le volst a mort jugier* ***/*** *Quant de mort fu sauvé par Naymon de Bavier* ***/*** *Qui le mena a Romme a guise d'escuier / Et si sont tous les fais* ***comment*** *volst esploitier / Et releva l'ensengne qu'Alori vost lessier* ***/*** *Et volst a Caraheust bataille comencier* ***/*** *Et ocist Brunamon un felon losengier* ***/*** *Et reconquist a Romme et maint moustier* ***/*** *Puis y est de son fils Baudouïn le guerrier* ***/ Comment*** *le fils Charlon l'ossist d'un eschequier / Et de la grande guerre qu'il en volt commencier / De Chastelfort aussi c'on le fist assegier / Et des hommes de feust c'a cresteaux volst drecier // De Turpin qui le print et garda prisonnier* ***/ Comment*** *il fu delivres pour destruire Brehier* ***/ Comment*** *il conquesta une noble moullier* ***/ Comment*** *ala a Acre Justamon essillier* ***/ Comment*** *il fu roy d'Acre et* ***comment*** *li Templier* ***/*** *Le vendirent la oultre au peuple losenger* ***/*** *Et comment le soudant le tint a prisonnier* ***/ Comment*** *il fu delivres par son nepveu Gautier* ***/*** *Et du roy Caraheust qui se fist baptiser* ***/*** *Et* ***comment*** *en la mer le fist le vent noier* ***/*** *Et li villains orages qui fist a resongner* (p. 665 (sic), v. 16-32 et p. 667, v. 1-11).

[190] *Op. cit.*, p. 91, note 3.

[191] *Ibid.*, p. 92, note 3.

venue à la cour de France et de son altercation avec Bérard (271/6-35) ; il raconte à Clarice les raisons de sa venue à Jérusalem (389/23-33) ; il relate à Caraheu les circonstances de la mort de Marcisus (398/1-17) ; il raconte à Moÿsant toutes les actions, chevaleresques et amoureuses, qu'il a accomplies en Orient (437/4-26) ; enfin, il fait le compte rendu des aventures d'outre-mer à Charlemagne (462/4-20). Nous trouvons, par ailleurs, les analepses prises en charge par Danemon (qui fait un rapport à son père sur la déconfiture de son armée 22/10-31), par Girard de Roussillon (qui rappelle les circonstances de son voyage à Jérusalem 317/11-14), par Caraheu (qui raconte à Gautier comment il a été séparé de son ami à la suite de la tempête 455/24-26), par Artus (qui rappelle les circonstances de la guerre qui l'oppose aux luitons 453/1-13), par Morgue (qui offre un résumé des événements passés en France depuis l'arrivée d'Ogier à Avalon 465/16-21), etc.

Plusieurs **motifs rhétoriques** repris du modèle donnent aussi lieu à des retours en arrière : ce sont les conseils de barons (comme celui des pairs de Charlemagne qui procèdent à un rappel des exploits d'Ogier en faveur du roi Desier 93/4-13), les lettres (comme celle de la duchesse qui explique la situation désastreuse de Mayence 73/40-44), les messages (comme celui de l'émissaire de Charlemagne envoyé à Geoffroy de Danemark 2/33-39, 42-48), les anges (comme celui, apparu à Ogier dans sa prison sarrasine, qui lui révèle la culpabilité de son serviteur et disculpe Caraheu 351/15-23), les songes (comme celui d'Ogier qui lui révèle la trahison des Lombards 150/8-10). Ces analepses remplissent une fonction dramatique puisqu'elles entraînent une réaction immédiate des personnages.

En somme, la prose recourt plus aux analepses qu'aux prolepses. Est-ce à dire que l'œuvre est plus tournée vers le passé que vers l'avenir, qu'elle se soucie plus de « reproduire que de recréer »[192] ? Peut-être, en ce qui concerne le fond, moins assurément pour ce qui est de la forme. En tout cas, leur nombre encore conséquent contribue non seulement à la cohérence de l'ensemble (on ne perd jamais le fil), mais

[192] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 79.

témoigne aussi d'une persistance du « 'plaisir régressif' » de l'itération »[193], caractéristique de la chanson de geste.

III- Économie du récit

Entre la prose et sa source un siècle s'est écoulé. Aussi allons-nous tenter à présent de mesurer l'évolution de la technique littéraire entre les deux versions. Nous verrons alors que certains *topoï* épiques, qui n'étaient sans doute plus au goût de notre auteur, ou du moins de ses lecteurs, ont été tantôt supprimés, tantôt réduits, et que d'autres, au contraire, ont été l'objet d'amplifications. Nous mettrons aussi en évidence des phénomènes contraires. Nous traiterons enfin des modifications apportées durant ce travail de réécriture[194], certaines visant à améliorer la cohérence de l'ensemble, d'autres entraînant *a contrario* des maladresses (dues notamment à des abrègements non maîtrisés).

Pour cette étude, nous avons procédé à une comparaison systématique des deux versions pour la partie consacrée aux Enfances et nous mentionnons en outre les passages des autres parties qui nous ont semblé remarquables.

A/ Suppressions et réductions

1. Suppression des noms de lieux[195]

Plusieurs noms de lieux, secondaires dans le récit, ont été gommés dans la prose. Cela concerne en particulier les trajets des personnages. Ainsi, pour l'expédition de l'armée française vers Rome, la version en alexandrins précisait qu'elle passait *Vers les mons de Mont Ju*, puis traversait *la Lombardie* avant d'arriver en *Romanie* et d'installer son campement à Surtre (*AL*, p. 12, v. 35 - p. 23, v. 1-3) ; la prose se contente, quant à elle, de donner son point d'arrivée : *Et par si long temps chevaucherent qu'ilz arriverent en la ville de Suze* (*sic*)*, qui est dix lieues par desa Romme* (12/22-23). De

[193] *Ibid.*, p. 80.

[194] Nous reprenons ici le plan adopté par G. DOUTREPONT, *op. cit.*

[195] Pour le traitement des lieux, nous renvoyons au travail d'E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.,* p. 75-82.

même, lors du récit du départ de Charlemagne et de son armée pour Pavie, le prosateur ne précise pas qu'ils passent *par Bourgongne* (*AL*, p. 153, v. 13) et qu'ils posent leurs tentes [*s*]*ur les prés Saint Morice* (*AL*, p. 155, v. 13). Pour le voyage du chevalier parti prévenir l'empereur de la capture d'Ogier, le passage par la *Lombardie* et la *Bourgongne*, et notamment par *Digon* (AL, p. 270, v. 1), est lui aussi passé sous silence, comme, beaucoup plus tard, l'étape d'Ogier et Benoît à *Montpertuis*, entre Montpellier et Meaux en Brie (*AL*, p. 667, v. 27).

Cette disparition des toponymes est également visible à d'autres occasions : par exemple, le prosateur ne mentionne pas les différentes régions que Corsuble souhaite confier à Caraheu : *Le royaume de France entour et environ / La cité de Potiers et celle de Chalon / Et Paris et Senlis et Compiegne et Laon* (*AL*, p. 44, v. 33-34 ; voir aussi p. 61, v. 34-35), il n'est alors plus question que du *royaume de France* (30/66-67). Il ne précise pas non plus que les messagers de Charlemagne trouvent le duc Geoffroy dans son château *de Beaufort* (*AL*, p. 10, v. 19) ou encore qu'Ogier retrouve l'empereur à Laon (*AL*, p. 122, v. 18 ; cf. *PA*, 78/10).

Ainsi, le principe d'épuration des toponymes, amorcé avec le remaniement en alexandrins, s'accentue dans la prose.

2. <u>Suppression des noms propres des personnages</u>

De nombreux personnages secondaires, nommés dans le remaniement en alexandrins, deviennent anonymes dans la prose. C'est par exemple le cas de *Germaine de Vanbiz*, la seconde épouse du duc Geoffroy (*AL*, p. 4, v. 34), de *Guillaume*, l'évêque d'Amiens constituant le quatrième messager envoyé en ambassade au Danemark par Charlemagne (*AL*, p. 9, v. 35 et p. 11, v. 24 ; cf. *PA*, 5/25), de *Corsabrin d'Esclaudie*, l'espion de l'émir Corsuble (*AL*, p. 46, v. 33 et p. 47, v. 10 ; cf. *PA*, 24/18), de *Butor*, le Sarrasin que tue Charlot (*AL*, p. 51, v. 15 ; cf. *PA*, § 27), du *roy Alïades qui tenoit Val Fondee* qui équipe Caraheu avant son duel contre Ogier (*AL*, p. 65, v. 28 ; cf. *PA*, 33/1-2), d'*Auquetins le Normant*, *l'agait de la journee* qui tente de dissuader Ogier de se battre contre Brunamon pour défendre l'honneur de Gloriande (*AL*, p. 96, v. 28-29 ; cf. *PA*, 65/3), de *Thierry*, le chevalier français qui tourne en dérision Ogier capturé (*AL*, p. 269, v. 24 ; cf. *PA* 164/17-18), ou encore de *l'amulaine Corbere* qui *gouvern*[*e*]

l'expédition païenne vers l'Allemagne (*AL*, p. 283, v. 28 ; cf. *PA*, 174/4-6), ou enfin d'Ysaquarie, la sœur monstrueuse de Branquemont (*AL*, p. 625, v. 16 ; cf. *PA*, 434/16-20). De même, là où le poète nommait certains personnages pour les individualiser dans une foule, le prosateur évoque une masse anonyme : ainsi, *Li un fu roy de Mesque Garsilles ot a nom / Et l'autre roy d'Aufrique c'on clamoit Rubïon* (*AL*, p. 44, v. 21-22) est remplacé par *plusieurs roys et grans seigneurs paiens* (*PA*, 24/1-2), et *Rubïon* et *Mabon* (p. 77, v. 2, 4) disparaissent dans l'ensemble des combattants païens (*PA,* 41/1).

Le prosateur ne se plaît donc plus autant que ses prédécesseurs, et notamment que l'auteur du remaniement en alexandrins, à citer le nom des personnages.

3. Réduction voire suppression des listes de noms propres

Le prosateur se distingue aussi de sa source par la disparition quasi systématique des listes de personnages au profit d'expressions englobantes. Cela arrive souvent lors de l'évocation des seigneurs de Charlemagne. Les cas étant nombreux, nous nous limiterons ici à quelques exemples : *Duc Naymes de Baviere et li coings Engerrans / Salmon de Bretaigne et Hoiaux li poissans / S'i fu Oedon de Lengres et Auberis le Frans* (*AL,* p. 24, v. 16-20) est remplacé par *plusieurs princes et vaillans seigneurs* (*PA*, 14/17-18) ; *Oedons Renier et Engerrans / Salmon de Bretaigne Aymes li Alemant* (*AL*, p. 27, v. 12-13) passe à *les chevaliers crestiens* (*PA*, 14/58) ; *les plus grans de la compaignie des crestiens* (*PA*, 15/5-6) se substitue à *Naymon et le duc d'Aquitaigne / Anquetin le Normant le prince de Bretaigne* (*AL*, p. 28, v. 7-8) et *le bon duc Naymes et le coing d'Arminas*[196] */ Salmon de Bretaigne et Hoiaux qui fut mas / Le duc Oedon de Lengres qui fu tristes et mas* (*AL*, p. 30, v. 18-21) ; *Naymon le nobile Baivier / Salemon de Bretaigne et Anquetin le ber / Le duc Houel de Nantes et Oedon le princier / Le ber Huon de Troies le conte Berenger / Engerran de Saint Pol et le conte Richer / Le duc Thierry d'Ardane et Morant de Rivier* (*AL*, p. 37, v. 8-12) se transforme en *les pers de France et autres seigneurs que avoient esté prisonniers* (*PA*, 18/34-35) ; *Guïelin et Bertrant / Josselin et Arnaut et le vassal Guitrant* (*AL*, p. 48, v. 5-6) devient *trois ou quatre des seigneurs adventuriers de l'ost* (*PA*, 25/6-7) ; *Guïelins et Bertrans et Renier*

[196] Ce nom propre illisible dans l'exemplaire de l'Arsenal a été identifié à partir de l'exemplaire de Londres.

et Sanson / Et Arnaut de Gironde qui cuer ot de lion (*AL*, p. 51, v. 9-10) est remplacé par *ses compaignons* [*i.e.* ceux de Charlot] (PA, 27/2) ; *Le ber Geffroy d'Ango Alory et Sançon / Le coin Hues de Troies et le bon duc Oedon / Le ber Hues de Troies* (*sic*) *et le roy Salmon / Auquetin le Normant de Baviere Naymon* (*AL*, p. 77, v. 14-17) est réduit à *les douze pers de France* (*PA*, 42/4), etc.

Lorsque les listes sont conservées, elles sont souvent écourtées : par exemple, quand le poète mentionne *Li bers Hoiaux de Nantes et Morant de Rivier / Li duc Oedon de Langres et le conte Garnier / Contes barons et dus et maint bon chevalier* (*AL*, p. 7, v. 18-19), le prosateur se contente, lui, de citer *le sire Eudon de Langres et le conte Garnier* (3/37) ; de même, quand on lit dans le poème *Atant parla Oger de cuer piteusement / A Naymon de Baviere grande pitié en prent / Et a Houel de Nantes qui moult ot hardement / Et a Oedon de Lengres et au conte Florent / Sanson et Manessier et des autres granment* (*AL,* p. 17, v. 2-5), dans la prose seul Naimes est évoqué (*PA*, 8/7) ; la liste des chevaliers qu'interpelle Charlemagne avant la bataille de Pavie (*AL*, p. 156, v. 8-13 : *duc Naymes de Baivier / Et Girart de Vïenne et le conte Engiller / Coin Baudouïn de Flandres et Morant de Rivier / Le ber Thierry d'Ardane Berart de Mondidier / Richart de Normendie Hardré et Berenger / L'archevesque Turpin Houel et Manecier*) est, quant à elle, déplacée et réduite : *Lors saillirent d'une floute le duc Nayme de Baviere qui vint de sa lance abatre ung chevallier lombart, Girard de Vienne choisit l'autre, et le conte de Gillier, et Baudouyn conte de Flandres, Tierry d'Ardaine, et Richard de Normendie estoient tous assemblez pour redresser et remonter le roy* (104/6-9). Le nom des personnages non cités peut également être remplacé par une expression englobante située en fin d'énumération : ainsi, la prose ne cite pas *le duc Auberis*, et *le duc Mile d'Angler* (*AL*, p. 22, v. 16 et 20) mais clôt la liste où ils figuraient par *et plusieurs autres princes et grans seigneurs dont l'istoire pour eviter prolixité ne fait aucune mention* (PA, 12/9-10).

Parfois aussi, le prosateur supprime des énumérations sans les remplacer par quoi que ce soit. Ainsi, il fait disparaître la liste des Français présents à l'évocation du message de Bruhier : *Avec lui* [*i.e. Charlon*] *avoit le riche duc Naymon / Et Ayme de Dourdonne et de Nantueil Doon / Le duc Thierry d'Ardane et Berart le baron / Et Morant de Rivier et Girart de Roussilon* (*AL*, p. 281, v. 3-6 ; cf. *PA*, § 179[197]) ; celle des

[197] Quand nous utilisons le signe §, cela signifie que le passage concerné est le paragraphe entier.

seigneurs français assemblés pour voir comparaître Caraheu prisonnier : *Berart de Mondidier avec le duc Naymon / Et Morant de Rivier Girart de Rousillon / Et Ayme de Dourdonne et de Nantueil Doon / Le ber Hues de Troies Guillaume d'Alençon / Sanary d'Arvignac et li coins d'Avignon / Et Acar d'Engleterre qui cuer ot de lion* (*AL*, p. 301, v. 7-13 ; cf. *PA*, § 188) ; ou encore celle des chevaliers que Charlemagne fait venir pour son expédition à Pavie : *Il y a fait venir Richart le duc Normant / Et le conte flament Baudouïn le poissant / Contes et chevaliers va assés aviiant*[198] (?) */ Assés lui sont venu Baivier et Alemant / De Vïengne Girart qui fier ot le semblant / Le duc Thierry d'Ardane et le conte Morant / Berard de Mondidier de Monjort Galerant* (*AL*, p. 153, v. 5 ; cf. PA, § 102) ; ou enfin les seigneurs Français présents à Chartres aux côtés du roi Philippe : *En la cité de Chartres fu Philipe li rois / O lui estoit li contes du païs aucerrois / Li coin de Porcïen et le conte de Blois / Li coins de Dampmartin et li coins d'Arminois / Le conte de Montfort de Maillogre li rois / Le duc de Normandie et le duc olenois / Le conte de Potiers li coins des Hempois / Et le duc de Bretagne et de Frise Giffrois / Et le roy de Castelle avec ses Castellois* (*AL*, p. 680, v. 12-20 ; cf. *PA*, § 491).

Le même processus d'abrègement s'observe pour les personnages païens. Leur énumération peut être tout bonnement supprimée, comme celle des païens arrivant à Rome : *Toute gent sarrazine Tartaire et Aufriquant / Judois et Surïen et li Marmilistant / Li Mor de Maurienne li Grieu et li Persant / De Dommas d'Escalonne et de Mesques la grant / Y sont venus paien amirail et soudant* (*AL*, p. 65, v. 4-8 ; cf. *PA*, § 31-32), ou celle des personnes présentes au palais du roi Corsuble : *Venus est au palais si trouva l'amirant / Entour le roy estoient paien et Auffriquant / Bien XV rois paiens que soudant qu'amirant / Et s'i fu Brunamon au courage poissant / Et Oger le Danois qui le cuer ot vaillant / Glorïande la belle qui le cuer ot dolant* (*AL*, p. 94, v. 5- 10 ; cf. *PA*, 62/3). Elle peut également être remplacée par une expression globalisante, telle que *sept ou huyt des roys paiens* (*PA*, 34/1-2) pour *de Tyre Cornicant / Et Butor d'Aumarie et son cousin Morgant* (*AL*, p. 69, v. 32-33) ou encore réduite, comme *li soudans de Persie / Et li roys Justamons qui le corps Dieu maudie / Et Ysoré aussi qui la chiere ot hardie / Et le roy Caraheust Glorïande s'amie / Et li fors roy Jupins qui tenoit Yvorie / Et si fu Licabeaux li sire d'Orcanie / Li roys Matussallés qui tint Esclarïonne / Et si fu Maradas li roy de Tartarie / Trente amiraulx y ot de la geste haïe / Li califes aussi qui les paiens chastie*

[198] On lit *assemblant* dans l'exemplaire de Londres.

(*AL*, p. 284, v. 11-20) dont ne subsiste que *le roy de Perce, le roy Justamon, et Yzoré filz du souldan, Caraheu roy d'Inde major, et s'amye Gloriande, et semblablement Lucabiaux le roy d'Arcanye, et le roy Jupin, le sire d'Yvoire, et aussi le maistre des payens nommé Galiffre* (*PA*, 175/4-7).

L'abrègement touche en outre l'énumération des peuples, qui se voit ou bien réduite (comme pour *Alemant et Baivier / Et François et Normant et li noble princier AL*, p. 95, v. 14-15 dont il ne reste que *les François* 62/15), ou bien supprimée (comme dans *A Romme sont venu Angevin et Normant / François passerent l'eaue* (*AL*, p. 107, v. 10-11 ; cf. *PA*, § 67). Nous noterons enfin la suppression de la liste des héros épiques et bibliques (présente dans une réplique éliminée) : *Oncques ne fu si riches David ne Salmon / Artus ne Alixandre dont assés parole on / Ne Judas Macabeu ne Hector ne Sensson* (*AL*, p. 45, v. 3-5 ; cf. *PA*, § 24).

4. Suppression d'interventions du narrateur

Dans le remaniement en alexandrins, les références à la source du roman étaient fréquentes, elles servaient souvent de chevilles. Le prosateur en fait disparaître un grand nombre : *Que la vraye cronique nous va bien tesmoignant* (*AL*, p. 1, v. 27), *Il est en la cronique du bon Danois Ogier / Comment …* (AL, p. 2, v. 2-3), *Si nous dit la cronique et nous fait tesmongner* (*AL*, p. 2, v. 24), *ce nous dit li escris* (*AL*, p. 3, v. 20), *ce dist l'auctorités/auttorité* (*AL*, p. 6, v. 1 ; p. 46, v. 33), *a(d) ce qu'on me compta* (*AL*, p. 21, v. 1 ; p. 80, v. 30), *ce nos dit rommans* (*AL*, p. 24, v. 15), *ci con dit li escrips* (*AL*, p. 38, v. 15), *si con dit la chançon* (*AL*, p. 44, v. 17), *si con j'oÿ compter* (*AL*, p. 126, v. 14), *si con l'istoire crie* (*AL*, p. 71, v. 30).

5. Disparition des épithètes de nature

Les épithètes de nature constituant généralement le second hémistiche dans la version en alexandrins disparaissent – naturellement – dans la prose. Pour la seule partie consacrée aux Enfances dans le modèle, nous en avons dénombré 76 (mais sans doute y en a-t-il d'autres dans les passages que nous n'avons pu déchiffrer). Elles s'appliquaient majoritairement aux personnages : à Ogier (*qui le cuer ot vaillant,* p. 1, v. 8 ; p. 94,

v. 9 et p. 103, v. 17 ; *qui tant ot vasselage,* p. 14, v. 9 ; *qui tant a de vaillance,* p. 19, v. 24 ; *qui tant a de montance,* p. 19, v. 32 ; *qui tant de poesté a,* p. 43, v. 5 ; *dont on parole tant,* p. 49, v. 13 ; *qui tant a de renon,* p. 77, v. 19 ; *qui cuer ot de lïon,* p. 79, v. 25 ; *qui tant a le cuer fier,* p. 95, v. 2 ; *qui le cuer ot sachant,* p. 106, v. 13 ; *qui est le plus hardiz,* p. 110, v. 34 ; *le preux et le gentis,* p. 111, v. 8 ; *au fier contenement,* p. 112, v. 10), à Charlemagne (*le riche roy possant,* p. 1, v. 9 ; *qui cuer ot de baron,* p. 6, v. 18 ; *qui tant fist a prisier,* p. 7, v. 4 ; *qui France justiçoit,* p. 8, v. 26 ; *li vaillans,* p. 24, v. 7 ; *au vis cler,* p. 2, v. 3 ; *qui France a a jugier,* p. 2, v. 36 ; *qui tant ot fier semblant,* p. 47, v. 34 ; *qui tant a de renon,* p. 77, v. 23 ; *qui tant fu naturés,* p. 6, v. 7 ; *au fier visage,* p. 14, v. 10), au duc Geoffroy (*qui tant ot le cuer fier,* p. 2, v. 8 ; *le gentis,* p. 3, v. 15 ; *le redoubtés,* p. 6, v. 6 ; *qui tant fait a doubter,* p. 9, v. 24 ; *a la fiere semblance,* p. 19, v. 17), à son père, Doon de Mayence (*le vaillant justicier,* p. 2, v. 9), à son épouse Dannemonde (*la belle qui tant fist a prisier,* p. 2, v. 15 ; *qui tant ot cler le vis,* p. 3, v. 23 ; *qui le viaire ot cler,* p. 10, v. 20), au chevalier Aloris (*qui avoit cuer d'aignel,* p. 30, v. 15), à la païenne Gloriande (*ou grant est la beautés,* p. 35, v. 24 ; *qui moult ot le cler vis,* p. 38, v. 17 ; *la doulce c'on ne puet trop loer,* p. 39, v. 32 ; *qui tant a douz semblant,* p. 42, v. 17 ; *ou tant de beauté a,* p. 43, v. 15 ; *qui tant a/ ot cler le vis,* p. 62, v. 2 et p. 85, v. 10 ; *qui clere ot la façon,* p. 79, v. 30 ; *au fourcelu menton,* p. 99, v. 32 ; *qui tant fist a prisier,* p. 109, v. 26 ; *au corps chier,* p. 109, v. 34), à Houel de Nantes (*qui fu de grant barnage,* p. 14, v. 16), aux païens (*celle gent sans creance,* p. 19, v. 18), à Sadone (*qui moult ot le cuer ber,* p. 39, v. 20 ; *qui le cuer a vaillant,* p. 61, v. 12 ; *qui cuer ot de lïon,*p. 67, v. 11 ; *qui tant ot de renon,* p. 79, v. 31), à Caraheu (*qui tant fait a doubter,* p. 39, v. 22 ; *qui tenoit maint roion,* p. 51, v. 21 ; *qui tant fist a cremir,* p. 54, v. 30 ; *qui cuer ot de preudon,* p. 79, v. 29 ; *le roy qui tant ot le vis ber,* p. 86, v. 13 ; *qui tant ot le vis fier,* p. 109, v. 30), à Charlot (*qui le corps ot poissant,* p. 48, v. 2 ; *a la clere façon,* p. 51, v. 11 ; *au fier contenement,* p. 71, v. 20 ; *qui le corps ot legier,* p. 74, v. 19), à Naimes (*qui le cuer ot sachant,* p. 105, v. 7 ; *au corps gent,* p. 112, v. 9) et à Dieu (*qui en croix fu penés,* p. 5, v. 11 ; *le droiturier,* p. 20, v. 10 ; *qui tout a a jugier,* p. 26, v. 2 ; *qui tout crea,* p. 93, v. 33 ; *qui souffri Passïon,* p. 100, v. 8 ; *qui en la croix fu mis,* p. 22, v. 31, p. 111, v. 23). Des épithètes de nature étaient aussi utilisées pour caractériser Paris (*qui est bonne cités,* p. 6, v. 8 ; *la cité de*

renon, p. 6, v. 18), la France (*la garnie,* p. 19, v. 11), la tente de Dannemont (*au pommel reluisant,* p. 48, v. 34).

Le passage de la forme-vers à la forme-prose se traduit par la perte de quasiment toutes ces formules.

6. Disparition de figures de style

Bon nombre des figures de style de la source ont elles aussi été abandonnées dans la prose. Elles apparaissaient notamment dans des passages descriptifs qui ont subi d'importantes réductions lors de la réécriture. Ainsi disparaissent la plupart des comparaisons : *blanche con fleur de liz* (*AL*, p. 4, v. 11), *fuiant va comme oisel* (*AL*, p. 29, v. 32), *il n'ot ne il n'entent mes qu'il feust en murés* (*AL*, p. 36, v. 4), *Par nuit rendoit clarté comme fu de charbon* (*AL*, p. 44, v. 19), *Les ex vers con faucon quant il vole en la pree* (*AL*, p. 65, v. 27), *aussi blanc con laine ne coton* (*AL*, p. 66, v. 29), *reluisant con laton* (*AL*, p. 66, v. 32), *Et le cheval l'emporte comme beste enragie* (*AL*, p. 71, v. 34), *si rougi con charbon* (*AL*, p. 80, v. 19), *Plus tost aloit courant que ne vole perdris* (*AL*, p. 99, v. 16), *Et assaillent l'un l'autre con le leu le mouton* (*AL*, p. 100, v. 12), *Le feu en fist saillir a guise de charbon* (*AL*, p. 100, v. 17)*, Car le païen assault a guise de sengler* (AL, p. 105, v. 13). D'autres images ont été délaissées lors de la réécriture : les hyperboles *Plus de mille l'en* [*i.e. cheveulx*] *fist hors du chief dessevrer* (*AL*, p. 89, v. 33) et *Tel destresse ot au cuer qu'il en print a sangner* (*AL*, p. 128, v. 6), la métaphore *Il n'a autre cheval que le vent a monter* (*AL*, p. 9, v. 27) et la personnification d'Amour dans *Amours ne me pourroit mie mieulx assener* (*AL*, p. 86, v. 3) et *S'en devés bien amer Amours qui vous a mis / En estat si roial* (*AL*, p. 111, v. 13-14).

Quand le prosateur ne supprime pas les figures de style présentes dans son modèle, il les remplace généralement par de nouvelles. Ainsi, *Tout ainsi con l'aloe s'en fuit pour le faucon / S'en fuient devant lui Persant et Esclavon* (*AL*, p. 52, v. 2-3) se transforme en *Mais Ogier de prime arrivee se alla fourrer du premier sault au meillieu de la bataille comme ung loup affamé en ung parc de brebis* (27/27-28) ; de même, les cheveux de Gloriande, qui *reluisoient con penne de paon* dans la source (p. 44, v. 13) deviennent *reluysans comme fin or bruny* (24/7) ; enfin, *cuer aroie de berger / Se pour*

moy fere batre vois la verge queiller (*AL*, p. 103, v. 17) devient *Il seroit mal conseillé de bailler a son ennemy le baston dont il seroit batu* (66/19-20).

7. Suppression d'expressions proverbiales et vérités générales

Si des expressions proverbiales ont été ajoutées dans la prose (nous le verrons plus loin), certaines de la source ont été en revanche effacées : *Un seul jour de respit ne puet on trop prisier* (*AL*, p. 20, v. 31), *Car les sages nous dient et nous vont tesmongnant / Li homs quant il fait bien il ne le pert noiant / Car le monde ou Dieux lui en rent bon garant* (*AL*, p. 35, v. 14-16), *Li homs qui est dolens n'est point de sens garnis* (*AL*, p. 38, v. 4), *Mais on menasse tel qui puis ce di vit tant / Qu'il voit celui mourir qui le va menassant / Car Dieux est au dessus de ce c'on va pensant* (*AL*, p. 65, v. 13-15), *Car nature tesmongne d'amer son enfançon* (*AL*, p. 68, v. 18), *Mais quant le chevaux chiet cils qui dessus esta / Quant il chiet a la terre point de honte n'y a* (*AL*, p. 74, v. 3-4 ; cf. *PA* 38/6-9), *Quant on veult un larron aus fourches encrouer / On lui monstre pour quoy on le fait afiner* (*AL*, p. 90, v. 7-8), et sa variante formulée un peu plus loin : *Quant on veult un larron a jugement mener / Il lui couvient ainçois son meffait a prouver / Et s'on n'a nulle preuve il en doit eschapper* (*AL*, p. 90, v. 29-31), *Qui n'est faulx en ce monde ja bien ne lui vendra* (*AL*, p. 99, v. 6).

8. Suppression de détails

Un certain nombre de détails de la source n'a pas trouvé grâce aux yeux du prosateur. C'est le cas notamment du montant du *chevage* que le duc de Danemark doit à Charlemagne (*De .IIII. deniers d'or noblement portés / Seroit devers Charlon le sien chief rachetés*, *AL*, p. 6, v. 12-13), de la présence de la duchesse à la table de Geoffroy lors de l'arrivée des messagers de l'empereur (*avecques sa mouller qui le viaire or cler*, *AL*, p. 10, v. 20), du souvenir de son fils Ogier qui incite le duc à ouvrir la porte aux messagers (*Et puis d'Oger son fils lui va dont remembrant / Adont en appella un chevalier sachant*, *AL*, p. 11, v. 18-19), de l'emploi de *couteaux d'Alemaigne* par Ogier et Brunamon au cours de leur duel (*AL*, p. 102, v. 21), ou encore le passage où le nom de Broifort trouve sa justification et son illustration (*AL*, p. 167, v. 15).

Notre auteur efface notamment des détails sur les circonstances des scènes précisant le **temps**, comme *Le temps fu beaux et chaux grande fu la poudriere* (*AL*, p. 56, v. 15) ou *Tout droit a mienuit* (*AL*, p. 395, v. 28), le **lieu**, comme *jusqu'au lit Danemon* (*AL*, p. 49, v. 4 ; cf. *PA*, 25/22 : *devers ledit roy*), la **manière**, comme *Assés y servi on de boire et de menger / Violent jougleours ... recouvrier / ... de soye et d'argent et d'or mer* (*AL*, p. 2, v. 19-21 ; cf. *PA*, 1/32 : *festoya*). Plus généralement, il élimine les **notations prosaïques liées au ravitaillement et à la nourriture** : ainsi disparaissent *Voiant l'ost des païens qui estoit grande et fiere / Hors de Romme logiés delés une carriere / La ot maint tref tendu fait de soie moult chiere / La sont a grant revel celle gent losengiere / Temps orent a souhait car la mer ont derriere / De la leur vient vitaille s'en ont lie la chiere* (*AL*, p. 56, v. 19-24), *A ce mot va descendre assés pres du gravier / Et le cheval Sadoine va en l'eaue baignier / Et quant il ot beü si retourna arrier / Dessus l'ille va paistre et de l'erbe menger* (*AL*, p. 74, v. 20-23), *et* [Charlemagne] *leur fist une nef charger moult richement* (*AL*, p. 111, v. 35), *Il* [*i.e.* Ogier] *pense des chevaux dont il y ot assés / Il a dit a ses hommes des chevaux bien pensés / Car je leur mengeray les flans et les costés / Quant failli me sera et la char et li blés / Nous n'avons mais c'un pou de ses bacons lardez / Bons seront les chevaulx s'a manger leur donnés / Du foing et de l'avoine dont ceans trouverés / Tant qu'il y ait chevaulx et destriers sejournés* (*AL*, p. 236, v. 5-12), *Es nefs et es chalans firent tant convoier / Arme mes et vitaille et quanque on a mestier / Les voiles ont drecies li noble maronnier / Devers Jerusalem commencent a nager / Ne sçay que vous voulsisse la chançon eslongner / Sur terre s'arrmerent par dela au gravier / Aus chars et aux chevaulx font les hernois charger / Jusqu'à Jerusalem ne vouldrent atargier* (*AL*, p. 554, v. 26-32), *Puis apporta la belle le vin et le piment* (*AL*, p. 567, v. 15), et *Porter fait aus François et pain et vin assés / Et de la char salee et bon paons lardés* (*AL*, p. 510, v. 4-5) est remplacé par la formule fade *leur fist porter a disner* (343/5).

De même, le prosateur gomme les détails sur les exactions des païens : là où l'on lisait *il ont mes gens murdriz / Ç'a fait le roy Corsuble et Danemon son fils / Qui ont fait essillier autels et crucefis / Droit au moustier saint Pere est Mahomet assis / Tervagant et Jupin Apolin li maudiz / Et es nobles eglises ou Dieu estoit servis / Ont li fel mescreant bestes et chevaux mis / Et arses les ymages et les enffans petis / Ont ars et essillés dont je suy esbahis / De femmes et d'enffens ont les gloutons pris / Que ç'a esté*

hideur d'oïr les piteux cris (*AL*, p. 23, v. 15-25), on trouve désormais une évocation plus vague : *Car les Sarrasins prindrent Romme d'assault et mirent a mort tous les habitans en icelle ; et de l'eglise saincte en firent temple, la ou ilz adoroyent les ydoles, et firent tourmenter plusieurs crestiens et livrer a cruel martire* (*PA*, 13/4-6) et *se prindrent a parler de la tresdommageable et tresenorme destruction que lesditz Sarrazins avoient fait dedens Romme, comme ilz avoient les prestres, clercz, hommes, femmes et enfans livrez a cruel martire, et comme de l'eglise ilz avoyent fait le temple des ydoles* (*PA*, 13/13-16). Notre auteur élimine ainsi des précisions contribuant à l'effet de réel et à la vraisemblance du récit.

Enfin, des **détails érotiques** disparaissent : c'est le cas pour la nuit de noces de Geoffroy et de Dannemonde (*AL*, p. 2, v. 30-31 : *Et quant Gauffroy la pot en son lit embracier / En icelle nuitie fist li dus le mestier*) et pour la scène d'amour d'Ogier et de la fille du châtelain de Saint-Omer (*AL*, p. 13, v. 23-30 : *Quant Oger l'entendi si la va acoler / La bouche lui baisa qu'il ne s'en volst cesser / Et puis li va les mamelles taster / Et celle qui l'amot le prent a endurer / Entre que li baron se painent de jouster / De tournoiz ensuïr et de feste mener / Se deduisoit Oger en la fille Guymer / Tant que du tout la belle s'i ala accorder*).

9. <u>Réduction des motifs narratifs guerriers</u>

La prose se caractérise par la réduction générale des scènes de combat[199].

L'abrègement touche en premier lieu les **scènes d'armement**. Elles peuvent être supprimées, comme celles évoquant l'équipement d'Ogier et de ses hommes pour son expédition à Mayence (*AL*, p. 118, v. 27-33 : *Et Oger le Danois ne s'i est arrestés / Son hernois fist charger si s'est acheminés / A XXX. Compaignons richement adoubés / Les escus a leurs cols et les brans aux costés / Les lances en leurs poings a bons fers acerés / A la voie se mist les grans chemins ferrés* ; cf. *PA* 76/17-18), ou celui du héros fuyant le palais de Laon (*AL*, p. 130, v. 5-8 : *Adont vesti Oger son haubert fremillon / Et a sainte Courtain au senestre giron / Monta sur Broefort le destrier arragon / Le hëaume laça au col pent le blason* ; cf. *PA* 84/1-2), ou encore celui des Lombards (*AL*, p. 155,

[199] Cf. Fr. SUARD, « Ogier le Danois aux XIV et XVe siècles », p. 60 : l'auteur de la prose « abrège les scènes de combat ».

v. 33-35 – p. 156, v. 1 : *La nuit font les Lombars leurs harnois aprester / Ses escus painturés* (*sic*) *ses haubers remailler / Et ferrer ces chevaux ses selles rapointrer / Ses espees fourbir et plates relassier* ; cf. *PA*, § 103). Plus souvent, elles sont escamotées et résumées par un/ des terme(s) résomptif(s) (souligné(s) ci-après) : ainsi, *Chascun s'est adoubés prennent les jaserans / Et pendent a leurs colz leurs bons escus luisans / Et les lances es poings a riches brans tranchans / Et montés as destriers arrabis et courans* (*AL*, p. 27, v. 21-24) devient *si fist appareiller et mettre enpoint tout son ost en l'heure* (15/7-8) ; *Et le roy Caraheust se va appareillant / Il vesti l'auqueton qui fu de bouguerant / Et par dessus aprés le haubert jazerant / Et lassa en son chief le vert heaume luisant / Et ceindi a son ceint le riche brant trenchant / Et la misericorde ne va pas oublïant / S'avoit chausses de fer de l'euvre Murgalant / Et uns esperons d'or qui valent maint besant / Puis monta ou cheval arrabi et courant / Et pendi a son col un blason fort et grant / Et a son chief a mis son hëaume luisant / Et saisi une lance a un bon fer trenchant* (AL, p. 49, v. 17-28) passe à *A ce mandement fit le roy Caraheu habiller et mettre enpoint ses gens, et lui fust tost armé et monté a cheval* (25/28-29) ; *Quatre roys sarrazins le vont appareiller / Unes chausses de fer font au Danois chausser / Et uns bons esperons lui font aussi lacier / Et un bon auqueton et un haubert doublier / Et une grosse lance a un bon fer d'acier* (AL, p. 490, v. 4-9) se transforme en *chascun se mist en diligence de fournir de harnois et l'armerent si suffisamment qu'il n'y failloit rien* (332/1-2). L'armement d'Ogier avant son duel contre Caraheu, développé dans le modèle (*AL*, p. 96, v. 5-8, 19-22 : *L'endemain au matin ont fait Oger armer / Des meilleures armeüres que li rois puet trouver / D'auqueton de haubert le fist bien adouber / Et la lui volst Courtain et bailler et prester* […] / *On lui fist un cheval en la place admener / Et Oger y sailly a loy de baceler / Le hëaume lascha l'escu va acoler / Et la lance saisir et congié demander*), se réduit à la seule mention de sa bonne monture (64/19-21). La réduction la plus flagrante en la matière concerne le passage évoquant l'équipement de Caraheu. Il s'étendait sur deux laisses, soit 37 vers, dans le remaniement en alexandrins et incluait l'histoire du *jazerant* et de Courtain : *Le roi Alïadés qui tenoit Val Fondee / Lui chaussa unes chausses de maille bien ouvree / Un riche volequin vesti celle journee / De soye fu ouvrés et fu d'oevre nottree (?) / Un jazerant vesti d'une maille tempree / Et a double cloeüre bien faite et bien soudee / Murgalïen l'ouvra en l'ille d'une fee / Alixandre le roy la vesti mainte annee / Quant il*

se combati en l'ille de Cladee / Oncques maille n'en fu trenchee ne faulsee / Puis la tint une dame qui long temps ot amee / Puis la donna un roy qui tint Inde la lee / Fernagus ot a nom sçot moult de renommee / Le haubert fu petit ne lui valu riens nee / Car ce fu le plus grant de toute la contree / Puis ala d'oir en hoir et d'annee en annee / Tant que Caraheust l'ot s'en fist mainte ponee / Il ne le donnast point pour d'or plaine navee / Et en aprés ceindi Caraheust une espee / Qui bien cent ans avoit esté Courtain alamee / Le maistre qui la fist ot la teste coppee / Pour ce que la pareille ne eust point refondee / Car quant elle fu bien et fontee et tempree / Le maistre la fery sur une enclume lee / Quatre cops y fery qu'ains ne fu escardee / Moult fu riches li brans c'est bien chose advenue / Puis ce di en fery Ogier mainte journee / Oncques par chevalier ne fu telle portee (*AL*, p. 65, v. 28-35 – p. 66, v. 1-21) et *Le heaume lui lassa le fort roy Danemon / En ses piés lui fermerent moult bien li esperon / Et quant il fu armés a sa divisïon / Il lui ont admené un destrier arragon / Qui estoit aussi blanc con laine ne coton / Li bers y est montés a guise le baron / A son col li pendirent IIII rois son blason / Et mirent son hëaume reluisant con laton / Et baillerent sa lance ou il ot un pignon* (*AL*, p. 66, v. 25-33). La prose n'y consacre plus que dix lignes, dénuées de précisions : *et fist aporter au roy Caraheu ung jasseran fayé que une fayee avoit autrefois fait, lequel le roy Alexandre vestit par longue espase de temps quant il fist la conqueste de toute la monarche du monde. Et estoit ledit jasseran si terriblement ouvré que jamais pour coup qui cheut dessus n'en rompist une seule boucle ; si le menerent armer sur la praerie, ensemble tousjours la belle Gloriande et lui.* […]. *Or quant il fut armé et prest* (33/3-11). Le *topos* épique de l'armement des chevaliers a donc été délaissé par le prosateur (cela est sans doute à relier à son désintérêt pour les descriptions, dont nous traiterons plus loin).

Le récit même des combats a également subi de conséquentes réductions. Ont ainsi été régulièrement éliminées les références au **sang répandu**, comme *Du sang qui des corps yst la champ enlumine* (*AL*, p. 26, v. 13), *Que du sanc qui estoit hors de le nostre corps issans / Devint toute vermeille li erbe verdoiant* (*AL*, p. 27, v. 15-16), *Son cheval lui ont mort a la terre senglent* (*AL*, p. 33, v. 29). Disparaissent aussi plusieurs références aux **armes brisées et aux chevaux tués**, telles que *Lances espielz agus lui aloient lançant / Dessoubs lui lui ont mort son destrier auferrant / Et trenché et coppé son haubert jazerant* (*AL*, p. 34, v. 29-31), *Son escu fu persié et son haubert troués /*

Son hëaume lui fu ens ou chief enbarrés / De la sueur estoit si que tout avueuglés (*AL*, p. 35, v. 35 – p. 36, v. 1-2), *La ot maint cop donné de l'espee a bandon / Mainte teste copee detrenché maint blason / Froissie mainte lance avec le pignon / Effondré maint cheval arrabi et gascon* (*AL*, p. 51, v. 29-32), *etc*. Les différents coups portés peuvent alors être remplacés par un terme résomptif : ainsi, *Le premier a feru de si tres grant randon / Le hasterel lui trenche jusques au garguichon / Aprés a l'autre cop rabati le second / Et Oger va ferir ve ferir* (*sic*) *le paien Rubïon / A terre lui abat le bras sur le sablon / Et Charlot refery le fils au roy Mabon / Que tout lui detrencha son haubert fremillon* (*AL*, p. 76, v. 34-35 – p. 77, v. 1-5) devient *et fire*[*n*]*t la* <u>*grande desconfiture*</u> *des payens* (41/2) ; de même, *Li un va ferir l'autre la fu grant li escrit / Tant qu'il ont les escus detrenchés et malmis / Et des mailles trenchees des bons haubers burnis* (*AL*, p. 99, v. 23-25) passe à *et misrent les mains aux espees, et si* <u>*vaillamment*</u> *se combatoient qu'il n'y avoit si vaillant de ceulx qui les regardoient, qui n'eust esté bien empesché d'estre en leur lieu* (65/12-14). Par ailleurs, **la mort des ennemis est souvent vite expédiée**, comme celle de Dannemon (*Quant Oger l'a veü s'a sa lance avalee / Contre lui est alés par vertus esprouvee / Tel cop lui a donné en sa targe listee / Que du fer de sa lance lui a parmi trouee / Et le haubert aussi n'y ot point de duree / La lance par vertu lui a ou corps boutee / Si qui lui pourfendi le cuer et la couree / Mort l'abati a terre de la selle doree, AL*, p. 108, v. 11-18, est remplacé par *le roy Dannemont coucha sa lance pour se frapper en l'estour et, aussi tost que Ogier l'eust signé, met la lance en l'arrest et court a puissance contre ledit roy, si le brocha de part en part*, *PA*, 68/10-12), celle de Corsuble (*Lors se fiert en l'estour sans nulle demouree / A destre et a senestre fery tant de l'espee / Que du sanc des François fu toute ensanglentee / Paiens et Sarrazins y mainent grant huee / Li bers Hues de Troies a l'ensengne portee / Pour le dansel Oger qui la char ot lassee / Or ot par dedens Romme une fiere envaïe / Charles le roy de France tint sa lance aguisie / Le roy Corsuble fiert qui ne s'atarge mie / Tout parmi le haubert fu la maille froissie / Ou corps lui mist le fer si lui perça le fie / Mort l'abat si souef qu'adont ne brait ne crie, AL*, p. 108, v. 28-35 se transforme en *Puis l'admiral* […] *par desconfort et comme tout desesperé, print une lance et ainsi qu'i la cuidoit mettre en couche, le roy Charlemaigne lui passa sa lance parmy le corps par telle façon qu'il le tomba mort a la renverse, PA*, 68/12-15) ou encore celle du traître Arquembaut (*frapa sur Arquenbault tellement qu'i l'attaignist si lourdement qu'il lui*

rompit toute la servelle, PA, 151/23-24 se substitue à *Et Oger le Danois va la pierre aprester / Aval encontre terre va la pierre getter / Sur la teste Ercembaut va si bien assener / Le hanepier lui froisse et le fist espautrer / Et lui fist la cervelle a ces piés reverser, AL*, p. 243, v. 8-12).

Le motif du combat n'est donc plus une source d'inspiration pour le prosateur.

10. <u>Réduction d'autres motifs épiques</u>

Notre auteur a réduit l'effet de symétrie et d'écho créé par la répétition du motif du **don de la sœur/ fille monstrueuse** proposé à un chevalier chrétien. Dans la source, il était successivement proposé par Brunamon (*AL*, p. 100, v. 3 : *Et te donray ma suer par bonne entencïon*), puis, et à deux reprises, par Bréhier (*AL*, p. 366, v. 15-18 : *Se croire ne voulés le mien corps vous dourra / Une serour que j'ay oultre mer par dela / Mais que creés Mahom qui nous fist et fourma / Se vous estes Oger mon corps vous donnera*, et p. 370, v. 5-7 : *Et se croire voulés la loy ou je m'apoie / Ou royaulme moult grant outre mer vous donroie / Et Anfélis ma suer qui de beauté flamboie*), et enfin par Branquemont (*AL*, p. 625, v. 14-16 : *Je vous donray ma fille ou grant est la beautés / N'a si belle pucelle en XXX royautés / Ysaquarie a nom a mouller vous l'arés*). Dans la prose, le motif n'apparaît plus que deux fois, la première, avec Bruhier (*je te donneray en mariage une seur que j'ay, l*[*a*] *plus belle que on sçaroit trouver ne choisir en place* 232/13-14), la seconde, avec Branquemont (*et ay une seur que je te donneray en mariage se tu veulx renoncer ta loy et ton dieu, car elle est belle a merveille. Elle a le visage aussi noir comme encre, et les yeulx aussi rouges et aussi enflambez comme ung tison de feu, et les dens longues de pié et demy de long, espicialement les deux dens de l'oeil, et si a bien ung pié entre les deux yeulx. Et par ce moyen, aprés la mort du souldan, tu seras seigneur totallement de Babiloine et avras les clefz pour entrer jusques en Paradis terrestre* 434/16-22).

De même, le motif du **songe prophétique** énoncé par Naimes à l'occasion du duel d'Ogier et de Brunamon (*AL*, p. 101, v. 32-35 et p. 102, v. 1-7 : *Un songe qu'ay songié me dit et senefie / Qu'Ogier le vainquera ainçois la departie / Car il me fu advis toute nuit anuitie / Que veoie un faucon d'une plume jolie / Combatre a un escouffle par grande felonnie / Et la vi le faucon une elle avoir brisie / Et enffin a l'escouffle fist telle*

envaïe / Le ventre ouvry au bec s'en fist cheoir le fie / Ogier est l'esprevier tant qu'en ceste partie / Et li paiens escouffle qui ainsi le cuirrie[200] */ S'en verrés avenir droittement la copie*) n'a pas trouvé grâce aux yeux du prosateur qui l'a tout bonnement supprimé.

La longue **prière du plus grand péril** énoncée par Charlemagne avant le double duel (*AL*, p. 68, v. 21-35 – p. 69, v. 1-22 : *Glorïeux Diex dist il qui dedens Belleant / Nasquesis de la Vierge pour nous fere garant / Trente deux ans ala le monde praeschant / Saint Lazaron alas de mort resuscitant / Le jeudi a la seine alastes vous disnant / Avecques les* VI^{m} *que vous aliés menant / Si n'y ot que six pains au disner commançant / Et trois poissons aussi plus n'y mist on avant / La furent saoulé li petit et li grant / Et douze corbeillees y ot de demourant / Oncques telle miracle n'y vit on apparant / Se monstras aux apostres qui t'aloient querant / Comment en .v. parlers on feroit en pain tant / Que ce seroit ton corps et de vin ton sain sant / C'est le saint sacrement que prestres vont chantant / Droit en Jherusalem te fist on feste grant / La te vendi Judas et livra en baisant / Trente pieces d'argent en reçupt au tirant / Depuis s'en repenti et ala desperant / Plus sages fu Longis qui point n'aloit veant / Car puis qu'il l'ot feru d'une lance trenchant / Il te cria merci du cuer en repentant / Et ala de ton sanc son viaire touchant / et il rot sa clarté si te vit la pendant / Pour racheter d'enfer le linage dolant / Et a l'eure de vespres si qu'elles vont sonnant / T'alerent tes amis ou sepulcre posant / Les Juïfs te garderent ce fut tout pour neant / Car tu resuscitas et puis alas montant / Droit a l'ascencion en ton regne luisant / Si menas tes amis pour qui tu souffris tant / Et a la Penthecouste une feste joiant / Te monstras aus apostres ainsi que feu ardent / Sire si con c'est voir si garde mon enffant / Et Ogier le Danois le hardi combatant / Si qu'au jour d'ui ne soient maté ne recreant / Car chascun a a fere encontre un fier soudant*) n'a pas non plus retenu l'intérêt de notre auteur qui s'est contenté de la résumer en deux lignes : *le noble roy Charlemaigne se mist en l'oratoire, disant certaine oraison secrete qu'il avoit acoustumee de dire pour fouyr aux inconveniens et dangereuses tribulations* (32/7-9). Quant à celle, brève, que formulait Ogier à la vue du serpent monstrueux dans le verger d'Avalon (*AL*, 640, v. 35 – p. 641, v. 1 : *Hé Dieu ce dist Oger pere omnipotent // Car me veuillez garder de mal et de tourment*), elle a tout bonnement disparu (448/8-13).

[200] On lit *curie* dans l'exemplaire de Londres.

11. Réduction voire suppression de passages parlés

Même si la part réservée aux paroles des personnages reste conséquente dans la prose, et parfois même est marquée parfois par des amplifications importantes (nous le verrons plus loin), elle subit néanmoins les effets de l'abrègement général mis en œuvre dans cette réécriture.

Ainsi, **des répliques sont régulièrement supprimées**, comme celle d'Allori incitant ses hommes à prendre la fuite (*AL*, p. 29, v. 19-28 : *Seigneurs dist Alory si a fiere apparance / Tous seront mors et prins lé chevaliers de France / Ja n'en eschapperont je n'y ai point fiance / Ce sont tous Sarrazins qui scevent nicromance / Se g'i demeine plus aye male meschance / Seigneur dist Alory je n'y voy nul rappel / Que nous ne soions mors d'espee ou de coustel / Car de la gent Mahon y sont li jouvencel / Mettons nous a la fuite certes c'est le plus bel* ; cf. *PA*, 15/13-26), celle de Dannemont confirmant les propos de Sadone sur l'excellence du chevalier chrétien qu'est Ogier (*AL*, p. 43, v. 30- 34 : *Par Mahon dist le roy ne vous mentiray ja / C'est le hardi des preux deça mer et dela / Et le plus oultrageux c'onques de pain menga / Lors lui compte comment les prisons delivra / Et le roy Charlemaine de peril lui osta* ; cf. *PA*, 22/10-31), celle d'Ogier appelant les chrétiens au combat pour sauver Charlot (*AL*, p. 51, v. 1-2 : *Il escrie or avant n'y aiés remanu / Aidons au fils au roy ou mal est advenu* ; cf. *PA*, 27/17-20), celle de Garnier de Besançon annonçant aux chrétiens l'entrée sur le champ de Caraheu et de Gloriande (*AL*, p. 67, v. 25-30 : *Seigneurs dist il a eulx Dieux vous face pardon / La sont entré ou champ vostre anemi felon / Et s'ont une pucelle plus belle ne vit on / C'est la plus doulce ymage que veoir pourroit on / S'elle estoit descendue du hault trosne Jhesum / S'est elle belle tout sans comparoison* ; cf. *PA*, § 32-33), celle de Corsuble énoncée après l'engagement de Caraheu et de Sadone de se porter garants d'Ogier, (*AL*, p. 94, v. 35 – p. 95, v. 1-10 : *Je commant dist Corsuble que soiés prisonnier / Car par celui Mahon que je croy et tien chier / Se mas est li François qui tant a le cuer fier / Je le feray mourir comme larron murdrier / Et traÿner as fourches a queue de coursier / Et Glorïande ardoir sens point de l'esparnier / Et vous n'arés de terre qui vaille un seul denier / Toute la perderés et devant et derrier / Roy ce dist Caraheust pou pris vo menassier / Car je me fie tant au bon Danois Oger / Que du roy Brunamon me sara bien venger* ; cf. *PA*, § 64), celle des païens commentant l'assaut

des Français (*AL*, p. 108, v. 3-4 : *Amiraux sire rois Romme est ja conquestee / Li crestïen felon ont conquise l'entree* ; cf. *PA*, 68/1-10), celle de Corsuble venant de perdre son fils (*AL*, p. 108, v. 22-23 : *Haÿ beau fils dist il or est ta vie alee / Se ne te puis venger ne me prise riens nee* ; cf. *PA*, 68/13-14), etc.

Le prosateur a même opéré des **suppressions de dialogues** : c'est le cas de l'échange entre Corsuble et Caraheu où le premier énonce les dons qu'il fera à Caraheu pour le remercier de son soutien dans sa guerre contre les Français et où le second déclare son amour pour Gloriande mais repousse leur mariage après sa victoire contre Ogier (*AL*, p. 44, v. 27-35 – p. 45, v. 1-34, soit la moitié de la laisse brossant le portrait de Gloriande, et la laisse suivante ; cf. *PA*, 24/10-16), ou de celui du messager envoyé par Ogier au campement français et du guetteur Geoffroy d'Anjou (*AL*, p. 93, v. 1-4 : *Le Sarrazin s'ecrie lessiés me au lés dela / Messager sui Oger qui un brief me donna / Que je porte a Charlon quant Geffroy l'escouta / De lui et de sa gent adoncques l'asseura* ; cf. *PA* 61/4-5), etc.

Beaucoup de répliques et de dialogues sont par ailleurs raccourcis ou synthétisés : ainsi, l'échange de Charlemaigne avec le comte Otinel (AL, p. 29, v. 31-35 – p. 30, v. 1 : *Regardés dist le roy Alory le bedel / Il a laissié l'estour fuiant va comme oisel / S'emporte l'oriflambe le hault pignon roiel / Ou se ralïeront my nobile dancel / Sire ce dist le conte cuer a de gloutoncel / Mettons nous a deffense començons le cembel*) est remplacé par *l'empereur, ce voyant, fut grandement courroucé et le monstra a la chevalerie comme il emportoit ledit olliflan* ; cf. *PA* 15/26-27) ; la réplique d'Ogier adressée à Allori qui occupe presque toute une laisse (*AL*, p. 31, v. 35 – p. 32, v. 1-10 : *Ogier vint au devant d'Alory le felon / A sa voix lui escrie bien vous congnois glouton / Donner vous vi l'ensengne du riche roy Charlon / Or l'avés vous lessié par vostre traïson / Pas ne demeure en vous que li noble baron / Ne soient trestous mors sans nulle raençon / Ça mettés jus l'enseingne a vo maleïçon / Donnés moy vo hëaume et vostre haubergon / Et ceste riche espee qui vous pent au giron / S'alés devenir moines en la religïon / Ne valés en bataille la monte d'un bouton*) se réduit à *« Faulx traistre Lombart, pas ne t'en yras sans parler a moy ! »* (15/43), le dialogue entre Charlot et ses hommes (*AL*, p. 52, v. 8-11 : *Sire dient ses hommes donnés Ogier beau don / Car delivré vous a de mort ou de prison / Seigneurs ce dist Charlot par les sains d'Avignon / N'a meilleur chevalier en France le roion*) se résume à *les gens de Charlot*

louerent grandement le bon et puissant Ogier (27/30-31), celui entre Caraheu et les païens (*AL* p. 94, v. 15-19 : *Roy Brunamon d'Egipte je t'appelle de champt / Oncques ne renoyai Mahon ne Tervagant / Ne me renoieray en jour de mon vivant / Et te feray jehir ains le soleil couchant / Que tu vas Glorïande de grant tort açoupant »*) devient *« Faulx traytre et desloyal ! En veulx tu a moy a ceste heure ? »* (62/4-5), le dialogue entre Ogier et Gloriande qui court sur 14 vers dans la source (*AL*, p. 111, v. 8-19 : *Dame ce dist Oger le preux et le gentis / Il ne m'anoie d'el que vos cuers est soupris / De la fole creance mes ce font anemis / Car certes Caraheust est et beaux et faitis / Et courageux ax armes preux et amanevis / S'en devés bien amer Amours qui vous a mis / En estat si roial et si grant bien promis / Qu'a un si noble prince s'est le corps de vous prins / Et vous le valés bien et en fais et en diz / De bonté de beaulté et de sens et d'avis / Ne vous faut c'une chose ne feussiés li fenis / C'est de croire ne loy et de tant valés pis / Ne le puis admender dist la dame toudiz / En cest estat mourray g'i ay mis mon advis*) se réduit à deux lignes dans la prose (*« Les mercis en soient a Dieu ! Mais vous m'avez fait honneur et service quant j'estoie vostre prisonnier en vostre chambre. »* 70/38-40), etc. Parfois, une proposition participiale suffit à remplacer les paroles des personnages : ainsi, *Et les lettres leues* (61/6) se substitue au récit que Charlemagne fait de la lettre d'Ogier (*AL*, p. 93, v. 14-19).

Cette réduction se fait alors souvent par la **transposition du discours direct en discours indirect et/ ou en discours narrativisé** : c'est le cas du dialogue entre Dannemont et son père Corsuble (*AL*, p. 78, v. 25-35 – p. 79, v. 1-3 : *Peres dist Danemon or soiés resjoïs / Car j'ay le crestïen et retenu et prins / Qui nos hommes a mors afolés et murdris / C'est Oger le Danois qui doit estre haïs / Je l'ay prins dedens l'ille pour certain le vous dis / Par lui feust Caraheust et mors et desconfis / Se je n'y feusse alés mes par moy est garis / S'ay amené le glout qui tant vous a laidiz / Quant Corsuble l'entent s'en a jetté un ris / Par Mahommet beau fils c'est joie que tu dis / Je ne feusse aussi liez pour tout l'or de Brandiz / Beau fils ce dist Corsuble monstrés moy le glouton / Celui qui est de France qui Oger a a nom / Beau pere vé le la en la main Mansïon*) qui se trouve fortement condensé (*Et quant le roy Dannemont eut apporté les nouvelles a Corsuble son pere, il getta ung grant cry, et requ*[*i*]*st Dannemont qu'on luy monstrast* 44/1-3), ou encore des répliques de Caraheu et de Sadone s'engageant à être les garants d'Ogier (*AL*, p. 94, v. 26-27 : […] *bien me vient a talent / Et je serai son*

plege j'en ay le cuer grant / Adont le ber Sadone se leva en estant / Et dist a Caraheust le riche roy poissant / Avec vous demourray en plaiges maintenant / Grant merciz dist le roy preux estes et vaillant) qui se résument désormais à *Et il dist que ouy, et que a cela n'y seroit rien espargné. Et en le presence se trouva le roy Sadone, lequel semblablement plega Ogier* (62/10-11).

L'éviction des paroles rapportées est particulièrement fréquente dans **le récit des scènes de combat** : ainsi disparaissent la réplique d'Ogier adressée au fils de l'empereur (*AL*, p. 74, v. 10-11 : […] *A Charlot comment va / Tués est vo destrier un autre vous faudra* ; cf. *PA*, § 36), l'échange entre Ogier et Caraheu (*AL*, p. 75, v. 2-5 : *Et Caraheust lui crie vecy vostre encombrier / De ceste vous faurra vo desserte paier / Sarrazin dist li enffes bien la savés prisier / Jesucrist me deffendi qui bien me puet aidier* ; cf. § 37-38), la réponse de Caraheu (*AL*, p. 76, v. 30-32 : *Oger dist Caraheust par mon dieu Baraton / Ce n'est mie par moy ne ma contendison / Je vous garantiray n'en arés souspeçon* ; cf. *PA*, § 40), le dialogue entre Corsuble et Brunamon (*AL*, p. 98, v. 31-35 – p. 99, v. 1 : *Brunamon dist li rois oiés c'on vous dira / Je prie a Mahommet qui vous fist et crea / Qu'aujourd'ui veulle aidier cellui qui le droit a / Je ne say lequel s'est mes on le savera / C'est voir dist Brunamon qui petit s'esmaia / Bien cuide Oger occirre si tost qu'il l'assaura* ; cf. *PA*, 64/17-18), etc. Les paroles sont aussi souvent raccourcies, comme par exemple celles que Gloriande s'adresse à elle-même, puis adresse à Caraheu, en mauvaise posture face à Ogier (*AL*, p. 73, v. 13-21 : *Mahom dist la roÿne quel chevalier vela / Bien doit avoir paour qui a lui joustera / A bon droit le redoubtent ceulx du païz deça / Roy Danemon mon frere le me dist bien pieça / Que c'est le plus hardi c'onques nul jour trouva / Pitiés est qui ne croit Mahon qui nous fourma / Car par lui est sauvee la gent du lez dela / Lors crie a Caraheust sire comment yra / Cils crestïens Ogiers a vous trop duré a* ; cf. *PA*, 37/21-22 : *« Hé ! dieux, quel chevalier ! Or voy je bien que ce n'est pas sans cause s'il est tant redoubté des paiens, et faiz grant doubte que je ne demeure au jourduy sans amy ! »*), ou bien elles sont synthétisées par un mot résomptif, comme par exemple les commentaires des spectateurs chrétiens (*AL*, p. 76, v. 1-5 : *Dieux dient les François vela fiere envaÿe / Et li un et li autre doit avoir belle amie / Car n'a deux plus hardiz en France la garnie / Dieux sauvés nous si qu'il ne muire mie / Car moult en seroit France laidement amenrie*) qui sont suggérés par *les Françoys qui veoyent les beaulx faiz d'armes*

d'Ogier, et mesmement le roy Charlemaine estoyt <u>*esmerveillé*</u> *de le veoir* (39/19-20), etc. En supprimant ou en réduisant les passages parlés dans les scènes de combat, le prosateur favorise ainsi la succession rapide des actions.

Afin de rendre compte « en situation » de ce travail d'abrègement appliqué aux passages parlés, nous avons sélectionné un passage représentatif pour lequel nous avons placé en vis-à-vis les deux versions. Il s'agit du **premier épisode lié à Mayence**, mettant en scène les actions de la duchesse auprès de son mari, puis à son insu, pour obtenir l'aide de Charlemagne, et la réaction de celui-ci à la lecture de la lettre[201].

<u>p. 114, v. 10-35 – p. 117bis, v. 1-11</u>	<u>73/27-48</u>
La duchesse sa femme qui tant ot cler le vis *Lui a dit monseigneur pour Dieu de Paradiz* *Bien voi par no pechiés est no peuple honnis* *Jesucris s'est courciés a nous je vous plevis* *De ce qu'au roy Charlon estes ainsi mespris* *Si vous ont fourjuré freres parens amis* *Vers le roy Charlemaine en ont serement pris* *Vous ne serés par eulx secourus ne garis* *Se ce n'est par l'accort du roy de Saint Denis* *Mandés au roy de France par briefs escrips* *Qu'il viengne venger Dieu dessus ses anemis* *Et vous amenderés tout ce qu'avés mespris* *Par loial jugement de ses nobles marquis* *Et lui ferés hommage volentiers mon envis* *Duchesse dist li duz et qu'esse que tu diz* *Par la foy que je doy a Dieu de Paradis* *J'ameroie trop mieux en certain le vous diz* *Que j'alasse oultre mer recevoir Jesucris* *Ou c'on coppast ma teste d'un branc qui feust fourbis* *Que je fesisse hommage ne que feusse aservis*	[…] *si dist au duc en ceste maniere : « Monseigneur, je cuide que Dieu nous veult punir de noz desmerites, car je congnois que vous n'avez frere, parent, cousin ne amy qui vous vueille aider ne de corps ne de biens. Et pource que vers eulx ne pouez trouver aide ne confort, rescrivez au roy Charlemaigne qu'il ait pitié de la crestienté, nompas de vous, et que, ce vous avez offencé vers lui, que vous estes prest et appareillé de amander le forfait au taux et advis des douze pers de France. »* Desquelles paroles ouyes, il fut terriblement fumé et courroucé en son cueur, car elle lui faisoit souvenir de son filz Ogier, lequel ne sçavoit se il estoit mort ou vif, car Ogier le Dannois ne lui rescrivoit riens ; *si lui dist le duc son mary : « Allez ! sotte, dequoy vous meslez vous ? J'avroye plus chier m'en aller rendre au grand Turc et me rendre entre ses mains sans ja crier mercis a Jesucrist que de rescrire au roy Charlemaigne qu'il me vint*

[201] Les italiques utilisés dans le tableau ci-dessous signalent les passages parlés.

Envers le fils Pepin qui fu nain si petis » *Dame ce dist le duc laissiés vostre raison* *Ne me parlés jamais de l'empereur Charlon* *Je ne tenray de lui qui vaille un esperon* *Il a mon fils Oger osté de sa prison* *Et si lui a donné seigneurie foison* *N'ose autre chose faire bien le vous disoit on* *Car Oger est bien nez en France le roion* *Car sa mere si fu de grant estracïon* *Et il est de par moy du linage Doon* *Le seigneur de Maience que Dieux face pardon* *Mes freres m'ont failli par leur grant mesprison* *Ne me veullent aidier a mon loiail beson* *Mais par celui seigneur qui souffroy passïon* *Se j'estoie delivre de la geste Mahon* *Trestous les metteroie a grant destrucïon* Quant la dame l'oÿ si rougi le menton De la perte Gauffroy ot grant confusïon Et du peuple commun qui mouroit sans raison Oiés de la duchesse qui clere ot la façon Elles (*sic*) fist unes lettres coiement a larron *Et y mist que Gauffroy mandoit au roy Charlon* *Qui lui venist aidier contre la gent Mahon* *Et il l'iroit servir a Paris sa maison* *Et lui amenderoit la grande mesprison* *Que les quatre messages receurent con bricon* *Car laidement parlerent et clamerent larron* Quant la lettre fu faicte de tel condicïon Par nuict la sëella du seel a son baron Qu'elle print en dormant pour iceste achoison Et puis en appella un chevalier de nom	*secourir pour l'amour de la promesse que je lui avoie promise, c'est de lui aller faire hommage, et ne lui ay pas tenue. — Helas ! sire, se dist la bonne dame, qu'est ce que vous dictes ? »* Et voyant qu'il n'y avoit remede et que le duc son mary avoit le cueur si endurcy, se pourpensa a soy mesmes de rescrire une lettres bien dictees au roy Charlemaigne, *comme il eut pitié et mercy du duc Dannemarche et de son païs que les Sarrazins ont destruit, et comme il est assiegé a Mayence, la ou est la famine si grande que c'est grant pitié, et que, se le duc a offencé envers sa majesté royalle, que il est tout prest de lui amender a l'advis des douze pers de France* ; si fut la lettre escripte diligemment et fist tant qu'elle roba le signet du duc son mary en dormant, dont sellee fut la lettre et envoyee incontinent par Enguerran de Mayence cousin germain de ladicte dame, lequel promist faire et acomplir ledit message.

Estrait de son linage et de sa nassïon Enguerran fu nommés *si lui dist a bas son* *Alés en a Paris pour Dieu vous en prion* *Et baillés ceste lettre a l'empereur Charlon* *Et dictes que Gauffroy vous en bailla le don* *Salués moy Oger le jeune dansillon* *Si lui dictes l'anoy et la perdicïon* *Que son pere reçoit en ceste regïon* *Et que par tans n'ara chastel ne mansïon* *Amis or esploitiés pour Dieu vous en prion* *Et cieux a respondu a Dieu beneïçon* Le message encharga sans nulle arrestison	
Anguerran de Maience ne fist arrestement A la voie se mist et fist departement Bien sçot tenir chemin pour la paienne gent Des journees qu'il fist ne vous diray noient Ne de ses aventures ne feray parlement Mais tant s'est esploitiés et alé tellement Qu'a Paris est venus qui sur Saine s'estent Ou palais a Paris ou il fait noble et gent Trouva roy Charlemaine et de ses pers granment La tenoient ses princes ce jour un parlement Atant es le message sans nul detrïement En la presse est entrés sans nul arrestement Il salua le roy a sa vois clerement *Et dist cils Damedieu qui fist le firmament* *Qui estora le ciel et la pluis et le vent* *Il garisse Gauffroy trestout premierement* *Celui de Danemarche qui tant a hardement* *Et le roy Charlemaine qui tant a d'essïent* *Et tous les haulx barons que vecy en present* *Sire droit empereur or oiés mon talent* *Vés yci une lettre la ou li sëaulx pent*	Or est party le messagier pour aller a la court du roy de France, et tant a chevauché par ses journees qu'il arriva ung jour a Paris ainsi que le roy tenoit ses estas, lequel par grant activité, cuidant que le roy fust bien joyeulx des nouvelles, *se presenta devant lui*, presente sa grande baronnie, *et lui presenta la lettre* ; et aussi tost qu'il ouyt parler du duc de Dannemarche, il fut tresmal content et changea couleur. Adonc le duc Nayme print la lettre et lui laissa passer son mal tallent. Et quant le roy eut passé le grant courroux ou il estoit, *le duc Nayme lui remonstra qu'il ne failloit pas tant tenir son courage, et que Dieu, qui avoit tant esté flagellé et avoit tant enduré de peine pour nous, avoit bien pardonné a ses ennemys* ; neantmoins ses belles demonstrances, *dist qu'il n'en feroit rien et que tousjours, quant il a besoing, il lui mande telles choses. Et oultre il dist qu'il estoit bien aise que les payens le molestoient en celle maniere, et que, quant ilz avroient tout conquesté son païs, qu'il le reconquesteroit au trenchant de l'espee ; et*

Que Gauffroy vous envoie au fier contenement Et quant le roy l'oÿ tout le cuer li esprent Il ne parla un mot et Naymes le brief prent S'atendi que le roy issi de mautalent Naimes a pris le brief un petit le garda S'atendi que le roy sa maniere apaisa Bien s'en perçut le roy dont forment le prisa Quant vint un pou aprés *le duc a lui parla* *Sire roy Charlemaine dist il entendés ça* *Penser vous peussiés bien que Dieu s'umilïa* *En la Vierge Marie pour nous si esconça* *Pour nous fu traveillés pour nous mort endura* *Pas ne faisons ainsi et maux nous en vendra* *Ore vi un message qui bel vous salua* *Ne daignastes respondre tout le sanc vous mua* *Certes le messager aussi bien une arme a* *Comme a le plus grant maistre qui jamais n'estera* *Aussi bien mourrés vous con le vallet mourra* *Aussi bien pourriés con sa char pourrira* *Nouvelles de Gauffroy vous dist et salua* *Se vous heés Gauffroy du païs par dela* *Ja Oger le sien fils mieux ne vous amera* *Quant Dieu fu mis en croix et Longis le perça* *D'une lance le corps que le sanc en raia* *Il pria Dieu merci et il lui pardonna* *Et aussi se Gauffroy qui a vous mesprins a* *Vous veult prier ne le refusés ja* *Sachiés que ceste letre vous senefïera* *Or oultre dist le roy dictes et on l'orra* Naymes ouvry le brief et la cire froissa Il meïsmes lisi ce que le brief compta *La declere comment roy Mandaquin li a*	*plus fort, que s'il sçavoit chevalier qui lui allast a l'aide ne a son secours, qu'il le feroit mourir de malle mort ; et nompas sans cause s'il a beaucop d'aversitez, se dist le roy, car il a esté si obstiné en son orgueil que « jamais ne me voulut obeïr, ce qu'il trouve bien maintenant, car s'il eut fait ce qu'il devoit, il eut peu avoi*[*r*] *maintenant secours et aide vers moy, mais pour ceste heure, ne me troublez plus la teste de ceste matiere, car trop me nuyt a ouyr telles paroles ! »*

Essillié Danemarche son païs par dela *Et qu'il est en Maience et puis lui desclera* *Qu'il mande au roy Charlon c'ommage lui fera* *Et que ce qu'il a fait qu'il lui amendera* *Tout en telle maniere que on le jugera* *Mais c'on lui voist aidier car grant besoing en a* Quant Charles oÿ ce Naymon en appella *Or regardés dist Charles pour Dieu qui tout crea* *Quant besoing a de moy il me mande cela* Quant le roy Charlemaine a la parole oÿe *Il a dit a Naymon or oiés la folie* *Quant Gauffroy a mestier de moi et de m'aïe* *Dont me mande il secours et d'avoir gens me prie* *Mais par la foy que doi a la Vierge marie* *N'a homme en mon royaulme qui tant ait seigneurie* *Si lui aloit aidier par sa chevalerie* *Il pourroit mieux voulloir qu'il alast en Surie* *Car se je le tenoie il perderoie la vie* *Et si ne lui lairoie de sa terre demie* *Lessiés ester Gauffroy j'ai moult la chiere lie* *Que Sarrazins lui font ainsi paine et haschie* *Se sa terre perdoit n'en donroie une aillie* *Quant perdue l'ara je vous jur et affie* *Reconquester l'iray a l'espee fourbie* *Si la donrray aucun de ma noble partie* *Qui m'en venra servir chascun an une fie*	

La prose reprend avec fidélité les étapes narratives données par sa source. Mais les paroles rapportées y subissent un abrègement conséquent. Certes, la longueur de

certaines répliques reste similaire : c'est le cas de celle de la duchesse s'adressant à son époux, du contenu de la lettre qu'elle écrit et qui est rapporté au discours indirect, ainsi que de la réponse finale de Charlemagne (pour laquelle toutefois le prosateur panache les discours indirect et direct). Toutefois, des répliques sont littéralement gommées : celle de la duchesse s'adressant à son messager (8 vers), le discours de présentation que fait celui-ci à Charlemagne (9 vers) et le contenu de la lettre lue par Naimes (7 vers), tandis que deux autres répliques, développées dans la version en vers, font l'objet de synthèses importantes : celle du duc, qui courait sur 22 vers, ne fait plus que 5 lignes, avec notamment l'effacement de la mention de son fils Ogier et de l'expression de sa rancune à l'égard de ses proches qui l'ont abandonné, et le long discours moralisateur de Naimes, qui s'étendait sur 19 vers, est synthétisé en 3 lignes par le recours au discours indirect (74/7-9).

Le prosateur opère donc des choix dans son travail d'abrègement des passages parlés : il conserve des répliques, en condense d'autres, en supprime certaines aussi. Ces interventions traduisent, nous semble-t-il, son souci d'alléger le récit en évitant des redites, jugées inutiles voire lourdes, et en variant les procédés.

12. Réduction des descriptions et des portraits

La prose poursuit la démarche d'abrégement amorcée par le remaniement en alexandrins en réduisant encore davantage les descriptions traditionnelles.

Pour ce qui est tout d'abord des **décors**, la part qui leur est désormais consacrée est minime. Plus aucune pause descriptive ne vient, en effet, agrémenter le récit des deux parties primitives : la longue description de Châteaufort, qui s'étendait dans le modèle sur 30 vers environ (*AL*, p. 195, v. 4-33 : *Sire c'est Chasteau Fort se m'arme soit sauvee / Il n'a ni fort chastel si qu'en la mer salee / Car en croulliere siet qui est et longue et lee / Six trenchiz a antour par telle destinee / Que voye n'y puet estre par mil homme trouvee / Se jusqu'au hasterel n'a la char en croullee / Et a ce chasteau fort il n'y a c'une entree / Et l'issue de la qui bien est ordenee / De murs hauls et macis et autour maçonnee / Si a mainte tourelle environ garitee / Et en chascune tour espringale*

levee / Et n'y a tour nesune ou [*pierre n'ait entee*][202] */ De quatre piés d'espés c'est verité prouvee / Si que par nul engien ne sera craventee / Et la porte devant est double et hault levee / Et de murs grans et hauls y trouvon a l'entree / Et bien de long demie arbalestre / Ains que la porte soit veüe et trouvee / Et en celle muraille qui la est maçonnee / Pourroit bien .v.*[c] *hommes a lance et a espee / Combatre se pourroient c'est verité prouvee / A ceulx qui la venrroient a baniere levee / Et s'ils estoient mort par fort de merlee / N'en seroit la fretes prise ne conquestee / Car par dela la place qui est si garitee / A une voie estroitte et tellement muree / Qu'il n'y puet de harnas de font q'une charee / Quatre grans pons levis fossez d'eaue rasee / On ne vous aroit point dit en une journee / La force du chastel ne de vraye recordee*), se réduit désormais à la seule mention de la *grande* (120/2) et *haute tour* (120/4), et la description des armes au soleil située avant le début du récit de l'affrontement des deux armées à Pavie a été éliminée (*AL*, p. 156, v. 20-22 : *Le jour fu beaux et clers et le soleil luisans / Reluisent ses heaulmes et ses aciers trenchans / Et ses nobles banieres ou li or est tenant* ; *PA,* § 104). Quant au motif rhétorique du *locus amoenus* utilisé pour évoquer le décor naturel où se repose le fugitif Ogier, déjà bref dans le remaniement en vers (*AL*, p. 266, v. 1-3 : *Trouva dessoubs un arbre dont la feille verdie / Une doulce fontaine bien faite et agensie / Delés avoit un pré l'erbe n'y ert fauchie*), il est encore appauvri et ne se présente plus que comme l'énumération de caractérisants généraux, vagues et répétitifs : *la beaulté du païs, la belle verdure et la frescheur de la belle fontaine* (163/5-6).

Les trois parties de la continuation, plus dépaysantes et plus romanesques, n'ont pas davantage inspiré notre auteur : comme dans sa source, aucune description dans la troisième partie n'exploite la couleur locale du cadre oriental. Nous n'y trouvons qu'un passage reprenant le motif rhétorique de la *reverdie*, absent du modèle à cet endroit, mais utilisé plus tôt pour camper la scène de conseil des barons organisé par Noradin[203] : *Or faisoit il beau estre sur mer a celle heure, car c'estoit a l'entree du moys de may, que toutes choses doulces, amoureuses et delectables se prennent a poindre et saillir, et les cueurs des hommes se commencent a reveiller pour l'amour de leurs dames et aussi pour acquerir fame, nom, lotz et gloire et faire parler d'eulx*

[202] Mots lus sur l'exemplaire de Londres.

[203] AL, p. 281, v. 11-14 : *Ce fu a la Saint Jehan celle doulce saison / Que floury sont les arbres et en belle façon / Et chantent li oiseaulx de melodieux son / Raverdissent ces prés et naissent cil bouton* (cf. *PA*, § 174).

(374/21-25). Même la très brève description du décor de l'entretien amoureux de Clarice et de Gautier a disparu (*AL*, p. 566, v. 10-11 : *Sur un lit sont assis couvert moult noblement / Les orilliers y sont de noble aournement*) ; il n'est plus question que de la *chambre* de la jeune païenne (388/37).

De même, dans la quatrième partie consacrée aux aventures en *Faerie*, la description de l'île d'Avalon et du château d'Aymant, qui occupait 15 vers dans le remaniement en vers[204], se limite désormais à une ligne : *ung moult riche et triumphant chasteau tout fait de pierres precieuses* (513/27-28). La description du lit merveilleux reste néanmoins conséquente : *une belle chambre tant richement paree et le lit si bien et si honnorablement paré que c'estoit une grant merveille, car le challit estoit d'une fine yvoire si bien ouvree en ymagerie et bestions que c'estoit chose merveilleuse, et la couverte de dessus d'ung beau drap d'or fouree de fines martres, et l'ouvrage de ladicte couverte faicte d'une fae, la plus mignonne chose qui fut jamais regardee d'oyeul, et sus les quatre pommiaulx dudit challit estoient quatre cierges ardans toute la nuit* (447/3-8)[205]. Sont ici conservés les deux thèmes dominants de la source, à savoir la luxe et la clarté, mais le prosateur a procédé à un classement des différents éléments (vue d'ensemble du lit – *challit – couverte – pommeaulx - cierges*) et à une synthèse de leurs caractérisants (par exemple, *bestions* résume *poisson et oisel*) ; il a par là même éliminé les répétitions mais aussi des tours poétiques[206]. Cette *grant merveille*, cette *chose merveilleuse* est finalement le seul élément décoratif qui bénéficie encore d'une

[204] Dans *AL*, quelques éléments descriptifs sont d'abord donnés à la fin d'une laisse : *Dont perceut le chastel ouvré d'oeuvre faee / Qui par nuit reluisoit son solaux la journee / Car ainsi estoit fais et par Morgue la fee* (p. 635, v. 26-28). La laisse suivante reprend cette description en la développant, en deux temps : on lit tout d'abord *Le chastel d'Aÿmant fu ouvrés noblement / De pierres prescieuses maçonnés sans ciment / De riches escharboucles y avoit grandement / Morgue qui le fonda le fist a son talent / Et lui donna un don par itel convenant / Que par jour ne seroit veü de nulle gent //* [vers précédents recopiés et biffés] *Mais par nuit reluisoit con soulaux qui resplent* (p. 635, v. 29-34 – p. 636, v. 6), puis *il a trouvé une ile qui reluist durement / Tant qu'il vint au chastel dont j'ay fait parlement / Un pont y a trouvé qui reluist clerement / Tout sembloit fait de pierres qui luisent noblement* (*AL*, p. 636, v. 10-14). Remarquons l'effacement dans la prose du polyptote (*reluist* x2 / *luisent*).

[205] Dans *AL*, on lit : *En sa chambre est entrés et Oger regarda / Un lit vit en la chambre dont moult se merveilla / Oncques ne vit si bel deça mer ne dela / Le chalit fu d'ivoire une fee l'ouvra / A deux riches pommeaux dont clarté venoit la / Sur chascun des pommeaux un cierge ardant y a / Qui par nuit et par jour grant clarté getta / Le drap qui fu desseure qui le beau lit para / Oncques ne fu si bel ne jamais ne sera / Moult fu nobles le lis et couvert noblement / Le drap dont couvert fut reluisoit noblement / Il n'a en mer poisson oisel ou firmament / Qui n'y soit signés et ouvrés gentement* (p. 639, v. 24-34 - p. 640, v. 1-3).

[206] À propos de cette description, voir E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit*, p. 105.

description à part entière dans la prose ; toutes les autres descriptions ont été considérablement réduites, voire effacées.

La part accordée aux **portraits** se voit elle aussi fortement diminuée dans la prose. Ils sont d'ailleurs essentiellement situés dans les parties primitives. Ainsi, celui de Capalu (qui faisait 3 vers dans la source)[207] disparaît. Mais, plus remarquable est le sort réservé aux héros épiques. Le prosateur n'a pas, en effet, conservé le portrait physique du personnage éponyme (*AL*, p. 6, v. 23 : *N'ot plus bel damoisel en France le roion / Encor n'avoit Ogier ne barbe ne grenon / Mais grans estoit et drois et de gente façon / Le chief recersellé et bien fait et raon / S'avoit les yex plus vers qu'esprevier ne faucon / S'avoit moult noble jambe beau pié et beau talon / Plus belle creature trouver ne peüst on*). En revanche, il a disséminé des bribes descriptives dans le récit[208] et surtout dans le discours que tiennent sur lui d'autres personnages, qu'ils soient chrétiens[209] ou

---

[207] Nous n'avons pas retrouvé dans *AL* ce passage évoqué par E. Poulain-Gautret, *op. cit.*, p. 102.

[208] Cf. *son tant bel enfant* (2/2, 4) ; *qui sage estoit et ne vouloit a nully meffaire sans cause* (97/18-19), *qui tant charitable estoit* (241/2), *qui legier estoit, fort et diligent* (242/1).

[209] Cf. les barons et pairs de France : *luy qui est si bel escuier, si playsant et si honeste de personne, le courage tant agu aux armes* (8/45-46) ; Naimes de Bavière : *tant humble, noble, et honneste, et comble de toutes vertus* (8/8-9), *tant noble et tant vaillant* (8/69), *tousjours prest et appareillé vous servir, aussi vaillamment que champion que vous ayez en vostre court* (8/76-77), *C'est le nompareil de jamais* (157/50), *c'est le plus vaillant, le plus soubtil et le plus victorieux qui soit en ce monde* (157/53-54), *d'homme ne sera par avanture jamais trouvé le pareil* (169/3) ; Charlemagne : *vostre noble courage, sens, bonté, force et vaillance* (18/27-28), *Le plus beau membre de nostre armee* (20/24-25), *Ogier, le plus vaillant de la crestienté* (462/24) ; Charlot : *ung vaillant homme de guerre, car il est fort subtil pour pratiquer ces deffences* (157/49-50), *c'est ung merveilleux esperit* (160/5), *lui qui est le miroir et l'exemple de toute chevalerie, l'honneur des preux, la louenge des nobles et le plus digne de honnorable recordation qu'on sache en tout le monde* (165/20-22), *Advisez d'Alixandre le Grant, Artus de Bretaigne, Judas Machabeus, Hector de Troye, et Lancelot du Lac : encores n'ay je point leu de nulz d'eulx qui ait fait approuche de la quarte partie des vaillances qu'il a desja faictes* (166/1-3) ; les habitants de Pavie : *tout le monde rigardoit Ogier pour la grant beaulté qui estoit en lui, et disoient que c'estoit le plus beau chevallier que jamais ilz eussent veu par dela* (90/2-4) ; Guérin/G(u)arin : *c'est le plus notable, le plus vaillant, le plus fort, le plus assuré chevalier qui jamais arme portast* (107/18-19) ; la reine de Pavie : *vous estes l'homme de ce monde le plus noble, le plus beau et honneste, et en armes le plus vaillant qui soit en ce monde né* (114/11-12) ; les soldats français adversaires d'Ogier : (à Desier) *le plus noble chevallier du monde* (116/16) ; Benoît : *le plus vaillant chevallier qui soit sur terre* (120/18-19) ; Turpin : *c'est une merveilleuse chose que de son corps ! Et n'ay point de souvenance que, pour ung homme humain, j'oÿsse jamais parler du semblable* (167/15-16) ; Charlemagne et les chrétiens : *Je ne saiche en ce monde son pareil* (238/15) ; les prisonniers chrétiens, Girard de Roussillon : *je congnois bien que en vous y a plus de vaillance que en chevalier qui soit au monde !* (335/8-9) ; Morgue : *venez saluer la fleur d*[*e*] *toute chevalerie, l'honneur de toute la noblesse de France, celuy ou bonté, loyaulté et toute vertu est enclose* (451/8-10), *le plus noble et le plus vaillant de toute crestienté* (466/28) ; Gauthier : *Et peut on bien dire en France que par avanture n'en sera jamais veu le pareil, car il estoit si vertueux qu'il venoit tousjours a chief de ses entreprises* (455/29-31) ; un écuyer, aux abords de Montpellier, deux cents ans après la mort d'Ogier : *Ogier, le plus vaillant homme du monde* (468/14-15) ; la reine de France : *de loing je vous avoye apperceu de si noble faconde, si grant, si beau, si honnorable et en maintien excedant*

païens[210]. Toutes les formules sont alors stéréotypées, recourant à l'emphase et à l'amplification. Le portrait de Gautier est également fragmenté et repose sur le même jeu de variété de points de vue et de répétitions[211]. Du portrait physique de Caraheu, précis dans le modèle (*AL*, p. 65, v. 24-27 : *N'ot plus beau Sarrazin desi jusqu'en Judee / Le corps droit et bien fait la jambe bien molee / Gros fu par les espaules sçot barbe bien peuplee / Les ex vers con faucon quant il vole en la pree*), il ne subsiste plus dans la prose qu'une accumulation de formules générales : *le roy Caraheu estoit tenu pour le plus bel homme, le mieulx formé de membres et de beaulté de face que jamais oeil eust peu choisir ne regarder* (33/9-11). Le prosateur a en outre abrégé le portrait en actes de Baudouin, très développé dans le remaniement en alexandrins (23 vers)[212] : *si vit ung*

---

tous autres chevaliers (481/1-2), *de vous n'a le pareil tant en beaulté, force, maintien et honnesteté en tout le monde* (481/32-33) ; les Français : *Hé ! mon dieu, qui peut estre ce beau, fort, puissant et courtois chevallier, qui se dit estre crestien ? Je n'en viz jamais de si grant au païs de France.* (493/21-22), *O le beaux homs que vela ! Comme il devroit bien secourre une lance s'il avoit aussi bon courage, dont je congnois qu'il a la force ! Jamais homme devant lui n'arresteroit* (493/27-29), *tous avons esté delivrés par un seul chevalier, le plus beau, le plus fort et le plus puissant qui jamais entrast en France* (501/6-7) ; le roi de France : *c'est le plus preux et le plus vaillant chevalier qui soit au monde, et lequel a fait de plus belles vaillances en son temps* (515/10-12).

[210] Sadone : *le plus noble, le plus preux et le plus vertueux qui jamais en France portast lance ne escu* (23/40-41) ; Caraheu : *c'estoit le plus vaillant, le plus noble et le plus loyal qui fut en toute la crestienté* (174/21-22), *le plus vaillant des vailans* (240/14), *Je ne sçay au monde pareil de lui, fors le crestien Ogier le Dannoys, le plus vaillant qui oncques portast armes* (327/20-21) ; Bruhier : *ung chevallier nouveau, le plus fort et le plus vaillant qu'on sçavroit jamais trouver* (228/5-6) ; les seigneurs de Babilone : *Advisez le beau chevalier morien que, s'il estoit bien armé, qu'il devroit bien secourre une bonne lance* (313/16-17), *c'estoit le plus vaillant, le plus beau et le plus honneste qu'ilz eussent encores point veu par dela* (332/6-7) ; Noradin : *C'est le plus courageux chevalier et le plus fier que jamais je congneuz* (327/22), *Preux est il voyrement* (332/7-8) ; Lengoulaffre : *Je ne viz jamais le pareil et est dommage que ce chevalier n'a ung grant royaume a gouverner, car je ne sache au monde son pareil !* (336/6-7), *Lengoulaffre, lequel s'esmerveilloit de veoir Ogier ainsi entretenir la bataille* (341/5).

[211] Cf. son père Guyon : *c'est le plus preux qui soit par dela la mer* (357/10-11), *le plus aventureux qui soit sur la terre aprés mon frere Ogier* (357/19) ; Clarice : *autrefois elle avoit ouy parler de la beaulté, noblesse, force et vaillance dudit Gaultier* (358/2-3) ; les seigneurs de Charlemagne : *il congnoissoient le chevalier Gaulthier si begnin que jamais a nully ne faisoit sinon service et honneur* (362/26-27) ; Rohard : *le plus noble chevalier dont j'ouy jamais faire recordation* (367/7-8) ; l'*espie* de Jérusalem : *le plus beau chevalier et le plus honneste que on vit jamais. Et croiez, par ma loy, quant je l'ay veu aussi beau et de belle taille* (381/22-23), *c'est le plus beau, le plus honneste et le plus joyeulx qui soit point en ce mortel monde, car il est en haulteur bien pourporcionné, et de membres si bien amesuré qu'on ne vit jamais le pareil ; si ne vous en diray plus pour le present, mais que vous l'aiez veu comme moy, vous me sçavrez a dire quel homme c'est. Que pleust a nostre dieu Mahon qu'il eut bien renoyé sa folle creance et que fussiez assemblez enssemble !* (382/7-12) ; Marcisus : *c'est le plus noble chevalier des chevaliers* (385/3).

[212] *AL*, p 123, v. 32-35 – p. 1244, v. 2-19 : *Et quant Baudouïnés va le roy escouter / La jambe lui ala baisier et acoler / Les chevaliers de France li demaine et li per / Pour l'amour du Danois vont l'enffant honnourer / Beaux dons et beaux joiaux et prometre et donner / Et li enffes se sçot entre eulx entremeller / Et son pere servir et bellement parler / Bien saroit un destrier et poindre et galoper / Et duire un esprevier et chasser au sengler / Et poindre un destrier un chevalier armer / Aus eschés et aus tables savoit il bien jouer / Et dames donoier et pucelles amer / Et Jesucrist servir et l'eglise hanter / Bons*

espervier en perche, si le voulut manier. Et son pere lui demanda s'il estoit bon faulconnier et il dist que o[*u*]*y, et en toutes chasses et en tous gibbiers, dont son pere fut plus joyeulx que devant ; si le demena parmy la ville, mais chascun qui le veoit aprés lui demandoit s'il estoit son frere, et il respondoit que ouy. Et quant les gentilz hommes, dames et damoiselles entendirent qu'il estoit son filz, ilz l'en aymerent mieulx la moitié, car chascun et chascune s'efforçoit de luy donner robes, bagues, joyaulx et toutes nouvelles choses. Et estoit ledit enfant tant propre, et servoit si honnestement son pere que on ne sçavroit au monde demander mieulx* (81/2-10). C'est désormais le dialogue et la relation père-fils qui sont mis en avant tandis que les qualités morales sont gommées.

Parmi les **belles dames** d'*Ogier le Danois*, la païenne Gloriande est la seule qui benéficie encore d'un portrait physique conséquent, développé sur 14 lignes (contre 18 vers dans AL[213]) : *la belle Gloriande tenant ung esprevier sur son poing, vestue d'ung bliant sarrasinoys, auquel bliant une payenne avoit esté neuf ans a le faire – et ledit bliant estoit noblement et tresrichement garny de moult riche pierrerie et tout semé de belles perles orientales, si que le pareil bliant jamais homme qui fut vivant sur terre n'avoit veu* (23/60-63), […] *la belle Gloriande* […]. *Et po*[*u*]*r parler de la richesse qu'elle avoit sur soy, c'estoit une chose merveilleuse, car elle avoit sur son bliant ung fermaillet en maniere de camail de si tresgrant artifice et si sumptueux que nul n'eust sceu estimer la valleur, puis avoit une couronne d'or tresrichement esmaillee et garnie de fine pierrerie ; si eussiez veu ses cheveulx pendans jusques a terre, reluysans comme fin or bruny, et ung affiquet en la poitrine, auquel estoit une moult riche escharboucle ; et en cellui habit se vint presenter devant la seigneurie dessusdicte en les saluant honnourablement, comme celle qui bien aprinse estoit de ce faire* (24/1-10). Mais la conservation de cette pause descriptive traduit moins, nous semble-t-il, la volonté du

---

aumosnier estoit de povres visiter / Tant l'en ama son pere si con j'oÿ compter / Qu'il ne pouoit sans lui chevaucher ne durer / Il le sert au coucher il le sert au lever / Si le sert au baigner et a lui ventouser / Oncques enffes de char que homs peust engendrer / Ne pot oncques amour telle a pere monstrer / Que cis Baudouïnés dont vous m'oés compter / Pour ce l'ama Oger de cuer et de penser / Car li une bonté fait l'autre empetrer.

[213] *AL*, p. 44, v. 2-10 : *Atant es Glorïande qui ou palais monta / Sur son senestre poing un esprevier porta / Des elles d'un plouvier sa gorge fait lui a / D'un bliaut fu vestue c'une paienne ouvra / Six ans y mist au faire noblement l'ordena / Oncques oisiaux volans parmi l'air ne vola / Qui n'y soit figurés et bien la paintura / Plus de cent mile perles par dessus atacha / Ainc si noble bliaut roÿne n'endossa*, puis p. 44, v. 11-19 : *Noble fu le bliaut la serour Danemon / Deux rois la condisoient qui sont noble baron / Ses cheveulx reluisoient con penne de paon / Couronne avoit ou chief de moult gente façon / Les perles et les pies dont il y ot foison / Valoient mil mars de fin or sans laiton / Devant en la poitrine si con dit la chançon / Avoit une escharboucle de tel devisïon / Par nuit rendoit clarté comme fu de charbon.*

prosateur de favoriser le personnage – dont finalement il est dit peu de choses sur son corps, à l'exception de sa beauté et de ses cheveux longs et blonds – que son goût pour l'extraordinaire : le thème décrit ici, mis en relief par l'anaphore, est bien avant tout la *chose merveilleuse* que constitue le bliaud confectionné par une fée. D'ailleurs, l'autre portrait de la jeune princesse en tenue d'apparat à l'occasion du duel d'Ogier et de Caraheu[214] a disparu. Comme pour les autres personnages épiques, nous trouvons également sur Gloriande des notations descriptives, toutes élogieuses, du point de vue de Sadone[215] et de Caraheu[216].

Les autres femmes du roman seront moins décrites qu'elle, voire pas du tout. Richemonde, tout d'abord, l'épouse du roi de Pavie et l'amante secrète d'Ogier, ne bénéficie que d'un très bref portrait physique évoquant la beauté de son corps nu (*ell'estoit blanche et nette come une belle perle* 114/21). Quant à la reine de France, ce ne sont plus que ses actes et ses paroles qui la caractérisent : ainsi, la scène dialoguée du § 487 la montre loyale et bonne chrétienne, en antithèse parfaite avec la dame de Senlis, égoïste et fourbe. Enfin, pour Morgue, l'amante officielle d'Ogier, si le prosateur n'a pas développé le portrait présent dans sa source[217], il a toutefois ajouté des précisions sur ses vêtements et mis en relief sa ressemblance avec la Vierge : *une moult belle dame toute vestue de blanc, si bien et si richement aornee que c'estoit ung grant triumphe que de la veoir* […] *il cuidoit en effect que ce fut la royne du ciel, la saincte mere de Nostre Seigneur* (449/20-23).

---

[214] *AL*, p. 67, v. 1-9 : *Gloriande vestirent les dames de renom / Un moult riche bliaut et de belle façon / Et sçot ou chief couronne qui fu roy Salmon / Les cheveux reluisoient con penne de paon / Un mantel lui pendirent ouvré a oisillon / Devant ot un fermail oncques tel ne vit on / S'avoit une ceinture ordenee environ / Puis fu mise la dame sur un mul d'Arragon / Couvert fu d'un drap d'or desi jusqu'au talon / A clochettes d'argent qui rendoient doulz son.*

[215] *sa fille Gloriande, en beaulté, maintien, prudence et intelligen*[*c*]*e plus aournee que fille de roy que on sache trouver en toutes les parties orientalles* (19/39-40).

[216] *la plus belle de l'universel monde* (30/69), *la plus belle et plus honnorable qui soit en toutes les parties du monde* […] *toute force surmonte a veoir si noble ymage et si doulce pourtraiture* (31/24-27).

[217] *AL*, p. 642, v. 7-11 (Ogier dans le verger) : *Lors regarda sur destre une dame advisa / Qui la venoit chantant et beau deduit mena / Blanche estoit et moult belle et doulcement chanta / Et quant Oger l'oÿ, adont la regarda / Et de la mere Dieu adont lui remembra.*

Ainsi, ni les héros épiques, ni les femmes dont Ogier tombe amoureux, ne suscitent de développement descriptif, ils sont au contraire l'objet de nouveaux abrègements. La prose, en cela, se distingue du genre romanesque[218].

En revanche, les **géants païens** bénéficient encore de portraits physiques (et moraux) : c'est le cas pour Bruhier décrit par un messager païen (*ce roy Bruhier, s'estoit le plus fort geyan qui fust oultre mer, et avoit de longueur bien quinze piedz* 173/14-15, *C'est le plus merveilleux homme que vous veistes oncques, car il a bien .XV. grans piedz de long, et de grosseur, c'est une chose nompareille, veu que entre deux yeulx il a bien ung grant pied d'espace ; il fault bien a l'equalité qu'il ayt la teste bien grosse. Au regard de ces membres, c'est une chose merveilleuse : il a les bras tous d'oz et nerfz, et a le poing si dur et si massif que vous n'avez coursier si grant ne si fort que d'un coup de poing ne vous rue par terre. Au regard de son visaige, c'est le plus effrayeux que vous vistes oncques, car il a les yeulx plus rouges que charbons, et les dens qui lui saillent dehors la bouche de deux dois de long, et la barbe jusques a la sainture. S'il empoigne ung homme d'armes, i l'emportera aussi franchement comme je feroye ung aigneau* 179/14-22)[219], de Lengoulaffre décrit par le narrateur, d'après le point de vue d'Ogier (*veu la grandeur et force dudit geant, car il avoit quinze piedz de longueur, et bien l'espaisseur d'ung pié entre deux yeulx ; si pouez considerer que le demourant du*

[218] Cf. E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 107 : « […] l'évolution du genre que nous étudions le conduit à une extinction de la description, qui n'intervient plus qu'accessoirement, comme un renfort à l'effet souhaité pour tel ou tel personnage, dont au fond seules les actions importent. [...] Le choix de l'action plutôt que de la psychologie, la description limitée à l'extraordinaire, montrent bien que c'est l'esthétique du conte qui prime ici sur l'ascendant romanesque ».

[219] Dans *AL*, ce portrait est plus développé et plus précis : *De l'un eueil jusqu'a l'autre a un pié acomplis / Et s'a les ex plus rouges que nul charbon espris / Gros est par les espaules et espés et furnis / Bien mengüe un mouton quant il est bien rotis / La barbe a si tresgrande qu'i lui avient au pis / Les sourcis longs et noirs et s'a les cheveulx gris / Les poings gros et quarrés et durs con caillos bis / S'il en fiers* (*sic*) *un cheval ou en col en epis / Devant lui le reverse et chiet par tel devis / Jamais ne fera bien tant que son corps soit vis / S'a les dens plus trenchans c'un riche branc fourbis / Passans hors de la bouche en a ou .V. ou sis* (p. 288, v. 14-25). *AL* offre aussi trois autres portraits du géant, plus brefs : les deux premiers sont pris en charge par le narrateur (*Brehier avoit a nom a merveilles fu grans / XV piés ot de long li traïtres puant / Et Justamons ses freres estoit aussi poissans / Il n'avoit oultremer deux si creüx jaians / De sors et d'ingromance estoit Brehier sachans,* p. 278, v. 33-34 - p. 279, v. 1-3, et *Li roys Brehier parla qui cuer ot de lïon / XV piés ot de haut si con dit la chançon / Les ex li sont ou chief plus rouges que charbon,* p. 281, v. 23-25), le troisième est fait d'après du point de vue d'Ogier (*A soy meïsmes dist veci lait Achopart / Il a corps de sengler et chiere de renart / Yex rouges con charbon regardant con liepart,* p. 363, v. 6-8).

corps a l'equipollent pouoit estre bien grant 332/28-31)[220] et de la sœur de Branquemont décrite par celui-ci (*elle est belle a merveille. Elle a le visage aussi noir comme encre, et les yeulx aussi rouges et aussi enflambez comme ung tison de feu, et les dens longues de pié et demy de long, espicialement les deux dens de l'oeil, et si a bien ung pié entre les deux yeulx* 434/17-20). Ce sont les mêmes traits stéréotypés, traditionnellement appliqués aux païens dans les chansons de geste[221], qui sont repris ici dans les trois portraits. Cela permet de mettre en relief la filiation des personnages et par conséquent la thématique de la vengeance qui est le véritable nerf de la guerre dans *Ogier le Danois* (nous y reviendrons ultérieurement).

Les géants païens sont ainsi les seuls personnages à bénéficier encore d'un portrait physique dans la prose. « C'est qu'effectivement la merveille est seule digne d'attirer le regard, et par là même la description » indique E. Poulain-Gautret[222]. D'ailleurs, soulignons-le, le seul portrait physique développé d'Ogier dans la prose est celui où on le voit se transformer en un vieillard de deux cents ans après la perte de l'anneau de jeunesse : *Et a celle heure devint Ogier palle, mort et deffait, et lui pendoient les pieces du visage longues comme les orailles d'ung limier de chasse, dont le roy et les princes qui la estoient se trouvoient si esmerveillez qu'ilz ne sçavoient que presumer* (514/2-4).

En somme, le choix de prédilection pour la description est la merveille. La description statique est par ailleurs abandonnée au profit de la description dynamique suggérée par les actes et les paroles et des personnages.

13. Suppression d'accès à l'intériorité des personnages

Le prosateur passe sous silence des passages de son modèle exprimant les sentiments et émotions des personnages, par exemple, celui où Ogier, apprenant que la belle Gloriande est entrée sur le champ, repense à son amie Bellissent puis désire la possession de la belle païenne (*AL*, p. 67, v. 31-35 – p. 68, v. 1-5 : *Quant Ogier*

[220] Dans *AL*, on lit : *Moult le voit grant et fort et orrible et plenier* (p. 487, v. 23) et *Il n'a deça la mer nul Sarrazin plus fier / XV. piés a de hault et s'a cuer d'aversier* (p. 489, v. 18-19).

[221] Sur la description stéréotypée des géants païens dans les chansons de geste, voir Ph. MÉNARD, *Le Rire et le sourire*, p. 47-52.

[222] *Op. cit.*, p. 105.

l'entendi se leva son menton / Adont lui remembra en sa condicïon / De Bellissent la belle qu'il ama de cuer bon / Qui droit a Saint Omer se jut d'un enffançon / Qui par nom de baptesme Baudouin ot a nom / Haÿ amours dist il se j'avoie le don / De tenir telle dame en ma divisïon / Moult y aroit mon corps de consolacïon / Se je puis esploitier par les sains d'Avignon / Ja le roy Caraheust se sera son baron[223]). Ne sont plus non plus évoqués dans la prose les sentiments du duc Geoffroy agonisant et ceux de ses proches à son chevet (*AL*, p. 121, v. 6, 11-18 : *Or ont Danois victoire dont ils furent joiant /* […] / *Mais pour le duc Gauffroy estoient moult dolant / Navrés estoit a mort s'en vont dueil demenant / Sa femme la duchesse l'aloit forment plaignant / Aussi faisoit son fils ou moult ot bel enffant / Et le duc sent l'angoisse qui le va apressant / Dont print confessïon et se va aprestant / Pour recevoir la mort qui l'aloit destraignant / La rendi le duc l'ame ains le soleil couchant*). Le portrait psychologique fait de la duchesse n'est d'ailleurs plus aussi nuancé : la marque de sa réprobation à l'égard de l'orgueil et de l'égoïsme de son époux (*AL*, p. 115, v. 10-12 : *Quant la dame l'oÿ si rougi le menton / De la perte Gauffroy ot grant confusïon / Et du peuple commun qui mouroit sans raison* 73/30-40) a tout bonnement disparu. Le personnage de la marâtre perd ainsi de l'épaisseur et de son humanité pour redevenir une simple figure d'opposant.

14. Suppression de passages humoristiques

Le prosateur a laissé de côté des passages empreints d'humour sarcastique. Ainsi, il n'a pas retenu la réplique de Charlemagne ironisant sur les menaces de Corsuble rapportées par Caraheu : *Sarrazin ce dist Charles vous estes posteïs / Quant vous alés en France salués nos amis / Si vous prie pour Dieu le roy de Paradiz / Qu'a la franche roÿne a qui je sui maris / Vueillez donner un lieu ou son corps soit servis* (*AL*, p. 62, v. 4-8). En supprimant tous les dialogues présents dans le récit du duel opposant Ogier à Brunamon, on perd en outre les remarques ironiques de l'un et l'autre combattant : *Paien ce dist Oger par le mien essiant / J'ay de la char copee pour vostre oisel volant* (*AL*, p. 103, v. 31-32), *Oger alés montant* (alors que son cheval vient de mourir ; *AL*, p. 104, v. 10).

[223] Dans la prose, l'information de la naissance de Baudouin sera donnée plus tard au lecteur.

15. Scènes abrégées

Des épisodes ont subi des abrègements particulièrement importants. L'exemple le plus marquant dans la partie consacrée aux Enfances est **le second épisode lié à Mayence** comprenant l'évocation de la famine dans la ville, l'attaque des chrétiens contre les païens et la reconquête du Danemark par Ogier[224].

p. 119, v. 3-35 – p. 122, v. 9-15	§ 77
Vassent li damoisiaux pour le sien pere aidier Gauffroy de Danemarche qui en avoit mestier Enclos l'ont en Maience li paien losenger **En la cité n'avoient ses hommes que menger** **Bourgoises ne bourgois sergent ne escuier** **En la cité estoient plus de trente miller** **Qui mouroient de fain par mortel encombrier** **De mors et de malades sont chargés li fumier** **Bien le scevent paien li traitre losengier** **Assés pres des fossés aus champs dessus l'erbier** **Faisoient leur cuisine pour faire a nos flerier** **Le rost et les paons dont plain sont li hastier** **Mais on les fait garder et la ville espïer** **As murs vont crestïen ou il n'ot qu'aïrer** **Voient cuire la char tuer et escorcher** **Et cuire devant eulx maint bon lardé plouvier** **Et canes et chappons pour les paiens aisier** **Dieu dient crestïen qui tout as a jugier** **Et que eussiemes ore une fois a menger** **Tout a no volenté et a no desirier**	Or est party Ogier avec ses gens, chevauchant tant par terre que par mer, et ont eu si bon vent et si a gré qu'il est arrivé a Mayence, la ou il trouva qu'on faisoit l'obseque de son pere, dont il fut tresmal content et fort d[e]sconforté. Or fut le service fait et si bien ordonné qu'on ne savroit jamais mieulx faire, et fust ce pour ung roy. Et pour ouyr le conte comme le pere d'Ogier estoit mort, il est vray que ung jour fut conclud que tous les gendarmes qui estoyent dedens Mayence devoient saillir pour courir sur l'ost des payens, car il n'y avoit plus de vivres dedens la ville ; si saillit le duc franchement bien enpoint et bien acoultré de gens et de bons souldars ; a laquelle saillie firent si beau portement qu'ilz mirent tous les payens en fuyte, si que depuis ne se peurent ralier ne rassembler. Mais touteffois l'effort fut si terrible que d'un costé et d'autre y eut grande occision de gens, et entre lesquelz le duc fut choisi, qui ja estoit travaillé, et fut enclos des payens, lequel on ne peut jamais garantir qu'ilz ne l'eussent navré a mort ; si firent tant les nobles crestiens a force d'armes qu'ilz ravirent le corps dedens la cité de

[224] Le gras signale les passages retranchés ou bien ajoutés dans la prose.

Et puis on nous venist les testes roïgner **Ils crient aux François bers lessiés nous vuidier** **S'alons celle vïande conqueurre et gaïgner** **Mieux vault recevoir mort que vivre a tel danger** Et quant Gauffroy les ot moult li pot anoier Il jure le seigneur qui tout a a juger Il ysterra la hors quoy que doie anoier Lors fist li dus sa gent armer et hauberger **Si compaignon estoient assis a leur menger** Yssirent de Maience de no gent **XX miller** Gauffroy fist son ensengne devant desploier Il broche le cheval de l'esperon d'or mier S'a la lance avalee qui le fer ot d'acier Atant es vous paiens c'on ot fait embucher **Escouflant de Baionne** qui fist a resongner Venoit devant les autres le trait a un archier Tint la lance avalee et l'escu de quartier A l'encontre Gauffroy s'est alés avancier Li un va ferir l'autre sans point de l'esparnier La lance au duc Gauffroy ala en deux brisier Et la lance du Turc ala l'escu vuidier Ou vuit de l'armeüre du bon haubert doublier A feru tellement maint maille fist percier Et l'aqueton aussi le fer y fist ficher Par mi le corps Gauffroy a fait entrer l'acier Si que de l'autre part en parut un quartier Au resacher sa lance l'abati du destrier Le duc senti l'angoisse si commence a hucher **Haÿ seigneurs barons pour Dieux vueulliez m'aidier** **Or sui navré a mort n'y a nul recouvrier** La vindrent les Danois a loy de Berruier Ils ont monté le duc par dessus un destrier	Mayence, a l'aide du benoist createur a qui est son ame recommandee. Et ainsi qu'on faisoit l'obseque, Ogier le Dannoys arriva a Mayence, ainsi que j'ay dit dessus.

Et devers la cité ils l'ont fait convoier **Puis vont vers les cuisines dont ils orent mestier** **Pain et char et poisson commencent a charger** **Or ont les bons Danois la vitaille assaillie** Et paiens leur ont fait une ruste envaïe Mais li Danois estoient gent bien appareillee S'avoient de mourir volenté et envie Vers les tentes s'en vont comme gent esragie Ils ont passé le gait baniere desploïe S'ont trouvé Madaquin et sa chevalerie Tentes trefs et aucubes de soie d'Aumarie Vont a terre versant enmi la praerie Paiens s'en vont fuiant que nuls ne s'i detrie Il n'y a si hardi n'ait la place vuidie Tous furent desconfit celle gent paiennie Et les bons crestïens dont je vous senefie **Ont trouvé mainte table qui bien estoit chargie** **De pain de char salee et de bon vin sur lie** **Assés sont au menger car la faim les aigrie** **Et paiens vont fuiant que Jesu Crist maudie** **Puis c'un ost va fuiant tantost est desconfie** **Or ont Danois victoire dont ils furent joiant** **Par ses tables s'asieent li petit et li grant** **Quant ils orent disné s'ont pris le remenant** **A chars et a charettes s'en vont tout charïant** **L'avoir aus Sarrazins vont entre eulx departant** **Mais pour le duc Gauffroy estoient moult dolant**	

Navrés estoit a mort s'en vont dueil demenant **Sa femme la duchesse l'aloit forment plaignant** **Aussi faisoit son fils ou moult ot bel enffant** **Et le duc sent l'angoisse qui le va apressant** **Dont print confessïon et se va aprestant** **Pour recevoir la mort qui l'aloit destraignant** **La rendi le duc l'ame ains le soleil couchant** Et ainsi c'on aloit son service ordenant Y vint Oger son fils au hardi couvenant Qui de la mort son pere ot moult le cuer dolant Les chevaliers le vont moult forment honnorant Aussi fist la duchesse qui de beauté ot tant Oncques le ber Oger ne fist a lui semblant De ce qui estoit fait ens ou temps par avant Il acola son frere et si le va baissant Le service du duc vont li prestre ordenant Puis font Oger hommage et le vont recevant A seigneur l'ont tenu duc le vont appellant Adont le ber Oger n'y ala arrestant Pour sa terre conquerre que tiennent li Persant Manda son oncle en Frise Gondrebeuf le vaillant Et Aime de Dourdonne un prince combatant Et Doon de Nantueil qui a prisier fist tant Girart de Roussillon au courage sachant Tous li viennent aidier li prince souffisant Par dedens Danemarche vont les barons entrant Pour le renon d'Oger et qu'il avoit fait tant Que Charles l'amoit plus que nul homme vivant	<u>78/1-5</u> Aprés l'obseque fait, Ogier print force gendarmes et tant poursuivit ces matins Sarrazins que il les mist hors de chascune ville au trenchant de l'espee, et tellement que tous ceulx qui entendoient le portement qu'il faisoit se venoyent rendre sans mander a son ayde. Et tant besongnerent alegrement et de joyeulx courage qu'ilz occirent tous les payens et en vuiderent le païs **devant qu'ilz fussent trois mois passez.** Et quant Ogier les eut deschassez du païs, **se mist a enquerir du gouvernement des païs ; et recueillit ses hommages et visita les hommes et donna les offices de ces villes et reparations y estre faictes la ou ilz apartenoient, pour le plus tost qu'il pourroit s'en retourner en la court du roy de France.** Et fut la par l'espace de cinq ans ou environ.

Li sont venu aidier li sien appartenant Et encor le voit on bien souvent apparant Que puis que li homs s'aide chascun li va aidant Tant qu'il se fait valoir et tant a il vaillant Tant fist le ber Oger a la chiere membree La terre et le païs a des Turs delivree Sire fu du païs et duc de la contree Cinq ans y demoura c'est verité prouvee Ainçois qu'il revenist en France l'onnouree Et quant il s'en parti s'a la terre livree A son frere Guion ot sa chose ordenee	

Le prosateur a procédé ici à un abrègement conséquent : il a supprimé la longue description exposant la situation contrastée des chrétiens soumis à la famine et des paiens se régalant de divers mets ; il a éliminé toutes les autres références à la nourriture ; il a fait disparaître tous les passages dialogués (au discours direct) ; il a résumé l'affrontement entre les deux armées mais aussi l'expédition lancée par Ogier contre les païens pour reconquérir le Danemark, pour laquelle d'ailleurs il n'est fait nulle mention de l'aide de ses parents, car c'est ici « avec des *gensdarmes* qu'Ogier repousse les Sarrasins avant de réorganiser le pays »[225] ; il a expédié la mort du duc en le faisant mourir sur le champ de bataille et par conséquent supprimé la scène d'agonie auprès de ses proches donnant lieu à l'expression des sentiments et émotions de ceux-ci, ainsi, notre auteur élimine-t-il toute forme de *pathos* en faveur du *traître* ; il n'a pas mentionné enfin la présence de la *marastre* et de son frère Guyon ni le bon accueil qu'il a reçu à son arrivée par ceux-ci et les habitants de la ville. Il n'a pas non plus retenu le proverbe *puis que li homs s'aide chascun li va aidant* (*AL*, p. 122, v. 7). Notons enfin que, si le prosateur n'évoque pas l'attribution du pouvoir à son frère, il a en revanche ajouté des précisions sur l'organisation politique de son pays.

[225] M. OTT, « Gaufroi de Danemarche et le *chevage*, des décasyllabes aux proses », *Le Moyen Français,* 72 (2013), p. 113, note 17.

16. <u>Suppression de scènes</u>

Des scènes plus ou moins longues dans la version en alexandrins n'ont pas été conservées dans la version en prose.

La première concerne **l'arrivée du messager qui annonce la venue prochaine de Charlot**, venant tout droit d'Allemagne avec l'arrière-ban : *Es vous un messager qui a haulte alenee / Vint saluer le roy et toute l'assemblee / Si tost que le message ot le roy salué / Emperierez dist il or oyés mon pensé / Veça Charlot vo fils le damoisel loé / Qui vient droit d'Alemaigne le nobile regné / A tout l'arriere ban qu'il vous a admené / Anseïs de Coulogne Guion de la Ferté / Et Arnault de Gironde et le duc Jöesné / Qui vous mandent par moy salut et amisté / Demain seront ycy ains le midi sonné / A xxx^{m} barons qui seront bien armé* (*AL*, p. 46, v. 14-24). Ainsi, de la laisse n'est finalement gardée que la décision de Charlemagne de lancer un assaut contre les Infidèles entendue par un espion païen qui va ensuite en avertir le roi Corsuble (*AL*, p. 46, v. 26-31 ; cf. *PA* 24/18-22).

Le prosateur supprime également tout le contenu de la laisse qui relatait **le trajet d'Auquetin le Normand jusqu'à la tente de Charlemagne, puis son annonce du duel d'Ogier contre Brunamon** (*AL*, p. 97, v. 20-33 : *Quant li dus Auquetins entendi le Danois / Il broche le cheval qu'il ne se tint pas cois / Ains va legierement encontreval l'erbois / Il vint ou tref Charlon ou moult ot de François / Le duc Naymes y fu et le conte de Blois / Le duc Oedon de Lengres et d'Angou coins Gieffrois / Le ber Hue de Troies et Hoiaux le courtois / Et li dus s'escria tantost a haulte voiz / Emperierez de France apretés vos hernois / Venés vers la riviere et vous et li François / La verrés vous en l'ille Oger le bon Danois / Qui la se doit combatre au Turc de pute fois / Et quant Charles l'oÿ plus liés ne fu des mois / Car volenters veoit et debas et tournois* ; cf. *PA*, § 65), et supprime aussi une bonne partie de la laisse suivante, qui racontait la **réaction de Charlemagne** (*AL*, p. 97, v. 34-35 - p. 98, v. 1-12 : *Quant Charles entendi qu'Oger fera le champ / Il vesti en son dos le riche jazerant / Et monta ou destrier arrabi et courant / Et fist crier par l'ost et derriere et devant / C'on ne voist de cent piés la riviere aprouchant / Et qui l'aproucheroit et passeroit sans mant / Il parderoit un poing et quanqu'il a vaillant / Lors vont vers la riviere chevalier et sergant / Mais il n'y a celui qui la voist aprouchant / Charles perçoit Oger le demoisel sachant / Il a dit a ses*

hommes Vela vassal vaillant / Encor n'ara en France qui le vont regardant / Assés courtoisement les aloit enclinant ; cf. *PA*, § 65).

Les **fêtes païennes** peuvent aussi être passées sous silence, comme celle organisée à l'annonce du mariage de Caraheu et Gloriande, repoussé après le duel contre Ogier (*AL*, p. 45, v. 29-34 : *Adont fu ou palais une joie eslevee / De Turs et de paiens telle feste menee / Que toute en retentit la cité grant et lee / Les menestrez y ont sonné a la menee / Si tres deduisanment c'est verité prouvee / Que la centiesme part n'en puet estre nombree*) et celle menée par les païens à Rome (*AL*, p. 64, v. 28-35 - p. 65, v. 1-8 : *Or furent dedens Romme li noble roy poissant / Et Sarrazins logiés sur le pré verdoiant / Dessus l'eaue du Fart la ou sont li chalant / En la cité leant vont grant joie menant / Et dancent et carolent bien se vont deduisant / Car tous les jours leur vient de peuple et de gent tant / C'on ne le vous pourroit nombrer ne tant ne quant / Et vitaille et vins qui sont fort et poissant / Oncques puis que Jesus nasqui en Belleant / N'arriva tant de Turs deça la mer Bruiant / Comme il fist a ce temps seigneurs dont je vous chant / Toute gent sarrazine Tartaire et Aufriquant / Judois et Surïens et li Marmilistant / Li Mor de Morïenne li Grieu et li Persant / De Dommas d'Escalonne et de Mesques la grant / Y sont venus paien amirail et soudant…*).

17. <u>Suppression d'un épisode</u>

Le prosateur a fait disparaître dans la quatrième partie tout l'épisode mettant en scène Meurvin, le fils d'Ogier et de Morgue. Dans le remaniement en alexandrins, cet épisode prenait place alors que cela faisait déjà cent ans qu'Ogier séjournait en *Faerie* et que Meurvin avait atteint l'âge de trente ans ; la fée racontait alors à son amant la situation dramatique de la France et de la chrétienté : *Le royaulme de France est forment mal menés / Destruis et essillés dont s'est grande pités / Car de Charlon le roy fu Loeïs remés / Et si en fu deux filles si vray que Dieu fu nés // L'aisnee ot un franc conte de Poitou fu fieffés / Et ot a nom Guerin si en fu engendrés / Un moult bel damoisel Ysambart fu nommés / De Loeïs son oncle fu tellement menés / Qu'il fu de doulce France chassés et deboutés / Et puis passa la mer si que tous desperés / Et renoia Jesus qui en croix fu penés / Au riche roy Gorment illec fu arrestés / Qui pour l'amour de lui passa c'est verités / Et essila en France cruxifis et autelx / Et villes et*

maisons et chasteaulx et cités / Et le roy Loeïs qui estoit couronnés / Du royaulme de France et des grans hérités / Cils assembla ses os et ot des gens assés / La fu li roy Gormont desconfis et matés / Et li roy Loeïs y fu si fort navrés / Que puis ce di mouru ains XXX jours passés / Et remet la roÿne et sa fille delés / Si fut moult le royaulme afoiblis de tous lez / Et par faulx traïteurs traïs et empirés / Et encor est la dame dont vous ouy avés / En peril de mourir ja mar en doubterés / Se cieulx n'y conseil qui en croix fu penés (*AL*, p. 654, v. 29-32 – p. 655, v. 1-24). Ogier demandait donc à la fée l'autorisation d'être renvoyé en France pour rétablir la justice : *Quant Oger oÿ Morgue qui lui conte et aprent / Du royaulme de France qui va si maisement / Et qu'il y a traïtres qui veullent faulsement / Supediter la dame et la fille ensement / Lors dist a la roÿne sans nul arrestement / Dame pour celuy Dieu qui fist et ciel et vent / Car me lessiés aler s'il vous vient a talent / Ou royaulme de France sans nul arrestement / Pour avoir des gloutons doulereus paiement // Que je les puisse occirre a dueil et a tourment / Et marïer la dame a mon commandement / Par quoy France puisse estre gouvernee autrement* (*AL*, p. 655, v. 25-33 - p. 656, v. 1-3). Mais Morgue refusait de le laisser partir et lui expliquait que ce serait leur fils qui irait en France et lui annonçait les péripéties que Meurvin connaîtrait avec son compagnon Drogues : *Sire dist la roÿne vous parlés pour noient / Encor n'yrés vous mie par Dieu omnipotent / Pas n'y devés aller je vous diray comment / Vos fiex ira avant car raison s'y assent / Et aidera la dame bien et hardiement / Et ara compaignon plain de grant hardement / Drogues est appellés nobles sont si parent / Il est fils Aÿmer a qui Venise apent / Cieux trouvera Murvin que j'ayme loialment / Et sera ses compains ce sachiez longuement / Et feront roy en France assés prouchainement / Du ber Huon Capet cieux ara proprement / La royne de France a son demandement / Et en possessera a son commandement / Ainsi doit avenir et n'ira autrement / Et de vo fils Murvin vindra une tel gent / Et tel antiserie par droit descendement / Dont Jesucris sera essauciés durement* (*AL*, p. 656, v. 4-21). Malgré ses regrets, Ogier se pliait à la volonté de sa dame : *Hé dame dist Oger que j'ai le cuer dolent / Que je n'y puis aller pour prendre vengement / Des felons traïteurs que je n'ayme noient / Mais puis qu'ainsi vous plaist il n'ira autrement / Or veul dont que mon fils en ait le sentement* (*AL*, p. 656, v. 22-26) et donnait ses instructions à son fils : *Lors appella Murvin bel et courtoisement / Le duc de Danemarche c'on appella Ogier / En appella son fils le bacelier legier / Beaux fils dist le Danois or oiés mon cuidier / Il*

vous convient en France aller et chevaucher / Et dites que vous estes fils Ogier le guerrier / S'alés en Danemarche veoir les enffans Gautier // Et par vraies ensengnes vous faites acointier / Le royaulme de France pensés de bien aidier / Ses aventures querre pour vo pris essaucier / Soiez bons et loiaulx sans proudomme tricher / Belle dame d'aucun ne veulliés convoitier / Si donnés largement et s'aiés le cuer fier / Et la male personne pensés a justicier / Dame vecy vo fils veullez le souhaidier / En tel [*lieu*, Londres, f. 156b v°, v. 52] *ou il puisse le royaulme mieulx aidier* (*AL*, p. 656, v. 27-33 – p. 657, v. 1-9). Morgue s'exécutait immédiatement : *Et la dame respont tout a vo desirier / Lors ala son enffant acoler et baisier / Et dist je te souhaide ou nom du droiturier / En royaulme de France le bon païs plenier / Des qu'elle ot dit le mot n'y ot nul recouvrier* (*AL*, p. 657, v. 10-14). La version en alexandrins offrait ensuite un résumé des aventures de Meurvin en France : *Murvin fu en tel lieu ou il ot destourbier / Car prins fu d'un païen qui venoit d'essiller / Le royaulme de France par mortel encombrier / Et enferma Murvin le gentil chevalier / Par dedens un chastel et le tint prisonnier / Jusques atant que Drogues y vint pour heberger / Et conquist le chastel dont vous m'oés plaidier / La se volst a Murvin adonc acompaignier / Et quant il oÿ dire qu'il estoit fils Ogier / Oncques puis en sa vie ne volst Murvin lessier / Ains furent compaignon bon et vray et entier/ Et tant resna a Murvin qu'il ot belle moullier* (*AL*, p. 657, v. 15-26) et le récit de cet épisode se clôturait par une intervention du narrateur exprimant son refus de poursuivre sa digression (*Mais de ce vous vouldray icy endroit lessier*, *AL*, p. 657, v. 27), avant de reprendre le récit consacré à la vie d'Ogier en *Faerie*.

Ainsi, le prosateur a fait l'ellipse d'un épisode apparaissant comme une digression à l'histoire proprement dite de son héros. Il s'est contenté de résumer les deux cents ans passés en *Faerie* avant d'évoquer les circonstances du retour d'Ogier en France. Par là, il a éliminé une incohérence : dans son modèle, Ogier mentionnait en effet l'existence des fils de Gautier à son fils Meurvin (*AL*, p. 656, v. 33) alors que le récit indique par ailleurs qu'il n'a aucun souvenir de ses proches sous l'effet de la couronne d'oubli que lui fait porter Morgue.

B/ Ajouts et amplifications

1. Addition de précisions

Le prosateur ajoute des précisions sur les circonstances des scènes. Il s'agit le plus souvent de notations **temporelles** qui indiquent, par exemple, le moment de l'arrivée des fées-marraines (*a l'eure de mynuit* 1/43) et celui du meurtre de Baudouin (*Et quant ce vint sur le vespre* 81/13), ou encore la durée des festivités à l'occasion du mariage de Geoffroy de Danemark et de Dannemonde (*la feste dura quinze jours* 1/31) et de l'expédition d'Ogier pour reconquérir le Danemark (*devant qu'ilz fussent trois mois passez* 78/5), ou enfin l'époque du recrutement des armées de Charlemagne et de son départ, pour laquelle le modèle était resté vague[226] (*que chascun fust prest sur le printemps venant de soy rendre a Paris pour compaigner le roy par tout ou il lui plaira aller. Et fit faire le roy son armee tout du long de l'yver. Et au mois de mars se partit le roy* 101/6-8). Plus rarement, notre auteur insère des indications **spatiales** : ainsi, Ogier retrouve l'empereur dans sa *chambre* (76/1)[227]. Des précisions, certes stéréotypées et vagues, sont également apportées pour évoquer la fête des païens à l'occasion de l'arrivée du roi Caraheu : là où l'on lisait *Adont fu ou palais une joie eslevee / De Turs et de paiens telle feste menee* (*AL*, p. 45, v. 29-30), nous trouvons désormais *et firent grant chiere, menerent grant joye et joyeuse consolacion, ne doubtans aucunement la force des François, mettant arriere toutes leurs menaces, mais font grant bruyt et grant resjouyssement* (24/13-15). La prose se caractérise enfin par l'apport de quelques détails **apportant du réalisme** au récit, comme *manda au chastelain Garnier qu'il fist tendre la tapisserie du palais* (3/33), qui précise *Au chastellain Guimer* […] / *Qu'il face richement la ville appareiller* (*AL*, p. 7, v. 13-14), ou *Et si tost qu'il fut arrivé a Romme fist establ*[*e*]*r son cheval* (62/2), ou encore *si le fist laver bien et honnorablement pour lui donner ung petit banquet* (390/1-2).

[226] *AL*, p. 156, v. 21 : *Le jour fu beaux et clers et le soleil luisans*.

[227] Dans *AL*, p. 117bis, v. 21-22, on lit : *En la voie du roy se mist sans compaignie / Qui a Naymon parloit et forment estudie.*

2. Ajout d'expressions proverbiales et citations

Le prosateur ajoute la citation biblique de saint Jean *« Sans moy ne pouez vous riens faire. »* (1/2) et une glose synthétisant trois psaumes : *le psalmiste dit qu'i a en hayne les orguilleux et les rabaisse et reprime de leur superité, et les humbles ayme et les avance par dessus les orgueilleux* (7/19-21). Il insère également dans le récit des expressions proverbiales : *durum est assueta relinquere* (P/11-12), *a bien faire ne fault demender pardon* (20/22-23 ; scène inventée par le prosateur), *ainsi que la fortune vient, ou bonne ou mauvaise, il la fault prendre* (23/6-7)*, mener joye du gaing et supporter la perte le plus paciemment que on peut* (23/7 ; scène développée par le prosateur), *mais beaucoup demeure de ce que fol pense* (24/26), *fol est et beste qui se fait mourir et tuer a son escient* (27/56-57) et *Qui bonté fait bonté requiert* (47/8-9 ; cf. *AL*, p. 81), *qui peut garantir sa vie de mort, il fait beaucop* (148/11-12 ; cf. *AL*, p. 236).

3. Ajout de figures de style

Le prosateur recourt peu aux images, nous avons même vu précédemment qu'il supprimait régulièrement des comparaisons présentes dans son modèle. Il est néanmoins à l'origine des trois personnifications de l'œuvre : celle d'*Amours* (3/65) et celle de *Fortune* (27/46, 31/33[228]). Nous lui devons également la création de quelques comparaisons, comme *il sembloit que toute la terre tremblast* (67/4), *il monta aussi legierement que ung poullet* (471/15).

4. Ajout de motifs rhétoriques

Le prosateur, s'il a supprimé un songe mantique comme nous l'avons vu précédemment, en ajoute néanmoins deux autres dans les deux dernières parties : celui d'Ogier qui annonce son naufrage et ses aventures en Avalon (*Or avoit il songé la nuyt de devant l'avanture qui luy devoit advenir, mais il ne sçavoit bonnement que se pouoit*

[228] La personnification de Fortune utilisée à deux reprises apparaît dans des passages inventés par le prosateur.

estre 443/8-9) et celui des chevaliers chrétiens prisonniers du roi Florion, qui se voient sauvés par un oiseau (*« Messeigneurs, je vous donne ce que vous vouldrez me demander si cestuy n'est ung chevallier crestien qui nous vient delivrer, car j'ay songié ceste nuyt ung songe merveilleux, car il me sembloit advis que j'estoie en une moult forte cage et me sembloit que je veoie voler sur moy ung grant et puissant oyseau qui estoit plus grant et plus puissant q'un autour, lequel me disoit en ceste maniere : 'Franc conte, ne t'esbahis point, car tantost viendra vers toy ung puissant, grant et fort oyseau de la rasse du duc Doon de Dannemarche, seigneur de Mayence, lequel par sa force te gettera hors de celle cage sans nulle faulte', si congnois assez le songe encommencié d'estre advenu* [...] *»* 495/1-8).

5. <u>Ajout de précisions sur l'intériorité des personnages</u>

Le prosateur se complaît davantage que son prédécesseur à l'expression des sentiments et émotions des personnages.

Il insère ainsi de nouveaux accès à l'intériorité d'**Ogier**, comme le commentaire du narrateur, adressé aux lecteurs, sur l'état d'esprit du jeune otage à la suite du parjure de son père (*Et ne cuidés pas que le jeune filz Ogier fut joyeux que son pere usast de telz termes vers le roy, car il avoit ja sens et entendement de cognoistre le bien et le mal* 3/11-13), ou encore la formule de transition ajoutée à l'ouverture du paragraphe 5 qui n'a d'autre fonction que celle d'introduire l'évocation de la *grant douleur* d'Ogier, avant la reprise du récit avec les ambassadeurs de Charlemagne (*Or convient il retourner au june prisonnier Ogier qui tousjours avoit pensement comment il pourroit eviter la mort ; et n'eust esté la compaignie amoureuse qu'il avoit, le povre cueur lui fust party de grant douleur, car il redoutoit tant la folle responce de son pere et semblablement la mortelle et continuelle envie de sa marastre* 5/1-4), ou enfin son discours mêlant prière et plainte (*dont le jeune Ogier a grosses larmes disant en ceste maniere : « Vray Dieu, souverain pere des creatures, specialement des orphelins ! Moy, estrange, vendu comme serf, je te prie, ne souffre pas que mon pere soit nommé tyrant et que en la lignee ne se soit trouvé tel deffault ! Or congnois je que l'affection de ma mauvaise et desloyalle marastre avra lieu, qui ne cherche autre chose fors la destruction de ma povre vie, si te prie, mere de Dieu, avoir souvenance de ton povre*

serviteur ! » 3/56-62) suivi de son évanouissement (*Et a cest'heure cheut tout pasmé a terre* 3/62). Ces inventions concourent à augmenter le *pathos* de la situation.

La prose développe également l'expression des sentiments de **Charlemagne** : ainsi, son désir de tuer Ogier reçoit une justification psychologique (*Or le roy, voient le inreparable dommage, tirannie et deshonneur que son pere avoit fait a ses messagers et seigneurs, qui la estoient presens, esmeu d'ire a cause que, en son nom, ce malefice avoit esté fait, si le reputoit aussi grief et autant contre son honneur come s'on lui eut fait en sa propre persone, et lors, tant pour la foy mentie de son pere comme de l'outrage fait auditz messagiers* 8/9-13). De même, son ressenti à l'annonce de la capture d'Ogier par les païens, brièvement évoqué dans le modèle (*AL*, p. 78, v. 5 : *Ainsi fu regretés li damoisiaux membrus*) subit une amplification remarquable : *Et qui eust veu Charlemaigne se douloir de la perte de son noble vassal Ogier le Dannoys ! Mieulx aymast avoir perdu la tierce partie de son royaume, car il le tenoit pour le chief et l'honneur de son armee. Et disoit souvent aux douze pers* [*de*] *France : « N'est ce pas une douloureuse et dommageuse perte d'avoir perdu au plus fort de nostre besoing le plus vaillant chevalier de France, le plus honneste, le plus noble et le plus pafait en vertus qui soit sur la terre ? Dieu par sa saincte grace le preserve et garde de peril ! Je suis tresjoyeulx de mon filz qui c'est saulvé, et tresmal content de ce vassal et bon champion qui est demouré. »* (42/12-19).

Les personnages païens ne sont pas en reste. Le couple de **Caraheu** et de **Gloriande** semble même avoir particulièrement inspiré le prosateur qui s'est plu à ajouter ou développer des passages évoquant leurs sentiments. Ainsi, le récit du double duel est désormais interrompu à trois reprises par l'expression de la peur de Gloriande (*si devez entendre que la belle Gloriande n'estoit pas bien a son aise, nonobstant qu'elle n'en montrast pas le semblant, mais des parolles que le roy Caraheu lui avoit dictes n'estoit pas trop contente* 31/43-45, *laquelle avoit grant desir et affection de veoir la victoire de la bataille a venir au roy Caraheu son amy* 33/8-9, *si fut la dame Gloriande bien ayse de veoir les François si bien enpoint et joyeusement chevaucher* 35/3-4). De même, le dialogue entre Ogier et Gloriande, qui vient d'apprendre qu'elle doit renoncer à Caraheu qui s'est rendu à Charlemagne, est nuancé par rapport au modèle : les paroles de la jeune femme mettent en relief la loyauté absolue de Caraheu à l'égard d'Ogier (*Or n'est ce pas grant fait du roi Caraheu, qui a si grande amour avec*

vous que sa bonté et vraye loyaulté l'a voulu bannir de ma compaignie ? Car tout pour l'amour de vous est il la ou il est 53/13-15), tandis que la réplique du Danois vient confirmer l'amour absolu du roi d'Inde pour la jeune femme (*delaissez ce grant dueil que vous demenez, car nonobstant que le roy Caraheu s'en soit allé aux tentes de Charlemaigne, se n'a pas esté qu'il n'aye tousjours souvenance de vous, mais se a esté pour monstrer la grant loyaulté qui est en lui* 53/4-7). Le paragraphe 63, qui est une interpolation du prosateur, vient ensuite traduire les tourments de la jeune princesse, qui, accusée à tort de trahison, voit son sort suspendu à l'issue du duel entrepris par son champion Ogier contre Brunamon : *Or retournons a la belle Gloriande et parlons des grans souspirs, douleurs et gemissemens qu'elle souffroit celle nuyt, nonobstant que elle sçavoit son bon droit, et aussi que Ogier estoit si vaillant que jamais on ne trouveroit son pareil. Mais on dit voulentiers en toutes choses que bon droit a bien besoing d'ayde. Et ne suis pas esmerveillé se elle estoit en melencolie, veu que on la vouloit bannir, reallement et de fait, de tout son loyal amoureux, le roy Caraheu, qui tant la tenoit chiere et tant l'aymoit de bonne amour ; si passa la nuyt a grans regretz et a grant tristesse. Mais Ogier, qui pres d'elle se tenoit, la reconfortoit tousjours de toute sa puissance, en luy donnant vraye asseurance de sa glorieuse victoire ; si se passa celle nuyt le plus joyeusement que ils peurent, jusques a l'endemain au matin, que chascun commença a soy preparer et mettre en point* (cf. *AL*, p. 96). Le prosateur a également amplifié l'expression de la douleur et de la honte ressenti par Caraheu à l'occasion de la nouvelle de la capture d'Ogier : il ajoute des commentaires (*et estoit tresdolent et marry de leur mauldite entreprise, dont il estoit innocent* 41/4 ; *Caraheu, qui tant prenoit de pensement et de melencolie pour le champion Ogier* 50/13-14) et donne plus d'ampleur et de force pathétique à sa plainte par un travail sur la rhétorique (ponctuation expressive, rythme binaire, question rhétorique) :

p. 78, v. 9-19	Tout le § 43
Et Caraheust le sieut dolans et yrascus S'emmaine Glorïande a qui il estoit drus La traïson regrette dont il est deceüz Hay Charles de France dist Caraheust li Turs Or pourrés esperer que cils fais est venus	Et quant le roy Caraheu sceut que Ogier estoit prins et qu'il avoit esté mené en l'ost des payens, il commen[ç]a a demener ung merveileux deul pource qu'on ne vouloit delivrer Ogier, lequel a grant trahyson avoit

De moy entierement et fais et pourveüz Et je n'en sçay noiant s'en serai vils tenus Et diron que je sui un Sarrazin parjurs Mais foy que doy porter mes amis et mes drus Jamais joie n'aray s'Oger ne m'est rendus Et l'aray remené au lieu dont est venus	esté prins et ravy, et qui tant vaillamment c'estoit deffendu, dont il avoit si grant courroux en son cueur qu'il ne sçavoit que faire ; car a par soy il disoit : « Helas ! que dira l'en de moy ? On dira que je suis ung traitre, ung faulx parjure, sens tenir foy ne loy. Quel tiltre sera ce pour ung roy de grande valeur d'avoir acquis a jamais ung si villain reprouche, lequel anichilera la noblesse de mon ceptre et fera tarir le bruyt et honneur de la grandeur et manificence de ma royalle couronne, quelle chose ne sçavroie souffrir en tant que la coulpe n'est pas a moy ? » Adonc Gloriande le reconforta le mieulx qu'elle peult et luy promist de garder Ogier en le prison et qu'elle foroit tant par devers son pere qu'il rapaisoroit sa fureur.

Est ainsi mise en relief la dignité et la loyauté du roi païen. Enfin, le paragraphe 350, autre création du prosateur, est entièrement consacré au portrait moral et psychologique de Caraheu[229] : l'intervention du narrateur qui ouvre le paragraphe attire alors l'attention des lecteurs sur l'extrême loyauté du roi païen, puis un monologue intérieur nous fait part de ses sentiments et de ses pensées : *Or seigneurs qui lisez ceste presente hystoire, advisez l'amour et grant dilection qu'avoit ce roy sarrasin envers Ogier, qui voulut pour lui premierement habandonner son royaume, et sa dame Gloriande que tant il aymoit chierement, et pareillement la grande seigneurie payenne et tous ses parens et amis, pour passer la mer a ses despens et fraiz pour ayder au povre Ogier, car pour ses prouesses et vaillances i l'aymoit de si bonne amour qu'il oublioit toute sa douleur pour penser a la sienne ! Si estoit sur mer fort pensif et avoit grant douleur en son cueur qu'il n'avoit peu faire sçavoir son departement a son amy Ogier, car il pensoit que Ogier prendroit si grande melencolie que il en prendroit la mort et son oncle Girard de Rosillon pareillement ; mais nonobstant qu'il ne fut pas crestien, si se fioit il bien au*

[229] L'intervention du narrateur avec adresse aux lecteurs ne servait dans *AL* (p. 515) qu'à introduire une nouvelle étape dans la narration, à savoir le départ en mer de Caraheu.

dieu d'Ogier qu'il seroit la en sa saincte garde, car il s'i fioit ainsi qu'il avoit prins champ de bataille contre Lengoullaffre, et que le terme estoit a la Sainct Jehan, si que durant le temps ilz n'eussent osé toucher en aucune maniere jusques aprés la bataille finee, mais disant a soy mesmes qu'il feroit si bonne diligence qu'il viendroit assez a temps (350/1-14). De telles amplifications traduisent l'intérêt du prosateur pour ce couple de païens auxquels il accorde des développements romanesques.

La scène qui relate le retour de **Dannemont** au palais de Rome, après sa déconfiture face aux chrétiens, témoigne également de ce travail d'amplification dans l'expression des sentiments des personnages. Dans la prose, la douleur et la rage ressenties par le prince sont en effet développées de façon remarquable et mises en scène de façon plus expressive, et les sentiments de ses parents sont en outre précisés[230] :

p. 41, v. 14-35 – p. 42, v. 1-11	22/1-31
Et le roy Danemons a Romme s'en reva A pou de compaignie li paiens s'en rala **Si dolens fu au cuer a pou qu'il n'enraga** **Les crestïens maudit et forment menassa** Il est venus a Romme ens ou palais monta Son pere roy Corsuble et sa suer y trouva Glorïande la belle qui durement l'ama Quant le roy vit son fils si lui dist comment va **Sire dist Danemon mal ait qui me porta** **Et le pere aussi qui mon corps engendra** **Je suis li plus meschans qu'onques Dieux estora** Quant Corsuble oÿ Denemon son enffant Si lui a demandé comment vous est comment Sire dist Danemon **j'ay moult le cuer dolant** Hui matin alïonsmes vers Romme chevauchant S'encontrasmes Françoiz en un val assez grant	**Or est Dennemont laschement et tresmiserablement party de la bataille, demouré desconfit d'hon[n]eur et de victoire, et a tant chevauché qu'il est arrivé a Romme. Et la a esté recuilly plus a sa confusion que a sa gloire. Et luy entré au palais, a commencé a ronfler et a maulgreer Mahon, Apolin et tous les dieux et deesses, disant que le premier dieu qu'il rencontrera, qu'il le paiera de l'aide qu'il lui ont faict en telle journee, la ou ilz estoient quatre Sarrazins contre ung. Et l'admiral Corsuble son pere lors estoit en son palays plus courroucé du dueil que le roy son filz prenoit que de la perte que il avoit faicte. Et n'y avoit ne pere ne mere qui pour rapaiser ledit roy sceussent trouver façon ne maniere. Et quant il eust prou ce**

[230] Sont signalés en gras les passages exprimant les sentiments et émotions des personnages.

Illec nous combatismes a l'espee tranchant La furent les Françoiz maté et recreant Et furent la endroit prins li plus souffisant Mais Charle l'emperiere dont on parole tant Ciex les vint secourir a son arriere bant Encores feussent ils maté et recreant // Par un faux crestïen felon et sodoiant Qui a tout la baniere s'en departi fuiant Un autre chevalier c'on va Ogier clamant Rapporta l'oriflambe et damnés y fist tant Oncques puis ne durerent Sarrazin ne Persant Les .XII. pers rescoust et ala delivrant Et meïsmes le roy que j'avoie devant Rescoust et delivra **dont j'ay le cuer dolant** **Oncques mais en ma vie il ne m'anoia tant** **Se je tenoie ja Mahon et Tervagant** **Tous les debriseroie par le mien essïant**	**deul demené et que son ire fut ung peu apaisee,** il se tourna devers son pere et luy dist : « **Mal fut contre nous la planette de nostre departement convenable et propice, et les dieux nous avoient fort en despit,** car, quant nous eusmes rencontré noz ennemis, une heure entiere besongnames si chevaleureusement que nous gaignasmes et ravismes bien environ .XII. grans princes de l'ost de Charlemaigne et autant de grans chevaliers de nom, et les tournasmes en fuitte si vaillamment et si impetueusement que force fut s'en reculer en l'ost de leur roy. Mais le faulx et desloyal glouton, arrivé au champ ou nous estions attendans, acompaigné de sa puissante chevalerie, nous fist une terrible venue et nous recueillit si tresimpetueusement que nous fusmes contrains a reculer. Ce neantmoins, a to[u]te sa force et puissance, par troys foys, trouvasmes façon a force de lance de le jeter de dessus son cheval. Et n'eust esté ung dyable d'omme qui troys fois le vint relever, il suffisoit de l'une des troys pour avoir amené ledit Charlemaigne prisonnier dedens Romme. Mais depuis sa venue, ne peusmes jamais besongner fait d'armes qui ne fust contre nous et a nostre grande confusion et diminucion de noz ge[n]s ; car a ung estour qui fut fait a l'ombre d'ung guidon qu'il portoit, il fist si grant effusion du sang sarrazin que force nous fut de reculer et de habandonner noz prisonniers des plus vaillans et qu'on tenoit toute la fleur de la chevalerie du maudit roy ; **dont j'ay le cueur si courroucé et si dolent que je n'ay cueur qui ne tende plus a mort**

	que a vie tant de la perte que du grant deshonneur que avons, qui tant estions de vaillans gens et en si grant nombre. Et n'estoit que j'ay esperance de recouvrer telle grant perte a la venue du trespuissant roy Caraheu devant vous et en la presence de noz dieux, je m'occiroye douloreusement et devant toute la chevalerie. »

Même le personnage de Soliman bénéficie de précisions quant à ses sentiments : *craignant que l'admiral ne le fist rappeler pour lui faire quelque desplaisir, car il congnoissoit qu'il estoit trop courroucé* (50/11-12 ; cf. *AL*, p. 83, v. 25-27).

La prose accorde donc une place plus importante à l'intériorité des personnages que sa source, sans que l'on puisse parler pour autant de véritable analyse psychologique.

6. <u>Développement des épisodes amoureux</u>

Les principaux épisodes amoureux de l'intrigue sont l'objet d'amplifications. Ainsi, le prosateur développe **l'idylle entre le jeune Ogier et Bellicenne**. Il donne corps tout d'abord à la jeune amante en lui accordant un bref portrait, certes stéréotypé, mais qui a néanmoins le mérite d'exister : *la fille du chastellain, qui tant estoit plaine de beaulté, sens, maintien et noble contenement* (3/64-65). La relation amoureuse des deux jeunes gens prend ensuite une plus grande consistance, paraissant par là moins accessoire que dans le remaniement en alexandrins, avec l'ajout de précisions sur leurs premiers émois (*laquelle Amours avoit ja ferue et attainte de son dart, qui tant lui getta d'amoureux et sourrians regars que force lui fut laisser le pleur et lamentation, et convertir tout son dueil en l'amoureux deduit* 3/65-67) et les sentiments du jeune héros (Ogier *leur compta qu'il avoit long temps esté prisonnier au chasteau du chastellain et que la estoit amoureux de la plus mignonne dame que l'on sçavroit choisir ne regarder, et que nuyt ne jour ne pouoit reposer, tant estoit feru de son amour* 9/9-12). De plus, dans la source, lorsque Bellicenne, au moment de leur séparation, annonçait à Ogier

qu'elle était enceinte de lui, celui-ci ne s'engageait en rien auprès d'elle pour préserver son honneur et la protéger de la réaction supposée violente de son père[231], ce que rectifie le prosateur en ajoutant une promesse de mariage, sans qu'il soit même question encore de grossesse : *Et moy retourné, comme j'ay dit, s'i plaist a monseigneur vostre pere, je vous espouseray et vous prendray a femme et espouse* (11/16-18). Cela réconforte alors la jeune femme : *Desquelles parolles fut la belle Bellicenne de son dueil retournee en grant liesse. Et lors prindrent congié l'un de l'autre, et ne fut pas sans que les yeulx ne fussent contraincts getter habondamment larmes* (11/18-20). Dans la prose, la relation amoureuse des deux amants apparaît alors plus solide que dans le modèle, et promise à un avenir. Enfin, plus tard, alors que, dans la source, Bellicenne se contentait d'annoncer dans sa lettre la naissance de Baudouin (*AL*, p. 112, v. 16-19), dans la prose, elle lui demande en outre de venir la rejoindre (73/5-6). Le prosateur a donc apporté des précisions qui ont pour effet d'étoffer le couple qui sera fondateur de l'intrigue de la *Chevalerie*, à travers leur enfant Baudouin.

De même, pour la **scène d'amour entre Ogier et la reine de Pavie**, le prosateur fournit des détails sur leurs ébats qui rendent sa version moins pudique que celle de son prédécesseur : l'on passe, en effet, de *La roÿne baisa et la bouche et le vis / Et lui dist Doulce dame je di v.^c^ mercis / Et je vous serviray tant que je serai vis / Lors l'acolle et la baise li damoiseaux gentis / Mais du plus ne diray que je n'aye mespris // Car haulte honneur porter doit on dame toudis.* (*AL*, p. 179, v. 31-35 et p. 180, v.1) à *si embrassa la dame en lui remerciant la grande loyaulté dont elle estoit plaine ; si se print a despoiller toute nue, si la vit Ogier la a son bel aise, car ell'estoit blanche et nette come une belle perle ; si se coucherent nu a nu ; si oublia Ogier tous les travaulx qu'il avoit eu tout le temps de sa vie et celles a venir pour remunerer la bonne royne des bonnes*

[231] Cf. *AL*, p. 21, v. 21-35 – p. 22, v. 1-4 : *Il vint a la danselle et de lui s'acointa / Belle ce dist Oger partir me couvendra / Le roy Charle de France s'en est departy ja / Quant la belle l'oÿ le sanc lui mua / Oger amis dist elle savés comment il va / Enceinte sui de vous je le sçay bien pieça / Or sçay bien que mon pere asés m'ocira / Belle ce dist Oger se Diex plaist non fera / Se je suis ou païs des que le jour vendra / Lessiés le moy savoir et on vous aidera / Se vous avés un fils tresbien tresbien* (*sic*) *me souffira / Et ce s'est une fille pourveüe sera / Je ne puis demourer ou païz par deça / Prisonnier suy Naimon qui o lui me mena / Vecy ses deux nepveux ne vous mentiray ja // Car qui est prisonnier on le scet bien pieça / Il ne puet mie fere trestout ce qu'il vouldra / A icelle parole la danselle baisa / Et se parti de lui fort plourant la laissa.*

diligences qu'elle avoit prinses pour lui, et n'y eut autre mal que le jour demonstra si tost sa clarté (114/19-24)[232].

La **scène galante entre Gautier et Clarice** reçoit elle aussi un développement patent[233]. La confrontation des deux versions suffit à en rendre compte :

p. 566, v. 3-35 – p. 567, v. 1-23	388/37-45
Quant Gautier l'entendi de la joie s'estent Avecques Narcissus s'en va joieusement De cy jusqu'em la chambre ne font arrestement La ou Clarette estoit qui de beauté resplent Quant li Danois l'oÿ si a dit coiement Tres doulce mere Dieu dame du firmament Oncques ne vi plus belle par le mien serement Adont la salua bel et courtoisement Et celle qui fu doulce le sien salus li rent Sur un lit sont assis couvert moult noblement Les orilliers y sont de noble aournement La se sont devisé entre eulx deux longuement Belle dist le Danois par le mien serement Quant j'oÿ recorder la flour de vo jouvent Et vo grande beaulté qui y est grandement Amour me vint pour vous assaillir tellement N'eüsse jamais joye eue certainement Se n'eüsse veü vo gracïeux corps gent Ou Nature et eür et Dieu tout proprement Ont mis celle beauté et si tres largement Qu'i n'y a vo pareille jusqu'à l'arbre qui fent Pleüst a Jesucrist a qui le mont apent Que je vous tenisse ore a mon tref droictement Baptizier vous feroie tout au commencement	Si cheminerent parlans du langage tant qu'ilz furent en sa chambre. Et a l'entree la dame Clarice luy vint au devant, et adonc Gaultier se print a la saluer treshumblement, en disant ces parolles : « Dame d'honneur ou Nature a mis le decret et signail de toute beaulté, Jesucrist vous doint de voz plaisirs acomplissement ! — Noble chevallier, dist elle, l'honneur et bruit de toute chevallerie, bien soiez vous venu ! Or je vous prie, venez prendre repos, si deviserons de la guerre et d'amours pour passer le temps. — Tresvoulentiers, dame, se dist Gaultier, car il y a long temps que je ne me trouvay mieulx acompaigné pour ce faire. » Et ce pendant la dame fit apareiller le gouster. § 389 Adonc s'approucha la dame Clarice du chevalier Gaultier, **si lui empoignoit les mains et lui serroit les dois tant que du regard de ses yeulx lui tresperçoit le cueur. Assez avoit le chevallier Gaultier de paine de rapaiser son cueur contre les regars gracieux de la dame Clarice** ; si lui dist : « Chevallier gracieux, que pleust a Mahom que eussiez

[232] Voir note 114/19-24.

[233] Le gras signale les ajouts de la prose. Cf. E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.,* p. 329, note 4 : « La scène est également agrémentée de nombreux regards brûlants et autres enlacements ».

Et puis vous prenderoie en droit mariement Car je n'ay envers vous nul autre pensement Ne ne vouldroie avoir ne je n'en ay talent Sire dist la pucelle je le croy ensement Et puis que vous m'avés de cuer si vraiement Renoiés vostre loy et vo baptisement Et si vous acordés au bon roy Murgalant Et je feray adont tout vo commandement Belle ce dist Gautier j'ay a Dieu en couvent // Que sans Dieu renoier et sans le sacrement Et sans faire a vo loy nesun variement Je vous avray a femme se Dieu le me consent Et ce sachiés de vray et tout certainement Que je croy que vostre oncle a tenu longuement Em prison le mien pere en chartre laidement Le duc de Danemarche l'appellent si parent Sire dist la pucelle je le croy ensement Et se je le pouoie (avoie) avancier nullement Pour l'amour de vo corps que je ne has noient Je le viseteroie et menu et souvent Belle dist le Danois vous parlés saigement Lors acola Clarette et baisa doulcement Et celle l'endura assés courtoisement Puis apporta la belle le vin et le piment Gautier a fait disner a lui courtoisement Ambedeux ont beu ensemble lïement Et lui donna la belle un bel anel d'argent La furent a sejour assés et longuement Et en la fin Clarette dont je fay parlement A fait au damoisel de son amour present Et furent en grant joye jusqu'à l'avesprement Et les parens Gautier estoient moult dolent	renoncé vostre dieu et vostre baptesme, et nous fussions, vous et moy, bien mariez ensemble, et que eussiez si bien apointé avec le roy Murgalant mon oncle qu'il fust bien contant ! — Dame, se dist Gaultier, je vous promez, que sans renoncer mon dieu ne mon baptesme, si vous avray je, se c'est vostre plaisir, car homme né sur terre ne m'en sçavroit garder. — Et comment ? se dist la dame Clarice. Estes vous si chevalereux et si plain de prouesse, que pour l'amour d'une dame, vous osissiez entreprendre ce que vous dictes ? » Respondit Gaultier : « Madame, je vous prometz que ouy, encores plus que je ne dis, car tout bon chevallier doit emploier sens et force pour les dames. — **Par vostre foy, se dist la dame Clarice, chevalier, que dit maintenant vostre dame par amours ? A mon advis qu'elle ne scet pas que vous soiez icy. — Ha ! dame, je suis encores trop jeune pour avoir dame par amours, mais je suis aux aventures pour me trouver sur les rens, pour essaier et congnoistre l'entree d'Amours, mais je cuide bien estre au chemin. —** Par vostre foy, se dist la dame, le cuidez vous ? — Je n'en sçay rien, dist Gaultier, fors le cueur qui me presse de faire approuche de vostre tant honnorable maintien, beaulté, sens, faconde et joyeux entretien. » A ces parolles la dame Clarice le vint embrasser et le print par le menton et le baisa doulcement a la bouche. Et, en ce faisant, lui donna ung moult beau signet d'or, dont Gaultier l'en remercia grandement ; si saillirent de ce propos. « Or ça, dist elle, chevallier, dictes

	moy, s'il vous plaist, la cause pourquoy estes venu pardeça, et puis nous bancqueterons. — Tresvoulentiers, dame, je vous diray toute la verité. Il est bien vray que mon oncle Ogier le Dannois estoit venu en Acre pour prendre la bataille au roy Justamon qui tenoit le siege devant Acre, mais aprés qu'il eut gaigné la bataille, et qu'il fut roy d'Acre, il print vouloir a mon oncle d'aller au Saint Sepulcre par devocion ; si le vendirent au roy Ysoré. Et mon pere, comme je vous ay dit, quant il fut venu en Acre, on lui dist que son frere estoit allé au Saint Sepulcre, si le vendirent lesditz Templiers au roy Murgalant vostre oncle, et lui menerent eulx mesmes pour avoir ung an de paix, mais je vous promez qu'ilz sont en bonne garde et qu'ilz n'ont garde d'eschaper. Et quant j'ay entendues les choses telles, vous sçavez quel dueil c'est que de pere et de mere, et pour celle cause suis je venu pardeça pour ravoir monseigneur mon pere s'il est en vie, ou, s'il a esté mis a mort, venger sa mort au trenchant de l'espee. » <u>390/1-14</u> Quant il eut finie sa parolle, la dame Clarice le print par la main, **si le fist laver bien et honnorablement** pour lui donner ung petit banquet, attendant le souper car, quant ilz f[u]rent emparlemente[z] ensemble, se ne fut pas pour ung peu, car, **quant Gaulthier cuidoit avoir fait, c'estoit tousjours a recommancer** ; si le mana par la main a la table et l'assist elle mesmes**, et Marcisus survint, qui les avoit laissez ensemble devisans, si vint assez a temps pour leur**

	ayder a banqueter. Et Dieu soit comme leurs banquetz se demenoient et se les yeulx gettoient souvent regars l'ung a l'autre. Et quant ilz eurent assez ba[n]queté, ilz se leverent, si retourna la dame Clarice ses yeulx sur Gaulthier si asprement qu'elle ne les sçavoit destourner autre part ; si s'entr'embrasserent bras a bras, fermement et de grant courage, tellement que la dame Clarie a chascun coup lui presentoit la luitte. **Et quant Marsicius vit qu'ilz estoient si bien d'acord, si les laissa ung peu esbatre ensemble, car pas ne leur ennuyoit** ; si ennuyoit bien aux Françoys qui estoient demourés aux tentes et pavillons devant Hierusalem

Les ajouts apportés à ces trois scènes d'amour témoignent donc d'une influence romanesque, plus marquée (et assumée ?) que dans le remaniement en alexandrins.

7. <u>Ajout ou développement de passages parlés</u>

Comme l'a déjà souligné E. Poulain-Gautret, la prose se caractérise par le goût de son auteur pour les dialogues.

L'épisode inaugural de la guerre opposant Charlemagne et Geoffroy est à ce titre emblématique et programmatique : le récit de la guerre est escamoté (réduit à une demi-ligne), mais en contrepartie est inventé un ambassadeur, qui va donner lieu à une surenchère de paroles. En effet, après une première formulation du discours de menaces dicté par Charlemagne (*« Tu t'en iras en Dannemarche et diras au duc Geffroy que me viengne servir a toute sa puissance et faire hommage, a cause des terres qu'il tient, comme a son souverain seigneur. Oultreplus, luy diras que, si de ce faire il est refusant, que, aussi tost que l'esté sera venu, que je l'iray v*[*e*]*oir a si grant puissance qu'il ne se savra si bien deffendre que je ne destruise toute sa terre, et metray tout son paÿs a feu et a sang. Et l'ameneray prisonnier, luy, sa femme et ses enfans en ma cité de Paris ! »*

2/33-39), qui est ensuite répété au duc, presque à l'identique, toujours au discours direct (*« Sire duc, le noble et puisant empereur Charlemaigne roy de France m'envoye par devers vous et vous mande que incontinent le venez servir et que luy venez faire hommage a cause dé terre et seigneuries que vous tenés comme a vostre souverain seigneur, et que, si de ce faire vous estes refusant, que, aussi tost que l'esté sera venu, il vous viendra veoir a si grant puissance que il metra toutes vos terres et seigneuries a feu et a sang, et vous et vostre femme et voz enfans menera prisonniers en sa cité de Paris »* 2/42-48), nous avons encore droit à la réponse de Geoffroy énoncée au discours direct (*« Messagier, vous direz au roy que je ne tiens ma terre ne de luy ne de homme vivant, fors de Dieu et de l'espee, car je l'ay conquise au trenchant de mon espee sus les Sarrazins avecques l'ayde de mes parens et amis. Et luy diras que je ne suis point deliberé de l'aler servir. Et au regard de ce qu'il dist qu'il viendra en cest esté pour destruire moy et ma terre, luy direz que, s'il vient, qu'il trouvera bien a qui parler, et que je le garderay bien, avecques l'ayde de mes pare*[*n*]*s et amis, de faire ce dequoy il me menasse, et que je suys deliberée de me bien deffendre contre luy ! »* 2/49-56), réponse qui est enfin rapportée à Charlemagne, cette fois-ci au discours indirect (*il luy conta le recuil, gros parler et fier courage d'icelluy duc, et comme il ne se tenoit subgect a nully, et ne pensoit avoir souverain par dessus luy que Dieu, en tant que luy, ses freres, parens et nobles aliez avoient conquestees toutes ses terres au trenchent de l'espee, et que il n'avoit que faire de servir, luy qui devoit estre servy, et que au roy ne a aultre ne rendroit foy ne hommage* 3/3-7). Ainsi, d'emblée, la parole se substitue à l'action ; d'emblée, le prosateur privilégie le *logos* aux dépens de l'*epos*.

Un autre dialogue ajouté dans la quatrième partie corrobore ce premier constat : alors que le remanieur se contentait d'évoquer la sortie des chrétiens contre les païens qui ont envahi Babylone, le prosateur imagine un désaccord entre Gautier et son beau-père Moÿsant et invente une longue scène dialoguée où les chrétiens débattent sur la stratégie à adapter pour faire face à leurs ennemis (§ 456-459) ; en revanche, le récit de la bataille qui suit est vite expédié. Ainsi, là encore, la prose privilégie le *logos* aux dépens de l'action.

Parmi les autres ajouts de passages dialogués, nous en relevons un qui a, quant à lui, une fonction structurelle ; il s'agit de celui de Charlemagne et de Caraheu, situé à la fin de la partie consacrée aux Enfances : *« Caraheu mon amy, a la requeste d'Ogier le*

Dannoys qui cy est, et aussi pour vostre grant vaillance et bonne loyaulté que vous lui avez tenue, quant le roy Dannemon le print prisonnier en l'isle de [*T*]*oyvre, vous lui sauvastes la vie et vous venistes a mes tentes rendre en ostage pource que l'admiral Corsuble ne le vous vouloit rendre, tout pour l'amour de cela, je suis content de vous en laisser aller en vostre royaume d'Inde la majour par tel convenant que vous ne les vostres ny autres par vostre adveu ne greverez la crestienté en quelque maniere que ce soit, et ainsi vous le me promettez. »* (71/3-10). Cet ajout sert à récapituler les actions menées par Caraheu dans l'histoire.

De même, dans la scène évoquant la décision de Corsuble de donner sa fille au roi Brunamon, apparaît un nouveau dialogue entre Dannemont et son père : le frère de Gloriande intervient en effet pour faire valoir les droits de Caraheu et rappeler les termes de l'accord établi entre celui-ci et Corsuble : *« Monseigneur l'admiral mon pere, vous congnoissez le roy Caraheu ung grant roy, noble, vaillant, courageux et plein de magnificence, et le plus beau personnage de tous les roys du monde sans nul blasmer, et lequel a vostre secours, de par vous requis, a amené en vostre compaignie quinze puissans roys sarrazins, lesquelz sont tous en vostre court. Oultre, vous congnoissez les promesses que lui fistes de son gré, pource je vous avise d'y penser, car il a force, sens et congnoissance ; si me semble selon mon petit entendement que il seroit bon de lui mander de voz nouvelles pour savoir et congnoistre la teneur de son vouloir. Adonc sceu son vouloir, vous pourrez seurement besoigner avecques le roy Brunamont. » A ces propos, l'admiral Corsuble son pere respondit tout franchement que il ne lui daigneroit rien demander, et que, puis que il c'estoit allé rendre avecques son adversaire, que il avoit assez cause de rompre et de non point tenir la promesse que il lui avoit faicte* (55/3-14 ; cf. *AL*, p. 86-87). Outre sa valeur récapitulative, l'ajout de cette intervention a pour intérêt de nuancer le portrait moral de Dannemont en le rendant moins caricatural.

Dans la prose, **de nombreuses répliques reçoivent** par ailleurs **des développements**. Nous nous contenterons ici des exemples les plus marquants. Ainsi, alors que, dans le remaniement en alexandrins, Caraheu taisait à son amie Gloriande les enjeux de son duel contre Ogier (*AL*, p. 64, v. 13-20), dans la prose, il lui précise qu'elle sera le prix du vainqueur : « […] *par tel convenant que, se Fortune m'estoit contraire, que en plain champ je fusse convaincu, le chevalier mon adversaire combatant vous*

avroit pour dame, si c'estoit de vostre bon vouloir et plaisir le me ottroyer, car vous n'en moindririez de rien vostre honneur » (31/32-35). Le prosateur ne se contente pas non plus comme son prédécesseur d'exprimer l'indignation de Caraheu, préoccupé de son honneur (*AL*, p. 81, v. 9-11 : *Ja il ne m'avendra / C'on me tiengne a traïttre deça mer ne dela / Ne ja nuls homs vivans ne m'en reprouvera*), il lui fait dire le sacrifice qu'il est prêt à faire pour sauver Ogier : « […] *mais quant autrement ne seroit pourveu a la reparation de mon honneur, je m'en iroye plus tost me rendre devers le roy Charlemaigne* […] » (46/12-13). De même, la réponse laconique d'Ogier à l'appel à l'aide de la reine de Pavie (*AL*, p. 91, v. 28-29 : […] *A vo commandement / Je m'armeray pour vous se le roy s'i assent*) se voit étoffée en un discours digne d'un chevalier courtois : *« Madame, ja a Dieu ne plaise que a ce besoing je vous voulsisse aucunement escondire, mais vous avez loy de le commander seulement, car pour les dames je ne fuz onques las d'abandonner mon corps pour leur faire honnourable service. Et croiez que par la foy que doy a mon createur, premier qu'il parte de mes mains, je lui ferai dedire les parolles qu'il a dictes devant toute la seigneurie, ou sinon je le mettrai a mort au trenchant de l'espee ; allons quant vous plaira, madame, et de cela n'en prenez aucun soussi en vostre cueur ! »* (59/31-37). Remarquable est aussi l'accroissement que subit le récit qu'Ogier fait de ses aventures passées à Caraheu : il passe de 7 vers (*AL*, p. 500, v. 12-18) à presque 40 lignes (*PA*, 338/11-43 – 339/1-7). Mais l'exemple le plus flagrant de développement des passages dialogués reste celui déjà évoqué par E. Poulain-Gautret, à savoir l'épisode de la cinquième partie relatant l'ensemble des discussions sur la question du remariage de la reine de France et d'Ogier, une « logorrhée si peu adaptée à la chanson de geste »[234].

La prose se caractérise donc bien par le goût marqué de son auteur pour les paroles, aux dépens souvent de l'action.

[234] *Op. cit.*, p. 110.

8. Amplification du discours religieux[235]

Le prosateur a en particulier amplifié les paroles des personnages liées à la religion.

Pour ce qui est tout d'abord des **prières**, plusieurs d'entre elles ont été, en effet, **développées**. C'est le cas de la brève oraison que formule le jeune otage Ogier pour que son père ne se parjure pas (*AL*, p. 13, v. 10-15 : *Ha Diex ce dist Oger veuillez moy conforter / Et veuillez a mon pere telle grace donner / Qu'il viengne le roy Charles servir et honnourer / Par quoy de ce peril nos viengne delivrer / Car s'il croit ma marastre il me lera finer »*) qui est légèrement rallongée : « *Vray Dieu souverain pere des creatures, specialement des orphelins ! Moy, estrange, vendu comme serf, je te prie, ne souffre pas que mon pere soit nommé tyrant et que en la lignee ne se soit trouvé tel deffault ! Or congnois je que l'affection de ma mauvaise et desloyalle marastre avra lieu, qui ne cherche autre chose fors la destruction de ma povre vie, si te prie, mere de Dieu, avoir souvenance de ton povre serviteur ! »* (3/57-62). La prière de Charlemagne dans la chapelle subit une amplification similaire : *Glorïeux Dieux dist il qui du trosne luisant / Envoias ça dessoubs par maint signe apparant // Dont Moÿse le dist et ala declerant / Et dist que de vierge* [*oeuvre,* Londres, f. 123r°] *yroit un fruit naissant / Qui par mort recevoir et pour espandre sanc / Racheteroit le pueple et la geste d'Adant / Puis advint c'une vierge de Jessé descendant / Conçupt porta un fils et ala delivrant / Et de lait glorïeux aletta son enffant / Vierge conceupt ce fils Vierge l'ala portant / Pure en virginité et en chaste vivant / Vierge alaita son fils d'un douls lait souffisant / Fruit glorïeux usa glorïeux lait puissant / Vierge ce digne fils que vous amastes tant / Vendi le faulx Judas et livra en baisant / Loiés fu a l'estache et batus en frappant / Tant que du corps de lui aloit le sanc coulant / Puis le mirent en croix les Juïfs mescreant / De .III. clos lui alerent et piés et mains cloant / Et puis le couronnerent de couronne poignant / Et de fiel et d'afil (?) l'alerent abruivant / Et ferir ou costé d'une lance trenchant / Dont la perre* [*oeuvre,* Londres, f. 123r°] *fendi la terre ala tremblant / S'en furent li oisel tout quoy et tout taisant / Et puis ens ou sepulcre t'ala Josep posant / Avec Nicodemus et les*

[235] À ce sujet, voir E. HOYER-POULAIN, « La conversion du Sarrasin : une histoire du motif dans la tradition de la *Chevalerie Ogier* », '*Si a parlé par moult ruiste vertu'*, *Mélanges J. Subrenat*, Paris, Champion, 2000, p. 255-264. La critique y montre notamment que dans la mise en prose « s'épanouit franchement la tendance au 'cathéchisme' » (p. 259) et que le motif de la conversion a subi une évolution : il s'agit désormais de « convaincre l'ennemi au lieu de la vaincre » (p. 263).

Juïfs tirant / Gardoient ton sepulcre mes ce fu pour neant / Car au tiers jour alas de mort resuscitant / Et a ta doulce mere te monstras tout devant / Et puis a tes apostres qui en furent joiant / Et a la Pentecouste les alas confortant / En semblance de feu ton nom segnefiant / Et puis voulsis ta mere ravir du hault libant / Et eslever ou ciel noblement en chantant / Dame si con je croy ton trosne reluisant / Te resjouy ton fils en magesté seant / Sy resjouy mon cuer de Charlot mon enffant // Qu'Oger n'ait du mal faire pouoir ne tant ne quant » (*AL*, p. 349, v. 34-35 - p. 350, v. 1-35 - p. 351, v. 1, soit 38 vers au total) se transforme en *« Mon dieu mon createur, qui formas le ciel et la terre de nulle chose et tout ce qui est dessus, qui creas les anges et les mis en ton paradis, mais par leur orgueil Lucifer, lequel tu avoies fait le plus beau des autres, et tous ses complisses, trebucherent en Enfer, dont depuis, pour remplir les sieges qui estoient vuides par le trebuchement desdis anges, creas nostre premier pere Adam du lymon de la terre, et lui baillas Eve nostre premiere mere pour compaigne, laquelle tu formas d'une des costes d'Adam ; et puis tu les mis en Paradis de delices, duquel par leur pechié furent degettez, et userent depuis leur vie en doleur et en paine ; pour leq*[*ue*]*l pechié nous estions tous en la subjection du diable d'Enfer. Mais pour reparer ladicte offence tu envoias ton cher filz la seconde personne de la Trinité ça a bas en terre pour prendre chair humaine au ventre de la Vierge Marie ; lequel elle porta neuf mois en ces precieux costez, et le jour de Noël l'enfanta sans doleur et sans paine ; lequel voulut estre adoré des pastoureaux ; et au jour de sa nativité s'apparut une estoille en Orient, laquelle quant les trois roys la virent, le vindrent adorer et lui offrirent or et encens et myrre ; lequel chemina trente deux ans parmy le monde, preschant nostre foy ; dont par envie le traistre Judas le vendit aux faulx juifz trente deniers, lesquelz juifz le prindrent au jardin d'Olivet et le menerent devant Pilate pour le condanner a mort pour le crucifier ; et Pilate le fist despoiller et atacher a ung pillier et le fist batre de grosses escorgies, tant que le sang lui degoutoit depuis le chief jusques a ses precieux piez, et le couronnerent d'une couronne d'espines ; et puis lui mirent la croix sur le dos et le menerent au mont de Calvaire, et la le crucifierent au milieu de deux larrons, et lui donnerent a boire de fiel et du vinaigre meslez ensemble ; et puis Longis lui perça son precieux costé d'une lance, dont il en saillit sang et eau ; et fut mis au Sepulcre et au tiers jour resuscita, et alla aux Enfers et les rompit et en getta les ames, et avec eulx le jour de l'Ascention monta es cieulx ; et le jour de la Penthecoste envoya le Saint Esperit*

a ses apostres ; et au jour du Jugement viendra juger les vifz et les mors. Mon dieu, ainsi que je croy tout cecy estre vray, je te prie qu'il te plaise avoir pitié de mon filz Charlot, et qu'il te plaise d'amolir le cueur d'Ogier par telle façon qu'il ne face nul mal a mon cher enfant. » Et puis dist : « Hé ! glorieuse Vierge Marie, aussi vrayement come je croy que tu es vraye mere de Dieu et que tu es lassus en gloire assise a la dextre de ton glorieux filz au trosne divin, je te prie qu'il te plaise de prier ton cher filz qu'il lui plaise de preserver mon enfant, qu'il n'ait nul mal. » (*PA*, 224/24-55). Remarquable est enfin l'enflement de l'oraison du roi Philippe qui passe de *Et dist beau sire Dieu qui mouru par Juïs / Et qui fu au tiers jour de mort resurrexis / Car me veulliés aidier contre mes anemis / Par qui je ay esté laidement desconfis* (*AL*, p. 701, v. 31-34) à *« Mon dieu mon pere createur, tout le refuge de ma darniere intencion et celui par qui et de qui je tiens le sceptre et couronne de ce noble royaume, je te requiers pardon, te supp*[*li*]*ant, se j'ay aucunement offence devers et encontre ta maigesté, qu'il te plaise de ta grace me pardonner et preserver mon royaume et moy et la saincte crestienté de ces mauldis payens et ennemis de nostre saincte foy catholique. Mon dieu Jesuchrist, plaise a ta saincte majesté me deffendre de leur mauldicte entresprise ! »* (502/4-10).

D'autres **prières** sont des **inventions** du prosateur. Sont concernées la prière du jeune otage à la Vierge (*« Et ! mere de Dieu, comme souffres tu morir ung innocent pour la deffaulte de son pere ? A ! dame, je me recommande a ta tressaincte grace ! »* 8/33-34), « la fervente action de grâce d'Ogier après la visite de l'ange dans sa prison sarrasine »[236] *(« O ! mon dieu eternel roy du ciel puissant et glorieux ! A ceste heure, je te doy bien graces rendre quant il a pleu a ta tressaincte majesté avoir souvenance de ton simple serviteur ! O ! mon dieu mon redempteur, je te rens graces et mercis ! Ton nom soit sainctifié en gloire pardurable ! Amen. » Adonc se leva Ogier et dist : « O ! Que tant bienheuree est la personne qui espoire en la misericorde de Jesuchrist ! O ! mon Dieu, tant tes faiz sont incongneuz et tant admirables a ouyr, je me recommande et metz mon povre cas soubz ta saincte misericorde. »* 352/2-8), son oraison avant son duel contre Brunamon (*et luy monté fist le signe de la croix en se recommandant a Dieu son createur, en lui suppliant humblement qu'il luy pleust de lui ayder en son bon droit* 64/21-22), la prière du plus grand péril formulée par Caraheu lors du naufrage qui le sépare de son compagnon (*si prie a Dieu que il le vueille conduire et si seurement et en*

[236] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 216 : « le modèle en vers signalait simplement qu'il priait ».

tel lieu que je le puisse revoir ! 441/13-14)[237], et enfin la prière énoncée par Ogier dans sa chambre à Chartres, avant son duel contre ses deux adversaires païens (*« Hé ! mon dieu mon createur, que tant est la personne eureuse qui n'est troublee en pensement et ne peche en ce monde, c'est a dire ne veult nully courroucer ne troubler et n'a aucune pensee doubteuse, mais il n'est homme qui ne soit subject a cela. Toutesfois tout homme qui est humble, beau, doulx et courtois et a en soy la vertu d'attrempance, pourveu qu'il soit humble en son parler, s'il n'avoit value que ce qu'il porte, si est il voulentiers aymé du monde et le voyt on voulentiers et est de bonne rencontre. Et aussi raison le veult et le concede, car Dieu, qui est lumiere et verité, et de raison, l'a ainsi ordonné. »* 506/11-18).

Remarquable est aussi le **poids grandissant du discours apologétique dans la prose** : c'est en effet, comme l'a déjà montré E. Poulain-Gautret, la version où « s'épanouit franchement la tendance au catéchisme »[238]. Ainsi, non seulement les deux leçons sur les icônes et les saints dispensées par Naimes à Caraheu et celle sur les trois ordres (prêtrise, mariage et chevalerie) donnée par Ogier à Moÿsant y conservent leur

---

[237] Dans l'épisode consacré au naufrage d'Ogier, le prosateur a retravaillé la disposition et le contenu des prières du plus grand péril formulées par le héros. Comme dans *AL*, nous en relevons toujours trois, mais, d'une part, la première, développée dans notre texte (*« Mon dieu mon pere createur, qui m'as formé et fait a ton saint ymage, ayez pitié de moy, et ne me laisse pas si tost mourir que je n'aye mieulx employé mon corps pour l'augmentation de ta saincte foy catholique ! Et si ainsi est, qu'il te plaise me prendre de ta part, je te recommande mon frere Guyon et tous mes bons parens, et speciallement mon bon nepveu Gaultier, lequel est tout deliberé de te servir et de reduyre la gent payenne en ta saincte foy, je le te recommande de tout mon cueur ; si te supplye de rechief me donner temps et espace que je puisse avoir vraye confession et repentance de mes pechez. »* 442/11-18), rassemble en fait les deux premières du modèle (*AL*, p. 631, v. 12-16 : *Hé Dieu ce dist Oger vray roy de Belleant / Auquel lez yray hui mon chanlant arrivant / Je ne voi fors que l'eaue ciel et soleil luisant / Ne voi yle ne roche bos ne terre aparant / Or ne sçay ou je sui moult ne voys esmaiant* et *AL*, p. 633, v. 28-35 - p. 634 : *Et dist pere du Ciel qui souffris Passïon / Oncques mes je ne vi si grant abusïon / Aussi tost qu'il est muit* (*sic*) *ci un chastel voit on / Le plus noble et mieulx fait de plus noble façon / Dont on pourroit parler ne faire mencïon / Et si tost qu'il est jour veoir ne le puet on / Merveilles ai que s'est merveiller s'en doit on / Je sui cy arresté et si ne sçay raison // Et ne sçay qui me tient se ce ne sont luiton*), et, d'autre part, si la deuxième est fortement réduite (*PA*, 443/22-24 : *« Helas ! dist il, mon dieu mon pere createur, las ! m'as tu oublié a ceste fois icy ? Or ne sçay je plus a qui je me doie consoler ne reconforter de ma douloureuse infortune ! »* par rapport à *AL* (p. 634, v. 29-35 – p. 635, v. 1-5 : *Jesucrist reclama qui fist ciel et rousee / Et a dit mere de Dieu roÿne couronnee / Si vray qu'em l'escripture tu es arche clamee / Qui du corps Jesucris fesis doulce portee / Tant qu'il fu arrivés en si male contree / Qu'il ot la char de lui traveillee et penee / Si vray que je di vray doulce rose esmeree // Douce lune luisans comblés de foy fondee / Je te pri que mon ame soit devant Dieu saulvee / Et se j'ay riens meffait qu'a ton fils desagree / Si lui prie pour moy doulce Vierge louee / Par quoy mal façon si me soit pardonnee*), une troisième est insérée au discours direct (*Et quant la nuyt fut venue, il se commanda a Dieu son createur et se mist en oraison, depriant Nostre Seigneur Jesucrist qu'il eust mercy de lui* 444/3-5).

[238] *Ibid.*, p. 207.

ampleur, mais le prosateur en ajoute encore trois nouvelles. Le coreligionnaire d'Ogier, le roi Moÿsant, n'y reçoit plus, en effet, une leçon de catéchisme mais deux. La première, qui est une pure invention du prosateur développée sur tout le paragraphe 353, après une courte introduction dans le paragraphe précédent et une conclusion dans les premières lignes du paragraphe suivant, traite de la Trinité, de la Création, de la Damnation et de la Grâce : « *Mon emy, puis que desirez le salut de vostre ame pour plus ardemment croire en Jesuchrist, raison est bien que on vous desclare aucunement que c'est de mon dieu Jesuchrist et de sa loy. // Or est il vray que le roy souverain est le dieu des dieux et cellui seul en trois personnes uni*[*e*]*s en une mesmes deité, lequel de son vouloir et puissance insuperable a creé et formé le ciel et la terre. Et a toutes choses vegetatives a donné dons particuliers : les unes creatures vivent et entendent sans sens ne entendement comme les bestes brutes ; les autres creatures vivent, esquelles il a donné sens et entendement, moiennant l'ame raisonnable que il a creé en leurs corps de si souveraine et divine artifice que la creature qui est l'omme est semblable touchant l'umanité a Dieu son createur, car vous pouez congnoistre que la personne a grant voulenté et liberal arbitre de se pouoir dampner ou saulver. Pource, roy Moÿsant, mon amy, croyez qu'il n'est autre dieu que cestui la, et que Mahon et ses ydoles que adorez comme dieux ne sont que ymages fains, ydoles et statues de boys ou de metal, fais de la main des hommes, qui n'ont puissance nulle, fors ce que le diable leur en donne, qui n'ont autre exercice en ce mortel monde, fors de faire trebucher les creatures en leurs laz, et les faire plongier au parfont d'Enfer pour la este dampnez eternellement. Or advisez, roy Moÿsant, en quel estat vous avez vescu jusques icy, et le dangier en quoy vous estoiez submis a l'occasion de vostre folle creance ! Ymaginez que Dieu vous a fait une grant grace, plaisir et honneur de vous avoir laissé vivre jusques icy, car, se fussiez allé de vie a trespas par cy devant, vous estoiez dampné eternellement sans grace ne remission, car il a dit, parlant par esperit prophetique, que quiconques ne sera baptisé et ne mourra en la foy de Jesuchrist sera dampné eternellement. // Moÿsant, mon bon amy, ces choses considerees, advisez vostre cas sans besoigner faintement, mais de cueur affectueux prenez amour en Jesuchrist, lequel vous preservera de dampnacion eternelle, et en la fin de voz jours vous donnera la grant gloire de Paradis* ». De même, dans le cadre de la conversion du roi d'Inde, le prosateur ajoute un troisième cours de catéchisme pris en charge cette fois-ci par

Guyon, au moment où Caraheu accompagne les chrétiens au Saint-Sépulcre : *ilz devis*[*er*]*ent au bon roy Caraheu comme la chose alloit, et comme par envie les payens et juifz de son paÿs mesmes si l'avoient fait mettre a mort, et que l'heure qu'il mourut en la croix, toute la terre trembla, les pierres et roches fondirent, les mors resusciterent et le soleil perdit sa lumiere ; et ainsi que il avoit promis, resuscita au tiers jour de mort a vie et s'en alla delivrer les pouvres peres prisonniers qui estoient en Enfer, si brisa et rompit les portes comme prince de toutes choses creé*[*e*]*s en ce monde, et print les prisonniers et les getta dehors et les emmena avecques soy, et au bout de quarante jours, le jour de l'Ascension, monta en sa benoiste gloire, et se siet a la dextre de son pere. Et en la fin vendra tenir le Jugement general pour rendre le merite a chascun selon ce qu'il avra deservy. « Pource, roy Caraheu, se dit le duc Guyon, tant que vous avez temps et espace, acquerez vostre sauvement et vous ferez que sage* (412/14-25). Enfin, dans la dernière partie, nous trouvons désormais aussi une leçon de catéchisme donnée par Ogier au roi païen Florion, visant à le convertir avant d'entreprendre le duel contre lui : *suis bon crestien en la foy de Jesucrist qui pour nous racheter de dampnement voulut mourir en la croix, et au tiers jour voulut resuscite*[*r*] *de mort en vie, et alla rompre les portes d'Enfer et delivrer les sains peres qui estoient leans aux limbes, et au jour de sa glorieuse ascension les monta tous en la gloire es cieulx et se siet a la dextre de son pere, et a la Penthecouste vint reconforter ses apostres et les instruit tellement que chascun d'eulx parloit tous langaiges, car quant ung venoit faire predication en aucune region, il parloit le langaige proprement d'icelle aussi bien que s'il eust esté nourry au paÿs et natif de ladicte region. Et croyez seurement ce que je vous diray, car celui qui ne sera regeneré, c'est a dire baptisé, jamais aprés sa mort ne verra la face de Jesucrist ne ne sera participant de sa gloire. Or est il vray que vous avez une mauvaise creance, mauldicte et plaine de confusion, car vous adorés ung dieu nommé Mahon, lequel fut de vie mauldicte et demnable et le monstra bien a sa fin, car il fut estranglé honteusement et miserablement d'ung pourceau en ung fumier, dont je m'esmerveille grandement comme vous estes si abusez d'y avoir creance* (499/4-17 ; cf. *AL*, p. 699-701).

Le discours religieux voit donc sa place nettement augmentée dans la prose.

9. Ajout de discours moralisateurs

L'inflation du discours apologétique s'accompagne d'un développement du discours moralisateur. Cela est patent dans le passage mettant en scène le retour de Dannemont au palais de Rome, après la déconfiture de son armée. Le prosateur attribue successivement à son père et à sa mère des leçons de morale absentes du modèle : *Et a ces parolles, l'admiral Corsuble son pere lui dist : « Je m'esbahis tresgrandement comme ung roy, congnoissant les faiz de fortune et dangers de guerre, avoir le courage et entendement si inconstant de mener si grant bruit et si grant douleur pour une seule rencontre, qui est chose incongneue aux hommes touchant la perte ou le gaing. Et combien que la perte soit plus a nostre dommaige et confusion, si n'est il pas venu par vostre deffault, car ainsi que la fortune vient, ou bonne ou mauvaise, il la fault prendre, mener joye du gaing et supporter la perte le plus paciemment que on peut ; car ramentevoir la do*[*u*]*leur de la perte donne occasion aux souldars de affadir la hardiesse de leurs couraiges. Pource vous prie que de ce fait ne soit plus de nouvelles. » Et pour plus amplement le reconforter, la mere lui monstra que cela appartenoit aux dames de tenir leur courroux evidentement et les demonstrer devant les hommes pour avoir et obtenir ce qu'ilz demandent et pour exaulcer leurs peticions et requestes, nompas a gens preux et constans, que pour perdre ou gaigner n'en fust ne plus ne moins. « Pource, monseigneur, je vous prie vous desister de ce fol procés et injurieux reproche. » Et de rechief, le roy son pere lui dist que du temps passé ne fault plus mouvoir question, mais au temps avenir soy garder de telz inconveniens* (23/1-16).

Le ton de la prose, et en particulier celui des paroles des personnages, se fait d'une manière générale plus moralisateur que son modèle. Les répliques de la reine de France adressées à la dame de Senlis dans la cinquième partie en sont un autre exemple flagrant (483/30-31, 484/1-5, 487/1-10 et 13-16).

10. Ajout d'explications

Contrairement à d'autres proses du XVe siècle qui cherchent à rationaliser leur source[239], celle d'*Ogier le Danois* ajoute peu de précisions visant à renforcer la vraisemblance et la cohérence de l'intrigue[240]. Dans la partie consacrée à la Chevalerie, nous avons seulement relevé deux cas patents et intéressants. Le premier apparaît dans la scène où Naimes de Bavière fait appel à des jeunes gens de la cour pour crier le nom d'Ogier auprès de Charlemagne. Le remaniement en alexandrins ne justifiait pas l'assentiment de ceux-ci à exécuter cette tâche pourtant très périlleuse. C'est chose faite dans la prose : l'auteur en fait les parents du Danois (*enfans des princes, qui lors estoient en court, qui estoient du lignage d'Ogier* 209/4-5). Le second cas d'ajout à valeur explicative concerne l'épisode de Mayence : dans la source, la duchesse remettait sa lettre à *un chevalier de nom / estrait de son linage et de sa nassïon* (*AL*, p. 115, v. 25-26) ; dans la prose, il est précisé qu'Enguerran de Mayence est le *cousin germain* de la duchesse (73/46-47). La prise de risque du chevalier (le fait d'agir contre la volonté du duc) trouve donc là une justification crédible (le privilège des liens du sang).

11. Développement de scènes

Des scènes ont fait l'objet de développements conséquents dans la prose. Dans la partie consacrée aux Enfances, nous en avons relevées deux en particulier.

La première raconte **le retour à Suze** de l'armée française après sa victoire sur les païens ; elle traite de la rencontre du pape et de la journée passée dans la ville. Le remaniement en vers n'y consacrait que trois vers (*AL*, p. 41, v. 10-12 : *L'apostolle de Romme sur les champs encontra / Armés des armes Dieu et Jesus reclama / Quant il sçot la victoire Jesucrist aoura*). Dans la prose, le récit de cette scène s'étend désormais sur tout un paragraphe qui constitue à lui seul un chapitre : *Les batailles et assa*[*u*]*lx ainsi finees, le roy fist departir ses gendarmes pour retourner a Suze, la ou estoit l'ost. Et a l'aprochement de Suze trouverent sus les champs le pape, cardinaulx et tout le*

[239] G. DOUTREPONT a que montré les auteurs de mises en prose du XVe siècle ont « le dessein de fournir aux lecteurs du temps des narrations ordonnées, liées, ou même explicatives » (*op. cit.*, p. 537).

[240] Cf. M. OTT, art. cit., p. 95 : « les remaniements tentent de compenser les obscurités de leur modèle supposé ».

clergé, armez des sainctes armes de Dieu, lesquelx de grant joye qu'ilz avoient de leur nouvelle victoire, chantoient beaux dictiez de louenge en remerciant la court celeste du bien et honneur que leur avoit faicte. Et faictes les reverences et obeïssances, tant d'une partie que d'aultre, entrerent dedens Suze pour plus a loysir parler de celle rencontre ainsi advenue, plus a la confusion des Sarazins que a leur proffit et honneur, dont le saint pere fut grandement resjoÿ. Neantmoins ce jour ne tindrent pas grant parolles, car chacun s'entendit a soy refrescher, car ilz en avoient bien mestier ; si entra le roy a ses tentes et les seigne[*u*]*rs aussi. Et* [*aprés*] *leurs repas, repos et refrechissement, le saint pere les ala visiter, et leur offrit tous ses biens, se besoing en avoient, dont le roy le remercia grandement ; si deviserent assés a loisir de la puissance et du nombre des Sarrasins, mais tout leur principal fut tenu du bon chevalier nouveau, Ogier le Dennoys, car le roy l'avoit tousjours en la bouche et ne le pouoit nullement oublier* (21/1-15). Un tel développement montre de toute évidence que le prosateur a voulu privilégier cette victoire de la chrétienté.

La deuxième scène extraite des Enfances à avoir subi une amplification importante dans la prose concerne **le rétablissement du pape à Rome.** Dans le remaniement en vers, le passage était traité en deux vers (*AL*, p. 112, v. 6-7 : […] *le saint apostole c'on appelloit Climent / Remist en sa haulteur a Romme droitement*) ; la prose la développe sur presque la totalité d'un paragraphe : *Lors, la departie faicte, le roy Charlemaigne fist assembler tout son conseil et leur dist : « Messeigneurs, je vous prie que me conseillez loyaument comment ne a qui je doy laisser le gouvernement de ceste cité de Romme. » Si fut la, entre les autres, l'arcevesque Turpin, lequel dist qu'il estoit de necessité d'avoir le saint pere qui estoit au pres de la pour le restablir et mettre en son digne siege papal comme en par avant, a celle fin de recongnoistre au temps advenir le service de la couronne des roys de France fait au saint siege apostolique ; si dist le roy que c'estoit raisonnablement parlé, et qu'on fist venir ung messagier pour l'envoyer querre. Quant le messagier fut venu, si lui dist le roy Charlemaigne : « Va t'en au saint pere le pape et lui dy qu'il viengne promptement en ceste cité de Romme et lui compte de mes nouvelles. » Alors le messagier s'en partit et chevaucha tant qu'il trouva le pape et tout le clergé ; si le salua et lui dist le message, ce que le roy lui avoit enchargé, lequel, aprés ces paroles ouyes, monta a cheval et vint hastivement parler au roy Charlemaigne. Et aprés toutes leurs serimonies faictes, tant*

de l'une partie que de l'autre, qui seroient choses trop longues a racompter, le roy Charlemaigne print le saint pere par la main et au nom de Jesucrist le mist et posa en son siege papal, dont le pere saint treshonnorablement le remercia, et sur ce point estandit la main et donna au roy et a toute sa compaignie sa tressaincte benediction (72/1-18).

Ces amplifications témoignent du goût du prosateur, déjà constaté précédemment, pour la thématique religieuse.

12. Scènes inventées

La prose offre plusieurs scènes absentes de son modèle. Nous en avons relevé deux dans la partie consacrée aux Enfances. La première concerne l'épisode du *chevage* : là où, en effet, le poète se contentait de passer directement de la dénonciation du duc Geoffroy par le traître Hardré au résumé de l'expédition lancée par l'empereur au Danemark et à l'accord de paix finalement établi, notre auteur invente le personnage du premier ambassadeur envoyé par Charlemagne auprès du père d'Ogier, ce qui donne lieu, comme nous l'avons précédemment vu, à une nouvelle scène dialoguée qui, malgré ses lourdeurs, a le mérite de fournir une justification vraisemblable au conflit[241]. La deuxième addition constitue le paragraphe 20 où l'on voit les douze pairs avertir Charlemagne qu'Ogier a laissé partir sain et sauf un païen, puis le roi convoquer le jeune Danois qui lui explique l'accord qu'il a établi avec Sadone.

Parmi les autres scènes ajoutées dans la prose, nous en avons trouvé en particulier quatre, toutes situées dans les parties nouvelles de la légende, qui mettent en scène l'un des chevaux d'Ogier. Il s'agit tout d'abord de la scène qui évoque le combat des chevaux du héros et de Justamon durant leur propre duel : *Et croyez que, se la bataille estoit entre les gens, aussi estoit elle entre les chevaulx, car le cheval Ogier s'en alla vers* [*le*] *brun de Surie qui estoit a Justamon, si s'entreruerent tellement et a si grant force que Bauchant, de la grant puissance que il avoit, luy donna coups au brun de Surie des deux piedz de derriere, que il lui creva le cueur du ventre, si mourut la*

[241] Voir M. OTT, art. cit., p. 102 : « dans PA, à la différence de ce qu'on trouve dans AL et chez DA [*i.e.* la prose de David Aubert, dans les *Croniques et Conquestes de Charlemaine*), une fois qu'Hardré lui a parlé de Gaufroy, Charlemagne envoie un messager à Gaufroy pour exiger de lui son hommage (p. 7), mais le duc refuse de tenir sa terre *fors de Dieu et de l'espee* (p. 8). »

(297/3-7 ; cf. *AL*, p. 447-449). Apparaissent ensuite, dans la dernière partie, trois nouvelles scènes faisant intervenir Papillon : celle où il tue le potier (*Adonc le cheval Papillon dressa les deux piedz de devant, si bea la gueulle si tresgrande que il sembloit que ce fut une fournaise que de sa gorge, et tantost getta de gros dragons par la gorge tant que chascun s'en fuyoit de lui ; si en fut tout le monde espouenté, et ne sçavoit le bon homme que se pouoit estre, car il cuidoit plus tost que ce fust ung diable que ung cheval ; si n'osoit demander l'argent de ses pos, neantmoins Ogier les lui paya. Mais il ne fut d'une heure asseuré, car nonobstant tout cela, de rechief, quant Papillon fut apaysé, le maistre des pos l'alla reprendre par la bride et dist a Ogier : « Par Dieu, ce dist il, devant que vous m'eschappez, vous me payerez ! » Adonc Papillon leva le pié de devant et lui donna si grant coup qu'il lui avalla la cervelle emmy la place* 477/16-25), celle où il manque de renverser son maître en voulant poursuivre des assaillants (*et tousjours Papillon les suyvoit, tant que des piez de devant les occ*[*ist*] *tous l'un aprés l'autre, excepté l'un de sept, lequel se rendit a Ogier. Adonc il dist a so*[*n*] *cheval Papillon : « Ha ! Papillon, que faictes vous ? Endurez que je vous chevauche ! » Car Ogier, ainsi que son cheval Papillon cour*[*o*]*it sur ses deux piez de derriere aprés ces soudars, Ogier ne se tenoit autrement, sinon qu'il l'avoit embracé par le col, dont estoit tousjours en danger de renverser ; si lui dist de rechief : « Papillon, se vous ne delaissez ces folies, saichez certainement que je m'en plaindray a ma dame Morgue la fae, laquelle vous m'a baillé en garde pour vous gouverner et pour me servir de vous a mon plaisir et a mes necessitez et affaires. » Atant se mist Papillon sur les quattre piedz comme par avant, puis Papillon lui remonstra par signe que ce n'estoit que pour son prouffit* 489/3-13), et enfin celle où il étrangle Blanchart, le destrier du roi de France, confié à Ogier en remplacement du cheval *faé* interdit pour le duel contre l'émir de Nubie et le roi Florion (*Mais quant Papillon se sentit lié et qu'il congnoissoit que son maistre devoit avoir a besongner de lui, il desrompit son licol et incontinent saillit de l'estable et se mua de noir en blanc et devint aussi blanc que ung cyne ; si saillit hors de la ville et tant courut qu'il ataignit le cheval qu'on menoit a Ogier ; et incontinent qu'il fut pres de luy, il se leva sur les deux piez de derriere et tant fit qu'il l'estrangla* 507/19-23). Nous reviendrons ultérieurement sur le sens à donner à ces additions concernant Papillon.

13. Ajouts malencontreux

Le prosateur a parfois aussi ajouté des précisions qui manquent de pertinence. Nous pensons à deux passages en particulier. Dans le premier, notre auteur a inventé une prétendue origine du Vieux chevalier, alias Ogier, mais son explication n'est pas cohérente : *Ne congnoissez vous pas bien Optinel le filz de Haquin l'Aventurier ? Nagueres fuz prins devant Acre a une rencontre qui fut faicte, et l'Aventurier qui me print me donna au roy de France, lequel m'a detenu ung an tout entier son prisonnier. Mais pource que au jourduy a esté fort troublé pour sa desconfiture, il m'a envoié par devers vous dire en ce point que, si vous lui voulez rendre ses prisonniers, qu'il est content de me livrer a vous et me donner congié d'estre en vostre court* (*PA*, 494/15-21 ; cf. *AL*, 700, v. 22-23 : *Vieux Chevalier ai nom pour vous le vous affie / Vieux Chevalier dist il par tous les sains c'on prie*). Dans le second passage, il est fait référence au mauvais traitement que Papillon aurait infligé au *gros varlet* chargé de s'occuper de lui : *et pource que le gros varlet avoit reffusé de monter dessus lui, il l'avoit empoigné par les rains avec les dens et gecté dedens la selle* (508/4-5). Cette dernière création, si elle ne correspond pas à ce qui a été raconté dans le paragraphe précédent de *PA*, a en tout cas pour effet de suggérer le côté dangereux de l'animal *faé*.

C/ Modifications, ajustements et incohérences

1. Emploi de noms propres différents (corrompus ?)

Bon nombre de personnages voient leur nom changé lors de la réécriture. Ainsi, la cinquième fée-marraine, nommée *Beatrix* dans le remaniement en alexandrins, devient *Presine* dans la prose (1/54) ; le pape ne se nomme plus *Innocent* (*AL* p. 23, v. 4) mais *Leon* (1/15[242]) ; le châtelain *Guimer/Guymer* (*AL*, p. 8, v. 25, 31, p. 15, v. 16) s'appelle désormais *Garnier* (3/33) ; *Renier de Mont Cler* (*AL*, p. 9, v. 34) devient *Regnier de Monglier* (4/21) ; le chevalier chrétien *Ernaïz* (*AL*, p. 22, v. 15) devient *Savary* (12/7) ; le roi païen *Florent* (*AL*, p. 33, v. 24) est désormais appelé *Sallant* (16/19) ; ce n'est plus *Ernaut/Arnau(l)t de Beaulande* (*AL*, p. 165, v. 24, 32 ; p. 166, v. 4) qui tue Guérin et

[242] Voir note 1/15.

que tue ensuite Ogier, mais *Regnault de Flandres* (108/12) ; *Agoulaffre* (*AL*, p. 484, v. 11, p. 487, v. 3, 20, etc) devient *Lengoulaf(f)re* (328/6, 330/1, 331/13, etc.) ; le neveu de Caraheu ne se nomme plus *Narcissus* (*AL*, p. 515, v. 12, 17) mais *Marcisus* (349/10, 16, 20, etc.) ; le fils d'Ogier *Murvin* (*AL*, p. 653, v. 18, 22, etc.) s'appelle désormais *Murmunin* (464/6) ; *Hebert*, l'ancêtre de l'hôte de Meaux (*AL*, p. 668, v. 3, 5, 7, 10) devient *Humbert de Neopolin* (470/17) ; l'abbé de Meaux s'appelle non plus *Gautier* (*AL*, p. 669, v. 22) mais *Geffroy* (472/31) ; le roi païen de la dernière partie, *Florimont*, devient *Florion* (328/5, 332/32, 340/28, etc.), etc. Soulignons, en outre, une modification qui fait sens : la fille du roi Moÿsant et future épouse de Gautier ne se nomme plus *Clarette* (*AL*, p. 501, v. 31, p. 524, v. 9, etc.), mais *Clarice* (XLV/R, 381/18, 24, etc.), ce qui a pour intérêt de souligner l'effet de symétrie entre Ogier et son neveu.

La ville italienne de Sutri, notée *Surtre* (*AL*, p. 23, v. 3) reçoit, quant à elle, un nom corrompu : *Suze* (12/23). On relève par ailleurs un flottement dans l'appellation de l'un des sages et chevaliers de la cour de Charlemagne, nommé tantôt *Augustin le Normant* (4/5), tantôt *Auquetin le Normant* (12/6, 44/12), comme dans *AL* (p. 9, v. 20) : voir à ce propos les notes correspondantes.

2. <u>Emploi de personnages différents</u>

Parfois aussi, le prosateur fait intervenir des personnages différents de ceux de son modèle. Ainsi, le *chambellan* du duc qui vient lui annoncer l'arrivée des quatre messagers de Charlemagne (*AL*, p. 10, v. 23) est remplacé par un *portier* dont le prosateur offre un portrait moral, confirmé par un portrait en actes, dans une scène de son cru : *le portier qui fut fier et orguilleux leur demanda rebustement qu'ilz demandoient et pourquoy ilz hurtoient si fort ; si lui dirent qu'ilz le pouoient bien faire et qu'ilz avoient bon adveu pour faire ung point plus oultre, et qu'il ouvrist la porte plus deligemment aux messagiers du roy ; dont le portier ne tint pas grant conte, mais s'en alla vers le duc* (5/10-13). De même, les païens tués par Ogier, cités par Corsuble, ne sont plus *Mandas et Rubïon / Aroufle mon nepveu et le roy Artillon (Arcillon ?)* (*AL*, p. 79, v. 16) mais *Buthor, Mandes et Alphanon* (44/13) ; ce n'est plus non plus Hoyaux (*AL*, p. 109, v. 6), mais Thierry d'Ardenne (69/6-7) qui frappe le soudan de Perse, et la

liste des prisonniers français libérés par le Danois se voit elle aussi modifiée : *le duc Nayme, Hoyau de Nantes, Huon de Troye, Auquetin le Normant, Eudon et* ***le duc Thierry d'Ardayne, Alory et Sanson*** (44/11-13) se substitue à *le riche duc Oedon / Le duc Hoel de Nantes et de Troies Huon /* ***Manessier de Gascongne Aubry le Bourguignon /*** *Auquetin le Normant* ***et son cousin Guïon*** (*AL*, p. 79, v. 20-23), etc.

Le prosateur prend donc des libertés concernant la dénomination et la qualification de ses personnages.

3. Valorisation de personnages

Les modifications de la source se font parfois dans le sens de la valorisation d'un personnage. Ainsi, à plusieurs reprises, **Naimes** bénéficie d'une distinction par rapport aux autres pairs de France et chevaliers français, lorsque, par exemple, il n'est plus fait mention que de lui dans le récit d'une scène de bataille (*se n'eust esté Nayme de Baviere qui se mist entre deux* 27/62) alors que dans le modèle il figurait dans un ensemble (*AL*, p. 54, v. 8 : *Quant Naymes et les autres sont entre deux alé*).

Des modifications apportées par le prosateur contribuent également à mettre en relief la courtoisie et la loyauté absolue de **Caraheu** à l'égard d'Ogier : il ne fait plus, par exemple, don de son épée Courtain sous condition (*AL*, p. 96, v. 9-13 : *« Tenés ce branc il fait moult a loer / Car qui le me feroit XX. fois d'or fin peser / Ne le vouldroie perdre ne a homme donner / Mais se roy Brunamon poués en champ mater / Je vous donne l'espee qui tant fait a doubter »*), il l'offre en toute amitié : *Caraheu parla a Ogier le Dannoys, et pour tiltre d'amitié lui donna Courtain son espee, en luy recommandant tousjours monstrer sa vaillance pour l'honneur des dames* (64/13-14). Remarquable est d'ailleurs l'ajout d'un commentaire du narrateur qui fait un éloge emphatique de Caraheu : *Or seigneurs qui lisez ceste presente hystoire, advisez l'amour et grant dilection qu'avoit ce roy sarrasin envers Ogier, qui voulut pour lui premierement habandonner son royaume, et sa dame Gloriande que tant il aymoit chierement, et pareillement la grande seigneurie payenne et tous ses parens et amis, pour passer la mer a ses despens et fraiz pour ayder au povre Ogier, car pour ses prouesses et vaillances i l'aymoit de si bonne amour qu'il oublioit toute sa douleur pour penser a la sienne !* (350/1-6).

De même, le prosateur invente que c'est **Sadone** qui donne son cheval à Ogier pour son duel contre Brunamon (*Le vaillant champion Ogier le Dannoys monta a cheval sur ung bon destrier que Sadone lui avoit baillé* 64/20-21) alors que dans le modèle l'origine du cheval restait indéterminée (*AL*, p. 96, v. 19 : *On lui fist un cheval en la place admener*).

Certaines modifications mettent également en relief la loyauté du **héros** lui-même : alors que dans le modèle, juste après sa victoire contre Brunamon, il se pliait immédiatement à la volonté de Charlemagne qui l'appelait à le suivre pour attaquer les païens, dans la prose il lui objecte d'abord qu'il doit retourner auprès de ses ennemis pour se constituer prisonnier (*Helas ! sire, se dist Ogier, il me fault aller retenir prison jusques atant qu'il en sera aultrement ordonné* 67/9-10). Notre auteur précise ensuite qu'après avoir vaincu Corsuble et son armée, il part délivrer Caraheu enfermé dans une tour, puis Gloriande (*AL*, p. 109, v. 19-22), avant de les mener auprès de Charlemagne (70/6-7). Nous noterons juste ici que le prosateur a oublié de mentionner Sadone.

Enfin, nous soulignerons le rôle accru de **Papillon** dans la prose. Cela est flagrant dans l'épisode de l'arrivée d'Ogier à Meaux en Brie marquée par l'altercation avec l'hôte puis avec les bourgeois : alors que le cheval *faé* n'était pas mentionné dans le modèle (*AL*, p. 667-670), il intervient désormais à l'encontre des bourgeois en leur crachant du feu, et en faveur d'Ogier en lui manifestant des signes pour le réconforter (*Et quant Papillon vit qu'il estoit en si grant desconfort, si se mist sur les deux piez de devant, comme s'il voulsist joindre les mains, monstrant par signes qu'ilz seroient reconfortez incontinent.* 472/14-16). Témoigne également de cette valorisation l'ajout des scènes précédemment évoquées.

4. Modifications d'éléments de l'intrigue

Les données de certaines scènes ont été modifiées. Ainsi, dans la scène relatant la **réaction d'Ogier après la découverte du cadavre de son fils**, le héros ne tue plus le neveu de la reine, nommé Lohier dans le modèle (*AL*, p. 129, v. 13-15 : *Neps estoit la roÿne qui de beauté ot tant / Lohier estoit nommés moult ot le cuer sachant / Et Oger le fery par itel couvenant*, et v. 33-34 : *Lohier le fils au duc Sanson / Cousin est la roÿne et de s'estracïon*), mais l'un de ses écuyers qui reste anonyme (*Et n'eust esté ung escuier,*

qui estoit a la royne, qui se mist entre deux, il l'eust mis a mort, mais l'escuier qui se mist entre deux receult le coup, et lui osta la teste de dessus les espaules, et cheult tout mort 82/22-23). Ce changement a pour effet d'amoindrir l'outrage commis par Ogier. Du reste, il ne lui fend pas la cervelle (comme le fera Charlot quand il tuera Baudouin) mais le décapite : nous pouvons peut-être y voir une volonté du prosateur de mettre sur le même plan tous les autres sacrifices accomplis par Ogier pour racheter la mort de son fils perdu (celle des deux pèlerins, de Charlot, sauvé *in extremis*).

L'**épisode mettant en scène Gloriande aux prises de Brunamon** est également marqué par des modifications remarquables. Tout d'abord, dans le remaniement en alexandrins, Brunamon faisait savoir à Corsuble par le biais de son messager son intention d'épouser sa fille Gloriande (*AL*, p. 87, v. 2) alors que dans la prose, le *héraut* ne fait qu'annoncer son arrivée et ce ne sera qu'après le repas, au cours d'une conversation privée (inventée par le prosateur), que le roi d'Égypte fera part du marché qu'il veut conclure avec lui (54/11-20). Ensuite, la naissance du désir de vengeance de Brunamon ne se fait plus dans les mêmes circonstances. Dans le modèle, c'était durant le dîner, après l'annonce faite par Corsuble à sa fille qu'il la donnait en mariage à Brunamon, que ce dernier *acol*[*ait*] Gloriande et que celle-ci l'éconduisait (*AL*, p. 87, v. 24-30 : *Et celle se leva moult tendrem*en*t plourant / Brunamon l'acola si lui dist en riant / Damoiselle alés vous un petit acoisant / S'il plaist a Mahommet encore m'amerés tant / Que vous ferés du tout mon bon et mon commant / Sire dist la pucelle par mon dieu Tervagant / Vous ne le verrés ja en jour de mon vivant*). Dans la prose, c'est lors d'une collation rassemblant tous les seigneurs païens et à laquelle est conviée Gloriande que celle-ci apprend cette terrible nouvelle ; à la suite de son refus, elle est violemment frappée par son père et part se réfugier dans sa chambre où Brunamon la rejoint et tente de l'embrasser de force (*si ala Brunamont en la chambre de Gloriande et s'efforça de la baiser ; elle lui deffendit qu'il ne lui eust nullement a toucher, car il n'estoit pas encores ou il cuidoit, et que jamais jour de sa vie ne l'aymeroit de bon cueur. Se dist Brunamont : « Madame, s'il plaist au dieu Mahon, vous changerez vostre courage et sur ce point vous diz adieu. »* 56/7-11). Brunamon est ainsi rendu plus mauvais dans la prose.

Le prosateur peut en outre modifier la distribution des personnages dans une scène. C'est le cas, par exemple, dans celle qui relate le retour de Dannemont à Rome :

non seulement sa mère est présente mais elle intervient auprès de son fils (23/10-13), tandis que Gloriande, alors absente, ne fait son entrée que dans le paragraphe suivant. De même, lors de son arrivée à la cour, Baudouin est désormais accompagné de sa mère Bellicenne (80/7).

Enfin, dans la dernière partie, Ogier finit par accepter d'épouser la reine de France. Ainsi, l'intégration du héros à la société qu'il découvre après deux cents ans d'absence en *Faerie* se fait de façon moins problématique dans la prose que dans son modèle : Ogier « ne méprise plus ce siècle au point de refuser la main de la reine »[243]. Nous y reviendrons.

5. Refonte de scènes

Plusieurs scènes du modèle ont été repensées dans leur organisation, leur progression et parfois même de leur signification. Nous en avons sélectionné trois dans la partie consacrée aux Enfances, et une autre dans la dernière partie.

Dès la scène fondatrice de **la visite des fées-marraines**, quelques modifications apparaissent : l'ordre des quatrième et cinquième vœux est inversé, la révélation du nom de Morgue est repoussée à la fin et l'apparition des nourrices est déplacée après le baptême (2/14)[244].

p. 3, v. 28-35 - p. 4, v. 1-26	1/43-60
Et en la propre nuit que l'enffant fu nasquis Et le corps de lui fu par dessus un lit mis Et la mere mouroit si con je vous devis Y vint **Morgue** la fee et bien jusques a six De fees gracïeuses et furent ou pourpris Ou li enffes gisoit en blans drappellés mis La le print Glorïande qui fu suer Ansenis Et le desmaillota et lui baisa le vis // En disant mon enffant ou non de Jesucris	Et a l'eure de mynuit vindrent en ladicte chambre ou estoit l'enfant six belles dames richement abillees, lesquelles on nomme faees, et desveloperent l'enfant. Et l'une d'elles, nommee Gloriande, le print entre ses bras, et quant elle le vit si bea[u], si grant et si bien formé de ses membres, le baisa par moult grant amour, en disant : « Mon enfant, au nom de Dieu, je te donne ung don : c'est assavoir

[243] E. POULAIN- GAUTRET, *op. cit.*, p. 193.

[244] Le gras signale les modifications concernant l'ordre de la narration.

Te veul donner un don d'estre le plus hardiz Qui regnera ou monde tant que tu soies vifs Dame dist Sagremoire cis dons n'est pas petis Puis que li hardemens est en lui si bien mis Je veul qu'il ne lui faille ne guerre ne estris Et que toudis en soit en sa vie garnis Dame dist Foramonde or est uns grans periz Et je lui donne un don qui moult est agensis C'est qu'en champ de bataille il ne soit desconfiz **Dont dist une autre fee blanche con fleur de liz** **Et je veul que des dames soit amés et servis** **Et que ja il ne soit de nesune esconduis** **Je veul dist la Ve que on nommoit Beatrix** **Qu'il douz et[245] plaisans gracïeux et faitis** (*sic*) **Et qu'em champ de bataille il ne puist estre pris** **Ne par homme vivant ne puist estre traïs** Et dist Morgue la fee or ay oÿ vos diz Et je veul qu'il ne muire par homme qui soit viz Tant qu'il ara esté mes drus et mes amis Et dedens Faerie veuez tous mes deliz Et le tien a baron et est li miens maris Lors lui baisa la dame et la bouche et le vis Dont s'en est li couvent sevrés et departis Et li enffes remet qui plouroit a hauls cris **Puis fu a deux nourrisses l'enffes baillé et mis**	que, tant que tu seras en vie, que tu soies le plus hardy chevallier qui soit durant ton vivant. — Dame, dist une autre nommee Palestine, ce don que luy avez donné n'est pas petit. Et je lui donne doncques que, tant qu'il sera en vie, que guerre ne bataille ne lui faille point. » Alors respondit une autre nommee Pharamonde : « Dame, ce don que lui donnez est moult dangereux, p[ar]quo[y] je lui donne que jamais il ne soit vaincu en bataille. — **Et je lui donne, se dist une autre nomee Melior, que ta[n]t qu'il sera en vie, il soit beau, doulx et gracieux, plus que nul autre. » Et la cinquiesme, nommee Presine, dist : « Je lui donne qu'il soit tousjours aymé des dames et que en amours il soit eureux. »** Et la sixiesme, nommee Morgue, dist : « J'ay bien entendu les dons que vous avez donné a cest enfant, et je vueil qu'il ne meure jamais jusques a ce qu'il ait esté mon amy par amours, et que je le tiengne au chasteau d'A[v]alon, qui est le plus beau chasteau du monde. » Et puis la dame le baisa par grant amour. Et puis laisserent l'enfant et s'en allerent que on ne sceut qu'elles devindrent. Et l'enfant demoura cr[i]ant a haulte voix.

[245] Dans l'exemplaire de Londres, on lit : *Que douz soit e.* (86r).

Plus importantes et intéressantes sont les modifications apportées à la scène de la mise en accusation de Gloriande[246].

p. 89, v. 22–35 - p. 90, v. 1-35 - p. 91, v. 1-12	58/9-14
Corsuble fu dolans en lui n'ot qu'aïrer **A Danemon son fils le print a deviser** **Quant Danemon l'oÿ le sens cuide changer** **Il jure Mahommet et quanqu'il puet jurer** **Qu'il fera Glorïande ardoir et embraser** **Ou grant palais de Romme sont prins a retourner** Puis ont fait Glorïande devant eulx admener Son pere roy Corsuble l'em print a appeler Pute ce dist le roy **je vous feray gecter** **En un feu tout ardant justicier et finer** La vostre traïson savons trestout au cler Adont la va le roy par les cheveulx tirer **Plus de mille l'en fist hors du chief dessevrer** Par la salle la print le roy a traÿner **// Et puis de ses deux piez sur le ventre a passer** Et la pucelle print haultement a crier **Haÿ Mahommet sire qui fesis ciel et mer** **Veullez moy s'il vous plaist aidier et conforter** **Peres dist la pucelle veullez moy recorder** **Pour quoy si faitement me faites atourner** **Quant on veult un larron aus fourche[s] encrouer** **On lui monstre pour quoy on le fait afiner** Et Corsuble la va de sa paulme frapper	Et par grande felonnie l'admiral manda sa fille Gloriande que elle vensist parler a lui incontinent, et aussi manda toute la seigneurie payenne pour ouyr des nouvelles que le roy Brunamont disoit qu'il avoit ouyes dire a ung François. Et quant tous les roys et grans seigneurs furent assemblez, et sa fille Gloriande arrivee en la salle pour ouyr la cause pourquoy l'admiral les avoit mandez, 59/1-23 l'admiral **par grans courroux et dure felonnie** appella Gloriande sa fille **qui de lui n'estoit garez loing**, **et aprés la reverence faicte a l'admiral son pere**, lui dist : « O faulce putain infame ! **Comme as tu osé penser telle trahison desloyalle contre moy, qui t'ay engendree et faicte toute telle que tu es ? Car se ne fust moy, de toy ne fust riens !** Or est il vray que une trahison faulce et damnable tu as conspiré et fait paches et concordances avec le roy Charlemaigne ; et a Caraheu ce faulx roy, tu lui as vendu la cité de Romme, et que toy et Ogier, une nuyt prochaine, dois faire laisser les portes ouvertes pour nous mettre tous a mort ; et en signe de verité le faulx roy Caraheu c'est fait laver et baptizer ! — **A ! sire, se respondit Gloriande, ceulx qui vous ont dit les**

[246] Le gras signale dans *AL* les passages supprimés par le prosateur, et dans *PA*, les passages qu'au contraire il a ajoutés.

Si que le sanc en fist de la bouche filler **Et le roy Brunamon li va des mains oster** Et XII rois paiens si l'ont prins a blasmer Seigneurs dist l'amirail veuillez a moy parler La pute si nous veult honnir et vergonder Et au roy Charlemaine ceste cité bailler Car Caraheust s'est fait baptiser et lever Et a fait a ma fille tout bellement mander Qu'elle face la ville ouvrir et et deffermer Tout droit a mïenuit ne say le jour nommer **Mais vecy Brunamon qui bien en scet au cler** **C'est voir ce dist le roy je ne le puis celer** **Caraheust a voulu la nostre loy fausser** **Et Glorïande doit la ville delivrer** Quant la pucelle l'ot si commence a crier Traïtres desloiaux ce cy veulx tu moustrer Si me veulx du tout faire honnir et vergonder Pour ce que ne te veil ne pendre (*sic*) ne amer Pour Mahommet baron veulliés moy escouter **Quant on veult un larron a jugement mener** **Il lui couvient ainçois son meffait a prouver** **Et s'on n'a nulle preuve il en doit eschapper** Mais ainsi ne veil mie de ceste chose ouvrer Car je veil maintenant un champïon livrer Encontre Brunamon qui me veult acuser A la fin s'on ne veoit le traïtour mater Et gehir si que l'orront li per (*sic*) // Qu'il a voulu sur moy ce fait adeviner Dont me faites mourir je n'en veul eschapper De tel mort qu'en un feu on me face getter Et dient Sarrazin ce fait couvient greer Amiraulx sire roys il le fault accorder Et dist li amiraux ne la veul refuser Il a dit a sa fille or me veulliez monstrer	**nouvelles ne sont pas nobles de courage et si ne vous aiment ne vous ne moy !** » Si s'approucha l'admiral d'elle, en lui disant : « Vous y mentez, faulce paillarde ! » et lui donna si grant coup sur les temples qu'il la coucha a ses piedz. Et de rechief la print et la trayna long temps parmy la salle par si grant force que, se n'eussent esté dix ou douze roys qui se misrent au devant d'elle, il l'eust destruicte. Et quant elle fust relevee, si dist a son pere l'admiral : « Il me semble, monseigneur mon pere, que ce n'est pas belle chose a ung prince de si hault affaire comme vous estes, de croire si de legier sans ouyr partie, car, pource que le roy Brunamont n'a pas peu jouyr de moy et que je n'ay pas voulu entendre a ces folles paroles, il m'a mis celle trahison dessus a laquelle je ne pensay oncques. Et affin que de ce on puisse sçavoir vraye verité, je vueil trouver ung chevalier qui preigne bataille pour moy contre le roy Brunamon, pour monstrer que je suis innocente du cas, se c'est vostre plaisir de le me ottroyer. — Or allez, dist l'admiral, querre vostre champion ! » Si dist a deux roys qui la estoient qu'il l'amenassent la ou elle pensoit trouver son plege […]

Champïon qui se veulle fervestir et armer Et la pucelle dist or me lessiés aler Et g'iray en ma chambre au crestïen parler Je croy que ceste chose ne vouldra refuser Adont l'i fist Corsuble isnellement mener	

Le prosateur a opéré de nombreuses suppressions. Il a notamment éliminé le passage initial évoquant la réaction de Dannemont pour annoncer immédiatement la réaction sans appel de Corsuble. Disparaît également le passage qui présente Brunamon comme le délateur : dans la prose, Gloriande fait preuve de clairvoyance et comprend d'elle-même qui est son détracteur. Brunamon n'intervient plus non plus en faveur de la jeune femme en train de se faire frapper par son père : le personnage, dénué de pitié et de scrupule, apparaît ainsi plus mauvais.

Le travail de réécriture est plus conséquent encore pour le récit du duel d'Ogier et de Brunamon. Nous relevons tout d'abord un grand nombre de suppressions, pour certaines déjà évoquées précédemment : celle de la prolepse énoncée au départ ; celles de plusieurs dialogues au discours direct qui scandaient la narration (Ogier / Brunamon, Corsuble / les païens, Charlemagne / les Français) ; celle du motif du songe proleptique raconté par Naimes (*AL*, p. 101, v. 32-35) ; celle de plusieurs étapes du duel (le combat aux couteaux d'Allemagne, *AL*, p. 102, v. 21-35 – p. 103, v. 1-2, la blessure à la cuisse du païen, puis son oreille coupée, *AL*, p. 104, v. 32-35, et la scène où Broifort tue le cheval d'Ogier après lui avoir arraché une oreille). La réécriture de cet épisode est en outre marquée par le dédoublement d'une action : dans le remaniement en alexandrins, au premier coup de Courtain, Ogier perçait le *hoqueton* de Brunamon et le blessait, tandis que dans la prose, le *hoqueton* reste intact et le païen indemne. Des actions sont en outre déplacées : l'interdiction de Corsuble et de Dannemont d'intervenir au cours de ce duel est déplacée plus loin et, tandis que dans la source, Ogier jette l'épée de Brunamon dans la rivière une fois que celui-ci est descendu de sa monture, dans la prose, il la jette alors que son adversaire est encore à cheval. Les sentiments de Gloriande sont par ailleurs précisés. Enfin, deux passages dialogués au contenu identique sont désormais rassemblés : *A haulte voix lui crie traïtre losenger / Je croy qu'au remonter y aras grant dangier / Se ne me rens m'espee ja n'y tenras estrier / Par*

mon chief dist Oger cuer aroie de bergier / Se pour moy fere batre vois la verge queiller (*AL*, p. 103, v. 13-16) et *Oger de Danemarche ja n'irés remontant / Se je ne rai m'espee que je voi ci devant / Et Oger lui respont haultement en oiant / Dont n'y remonteray jamais en mon vivant* (v. 23-26) sont fondus en *car Brunamon ne lui souffroit jamais le remonter, s'il ne lui rebailloit la sienne. Adonc Ogier lui respondit qu'il seroit mal conseillé de bailler a son ennemy le baston dont il seroit batu* (66/18-20).

Enfin, la fin de l'œuvre subit une profonde modification concernant la réaction du héros aux propositions de la reine et les circonstances de son enlèvement. Dans le remaniement en alexandrins, Ogier, « dégoûté du monde moderne qui lui paraît bien inférieur à l'époque de Charlemagne, et fatigué de vivre si longtemps[247], décide de redevenir mortel en tranchant les liens qui l'attachent au royaume de Féerie »[248] ; il jette alors son tison au feu et retire son anneau : *Ogier bouta ou feu son tison la endroit / Et puis aprés osta l'anel hors de son doit / Lors print a envillier bien* III^{C} *ans avoit / La veüe luy trouble il n'entent ne ne voit / Et ainsi beaux seigneurs que le tison ardoit / Et par cause de feu illec amenuissoit / Ainsi le corps Ogier ille se declinoit / Et ainsi que li bers en ce peril estoit // Y vint Morgue la fee qui le Danois amoit / Et osta le tison qui ens ou feu flamboit / Dedens un riche char qui tout de feu sembloit / Fist eslever Ogier et si le ravissoit / Et ne sçot qu'il devint l'abbé qui la estoit / Ensement fu ravis en Faerie droit* (*AL*, p. 711, v. 28-35 – p. 712, v. 1-5). Dans la prose, en revanche, Ogier se résout à épouser la reine, et c'est peu avant la cérémonie que surgit Morgue pour ravir son amant : *Touteffois, ainsi que le lendemain les deux personnages vouloient aller espouser, subitement vint Morgue la fae sa dame, laquelle l'avoit tousjours si*

---

[247] *AL*, p. 710, v. 30-36 – p. 711, v. 1-22 : *Quant mort fu le bon roy c'on clamoit Philipon / La roÿne remet en France le roion / Qui volentiers eust d'Oger fait son baron / Mais le duc n'en avoit nulle devocïon / Et tant vit en ce siecle outrage et traïson / Orgueil et de luxure de tribulacïon / Que d'estre plus au siecle il n'ot d'entencïon // Hé Dieux ce dist li dus qui Ogier ot a nom / Que la gent sont changie puis le temps roy Charlon / Fausseté et crime et pechiés a foison / Ont enclos tout le monde il ne vault un bouton / A icelle parole monta sur Papillon / Oncques ne print* [*congié*, Londres, f. 154v°] *en iceste saison / A dame n'a roÿne a prince n'a baron / Jucques a Meaulx en Brie ne fist arrestison / En l'abbaÿe entra si vint a Saint Pharon / Et a trouvé l'abbé Gautier qui ot a non / Quant li abés le vist si fist processïon / Ordener a celle heure pour l'amour du baron / Et Ogier lui requist d'avoir confessïon / Et li abbés l'oÿ a grant aflictïon / Et puis aprés lui fist sainte absolucïon / Damps abbés dist Ogier j'ai vescu a foison / Et s'est France en grant paix entour et environ / Il n'y a Sarrazin en France le roion / Qui ne soit mis a fin et a secucïon / J'en fis raler le roy c'on clamoit Florimon / Or vous prie que j'aie erramment mon tison / Je veil aler mourir car il en est saison.*

[248] L. HARF-LANCNER, *Les Fées au Moyen Âge. Morgane et Mélusine. La Naissance des fées*, Paris, Champion (*Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge*), 1984, p. 286.

naturellement aymé que tous les plaisirs qu'elle luy avoit peu faire au temps passé, les lui avoit fais, dont Ogier estoit bien adverty ; et pource que Ogier durant sa vie avoit tousjours esté endoctriné de la divinité et que tousjours avoit bataillé pour la foy crestienne, j'entens la dame estre inspiree, et que le vouloir de Dieu n'estoit point que plus se mariast, la dame, vestue d'une coste blanche, le vint prendre et ravir subitement, que personne du monde n'en sçavoit nouvelles, ne depuis personne du monde n'en ouyt parler qu'il fut devenu. Mais, veu le tizon qui est encores en l'abbaÿe de Saint Pharon de Meaulx, bien enbarré de fer, entendu aussi les grans biens qu'il fist en son vivant a la crestienté, toute personne peut presumer sans difficulté qu'il est encores en vie, du vouloir de Dieu, ou qu'il est lassus en la gloire avecques les bienheurez, en laquelle nous nous puissions veoir tous et toutes pardurablement. Amen (526/30-42). Ainsi, le prosateur modifie la fin de l'œuvre sur trois points ; d'une part, Ogier n'y apparaît plus en inadéquation avec le monde moderne puisqu'il accepte de s'intégrer dans la nouvelle société et trouve sa place, tout en jouissant de ses privilèges magiques ; d'autre part, son enlèvement n'apparaît plus comme une entreprise visant à sauver un héros suicidaire, mais comme l'action désespérée d'une amante jalouse ; enfin, cette fin est ouverte puisqu'Ogier vivrait encore. Quoi qu'il en soit, cette fin est plus optimiste que dans le remaniement en vers puisqu'elle suggère l'idée d'une réintégration possible du personnage épique et féérique dans le monde réel, moderne.

On le voit, le prosateur ne se contente pas de reformuler son modèle, il en révise la composition et se prête parfois à des transformations conséquentes qui font sens[249].

6. Incohérences

En abrégeant son modèle, le prosateur a parfois omis des informations nécessaires à la cohérence du récit. Ainsi, les deux dames figurant aux côtés de la reine de Pavie devant la chambre d'Ogier ne sont pas identifiables dans la prose puisqu'il n'en a jamais été question auparavant dans le récit. C'est que le prosateur a coupé le passage

[249] Pour le travail de réécriture opéré par le prosateur sur l'épisode de la reine de Pavie, situé dans la partie consacrée à la Chevalerie, nous renvoyons à l'article de M. OTT, « Femmes et duels judiciaires : Ogier le Danois et l'épouse du roi de Pavie », *Les relations entre les hommes et les femmes dans la chanson de geste*, Actes du colloque organisé à l'Université de Lyon 3 par C. Füg-Pierreville (28-29 novembre 2011), 2013, p. 191-206.

du remaniement en alexandrins qui mentionnait la présence de la *chamberiere* aux côtés de la reine (voir note 114/4-7). De la même façon et pour les mêmes raisons, il manque la présentation de l'écuyer Benoît auquel fait appel Beron pour porter l'enseigne lors de la bataille de Pavie (voir note 108/23), les raisons qui justifient l'amertume des habitants d'Acre à l'égard d'Ogier (voir note 279/13), les circonstances de la présence du prince Louis (voir note 160/3), ou encore l'explicitation de la *promesse* évoquée à deux reprises par Moÿsant (328/19, 330/22). Enfin, dans la troisième partie de l'œuvre, le prosateur a supprimé une scène qui donnait le dénouement d'une péripétie, à savoir la fuite des traîtres ayant incriminé à tort Gautier : *Sire dist un sergent par la Vierge Marie / Trestous s'en sont fuÿ ne vous mentiray mie / Sy ne sçay ou il sont ne en quelle partie / Et quant le roy l'entent tout le sanc lui fremie / Charlot a fait suir et toute sa maisnie / Mais en une forest qui fu grande et antie / Furent trestoute jour jusques a la nuitie / Par nuit vont chevauchant et a l'aube esclarcie / Se tenoient es bos c'on ne les trouvast mie* (*AL*, p. 541, v. 2-10). La pratique de l'abrègement de la source n'a donc pas toujours été maîtrisée par le prosateur.

Une autre incohérence, déjà présente dans la version en alexandrins, n'a pas non plus été résolue par notre auteur. Il s'agit du retour de la question du *chevage* lors de l'épisode de l'ambassade de Bertrand à Pavie, pourtant réglée à la fin de la première partie : *Et quant Ogier l'ouyt ainsi getter ses gros motz, il luy dist : « Et venez ç*[*a*]*, Bertrand, qui estes de bien pres mo*[*n*] *parent ! Dont vous meult il de dire ces oultrages de moy ? » Se dist Bertrand : « Je ne suis de riens vostre parent : vostre pere vous forestagea chieux le roy, vous laissa serf, et en servitude serez tant que serez en vie* (97/1-4). « Sans doute, explique M. Ott, ce détail qui n'aura pas de suite s'explique-t-il par un souci certain de fidélité au modèle [*i.e.* la version en décasyllabes] dont font preuve AL et PA. Il nous semble cependant aussi que la légende d'Ogier, à en juger par ces témoins médiévaux français, ne saurait se passer – outre d'une belle-mère hostile (quoique diversement dévalorisée selon les versions), ce qui apparente cette légende à un conte –, d'une tache indélébile, le *chevage*, prête à refaire surface à chaque situation de crise […]. Éternellement, Ogier sera redevable de *.IIII. deniers d'or fin* »[250].

[250] Art. cit., p. 114.

IV- Un traitement épique des thématiques ?

Le passage du vers à la prose se fait-il en termes d'héritage et de fidélité, ou de renouvellement, voire de « gauchissement »[251] de la matière épique, au profit du romanesque ? Pour répondre à cette question, nous proposons à présent d'étudier notre prose sous quatre angles thématiques : les faits d'armes, le merveilleux, les figures du pouvoir royal et le héros. Nous n'avons pas consacré de partie particulière à la religion parce que cette question, transversale, est traitée ponctuellement dans plusieurs parties[252].

A/ Les faits d'armes[253]

1. Inventaire

Afin de rendre compte de la place accordée au thème guerrier dans la prose, nous procèderons au préalable à un inventaire des faits d'armes.

La première partie, consacrée aux Enfances, se fonde sur deux épisodes guerriers majeurs : la guerre entre Charlemagne et Geoffroy de Danemark d'une part et celle menée par les chrétiens contre les Sarrasins à Rome d'autre part. Or, avant que ne débute la première guerre proprement dite, se profile déjà un autre conflit : Charlemagne confie en effet son otage Ogier à Naimes le temps d'aller mener en Allemagne une guerre contre les Sarrasins (*si s'en retourna le roy par Allemaigne, tousjours menant forte guerre contre les Sarrazins, tant que l'yver y passa* 3/29-30). Puis, à son retour, il lance son expédition contre le duc de Danemark. La seconde guerre se décompose, quant à elle, en une longue série de combats : après un premier affrontement de deux troupes à Suze s'organise une première bataille générale, remportée par les chrétiens grâce aux exploits accomplis par Ogier. S'ensuit une

[251] N. CAZAURAN parle de « gauchissement de la tradition » à propos du traitement du motif du duel judiciaire dans la prose d'*Ogier le Danois* (« Duels judiciaires dans *Ogier le Danois* et *Meurvin* », p. 95, note 35).

[252] Sur cette question, nous renvoyons au travail d'E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 197-219.

[253] Pour cette sous-partie, nous nous sommes, de façon générale, appuyée sur le travail d'E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 141-196.

embuscade menée contre les païens par Charlot et ses hommes sauvés *in extremis* par Ogier. Puis, s'organise sur l'île du Toivre un double duel entre Ogier et Caraheu d'une part et Charlot et Sadone d'autre part, duel interrompu par Dannemont et ses hommes postés en embuscade qui réussissent à capturer Ogier. Le récit se poursuit avec le duel de Brunamon contre un chevalier chrétien, vite capturé, avant le duel judiciaire entrepris par Ogier contre Brunamon pour défendre Gloriande accusée à tort. À la suite de la mort du roi d'Égypte éclate une guerre à Rome entre ses gens et ceux du roi Corsuble, ce qui favorise l'assaut des chrétiens et donne lieu à une ultime bataille générale. Enfin, tandis que l'armée de Charlemagne est rentrée en France, éclate une nouvelle guerre opposant Geoffroy de Danemark au roi païen Mandaquin venu l'attaquer ; Ogier part alors y mener une expédition armée et libère bientôt son pays.

La partie suivante, consacrée à la Chevalerie, se divise elle aussi en deux sous-parties : la guerre entre Charlemagne et son vassal rebelle, et celle des Français contre les païens parvenus en France. La **première sous-partie** est elle-même décomposable en plusieurs épisodes guerriers. On a tout d'abord l'élément perturbateur, à savoir le meurtre de Baudouin par Charlot, qui occasionne un premier affrontement entre Charlemagne et Ogier, qui parvient finalement à s'enfuir. Vient ensuite l'épisode de Pavie où se succèdent plusieurs combats : tout d'abord, l'affrontement des armées de Desier, soutenu par Ogier, et du duc de Milan, qui est au final vaincu et fait prisonnier par le Danois; puis, les démêlés de Bertrand, envoyé par Charlemagne en ambassade à Pavie, avec les bourgeois de Dijon[254] ; ensuite, le combat mené par Ogier et Beron contre Bertrand et Poncet, qui réussissent à s'enfuir ; enfin, les deux batailles successives menées dans le cadre de la guerre déclarée par l'empereur au roi Desier qui a refusé de lui rendre Ogier. S'ensuit l'épisode de Châteaufort : face au siège de l'armée de Charlemagne, Ogier entreprend d'abord deux attaques successives ; à la suite de l'assaut des Français dissimulés dans un *engin*, les hommes d'Ogier ripostent et une nouvelle bataille générale a lieu. Cette scène de guerre est momentanément interrompue par le récit enchâssé relatif à l'adultère de la reine de Pavie qui comprend deux nouveaux combats : le duel judiciaire entre le chevalier lombard et Benoît, puis l'attaque menée par Benoît et Beron contre les troupes de Charlemagne à leur retour à

[254] *Id., ibid.*, p. 141 : les démêlés de Bertrand avec les bourgeois dijonnais « peuvent être lus […] comme une figuration satirique de la guerre ».

Châteaufort. L'on assiste ensuite à cinq attaques successives d'Ogier, accompagné d'abord de ses hommes, puis seul, contre l'armée de l'empereur. Enfin, Ogier est attaqué par surprise et capturé par Turpin et d'autres membres du clergé.

La **seconde sous-partie** porte sur l'invasion de l'Occident par les païens sous l'égide du roi Bruhier. Là encore plusieurs affrontements s'enchaînent : après avoir mené des guerres sans merci en Allemagne puis au Liège, le roi païen et ses troupes arrivent à Laon où une bataille générale oppose les armées chrétiennes et païennes. Bruhier propose alors de résoudre le conflit par un duel : il combat successivement le duc Thierry, qu'il capture, le roi Achar d'Angleterre, qu'il tue, et enfin Ogier, qui le tue. S'ensuit le combat du héros contre Justamon et ses hommes qui agressaient la reine d'Angleterre, qui débouche sur une ultime bataille générale qui se clôt sur la défaite des païens. À l'intérieur de cet épisode s'intercale encore l'affaire Rubion qui est l'occasion d'un nouveau duel judiciaire entre Caraheu et son traître de neveu.

La troisième partie, relatant les aventures en Orient, se présente, quant à elle, comme une « longue épopée de croisade […] qui enchaîne tous les combats possibles »[255]. Lors de son voyage pour le Danemark, Ogier doit tout d'abord combattre seul les cent hommes armés envoyés par Bérard de Bruit pour le tuer, avant de recevoir le secours de son neveu Gautier. On retrouve plus tard celui-ci à Paris qui engage un duel judiciaire contre le traître Bérard. De son côté, Ogier arrive à Acre, alors assiégée par les Sarrasins : il entreprend alors un combat singulier contre le roi Cormorant qu'il tue avant d'affronter les païens qu'il met en fuite. Après avoir vaincu en duel le géant Justamon[256], il prend part à la bataille générale qui s'ensuit. Puis, trahi par les Templiers, il accoste à Babylone où se trame une guerre qui oppose deux chefs sarrasins. Il entreprend, en faveur du soudan, un duel contre le géant Lengoulaffre, frère de Bruhier et allié du roi Moÿsant, puis participe à la bataille avant d'être piégé et emprisonné par Noradin. Les Templiers, quant à eux, vendent Guyon au roi Murgalant pour obtenir de lui une trêve, tandis qu'à Paris le litige entre Charlot et Gautier se règle par un duel judiciaire entre le neveu d'Ogier et Rohard de Pavie. Puis, les armées de Gautier et de Caraheu se rendent à Jérusalem où elles affrontent celles de Murgalant. S'intercale alors l'épisode amoureux entre Gautier et la belle païenne Clarice, épisode

[255] *Id., ibid.*, p. 142.

[256] Ce duel est dédoublé par celui des chevaux des deux champions.

entre autres marqué par le combat entre Marcisus et Orion. Il est ensuite à nouveau question du conflit entre les païens et les chrétiens qu'un sage de la cour de Murgalant propose de régler grâce à un duel : Gautier et son père s'opposent alors, à leur insu, dans un combat acharné, mais, une fois qu'ils se reconnaissent, ils partent attaquer Jérusalem, bientôt rejoints par leur armée. Ensuite, de retour à Babylone, Caraheu entreprend son duel contre Lengoulaffre ; les armées de Gautier, du roi Florion et de Caraheu interviennent et déclenchent une nouvelle grande bataille contre les païens. Après la victoire des chrétiens, le duel interrompu reprend et ce sera un autre duel, opposant cette fois-ci Gautier et Branquemont, qui donnera fin à cette guerre.

La partie consacrée au séjour d'Ogier en *Faerie* est moins prolixe en combats. Ogier y affronte tout d'abord un serpent. Puis, pour remédier à la guerre que mène le roi Capalu contre Artus, il s'engage dans un duel contre le roi des lutins, mais celui-ci, en apprenant qui il est, se rend à lui. Pendant ce temps, Gautier, devenu roi de Babylone, est assiégé par les Sarrasins. Caraheu, Moÿsant et Florion viennent le soutenir dans cette guerre, mais les chrétiens sont au final vaincus, et Babylone passe alors aux mains du roi Gaudice qui conquiert ensuite les royaumes d'Acre, de la Mecque et d'Inde.

L'événement qui déclenche le retour en France d'Ogier après deux cents ans d'absence, et qui fait le lien entre les deux dernières parties, c'est … une guerre : les païens ont en effet détruit Rome et s'apprêtent à assiéger Chartres où réside le roi Philippe. Après quelques altercations avec les bourgeois de Meaux-en-Brie (nouvelle version satirique de la guerre ?), puis ceux de Lagny-sur-Marne, et l'attaque des soldats soudoyés par la dame de Senlis, Ogier arrive enfin sur le champ de bataille. Et c'est enfin par son duel contre le roi Florion et l'amiral de Nubie qu'il sauve le royaume de France.

Cet inventaire suffira, on l'espère, à convaincre de l'omniprésence de la thématique guerrière dans notre prose. Son auteur a, en effet, conservé toutes les scènes de faits d'armes présentes dans le remaniement en alexandrins, même si, comme nous l'avons vu précédemment, leur récit en a été abrégé. Nous arrivons ainsi aux mêmes conclusions que E. Poulain-Gautret : « [c]'est à l'égard du thème guerrier que la prose s'écarte le moins de son modèle. Non seulement, en effet, elle reprend correctement les épisodes de la version dodécasyllabique, mais de plus, malgré quelques additions […],

et la nécessaire transformation de la longueur du texte, elle respecte la proportion de l'œuvre accordée au thème. Ainsi l'épisode en Orient (207 pages en vers, 97 en prose), consacre-t-il environ 70% du texte à la guerre, et dans le retour en France (19 pages en vers, 14 en prose), 40% sont consacrés à ce thème dans les deux versions. Cette identité complète est assez inhabituelle pour être soulignée : peut-être peut-on en conclure qu'il n'y a pas eu de nouvelle dévaluation du thème en un siècle. Si l'auteur de la prose n'a pas jugé bon de diminuer la part faite aux armes, c'est donc que le lecteur attendait encore autant de récits de combats à la fin du XVe siècle »[257].

Cet inventaire permet aussi de montrer la variété et la richesse des situations guerrières mises en scène : nous avons, comme déjà dans le modèle, des guerres opposant les chrétiens aux païens (invasions et croisades), des guerres entre chrétiens (conflits entre un suzerain et ses vassaux), des guerres entre Sarrasins (litiges d'ordre privé), auxquels s'ajoutent les combats contre les traîtres, représentés dans les deux camps. Seul le thème de la guerre entre patries chrétiennes n'a pas été exploré.[258]

Nous constatons enfin que les épisodes romanesques, et notamment amoureux, s'ils fonctionnent comme de courtes pauses dans ce récit à dominante guerrière, sont toujours le théâtre d'affrontements. Ainsi, la rencontre entre Ogier et sa future femme a lieu en plein combat ; la liaison adultère entre Ogier et la reine de Pavie débouche sur un duel judiciaire entre Benoît et le chevalier lombard ; le mariage de Caraheu et de Gloriande, menacé par la traîtrise de Rubion, est sauvé par un nouveau duel ; le premier rendez-vous amoureux entre Gautier et la princesse Clarice est marqué par le combat entre Marcisus et Orion.

Dans la prose, l'épique a donc le fin mot sur le romanesque.

---

[257] *Op. cit.*, p. 145.

[258] *Id., ibid.*, p. 191 : « Aucun des remaniements, au mépris de l'Histoire, n'introduit le thème de la guerre entre patries chrétiennes. »

2. Buts

a) Convertir l'Autre

Un grand nombre des **conflits opposent des chrétiens et des païens**, leur but étant de convertir l'Autre, d'étendre sa religion - le catholicisme ou l'islam - dans le monde. Les guerres de conquête sont alors aussi des guerres de religion.

Dans toutes les parties de la prose, ce premier type de guerre est représenté, soit au premier plan, soit en arrière-plan, et se décline en diverses scènes de combats. Ainsi, dans la partie consacrée aux Enfances, tandis qu'une guerre d'invasion a lieu en Allemagne, une autre se déclenche en Italie avec l'arrivée des forces de Corsuble, et, une fois celle-ci terminée, une autre démarre au Danemark. Dans la partie consacrée à la Chevalerie, après l'évocation sommaire de la prise de l'Allemagne puis du Liège par l'armée de Bruhier, nous assistons à l'invasion de la France par ces mêmes païens. La partie centrée sur l'Orient, quant à elle, traite successivement des guerres menées contre Acre (par l'armée de Justamon et par celle de Murgalant), puis de celles orchestrées par les chrétiens à Jérusalem et à Babylone. Cette thématique de croisade réapparaît, avec un renversement de situation, dans la quatrième partie. Enfin, la dernière partie traite de l'invasion de Rome puis de celle de la France par l'armée de Florion. L'ombre des croisades plane donc encore sur notre œuvre du XVe siècle[259], mieux, elle apparaît comme l'un des principaux ressorts de l'intrigue[260].

D'ailleurs, les chevaliers chrétiens se revendiquent eux-mêmes comme les défenseurs de la chrétienté (Naimes déclare : « […] *au nom de Jesucrist, allons assaillir celle mauldicte et cruelle gent, ennemis de nostre foy, et nous montrons au jourduy chevaliers de Jesucrist, car ilz ne sont que nombre, car si nous avons noz courages en Dieu nous ne pouons mal besoigner !* » 14/24-27 ; son cousin César réplique qu'il est

[259] J.-Ch. HERBIN, après avoir reproduit le discours prononcé par le pape Pie II, en 1559, en réaction à l'absence de tous les souverains européens à la Diète planifiée à Mantoue dans le but d'organiser une nouvelle croisade, écrit : « C'en était donc fait de l'esprit des croisades, et de la chose elle-même. Mais on n'avait pas fini d'en parler » (« Croisades ? », *Croisades ? Approches littéraires, historiques et philologiques* (Actes du colloque international des 15-16 novembre 2007 à l'université de Valenciennes), Études réunies par J.-Ch. Herbin et M.-G. Grossel, Presses Universitaires de Valenciennes, 2009, p. 17).

[260] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 147 : « Même si les croisades sont achevées depuis la fin XIIIe siècle, l'idée de la croisade subsiste jusqu'à la fin du Moyen Âge. Le Sarrasin 'islamisé' reste l'ennemi héréditaire dans cette littérature […] ».

venu pour venger la mort de Jesucrist 14/36 ; Ogier dit : *«* […] *je m'en vois cerchant mes avantures pour ayder a deffendre la crestienté, et pour augmenter nostre saincte foy catholique »* 479/12-13). Le roi païen Florion expose clairement aussi l'enjeu de son engagement : *«* […] *car saichez certainement que je ne suis pas venu pardeça pour aucunement me enrichir, mais pour anichiller et confondre la loy de vostre dieu Jesucrist, et eslever celle de nostre puissant dieu Mahon, c'est la cause principale qui pardeça m'a fait venir* […] *»* (495/19-22).

Aussi les scènes de duel sont-elles régulièrement interrompues par des initiatives de conversion, de l'un ou de l'autre combattant, ou des deux. C'est, par exemple, le sujet principal des paroles échangées entre Ogier et Bruhier : *«* [...] *Mais une chose je te diray que, se tu veulx faire, je te sauveray la vie : que tu delaisses ta faulse foy et mauldicte creance de Mahom qui n'est que une ydolle faicte de la main des hommes, et croy en Jesucrist, qui tout le monde crea », et dist : « Si tu le veulx adorer, le roy te donnera la moitié de son royaume, et si seras honnouré et prisé de tous les nobles crestiens. — Ha ! ce dist Bruhier, de me parler de ces follies ne de ton dieu qui se laissa pendre come ung larron, jamais je ne m'y consentiroye ! Mais renonce ta foy et croy la loy Mahon, et si tu le faiz ainsi, je te prometz que je te donneray en mariage une seur que j'ay, l*[*a*] *plus belle que on sçaroit trouver ne choisir en place ; et avec elle te donneray ung moult riche rayaume et te sauveray la vie* (232/6-15) ; Bruhier fait une nouvelle tentative : *«* […] *Croy en ma loy, et je te feray le plus grant de Sarrasinesme et serons compaignons, toy et moy, a tousjours ; si me croy et tu feras que sage »* (235/3-5). De similaires tentatives ponctuent le combat d'Ogier et de Justamon : *« Et je suis Ogier qui vaillament l'* [*i.e.* Bruhier] *occis a plain champ de bataille, encores devant qu'il soit nuyt y demourra son frere au plaisir de mon dieu Jesuchrist, donc je te deffie. — Tés toy de ton dieu, mais adore mon dieu Mahon, et je te souveray la vie. — Fy de ton dieu ! se dist Ogier. Et vela en despit de luy ! »* (295/7-10), puis *« Povre crestien, croy a mon dieu Mahon et je te sauveray la vie. — Et maudit payen, chien enragé, se dist Ogier, vela en despit de Mahon ! »* (296/14-15). De même, avant de commencer son duel contre le roi Florion, le héros fait un récit polémique sur la vie de Mahomet, avant de conclure : *«* […] *Et vela comme vostre dieu Mahommet fut deffiny de ce siecle, et n'est que une abusion, car comme je vous ay ja dit devant, quiconques ne sera baptisé en la foy de Jesucrist, jamais ne verra sa saincte face, et ne participera*

de sa saincte et benoiste gloire » (510/3-6). Gautier tentera de la même façon de convaincre Branquemont d'embrasser la foi chrétienne, en vain, lui aussi : *« Par la foy que je doy a mon createur, c'est folie a vous de tenir champ contre nous ! Mieulx vous vaulsist, au souldan et a vous, croire en la foy de Jesucrist que d'adorer ces meschantes ydoles, comme Mahon et Apolin, car pour vostre faulce creance, vous en serez une fois bruslez au feu d'Enfer ! Croyez a Dieu Jesucrist qui crea le ciel et la terre et vous faictes baptiser, et nous avrons mercy d'entre vous payens !* (434/7-12).

Ces tentatives de conversion réapparaissent dans des scènes dialoguées entre le vainqueur et son/ ses prisonnier(s) : ainsi, par exemple, Charlemagne, tente de faire accepter le baptême à Caraheu (*« Roy Caraheu, je vous prie, sur toute l'amour dont je vous ayme, que vous me vueillez croire, et que, en la presence des douze pers de France, vous vueillez faire laver et baptizer au nom de Jesucrist, et ne craingnez de perdre vostre royaume et vostre terre, car je vous prometz vous en donner a vostre plaisir et tant que vous vous en con*[*ten*]*terez. Et aussi vous devez sçavoir que vostre loy n'est sinon damnation eternelle, et ferez plaisir a toute la chevalerie crestienne. »* 70/12-18), puis à Gloriande (*« Dame Gloriande, je vous prie que me vueillez entendre de ce que je vous diray : c'est que vous faissiez laver et baptizer ou nom de Jesucrist, et se vous voulez delaisser Caraheu, je vous emmeneray en ma bonne ville de Paris ou je vous feray baptizer et espouser Ogier, le plus vaillant crestien qui soit sur terre ; et vous donneray terres et seigneuries tout a vostre bandon. »* 70/29-33), en vain. Ogier tente lui aussi de convertir son prisonnier Noradin (*« Souldan Noradin, or escoutez ! Pource que a l'avenement de ma couronne et que je suis estably roy de ce païs, je veulx executer justice et monstrer royallement que je suis pour maintenir et garder ma terre en paix, pour gouverner la police et conserver nostre saincte foy crestienne. Or est il ainsi que selon nostre loy je ne vous puis garder ne conserver en mon royaume si vous n'avez desir et affection de vous faire baptizer incontinent, quelle chose vous fault faire, ou autrement je donneray sentence contre vous de mort, car, se je ne le faisoie, je ne devroie pas estre reputé roy, car je soustiendroie les ennemys de nostre dieu Jesucrist. Pourquoy advisez de dire incontinent vostre voulenté. » // A ces parolles, le souldan Noradin respondit : « Roy, j'ay entendu tout ce que avez cy proposé, et vous respons que touchant ma loy, jamais je ne le renonceray, car de me faire baptizer, jamais je ne m'y consentiroye, mais parlez moy de me mettre a rançon et je vous fourniray telle*

rançon que me vouldrez mettre. » Se dist le roy : « Je ne vueil nulle rançon de vous, mais que renoncez ce dieu Mahon que vous adorez, qui n'est que une ydole et une statue faicte de la main dé hommes et diables qui sont autour de lui qui le font parler, car vous n'avez autre ayde ne autre secours que de diables, et lesquelz jamais ne vous tiennent nulle verité de rien qu'ilz promettent, mais ne vous font que decevoir pour a la fin vous mener a damnation eternelle. Pource, avisez vous car, si vous voulez croire en Jesucrist, je vous donneray la moitié de mon royaume. — De cela ne me parlez plus ! 302/10-17 – 303/1-11), en vain à nouveau.

Dans ces deux cas, les vainqueurs chrétiens font preuve de clémence et de tolérance puisqu'ils épargnent leurs ennemis. La prose n'offre pas d'équivalent du côté païen, au contraire : Florion menace ses prisonniers chrétiens de les tuer s'ils ne renoncent pas à leur foi (*« […] saichez certainement que, se vous ne renoncez la foy et la loy de vostre dieu Jesucrist, lequel fut pendu en croix entre deux larrons, et* [*se n'*] *adore*[*z*] *nostre puissant dieu Mahom, je vous prometz devant ce messagier que je vous feray tous livrer a tourment et martire ! Et se vous voulez maintenant renoncer vostre baptesme, je vous laisseray vivre en paix et ne prendray nulle rançon de vous* […]. *Pource, seigneurs, considerez que prendre vous convient l'un des deux chemins, car j'ay ja fait lever les fourches pour vous faire pendre et planter les ataches pour vous faire batre et livrer a martire par mes ti*[*r*]*ans et satellites ; pourquoy soyés prestz d'eslire l'une des deux voyes, laquelle que vous aymerez le mieulx. »* 495/14-26). Pire, toute forme de dialogue disparaît dans les épisodes évoquant les exactions commises par les armées de Corsuble à Rome (*toutes les eglises sont destruictes, abbatues et renversees par terre ; et qui pis est, ont mis tous les crestiens a l'espee, hommes, femmes et petis enfans, tant que c'est la plus inhumaine et cruelle chose qu'en savroit jamais raconter* 8/54-57 ; *celle mauldicte gens, maulditz Sarrazins et infideles, ont usurpé nostre empire de Romme, prins la ville d'assault, mis a feu et a sang les eglises, maisons et populaire et getté le pape de son siege* 10/9-11 ; *et de l'eglise saincte en firent temple, la ou ilz adoroyent les ydoles, et firent tourmenter plusieurs crestiens et livrer a cruel martire* 13/5-6 ; *ilz avoient les prestres, clercz, hommes, femmes et enfans livrez a cruel martire, et comme de l'eglise ilz avoyent fait le temple des ydoles* 13/14-16), et plus loin, celles menées par l'armée de Bruhier, à savoir la crucifixion du roi Anseïs de Cologne et les autres supplices et mises à mort perpétrés sur les chrétiens

d'Allemagne et du Liège (*ilz firent faire une grande croix, la ou ilz le* [*i.e.* Ançoÿs] *crucifierent en despitant nostre redempteur Jesuchrist, et luy percerent le costé d'une forte lance, puis fist venir les archiez et les fist tirer sur lui afforce, tellement que son corps estoit tout couvert de trait. Puis prindrent la ville d'assault, et tous les crestiens livrerent a tourment, tellement que c'estoit la plus merveilleuse et la plus hideuse chose que on avoit veue jamais, car pas ung n'en fut de mort garanty ne a ranson mis. Et quant eurent tout mis a feu et a sang, et ravy et prins tout ce que bon leur sembla, si leverent le siege et gaignerent païs tant qu'ilz passerent le Rin, et allerent au Liege. Et ainsi que ilz furent entrez dedens le Liege, ilz mettoient par tout la ou ilz passoient tous les crestiens a l'espee et tourmentoyent de divers tourmens* 175/11-20). Il n'est plus question ici de conversion mais bien d'extermination des chrétiens. De telles scènes de barbarie sont absentes dans les épisodes de croisades chrétiennes de la prose. On y voit au contraire Caraheu, une fois converti, mener sans la moindre violence son entreprise d'évangélisation en Inde, avec l'aide de saint Thomas, ressuscité pour l'occasion[261].

La représentation des guerres dans la prose est donc encore empreinte d'un certain manichéisme. Certes, des personnages païens sont présentés de façon méliorative (comme Caraheu, Gloriande, Sadone, Clarice, Florion, Moÿsant…), pour autant les entreprises guerrières des païens sont régulièrement dévalorisées. En somme, notre prose chante encore et toujours à la gloire de la chrétienté, présentée comme un modèle de tolérance et de clémence.

b) <u>Acquérir les biens d'autrui</u>

Les conflits dans *Ogier le Danois* sont parfois aussi générés par la jalousie et/ ou l'envie de s'accaparer les biens d'autrui.

Le personnage de **Charlot** est à ce titre emblématique : c'est, en effet, parce qu'il est envieux d'Ogier qui remporte tous les honneurs, qu'il organise à l'insu de son père une embuscade contre les païens qui va entraîner de lourdes pertes pour les chrétiens ;

[261] Néanmoins, la crainte inspirée aux païens par les chrétiens est suggérée à travers la remarque suivante : *Charlemaigne fut joyeulx a merveilles de ce que de son royaume estoient saillis de si vaillans gens qu'ilz avoient subjugué les payans en telle maniere qu'ilz estoient maistres et seigneurs de la plus grande partie de Turquie, commençant en Hierusalem et finissant en Babiloine, avecques les autres païs, terres et seigneuries, car nul n'osoit s'aprocher d'eulx s'il n'estoit crestien ou s'il n'avoit voulenté de soy faire baptiser* (440/18-23).

sa jalousie haineuse d'Ogier se reportera ensuite sur Baudouin qu'il tuera et sera ainsi la cause de la longue guerre entre Charlemagne et Ogier[262] ; enfin, jaloux de l'affection que l'empereur porte à Gautier, il ourdira une trahison contre lui. Charlot apparaît de fait comme l'un des opposants constants de la lignée d'Ogier.

Est également réinvestie la **figure du traître**, « type issu du roman, du mauvais sénéchal, qui convoite la terre et la femme »[263] du héros. Ainsi, dans la troisième partie, Bérard de Bruit, chargé par Ogier de gouverner l'Angleterre durant son absence, organise une embuscade pour le tuer et ainsi récupérer son royaume et son épouse. Brunamon et Rubion en sont les variantes sarrasines agissant cette fois contre le double du héros, à savoir Caraheu : tous deux fomentent des trahisons pour s'accaparer Gloriande, mais aussi, dans le cas de Rubion, son royaume. Notons ici la gradation puisque désormais le traître est le neveu du héros et qu'elle donne lieu à un conflit interfamilial[264]. L'origine de la guerre entre Moÿsant et Noradin semble bien aussi être une trahison : il est fait référence à une promesse – non explicitée – que le soudan n'aurait pas tenue et qui justifierait le refus de Moÿsant de lui donner en mariage sa fille (328/19).

Nous évoquerons enfin le cas de la guerre opposant Artus et les luitons : il s'agit d'une guerre de conquête animée par le désir de s'emparer des terres du roi Artus : *le roy Capalus et lesdis lutons que je vous ay dit, comme envieux de ma prosperité, se sont plusieurs fois efforciez et s'efforcent de jour en jour de prendre d'assault lidi*[*t*] *chatel et m'en degetter* (453/1-3) et *Et sont envieux contre ma seur et moy que c'est une grande merveille, car s'ilz nous pouoyent co*[*n*]*q*[*u*]*erir, leur penitance seroit assouv*[*i*]*e* (453/5-6).

La majorité de ces conflits se règlent par un duel à l'issue duquel le coupable est vaincu et éliminé. Trois cas particuliers sont néanmoins à signaler.

Celui de Charlot tout d'abord : pourtant directement impliqué dans la trahison ourdie contre Gautier, il n'aura pas à répondre de ses actes dans un duel judiciaire. C'est

---

[262] Cf. les paroles d'Ogier à propos de Charlot : *Ce n'est pas la premiere fois qu'il m'a cuidé faire desplaisir* 82/11, *Car ce n'est pas la premiere faulte qu'il m'a faicte !* 88/15-16.

[263] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 157.

[264] Dans un jeu de miroir et de contraste, le neveu mauvais incarné par Rubion est l'antithèse de Marcisus, le neveu loyal et dévoué.

en effet Rohard qui en est chargé et qui va être seul puni de mort après avoir disculpé Gautier, déchargé de toute responsabilité Charlot et remis toute la faute sur le duc de Normandie[265]. Ainsi, un coupable – certes de sang royal et chrétien – demeure impuni.

Le deuxième cas particulier est celui du duel judiciaire opposant Benoît au chevalier lombard dans l'affaire de la reine de Pavie[266]. Il y a ici un renversement de valeurs puisque c'est le parjure qui l'emporte sur le droit : « Moralement compréhensible (la reine a secouru Ogier contre son traître d'époux)[267], le duel judiciaire qui innocente la reine de Pavie n'en est pas moins scandaleux : désormais déclarée innocente, la reine est de fait coupable de ce dont elle avait été accusée »[268]. Mais, comme le fait judicieusement remarquer M. Ott, l'on peut voir dans le revers subi par Benoît et Gelin à leur retour à Châteaufort où ils perdent les richesses que leur avait offertes la reine et le roi de Pavie, un châtiment divin à l'encontre des défenseurs du parjure : « Dieu aurait-il malgré tout manifesté sa présence, et son courroux ? »[269]

Enfin, le conflit qui oppose le roi des luitons au roi Artus se règle sans combat, par le seul biais du dialogue. C'était déjà le cas dans le remaniement en vers, mais le prosateur a fait subir à la scène une simplification remarquable. Dans le modèle, la discussion entre Ogier et Capalu jusqu'à la reddition de ce dernier s'étendait sur 59 vers. La joute verbale y suppléait alors la joute armée (cf. *AL,* p. 647, v. 26-36 – p. 648, v. 1-35 – p. 649, v. 1-13). Dans la prose, le dialogue se réduit désormais à 8 lignes : après une présentation d'Ogier rapportée de façon synthétique au discours indirect (*Et quant il apperceut Ogier, si lui demanda son non et le lieu de la ou il estoit. Et il luy*

---

[265] Il paraît incohérent qu'à la suite des révélations de Rohard, il ne soit plus question du duc de Normandie, présenté comme le principal instigateur de cette trahison. C'est là l'une des maladresses que nous avons précédemment relevées de la part du prosateur qui a mal géré par endroits ses abrègements.

[266] Au sujet de cet épisode à l'interprétation ambigüe, voir N. CAZAURAN, « Duels judiciaires dans deux 'proses' : le triomphe des parjures dans *Ogier le Danois* et *Meurvin* », *Romania*, 108, 1987, p. 79-96 ; E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 201 ; M. OTT, « Femmes et duels judiciaires … », p. 191-206, notamment p. 198-206 ; Cl. ROUSSEL, « Le duel judiciaire dans les chansons de geste tardives », *Droit et violence dans la littérature du Moyen Âge* (Actes du colloque des 29-30 mars 2012 à Mulhouse), sous la dir. de Ph. Haugeard et de M. Ott , Paris, Classiques Garnier, 2013.

[267] Cl. ROUSSEL, art. cit., p. 88 : « Dans un curieux mélange de piété mariale et de morale courtoise, Benoît, pour sa part, compte sur l'aide de la Vierge, puisqu'il défend l'honneur des dames. Quant à l'écuyer, parfaitement innocent, il n'a que le tort d'être au service du roi Desier, qui, au fond […] est bien un traître, qui voulait livrer Ogier à son ennemi et dont la reine a fait échouer les plans. « 'Qui mauvaiz seigneur sert mauvais loyer atent' (Morawski, 1986) ».

[268] M. OTT, art. cit., p. 205.

[269] *Ibid.*, p. 206.

respondit qu'il estoi[*t*] *des parties de France et qu'il estoit de la duché de Dannemarche et de la lignee des Dannoys. Et aprés qu'ilz eurent eu plusieurs parlemens entre eulx deux* 453/25-28), Capalu, à la première demande de son adversaire, se rend immédiatement à lui, sans la moindre résistance, ne serait-ce que verbale : *Adonc si dist Ogier : « Rens toy, chevalier, au roy Artus, ou de toy n'est plus riens, car a ceste fois tu ne me puis eschapper ! » Adonc lui dist Capalus : « Je ne me rendray pas au roy Artus, mais je me rendray a toy, car meilleur compaignon de toy je ne sçavroye trouver au monde. »* (454/2-4). Dans la prose, la question du combat pour cet épisode est donc très vite évacuée.

c) Se venger/ punir[270]

Le nerf de nombreux conflits dans *Ogier le Danois* reste la vengeance, comme si finalement l'intrigue principale de la partie Enfances de la *Chevalerie Ogier* se réfractait sur l'ensemble de l'œuvre. C'est en effet la loi de la *faide* qui semble y régir les rapports humains, dans les sociétés chrétienne et païenne.

Ainsi, dans la partie consacrée aux Enfances, la réaction de Charlemagne, constatant le *parjure* de Geoffroy de Danemark, est immédiate : il veut *faire mourir le filz pour soy venger de la trahison de son pere* (4/4). L'*outrage* perpétré ensuite par le duc sur les émissaires impériaux réactive le thème de plus belle : les messagers défigurés et déshonorés réclament *vindication et reparation* (6/3), *demand*[*ent*] *vengance leur estre faicte pour reffrener leur vitupere et rabaisser la gloire et folle hardiesse de son pere* (8/4-5), avis que partagent les barons de Charlemagne qui jugent *que tel cas ne devroit pas demourer impugny, ne tel deshonneur demourer sans vengance* (6/17-18). Alors, l'empereur décide de tuer le fils pour punir le père : *L'orguileux et fier tirant Geffroy Dennemarche, dont no*[*u*]*s avons son filz Ogier le Dennoys en noz prisons, lequel je veulx faire cy venir devant la baronnie pour ayder a reparer l'injure et forfait du parvers tyrant son pere* (6/18-20), *Or le roy, voient le inreparable dommage, tirannie et deshonneur que son pere avoit fait a ses messagers et*

[270] Sur cette question en particulier, nous renvoyons aux articles de M. OTT, « Crimes et châtiments dans la *Chevalerie Ogier* », p. 75-101 et de J.-Ch. HERBIN, « *Garin le Loherain* : une 'machine infernale' », p. 103-137, parus tous deux dans *Crimes et châtiments dans la chanson de geste* (Actes du colloque des 21-22 juin à l'Université d'Orléans), sous la dir. de B. Ribémont, Paris, Klincksieck (coll. Circare, 2), 2008.

seigneurs, qui la estoient presens, esmeu d'ire a cause que, en son nom, ce malefice avoit esté fait, si le reputoit aussi grief et autant contre son honneur come s'on lui eut fait en sa propre persone, et lors, tant pour la foy mentie de son pere comme de l'outrage fait auditz messagiers, condanna ledit Ogier avoir la teste tranchee et recepvor mort, presen toute sa baronnie (8/9-14). Il reste impassible et implacable face aux supplications émouvantes du jeune otage : *Cela ne sert de rien, car pour le parjurement et oultrage de vostre orguilleux et depiteux pere, vous y perdrés la vie ; car c'est la vraye reparation et la justice qui en ce cas appartient* (8/29-32). Ce sera l'arrivée d'un messager (véritable *deus ex machina*) qui, par l'annonce de l'invasion païenne à Rome, mettra en suspens sa décision. Cette logique de vengeance ne sera finalement brisée que lorsque Charlemagne, reconnaissant envers les exploits accomplis par Ogier au cours de la bataille de Suze, le fera chevalier après avoir accordé son pardon au fils et au père : *« A ! gentil Ogier, vostre noble courage, sens, bonté, force et vaillance ont tout reffrené et amaty le courroux que j'avoye contre vostre pere et contre vous. Aprouchés vous de moy, car* [*Joyeuse*] *desire de vous toucher, car bien l'avez deservy. »* (18/28-30) ; *croiz qu'il a fait aussi vaillamment que onques chevalier fist, pourquoy je lui ay l'offence et le crime de son pere pardonné et l'ay quitté de son ostage* (19/8-10).

Dans la seconde partie, consacrée à la Chevalerie (communément classée dans la catégorie des chansons de révolte), le thème de la *faide* est à nouveau exploité et de façon amplifiée puisque le désir de venger la mort de Baudouin devient l'élément moteur d'une bonne part de l'intrigue. La réaction d'Ogier à la nouvelle du meurtre de son fils par Charlot est en effet immédiate : il veut le tuer (*il* [*i.e.* Charlot] *peult bien estre assuré que, ce je le rencontre, que jamais ne marchera sur pié de terre que le roy ayt !* 82/11-13, *je ne demande autre amende fors rencontrer le faulx glouton qui l'a mis en ce point, car en tel payment de moy il en sera payé !* 82/19-20). Charlemagne, comprenant qu'il n'arrivera pas à l'en dissuader, le bannit du royaume. Furieux, le Danois commet alors un grand *outrage* (82/25) en s'attaquant au roi lui-même, qui ne devra sa survie qu'à l'écuyer de la reine qui, en s'interposant, reçoit le coup mortel qui était destiné au souverain. La longue guerre qui s'ensuit et qui cause d'innombrables pertes, sacrifiées à la haine réciproque d'Ogier et de Charlemagne, ne *proced*[*e*] *que de vindication* (101/10).

La soif de vengeance d'Ogier est réactivée par la mort de ses compagnons (sortes de fils de substitution) et l'on assiste alors à une surenchère de morts. Ainsi, immédiatement après la mort de Guérin, Ogier *pour venger sa mort vint audit Regnault et lui donna si grant coup de Courtain sur l'espaule droicte qu'i luy fendit jusques a la saincture* (108/14-16), et, après avoir écouté la plainte formulée par le frère du défunt, il répond : *Or fais je veu a Dieu* […] *devant que je habandonne la meslee, je feray mains enfant orphelin et mainte femme vefve !* (109/6-8). Puis, à la suite de la mort de Beron tué par Bertrand, Ogier *voua Dieu son pere createur que il ne cesseroit jamais jusques atant que il en eust print vengence* (110/2-3). Le compte rendu qu'il fait à Desier traduit alors bien cet engrenage de la vengeance : *«* […] *je vous prometz que ceux qui les ont tuez n'en ont eu pas moins ; car Regnault de Flandres tua Garin premier et lui mist sa lance dedens le corps et, si tost que je l'aperceu, vins de mon espee et luy avallay d'un coup l'espaule droicte jusques a la sainture ; et a Bertran qui abatit Beron, ne lui an feiz pas moins* […] *»* (112/32-35). Plus tard, Gelin est tué par Rambaux de Frize, tué à son tour par Ogier : [*A ce*] *coup saillit Rambaux de Frize a Gelin et de sa lance lui perça son haubert et lui laissa le fer de sa lance dedens le corps, tant que homme et cheval tumberent par terre. Et ce voiant, Benoit print le corps a l'aide d'Ogier et brocherent des esperons, si le porterent dedens le chasteau, mais devant le departir, Ogier choisist Rambaux si bien qu'il lui getta ung coup de son espee en l'estomac, tellement qu'il fut contraint de rendre l'esperit.* (144/13-18). Peu de temps après, Huon de Nantes tue Benoît et est alors immédiatement tué par Ogier : *si vint Huon de Na*[*n*]*tes qui coucha sa lance et vint assigner si tresimpetueusement Benoit qu'il getta homme et cheval par terre, et tellement qu'il mist audit Benoist le fer de sa lance dedens le corps et tellement qu'il demoura la mort. Et quant le vaillant Ogier le Dannois l'apperceut, il commença a dire : « Huon, as tu fait le coup ? Je te prometz que j'en veulx a toy ! », et brocha son cheval, si luy donna si grant coup sur l'espaule que, de Courtain, il luy avalla tout le bras dextre et l'abatit tout roide mort par terre* (146/13-19).

Comment enrayer cette mécanique de la vengeance qui gagne peu à peu tous les personnages[271] ? Les morts s'enchaînent jusqu'à la disparition complète des gens

[271] Le désir de vengeance s'empare très vite de Charlemagne : *«* […] *retournons a noz tentes jusques a une autre fois ! Car par la foy que je doy a mon createur, jamais ne cesseray jusques a ce que je l'avray entre mes mains, vif ou mort ! »* (111/21-23) et gagne même le sage Naimes après la mort de son fils :

d'Ogier[272]. Désormais seul et exposé à la famine, celui-ci est contraint pour sa survie de quitter Châteaufort, mais il reste animé par la même soif de vengeance : c'est ainsi que, pris d'*hybris*, il sacrifie les deux bons pèlerins, Amis et Milles (119/39-41). Charlemagne mesure alors les effets néfastes de cette loi de la vengeance et son absurdité : *«* […] *Seras tu jamais saoul de persecuter mes bons parens et bons amys ?* […] *Or de Dieu soit il mauldit, qui sa plaisance prent a user de vengence contre les pelerins et serviteurs de Dieu »* (119/45-48).

Cette spirale sera momentanément interrompue par la capture et l'emprisonnement du héros à Reims, alors mis hors d'état de nuire. Pourtant, le désir de vengeance n'est toujours pas éteint en lui : sept plus tard, il n'acceptera de défendre Charlemagne, la France et la chrétienté qu'à une unique condition : *sang pour sang seullement, et enfant pour enfant* (157/32). Les paroles des sages ne suffiront pas à l'en dissuader : Turpin d'abord (*Or laissez celle vindication* 214/9-10), puis Naimes (*N'avez vous point encores oublié le courroux de vostre filz ? Force m'a bien esté d'oublier celui du myen* 214/33-34), auquel Ogier répond : *« Touchant vostre filz, cela fut fait en fait de guerre, dont grandement il m'en desplaist ; mais a l'heure m'estoit force de le tuer ou j'estoye mort, si fait assez qui saulve sa vie* (215/1-3). Imperméable aux pleurs du roi et aux prières de Charlot, il reste déterminé à accomplir sa vengeance et s'apprête à décapiter sa victime quand survient un ange (deuxième *deus ex machina*) : *« Ogier, tu en as assez fait ! Dieu te mande de par moy que tu n'en faces plus, et que tu pardonnes au filz de son amy Charlemaigne ; et aussi te mande Dieu que tu ailles combatre contre Bruhier, et il te sera en aide en tous tes affaires. »* (225/19-22). Seul Dieu pouvait briser cette loi implacable et réorienter le héros vers ce qui doit rester son seul but : sauver la chrétienté[273].

« […] *A ! Ogier, je congnois et entens seurement que je avray vengence de mon filz, quoy que j'atende ! »* (111/6-7).

[272] À propos de cette guerre opposant Charlemagne à Ogier dans la *Chevalerie Ogier,* M. OTT écrit : « Ogier et Charlemagne font preuve du même aveuglement qui leur fait oublier l'intérêt général, guerre dont on ne voit pas comment elle pourrait s'achever sinon par l'extermination d'un des deux camps, ce qui n'est du reste pas loin de se produire puisque, à la fin du siège de Castel Fort, Ogier se retrouve absolument seul contre les armées de Charlemagne, mais toujours résolu à se venger : dès le meurtre de Baudouin, la paix est impossible » (« Crimes et châtiments dans la *Chevalerie Ogier* », p. 86).

[273] Mais, dans la troisième partie, Ogier continuera d'appliquer la même logique : par exemple, piégé, il *cuida enrager de dueil et s'en voulut venger sur le roy Moÿsant* (344/5-6) et il formule la prière suivante : *Mais ja Jesucrist, mon souv*[*er*]*ain, ne me doint mourir que je n'en aye cruelle et bonne vengence de toy* [*i.e.* Noradin] *!* (344/16-17).

En dehors de cette affaire qui oppose Ogier à Charlot et à Charlemagne, nous découvrons d'autres personnages qui obéissent aussi à la loi de la vengeance. C'est le cas de l'écuyer de la reine de Pavie (*dist a parsoy qu'il s'en sçavroit bien venger* 123/6), de Caraheu (« *s'il* [*i.e.* Charlemagne] *est ainsi qu'il l'ayt fait mourir, je vengeray sa mort* » 173/33 ; « *Or verrez vous, devant qu'il soit nuyt, se je ne sçavroye venger mon loyal amy Ogier, car se je puis en l'assault rencontrer Charlemaigne, je le mettray a mort, ou le tiendray prisonnier* 181/14-16 ; *pour soy venger de la mort de Ogier* 184/4-5 ; *seulement pour durement et a oultrance venger la mort de mon compaignon et bien aymé Ogier* 189/2-3), mais aussi de Gloriande (*lui feray de peine endurer en vengeant la mort du vaillant Ogier* 181/10-11). La réplique de Caraheu à la suite de la menace de mort proférée contre lui par Charlemagne va également dans ce sens : « *Roy des François, vous ne l'oseriez avoir entreprins, car si vous l'aviez fait, je ne congnois pas le souldan Bruhier si lasche de courage qu'il ne vous en fist mille fois repentir de la folie. Et si vous jure sur ma loy que si les enfans de sept ans pouoient reschapper de ceste guerre, que toute leur vie avroient cause de plourer la vengeance de moy* (188/9-13).

Au-delà de ces deux grandes affaires opposant Charlemagne et Ogier apparaît encore toute une série de conflits fondés sur le même principe. Comme l'a en effet bien montré E. Poulain-Gautret, la figure de l'opposant dans *Ogier le Danois* « se définit avant tout par les liens qu'il entretient avec une **parenté** […] », « les menées ennemies, précise-t-elle, si elles relèvent de guerres de conquêtes, ne s'inscrivent pas moins systématiquement dans une logique de vengeance »[274]. Cela est tout d'abord valable pour **les géants sarrasins** qui se succèdent au fil de l'œuvre avec en legs ce désir de vengeance à l'égard d'Ogier et de sa lignée : Bruhier veut ainsi *venger la mort de* [l*eur*] *oncle Braymont que Gallaffre tua devant Tollette* (173/30-31), Ysoré veut ensuite venger la mort de son père Bruhier (« […] *et ce pendant le roy Isoré nous tiendra paisibles, et ne vouldroit pas tenir le royaume d'Acre, car il a fait mourir son pere le roy Bruhier et, de richief, son oncle Justamon, pourquoy il en prendra vengence incontinent, si mourra la sans jamais venir pardeça* […] » 308/9-12), de même que le soudan Noradin veut venger ses parents (*le souldan et les roys payens ont grant envie*

[274] *Op. cit.*, p. 148.

de vous [*i.e.* Ogier] *faire mourir pour la grande occision que avez faicte de leurs parens* 339/15-17), ou encore que Justamon veut venger la mort de son frère (*« N'avoye je pas bien pensé que c'estoit ce mauldit chrestien Ogier qui estoit passé la mer pour me venir destruire ? Mais il en yra bien autrement qu'il ne fist de mon frere, car a cest jour sa mort avray au trenchant de mon espee ! »* 294/5-8). Remarquons d'ailleurs que Noradin et Lengoulaffre, appartenant pourtant à deux camps ennemis, se réconcilient dans leur haine commune du héros. Les guerres opposant les chrétiens aux païens trouvent donc souvent leur fondement dans cet héritage de la haine.

Le système de parentèle est également réexploité dans la troisième partie à travers la mise en scène de deux « **constellation[s] de traîtres** »[275]. À Acre, Ogier et son frère Guyon sont ainsi victimes tour à tour des **Templiers**, désireux de venger leurs parents tués par le héros : *« Ha ! se dist Godebeuf, par la foy que je doy a Dieu, il en ira autrement, car le faulx et oultregeux ribault occist ung de mes cousins germains devant le chasteau de Beaufort, mais a ceste fois je m'en vengeray se je puis ! — Et moy aussi, se dist Berenger, il m'a fait du cas pareil, car il a occiz et mist a mort mon oncle, dont je l'en feray repentir devant qu'il soit gueires de temps »* (307/7-12) ; *Or s'en partirent a celle heure les faulx Templiers – c'est assavoir Berengier et Godebeuf – pour aller expedier la traïson ja commancee, et dirent aux esclaves d'Aufrique : « Messeigneurs, pour le vous donner a entendre, nous mettons nostre roy entre voz mains pour le conduyre au roy Ysoré, car il a tué et occis son pere le roy Bruhier, et son oncle Justamon, pourq*[*u*]*oy vous serés bien venus en la court du roy Ysoré ; et si vous donnerons bons gaiges, et si serés le temps advenir plus seurement entretenus en Acre ; si faignés tousjours de le mener et conduire en H*[*i*]*erusalem. »* (309/12-16). À Paris, les parents de Bérard de Bruit, animés du même désir de vengeance, se liguent et fomentent une trahison contre Gautier : *tout pour l'amour de Berard de Bruit, qui estoit de moult noble lieu et estoit cousin germain au duc de Normendie et estoit filz au duc Richard, que Ogier tua devant Chasteaufort, dont le duc de Normendie, qui lors estoit en court, estoit son parent de bien pres, pourquoy tous les seigneurs qui soustenoient Berard de Bruyt s'assemblerent ensemble et entreprindrent une trahison contre le chevallier Gaultier* (359/10-14).

[275] Expression empruntée à E. POULAIN-GAutret, *op. cit.*, p. 158.

Comme l'a justement suggéré E. Poulain-Gautret, la récurrence du motif de la vengeance peut être interprétée comme « la matérialisation dans l'intrigue de [la] fonction primordiale de la mémoire »[276] dans les chansons de geste. En outre, comme l'a aussi indiqué la critique, la parenté apparaît comme « un indicateur pour le public : descendant d'un vaincu, le nouveau protagoniste a toutes les chances d'être vaincu à son tour »[277] ; c'est d'ailleurs la logique adoptée par le héros lui-même lorsqu'il apprend que son prochain adversaire, Lengoulaffre, est le frère de Bruhier : *le vaillant Ogier ym*[*a*]*ginoit et pensoit a soy mesmes que aussi bien qu'il avoit occis les autres, que aussi bien il pouoit occire cestuy cy* (330/9-11). Enfin, ce *leitmotiv* favorise la cohérence des différentes parties.

Nous conclurons en soulignant l'ambiguïté des rapports établis dans la prose entre cette logique de la vengeance et les missions attribuées à la chevalerie et au christianisme. Plusieurs passages tendent en effet à les relier, la première étant même présentée comme l'un des fondements majeurs des secondes. C'est le cas lorsqu'un chevalier chrétien refuse d'abandonner le champ de bataille et dit qu'il *v*[*eut*] *vivre et mourir pour la foy, et que de loing il* [*est*] *venu pour venger la mort de Jesucrist* (14/35-36), ou encore lorsqu'Ogier adoube Gelin et lui donne comme mission de venger son père mort au combat, tout en priant Dieu qu'il lui accorde cette grâce (*Je faiz cy ung jeune chevalier, pour lequel je prie la Trinité que l'ordre que il reçoit de chevalerie lui doint cueur, valeur et prouesse de briefvement avoir vengance de son pere et tous ses bons amys que les François a oultrance ont tué et mis a mort* 125/15-18) ; le narrateur lui-même cautionne la logique de la vengeance quand il s'agit de punir les Templiers (*Mais encores ne avoient il pas ce que ilz avoient deservy ; si en furent en ce point les bons Dannois vengiez de l'outrage qu'ilz leur avoient fait* 439/17-18). Pourtant, cette idée est contredite quand Ogier explique à Bruhier que *jamais il* [*i.e. Dieu*] *ne desire d'avoir vengence du pecheur, mais attend de jour en jour qu'il s'amende et face penitence de ses pechez* (234/4-5). Ce dernier passage remet en question un bon nombre d'actions et de paroles des personnages. Doit-on y lire une critique, certes discrète, de l'esprit des croisades, encore bien présent dans notre œuvre ?

---

[276] *Ibid.*, p. 149.

[277] *Ibid.*, p. 149.

B/ Le merveilleux[278]

1. Le merveilleux « épique » et chrétien

« Dans ce domaine, la prose n'apporte guère d'innovation : c'est même l'un des points sur lesquels elle est le plus fidèle à son modèle »[279]. Le prosateur reprend en effet les motifs déjà présents dans la version en alexandrins, traditionnels des chansons de geste, en ne leur faisant subir que de légères transformations.

Ainsi, le motif ancien du **rêve mantique** apparaît à 7 reprises dans la prose (contre 6 dans la version en alexandrins). La suppression du songe de Naimes, prédisant la victoire d'Ogier sur Brunamon, est compensée par l'addition de celui des chevaliers prisonniers du roi Florion, qui se voient délivrés par *ung puissant, grant et fort oyseau de la rasse du duc Doon de Dannemarche seigneur de Mayence* (495/6-7). Est également ajoutée la mention d'un rêve d'Ogier relatif à son naufrage et ses aventures en Avalon (*Or avoit il songé la nuyt de devant l'avanture qui luy devoit advenir, mais il ne sçavoit bonnement que se pouoit estre* 443/8-9). La prose se contente par ailleurs, comme son modèle, d'évoquer sans le raconter le songe qui éveille Ogier la nuit où ses hommes vont livrer Châteaufort à Charlemagne (*Et en dormant advint le plus terrible songe a Ogier, ainsi que Dieu par aventure le vouloit qu'il se trouva en ung si grant peril qu'il ne savoit qu'il devoit faire, si fort fut estonné du songe* 150/8-10). En revanche, les quatre songes restants bénéficient encore d'un récit développé : celui de Charlemagne où il voit Charlot attaqué par un « oiseau prométhéen »[280] (6/2-4) ; celui de Bruhier où il est la proie d'*ung fort merveilleux dragon* enfermé dans une cage sept ans (228/7-10 –229/1-4) ; celui de Guyon qui lui révèle les dangers encourus par son frère (355/8-14) ; enfin, le rêve prémonitoire de Clarice qui préfigure la mort de son oncle Murgalant refusant de se convertir (399/6-7).

Le motif du rêve mantique, représenté alors dans toutes les parties de la prose, remplit plusieurs fonctions. Il contribue tout d'abord, comme nous l'avons déjà montré, à la structuration du récit, par ses anticipations, et plus rarement ses récapitulations. Il

---

[278] Nous reprenons ici le plan adopté par E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 221-248.

[279] *Id., ibid..*, p. 228.

[280] *Id., ibid.,* p. 226.

assume également une fonction narrative par sa qualité d'adjuvant des héros et par le fait qu'il entraîne un nouveau tournant dans l'action : le rêve de Charlemagne l'incite à lever ses troupes pour aller sauver son fils, celui d'Ogier suscite son réveil et permet (justifie) par là sa survie, et celui de Guyon déclenche son départ en Orient. Le motif du songe assume enfin une fonction de mise en valeur des héros : la quasi-totalité de ces messages d'alerte, envoyés par Dieu[281], sont adressés à des chrétiens ou à des personnages en passe de le devenir (Clarice va se convertir), qui apparaissent alors comme des élus de Dieu. Le rêve de Bruhier, quant à lui, met en relief le caractère d'exception d'Ogier, présenté comme seul capable de battre le géant.

La prose réinvestit également tous les **phénomènes miraculeux spectaculaires** déjà présents dans le modèle.

Elle conserve notamment les cinq **visites angéliques**. Deux d'entre elles ont une fonction narrative. C'est tout d'abord le cas de l'intervention de l'ange qui arrête le bras d'Ogier sur le point de décapiter Charlot : ce *deux ex machina* permet en effet de clore l'engrenage de la vengeance et de relancer l'action dans une nouvelle direction, à savoir le combat contre Bruhier. Cette apparition est certes plus brève que dans le remaniement en vers, mais le prosateur l'a rendue plus spectaculaire par l'évocation d'*une grande clarté* « du plus bel effet »[282]. La visite de l'ange qui, après sa victoire sur Bruhier et son mariage avec Clarice, somme Ogier de partir seul à Acre pour combattre Justamon, permet elle aussi de relancer l'action en donnant une nouvelle direction au récit ; « c'était, indique E. Poulain-Gautret, la cheville la plus aisée entre la *Chevalerie* et les aventures en Orient »[283]. Les trois visites angéliques restantes contribuent à mettre en valeur des personnages : celle que reçoit Ogier dans sa prison sarrasine, après l'expression de sa plainte, et qui, parce qu'elle entraîne la spectaculaire conversion de Moÿsant, assume en outre une fonction narrative (351/13-27) ; la *voix* surgie dans les airs *par la grace divine* (443/25) après la prière du plus grand péril du héros à la suite de la perte de tous ses marins, qui le guide pour son entrée dans l'Autre Monde (*« Dieu te mande que si tost que sera nuyt que tu ailles en ung chasteau que tu verras luyre, et*

[281] Le songe de Charlemagne *fut par le vouloir de Dieu* (26/5) et Ogier fait *le plus terrible songe* […], *ainsi que Dieu par aventure le vouloit* (150/9).

[282] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 228.

[283] *Ibid.*, p. 227.

passe de bateau en bateau tant que tu soies en une ysle que tu trouveras. Et quant tu seras en l'isle, tu trouveras une petite sente, et de chose que tu voies leans, ne t'esbahis de rien ! » 443/25-28) ; celle enfin qui fait suite à la prière du roi Philippe, avec une discrète retouche de la part du prosateur puisque l'ange « discrètement posé sur son épaule » dans la version en alexandrins est « désormais plus dignement posé sur son oratoire »[284]. Ces trois visites angéliques interviennent comme des réponses réconfortantes aux plaintes proférées par Ogier et le roi de France. Dieu apparaît ainsi comme leur adjuvant[285], et, comme quatre d'entre elles s'adressent à Ogier, elles témoignent de l'élection du héros, présenté comme l'*amy de Dieu* (351/15).

Le prosateur a également repris la scène miraculeuse à grand spectacle que représente l'apparition de la ***nue*** protégeant Caraheu, blessé, de son adversaire Lengoulaffre, suivie de la vision de la Vierge portant son enfant (429/8-11). Cette scène assume à la fois une fonction narrative dans la mesure où, par la *grande lyesse* (431/7) et *grande resjoÿssance* (431/9) qu'elle procure à Caraheu, elle lui donne un regain d'énergie qui favorise sa victoire, mais aussi une fonction de mise en valeur puisqu'elle est le signe (pour le lecteur) de l'élection du roi d'Inde, double d'Ogier.

Quant au motif du **baume guérisseur**, emprunté à *Fierabras*, il bénéficie certes encore d'un récit développé sur son origine et son histoire, mais, comme dans le remaniement en vers, il ne fonctionne plus comme un *leitmotiv*, comme c'était le cas dans la continuation en décasyllabes[286]. En effet, il n'est plus exploité que dans la scène du duel opposant Ogier à Bruhier, puis, brièvement, dans celle où Gautier l'utilise pour guérir les plaies de son oncle. Du reste, si Gautier l'a avec lui au cours de son duel contre Bérard de Bruit (*Or ay je force et courage, et avec cela j'ay du basme que mon oncle conquesta quant il occist Bruhier, pourquoy je ne crains homme* 274/7-8), il n'en fait pas usage (274/19-275/12).

De même, comme dans le modèle qui se distingue encore sur ce point de la continuation en décasyllabes, les **armes de saint Georges** n'apparaissent plus qu'à l'occasion du don qu'en fait Clarice à Gautier (*et donna a son amy ung haubert, le plus riche et le plus honneste que on sçavoit en ce monde, car c'estoit le haubert propre que*

---

[284] *Id., ibid.*, p. 228.

[285] *Id., ibid.*, p. 227 : « Dieu est encore avec les rois de France ».

[286] *Id., ibid.*, p. 224.

saint George portoit quant il estoit en vie, et n'estoit possible a payen de quelque estat de le vestir. Puis lui donna le heaume de mesmes qui estoit de telle vertu, ensemble le haubert, que quiconques l'avroit vestu jamais ne seroit vaincu contre ses ennemis 390/21-26), puis, lors du récit de la bataillle opposant les chrétiens de Gautier aux païens de Murgalant (*tant en venoit et tant en despeschoit, car il ne craignoit coup qu'on luy sceust donner ; car le heaulme et le haubert estoient de telle vertu que jamais on ne le savoit blecer* 397/6-7), et enfin, à deux courtes reprises, lors du récit du duel entre le jeune homme et son père (*et de grant courroux lui rua de si grans coups que il cuidoit bien destruire son filz Gaulthier, n'eust esté le haubert, et le heaulme qui estoient de si grande vertu, comme j'ay desja dit, car son pere, voyant qu'il ne pouoit affondrer dessus, mauldit mille fois celui qui l'avoit forgé et celui qui le portoit* 405/10-13 et *« Mauldit soit le filz de putain qui le heaulme forga et cellui qui le porte avecques ! »* 407/26-27). Le motif de l'armure de saint Georges n'assume alors plus dans la prose de fonction narrative ; il sert essentiellement de signe d'élection du héros chrétien qu'est Gautier.

Le prosateur n'a donc pas cherché à développer, amplifier, tout le potentiel spectaculaire qu'offraient les motifs du baume guérisseur et des armes de saint Georges, qui sont désormais circonscrits à quelques scènes clés.

Reste comme manifestation du merveilleux chrétien le récit de la résurrection de saint Thomas venu aider Caraheu dans son entreprise d'évangélisation en Inde. Inventé par le remaniement en vers, ce passage a été repris par le prosateur sans faire l'objet de développement particulier (441/18-26, 462/10-14).

En somme, le surnaturel chrétien et épique a encore sa place dans la prose, mais il demeure stéréotypé. Serait-ce là le signe du vieillissement de l'inspiration liée au miraculeux épique au profit du merveilleux féérique ?

2. Le merveilleux romanesque et breton[287]

Le prosateur s'est davantage démarqué de son modèle dans son traitement du merveilleux romanesque et breton. Il s'agira alors pour nous de mettre ici en évidence les « trouvailles » auxquelles fait allusion N. Cazauran à propos de notre œuvre[288]. Nous tenterons notamment de dégager les liens qu'y entretient le merveilleux féérique avec les deux autres thématiques épiques de l'œuvre, à savoir la guerre et la religion, mais aussi avec le miraculeux chrétien.

a) *Faerie*

La quatrième partie d'*Ogier le Danois* est consacrée au séjour du héros en *Faerie*, qui est un *topos* des chansons de geste du XIVe siècle[289]. Le caractère merveilleux de cet Autre Monde tient essentiellement à la « **fuite surnaturelle du temps** »[290] : *si passoit temps, de jour en jour, de se*[*p*]*maine en sepmaine, telleme*[*n*]*t que ung an ne luy duroit pas ung moys* (452/4-6). Aussi les deux cents ans qu'Ogier a passés en ce lieu lui semblent-ils n'avoir été que vingt ans : *« […] Combien pensez vous qu'il y a d'ans que vous estes pardeça ? » Ce dit Ogier : « Il n'y a pas long temps, il y a bien, se dit il, vingt ans. » Adonc dist Morgue : « Mon amy, vous vous abusez, car il y a plus de deux cens ans, car, dist elle, de la lignee de Charlemaigne n'en y a pas plus ung, ne de vostre congnoissance il n'en y a pas ung* (465/8-11).

---

[287] Pour cette étude, nous nous sommes appuyée sur les travaux suivants : L. HARF-LANCNER, *Les Fées au Moyen Âge. Morgane et Mélusine. La naissance des fées*, Paris, Champion (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge), 1984, chap. XI, 6 « Ogier le Danois », p. 279-288 ; E. POULAIN-GAUTRET, « Survivance d'un héros épique : Ogier le Danois après le XIIIe siècle », *Bien dire et bien aprandre* (*Traduction, transposition, adaptation au Moyen Âge*), 14, 1996, p. 237-248, en particulier p. 244 ; N. CAZAURAN, « Retour de 'faërie' » : Ogier le Danois deux cents ans après », *Miscellanea mediaevalia. Mélanges offerts à Ph. Ménard*, Paris, Champion, 1998, (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge), t. I, p. 311-324 ; R. TRASCHLER, *Disjointures – Conjointures. Études sur l'interférence des matières narratives dans la littérature française du Moyen Âge*, Tubingen-Basel, A. Francke Verlage, 2000 (Romanica Helvetica 120) ; E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 230-248 ; Cl. ROUSSEL, « Tristan de Nanteuil et le dragon », *Par les mots et les textes, Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Cl. Thomasset*, sous la dir. de D. James-Raoul et O. Soutet, Paris, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, 2005, p. 639-650.

[288] Art. cit., p. 312.

[289] Cf. P. PARIS, *Histoire de France*, t. XXVI, Paris, Didot, 1873, p. 247 : « C'était au XIVe siècle un lieu commun des chansons de geste que de conduire les héros en féerie ».

[290] L. HARF-LANCNER, *op. cit.,* p. 283.

Cet Autre Monde se caractérise également par son **syncrétisme**. L'île de *Faerie* est en effet à plusieurs reprises assimilée à l'Éden[291]. Ainsi, *le chasteau d'Avallon* […] *n'est gueres deça Paradis terrestre, la ou furent ravis en une raye de feu Enoc et Helye* (443/2-3) ; c'est un ange qui guide Ogier jusqu'au château ; les gens y mènent une vie de délices pour les sens (*Adonc vist plusieurs dames faees aournees* […]*, et toute jour chantoient, dansoient et menoient vie tresjoieuse, sans penser a nulle quelconque meschante chose, fors prandre leurs mondains plaisirs* 451/3-6, *Tant de joyeulx passe temps lui faisoient les dames faes qu'il* [*n'*]*est creature en ce monde qui le sceust ymaginer ne penser, car les ouyr si doulcement chanter, il lui sembloit proprement qu'il fut en Paradis* 452/2-6; *si furent leans non pensens a chose du monde, fors d'escouter les sons de tous les instrumens dont on se puisse recorder, sonnans si doulcement qu'il n'estoit si dur cueur qui n'oubliast tout duel, tristesse et melencolie, seulement pour leur prestrer l'oreille, car c'estoit ung lieu si delectable qu'il n'estoit possible a homme* [*si esbaÿ*] *de souhaiter qu'il ne trouvast leans* […] *il cuidoit mieulx estre en Paradis que a nulle autre region* 454/12-18). L'épisode du verger, où l'on voit successivement Ogier combattre un serpent monstrueux, puis, poussé par un désir irrésistible, manger une pomme d'or qui le rend malade, est en outre emblématique de ce syncrétisme : il s'y superpose un thème biblique (la tentation d'Adam) et un thème celtique (le lai de Guingamor) : *Et quant il eust esté ung peu leans, il choysit ung pommier dont les pommes estoient come d'or, si en attaignit une et la menga, et si tost qu'il l'eust mengé, desvint tresmalade et tellement fu abatu qu'il n'avoit plus puissance ne vertu* (449/2-5). Le baptême de Capalu montre enfin que l'univers féérique applique les lois chrétiennes (454/9-10). *Faerie* apparaît donc comme un lieu de synthèse où fusionnent le merveilleux chrétien et le merveilleux païen**.** Cela permet alors de créer une « transition entre l'univers de la chanson de geste et celui du roman féerique »[292].

L'entrée du héros épique dans l'Autre Monde se fait toujours aussi par le passage d'**épreuves initiatiques**. Le prosateur a conservé toutes les péripéties présentes dans son modèle : Ogier doit tout d'abord combattre deux lions postés à l'entrée du château de Morgue avant de pouvoir pénétrer dans une salle où la table est dressée (444/11-17) ; il doit ensuite affronter un serpent qui l'empêche d'en sortir ; puis, il s'engage dans un

[291] *Id., ibid.,* p. 284, note 54 : « l'assimilation avec le Paradis terrestre est partout suggérée ».

[292] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 230.

duel contre Capalu, le roi des luitons, qui cherche à jeter Artus hors de *Faerie* ; enfin, parvenu dans un verger, il mange une pomme qui le rend malade[293]. Mais, ces aventures féériques subissent une simplification dans la prose : les deux récits de combat contre les monstres sont fortement réduits[294] ; l'épreuve de la pomme ne rend plus Ogier mourant (*AL*, p. 642, v. 6 : *Malade et bien deffais et bien mourir cuida*), mais seulement atteint d'une extrême faiblesse (*si tost qu'il l'eust mengé, desvint tresmalade et tellement fu abatu qu'il n'avoit plus puissance ne vertu* 449/4-5) ; enfin, le duel contre Capalu disparaît puisque, dès que celui-ci apprend le nom du champion qu'on lui oppose, il lui remet son épée, consent à se faire baptiser et à devenir le chevalier d'Artus. Pour l'épisode en *Faerie*, les épreuves initiatiques sont donc adoucies dans la prose, la place accordée aux combats y étant notamment remarquablement diminuée. Cela signifie-t-il alors que la matière épique n'a plus sa place en *Faerie* ? Non, vraisemblablement puisque dans le même temps le prosateur a amplifié le récit enchâssé de la fin des aventures guerrières des chrétiens en Orient. Nous rejoignons donc la conclusion d'E. Poulain-Gautret : « […] que la chanson de geste soit chassée d'un côté, elle revient par un autre, preuve qu'elle hante toujours l'imagination des auteurs »[295].

---

[293] L. HARF-LANCNER, *op. cit.*, p. 283 : « La faute d'Ogier est d'avoir goûté les fruits divins alors qu'il n'est encore qu'un simple mortel, un étranger dans le jardin paradisiaque ».

[294] Dans *AL*, le combat contre les deux lions s'étend sur 18 vers (p. 636, v. 17-33 – p. 637, v. 1 : *Mais deux lïons la gardent par itel couvenent / Chascun avoit au col une chaine d'argent / Oger cuida passer bien et paisiblement / Mais il fu des lions ahers villainement / Au pont la l'abatirent la endroit tellement / Que s'il n'eüst eü en lui grant hardement / Il ne se feust levés ainsi ne autrement / Ains l'eüssent droit la estranglé laidement / Mais Oger trait Courtain qui au giron lui pent / L'un des lïons feri si efforcieement / Que droit en la cervelle l'assena temprement / Jusques au garguichon son acier lui estent / Le lïon cheï mort et li autre au dent / Vint assaillir Oger moult esragïement // Quant Ogier le Danois ot ocis le lïon / Li autre l'assailli a force et a bandon / Et Ogier tient Courtain si le fiert de randon // Le hasterel lui trenche comme col de mouton*), et celui contre le serpent court sur 27 vers (AL, 640, v. 30-35 – p. 641, v. 1-21 : *Une porte choisi la trouva un serpent / Qui la porte gardoit grans estoit durement / Quant il perçoit Ogier venir si faitement / Adont vint contre lui assés hideusement / Feu et flambe gettant en monstrant maint grant dent / Hé Dieu ce dist Oger pere omnipotent // Car me veuillez garder de mal et de tourment / Lors a traitte l'espee qui au giron la pent / Vers le serpent s'en va bien et hardïement / Et la beste lui vient moult esrageement // Ogier de Danemarche vers le serpent s'en va / Tint Courtain en sa main en qui il se fïa / Venus est au serpent et tel cop lui donna / Que son cuer et son corps sa force y emploia / Mais la peau du serpent oncques n'y empira / L'espee resorti dont moult lui anoia / Et li serpens lui vient et aus dens le happa / Le haubert jazerant moult lui adommaga / A terre l'abati adont Dieu reclama / Oncques n'ot tel paour qu'il ot a ce jour la / Li serpens li court sus et Oger se hasta / Courtain mist devant lui et si fort la bouta / Tout ens parmi la geule et si avant ala / Que de si jusqu'au ex tout dedens lui bouta / Le cuer et la couree lui fendi et perça / Li serpens est versés qui laidement cria / Anemis s'en parti qui ou corps lui entra*).

[295] *Op. cit.*, p. 247.

b) Les êtres *faés*

Les fées-marraines

Comme nous l'avons précédemment vu, la prose reprend, sans faire de profondes modifications, la scène inaugurale de la visite des fées-marraines, inventée par l'auteur du remaniement en vers. Les dons des six fées s'organisent toujours selon deux axes : « Les trois premières dotent l'enfant de qualités guerrières (la hardiesse – une carrière chevaleresque richement remplie – la certitude de remporter la victoire au combat), les trois autres de qualités courtoises (la faveur des dames – la grâce et la beauté – l'amour de la fée Morgue) »[296].

Cette scène contribue tout d'abord au **grandissement du héros** en le comblant dès sa naissance de vertus exceptionnelles. Elle a également une **fonction structurelle** : le dernier don qui annonce les amours extraordinaires avec la fée Morgue donne en effet une direction au récit en l'infléchissant vers un dénouement merveilleux[297] : « […] faire apparaître Morgue dès l'ouverture du roman bouleverse tout le sens de l'œuvre, puisque les paroles de la fée constituent dès lors une pierre d'attente pour le lecteur et déséquilibrent l'organisation du récit en l'orientant : les aventures épiques sont perçues comme autant de péripéties qui préludent à la rencontre des deux personnages, présentée comme l'événement qui informe la destinée du héros »[298].

Or, la présence d'une telle scène au seuil de l'œuvre a aussi pour conséquence de **changer le statut du personnage principal**. En effet, avec cette scène introduite par le remaniement en vers et reprise par la prose, Ogier s'apparente désormais à un héros romanesque, dans la mesure où il « ne fait que soutenir le sort […] qui lui incombe »[299], c'est-à-dire celui que lui ont tissé les six Parques médiévales à sa naissance. Ainsi, il vaincra tous ses adversaires, il séduira malgré lui toutes les femmes et il sera mené inévitablement vers Morgue. L'île de l'Aimant qui l'attire irrésistiblement vers *Faerie*

---

[296] L. HARF-LANCNER, *op. cit.,* p. 281-282.

[297] *Id., ibid.,* p. 280.

[298] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 239.

[299] H. R. JAUSS, « Chanson de geste et roman courtois », *Chanson de geste und höfischer Roman,* Heidelberg, Winter, 1963, p. 71.

apparaît d'ailleurs comme une belle métaphore du destin que lui a tissé Morgue[300]. Quoi qu'il en soit, la présence de cette scène inaugurale dans le remaniement en vers et notre prose inverse l'analyse formulée par R. Trachsler à propos de la continuation décasyllabique du *Roman d'Ogier* : « [d]ans les œuvres romanesques, il y a donc une instance qui organise l'univers et 'attribue' au héros des aventures et des *merveilles.* Cela implique évidemment que les événements, dans leur enchaînement apparemment fortuit, finissent par se ranger dans une suite cohérente, en d'autres termes, que l'univers romanesque ait un *sens.* Or, il semblerait que dans le *Roman d'Ogier le Danois* l'absence d'une instance organisatrice soit tout aussi flagrante que dans l'univers du *Tristan en prose* […] Les événements se succèdent, mais ne signifient rien et ne mènent nulle part »[301]. Ce n'est plus le cas avec le remaniement en alexandrins et la prose puisque la scène des fées-marraines contribue justement à donner un *sens* aux aventures du héros et au récit.

Morgue

Le prosateur a **diminué le nombre d'interventions de Morgue dans l'intrigue**, et du même coup les effets spectaculaires liés à ses apparitions. Elle n'apparaît plus en effet qu'à quatre reprises : lors de la scène inaugurale aux côtés des cinq autres fées-marraines, plus longuement dans l'épisode de *Faerie*, au cours de la scène où elle sauve Ogier qui a perdu son anneau de jeunesse, et dans la scène finale où elle ravit son amant. Plus aucune scène n'est consacrée à son pouvoir de métamorphose, et, dans la scène finale, la mention du *riche char qui tout de feu sembloit* (*AL*, p. 712, v. 3) a disparu. Le merveilleux féérique associé au personnage de Morgue est donc réduit à son minimum, utilisé essentiellement à des fins narratives[302].

Quelles fonctions lui sont alors réservées dans la prose ?

Le personnage de Morgue contribue tout d'abord à la **valorisation du héros**. Jouir d'une épouse féérique telle que Morgue et recevoir d'elle une descendance

[300] Cf. *Et vous* ***destinay*** *ung don* (449/27).

[301] *Op. cit.,* p. 156.

[302] E. POULAIN-GAUTRET, évoque une « restriction progressive du rôle de Morgue » au fil des versions (*op. cit.*, p. 246).

merveilleuse avec la naissance de Meurvin sont de nouvelles preuves de l'élection d'Ogier.

Comme dans le remaniement en vers, elle assume également dans la prose le rôle d'**adjuvant merveilleux** du héros, avec une nouvelle **accentuation de son côté bénéfique**. Si, en effet, en *Faerie*, Morgue guérit toujours Ogier qui s'est rendu malade en mangeant une pomme d'or et lui sert d'« introductrice dans l'autre monde qui l'accueillera ainsi comme l'un des siens »[303] (*je vous meneray a Avallon* 449/29-30), dans le monde réel, elle ne le punit plus d'avoir transgressé son interdit en révélant au roi de France le secret d'Avalon : dès que l'anneau tombe du doigt d'Ogier, elle intervient pour reprendre l'objet au traître qui s'en est emparé, avant de le rendre à son amant aussitôt pardonné.

Cette bonification de la fée se traduit en outre par une **amplification du phénomène de « christianisation »**[304] **du personnage**, amorcé par le remaniement en vers. D'une part, en effet, **sa ressemblance avec la Vierge** n'est plus seulement soulignée dans la scène de leur rencontre dans le jardin (*il advisa une moult belle dame toute vestue de blanc, si bien et si richement aornee que c'estoit ung grant triumphe que de la veoir. Et quant Ogier l'eust beaucoup avisee sans soy bougier de la place, il cuidoit en effect que ce fut la royne du ciel, la saincte mere de Nostre Seigneur* 449/20-23) où elle provoque un quiproquo (*si dist haultement : « Ave Maria ! », et la salua treshumblement. Et elle lui dist : « Ogier de Dannemarche, ne cuidez pas que je soye celle que vous pensez* 449/24-27), elle l'est aussi dans celle où elle intervient à Chartres pour sauver Ogier qui a perdu son anneau de jeunesse (*portant avec soy une grande lumiere, tant que il sembloit par la salle avoir une douzaine de torches allumees et cuydoient aucuns qui la estoient que ce fust la Vierge Marie ; et pourquoy tous ceulx qui la estoient s'en esmerveillerent grandement, car elle estoit vestue d'une coste blanche comme nayge, et sa face si tresreplendissant qu'il sambloit qu'elle descendist des cieulx avironnee du soleil, pourquoy chascun luy faisoit grande reverence* 515/15-19), et enfin dans la scène finale où elle arrive *vestue d'une coste blanche* (526/36)[305].

---

[303] L. HARF-LANCNER, *op. cit.,* p. 283.

[304] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.,* p. 239.

[305] Le blanc est l'attribut des fées comme des saintes, comme le rappelle E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 240.

D'autre part, la fée Morgue, dans la prose, est **au service de Dieu**[306] et se préoccupe de l'avenir de la chrétienté. Le prosateur a de fait supprimé la scène où, après ses cent premières années passées en *Faerie*, Ogier exprimait son désir de retourner en France et où la fée-amante l'en empêchait en envoyant à sa place leur fils Meurvin. Désormais, c'est elle qui au bout de deux cents ans lui retire la couronne d'oubli et lui raconte les exactions des envahisseurs païens à l'encontre des chrétiens français. Elle explique ensuite à Ogier qu'elle accepte de le laisser partir si c'est pour sauver la chrétienté : *Mais, s'il estoit ainsi que pour la foy de Jesucrist il vous print voulenté de y aller, certainement je le vouldroie bien, car vous y pourriez acquerir ung grant merite* (466/4-6). De plus, l'enlèvement final qui pourrait passer pour une « conséquence de la jalousie de l'amoureuse »[307], se fait avec l'accord de Dieu : *pource que Ogier durant sa vie avoit tousjours esté endoctriné de la divinité et que tousjours avoit bataillé pour la foy crestienne,* ***j'entens la dame estre inspiree, et que le vouloir de Dieu n'estoit point que plus se mariast****, la dame, vestue d'une coste blanche, le vint prendre et ravir subitement* (526/33-37).

Dans la prose, il n'y a donc plus d'opposition entre le merveilleux féérique et la religion, le premier étant au service de l'autre. De fait, l'enlèvement final du héros par Morgue ne doit pas, nous semble-t-il, être interprété comme la victoire du merveilleux féérique et donc du romanesque sur l'univers épique ; le merveilleux féérique et le romanesque nous semblent au contraire fonctionner comme des expédients pour préserver le personnage épique et le rendre capable d'accomplir de nouveaux exploits en faveur de la chrétienté.

Papillon

Papillon est un luiton qui, victime d'un enchantement sur la volonté d'Artus, doit conserver trois cents ans une forme animale avant de retrouver sa forme humaine. Comme dans le remaniement en vers, il apparaît dans le récit de la prose dès l'arrivée d'Ogier au château d'Avalon où il lui assure un bon accueil et le sert dignement à table :

---

[306] La fée-marraine Gloriande apparaît aussi comme un auxiliaire de Dieu : *Mon enfant,* ***au nom de Dieu****, je te donne ung don* (1/49).

[307] *Id., ibid.*, p. 244.

il ne trouva leans personne du monde, sinon ung cheval qui estoit assis a table et faisoit la contenance comme feroit une personne, dont Ogier fut grandement esbahy et espouenté […]. *Et ainsi qu'il estoit parmy la salle tout pensif, neantmoins il voulut laver ses mains, mais incontinent que le cheval vit qu'il voulut laver, il se leva. Et quant il fut levé, il s'agenouilla devant Ogier et lui donna de l'eaue. Puis s'en retourna a son siege, puis hennissoit et faisoit signe du pié qu'ilz se mist a table* (445/4-10), *Et quant il fut assis, le cheval se leva et s'agenoulla devant luy. Et quant il voulut boire, il alla querir ung riche pot tout de fin or et lui donna a boire du meilleur vin que jamais il avoit beu* (446/3-5). Il le conduit ensuite dans une chambre magnifique (*Et quant il fut dessus, le cheval regibboit et sailloit de grande joye qu'il avoit, si saillit de la salle, et quant il fut sailli, il le mena en une belle chambre* 447/1-3) et assume par là le rôle d'intermédiaire entre le héros et l'Autre Monde. Cette scène développée contribue non seulement à poser d'emblée l'importance de cet animal *faé* mais aussi à « accentuer le caractère bénéfique du merveilleux »[308] féérique.

Dans la partie consacrée au retour d'Ogier en France après deux cents ans, Papillon devient dans les scènes de combat l'unique **auxiliaire merveilleux du héros**. Comme dans le modèle, il lui vient en aide au cours de deux affrontements injustes. La première fois, Ogier, seul, est attaqué par les hommes armés soudoyés par la vieille comtesse de Senlis : *Et adoncques son cheval Papillon, qui avoit entendement, se leva sur ses piez de derriere et leur courut aprés moult isnellement, et de sa gorge gettoit feu et fumé si tresforte que c'estoit une chose moult espouentable a regarder* (488/23-26). La seconde fois, le héros a accepté de combattre deux chevaliers païens à la fois, sans Papillon qui a déjà semé la terreur chez les païens[309], mais celui-ci trouve finalement les moyens de participer au combat et achève l'émir de Nubie en lui crevant le cœur, rétablissant ainsi l'équilibre dans le duel : *Et comme Ogier vouloit descendre pour*

---

[308] L. HARF-LANCNER, *op. cit.*, p. 282, note 53.

[309] *Adonc s'aproucha ung Sarrazin de Papillon pour lui regarder en la bouche pour sçavoir quel aage il avoit, mais incontinent Papillon ouvri*[*t*] *une grant gueulle comme la gueulle d'un four et empoigna le Sarrazin et l'estrangla en la place. Adont les Sarrazins avironnerent le cheval et lui getterent dars et autres instrumens de guerre, mais nullement ne le peurent blecer.* (496/28-32) // *Et quant Papillon sentit qu'ilz le poursuyvoient si malicieusement, si se commença a lever sur les piedz de derriere, et courut aprés eulx et gettoit de sa gueule dragons tous plains de feu, tellement qu'ilz habandonnerent leurs tentes et s'en fouyrent chascun de sa part, car ilz cuidoient que tous les diables fussent saillis d'Enfer pour les tourmenter* […] *et demena Papillon si grant tempeste qu'il sembloit que tout deust abismer* (497/1-5, 9-10).

l'achever de tuer, son cheval Papillon luy donna si grant coup du pié sur l'estomac qu'il luy creva le cueur (510/12-14). Dans les deux cas, comme l'a déjà souligné E. Poulain-Gautret, Papillon intervient pour aider « le héros qui subit une attaque injuste. Lorsque Papillon se mêle à un combat où Ogier est seul contre trente hommes ou contre deux guerriers sarrasins, il ne porte pas ombrage à la valeur personnelle du héros, mais la souligne, puisque celui-ci est le seul à posséder un compagnon si puissant. Surtout, il permet de rééquilibrer les forces en présence, tout en divertissant le public par ses démonstrations spectaculaires. »[310]

Le prosateur développe par ailleurs de nouvelles scènes qui font ressortir l'aspect dangereux de cet être *faé*. Ainsi, le cheval participe désormais activement au conflit qui oppose Ogier au peuple de Meaux : *Papillon ouvrist une gueulle si grande qu'il en yssoit une grande fumiere, do*[*n*]*t le monde eut si grant frayeur qu'ilz ne sçavoient que devenir* (471/18-19). Le prosateur invente également l'épisode du potier où Papillon intervient à nouveau de façon spectaculaire (*Adonc le cheval Papillon dressa les deux piedz de devant, si bea la gueulle si tresgrande que il sembloit que ce fut une fournaise que de sa gorge, et tantost getta de gros dragons par la gorge tant que chascun s'en fuyoit de lui* 477/16-18), et finit par tuer l'artisan qui, une fois le cheval apaisé, s'était emparé de sa bride et avait menacé Ogier de lui faire payer les dégâts causés (*Adonc Papillon leva le pié de devant et lui donna si grant coup qu'il lui avalla la cervelle emmy la place* 477/24-25). Plus loin, dans un autre passage inventé, Papillon étrangle Blanchart, le cheval que le roi Philippe a confié à Ogier en remplacement du cheval *faé* (*il ataignit le cheval qu'on menoit a Ogier ; et incontinent qu'il fut pres de luy, il se leva sur les deux piez de derriere et tant fit qu'il l'estrangla* 507/21-23 ; cf. *AL*, p. 705bis). Le prosateur insère enfin un passage de son cru où Ogier, poursuivant les hommes soudoyés par la dame de Senlis, ne parvient plus à maîtriser sa monture féérique, debout sur ses pieds arrière, et manque d'être renversé : *« Ha ! Papillon, que faictes vous ? Endurez que je vous chevauche ! » Car Ogier, ainsi que son cheval Papillon cour*[*o*]*it sur ses deux piez de derriere aprés ces soudars, Ogier ne se tenoit autrement, sinon qu'il l'avoit embracé par le col, dont estoit tousjours en danger de renverser ; si lui dist de rechief : « Papillon, se vous ne delaissez ces folies, saichez certainement que je m'en plaindray a ma dame, Morgue la fae, laquelle vous m'a baillé en garde pour vous*

[310] *Op. cit.*, p. 241.

gouverner et pour me servir de vous a mon plaisir et a mes necessitez et affaires. » Atant se mist Papillon sur les quattre piedz comme par avant, puis Papillon lui remonstra par signe que ce n'estoit que pour son prouffit (489/5-13). « La finalité de ces additions, indique E. Poulain-Gautret, laisse perplexe. En tout état de cause, elles montrent toute la violence mal contrôlée de l'animal, qui en devient inquiétant : peut-être s'agit-il de rendre à Papillon les caractéristiques de la race des lutins (par tradition dangereusement facétieux dans les contes), à laquelle il appartient, ou de le charger de la mauvaise part éliminée du personnage de Morgue, trop christianisé. »[311]

c) <u>Les objets merveilleux</u>

Le prosateur a conservé les trois objets merveilleux que Morgue remet à son amant, mais en procédant à des **rectifications et des simplifications**.

Il y a tout d'abord la **couronne de joie**. Elle est portée par tous les habitants du royaume de *Faerie* (*Adonc vist plusieurs dames faees aournees et toutes couronnees de couronnes tressumpteusement faictes et moult riches* 451/3-4) et constitue donc un signe d'appartenance à l'Autre Monde. Elle a le pouvoir de procurer à celui qui le porte une joie parfaite en lui faisant oublier tous ses soucis (*elle* […] *avoit une vertu en elle merveilleuse, car tout homme qui la portoit sur son chief, il oublioit tout dueil, tristesse et melencolie, ne jamais ne luy souvenoit de païs ne de parens qu'il eut* 451/16-19). Morgue la pose sur la tête d'Ogier juste après le bon accueil que lui a rendu Artus et l'objet magique lui fait aussitôt perdre le souvenir de ceux qu'il a laissés en France (*tant qu'elle fust sur son chief n'eus*[*t*] *pensement quelconques ne de la dame Clarice, qui tant estoit belle et noble, ne de Guion son frere, de son nepveu Gaulthier, ne de creature vivant, car tout fut lors mis en oubly* 451/19-21). Ce motif, inventé par l'auteur de la version en alexandrins, équivaut à « une matérialisation [du] phénomène d'oubli naturel en Avalon »[312]. Peut-être, comme le suggère E. Poulain-Gautret, « faut-il inférer de cette rationalisation du processus l'idée que les lecteurs [du remaniement en alexandrins] n'ont plus la connaissance folklorique d'Avalon possédée par les lecteurs

[311] *Ibid.*, p. 244.

[312] *Id., ibid.,* p. 241.

[de la continuation en décasyllabes] »[313]. En tout cas, l'usage de ce motif n'était pas encore bien maîtrisé dans le modèle de la prose qui présentait une incohérence : dans une première scène située au terme des cent premières années d'Ogier en Avalon, on voyait celui-ci, pourtant dûment couronné, regretter la perte de ses proches et exprimer son désir de retourner en France (*AL*, p. 654), alors que dans une seconde scène située après une nouvelle ellipse de cent ans, le héros ne retrouvait ses souvenirs qu'une fois que Morgue lui avait retiré la couronne. Le prosateur, en supprimant le premier épisode, a éliminé du même coup cette contradiction ; dans notre œuvre, le héros ne recouvre la mémoire que lorsque la fée lui ôte la couronne : *Morgue la fae, voyant que ja assez long temps l'avoit leans tenu et qu'il estoit bien licite qu'il allast es parties de France pour la gent payenne qui y estoient, si luy osta la couronne. Adonc lui souvint de Charlemaigne et de tous ses parens et amys qu'il avoit laissez. Adoncques ne cessa jamais jusques a ce que il eut congié de sa dame Morgue la fae et du bon roy Artus* (464/8-12).

Avant son retour en France, Ogier reçoit également de son épouse féérique un **tison magique** qui assure son immortalité : *je vous donneray ce tizon qui n'est point allumé, que vous porterez avec vous, et tandis que le porterez avecques vous, sans allumer, tousjours vivrez en bonne santé ; si vous le mettez au feu, aussi tost qu'il deffinera, vous deffinerez* (466/9-12). Mais ce motif n'est plus l'objet de péripétie dans la prose[314]. Dans la cinquième partie, il n'est plus en effet mentionné que trois fois : quand Ogier le récupère après la mort de son compagnon Benoît (472/5-6) ; quand il le confie ensuite à l'abbé de Saint-Faron de Meaux qui le place dans une belle châsse ; enfin, dans l'*explicit* où le narrateur précise qu'il n'est toujours pas consumé et en déduit qu'Ogier est toujours vivant : *veu le tizon qui est encores en l'abbaÿe de Saint Pharon de Meaulx, bien enbarré de fer, entendu aussi les grans biens qu'il fist en son vivant a la crestienté, toute personne peut presumer sans difficulté qu'il est encores en vie, du vouloir de Dieu, ou qu'il est lassus en la gloire avecques les bienheurez, en laquelle nous nous puissions veoir tous et toutes pardurablement* (526/38-42). Le motif du tison ne remplit donc plus de fonction narrative dans la prose, il contribue seulement à l'héroïcisation d'Ogier.

---

[313] *Ibid.*, p. 242.

[314] Ogier tentait de le brûler dans *AL* (p. 711-712).

L'**anneau d'éternelle jeunesse** continue, en revanche, d'être exploité dans la prose comme un ressort dramatique. En effet, notre auteur répète, comme son modèle, l'épisode romanesque de la perte de l'anneau, avec le même jeu de variation et de gradation. Dans trois scènes successives aux circonstances différentes, on voit Ogier se métamorphoser en un vieillard décrépit et connaître un péril de plus en plus grand.

La première fois, c'est l'abbé de Saint-Faron qui, curieux, lui ôte l'anneau, mais qui, compatissant et bienveillant, le lui rend dès qu'il en connaît les effets néfastes pour le héros : *Et en disant ces parolles, l'abbé gecta la veue sur son aneau et l'avisa si beau tant que il lui voulut tenir la main. Et quant il lui tint la main, il fist tant que il lui tira l'aneau hors du doy. Et quant il eut tiré, il avisa Ogier, lequel estoit devenu si foible, si viel et si caduque que la teste lui pendoit en bas, les sourcilz lui estoient tous avalez, tellement qu'il n'y veoit plus goutte. Et quant l'abbé le vit, il en eut si grant pitié que il ne sçavoit que dire. Et neantmoins que Ogier n'eust puissance ne vertu de remuer les levres, si dist en faisant signe et monstra son doy qu'on lui remist dedens. Adonc l'abbé lui remist tresvolentiers* (475/3-10).

La deuxième fois, c'est la reine, qui, par jeu[315] et sur l'incitation de la vieille dame de Senlis, lui enlève l'anneau dans son sommeil : *si fut Ogier, voyant ces esbatemens, ung peu contraint a dormir, et sur ung preau verdoyant se mist a resposer. Et quant la royne le sceut, elle et la dame de Senlis allerent devers luy ; si getta madame de Senlis soubdainement dessus son aneau, et dist a la royne : « Dame, avisés le beau et le riche a*[*n*]*eau de l'Ancien Chevalier ! Comme il est de belle façon ! » Et sans mot dire la royne par esbatement luy tira du doyt* (482/17-22) // *Et si tost que la royne l'eut tiré, elles furent toutes deux si espouentees de regar*[*der*] *Ogier que ce fut une chose merveilleuse, car la face lui commença a tarnir et rider par telle façon que ses sourcilz lui pendoient jusques sur les joes, tant qu'on ne pouoit veoir ses yeulx, et aussi ne veoit il goutte ne si ne pouoit remuer membre qu'il eust, sinon qu'il faisoit aucunement signe qu'on lui retournast son aneau. Et croy seurement que, s'il fust gueres* [*d*]*emouré en ce point, qu'il fust mort* (483/1-6). Cette fois-ci, la mise en danger d'Ogier est plus grande parce qu'il doit attendre que la reine obtienne de la vieille comtesse qu'elle accepte de lui rendre l'anneau : *Et la dame de Senlis, qui congneut clerement la vertu dudit aneau, ne le vouloit rendre en nulle façon, car par adventure elle en avoit aussi bon mestier*

[315]Cf. *par esbatement* (482/22) ; *pour me jouer avecques vous* [*i.e.* Ogier] (484/20).

comme Ogier, car elle estoit ja toute p[*er*]*scripte et* [*c*]*aducque et tellement que Nature lui defailloit, pourquoy lui desplaisoit fort de lui rendre. Mais la royne, qui aimoit honneur sur toute rien, ne vouloit jamais faire ce desplaisir a Ogier, mais lui commanda rendre incontinent, dont la dame de Senlis fut tresmal contente et dist en ceste maniere : « Las ! madame, pour Dieu, gardons le bien, car possible est que une foiz vous sera bien duisant, et pour le present, se je l'avoie, il me semble que je seroie la plus heureuse qui jamais fut. Et s'il fault que je le rende, il ne sera jamais que je ne aye regret, tant pour l'amour de vous que pour l'amour de moy. » Adonc la royne lui dist : « Dame de Senlis, rendés le lui ou autrement je ne seré pas bien contente de vous ! » Donc se dist la dame de Senlis : « Pour obtemperer a vostre voulenté, je le vous rendray voulentiers, dont grandement me desplaist. Mais je vueil ce qu'il vous plaist. » Et a ces parolles, la dame de Senlis le bailla a la royne. Et la royne, en quoy tout honneur habondoit, en voyant le bon chevalier en descrepitude et reduit naturellement en la vieillesse de deux cens ans ou il eust esté, ne fust ledit aneau que on luy avoit si cherement donné, en pitié et en charité le remist en son doy ainsi que osté lui avoit. Et si tost qu'elle lui eut remis, les membres lui commencerent a redresser par telle façon q*[*u*]*e c'estoit une chose miraculeuse que de le veoir* (483/6-24). La reine, consciente du danger encouru par le héros, lui conseille alors de mieux veiller sur son bien, « *car la mort ou la vie y gist* » (484/14-15), et pour cause : Ogier sera bientôt victime d'une attaque menée par les hommes armés soudoyés par la dame de Senlis pour le tuer et récupérer l'anneau ; le héros devra alors en grande partie sa victoire à son adjuvant merveilleux, Papillon.

La troisième fois, Ogier perd son anneau par sa propre faute. Enivré par sa victoire contre les païens, il révèle au roi de France le secret d'Avalon (§ 513) et transgresse ainsi l'interdit formulé par Morgue[316]. Le châtiment se réalise aussitôt : l'anneau tombe au sol et un vieux comte s'en empare. A lieu alors une double métamorphose : tandis qu'Ogier se transforme en vieillard décrépit, le vieux Geoffroy retrouve son corps de jeune homme : *Lors ainsi qu'il eut dit le mot, l'aneau que Morgue la fae lui avoit donné lui saillit du doy. Et a celle heure devint Ogier palle, mort et deffait, et lui pendoient les pieces du visage longues comme les orailles d'ung limier de*

[316] Cf. *mais tout premier lui deffendit qu'il ne decelast leur estat, ne aussi les dons qu'elle lui avoit faitz, et qu'il tensist tout cela secret ; si lui promist que si feroit il* (467/17-19).

chasse, dont le roy et les princes qui la estoient se trouvoient si esmerveillez qu'ilz ne sçavoient que presumer, et disoient l'ung a l'autre : « Qui vist jamais telle merveille ne chose espouentable ? N'est ce pas u[*n*]*g grant esbahyssement que, en disant ces parolles, il soit en ce point devenu ? Vecy la plus grande faerie que jamais j'ouysse parler ! » Ainsi disoient les ungs aux autres, qui estoient treffort courroussez de veoir Ogier le Dannoys en ce point, si ne sçavoient que ymaginer fors de dire que c'estoit faerie ou quelque deablerie, car autres chose n'en sçavoient que presumer. Et ainsi qu'ilz estoient en ce trouble, ung prince nommé le conte Geoffray*[317] *avoit veu cheoir l'aneau de son doy ; et pource qu'il estoit fort viel, mist l'aneau en son doy pour veoir si c'estoit ce qui l*[*e*] *faisoit monstrer ainsi jeune* (514/1-13). La situation est critique parce que le comte Geoffroy refuse énergiquement de rendre l'anneau au héros. C'est alors que surgit Morgue qui lui arrache l'objet magique et le remet immédiatement à son amant, ce qui donne lieu à une nouvelle scène de métamorphose, inverse de la première (*Et quant i l'eut ou doy, le roy et tout son bernage, le voyant alongir ses membres et s'eslever en hault et estandre ses bras et ses jambes, tent que les os luy croissoient si fort que c'estoit merveilles a les ouyr, dont les assistens furent moult esbahis. Et quant il fut revenu en sa beauté et force premiere…* 516/9-12). Là encore, c'est le merveilleux féérique qui sauve notre héros.

Quel est alors l'enjeu de ces scènes répétées ? Comme l'a indiqué E. Poulain-Gautret à propos du remaniement en alexandrins, « le rôle véritable de l'objet [*i.e.* l'anneau] dans l'intrigue laisse perplexe, puisque le suspens est à chaque fois minime […]. En réalité, malgré les précautions prises par le narrateur qui veille à souligner le respect qui entoure Ogier, ces scènes semblent développées pour la transformation spectaculaire et peu charitable qu'elles décrivent. Mais en s'adonnant ainsi à la transformation magique du héros lui-même, l'auteur [du remaniement en alexandrins] prend, plus que son prédécesseur, le risque d'une altération […]. »[318] Nous reviendrons sur ce point quand nous étudierons la figure du héros.

Quatre scènes au final (avec celle du verger) montrent Ogier réduit à un état de faiblesse extrême : ne pourrions-nous pas y voir des métaphores de l'épopée, démodée,

[317] Le personnage est partout ailleurs nommé *Geoffroy*.

[318] *Op. cit.,* p. 242-243.

érodée, qui a besoin de la matière de Bretagne, du merveilleux féérique, du romanesque pour survivre ?

En conclusion, le traitement du merveilleux dans la prose témoigne de l'abrègement mis en œuvre par son auteur. Le miraculeux chrétien n'a été l'objet d'aucune invention et se réduit pour beaucoup à des reprises stéréotypées. Quant au merveilleux féérique, s'il est plus productif, il a néanmoins lui aussi subi des coupes. Le prosateur a finalement opéré un rééquilibrage entre les deux formes de merveilleux, en faisant évoluer le rapport qu'ils entretiennent entre eux mais aussi leurs rapports avec la matière épique. D'une part, toute tension entre le merveilleux chrétien et le merveilleux profane a disparu, le second étant désormais au service du premier. D'autre part, le merveilleux féérique ne s'oppose plus non plus à la matière épique : il permet à Ogier de *continuer* d'être un héros épique, « de prolonger indéfiniment ses exploits par différents retours dans le monde des mortels, chaque fois qu'une guerre nécessite l'intervention d'un vrai chevalier, sans lequel il ne saurait se concevoir de salut pour la nation »[319].

C/ Les figures du pouvoir royal[320]

La question des rapports entre le héros et le(s) roi(s) est essentielle dans notre œuvre dont la matrice appartient au « cycle des barons révoltés » et dont les différentes parties de la continuation confrontent de façon systématique le héros à d'autres représentants du pouvoir royal. Notre prose datant du XVe siècle assume-t-elle alors encore une fonction politique à la manière de la chanson de geste ancienne ? Quelle image du pouvoir donne-t-elle en creux ? Les figures royales contribuent-elles à faire de la prose l'œuvre exemplaire annoncée dans le Prologue, ou bien au contraire, sont-elles marquées par le travail de dégradation amorcé par son modèle ?

---

[319] *Id., ibid.,* p. 247.

[320] Pour cette étude, nous nous sommes appuyée sur les travaux suivants : R. DUBUIS, « Le personnage du roi dans la littérature narrative du XVe siècle », *Culture et pouvoir au temps de l'humanisme et de la Renaissance. Actes du congrès de Marguerite de Savoie* (Annecy/ Chambéry/ Turin, 29 avril-4 mai 1974), Genève/ Paris, Slatkine/ Champion, 1978, p. 17-49 ; E. HOYER-POULAIN, « Figures du pouvoir dans la postérité de la *Chevalerie Ogier* », *L'Épopée romane au Moyen Âge et aux temps modernes*, Napoli, Fridericiana, 2001, t. II, p. 677-691 ; E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 251-286.

1. Charlemagne

L'altération du portrait de l'empereur, déjà présente dans la *Chevalerie Ogier* et renforcée dans le remaniement en vers, s'accentue encore dans la prose. Tout d'abord, notre auteur s'est plu non seulement à réinvestir, mais parfois aussi à mettre en relief, toute « **une série de défauts très humains** » qui le « rapproch[ent] du commun des mortels ».[321]

Ainsi, dans la partie consacrée aux Enfances, Charlemagne apparaît encore comme un personnage en proie à une colère qui lui fait perdre toute grandeur d'âme quand il s'entête à refuser toute miséricorde au jeune otage et à tuer le fils pour punir le père. En pleine bataille à Suze, il reste d'ailleurs obsédé par ce désir de vengeance : *Ha ! mon Dieu, se c'est ton plaisir que je puisse victorieusement ces Sarrazins et ennemis de nostre foy destruire, je retourneray en France pour me venger du grant deshonneur et forfaicture que m'a faicte le duc Dennemarche, ensemble de son filz Ogier, car se me griefve fort le cueur* (16/33-36).

Ensuite, la partie consacrée à la Chevalerie reste fidèle à la version la plus ancienne : une bonne part de son intrigue repose toujours en effet sur la faiblesse de Charlemagne à l'égard de son fils puisqu'il préfère « longtemps à l'intérêt de son empire des intérêts privés »[322]. Mais, là encore, la culpabilité du protagoniste doit être nuancée : certes, il « a tort de confondre justice et vengeance, mais il a raison de refuser à Ogier une faide devenue archaïque : l'héritier du trône ne saurait être condamné à mort »[323]. Reste toutefois blâmable sa soif insatiable de vengeance dans la mesure où elle représente un danger pour tout le royaume : *retournons a noz tentes jusques a une autre fois ! Car, par la foy que je doy a mon createur, jamais ne cesseray jusques a ce que je l'avray entre mes mains, vif ou mort !* (111/21-23).

L'image de l'empereur est en outre égratignée avec l'épisode servant de transition entre les deux premières parties, inventée par l'auteur de la version en alexandrins. Le personnage, marqué par la colère et la rancune (mots en gras), refuse non seulement de porter assistance à Geoffroy de Danemark, et ce malgré les conseils avisés de Naimes,

---

[321] E. HOYER-POULAIN, art. cit., p. 679.

[322] M. OTT, *op. cit.*, p. 123.

[323] E. HOYER-POULAIN, art. cit., p. 677 ; voir aussi E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 252 et M. OTT, *op. cit.*, p. 123, note 181.

mais encore se réjouit de ses malheurs : *aussi tost qu'il ouyt parler du duc de Dannemarche, il fut* ***tresmal content*** *et* ***changea couleur****. Adonc le duc Nayme print la lettre et lui laissa passer* ***son mal tallent****. Et quant le roy eut passé* ***le grant courroux*** *ou il estoit, le duc Nayme lui remonstra qu'il ne failloit pas tant tenir son courage, et que Dieu, qui avoit tant esté flagellé et avoit tant enduré de peine pour nous, avoit bien pardonné a ses ennemys ; neantmoins ses belles demonstrances, dist qu'il n'en feroit rien et que tousjours, quant il a besoing, il lui mande telles choses. Et oultre il dist qu'il estoit bien aise que les payens le molestoient en celle maniere, et que, quant ilz avroient tout conquesté son païs, qu'il le reconquesteroit au trenchant de l'espee ; et plus fort, que, s'il sçavoit chevalier qui lui allast a l'aide ne a son secours, qu'il le feroit mourir de malle mort ; et nompas sans cause s'il a beaucop d'aversitez, se dist le roy, car il a esté si obstiné en son orgueil que « jamais ne me voulut obeïr, ce qu'il trouve bien maintenant, car, s'il eut fait ce qu'il devoit, il eut peu avoi*[*r*] *maintenant secours et aide vers moy, mais pour ceste heure, ne me troublez plus la teste de ceste matiere, car trop me nuyt a ouyr telles paroles ! »* (74/4-18). À l'opposé, Ogier fait preuve d'abnégation, de courtoisie et de grandeur d'âme en s'engageant immédiatement à porter secours à son pourtant mauvais père : *Helas ! sire, ce dist Ogier, je suis son filz et de lui engendré. Et se il me batoit de jour en jour, force me seroit de prendre en gré. Oultreplus, qui n'ayme son pere, son proffit et son honneur, n'est pas aymé de Dieu ne du monde, dont, sire, est raison que je m'en acquite, puis que vostre noble plaisir me y a ordonné* (76/8-12). C'est alors de fort mauvaise grâce et sans la moindre aide que Charlemagne consent à laisser partir Ogier. À la fin de cet épisode, il doute encore de la loyauté du jeune Danois toujours pas revenu le voir depuis cinq ans, quand précisément le héros fait son entrée et rend dignement hommage à son souverain. Tout concourt donc dans cet épisode à affaiblir l'image de l'empereur qui apparaît alors comme « le faire-valoir du héros »[324].

Charlemagne commet également trois erreurs de jugement successives en faveur de traîtres : la première fois, comme déjà dans la version la plus ancienne, en faveur du lâche Allori qu'il choisit pour porter l'oriflamme, la deuxième fois en faveur de Bérard de Bruit, et la troisième fois en faveur de son fils Charlot allié aux parents de Bérard, les deux dernières étant des amplifications de la première. L'empereur est particulièrement

[324] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 254.

décrédibilisé dans l'épisode consacré à Bérard : non seulement il manque de clairvoyance en accordant immédiatement sa confiance au traître, mais encore fait preuve de cupidité (*couvoiteux de finance* 265/1). Il est, en effet, d'autant plus séduit par Bérard que celui-ci lui promet de lui faire envoyer chaque année un trésor. C'est alors un duel judiciaire qui rétablira la vérité (*« Avisez, dame, a qui on se doit fier maintenant ! N'est ce pas une merveilleuse chose de cest homme, a qui Ogier a fait tant de plaisirs : se fier tant en luy, lui donner le gouvernement de son royaume et de vous et lui ouvrir tous ses tresors ! A ! jamais, dist il, je n'eusse ymaginé que nullement l'eut osé songier seullement ! »* 278/4-8). Cet épisode est dupliqué avec l'affaire opposant Charlot et les parents de Bérard à Gautier, accusé à tort d'avoir voulu tuer le fils de l'empereur. Crédule, Charlemagne fait emprisonner et condamner à mort celui qu'il vient pourtant de faire son chambellan. C'est à nouveau un duel judiciaire qui désillusionnera l'empereur, décidément peu perspicace. Dans ces deux scènes, ce n'est donc plus l'image d'un roi garant du droit qui est donnée dans la prose : « Charlemagne, à peine arbitre encore, n'est plus ici que le spectateur de prouesses qui ne le concernent plus »[325]. La figure royale, encore fragilisée, est utilisée ici comme faire-valoir du jeune Gautier, double d'Ogier (*vecy son nepveu Gaulthier qui a ung beau commencement* 371/14).

Des paroles ajoutées dans la prose, empreintes de prosaïsme et de trivialité, viennent encore assombrir le personnage. C'est par exemple le cas de la réflexion fort désinvolte qu'il lance à Naimes (« […] *pour ceste heure, ne me troublez plus la teste de ceste matiere, car trop me nuyt a ouyr telles paroles ! »* 74/17-18), ou encore de sa remarque désobligeante adressée à ses chevaliers, après avoir été renversé par Ogier qui a réussi à s'enfuir (*« Vous m'avez tresmal secouru, car si vous eussiez riens valu, vous l'eussiez peu accueillir !* 84/4-5). Ses lamentions dénuées de toute noblesse (*j'ay les costez tous moulus du coup qu'il m'a donné, et cuide que le diable lui ait forg*[*é*] *le bras !* 84/8-9) et la mention des *passe temps* proposés par les dames pour le réconforter (*si ont fait venir les dames pour aucunement les resjouyr* 84/10-11 et *si est le roy monté a sa chambre et les dames de coste luy, qui luy content de plusieurs passe temps pour lui faire passer son dueil et le mettre en joyeuseté* 85/3-4) détonnent d'ailleurs nettement dans l'univers de la chanson de geste traditionnelle.

[325] *Id., ibid.*, p. 256.

Plus gravement, et comme c'était déjà le cas dans la version la plus ancienne en décasyllabes, Charlemagne apparaît à plusieurs reprises faillible et mis en danger. Il n'est plus, en effet, maître de la situation face à son vassal rebelle : après la découverte du meurtre de Baudouin, le Danois *l'eust tué s'il eust voulu* (154/32) et dans l'un de leurs duels, « symboliquement Ogier abat son cheval sous lui »[326]. Il n'est plus non plus capable de résoudre les conflits seul : il est contraint de se soumettre à son ennemi mortel et d'accepter de sacrifier son fils pour venir à bout du géant Bruhier et sauver la chrétienté. L'ordre féodal est alors renversé puisque l'empereur se retrouve *subgect a ung* [*s*]*ien serf* (217/5). De plus, c'est l'ange divin, et non l'empereur, qui vient rétablir l'ordre en rétablissant la paix et en sauvant son fils.

De façon significative enfin, Charlemagne n'est « plus le représentant privilégié de Dieu ». Il bénéficie certes encore d'un rêve mantique (mais c'est aussi le cas d'Ogier, de Guyon et de Clarice), mais ne reçoit plus la visite familière d'anges pour le réconforter (comme, par exemple, Ogier et le roi Philippe) De plus, si Charlot est sauvé, c'est parce que *Dieu, qui jamais n'oublie ceulx qui le servent et qui se retournent a lui en leurs necessitez, ne voulut pas oblier le bon roy Charles qui si humblement l'avoit requis* (225/16-18) ; or, comme l'a indiqué E. Hoyer-Poulain, « [t]oute dimension politique est radicalement évacuée de cette phrase, qui montre à quel point les enjeux initiaux semblent désormais méconnus. »[327] Le prosateur a donc procédé à une distanciation entre Dieu et le roi.

La fragilisation du personnage de Charlemagne s'accentue donc dans la prose. Sa propension à la colère associée à des intérêts personnels, ses faiblesses toutes humaines (à l'égard de son fils et de l'argent), son impuissance à régler les conflits et le soutien très discret de Dieu témoignent d' « une certaine désacralisation »[328] de son personnage.

---

[326] E. HOYER-POULAIN, art. cit., p. 680 et E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 254.

[327] *Id., ibid.* p. 681.

[328] POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 255.

2. Charlot

Toujours dans la lignée de la plus ancienne version en décasyllabes, la dégradation de la figure royale passe aussi et surtout dans la prose par le personnage de Charlot. Générateur de troubles, il reste porteur d'une bonne part de l'image négative du pouvoir.

Comme son père, et plus encore, il est marqué par **un grand nombre de défauts très humains —** et le prosateur reste en cela fidèle à la tradition transmise par la *Chevalerie Ogier*. C'est ainsi toujours parce qu'il est *envieux* (VII/R, 25/4) d'Ogier qu'il décide à l'insu de son père d'organiser une embuscade contre les païens, ce qui causera de grandes pertes pour l'armée française (§ 25)[329]. C'est toujours aussi par jalousie et avec outrecuidance qu'il s'oppose à ce qu'Ogier combatte Caraheu, lui reprochant de n'être qu'un [*p*]*ovre serf racheté* (30/40). S'il fait preuve de vaillance lors de son duel contre Sadone (§ 36) et admire la vaillance de son allié Ogier (§ 39), toutefois il n'hésitera pas là encore à l'abandonner à l'arrivée des païens postés en embuscade (41/7-8). Il tue Baudouin, le fils de celui qui l'a déjà sauvé à maintes reprises, pour des vétilles, toujours sous l'emprise d'une impulsivité pétrie d'orgueil (§ 81)[330]. Si plus tard, il manifeste un long repentir (§ 156-157), supplie son père de pardonner à Ogier (§ 165) et affirme à Ogier vouloir faire pénitence (§ 165)[331], on le retrouve dans la troisième partie gagné à nouveau par ses mauvais travers : *envieux* (278/9, 359/9) de Gautier, le nouveau protégé de son père[332], il s'allie aux parents de Bérard de Bruit pour fomenter une trahison contre le jeune Danois (§ 360). L'ordre sera rétabli au moyen d'un duel judiciaire entre Rohard et Gautier, et après la défaite du traître et ses aveux, il ne sera plus jamais question de Charlot.

---

[329] Cette irresponsabilité lui vaudra la colère de son père qui sera tenté de le frapper de son épée, mais Naimes l'en empêchera (*Charlemaigne vint a Charlot qu'il trouva, si leva son espee pour le ferir, se n'eust esté Nayme de Baviere qui se mist entre deux* 27/61-62).

[330] Charlemagne met son crime sur le compte de sa *legiereté de courage* (222/8-9).

[331] Ainsi, la définition donnée par J.-Ch. PAYEN du Charlot de la *Chevalerie Ogier* s'applique toujours au personnage de notre prose : un « étonnant fantoche qui ne cesse de mal agir, puis de regretter ses forfaits de manière ostentatoire » (*Le motif du repentir dans la littérature française médiévale (des origines à 1230)*, Genève, Droz, 1967, p. 212).

[332] Charlot devient ainsi jaloux de Gautier après l'avoir été d'Ogier dans la partie consacrée aux Enfances et de Baudouin dans celle consacrée à la Chevalerie.

Le prosateur a ainsi fait disparaître le passage compromettant pour le prince qui mentionnait sa fuite avec les traîtres, son court séjour hors de France et sa mort à son retour (*AL*, p. 538, v. 22-29 : *Alons querre aventures en estranges resgnés / Tant que le roy mon pere soit a moy accordés / Car se ci demourons ce sera la mauffés / Quoiement s'en partirent ainsi qu'oÿ avés / Puis demoura Charlot deux ans et plus assés / Qu'il ne fu dedens France ne veüz ne trouvez / Et en la propre annee qu'il y fu accordés / Le tua Hüelin qui a Bordiaux fu nés*). Notre auteur a également retouché (corrigé ?) l'épisode en diminuant la part de responsabilité du prince : désormais, c'est le duc de Normandie qui persuade, avec habileté, Charlot de participer à un complot contre Gautier (*le roy vostre pere ne tient plus conte de vous, ne n'est plus si famillier avecques vous come il souloit, a l'occasion que ce deable la l'endort a son caquet, et croyez que, se de brief n'y faictes pourvoir, le roy vostre pere vous eslongnera de luy* 360/12-14), et Rohard, le champion des traîtres, une fois vaincu, décharge Charlot de toute responsabilité, remettant toute la faute sur le duc de Normandie (*«* […] *Charlot n'en fut jamais cause, mais ce fut le duc de Normendie, pour l'amour de son cousin Berard de Bruyt, et aussi pour Ogier qui tua son pere Richard de Normendie. Et ne sera jamais que il ne haie la lignee et qu'il ne les ait contre cueur, mais au regart de Gaulthier, que il vousist jamais faire injure ne desplaisir a Charlot, jamais ne s'en mesla, mais est le plus noble chevalier dont j'ouy jamais faire recordation ; si est toute la coulpe de ce fait au duc de Normendie* 367/3-9). Le prosateur fait même ajouter à Gautier : *car je sçay bien que il n'a pas trouvé ne cerché la trahyson qui m'a esté mise sus* (369/21-22). Faut-il voir dans ces modifications « un mouvement de respect », comme le suggère E. Poulain-Gautret[333], ou bien la volonté de notre auteur de ne pas rendre trop caricatural son personnage, d'en laisser un portrait nuancé, ambigu, digne d'un personnage de roman ?

Le personnage de Charlot, par son ambiguïté, et par conséquent sa richesse sur le plan narratif, est un personnage éminemment romanesque, à l'origine de plusieurs péripéties. De plus, comme son père, mais de façon plus accentuée, il contribue à affaiblir et ternir la figure royale en illustrant les ambiguïtés du pouvoir ; il met aussi en

[333] *Op. cit.*, p. 258.

question le principe intangible de la transmission familiale du pouvoir royal[334]. Son personnage offre enfin un contrepoint du héros[335] et de son double mineur, Gautier.

3. Les autres rois chrétiens[336]

Comme l'a déjà montré E. Poulain-Gautret, « [d]ès qu'Ogier se trouve dans un lieu nouveau, il se trouve confronté à un roi », et dans tous les cas « il s'agit à nouveau de diminuer la figure royale au profit de celle du héros »[337]. Nous allons le vérifier.

a) Le roi Desier de Pavie

Poursuivi par l'armée de Charlemagne, Ogier est mené par Beron à Pavie et recueilli par le roi Desier. Il promet à ce dernier, en échange de son soutien contre l'empereur, de le défendre contre ses ennemis, ce qu'il ne tarde pas à faire, puisque dès le lendemain, il contribue amplement à la victoire des Lombards contre les Milanais et à la capture du comte de Milan et de trente deux chevaliers. Desier lui offre deux châteaux en récompense, puis, face aux craintes d'Ogier qu'il ne l'abandonne, il le rassure en lui promettant loyauté et fidélité : *Adonc le roy Desier luy dist que il n'y pensast jamais et qu'il estoit pour le deffendre franchement envers tous et contre ses ennemis et que il luy tiendroit bonne et loyalle promesse* (92/12-14), promesse qu'il répètera à plusieurs reprises : *de jour en jour demandoit Ogier au roy que, se Charlemaigne le venoit assaillir, s'il attendroit franchement corps a corps ; et il respondit que ouy. Mais il ne cuidoit jamais que Charlemaigne le vint assaillir, touteffois se monstra tousjours humain envers Ogier* (99/7-10), *Ainsi que Ogier, chascun jour, avoit d'ordinaire de soliciter le roy Desier pour la doubte qu'il avoit de la venue du roy Charlemaigne, car il congnoissoit que, s'il estoit prins une fois et qu'il fust entre ses mains, qu'il n'avroit pas du meilleur, si trouva tousjours le roy Desier*

[334] Le personnage de Louis, son frère, rapidement évoqué dans la partie consacrée à la Chevalerie, ne permet pas de donner une image plus glorieuse et valorisante de la royauté carolingienne.

[335] Charlot et Ogier sont d'ailleurs décrits en parallèle lors de leur duel en double contre Sadone et Caraheu (cf. E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.,* p. 257, note 1).

[336] Comme E. Poulain-Gautret, nous limitons ici notre étude aux rois chrétiens parce que ce sont ces figures du pouvoir qui sont censées porter les réflexions politiques de l'œuvre.

[337] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.,* p. 262.

d'une opinion, et tousjours de jour en jour lui disoit qu'il ne se doubtast en rien de luy, et que, ainsi que luy avoit promis, qu'il tiendroit sa promesse sans faulte, et qu'il s'i sentoit bien tenu. (102/1-6). Mais, lorsque l'armée française vient l'assaillir et que dans la bataille il se trouve mis en difficulté, Desier fait preuve de faiblesse (*le courage failli* 105/13) et regrette de s'être opposé à Charlemagne en soutenant Ogier : *si co*[*n*]*gneut lors le roy Desier que son cas n'aloit pas bien et disoit a par soy que la plus grande folie qu'il avoit jamais faicte, c'estoit de recepvoir Ogier an son royaume, et se repentoit tropt d'avoir le jour entré en la bataille, et disoit que c'estoit bien grande folie a luy de soy mettre a l'indignation du roy Charlemaig*[*n*]*e pour Ogier* (105/9-13). Pire, alors que le Danois le défend vaillamment dans la mêlée, il l'abandonne sur le champ de bataille (106/3-5). Beron lui reproche alors ouvertement son ingratitude et sa déloyauté : *« Helas ! sire, laissés vous ainsi le bon champion Ogier, qui tant vous a fait de plaisir et de services, lequel vous rendit dedans vostre palais le conte de Millan avecques trente deux chevaliers de nom que il conquist de bonne guerre par sa vaillance et grant prouesse ? Et comment, sire, est ce la promesse que tant de fois vous luy avés promis en ma presence de le deffendre envers tous ses ennemis et adversaires ? Or gardés que vous n'en aiés encores a besongner ! »* (106/6-11). Plus tard, en apprenant le retour d'Ogier au château, Desier projette sa trahison : *« Et dea ! Ogier, y estes vous re*[*n*]*tourné ! Par saint Jehan, devant vostre depart, je vous rendray au roy Charlemaigne, ainsi feray ma paix. »* (112/12-14). Heureusement, sa femme le démasquera et en alertera à temps le héros. Quoi qu'il en soit, à la révélation de la trahison par Desier lui-même, le chevalier français Geffroy condamne sans appel cet acte haïssable : « *Par la foy que je doy a mon createur, je vous prometz que, ce j'estoye Charlemaigne, ou que je fusse son lieutenent en ceste guerre, que je destruyroye de ceste heure vostre royaume, et vous feroye pendre publiquement au millieu de vostre ville de Pavye. Et comment voulez vous entreprendre de trahir le plus noble chevallier du monde et le vouloir rendre es mains de son adversaire pour le faire mourir ? Je vous dy que vous n'estes pas roy, mais ung cruel tirant ! Et de ceste heure je le vois compter au roy Charlemaigne et luy conseilleray de prendre vostre ville d'assault ! »* (116/13-19), et le présente comme tel à son souverain : *«* […] *Or, sire, pour entendre son cas, vous pouez congnoistre qu'il est traistre de le faire venir en son palais et boire et*

menger avec lui, et puis le livrer es mains de son ennemy : c'est trop fait en Judas ! Si seroit bon, se me semble, de faire prendre Pavie d'assault. » (117/7-10).

Le personnage de Desier de Pavie offre donc **une image très dégradée du pouvoir royal** et apparaît du même coup comme **un faire-valoir du héros** qui, dans cet épisode, fait montre au contraire de noblesse et de loyauté. En effet, Ogier repousse tout d'abord les avances de la reine, refusant de commettre la moindre *desloyaulté* à l'égard du roi (*« Mon amy, baisez moy et m'acolez une bonne fois, car vostre amour me tourmente par telle façon que je ne puis plus vivre ne durer. — Las ! dame, dist Ogier, que diroit le roy vostre mary, qui tant est noble, beau et honneste, preux et hardy, quant il congnoistroit celle desloyaulté par moy lui avoir esté faicte, lequel tant m'ayme et tant m'a fait d'honneur et de plaisir ?* 114/13-17), et ce n'est qu'au fait de la trahison de Desier qu'il consent (encore par logique de vengeance ?) à *remunerer la bonne royne de* [*ses*] *bonnes diligences* (114/23-24). Ensuite, de retour sur le champ de bataille, il s'empresse de secourir Desier, attaqué et renversé par les Français, et de lui trouver une nouvelle monture (119/1-20), même s'il est vrai qu'ensuite il lui reproche sa trahison et le menace de mort…

Aussi « le triomphe des parjures » à l'issue du duel judiciaire entre Benoît et le Lombard pourrait-il se justifier par la raison invoquée par N. Cazauran : « Le seul fil qui pourrait rattacher ce duel à la tradition qui voulait que Dieu fût aux côtés du juste tient au rôle joué par le roi Désier. Il est traître, et traître au héros. Rien qui soit plus exécrable […]. En argumentant, on peut alors voir en la reine non pas la femme adultère, mais celle qui sauve Ogier, dans le mensonge de Benoist un moyen nécessaire, et dans ce qui est en question, l'évasion du héros, plus que l'adultère commis : la reine n'est-elle pas accusée de 'trahison' alors même qu'elle s'est opposée à celle que machinait son mari. Avec la victoire de Benoist, c'est finalement Désier, ce 'Judas', qui a le dessous »[338].

Reste qu'Ogier dans cet épisode prend une première fois la place d'un roi, au sens propre, en devenant l'amant de la reine.

[338] N. CAZAURAN, « Duels judiciaires dans deux 'proses' : le triomphe des parjures dans *Ogier le Danois* et *Meurvin* », *Romania*, 108, 1987, p. 87.

b) Le roi Jehan d'Acre

Le roi Jehan d'Acre offre, quant à lui, **une image positive du pouvoir royal sur le plan éthique**, et apparaît ainsi comme un contrepoint au roi Desier. Aucun défaut n'entache en effet son portrait moral : il éprouve de l'admiration et une profonde affection pour Ogier (*il le aymoit de bonne amour* 292/2-3), et fait preuve à son égard de gratitude, de reconnaissance, de générosité (*pour ceste heure vous prendrez en gré, s'il vous plaist, le palays ; les biens et le corps sont a vous* 289/9-10, *le butin est vostre, si en pouez faire tout a vostre bon plaisir !* 289/16-17), de tolérance (il accepte à sa demande de recevoir l'hôtesse et son fils Garnier et de les placer à sa table 289/4-5), et, contrairement à Desier, il s'empresse d'envoyer du secours à Ogier en difficulté dans la mêlée (*Quant le roy d'Acre vit Ogier ainsi empesché, si vint amener les Templiers qui firent voye a Ogier qui tant estoit empressé* 299/1-2).

Pourtant, le roi Jehan d'Acre reste **un personnage falot, faible, voué à disparaître rapidement du récit**. D'ailleurs, les paroles de l'ange le présentent d'emblée comme un roi en difficulté et bientôt remplacé par Ogier : « […] *Dieu te mande de par moy que tu lieves de bon matin, et que tout seul, t'en ailles devers la cité d'Acre ou trouveras le roy Justamon, lequel fait guerre au roy Jehan d'Acre ; si entreprendras la bataille contre lui et le vaincras, si seras depuis couronné roy dudit lieu.* » (258/5-8). Les deux personnages sont d'abord mis sur le même plan (*ce n'est pas lieu ne pour vous ne pour moy* 287/6-7 ; *si est venu embrasser Ogier courtoisement* 298/3), puis la supériorité d'Ogier sur le roi est rendue très vite manifeste : c'est grâce à lui seul que la bataille contre les païens est remportée et que le géant Justamon est terrassé. Ogier réussit ainsi là où le roi a échoué, et apparaît donc bien encore comme le salvateur des cités chrétiennes. Le récit de la mort du roi au combat est par ailleurs remarquablement bref alors que la scène qui suit, racontant l'élection d'Ogier et la paix régnant dans le royaume gouverné par le héros, est développée par le prosateur.

Dans cet épisode, Ogier prend donc concrètement la place du roi et le surpasse dans sa fonction.

c) Le roi Artus[339]

Même s'il voit son rôle réduit, le roi Artus reste dans la prose un personnage positif, en bons rapports avec le héros. Il accueille Ogier en l'embrassant *tresamiablement* (451/12) et il lui accorde des privilèges, en l'installant notamment sur le siège de maréchal (451/14) ou encore en acceptant, à sa demande, de suspendre le sort qu'il a infligé à Capalu en lui rendant son apparence de chevalier (454/8-9).

Mais, très vite, Ogier apparaît en position de domination par rapport au roi. Artus est en effet dépassé par la situation : il est assailli par les *luitons* qui ont déjà conquis la basse-cour de son château (453/4-5). C'est Ogier seul qui parvient à résoudre le conflit, mais, et c'est là une nouveauté de la prose, sans avoir même à se battre puisque Capalu se rend à lui à la seule connaissance de son nom. La supériorité du Danois sur le roi de *Faerie* est en outre soulignée au moment où le prisonnier refuse de se soumettre à Artus, et se rend de bonne grâce à Ogier : *« Je ne me rendray pas au roy Artus, mais je me rendray a toy, car meilleur compaignon de toy je ne sçavroye trouver au monde. » Adonc Capalus bailla son espee a Ogier, lequel la print tresvoluntiers* (454/2-5). Nous n'assistons pas pour autant dans cet épisode à l'abolition du rapport vassalique puisque Ogier garde son statut de féal en remettant immédiatement le vaincu au roi et à sa sœur : *si le print Ogier le Dannoys par la main et le mena en la grande salle du chasteau devant le roy Artus et le livra a sa dame Morgue la fae* (454/5-6).

d) Le roi Philippe

Si l'image du roi Philippe était déjà bien fragilisée dans le remaniement en vers, elle l'est plus encore dans la prose, à travers quelques ajouts et amplifications significatifs[340].

Tout d'abord, certes, le personnage reçoit toujours la visite d'un ange pour lui annoncer la venue de son sauveur et lui enjoindre de lui faire un bon accueil, et en ceci apparaît toujours comme un élu de Dieu. Mais, désormais, l'ange ne se pose plus

[339] Comme E. POULAIN-GAUTRET (*op. cit.*, p. 263-264), nous traitons ici du personnage d'Artus parce que, même s'il est le roi de *Faerie*, il n'en est pas moins un roi chrétien.

[340] De même que les nouveaux Français sont plus petits, leur roi paraît plus faible que les autres. Faut-il y voir une critique du pouvoir contemporain du prosateur ?

familièrement sur *la destre espaule* (*AL*, p. 702, v. 3) du roi mais sur son *oratoire* (502/11). Cette correction vise-t-elle en effet seulement à rendre la scène plus solennelle et à donner plus de grandeur au roi, ou bien marque-t-elle une distanciation entre le souverain et Dieu ? Quoi qu'il en soit, de même que, dans le modèle, lorsque Philippe annonçait la nouvelle à ses seigneurs, ceux-ci croyaient qu'*il feust tout rassotis* (*AL*, p. 702, v. 28), dans la prose, non seulement il n'est pas pris au sérieux, mais il est encore l'objet de railleries : *aucuns disoient, pource que le roy estoit ja ancien, qu'il se prenoit a* [*ra*]*doubter, les autres disoient que il avoit trop beu le soir de devant et qu'il avoit cela songé, et ainsi chascun en disoit son quolibet* (503/1-4). Le roi n'inspire donc plus le respect de ses vassaux ; il est d'ailleurs ensuite ajouté que *les gens du roy eussent moins craint a offenser le roy que la personne d'Ogier* (504/4-5). La prose offre donc l'image d'un roi décrédibilisé, fragilisé.

Dès leur première rencontre, une certaine familiarité marque les rapports entre Philippe et Ogier : *Mais quant le roy fut pres d'Ogier, il l'embrassa treshonnorablement* (503/14-15), *le roy le menoit tousjours par dessoubz le bras jusques atant qu'il fut pres du palays* (503/19-20). Surtout, le vassal se retrouve, là encore, en position de supériorité par rapport au roi. Morgue l'a d'emblée présenté comme un roi fragilisé par ses ennemis (*ilz ont assiegé le roy de France devant la ville de Chartres, et s'ilz ont une fois gaigné celle ville, France est du tout confondue et destruicte, car toute la puissance du roy y est* 465/19-21), avis confirmé par la reine (*et ont assiegé le roy mon mary dedens la ville de Chartres, tellement que nos gens sont en dangereux peril*. 481/4-6). Et c'est Ogier (certes aidé de Papillon) qui rétablit la paix. La faiblesse du roi se traduit en outre par son manque d'autorité face au comte Geoffroy qui a subtilisé l'anneau de jeunesse à Ogier et qui refuse de le lui rendre ; le roi est impuissant là aussi à rétablir l'ordre, au point que Morgue doit intervenir.

L'affaiblissement de la figure du roi de France se traduit enfin par le fait qu'il est supplanté par la reine, qui a plus d'importance dans le récit que son époux, et ce phénomène, déjà patent dans la version en alexandrins, est accentué dans la prose. Ainsi, c'est significativement elle qu'Ogier rencontre en premier (§ 480). Très vite, elle fait des avances au Danois en lui faisant valoir sa supériorité sur son vieil époux : *« Mais nonobstant toutes ces choses, se vous vouliés demourer avecques moy, je vous feroye maistre et seigneur de mon corps et de mon avoir, car il me semble que de vous*

n'a le pareil, tant en beaulté, force, maintien et honnesteté, en tout le monde. — A ! madame, il vous plaist a le dire, mais le roy vostre noble mary est tant honnourable prince que on n'en sçavroit trouver le pareil. » A ce dist la royne : « Vous en parle[*z*] *bien a vostre aise, Viel Chevalier ! Je le doibs par raison mieulx congnoiste que vo*[*u*]*s. Mais si c'estoit vostre plaisir de demourer avecques moy, je me tiendroye fort honnoré de vostre personne. »* (481/30-38). Dans le portrait qu'elle en dresse, le roi Philippe apparaît même ridiculisé sous les traits du type du vieux barbon jaloux : *vous le congnoissez mal, car au regard de la jeunesse ou je suis, il n'est pas pour me fournir du deduyt d'amours comme Nature le requiert, qui lui donne cause d'entrer en jalouzie* (484/24-26). Puis, une fois le roi mort, elle s'empresse d'aller proposer à Ogier de l'épouser et d'occuper le trône laissé vacant : *que j'ay grant desir et affection de vous couronner ou faire couronner roy de France et vous espouser en sainte Esglise, se il vous plaist donner consentement, car je ne sçay homme vivant, tant soit il grant, qui soit plus digne de vous de tel royaulme poss*[*ed*]*er, ne plus puissant et plus vaillant pour de tous ennemys le deffendre* (519/15-19).

Ogier, non seulement surpasse le faible roi Philippe de son vivant, mais à sa mort est amené à prendre sa femme et son trône.

En conclusion, toutes les figures royales de la prose sont fragilisées. Le personnage de Charlemagne est ramené « à un être humain doublement faillible : comme homme (ses défauts ont perdu toute grandeur) et comme père (son fils trouble son jugement et par ses imperfections remet en question l'excellence, et donc le droit au pouvoir, de toute la lignée) »[341]. Les autres rois sont tous défaillants, à des degrés variables, et surpassés par Ogier qui leur est indispensable pour sauver leur royaume et la chrétienté. Le héros est alors en mesure de prendre leur place, concrètement ou non. « Qu'Ogier ne règne pas vraiment importe peu *a priori*. L'important est qu'il puisse régner et que les barrières entre souverain et héros soient à ce point abolies que l'excellence du second puisse l'amener à remplacer le premier lorsqu'il est défaillant »[342]. Se dessine alors, discrètement il est vrai, une idéologie : « un homme,

[341] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 266.

[342] *Id., ibid.*, p. 266.

s'il surpasse le roi en qualité, est digne de le remplacer »[343]. Cette idée est d'ailleurs défendue à deux reprises dans le récit : tout d'abord, dans l'épisode inventé par le remaniement en vers où Godebeuf réplique à Ogier, qui énonce ses scrupules à succéder à Jehan, que le pouvoir à Acre se transmet par élection (« […] *d'ancienneté jamais n'eusmes roy fors par election, car, lui mort, le royaume revient a nous, car nous mesmes en sommes heritiers, mais nul ne peut jouyr ne posseder le royaume, sinon par l'opinion des citoyens et le consentement de tous. »* 301/7-9), puis, dans l'épisode final, réécrit et amplifié par le prosateur, où la reine tente de convaincre Ogier de succéder au roi Philippe (*j'ay grant desir et affection de vous couronner ou faire couronner roy de France et vous espouser en sainte Esglise, se il vous plaist donner consentement, car je ne sçay homme vivant, tant soit il grant, qui soit plus digne de vous de tel royaulme poss*[*ed*]*er, ne plus puissant et plus vaillant pour de tous ennemys le deffendre* 519/15-19 et *A ! gentil chevalier, la victoire que vous avés dernierement eue devant Chartres du roy Florion a amaty tous les cueurs des nobles de ce royaulme, tellement que, quant ilz vous recongnoistroient pour leur roy, qu'ilz n'en fussent grandement joyeulx, tant pour l'asseurance de leur païs que pour entrestenir la chrestienté en paix* 521/15-19).

Ainsi, après avoir été roi d'Angleterre, puis d'Acre, Ogier est amené à devenir le souverain de la France. Pour autant, dans les deux premiers cas, il exerce sa fonction très peu de temps[344], rappelé très vite à sa mission chevaleresque et chrétienne, dans le troisième cas, il est enlevé par Morgue avant même d'être couronné. E. Poulain-Gautret évoque deux raisons pertinentes pour expliquer le fait qu'Ogier n'assume pas, ou très peu de temps, sa fonction royale. La première est narrative : « établir Ogier sur une terre, c'est réduire le champ de ses aventures »[345]. La seconde est idéologique : « Le propos du héros est en effet toujours clair : à plusieurs reprises (à Acre puis en France, et ce dans toutes les versions), il affirme qu'il ne veut déshériter personne. Sa mission n'est pas de gouverner, mais de combattre pour la foi [...] [L]e héros peut devenir roi, mais ce n'est pas sa place, même si le souverain régnant n'est pas exactement aussi grand qu'il devrait être »[346].

---

[343] *Id., ibid.*, p. 265.

[344] Cf. *moy qui suis deux fois roy et de mes deux royaumes ne jouy oncques demy an entier que je n'aye esté en dangier de mort* (345/18-19).

[345] *Op. cit.*, p. 267.

[346] *Id., ibid.*, p. 267-268.

D/ Le héros[347]

La prose offre « une certaine variété dans l'image du héros »[348]. Ogier est, nous allons le voir, un personnage travaillé par des tensions contraires, qui oscille entre héroïsme et marginalité.

1. Un personnage hors-norme, un être d'exception

La **démesure** d'Ogier est tout d'abord **physique** : c'est un géant. Dans le ventre de sa mère déjà, il se signalait par sa taille hors-norme (*l'enfant devint si grant et si gros en son ventre que chascun disoit qu'elle feroit deux enfans* 1/37-38) ; adulte, il fait *dix piedz de haulteur* (478/25). Il s'apparente aussi à un ogre au vu de son énorme appétit, comme en témoignent les repas gargantuesques que lui prépare l'évêque Turpin (*lui faire cuire d'ung sextier de blé chascun pain, dont il avroit assez d'ung quartier, et une tasse de vin d'ung sextier, et la piece d'ung mouton entier* 171/11-12 ; *le bon*

[347] Pour cette étude, nous nous sommes essentiellement appuyée sur les travaux suivants (classés de façon chronologique) : P. LE GENTIL, « Ogier le Danois, héros épique », *Romania*, t. LXXVIII, 1957, p. 199-233 ; Fr. SUARD, « Ogier le Danois aux XIVe et XVe siècles », *Actes du IVe Congrès International de la Société Rencesvals*, (Heidelberg, 28 août – 2 septembre 1967), Heidelberg Carl Winter – Universitätverlag, 1969, p. 54-62 ; J. H. GRISWARD, « Le thème de la révolte dans les chansons de geste : éléments pour une typologie du héros révolté », *Charlemagne in the North*, *Proceedings of the 12th International Conference of the Societé Rencesvals (Edinburgh, 4-11 August 1991)*, Edinburgh, 1993, p. 399-416 ; Fr. SUARD, « Ogier le Danois et Renaud de Montauban », *Chanson de geste et tradition épique en France au Moyen Âge*, Caen, Paradigme, 1994, p. 165-182 ; N. LIOCE, « Burlesque et dérision dans *Ogier le Danoys* en prose », *Burlesque et dérision dans les épopées de l'Occident médiéval*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, p. 281-294 ; E. HOYER-POULAIN, « Ridicule d'Ogier : vacillements du héros dans les remaniements de la chanson d'*Ogier le Danois* », *Burlesque et dérision dans les épopées de l'Occident médiéval*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, p. 49-57 ; E. HOYER-POULAIN, « Survivance d'un héros épique : Ogier le Danois après le XIIIe siècle », *Bien dire et bien aprandre* (*Traduction, transposition, adaptation au Moyen Âge*), 14, 1996, p. 237-248 ; N. CAZAURAN, « Retour de 'faërie' » : Ogier le Danois deux cents ans après », *Miscellanea mediaevalia. Mélanges offerts à Philippe Ménard*, éd. par J.-Cl. Faucon, A. Labbé et D. Quéruel, Paris, Champion (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge), 1998, t. I, p. 311-324 ; E. HOYER-POULAIN, « Les relations amoureuses dans les réécritures de la légende d'Ogier », *Ateliers*, 22, 1999, *Cahiers de la Maison de la Recherche*, Université Charles de Gaulle - Lille (sous la dir. d'E. Gaucher et de F. Lestringant), *Topiques romanesques : réécritures des romans médiévaux (XVIe – XVIIIe s.)*, p. 27-34 ; R. TRACHSLER, *Disjointures – Conjointures. Études sur l'interférence des matières narratives dans la littérature française du Moyen Âge*, Tubingen-Basel, A. Francke Verlage (Romanica Helvetica 120), 2000 ; E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, notamment p. 321-343 ; M. OTT, « Femmes et duels judiciaires : Ogier le Danois et l'épouse du roi de Pavie », *Les relations entre les hommes et les femmes dans la chanson de geste*, Actes du colloque des 28-29 novembre 2011 organisé à l'Université de Lyon 3 par C. Füg-Pierreville, 2013, p. 191-206.

[348] E. HOYER-POULAIN, « Survivance d'un héros épique … », p. 246.

archevesque fait cuire tous les jours ung pain d'un sex[*t*]*ier de blé, et lui en donnoit ung quartier, dont il en avoit largement. Puis fist faire une tasse qui tenoit ung sextier semblablement, et d'un mouton il faisoit deux pieces* 211/3-5). Son poids suffit d'ailleurs à pousser deux pierres du mur de sa cellule carcérale : *il s'estendit si fort en la prison qu'il recula deux gros carreaux de pierre des autres bien deux dois* (216/14-15). Son poids colossal donne alors lieu à des scènes chargées de comique : ainsi, le banc de l'hôtesse à Acre s'écroule quand il s'assoit (*ainsi qu'il se vouloit seoir, les quatre piedz du banc effondrirent et cheut Ogier par terre* 281/12-13) et tous les chevaux de Babylone ploient également sous son poids (*il n'en trouva pas ung qui ne ploiast les rains soubz luy* 323/3). Sa taille démesurée occasionne par ailleurs des réactions contrastées chez les personnages qui le voient : il en terrifie certains, comme le gardien du passage de Verdun qui, *esbahy de le veoir ainsi grant* (477/4), le laisse partir sans payer, ou encore le Français qui, revenant du champ de bataille, s'enfuit en le voyant (*Et je vous ay veu si grant et si terrible que je disoye que vous estiez ung geant d'Inde la majeur* 493/10-11)[349] ; il suscite la raillerie chez d'autres, comme les habitants d'Acre (*« Cellui qui avroit ce soudart pour oste ne gaigneroit que la moitié de son mouton, car il mengeroit bien aise l'autre moitié ! » Se disoit l'autre : « Saincte Marie ! Vela ung terrible vassal, si lui failloit a menger, si fauldroit il bien a son cheval, je ne sçay lequel mengeroit le mieulx des deux ! »* 279/11-15), y compris les Templiers qui lui refusent l'hospitalité parce qu'il serait une trop grande bouche à nourrir (*« vous n'estes pas l'homme qu'il nous fault, car vous despendriez plus en ung jour que vous ne sçavriez gaigner en quinze jours en tout vostre conquest »* 280/3-5), ou encore les Parisiens (*se truffoient de lui, et disoient plusieurs brocars en ceste maniere* 478/20-21) ; son aspect colossal peut enfin attirer l'attention (et séduire), comme c'est le cas pour la reine de France (*« avisez ce beau chevalier que je voy chevauchant sur ce beau coursier, je ne cuide pas que il soit natif de France, car je n'en vy jamais nul de sa taille !* 479/15-17). Enfin, si son caractère gigantal et sauvage est certes effacé par rapport aux versions antérieures, il est encore suggéré à travers l'usage qu'il fait de la selle pour se défendre face à ses assaillants (164/7-8)[350], ou encore à travers la mention de *sa grant gueulle*

[349] Un parallèle est établi ici entre Ogier et Caraheu.

[350] Cf. J. H. GRISWALD, p. 403 : « le modèle gigantal du personnage se reconnaît dans la propension du personnage à recourir pour se battre à toutes sortes d'armes improvisées […] ».

(478/19) qui tend à l'animaliser, ou à en faire un monstre. Dans notre prose, le caractère colossal d'Ogier a donc survécu mais « sous une forme édulcorée, en se limitant à un physique et un appétit effrayants »[351].

Ogier est également un être hors-norme en ce qu'**il dépasse tous les autres personnages par ses qualités chevaleresques superlatives**. On se souvient que les trois premières fées-marraines l'ont doté à sa naissance d'une vaillance et d'une hardiesse exceptionnelles au point de le rendre invincible. Il est ainsi capable de renverser à lui seul une situation lors d'une bataille (par exemple, celle de Suze, où il n'en est pourtant qu'à ses premières armes), comme il est le seul à pouvoir vaincre le géant Bruhier et tous ses autres redoutables parents. Il se distingue aussi des autres chevaliers par son extrême loyauté et son extrême courtoisie : ainsi, non seulement il accorde à son adversaire Bruhier un temps de repos, mais en plus lui place sous la tête une pierre en guise d'oreiller pour favoriser son confort (235/11-12 ; le géant le reconnaît en cela *fort noble* 235/12) ; alors qu'il vient d'apprendre que le roi Desier s'apprêtait à le livrer à Charles, il part pourtant le secourir sur le champ de bataille ; il part aussi sans hésiter porter secours à son mauvais père ; il refuse toujours, dans un premier temps, les avances des reines (celle de Pavie, puis celle de France) par loyauté envers leur époux ; il envoie Benoît et Gelin à Pavie pour défendre les intérêts de Richemonde ; enfin, dans l'épisode de l'hôtesse d'Acre, le héros se montre à la fois généreux, humble et reconnaissant (cf. 285/10-13, 287/8-10, 302/2-3). Ogier concurrence en outre d'autres héros épiques en se montrant fort *soubtil* (81/18) pour surmonter des épreuves : il déjoue ainsi le stratagème monté contre lui par ses hommes lombards en recourant à la ruse (il piège notamment Harquembaut en contrefaisant sa voix et en lui inventant une histoire 151/15-22) ; plus tard, en Orient, il joue d'*une finesse grande* en se noircissant le visage de façon à ressembler à un Maure (313/11-12). Ogier, véritable parangon de la chevalerie, est donc dans la prose une figure exemplaire[352]. Il est d'ailleurs, rappelons-le, aimé de tous, y compris de ses ennemis (*il devoit bien estre aymé de Dieu quant tout le monde, mesmes ses ennemis, estoient*

[351] E. HOYER-POULAIN, « Survivance d'un héros épique … », p. 243.

[352] Cf. N. CAZAURAN, « Retour de 'faërie' … », p. 321 : « Dans ces proses imprimées, comme bien d'autres héros, Ogier s'est fait exemplaire ».

contrains de l'aymer 247/10-11). Ainsi, son histoire se fait bien *a l'utillité et proffit des lisans et escoutans*, et est *cause de leur donner exemple de bien vivre en ce mortel monde* (1/5-6).

Ogier est enfin un être d'exception en ce qu'il est **l' « élu de Dieu »**[353]. Dès sa naissance, il bénéficie des dons des fées-marraines qui, nous l'avons déjà vu, sont les servantes de Dieu[354]. Ensuite, tout au long de sa vie, il reçoit l'aide de Dieu, à travers notamment les rêves mantiques et les visites angéliques, mais pas seulement. À plusieurs reprises, en effet, Ogier apparaît comme un miraculé. La première tempête, qui détourne le héros du mauvais sort qui l'attendait et cause la noyade de tous les marins soudoyés par les traîtres Templiers, peut en effet être vue comme un instrument de la Providence divine (*Et si tost qu'il fut grant jour, les maronniers aviserent qu'ilz s'estoient grandement fourvoyez de leur chemin ; si mirent la voille au vent, mais quant il vint sur le midy, il se leva ung grant orage de temps qui fut si fort et si impetueux que, voulsissent ou non, ilz furent contrains de aller au plaisir du vent, qui les getta parmy grans rochiers, et tellement que, de ung hurt que la nef fist a ung grant rochier, fendit et brisa en deux pieces, si que tous ceulx de dedens furent tous noyez, fors Ogier a qui ung petit briguantin vint en main, si se lança acoup dedens, mais quant, il fut dedens il fut quasi autant esbahy que par devant, car il avisa qu'il ne sçavoit naviger ; si se mist sur le bateau pour veoir s'il verroit personne, si avisa des maronniers pescheurs et les appella si fort et si hault tant qu'il les fist venir a lui.* 311/10-19). La seconde tempête en mer est en tout cas présentée comme telle : *Mais **de la grace de Dieu**, il sourdit une moult grant tempeste qui getterent nostre nef contre ung rochier et y heurta si tresterriblement qu'elle brisa et rompit en cent pieces ; si trouvay d'aventure ung petit bateau, si me sauvay dedens, si vindrent des pescheurs qui me mirent en leur bateau* (319/1-4). Sans doute aussi peut-on lire la présence de la pierre qui fait trébucher le géant païen et permet au héros de retourner la situation en sa faveur comme une manifestation du Tout-Puissant (*Bruhier le charga sur son col, le cuidant porter sur son cheval Bauchant, mais de coup d'aventure il hurta a une pierre qu'il trouva a ses piez,*

[353] E. HOYER-POULAIN, « Survivance d'un héros épique … », p. 243.

[354] Cela ne sera pas le cas de son frère Guyon, qui, précise le narrateur, ne sera jamais *si puissant comme fut Ogier* (2/21).

si qu'ilz tumberent tous deux par terre 241/12-13). Ogier bénéficie enfin de l'aide de Morgue, qui est constamment présentée dans la prose comme l'auxiliaire de Dieu. Le ravissement final du héros y est d'ailleurs présenté comme l'exécution de la volonté divine *: pource que Ogier durant sa vie avoit tousjours esté endoctriné de la divinité et que tousjours avoit bataillé pour la foy crestienne, j'entens la dame estre inspiree, et que* ***le vouloir de Dieu*** *n'estoit point que plus se mariast, la dame, vestue d'une coste blanche, le vint prendre et ravir subitement* (526/33-37). Toutes ces interventions divines et féériques contribuent donc à souligner le caractère exceptionnel du héros, *amy de Dieu* (456/2).

Ogier apparaît lui-même comme **le meilleur adjuvant de Dieu**. Même si, en effet, comme l'indique E. Hoyer-Poulain, « Ogier se rend coupable de sacrilège en osant lever la main sur l'empereur » (et en tuant les deux pélerins Ami et Amile), pour autant « jamais il ne devient un impie. C'est d'ailleurs avec joie qu'il accueille l'ordre de l'ange lui interdisant de se venger de Charlot »[355]. Il ne cessera, après cette affaire, de combattre au nom de Jésus-Christ, ce projet constituant même le seul moteur de ses actions. C'est de fait son seul désir de lutter contre les Infidèles qui le pousse à quitter Avalon[356] : *n'eust esté le grant oultrage que faisoient les payens en France,* […] *il fut tousjours voulentiers demouré leans* (467/11-12) et il veut quitter le royaume de France une fois que tout danger d'invasion est écarté (*Ce qu'il vous plaira, se dist Ogier, neantmoins que la je perdré mon temps, car je voy que vous estes paisible et que n'avés pardeça plus nulz ennemis, pourquoy je ne vous pourray plus servir de rien* 517/17-19). Ce sont ses seules prouesses qui sauvent à chaque fois la chrétienté[357]. Celle-ci est d'ailleurs en danger en son absence : c'est, en effet, parce qu'il est emprisonné à Reims et présumé mort que les païens sous l'égide de Bruhier osent se lancer à la conquête de la France (*j'ay regardé selon l'art magicque ou nigromance que nullement je ne puis mourir, fors par la main du puissant Ogier le Dannoys. Et pour celle cause j'ay grandement tardé d'y aller, mais j'ay entendu pour verité que Ogier est mort, pour*

[355] « Survivance d'un héros épique … », p. 243.

[356] L'attrait d'Ogier pour *Faerie* est plus grand dans *PA* que dans *AL*.

[357] Cf. E. HOYER POULAIN, « Survivance d'un héros épique … », p. 243 : « Ogier passe toujours le plus clair de son temps à combattre et à vaincre les ennemis de la foi. Ses aventures féériques et ses maigres préoccupations amoureuses se réduisent à des parenthèses dans sa véritable mission ».

laquelle cause il est bon d'y aller, car le roy Charles l'a fait mourir en ses prisons 173/26-29) ; de même, c'est pendant qu'il est en *Faerie* que, d'une part, le soudan Noradin avec d'autres rois païens se lancent à la reconquête des terres tombées aux mains des chrétiens (*quant le souldan congneut que les parens de Gaulthier – c'est assavoir Ogier le Dennois et Guion son frere – n'estoient plus en celle region, si assemblerent ensemble le souldan Noradin, Branquemon*[*t*] *son frere, les freres de Bruhier et l'admiral Gaudice, lesquelx allerent premier devant Hierusalem et le prindrent d'assault* 455/5-9, ce que reconnaît d'ailleurs son neveu Gautier : *« Las ! mon oncle Ogier, trop tost m'estes failly, car si vous eussiés esté au pres de moy, ces mauldis payens ne me fussent pas ainsi venu assaillir comme ilz ont !* 461/12-13), et que, d'autre part, la France est envahie à nouveau deux ans après son départ. Ogier est présenté comme un don de Dieu pour Charlemagne et la France : *Dieu, qui les siens ne laisse impourveuz, leur donna ce vaillant champion* (17/19-20), et deux cents ans plus tard, le roi Philippe ne dira pas autre chose en le présentant à ses seigneurs comme *le chevallier de Dieu* (507/2).

Ogier apparaît donc bien dans la prose comme un personnage hors-norme, et reste en cela un héros épique.

2. Un personnage voué à être « hors de », « en marge de »

Mais ce héros hors-norme, nous allons le voir, est voué à vivre hors du groupe, en marge de la communauté... En effet, comme l'a notamment souligné Fr. Suard, « Ogier, de façon presque constante, est solitaire »[358].

Ogier est tout d'abord **« [e]xclu […] du lignage »**[359]. Son lien avec sa mère est rompu à la naissance puisque celle-ci meurt en couches. Il est alors significatif que le baptême du héros se déroule en même temps que les funérailles de sa mère : ainsi, son entrée au monde et son adhésion à la chrétienté se font sous le signe de la mort. Très jeune ensuite, le lien avec son père est brisé : Geoffroy de Danemark, poussé

[358] « Ogier le Danois et Renaud de Montauban », p. 166.

[359] *Ibid.*, p. 166.

apparemment par sa nouvelle épouse[360], abandonne son fils comme otage à l'empereur. Plus grave encore, le duc Geoffroy transgresse le pacte conclu avec Charlemagne tout en sachant que la vie de son fils en dépend. Au seuil de l'œuvre, Ogier se présente donc comme un jeune homme ayant perdu tout lien avec son lignage. Et ce fait marquera la suite de sa vie : à la fin de la partie consacrée à la Chevalerie, il ne parviendra pas à renouer avec son père qui mourra avant qu'il n'arrive à Mayence ; lui-même n'aura pas d'héritier dans le monde réel, son seul fils, Meurvin, appartenant au monde féérique. Notre héros est donc un personnage voué à vivre « hors de » son lignage.

Ogier est très vite aussi **exclu de l'alliance féodale**. Comme l'indique en effet Fr. Suard, « [*f*]*orostagié*, il n'est pas à la cour impériale pour y faire un apprentissage chevaleresque et se préparer à tenir une terre de Charles : c'est un captif, un homme qui compte pour rien »[361]. Il est de fait *estrange, vendu comme serf* (3/58) à la cour de France. Des personnages, hostiles à Ogier, se chargeront de lui rappeler cette faute du père qui reste comme une tare indélébile : Charlot d'abord (*Povre serf racheté* 30/40), puis Bertrand (*vostre pere vous forestagea chieux le roy, vous laissa serf, et en servitude serez tant que serez en vie* 97/3-4). Une fois cette faute originelle réparée (avec la reconnaissance du héros par Charlemagne qui lui accorde son pardon et l'adoube chevalier) et après une brève période d'intégration à la cour impériale, Ogier se retrouve à nouveau confronté à une nouvelle mise à l'écart de la communauté. Pris en effet d'une rage aveugle à la découverte de la dépouille de son fils Baudouin tué par le prince, il commet toute une série d'outrages et d'*exces* (meurtre de l'écuyer de la reine, attaques à l'encontre du roi qui causent son *deshonneur*) qui auront pour conséquence sa mise au ban du royaume (*Ogier le Dannoys, lequel* [Charlemaigne] *a banny et exillé de son royaume pour ses larrecins et grandes rebellions* 96/10-11). Réfugié dans les bois, il devient alors un *brigant et agueteur de chemins* (86/15). Si l'on prend alors sa vie dans son ensemble, Ogier semble bien un héros voué à être reclus, à vivre en marge de la société féodale : en tant qu'otage (à la cour de Charlemagne, dans le château de Saint-

[360] Cf. les expressions caractérisant la belle-mère d'Ogier : *ma mauvaise et desloyalle marastre* (3/60) ; *la mortelle et continuelle envie de sa marastre* (5/4) ; *ma maratre qui m'est tresennemie et voluntiers seroit cause de ma destruction pour augmenter la prosperité de son filz* (8/19-20) ; *ma maratre est cause de ce dont vous me occupez* (30/42).

[361] « Ogier le Danois et Renaud de Montauban », p. 167.

Omer et dans celui de Naimes), ou encore en tant que prisonnier (dans sa cellule de Reims, puis dans celle de Babylone) ou enfin en tant qu'assiégé (à Châteaufort, dans le grenier de Meaux en Brie, puis dans celui de Paris).

En plus d'être exclu de son lignage, de l'alliance féodale, Ogier est en outre **exclu du couple amoureux**. S'il est, en effet, amené au cours de ses aventures à créer des liens avec cinq femmes, aucune relation ne s'inscrit véritablement dans la durée ni n'est le fruit d'une quête amoureuse. Jamais Ogier ne recherche la compagnie des femmes ; à chaque fois, ce sont elles qui viennent à lui, tandis que lui ne fait que succomber, subir[362]. Cette passivité, notons-le, était annoncée dans le don formulé par la fée Presine : « *Je lui donne qu'il soit tousjours aymé des dames* » (1/54-55). Aussi Ogier n'apparaît-il jamais travaillé par le sentiment d'amour et n'est-il jamais le sujet de développement d'une rhétorique amoureuse.

De fait, si l'on prend sa première relation avec Bellicenne, l'amour est d'abord né chez la jeune femme (*la fille du chastellain, qui tant estoit plaine de beaulté, sens, maintien et noble contenement, laquelle Amours avoit ja ferue et attainte de son dart, qui tant lui getta d'amoureux et sourrians regars que force lui fut laisser le pleur et lamentation, et convertir tout son dueil en l'amoureux deduit* 3/64-67), puis a été partagé par Ogier (il raconte à ses deux compagnons qu'il *estoit amoureux de la plus mignonne dame que l'on sçavroit choisir ne regarder, et que nuyt ne jour ne pouoit reposer, tant estoit feru de son amour*, avant de retourner *veoir sa tant desiree dame.* 9/10-13 ; on lit aussi : *Bellicenne, que tant il avoit aymee ce pendant qu'il estoit prisonier* 11/3-4), mais ce sentiment est présenté comme moins intense chez lui (*Ogier print congié des damoiselles et principalement de la fille dont tant il estoit amoureux et elle mille foys plus de luy* 7/12-13). En tout état de cause, elle porte leur enfant, et leur séparation donne lieu à une scène tendre où Ogier lui promet non seulement d'accomplir pour elle des exploits guerriers, mais aussi de l'épouser à son retour (*« Ha ! dame, dist Ogier*, […] *vous pouez clerement congnoistre la loyaulté qui est en moy, car, tant qu'en ce monde Dieu me donnera vie, je ne vous oublieray, mais pour vous feray de beaulx faiz d'armes quelque part que je soye, a la gloire, renommee et exultacion de vostre tresexellente beauté. Et moy retourné, comme j'ay dit, s'i plaist a monseigneur*

[362] Cf. E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 347 : « l'amour vient à lui, jamais l'inverse ».

vostre pere, je vous espouseray et vous prendray a femme et espouse. » 11/13-18). Pourtant, face aux attraits de la belle païenne Gloriande offerte comme prix de son premier duel, il oublie vite sa *dame* et ses promesses : « *Par la foy que doy a Jesucrist, dame, jamais ne cesseray jusques a ce que je vous avray conquestee a beaux faiz d'armes, et vous meneray en France, ou la je vous feray baptiser et incontinent je vous espouseray a grant honneur et a grant triumphe, car vostre grant beaulté sera cause de me faire au jourduy avoir la victoire !* » (36/5-8). Plus tard, après la nouvelle de la naissance de leur fils, il n'ira pas rejoindre Bellicenne, qui lui demandait pourtant dans sa lettre de venir *le plus tost qu'il pourroit par devers elle* (73/5-6). Baudouin n'aura donc été que le fruit d'un bref épisode amoureux et Bellicenne n'aura été là que pour donner un fils au héros. Elle disparaît d'ailleurs soudainement du récit après la scène de présentation de son fils à la cour de Charlemagne (§ 80).

Pour ce qui est de l'aventure d'Ogier avec la reine de Pavie[363], c'est elle qui, de sa propre initiative, se rend à la chambre du héros (*si* [*la dame*] *vint hurter a la porte secretement* 114/2-3). Il est alors intéressant de voir que le héros réagit à cet « assaut » amoureux par les armes, comme s'il ne pouvait sortir de son rôle de guerrier : *Et adonc Ogier prent sa cerveliere et son haubert, puis prent son espee Courtain et leur va pour ouvrir* (114/3-4). Contrairement au modèle, Ogier ne s'indigne pas, dans la prose, de la voir et ne l'invite plus à repartir[364] ; la reine, quant à elle, se montre plus entreprenante dans ses gestes (*le baisant et acolant* 114/10) et plus explicite dans ses paroles (« *Mon amy, baisez moy et m'acolez une bonne fois, car vostre amour me tourmente par telle façon que je ne puis plus vivre ne durer* » 114/13-14). Ogier, offusqué par une telle déclaration, lui reproche vivement sa trahison à l'égard de son époux : « *Las ! dame, dist Ogier, que diroit le roy vostre mary, qui tant est noble, beau et honneste, preux et hardy, quant il congnoistroit celle desloyaulté par moy lui avoir esté faicte, lequel tant m'ayme et tant m'a fait d'honneur et de plaisir ?* » (114/14-17). La reine s'applique alors à lui montrer la lettre qui vient démentir la prétendue loyauté de son époux : « *Ha ! Ogier, mon amy, a ceste heure vous monstreray je l'amour dont il vous ayme !*»,

[363] Nous reprenons pour l'analyse de cette scène celle effectuée par M. OTT, art. cit., p. 193-197.

[364] *AL*, p. 178, v. 31-32 : *Roÿne dist Ogier qui vous a fait merler / De venir a ceste heure au lit du baceler* ; p. 179, v. 4-8 : *Dame ce dist Ogier pour Dieu de Paradis / Quel besoing vous amaine ici en ce pourpris / S'or le savoit le roy qui tant est seigneuris / J'en seroie de lui et blasmés et haïs / Pour Dieu ralés vous ent doulce dame de pris.*

si lui bailla la lettre a lire. Et quant il l'eut lute, se trouva fort espoenté, si ne sceut que dire (114/17-19). C'est seulement une fois au fait de la trahison de Desier à son encontre qu'Ogier cède aux avances de sa bienfaitrice, comme en guise de récompense : *si embrassa la dame en lui remerciant la grande loyaulté dont elle estoit plaine ; si se print a despoiller toute nue, si la vit Ogier la a son bel aise, car ell'estoit blanche et nette come une belle perle ; si se coucherent nu a nu ; si oublia Ogier tous les travaulx qu'il avoit eu tout le temps de sa vie et celles a venir* ***pour remunerer la bonne royne des bonnes diligences qu'elle avoit prinses pour lui****, et n'y eut autre mal que le jour demonstra si tost sa clarté* (114/19-24). Il est nulle part fait mention d'amour ou de désir amoureux pour le héros, contrairement à la reine qui, selon les dires de l'écuyer, *en estoit tant amoureuse qu'elle en perdoit les piedz* (124/11). Il n'y aura qu'une seule nuit d'amour entre les deux amants, ceux-ci étant séparés dès le lendemain matin et ne se retrouvant plus jamais puisque le héros, quoique concerné par l'affaire inculpant Richemonde, n'assumera pas en personne sa défense, mais enverra pour cela Benoît et Gelin.

Ensuite, à la fin de la partie consacrée à la Chevalerie, Ogier vient au secours de la jeune princesse d'Angleterre, alors agressée dans les bois par des païens. Leur rencontre, intervenant en plein milieu d'une bataille, se présente comme le fruit du hasard, ou du destin, mais non, là encore, comme l'issue d'une quête amoureuse. C'est ensuite Charlemagne qui prend l'initiative de leur mariage ; tous deux y consentent avec respect, sans pour autant qu'il soit question d'amour pour l'un comme pour l'autre : *Si regarda le roy tout autour de soy, si avisa le vaillant Ogier, a qui il avoit bon vouloir de faire quelque grant bien, et lui demanda s'il avoit point vouloir de soy marier et qu'il lui sembloit qu'il feroit bien de pren*[*dre*] *quelque noble dame, dont il seroit grandement prisé et honnoré. Et Ogier lui respondit : « Sire, tout ainsi qu'il vous semblera bon, si le faictes. — Et vous, dame Clarice, vouldriez vous point prendre ung noble personnage pour maintenir le noble royaume qui vous est succedé ? — A vostre noble vouloir soit fait seulement, se dist la dame. — Or bien, se dist dont le roy, Ogier, mon bon amy, et je la vous donne pour femme et vueil que soiez espousez de ceste heure. »* (248/7-15). Les noces terminées, le couple part en Angleterre pour qu'Ogier s'y fasse couronner. Mais très vite, les deux jeunes mariés sont séparés et ils ne se reverront qu'à la fin de la troisième partie pour de brèves retrouvailles. Sur l'avis de son

frère Guyon (*« Mon frere, vous estes plus tenu a acomplir le commandement de Dieu que cellui des homes, parquoy je vous conseille que allez en Acre. »* 263/14-16), Ogier fera passer les intérêts de la chrétienté avant ceux de son couple, qu'il sait pourtant en danger à cause de Bérard. Notons toutefois que dans la plainte que le héros formulera dans sa prison sarrasine, ses pensées, empreintes d'une certaine tendresse, iront d'abord pour sa jeune épouse : *« Helas ! ma dame Clarice, or suis je bien malheureux ! Car depuis que je vous eu espousee, gueires ne demourasmes ensemble. Or ay je perdu la veue* [*de*] *vostre tant noble et plaisant beaulté, laquelle surmonte toute la beaulté des dames que jamais mon oeil peut choisir, dont suis a ceste heure tombé en dure melencolie*. […] » (345/12-16). Il reste enfin à souligner que si cette union officielle marque une consécration dans l'itinéraire du héros, elle reste nénmoins stérile.

« Les amours de Morgue et d'Ogier ne permettent pas mieux de dégager une conception romanesque – au sens courtois – de l'amour »[365]. Leur rencontre en Avalon résulte, on le sait, du destin scellé par la fée à la naissance du héros (*je vueil qu'il ne meure jamais jusques a ce qu'il ait esté mon amy par amours, et que je le tiengne au chasteau d'A*[*v*]*alon* 1/56-58 ; « […] *je suis celle qui fuz a vostre naissance, et suis nommee Morgue la faie. Et vous destinay ung don* […] » 449/26-27). C'est bien malgré lui, conduit d'abord par une tempête puis attiré par l'Aimant, qu'Ogier rejoint sa promise féérique. C'est ensuite Morgue qui le rejoint dans le verger alors qu'il est réduit à un état de faiblesse extrême après avoir croqué dans une pomme d'or. Aussi, loin de se montrer enthousiaste à la nouvelle des plaisirs qui l'attendent auprès des fées, Ogier adopte-t-il une attitude de rejet : *« Se n'est pas viande qu'il faille a ung malade qu'entretenir dames, il a bien mestier d'autre reconfort »* (450/1-2). Ce n'est qu'une fois porteur de l'anneau de jeunesse qu'il consent à faire les volontés de sa dame, en signe de reconnaissance pour les bienfaits qu'elle lui procure : *« Ma dame et ma treshonnoree pr*[*i*]*ncesse et ma souveraine dame, or suis je plus tenu a vous que a pesonne du monde ! Que benoiste soit l'eure que vous fustes nee, car, sans vous l'avoir merité ne deservy, vous m'avés donné des tresors innumerables, especialement cestuy ! Ha ! dame, que ne suis je a present devant Charlemaigne roy de France, affin qu'il vist l'estat en quoy je suis pour le present, car je me congnois en la plus grande force que je me senty jamais ! Las ! ma mignonne, comme vous pourray rendre l'honneur, le bien,*

[365] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.,* p. 324.

plaisir et service que m'avez fait, moy qui jamais ne vous feiz le parquoy ? Mais je vous prometz que je suis a vous tous les jours de ma vie, car je ne vous sçavroye deservir le don que vous m'evez fait. » (450/9-17). Ce nouvel épisode amoureux, certes plus étendu dans le temps que les autres – et encore faut-il relativiser la notion de durée en *Faerie* ! – n'est toutefois pas l'objet d'un traitement romanesque de l'amour. Il contribue essentiellement, comme l'indique explicitement la fée elle-même, à mettre en relief le caractère exceptionnel du héros (*lequel* [*don*] *essaulcera vostre renommee par toutes terres perdurablement* 449/27-28) en lui donnant une amante et une descendance féérique.

Pour ce qui est enfin de la relation d'Ogier avec la reine de France, si celle-ci apparaît très vite charmée et amoureuse du héros (*Et pour la beaulté et honnesteté qui estoit en luy, tousjours les ye*[*u*]*lx de la royne estoient contrains se gecter sur luy, et tellement qu'ilz ne se pouoient deporter autre part* 482/10-12 ; *« Mon amy, il est vray que, depuis que j'euz parlé avecques vous premierement, jamais mon cueur ne sceut partir d'avecques vous. Et nuyt et jour, tousjours me remet devant vostre tant honnourable maintien la prouesse, vaillence et noble renommee qui est en vous, et tellement que jamais ne se pourroit d'avecques vous departir »* 519/10-14), il n'en est rien pour lui. Ogier, qui n'est à aucun moment enthousiasmé par les avances de la dame, s'applique au contraire à trouver des excuses pour les repousser : il rappelle tout d'abord la primauté de sa mission en faveur de la chrétienté, lui interdisant de vivre dans l'inaction et l'oisiveté (*« Par ma foy, madame, pardonnez moy, s'il vous plaist, car je ne suis pas venu icy pour sejourner. Et pour vous desclarer mon cas, je suis chrestien baptisé, venu de loingtaines regions ou j'estoye quasi traicté comme en ung petit paradis, mais j'ay tout renoncé la mondaine plaisance pour venir secourir la chrestienté qui est en ce point circuite et ensainte des infideles »* 481/26-30), puis invoque sa fidélité et sa loyauté envers le souverain (*« A ! madame, il vous plaist a le dire, mais le roy vostre noble mary est tant honnourable prince que on n'en sçavroit trouver le pareil. »* 481/33-35). Ensuite, cet argument étant invalidé par la mort du roi, il avance d'autres excuses pour refuser la main de la reine : il met en avant son manque de valeur pour prétendre à un rang aussi prestigieux que celui de roi (*« Madame la royne, je regracie vostre tant honnorable haultesse qui c'est daignee humilier devant tel simple chevalier comme je suis, car en moy n'a pas tant de bien, d'honneur ne de value*

de vous sçavoir remercier » 520/1-4 ; *« puis je ne suys pas de value de porter si noble et si excellent ceptre »* 520/14-15), ainsi que le risque d'opposition de la part des autres prétendants au trône (*« Et aussi vous avés de vaillans et nobles princes en vostre royaume qui ne se contenteroient pas, pourquoy a peine serions nous jamais sans guerre »* 520/15-17). Cette union, finalement consentie sur les conseils de l'abbé de Meaux, sera en définitive empêchée par l'irruption de Morgue et l'enlèvement d'Ogier.

Si Ogier a des relations avec des femmes, c'est donc moins par amour, voire par désir charnel, que par devoir et courtoisie, au sens médiéval du terme (*car pour les dames je ne fuz onques las d'abandonner mon corps pour leur faire honnourable service* 59/33-34). Comme l'a en effet bien montré E. Poulain-Gautret, pour Ogier, « l'amour intervient toujours comme un repoussoir, une tentation qui permet systématiquement d'affirmer *a contrario* la nature guerrière du personnage »[366]. Significativement d'ailleurs, ses amoureuses officielles « sont *géographiquement* mises à distance : la fille du châtelain de Saint-Omer (encore plus radicalement mise à distance par sa mort) dans le Nord, l'épouse légitime en Angleterre, la fée Morgue en Avalon »[367]. Toutes ces femmes ne sont que des faire-valoir du héros et aucune de ces relations amoureuses ne transforme Ogier, qui « reste immuablement un personnage épique, caractérisé pour ce qui le concerne par la solitude et le souci permanent de défendre la foi chrétienne »[368].

Exclu du couple amoureux, Ogier l'est aussi, et douloureusement, **du couple épique**. Il semble, en effet, condamné à subir sans cesse l'expérience de la perte de ses compagnons. Ainsi, dans la partie consacrée à la Chevalerie, il assiste impuissant aux disparitions successives de Guérin et Beron, puis de Benoît et Gelin[369], qui, dans la guerre contre Charlemagne, lui ont apporté leur soutien indéfectible. Tout se passe comme si Ogier devait revivre indéfiniment la scène fondatrice de la perte de Baudouin à travers les pertes de ces fils de substitution. Quoi qu'il en soit, le héros finira seul à Châteaufort. Or, cette image de solitude extrême est réinvestie dans deux scènes

[366] *Op. cit.,* p. 324.

[367] *Id. ibid.*, p. 331.

[368] M. OTT, art. cit., p. 197.

[369] Sur la mort de ces quatre compagnons, voir E. HOYER-POULAIN, « Avatars de la mort épique… », p. 93-104 et E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.,* p. 176-196.

ultérieures qui lui font écho : il s'agit des deux scènes de tempête en mer, où l'on voit Ogier réchapper seul d'abord à une scène de noyade, puis à une famine, qui emportera un à un tous ses compagnons. Pire, Ogier est amené à revivre la perte de son tant regretté Benoît à travers celle de son double féérique, le luiton Capalu, qui symboliquement prend à son baptême le nom du défunt compagnon et qui, comme lui, meurt en servant la cause du héros. Enfin, Ogier subit de façon répétée et à chaque fois de façon de plus en plus douleureuse la séparation d'avec Caraheu, son ami fidèle, contraint régulièrement de retourner dans son royaume. E. Hoyer-Poulain fait remarquer à ce propos que, « même lorsque le Sarrasin vient en aide au Danois, c'est à distance : il l'aide, par exemple, en allant chercher Charlemagne en France. […] Cette remarque, ajoute la critique, pourrait s'appliquer à tous les proches d'Ogier : jamais ils ne partagent directement ses aventures, mais ils font l'objet de récits parallèles. Le couple épique avec l'ami sarrasin ou le neveu Gautier ne se forme jamais réellement, ce qui est peut-être une façon de valoriser le héros »[370]. C'est en tous cas, selon nous, un moyen de renforcer sa solitude.

Il nous paraît enfin intéressant de constater que dans les trois dernières parties, Ogier intervient toujours en tant qu'**étranger** dans un nouveau monde : l'Orient, *Faerie* et la France du roi Philippe. Or, dans le premier et le dernier cas, l'intégration du héros est problématique. À son arrivée à Acre tout d'abord, Ogier est rejeté par les habitants qui se moquent de lui[371], et par les Templiers. À Babylone, pour être intégré à la cour du soudan Noradin, il lui faut devenir autre, en renonçant à son apparence (il se noircit le visage et le corps pour ressembler à un Maure) et à son identité (il se fait passer pour le *Vieux Chevalier*). Lorsqu'il retourne ensuite en France après deux ans d'absence, il redevient l'Autre à double titre. D'une part, plus grand désormais que tous les autres Français, il est constamment stigmatisé, raillé et par là même exclu de la communauté ; partout où il passe, le peuple français le fuit, l'insulte et/ ou le rejette[372]. D'autre part,

---

[370] E. HOYER-POULAIN, « Survivance d'un héros épique… », p. 242.

[371] 279/11-15 : *tout le monde qui le veoit se mocquoit de lui. Et disoit l'un : « Cellui qui avroit ce soudart pour oste ne gaigneroit que la moitié de son mouton, car il mengeroit bien aise l'autre moitié ! » Se disoit l'autre : « Saincte Marie ! Vela ung terrible vassal, si lui failloit a menger, si fauldroit il bien a son cheval, je ne sçay lequel mengeroit le mieulx des deux ! ».*

[372] Les habitants de Meaux envoient chercher l'abbé pour *conjurer ce deable* (472/2) ; le gardien du passage de Verdun le maudit une fois qu'il est parti (*« Allez, se dist il, que le diable vous puisse emporter,*

faisant l'épreuve du « dépaysement chronologique »[373], avec la perte de repères que cela suppose, il se retrouve en constante inadéquation avec le temps et le lieu où il évolue désormais. « Cela donne à ce retour en France une étrangeté doublement sensible : pour Ogier qui veut retrouver ceux qui sont morts, et pour ceux qui l'écoutent, réduits à le prendre pour un fou ou pour un diable »[374]. Pour intégrer des groupes, le héros endossera alors de nouvelles fausses identités : celle de *l'Ancien Chevalier* (481/13) auprès de la reine de France, celle d'*Obtinel le filz de Haquin l'Aventurier* (494/15-16) auprès du roi Florion et celle du *Vieux Chevalier* auprès du roi Philippe (504/9). Le prosateur a du reste atténué le sentiment de frustration ressenti par Ogier, constatant avec nostalgie la perte des valeurs dans cette France d'un autre temps. Dans le remaniement en alexandrins, le malaise et le dégoût du héros étaient tels qu'il voulait rompre définitivement avec cette nouvelle société en se donnant la mort : *Quant mort fu le bon roy c'on clamoit Philipon / La roÿne remet en France le roion / Qui volentiers eüst d'Oger fait son baron / Mais le duc n'en avoit nulle devocïon / Et tant vit en ce siecle outrage et traïson / Orgueil et de luxure de tribulacïon / Que d'estre plus au siecle il n'ot d'entencïon // Hé Dieux ce dist li dus qui Ogier ot a nom / Que la gent sont chargie puis le temps roy Charlon / Fausseté et crime et pechiés a foison / Ont enclos tout le monde il ne vault un bouton / A icelle parole monta sur Papillon / Oncques ne print* [*congié*, Londres 154v°] *en iceste saison / A dame n'a roÿne a prince n'a baron / Jucques a Meaulx en Brie ne fist arrestison / En l'abbaÿe entra si vint a Saint Pharon / Et a trouvé l'abbé Gautier qui ot a non / Quant li abés le vist si fist processïon / Ordener a celle heure pour l'amour du baron / Et Ogier lui requist d'avoir confessïon / Et li abbés l'oÿ a grant aflictïon / Et puis aprés lui fist sainte absolucïon / Damps abbés dist Ogier j'ai vescu a foison / Et s'est France en grant paix entour et environ / Il n'y a Sarrazin en France le roion / Qui ne soit mis a fin et a secucïon / J'en fis raler le roy c'on clamoit Florimon / Or vous prie que j'aie erramment mon tison / Je veil aler*

---

car vous semblez mieulx ung larron que ung homme de bien ! » 477/8-10), de même que les habitants de Lagny-sur-Marne (*« Or t'en va ! Que tous les diables te puissent conduyre ! » Si s'en retournerent tous esbahis, disans que c'estoit quelque diable qui s'estoit ainsi difformé* 477/29-30) ; les Parisiens le prennent pour un *espieur de chemins* et *un larron de bois* (478/3-4), le traitent d'*escornifleur de petis patez* (478/22) et d'autres moqueries fusent dans la foule (*et chascun en disoit et lui gettoit son lardon* 478/4-5, *brocars* 478/21, *quolibet* 478/24). Le roi Florion traite pour sa part Ogier de *brigant de boys* (496/3).

[373] Fr. SUARD, « Ogier le Danois aux XIVe et XVe siècles », p. 56, note 4.

[374] N. CAZAURAN, art. cit., p. 318.

mourir car il en est saison / Quant li abbés l'oÿ s'en ot grant marison / Assés lui deffendi mes ne vault un bouton / Aller lui convint querre ou il voulsist ou nom / A Ogier le bailla sans nulle arrestison / Adont fist le duc fere un grant feu de charbon // Ogier bouta ou feu son tison la endroit / Et puis aprés osta l'anel hors de son doit / Lors print a envillier bien III^c^ *ans avoit / La veüe lui trouble il n'entent ne ne voit / Et ainsi beaux seigneurs que le tison ardoit / Et par la cause de feu illec amenuissoit / Ainsi le corps Ogier ille se declinoit / Et ainsi que li bers en ce peril estoit // Vint Morgue la fee qui le Danois amoit / Et osta le tison qui ens ou feu flamboit / Dedens un riche char qui tout de feu sembloit / Fist eslever Ogier et si le ravissoit* (*AL*, p. 710, v. 30-36 – p. 711, v. 1-35 – p. 712, v. 1-4). Dans la prose, au contraire, le héros finit par s'intégrer à ce nouveau monde, au point même d'accepter d'épouser la reine.

Exclu du lignage, de l'alliance féodale, du couple amoureux, du couple épique, de la nouvelle France, Ogier apparaît donc comme un héros voué à la solitude. La conclusion émise par Fr. Suard à propos de la *Chevalerie Ogier* reste donc valable pour la prose : notre œuvre offre toujours « une vision tragique du héros épique, *démesuré* au sens premier du terme, c'est-à-dire risquant de ne jamais faire souche avec d'autres »[375].

3. Mais un héros toujours au centre du récit

Si, dans l'histoire, Ogier est toujours « hors de » et « en marge de » (du groupe, de la communauté, des normes…), dans le récit, en revanche, il est toujours « au centre ».

La **composition générale de l'œuvre** est **centrée sur le personnage éponyme**. La prose s'apparente, en effet, comme son modèle d'ailleurs, à une biographie du héros, à un « développement linéaire et exhaustif de la seule vie d'Ogier, avec lequel le récit coïncide exactement, puisqu'il s'ouvre sur sa naissance et se ferme sur son 'ravissement' »[376]. Même absent du récit, « l'*enchaînement* des événements est centré sur lui. Tout se passe comme si Ogier constituait le point central de la narration, autour

[375] « Ogier le Danois et Renaud de Montauban », p. 202.

[376] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.,* p. 332.

duquel s'organisait le récit à tous les niveaux de composition. »[377] La seule exception relevée par E. Poulain-Gautret est l'épisode consacré à la perte subie par les chrétiens des terres de Babylone, de Jérusalem, de la Mecque, mais, comme l'indique la critique, ce passage, inventé par l'auteur du remaniement en vers et repris par le prosateur, a pour but de « clore l'existence de personnages secondaires »[378] dont les rôles ont été développés.

Autre fait significatif démontrant le « centrage »[379] sur le héros est le fait que **même absent des scènes, Ogier reste au centre des discussions**, pour les chrétiens comme pour les païens. Ainsi, après la victoire de l'armée de Charlemagne à Suze, le pape vient trouver l'empereur et leur conversation revient inlassablement sur les exploits de leur champion (*tout leur principal fut tenu du bon chevalier nouveau, Ogier le Dennoys, car le roy l'avoit tousjours en la bouche et ne le pouoit nullement oublier* 21/13-15). Dans le même temps, au palais de Corsuble à Rome, Dannemont (§ 22) puis Sadone (§ 23) évoquent eux aussi les prouesses du jeune chrétien. Plus tard, alors qu'Ogier est emprisonné à Reims et qu'il est donc hors jeu, il reste néanmoins le principal sujet des préoccupations des pairs de France, mais aussi des païens, à travers Bruhier qui révèle à ses proches le contenu de la prophétie reliant le sort du géant à celui du jeune Danois. De même, tandis qu'il est emprisonné à Babylone, Caraheu part en France lui chercher du secours et raconte à Charlemagne et à Gautier les dernières (més-)aventures de son ami (§ 365/1-10). Durant leur voyage en mer pour Babylone, Florion, le fils de Moÿsant, raconte à son tour à Gautier les *vaillances d'Ogier et les entreprises qu'il avoit faictes en Babiloine* (417/26-27). Fait plus marquant encore, et du fait du seul prosateur, à l'intérieur de la partie consacrée au séjour d'Ogier en Avalon, le récit enchâssé racontant la fin des aventures de Gautier, Caraheu, Moÿsant et Florion en Orient offre désormais deux passages qui évoquent le souvenir du héros : le premier correspond au moment où Caraheu fait à ses compagnons le récit de la tempête en mer qui a causé la séparation des deux amis (*Et souvent regretoient le bon Ogier et disoit Carahu : « Ha ! Gauthier, mon amy, or ay je perdu le meilleur et le plus vaillant*

[377] *Id., ibid.*, p. 335.

[378] *Ibid.*, p. 332, note 2.

[379] Terme repris d'E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 332.

amy que j'eusse en ce monde, vostre bon oncle, en qui tant avoit de vaillance et de prouesse ! — Et comment, se dit Gauthier, le poués vous avoir ainsi perdu ? — Par ma foy, se dit Carahu, je vous diray comment : car ainsi que noz fusmes sur mer, il se leva ung grant impetueux vent, si terrible que merveille, tellement que le mast de leur navire et tref et tout rompirent ; et a celle heure, le vent noz getta si loing l'ung de l'autre que oncques puis je ne le vy, dont j'en suis en si grant destresse que je ne sçay que devenir, car, s'il fust icy, nous n'eussions pas laissé descendre noz ennemis en ce point qu'ilz sont descendus. — Or ça, ce dist Gaulthier, puis que ainsi est, Dieu par sa saincte misericorde et grace le vueille avoir en sa garde ! Et peut on bien dire en France que par avanture n'en sera jamais veu le pareil, car il estoit si vertueux qu'il venoit tousjours a chief de ses entreprises. » 455/20-31) ; le second passage évoque Gautier, qui, contraint de retrourner en France après la perte de Babylone, regrette amèrement la perte de son oncle (*« Las ! mon oncle Ogier, trop tost m'estes failly, car si vous eussiés esté au pres de moy, ces mauldis payens ne me fussent pas ainsi venu assaillir comme ilz ont ! Si prie a Jesucrist qu'il nous en doint bonnes nouvelles »* 461/12-14). Enfin, toujours pendant le séjour d'Ogier en *Faerie*, son oncle Girard a composé *ung beau livre en rommant* sur Ogier (468/16), qui a depuis été récité par un jongleur de ville en ville (469/28-30). Même absent, Ogier reste donc toujours au centre des conversations des autres personnages. Même quand il n'est pas sujet de l'action, il est alors souvent objet des pensées et des paroles des autres personnages.

Plus subtilement enfin, **Ogier** est **présent par des jeux de miroir dans les récits enchâssés concernant d'autres protagonistes**. Cela est particulièrement frappant dans le récit du voyage de Bertrand envoyé en ambassade à Pavie où le personnage, de passage à Dijon, est à l'origine d'altercations avec les habitants. Il entre en écho avec l'épisode relatant plus tard le conflit causé par Ogier lors de son passage à Meaux en Brie. Les deux épisodes présentent un schéma actanciel similaire : le personnage principal (Bertrand/ Ogier), accompagné de son cheval (anonyme/ Papillon) et de son écuyer (Poncet/ Benoît) s'oppose à des bourgeois et bénéficie de l'aide d'un tiers (le châtelain de Dijon/ l'abbé de Meaux). Les deux épisodes reposent aussi sur le même schéma narratif : arrivée dans une ville – altercation avec un personnage qui refuse un l'accès à un lieu (la porte de la ville/ une auberge) – réactions violentes des deux

personnages principaux (garde décapité/ l'hôte et ses proches abattus) – refuge dans un espace situé en hauteur (créneaux/ grenier) – rebellion des habitants – intervention d'un tiers (châtelain/ abbé) – personnage noble innocenté (Bertrand/ Ogier) au mépris des accusations de la foule. Le second épisode est non seulement une variante amplifiée du premier (on passe d'un paragraphe de 34 lignes à près de 4 paragraphes, soit environ 98 lignes), mais aussi une version enrichie, qui mêle plusieurs registres : comique (avec, par exemple, l'image de Papillon sautant comme un poulet les marches d'escaliers), pathétique (avec la mort de Benoît), lyrique (avec le *planctus* d'Ogier), polémique (avec les critiques de la foule qui dénoncent l'abus de pouvoir des nobles et l'asservissement du peuple (*« Tousjours ces gentilz hommes se soustiennent l'ung l'autre et le peuple demeure tousjours foulé, mais il fault endurer, c'est force. »* 473/3-5). Le premier épisode assume *a posteriori* la fonction de faire-valoir du héros : tandis que la première altercation résulte de l'arrogance et de l'orgueil de Bertrand, la seconde est causée par le « dépaysement chronologique » dont est victime Ogier. Le récit enchâssé consacré à Bertrand annonce donc les aventures du héros. Le même principe de réfractation s'observe dans le récit des aventures de Guyon parti en Acre pour secourir son frère : trahi lui aussi par les Templiers, il connaîtra des mésaventures similaires à celles de son frère. De même, enfin, les récits enchâssés mettant en scène Gautier, double d'Ogier, peuvent être considérés comme des variantes de ceux du héros (par exemple, le récit de ses aventures en Orient pourrait correspondre à ses *Enfances*, et rappellent alors la deuxième partie de l'œuvre), explorant plus profondément la voie romanesque avec notamment le développement de ses amours avec Clarice.

Ogier, même hors du champ d'action, reste ainsi omniprésent dans le récit.

4. Vers une fragilisation du héros hors-norme ?

Certes, Ogier, nous venons de le voir, est au centre de l'histoire et du récit. Mais cette permanence, cette omniprésence du héros est néanmoins marquée par une évolution dans son traitement au fil de l'œuvre. La dernière partie contient, en effet, cinq épisodes parodiques qui s'appliquent exclusivement à Ogier et qui détonnent fortement avec les trois premières parties, de registre purement épique. Cela est d'autant plus intéressant pour nous que de ces cinq épisodes deux sont de pures inventions de

notre auteur ; quant aux trois autres, ils connaissent dans notre prose des développements renforçant l'effet parodique.

Le passage d'Ogier en *Faerie* a *altéré* son héroïsme avec notamment l'acquisition d'adjuvants merveilleux, l'a-t-il pour autant *fragilisé* ? La quatrième partie amorce-t-elle en effet un mouvement de gauchissement de l'héroïsme épique dans la mesure où la nouvelle nature merveilleuse d'Ogier donne désormais lieu à des scènes parodiques ? Nous tenterons ici, après Fr. Suard et E. Hoyer-Poulain / Poulain-Gautret, de dégager les conséquences de ces scènes sur le statut du héros et de mettre en évidence la réflexion qu'elles proposent sur le devenir du genre épique.

Comme l'a déjà indiqué E. Hoyer-Poulain, les cinq épisodes parodiques qui se succèdent dans la dernière partie obéissent à une « gradation » dans le sens où « chacun d'entre eux semble plus destructeur pour le héros que le précédent et [où] chacun accentue de plus en plus le trait comique »[380].

Dans le premier épisode, Ogier, après son séjour de deux cents ans en *Faerie*, arrive à Paris et cherche une auberge ; très vite alors, la foule, étonnée de son aspect hors-norme, se rassemble autour lui, et − c'est là une innovation du prosateur −, se livre à des moqueries à l'encontre de cet étranger : *Lors Ogier monta a mont au garnier de la maison, si se bouta a la fenestre et leur beoit une grant gueulle, que c'estoit une chose moult hydeuse a veoir, si se truffoit d'eulx, et eulx aussi bien se truffoient de lui, et disoient plusieurs brocars en ceste maniere : « Celluy qui entreprendra de saouller ce galant ne pourra gaigner s'il n'en a bon pris ! Quel escornifleur de petis patez ! Le paticier n'en sçavroit tant enfourner dedens son four comme il en enfourneroit dedens sa gorge ! » Et disoit chascun son quolibet, pource qu'ilz n'avoient de leur vie veu le pareil homme* (478/18-25). La parodie opère ici à plusieurs niveaux. Elle renverse tout d'abord un motif de la chanson de geste traditionnelle, à savoir le sentiment d'admiration ou de peur suscité par le personnage hors-norme. Elle pastiche sans doute aussi, selon la fine suggestion d'E. Hoyer-Poulain/ Poulain-Gautret, une scène d'*Aliscans* où, à l'arrivée de Guillaume à Laon, les serviteurs se moquent de la taille de son cheval : « [i]roniquement, Ogier subirait ici les mêmes moqueries que le

[380] « Ridicule d'Ogier… », p. 50.

cheval »[381]. Cette scène peut aussi apparaître, selon la critique, comme un pastiche de scènes de révélation du héros : « [o]n peut penser à Aiol subissant les quolibets des Orléanais puis du roi lui-même avant de gagner le respect par sa vaillance ; on peut aussi se souvenir de Renaut et de Bayard, tournés en dérision avant le tournoi décidé par Charlemagne afin de trouver un cheval pour Roland dans *Renaut de Montauban*, ou de nouveau évoquer Guillaume, ridiculisé par les courtisans de Louis dans *Aliscans* »[382]. Cette scène d'*Ogier le Danois* rejoue enfin sur le mode burlesque des scènes des trois premières parties de l'œuvre ; on pense naturellement à toutes les scènes de combat où le héros par ses prouesses exceptionnelles suscite l'émerveillement de tous ses spectateurs, chrétiens comme païens. À travers ce premier épisode, le prosateur joue donc non seulement avec les *topoï* de la chanson de geste et avec ses intertextes, mais offre en outre une auto-parodie.

Plus loin, au terme d'un affrontement entre Ogier et les trente hommes armés envoyés par la dame de Senlis pour le tuer, le prosateur invente une nouvelle scène parodique : tandis que Papillon poursuit les assaillants sur ses deux pieds arrière et en tue six sur sept, Ogier, le tenant *embracé par le col* (489/8) et *tousjours en danger de renverser* (489/8) est contraint de le menacer pour retrouver contenance : *« Ha ! Papillon, que faictes vous ? Endurez que je vous chevauche ! » Car Ogier, ainsi que son cheval Papillon cour*[*o*]*it sur ses deux piez de derriere aprés ces soudars, Ogier ne se tenoit autrement, sinon qu'il l'avoit embracé par le col, dont estoit tousjours en danger de renverser ; si lui dist de rechief : « Papillon, se vous ne delaissez ces folies, saichez certainement que je m'en plaindray a ma dame Morgue la fae, laquelle vous m'a baillé en garde pour vous gouverner et pour me servir de vous a mon plaisir et a mes necessitez et affaires. » Atant se mist Papillon sur les quattre piedz comme par avant, puis Papillon lui remonstra par signe que ce n'estoit que pour son prouffit* (489/5-13). Cette scène burlesque « renverse le motif du cheval auxiliaire adjuvant, illustré par Bayard dans *Renaut de Montauban* ou par Marchegai dans *Aiol* »[383]. Elle parodie également le destrier d'Ogier dans la *Chevalerie* : « Papillon serait un 'double

[381] « Ridicule d'Ogier… », p. 53 ; *op. cit.*, p. 341.

[382] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 341.

[383] *Id., ibid.*, p. 339 et E. HOYER-POULAIN, « Ridicule d'Ogier… », p. 53.

dissonant' de Broiefort, se caractérisant par une exagération, un excès d'intelligence »[384].

Les trois épisodes parodiques restants, conservés dans toutes les versions depuis la continuation en décasyllabes, s'appuient sur la reprise, avec gradation, du motif de la perte de l'anneau de jeunesse qui entraîne la métamorphose immédiate d'Ogier en un vieillard décrépit. La première fois, c'est l'abbé de Meaux qui, pris de curiosité, lui ôte l'objet magique : *Et quant il eut tiré, il avisa Ogier, lequel estoit devenu si foible, si viel et si caduque que la teste lui pendoit en bas, les sourcilz lui estoient tous avalez, tellement qu'il n'y veoit plus goutte. Et quant l'abbé le vit, il en eut si grant pitié que il ne sçavoit que dire. Et neantmoins que Ogier n'eust puissance ne vertu de remuer les levres, si dist en faisant signe et monstra son doy qu'on lui remist dedens. Adonc l'abbé lui remist tresvolentiers* (475/5-10). La deuxième fois, c'est la reine, qui, par jeu et sur l'incitation de la vieille dame de Senlis, lui enlève l'anneau dans son sommeil : *Et si tost que la royne l'eut tiré, elles furent toutes deux si espouentees de regar*[*der*] *Ogier que ce fut une chose merveilleuse, car la face lui commença a tarnir et rider par telle façon que ses sourcilz lui pendoient jusques sur les joes, tant qu'on ne pouoit veoir ses yeulx, et aussi ne veoit il goutte ne si ne pouoit remuer membre qu'il eust, sinon qu'il faisoit aucunement signe qu'on lui retournast son aneau. Et croy seurement que, s'il fust gueres* [*d*]*emouré en ce point, qu'il fust mort* (483/1-6). La troisième fois, Ogier perd son anneau après avoir transgressé l'interdit formulé par Morgue : *Lors ainsi qu'il eut dit le mot, l'aneau que Morgue la fae lui avoit donné lui saillit du doy. Et a celle heure devint Ogier palle, mort et deffait, et lui pendoient les pieces du visage longues comme les orailles d'ung limier de chasse, dont le roy et les princes qui la estoient se trouvoient si esmerveillez qu'ilz ne sçavoient que presumer* […] (514/1-4). Ces trois scènes renversent l'image conventionnelle du héros épique, à savoir celle d'un personnage exceptionnellement fort et vaillant. Ogier, impuissant, incapable de se mouvoir, réduit à supplier ses spectateurs, « devient celui qui peut être vaincu par tous »[385]. « Cette fois, c'est donc bien, comme l'a affirmé E. Poulain-Gautret, l'essence de la figure héroïque qui se trouve remise en question »[386].

---

[384] *Id., ibid.*, p. 339 et p. 53.

[385] E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 340.

[386] *Op. cit.*, p. 340.

La question est à présent de comprendre l'enjeu de telles scènes dans l'économie de l'œuvre. La prose offre-t-elle à travers elles une image dégradée du héros épique ?

Assurément, les cinq épisodes présentent le héros dans des **situations ridiculisantes**. Ainsi, dans la première scène, non seulement Ogier est l'objet de moqueries avilissantes, mais sa nature hors-norme en fait un étranger qui n'a pas sa place dans la communauté[387]. De plus, les trois portraits d'Ogier transformé en faible vieillard mettent en relief le ramollissement général de ses membres à l'aide de superlatifs, d'adverbes d'intensité et d'une comparaison qui assimile ses joues aux oreilles d'un chien de chasse, ce qui contribue encore à le ridiculiser. Plus gravement, dans les quatre derniers épisodes, le héros ne se suffit plus à lui-même, il perd son autonomie. En effet, il ne parvient à maîtriser Papillon qu'en lui rappelant l'autorité de Morgue ; il ne récupère son anneau que grâce à un tiers qui consent à le lui rendre. Lui qui a pour mission de sauver la chrétienté n'est alors plus capable ici de se sauver lui-même, ni même de se mouvoir. De fait, comme l'explique E. Poulain-Gautret, « [à] partir du moment où le héros accepte des auxiliaires magiques dont il tire une partie de sa force, il dépend d'eux, et d'une puissance supérieure qui peut le détruire : qu'adviendrait-il d'Ogier si Morgue lui retirait sa protection ? Bien que les auteurs prennent tous la précaution de placer Morgue sous l'autorité de Dieu lui-même, la nature amoureuse de ses relations avec le héros l'empêche d'être un simple vecteur d'une volonté divine au demeurant peu manifeste. Fondamentalement, Ogier commet ici le péché dont se gardaient d'autres héros de chansons tardives : il accepte une aide surnaturelle, au prix de son statut de héros épique »[388]. Il est notable enfin que peu de scènes proprement épiques agrémentent le récit de cette dernière partie, et plus marquant encore, la place qui y est accordée à Ogier est réduite en comparaison des trois premières parties. Le récit des deux premiers combats l'opposant successivement aux hommes de la dame de Senlis, puis aux deux païens, accorde en fait une place

[387] Remarquons toutefois le jeu sur l'espace : Ogier, monté au grenier, est en position surplombante, et pour autant est rabaissé par la foule.

[388] *Op. cit.*, p. 339. Voir aussi R. TRACHSLER, p. 155 : « Ogier est […] lui-même passé de l'autre côté du miroir, il est lui-même devenu un personnage merveilleux qui ne peut vivre en dehors de la matière arthurienne que grâce à un anneau qui lui conserve sa jeunesse de trente ans », et sa note 298, où il cite F. DUBOST, *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale (XIIe-XIIIe siècles). L'Autre, l'Ailleurs, l'Autrefois*, Paris, Champion, 1991, 2 vol., p. 131 : « le merveilleux se situe exclusivement au niveau du faire, pour amener le héros à agir, pour l'aider ou pour l'empêcher et, éventuellement, pour le sanctionner. Jamais, toutefois, le merveilleux n'est censé affecter l'*être* du personnage ».

importante à Papillon dont les initiatives favorisent grandement la victoire du héros. L'animal *faé* y apparaît même comme un combattant plus spectaculaire que son maître.

Ces scènes parodiques mettent donc en scène le « vacillement »[389] du héros, mais assistons-nous pour autant dans cette dernière partie à une « destruction »[390] du héros épique, à une extinction de l'inspiration épique ? Comme E. Poulain-Gautret, nous ne le pensons pas. Significativement, en effet, ces scènes ne sont pas accompagnées de commentaires dépréciatifs de la part de l'auteur-narrateur à l'encontre du héros. De plus, ces épisodes sont circonscrits, la parodie étant exclue du restant du récit de cette dernière partie[391]. Enfin, les impacts de ces scènes sont limités : Ogier ne paraît pas affecté par ces railleries puisque lui-même se moque de la petitesse des Parisiens (*si se truffoit d'eulx* 478/20) qu'il compare à des nains (*ce ne me semblent que nayns* 478/9-10). À chaque fois aussi, le problème occasionné est vite résolu et n'a pas de conséquence sur la suite, excepté dans le cas de la première scène de perte de l'anneau, mais la trahison de la dame de Senlis se résout par un combat dont sort victorieux Ogier. Le cours des événements reprend même comme si rien ne s'était passé : juste après avoir essuyé des moqueries, Ogier part souper avec son hôte, tout comme il le fera avec l'abbé après sa première métamorphose. Mieux, au terme des aventures liées à la perte de l'anneau, Ogier bénéficie d'une reconnaissance, voire d'une glorification : Papillon redevient docile ; son hôte parisien et ses clients écoutent avec admiration les *fais et vaillances* de sa vie passée qu'il leur raconte (*toute personne qui lui ouoit compter en estoit tout esbahy, aussi il y avoit bien dequoy, car il avoit fait des plus nobles et des plus grans vaillances que hommes qui fut jamais en France, et toute la lignee avec, si jura son grant dieu que, tant qu'il vivroit, que payen ne vivroit en France* 475/21-25) ; l'abbé[392], la reine[393] et le roi[394] lui reconnaissent sa légitimité à posséder l'anneau de

---

[389] Pour reprendre un terme employé par E. HOYER-POULAIN dans le titre de son article, « Ridicule d'Ogier… ».

[390] *Id., ibid.*, p. 55.

[391] La comparaison comique assimilant Papillon à un poulet (471/15) quand il monte les escaliers, intervient dans le premier épisode parodique.

[392] Cf. *« A ! Ogier, mon amy, or congnois je que vous avez ung aneau d'une terrible vertu et façon ! Gardez le bien, car je congnois a ceste heure qu'il vous fait bien besoigner ! »* (475/12-14).

[393] Cf. « *Or voy que ce bon chevalier ancien a tant prins de travail et de peine pour parvenir a celui riche don qu'on lui a donné, et qui plus est, veult emploier et exposer son corps a defendre la saincte chrestienté, pourquoy je seroie faulse royne, cruelle et vituperable, de lui avoir fait larrecin si*

jeunesse et le rétablissent dans son statut de sauveur de la chrétienté, et donc de héros. Cette scène entraîne même une déclaration d'amour de la reine (cf. 484/20-21, 485/4-6, 11-13). Comme l'indique E. Poulain-Gautret, « tout se passe comme si les incidents dus à la magie étaient clairement dissociés de l'essence, reconnue, du héros »[395].

Aussi, peut-être devrait-on lire ces scènes de reconnaissance comme des modèles de lecture invitant à considérer les épisodes parodiques comme des intermèdes plaisants, comiques, distrayants qui n'enlèvent rien à l'héroïsme d'Ogier. Il nous semble, en effet, que l'impact de ces scènes sur le héros soit moins à interpréter en terme de *dégradation* que d'*altération*. Pour nous, elles ne font qu'offrir une nouvelle image, burlesque et comique, du héros, sans qu'il perde pour autant sa nature épique qui lui est intrinsèque ; mieux, ces nouveaux traits ne seraient là que « pour mieux préserver ailleurs son personnage épique »[396].

Du reste, de telles scènes parodiques ne remettent pas en question le devenir du genre épique, car, comme le montre pertinemment encore E. Poulain-Gautret, « [d]e même que l'introduction d'un merveilleux romanesque dans l'œuvre permettait finalement au héros (grâce au séjour en Féérie, grâce à l'anneau magique), de revenir indéfiniment poursuivre une mission épique inchangée (puisqu'Ogier de retour en France redevient le défenseur du royaume), de même, l'ajout de scènes apparemment destinées à faire évoluer le héros vers un type romanesque contribuerait en réalité à une certaine pérennité des motifs épiques, au travers d'une exploration ludique de 'chemins de traverse' »[397].

---

dommageux a sa personne, et aussi a la chrestienté, car pour le present a bien besoing d'ung si notable et vaillant chevalier ! » (484/1-5).

[394] Cf. « […] *je suis bien aise que les choses sont telles advenues, car vous vallés bien pour obtenir plus grant don que cestui la, combien qu'il n'est gaires de plus grant »* (517/11-13).

[395] *Op. cit.,* p. 342.

[396] *Id., ibid.*, p. 342.

[397] *Id., ibid.*, p. 343.

V- Style

Les premiers critiques ont porté un jugement très défavorable sur la prose d'*Ogier le Danois* : selon C. Gutersohn, le style en est « pauvre et décomposé »[398], d'après É. Roy, il s'agit d'une « traduction détestable »[399]. C'est que, comme toutes les mises en prose, l'œuvre a souffert de la confrontation avec son modèle versifié. Or, nous nous proposons ici d'étudier notre texte pour lui-même afin de dégager les traits caractéristiques de son « style ». Le prosateur d'*Ogier le Danois* exploite, nous le verrons, tous les procédés de l'écriture romanesque de la seconde moitié du XVe siècle, communément qualifiée de « flamboyante »[400].

Nous traiterons tout d'abord les traits stylistiques concernant successivement la phrase, les groupes de mots et les mots. Puis, nous nous pencherons sur les clichés rhétoriques et les figures de style avant d'évoquer d'autres procédés, fréquents dans notre texte et caractéristiques des proses du XVe siècle.

---

[398] *Die Balduin Episode des altfranzösischen Ogier-Epos, Verhältnis der Handschriften untereinander und Charakteristik der einzelnen Handschriften und Bearbeitungen*, Düsseldorf, A. Bagel, 1912, p. 61, cité par K. TOGEBY, *Ogier le Danois dans les littératures européennes*, Copenhague, Munksgaard, 1969, p. 223, § 137.

[399] « Les dates et les allusions historiques dans les chansons d'Ogier le Danois », *Mélanges de Linguistique et de Littérature offerts à A. Jeannoy*, Paris, 1928, p. 425, cité par K. TOGEBY, *op. cit.*, p. 223, § 137.

[400] Nous appuyons ici sur les études majeures de J. RASMUSSEN, *La Prose narrative française du XVe siècle. Étude esthétique et stylistique*, Copenhague, 1958 et d'A. LORIAN, *Tendances stylistiques dans la prose narrative française au XVIe siècle*, Paris, Klincksieck, 1973, mais aussi sur les travaux suivants : Cl. BURIDANT, « Les binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Âge au XVIIe siècle », Bulletin du Centre d'Analyse du Discours, 4, p. 5-79 ; M. COLOMBO TIMELLI, (éd.) *L'Histoire d'Erec en prose*, *Roman du XVe siècle*, Genève, Droz, 2000, p. 82-93, § 5.5, (éd.) *La Manequine*, Paris, Classiques Garnier (Textes Littéraires du Moyen Âge, 13), 2010, p. 104-106 et (éd.) *Le Livre de Alixandre empereur de Constentinople et de Cligès son filz. Roman en prose du XVe siècle*, Genève, Droz (TLF, 567), p. 59-61 ; A. GOOSSE, *Ly Myreur des histors*, p. CCXL-CCXLVI, § 4 ; A. LORIAN, « Pléonasme et périssologie : le récit redondant au XVe siècle », *Rhétorique et mise en prose au XVe siècle. Actes du VIe Colloque International sur le moyen français*, *Milan, 4-6 mai 1988*, vol. II, Milan, Vita e Pensiero, 1991, p. 7-25 ; M. MARCHAL, (éd.) *Histoire de Gérard de Nevers*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2013, p. 89-94 ; Fr. SUARD, *Guillaume d'Orange. Étude du roman en prose*, Paris, Champion, 1979, p. 195-272.

A/ La forme « diffuse » de la phrase[401]

Le prosateur a accentué l'allongement de la phrase déjà amorcé par l'auteur du remaniement en alexandrins. Il a fait jouer pour cela deux types de syntaxe : l'une synthétique, l'autre analytique. C'est précisément l'accumulation des deux qui peut rendre parfois « difficile de distinguer où commence et où finit une phrase »[402].

1. Construction synthétique

Notre texte est marqué par le style latinisé de la prose oratoire. Y sont très fréquentes les constructions de caractère synthétique suivantes[403] : les propositions infinitives, les constructions participiales, notamment l'ablatif absolu, et le relatif de liaison de transition inséré dans une construction absolue (du type : *Lesquelles parolles dictes…*). Nous renvoyons ici à notre étude de la syntaxe.

2. Construction analytique

La phrase de notre texte est rendue particulièrement « diffuse » par l'abondance de subordonnées et de compléments s'enchaînant les uns les autres, au risque de certaines lourdeurs. Nous renvoyons là encore à notre étude de la syntaxe évoquant les relatives et complétives en cascade, la prolifération du relatif simple et composé (parfois sans justification : voir les cas de redondance), l'accumulation de mots outils[404], la polysyndète *et … et…*, l'emploi récurrent de *ledit* ; nous y voyons aussi que l'insertion de propositions incidentes peut entraîner des ruptures de construction et anacoluthes.

---

[401] Expression empruntée à J. RASMUSSEN, *op. cit.*, p. 42.

[402] *Id.*, *ibid*, p. 43.

[403] Pour les latinismes dans le domaine syntaxique, voir M. PER NYKROG, « L'influence latine savante sur la syntaxe du français », *The Classical Pattern of Modern Western Civilization : Language (Acta Congressus Madvigiani, Travaux du Cercle Linguistique de Copenhagen)*, Franz Blatt (éd.) 89-114, Copenhagen, Munkgaard, 1957.

[404] Cf. E. POULAIN-GAUTRET, *La Tradition littéraire d'Ogier le Danois après le XIIIe siècle*, p. 91 : « ces mots-outils, au lieu de découper le texte, le lient si bien qu'ils empêchent même d'y faire apparaître les pauses naturelles de la phrase ».

La prose d'*Ogier le Danois* est ainsi nerveuse et cadensée, son rythme libre et capricieux, son expression abondante. « La phrase, selon E. Poulain-Gautret, coule, se disperse aux méandres d'une explication, puis d'une autre, si bien qu'elle perd toute capacité au chant »[405].

B/ L'amplification

Le prosateur manifeste également son aspiration à la forme volumineuse et abondante en recourant à l'*amplificatio*[406].

1. Répétitions

L'auteur ne rechigne pas devant les répétitions[407] qui peuvent surprendre le lecteur moderne. Elles sont parfois un procédé de mise en relief, comme dans *celle* ***mauldicte*** *gens,* ***maulditz*** *Sarrazins et infideles* (10/9), *vestue d'ung* ***bliant*** *sarrasinoys, auquel* ***bliant*** *une payenne avoit esté neuf ans a le faire – et ledit* ***bliant*** *estoit noblement et tresrichement garny de moult riche pierrerie et tout semé de belles perles orientales, si que le pareil* ***bliant*** *jamais homme qui fut vivant sur terre n'avoit veu* (23/60-63), *si se rencontrent de* ***si grant roydeur*** *que leurs lances vollerent par esclas en l'air, par* ***si grant roydeur*** *qu'il sembloit que ce fust une piece d'artilerie qu'on eust lachee* (35/15-17), etc. Mais, le plus souvent, elles produisent une certaine lourdeur, comme dans *Quant vint* ***au matin****,* ***a l'aube du jour****, Justamon se mist sur les champs* ***de bon matin*** (293/1-2), *Et en* ***disant*** *lesdictes* ***paroles****, il y avoit ung escuier audit jardin qui entendit toutes les* ***parolles*** *qu'il avoit* ***dictes*** (306/13-14), *si fut* ***relevé*** *incontinent par les*

---

[405] *Id., ibid.*, p. 91.

[406] D'après J. RASMUSSEN : « [l]'amplification est un des maniérismes par lesquels on reconnaît le plus facilement le style du XVe siècle. […] [o]n ne trouve ni avant ni après le XVe siècle l'emploi formaliste de l'amplification avec une étendue pareille. » (*op. cit.,* p. 51). Voir aussi A. LORIAN, *op. cit.*, p. 65-127. Notons toutefois que cette esthétique de l'amplification très prégnante dans notre texte s'oppose par ailleurs aux affirmations du narrateur de vouloir faire bref. De nombreuses mises en prose du XVe siècle sont travaillées par ces tensions contradictoires ; voir à ce sujet A. LORIAN, art. cit., p. 7-8, il y présente notamment la brièveté comme « le phénomène inverse (et concomitant !) » de celui de la redondance (p. 8).

[407] Cf. A. GOOSSE, p. CCXLII, c, 1° : « L'esthétique littéraire du moyen âge ne considérait pas la crainte des répétitions comme le commencement de l'art ».

seigneurs qui estoient la et, lui ***relevé****, s'escria a haulte voix* (374/12-13), *une* ***grande*** *maladie bien* ***grande*** (518/15-16).

2. Redondances et « figures étymologiques »[408]

Comme les proses du XVe siècle, notre texte contient aussi des pléonasmes : *les Sarrazins reculez arriere* (18/1), *(se) descendre en bas* (151/23, 343/3, 375/7, 424/9), *si approuché pres* (308/4) / *qu'il s'approuchast pres* (400/30), *ung petit bathelet* (338/41), *monta a mont* (478/18, 480/16, 19), *dangereux peril* (481/5-6), et, plus encore, des figures étymologiques *: des grans et riches dons que le duc et la duchesse leur avoient donnez* (1/34-35), *je te donne ung don* (1/47) / *ce don que luy avez donné* (1/49) / *ce don que lui donnez* (1/51) / *les dons que vous avez donné* (1/56) / *donnez moy ung don* (49/7-8) / *ne me donna pas petit don* (65/29), *de ses armes se fist armer* (15/47), *le songe que il avoit songé* (26/6-7), *c'est ung messager faint qui faignant venir…* (30/12), *ung regent seur qui fut a leur plaisir pour les gentement regenter* (250/13), *c'est ung deable d'espie qui vient espier mon royaume* (332/19-20), *n'en sçavroient ilz sçavoir la verité* (377/23), *le roy Murgalant fist assembler son conseil a le conseiller* (399/19-20), *si corneray mon cor* (408/12), *dix cendaulx bien ouvrez d'ouvrage turquin* (422/6), *couronnees de couronnes* 451/4, *Et quant il fut au passage pour passer la riviere* (477/3), *ung escuyer d'escuierie* (496/21) / *aux escuiers d'escuierie* (503/21).

Les exemples concernant la syntaxe sont donnés dans l'étude correspondante.

3. Itération (pseudo-)synonymique[409]

Le recours à l'itération (pseudo-)synonymique, hérité de la rhétorique antique et caractéristique du style curial[410], se rencontre dans des œuvres de tout genre au Moyen

[408] Expression inventée par L. FLEURIOT pour désigner un redoublement du verbe dont la racine se retrouve dans son propre complément (*Notes lexicographiques et philologiques (langues celtiques),* rééd. d'articles parus dans les Études Celtiques avec un index général établi par G. Le Menn, Skol. p. 46-47). Formule reprise notamment par M. Colombo Timelli, (éd.) *L'Histoire d'Erec en prose*, p. 86.

[409] Les doublets coordonnés sont rarement de vrais synonymes : « leurs termes n'ont pas de dénotation vraiment synonymique, ou [ils] diffèrent quant à leur connotation, à leur niveau de langue, à leur degré d'abstraction, etc. » (A. LORIAN, art. cit., p. 10). Voir aussi Cl. BURIDANT, art. cit.

Âge, et en particulier dans la prose narrative du XVe siècle[411]. Le procédé est amplement exploité dans notre texte.

a) Binômes synonymiques[412]

Notre texte est marqué par l'usage très fréquent de binômes pseudo-synonymiques. Cela concerne :

- les substantifs : *a grant triumphe et honneur* 2/9 / *a grant honneur et a grant triumphe* 36/7-8, *ces/ses terres et païs* 2/21-22, 2/30, (*dé/des/ mes/ vos*) *terre(s) et seigneuries* 2/45, 2/47, 70/32-33, 73/13, 78/23, 463/2-3, *ses sens et entendement* 3/12, *icelles promesses et apointemens* 3/24, (*les*) *joustes et tournois/tournoys* 3/34-35, 6/2, 99/5, *grant triumphe et feste* 3/38, (*noz/ ses/ leurs*) *besoignes/besongnes et affaires* 3/42, 410/15, 521/5, 417/25-26 / *leurs affaires et besongnes* 91/7, *le vouloir et intencion* 3/56, *le pleur et lamentation* 3/66-67, *ce cruel danger et peril* 5/34-35 / *le grant dangier et peril* 7/14-15 / *tout peril et dangier* 45/7-8, *toutes vos fortunes et adversitez* 7/21, *C*[*es*] *parolles et message* 5/39, *l'orreur et abhomination* 6/7, *l'injure et forfait* 6/20, *l'orgueil et dedaing* 7/17, *vostre bon plaisir et voulenté* 8/17, *le service et hommage* 8/21, *avoir pitié et mercy* 8/23-24 / *aiez pitié et mercy* 18/24 / *mercy et pitié* 71/2, *ces inconveniens et deffaultes* 8/38, *la grande perte et dommaige* 8/43-44, *les discors et contens* 9/1, (*les*) *Sarrazins/Sarrasins et infideles* 10/9, *a femme et espouse* 11/18, 526/22, *princes et grans seigneurs* 12/9 / *grans princes et seigneur* 120/8-9, (*ses*) *trompet(t)es et clerons* 14/42, 67/3, 68/9, 72/20, XVII/R, 180/4, 221/11, 381/1, 382/2, 383/4, 459/18, 492/2, *la force et puissance des François* 15/33 / *la force et puissance d'Ogier* 17/18 / *sa force et puissance* 22/8-9 / *quelle force et puissance nous avons* 456/8-9, *le refuge et confort*

---

[410] Cf. J. RASMUSSEN, *op. cit*., p. 32 : « Le *style curial* est le style de chancellerie du moyen âge. Ce style avait été élaboré dans le courant des siècles par les clercs de la *curia Romana*, administration centrale de l'église catholique. »

[411] Cl. BURIDANT, art. cit. p. 5-79. Voir aussi J. RASMUSSEN, *op. cit.*, p. 36 : « Le trait le plus commun qui relie le style curial et le style narratif est l'emploi des *synonymes*. Les synonymes ont sans doute pénétré par plusieurs voies – les habitudes de traduction y sont pour une bonne part au stade où la mode a été lancée – mais la synonymie est le plus profondément enracinée dans le style curial parce que, dans ce genre, le procédé a une valeur fonctionnelle, celle d'exprimer la précision et l'emphase. […] Mais si la synonymie a pu devenir un composant si caractéristique de la prose narrative, cela tient à ce que le procédé est devenu de fonctionnel qu'il était, formel et ornemental ».

[412] Selon la définition proposée par Cl. BURIDANT, le binôme synonymique est une « séquence de deux synonymes appartenant en principe à la même catégorie grammaticale et placés sur un même plan de hiérarchie syntaxique » (art., p. 5).

15/50, *du grant deshonneur et forfaicture* 16/35, *vassal et subject* 18/26, *ses banieres et confanons* 19/16-17 / *tant de bannieres et d'estendars* 181/3/ *leurs/ les banieres et estandars/estendars* 104/2, 342/16-17 / *ses banieres et panons* XVII/R, (*donner/ prester*) *aide/ayde et secours* 19/37, 35/7, 76/8 403/13, 413/11, 428/7-8 / *prester aide et confort* 35/10 / *autre ayde ne autre secours* 303/7, *Les batailles et assa*[*u*]*lx* 21/1, *nostre dommaige et confusion* 23/5, *leurs peticions et requestes* 23/12, *en leur mode et façon paienne* 24/12-13, *le bruyt et la renomme*[*e*] VII/R, *grant nombre et multitude de payens* 25/2 / *si grant quantité et si grant nombre de payens* 27/14, *Sarrazins et payens fuitifz* 27/57-58 / *tous les payens et Sarrasins* 409/15, *celle tristesse et melancolye* 28/14, *leurs tentes et trefz* 29/4 / *tente et pavillon* 158/16 / *(leurs/ les) tentes et pavillons* 375/1-2, 390/13, 397/16, 420/17, *en joyeuse esperance et consolation* 29/12, *par tout païs et toutes terres* 30/26, *soubz la protection et sauvegarde de Dieu* 30/53, *vostre bon vouloir et plaisir* 31/34, (*grant*) *desir et affection* 33/8, 302/14, 519/15, *la grandeur et manificence* 43/8, *perte et dommage* 46/7-8, *son vouloir et l'intention qu'il avra* 46/8, *les termes et convenances* 51/4, *paches et concordances* 59/5-6, *a grans regretz et a grant tristesse* 63/7, *grande joye et grande consolacion* 66/44 / *grant joie et grande consolation* 91/6, *ses haults faitz et merveilleuses vaillances* 79/8 / *des grans fais d'armes et grans vaillances* 87/3-4, *grant courroux et lamentations* 84/10, *son los et renommee* 85/10, *l'eure et le jour* 88/10 / *le jour et l'heure* 111/19, *l'amour et grande affection* 88/12, *d'ennui et de poine* 93/8, *voz terres et voz royaumes* 96/13, *puissance et force* 103/10-11 / *de force et de puissance* 509/7-8, *de si grant desir et affection* 104/13, *sa vaillance et grant prouesse* 106/9 / *de vaillance et de prouesse* 455/22, *tous ses ennemis et adversaires* 106/10-11, *noz pechez et deffaultes* 119/37, *vrais confez et repentans* 119/38, *loges et cabanes* 127/2, *ses subgetz et ses hommes* 134/9-10, *aux fanges et aux marestz* 140/17, *vostre voulenté et intention* 143/16-17, *tables et treteaulx* 144/3, *de mal et de peine* 209/15 / *tant de paine et tourment* 212/5 / *tant de paine et de travail* 228/10, *sans faire bruyt ne noyse* 269/8, *leurs cris et huees* 492/17, *d'une mesme voulenté et d'une mesme opinion* 300/16, *de digne recordacion et memoire* 403/14, *nostre sauveur et redempteur* (*Jesucrist*) 411/18, 495/28, *bon crestien et bon catholique* 525/15, *ung grant orage et grant tempeste* 338/39, *les perilz et fortunes de mer* 441/13, *les pierres et roches* 412/17, *a grant tri*[*u*]*mphe et a grant honneur* 415/7, *l'heure et le terme* 418/12, *grant voulenté et grant desir* 433/32, *grant joie/joye et grant liesse/lyesse*

436/21-22, 455/19 / *en joye et en liesse/lyesse* 464/3, 505/1, *il estoit temps et saison* 497/10, *faire tort et desplaisir* 483/31, (*livrer/ mourir*) *a tourment et martire/martyre* 413/7, 465/18, 494/23, 495/17, 501/9, *la foy et la loy* 495/15 / *la loy ne la foy* 495/27-28, *la doubte et confusion* 507/3, *aucun empeschement ne destourbe* 512/11-12, *le nom et la gloire* 517/21, *ma compaigne et m'amie* 517/16, *faire jeux et esbatemens* 524/15, *de vostre affinit*[*é*] *et parentaige* 525/5 ;

- les adjectifs : *ma mauvaise et desloyalle marastre* 3/60, *amoureux et sourrians regars* 3/66-67 / *les plaisans et delicieux regars* 53/19, *fier et orguilleux* 5/10 / *L'orguileux et fier tirant* 6/18, *tresfelon et oultrageux tirant* 6/12 *le criminel et oultrageux forfait* 6/15, *piteux et humble* 7/18, *du benoist et glorieux Jesus* 8/22, *la plus inhumaine et cruelle chose* 8/56-57, (*tout*) *indigné et courroucé* 14/8, 321/5 / *courroussé et indigné* 83/6 / *grandement courroucé et marry* 518/16 / *tresfort courroucez et mal contens* 31/19 / *tresmal content et fort d*[*e*]*sconforté* 77/3 / *terriblement courroucé et mal content* 86/13 / *bien yré et bien courroucé* 321/10, *tous contens et tresjoyeux* 14/30, *ung moult fort et puissant Sarrazin* 14/45 / *le Sarrazin fort et puissant* 16/11 / *le vaillant et puissant Ogier le Dannoys* 18/14 / *le plus fort et le plus puissant* 23/47-48 / *fors/t et puissans/t* 27/58, 420/10, 456/7, 511/4, *dolans et moult desconfortez* 14/50-51 / *dolent et tresdesconforté* 28/1 / *moult dolente et courroucee* 28/26 / *tresdolent et marry* 41/4 / *moult dolent et desconforté* 66/8 / *moult triste et tresdesconfortee* 52/10/ *le cueur triste et dolent* 109/3 / *triste et dolente* 519/7, *ces maulditz et renoyez crestiens* 23/23, *faulx et desloyaulx traytres* 27/4 / *faulx et trayte* 40/11 / *traytre et desloyal* 45/6 / *Faulx traytre et desloyal* 62/4-5, 138/17/ *faulx et desloyal glouton* 119/45, *la gent payenne et sarrazine* 73/11-12, *serf et forestagé* 73/21, *fin et soubtil* 81/17-18, *rassasié et remonté* 118/9, *preux et vaillant* 212/5, 251/3, *tout ravy et emporté* 282/17, *saincts et devotz* 310/3 / *ung saint et devot fons* 431/19, *tant bel et tant plaisant* 448/14, *si hardy ne si osé* 498/5, *une tresnoble et belle entree* 522/12, *une si prouffitable et si avantageuse matiere* 523/21 ;

- les verbes : *il crut et amenda* 2/15, *servir et faire hommage* 3/44-45, *deleguer et envoier* 4/11, *rire et truffer* 5/40 / *truffer et rire* 31/17, *s'avancerent et vindrent devant* 6/4, *rabaisse et reprime* 7/19, *me recepvoir et retenir pour vassal* 8/24, *qu'il meure et preigne fin* 8/43, *dire et raconter* 8/51, *le saisirent et prindrent prisonnier* 14/49, *appareiller et mettre enpoint* 15/7-8, *tant en occist et mist a mort* 17/11 / *l'eussent* […]

occis et mis a mort 41/10 / *il occist et mist a mort* 469/20 / *mourir et tuer* 27/57 / *occire et tuer* 340/17 / *tuer et occire* 347/4, 6 / *tuer et mettre a mort* 46/3 / *a tué et mis a mort* 87/22 / *j'ay occis et mis a mort* 108/35, *faire et acomplir* 20/12, 19 / *acomplir et parfaire* 30/1, *grever et gaster* 20/18, *a ronfler et a maulgreer* 22/4, *gaignasmes et ravismes* 22/13, *avoir et obtenir* 23/11-12, *je lui promis et asseuray* 23/56, *ilz avoient deliberé et conclud* 24/22, *habiller et mettre enpoint* 25/28-29, *secourir et/ ne ayder* 27/13, 73/22, *s'arresterent et conclurent* 28/25, *faire bonne chiere et repaistre* 29/5, *je le vous ottroy et donne* 30/21, *ferions et entreprendrions* 30/51-52, *vit et regarda* 39/1 / *l'avise Ogier et le regarde* 44/4-5 / *il l'eut avisé et choisy* 87/10, *pendre et estrangler* 42/11, 44/8, 193/7, *le preserve et garde de peril* 42/18, *j'ay prié et supplié* 51/13-14, *cela vous assure et certifie* 52/7-8, *savoir et congnoistre* 55/10, *laver et baptizer/baptiser* 58/5, 59/8-9, 70/14, 30, 431/12 / *baptiser et laver* 411/11, 437/21, *t'ay engendree et faicte* 59/4, *soy preparer et mettre en point* 63/10-11, *le promist et jura* 71/11, *lui/luy respondit et lui dist* 78/17, 483/29, 487/1,*vint et arriva* XIV/R, *vous asseure et jure* 81/30, *guetter et espier* 86/4, *redresser et remonter* 104/9, *je congnois et entens* 111/6, *je cuide et croy* 112/37, *il vit et aperceut* 120/4, *avoit ouy et entendu* 192/2-3, *vint et arriva* 193/3, *maintenir et garder* 302/12, *garder ne conserver* 302/13, *je vueil et ordonne* 315/1, *durer ne vivre* 395/27-28, *bastir ne machiner traÿsons* 428/25, *apprester et armer* 434/2, *consoler ne reconforter* 443/23, *et dormi*[*t*] *et reposa* 448/3, *je m'acorde et me consens* 459/11-12, *je vous prometz et si vous jure* 466/2, *anichiller et confondre la loy* 495/20, *jurer et fiancer la baitaille* 505/9-10, *vous m'aportastes et presentastes le tizon* 525/14 ;

- les participes passés : *finiz et acompliz* 3/41, *ferue et attainte de son dart* 3/65-66, *(tout) prest et appareillé* 8/76, 73/31, 383/18, 518/2, 4, *mis et rengez en bataille* 10/6-7, *trectee et entretenue* 11/10, *transmis et envoyé* 15/11, 25/18, 377/5 / *transmises et envoiees* 61/8 *tout dehaché et rompu* 17/6 / *tous percez et rompuz* 17/7, *mise enpoint et habillee* 23/28-29, *mené et conduit* 25/21 / *amenez et conduitz* 412/3, *prins et ravy* 43/3, *notifié et assigné* 64/9, *destruitz et mys a mort* 87/15, *perdue et gastee* 104/24, *mort et desconfit* 107/14 / *tué et occis* 108/34, 309/13, 344/14, 409/15, 469/14, 494/8-9 / *mors et occiz/s* 165/9, 285/5, 462/17, 493/16 / *tué et mis a mort* 125/17-18 / *occis et mis a mort* 384/18, 473/8, *blecez et navrés* 270/13 / *lavé et netoyé* 112/19 / *baptisee et lavee* 403/17 / *lavee/-ez et baptisee/-ez* 414/4-5, 7, 431/20, *liez et attachez* XXXVI/R, *tout*

decassé et tout debrisé 338/40-41*, toute consommee et acomplie* 345/8*, plegee et fiancee* 349/1, *accordé et conclud* 375/6, *convoiez et invitez* 377/14*, enflammee et embrasee de vostre amour* 385/27*, choses faictes et consumees* 439/4*, lesquelles conspirees et faic*[*t*]*es* 439/13-14*, merité ne deservy* 450/11*, estre veu ne apperceu* 467/20*, circuite et ensainte des infideles* 481/30*, juré et promis* 507/12, *crains et redoubtés* 517/20-21, *parlé et traicté d'amourettes* 518/11-12 ;

- les adverbes et locutions adverbiales : *si bien et si vertueusement* 1/7, *tant benignement et tant amoureusement* 8/7, *sans cause et sans raison* 6/13, *noblement et richement aourné* 14/6, *honnorablement et tresrichement* 73/12, *humblement et benignement* 411/7 ;

- les prépositions : *pour et au nom de moy* 30/31 ;

- les formes en *-ant* : *en parlant et divisant* 412/10 ;

- les propositions : *faire leurs ordonnances et renger toutes leurs batailles* 12/15, *ainsi que le jour s'apparut et que le soleil commença a luire* 14/19.

L'emploi du rythme binaire caractérise en particulier des passages qui relèvent de l'art oratoire : le prologue-dédicace de l'imprimeur (*destourbe et empesche* P/3, *et que … et qu'* P/4-5, *faitz et ordonnez* P/9, *aux heures et temps* P/8-9, *gens de bien et de vertus* P/9-10, *forte et dure* P/11, *ung noble cueur et chevaleureux* P/13, *ouyr diviser et racompter* P/14, *chevaliers hardis et entrepreneux* P/15*, mon treshonnoré et souverain seigneur* P/16, *a la louenge de Dieu et honneur de vous* P/18, *ils ont renom et memoire* P/22-23, *Et combien que vostre royale magesté soit scientifique et ait congnoissance de toutes ces choses* P/23-24, *a science et armes vouloir ensuyr et imiter* P/25-26, *a toutes vaillantises et appertises d'armes faire* P/26-27, *vostre noble et royale magesté* P/27-28) et le prologue de l'auteur de la prose (*a sa louange, et a la louange de toute la cour celestielle* 1/4-5*, a l'utillité et proffit des lisans et escoutans* 1/5*, si bien et si vertueusement* 1/7*, les faiz et vaillances des princes et vaillans chevalliers* 1/8-9*, le cueur se meult a les ensuyvir et d'aquerir honneur et bonne renommee* 1/9-10). Mais cela se rencontre aussi dans le texte, par exemple dans la réplique de Desier adressée à Bertrand : « *Allez et retournez dire a vostre maistre le roy Charlemaigne que je maintiendray et soustiendray la querelle Ogier que vezcy encontre toute sa pussance, et*

que nullement je ne tiens ne pense tenir a hommage ne autrement la valeur d'un denier, et que s'il me vient veoir, je cuide et croy que ce sera a ses despens. » (97/9-13).

Nous relevons par ailleurs des **usages multipliés** : *le venir servir et lui rendre la feaulté et hommage* (5/27-28), *une chose hideuse et abhominable de les regarder, et chose inhumaine* (5/46), *le parjurement et oultrage de vostre orguilleux et depiteux pere* (8/30), *qui tant estoit noblement et richement aourné, et auquel y avoit tant de si notable seigneurie que…* (14/6-7), *une forte et puissante lance contre ung moult fort et puissant Sarrazin (*14/45), *noblement et tresrichement garny de moult riche pierrerie et tout semé de belles perles orientales* (23/62-63), *bien enpoint et bien acoultré de gens et de bons souldars* (77/7-8), *estably et ordonné pour multiplier et croystre le monde et pour fouir et eviter le peché de fornication* (423/20-21), *je vous requiers et amoneste d'y penser et pourchasser le salut de v*[*o*]*stre ame* (423/26-27), *son bon et loyal amy et compaignon d'armes* (441/28-29)[413].

Des doublets synonymiques peuvent également apparaître dans des « **formulations mixtes** »[414] coordonnant des mots de nature différente : *tellement et de si grant force que* (27/8), *pour et au nom de moy* (30/31), *je sçay bien et suis certaine* (37/9), *faulcement et en trahyson* (45/17-18), *comme demy forcené et quasi hors du sens* (46/1), *pourquoy et a quelle cause* (58/2), *reallement et de fait* (63/5-6), *je suis son filz et de lui engendré* (76/9), *aromatizant et de tant grande vertu* (255/10), *qui tant belle estoit et de tant honnourable maintien* (413/21), *incontinent et sans delay* (422/8), *incontinent et sans demeure* (431/1), *demouree vefve et sans amy* (523/5).

La structure de ces couples coordonnés est souvent **asymétrique**, avec une prédilection pour la gradation ascendante, comme, par exemple, dans *l'infameté et merveilleuse injure* (7/1), *tous vaillans et remplis de grant prouesse* (23/20-21), *riche et tressumpteux* 24/16, *la recepcion et royal recueil* 24/11, *tant la tenoit chiere et tant l'aymoit de bonne amour* (63/6-7), *nette et toute innocente* (134/15), *noble et plain de vaillance* 461/11, *luy enquist de son origine, de sa nayssance, et dont il estoit* (513/15-16), *en sa beauté et force premiere* (516/12), *tout ses esbas et grandes joyeusetez* (518/15), *Ma dame et ma loyalle maistresse* (522/1), *Abbé et bon amy de Dieu* (523/2-3), *la teneur de vostre cueur et franche et noble volunté* (526/18-19).

---

[413] Voir aussi les exemples du prologue de l'auteur qui viennent d'être cités : 1/5, 8-9, 9-10.

[414] Pour reprendre la terminologie de M. COLOMBO TIMELLI, *La Manequine*, p. 105.

b) Trinômes (pseudo-)synonymiques

Les séries ternaires constituées d'éléments (pseudo-)synonymiques sont elles aussi très fréquentes et la plupart sont du fait du prosateur. Elles concernent :

- les substantifs : *le inreparable dommage, tirannie et deshonneur* 8/9-10, *grant bruit, loz et glorieuse renommee* 19/44 / *son nom, gloire et renommee* 29/9, *au plaisir, requeste et vouloir du roy* 23/26-27, *donner/ administrer conseil, confort et ayde* 29/11, 102/25, 210/4, 395/26-27, *a vostre grant proffit, triumphe et honneur* 45/14 / *en si grant honneur, triumphe et magnificence* 414/11, *les honneurs, biens et bonnes fortunes* 88/5, *selon son entendement, opinion et l'experimentation de son cueur* 102/8-9, *cueur, valeur et prouesse* 125/16, *fiefz, terres et seigneuries* 132/19-20, *des nobles services, honneurs, et plaisirs* 135/5-6, *leur roy, leur chief, leur souldan* 297/13, *faveur, ayde et secours* 339/11, *mon vray, loyal et singulier amy* 441/10, *ilz avoient lieu, temps et espace d'eulx en fuir* 497/6, *pas tant de bien, d'honneur ne de value* 520/3-4, *a l'utilité, prouffit et a*[*u*]*gmentacion de ce noble royaume* 523/21-22, *nostre bien* <u>*et*</u> *le prouffit* <u>*et*</u> *utilité de nostre ville* 524/8-9 (polysyndète), *l'honneur, prouffit et exaltacion de la maison de Dannemarche* 525/7-8, *vostre bien, prouffit et honneur* 525/9-10, *quelque puissance, force et vaillance que vous eussiez eu* 525/12-13 ;

- les adjectifs : *vraye, innocente et non sachante* […] *de ce blasme* 60/5-6, *ce chasteau qui tent est noble, plaisant et gracieux* 452/21-22, *je seroie faulse royne, cruelle et vituperable* 484/3-4, *Si fut la bataille dure, fiere et terrible* 491/1, *ung puissant, grant et fort oyseau* 495/6, *Et a celle heure devint Ogier palle, mort et deffait* 514/2, *i se sentist aussi fraiz de ses membres* <u>*et*</u> *au mirouer aussi cler* <u>*et*</u> *aussi fraiz de sa face* 514/16-17 (polysyndète avec chiasme puis parallélisme) ;

- les verbes : *il avoit veu, visité et bien regardé* 14/5, *laver et baptizer et croire en vostre dieu Jesucrist* 373/14 (avec gradation) ;

- les participes passés : *destruictes, abbatues et renversees par terre* 8/55, *destruit, degasté et exillé largement de ces païs* 321/2.

Une série ternaire peut coordonner des mots de nature différente : *loyalle, honneste et sans quelconque vice* 60/6-7.

La série ternaire peut être redoublée : *les beaulx fais d'armes, appertises et vaillances des roys preux, chevaliers hardis et entrepreneux qui anciennement furent* (P/13-16). Elle peut aussi relayer une série binaire : *Or est nostre joyeuse esperance et attente tournee sur nous, et tresdouleureuse, dommageuse et tresvituperable perte, confusion et grant deshonneur* (408/18-20), ou l'inverse : *la plus belle, la plus honnorable et la plus parfaicte en toute beaulté et toute vertu* (23/49-50), *la vie mauvaise, perverse et douleureuse du mauldit et faulx traytre Brunamon* (66/46-47), *donnez conseil, confort et ayde en tous ses besoings et affaires* (102/25-26).

Comme l'indique Fr. Suard, les séries coordonnées, binaires ou ternaires, n'ont pas qu'une fonction ornementale : elles « concourent à l'amplification rythmique plus qu'à l'intensification du sens »[415], d'où la prédominance de la gradation ascendante (avec un dernier terme plus long ou allongé par une expansion nominale ou un complément).

4. Énumérations[416]

Le texte se caractérise aussi par l'usage fréquent de **listes et d'énumérations**. Elles servent notamment à :

- suggérer l'idée de foule : *roys, princes, barons, chevaliers et escuiers* P/13-14, *les barons et chevalliers, les dames et damoiselles* 1/34, *chevaliers, barons, dames et damoyselles* 2/5, *tous les barons, chevaliers, dames et damoiselles* 2/11, *le pape, legaulx, cardinaulx et le clergié* 8/53, *le pape, cardinaulx et tout le clergé* 21/3, *hommes, femmes et petis enfans* 8/56, *les prestres, clercz, hommes, femmes et enfans* 13/14-15*, tous les chevalliers, barons et gentilz hommes, cappitaines et gendarmes* 10/4, *Tous les autres princes, barons, chevalliers et cappitaines* 10/6*, des douze pers de France et des autres seigneurs et cappitaines* 12/1-2, *les gentilz hommes, dames et damoiselles* 81/6, *et tous les barons, saigneurs, dames et damoiselles* 287/12-13*, tous les roys, admiraulx, barons et chevaliers de Sarrazinesme* 327/29, *et le roy et les ducz,*

[415] *Op. cit.*, p. 231.

[416] A. LORIAN parle de « polynôme énumératif » qui « contrairement au polynôme synonymique, se compose d'éléments à significations différentes » (art. cit., p. 12).

barons et grans seigneurs 372/8, *tous les contes, ducz, barons* 373/1, *et tous les autres princes, ducz, barons et seigneurs* 374/2, *l'assemblee des princes, barons et chevaliers crestiens* 411/2 ;

- évoquer des *topoï* épiques : champ de bataille (*banieres, estendars et confanons* 12/17-18, *ses grans cors, trompetes et bucines* 340/13), campement ((*leurs/les*) *trefz, tentes et pavillons* 125/4-5, 28, 127/1-2, 5, 326/2, 432/1-2, *trefz, pavillons et tentes* 374/26), navires (*leurs naves, caraques et galees* 174/10-11, *tous bateaux, navires et galees de la mer* 372/4) ;

- évoquer les principaux intérêts d'un public de cour : les plaisirs (*tant de jouxtes, tournoymens, que plusieurs autres joyeux passe temps* 3/38-39, *leurs repas, repos et refrechissement* 21/10-11, *entremés, geux et esbatemens* 371/3, *faulcons, espreviers, courciers et cendaulx* 425/2) et les tissus précieux et les bijoux (*robes, bagues, joyaulx et toutes nouvelles choses* 81/8, *or et argent, draps d'or et de soye, bagues et joyaux d'or et d'argent* 282/14-15, avec un enchâssement de séries binaires dans une série ternaire) ;

- évoquer des éléments naturels : *doulces herbes, fleurs et beaulx fruitz* 306/2 ;

- souligner l'ampleur d'un saccage : *rompirent les huys et les fenestres et les murailles* 95/16-17, *brulerent maisons, chambres et estables* 127/14 ; la richesse d'un bien : *ung bon destier* (sic) *et plusieurs bagues et joyaulx et grant quantité d'or et d'argent* 139/10, *deux mulez chargez d'or et d'argent, de bagues et joyaux* 141/9, ou d'une rançon : *dix pucelles d'honneur, dix faucons, dix espreviers, dix jeunes Sarrazins pour faire baptizer, dix courciers de pris, dix cendaulx bien ouvrez d'ouvrage turquin avecques dix aubers doubles et dix espees* 422/5-7.

L'énumération est particulièrement fréquente, avec les séries ternaires, dans les **descriptions**[417] ; les portraits se réduisent souvent même à ce seul procédé. Elles permettent ainsi d'accentuer les qualités ou les défauts d'un personnage et contribuent donc à en faire l'éloge ou le blâme :

- Ogier : *il crut et amenda en grandeur, force et beaulté* 2/15, *la neblesse, beaulté et honnesteté de luy* 7/7-8, *tant humble, noble, et honneste, et comble de toutes vertus* 8/8-9, *un tant jeune escuyer, tant noble et tant vaillant* 8/68-69, *vostre noble courage,*

[417] *Id., ibid.*, p. 225.

sens, bonté, force et vaillance 18/27-28, *les douze pers furent tresjoyeux des doulces parolles d'Ogier, de sa puissance, vaillance, force et tresexcellente hardiesse* 20/27-28, *le plus noble, le plus preux et le plus vertueux* 23/40, *les grans biens et honneurs, nobles vaillances et exploitz de guerre que le vaillant Ogier avoit faitz* 73/10-11, *la grant force, cruaulté et hardiesse d'Ogier* 85/5, *vous estes l'homme de ce monde le plus noble, le plus beau et honneste, et en armes le plus vaillant qui soit en ce monde né, et duquel mon povre cueur est le plus feru* 114/11-13, *vous me semblez grant, fort, puissant et treschevaleureux* 325/5, *de si noble faconde, si grant, si beau, si honnorable et en maintien excedant tous autres chevaliers* 481/1-2, *il me semble que de vous n'a le pareil, tant en beaulté, force, maintien et honnesteté, en tout le monde* 481/32-33, *ce beau, fort, puissant et courtois chevallier* 493/21-22, *si beau, si grant et si honneste langagier* 494/24-25, *le plus beau, le plus fort et le plus puissant qui jamais entrast en Franc*e 501/6-7, *Ogier estoit grant, fort et trespuissant chevalier* 506/33, *veu la grant prouesse et vaillance qui est en luy et le grant peril dont il nous a ostez* 515/9-10, *c'est le plus preux et le plus vaillant chevalier qui soit au monde, et lequel a fait de plus belles vaillances en son temps* 515/11-12, *si trespuissant, for et allegre* 516/3, *la prouesse, vaillence et noble renommee qui est en vous* 519/13, *chevalier tant honneste, propre et tant plain de vaillance* 523/6-7 ;

- Caraheu : *le plus beau, le plus craint et doubté* 19/40-41, *le plus grant, le plus fort et le plus puissant qui fut es parties d'Orient* 23/47-48, *sa beaulté, corpulance, force et souveraine magnificence* 49/23, *noble, parfait, loyal et tout acomply en ta foy et en ta loy* 51/18-19, *ung grant roy, noble, vaillant, courageux et plein de magnificence, et le plus beau personnage de tous les roys du monde* 55/4-5, *il a force, sens et congnoissance* 55/8 ;

- Gauthier : *c'est le plus beau, le plus honneste et le plus joyeulx qui soit point en ce mortel monde* 382/7-8, *auquel a tant de biens, de honneurs, sens, force et prouesse aussi* 385/4, *vostre beaulté, sens, force, prouesse et vaillance* 386/4-5, *Gaulthier, qui est tant honnorable, tant noble et tant gratieux* 392/12-13 ;

- la fille du châtelain de Saint-Omer : *plaine de beaulté, sens, maintien et noble contenement* 3/64-65 ;

- Gloriande : *en beaulté, maintien, prudence et intelligen*[*c*]*e plus aournee que fille de roy* 19/39-40, *la plus belle, la plus honnorable et la plus parfaicte en toute*

beaulté et toute vertu que dame qui fut jamais nee sur terre 23/49-50, *la plus belle, la plus sage et la plus honnourable* 27/52 ;

- Clarice, reine d'Angleterre : *son beau maintien et sa belle contenance, et tant honneste que c'estoit merveille a la regarder* 267/12-13 ;

- Clarice, fille du roi Moÿsant : *c'est la plus parfaicte en beaulté, sens, maintien et faconde, et croyez qu'elle est parfaicte en toutes vertus* 386/9-10, *que on vantoit en beaulté, sens et honnourable mai*[*n*]*tien, la plus parfaicte que jamais on sçavroit choisir d'oyeil* 386/16-17, *vostre tant honnorable maintien, beaulté, sens, faconde et joyeux entretien* 389/18-19, *pour le sens, beaulté, honneur et noblesse dont la dame estoit garnie* 398/26-27, *la plus sage, la plus noble et la plus belle dame* 440/13-14, *la beaulté, sens, honneur et maintien de ma dame Clarice* 442/23-24 ;

- Morgue : *le triumphe de toutes chrestiennes en haultesse, bruit et excellente beaulté* 481/11-12 ;

- le roy païen Soliman : *assez ancien, sage et discret* 50/3 ;

- Florion, le conte de Montfort : *il estoit homme ancien, sage et discret et bien stillé et esprouvé en telz affaires* 505/10 ;

- Bruhier : *c'estoit le plus fort, le plus preux, le plus vaillant que jamais fut rencontré en place de terre* 204/2 ;

- Geoffroy de Danemark : *l'orgueil, faulseté et malice* 4/1 ;

- Alloris : *faulx, maudit et couart chevalier* 15/48-49.

Remarquons que des énumérations laudatives s'appliquent ironiquement à des traîtres : Alloris (*fort, puissant et chevalereux et plain de toute hardiesse* 15/10) et le roi de Pavie (*qui tant est noble, beau et honneste, preux et hardy* 114/15-16).

Le prosateur recourt en outre aux énumérations pour suggérer la force des émotions et sentiments des personnages : *grant dueil, tristesse et grant desconfort* (42/8), *des grans souspirs, douleurs et gemissemens* (63/1-2), *la tristesse, dueil et melanco*[*l*]*ye* (66/1), *tout dolent, triste et demy desconfit* (84/3), *je suis le plus marry, dolent et infortuné* (87/23-24), *tourmens, travaulx et divers courroux* (217/7), *travaillé, desconforté et esbahy* (254/10-11), *tout triste, pensif et plain de melancolie* (280/6), *grant voulenté, desir et affection* (308/2-3), *douloureux, mathés et desconfis* (384/4-5), *tout due(i)l, tristesse et melencolie* (451/18, 454/14).

Notons enfin la coordination de noms abstraits et concrets (zeugma) dans *si impourveu de sens, de souldars, ne de vaillans gensdarmes ne bons abillemens de guerre* (*AJPWXY*) (328/22-23).

C/ L'emphase

1. Intensifs[418]

L'usage d'adverbes intensifs est très fréquent : *tres* (444 occ. : *treschrestien* P/1, 6, 17, *treshonnoré* P/16, *treschier* P/24, *tresvolun*[*t*]*iers* 3/23, *trescourtoisement* 4/17, etc.), *tant/tent* (205 occ. : *tant plain de grant prouesse* 1/23, *son tant bel enfant* 2/2, 4, *tant amiablement* 3/26, *son tant honneste filz Ogier* 3/49, etc.), *moult* (142 occ. : *une moult grande guerre* 1/20, *moult vaillans* 1/22-23, *moult bien* 1/30, *de moult grans et riches dons* 1/30, *moult grant paour* 1/38, etc.), *fort* (78 occ. : *fort piteuse* 1/41, *fort esbahy* 3/47, 5/26-27, *fort mal content/s* 3/69, 70, *fort troublé* 6/7, *fort courroucé* 7/1, *fort iré* 7/17, etc.), *trop(t)* (60 occ. : *trop chauldement entreprinse* 48/3, *trop courroucé* 50/12, *trop noble* 65/6, *trop diffamé* 147/7-8, *trop mal contens* 161/16, etc.), *maint* (5 occ. : *mainte(s) maille(s)* 39/16, 65/17, *mains enfant orphelin et mainte femme vefve* 109/7-8, *mainte beste venimeuse* 327/28). Relevons la redondance dans *qui tant est de si grande importance* (483/28).

Les propositions consécutives en *tant/tent/ tellement* (…) ou encore en *si ... que* sont elles aussi très fréquemment utilisées pour souligner l'intensité d'une action : *elle fut tant malade, et eut tant de mal que…* (1/39), *il crut et amenda en grandeur, force et beaulté tant que…* (2/15), *et fist tant par ses journees qu'...* (2/40), etc. ; *et vint attindre ung payen de sa lance tellement qu'...* (15/23-24), *tout ce qu'il trouvoit devant lui, les enseignes en demouroient par la voye, tellement que…* (16/5-6), *et tellement fut oppressé qu'...* (17/8), etc. ; *lesquelz ont si bien et si vertueusement vescu en ce monde qu'...* (1/7-8), *l'enfant devint si grant et si gros en son ventre que…* (1/37), *et lui donna si grant coup qu'...* (14/46), etc. Souvent ces propositions s'enchaînent, s'accumulent (par exemple 14/43-47, 53-55, 17/14-16, 65/31-32, 79/7-8). Elles semblent même parfois s'engendrer les unes les autres, comme dans *Adonc Ogier s'avança et vint*

[418] A. LORIAN parle de « superlativité pléthorique » (*op. cit.*, p. 17).

ramener si grant coup sur le heaume de Brunamon [….] *et tellement que le coup glissa sur l'espaule et lui entama la chair bien avant tant que le sang saillit a grant force sur terre* (65/25-28), *si luy donnay si grant coup que je rué homme et cheval par terre, tellement que je cuidoie qu'il fust mort, si fis tant que je eschapé de la presse et me saulvé dedens les bois ; si m'a tant dechassé que je m'en suis en ce païs venu* (90/42-45).

2. Exagération

a) Superlatifs et mots outrés

Pour créer l'hyperbole, si caractéristique de l'écriture épique, le prosateur utilise, parfois de façon mêlée, les substantifs et adjectifs outrés ainsi que les superlatifs et comparatifs de supériorité. Le romancier y recourt surtout, et naturellement, dans les scènes de combat ou de guerre : *et leverent sus banieres, estendars et confanons a si grant largesse que c'estoit la plus grande noblesse qui jamais fut regardee d'oeil* (12/16-18), *de si notable seigneurie que homme humain ne savroit veoir plus grant noblesse* (14/6-7), *il* [*i.e.* Ogier] *courut si impetuesement que du vent de son espee et du bruit de son cheval, avec la noble chevalerie crestienne, il fist a celle escarmouche reculler les Sarrazins le loing d'un trait d'arc* (18/32-34), *et se donnerent de si grans coups que le feu sailloit de leurs jasserans* (36/9-10), *ce fust le plus cruel assault que jamais on y eut veu encores* (105/16), *et tellement qu'il entama la chair jusques au sang, tant que la terre estoit toute arrousee de son sang* (138/6-7), *si se mirent sur mer et ordonnerent leurs naves, caraques et galees, en si grant triumphe que c'estoit la plus merveilleuse chose que on eut jamais veue, car toute la mer en estoit couverte, car, qui eut veu le grant païs de mer qu'ilz tenoient, c'estoit une grande merveille* (174/10-13), *et tous les crestiens livrerent a tourment, tellement que c'estoit la plus merveilleuse et la plus hideuse chose que on avoit veue jamais* (175/14-16), *Bruhier* […] *fit sonner ses trompetes si tresmerveilleusement que l'air en retentissoit* (181/1-2), *des payens y en avoit si grant force que la terre en estoit toute couverte* (185/4-5), *firent deux coups de lance, les plus merveilleux de jamais* (231/1-2), *Et lors le soudan Noradin fit sonner ses grans cors, trompetes et bucines, et sonnoient si impetueusement que tout l'air en*

retentissoit (340/13-14), *et se commença la bataille si merveilleuse que jamais on n'avoit veue la pareille* (340/15-16), *ilz sont arrivez dedens Babiloine la plus grant multitude de payens que je viz jamais* (419/5-6). Ils les utilise également pour décrire la merveille : *le plus beau chasteau du monde* [*i.e.* Avalon] (1/58), *ung haubert, le plus riche et le plus honneste que on sçavoit en ce monde* (390/21-22), *c'estoit chose merveilleuse* […] *la plus mignonne chose qui fut jamais regardee d'oyeul* [*i.e.* lit du château d'Avalon] (447/5-7), *les faes vindrent au davant d'Ogier chantant le plus melodieusement qu'on sçavroit jamais ouyr* (451/1-2), *la plus melodieuse chose a ouyr que on entendit jamais* (467/6).

Ces procédés de l'outrance sont du reste amplement employés pour dresser le portrait élogieux des héros[419] :

- Ogier : *le plus beau, le plus honneste a mon gré que jamais Nature fist produire sur terre* 11/7-8, *c'est le plus noble, le plus preux et le plus vertueux qui jamais en France portast lance ne escu* 23/40-41, *en tout le monde ne se trouveroit son pareil ne si puissant* 39/11-12, *le plus vaillant chevalier de France, le plus honneste, le plus noble et le plus pafait* (*sic*) *en vertus qui soit sur la terre* 42/16-17, *le plus vaillant crestien qui soit sur terre* 70/32, *c'estoit le plus beau chevallier que jamais ilz eussent veu par dela* 90/3-4, *le plus vaillant et le plus loyal chevallier que je congneu jamais* 102/19-20, *c'est le plus notable, le plus vaillant, le plus fort, le plus assuré chevalier qui jamais arme portast* 107/18-19, *vous estes l'homme de ce monde le plus noble, le plus beau et honneste, et en armes le plus vaillant qui soit en ce monde né, et duquel mon povre cueur est le plus feru* 114/11-13, *le plus noble chevallier du monde* 116/16, *le plus vaillant chevallier qui soit sur terre* 120/18-19, *c'est le plus terrible des terribles que j'ouy jamais parler* 125/36, *C'est le nompareil de jamais !* 157/50, *c'est le plus vaillant, le plus soubtil et le plus victorieux qui soit en ce monde* 157/53-54, *le miroir et l'exemple de toute chevalerie, l'honneur des preux, la louenge des nobles et le plus digne de honnorable recordation qu'on sache en tout le monde* 165/21-22, *le plus vaillant, le plus noble et le plus loyal qui fut en toute la crestienté* 174/22, *le plus vaillant de toute la crestienté, et y fust Olivier et Rolant, et tous ceulx de la Table Ronde* 210/8-9, *le plus fort et le plus vaillant qu'on sçavroit jamais trouver* 228/5-6, *le plus vaillant chevallier de tous les crestiens* 277/6-7, *le plus vaillant qui oncques portast*

[419] Ils sont alors souvent associés à l'*accumulatio*.

armes 327/21, *le plus vaillant, le plus beau et le plus honneste qu'ilz eussent encores point veu par dela* 332/6-7, *le meilleur et le plus vaillant amy que j'eusse en ce monde* 455/21, *le plus vaillant de la crestienté* 462/24, *le plus noble et le plus vaillant de toute crestienté* 466/28, *le plus vaillant homme du monde* 468/14-15, *jamais de ma vie je ne vis le plus grant ne le plus beau* 494/26, *le plus beau, le plus fort et le plus puissant qui jamais entrast en France* 501/6-7, *le plus vaillant qui soit au monde* 502/13, *le plus preux et le plus vaillant chevalier qui soit au monde* 515/10-11 ;

- Baudouin : *le plus beau et le plus honneste que jamais on sçavroit regarder d'oeil* 73/7-8 ;

- Caraheu : *le plus beau, le plus craint et doubté qu'on sache en toutes les partis du monde* 19/40-41, *le plus grant, le plus fort et le plus puissant qui fut es parties d'Orient* 23/47-48, *le plus bel homme, le mieulx formé de membres et de beaulté de face que jamais oeil eust peu choisir ne regarder* 33/10-11, *le plus beau personnage de tous les roys du monde* 55/4-5, *le plus apparoissant roy sarrazin et le plus vaillant de tous* 174/9-10, *l'un des vaillans payens qui soit en tout le païs de Sarrazinesme, le plus preux et le plus vaillant que on sçavroit jamais trouver sur terre* 197/14-15, *le plus seur et le plus loyal que jamais vous congneustes roy vivant en ce monde* 412/4-5 ;

- Gautier : *le plus vaillant chevalier qu'on sceust trouver, excepté Ogier* 349/14-15, *c'est le plus preux qui soit par dela la mer* 357/10-11, *le plus aventureux qui soit sur la terre aprés mon frere Ogier* 357/19, *le plus beau chevalier et le plus honneste que on vit jamais* 381/22, *c'est le plus beau, le plus honneste et le plus joyeulx qui soit point en ce mortel monde* […] *qu'on ne vit jamais le pareil* 382/7-9, *c'est le plus noble chevalier des chevaliers* 385/3 ;

- Charlemagne : *vous estes le plus puissant roy du monde et le plus obeï de tous vous subjectz* 2/26-27 (remarque ironique *a posteriori* !) ;

- Charlot : (dans la bouche d'Ogier) *au plus hardy et au plus puissant qui soit en toutes les parties d'Orient* 30/48-49, (d'après le traître Rohard) *est le plus noble chevalier dont j'ouy jamais faire recordation* 367/7-8 ;

- le roi de France, Philippe : *c'est le plus noble prince des crestiens, beau et honneste et tresbien renommé* 484/22-23 ;

- Gloriande : *la plus belle et la plus honnorable pour une Sarrasine qui fust es parties d'Orient* 19/25-26, *en beaulté, maintien, prudence et intelligen*[c]*e plus aournee*

que fille de roy que on sache trouver en toutes les parties orientalles 19/39-41, *la plus belle, la plus honnorable et la plus parfaicte en toute beaulté et toute vertu que dame qui fut jamais nee sur terre* 23/49-50, *la plus belle, la plus sage et la plus honnourable qui soit en tout le monde* 27/52, *la plus noble, la plus belle du monde* 30/29-30, *la plus belle de l'universel monde* 30/68, *la plus belle et plus honnorable qui soit en toutes les parties du monde* 31/24-25 ;

- Clarice, fille du roi Moÿsant : *la plus belle et la plus noble qui jamais fut veue d'oeil* 313/4-5, *sur toutes les femmes que je viz oncques, c'est la plus parfaicte en beaulté, sens, maintien et faconde, et croyez qu'elle est parfaicte en toutes vertus* 386/8-10, *c'est la plus gente, la plus* [*be*]*lle, la plus plaisante et la plus noble que vous sçariés trouver oultre mer ;* […] *car vous ne vistes jamais de vostre vie la paireille* 386/11-14, *la plus sage, la plus noble et la plus belle dame qu'on sceust dela la mer* 440/13-14 ;

- la fille du châtelain de Saint-Omer : *la plus mignonne dame que l'on sçavroit choisir ne regarder* 9/11 ;

- Morgue : *Dame ou tout honneur est enclos, la plus charitable du monde et mieulx sachante* 484/8-9 ;

- Marchevallée : *le plus fort et le plus puissant de tout le monde* 331/17, *le plus deliberé cheval qu'on sceust jamais trouver* 422/12.

Les opposants sont eux mêmes caractérisés de façon superlative, rendant par là la victoire de leur adversaire (chrétien) plus extraordinaire :

- Bruhier : *le plus fort geyan qui fust oultre mer* 173/13-14, *le plus merveilleux homme que vous veistes oncques,* […] *c'est une chose nompareille* 179/13-14, *c'est le plus effrayeux que vous vistes oncques* 179/19-20, *le plus fort, le plus preux, le plus vaillant que jamais fut rencontré en place de terre* 204/2-3 ;

- Lengoulaffre : *le plus fort geant qu'on sache en tout Sarrazinesme* 335/3-4 ;

- Branquemont : *le plus fort, le plus doubté de toute la gens payenne* 430/15-16.

Le superlatif est en outre utilisé pour exprimer une émotion paroxystique : *je suis la plus douloureuse que jamais dame fut* (59/24), *je suis le plus marry, dolent et infortuné que jamais fut chevallier qui onc marchast sur terre* (87/23-24 ; associé ici à la polynomie), *Helas ! qui fut jamais homme qui vit le plus infortuné chevallier que je suis ?* (88/3), *Or suis je le plus dolant et le plus infortuné que jamais fut chevalier*

(345/19-20), *or suis je le plus dolent et le plus infortuné souldan qui jamais fut sur terre* […] *dont je suis le plus dolent que je fus oncques* (430/6-8).

On note enfin l'emploi des formules *si* + adj. + *que merveille* (454/10-11, 455/24) et *tant que merveille* (80/5), *tant que c'estoit* (*une grant*) *merveille* (251/3-4, 405/14, 447/4).

Pour les comparaisons à valeur hyperbolique, voir *infra.*

b) Chiffres hyperboliques[420]

Cent et *mille* sont les chiffres de référence pour exprimer la grande quantité : *cent fois* (5/42), *en plus de cent lieux* (16/43), *cent foys pis* (44/18), *plus de cent mailles de son haubert* (239/12), *et rompit en cent pieces* (319/2-3), *en cent ans ne savriez penser qui il est* (336/8) ; *elle mille foys plus de luy* (7/13), *mille fois plus que* (18/7), *mille fois* (188/11, 405/12), *plus mille fois que* (344/9), *receut mille coups d'espee et de lance* (183/13). Ils sont souvent même combinés : *cent mille mercis* (30/50, 118/5, 503/18), *cinq cens mille recommendacions* (247/7-8), *cent mille fois* (129/14-15, 135/5, 245/15, 368/5, 372/11, 381/23, 390/29), *et autres cent mille maulx qu'i nous a faiz* (357/15). Remarquons que les *dix mil* combattants du remaniement en alexandrins passent à *vingt mille* (25/32).

D'autres chiffres hyperboliques sont utilisés, exclusivement dans les scènes de combat : *si l'estonna si terriblement qu'il fist plus de vingt tours* (241/10-11), *tant que le bon destrier en tourna plus de quarant*[*e*] *tours* (275/8). Relevons par ailleurs les écarts disproportionnés dans *ilz n'estoient point demourez cent François contre bien .xx. mille Turcs* (27/19-20), *il n'eschapa que deux ou trois payens qui estoient ung nombre infiny* (70/3-4), *ilz desconfiroient eulx deulx seulz mille combatans en une bataille* (349/19-20). Enfin, c'est l'approximation qui est outrée dans *et des crestiens n'y mourut pas plus hault de quattre ou cinq mille* (70/4-5).

[420] Le titre de cette sous-partie est emprunté à M. COLOMBO TIMELLI, *L'Histoire d'Erec en prose*, p. 85. Voir aussi A. LORIAN, *op. cit.*, p. 37-38.

c) Tournures négatives à valeur hyperbolique

Ces tournures sont assez fréquentes, notamment pour souligner :

- l'intensité d'une émotion, telle la douleur : *Et n'y avoit ne pere ne mere qui pour rapaiser ledit roy sceussent trouver façon ne maniere* 22/8-9, *il n'y eut si dur cueur en la compaignie qui ne se mist a plourer de la grant pitié qu'ilz avoient de Charlot* 224/16-17, la peur : *il n'y avoit gueres gendarmes, quelz qu'ilz fussent, qui eussent la congnoissance des grans fais d'armes et grans vaillances qu'il avoit fait pour le roy en plusieurs lieux, qui ne craignoient autant de faire desplaisir a Ogier comme au roy* 87/2-5, *il n'y avoit si puissant chevalier françois qui l'osast attendre* 105/17-18, *si n'y avoit si hardy qui osast approucher de lui* 164/7, *car il n'y avoit cellui qui sceust trouver moyen ne façon d'entrer en paroles avec lui* 206/7-8, l'étonnement : *les François s'en esbahirent grandement, et n'y eut celluy qui ne dist franchement* 161/6-7 ;

- la vaillance de deux champions : *si vaillamment se combatoient qu'il n'y avoit si vaillant de ceulx qui les regardoient, qui n'eust esté bien empesché d'estre en leur lieu* 65/13-14 ;

- les exploits guerriers d'Ogier : *aucun empeschement ne le destourna qu'il ne l'abatist de dessus son cheval mort par terre* 27/22-23, *il ne trouva ne fer ne acier qui lui empechast sa bonne espee Courtain de passer oultre* 66/41-42, *nul ne venoit soy offrir a lui qu'il ne fust pour attendre son homme* 86/8-9, *tout ce que il rencontroit n'arrestoit riens devant luy qu'il ne mist par terre* 107/10, *il n'est personne qu'il* [*i.e.* Ogier] *ne fist saillir hors du sens* 153/19, *n'avriez jamais paix qu'il ne destruisist vous et voz païs* 357/10 ;

- le caractère imprenable d'un château : *et n'y avoit nul qui sceust trouver la maniere pour la force du lieu* 126/7 ;

- l'étendue d'un supplice : *par tout son corps n'y avoit lieu ne place qui n'en fut tout avironné* 379/7 (Godebeuf torturé par les abeilles) ;

- l'exception d'un couple : *il n'y avroit couple au monde mieulx assemblee que seriez vous deux* 381/24-25 ;

- la solitude : *il n'y avoit homme ne femme a qui il se peust reconsilier* 445/6-7.

d) Dieu

« Dieu lui-même peut être appelé à témoigner du caractère exceptionnel de ce qui est raconté »[421], à travers la formule *Dieu sait* dans *Dieu soit comme leurs banquetz se demenoient et se les yeulx gettoient souvent regars l'ung a l'autre* (390/6-7), et sa variante au subjonctif dans *Et Dieu saiche la grande joyeuseté* (221/10), *Dieu sache quel courroux il mena* (299/5-6).

D/ Formules et clichés rhétoriques

1. Épithètes et appositions stéréotypées

La prose recourt beaucoup moins souvent que son modèle en vers aux épithètes de nature, typiques de la chanson de geste. Nous trouvons certes régulièrement l'appellation *le Danois* accolée à Ogier, ou encore à Guyon et Gautier. Mais ce sont ensuite presque essentiellement les personnages négatifs qui en bénéficient : les païens (*ces mauldictes gens* 253/8, 254/3-4, 7), les traîtres (*le traistre Berard* 259/14, 268/9, 14-15, *le traytre Rubion* 186/11, *les faulx Templiers* 309/10, *les faulx et desloyaulx Templiers* 309/18 ; Geoffroy : *l'orguileux et fier tirant* 6/18, *parvers tyrant* 6/20). Pour le traître Alloris, les qualificatifs mettent en relief son origine, sujette aux critiques dans le roman : *Al(l)oris le Lombart* (V/R, 18/2, 30/5), *faulx traistre Lombart* (15/43). Nous trouvons par ailleurs une seule fois *la benoiste Vierge Marie* (158/11), formule pourtant fréquente dans la version en alexandrins.

2. Injures[422]

Le nom le plus fréquemment employé est *trai(s)t(r)e/tray(s)t(r)e/traictre* ; il apparaît une fois seul (276/3), ailleurs il est associé à l'épithète *faulx* (15/44, 40/7, 195/3, 196/12, 239/3, 366/19-20, 379/2), qui peut être accompagné de *mauldit* (*faulx et*

[421] *Id., ibid.*, p. 86.

[422] Nous nous sommes appuyée ici sur le travail d'A. GOOSSE, *op. cit.*, p. CCXLIV, e, 1°. Voir aussi au sujet des injures, Ph. MÉNARD, *Le rire et le sourire dans le roman courtois en France au Moyen Âge (1150-1250),* Genève, Droz, 1969, p. 133-140.

mauldit traistre 191/10) et de *couart* (*faulx, maudit et couart chevalier* 15/48-49), de *desloyal* (*faulx et desloyaulx traytres* 27/4, *Faulx traytre et desloyal !* 62/4-5, 138/17) ou encore de *paien* qui est péjoratif dans la bouche d'un chrétien (*faulx traytre payen* 40/7, 186/2). Nous trouvons régulièrement aussi les noms *glouton* souvent avec épithète (*faulx glouton* 44/5, *ce glout et larron Ogier* 93/11, *Glout et larron que vous estes !* 110/16-17, *mauvais glouton* 128/18, *O faulx et desloyal glouton !* 119/45, *mauldit glouton* 188/5, *faulx, glout payen* 200/3), *paillard* (employé seul en 81/33, 98/4, ou associé à *faulx* en 59/11, 195/4, 316/9-10), *chien* avec des épithètes (*Faulx chiens enragiez* 254/4, *chien enragé* 296/15) et/ ou avec le nom *ma(s)tin* mis en apposition (*faulx chien mastin* 344/8-9, 346/7, *chien matin* 40/11), rarement *chiennaille* (*mauldicte chiennaille* 334/5), *payen* (*maudit payen* 296/14), *putain* (*putain paillarde* 398/5) et *filz de putain* (195/4). Ce sont les injures de bâtardise qui, notons-le, sont à l'origine de l'élément perturbateur de la *Chevalerie* : *Et ! Paillard ! Bastard !* (81/33), *badard, filz de putain* (90/25-26), *filz de ribaulde* (90/28).

Beaucoup de ces termes péjoratifs sont également employés par le narrateur lui-même pour désigner les païens et les traîtres (voir l'annexe n° 8).

3. Souhaits et regrets

Les personnages chrétiens associent régulièrement leurs souhaits à Dieu : *Dieu par sa saincte grace le preserve et garde de peril !* (42/17-18), *et Dieu si face* (95/28), (*Et/ Or*) *Dieu le vueille* (142/2, 320/12, 424/6), *bon gré en ait Dieu !* (189/4), *Dieu vous salve !* (208/7), *Dieu vueille que ainsi soit comme vous l'entendez* (339/28), *Dieu doint qu'il en puisse estre venu au dessus* (345/22-23), *le filz de Dieu vous salve et vous doint sa benediction !* (355/23-24), *Dieu par sa saincte misericorde et grace le vueille avoir en sa garde !* (455/29), *Dieu, lequel vueille avoir les ames de mon pere, de mon frere et du noble roy Caraheu* (461/17-18), *Le nom de Dieu et de sa glorieuse mere soit beney eternellement !* (502/17-18). Dieu est également cité dans la formulation des regrets, à l'irréel du passé : *Plust a Dieu q*[*u*]*e l'espee fut au milieu de la mer !* (425/19-20), *Que pleut a Dieu, cheval, que je te tenisse en France chiez le roy Charlemaigne* (446/20-21), *qu'il pleust a Dieu que le roy mon mary vous ressemblast !* (484/20-21).

Des formules équivalentes se trouvent dans la bouche des païens : *le dieu Mahon vous doint bonne vie !* (30/18), *le puissant dieu Mahon vous gard !* (364/8), *Que pleust a nostre dieu Mahon qu'il eut bien renoyé sa folle creance et que fussiez assemblez enssemble !* (382/10-12), *Or pleust au dieu Mahon qu'il eut bonne voulenté de renoncer sa loy et prendre la nostre* (385/7-8), *le dieu Mahon vous doint bonne vie et longue* (494/6).

Le prosateur recourt peu aux anciennes formules qui servent à donner plus de force à une affirmation : *se Dieu me gard* (37/5-6), *se Dieu m'ayst* (94/14), *se Dieu ne leur aide* (418/13), *se m'ayst Dieu* (468/6). De même, peu fréquente est la formule traditionnelle *(Or) Dieu mercy* (8/68, 94/11, 96/6, 102/13, 23, 254/12, 263/9), *la mercy Dieu* (281/14), et sa variante *en Dieu en soient les mercis* ! (138/23).

4. Malédictions

Il est là encore fait appel à Dieu (*Or de Dieu soit il mauldit* 119/46-47, *que Dieu vous doint mal an !* 123/7-8, *Dieu te puisse confondre !* 224/11, *que Dieu les puisse confondre !* 245/11-12, *que Dieu mauldie* 384/9-10 , *que Dieu puisse mauldire !* 501/7-8), ou au(x) diable(s) (*Le diable puisse avoir part en la querelle de la royne* 141/4-5, *Que le deable te puisse rompre le col !* 157/39, *que le grant diable te/ vous puisse emporter !* 164/19-20, 477/9, *que a tous les diables d'Enfer puisse estre mon corps livré !* 197/10-11, *Que tous les diables te puissent conduyre !* 477/28-29).

5. Désignations de la divinité

Dieu est souvent complété par un adjectif antéposé (*Vray Dieu* 3/57, 7/9, 407/2), un GN postposé (*Vray Dieu, pere des humains et conservateur de tous povres chevaliers crestiens adventuriers* 332/24-25, *Dieu mon/ son pere createur* 110/2, 351/9, *Dieu son createur* 64/21-22, 353/7, 444/4, *Dieu, le createur* 368/25, 453/14), ou encore une relative (*Dieu, qui les siens ne laisse impourveuz* 17/19, *Dieu, qui les siens ne met en oubly* 26/5, *Dieu, qui avoit tant esté flagellé et avoit tant enduré de peine pour nous* 74/8, *Mon dieu mon createur, qui formas le ciel et la terre de nulle chose et tout ce qui est dessus, qui creas les anges et les mis en ton paradis* 224/24-25, *Dieu, qui jamais*

n'oublie ceulx qui le servent et qui se retournent a lui en leurs necessitez 225/15-16, *Dieu, qui nullement oublie ses serviteurs* 418/13, *Dieu Jesucrist, qui crea le ciel et la terre* 434/11, *Dieu, qui est lumiere et verité* 506/17).

Il peut également être évoqué par une périphrase : *Mon/ son/ nostre/ vostre dieu Jesucrist* (233/14, 245/6, 285/1-2, etc., soit 17 occ.), *mon dieu eternel roy du ciel puissant et glorieux* (352/2), *mon dieu mon redempteur* (352/4), *le roy souverain* (353/1), *vostre souverain dieu* (410/16), *Mon dieu mon pere createur* (442/11, 502/4), *mon dieu mon createur* (506/11), (*Jesucrist est*) *le souverain dieu des dieux* (512/6), *celui dieu qui pardonna sa mort* (225/4-5), *cellui dieu qui pendist a la croix* (225/11), *ton dieu qui se laissa pendre come ung larron* (232/11).

6. *Comme/ ainsi que …*

Notre roman recourt souvent au « cliché qui consiste à introduire des adjectifs ou des propositions à fonction appositionnelle après la mention d'un personnage » ; cette tournure « se rencontre abondamment dans les textes du XVe pour indiquer que le personnage en question agit conformément à son rôle »[423]. Pour les hommes, il est généralement fait référence aux codes de la chevalerie : *comme celuy qui bien sçavoit le tour* (111/11-12), *comme le plus vaillant* (27/40), *comme celluy qui s'en alloit a l'advanture* (290/14), ou au code de l'honneur : *comme ceulx qui de courage desiroient vindication et reparation de l'inhumaine forfaiture que leur avoit fait faire ledit duc* (6/2-4), ou encore à la bonne éducation : *ainsi que bien le sçavoit faire* (messager de Charlemagne) (2/42), *et faicte la reverence ça et la, come bien faire le sçavoit* (112/21), [*Ogier*] *salua la royne et tous les barons, saigneurs, dames et damoiselles, ainsi qu'il sçavoit bien faire* (287/12-13). Pour les femmes, on renvoie à la bonne éducation : *comme celle qui bien aprinse estoit de ce faire* (24/9-10).

Ce cliché est aussi employé pour renvoyer aux émotions, en particulier la folie (*comme demy forcené et quasi hors du sens* 46/1, *comme tout hors du sent* 90/32-33, *comme tout esgaré* 112/1-2, *come enragié et forcené* 239/17) et le désespoir (*comme un*[*g*] *homme condampné* 47/7, *comme homme plongé en desespoir* 57/1, *comme homme desesperé* 66/33, *comme tout desesperé* 68/13-14, *come ung homme* […] *mis en toute*

[423] M. COLOMBO TIMELLI, *L'Histoire d'Erec en prose*, p. 88.

douloureuse captivité 147/12-13, *comme celui qui a chascune heure a ses ennemis pres ses oreilles* 148/2-3).

7. Motifs stéréotypés

Les motifs épiques se réduisent souvent à quelques formules répétitives, récurrentes, interchangeables :

- les scènes de combat se résument généralement au coup qui va faire chuter l'un des combattants : *et lui donna si grant coup qu'il abatit homme et cheval mors par terre* 14/46-47, *le duc Nayme perça le cheval oultre et getta homme et cheval par terre* 14/54-55, *Et d'une grant hache d'armes lui bailla si grant coup sur son heaulme qu'il tomba homme et cheval par terre* 15/44-45, *si lui en donna si grant coup sur l'espaule qu'i l'abatit tout mort de dessus son cheval* 16/38-39, *et tellement fut oppressé qu'il fut mis par terre et son cheval tué soubz lui* 17/8-9, *vint d'une hache* […] *le ferir sur le heaulme si grant coup qu'il tumba a terre* 18/15-16, *et de son espee lui donna si grant coup sur son blason qu'aucun empeschement ne le destourna qu'il ne l'abatist de dessus son cheval mort par terre* 27/21-23, *et lui donna si grant coup de son espee sur son heaulme qu'il couppa le cercle et les las ou pendoit son blason, tant qu'il cheut a terre* 37/17-19, *mais vint ramener ung si grant coup sur son heaulme que il glissa aval et couppa le col au cheval de Charlot, et tellement que homme et cheval trebucherent par terre* 38/3-5, *je assené ung escuier de la roine que je tumbay mort par terre* 90/36-37, *si luy donnay si grant coup que je rué homme et cheval par terre* 90/42-43, *lui donna si grant coup que il le tumba de son cheval a terre* 98/13-14, *bailla si grant coup au roy qu'il getta homme et cheval par terre* 104/5-6, *et si puissamment le ferist qu'il le tumba mort par terre* 108/13-14, *et lui donnerent deux si grans coups de lance qu'ilz tumberent homme et cheval par terre* 108/20-21, *ung chevallier françois a qui il donna si grant coup de lance dont il getta homme et cheval par terre* 117/16-17, *et l'assene sur le chief, si le tumba a terre tout mort* 119/39-40*, luy en donna si grant coup que il le renversa par terre semblablement que l'autre* 119/40-41, *donna si grant coup qu'il rue homme et cheval par terre* 128/10, *et donna de Courtin son espee a ung chevalier natif de Paris, en la presence de Charlemaigne, qu'il le renversa mort par terre* 128/22-24, *et luy passa tout au travers du corps, qu'il cheut par terre cheval et homme* 144/12-13, *et lui laissa le fer de sa lance dedens le corps, tant que homme et cheval tumberent par*

terre 144/14-15, *et vint assigner si tresimpetueusement Benoit qu'il getta homme et cheval par terre* 146/13-15, *si lui donna si grant secousse qu'il rua homme et cheval par terre* 159/5, *lui donna si grant coup de poing qu'il le tomba mort par terre* 164/6, *le roy Charlemaigne tint sa lance de si grande roideur qu'il rua homme et cheval par terre* 186/4-5, *lui donna si grant coup de lance qu'il le rua par terre* 187/22, etc. ;

- les scènes de déplacements se réduisent souvent à deux propositions dont la première contient un verbe de mouvement (*aller, chevaucher, faire, nager, navig(u)er…*) et la deuxième le verbe *arriver*, et plus rarement *gaigner, descendre*, *parvenir*, les deux reliées par la locution conjonctive *tant … que* (plus rarement *si* … que) : *incontinant il se partist de Paris et fist tant par ses journees qu'il arriva en Dannemarche* 2/39-40, *Le messager, ainsi departy d'avecques ledit duc Dennemarche, fist tant par ses journees qu'il arriva a Paris* 3/1-2, *et tant sont allez par mer et par terre qu'ilz sont arrivez en la terre de Dannemarche* 5/6-7, *Tant firent les messagiers bonne diligence de retourner qu'ilz arriverent a Saint Omer* 6/1-2, *Or a tant chevauché l'empereur* […] *qu'ilz sont arrivez a Paris* 12/1-2, *et par si long temps chevaucherent qu'ilz arriverent* 12/22-23, *et a tant chevauché qu'il est arrivé a Romme* 22/2-3, *et tant chevaucha qu'il arriva en l'ost* 30/4, *et tant fist par ses journees qu'il arriva en France* 73/2-3, *et tant a chevauché par ses journees qu'il arriva ung jour a Paris* 74/1-2, *Et tant fit qu'il arriva a Beaumont* 85/11, *et tant chevaucha par ses journees qu'il arriva en Lombardie* 87/7-8, *Si chevaucherent tant qu'ilz arriverent pres de Pavie* 89/10-11, *si firent tant qu'ilz gaignerent une galerie* 95/17-18, *Si a tant chevauchié qu'il est arrivé a Paris* 100/1, *Et tant se detraisnerent de lieu en lieu* […] *qu'ilz gaignerent le chasteau* 141/1-2, *Adonc tant chevaucherent l'arcevesque, Ogier, et l'abbé de Saint Pharon de Meaulx et tous leurs gens, qu'ilz arriverent a Raims* 165/1-2, *Si nagerent tant par mer celle gent mauldicte qu'ilz descendirent es parties d'Alemaigne* 174/23-24, *et tant ont chevauché de jour et de nuyt que ilz sont arrivez a Reims* 213/2-3, *et tant chevaucherent qu'ilz arriv*[*e*]*rent a Lan* 221/12-13, *Tant chevaucha le roy et les barons qu'ilz sont arrivez a Paris* 249/7, *tant navigerent par mer qu'ilz sont arrivez a Dannemarche* 256/8-9, *et tant naga la royne et le bernage qu'ilz arriverent a port* 261/10-11, *Puis remonterent a cheval tant qu'ilz arriverent pres de Paris* 261/11-12, *Adont chevaucha tant ledit cousin que il parvint a Paris* 262/1, *et fist tant qu'il arriva en la ville* 266/8-9, *et tant ont navigé par leurs journees qu'ilz sont arrivez pres d'Acre* 279/1-2, *si*

chevaucha fermement, et ne reposa jamais tant qu'il fut en la ville 279/9-10, 289/3-4, 293/2, 328/1-2, 338/41-42, 339/1-2, 356/27-28, 359/1-2, 374/3-4, 381/15-16, 388/36-37, 409/1-2, 417/2-3, 438/16, 443/1, 462/1, 478/1, 490/2-3, 490/14, 518/8-9.

E/ Figures de style

Elles servent à « rehausser la valeur affective des expressions »[424].

1. Comparaisons

Le prosateur recourt aux comparaisons traditionnelles dans les scènes épiques. Le son des cuivres et le fracas de la bataille évoquent un tremblement de terre (*et trompetes commencerent a sonner si merveilleusement qu'il sembloit que toute la terre deust trembler* 12/18-20, *le roy Charlemaigne fist sonner trompettes et clerons tellement qu'il sembloit que toute la terre tremblast* 67/3-4, *Et fut l'effort si grant qu'il sembloit que la terre tremblast* 340/20) ; les éclats de lances sont comparés au tonnerre ([*d*]*es esclatz, qui des lances voloient par l'air, sembloit mieulx tonnoirre que autre chose* 14/43-44, *ilz rompirent leurs lances tant qu'il sembloit mieulx que ce fust ung esclat de tonnerre que autre chose* 305/3-5, ou à la détonation d'une artillerie : *si se rencontrent de si grant roydeur que leurs lances vollerent par esclas en l'air, par si grant roydeur qu'il sembloit que ce fust une piece d'artilerie qu'on eust lachee* 35/15-17) ; la mise au galop des chevaux est elle aussi assimilée au tonnerre (*tellement que au partir que les chevaulx firent, il pouoit mieulx sembler ung grant tonnoirre que autre chose* 333/10-11) ; la flotte de bateaux paraît recouvrir l'étendue de la mer (*si estoient flotans en mer, si qu'il sembloit que la mer en fut toute couverte* 321/12-13).

Les comparaisons sont aussi régulièrement utilisées pour caractériser physiquement les personnages. Elles soulignent leur beauté (*ses cheveulx* […] *reluysans comme fin or bruny* 24/7, *ell'estoit blanche et nette come une belle perle* 114/21, *aussi blanc que ung cyne* 507/21) ; leur laideur, notamment celle des géant païens (*il* [*i.e.* Bruhier] *a les yeulx plus rouges que charbons* 179/20, *Elle* [*i.e.* la sœur de Branquemont] *a le visage aussi noir comme encre, et les yeulx aussi rouges et aussi*

[424] J. RASMUSSEN, *op. cit.*, p. 117.

enflambez comme ung tison de feu 434/18-19), mais aussi celle d'Ogier revenu à l'âge de trois cents ans (*et lui pendoient les pieces du visage longues comme les orailles d'ung limier de chasse* 514/2-3) ; la force et la robustesse d'un géant (*et jamais ne le* [*i.e.* Bruhier] *sceut esbranler nom plus que ung gros arbre* 202/14, *il n'en a croullé mains que une tour* 204/3-4) ; la rapidité et l' agilité de Papillon (*aussi legier come ung oyseau qui volle* 493/5, *aussi legierement que ung poullet* 471/15) ; la gorge du cheval *fae* (*il sembloit que ce fut une fournaise que de sa gorge* 477/17) ; la grandeur du gosier d'Ogier devenu un géant en comparaison des Français, après son séjour en *Faerie* (*Le paticier n'en sçavroit tant enfourner dedens son four comme il en enfourneroit dedens sa gorge* 478/22-24).

Les comparaisons servent de fait à décrire la merveille : l'attraction de l'Aimant (*comme se il fust cymenté dessus* 443/7-8), la brillance des fruits du jardin d'Avalon (*les pommes estoient come d'or* 449/3) et le bref portrait de Morgue faisant son apparition à la cour de France (*sourvint une tant belle dame habillee d'ung damas blanc, portant avec soy une grande lumiere, tant que il sembloit par la salle avoir une douzaine de torches allumees* […] *elle estoit vestue d'une coste blanche comme nayge, et sa face si tresreplendissant qu'il sambloit qu'elle descendist des cieulx avironnee du soleil* 515/14-19).

Certaines contribuent en outre à susciter une réaction du lecteur-auditeur : l'admiration (*et se frapa dedens la bataille si cruellement que jamais lyon ne leopart ne courut si asprement a sa proye* 16/3-4) ; la pitié (*seul suis comme une povre beste, sans savoir a qui me reconforter* 156/2-3, *les quinze moines atachez les ungs es autres comme bestes que on maine vendre* 285/5-6, *estachez et acouplez comme bestes* 291/7-8, *mais il s'en alloit nom plus ne moins que fait la povre brebis, quant elle s'en va vers le bouchier pour querre sa mort* 311/9-10) ; le mépris (*force lui* [*i.e.* à Bruhier] *fut de soy trainer come une beste* 240/11). Ogier est associé au diable pour sa force et sa vaillance : *il semble mieulx estre ung diable que ung homme humain* (341/6-7 ; d'ailleurs Charlemagne s'exclame : *et cuide que le diable lui ait forg*[*é*] *le bras !* 84/9).

Les comparaisons sont aussi utilisées pour suggérer l'émotion paroxystique d'un personnage, notamment la folie (*come ung home enragé* 132/16, *come tout forcené* 158/4, *come ung homme mis hors de son liberal arbitre* 147/12-13, *comme ung homme tout forcené* 361/26-27, *quasi enragez et hors du sens* 159/10, *comme s'il fust enragé*

338/17-18), mais aussi la souffrance (Lengoulaffre *escumoit comme ung sanglier* 428/23), la soif de combattre (*Mais Ogier de prime arrivee se alla fourrer du premier sault au meillieu de la bataille comme ung loup affamé en ung parc de brebis* 27/28-29), et l'amour (*il sembloit que le cueur lui deust crever* 395/22-23).

De plus, deux comparaisons traduisent par ailleurs la relation forte qui existe entre Ogier et son cheval : *son cheval Broyfort qui l'attendoit ne plus ne moins que le serviteur eut attendu son maistre* (110/9-10), *le povre cheval Papillon luy mist les deux* [*p*]*iedz dessus les espaules, ainsi que ung bon chien quant il fait feste a son maistre* (508/9-11).

Relevons enfin la comparaison dépréciative suivante : *et ne tient conte de vous ne de toute vostre puissonce, moins que de vieulx aulx pourris* (31/17-18)[425].

2. Personnifications

Elles sont peu nombreuses et traditionnelles. La plus fréquente est Nature (6 occ. : *Nature n'avoit riens oublié en luy* 2/16, *Ogier mon amy, le plus beau, le plus honneste a mon gré que jamais Nature fist produire sur terre* 11/7-8, *Nature me fait condescendre a rayson* 169/10, *Dame d'honneur ou Nature a mis le decret et signail de toute beaulté* 388/39, *elle estoit ja toute prescripte et* [*c*]*aducque et tellement que Nature lui defailloit* 483/8-9, *comme Nature le requiert* 484/25), puis viennent Amour (2 occ. : *laquelle Amours avoit ja ferue et attainte de son dart* 3/65-66, *pour essaier et congnoistre l'entree d'Amours* 389/15-16) et Fortune (2 occ. : *je congnois bien que Fortune n'est pas au jourdhuy pour nous* 27/45-46, *se Fortune m'estoit contraire* 31/32-33). Ces personnifications sont « sans grande force expressive »[426].

3. Métaphores

Sauf erreur, nous n'avons relevé qu'une métaphore intégrée dans la personnification d'Amour ayant atteint Ogier et Bellicenne de son *dart* (3/66).

---

[425] Au sujet des formules dépréciatives « plaisantes », voir Ph. MÉNARD, *op. cit.*, p. 111-116.

[426] J. RASMUSSEN, *op. cit.,* p. 117.

4. Autres images

Nous en trouvons peu.

- **Litotes**[427] : *n'estoit pas sans grande seignourie* 12/11, *n'estoit pas trop contente* 31/45, *Caraheu n'est pas trop content* 50/5, *les douze pers de France n'en furent pas trop contens* 125/3, *Ogier ne fut pas lasche a lui rendre* [à propos d'un coup] 231/9-10, *il n'en eust eu pas moins que les autres* 254/9, *Ogier ne fut pas trop joyeulx de sa venue* 315/9 ;
- **Périphrases** : *mon/ son/ vostre corps* « moi/ lui/ elle/ vous » 5/34, 18/5, 25, etc., soit 24 occ. ;
- **Oxymores** : *sa tant prudente hardiesse* 20/22, *victorieusement vaincu* 30/32 : ils vont dans le sens de l'amplification.
- **Parallélisme** : *tant plus on vist et plus voit on* 516/26, *tant plus y pense et tant plus suis troublé* 521/10 (autres exemples donnés *supra* II, C).
- **Chiasmes** : *Et tant fut dure l'asaillie et l'effort perilleux* 19/18.

F/ Autres procédés stylistiques

Outre les interventions du narrateur-auteur, dont nous traiterons ailleurs, d'autres traits caractérisent l'écriture de notre prose.

1. Termes de référence

Le prosateur recourt fréquemment aux mots et aux formules désambiguïsantes, caractéristiques du style curial : *ledit, dessusdit…* (voir « Syntaxe », A). Elles alourdissent l'expression mais permettent de souligner la cohérence interne du récit. D'après A. Lorian, ils sont devenus dans les textes narratifs du XVe siècle de « véritables tics de style »[428].

[427] *Id., ibid.*, p. 121 : « Au XVe siècle, les litotes fourmillent ».

[428] Art. cit., p. 14.

2. Présentatifs

Dans les parties narratives, le prosateur recourt assez souvent à *ve(e)(z)ci* pour introduire un nouveau personnage et/ ou « activer la force d'imagination du lecteur »[429]. Ce présentatif, très courant en MF, est majoritairement suivi de l'infinitif et de son agent : *vecy saillir de l'ost l'admiral Sadone bien enpoint* (33/13-14), *veezcy entrer Sadone* (47/5), *vecy entrer Ogier* (78/14), *vecy arriver Beron* (106/5), *vecy arriver le messagier* (133/3), *vecy arriver Berard de Bruit* (247/12-13), *vecy arriver le roy Caraheu* (364/1), *vecy le chartier venir* (400/11), *Et tantost vecy venir le chavalier Gaulthier* (410/5), une fois seulement d'un GN complété par une relative : *vecy Ogier a son blason d'argent* (35/11). Le prosateur a abandonné le tour *es vous,* récurrent dans son modèle.

3. Ironie et humour

Le narrateur agrémente le récit de quelques commentaires ironiques : une bataille est présentée comme une *dure feste* (270/10) ; le mot *vasselage* (119/43 *AJPWXYZ*) désigne le meurtre des deux pèlerins Milles *et* Amis ; enfin, les dieux païens sont tournés en dérision à travers l'intervention suivante : *Et les freres Bruhier, qui estoient en la tour Babel avecques le roy Isoré, avoient grant paour, si deprioient de franc courage sans cesser le*[*u*]*r dieux Mahon, Tervagant et Apolin qu'ilz leur pleust donner la victoire a Lengoulaffre, mais* ***je croy que leurs dieux estoient endormis, car il ne les entendoient pas*** (428/12-16).

Les personnages manient eux aussi l'ironie. C'est en premier lieu le cas d'Ogier qui se plaît notamment à railler ses adversaires : tout d'abord, le couard Allori (*« Ha ! faulx, maudit et couart chevalier, mieulx eust valu pour la chevalerie de France vous estre rendu de religion avec les dames que porter si noble banniere, qui est le refuge et confort de tous nobles François ! »* 15/49-52), puis le géant Bruhier, une première fois après lui avoir pourfendu l'épaule (*« Or ça, Bruhier, as tu bien sentu quelle mousche t'a poingt ? »* 231/13), une seconde fois quand il guérit ses plaies avec l'onguent qu'il vient de subtiliser à son adversaire (*« Vrayement, payen, je suis bien tenu de t'aymer, car tu*

[429] J. RASMUSSEN, *op. cit.*, p. 82.

m'as monstré une science que je ne donneroye pas pour tout l'avoir d'un royaume ! » 239/10-11), et enfin le sultan Noradin qui n'a désormais plus le pouvoir sur lui (*Ha ! ce dist Ogier, ne vous repentez de rien, car vous y avez fait ce que avez peu* 432/19-20).

Son neveu Gautier se montre lui aussi bon railleur à l'encontre du traître Bérard : tout d'abord, lorsqu'il le défie de mort en jouant sur les sens propre et figuré de l'expression *espouser les fourches* (*Berard, vous cuidez estre marié, et ravir et espouser la femme a mon oncle, mais ains qu'il soit nuyt, vous espouserez les fourches !* 275/4-5), puis, quand, après lui avoir coupé la jambe, il lui demande une deuxième fois s'il s'avoue vaincu en ironisant sur la situation d'infériorité de son adversaire (*Or ça, maistre Berard, que dit le cueur ?* 276/6).

Les autres personnages usent également d'ironie à l'occasion. Ainsi, Benoît propose sur un ton ironique d'aller attaquer les Français : « *Allons prendre de l'air ! Nous yrons sur le point du disner, si ayderons a les servir ! »* (143/23). Un chevalier se moque (*se truffe*) d'Ogier capturé par Turpin et ligoté sur un cheval : *« Estes vous la ? Voulez vous rien mander au roy Charlemaigne ? Je lui vois porter des nouvelles !* (164/18-19). Caraheu se réjouit à l'idée de vaincre les détenteurs d'Ogier et déclare à Charlemagne : *« Bien me doivent aimer Indiens et Suriens ca*[*r*] *je leur machine la destruction de leurs païs et expedicion de leurs vies en sera de brief ! »* (371/22-24). Le roi Philippe ironise sur la triste situation du comte Geoffroy qui a perdu le bénéfice de l'anneau de jouvence : *« Or sa, conte, que dittes vous ? La chose est bien muee puis peu de temps, vous estiés nagueres prest de livrer bataille contre tout homme, mais je congnois a present que ce n'est pas bien vostre cas et que vous ne demandés que paix ! »* (516/22-24).

La réplique d'Ogier adressée au roi Philippe après son entrevue avec Morgue (*« Sire, je vous supplie me pardon*[*n*]*er se tant je vous ay fait attendre, car la dame que long temps n'avoie veue m'a tenu ung peu en parolles. Et vous congnoissés que tous sommes tenus de leur prester l'oreille. »* 517/8-10) pourrait également être interprétée comme de l'ironie à l'égard du comportement des hommes à l'encontre des femmes. Peut-être aussi que celle qu'il adresse à Papillon métamorphosé en cheval blanc est à lire comme un jeu de mot sur les deux sens du nom *robe* : *« Et comment, dist il, avez-vous changé de robe ?* […] *»* (508/2).

4. Références à des personnages et œuvres célèbres

Le récit contient des allusions explicites à des personnages d'autres chansons de geste, ce qui a pour effet d'inscrire Ogier dans une filiation épique. Quatre de ces allusions sont prises en charge par le narrateur : *Or, depuis eut le roy Charlemaigne de grans debas en France contre plusieurs princes et autres du royaume comme les quatre filz Hemon, et autres plusieurs* (73/13-15), *re*[*n*]*contra deux pelerins qui venoient de Saint Jaques et de Romme, et leurs noms estoient Milles et Amis, les deux plus loyaulx compaignons qui jamais furent sur la terre, car l'un pour l'autre endurerent et souffrirent plusieurs grans maulx. Et, pource que d'eulx et de leurs fais ont esté plusieurs livres fais et escripz* (119-29-32), *Or avoit ce Gaudice une tresbelle fille nommee Esclaremonde, que aprés peu de temps Huon de Bourdeaulx conquist et tua son pere dedens la salle. Et de cecy ne tracteray plus avant, car il est contenu en ung autre rommant a part* (461/7-10), *ilz engendrerent ung enfant ensemble qui eut nom Murmunin, lequel fut tresvaillant homme quant il fut en aage, et fut du temps de Hue Capet roy de France, et fist en son temps de grans biens en France ainsi qu'il est contenu es croniques* (464/5-8). Les autres allusions sont faites par les personnages eux-mêmes : Charlemagne regrette Roland et Olivier (*A ! Olivier et Roullant ! Je eusse bien a besongner de vous a ceste heure ! Que mauldit soit le traytre Ganelon qui ainsi fut cause de vous faire mourir !* 200/10-11), Naymes présente Ogier comme supérieur à ces deux héros et à tous les autres chevaliers de la Table Ronde (*vous tenez Ogier en vostre prison, qui est le plus vaillant de toute la crestienté, et y fust Olivier et Rolant, et tous ceulx de la Table Ronde* 210/8-10). Remarquons le syncrétisme du système de référence[430] de Charlot quand il compare Ogier aux grans héros dont il a *lu* les histoires : *Advisez d'Alixandre le Grant, Artus de Bretaigne, Judas Machabeus, Hector de Troye, et Lancelot du Lac : encores n'ay je point leu de nulz d'eulx qui ait fait approuche de la quarte partie des vaillances qu'il a desja faictes* (166/1-3).

[430] Voir E. POULAIN-GAUTRET, *op. cit.*, p. 35-36, notamment, p. 86 : « Même si les héros épiques (au sens large) prédominent, on voit apparaître ici une vision globale du chevalier modèle qui estompe les spécificités ».

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ÉCOLE DOCTORALE HUMANITÉS

Configurations littéraires (EA 1337)

THÈSE présentée par :

Aurélia DOMPIERRE

soutenue le : **20 novembre 2015**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : **Langue et littérature françaises**

Édition et étude littéraire de la version française en prose de la légende d'Ogier le Danois conservée dans les trois premiers imprimés : Lyon, Jean de Vingle (1496) ; Paris, (pour) Antoine Vérard (s.d.) ; Paris, Le Petit Laurens (s.d.)

Tome II

THÈSE dirigée par :

Mme OTT Muriel	Professeur, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

Mme HENRARD Nadine	Professeur, Université de Liège
M. HERBIN Jean-Charles	Professeur, Université de Valenciennes

---

AUTRES MEMBRES DU JURY :

Mme COLOMBO TIMELLI Maria	Professeur, Université de Paris IV
M. GUIDOT Bernard	Professeur émérite, Université de Lorraine
M. NOBEL Pierre	Professeur, Université de Strasbourg

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

I- Mise en page

Nous avons respecté le découpage du texte en chapitres et paragraphes.

Le double démarquage d'un paragraphe (lettrine + majuscule) a seulement été rendu par l'emploi du gras sur la première lettre, la seconde a été mise en minuscule. Des chiffres romains ont été utilisés pour signaler les débuts de chapitre et des chiffres arabes pour les paragraphes. Nous n'avons pas pratiqué de retour de ligne à l'emplacement des pieds-de-mouche pour ne pas fragmenter le texte, nous avons néanmoins signalé leur présence dans la transcription par le signe ¶. La foliotation de l'imprimé est indiquée entre crochets droits à l'intérieur du texte.

II- Développement des abréviations

Pour développer les abréviations utilisées dans le texte support, nous nous sommes appuyée en priorité sur les formes attestées en toutes lettres.

A/ Abréviation par lettres suscrites

i suscrit est fréquent ; il est uniquement employé derrière *q* pour *u*i, comme dans q^{i} (1/48), $q^{i}l$ (1/50), *cinq*^{i}*esme* (1/54), *acq*^{i}*s* (18/21), *req*^{i}*ers* (20/21), *req*^{i}*st* (41/12), *inq*^{i}*sition* (213/5), *acq*^{i}*tter* (224/19), *acq*^{i}*tteray* (224/20), etc.

^{e} suscrit apparaît une fois après *.IX.* pour abréger ^{ème} (271/20).

B/ Abréviation par signes spéciaux suscrits

Le signe ' est utilisé une seule fois : il note *er* dans *t're* (18/16).

Le signe ^{9} équivaut toujours à *us*, comme dans *to*^{9} 1/22, *pl*^{9} 1/48, *vo*^{9} 1/56, *pd*^{9} 87/29, etc. Toutefois ce signe n'est pas suscrit mais au même niveau que les autres lettres dans

to$_9$ 241/13. Notons la forme *nou*^{9} 360/5 : s'agit-il d'une erreur pour *no*^{9} ou bien le signe d'abréviation est-il utilisé ici pour noter seulement *s* ?

Le signe ¯ au-dessus de *q* a été développé en *ue,* comme dans *laqlle* 1/28, *ausqlles* 1/29, *q* 1/37, etc., mais il note seulement *u* dans *avecqes* 410/15, 415/4, 481/31. Il est aussi régulièrement utilisé au-dessus de *p* pour noter *re,* comme dans *pmiere* 1/30, *aps* 1/39, *psumer* 4/10. En outre, ce signe a été employé dans *ē* 365/19, 457/6 qui équivaut à *e*st. Il se rencontre enfin dans *gnt* 2/47 développé en gra*nt*.

¯ est un tilde de nasalité. Nous le développons en :

. *m* devant les consonnes bilabiales, comme dans *cōmencement* 1/3, *chābre* 1/43, *fēme* 2/38, *chāpion* 8/77, *tūber* 44/4. En effet, en toutes lettres, on relève seulement 5 occ. de *nb*, 24 occ. de *np* et 2 occ. de *nm*. Le développement choisi s'appuie donc sur les formes majoritaires.

. *n* devant les autres consonnes, comme dans *payēs* T/2, *prierōs* 1/3, *escoutās* 1/5, *īcontināt* 2/33, etc., mais aussi entre voyelles, comme dans *māiere* 391/26, 392/19 ;

. *n* à la finale, comme dans *conditiō* 3/17, *chascū* 81/7, 16, 103/8, *etc.* (une seule occ. en *-um* 91/9), y compris pour *Mahō* 19/59, 31/7, 35/13 dont les formes attestées en toutes lettres en *-n* sont nettement majoritaires (70 occ. de *Mahon* contre 4 en *Mahom*). Nous avons développé *ē* en *e*n devant un mot commençant par une consonne bilabiale (11/3, 154/23, 309/9, 346/7, etc.) malgré la forme concurrente en toutes lettres *-em*, qui reste toutefois minoritaire (130/10, 172/9, 10, 217/8, 260/18, 335/27, 349/12) ;

. *m* à la finale de certains mots, comme *nō* (produit de *nomen*) 8/11, 22, 19/35, 37, 280/27, 317/7, 357/12 (à l'appui des 6 occ. de *nom* en toutes lettres) et *Jerusalē/Hierusalē* 233/5, 274/5, XLV/R, 388/2, 397/14, 469/25 (seules formes représentées en toutes lettres) ;

. *m* entre voyelles, comme dans *cōe* (3/43) et *hōe* (132/16) ;

. *en* au dessus de *m*, comme dans *joyeussemt* (18/30), *remerciemt* (18/32) ;

. *an* au-dessus de *n* dans *lieutent* 116/14 (attesté en toutes lettres en 18/6).

¯ peut enfin signifier *u* dans *mōlt* 114/6, 179/12, *trōva* 391/6, *trōvé* 369/22. Le tilde au-dessus de *o* a été développé en *o*n dans *(re)mōstrer* et ses variantes morphologiques

4/26, 30/26, 53/6, etc., parce qu'une seule fois apparaît en toutes lettres la forme *moustrer* 448/6 face à toutes les autres en *monstr-* 15/27, 23/10, 44/3, etc.

Le tilde est adventice dans *cōururent* 108/21, *depārt* 110/8, *Māhon* 364/8, *cōmmanda* 369/28, *affinitē* 525/5..., un tilde est mal placé dans *soudainēmt* 41/6… *A contrario*, il manque dans *tat* 1/53, 155/14, *dot* 155/17, *coclusion* 212/3, *cotraint* 243/8, etc., à moins qu'il ne soit effacé.

Le signe ^{z} (forme du *r* intérieur suivant un *p* comme dans *print* 1/13) équivaut à *u* suivi de *r* (pas mis en italique dans la présente édition), comme dans *po*^{z} 1/13, *tousjo*^{z}*s* 1/56, *amo*^{z}*s* 1/55, *servite* ^{z} 3/62, *cue* ^{z} 11/8, *le*^{z}*s* 12/15, *ten*^{z} 54/4, *monseigne* ^{z} 54/11, *honne* ^{z} 97/5, *jo*^{z} 115/10.

Le signe ' équivaut à *eur* dans *plusi's* 161/12.

<u>C/ Abréviation par signes spéciaux non suscrits</u>

p à la hampe barrée équivaut à *p*er ou *p*ar :

. Nous l'avons développé en *p*er dans *empeur* 1/13, *pte* 8/8, *psonnage* 55/5, *espance* 117/5, *espit* 144/19, *soup* 91/5, etc., et en *p*ar dans *polles* 5/39, *pt* 11/15, *ptoient* 27/72, *pmy* 104/15, *pferoit* 199/14, *padis* 224/24, etc.

. Mais pour certains mots, les deux formes étaient concurrentes et nous avons choisi celle qui était la plus représentée en toutes lettres : ainsi nous notons *ap*er*ceust* 238/14 et *ap*er*çoy* 235/2 (puisque nous relevons 40 occ. de *per* contre 5 de *par* pour les formes, conjuguées ou non, du verbe), mais *p*ar*ler* 5/5, *p*ar*lera* 7/18, *p*ar*lerent* 149/13, *p*ar*lez* 157/2 (6 occ. de *par* contre 1 de *per*), *p*ar*durablemen*t 10/22 (3 occ. en *par* contre 1 seule en *per*), *p*ar*lemen*t 11/5, et *app*ar*tenoit* 250/10 (3 occ. de *par* contre 1 de *per*).

^{9} équivaut à *com* devant les consonnes bilabiales, comme dans ^{9}*mēça* 15/22, ^{9}*mencemēt* 15/25 et à *con* devant les autres consonnes : ^{9}*te* 3/37, ^{9}*gnoistre* 11/14, ^{9}*seille* 94/7, etc.

p équivaut à *p*ro dans *ppre* 1/42, *pesse* 94/5, etc.

D/ Abréviation par contraction

Le signe est polyvalent. Il peut équivaloir à :

- *s*er, comme dans *vir* 8/76, 269/4, 330/30, *viteurs* 10/19, 387/23, *vice* 87/21, 255/5, sur le modèle des mêmes mots en toutes lettres ;
- *ieu*, comme dans *plu rs* 13/6, 86/5, 87/4, 318/12, 319/11, 320/7, 359/3, 17, 444/6, attesté en toutes lettres T/6, P/8, etc.
- On le trouve aussi dans *(mon)* ^{z} (*r* suscrit) pour noter *(mon)s*eigneu*r* 78/19, 95/10, 158/10, 210/2, 280/20, 339/27, 387/23, 487/15, 493/18 ; cette forme abrégée est concurrencée par une autre, très proche : *r* (où le *r* final est écrit au même niveau que les autres lettres) 11/17, 154/1, 7, 163/21, 189/7, 280/2, 10, 358/4, 389/32, 443/18. *(Mon)seigneur* est attesté en toutes lettres P/16, 1/2, etc.

seignr(s) a été développé en *seign*eu*r(s)* (2/35, 6/8, etc.) parce que c'est la seule forme rencontrée en toutes lettres. En outre, nous avons développé *seignrie* en *seign*eu*rie* (5/24, 86/3, etc.) car nous comptons 57 occ. de *seigneurie(s)* contre 6 occ. de *seignourie(s).*

Jhū crist 413/11 note *Jesucrist*[1], écrit en toutes lettres 10/13, 19, etc. (mais une fois apparaît en toutes lettres *Jhesuscrist* 1/1).

lre a été développé en *l*ettre 96/11, qui est attesté en toutes lettres 61/3, 6, etc.

nre(s) équivaut à *nostre(s)* (10/13, 157/37, 189/9, 223/13), attesté en toutes lettres 1/1, 4, etc.

vre a été développé en *v*ost*re* (5/37, 8/75, 9/5, 11/16, etc.), attesté en toutes lettres (P/18, 19, etc.). On relève une seule occurrence de la forme à radical étymologique *vestre* (385/6), encore la lettre n'est-elle pas très lisible...

chūn a été développé en *ch*asc*un* 101/6, 113/1, 145/14, 153/13, etc. car en toutes lettres, le texte contient 141 occ. de la forme *chascun* contre seulement 7 occ. de *chacun.*

[1] Pour le développement de cette abréviation, nous nous sommes appuyée sur les Conseils de l'École des Chartes : « Certaines abréviations médiévales de mots religieux ou de noms bibliques empruntent des lettres grecques. Il serait erroné de les transcrire telles quelles, puisque la lettre 'h' représente alors le 'η' grec donc 'e' […] » (*Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, fascicule I, p. 35, 20).

iāis équivaut à *ja*ma*is* (454/8) car c'est la seule forme recensée en toutes lettres (1/52, 57, etc.).

ass équivaut à *ass*avoir (1/47, 9/7, 358/14), attesté en toutes lettres (T/3, 12/6, etc.).

maīere 391/26, 392/19 équivaut à *maniere.*

E/ Abréviation par graphisme

7 représente usuellement la conjonction *et* (T/2, 5, etc.) ; cette graphie est majoritairement notée en toutes lettres *et* (T/3, 5, etc.) contre 3 formes en *e* (109/9, 321/8, 370/2). Ce signe peut aussi noter *est* (305/11, 469/26).

F/ Abréviation par suspension

dessusd. a été développé en *dessusd*ictes 157/23, sur le modèle des formes attestées en toutes lettres (24/9, 32/12, etc.) et selon le respect des accords régulièrement observé.

desd. 224/27, en revanche, a été résolu de façon arbitraire. En effet, nous pouvions éliminer les formes *desdiz* et *desdits*, non attestées en toutes lettres, mais il restait à choisir entre *desditz* et *desdis,* toutes deux représentées 6 fois. Nous avons opté pour la seconde solution étant donné la présence majoritaire de graphies témoignant de la réduction des affriquées. Toutefois, *ausd*. 356/21 a été développé en *ausd*itz à l'appui des deux seules autres formes attestées en toutes lettres 8/13 et 418/18.

D'une manière générale, on constate que l'imprimeur a fait peu usage des signes d'abréviation, y compris pour noter les noms propres tels que Charlemagne, Jésus, Caraheu, etc.

III- Présentation du texte

A/ Traitement des lettres ambiguës

Afin de faciliter la lisibilité du texte, nous avons distingué *i/ j* et *u/ v*, indifférenciés dans notre texte. Mais une hésitation entre *u* et *v* s'est posée pour certains mots.

- Pour *avoir* et *savoir* au futur, nous avons traditionnellement transcrit *-v-*, conformément à l'avis d'O. Jodogne[2], et contrairement à celui d'A.T. Baker[3].
- Pour *pouvoir*, nous avons transcrit *pouoir* à l'appui des conclusions d'O. Jodogne[4].
- Pour *e(s)poanté/espoenté*, nous n'avons pas pu nous appuyer sur O. Jodogne qui a conclu son explication de la façon suivante : « P. Fouché, avec raison, croit qu'il y a eu une alternance entre **espoentare / expawentare* devenus *espoenter* (auj. *épouvanter*) et *espoenter :* 'les deux formes ont réagi l'une sur l'autre'. (*Phon. Hist.*, pp. 641-2). Ainsi, l'insertion d'un *v* ne serait pas en question ici puisque **expawentare* aurait fourni cette consonne. Mais, assurément, ce verbe et ses dérivés embarrasseront les éditeurs des textes en moyen français. […] Il est bien difficile d'opter pour l'une ou l'autre de ces deux formes. »[5] Rencontrant aussi bien la forme *espoenté* 114/19 que *espouvantez* 108/17, nous avons dû trancher de façon arbitraire et nous avons donc transcrit *espouanté/-ez* 148/6, 357/7, 421/1, *tresepouantee* 391/17, *espouenté/-ees, -ez* 194/17, 407/11, 445/6, 477/19, 483/1.

Selon les conseils de l'École des Chartes[6] et selon l'usage moderne, la cédille a été ajoutée sous le *c* ayant la valeur phonétique de [s][7].

---

[2] Cf. « *povoir* ou *pouoir* ? Le cas phonétique de l'ancien verbe *pouoir* », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 4, p. 258.

[3] « Le futur des verbes 'avoir' et 'savoir' », p. 1-30.

[4] *Art. cit.,* p. 261.

[5] *Ibid.*, p. 262.

[6] *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, Paris, École nationale des chartes, fascicule I, p. 47, 31.

[7] D'après J. DUBOIS, la cédille est employée en français « dès le VIIIe siècle dans les manuscrits wisigothiques, mais elle fut peu utilisée par les scribes, qui préféraient employer une lettre supplémentaire pour noter le son sifflant de *c* (ils écrivaient *receut*, *aperceut*). » (*Dictionnaire de linguistique*, Paris,

B/ Ponctuation

1. Signes de ponctuation

L'imprimeur a fréquemment utilisé les signes suivants : la *virgula*, le point, les deux points et la double barre oblique. Il n'a recouru qu'une seule fois aux parenthèses pour marquer une incise (31/36), remplacées par des virgules dans notre texte,

Très fréquemment, les nombres écrits avec des lettres ne sont accompagnés que d'un seul point. Par souci d'harmonisation, nous avons systématiquement ajouté le second sans l'indiquer en note et sans crochets. Un point est placé aux extrémités de *ans* 504/11.

Emploi de deux points successifs sur la même ligne (12/18 : remplacés par la virgule), notamment pour introduire le discours direct (114/10 : remplacés par les deux points).

Présence d'un point adventice (*l'ung des plus avāt . de mō hostel* 3/28 : supprimé).

En fin de ligne, pour marquer la coupure de mots, nous trouvons soit Ø, soit //, soit /. La coupe d'un mot ne correspond pas forcément à la coupe syllabique (cf. *arre//ster* 15/43, *honne/ur* 20/26, *no//stre(s)* 28/11, 51/9, *tri//ste* 52/10, etc.). Parfois même, le signe // est utilisé en fin de ligne pour relier deux mots distincts (cf. *nous//les* 457/6).

Notre ponctuation ne correspond pas forcément à celle de l'incunable. Pour rendre compte du traitement de la ponctuation de l'imprimeur dans la présente édition, nous allons prendre comme support d'analyse le paragraphe 1 de notre texte.

- Le point :

  . Seul, sans majuscule, il est utilisé pour introduire le discours direct (1/2, 51, 54, 56 : nous l'avons remplacé par deux points et avons ajouté des

Larousse, 1994, p. 79b, *s.v. cédille*). Le signe diacritique de la cédille en français sera défendu pour la première fois en 1529 par G. Tory, dans l'introduction de son livre *Champ fleury* publié en 1529 (privilège daté du 5 septembre 1526) dont le sous-titre dit bien ses intentions : *l'art et la science de la due et vraie proportion de la lettre*. Il s'agit d'ailleurs du premier traité typographique en français : « *C* devant *O*, en pronunciation et langage francois, aucunesfois est solide, comme en disant *coquin, coquard, coq, coquillard* ; aucunesfois est exile, comme en disant *garcon, macon, francois*, et aultres semblables. » (fol. 37 v°). Ainsi donc la cédille n'était pas utilisée par les imprimeurs à l'époque de notre texte.

guillemets). Il relie également des propositions : nous l'avons alors tantôt remplacé par une virgule (1/5, 22, 23x2, 29), tantôt par un point-virgule (1/20, 29).

. Suivi d'une majuscule, il apparaît à la fin d'une phrase (1/2, 10, 21, etc.), ou pour relier deux propositions coordonnées par *et* (1/5, 27 : remplacé par une virgule ; 1/18 : remplacé par un point virgule parce que la phrase est très longue) ou par *car* (1/8 : remplacé par une virgule), ou encore pour introduire une proposition subordonnée (1/5, 25 : remplacé par une virgule).

- Les deux points :

. Fréquemment employés pour relier deux propositions (1/9, 11, 12, 15, 18, 23, 26, 27, 28, 38, 40, 44, 47, 51, 58), qui peuvent être coordonnées par *et* (1/14, 16x2, 28, 29x2, 30, 39, 44, 45, 57), ils ont été remplacés par une virgule. Du reste, ils sont utilisés pour introduire un verbe de parole au gérondif (1/46), mais aucun signe n'est là pour introduire le discours direct.

. Utilisés pour relier des groupes, nominaux ou adjectivaux, coordonnés, ils ont été remplacés par une virgule (1/4) ou supprimés (1/13, 40). Ils apparaissent également entre deux GN juxtaposés placés en rythme binaire (1/34), nous les avons alors substitués à une virgule.

- La *virgula*

Elle est utilisée pour relier des propositions subordonnées (1/7, 11, 13, 17, 20, 32), coordonnées (1/36, 41), ou des GN juxtaposés (1/24x2) : elle a été conservée.

Pour faciliter la lisibilité, nous avons dû en outre suppléer à l'absence de signes, en ajoutant :

- des guillemets à l'ouverture et fermeture du discours direct (par. ex, 1/46-50) ;
- des tirets pour signaler les changements d'interlocuteur (1/48, 52) ;
- des virgules pour encadrer des incises (1/48-49, 52-53), des apostrophes (1/47, 51), des propositions juxtaposées (1/42), des compléments ou propositions enchâssés (1/14, 39, 47, 50, 53) ;
- un point à la fin du paragraphe (idem pour le 2e).

En revanche, afin de ne pas surcharger notre texte à la syntaxe déjà compliquée, nous avons renoncé à placer entre virgules les appositions (par ex. 1/1, 19, 22), à quelques rares exceptions (par ex. 1/11-12).

Pour limité que soit cet examen, il fait toutefois ressortir la tendance générale, à savoir le caractère fluctuant de l'usage de la ponctuation par l'imprimeur. Tout en veillant à rester fidèle aux habitudes graphiques de celui-ci, nous avons donc taché de faciliter la compréhension du lecteur moderne qui a parfois de quoi être décontenancé face à cette « forme diffuse »[8] qu'est la langue du moyen français. De fait, nous avons ajouté un grand nombre de virgules pour segmenter les propositions.

2. Majuscules / minuscules

La majuscule absente à l'initiale des noms propres a été ajoutée. Nous l'avons également adoptée pour *Seigneur*, désignant Dieu ou Jésus, l'*E(s)glise* représentant la communauté des chrétiens ou des membres du clergé, le *Saint Sepulchre,* le *Jugement Dernier*, la *Passion* du Christ, le *Paradis* chrétien, le *Caresme* et l'*Orient*.

En revanche, la lettre minuscule a été substituée à la majuscule utilisée à l'initiale des noms communs *Roy* P/6, 13, 17, 22, 1/18, 104/18, 117/15, 119/35, 120/8, 192/10, 222/6, 277/5, 495/11) et *Royaume* 358/16, de l'adjectif *Royale* P/28 et du verbe *Racompter* P/14.

Nous n'avons recouru à la majuscule pour personnifier *l'abstractum agens* que lorsque le contexte et le cotexte nous y poussaient (sujet de verbes d'action ou de pensée et absence de déterminant) : *Amour(s)* 3/65, *Fortune* 27/46, 31/33 *Nature* 2/16, 11/8, 169/10, 388/39, 483/9, 484/25. Amours fonctionne comme un toponyme dans *l'entree d'Amours* 389/16.

D'après les *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*[9], *sain(c)t* prend une minuscule dans les expressions *la feste de sain(c)t Jehan (Baptiste)*, tandis qu'avec *la*

---

[8] J. RASMUSSEN, *La Prose narrative française du XVe siècle. Étude esthétique et stylistique*, Copenhague, 1958, p. 42.

[9] *Op. cit.,* p. 57 : « Dans le cas des noms de saints, l'épithète (*sainct…*) prend une minuscule quand on parle de la personne même du saint : *saint Jehan prie, pour nous,* […], prend une majuscule quand on parle de sa fête : *a la Sainct Jehan* ». Voir aussi M. GREVISSE, *Le bon usage,* 13e éd. (2e tirage), Paris, Louvain-la-Neuve : Duculot, 1994, § 99, c, 2.

Sain(c)t Jehan, il prend une majuscule. Mais, par souci d'harmonisation et de simplification dans l'Index des noms propres, la majuscule a été utilisée dans les deux cas. À l'appui de M. Grevisse[10], nous avons utilisé la minuscule « quand on désigne le saint lui-même » (*le corps de saint Pierre* 8/54), et la majuscule quand cette dénomination est appliquée à un édifice (*l'eglise de Saint Pierre* 1/17, *l'abbaÿe de Saint Denis* 8/62, 20/16, 23/53).

Enfin, la minuscule est systématiquement employée après les interjections.

3. Enchâssement des discours direct et indirect

Un discours enchâssé dans un autre est démarqué par ‘ et ’.

C/ Accentuation

1. Usage de l'accent aigu

Pour distinguer les monosyllabes homographes terminés par un *e* tonique, nous nous sommes encore fondée sur les conseils de l'École des Chartes, « en accentuant ceux qui sont sémantiquement chargés et en n'accentuant pas les mots outils grammaticaux »[11]. Ainsi, nous notons *més/méz* « mets, plat » par opposition à *mes* « mes » possessif, *prés* « prêt » par opposition à la préposition ou à l'adverbe *pres* « près », *scés* (*sçavoir* pst p2) par opposition à *sces* possessif (forme non représentée, mais notre texte utilise souvent *sc-* à l'initiale comme variante de *s-*). L'accent aigu a également été employé pour éviter une éventuelle lecture de la forme *apres* pour l'adjectif *a(s)pre*. De même, *des* a été accentué quand il s'agissait de l'enclise *de* + *les* pour la distinguer du déterminant et de la préposition *des*. Nous avons en outre noté *pié* « pied » pour le distinguer de *pie* « pie ».

Suite à l'effacement de la consonne finale, des mots deviennent aussi ambigus et l'accent aigu a été utilisé pour faciliter leur identification : *dé* = *des* ou *de* + *les*, *lé* = *les*, *léquelz* = *lesquels, sé* = *ses*.

---

[10] § 99, c, 2.

[11] *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, fascicule I, p. 48-49, 32, c, 1.

Nous avons différencié la forme *delivre* adjectif 1/39 ou présente dans la locution *a delivre* 66/35, 39, de la forme participiale *delivré* VI/R, 30/11, 52/3, etc.

Enfin, nous avons recouru à l'accent pour l'interjection *Hé.*

2. Usage du tréma

Conformément aux conseils de l'École des Chartes, nous avons recouru « avec prudence et parcimonie » au tréma dans notre texte en prose[12]. Nous ne l'avons réservé que, d'une part, pour « marquer des hiatus qui existent depuis l'AF jusqu'au FM mais que les graphies médiévales peuvent masquer »[13], comme dans *abbaïe/abbaÿe, esbaïs, haïr/haÿr, obeïr/ob(b)eÿ, obeïssances/obeÿssance, obeïssant, desobeïssance, Noël, traïson/t(r)aÿson,* et d'autre part, pour distinguer « des homographes ou presque homographes », comme *païs/paÿs* « pays » qui s'oppose à *paix*, *fïer* « avoir confiance » qui s'oppose à *fier* « féroce, orgueilleux ». Toutefois, nous n'avons pas jugé nécessaire d'utiliser le tréma pour les formes *veu/veuz* « vu(s) », très fréquentes, même si elles s'opposent à *veu* « vœu », dont nous n'avons qu'une occurrence (109/6). De même, *ayst* ne présentant pas d'ambiguïté a été transcrit tel quel[14].

De plus, nous avons utilisé le tréma lorsque les séquences *oi/oy* (souvent concurrentes de *oui/ouy*) ne notent pas le produit de [wę] : *Loÿs* P/1, 16, 160/3, etc., *oÿt* 2/39, *oÿes* 19/58, *oÿsse* 167/16, *resjoÿ* 21/8, *resjoÿr* 108/9, *etc*. Nous avons par ailleurs adopté les formes *Ançoÿs* 175/9, 176/5, 177/7, *Moÿsant/Moïsant* 293/17, 297/15, 298/12, etc. à l'appui des éditions versifiées antérieures.

Enfin, pour les formes comportant le produit d'un *e* en hiatus suivi d'un *i* accentué, aucune forme ne présentant d'ambiguïté particulière, nous les avons transcrites sans tréma, comme par ex. *feisse.*

---

[12] *Id., ibid*., p. 52, 33, b, 1.

[13] P. 52.

[14] Pour ce mot, *DMF* et Di Stefano recensent des exemples pris dans des textes du MF qui sont transcrits tantôt avec tantôt sans tréma.

D/ Découpage des mots et élision

Le découpage des mots est très aléatoire dans notre texte. En effet, nous trouvons, d'une part, des usages récurrents mais non conformes à l'usage moderne et, d'autre part, des flottements entre la soudure et la segmentation pour une même séquence graphique. Cela pose donc un problème pour l'éditeur : faut-il favoriser la fidélité au texte et reproduire cet usage aléatoire ou bien privilégier la clarté et la lisibilité ? Au terme de longues réflexions, nous avons finalement décidé de concilier les principes d'harmonisation et de fidélité au texte, prenant par là le risque de heurter le lecteur moderne.

Pour les mots qui apparaissent toujours avec le même découpage, nous nous sommes contentée, pour la plupart, de les reproduire tels quels. Nous avons ainsi maintenu **l'agglutination** pour *aucuneffois*, *denuit/denuyt, devanthier, (h)ersoir, jamais, malcontente* (v.), *messeigneurs, nomplus, parce (que), pourtant, tou(s)jours, vecy/veecy/vezcy/veezcy* et la **déglutination** pour *a l'arme, bien vueillance, bien joyeu(l)x, bien venue, bien venu(s)* (d'ailleurs *bien soyez vous venu* 388/42*), bien tost, ce/se pendant, lors que, par ce* (= pronom), *puis que, quelque(s) fois/foys*.

Pour les mots qui présentent un flottement entre les deux formes, nous avons le plus souvent adopté et généralisé celle qui était la plus représentée afin d'assurer une cohérence textuelle (voir annexe n° 7).

C'est ainsi au bénéfice du nombre que nous avons appliqué la **soudure** pour *acoup, afforce, atant, a tousjoursmais/a tousjoursmaiz, Chasteaufort/Chesteaufort, deça, depuis, dequoy, empoint/enpoint, gen(s)darmes, Jesuc(h)rist, ledit* et *lequel* avec leurs variantes morphologiques*, monseigneur, nag(u)aires/nagueres, nonobstant, oultreplus, pardeça, parquoy, pource, pourquoy, sinon*, *entr(e)-* préfixant des verbes ou placé devant *eulx*, et *tres-* préfixant un adjectif ou un adverbe. Sont à signaler quelques faits marquants :

- *Nompas* est toujours soudé, mais *non pas* toujours segmenté ; la première forme étant nettement majoritaire, nous avons généralisé la soudure.
- L'agglutination entraîne souvent l'élision du *e* final d'un mot devant le mot suivant commençant par une voyelle ; nous l'avons signalée par une

apostrophe, conformément aux conseils de l'École des Chartes[15]. Cela concerne la soudure d'un préfixe et d'un verbe (*s'entr'aymerent, s'entr'assaillirent, s'entr'embrasserent, s'entr'empoigner*), d'un préfixe et d'un pronom ou un nom (*entr'eulx, mal'(h)eure*) et d'un pronom et d'un verbe (*ell'est, ell'estoit*). Cela se produit également devant un *h* latin pour *cest'heure*.

A contrario, nous avons adopté la **segmentation** au bénéfice du nombre pour *a mont, a part, au jourd(h)uy, au pres*, *bien* placé devant un adjectif, *aussi tost, ce pendant*, *de bout, de rechief/richief, en quoy, gentil(z) homme(s), long temps, mal* + adj./ v./ n., *oultre mer*, *par avant*, *par dela*, *passe temps, plus part, pres que, puis nag(u)aires/nagueres*, *par cy (devant), puis/puys que*, *s'en fuir.* Après beaucoup d'hésitations, pour le cas de *mesmes* suivant un pronom ou un nom, nous avons finalement adopté la segmentation au bénéfice du nombre, malgré la présence en fin de ligne du signe //, utilisé pour marquer l'agglutination, à deux reprises (324/9, 487/4).

En revanche, c'est l'argument de la lisibilité qui a motivé nos choix dans les cas suivants :

- pour les découpages surprenants, tels *prisons oy* 3/55, *me re* 111/16*, tres or* 142/3, que nous avons transcrits respectivement *prison soy, mere* et *tresor* ;
- pour les cas où la préposition *a* est soudée à l'infinitif dans *af(f)aire* 95/6, 222/3, 224/20, 250/9, que nous avons scindé en *a f(f)aire* pour éviter la confusion avec le nom *af(f)aire* ;
- pour les cas où le pronom est agglutiné au verbe dans *cest* 1/47, 9/7, 12/6, *etc.*, que nous avons segmenté en *c'est* ;
- pour les cas où le pronom personnel est soudé à la préposition dans *a parsoy/parçoy* 7/3, 43/5, 105/10, etc., *a parlui* 490/13, *entreeux* 516/19 que nous avons segmentés ;
- pour *la perceut* 50/19, transcrit *l'aperceut,* puisque le pronom régime représente Caraheu ;

[15] Cf. *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, fascicule I, p. 43, 26, a.

- pour l'adverbe *autre(s)fois/autre(s)foys/autreffois*, que nous avons soudé conformément à l'emploi dominant, afin de le distinguer des GN *une autre(s) fois/autre foiz* (soudé 3 fois et segmenté 3 fois) et *quelque autre fois* (n'apparaissant qu'une seule fois, et soudé en 163/30-31), que nous avons segmentés.

Le nom propre *Chasteaufort* a toujours été soudé, sauf en 119/25 en raison du déterminant.

À l'appui des conseils généraux de l'École des Chartes, nous avons par ailleurs distingué l'appellation *madame* (54/15, 56/10, 59/31, *etc.*) et *ma dame* (415/3, 6, 431/15, *etc.*), qui est utilisé par un personnage masculin pour évoquer la femme qu'il aime[16].

IV- Apparat critique

A/ Notes en bas de page

1. Corrections

Les notes de bas de page recensent tout d'abord les leçons rejetées. Pour amender notre texte, nous nous sommes appuyée sur les témoins *JP*[17] quand ceux-ci fournissaient des versions satisfaisantes, sinon nous avons recouru à *WXYZ*. La leçon rejetée est signalée à gauche d'un crochet noté]. Si cette leçon est commune à plusieurs témoins, leurs sigles apparaissent avant ledit crochet. À la droite de celui-ci figurent les sigles des témoins dont nous avons emprunté la leçon. Conformément à l'usage, les lettres en italiques correspondent au développement des signes d'abréviation.

Quand une consonne nasale manque, nous l'avons ajoutée dans le texte entre crochets mais sans utiliser d'italiques parce que nous ignorons s'il s'agit d'une omission

[16] *Id., ibid.*, p. 41, 24 : « Le principe général est de ne transcrire en un seul mot que les expressions composées usuelles ou celles qui sont passées soudées dans la langue moderne. On transcrit donc 'madame', 'messire' (et 'mesire'), 'monseigneur', etc., sauf lorsqu'ils dénotent nettement un lien de dépendance amoureuse ou féodale. »

[17] Pour suppléer aux feuillets des deux cahiers manquants (*n* et *o*) et à ceux qui ont été partiellement déchirés (ff. a_3, c_6 et q_6) dans l'exemplaire de Paris, nous nous sommes appuyée sur l'exemplaire de Florence que nous avons alors abrégé en *Jf*. Quand est noté simplement *J*, il est question de l'exemplaire de Paris.

du tilde ou de la lettre. Les coquilles propres à *JP* n'ont pas ici été signalées afin de ne pas surcharger le relevé des variantes.

Liste des erreurs de l'imprimeur

- **Lettres à l'envers :**

. *n/u/v* : *bean* 1/45, *Analon* 1/58, *pareus* 2/55, *nagereut* 3/14, *plusienrs* 3/54, etc., soit 197 occ. ;

. *m* : 23/53, 91/6, 153/16, 430/9 ;

. *t* : 416/7 ;

. *z* : 363/7 ;

. *e* : 191/3 ;

. *a* : 285/14, 362/31, 386/14.

- **Erreurs de lettre(s)** : *parquon* 1/52 pour *parquoy*, *tresvolunliers* 3/23 pour *tresvoluntiers*, *trenther* 8/64 pour *trencher*, *furenr* 19/13 pour *furent*, *compageie* 23/19 pour *compagnie*, etc., soit 128 occ. ;

Ces erreurs de lettres peuvent entraîner des erreurs de mots : *intelligente* 19/39 pour *intelligence*, *donnés* 20/10 pour *donner*, *me* pour *ne* 25/15, *vouler* 27/12 pour *voulez*, *commenda* 43/2 pour *commença*, *une* 47/7 pour *ung*, *lut* 56/6 pour *lui*, *establir* 62/2 pour *establer*, *avoit* 74/16 pour *avoir*, *parlés* 82/15 pour *parler*, *les* 91/17 pour *ses*, *partement* 104/18 pour *portement*, *le* 105/19, 360/4, 472/7 pour *se*, *partement* 107/17 pour *portement*, *advantures* 108/30 pour *advanturer, de* 110/13, 363/5 pour *du*, *troveront* 111/2 pour *troverent*, *don* 143/17 pour *bon*, *tost* 212/11 pour *l'ost, Cela* 214/4 pour *Vela, veoit* 313/7 pour *veoir*, *arts* 327/31 pour *arcs*, *Babillant* 328/6 pour *d'Abillant*, *aracher* 334/26 pour *atacher, saiz* 351/13 pour *faiz, de* 356/14 pour *le*, *non* 362/1 pour *mon*, *porter* 378/9 pour *portes* (n.), *sut* 379/19 pour *fut*, *em parlementer* 390/3 pour *emparlementez*, *j'euz* 398/3 pour *l'euz*, *loy* 400/2 pour *roy, li* 400/12 pour *si, donna* 407/14 pour *donne*, *avoir* 419/26 pour *avoit*, *dormir* 448/3 pour *dormit, c'* 452/3 pour *n'*, *peur* 453/11 pour *pour*, *monstrer* 481/21 pour *monstrez*, *parler* 481/35 pour *parlez*, *ouvrir* 496/28 pour *ouvrit, parlez* 520/18 pour *parler*, *au* 526/20 pour *eu*, soit au total 54 occ.

Ces erreurs résultent souvent de confusions entre des lettres au tracé proche : *i/r/t* ou *r/t, m/n, s/f.*

Pour les échanges *a/e* à la finale dans *batre* 46/11 pour *batra*, *salla* 54/2 pour *salle*, *da* 340/23, 451/8 pour *de, garda* 372/10 pour *garde*, *sa* 416/22 pour *se*, *plaire* 495/27 pour *plaira*, voir « Phonétique et graphies ».

- **Lettres interverties** : *voier* 2/36, *siegneurs* 6/16, *refrsechissoient* 14/2, *Charlemiagne* 18/27, *noblesse* 19/50, etc., soit 47 occ.
- **Ajouts de lettre(s)** : *seigneurus* 6/15 (apostrophe masc. pl.), *allller* 19/14, *arrriva* 45/1, *comapaignie* 90/40, *retouurner* 106/5, etc., soit 38 occ. Parmi elles, la forme *Gauthieri* 381/6 résulte peut-être de l'agglutination de *Gautier* et de *Thierri.*

  Cela peut entraîner une erreur de mot (*peres* 20/3, 42/4 pour *pers, vaillainement* 41/10 pour *villainement*, *raporter* pour *raporté* 130/9*, souldoiers* 371/17 pour *souldoiés, des* 439/2 pour *de*), de conjugaison (*eusses* 217/14 pour *eusse*, *fussiés* 238/3 pour *fusses*, *deussiés* 238/3 pour *deusses, est* 489/15 pour *es*) ou d'accord (*deliberee* 2/55 pour *deliberé*).

- **Oublis de lettre(s)** : *cr ant* 1/60 pour *criant*, *trenher* II/R pour *trencher*, *assz* 8/73 pour *assez, est* pour *esté* 19/49, 470/28, etc., soit 73 occ.

  De tels oublis peuvent entraîner des erreurs de mot (*puisse* pour *puissance* 91/9, *villainement* 103/19 pour *vaillamment*, *villains* 121/8 pour *vaillans*, *presse* 275/15 pour *proesse, faicts* 369/14 pour *faictes, meurent* 402/5 pour *menerent*, *on* 429/1 pour *son*, *painne* 429/4 pour *paienne*, *pains* 458/2 pour *paines, besserent* 510/10 pour *blesserent, fery* 526/14 pour *feray*) ou de conjugaison et de temps (p2 *cuide* 234/2, 269/3, p2 *sçay* 235/3, p3 *ceing* 118/10 pour *ceingt*, *voit* 355/12 pour *veoit, atendit* 356/23 pour *atendoit*, *retourne* 381/8 pour *retournera*, *courit* 489/7 pour *couroit,* p6 *menrent* 412/12 pour *menerent*).

- **Absence du signe d'abréviation** : *ql* 101/4, 151/9, 10, 236/4, 238/10 pour *qu'il*, *q* 149/4, 329/25, 505/3 pour *que*, *leql* 224/30 pour *lequel*, *q* 237/3 pour *qui.*

Dans *souvain* 344/17 pour *souverain*, *retournoient* 399/31 pour *retourneroient, arestoyes* 44/7 pour *aresteroyes*, l'erreur résulte soit d'un oubli de lettres soit d'un oubli du signe d'abréviation.

Pour le cas particulier d'absence d'une consonne nasale, ne sachant pas s'il manque un tilde ou une lettre (ou encore si c'est le signe d'une faible nasalisation ; voir « Phonétique »), nous n'avons pas mis la consonne manquante en italique, mais seulement entre crochets : *tat* 1/53, 155/14, *bos* 102/14, *souveant* 112/5, *Lobars* 119/4, *racontre* 128/10, *Nates* 146/14, *tormetent* 147/10, *copaignons* 151/22, *dot* 155/17, *s'e* 155/20, *coclusion* 212/3, *quat* 242/10, *cotraint* 243/8, *rencotra* 243/12, *Murgalat* 321/6, *incotinent* 355/17, *pares* 361/4, *maitien* 386/17, *ug* 427/19, *entendiret* 437/15, *bie* 470/14, *Hubert* 472/22, *habodance* 503/11.

- **Présence d'un signe adventive** : *7* 11/9, *cōururent* 108/21, *depārt* 110/8, *Māhon* 364/8, *cōmmanda* 369/28, *affinitē* 525/5 ou **tilde mal placé** : *soudainēmt* 41/6.

- **Oublis des points encadrant un nombre** : 92/3.

- **Oublis de syllabe** : *conterez* 70/16 pour *contenterez*, *pren* 248/10 pour *prendre*, *entrenir* 449/34 pour *entretenir*, *semblement* 513/23 pour *semblablement.*

- **Oublis de mot(s)** : *print* (*AP*) 3/53, pron. *le/l'/les* 8/46, 69, 16/24, 30/29, 95/19, 113/12, 117/5, 147/10, 202/14, 280/23, 288/5, 427/9, dét. *l'/la* 91/4, 252/13, 297/4, 378/18, prép. *a* 17/1, 217/13, *aprés* 21/10, *si* 39/13, *ne* 41/5, *par trahison le vint prendre* 46/9, *n'y ait* 50/9, prép. *en* 97/9, *vous viendroit secourir* 130/7, *l'escuyer qui* 130/9, conj. *se* 133/15, *est* 134/15, *A ce* 144/13, *peu* 145/4, *luy fut enchargé* 170/14, *manifeste* 191/7, *mary* 191/9, *et* 227/3, 439/14, *qui* 263/12, *dist* 265/1, *a toy* 269/5, *entrez* 274/9, *a la* 299/12, 300/1, *les Templiers* 302/4, *Ogier* 350/12, *ce n'est que* 363/3, *de* 385/7, *me* 386/7, *terre car* 407/19-20, *l'on* 450/21, *vous* 485/9, *de ce* 521/13.

  Ce genre d'oubli s'observe notamment à l'occasion d'un changement de ligne : *bai* (en fin de ligne) 466/23 pour *baisa*, *et lui* 469/25, *regar* (en fin de ligne) 483/2 pour *regarder*, *vous* 485/9, pron. *la* LVII/R.

- **Lacune d'une ligne** en changeant de folio : 492/11-12.

- **Ajouts de syllabe** : *infortortuné* 430/7, ou **de mot(s)** : *leur* 1/35, *que* 104/17, 360/6, 387/11, *qui* 271/8, *a* LI/R, *en* 378/6, *luy* 428/6, *de* 459/6, *me* 485/1.

- **Réduplications de lettre** : reprise de la lettrine *Q* 360/1, de la lettrine *E* 394/1, *Quuant* 439/1 ; **de syllabe** : *deloloyal* 45/6, *chechevaulx* 252/2, *caucause* 302/2 ; **de mots(s)** : dét. *le/la* 132/7, 147/8, *j'ay* 148/3, *il* 242/6, *pour une chose* 360/5, *s'il* 470/13, *dist* 493/8.
  Une syllabe, un mot ou un groupe de mots situé en fin de ligne peut également être répété au début de la ligne suivante : *ne sçavoit qu'il* 42/3, *el* 95/17, *ne* 375/21, *et* 381/4, *de* 385/8.

- **Interversions de mots** : 104/17, 429/2. Notons aussi la coquille *volontieluirs* 392/19 où s'intercale à l'intérieur de l'adverbe *volontiers* le pronom *lui* par anticipation.

- **Erreurs de mot** : *crier* 18/23 pour *cria*, *Courtaine* pour *Joyeuse* 18/29, 30, *7* pour *y* 29/6, *forgellé* 84/9 pour *forgé le*, *A* pour *De* 93/1, *anuncement* 135/26 pour *avancement, desrengés* 182/10 pour *desrengerent*, *et* 227/12 pour *a*, *cry* 276/5 pour *coup*[18], *briefve* 343/16 pour *bonne, et* 345/14 pour *de*, *decliner* 358/6 pour *delivrer*, *pensent* 363/8 pour *peussent, retrouver* 365/17 pour *retourner, affailly* 366/6 pour *affaibly, les* 371/3 pour *la*, *lui* 376/5 pour *y*, *leur* 410/5 pour *lui, couvrit* 410/8 pour *courut*, *Brunamon* 437/7 pour *Murgalant, ainsi* 449/14 pour *aussi,* dét. *leur* 458/21 pour *son, chevalier* 501/11 pour *chevalerie, Guion* 520/7 pour *Geffroy.*
  Il peut s'agir alors d'une erreur de conjugaison ou de temps : *vueil* 131/14 pour *vueille, dirent* 281/10 pour *dist*, *estoient* 381/2 pour *estoit, devisent* 412/14 pour *deviserent*, *suys* 520/10 pour *fus.*

[18] Par rapport à *Jf*, il manque en fait une ligne dans *A*.

Cela peut traduire en outre un contresens : *quant le roy fut au palays si salua AJf* 287/12 au lieu de *quant ilz furent au palays Ogier salua P*, *Moÿsant* 338/27 pour *Murgalant*, pron. *le* 338/27 pour *le souldan Noradin, le roy Moÿsant* 338/29-30 pour *l. souldan Noradin*, *pere* 338/38 pour *oncle, pere* 374/20 pour *oncle.*

- **Erreurs de syntaxe** : *pour venir* 375/9 pour *eussent a v.*, *et adorer* 495/16 pour *et que adorez, qu'il* 514/12 pour *qui le.*

2. Variantes

Les notes de bas de page recensent également les variantes de *JP*[19]. Elles sont séparées de la leçon rejetée à l'aide d'un tiret. Lorsqu'elles sont purement graphiques (du type *y/i, -z/-s, ce/ces*, *avec/avecques, Geoffroy/Geffroy, palois/palais, sainte/ saincte* ...) ou morphologiques (comme *prist/print*, *vueil/veulx* …) ou encore relèvent de la flexion ou de l'élision (comme *que en/qu'en* ...), elles ne sont généralement pas enregistrées. Nous avons en revanche indiqué les variantes dans le nombre, par exemple en 7/10 ou en 71/2.

Quand *JP* sont utilisés pour corriger *A* et que ceux-là présentent des variantes graphiques entre eux, c'est la graphie du premier témoin cité qui a été adoptée.

Quand un seul mot est donné, cela signifie que c'est la variante du mot suivi dans le texte de l'appel de note. Autrement, la variante est encadrée par les initiales du mot qui la précède et du mot qui la suit, mots qui sont communs à *A*.

Abréviations utilisées dans l'apparat critique: *abs.* absent(s) de ; *d'ap.* d'après ; *corr.* correction ; *éd.* édition ; *om.* omis par ; *var.* variante.

B/ Partie « Notes »

Dans la transcription, des mots ou des groupes de mots sont suivis d'un astérisque : ils sont l'objet d'une note fournissant des éclairages sémantiques et syntaxiques, et traitant tous les cas litigieux.

[19] Les variantes de *WXYZ* ne sont données que ponctuellement en notes afin d'éclairer et/ ou de corriger *A(JP)*.

C/ Système de référenciation

Les chapitres correspondant aux rubriques sont numérotés en chiffres romains. Les paragraphes sont numérotés de façon continue : après le Prologue-dédicace, correspondant au feuillet ajouté par Vérard pour le seul exemplaire dédié au roi Louis XII, le premier paragraphe devient 1, le second 2, etc. Les lignes de chaque paragraphe ont été ensuite numérotées de 1 à x. Le Titre a été abrégé en T et le Prologue-dédicace en P.

Pour référencer chaque occurrence, nous avons tout d'abord noté le numéro de paragraphe puis celui de la ligne (par ex., 1/1 signifie que le mot se situe dans le paragraphe 1, à la ligne 1). Le mot se trouvant dans une rubrique sera référencé par le numéro de chapitre suivi de R (par ex., I/R signifie que le mot se situe dans la rubrique du chapitre 1) ; nous n'avons pas jugé nécessaire de noter le numéro de ligne étant donné la brièveté de ces passages.

OGIER LE DANOIS

Ogier le Da*n*noys duc de Dannemarche, qui fut l'u*n*g des pers de France, lequel, avec l'ayde du roy Charlemaigne, chassa les paye*n*s hors de Ro*m*me *et* remist le pape en son siege ; et conquist trois terribles geans sarrazins en champ de bataille, c'est assavoir Brunamont roy d'Egypte, devant Romme, Bruhier soudan de Babiloine, devant Laon, et Justamon son frere, devant Acre ; et fut couronné roy d'Angleterre *et* roy d'Acre, *et* conquist Hierusalem *et* Babiloine ; et plusieurs autres vaillances fist ledit Ogier en son temps[1].

[a.I.] **Au roy treschrestien Loÿs .XII. de ce nom.**

Prologue

Pource que je congnois que oysiveté destourbe et empesche les cueurs des hommes a bien faire par les enhertemen*s** du maulvais esperit, et que tout homme doit tendre a faire tousjours aucune bonne oeuvre, *et* qu'il ne soit trouvé oyseux, moy, qui avoye de coustume faire aucu*n*s beaux livres de diverses sortes pour solacier le treschrestien roy Charles huytiesme* de bonne [a.I.v] memoire, pour lequel et a ses bons co*m*mandemens en ay plusieurs faitz et ordonnez, en lisant lesquelz il prenoit recreation aux heures et temps qu'il luy plaisoit, et a l'exemple de luy aussi faisoient plusieurs princes, gens de bien et de vertus, ces choses longuement en moy pourpensees, et que la chose acoustumee de faire est forte et dure a delaisser, comme dit le philosophe : duru*m* est assueta relinquere*, et aussi pour eschiver oysiveté, aprés ce que j'ay peu congnoistre qui plus resjouisse ung noble cueur et chevaleureux, et singulierement roys, princes, barons, chevaliers et escuiers, c'est de ouyr diviser et racompter les beaulx fais d'armes, appertises et vaillances des roys preux, chevaliers hardis *et* entrepreneux qui anciennement fure*n*t ; ¶ et pource, mon treshonnoré et souverain seigneur, Loÿs douziesme de ce nom, treschrestien roy de France, en vous voulant a mon pouoir servir de ma qualité comme ay fait vostre predecesseur, a la louenge de Dieu et honneur de vous, chier sire, vous ay fait ung petit livre apellé Ogier le Dannoys, ouquel en prena*n*t vostre recreation, quant il vous viendra a plaisir l'ouyr lire, pourrez veoir co*m*ment plusieurs belles entrepri*n*ses, faitz d'armes et appertises de diverses manieres furent faictes des vaillans roys, princes et chevaliers qui ont regné par cy devant, par lesquelz faitz ils ont

[1] e. s. t. *abs. P*

renom et memoire. Et, combien que vostre royale magesté soit scientifique et ait congnoissance de toutes ces choses, ce nonobstant, a l'exemple de vous, treschier sire, les jeunes princes, chevaliers *et* escuiers prendront exemple a science et armes vouloir ensuyr et imiter*, et en lisant ce petit livre esmouveront leurs cueurs a toutes vaillantises et appertises d'armes faire*, comme ont fait ceulx oudit livre no*m*mez, ainsi que vostre noble et royale magesté pourra veoir en lisant icelluy livre, et tous nobles cueurs a l'exemple de vous, en moy co*m*mandant voz bons plaisirs.

[a.II.] **1. J**hesuscrist[1] nostre redempteur dit, co*m*me il est escript au quinziesme [chapitre][2] de monseigneur[3] saint Jehan* : « Sans moy ne pouez vous riens faire.* » Parquoy[4] nous luy prieron*s* que au co*m*mencement de ceste oevre il luy plaise d'estre en nostre ayde, affin que nous puissons faire chose qui soit a sa louange, et a la louange de toute la court celestielle, et a l'utillité et proffit des lisans *et* escouta*n*s, et qu'elle soit cause de leur donner exemple de bien vivre en ce mortel monde, ainsi que ont fait ceulx dequoy nostre matiere fera mention, lesquelz ont si bien *et* si[5] vertueusement vescu en ce monde qu'il en est memoire perpetuelle, car, en lisant les faiz *et* vaillances des princes et vaillans chevalliers qui ont regné par cy devant, le cueur se meult a les ensuyvir *et* d'aquerir honneur *et* bonne reno*m*mee. Pourquoy j'ay voulu ramener ce present livre a memoire, lequel fait mencion des nobles prouesses *et* grans faiz d'armes[6], que fit jadis le noble Ogier le Dannoys, qui fut du temps du grant roy Charlemaigne, jadis roy de France *et* emp*er*eur de Ro*m*me, lequel print tant de paine po*u*r exaulser la saincte foy crestienne, et qui, avecques l'ayde dudit Ogier le Dannoys, getta les maulditz Sarrazins, ennemys de nostre[7] saincte foy, hors de Ro*m*me, *et* remist le saint pere pape Leon* en son saint sige, que les maulditz payens en avoient getté, et avoient tué tous les crestiens, *et* fait de l'eglise de Saint Pierre le temple de leurs dieux, co*m*me pourrez ouyr icy aprés ; et aussi comme ledit Ogier mena grant guerre au roy Charlemaigne pour l'amour de son filz Baudoin, que Charlot le filz de l'empereur Charlemaigne avoit occis d'un eschequier d'or* en jouant

[1] Certes J. *P*
[2] chapitre *om. AJ*] *PWXYZ*
[3] monsieur *P*
[4] Pourquoy *P*
[5] si *abs. P*
[6] f. et d'a. *P*
[7] vostre *J*

aux eschecz, dont il advint une moult grant guerre qui dura plus de sept ans ; aussi pourrez ouyr co*m*me la paix fut faicte miraculeusement par le vouloir de Dieu. Lequel Ogier fut filz de Geoffroy duc de Dannemarche, lequel avoit onze freres, to*us* chevalliers *et* moult vaillans, et fure*n*t filz de Doon de Mayence, qui fut ta*n*t plain de grant prouesse, desquelz enfans estoit Naymes de Dordonne, Doon de Na*n*tueil, Gerart du Fratre *et* Geoffroy de Dannemarche, lesquelz conquirent tant de paÿs sus les mescreans, *et* principallemen*t* cestuy Geoffroy, lequel conquist la duchié de Dannemarche avecques l'ayde d'aucuns de ses freres sur les Sarrazins, et aussi conquist la belle Dannemonde, qui fut fille d'un grant roy payen, laq*ue*lle il fist baptiser, *et* puis solennellemen*t* l'espousa en nostre mere saincte Eglise ; ausq*ue*lles nopces le duc tint court ouverte, et manda tous ses parens *et* amys, et les festoya moult bien, *et* leur donna de moult[1] grans *et* riches dons ; et la p*re*miere nuyt des nopces, il engendra en la dame ung bel enfant. La feste dura qui*n*ze jours, *et* puis to*us* les barons *et* chevalliers prindre*n*t congié du duc *et* de la duchesse, lesq*ue*lz lé* remercieren*t* moult du grant ho*n*neur qu'ilz leur avoient fait d'estre venuz a leurs nopces. Aussi les barons *et* chevalliers, les dames *et* damoiselles remercieren*t* moult le duc des grans *et* riches dons que le duc *et* la duchesse leur avoient donnez[2]. Et puis chascun s'en alla en son hostel. La dame porta l'enfant neuf mois, mais, ava*n*t que le terme fust venu, l'enfant devint si grant *et* si gros en son ventre q*ue* chascun disoit qu'elle feroit deux enfans, dequoy la duchesse avoit moult grant paour. [a.II.v] Et qua*n*t vint au terme q*ue* la dame deut enfa*n*ter, elle fut ta*n*t malade, *et* eut tant de mal q*ue*[3], ap*ré*s q*u'e*lle fut delivre[4] de l'enfa*n*t, il co*n*vint q*u'e*lle prist mort, do*n*t le duc *et* toute la court fure*n*t moult troublez, *et* aussi to*us* ceulx de la cité, car elle estoit bonne dame *et* fort piteuse dé* povres ge*n*s. Et celle p*ro*pre nuyt q*ue* l'enfa*n*t fut né, les damoiselles du chasteau le mire*n*t en une cha*m*bre a part. *Et* a l'eure de mynuit vindrent en ladicte cha*m*bre ou estoit l'enfant six belles dames richemen*t* abillees, lesquelles on[5] no*m*me faees*, *et* desveloperen*t* l'enfa*n*t. *Et* l'une d'elles, no*m*mee Gloria*n*de, le pri*n*t entre ses bras, et qua*n*t elle le vit si bea[u][6], si gra*n*t *et* si bien formé de ses me*m*bres, le baisa par moult gra*n*t amour, en disa*n*t : « Mon enfa*n*t, au nom de Dieu, je te do*n*ne ung don, c'est ass*avoir* q*ue*, ta*n*t q*ue* tu seras en vie,

[1] moult *abs. P*
[2] q. l. d. leur et a la duchesse leurs a. d. *J*
[3] t. d. m. et de doleur q. *J*
[4] delivree *P*
[5] s. d. moult b. et bien r. habillees l. dames o. *J*
[6] bean] *JP*

q*ue* tu soies le pl*us* hardy chevallier q*u*i soit dura*n*t ton viva*n*t. — Dame, dist une autre no*m*mee Palestine, ce don q*ue* luy avez donné n'est pas petit. *Et* je lui do*n*ne doncq*ue*s
50 q*ue*, tant q*u*'il sera en vie, q*ue* guerre ne bataille ne lui faille poi*n*t. » Alors respo*n*dit une autre no*m*mee Pharamo*n*de : « Dame, ce don q*ue* lui do*n*nez est[1] moult da*n*gereux, p[ar]quo[y][2] je lui do*n*ne q*ue* jamais il ne soit vai*n*cu en bataille. — Et je lui do*n*ne, se dist une autre nomee Melior, q*ue*, ta[n]t[3] q*u*'il sera en vie, il soit beau, doulx *et* gracieux, pl*us*[4] q*ue* nul autre. » Et la cinq*u*iesme, no*m*mee Presine, dist : « Je[5] lui do*n*ne q*u*'il soit
55 tousjo*u*rs aymé des dames *et* q*ue* en amo*u*rs il soit eureux. » Et[6] la sixiesme, no*m*mee Morgue*, dist[7] : « J'ay bie*n* entendu les dons q*ue* vo*us* avez do*n*né a cest enfa*n*t, *et* je vueil q*u*'il ne meure jamais jusq*ue*s a ce q*u*'il ait esté mon amy p*ar* amours, *et* q*ue* je le tie*n*gne au chasteau d'A[v]alon[8]*, q*u*i[9] est le pl*us* beau chasteau du monde. » Et puis la dame le baisa p*ar* grant[10] amour. Et puis laissere*n*t l'enfa*n*t *et* s'en allere*n*t q*ue* on[11] ne
60 sceut q*u*'*e*lles devi*n*dre*n*t. *Et* l'enfa*n*t demoura cr[i]a*n*t[12] a haulte voix.

I

¶ Co*m*ment le duc manda to*us* ses pare*n*s *et* amys pour faire l'obseque de la dame et pour baptiser son filz, lequel fut no*m*mé Ogier.

[a.III] **2. L**e duc fust moult troublé de la mort de la duchesse, sa femme, laquelle il aymoit tant, mais il se reconfortoit[13] de son tant bel enfant que Dieu luy avoit donné. Alors il manda tous ses parens et amys pour luy venir faire co*m*paignie, pour faire l'enterrement de la duchesse sa femme, *et* aussi pour baptiser son tant bel enfant. Auquel mandement
5 vindre*n*t chevaliers, barons, dames *et* damoyselles. Et qua*n*t ilz furent tous arrivez, l'on fit le service de la duchesse ainsi que a telle dame appertenoit. Et ainsi que on pourtoit la dame au mostier, l'u*n*g des plus gra*n*s baro*n*s du paÿs *et* pare*n*t du duc Geoffroy pourtoit

---

[1] l. avez donné e. *J*
[2] pquon] *JP*
[3] tat] *JP*
[4] g. a toutes gens p. *J*
[5] Et j. *J*
[6] Alors *J*
[7] M. la faee d. *J*
[8] Analon *AJP*] *WXYZ*
[9] lequel *J*
[10] p. moult g. *J*
[11] personne *J*
[12] cr ant] *JP*
[13] confortoit *P*

l'enfant a l'eglise pour estre baptisé. Aprés q*ue*[1] l'obseque de la dame fut fait, l'enfant fut baptisé a gra*n*t triumphe *et* ho*n*neur ainsi que a e*n*fant de tel prince apartenoit, et fut no*m*mé a son baptesme Ogier le Da*n*noys, *et* puis fut aporté au palays. Le duc festoya moult ho*n*norablement tous les baro*n*s, chevaliers, dames *et* damoiselles, et dura la feste .VIII. jours. Et qua*n*t la feste fut finee, tous prindre*n*t co*n*gé du duc en le mercia*n*t de sa bonne chiere. Quant chascun fut retourné en son hostel, le duc Geffroy bailla son filz Ogier a deux nourrisses pour le nourrir, lesquelles en pe*n*cerent si bien que en peu de te*m*ps il crut *et* amenda en grandeur, force *et* beaulté tant que tout le monde s'en esbahissoit, car Nature n'avoit riens oublié en luy. Et quant le duc eut esté vefve par l'espace de dix ans environ[2], les barons de son paÿs luy conseillerent qu'il se mariast[3] en luy demonstrant qu'il estoit encores jeune, auquel conseil le duc se consentist, et eut une moult belle *et*[4] tresnoble[5] dame en mariage, de laquelle il eut en peu de temps ung autre beau filz, lequel fut nommé sur les fons[6] Guion, lequel fut moult vaillant chevalier, mais il ne fut pas si[7] puissant comme fut Ogier. Or, pendant ce temps, le duc tenoit ces terres et paÿs franchement, sans en rendre foy ne hommage a personne vivant, car il les avoit conquestez a la pointe de l'espee avecq*ue*s l'ayde d'aucuns de ses freres sus les Sarrazins, comme vous avez ouy dessus. Dequoy le roy Charlemaine fut adverty par aucuns des chevaliers de sa court, lesquelz estoie*n*t traistres *et* envieux du bien du duc Geffroy. Et ung jour tirerent le roy a ppart *et* lui dirent : « Sire, vous estes le plus puissant roy du monde *et* le plus obeÿ de tous vous subjectz excepté d'u*n*g prince, lequel ne tient conte de vous ne de vostre puissa*n*ce. » Alors le roy, tout esmeu, dema*n*da q*u*i estoit celluy qui si peu tenoit conte de luy. Et l'u*n*g des traistres, nommé Hardré*, respondit : « Sire, c'est Geffroy, le duc de Da*n*nemarche, leq*ue*l est si fier q*u*'il dit q*u*'i ne tient ses terres *et* paÿs q*ue* de Dieu *et* de l'espee, *et* qu'il ne lé[8] tient d'omme vivant, *et* qu'il n'a nul souverai*n* par dessus sinon Dieu. » Quant le roy entendist ses paroles, il fut moult couroucé, *et* i*n*contina*n*t il appella ung messager auq*ue*l il dist : « Tu t'en iras en Da*n*nemarche *et* diras

[1] Et a. q. *J*
[2] environ *abs. JfP*
[3] remariast *J*
[4] b. e. *abs. J*
[5] noble *J*
[6] s. l. f. *abs. Jf*
[7] p. si grant ne s. *J*
[8] les *P*

au duc Geffroy q*ue* me[1] viengne servir a toute sa puissa*n*ce *et* faire hommage, a cause des
35 terres qu'il tie*n*t, comme a son souverain seign*eu*r. Oultreplus luy diras q*ue*, si de ce faire il est refusant, que, aussi tost que l'esté sera venu, que je l'iray v[e]oir[2] a si grant puissance qu'il ne se savra si bie*n* deffendre q*ue* je ne destruise toute sa terre, *et* metray tout son païs a feu *et* a sang. Et l'ameneray[3] prisonnier, luy, sa fe*m*me et ses enfa*n*s en ma cité de Paris ! » Quant le messager oÿt[4] le commendement du roy, incontinant il se partist de
40 Paris et fist tant par ses journees q*u*'il arriva en Da*n*nemarche. Et qua*n*t il fut en la cité, il s'en ala au palais *et* trouva le duc *et* la duchesse ensemble, lesquelx partoient du disner. Alors le messager salua le duc ainsi que bien le sçavoit faire, et luy dit : « Sire duc, le noble et puisant empereur Charlemaigne roy de France m'envoye par devers vous et [a.III.v] vous ma*n*de que incontinent le venez servir *et* que luy venez faire hommage a
45 cause dé[5] terre *et* seigneuries que vous tenés co*m*me a vostre souverain seigneur, *et* que, si de ce faire[6] vous estes refusant, que, aussi tost que l'esté sera venu, il vous viendra veoir a si g*ra*nt puissance que il metra toutes vos terres *et* seigneuries a feu *et* a sang, *et* vous *et* vostre femme *et* voz enfans menera prisonniers en sa cité de Paris. » Qua*n*t le duc eust ouy ce q*ue* le messager luy eut dit, il fut moult troublé *et* luy dist : « Messagier, vous
50 direz au roy q*ue* je ne tiens ma terre ne de luy ne de ho*m*me vivant, fors de Dieu *et* de l'espee, car je l'ay conquise au trencha*n*t de mon espee sus les Sarrazins avecq*ue*s l'ayde de mes parens *et* amis. *Et* luy diras[7] q*ue* je ne suis point deliberé de l'aler servir. Et au regard de ce qu'il dist qu'il viendra en cest esté pour destruire moy *et* ma terre, luy direz q*ue*, s'il vient, q*u*'il trouvera bie*n* a qui parler, *et* que je le garderay bien, avecq*ue*s l'ayde
55 de mes pare[n]s[8] *et* amis, de faire ce dequoy il me menasse, *et* q*ue* je suys deliberé[9] de me bie*n* deffendre contre luy ! » Et quant le messager eut ouy ce que le duc luy eut dist, il print congé de luy *et* se mist a chemin pour retourner[10] en France.

---

[1] q. incontinant il m. *Jf*
[2] voier] *JfP*
[3] emmeneray *P*
[4] eut ouy *Jf*
[5] des *P*
[6] faire *abs. P*
[7] direz *P*
[8] pareus] *JP*
[9] deliberee] *JP*
[10] p. s'en r. *Jf*

3. Le messager, ai*n*si departy d'avecq*ue*s ledit duc De*n*nemarche[1], fist ta*n*t par ses journees q*u*'il arriva a Paris *et* s'en alla tout droit chiez l[e][2] roy. Et aprés que il eust fait le salut, il luy conta le recuil, gros parler et fier courage d'icelluy duc, et comme il ne se tenoit subgect a nully, et ne pensoit avoir souverain par dessus luy que Dieu, en tant que luy, ses freres, parens et nobles aliez avoient conquestees toutes ses terres au trenchent de l'espee, et que il n'avoit que faire de servir, luy qui devoit estre servy, et que au roy ne a aultre ne re*n*droit foy ne hommage. Adonc le roy, inndigné plus fort que devant, fist apeller sa baronnie *et* ses vassaulx *et* leur conta le raport du messager et le fier courage du duc Dennemarche[3]. Et leur dit q*ue* pour la folle et rigoureuse respo*n*ce q*u*'il avoit faicte, il vouloit q*ue* chacun se mist en poimt pour prestemen*t* l'aller assaillir en se[4] terre, do*n*t chacun fut tout appareillé*. Et ne cuidés pas que le jeune filz Ogier fut joyeux que son pere usast de telz termes vers le roy, car il avoit ja sens *et* entendement de cognoistre le bien *et* le mal ; si fist incontinent le roy partir son ost *et* se mist sur mer, *et* tant nagere[n]t[5] qu'ilz entrerent en la duché De*n*nemarche[6]. Mais si tost que le duc le sceust, il menda ces .XI. freres emsemble *et* tous les nobles de son paÿs , et fire*n*t grande resiste*n*ce qui guaires ne leur valut, car force leur fut de eulx rendre par co*m*position au roy qui les print a mercy, par telle condition que le duc, p*ar* le co*n*seil de ses freres *et* seigneurs de son païs, luy promist que, dedens la feste de Pasques prouchainemen*t* entrant, dudit jour*, il yroit a Paris pour le servir *et* luy rendre foy *et* hommage a cause de ses terres et co*m*me de son souverain, *et* iroit en persone se recognoistre son serf *et* vassal, et ainsi le promist le duc au roy Charles. Et pour fournir laquelle[7] promesse, le roy lui dema*n*da plege vailable *et* ho*n*norable, ce qu'il fist pour avoir paix, *et* luy bailla en ostage son filz, Ogier le Dennoys, son seul heritier, que le roy tresvolun[t]iers[8] le receut *et* amena avec soy. Et par icelles promesses *et* apointemens, le roy fist departir son armee, et fut tresjoyeulx le roy d'avoir a plege ung si noble[9] gentil ho*m*me, car tout ho*m*me q*u*i le regardoit le benissoit. Et luy dist le roy tant amiablemen*t* : « Ogier le Da*n*nois, j'ay gra*n*t joie de vous

[1] d. de D. *P*
[2] la] *JP*
[3] d. de D. *P*
[4] sa *JfP*
[5] nagereut] *JfP*
[6] d. de D. *P*
[7] ladicte *P*
[8] tresvolunliers] *JfP*
[9] honneste *Jf*

avoir en ma court, car pour l'amourr de la beaulté, sens *et* humilité q*u*i est en vous, je vous feray chevalier et l'ung des plus ava*n*t de mo*n* hostel. » Et en ce disa*n*t le bailla en garde au duc Nesme de Baviere, q*u*i estoit du linage d'[1]Ogier ; si s'en retourna [a.IIII.] le roy par Allemaigne, tousjours menant forte guerre co*n*tre les Sarrazins, tant q*ue* l'yver y passa. Le primte*m*ps venu s'en retourna en France, q*u*i fut entour la my Caresme, *et* la trouva la royne q*u*'il mena a Saint Omer pour passer la le te*m*ps *et* faire ses Pasques ; pourquoy manda au chastelain Garnier* q*u*'il fist tendre la tapisserie du palais *et* qu'il y vouloit aller faire ses Pasques ; semblablement qu'il fist preparer la ville *et* faire crier les joustes *et* tournois, ce qu'il fist faire a grant diligence. *Et* qua*n*t le roy sceut que tout estoit prest, lui aco*m*paigné de la royne, princes *et* grans seigneurs de sa court – entre lesquelz estoient le sire Eudon de Langres *et* le *con*te Garnier –, *et** tant chevaucherent q*u*'ilz arriverent a Saint Omer, la ou ilz firent grant triu*m*phe *et* feste, tant de jouxtes, tournoymens, q*ue* plusieurs autres joyeux passe te*m*ps ; en faisant lesq*ue*lz esbatemens, Ogier estoit au service des jouxtes[2], et chascun pour sa beaulté *et* joyeuse elega*n*ce le benyssoit. Toutes lesquelles jouxtes *et* autres passe temps finiz *et* aco*m*pliz, le roy voulut assembler sa baronnye pour tenir son parleme*n*t. Or, en parlant des besoignes *et* affaires du royaume, le roy s'avisa du duc Geoffroy de[3] Da*n*nemarche *et* co*m*e le temps estoit ja passé, lo*n*g temps avoit[4], sans ce qu'il fust venu s'aquiter de sa promesse de le venir servir *et* faire ho*m*mage co*m*me a son souverain, dequoy il fut moult courroucé, et brisa le co*n*seil p*ar* despit, *et* s'en alla tantost mettre a table pour disner, a la fin duquel il avisa Ogier le Da*n*nois, si dist a la baronnie : « Je suis fort esbahy co*m*e le duc Geoffroy de[5] Da*n*nemarche est si variable *et* si negligent qu'il ne nous a tenu promesse ; et encores, s'il ne veult obeïr, au moins qu'il eust aucunement pitié de son tant honneste filz Ogier ; si congnois qu'il n'est pas naturel, mais d'inhumanité remply en son felon courage, si vueil faire mettre son filz en main seure, et veulx, chastelain, que le prenez en voz dangers, *et* le mettez en lieu seur pour en respondre touteffois que en avrons a besongner. » Lequel aco*m*plit le noble vouloir du roy, [print][6] Ogier le Dannoys *et* le mena en son chasteau,

[1] d' *abs. P*
[2] jouxteurs *J*
[3] de *abs. J*
[4] t. y a. *J*
[5] de *abs. J*
[6] print *om. AP*] *J*

dedens lequel y avoit plusie[u]rs[1] chambres parees noblement de riche tapisserie, *et* lui
55 ordonna pour prison soy tenir avec la dame sa fe*m*me, sa fille, escuiers *et* damoiselles de sa maison. Et lui conta tout le vouloir *et* intencion du roy, do*n*t le jeune Ogier a grosses larmes disant* en ceste maniere : « Vray Dieu, souverain pere des creatures, specialeme*n*t des orphelins ! Moy, estrange[2], ve*n*du co*m*me serf, je te prie, ne souffre pas que mon pere soit no*m*mé tyrant *et* que en la lignee ne se[3] soit trouvé tel deffault ! ¶ Or congnois je que
60 l'affection de ma mauvaise *et* desloyalle marastre avra lieu, qui ne cherche autre chose fors la destructio*n* de ma povre vie, si te prie, mere de Dieu, avoir souvenance de ton povre servite*u*r ! » *Et* a cest'heure cheut tout pasmé a terre. Mais les dames, le voyant en si piteux point, furent tresesbahies, si le leverent *et* mirent grant paine a luy[4] faire recouvrer le parler, speciallem*en*t la fille du chastellain, qui tant estoit plaine de beaulté,
65 sens, maintien *et* noble contenement, laquelle Amours avoit ja ferue et attainte de son dart, qui tant lui getta d'amoureux *et* sourrians* regars q*ue* force lui fut laisser le pleur *et* lamentation, *et* convertir tout son dueil en l'amoureux deduit* ; si s'e*n* retourna le chastelain devers le roy *et* lui co*m*pta le gra*n*t dueil qu'avoit mené Ogier le Dannoys, dont le roy estoit fort mal co*n*tent. Mais l'indignation qu'il avoit envers le pere d'Ogier ne
70 pouoit amatir son cueur, dont les seigneurs estoient fort mal contens.

[a.IIII.v] **4. L**e roy, tousjours pe*n*sant a l'orgueil, faulseté *et* malice dudit Geoffroy, desirant soy ve*n*ger sus Ogier son filz, ouvrit encores la matiere e*t* leur dist finablem*en*t q*ue*, puis qu'il n'avoit autres nouvelles du pere d'Ogier le Dannois, qu'il estoit deliberé de faire mourir le filz po*u*r soy ve*n*ger de la trahison de son pere, *et* de brief. Et ainsi qu'il
5 eut sa parolle finee se leva Augustin le Normant*, l'un des sages de sa court, *et* lui dist tout froidem*en*t : « Helas ! sire, co*m*ment[5] estes vous si yreux d'une chose dont vo*us* estes en doubte ? Vo*us* ne nous ne savons quel empeschem*en*t, destourbe ou inconvenie*n*t lui peut estre advenu. Et croiez, sire, qu'il ne peut partir ne saillir de son paÿs qu'il ne lui faille estre en danger, *et* les da*n*giers qui y peue*n*t advenir de jour a autre sont grans, si
10 convie*n*t p*re*sumer qu'il ait aucun grant destourbier par leq*ue*l il est detenu ; si seroit bon, a mon petit entendem*en*t, y deleguer *et* envoier quattre des gentilz ho*m*mes de vostre

[1] plusienrs] *JP*
[2] estranger *J*
[3] se *abs. J*
[4] le *J*
[5] comme *J*

hostel pour enquerir la cause pourquoy *et* co*m*ment il n'est venu faire le devoir de sa promesse. Et sera a[1] mon avis plus raiso*n*nable q*ue* faire mourir le povre innoce*n*t qui ta*n*t est ho*n*neste, car a roy n'apartie*n*t faire ne user de vindication q*ue* le forfait ne luy soit p*re*mier verifié. Mais, co*n*gneue son inte*n*cion, courage *et* vouloir, vo*us* besongnerez en [la][2] matiere ainsi qu'il plaira a vostre noble royaulté. » Auq*ue*l propos le roy print plaisir, et luy respondit trescourtoysemen*t* *et* en doulces parolles, disant : « Vassal, j'ay entendu voz doulces parolles, tendantes assez a raison, et cuide que enquerre de la verité des choses garde de forvoier les entendemen*s* *et* de faire chose tendant a villain reproche. Or, ainsi q*ue* l'avez dit sera incontine*n*t exploité. » Lors fist hucher Alixandre d'A*n*glier, Millon de Navarre, Regnier de Monglier*, tous nobles *et* de grant façon de l'ostel du roy, avec l'evesque d'Amiens, ung tresnotable clerc, ausq*ue*lz il donna charge de partir incontine*n*t pour savoir *et* enq*ue*rre la verité de l'empeschemen*t* de Geoffroy de[3] Da*n*nemarche, qu'il n'estoit venu parfournir sa promesse, et leur dist en ceste maniere : « Mes amys *et* mes bons vassaulx, vous irez par devers le pere d'Ogier le Dannoys, auq*ue*l vous remo*n*strerez la faulte qu'il a faicte *et* lui direz[4] franchemen*t* que, s'il ne pense de venir acomplir sa promesse *et* en brief, que je feray son beau filz Ogier livrer a martyre. *Et* de rechief lui menerons si grande *et* si puissante armee a son paÿs q*ue* je le prendray prisonnier *et* le mettray en une fosse en laquelle le feray cruellement *et* treshonteusement devorer aux bestes sauvages, *et* ne lui laisseray bourg, chasteau ne ville que je ne face destruire *et* mettre le feu par tout inco*n*tine*n*t[5], *et* mettre tous ses subgez a l'espee ! » Sa parolle finie, les quattre seigneurs *et* messagiers accepterent la co*m*mission *et* lui promirent faire tout le contenu de son commandemen*t* *et* l'exploiter ainsi qu'estoit son bon vouloir *et* noble intencion.

[1] a *abs. P*
[2] la *om. AJ*] *P*
[3] de *abs. J*
[4] dictes *J*
[5] incontinent *abs. J*

II

¶ Comment les quatre messagiers se partirent pour aller en Dannemarche, et co*m*ment le duc Geoffroy leur fist tre*n*[c]her[1] les baulievres et leur fist tourner le nez sen dessus dessoubz. Et co*m*ment il arriva ung herault, lequel conta au roy Charlemaigne que les payens avoient destruit Romme.

[a.v.] **5. O**r convie*n*t il retourner au june priso*n*nier Ogier q*u*i tousjours avoit pe*n*seme*n*t co*m*ment[2] il pourroit eviter la mort ; et n'eust esté la co*m*paignie amoureuse q*u*'il avoit, le povre cueur lui fust party de grant douleur, car il redoutoit tant la folle responce de son pere *et* se*m*blablement la mortelle et *con*tinuelle envie de sa marastre. ¶ Or laisseray a p*ar*ler de Ogier, *et* retourneray aux messagiers du roy Charles, lesq*ue*lz sont p*ar*tis pour aller aco*m*plir leur voyage, bie*n* mo*n*tez *et* bie*n* enharnachez. *Et* tant so*n*t allez par mer *et* p*ar* terre q*u*'ilz sont arrivez en la terre de Da*n*nemarche. *Et* qua*n*t ilz fure*n*t arrivez en la ville pres du chasteau ou le duc faisoit sa reside*n*ce, si s'en allere*n*t tout droit au chasteau po*u*r parler a luy. Mais pas ne arrivere*n*t en bonne heure, car qua*n*t ilz vindre*n*t hurter a la porte, le portier q*u*i fut fier *et* orguilleux leur dema*n*da rebustemen*t** q*u*'ilz demandoie*n*t *et* pourquoy ilz hurtoie*n*t si fort ; si lui dire*n*t q*u*'ilz le pouoient bien faire *et* q*u*'ilz avoie*n*t bon adveu po*ur* faire ung point pl*us* oultre, *et* qu'il ouvrist la porte plus deligemment aux messagiers du[3] roy ; dont le portier ne[4] tint pas grant conte[5], mais s'en alla vers[6] le duc *et* lui dist q*ue* quatre messagiers du[7] roy de France estoient a la porte q*u*i vouloient parler a lui hastivement, dont il fut moult esbahy. Ce no*n*obsta*n*t, il lui dist q*u*'il n'ouvrist pas si tost *et* q*u*'ilz ayent pascience jusques ap*ré*s disner* *et* q*u*'il leur dist franchement ; si retourna inco*n*tinent le portier leur dire q*u*'il estoit force q*u*'ilz atte*n*dissent la fin du disner *et* q*ue* la seigneurie estoit a table. Dequoy les messagiers firent[8] ung grant murmure et non sa*n*s[9] cause, car ce n'estoie*n*t pas gens pour faire atte*n*dre, car ilz n'y fure*n*t pas si peu q*u*'ilz n'y demourasse*n*t deux heures tousjo*u*rs atte*n*dans. *Et* dist l'evesq*ue* d'Amie*n*s : « N'esse pas cy gra*n*de mesco*n*gnoissa*n*ce de sejourner cy po*u*r ung serf

[1] trenher] *JP*
[2] come *P*
[3] m. et vassaulx d. *J*
[4] n'en *P*
[5] p. trop de c. *J*
[6] devers *J*
[7] q. q. des vassaulx d. *J*
[8] m. come impaciens f. *J*
[9] n. pas s. *P*

racheté ? *Et* croyez q*ue* j'e*n* feray tel raport q*ue* une fois lui coustera cher ! » Or tindre*n*t table lo*n*guemen*t* co*m*e j'ay dit[1]. [a.v.v] Et ap*ré*s graces fit venir lesditz messagiers, lesq*ue*lz fire*n*t revere*n*ce ho*n*nourable, ainsi q*ue* a tel prince apartenoit, *et* a la seign*eu*rie*
25 semblablemen*t*. Et l'evesque salua le duc de par le roy de Fra*n*ce en ceste maniere : « Noble duc, le trespuissa*n*t *et* redoubté empereur Charlemaigne, roy de Fra*n*ce, est fort esbahy q*ue* n'estes venu au terme q*ue* lui aviez promis le venir servir *et* lui re*n*dre la feaulté *et* ho*m*mage q*ue* vo*us* lui devez co*m*e a vostre souverain en sa bo*n*ne ville de Paris, si vo*us* ma*n*de de par no*us*, ses messagiers *et* bons [vassaulx][2]*, q*ue* vo*us* faciez diligen*c*e
30 de vo*us* en venir qua*n*t *et* no*us* a Saint Omer la ou il vous attend po*u*r acomplir vostre promesse. Et se de ce faire estes aucunemen*t* reffusant, il vo*us* viendra mener si bo*n*ne guerre q*u*'il bruslera to*us* voz païs, *et* fera mettre to*us* voz ho*m*mes a mort, *et* vo*us* amenera prison*n*ier en sa bo*n*ne ville de Paris ou po*u*r prison avrez une fosse garnie de bestes sauvages po*u*r vostre corps tout vif devorer ; dont, pour vo*us* oster de ce cruel
35 danger *et* peril, noble duc, se me voulez croire, vo*us* vie*n*drez avec no*us* ung peu passer le te*m*ps a Sai*n*t Omer, *et* vo*us* esbatre avec le roy. Car, no*us* retournez, *et* selon la respo*n*ce q*ue* vo*us* nous ferez, tenez vous po*u*r tout asseuré q*u*'il fera v*ost*re noble enfa*n*t Ogier le Da*n*nois livrer a martire, q*u*i vo*us* seroit a jamais ung diffameux reproche, et du surpl*us* sera[3] tout ainsi q*ue* j'ay dit ». C[es][4] p*ar*olles *et* message rigoureux entendu[5], le
40 duc ne s'en fit q*ue* rire *et* truffer, *et* leur va dire : « Hé[6] ! oultrageux ribaulx, messagiers, co*m*me estes vo*us* si hardiz soubz umbre de vostre roy de me venir user de telz termes *et* oultrageuses menaces ? *Et* croiez q*ue* je vo*us* feray cent fois mauldire l'heure q*ue* prinstes jamais le chemin po*u*r me[7] venir faire tel message ! » Ce q*u*'il fit, car par ses sathelites leur fist arracher les baulevres, *et* leur re*n*verser le nez ce dessus dessoubz. Et sur la teste
45 leur fit escorcher ung plastreau* en maniere de couro*n*ne par gra*n*t derision[8]*, q*ue* c'estoit une chose hideuse *et* abhomi*n*able[9] de les regarder, *et* chose i*n*humaine[10]. Or pe*n*sez la douloureuse destresse en quoy estoie*n*t les nobles messagers ; mais nea*n*tmoins leur

---

[1] j'a. ja d. *J*
[2] vassaulx *om. AP*] *J*
[3] fera *JP*
[4] car] *JP*
[5] De ces p. rigoureuses entendues *P*
[6] Et *J*
[7] me *abs. P*
[8] d. et moquerie *J*
[9] tresabhominable *J*
[10] c. trop i. *J*

co*n*vint pre*n*dre paci*e*nce po*u*r celle heure, co*m*bien q*u*'ilz n'en penser*e*nt pas po*u*rtant moins. *Et* ai*n*si les envoia[1] villaineme*n*t marchez *et*[2] deffigurez a tousjoursmais au roy Charlemaigne, en soy truffant d'eulx, lesq*ue*lz retourner*e*nt ho*n*teusem*e*nt *et* a gra*n*t courroux, ainsi que orrez cy aprés.

6. Tant fire*n*t les messagiers bonne diligen*c*e de retourner q*u*'ilz arriver*e*nt a Sai*n*t Omer ou la trouver*e*nt le bon roy Charles q*u*i faisoit joustes *et* tournois. Et, co*m*me ceulx q*u*i de courage desiroie*n*t vindicatio*n et* reparation de l'inhumaine forfaiture q*ue* leur avoit fait faire ledit duc, s'avancere*n*t *et* vindre*n*t deva*n*t, sa*n*s savoir q*ue*lle contena*n*ce ilz devoie*n*t faire[3]. Et, co*m*me to*us* remplis de felo*n*nie *et* de desespoir, s'en aller*e*nt getter deva*n*t le roy, criant a haulte voix : « Sire, venge*n*ce de ce diffameux oultrage ! » Et a ce cry le roy fut fort troublé, et fut une gra*n*t piece sa*n*s p*ar*ler, de l'orreur *et* abhomi*n*ation[4] q*u*'il avoit de les regarder ; si se print a p*ar*ler *et* leur dist : « Las ! seign*eu*rs amys[5], co*m*me va cecy ? Q*ue*lles bestes avez vo*us* rencontrees en chemin q*u*i vous peue*n*t avoir si honteusem*e*nt deffigurez ? Vo*us* avez trouvé une merveilleuse rencontre ! — Ha ! trescher sire, se respondirent les messagiers, nous ne dema*n*dons pas venge*n*ce des bestes, mais nous vous req*ue*rons vengence du tresfelon *et* oultrageux tira*n*t Geoffroy de Da*n*nemarche, qui tant no*us* a fait souffrir douloureux martire sa*n*s cause *et* sans raison, ainsi que pouez[6] veoir. » Adonc le roy, considerant l'oultrageuse forfaiture, dist haultement a la baronnie : « Advi[a.VI.]sés, seigneurs[7], le criminel *et* oultrageux forfait q*ue* pour despit de moy ce outrageux tyrant a fait ! » Si demandere*n*t les s[ei]gneurs[8] qui l'avoit fait, et que tel cas ne devroit pas demourer i*m*pugny, ne tel deshonneur demourer sans vengance ; si dist le roy : « L'orguileux *et* fier tirant Geffroy Dennemarche, dont no[u]s[9] avons son filz Ogier le De*n*noys en noz prisons, lequel je veulx faire cy venir devant la baro*n*nie pour ayder a reparer l'injure *et* forfait du parvers tyrant son pere. » Si fist venir le chastelain, auquel il co*m*manda faire venir ledit Ogier pour ordo*n*ner de son

[1] renvoya *J*
[2] m. signez e. *J*
[3] d. tenir ne f. *J*
[4] e. grant a. *J*
[5] s. et a. *J*
[6] q. bien p. *P*
[7] seigneurus] *JP*
[8] siegneurs] *JP*
[9] nons] *JP*

estat *et* do*n*ner mortelle sentence contre luy. « Sire, dist le chastelain, j'en feray toute diligence. »

7. Alors[1] partit le chastelai*n*, fort courroucé ta*n*t de l'infameté et merveilleuse injure qu'avoit faicte le pere de Ogier aux messagers comme du povre enfant i*n*nocent qu'i va querir pour mener justifier* et recepvoir mort ; si pensa a par soy de no*n* luy dire aucune chose de celle deffortune advenue, que le conseilleroit comment il respondroit au propos dequoy dont l'en le voudroit i*n*terroguer. Et toutes ces choses co*n*siderees, s'en va tout droit au chasteau ou[2] il trouva le jeune Ogier ou il jouoit[3] avecq*ue*s les damoiselles, et principalement avecq*ue*s sa fille, dont il fut moult joyeux pour la neblesse, beaulté *et* honnesteté de luy ; si lui dist : « Sa, Ogier, venés vous en avecques moy ; le roy si vous dema*n*de. — Hé, vray Dieu ! mo*n*seign*eu*r le chastelain, *et** mon pere n'est il poi*n*t ancores venu ? Est il nouvelle[4] de ma delivrance ? — Certainement, ce dist le chastelain, je ne sçay nulles nouvelles, mais venés vous en avecques moy car le roy veult parler a vous. » Adonc Ogier print congié des damoiselles et principalement de la fille dont tant[5] il estoit amoureux *et* elle mille foys plus de luy. Aprés le congé prins, ilz saillirent hors du chasteau ; si luy comme*n*ce a remonstrer le grant dangier *et* peril auquel son pere l'avoit mis *et* haba*n*donné*, en luy disant tant amoureusement : « Ogier, gentil escuier, il vous est de necessité estre hu*m*ble *et* doulx, et ne prendre pié ne arrest aux parolles* qu'on vous dira ; car le roy est fort iré contre vous pour l'orgueil et dedai*n*g de Geffroy vostre pere. Pource, soyez piteux *et* humble quant le roy p*ar*lera a vous ; car le psalmiste dit qu'i a en hayne les orguilleux *et* les rabaisse *et* reprime de leur superité*, *et* les humbles ayme *et* les avance par dessus les orgueilleux*, quelle chose est veritable. Et pource, faictes que soyez tel que je vous ay dit, *et* en toutes vos fortunes *et* adversitez Dieu vous aydera. »

8. Ce[6] ne terda guieres le chastelain que il n'amenast Ogier[7] le Dennoys au roy Charlemaigne ; si se vint getter ledit Ogier le Dennoys[8] devant luy en luy requerant

[1] Lors *J*
[2] c. la o. *J*
[3] i. se j. *J*
[4] nouvelles *J*
[5] tant *abs. P*
[6] Ce *abs. J* ; Et *P* (*lettrine de forme étrange*)
[7] n'a. le jeune O. *J*
[8] le Dennoys *abs. J*

pardon, dont le roy eut grant pitié. Mais les messagiers ainsi oultragés, qui la estoient, si[1] leverent ung grant cry *et* demanderent vengance leur estre faicte pour reffrener leur vitupere *et* rabaisser la gloire *et* folle hardiesse de so*n* pere. *Et* a ce leur p*re*stoit bie*n* l'oreille le roy, et eust voulentirs fait tre*n*cher la teste a Ogier le Dennoys[2], n'eust esté le bon duc Nesme de Baviere, qui tant benignemen*t* *et* tant amoureusemen*t* lui remo*n*stra la grant p*er*te qu'il feroit de mettre a mort le jeune Ogier, tant hu*m*ble, noble, *et* ho*n*neste, *et* co*m*ble de toutes vertus. Or, le roy, voie*n*t le inrep*ar*able do*m*mage, tira*n*nie *et* desho*n*neur q*ue* son pere avoit fait a ses messagers *et* seign*eu*rs, q*u*i la estoie*n*t p*re*se*n*s, esmeu d'ire a cause q*ue*, en so*n* no*m*, ce malefice avoit esté fait, si le reputoit aussi grief *et* auta*n*t *con*tre son ho*n*neur co*m*e s'o*n* lui eut fait en sa propre p*er*sone, et lors, ta*n*t pour la foy mentie de son pere comme de l'outrage fait au[x]ditz[3] messagiers, condanna ledit Ogier avoir la teste tra*n*chee *et* recepvor mort, p*re*se*n** [a.VI.v] toute sa baro*n*nie. Adonc s'escria le povre jeune Ogier : « Ha ! sire, pour Dieu mercy ! Vous congnoissez, sire, q*ue* de tout cecy je suis innoce*n*t *et* suis demeuré co*m*me serf a vous ve*n*du ; si pouez de moy faire tout a vostre bon plaisir *et* voule*n*té. Et ne cuide point q*ue* mo*n* pere soit si inhumai*n* de me vouloir laisser ai*n*si destruire. Mais, sire, pource q*u*'il a ung aultre filz q*ue* moy de ma maratre q*u*i m'est trese*n*nemie *et* volu*n*tiers seroit cause de ma destructio*n* pour augme*n*ter la prosperité de son filz, or, touchan*t* le service *et* ho*m*mage en quoy il vous est tenu, laissés mo*n* pere la, car, sire, vous co*n*gnoissés q*ue* je suis so*n* seul *et* vray heritier. Pource, je vous requier, en no*m* du benoist *et* glorieux Jesus, q*u*i pour le rachat des humai*n*s souffrist mort *et* passion, q*ue* il plaise de vostre grace royalle avoir pitié *et* mercy de moy, et plaise a vostre royaulté me recepvoir *et* retenir pour vassal *et*, au plaisir du createur, en voz affaires je m'e*m*ploiray si bie*n* q*ue* vostre noble seigneurie avra cause de soy conte*n*ter de moy ; et au regard des nobles messagiers ai*n*si opprimez *et* blecés, de ceste heure je me submez leur reparer tout* en ce poi*n*t qu'il plaira a la noble baro*n*nie en ordo*n*ner, car, ta*n*t q*ue* j'avray terre ne seignourie, jamais ne fauldray. » Nonobsta*n*t, tout le doulx parler d'Ogier ne co*n*te*n*te en rien le roy, mais dist a Ogier : « Cela ne sert de rien, car pour le parjuremen*t* *et* oultrage de vostre orguilleux *et* depiteux pere, vous y perdrés la vie, car c'est la vraye reparation *et* la justice qui en ce cas appartient. Sus, dist le roy au prevost, faictes le incontinent morir ! » Or s'escrie le povre Ogier le

[1] si *abs. J*
[2] le Dennoys *abs. J*
[3] auditz] *JP*

Dennoys : « Et ! mere de Dieu, co*m*me souffres tu morir ung innocent pour la deffaulte de so*n* pere ? A ! dame, je me recomma*n*de a ta tressaincte grace ! » Si se tourna ung peut
35 a cartier et avisa Nesme de Baviere de qui il se sentoit plus familier que de nul aultre de chiez le roy, si lui getta l'oeil de pitié en luy recommanda*n*t son piteux cas. Adonc se sont assemblés tous les barons *et* pers de France, et tout remo*n*tre au roy le piteux estat du jeune Ogier *et* comme*n*t il est i*n*noce*n*t de tous ces i*n*conveniens *et* deffaultes, et que, s'il le fait mourir, jamais baron en sa court ne demeurera de bon cueur, veu le noble linaige
40 dont il est, car il a .XI. oncles, tous gra*n*s seigneurs *et* tresvaillan*s* en armes, « qui vous peue*n*t grever quelq*ue* foys, s'il vous survenoit q*ue*lques deffortunes. » Et a ce respond le roy q*ue* de toute leur puissa*n*ce il ne conte ung bouton, « car c'est ma royalle ordo*n*na*n*ce q*u*'il meure *et* preigne fi*n* !* — Helas ! sire, ne considerés poi*n*t la gra*n*de perte *et* do*m*maige q*u*i en poura survenir en vostre royaulme, se le faictez morir si
45 treshonteusement, luy qui est si bel escuier, si playsa*n*t *et* si honeste de personne, le courage ta*n*t agu aux armes ? *Et* vous prometz, sire, si [le][1] laissés vivre, qu'il est *et* sera pour deffendre vostre royaulme aussi vaillamme*n*t que homme q*u*i entrast jamais en vostre court. Et en l'honneur de Dieu, dist il, qu'il ne meure point ! » Et, aussi[2] q*ue* le roy devoit donner de rechief se*n*te*n*ce pour donner expedition, arriva ung messagier q*u*i salua
50 le roy treshonnorablement et luy dist en ceste maniere : « Je suis venu devers vous a moult gra*n*t diligence pour vous dire *et* raco*n*ter[3] des nouvelles qui ne so*n*t guieres bo*n*nes, car le soudain *et* le gra*n*t Turc *et* le roy Carahu ont assiegé Rome *et*, qui pis est, sont entrez deda*n*s *et* l'ont prinse d'assault. Et s'en est fouy le pape, legaulx, cardinaulx *et* le clergié, et de tous les joyaulx de l'Eglise n'ont seulem*e*n*t* que le corps saint Pierre, car toutes les
55 eglises sont destruictes, abbatues *et* renversees p*ar* terre[4] ; et q*u*i pis est[5], ont mis tous les crestiens a l'espee, hommes, femmes et petis enfans, tant que c'est la plus inhumaine *et* cruelle chose qu'en savroit jamais raconter. Requerant* le pere sai*n*t, en ta*n*t q*u'e*stes roy trescrestien *et* pillier de la foy, q*ue* vueillés faire marchier vostre ost pour dilige*m*ment venir secourir vostre empire, l'Eglise romaine *et* la sai*n*cte foy catholiq*ue*. Et se nomme*n*t
60 ceulx qui ont [a.VII.] fait ledit co*n*quest, pour le chief de l'ost, le roy Corsuble, son filz[6],

[1] le *om.*] *JP*
[2] ainsi *J*
[3] et raconter *abs. J*
[4] par terre *abs. J*
[5] q. p. e. *abs. J*
[6] C. et Dannemon s. f. *J*

et Caraheu le roy d'Inde q*u*i leur est venu au secours. Et ente*n*dent en brief avoir toute Lo*m*bardie *et* de fait venir jusq*u*es en Fra*n*ce *et* de l'abbaÿe de Saint Denis faire leur maho*m*merie. » Et qua*n*t le roy eut ente*n*du ces piteuses nouvelles[1], si regarda Ogier tresfurieusemen*t* *et* par grant ordo*n*nance dist qu'on lui allast tren[c]her[2] le chef *et* le[3]
65 livrer a mort. Q*ue*lle chose Naymes de Baviere deffe*n*dit *et* lui dist : « Sire, se vo*us* le faictes mourir, vo*us* ferés la pl*us* gra*n*de folie que vo*us* feistes onc. Or suis je de vostre conseil, *et* se je ne vo*us* suis bon, ne moy ne mon sçavoir, qua*n*t vous plaira me do*n*ner co*n*gié, j'ay bien dequoy vivre, Dieu mercy, car de co*n*sentir a la mort d'un ta*n*t jeune escuyer, ta*n*t noble *et* ta*n*t vaillan*t*, jamais je ne [le][4] feroye, et pourroit on me do*n*ner
70 reprouche a tousjours[5] q*ue* s'avroit esté de mon co*n*sentemen*t* q*u*'il avroit prins mort. » A ces p*ar*olles print le roy saveur *et* loua tresfort son noble co*n*seil, si lui co*m*manda q*u*'il procedast tousjours sur ces propos ; si dist Naymes de rechief[6] au roy : « Sire, vous co*n*gnoissez le gra*n*t orgueil de la lignee do*n*t il est desce*n*du, *et* sachez q*u*'ilz sont ass[e]z[7] felo*n*s *et* hardis, tant q*ue* seriez au[8] voyage de Ro*m*me, de vo*us* donner ung gra*n*t broillis
75 p*ar* dessa *et* mettre v*ost*re royaume en gra*n*t[9] trouble q*u*i ne seroit pas si tost vuide. Puis vo*us* avez Ogier devers vo*us*, tousjours prest *et* appareillé vous[10] s*er*vir, aussi vaillam*m*ent q*ue* cha*m*pion que vous ayez en vostre court. Co*n*siderez toutes ces choses, *et* vous prie que cha*n*gez vostre rigoureux propos[11], car de vous ve*n*ger de ce fait, vo*us* y vie*n*drés tousjours a te*m*ps. » Si fut fort[12] le roy amoderé p*ar* le co*n*seil dudit Naymes *et* des autres
80 pareillemen*t*, *et* dist audit Naymes : « Ne vo*us* courroucés plus, car je vo*us* congnois loyal *et* co*n*stant en p*ar*ler. Pource le vous baille en garde *et* vo*us* le livre. » Se dist Naymes : « *Et* je le reçoy, vous merciant de l'ho*n*neur q*u*'il vous a pleu me faire, par tel co*n*venant que le[13] tiendray prisonnier. *Et* s'il s'en va ou m'eschappe, je vo*us* fais des a present seign*eu*r de toute ma terre. — Et je l'acepte, dist le roy. Or en faictes bo*n*ne garde, affin

[1] l. r ouyt ces dolentes et p. n. eust au long entendues *J*
[2] trenther] *JP*
[3] le *abs. P*
[4] le *om.*] *JP*
[5] tousjoursmais *J*
[6] s. renouvella Nesme ses propos et dist d. r. *J*
[7] assz] *JP*
[8] q. vous seoiez a. *J*
[9] e. ung g. *J*
[10] a. de vaillemment v. *J*
[11] Considerees t. lesquelles chose je vous prier (*sic*) changier vous r. p. *J*
[12] fort *abs. P*
[13] q. je l. *P*

85 q*ue* en aucu*n* te*m*ps je me puisse royallem*e*nt ve*n*ger de Geoffroy de Da*n*nemarche son pere. »*

9. Or les discors *et con*tens ainsi appaisez, ledit Nayme alla querir[1] Ogier, et lui dist en ceste maniere : « Mon enfant *et* mon amy Ogier, j'ay tant fait devers le roy q*ue* vo*us* ay garanti de mort par tel co*n*venant q*ue* je vo*us* tiendray prisonnier. Mais je vo*us* bailleray aux deux freres de ma fe*m*me, lesq*ue*lz vo*us* tiendro*n*t loyalle co*m*paignie. Et
5 gardez sur v*ost*re vie de faire chose au roy q*u*i lui doive desplaire, et, au plaisir du createur, je feray q*ue* je vous mettray peu a peu a[2] sa bo*n*ne grace. » Ado*n*c les deux freres Naymes*, c'est ass*avoir* Geoffroy *et* Gaultier, prindre*n*t ledit escuier. Mais devant de[3] partir d'avec Naymes cheut a terre ledit Ogier *et* lui baissa les piedz, en le regracie*n*t tant benignem*e*nt co*m*e il peut. Puis s'en allerent les deux co*m*paignons[4] *et* lui a l'esbat, et leur
10 co*m*pta q*u*[5]'il avoit long te*m*ps esté[6] priso*n*nier au chasteau du chastellain, *et* q*ue* la estoit amoureux de la pl*us* migno*n*ne dame q*ue* l'on sçavroit choisir ne regarder, et q*ue* nuyt ne jour ne pouoit reposer, tant estoit feru de son amour ; si les mena audit chasteau pour passer te*m*ps *et* retourner veoir sa ta*n*t desiree dame. Or laissero*n*s a parler d'Ogier *et* retournero*n*s au messagier nouvellem*e*nt venu de Ro*m*me, et co*m*e Charlemaigne fait
15 diligen*c*e de s'e[n][7] retourner a Paris.

III

¶ Co*m*ment[8] le roy partit de Saint Omer pour aller a Paris, *et* co*m*me il mist diligence d'asse*m*bler son ost.

[a.VII.v] **10. A**prés la conclusion prinse de la delivrance d'Ogier le Da*n*noys, le roy fist partir tout son bernage *et* s'en retourna a Paris pour faire asse*m*bler son armee ; *et*, lui arrivé, manda incontine*n*t tous ses cappitaines, lesq*ue*lz[9] vindrent tous[10] au mandement du roy. *Et* quant tous les chevalliers, baro*n*s *et* gentilz ho*m*mes, cappitaines *et* gendarmes

---

[1] querre *J*
[2] en *P*
[3] que *P*
[4] P. print congié de luy et s'e. a. ses d. c. *J*
[5] c. primierement q. *J*
[6] demouré *J*
[7] se] *JP*
[8] Comme *J*
[9] c. et l. *J*
[10] tous *abs. P*

5 furent tous arrivez par devant le roy, si fist le roy renger *et* mettre en ordre les douze pers de France. Tous les autres princes, barons, chevalliers *et* cappitaines *et* tous mis *et* rengez en bataille* et aussi[1] en belle ordonnance, le roy se mist au millieu d'eulx *et* leur dist en ceste maniere : « Mes bons barons, chevalliers *et* bons amis, vous avez bien entendu comme celle mauldicte gens, maulditz Sarrazins *et* infideles, ont usurpé nostre empire de
10 Romme, prins[2] la ville d'assault, mis a feu[3] *et* a sang les eglises, maisons *et* populaire *et* getté le pape de son siege, qui est grant horreur *et* grant derision faicte, tant en [la][4] terre[5] de nostre empire que a la saincte foy catholique. ¶ Et pour venger la tresglorieuse Passion de nostre sauveur Jesucrist, mes seigneurs *et* amys[6], vous ay mandés a celle occasion de me donner force, puissance, ayde *et* secours de voz corps *et* de voz biens, se le cas
15 advenoit. Or est il vray que ces mescreans sont grant nombre *et* fors *et* puissans, et est leur chief l'amiral Corsuble *et* le roy Dannemont, son filz, acompaignez du puissant Caraheu, roy d'Inde. ¶ Or, est il ainsi que nous avons obtenu de Dieu plusieurs dons precieux, entre lesquelz avons l'oriflan pour resister contre toute leur puissance. ¶ Pource, seigneurs, monstrés vous serviteurs de Jesucrist *et* ne craignez point a respandre vostre
20 sang pour lui, car lui qui est Dieu en[7] a plus respendu pour vous. *Et* si en ceste querelle mourés, la couronne de martire vous est ja aprestee en la gloire de Paradis, en laquelle nous puissons veoir pardu[a.VIII.]rablement, amen. » Ces parolles finees, le roy fit marcher l'ost. Or laisseray[8] le partement de l'ost pour ceste heure *et* retourneray a Ogier que j'ay laissié au chasteau avec les dames *et* les deux escuiers, freres de Nesme *et*
25 compaignons dudit Ogier.

11. Quant le roy Charlemaigne departit de Saint Omer *et* que Ogier s'en fut allé acompaignié des[9] deux escuiers au chasteau pour veoir la belle Bellicenne*, sa dame *et* fille du chastellain, de telle heure il y alla qu'il n'en pouoit departir car Bellicenne, que tant il avoit aymee ce pendant qu'il estoit prisonier, avoit fortifié[10] leurs amours* *et* par

[1] et aussi *abs. J*
[2] R. et p. *P*
[3] d'a. et mise a *P*
[4] la *om.*] *PWXYZ*
[5] au t. *J*
[6] s. barons chevaliers e. bons a. *J*
[7] en *abs. P*
[8] l. ge l. *J*
[9] de *ou* dé *P*
[10] avoient *AJPWXY*] *Z*

ta*n*t de fois q*ue* sa dame se trouva grosse d'e*n*fa*n*t, dequoy tindre*n*t long p*ar*leme*n*t ense*m*ble, tant q*u*'ilz ne sçavoie*n*t p*ar* q*ue*l moyen ilz devoye*n*t pre*n*dre co*n*gié l'un de l'autre. Et dist Bellice*n*ne a Ogier[1] : « Las ! Ogier, mo*n* amy, le pl*us* beau, le pl*us* ho*n*neste a mon gré q*ue* jamais Nature fist p*ro*duire sur[2] terre, que devie*n*dra le cue*u*r de vostre dame esplouree[3] ? Et q*ue* dira monseign*eu*r mon pere de qui j'estoye ta*n*t doulceme*n*t trectee *et* entretenue ? Q*ue* dira madame ma mere ? Nul bie*n* ne luy vie*n*dra de vo*us*, fors vergo*n*gneux reproche, pleurs *et* gra*n*des lame*n*tacions, puis qu'ai*n*si me layssez en ce poi*n*t q*ue* vous voyez », lui mo*n*stra*n*t son ve*n*tre ou le doulx enfant d'Ogier estoit a son repositoire. « Ha ! dame, dist Ogier, laissez toutes ces p*ar*olles, car vo*us* pouez clereme*n*t *con*gnoistre la loyaulté q*u*i est en moy, car, ta*n*t qu'e*n* ce mo*n*de Dieu me do*n*nera vie, je ne vo*us* oublieray, mais po*u*r vous feray de beaulx faiz d'armes q*ue*lque p*ar*t que je soye, a la gloire, reno*m*mee *et* exultacion[4] de v*ost*re tresexellente beauté. Et moy retourné, co*m*me j'ay dit, s'i plaist a mons*eigneu*r vostre pere, je vo*us* espouseray *et* vous pre*n*dray a fe*m*me *et* espouse. » Desq*ue*lles parolles fut la belle Bellice*n*ne[5] de so*n* dueil retournee en grant liesse. Et lors prindre*n*t co*n*gié l'un de l'autre, *et* ne fut pas sa*n*s q*ue* les yeulx ne fussent co*n*traincts getter habo*n*damme*n*t larmes. Or vueil je retourner a l'ost ou le vaillant Ogier est arrivé.

12. Or a ta*n*t chevauché l'emp*er*eur[6], aco*m*paigné des douze pers de France *et* des autres seign*eu*rs *et* cappitaines, q*u*'ilz sont arrivez a Paris. Et la ont fait leur entrepri*n*se po*u*r aller p*ar* dela secourir les crestie*n*s. Et fit l'empereur faire co*m*mandeme*n*t de charier vivres a l'ost, q*u*i tantost fut assemblé. Et se mirent sur[7] les cha*m*ps po*u*r veoir plus a plain le no*m*bre de ses gens *et* la puissance dont il pouoit estre aco*m*paigné, en laq*ue*lle co*m*paignie estoient les seign*eu*rs qui s'ensuyve*n*t, c'est assavoir Auquetin[8] le Norma*n*t, Sausses, Savary, le duc Eudon de La*n*gres, le duc Hoyaulx de Na*n*tes, *et* messire Alloris avec, ung Lo*m*bart trespuissa*n*t[9], le co*n*te de Poitiers, *et* messire Tierry de Dordo*n*ne avec

[1] d. la belle B. au doulx O. *J*
[2] sus *J*
[3] v. dame 7 esplouree *AJP*] *XYZ* — v. amye e. *W*
[4] exaltacion *P*
[5] f. ladicte B. *J*
[6] O. tant chevauche l'e. *P*
[7] sus *J*
[8] Auquentin *P*
[9] u. puissant L. *P*

Nayme de Bavieres, *et* plusieurs autres princes *et* gra*n*s seign*eu*rs do*n*t l'istoire pour eviter prolixité ne fait aucune mentio*n* ; mais est bie*n* a croire q*ue* l'entreprinse, nombree de deux cens mille ho*m*mes, n'estoit pas sa*n*s grande seigneurie. Et qua*n*t Ogier vit tout l'ost sur les cha*m*ps ai*n*si asse*m*blé *et* mis en belle ordonna*n*ce, il fut terriblem*e*nt joyeux *et* fort esbahi de ce q*u*'il n'avoit jamais veu ta*n*t de ge*n*darmes ense*m*ble. Et tousjo*u*rs se tenoit avec les deux escuiers, q*u*i de luy avoie*n*t le gouvernem*e*nt, en advisant les capitaines *et* gouverneurs[1] dudit ost faire leurs ordo*n*nances *et* re*n*ger toutes le*u*rs batailles, co*m*e s'ilz fusse*n*t la pour attendre leurs ennemis. Et sur ce poi*n*t fire*n*t departie ; et levere*n*t sus banieres, este*n*dars[2] *et* co*n*fanons a si grant largesse q*ue* c'estoit la plus gra*n*de noblesse q*u*i jamais fut regardee d'oeil, et tro*m*petes co*m*mencere*n*t a so*n*ner si merveilleusem*e*nt q*u*'il sembloit [a.VIII.v] que toute la terre deust trembler. Et[3] adonc que l'empereur Charlemaigne voulut faire departie, par meure deliberation dist a toute la seigneurie de l'ost et jura sur son ceptre de non jamais retourner qu'il n'eust desconfit les Sarrazins et laissé les crestiens a seurté. *Et* par si long te*m*ps chevaucherent qu'ilz arriverent en la ville de Suze*, qui est dix lieues par desa Romme.

IV

¶ Co*m*me*n*t le pape *et* les cardinaulx, de paour des Sarrazins, se retira dedens Suze a dix lieues de Ro*m*me, et co*m*ment[4], quant il ceut que l'e*m*pereur Charles venoit avec son ost pour dechasser les paye*n*s, alla au devant, aco*m*paigné des cardinaux et de tout le clergé de l'Eglise, et le receut moult honnourablement[5].

13. Or me fault laisser a traicter de la venue du roy, *et* retourner au pape qui estoit expulsé de Ro*m*me, car, comme le pape aperceut venir Sarrasins a[6] si grant nombre, lui, ses cardinaulx *et* tout le clergié se departirent de Romme *et* se retrayrent[7] en ladicte ville de Suze ou la se reduirent a seurté. Car les Sarrasins prindrent Romme d'assault *et* mirent a mort tous les habitans en icelle ; et de l'eglise saincte en firent temple, la ou ilz adoroyent les ydoles*, *et* fire*n*t tourme*n*ter plus*ieu*rs crestie*n*s *et* livrer a cruel martire. Or le pape *et*

[1] gouvernemens *J*
[2] b. et e. *P*
[3] et *abs. P*
[4] comment *abs. P*
[5] e. l. r. m. h. *abs. P*
[6] S. a Romme a *J*
[7] retirerent *P*

les cardinaulx, eulx retirez, co*m*me dit est, eurent nouvelles co*m*me[1] l'empereur Charlemaigne estoit arrivé avec son ost bie*n* pres de Suze, si ordonnere*n*t faire une p*ro*cession moult ho*n*nourable pour aller au devant dudit emp*er*eur et y allerent en
10 treshonnourable ordonnance. Et qua*n*t ilz furent pres de l'ost, l'empereur, qui avoit tout son entendement en Jesucrist, se print a plourer de la pitié que il eut[2] de [b.I.] veoir ainsi le saint pere destitué de son siege ; *et* en se renco*n*trant, se baiserent l'un l'autre en plourant tendrement, *et* se prindrent a parler de la tresdo*m*mageable et tresenorme destruction que lesditz Sarrazins avoie*n*t fait dedens Ro*m*me, co*m*me ilz avoient les
15 prestres, clercz, hommes, fe*m*mes *et* enfans livrez a cruel martire, et co*m*me de l'eglise ilz avoyent fait le temple des ydoles, dont l'empereur fut grandement esbahy *et* encores plus courroucé ; si dist au saint pere *et* a tout le consille qu'il s'en retournassent *et* qu'ilz se meisse*n*t en oraison, et que seurement jamais ilz ne departiro*n*t[3] de la que les Sarrazins n'eusse*n*t prins fin *et* que par lui ne fust restitué a son siege. Et a ces motz se departire*n*t
20 le pape et les cardinaulx pour s'en retourner a Suze, amenant leur procession ainsi qu'ilz estoient venus. ¶ Et bien tost aprés leur retour, l'ost des François c'est tiré* en ladicte ville pour ung peu se refreschir, car le pape lui avoit fait ordonner son estat *et* l'ost aussi avoit fait avitailler, tout ainsi que le roy lui avoit donné charge a son departement.

V

Co*m*ment, quant le[4] roy Charlemaigne fust arrivé dedens Suze[5], une espie l'ala co*n*ter aux paie*n*s, do*n*t ilz vindre*n*t plus de .XX. mille pour destruire les François, *et* co*m*me*n*t Ogier le Da*n*nois desarma Alloris le Lombart, lequel s'en fuyoit *et* avoit gettee[6] l'e*n*seigne des crestie*n*s par terre, lequel Ogier, au co*m*mencemen*t* de ses armes, fist ta*n*t de vaillances que les paiens furent desconfis.

14. Et ainsi comme le roy fut arrivé, *et* co*m*me son ost *et* ses gensdarmes se refr[es]chissoient[7], et que le pape *et* l'empereur parloient des choses advenues, ung espie de la partie des Sarrazins se trouva parmy l'ost des François, et ta*n*tost aprés qu'il eut tout

[1] que *P*
[2] avoit *J*
[3] departiroient *P*
[4] C. aprés que l. *P*
[5] d. S. *abs. P*
[6] getté *P*
[7] refrsechissoient] *JP*

visité s'en retourna a Romme *et* s'en ala tout droit au roy [b.I.v] Corsuble *et* a Dannemon son filz, *et* leur conta comme il avoit veu, visité et bien regardé tout l'ost de l'empereur Charlemaigne, qui tant estoit noblement *et* richement aourné, *et* auquel y avoit tant de si notable seigneurie que ho*m*me humain ne savroit veoir plus grant noblesse. Dont Dannemont, le filz du roy Corsuble, en fut grandeme*n*t indigné et courroucé, *et* de fait vouloit que, sans le conseil du roy Corsuble so*n* pere, que on leur alast presenter la bataille, laq*ue*lle chose les Sarrazins ne voulurent pas consentir, mais allerent au roy *et* y menerent son filz Dannemont et demanderen*t* au roy son opinion de besoigner en ce cas. Et le roy ordo*n*na q*ue* son filz Da*n*nemon sauldroit avec .xx. mille combatans hors de Ro*m*me pour essaier d'enclorre les François, se d'aventure ilz sailloyent sur[1] les champs, car le roy Corsuble ne tenoit pas grant conte de l'ost Charlemaigne[2]. Co*n*clusion faicte de ladicte entreprise, les Sarrazins se mirent enpoi*n*t environ .xx. mille pour essaier de trouver quelque flote de François sur les champs. Et pendant lesdictes e*n*treprinses, l'empereur semblablemen*t* avoit envoié sur les champs plusieurs pri*n*ces *et* vaillans seigneurs pour essaier empoigner* Sarrazins au descouvert, qui toute la nuyt ne firent que chevaucher ; *et* ainsi que le jour s'apparut *et* que le soleil co*m*mença a luire, si avisa Nayme de Baviere sur une mo*n*taigne une[3] grant tourbe de Sarrazins, entre lesquelz Da*n*nemont leur cria du hault de la montaigne que par son dieu Mahon leur vie estoit juree* *et* que de la co*m*paignie ung seul n'en eschapperoit qu'il ne print mort au tre*n*chant de l'espee. Ausquelles paroles le duc Nayme appella ung sien cousin no*m*mé Cesar auquel il dist familierement ¶ : « Beau cousin, au nom de Jesucrist, allons assaillir celle mauldicte *et* cruelle gent, ennemis de nostre foy, *et* no*us* montro*n*s au jourduy chevaliers de Jesucrist, car ilz ne sont que nombre, car, si nous avons noz courages en Dieu, nous ne pouons mal besoigner ! » *Et* son bon cousin Cesar lui accorda, *et* dist le duc Nayme a toute la seigneurie qu'ilz eussent bon cueur de combatre* a celle gent infidelle sa*n*s crai*n*dre la mort, *et* q*ue* s'ilz mouroient d'aventure, q*ue* pour icelle mort recouvroie*n*t vie eternelle, do*n*t ilz furent tous contens *et* tresjoyeux. Or co*m*mença ledit duc Nayme de Baviere de mo*n*ter sur ung puissant destrier pour aler marcher sur les Sarrazins, *et* lui, veu le nombre d'iceulx, dist a ung des gentilz hommes de sa compaignie* qu'il cheva[u]chast[4]

[1] sus *J*
[2] l'o. du roy C. *P*
[3] celle *J*
[4] chevanchast] *JP*

ligierem*en*t vers l'empereur lui dire que « no*us* avons trouvé une tresforte rencontre de Sarrazins, ung si grant nombre qu'ilz sont bien quatre contre ung de nous. » Lequel gentil
35 ho*m*me lui respondit qu'il n'abando*n*neroit jamais la compaignie *et* qu'il vouloit vivre *et* mourir pour la foy, *et* que de loing il estoit venu pour venger la mort de Jesucrist. Adonc appella de rechief Hoyaulx de Nantes, auquel il dist que il allast pareillem*en*t vers Charlemaigne ; si lui respo*n*dit qu'il estoit plus prest d'e*n*trer en la bataille que de faire ce voyage, *et* que l'empereur le reputeroit de courage failly *et* bien hardi[1] pour acoup
40 prendre la fuite d'ung assault, *et* en effet qu'il n'yroit poi*n*t, mais mo*n*treroit a celle heure aux maulditz Sarrazins la force de sa lance, *et* qui l'aymeroit si le suivist. Adonc firent a grant effort sonner trompettes *et* clerons, *et* les Sarrazins ne plus ne moins. Puis se ferirent et coururent les ungs contre les autres si cruellem*en*t que [d]es[2] esclatz, qui des lances voloient par l'air, sembloit mieulx tonnoirre que autre chose, et tellem*en*t que Eudon de
45 Le*n*gres vint a une forte *et* puissante lance co*n*tre ung moult fort *et* puissant Sarrazin, filz de roy *et* nepveu de Da*n*nemo*n*t, *et* lui do*n*na si grant coup qu'il abatit ho*m*me *et* cheval mors p*ar* terre. Pourquoy Da*n*nemont se fiert dede*n*s l'estour si cruellem*en*t *et* si impetueusem*en*t, aco*m*[b.II.]paigné desditz Sarrazins, q*u*'ilz acueillirent le conte de Bretaigne* *et* le saisirent *et* prindre*n*t priso*n*nier, *et* autres des crestiens des plus vaillans
50 de ladicte co*m*paignie, dont les vaillans crestiens se trouvere*n*t dolans *et* moult desconfortez. Et quant le duc Naymes vit que il n'y avoit remede que de fuyr, si hurte son destrier des esperons par telle maniere qu'il vint courir sur Da*n*nemont, par tel effort que, ai*n*si qu'il vint pour aprocher de lui, le cheval de Da*n*nemo*n*t eut si gra*n*t paour q*u*'il se leva sur les deux piedz de derriere tout droit, tellement q*ue* le duc Nayme perça le cheval
55 oultre *et* getta homme *et* cheval par terre. Et de cela fut ung si grant cry de la part des Sarrazins qu'ilz vindre*n*t si gra*n*de multitude que la force des crestiens fut co*n*trainte se amatir *et* prendre fuyte, *et* eure*n*t si gra*n*de poursuite q*u*'ilz reculerent jusques a l'ost Charlemaigne[3]. Mais ce ne fut pas sans q*ue* les chevaliers crestiens ne fissent le loyal[4] devoir, *et* si vaill*a*mment qu'ilz n'avoient plus lances ne autres bastons de guerre que tout
60 ne fust en esclatz. Et celle rencontre fut trescruelle.

---

[1] hardiz] *JP*
[2] les *AP*] *J*
[3] l'o. de C. *P*
[4] f. bon et l. *P*

15. Quant Charlemaigne entendit le gra*n*t bruyt des Fra*n*çois qui retournoie*n*t si asprem*e*nt, si fut moult esbahy et demanda qu'ilz avoie*n*t *et* s'ilz avoient trouvé les payens sur les champs, et lui fut dit par ung chevalier françois co*m*me ilz avoie*n*t renco*n*tré le filz du roy Corsuble, acompaigné de .XX. mille Sarrazins, fors *et* bons combatans, *et* ilz avoie*n*t vaillam*m*ent besoigné selon leur puissance co*n*tre lesditz Sarrazins[1], et co*m*me les plus grans de la co*m*paignie des crestiens les Sarrazins[2] a puissance avoient e*m*mené[3] prisonniers, dont Charlemaigne fut courroucé *et* dole*n*t ; si fist appareiller *et* mettre enpoint tout son ost en l'heure *et* appella Alloris, capitaine des Lombars, qui estoit lombart, *et* lui dist : « Messire Alloris, pource que entre les autres je vous congnois fort, puissant *et* chevalereux *et* plain de toute hardiesse, je vous do*n*ne en[4] charge de porter l'olliflan, lequel fut jadis divinement tra*n*smis *et* envoyé au bo*n* roy Clovis* ; et pource que je vous congnois dextre *et* vertueux pour l'entremise, je vo*us* en do*n*ne charge » ; dont ledit Alloris ne fut pas fort co*n*tent ; nonobstant q*u*'il n'en fist aucun sembla*n*t, pourta*n*t si[5] n'en pensoit il pas moins*. Cela fait, le roy fist p*ar*tir ses ge*n*sdarmes pour rescourre lesditz[6] prisoⁿniers des mains des Sarrazins, et lesquelz n'osere*n*t aller jusques a l'ost, mais s'en retournere*n*t a leur montaigne ou c'estoit faicte ladicte journee. Et les premiers qui partire*n*t de l'ost allere*n*t livrer le p*re*mier assault *et* firent tresmaleme*n*t ; mais se[7] n'eust esté Charlemaigne q*u*i vi*n*t au secours, ilz eusse*n*t eu bie*n* a besoigner, car, qua*n*t Charlemaigne fut venu, ilz eusse*n*t voule*n*tiers prins le chemin a Ro*m*me pour e*m*mener[8] les prisoⁿniers q*u*'ilz avoie*n*t *et* gra*n*t no*m*bre, mais Charlemaigne les en garda bien car, qua*n*t il les apparceut, il hurta son destrier des esperons *et* dressa sa la*n*ce si puissa*m*me*n*t q*u*'il se fourra en la bataille, *et* Alory q*u*i portoit l'oliflan, *et co*mme*n*ça l'e*m*pereur Charlemaigne a crier « Mo*n*tjoye ! » *et* vi*n*t attindre ung payen de sa lance tellem*e*nt q*u*'il le perça tout oultre. Lors les baro*n*s de Fra*n*ce se mire*n*t ap*r*é*s* *et* fire*n*t ung moult noble portem*e*nt, *et* fut ce *co*mmencem*e*nt aspre, do*n*t Alory qui portoit l'olliflan voulut prendre la fuite, dont l'empereur, ce voyant, fut grandement courroucé *et* le monstra a la chevalerie comme il emportoit ledit olliflan. Et a ceste parole vint

[1] f. e. b. c. e. i. a. v. b. s. l. p. c. l. S. *abs. P*
[2] l. maulditz S. *P*
[3] amené *J*
[4] en *abs. P*
[5] s'il *AP*] *J*
[6] les *P*
[7] se *abs. J*
[8] amener *JP*

Dannemont sur ung grant cheval moreau a tout une lance noire, lequel vi*n*t de si grant roideur a l'empereur Charlemaigne que il passa sa lance tout au travers du corps de son cheval qui tant estoit bien fait aux armes, et eust esté prins se[1] n'eust esté Thyerry d'Ardaine et Guy de Neufchastel, deux puissans chevaliers, qui luy baillerent ung coursier tout frais, *et* leur fut force d'eulx retraire jusques a ung petit pont. Celui [b.II.v] assault fut impetueux a merveilles, si que la force *et* puissance des François n'a e*m*pesché aux Sarrazins e*m*mener[2] lesditz[3]* princes priso*n*niers que j'ay dessus nommez. Et ce voia*n*t, Ogier le Da*n*noys fut tresmal content en son courage, voya*n*t a Alloris emporter l'olliflan ; si dist aux chevaliers tout haultemen*t* qu'il estoit fort courroucé[4], qu'il n'osoit entrer en la bataille pource que le sire Nayme, qui l'avoit en garde, lui avoit defendu de no*n* y entrer sa*n*s son co*n*gié. Ce nea*n*tmoins, esmeu de courage *et* vigoureux pour le mal q*ue* il veoit advenir, si dist aux gentilz ho*m*mes qu'il apperceut : « En l'honneur de la Passion Jesucrist, suivez moy, si prendrons le detracteur *et* proditeur de noblesse, lequel pour[5] paour des coupz c'est tourné en fuyte, laissant la tresnoble chevalerie si dangereusemen*t* sans enseigne ! » Et de gra*n*t ardeur de courage mist et[6] employa la force de son corps [de][7] l'arrester*, lui disa*n*t : « Faulx traistre Lombart, pas ne t'en yras sa*n*s parler a moy ! » Et d'une gra*n*t hache d'armes lui bailla si grant coup sur son heaulme qu'il tomba ho*m*me *et* cheval par terre, dont les chevaliers en furent grandement esbahiz, pource que ledit Ogier n'avoit jamais porté ne fait armes. Touteffois besoing fut lors a Allori de co*n*trefaire le mort ; si fist tant Ogier que Allory fut desarmé, *et* de ses armes se fist armer *et* mo*n*ta sur son cheval *et* se fist bailler l'olliflan, *et* dist tout hault a Alloris : « Ha ! faulx, maudit[8] *et* couart chevalier, mieulx eust valu pour la chevalerie de France vous estre rendu de religio*n* avec les dames* que porter si noble ba*n*niere, qui est le refuge et confort de to*us* nobles Fra*n*çois ! » Et sans mot sonner, Alloris se part de la *et* s'en retourne a son logis a Suze, bien joyeux pour sa couardise d'avoir eschapé la[9] mort.

---

[1] se *abs. J*
[2] amener *JP*
[3] les dix *JP*
[4] q. i. e. f. c. *abs. P*
[5] de *P*
[6] m. e. *abs. P*
[7] de *om. AP*] *J*
[8] maudit *abs. P*
[9] e. de l. *P*

16. Adonc q*ue* Ogier le Da*n*nois fut mo*n*té *et* bien enharnaché des armes Alloris, tena*n*t son espee au poing a une main *et* l'olliflan a l'autre, s'en vi*n*t aco*m*paigné de quatre ou cinq ge*n*tilz ho*m*mes qui lui avoie*n*t aidé[1] a armer, *et* se frapa dede*n*s la bataille si cruellame*n*t que jamais lyon ne leopart ne courut si asprame*n*t a sa proye[2] co*m*me fist l'escuier Ogier, car tout ce qu'il trouvoit deva*n*t lui, les enseignes en demouroie*n*t par la voye, tellame*n*t que, qua*n*t les François l'aviserent, ilz dirent a Charlemaigne : « O sire ! Regardez le vaillant Alloris qu'on accusoit de trahison *et* qu'on disoit avoir prins fuite[3] ! Oncq*ue*s ne vy le plus noble cha*m*pion, car au jourdui p*ar* lui avro*n*s victoire ! » Lors Ogier vit Da*n*nemont *et* ne le peut pas choisir pour la multitude q*u*i deva*n*t lui estoit, abatit tant de Sarrazins pour avoir chemin que ce fut chose merveilleuse, entre lesq*ue*lz il trouva le Sarrazin fort *et* puissant Brema*n*t q*u*i tenoit les priso*n*niers, leq*ue*l, pour le gra*n*t effort q*u*i se faisoit sur eulx, cuida pre*n*dre le[4] chemin pour e*m*mener[5] a Ro*m*me lesditz priso*n*niers, do*n*t Ogier bie*n* l'en garda, car il se mist au deva*n*t *et* *com*me*n*ça a fraper a dextre *et* a senestre ta*n*t qu'il *con*traignit ledit Brema*n*t de tourner le doz *et* se mettre en fuite *et* aba*n*do*n*na to*us* les princes françois q*u*'il detenoit priso*n*niers ; donc Naymes fut moult resjouy *et* lors va*n*ta Aloris le pl*us* vaillan*t* cha*m*pion de France, do*n*t ilz fure*n*t bie*n* deceuz, car c'estoit le tresnoble Ogier. *Et* ado*n*c, cela fait, s'en retourna avec les priso*n*niers vers Charlemaigne qu'on tenoit fort enserré de quatre puissa*n*s roys, c'est assavoir Da*n*nemo*n*t de Nubie, Sallant, *et* Archillaus d'Arguilles, *et* le puissa*n*t Maradas. *Et* fut si pri*n*s pres qu'o*n* lui tua so*n* cheval soubz lui ta*n*t qu'il demoura de pié. *Et* adonc se print le roy Charlemaigne a crier haultame*n*t : « Mo*n*tjoye ! » Si allere*n*t les Fra*n*çois vers Alloris, car on n'avoit poi*n*t encores co*n*gneu Ogier, fors ceulx qui lui avoie*n*t aidé a armer, *et* lui dire*n*t : « Aloris, si ne venez, Charlemaigne mourra entre les mains de noz e*n*nemis, car ilz [l'][6] ont encloz, pource, je vo*us* prie, avancez vo*us* ! » *Et* a ces [b.III.] paroles, ledit Ogier brocha son destrier des esperons, et tout ce qu'il trouve devant lui il abat, *et* fist faire si bonne voie qu'il alla jusques a Charlemaigne qui languissoit en peril, quasi attendant la mort. Mais qua*n*t Ogier eut entendu le cry de Charlemaigne a sa venue, ne demoura roy ne chevalier sarrazin qui s'osast arrester pres Charlemaigne pl*us* que

[1] aiday *J*
[2] a s. p. *abs. P*
[3] p. la f. *P*
[4] le *abs. J*
[5] amener *JP*
[6] l' *om. AJ*] *P*

d'ung get de palet[1]. Dont Charlemaigne[2] fut gra*n*deme*n*t[3] esbahy *et* bien joyeux de sa
30 delivrance, et dit a ses barons : « Seigneurs, avisez le noble portemen*t* de ce vaillant cha*m*pion Alloris. Je ne cuide pas en[4] tout le monde qu'on puisse trouver son semblable ; le souverain createur me[5] le doint longuemen*t* garder, car ta*n*t que le sentiray pres de moy, je *n*'avray nulle doubte de mes ennemis. Ha ! mon Dieu, se c'est ton plaisir que je puisse victorieusement ces Sarrazins *et* ennemis de nostre foy destruire, je retourneray en France
35 pour me venger du grant deshonneur *et* forfaicture que m'a faicte le duc Dennemarche[6], ensemble de son filz Ogier, car se me griefve fort le cueur. » Or, les paroles finees de Charlemaigne, lesditz roys avec ung grant admiral de rechief le retournerent assaillir. Et Charlemaigne avise ledit admiral, si[7] leve Joyeuse son espee, si lui en donna si gra*n*t coup sur l'espaule qu'i l'abatit tout mort de dessus son cheval. Adonc co*m*me*n*ça a crier :
40 « Montjoye ! » a haulte voix, car long temps n'avoit fait bon exploit de son espee, se lui sembloit, ca les Sarrazins lui avoient tout detrenché son escu, qui tant estoit richeme*n*t fait d'azur a trois fleurs de liz d'or, et lui avoient percé *et* decouppé son harnois de lances *et* ses faudes en plus de cent lieux. Lors congneut Ogier que le roy cuidoit tousjours q*ue* ce fust Alloris. Adonc dist a soy mesmes que a ce jour il feroit parler de lui, *et* il[8] lui diroit
45 son vouloir et la teneur de son courage.

17. Or vindrent les Sarrazins grant[9] tourbe* que Da*n*nemont menoit, *et* leur dist : « Seigneurs, faictes tant que nous aions pour prisonnier ce faulx glouto*n* roy, car je vous prometz, se l'empoignez, je l'e*m*meneray a Romme et lui feray trencher la teste devant nostre dieu Mahon. Et de la m'en iray a Paris ou me feray couro*n*ner roy de France,
5 *et* la mariray ma seur au gra*n*t roy Caraheu. » Et finees les[10] paroles, le roy fut assailly si impetueusement que son escu lui fut tout dehaché et ro*m*pu, *et* son heaulme enfoncé dedens la teste, ses harnois tous percez et rompuz, *et* si las estoit que a peine pouoit il lever son espee ; *et* tellemen*t* fut oppressé q*u*'il fut mis par terre *et* son cheval tué soubz

---

[1] q. deux fois la longueur d'une lance *P*
[2] il *P*
[3] moult *P*
[4] p. que e. *P*
[5] me *abs. P*
[6] d. de D. *P*
[7] si *abs. P*
[8] si *P*
[9] S. a g. *P*
[10] lesquelles *J*

lui, sur lequel on l'avoit remonté pour la tierce foys, *et* estoit si couvert de sang que a peine le pouoit on congnoistre ; si cria de rechief : « Monjoye ! » Auquel cry Ogier, qui estoit parmy les Sarrazins encloz, tant en occist *et* mist a mort q*ue* le*u*r force ne l'e*m*pescha de passer toute l'armee jusq*ue*s a Charlemaigne ; si failloit ente*n*dre q*u*'il estoit puissant, veu q*ue* a une main tenoit l'enseigne *et* n'avoit pour deffe*n*ce que l'autre bras do*n*t il tenoit son espee, mais ta*n*t en fist de vaillance q*ue* ho*m*me humain a peine le croiroit ; si se mist au meillieu, faisant si gra*n*t desco*n*fiture de ces paiens q*u*'il fist tresbucher le roy Da*n*nemo*n*t par terre, tellem*e*nt q*ue* force a esté aux Sarrazins de reculer lors qu'ilz cuidoie*n*t faire leurs effors, car a co*n*siderer l'effet de ladicte armee, n'eust esté la force *et* puissa*n*ce d'Ogier, les crestiens estoient en tresgrant peril de perdre ho*n*neur *et* France pour ce jour, mais Dieu, qui les siens ne laisse impourveuz, leur donna ce vaillant champion.

VI

Co*m*ment[1] le roy, ainsi delivré par Ogier, remercia tresfort Ogier, cuida*n*t que ce fust Alloris le Lo*m*bart, *et* co*m*ment le roy sceut q*ue* c'estoit Ogier le Dannois par les escuiers q*ue*[2] l'avoie*n*t aidé a armer, dont le roy le fist chevalier et lui pardo*n*na[3]. [b.III.v] **18.** Le cruel *et* impetueux assault finy *et* les Sarrazins reculez arriere, le roy dist de courage *et*[4] grande affection a Ogier, cuida*n*t p*ar*ler a la personne d'Aloris le Lombart, *et* dist haultement : « Chier amy Alloris, venez ça ! Veu la bien vueillance que je voy q*ue* vous avez en moy *et* a mon royaulme, la force et vaill*a*nce en quoy avez pour moy au jourduy esprouvé vostre corps, je vous remercie, et vous donne de mon royaulme ce qu'il vous en plaira prendre, et vous faiz mon lieutena*n*t en toutes les querelles que j'ay touch*a*nt la couro*n*ne de France ; car vous vallez d'avoir mille fois plus que je ne vo*us* presente. » Si dist ces motz plourant a grosses lermes de joye que Dieu lui avoit donné tel cha*m*pion. Et finie sa parolle, la fut ung escuier qui estoit tout esbahy que le roy no*m*moit[5] Allory* ; si dist l'escuier a Charlemaigne : « A ! sire, qu'esse q*ue* vo*us* dictes ? Vrayem*e*nt Allory n'est pas en ceste co*m*paignie, car au p*re*mier assault il ploya l'olliflan* *et* s'en

[1] Comme *J*
[2] qui *JP*
[3] d. l. r. l. f. c. e. l. p. *abs. P*
[4] d. c. e. *remplacé par* d'une *P*
[5] r. le n. *J*

fouyt co*m*me ung lasche cha*m*pion, qui plus ayme sa peau q*ue* ho*n*neur de chevalerie, et n'est pas digne d'estre no*m*mé ho*m*me, mais tout effeminé et re*m*ply de toute lascheté. Et, sire, affin q*ue* mieulx entendez la façon, vecy le vaillant et puissa*n*t Ogier le Dannoys,
15 leq*ue*l, voia*n*t prendre la fuyte audit Allory, vi*n*t d'une hache, laq*ue*lle il avoit ostee a ung payen, le ferir[1] sur le heaulme si gra*n*t coup q*u*'il tumba a t*er*re, ho*m*me *et* cheval, *et*[2] tellem*e*nt q*ue* Allory se souffrist desarmer, *et* de ses armeures moy mesmes vesty les[3] harnoys a Ogier *et* lui aydé a mo*n*ter sur[4] so*n* destrier. *Et* de celle heure a ta*n*t fait de vaill*a*nces q*ue* trois fois vo*us* a[5] osté d'e*n*tre voz e*n*nemys, ainsi q*ue* l'avez veu » ; do*n*t il
20 fut[6] moult esbahy ta*n*t po*u*r la[7] jeunesse ou Ogier estoit e*n*cores[8] q*ue* aussi pource que c'estoient ses p*re*mieres armes, *et* que Allory avoit acq*u*is si peu d'ho*n*neur en si noble chevalerie. Ado*n*c Ogier le Da*n*noys, ente*n*du les parolles de Charlemaigne[9]*, haulsa[10] son heaulme *et* a gra*n*t hu[b.IIII.]milité cri[a][11] mercy au noble *et* puissant roy, luy disa*n*t en ceste maniere : « Las ! sire, aiez pitié *et* mercy de Geffroy Dennmarche[12], *et* faictes
25 que so*n* filz seufre pour reparer so*n* offe*n*ce, car je offre mon corps a vous servir a tousjoursmaiz, ainsi que vassal et subject doit servir so*n* syre *et* son roy. » Et quant Charlem[ai]gne[13] l'entendit, si luy dist : « A ! ge*n*til Ogier, vostre noble courage, sens, bonté, force *et* vaill*a*nce ont tout reffrené *et* amaty[14] le courroux q*ue* j'avoye co*n*tre vostre pere *et* co*n*tre vous. Aprouchés vous de moy, car [Joyeuse][15]* desire de vous toucher, car
30 bie*n* l'avez deservy. » Et joyeussem*e*nt de [Joyeuse][16] luy do*n*na la collee *et* le mist de l'ordre de chevalerie, dont le courage d'Ogier surmo*n*ta toute crai*n*te mortelle, car aprés le remerciem*e*nt fait au roy, il courut si i*m*petuesem*e*nt q*ue* du ve*n*t de son espee *et* du bruit de son cheval, avec la noble chevalerie crestienne, il fist a celle escarmouche reculler

---

[1] ferit *P*
[2] et *abs. P*
[3] le *ou* lé *P*
[4] sus *P*
[5] a *abs. P*
[6] adonc le roy f. *P*
[7] sa *P*
[8] o. O. e. e. *abs. P*
[9] l'escuier *P*
[10] l'e. il h. *P*
[11] crier *AJP*] *corr. d'ap. la syntaxe*
[12] G. de D. *P*
[13] Charlemiagne] *JP*
[14] e. a. *abs. P*
[15] Courtaine *AJP*] *WXZ*
[16] Courtaine *AJP*] *WXZ*

les Sarrazins le loing d'un trait d'arc. Et a celle heure la se trou[v]erent[1] les pers de France
35 *et* autres[2] seigneurs que avoient esté prisonniers *et* s'estoient remontés en armes au mieulx q*u*'ilz avoient peu ; si vindrent saluer le roy Charlemaigne[3], disans q*u*'il estoit bien tenu d'aymer Allory pource q*u*'il avoit esté cause de leur plaine[4] delivrance.

19. Adonc va respondre le roy Charlemaigne *et* leur dist : « Comment, seigneurs, mescongnoissés vostre[5] parenté ? Attribuez vous, donnez vous l'honneur a celluy q*u*i par sa lacheté nous a laissés cheoir en tel inconvenient ? Ce n'est pas raison q*u*'il ait l'honneur du pris, mais c'est Ogier[6] le Dennoys a qui est deu le triumphe et l'honeur de nostre
5 victorieuse renommee, car quant Allory print la fuite, Ogier a grant haste l'abatit de dessus son cheval ; la se trouverent deux escuiers qui encores sont en la compagnie qui ayderent a desamer[7] Allory et qui armerent Ogier. Et luy armé *et* monté sur le destrier Allory[8], vint a tout l'olifflan[9], dont[10] il fist reculler les ennemis dont j'estoie fort oppressé. Et croiz[11] qu'il a fait aussi vaillamment que onq*ue*s chevalier fist, pourquoy je lui ay l'offence *et* le
10 crime de son pere pardonné *et* l'ay quitté de son ostage » ; dont les princces prisoniers furent tresjoyeux *et* en rendirent graces a Dieu, *et* oultre dit le roy q*ue*, luy retourné en France, qu'il luy donneroit telle quantité de terre qu'il seroit content, et de celle heure luy ordonna porter l'ollifflan. Or, tout ce prepos laissé, les princes avecq*ue*s Ogier furen[t][12] tout d'ung acort d'aller[13] doner l'essault aux Sarrasins, quar la long[u]eur[14] du temps leur
15 prestoit gens *et* secours, car ja y estoient venus beaucoup des Sarrasins qui estoient demourez a Romme ; si fist le roy sonner ces trompettes et[15] lever en l'air ses banieres *et* confanons, *et* allerent impetueusement *et* d'une grant puissance assaillir les payens. Et tant fut dure l'asaillie *et* l'effort perilleux que le roy Dannemont et plusieurs de ses gens

---

[1] trounerent] *JP*
[2] e. plusieurs a. *P*
[3] Charlemaigne *abs. P*
[4] planiere *J*
[5] m. vous v. *P*
[6] c'e. a O. *J*
[7] a de desamer] a desarmer *JP*
[8] Allory *abs. P*
[9] a t. l'o. *abs. P*
[10] et *P*
[11] croyez *J*
[12] furenr] *JP*
[13] alller] *JP*
[14] longneur] *JP*
[15] t. et clairons e. *P*

s'estoient mis en fuite po[u]r[1] soy[2] gare*n*tir dedens une forest. Et ce pendant qu'ilz estoient en fuite vint Sadone, cousin de l'admiral Corsuble, pour dire les nouvelles a Dannemo*n*t, comme le roy Carahu estoit pres de Rome, acompaignié de trente roys payens, car le roy Caraheu l'avoit promis audit admiral Corsuble ; et en remuneration d'icelle promesse, luy avoit promis de le mener a Paris qu'il conquesteroit en son nom, et le faire couronner roy de France ; et aprés ce fait, luy donner sa fille Glori*a*nde en mariage, qu'on tenoit la plus belle et la plus honnorable pour une Sarrasine qui fust es parties d'Orient. Et quant ledit Sadone entendit que le roy Da*n*nemont s'en estoit foui, il se frappa, lui et ses gens, si rigoreusement qu'il eust fort do*m*magé les crestiens, se[3] n'eust esté Ogier qui vint au rencontre. Mais ung Sarrasin lui cria en sa langue qu'il se[4] retournast ou qu'il mourroit. Et ainsi qu'il s'en cuidoit fuire, le vaillant Ogier luy escria[5] [b.IIII.v], lui disant en ceste maniere[6] : « Ha ! faulx Sarrasin, vostre fuite ne vous proffitera que de mon espee ne vous mette a mort ! » Alors icelluy Sadone se tourna devers Ogier, en lui disant : « O ! vaillant crestien, je te prie que tu ne me occis pas, car je te promés sur ma loy q*ue*, se une autres fois je te treuve en se*m*blable effort ou[7] plus perilleux, je te sauveray la vie. » Et a ces parolles, Ogier lui demanda son nom, et il luy respondit q*ue* il avoit no*m* Sadone, cousin du roy Corsuble, et [a][8] l'ung des princes du roy d'Inde la major*, no*m*mé Caraheu, et lequel est arrivé au pres de Ro*m*me, acco*m*paigné de .XXX. roys sarrasins, pour do*n*ner ayde *et* secours[9] a l'admiral Corsuble, q*u*i doit a[10] so*n* no*m* co*n*quester le royaulme de Fra*n*ce *et* le couronner roy dedens Paris, et luy faire espouser sa fille Glori*a*nde, en beaulté, maintien, prudence *et* intelligen[c]e[11] plus aournee q*ue* fille de roy que on sache trouver en toutes les parties orie*n*talles, et aussi le roy Caraheu, le plus beau, le plus crai*n*t[12] *et* doubté qu'on sache en toutes les parti[e]s[13] du mo*n*de. Et

[1] ponr] *JP*
[2] eulx *P*
[3] se *abs. J*
[4] s'en *J*
[5] l. v. O. l. e. *placé au début de la page suivante dans J*
[6] l. d. e. c. m. *abs. J*
[7] au *J*
[8] a *om. AJ*] *P*
[9] e. s. *abs. P*
[10] en *P*
[11] intelligente] *P* — prudente et intelligente *J*
[12] l. p. c. *abs. P*
[13] partis] *JP*

Ogier, entendant les loue*n*ges et si[1] haulte[2] renommee du roy Caraheu, dit paisiblement a Sadone : « Gentil chevalier, vostre maistre a cause de vous aymer, car vostre doulx *et* aourné la*n*gaige donne gra*n*t bruit, loz[3] et glorieuse renommee a sa noblesse, et faictes comme bon vassal. Mais je vouldroye bie*n*, se possible estoit, q*ue* une foys nous peusso*n*s trouver luy *et* moy seul a seul pour sçavoir q*u*i de l'honneur en emporteroit le pris. » Or se dit Sadone : « Conviendroit savoir se portez escu assez souffisant pour e*n*trer en champ de baitaille contre ledit roy[4]*. — Ouy, se dist Ogier, car je te jure ma foy q*ue* la noblesse de ma lignee a est[é][5] cause d'ung gra*n*t bie*n* au royaume de France, dont les Sarrasins n'o*n*t cause de trop[6] aymer*. Et pour te donner a entendre la nob[le]sse[7] de laq*ue*lle je suis sailli, Doon de Maience fut mon aieul, leq*ue*l eut douze filz tous plai*n*s de gra*n*t vaillance, dequoy Geffroy de Dennemarche fut l'ung, leq*ue*l est mon pere. Et se tu me vieulx promettre de me faire combatre avecques lui sur ta loy *et* ta noblesse, je te sauveray la vie *et* t'e*n* retourneras franc *et* quitte. » Dont Sadone l'e*n* remersia, lui promettant que, au cas qu'il ne vouldroit tenir les convenances, q*ue* « moy mesmes m'en retourneray vers vous me re*n*dre vostre priso*n*nier, a faire de moy vostre voule*n*té. — Or va, dist Ogier, *et* lui dy q*ue* je lui deva*n*ceray le chemi*n* pour le garder d'aler en Fra*n*ce. Et que sa dame luy *con*questeray vaillame*n*t au trenchant de l'espee. » Et oÿes lesquelles choses[8], ledit Sadone promist aco*m*plir *et* faire exploicter[9] par son gra*n*t dieu Maho*n*, et sur ce point le laissa aller sain *et* sauf.

20. Aprés que Ogier e[u]t[10] donné congé a Sadone et que la baitaille fut mise a fin *et* q*ue* la plus part des payens furent desconfis *et* les autres s'en fure*n*t fouys, les douze pers[11] de France se retirere*n*t tous ensemble[12] devers le roy Charlemaine *et* lui co*n*terent que Ogier avoit donné congé a ung roy payen, lequel il eut bien occis s'il eut voulu mais il a eu quelques paroles avecques lui « *et* ne sçavons quoy. Et pource, s'il vous plaist, sire,

[1] si *abs. P*
[2] haultes *P*
[3] loz *abs. P*
[4] c. luy *P*
[5] est] *JP*
[6] trop *abs. P*
[7] nobelsse] *JP*
[8] E. lesquelles choses ouyes *P*
[9] f. et e. *P*
[10] ent] *JP*
[11] peres] *JP*
[12] t. e. *abs. J*

le ferez appeller *et* nous croyons qu'il le dira voule*n*tiers. » Et le roy fist apperler Ogier et incontinent il se vint presenter deva*n*t l'empereur, lequel luy dist : « Quelles parolles y a il eu entre vous *et* ce roy payen ? Parquoy l'en avez laissé aller sans aucu*n* destorbier ? Car ce n'est pas la coustume de la guerre de ai*n*si laisser aller so*n* e*n*nemi sa*n*s lui do*n*ne[r][1] auc*un*[2] e*m*peschemen*t*, mesmemen*t*[3] qua*n*t on est le plus fort ; si vous prie que me dictes la verité. » Alors respo*n*dit Ogier : « Sire, je l'ay fait pource q*u*'il m'a promis sur so*n* dieu faire *et* aco*m*plir certaine chose dont luy mesmes prent la charge, car[4] il m'a promis nous [b.v.] faire trouver quelque jour Caraheu *et* moy en champ de bataille, lequel, moyennant l'ayde de l'amiral Corsuble *et* du roy Dannemo*n* so*n* filz, aco*m*paignés de tre*n*te roys sarrazi*n*s, le doit mener en Fra*n*ce *et* faire couronner roy a Paris *et* faire de l'abbaÿe de Saint Denis le temple de Maho*m*met. Et doit alors ledit Carahu espouser Glori*a*nde, fille dudit amiral Corsuble. Et pour lesquelles chosses empesher, sa*n*s ta*n*t grever *et* gaster vostre noble royaume, j'ay voulu prandre bataille avecques luy pour departir leurs folles oppinions ; lesquelles chosses il m'a promises faire *et* aco*m*plir sur son grant dieu Mahon ; pource, sire, se j'ay bien fait, j'en regracie Dieu ; se j'ay mal fait, aussi, sire, je vous e*n* req*u*iers pardon. » Adonc le roy, voyent le ta*n*t noble vouloir d'Ogier *et* sa tant prudente hardiesse, luy a dit : « Gentil co*m*paignon[5], a bien faire ne fault demender pardon. Je ne vous e*n* sçay nul mal gré. Mais j'ay doubte que vostre hardiesse ne soit cause de nostre[6] destructio*n,* car si vous nous estiez failly, nous arions p*er*du le plus beau me*m*bre de nostre armee. — Sire, dist Ogier, ne doubtés de rien, mais a l'aide de Dieu je viendray a joye *et* honneur au dessus de mon emprinse[7] » ; dont tous les douze pers fure*n*t[8] tresjoyeux des doulces parolles d'Ogier, de sa puissance, vaillance, force *et* tresexcellente hardiesse ; et semblablament tout l'excercite *et* gensdarmes de l'ost Charlemaigne en furent vigoureusemen*t* augmentés de force *et* de courage.

[1] donnes] *JP*
[2] quelque *J*
[3] et m. *J*
[4] l. c. comme il a fait c. *J*
[5] champion *J*
[6] vostre *J*
[7] entreprinse *J*
[8] p. de France f. *P*

21. Les batailles *et* assa[u]lx[1] ainsi finees, le roy fist departir ses gendarmes pour retourner a Suze, la ou estoit l'ost. Et a l'aprochement de Suze trouverent sus[2] les champs le pape, cardinaulx *et* tout le clergé, armez des sainctes armes de Dieu, lesquelx de grant joye qu'ilz avoient de leur nouvelle victoire, chantoient beaux dictiez de loue*n*ge en remercia*n*t la court celeste du bie*n et* ho*n*neur q*ue* leur avoit faicte. Et faictes les reverences et obeïssances, tant d'une partie[3] que d'aultre, entrerent dedens Suze pour plus a loysir parler de celle rencontre ainsi advenue, plus a la confusion des Sarazins que a leur proffit *et* honneur, dont le saint pere fut grandement resjoÿ. Neantmoins ce jour ne tindrent pas grant parolles, car chacun s'entendit a soy refrescher[4], car ilz en avoient bien mestier ; si entra le roy a[5] ses tentes *et* les seigne[u]rs[6] aussi. Et [aprés][7] leurs repas, repos *et* refrechissemen*t**, le sai*n*t pere les ala visiter, et leur offrit tous ses bie*n*s, se besoi*n*g en avoie*n*t, dont le roy le remercia grandement ; si deviserent assés a loisir de la puissance et du[8] nombre des Sarrasins, mais tout leur principal fut tenu du bon chevalier nouveau, Ogier le Dennoys, car le roy l'avoit tousjours en la bouche *et* ne le pouoit nullemen*t* oublier. Si laisseray ycy a parler de ceste journee *et* du roy Charlemaigne, et parleray de Dennemont qui s'en estoit fouy a Romme.

22. Or est Dennemont laschement *et* tresmiserablement party de la bataille, demouré desconfit d'hon[n]eur[9] *et* de victoire, *et* a tant chevauché qu'il est arrivé a Ro*m*me. Et la a esté recuilly plus a sa confusion que a sa gloire. Et luy entré au palais, a commencé a ronfler et a maulgreer Mahon, Apolin et tous les dieux et deesses*, disant que le premier dieu qu'il rencontrera, qu'il le paiera de l'aide qu'il lui ont faict en telle[10] journee, la ou ilz estoient quatre Sarrazins contre ung. Et l'admiral Corsuble son pere lors[11] estoit en son palays, plus courroucé du dueil que le roy son filz prenoit que de la perte que il avoit faicte*. ¶ Et n'y avoit ne pere ne mere q*u*i pour rapaiser ledit roy

---

[1] assanlx] *JP*
[2] sur *P*
[3] part *P*
[4] refreschir *P*
[5] en *P*
[6] seignenrs] *JP*
[7] aprés *om. AJP*] *corr. d'ap. la syntaxe*
[8] du *abs. P*
[9] honueur] *JP*
[10] celle *P*
[11] p. q*u*i l. *AJPX*] *WYZ*

sceussent trouver façon ne maniere. ¶ Et quant il eust prou ce deul demené et que son ire
10 fut ung peu apaisee, il se tourna devers son pere *et* luy dist : ¶ « Mal fut co*n*tre nous [b.v.v] la planette de nostre departement co*n*venable et propice*, et les dieux nous avoie*n*t fort en despit, car quant nous eusmes rencontré noz ennemis, une heure entiere besongnames si chevaleureusement que nous gaignasmes[1] et ravismes bien environ .XII. gra*n*s princes de l'ost de Charlemaigne et autant de[2] grans chevaliers de nom, et les tournasmes en fuitte
15 si vaillamment et si impetueusement que force fut[3] s'en reculer en l'ost de leur roy. Mais le faulx et[4] desloyal glouton, arrivé au cha*m*p ou nous estio*n*s attenda*n*s[5], aco*m*paigné de sa puissante chevalerie, nous fist une terrible venue et nous recueillit si tresimpetueusement que[6] nous[7] fusmes contrains a reculer. Ce neantmoi*n*s, a[8] to[u]te[9] sa force et puissance, par troys foys trouvasmes façon[10] a force de lance de le jeter de dessus
20 son[11] cheval. Et n'eust esté ung dyable d'omme qui troys fois le vint relever, il suffisoit de l'une des troys pour avoir amené ledit Charlemaigne prisonnier dede*n*s Romme[12]. Mais depuis sa venue ne peusmes jamais besongner fait d'armes q*u*i ne fust contre nous et a nostre grande confusion et diminucion de noz ge[n]s[13] ; car a ung estour qui fut fait a l'ombre d'ung guidon qu'il portoit, il fist si grant effusion du[14] sang sarrazin q*ue* force
25 nous fut de reculer et de habandonner noz prisonniers des plus vaillans et qu'on tenoit toute la fleur de la chevalerie du maudit roy ; dont j'ay le cueur si courroucé et si dolent que je n'ay cueur qui ne tende plus a mort q*ue* a vie, tant de la p*er*te que du grant deshonneur que[15] avons, qui tant estions de vaillans gens et en si grant nombre. Et n'estoit que j'ay esperance de recouvrer telle grant perte a la venue du trespuissant roy[16] Caraheu,

---

[1] n. presimes g. *J*
[2] des *P*
[3] f. leur f. *P*
[4] et *abs. P*
[5] e. encore a. *J*
[6] t. tant q. *J*
[7] nous *abs. J*
[8] a *om. J*
[9] tonte] *JP*
[10] p. t. f. les serrasmes et t. f. *J*
[11] d. de s. *J*
[12] l. C. d. R. pour p. *J*
[13] geus] *JP*
[14] de *P*
[15] que *om. J*
[16] t. et doubté r. *J*

30 devant vous et[1] en la presence de noz dieux, je m'occiroye douloreusement, et[2] devant toute la chevalerie. »

23. Et a ces parolles, l'admiral Corsuble son pere, lui dist : « Je m'esbahis tresgrandement comme ung roy, congnoissant les faiz de fortune et dangers de guerre, avoir le courage et entendement si inconstant de mener si grant bruit et si grant douleur pour une seule rencontre, qui est chose incongneue aux hommes touchant la perte ou le
5 gaing. Et combien que la perte soit plus a nostre dommaige[3] et co*n*fusio*n*, si n'est il pas venu par vostre deffault, car ainsi que la fortune vient, ou bonne ou mauvaise, il la fault prendre, mener joye du gaing et supporter la perte le plus paciemment que on peut ; car ramentevoir[4] la[5] do[u]leur[6] de la perte donne occasion aux souldars de affadir la[7] hardiesse[8] de leurs couraiges. Pource vous[9] prie q*ue* de ce fait ne soit plus de nouvelles. »
10 Et pour plus amplement le reconforter, la mere lui monstra que cela appartenoit aux dames de tenir leur courroux evidentement et les demonstrer devant les hommes pour avoir et obtenir ce qu'ilz demandent et pour exaulcer leurs peticions *et* requestes, nompas a gens preux et constans, que pour perdre ou gaigner n'en fust ne plus ne moins*. « Pource, mo*n*seigneur[10], je vous prie vous[11] desister de ce fol procés et injurieux reproche. » Et de
15 rechief, le roy son pere lui[12] dist q*ue* du te*m*ps passé ne fault plus mouvoir question, mais au[13] temps avenir soy garder de telz[14] inconveniens. « Car, ce dist il, je[15] espoire que[16], quelque puissance que ces villains gloutons puissent avoir, q*ue* a la venue du roy Caraheu nous les assaillirons si vigoreuseme[n]t[17] q*u*'ilz n'en savront par[18] quel bout prendre ; car

---

[1] et *abs. P*
[2] et *abs. P*
[3] n. prejudice d. *J*
[4] ramentever *J*
[5] la *abs. P*
[6] donleur] *JP*
[7] la *abs. P*
[8] a. et amolir l. h. *J*
[9] P. je v. *J*
[10] mon filz *P*
[11] p. de v. *P*
[12] p. si l. *J*
[13] du *J*
[14] d. renchoir a t. *J*
[15] je *abs. J*
[16] que *abs. J*
[17] vigoreusemeut] *P* —rigoureusement *J*
[18] a *J*

a nostre secours est venu si puissamment *et* [a][1] si honnorable co*m*paig[n]ie[2] que on ne le
20 savroit estimer, car il est acompaigné de .XII. grans roys sarrazins, tous vaillans et remplis de gra*n*t prouesse, auquel j'ay bo*n*ne confiance q*ue*, a l'aide de lui *et* vouloir et ayde de noz puissans dieux, nous avrons et acquerrons reparacion et honneur de [b.VI.] ce rigoureux vitupere *et* vengea*n*ce a plaisir de ces maulditz *et* renoyez crestiens. Or est temps de laisser ce procés *et* faire crier incontinent parmy la cité q*ue* toute la chevalerie
25 soit prestre sans heure ne terme pour aler au deva*n*t dudit roy Caraheu *et* de toute la noble chevalerie, *et* en si beau triumphe qu'il leur sera possible. » Quelle chose fut faicte au plaisir, requeste *et* vouloir du roy Corsuble, et se mirent en ordo*n*nance en leur ordre sarrazine *et* mode du païs. Et principallem*e*nt la belle Gloriande fut mise enpoint *et* habillee qu'il sembloit estre une deesse, si allerent au devant et recueillirent ledit Caraheu
30 *et* toute sa compaignie au mieulx qu'ilz peurent, et le logerent au palais avec le roy Corsuble, *et* la royne aussi avec Glori*a*nde qui ja lui avoit esté promise, et la principalle cause qui l'avoit amené a Romme a si noble compaignie. Et lui arrivé au palais, il apparceut le roy Dannemon, auquel il demanda comme la chose s'estoit portee *et* conduite jusques a l'heure ; si lui conta ledit roy tout a son appetit *et* ainsi que le cueur lui disoit,
35 et en la fin dudit conte vint Sadone, tresfamilier du roy Caraheu, qui lui dist en ceste maniere, aprés ce qu'il l'eust humblement salué : « Puissant *et* doubté roy d'Inde major, je vo*us* ay a dire certaines nouvelles, desquelles ung chevalier crestien m'a enchargé, et est ledit chevalier filz de Geffroy Dennemarche, *et* fut son ayeul Doon de Maye*n*ce q*u*i tant fist de vaillances a[3] son temps. Or, pour parler a la verité dudit chevalier Ogier le
40 De*n*noys, c'est le plus noble, le plus preux *et* le plus vertueux qui jamais en France portast lance ne escu, *et* je vous diray la raison, car a la rencontre derniere faicte au pres de Suze, en laquelle sur la fin j'arrivay, je lui veiz faire tant de vaillances que je ne fuz de ma vie plus esmerveillé. Et entre les autres choses, je congneuz sa noblesse estre grande, car ainsi qu'il m'eust choisy en la bataille *et* que mes gens m'escrioie*n*t de non attendre, ledit
45 chevalier, venant vers moy a lance couchee, qu'il m'eust fra*n*chem*e*nt percé tout oultre de sa lance, haulsa son bois *et* me demanda a qui j'estoie et mon nom. Et je lui respondy q*ue* j'estoie venu avec vous en ce voyage comme avec le plus gra*n*t, le plus fort *et* le plus puissant qui fut es parties d'Orient, et comme l'admiral Corsuble vous avoit promis sa

[1] a *om. AP*] *J*
[2] compageie] *JP*
[3] en *P*

fille Gloriande, la plus belle, la plus ho*n*norable *et* la plus parfaicte en toute beaulté et toute vertu que dame qui fut jamais nee sur terre, et que ledit admiral vo*us* avoit p*ro*mis q*ue*, aprés qu'il avroit moye*n*nant vostre aide conquesté France, qu'il vous feroit couronner roy de France en la ville de Paris *et* la vous bailleroit sa fille, la belle Gloriande, a fe[m]me[1] selon nostre loy en mariage, et feroit de l'abbaÿe de Saint Denis le temple Maho*m*met. Dont il co*m*mença a soubzrire, si me dist tout doulcement que, se je lui vouloye promettre de lui faire avoir journee avecques vous sur ma loy, que il me sauveroit la vie ; laquelle chose je lui promis *et* asseuray[2] sur ma loy. Et pource, sire, s'il vo*us* plaist d'acomplir ma promesse, vo[u]s[3] l'acomplirez ou sinon je la feray pour vo*us*, car par ce moien il me sauva la vie. » Si lui dist le roy Caraheu qu'il acompliroit la promesse que il avoit faicte a Ogier *et* que sans nulle faulte il se combatroit a lui. Et finies lesquelles parolles[4], la belle Gloriande tenant ung esprevier sur son poing*, vestue d'ung bliant* sarrasinoys, auquel bliant une payenne avoit esté neuf ans a le faire – et ledit bliant estoit noblement *et* tresrichement[5] garny de moult riche pierrerie et tout semé de belles perles orientales, si que le pareil bliant jamais homme qui fut vivant sur terre n'avoit veu*.

[b.VI.v] **24. O**r fut conduyte la belle Gloriande audit palays de plusieurs roys et gra*n*s seigneurs paiens*, et fut amenee vers l'admiral Corsuble, le roy Da*n*nemon son frere, et devers le roy Caraheu son amy. Et po[u]r[6] parler de la richesse q*u'e*lle avoit sur soy, c'estoit une chose merveilleuse, car elle avoit sur son bliant ung fermaillet en maniere de camail de si tresgrant artifice et si sumptueux que nul n'eust sceu estimer la valleur, puis avoit une couronne d'or tresrichement esmaillee et garnie de fine pierrerie ; si eussiez veu ses cheveulx pe*n*dans jusques a terre, reluysans comme fin or bruny, et ung affiquet en la poitrine, auquel estoit une moult riche escharboucle ; et en cellui habit se vint presenter devant la seigneurie dessusdicte en les saluant honnourablement, comme celle qui bie*n* aprinse estoit de ce faire. ¶ Les salutacions faictes, ainsi qu'en tel cas appertenoit, et aussi la recepcion et royal recueil qu'on fist a la belle Gloriande et a sa noble compaignie, les serviteurs vindrent faire asseoir toute la noblesse pour le disner en le*u*r mode et façon

[1] *Premier* m *à l'envers*] *JP*
[2] asseuré ou asseure *J*
[3] vons] *JP*
[4] E. l. p. f. *P*
[5] treschichement *J*
[6] ponr] *J*

paienne, et firent grant chiere, menerent grant joye et joyeuse *con*solacion, ne doubta*n*s aucunement la force des François, mettant arriere toutes leurs menaces, mais font grant bruyt *et* grant resjouyssement. Et ainsi qu'ilz se leverent de disner, le roy Caraheu mena le roy Da*n*nemon et la belle Gloriande veoir son estat, qui estoit riche et tressumpteux. Mais, ainsi q*ue* toute la seigneurie du roy estoit assemblee pour veoir l'ost du roy Caraheu, il vint ung des espies de l'admiral Corsuble qui venoit de l'ost des Fra*n*çois, lequel se approucha de la seigneurie et leur fist la revere*n*ce. Ce fait, le roy Corsuble, qui descendoit du palais *et* qui bien tost le reco*n*gneust, le fist appeller *et* lui dema*n*da s'ilz[1] savoit nulles nouvelles de l'ost des Fra*n*çois ; si lui respondit que ouy, et que il avoit aucuneme*n*t entendu qu'ilz avoient deliberé *et* conclud entr'eulx de venir assaillir Ro*m*me et de brief. Et pource leur depria qu'il se meissent tousjours sur le bout et bien en armes. Et de ces nouvelles fut moult joyeulx le roy Corsuble de ce qu'ilz devoient marcher vers Ro*m*me ; si fure*n*t bien tous les grans seigneurs paiens pretenda*n*s avoir leur proye et en brief, mais beaucoup demeure de ce que fol pense* ; si menerent plus grant joye qu'ilz n'avoyent fait devant.

VII

¶ Comme l'empereur Charlemaigne commanda et fist cryer p*ar* tout son ost que chascun se mist en armes et enpoint pour aller devant Romme. Et comme Charlot fut envieux sur le bon Ogier, et comme il voulut, pour oster le bruyt et la renomme[e][2]* d'Ogier, aller devant Romme premier a peu de gens, dont mist l'ost des crestiens en grant dangier pource qu'il fust apparceu des payens, lesquelz vindrent a grant puissance sur luy, *et* y eut grant occision d'ung costé et d'autre, et eust esté Charlot ou mort ou pris se n'eust esté le vaillant chevalier Ogier qui le vint secourir avec l'ost des Françoys.

[b.VII.] **25. Q**uant l'empereur Charlemaigne eut entendu dire q*ue* l'ost des paye*n*s estoit tout assemblé dedens Ro*m*me, et qu'ilz estoient grant nombre et multitude de payens, si fist crier par tout l'ost que chascun fust incontinent prest pour partir, quant seroit temps pour aller devant Romme. A cecy s'avisa Charlot, lequel estoit moult envieux de l'honneur *et* triumphe que le bon Ogier le Dannoys avoit, au commencement de ses armes

[1] s'il *P*
[2] renommé] *JP*

conquis si honnorablement, receu* ; si hucha trois ou quatre des seigneurs adventuriers de l'ost et leur[1] dist priveement : « Seigneurs, se vous me voulez croyre, nous acquerrons au jourduy honneur et bo*n*ne adve*n*ture. Vous pouez co*n*gnoistre, puis que l'ost se remue a tirer devers Romme, que plusieurs adventures *et* escoutes viendront au deva*n*t pour assaier de conquester quelq*ue* proye, si seroit bon de leur[2] aller au devant, car je sçay bien qu'ilz n'e*m*porteront rien de nous. » Si respondit l'ung d'iceulx : « Mo*n*seigneur, vous ne le prenez pas mal, mais en ce fait no*us*[3] fauldroit parler a Ogier le Dannoys, car s'il y vouloit entendre, nous y besoignerions[4] a seurté. » Si lui respondit Charlot que il n'avoit que besoigner de Ogier le Da*n*noys et qu'il feroit bien l'entreprinse sans lui, ne que jour de son vivant [n]e[5] lui declareroit son vouloir, mais la nuyt fist secretement armer cinq cens bons co*m*batans, sans le sceu Charlemaigne ne d'aucun de l'ost ; si s'en partire*n*t *et* passere*n*t la riviere* a tous les chevaulx, si firent tant q*u*'ilz trouvere*n*t lieu pour s'embuchier, mais si tost qu'ilz fure*n*t embuchez, une espie tra*n*smis *et* envoyé de la partie du roy Da*n*nemon si les avisa. Lors incontinent se mist a chemin pour retourner devers ledit roy, si[6] s'en vint a son ost, si se fist conduire au roy Da*n*nemon pour lui dire les nouvelles, si fut tost mené et co*n*duit devers ledit[7] roy. Et inco*n*tinent que le roy le vit, si lui dema*n*da des nou[b.VII.v]velles. Et l'espie lui dist comme il avoit veu l'embuche des François au pres de Romme et qu'il n'estoient pas en nombre plus hault de cinq cens hommes, dont y estoit Charlot, le filz Charlemaigne[8] ; si lui demanda le roy s'il congnoissoit point le faulx glouton Ogier le Dannoys, et s'il y estoit point ; adonc lui dist qu'il ne lui avoit pas veu ; si ma*n*da ado*n*c au roy Caraheu q*ue*, s'il avoit vouloir d'acquerir ho*n*neur, qu'il se mist sur les cha*m*ps incontinent, et que pres y avoit une embuche de François qui ne lui peue*n*t eschapper. A ce mandement fit le roy Caraheu habiller et mettre enpoint ses gens, *et*, lui fust tost armé et monté a cheval, si s'en alla a la tente du roy Dannemont, lequel trouva monté sur son destier et ses gens semblablement, et son escu en son col, qui estoit moult riche, et sa lance aseree. Et menerent avec eulx Sadone

[1] e. si l. *P*
[2] y *P*
[3] f. il n. *JP*
[4] besognerons *J*
[5] me] *JP*
[6] et *J*
[7] le *P*
[8] f. de C. *P*

l'admiral tant qu'ilz estoient en nombre vingt mille combatans. Adonc s'en[1] partirent et s'en vont tout bellement celle part ; si laisseray a parler de ceste embuche *et* parleray du songe que songea l'empereur Charlemaigne.

26. Or advi[n]t[2] que, ce penda*n*t que Charlot partist la nuyt mesmes, Charlemaigne songea que il lui sembloit en dormant que il veoit ung grant oyseau vola*n*t[3] dessus son filz Charlot, lequel le batoit tant du bec et des ongles qu'il lui avoit ja percé le costé, tellement que il lui avoit ja arraché le cueur du ventre et myparty en deux* ; dont se trouva en son reveil fort troublé. Et fut par le vouloir de Dieu, qui les siens ne met en oubly, car si tost qu'il fut reveillé, il fist mander les pers de France et leur conta le songe que il avoit songé celle nuyt*. Puis dist a l'arcevesque Turpin qu'il celebrast messe ainsi qu'il avoit de coustume. Et aprés la messe demanda a la seigneurie ou estoit son filz Charlot. A quoy nul ne respondit, car nulluy ne sçavoit l'entreprinse ; si fut moult esmerveillé le roy Charlemaigne de ce que homme ne sçavoit rien de son fait ne de ses compaignons, combien que on congnoissoit ceulx q*u*i estoient allez avec lui, mais on ne sçavoit ou ; si se mist Charlemaigne a prier Dieu q*u*'il lui envoyast[4] bonnes nouvelles.

27.[5] **O**r vueil laisser le dueil de l'e*m*pereur Charlemaigne *et* retourner aux payens q*u*i vont assaillir Charlot et ses compaignon*s* qui estoient en ung petit bosquet pres de Romme. Et si tost que les Sarrazins apperceurent les François en l'e*m*buche, si leur escrierent en leur langage sarrazin : « ¶ Ha ! faulx *et* desloyaulx traytres, vostre mort est juree ! » ¶ Adonc se mirent en bataille les chevaliers françoys en bonne ordonnance, attendans la fin de leur desconfiture. Et les faulx chiens sarrazins brocherent[6] leurs chevaulx et vindrent si impetueusement a grant course de chevaulx frapper sur les François tellement et de si grant force que ilz tuerent beaucoup des crestiens. Et n'eust esté ung chevalier françoys qui[7] partist du commencement de la bataille a grant course de cheval, quant il vit si grant nombre de payens, tous eussent esté desconfiz. Mais de grande

[1] en *abs.* (se) *P*
[2] adviut] *JP*
[3] o. en v. *P*
[4] l. en e. *J*
[5] *En tête de ce paragraphe, présence d'une rubrique sans gravure dans P* (*reprise de 27/2-3*) : Comment les payens vont assaillir Charlot et ses compaignons qui estoient embuchez en ung bosquet pres de Romme.
[6] brochoient *JP*
[7] lequel *P*

force s'en fuyt a l'ost Charlemaigne[1], cryant tant qu'il peult : « ¶ Noble et puissant empereur Charlemaigne, si vous voule[z][2] jamais veoir vostre enfant Charlot, faictes diligence[3] de le venir secourir et ayder[4] ou autrement il est desconfit, car, tresredoubté[5] prince, saichez que ilz sont si grant qua*n*tité *et* si gra*n*t nombre de payens[6] que ilz sont bien dix Sarrazins contre ung Françoys ! » [b.VIII.] Si fist Charlemaigne a ce mot sonner tro*m*pettes *et* marcher la pl*us* part de l'ost a course de chevaulx, suyva*n*t tousjours cellui q*u*i avoit apporté la nouvelle. Et Ogier le Da*n*noys, q*u*i moult avoit le cueur marry que plus tost n'y peult estre, passa la riviere franchement mais, deva*n*t qu'il y peult estre, le povre Charlot eut fort a beso*n*gner, car ilz n'estoie*n*t poi*n*t demourez cent Fra*n*çois contre bien .XX. mille Turcs ; si se mist Charlot en si bo*n*ne deffe*n*ce, attenda*n*t la misericorde de Dieu, qu'il courut sur ung roy paien *et* de son espee lui do*n*na si gra*n*t coup sur son blason qu'aucun empeschemen*t* ne le destourna qu'il ne l'abatist de dessus son cheval mort par terre. Dont le roy Caraheu fut tresfort[7] despité, si courut sur lui et lui ramena si gra*n*t coup que, s'il ne l'eust destourné, il l'eust mis en deux pieces, car il couppa le col au cheval de Charlot, tant que tout cheut p*ar* terre. Et pouez penser q*ue* a la rescousse de Charlot q*ue*l chapplis il y[8] peult avoir, *et* n'eust esté la venue du puissant Ogier, les povres François eussent tousjours eu du pire. Mais Ogier de prime arrivee se alla fourrer du premier sault au meillieu de la bataille co*m*me ung loup affamé en ung parc de brebis, et, vueillent paie*n*s ou non, *et* maulgré toute leur puissance, *con*questa suz[9] eulx ung cheval*, lequel il p*re*senta a Charlot *et* le remo*n*ta[10], do*n*t les ge*n*s de Charlot louere*n*t grandeme*n*t le bon et puissant[11] Ogier ; mais, quant paiens virent approcher l'enseigne du bon roy Charlemaigne, les plus vailla[n]s[12] se tournere*n*t premierem*e*n*t* en fuyte ; si se mist de rechief ledit Ogier dessus eulx *et* y fist tel portem*e*n*t* q*ue* nul si puissant ne se osa jamais aventurer de soy mettre devant lui. Et quant Sadone le vit, qui avoit promis a Ogier lui

[1] l'o. de C. *P*
[2] vouler] *JP*
[3] f. en d. *P*
[4] e. a. *abs. JP*
[5] tresdoubté *P*
[6] d. p. *abs. JP*
[7] fort *P*
[8] y *abs. P*
[9] sur *JP*
[10] monta *P*
[11] e. p. *abs. P*
[12] vaillaus] *JP*

35 faire avoir journee a Caraheu, dist a Caraheu[1] : « Roy d'Inde majour, advisez a ce moreau le noble vassal qui porte a son blason d'argent ung aigle de sable* : c'est cellui a[u]quel[2] j'ay promis journee pour vous. » Si le mercha bien Caraheu. ¶ Et dist bien a soy mesmes qu'il n'estoit pas heure de plus tenir cha*m*p, *et* q*ue* les Sarrazins y avoie*n*t plus perte que gaing ; si firent[3] tost so*n*ner la retraitte. Et ainsi qu'ilz prenoient la fuite *et* que Caraheu
40 se retournoit, Ogier le suivoit de pres co*m*me le plus vaillant, ce lui sembloit, qui fust pour lors en l'ost des Sarrazins, si le deffia plusieurs fois plaineme*n*t seul a seul ou ainsi qu'il lui plairoit. Mais il ne fut pas si sot de s'arrester mais to*us*jours fuyoit tant que il parvint jusques aux tentes du roy Corsuble. Et cria Ogier a Caraheu : « Retourne toy, paien ! ou ta mort est juree, car a cest'heure j'ay desir *et* affection de toy prestement co*m*batre ! »
45 Adonc Caraheu lui respo*n*dit : « Ogier, retourne en arriere, car je congnois bien que Fortune n'est pas au jourdhuy pour nous ! Mais une autre fois, je te promés sur mon dieu Mahon que je te tiendray ce que Sadone t'a p*ro*mis. » Et le chevalier Ogier le Da*n*nois lui dist : « Qui es tu ? Me congnois tu bien, qui m'as no*m*mé Ogier ? — Ouy, se dist le roy Caraheu, je te en donne bo*n*nes enseignes qua*n*t je me offre d'acomplir ce que le chevalier
50 Sadone t'a promis. Et si te p*ro*metz de rechief que l'admiral Corsuble me doit faire couronner roy de Fra*n*ce dedens la ville de Paris et si me doit donner sa fille Gloria*n*de, la plus belle, la plus sage et la plus ho*n*nourable qui soit en tout le monde. Mais je te prometz que jamais ne l'espouseray que n'aye eu journee avecques toy. Et se d'aventure je me treuve vaincu, je la [te][4] remetz dés cest'heure, car je te co*n*gnois de si noble
55 extraction et de si vaillant couraige qu'elle ne perdroit pas son honneur en ta compaignie. Et sur ce point, vaillant chevalier Ogier, je m'en voys, ¶ car fol est *et* beste[5] qui se fait mourir et tuer a son escient. » Et ce penda*n*t il arriva une moult grant floute de Sarrazins et payens fuitifz, fors et puissans, sur lesquelz se rua le vaillant *et* trespuissant chevalier [b.VIII.v] Ogier, qui les dissipa par telle façon q*ue* les Fra*n*çois les acueillirent tellame*n*t
60 que bieneureux estoit cellui q*u*i de leurs mains pouoit eschapper. Lors, quant les François furent retournez en leurs tentes, Charlemaigne vint a Charlot qu'il trouva, si leva son espee pour le ferir, se n'eust esté Nayme de Baviere q*u*i se mist e*n*tre deux, si lui dist :

---

[1] d. a C. *abs. P*
[2] anquel] *JP*
[3] fist *P*
[4] te *om. A*] *JP*
[5] e. b. *abs. P*

« Faulx *et* mauvais garson plain de desobeïssa*n*ce, avise en quel dangier[1] tu m'as mis, moy *et* mo*n* armee, no*m*pas seulement ne moy ne mon armee, mais avecq*ue*s ce la gloire de mon trespuissa*n*t et tresexcellent royaume, car telles entrepri*n*ses ne se doive*n*t pas faire si de legier ne sans gra*n*de deliberacion de conseil. Et sur la vie, nul desorenava*n*t soit si hardi de rien entreprendre sans co*n*seil, et remercie hardieme*n*t Ogier, car au jourduy il t'a sauvé la vie. » A ces paroles se mist Charlot a deux genoulx, lui requera*n*t mercy et q*ue* se q*u*'il avoit entrepris n'estoit que po*u*r bien, qui par fortune c'estoit tourné en mal. Et lui co*m*mença a conter la maniere co*m*ment ilz avoient esté accusez d'une espie du roy Dannemon qui les avoit apparceuz, co*m*me devant est dit. Et n'eust esté les paiens qui se mire*n*t en fuite, bien quatre cens mille Turcs p*ar*toient pour venir au secours, n'eust esté l'effray q*u*i fut si grant a l'ost des paiens a leur retour et infortunee desconfiture.

28. De[2] ce retour fut moult dolent *et* tresdesco*n*forté le roy Corsuble qui au rencontre de Caraheu se trouva *et* lui dist : « Et co*m*me*n*t, Caraheu, vous prenez le retour, quant deussiez co*m*mencer de besongner ! — A ! sire, se[3] dist Caraheu, no*us* noz en sçavons bien a quoy tenir, car les François ont passé la riviere si puissa*m*ment *et* nous ont assailliz par si grant force que nous ne sçavo*n*s q*ue* devenir. Et encores, n'eust[4] esté ce mauldit glouton Ogier le Dannoys, no*us* eussions tousjours tiré avant, mais ce qu'il attaint de son espee n'y a espoir de vie, car ta*n*t en vient sur lui, tant en depesche, et est l'ho*m*me de ce monde q*ue* plus devez[5] haïr. » A ces parolles, le roy Corsuble fut pl*us* courroucé que deva*n*t et voulut de rechief faire retourner l'ost pour recommencer la meslee ; si le reco*n*forta Caraheu au mieulx qu'il peult *et* lui dist : « Sire amiral, ne vo*us* chaille. Je y ay plus a perdre que vous ; nous avo*n*s occis de leurs gens plus de deux mille et des nostres sont demourez environ[6] six mille. Mais quelque jour le jeu sera autrement party ! » Si respondit Corsuble[7] : « Cela n'est reco*m*pense, fors a l'aventure. — Et ne vous chaille, se dist Caraheu[8]. Ostez celle tristesse *et* mela*n*colye de vostre cueur, car nous n'avo*n*s gens

[1] q. estat et d. *P*
[2] Et d. *P*
[3] se *abs. P*
[4] e. ce n'e. *P*
[5] p. vous d. *P*
[6] d. bien e. *P*
[7] s. l'admiral C. *P*
[8] s. le roy C. *P*

15 que trop pour les destruire, car[1] de to*us* moyens, ilz n'en savroie*n*t trouver ung po*ur* de noz mains reschapper. Et si vo*us* me voulez[2] croyre, nous leur demanderons jour de bataille. — C'est tresbien dist, se dist le roy Corsuble, ne reste fors trouver le message. » Ce dist Caraheu : « Sire, s'il vous plaist *et* se vous me croyez, je iray moy mesmes. — Ha ! Caraheu, se dist Corsuble, jamais ne parlez d'y aller car je vous p*ro*metz q*ue*, se
20 ce faulx glouton l'empereur vous tenoit, il vous feroit livrer a tourme*n*t[3], *et* pour rien je ne vouldroye q*ue* eussiez mal. — Ne vous doubtez de cela, se dist Caraheu, car je congnois Charlemaig[n]e[4] a si noble que jamais voulsist souffrir ung messager, q*ue*l qu'il soit, avoir mal ; si me semble pour le mieulx q*ue* je y aille, car aussi je trouveray la Ogier, *et* s'il veult avoir jour de bataille avecq*ue*s moy, je lui accorderay. » Auxq*ue*lles parolles
25 le roy Corsuble *et* tout le conseil s'arresterent et co*n*clure*n*t q*ue* Caraheu y yroit ; dont la belle Gloriande, sa dame, en fut moult dole*n*te *et* courroucee, mais, co*n*gnoissant qu'il n'y avoit remede *et* aussi q*u*'il n'alloit pas loing, f[u]t[5] reconfortee de ses dames *et*[6] damoiselles, combien que tous ceulx de l'ost n'avoie*n*t pas matiere de trop se[7] resjouyr.

[c.I.] **29. O**r laisseray je a parler de l'ost des paye*n*s *et* du message *et* retourneray a l'ost des crestiens, lesquelz, quant ilz virent que tous les payens c'estoie*n*t mys en fuyte et qu'ilz s'en estoient tous retournez, ilz se mirent a passer la riviere de [T]oyvre[8]*, *et* la assirent leurs tentes et trefz *et* y firent loger l'ost, et, co*m*me resjouys de la victoire a eulx
5 demouree de icellui jour, s'efforcerent de faire bonne chiere *et* repaistre, eulx *et* leurs chevaulx. Et au pres de la riviere [y][9] avoit une isle la ou ilz pronoient des victualitez*, car en l'ost des crestiens n'avoit pas grant force de vivres ; si passerent les crestiens une partie de la nuyt en devisant de leur victoire et comme Ogier avoit fait si grant portement, dont de jour en jour son nom, gloire et renommee s'eslevoit par toute crestienté
10 merveilleusement. Or est il ainsi que Charlemaigne avoit tousjours le pape et le clergé

[1] d. et anichiler c. *P*
[2] m. en v. *P*
[3] l. a mort et a t. *P*
[4] Charlemaigue] *JP*
[5] fnt] *JP*
[6] d. e. *abs. P*
[7] eulx *P*
[8] Coyvre *AJPXZ*] *corr. d'ap. AL* — d. C. *abs. WY*
[9] 7] *JP*

avec soy, qui lui donnoient conseil, confort et ayde, et par dessus la saincte benediction qui les conservoit en joyeuse esperance *et* co*n*solatio*n.*

VIII

¶ Co*m*ment le roy Caraheu vint tout seul en habit de messager en l'ost de Charlemaigne pour dema*n*der la bataille co*n*tre Ogier, ai*n*si q*ue* Sadone lui avoit devisé, *et* aussi pour deffier le roy Charles de la part de Corsuble, *et* co*m*ment la bataille fut entreprinse entre Caraheu *et* Ogier, *et* entre Charlot *et* Sadone, et comment, *et* la responce du roy Charlemaigne sur le deffiement de Corsuble.

30. Et le lendemain le roy Caraheu, pour acomplir *et* parfaire la teneur de l'entreprinse de son voyage, se mist en habit de messagier *et*, ap*ré*s q*u*'il eut pri*n*s congié de la belle Gloria*n*de[1] sa dame, mo*n*ta a cheval *et* se mist au[2] chemin pour aller en l'ost d[u][3] roy Charlemaigne, *et* tant chevaucha qu'il arriva en l'ost. Et ce [c.I.v] pendant qu'il arriva en l'ost, le roy expedioit certain appointeme*n*t de Alloris le Lo*m*bart, qui par lacheté de courage avoit fouy a la journee de Suze *et* avoit emportee[4] la baniere du roy que Ogier le Dannois par sa vaillance lui osta. Et de laquelle offence le roy fist pardon a Alloris. Et ces choses achevees, veezcy Caraheu habillé en messagier d'u*n*g beau bliant de Cartage, sans targe ne espee, *et* portoit en sa main une branche d'olive ; si dirent les François entr'eulx : « Par ma foy, se dist l'ung, je co*n*gnois la cité de Ro*m*me *et* tout le païs estre delivré au roy de France, veu ce messagier qui porte une bra*n*che d'olive. » Se disoit ung autre : « C'est ung messagier faint qui, faignant venir en message, vient pour se rendre au roy *et* soy faire baptizer. » Ainsi devisoie*n*t les ungs es autres, neantmoins ce messagier demanda le pavillon du roy et qu'il pleust aux seigneurs lui co*n*duire, lesquelz tresvoulentiers *et* de bon cueur le firent ; si alla l'ung d'eulx demander a Charlemaigne s'il lui plaisoit donner entree a ung messagier payen qui vouloit parler avec lui ; si lui respondit que ouy. Adonc entra Caraheu, si salua le roy a la mode sarrazine, en disant : « Sire, le dieu Mahon vous doint bonne vie ! S'il vous plaist, me do*n*nerez sauf conduit de parlementer avecques vous *et* avecques voz barons pour certain message que l'admiral Corsuble m'a ordonné vous faire. » Si respondit Charlemaigne : « Voule*n*tiers *et* de bon

[1] b. et illustre G. *P*
[2] a *P*
[3] dn] *JP*
[4] emporté *P*

cueur je le vous ottroy *et* donne, et s'aucun vous vouloit faire aucun trouble ou empeschement, je lui mo*n*treroie qu'il ne feroit pas bien, *et* pource ne vueillez crai*n*dre a faire vostre message ainsi qu'on vous a enchargé. Mais gardez vous d'estre double en voz paroles. — Non feray je jamais, se dist Caraheu[1], j'aymeroye pluscher mourir. » Si entra
25 dedens le pavillon du roy entre toute la seigneurie en demanda*n*t de sa grace q*u*'il[2] lui pleust de mo*n*strer le vaillant Ogier si bien renommé par tout païs et toutes terres ; si se leva Ogier *et* lui dist : « Je suis Ogier le Dannois. Mais, qu'il ne vo*us* desplaise, qui estes vo*us* qui me demandez *et* vostre nom semblablement, s'il vous vient a plaisir, dictes le moy. — Tresvoulentiers je[3] [le][4] vous diray. J'ay nom Caraheu, l'amy de Glori*a*nde, la
30 plus noble[5], la plus belle du monde. Et pour acquiter la promesse que vous fist Sadone, pour *et* au no*m* de moy, voulentiers je la combatroye* par ce[6] convenant que, se d'ave*n*ture je demouroye de par vous victorieusement vaincu*, dés ceste heure presente vous en faitz possesseur, car telle est mon intention, car vo*us* valez bien pour avoir tel guerdon, car a meilleur de vo*us* jamais laisser ne la pourroie. — Certes, ce dist Ogier, je
35 verroie voule*n*tiers le beau mai*n*tien de la noble dame, *et* pour l'ho*n*neur d'elle je n'ay pas cause de refuser la bataille puis que la demandez ; se il plaist a mon sire l'empereur, de ceste heure je l'entreprendray. » Ce dist Caraheu a l'e*m*pereur : « Sire, ne refusez la bataille au vaillan*t* chevalier Ogier le Da*n*nois. » Ce dist le roy[7] : « Face son bon plaisir seulem*e*nt » ; dont Ogier lui en rendit les mercis. Mais Charlot par envie lui voulut
40 empescher la bataille *et* la voulut prendre pour lui et dist a Ogier : « Povre serf racheté*, vous ne deussiez parler sinon[8] par congié ! » Se dist Ogier : « Ou[9] regard d'estre serf, je ne suis pas serf car ma maratre est cause de ce dont vous me occupez, mais mo*n*seigneur le roy vostre pere m'a tout cela remis, si n'en devez pas estre mal content. » A laq[u]elle[10] parole de Charlot Caraheu s'arresta longueme*n*t : « Chevalier orguilleux, je ne sçay qui
45 vous estes mais ja bataille n'avrez avecques moy, mais bien trouveray ung chevalier qui l'entreprendra contre vous. » [c.II.] Se dist Ogier : « Il vous part d'ung noble vouloir de

---

[1] d. le roy C. *P*
[2] g. ce qu'i. *P*
[3] je *abs. J*
[4] le *om.*] *JP*
[5] l. p. n. *abs. P*
[6] le *P*
[7] d. l'empereur Charlemaigne *P*
[8] que *P*
[9] Au *JP*
[10] laqnelle] *JP*

me presenter tant de bien, mais si Charlot la veult entreprendre, il me plaist tresbien, car qui l'avra a vous pourra bien dire qu'il ne l'avra pas a ung enfant, mais au plus hardy et au plus puissant qui soit en toutes les parties d'Orie*n*t ; *et* po*u*rce qu'il vous a pleu de me
50 presenter tant de bien, je vous en rens cent[1] mille mercis, que pleust[2] a Jesucrist que vous eussiez aussi bon vouloir de crestien[3] que j'avroie, car vous et moy ferions et entreprendrions, soubz la protection et sauvegarde de Dieu, de grans faitz d'armes. Au regart de Charlot, il est pour se combatre au plus puissant chevalier qu'on savra rencontrer. — Et bien, se dist Caraheu, je lui bailleray l'admiral Sadone, le plus fiert
55 chevalier qui soit en tous les payens. — Et bien, se dist Charlot, et pour seureté vous lui presenterez mon gaige. — Cela feray je voulentiers, se dist Caraheu, je vous prometz que par mon dieu Mahon, je accompliray toutes les entreprinses que j'ay faictes tant en mon nom que ou[4] nom d'autrui, sans les[5] corrompre[6] ou enfraindre en quelque maniere que ce soit. » Or sont les entreprinses faictes et accordees, si allerent en faire la relation, dont le
60 roy fut[7] d'acord. Et pource que l'heure de disner approuchoit, le bon Ogier voulut retenir le roy Caraheu pour disner, lequel l'en remercia grandement et lui dist qu'il estoit force qu'il s'en retournast, et que l'endemain chascun se trouveroit sur les rencs a l'isle ainsi qu'il estoit conclud, si c'estoit le plaisir du roy, ce que le roy accorda. « Oultreplus, sire, se dist Caraheu, je vous ay a faire ung[8] autre message de l'admiral[9] Corsuble et du roy
65 Dannemont son filz qui vous mandent venir a Romme adorer le puissant dieu Mahon et renoncer au[10] vostre Jesucrist, ou sinon il vous fera tous livrer a tourment et conquerra le royaume de France, dont il m'a promis la couronne et m'en faire roy, et a Paris doy espouser sa fille Gloriande, la plus belle de[11] l'universel monde ; pource, sire, advisez qu'avez a faire et m'en dictes vostre intention. »

---

[1] cent *abs. P*
[2] q. il p. *P*
[3] d. devenir c. *J*
[4] au *J*
[5] s. nullement l. *P*
[6] rompre *J*
[7] r. en f. *P*
[8] ung *abs. P*
[9] d. la partie de l'a. *J*
[10] a *P*
[11] b. et honneste dame d. *P*

31. A[1] ces paroles respo*n*dit le roy Charlemaigne en soubzria*n*t *et* lui dist touch*a*n*t* ce message : « Dictes leur que ilz n'ont sur moy domination nulle sur quoy ilz aye*n*t cause legitime d'aucune chose me co*m*mander, car je ne suis leur subget ne leur vassal, et de leur mandement faitz moins d'estime que de ung bergier des champs, car j'ay assez vaillan*s*, bons *et* loyaulx soubdars *et* tresors a force, pourquoy je n'ay occasion ne cause nulle d'escouter leurs folles menaces, car il m'ennuye de tant endurer. — Sire roy françois, je ne suis que messagier ; je prie le dieu Maho*n* q*u*'il vous ayt en sa garde. » Si monte sur son cheval aprés qu'il eut prins congié du roy *et* de sa baronnie ; et Ogier le Dannois print en son poing une lance *et* l'ala co*n*voyer a cheval jusques au pres de la riviere ; si prindre*n*t congié l'ung de l'autre *et* passa le roy Caraheu la riviere sur son cheval. Et quant il fut arrivé en l'ost, le roy Corsuble lui dema*n*da des nouvelles qu'il avoit trouvees en l'ost du roy Charlemaigne ; si lui compta le roy Caraheu co*m*ment il avoit prins bataille co*n*tre Ogier le Dannois, et semblablem*e*n*t* aussi pour Sadone contre Charlot, le filz Charlemaigne. « Et doit estre faicte ceste bataille demain a l'isle de la riviere de [T]oyvre[2]*, et ne s'i doivent trouver autres fors que nous quatre combatans. Et aussi, touchant le message de vostre deffiance, vous devez savoir q*ue* il ne s'en faisoit que truffer et rire, et ne tient conte de vous ne de toute vostre puissonce moins que de vieulx aulx pourris » ; dont l'admiral Corsuble *et* le roy Da*n*nemont son filz en furent tresfort courroucez et mal contens, mais furent tresjoyeux du retour [c.II.v] du roy Caraheu, car il avoient grant paour qu'il ne demourast en l'ost des François. Et l'enquire*n*t de l'ost[3] des barons, du triumphe* et de toute leur armee, mais il ne leur en savoit dire que bien. « Par ma loy, se dist l'admiral Corsuble, vo*us* avez desmerité d'avoir une belle *et* noble dame par amours. — Sire, j'en suis ja guerdonné de par vous, respondit le roy Caraheu, de vostre fille Gloriande, pour la plus belle *et* plus honnorable qui soit en toutes les parties du monde. Et laquelle demain, s'il vous plaist, ferez amener sur le champ, aournee le plus richement que faire se pourra, car toute force surmonte a veoir si noble ymage *et* si doulce pourtraiture » ; qui lui fut acordee[4] tout ainsi q*u*'il l'avoit voulue[5]* requerir. Si se departit Caraheu *et* print congié de l'admiral *et* de la seigneurie payenne *et*, en descendant par une porte, renco*n*tra la belle Gloriande qui tenoit son esprivier, *et* le

[1] Et a *P*
[2] Coyvre *AJPY* ; Ciuyre *W* ; Ciuire *X* ; Ciuier *Z*] *corr. d'ap. AL*
[3] estat *P*
[4] ce q. l. f. accordé *P*
[5] voulu *P*

30 roy Caraheu l'embrassa joyeusement. Et aprés le doulx embrassement lui dist le roy Caraheu, en soubriant : « Dame, il est vray que j'ay entreprins au jourdhuy bataille co*n*tre le plus vaillant crestien qui jamais marchast du[1] pié[2] sur terre, par tel convena*n*t q*ue*, se Fortune m'estoit contraire, que en plain champ je fusse convaincu[3], le chevalier mon adversaire combatant vous avroit pour dame, si c'estoit de vostre bon vouloir *et* plaisir le
35 me ottroyer*, car vous n'en moindririez[4] de rien vostre honneur, combien que j'aye bien intention le contraire estre vray. — Sire, se respondit la belle Gloriande[5], vous me co*n*gnoissez assez estre telle que a voz ditz, faitz[6] *et* co*m*mandeme*n*s je ne vouldroie en riens contrarier, mais de tout mon pouoir acomplir voz nobles, gracieux[7] desirs. » Dont Caraheu la remercia, si la retourna au palais ou il trouva Sadone, si lui co*n*ta l'e*n*treprinse
40 *et* co*m*e le lendemain se devoit trouver a l'isle pour combatre a Charlot ; dont il fut tresjoyeulx et se departit hastivement de la compaignie pour faire mettre son harnois apoint *et* tout ce qui lui estoit necessaire. Et quant vint sur le soir, la seigneurie se partit et s'en alla chascun a son pavillon ; si devez ente*n*dre que la belle Gloriande n'estoit pas bien a son aise, nonobstant qu'elle n'en montrast pas le semblant, mais des parolles que
45 le roy Caraheu lui avoit dictes n'estoit pas trop contente. Or laisse le conte icy[8] a parler des payens et retourne a parler du roy Charlemaigne.

32. Aprés que les entreprinses furent faictes des deux batailles, c'est assavoir de Charlot et de Sadone, et du roy Caraheu et du vaillant Ogier le Da*n*nois, le roy Charlemaigne, tresjoyeulx de celle entreprinse, fist faire l'appareil des deux combatans, et tous les pers de France conseillerent[9] le jeune chevalier Charlot, et ne conseilloient rien
5 au vaillant chevalier[10] Ogier, car il n'en avoit nul mestier ; si furent les deux champions mis empoint si ho*n*norablement que pour deux combata*n*s françois on n'avoit jamais veu la pareille chose. Et eulx deux, ung jeudi matin, mis empoint et bien armez, le noble roy

---

[1] de *J*
[2] du pied *abs. P*
[3] vaincu *P*
[4] maindriez *P*
[5] s. r. l. b. G. *délimité par des parenthèses dans AP*
[6] faitz *abs. P*
[7] n. et g. *P*
[8] O. l. ycy l. c. *J*
[9] conseilloyent *J*
[10] chevalier *abs. P*

Charlemaigne se mist en l'[1]oratoire, disant certaine oraison secrete[2] qu'il avoit acoustumee[3] de dire pour fouyr aux inconveniens et dangereuses tribulations. Et ce fait, il fist chanter messe devant lesditz chevaliers et, aprés que la messe fut finie, leur fist donner la sai*n*cte benediction du pape, si s'en vo*n*t prendre les deux chevaliers leur repas bien *et* honnestetement, et puis aprés monterent a cheval pour aller a l'isle dessusdicte.

[c.III.] **33**.[4] **O**r retourne a parler des deux chevaliers payens, lesquelz on habilloit richeme*n*t ; especialeme*n*t la belle Gloriande, aco*m*paignee de .XV. roys paie*n*s, vint en la chambre et fist aporter au roy[5] Caraheu ung jasseran fayé que une fayee avoit autrefois fait, lequel le roy Alexa*n*dre vestit par lo*n*gue espase de temps qua*n*t il fist la conqueste de toute la monarche[6] du monde. Et estoit ledit jasseran si terribleme*n*t[7] ouvré que jamais pour coup qui cheut dessus n'en rompist une seule boucle ; si le menerent armer sur la praerie, ensemble tousjours la belle Gloriande *et* lui. E[t][8] sur la praerie fust ung beau tapis de soye este*n*du la ou fut mis la belle Gloriande, laquelle avoit gra*n*t desir *et* affection de veoir la victoire de la bataille a venir au roy Caraheu son amy, car le roy Caraheu estoit tenu pour le plus bel homme, le mieulx formé de membres *et* de beaulté de face que jamais oeil eust peu choisir ne regarder. Or, qua*n*t il fut armé *et* prest, il fist departir les roys *et* demoura tout seul parmy la praerie avecques la belle Gloriande. Et ce pendant que les chevaliers crestiens chevauchoient, vecy saillir de l'ost l'admiral Sadone bien enpoint qui se vint rendre en l'isle avec son compaignon Caraheu, qui furent la[9] attendans. Et tantost chevaucherent les François et passerent la riviere. Or estoit Caraheu descendu a pié *et* fist saindre son espee nommee[10] Courtain qui estoit forgee a l'avantage, puis, quant vit[11] les François venir, monta sur son destrier.

---

[1] l' *abs. P*
[2] certaines oraysons secretes *P*
[3] acoustumé *P*
[4] *En tête de ce paragraphe, présence d'une rubrique, sans gravure, dans P* : Comment le roy Caraheu et Sadone se preparent, et aussi la belle Gloriande.
[5] a. a son amy le r. *P*
[6] monarchie *P*
[7] merveilleusement *P*
[8] Ee] *JP*
[9] la *abs. P*
[10] nommee *abs. P*
[11] q. il v. *P*

34. En ceste bataille le roy Dannemon s'avisa d'une taÿson *et* dist a sept ou huyt des roys paiens : « Seigneurs, par mon dieu Mahon, j'ay grant paour que ces gloutons françois, en l'ombre de celle bataille, ne vueillent ravir ma seur Gloriande car, se ainsi estoit, jamais n'avroie heure de bien, si seroit bon qu'on fist armer trois ou quatre cens de bons gendarmes *et* s'en aler deux a deux, quatre a quatre, sur la frontiere de l'isle, tant qu'ilz peussent gaigner le bosquet. Car, se une fois nous avions gaigné le bosquet, nous pourrions entrer dede*n*s l'isle toutes les fois qu'il no*us* plairoit. » Si firent passer leurs gens audit bosquet *et* lui mesmes en personne avecq*ue*s trois cens de bons gendarmes paiens, dont il cuida venir ung grant dommage sur les crestiens, ainsi que vous orrez cy aprés, car nul des crestiens n'en fut aucunem*en*t advertis.

35. Or sont passez les champions françois la riviere, *et* sont dedens l'isle ou ilz font bondir et faire pennades aux chevaulx — car naturellement les François sont plus dextres a chevaucher *et* mieulx leur advient que a toute autre nacion —, si fut la dame Gloriande bien ayse de veoir les François si bien enpoint *et* joyeusement[1] chevaucher. Lors dist le roy Caraheu a sa dame Gloriande : « Dame, vous voyez noz ennemys venir fiers *et* moult joyeux. Je vous requier de tout mon cueur que priez les dieux pour no*us* car je sçay bien q*ue*, se au jourduy nous veulent p*re*ster aide et secours, q*ue* no*us* avro*n*s la victoire de ceste bataille. » Se respo*n*dit la dame : « Mon amy, a cela ne tie*n*dra pas[2]*, car de tout mon cue*u*r je deprieray mon dieu Mahon, Jupiter, Pluto* et Baraton* q*u*'ilz vo*us* vueille*n*t prester aide *et* confort telleme*n*t q*ue* vo*us* peussiez ve[n]ir[3] au dessus de v*ost*re entreprinse. » L'oraison de Glori*a*nde finie, vecy Ogier a son blason d'arge*n*t a ung aigle de sable, q*u*i vo*us* choisit le roy Caraheu a son blason d'arge*n*t a quatre be*n*des d'azur* et ung autre faulx escusson de gueulles, ouquel estoit figuré le dieu Maho*n* bie*n* richeme*n*t. Et aussi tost q*u*'il l'eust choisy, chascun couche sa la*n*ce, et de poi*n*dre destriers des esperons ; [c.III.v] si se renco*n*trent[4] de si grant roydeur que leurs lances vollere*n*t par esclas en l'air, par si grant roydeur qu'il sembloit que ce fust une piece d'artilerie qu'on eust lachee. Et ce pe*n*dant que les jouxtes se faisoient, les crestiens de l'autre part de la riviere estoient rengiés pour veoir la bataille, et les paiens de l'autre part.

---

[1] e. si j. *J*
[2] t. il p. *P*
[3] veuir] *JP*
[4] rencontrerent *P*

36. Charlot, voyant Ogier avoir fait son coup de lance, choisit Sadone *et* do*n*ne des esperons a son destrier et Sadone aussi, si s'entrerenconterent *et* se donnerent si grans coups sur leurs escus que leurs lances volerent par pieces*. Ado*n*c les quatre barons, voians leurs lances faillies, mirent les mains aux espees. Et ai*n*si que Ogier fut au lieu ou estoit la dame, dist : « Par la foy que doy[1] a Jesucrist, dame, jamais ne cesseray jusques a ce que je vous avray conquestee a beaux faiz d'armes, et vous meneray en France, ou la[2] je vous feray baptiser *et* incontinent je vous espouseray a grant honneur *et* a grant triumphe, car vostre grant beaulté sera cause de me faire au jourduy avoir la victoire ! » Si brocha des esperons *et* va sur Caraheu *et* se donnerent de[3] si grans coups que le feu sailloit de leurs jasserans. Et au regard du coup de lance que Sadone donna a Charlot, il l'acula sur le derriere du cheval tant qu'a peu q*u*'il ne cheut a terre, tant que Ogier l'escria : « O ! noble prince, reprenez courage *et* n'ayez pao*u*r, car de tout mon pouoir vous secouray vaillamme*n*t si vous avez a besongner de moy ! » Mais touteffois, nonobstant le coup, le cheval l'emporta vaillamment sans que il eut mal ne douleur. Et ainsi qu'il eut retourné son cheval, si met par grande fierté la mai*n* a l'espee et dist a Sadone : « Quoy ? Cuidois[4] tu m'avoir si tost vaincu ? Ha ! je te prometz que je te monstreray au jourduy que tu es bien loing de ton fol pensement ! » Et Sadone lui respondit bien rigoureusement, en lui disant : « Fay du pis que tu pourras, car je ne te doubte ne ne crains. Mais, ains qu'il soit vespre, voire complie, je te feray honteusem*en*t vuyder la place. »

37. En ce parlement que tenoient les deux champions, tousjours Ogier besongnoit si chevalereusement que, d'ung coup qu'il assigna sur Caraheu q*u*i* glissa, si bien il esventa[5]* qu'il couppa l'oreille du destrier Caraheu, dont le cheval tant saillit et tant se demena que Caraheu cuida renverser deux ou trois fois. Adonc Ogier ne le voulut plus ferir, mais Ogier s'en alla devers la dame Gloriande *et* lui dist en sourriant : « Dame, se Dieu me gard, force vous sera de vous en venir avecq*ue*s moy, car vous voiez desja co*m*me la chose va, car je le garderay bien, devant qu'il eschappe de mes mains, que jamais il n'avra que faire de femme. » Si respondit la pucelle : « Encores n'est pas la

[1] q. je d. *P*
[2] la ou *P*
[3] de *abs. P*
[4] Cuides *P*
[5] i. e. *abs. P*

journe[e][1] achevee, mais je sçay bien et suis certaine que a Paris seray espousee, nompas a vous mais au roy Caraheu, car autre n'avray jour de ma vie. — Or vous verrez bien », se dist Ogier. Et a ce mot Ogier print le cheval de la belle Gloria*n*de p*ar* la bride *et* s'efforça de la baiser, n'eust esté le roy Caraheu q*u*i escria a Ogier : « Ogier, deportez vous, laissez la dame, car encores rien n'y avez ! » Ado*n*c respo*n*dit Ogier qu'il en estoit co*n*tens. Sur ces paroles, d'ung javelot que Carahe[u][2] tenoit, l[e][3] lance si roideme*n*t sur Ogier qu'il l'eust percé tout oultre, n'eust esté son blason q*u*'il mist au devant, qu'il perça tout oultre, *et* le jassera*n*, et n'eust esté le hoqueton dessoubz, et ce qu'il obeïst au coup*, il estoit en grant dangier. Mais pour se vengier de ce coup, Ogier vint a Caraheu *et* lui donna si grant coup de son espee sur son heaulme q*u*'il couppa le cercle *et* les las ou pe*n*doit son blason, ta*n*t qu'il cheut a terre. *Et* a ce coup la dame mua toute couleur *et* toute contenance *et* [c.IIII.] ne sçavoit a qui elle se devoit conforter. Et dist a soy mesmes : « Hé ! dieux, quel chevalier ! ¶ Or voy je bien que ce n'est pas sans cause s'il est tant redoubté des paiens, et faiz grant doubte que je ne demeure au jourduy sans amy ! »

38. Adonc voiant Charlot que Ogier besongnoit si chevalereusement, print courage *et* vint a Sadone et le cuida assigner sur le heaulme, mais Sadone beso*n*gna si bie*n* qu'il garantit le coup ou son blason, mais vint ramener ung si gra*n*t coup sur son heaulme que il glissa aval *et* couppa le col au cheval de Charlot, et tellement que homme *et* cheval trebucherent par terre, *et* print bien a Charlot que il avoit habandonné les estrieux, car il se trouve[4] sur le bout ; pourquoy de grant couraige dist : « A ! faulx paien, tu m'as faulcement occis le bon destrier que le roy me donna, mais je te prometz que devant[5] qu'il soit peu de temps, selon l'oportunité qu'il me viendra, autant en ferai ge du tien ! » Adonc Sadone luy respondit[6] : « Il prent mal au roy qu'il n'a que ung filz, car il fauldra qu'il treuve quelque cousin qui entretiengne le royaume, car ava*n*t que le jeu departe, le pere *et* le filz demo[u]rront[7] en ostage pardeça ! » Et Charlot luy respo*n*dit : « Admiral, encores n'est [c]e[8] pas fait ; ce n'est cy que co*m*mencemen*t* ; tantost que le sang se eschauffera,

[1] journé] *JP*
[2] Carahen] *JP*
[3] la] *JP*
[4] trouva *JP*
[5] avant *J*
[6] respond *J*
[7] demonrront] *JP*
[8] re] *JP*

vous congnoisterez les courages fra*n*çois *et* la noblesse do*n*t ilz sont re*m*plis. Et en effait, se dist Charlot, si ne mettez le pié a terre, vous lui mettrez telle fois q*ue* vous ne lui vouldriez pas mettre*. » Ado*n*c respo*n*dit Sadone : « Je te prye, laisse moy desce*n*dre, sa*n*s faire nul effort contre moy *et* voule[n]tiers[1] je feray ce que tu demandes. » Lors quant il vit Sadone descendu, si courut vers luy, et Sadone contre Charlot, et se do*n*nerent de si grans coupz que c'estoit orreur de les ouyr. De l'autre part eussiez veu Ogier beso*n*gner, *et* Car[a]hu[2], tena*n*t Courtain en sa main, vint donner si grant coup a Ogier qu'il lui avalla deva*n*t lui ung grant quartier de son escu, *et* n'eust esté q*ue* Ogier si[3] para diligemme*n*t le coup, il estoit en tresgrant dangier. Touteffois, ce coup passé, Ogier se tint desormais sur sa garde en espia*n*t tousjours le trouver* au descouvert, car il retoubtot* tresfort Courtain son espee, qui si asprem*e*nt tranchoit, et celle d'Ogier n'estoit de nulle valeur aprés l'autre ; si prioit tousjours a Dieu que de celle espee il lui peust le gara*n*tir[4], car il la redoubtoit fort *et* aussi estoit elle a redoubter.

39. Quant Ogier vit et regarda son escu ainsi escartelé, il[5] fut fort courroucé. Et Caraheu qui le menassoit de rechief, tenant Courtain en sa main, luy disant* qu'elle ne fut jamaiz forgee sinon pour luy oster la vie du corps et que au jourduy il luy fera laisser le champ honteusement. Et a ces parolles Ogier le Dannoys lui vint assigner par grande felonnie ung grant coup de taille sur l'epaule, que il detailla to[u]t[6] son jasserant, et ne fut qu'il trouva le hoqueton de dessoubz bien garni, il l'eust couppé par le meilleu jusques a la sçaincture. Lors s'entr'assaillirent plus fort que par avant. Et puis estoient de l'autre part[7] Charlot et Sadone, lesquelz se combatoient aux espees moult puissamment *et* vaillamme*n*t. Et tousjours gettoit l'oyeul* sur le vaillan*t* Ogier et disoit a soy mesmes : « Helas ! n'estoye je pas bien[8] plain de ung tresmauvais couraige d'estre envieux de ung si noble et si vaillant chevalier co*m*me est Ogier, car je croy q*ue* en tout le mo*n*de ne se trouveroit son pareil ne si puissant. » Si esleva Charlot son couraige, et vint atai*n*dre

[1] vouleutiers] *JP*
[2] Carhu] Caraheu *JP*
[3] si *abs. J*
[4] d. c. e. le voulsist g. *P*
[5] il *abs. J*
[6] tont] *JP*
[7] de l'autre part estoit *J*
[8] bien *abs. J*

Sadone *et* lui do*n*na ung [si][1] gra*n*t coup que, se Sadone ne se fust couvert et mis au devant son escu, il estoit mort, car l'escu, que il mist au devant pour recepvoir [c.IIII.v] le coup, il mist tout par esclas, dont Sadone se trouva tout esbahy, car nonobsta*n*t l'escu qu'il mist par piessez, si furent du coup detrenchés mai*n*tes mailles de son haulbert. Et Sadone semblablement se defendoit *et* donnoyt si grans coups, *et* l'ung l'autre[2] se porterent tresvaillamme*n*t. Or retournerai[3] ge a Ogier, lequel se porta si vaillamme*n*t contre le roy Caraheu q*ue* ce fut une merveilleuse chose ; car les Fra*n*çoys qui veoye*n*t les beaulx faiz d'armes d'Ogier, *et* mesmeme*n*t le roy Charlemai*n*e, estoyt esmerveillé de le veoir, leq*ue*l prioyt chascune heure [pour][4] les[5] deux cha*m*pions, c'est assavoir Charlot *et* le bon Ogier. Le dieu fut en lieu adjutoire[6]* car[7] Ogier se getta sur Caraheu *et* afforce de bras le ploya si fort en le renversant[8] sur l'archon de derriere qu'il luy faisoyt perdre le soufler*.

IX

Comment le traitre roy Da*n*nemont, qui estoit embuché au boys, quant il vit que Ogier avoit d[u][9] meilleur sur le roy Caraheu, sortoit[10] avecq*ue*s troys cens hommes *et* vint fraper sur Ogier et l'emmena prisonnier, et fut baillé a la pucelle Gloriande en garde, et comment Charlot s'en fouit en l'ost de Charlemaigne son pere, *et* comment le roy Carahu s'en ala rendre en la court du roy Charles jusques a ce que Ogier fust delivré.

40. Quant le roy Da*n*nemont, qui estoit embuché au boys, aperceut q*ue* Ogier avoit du meilleur sur Caraheu, il sortit du boys aco*m*paigné de trois ce*n*s ho*m*mes *et* vi*n*t fraper sur Ogier, leq*ue*l eut desco*n*fit le roy Carahu *et* eust amené la belle Gloria*n*de[11]. Et qua*n*t[12] Charlot entendit[13] le bruit des payens que le roy Dannemo*n*t amenoit, se avisa qu'[14]il

[1] si *om.*] *JP*
[2] l'u. et l'a. *J*
[3] retourne *P*
[4] que *AJPWY*] l. p. a c. h. Jesu(s)c(h)rist pour *XZ*
[5] es *J*
[6] Jesuchrist fut leur adjutoire *P*
[7] et *P*
[8] reversant *JP*
[9] dn] *JP*
[10] sortit *JP*
[11] G. Mais de trahysons jamais on ne s'en sceut defendre ne donner garde *J*
[12] aussitost que *J*
[13] ouyt *J*
[14] a. diligemment q. *J*

[c.v.] estoit demonté, subitement[1] choisit le cheval de son adversaire Sadone, si mist le pié a l'estrieu *et* monta dessus. Et au grant bruyt qui si tost se leva, Ogier laissa Carahu qui estroictement le tenoit *et* lui cria : « Ha ! ha ! faulx trayte, payen*, tu nous as b[i]en[2] trahis ! Congnois tu ta trahyso*n* bien evidante ? Avise les gans q*ue* tu as fait embucher pour nous venir icy e*n*clore *et* destruire ! Souffriras tu ce meschief venir a lieu ? Souffriras tu demourer toy *et* les tiens perpetuellem*en*t ahontiz *et* vivre en reproche ? Je te[3] co*n*gnois pas roy, mais je te congnois faulx *et* trayte, chien matin, *et* puis que mourir me fault, en ceste q*ue*[r]elle[4] j'ayme mieulx mourir tost que tant languir ! »

41. Et a ces parolles hurte des esperons *et* se m[e]sle[5] parmy les paye*n*s, *et* Charlot ne plus ne moi*n*s, et fire[n]t[6] la gra*n*de desco*n*fiture des paye*n*s ; et le roy Caraheu leur crioit : « Ribaudaille ! Qu'evez vous cy a besongner ? » ; *et* frape sur l'ung *et* sur l'[a]utre[7], et estoit tresdolent *et* marry de leur mauldite entreprise, do*n*t il estoit i*n*noce*n*t ; et no*n*obsta*n*t sa deffance [ne][8] se faingnirent de poursuivir la mort desdis champions, mais une gra*n*de tourbe de payens enclo*ÿ*rent si soudainem[*en*]t[9] Ogier que il le getteren*t* a terre de dessus so*n* cheval. Et ce voyant, Charlot habando*n*na Ogier et passa la riviere au mielx qu'il peult et se saulva ; si fut co*n*trai*n*t le vaillan*t* Ogier demourer a la mercy de ces mauldis paye*n*s, car par grande fureur le pri*n*dre*n*t *et* durem*en*t le lyerent et voule*n*tiers l'eussent la villaneme*n*t[10] occis *et* mis a mort, n'eust esté le roy Caraheu qui leur dist franchement que, se il avoit mal ne douleur, q*ue* jamais ilz n'avroye*n*t paix. *Et* la dame Glori*a*nde se trouv[a][11] la, q*u*i se*m*blablem*en*t req*u*ist so*n* frere le roy Da*n*nemont q*ue* ho*m*me[12] ne lui fist mal, deshonneur ne villa*n*ny[e][13].

---

[1] d. et s. *J*
[2] *Lettre effacée*] *J*
[3] J. ne t. *J*
[4] queielle] *JP*
[5] msle] *JP*
[6] fireut] *JP*
[7] eutre] *JP*
[8] ne *om. AJP*] *WXY*
[9] soudaine*n*mt] *JP*
[10] vaillainement] *JP*
[11] trouv] *JP*
[12] q. tout h. *P*
[13] villa*n*ny] villa*n*nie *J* ; vilennie *P*

42. **A**prés ce que Charlot fut escappé de la co*m*paignie des payens *et* que il eust pri*n*s le cheval de Sadone, il s'en passa l'eaue hativement *et* arriva en l'ost des Fra*n*çois trescourroucé *et* fort effrayé de son compaignon Ogier, de ce qu'il ne sçavoit[1] qu'il estoit devenu ; si trouva les douze pers[2] de France qui fort luy dema*n*derent ou estoit son compaignon Ogier, lequel il n'amenoit pas avecques luy. Et Charlot leur respe*n*dit qu'il n'en sçavoit autres nouvelles, sinon qu'il l'avoit laissé parmy une grande turbe de payens *et* ne sçavoit s'il estoit vif ou mort ; si furent portees les nouvelles a Charlemaine qui en mena grant dueil, tristesse et grant desconfort et ne sçavoit faire co*n*tena*n*ce nulle ; si fist assembler les douze pers de France pour avoir conseil sur ceste matiere. Et se repentoit gra*n*dement que, quant Caraheu vint faire le message et la mauldite entreprise, qu'il ne l'avoit fait pendre *et* estrangler, ¶ car il c'estoit bien doubté qu'il ne venoit a l'ost sino*n* pour faire quelque faulce trahyson. Et qui eust veu Charlemaigne se douloir de la perte de son noble vassal Ogier le Dannoys ! Mieulx aymast avoir perdu la tierce partie de son royaume, car il le tenoit pour le chief *et* l'honneur de son armee. Et disoit souvent aux douze pers [de] France[3] : « N'est ce pas une douloureuse *et* do*m*mageuse perte d'avoir perdu au plus fort de nostre besoing le plus vaillan*t* chevalier de France, le plus ho*n*neste, le plus noble *et* le plus pafait en vertus qui soit sur la terre ? Dieu, par sa saincte grace, le preserve *et* garde de peril ! Je suis tresjoyeulx de mon filz qui c'est saulvé, *et* tresmal content de ce vassal *et* bon champion qui est demouré. » Or laisseray je a parler du roy Charlemaigne et de ses courroux *et* retourneray a Ogier le Dannoys.

[c.v.v] **43**. **E**t[4] quant le roy Caraheu sceut que Ogier estoit prins *et* qu'il avoit esté mené en l'ost des payens, il co*m*men[ç]a[5] a demener ung merveileux deul pource qu'on ne vouloit delivrer Ogier, lequel a gra*n*t trahyson avoit esté prins *et* ravy, *et* qui ta*n*t vaillamme*n*t c'estoit deffe*n*du, dont il avoit si gra*n*t courroux en son cueur q*u*'il ne sçavoit q*ue* faire[6] ; car a par soy il disoit : « Helas ! que dira l'en de moy ? On dira que je suis ung traitre, ung faulx parjure, sens tenir foy ne loy. Quel tiltre sera ce pour ung roy de grande valeur d'avoir acquis a jamais ung si villain reprouche, lequel anichilera la

[1] qu'i. n. s. qu'i. n. s. *(segment en fin de ligne répété à la ligne suivante)*] *JP*
[2] peres] *JP*
[3] de *om.*] *JP*
[4] Et *abs. J*
[5] commenda] *JP*
[6] s. qu'il devoit f. *J*

noblesse de mo*n* ceptre *et* fera tarir le bruyt *et* honneur de la grandeur *et* manificence de ma royalle couro*n*ne, quelle chose ne sçavroie souffrir en tant que la coulpe n'est pas a moy ? » Adonc Gloriande[1] le reco*n*forta le mieulx qu'elle peult *et* luy promist de garder Ogier en le prison et qu'elle foroit tant par devers son pere qu'il rapaisoroit sa fureur.

44. Or fut lors mené Ogier devers Corsuble au palays. Et quant le roy Dannemo*n*t eut apporté les nouvelles a Corsuble son pere, il getta ung gra*n*t cry, et requ[i]st[2] Dannemont qu'on luy monstrast, si empoigna ung baston *et*, si tost qu'il eut avisé Ogier, lui en do*n*na si gra*n*t coup qu'il luy fist tu*m*ber le sang par terre. Ado*n*c l'avise Ogier *et* le regarde d'u*n*g tresfier courage. Et lui dist le roy : « A ! faulx glouto*n*, se tu me[3] tenoys en ta prison aussi bien que je te tiens en [la][4] mienne, tu me ferois bien pis, ne feroys pas ? » Alors luy respondit[5] Ogier : « Par la foy que je doy a Jesucrist, tu n'arrest[er]oyes[6] ung jour q*ue* je ne te fisse pendre *et* estrangler. » Se dist Corsuble : « Autant en feray je de toy. — Congnoys tu, se dist le roy Da*n*nemon, la gra*n*t perte que j'ay eu a l'occasion de toy, qua*n*t de mort gara*n*tis Charlemaigne *et* tout son ost en la valle[e][7] de Suze, et que par toy fure*n*t tant delivrez de prisonniers de nom, c'est ass[a]voir[8] le duc Nayme, Hoyau de Nantes, Huon de Troye, Auquetin[9] le Normant, Eudon et le duc Thierry d'Ardayne, Alory *et* Sanson ; et encores pis, car tu as mis a mort Buthor, Mandes *et* Alphanon, en laquelle bataille fuz[10] contraint me tourner en fuyte avecq*ue*s la destruction de pres que tous mes gensdarmes ? N'est il pas vray ? » se[11] dist le roy Dannemont. Ado*n*c Ogier respondit rigoureusemen*t* *et* tresfierem*e*n*t* et dist q*ue* ouy *et* que il se repentoit grandement que il ne avoit encoures pis fait et dist que, se il sailloit une foys de prison, q*ue* il feroit cent foys pis qu'il n'avoit fait.

---

[1] A. la belle G. *P*
[2] requ st (*lettre effacée)*] *JP*
[3] t. ne m.] *JP*
[4] la *abs.*] *JP*
[5] respond *J*
[6] arrestoyes] *J*, arrestroies *P*
[7] vallé] *J* — ville *P*
[8] c'estassvoir] *JP*
[9] Auque*n*tin *P*
[10] b. je f. *J*
[11] se *abs. P*

45. Lors[1] a ses parolles arriva[2] le roy Carahu q*u*i dist a haulte voix : « Amiral Corsuble, entendez ce que je vous vueil dire. Et sans plus me donner cause de me esmouvoir, rendez moy en mes mains le vaillant chevalier Ogier le Dannoys que tenez comme prisonnier, car quant le roy Dannemont le m'osta de mes mains, j'aymasse plus chier avoir perdu la tierce partie de mon avoir *et* de tout mon royaulme, car je en seray toute ma vie accusé co*m*me traytre *et* desloyal[3], car je avoie promis au roy Charlemaigne, chevaliers *et* toute la baronnie que en l'isle ne entreroit que nous quatre, *et* q*ue* de tout peril *et* da*n*gier je ga[r]deroye[4] les deux champio*n*s, fors du droit de la bataille par nous quatre entreprise. » Ado*n*[c][5] l'admiral Corsuble luy respondit tresfierement *et* moult rigoureusement devant Gloriande sa fille : ¶ « Roy Caraheu, rapaysez vous *et* n'esperez plus de avoir[6] le prisonnier car je vous prom[e]tz[7] que je suis deliberé de en faire sacrifice *et* luy faire trencher la teste devant mon gra*n*t dieu Mahon, affin que il ayt souvenance, en noz affaires, de nous* ¶ et aussi affin que il nous ayde a [c.VI.] parfaire le co*n*tenu de nostre entreprinse qui sera a vostre grant proffit, triumphe et honneur. » Et quant Caraheu vit qu'il ne pouoit plus rien proffiter de parler a Corsuble, si s'e*n* vint a Dannemon son filz, et lui dist paisiblement : « Dannemon, roy honnorable, je vo*us* prie que me rendez ce prisonnier que tenez en prison, lequel n'avez pas prins de[8] bonne guerre, mais faulcement et en trahyson, et pource rendez le[9] ou, par mon dieu Mahon, je vous montreray que vous ne faictes pas bien, car j'ay dequoy et a quoy* *et* plus ne vo*us* en dy. » Si respondit prestement le roy Dannemont que, se plus lui en parloit, que deva*n*t lui lui osteroit la vie du corps et lui coupperoit la teste incontinent.

46. Lors le roy Caraheu, co*m*me demy forcené *et* quasi hors du sens, laissa la Gloriande *et* descendit du palais *et* tantost fist assembler ses gens *et* leur co*m*ma*n*da qu'ilz se missent tous en armes, car il vouloit incontinent tuer *et* mettre a mort l'admiral Corsuble *et* le roy Da*n*nemont son filz. A ces paroles se tira pres de lui le roy Solymas[10],

---

[1] Lors *abs. J*
[2] arrriva] *JP*
[3] deloloyal] *JP*
[4] gaideroye] *JP*
[5] Adons] *JP*
[6] d. y a. *P*
[7] promotz] *JP*
[8] par *P*
[9] lay *J*
[10] Solymans *J* ; Solyman *P*

l'ung de ses gens, *et* lui remontra la folle entreprinse qu'il vouloit mettre en effect, et lui dist : « Monseigneur Caraheu, de ce fait vous n'en pourriez parvenir a honneur ne acquerir proffit, sinon toute evidente perte *et* dommage, mais je iray vers Corsuble, si savray son vouloir *et* l'intention qu'il avra. Et posé que vous tenant* le champ avecques Ogier, sans vostre sceu ne autrement [par trahison le vint prendre][1]*, qu'en pouez vous mais ? Q*ue*l peché en[2] pouez vous avoir ? » Caraheu lui respondit : « Tout cela n'est chose q*u*i puisse nullem*e*nt reparer mon ho*n*neur, car tant que l'ame me batr[a][3] au[4] corps, je ne seray de nulli reputé traitre, mais quant autrement ne seroit pourveu a la reparation de mo*n* ho*n*neur, je m'en iroye plus tost me rendre devers[5] le roy[6] Charlemaigne.

47. — Or laisson ce langaige, se dist le roy Solyman, car je feray tant devers l'amiral Corsuble que nous appointerons tous ses discors, mais il fault aller tout bellement *et* tout froidement en besoigne, a celle fin qu'il n'y ayt rien dommage ne d'une partie ne d'autre. » Pourquoy le roy Caraheu, pour passer son dueil, monta hault au palais ou l'admiral Corsuble terriblement l'avisa. Et si tost qu'il fut monté, veezcy entrer Sadone, le champion qui avoit combatu a Charlot, lequel, avisant le vaillant Ogier la devant co*m*me un[g][7] ho*m*me co*n*dampné, se rememora de la bataille de Suze, en laquelle il l'a[v]oit[8] garanti de mort ; si dist a soy mesmes ce proverbe : « Qui bonté fait bonté requiert*, et se je puis, je te rendray le bon plaisir que tu m'as fait. »

48. Sadone, donc entré, au palais vint araisonner en maniere de passe temps[9] le roy Corsuble, et lui dist : « Sire, j'ay entendu une chose que voulez entrepre*n*dre. Je ne sçay s'il est veritable, mais a mo*n* avis que ce seroit une chose trop chauldeme*n*t entreprinse *et* qui trop tost vous tourneroit a tresgra*n*t prejudice. — Comme quoy ? se dist Corsuble. — On m'a donné a entendre que vous voulez faire pendre le priso*n*nier sans en riens differer, mais sur tout gardez vo*us* en bien, *et* je vo*us* diray[10] la cause : vous devez savoir

[1] p. t. l. v. p. *om. AJP*] *WXYZ*
[2] y *J*
[3] batre] *J* — bate *P*
[4] ou *JP*
[5] r. par d. *P*
[6] l. r. *abs. P*
[7] une] *JP*
[8] anoit] *JP*
[9] e. m. d. p. t. *abs. P*
[10] v. en d. *P*

que vous avez une grande entreprise commencee, laquelle devez mener a fin. Or vous entendez bien que, s'il avenoit, par ce cas de fortune, dont Mahon vous garde, vous fussiez prins priso*n*nier ou vostre filz Dannemon, quel remede, sinon seulement de garder ce priso*n*nier qui est cheu entre voz mains ? Car en le rendant, on vous rendroit les deux meilleurs de tout[1] vostre ost sa*n*s destruire vostre païs ne vostre tresor. Et puis quant vous vo*us* verrez au dessus de voz [b]esoignes[2] *et* vostre entre[c.VI.v]prinse achevee, lors a vostre plaisance[3] pourrez faire d'Ogier a[4] vostre voulenté, et me senble, se le faictes autrement, que ne ferez pas bien. »

49. Et ainsi que Sadone eut dit *et* achevé la teneur de son intention, qui fut de tous trouvee belle *et* bonne, tous les seigneurs payens s'accorderent a son dit, et mesmes Corsuble *et* le roy Dannemon le tindrent pour ung tresnoble, vaillant *et* sage conseillier. Et en oultre l'admiral Corsuble fut tresjoyeux de ce co*n*seil, *et* jura son dieu Mahon qu'il n'avoit trouvé de l'an qui mieulx l'eust co*n*seillé *et* lui promist tenir son opinion *et* conseil. La fut presente la belle Gloriande, laquelle vi*n*t vers l'admiral Corsuble son pere *et* lui dist : « Las ! monseigneur, il y a long te*m*ps que ne me do*n*nastes riens : donnez moy ung don, s'il vous vient a plaisir. — Et quel don voulez vo*us*, fille ? se dist l'admiral. — Qu'il vous plaise de me do*n*ner la garde de ce prisonnier *et* je le pre*n*dray sur ma charge, aprestee tousjours de le vous rendre quant sera vostre noble plaisir de le demander. » Adonc lui respondit l'admiral : « Par Mahon, fille, ainsi nous le voulons » ; et en le regraciant joyeusem*en*t, print Ogier par la main[5] *et*[6] le mena en sa chambre. Et tout en ce point q*u*'il y fut, elle lui fist appoi*n*ter la plaie qu'il avoit eue du roy Caraheu en la bataille *et* puis le fist souper avecques elle, et tantost vint Sadone pour lui tenir compaignie, lequel, si tost qu'il fut entré dedens, lui dist en riant : « A ! Ogier, il me fait bo*n* prester, car je rens voulentiers ! — Helas ! il est vray, se dist Ogier, je congnois vostre noble bonté *et* loyaulté de m'avoir sauvé la vie. Mais, au plaisir du createur, q*ue*lque jour nous trouverons en lieu ou se pourront remunerer tous ses plaisirs. » Si devisere*n*t en soupa*n*t de plusieurs choses, *et* principallement du roy Caraheu qui tant prenoit de paine

[1] tout *abs. P*
[2] desoignes] besongnes *J* ; besongnez *P*
[3] a v. p. *abs. P*
[4] a *abs. P*
[5] p. O. p. l. m. *abs. P*
[6] elle *P*

et de travail pour l'amour du priso*n*nier Ogier, et comme sa bonté *et* bonne loyaulté lui faisoient pourchasser sa delivrance, dont Ogier l'aymoit trescordiallemen*t*. Qua*n*t le souper fut achevé, chascun se recueillit en son lieu. Et tou[s]jours[1]* Gloriande parloit a Ogier du roy Caraheu, de sa beaulté, corpulance, force *et* souveraine magnificence. Mais elle ne lui en savoit tant dire qu'il ne lui en dist la mottié daventage, car aussi y avoit il[2] dequoy[3].

50. Quant vint au matin que l'admiral Corsuble fut levé *et* son filz Da*n*nemont, *et* eulx deux tournians parmy la grande salle du palais, parlans de l'ost des crestiens *et* de leurs affaires, si se vint presenter devant eulx le roy Soliman, assez ancien, sage et discret, *et* dist a l'admiral[4] : « Sire admiral, vo*us* pouez *et* devez co*n*gnoistre que le roy Caraheu n'est pas trop content de ce qu'il ne vo*us* a pleu lui rendre en ses mains le prisonnier Ogier, car au cas que ne lui rendez, son inte*n*tion n'est pas d'espouser vostre fille ne que vous attendez plus a lui d'avoir aide ne secours. Et ce vous fait dire de par moy. — Or dictes franchemen*t* au roy Caraheu que de l'an il ne l'avra. Et touchant ma fille, je trouveray bien meilleur de lui pour la marier. Et [n'y ait][5] si hardi homme, tant noble soit, de m'en parler[6]*, car inco*n*tinent lui feray[7] abatre la teste de dessus les espaules. » Et a ses paroles, le roy Soliman se y retourna[8] hastivemen*t*, craignant que l'admiral ne le fist rappeler[9] pour lui faire quelque desplaisir, car il *con*gnoissoit q*u*'il estoit trop courroucé ; si retourna vers le noble roy Caraheu, qui ta*n*t prenoit de pensement et de melencolie pour le champion Ogier, et lui dist le roy Soliman co*m*me l'admiral Corsuble[10] lui avoit fait respo*n*ce, ainsi q*ue* j'ay dessus devisé, dont le roy Caraheu fut tresfort desplaisant, si se fist acoutrer gentement *et* monta sur son destrier *et* saillit hors[11] Romme ; [c.VII.] et passa la riviere, si advisa le tref de Charlemaigne *et* se va presenter devant lui, do*n*t plusieurs barons *et* chevaliers furent esbahis merveilleusement. Adonc le roy Charlemaigne

---

[1] tou jours] *JP*
[2] il *abs. P*
[3] pourquoy *P*
[4] l'a. Corsuble *P*
[5] n'y ait *om. AJP*] *corr. d'ap. la syntaxe.*
[6] *le* r *final a la forme d'un* r *intérieur ; voir aussi 55/3, 55/10, 55/13*
[7] feroye *J*
[8] s'en r. *J*
[9] appeller *P*
[10] Corsuble *abs. P*
[11] s. de h. *J*

l'aperceut, si en fut tout troublé. Toutesfois il dist a soy mesmes : « A ceste fois avro*n*s nous nouvelles du bon et vaillant champion Ogier !* » Si descendit le roy Caraheu *et* salua le roy *et* toute la baro*n*nie, et fut de par Charlemaigne tresho*n*nourablement recueilly. Et lui dema*n*da Charlemaigne s'il sçavoit que pouoit estre devenu le vaillan*t* Ogier. Et Caraheu lui respondit que ouy.

51. Et pource que le disner de Charlemaigne estoit tout appresté, le roy le mena par la main disner a sa table. Et adonc Caraheu lui desclaira la cause pourquoy il estoit venu et lui dist en ceste maniere : « Roy françois, po*u*rce que devant hier nous avions entreprins les batailles co*m*me vous sçavez, et en faisant les termes et co*n*venances desdictes joustes fut promis de par moy que au lieu ou estoit le champ, c'est assavoir en l'isle, n'e*n*treroit ne ne demouroit personne, sinon les quatre champions ; or est il vray que Dannemon, qui sçavoit ladicte entreprinse, et lequel avoit encores le cueur enflé de la rencontre de Suze ou il avoit esté desconfit, s'en vint cauteleusement embucher en ung petit boys avecques trois cens combatans. Et ainsi comme nous estions sur le champ pour parfaire nostre entreprinse, se vindrent franchement getter sur nous ; si les regettay de toute ma puissance et les deux champions ne plus ne moins, mais la force d'entre no*us* n'estoit pas pour surmonter si grant nombre de gens et ne nous sceumes si bien deffe*n*dre que le vaillant Ogier ne fut prins. Et pource que j'en pourroye estre appellé de trahyson, j'ay prié et supplié le roy Dannemon et son pere l'admiral, et de rechief l'ay fait requerir, mais sa responce derniere a esté telle que, qui plus lui en parlera, qu'il lui fera trencher la teste. Et pource que je n'ay peu avoir autre raison de l'admiral Corsuble, je m'en suys venu devers vous rendre en hostage jusques a ce que delivrance planiere vous en soit faicte. » Adonc le roy lui dist en ceste maniere : « Caraheu, je te[1] congnois noble, parfait, loyal et tout acomply en ta[2] foy et en ta[3] loy, et suis tresjoyeux de ta[4] noble venue. » Et Caraheu l'en remercia tresfort et lui dist en ceste maniere : « Sire, roy françois, je croy en mon entendement qu'ilz ne me laisseront pas longuement icy *et* qu'il renvoieront vostre prisonnier, mais soiez seur que je seray en voz prisons jusques a son retour. » Or laisse

[1] vous *P*
[2] vostre *P*
[3] vostre *P*
[4] vostre *P*

icy a parler du roy Caraheu et de l'ost Charlemaigne *et* retourne a parler de l'admiral Corsuble.

52. Aprés que Caraheu fust venu en l'ost de Charlemaigne, il fut incontinent raporté a l'admiral Corsuble que le roy Caraheu s'en estoit allé rendre priso*n*nier en l'ost de Charlemaigne, ne que jamais n'en partiroit jusques ad ce q*ue* Ogier seroit delivré de prison ; si fut terriblement l'admiral troublé, et fist venir devant lui sa fille Gloriande et lui dist en ceste maniere : « Ma fille, or vous fault deporter de plus aimer le roi Caraheu d'Inde, a qui je vous avoie promise, car, par tous noz dieux, jamais des païs ne de la couronne de France ne jouira, tant que je seray en vie ne vous espousera ! Et cela vous assure et certifie ! » Et sans sonner mot, Gloriande s'en partist et s'en retourna a sa chambre, la ou elle trouva le gentil Ogier *et* lui compta ce q*ue* l'admiral son pere lui avoit dit, dont la povre dame Gloriande se trouva moult triste et tresdesconfortee[1].

[c.VII.v] **53.** « **H**elas ! se disoit elle a Ogier, est il dame en ce monde qui ayt cause de estre plus triste que moy ? Je cuide que non, qua*n*t j'ay perdu la veue *et* que je suis ba*n*nie de la co*m*paignie du puissant roy q*ue*[2] l'on fauldroit bien a mon advis en ce monde d'en trouver le pareil. — Ha ! dame, dist Ogier, delaissez ce grant dueil que vo*us* demenez, car nonobstant que le roy Caraheu s'en soit allé aux tentes de Charlemaigne, se n'a pas esté qu'il n'aye tousjours souvenance de vous, mais se a esté pour mo*n*strer la grant loyaulté qui est en lui. Et si vo*us* voz doubtez de rien, descendons en bas vous et moy *et* allons aux tentes de Charlemaigne, ou la le trouverons *et* la vous ferez baptiser *et* lui mesmes semblablement. ¶ Et le roy de France, qui tant a de tresors *et* terres, vous reguerdonnera si bien que vous serez co*n*tente. Puis ce q*ue* nous co*n*questerons doresenavant sur les Sarrazins, tousjours nous partirons par moytié, car se ainsi estoit, je ne vouldroye jamais conquester ung denier q*ue* vous n'en eussiez la moytié. » Do*n*t Glori*a*nde l'en remercia *et* lui dist : « Sachez q*ue* je ne sçavroie oublier nostre loy. Or n'est ce pas grant fait du roi Caraheu q*u*i a si grande[3] amour avec vous q*ue* sa bonté *et* vraye loyaulté l'a voulu ba*n*nir de ma compaignie, car tout pour l'amour de vous est il la ou il est ? — Ne vo*us* chaille, dist Ogier, dame, n'y pe*n*sez plus, je vous en prie, car il n'est pas en da*n*gier, mais

[1] desconfortee *P*
[2] r. Caraheu q. *P*
[3] grand *P*

retournera bien tost devers vo*us.* — Las ! disoit elle, q*ue* sont devenus les doulx baisiers *et* les embrassemen*s* q*ue* tant souven*t* se trouvoient entre nous, *et* les plaisa*n*s *et* delicieux regars, do*n*t par lui j'estoye souven*t* admo*n*nestee ? Helas ! mon chier amy, Mahon te vueille garder de peril ! »

X

Co*m*ment le roy Brunamo*n* d'Egypte arriva en l'ost de l'amiral Corsuble *et* lui dema*n*da sa fille Glori*a*nde en mariage, laq*ue*lle ne s'i voulut consentir, p*ar* quoy ledit roy d'Egypte l'accusa[1] de trahyson, do*n*t il fut desconfit en cha*m*p de bataille par Ogier[2].

[c.VIII] **54. P**endant lesquelles choses arriva ung herault au palais pour parler a l'admiral Corsuble *et* au roy Dannemont son filz, qu'il trouva hault en la sall[e][3] dudit palais. Et si tost que l'admiral l'avisa, si lui dema*n*da qui le menoit. Aprés qu'il eut revera*m*ment salué, ledit herault lui compta la tene*u*r de son message, qui fut telle[4] : « Sire admiral, il est vray que le roy Brunamont d'Egypte est venu par mer pour avoir grant exercice encontre ces François. » Alors l'admiral fut moult[5] joyeulx, et lui demanda s'il estoit gueres loing, et il lui dist que no*n.* Adonc fist preparer le roy Dannemont son filz *et* plusieurs chevaliers payens pour lui faire honneur a son entree. Et de fait lui allerent au devant pour le recevoir honnorablement ; si arriverent aprés disner[6] a Romme, la ou ilz furent treshonnorablement receuz de l'admiral *et* de son filz ; si tira le roy Brunamont l'admiral a part : « Monseigne*u*r l'admiral, vous congnoissez l'estat de ma personne, de mon royaume et de ma puissance, et croy seurement qu'en devez estre assez informé[7]. Or est il vray que j'avroye besoi*n*g de trouver une bonne aliance d'amis, et partie a moy convenable selon ma personne *et* selon la gloire de mon estat ; pour lesquelles choses je me suis adventuré de venir vers vous, car je congnois vostre noble fille, madame Gloriande, non estre mariee, laquelle chose, s'i lui plaisoit mon aliance et a vous principalement, je y entendroie voulentiers et vous aideroie de toute ma puissance a

[1] l. Brunamont l'a. *P*
[2] p. O. *abs. P*
[3] salla] *JP*
[4] tel *P*
[5] moult *abs. P*
[6] a. d. *abs. P*
[7] a. e. i. *P*

conq*ue*ster toute la crestienté, pourveu aussi que voulsissiez recongnoistre les services que j'ay intention de vous faire. Vo*us* n'eustes jamais roy en vostre compaignie qui vous servist mieulx, plus loyaulment ne de si grant courage que j'ay intention de faire. »

55. A ces paroles, l'admiral Corsuble appella Dannemo*n*t son filz[1], et lui recita en brief[2] toutes les paroles qu'ilz avoient parlementees ensemble. ¶ Ouyes lesquelles parolles, le roy Dannemon dist : « Monseigneur l'admiral[3] mo*n* pere, vous congnoissez le roy Caraheu ung grant roy, noble, vaillant, courageux[4] *et* plein de magnificence, et le plus beau p*er*sonnage de tous les roys du monde, sans nul blasmer, et lequel a vostre secours, de par vo*us* requis, a amené en vostre co*m*paignie quinze puissans roys sarrazins, lesquelz so*n*t tous en vostre court. Oultre, vo*us* congnoissez les promesses que lui fistes de son gré, pource je vous avise d'y penser, car il a force, sens *et* congnoissance ; si me semble selon mon petit entendeme*n*t que il seroit bon de lui mander de voz nouvelles pour savoir *et* congnoistre la teneur de[5] so*n* vouloir. Adonc sceu son[6] vouloir, vous pourrez seurement besoigner avecq*ue*s le roy Brunamont. » A ces propos, l'admiral Corsuble son pere respondit tout franchement que il ne lui daigneroit rien demander[7], et que, puis q*ue* il c'estoit allé rendre avecq*ue*s son adversaire, que il avoit assez cause de rompre *et* de non point[8] tenir la promesse que il lui avoit faicte ; si dema*n*da le roy Brunamon que il y avoit ; si lui fut compté la maniere des entreprises des batailles, lui compta la maniere comment Ogier le Dannois avoit esté prins sur le champ en l'isle de [T]oyvre[9] par le roy Dannemon *et* ses gens, et que « pource que on ne lui a point voulu rendre le prisonnier et le delivrer en ses mains, il s'en est allé rendre aux tentes du roy Charlemaigne. » Adonc respondit le roy[10] Brunamon *et* dist franchement q*ue* tous ces faitz ne procedoient que de trahison, et qu'on le laissast la, *et* qu'on n'avoit que faire de traistres, et que l'admiral Corsuble avoit plus de gens que il ne lui en failloit pour venir a chief de son entreprise, et lui dist que il n'en prensist plus de soucy ; si [c.VIII.v] fist assembler toute la noblesse

[1] s. f. *abs. P*
[2] e. b. *abs. P*
[3] l'a. *abs. P*
[4] courageux *abs. P*
[5] l. t. d. *abs. P*
[6] sondit *P*
[7] mander *JP*
[8] point *abs. P*
[9] Coyvre *AJPWXZ* ; Cuyure *Y*] *corr. d'ap. AL*
[10] l. r. *abs. P*

sarrazine l'amiral Corsuble[1]. Et la seigneurie assemblee, fist venir la devant, en une collation qu'ilz faisoient a[2] la grande sale du palais, la belle Gloriande, sa fille *et* amye du vaillant Caraheu[3], a laquelle compta co*m*ment le roy d'Egypte estoit venu pour l'avoir en mariage, et qu'il estoit force qu'elle ostast son courage du roy Caraheu.

56. A ces paroles, la belle Gloriande changea couleur *et* contenance *et* dist deva*n*t tous francheme*n*t : « Monseigneur mon pere, vous sçavez les promesses que lui avez faictes, et je congnois les promesses d'entre nous. Et veu que il n'est pas mort, jamais je ne les faulceray pour mourir. » Et en disa*n*t ce mot, l'admiral lui getta sa couppe qu'il tenoit pour boire, *et* n'eust esté qu'elle mist la main au deva*n*t, il lui estoit mal advenu, car il lu[i][4] eust desrompu tout le visage ; si s'en retourna tout paisiblement en sa chambre conter le cas au vaillan*t* Ogier, lequel en fut moult dolent ; si ala Brunamo*n*t en la chambre de Gloriande *et* s'efforça de la baiser ; elle lui deffe*n*dit qu'il ne lui eust nulleme*n*t a toucher, car il n'estoit pas encores ou il cuidoit, *et* que jamais jour de sa vie ne l'aymeroit de bon cueur. Se dist Brunamont : « Madame, s'il plaist au dieu Mahon, vous changerez vostre[5] courage *et* sur ce point vous diz adieu. »

57. Lors, co*m*me homme plongé en desespoir, se partist de la chambre *et* fist acoup armer ses gens pour aler a l'adventure courir sur les Fra*n*çois pour oublier le grant dueil en quoy il estoit. Et de pleine arrivee s'en vint pour passer la riviere ; si vindrent plusieurs François au devant, *et* si tost qu'il fut passé, il co*m*mença a crier en[6] son langage sarrazinois que, s'il y avoit aucun chevalier, qu'i l'attendroit voulentiers pour ung coup de lance. Et a ce mot saillit Geffroy Maynant*, bo*n* chevalier crestien. Mais Brunamont, qui trop fut mieulx monté que lui a l'ava*n*taige, l'assena a l'estomac par si gra*n*t force q*u*'il le getta de dessus le[7] cheval par terre. ¶ Lors empoigna Brunamont le cheval *et* passa la riviere *et* s'en va devers le roy Corsuble[8] monstrer le destrier q*u*'il avoit co*n*questé sur les Fra*n*çoys ; si lui dist : « Monseign*eu*r l'amiral, veezcy ung destrier que j'ay conquesté

[1] Corsuble *abs. P*
[2] en *P*
[3] v. roy C. *P*
[4] lut] *JP*
[5] vostre *abs. J*
[6] a *J*
[7] son *P*
[8] d. l'admiral C. *P*

sur ung vaillant chevalier françois, *et* ne vouldroie pas pour nulle rie*n*s que en ce point je n'y fusse allé ; si eusse amené le prisonnier, n'eust esté le secret qu'il m'a dit. *Et* pource donnez vo*us* garde[1] *et* ne vous fïez que a vous mesmes. »

58. Or fut l'amiral Corsuble moult troublé des paroles q*ue* le roy Brunamont lui eut dictes ; si l'enquist pourquoy *et* a q*ue*lle cause il se devoit tenir sur sa garde *et* lui pria que il lui voulsist declarer, dont il lui dist en ceste maniere : « Il est vray, se dist Brunamont, que Caraheu, le roy d'Inde, qui c'estoit allé rendre avec le roy Charlemaigne, c'est fait laver *et* baptizer puis nagueres. Et quelq*ue* nuyt vostre fille Gloriande doit faire laisser les portes de Romme ouvertes aux Françoys, si qu'ilz la prendront d'assault sans point de faulte, *et* fera le roy Caraheu baptizer vostre fille. Et jamais ne cessera de despit le roy Caraheu de batailler jusques a ce qu'il vous voie tous desconfis. Et ces paroles me dist le chevalier fra*n*çois, pourquoy je le laissay aller. » Et par grande felo*n*nie l'admiral manda[2] sa fille Gloriande que elle vensist parler a lui inco*n*tine*n*t, *et* aussi manda toute la seigneurie payenne pour ouyr des nouvelles que le roy Brunamont disoit qu'il avoit ouyes dire a ung François. Et quant tous les roys *et* grans seigneurs furent assemblez, *et* sa fille Gloriande arrivee en la salle pour [d.I.] ouyr la cause pourquoy l'admiral les avoit mandez,

59. l'admiral par grans courroux *et* dure felonnie appella Gloriande sa fille, q*u*i de lui n'estoit garez loing, et aprés la reverence faicte a[3] l'admiral son pere, lui dist : « O faulce putain infame ! Comme as tu osé penser telle trahison desloyalle contre moy, qui t'ay engendree *et* faicte toute telle que tu es ? Car se ne fust moy, de toy ne fust riens ! Or est il vray que une trahison faulce *et* damnable tu as conspiré *et* fait paches et concordances avec le roy Charlemaigne ; et a Caraheu ce faulx roy, tu lui as vendu la cité de Romme, *et* que toy et Ogier, une nuyt prochaine, dois faire laisser les portes ouvertes pour nous mettre tous a mort ; et en signe de verité le faulx roy Caraheu c'est fait laver et baptizer ! — A ! sire, se respondit Gloriande, ceulx qui vous ont dit les nouvelles ne so*n*t pas nobles de courage[4] *et* si ne vo*us* aime*n*t ne vous ne moy ! » Si s'approucha l'admiral d'elle, en lui disant : « Vous y me*n*tez, faulce paillarde ! » *et* lui donna si gra*n*t coup sur

[1] v. de g. *J*
[2] l'a. Corsuble m. *P*
[3] a *abs. P*
[4] courages *P*

les temples qu'il la coucha a ses piedz. Et de rechief la pri*n*t *et* la trayna long te*m*ps parmy la salle par si grant force que, se n'eussent esté dix ou douze roys q*u*i se misrent au deva*n*t d'elle, il l'eust destruicte. Et quant elle fust relevee, si dist a son pere l'admiral : « Il me
15 semble, mo*n*seign*eu*r mon pere, que ce n'est pas belle chose a ung prince de si hault affaire co*m*me vous estes, de croire si de legier sans ouyr partie, car, pource que le roy Brunamo*n*t n'a pas peu jouyr de moy *et* que je n'ay pas voulu entendre a ces folles paroles, il m'a mis celle trahison dessus a laquelle je ne pensay[1] oncq*ue*s. Et affin q*ue* de ce on puisse sçavoir vraye[2] verité, je vueil trouver ung chevalier q*u*i preigne bataille pour moy
20 co*n*tre le roy Brunamon, pour mo*n*strer que je suis innocente du cas, se c'est vostre plaisir de le me ottroyer. — Or allez, dist l'admiral, querre vostre cha*m*pio*n* ! » Si dist a deux roys qui la estoient qu'il l'amenassent[3] la ou elle pensoit trouver son plege ; si s'en vint tout droit a sa cha*m*bre, la ou estoit le vaillant Ogier, si lui dist trespiteusemen*t* : « Las ! sire chevalier Ogier, je suis la plus douloureuse que jamais dame fut, car, deva*n*t toute la
25 seigneurie et deva*n*t mo*n*seigneur mon pere, le roy Brunamont m'a accusee de trahison et a dit q*ue* Caraheu, le roy d'Inde major, c'est fait baptizer en l'ost des François, et, que[4] pis est, que vous et moy leur devo*n*s vendre la cité de Ro*m*me, dont j'ay appellé deva*n*t la seigneurie, et ay promis trouver un cha*m*pion qui pour moy entreprendra la bataille contre le roy Brunamont. Pourquoy, si c'estoit vostre bon *et* noble plaisir d'e*n*trer en
30 cha*m*p de bataille pour moy, j'en seroie gra[n]dement[5] a vous tenue ! » Adonc Ogier respond de franc courage : « Madame, ja a Dieu ne plaise q*ue* a ce besoing je vous voulsisse aucunemen*t* esco*n*dire, mais vous avez loy de le co*m*mander seulement, car pour les dames je ne fuz onques las d'abandonner mon corps pour leur faire ho*n*nourable service. Et croiez que, p*ar* la foy que doy[6] a mon createur, premier qu'il parte de mes
35 mains, je lui ferai dedire les parolles q*u*'il a dictes deva*n*t toute la seigneurie, ou sinon je le mettrai a mort au tre*n*cha*n*t de l'espee ; allons qua*n*t vous plaira, madame, *et* de cela n'en prenez aucun soussi en vostre cueur ! » Si le print par la main *et* le mena devant son pere l'admiral, *et* devant toute la seigneurie et lui presenta franchement.

---

[1] pense *ou* pensé P
[2] s. la v. *P*
[3] qu'i. la menassent *P*
[4] qui *J*
[5] graudement] *JP*
[6] q. je d. *P*

60. Et quant Ogier le Dannois fut entré a la salle, il dist a haulte voix, q*ue*[1] chascun le peult bien ouir : « Ou est ce desloial roy qui des dames est blasphemateur ? Viengne *et* se monstre deva*n*t moy en barbe ! Car je suis chevalier de la dame Gloriande, pour deffendre son honneur, corps a corps en tous faiz d'ar[d.I.v]mes, et attendre mort ou victoire pour elle, soustena*n*t, de tout le blasme qu'on lui a imposé, estre vraye, innocente *et* non sachante en aucune maniere de ce blasme, mais la maintiens loyalle, ho*n*neste *et* sans quelconque vice ! Et a cellui q*u*i vouldra le contraire so[u]stenir[2], vela mon gaige s'il le veult recevoir ! » Adonc le roy Brunamon mist la main au gaige *et* le receut ; si dist l'admiral a Ogier : ¶ « Chevalier, e*n*cores ne faictes vous rien, si vous ne do*n*nez plaige. » Donc dist Ogier : « Do*n*nez moy seulement papier *et* encre, si escriray au roy Caraheu q*u*'il me vie*n*gne pleger ; ne le prendrez vous pas voule*n*tiers pour plege ? — Ouy dea, se dist l'admiral, mais je suis bien seur q*ue* il ne viendra pas voulentiers pour ceste querelle. — Faictes moy donner cela seulement ! » dist Ogier.

61. Et quant on eut presenté a Ogier encre et papier, si recrist a Caraheu la teneur de son entreprinse, *et* au roy Charlemaigne semblablement, et qu'il se deliberast, celle lettre receue, de venir a Romme *et* sans faulte. Et ado*n*c, si tost qu'il eust escript, le messagier partist pour s'en aller a l'ost des Fra*n*çois. Et si tost qu'il y fut, on le fist adresser au pavillon du roy Charlemaigne, lequel fut tresjoyeulx d'avoir des nouvelles du vaillant Ogier ; si fut assemblé le conseil et fist le roy lire les lettres. Et les lettres leues, le roy Caraheu demanda congié d'aler a Romme, ainsi qu'ilz congnoissoient qu'il lui estoit necessité[3] par les lettres a lui tra*n*smises et envoiees[4] de la partie d'Ogier le Dannoys et de sa dame Gloriande, auquel le roy lui ottroia voulentiers, en p*ro*mettant sur sa loy que il retourneroit en hostage co*m*e par avant, jusques a ce q*ue* Ogier le Dannoys fust rendu en ses mains ; dont le roy Charlemaigne et les douze pers de France *et* les chevaliers furent tresjoyeulx.

[1] v. si q. *J*
[2] sonstenir] *JP*
[3] e. de n. *P*
[4] envoiés *P*

62. Or[1] print congié Caraheu *et* monta a cheval soubdainement, et passa l'eaue moult diligemment. Et, si tost qu'il fut arrivé a Romme, fist establ[e]r[2] son cheval, puis s'en monta au palais et entra en la salle sans s'arrester a l'admiral Corsuble ne au roy Dannemon, mais charcha le roy Brunamon que il trouva, a q*u*i il dist : « Faulx traytre et desloyal ! En veulx tu a moy a ceste heure ? » ; et tira Caraheu son espee *et* le vouloit occire, mais il lui fut remonstré qu'il avroit tort de besoigner de voie de fait puis que la chose estoit en termes de justice. Adonc se refroida et remist Courtain son espee, dedens le fourreau. Lors que les contens furent repaisez[3], l'admiral fist venir devant lui le roy Caraheu et lui demanda s'il voulsist[4] plaiger le champion qui avoit emprins[5] la bataille pour Gloriande sa fille. Et il dist que ouy, et que a cela n'y seroit rien espargné. Et en la p*re*sence se trouva le roy Sadone, leq*ue*l semblablement plega Ogier. Et ado*n*c chascun se retira jusques a l'endemain au matin. Lors que chascun fut retiré, Ogier dema*n*da a Sadone ou il seroit bon de faire le champt. Et il lui respo*n*dit qu'il le[6] prensist le plus a son advantage qu'il pourroit, si envoia demander a Caraheu s'il vouloit qu'il fut a l'isle de [T]oyvre[7]. Et il respo*n*dit que la seroit il bien, affin qu'il peust veoir les François pour le resjouyr ; si s'en alla Sadone a l'admiral Corsuble sçavoir qu'il en diroit, et dist ainsi : « Sire admiral, dictes s'il vous plaist vostre vouloir, la ou il vo*us* plaist que soit le cha*m*p de la bataille. Il avoit esté advisé qu'il seroit bo*n* de le faire a l'isle de [T]oyvre[8]. — C'est bien dist, ce dist l'admiral, mais il y a da*n*gier que, se Ogier s'en vo[u]loit[9] aller, que il seroit acoup eschappé. » Si respondit Sadone : « De cela ne prenez soussy, car nous so*m*mes le roy Caraheu et moy, nous en respondons jusques a mourir[10], de quelque [d.II.] mort qu'il vous plaira. — Et bien soit doncques la assis, et demain au matin, faictes moy venir les deux champions pour leur donner a ente*n*dre la charge do*n*t le vaincu demourra chargé. » Adonc respondit Sadone q*ue* ainsi seroit fait ; si s'en departit, et s'en alla devers Ogier, et lui dist qu'il estoit conclud que il seroit a l'isle, et envoya dire au roy Brunamo*n* que demain au matin il se rendist devant l'admiral Corsuble, et la se trouveroit Ogier, le

[1] Lors *P*
[2] establir *AJ*] *P*
[3] rapaisez *JP*
[4] vouloit *P*
[5] entreprins *P*
[6] le *abs. P*
[7] Coyvre *AJPWXYZ*] *corr. d'ap. AL*
[8] Coyvre *AJPWXYZ*] *corr. d'ap. AL*
[9] vonloit] *JP*
[10] C. e. m. pour en respondre j. au m. *P*

champion de la dame Gloriande, car il veult parler avecques eulx devant que ilz entre*n*t en la bataille. Et de ce pas le messager s'en alla et fist a Brunamon son message, et Brunamon respo[n]dit[1] au messager[2] que ainsi le feroit il. Si vint sur le tard, pourquoy chascun se recueillit pour s'en aller reposer.

63*. Or retournons a la belle Gloriande *et* parlons des grans souspirs, douleurs et gemissemens qu'elle souffroit celle nuyt, nonobstant que elle sçavoit son bon droit, et aussi que Ogier estoit[3] si vaillant que jamais on ne trouveroit son pareil. Mais on dit voulentiers en toutes choses que bon droit a bien besoing d'ayde*. Et ne suis pas esmerveillé se elle estoit en melencolie, veu que on la vouloit bannir, reallement et de fait, de tout son loyal amoureux, le roy Caraheu, qui tant la tenoit chiere et tant l'aymoit de bonne amour ; si passa la nuyt a grans regretz *et* a grant tristesse. Mais Ogier, qui pres d'elle se tenoit, la reconfortoit tousjours de toute sa puissance, en luy donnant vraye asseurance de sa glorieuse victoire ; si se passa celle nuyt le plus joyeusement que ils peurent, jusques a l'endemain au matin, que chascun commença a soy preparer *et* mettre en point.

64. Alors se trouverent les deux champions, l'endemain au matin, deva*n*t l'admiral Corsuble, acompaignez de plusieurs roys, et Ogier, aco*m*paigné de la belle Gloriande et de ses pleges, c'est assavoir le roy Caraheu et l'admiral Sadone, esquelz champions l'admiral Corsuble dist en ceste maniere : « Affin que plus certainement besoignez en ceste bataille, je vous notifie ma sentence estre ja donnee : que celuy qui demourra au champ vaincu sera pendu publiquement dedens la cité de Romme comme coulpable de la trahison. Et se ma fille Gloriande demeure chargee dudit crime, je la feray publiquement bruler devant le peuple, *et* est ma sente*n*ce que je tiendray, laquelle est irrevocable. Et pource, qui avra bon droit, si le garde. » Et leur fut notifié et assigné le lieu des joustes en l'isle de [T]oyvre[4] et adonc se departist la seigneurie pour aller veoir la bataille. ¶ Et ordonna le roy Corsuble[5] les deux pleges estre mis en une forte tour, et Gloriande et le roy Dannemont son frere, en une aultre. Mais premier le roy Caraheu parla a Ogier le

[1] respoudit] *JP*
[2] message *J*
[3] estoit *om. P*
[4] Coyvre *AJPWXYZ*] *corr. d'ap. AL*
[5] o. l'admiral C. *P*

Dannoys, et pour tiltre d'*amitié lui donna Courtain son espee, en luy recommandant tousjours monstrer sa vaillance pour l'honneur des dames ; si la print Ogier et le[1] remercia grandement, et luy dist : « Roy Caraheu, ne vous doubtez de rien, car je attens la gloire de la victoire sur le roy Brunamon », *et* que jamais ne luy eschapperoit, dont le roy Caraheu fut tresjoyeulx. Et sur ce point s'en alla en une moult grosse tour tenir prison avecques Sadone. Et quant ce vint l'heure que les joustes devoient commencer, chascun des deux chevaliers fut monté a l'avantage, en faisant grant chiere *et* menant grant joye. Le vaillant champion Ogier le Dannoys mo*n*ta a cheval sur ung bon destrier que Sadone lui avoit baillé, et, luy monté, fist le signe de la [d.II.v] croix en se recommandant a Dieu son createur, en lui suppliant humblement qu'il luy pleust de lui ayder en son bon droit.

65. Alors sont saillis de Romme les deux chevaliers pour aller achever leur entreprinse et sont tous deux sans compaignie entrez en l'isle. Et ainsi que Ogier entra dede*n*s le champ, il y avoit ung vaillant chevalier françois* qui lui escria : « Hau ! chevalier, n'estes vous pas Ogier le Dannoys ? — Ouy vrayem*en*t, se respondit Ogier. — Retournez ! Retournez en l'ost *et* laissez ces mauldis payens ! N'en prenez ja si grant travail ! » Adonc respondit Ogier : « A ! chevalier, le roy Caraheu est trop noble en sa loy, il a besoigné pour moy et je veulx besoigner pour lui ! Recommandez moy bien a la bonne grace du roy *et* de tous ceulx de l'ost ! » Lors se retourne Ogier, si apperçoit Brunamon monté sur son cheval Broyfort qui, de plain sault, sailloit* trente piedz de long ; si se planterent chascun en son lieu, puis brochent de leurs esperons *et* couchent[2] leurs lances en l'arrest *et* s'entrehurterent si grans coups que leurs lances volerent par esclas en l'air ; et leurs lances ainsi rompues, se tindrent fermes l'ung et l'autre ; et misrent les mains aux espees, et si vaillamment se combatoient qu'il n'y avoit si vaillant de ceulx qui les regardoient, qui n'eust esté bien empesché d'estre en leur lieu. Et en tournoyant, Ogier avisa le roy Brunamon son adversaire au descouvert ; si lui donna si grant coup de Courtain son espee, sur son heaulme qu'il couppa la chappelle de lethon* *et* descendit sur l'espaule et lui couppa mainte maille de son haubrejon, mais le hoqueton demoura fra*n*c, dont bien lui en print. Et le roy Brunamon le choisit semblablem*en*t, et n'eust esté l'escu qu'il getta au devant lui, eust avallé toute l'espaule. Mais si grant coup descharga que il

[1] p. et Ogier l. *P*
[2] couchere*n*t *P*

lui abatist ung quartier de son escu. Or n'estoit il possible a nul des deux chevaliers q*ue* ilz peussent avoir secours de nully, car le roy Dannemont et l'admiral son pere firent crier, sur peine de la vie, si hardy d'approucher d'ung grant trait d'arbalestre. Or estoient les deux chevaliers desirans chascun endroit soy d'avoir la victoire, et Brunamont disant a soy mesmes que a mauvais droit avoit gaigné la bataille autrefois et q*ue* le mauvais droit lui peust aussi bien ayder que jamais. Adonc Ogier s'avança *et* vint ramener si grant coup sur le heaume de Brunamo*n*, comme il avoit fait au devant, *et* tellement que le coup glissa sur l'espaule *et* lui entama la chair bien avant ta*n*t que le sang saillit a gra*n*t force sur terre[1], dont Brunamon fut tresesbahy. Si dist Ogier : « Cellui qui me donna ceste espee ne me donna pas petit don ! » Adonc se approucha de luy le roy Brunamon et lui donna ung si grant coup que a grant peine l'escu d'Ogier le peut porter qu'il n'alast par esclas. Et voyant Ogier le grant peril ou il avoit esté, haulsa le bras *et* ramena si grant coup de Courtain que tout le bras luy endormit, et tellement que son espee luy tomba a terre.

66. Lors pensez la tristesse, dueil et melanco[l]ye[2] que le roy Caraheu de son costé demena *et* mesmement l'admiral Sadone, et d'autre part la belle Gloriande ; chascun endroit soy n'esperoit sinon la desconfiture du bon chevalier Ogier le Dannois et aussi leur mort qui ja estoit juree. Et de l'autre part de l'isle de la riviere de [T]oivre[3] estoit le roy Charlemaigne avecques les douze pers de France, lesquelz, considera*n*s que le vaillan*t* chevalier Ogier le Dannoys estoit sans espee, avoient grant paour de sa personne, et prioyent a Dieu qu'il luy pleut donner la grace et la victoire de la bataille en celle journee. [d.III.] Or estoit Ogier moult dolent et desconforté que aucunement ne pouoit ravoir son espee, car Brunamon lui donnoit de grans[4] coupz et Ogier se deffendoit de une courte dague car il n'avoit point d'autre baston dequoy il se peust deffendre. Mais le mal y estoit q*ue* il ne se pouoit pas bien joindre a son homme ; si s'advisa de suivir de pres son homme, et d'ung destour soubtil lui cercha son bras tellement que force fut que l'espee de Brunamo*n* tombast par terre. Or sont les deux espees des chevaliers tombees par terre, que plus d'avantage n'a l'ung que l'autre, fors le cheval de Brunamon qui estoit si fort, si puissant *et* si allegre que c'estoit une grande merveille. Adonc, quant Ogier vit son point

[1] s. la t. *J*
[2] melancoye] *JP*
[3] Coivre *AJPZ* ; Coyvre *WXY*] *corr. d'ap. AL*
[4] d. si g. *P*

que Brunamon fust ung peu esloigné de lui, si descendit a terre pour ravoir sa bonne espee Courtain, dont la pareille n'avoit tenue, et quant il l'eust redrecee, si fut bien ayse. Mais du remonter n'estoit nouvelle, car Brunamon ne lui souffroit jamais le remonter, s'il ne lui rebailloit la sienne. Adonc Ogier lui respondit qu'il seroit mal conseillé de bailler a son ennemy le baston dont il seroit batu. Mais l'empoigna soubdainement et le[1]* getta en la riviere, dont Brunamon fut fort esbahy et ses adversaires moult resjouys ; si disent chascun : « Vela ung vaillant gendarme et vaillant chevalier ! » et congneurent bien a sa grant prouesse que il vaincroit en la fin Brunamon. Et ainsi que Brunamo*n* couroit aprés Ogier, Ogier lui escria : « Brunamon ! si tu ne desce*n*s a terre de dessus ton cheval Broyfort, je lui mettray mon espee au travers du corps ! » Si dist lors Brunamon a Ogier, de paour qu'il ne fist ce que il lui avoit dit, que il fust de son plaisir le laisser descendre franchement sans lui faire aulcun desplaisir. Et Ogier luy promist que non feroit il. Et quant il fut descendu, Ogier eut tousjours l'avantage pource que il avoit recouvert son espee, dont il lui ramena de si grans *et* horribles coups qu'il lui avalla la moitié de son heaulme, dont chascun cuida qu'il lui eust fendu la teste. Et ce coup rué, Brunamon se getta incontinent sur lui, et de si pres le poursuivit que Ogier glicha sur l'erbe et tomba a la renverse, *et* Brunamon, courroucé de son espee perdue *et* de son heaulme abatu, et comme homme desesperé, luy cuida deux ou trois fois coupper la gorge d'une dague qu'il avoit. Mais Ogier, qui tant fut vigoureux, tousjours mouvoit dessoubz lui et tant fist que il eut le bras a delivre dont il tenoit son espee, et en cuida ensegner[2]* Brunamon. Mais Brunamon lui empoigna asprement le bras *et* laissa sa prinse du corps*, dont Ogier se secouit acoup et fist tant qu'il se dressa sur le bout. ¶ Et quant il fut dressé, il vous fait branler Courtain son espee, de la grant joye qu'il avoit d'estre eschappé de mort, car pensez que jamais ne cuidoit ainsi reschapper. Et lors qu'il fut a delivre*, commença a crier tant qu'il peut : « Saint Denis ! Montjoye », *et* haulsa[3] le bras et en donna si grant coup a Brunamo*n* qu'il ne trouva ne fer ne acier qui lui empechast sa bonne espee Courtain de passer oultre, et luy fendit la teste en deux parties, donc le roy Brunamo*n* cheut mort en la place. Alors grande joye et grande consolacion eurent l'admiral pere de Gloriande, le roy Dannemo*n* son filz, et le roy Caraheu et Sadone, les pleges du vaillant chevalier Ogier le Dannoys, et aussi le roy Charlemaigne *et* les douze pers de France et

[1] la *JP*
[2] assegner *J*
[3] haulse *J*

tout l'ost des François. Et la fut deffinie[1] la vie mauvaise, perverse et douleureuse du mauldit *et* faulx traytre Brunamon, roy d'Egypte, lequel pour avoir la belle dame[2] Gloriande receut mort par le vaillan*t* chevalier Ogier le Dannoys.

[d.III.v] **67. L**ors que chascun congneut clerement que le roy Brunamon fut mort quant il estoit demouré a[3] terre sans soy relever et que on vit Ogier monter sur Broyfort, le cheval de Brunamon, adoncques le roy Charlemaigne fist sonner trompettes *et* clerons tellement qu'il sembloit que toute la terre tremblast ; si fist passer tost son armee et commanda que l'ost fut levé pour aller do*n*ner *et* livrer l'assault a Romme. Et adonc le roy Charlemaigne vint passer la riviere *et* s'en vint devers Ogier qui le salua treshu*m*blement, *et* le roy luy rendit son salut honnourablement, en loua*n*t Jesuchrist qui victorieusement l'avoit garanty de celle bataille, et lui dist Charlemaigne : « Amy Ogier, j'ay fait passer mon ost pour assaillir a toute puissance et liver l'assault a Romme. — ¶ Helas ! sire, se dist Ogier, il me fault aller retenir prison jusques atant qu'il en sera aultreme*n*t ordo*n*né. » Si se commença tresfort a courroucer le roy Charlemaigne contre Ogier et luy dist : « Sus, Ogier, suivez moy, car a ceste heure est temps de besoigner ! »

XI

Comment le roy Charlemaigne fist armer son ost pour aller assaillir Ro*m*me, *et* comment les François entrerent dede*n*s et la ville fut prinse, *et* de la mort de l'admiral Corsuble *et* de Dannemont son filz, *et* comme les paye*n*s furent tous destruis.

68. Or, ce pendant que Charlemaigne faisoit ses approches, les gens du roy Brunamon firent ung grant trouble dedens Romme *et* levere*n*t guerre les ungz contre les autres pour la mort de Brunamon*, tellement q*u*'il y eut ung gra*n*t chapplis et durant celle escarmouche ¶ le roy Charlemaigne fist mettre ses [d.IIII.] gens es fossez *et* les ungz eschalloient les murailles, les autres gaignerent une porte, *et* aprés qu'ilz l'eurent gaignee, fut fermement *et* puissamment gardee et po[u]r[4] eulx deffendue. Et aussi les François, qui entrerent par dessus la muraille, firent tant qu'ilz gaignerent une autre porte, parquoy les

[1] deffinee *P*
[2] dame *abs. P*
[3] en *J*
[4] ponr] *J* — par *P*

François entroient tous a flotte. Et quant Charlemaigne entra dedens, il fist crier a l'arme* dessus les payens *et* fist sonner trompettes *et* clerons. Et quant l'admiral Corsuble et le roy Dannemont son filz congneurent qu'il n'y avoit remede nul, le roy Dannemont coucha sa lance pour se frapper en l'estour et, aussi tost que Ogier l'eust signé, met la lance en l'arrest *et* court a puissance contre ledit roy, si le brocha de part en part. Puis l'admiral, voyant son filz tombé mort sur les carreaulx, par desconfort *et* comme tout desesperé, print une lance *et*, ainsi qu'i la cuidoit mettre en couche, le roy Charlemaigne lui passa sa lance parmy le corps par telle façon qu'il le tomba mort a la renverse[1].

69. Ainsi que le roy Charlemaigne fut entré dedens Romme acompaigné d'Ogier le Dannois, des douze pers de France, ensemble toute la chevalerie françoise, adonc tous les roys qui estoient dedens Romme, dont ta*n*t y en avoit, se mirent le plus vaillamment qu'ilz peure*n*t en deffence. Et eulx mis en bataille dedens Romme, chascun des douze pers choisit le sien, car ilz estoie*n*t plus de vingt roys dedens Romme qui fort dommagerent les François premier qu'ilz peussent estre desconfiz. Or, en la fin, le duc Thierry d'Ardaine fiert le roy d'Arquanie, et hurte le souldan de Perse*. Nayme pareillement assaillit Solimant de Surie ; chascun abatit le sien si vailla*m*ment que c'estoit merveilles !

70. Adoncques que l'assault fut pres que finy *et* que tant de mors estoient, tant de payens que de[2] crestiens, combien touteffois qu'il y eut plus de la moitié de payens mors que de crestiens[3], car vous pouez entendre[4] qu'il n'eschapa que deux ou trois payens qui estoient ung nombre infiny, ¶ et des crestiens[5] n'y mourut pas plus hault de quattre ou cinq mille, *et* n'y mourut gueires de chevaliers de nom, ¶ doncques[6] le roy se fist mener au palais, et au monter rencontra le roy Caraheu, l'admiral Sadone *et* la belle Gloriande*. Et ainsi qu'il les eut trouvez, si les mena au palais *et* les convoya[7] a son disner, auquel ilz furent tresnotablement servis[8], et fist asseoir Caraheu[9] au pres de lui Gloriande[10] s'amye,

[1] m. par terre *P*
[2] de *abs. J*
[3] c. t. qu'i. y. e. p. d. l. m. d. p. m. q. d. c. *abs. P*
[4] p. clerement e. *P*
[5] d. bons et vaillans c. *P*
[6] alors *P*
[7] invita *P*
[8] t. et autentiquement s. *P*
[9] a. le roy C. *P*
[10] l. et G. *P*

vis a vis, et Ogier au pres d'elle, et au pres d'Ogier Sadone. Ainsi disnere*n*t et menerent
10 joyeuse vie pour l'amour de[1] la journee qui avoit esté si bien fortunee pour eulx. Et aprés les tables levees[2], le roy[3] Charlemaigne print le roy Caraheu par la main et le tira a part pour lui desclarer certaine partie de sa voulenté, en lui disant en ceste maniere : « ¶ Roy Caraheu, je vous prie, sur toute l'amour dont je vous ayme, que vous me vueillez croire, et que, en la presence des douze pers de France, vous vueillez faire laver et baptizer au
15 nom de Jesucrist, et ne craingnez de perdre vostre royaume *et* vostre terre, car je vous prometz vous en donner a vostre plaisir *et* tant que vous vous en con[ten]terez[4]. Et aussi vous devez sçavoir que vostre loy n'est sinon damnation eternelle, et ferez plaisir a toute la chevalerie crestienne. » Et quant le roy Caraheu eut entendu le parlement du roy Charlemaigne, lui[5] remercia grandement le bien *et* honneur[6] qu'il lui avoit presenté, en
20 lui disant : « Sire, roy françois, je remercie vostre noble vouloir, mais je vous prometz que, pour le present, jamais ma loy ne renonceroye[7] pour personne vivant ; si [d.IIII.v] congnois[8] bien que je suis en vostre dangier, si que vous me pouez faire pe*n*dre ou noyer. Mais non pour cela, car j'avroye plus chier souffrir et endurer plus de tourment beaucoup que de me consentir de faulser ma loy. Mais, je vous prometz, par mon dieu Mahon, que
25 je demourray subget de vous faire a ma puissance service, plaisir, *et* honneur *et* au vaillant Ogier semblablement, *et* cuide qu'en ce monde n'a plus vaillant ne plus noble champion de lui, et ne le devriez abandonner jamais nom plus que vostre corps. » Adonc le roy Charlemaigne fut fort mal content, si print Gloriande, la dame de Caraheu, *et* la tira a[9] part *et* lui dist : « Dame Gloriande, je vous prie que me vueillez entendre de ce que je
30 vous diray : c'est que vous faissiez laver *et* baptizer ou nom de Jesucrist, *et* se vous voulez delaisser Caraheu, je vous emmeneray en ma bonne ville de Paris ou je vo*us* feray baptizer *et* espouser Ogier, le plus vaillant crestien qui soit sur terre ; et vous donneray terres *et* seigneuries tout a vostre bandon. » Si respondit la belle Gloriande : « Helas ! sire, vous sçavez bien que jamais amours ne le souffreroyent, combien que Ogier le Dannoys[10] soit

---

[1] p. et a cause d. *P*
[2] E. a. que l. t. furent l. *P*
[3] l'empereur *P*
[4] conterez] *JP*
[5] le *P*
[6] g. du b. e. de l'h. *P*
[7] renonceray *P*
[8] et s. je c. *P*
[9] a *om. J*
[10] l. D. *abs. P*

plus beau *et* meilleur qu'il ne m'appartient, neantmoins amours ne le pourroient* souffrir. Touteffois, sire, je me recommande a vostre bonne grace, regraciant se*m*blablement Ogier le Dannoys qui tant m'a fait de honneur, et son corps tant de vaillance pour moy. » Adoncques Ogier, qui estoit pres d'elle, lui dist en soubriant : « Les mercis en soient a Dieu ! Mais vous m'avez fait honneur et service quant j'estoie vostre prisonnier en vostre chambre. »

71. Adonc Ogier le Dannois se tira pres du roy Charlemaigne *et* lui pria humblement qu'il eut mercy[1] *et* pitié de Caraheu, *et* qu'il s'en allast puis qu'il ne se vouloit baptizer. Alors le roy Charlemaigne appella Caraheu, en lui disant : « Caraheu, mon amy, a la requeste d'Ogier le Dannoys qui cy est, *et* aussi pour vostre grant vaillance et bonne loyaulté que vous lui avez tenue, quant le roy Dannemo*n* le print prisonnier en l'isle de [T]oyvre[2], vous lui sauvastes la vie *et* vous venistes a mes tentes rendre en ostage pource que l'admiral Corsuble ne le vous vouloit rendre, tout pour l'amour de cela, je suis content de vous en laisser aller en vostre royaume d'Inde la majour par tel convenant que vous ne les vostres ny autres par vostre adveu ne greverez[3] la crestienté en quelque maniere que ce soit, et ainsi vous le me promettez. » Alors Caraheu, moult joyeulx d'avoir son congé par tel convenant, si le promist et jura sur sa loy, ainsi que le roy l'avoit devisé, combien que le roy eust mieulx aymé qu'il se fust fait baptizer *et* l'amener[4] en France, lui *et* s'amye, la belle Gloriande. ¶ Lors le roy Caraheu fist le jour mesmes preparer tout son train pour s'en aller en son païs, lui et sa dame p*ar* amours, la belle Gloriande ; si fut prins congié tant d'une partie que d'autre *et* nompas sans getter grosses lermes, car les occasions y estoient bien[5] apparentes. Or le congié prins[6] de la belle Gloriande tant au roy Charlemaigne comme a Ogier le Dannoys[7], et d'Ogier a Caraheu, a Sadone, chascun se departit.

---

[1] mercis *J*
[2] Coyvre *AJPWXYZ*] *corr. d'ap. AL*
[3] guerrerez *P*
[4] l'emmener *P*
[5] bien *abs. P*
[6] prins *om. P*
[7] le Dannoys *abs. P*

72. Lors, la departie faicte, le roy Charlemaigne fist assembler tout son conseil *et* leur dist : « Messeigneurs, je vous prie que me conseillez loyaument comme*n*t ne a qui je doy laisser le gouvernement de ceste cité de Romme. » Si fut la, entre les autres*, l'arcevesque Turpin, lequel dist qu'il estoit de necessité d'avoir le saint pere* qui estoit au pres de la pour le restablir et mettre en son digne[1] siege papal [d.v.] comme en[2] par avant, a celle fin de recongnoistre au temps advenir le service de la couronne des roys de France[3] fait au saint siege apostolique ; si dist le roy que c'estoit raisonnablement parlé, et qu'on fist venir ung messagier pour l'envoyer querre. Qua*n*t le messagier fut venu, si lui dist le roy Charlemaigne : « Va t'en au saint pere le pape *et* lui dy qu'il viengne promptement en ceste cité de Romme et lui compte de mes nouvelles. » Alors le messagier s'en partit *et* chevaucha tant qu'il trouva le pape et tout le clergé ; si le salua et[4] lui dist le message, ce[5] que le roy lui avoit enchargé, ¶ lequel, aprés ces paroles ouyes, monta a cheval *et* vint hastiveme*n*t parler au roy Charlemaigne. Et aprés toutes leurs serimonies faictes, tant de l'une partie que de l'autre[6], qui seroient choses trop longues a racompter, le roy Charlemaigne[7] print le saint pere par la main et au nom de Jesucrist le mist et posa en son siege papal, dont le pere saint treshonnorablement le remercia, et sur ce point estandit la main *et* donna au roy *et*[8] a toute sa compaignie sa tressaincte benediction. Aprés toutes lesquelles choses faictes, le roy ne[9] voulut plus a Romme sejourner, fors retourner au royaume pour[10] sçavoir l'entretenement *et* du[11] gouvernement d'icellui[12], car longuement y avoit qu'il en estoit parti ; ¶ si fist assembler son ost et fist sonner trompettes *et* clerons pour faire la departie.

---

[1] digne *abs. J*
[2] en *abs. P*
[3] r. françois *J*
[4] s. lui fist le reverence e. *P*
[5] m. et c. *P*
[6] q. d'a. *P*
[7] l'empereur C. *P*
[8] d. a l'empereur Charlemaigne e. *P*
[9] f. l'empereur Charlemaigne n. *P*
[10] r. de France p. *P*
[11] du *abs. P*
[12] de cellui *J*

XII

¶ Comment le roy Charlemaigne se departit de Romme avecq*ue*s son ost, et comme il commanda a Dieu le pape *et* tout le concille, et comment les nouvelles vindre*n*t en court que le duc Da*n*nemarche[1] pere d'[2]Oger estoit[3] assiegé des faulx payens en sa cité de Maience.

[d.v.v] **73. A**prés que le roy Charlemaigne eut la benediction du pape, print co*n*gié et commanda garder dorenavant seurement la cité ; si s'en departit *et* tant fist par ses journees qu'il arriva en France *et* toute la chevalerie avecques lui. Or laisseray je a parler du roy Charlemaigne et parleray d'Ogier qui a sa bien venue en France receut lettres de sa dame Bellissande, laquelle lui rescrivoit qu'il vensist le[4] plus tost qu'il pourroit par devers elle, et qu'elle avoit eu ung beau filz qui estoit a lui, qui en son baptesme avoit esté nommé Baudouin, lequel estoit le plus beau *et* le plus honneste que jamais on sçavroit regarder d'oeil, dont il fut tresmerveilleusement joyeulx *et* ne sejourna de gueires qu'il n'envoyast par dela draps de soye *et* draps de laine de toutes sortes. ¶ Et quant le roy Charlemaigne fut arrivé a Paris, recongnoissant les grans biens et honneurs, nobles vaillances *et* exploitz de guerre que le vaillant Ogier avoit faitz sur la gent payenne et sarrazine, honnorablement *et* tresrichement le recompensa, car il lui donna plusieurs grans terres et seigneuries vers le païs de Beauvoisin, et le fist conte de Beaumont. Or, depuis eut le roy[5] Charlemaigne de grans debas en France contre plusieurs princes *et* autres du royaume comme les quatre filz Hemon, *et* autres plusieurs dequoy je laisse le parler a cause de briefveté, mais retourne a Oger, lequel eut nouvelles d'autre partie, quant il fut retourné en France, que le païs du duc Dannemarche[6] son pere estoit tout destruit, excepté Maience ou c'estoit le duc son pere retiré, tellement que le roy Mandaquin, payen, vouloit aller mettre le siege devant, si que le pere d'Ogier n'avoit refuge a nulluy, ne si n'avoit frere, parent[7], cousin ne amy qui, pour l'amour qu'il s'estoit parjuré *con*tre le roy[8] Charlemaigne et avoit laissé son filz Ogier serf *et* forestagé* du roy[9], qui lui voulsist

[1] d. de D. *P*
[2] d' *abs. P*
[3] O. le Dannois e. *P*
[4] le *abs. P*
[5] l. r. *abs. P*
[6] d. de D. *P*
[7] pere *P*
[8] l. r. *abs. P*
[9] f. de Charlemaigne *P*

secourir ne aider, et croy que pour son orgueil Dieu le vouloit punir. Et quant sa fe*m*me congneut ung jour qu'il n'y avoit remede *et* que a Maience la famine estoit si gra*n*de que tout le monde estoit contraint de menger chas et ratz, car en toute la ville on n'eust pas sceu finer ung pain d'ung blanc, dont elle estoit moult desolee, car elle ne le duc Dannemarche[1] son mary n'avoie*n*t pas aprins ainsi a vivre, si dist au duc en ceste maniere : « Monseigneur, je cuide que Dieu nous veult punir de noz desmerites, car je congnois que vous n'avez frere, parent, cousin ne amy qui vous vueille aider ne de corps ne de biens. Et pource que vers eulx ne pouez trouver aide ne confort, rescrivez au roy Charlemaigne qu'il ait pitié de la crestienté, nompas de vous, et que, ce vous avez offencé vers lui, que vous estes prest *et* appareillé de ama*n*der le forfait au taux *et* advis des douze pers de France. » Desquelles paroles ouyes, il fut terriblement fumé et courroucé en son cueur, car elle lui faisoit souvenir de son filz Ogier, lequel ne sçavoit se il estoit mort ou vif, car Ogier le Dannois ne lui rescrivoit riens ; si lui dist le duc son mary[2] : « ¶ Allez ! sotte, dequoy vous meslez vous ? J'avroye plus chier m'en aller rendre au grand Turc *et* me rendre entre ses mains sans ja crier mercis a Jesucrist que de rescrire au roy Charlemaigne[3] qu'il me vint secourir pour l'amour de la promesse que je lui avoie promise[4], c'est de lui aller faire hommage, *et* ne lui ay pas tenue. ¶ — Helas ! sire, se dist la bonne dame, qu'est ce que vous dictes ? » Et voyant qu'il n'y avoit remede *et* que le duc son mary[5] avoit le cueur si endurcy, se pourpensa a soy mesmes de rescrire une lettres bien dictees au roy Charlemaigne[6], comme il eut pitié *et* mercy du duc Dannemarche[7] *et* de son païs q*ue* les Sarrazins ont destruit, *et* comme il est assiegé a Mayence, la ou est la famine si gra*n*de que c'est gra*n*t pitié [d.VI.], et que, se le duc a offencé envers sa majesté royalle[8], que il est tout prest de lui amender a l'advis des douze pers de France ; si fut la lettre escripte diligemment et fist ta*n*t qu'elle roba le signet du duc son mary en dorma*n*t, dont sellee fut la lettre et envoyee inco*n*tinent par Enguerran de Mayence cousin germain de ladicte dame, leq*ue*l promist faire et acomplir ledit message.

---

[1] Dannemarche *abs. JP*
[2] s. m. *abs. P*
[3] r. a C. *P*
[4] faicte *P*
[5] s. m. *abs. P*
[6] Charlemaigne *abs. P*
[7] d. de D. *P*
[8] royalle *abs. P*

74. Or est party le messagier pour aller a la court du roy de France, et tant a chevauché par ses journees qu'il arriva ung jour a Paris ainsi que le roy tenoit ses estas, lequel par grant activité[1], cuida*n*t que le roy fust bien joyeulx des nouvelles, se presenta devant lui, presente sa grande baronnie, et lui presenta la lettre ; *et* aussi tost qu'il ouyt parler du duc de Dannemarche, il fut tresmal content et changea couleur. Adonc le duc Nayme print la lettre *et* lui laissa passer son mal talle*n*t. Et quant le roy eut passé le gra*n*t courroux ou il estoit, le duc Nayme lui remonstra qu'il ne failloit pas tant tenir so*n* courage, et que Dieu, qui avoit tant esté flagellé et avoit ta*n*t enduré de peine pour no*us,* avoit bien pardonné a ses ennemys ; neantmoins ses belles demonstrances, dist qu'il n'en feroit rien *et* que tousjours, quant il a besoing, il lui ma*n*de telles choses. Et oultre il dist qu'il estoit bien aise que les payens le molestoient en celle maniere, et que, qua*n*t ilz avroie*n*t tout conquesté son païs, qu'il le reconquesteroit au tre*n*chant de l'espee ; *et* plus fort, que, s'il sçavoit chevalier qui lui[2] allast a l'aide ne a son secours, qu'il le feroit mourir de malle mort ; *et* no*m*pas sa*n*s cause s'il a beaucop d'aversitez, se dist le roy, car il a esté si obstiné en son orgueil que « jamais ne me voulut obeïr, ce qu'il trouve bie*n* maintena*n*t, car, s'il eut fait ce qu'il devoit, il eut peu avoi[r][3] maintenant secours *et* aide vers[4] moy, mais pour ceste heure, ne me troublez plus la teste de ceste matiere, car trop me nuyt a ouyr telles paroles ! »

75. Et ce pendant ung chevalier qui avoit ente*n*du la parole du roy si cerchoit par tout le vaillant Ogier *et* ne le pouoit trouver si acoup qu'il souhaictoit bien, touteffois tant vint *et* alla que en la fin il le trouva, et, si tost qu'il l'eut trouvé, si lui conta la teneur des lettres du duc son pere *et* comme le roy en avoit tenu se[5] peu de co*m*pte *et* avoit profert[6]* de sa bouche que, se aucun chevalier entreprenoit de le secourir sans son sceu, qu'il lui feroit trencher la teste. A ces nouvelles, le bon Ogier s'aresta longuement *et* ne sçavoit qu'il devoit dire ne faire, tant se trouva esbahy tant de la perte des terres de son pere comme du courroux du roy ; si print chemin le plus brief qu'il peut, acompaignié dudit

[1] hastiviteté *P*
[2] lui *abs. P*
[3] avoit] *JP*
[4] devers *P*
[5] si *J*
[6] proferé *P*

seigneur et gentil chevalier qui lui avoit portees les nouvelles, tout ainsi et en la maniere que j'ay dessus declaré.

XIII

¶ Comme[1] le roy avisa Ogier et comme il l'appella[2] pour parler a lui, et comme il lui donna congié d'aller aider a son pere, et co*m*me il desconfit les payens et fut duc de Dannemarche.

[d.VI.v] **76. T**out ainsi que Ogier fut arrivé chiez le roy, si entra dedens la chambre, *et* si tost que le roy le vit, il le hucha *et* lui dist, en se cuidant jouer : « Ogier, venez a moy ! Je vueil que incontinent vous allez au secours de vostre pere, le duc Dannemarche[3], pour le secourir encontre les payens qui lui ont degasté[4] ses païs *et* ses terres. Estez vous content d'y aller ? » Alors respond[5] Ogier au roy : « Sire, vous estes mon seigneur *et* mon roy, et puys que il vous a pleu le me commander, je ne l'oseroie refuser, mais suis deliberé de acomplir vostre noble vouloir. » Adonc le roy dist : « Seriez vous bien si mescongnissant, veu le deshonneur qu'il vous a fait, de lui prester aide *et* secours ? — Helas ! sire, ce dist Ogier, je suis son filz et de lui engendré. Et, se il me batoit de jour en jour, force me seroit de pre*n*dre en gré. Oultreplus, qui n'ayme son pere, son proffit *et* son honneur, n'est pas aymé de Dieu ne du monde, dont, sire, est raison que je m'en acquite, puis que vostre noble plaisir me y a ordonné. » Ce dist le duc Nayme : « Vrayement, Ogier, vous avez chaudement prins le roy, car je croy q*u*'il n'avoit pas inte*n*tion de vous y envoyer. — Puis que je l'ay dit, ce dist le roy, je ne m'en desdiray pas, mais, par ma foy, je n'ente*n*s point que vous menez nulz de mes gens fors voz subgetz. » Adonc Ogier dist : « Sire, j'en suis content. » Si print *con*gié du roy *et* de la barronnie, *et* partist lui trentiesme[6] pour aller au secours de son pere.

77. Or est party Ogier avec ses gens, chevauchant tant par terre que par mer, *et* ont eu si bon vent *et* si a gré qu'il est arrivé a Mayence, la ou il trouva qu'on faisoit l'obseque

[1] Comment *P*
[2] il a. *J* (*pouvant aussi être lu* i l'a)
[3] d. de D. *P*
[4] gasté *J*
[5] respondit *P*
[6] .XXX. *P*

de son pere, dont il fut tresmal content *et* fort d[e]sconforté[1]. Or fut le service fait *et* si bien ordo*n*né qu'on ne savroit jamais mieulx faire, *et* fust ce pour ung roy. Et pour ouyr le conte comme le pere d'Ogier estoit mort, il est [e.I.] vray que ung jour fut co*n*clud q*ue* to*us* les ge*n*darmes qui estoyent dedens Mayence devoie*n*t saillir pour courir sur l'ost des paye*n*s, car il n'y avoit pl*us* de vivres dede*n*s la ville ; si saillit le duc fra*n*cheme*n*t bien enpoint *et* bien acoultré de ge*n*s *et* de bo*n*s souldars ; a laquelle saillie fire*n*t si beau porteme*n*t q*u*'ilz mirent tous les paye*n*s en fuyte, si que depuis ne se peure*n*t ralier ne rasse*m*bler. ¶ Mais touteffois l'effort fut si terrible q*ue* d'un costé *et* d'autre[2] y eut grande occision de ge*n*s, et entre lesq*ue*lz le duc fut choisi, q*u*i ja estoit travaillé, *et* fut enclos des payens, leq*ue*l on ne peut jamais garantir q*u*'ilz ne l'eusse*n*t navré a mort ; si fire*n*t tant les nobles crestie*n*s a force d'armes qu'ilz ravire*n*t le corps dede*n*s la cité de Mayence, a l'aide du benoist createur a qui est son ame reco*m*mandee. Et, ainsi qu'on faisoit l'obseque, Ogier le Da*n*noys arriva a Mayence, ainsi q*ue* j'ay dit dessus.

78. Aprés l'obseq*ue* fait*, Ogier print force ge*n*darmes *et* ta*n*t poursuivit ces matins Sarrazins q*ue* il les mist hors de chascune ville au tre*n*chant de l'espee, *et* tellieme*n*t q*ue* tous ceulx q*u*i entendoie*n*t le porteme*n*t qu'il faisoit se venoyent re*n*dre sans ma*n*der a son ayde. Et tant beso*n*gnere*n*t alegreme*n*t *et* de joyeulx courage q*u*'ilz occire*n*t tous les paye*n*s *et* en vuidere*n*t le païs deva*n*t q*u*'ilz fusse*n*t trois mois passez. Et qua*n*t Ogier les eut deschassez du païs, se mist a enquerir du gouvernemen*t* des païs ; et recueillit ses ho*m*mages *et* visita les[3] ho*m*mes *et* do*n*na les offices de ces villes *et* reparatio*n*s y estre faictes* la ou ilz apartenoie*n*t, pour le pl*us* tost q*u*'il pourroit s'en retourner en la court du roy de France*. Et fut la par l'espace de cinq ans ou enviro*n*. Or ennuyoit il ja au roy q*ue* plus tost il ne retourneroit[4]. *Et* ung jour de Pe*n*thecouste il en souvint au roy, *et* dist en ceste maniere : « Je m'esbahis d'Ogier le Da*n*nois, q*u*i par si lo*n*g te*m*ps a esté a conq*ue*ster ces terres q*u*'il n'est aucuneme*n*t retourné pour no*us* faire ho*m*mage de ces terres co*m*e il nous avoit p*ro*mis a son dep*ar*teme*n*t. Vraym*e*nt, dist[5] il, j'en suis terriblem*e*nt esmerveillé. »* Et, ainsi q*u*'il finissoit la parolle, vecy entrer Ogier, dont to*us* les pers de Fra*n*ce se mire*n*t tous a rire. Adonc le roy leva la teste, si avisa Ogier q*u*i

[1] dsconforté] *JP*
[2] de l'u. c. e. de l'a. *J*
[3] ses *J*
[4] retournoit *JP*
[5] V. se d. *J*

ho*n*nourablem*e*n*t* le salua. Et qua*n*t il eut salué toute la baro*n*nerie[1], si lui dema*n*da le roy q*u*'il avoit la[2] ta*n*t demouré q*ue* pl*us* tost n'estoit venu* ; si lui respo*n*dit *et* lui dist : « Sire, on scet bien qua*n*t on va, mais on ne scet quant on retourne. Depuis q*ue* je ne vous vy, j'ay fait faire l'obseq*ue* de feu mons*eigneu*r mon perre. Et a force d'armes, j'ay mis *et* dechassé ses mauldis payens au plus tost q*ue* j'ay peu. Aprés j'ay receu les ho*m*mages de mes subgetz, *et* ay visité les villes, fait faire reparatio*n*s, co*m*mis officiers es villes. Et croyez, sire, q*ue* je n'ay pas la longuement reposé, car j'ay eu bien a beso*n*gner. Et suis venu, sire, pour vo*us* faire ho*m*mage de mes terres *et* seigneuries *et* vous recongnoistre co*m*e mon naturel seign*eu*r. » Et po*u*r parfaire son ho*m*mage le baisa en signe d'umilité, et le promist servir dorenavant ainsi q*u*'il devroit *et* que a son cas appartiendroit, ainsi q*ue* depuis il fist tant en Espaigne comme en Allemaigne.

79. Lors receut le roy du bon Ogier l'ho*m*mage, *et* fut bie*n* joyeux de sa venue *et* de sa bo*n*ne prosperité co*m*me a cellui a q*u*i tresbien il se fioit, *et* dist aux douze[3] pers q*ue* c'est ung vassal dont il c'est tousjours bien servy, *et* que bien luy estoit prins de la mort de son pere, *et* que jamais ne lui avoit fait ho*n*neur ne plaisir. Touteffois le roy luy sçavoit bo*n*[4] gré de ce q*u*'il faisoit le bie*n* [e.I.v] contre le mal. Et croiez que oncq*ue*s chevallier ne servit plus cherem*e*n*t* ne pl*us* vaill*a*mment roy en tous ses affaires que fist Ogier, tant oultre mer que deça la mer, tellem*e*n*t* que par toutes terres sa reno*m*mee estoit si grande qu'on ne parloit que de ses haults faitz *et* merveilleuses vaillances, dont chascun jour en faisoit a merveilles.

[1] baronnie *J*
[2] la *abs. P*
[3] d. plainement es d. *J*
[4] grant *J*

XIV

¶ Comme le roy s'en alla a Laon en Lannoys, et co*m*me le bastart d'Ogier, qu'il avoit engendré en la fille du chastellain Garnier a Saint Omer, vint *et* arriva cheuz le roy pour veoir son pere, et co*m*ment Charlot l'occist d'un eschequier en jouant aux eschecz, *et* le grant courroux que Ogier en mena.

80. Ainsi[1] qu'il vint en voulenté au roy d'aller tenir son parleme*n*t a Lan, ung jour que le roy faisoit bonne chiere *et* qu'il festyoit[2] la[3] baronnie, arriva le filz d'Ogier, no*m*mé Baudouyn, qu'il avoit enge*n*dré en la fille Garnier, le[4] chastellain de Saint Omer. Et l'enfant, ainsi arrivé, vint demander son pere Ogier, qui lui fut monstré. Adonc quant Ogier le vit, pour l'amour qu'il lui resembloit, il l'aymoit tant que merveille, *et* le mena deva*n*t le roy, *et* dist au roy : « Sire, avisez le bel ouvrage que j'ay fait ! — Co*m*ment ? se dist le roy. Est il a vous ? — Ouy bien, se dist sa mere. — Qui est sa mere ? dist le roy. — C'est la belle Bellicende, fille de vostre chastellain Garnier de Saint Omer. — Adonc, dist le roy, je le retiens de ma court, et vueil qu'il soit a moy, *et* bien tost, au plaisir de Dieu, veu son bon gouvernement, je lui feray des biens. » Et Ogier le[5] remercia treshonnourablement.

[e.II.] **81. Q**uant Ogier fut party d'avecq*ue*s le roy et qu'il vit que le roy le prenoit en si gra*n*t amour, si en fut terriblement joyeux ; si vit ung espervier en perche, si le voulut manier*. Et son pere lui demanda s'il estoit bon faulconnier et il dist que o[u]y[6], et en toutes chasses et en tous gibbiers, dont son pere fut plus joyeulx que devant ; si le demena parmy la ville, mais chascun qui le veoit aprés lui dema*n*doit s'il estoit son frere, *et* il respo*n*doit[7] q*ue* ouy. Et qua*n*t les ge*n*tilz ho*m*mes, dames *et* damoiselles ente*n*dire*n*t qu'il estoit son filz, ilz l'en aymere*n*t mieulx la moitié, car chascu*n* *et* chascune s'efforçoit de luy do*n*ner robes, bagues, joyaulx *et* toutes nouvelles choses. Et estoit ledit enfa*n*t ta*n*t propre, *et* servoit si ho*n*nestemen*t* son pere que on ne sçavroit au mo*n*de dema*n*der mieulx. Et voule*n*tiers Charlot, le filz du roy, s'esbatoit avecq*ue*s luy, car l'enfant lui

[1] Et a. *P*
[2] festoit *J*
[3] sa *J*
[4] le *abs. J*
[5] l'en *J*
[6] ony] *JP*
[7] respondit *P*

faisoit voule*n*tiers service[1]. Et ung jour entre les autres, co*m*me Charlot venoit de la chasse, Baudouyn s'avance de venir pre*n*dre son esprevier *et* le mettre en la perche, et puis si lui vint deschausser ses houseaulx. Et qua*n*t ce vi*n*t sur le vespre, tournoierent ung peu a la salle. Et il print voulenté a Charlot de jouer aux eschez* ; si dema*n*da a Baudouin s'il y sçavoit rien, *et* il respo*n*dit q*ue* ouy. Adonc lui commanda qu'il allast querir l'eschequier *et* le fist, *et* si tost qu'il fut venu, chascu*n* assist son jeu. Et quant Charlot co*m*mença a jouer, tira ung petit paonnet *et* print ung chevalier. Et Baudouyn, q*u*i fin *et* soubtil estoit, tira le sien *et* leva *et* print deux chevaliers de son ren, lui[2] dist eschac, en lui disant : « Monseigneur, nous avrons tantost la fin de ce jeu ! » Puis couvrit Charlot so*n* roc *et* pri*n*t ung paonnet. Adonc Baudouin trayt son chevalier et l'a mis au plus pres de son roy. Et Charlot tira son roc, si lui dist lors Baudouyn : « Mo*n*seigneur, vous estes mat ! » Lesquelz diz Charlot ne p*re*noit point a plaisir, mais lui dist plusieurs fois : « Laissez celle raille, ou je vous jure ma foy q*ue* vous en repentirez ! — Monseigneur, se dist Baudouyn, cela vault mieulx que tout le jeu, car le jeu des eschez est de telle proprieté qu'il ne dema*n*de que langaige joyeulx. » Touteffois Charlot, tout mal content de Baudo[u]in[3] *et* de ce qu'il lui sembloit q*u*'il se tr[u]ffoit[4] de lui, il[5] lui dist : « Ha ! filz de putain, avoultre, qui te fait ainsi truffer de moy ? Ton pere, Ogier, ne m'oseroit ainsi oultrager en jeu co*m*me tu faiz ! » Si respondit Baudouin : « Vous dictes mal d'ai*n*si oultrager ma mere, car elle n'est pas telle que[6] vous la dictes. Se mon pere c'est voulu esbatre avec elle amoureusem*e*n*t*, elle ne fit tort a nully. Et si vous asseure et jure par mon dieu que, se ung aultre m'e*n* avoit auta*n*t dit de ma mere, je vous prometz que je le mettroye en tel estat que jamais ne luy souviendroit[7] d'en parler ! » Et Charlot saisit l'eschequier *et* dist ainsi : « Et ! Paillard ! Bastard ! Vous en fault il tant parler ? » Et haulse l'esechecquier* *et* lui en donna si gra*n*t coup qu'il lui effondra toute la cervelle, et lui fist saillir[8] les deux yeulx hors de la teste, *et* cheut tout mort au milieu de la place. Et qua*n*t Charlot apperceut qu'il fut mort, lors s'est print[9] a fouyr inco*n*tinent. Et lors[10] toute

[1] services *J*
[2] r. et l. *P*
[3] Baudonin] *JP*
[4] trnffoit] *JP*
[5] si *J*
[6] comme *P*
[7] l. en s. *J*
[8] l. saillirent *P*
[9] l. se p. *P*
[10] alors *J*

la court en[1] fut tresfort troublee. Il[2] alla aucu*n* seigneur bien hastivem*e*n*t* le co*m*pter au roy qui en fut tresfort troublé, et en fist reculler son filz Charlot, car il craingnoit grandem*e*n*t* la fureur de so*n* pere, Ogier le Dannoys ; si en fut par tout le palays du roy Charlemaigne ung si tr[e]sgrant[3] murmure les ungz avec les autres que on ne sçavoit q*ue* en dire ne que faire.

[e.II.v] **82**. **E**t tantost aprés que Ogier vint de la chesse, ung escuier vint au meilleu de la court au dava*n*t de luy *et* lui dist : « Mo*n*seigneur, ou allez vous ? — Je m'en vois par devers le roy pour luy monstrer ung nouveau esprevier que j'ay aporté. — Ne vous chaille, se dist l'escuier, vous lui mo*n*trerez assez a temps. » Et adonc ouyt une voix au palays q*u*i parloit de son filz, adoncques fut[4] contraint de monter au palays, ado[n]c[5] ung de ses escuiers luy dist tout fra*n*chem*e*n*t* : « Helas ! sire, la piteuse advanture q*u*i ceans est advenue … — Co*m*me*n*t ? dist Ogier. — Par ma foy, sire, vostre enfant est mort *et* l'a tué Charlot, le filz du roy, du tablier d'or en jouant aux eschetz. » Et Ogier entra au palays *et* vist so*n* filz estendu mort. Il le courut baiser a gra*n*t haste, en disant : « Hé[6] ! mo*n* f[i]lz[7] ! Baudoui*n* ! Est ce le guerdo*n* que j'avray d'avoir servy le roy que son filz t'ayt mis a mort ? Ce n'est pas la p*re*miere fois qu'il m'a cuidé faire desplaisir, mais il peult bien estre assuré que, ce je le re*n*contre, q*ue* jamais ne marchera sur pié de terre q*ue* le roy ayt ! — Cousin, se dist le duc Nesme, ne vous deconfortez aucunem*e*n*t* ; le roy est bon *et* sage *et* qui bien vous en fera la rayso*n*. Il fault que vous l'entendez parle[r][8]. » Si vint le roy i*n*conti[n]ent[9] en la salle ou il estoit, et voyant Ogier ainsi soy desconforte[r][10], luy dist : « Ogier, venez sa, mo*n* amy. Rapaisez v*ost*re dueil. Bien sçay que vous estes cou[r]roucé[11] *et* no*n* sens cause. Et vous prometz, puis que la chose est telle advenue, que je vous feray telle amende que vous en serez conte*n*t ; *et* layssez atant vous tourme*n*ter. — Qua*n*t est a moy, se dist Ogier, je ne dema*n*de autre amende fors rencontrer le faulx

[1] en *abs. J*
[2] Si *J*
[3] trsgrant] *JP*
[4] f. et alors f. *P*
[5] adouc] *JP*
[6] Ha *J*
[7] fllz] *JP*
[8] parlés] *JP*
[9] incontient] *JP*
[10] desconfortez] *JP*
[11] couerouce *AJ*] *P*

glouto*n* qui l'a mis en ce point, car en tel payment de moy il en sera payé ! » Adonc le roy co*m*manda, puis qu'il ne vouloit prendre amende raisonnable, que il eut a vuyder hors de son royaume. Et a ces parolles, Ogier tira Coutain son espee, et luy va courir sus. Et n'eust esté ung escuier, q*u*i estoit a la royne*, qui se mist entre deux, il l'[1]eust mis a mort, mais l'escuier qui se mist entre deux receult le coup, *et* lui osta la teste de dessus les espaules, *et* cheult tout mort. Et le roy, voyant l'outrage d'Ogier, escria la seigneurie, dont en la salle y eut ung gra*n*t chapplis, car Ogier en tua *et* bleça largeme*n*t. Touteffois il n'eust pas eu du meilleur, n'eust esté aucuns de ses parens qui luy do*n*nere*n*t *et* p*re*sterent passage, donc le roy fut moult courroucé *et* fut ung si grant trouble parmy la court qu'on ne sçavoit qu'on devoit faire.

83. Quant Ogier fut hors du palays, les chevaliers s'assemblere*n*t avec le roy *et* lui remo*n*trere*n*t co*m*me Ogier n'avoit pas du tout le tort de soy courroucer d'avoir perdu son enfant qu'il aymoit si chierem*en*t, *et* sa mere aussi, donc le roy estoit merveilleusem*en*t iré, et pareillem*en*t[2] aussi de l'exces que il lui avoit voulu faire ; si comma*n*da qu'on alast aprés, mais tout son fait avoit esté aporté, tout prest et cheval sellé et tout[3], ¶ et le roy, enco[r]es[4] courroussé et indigné, fait[5] partir ses gens pour luy coupper chemin, et lui mesmes en armes se mist sur les champs. Et quant Ogier se vit poursuivir de si pres, si en fut tout esbaÿ, et se commança a soy revirer et le choisir, et couche sa lance et dist que, pour venger la mort de son enfant, que ce n'estoit poi*n*t de da*n*gier si le pere compare l'offe*n*ce *et* crime du filz, *et* broche des esperons Brayfort *et* si tresimpetueusement qu'il fist renverser ho*m*me *et* cheval, dont le roy cuida[6] mourir, tant dudit coup co*m*me du deshonneur. Et encores estoit desliberé de lui faire pis, n'eust esté le gra*n*t secours qu'il vit venir. Et si tost que il vit le roy relevé[7], se dist a soi mesmes que le meil[e.III.]leur ne seroit pas pour lui, se en ce lieu demouroit longueme*n*t.

---

[1] l' *om. P*
[2] pareillement *abs. J*
[3] e. t. *abs. P*
[4] encoues] *JP*
[5] fist *J*
[6] r. en c. *P*
[7] relever *P*

XV

¶ Co*m*ment[1] Ogier se departit[2] du champ ou il avoit fait tresbucher le roy pour s'en aller a son advanture, du desplaisir qu'il eut de la mort de son filz.

84. Et[3] quant Ogier vit q*ue* le cha*m*p ne lui pouoit pas demourer entre ta*n*t de nobles chevalliers, il se departit pour gaigner les boys, *et* Charles le roy de s'en retourner a Lan, tout dolent, triste *et* demy desco*n*fit de ce qu'o*n* n'avoit peu aucuneme*n*t em[p]oigner[4] Ogier devant q*u*'il eust peu gaigner les boys, et disant[5] a ses gens : « Vous m'avez tresmal secouru, car si vous eussiez riens valu, vous l'eussiez peu accueillir ! — Ha ! sire, se dist le duc Naymes, il ne vous couste gaires a le dire. Mais vous pouez clereme*n*t congnoistre que c'est l'un des fors *et* des terribles q*ue* l'on sçavroit trouver en place de ter[r]e[6]. » Et a ce dist le roy : « Je l'ay bien congneu en la mal'eure, car j'ay les costez to*us* moulus du coup qu'il m'a do*n*né, *et* cuide que le diable lui ait forg[é][7] le bras ! » Si est le roy *et* toute la co*m*paignie retourné a Lan, la ou ont mené grant courroux *et* lamentations, si ont fait venir les dames pour aucuneme*n*t les resjouyr.

85. Et[8] qua*n*t il est au roy souvenu de ses ge*n*s mors en la salle, il a co*m*ma*n*dé les faire tous enterrer honnourablement, ce q*u*i fut fait par ceulx a q*u*i la charge avoit esté do*n*nee ; si est le roy mo*n*té a sa cha*m*bre *et* les dames de coste luy, q*u*i luy content de plusieurs passe te*m*ps pour lui faire passer so*n* dueil *et* le mettre en joyeuseté. Mais tousjours retournoit a p*ar*ler de la gra*n*t force [e.III.v], cruaulté *et* hardiesse d'Ogier, q*u*'il ne pouoit jamais oublier, *et* disoit q*ue* jamais en sa vie n'avoit eschappé passage plus da*n*gereux, dont souve*n*t louoit Dieu q*u*i l'avoit gara*n*ty de sa main. Si tira oultre Ogier dede*n*s le bois, et qua*n*t il eut le bois gaigné, si bie*n* chevaucha a son aise q*u*'il ne craignit pl*us* rie*n*, Charles ne tout[9] son ost, mais s'en alla a son bel aise, de chasteau en chasteau, *et* de ville en ville, *et* ne trouvoit nul, po*u*r l'amour de son los *et* reno*m*mee[10], q*u*i ne s'efforçast de lui faire service. *Et* ta*n*t fit q*u*'il arriva a Beaumont, en la terre q*ue* le roy lui avoit donnee.

---

[1] Comme *J*
[2] partit *P*
[3] Adonc *J* ; Puis *P*
[4] emgoigner] *JP*
[5] disoit *P*
[6] terce] *J* — d. t. *om. P*
[7] forgellé] *JP*
[8] Et *abs. P*
[9] tout *abs. P*
[10] s. l. bruyt et glorieuse r. *J*

86. Et[1] qua*n*t il fut arrivé a Beaumo*n*t, emprés Beauvoisin, sur la riviere d'Aise, lo*n*guemen*t* y fit sa demoura*n*ce. Et qua*n*t il vit q*u*'il n'avoit pl*us* de recueil de nulle seign*eu*rie ne de ho*m*me de nom, si fut fort mal conte*n*t, *et* avisa la maniere co*m*ment[2] il pourroit avoir soudoiers po*u*r aller courir q*ue*lque part ; si se mist a guetter *et* espier les bourgois *et* marcha*n*s de Paris. Et tant de fois espia *et* print de plus*ieu*rs gra*n*s bourgois *et* marchans q*u*'il assembla une gra*n*de fina*n*ce. Et qua*n*t il eut assemblé assez, se lui sembloit, po*u*r soudoier deux ou trois ce*n*s de bons gendarmes, fit ta*n*t qu'il choisit les meilleurs *et* les plus vaillans qu'il peut finer, car nul ne venoit soy offrir a lui q*u*'il ne fust po*u*r attendre son ho*m*me. Et pour abreger, il fit ta*n*t q*u*'il assembla trois ou quattre ce*n*s ho*m*mes, *et* s'en cuida tirer a Da*n*nemarche ou il y avoit de fortes places, mais le roy Charlemaigne s'en doubta, *et* lui fist tre*n*cher le chemin ; et y envoia si gra*n*t no*m*bre de gendarmes q*ue* tout le paÿs fut incontine*n*t plain, *et* les villes prinses *et* reduittes en la main du roy, dont il fut terriblem*e*nt courroucé *et* mal co*n*tent, et non sa*n*s cause, car auta*n*t q*u*'il avoit esté aymé en France, auta*n*t ou plus y estoit il lors haÿ de tout le monde, ta*n*t po*u*r l'amour du roy q*ue* po*u*rce qu'il estoit devenu brigant *et* agueteur de chemins ; si ne savoit bonnem*e*nt q*ue* il devoit faire.

87. Et quant le roy ouyt dire qu'il estoit a Beaumo*n*t, ou il faisoit tant de destroussés, le roy ma*n*da tant de ses gendarmes que la terre en estoit couverte, mais il n'y avoit gueres gendarmes, q*ue*lz qu'ilz fussent, q*u*i eusse*n*t la co*n*gnoissance des gra*n*s fais d'armes *et* gra*n*s vaillances q*u*'il avoit fait po*u*r le roy en plus*ieu*rs lieux, qui ne craignoie*n*t auta*n*t de faire desplaisir a Ogier co*m*me[3] au roy ; touteffois estoit il force q*u*'ilz feissent leur devoir, et ta*n*t le chassere*n*t *et* tuire*n*t de ses gens de chasteau en chasteau *et* de place en place qu'il fut force qu'il vuidast le royaume de France ; et tant chevaucha p*ar* ses journees q*u*'il arriva en Lombardie. Et ainsi qu'il passoit par une grande forest, il trouva ung chevallier seul, qui avoit perdu ses gens en chassant ung sanglier, *et* lequel il avoit ja prins *et* tué. Et ainsi qu'il l'eut avisé *et* choisy, si le salua, et le chevallier lui rendit humblement son salut. Et comme il deppartoit de la beste sauvage a ses chiens, Ogier luy commença a dire : « Or ça, sire, des nouvelles de pardeça ? » Se dist le chevallier veneur :

[1] Et *abs. J*
[2] m. et c. *J* ; co*m*e *P*
[3] comment *J*

« Veritablement, je n'y en sçay nulles, fors que en ceste forest ne fait pas trop seur. — P[o]urquoy[1] ? se dist Ogier. — Pource, se dist l'autre chevallier, que hier y furent
15 plusieurs ge*n*s de bien destruitz *et* mys a mort. » A ce dist Ogier* : « Cela ne dois je pas craindre, car je vous prometz que je ne congnois une douzaine des meilleurs chevalliers qui soyent en France, que, s'ilz estoient icy pour moy[2] assaillir, jamais ne[3] retourneroie*n*t en France dire des nouvelles qu'ilz me avroient trouvé. » Adoncq*ue*s [e.IIII.] le chevallier veneur lui dema*n*da son nom ; lui[4] dist voulentiers *et* lui dist en ceste maniere : « Helas[5] !
20 sire chevallier, sachez q*ue* je suis Ogier le Da*n*noys filz de Geoffroy de[6] Da*n*nemarche, leq*ue*l pour la reco*m*pence du s*er*vice *et* ho*n*neur que j'ay fait[7] au roy de France, son filz Charlot a tué *et* mis a mort mon filz Baudouin q*ue* j'avoye enge*n*dré en la belle Belice*n*ne[8] fille du chastellain de Saint Omer, do*n*t je suis le plus marry, dolent *et* infortuné[9] q*ue* jamais fut chevallier qui onc marchast sur terre ! » Et qua*n*t l'autre
25 chevallier, Beron, l'ouyt p*ar*ler d'Ogier, co*m*me il pouoit chevaucher ai*n*si seulet[10], luy qui avoit eu la co*n*duite de[11] vint mille ho*m*mes en la court de[12] Charlemaigne[13] sur les mescreans, et[14] n'avoit pas seullem*e*nt vingt mille, mais estoit chief de l'armee, si[15] lui dist : « Sire, attendez moy ung peu *et* pourmenez vostre cheval, puis je parleray plus a plain a vous. » Si co*m*mença a crier pour[16] asse*m*bler ses ge*n*s qu'il avoit p*er*d*us* emmy
30 la forest. Et ne tardire*n*t gaires q*ue*, tantost [qu']ilz[17] entendirent le cor, s'asse*m*blerent[18]. Et leur[19] fist charger la beste pour porter[20] au roy Desier de Pavye, et fut mal content q*ue*

---

[1] paurquoy] *J* — parquoy *P*
[2] m' *J*
[3] j. ilz n. *P*
[4] si l. *J* ; et il l. *P*
[5] Ha las *P*
[6] G. duc d. *J*
[7] faicte *P*
[8] Bellicende *J* ; Belliscende *P*
[9] m. le plus d. e. le plus i. *P*
[10] p. d'O. il fut tout esmerveillé comment ledit Ogier pouoit ainsi chevaucher s. *P*
[11] c. et le gouvernement d. *P*
[12] de *abs. J*
[13] c. du roy C. *P*
[14] m. et Sarrazins e. *P*
[15] d. toute l'a. de France et d'Alemaigne s. *P*
[16] S. c. ledit chevalier Beron a c. et corner p. *P*
[17] qu' *om. AP*] *J*
[18] c. si s'a. *P*
[19] E. le chevalier Beron l. *P*
[20] p. la p. *P*

ainsi l'avoie*n*t laissé en si perilleux dangier, car le sa*n*glier estoit si gra*n*t *et* si beau q*ue* de long temps on n'en[1] avoit veu au païs le pareil.

88. Or retourne le co*m*pte a Ogier le Da*n*noys, attendant ainsi le bo*n* chevallier pour p*ar*ler avec lui, leq*ue*l amerement se desconfortoit si[2] douloureusement a par soy, en disant : « Helas ! qui fut jamais ho*m*me qui vit le plus infortuné chevallier que je suis ? Est il chevallier au mo*n*de qui sceust endurer pascia*m*ment le grant tourme*n*t en quoy mon povre cueur est a p*re*sent, consideré les ho*n*neurs, bie*n*s *et* bo*n*nes fortunes q*ue* j'ay eues par cy devant en France ? Et tant familierem*e*n*t* j'ay esté aymé du roy, de la royne *et* de tous les douze pers, *et* generallem*e*n*t* des grans *et* des petis, q*ue* bouche ne sçavroit dire ne racompter les grans bie*n*s *et* honneurs q*ue* je y[3] avoye. Et pour ung coup avoir perdu la gloire du bien *et* ho*n*neur de ma chevalereuse junesse ! Ha ! Baudouin mon filz *et* mo*n* amy ! Q*ue* l'eure *et* le jour furent bien perilleux quant en la belle Bellic*e*ne t'enge*n*dray, co*m*bien q*ue* tu n'en es[4] en rie*n* coulpable ! Mais tout le meschief q*ue* j'ay maintena*n*t en p*ro*cede, car pour l'amo*u*r *et* gra*n*de affection q*ue* j'avoye en toy, a cause du beau co*m*me*n*cem*e*n*t* qui estoit en toy, m'a fait faire tant d'effors, *et* feray, se Dieu n'y met remede, que de mes deux mains je estrangleray co*m*e ung glouton ce mauldit filz d'iniquité *et* de maledition, Charlot le filz Charlemaig[n]e[5] ! Car ce n'est pas la premiere faulte q*u*'il m'a faicte ! »

89. Et a ces parolles vint le chevallier Beron q*u*i lui fist ro*m*pre to*us* ses courroux, et dist a Ogier le Da*n*nois : « Vraiem*e*n*t*, chevallier, je croy a[6] mon ente*n*dement q*ue* vous serez bien recueilly la ou je vous meneray. — Et ou est ce ? dist Ogier. — Sire chevallier, dist Beron, se n'est pas guaires loing d'icy ; c'est a Pavye, cheuz le roy Desier de Lombardie ; car il a grant guerre co*n*tre les Milennois, dont les treves faillent au jourduy ou demain du pl*us* tart ; et sachez, sire chevallier[7], que je suis bien[8] certain que le roy Desier sera moult joyeulx *et* bie*n* ayse de vostre venue, car pour celle mesme cause m'a

[1] en *abs. J*
[2] d. et se doulousoit s. *J*
[3] y *abs. J*
[4] est *AP*] *J*
[5] Charlemaige] *JP* —f. de C. *P*
[6] en *P*
[7] s. c. *abs. P*
[8] bien *abs. P*

il[1] fait venir pardeça pour lui estre en aide. » Adont dist Ogier : « *Et* s'il vous plaist, gentil chevallier, vous *et* moy serons co*m*paignons d'armes[2]. Et je vous en remercie grandement du bien et de l'honneur qu'il vous plaist de me p*re*senter. » Si chevaucher*en*t tant q*u*'ilz arriver*en*t pres [e.IIII.v] de Pavie. Mais p*re*mier q*u*'ilz fussent en la ville, « Vraieme*n*t, se dist le chevallier Beron, je vouldroie bie*n* savoir si vo*us* estiez deliberé de demourer icy ou ailleurs, car seureme*n*t, puis q*ue* ainsi je vo*us* trouve[3], je vueil user le demoura*n*t de ma jeunesse avec vo*us.* » Si lui respondit Ogier : « Vraieme*n*t, je vous en remercie, car ce n'est pas pour le bien qui est en moy, mais pour la noblesse *et* ho*n*neur de vous. Mais[4], puis q*u*'il vo*us* plaist demourer icy[5], je me consens de demourer avec vous. »

XVI

¶ Co*m*ment Ogier arriva a Pavie a l'aveu du chevallier Beron, *et* co*m*me[6] le roy Desier le recueillit hounourablement.

90. Et qua*n*t les p*ar*olles fure*n*t finees[7], ne tardere*n*t gueres q*u*'ilz n'e*n*trassent dedens Pavie. Et en chevauchant parmy la ville, tout le monde rigardoit Ogier pour la grant beaulté qui[8] estoit en lui, *et* disoient q*ue* c'estoit le plus beau chevallier q*ue* jamais ilz eussent veu par dela. *Et* qua*n*t ilz fure*n*t descendus, ilz vindre*n*t deva*n*t le roy *et*[9] fire*n*t leurs salutacio*n*s, ainsi[10] q*ue* l'un *et* l'autre estoient bien[11] aprins de faire[12]. Et aprés que le roy le[u]r[13] eut rendu ung[14] salut, si demanda a Beron[15] qui estoit ce gentil chevallier qu'il avoit amené. « Sire, c'est Ogier le Dannois, filz a Geoffroy, duc[16] de Dannemarche ; et fut son grant pere Doyon[17] de Mayence, la plus chevalleureuse lignee de France ! » Si interroga le roy Ogier, qui assez avoit ouy parler de ses vaillances, *et* lui demanda dont il

[1] c. me i. *P*
[2] c. et freres d'a. *P*
[3] v. ay trouvé *P*
[4] Et *P*
[5] p. que ainsi est qu'i. v. p. de d. i. *P*
[6] comment *P*
[7] finies *J*
[8] b. et aussi le beau maintien q. *P*
[9] r. Desier e. *P*
[10] s. et honneurs a. *P*
[11] tresbien *P*
[12] d. ce f. *J*
[13] lenr] *JP* — r. Desier l. *P*
[14] leur *JP*
[15] d. au chevalier B. *P*
[16] G. noble d. *P*
[17] p. le vaillant D. *P*

venoit, *et* co*m*me il avoit laissé le roy Charlemaigne pour venir pardeça ; si lui dist : « Je[1] le vous conteray. Il est bien vray q*ue* j'avoye ung beau filz, engendré en la belle Bellicende fille du chastellain de Saint Omer, leq*ue*l estoit bel escuyer. Et disoit chascun q*u*'il me ressembloit, dont mieulx je[2] l'en aymoie. Or est il ai*n*si q*ue* l'enfa*n*t s'en vint par devers moy, *et* ainsi q*ue* vers moy fut [e.v.] venu, je l'alay prese*n*ter[3] au roy qu'i* le print en grant amour, et luy promist faire largement des biens[4], combien que je[5] avoie a l'heure assés et plus qu'il ne m'apportoit[6]. Et ai*n*si q*ue* l'enfant venoit sur son accroissance et force chevaleureuse, ung jour que Charlot le filz du roy Charlemaigne venoit du gibier, Baudouin mon filz luy courut au devant pour pre*n*dre son esprevier, et sauf vostre ho*n*neur, de[7] le deshouser. Et ainsi q*u*'il fut desousé et habillé, ilz se prindrent promener[8] eulx deux parmy la salle du palais. Et ai*n*si q*u*'ilz tournoie*n*t ense*m*ble, Charlot luy dit qu'il allast querre l'eschequier et que prins lui estoit voulenté[9] de jouer aux eschetz *et* luy demanda s'il y sçavoit rien, Baudoin lui respondit que ouy. Et adonc Baudoin retourné, chacun assist son jeu ; il le[10] commença a railler et lui dist que, s'il ne faisoit autre chose, que le jeu seroit tantost fini ; si eure*n*t grosses[11] parolles ense*m*ble, car Charlot luy reproucha q*u*'il estoit badard, filz[12] de putain, et luy dist de grans oultrages ; l'autre, qui fut eschauffé[13] *et* courrousé que tant il continuoit ces injures, lui dist fra*n*chemen*t* que, se ung de[14] plus basse condition luy en eut tant dit, il luy eut osté la vie[15] du corps. Et a ces parolles, Charlot luy dist : 'Et ! filz de ribaulde, t'en fault il ta*n*t parler ?' *et* haulse l'eschequier *et* luy en do*n*na si gra*n*t [coup][16] sur la teste q*u*'il lui fist re*n*verser les yeulx et le laissa mort en la place. Et adonc, ai*n*si que je venoie de la chasse, je[17] re*n*co*n*tray ung

[1] Sire j. *J*
[2] je *abs. P*
[3] presenté *P*
[4] f. beaucoup de b. *P*
[5] j'en *J*
[6] m'appartenoit *JP*
[7] de *abs. J*
[8] s. p. a pourmener *P*
[9] l. est en v. *P*
[10] et au lever Baudouin qui bien sçavoit le jeu voyant que Charlot avoit mal ordonné son jeu i. l. *J* ; et ledit Baudouin l. *P*
[11] e. de g. *P*
[12] b. et f. *P*
[13] Baudouin mon filz q. estoit e. *P*
[14] u. autre et d. *P*
[15] l. e. disoit autant qu'il lui osteroit l. v. *P*
[16] coup *om. AJ*] *P*
[17] c. et du gibier j. *P*

escuier qui me cuida faire retourner, que je n'entrasse au[1] palais. Mais le cry *et* la grant murmure que je ouis, dedan*s* le palois, de mon filz, si monté[2] a mont*. Et, comme tout hors du sent, n'eu point de pascie*n*ce d'escouter le roy Charlemaigne qui me p*rese*ntoit reco*m*pe*n*cer*, laquelle chose je n'eusse fait jamais ne ne prendroie pour avoir le co[rp]s[3] detrenché par pieces. Adonc qu'il vit q*ue* je ne demandoie que celuy q[u]i[4] avoit fait le coup, me voullut ba*n*nir de so*n* royaulme. Et a ce mot le cuiday assegner, mais je assené* ung escuier de la roine q*ue* je tumbay[5] mort par terre. Adonc me voulut la faire assaillir ; si en occis ainsi qu'il en vint, si euz la des amis qui, pour me garantir, s'emploïrent tant q*ue* montay sur mo*n* dexstrier, ainsi que je suis a present, *et* quant Charles sceult que je fus hors de la ville de Lan pour me saulver, vi*n*t en armes sur moy avec grant co*m*paignie[6] *et* me appella deux ou trois fois q*ue* je me retournasse vers lui *et* q*ue* je demourroie*. Lors, moy encores estant en mon corroux, retournay *et* cochay ma la*n*ce, si luy donnay si gra*n*t coup q*ue* je rué ho*m*me et cheval par terre, tellem*e*nt q*ue* je cuidoie qu'il fust mort, si fis ta*n*t q*ue* je eschapé de la presse *et* me saulvé dedens les bois ; si m'a tant dechassé q*ue* je m'en suis en ce païs venu, vous pria*n*t q*ue*, se vous avés affaire d'ung chevalier, q*ue* me retenés de vostre court, et vous congnoistrés que je sçay faire. »

91. Le roy, ouyes les affaires d'Ogier, vit et congneut que pas sans cause n'estoit p*ar*ti de France ; si le reculit[7] amiablement *et* promist a Ogier q*u*'il le deffe*n*droit contre tous ses ennemis *et* q*u*'il ne se doubtast de rie*n*s, mais q*ue* l'endemain il atendoit[8] affaire[9] es Millannois *et* qu'il lui en fist bonne loiaulté et q*ue* de [l']heure[10]* il vouloit qu'il portast sa banniere, laquelle charge Ogier print. Si fut apresté le soup*er*, et fust Ogier servi treshonnourablement, et [m]enerent[11] grant joie et grande[12] consolation, et en soupan parlerent de leurs affaires et besongnes ; en disant, le[13] roi esperoit que l[e] [c]onte[14] de

[1] n'e. point a. *P*
[2] montay *J*
[3] coprs] *JP*
[4] qni] *JP*
[5] tombe *ou* tombé *P*
[6] comapaignie] *JP*
[7] receult *J*
[8] entendoit *J*
[9] a. avoir a. *P*
[10] l' *om.*] *JP*
[11] m *placé à l'envers*] *JP*
[12] grande *abs. P*
[13] d. que l. *J*
[14] la onte *A*, la honte *P*] *J*

Milan devoit prestement venir devant Pavie ; se dist Ogier : « Laissés le[1] venir et toute leur* puiss[anc]e[2], car tant i en viendra, ta*n*t i demourra[3] ! » *Et* sur le tart que chacum volut reposer, [e.v.v] si fist co*n*duyre Ogier par deux escuiers pour s'en aler reposer en sa cha*m*bre, car tout besoing en avoit. Ne tarda gaires que, a deux jours aprés que Rogier* fut arrivé a Pavye chiez le roy Desier, que le conte de Milan ne venist deva*n*t Pavye a tout so*n* armee et fist semo*n*dre le roy que, s'il vouloit batailler tant contre tant, qu'il se trouvast sur les cha*m*ps. Et le roy receult *et* accepta son mandement. Et le lendemain au mati*n* saillit le roy Desier, qui courut sur les Millennoys avec les deux chevaliers Ogier *et* Bero*n*, q*u*i si tresvaillamme*n*t se porterent qu'ilz desconfirent le duc de Milen *et* tous [s]es[4] gens. Et tant fist q*ue* par sa vaillance il amena dedens Pavye le duc de Millan avecques trente deux chevaliers de nom.

92. Or fut le roy Desier si joyeux que jamais ne le fut tant ; si presenta lors a Ogier deux de ses chasteaulx do*n*t l'ung fut Chievrefort *et* l'autre Beaufort, q*u*i sont deux chasteaulx de gra*n*t deffence, dont Ogier l'en remercia grandeme*n*t. Et des[5] [.]XXXII[.][6] chevaliers eurent de finance tant co*m*me[7] deux chario[t]z[8] pouo[i]ent[9] porter ; si fut Ogier recompensé d'une partie des pertes qu'il avoit fait[10] *et* en tindrent les Lombars si grant conte que, en toute Lombardie, on ne parloit d'autre chose, fors de la vailla*n*ce d'Ogier, *et* le print le roy a[11] si grant amour que ce fut une grand merveille, *et* tousjours disoit Ogier au roy Desier : « Sire, je vous prie m'avoir tousjours pour recommandé, si[12] qu'il soit de vostre bo*n*ne grace me donner si bon port *et* si[13] bonne deffe*n*ce que[14] du roy Charles de France je ne puisse avoir aucun desplaisir ne estre de luy prins en aucu*n*e maniere, car je congnois que, se je cheoye en ses mains, que tout le service que je luy ay

[1] lay *J* ; les *P*
[2] puisse] *JP*
[3] t. y en d. *J*
[4] les] *JP*
[5] de *ou* dé *P*
[6] *abs. des points A*] *J* — trente et deux *P*
[7] c. qu'ilz prindrent prisonniers e. autant d. f. c. *P*
[8] charioez *AJ*] *P*
[9] pouolent] *JP*
[10] faictes *P*
[11] en *P*
[12] et *P*
[13] e. faveur et aussi s. *P*
[14] d. si q. *P*

fait ne[1] me sçavroit garder qu'il ne me fist beaucoup de mal. » Adonc le roy Desier luy dist q*ue* il n'y pensast jamais *et* qu'il estoit pour le deffe*n*dre franchemen*t* envers tous *et* contre ses[2] ennemis *et* q*ue* il luy tiendroit bonne *et* loyalle promesse ; si firent grant chiere, son co*m*paignon le chevalier Beron *et* luy, car par toute Lombardie sont aymez co*m*me dieux du[3] grant bien q*u*'ilz avoyent fait au roy[4] d'ainsi deffendre la[5] terre, car jamais n'avoyent ouy parler de la pareille destrousse*.

93. [**D**e][6] celle journee, gra*n*de et prouffitable pour le roy Desier, ouyt parler Charlemaigne[7], *et* des grandes vaillances q*ue* Ogier avoit faictes, *et* du co*n*quest qu'il y avoit gaigné ; si fist i*n*conti[n]ent[8] assembler les douze pers de France, si[9] leur dist plaineme*n*t deva*n*t tous[10] : « Or esco[u]tez[11], baro*n*s[12] *et* bons vassaulx ! J'ay entendu par ung message[13] co*m*me Ogier le Dannoys est de present a Pavye, et co*m*me le roy Desier a conquesté en fait de guerre le duc de Millan et bien trente deux[14] ou plus chevaliers de no*m* q*u*'il[15] a eu pour prisonniers, dont a[16] gaigné ung grant tresor a l'ayde *et*[17] faveur de ce mauldit glouton Ogier le Dannoys, qui tant m'a donné d'ennui *et* de poine ; si vueil ma*n*der incontine*n*t au roy Desier, qui tient de moy ses terres par hommage, et comme q*u*'il soit, sur poine de ancourir mon i*n*dignation et pour[18] perdre son royaume, que il m'envoye i*n*contine*n*t ce glout *et* larron Ogier, ou autrement, s'il refuse de ce faire, je lui yray mener mon ost et lui degasteray tous ces paÿs, *et* de cela[19] s'en pourra bien tenir seur[20] ! Si me soit acoup trouvé ung message[21], car ma voulenté est a cela deliberee ! »

---

[1] f. le temps passé n. *P*
[2] e. et contre tous s. *P*
[3] d. a cause d. *P*
[4] a. r. Desier *P*
[5] sa *P*
[6] A *AP*] *J*
[7] p. le roy C. *P*
[8] incontiuent] *JP*
[9] et *P*
[10] d. et sachant t. *P*
[11] escontez] *JP*
[12] e. seigneurs b. *P*
[13] messagier *P*
[14] t. et d. *P*
[15] n. et de prix qu'i. *P*
[16] d. il a *P*
[17] g. une grande finance a l'a. secours e. *P*
[18] de *P*
[19] d. c. *abs. P*
[20] s'e. tienne s. *P*
[21] messager *P*

[e.VI.] **94. E**t qua*n*t les .XII. pers eure*n*t cela ente*n*du, « Saincte Marie ! Or est il bien mesavenu au royaume du departeme*n*t d'Ogier ! Sire, se[1] dist le duc Naymes, c'est l'un des gra*n*s maulx q*u*i oncq*ue*s an vint[2] en vostre royaume ! Ne seroit il pas plus licite de le laisser la vivre en paix q*ue* de ta*n*t le molester, *et* ta*n*t grever le royaume po*u*r ung ho*m*me seul q*u*i plus ne s'efforce de vo*us* faire deplaisir ? Vo*us* *con*gnoissez sa p*ro*esse *et*, q*u*i[3] lui fera quelq*ue* oultrage, q*u*'il s'en vengera[4] pour y mourir ! Or puis q*u*'il ne dit mot, il[5] est co*m*e ba*n*ny *et* fugitif du royaume, je *con*seille[6] q*ue* on le laissast aller, soubz vostre correction, ense*m*ble de tout vostre[7] co*n*seil. » Ce dist l'archevesq*ue* Turpin : « Il fait mal reveiller le chat q*u*i[8] dort. *Et* posé q*ue* Ogier ne vo*us* puisse nuyre, si *con*gnois je bien son cueur si noble q*u*'il ne laissera ja a reg[u]erdo*n*ner[9]*, soit bie*n* ou mal. Vo*us* estes en paix, Dieu[10] mercy ; si vo*us* prie : laissez Ogier la ou il est vivre*, puis q*ue* plus rien ne dema*n*de a p*er*sonne. » *Et* ai*n*si dire*n*t tous les autres pers, mais leur langaige rie*n* n'y vault[11], mais[12] dema*n*da ung[13] messagier po*u*r envoyer une lettre au roy Desier[14]. Adont le duc Nayme dist : « Sire, ne[15] vous y fault autre messagier[16] q*ue* moy, car, se Dieu m'ayst, je feray le message jouxte la teneur de la lettre. » Se[17] dist Charlemaigne[18] : « Je ne vueil pas q*ue* vous y allez, mais trouvés moy ung autre messagier ! » Ado*n*c lui p*re*senta Bertrand, son filz, *et* lui bailla l'escuier Poncet pour lui tenir co*m*paignie, dont le roy fut co*n*tent, *et* lui dist q*u*'il dist au roy Desier de bouche, oultre la lettre, q*u*'il lui envoyast ce larro*n* Ogier q*u*'il tenoit avec soy, ou autreme*n*t lui destruiroit sa terre. Adonc Bertrand dist q*u*'il le feroit inco*n*tine*n*t[19]. Et lui dist le roy q*u*'il n'espargnast or ne argent pour le faire amener

[1] se *abs. P*
[2] advint *JP*
[3] qu'il *J*
[4] revenchera *J*
[5] et *J*
[6] conseilleroye *J*
[7] le *J*
[8] r. ung chien q. *J*
[9] j. a regner donner] j. rien a reguerdonner *J* — j. a regner *P*
[10] e. bien e. p. maintenant D. *J*
[11] valut *J*
[12] et *P*
[13] d. le roy u. *P*
[14] m. fist incontinent au secretaire rescrire une lettre pour envoyer au roy Desier et les lettres escriptes demanda ung messagier pour les porter hastivement *J*
[15] S. pas n. *J*
[16] message *J*
[17] Non s. *J*
[18] d. le roy *P*
[19] voulentiers *P*

sur ung destrier co*m*me ung larron. Ado*n*t dist Bertra*n*d q*ue* tout cela lui diroit ; si fist amener les chevaulx *et* print co*n*gié du roy[1].

95*. Or est party Bertra*n*d po*u*r s'en aller en Lo*m*bardie p*ar*ler au roy Desier. *Et* ata*n*t chevaucha[2] q*u*'il est arrivé a deux lieues pres de Digon, la ou il se voulut reposer[3], *et* envoya son homme Poncet po*u*r faire apareiller le disner ; ce fist[4] Po*n*cet ; tantost vint Bertrand mo*n*ter[5] a cheval, *et* vint[6] gallopa*n*t vers Digon po*u*r y estre a disner. Et[7] ainsi q*u*'il arriva a la porte, on lui fit co*m*mandeme*n*t q*u*'il s'arrestast *et* qu'o*n* vouloit savoir q*u*i il estoit. *Et* Bertra*n*d lui dist : « Qu'e*n* as tu a ffaire ? » Si luy dist q*u*'il ne passeroit poi*n*t q*u*'il ne sceust q*u*'il portoit, *et* l'e*m*poigna[8] p*ar* la[9] bride *et* le cuida getter en l'eau, *et* Bertra*n*t tira son espee *et* l'abatit mort du[10] coup q*u*'i lui do*n*na dess*us* la teste ; po*u*rquoy, inco*n*tine*n*t q*ue* le mo*n*de le sceut, se[11] prindre*n*t a crier : « Au murtrier ! Prenez le[12] ! » Et Po*n*cet, voya*n*t qu'on le suivoit ai*n*si, lui dema*n*da* : « Las ! mo*nseigneu*r[13], q*ue* ont ces ge*n*s q*u*i crie*n*t ainsi ap*rés*[14] vo*us* ? » Ce dist il a l'oste : « C'est ung follastre q*u*i estoit a la porte, q*u*i ne me vouloit laisser passer, a q*u*i j'ay couppé la teste. — Ha ! fuiez vo*us* en, se dist l'oste, car vo*us* ne logerez poi*n*t cea*n*s ! » Et ado*n*c Bertra*n*d tira son espee *et* lui coupa la teste, *et* aussi a l'ostesse[15]. Et[16] ta*n*tost le monde crie pl*us* q*ue* devant : « *Et* va on[17] q*ue*rre le chastelain ! » ; do*n*t Bertra*n*d *et* Po*n*cet laissere*n*t la le disner *et* mo*n*tere*n*t sur les creneaux, si fut la maiso*n* habando*n*nee, *et* ro*m*pire*n*t les huys *et* les fenestres *et* les murailles. *Et* est gra*n*t fait de[18] co*m*mune qua*n*t ell'est[19] eschaufee* ; si fire*n*t ta*n*t q*u*'ilz gaignere*n*t une galerie ou estoit Po*n*cet *et* le pri*n*dre*n*t, quelq*ue* bo*n*ne

[1] r. Charlemaigne *P*
[2] E. a tant chevauché *P*
[3] v. ung peu r. *J*
[4] C. que f. *J*
[5] monté *P*
[6] e. s'en v. *P*
[7] Tout *P*
[8] e. de fait l'e. *P*
[9] p. la rene de l. *J*
[10] m. a terre d. *J*
[11] s. ilz s. *J*
[12] lay *J*
[13] Helas monsieur *P*
[14] a. fort a. *P*
[15] e. a l'ostesse pareillement *Jf* ; e. a. pareillement a l'o. *P*
[16] Et *abs. P*
[17] v. t on *J*
[18] f. que d. *JfP*
[19] el ell'est (*syllabe répétée en fin de ligne*)] *JfP*

deffence qu'il fist. Et si tost qu'ilz [l'][1]eure*n*t prins, le[2] interroguerent qui estoit son maistre, q*u*i ta*n*t avoit fait de maulx ; si respondit q*ue* c'estoit ung des gentilz ho*m*mes de l'ostel du roy q*ue* le roy envoyoit[3] en Lombardie en message. *Et* lui dema*n*da son nom ; et il lui dist q*u*'il avoit nom Bertra*n*d, filz du duc Nayme. Do*n*t le chastellain [e.VI.v] se trouva grandeme*n*t courroucé *et* lui cria a haulte voix : « Descendez, sire, hardime*n*t a seurté, car vo*us* estes asseuré de non avoir mal ne villenie ! » Si fit le chastellain reculler hastiveme*n*t la co*m*mune, qui fort estoit troublee. Adonc descendit Bertrant *et*, si tost q*u*'il fut descendu, le chastellain lui pria q*u*'il lui eust a p*ar*donner, *et* qu'il ne savoit pas q*u*i il estoit. Mais voyant la co*m*mune ainsi effraiee[4], ne savoit qu'il devoit faire. « Touchant la mort de mon nepveu, je la vo*us* pardonne, *et* Dieu si face[5] ! » Si dist Bertra*n*d : « Dictes a voz gardes q*u*'ilz soie*n*t pl*us* courtois aux ge*n*s du roy, *et* q*u*'ilz les traictent plus doulceme*n*t ! » Et sur ce point, le chastellain lui dema*n*da s'il lui failloit ne[6] arge*n*t ne autre chose, *et* q*u*'il lui en bailleroit. Adonc Bertra*n*d se departit[7] de Dijon *et* s'en alla tant q*u*'il peut chevaucher, aco*m*paigné de Poncet, ta*n*t q*u*'il fut pres de Pavie ; si vit la cité ou il devoit faire son message, dont il en fut tresjoyeux.

96. Et quant Bertrand fut arrivé en la ville, s'en vint au palais du roy, et y cuida entrer francheme*n*t. Mais il fa[lu]t[8] p*ar*ler[9] au portier p*re*mierement, *et* lui dist qu'il lui fist ouverture, *et* q*u*'il estoit au roy de France, *et* q*u*'il vouloit hastiveme*n*t parler au roy Desier. Pourquoy le portier le alla dire au roy et le roy lui dist q*u*'il le laissast entrer. Et le portier lui oeuvre la porte[10]. Et quant il luy eut ouvert, il[11] monta au palais, *et* si tost q*u*'il fust monté, *et* q*ue* Ogier le choysit, si dist a son co*m*paignon : « Or Dieu mercy ! Vecy l'[12]ung de mes pare*n*s, si avra[13] a ceste heure des nouvelles du roy. » Si salua Bertra*n*d le roy *et* lui dist en ceste maniere : « Roy Desier, le puissa*n*t roy Charlemaigne

[1] l' *om. AP*] *J*
[2] p. si l. *Jf*
[3] qu'il e. *P*
[4] eschaufee *P*
[5] e. D. s. f. *abs. P*
[6] ne *abs. P*
[7] s. partit *P*
[8] fault] *J*
[9] M. i. lui convint p. *P*
[10] Ce que le portier fist *P*
[11] q. il fut entré i. *P*
[12] l'*abs. P*
[13] avray *J*

si[1] se reco*m*mande a vous, lequel est bie*n* informé que vous tenez ung glout, ung larro*n* no*m*mé Ogier le Da*n*noys, leq*ue*l a ba*n*ny *et* exillé de so*n* royaume pour ses larrecins *et* gra*n*des rebellio*n*s ; si vo*us* ma*n*de de par moy ceste l*ett*re *et* vo*us* dire de bouche q*ue* luy envoyez sur ung destrier lié *et* estroictemen*t* se*n*glé en maniere d'ung larron. Et, se ainsi ne le voulez faire[2], il vo*us* destruira voz terres *et* voz royaumes, *et* vo*us* mettra aussi se*m*blablemen*t*[3] en exil. »

97. Et qua*n*t Ogier l'ouyt ainsi getter ses gros motz, il luy dist : « Et venez ça, Bertrand, qui estes de bie*n* pres mon pare*n*t ! Dont vo*us* meult il de dire ces oultrages de moy ? » Se dist Bertra*n*d : « Je ne suis de rie*n*s vostre pare*n*t : vostre pere vo*us* forestagea chieux le roy, vo*us* laissa serf, *et* en servitude serez ta*n*t q*ue* serez en vie. — Sauf l'ho*n*neur du roy q*ue* vecy p*re*sent, vo*us* mentez p*ar* la gorge, *et* ne fust l'honne*u*r de vostre pere le duc Nayme[4], je vo*us* apre*n*droie bie*n* a autreme*n*t parler ! » Si dist le chevallier Beron : « N'estoit l'honne*u*r du roy *et* d'Ogier vostre pare*n*t, je vo*us* mo*n*streroie q*ue* vo*us* n'estes q'un fol, et q*ue* le roy a peu a faire d'envoier telz sotelez co*m*me vo*us* [en][5] message. » Or se dist le roy Desier : « Allez *et* retournez[6] dire a vostre maistre, le roy Charlemaigne, q*ue* je maintiendray *et* soustiendray[7] la q*ue*relle Ogier q*ue* vezcy enco*n*tre toute sa puissance, et q*ue* nullemen*t* je ne tiens ne[8] pense tenir a ho*m*mage ne autreme*n*t la valeur d'un denier, et q*ue* s'il me vient veoir, je cuide *et* croy[9] que ce sera a ses despens. — Et po*u*rce, dist[10] Bertrand, q*u*'il lui a exillié son païs, occis ses ge*n*s *et* do*m*magié so*n* corps, je prens journee pour lui* a l'encontre de vous. » Ce respondit le chevallier Beron : « Laissez le[11] venir seurement, car s'il y vient, il y avra plus perte que gaing ! » Et a ces p*ar*olles, Bertr[a]nd[12] s'en partit *et* se fist co*n*voier par son hoste, *et* s'en alla repaistre pour partir incontine*n*t[13]. Lors le roy Desier voulut e*n*voier Bero*n* *et* trois ou

[1] si *abs. P*
[2] n. le faictes *P*
[3] a. s. *abs. P*
[4] l. d. N. *abs. P*
[5] en *om.*] *JfP*
[6] e. si r. *J*
[7] e. s. *abs. P*
[8] t. ne si n. *J*
[9] e. c. *abs. P*
[10] p. se d. *Jf*
[11] lay *Jf*
[12] Bertrrnd] *JfP*
[13] p. tout i. *Jf*

quatre de sé [f.I.] gens pour lui remo*n*strer son bec jaune*. Mais Ogier, qui sage estoit *et*[1] ne vouloit[2] a nully meffaire sans cause, si y vouloit[3] aller soy mesmes, *et* de fait il y fut. Ado*n*c il p*ar*la a lui longue piece en lui remonstrant q*ue*, en l'ostel *et* en la prese*n*ce du[4] roy, on ne devoit jamais en messages user de langages si[5] rigouroux, et que, pource q*ue* Charlemaigne menassoit si fort le roy Desier, luy demanda en son nom journee co*n*tre so*n* maistre le roy, q*u*'il luy accorda, *et* lui dist tout plainement q*ue*, n'eust il esté, q*u*'il ne s'en fust pas ainsi retourné, mais Bertrand n'en tint gueres[6] de co*m*pte ; si lui dist Ogier q*ue* il lui plust le reco*m*mander a to*us* ses parens *et* amys de par dela, et Bertra*n*d lui respo*n*dit q*u*'il n'en feroit ja riens, *et* qu'il n'estoit pas a lui, mais a Charlemaigne, et qu'il allast charcher des serviteurs pour faire ces messages. Adonc s'en departit Ogier d'avecques luy, ¶ *et* s'en retourna vers le roy, *et* lui dist Ogier ce q*u*'il avoit fait avecq*ue*s Bertrand, dont le roy fut bien joyeulx.

98. Ainsi que Bertrand le messagier *et* son ho*m*me Poncet, furent hors, ¶ ilz re*n*contrerent le plus beau destrier q*ue* le roy eut ne qui fut en toute Lombardie, osté Broyfort ; il trouva ung jeune escuier qui le venoit desbatre *et* faire galloper sur les champs, si descendit a terre, *et* dist a l'escuier : « Descend, paillard, ou tu es[7] mort ! » Si lui haulse le pied de l'estrieu, *et* le jette de l'autre part. Et ainsi q*ue* l'escuier vit qu'il s'en alloit, il s'en alla criant a la court : « J'ay cy a la porte re*n*contré ung larron q*u*i m'a jetté de dessus vostre gra*n*t destrier *et* l'en emmaine ! » Adonc le roy co*m*manda aller aprés ; si saingnit Ogier son espee Courtain *et* le chevalier Beron aussi, *et* montent a cheval *et* vont aprés ; et tant fire*n*t q*u*'ilz attaignire*n*t Bertrand ; et Ogier lui escrie : « A ! messagier q*u*i appellez les autres larrons ! Or vo*us* avons nous a ceste heure prouvé[8] ! » Si charge Ogier sa lance ; Bertrand[9] si couche la sienne, tellem*e*nt q*ue* Ogier hurta fort le haubert de Bertrand, mais toutes les deux la*n*ces volere[n]t[10] p*ar* esclas. Et acoup vint le chevallier Beron *et* ainsi q*ue* chascun tira son espee, Beron s'arreste a son ho*m*me Poncet, qui lui

[1] et *abs. P*
[2] voulut *P*
[3] voulut *JP*
[4] d'ung *J*
[5] si *abs. P*
[6] t. pas g. *P*
[7] est] *JP*
[8] p. tel *J*
[9] et B. *J*
[10] volereut] *JP*

donna si grant coup q*ue* il le tumba de son cheval a terre. Et ledit Bertrand touche des esperons ta*n*t q*u*'il gaigna le bois, car ainsi q*ue* Ogier cuidoit aller aprés, toutes ses sangles ro*m*pire*n*t *et* la rene de sa bride se*m*blablem*e*nt, dont Ogier fut bien marry de ce q*u*'il ne pouoit suyvre Bertrand, mais s'en retournerent *et* le laisserent aller[1]. Et quant Beron le vit ainsi s'en aller franchem*e*nt, il en fut fort courroussé.

99. Et quant Ogier *et* son co*m*paignon fure*n*t retournez, ilz co*m*ptere*n*t le fait au roy, leq*ue*l en fut mal *con*tent, mais Ogier lui[2] co*m*pta sa fortune[3], do*n*t il se rapaisa, car il estoit fort courroussé ; car aussi n'estoit ce pas sans cause, car il lui avoit desrobé le meilleur cheval aprés Broyfort qu'o*n* sceust en place trouver[4] ; si se passa[5] le dueil peu a peu. Et n'en laissere*n*t point a faire joustes *et* tournoys pour les dames, tellem*e*nt q*ue* par toute Lo*m*bardie estoit si gra*n*t reno*m* d'Ogier *et* de Bero*n* son co*m*paignon, qu'o*n* ne p*ar*loit d'autre chose, *et* de jour en jour dema*n*doit Ogier au roy q*ue*, se Charlemaigne le venoit assaillir, s'il atte*n*droit franchem*e*nt corps a corps ; *et* il respondit q*ue* ouy. Mais il ne cuidoit jamais q*ue* Charlemaigne le vint assaillir, touteffois se monstra tousjours humain envers Ogier. Or laisseray a p*ar*ler du roy[6] *et* d'Ogier *et* parleray de Bertrand le messagier qui desroba le destrier du roy Desier.

[f.I.v] **100. S**i a tant chevauchié q*u*'il est arrivé a Paris, *et* est venu faire la reverence au roy, leq*ue*l luy dist : « Bertrand, mon amy, q*ue*lles nouvelles me aportez vous du roy Desier ? Avez vo*us* amené Ogier le Dannois priso*n*nier ? — Sire, se dist Bertrand, je vo*us* prometz q*ue* le roy Desier m'a respondu q*u*'il ne tient rien de vo*us*, *et* ne vo*us* doit ne foy ne ho*m*mage. Et si m'a dit q*ue* en effect il est deliberé, pour la vaillance *et* loyaulté qu'il a trouvee a Ogier, de le maintenir et soustenir co*n*tre tous ses mortelz ennemis, car il luy a bien deservy, et n'a, se dit il[7], q*ue* faire des[8] debas que avez les ungz avec les autres, et que, se vo*us* venez a son royaume *et* a ses païs, que ce sera plus a vostre destruyment que

[1] a. franchement *P*
[2] lui *abs. P*
[3] deffortune *J*
[4] s. trouver en place *J*
[5] passe *P*
[6] r. Desier *J*
[7] il *abs. P*
[8] de *ou* dé *J*

a vostre prouffit. Et de fait, de par vous je luy ay donné deffiance en sa personne. ¶ Et aussi Ogier vous vient deffier de par luy. »

101. Or fist le roy assembler son co*n*seil pour savoir qu'on y devoit faire. Et ne savoie*n*t bonneme*n*t les douze pers de Fra*n*ce qu'ilz devoie*n*t respo*n*dre, *et* disoie*n*t tous q*ue* par Ogier, s'il vivoit longueme*n*t, le royaume seroit en gra*n*t dangier ; si fut co*n*clu, puis q*ue* c'estoit le vouloir du roy d'aller par dela, q[u'i]l[1] estoit de necessité envoier p*ar* toutes les p*ar*ties du royaume pour faire venir ban *et* arriere ban : en Flandres[2], en Picardie, en Poetou, Berry, en Auvergne, *et* Gasco*n*gne ; q*ue* ch*asc*un fust prest sur le printe*m*ps vena*n*t de soy rendre a Paris pour co*m*paigner[3] le roy p*ar* tout ou il lui plaira aller. Et fit faire le roy son armee tout du lo*n*g de l'yver. Et au mois de mars se partit le roy, *et* fit marcher son ost en gra*n*t triu*m*phe, q*u*i ne plaisoit gaires aux douze pers de Fra*n*ce, car ilz co*n*gnoissoient bie*n* tous q*ue* ce ne p*ro*cedoit q*ue* de vindication, *et* disoie*n*t q*ue*, qui n'y mettroit en brief remede, le royaume s'en alloit perdu *et* degasté, car tousjours demourroit en guerre co*n*tinuelle. ¶ Or laisseray je a parler du roy Charlemaigne qui fait marcher son ost, *et* retourneray a Ogier le Dannois *et* au roy Desier.

102. Ainsi que Ogier chascun jour avoit d'ordinaire de soliciter le roy Desier pour la doubte qu'il avoit de la venue du roy Charlemaigne, car il co*n*gnoissoit q*ue*, s'il estoit prins une fois *et* q*u*'il fust entre ses mains, q*u*'il n'avroit pas du meilleur, si trouva tousjours le roy Desier d'une opinio*n*, *et* tousjours de jour en jour lui disoit q*u*'il ne se doubtast en rien de luy, et q*ue*, ainsi q*ue* luy avoit p*ro*mis, q*u*'il tiendroit sa p*ro*messe sans faulte, *et* q*u*'il s'i sentoit bien tenu. Nea*n*tmoi*n*s, pource q*ue* son co*m*paignon Beron co*n*gnoissoit la co*n*dition des Lo*m*bars, ne voulut nullement tro*m*per ne decevoir Ogier le Dannoys, mais luy dist secretemen*t*, selon son ente*n*dement, opinion[4] *et* l'experime*n*tation[5] de son cueur : « Mon frere *et* mo*n* amy Ogier, pource que je congnois la co*m*plexion des Lombars, et qu'ilz so*n*t tous a deux envers, *et* q*u*'il n'y a d'asseura*n*ce, si ne vo*us* vouldroie nullemen*t* co*n*seiller de trop vo*us* y fïer. Et q*ue*lque chose q*ue* le roy Desier vo*us* die, ne vo*us* y fiez q*ue* bie*n* apoint, car en la fin des causes*, vo*us* vous

[1] ql] *JP*
[2] a. b. et qu'il n'y falloit pas aller qui n'avroit assez gent et argent. Si fut mandé en Normandie e. F. *J*
[3] acompaigner *P*
[4] e. et o. *P*
[5] experience *P*

trouverez en da*n*gier. J'ay, ce dist il a Ogier, de l'avoir, Dieu mercy, assez[1] po*u*r souldoier dix ou douze mille de bo[n]s[2] gendarmes po*u*r vailla*m*ment vo*us* secourir qua*n*t mieulx ne trouverez » ; do*n*t grandeme*n*t fut Ogier troublé *et* esbahy, ta*n*t de la faulseté q*u*'il ente*n*dit dire des Lombars co*m*me de la liberalité du chevalier *et*[3] son co*m*paignon, do*n*t Ogier honnorablem*e*nt l'en remercia. Et a ces parolles arriva la le [f.II.] queux* Guerin, frere dudit Beron, a qui il dist : « Frere, vous soyez le tresbien venu, et suis bien joyeulx qu'estes icy arrivé. Veecy le chevallier Ogier, le plus vaillant *et* le plus loyal chevallier q*ue* je co*n*gneu jamais. Or ast il vray que Charlemaigne vie*n*t pardeça pour le cuider avoir. Or, s'il l'avoit entre ses mains, il le feroit mourir de malle mort, *et* ne tardera gaires qu'il ne viengne a tout son ost devant Pavye. Or, co*m*e je lui ay dit, ce dist Beron, pour l'amour de lui, j'ay encores d'avoir *et* de tresor, Dieu mercy, pour sauldoyer dix mille gendarmes pour tenir ung an contre Charlemaigne *et* toute sa puissance ; pource vous prie, mon frere, que vo*us* tenez[4] av[e]c[5] luy *et* que luy prestez *et* donnez conseil, confort *et* ayde en tous ses besoings *et* affaires. Et je m'en vois par villes *et* par chasteaulx chercher souldoyers a force, des meilleurs *et* des plus vaillans que je pourray trouver. »

103. **L**ors est departy Beron d'avecq*ue*s son compaignon Ogier, en luy disant adieu de franc courage *et* de bon amour. Et le queux Guerin frere dudit Beron fut bien joyeux de ce qu'il avoit[6] rencontré si[7] noble chevallier et de si grant renom co*m*me Ogier, car quico*n*ques ayme les armes charche volentiers les bons chevalliers pour veoir de leurs prouesses ; si s'entretie*nn*ent eulx deux cheuz le roy Desier, tant q*u*'il vint nouvelles q*ue* l'ost Charlemaigne s'aprouchoit de Pavye ; si dist a Ogier : « Or congnois je q*ue* Charlemaigne fait approucher son ost de Pavye ; si se fault [donner][8] de garde que* chascu*n* se treuve en armes pour aller au devant sans le* laisser planter, mais a leur bien venue saillir dess*us* eulx hastivement, car le plus chauldement que on y pourra aller, tant meilleur sera ; si vous prie que on aille crier par la ville que tout ho*m*me qui avra puissa*n*ce *et* force de porter baston soit demain de matin apresté pour aller encontre l'ost de

[1] assez *abs. P*
[2] bos] *JP*
[3] et *abs. P*
[4] v. vous t. *P*
[5] avac] *JP*
[6] auroit *J*
[7] r. ung s. *P*
[8] trouver] *JP*

Charlemaigne, *et* que ceste nuyt chascun se mette le mieulx apoint[1] qu'il pourra. » Ainsi fut crié par la ville. Si eussiez veu les Lombars murmurer desja contre le roy Desier qui avoit Ogier recueilly, dont venoit si grant guerre en leur paÿs ! Et ces langaiges estoient co*m*muns par ville[2], si que Ogier *et* le queux Gu[e]rin[3] les pouoient bien entendre ; si deviserent le soir le roy Desier, Ogier *et* les autres chevalliers qu'ilz devoient faire, car le roy entreprint que dés le lendemain ilz sailliroient *et* feroient renger leurs batailles devant l'ost des François *et* les yroient la assaillir v[a]illa[m]ment[4], ce qui ainsi fut fait ; et fut eslu Ogier a porter l'enseigne du roy Desier. Et si tost que le jour apparut, le roy Desier, acompaigné de ses barons *et* chevalliers lombars, si firent renger les batailles devant l'ost des François. Et ainsi qu'ilz furent bien *et* honnestement arrengees comme ilz devoient, le roy Desier n'attendoit que le roy Charlemaigne avecques son ost fist sa demarche, mais premier fist mettre ses gens en ordonnance.

XVII

¶ Comment[5] les deux ostz des deux roys Charles *et* Desier sont ordonnez l'un devant l'autre pour donner l'assault, et comme chascun de sa part fist mettre ses banieres *et* panons au ve*n*t, et fire*n*t chascun d'une part *et* d'autre sonner trompettes *et* clerons.

[f.II.v] **104. S**i tost q*ue* les batailles fure*n*t ordo*n*nees des deux p*ar*ties, chascun de son costé fist lever les banieres *et* estendars, tant q*ue* c'estoit une moult gra*n*de noblesse. Et inco*n*tinent que les tro*m*petes co*m*mencerent a sonner, Charlemaigne broche de ses esp*er*ons son destrier, *et* incontine*n*t q*ue* Ogier le vit desmarcher, d'une lance q*u*'il mist en couche, monté sur[6] Broyfort, bailla si grant coup au roy q*u*'il getta ho*m*me *et* cheval par terre, ta*n*t q*ue* le roy fut en dangier de mort. Lors saillirent d'une floute le duc Nayme de Baviere qui vint de sa lance abatre ung chevallier lombart, Girard de Vie*n*ne choisit l'autre, *et* le conte de Gillier[7], *et* Baudouyn co*n*te de Flandres, Tierry d'Ardaine, *et* Richard de Normendie estoie*n*t to*us* asse*m*blez po*u*r redresser *et* remo*n*ter le roy

[1] empoint *J*
[2] p. la v. *P*
[3] Guurin] *P* (Garin *J*)
[4] villainement] *JP*
[5] Comme *J*
[6] sus *P*
[7] Juilliers *P*

Charlemaigne sur son destrier, ce nonobstant q*ue* les chevalliers lombars leur donnere*n*t beacoup afaire devant q*u*'il fust remonté. Et tandis q*u*'ilz furent a remonter Charlemaigne, Ogier tousjours estoit en cherche pour co*n*g[n]oistre[1] Charlot, leq*ue*l il desiroit trouver sur to*us* les ho*m*mes du monde, *et* de si gra*n*t desir *et* affection il y[2] alloit q*u*'il ne laissoit rien deva*n*t lui q*u*'il ne fist passer[3] dessoubz le tre*n*chant de son espee, car il s'en alloit criant p*ar*my la bataille des Fra*n*çois : « Ou est ce traistre Charlot q*u*i m'a occis mon filz, *et* qui est cause des maulx q*ue* j'ay souffers ? Car je ne vueil pas mourir q*ue* je ne face de lui co*m*me il a fait de mon filz[4] q*ue* je aymoie tant ! » Adonc fist si grant p[o]rteme*n*t[5] qu'il occist Gaultier d'Orleans, q*ue* le roy aymoit tant, Gilles de Poitiers, Anthoine de Bourdeaulx semblablem*en*t, et a Garin de Thoulouse de son espee lui avalla le bras droit ; si fut une[6] gra*n*t murmure des François qui se trouverent tous esperdus, et disoient haultement : « Hée Dieu ! le gra*n*t do*m*mage de veoir ta*n*t de nobles Fra*n*çois passer par dessoubz la main [f.III.] d'Ogier ! Ha ! la grande perditio*n* des François ! Et le grant dommage qui avie*n*dra[7] du debat du roy Charlemaigne *et* du vaillant Ogier le Dannois ! Car toute la crestie*n*té en sera perdue et gastee ! »

105. Et[8] a celle grande criee des François, le roy Desier se adve*n*ça de courir sur les Fra*n*çois *et* se mist a la floute avecques Ogier et le co*n*te Guarin qui tresvaillamme*n*t leurs corps y [ep]rouverent[9]. Mais aprés que le roy Char[l]emaigne[10] fut remo*n*té, il courut sur le roy qui[11] estoit seul, et d'ung coup de lance le reversa[12] de dessus son cheval, tellement qu'il cuida estre mort. Adonc le roy tira Joyeuse son espee, *et* lui cuida tre*n*cher la teste en se r[e]levant[13], mais le conte Guarin lui vint bailler si gra*n*t coup de la*n*ce q*u*'il le fist tout cha*n*cheler de dessus son cheval*. Et a ce coup les chevaliers lo*m*bars se ralieren*t* *et*[14]

---

[1] conguoistre] *JP*
[2] luy *J*
[3] f. de p. *J*
[4] m. que f.] *J* (tant *abs. P*)
[5] partement *AJ*] *P*
[6] ung *P*
[7] q. en a. *P*
[8] Et *abs. J*
[9] perouverent *A* (perouvrerent *PX*)] *J*
[10] Chariemaigne] *JP*
[11] r. Desier q. *P*
[12] renversa *JP*
[13] rlevant] *JP*
[14] l. saillirent e. *P*

tant firent de vaillance qu'ilz reboutere[n]t[1] les François tant qu'ilz remonterent leur roy Desier ; si co[n]gneut[2] lors le roy Desier que son cas n'aloit pas bien *et* disoit a par soy que la plus grande folie qu'il avoit jamais faicte, c'estoit de recepvoir Ogier an son royaume, et se repentoit tropt d'avoir le jour entré en la bataille, et disoit que c'estoit bien grande folie a luy de soy mettre a[3] l'indignation du roy Charlemaig[n]e[4] pour Ogier. Adonques Ogier, voient que le roy Desier avoit le courage failli, si dist au roy Desier et a tous les Lombars : « Seigneurs, suivés nous, Guarin et moy, *et* je vous prometz que l'ost des François ne nous arrestera point ! » Si se misrent eulx deux en l'estour par telle façon que ce fust le plus cruel assault que jamais on y eut veu encores, car Ogier estoit si tresechauffé que il n'y avoit si puissant chevalier françois qui l'osast attendre, et tindrent long temp le champ. Et le roy Desier reprint courage, si [s]e[5] remist dedens le chapplis, la ou il receult de grans coups, car, quant les chevaliers françois le co[n]gneurent[6] dedens la bataille *et* que Ogier estoit empesché autre part, saillerent sur luy, et tant lui donnerent de travail que, si Ogier ne l'eust alors secouru, il estoit la demouré, car tous les chevaliers lombars l'avoient desja abandonné.

106. Lors[7], quant le vaillant chevalier Og[i]er[8] le Dannois l'avisa ainsi empesché, si broche son destrier B[ro]ifort[9] des esperons, que il fist[10] des François si grant descenfiture que chacun voulentiers luy faysoit voie. Et si tost que le roy Desier fut eschappé de la presse, si dist a par soy que il ne seroit pas si sot de retourner[11] une autre fois. Et ainsi qu'il s'en vouloit retourner[12] dedens Pavie, vecy arriver Beron, le compaignon d'Ogier, qui le rencontra : « Helas ! sire, laissés vous ainsi le bon champion Ogier, qui tant vous a fait de plaisir et de services, lequel vous rendit dedans vostre palais le conte de Millan avecques trente deux chevaliers de nom que il conquist de bonne guerre

[1] reboutereut] *JP*
[2] cougneut] *JP*
[3] en *P*
[4] Charlemaigue] *JP*
[5] le] *JP*
[6] cougneurent] *JP*
[7] Et *J*
[8] Og er] *J* — Oger *P*
[9] Borifort] *JP*
[10] i. le f.] *JP*
[11] d'y r. *J*
[12] retouurner] *JP*

par sa vaillance et grant prouesse[1] ? Et comment, sire, est ce la promesse que tant de fois vous luy avés promis en ma presence de le deffendre envers tous ses ennemis et adversaires ? Or gardés que vous n'en aiés encores a besongner ! » Et atant s'en dep*ar*tist le roy avecques bie*n* deux mille que chevaliers que d'autres[2] gendarmes qui firent tant qu'ilz gaignerent la ville.

107. Et voiant le gentil chevalier Beron que le roy Desier et la plus part des Lonbars avoient habandonné Ogier, si s'en va avecques ces douze mille hommes frais, en menent ung grant bruyt, et criant a haulte voix[3] : « Vive Dannemarche ! », et ai*n*si que Ogier entendit le cry, ¶ si congneut bien que le chevalier Bero*n* estoit [f.III.v] arrivé, qui tant l'aimoit de bo*n*ne amour ; si courut sur les François mieulx que deva*n*t, si rencontra Richard de Normandie a qui il detourna son escu et lui donna si grant colee de Courtain, entre col et chapel[4], qu'il descendit bien avant ; et si couppa la coeffe[5] du duc Nemon tant que a peu ne lui couppa le col bien ava*n*t, et si navra quasi a mort Girard Cronchon[6], puis trencha le bras au conte de Soyssons, et puis si mist a mort l'evesque de Noyon. Et bref, tout ce que il re*n*co*n*troit n'arrestoit riens devant luy qu'il ne mist p*ar* terre, tant qu'il fut force que François se retirassent arriere ; si fut conté au roy Charlemaigne, qui moult en fut dole*n*t et[7] desco*n*forté, si fist rassembler les Fra*n*çois *et* crier a haulte voix : « Saint Denis ! Montjoye ! », qui vindrent assailir Ogier si cruellement que, si n'eust esté la compaignie de Beron de dix mille hommes, il estoit mort et desconfit ; mais comme Guarin sailloit de[8] la forte bataille tout estonné, sans sçavoir qu'il devoit faire et ne sçavoit si Ogier estoit mort ou vif, si lui[9] dist le noble chevalier Beron son frere : « En tant que vous me aymés, suivés moy et me venés monstrer Ogier ! » Se dist Guarin : « Je le feray

[1] prouuesse] *JP*
[2] d'autres *abs. J*
[3] a haulte voix *abs. J*
[4] e. le c. e. le c. *P*
[5] le coeffet *P*
[6] Gerard Crochon *P*
[7] et *abs. P*
[8] s. hors d. *P*
[9] lui *abs. P*

volentiers, car c'est le plus notable[1], le plus vaillant, le plus fort, le[2] plus assuré chevalier[3] qui jamais arme[4] portast. »

108. Or advisa le chavalier Bero*n* Ogier, qui estoit a peu de gens, car il n'avoit pas avecques lui plus de trois cent hommes, et nonostant le secours nouvellement venu, si estoient il plus de dix contre ung. Adonc que[5] Beron eust reco*n*gneu Ogier, se lance tout en[6] travers de la bataille avec ses dix mille hommes qui criere*n*t de rechief a haulte voix : « Vive Da*n*nemarche ! » Et si tost que le roy Charlemaigne les apparceult, si dist a ses gens : « N'est ce pas icy une gra*n*de deablerie ? Nous avio*n*s a ceste heure cy pri*n*t ce mauldit glout Ogier, mais inco*n*tinent q*u*'il doit cheoir entre noz mains, secours lui vient de toutes pars ! » Ogier, voiant son compaignon Beron[7] arrivé avecques ses gens, se print fort a resjoÿr en regraciant fort Nostre Seigneur, car il congnoissoit bien q*ue* le heure de sa destruction estoit venue, se n'eust esté la diligen*c*e de son bon co*m*paig[n]on[8]. Adonc sa force du tout lui redoubla, et entra en la floute plus ava*n*t que jamais, si se voulut fourer Guari*n*, le frere de B[e]ro*n*[9], aprés lui, mais tost l'avisa Regnault de Flandres*, lequel coucha une lance *et* le vi*n*t atai*n*dre au cousté senestre *et* si puissa*m*me*n*t le ferist qu'il le tumba mort par terre, dont Ogier fut terriblem*e*nt courroussé. Et pour venger sa mort vint audit Regnault et lui donna si grant coup de Courtai*n* sur l'espaule droicte qu'i luy[10] fendit jusques a la saincture. Donc, ce voient, les Fra*n*çois en fure*n*t terrebleme[n]t[11] dolens *et* espouvantez et le mo*n*strerent au roy Charlemaigne q*u*i en fut terriblement dole*n*t. Et ce voya*n*t, Heudon de Lengres *et* Girard de Vienne eulx deux le choisire*n*t, si prindrent chacon une la*n*ce et vindrent courir tous deux en ung coup sur le chevalier Ogier le Da*n*nois, et lui donnerent deux si grans coups de la*n*ce qu'ilz tumberent ho*m*me et cheval par terre. Et Broyfort se leva, si s'en fouit parmy la praerie. Et les Fra*n*çois coururent[12] aprés pour prendre ledit cheval, mais jamais ne se voulut laisser prendre a personne du

[1] noble *J*
[2] f. et l. *P*
[3] chevalier *abs. P*
[4] armes *P*
[5] quant *P*
[6] au *JP*
[7] Beron *abs. P*
[8] compaiguon] *JP*
[9] Brron] *JP*
[10] le *JP*
[11] terreblemeut] terriblement *JP*
[12] co*n*ururent] *JP*

monde. Or est desmo*n*té Ogier, dont Benoist*, voiant le mechief ou il estoit, fist ta*n*t qu'il lui retourna ung destrier en recongnoissant l'honneur que il luy avoit fait de le faire chevalier de sa propre main, car de meilleur ne le pouoit il pas estre. Et les chevaliers françois, q*u*i ailleurs occupés estoient, ne lui empescherent le remonter. Et quant il fut remonté, si se trouva tout esperdu d'avoir changé son cheval Broyfort, [f.IIII.] qui l'atendoit parmy les prez, ou les François par plusieurs fois l'avoient cuidé prandre, mais si fort les frapoit des piedz de dava*n*t *et* de derriere que a d'aucuns avoit crevé le ventre, es aultres ro*m*pu les jambes, tellement que nul ne osoit[1] plus advanture[r][2] de le pre*n*dre* ; si retourna Ogier, qui estoit tresdolent de la mort du bon chevalier Guari*n* que tant il aymoit ; et comme Ogier se voulut mettre a l'estour, si trouva son compaignon Beron qui lui deme*n*da ou estoit Guari*n* son frere, et qu'il le queroit ; si lui respo*n*dit Ogier que il avoit esté tué et occis de[3] par ung chevalier françois que on no*m*moit Regnault de Flandres, « leq[u]el[4] de mon espee Courtain j'ay occis et mis a mort en la place, *et* gisent mors l'ung pres de l'aultre. » Lors Beron le trouva mort soubz ung gros[5] chesne, et l'eust voulentiers baisé s'il eust osé, mais il n'estoit pas temps, car[6] il lui eust[7] falu descendre de dessus son[8] cheval.

109. Lors se print le chevalier Bero*n* a regreter le co*n*te Guarin son frere, pour l'amour de son filz Gillin, lequel[9] il avoit laissé l'autre jour au chateau, « car, dist il, je sçay bien, quant il sçavra les nouvelles[10], que il avra[11] le cueur triste[12] et dolent ! » Adonc dist Beron a Ogier trespiteusement : « Helas ! Ogier, mon bon amy, la piteuse journee ! Or ay je perdu mon frere Guarin que tant j'avoie chier *et* tous nos hommes, et sommes demourés si peu de gens contre si grant multitude de François ! — Or fais je veu a Dieu, dist Ogier, deva*n*t que je haba*n*do*n*ne la meslee, je feray mains enfant orphelin et mai*n*te fe*m*me vefve ! Et pourront bien dire les François que la folie de Charlot qui tua mo*n*

[1] n. se o. *JP*
[2] advantures] *JP*
[3] de *abs. P*
[4] leqnel] *JP*
[5] gros *abs. P*
[6] m. i. n'osoit pas tant arrester c. *P*
[7] eust *abs. P*
[8] d. s. *abs. P*
[9] qu' *P*
[10] l. piteuses n. *P*
[11] i. en a. *J*
[12] c. bien t. *P*

enfa*n*t Baudoi*n* leur avra cousté chiert ! » E quant Ogier eut assés devisé a Beron[1], tant que les Fra*n*çois estoient empeschés aultre part, si vint Bertran, le filz Naime de Baviere, qui met sa lance en couche et vient contre Beron, qui ne se guetoit de luy ne ne le v[e]oit[2] ; si le vint attaindre au bas de son jasserant ou de son haulbert, tant que le fer lui demoura dedens le co[rp]s[3].

110. Et quant Ogier vit le coup et congneut son compaignon Beron estre mort, si se trouva si courrsé qu'il ne sçavoit qu'il devoit faire ; si voua Dieu so*n* pere createur que il ne cesseroit jamais jusques atant que il en eust print vengence. Et a ce coup le roy fist[4] asse*m*bler sa chevalerie et getter sur Ogier, et tellement que tous les chevaliers l'assailirent et se getterent dessus luy ; et tellement s'i porta qu'il occist Baudoin d'Avignon et le conte de Brie et Regnault d'Alençon ; et, ainsi qu'il eut desconfit ces chevaliers, si vit[5] le vaillant chevalier Ogier que[6] le gieu n'estoit pas bo*n* pour luy et q*ue* en la bataille ne pouoit plus guaires acquester ; il se depart[7] de la et broche des espero*n*s, et, ainsi qu'il fut sur le chemin ou il devoit passer, si advisa son cheval Broyfort qui l'atte*n*doit ne plus ne moins que le serviteur eut attendu son maistre, dont Ogier se[8] trouva tout resjouy, et dist a Broyfort : « Tu as gaigné d'estre bien[9] pensé au jourduy, car tu m'as esté loyal », si monte acoup[10] dessus ; et si tost qu'il fut monté dessus, si broche des espero*n*s ; et quant il fut ung bien[11] peu loing[12], si advisa Bertrand, le filz d[u][13] duc Nayme de Baviere, qui avoit couché sa la*n*ce pour venir vers luy ; si se tira a cartier et le laisse[14] passer, et luy passé, Ogier brouche des[15] espero*n*s et vie*n*t sur Bertrand : « Ha ! se dist le chevalier Ogier, vous y mourrés ! », *et* Bertrand lui dist : « Glout *et* larro*n* q*ue* vous estes ! A ceste heure cy, vous y demourrés, car vecy le roy *et* sa puissance ! », *et*

---

[1] au chevalier B. *P*
[2] voit] *JP*
[3] coprs] *JP*
[4] c. c. Charlemaigne f. *P*
[5] avisa *J*
[6] O. le Dannois q. *P*
[7] depa*n*rt *AJ*] *P*
[8] O. le Dannois s. *P*
[9] tresbien *P*
[10] m. ledit Ogier a. *P*
[11] bien *abs. P*
[12] esloingné *P*
[13] de] *JP*
[14] laissa *P*
[15] b. Broifort d. *P*

Ogier regarde s'il y avoit perso*n*ne. Et qua*n*t [f.IIII.v] il n'apperceult personne sur la montaigne, si s'aproucha de Bertran *et* leve l'espee Courtain et lui dist : « Bertran, le deable vous a bien cy amené, car vous y demourrez vous mesmes, no*m*pas moy ! » Ado*n*c le vaillan*t* Ogier lui do*n*na si gra*n*t coup sur la senestre esp[au]le[1] q*ue* i[l][2] trencha hauber[3] *et* tout[4] tellem*en* q*u*'il le detrencha[5] en deux parties *et* cheut la tout mort, *et* lui de chevocher tousjours[6].

111. Si[7] vint tantost le roy Charlemaigne *et* tous ses chevaliers qui assez de pres suivoient Ogier ; si trover[e]nt[8] Bertran, le filz Nayme de Baviere, mort, si lui dist le roy[9] : « Advisez, Nayme, quelle reco*m*pense vous avez d'Ogier, a qui tant vous avez fait de service *et* de honneur ! — Ha ! se dist Nayme, le gra*n*t malheur qui huy m'est advenu, q*ue* mon filz avoit eschappé la journee si vaillamment et a son honneur, or suis je present sans enfa[n]t[10] ! A ! Ogier, je congnois et entens seurement que je avray vengence de mon filz, quoy que j'atende ! » Or dist incontinent Charlemaigne : « Seigneurs, je vo[u]s[11] prie ta*n*t que je puis que chevauchés si roidement que vous le me puissés amener, car ceulx qui le prendront avront de moy ce qu'il vouldron[t][12] avoir[13] ! » Adonc ung François monte a l'avantage, prent une lance, et lui de chevaucher aprés ; et si bie*n* chevaucha qu'il atai*n*gnist de pres Ogier, et lui de coucher sa lance, et Ogier se detourne[14] ung peu comme celuy qui bien sçavoit le tour, et quant il eut passé, Ogier commença a broucher Broyfort et, en s'aprouchant du François, lui donna si grant coup sur le heaume qu'il luy fendit la teste jusq*ue*s aux dens, tant qu'il cheut de dessus son cheval mort par terre ; si pique *et* s'en va. Et quant Charlemaigne *et* ses gens eurent trouvé l'autre mort et que plus ne peurent voir Ogier, si furent moult esbaïs, et d[i]soient[15] l'ung a l'autre : « Mere de Dieu !

---

[1] espuale] *JP*
[2] it] *JP*
[3] i. lui t. tout le h. *P*
[4] tout *abs. P*
[5] mist *P*
[6] tousjours *abs. P*
[7] Adonc *J* ; Puis *P*
[8] troveront] *JP*
[9] r. Charlemaigne *P*
[10] enfaut] *JP*
[11] vons] *JP*
[12] vouldrons] *JP*
[13] avoir *abs. P*
[14] destourna *J*
[15] drsoient] *J* (disoinet *P*)

Qui est l'homme qui vit pareil d'Ogier jamais en son vivant ? Je croy que jamais ne fut le pareil ! » Ce dist le roy[1] : « Mal fut il né pour moy et pour mon royaume ! — A ! sire, se dist Nesme, que plusieurs meres mauldiro*n*t le jour et l'heure que vous eustes oncquez telz courroux ense*m*ble[2] ! » Ce dist le roy[3] : « Je n'en puis mes. Le paillard, glout, larro*n*, a voulu outrager ma personne. Or le laissons aller au deable, a qui il soit*, *et* retournons[4] a noz te*n*tes jusques a une autre fois ! Car, par la foy que je doy a mo*n* createur, jamais ne cesseray jusques a ce que je l'avray entre mes mai*n*s, vif ou mort ! » Sur[5] ces parolles s'en retournerent car la nuit s'aprouchoit et[6] puis cong[n]oissoient[7] que a celle heure ne pouoie*n*t pas faire grant effort sur luy.

112. Or est le roy Charlemaigne reto[u]rné[8] a ses tentes et le povre Ogier, comme[9] tout esgaré, s'en est retourné a Pavie, si hucha le portier. Ado*n*cques dist au[10] portier : « Mon amy portier, je vous prie que me faciez ung plaisir : c'est qu'il vous plaise d'aller vers[11] le roy Desier luy dire q*u*'il luy plaise me faire ouvrir la porte, *et* q*ue* mes e*n*nemis ne so*n*t pas loing q*u*i me suivent, en lui souve[n]a*n*t[12] du co*n*te de Millan, des tre*n*te deux chevaliés* et de la bonté q*ue* tresvolentiers lui presté, et q*u*'il le me rende a ceste heure, si c'est so*n* plaisir. » Et ado*n*ques fut la ung Lombart, a qui Ogier avoit fait autrefois quelque service ; si lui dist qu'il yroit luy mesmes *et* q*ue* il sçauvroit inco*n*tinent sa voule*n*té *et* s'il voulloit q*u*'il y entrast. Et[13] il y alla, et le salue treshu*m*bleme*n*t[14], et puis luy dist en[15] ceste maniere : « Sire, dist il, le povre Ogier le Dannois est dechassé de ses ennemis. Il vous prie qu'il vous plaise reco*n*gnoistre a ceste heure le plaisir q*ue* autreffois

[1] r. Charlemaigne *P*
[2] c. et debatz e. *P*
[3] r. Charlemaigne *P*
[4] e. nous en r. *P*
[5] Et s. *J*
[6] et *abs. P*
[7] conguoissoient] *JP*
[8] retonrné] *JP*
[9] O. le Dannois c. *P*
[10] audit *P*
[11] devers *P*
[12] souveant] *JP*
[13] Adoncques *J*
[14] treshonnourablement *J*
[15] p. le demande au roy Desier e. *J*

vous a fait[1] touch*a*nt le co*n*te de Milla*n*. » A ce[2] dist le roy a soy mesmes : « Et dea[3] ! Ogier, y estes vous re[n]tourné[4]* ! P*ar* sai*n*t Jeha*n*, devant [f.v.] vostre depart, je vo*us* rendray au roy Charlemaigne, ainsi feray ma paix. » Et dist au messagier : « Dy au portier
15 q*u*'il le laisse entrer, *et* qu'il viengne a moy au palais inco*n*tinent. » Et le messagier retourna *et*[5] le fist mettre dede*n*s Pavye, puis le fist lui mesmes[6]* ; si[7] tost qu'[i]l[8] eut fait adouber son coursier Broyfort, mo*n*ta au palais et s'en alla tout droit en[9] sa cha*m*bre. Et une jeune[10] damoiselle lui avoit chauffé de belle eaue pour le laver *et* essuyer du sang *et* sueur dont son corps estoit tout noirsy. Et inco*n*tinent q*u*'il fut lavé[11] *et* netoyé, s'en alla
20 devers le roy Desier, q*u*i lors estoit assis a table, attenda*n*t Ogier. Et si tost q*ue* Ogier fut venu *et* entré en la cha*m*bre, *et* faicte la reverence ça *et* la, co*m*e bien faire le sçavoit, le roy le fist asseoir. Or, ainsi qu'ilz fure*n*t assis *et* q*u*'ilz eure*n*t pres q*ue* souppé, le roy demanda a Ogier co*m*e[12] la journee c'estoit portee. Et Ogier luy respondit : « Povreme*n*t pour nous, sire, do*n*t ce me poise, car je cuidoye bien la jour[n]ee[13] estre po*u*r nous
25 meilleure q*u'e*lle ne fust[14]. Et[15] qua*n*t chascun eut besoigné de grant apresse[16], co*m*e j'en[17] monstroye le chemin, tous les Fra*n*çois y fusse*n*t demourez, et[18] eusso*n*s eu le roy Charlemaigne ceans prisonnier, mais voz gens estoie*n*t tous lachez de courage, je le *con*gneu du p*re*mier coup, car, pour quelq*ue* chose q*ue* je peusse faire, je ne les peu faire eschauffer. » Ado*n*c se dist le roy : « P*ar* ma foy, j'en fuz bien courroucé. — Mais, sire,
30 vous y employastes vaill*a*mment vostre corps, do*n*t[19] je vous en remercie grandeme*n*t. — Or sa, ce dist le roy, q*ue* sont devenus Beron *et* Garin ? — Par ma foy, sire, il n'en

---

[1] l. p. et service qu'il vous fist *J*
[2] ce *abs. P*
[3] Ha ha *J*
[4] reutourné] reto(u)rné *JP*
[5] r. incontinent e. *J*
[6] p. l. f. l. m. *abs. P*
[7] et s. *P*
[8] qu l *lettre en grande partie effacée*] *JP*
[9] a *J*
[10] jeune *abs. P*
[11] f. tout l. *J*
[12] comment *P*
[13] jourmee] *P* (jonrnee *J*)
[14] e. n'a esté *P*
[15] Car *J*
[16] proesse *P*
[17] *en* abs. *P*
[18] si *P*
[19] c. et puissance d. *J*

fault ja mentir, car ilz sont mors to*us* deux. Et[1] je vo*us* p*ro*metz q*ue* ceux qui les ont tuez[2] n'en ont eu pas moins ; car Regnault de Fla*n*dres tua Garin p*re*mier *et* lui mist sa lance dede*n*s le corps, *et* si tost q*ue* je l'aperceu, vins de mo*n* espee *et* luy avallay[3] d'un coup
35 l'espaule droicte jusq*ue*s a la sainture ; et a Bertran q*u*i abatit Beron, ne lui an feiz pas moins ; *et* ce Bertran fut filz Nayme de Baviere, qui fut le messagier q*u*i vous fist le message pour le roy. Et ainsi je croy q*ue* les gens du roy sont[4] bien aisez a recueillir, car je cuide *et* croy qu'il a p*er*du grandeme*n*t des bons et vaillans cha*m*pions qu'il eust en son ost, dont je suis courroucé pour l'amour d'eulx *et* no*m*pas de luy. » Si cesserent le
40 p*ar*lement de ceste guere, *et* tousjours disoit la royne n'estre[5] pas grant do*m*mage qu'il doye mourir tant de gens pour deux perso*n*nages, et q*ue* nully ne peut[6] nullem*e*nt mettre en bon accord ? », et le roy bra*n*loit la teste.

113. Or se departit ch*asc*un aprés qu'il eut soupé, *et* le bon Ogier s'en[7] alla tout droit en sa cha*m*bre co*m*me il avoit acoustumé. *Et* quant il y fut, la royne vint au roy *et* lui demanda en ceste façon : « Mon amy, je suis esbahye q*ue* vous avez inte*n*cion de faire de ce chevallier Ogier, leq*ue*l sera cause de faire destruire vous *et* tout[8] vostre royaume. »
5 A ce dist le roy : « Je n'ay pas intencio*n* de plus gaires le garder, car inco*n*tinent le presenteray au roy Charlemaigne, si q*ue* il tiendra doresnavant mon royaume en bonne paix. » Si dist au roy : « C'est a vous sagement avisé ! » ; mais pourta*n*t elle p*ar*loit au plus loing de sa voulenté. Si fist le roy co*m*mandement a ung abbé qui la estoit q*u*'il luy escrivist une lettre pro*m*ptement pour envoier a Charlemaigne ; si dist l'abbé : « Vous
10 ferez tresbien, car autrement vous mettrez vostre royaume en gra*n*t dangier. » Laq*ue*lle chose fut faicte, e*t* la lettre, signee *et* sellee, fut baillee a ung des varlez de l'escuyrie, po*u*r de celle heure [l'][9]aller porter au roy Charlemaigne a ses te*n*tes. Et, incontine*n*t que le roy eut ce co*m*mandé, le roy se voulut aller reposer, car e*n*cores estoit il bie*n* lassé *et* travaillié de la journee. *Et* [f.v.v] la dame, qui tousjours pensoit a ce q*u*'*e*lle avoit entreprins de

---

[1] Mais *P*
[2] occis *J*
[3] avalle *ou* avallé *P*
[4] r. Charlemaigne s. *P*
[5] n'est ce *P*
[6] n. les p. *P*
[7] O. le Dannois s'e. *P*
[8] tout *abs. P*
[9] l' *om. AP*] *J*

faire, avoit ordonné deux escuiers des plus familiers q*u'e*lle eust leans, q*u*i prindrent ledit message[1] *et* le fourrere*n*t en fons de prison, *et* co*m*manderent de par le roy au chartrier q*ue* sur sa vie il ne fust si osé de lui donner relasche pour q*ue*lque cause que ce fust, ce qu'il promist de nullement le faire.

114. Quant la dame eut fait seurem*e*nt q*u'e*lle[2] avoit intencion de faire, si s'en vint en la chambre du chevalier Ogier q*u*i n'estoit leans guaires asseuré, si vint hurter a la porte secretem*e*nt. Et adonc Ogier prent sa cerveliere *et* son haubert, puis prent son espee Courtain[3] *et* leur va po*u*r ouvrir ; si demanda qui c'estoit. Adonc la royne dist : « Ogier, mon amy, ouvrez hardim*e*nt ! » Lors fut ung cierge alumé q*ue* l'une des dames portoit en sa main[4]. Do*n*c Ogier fut mo*u*lt esbahy a[5] son entendem*e*nt, si lui dist : « Dame, vo*us* soyez la tresbien venue. » Et pour estre plus a son privé, envoia les deux dames* en bas, dont l'une faisoit tousjours le guet pres de la chambre du roy *et* l'autre p*ar*my le palais, ainsi q*ue* de ce faire estoyent assez[6] instruittes. Or la royne, ainsi demouree avec ledit Ogier, le print et le fist asseoir sur son lit ; le baisa*n*t *et* acolant, lui dist : « Helas ! Ogier, mon amy, vo*us* estes l'ho*m*me de ce monde le plus noble, le pl*us* beau et ho*n*neste[7], *et* en armes le pl*us* vaillan*t* qui soit en ce monde né, et duq*ue*l mon povre cueur est le plus feru. » Si lui print a dire : « Mon amy, baisez moy *et* m'acolez une bo*n*ne fois, car vostre amour me tourme*n*te par telle façon q*ue* je ne puis plus vivre ne durer. — Las ! dame, dist[8] Ogier, q*ue* diroit le roy vostre mary, q*u*i tant est noble, beau *et* ho*n*neste[9], preux[10] *et* hardy, quant il co*n*gnoistroit celle desloyaulté p*ar* moy lui avoir esté faicte, leq*ue*l tant m'ayme *et* ta*n*t m'a fait d'honneur *et* de plaisir ? — Ha ! Ogier, mon amy[11], a ceste heure vo*us* mo*n*streray je l'amo*u*r do*n*t il vo*us* ayme ! » ; si lui bailla la lettre a lire. Et qua*n*t il l'eut lute, se trouva fort espoe*n*té, si ne sceut q*ue* dire ; si embrassa la dame en lui remercia*n*t la gra*n*de loyaulté do*n*t elle estoit plaine ; si se print a despoiller toute nue, si

[1] messagier *P*
[2] s. ce qu'e. *JP*
[3] C. son espee *P*
[4] L. f. u. c. a. q. l'u. d. d. p. e. s. m. *abs. P*
[5] en *P*
[6] bien *P*
[7] b. le plus h. *J*
[8] d. se d. *J*
[9] e. h. *abs. P*
[10] t. e. beau noble p. *P*
[11] m. tresdoulx a. *P*

la vit Ogier la a son bel aise, car ell'estoit bla*n*che *et* nette co*m*e une belle perle ; si se coucheren*t* nu a nu ; si oublia Ogier to*us* les travaulx q*u*'il avoit eu[1] tout le te*m*ps de sa vie *et*[2] celles a venir* po*u*r remunerer la bonne royne des bonnes diligen*c*es q*u'e*lle avoit prinses pour lui, et n'y eut autre mal q*ue*[3] le jour demonstra si[4] tost sa clarté*.

115. Quant[5] Ogier congneut[6] q*ue* le jour apparoissoit, la royne dist a Ogier[7] : « Or, mo*n* amy, je vo*us* diray : il vo*us* fault pe*n*ser de vo*us* garantir a seurté, car le roy, incontine*n*t q*u*'il sera levé, vouldra p*ar*ler a vous po*u*r cuider mettre a[8] effet le co*n*tenu de sa p*ro*messe, dont il est bie*n* loing ; *et* po*u*r obvier a to*us* da*n*giers, je vo*us* meneray icy
5 derriere, cheuz ung pare*n*t[9] q*ue* j'ay, ou serez tresbie*n* gardé[10]. » Ce q*u*i fut fait, car elle mesme lui ayda en habit dissimulé a le reduire cheuz sondit pare*n*t, *et* la ou il fut tresho*n*nourablem*e*nt receu[11]. Et ce fait, la royne s'en retourna *et* fist[12] habiller en son estat royal. Et qua*n*t le roy fut levé, cuida[13] trouver Ogier po*u*r en faire a sa voule*n*té, ainsi q*ue* promis l'avoit, mais il ne le trouva pas, dont il fut fort esto*n*né. *Et* qua*n*t
10 Charlemaigne[14] vit q*ue* le jo*u*r fut gra*n*t, si voulut faire marcher son ost vers la cité de Pavie po*u*r la faire pre*n*dre d'assault. Si veissiez alors charier p*ar* les fossez gros arbres, traux[15] *et* fagoz[16] po*u*r re*m*plir lesditz fossez, mesmem*e*nt grosses arbalestes de passe *et* autres[17] instrume*n*s serva*n*s a pre*n*dre villes d'assault !

[f.VI.] **116. Q**uant le roy Desier entendit le bruyt des gensdarmes, fut moult esbahy *et* ne sçavoit que ce vouloit dire ; si monta sur les murailles[18] de la ville *et* va appeller ung des

---

[1] euz *P*
[2] l. t. passé e. *P*
[3] m. fors. q. *P*
[4] trop *P*
[5] Et q. *P*
[6] O. le Dannois c. *P*
[7] O. le Dannois *P*
[8] en *J*
[9] u. mien p. *J*
[10] t. g. et asseureté *P*
[11] t. et honnestement r. *P*
[12] e. se f. *P*
[13] l. il c. *P*
[14] q. le roy C. *J* ; q. l'empereur C. *P*
[15] javellez *P*
[16] e. gros f. *J*
[17] e. tous a. *J* ; e. plusieurs a. *P*
[18] s. la muraille *P*

chevalliers du roy no*m*mé Geffroy, et lui dist : « Ge*n*til[1] che[v]alier[2], q*ue* je parle avecques[3] vous, s'il vous plaist. Q*ue* voulez vous dire q*u*i vous fait faire ces approuches de ma ville ? — C'est le roy Charlemaigne, q*u*i vous a en grant hayne pour l'amour de[4] ce q*ue* ceste nuyt avez recueilly dede*n*s[5] vostre palais son ennemy mortel[6], Ogier le Dannoys. Pource est tout delibéré de faire prendre vostre ville d'assault devant qu'il soit deux heures d'uy[7]. — Or escoutez, chevalier[8], se dist le roy, vrayeme*n*t[9], il est vray[10] q*ue* tout tard denuyt, je le recueilly sur l'esperance de le livrer au noble Charlemaigne[11]. Et lui envoyé ersoir ung message[12], co*m*e il se tint tout[13] asseuré q*ue* je[14] luy rendroye entre ses mains. Mais je vous p*ro*metz que ce matin, il est eschappé, ne si n'ay veu depuis ersoir ne[15] luy ne le message. » Ado*n*c respondit[16] le chevallier Geffroy en ceste maniere[17] : « Par la foy que je doy a mon createur, je vous p*ro*metz q*ue*, ce j'estoye Charlemaigne, ou q*ue* je fusse son lieuten*an*t en ceste guerre, q*ue* je destruyroye de ceste heure vostre royaume, *et* vous feroye pendre publiquem*e*nt au millieu de vostre ville de Pavye. Et co*m*ment voulez vo*us* entrepre*n*dre de trahir le plus noble chevallier du monde *et* le vouloir re*n*dre es mai*n*s de son adversaire pour le faire mourir ? Je vous dy q*ue* vous n'estes pas roy, mais ung cruel tirant ! Et de ceste heure je le vois compter au roy Charlemaigne[18] *et* luy conseilleray de prendre vostre ville d'assault ! »

---

[1] Gentil *abs. P*
[2] chenalier] *JP*
[3] a *P*
[4] l'a. d. *abs. P*
[5] en *P*
[6] mortel *abs. P*
[7] d'icy *P*
[8] chevalier *abs. P*
[9] r. Desier v. *P*
[10] e. bien v. *J*
[11] l. a C. *P*
[12] messagier *P*
[13] tout *abs. P*
[14] le *P*
[15] ne *abs. P*
[16] A. luy r. *J*
[17] e. c. m. *abs. P*
[18] c. a l'empereur C. *P*

XVIII

¶ Co*m*ment le roy Desier saillit hors de[1] Pavye pour assaillir les Fra*n*çois, *et* y eut forte bataille, *et* eust esté le roy Desier prins, se[2] n'eust esté Ogier qui sortit hors de la main des Françoys[3], *et* co*m*ment il s'en fouyt a Chasteaufort.

[f.VI.v] **117. E**t[4] qua*n*t le roy Charlemaigne vit Geffroy retourner, lequel avoit veu p*ar*lamenter avec le roy Desier, si lui demanda q*ue* c'estoit q*u*'il avoit tant p*ar*lamenté avec lui. « Par ma foy, sire, je vous diray la verité. Il est vray q*u*'il se venoit excuser a moy de[5] ce q*u*'il avoit recueilly Ogier, vostre mortel ennemy, en sa cité *et* en son palais, mais c'estoit soubz l'esp*er*ance qu'il avoit de [le][6] vous livrer, *et* dit ainsi que ersoir vous envoia une lettre par ung messagier q*ue* vous tenissiez seur de lui *et* qu'il vous rendroit Ogier entre voz mains, mais q*ue* depuis il ne vit ne Ogier ne le message. Or, sire, pour entendre son cas, vous pouez co*n*gnoistre qu'il est traistre de le faire venir en son palais *et* boire *et* me*n*ger avec lui, *et* puis le livrer es mains de son ennemy : c'est trop fait en Judas ! Si seroit bon, se me semble, de faire prendre Pavie d'assault. » ; ce qui[7] fut ordonné de par le roy incontinent. Doncq*ue*s le roy Desier fut plus mal conta*n*t que deva*n*t, et fit armer to*us* les[8] gensdarmes acoup, si fait so*n*ner les[9] tro*m*petes. Et par une faulse poterne, dont les Fra*n*çois ne se donnoie*n*t de garde, saillit avec quattre ou cinq mille combata*n*s, tous bie*n* enpoint, lesq*ue*lz vindre*n*t par derriere acueillir les Fra*n*çois, *et* firent sur eulx de grans faiz d'armes ; *et* tellem*e*nt se porta le roy Desier q*u*'il vint au plus pres du roy Charles choisir ung chevallier fra*n*çois a qui il donna si grant coup de lance dont il getta ho*m*me *et* cheval par terre, dont[10] le roy Charles fut fort[11] mal contant. Et en effet pour une escarmouche soudaine firent tresvaill*a*mment. Et, adonc que le roy Charles vit si impetueuse bataille[12], escria : « Montjoye ! saint Denis ! », pourquoy to*us* les François se

[1] de *abs. P*
[2] se *abs. J*
[3] d. l. m. d. F. *abs. P*
[4] Et *abs. P*
[5] pour *P*
[6] le *om.*] *JP*
[7] qu'il *J*
[8] ses *P*
[9] ses *JP*
[10] de quoy *P*
[11] bien *P*
[12] i. la b. *J*

getterent sur les Lombars, et tellement que les Lombars estoie*n*t plus prestz de prendre la fuyte que plus assallir les François, tant qu'ilz sentirent venir secours.

118. Car Ogier, qui estoit demouré cheuz son hoste dedens une chambre avec la belle Richemonde, *et* lui tardoit grandement q*u*'il n'alloit veoir co*m*e le roy Desier se portoit, si dist a la royne qu'il estoit te*m*ps q*u*'il print congié pour aller veoir co*m*e[1] le roy Desier se portoit vaillam*m*ment enco*n*tre les Fra*n*çois ; si se mist la royne aprés pour l'armer. Et dist a la royne treshumblement : « Madame, cent mille mercis des bonnes cheres *et* des bons passe temps q*ue* m'avez faiz ! Tousjours avrez ung serviteur en moy, je le v*ous* prometz. Et se d'aventure je demeure dedens le chasteau de Beaufort, souve*n*t avrez de mes nouvelles. » Et qua*n*t la royne l'eust armé bien a son desir, si l'embrasse *et* le prent par le me*n*ton *et* le baise tresdoulceme*n*t, si que Ogier fut rassasié *et* remo*n*té* de toutes les maleuretez q*u*'il avoit eues par cy devant ; si ceing[t][2] Courtin son espee *et* mo*n*te sur Broifort, *et* co*m*manda la belle Richemonde a Dieu, *et* s'en va, sa lance sur sa cuisse, *et* prent congié de son hoste Gonnault, *et* s'en va co*m*mandant en la garde de Dieu.

119. Lors est party Ogier hors la porte de Pavie *et* est sailly sa*n*s ce q*ue* aucun lui ayt fait aucu*n* destourbe[3] ne empeschement, *et* gallope de loing pour veoir la bataille des Fra*n*çois *et* des Lo*m*bars, *et* tellem*e*nt q*ue* ung chevallier fra*n*çois choisit le roy Desier p*ar* si gra*n*t force q*u*'il re*n*versa ho*m*me *et* cheval, do*n*t les Lo[m]bars[4] fure*n*t fort esbahis. Et qua*n*t Ogier vit q*u*'il fut a pié *et* acculé, q*ue* plus ne pouoit, si lui gettoie*n*t dars, espees *et* demy la*n*ces sur son corps sa*n*s ce[5] q*ue* les povres Lo*m*bars y peusse*n*t pl*us* resister jusq*ue*s a la venue d'Ogier q*u*i ta*n*t se porta vaillam*m*ment, et p*ar* [g.I.] lui faulsa le corps tout au travers*, aprés[6] tire Courtain son espee, si abatit a terre Thierry d'Ardaine, Richart de Mondidier *et* l'archevesque Turpin, et bien .XXXIIII. chevalliers fra*n*çois, que tout par terre abatit, l'un ça *et* l'autre la, qu'il fut force aux François de laisser la meslee *et* eulx retirer arriere, dont le roy Charlemaigne fut tresmal content, et si dist a ses chevalliers :

[1] se *J* ; comment *P*
[2] ceing] saint *JP*
[3] destourbier *P*
[4] Lobars] *JP*
[5] ce *abs. J*
[6] e. mist sa lance au travers du corps dudit chevalier a. *P*

« Messeigneurs, [n][1]'est ce pas une diablerie de ce faulx, glout *et* larron Ogier que le roy Desier me celoit ? Tout cecy estoit nostre, et tous les Lombars desconfis, n'eust esté sa venue ! » Et tant fit Ogier qu'il recouvra ung destrier au roy Desier, *et* feist q*ue* par sa force il le remonta maugré toute la puissance des François ; et tant fut esbahy le roy Desier qu'il ne luy savoit dire parolle nulle, mais Ogier luy a dit : « Roy Desier, povrement avez recongneu le plaisir que par cy devant vous ay fait jusques a cest'heure, car il n'a pas tenu a vous que Charlemaigne ne me tient a son vueil, dont je vous adverty q*ue* vous vo*us* guettez de moy, car de ceste heure je vous deffie de mort a tousjoursmaiz ! » Aprés lesquelles parolles dictes, voyant les François se ralier a gra*n*s flotes, broche des esperons le bon Broyfort *et* les laissa la. Et le roy Desier de fouyr *et* de gaigner la cité. Et Charlemaigne *et* tout son excercite[2] se mirent a courir aprés Ogier *et* laissere*n*t aller le roy Desier ; si fist bonne diligence Ogier de gaigner paÿs* ; et quant il fut fort eslongné de eulx, si ne sçavoit bonnement ou il alloit, fors qu'il trouva en son chemin ung co*m*paignon passant a qui voulentiers il demanda le chemin pour aller au chasteau fort, *et* luy dist q*ue* il prensist le chemin de la main senestre. Et luy dema*n*da s'il estoit encores guaires loing, si luy respondit que, s'il s'avance, il[3] y pourra bien encores aller au giste ; si se print fort a chevaucher, *et* tantost qu'il fut ung peu loing en son chemin, re[n]contra[4] deux pelerins qui venoient de Saint Jaques *et* de Romme, *et* leurs noms estoient Milles *et* Amis,¶ les deux plus loyaulx compaignons qui jamais furent sur la terre, ¶ car l'un pour l'autre endurerent *et* souffrirent[5] plusieurs grans maulx. Et, pource que d'eulx *et* de leurs fais ont esté plusieurs livres fais *et* escripz, je les laisse pour obvier prolixité, car il ne touche de rie*n* la matiere presente* ; si vint Ogier a eulx : « Sus, ribaulx, rendez vous, car a present vostre mort est juree ! » Et fut par despit que l'ung d'eulx avoit espousé la belle Bellicende la fille du roy Charles*. « Hé[6] ! sire, pour Dieu, sauvez nous la vie, car nous sommes pelerins qui venons tout droit du voyage Saint Jacques, *et* aussi d'enquerir[7] remission de to*us* noz pechez *et* deffaultes, et sommes vrais confez *et* repentans ! — Et pource que estes en bon estat, a cest'heure vous vueil je faire mourir, car par aventure ne

[1] u] *JP*
[2] exercice *P*
[3] s'a. qu'i. *J*
[4] reucontra] *JP*
[5] e. s. *abs.* P
[6] Hee *P*
[7] acquerir *P*

vous trouverez vous jamais en meilleur estat ! » Si tire Courtain, et l'assene sur le chief, si[1] le tumba a terre tout mort ; et retourne a l'autre, luy en donna si grant coup que il le renversa par terre semblablement que[2] l'autre ; si avisa de la montaigne descendre l'armee de Charlemaigne, si vit qu'ilz n'estoient pas[3] gaires loing de luy, si s'auvance pour tousjours gaigner le devant. Et quant le roy Charlemaigne advisa le vasselage que Ogier le Dannois avoit fait des deux bons pelerins Milles *et* Amis, si commença a escrier[4] : « O faulx *et*[5] desloyal glouton ! Seras tu jamais saoul de persecuter mes bons parens *et* bons amys ? Ne est ce pas icy une grande pitié ? Je n'en congnois point de pareille ! Or de Dieu soit il mauldit, qui sa plaisance prent a user de vengence contre les pelerins *et* serviteurs de Dieu ! » Si ordonna le roy les faire mettre en sepulture, et a cest'eure la fist poursuivre Ogier plus fort que devant.

[g.I.v] **120. E**t Ogier, voyant de luy François approucher, si hurte Broyfort des esp*er*ons, tant qu'il advisa la grande tour du chasteau ; si broche les esperons de plus fort en plus fort *et* tellement qu'il peut veoir tout le chasteau *et* fut pres. Or retourneray je a p*ar*ler de Charlemaigne : quant il vit *et* aperceut la haulte tour de Chasteaufort, si dist a ung gentil ho*m*me de son hostel, qui autrefois avoit dede*n*s esté[6] en garnison avec le chevallier Beron, qui lors estoit seigneur de la place, que c'estoit de ce chasteau ; lequel luy respondit : « Sire, ce chasteau est a ung noble chevallier, nommé Beron, lequel par grande espace de temps avoit tenu le chasteau contre le roy de Pavye *et* plusieurs grans princes *et* seigneurs de pardeça, qui en fin finalle furent co*n*trains faire appointement avec ledit Beron, car autrement il les eust desconfis, car il y a de grans sires leans ; car, se Ogier y estoit une fois de sept ans, la force et toute la puissance de deux royaumes ne le sçavroient avoir, quelques bons entendeme*n*s qu'ilz y[7] sceussent emploier. » ¶ Or retourne a Ogier qui n'y aperceut perso*n*ne, dont il fut gra*n*dement esbahy, car il veoit les François qui de pres le suyvoie*n*t, et ainsi que les ge*n*s du chasteau saillirent pour veoir le bruyt qui estoit sur les champs, si estoit la Benoist qui dist a Givolin le filz de Garin* : « Par ma foy, se

[1] et *P*
[2] comme *P*
[3] pas *abs. P*
[4] crier *P*
[5] f. e. *abs. P*
[6] q. a. avoit e. d. *P*
[7] lui *J*

dist il, vela l'ost de Charlemaigne, *et* croy qu'il vient mettre le siege de[v]ant[1] le[2] chasteau ! » *Et* en regarda*n*t sur les carneaux dudit chasteau, vit Ogier qui estoit de pres suyvi des François. « Las ! ce dist Benoist, allons, seign*eu*rs, je vous en prie, secourir le plus vaillant chevallier qui soit sur terre : c'est Ogier le Dannois, que le conte vostre pere vous a si cher tenu en sa vie, *et* lequel m'a fait chevallier. » Adonc dist Givolin : « A moy ne tiendra, mais allons, je vous en prie ! », si partirent du chasteau bien trois cens. Et tandis que Ogier attendoit s'il co*n*gnoistroit personne de dedens le chasteau, ung chevallier françois luy cria : « Demeure ! Demeure ! Jamais tu ne peuz eschaper que ne passes ennuyt par dessoubz ma main ! » Et couche sa lance, si n'attendoit pas Ogier la desmarche de son cheval*, mais vint a lui de grant roideur, si hause le bras *et* le frappa si grant coup qu'il mist la teste d'une part *et* le corps de l'autre. Adonc so*n*t saillis les gensdarmes du chasteau, qui firent si grant tournement que, tant q*u*'il venoit des François, les gens du chasteau avecq*ue*s Ogier les mettoient par terre. Et quant ilz en eurent prou occis, si virent la grant floute venir, si recueillirent Ogier *et* tous se lancerent dedens ledit chasteau.

121. Or sont recueillis Ogier *et* les gendarmes dedens le chasteau. Et quant Charlemaigne est venu devant, *et* qu'il a veu tant de ses gens mors *et* abatuz par terre, luy disant que ceulx du chasteau ont Ogier sauvé *et* recueilly, si en fut tant troublé qu'il ne savoit quelle contenance tenir. « Saincte Marie, que sera cecy ? Dont procede cecy de dire que, en chascun lieu qu'il se treuve, les habitans des villes *et* chasteaulx sont contens de habandonner leurs corps pour luy alonger sa vie ? » A ces parolles, le duc Naymes luy dist : « Helas ! sire, vous ne me volustes[3] jamais[4] croire, dont tousjours mal nous en advient ; vous co*n*gnoissez ou devez congnoistre que tant de bons chevalliers *et* v[a]illans[5] soudars sont passez soubz le taillant de son espee, *et* feront encores, se Dieu n'y met provision[6] ; si vous prie que appetit vous vie*n*ne de retourner en France, car ta*n*t plus cy serons, ta*n*t plus y acquerro*n*s de desho*n*neur *et* honteuse reprouche ; *et* vous mesmes le cognoissez assez, si vo*us* requier q*ue* preno*n*s chemin pour faire le retour. »

[1] denant] *JP*
[2] ce *J*
[3] voulsistes *P*
[4] pas *P*
[5] villains] *JP*
[6] m. autre p. *J*

[g.II.] **122. A**donc[1] dist Charlemaigne : « Par la foy que je doy a mon createur, jamais je ne cesseray jusques atant que j'aye eu ce paillard, glout, larro*n* Ogier vif ou mort, et ne m'en parle jamais homme, car autrement je lui mo*n*streroye qu'il ne seroit pas sage ! » Si sont tous assemblez devant le chasteau, et sont demourez la devant pour attendre s'ilz verroie*n*t aulcun de dedens pour parlamenter avecq*ue*s lui, mais ung seul n'en sceut congnoistre ne appercevoir. Or laisseray je Ogier le Dannois dedens le chasteau, et le roy Charlemaigne devant, si retourneray a parler du roy de Pavye, de son retour *et* du parlement qu'il fist avecques la belle Agrimonde* la royne.

123. Quant le roy Desier de Pavye s'en fut party du cha*m*p a la fuyte d'Ogier, *et*[2] fist ta*n*t que, pour Ogier*, il eut assez temps pour entrer a[3] Pavye. Et quant il fut entré dedens la ville et monté en son palays, si fut moult courroucé, si en dist tresmal a la royne, car, pour le grant plaisir qu'elle print a Ogier, ne se donna garde du prisonnier qu'elle avoit fait mettre en prison, lequel saillit, ne sçay par quelle maniere, *et*, fort troublé de l'empeschement qu'on lui avoit donné, dist a par soy qu'il s'en sçavroit bien venger. Et le roy, quant il apperceut le messager, si lui dema*n*da : « Dea ! messagier, que Dieu vous doint mal an ! Pourquoy ne m'avez vous donné respo*n*ce de la lettre que vous avez portee ? — Las ! sire, je vous crie mercis, car je vous conteray la maniere *et* la façon pourquoy il me semble que vous vous[4] avrez a contenter de moy. — Or dy ! se dist le roy. — Sire, ainsi que vous m'eustes baillee la lettre, vindrent deux de voz escuiers : l'ung me osta la lettre que je portoye et l'autre me mist en une prison fermee, de laquelle je ne pouoye trouver façon d'en saillir. Or est il ainsi que je vous dy, par mon serment ne par la foy que je doy a mon createur *et* a vous. » Adonc fist venir l'escuier* *et* lui dist qu'il lui co*n*tast la façon comme cela fut esploitté. « Sire, dist il, madame la royne vint a moy et me dist que je guetasse le mess[a]gier[5] que vous transmettiez au roy Charlemaigne, *et* que je lui robasse la lettre qu'il portoit, et que je le meisse en la prison.¶ Mais qu'elle me declarast ne pourquoy ne comment elle faisoit, elle ne m'en desclara rien. — A ! dist il, or se sçavra la verité au dernier. »

---

[1] Certes *P*
[2] et *abs. P*
[3] en *P*
[4] vous *abs. P*
[5] messgier] *JP*

124. **A**donc la royne se commença a couvrir son fait *et* se deffendre le mieulx q*u'e*lle peust, et dist en ceste maniere : « Monseigneur, n'est il pa bon de croyre avoir fait ce que l'escuier propose, car vous congnoissez *et* sçavez bien que je suis la premiere que[1] vous ouvris *et* desclaray le moyen pourquoy[2] vous vo*us* en deviez acquiter, et que, se autrement vous le feriez, demourriez en l'indignacion du roy Charles, et en dangier de perdre vostre royaume a jamais, il vous en doit bien souvenir. — Ce fait mon, se dist le roy. Mais je ne sçay comme cecy peut doncques* ne a quelle occasion l'escuier le pourroit avoir fait, car, se Ogier estoit de sa parenté, ce seroit autre chose, mais ilz ne sont pas d'une mesmes nacion, pourquoy je n'en sçay que dire. » ¶ Adonc respondit[3] : « Par ma foy ne a mon ame, se dist l'escuier, il est ainsi que je l'ay dit. ¶ Et puis qu'il en fault tant esmouvoir le fait*, elle en estoit tant amoureuse qu'elle en perdoit les piedz*, car je le congnoissoie*. » Adonc dist le roy : « Et t'en prise beaucoup moins de ce que ne me le disois. A ! je n'en puis riens sçavoir par ce moyen, mais je trouveray autre façon parquoy j'en avray vraye co*n*gnoissance. » Si ordonna que la royne fut mise en prison et l'escuier de l'autre. « Et comment, se dist la royne, n'avray je plus de credit envers vous [g.II.v] que ung simple escuier estranger ? Vrayement, je congnois que pou me prisez ! Mais q*ue*lque fois, ainsi que vous jouez des vostres, ce sera raison que j'en face dé[4] miennes*. » Si fist venir six chevaliers d'honneur *et* leur delivra la royne sur leur vie qu'ilz eussent a la garder en bonne prison fermee jusques a ce qu'il leur demandast, si la prindrent *et* la menerent en une chambre forte *et* bien fermee, et la laisserent, et l'escuier estoit aux prisons de l'autre costé. Or laisseray je a present de parler du roy Desier et de ses prisonniers, et retourneray au roy Charlemaigne qui a mis son ost *et* assiegé Chasteaufort ou estoit Ogier le Dannoys.

[1] qui *P*
[2] parquoy *J*
[3] A. r. l'escuier *P*
[4] des *P*

XIX

Comment[1], quant[2] le roy Charlemaigne fut arrivé devant le chasteau, il mist[3] le siege, *et* le jura tenir jusques a ce qu'il avroit ou mort ou vif, *et* du terrible engin que le roy fist faire.

125. Quant le roy Charles eust aparceu la gra*n*t desconfiture que Ogier avoit fait de ses gens devant le chasteau, il va jurer par son dieu q*ue* jamais de la ne partiroit que il n'eust Ogier vif ou mort, dont les douze pers de France n'en furent pas trop contens, ne les autres gensdarmes françoys aussi ; si fist asseoir son siege pres du chasteau et fist leurs trefz, tentes *et* pavillons incontinent a moult grant diligen*c*e. Et Ogier, qui estoit dedens, nonobstant qu'il fut fort las, et son haubert tout desmaillé, si vouloit il[4] encores saillir sur les François, cherchant tousjours l'opportunité d'avoir Charlot ; auquel [g.III.] Benoit dist[5] : « Ogier, mon amy, vous ne sauldrez huy de ceans si vous me croyez, mais au fort vostre noble plaisir soit fait. » Et adonc Ogier dist a Benoit : « Mon amy Benoit[6], je vous prie que vous faciez armer voz gens, si ferons une saillie sur ces François, car j'ay grant envie de trouver mon ennemy au descouvert, si seroit bon, ainsi qu'ilz sont encores empeschez[7] en leurs tentes, de leur aller livrer une escarmouche. » Et, ce disant, Gelin, l'enfant du conte Garin, si lui vint demander l'ordre de chevalerie, si luy dist que voulentiers lui donneroit. Et en nom de Dieu lui donna la colee de Courtain son espee, qui tant bo*n*ne estoit. « Je faiz cy ung jeune chevalier, pour lequel je prie la Trinité que l'ordre que il reçoit de chevalerie lui doint cueur, valeur *et* prouesse de briefvement avoir venga*n*ce de son pere *et* tous[8] ses bons amys que les François a oultrance ont tué *et* mis a mort. » Do*n*t Gelin le remercia grandement, si furent les gens Ogier tous prestz pour faire leur saillie, puis laisserent le chasteau garny pour leur recueillie. Adonc Benoit saillit aprés luy *et* Gelin, et puis les aultres a grant floute ; et Ogier qui demoura darnier fut le premier a[9] l'ost, et le petit et vaillant chevalier Gelin a beau coup de lance abatist a terre Girard *et* Huon de Menenchiez *et* le grant bouteiller du roy, et les renversa tous trois sur

[1] Comme *P*
[2] quant *abs. P*
[3] i. y m. *P*
[4] il *abs. P*
[5] dist *om.* (*changement de page*) *P*
[6] M. a. B. *abs. P*
[7] empescher *P*
[8] e. de t. *P*
[9] en *J*

le beau pré. Et quant Ogier le vit, si commença a dire a Benoit : « ¶ A ! si ce chevalier vit longuement, il fera de beaulx faiz d'armes, car vela beau commencement ! » Si se mirent sur les François *et* en firent ung grant chapplis, car ilz les prindrent desarmez le plus, et si soubdainemen*t* qu'ilz n'y pe*n*soient en rien ; si prindrent leurs haubers Charlot, Nayme[1] de Baviere *et* les autres, chascun court aux armes, donc Ogier *et* ses compaignons abatirent trefz, tentes et pavillons *et* bouterent le feu par tout, mais devant leur[2] departement firent tresgra*n*de occision de Françoys. Mais le grant ost Charlemaigne, qui tantost fut armé, vint fraper dessus Ogier *et* ses gens, que force fut d'eulx recueillir dede*n*s le chasteau, puis levere*n*t les pons. Et les gens de Charlemaigne sont demourez dehors, bien courroucez que ilz leurs sont eschappez, mais de remede n'y avoit point, car ilz avoie*n*t esté prins impourveuz *et* trop soubdainement. Et le roy Charlemaigne dist au duc Nayme : « Parle m'en qui m'en vouldra parler, mais je ne cuide point que homme humain sceust faire cela sans mauvais art. » Se dist Nayme : « Je ne sçay dequoy il sert ne comment*, mais c'est le plus terrible des terribles que j'ouy jamais parler, et nous pourra fort dommager, et le royaume semblablement, tandis qu'il demourera en ce chasteau, *et*[3] vous en voyez desja les experiences. » Si jura de rechief Charlemaigne que jamais ne bougeroit de devant qu'il ne eust destruit Chasteaufort *et* fait prendre Ogier devant, « qui ta*n*t no*us* a fait de maulx. — [V]oyre[4], ce dit Nayme, qui le pourra prendre, c'est pour sauver vostre serment. »

126. Quant Ogier fut dedens le chasteau *et* tous ses gens recueillis, sy fure*n*t terriblement ayses d'avoir fait si bonne escarmouche, do*n*c estoit Ogier bien joyeulx. Mais si[5] fort s'i[6] sentoit blecé des coupz et des playes que autrefois avoit eues, si se fist mettre *et* envelopper a ung fiens de chevaulx bien chauldement pour consolider[7] tout son corps. *Et* la passa la nuyt, et fist tout recueillir pour eulx pre*n*dre leur repos. Le lendemain au matin, ainsi que le roy *et* ses gens avisoient conment ilz pourroient assaillir le chasteau, et n'y avoit nul qui sceust trouver la maniere pour la force du lieu, dont le roy et ses gens

[1] C. et N. *P*
[2] le *P*
[3] et *abs. P*
[4] Coyre] *JP*
[5] si *abs. J*
[6] i *abs.* (se) *JP*
[7] consoler *P*

estoient bien esbahis, alors va arriver ung maistre charpe*n*tier, lequel dist au [g.III.v] roy : « De l'assaillir, vous ne sçavriez. Mais, pour grever *et* guerroyer ceulx de dedens, je feray bien ung engin, ou il chevira* bien mille ho*m*mes dedens, *et* les pourra l'on bien mettre devant le chasteau, *et* combatre main a main, *et* les batre de pierres a leur plaisir sa*n*s ce que ceulx de dedens leur puissent faire mal ne les empescher de rien. » Se dist le roy : « Se tu fais ce que tu dis, je te feray de grans biens *et* si avras de moy ce que tu vouldras demander. » Si fist ce maistre faire charier du boys, et tant charpenta que en la fin de six mois son engin fust prest de lever, dont le roy Charlemaigne en fut moult grandement resjouy.

127. Or retourneray je au lendemain que les Françoys eurent leurs trefz, tentes *et* pavillons relevez *et* remis sur le boult, *et* que faisoie*n*t parmy la praerie loges *et* cabanes, ne sceurent l'heur[e][1] que Ogier saillit dessus eulx, acompaigné de Benoit *et* Gelin, le nouveau chevalier, et saillere*n*t dedens l'ost de Charlemaigne, co*m*me ilz avoient fait par devers le soir ; lesquelz abatirent trefz, te*n*tes *et* pavillons comme devant et mire*n*t le feu par tout. *Et* Ogier s'en alloit de tente en tente *et* de pavillon en pavillon pour chercher so*n* adversaire, Charlot, le filz Charlemaigne[2], mais jamais ne le pouoit trouver, car s'i l'eut une fois trouvé, il eust incontinent haband[o]nné[3] Chasteaufort, et s'en fut allé a son ava*n*ture. Et quant on ouyt nouvelles q[u]e[4] Ogier estoit aux tentes, l'ost survint incontine*n*t qui acoup s'esmeut. Mais ce fut trop sur le tard, car Ogier et ses gens commençoyent desja a s'en retourner, et se bouterent dedens[5] le chasteau fort, donc puis ne saillirent jusques atant que l'engin fut assis devant le chasteau, pourquoy leur fust force de saillir, car l'engin porta bien mille hommes dedens le chasteau qui getterent feu, tant que ilz brulere*n*t maisons, chambres *et* estables, tant que les habitans dudit chasteau ne s'osoient descouvrir, dont Ogier *et* ses compaignons furent merveilleusement courroucez *et* ne sçavoient plus qu'ilz devoient faire, sinon soy garantir es salles besses[6] voustees de pierre, car le feu destruisoit tout, sinon ce qui estoit de pierre, *et* s'il eut duré longueme*n*t, ilz estoient tous en grant dangier d'estre destruis.

---

[1] heurs] *JP*
[2] f. du roy C. *P*
[3] habandnné] *JP*
[4] qne] *JP*
[5] dens *P*
[6] b esses (*deuxième lettre étrange*) *J* ; basses *P*

128. Et[1] quant Ogier eut assez advisé l'engin *et* eut consideré le grant dommage qu'il leur faisoit, *et* le dangier ou ilz estoient, il dit a Benoit, a[2] Gelin *et* a ses compaignons : « Messeigneurs, dist il, il vault trop mieulx avanturer le corps *et* la vie que languir en da*n*gier. Pource, si me voulez croire, ferons une saillie dont les ungs se mettront aux armes co*n*tre ceulx qui garde*n*t ledit engin, *et* les autres ne servir*o*n*t* fors a belles sies *et* haches a decouper *et* mettre par pieces ledit engin. » Si se consentire*n*t tous a acomplir son conseil. ¶ Lors se misrent tous les compaignons en armes, et firent leur saillie ainsi qu'il fut ordonné. Et, si tost que Geffroy d'Anjou les advisa venir, si fut monté *et* armé de toutes pieces, la lance au poing pour se deffendre contre Ogier *et* ses gens. *Et* au premier qu'il ra[n]contre[3] donna si grant coup qu'il rue[4] homme *et* cheval par terre, mais Ogier, qui pas ne fut loing, lui aida a relever. Et Ogier coucha sa la*n*ce *et* hurte Broyfort des esperons, *et* vint attaindre ledit Geffroy, i[5]* le hurta si grant coup qu'il rompist l'escu et passa tout au travers, *et* fist la si vaillamment que six vaillans chevaliers rua mors p*ar* terre. Et ce pendant les autres estoient a l'engin, et furent tous ceulx qui le gardoient mis a mort, et ledit engin mis en pieces. Incontinent on l'ala dire au roy Charlemaigne que [g.IIII.] Ogier estoit yssu et qu'il avoit fait desrompre *et* despecer ledit engin, et mis a mort tous ceulx qui le gardoient et le maistre qui avoit fait ledit engin ; si fut l'ost inco*n*tine*n*t armé et vint le roy Charles qui dist a Ogier : « Ha ! mauvais glouton, comment ne cesseras tu jamais de me courroucer et destruire mes gens ? Je te prometz que je ne dep*ar*tiray jamais d'icy devant que ne te aye, mort ou vif ! » Si respondit Ogier : « Vous ne me sçavriez faire pis que vous m'avez ja fait, mais avant que je departe, je vous monstreray que je ne vo*us* crains gueires ! » Si hurta Broyfort des esperons *et* donna de Courtin son espee a ung chevalier natif de Paris, en la presence de Charlemaigne, qu'il le renversa mort par terre, dont le roy fut moult courroucé. Alors saillit Nayme de Baviere *et* ses co*m*paignons, cuydans les enclorre, dont moururent plus de trois cens des gens d'Ogier. Et Ogier les fist separer, l'ung ça *et* l'autre la, par telle maniere que force fut de lui faire voie et de le laisser passer ; si s'en retournerent[6] vaillamme*n*t dede*n*s ledit chasteu *et*

[1] Lors *P*
[2] B. et a *P*
[3] racontre] rencontre *JP*
[4] rua *J*
[5] si *JP*
[6] retourna *P*

Charlemaigne s'en retourna a ses te*n*tes. Or laisseray je cy a parler du roy Charlema[ig]ne[1] et d'Ogier et parleray du roy Desier qui avoit fait mettre en prison la royne *et* l'escuier.

129. Le roy Desier, qui[2] avoit fait emprisonner la royne sa femme et l'escuier qui l'avoit accusee d'avoir fait la trahyson, voulut ung jour faire interroguer la royne pour venir a la verité des choses, si respondit la royne que, de ce que l'escuier l'accusoit, elle ne sçavoit nouvelle, ne que jamais n'avoit en ce pensé, car se eust esté contre sa voulenté ; et non autre chose ne peut on sçavoir d'elle, si fut remise en prison ; si fut l'escuier interrogué comme devant, et se trouva des propres parolles qu'il avoit devant dictes* ; donc les chevaliers furent merveilleusement esbahiz. Et en oultre dist l'escuier : « Pource que je ne puis pas prouver mon fait et que le temps m'ennuye en ceste prison, je vueil a ceste heure vous livrer le gaige de bataille, se la royne a chevalier ou gentil homme qui pour elle le vueille lever, s'il plaist au roy de le consentir[3]. » Si[4] fut presenté le gaige au roy, si ne le voulut oncques recevoir jusques atant qu'il eut envoyé ung message au roy Charlemaigne, qui a celle heure fut deliberé lui transmettre*. Et de fait, pour abreger le conte, fist a celle heure venir le messagier *et* lui dist en ceste maniere : « Tu yras vers le roy Charlemaigne et lui diras de par moy que je me recommande cent mille fois a sa bonne grace, lui requerant pardon de ce que je me suis armé contre lui, et que je fusse allé par devers lui et a son secours, ne fust la royne, que[5] je detiens en prison pour l'amour de[6] ce que elle me trahit le soir que je lui cuiday livrer Ogier le Dannois ; et que, s'il lui plaist me p*ar*donner, que[7] je lui envoiray vivres a foison et gensdarmes tant qu'il lui plaira me mander. » Si fist partir le messagier incontinent, *et* lui enchargea de retourner acoup pour savoir le vouloir du roy Charlemaigne. Adoncques partit le messagier pour aller faire so*n* message, qui y alla a grant diligence.

[1] Charlemagine] *JP*
[2] Nous parlerons du r. D. de Pavie q. *P*
[3] d. s'i c. *J*
[4] et *P*
[5] r. ma femme q. *P*
[6] l'a. d. *abs. P*
[7] que *abs. P*

130. Adoncques[1] partit le[2] messagier pour aler en l'ost du roy Charlemaigne. Or est il ainsi que Ogier le Dannois et ses compaignons de Chasteaufort avoient une espie de jour en jour en l'ost du roy Charlemaigne, lequel y estoit quant le messagier du roy de Pavye arriva[3] en l'ost ; si vint le messagier du roy de Pavye en l'ost Charlemaigne[4] *et*[5] treshonnorablement le salua, en[6] disant : « Je vo*us* salue de par le roy de Pavye, leq*ue*l[7] [g.IIII.v] se recommande grandement a vous, vous requerant pardon de ce qu'il c'est armé contre vous, vous suppliant lui pardonner, et [vous viendroit secourir][8], ne fut la royne, q*u*'il a fait mettre en prison pour sçavoir la verité de la trahyson qui lui fut faicte le soir qu'il vous devoit rendre Ogier le Dannois ; et [l'escuyer qui][9] a raporté[10] que Ogier l'entretenoit, lequel est em prison semblablement, qui est prest de bailler son gaige* ». Se dist le roy [11] : « Que on le reçoive et, s'elle ne trouve qui l[e][12] reçoive pour soy, qu'on en face bonne et briefve justice *et* la brusler a[13] ung feu, car elle a[14] bie*n* deservy, si elle est vaincue du cas. Oultreplus, dy au roy de Pavie que il envoye des vivres a l'ost, que tout lui est pardonné, *et* me recommande bien a lui. » Adonc le messagier print congié *et* s'en retourna droit[15] a Pavye.

131. Et[16] qua*n*t l'espie de[17] Chesteaufort* eut entendu toutes les paroles du messagier du roy de Pavye, si s'en alla tout droit au chasteau, *et* si tost que il fut arrivé, Benoit lui demanda : « ¶ Or ça, dont viens tu ? Sçays tu rien de nouveau ? Que dist le roy de[18] nous ? — Par ma foy, se dist l'espie, il vous menasse bien et dit que jamais il ne partira du[19] chasteau fort* tant qu'il avra Ogier ou vif ou mort. Et si ay veu ung messagier

---

[1] Adoncques *abs. P*
[2] ledit *P*
[3] r. Desier a. *P*
[4] Charlemaigne *abs. P*
[5] si *P*
[6] l'o. si salua ledit messagier Charlemaigne e. *P*
[7] r. Desier l. *P*
[8] v. v. s. *om. AJP*] *WXYZ* ; *voir aussi 129/16 et 131/7*
[9] l'e. q. *om. AJP*] *WXYZ*
[10] raporter *AJ*] *P*
[11] r. Charlemaigne *P*
[12] la *AP*] *J*
[13] en *J*
[14] e. l'a *P*
[15] droit *abs. P*
[16] Et *abs. P*
[17] dudit *P*
[18] d. Charlemaigne d. *P*
[19] de *P*

que le roy de Pavye avoit envoyé au roy Charlemaigne, comme il lui demandoit pardon de ce qu'il c'estoit armé contre lui, et que lui mesmes le fust venu secourir, n'eust esté la royne, que il veult faire brusler pource qu'elle fist eschapper Ogier de mort, *et* le roy si[1] lui a mandé qu'il la face brusler s'elle demeure vaincue du cas, et que au surplus tout lui est pardonné, et qu'il envoye seulement des vivres en l'ost. — Or ça, dist Ogier, *et* n'y a il autre chose ? — Nenny, respond[2] l'espie. — ¶ A las ! se dist Ogier, que doy je faire ? Se je ne fusse si[3] co*n*gneu par dela, nous y allissions, vous et moy, mon amy Benoit ! — Nous ferons bien autrement, se respondit il, nous yrons, Gelin *et* moy, et ferons tant que, s'il y a qui vueil[le][4] donner gaige, nous le recevrons *et* ferons sa querelle bonne *et* lui sauverons la vie. — ¶ Ce seroit bien besoigné, se dist Ogier, et pour besoigner seurem*en*t, vous lui porterez ung beau signet d'or qu'elle me donna en ma departie, qui vous donnera congnoissance. »

132. Si sont partis aprés souper *et* ont chevauché toute nuyt *et* au matin so*n*t arrivez chiez le roy de Pavye. Et ainsi qu'ilz sont arrivez, le roy les congneut en tant qu'ilz estoient de Beaufort ; il cuida que Ogier le Dannois[5] les y eut transmis, et leur dist franchement[6] : « Messeigneurs[7], qui vous amaine icy ? ¶ N'est pas Ogier dedens le chasteau de Beaufort qui est a vous ? — Ouy, se dist Benoit, en la mal'heure, dont nous en sommes povres et desheritez, et en la haine du roy Charlemaigne[8] demourez. — Et comme*n*t ? ce[9] dist le[10] roy. — Je vous diray, sire. Pour la grande accointance q*u*'il avoit a Beron et au conte Garin, pere de Gelin que vecy, en fuyant d'une journee qu'il avoit perdue contre Charlemaigne devant ceste ville, ainsi co*m*me il fuyoit *et* ne sçavoit ou avoir refuge, si trouve[11] le chesteau ou[v]ert[12], si se lança dedens, *et* qua*n*t il fut dedens, no*us* en fusmes tous esbahiz *et* dismes entre no*us* : 'Helas ! Qu'il no*us* est bien advenu,

[1] e. Charlemaigne s. *P*
[2] respondit *P*
[3] si *abs. P*
[4] vueil] vueille *J* ; veuille *P*
[5] l. D. *abs. P*
[6] franchement *abs. P*
[7] Seigneurs *P*
[8] h. de C. *P*
[9] ce *abs. P*
[10] le le] *JP*
[11] trouva *J*
[12] *Haut de la lettre effacé*] *JP*

au moins nous avons celui par qui sont tant venus de maulx au[1] paÿs de Lombardie ! Il le fault bien garder, si en ferons ung present au noble roy Charlemaigne !' Si fusmes tous d'ung co*n*sentement[2] *et* en baillasmes foy l'ung a l'autre, mais, ainsi que no*us* le cuidons sur le vespre livrer au roy, ung gallant flateur qui fut la *et* ung parjure lui co*m*pta toute l'entreprinse ; si vint vers no*us* co*m*e ung ho*m*e enragé fraper de son espee Courtin[3] sa*n*s pl*us* enq*ue*rir, q*u*'il no*us* fut force d'aviser la porte* ; se ne sçavo*n*s [g.v.] ou nous garantir ne avoir nostre refuge, sinon a vous, comme vers nostre naturel roy et seigneur. Et aussi vecy Gelin qui vient faire le devoir de l'hommage qu'il vous doit a cause de ses fiefz, terres *et* seigneuries : vela les deux causes qui devers vous no*us* ont amenez.

133. — Vassaulx et tresbons amys, vous soyez les tresbien venuz ! » dist le roy, et les commença a accoler *et* fut trescontent de leur venue. Et ainsi qu'ilz fure*n*t de par le roy receuz[4], vecy arriver le messagier qui retournoit de devers Charlemaigne, lequel vint saluer le roy, *et* lui dist : « Sire, le roy Charlemaigne vous salue de par moy, et tout le mal talent qu'il avoit avecques vous, a l'occasion d'Ogier ou autrement, il vous pardonne entierement, et ne vous doubtez que jamais il vous face desplaisir s'il ne vient de par vous, mais se reco*m*mande tresfort a vostre bo*n*ne grace *et*[5] vo*us* mande que incontinent vous faciez transmettre des vivres en l'[6]ost, car ilz en ont bie*n* besoing. Oultreplus, touchant madame la royne, il vous mande que vous vous[7] informez de la trahyson et que, s'il est trouvé qu'elle soit coulpable du cas, que vous la faciez tost *et* incontinent brusler en ung feu. » Si respondit le roy que[8] si feroit il ; si print le[9] roy de Pavye Benoit[10] qui la estoit venu et lui dist : « Helas ! gentil vassal, je suis le plus vergoigneux roy qui jamais portast couronne ! Or est il ainsi que Ogier, soy[11] fuyant d'une journee qu'il avoit eue avecques Charlemaigne[12], comme vous sçavez, et s'en vint a la porte pour demander

[1] ou *P*
[2] d'u. mesmes c. *P*
[3] Courtin *abs. P*
[4] r. Desier r. *P*
[5] a vous e. *P*
[6] son *P*
[7] vous *abs. P*
[8] r. Desier q. *P*
[9] Ledit *P*
[10] r. Desier B. *P*
[11] O. le Da*n*nois s. *P*
[12] a. le roy C. *P*

entree ; si me pensay en ce point que vous m'avez compté que, [se][1] je le rendoye[2] une fois es mains dudit roy, que[3] il tiendroit dorenavant mon royaume en paix[4] ; si le receu, et ainsi que eusmes[5] souppé, je fiz escrire une lettre pour envoyer a Charlemaigne[6], mais ceste royne mauldicte, ma femme, pour acomplir sa mauldicte luxure, fist pre*n*dre le messagier *et* le mettre en prison par ung escuier que je tiens semblablem*en*t ; si ne peux trouver façon ne maniere de sçavoir la verité ; incontinent que sa mauldicte trahison sera descouverte, je la feray getter en ung grant feu *et* la feray ardoir publiquement. » Adonc Benoit lui parla tout froidement : « Ha ! sire, vous me donnez avertissement d'une chose dont plus ne[7] me souvenoit, car j'ay ouy plusieurs fois raconter a Ogier, quant il venoit[8] sur le vespre, comme il entra dedens[9] vostre ville *et* comme il fut chiez vous receu, il trouva ung escuier lombard en vostre court bien secret ; si se doubta tousjours de vous, *et* non sans cause, si dist a l'escuier : 'Mon amy, vous congnoissez que suis en grant dangier, car je doubte que le roy ne me vueille rendre[10] es mains de Charlemaigne, car, se il me tenoit, il seroit fait de moy ; si vous prie, gentil escuier, que vous ayez l'oeil a me garder de danger ; *et*, par l'ame qui au[11] corps me bat, se vous voulez venir a Dannemarche, dont je suis duc *et* seigneur, je vous donneray deux des meilleures places qui soyent en toute ma terre *et* serez[12] nommé seigneur.

134. Et[13] nous la arrivez, vo*us* do*n*neray pour estraine ung marc d'or ', donc l'escuier l'en remercia grandem*en*t *et* lui dist q*ue* ainsi le feroit il, *et*, pour abregier, trouva le messagier seul *et* l'emprisonna, *et* puis vint a Ogier a monstrer[14] la lettre que vo*us* aviez escripte. » Et a ces paroles, le roy envoya[15] querir la royne *et*[16] l'escuier pour debatre la

[1] se *om.*] *J* (si *P*)
[2] rendroie *P*
[3] m. de Charlemaigne q. *P*
[4] e. bonne p. *P*
[5] q. nous e. *P*
[6] e. au roy C. *P*
[7] ne *abs. P*
[8] vint *P*
[9] en *P*
[10] mettre *P*
[11] ou *P*
[12] e. en s. *P*
[13] Puis *P*
[14] v. monstrer a Ogier *J* ; v. a O. pour lui m. *P*
[15] r. Desier e. *P*
[16] r. sa femme e. *P*

trahison deva*nt*[1] toute la seigneurie ; si dist le roy a l'escuier tout ai*n*si q*ue* Benoit lui avoit co*m*pté ; si se deffendit l'escuier *et* dist au roy pleineme*n*t : « Sire, je vueil mourir si ce ne sont deux traitres q*ue* Ogier envoye pour delivrer la royne. — Villain ! se dist Benoit, vo*us* mentez, sauf la reverence du roy qui est icy present, car il sçait bien que nous deux [g.v.v] ne sommes pas renommez telz, car de long temps avons nous esté ses subgetz et ses ho*m*mes. — Vrayement, ce dit le roy, il[2] est vray ne jamais je ne fuz servy que de ceulx de la lignee. — Or, sire, puis qu'en vostre presence il nous a occupez de trahison, pour l'honneur de noblesse et pour la bonté de la royne vostre femme, je jette presentement mon gaige co*n*tre lui, soustenant devant tous qu'elle est dame bonne et loyalle, ne que jamais a Ogier n'eust que faire, ne que jamais la trahyson ne fist ne pourpensa, mais [est][3] de ce fait nette et toute innocente. » Et le Lombard par grant courroux le receut, et dist : « Benoist, je te prometz que, devant que la nuyt soit venue, que[4] je te monstreray se tu as droit ou tort de m'occuper de trahyson, car je te prometz que je t'en feray repentir ! » Si ordonna la bataille a demain le roy de[5] Pavye pource que de ce jour ne se pouoit pas faire, mais dist aux champions que chascun d'eulx baillast ses pleiges, *et* q*ue* l'endemain au matin[6] chascun se trouvast en armes dedens la ville. ¶ Se dist Benoist : « Vecy Gelin qui me plegera, s'il vous plaist. — Tresvoulentiers, ce dist le roy. » Et l'autre bailla ses ge*n*s qu'il avoit pour ses pleiges. Adonc furent les deux champions pleigez. Et ainsi les pleiges baillez *et* receuz, madame la royne requist ung don au roy : qu'il[7] lui pleust de donner lieu pour festoier son[8] cha*m*pion et son pleige, *et* qu'il la mist en seure garde avecques quatre de ses dames, ce que le roy lui accorda, considerant le[9] grant injure qu'il lui cuidoit avoir fait.

135. Lors[10] la royne fist mener les deux chevaliers en une forte tour, ou la furent bien a leurs aises pour bien railler *et* deviser, *et* furent bien servis a leur plaisir. Et ainsi qu'ilz furent entrez en paroles, le chevalier Gelin s'approcha d'elle, lui disant en ceste

[1] t. par d. *P*
[2] r. Desier i. *P*
[3] est *abs. AJ*] *P*
[4] que *abs. P*
[5] r. Desier d. *P*
[6] q. le landemain a. plus m. *P*
[7] r. c'est qu'i. *P*
[8] sondit *P*
[9] la *P*
[10] Madame *P*

maniere : ¶ « Le noble champion a qui vous donnastes cest aneau d'or a sa departie se recommande[1] cent mille fois a vous, lequel, pour l'honneur et reco*n*gnoissance des nobles services, honneurs, *et* plaisirs que lui avez faitz par cy devant, nous a cy transmis en ce point que vous avez congneu *et* que plus a plain congnoistrez[2]. » ¶ Adonc la royne, qui t[a*n*t][3] sçavoit de bien *et* honneur[4], remercia le champion de franc courage, et le messagier avecques lui, disant que pour l'amour d'Ogier tout l'avoir *et* joyaulx qu'elle avoit estoit au co*m*mandement des deux nobles chevaliers. ¶ « Or congnois je, dist elle, que c'est cellui la q*ue* toutes dames doivent de leur puissance servir *et* honnorer, quant de son noble vouloir *et* amoureuse affection m'a transmis deux si nobles chevaliers ! », lesquelz de si bon cueur festoyoit, baisoit *et* embrassoit fermement, tant pour l'amour d'Ogier que du noble vouloir desditz chevaliers. Or se dist la dame a Benoist : « Noble chevalier *et* mon amé champion, vous congnoissez assez la verité de ceste matiere : il me semble que, pour amours *et* sauver sa vie, que ce n'est point de parjurement, car la bouche parle d'ung costé et cueur[5] a sa pensee a part, mais Dieu ne desire jamais la mort du pecheur*, mais qu'il se ama*n*de *et* que il se convertisse. Et pour cela, mon bon champion – en le baisant* –, il me semble que de danger il n'y a point. — Nenny non, se dist Benoit, laissez nous faire seulement. » Adoncques la royne ordo*n*na aux quatre dames servir les nobles chevaliers a leur puissa*n*ce *et* que rien ne leur fust espargné ; ce q*ue* firent les dames, car si doulceme*n*t les servire*n*t de plusieurs *et* divers metz qu'ilz devoient avoir a eulx contenter, car la cause y estoit bonne, car co*m*bien que les viandes fussent mal cuyttes ou autrement, neantmoins la compagnie estoit plaisante, belle et bonne. Or laisseray je le souper, le coucher *et* toutes ces bo*n*nes chieres [g.vi.] et les doulx *et* amoureux delitz ou estoient les deux jeunes chevaliers, esperans leur joyeulx a[va]ncement[6]*.

136. Lors parleray du matin que chascun deult penser a son[7] affaire ; si que Benoist apperceut le jour, si dist au jeune escuier Gelin : « Mon compaignon, il me semble qu'il

[1] d. et s. r. *J*
[2] p. vous c. *P*
[3] tt ā] *JP*
[4] e. d'h. *P*
[5] e. le c. *P*
[6] anuncement *AJP*] *corr. d'ap. le sens.*
[7] c. d'eulx pensera s. *P*

est jour *et* qu'il fust temps de penser a[1] noz besongnes[2] ! » Se dist la royne qui les vint faire lever : « Messeigneurs, il me semble qu'il fust temps de vo*us* commencer a armer, car bien tost sera venue l'heure q*u*'il vous conviendra vostre corps esprouver, pour l'amour de moy *et* pour l'amour du chevalier Ogier[3]. Que pleust a Jesus que pour luy *et* pour vous je sceusse a quoy le mien employer ! » Si lui[4] remercierent gra*n*dement son noble vouloir ; si commença Benoist a s'armer, *et* Galin de lui aidier *et* le mist enpoint tresseurement. Et adonc le roy envoya[5] ouvrir la porte ; si fist saillir la royne, son champion *et* ses quatre dames ; si furent deux chevaliers ordo*n*nez et deux des dames de la royne compaigner[6] Gelin*, le plege de la royne[7], qui demouroit[8] enfermez, tous *et* toutes[9], en ladicte tour ; si envoya le roy sçavoir[10] se l'archevesque[11] estoit prest pour aller au champ ; si[12] partist l'evesque avecques un beau reliquaire qu'ilz fist mettre[13] au bout du champ. Adonc fist on sçavoir aux deux champions[14] qu'ilz partissent pour venir audit champ.

137. Or est le roy entré[15] au champ avecques toute sa baronnerie[16], le champion Benoist *et* la royne ensemble, *et* le champion lombard aprés. Et incontinent que tout fut arrivé, le messagier* de la bataille appella le champion lombard pour le faire jurer sur les reliques par ledit archevesque[17]. Lequel venu, l'evesque lui fist mettre la main sur lesdictes reliques, en disant ces parolles : « Noble *et* vaillant champion, vous jurez par la foy de vostre corps, *et* par la part que pretendez avoir en Paradis, que vous n'estes coulpable ne consentant de la trahyson que le roy impose sur la royne, ne que jamais ne sceustes plus avant que ce que vous en avez dit devant le roy, et par les seinctes reliques

[1] en *J*
[2] afaires *P*
[3] O. le Dannois *P*
[4] lui *abs. P*
[5] r. Desier e. *P*
[6] r. pour acompaigner *P*
[7] d. ladicte r. *P*
[8] demouroient *P*
[9] e. t. *abs. P*
[10] r. Desier s. *P*
[11] evesque *P*
[12] alors *P*
[13] qu'ilz firent m. *P*
[14] d. vaillans c. *J*
[15] r. Desier e. *P*
[16] baronnie *JP*
[17] evesque *P*

que cy voyez. — Voire vrayement ! » se respondit le chevalier lombard, si[1] baisa lesdictes reliques. Adonc par ledit messagier fut huché et appellé Benoist le champion, lequel respondit que ce n'estoit pas a lui a[2] jurer, veu qu'il entreprenoit la bataille pour autruy. Adonc fut la royne appellee pour jurer[3], et l'archevesque[4] lui dist : « Dame, jurez sur ces reliques, par vostre foy, *et* par la part que vous pretendez d'avoir en Paradis, que de la trahyson dont vous estes accusee par le champion lombard vous ne sçavez rien, mais estes innoscente, *et* que jamais n'eustes priveté ne compaignie[5] charnelle avecques Ogier, ne[6] ne consentistes en la trahyson. — Non* », ce respondit la royne. Adonc on la fist seoir en sa place, *et* fist on sonner les trompettes.

XX

¶ Comment les deux champions commencerent la bataille, et comme, quelque bon droit que le chevalier lombard eust, si fut il desconfit *et* mis a mort par Benoist[7].

[g.VI.v] **138. A**insi qu'ilz eurent faitz les sermens, d'un costé *et* d'autre commencere*n*t a brocher chevaulx *et* poindre des esperons, si coucherent leurs la*n*ces *et* toutes deux assenerent sur les escus, tant que les lances volere*n*t en pieces, et les escus se fendirent. Adoncques passirent oultre *et* mirent les mains aux espees, tellement que le Lombard y exploicta vaillamment, car de si grans coups donna sur le[8] chevalier[9] Benoist qu'il luy detailla son haubert, et tellement qu'il entama la chair jusques au sang, tant que la terre estoit toute arrousee de son sang, ta*n*t que le Lo*m*bard lui cria a haulte voix : « Au jourduy verra le roy ta trahyso*n* ! » A se dist Benoist* : « Or ne es[10] tu pas la ou tu cuides ! » Si luy ramena[11] ung grant coup de taille sur son heaume, tant que il glissa *et* luy avalla le cercle de son heaume *et*, se le coup eust bien prins, il luy eust fe*n*due la teste jusques aux dens. Et le Lombard retourne dessus, lequel tresvaillamme*n*t s'i porta, tellement que on disoit que brief la victoire seroit sienne ; mais Benoist, q*u*i au premier ne s'efforçoit

[1] puis *P*
[2] de *J*
[3] p. faire j. *J*
[4] evesque *P*
[5] compaignee *P*
[6] O. le Dannois n. *P*
[7] p. le bon champion B. *P*
[8] ledit *P*
[9] chevalier *abs. P*
[10] est *AP*] *J*
[11] amena *P*

nullement, lui vint si grant coup donner sur l'espaule droicte q*u*'il lui coupa *et* avella tout le bras gauche, tant que bras *et* escu s'en allerent par terre. Adonc dist le roy haultement : « Or congnois je a cest'heure que a grant tort j'avoye accusé la royne, dont je m'en repens. » Et a l'avallement de son escu *et* de son bras qui s'en allerent par terre, escria le Lombard : « A ! faulx traytre *et* desloyal, or congnois que Dieu pugnit aussi bien les justes comme les autres, que en mal'heure entray je huy en ce champ pour comme*n*cer bataille ! Ha ! que mauldite soit ma vie qui tant me soustie*n*t ! » Ado*n*c Benoist, craignant qu'il ne dist quelque mot qui lui tournast a prejudice, s'avança *et* vint a lui, *et* lui do*n*na si grant coup d'espee entre col *et* chapel qu'il fist voler la teste d'une part *et* le corps de l'autre. Adoncques le roy s'avance[1] *et* vint baiser la royne *et* luy cria mercy. *Et* la royne, remerci[h.I.]ant Nostre Seign*eu*r[2], lui va dire : « Ha ! sire, en Dieu en soient les mercis ! Ne soyez pas si hastif d'entrepre*n*dre les choses q*ue* vous ne soyez seur premier par q*ue*l bout vous en devez saillir ! » Et l'archevesq*ue et* toute la baro*n*nerie[3] eurent[4] gra*n*t joye q*ue* la royne fut trouvee innoscen*t*e du crime *et* deshon*n*eur q*ue* ledit escuyer lo*m*bart lui mettoit sus ; si la co*n*duirent jusques au palais en tresgrande sole*m*pnité. Et menoie*n*t les pleges lo*m*bars si grans courroux qu'il ne sçavoient quelle co*n*tenance faire.

139. Or s'en alla le champion Benoist desarmer, *et* son co*m*paignon Gelin, son plege, fut inco*n*tinent mis hors de la tour ou il estoit, do*n*c les chevaliers *et* dames en menoient[5] moult grant joye. Or est la dame la royne hors de prison, joyeuse de sa delivrance, *et* tant est[6] ravye en joye qu'elle ne scet co*n*tenance nulle ; si fist de bonne heure apareiller le souper pour festoier son champion *et* son plaige. Lors Benoist respondit[7] qu'il ne falloit ja, *et* q*ue* Ogier les attendroit trop, si ne sçavoie*n*t quel besoing il pouoit avoir eu. « Mais ce qu'il vous plaira lui mander, nous l'aco*m*plirons voulentiers, se dist Gelin, *et* de joyeux courage ! » Si mena Benoist a son secret *et* lui do*n*na la charge de deux chevaulx chargez d'or *et* d'argent. Ce fait, Benoist alla prendre congé du roy, q*u*i lui do*n*na ung bon destier *et* plusieurs bagues *et*[8] joyaulx *et* grant qua*n*tité d'or *et* d'arge*n*t.

---

[1] s'avança *J*
[2] seigūr] *JP*
[3] baronnie *JP*
[4] b. en e. *P*
[5] menerent *J*
[6] est *abs. P*
[7] B. luy r. *J*
[8] b. e. *abs. P*

Et entre toutes les autres choses, la roine dist a Benoist que le bon Ogier lui mandast son plasir, *et* que voulentiers *et* de bon cueur l'aco*m*pliroit, quelque perte ou do*m*mage q*u*'il lui en peust advenir ; *et* sur ce point dirent adieu au roy *et* a la royne.

XXI

¶ Co*m*ment Benoist *et* Gelin fraperent sur l'ost du roy Charlemaigne et perdirent l'or *et* l'argent que la royne envoyoyt a Ogier.

[h.I.v] **140. E**t[1] adonc q*ue* lesditz chevalliers fure*n*t descenduz du palais, ilz prindre*n*t *et* cueillire*n*t cinq cens ho*m*mes po*u*r leur ayder a mener leur or *et* leur arge*n*t *et*[2] fire*n*t tant q*u*'ilz furent aco*m*paignez de cinq ce*n*s ho*m*mes de guerre ; *et* chevaucherent du long de la nuyt, tant q*u*'ilz vindre*n*t devant Chasteaufort. *Et* qua*n*t ilz fure*n*t la arrivez, si vire*n*t *et* co*n*gneurent q*ue* tout l'ost estoit a repos ; si entreprindre*n*t, sans le faire savoir a Ogier, d'aller faire ung estour *et* fraper sur l'une des bendes de l'ost ; si fut conclut de par eulx, sans q*u*'ilz eussent le sens de p*re*mier mettre leur arge*n*t a seurté – mais jeunesse les gouverna –, si allerent frapper dessus. Et tout en ung mouveme*n*t[3] l'ost s'esveilla *et* se mist en armes ; si en blecere*n*t *et* mire*n*t a mort beacoup de ceulx de l'ost devant que ilz furent armez. Mais quant ilz furent en armes, lors y eut une gra*n*de[4] escarmousche. Adonc Benoit co*m*mença a crier : « Da[n]nemarche[5] ! » A son cry si[6] se prindre*n*t a eschauffer ses gendarmes *et* se fraperent dede*n*s la floute, tellem*e*nt q*ue* la plus gra*n*t part y demoura. Mais mal print a Benoit *et* a Gelin, car on leur vint bouscher le passage po*u*r entrer a Chasteaufort, q*ue* nullem*e*nt n'y savoie*n*t passer ; si s'efforcere*n*t tellem*e*nt q*u*'il fut force aux Fra*n*çois de leur ouvrir le passage, mais ce ne fut pas q*ue*, des cinq ce*n*s ho*m*mes q*ue* Benoit *et* Gelin avoie*n*t[7], en fut tant occis q*u*'il n'en demoura en la fin q*ue* trente. *Et* Benoit *et* Gelin fure*n*t desmontez *et* se sauvere*n*t aux fanges *et* aux marestz, car la nuyt fut cause de leur salva[t]ion[8].

---

[1] Et *abs. J*
[2] m. l. finance e. *P*
[3] moment *P*
[4] u. moult g. *P*
[5] Daunemarche] *JP*
[6] a c. A s. c. Vive Dannemarche s. *P*
[7] menoient *J*
[8] salvarion] *JP*

141. Tantost aprés les Fra*n*çois se retirere*n*t chascun en sa tente. Et tant se detraisnere*n*t* de lieu en lieu, ainsi blecez q*u*'ilz estoie*n*t, q*u*'ilz gaignere*n*t le chasteau. Et si tost q*ue* le guet les aperceut, ilz fure*n*t grandeme*n*t joyeux, si leur allere*n*t ouvrir la porte. Mais Ogier fut moult esbahy : q*u*i ainsi les avoit acoultrez ? *Et* luy dirent : « Le diable puisse avoir part en la q*ue*relle de la royne, car a celle occasion nous avo*n*s mal fait noz beso*n*gnes ! — Ce poyse moy, dist[1] Ogier. Co*m*ment doncq*ue*s ? Contez moy co*m*me tout est allé. — Par ma foy, se dist Benoit, j'avoye fait tous les effors qu'il estoit possible de faire *et* sauvé le corps de la royne, do*n*t jamais le roy ne elle ne furent plus joyeux ; si nous donnere*n*t deux mulez chargez d'or *et* d'argent, de bagues *et* joyaux, *et* cinq ce*n*s ho*m*mes q*ue* nous avio*n*s prins po*u*r dangier de* trouver rencontre. Et quant nous avons esté dedens l'ost, no*us* avo*n*s cuidé avoir q*ue*lque proye, si que en la fin finalle, de noz cinq cens ho*m*mes, n'en avo*n*s plus que trente que voycy, *et* nous ont tous desconfis *et* fort blecez, si bien qu'il y apparoist. »

142. Adonc Ogier respo*n*dit : « De tout cela ne m'est rie*n*s puis q*ue* je vous revoy. Les autres q*u*i so*n*t mors sero*n*t devant no*us* en Paradis, Dieu le vueille. Or ça, sçaviez[2] vo*us* mettre vostre tresor[3] a seurté *et* me venir so*n*ner, il ne vo*us* eust pas ta*n*t cousté ! Mais de tout cela je n'y co*m*pte ung rien. ¶ Il ne fault q*ue* une heure po*u*r gaigner ung royaume. Laissons ces tresors la[4] *et* retourno*n*s a noz p*ro*pos. Or ça, la dame se reco*m*mande elle pas a moy ? — Ouy vraieme*n*t, se respondire*n*t les chevalliers q*ue* Ogier faisoit adouber[5]*, *et* au dep*ar*tir de[6] no*us* dist q*ue* tout ce q*u*'il vo*us* plairoit lui[7] ma*n*der elle[8] aco*m*pliroit, q*ue*lque do*m*mage q*u*'il lui en peust advenir. — ¶ Je l'en remercie gra*n*deme*n*t, se dist Ogier. — Or ça, dist[9] Benoit, mo*n* amy Ogier, je m'esbahis du roy q*ue*[10]* autrement ne s'avise de prendre chemin. Vous *et* no*us* demouro*n*s tousjo*u*rs [h.II.] si[11] enclos au destruyeme*n*t de noz corps *et* de noz bie*n*s, sans riens acq*ue*ster, fors toute

[1] m. se d. *J*
[2] ç. ne s. *J*
[3] *Mot segmenté en* tres or]
[4] la *abs. P*
[5] adoubter] *J* —q. O. f. a. *abs. P*
[6] de *abs. JP*
[7] lui *abs. P*
[8] m. qu'e. *J*
[9] ç. se d. *J*
[10] r. Charlemaigne q. *P*
[11] icy *P*

miserableté, car je co*n*gnois bie*n*, au vouloir de Charlemaigne, q*ue* jamais d'icy ne p*ar*tira qu'il ne vo*us* aye ou mort ou vif *et* du tout destruit ce chasteau. »

143. Ce dist Ogier : « Je ne cuide point q*ue* en brief il n'ennuye au roy Charlemaigne *et* q*ue* en brief il ne face ung tour en France. Puis j'aroye beau aller en[1] Da*n*nemarche, la ou je trouveroye ge*n*s assez pour me[2] deffe*n*dre *con*tre lui, car jamais, tant qu'il vive, n'avra paix co*n*tre[3] moy q*ue* premier je n'aye so*n* filz Charlot pour en faire a[4] ma voule*n*té. Et brief, sachez q*ue* tant que je treuve[5] ung quartier de pain, si ne l'abe*n*donneray je point. — Mon amy Ogier, touchant le chasteau, il est vostre co*m*e nostre, je ne l'ente*n*s point autreme*n*t. Et croyez q*ue* nous sommes[6] bien affectionnez de vous y servir de toute nostre puissance. » Or advint q*ue* dura*n*t ces parolles, il vint de Fra*n*ce ung jeune prince no*m*mé Louys a l'ost du roy Charlemaigne, lequel venoit veoir le roy son oncle. Et qua*n*t le roy le vit, il lui fist une moult grant recueillie[7], *et* luy promist q*ue* le le*n*demain il le feroit chevallier ; si fist essayer ce*n*t gentilz ho*m*mes pour les faire chevalliers avecq*ue*s luy. ¶ Or le le*n*demain fist le roy faire a la praerie ung gra*n*t tournoyeme*n*t, la ou il fist son nepveu chevalier, aco*m*paigné de ce*n*t autres chevalliers, *et* fut[8] fait ung grant triu*m*phe ; si fut Ogier ta*n*t ennuyé de veoir ces tournoyeme*n*s, *et* demoura la tout pe*n*sif ; si lui dist Benoist : « Ogier, mon amy, declarez moy v*ost*re pe*n*sement : avez vous dueil de ce q*ue* vous ne pouez venir au dessus de v*ost*re voule*n*té *et*[9] inte*n*tion ? Vous co*n*gnoissez q*ue* ce n'est riens que de nous. Vous veistes le chevallier Beron, q*u*i tant vous ayma de [b]on[10] cueur : quelles nouvelles sont ilz puis venues de luy ? Pas une. Il ne reste seuleme*n*t fors se acquiter honnourableme*n*t aux armes, vela le principal point ; si me dictes, s'il vo*us* plaist, vostre courage. — Helas ! ce dist Ogier, mon amy Benoist, je voy ces tournoyeme*n*s q*u*i me font grant dueil a veoir, car, si j'avoye puissance de frapper dessus, je les feroye bie*n* autreme*n*t escarter. » Se respondit Benoist : « Allons pre*n*dre de l'air ! Nous yrons sur le point du disner, si ayderons a les servir ! » De ceste parolle fut bie*n*

[1] a *P*
[2] p. vaillamment m. *J*
[3] avec(ques) *JP*
[4] en *J*
[5] j. y t. *J*
[6] n. deux s. *J*
[7] g. et honnourable r. *J*
[8] e. la f. *J*
[9] v. e. *abs. P*
[10] don] *JP*

co*n*tent Ogier *et* ordonna que chascun s'allast armer, *et* quant chascun fut armé, ilz en
25 menere*n*t trois ce*n*s avec eulx, *et* deux ce*n*s qui demourere*n*t pour la garde dudit chasteau.

144. Adont saillire*n*t Ogier, Benoist *et* Gelin bien empoint *et* subiteme*n*t, a heure de disner, vont hurter aux te*n*tes ou estoit le triu*m*phe *et* toute la seigneurie, *et* vo*n*t re*n*verser tables *et* treteaulx p*ar* terre. Alors Ogier vint a[1] la te*n*te de Charlot, car une espie avoit mené avec lui, q*u*i seureme*n*t le conduysoit[2]. Et a l'e*n*tree do*n*na si gra*n*t coup sur
5 le tref ou estoit le dragon, cuida*n*t assener Charlot, q*ue* son espee Courtain entra bie*n* une paulme *et* demie dede*n*s. Mais ung escuir[3], q*u*i fut bie*n* avisé, couppa la te*n*te *et* la fe*n*dit au lo*n*g, ta*n*t q*ue* Charlot peut fra*n*cheme*n*t passer p*ar* la ; si demoura Ogier, tira*n*t son espee, *et* Charlot fut gara*n*ty en sa cha*m*bre. *Et* ce pe*n*da*n*t q*ue* Ogier tiroit son espee de dedans le boys ou elle estoit, de paour qu'il avoit de la ro*m*pre, *et* fut assailli franchemen*t*
10 de gra*n*t multitude de Françoys, leq*ue*l vaillam*m*me*n*t se deffe*n*dit. *Et* Benoist, q*u*i portoit l'e*n*seigne, y fist ung beau portemen*t*, car de Fra*n*çoys il fist gra*n*de[4] occision. *Et* Gelin print sa la*n*ce a coucher co*n*tre ung Fra*n*çoys *et* l'assena p*ar* les fla*n*s *et* luy passa tout au travers du corps, q*u*'il cheut par terre cheval *et* ho*m*me. [h.II.v] [A ce][5] coup saillit Ra*m*baux de Frize a Gelin *et* de sa lance lui perça son haubert *et* lui laissa le fer de sa
15 la*n*ce dedens le corps, ta*n*t q*ue* ho*m*me *et* cheval tu*m*berent p*ar* terre. Et ce voia*n*t, Benoit print le corps a l'aide d'Ogier *et* brochere*n*t des espero*n*s, si le portere*n*t dedens le chasteau, mais deva*n*t le dep*ar*tir, Ogier choisist Rambaux si bie*n* qu'il lui getta ung coup de son espee en l'estomac, tellemen*t* qu'il fut co*n*traint de rendre l'esp*er*it. Et en ce point gaignere*n*t Chasteaufort, car les Fra*n*çois ne vindre*n*t pas assez a temps.

145. Combien q*ue* Ogier a ce jour eut fait de gra*n*s vaillances, touteffois si eust il pl*us* perte q*ue* gaing, car il perdit le bon chevallier Gelin, filz du conte Garin, *et* avec ce, de trois cens co*m*batans, il n'en retour[n]a[6] dedens le chasteau que tre*n*te, q*u*i estoit bie*n*

[1] en *J*
[2] conduysist *J*
[3] escuier *JP*
[4] f. une g. *J*
[5] A ce *om.* (*en fin de page*)] *JP* — Lors a ce *J*
[6] retourva] *JP*

[peu][1] po*ur** avoir[2] a beso*n*gner a tel[3] roy q*u*i avoit avec soy ta*n*t de baro*n*nie, ta*n*t de vaillan*s* gens ! Touteffois Ogier, tousjours a son petit de gens, tint Beaufort au mi[e]ulx[4] q*u*'il peut. ¶ Or retourne a Charlemaigne, qui tout le matin avoit ta*n*t triu*m*phé p*ar* la praerie. Mais Ogier le Da*n*nois[5] leur troubla toute la feste ; si fist venir Charlemaigne devers lui son filz Charlot po*ur* savoir co*m*ment il estoit eschapé d'Ogier. Et Charlot, arrivé, lui co*m*pta le gra*n*t peril en quoy il avoit esté ; si fut moult esbahy des gra*n*des entreprises q*ue* Ogier faisoit, *et* co*m*me il s'osoit enhardir de ta*n*t tenir co*n*tre lui. Et eust esté bien tost deliberé de le laisser la, n'eust esté le desho*n*neur q*u*'il eust[6] peu avoir, mais po*u*rce q*u*'il veoit q*u*'il avoit ta*n*t esté la deva*n*t, puis l'abando*n*ner sur la fin, si print a dire q*ue* jamais il ne s'en retourneroit jusq*ue*s a ce q*ue* il en veist la fin. Po*u*rquoy fist assavoir a tout l'ost q*ue* ch*asc*un doresnava*n*t se trouvast sur son guet, car la Charlot ne dormit en son lit seureme*n*t. Or est Ogier e*n*tré dedens le chasteau avec Benoist *et* si pou de ge*n*s q*u*i lui demourere*n*t. *Et* ainsi q*u*'ilz fure*n*t au chasteau, qua*n*t ilz veire*n*t mort le povre Gelin, les yeulx leur fondoie*n*t en lermes ; aussi faisoie*n*t ilz a Benoist *et* a to*us* leurs ge*n*s. « Hé ! Dieux ! se disoit Ogier, le gra*n*t do*m*mage q*u*i nous est huy advenu p*ar* la mort de ce jeune chevallier ! Car j'ose bien dire q*ue* ce eust esté le plus noble chevallier qui eust esté au paÿs ! »

146. Or fist Ogier le lendemain enterrer le corps de Gelin dede*n*s l'eglise *et* le fit ensepulturer tresho*n*nourablame*n*t. Et du despit q*ue* Charlemaigne eut de l'escarmousche q*ue* Ogier lui avoit faicte au festoieme*n*t de son nepveu, il fist faire des engins po*ur* getter pierres dede*n*s le chasteau, lesq*ue*lz engins greveren*t* fort Ogier *et* ses co*m*paignon*s*, ta*n*t q*ue* nullement n'osoie*n*t aller ne venir en lieu descouvert q*u*'ilz ne fusse*n*t en gra*n*t da*n*gier de mort. Et dura si longueme*n*t q*u*'ilz abatire*n*t tours, maiso*n*s *et* salles, ta*n*t q*u*'il faillut mettre les chevaulx aux caves voultees, car plus n'y avoit autre remede ; si se print Ogier a ennuyer de ses engins, *et* telleme*n*t q*u*'il dist a Benoist q*ue* remede n'y avoit, fors faire une saillie po*ur* dero*m*pre to*us* ces engi*n*s ; si saillirent to*us*, fors[7] ung escuyer po*ur*

[1] peu *om. AJP*] *corr. d'ap. la syntaxe et le sens.*
[2] donner *P*
[3] a ung t. *P*
[4] miiulx] *JP*
[5] Dannonis] *JP*
[6] qu'i. en e. *J*
[7] s. s. t. ainsi qu'il estoit conclud f. *J*

10 les remettre a leur retour dede*n*s le chasteau. Lors q*u*'ilz furent to*us*[1] armez, si s'en allere*n*t paisiblem*e*nt a ceulx q*u*i gardoyent les engins ; si les mirent to*us* a mort, *et* rompire*n*t p*ar* force to*us* les engins sans q*u*'il en demourast ung seul entier. Puis s'allere*n*t getter sur l'ost *et* ta*n*t destruire*n*t de[2] Fra*n*çois q*ue* ce fut une gra*n*t merveille ; si vint Huon de Na[n]tes[3] q*u*i coucha sa la*n*ce *et* vint assigner si tresimpetueusem*e*nt Benoit q*u*'il getta
15 ho*m*me *et* cheval p*ar* terre, et tellem*e*nt q*u*'il mist audit Benoist le fer de sa lance dedens le corps *et* tellement qu'il demoura la mort. ¶ Et quant le vaillant Ogier le Dannois l'apperceut, il commença a dire : [h.III.] « Huon, as tu fait le coup ? Je te prometz q*ue* j'en veulx a toy ! », *et* brocha son cheval, si luy do*n*na si gra*n*t coup sur l'espaule q*ue* de Courtain il[4] luy avalla tout le bras dextre *et* l'abatit tout roide mort par terre ; si en furent
20 portees les nouvelles au roy Charlemaigne qui dist en ceste maniere : « O mon dieu ! N'avray je jamais la fin de cest ho*m*me[5] icy ? Seray je tousjours, pour ung personnage, en subjectio*n* de tenir* fro*n*tiere co*n*tre lui, sans nullem*e*nt oser[6] demarcher, aller ne venir, ne ça ne la ? » Ce dist le duc Nayme : « Je cuide, moy[7], qu'il soit enragé, *et* croyez, quelq*ue* bon guet que nous y façon sur lui, q*ue* quelq*ue* matin q*ue* il lui montera en la
25 teste*, il saillira, *et* s'en yra la ou il luy plaira. — A brief, se dist Charlemaigne, s'il ne s'en volle co*m*e ung oyseau, si l'avray je, *et* m'en laissez faire, car il ne partira ja q*ue* je ne le sache bien. »

147. Adont, qua*n*t Ogier eut fait le coup sur Huon de Nantes, tout l'ost s'asse*m*bla encontre Ogier, si vindrent hurter ; avec si petit de ge*n*s qu'il avoit, fist eslongner les François au tre*n*chent de l'espee, si terriblement q*ue* force fut qu'ilz eusse*n*t entree dede*n*s le chasteau. *Et* si tost q*u*'il fut entré dedens ledit chasteau, si se prent fort a desconforter
5 *et* doulouzer[8] a par soy, tant de la perte des deux bo*n*s chevalliers q*u*'il a nouvellem*e*nt p*er*d*us* q*ue* de la mort de so*n* enfa*n*t, ense*m*ble sa noble co*m*paignie fra*n*çoise ou tant il avoit d'o*n*neur *et* de bien *et* qui pour lui eusse*n*t ta*n*t fait ; si congneut bien estre trop

[1] tous *abs. P*
[2] des *P*
[3] Nates] *JP*
[4] l'e. de Courtain que i. *P*
[5] d. ce c. h. *J*
[6] n. n'o. d. *J*
[7] moy *abs. P*
[8] douloir *P*

diffamé entre les ho*m*mes *et* dist a soy mesmes qu'il n'est pas loing de la[1] mort, se Dieu ne lui fait grace, car la multitude des aggravez courroux qu'il a eulz en sa vie, qui de present lui vienne*n*t au devant, [le][2] torme[n]tent[3]* trop asprem*e*nt, tant qu'il ne sçavoit qu'il devoit faire. Puis disoit : « Or ay je icy esté desja cinq ans que j'ay passez douloureusem*e*nt, come ung ho*m*me mis hors de son liberal arbitre *et* mis en toute douloureuse captivité.

148. Or ne sçay je plus ou je me puisse fïer, si me fault habandonner lit *et* couche *et* gesir desormais a mon haubert *et* tout armé, co*m*me celui q*u*i a chascune heure a ses ennemis pres ses oreilles, *et* saindre Courtain mon espee, en laq*ue*le j'ay[4] plus de fiance q*ue* a ho*m*me de mere né. » Si fut en ceste tribulation lo*n*guem*e*n*t*, *et* ses ge*n*s pareillem*e*n*t* n'entendoie*n*t rien en son cas ; si estoie*n*t d'un costé ses ge*n*s *et* lui de l'autre part, q*u*i ne sçavoie*n*t reco*n*forter les ungs les autres, mais estoie*n*t co*m*e tristes, espouantez[5] *et* tous esbahis. *Et* ung soir q*ue* Ogier fut bien endormy, si se leva ung mauvais paillard *et* traitre larron de la gent Ogier, no*m*mé Herque*n*bault, lequel dist a ses co*m*paignons : « Messeig[n]*eu*rs[6], je vo*us* prie, escutez moy ! Vo*us* devez sçavoir *et* co*n*gnoistre q*ue* nous so*m*mes quasi co*m*me prisonniers, car nous ne sommes pas a nous mesmes. Car une fois, se nous sommes prins, nous sommes mors sans respit, *et* pource, qui peut garantir sa vie de mort, il fait beaucop.

149. Si est il[7] ainsi, seign*eu*rs, q*ue*, si ense*m*ble d'une opinion, nous voulons rendre le chasteau au roy Charlemaigne *et* Ogier se*m*blablem*e*n*t*, nous avrons de lui ce q*ue* nous lui vouldrons demander, *et* demourrons tousjours[8] a[9] sa bo*n*ne grace. » Si se conse*n*tirent tous a la mort du povre Ogier, et jurerent tous q[ue][10] ilz tiendroyent bon ce que Harquenbault feroit ; si s'en alla ung petit veoir se Ogier le Dannoys se dormoit, si se despartit du chasteau pour s'en aller vers l'empereur Charlers. Lors qu'il fut dehors,

[1] la la] *JP*
[2] le *om. AJ*] *P*
[3] tormetent] *JP*
[4] j'ay j'ay] *JP*
[5] t. et e. *P*
[6] messeigūrs] *JP*
[7] il *abs. P*
[8] d. a t. *J*
[9] en *P*
[10] q] *JP*

rencontra Ardré, le cappitaine du [h.III.v] guet, q*u*i lui demanda ou il alloit a celle he[u]re[1], *et* q*u*'il co*n*venoit q*ue* ce fust q*ue*lque espie q*u*i vensist espier le roy Charlemaigne. *Et* il luy dist q*ue* non faisoit, mais q*u*'il alloit par devers lui po*u*r lui rendre le chasteau de Beaufort, ou ses co*m*paignons l'avoie*n*t transmis ; si lui dist Ardré : « Ge*n*til vassal, il vous est bie*n* prins q*ue* vous m'avez trouvé, car vo*us* peussiez tel avoir trouvé q*u*i vo*us* eust livré a mort inco*n*tinent. Mais venez vous en avec moy *et* je vo*us* feray p*ar*ler au roy. » Si allere*n*t a la tente du roy *et* p*ar*lerent a luy. Et demanda le roy a Hardré q*u*'il y avoit de nouveau. Et Hardré lui dist que c'estoit l'un des ho*m*mes d'Ogier de dede*n*s le chasteau, q*ue** lui, *et* to*us* ses co*m*paignons ensemble, *et* d'un accord*, « vo*us* veulent delivrer. — Si ainsi le faictes, dist Charlemaigne, je vo*us* do*n*neray ce q*ue* me demanderez, a vous *et* a voz compaignons. »

150. Or dist le roy a Hardré : « Allez, faictes la diligence *et* p*re*nez tant de ge*n*s q*ue* vo*us* vouldrez. » *Et* ainsi q*u*'ilz sont partiz po*u*r y aller, Ogier, estant audit[2] chasteau, avisa *et* co*n*gneut a la maniere *et* façon de ses ge*n*s q*u*'ilz ne faisoie*n*t pas bo*n*ne chiere. « Messeign*eu*rs, se dist Ogier, je cuide co*n*gnoistre q*ue* vo*us* estes lassez de ceste guerre. Je vous diray : ceulx qui s'en vouldro*n*t aller, si s'en aillent, *et* pre*n*gnent ce que[3] leur semblera bon de ce chasteau. » Si ne respondire*n*t riens ; si pri*n*t un cierge *et*, tout armé, s'en alla reposer, *et* ceignit son espee Courtain *et* mist son cierge de coste soy. Et ainsi q*u*'il fut endormy, ses ennemis se prindrent a marcher. *Et* en dormant advint le plus terrible songe a Ogier, ainsi q*ue*[4] Dieu p*ar* ave*n*ture le vouloit*, q*u*'il se trouva en ung si grant peril qu'il ne savoit qu'il devoit faire, si fort fut estonné du songe.

151. Adonc subiteme*n*t se leva *et* print le cierge a une main *et* son espee en l'autre *et* descent en la salle ou il cuida trouver ses ge*n*s, mais pas ung n'y en trouva ; si se trouva bie*n* esbahy. Adonc cherche *et*, ainsi qu'il mo*n*toit a mont, en trouva ung a q*u*i il bailla si gra*n*t coup de son espee q*u*'il lui avalla toute l'espaule, tant q*ue* le povre soudart se print a crier : « Ha ! se dist il, sire, benyr devez bie*n* l'eure q*ue* en ce point vo*us* estes levé, car Arque*n*bault estoit allé querre les Fra*n*çois po*u*r prendre le chasteau *et* vous re*n*dre au roy

[1] henre] *JP*
[2] oudit *P*
[3] qu'ilz *J*
[4] *Signe suscrit à peine lisible*

Charlemaigne ! » Lors leur* dist Ogier : « Hé[1] ! ribauldaille, ne vo*us* dis je pas ersoir q*ue* ceulx qui s'en vouldroie*n*t aller, q*u*'ilz s'en allassent, *et* q*u*'ilz pre*n*sissent des bie*n*s du chasteau ce q*u*'ilz en vouldroie*n*t prendre ? » Adonc cherche, *et* ai*n*si q[u'i]l[2] les treuve cachez l'un au pres de l'autre, to*us* les mist a mort *et* tellem*e*nt y ouvra q[u'i]l[3] n'y demoura seulem*e*nt q*ue* Herque*n*bault. Et se dist Hardré le capitaine : « Sus, vassault ! Il est te*m*ps de diligen*e*ter en nostre fait ! Aco*m*plissez vostre p*ro*messe ! » Se dist il : « Laissez moy aller parler a mes ge*n*s po*u*r savoir q*ue* fait Ogier tant paisiblem*e*nt. » Or avoit ja Ogier clos toutes les portes, dont bien lui en print, car il les avoit trouvees toutes ouvertes ; si vint hurter Harque*n*bault *et* Ogier alla porter la lumiere en la salle ; si vint hurter a la porte une fois ou deux, *et* a la tierce Ogier co*n*trefist sa voix le mieulx qu'il peut *et* lui demanda : « Qui estes vous ? » Et il respond[4] : « C'est Harque*n*bault, ouvrez hardiment ! Or ça, que fait Ogier ? — Il se repose *et* lui avo*n*s joué d'un bon tour. — *Et* co*m*ment[5] ? — Saint Jehan ! se dist Ogier, no*us* lui avo*n*s[6] desrobé Courtain, sa bonne espee. — Ha ! q*ue* c'est bie*n* besongné ! se dist Harque*n*bault. Mais q*ue* Charlemaigne la tie*n*ne, se dist, il ne la doneroit pour rien. — Or allez, se dist Ogier, p*ar*ler a noz co[m]paignons[7] q*u*i so*n*t la bas, car ilz veulent bie*n* p*ar*ler a vous. » Et incontine*n*t que Ogier le vit desce*n*dre en bas, si monta a mont *et* frapa sur Arque*n*bault tellem*e*nt qu'i l'attai[h.IIII.]gnist si lourdem*e*nt q*u*'il lui rompit toute la servelle, *et* par ce point fut il vengé de tous ses ge*n*s. Et lors co*m*mença a crier aux François : « Messeign*eu*rs, si vous voulez achater mon chasteau, il le vous fault achater de moy, car vous ne l'avrez poi*n*t si vous ne l'avez au tre*n*chant de l'espee ! » Si co*m*mencerent a fouyr tant qu'ilz renversoie*n*t[8] les ungs sur les autres de paour qu'ilz avoie*n*t.

152. Adonc[9] Ogier alla prendre[10] Broyfort *et* mo*n*ta dess*us* *et* ouvrit lui mesmes la porte *et* fist une si gra*n*de saillie q*ue* les povres François ne sçavoie*n*t nullem*e*nt ou fouir,

---

[1] Hee *J*
[2] ql] *JP*
[3] ql] *JP*
[4] i. lui r. *J* ; i. respondit *P*
[5] *Tilde en partie effacé*
[6] *Tilde en partie effacé*
[7] copaignons] *JP*
[8] i. se r. *J*
[9] Ci *P*
[10] alla O. p. *P*

et ainsi les[1] veoit fouir, si attaignit ung chevallier qui estoit frere de Ardré *et* cousin de Berenger, si le frappa de Courtain si fort q*u*'il lui habatit la teste, do*n*t les François furent fort courroussez, mais nul de eulx ne s'i osa onc arrester, mais tousjours fuyoient, *et* tant pl*us* fuyoie*n*t *et*[2] ta*n*t pl*us* les chassoit. Mais qua*n*t ilz vire*n*t q*ue* trop duroit la poursuite, si criere*n*t parmy l'ost : « A[3] ! trahyson ! » Ado*n*c les ge*n*darmes de l'ost saillire*n*t a grans floutes, *et* qua*n*t Ogier les vit venir, si les co*m*manda a tous les diables, *et* s'en retourna dede*n*s le chasteau. Et qua*n*t vint au matin q*ue* Charlemaigne[4] fut esveillé, il fut tout esbahy du gra*n*t effroy q*u*i avoit esté en l'ost. *Et* Ogier ne[5] dormoit[6] pas, car le mati*n* ne faisoit q*ue* pe*n*dre les[7] traytres q*u*i l'avoie*n*t cuidé trahir, *et* en avoit en chascun creneau ung. Ado*n*c, qua*n*t on eut co*m*pté a Charlemaigne l'entreprinse de celle trahiso*n*, se[8] trouva fort esbahy : « Il fault, ce dist il, q*ue* le diable le gouverne, co*m*bien que, quant il estoit en France, il estoit de bonne conscience. »

XXII

¶ Co*m*me*n*t Ogier print du mesrien *et* les* habilla en façon de ge*n*darmes *et* en bouta en chascun creneau ung, et co*m*ment le roy Charlemaigne fist assaillir le[9] chasteau.

[h.IIII.v] **153.** « **R**egardez do*n*c q*ue*l executeur de justice : lui mesmes avoir pe*n*du a ses creneaux ceulx q*u*i ont machiné la trahison ! Mon dieu, q*ue* sera ce de cest ho*m*me ? Cinq ans *et* demy sont ja passez sa*n*s avoir peu trouver façon de le pre*n*dre ne lui ne le chasteau, qui est une gra*n*t beso*n*gne. *Et* si a fait ta*n*t de gra*n*des saillies, do*n*t je me malconte*n*te grandeme*n*t, mais je me reco*n*forte[10] grandeme*n*t car je co*n*gnois q*ue* de vivres n'a plus gueres *et* moins de gens, si q*u*'il lui sera force de habando*n*ner le chasteau *et* se rendre. » Ce dist le duc Nayme : « Je vouldroie bien qu'il eust co*m*mencé[11] ; mais je cuide q*ue* sa voule*n*té en soit bie*n* loing ; touteffois il fault p*re*sumer les choses ainsi qu'on en voit les

[1] a. qu'il l. *P*
[2] et *abs. J*
[3] E *J*
[4] q. l'empereur C. *P*
[5] O. le Dannois n. *P*
[6] dormit *J*
[7] c. au plus matin il pendit l. *P*
[8] si *J*
[9] a. de rechief l. *P*
[10] conforte *P*
[11] e. ja c. *J*

co*n*jectures. » Or dist le roy : « Si fault il essaier de prendre le chasteau, car je co*n*gnois certainemen*t* q*u*'il n'a plus nulles ge*n*s de defe*n*ce. » Si co*m*manda a faire eschielles gra*n*des *et* longues po*u*r ung assault. Mais Ogier, q*u*i pas n'estoit oysif dede*n*s le chasteau, coupa du mesrien do*n*t il avoit assez, *et* les habilla en façon de gendarmes, les vestit de haubers *et* de bons heaulmes, *et* fit tant q*u*'il en mist en ch*asc*un creneau ung*. Et adonc q*ue* les Fra*n*çois les avisere*n*t, si en furent grandeme*n*t esbahis *et* les allere*n*t mo*n*strer au roy Charlemaigne, qui en fut troublé merveilleusemen*t*. « Mais ou[1] deable, se dist Charlemaigne[2], peut il trouver ta*n*t de soudars ? Je m'en esbahis grande[m]e*n*t[3], car je co*n*gnois[4] bien q*u*'il n'en pouoit plus gueres avoir, car pe*n*sez qu'il fist pendre to*us* ceulx qui s'estoie*n*t consentis a la trahison, donc n'en pouoit il plus[5] gueres avoir. — Je ne sçay que ce peut estre, se dist le duc Nayme, il n'est personne qu'il ne fist saillir hors du sens, car quant on cuide avoir fait, c'est tousjours a reco*m*mencer. »

154. Ce dist Charlot, le filz de Charlemaigne[6] : « Je cuide que mons*eigneu*r[7] mo*n* pere est hors du se*n*s. Il a ja tenu[8] co*n*tre ce chastel environ sept ans le siege, leq*ue*l n'est[9] pas encores prins ; si vueil je aller p*ar*ler a lui. » Car Charlot avoit veu les gendarmes aux creneaux remuer, ainsi q*ue* s'ilz vouloient menasser ceulx de dehors, do*n*t Charlot[10] fut grandeme*n*t esbahy ; si leur fist tirer du traict d'arbaleste, mais jamais ne bougoie*n*t, dont Charlot ne to*us* les gendarmes n'osoie*n*t assaillir le[11] chasteau ; si s'en alla Charlot devers le roy, si[12] lui dist : « Mons*eigneu*r[13] mon pere, je m'esmerveille grandeme*n*t d'Ogier, co*m*me ses ge*n*s sont si asseurez, car ilz ne bougent pour[14] traict ne po*u*r rie*n* qu'on leur saiche faire. — Vraieme*n*t, se dist le roy, je[15] m'en esbahis grandeme*n*t. » Or estoit Ogier habille* a cela, car il les levoit l'un ap*ré*s l'autre, il haulsoit le bras a ung, il tournoit le

[1] au *J*
[2] d. le roy C. *P*
[3] m *à l'envers*] *JP*
[4] congnoissoie *P*
[5] plus *abs*. *P*
[6] C. f. du roy C. *P*
[7] monsieur *P*
[8] I. i a t. *P*
[9] laquel si n'e. *P*
[10] m. les gensdarmes de l'ost Charlemaigne dont ledit C. *P*
[11] ledit *P*
[12] r. son pere s. *P*
[13] Monsieur *P*
[14] b. ne p. *J*
[15] r. Charlemaigne j. *P*

bras a l'autre, q*ue* ho*m*me n'avoit en tout l'ost q*u*i ne dist franchemen*t* : « Vraiemen*t*, Ogier a recouvert des plus vaillans ge*n*darmes q*ue* nous veismes oncq*ue*s, car pour chose du monde ne habandonneroient les creneaulx ! » Se dist l'emp*er*eur[1] : « Il fault q*ue* ce[2] soient diables, ou que Ogier soit fayé, ou je ne sçay q*ue* diable ce peut estre ! » *Et* chascun
15 en gettoit son opinion. Mais touch*a*nt d'assaillir le chasteau, ho*m*me jamais ne s'i co*n*sentit ; si dist Charlot au roy son pere : « Mo*n*seign*eu*r mon pere, je vous diray : je co*n*gnois bie*n* q*ue* je tie*n*s tort a Ogier, si vous vouldroie bie*n* prier de faire paix *et* bon[3] accord avec luy. Et, se ainsi estoit, je m'en yroie oultre mer en Hierusalem, la ou je passeroie le temps jusques a six ou sept ans q*ue*[4] devers vous retourneray. » Se dist le
20 roy : « Charlot, vous estes bien abusé. Bref, je vous jure Dieu *et* vo*us*[5] prometz sur ma foy que, se je tenoie Ogier comme je le pe*n*se tenir[6] en brief, pour l'or d'un tel royaume, je ne le laisseroie aller[7] que je ne le feisse [h.v.] pe*n*dre *et* estrangler deva*n*t toute la baro*n*nerie[8]. *Et* ne m'e*n* parlez plus ! » ¶ Or se dist Charlot : « V*ost*re plaisir soit fait, *et* en adviengne ce q*ue* advenir en pourra. » Si fist Charlemaigne asse*m*bler a ce jour a disner
25 tous les princes *et* seign*eu*rs de nom de so*n* ost po*u*r avoir co*n*sultation avec eulx de ce q*u*'ilz devoie*n*t faire. Et ai*n*si q*u*'ilz fure*n*t asse*m*blez en la te*n*te Charlemaigne, *et* au millieu du disner, Ogier mo*n*ta a cheval *et* sault de Beaufort ; si s'en vie*n*t pas a pas sur Broyfort en la te*n*te de Charles ou estoit le disner. *Et*, si tost q*u*'il eut advisé Charlot, il haulse le bras *et* de sa la*n*ce hurta[9] si fort la table, cuida*n*t abatre Charlot, q*u*'il rua la table
30 ce dess*us* dessoubz si q*ue* Charlot, q*u*i c'estoit caché soubz la table, fut garanty de mort, car il demoura co*n*tre terre, la table dess*us* lui, q*ue*[10] Ogier ne le peut ferir[11]. Lors Ogier advisa Charlemaigne au bout de la table *et* l'eust tué[12] s'il eust voulu, mais il se retira *et* tua de sa la*n*ce l'escuier q*u*i le servoit au disner ; ¶ si furent les seign*eu*rs de lea*n*s to*us* esperdus ; si se co*m*me*n*ça l'ost a armer. Et Ogier, soy restira*n*t au chasteau, frappa sur

[1] l'e. Charlemaigne *P*
[2] ce *abs*. *P*
[3] bon *abs*. *P*
[4] puis *P*
[5] vous *abs*. *P*
[6] p. bien t. *P*
[7] eschaper *P*
[8] baronnie *JP*
[9] l. il h. *J*
[10] l. si q. *J*
[11] p. nullement choisir *J*
[12] e. l'e. bien t. *J*

une[1] des be*n*des de l'ost bien fermeme*n*t, mais qua*n*t il vit que mal alloit pour lui s'il ne se fust retiré, pource brocha des esperons en regardant aux creneaulx ses souldars de boys ; si vit[2] q*ue* tout alloit bien, puis alla au chasteau[3].

155. Or retourneray je a parler de Charlemaigne, q*u*i belle l'eschappa *et* se*m*blablemen*t* son filz Cherlot, q*ue* l'un d'eulx ne sçavoit dire q*u*i l'eut pl*us* belle eschappee ; si se prindrent a remercier Dieu q*u*i ai*n*si les avoit gardez de ce da*n*gier. *Et* deviseren*t* la les princes une gra*n*t piece de la vaillan*c*e d'Ogier, car chascun disoit[4] q*ue* au mo*n*de n'avoit so*n* pareil, *et* qu'estoit[5] do*m*mage du te*m*ps q*u*i c'estoit p*er*du la deva*n*t *et* de la mort de tant de ge*n*s[6], *et* q*u*i eust tiré sur les ennemis de la crestie*n*té qu'o*n* eust mieulx beso*n*gné, mais q*ue* la chose estoit si ava*n*t q*ue* honte seroit de faire departie, veu[7] q*ue* Ogier ne pouoit plus[8] guaire avoir[9] de vivres ne de ge*n*s ; si *con*clure*n*t au vouloir de Charlemaigne q*ue* on atte*n*droit encores ung peu de te*m*ps ; *et* le roy eut vole*n*tiers declaré son inte*n*cion, mais la parolle ne luy pouoit retourner a son aise, de la paour q*u*'il avoit eue d'Ogier. Or, qua*n*t Ogier fut retourné au chasteau *et* q*u*'il vit[10] q*u*'il n'avoit pl*us* vivres ne ge*n*s[11], si[12] se print tresfort a doulourer[13]* de la p*er*te de ses ge*n*s, *et* de ce q*u*'il n'avoit pl*us* dequoy tirer ava*n*t ; si lui fut force d'escorcher ung cheval po*u*r vivre si[14] peu de te*m*ps q*u*'il y pe*n*soit demeurer *et* fist ta[n]t[15] q*u*'il ordo*n*na son fait, lava ses escuelles, mist son pot au feu, *et* se print fort[16] a beso*n*gner *et*[17] tournoier par les carneaulx[18] pour faire esmouvoir ses ge*n*darmes de boys. *Et* sur le vespre cuida soupper[19], mais il ne trouva

[1] s. l'u. *J*
[2] advisa *J*
[3] p. entra dedens le c. *J*
[4] c. d'eulx d. *J*
[5] q. c'e. *JP*
[6] d. nobles g. *J*
[7] congneu *J*
[8] plus *abs. P*
[9] p. p. avoir guaires *J*
[10] congneut *J*
[11] n. nulles g. *J*
[12] si *abs. P*
[13] doulouser *J*
[14] ce *J*
[15] tat *tilde effacé ou omis*] *JP*
[16] p. luimesmes f. *J*
[17] e. s. p. f. a. b. e. *abs. P*
[18] tournoioit p. ses creneaulx *P*
[19] c. bien s. *J*

pl*us* de blé ne de pain q*ue* ung povre quartier[1], do[n]t[2] il co*m*me*n*ça te*n*drem*e*n*t* a regreter les *com*paignies q*u*'il avoit eues dedens le chasteau, de Benoist *et* Gelin, do*n*t fut *con*traint de plourer[3], *et*[4] *con*gneut q*ue* plus ne pouoit demourer lea*n*s. Or ne sçavoit il q*ue* faire : de s'e[n][5] aller getter en l'ost a[6] desespoir, de[7] soy mettre a l'avanture, ou de alo*n*ger sa vie p*ar* fouyr le lieu *con*te*n*tieux ; si estoit sur ces deux p*ro*pos, mais il ne savoit leq*ue*l devoit[8] faire ; si avisa Broyfort son bo*n* cheval *et* le espoussoit[9], en disa*n*t[10] : « Ha ! bon cheval, tu m'as osté de[11] merveilleuses escarmouches. Las ! q*ue* doy je faire ? » Lors qu'i l'eut ge*n*teme*n*t espoussé[12], sellé *et* bridé, tout prest de mo*n*ter, si[13] le mena par dessus le pont levis. Et ainsi qu'il parloit a par soy, la fure*n*t deux postes ou poursuiva*n*s de guerre qui seoyent de l'orge pour leurs chevaulx, lesquelz eurent merveilleusem*e*n*t*[14] grant paour, nonobstant ne se beugere*n*t, car ilz n'osoyent se remuer.

[h.v.v] **156. S**i dist Ogier a par soy : « Las ! povre, chetif *et* dolent, infortuné chevalier q*ue* je suis ! Or n'ay je pl*us* de co*m*paignie[15] : seul suis co*m*me une povre beste, sans savoir a q*u*i me reco*n*forter, sans pain ne chair, sino*n* que des povres chevaulx q*u*'il me fauldra murtrir *et* occire* ! Encore se j'avoie du pain, je me [tiend]roie[16]* encores jusq*ue*s ata*n*t q*u*'il y avroit cheval[17], mais il ne m'est possible de plus attendre. Or, po*u*r faire ma derniere main, je demourray encores jusq*ue*s a mynuyt. Mais, p*ar* la foy q*ue* je dois a mon createur, se je treuve Charlot en son pavillon, il sera bien endormy, se bie*n* ne le reveille. » Si se remist ung peu dede*n*s le chasteau jusq*ue*s enviro*n* mynuyt, mais les poursuiva*n*s, q*u*i avoie*n*t ouyes *et* ente*n*dues ses dolea*n*ces *et* menaces q*u*'il faisoit, si allere*n*t au pavillon de Charlot, si le reveillere*n*t *et* luy co*m*pterent co*m*ment tout le secret de Ogier

---

[1] t. blé ne pain q. u. q. *P*
[2] dot *tilde effacé ou omis*] *JP*
[3] p. tendrement *J*
[4] si *J*
[5] se *AP*] *J*
[6] par *J*
[7] d. et d. *J*
[8] l. il d. f. *JP*
[9] espoustoit *P*
[10] s. b. c. si le commença a l'espousser soigneusement e. luy d. *J*
[11] o. et getté d. *J*
[12] espousté *P*
[13] m. dessus s. *P*
[14] tresmerveilleusement *P*
[15] compaignee *P*
[16] j. m. en yroie] j. m. tiendroye *J* — j. m'entretiendroie *P*
[17] m'entretiendroie tant qu'il y eust c. *P*

avoie*n*t ente*n*du, *et* co*m*me il estoit tout seul dedens le chasteau, *et* n'avoit plus de pain ne via*n*de nulle, fors de char de cheval, *et* co*m*me a heure de mynuit « il vo*us* doit cercher en v*ost*re pavillon ; si vo*us* y do*n*nez garde[1] ! » Et Charlot les en remercia gra*n*dement[2], si se pourpe*n*sa q*u*'il avoit tort de Ogier, *et* q*u*'il yrait par devers lui, tout seulet, lui crier mercy, mais qu'il se mettroit en armes ; si se fist armer tresbien, puis monta a cheval *et* s'en va devers le chasteau.

157. Et qua*n*t il fut deva*n*t le chasteau, si choisist ung creneau, *et* appella ta*n*t q*u*'il peut : « Hau ! Ogier, q*ue* faictes vous ? P*ar*lez a moy ! » Se dist Ogier, qui mist la teste au creneau : « Qui est ce qui m'appelle ? — ¶ C'est Charlot, le filz Charlemaigne, qui veult p*ar*ler a vous ! — Et qui vous meult a ceste heure de venir p*ar*ler a moy ? — Et je le vo*us* diray, se dist Charlot. Pource q*ue* je me sens aucunem*e*nt tenu a vo*us* touch*a*nt vostre filz, je suis venu p*ar* devers *vous*, reco*n*gneu l'afaire q*ue* vous avez *et* l'[3]indige*n*ce en quoy vo*us* estes, car je sçay bie*n* q*u*'il y a bie*n* six jours q*ue* vo*us* ne me*n*geastes de pain *et* n'avez me*n*gié q*ue* de chair de chevaulx[4], q*ue* vo*us* mesmes avez fait cuire, dont je suis esmerveillé[5] co*m*me vo*us* pouez vivre. Puis y a une autre chose : vo*us* n'avez pl*us* de soudars, car ceulx q*ue* vo*us* meistes en ces creneaulx ne sont q*ue* ho*m*mes faiz de bois que vo*us* avez[6] ainsi acoustrez des harnois de voz ge*n*s q*ue* vo*us* avez occis *et* mis a mort. — Et co*m*me diable peux tu savoir ces beso*n*gnes q*ue* j'ay tenu[7] si secretes ? — Je les sçay, se dist Charlot, p*ar* ung moye*n* q*ue* je vous diray, car ainsi q*ue* vo*us* estiez sur le po*n*t du chasteau, en pe*n*sa*n*t a vo*us* mesmes *et* en vo*us* desco*n*fortant, avez dit toutes ces p*ar*olles*. Et dessoubz ledit po*n*t y avoit trois ou quattre espies q*u*i bie*n* vo*us* escoutoie*n*t, q*u*i m'ont recité tout ce qu'avez la raco*n*té a p*ar*vo*us*, *et* autres choses q*ue* po*u*r le p*re*sent je laisse, mais en effet, s'il vo*us* plaist me pre*n*dre a mercy, je vo*us* promez q*ue*, aprés la mort du roy mon pere, je vo*us* donneray la moitié de mo*n* royaume, *et* de l'eure p*re*sente vo*us* feray rendre toutes voz terres *et* seign*eu*ries, *et* do*n*ner compe*n*sation[8] vaillable a v*ost*re noble plaisir. Et emmy la praerie, en signe d'umilité, me despoilleray en chemise,

[1] d. de g. *J*
[2] tresgrandement *J*
[3] l' *abs. P*
[4] cheval *P*
[5] s. tout e. *P*
[6] v. mesmes a. *P*
[7] tenues *P*
[8] recompensation *P*

et, nu de abillemens, excepté de chemise[1], je vous iray a genoulx baiser a la bouche, vous criant mercy de l'offence que je vous ay faicte, s'il la vous plaist me pardonner. *Et* de ceste heure, après vous avoir satiffait des choses dessusdictes, m'en partiray pour aller au Saint Sepulcre faire penitence six ou sept ans, desquelles choses vous requiers, en l'honneur de la Passion Jesucrist, avoir en vostre cueur agreables. » ¶ Adonc respondit Ogier franchement : « J'aymeroie mieulx, pour l'honneur de moy *et* des miens, chercher mon pain de huys en huys, *et* circuir tant de païs que je pourroie marcher[2], qu'il me fust reproché que pour la vengence de mon enfant [h.VI.] je voulsisse jamais prendre pourfit ne recompence, combien que[3], de l'exes que j'ay fait d'avoir tant occis de nobles gens *et* grant partie de mes parens, je congnois que j'ay mal fait, sinon que la cause m'en tiendra excuse devant Dieu *et* je le croy ainsi. Mais autre apointement je ne pense faire ne avoir jamais[4] autre recompense, sinon sang pour sang tant seullement, *et* enfant pour enfant. » Ce dist adonc Charlot : « Devant vostre departement, vous avez donc intencion d'acomplir vostre voulenté *et* conclusion de vostre intencion. » Se dist Ogier : « Quelque chose qu'il en doive avenir, je fineray mon intention, ou je[5] mourray en la poursuite. » Adonc Charlot dist en ceste maniere : « Noble duc, ce me poise que aultre acord ne se[6] peut faire. Or, puis que ainsi est, quant vous departirez de ce chasteau, je prie a[7] Nostre Seigneur Jesucrist qu'il lui plaise[8] qu'il vous vueille conduire[9]. » Et Ogier respondit : « Or va ! Que le deable te[10] puisse rompre le col ! » A[d]onc[11] se[12] departit Charlot, *et* incontinent le roy Charlemaigne le appella, si lui demanda qu'il avoit tant parlementé avec Ogier ; si lui dist *et*[13] compta tout en la maniere come j'ay dessus recité, *et* come il s'estoit soubzmis a lui en tous les termes *et* façons dont il s'estoit peu aviser de lui crier mercy, *et* treshonnorablement lui satiffaire. « Or ça, se dist le roy Charlemaigne, je suis esmerveillé comment il peut fournir tant de vivres. — Par ma foy, se dist Charlot, je vous prometz

[1] de a. e. d. c. *remplacé par* n. teste *P*
[2] p. de ma vie m. *J*
[3] que *abs. P*
[4] n. jamais avoir *P*
[5] j'en *J*
[6] s'i *J*
[7] a *abs. J*
[8] qu'i. l. p. *abs. P*
[9] l. p. vous c. *J*
[10] O. v. de par l. d. qui t. *P*
[11] aonc] *JP*
[12] s'en *J*
[13] d. e. *abs. P*

45 q*u*'il y a cinq jours entiers q*u*'il ne me*n*ga de pain, *et* n'a me*n*gé fors seullem*e*nt que de la chair de cheval q*ue* lui mesmes abilloit *et* cuisoit, car il n'a plus ho*m*me ne fe*m*me avec soy ; et ces sauldars q*ue* vous voyez aux creneaux so*n*t ho*m*mes fains de bois, lesq*ue*lz il a ai*n*si armez *et* acoultrez, *et* leur a pe*n*du[1] au col les escus ai*n*si q*u*'ilz so*n*t. A ce l'o*n* peut *con*gnoistre ung vaillan*t* ho*m*me de guerre, car il est fort subtil[2] pour pratiquer ces
50 deffences. » Ce dist Nayme : « C'est le no*m*pareil de jamais ! N'avez vo*us* pas veu que, pource q*ue* nous voulio*n*s do*n*ner l'assault au chasteau, co*m*me il fist grant diligen*c*e de resister co*n*tre nous, *et* n'osasmes oncq*ue*s entreprendre la hardiesse, *et* si est sailli vaillam*m*ent depuis ? Il fault dire q*ue* c'est le plus vaillant, le plus soubtil *et* le plus victorieux qui soit en ce monde. » Si delaisserent ce parlem*e*nt, *et* Charlot print congié
55 pour s'en aller a[3] sa tente ; *et* chascun se departit ; si dist Charlemaigne a la departie : « Or qu'on s'apareille a lui livrer l'assault demain au matin. » Ainsi chascun se recueillit sur[4] soy*. Mais Charlot, qui n'estoit pas asseuré de son giste, fist faire a son cha*m*bellan deux couches, l'une bien paree ou il fist coucher ung tronson de bois, *et* lui toquer* la teste co*m*me a ung prince, et se coucha dede*n*s[5] l'autre couche, qui n'estoit pas paree, *et* eust
60 on dit que c'estoit pour les chiens.

158. Et[6], quant ce vint vers la minuyt, Ogier, tout tristre *et* desco*n*forté d'ainsi haba*n*donner le chasteau, regreta*n*t de rechief les nobles chevalliers du chasteau q*u*i estoie*n*t mors, ses nobles co*m*paignon*s*, *et* pri*n*cipalement la mort de Baudouin, saillit du chasteau co*m*e tout forcené, *et* laissa le chasteau ta*n*t garny d'avoir *et*[7] bie*n* artillé. Et
5 disoit bien souvent a par çoy : « Las ! Chasteaufort, fault[8] il q*ue* je t'aba*n*donne, la ou j'ay esté si a mo*n* aise *et* demouré en si gra*n*de asseurance ! Or co*n*gnois je bien que, inco*n*tinent q*ue* je[9] seray sailly, le roy Charlemaigne, q*u*i ne m'ayme guaires, te fera de tous poins desmolir, desro*m*pre[10] *et* abatre ! Ha ! la[11] gra*n*t perte q*u*e ce sera ! Or est il a

---

[1] pendus *P*
[2] f. s. et ingenieux *J*
[3] en *J*
[4] chiez *JP*
[5] en *J*
[6] Lors *P*
[7] t. bien g. e. *P*
[8] C. et f. *J*
[9] j'en *J*
[10] d. razer d. *P*
[11] H. a l. *P*

p*re*sent force q*ue*[1] je t'abando*n*ne ! » Or saillit dehors *et* fist le signe de la croix en se
10 reco*m*manda*n*t a N*ost*re S*eigneu*r, auq*ue*l il reco*m*manda son corps *et* son ame, *et* se*m*blablem*e*nt a la benoiste Vierge Marie *et* a to*us* les sains *et* sai*n*tes de Paradis ; si s'en p*ar*tist [h.VI.v] monté sur Broyfort, une la*n*ce ferme *et* forte en sa main, *et* avisa le dragon qui estoit sur la tente Charlot ; si passa par une poterne, *et* secretem*e*nt vint dedens sa te*n*te, si vit les deux litz, car tousjours y avoit ung cierge alumé ; donc choisit le lit paré
15 ou estoit le tro*n*chon de bois couchié, *et* hurta deux fois sa la*n*ce, si ne savoit si c'estoit Charlot q*u*'il avoit tué ou non ; si getta te*n*te *et* pavillon p*ar* terre. *Et* ai*n*si q*u*'il ouyt l'ost q*u*i se levoit, *et* lui deva*n*t, et de brocher Broyfort des esp*er*ons*. Et ainsi que Charlemaigne l'ouyt, tout le mo*n*de se mist de[2] courir* aprés, les ungz d'un costé, les autres de l'autre, car pour l'amour qu'il[3] faisoit ung peu brun, on ne savoit quelle part
20 aller, jusques atant que il venist[4] sur le jour.

159. Et quant le jour s'apparut[5], Ogier vit q*ue* Charlemaigne approuchoit fort de luy, car bie*n* le co*n*gnoissoit, si apensa Ogier de lui do*n*ner ung tour de lance, *et* se retourne *et* met en couche. « Ha ! se dist Ogier, faulx *et* mauldit roy ! Ne cesseras tu jamais de po*u*rchasser ma mort ? A ceste heure, tu peux bie*n* penser q*ue* la tie*n*ne est bie*n* pres ! »
5 *Et* hurte Broyfort, si lui donna si gra*n*t secousse q*u*'il rua ho*m*me *et* cheval par terre. Et adonc tira Courtain son espee, dont il l'eust mis a mort, si n'eust esté le duc Nayme, *et* les autres qui vindre*n*t a floute ; fut force qu'il tirast ava*n*t, car, qua*n*t Charlemaigne fut remo*n*té, l'eust[6] attaint de bo*n*ne heure de sanglant despit *et* de courroux, si n'eust esté une grande riviere q*u*'il trouva, q*u*'il passa oultre sur Broyfort, dont Charlemaigne *et* son
10 filz Charlot fure*n*t quasi enragez *et* hors du sens. Mais il survint ung chevallier qui leur dist : « Ha ! sire, q*ue* faictes vo*us* ? — No*us* voulons[7] avoir ce ribault q*u*i s'enfuit ! — Ha ! se dist le chevallier, je vous enseigneray co*m*me[8] vous l'avrez bien. ¶ Chevauchez par cy au long *et* incontine*n*t vous trouverez ung pont, si serez au deva*n*t de luy. » Si fire*n*t ilz. Mais quant il les avisa si pres de lui, si fut moult esbahy *et* ne sceut q*ue* faire fors de

[1] f. et contrainte q. *P*
[2] a *P*
[3] c. pource qu' i. *P*
[4] vint *P*
[5] j. fut apparu *P*
[6] r. il l'e. *P*
[7] voulions *J*
[8] comment *P*

retourner de l'autre part en brochant Broyfort de plus fort en plus fort, tellemen*t* q*u*'il gaigna ung port de mer, ou d'ave*n*ture y avoit une grande nave qui partoit pour[1] s'en aller en Turquie ; *et* incontinent se sauva dedens, lui *et* son cheval.

160. Adonc[2], qua*n*t les Fra*n*çois le vire*n*t dedens, ilz fure*n*t tous esperdus, *et* dist le roy Charlemaigne : « Mal avons besongné, q*ue* ce mauldit glouton no*us* est ainsi eschappé ! » A ce dist Charlot a son pere *et* a son frere Loÿs* : « Cher me sera vendu le jour q*ue* ainsi nous est eschappé, car je co*n*gnois, s'il se devoit donner au diable pour m'avoir, si me trouvera il q*ue*lque jour, car c'est ung merveilleux esperit. » Adonc respondit Loÿs : « Mon frere, dist il, ne vous souciez de rien, car vous voyez bien q*u*'il fuit de paÿs en paÿs. Pe*n*sez q*ue* jamais ne retournera en France. » Adonc dist Charlemaigne : « Par l'ame qui au corps me bat ne par la foy q*ue* je doy a mon dieu Jesucrist, se je co*n*gnois aucunemen*t* q*ue* nulluy de ses parens le recelle, je vous prometz q*ue* je le feray mal content a toute sa vie. *Et* pource do*n*ne s'en garde[3] qui vouldra, car je le vous faiz assavoir de bonne heure ; si s'en garde ch*asc*un endroit soy. »

XXIII

¶ Comment Ogier monta sur mer, et co*m*ment le roy Charlemaigne s'en retourna par devant Beaufort, ou il recueillit tout son ost pour s'en retourner en France.

[I.I.] **161. O**r est Ogier monté en une nef qui s'en alloit a Ro*m*me. Et le roy Charlemaigne alla logier en une abbaÿe pour soy ung peu refreschir. Et le le*n*demain s'en allere*n*t recueillir leur ost par devant Chasteaufort *et* allere*n*t visiter ledit chasteau, *et* veoir tout le secret d'icelluy *et* les vivres q*ue* Ogier pouoit avoir *et* le no*m*bre de ses gens ; si furent dedens tout a leur bel aise, si trouverent encores la chair de cheval que Ogier lui mesmes avoit rotye, dont les François s'en esbahirent gra*n*deme*n*t, et n'y eut celluy q*u*i ne dist franchemen*t* : « Ha ! le gra*n*t do*m*mage q*ue* ce fust en France, qua*n*t ce glout Charlot p*ar* sa folye tua *et* mist a mort son filz ! Jamais tel meschief n'avint en France, car oncques puis tous les bons gendarmes ne cessere*n*t d'apeticier *et* diminuer de jour en jour, et sont

[1] q. vouloit partir p. *P*
[2] Et a. *P*
[3] d. s'e. de g. *J* ; s'e. donne g. *P*

des plus vaillans mors *et* occis, dont c'est ung gra*n*t do*m*mage, car Ogier, ta*n*t q*u*'il eut vescu en France, jamais nully ne se fut ingeré ne efforcé d'y entrer p*ar* force ne se*m*blablem*e*nt marcher sur la crestienté ! » Si fut ce do*m*mage remonstré p*ar* plusi*eu*rs fois au roy Charlemaigne, mais il ne sçavoit q*u*'il devoit[1] dire. Et qua*n*t ilz eurent tous regardé sa subtillité, habilité, force *et* bo*n*ne diligence, si plaignoit[2] chascun et maudisoie*n*t l'heure *et* le jour que la fortune estoit advenue a Charlot d'avoir occis son filz, car trop mal contens ilz estoie*n*t tous, *et* non sans cause.

162. Si s'en vouloit le roy Charlemaigne retourner en France par grant hativeté pour sçavoir des nouvelles ; mais premier fist venir devant soy les plus nobles de sa court, *et* especiallem*e*nt ceulx q*ue* il sentist estre du lignage d'Ogier, et les fist jurer sur leur foy, *et* sur la da*m*pnation de leur ame, que doresnavant, ou ilz pourroient trouver ledit Ogier a leur avantage, qu'ilz seroie[n]t[3] tenus de toute leur puissance le prendre ou faire pre*n*dre *et* de l'a[i.I.v]mener en France, « ou sinon le me faire assavoir », *et* q*u*'ilz ne le soustiendroie*n*t[4] en leurs chasteaulx, ne en q*ue*lque lieu que ce fust, que incontine*n*t ilz ne le facent savoir po*u*r leur descharge ; a quoy nulluy ne fut refusant, mais ce jurere*n*t fra*n*chement, do*n*c depuis aucu*n*s s'en repe*n*tirent durem*e*nt, co*m*me vous orrez cy aprés. Le serment fait et[5] la revisitacio*n* faicte dudit chasteau, le roy Charlemaigne s'en p*ar*tit po*u*r aller a Paris, et Charlot *et* Loÿs s'en allere*n*t par ung autre chemin. Or sont ainsi partis les Fra*n*çois co*m*me vo*us* avez ouy ; si fut par le roy Charlemaigne co*m*mandé a l'arcevesq*ue* Turpin s'en aller en ambassade a Ro*m*me par devers le pape po*u*r aucuns affaires dont il lui donna charge. *Et* ne suyvit pas l'ost, mais s'en partit avec peu de gens ; et chevaucher*e*nt par le païs de Lombardie. Et qua*n*t vindrent a approucher les limites de Ro*m*me, se voulure*n*t ung petit rafreschir[6] *et* chevaucher a petites journees, car lo*n*g te*m*ps y avoit q*u*'ilz n'avoient reposé a leur ayse ; si avoit le roi envoié querre l'abbé de Saint Faron de Meaulx, po*u*rce q*u*'il estoit tressage *et* tresdiscret, po*u*r aco*m*paigner[7] ledit arcevesque ; si se assemblerent dela les mons.

---

[1] qu'i. en d. *J*
[2] s. le p. *J*
[3] seroieut] *JP*
[4] soustiendront *P*
[5] en *J*
[6] refreschier *J*
[7] compaigner *J*

163. Je retourneray a Ogier q*u*i ne fit pas si gra*n*t chemin par mer co*m*me il cuidoit, si descendit a terre beacoup plus tost q*u*'il ne pensoit, car tousjours avoit paour d'estre suivy ; si se mist a chevaucher bie*n* a trois ou a quatre journees de Ro*m*me. Et ainsi q*u*'il fut assez pres d'Yvoire*, il trouva la riviere d'un costé *et* la fontaine de l'autre. Et luy, tout las *et* travaillé, se print a regarder la beaulté du paÿs, la belle verdure *et* la frescheur de la belle fo*n*taine, si fut co*n*traint de descendre incontine*n*t. Et son cheval, qui n'avoit mengié de tout le jour, lui avalla la bride *et* le mist a la verdure ; *et* luy se mist soubz ung gros arbre *et* mist son heaulme d'un costé *et* son escu d'autre[1] ; *et* de travail, soucy *et* melancolie fut contraint de reposer *et* dormir, *et* dormit fermeme*n*t, ainsi que vo*us* orrez, car ainsi que l'arcevesque Turpin passoit d'ave*n*ture par le chemin, il print appetit a l'escuyer de l'arcevesque d'un peu laver sa bouche ; si s'en alla tout droit, *et* qua*n*t il fut pres de ladicte fontaine, si advisa Ogier, si fut moult esbahy, *et* ta*n*t q*ue* le sang luy esmeut tout ; puis vit au pres le cheval Broifort q*u*i payssoit l'erbe. Adonc s'en retourne a l'arcevesque Turpin son maistre, *et* a l'abbé de Saint Faron de Meaulx, *et* leur dist en ce poi*n*t : « Messeign*eu*rs, voulez vo*us* veoir une belle prinse ? — Co*m*ment ? dist[2] l'arcevesque Turpin. — Je vous mo*n*streray Ogier le Dannois tout endormy soubz ung arbre, deva*n*t la fo*n*taine, *et* a d'un costé son heaulme, *et* son escu de l'autre. » Or l'arcevesq*ue* Turpin en fut moult dolent po*u*r le serme*n*t q*u*'il avoit fait au roy, *et* tant q*ue* oncques puis[3] n'ayma ledit escuyer, mais le getta hors d'avec soy, car force estoit a l'arcevesq*ue*, puis que ta*n*t de gens le savoie*n*t, d'y mettre la main ; si dist a l'abbé de Saint Faron : « Mons*eigneu*r l'abbé, q*ue* vo*us* semble q*ue* no*us* devons faire ? Vo*us* savez une fois q*ue* nous so*m*mes d'Eglise, *et* ne devons estre cause de la mort de nulluy. D'autre part, je suis l'un des pers de Fra*n*ce qui ay le serme*n*t au roy de luy garder son bien, son ho*n*neur *et* son prouffit *et* le p*re*server de tout peril, do*m*mage *et* escla*n*dre. Et qui pis est, me fist jurer a son departeme*n*t, dedens le chasteau de Beaufort, de non jamais celer ledit Ogier, mais que, en lieu avantageux que le pourrions trouver, serio*n*s tenus le prendre ou le faire pre*n*dre *et* luy mener ; si ne sçay q*ue* j'en dois faire. » Ado*n*c l'abbé de Saint Faron lui dist : « Helas ! sire, s'il est de v*ost*re bo*n* gré, laisso*n*s dormir Ogier, car je le *con*gnois si fort *et* oultrageux[4] [i.II.] que nous ne serons[5] ja joyeux de son reveil, car par ma foy il

[1] de l'a. *P*
[2] C. doncques se d. *J*
[3] depuis *P*
[4] e. si o. *J*
[5] serions *P*

mettra tresto[u]s[1] a mort sa*n*s ung eschapper ; et s'il ne nous tue a ceste heure, quelque autre fois nous pourra rencontrer. » Si aviserе*n*t entr'eulx que, si le roy Charlemaigne le tenoit une fois, que voulentiers ne le laisseroit jamais eschapper ; si y eut l'ung des moynes de l'abbé de Saint Pharon q*u*i donna conseil de le prendre, dont mal lui en print ; se dist il : « Messieurs[2], vecy que nous ferons : l'ung de nous prendra son heaulme, l'autre son escu, l'autre mo*n*tera sur son cheval et l'autre ira rober son espee. — C'est bien dit, ce dist l'arcevesque Turpin, ainsi soit fait, car meilleur moyen n'y sçay. »

XXIV

Comment le Dannoys fut prins en dormant pres d'une fontaine p*ar* l'arcevesque Turpin *et* mené a Raims, la ou il fut prisonnier jusques a ce qu'il fut delivré pour combatre ung grant[3] geant nommé Bruhier.

164. Adoncques, le conseil prins et du tout deliberé, l'ung print son cheval Broyfort, l'autre son heaume, l'autre son escu, et l'autre son espee, *et* qua*n*t chascun fut saisy de son cas, lors vindrent assaillir Ogier, fort et vaillamment ; et quant il cuida prendre son espee et tous ses habillemen*s*, fut plus esbahy que devant, et lors ne sceut que faire, fors de courir a son cheval Broyfort, mais plus ne le vit au pré, donc ne sceut que faire, fors ung[4] moyne qu'il trouva lui donna si grant coup de poing qu'il le tomba mort par terre*, si print la selle de son cheval, si n'y avoit si hardy qui osast approucher de lui ; *et* tant que la selle lui dura entre ses mains s'en deffendit merveilleusement ; si advisa adonc [i.II.v] l'arcevesque Turpin : « Ha ! se dist il, arcevesque Turpin, mal fustes vous jamais engendré ! Vous estes mon cousin, mais je doubte que le lignage fauldra a ceste heure. — Voire, mais le mal cherra p*re*mierem*e*n*t* sur vo*us* ! Et sçavez vous quoy ? Se vous vo*us* mettez plus en deffence co*n*tre mes gens, je vous abandonneray jusques a la mort. » Adonc voyant Ogier q*ue* plus n'avoit que[5] les estriez de la selle dont il se deffendoit, si cuida monter sur ung cheval, mais ainsi qu'il cuida mo*n*ter, l'ung lui destourna la jambe, si fut reversé[6] par terre incontinent ; et lors chascun se mist dessus lui a force et le lierent fermement, tant que le sang lui sailloit des mains ; si fut en ce point mené sur ung cheval

[1] trestons] *JP*
[2] Messeigneurs *P*
[3] grant *abs. J*
[4] f. a u. *P*
[5] O. qu'i n'avoit plus q. *P*
[6] renversé *J*

et mené[1] au roy Charlemaigne. *Et* ung chevalier qui passa d'aventure, a qui il avoit tué son oncle et ung sien cousin, dist a Ogier : « Estes vous la ? Voulez vous rien ma*n*der au roy Charlemaigne ? Je lui vois porter des nouvelles ! — Or va, se dist Ogier, que le grant diable te puisse emporter ! » Si le retrouva bien Ogier depuis, tant que il lui en fist sa raison, et bien cause y avoit, car, lui voyant la necessité en quoy il estoit, se truffoit de lui et pouoit bien congnoistre qu'il ne lui faisoit pas plaisir.

165. Adonc tant chevaucherent l'arcevesque, Ogier, et l'abbé de Saint Pharon de Meaulx *et* tous leurs ge*n*s, qu'ilz arriverent a Raims, *et* ledit chevalier est arrivé a Paris chez le roy Charlemaigne qui tenoit les estas. Et quant le roy fut levé de son siege, si le vint saluer, en lui disant : « Sire, je vous salue de par l'arcevesque Turpin, lequel, pour vous de tous courroux allegier, vous amaine Ogier le Dannoys prisonnier, lequel[2] il l'[3]a prins de coste la riviere d'Ivoire par une grande subtilité. » Et lui dist *et* compta co*m*me de la selle d'ung cheval il se estoit si longuement deffendu, et comme d'ung coup de poing il avoit abbatu ung moyne de dessus son cheval mort, *et* que plusieurs, de la selle et des estriez, avoit abbatus par terre, mors *et* occiz. A[d]onc[4] lui demanda le roy ou estoit l'arcevesque, et le chevalier respondit[5] que il pouoit bien estre a Raims ; si lui encharga le roy qu'il allast hastivement dire a l'arcevesque qu'il vensist p*ar*ler a lui sans differer *et* qu'il lui amenast Ogier incontinent, si lui feroit oster la teste et le feroit pendre a Monfaulcon, ainsi que pieça lui avoit promis. Lors s'en partit le chevalier pour aller a Raims, et ce pendant Charlot, qui la matiere avoit entendue, si dist au roy de grant courage : « Monseigneur mon pere, je vous prie, au nom de la Passion Nostre Seigneur, qu'il vo*us* plaise prendre a mercy le povre Ogier, de qui je tiens grant tort de lui avoir sans cause *et* sans raison occiz *et* mis a mort son enfant que tant il aymoit, *et* prenez en vostre cueur l'autrui, car, qui m'avroit occiz en celle maniere, assavoir mon si vous avriez le cueur si lasche de n'en faire aucune poursuyte ; si vo*us* prie *et* de rechief vo*us* suppplie, tant humblement comme je puis, qu'il vous plaise faire appointement avecques soy, lui qui est le miroir et l'exemple de toute chevalerie, l'honneur des preux, la loue*n*ge des nobles *et* le plus digne de honnorable recordation qu'on sache en tout le monde.

---

[1] mené *abs. P*
[2] p. et l. *JP*
[3] l' *abs. JP*
[4] aonc] *JP*
[5] c. lui r. *P*

166. Advisez d'Alixandre le Grant, Artus de Bretaigne, Judas Machabeus*, Hector de Troye, *et* Lancelot du Lac : encores n'ay je poi*n*t leu de nulz d'eulx qui* ait fait approuche de la quarte partie des vaillances qu'il a desja faictes. Or advisez qu'il vient encores sur sa force, quelles vaillances il pourra faire pour le temps advenir. » Nonobstant toutes lesquelles choses, n'y peurent riens faire qu'il n'eust [i.III.] tousjours ce propos delibéré de le faire mourir, car il regarda le nepveu de la royne, que tant il amoit, qu'il avait cuidé occire*, *et* comme il avoit tué les deux bo*n*s pelerins Miles *et* Amis, si conclud que jamais n'en avroit pitié ne mercy, si dist qu'il y avoit raison pourquoy, car plusieurs fois s'estoit efforcé de le mettre a mort, *et* qu'il n'avoit pas tenu a luy, pourquoy dist a Charlot franchement que jamais ne lui en parlast.

167. Adonc fut le chevalier arrivé[1] a Rai*m*s pour parler a l'archevesque Turpin ainsi que le roy lui avoit enchargé ; si le salua de par le roy *et* lui dist : « Monseigneur le roy se recommande a vous, et que incontine*n*t vous vo*us* mettez en chemin pour aler par devers lui *et* que vous lui menez Ogier, *et* vous serez le tresbien venu. » Se respondit l'archevesque : « Je yray tresvoluntiers. » Si fist habiller six bo*n*s hommes d'armes *et* cinquante archiers, si s'en partist, mais, premier qu'il s'en partist, fist aporter l'espee d'Ogier, et encharga a son chambelan de la garder expressement ; *et* son cheval, pource qu'il estoit grant *et* fort, fut mis a charier la pierre de l'eglise, ou il demoura p*ar* l'espace de sept ans. Ap*ré*s ce fait, l'archevesque s'en alla par devers le roy et le salua treshu*m*blement ; *et* le roy lui dema*n*da co*m*ment il se portoit, *et* il dist q*ue* tresbien, la sienne grace ; si lui print a compter co*m*me*n*t il avoit prins Ogier, *et* lui dist en ceste maniere : « Sire, il est bien vray *et* sçay bien qu'on le vous a dit, car, ainsi q*ue* j'aloye a Ro*m*me pour parfaire mon voyage, ainsi q*ue* sçavez, pres de la riviere de [Ivoire][2]* je le trouvay[3] endormy ; *et* n'eust esté la tromperie que no*us* lui fismes, il no*us* eust prou do*n*né a faire, car c'est une merveilleuse chose que de son corps ! *Et* n'ay point de souvenance que pour ung[4] ho*m*me humain j'oÿsse jamais parler du semblable. Mais touteffois je l'ay amené *et* est a mes prisons bien enfermé.

---

[1] Quant l. c. f. a. *P*
[2] Romme *AJPWXY*] *corr. d'ap. 163/3 et 4* — d. R. *abs. Z*
[3] trouve *ou* trouvé *P*
[4] ung *abs. P*

168. — **O**r ça, se dist le roy, il est force de l'avoir incontine*n*t pour ve*n*ger la vergo*n*gneuse honte qu'il nous a faicte devant Chasteaufort, car tout le monde en parle *et* dit ainsi, on m'a raporté*, s'il estoit necessaire contre ung ho*m*me estre l'espace de sept ans devant une place, pour rapaiser aussi les grans oultrages qu'ilz a fais a tant de ge*n*s de bien, si vueil qu'il soit fait venir *et* vueil q*u*'il ait la teste couppee en ceste cité de Paris, et son corps pendu a Monfaucon, *et* vela la sentence que j'en ordonne estre faicte ! » Adonc respondit l'archevesque Turpin : « Ha ! sire, pardonnez moy, car je ne sache homme du monde, quel qu'il soit, que, quant il vouldroit faire mourir ung de mes parens si vilainement, q*ue* pour vendre *et* aliener tout tant que j'ay de bien en ce mo*n*de, que je n'en prensisse cruelle vengance, et jusques a l'exposicion* de tout le reliquaire[1] qui est a[2] mon eglise, ¶ car toute la lignee qui est grande[3] en seroit deshonnouree a tousjoursmais. Mais, sire, je vous diray : j'ay mes prisons bonnes *et* fortes ; si seroit plus ho*n*nourable de le faire mourir par indigence, emprisonné, que aultrement, car d'ava*n*ture il y a cent bons chevaliers en vostre court q*u*i voluntiers emploiroye*n*t leurs corps a sa delivrance. » Ce dist Thiery : « Sire, mo*n*seigneur l'archevesque dist tresbien *et* parle ho*n*nourablement, car, a bien ramener les choses a memoire, son co*m*mencement d'armes a prins avec vo*us*, *et* vo*us* a si fort exaulcé en prouesce *et* fait si fort vostre nom redoubter q*ue* au monde n'a roy plus craint de vous. Vo*us* co*n*gnoissez les grandes vaillances qu'il a faictes pour vo*us* contre voz ennemis infideles, ¶ et comme toute Rommanie a mise en pacificatio*n*, car sans son aide, impossible estoit de parfaire l'entreprinse, ¶ combien q[u]e[4], pour luy ne fut pas l'e*m*prise[5] faicte, si me semble l'oppinion de l'archevesque bonne. »

[i.III.v] **169. A** ces parolles dist le duc Nayme : « Ha ! sire, n'ayez jamais le cueur si felon ne si oultrageux de vouloir mettre a mort cellui qui tant bien vous a servy, si loyallement aymé *et* si vaillamme*n*t entretenu, car d'homme ne sera par avanture jamais trouvé le pareil. Et si le nom estoit comun par le royaume qu'il fut mort, vous avriez voz ennemis infidelles chascun jour en[6] vostre porte, et encores suis je esmerveillé grandement que, durant ces divisions, ilz n'ont entreprins de marcher pardeça ; si seroit beaucoup plus

[1] l'e. du r. *P*
[2] en *P*
[3] e. si g. *P*
[4] qne] *JP*
[5] entreprinse *P*
[6] a *P*

raisonnable de le faire mourir peu a peu, et par peu de pitance lui do*n*ner aux prisons, que la renommee de sa gloire s'en allast p*ar* moyen si miserable*. Nonobstant que je n'aye cause nulle de pourchasser son bien ne son ho*n*neur a l'occasion de la mort de mon filz Bertra*n*, Nature me fait condescendre a rayson. » Et tous les aultres barons disrent pareillement comme dessus.

170. Et donc[1] le roy, ouyes les nobles *et* honnestes remonstra*n*ces qui par les .XII. pers et aultres chevaliers lui furent faictes, si fut pressé que il se consentist a l'ordonnance de l'assistence, *et* principalement de l'archevesque qui l'avoit conquesté *et* le tenoit en ses prisons. Mais le roy voulut qu'il lui fist pension quotidienne la plus estroicte qu'il pourroit, a celle fin qu'il ne languist guaires, car il n'ouoit jamais parler d'Ogier que le cueur ne lui tremblast ; si dist l'archevesque que il estoit content de lui faire la moindre qu'il pourroit, et que pour chascun jour ne lui do*n*neroit que ung quartier de pain, *et* une tasse de vin pour jour *et* une piece de chair. « Et si vous dy bien, sire, se dist l'archevesque, que vo*us* n'avez quatre grans lymiers, les pl*us* affamez que vous aiez en vostre court, qui si fort mengassent a deux repas que il feroit bien a ung. » Dont le roy se contenta de son dit *et* en furent tresjoyeulx tous[2] les assistens ; si firent grant chiere celle journee, et furent tresjoyeulx *et* fort contens pour l'amour d'Ogier des paches qui avoient esté ainsi faictes[3]. Adonc l'archevesque s'en retourna *et* print congié pour aller ordonner la prison d'Ogier *et* tenir promesse, car, en faisant ledit apointement, [luy fut enchargé][4] d'en respondre toutes les fois qu'il plairoit[5] au roy* de l'avoir *et* de non saillir jamais sans son consentement, lesquelles choses il tint jusques a la fin, ¶ ainsi que vous orrez quant il viendra apoint.

171. Or print l'archevesque co*n*gié du roy *et* de la baronnie *et* s'en retourna a Rains pour veoir son prisonnier Ogier. Et lui retourné, fist faire une cha*m*bre pour Ogier q*u*i estoit secrete, et fist amurer tout autour de muraille haulte et espesse. Et cela fait *et* aco*m*ply, l'archevesque fist venir devers lui Ogier *et* lui dit : « Beau cousin, vous sçavez comme vous avez fort mesprins devers Charlemaigne, *et* les grandes peines que vous lui

[1] adonc *P*
[2] tous *abs. P*
[3] a. ainsi e. f. *P*
[4] l. f. e. *om. AJP*] *WXYZ*
[5] plaira *P*

avez fait endurer ; si ay esté devers lui, *et* toute la baronnie a esté devers vous, car en effect le roy n'avoit autre deliberacion fors vous faire mourir a deshonneur *et* a[1] honte, mais j'ay tant fait que, a l'ayde de noz bons amis, qu'il vous a laissé en ma charge, pourveu q*ue* je ne vo*us* doy donner q*ue* ung quartier de pain, une tasse de vin *et* une piece de chair pour jour. » Do*n*c Ogier se trouva bien esbahy. Mais l'archevesque lui dit q*u*'il estoit deliberé de lui faire cuire d'ung sextier de blé chascun pain, do*n*t il avroit assez d'ung quartier, *et* une tasse de vin d'u*n*g sextier, et la piece d'ung mouton entier. « Ne sera ce pas assez ? » Ce dist Ogier : « Soit tout fait a vostre plaisir. — Et comment ?* Q*ue* vous tenez pour prison celle gente cha*m*bre q*ue* je vous ay fait faire, et me promettant foy de chevali[i.IIII.]er de non jamais en saillir sans ma licence. » Ce que Ogier promist en la main dudit archevesque ; si le mena en la prison ou il demoura par l'espace de sept ans ou enviro*n* ; mais souvent l'archevesque le menoit a[2] la messe, *et* bien souvent s'esbatoit avecques soy aux eschetz*, et aussi le menoit souvent disner avecques soy.

172. Et pour la pitié que les barrons avoient d'Ogier, si vindrent ung jour devers Charlemaigne, *et*[3] parla premier Girard de Rousillon : « Sire, vo*us* sçavez que vous avez ja longueme*n*t tenu mon oncle prisonnier ; si c'estoit vostre noble plaisir de lui donner delivrance, il me semble que vous feriez bien et que feissiez quelque bon appointement. » Adonc dist le roy : « Qui vous fait parler d'Ogier ? Par le dieu en qui je croy, je ne sache homme ne enfant en ma court que, s'il me[4] venoit parler de lui, q*ue* incontinent je ne lui fisse tre*n*cher la teste, et est mon edit tel ! », lequel il commanda estre publié parmy Paris, qui le fut[5]. Et fut crié qu'on n'eust plus a parler du priso*n*nier Ogier en quelque maniere. Donc ne fust ho*m*me, femme[6] ne enfant si osé d'em parler en aucune maniere parmy le palays ne parmy la ville de Paris. Et en effect, nul n'eust esté si osé d'em parler, ne[7] en bien ne en mal, do*n*t le monde estoit fort esmerveillé[8], *et* p*re*sumoit plus tost qu'il fust mort que vif, qui eust esté ung grant dommage pour le royaume, comme vous orrez cy aprés.

---

[1] a *abs. P*
[2] en *J*
[3] d. le roy e. *P*
[4] me *abs. P*
[5] P. ce q. f. *P*
[6] h. ne f. *P*
[7] ne *abs. P*
[8] esbahi *P*

XXV

Comme[1] le roy Bruhier de Babiloine, cuidant que Ogier le Da*n*noys[2] fust mort, s'en vint en France pour la destruire, acompaigné de trente roys sarrazins *et* quinze admiraulx.

[i.IIII.v] **173. S**i est vray que pendant ce te*m*ps le roy Bruchier[3] avoit[4] envoyé en France deux espies pour enquerir du gouvernement du royaume, *et* pour sçavoir principallement si Ogier estoit encores en vie ; si entendire*n*t les espies, tant a Paris comme a Raims ou il estoit en prison, *et* entendirent[5]* qu'il estoit mort, *et* q*ue* autre mention n'en estoit en France ; si s'en retournerent pour rendre responce de leur message. Et ainsi qu'ilz sont arrivez oultre mer, si s'en[6] allerent par devers le roy Bruhier *et* lui dire*n*t : « Sire, no*us* venons de la ou vo*us* no*us* aviez e*n*voyez, mais il n'y a autre nouvelles au roy[a]ume[7], fors que le Dannoys Ogier[8] est mort, car autres[9] nouvelles n'y sont. Et ung jour que nous estions a Paris, le roy Charlemaigne fist crier que nul homme ne fe*m*me ne fust si osé de parler d'Ogier le Dannoys en quelque maniere que ce fust, sur peine de confiscation de corps *et* de biens, et vela tout ce que nous en avons sceu aporter. » Donc le roy Bruhier fut tresjoyeulx, et dist par son dieu Mahon qu'il s'en voloit aller en France pour se[10] faire couronner roy de France[11], et mettre et livrer le roy Charlemaigne a martyre. Or, pour parler a la verité de ce roy Bruhier, s'estoit le plus fort geyan qui fust oultre mer, et avoit de longueur bien quinze piedz ; si fist ledit Bruhier assembler tous les roys et les admiraulx sarrazins le jour Saint Jehan Baptiste* en Babiloine ; la fut Justamon so*n* frere, et Yzoré son filz, avecques trente roys sarrazins qui vindrent a ladicte feste de Sai*n*t Jehan. ¶ Or font une[12] feste qui dure environ quinze jours, si grande que nul ne vit jamais la pareille. Et quant tout fut assemblé en[13] ladicte feste, aprés toutes autres serimonies faictes, le roy Bruhier, estant en siege royal selon leur mode, si leur dist en ceste maniere :

---

[1] Comment *P*
[2] Dannaoys] *JP*
[3] Bruhier *JP*
[4] Nous parlerons du souldan Bruhier qui a. *P*
[5] e. e. *abs. P*
[6] s'en *abs. P*
[7] royume] *JP*
[8] O. l. D[an]nois *P*
[9] m. et pour vray a. *P*
[10] s'en *P*
[11] de F. *abs. P*
[12] f. ilz u. *P*
[13] a *P*

« Seigneurs, il y a long temps que je m'estoie deliberé de tout mon entendeme*n*t d'aler en France pour conquester le païs et livrer a martyre ce faulx et mauldit roy qui[1] ta*n*t nous a fait de peine, et pour destruire aussi eglises, monasteres, et tous leurs oratoires[2] abatre, brusler[3] *et* getter par terre, *et* livrer a martyre tous crestiens[4], hommes et[5] femmes *et* enfans, sans ung en laisser eschapper. Et se pouons no*us* faire[6] a present sans nul destourbier, car j'ay regardé selon l'art magicque ou nigromance que nullemen*t* je ne puis mourir, fors p*ar* la main du puissa*n*t Ogier le Da*n*noys. *Et* pour celle cause j'ay grandem*en*t tardé[7] d'y aller, mais j'ay entendu pour verité que Ogier est[8] mort, pour laquelle cause il est bon d'y[9] aller, car le roy Charles[10] l'a fait mourir en ses prisons ; si nous fault mettre peine d'aller ve*n*ger la mort de nostre oncle Braymont que Gallaffre tua deva*n*t Tollette. Or sus ! Messieurs, qu'en dictes vous ? » Si[11] respondit le roy Caraheu : « S'il a fait occire Ogier, nul[12] bien ne lui en viendra, car autre chevalier n'a qui lui[13] puisse deffendre. Et s'il est ainsi qu'il l'ayt fait mourir, je vengeray sa mort. » Et la fut Galiffre qui les prescha en leur loy bien une heure.

174. Adonc[14] s'en partirent[15] et s'en retourna[16] chascun faire habiller harnoys et gens. Et ce pendant fist on aprester naves et galees, tant que toute la mer en estoit couverte. *Et* bien tost aprés que tout fut apresté, chascun vi*n*t aprestant son ost vers la mer d'Inde, ou la se trouverent trente roys sarrazins et bien[17] quinze admiraulx, et tellement arriverent et[18] en si gra*n*t nombre qu'ilz[19] se trouverent bien, deva*n*t qu'ilz montassent en mer[20],

[1] f. glouton e. m. r. Charlemaigne q. *P*
[2] orateurs *J*
[3] a. et b. *P*
[4] t. les c. *P*
[5] et *abs. J* ; h. e. *abs. P*
[6] n. bien f. *P*
[7] retardé *J*
[8] O. le Dannois e. *P*
[9] e. bonne heure d'y *J*
[10] Charlemaigne *P*
[11] se *J*
[12] O. le Dannois n. *P*
[13] le *P*
[14] Lors *P*
[15] departirent *J*
[16] retournerent *P*
[17] bien *abs. P*
[18] et *abs. J*
[19] e. t. a. e. e. s. g. n. qu'i. *remplacé par* et la *P*
[20] d. qu'i. m. e. m. *abs. P*

troys cens mille combatans. Et la fut[1] le souldan Bruhier, Justamon son frere, *et* Yzoré son filz, lequel fist porter trois dieux d'or* pour leur deffence, ¶ c'est assavoir le grant dieu Mahon, [i.v.] Mercure *et* Baraton. Puis y f[u]t[2] le roy Caraheu, le[3] roy d'Inde major, lequel fut estably *et* esleu pour porter la baniere sarrazine, comme le plus apparoissant roy sarrazin et le plus vaillant de tous ; si se mirent sur mer *et* ordonnerent leurs naves, caraques[4] et galees en si grant triumphe que c'estoit la plus merveilleuse chose que on eut jamais veue, car toute la mer en estoit couverte, car, qui eut veu le grant paÿs de mer qu'ilz tenoient, c'estoit une gra*n*de merveille. Puis firent desployer leurs estandars, guido*n*s[5] *et* pene*n*ceaux volans en l'air, *et* trompettes sonner par telle façon qu'on ne vit jamais la chose pareille depuis la mort Jesucrist ; *et* fut la crestienté fort estonnee. *Et* Caraheu estoit la, q*u*i tant plaignoit la mort d'Ogier, et dist q*ue*, se Ogier se fut adressé vers lui au[6] temps qu'il estoit en division avecques le roy Charlemaigne, qu'il lui eut aydé[7] de cent mille combatans, et q*ue* des lors ilz eussent occis le roy *et*[8] conquesté toute la terre crestienne. *Et* leur compta comme il avoit conquestee Romme si vaillamment, *et* comme lui mesmes, Sadone *et* s'amie Gloriande, « il nous garantist tous de mort, *et* d'autres[9] n'en reschappa ung tant seulement, do*n*c encores en suis je tenu a lui, car c'estoit le plus vaillant, le plus noble *et* le plus loyal qui fut en toute la crestienté, dont je suis grandeme*n*t courroucé. » Si nagerent tant par mer celle gent mauldicte q*u*'ilz descendire*n*t es parties d'Alemaigne *et* trouverent le port paisible, si descendirent franchemen*t* sans q*ue* nul leur fist empeschem*en*t[10], car chascun s'en estoit fouy.

[1] l. f. *om. P*
[2] fnt] *JP*
[3] le *abs. P*
[4] caraques *abs. P*
[5] guidons *abs. P*
[6] ou *P*
[7] aiday *J*
[8] o. Charlemaigne e. *P*
[9] e. des a. *P*
[10] empesche *J*

XXVI

Comme*n*t les payens prindre*n*t terre es marches d'Alemaigne, *et* co*m*ment ilz brulerent tout le paÿs, *et* les hommes, femmes et enfans[1] mirent tout a l'espee.

[i.v.v] **175. Q**uant les payens eurent longuement navigué, si vindrent pre*n*dre terre sur les marches d'Alemaigne ou ilz brulerent villes, villages et chasteaux, car ilz estoient si grant multitude de gens que la mer estoit toute couverte, car en la compaignie[2] estoient trente roys payens et .xx. admiraulx – c'est essavoir le roy de Perce, le roy Justamon, et Yzoré filz du souldan, Caraheu roy d'Inde major, *et* s'amye Gloriande, et semblablement Lucabiaux le roy d'Arcanye, et le roy Jupin, le sire d'Yvoire, *et* aussi le maistre des payens no*m*mé Galiffre[3]*. Et aprés qu'ilz eurent bruslé *et* degasté certain quartier d'Alemaigne, tant qu'ilz arriverent en la ville de Coulongne, ou la furent bien escharmouchez de par le roy Ançoÿs[4]*. Mais le lendemain que le roy saillit dehors avec son armee, fut pris, nonobstant que ce ne fut pas sans bien se deffendre *et* vaillamme*n*t, *et* ainsi que ilz l'eurent prins, ilz firent faire une gra*n*de croix, la ou ilz le crucifierent en despitant nostre redempteur Jesuchrist, et luy percerent le costé d'une forte lance, puis fist venir les archiez *et* les fist tirer sur lui afforce, tellement que son corps estoit tout[5] couvert de trait. Puis prindrent la ville d'assault, et tous les crestiens livrerent a tourment, tellem*e*nt que c'estoit la plus merveilleuse *et* la plus hideuse chose que on avoit veue jamais, car pas ung n'en fut de mort garanty ne[6] a ranson mis. Et quant eurent[7] tout mis a feu *et* a sang, et ravy *et* prins tout ce que bon leur sembla, si leverent le siege *et* gaignere*n*t païs tant qu'ilz passerent le Rin, *et* allerent au Liege. Et ainsi que ilz fure*n*t entrez dedens le Liege, ilz mettoient par tout la ou ilz passoient tous les crestiens a l'espee *et* tourmentoyent de divers tourmens.

176. Et[8] ce voyant le bon duc d'Ardayne q*ue* son paÿs estoit ja co*m*mencé d'estre degasté, monte a cheval incontinent pour s'en aller a Paris devers le roy lui[9] compter ces

---

[1] l. h. f. e. e. *abs. P*
[2] compaignee *P*
[3] n. le G. *J*
[4] e. p. les Ançois *P*
[5] tout *abs. P*
[6] g. de mort n. *P*
[7] q. les maulditz Sarrasins et paiens e. *P*
[8] Puis *P*
[9] r. Charlemaigne l. *P*

nouvelles *et* lui prier au nom[1] de la Passion Jesuchrist[2] qu'il eut pitié de la crestienté, *et* lui compta[3] comme[4] ilz avoye*n*t descendu sur les costes d'Alemaigne, la ou ilz avoie*n*t degasté tout le païs, et puis avoye*n*t prins le roy Ançoÿs de Coulongne en bataille, et en despit de Dieu l'avoyent[5] crucifié *et* mis en une grande croix, et l'avoient feru d'une lance au costé, *et* si firent environner tout son corps de trait ; puis, ce fait, prindrent la ville de assault, *et* martirerent les[6] crestiens le plus cruellement que homme ne sçavroit deviser, « *et* tant que vous n'en sçavriez en[7] croire la moitié. »

177. Adonc[8] le roy Charlemaigne se trouva fort esbahy, si manda incontine*n*t to*us* ses vassaulx de son royaume q*ue* chascun sans heure ne terme se trouvast dedens Paris sur peine de confiscation de corps *et* de biens, et qu'il lui estoit survenu ung tresgrant affaire ; ce q*u*i fut fait, *et* vindrent to*us*, *et*, eulx venus, le roy leur declara le cas : *com*me*n*t le souldan Bruhier estoit arrivé par mer en Allemaigne *et* co*m*me[9] ilz avoient mis tout le païs ou ilz avoie*n*t passé a feu *et* a sang, co*m*me[10] en despit de Dieu avoie*n*t crucifié le roy Ançoÿs ; et le duc Thierry en avoit aporté les nouvelles, car[11] « ilz[12] sont desja entrez au Liege ; si est de necessité se[13] mettre en armes *et*[14] faire marcher l'ost. Or sont les payens venus de Coulongne, brulant *et* degastant tout le païs, et sont venus assieger Lan, *et* se sont logez en la valee pour attendre les crestiens et tous prestz de livrer l'assault en[15] la ville. »

[i.VI.] **178. E**t quant les payens fure*n*t arrivez devant Lan, bien tost ap*ré*s le roy Charlemaigne arriva, qui incontinent fist reparer *et* renforcer la ville *et* fist preparer ses gens *et* faire bon guet, hault *et* bas, *et* fure*n*t faictes les mo*n*stres des crestiens dedens

---

[1] moien *P*
[2] P. de Nostre Seigneur et redempteur J. *P*
[3] racompta *P*
[4] comment *P*
[5] D. le createur l'a. *P*
[6] m. tous l. *P*
[7] en *abs. P*
[8] Or a. *P*
[9] comment *P*
[10] comme *abs. P*
[11] et *P*
[12] ilz *abs. P*
[13] s. fault s. *P*
[14] s. m. e. a. e. *abs. P*
[15] a *P*

Lan ; si se trouverent bien environ[1] cent mille gendarmes, qui estoit bien pou envers les payens ; touteffois ilz estoie*n*t gens de fait q*u*i avoient bon desir *et* affection de deffendre la foy crestienne. Or vint le roy Bruhier devant la ville de Lan en une loge qu'i fist faire de feullee[2]. Et inco*n*tinent dist a ung de ses ge*n*s : « Va moy dire a ce glouton, le roy Charlemaigne, q*u*'il m'envoye dix de ses chevalliers po*u*r jouster co*n*tre moy ! Et se par les dix chevalliers je me treuve vaincu, je recueilliray mon ost *et* m'en iray[3] sa*n*s faire desplaisir a nully, sinon je le feray mourir de malle mort *et* destruyray toute la cretienté. » Ado*n*c se p*ar*tit[4] le messagier pour aller[5] vers[6] Cherlemaigne, pour luy dire son message ; si print en sa me*n*che[7] une bra*n*che d'olivier en signe de paix *et* vint deva*n*t la cité crier *et* hucher en son la*n*gaige q*ue* il vouloit parler a Charlemaigne *et* qu'on luy ouvrist la porte ; si eut la ung truchemen*t* q*u*i l'entendit qui l'alla raporter au roy : « Sire, dist le truchement, il est venu ung chevallier[8] la devant le boulevert qui a huché en son langaige qu'on lui ouvre la porte *et* q*u*'il veult parler a vous. » Se dist le roy[9] : « Qu'on luy face ouverture, si sçavra l'on qu'il veult[10] dire. »

179. Adonc[11] on luy alla ouvrir la[12] porte. *Et*, si tost qu'il fut entré, le mena le truchemen*t* par devers le roy, *et*[13] qua*n*t il fut deva*n*t le roy, il[14] faignoit ne sçavoir p*ar*ler fra*n*çois, mais le truchemen*t* qui autreffois l'avoit veu en Fra*n*ce le decela, car lui mesmes estoit truchemen*t* ; si salua le roy *et* toute sa baronnerie[15], si[16] voulut p*ar*ler a[17] son la*n*gaige barbarisq*ue*, mais le roy luy[18] dist q*u*'il parlast fra*n*çois ou q*u*'il baillast p*ar* escript. Lors le messagier p*ar*la bo*n* fra*n*çois et luy dist : « Sire, le roy Bruhier, souldan

[1] environ *abs. P*
[2] forllye *J*
[3] retourneray *J*
[4] s'en p. *J*
[5] p. s'en a. *J*
[6] devers *J*
[7] main *JP*
[8] messager *J*
[9] d. Charlemaigne *P*
[10] vouldra *J*
[11] Et a. *P*
[12] l. ouvrit l. *P*
[13] d. Charlemaigne e. *P*
[14] d. lui i. *P*
[15] baronnie *JP*
[16] et *P*
[17] en *P*
[18] r. Charlemaigne l. *P*

de Babiloine, vous ma*n*de de p*ar* moy que inco*n*tinent luy envoyez dix ho*m*mes des meilleurs q*ue* vo*us* ayez en vostre court po*u*r entreprendre bataille co*n*tre lui, p*ar* tel co*n*venant q*ue*, s'il est vaincu p*ar* eulx[1], il s'en retournera sa*n*s faire aucun do*m*mage en vostre royaume, mais[2], s'il les peut vaincre, q*ue* vo*us* serés deposé de vostre royaume, *et* si ainsi ne le faictes, croyez q*ue* son intention est de destruire vostre royaume no*m*pas seullemen*t*, mais toute la crestie*n*té. » Lors le roy[3] Charlemaigne fut mo*u*lt esbahy ; si dema*n*da *et*[4] interroga le messagier q*ue*l ho*m*me c'estoit q*ue* le soudan. Le messagier luy respo*n*dit : « C'est le plus merveilleux ho*m*me q*ue* vous veistes oncques, car il a bien .XV. grans piedz de long, *et* de grosseur, c'est une chose no*m*pareille, veu q*ue*[5] entre deux yeulx il[6] a[7] bien[8] ung grant pied d'espace ; il fault bien a l'equalité q*u*'il ayt la teste bien grosse. Au regard de ces me*m*bres, c'est une chose merveilleuse : il a les bras tous d'oz *et* nerfz, *et* a le poing si dur *et* si massif q*ue* vous n'avez coursier si grant ne si fort q*ue* d'un coup de poing ne vous rue par terre. Au[9] regard de son visaige[10], c'est le plus effrayeux que vo*us* vistes oncques, car il a les yeulx plus rouges que charbons, *et* les dens qui lui saillent dehors la bouche de deux dois de long, *et* la barbe jusques a la sainture. S'il empoigne ung homme d'armes, i l'emportera aussi franchement comme je feroye ung aigneau ; vous ne pourriez croyre les faitz d'armes qu'il fait, et ne doubte homme du monde, sino*n* ung que vous avez fait mourir en voz prisons, q*ue* l'on nommoit Ogier le Da*n*noys.

[i.VI.v] **180**. — **H**a ! se dist le roy, prenez ce ribault *et* le mettez par pieces : il a brisé *et* ro*m*pu mon edit. » Si fut prins *et* mis a mort, *et* p*ar* ung engin getté dehors la ville devant l'ost des payens ; si fist Charlemaigne armer tout son ost, *et* fist ouvrir les portes de la ville, *et* sonner ses tro*m*petes *et* clerons. Ata*n*t[11] saillit le roy en son grant triumphe,

[1] p. lesdiz chevaliers *J*
[2] et *P*
[3] l. r. *abs. P*
[4] d. e. *abs. P*
[5] v. q. *remplacé par* et *P*
[6] il *abs. abs. P*
[7] et a e. d. y. *P*
[8] bien *abs. P*
[9] Et aussi a. *P*
[10] visaigne] *JP*
[11] Et *P*

acompaigné des douze pers de France[1]. Et le roy Justamon, ung fier *et* mauldit[2] payen, vint au roy Bruhier *et* luy dist : « Roy Bruhier, levez sus *et* gardez l'avangarde, car je voy ses[3] François saillir. Je voy bien q*ue* present[4] nous avrons [u]ng[5] grant assault.

XXVII

¶ Comment le roy[6] Charlemaigne saillit de la ville, acompaigné des François, pour assaillir les Sarrazins[7], et y eut une merveilleuse bataille, tant q*ue* le roy Caraheu fut prins des Fra*n*çois.

181. Adonc se leva Bruhier *et* fit sonner ses trompetes si tresmerveilleusement que l'air en retentissoit. Atant furent assemblees les batailles de l'une partie *et* de l'autre[8]. Et quant le roy Charles vit saillir tant de bannieres *et* d'estendars desployez de la partie des payens, si en fut tout esmerveillié ; si advisa le roy Bruhyer ainsi[9] terrible ; ¶ si dist Naymes de Baviere au roy : « Sire, regardez de toutes les parties, tousjours verrez payens descendre de la montaigne. » ¶ Et estoit[10] le roy Caraheu qui venoit prendre congié de la belle Gloriande. Et quant elle vit Caraheu en point d'entrer en la[11] bataille, si lui requist « sur toute l'amour que vous m'aymez, se dist elle, je vo*us* prie me rendre entre mes [k.I.] mains le faulx *et* mauldit glouton Charlemaigne, affin de le mettre *et* tenir en mes horribles prisons, ou assez lui feray de peine endurer en vengea*n*t la mort du vaillant Ogier, qui tant a fait de services pour nous » ; ce que lui promist Caraheu. Atant se departit Caraheu qui portoit l'enseigne et s'en[12] vint en bataille rengé – or estoie*n*t a l'enseigne qu'il portoient* les quatre dieux payens, c'est assavoir Mahon, Tervagan, Jupin et Apolin* –, qui dist haultement a Bruhier : « Or verrez vous, devant qu'il soit nuyt, se je ne sçavroye ve*n*ger mon loyal amy Ogier, car, se je puis en l'assault rencontrer Charlemaigne, je le mettray a mort, ou le tiendray prisonnier ! » ¶ Or avoit en sa charge

[1] d. F. *abs. P*
[2] e. m. *abs. P*
[3] les *J*
[4] present *abs. P*
[5] gng] *JP*
[6] l. r. *abs. P*
[7] paiens *P*
[8] de une p. e. d'a. *P*
[9] si *P*
[10] E. y e. *P*
[11] la *abs. P*
[12] en *abs*. (se) *J*

ledit Caraheu cent mille combatans ; et estoit Rubien sur ung olliffant, qui portoit l'estandart en son nom ; le roy Justamon estoit d'ung aultre quartier, qui descendoit, acompaignié de cinquante mille Turcs. Lors se mist le roy Bruhier a l'avangarde avecques soixante mille Turcs, dont il y avoit quarante roys.

182. Quant[1] Charlemaigne vit les batailles des Turcs qui tant furent grandes, se trouva plus esbahy que jamais, et pria Nostre Seigneur qui lui pleust de sa saincte grace ne mettre la saincte crestienté en oubly et que il leur fust secourable par sa saincte misericorde, ou aultreme*n*t la povre crestienté avroit fort a souffrir. A ces parolles vit d'une partie et d'aultre l'ost des mauldis payens, si dist a Naime de Baviere : « Ha ! duc Naime, qu'est ce a dire ? Qui vit jamais la plus terrible armee ? Pour Dieu, retournons arriere, car impossible nous seroit resister contre icelle mauldite canaille ! Retournons, nous avons le plat paÿs par devers nous : au moins, se nous sommes les plus foibles, nous pourrons fuire jusques a Soysons ! » Se dist le duc Naime : « C'est bien advisé a vous. Soit fait ainsi que vous l'avez dit. » ¶ Et lors les Françoys desreng[erent][2] pour gaigner la mo*n*taigne, affin que, s'ilz se trouvoie*n*t en da*n*gier, qu'ilz se puissent mieulx[3] mettre a saulveté*. ¶ Et[4] quant les payens virent que les Françoys desmarchoient, ilz se prindrent a crier : « Or a eulx, car la journee est nostre : ilz sont desconfis ! »

183. Rubion, qui lors portoit l'estandart pour son oncle Caraheu, eust bien voulu q*ue* son oncle et l'estandart eussent esté a tous les dyables, car Rubion jamais n'avoit aimé Caraheu, q*u*i estoit l'ung des vaillans Turcz selon sa loy q*u*i jamais fust veu[5] es parties d'Orient, mais le traitre Rubion le faisoit pour l'amour de la belle Gloriande, do*n*t il estoit tant amoureux qu'il n'arrestoit en place* ; *et* le bon Caraheu, qui estoit tant loyal *et* tant noble selon[6] sa loy que on n'[7]eust jamais trouvé le pareil, ne s'en estoit doubté jamais ; or n'avoit il plus de heritier que lui, si congnoissoit bien que, s'il estoit mort, que le roy Bruhier le couronneroit roy, *et* n'atendoit que l'heure. Et pour ente*n*dre le cas de

[1] Lors q. *P*
[2] desrengés *AJP*] *WXYZ*
[3] mieulx *abs. P*
[4] Et *abs. P*
[5] veu *abs. J*
[6] en *P*
[7] n' *abs. P*

Caraheu, autrefois il avoit fait promesse au roy Charlemaigne, pource que il lui sauva la vie quant, par le moyen d'Ogier, Charlemaigne eut conquesté Romme, que jamais il ne s'armeroit contre les crestiens[1], ¶ mais jamais ne l'avoit voulu desclarer a homme vivant, si lui fut bien a mal, car jamais, dedens les batailles ou il se trouva, jamais ne hurta coup sur chrestien, mais receut mille coups d'espee et de lance, tousjours en soy deffendant, dont le roy Rubion le sceut bien congnoistre en temps et en lieu. Or est le roy Caraheu au mylieu de la bataille entré, et le roy Rubyon tousjours se tenoit de coste luy.

[k.I.v] **184. C**araheu avisa l'escu de Charlemaigne entre les autres escus, dont plusieurs et largement en y avoit[2]. Mais il les recongneut pour l'amour que longuement les avoit veues* a la guerre de Ro*m*me. Pourquoy fust bien deliberé de faire fait d'armes avecques lui, nompas a aultre, car il ne vouloit pas faulser sa loy, ¶ mais seulement pour soy venger de la mort de Ogier. Et tant le charcha que aultre peine il n'avoit fors de trouver lieu de rencontre, car il avoit la lance toute preste pour bailler la venue, se il le pouoit choisir en lieu descouvert. Rubion, qui de coste estoit de son oncle Caraheu*, ne luy faisoit que reproucher que ce n'estoit pas bien fait a lui, ¶ ne vaillament exploitté son corps pour la loy payenne, quant il ne faisoit fais d'armes sur les crestiens ; car, quant il eut voulu rompre sa loy, il eut peu grandement grever la crestienté, ce que il ne fist jamais*. Doncques respondit a son nepveu : « Ha ! beau nepveu, dist il, je le promis[3] une fois a Charlemaigne que jamais je ne m'armeroye contre les crestiens, mais jamais je ne l'osay dire au souldan Bruhier, et aussi ne fait il ja[4] besoing, car il y a ge*n*s assez. » Touteffois, son nepveu le roy Rubion le sceut bien noter en son courage, neantmoins que Caraheu estoit deliberé, s'il rencontroit le roy Charlemaigne, pour la vengeance de Ogier de se combatre a lui, de rechief Rubion dist en son courage q*u*'il ne cesseroit q*u*'il[5] ne l'eust deposé de son royaume, la bataille finie, et le faire mourir comme traitre, et qu'il avroit Gloriande.

185. Caraheu, non pensant a nulle trahyson ne au faulx pensement de son nepveu Rubion, crie tousjours parmy la bataille : ¶ « Ou est ce faulx glouton, le roy Charlemaigne,

[1] c. et fidelles *P*
[2] y en a. *P*
[3] j. l'ay promis *P*
[4] ja *abs. P*
[5] n. c. jusques ad ce que i. *P*

qui a fait mourir mauvaisement mon bon compaignon *et* amy Ogier ? Ne le rencontreray je point ? » Forte fut la bataille d'une partye *et* d'autre, car des payens y en avoit si grant force que la terre en estoit toute couverte, *et* pensez quel chapplis il y pouoit avoir ! Or sont les batailles meslees, si qu'on ne pouoit pas choisir a son avantage son ennemy a qui on vouloit besongner, car le soulda*n* Bruhier menoit telle tempeste avecques son avantgarde qu'il frapa dedens la bataille, que c'estoit une chose merveilleuse que de veoir cest assault. Neantmoins tout cela, tousjours Caraheu crioit : « Trouveray je point ce mauldit glouton, a qui je puisse vengier la mort d'Ogier le Dannoys ? »

186. Alors Charlemaigne l'avise *et* commence a le regarder, si coucha sa lance en[1] disant : « Hé[2] ! faulx traytre payen, te fault il parler d'Ogier ? » Et quant Caraheu l'aperceut, ¶ si brocha[3] des esperons son cheval, et firent une grande rencontre, et tellement que Caraheu rompit sa la*n*ce par esclas *et* le roy Charlemaigne tint sa lance de si grande roideur qu'il rua homme *et* cheval par terre, qui fut ung grant coup. Alors le roy Charlemaigne cria a haulte voix : « Sus, seigneurs ! Que faictes vous ? Saisissez moy au corps ce mauldit payen qui tant au jourduy m'a donné de peine ! Prenez le moy *et* le menez dede*n*s Lan affin que je le face mourir villainement ! » ¶ Aussi tost qu'il l'eust commandé il fut fait, car par cinquante chevaliers fut mené dedens Lan ; si fut la bataille renforcee des crestiens *et* fut lors fait ung grant chapplis des Sarrasins, tant qu'il leur fut force de soy retirer. Et le traytre Rubion, pour mieulx venir au bout de sa trahison, getta l'enseigne derriere ung buysson, et s'en voulut retourner[4] au roy Bruhier pour lui dire la trahison qu'il avoit machinee contre son oncle Caraheu ; si se portoient les crestiens moult vaillam*m*ent [k.II.] a la suyte des payens, tant qu'il y en eut[5] beaucop de mors.

187. Si fist le roy Charles retirer tous ses ge*n*s pour[6] paour de l'arriere garde des paye*n*s, si se sont assez vaillam*m*ent retirez dede*n*s la cité. Les paie*n*s aussi se sont retirez en[7] leurs tentes par le moyen de Rubion, dont le roy cuida[8] bien enrager. Et pour faire sa

[1] en *abs. P*
[2] Ha *P*
[3] broche *J*
[4] retirer *P*
[5] qu'i. en y e. *J*
[6] en *P*
[7] dedens *P*
[8] r. Bruhier c. *P*

paix *et* venir au dessus de sa trahyson, il vint au roy Bruhier, a Justamon *et* au roy Ysoré : « Seign*eu*rs, entendez la trahyson q*ue* nous a fait le roy Caraheu mon oncle. — Comment dont ? se dist Bruhier[1]. Vous avez tresmescha*m*ment besongné : vo*us* autres qui aviez la fleur des batailles, avez viré le dos inco*n*tine*n*t, la ou estoit toute ma fiance. Par ma foy[2], se dist le roy Bruhier, je co*n*gnois que vous estes trop lasches[3], *et* avrez donné occasion aux[4] crestie*n*s, qui tant peu de ge*n*s estoie*n*t, de faire la poursuite *con*tre nous, *et*[5] n'avez pas bien fait. — Sire, ce ne fut de par moy ne de par mon consenteme*n*t. — Et q*ue* feistes vo*us* de mon enseigne ? ce dist Bruhier[6]. — Par ma loy, sire, je vous diray : il est vray q*ue*, qua*n*t le roy Caraheu mon oncle, fut en la bataille, ne do*n*na oncques coup d'espee. Mais quant je luy disoye q*u*'il faisoit q*u*'il ne s'e*m*ployoit autreme*n*t son corps en la bataille* *et* qu'il seroit cause de nous faire mettre en la fuite, si cherchoit tousjours Charlemaigne pour jouster a luy. Mais quant il le vit, il getta a terre vostre enseigne *et* se re*n*dit avec luy, *et* s'en est allé en la ville de Lan pour soy faire baptizer. — Comment ? se dist Justamon, seroit il bien si hors du se*n*s, lui qui a laissé la belle Glori*an*de pardeça, la personne du mo*n*de q*u*'il ayme le mieulx ? » Se respondit le roy Rubion : ¶ « Il fault dire q*ue* celle luy ait fait q*ue*lque desplaisir ou quelq*ue* courroux qui estoit entre eulx. » Pourquoy le roy Bruhier fist asse*m*bler tout le conseil ; si retourne* a la prinse de Caraheu, car le roy Justamon le vit pre*n*dre, *et* quant il vit qu'il fut rué par terre, il choisit le duc Thierry d'Ardeyne *et* a la chaulde lui donna si gra*n*t coup de lance q*u*'il le rua par terre, *et* fut lors prins avecques trente vaillans chevalliers de nom qu'ilz amenerent avec le duc Tierry.

188. Le roy Charlemaigne, retourné dede*n*s la ville de Lan, asse*m*bla[7] les douze pers de France *et* toute la seigneurie, puis a fait amener Caraheu deva*n*t lui pour lui faire tre*n*cher la teste, ce q*ue* le conseil ne vouloit souffrir jamais, *et* fut Caraheu venu *et* le conseil assemblé ; si dist le roy Charlemaigne a Caraheu : « Venez ça, se dist Charlemaigne, mauldit glouton ! Comme avez vous esté si hardy *et* si fol de faulcer vostre

[1] d. le roy B. *J*
[2] loy *J*
[3] e. treslaches *J*
[4] es *J*
[5] et *abs. J*
[6] f. v. donc c. d. B. d. m. e. *J*
[7] a assemblé *J*

loy ? Vous sçavez bien que a Romme vous promistes[1] que jamais vous ne vous armeriez contre les crestie*n*s ne ne p*re*steriez ayde ne secours pour leur faire[2] guerre. En la mal'heure y estes vous venu, car sachés hardiment que je vous feray mourir a grant honte *et* de mort trescruelle *et* hideuse ! » Ce dist Caraheu : « Roy des François, vous ne l'oseriez avoir entreprins, car, si vous l'aviez fait, je ne congnois pas le souldan Bruhier si lasche de courage qu'il ne vous en fist mille fois repentir de la folie. Et si vous jure sur ma loy que, si les enfans de sept ans pouoient reschapper de ceste guerre, que toute leur vie avroient cause de plourer la vengeance de moy.

[k.II.v] **189. C**ar je ne dy point avoir failly, car pour les crestie*n*s n'encontre eulx ne me suis je point armé, mais seuleme*n*t pour durem*e*n*t* *et* a oultra*n*ce venger la mort de mon co*m*paignon *et* bie*n* aymé Ogier[3]. » Lors q*ue* le roy Charlemaigne l'eut ouy nommer, il co*m*mença de rechief a crier : « Ha ! bon gré en ait Dieu ! Ostez moy ce faulx payen *et* le mettez a mort, car de rechief il a brisé *et* tra*n*sgressé mon edit, si vueil que incontine*n*t soit mis par pieces *et* par lopins, *et* vela la sente*n*ce q*ue* je[4] ordonne estre faicte ! — Helas ! sire, se dist Berard, le filz Thierry[5] de Dordonne, vous co*n*gnoissez que mons*eigneu*r mon pere en vostre service a esté prins, lequel est en grant dangier. Je vous prie, au nom de la Passion N*ost*re Seigneur, avoir[6] mercy de lui. — Or ne m'en parlez plus de cela, car en effet, puis q*ue* la sente*n*ce est donnee, je vueil qu'il passe le pas ! » Or se dist le duc Nayme : « Ne faictes pas chose a la haste dequoy vous repentez[7] aprés ; si le me laissez entre mes mains *et* je le garderay. Puis par le conseil sera deliberé *et* advisé que nous en devrons faire. »

190. De l'autre partie, c'est assavoir en l'ost des payens, y avoit ung gra*n*t debat touchant la trahison dont Caraheu estoit accusé par le roy Rubion son nepveu ; si vint de rechief le roy Rubion au roy Bruhier, aco*m*paigné de cinq ou de six roys qu'il avoit subornez, *et* lui dist : « Sire, roy Bruhier, vo*us* co*n*gnoissez assez le roi Caraheu mon

[1] v. me p. *J*
[2] l. venir f. *J*
[3] O. le Dannois *P*
[4] j'en *P*
[5] f. du duc T. *P*
[6] S. Jesuchrist a. *P*
[7] v. vous r. *P*

5 oncle estre coulpable, qua*n*t il s'est[1] allé rendre avec nostre partie adverse, *et* q*ue* en l'estour de la bataille n'a au jourduy frappé coup, car de pieça leur avoit promis ; si co*n*gnoissez q*ue* suis son nepveu *et* seul heritier a qui son royaume doit succeder ; si vous prie q*u*'il vo*us* plaise m'en faire heritier *et* m'en do*n*ner a p*re*sent la couro*n*ne[2]. » Se dire*n*t les autres roys : « Roy Bruhier, vo*us* le pouez bien faire, car jusq*ue*s a ores, il vous a
10 tresbien servy, si l'en devez couro*n*ner roy. » Ce q*u*'il fit – mais ce royaume ne luy dura gueres, ainsi q*ue* vous orrez cy ap*ré*s[3]. Or, ainsi[4] qu'il fut couro*n*né roy, il s'en alla au pavillon de Caraheu[5] *et* s'acoubta sur le lit *et* fit appeller la belle Gloriande, *et*, incontine*n*t q*u'e*lle fut venue co*m*me toute mal conte*n*te des dures nouvelles q*u'e*lle avoit ente*n*dues de Caraheu[6], si lui dist le roy Rubion en ceste maniere[7] : « Dame Gloriande, po*u*rce qu'il
15 a pleu au roy Bruhier de sa grace me[8] couronner roy du royaume q*ue* mon oncle possedoit, q[u]i[9] est le royaume de Inde le[10] major, je n'e*n*tens point q*ue* vo*us* en diminuez vostre estat ne vostre train, mais vostre part y avrez co*m*me moy *et* en demourrez royne co*m*me par avant[11], si c'est vostre noble plaisir. Vous co*n*gnoissez q*ue* ja pieça, n'eust esté de paour de la fureur de mon oncle, vous eusse prié d'amours, mais doubtant q*u*'il ne vo*us*
20 en voulsist faire desplaisir, jamais ne m'y osay aventurer. Po*u*rquoy a p*re*sent, me voyant roy pacifié[12], vo*us* p*re*sente la moitié de ma couro*n*ne. » *Et* ainsi q*u*'il se voulut ava*n*cer de la baiser, elle se recula *et* ne le voulut pas baiser, car elle avoit le courage autre part, si lui dist : « Rubion[13], laissez moy en paix, car la chose va bie*n* autreme*n*t q*ue* vo*us* ne dictes ! » De rechief s'approucha d'elle *et*[14] la voulut baiser a force, *et* leve[15] le bras *et* lui
25 abatit deux dens de la bouche*. Or vint la[16] nuyt *et* n'en osa monstrer le roy Rubion nul

[1] s'en *J*
[2] c. et domination *P*
[3] a. desclarer *P*
[4] O. est il a. *P*
[5] p. du roy C. son oncle *P*
[6] e. du roy C. *P*
[7] e. c. m. *abs. P*
[8] g. de m. *J*
[9] qni] *JP*
[10] la *P*
[11] c. en p. a. *J*
[12] pacifique *P*
[13] d. a R. *P*
[14] d'e. Rubion e. *P*
[15] e. elle l. *P*
[16] v. sur l. *J*

semblant, mais dist a soy mesmes, puis q*ue* autre appointement ne s'y pouoit faire, qu'il s'en cheviroit bien autrement deva*n*t q*u*'ilz fussent huit jours passez.

[k.III.] **191. A** celle heure la belle Gloriande, aco*m*paignee de deux de ses dames, allerent deva*n*t la ville pour savoir se q*ue*lque p*er*sonne sailliroit de la ville ou co*m*ment*, pour lui compter le meschief qui lui estoit advenu a l'ost par l[e][1] roy Rubion, nepveu du roy Caraheu[2] ; si furent la toute la nuyt sans rien faire ; et au matin, ainsi q*ue* le roy Rubion l'avoit espiee, si vint a elle aco[mp]aigné[3] de ses gens, *et* l'amena devant le roy Bruhier, en lui disant : « Sire, advisez comme vous vous devez fïer a Caraheu[4] ! Or congnoissez a present q*ue* la trahison est [manifeste][5] a cest'heure*, car, co*m*me j'estoie aux escoutes pres de la ville, je l'ay trouvee q*u*i[6] atte*n*doit[7] a la porte pour soy baptiser[8] *et* pour soy rendre avec son faulx *et* traistre [mary][9]* ; elle ne sçavroit dire le contraire. — Ha ! faulx *et* mauldit traistre ! Sauf l'honneur du roy Bruhier, il n'est pas vray ! Mais de soir* il[10] vint a mon pavillon, il[11] me voulut forcer, dont je me defe*n*di *et* lui abatis du poing deux dens de la bouche ; c'est pourquoy il me met cela sus[12]. — Tout ce que je dy[13], ce dist Rubion, je le maintiendray pour verité. — Ha ! maulditte et miserable Gloriande, ce dist Bruhiers, as tu fait ceste folie[14] ? Par mon dieu Mahom, vous en serez bruslee en ung feu publicquem*e*nt ! Et ces faulx crestiens ensemble[15] seront pendus avec vous pour vo*us* tenir co*m*paignie ! » Si fist faire ung pillon[16] pour ardre *et* brusler Gloriande[17], et les[18] justices pour pendre le duc Tierry *et*[19] les trente chevalliers, *et* ce devoit estre fait aprés disner, car la co*n*clusion en estoit telle.

---

[1] *Lettre placée à l'envers*] *JP*
[2] n. dudit C. *P*
[3] acopmaigné] *JP*
[4] f. au roy C. *P*
[5] manifeste *om. AJ*] *P*
[6] j'ay trouvé ceste dame q. *J*
[7] t. qu'elle a. *P*
[8] s. faire b. *P*
[9] mary *om.*] *J* — t. le roy Caraheu *P*
[10] M. d. s. qu'i. *J* ; M. yer au s. i. *P*
[11] et *P*
[12] assus *P*
[13] j'ay dit *P*
[14] c. grande f. *P*
[15] c. tous e. *P*
[16] pavillon *P*
[17] b. la belle G. *P*
[18] e. fist faire l. *P*
[19] T. d'Ardaine e. *P*

192. Lors[1] se[2] partit une espie de la ou estoit le siege des paye*n*s, leq*ue*l avoit esté la tra*n*smis de par le duc Nayme *et* de par Berard, le filz du duc Tierry, lequel avoit ouy *et* entendu q*u*'ilz devoie*n*t faire pendre inconti[n]e*n*t[3] les crestiens, pourquoy s'en vint au roy Charlemaigne : « Sire, se vo*us* voulez secourir au duc Tierry q*u*i est entre les mains des payens avec les trente chevalliers, faictes armer voz gens, car toutes les justices so*n*t levees pour, aprés disner, les attacher sans point deffaulte. — Et co*m*me[4] le scés tu ? dist Charlemaigne. — Envoiez, dist il, faire[5]* mo*n*ter sur[6] la muraille *et* on les verra bien, *et* moy mesmes en ay veu donner la sente*n*ce ! » Adonc fut le roy grandeme*n*t courroussé *et* dist au duc Nayme qu'on fist crier l'assault, et q*ue* ch*asc*un fust prest incontine*n*t. Mais le duc Nayme co*n*seilla le roy sageme*n*t *et* sans nul dommage : « Sire, dist il, vo*us* avez icy Caraheu[7] priso*n*nier : rendez le francheme*n*t aux payens *et* je sçay q*u*'il delivrera to*us* voz gens. — Ha ! dist[8] le roy, vous me ferez[9] une grande villainie, car il a brisé mon edit dont la sente*n*ce est ja donnee, si ne le puis nulleme*n*t faire. — Ha ! dist[10] le duc Nayme, faictes ainsi q*ue* je vo*us* dy, ou mal vous en viendra. Vous co*n*gnoissez q*ue* le roy Caraheu n'a pas brisé vostre edit, je[11] vo*us* diray la cause : car il ne savoit pas la deffense q*ue* vous aviez[12] faicte ; d'aultre[13] part, il n'est pas crestien. Prenez vo*us* une creature pour ho*m*me s'il n'est baptisé ? Je ne le repute point pour ho*m*me, *et* pource n'est[14] point digne de mort, ne n'a point ro*m*pu vostre edit, mais ainsi q*ue* je vous ay dit seuleme*n*t. — Co*m*me se fera cecy ? » ce dist le roy. Respondit le duc Nayme : « Vous re*n*voierez Caraheu[15] sur sa loy, *et* en cas q*u*'il ne me[16] delivre les crestiens, q*u*'il retournera tenir prison co*m*me par avant, ainsi q*u*'il a autrefois fait. » Si fist le roy venir Caraheu *et* lui fist jurer sur sa loy d'aco*m*plir les choses proposees, ce q*ue* promist[17] certaineme*n*t acomplir, mais au departir

[1] Or *P*
[2] s'en *P*
[3] incontiue*n*t] *JP*
[4] comment *P*
[5] sire *J*
[6] dessus *P*
[7] i. le roy C. *J*
[8] H. se d. *J*
[9] feriez *J*
[10] H. se d. *J*
[11] e. et j. *J*
[12] avez *P*
[13] et d'a. *J*
[14] p. il n'e. *P*
[15] r. le roy C. *P*
[16] me *abs. J*
[17] q. il p. *P*

dist a Charlemaigne : « Roy, agardez[1] vo*us* de moy*, car se je vo*us* renco*n*tre une fois, je ne vueil avoir a besongner q*ue* vo*us*[2] ! » Si en fut tout surprins Charles[3], car il le co*n*gnoissoit preux *et* vaillant.

[k.III.v] **193. O**r s'en alla[4] Caraheu[5] ; si estoie*n*t desja les chevalliers liez[6], a[7] genoulx, prians Nostre Seign*eu*r, *et* la belle Gloriande en chemise au pres du feu ; si prioit son dieu Mahom q*u*'il eust mercy d'elle ; et sur ce point vint *et* arriva le roy Caraheu q*u*i encores rie*n* ne savoit de la belle Gloriande, comme son nepveu Rubion lui avoit celle traÿson pourchassee, car il ne cuidoit jamais q*ue* le roy Charles[8] l'eust jamais[9] renvoyé, car, en le prena*n*t, il avoit juré son grant dieu que jamais ne mengeroit morceau de bon cueur q*u*'il ne l'eust fait pendre *et* estrangler, pourquoy il cuidoit q*ue* jamais ne deust retourner. Et incontine*n*t qu'il aperceut la belle Glori*an*de en tel estat, si la fist revestir, *et* semblablem*en*t les chevaliers ; si s'en vint devant le roy Bruhier *et* lui dist : « Sire, qu'est ce q*ue* vo*us* voulez faire de madame Gloriande *et* de ces chevalliers ? — *Et* dea, Caraheu, se dist Bruhier, j'avoie entendu q*ue* vous vo*us* en estiés allé avec Charlemaigne[10] en la ville de Laon, *et* q*ue* vous estiés[11] re*n*du pour faire[12] baptiser. — Qui est ce q*u*i a dictes ces p*ar*olles ? — C'est Rubion v*ost*re nepveu, pourquoy lui ay do*n*né vostre royaume *et* fait heritier de toutes voz terres *et* seigneuries. — De cela je[13] suis tout innocent, car le roy Justamon estoit present quant le roy Charlemaigne abatit a coup de lance mon cheval *et* moy, *et* fus prins *et* mené de cinquante chevalliers, *et* me devoit faire pendre devant qu'il beust ne me*n*geast, et fut accordé que, s'il estoit de vostre vouloir de renvoyer to*us* les prisonniers q*ue* vous tenez, qu'il estoit content de me renvoier. »

---

[1] gardez *J* — R. Charlemaigne gardez *P*
[2] q. a v. *J*
[3] s. le roy C. *P*
[4] allé *J*
[5] a. le roy C. *P*
[6] c. chretiens l. *P*
[7] l. et a *J*
[8] Charlemaigne *P*
[9] jamais *abs. P*
[10] a. C. *abs. P*
[11] v. vous en e. *P*
[12] p. vous f. *P*
[13] je *abs. P*

XXVIII

¶ Co*m*ment Caraheu se combatit en champ de bataille co*n*tre son nepveu le roy Rubion, leq*ue*l l'avoit accusé de trahison, *et* fut vaincu par Caraheu.

[k.IIII.] **194.** « **A**doncques[1], respondit Bruhier, *et* j'en suis bien content, pourveu q*ue* vo*us* vueillez co*m*batre de celle trahyson dont vous avez esté accusé, *et* la belle Gloriande aussi. — Vrayeme*n*t, se dist Caraheu, vecy q*ue* je feray : je l'e*n*trepre*n*dray en telle maniere q*ue*, se je suis vaincu, moy *et* tous les crestiens sero*n*s pendus *et* Gloriande brulee ; et se Rubion est vaincu, il sera seul pendu *et* tous no*us* autres delivrés en triumphe. » *Et* se dist Bruhier : « Je l'acete. » Si fist faire le cha*m*p de la jouste, la ou estoient les justices, *et* fut le cha*m*p fait adouber, si s'allerent armer to*us* deux. Et quant ilz furent armés *et* mis enpoint, Caraheu, q*u*i fort estoit armé *et* soustenu de tous les plus gra*n*s de l'ost, aussi estoit il le pl*us* beau *et* le plus noble de toute la co*m*paignie[2], si fut conduit honnorablement au champ, *et* l'autre vint tout seul, tout esbahy, *et* eust voulentiers reno*n*cé a son entreprinse, s'il eust osé, mais il estoit bien tard. Et se pendant que les jousteurs s'asse*m*blerent, le roy Charlemaigne fist armer tous ses gens *et* saillire*n*t sur la montaigne pour veoir le deduit. Atant s'asse*m*blerent les[3] deux cha*m*pions *et* chascun coucha sa lance, si ro*m*pit le roy Caraheu la sienne *et* le roy Rubion vint attaindre le roy Careheu au heaume *et* lui enleva a tout sa lance, dont le monde fut bien esbahy, *et* disoit chascun q*ue*, s'il estoit bien poursuivy, qu'il seroit vaincu ; mesmement les povres chevalliers en furent moult espouentez, si ne sçavoient que dire, fors seullem*e*nt prier Nostre Seign*eu*r qu'il[4] do*n*nast victoire au bon roy Caraheu.

195. O[r][5] est Caraheu demouré sans heaume, *et* ne lui estoit demouré fors sa cotte de mailles, dont il n'[6]estoit pas bien asseuré ; si lui dist haultement Rubion : « Ha ! faulx traictre ! Or voit on bien q*ue*[7] tu es tel co*m*me[8] j'ay dit ! Or me demourra ton royaume en despit de ton visage ! — Ha ! faulx paillard ! Filz de putain ! Tu ne m'es rien, je te regnie, car jamais mon frere ne t'engendra ! – je vueil bien q*ue* tu le saches – ne jamais ta mere

[1] Et a. *P*
[2] compaignee *P*
[3] s'a. au champ l. *J*
[4] que Dieu *J*
[5] Oo] *J* — Si *P*
[6] n' *abs. J*
[7] O. v. o. bon commencement q. *J*
[8] que *J*

n'aima mon frere – je le te dy tout franchemen*t* – aussi jamais tu ne m'aymas fors pour avoir mon royaulme ! Mais je t'e*n* garderay, se[1] je puis ! » Si vindre*n*t a belles espees l'un *con*tre l'autre *et* de grans coups ruere*n*t ta*n*t q*ue* feu[2] sailloit de leurs espees ; mais du seco*n*d coup la la*n*ce de Rubion ne fut pas ro*m*pue, si fist encores une course de la*n*ce sur Caraheu, mais le roy Caraheu lui decouppa sa la*n*ce p*ar* tro*n*chons. A ce coup cuida Ru[b]ion[3] tirer so*n* espee, mais Caraheu fut dextre, *et* d'un revers luy couppa toute la main *et* cheut a terre, do*n*t le roy Caraheu fut moult prisé de sa subtilité *et* gra*n*de diligen*c*e. Mais, qua*n*t Rubion vit sa main p*ar* terre *et* le sang ruisseller co*n*treval, les Fra*n*çois *et* povres crestiens en louoient[4] haultement Nostre Seigneur, car ilz esperoient leur planiere delivrance.

196. A ce coup Caraheu[5] lui escria : « Ha ! faulx filz de putain ! A cest'heure on congnoistra q*u*i avra du meilleur, car je te mo*n*streray a toy chastier une autre fois d'encuser ung tel ho*m*me co*m*me moy de trahison ! Car garde toy de moy ! » Lors Rubion, sa*n*s mot so*n*ner, de la main senestre tira son espee, cuida*n*t[6] descharger sur Caraheu, mais Caraheu s'ava*n*taiga sur lui *et* lui do*n*na[7] si grant revers q*u*'il lui coupa la moitié de la cuisse, si saillit le cheval de paour q*u*'il eut *et* l'esbra*n*sla si fort q*u*'il[8] tu*m*ba p*ar* terre, tousjours[9] tena*n*t son espee en sa main. ¶ Et qua*n*t il fut par terre, Caraheu cuida faire passer son cheval sur lui[10], mais il se recula acoup *et*[11] lui abregea sa vie d'un peu*, car il lança so*n*[12] espee *et*[13] coupa l'une des jambes au cheval de [k.IIII.v] Caraheu, tant que ho*m*me *et* cheval cheurent p*ar* terre. Mais il ne pouoit de rien do*m*mager Caraheu, car[14] il ne pouoit cheminer ; pourquoy Caraheu eut bo*n*ne espace de soy lever, si se retourna a Rubion[15] : « Ha ! ce dist il, faulx traytre q*ue* tu es ! Ne sçavoyes tu assener sur moy sans

[1] g. bien s. *P*
[2] q. le f. *J*
[3] Ruion] *JP*
[4] louerent *P*
[5] c. c. le roy C. *P*
[6] *Deuxième syllabe en début de ligne, en partie illisible : la lettrine déborde sur le texte*] *JP*
[7] donne *J*
[8] l'e. tant qu'i. *P*
[9] tousjours *abs. P*
[10] c. par dessus l. *P*
[11] qui *J*
[12] l. si getta s. *J*
[13] si *J*
[14] i. n. p. d. r. d. C. c. *abs. P*
[15] s. s. r. a R. *abs. P*

blecier mon cheval ? » Si empoigna son heaume *et* a force luy tira hors de la teste, et de son espee lui do*n*na si grant coup qu'il luy couppa toute l'espaule.

197. Si dist Rubyon : « Ha ! pour Dieu ! mon oncle, vueillés avoir pitié de[1] moy, car soyés certain que j'ay bien deservy ce que j'ay ! Plusieurs fois me suis efforcé de vo*us* faire mourir pour avor la belle Gloriande, *et* croyez q*ue* folles amours m'ont esmeu a ceste trahyson ; si vous supplye, monseign*eu*r mon oncle, avoir pitié de moy, *et* deva*n*t que je meure, je vo*us* prie q*ue*, en vous criant mercy, il vous plaise q*ue* je vous baise : j'en mourray plus a mon ayse. » Et le roy Caraheu, qui fort estoit pitoyable, luy octroya *et* le vint baiser ; mais Rubion lui do*n*na si grant coup de poing sur le visage qu'il luy abatit deux dens de la bouche, *et* pre*n*t[2] ung petit cousteau qu'il avoit, si lui cuida fourrer en la gorge, mais le roy Caraheu, q*u*i fut fort *et* vertueux, lui estraingnit si fort le bras q*u*'il ne le peut remuer, si lui tira Caraheu les yeulx hors de la teste ; ado*n*c s'escria : « Ha ! q*ue* a to*us* les diables d'E*n*fer puisse estre mon corps livré ! » Si appella le roy Bruhier pour lui dire la verité de la trahyso*n*, si vint le roy[3] Bruhier. « Or ça, se dist le roy Bruhier, te tie*n*s tu pour[4] vaincu ? — Helas ! il est bien raison, car je vous prometz q*ue* j'ay acusé a tort *et* a mauvaise cause l'un des vaillans payens q*u*i soit en tout le païs de Sarrazinesme, le plus preux *et* le pl*us* vaillant q*ue* on sçavroit jamais trouver sur terre, car autreme*n*t ne le trouvay jamais ; si le descharge icy de la trahyson q*ue* je lui avoye mise sus. » Et ado*n*c le roy Bruhier ordonna qu'il fust pendu *et* estranglé publicquement devant tous.

198. Quant il fut pendu, le roy fist[5] venir les chevalliers crestiens *et* leur do*n*na congié *et* leur dist : « Seign*eu*rs, retournez devers le roy Charlemaigne, *et* lui co*m*ptez co*m*me vous avez esté delivrez, et co*m*me je me trouveray demain a l'engarde bas en la valee, la ou j'acte*n*dré armé dix des meilleurs chevalliers qu'il ait en sa court *et*, se d'ave*n*ture je suis vaincu, je m'en retourneray sans do*m*mager le royaume des crestiens ; sinon je l'osteray de France et le livreray a tourment *et* destruiray toute la crestienté. » A ce respondit le duc Thierry : « Tu n'en avras pas dix, mais moy tout seul je[6] te co*m*batray.

---

[1] p. et compassion d. *P*
[2] print *P*
[3] l. r. *abs. P*
[4] pour *abs. P*
[5] r. Bruhier f. *P*
[6] t. s. s'il plaist a mon saulveur Jesucrist j. *P*

— Non, no*n* ! se dist Bruhier, amayne encores dix de tes compaignons. Je m'y trouveray tout seul, *et* atant te souffise*. » Si dist le roy Caraheu qu'il eust a reco*m*mander[1] au duc Nayme *et* a tous les barons de par dela, si s'en retournerent. Et le roy Caraheu s'en alla festoyer *et* reconforter sa dame la belle Gloriande, qui fort troublee avoit esté du roy Rubion, a cause de la trahyson qui villainement luy avoit esté mise sus. Et do*n*t le roy Bruhier fut tresjoyeulx, car il amoit Caraheu[2] ; si[3] fut la moitié mieulx aymé de Bruhier *et* des autres roys *et* admiraulx qu'il n'avoit esté par avant. Et fut grant joye menee a l'ost de ce qu'il estoit saulvé *et*[4] aussi sa dame la belle Gloriande[5]. Et la[6] belle Gloriande mena grant[7] joye *et* grande consolation de la triumphante victoire que son amy Caraheu avoit eue.

[k.v.] **199**. **E**t adonc les priso*n*niers crestie*n*s sont retournez dede*n*s la cité de Lan, *et* sont arrivez deva*n*t le roy Charlemaigne, lequel ont salué. *Et* a dit le duc Tierry : « Sire, nous vous mercio*n*s gra*n*deme*n*t de [n]ostre[8] bo*n*ne delivrance. Oultreplus, le roy Bruhier vous ma*n*de de par moy q*ue* vo*us* lui envoyez dix chevalliers pour co*m*batre a lui p*ar* ainsi q*ue*, se il est vaincu, q*u*'il s'en retournera co*m*me j'ay dit devant ; et qua*n*t j'ay cela ouy, j'ay prins journee a lui a demain au matin », do*n*t le roy n'en[9] fut pas bien conte*n*t ne tous les chevalliers. « Ha ! se dist le roy, vous n'yrez point, par ma foy ! — Sire*, se dist il, si feray, s'il vous plaist, car je seroye desho*n*nouré a tousjours, si est mon inte*n*cion, moiennant l'aide de Nostre Seign*eu*r, lui do*n*ner assez a beso*n*gner, car j'ay bo*n*ne voule*n*té de mourir en celle q*ue*relle. » Ado*n*c so*n* filz Berard le req*u*ist tant de fois q*u*'il n'eust point a faire la bataille *et* q*u*'il n'estoit pas heure de le laisser seulet, et lui requist encores une fois a genoulx q*u*'il delaissast celle bataille. Ado*n*c respo*n*dit une fois pour toutes q*ue*, pour p*er*sonne qui[10] lui en parlast jamais, q*ue* il n'en feroit rie*n*s, *et* q*ue*, puis qu'i l'avoit une fois entreprise, q*u*'il la p*ar*feroit, en paine de y demourer. Or so*n*t les François *et* crestie*n*s bien aises de ce q*ue* la delivra*n*ce des chevalliers est faicte, *et*

[1] a le r. *J*
[2] a. fort C. *P*
[3] C. et s. *P*
[4] s. et preservé de mort e. *P*
[5] a. l. b. G. s'amie *P*
[6] ladicte *P*
[7] m. merveilleusement g. *P*
[8] vostre] *JP*
[9] ne *P*
[10] qu'il *AJ*] *P*

menere*n*t toute nuyt gra*n*t joye *et* gra*n*de consolation, jusq*ue*s a l'endemain au matin[1] q*ue* le duc Tierry appella son filz Berard *et* se fist armer ho*n*nourablem*e*n*t*. *Et* quant il fut armé a son deu, il vint pre*n*dre co*n*gié du roy, leq*ue*l le pria au[2] nom de Jesucrist q*u*'il n'y allast point ; adonc il dist que il yroit *et* q*u*'il n'y avoit remede, puis q*ue* une fois i[3] l'avoit promis. Adonc vindre*n*t plusieurs chevalliers q*u*i vindre*n*t dire a Tierry q*ue* Bruhier l'attendoit long te*m*ps y avoit ; si respondit q*ue* bien tost il s'en partiroit pour y aller ; si l'atte*n*dirent les chevalliers pour lui faire compaignie[4].

200. Et adonc se departit le duc[5] Tierry, soy co*m*mandant a Dieu *et* faisant le signe de la croix, *et* s'en va a l'e*n*garde ou le roy[6] Bruhier l'ate*n*doit *et*, si tost q*u*'il aperceut le faulx payen, si lui dist : « Ha ! faulx, glout payen ! Je te deffie au[7] nom de Jesucrist ! — Approuche ! » se dist Bruhier[8]. Et qua*n*t il fut pres de lui, il bailla si grant coup de poing a son cheval q*ue* il le tumba p*ar* terre *et* le charge sur so*n* cheval *et* l'e*m*porta a l'ost. Et lors Charlemaigne *et* ses ge*n*s qui estoie*n*t sur la montaigne avisere*n*t co*m*me Bruhier l'avoit ravy, si en fure*n*t merveilleusement esbahis ; si s'en retournere*n*t dede*n*s Lan tous esbahis *et* ne sçavoie*n*t qu'ilz devoie*n*t faire ; si disoient au roy : « Sire, q*ue* vous se*m*ble de ce faulx roy qui est si terrible ? » Se dist Charlemaigne[9] : « Jamais je ne vi le pareil. A ! Olivier *et* Roullant ! Je eusse bien a beso*n*gner de vo*us* a ceste heure ! Q*ue* mauldit soit le traytre Ganelon q*u*i ainsi fut cause de vo*us* faire mourir ! Or ne sçay je[10] q*ue* j'en doy dire, ne si ne sçay adviser co*m*me on y peust[11] besongner ! » Ce dist l'un d'eulx : « Il n'y a au monde le pareil, *et* q*u*i n'y remedira de brief, il sera pour destruire la crestienté, quelq*ue* bonne puissance q*ue* nous puissons avoir. » Or est la Berard d'autre costé qui pleure *et* lame*n*te la mort de son pere, *et* tous ses gens se*m*blablement menent ung[12] gra*n*t courroux.

---

[1] j. au lendemain m. *P*
[2] ou *J*
[3] i *abs. J*
[4] compaignee *P*
[5] l. bon d. *P*
[6] l. r. *abs. P*
[7] ou *P*
[8] B. seulement *J*
[9] d. le roy C. *P*
[10] je *abs. P*
[11] puisse *J*
[12] ung *abs. P*

201. Et[1] quant Bruhier fut arrivé en l'ost, si deschar[c]ha[2] le duc[3] Tierry, si co*m*ma*n*da inco*n*tine*n*t[4] faire mourir ledit duc sans[5] lui do*n*ner aucun relasche. A ce dist le roy Caraheu : « Sire, il fait bon user p*ar con*seil ; vous cong[n]oissez[6] bien q*ue* c'est l'un des pl*us*[7] grans qui soit en l'ost du roy Charlemaigne. Et quant [k.v.v] vo*us* avrez de voz gens prins, par celluy pourrez delivrer deux des meilleurs des vostres. » *Et* atant se conte*n*ta le roy Bruhier, mais il co*m*manda, co*m*me que ce fust[8], que on le gardast expressemen*t*[9] *et* q*ue*, s'il eschappoit pour[10] q*ue*lque façon, qu'il n'en seroit pas bie*n*[11] content. Adoncq*ue*s le roy Caraheu le print sur sa charge *et* des lors le mena a son tref en garde a la belle Gloriande, laquelle le print en sa garde, car desja bien le co*n*gnoissoit ; si sont les payens renforcis grandeme*n*t pour l'amour de[12] la vaillance que faicte a[13] le roy Bruhyer, et le courage des crestiens tout affoibli, si q*u*'ilz ne sceve*n*t qu'ilz doivent faire, sinon se[14] recommander a Nostre Seigneur[15].

202. Atant[16] le roy Bruhier a prins sa lance *et* s'en est retourné a l'engarde co*m*me devant pour attendre les combatans *et* chevallerie du roy Charlemaigne ; si cria co*m*me devant qu'on luy envoyast dix combatans *et* que a ung ne se daigneroit combatre ; si l'a avisé Achar le roy d'Angleterre, si voua a Dieu qu'il le combatroit ou qu'il mourroit en[17] la poursuytte ; si se fist armer incontine*n*t, dont le roy ne[18] fut pas bie*n* content, car il l'aymoit grandeme*n*t, *et* si estoit ung tresvaillant chevallier, *et* luy pria qu'il n'y allast point ; si fut force qu'il y allast, si[19] fut honnourableme*n*t acompaigné. Et quant le roy Bruhier le vit venir, si print sa lance pour la ficher de bout pour plus aise la pre*n*dre quant

---

[1] Et *abs. P*
[2] descharha] *P* —descharge *J*
[3] l. bon d. *P*
[4] c. tout i. *P*
[5] d. Thierri s. *P*
[6] congoissez] *JP*
[7] plus *abs. J*
[8] c. q. c. f. *abs. P*
[9] tresbien *P*
[10] par *P*
[11] bien *abs. P*
[12] l'a. d. *abs. P*
[13] q. a f. *P*
[14] eulx *P*
[15] a Dieu *P*
[16] Lors *P*
[17] a *P*
[18] d. Charlemaigne n. *P*
[19] et *P*

il seroit mo*n*té, mais il la ficha en terre bien pié *et* demy. Or qua*n*t il fut mo*n*té, vint a[1] Achar roy d'Angleterre : « Co*m*ment ? Viens tu tout seul ? — Ouy ! se dist il. Pourquoy[2] ? — Va *et* t'en retourne querir cinq ou six de tes compaignons ! — Je n'y veulx, se dist il[3], q*ue* moy, *et* te souffise atant, car au nom de[4] Jesucrist *et* pour exaulcer la saincte foy, je sçavray q*ue*lle force tu as. » Si met sa lance en l'arrest *et* le frappe par son escu, *et* jamais ne [le][5] sceut esbranler no*m* plus que ung gros arbre, dont il se trouva moult estonné ; si luy dist Bruhier : « Retourne *et* me croy *et* en va querir d'autres, ou tantost tu seras mal[6] venu ! » Si ne savoit le roy[7] Achar qu'il devoit faire ; *et* n'eust esté la vergongne q*u*'il en eust attendue, je[8] croy que voulentiers il fust retourné, mais il n'osa oncques, neantmoins q*ue* le roy Bruhier ne vouloit de bataille a luy seul, mais qu'il allast querre[9] secours, ce que le roy Achar ne voulut.

203. Adonc[10] lui dist encores[11] : « Va dire au roy Charlemaigne que il renonce la loy de Jesucrist, ou que je le feray escorcher devant qu'il soit gueres de temps. — Hé ! ne cuide point, se dist le roy[12] Achar, que tu soyes homme humain. — Si suis, se dist Bruhier[13], *et* fusmes quinze freres de pere *et* de mere, dont nous so*m*mes encore .XIII. en vie, d'une mesme stature, force *et* grandeur. » Si luy demanda Bruhier[14] son nom ; si luy respondit qu'il avoit nom Achar roy d'Angleterre ; si luy dist Bruhier[15] : « Se tu ne t'en retournes bie*n* tost, tu peux bie*n* dire q*ue* jamais[16] tu ne jouyras de terre[17] ne de royaume q*ue* tu ayes. — Ne te chaille ! » se dist Achar[18] ; si gette sa lance *et* tire son espee, *et* Bruhier[19] couche sa lance sur faulte *et* luy donna si terrible coup qu'il le perça tout au

[1] a *abs. P*
[2] P. non *J*
[3] il *abs. J*
[4] de *abs. J*
[5] le *om.*] *JP*
[6] s. le m. *J*
[7] l. bon r. *P*
[8] qu'i. e. pensoit avoir j. *P*
[9] querir *P*
[10] Lors *P*
[11] e. le roy Bruier *P*
[12] l. bon r. *P*
[13] d. le roy B. *P*
[14] d. le roy B. *P*
[15] d. le roy B. *P*
[16] qu'a j. *P*
[17] terres *P*
[18] d. le bon roy A. *P*
[19] e. le roy B. *P*

travers. Atant saillire*n*t quattre vaillans[1] chevalliers, c'est assavoir Doon de Na*n*tueil, Girard de Rossillon, Morant *et* Nayme d'Ardaine, *et* mire*n*t eulx quattre lances sur faultes *et* fiere*n*t[2] sur luy, mais Bruhier[3] n'e*n* tint oncq*ue*s compte ; touteffois, ilz le poursuyvoie*n*t vaillamme*n*t, mais il bleça Doon a[4] la jambe ; *et* n'eust esté le roy Justamon qui fist une saillie avec ses gens, Bruhier eust eu bien affaire, mais quant ilz les virent venir, ilz s'en retournerent.

[k.VI.] **204. E**t[5] quant ilz furent retournez dedens Lan, si conterent au roy la vaillance de Bruhier *et* lui dirent que c'estoit le plus fort[6], le plus preux, le[7] pl*us* vaillant que[8] jamais fut rencontré en place de terre, « car nous avons quatre de nous couché quatre lances qu'il n'en a croullé mains q*ue* une tour. — Ha ! bref, se dist Doon, je ne sache au monde son pareil. — *Et* le bon roy Achar ? — Par ma foy, se dire*n*t ilz, sire, il y[9] a passé sa lance tout oultre le corps ! — Ha ! pour Dieu, dist le roy Charlemaigne, faictes tant que vous recouvrez le corps, si le ferons enterrer honnorablement. » Si respondirent que si feroient ilz. ¶ Et adonc se allere*n*t armer *et* saillirent hors de la porte, si descendirent a l'angarde, si prindrent le corps et l'aporterent dedens[10] Lan, si fut la ensevely honnorablement. ¶ Adonc demanda le roy qu'il estoit bon de faire au surplus, car il estoit moult estonné. Et plus tost eut on trouvé remede qui lui eut ozé parler d'Ogier, car ilz congnoissoient que Ogier estoit bien pour lui, mais il n'estoit homme si hardy en l'hostel du roy que[11], s'il en eust ouvert la bouche pour en parler, que incontinent ne lui eut fait trencher la teste, car l'esdit estoit crié tel parmy Paris ; si ne sçavoit on comment on en[12] devoit faire ne comment on en devoit ouvrir le p*ar*lement.

---

[1] vaillans *abs. P*
[2] frapperent *P*
[3] m. le roy B. *P*
[4] b. le vaillant D. de Nantueil a *P*
[5] Or *P*
[6] l. p. f. *abs. P*
[7] p. et l. *P*
[8] qui *J*
[9] luy *P*
[10] s. d. ou estoit le corps et le prindrent et porterent d. *P*
[11] l'h. Charlemaigne q. *P*
[12] en *abs. P*

205. Pendant lesquelles choses il souvint au roy que[1] le roy Achar d'E*n*gleterre[2] avoit une belle fille preste a marier, si l'envoya querir pour la marier a son gré, *et* appella ung chevalier, acompaigné de plusieurs autres chevaliers, et leur dist qu'ilz allassent incontinent a Londres en Engleterre pour querre[3] la fille du roy Achar *et* qu'il la vouloit marier haultement a son plaisir *et* qu'ilz fissent la meilleure diligence qu'ilz pourroient ; lesquelz furent incontinent prestz *et* appareillez d'acomplir son message, si se departirent de la ville de Lan bien acoultrez.

206. Attant[4]* s'en est party[5] le message pour s'en aller querre[6] la fille du roy Achar pour la marier au vouloir *et* plaisir de Charlemaigne. Et les douze pers de France se sont assemblez pour entrer en paroles d'Ogier le Dannoys, qui leur faisoit grant faulte, car, se plus tost l'eussent eu, il n'y fust pas tant mort de vaillans chevaliers *et* bons gensdarmes, dont se fut grant do*m*mage ; si tindrent les douze pers leur parlement pour sçavoir le principal moyen pourquoy ilz devoie*n*t entrer en paroles avecques le roy du[7] bon Ogier le Dannoys, car il n'y avoit cellui qui sceust trouver moyen ne façon d'entrer en paroles avec lui. Et quant ilz furent tous assemblez, le duc Nayme de Baviere leur commença a dire : « Messeigneurs, vo*us* sçavez que nous sommes cy en danger chascun jour *et* perdons tant de bons chevaliers *et* gentilz ho*m*mes, si nous convient trouver moyen *et* façon d'en ouvrir les parolles au roy, car[8], se Ogier prent la bataille encontre Bruhier, il le desconfira.

207. Messeigneurs, vo*us* souvie*n*t il du payen qui vint devers le roy, leq*ue*l dit que le roy Bruhier ne pouoit estre vaincu, sinon par Ogier, *et* qu'i l'avoit trouvé p*ar* son sort ? Pource seroit il bon d'esmouvoir la q*ue*stion p*ar* aucune maniere, *et* me semble q*ue*, qui avroit ung hardy chevalier q*u*i vouldroit gaigner mille escus pour soy ava*n*turer pour aler[9] remo*n*strer au roy le cas, *et* dire[10] seulem*e*nt au roy qu'il perdra son royaume s'il ne met

---

[1] s. a Charlemaigne q. *P*
[2] d'E. *abs. P*
[3] querir *P*
[4] Et tant *dans le fac-similé de Togeby.*
[5] Lors s'en partit *P*
[6] querir *P*
[7] r. Charlemaigne d. *P*
[8] r. Charlemaigne c. *P*
[9] aler *abs. P*
[10] dit *J* ; e. luy d. *P*

hors de prison Ogier...* — Ce sera bien assez » se dire*n*t les autres[1]. ¶ A ce fut present ung chevalier nommé Hirard[2], lequel entreprint, s'on lui vouloit [k.VI.v] tenir promesse, de faire le devoir. Et on lui promist de lui bailler ce qui estoit dit sa*n*s nulle faulte, lui bailler oultreplus ung bon cheval, le meilleur qu'on pourroit trouver, sellé et bridé a la descente du palays, en lui accordant que, s'il avoit aucun mal ne dommage, lui reparer au double, en promettant les ungz aux autres, quant le lieu seroit opportun, qu'on lui fist assavoir *et* qu'il feroit tout ce qu'il lui avoit promis. ¶ Les autres dirent ne plus ne moins.

208. Et[3] quant les douze pers eurent faicte l'entreprinse, si s'en allerent par devers le roy Charlemaigne ; si ont parlé de plusieurs choses, *et* touch*a*nt le roy Bruhier, n'y ont sceu aucun appointement. Adonc le duc Nayme, voyant le roy assez joyeulx de certaines bonnes nouvelles touchant le secours qu'on lui mandoit de Paris, envoya querre ledit chevalier pour parfournir son dit, *et* dist qu'on lui aprestast tout ce que on lui avoit promis, qui fut fait ; ¶ si vint le[4] chevalier *et* monta avant *et* s'en vint franchement devant le roy en[5] la presence des douze pers, *et* lui dist : « Sire, Dieu vous salve ! Je ne sçay q*ue* vous avez en pensee de faire, mais vous perdez vostre royaume si vous ne mettez hors de prison le vaillant Ogier[6] ! » Et lui de s'en fouyr ; si s'escria le roy : « Soit prins le paillart *et* qu'on en face bonne justice ! Aprés ! Aprés ! » Si trouva son cheval prest[7] a la porte, si vuyda païs incontinent. Adonc les seigneurs commencerent a retourner, si vindrent devers le roy. « Et puis n'est il pas prins ? — Ouy, dea, sire, il ne pouoit pas eschapper, laissez nous en faire seulement, car il sera apointé a son deu. Aussi a il[8] bien deservy ! — N'est il pas bien oultrageux, se dist le roy, de me venir parler de mon ennemy mortel, duquel je[9] ne prendroie pas ung royaume pour ranson si le tenoie en vie ? — Sire, il me semble, soubz vostre correction, qu[e][10] vous lui deviez* demander pourquoy, ne a quelle occasion, ne qui le mouvoit parler. »

---

[1] C. s. b. a. s. d. l. a. *abs. P*
[2] Girard *P*
[3] Et *abs. P*
[4] ledit *P*
[5] d. Charlemaigne e. *P*
[6] O. le Dannois *P*
[7] pres *P*
[8] A. il a *P*
[9] je *abs. P*
[10] qui] *JP*

209. Lors[1] dist le roy : « Co*m*me lui eut on demandé ? Car on n'a sceu qu'il estoit[2] devenu. » Si furent tous esbahiz que tousjours le roy perseveroit en sa fa*n*taisie. Adoncques le roy s'en[3] alla reposer, et ce pendant le duc Nayme *et* les autres[4] seigneurs dirent aux enfans des princes, qui* lors estoient en court, qui estoient du lignage d'Ogier[5] : « Enfans, vous deussiez crier devant le roy a chascune heure 'Ogier' a haulte voix, affin que le roy le mist hors de prison. » Et les enfans ont dit que si feroient ilz, mais qu'ilz le voyent[6]. ¶ Et tantost que le roy saillit de son repos, les enfans vindrent crier devant lui : « Ogier ! Ogier est en prison ! », *et* chascun d'eulx crie[7] de son costé, tant qu'il ne soit auquel entendre. Et entre les autres en vint ung devant lui qui dist tout hault : « Sire, mettez Ogier hors de prison ou vous perdrez vostre royaume *et* voz gens, *et*[8] prendro*n*t la querelle contre vous. » Si s'en departirent les enfans comme devant avecques les chevaliers, crians « Ogier ! Ogier ! Ogier[9] ! » Doncques quant ilz furent partis d'avecques le roy Charlemaigne, il fut ung grant temps qu'il ne pouoit dire mot. Or, quant il eut assez songé, si dist au duc Nayme : « Ne suis je pas bien obeÿ[10] de ces gens qui me vont rompre la teste, demandans Ogier q*u*i tant m'a fait de mal *et* de peine, vous le sçavez bien ? Je ne sçay qui present les meut de ai*n*si crier, demandant[11] Ogier. » Ce dist le duc Nayme : « Sire, s'il vous venoit a plaisir de en ouyr parler, par avanture on en pourroit parler en telle maniere que vous y prendriez plaisir *et* quelque recongnoissance.

[l.I.] **210. S**ire, vous pouez co*n*gnoistre[12] q*u*'il y a deux causes q*u*i les peut esmouvoir : l'une, par aventure, Nostre S*eigneu*r q*u*i est cause de tout bien, l'autre si est en tant qu'il est leur pare*n*t. Oultreplus, sire, puis que so*m*mes entrez si avant en parolles, je vous en vueil dire mon opinion, car je suis tenu vous administrer co*n*seil, co*n*fort *et* ayde en tous voz affaires. Or, sire, il est vray q*ue* vous n'eustes en[13] vostre vivant mieulx affaire de

[1] Puis l. *P*
[2] est *P*
[3] r. Charlemaigne s'e. *P*
[4] l'autres *J*
[5] O. le Dannois *P*
[6] m. qu'i. l. v. *abs. P*
[7] d'e. si c. *P*
[8] et *abs. P*
[9] O. le Dannois *P*
[10] obahi *P*
[11] devant *J*
[12] V. p. c. sire *J* ; Treschier s. v. p. bien c. *P*
[13] de *J*

preux *et* vaillans gens q*ue* vous avez maintenant, *et* co*n*gnoissez q*ue* vous n'avez les deux plus vaillans de vostre royaume q*u*i osasse*n*t entreprendre bataille co*n*tre le roy Bruhier pour en venir a[1] leur ho*n*neur ; si voy q*ue* vous tenez Ogier en vostre prison, q*u*i est le plus vaillant de toute la crestienté, *et* y fust Olivier *et* Rolant, *et* tous ceulx de la Table Ronde. Po*u*r quoy, ce co*n*sideré, Dieu parmet q*ue* par aventure il vous en advertist, *et* vous en do*n*ne congnoissance. — Touchant Ogier le Da*n*noys, se dist le roy, je ne cuide pas q*u*'il soit encore en vie, car on lui ordonna si petite pitance q*ue*, ce qu'on lui bailloit pour le jour, ce[2] n'estoit pas pour ung desjuner du[3] matin. Or sont ja sept ans passez q*u*'il est a vivre de ceste vie. Et s'il estoit vif, je le verroye voulentiers *et* co*m*poseroye avec lui tant qu'il devroit estre content. »

211. A ces parolles, le duc Naymes respondit[4] *et* lui dist[5] : « Sire, il est encores en vie. Et je vous diray co*m*ment : touchant la despence, po*u*r sauver le serme*n*t q*ue* l'archevesque Turpin vo*us* fist, le bon archevesque fait cuire to*us* les jours ung pain d'un sex[t]ier[6] de blé, et lui en do*n*noit[7] ung quartier, dont il en avoit[8] largeme*n*t. Puis fist faire une tasse q*u*i tenoit ung sextier se*m*blablame*n*t, *et* d'un mouton il faisoit deux pieces. En ceste maniere a vescu tellame*n*t q*u*'il est de repos, gros *et* gras, *et* plus fort q*u*'il ne fut jamais. — Est il vray ? ce dist Charlemaigne. — Seureme*n*t, se dist Nayme, ouy ! — Ce vouldroye bien, car, se ainsi estoit, nous viendrons a mon avis au dessus de ce felon Bruhier. — Sire, se dist le duc Naymes, vous souvient il des parolles q*ue* le messagier du roy Bruhier vous dist ? — *Et* co*m*ment ? dist[9] Charlemaigne. — Il vous dist que le roy Bruhier, qui est magitien, avoit trouvé par son sort q*u*'il ne pouoit estre nullame*n*t desconfit, sinon par Ogier. Pourquoy je vous averty, car, si ainsi ne procedo*n*s, toute la crestienté s'en va degastee *et* destruyte ; dont trop mieulx vault faire accord avec Ogier que attendre si perilleux et infortuné meschief. »

---

[1] en *J*
[2] ce *abs. J*
[3] de *J*
[4] N. lui r. *J*
[5] d. certainement *J*
[6] sexier] *JP*
[7] donne *P*
[8] a *P*
[9] se d. *J*

212. Si appella le roy Charles tous[1] les plus nobles de sa court pource qu'il vouloit user en ceste matiere par co*n*seil : « Messeign*eu*rs, je co*n*gnois q*ue* ces faulx chiens *et* mauldis payens ont prins co[n]clusion[2] de destruire no*us et* toute la crestienté, qui brief n'y mettra remede. Pourquoy nous co*n*fians de la prosperité d'Ogier −qui tant nous a donné a besongner tant de paine *et* tourme*n*t −, qu'il est preux *et* vaillant, pour prendre cha*m*p de bataille a ce maudit chie*n* Bruhier, qu'i nous viendroit a ung grant bien po*u*r le secours de la crestienté, car autre remede je n'y sçaroye aviser, si Ogier estoit sain *et* en vouloit prendre la charge, pource*, messeign*eu*rs, je vous ay voulu voulentiers[3] ouvrir la matiere pour en venir a la realle verité ; si vueil que m'en donnez en brief vostre opinion. » Si respondirent les douze pers de France, *et* tous les barons *et* chevalliers de [l']ost[4] : « Sire, si vous pouez faire q*ue* Ogier se puisse contenter de le faire, ne vo*us* chaille du de[l.I.v]mourant, car il en viendra au[5] bout *et* ne vous doubtez rien de cela. — Or doncq*ue*s, ce dist le roy, Nayme, vo*us* viendrez avec moy pour me co*m*paigner[6] avec deux cens ge*n*darmes bien enpoint, si yrons a Reims querre Ogier *et* composer avecques lui. », dont le duc fut bien d'accord.

XXIX

¶ Co*m*ment[7] le roy se partit de Laon po*u*r aller querre[8] le prisonnier, et co*m*me l'accord fut fait entre eulx, *et* co*m*me le roy fut contraint lui delivrer son filz Charlot pour en faire a son plaisir, *et* co*m*me l'ange, ainsi qu'il vouloit couper la teste a Charlot, lui vint arrester *et* retenir le bras, *et* les parolles que l'ange lui dist.

213. Le roy Charlemaigne se mist a chemin avec le duc Naymes *et* bien deux cens gendarmes de fait, si s'en sont partis de Laon *et* tant ont chevauché de jour *et* de nuyt que ilz sont arrivez a Reims, ou ilz ont trouvé le bon archevesque Turpin, qui n'estoit pas allé a Laon pource qu'il avoit la garde de Ogier, combien que le roy ne sçavoit s'il estoit mort ou vif, car aussi n'en faisoit il nulle inq*u*isition. Quant l'archevesque le vit, si fut

[1] C. a t. *J*
[2] coclusion] *JP*
[3] a. voulentiers voulu *J*
[4] tost] *JP*
[5] v. bien a. *J*
[6] acompaigner *P*
[7] Comme *J*
[8] querir *P*

merveilleusem*en*t esbahy de dire qu'[i]l[1] eut laissié l'armee pour s'en retourner* ; si alla saluer le roy ho*n*nourablement[2] *et* lui donner la benediction, dont le roy se trouva treffort joyeux. Lors le roy tira l'archevesque a quartier *et* appella seulem*en*t avecques eulx le duc Nayme de Bavieres ; eulx trois ainsi assemblez, le roy demanda a l'archevesque se Ogier estoit encores en vie. Et l'archevesque luy respondit que ouy et que il [l.II.] faisoit assez bonne chiere. « Or ça, se dist le roy, est il encores aussi fort *et* si allegre q*u*'il estoit ? — Ouy, se dist l'archevesque, *et* encores plus *et* mieulx desliberé de prendre les armes que jamais. — Or bien, se dist le roy. Or lui allez demander, se je vouloye faire accord avecques lui, quelle composicion il me vouldroit faire ; *et* le mettez seurem*en*t dehors. » *Et* le bon archevesque se partist du roy *et* s'en vint a Ogier *et* lui dist :

214. « **O**r ça, Ogier, se d'aventure le roy vo*us* vouloit prendre a mercy, *et* vo*us* pardonner toutes les injures que vous lui avez faictes, ne seriez vous pas content de le servir comme par avant ? » Se respondit Ogier : « Dequoy lui requeroye je mercy ? Du mal qu'il m'a fait ? — [V]ela[3] bien parlé a vous *et* d'ung tresbon sens. Et co*m*ment donc vouldriez vous qu'on vo*us* mist en appointement ensemble ? Ce qui m'e*n* fait parler n'est seulement que les douze pers de France en ont estonné le roy, qu'il lui a esté force de soy condescendre en appointement ; si me dictes vostre totalle voule*n*té *et* deliberacion. » Ce dist Ogier : « Ma voulenté *et* deliberacion est telle de non jamais faire appointement q*ue* p*re*mier je n'aye son filz pour en faire a mon plaisir. — Or laissez celle vindication, se dist l'archevesque, et demandez quelque chose, car cela ne vous baillera il pas. — Brief, se dist Ogier, autre appointem*en*t je ne feray pour personne qui m'en puisse parler, en peine de user toute ma vie en prison. » Quant l'archevesque congneut que autre remede n'y avoit, si alla devers le roy *et* lui dit : « Sire, il n'y a remede d'avoir appointement avecques Ogier, sinon de lui bailler entre ses mains monseigneur Charlot vostre filz en sa mercy. Si vous prie, duc Naymes, allons encores vous *et* moy, *et*[4] lui remonstrerez de vostre part comme il a occis Bertra*n* vostre filz, *et* que royallement vous lui pardonnerez[5], et que par ce moyen il demourera en l'amour du roy et en la grace de tous les princes ; et que vous estes venu icy especiallem*en*t pour ceste cause, car je ne lui ay pas voulu dire

[1] qu l] *JP*
[2] r. moult h. *J*
[3] Cela] *JP*
[4] et *abs. P*
[5] donnerez *J*

que vous estiez venu pardeça, mais je l'ay prins par ung subtil moyen, en luy demandant ainsi : '¶Ogier, se le cas advenoit que d'avanture le roy Charlemaigne vous voulsist pardo*n*ner *et* avoir mercy de vous *et* vo*us* getter hors de ceste captivité en vous rendant les terres *et* seigneuries qui sont a vous, ne le vouldriez vous pas encores servir ? — Brief, se dist, jusques[1] a ce que j'aye vengé sur Charlot son filz la mort de mon filz Baudouyn, a son service jamais ne[2] feray fait d'armes. Mais s'il le veult mettre a ma mercy, je ne lui demande ne terre[3] ne rien du sien et le serviray plus vaillamment, car[4] de ses biens me passeray bien[5], car dedens[6] brief temps, je en conquesteray assez.' — Or y allés encores, se dist le roy, pour sçavoir s'il sera tousjours de[7] ces parolles*. » Adonc l'archevesque y mena le duc Nayme. Et si tost que Ogier le vit, il lui fist la revere*n*ce *et* le recongneut incontinent ; si luy dist le duc Nayme : « Or ça, Ogier, co*m*me vous portez vous ? Estes vous point lassé d'estre prisonnier ? — Par ma foy, se dist Ogier, povrement* ! Diroy je[8] le co*n*traire car vous ne m'en croyriez pas. — C'est tresbien repo*n*du, ce dist le duc Nayme. Or ça, vecy le bo*n* archevesque qui vous a cuidé apoincter, le roy *et* vo*us* ; est il possible de vous remettre en amour les ungs avecq*ue*s les autres ? N'avez vous point encores oublié le courroux de vostre filz ? Force m'a bien esté d'oublier celui du myen. »

215. Ado*n*cques respo*n*dit Ogier : « Touchan*t* vostre filz, cela fut fait en fait de guerre, dont grandement il m'en desplaist ; mais a l'heure m'estoit force de le tuer ou j'estoye mort, si fait assez qui saulve sa vie. — Il est vray. Or, touchant cela, Dieu pardoint aux trespassez. ¶ Ça, Ogier saillez dehors, si yrons a l'esbat [l.II.v] ung peu sur les champs pour prendre de l'air. » Si le mena devant le roy. Et quant le roy le vit, si lui demanda co*m*me il se portoit. Il lui respondit que tresbien *et* q*ue* il avoit aprins a parler, la mercy de lui[9]*. « Or ça, Ogier, laissons toutes ces choses *et* venons au point ! ¶ Ne voulez vous pas avoir accord avecques moy ? — Ouy bie*n*, se dist Ogier, mais que faciez ce que j'ay dit a messeigneurs icy. » A ce dist le roy : « Qui seroit celui qui me vouldroit conseiller

[1] d. il j. *P*
[2] j. je n. *P*
[3] d. nulles terres *P*
[4] v. que devant c. *P*
[5] p. je b. *P*
[6] en *P*
[7] en *P*
[8] O. le Dannois pour neant dirois j. *P*
[9] l. sienne mercy *P*

de bailler mon filz entre les mains de mon ennemy ? Pour nulle rien jamais je ne m'y consentiroye. — Et bien, se dist Ogier, je sçay le lieu dont je suis party. Adieu vous dy, car je suis d'acord de user le demourant de ma vie la dedens, car aussi y suis je desja acoustumé. » Si s'en retourna coucher a son repos, sans plus y avoir de pensement. Et quant les seigneurs ouyrent ainsi l'oppinion d'Ogier, ilz ne sceure*n*t plus que dire, sinon sçavoir la derreniere deliberacion du roy. « Sire, que dictes vo*us* qu'il est de faire ? » Et si tost qu'il luy souvint de livrer son filz, il menoit tel desconfort qu'il ne sçavoit que faire.

216. Atant les renvoya pour sçavoir que, se le roy estoit desliberé de lui accorder ce qu'il demandoit, s'il oseroit[1] bien avanturer son corps pour co*m*batre le roy Bruhier qui estoit venu devant Lan. « Tresvolentiers, sire, nous en ferons la diligence. » Si s'en vindrent devers Ogier *et* lui dema*n*derent : « Or ça, Ogier, ferez vous point le vouloir du roy ? Vous acquerrez son amour *et* celle des princes, car il ne vous en peult que tout bien venir. » Adoncques respo*n*dit Ogier : « Je suis tout resolu de faire accord avecques lui moye*n*nant ce que je vous ay dit, et non autrement ! — Et s'ainsi estoit que le roy le voulsist faire a vostre appetit ce que vous demandez, ne le vouldriez vous pas servir en armes ? — Ouy dea, ce dist Ogier, pourquoy non ? Je le serviray mieulx que je ne fis jamais. — Or je vous diray : il est vray que le roy Bruhier a amené tout son ost a Lan *et* a mis le siege devant, *et* demande chascun jour dix chevaliers des meilleurs de l'ostel du roy. Et pource, se vo*us* voulez accorder la bataille contre lui, le roy sera plus curieux de vous accorder ce que vous demandez. » Et quant il ouyt parler que Bruhier estoit devant Lan, il s'estendit si fort en la prison qu'il recula deux gros carreaux de pierre des autres bien deux dois, dont les chevaliers en furent moult[2] esbahis.

217. Atant s'en retournerent devers le roy, *et* lui compterent ce que il leur avoit enchargé, *et* lui dirent qu'il feroit tout ce qu'il vouldroit de lui, pourveu que on lui acordast ce qu'il demandoit. Adonc voyant le roy ou la povre crestie*n*té estoit soubzmise, si commença treffort a plourer, en disant : « Hé ! mon dieu, que t'ay je fait ? Or suis bien pugny a la rigueur d'estre et demourer subgect a ung mien serf, et livrer en ses mains ung

[1] s'i. y o. *P*
[2] tous *P*

filz de roy pour acomplir sa voulenté ! O ! mauldit Bruhier, a la mal'heure fuz tu bien né pour moy, tant tu me donnes de tourmens, travaulx *et* divers courroux ! — Helas ! sire, se dist le duc Nayme, il vault mieulx p*er*dre une personne seule que d'em perdre cinq cens mille, car toute crestienté s'en va perir[1]. Pensez que nostre orgueil et dure obstinacion est en partie cause de nostre infortune. — Or allez ! se dist le roy, *et* dictes a Ogier que je feray tout a sa voulenté, et que je lui livreray Charlot a sa bonne mercy. » Si retournere*n*t a Ogier, si luy dist le duc Nayme : « Beau nepveu, tirez vous avant. Vous nous donnez prou de peyne, mais vous estes pour recompenser tout [a][2] une fois. » A ce dist il : « Messeigneurs, qui n'eust eu a besongner de moy, encores eusse[3] je[4] beaucoup demouré ceans, devant que le roy m'eust daigné revisiter. Or ça, est il dont co*n*clud ? [l.III.] se dist Ogier. — Par ma foy, se dire*n*t ilz, ouy. » *Et* puis se dist il : « Ou est mon cheval, mo*n* espee *et* mo*n* escu ? Il m'est force de mo*n* fait recouvrer. » Si le retournere*n*t deva*n*t le roy. « Or ça, Ogier, on vous a co*m*pté co*m*me*n*t Bruhier est venu deva*n*t Lan, lequel a deliberé de destruire la crestie*n*té, *et* ne peut trouver chevallier q*u*i se ose co*m*batre a lui qui tantost ne soit desco*n*fit, mais en demande dix a la fois ; si esperons qu'il y avra assez de vous, nonobstant sa grant fierté. »

218. Or respondit Ogier : « Sire, je vous p*ro*metz q*ue*, s'il plaist a mon createur de me garder ma force *et* de me mai*n*tenir en l'estat ou je suis, q*ue* en brief de te*m*ps je delivreray la crestienté du faulx payen Bruhier, *et* fust il plus puissant q*u*'il n'est. Mais il fault q*ue* j'aye ma bo*n*ne espee Courtai*n* *et* mon bon cheval Broyfort, leq*ue*l m'a saulvé la vie en mains divers passages, car je sçay bien q*u*'il n'y a cheval en France qui si bie*n* me sceust porter. » Alors lui[5] respo*n*dit l'archevesq*ue* Turpin : « Beau cousin, touchant vostre espee Courtain, je la vous re*n*dray bien, car, depuis que vous fustes priso*n*nier, je l'ay tousjours gardee ; ¶ mais de vostre destrier Broifort, je ne sçay q*u*'il devint qua*n*t vous fustes prins emprés la cité d'Ivoyre. » Adonc Ogier se co*m*me*n*ça a co*m*plaindre de son cheval *et* disoit : « Ha ! mo*n*[6] bon cheval ! Jamais je n'en pourray trouver ung tel qui me puisse si bien porter ! » Et le roy lui dist : « A ! Ogier, ne vous vueillez desconforter,

[1] perie *J*
[2] a *om. AJP*] *WXYZ*
[3] eusses *AJ*] *P*
[4] j'eusse encores *P*
[5] lui *abs. P*
[6] mon *abs. J*

car j'en ay ung a[1] mon estable, lequel me cousta il y a ung an plus de trois ce*n*s escus, q*ue*[2] je croy qu'il vous portera bien, car il est moult bon. — Sire, se dist Ogier, faictes le venir *et* je l'aisseray. »

219. Lors le cheval fut amené[3] a Ogier, leq*ue*l, quant il le[4] vit, monta dessus et, qua*n*t il fut monté, le cheval va ployer dessoubz lui, car il estoit grant *et* gros. Et quant Ogier se*n*tit q*ue* le cheval ployoit dessoubz lui, si desce*n*dit *et* bailla au cheval si grant coup de poing sur la teste que il le fist tresbucher a terre, en disant : « A ! mauldit cheval ! Tu es pour faire deshonneur a ung chevallier leq*ue*l seroit sur toy. » Et adonc Ogier dist au roy Charlemaigne : ¶ « Sire, je ne pourroye co*m*batre contre le payen Bruhier, si je n'ay cheval[5] qui me puisse porter. » Et le roy respondit : « Je me suis advisé q*ue* j'ay ung cheval a[6] mo*n* estable, leq*ue*l Bertra*n*d, le filz du duc Naymes, me p*re*senta quant il vint de Pavye *et* me dist qu'il l'avoit osté aux pages du roy Desier*. — A ! sire, respondit Ogier, je suivy longueme*n*t Bertrand po*u*r lui oster le cheval dequoy vous parlez ; or ça, qu'il soit amené asçavoir mon[7] s'il me pourroit porter. »

220. Alors[8] le roy co*m*ma*n*da que le cheval fust amené a Ogier, ce q*u*i fut fait inco*n*tine*n*t. Et aussi tost q*ue* Ogier vit le cheval, il mist le pied en l'estrier *et* mo*n*ta dess*us*, *et* aussi tost q*u*'il fut mo*n*té, le cheval co*m*mença a ployer dessoubz p*ar* telle façon q*ue*, s'il ne fust descendu, il fust tu*m*bé a terre ho*m*me *et* cheval ; *et* qua*n*t Ogier vit cela, il n'y eut en lui q*ue* courrousser[9], *et* bouta le cheval p*ar* tel force q*u*'il le fist agenouiller. Et co*m*me*n*ça plus fort q*ue* devant a regreter son bon cheval Broyfort, *et* disoit : « A ! Broifort mon cheval, maudit soit il q*u*i vo*us* embla, car Bruhier le payen n'avra garde de moy, se je n'ay cheval q*u*i me puisse porter ! C'est bie*n* le co*m*mun proverbe qu'on dit q*ue* ung malheur ne vient pas tout seul, car a l'heure q*ue* je fus prins, chascu*n* tacha a me desrober. Je ne sçay co*m*me*n*t je puisse aller co*m*batre contre [l.III.v] ce[10] payen, se je n'ay

[1] en *P*
[2] et *P*
[3] L. f. a. l. c. *P*
[4] le *om. P*
[5] n'a. ung c. *J*
[6] en *P*
[7] a. pour sçavoir m. *P*
[8] Lors *P*
[9] courroux *P*
[10] ce *abs. P*

ung cheval q*u*i me puisse porter. » Lors il[1] co*m*mença a regreter son cheval pl*us* fort q*ue* deva*n*t. Et ainsi q*ue* Ogier se desco*n*fortoit de son cheval, ung moine q*u*i estoit en la p*re*sence, leq*ue*l estoit de l'abbaÿe de Saint Pharon de Meaulx, co*m*mença a dire : « Sire Ogier, vostre bon cheval Broifort est a Meaulx, leq*ue*l, depuis q*ue* vo*us* fustes prins, n'a fait autre chose q*ue* charier la pierre en l'abbaÿe de Saint Pharon, laquelle l'abbé fait edifier tout de neuf. » A ce dist Ogier : « Cellui la q*u*i mist mon cheval a tirer la pierre me prise a bie*n* peu, car vraieme*n*t oncq*ue*s si bon cheval ne tira pierre ! Maudit soit il q*u*i luy a apri*n*s le mestier ! Or sus, dist il, q*u*'il me soit allé q*ue*rir, car je le veulx avoir. » Lors[2] respond le duc de[3] Bavieres : « L'arcevesq*ue* Turpin et moy l'irons q*ue*rir, *et* au plaisir de Dieu l'amenerons en brief [t]e*m*ps[4]. » Et incontine*n*t le duc Naymes *et* l'arcevesque se p*ar*tirent de Reims *et* prindre*n*t le[5] chemin droit a Meaulx, *et* fire*n*t tant par leurs journees q*u*'ilz amenere*n*t le cheval d'Ogier, leq*ue*l estoit tout changé, car il estoit tout pellé *et* tout empoussé*.

221. Et[6] qua*n*t Ogier vit son cheval, se pe*n*sa q*ue* ce n'estoit pas Broifort, mais le cheval lui fist bo*n*ne reco*n*gnoissance, *et* lui hannist, *et* baye la gueule, *et* frape des piez en terre non[7] plus ne moins q*ue* s'il voulsist dancer, ta*n*t q*ue* le roy en fut tout esbahy, si fure*n*t tous les chevalliers q*u*i la estoie*n*t. « Ha ! se dist Ogier, par ma foy, dist[8] il, damps abbé, vo*us* avez beacoup esté a bastir vostre abbaïe, mais je vous promez q*ue*[9], se je vy guaires, q*ue* je la destruiray a moins d'un jour naturel ! » Si monta sur Broifort *et* come*n*ça a donner des esp*er*ons, si se print a saulter et saillir co*m*me devant ; si ordonna le roy a penser d'Ogier *et* de son cheval, affin que l'endemain, il puisse partir po*u*r estre la de bo*n*ne heure ; ce qui[10] fut fait, car les bons chevalliers n'avoie*n*t espoir de joye, fors q*ue* par Ogier. Et Dieu saiche la grande joyeuseté q*u*i fut demenee celle nuyt en court ! ¶ Le lendemain au matin, on fit so*n*ner tro*m*petes *et* clerons po*u*r departir ; si s'en allere*n*t

[1] Et alors i. *P*
[2] Alors *J*
[3] d. Nesmes d. *P*
[4] ie*m*ps] *JP*
[5] leur *J*
[6] Et *abs.* J
[7] ne *P*
[8] f. se d. *J*
[9] que *abs. P*
[10] qu'il *J*

chevauchan*t* roidemen*t*, et ta*n*t chevaucheren*t* q*u*'ilz arriv[e]ren*t*[1] a Lan assez de bo*n*ne heure. Qui veist la seign*eu*rie venir au deva*n*t, quant on sceut q*ue* Ogier venoit ! Si fut receu treshonnourablemen*t*. Et inco*n*tinen*t* qu'ilz furen*t* venuz, on dist au roy q*ue* Bruhier[2] ne cessoit de demander chevalliers po*u*r batailler a luy ; si respondit q*u*'il avroit bataille plus tost q*u*'il ne vouldroit. Et le[3] lendemain au matin, que tout le monde fut levé, qu'on s'[4]atten*d*oit q*ue* Ogier devoit batailler avec Bruhier, tout le monde estoit par la ville pour veoir Ogier le Da*n*nois qui nouvellemen*t* estoit venu.

222. Et si tost q*ue* Ogier[5] le Dannois fut levé, s'en alla devers le duc Nayme *et* luy dist : « Or ça, bel oncle, qu'est il de faire ? Vous savez ce q*u*i m'a esté promis. Je vous prie q*ue* ce qu'on m'a promis me soit tenu, ou sinon je sçay q*ue* j'ay a faire. » Adonc le duc s'en[6] alla devers le roy *et* luy dist : « Or, sire, po*u*r abreger tous ces contens, il est necessaire d'acomplir ce q*ue* avez[7] promis a Ogier, autremen*t* nous serions pis q*ue* devant. » Se dist le roy : « Faictes moy venir Charlot, que je parle avecques[8] luy. » Atant fut on querre Charlot, lequel vint au mandemen*t* du roy. Et si tost qu'il[9] fut venu, le roy l'avisa *et* luy dist : « A ! mon filz, mal besongnas quant si grant meschief, par la legiereté de courage, nous a duré si longuemen*t*, car lors que je cuidoie estre a seurté *et* a[10] repos, mes e*n*nemys sont arrivez en[11] [l.IIII.] ma porte. — Las ! monseign*eu*r mo*n* pere, je n'en puis mais. A mal fait ne gist q*ue* amande. — No*n*, se dist le roy. Et pource je vous ay envoyé querre[12] pour vo*us* declarer mo*n* courage. Vous *con*gnossez bie*n*[13] q*ue* j'ay tousjours resisté au vouloir d'Ogier de vo*us*[14] *con*se*n*tir a lui faire sactifation nulle, q*ue*lle chose je n'eusse point fait, n'eust esté le peril q*ue* je voy en quoy nous so*m*mes pour le

[1] arrivrren*t*] *JP*
[2] q. le payen B. *P*
[3] le *abs. J*
[4] s'*abs. P*
[5] Puis quant O. *P*
[6] d. Nesmes s'e. *P*
[7] q. vous a. *P*
[8] a *P*
[9] Charlot *P*
[10] en *P*
[11] a *P*
[12] querir *P*
[13] c. assez b. *P*
[14] d. ne v. *J* ; lui *P*

present, car no*us* ne pouo*n*s vuider se faulx Bruhier[1] ne son armee q*ue* ilz ne destruisent nous *et* la crestie*n*té.

223. Si est venu Ogier pour nous ve*n*ger de ce matin Bruhier, mesmeme*n*t de tous les paye*n*s, si vo*us* voulez conse*n*tir a ce q*ue* avons ordo*n*né. — A ! sire, ce dist Charlot, je ne suis pas pour desdire ce q*u*'il vous avra pleu ordo*n*ner, s'il ne touche la vie. — Par ma foy, ouy, il tou[c]he[2] la vie, car nous avons ordo*n*né q*ue* au jourduy je vous doy livrer en la mercy d'Ogier pour faire de vo*us* a sa bo*n*ne voule*n*té *et* plaisir. — Helas ! sire, ne sçavez[3] vo*us* bailler autre souffisa*n*ce ou reco*m*pe*n*ce[4] q*ue* mon corps ? — Vous parlez bie*n*, mais tout ce que vous dictes n'est pas a propos, car la promesse p*ar* moy faicte est inrevocable, si nous ne voulons souffrir *et* atte*n*dre le destruiseme*n*t de toute crestienté[5]. Pourquoy seroit bon, ce me semble, de p*ar*ler encores a Ogier *et* lui remo*n*strer le cas, *et* q*ue* se fust son plaisir de pre*n*dre de no*us* autre reco*m*pence, car il peut bien sçavoir q*ue*, quant il avra occis mon enfant, q*ue* jamais je ne sçavroye nourrir amour avecques lui : pourquoy je vous prie, seign*eu*rs, allez devers Ogier *et* lui remonstrez le cas que[6], au nom de la Passion N*ost*re Seign*eu*r, il vueille pre*n*dre autre reco*m*pence. » Ce dist le duc Nayme : « Nous yro*n*s tresvoulentiers, mais je fais gra*n*t doub[t]e[7] q*ue* nous ne p*er*dons q*ue* le te*m*ps que nous y mettrons. Or vous *con*gnoissez que le prolo*n*guieme*n*t de ceste guerre n'est de nul prouffit a v*ost*re royaume, si vo*us* prions de n'y faire plus nul delay, car il est te*m*ps de beso*n*gner. » S'en[8] so*n*t retournez[9] devers Ogier *et* ont laissé le roy *et* Charlot plour*a*ns a grosses lermes *et* ont trouvé Ogier qui estoit a l'estable, ou il faisoit[10] pe*n*ser son cheval. Ado*n*c l'ont appellé *et* lui ont remonstré le grant do*m*mage que se seroit de faire l'outrage a ung filz de roy. « Mais, se dirent les seign*eu*rs, demandez quelque autre reco*m*pence *et* vo*us* l'avrez.

---

[1] f. roy B. *J*
[2] touthe] *JP*
[3] sçavriez *J*
[4] a. souffisante recompense *J*
[5] t. la c. *J*
[6] que *abs. P*
[7] doubre] *JP*
[8] Si s'e. *P*
[9] tournez *J*
[10] l'e. qui f. *P*

224. — **E**t co*m*ment, dist[1] Ogier, est le roy de deux parolles ? Par la foy q*ue* je doibs a Dieu, s'il ne veult, non fois je moy[2], car[3] ne l'e*n*tende[4] pas autreme*n*t, car je n'en feray autre chose ! » Si retournere*n*t devers le roy *et* lui dire*n*t q*u*'il n'y avoit remede, q*u*'il[5] faloit qu'il eust Charlot pour en faire a sa voule*n*té. Ado*n*c le roy Charles fut moult troublé *et* se mist[6] a plourer. ¶ « Sire, se dist le duc Naymes, mieulx vault p*er*dre ung ho*m*me q*ue* toute la crestie*n*té : baillez lui v*ost*re filz, car je croy qu'il n'avra pas si dur cueur q*ue* de lui meffaire, *et* croy q*ue*, quant il le tie*n*dra, qu'il luy en pre*n*dra pitié. — Helas ! se dist le roy, il[7] me doit peser[8] quant il fault q*ue* je me humilie devant mon ho*m*me *et* q*ue* je lui baille mon aisné filz pour en faire a sa voule*n*té ! ¶ Je croy q*ue* roy ne fut jamais si abaissé co*m*me je suis a prese*n*t. Ha ! Bruhier, dist il, Dieu te puisse co*n*fondre ! Bie*n* te dois haÿr qua*n*t il fault q*ue* par toy je soye ainsi abaissé, et q*ue* je mette mon chier filz entre les mains de son ennemy mortel, pour en faire a[9] sa voule*n*té ! » Alors se[10] mist a souspirer plus fort q*u*'il n'avoit fait p*ar* avant *et* a celle heure Charlot fut amené en la salle, si se alla getter a deux genoulx deva*n*t Ogier le Da*n*noys[11], les mains joi*n*ctes *et* en plioura*n*t te*n*dreme*n*t[12], lui cria mercy moult piteusement [l.IIII.v] tant q*u*'il n'y eut si dur cue*u*r en la co*m*paignie qui ne se mist a plourer de la grant[13] pitié q*u*'ilz avoie*n*t de Charlot le filz Charlemaigne, sinon Ogier q*u*i n'en eut oncq*ue*s pitié, mais regarda son espee Courtain q*u*i pendoit a son costé *et* dist q*u*'il en feroit a Charlot la teste voler de dessus les espaules. Et ado*n*c il se revira devers le roy Charles *et* lui dist : « Sire roy, vo*us* voulez vo*us* acq*u*itter de v*ost*re promesse *et* je m'acq*u*itteray de la mie*n*ne, ou sino*n* je sçay q*ue* j'ay a faire. » Lors Charlemaigne se pri*n*t a plourer ta*n*t q*u*'il cuida pasmer, *et* s'en vint en sa chappelle plioura*n*t[14], *et* se mist a deux genoulx, les mains[15] jointes co*n*tre le ciel, co*m*mença a faire en ceste maniere son oraiso*n* : « Mo*n* dieu mo*n* createur, q*u*i formas le ciel *et* la terre de

[1] Lors leur d. *P*
[2] j. pas m. *J*
[3] et *P*
[4] l'entendez *P*
[5] r. et qu'i. *P*
[6] print *P*
[7] d. Charlemaigne i. *P*
[8] d. bien p. *P*
[9] en *J*
[10] A. le roy s. *J*
[11] l. D. *abs. P*
[12] p. moult t. *J*
[13] tresgrant *P*
[14] c. tout en p. *J*
[15] l. deux m. *J*

nulle chose *et* tout ce q*u*i est dessus, qui creas les a*n*ges *et* les mis en ton p*ar*adis, mais
25 p*ar* leur orgueil Lucifer, leq*ue*l tu avoies fait le pl*us* beau des autres, *et* to*us* ses co*m*plisses, trebuchere*n*t en Enfer, dont depuis, po*u*r remplir les sieges q*u*i estoie*n*t vuides p*ar* le trebuchem*e*nt desd*is* anges, creas nostre p*re*mier pere Adam du lymon de la terre, *et* lui baillas Eve nostre p*re*miere mere pour co*m*paigne[1], laq*ue*lle tu formas d'une[2] des costes d'Adam ; et puis tu les mis en Paradis de delices, duq*ue*l p*ar* leur pechié fure*n*t
30 degettez, *et* usere*n*t depuis leur vie en doleur *et* en paine ; pour leq[ue]l[3] pechié no*us* estions to*us* en la subjection du diable d'Enfer, mais pour reparer ladicte offence tu envoias ton cher filz la seco*n*de p*er*sonne de la Trinité ça a bas en terre pour pre*n*dre chair humaine au ve*n*tre de la Vierge[4] Marie ; leq*ue*l elle porta neuf mois en ces p*re*cieux costez, *et* le jour de Noël l'enfa*n*ta sa*n*s doleur *et*[5] sa*n*s paine ; lequel voulut estre adoré
35 des pastoureaux ; *et* au jour de sa nativité s'apparut une estoille en Orie*n*t, laq*ue*lle qua*n*t les trois roys la vire*n*t, le vindre*n*t adorer *et* lui offrire*n*t or *et* encens *et* myrre ; leq*ue*l[6] chemina tre*n*te deux ans p*ar*my le monde, p*re*schant n*ost*re foy ; dont p*ar* e*n*vie le traistre Judas le ve*n*dit aux faulx juifz tre*n*te deniers, lesq*ue*lz juifz le prindre*n*t au jardin d'Olivet *et* le menere*n*t deva*n*t Pilate pour le conda*n*ner a mort pour le crucifier ; et Pilate le fist
40 despoiller *et* atacher a ung pillier *et* le fist batre de grosses escorgies, ta*n*t q*ue* le sa*n*g lui degoutoit depuis le chief jusq*ue*s a ses p*re*cieux piez, *et* le couro*n*nere*n*t d'une couro*n*ne d'espines ; *et* puis lui mire*n*t la croix sur le dos *et* le menere*n*t au mont de Calvaire, *et* la le crucifiere*n*t au milieu de deux larro*n*s, *et* lui donnere*n*t a boire de[7] fiel *et* du vinaigre meslez ense*m*ble ; et puis Lo*n*gis lui perça so*n* precieux costé d'une la*n*ce[8], do*n*t il en
45 saillit sa*n*g *et* eau ; *et*[9] fut mis au Sepulcre *et* au tiers jour resuscita, *et* alla aux E*n*fers *et* les ro*m*pit *et* en getta les ames, *et*[10] avec eulx le jo*u*r de l'Asce*n*tion[11] mo*n*ta es[12] cieulx ; *et* le jour de la Pe*n*thecoste e*n*voya le Saint Esp*e*rit a ses apostres ; *et* au jour du Jugeme*n*t[13]

---

[1] compaignee *P*
[2] de l'u. *J*
[3] leql] *JP*
[4] l. glorieuse V. *J*
[5] ne *J*
[6] et l. *P*
[7] du *J*
[8] d'u. forte l. *J*
[9] et *abs. P*
[10] a. hors e. *P*
[11] d. la saincte A. *P*
[12] aux *J*
[13] d. grant J. *P*

vie*n*dra juger les vifz *et* les mors. Mon dieu, ainsi que je croy tout cecy estre vray, je te prie q*u*'il te plaise avoir[1] pitié de mo*n* filz Charlot, *et* q*u*'il te plaise d'amolir le cue*u*r d'Ogier p*ar*[2] telle façon q*u*'il ne face nul mal a mon cher enfa*n*t*. » Et puis dist : « Hé ! glorieuse Vierge Marie, aussi vrayeme*n*t co*m*e je croy q*ue* tu es vraye mere de Dieu *et* que tu es lassus en gloire assise a la dextre de ton glorieux filz au[3] trosne divin, je te prie q*u*'il te plaise de prier ton cher[4] filz q*u*'il lui plaise de p*re*server mo*n* enfa*n*t, q*u*'il n'ait nul mal*. » Et qua*n*t le roy eut faicte so*n* oraiso*n*, ai*n*si q*ue* vo*us* avez ouy, il se leva *et* s'en vint en la salle en plioura*n*t moult tendreme*n*t[5], *et* trouva son filz Charlot q*u*i faisoit gra*n*t[6] dueil. Lors[7] Charlemaigne dist a Ogier : « Voulez vo*us* avoir mo*n* filz ? — Ouy, dist[8] Ogier, je ne desire autre chose, sinon q*ue* me[9] venger de luy ! — Helas ! dist le roy, duc debonnaire, je vous prie co*m*me roy qu'il vous plaise d'avoir pitié de mon filz, car [l.v.] il n'y a chose en ce monde que j'ayme tant que je faitz lui. » Lors le duc Nayme dist au roy : « Sire, que attendez vous, que vous ne delivrez Charlot a Ogier ? Vous sçavez que, quant Charlot seroit mort, que vous avez encores vostre filz Loÿs, lequel est souffisant pour tenir le royaume aprés vous. — Ha ! Nayme, dit le roy, vous me baillez ung confort qui gueires ne me p*ro*uffite ! » *Et* estoit le roy moult troublé de ce qu'il ne vouloit pardo*n*ner a son filz.

225. Et[10] quant il vit qu'il n'y eut remede, si print son filz par le bras *et* mena[11] a Ogier, tout en plourant, *et* lui dist : « Tenez, sire duc, voyez la mon filz, lequel je vous livre pour en faire a vostre voulenté. » Et Charlot se agenoilla devant Ogier et s'escria moult hault, disant[12] : ¶ « Helas ! bon duc, je vous crie mercy, en l'honneur de celui dieu qui pardo*n*na sa mort, lui estant en l'arbre de la croix, qu'il vous plaise me pardonner, et je vous prometz que je m'en iray si loing que jamais ne seray veu en France sinon par vostre co*n*gié ! — Par mon chief, dist Ogier, jamais ne mengerez ! » Et lors il a prins

[1] p. d'a. *J*
[2] O. le Dannois p. *P*
[3] f. Jesucrist a. *P*
[4] treschier *P*
[5] m. t. *abs. P*
[6] f. moult g. *J*
[7] Alors *J*
[8] O. se d. *J*
[9] a. c. en ce monde s. q. de m. *J*
[10] Puis *P*
[11] e. le m. *P*
[12] m. haultement en d. *P*

Charlot par les cheveulx et a traite[1] son espee. Et quant le roy le vit, tout en criant, s'en est alé hors de la sale, mais, en s'en cuidant aller, il tomba tout pasmé contre terre. Alors tous les princes qui la estoient se sont tous escriez : « Sire Ogier, souffrez vous atant ! En l'honneur de cellui dieu q*u*i pendist a la croix, pardonnez a Charlot, car qui ne pardonnera ses injures, Dieu ne lui p*ar*donnera pas ses faultes ! Et aussi regardez en quel danger vous mettez la perso*n*ne du roy ! » Et Ogier respondit qu'il ne lui en chaloit de la montance du[2] denier, mais qu'il se ve*n*geroit de Charlot q*u*i occist son filz Baudouyn, et d'une main tint Charlot et de l'autre main tint Courtain son espee, laquelle il haulsa pour coupper la teste a Charlot, mais Dieu, qui jamais n'oublie ceulx qui le servent *et* qui se retournent a lui en leurs necessitez, ne voulut pas oblier le bon roy Charles qui si humblement l'avoit requis, et lui envoya ung ange de Paradis qui retint le coup de l'espee d'Ogier et print l'espee par la pointe ainsi q*u*'il vouloit ramener son[3] coup, *et* lui dist : « Ogier, tu en as assez fait ! Dieu te ma*n*de de par moy que tu n'en faces plus, *et* que tu pardonnes au filz de son amy Charlemaigne[4] ; *et* aussi te mande Dieu que tu ailles co*m*batre contre Bruhier, *et* il te sera en aide en tous[5] tes affaires. » Et rendit l'ange une grant clarté parmy la salle, dont tous ceulx qui estoient p*re*sens furent to*us* esbahiz. *Et* l'ange s'en ala que nul ne sceut qu'il devint. *Et* qua*n*t Ogier ouyt ce q*ue* l'ange lui co*m*manda, il remist son espee au fourreau *et* print Charlot *et* l'embrassa[6] *et* le baisa par grant amour, en loua*n*t Jesucrist du gra*n*t miracle qui leur estoit advenu. Et lors les barons le alere*n*t anoncer[7] au bon[8] roy Charlemaigne[9], lequel co*m*mença a louer Nostre Seign*eu*r, en disant : « Mon dieu, je te loue *et* remercie de ce q*u*'il t'a pleu, par ta benigne grace[10], de garantir mon filz de mort ; je vois *et* co*n*gnois que[11] ceulx q*u*i te prie*n*t de bon cueur ne demeure*n*t poi*n*t desco*n*fortez. » Ado*n*c Charles dist[12] a ses barons : « Messeigneurs, je vo*us* p*ro*metz que j'ay esté aussi troublé q*ue* je fuz oncq*ue*s en ma vie pour chose qu'il m'avint. » Lors s'en

[1] tiré *P*
[2] d'un *P*
[3] le *P*
[4] Charles *P*
[5] toutes *P*
[6] e. l'e. *abs. P*
[7] dire *P*
[8] bon *abs. P*
[9] Charlemaigne *abs. P*
[10] b. et tressaincte g. *P*
[11] c. bien q. *P*
[12] A. le bon roy Charlemaigne d. *P*

est venu a Ogier et dist[1] : « Sire duc, je vo*us* mercie. — Ha ! sire, se dist Ogier, remercier en devez N*ost*re Seigneur, car par lui v*ost*re filz a esté delivré de mort, *et* sçay bien aussi que c'est pour le bie*n* q*u*i est en vous, *et* bie*n* a mo*n*stré Nostre Seign*eu*r q*u*'il[2] vous ayme. » Et qua*n*t le roy entent Ogier, il l'ala embrasser et le baisa par grant amour, *et* tous les barons qui la estoient pleuroient tous de joye et de pitié, tant de la paix qui estoit faicte entre Charlemaigne et Ogier que[3] de Charlot qui estoit garanty de mort.

[l.v.v] **226**. **S**i fut tresjoyeulx Ogier et demanda au roy quant seroit son bon plaisir de commencer la bataille, qu'il en estoit content *et* tresjoyeulx, car il ne demandoit autre chose en ce monde ; ce lui dist le roy : « Ogier, mon amy, puis que Dieu nous a donné ceste grace d'estre amys, nous avons prou fait : sachez que Bruhier nous envoyera bien tost des nouvelles. » Or, pour cause de prolixité, je laisse la gra*n*t joye qui lors fut demenee des princes *et* baro*n*s de l'ostel du roy celle journee si tresconvenable *et* si prouffitable pour la saincte crestienté, *et* le miracle si solennellement advenu par le vouloir de Dieu, q*u*i fut une singuliere amour[4] dont Dieu ayma le roy*, son filz *et* semblablement Ogier, dont chascun en fut merveilleusement esbahy *et* en louerent grandement Nostre Seigneur. Ne tarda gueires que le mauldit[5] payen Bruhier ne venist crier devant la ville pour sçavoir se le roy le fourniroit de dix chevaliers pour batailler avecques soy par telle condition q*ue*, s'il estoit vaincu, qu'il s'en retourneroit ainsi qu'il avoit promis, c'est a dire sans rien molester la crestienté ne faire desplaisir a son royaume, car autrement son intention estoit de persecuter la crestienté. ¶ Or, incontinent que on sceut qu'il fut venu, le roy fist habiller l'arcevesque Turpin et le fist celebrer une messe pour l'amour de Ogier, ou chascun se mist en grant devotion pour prier Dieu qu'il lui voulsist donner la victoire. Et si tost que la messe fut dicte, le roy fist desjeuner Ogier et[6] desjeuna avecques lui.

---

[1] e. lui d. *JP*
[2] m. Dieu qu'i. *P*
[3] et *P*
[4] ung singulier a. *P*
[5] mauldit *abs. P*
[6] si *J*

XXX

Co*m*me Ogier partist pour aler jouster au roy Bruhier[1] *et* l'occist, *et* co*m*me Justamon *et* Yzoré filz de Bruhier[2] alere*n*t avecq*ue*s .x. mille payens pour cuider prendre Ogier, et co*m*ment Ogier les trouva dedens le bois ou ilz tenoient la fille du roy d'Engleterre qui fut delivree par Ogier[3].

[l.VI.] **227. I**ncontine*n*t q*ue* le roy *et*[4] Ogier eurent desjuné *et* prinse leur refection, Ogier se print a armer, *et* lui armé, saingnit son espee Courtain q*u*'il baisa de bon cue*u*r, si fist amener son cheval[5] p*re*stemen*t*. Et quant le cheval fut dehors[6], si[7] se print a hanir, [et][8] fut tresjoyeulx[9] de ce qu'il avoit recouvré son maistre. « Et Broyfort, se dist Ogier, comment vous estes esveillé, vous n'avez pas cause de tant hanir car vous avez a faire une gra*n*de journee. » Et quant il fut mo*n*té, mist son heaulme *et* print sa lance ; si co*m*manda a Dieu le roy, son filz *et* toute la baronnerie[10] ; les portes furent ouvertes ; si fut co*n*voyé honnourablemen*t* *et* tout mis en armes ; si retirere*n*t bride* *et* se mire*n*t sur la montaigne ; si s'en alla Ogier tout droit a l'engarde ou il vit le roy Bruhier *et* son escuier qui lui aydoit a armer ; si dema*n*da le roy Bruhier a l'escuier s'il veoit rien venir. Et il lui dist q*ue* ouy *et* qu'il venoit ung chevallier bien monté. Et lui demanda quel blason il portoit. Il respondit q*u*'il le portoit d'argent [a][11] ung aigle de gueulles avec ung escusson de sable. Adonc luy alla souvenir de son songe* ; si s'en monta a cheval pour s'en aller a sa tente, *et* dist a l'escuier qu'il l'avoit long temps attendu, qu'il[12] pouoit bien atte*n*dre, *et* qu'il n'arresteroit point*.

228. Or[13] fut esbahy Ogier qua*n*t il vit que l'autre fut monté *et* q*u*'il s'en retournoit a sa tente ; si lui dist l'escuier : « Chevallier, venez hardimen*t*, car le roy Bruhier n'arestera point, mais il va querre je ne sçay quoy qu'il a oublié. » Adont Ogier attendit ; si s'en

---

[1] j. contre B. *P*
[2] f. d. B. *abs. P*
[3] q. f. d. p. O. *abs. P*
[4] Quant l. r. Charlemaigne e. *P*
[5] s. bon c. *P*
[6] hors *J* ; prest *P*
[7] si fut amené a Ogier et s. *P*
[8] et *om.*] *J*
[9] h. tant estoit joyeux *P*
[10] baronnie *JP*
[11] et *AP*] *J et cf. 236/5*
[12] a. et qu' i. *P*
[13] Moult *P*

alla[1] Bruhier par devers Justamon, Car[a]heu[2] *et* Ysoré son filz, *et* leur dist : « Messeign*eu*rs, il m'est venu ung chevallier nouveau, le pl*us* fort *et* le plus vaillant qu'on sçavroit jamais trouver. Or ne sçay je si se pourroit estre Ogier, mais j'ay songé ceste nuyt ung songe le plus merveilleux de jamais. — Co*m*ment ? dist[3] Justamon. ¶ — J'ay songé ceste nuyt q*ue* ung fort merveilleux[4] dragon, leq*ue*l avoit esté sept ans en cage, s'en venoit par devers moy de si grant rigueur avec ses ongles qu'il me desrompit[5] toutes les mailles de mon haubert ; *et* me faisoit tant de paine *et* de travail q*ue* je ne me sçavoye ou tourner.

229. Et quant je me destournoye d'avec lui, il retournoit de rechief pl*us* fort la moitié que devant[6], tant qu'il me ro*m*pit toute la chair de ses ongles, *et* tellement q*u*'il me pourfendit tout le cueur en deux parties, dont je fus si treseperdu q*ue* je ne sçavoye que devenir. » Adonc dist Caraheu : « Je ne sçay si se pourroit estre Ogier, mais si s'estoit Ogier, il vo*us* do*n*neroit de la paine largeme*n*t, co*m*bien que a mon intencion il[7] ne seroit pas pour vous*, mais il est fort, habille *et* diligent. — Pource suis je venu querre mon oignem*en*t. » Si dist a son filz Ysoré : « Filz, va a mon coffre, *et* me apporte la boite de mon oignem*en*t, si sera bien terrible, quant j'avray mon oignem*en*t, s'il me peut vaincre. » Si co*m*manda a son[8] dieu le roy Justamon, Ysoré son filz, *et* le roy Caraheu ; si fut moult esbahy le[9] roy Caraheu q*u*i pouoit estre cellui chevallier que on faisoit si vaillant, car il n'en sçavoit nul plus vaillant d'Ogier, si[10] ne pouoit croire q*ue* se fust Ogierr, car[11] le bruit estoit co*m*mun q*u*'il estoit mort es prisons du roy Charlemaigne[12]. Et ainsi que le roy Bruhier partit, le roy Justamon *et* Ysoré furent aussi tost[13] prestz de gaigner la montaigne, avec vi*n*gt mille combatans pour empoigner Ogier se mal alloit au roy[14]* ; de celle entreprinse Ogier ne sçavoit aucune nouvelle.

---

[1] alle *J*
[2] Carheu] *JP*
[3] C. doncques d. *J*
[4] f. et m. *P*
[5] derompoit *J*
[6] f. q. d. l. m. *P*
[7] i. que i. *J*
[8] son *abs. J*
[9] ledit *P*
[10] v. que O. le Dannois *P*
[11] f. ledit O. le Dannois c. *P*
[12] p. de C. *P*
[13] tost *abs. P*
[14] a. a Bruhier *P*

[l.VI.v] **230. O**r est le roy Bruhier retourné po*ur* entrepre*n*dre la bataille avec le bon Ogier. *Et* si tost qu'il fut retourné, si co*m*manda a son escuier qu'il s'en retournast a celle fin qu'il ne lui fust reprouchié q*ue*, s'il se trouvoit avoir vaincu Ogier, que ce n'avoit pas esté sans ayde. Adonc l'escuier s'en retourna *et* s'en alla porter les nouvelles a Caraheu. Et quant Bruhier le vit, si apuya sa lance en terre *et* lui dist : « Or ça, chevallier, es tu venu tout seul ? Que n'as tu amené des co*m*paignons[1] ? — A quoy faire ? se dist Ogier. Je ne maine nulz co*m*paignons. Je suis chevallier ave*n*tureux cherchant mes ave*n*tures, mais je cuide, devant que tu m'[2]eschappes de mes mains, que tu avras bien affaire de compaignons ! » Si lui respondit le roy Bruhier : « Povre chevallier, tu ne me sçavroies faire mal, je n'ay me*m*bre sur moy, fors que[3] la teste, que, se tu les avoies coupez l'un ap*ré*s l'autre, que je ne fusse gary incontine*n*t ! », dont Ogier fut fort esbahy. Lors se print a reco*m*mander a Dieu *et* faire le signe de la croix ; si dist au roy[4] Bruhier : « Roy payen, affule ton heaulme q*ue* je ne te charge, car autreme*n*t tu feroies gra*n*t folie ! » Se dist Bruhier : « Frape hardime*n*t *et* ne m'espargne point ! — Ha ![5] ce dist Ogier, jemais Ogier le Dannois ne frapa chevallier qu'il ne fust armé de tous poingz* ! — Et co*m*ment, se dist Bruhier, cuides tu ressembler Ogier ? Ne*n*ny non, ne t'y compare pas[6], car pour toy je ne me daigneroie haster ung tout[7] seul pas. »

231. Adonc brochere*n*t leurs chevaulx *et*[8] fire*n*t deux coups de la*n*ce, les pl*us* merveilleux de jamais, car ainsi grosses qu'ilz estoie*n*t, volere*n*t en tant d'esclas q*u*'il ne leur demoura q*ue* les poignees. Or avoit Ogier si gra*n*t envie du cheval Bruhier no*m*mé Bauchant, qui estoit si grant *et* si puissant, *et* le sien estoit desja ung peu cassé – *et* non sa*n*s cause, car il avoit esté l'espace de sept ans mal pensé *et* avoit eu gra*n*t peine *et* gra*n*t travail ! Nonobstant cela, il tire son espee Courtain *et* Bruhier la sienne, qui[9] avoit bie*n* sept piedz d'alumelle, *et* estoit richeme*n*t garnie d'un beau po*m*meau d'or tout massis. Or s'en vint Bruhier frapper sur Ogier de son espee si impetueuseme*n*t que son espee entra

[1] a. de tes c. *P*
[2] m' *abs. P*
[3] que *abs. JP*
[4] d. a B. *P*
[5] A *J* (*pouvant être interprété comme une prép.*)
[6] point *P*
[7] tout *abs. P*
[8] Lors b. des esperons e. *P*
[9] laquelle *P*

dedens son blason bien pied *et* demy, dont Ogier eut grant paour. Mais Ogier ne fut pas[1] lasche a lui rendre, si lui donna de Courtain si[2] gra*n*t coup sur son heaulme qu'il avalla le cercle q*u*i fut gros *et* massis de fin or. *Et* le coup lui avalla sur l'espaule si terriblem*e*nt qu'il lui couppa toutes les lames qu'il attaignit, *et* le navra en la chair bien avant. Donc lui dist Ogier : « Or ça, Bruhier, as tu bien sentu q*ue*lle mousche t'a poingt ? » A ce dist il : « Ha ! Ogier, se tu ne fais plus fort, ce n'est icy rien car je te mo*n*streray po*ur*quoy ! » ; *et* mist la main a l'arçon de sa selle ou pendoit son oignem*e*nt, si en print ung peu, si s'en frota *et*[3] fut gary incontinent[4].

232. Or[5] est Ogier dole*n*t *et* fort courroucé qua*n*t il voit sa plaie garie[6] ; si le rassault Bruhier, *et* Ogier lui, *et* s'entredonnoie*n*t si[7] grans coupz q*ue* le feu esti*n*celloit des espees ; si dist Bruhier : « Par Mahom, a ceste heure co*n*gnois je bie*n* q*ue* tu peux bie*n* estre Ogier, car[8] jamais ho*m*me ne dura tant entre mes mains co*m*me tu as ja fait. » A ce dist Ogier : « Ce n'est cy[9] que co*m*mencement, mais, devant qu'il soit nuyt, je te feray co*n*gnoistre mon nom ! Mais une chose je te diray q*ue*, se tu veulx[10] faire, je te sauveray la vie : q*ue* tu delaisses ta faulse foy[11] *et* mauldicte creance de Mahom, qui n'est que une ydolle faicte de la main des hommes, et croy en [m.I.] Jesucrist, q*u*i tout le mo*n*de crea[12] », *et* dist[13] : « Si tu le veulx adorer, le roy te do*n*nera la moitié de son royaume, *et* si[14] seras honnouré *et* prisé de to*us* les nobles[15] crestie*n*s. — Ha ! ce dist Bruhier, de me parler de ces follies ne de ton dieu q*u*i se laissa pe*n*dre co*m*e ung larro*n,* jamais je[16] ne m'y *con*se*n*tiroye ! Mais reno*n*ce ta[17] foy *et* croy la loy Mahon, *et* si tu le faiz ainsi, je te

[1] pas *abs. J*
[2] C. son espee s. *P*
[3] f. sa plaie e. *P*
[4] g. tout i. *P*
[5] Moult *P*
[6] g. incontinent *J*
[7] s'e. de s. *J*
[8] O. le Dannois c. *P*
[9] icy *P*
[10] t. le v. *J*
[11] loy *P*
[12] c. et fist de rien *J*
[13] dist *abs. J*
[14] si *abs. P*
[15] nobles *abs. P*
[16] je *abs. P*
[17] r. a t. *P*

prometz q*ue* je te do*n*neray en mariage une seur q*ue* j'ay, l[a][1] plus belle q*ue* on sçaroit trouver ne choisir[2] en place ; et avec elle te donneray ung moult riche rayaume *et* te sauveray la vie.

233. — **D**e[3] celle folie ne me[4] parle jamais ! se dist Ogier[5], mais je te demande : ou prent on cest oingnemen*t* dequoy tu te garis ainsi si soubdainemen*t* ? ¶ — Je te dis : c'est du propre basme dequoy le p*ro*phete Jesucrist fut oingt qua*n*t il fut mis au sepulcre, car les juifz le gardoye*n*t richemen*t* en tresor et en garissoie*n*t ge*n*s de toutes maladies. Or vint Vaspasien devant Jerusale*m* *et* Titus son filz, qui mire*n*t le siege devant ; laquelle fut, pour abreger, prinse d'assault, si furent tous les juifz prins *et* occis. *Et* entre les autres y estoit Joseph d'Abarismatie, qui sçavoit la verité de l'oingnemen*t*, *et* le donna a Titus pour garir aucuns de ses chevalliers, leq*ue*l garda ledit oingnemen*t* sept ans en son tresor. Mais ung jour advint q*ue* le souldan de Babiloine voullut aller en Hierusalem pour la reconq*ue*ster, si la print d'assault, dont lui demoura ledit tresor, la ou estoit ledit oingnemen*t*, q*u*i fut aporté en Babiloine. Et a tant esté la q*ue*, par sucession de te*m*ps, il est venu en ma main ; *et* n'est point au monde tresor[6] plus grant q*u*'il est, car il n'y a royaume pour q*u*i je le donnasse. ¶ — Or avise, se dist Ogier, cest oignemen*t* q*ue* tu as procede de mon dieu Jesucrist, *et* tu t'en aides contre lui po*u*r cuider lui destruire *et* effacer[7] son saint nom ! »

234. **E**t se dist le souldan : « S'il estoit si puissant qu'il eust fait *et* creé tout le mo*n*de, ainsi que tu m'as dit, cuide[s][8] tu qu'il me laissast vivre q*ue* il ne print venge*n*ce de moy *et* qu'il ne fist ouvrir la terre pour me plonger dede*n*s ? » A se dist Ogier : « Povre[9] d'esperit *et* d'e*n*tendemen*t* ! Je te prometz q*ue* jamais il ne desire d'avoir ve*n*gence du pecheur, mais atte*n*d de jour en jour qu'il s'ame*n*de *et*[10] face penitence de ses pechez. »

---

[1] lu] *JP*
[2] s. choisir ne trouver *J*
[3] Je te prie d. *P*
[4] me *abs. P*
[5] s. d. O. *abs. P*
[6] m. de t. *J*
[7] e. lui e. *J*
[8] cuide *AP*] *J*
[9] O. Je te congnois p. *J*
[10] s'a. se convertisse e. *J*

Atant Bruhier vint vers luy *et* luy[1] donna si grant coup de son espee par derriere q*u*'il lui fe*n*dit tout son haubert *et* le hoq*ue*ton, tant qu'il lui fist une grande playe, mais Ogier n'en tint co*m*pte, car ainsi q*ue* le coup de l'espee cheut a terre, si demoura le roy Bruhier tout courbe *et* Ogier fut diligen*t*, si lui getta ung[2] si gra*n*t coup de taille sur la teste q*ue* il lui fe*n*dit son heaume *et* lui avala toute une joe ; *et* inco*n*tine*n*t q*u*'*e*lle fut cheute, le faulx Bruhier se desce*n*dit *et* print sa joe, *et* la rejoingnit de l'oingnemen*t* dessusdit ; si fut Ogier de rechief plus esbahy q*ue* par devant *et* dist a soy mesmes : « Mo*n* dieu, q*ue* doy je faire ? Or voy je q*ue* coup que je puisse faire a ce maudit payen ne le peut grever, mais est tousjours gary inco*n*tine*n*t. Je te prie, mo*n* createur, qu'il te plaise avoir souvenance de moy ! »

235. Or est remonté le payen Bruhier, pl*us* frais q*ue* devant, si va dire : « A ceste heure *con*gnois clerem*en*t *et* ap*er*çoy a ta force chevallereuse q*ue* tu es[3] Ogier, si ay pitié de toy q*u*'il te faille mourir en[4] ta jeunesse. Sçay[s][5] tu quoy ? Croy en ma loy, *et* je te feray le plus grant de Sarrasinesme *et* sero*n*s co*m*pai[m.I.v]gnons, toy *et* moy, a tousjours ; si me croy *et* tu feras q*ue* sage. » Et do*n*c[6] vint Ogier assaillir de plus belle Bruhier, tellem*en*t q*u*'ilz s'eschaufere*n*t ense*m*ble p*ar* telle maniere q*u*'ilz ne s'entreco*n*gnoissoie*n*t plus, ta*n*t estoie*n*t plains de sa*n*g *et* de sueur po*ur* la chaleur qui lors faisoit. Po*ur*quoy le mauldit payen requist a Ogier q*u*'il lui do*n*nast une heure de relasche po*ur* soy reposer, ce q*ue* Ogier lui co*n*ceda ; si se descendire*n*t to*us* deux *et* s'en alla ledit payen atacher son cheval. *Et* qua*n*t il l'eut atachié, si s'en alla reposer ; mais il ne sçavoit reposer pource q*u*'il avoit la teste trop basse[7] ; lors lui porta Ogier une grosse pierre soubz la teste, a quoy le payen co*n*gneut q*u*'il estoit fort noble.

236. Or me tairay je des deux cha*m*pions q*u*i demoureren*t* seulez sur le cha*m*p, et retourneray a p*ar*ler du roy Caraheu q*u*i dema*n*da au message[8] q*u*i estoit party d'avec le roy Bruhier q*ue*l chevallier c'estoit qui faisoit bataille avec Bruhier. Il lui respondit qu'il

[1] luy *abs. P*
[2] ung *abs. J*
[3] est] *JP*
[4] m. encores e. *J*
[5] Sçays *AJ*] *P*
[6] adonc *P*
[7] passe *J*
[8] messagier *P*

n'en savoit rien, mais lui devisa le blason q*u*'il portoit, c'est ass*avoir* q[u'i]l[1] portoit d'arge*n*t a[2] ung aigle de gueulles *et* a ung faulx escusson de sable bordé d'azur ; si lui dema*n*da q*ue*l cheval il avoit ; si lui dist q*u*'il estoit bayart *et* q*u*'il avoit les quatre piez blans. Et au devis co*n*gneut bie*n* Cara[h]eu[3] q*ue* c'estoit son co*m*paignon Ogier, dont il fut grandeme*n*t resjouy, *et* fust voule*n*tiers l'allé embrasser s'il eust osé, *et* la belle Glori*a*nde aussi, et le duc Thierry, q*u*i en son cue*u*r mena si gra*n*t liesse q*u*'il ne savoit q*ue*lle contena*n*ce tenir ; si menere*n*t lors une gra*n*de co*n*solacion ; Charlemaigne semblablem*e*nt *et* ses ge*n*s, qui estoie*n*t sur la mo*n*taine, menere*n*t si grant joye de ce q*ue* le faulx Bruhier avoit trouvé son pareil q*ue* jamais plus gra*n*de joye *et*[4] liesse n'avoit esté demenee.

237. Or est retourné le message d'Angleterre, ce penda*n*t q*ue* les cha*m*pions estoyent au[5] repos, si arrivere*n*t pour passer ung petit bois qui estoit en la mo*n*taigne, la ou ilz trouvere*n*t le roy Justamon *et* ses ge*n*s q[ui][6] desrobere*n*t la fille du roy d'Angleterre, *et* ta*n*t leur donnere*n*t de peine qu'ilz ne savoie*n*t q*ue* devenir, mais tant besongnere*n*t q*ue* tousjours ilz alloye*n*t *et* venoie*n*t pour empescher l'oultrage du roy Justamon ; si les laisseray encores *et* retourneray aux deux champions.

238. Et pource q*u*'il enuoyoit* a Ogier, si appella Bruhier aprés q*u*'il eut faicte son oraison a N*ost*re Seign*eu*r Jesucrist ; si se leva Bruhier *et* lui dist : « Co*m*ment ? Es tu encores icy ? Par Mahon, je cuidoie q*ue* tu fusses[7] a Lan *et* pl*us* ne deusses[8]* retourner. — Ha ! payen mauldit, cuides tu q*ue* j'aye le cue*u*r si failly q*ue* toy ? » A ces p*ar*olles remontere*n*t lesditz cha*m*pions, *et* s'entreassaillire*n*t si puissamme*n*t de le*u*rs espees q*ue* c'estoit gra*n*t[9] horreur de ouyr seulem*e*nt les coups q*u*'ilz donnoie*n*t l'un a l'autre ; si s'avance[10] Bruhier *et* descharga de son espee sur Ogier, q*ue* le coup alla sur le bon Broyfort, le cheval d'Ogier, q*u*'il le fendit jusq*ue*s au ve*n*tre *et* le tua ; *et* ne fut pas de

[1] ql] *JP*
[2] a *abs. P*
[3] Carageu] *JP*
[4] ne *P*
[5] en *P*
[6] q] *JP*
[7] fussiés] fusses *J*, fussez *P*
[8] deussiés] *J*, deussez *P*
[9] c'e. une g. *J*
[10] s'avança *P*

merveille s'il tumba p*ar* terre. Et l'eust le payen getté sur son cheval po*ur* l'emporter en l'ost, n'eust esté q*ue* Ogier fut diligen*t* de tirer ung cousteau q[*u*'i]l[1] avoit *et* lui bouta au cousté, dont le payen fut co*n*traint de le lascher mais cheut a terre, *et* le poursuivit si vaillam*m*en*t* Ogier q*u*'il passa p*ar* dess*us* lui *et* lui osta l'oignemen*t* q*u*'il avoit *et*, sa*n*s dire mot, Ogier se tira ung pou arriere *et* garist ses playes toutes saines deva*n*t q*ue* Bruhier s'en ap*er*ceust ; si vit Charlemaigne *et* ses gens le tour q*u*'il avoit fait au payen, *et* disoient l'un a l'autre : « Je ne saiche en ce monde son pareil ! »

[m.II.] **239. O**r[2], quant Bruhier co*n*gneut q*u*'il avoit perdu *et* estoit desaisy de son oingnemen*t*, ne sçavoit q*ue*lle contenance il devoit tenir, mais estoit pis q*ue* enragié ; si dist tout fra*n*chement a Ogier : « Ha ! faulx traitre, tu m'as faulcemen*t* trahy de m'avoir ainsi osté mon oingnemen*t* ! » Ce lui respo*n*dit Ogier : « Payen, tu ne dis pas vray, car je l'ay conq*ue*sté vaillam*m*ent, *et* me repens que plus tost n'y ay avisé, car je n'eusse pas tant souffert co*m*e j'ay. » Adonc lui vint Bruhier descharger si grant coup sur le costé senestre qu'il lui detrancha haubert *et* hocqueton, tellemen*t* qu'il lui avalla une grant piece de chair p*ar* terre. Adonc Ogier la print *et* avec son oy*n*gnemen*t* la rejoingnit sans ce q*u*'il y parust en aucune maniere, dont le payen Bruhier cuida enrager de dueil *et* de desconfort. Lors Ogier lui dit : « Vrayemen*t*, payen, je suis bien tenu de t'aymer, car tu m'as mo*n*stré une science que je ne do*n*neroye pas[3] pour tout l'avoir d'un royaume ! » *Et* en disant ces[4] parolles, lui do*n*na si grant coup sur le destre costé que il lui detrancha plus de cent mailles de so*n* haubert, *et* tre*n*cha son hocqueton, tant q*u*'il entra dedens la chair bien avant, si getta de ce coup ung grant cry, que bien ouyr le peurent les paye*n*s, q*u*i trescourroucez en furent, et les crestiens de l'autre part, q*u*i en remercioie*n*t grandemen*t* Nostre Seign*eu*r ; *et* se trouva si troublé qu'il ne sçavoit q*ue* devenir, car il avoit p*er*du son oygnement, do*n*t il estoit si courroucé qu'il n'en pouoit plus. Et co*m*e enragié *et* forcené s'en vint vers Ogier ramener si grant coup que, ce n'eust esté son escu qui fut son[5] garant, il en eust fait deux parties. Touteffois, il entra en l'espaule d'Ogier bien une grande paulme dedens la chair.

[1] ql] *JP*
[2] Adonc *P*
[3] pas *abs. J*
[4] lesquelles *J*
[5] son *abs. P*

240. Adont Ogier fut bien avisé *et* diligen*t* en ses affaires : print de l'oignemen*t* de Bruhier, si fut guary incontinen*t*, si frappa si grant coup sur son espaule destre q*ue* il entra[1] dedens la chair ung grant pied, tant[2] qu'il lui avalla l'espaule ; si s'escria plus fort que par avant, tellemen*t* que le roy Justamon le pouoit clerement entendre du bois la ou il estoit, nonobstant que pas ne l'entendit, car il estoit[3] trop eslongné pour cuider avoir la fille du roy d'A*n*gleterre qu'il avoit[4] si belle aperceue ; nea*n*tmoins l'espie qu'il avoit envoyee pour veoir quant seroit faicte la bataille lui cria tant qu'il peut : « Hau ! roy Justamon, se vous voulez jamais veoir vostre frere en vie, si le venez veoir, car certainement il s'en va mourir[5] ! » Or ne respondit Justamon mot ne demy, aussi ne l'e*n*tendit il pas, car il estoit empesché ailleurs. Or retourneray je a Ogier, qui si vaill*a*mment avoit ataint le maudit soudan[6], *et* tellemen*t* que force lui fut de soy trainer co*m*e une beste ; si lui disoit : « Or ça, Bruhier, te souviendra il que tu as trouvé en France Ogier le Dannoys ? — Helas ! se dist il, ouy. Le roy Caraheu le m'avoit[7] tousjours bien dit que, se je me trouvoye une fois en France, q*ue* je trouveroye le plus vaillant des vailans, a quoy je congnois qu'il disoit verité ; pourquoy je me repe*n*s a ceste heure d'y estre venu. Mais, puis que ainsi est, je co*n*gnois que force est de me re*n*dre. Et suis bie*n* aise que vous ayez l'honneur de m'avoir combatu, dont pour l'amour de vous je suis bien d'acord de me faire baptiser, *et* aprés nous serons freres d'armes. — J'en suis bien d'acord », se dist le noble *et* vaillant chevallier Ogier le Dannoys.

[m.II.v] **241. L**ors le soudan lui pria au nom de Jesucrist q*u*'il lui do*n*nast ou prestast seulemen*t* ung peu son oignemen*t* ; *et* Ogier, q*u*i ta*n*t charitable estoit, cuida*n*t q*u*'il se rendist vai*n*cu, lui do*n*na voule*n*tiers po*u*r soy garir, a celle fin q*u*'ilz s'en allasse*n*t to*us* deux ensemble plus gayement[8] dedens la cité de[9] Laon, car le payen lui avoit promis que jamais ne[10] lui feroit mal ne desplaisir. Lui, meu de pitié, luy bailla, dont depuis s'en cuida

[1] i. y e. *J*
[2] p. dedens t. *J*
[3] i. c'e. *J*
[4] qu'i. l'a. *P*
[5] car i. s'e. v. m. certainement *J*
[6] paien *P*
[7] C. me l'a. *J*
[8] p. g. *abs. P*
[9] d. l. c. d. *remplacé par* a *P*
[10] j. il n. *J*

bie*n* repe*n*tir, car si tost q*u*'il fut saisy de l'oignement, se[1] garist de toutes ses plaies ; et qua*n*t il fut bien gary, Ogier courtoisement lui demanda q*u*'il lui rendist son oignemen*t*, et Bruhier lui respondit : « Je te monstreray bie*n* se tu es ho*m*me a qui je me dois rendre *et* de qui je dois estre vaincu ! » Si empoigne[2] son espee *et*[3] vint frapper si gra*n*t coup q*u*'il[4] lui avalla la moitié de son heaulme ; si l'estonna si terriblem*e*nt q*u*'il fist plus de vingt tours *et* ta*n*t[5] qu'il tumba p*ar* terre. Ce voyant, Bruhier le charga sur son col, le cuidant porter sur son cheval Bauchan*t*, mais de coup d'aventure il hurta a une pierre qu'il trouva a ses piez, si q*u*'ilz tumbere*n*t to*us* deux par terre.

242. Adonc Ogier, qui legier estoit, fort *et* diligen*t*[6], ainsi q*u*'il tenoit Courtain son espee, lui bailla si gra*n*t coup de taille entre col *et* chapeau q*u*'il lui abatit la teste sur l'erbe, *et* incontine*n*t avisa Bauchan*t* le destrier d'Arcanie, si mo*n*ta dessus, co*m*bien q*ue* le cheval vouloit faire le mauvais, mais Ogier le do*m*pta si bie*n* qu'il lui fut force d'endurer le mo*n*ter. Et si tost q*u*'il fut mo*n*té, vindrent a lui bie*n* mille payens, si ne savoit q*ue*l part il[7] devoit[8] tourner ; si tourna ung peu a quartier *et* gaigna ung petit boscage ou estoit embusché le roy Justamon. *Et* si tost q*ue* Ogier eut gaigné le bois, la renco*n*tra Berard a q*u*i on avoit osté la fille du roy d'A*n*gleterre ; lors lui dist : « A ! faulx payen, a ceste heure est v*ost*re vie finee ! — Ha ! po*u*r Dieu mercy, se dist Berard, je ne suis pas payen : je suis Berard l'infortuné, qua[n]t[9] j'ay p*er*du la belle Clarice, fille[10] du roy d'A*n*gleterre, q*ue* les payens[11] m'o*n*t robee dede*n*s ce bois ! — Or t'e*n* va, dist Ogier, devers Charlemaigne *et* lui dis q*u*'il m'e*n*voie cy[12] ge*n*s a force, *et* q*ue* les payens m'ont assailly en ce boscage, *et* ne te soucye de la dame car au plaisir de Dieu je la gara*n*tiray bien ! » Si ne cessa tant q*u*'il fut devers Charlemaigne, q*u*i lui envoia le duc Tierry de Nantueil avec dix mille hommes.

---

[1] l'o. il s. *P*
[2] empoigna *P*
[3] si *J*
[4] c. sur Ogier si grant coup qu'i. *J*
[5] v. t. parmy le […] t. *J*
[6] l. e. et f. d. *P*
[7] il il] *J*
[8] i. d. *abs. P*
[9] quat] *JP*
[10] C. la f. *J*
[11] l. mauldis p. *J*
[12] icy *P*

243. Adonc[1] Ogier s'est[2] prins a crier : « Ha ! mauldit payen, a ceste heure je te despescheray co*m*e j'ay fait[3] le soudan Bruhier ton frere ! » Or tenoit Justamon la belle Clarice *et* lui avoit toute ro*m*pue sa cotte po*u*r la violer ; *et* la dame ne lui savoit autre defe*n*ce faire, fors le gratig[n]er[4] au visage tellem*e*nt q*u*'il lui do*n*na si gra*n*t coup sur[5] le
5 visage q*ue* le sa*n*g en[6] ruisseloit p*ar* terre ; si so*n*t arrivez ses ge*n*s q*u*i avoie*n*t veu Ogier q*u*i le cherchoit. « Ha ! sire ! sauvez vostre vie *et* la nostre ! Vecy le cha*m*pion q*u*i a occis Bruhier[7] *et* toute la puissa*n*ce des crestie*n*s ! Sauvez vo*us*, je vo*us* prie[8] ! » Et s'e*n*[9] fouyt a ses ge*n*s, si fut co[n]traint[10] de laisser la belle dame. Et ai*n*si q*u*'*e*lle souppiroit haultem*e*nt, le bon Ogier la va trou[v]er[11] toute desatournee *et* ses robes decirees[12], si lui
10 dist : « A ! dame, co*m*e[13] vo*us* portez vo*us* ? — Las ! sire, tresbie*n*, a vostre co*m*mandem*e*nt ! — Or sa, vo*us* ont ilz fait deshonne*u*r[14] ? — Non, sire, la vostre mercy ! » Et ai*n*si q*u*'il s'en retournoit avec la dame, il re[n]co*n*tra[15] le duc Thierry q*u*i fist bo*n*ne poursuite co*n*tre lesditz paye*n*s ; si salua[16] treshu*m*blem*e*nt Ogier, en le remercia*n*t de la bo*n*ne diligence qu'il avoit faicte pour toute la crestie*n*té. Adonc lui dist
15 Ogier : « Poursuivez seurement, car je retourneray [m.III.] bien tost aprés vous. » Si advisa la dame Ogier *et* lui dist : « A ! Ogier, vous n'alez pas comme hermite*. — Non, se dist Ogier. J'ay au jourdhuy fait une grant journee car j'ay au jourdhuy occiz ung roy payen, *et* ay gaigné *et* garanty *et* recouvert une princesse crestienne ! » Si passa oultre le duc Thierry, tousjours suivant les payens de veue, qui estoient ung grant nombre. Et quant il
20 fut bas a[17] la valee, si rencontra le roy Charlemaigne qui luy dist : « Bon jour au chevalier *et* a la dame. Ogier, bon preu vo*us* face ! Vo*us* l'avez belle gaignee ! — Helas ! sire[18], se

---

[1] Puis *P*
[2] O. si s'e. *P*
[3] j'a. ja f. *P*
[4] gratiguer] *JP*
[5] c. de poing s. *P*
[6] s. lui e. *J*
[7] o. le roy B. *P*
[8] v. en p. *J*
[9] E. il s'e. *P*
[10] cotraint] *JP*
[11] trouner] *JP*
[12] r. toutes d. *J*
[13] comment *P*
[14] f. nul d. *J*
[15] recontra] *JP*
[16] s. le s. *P*
[17] en *P*
[18] sire *abs. P*

dist Ogier, voyre, je[1] suis grandement joyeulx ! — Or sus ! ce dist Charlemaigne. Il fault retourner a ce demourant affin de les destruire tous ! » Mais quant Ogier fut ung peu plus avant, si bailla a Berard la charge qu'il avoit pour l'amener a Lan*, ce qu'il fist, puis s'en est retourné avecques Charlemaigne, qui vertueusement se combatoit aux payens, si qu'il fut force a Justamon de saillir de la bataille *et* laisser la[2] ses gens pour gara*n*tir son corps. Adonc quant ung chevalier payen le vit qu'il* se mettoit en fuyte, appella le roy Ysoré affin qu'il saillist hastivement de la bataille, car, s'il ne fust sailly a celle heure, il n'en eut pas sailly quant il eut voulu.

244. Lors Ysoré hucha Caraheu[3] *et* lui dist en ceste maniere : « Helas ! roy Caraheu, se dist il, je vous prie, conseillez moy ! Vo*us* congnoissez que mo*n* pere est mort *et* que mon oncle Justamon est desconfit, si seroit bon de soy sauver qui pourroit. — Par ma foy, se dist Caraheu, il fera assez qui reschappera[4] au jourdhuy, *et* puis que vo*us* vous en co*n*seillez a moy, qui me vouldra croire, nous gaignerons païs *et* essayerons a garantir noz corps *et* retournerons de la ou nous sommes venus, car j'aperçoy noz gens tous estonnez, failiz, matz *et* tous esbahiz, et les François marchent tousjours sur nous de plusfort en pl*us*fort, si n'y congnois remede fors ainsi que je vous ay dit. » Si broche des esperons le roy Ysoré *et* s'en va aprés[5] son oncle le roy Justamon. Adoncques Ogier se fourre en la bataille et hurte son bon cheval Bauchant des esperons, et croiez que tout ce qu'il rencontre s'en va par terre ; et si avant entra en la bataille qu'il rencontra Caraheu[6], ¶ si lui escria de loing : « Hau ! chevalier, qui es tu ? Je te prie, ne cele[7] point ton nom ! » Adoncques respond[8] Ogier : « A ! sire, je vous recongnois[9] : je suis Ogier, que le roy Charlemaigne a tenu sept ans en prison, si ay entendu que pour moy estiez venu d'oultre mer pour venger ma mort co*n*tre Charlemaigne, dont grandement je vous remercie[10], et aussi madame Gloriande vostre bonne amye, vous priant tant que je puis que vous en venez en la ville de Lan vo*us* faire baptizer *et* croire en Jesucrist, et en bonne foy, de

[1] j'en *P*
[2] la *abs. P*
[3] h. le roy C. *P*
[4] eschappera *P*
[5] v. fuyant a. *P*
[6] r. le roy C. *P*
[7] n. me c. *P*
[8] respondit *P*
[9] congnois *P*
[10] mercye *J*

toutes les terres *et* seigneuriez que j'ay, vous en avrez tant qu'il vous plaira, *et* serons compaignons d'armes, si c'est vostre noble plaisir.

245. — Je vous prie, mon bon amy Ogier, se respondit Caraheu[1], ne m'en parlez jamais, car pour tout l'avoir du royaume de France je ne renonceroye ma loy, mais quoy, se vous voulez venir avecques moy, je vous donneray la moitié de mon royaume qui est grant, et vous feray tant de biens que vous en devrez estre content. Et je vous diray plus fort : amenez de voz prestres avecques vous en mon royaume et je vous asseure et vous prometz que je leur feray faire temples et eglises pour sollennizer vostre dieu Jesucrist. Et s'il vous plaist de venir, vous me ferez ung grant plaisir ! », ¶ dont Ogier le Dannoys le remercia tresgrandement ; ¶ si prindrent congié l'ung de l'autre : [m.III.v] « Au regard, se dist Ogier, tousjours ou que je soye, je gara*n*tiray vostre corps, *et* a Dieu soyez ! » Adoncques prindrent tous la fuyte, dont tant demoura de paiens que ce fut une chose merveilleuse. Or sont les payens retournez ; que Dieu les puisse confondre ! Mais Caraheu[2], qui avoit Girart de Rosillon et le duc Thierry prisonniers, les arma tous deux moult gentement et les renvoya sans payer ne[3] denier ne maille de rançon ; et leur dist : « Seigneurs, vous estes en armes gentement ! » Si leur bailla a chascun ung bon destrier *et* leur dist : « Allez, seigneurs, *et* me recommandez cent mille fois a Ogier le Dannoys ! » Si le remercierent grandement, *et* sa dame Gloriande aussi, qui grandement leur charga la recommander a son bon amy Ogier[4] .

246. Adonc sont les payens departis a leur grande confusion *et* honte, et en demoura si grant nombre que toute la terre en estoit couverte, ta*n*t en nombre y demourerent bie*n* cent mille payens *et* plus. Or ont le triumphe de la victoire, la grace de Dieu, d'Ogier *et* du bon roy Charlemaigne qui tresvaillamment s'i porta avecques les douze pers *et* chevaliers de France, dont en menerent une joye grande, car Ogier, voyant la bonne journee qui avoit esté pour la crestienté, fut moult joyeux.

---

[1] r. le roy C. *P*
[2] M. le roy C. *P*
[3] ne *abs. P*
[4] O. le Dannois *P*

247. Or sont les François retournez dedens la cité a grant joye et a grant lyesse, regraciant Nostre Seigneur Jesuchrist, qui si bie*n* les avoit gardez *et* deffendus de ces mauldis payens. Et si tost qu'ilz furent dedens Lan, vindre*n*t les deux prisonniers que Bruhier[1] avoit prins, léquelz vindrent a Ogier et luy dirent : « Gentil duc, nous vous remercio*n*s, car le roy Caraheu, qui nous tenoit prisonniers, n'a oncques rie*n*s voulu prendre de nous, mais a nous[2] tous deux fait armer et habiller en la maniere que vous voyez, nous enchargant, lui et sa dame Gloriande, vous dire cinq cens mille recommendacions. — Messeigneurs, de voz bonnes nouvelles je remercie le roy Caraheu, la dame Gloriande *et* vous pareillement ! » Or est le roy moult joyeulx de l'apointement qu'il avoit fait avecques Ogier, tant il estoit bie*n* a entendre qu'il devoit bie*n* estre aymé de Dieu quant tout le monde, mesmes ses ennemis, estoient co*n*trains de l'aymer ; si fist le roy Charlemaigne assembler tout son conseil, *et* lors que tout fut assemblé, vecy arriver[3] Berard de Bruit, lequel a[4] noble *et* tresseignourieuse compaignie amena devant le roy Clarice[5] fille de Achar, en son vivant roy d'Angleterre. *Et* si tost que la dame vit l'empereur Charlemaigne, se getta a ses piedz ; et l'empereur la leva et la baisa, et la dame le salua treshonnourablement, ensemble les douze pers de France et toute la baronnie ; s[i][6] commença Berard a dire :

XXXI

Comment Berard de Bruyt presenta au roy Charlemaigne Clarice la fille du roy Achar d'Angleterre, laquelle le roy Charlemaigne donna a[7] mariage au vaillant duc Ogier le Dannoys, laquelle il print a femme, et fut roy d'Angleterre.

[m.IIII.] **248.** « **N**oble empereur, il[8] est vray[9] que, quant vous congneustes que le noble roy d'Angleterre print mort par le mauldit[10] souldan Bruhier, que vous m'envoyastes a Londres en Angleterre[11] pour amener la dame Clarice, fille dudit roy d'Angleterre,

---

[1] q. le soudan B. *P*
[2] m. n. a *JP*
[3] venir *P*
[4] avec *P*
[5] r. la belle C. *P*
[6] s] *JP*
[7] en *P*
[8] il *abs. P*
[9] v. e. *P*
[10] mauldit *abs. P*
[11] e. E. *abs. P*

comme vous sçavez, dont nous trouvasmes a l'entree du boys en grant dangier, n'eust esté la poursuite *et* bonne diligence que Ogier y fist. Or, touteffois nous l'avons jusques icy amenee devant vostre royalle majesté pour la pourvoir, ainsi que vostre noble[1] vouloir sera, car tous ses nobles parens vous la laissent en charge[2]. » Si regarda le roy tout autour de soy, si avisa le vaillant Ogier, a qui il avoit bon vouloir de faire quelque grant bien, *et* lui demanda s'il avoit point vouloir de soy marier *et* qu'il lui sembloit qu'il feroit bien de pre*n*[dre][3] quelque noble dame, dont il seroit grandement[4] prisé et honnoré. Et Ogier lui respondit : « Sire, tout ainsi qu'il vous semblera bon, si le faictes. ¶ — Et vous, dame Clarice, vouldriez vous point[5] prendre ung noble personnage pour maintenir le noble royaume qui vo*us* est succedé ? — A vostre noble vouloir soit fait seulement, se[6] dist la dame. — Or bien, se[7] dist do*n*t[8] le roy, Ogier, mon bon amy, et je la vous donne pour femme et vueil que soiez espousez de ceste heure. »

249. Lors l'arcevesque Turpin co*m*manda a Ogier qu'il la prensist par la main, si les mena a l'eglise *et* les espousa a celle heure[9] ; si fut faicte la pl*us* belle *et*[10] la plus triumpha*n*te feste de jamais, tant de la joye de leur victoire que de l'assemblement[11] des deux nobles personnages ; si dura la feste longuement[12]. Et quant la feste fut passee, le roy voulut retourner a Paris pour sçavoir du gouvernement ; si fist departir l'ost *et* do*n*na congié [m.IIII.v] a tous les chevaliers qui s'en voulurent retourner a leurs maisons jusques au mandement du roy. Tant chevaucha le roy et les barons qu'ilz sont arrivez a Paris ou ilz furent a grant joy[e][13] *et* liesse recueillis. Et quant ilz eurent longueme*n*t sejourné, Ogier, qui nouvellement s'estoit marié, print congié du roy pour s'en[14] aller faire couronner roy et[15] en pre*n*dre possession ; et avecques lui mena Berard de Bruit, qui

[1] noble *abs. P*
[2] v. en l. la c. *P*
[3] pren *en fin de ligne*] *JP*
[4] grandement *abs. P*
[5] point *abs. P*
[6] se *abs. P*
[7] se *abs. P*
[8] dont *abs. P*
[9] a c. h. *abs. P*
[10] et *abs. J* ; l. p. b. e. *abs. P*
[11] assemblee *P*
[12] f. bien l. *P*
[13] joy] *JP*
[14] se *P*
[15] r. d'Engleterre e. *P*

amené avoit ladicte royne en France. Le roy voulentiers lui donna congié jusques a son mandement, tant que Ogier print congié de toute la baronnie de France, lesquelz estoient bien aises de la bonne encontre qu'il avoit trouvé, mais estoient courroucez que il departist[1] si tost. Toutesfois, il fist monter ses gens a cheval *et* Clarice semblablement, si prindre*n*t le chemin pour soy[2] mettre sur la mer d'Angleterre.

XXXII

Comment Ogier le Dannoys, aprés ce qu'il eut prins congié du roy Charlemaigne[3], monta sur mer pour aller prendre possession de son royaulme d'Angleterre.

250. Or[4], quant ilz furent pres de la mer, si furent chargés en une galliace, *et* eurent vent a gré tant que en brief temps ilz sont arrivez au port de Angleterre pour tirer a Londres[5], si sont descendus au havre *et* montez a cheval ; si[6] ont si bien chevauché qu'ilz sont arrivez a Londres en Angleterre, la ou toute la seigneurie d'Angleterre est arrivee, et[7] tant la seigneurie temporelle que espirituelle. Et leur fist on une triumphante et tressumptueuse entree. Et la fut Ogier receu honnourablement et[8] couronné roy en grant triumphe ; si vindrent les seigneurs *et* vassaulx rendre leur ho*m*mage *et* reco*n*gnoi[m.v.]str[e][9] leur nouveau roy. Or fut il longueme*n*t en gra*n*t triu*m*phe dede*n*s Lo*n*dres. Lors lui souvint du voyage qu'il avoit a ffaire a la duché de Da*n*nemarche qui lui app*ar*tenoit tout[10] pour la remettre en sa main, car le roy lui avoit nouvellement remise en sa main, co*m*me aussi pour revisiter ung sien frere *et* ung nepveu qu'il y avoit qui ja estoyent en leur jeunesse chevaliers d'onneurs *et* conquerans, si pensa de ordonner son royaume *et* leur bailla[11] ung regent seur qui fut a leur plaisir po*u*r les gentieme*n*t rege*n*ter *et* gouverner.

---

[1] departoit *P*
[2] eulx *P*
[3] c. de C. *P*
[4] Et *P*
[5] d. A. p. t. a L. *abs. P*
[6] et *P*
[7] et *abs. P*
[8] r. h. e. *abs. P*
[9] reco*n*gnoistra] *JP*
[10] tant *J*
[11] bailler *J*

251. Or[1] est il ainsi[2] que l'imagination *et* pe*n*sement q*ue* Ogier avoit d'aller veoir ses pare*n*s, celui la q*ue* plus il desiroit de veoir s'estoit desja parti de Dannemarche de cheuz son pere, le duc Guion *et* frere d'Ogier, qui tant estoit preux *et* vaillant q*ue* c'estoit merveille ; si lui dist le duc Guion son pere en ceste maniere : « Gaultier, mon filz *et* mon amy, j'ay ente*n*du ainsi dire q*ue* puis peu de temps en sa mon frere, Ogier de Dannemarche vostre oncle a apointement *et* paix a l'e*m*pereur Charlemaigne, *et* a si bien exploicté sa vaillance q*ue* devant Lan il a occis le roy Bruhier soudan de Babiloine, tellem*e*nt q*ue* l'e*m*pereur lui a donné en[3] mariage Clarice la royne d'Angleterre ; si seroit bon q*ue* vous y transportassez pour le servir *et* ho*n*nourer[4] co*m*me roy, car c'est ung p*er*sonnage qui bien le vault. Et je vo*us* prie q*ue* en la compaignie de ces quatre escuiers vous en allez a Londres en Angleterre, la ou il est pour le present, *et* que a ce n'y ait point de faulte, car il est pour vo*us* parfaire l'un des bons chevalliers de deça la mer. » Atant Gaultier a prins congié de son pere le duc Guion, bien armé, bie*n* monté *et* bien acoutré, aco*m*paigné de quatre bons escuiers *et* fermes pour attendre leur ho*m*me ; si chevaucha tant qu'il se[5] mist lui *et* ses gens en[6] mer, *et* ne fure*n*t guaires sur mer qu'ilz n'arrivasse*n*t a port, la ou ung jour seulem*e*nt sejournere*n*t pour eulx refreschir.

252. Si[7] ordonna Ogier ce te*m*ps pendant de son royaume *et* par le moie*n* de son conseil le laissa a Berard en gouvernem*e*nt ; si se despartit a huit chevaulx[8] seulem*e*nt, dont il fist simplem*e*nt, car ilz y en faisoie*n*t bon besoing plus largem*e*nt*, car Berard le traitre, a qui il avoit laissé le gouvernem*e*nt de son royaume, avoit fait asse*m*bler tous ses parens *et* leur dist en ceste maniere : « Messeign*eu*rs, il est vray que, se vous me voulez aider ung peu, q*ue* en brief je seray couronné roy d'Angleterre. Faictes armer voz ge*n*s jusques a cent ho*m*mes, qui sera assez ; et yront guetter Ogier dedens le bois, car il ne sera q*ue* lui huitiesme ; si tost qu'il sera dedens le bois, qu'il soit poursuivy, *et* co*m*e qu'il soit, qu'on le face mourir sans nul eschappem*e*nt ne mercy. » Se dirent les traitres : « De cela ne vous doubtez, fors q*ue* nous sachons l'heure. » Si dist le traitre Berard : « Il

[1] Or *abs. P*
[2] I. e. a. *P*
[3] a *J*
[4] h. e. s. *J*
[5] s'en *J*
[6] sur *P*
[7] Puis *P*
[8] chechevaulx (*première syllabe en fin de ligne*] *JP*

fault que vous y soyez demain a six heures. » Adont s'en allerent co*n*clure leur appointeme*n*t *et* estoit leur guyde Mery, le nepveu de Berard ; si se rendirent l'endemain[1] a [l'][2]heure promise *et* l'atendirent la[3].

[1] r. le lendemain *P*
[2] l' *om.*] *JP*
[3] e. la attendirent le bon et vaillant Ogier *P*

XXXIII

¶ Co*m*e[1] Ogier roy d'Angleterre, aprés q*u*'il eut baillé le gouvernem*e*nt a Berard, fut assailly en ung bois de cent ho*m*mes armez ; et co*m*e Gaultier son nepveu vi*n*t a la recousse *et* lui sauva la vie, puis passerent oultre mer *et* s'en allerent a Dannemarche.

[m.V.v] **253. E**t[2] quant le roy Ogier eut ordo*n*né de son royaume, co*m*me dit est, si print congié de la royne treshonnourablem*e*n*t*[3], *et* ne pensent[4] avoir rencontre nulle, monta sur Bauchant *et* ceignit Courtain son espee, puis se co*m*manda a Dieu, et, lui acompaigné de sept ou huyt[5] gentilz ho*m*mes, s'en est allé chevauchant son droit chemin po*u*r aller droit au havre. *Et* si tost qu'il fut dedens le bois, si fut accueilly de cent ho*m*mes si asprem*e*n*t* q*u*'il ne savoit q*ue*lle part il se devoit tourner. *Et* se mist en deffence, car jamais en ce lieu la ne se fust doubté d'avoir eu rencontre, mais sa deffence ne peut resister a restaurer ses gens q*ue* to*us* ne mourussent prestement. Tellem*e*n*t* exploitere*n*t ces mauldictes gens q*u*'il fut si pressé q*ue* il ne savoit plus que faire, car nonobstant q*u*'il en occist largem*e*n*t*, touteffois luy tout seul ne pouoit pas resister co*n*tre tant de gendarmes bien enpoi*n*t, qui n'avoit[6] ne harnois ne demy ; si le mirent en telz termes qu'il fut getté de dessus son cheval *et* navré en plusieurs lieux. Et, n'eust esté le secours qui survint, ilz l'eussent chapplé en pieces.

254. Mais, ainsi que Nostre Seigneur a ses serviteurs *et* bons amys jamais ne deffault, la arriva Gaultier son nepveu, filz du duc Guyon dessusdit, ung tresvaillant chevallier, lequel voyant le povre Ogier ainsi desmo*n*té *et* navré a oultrance, si vint a ses mauldictes gens, *et* leur dist : « Faulx chiens enragiez, que faictes vous ? » Si dist a ces quattre escuiers : « Seigneurs, par vostre foy, secourez ce chevallier qui si vaillamment c'est deffendu ! » Adonc tirerent leurs espees incontinent *et* vaillamment saillirent sur[7] ces mauldictes gens et tant de coups leur donnerent que tous mors les ruerent par terre, si qu[e][8] [m.VI] de tous n'y demoura fors le dessusdit Mercy, q*u*i s'en fouyt inco*n*tine*n*t,

[1] Comment *P*
[2] Et *abs. J* ; Or *P*
[3] c. t. d. l. r. *P*
[4] pense *P*
[5] o. de. h. *P*
[6] e. et il n'a. *P*
[7] sus *P*
[8] qu] *JP*

do*nt*[1] bien lui en print, car il n'en eust eu pas moins q*ue* les autres. Et qua*n*t ilz fure*n*t occis, ilz retournere*n*t au bo*n* chevallier Ogier q*u*i tant estoit travaillé, desco*n*forté *et* esbahy ; si luy dist Gaultier son nepveu : « Chevallier, Dieu vo*us* doint bo*n*ne vie *et* lo*n*gue ! Co*m*ment vo*us* portez vo*us* ? — Tresbien, Dieu mercy ! *Et* vo*us* ? Car, se n'eussiez esté, je vo*us* asseure q*ue* je estoye mort. Mais tresvaillam*m*ent m'avez deffe*n*du sans q*ue* je vous feisse jamais le parquoy[2] ; si vo*us* le deserviray, quoy qu'il tarde, *et* ne sçavez pas par advanture a q*u*i vous avez fait se[3] service.

255. O ![4] messign*eu*rs, dist il, je suis Ogier le Dannoys, roy d'Angleterre, *et* duc de Da*n*nemarche. » Ado*n*c Gaultier se desce*n*dit, si le vint embrasser, en luy disant : « Beaux oncle, je vous salue *et* suis tresjoyeulx d'avoir trouvé ceste re*n*contre ! » Et Ogier lui dist : « Beaux nepveu, vous soyez le tresbie*n*venu, car vous n'eussiez sceu mieulx venir[5] apoint, vo*us* ne ses quatre ge*n*tilz escuiers, lesquelz au plaisir de Dieu leur re*n*dray le bon s*er*vice q*u*'ilz m'o*n*t fait. Or ça, beau nepveu, prenez cest oingneme*n*t *et* en oingnez les playes q*u*i sont a mon corps. » Si se despoilla tout nud ; et qua*n*t il fut despoillé, Gaultier son nepveu oingnit toutes ses playes, *et* quant ilz fure*n*t oingtes, tout se revint[6], tant q*u*'il n'y parut pl*us* ne petit ne gra*n*t ; si advisa Gaultier la proprieté de cest oingneme*n*t q*u*i tant estoit aromatizant *et* de tant gra*n*de vertu, si lui dist Gaultier : « Bel oncle, cest oingneme*n*t est party d'une bo*n*ne boutiq*ue*, on n'en treuve guaires de tel[7] cheuz les apoticquaires ! — Mo*n* bon nepveu *et* mon[8] amy, a vostre bien venue je vous donne se bon[9] oingneme*n*t, car je co*n*gnois bien q*ue* vous en avrez a besongner quelque fois. »

256. Si[10] dist Gaultier : « Gran[s][11] mercis ! Je ne trouvray[12] jamais qui tel don me do*n*nast. Pour l'amour de vous, je le garderay trescherem*e*n*t* ! » Si amenere*n*t le cheval

---

[1] i. et d. *P*
[2] pourquoy *J*
[3] le *P*
[4] O *abs. JP*
[5] s. venir mieulx *J*
[6] revenit *J*
[7] d. t. *abs. P*
[8] vostre *J*
[9] bon *abs. P*
[10] Certes *P*
[11] Grant *AJ*] *P*
[12] trouvay *JP*

B[a]ucha*n*t[1] a Ogier, si montere*n*t[2] a cheval *et*, qua*n*t ilz fure*n*t[3] montez, si chevaucherent ung peu, puis s'arresta Ogier *et* pe*n*sa qu'il avoit a faire, ou de retourner a Londres pour faire inq*u*isition de la[4] trahyson ou de s'en aller pour faire son voyage ; si se dist a lui mesmes q*ue*, puis q*u*'il estoit eschappé de celle fortune, q*ue* folie seroit de s'en retourner ; si chevaucherent jusq*ue*s au havre pour soy mettre sur[5] mer. Eulx arrivez au havre, se firent charger sur mer pour aller en Da*n*nemarche. Et quant ilz furent chargez, tant navigerent par mer q*u*'ilz sont arrivez a Da*n*nemarche, ou a esté le bon roy Ogier receu tresho*n*nourablement, receu[6] a belles processions* *et* triumphe solennel, ainsi qu'on fait coustumierement a l'entree d'ung roy ou d'un grant prince.

257. Le duc Guyon son frere le[7] vint recueillir en tresgrant triu*m*phe en son palais, *et* furent invitez tous les barons *et* gra*n*s[8] seign*eu*rs dudit[9] païs de Da*n*nemarche pour venir visiter *et* festoier leur naturel seign*eu*r, et celluy la sur tous les vivans digne de louenge *et* de grant memoire ; si fut faicte une grande[10] feste, tant solennelle[11] que jamais[12] en la duché de Dannemarche on n'avoit veue la pareille. ¶ Et aprés que la feste fut passee[13], Ogier le Dannoys duc de Dannemarche[14] parlementa avecques le duc Guyon son frere, *et* luy compta tout l'affaire qu'il avoit eu en saillant hors de san royaume d'Angleterre, et co*m*e, se [m.VI.v] n'eust esté Gaultier, il estoit mort[15], *et* co*m*e Gaultier s'i porta vaillam*m*ent, *et* co*m*me il luy avoit do*n*né de l'oignement, du vray baulme dont Nostre Seigneur Jesucrist fut embaulmé, qui est si vertueux qu'il n'est membre si hydeusement trenchié que, se inco*n*tinent en est oingt, qu'il ne soit subitement gary. Adonc respondit le duc Guyon : « C'est ung noble *et* riche don. — Or ça, dist Ogier a son

[1] Bruchan*t*] *J* ; Bouchant *P*
[2] O. et puis m. *P*
[3] durent *J*
[4] a *J*
[5] en *J*
[6] receu *abs. P*
[7] f. si l. *P*
[8] grans *abs. P*
[9] du *P*
[10] u. moult g. *J*
[11] solennellement *P*
[12] oncques *P*
[13] L. f. p. *J*
[14] d. d. D. *abs. J*
[15] i. eust esté m. *P*

frere, pource que j'ay des biens du monde *et*[1] de fortune plus largement qu'il ne m'apartient, je vo*us* laisse tout fra*n*chement la duchié Dannemarche[2], par ce touteffois que l'ho*m*mage m'en demourera. — C'est bien raison, se[3] dist son frere.

258. Mon frere *et* mon seign*eu*r, a ceste heure je vo*us* en fais l'ho*m*mage, *et* vo*us* clame mon seign*eu*r naturel. » Adonc qu'ilz eurent assez devisé, si s'approucha de la nuyt, si que ch*asc*un se voulut aller reposer. *Et* adonc q*ue* Ogier fut a son repos, si vint ung ange de par Dieu qui luy dist haultem*e*nt : « Ogier ! Ogier ! E[n]te*n*s[4] ce que je te diray : Dieu te mande de par moy q*ue* tu lieves de bon matin, *et* que tout seul, t'en ailles devers la cité d'Acre ou trouveras le roy Justamon, leq*ue*l fait guerre au roy Jehan d'Acre ; si entreprendras la bataille co*n*tre lui *et* le vaincras, si[5] seras depuis couronné roy dudit lieu. » Si fut la veue par Ogier une grande[6] clarté, si demoura la Ogier tout le demoura*n*t de la nuyt tout pensif, regraciant Nostre Seign*eu*r qui en ce point l'avoit fait revisiter, lui suppliant le tenir tousjours en sa protection *et* bonne sauvegarde.

259. Je[7] laisseray icy a p*ar*ler d'Ogier, si retourneray a p*ar*ler de Berard de Bruyt, qui avoit machiné la mort d'Ogier pour avoir la belle Clarice a fe*m*me *et* estre couro*n*né roy d'Angleterre ; si s'en retourna Mery a Londres po*u*r compter a son cousin co*m*me la chose s'[8]estoit portee. Et qua*n*t Berard le vit, si le tira arriere *et* lui demanda co*m*me la chose se portoit ; si lui print a co*m*pter comme l'allee s'estoit mal portee pour eulx, *et* q*ue* de tous les ce*n*t ho*m*mes qu'il avoit menez, il[9] n'estoit reschappé q*ue* luy seul q*ue* tout ne fust mort, *et* q*ue*, s'il ne s'en fust fouy incontinent, qu'il y fust demouré ; si luy compta en la maniere que j'ay deva*n*t dit ; mais bie*n* luy acertena q[u]e[10] Ogier estoit demouré mort dedens le bois *et* ne cuida luy mesmes que jamais on le deust veoir en France. Adonc lui co*m*manda tenir le fait secret, co*m*me qu'il fust, *et* qu'il le feroit seigneur de toutes ses terres, car il se feroit couro*n*ner roy d'Angleterre. Lors que la royne n'y pe*n*soit en rien,

---

[1] d. m. e. *abs. P*
[2] d. de D. *P*
[3] se *abs. P*
[4] eutens] *JP*
[5] e. vaincras ledit roy Justamon s. *P*
[6] f. faicte par l'ange u. *P*
[7] Or j. *P*
[8] s' *abs. P*
[9] m. qu'i. *J*
[10] qne] *JP*

Berard de Bruyt, q*u*i estoit demouré regent d'Angleterre, vint a la royne *et* piteusement lui dist : « Ha ! madame, tant il nous est mesadvenu ! — *Et* co*m*ment ? se dist la royne. — Par mon ame, se dist le traistre Berard, je ne l'ose dire. — Dictes hardiment ! Pourquoy craignez vous ? — *Et* je le vous diray.

260. Saichez, dame, qu'il[1] est venu nouvellement ung messagier qui venoit de Dannemarche, lequel a aporté certaines nouvelles que vo[s]tre[2] mary le roy[3] est mort. — Quy ? Ogier ? se dist elle. — Voire, se dist Berard. Et plusfort, je vous monstreray une verification[4] co*m*me le roy Charlemaigne le tesmoignoit[5] par exprés, *et* par laquelle lettre il vous mande vous trouver dedens Paris pour vous remarier a son plaisir. » Adonc respondit la royne, en disant : « Ha ! Berard[6], ce n'est pas la premiere mensonge ne la premiere trahyson que vous avez faicte *et* voulu faire[7]. Ne[8] vous chaille ! Je feray tant que je sçavray[9] la verité, [n.i.] car jamais on ne le sceut pre*n*dre impourveu q*u*'il n'ait tousjours si bie*n* exploicté q*u*'il est venu au dess[u]s[10] de ses beso*n*gnes. — Par ma foy, se dist Berard, il est ai*n*si q*ue* je l'ay dit, car a la desce*n*due de Da*n*nemarche il fut re*n*co*n*tré d'aucu*n*s de ses ennemis fra*n*çois q*u*i l'o*n*t occis. » Lors la royne cheut toute pasmee *et* fut quasi morte dé celle heure, si les dames ne l'eusse*n*t acoup levee ; si n'eut jamais paix q*ue*[11] dé celle heure n'envoyast subiteme*n*t[12] a Da*n*nemarche po*u*r en sçavoir la verité ; si dist au messagier : « Mo*n* amy, qua*n*t vo*us* serez a Da*n*nemarche, enq*ue*rez inco*n*tinent des nouvelles de mon bon amy Ogier, *et* lui dictes q*ue* Berard[13] m'a raporté q*u*'il est mort *et* q*u*'il doit aller p*ar* devers le roy pour m'avoir en mariage, *et* lui dictes q*u*'il face bonne diligence *et* q*ue* je m'en voys cheuz[14] le roy a Paris, leq*ue*l m'a mandee pour me remarier. Et n'arrestez, je vous em prie, tant que ayez fait vostre message ! »

---

[1] Certes madame s. qu'i. *P*
[2] *Lettre effacée*] *JP*
[3] l. r. *abs. P*
[4] certification *P*
[5] tesmoigne *P*
[6] H. Berard B. *J*
[7] e. v. f. *abs. J*
[8] Et n. *P*
[9] q. j. en s. *P*
[10] dessns] *JfP*
[11] p. ne remede q. *Jf*
[12] subitement *abs. P*
[13] B. de Bruyt *Jf*
[14] devers *P*

261. Or s'en p*ar*tit le messagier incontine*n*t. Or avoit envoyé ledit Berard[1] a Paris devers le roy pour lui faire savoir la mort dudit Ogier, dont le roy fut tresdolent qua*n*t il le sceut. Touteffois, le roy ma*n*da audit Berard q*u*'il menast *et* co*n*duist ho*n*nourablem*e*nt la noble royne avec co*m*paignie ho*n*nourable ; si mo*n*stra Berard les lettres a la royne. Et qua*n*t elle les vit, elle fut tresdolente. Adonc co*n*gneut elle que les choses estoie*n*t veritables. Or fist la royne son apareil pour s'en aller a Paris. Adonc vint vers elle Berard qui avoit ouvert les tresors d'Angleterre, *et* en fist porter au roy huyt chevaulx chargiez, affin qu'il lui do*n*nast en mariage la belle Clarice, mais a[2] la parfin il s'en trouva bien derriere* ; si s'en partit pour aco*m*paigner la royne[3] avec deux cens ho*m*mes bien enpoint q*u*i se mirent sur la[4] mer, *et* ta*n*t naga la royne et le bernage q*u*'ilz arriverent a port ou ilz pri*n*drent terre. Puis remontere*n*t a cheval tant q*u*'ilz arrivere*n*t pres de Paris. Et qua*n*t ilz furent la arrivez, atant dist Berard : « Dame, il[5] nous co*n*vient ung peu[6] refreschir : nous so*m*m*es* venus ung peu trop roidem*e*n*t* », dont la dame fut bien co*n*tente ; si envoya Berard les huit charges d'or pour sçavoir le vouloir du roy p*ar* ung sien cousin.

262. Adont chevaucha tant ledit cousin q*ue* il parvint a Paris, la ou il trouva le roy Charlemaigne, *et* le salua tresho*n*nourablem*e*n*t*, *et* le roy lui demanda : « Mon amy, qu'est ce q*ue* vous aportez ? — Ce sont, dist il, huit charges d'or q*ue* Berard de Bruit vous envoye, *et* se reco*m*mande a vostre bonne grace. Il est vray, se dist il, sire, q*ue* Ogier de Da*n*nemarche est mort puis nagaires. Or est la royne vefve, si vous requiert de par moy le conte Berard qu'il vous plaise de lui do*n*ner en mariage. Et tous les ans il vous do*n*nera autant d'or co*m*e je vous presente a cest'heure, car il ne demande fors avoir le tiltre de roy *et* avoir la belle Clarice. » Adonc respondit le roy : « Mon amy, dictes a Berard qu'il s'en vienne en Allemaigne, car il m'est force d'y aller, *et* la amaine la royne, *et* lui dictes que je lui feray espouser en France ou en Allemaigne ou en quelque ville qu'il vouldra, *et* q*u*'il n'y faille pas a y venir. — Je lui diray tresvoulentiers. » Si s'en retourna ledit messagier, et le roy s'en partit bien tost pour s'en aller en Allemaigne ; si fist preparer

[1] B. de Bruyt *Jf*
[2] en *Jf*
[3] l. noble r. *P*
[4] la *abs. Jf*
[5] D. dist i. *Jf*
[6] u. bien p. *Jf*

to*us* ses ge*n*s *et* monta a cheval. Or laisseray je aller le roy, *et* le cousin Berard retourner, si parleray du messagier que la royne avoit envoyé a Da*n*nemarche.

[n.I.v] **263**. **S**i est Girard, le messagier de la royne, arrivé a Da*n*nemarche, ou la trouva Gaultier, a qui il demanda[1] ou estoit son maistre Ogier le Dannois, le roy d'Angleterre. Adonc le mena devers Ogier, *et* quant il[2] vit son maistre, co*m*mença a le saluer. Lors Ogier lui demanda : « Girard, mon amy, q*ue*l vent vous maine ? — Par ma foy, dist[3] Girard, je ne sçay[4] rien de bon. Madame la royne m'e*n*voie par devers vous po*u*r savoir ce que Berard de Bruit[5] lui avoit[6] do*n*né a entendre, car il luy a affermé sur son ame que vo*us* estiez mort *et* que on vous avoit tué en chemin ; si a[7] mandé au roy Charlemaigne huit[8] so*m*miers chargez d'or po*u*r espouser madame Clarice, ce que lui a ottroié le roy. » Adonc se trouva Ogier tout esmeu, si lui dist : « Dieu mercy, vous co*n*gnoissez bien qu'il n'est pas vray, mais il n'a pas tenu a lui ne a ses parens. Et n'eust esté mon nepveu cy p*re*sent, je estoie la demouré, mais il me sauva la vie, combien qu'i reschappa no*m*mé[9] Mery, [qui][10] cuidoit bien que je fusse mort*. Mon amy, conseillez moy que je dois faire : se je retourneray devers la royne ou se je dois aller en Acre pour acomplir le co*m*mandeme*n*t de Dieu. » Alors son frere lui dist : « Mon frere, vous estes plus tenu a acomplir le co*m*mandeme*n*t de Dieu que cellui des homes, parquoy je vous co*n*seille q*ue* allez en Acre. » Alors Ogier se disposa pour s'en aller en Acre, *et* envoier son nepveu Gaulthier devers la royne pour testifier[11] qu'il estoit en vie, *et* lui bailla ung aneau que la royne luy avoit baillié a son departement, si lui ordonna de partir *et* s'en aller devers le roy *et* lui dire qu'il s'en va en Acre combatre Justamon, le frere du roy Bruhier. « Et dictes au duc Naymes mon oncle qu'il ait mon cas pour reco*m*mandé. »

---

[1] demande *Jf*
[2] e. adonc qu'i. *Jf*
[3] f. sire d. *P*
[4] n'y s. *Jf*
[5] d. B. *abs. P*
[6] a *P*
[7] s. l'a *P*
[8] C. et lui a envoyé h. *P*
[9] r. ung n. *P*
[10] qui *om. AJf*] *P*
[11] *Le tracé de la lettre* f *est incomplet.*

264. Toutes ces p*ar*olles finees[1], Ogier se departit pour s'en aller en Acre, *et* les autres devers la royne ; si se mist Ogier[2] sur mer[3], cheval *et* harnois, dedens une nef qui partoit pour s'en aller en Pruce en marchandise, si se mist a[4] la grant mer. Assez eut d'ave*n*tures, ainsi que vous orrez aprés. Or est le noble Ogier le Da*n*nois departy d'avec ses parens *et* bons amys *et* s'est mis sur mer. Et Gaultier *et* Guichart si sont retournez en France. Or estoit ja monté sur mer Berard de Bruit *et* la royne qui retournez estoie*n*t en Angleterre*, pource q*ue* le roy s'en estoit departy de Paris. Et ne furent gueres en mer sans prendre port, si ne tardere*n*t gueres qu'ilz n'arrivassent cheuz le roy. Et quant le roy eut ouy messe de matin vint Berard de Bruit se getter a ses piedz en le saluant treshu*m*blement. Adonc le roy lui rendit son salut *et* lui dist : « Berard, mon amy, je suis tresjoyeux de vous veoir ! Or ça, co*m*me se porte la royne ? — Tresbien, sire, a vostre noble plaisir. — Et co*m*ment, ne l'avez vous pas amenee ? — Ouy, sire, dist il, vrayement ; je me reco*m*mande, dist il, a vostre treshonnouree grace, car, se c'est vostre vouloir de me faire ce bien, je vous fourniray ung grant tresor par chascun an. »

265. Lors le roy, couvoiteux de fina*n*ce, [dist][5] : « Laissez moy faire seulem*e*nt ! Amenez la disner en court, si parleray avec elle ! — Je feray vostre plaisir ! » se lui[6] respo*n*dit[7] Berard. Atant le roy s'en alla au palais, et Berard s'en alla querre la royne, si vindre*n*t disner en court. Et ap*ré*s que les tables furent levees *et* graces dictes, le roy fit venir la royne p*ar* devers lui, si la print p*ar* la main *et* la mena [n.II.] en u[n]e[8] fenestre. *Et* qua*n*t ilz fure*n*t la en leur privé, le roy luy dist : « Or ça, madame, j'ay ente*n*du par Berard v*ost*re bon amy q*ue* vostre bon seign*eu*r Ogier est mort ; si n'estes pas une dame pour demourer seulle, sans avoir partie, c'est assavoir quelq*ue* ho*m*me honnourable qui sache gouverner vostre royaume *et* exercer justice *et* tenir le peuple en bo*n*ne pacificatio*n*. Or est il ainsi q*ue* vecy Berard de Bruit, ung tresnoble[9] seigneur, duc de v*ost*re terre *et* tresloyal chevallier, leq*ue*l je vo*us* vueil do*n*ner po*u*r seign*eu*r, car il me se*m*ble q*u*'il le

[1] finies *JfP*
[2] m. le bon O. *Jf*
[3] s. la m. *P*
[4] en *P*
[5] dist *om. AJf*] *P*
[6] s. l. *abs. P*
[7] dist *P*
[8] uue] *JfP*
[9] tresnotable *Jf*

vault bien. — Ha ! sire, ne p*ar*lez plus de cela : Berard ne cherche sino*n* mon desho*n*neur ; si vouldroye bien q*u*'il vo*us* dist la maniere co*m*me*n*t il est mort *et* q*u*i l'a tué, car en bo*n*ne foy, s'il est mort, il en a esté cause, *et* scet bie*n* pl*us* avant q*u*'il ne dit ; si vo*us* prie, sire, ne me parlez plus de Berard[1], car jamais, tant q*ue* je soye vivante, n'avra a besongner avecq*ue*s moy pour p*er*sonne qui m'en sache parler. »

266. Adonc[2] le roy, tout indigné *con*tre elle, lui deffe*n*dit sur paine de p*er*dre tout son avoir de non habando*n*ner la court, dont elle fut fort mal conte*n*te, car elle avoit paour q*ue* le roy ne lui fist pre*n*dre par force ; si s'en retourna au logis, *et* tousjours Berard estoit ap*ré*s pour lui en parler, mais bie*n* p*er*doit sa paine, car po*u*r nulle rie*n*s ne le vouloit. Ce te*m*ps pe*n*dant le roy eut fait ces besongnes en Alemaigne, si fut deliberé de faire ung jeudy une grant feste pour pre*n*dre co*n*gé des barons[3] *et* seign*eu*rs d'Alemaigne, et aussi pour faire le mariage de Berard de Bruit *et* de la royne d'A*n*gleterre. Or estoit Gaultier le nepveu d'Ogier arrivé au port le matin po*u*r aller icelluy jour en la court ; si chevaucha hastivem*e*n*t* *et* fist tant q*u*'il arriva en la ville, ou le roy estoit, environ dix heures ; si se vint loger en une bonne hostellerie, *et* quant il fut logé, il demanda a son hoste a son advis q*ue*lle heure il estoit bie*n* ; si lui dist l'oste q*u*'il estoit bie*n* environ[4] dix heures *et* q*ue* le roy estoit assis a table ; si lui enquist si la royne d'Angleterre y estoit point ; si lui respondit q*ue* ouy *et* q*ue* on devoit faire le mariage d'elle *et* de Berard de Bruit. Ado*n*c se fist deshouser vistem*e*n*t*, puis se vestit *et* acoustra bie*n* *et* hastivem*e*n*t* le plus richem*e*n*t* q*ue* faire se peut, puis dist a ses ho*m*mes en ceste maniere : « Festoyez vous bie*n* *et* faictes bo*n*ne chiere, car je m'en vois cheuz le roy ! »

267. Si[5] s'en est parti Gaultier de son hostellerie pour s'en aller cheuz le roy *et* mena avec lui ung jeune page, leq*ue*l estoit ge*n*til ho*m*me bie*n* enpoint qui portoit son espee. Et quant il fut a la porte, on ne voulut[6] pas[7] laisser entrer son ho*m*me ; si leur dist q*u*'il le laissasse*n*t entrer ou q*ue* malleur en pre*n*droit ; quant il vit q*u*'ilz n'e*n* vouloie*n*t rie*n*s

[1] s. v. p. s. qu'il vous plaise me tenir en bonne pacience touchant de moy marier a B. *Jf*
[2] Lors *P*
[3] c. de ses b. *P*
[4] b. e. *abs. Jf*
[5] Puis *P*
[6] n. le v. *P*
[7] point *Jf*

faire, il desgaina *et* descharga sur eulx, en disant : « Meschans paillars ! A qui cuidez vous parler ? » Si se tira en la salle ou estoit le disner ; si re*n*contra ung des maistres d'ostel du roy q*u*i lui dist : « Monseign*eu*r, on ne vous souffrera pas e*n*trer dede*n*s avecq*ue*s celle espee. — Et pourquoy[1] ? » dist il, si desgaina son espee, *et* ainsi qu'il le voulut ferir, il s'en fouit. Puis entra dede*n*s la salle *et* regarda ça *et* la, si trouva ung escuier, a qui il demanda qui estoit celle da[m]e[2] q*u*i seoit en celle table qui estoit tant belle ; si luy respo*n*dit q*ue* c'estoit la belle Clarice, la royne d'Angleterre, dont il fut bie*n* inte*n*tif d'aviser son beau maintien *et* sa belle contena*n*ce, *et* tant honneste que c'estoit merveille a la regarder. Puis luy dist les noms de tous les seigneurs *et* gentilz hommes qui leans estoient. Adonc vit il[3] venir les metz que on aportoit pour mettre sur la table, *et* voya*n*t qu'il ne faisoit la rie*n*s [n.II.v], si print ung e*n*tremez d'un pan qu'on portoit devant le roy *et* fist son assiete tresho*n*nourable en faisant la revere*n*ce au roy, co*m*me bie*n* en estoit aprins ; si demanda le roy : « Q*u*i est[4] ce jeune chevallier la ? Par la foy de mon corps, encores n'en ay je point veu ne co*n*gneu de plus beau ne de plus ho*n*neste ! » Si lui demanda qui il estoit.

268. Adonc Gaultier lui respondit : « Sire, vo*us* le co*n*gnoistrez bien au jourduy devant q*u*'il soit vespre ! » Si s'en tourna devers la royne, aprés q*u*'il eut congneu l'inte*n*cion de Berard de Bruyt, *et* lui dist : « Madame, je vo*us* salue de par vostre loyal amy Ogier, *et*[5] a celle fin q*ue* vous ne croiez Berard de ce q*u*'il vous dira, vela q*u*'il vous e*n*voye. » Si recongneut bie*n* l'aneau *et* la pierre, car tenue l'avoit longueme*n*t. « Helas ! se dist elle, ge*n*til chevallier, je vo*us* remercie ! » Si avoit amené avec soy Girard, mais il ne le vouloit pas si tost mo*n*strer. « A ceste heure, dist elle[6], co*n*gnois je bie*n* la trahison qu'on me faisoit ente*n*dre. — Laissez moy faire, dist il, car je y mettray, deva*n*t qu'il anuytte, bon appointeme*n*t. » Ado*n*c la dame le fit boire en sa coulpe, *et* le traistre Berard avoit tousjours l'ueil dessus luy. Et qua*n*t il eut beu, si luy refreschit treshonnourablem*en*t, dont grandeme*n*t le prisa ; si lui dema*n*da son nom, si lui dist qu'il avoit nom Gaultier,

[1] p. non *Jf*
[2] daue] *JfP*
[3] il *abs. Jf*
[4] estoit *P*
[5] O. le Dannois e. *P*
[6] d. e. *abs. P*

filz de Gyon *et* nepveu d'Ogier le Da*n*nois ; si fut resjouye[1] d'avoir ung pare*n*t par devers son amy Ogier, si beau *et* si ho*n*neste qu'o*n* n'eust sceu trouver en nulle partie du monde le pareil, dont la royne se resjouyt tellem*e*nt q*u'e*lle ne sçavoit co*n*tenance tenir, do*n*t le traytre Berard estoit si courroucé qu'il ne sçavoit do*n*t lui mouvoit la grant chiere q*u'e*lle lui faisoit, qu'il ne sçavoit qu'il devoit faire.

269. Or, ainsi qu'on lui aportoit ung mes pour porter a la royne, si dist secretem*e*nt a Gaultier, pource qu'il co*n*gnoissoit q*u*'il estoit bien d'elle, si lui dist : « Ge*n*til seign*eu*r, portez a celle dame ce beau mes q*ue* voyez cy *et* vous me ferez plaisir. — Cuide[s][2] tu, par ta foy, q*ue* je soye venu d'oultre mer pour te s*er*vir ? Or te sers toy mesmes, se tu veulx ; je congnois bien q*ue* je avray affaire [a toy][3]* de pl*us* pres. » Lors tira Berard de Bruyt ung petit cousteau, si le cuida bouter au ventre de Gaultier, mais Gaultier fut fort habille *et* diligen*t*, *et*[4] lui estraingnit si fort la main q*u*'il luy ro*m*pit en pieces. Et a ce coup Gaultier, sans faire bruyt ne noyse, s'en retourna[5] cheuz son oste, si fist armer tous ses gens. Et lui mesmes aussi se fist armer *et*, quant ilz fure*n*t bien acoultrez, si amena ses gens, que[6] tous avoient leurs manteaulx dessus leurs armes. Et quant vint a l'entree, les portiers lui dire*n*t : « Ha ! n'est ce pas vous qui tirastes au matin vostre espee contre no*us* ? Retournez seurem*e*nt car vous n'y entrerez ja[7] !

270. — Si feray, se dist Gaultier, vueillez ou non, *et* maugré vostre museau* ! » Si tira son espee *et* lui donna si grant coup qu'il[8] luy avalla une espaule. Atant les autres s'en fouyrent tous, si s'en alla, luy *et* ses gens, dedens la salle ou le roy disnoit ; si tira son espee, dont rua[9] si grant coup sur Berard q*ue*, s'il ne se fust laissié cheoir soubz les piez du roy, il l'eust fendu en deux pieces. Et tellem*e*nt hurta q*u*'il coupa en deux pieces[10] la nef du roy toute d'or, *et* la depieça toute. Ado*n*c le roy, voya*n*t le gra*n*t oultrage, si s'escria tout en hault : « Barons, p*re*nez moy ce ribault, car je voue a Dieu, je le feray traisner a

[1] f. moult r. *P*
[2] Cuide *AP*] *Cuidez J*
[3] a toy *om. AJf*] *P*
[4] si *P*
[5] tourna *Jf*
[6] qui *P*
[7] pas *P*
[8] c. de son espee qu'i. *Jf*
[9] d. il r. *P*
[10] E. t. h. qu'i. c. e. d. p. *répété Jf*

la queue d'un cheval, et [n.III] pendre en ung gibet ! » Adonc se leverent Girard de Rossillon, le duc Nayme, le duc Thierry Dordo*n*ne *et* tous les autres seign*eu*rs[1], et adont commença une dure feste. Mais la royne d'Angleterre se leva inco*n*tine*n*t *et* dist Girard[2] : « Helas ! messeign*eu*rs, gardez ce chevallier, car il est filz de Guyon de[3] Da*n*nemarche *et* nepveu d'Ogier ! » Adont se partirent[4] les seign*eu*rs de la salle *et* le roy s'en monta avecq*ue*s Berard au palais ; si en[5] eut largeme*n*t des serviteurs blecez *et* navrés en la salle *et* p*ar*my la court, *et* si tost qu'ilz eure*n*t gaigné la salle, si la fermerent tresbien *et* tout a loysir. Or s'estoie*n*t recueilliz les baro*n*s *et* grans seign*eu*rs *et* la royne avec eulx, q*u*i lui[6]* monstra l'aneau que Ogier lui envoioit. Or estoie*n*t ilz tous de la parenté d'Ogier, pourquoy avoie*n*t gra*n*de affection q*ue* sa cause fust bonne ; si conclure*n*t qu'il estoit force de remonstrer au roy la maniere du mariage de ceste royne d'Angleterre, *et* qu'il estoit force d'enquerir de la mort d'Ogier le Dannoys premierement.

271. Et devant toute oeuvre, le duc Nayme voulut parler au chevallier pour çavoir la principalle cause qui[7] l'avoit amené *et* do*n*t estoit p*ro*cedé le debat qu'ilz avoie*n*t eu ensemble si soudaineme*n*t, Berard *et* luy ; si vint hurter en la salle, si dema*n*da Gaultier q*u*i c'estoit. « Ouvrez hardime*n*t ! » se dist Nayme ; adonc ouvrit la porte ; et qua*n*t il fut entré lea*n*s, si le interroga do*n*t procedoit ce debat *et* qui l'avoit amené, pourquoy ne co*m*me*n*t, ne qui il estoit. « Je le vous compteray voulentiers, ce dist Gaultier. Il est vray q*ue* je suis filz de Guyon Da*n*nemarche[8], frere d'Ogier, lequel estoit en nostre maison qua*n*t ung messagier d'Angleterre luy[9] avoit aporté nouvelles q*ue* force estoit q*u*'il s'en retournast en Angleterre* ou autreme*n*t il pardroit la royne *et* son royaume, car on avoit, ce dist il, raporté au roy Charlemaigne q*u*'il estoit mort ; si pe*n*sa a luy mesmes q*ue* il devoit faire, car le soir de devant ung ange de Paradis luy estoit venu anuncer que inco*n*tinent il se departist pour s'en aller en Acre pour pre*n*dre bataille co*n*tre Justamon le frere de Bruhier qui vouloit destruire Acre. Et pe*n*sant a ces deux choses, auq*ue*l il

[1] a. barons et s. *P*
[2] d. a B. *JfP*
[3] de *abs. Jf*
[4] departirent *Jf*
[5] y *P*
[6] leur *Jf*
[7] qu'il *AP*] *Jf*
[8] G. de D. *P*
[9] d'A. qui l. *AJfP*] d'A. luy (r')apporta q *WXYZ*

devoit premier aller*, si voulut p*re*mier executer le co*m*mandeme*n*t de Dieu, pourquoy me do*n*na charge de m'en venir pardeça. Or, est vray q*ue* monseign*eu*r mon pere avoit entendu q*ue* mon oncle Ogier avoit fait son appointeme*n*t avecq*ue*s le roy, et m'e*n*[1] avoit envoyé vers mo*n* oncle en Engleterre po*u*r lui faire ho*n*neur *et* service. Et ainsi q*ue* j'alloye en Angleterre, Ogier fut se*m*blablem*e*nt disposé pour venir en[2] Da*n*nemarche. Mais, si tost qu'il fut party d'Angleterre, en ung petit bois q*u*i estoit entre Londres *et* le port, il fut la assailly q*u*i n'estoit que lui .IX.e* *et* ilz estoie*n*t cent ge*n*darmes bien armez, lesq*ue*lz, pour quelq*ue* deffe*n*ce que il peust faire, car il n'estoit pas armé, le midrent en tel point q*ue*, se Dieu ne m'eust la amené, sur le coup ilz l'eussent tué en la place. Mais, qua*n*t j'arrivay la *et* q*ue* je le vy ainsi seul vaillam*m*ment se deffendre, si dis a mes gens qu'ilz se missent tost dessus ces mastins qui vouloient ainsi destruire ce vaillant chevallier ; si fismes si dur effort que des cent n'en demoura que ung, qui gaigne[3]* pour bien[4] fuyre, et leq*ue*l l'avoit laissé p*re*mierement navré a mort a terre, pres ung fossé, si cuida bie*n* q*u*'il fust mort. Or avoit mon oncle Ogier du basme qu'il avoit conq*ue*sté de Bruhier, si se despoilla tout nu *et* lui oingny toutes ses playes, si fut gary prestement. *Et* le remo*n*tay a cheval *et* nous en allasmes a Da*n*nemarche, dont il s'en est parti po*u*r aller en Acre, *et* lequel m'a icy transmis, co*m*e je vous ay dit. Et quant j'ay esté en la salle, Be[n.III.v]rad m'est venu presenter ung mes pour porter a la royne. Je luy ay respo*n*du que je ne suis pas venu d'oultre mer pour le servir, adonc a tiré ung cousteau de son poignet *et* le m'a cuidé mettre au ventre, mais je lui ay ro*m*pu le cousteau entre les mains *et* luy ay bien monstré qu'il n'avoit pas affaire a ung enfa*n*t, ce qu'il a depuis co*n*gneu *et* co*n*gnoistra plus a plain. » Si lui dist le duc Naymes : « Nepveu, quant le roy vous mandera, si venez parler a luy ! »

272. Lors vindrent les ge*n*s du roy armez a grans tourbes pour chercher le vaillant Gaultier qui de tresbon appetit se disnoit, et, ainsi qu'il furent armez, le roy co*m*manda que on prensist l'outrageux ribault q*u*i ainsi l'avoit troublé a son disner ; si vint devers luy[5] Girard de Rossillon qui inco*n*tinent lui dist : « Sire, s'il vous plaist, vous ferés venir le chevallier devant vo*us* po*u*r sçavoir q*ue*lle cause il a d'avoir fait ce trouble. Et, se il

[1] en *abs*. *P*
[2] a *P*
[3] gaigna *Jf*
[4] q. se sauva par b. *P*
[5] d. l. *abs. P*

n'alegue cause raiso*n*nable[1] po*u*rquoy, nous aydero*n*s a faire la justice, ainsi q*ue* vous[2] le co*m*manderez. — Or sa, duc Naymes, qu'e*n* dictes vo*us* ? se dist le roy. — Sire, faictes appaiser voz gens, ou autrement tout ira mal. » Si co*m*ma*n*da faire retirer tous les ge*n*darmes. Et lors lui dist le duc[3] : « Sire, vo*us* *con*gnoissez bien q*ue* vous estes le mirouer de tous les crestiens *et* la lumiere de vostre justice, si seroit le plus seur po*u*r vostre bien *et* pour vostre ho*n*neur q*ue* p*re*mier vo*us* feissiez inq*u*isition du chevallier, car il nous appartie*n*t aucunem*e*nt de lignage. Et vo*us* p*ro*metz en bo*n*ne foy, se on n'en fait bo*n*ne justice s'il est coulpable, q*ue* nous n'en serons pas bien conte*n*s. Et aussi, s'on luy fait oultrage sa*n*s cause, toute la lignee en pre*n*dra si grande vindication q*u*'il ne sera jamais qu'il n'en soit memoire p*er*petuelle. » A ces parolles, le roy fut esbahy *et* advisa Berard q*u*i co*m*mença a cha*n*ger couleur, puis dist en ceste maniere : « C'est bien raison q*u*'il soit ouy en cause, mais il no*us* a fait grant[4] trouble, *et* est, pour ung jeune chevallier, fort *et* merveilleusem*e*nt courageux. » Se respondit Girard de Rossillon : « Autrem*e*nt ne seroit il pas de la lignee. »

273. Et pour sçavoir dont ce trouble estoit procedé, co*m*ma*n*da a faire venir devant lui le bon chevallier Gaultier, leq*ue*l vint prestement, *et* de une grande hardiesse salua le roy co*m*e celluy qui de ce faire estoit bie*n* apris. Et luy dema*n*da : « Or ça, chevallier, dont estes vous ? — Sire, se respondit Gaultier, je suis de Dannemarche, filz de Guyon de Da*n*nemarche *et* nepveu d'Ogier. — Dictes vo*us* ? se dist le roy. — Ouy seurem*e*nt, se dist Gaultier. — Or ça, vostre oncle Ogier est mort, dont est[5] pitié *et* do*m*mage. En sçavez vous rien ? se dist le roy. — Non, sire, se dist Gaultier, s'il n'est mort depuis q*ue* suis party de la maison. Mais il n'a pas tenu a Berard q*ue* vecy qu'il n'est mort, car il y a mis *et* fait mettre bonne diligen*c*e. Et, si Dieu *et* aventure ne m'eussent aporté en la place, mo*n* oncle Ogier estoit mort. » *Et* ado*n*c co*m*pta au roy la trahyson de Berard, ainsi[6] qu'avez ouy dessus, *et* puis dist : « S'il y a p*er*so*n*ne qui vueille dire le contraire, je suis prest pour le prouver en cha*m*p de bataille, ainsi q*ue* par vostre noble co*n*seil sera ordo*n*né. » Et qua*n*t le roy ouyt ce que Gaultier disoit, il fut moult esbahy *et* toute la

[1] causes raisonnables *Jf*
[2] vous *abs. Jf*
[3] d. Nesmes *P*
[4] f. ung g. *Jf*
[5] d. c'e. *Jf*
[6] B. de Bruit a. *P*

baronnerie[1] aussi, et le roy dist a Berard : « Berard, q*ue* voulez vous respondre a ce chevallier, lequel vous aporte mauvaise[2] nouvelle[3] ? » Alors Berard respondit : « Sire, je suis prest *et* apareillé de me deffendre[4]. *Et* vela mon gage ! » Adont Gaultier le* leva, en disant : « *Et* je monstreray la verité, car je le[5]* sçay bien ! » Ata*n*t furent prins les pleges d'une part *et* d'autre[6], *et* fut tout le mur[n.IIII.]mure appaisé, mais le roy ne se pouoit tenir de parler de Gaultier, car souve*n*t luy en[7] souvenoit de la grant paour qu'i luy avoit faicte ; si dist au duc Naymes : « Si ce chevallier vit longuement, il avra aussi grande force que son oncle, car il a ja un bon co*m*mencemen*t*. » Adonc la royne fut co*n*solee *et* tresjoyeuse de Berard, qui fut ainsi accusé de trahyson, car elle se doubtoit bien qu'il y avoit trahyson[8].

XXXIV

¶ Comment Gaultier le nepveu d'Ogier desconfit en champ de bataille Berard de Bruyt, leq*ue*l avoit voulu faire mourir Ogier le Dannoys en trahyson.

274. Lors[9] par le roy le jour de la bataille fut assigné a[10] ung jeudy. Et fure*n*[t][11] mandez lesdis cha*m*pions pour soy trouver sur le cha*m*p ; si se fist armer Gaultier par ses gens *et* ses oncles, *et* principallemen*t* Girard de Rossillo*n*, lequel lui dist que, se Dieu lui faisoit celle grace de lui do*n*ner la victoire, qu'il estoit content d'aco*m*plir le voyage de Hierusale*m et* aller veoir le Saint Sepulcre. Et le chevallier Gaultier lui respondit : « De cela ne vous souciez, car j'ay intention q*ue* a mon bo*n* droit Dieu me do*n*nera la victoire. Or ay je force *et* courage, *et* avec cela j'ay du basme que mon oncle co*n*questa qua*n*t il occist Bruhier, pourquoy je ne crains ho*m*me[12]. » Si s'en allerent joyeusement pour entrer au c[ha]mp[13] *et*, incontine*n*t q*u*'ilz furent [entrez][14], Berard de Bruyt vint bien armé. ¶ Et

[1] baronnie *JfP*
[2] a. une m. *Jf*
[3] a. mauvaises nouvelles *P*
[4] m. en d. *P*
[5] la *Jf*
[6] l. p. tant d'u. p. que d'a. *P*
[7] en *abs. P*
[8] a. quelque t. *Jf*
[9] Puis *P*
[10] f. a.p. l. r. l. j. d. l. b. a *P*
[11] furen] *JfP*
[12] h. né *Jf*
[13] cahmp] *JfP*
[14] entrez *om.*] *Jf* — i. y f. *P*

si tost qu'il furent entrez, les deux champions brocherent des esperons, si s'entrehurterent terriblement, ¶ mais nulz d'eux ne perdit la selle*, mais les lances volerent en[1] l'air par menus esclas. [n.IV.V] Leur course faicte, Gaultier mist acoup la main a l'espee *et* vint attai*n*dre Berard sur le heaulme, tant q*ue* le coup avalla sur l'espaule *et* ro*m*pit les mailles *et* le hocqueton, *et* entama la chair bien ava*n*t, dont le sang en ruisselloit par terre.

275. Or dist Gaultier a Berard : « Au moins, Berard, avez vous co*m*mencement de guerre ! Ung jeune chevallier vous donnera huy a co*n*gnoistre q*ue* quico*n*ques fait trahison, q*ue* la trahison lui retourne sus. » Si cuida lors Berard enragier de despit. Et oultreplus dist Gaultier : « Berard, vous cuidez estre marié, *et* ravir *et* espouser la fe*m*me a[2] mon oncle, mais ains qu'il soit nuyt, vo*us* espouserez les fourches ! » Lors Berard p*ar* grande felonnie tira son espee, si[3] en donna si grant coup sur[4] le heaulme de Gaultier que l'espee lui tourna en la main, et vint tumber le coup sur la croupe de son cheval *et* lui leva une grande piece de la chair, tant que le bon destrier en tourna plus de quara*n*te tours, tellement que, du grant regibement* qu'il faisoit, il donna de si grans coupz au cheval de Berard q*u*'il l'abatit a terre. Gaultier fut diligen*t*, si se descend acoup *et* vint a Berard *et* d'un coup lui coupa la jambe, tant que jambe et pié s'en allerent par terre. Et a ce coup getta Berard ung si grant cry que ce fut une gra*n*t merveille. Lors dist le roy qui estoit aux fenestres du palais acoubté[5] : « Advisez que c'est que de gens, on ne les co*n*gnoit pas pour les veoir*. — Vraiement, ce dist Naymes, sang ne peut mentir, vous voyez desja la pr[o]esse[6] du jeune chevallier, advisez, quant il avra ung peu suivy les armes, que ce pourra estre ! »

276. Ce dist le roy : « C'est ung beau co*m*mencement de chevallier, *et* croy q*ue*, s'il estoit guaires avec son oncle, q*u*'il seroit po*u*r faire parler longueme*n*t de lui. » Gaultier, qui descendu estoit, dist a Berard : « Vien ça, traistre[7] ! Te rens tu ? Es tu contant a ceste heure de dire la verité de la trahison ? » ¶ Et Berard ne respondit rien. Et qua*n*t Gaultier

[1] m. chascun des deux chevaliers firent les lances voller e. *P*
[2] de *P*
[3] et *P*
[4] sus *P*
[5] acousté *Jf*
[6] presse] *JfP*
[7] ç. dist il t. *Jf*

vit q*ue* rien ne respondoit, il vint a lui *et* lui do*n*na si grant [coup][1] q*ue*[2] ce fut gra*n*t[3] horreur de l'ouyr. Adonc dist Gaultier : « Or ça, maistre Berard, que dit le cueur ? — Ha ! mon amy, je me rens *et* vo*us* prie, puis q*ue* suis en ce point *et* q*ue* vostre oncle n'est pas mort, je vo*us* prie que je ne seuffre pas celle injure q*ue* mon corps soit pendu, mais qu'il me face mourir en prison, ainsi que bon luy semblera. Et me faictes venir le roy *et* je lui compteray la verité de la trahison. Laissez moy besongner *et* je m'en vois par devers lui po*u*r savoir q*u*'il me dira[4]. » Lors alla Gaultier vers le roy *et* lui dist : « Sire, il est vray que je suis ung jeune chevallier venu a vostre court ou ceste bataille m'est ainsi advenue, si vous prie, ta*n*t q*ue* je puis, qu'il soit mis aux prisons, *et* que la il finisse sa vie sans estre pendu si honteusement, car il me prent moult grant pitié de lui. »

277. Atant[5] le roy co*m*manda qu'on le suyvist, si allere*n*t par devers Berart, si[6] luy demanda le roy qu'il vouloit dire. « Certainement, se dist il, je me re*n*s vaincu, car je cuiday faire mourir son oncle pour l'amour de la royne[7] *et*[8] pour couvoitise d'avoir son royaume, mais je[9] vous requiers q*u*'il vous plaise que mon corps ne soit mis[10] a mort si honteusement. ¶ — Par ma foy, se dist le roy, l'avoir d'un royaume[11] ne vous en sçavroit sauver d'avoir voulu[12] entrepre*n*dre de faire mourir le plus vaillant chevallier[13] de tous les crestiens. Et vous savez [n.v.] que devant vous, il garantist la royne de tout desho*n*neur *et* vous de mort, se*m*blablem*e*nt lui qui* vous avoit fait *et* constitué rege*n*t de son royaume. Ne vous y atte*n*dez jamais q*ue* pour nulle chose je le voulsisse faire*. » Si co*m*manda q*u*'il fust ataché a la queue d'un cheval *et* trainé hastivem*e*nt aux fourches, si fust pe*n*du *et* estranglé. Et le bon Gaultier demoura en champ *et* en la grace du roy, de la

---

[1] cry *saut d'une ligne*] *JfP*
[2] d. s. g. coup sur l'espaule qu'il lui avalla le bras et l'espaule ensemble dont il getta ung si grant cry q. *Jf* ; d. ung s. g. coup dont il getta ung si grant cry q. *P*
[3] f. une g. *Jf* ; grant *abs. P*
[4] m. vouldra dire *P*
[5] Lors *P*
[6] et *P*
[7] r. Clarice d'Engleterre *P*
[8] et *abs. P*
[9] m. treschier sire humblement j. *P*
[10] s. pendu ne m. *P*
[11] r. Charlemaigne tout l'a. d'u. bien grant r. *P*
[12] s. ne garentir d'a. ainsi v. *P*
[13] v. et le plus preux c. *P*

royne *et* tous[1] les seign*eu*rs ; si fut le champ levé *et* fait[2] ung grant triumphe ; tout celluy jour le roy fist tresgra*n*t honneur au chevallier Gaultier[3] *et* le fist son chambellan.

278. Adonc le vint remercier la royne po*u*r le seign*eu*r so*n* mary q*ue* si bien l'avoit ve*n*gé *et* lui octroya tout ce q*u*'il lui plairoit dema*n*der[4] faire, car elle se trouva lors en liberté, qui acoustumee estoit d'estre subjecte. Lors aprés les joustes, le roy fist venir la royne d'Angleterre vers soy[5]. « Avisez, dame, a qui on se doit fïer maintenant ! N'est ce pas une merveilleuse chose de cest ho*m*me, a qui Ogier a fait tant de plaisirs : se fïer tant en luy, lui do*n*ner le gouvernemen*t*[6] de son royaume *et* de vous, *et* lui ouvrir to*us* ses tresors* ! A ! jamais, dist il, je n'eusse ymaginé q*ue* nullement l'eut[7] osé songier seullemen*t* ! » Or est la royne demouree cheuz le roy, *et* Gaultier semblablemen*t* estoit[8] si familier du roy que Charlot en fut envieux, dont il en cuida saillir ung[9] grant esclandre*, car a tort il avoit accusé le chevallier Gaultier, ainsi que vous orrez[10].

XXXV

¶ Comment Ogier, par le commandement de Dieu, se departit de Dannemarche *et* monta sur mer pour aller en Acre pour se combatre au roy Justamon, *et* co*m*ment, quant il fut en Acre, ne trouva nully qui le vousist loger.

[n.v.v] **279**. **O**r est Ogier sur mer, *et* ta*n*t ont navigé p*ar* leurs journees q*u*'ilz sont arrivez pres d'Acre. *Et* si tost q*ue* Ogier eut advisé la ville, si leur* demanda q*ue*lle ville c'estoit qu'il veoit ; si lui respondire*n*t q*ue* c'estoit la cité d'Acre ; si leur pria qu'ilz desce*n*dissent, *et* q*ue* c'estoit la ou il avoit a beso*n*gner. Qua*n*t Ogier fut descendu : « Messeign*eu*rs, se dist il, n'y viendrez vo*us* pas vous rafreschir ? — Par ma foy, se dirent ilz, ce n'est[11] pas bie*n* nostre cas, car les vivres so*n*t trop chiers, *et* d'autre part les Sarrazins sont to*us* les

[1] e. de t. *P*
[2] e. fut f. *Jf*
[3] h. a G. *P*
[4] de mander *Jf*
[5] v. s. et lui dist *Jf*
[6] a q. O c'est tant fié et lui a donné l. g. *P*
[7] qu'i. l'e. *P*
[8] s. et e. *P*
[9] ung *abs. P*
[10] i. accusa le bon G. comme v. o. aprés *P*
[11] c. ne fust *P*

jours deva*n*t, qui l'ont quasi desja tout affamé[1]. Pource, si vous vo*us* en voulez aller, si vous en allez, car nul de nous n'a inte*n*cion de y aller. » Si monta sur B[a]uchant[2] *et*, incontine*n*t qu'il fut monté, il les co*m*manda en la garde de Dieu ; si chevaucha fermeme*n*t, *et* ne reposa jamais[3] ta*n*t qu'il fut en la ville. Et ainsi qu'il entra dedens la cité, tout le monde qui le veoit se mocquoit[4] de lui. Et disoit l'un : « Cellui qui avroit[5] ce soudart pour oste ne gaigneroit q*ue* la moitié de son mouton, car il me*n*geroit bie*n* aise l'autre moitié ! » Se disoit l'autre : « Saincte Marie ! Vela ung terrible vassal, si lui failloit a me*n*ger, si fauldroit il bien a son cheval, je ne sçay leq*ue*l me*n*geroit le mieulx des deux ! » Touteffois il escoutoit en passant les ge*n*s p*ar*ler ainsi de lui. Et les autres disoie*n*t : « C'est tout p*ar* Ogier le Dannois q*ue* nous avons tout cecy !* » Touteffois il eut fain[6] car il venoit sur le vespre, *et* n'avoit beu ne me*n*gé puis le matin ; si vint a l'ostel d'un bourgeois *et* lui dist : « Mon amy, je vo*us* prie q*ue* je soie logié. » Et incontine*n*t le bourgeois entre dede*n*s *et* lui ferme la porte. « Et po*u*rquoy fermez vo*us* la porte ? » dist Ogier ; si s'en retourne[7] a une autre porte q*u*'il trouva ouverte, si voulut entrer dede*n*s a tout son cheval, ado*n*c le varlet de la maison lui dist : « Hola ! Hola ! N'e*n*trez point ceans ! No*us* ne logons ame[8], no*us* n'avo*n*s q*ue* faire a nostre maison de telz bauffreurs, car no*us* en avo*n*s assez to*us* les jours de telz ! Retournez amont *et* allez cheuz les Te*m*pliers, *et* vo*us* serez leans bie*n* souldoié *et* bie*n* gouverné ! — C'est, se dist il, cela qu'il me fault, car depuis le matin je ne beuz ne ne[9] me*n*geay. »

280. Et ta*n*tost q*u*'il arriva en l'ostel des Te*m*pliers, ilz lui fermere*n*t les portes. Et Ogier dist au maistre de leans : « Mons*eigneu*r[10], on m'a dit q*ue* vo*us* logez les soudoyers qui vie*n*nent pardeça ; je vo*us* prie : logiez moy ! — Par ma foy, mon amy, vous n'estes pas l'ho*m*me q*u*'il nous fault, car vo*us* despendriez plus en ung jour q*ue* vous ne sçavriez gaigner en q*u*inze jours en tout vostre conquest. » Puis laissa la Ogier. La demoura Ogier tout triste, pe*n*sif *et* plain de mela*n*colie ; si pensa en soy mesmes q*u*'il ne pouoit faillir

[1] d. toute affamee *P*
[2] Buchant] *Jf* ; Bouchant *P*
[3] jamais *abs. P*
[4] truffoit *Jf*
[5] avra *P*
[6] e. grant f. *P*
[7] retourna *P*
[8] N. n. l. a. *abs. P*
[9] ne *abs. Jf*
[10] Monsieur *P*

d'estre mal logié pour ce jour. Adonc s'en retourna par la porte ou il estoit entré, si trouva ung gra*n*t hostel tout ouvert *et* la fe*m*me q*u*i filoit a la porte ; si lui dist : « Venez ça, m'amye, seray je bie*n* logié ceans po*u*r au jourduy ? — Par ma foy, dist elle, mons*eigneu*r[1], regardez par tout s'il y a rie*n*s qui vo*us* plaise *et*[2] n'espargnez[3] chose qui soit ceans[4]. » Si la remercia Ogier tresgrandeme*n*t. Puis descendit *et* mist son cheval en l'estable, mais ce n'estoit[5] pas le pluffort* ; si demanda a l'ostesse : « Et puis, m'amye, avez vo*us* q*ue* me*n*ger ? — Par ma foy, sire, je vous diray mon cas. Seurement, mon bel amy, j'ay quattre enfans, lesq*ue*lz vont to*us* les jours q*ue*rir leur vie es riches maisons po*u*r prier Dieu pour les trespassez ; ilz vie*n*dront tantost, *et* s'il vo*us* plaist me*n*ger de ce q*u*'ilz aportero*n*t, vo*us* en avrez[6] a v*ost*re plaisir » ; dequoy Ogier la remercia *et* lui dist : « Par ma foy, dame, je vo*us* diray la[7] verité. Je suis ung chevallier d'oul[t]re[8] mer qui ay despendu beacoup d'or *et* d'argent *et* tellemen*t* qu'il ne m'est rie*n*s demouré, ne maille [n.VI.] ne denier ; j'ay[9] encores bon cheval *et* bon harnois pour en gaigner pour[10] ung jour plus q*ue* nous ne sçavro*n*s despe*n*dre d'icy a ung an. — Mo*nseigneu*r[11], je vous diray : no*us* fero*n*s le mieulx q*ue* nous pourro*n*s, nonpas q*ue*[12] nous vouldrions[13]. » Se dist Ogier : « Je vous mercye. Je suis bien arrivé, hostesse, car l'un[14] ne s'i[15] peut truffer de l'autre, vo*us* estes povre *et* je [le][16] suis encores plus ; mais ne vo*us* chaille, hostesse, si plaist a Dieu, nous ne demourro*n*s pas tousjours ai*n*si. » Si fist du feu pour mettre cuire ung peu de lart que on lui avoit do*n*né, seulemen*t* pour faire deux ou trois lardons, tant q*ue* le plus povre enfa*n*t de la maison l'eust mengié plainemen*t* ; si vint sur le soir *et* arriveren*t* les enfa*n*s q*u*i venoient de pourchasser leur vie ; si entra le premier q*u*i avoit no*m* Garnier *et* estoit le plus aynsné ; si osta son chapperon *et* vint saluer Ogier tresho*n*nestemen*t*. Et la

[1] monsieur *P*
[2] et *abs. P*
[3] n'y e. *P*
[4] q. y s. *P*
[5] n'ostoit *Jf*
[6] v. e. a. *abs. P*
[7] la *abs. P*
[8] oulire] *JfP*
[9] mais j'a. *P*
[10] en *P*
[11] Monsieur *P*
[12] n. ce q. *P*
[13] vouldrons
[14] nul *Jf*
[15] i *abs. P*
[16] le *om*] *JfP*

mere lui dema*n*da : « *Et* ou est le soupper q*ue* vo*us* avez aporté ? — Par ma foy, mere, nous n'avo*n*s sceu trouver en la ville seuleme*n*t ung morceau de pain ne de via*n*de, car le roy Justamon a destruit toute la ville, car nul n'ose aporter vivres en la ville pour l'amour des Sarrazins q*u*i sont cy pres ; et encore dit on q*ue* demain le siege sera plus pres, si nous en retournons sans aporter riens[1]. »

281. — **H**elas ! se dist la mere, q*ue* ferons nous ? Nous avons cy ung souldoyer logé q*u*i n'a ne croix ne pille, ne nous se*m*blablem*e*nt, si ne sçay q*ue* no*us* en devons faire. — Je vous diray, se dist Garnier, il y a de bons gaiges. Faictes moy bailler quelq*ue* chose, si avro*n*s pour passer ceste nuyt, puis il vie*n*dra demain quelq*ue* chose dequoy on lé[2]* desgagera. — Ha ! se dist Ogier, q*u*i acoup l'ente*n*dit, vrayment tu es ung[3] bon garson *et* parles bien, mais q*ue* le tavernier le garde bie*n.* — Ne vous en souciez, se dist Garnier, vous l'avrez touteffois q*ue* vous[4] vouldrez. — Avisez bien ces grosses boucles q*u*i sont a mon escu, ilz sont d'argent doré. — Bien ! Bien ! Laissez moy faire ! » Si s'en alla a la taverne *et* print dessus ledit escu jusq*ue*s a .XV. solz, tant de pain, de[5] vin, q*ue*[6] de chair ; si di[st][7]* au tavernier q*ue* l'endemain on lui bailleroit son argent. Adonc retourna[8] *et* s'en vint a la maison. Adonc[9] la dame, qua*n*t elle vit[10] q*ue* tout fut venu, si mist la table *et* fist seoir Ogier, *et*, ainsi q*u*'il se vouloit[11] seoir, les quatre piedz du banc effondrire*n*t[12] *et* cheut Ogier par terre, dont la bonne fe*m*me fut tresmal co*n*tente ; si lui demanda s'il estoit[13] rien[14] blecé, *et* lui dist q*ue* non, la mercy Dieu. Adonc Ogier refist le banc *et* fist Ogier[15] la bonne fe*m*me seoir[16] devant lui. *Et* commanda q*ue* chascun fist bonne chere *et*, qua*n*t cellui la seroit failly, que on en avroit d'autre.

---

[1] s. r. a. *P*
[2] les *P*
[3] ung *abs. Jf*
[4] vous *abs. Jf*
[5] p. que d. *P*
[6] et *P*
[7] dirent *AJfP*] *WXYZ*
[8] A. s'en r. *Jf*
[9] Et *P*
[10] q. l. d. v. *P*
[11] voulut *Jf*
[12] affondrerent *Jf* ; s'effondrirent *P*
[13] s'i. s'e. *JfP*
[14] point *P*
[15] Ogier *abs. P*
[16] s. l. b. f. *P*

282. Le vin n'arresta guaires q*ue* incontinent il fut force de retourner a l'autre* *et* Garnier demanda co*m*bien il en aporteroit, *et* Ogier lui dist : « Mon filz, ce q*ue* tu vouldras[1]. » Si s'en retourna a la taverne *et* en aporta autant q*u*'il[2] en[3] avoit aporté par devant[4]. Se dist Ogier : « Co*m*bien as tu aporté ? — Autant que devant, dist[5] Garnier, car je me suis advisé que demain, il vous fauldra desjuner. » Si vous* fist Ogier tant[6] boire femme[7] *et* enfans que tous estoient endormis par le jardin, si les fist tresbien couvrir, adonc[8] se leva de table *et* alla visiter Bauchant qui estoit a l'erbe jusques au ventre, si le pensa tresbien, *et* puis vint a la dame et lui dist : « Alumez moy du feu *et* me mettez de la paille devant, si me coucheray. » A se dist elle : « Ne parlez plus de cela, car vous serés plus ho*n*nestemen*t* en ma couche. — No*n*, se dist il[9], p*ar* ma foy, po*u*r ceste nuyt, je la passeray, *et* une autre fois fero*n*s[10] bo*n*ne chere. » [n.VI.v] Ogier passa la nuyt en povreté, le plus ho*n*nestemen*t* q*u*'il peut, *et* se reposa tresbie*n* jusques au lendemain matin q*ue* les payens coururen*t* deva*n*t Acre, *et* allere*n*t a une forte abbaÿe ou la prindre*n*t qui*n*ze moynes priso*n*niers, lesq*ue*lz se[11] tourme*n*terent durem*e*n*t**, *et* prindre*n*t or *et* arge*n*t, draps d'or *et* de[12] soye, bagues *et* joyaux d'or *et* d'arge*n*t[13], *et* n'y laisserent la valeur d'un denier. *Et* si[14] disoit l'abbé que le roy Ysoré l'avoit asseuré, mais nea*n*tmoins ilz avoient tout ravy *et* emporté.

283. Il estoit matin, *et* n'estoit pas encores Ogier levé, mais, si tost q*u*'il ouyt le bruit, se leva incontine*n*t, si vestit son haubert *et* saillit a la porte *et* trouva ung moyne. « Co*m*ment, se dist il, devriez vo*us* estre icy, vo*us* q*u*i estes gra*n*t *et* fort ? Je ne sçay co*m*me le roy l'entend ne a qui il baille ses deniers, tousjours entre vous, qui deussiez estre deva*n*t *et* des p*re*miers levez, estes des derniers saillyz *et* des p*re*miers a la table ! »

---

[1] Ce q. t. v. m. f. *P*
[2] a. a. comme i. *Jf*
[3] en *abs. Jf*
[4] a. a. la premiere foys *Jf*
[5] d. se d. *Jf*
[6] O. le Dannois t. *P*
[7] b. et menger f. *P*
[8] donc *Jf*
[9] Ogier *P*
[10] f. nous f. *Jf*
[11] ilz *Jf*
[12] d'o. e. draps d. *Jf*
[13] d'o. e. d'a. *abs. P*
[14] si *abs. P*

Ung autre clerc lui dist ne plus ne moins[1]. « Co*m*ment, se dist il, me co*n*gnoissent ilz ? Je ne sçay pas[2] ou ilz m'ont trouvé, si dist Ogier[3]. Je vous prie, dame, q*ue* j'aye mon escu, car sans cela, je ne puis riens faire. — Je m'y en vois », se dist la dame. Et pource q*u'e*lle n'avoit gaige q*u'e*lle peust porter, si y mena son filz Garnier *et* lui dist : « Mon amy, ne vous bailla pas hersoir mon filz l'escu d'un soudoier ? — Ouy bien[4], se dist, aportez[5] vous argent ? — Non, par ma loy, sire, mais je vous amaine mon enfant, lequel demourra en gaige pour l'escu jusques a ce que ayez[6] vostre argent. »

XXXVI

¶ Co*m*ment Ogier desco*n*fist le roy Cormorant *et* tous les payens qui estoient en sa co*m*paignie[7] *et* delivra les qui*n*ze moines q*ue* les payens menoie*n*t liez et attachez, et aussi co*n*quist le tresor q*ue* les payens avoie*n*t pillé en l'abbaïe *et* en fist ung ba*n*quet *et* tint court ouverte en la cité d'Acre[8].

[O.I.] **284.** « **O**r escoutés, se dist le tavernier, que je vous diray ! Je vous bailleray voluntiers l'escu par tel convena*n*t que, s'il meurt en la guerre, vostre filz me servira jusques atant que l'an sera acomply. — J'en suis, se dist elle, contente, car c'est ung tresnotable ho*m*me et, pour ung denier qu'il vous doit, il vous en baillera quatre. » Ado*n*c luy re*n*dit so*n* escu. Et quant Ogier l'eut, il demanda a la femme : « Comme avés vous fait avec lui, par vostre foy ? — Par mo*n* chief, pour l'onneur de vous, j'ay laissé mon filz en gaige, et en quel cas que vous demourrés, il le doit servyr ung an durant. Mais il ne m'en chault, en l'onneur de Dieu se fait tout. — Ne vous chaille, dame : tel paiera nostre escot q*u*i n'y pensa[9] pas. A Dieu vous command jusques au retour. » Atant s'en partit Ogier *et* s'en alla grant erre[10], chevauchant et suivant les autres. Et en une vallee avisa les Sarrazins qui tenoient les quinze moynes tous attachés ensemble. Et si tost que

[1] l. en d. autant *P*
[2] pas *abs. P*
[3] s. d. O. *abs. P*
[4] bien *abs. P*
[5] d. il a. *P*
[6] q. vous a. *Jf*
[7] compaignee *P*
[8] e. a. c. l. t. q. l. p. a. p. e. l'a. e. e. f. u. b. e. t. c. o. e. l. c. d'A. *abs. P*
[9] pense *JfP*
[10] g. e. *abs. Jf*

Ogier[1] vit la floute, l'[2]ala choisir. Et le roy Cormorant et luy si vindrent l'ung vers l'autre de si grande affection, force et courage que la lance de Ogier fut si royde et si forte que de la grant roydeur qu'ilz viendre*n*t joindre ensemble, la lance du roy Conmorand vola par esclas, et la lance d'Ogier non, mais entra dedens le haulbert et lui passa oultre le corps.

285. Lors que Ogier le vit abatu, si s'ecria : « A la mort, ribaulx ! Par mon dieu Jesucrist, tous y demourrés ! » Adonc se print a fraper d'ung costé et d'a[u]tre[3] de Courtain son espee sur ces Sarrazins, et tellement exploita que de cent Sarrazins qu'ilz estoient, n'en demoura pas ung que ne prensist fuite, fors bien trente qui demourerent sur le champ mors et occis, *et*, ce fait, avisa les quinze moines atachez les ungs es autres co*m*me bestes q*ue* on maine ve*n*dre ; si s'aproucha d'eux *et* leur osta les be*n*des qu'ilz avoient deva*n*t les yeulx et les deslia ; et gaigna tout l'or et l'arge*n*t, draps, bagues *et* joyaulx q*u*'ilz emportoient de ladicte abbaÿe, telleme*n*t q*u*'il emporta en Acre une charge d'or et tous les joyaulx et l'avoir qu'il avoient conquesté. ¶ Puis s'en tourna[4] en Acre et fist mener tout deva*n*t soy. Et si tost qu'il fut en Acre, si fist mener tout chiez son hostesse ; si fist appareiller ung gra*n*t disner chiez son ostesse ; et fist crier parmy la ville que tous ceulx qui vouldroient[5] al[l]er[6] digner, qu'il[7] se trovassent a heure de dix heures chiez son hostesse et qu'il seroit bien festoié[8]*. Et quant le roy Jehan d'Acre ouit le r[a]pport[9] qui lui fut fait d'Ogier, si le voulut aller voir, et dist qu'il failloit bien que ce fust ung puissant chevalier d'avoir fait le conquest qu'il avoit fait sur lesdis cent hommes.

286. Pourquoy le roy, sa*n*s faire plus d'arrestame*n*t, fist amener son cheval pour aller voir ledit Ogier, ce que on[10] fist ; si monta a cheval *et* s'en alla chiez ladicte femme, l'ostesse d'Ogier, ou le disner devoit estre fait ; si desplut au roy q*u*i n'estoit pas bie*n* i*n*formé de la cause pourquoy Ogier avoit fait p*re*parer en si povre maiso*n*. Touteffois le

[1] il *P*
[2] l' *abs. P*
[3] antre] *JfP*
[4] retourna *P*
[5] q. y v. *P*
[6] aleer] *JfP*
[7] qu'il *abs. P*
[8] ilz seroient b. festoiez *P*
[9] *Lettre à l'envers*] *JfP*
[10] on *abs. Jf*

roy entré deda*n*s, passa au jardrin, ou il vit toutes les tables drecees ; si dist au[x][1] baro*n*s de sa court : « Il fault bien que ce soit ycy ung gra*n*t homme, et jamais ne fut extrait de petite generacion, mais co*n*gnois, a ce que j'en puis ja congnoistre, que c'est ung tresnotable chevalier, si le vueil ouyr parler *et* voir sa contenance. » Adonc le roy dema*n*da ou il estoit et en luy respondit : « Voyés le la ! » Adonc s'approucha d'Ogier, qui pas ne se guetoit de lui, *et* le hucha : « Chevalier ! » Lors se dist ung des gens du roy : « Chevalier, vela le roy qui vous demande. — Comment, se dist il, est le roy venu en ceste compaignie ? — Ouy seure[o.I.v]me*n*t, se respo*n*dit il. Vé le la ou il attend de parler a vous. » Si lui fist le roy la revere*n*ce en ceste matiere[2] : « Gentil chevalier, Nostre Seigneur vous benye ! » Adonc respo*n*dit Ogier : « Sire, vous soyés le tresbien venu en ce petit logis ! Vouldroit vostre noble seignou[ri]e[3] pre*n*dre ycy ung peu d'esbateme*n*t ? — Ouy dea, se dit le roy. Mais je vouldroye bien sçavoir, s'il vous venoit a plaisir, donc vous estes *et* vostre nom, car en bonne foy vous estes fort a louer. »

287. Adonc lui respondit Ogier : « Sire, je suis de Dannemarche *et* me no*m*me l'on le Viel Chevalier. — Or ça, Viel Chevalier, ne vous plairoit il pas de venir pre*n*dre vostre refection au disner a mon palays ? — Ouy dea, sire, si c'est vostre bon plaisir de le me comma*n*der ! » Touteffois Ogier lui promist. Et qua*n*t le roy eust esté u[n]g[4] grant temps audit jardin, de rechief dist a Ogier : « Ge*n*til chevalier, vous trouverez assez qui entretie*n*dra voz gens. Allons au palays dés[5] ceste heure car ce n'est pas lieu ne pour vous ne pour moy ! — Sire, a vostre plaisir ! Soit fait ai*n*si q*u*'il vous plaira ! » Adonc le roy l'amena au palays. Mais, devant qu'il partist, dit a son host[e]sse[6] que, s'il la mandoit pour aller chiez le roy, qu'elle y allast *et* qu'elle mandast[7] son filz avecques elle *et* qu'il avoit grant volunté de « vous[8] faire des bie[n]s[9]. » A celle heure s'en alla Ogier au palays *et* laissa ses gens, qui estoient une grande assemblee, qui tresto[u]s[10] furent bien festoyez.

---

[1] au] *P* — es *Jf*
[2] maniere *JfP*
[3] seignouire] *JfP*
[4] uug] *JfP*
[5] de *ou* dé *P*
[6] hostosse] *JfP*
[7] menast *P*
[8] leur *P*
[9] bieus] *JfP*
[10] trestons] *JfP*

Et qua*n*t [ilz furent] au palays, [Ogier] salua*[1] la royne *et* tous les barons[2], saigneurs*, dames *et* damoiselles, ainsi qu'il sçavoit[3] bien faire. ¶ Et ai*n*si que le roy le vouloit faire asseoir, se dist il au roy tout plainemen*t*[4] : « Sire, je vous prometz que je ne pourroye ne boyre ne manger se je n'avoye ma bonne hostesse, qui tant m'a fait de service *et* plaisir. » Se dist le roy : « Soyez* vous seullemen*t*, car je vous prometz que je l'envoieray querre[5] pour l'onneur de vous. » Si y e*n*voya deux de ses chevaliers pour l'[6]aller querre[7], ensemble[8] son filz Garnier. Atant partirent[9] et s'en allerent.

288. Lors le roy lui demanda quelle grande affinité il avoit trou[v]é[10] a[11] celle femme. « Je le vous diray, se dist Ogier. Je vous prometz que, ai*n*si q*ue* j'arrivé hier en vostre ville d'Acre, que je ne trouvay hoste ne hostesse, bourgois, Templier ne autre, qui me voulsist hosteller, *et* qua*n*t je m'efforçoie d'entrer, ilz prenoyent pierres[12] pour me [les][13] la*n*cer ; si me tr[ou]vay[14] si impourveu que je [n]e[15] sçavoye plus ou aller ne que devenir[16], si je n'eusse trouvé la bonne femme. Et si tost que je l'eu trouvee, elle me habandonna to[u]t[17] ce qui estoit en sa maiso*n*. Puis, qua*n*t vi*n*t le souper, nul de nous ne sçavoit faço*n* d'avoir chair ne pain ne vin, car, par ma foy, je n'avoye denier ne maille, car j'avoye tout despe*n*du sur la mer ; si ne sceumes trouver autre remede, sinon son filz q*u*i porta mo*n* escu en gaige *et* apporta ce qu'il nous failloit. Et pource qu'elle ne le pouoit ravoir sans arge*n*t, si mena son enfant tenir pour gaige au tavernier par ce moyen que, ce je demouroye en quelq*ue* escarmouche, que l'enfa[n]t[18] le sarviroit ung an ; si ay regardé le gra*n*t plaisir qu'elle m'a fait, si la veulx recompanser. — C'est bien fait ! » si dist le

[1] q. le roy fut a. p. si s. *AJf*] *P*
[2] barons *abs. P*
[3] qu'i. le s. *Jf*
[4] plailnement] *JfP*
[5] querir *Jf*
[6] la *P*
[7] querir *Jf*
[8] et *P*
[9] A. se p. *P*
[10] trouné] *JfP*
[11] en *P*
[12] p. des p. *P*
[13] les *abs. AJP*] *corr. d'ap. la syntaxe.*
[14] truovay] *JfP*
[15] ue] *JfP*
[16] n. q. d. *abs. Jf*
[17] tont] *JfP*
[18] enfaut] *JfP*

roy. Adoncques les chevaliers furent en la maison po[u]r[1] amener son ostesse, qu'il avoit fait tresbien mettre enpoi*n*t *et* son filz semblablement ; si resmontra a son filz comme il se devoit tenir simplement *et* estre obeïssant a chascun, lequel respondit que il n'en feroit rien, *et* que, puis que tel bien leur estoit advenu, qu'il suivroit dorenavant les grans.

[O.II.] **289. T**outeffois ilz prindrent l'ostesse et l'ont amenee. Mais les gens en ont esté desja envieux, et ont dit : ¶ « Advisez celle femme : celle est devenue[2] orgueilleuse, elle ne daigneroit plus parler, fors aux[3] gentilz hommes et chevaliers. » Tant ont exploicté les chevaliers que ilz sont montez au palays et ont amené femme et enfant devant le roy. Le roy la fist seoir devant Ogier, et son filz pres de lui. Et quant ilz furent ainsi assis, ilz firent tresbonne chiere, et compta Ogier de ses adventures, *et* le roy estoit bien aise de l'avoir en sa compaignie. Tant furent a ce disner bien[4] festoiez qu'il n'y failloit rie*n* ; si commença le roy a parler a Ogier et luy dist : ¶ « Viel Chevalier, vous n'estes p[a]s[5] si bien traicté que a vous appartient, mais pour ceste heure vous prendrez en gré, s'il vo*us* plaist, le palays ; les biens *et* le corps sont a vous. — Tresgrans mercis ! se dist Ogier. ¶ Or ça, sire, je vous diray : j'ay au jourduy conquesté sur la gent payenne ung tresgra*n*t tresor, leq*ue*l est bien a vostre commandement. Or est il vray que je vueil rendre a l'Eglise ce qui est a Dieu servir *et* honnourer. ¶ Toute la vaisselle d'or et d'argent, mesmes les joyaulx de l'Eglise : tout cela vueil je rendre, mais l'or *et* l'argent retiens pour moy, que j'ay laissé a mo*n* hostesse pour les bons services qu'elle m'a fais par cy devant. — A vostre bon plaisir, se dist le roy : le butin est vostre, si en pouez faire tout a vostre bon plaisir ! »

290. Et en parlant le roy avecques Ogier, l'ostesse *et* son filz prindrent eulx deux congié, puis bie*n* tost aprés s'en tournere*n*t eulx[6] deux vers le peuple qui estoit au jardin, ou ilz y en avoit plus de deux cens qui se dormoient sur la verdure, car jamais depuis la creation d'Acre ne avoit esté fait le pareil disner, dont le roy s'en esmerveilloit grandement, mais il y avoit bien dequoy ; si fist le compte avecques les gouverneurs qu'il

[1] ponr] *JfP*
[2] f. est elle d. *P*
[3] f. que a. *P*
[4] bien *abs. P*
[5] pes] *JfP*
[6] tous *P*

avoit ordonnez, si fut content Ogier de non avoir rien de l'abbaÿe, *et* que tout leur fut rendu en payant le deffroy, dont ilz furent grandement contens, *et* le remercierent treshumblement, *et* le roy *et* Ogier *et* toute la seigneurie se allerent devisant comme*n*t l'escarmouche avoit esté faicte a ce matin ; si lui dit Ogier que on estoit venu au matin a sa porte, quelque moyne qui lui avoit dit tant d'injure, *et* qu'il estoit ung grant loquebault, *et* que « je n'estoye que pour me gesir grant matinee et menger les gras morceaux et que le roy n'estoit pas sage de employer si follement son argent a telz souldars. Lors j'envoyay desgager mon escu qui estoit en gaige a la taverne, comme je vous ay dit. Et lors brochay des esperons, comme celluy qui s'en alloit a l'advanture, sans sçavoir ou, fors descendre par la valee ou j'avoye entendu le bruit.

291. Or, quant je fus ung peu devallé, je avisay le roy Cormorand qui me attendoit ainsi qu'il me veoit descendre, si lui hurtay si grant coup de la*n*ce que je lui passé oultre le corps. Et quant j'eu fait a lui, je tiray Courtain mon espee, et criay haultement : 'Ha ! faulx *et* maulditz paye*n*s ! A ceste heure y demourrez vous !' Car incontinent les plus hardis choisirent la fuyte, si leur feiz bie*n* tenir le chemin, si en demoura trente, lesquelz m'assaillirent vaillamment, mais guayres n'arresterent qu'ilz ne fussent to*us* occis ; si delivray les quinze moynes qui avoient tous les yeulx bendez, *et* estoyent estachez[1] *et* acouplez comme bestes ; si les delivray avecques tout le tresor et avoir qu'ilz amenoyent. — Vrayeme*n*t, se dist le roy, la journee a esté tresbo*n*ne pour eulx, pour vous[2] *et* pour tous, [o.II.v] dont j'en regracie Nostre Seigneur, luy priant que il vous doint perseverer de mieulx en mieulx. — ¶ Laissez moy faire, se dist Ogier, car se le geant Justamon retourne cy devant, je vous prometz qu'il ne s'en retournera jamais. — Ha ! se dist le roy, se la floute des Sarrazins vient, nous saillirons dessus comme nous avons acoustumé, car se seroit dommage de vous avoir si tost perdu. — Or ça[3], dist Ogier, rie*n*s ne vous doubtez de moy, car tenez vo*us* pour tous asseur que demain en la journee je vous en despecheray !

[1] at(t)achez *JfP*
[2] p. v. *abs. P*
[3] ce *Jf*

292. — Par mon dieu ! se dist le roy, se ainsi estoit, du demourant je ne tiendroie[1] pas grant compte ! » Si festoya le roy merveilleusement Ogier, car il le aymoit de bonne amour. Or vindre*n*t, bien tost aprés que le roy Cormorant fut mort, ceulx qui s'en estoient fouyz, compter au roy Justamon la grant rescousse du bien qui leur avoit esté faicte, et comme*n*t[2] le roy Cormorand avoit esté tué. A ces parolles, le roy Justamon cuida enrager, *et* leur demanda comment ; si lui dirent qu'ilz avoie*n*t prins l'abbaÿe des chetifz moynes d'assault pour la rebellion que leur avoit fait ung moyne de leans, et qu'ilz apportoient une charge d'or et bien quinze moynes, ainsi que j'ay dessus compté ; mais ung chevalier crestien, seulet, vint au roy Cormorant, si le faulsa de sa lance tout au travers ; adonc print son espee, *et* tant qu'il en trouvoit, il en despechoit. « Par Mahon ! se dist Justamon, se pourroit bien estre Ogier qui nous seroit venu veoir pardeça. — Ha ! ce dist le roy Ysoré, ne croyez pas cela, mais se seroient plus tost voz gens qui ont les cueurs failliz, je ne l'entens point autrement, car Ogier est trop loing pour luy tout seul venir chercher son avanture, si ne croyroye jamais que ce fust lui. » Adoncques dist Justamon : « Je ne sçay doncques quel diable se peut estre, mais il en va trop mal de nostre party. Mais demai*n* au matin ilz me trouveront devant Acre, si leur ferons la plus belle escarmouche qu'ilz eurent jamais ! »

293. Quant vint au matin, a l'aube du jour, Justamon se mist sur les cha*m*ps de bon matin, *et* tant chevaucha qu'il arriva a la porte de la ville, si co*m*mença a hurter une fois, deux fois ou trois[3]. Puis le guet de la ville si vint aux creneaulx, et commença a respondre : « Qui est la ? » Et il respondit : « C'est le roy Justamo*n* ! Va dire a ton roy que il m'envoye quinze ou vingt combatans, et que, s'il ne me les envoye, que je pre*n*dray la ville d'assault ! » Lors le guet s'en partit *et* l'alla compter au roy d'Acre, qui encores estoit au lit, et Ogier aussi pareillement ; si lui dit : « Sire, le geant Justamon est devant la porte qui vo*us* mande qu'il fera assaillir la ville, si vous ne lui transmettez quinze ou vingt combata*n*s. » Adoncques Ogier l'ouyt, qui en fut terriblement joyeulx et en loua tresfort Nostre Seign*eu*r, et dist : « Messagier ! Va t'en dire au roy Justamon que le roy n'a pas tant de bons chevaliers, mais lui[4] en envoyera ung tout seul qui souffira bien pour les

[1] j. n'en t. *P*
[2] comme *Jf*
[3] h. deux o. t. fois *P*
[4] m. que il l. *P*

vingt. » Adonc le roy lui dist : « Va lui dire ce q*u*'il t'a dit ! » Le messagier ne tarda guaires qu'il n'alast faire sa responce, *et* dist au roy Justamon : « Le roy vous mande qu'il n'a pas tant de bo*n*s champio*n*s pour vous envoyer, mais vous en envoyera ung qui souffira bien pour les vingt. — Or bie*n*, se dist il, nous verrons quel diable se pourra estre. » Devant que Justamo*n* partist[1] de son tref, il avoit fait armer son ost, ou estoit le roy Ysoré, le roy Moÿsant, et le roy Murgalant, affin de lui venir ayder se besoing en avoit.

[o.III.]

XXXVII

¶ Comment Ogier saillit d'Acre pour combatre le geant Justamon, et comme il le vainquit en champ de bataille devant Acre ; et co*m*me le roy Jehan fut occis en la bataille et Ogier fut esleu roy.

294. Et ainsi que[2] le messagier fut retourné a Justamon, Ogier fust prest incontinent. Et le roy Jehan, qui fist armer tous ses gens pour saillir q*uan*t mestier en seroit, si monta a cheval, se *com*mandan*t*[3] a Nostre Seigneur et faisant le signe de la croix, se metta*n*t en sa protection *et* sauvegarde. Lors fist ouvrir la porte, si saillit dehors vaillamment. Et si tost que Justamon l'avisa*, si dist a par soy : « N'avoye je pas bien pensé que c'estoit ce mauldit chrestien Ogier qui estoit passé la mer pour me venir destruire ? Mais il en yra bien autrement qu'il ne fist de mon frere, car a cest jour sa mort avray au trenchant de mon espee ! » Or sont les deux chevaliers approuchez *et* le roy Jehan d'Acre estoit sur la muraille, les Templiers de coste lui en armes *et* to*us* les chevaliers *et* gendarmes de la cité. Et quant le roy vit saillir Ogier sur les champs : « Avisez, dist il, quel chevalier il nous est venu ! » Ce dirent les Templiers : « Je croy que Dieu le nous a envoyé, car je ne sache point q*ue* deça la mer ne dela fut veu l[e][4] pareil ! »

295. Et quant il fut approuché du roy Justamon, de loing lui a crié : « Roy Justamon ! Que vas tu cherchant ? Je croy que tu soyez hors du sens ! Tu cherches avoir Acre mais tu y trouveras ta mort ! — Mais toy, que viens tu faire seulet ? Je suis esmerveillé comme tu te osez trouver devant moy seulet. Beau [o.III.v] sire, avant que je *com*mence la bataille,

[1] J. se p. *P*
[2] Lors q. *P*
[3] recommandant *P*
[4] la] *JfP*

que je sache ton nom. — Et tu me cognoys bien. — Par mon grant dieu Mahon, non faiz, car je ne co*n*gnois fors le cheval, mais c'est le cheval Bauchant, qui une fois fut a mon frere Bruhier. — Et je suis Ogier qui vaillament l'occis a plain champ de bataille, encores, devant qu'il soit nuyt, y demourra son frere au plaisir de mon dieu Jesuchrist, donc je te deffie. — Tés toy de ton dieu, mais adore mon dieu Mahon, *et* je te souveray la vie. — Fy de ton dieu ! se dist Ogier. *Et* vela en despit de luy ! » Si coucherent leurs lances l'ung *et* l'autre *et* hurterent deux si grans coups l'ung contre l'autre que les deux chevaulx demourerent la tous plantez, tellement qu'ilz cuiderent renverser en la place ; et adonc passerent tout oultre, et lors tirerent leurs espees *et* frapperent de si grans coups l'ung sur l'autre que le feu sailloit de leurs harnoys des coups qu'ilz donnoient l'ung sur l'autre[1]. Adonc le roy Ysoré, qui lors avisa la bataille : « Seigneurs, dit il, avisez* mon oncle : il fait ung beau portement. Je prie mon dieu Mahon qu'il lui donne faveur *et* lui vueille prester la victoire sur ce mauldit crestien. »

296. A ces parolles, Ogier empoigne son espee a deux mains, si lui donna si gra*n*t coup sur son escu qu'i cheut en la praerie ; ado*n*ques lui fut il[2] force de descendre a pié ; si dist adoncques le roy d'Acre : « Seigneurs, est il possible en ce mo*n*de de trouver pareil chevalier, plus pre[u]x[3] ne plus vaillant ? — Par mon ame, se dirent les Templiers, non, car c'est une chose non pareille de son fait. » Or sont les deux chevaliers descendus a pié, et frapperent l'ung l'autre[4] de si terribles coupz que c'estoit une grant merveille, *et* tellement que Justamon donna si grant coup sur la targe d'Ogier qu'il y entra dedans ung pan *et* demy, ta*n*t qu'il en emporta ung grant quartier, do*n*t Ogier n'en fist compte nuls. Le coup passé, Ogier lui donna si grant coup sur le bras dont il tenoit son espee que l'espee lui cheut en la place. ¶ Adonc Justamon le print par le corps a deux bras *et* tellement le pourmena que Courtain lui cheut pareillement. Adonc s'entreluiterent fort et ferme, si furent las de celle luyte et s'entrelaisserent ; si s'en allerent prendre chascun son espee. Et quant ilz eurent leurs espees, si s'assirent l'ung devant l'autre ; si dist Justamon : « Povre crestien, croy a[5] mon dieu Mahon *et* je te sauveray la vie. — Et maudit payen,

[1] qu'i. s'entredonnoient *P*
[2] il *abs. P*
[3] prenx] *JfP*
[4] l'u. sur l'a. *JfP*
[5] en *P*

chien enragé, se dist Ogier, vela en despit de Mahon ! » Si lui donna si grant coup de Courtain sur son espaule senestre qu'il lui avalla espaule *et* bras.

297. Quant le geant vit son bras tumbé par terre, si ne mena pas gra*n*t bruit, mais requeroit son dieu Mahon qu'il voulsist avoir souvenance de lui ; si cuida s'avancer de faire ung coup. Mais Ogier ne le laissoit pas faire. Et croyez que, se la bataille estoit entre les gens, aussi estoit elle entre les chevaulx, car le cheval Ogier s'en alla vers [le][1] brun* de Surie* qui estoit a Justamon, si s'entreruerent tellement et a si gra*n*t force que Bauchant, de la grant puissance que il avoit, luy[2] donna coups au brun[3] de Surie des deux piedz de derriere, que il lui creva le cueur du ventre, si mourut la. Adoncques Ogier lui dit : « Car[4] sur[5] le brun de Surie ne monterez jamais ! — Aussi ne y vouldroye pas monter, car je seray heritier de Bauchant, celui de mon frere Bruhier ! » *Et* en disant ces parolles, Ogier le choisit au decouvert, si lui donna si grant coup entre col *et* chappeau qu'i lui mist le corps d'ung costé et la teste d'aultre. Et adoncques tout[6] l'ost des Sarrasins se co*m*mença a se[7] esmouvoir, menans si grant courroux, hurlans si treshorriblement que c'estoit une gra*n*t pitié. *Et* aussi avoient ilz bien cause, car leur roy, leur chief, leur souldan estoit mort, se ilz [o.IIII.] ne savoient plus que faire ne a qui avoir recours, sinon au roy Ysoré son nepveu, au roy Murgalant et au roy Moÿsant.

298. Ogier, voyant la bataille estre achevee *et* avoir la gloire de la victoire[8] de ladicte bataille, si alla recueillir Bauchant et monta dessus. Atant le roy Jehan d'Acre est sailly de la ville, si[9] est venu embrasser Ogier courtoisement. « Or ça, Viel Chevalier, mon amy, bon preu vous face ! Or ça, comment[10], n'estes vous rien blecé ? — Nompas, vostre mercy. — Or ça, chevalier, qu'est il de faire, a vostre advis ? Je faitz venir tout mon ost pour aller assaillir ces payans. — C'est tresbien dit, se dist Ogier, pensons d'ordonner noz batailles, car je les vois desmarcher. N'attendons pas qu'ilz viennent sur

[1] le *om. AP*] *Jf ; voir aussi 297/6 et 8*
[2] luy *abs. P*
[3] d. de si grans c. a Brun *P*
[4] Car *abs. P*
[5] dessus *P*
[6] tout *abs. P*
[7] se *abs. P*
[8] voictoire] *JfP*
[9] v. et s. *P*
[10] comment *abs. P*

nous, mais les allons assaillir ! — C'est bien advisé ! » se dirent ilz. Adoncques co*m*mencerent a marcher *et* coururent sur les paya*n*s. Lors vint le roy Ysoré, qui choisit Ogier, si coucha sa lance, mais Ogier le laissa passer ; si[1] empoigne Courtin son espee et court sur lui et lui donna si grant coup qu'il le rua de dessus son cheval a terre, *et* l'eust tué, n'eussent esté le roy Moÿsant, le roy Murgalan *et* le roy Noradin*, qui tous vindrent accueillir Ogier *et* tant lui donnerent de coupz, *et* lui a eulx, qu'il y eut une si grande occision de par Ogier que ce fut une grant[2] merveille, et tellement que le roy Ysoré eut temps de soy remonter a son bel aise.

299. Quant[3] le roy d'Acre[4] vit Ogier ainsi empesché, si vint amener les Templiers q*u*i firent voye a Ogier qui ta*n*t estoit empressé, *et* la fut plus forte bataille que encores n'avoit point esté. *Et* quant Ogier fut hors de la presse, le roy Murgalan, qui advisa le roy d'Acre empesché, si le vint choisir au descouvert *et* lui do*n*na si grant coup de lance q*u*'il lui passa tout au travers du corps. Mais, quant Ogier le vit a terre mort, Dieu sache quel courroux il mena, *et* du dueil qu'il en eust, apperceult le souldan Noradin*, si lui vint donner si grant coup de lance qu'il a ho*m*me *et* cheval rué par terre. Et quant il vit qu'il n'estoit pas mort, si tira son espee pour le tuer, mais le souldan se rendit a lui. Lors Ogier, courroucé plus que devant de la mort du bon roy Jehan d'Acre, si dist aux Templiers et aux seigneurs : « Messeigneurs, je congnois q*ue* ces payans so*n*t esbahiz *et* prestz de eulx mettre en fuytte[5] : chevauchons roidemen*t* sur eulx *et* les assaillo*n*s durement, car la journee s'en va nostre ! » Si broche des esperons *et* s'alla [a la][6] floute de bataille[7]* *et* Ogier[8] vient de son espee, si[9] couppa la lance ou l'estandart pendoit, si le fist emporter *et* tua le chevalier payen qui le portoit. *Et* quant ilz se virent sans enseigne, si firent sonner de retraite*. Et quant ilz se prindrent a retirer, Ogier fist reserrer ses gens, si s'en retournere*n*t dedens Acre *et* amenerent[10] le souldan dedens la cité.

---

[1] et *P*
[2] u. si g. *Jf*
[3] Certes *P*
[4] r. Jehan d'A. *P*
[5] fuyttte] *JfP*
[6] a la *om.*] *P* — s'a. f. d. leur b. *Jf*
[7] d. la b. *P*
[8] Ogier *abs. P*
[9] e. Courtain s. *P*
[10] emmenerent *P*

300. Or sont les ostz retournez tant d'une part que d'autre *et* [a la][1] vergoigneuse honte des payens, a la louenge, honneur *et* triumpheuse victoire des crestie*n*s q*u*'ilz avoient obtenue par le moyen du bon duc[2] Ogier ; si fut treshonnorablem*e*nt recueilly en grant triumphe[3] *et* menerent grant joye a l'occasion de leur victoire, *et* d'autre, grant[4] dueil pour la mort de leur bon roy, lequel ilz firent tressollennellement sepulturer ; si firent tantost les Templiers assembler le conseil pour eslire ung roy, car force leur estoit d'en avoir ung q*u*i fut obbeÿ, car ilz n'estoient point ung jour q*u*'ilz n'eusse*n*t quelq*ue* assault[5] des payens, pourquoy ilz ne sçavoient qu'ilz devoient faire. *Et* d'autre part les paye*n*s se retirerent[6] aux cha*m*ps pour emporter le corps de Justamo*n* *et* menere*n*t [o.IIII.v] ung merveilleux courroux, menassant la cité d'Acre q*ue* jamais ilz ne departiroient de la qu'elle ne fust d'eulx bruslee *et* exilee, *et* que beaucoup de maulx *et* grans inconveniens leur[7] estoient venus a l'occasion d'elle. Or retourneray je au grant honneur qui fut fait au palays ; si vint son hostesse et son filz Garnier au palays lui baiser les piedz, louant Dieu de la victoire qu'il avoit eue. Et Ogier la vit voulentiers *et* son filz Garnier ; si fut ta*n*tost le conseil assemblé pour sçavoir qui ilz esliroient pour estre leur roy ; si furent tous d'une mesme voulenté *et* d'une mesme opinion, si vindrent p*re*senter la couronne a Ogier le Dannoys, si lui dirent a grant reverence :

301. « **T**ous[8] d'ung mesmes consentement vous avons esleu nostre roy et seigneur, auquel est *et* regit tout le pouoir de nostre deffence *et* la sauvegarde du royaume d'Acre, *et* tous vous faisons hommage et reverence. » Adonc respondit Ogier : « A ! messeigneurs, il vous fault premierement enquerir se de la lignie n'y a poi*n*t quelque heritier pour succeder audit royaume, car je ne le vouldroie, pour rien qu'il soit, desheriter[9]. — Ce n'y fait rien, se respondit le prieur Godebeuf, qui faisoit les harengues, car je vous diray la raison : d'ancienneté jamais n'eusmes[10] roy fors par election, car, lui mort, le royaume revient a nous, car nous mesmes en so*m*mes heritiers, mais nul ne peut jouyr ne posseder

[1] a la *om. AJfP*] *corr. d'ap. la suite du texte 300/2 (parallélisme de construction)*
[2] b. et vaillant d. *P*
[3] e. g. t. *abs. P*
[4] d'a. part g. *Jf*
[5] c. i. avoient souvent a. *P*
[6] retirent *Jf*
[7] lever *Jf*
[8] Nous *JfP*
[9] desherité *P*
[10] j. nous n'e. *JfP*

le royaume, sinon par l'opinion des citoyens *et* le consentemen*t* de tous. » ¶ Lors Ogier leur dist : « Puis que ainsi est qu'il vous a pleu de me faire cest ho*n*neur, je l'acete, mais vo*us* en remercie grandement, combien que a moy n'appartienne pas tel ho*n*neur ne telle magnificence. — Ha ! sire, respondit ung des chevaliers, non, se dist il, sire, mais vous estes digne de gouverner ung monde, nompas ung royaume, car je ne sache en crestienté ho*m*me humain qui soit vivant plus digne de louenge *et* recordation de bonne memoire q*ue* vous. Et pour ceste principalle cause congneue, vostre grande prouesse, force, vaillance, loyaulté *et* bonne prudence, vous avons la couronne presentee co*m*me cellui qui la peut vailla*m*me*n*t garder *et* maintenir. — Messeigneurs, se dist Ogier, je remercie vostre noble vouloir *et* honneur qu'il vous plaist me faire. Or, se dist Ogier, puis que ainsi est, je vueil user de puissance royale *et* ordonne[1] sur le fait des offices de mon hostel. »

302. Et pource qu'il ne pouoit oublier le petit service que lui avoit fait[2] son hostesse, lequel service elle avoit fait de grant vouloir, et pour celle cause[3] la fist venir ; si lui fist grant honneur, car il la fist *et* ordonna garde de sa chambre et son filz Garnier son chambellan, donc [les Templiers][4]* eurent de celle heure grande envye conspiree sur le roy*, et[5] pour deux causes : la premiere si estoit pource qu'il se faisoit gouverner par povres et ruraulx ; l'autre pource que il leur[6] estoit advis qu'il vuideroit le royaume d'Acre[7] d'argent pour le transmettre[8] en France ; si conspirerent une trahyson sur lui que je vous diray aprés. Or retourneray je a parler du souldan Noradin que Ogier tenoit prisonnier ; si le fist incontinent[9] venir devant sa baronnie et lui dist haultement : « Souldan Noradin, or escoutez ! Pource que, a l'avenement de ma couronne, je[10] suis estably roy de ce païs*, je veulx executer justice *et* monstrer royallement que je suis pour maintenir *et* garder[11] ma terre en paix, pour gouverner la police et conserver nostre saincte

[1] ordonner *JfP*
[2] fait *abs. P*
[3] caucause (*première syllabe en fin de ligne répétée au début de la ligne suivante*)] *P*
[4] l. T. *om. AJfP*] *WXYZ*
[5] l. bon r. Ogier le Dannois e. *P*
[6] leur *abs. P*
[7] d'A. *abs. P*
[8] l'envoier *P*
[9] incontinent *abs. P*
[10] c. et que j. *AJfP*] *corr. d'ap. la syntaxe*
[11] e. g. *abs. Jf*

foy crestienne[1]. Or est il ainsi que selon nostre loy je ne vous puis garder ne conserver[2] en mon royaume si vo*us*[3] n'avez desir *et* affection de vous faire baptizer incontinent, quelle chose vous fault fai[o.v.]re, ou autrement je donneray sentence contre vous de mort, car se je ne le faisoie, je ne devroie pas estre reputé roy, car je soustiendroie les ennemys de nostre dieu Jesucrist. Pourquoy advisez de dire incontinent vostre voulenté. »

303. A[4] ces parolles, le souldan Noradin respondit : « Roy, j'ay entendu tout ce que avez cy proposé, et vous respons que, touchant ma loy, jamais je ne le[5] reno*n*ceray, car, de me faire baptizer, jamais je ne m'y co*n*sentiroye, mais parlez moy de me mettre a rançon et je vous fourniray telle ra*n*çon que me vouldrez mettre. » Se dist le roy[6] : « Je ne vueil nulle rançon de vous, mais que renoncez ce dieu Mahon que vous adorez, qui n'est que une ydole *et* une statue faicte de la main dé* hommes et diables qui sont autour de lui qui le font parler, car vous n'avez autre ayde ne autre secours que de* diables et lesquelz jamais ne vous tiennent nulle verité de rien qu'ilz promettent, mais ne vous font que decevoir pour a la fin vous mener a damnation eternelle. Pource avisez vo*us*, car si vous voulez croire en Jesucrist, je vous donneray la moitié de mon royaume. — De cela ne me parlez plus ! — ¶ Or venez ça ! se dist Ogier. Je vous feray autre chose : se vous me voulez promettre de faire vuyder vostre armee qui est icy devant avec tous voz alliez, je suis content de vous laisser aller.

304. — Touchant cela que dictes, je[7] le feray bien, ce[8] dit Noradin. Se vo*us* me voulez laisser aller, ainsi je vous prometz que je feray tout l'ost departir et que chascun s'en retournera chiez soy, et le vous promettray sur mon dieu Mahon *et* sur la loy que je tiens de lui. Et se ainsi ne le pouoie faire, que les autres qui sont a l'ost ne le voulsissent faire, de ceste heure je vous prometz sur mon dieu *et* sur ma loy m'en retourner icy prisonnier comme devant. — Et je suis content ! » se dist le roy[9]. Lors le souldan Noradin

[1] e. c. n. s. f. c. *abs. P*
[2] n. c. *abs. P*
[3] vous *abs. P*
[4] Contre *P*
[5] la *JfP*
[6] r. Ogier *P*
[7] Puis que dittes cela j. *P*
[8] ce *abs. P*
[9] r. Ogier *P*

print congié, si s'en retourna a l'ost bien joyeulx de sa delivrance, car il ne cuidoit pas ainsi eschapper – dequoy Ogier eut fort a besoigner depuis. ¶ Or est il arrivé a l'ost, si furent bien esbahiz les payens quant ilz le virent si tost retourné, si lui demanderent comment il estoit peu retourner si tost. Adonc leur compta la maniere comment, et comme il avoit promis faire departir[1], « si vous estes contens, ou m'en retourner prisonnier comme devant, car ilz m'ont renvoyé sur ma loy, car ilz ont fait roy d'Acre Ogier ; pource, messeigneurs, advisez qu'il est de faire. »

305. Et a ces paroles respondit le roy Murgalant *et* dist ainsi : ¶ « Seigneurs, icy ne pouons nous plus rien acquester, car ce n'est que nostre[2] destruction d'y tant avoir[3] sejourné. Levons le siege *et* faisons departir l'ost ! » Adoncques s'en alla le souldan Noradin en Babiloine, le roy Moÿsant en Mesque et le roy Murgalant en Hierusalem avecques le roy Ysoré ; si s'en retournerent chascun en sa region. Or laisseray je a parler du departement desditz Sarrazins *et* maulditz paiens et retourneray a parler du vaillant[4] Ogier le Dannois roy d'Acre, qui triumpha long temps dedens Acre[5] *et* en bonne paix, do*n*t soy voyant en prosperité, une fois[6] entre les autres dist, ¶ puis que le royaume estoit en paix, que voulentiers[7] se delibereroit[8] d'aller oultre[9] visiter *et* adorer Nostre Seigneur Jesucrist au Sai*n*t Sepulcre, *et* qu'il avoit long temps desiré d'acomplir le saint voiage ; or se dist [o.v.v] il : « L'avantage que j'ay de present *est* que j'en suis si pres ; en effect, se dist il, quelque jour que nous avrons vent a souhait, j'ay bonne affection d'acomplir l[e][10] voyage au plaisir[11] de mo*n* dieu Jesucrist. » Or fut le royaume d'Acre longuement en paix et en transquilité et tellem*e*nt que aise desja les grevoit *et* leur sembloit que Ogier estoit bien tenu a eulx de ce q*u*'ilz l'avoient fait roy *et* oblioient ja le bon service que Ogier leur avoit fait par devant.

---

[1] d. l'ost *P*
[2] nostre *abs. P*
[3] d. de t. y a. *P*
[4] p. du noble et v. *P*
[5] d. le roiaulme d'A. *P*
[6] u. autre f. *P*
[7] il *P*
[8] s. vouloit deliberer *P*
[9] oultre *abs. P*
[10] la] *JfP*
[11] vouloir *Jf*

306. Or[1] advint ung jour que Ogier s'en alla esbatre en ung vergier pour ung peu[2] prendre de[3] deduyt *et* se contempler es doulces herbes, fleurs *et* beaulx fruitz qui la estoient, se coucha sur ung preau. Et ne pensant a[4] rien fors descharger son cueur d'aucuns fors et pesans regretz qu'il avoit sur le cueur, si dist a par soy assez haultement : « Hé ! noble *et* triumphant royaume françois, or t'ay je bien ja[5] eslongné ! O ! puissant *et* triumphant roy Charlemaigne, que suis je courroucé d'estre ta*n*t sans avoir aucunes bonnes nouvelles de vous ! Clarice ma femme, [n]oble[6] *et* loyalle espouse, qui tant avez ja eu de peine pour l'amour de moy, et noble lignee de Dannemarche, ou il y a de nobles princes *et* de si vaillans chevaliers ! Helas ! ne viendra ja l'heure q*ue* je vous puisse revoir ? Je prie Jesus mon createur qu'il vous vueille conserver en bien *et* que au roy Charles[7] vueille donner telle inspiration que a ma dame Clarice, mon espouse *et* bonne amye, vueille entretenir son honneur. ¶ Et encores Berard de Bruyt vueille tenir justice, ainsi comme il appartient. » Et en disant lesdictes paroles, il y avoit ung escuier audit jardin[8] qui entendit toutes les[9] parolles qu'il avoit dictes. Et quant le roy fut departy dudit vergier, ledit escuier saillit aprés, si s'en alla aux Templiers et leur commença a dire : « Messeigneurs, il y a bien des nouvelles ! » se dist il.

307. Donc[10] se dist[11] Godebeuf *et* Berenger aussi bien[12] : « Pour Dieu, comptez nous en ! — Par ma foy, se dit l'escuier, ainsi que j'estoie au jourdhuy au vergier, j'ay e[n]tendu[13] parler le roy a par soy aucunes parolles dont j'ay esté gra*n*dement esbahy. Et ne penseriez en piece qui seroit le Viel Chevalier q*ue* vous avez fait roy. — Et comment donc ? se dist Berenger. Beau sire, comptez le nous ! — Par ma foy, se dist il, c'est[14] Ogier de Dannemarche, qui deva*n*t Lan tua le roy Bruhier, je vo*us* asseure de cela. — Dictes vo*us* vray ? se dist Godebeuf. — Ouy certainement, se dist l'escuier. — Ha !

---

[1] Lors *P*
[2] u. p. *abs. P*
[3] du *P*
[4] en *P*
[5] ja bien *JfP*
[6] uoble] *JfP*
[7] Charlemaigne *P*
[8] vergier *P*
[9] lesdictes *P*
[10] Adonc *P*
[11] dirent *P*
[12] a. b. *abs. P*
[13] eutendu] *JfP*
[14] d. ledit escuier c'e. *P*

se dist Godebeuf, par la foy que je doy a Dieu, il en ira autrement, car le faulx et oultregeux ribault occist ung de mes cousins germains[1] devant le chasteau de Beaufort, mais a ceste fois je m'en vengeray, se je puis ! — Et moy aussi, se dist Berenger, il m'a fait du cas pareil, car il a occiz *et* mist a mort mon oncle, dont je l'en feray repentir[2] devant qu'il soit gueires de temps. Or escoutez, messeigneurs, mon opinion, et soit tenue ceste chose secrete, car si nous le faisons ainsi que je l'ay a l'entendement, la regence nous demourra du royaume[3] qui est de present paisible[4], ainsi[5] demourrons paisiblement gouverneurs d'Acre. — C'est bien dit, se respondirent les autres Templiers. — Or achevez *et* puis je diray la mienne », ce dit Godebeuf. Et si ha[u]ltement[6] se prindrent a machiner ladicte trahyson qu'ilz[7] n'avoient pas loysir d'aviser les inconveniens[8] qui leur en pouoient venir[9].

[o.VI.] **308**. « **O**r je vous diray[10], dist Berengier. Il est vray que je me suis advisé que le roy, une foys en soupant en son palais, dist que long temps a il avoit eu grant voulenté, desir *et* affectio*n* de faire ung voiage au Saint Sepulchre. Or est il vray q*u*'il dist q*ue*, pource qu'il estoit si approuché pres, que son inte*n*tion estoit d'acomplir quelq[u]e[11] jour ledit voiage ; si seroit bon, messeigneurs, soubz vostre correction, tandis q*u*'il est a[12] so*n* propos[13], de lui en do*n*ner plus[14] grant courage. Et si tost q*u*'il vouldra partir, nous avo*n*s les esclaves d'Aufrique qui sont residans a ce havre pour le tribut qu'ilz en paient ; si le cas estoit qu'i voulsist partir, secretement nous marchanderons aux maronniers, qui le guideront et le rendront au roy d'Aufrique, et ce pendant le roy Isoré nous tiendra paisibles et ne vouldroit pas tenir le royaume d'Acre*, car il a fait mourir son pere le roy Bruhier et de richief son oncle Justamon, pourquoy il en prendra vengence incontine*n*t, si mourra la sans jamais venir pardeça, pourquoy le royaume demourra tousjours entre

[1] m. g. c. *Jf*
[2] f. douloureusement r. *P*
[3] l. r. de ce r. nous demourra *P*
[4] p. bien p. *P*
[5] d. et a. *P*
[6] hanltement] *Jf* ; haultemeut *P*
[7] m. et conspirer l. malleureuse t. contre leur bon et vaillant roy Ogier le Dannois de Dannemarche qu'i. *P*
[8] l. grans et dangereux i. *P*
[9] advenir *P*
[10] Seigneurs *Jf*
[11] quelqe] *JfP*
[12] en *P*
[13] s. bon p. *P*
[14] plus *abs. P*

noz mains. » Et a ceste parolle dist le mauldit Bere*n*gier : « Seigneurs, il n'est possible en ce mo*n*de de dire mieulx, car nous demourro*n*s par ce moyen tousjours seigneurs et gouverneurs, et si avro*n*s les tresors de Garnier et de sa mere, si les mettro*n*s a povreté encores plus grande qu'ilz n'estoient par avant. »

309. Et[1] ung jour entre les autres que le roy estoit en ses bonnes, lui souvi*n*t de faire son voiage, si dist a Berengier *et* Godebeuf[2] : « Messeigneurs, pieça je vous avoie parlé que ma voule*n*té estoit d'aller voir le Saint Sepulchre, si vous vouldroie bie*n* prier que, ce vo[u]s[3] trouvés maro*n*niers seurs, que vous marchandissés a eulx de me re*n*dre dede*n*s Hierusalem, car je vouldroie bie*n*, ta*n*t q*ue* le royaulme est en bo*n*ne paix, faire[4] le[5] voiage. » Atant fut la Berenger[6] : « Sire, ne vous esmoiés de cela car, a toutes heures qu'il vous plaira partir[7], nous vous trouverons maronniers seurs et habilles[8] pour vous rendre prestement audit Saint Sepulchre. » Or doncq*ue*s se dist le roy[9] : « Faictes donc, s'il vous plaist, la diligence, si que demain de bonne heure je puisse monter sur mer. » Or s'e*n* partirent a celle heure les faulx Templiers[10] – c'est assavoir Bere*n*gier[11] et Godebeuf – pour aller expedier la traïson[12] ja commancee[13], et dirent aux esclaves d'Aufrique : « Messeigneurs, pour le vous donner a entendre, nous mettons nostre roy entre voz mains pour le co*n*duyre au roy Ysoré, car il a tué et occis son pere le roy Bruhier, et son oncle Justamon, pourq[u]oy[14] vous serés bien venus en la court du roy Ysoré ; et si vous do*n*nerons bo*n*s gaiges, et si serés le temps advenir plus seurement entretenus en Acre[15] ; si faignés tousjours de le mener et conduire en H[i]erusalem[16]. » Se respo*n*dirent les esclaves : « Messeigneurs, nous fero*n*s si bien la besongne que vous avrés a vous

[1] Et *abs. Jf* ; Or *P*
[2] e. a G. *JfP*
[3] vos] *JfP*
[4] p. et tranquilité f. *P*
[5] ledit *P*
[6] l. le traistre B. qui lui dist *P*
[7] departir *P*
[8] treshabilles *P*
[9] r. Ogier *P*
[10] c. h. la l. f. traistres et maulditz T. *P*
[11] a. lesditz B. *P*
[12] l. mauldicte et faulse t. *P*
[13] encommencee *P*
[14] pourqnoy] *JfP*
[15] e. la ville d'A. *P*
[16] Hrerusalem] *JfP*

contenter[1]. » Or s'e*n* retournent[2] les faulx et[3] desloyaulx Templiers par devers le roy Ogier et[4] p*re*mier firent escrire unes lettres a ung leur segretaire co*m*me ilz envoyoient[5] au roy Ysoré le roy d'Acre pour en faire son[6] plaisir et que il les eust pour recommandés. Et si tost qu'ilz fure*n*t saisis des lettres, si s'en allerent au souper du roy Ogier et lui dirent treshonnorablement, ainsi que traystres sont acoutumés de faire :

[o.VI.v] **310. « Q**uant il vous plaira, sire[7], co*m*mencer vostre voyage, nous avons apointé avecq*ue*s eulx* des tribus et acquis, et avecques ce vous bailler*on*s ung de nos religieux qui vous monstrera toutes les habitations *et* lieux saincts et devotz de Hierusalem et nostre segretaire pour avoir certification[8] des visitatio*n*s q*ue* avrés faicte en ladicte terre sai*n*te, priant Nostre Seigneur qu'il vous doint bie*n* aller *et* a plaisir retourner a joye *et* a santé. » Ado[n]cques[9] le roy les remercia et leur requist qu'ilz gardassent la ville en seurté *et* qu'ilz entretensissent les officiers qu'il avoit commis en leurs offices, et especialeme*n*t son chambella*n* Garnier *et* sa mere, et que a son retour il leur feroit des biens. Lors chascun se departit pour aller au repos, et les Templiers allerent festoyer leurs esclaves et leurs[10] gaudirent tresbien[11], tellement qu'ilz leur promirent aco*m*plir la teneur de leur entreprinse *et* voule*n*té. Et qua[n]t[12] vint au matin q*ue* le roy fut esveillé, ses chambellans *et* clers de chambre le viendre*n*t presteme*n*t habiller, et pource qu'il devoit le matin entreprendre de commencer son voyage, si fut i*n*continent apresté, *et* ne print autres gens pour sa conduyte, pource qu'il cuidoit retourner incontinent. Mais il fut mis bien loing de sa pensee.

---

[1] v. c. de nous et ne vous en soulciez *P*
[2] retournerent *P*
[3] f. pervers e. *P*
[4] l. noble et vaillant O. le Dannois leur roy e. *P*
[5] envoient *P*
[6] f. a s. *P*
[7] S. q. i. v. p. *Jf*
[8] certificacions *Jf*
[9] Adoucques] *JfP*
[10] les *Jf*
[11] l. g. t. *abs. P*
[12] quaut] *JfP*

XXXVIII

Comment le roy d'Acre print[1] congé de ses nobles citoiens *et* s'en alla oultre mer pour visiter le Saint Sepulcre de Nostre Seigneur, et comment il fut mené par la tempeste devant Babyloine.

[p.I.] **311. S**i se part[2] Ogier d'Acre *et* commanda a Dieu tous les nobles citoiens, seigneurs, dames, bourgoises *et* marchans, *et* estoit chascun bien mal content qu'il s'en alloit si tost, car les citoiens le amoient bien et n'y avoit que l'envye de ces maulditz Templiers qui[3] ne fussent bien co*n*tens de lui *et* de son noble gouvernement. Le congié prins de tous, embrassa doulcement les deux Templiers principaulx qui faisoient mener la trahyson. Puis entra en mer, si navigerent le jour terriblement, mais ilz n'eurent pas bon vent, mais tout contraire[4] ; si coucherent celle nuyt sur mer, ce qu'ilz ne cuidoyent pas faire ; or estoit le povre Ogier sur mer, cerchant adorer celui qui l'avoit creé *et* donné si grant honneur par dessus toute creature, mais il s'en alloit nom plus ne moins q*ue* fait la povre brebis, quant elle s'en va vers le bouchier pour querre sa mort. Et si[5] tost q*u*'il fut grant jour, les maro*n*niers aviserent qu'ilz s'estoient grandement fourvoyez de leur chemin ; si mirent la voille au vent, mais quant il[6] vint sur le midy, il se leva ung gra*n*t orage de temps qui fut si fort *et* si impetueux que, voulsissent ou non, ilz furent co*n*trains de aller au plaisir du vent, qui les getta parmy grans rochiers, et tellem*en*t que, de ung hurt que la nef fist a ung grant rochier, fendit *et* brisa en deux pieces, si que tous ceulx de dedens furent tous noyez, fors Ogier a qui ung petit briguantin vint en main, si se lança acoup dedens, mais, quant il fut dedens, il fut quasi autant esbahy que par devant, car il avisa qu'il ne sçavoit naviger ; si se mist sur le bateau pour veoir s'il verroit personne, si avisa des maronniers pescheurs et les appella si fort et si hault tant qu'il les fist venir a lui.

312. Quant les pescheurs furent au pres de lui a leurs petis bateaulx, si le saluerent, et Ogier leur rendit leur[7] salut ; si advisa unes[8] lettres qui nagoient sur l'eaue, si les fist prendre a ung pescheur qui les lui bailla, et vit dedens la trahyson que les Templiers lui

---

[1] r. Ogier p. *P*
[2] partit *P*
[3] qu'ilz *P*
[4] t. au c. *P*
[5] sil] *JP*
[6] ce *J*
[7] le *J*
[8] des *P*

avoient faicte, dont il fut merveilleusemen*t* esbahy. Lors conduirent Ogier avec leur bateau qu'[1]*i le midrent dedens, et quant il fut entré dedens, il commença d'aviser une grande tour haulte et large ; ¶ si demanda aux pescheurs quelle tour c'estoit qu'il veoit. Il lui respondirent que c'estoit la tour Babel de Babiloine. Adonc se print a faire le signe de la croix et dist a soy mesmes : « Helas ! j'ay bien cuidé cheoir entre les mains du roy Ysoré[2], mais[3] je ne suis gueires arrivé plus seurement ! » Si demanda Ogier qui estoit seigneur de Babiloine, *et* l'ung des pescheurs lui dist que c'estoit le souldan Noradin, dont il fut terriblement mal content, mais au fort se dist Ogier : « Puis que fortune* m'a cy[4] getté, il m'est force de prendre en gré. » Si ne monstra nul semblant devant les pescheurs d'estre nullement esbahy, mais leur demanda de rechief s'il y avoit point de guerre a l'entour du païs ; si lui respondit le pescheur :

313. « Par Mahon, se dist il, monseigneur, je vous asseure que long temps a q*ue* n'eusmes guerre si forte ne qui[5] durast si longuement, car le roy Moÿsant maine si[6] dure guerre co*n*tre le souldan Noradin qu'il lui a destruyt toutes ses terres, a cause de ce que le roy Moÿsant de Mesque ne lui avoit[7] voulu donner sa fille, la plus belle et la plus noble qui jamais fut veue d'oeil – que[8] en la mal'heure fut elle nee ne engendree pour no*us* ! » Adoncques Ogier, voyant qu'il estoit sur le rivage, leur pria que il le descendissent *et* qu'il [p.I.v] vouloit aler en Babiloine pour veoi[r][9] la cité ; pourquoy le descendirent voulentiers ; si leur voulut bailler argent pour la peine qu'ilz avoient pour lui prinse, mais ilz n'e*n* voulurent rien prendre, si les remercia grandement et sur ce point les commanda a Mahon. Adonc s'en partit Ogier pour tirer devers Babiloine, mais il[10] s'avisa qu'il joueroit d'une finesse grande et qu'il se noirciroit le visage *et* les mains *et* ung peu des bras *et* qu'il donneroit a entendre qu'il venoit de Morienne, ce qu'il fist. Et quant il fut bien noircy *et* seché, si vint faire son entree dedens Babiloine *et* dist au portier qu'il lui ouvrist la porte et qu'il vouloit parler au roy. A sa parole le portier entendit qu'il estoit

[1] b. tellement qu'i. *P*
[2] m. de Y. *P*
[3] Y. se dist Ogier m. *J*
[4] icy *P*
[5] quil *AP*] *J*
[6] si *abs. J*
[7] a *P*
[8] que *abs. P*
[9] veoit] *JP*
[10] il *abs. P*

vaillant chevalier, si lui ouvrist la porte. Et quant il fut entré, les chevaliers et autres payens qui l'avisoient disoient entr'eulx : « Advisez le beau chevalier morien que, s'il estoit bien armé, qu'il devroit bien secourre une bonne lance*. » *Et* ainsi devisoient entr'eulx du vaillant chevalier Ogier le Dannoys.

314. Lors monta Ogier prestement en la salle basse*, ou la trouva le souldan Noradin, le roy Caraheu et plusieurs autres roys et grans seigneurs. Lors se print a saluer le souldan Noradin en langage morien, car il l'avoit apris en Acre. ¶ Et le souldan lui rendit son salut, puis salua la seigneurie[1], qui lui firent ung tresgracieux recueil. Lui entré *et* recuilly, le souldan Noradin lui demanda dont il venoit ; si lui dist que il venoit de Morienne *et* qu'il amenoit a son secours[2] contre le roy Moïsant de Mesque cinq ce*n*s bons combatans, bons gensdarmes qu'il avoit souldoyé jusques a six moys, mais en passant par la grant mer, bien quatre mille des gens Murgalant « nous vindre*n*t accueillir, tellement que nulle deffence ne retarda nostre nef de perir, mais don*n*erent de si gra*n*s coups de pointe a nostre nef qu'ilz la briserent *et* mire*n*t en pieces, *et* me suis sauvé en ung petit bateau, tant que, moyennant l'aide de noz dieux, j'ay sauvé le corps, nompas les biens, mais encores les doy je bien regracier quant j'ay sauvé mon corps. Et vous cuydant secourir, celle perte m'est advenue. — ¶ Or ça, se dist le souldan Noradin, comme vous nomme l'en en Morienne ? — Par la foy que je[3] doy a Mahon, on me nomme le Viel Chevalier morien. — Viel Chevalier, se dist le souldan, par noz dieux, je suis grandement courroucé que pour moy vous est celle perte advenue.

315. Or[4] je vueil *et* ordonne, Viel Chevalier, que vous soyez de ma court, et[5] demandez quelque office que vous vouldrez *et* je la vous octroye. » Ce dist Ogier : « Sire, grandeme*n*t je vous remercie ; s'il estoit de vostre noble vouloir de me donner la garde de voz prisons[6], vous me feriez ung grant plaisir, car je ne sache office qui mieulx me soit propice en vostre court que celle la. Et sachez que je feray bon devoir de bien les garder, *et* s'il y a crestiens, je suis pour bien les regenter. — Nous vous la do*n*nons, dit le souldan,

[1] l. noble s. *P*
[2] cours *P*
[3] je *abs. J*
[4] Et o. *P*
[5] et *abs. P*
[6] prisonni[er]s *P*

et se mieulx eussiez demandé, mieulx vo*us* eussiez eu. » Et adoncques comme le souldan lui bailloit les clefz de ses prisons, vindrent quatre roys, dont l'ung d'iceulx estoit Caraheu, do*n*t[1] Ogier ne fut pas trop joyeulx de sa venue, nompas pource qu'il lui fist desplaisir, mais qu'il ne l'eust recongneu ; *et* pour sçavoir les noms des autres roys, l'ung estoit le roy d'Abillant, l'autre le roy de Tartarie, Murgasier, et l'emillaine* d'Orables*. Et sont la les quatre roys qui devisoient de leurs affaires. Et Ogier print congié du souldan *et* de toute la seigneurie et s'en alla pour prendre possession de son office. Adoncques se fist convoyer [p.II.] par le varlet du chartreur* *et* aller dede*n*s les prisons, car il delaissa voule*n*tiers la co*m*paignie de Caraheu qui la estoit venu, affin qu'il ne l'interrogast de quelq*ue* chose.

316. Si[2] entra ledit Ogier dede*n*s les prisons pour reco*n*gnoistre les priso*n*niers. Et a dit : « Sus ! De bout, crestie*n*s, q*ue* je sache q*ue*lz ge*n*s je puis avoir, car je suis nouvel officier, pourquoy je vueil avoir la co*n*gnoissance des priso*n*niers q*ue* j'ay en ma garde ! » Si print la parolle Girard de Rosillon : « Helas ! sire, crestie*n*s so*m*mes nous *et* avo*n*s esté prins, ainsi q*ue* no*us* allions au Sai*n*t Sepulchre faire le saint voyage. Et p*ar* faulte d'avoir payé le tribut, le souldan no*us* a fait pre*n*dre prisonniers. — Et do*n*t estes vous ? dist Ogier. — No*us* so*m*mes ge*n*tilz hommes de Lo*m*bardie. Et s'il estoit possible q*ue* fussions mis a rançon, que l'un de nous eust co*n*gié pour la co*m*paignie pour aller devers le roy Desier, qu'il fourniroit la ra*n*çon q*ue* serions tenuz payer…* — Ha ! faulx paillard, vous fault il renoyer v*ost*re paÿs ? Je co*n*gnois a v*ost*re langage q*ue* vous n'estes point lo*m*bard. Que j'aye plus planiere[3] congnoissa*n*ce de vo*us*, je vueil avoir du luminaire[4]. » Si envoya querre ung cierge tout alumé *et* le fist aporter dede*n*s la prison, si re*n*voya[5] le varlet sarrazin habiller certaines choses, dont il luy avoit do*n*né charge. Et si tost qu'il eut la lumiere, il advisa Girard de Rosillo*n* son oncle, *et* les autres François, qui de le veoir ne[6] fure*n*t pas trop asseurez de le veoir ainsi noir.

[1] duquel *P*
[2] Lors *P*
[3] clere *P*
[4] a. de lumiere *J*
[5] envoya *P*
[6] F. et quant ilz le virent n. *P*

317. Et quant il se print a regarder Girard de Rosillon son oncle, il co*m*men*ç*a tresfort a lermoyer, *et* le baisa *et* embrassa tresfermeme*n*t, en lui disant : « Mon oncle *et* mon bon amy, las ! qui vo*us* a icy mis ? » Et qua*n*t Girard l'ouyt dire « mon oncle », il fut tresfort esbahy. « Ha ! sire, ne vo*us* desplaise, je n'euz jamais frere qui enge*n*drast Sarrazin ! — N'estes vo*us* pas Girard de Rosillon ? » *Et* les autres no*m*ma tous p*ar* nom *et* p*ar* surnom, dont fure*n*t tous esp*er*dus. « De nommer noz noms, vous n'avez de rie*n*s failly. — Je vous asseure q*ue* v*ost*re frere aysné qui avoit no*m* Geffroy de Dannemarche fut mon pere. — Je ne sçay co*m*e la chose va, mais je co*n*gnois bie*n* q*ue* Geffroy de Dannemarche fut mon frere, leq*ue*l eut deux filz, dont l'un avoit nom Ogier *et* l'autre Guyon, *et* Ogier suivit les guerres *et* ne sçavons ou il est. ¶ Et Guyon a ung des beaulx *et* bon chevallier a filz que on sçavroit trouver[1] en place de terre. Et c'est Gaultier son nom, leq*ue*l naguaires vainquit en champ de bataille Berard de Bruyt, pource qu'il cuida faire mourir Ogier ; si voulus[2] des lors, *et* po*u*r celle cause, entrepre*n*dre le voyage du Saint Sepulcre.

318. — Ha ! beaulx oncle, mon amy, je suis Ogier, qui ay esté nouvelleme*n*t pl*us* fortuné q*ue* jamais ho*m*me fut : si tost q*ue* je fuz couronné roy d'Angleterre, ta*n*tost aprés j'alay a Da*n*nemarche veoir mon frere Guyon, si me fut revelé q*ue* je allasse en Acre pour la* co*m*batre Justamon qui vouloit prendre la cité d'assault, ce q*ue* il fist. Et quant je fuz en Acre, le roy Justamon demandoit au roy d'Acre vingt chevalliers pour combatre avecques lui. Mais je y allay tout seul, si le vainqui *et* mis a mort, *et* le roy Cormorand ; et semblableme*n*t le souldan Noradin que je prins prisonnier, *et* l'amenay dedens[3] Acre, et qua*n*t je le tins lea*n*s, je composay avecques lui qu'il feroit departir de devant Acre toute l'armee *et* que je lui donneroye congié, ce qu'il fist ; si s'on* retourna, *et* est celui qui vous tient [p.II.v] prisonnier. Lors que je vois[4] mon royaume d'Acre en paix, *et* duquel m'avoie*n*t couro*n*né roy les Te*m*pliers *et* les citoyens, incontine*n*t furent envieux de ma p*ro*sperité. Et po*u*rce que je leur avoie dit plus*ieu*rs[5] fois que j'avoie en voulenté d'aller visiter le Saint Sepulcre, il marchandire*n*t de me faire mener. Mais s'estoit pour me livrer

[1] s. jamais t. *P*
[2] voulons *P*
[3] en *P*
[4] veoye *P*
[5] d. par p. *P*

es mains du felon roy Ysoré, duquel j'ay occis son pere devant Laon, *et* son oncle de nouveau devant Acre[1].

319. Mais de la grace de Dieu, il sourdit une moult gra*n*t te*m*peste qui getterent nostre nef contre ung rochier[2] *et* y heurta si tresterriblem*e*nt q*u*'*e*lle brisa *et* rompit en cent pieces ; si trouvay d'ave*n*ture ung petit bateau, si me sauvay dedens, si vindrent des pescheurs qui[3] me mirent en leur bateau *et* trouvere*n*t sur l'eau la lettre co*m*me les Te*m*pliers me vendoient au roy Ysoré, lesq*ue*lles* je garde par devers moy. Et si tost que je fuz arrivé pres de Babiloine, je noircis mon visage *et* mes mains d'encre, et fut advis au soudan q*ue* je venoie de Morie*n*ne et que, en venant, j'avoye trouvé les gens du roy Murgalant, bien trois ou quattre mille combata*n*s, lesquelz avoie*n*t effondré nostre nef, *et* que je m'estoie sauvé en ung petit bateau, *et* que je m'estoie rendu a luy, leq*ue*l a esté tresjoyeux de ma venue, si m'a retenu de sa court, *et* m'a donné q*ue*lque[4] office que j'ay voulu demander ; si avoie entendu q*u*'il y avoit plus*ieu*rs crestiens, po*u*r la cause je lui ay demandé l'office de portier *et* chartreur, laquelle il m'a donné tresvoulentiers. » Or se dist Girard : « Beau nepveu, mon amy, c'est bien beso*n*gné ! Mais il fault penser, s'il vo*us* plait, de nous, car nous avons bien besoing d'estre pensez, car puis[5] au matin no*us* n'avons rien beu ne mengié. »

320. Lors[6] Ogier eut gra*n*t pitié en son cue*u*r, si leur dist : « Messeig[n]*eu*rs[7], ne vo*us* souciez point, car, ta*n*t co*m*me je seray en cest[8] office, vous ne pouez perir. Or je[9] m'en vois vous faire aporter a souper, mais ne me faic[t]es[10] deva*n*t ces payens aucune reco*n*gnoissance. — Non ferons nous », se dist Girard. Adonc s'en partit po*u*r aller querre a souper, si les festoya tresbie*n*, do*n*t le*u*r fut bie*n* advenu d'avoir eu tel maistre. Et pe*n*sez q*ue* c'estoit oeuvre de Dieu, mistere[11] apparent. Or fure*n*t les prison*n*iers au souper, ou la

[1] d. la cité d'A. *P*
[2] u. grant r. *P*
[3] lesquelz *J*
[4] telle *P*
[5] p. saichez que p. *P*
[6] Certes l. *P*
[7] messeigūrs] *JP*
[8] ceste *J*
[9] O. doncques j. *P*
[10] faicies] *JP*
[11] D. et m. *J*

fure*n*t[1] treshabonda*m*ment de bonnes viandes *et* de plus*ieu*rs mez[2]. Et ap*ré*s souper le*u*r fit aporter de l'erbe fresche *et* du foin po*u*r mieulx reposer, *et* a son oncle Girard fist faire ung beau lit po*u*r dormir mieulx a son aise, dont les Fra*n*çois co*n*gneurent la noblesse d'Ogier. Et qua*n*t il eut fait to*us* les services q*u*'il peut faire, leur dist : « Messeign*eu*rs, ne vo*us* esmayez de rien, car je feray tant q*ue*, au plaisir de N*ost*re Seigneur, no*us* avrons bonne delivrance *et* briefve. — Et Dieu le vueille ! » se respondire*n*t les crestiens. Adonc Ogier leur donna bonne nuyt *et* s'en retourna au palais. ¶ Or laisseray a[3] parler des priso*n*niers *et* d'Ogier, si retourneray parler[4] du roy Moÿsant.

321. Et[5] qua*n*t le roy Moÿsant de Mesque co*n*gneut que le roy Noradin lui eut destruit, degasté[6] *et* exillé largement de ces païs a l'occasion de ce qu'il avoit reffusé de luy donner en mariage sa fille la belle Clarice, et luy, fort indigné, avoit fait grant amas de princes et roys et puissans chevalliers assemblez dedens Babiloine pour attendre la puissance du roy Moÿsant de Mesque, lequel, tout indigné *et* courroucé[7], transmist querre le roy Murgala[n]t[8] de [p.III.] Hierusalem, le roy Ysoré avec le roy de Damas, le roy d'Orquanie, le roy d'Amiete, le roy d'A*n*nete, *et* l'admiral d'Orbie, ensemble bien vingt e cinq roys sarrazins estans sur la mer, p*re*stz de descendre devant Babyloine. Adoncques on vint dire au souldan que le roy Moÿsant estoit sur mer *et* qu'il approuchoit pour descendre ; si en fut le souldan Noradin bien yré *et* bien courroucé, car ilz estoient en nombre trois cens mille combatans, et s'estoient tresbien avitaillez devant qu'ilz se[9] fussent mis sur mer, *et* estoient pourveux de tous habillemens de guerre ; si estoient flotans en mer, si qu'il sembloit que la mer en fut toute couverte. Ce voyant, le souldan Noradin fist faire bonne guette et dit au roy Caraheu : « Vaillant roy Caraheu, a la venue du roy Moÿsant, je vueil qu'on face une saillie sur eulx, et vueil que vous portez nostre enseigne, car en vous est ma seule confiance. » Adonc le roy Caraheu lui dist que voulentiers feroit son commandement.

---

[1] o. l. f. *om. P*
[2] m. servis *P*
[3] l. je a *P*
[4] r. a p. *P*
[5] Et *abs. JP*
[6] degasté destruit *P*
[7] t. i. e. c. *abs. J*
[8] Murgalat] *JP*
[9] se *abs. P*

322. Or s'en vint Ogier getter a deux genoulx devant le souldan luy prier q*ue* il le pourveust d'ung bon cheval et lui promet que, s'il est bien armé, q*ue* le plus vaillant de tout l'ostage du roy Moÿsant, i l'entreprent occir en champ de bataille ou l'amener ceans prisonnier. « Ce seroit bien besoigné, et s'ainsi le faictes, se dit le souldan, je vo*us* prometz que je vous do*n*neray tant de biens que vous avrez a vous conte*n*ter. » Or se dist il aux autres roys : « Quel cheval lui pourions[1] nous bien baillier ? J'en ay bie*n* ung, se dist il, qui fut nourry au desers d'Abillant, *et*, devant qu'il fut prins, tua bien trente paye*n*s, les ungs estrangla, *et* aux autres rompit ventres *et* jambes, *et* tellement que nul plus ne osoit[2] de lui approucher qu'i ne l'eust prins par moyens soubtilz. ¶ Car j'ose bien dire qu'en tout le monde n'en a point de pareil. » Et quant Ogier l'entendit, il fut tout esbahy et mua tout se*m*blant, en disant en[3] soy mesmes : « ¶ A ! se je puis exploicter en quelque maniere, si avray je ce cheval que l'on tient si chier. Helas ! se dist il aprés, je suis bie*n* fol de couvoiter une chose que je ne puis bonnement avoir, moy qui suis seul sans avoir nully ou je me sceusse fïer. »

323. Si avoit ordonné le souldan ung admiral pour lui faire chercher par dedens Babyloine le meilleur cheval qu'on pourroit trouver et qui seroit plus dextre pour lui ; si cercha par tout, mais il n'en trouva pas ung qui ne ploiast les rains soubz luy, dont il se trouva mal content. Pourquoy l'admiral *et* lui retournere*n*t devers le souldan ainsi que on devoit soupper, si demanda a Ogier : « Or ça, Viel Chevalier, qu'en dictes vous ? Avez vous trouvé bon cheval a vostre gré ? — Par Mahon, se dist Ogier, je n'en ay pas ung trouvé a qui les rains ne ploient quant je suis monté dessus. En vostre escuierie ne en l'escuierie de tous les roy et seigneurs qui sont en Babyloine n'en avons pas trouvé ung. Et quel remede qu'est il de faire, il y fault adviser. Par noz dieux, de batailler a pié, je cuide que vous ne le me conseilleriez pas voulentiers, car toute jour[4]* je n'y sçavroye pas fournir, aussi ne l'ay je pas acoustumé. » ¶ ; si respondit le souldan que on y aviseroit devant qu'il fut l'endemain jour. Adonc le vaillant Ogier le Dannoys s'en part par gra*n*t desconfort *et* s'en va a sa chambre, ou[5] la trouva ung Sarrasin de Perse, lequel s'estoit la dormy depuis le matin. ¶ Et Ogier, non pensant a luy, fors a soy descharger du grant dueil

[1] pourrons *P*
[2] oseroit *P*
[3] a *P*
[4] c. tout le j. *P*
[5] et *P*

que il avoit qu'il n'avoit point trouvé de bon cheval qui le sceut porter, si se mist a ung [p.III.v] compteur qui la estoit, et disoit a soy mesmes : « Ha ! roy Bruhier, or te dois je bien mauldire qua*n*t tu occis mon bo*n* cheval Broyfort ! Puis ces mauldis Templiers qui ont retenu mo*n* cheval Bauchant, or suis je bien malheureux ! »

324. Mais le serviteur qui ronfloit, si faisoit l'endormy, mais[1] il[2] entendoit bien toutes les plaintes d'Ogier. Puis aprés Ogier se print a menasser les Templiers, *et* dist que, s'il retournoit jamais en Acre, qu'il les fera to*us* mourir de malle mort. Et quant le payen l'eut ainsi entendu, si conneut bien a ces parolles que c'estoit Ogier le Dannoys ; si s'en alla devers le souldan Noradin, *et* lui compta comme le Viel Chevalier morie*n* nouvellement venu n'estoit pas sarrasin, mais qu'il estoit crestien, *et* que c'estoit Ogier le Dannoys ; si lui demanda incontinent le souldan Noradin comme*n*t[3] il le sçavoit. Adoncques il lui compta comme il se reposoit sur son lit, quant Ogier se complaingnoit a soy mesmes *et* disoit en ceste maniere : « Ha ! roy Bruhier, que tu me feiz grant tort quant tu occis mon cheval Broyfort ! » Et puis disoit : « Et semblablement ces mauldis Templiers qui me ont retenu mon bon cheval Bauchant que j'avoye conquesté du roy Bruhier. — Or bie*n*, se dit le souldan Noradin, tu sçays donc bien que c'est Ogier. — Ouy bien, sire, se dit le payen. Je suis bien seur que c'est il. » Ce dit le souldan : « Je te deffens, sur peine de perdre la vie, que tu ne le die[s][4] a personne qui vive ! » Si s'en retourna le payen *et* alla acompaigner Ogier qui tout droit s'en alloit porter la livroison aux prisonniers de pain, vin *et* chair. Adonc vint a lui le payen qui estoit son varlet *et* lequel l'avoit descelé envers le souldan, *et* lui demanda dont il venoit ; si lui respondit qu'il venoit de songnier de l'eaue. Adonc lui dist que il pre*n*sist une corbeille pour aller porter a boyre *et* a menger aux prisonniers *et* que leur ra*n*çon venoit bien tost* ; si porterent le disner *et* deffermerent la prison, *et* leur donna Ogier de la lumiere et les festoya tresbien, *et* estoient les povres prisonniers crestiens bien joyeulx de ce que Nostre Seigneur leur avoit envoyé ce bon chartrier Ogier, *et* disoie*n*t l'ung a l'autre qu'il leur estoit bien advenu. Et qua*n*t Ogier les eut bie*n* festoiez, il s'en partit de la prison, si s'en monta au palays *et* fist la reverence au souldan.

---

[1] et *P*
[2] il *abs. P*
[3] comme *J*
[4] die *AJP*] *corr. d'ap. la conjugaison*

325. Quant[1] le souldan Noradin l'aperceut, si lui dist : « Viel Chevalier morien, mon amy, ne vous courroucez point car je vous bailleray mo*n* cheval Marchevalee, duquel n'a le pareil en tout ce monde vivant. Et si avrez mes armeures *et* tous mes abillemens de guerre qui sont les meilleurs q[u]e[2] jamais ouvrier forgast. Et veulx qu'il soit ainsi pource que vous me semblez grant, fort, puissant *et* treschevaleureux. » Ado*n*c respo*n*dit Ogier : « Sire souldan, ne vous esmayez nullement de moy, mais vous tenez pour asseuré[3] que je vous delivreray dé* plus grans ennemis que vous ayez, car de ce faire suis je bien deliberé. » Et disoit a soy mesmes que, s'il entroit une fois en bataille, qu'il en vengeroit la crestienté si amplement que on en parleroit vingt ans aprés la feste, mais pourtant ne sçavoit il pas que le roy souldan eut congnoissance de lui si amplement comme il avoit ; car, si Ogier eut congneu la verité, il eut renoncé Babyloine *et* le souldan, *et* l'eust aydé a destruire et persecuter* et tous ses paÿs pareilleme*n*t, mais il n'en sceut rien jusq*ue*s a la fin.

[p.IIII.] **326. A**donc[4] le roy Moÿsant avec son ost arriva au port de Babiloine et toute nuyt fist tendre, une lieue pres de la cité, trefz, tentes et pavillons, *et* descendit premier Murgalant roy de Hierusalem, avecques bien cent mille combatans, et se mirent devant la[5] cité pour garder la saillie, affin que les autres grandes naves peussent aborder *et* descendre sans dangier ; si descendirent sans avoir saillie ne escharmouche, tellement qu'ilz eurent temps convenable pour assieger la ville *et* faire leurs loges *et* tentes a leur bon[6] plaisir. Et quant le souldan se vit ainsi assiegé, n'en[7] fut pas trop joyeulx, mais fist assembler toute sa baronnie *et* leur dist en ceste maniere : « Messeigneurs et mes bons amys, vous congnoissez que ja pieça avons promis journee de bataille au roy Moÿsant *et* avez veu comme il a amené son armee a grant nombre de nefz et grant multitude de souldoiers pour cuider nous destruire noz paÿs, terres *et* seigneuriez. Pourquoy, ce consideré[8], je vueil que demain au plus matin lever, vous, roy Caraheu, q*ue* lui facez ung message *et* lui direz ainsi que il se deslibere de me donner a mariage madame Clarice sa

[1] Adonc q. *P*
[2] qne] *JP*
[3] p. tout a. *P*
[4] Lors *P*
[5] d. de l. *J*
[6] bon *abs. P*
[7] a. il n'e. *P*
[8] considerer] *JP*

fille, affin que je la couronne royne *et* devant que noz païs soient despopulez[1] ne destruitz. » Si demanda aux roys *et* aux seigneurs qui la estoient presens qu'ilz disent leur opinio*n* ; si respondirent qu'il parloit tresbien. « Et lui fauldra dire que, en cas qu'il refusera de ce faire, que demain au plus matin nous assemblons[2] les batailles pour veoir qui le meilleur en avra. »

327. Et[3] quant le souldan eut ouy la responce des roys *et* grans seigneurs qui leans estoient, si leur demanda leur opinion pour sçavoir qu'il seroit bon pour faire ce message ; si lui dist le roy Caraheu qu'il ne sçavroit trouver dedens Babiloine meilleur a ce faire que Gourmon ; si respondit incontinent ledit Gourmon qu'on y envoyast ung autre *et* que de telz messages il n'estoit pas bien acoustumé de faire. Adonc se trouva Ogier la, qui print la parolle *et* dist que il vouloit bien entreprendre ledit message, do*n*t chascun si[4] fut grandement esbahy. Pourquoy le souldan Noradin lui dist en ceste maniere : « Viel Chevalier morien, je vous prometz que, se ainsi le faictes, vous ne perdrez pas voz peines, car je vous en reguerdonneray si bien que vous vous en tiendrez co*n*tent[5]. » Si lui fist seller son cheval Marchevalee. Et quant le cheval fut sellé, bridé *et* bien enharnaché, Ogier[6] fist chausser ses esperons *et*, tout armé *et* bien[7] acoultré, voulut monter sur ledit cheval, lequel[8] regiboit[9] *et* sailloit si treshault que nul ne le pouoit tenir, mais Ogier, nommé Viel Chevalier morien, le print par la resne et le tint court, puis bouta le pié a l'estrieu, si monta dessus, voulsist il ou non ; si s'esbahissoit grandement le roy Caraheu qui pouoit estre ce chevalier[10], veu qu'il estoit monté si habillement dessus si cruel cheval[11] comme estoit le[12] cheval Marchevalee. Et quant il fut monté, il[13] rendit le cheval bien paisible. Et quant les seigneurs[14], qui la estoient presens, aviserent le vaillant Ogier,

[1] despoullez *P*
[2] assemblerons *P*
[3] Et *abs. P*
[4] si *abs. P*
[5] t. pour bien c. *P*
[6] e. le vaillant O. *P*
[7] tresbien *P*
[8] c. Marchevallee l. *P*
[9] saultoit *P*
[10] c. vaillant c. *P*
[11] c. et si terrible c. *P*
[12] ledit *P*
[13] f. dessus m. *P*
[14] l. barons et s. *P*

qui[1] ainsi faisoit bondir le cheval, disoient l'ung a l'autre : « Advisez, se dist le roy Caraheu, quel champion[2] vela ! Comme[3] il devroit faire de beaulx faitz d'armes et bien escarmoucher une armee ! Je ne sçay[4] au[5] monde pareil de lui, fors le crestien Ogier le Dannoys, le plus vaillant qui[6] oncques portast armes ! » Ce dist le souldan Noradin : « C'est le plus courageux chevalier et le plus fier q*ue* jamais je co*n*gneuz. » Si retourna Ogier pour prendre co*n*gié du souldan : « Sire, je [p.IIII.v] m'en voys en[7] l'ost du roy Moÿsant pour acomplir vostre message. — Or va, se dist le souldan Noradin, *et* besongne bien, et je te recompenseray treshonnorablement devant qu'il soit gueires de toutes tes peines ! » Mais le traytre desloyal avoit bien une autre intention *et* disoit a par soy : « Mais que j'aye fait de toy, je m'en vengeray bien, car je te feray mettre a[8] mes prisons, la ou mainte beste venimeuse te donneront bien a souffrir ! Et qua*n*t viendra a la Saint Jehan, devant[9] tous les roys, admiraulx, barons *et* chevaliers de Sarrazinesme, je te feray attachier en une coulompne et, se ne aoures Mahon, je te feray percer le cueur a beaulx traitz d'ar[c]s[10] turquois*, ou la te feray mourir de mort cruelle*. »

328. Tant[11] c'est prins a chevaucher le bon Ogier que il arriva aux tentes du roy Moÿsant. Et quant il fut au pres des pavillons, il demanda ou estoit le roy, et on lui dit qu'il estoit a sa tente ; si se descendit *et* atacha son bon cheval Marchevalee a une attache qui estoit au tref du roy Moÿsant ; si s'en vint tout droit parler a lui, et estoit en sa compaignie son frere le roy Murgalant, *et* le roy Florion son filz, le souldan de Damas, l'admiral d'Ordie[12]*, *et* Lengoulaffre [d']Abillant[13]* frere a Bruhier, que Ogier avoit mis a mort avecques quatorze autres roys payens, qui tous estoient venuz au secours du roy Moÿsant ; si s'en vint Ogier pour entrer dedens le tref, mais il y avoit si grant presse de payens *et* de Sarrazins qu'il ne pouoit passer, si leur dist a haulte voix : « Messeigneurs,

[1] l. bon et v. O. le Dannois q. *P*
[2] q. vaillant c. *P*
[3] Ha c. *P*
[4] sache *J*
[5] ou *P*
[6] v. et le plus preux q. *P*
[7] a *J*
[8] en *P*
[9] J. Batiste d. *P*
[10] arts] *JP*
[11] Or t. *P*
[12] Orbie *J*
[13] Babillant *AJPXZ*] *WY*

faictes moy place car je veulx parler au roy Moÿsant ! » Et si tost qu'il l'apperceut, il se mist a genoulx devant lui, en disant : « Sire, entendez ung message que je vous vueil faire de par le roy souldan de Babiloine, lequel vous mande de par moy que lui vueillez donner a mariage vostre fille Clarice et, se ne le voulez faire, il vous mande la bataille de par moy au plus matin ; ou autrement, se vous lui voulez presenter ung combatant, il vous en presentera ung autre a tenir champ de bataille, par tel convenant que, se le sien est vai*n*cu, il vous amendera tous voz tors, fraiz, dommages *et* interestz qui par ces presentes guerres vous sont sourvenus. Et, se vostre combatant demeure vaincu, il avra Clarice vostre fille[1] a[2] mariage*. » Adoncques le roy Moÿsant lui respondit que sa fille Clarice n'avroit il jamais, mais qu'il tensist promesse ou autrement*, s'il[3] devoit estre sept ans devant Babiloine, que si[4] la prendroit il d'assault, et que il affameroit *et* destruiroit tout so*n* paÿs. A ces paroles, le messagier Ogier lui respondit en ceste maniere : ¶ « Roy Moÿsant, le roy souldan Noradin n'est pas[5] si affailly[6]* de courage, ne n'est pas[7] si impourveu de sens, de souldars, ne de vaillans gensdarmes, ne bons abillemens de guerre, ne n'est pas[8] si aysé a esbahir comme il vous semble, *et* congnoistrez demain a la bataille quelle puissance il a ne quelz ge*n*z il peut avoir, mais pour la departie a demain le matin, de par le roy souldan Noradin de Babiloine je prens la bataille, *et* demain vo*us* nous trouverez sur la praerie au plus matin. »

329. Et lors le roy Moÿsant *et* le roy Murgalant son frere, ensemble les autres roys, admiraulx, chevaliers *et* gentilz hommes saillire*n*t aux prez *et* le roy Moÿsant advisa incontinent[9] le beau cheval d'icellui Ogier, si lui dist[10] : « Chevalier, or me dictes, s'il vous plaist, se vous estes de la court du souldan ou[11] de sa parenté.¶ — Par Mahon, se dist Ogier, je suis a ses [p.v.] gaiges *et* suis venu de Morie*n*ne a son secours *et* lui ay promis de le secourir bien *et* ho*n*norablement, ce q*ue* je feray a ces gaiges *et* souldees. Et

[1] v. f. C. *J*
[2] en *P*
[3] a. que s'i. *P*
[4] s'il *AP*] *J*
[5] point *P*
[6] failly *P*
[7] point *P*
[8] point *P*
[9] incontinent *abs. P*
[10] c. Marchevallee s. d. au vaillant O. le Dannois *P*
[11] d. roy s. Noradin de Babiloine o. *P*

ne cuidez pas q*ue* je soye si lasche chevallier q*ue*, s'il ne devoit venir demain q*ue* moy a la bataille, si la co*m*menceray je demain au matin. » Ado*n*c le roy Moÿsant lui fist pre*n*dre son cheval *et* luy dist : « Chevalier, vous chercherés do*n*c ung autre cheval, car cestuy cy n'avrez vous point ! Il fault ente*n*dre q*ue* le soudan vo*us* ayme bien, *et* q*ue* vous soyez bien avant de son hostel, quant il vo*us* a baillé son cheval Marchevalee, le meilleur qui soit point en tout le monde. » A ces parolles respo*n*dit Ogier *et* lui dist : « Ce seroit gra*n*t vile*n*nie a ung roy de retenir le cheval d'un messagier, mais puis q*ue* par force le voulez retenir, je vo*us* feray ung tel party q*ue* en cha*m*p de bataille, s'il y a chevallier en vostre court q*u*i vueille batailler co*n*tre moy, se en la bataille je suis vaincu, le cheval vous demourera, *et* je demourray en vostre service a vous servir chevalereusemen*t*, *et*, se il est vaincu, je m'en retourneray fra*n*chemen*t* sur mon cheval en la cité de Babyloine sans aucune reco*m*pence dema*n*der. » Et qua*n*t les seign*eu*rs qui la estoient l'e*n*tendire*n*t, ilz virent ce qu'il p*re*sentoit estre raiso*n*nable[1], si dirent au roy q*u*'il ne devoit pas reffuser l'offre, si en fut le roy co*n*tent, *et* lui dist en ceste maniere : « Pource q*ue* il seroit advis au souda*n* q*ue* je vous vouldroye armer de quelq*ue* faulx harnois, ou q*ue* je vous avroye suborné[2] pour avoir son bon cheval Marchevalee, je suis d'acord *et* me co*n*sens q*ue* vo*us* alliez armer en Babyloine a vostre bon plaisir, a celle fin q*ue* nulle vilaine reprouche[3] n'en puissons avoir, mais, p*re*mier q*ue* partez d'icy, vous jurerez entretenir la bataille ai*n*si q[ue][4] vous l'avez promis. » Lequel serme*n*t il fist *et* laissa le cheval en[5] hostage. Adont[6] le roy Moÿsant fist venir tous les chevalliers de sa court devant lui, *et* leur dist en ceste maniere q*ue* celluy qui vouldroit combatre contre[7] le messagier avroit le bon cheval Marchevalee.

[1] v. que c. q. i. p. estoit r. *J*
[2] v. vouldroie suborner *P*
[3] nul vilain r. *P*
[4] q] *JP*
[5] pour *J*
[6] Adoncques *J*
[7] avecques *J*

330. A ces parolles, Le*n*goulafre, q*u*i l'ente*n*dit, s'en vint au roy Moÿsant, *et* lui dist : « Sire, se c'est vostre plaisir, me donés[1] la[2] bataille contre lui, si[3] vo*us* en despescheray le païs incontine*n*t, car ja pieça congnoissez bien q*ue* je sçay faire. Et aussi, sire, je vous prometz q*ue* j'ay gra*n*t voulenté de le vaincre po*ur* avoir son bon cheval Marchevalee. » Si vint devers Ogier, *et* lui do*n*na son gaige de faire la bataille co*n*tre lui. Adonc le receut Ogier, lequel bien d'acort estoit *et* bie*n* joyeulx de avoir la bataille co*n*tre lui, pource q*ue* c'estoit ung geant qui estoit frere du roy Bruhier, car il *con*gnoissoit bien q*ue* autrefois il avoit mis a mort Bruhier en cha*m*p de bataille devant Lan, *et* aussi Justamon devant Acre, q*u*i estoient ses freres. Pourquoy le vaillant Ogier ym[a]ginoit[4] *et* pensoit a soy mesmes q*ue* aussi bien q*u*'il avoit occis les autres, q*ue* aussi bien il pouoit occire cestuy cy. Et lors Ogier print congié du roy Moÿsant *et* s'en alla en Babiloyne tout de beau pié*. *Et* s'en alla tout droit ou le soudan Noradin estoit. Et quant le soudan Noradin l'aperceut, il[5] vit qu'il ne ramenoit point son cheval Marchevalee, si[6] fut bien esbahy, *et* lui dist : « Venez ça, Viel Chevallier ! Qu'avez vous fait de mon cheval Marchevalee, le meilleur qu'on sçavroit trouver au monde[7] ? » Et Ogier luy respondit : « Sire, par Mahon, *et* par tous noz dieux, je ne l'ay oncques peu avoir. Et je vous co*m*pteray la maniere comme[8] tout[9] en va. Sire, vous devez sçavoir que, si tost que je fus la arrivé, force me fut de descendre *et* atacher mon cheval au[10] pavillon du roy Moÿsa*n*t, *et* deva*n*t lui m'en allé p*re*senter, [p.v.v] *et* luy fis mon message, tout en ce point q*ue* l'aviez commandé*, mais qua*n*t il co*n*gneut q*ue* je lui parloie de la dame Clarice vous donner a mariage, a ce coup me trencha parolle *et* me regarda moult fierem*e*nt ; si me dist franchem*e*nt q*ue* jamais a mariage ne l'avriez *et* q*ue*, si ne ten[iés][11] vostre promesse, q*ue* jamais il ne partiroit de la q*u*'il ne vous eust prins prisonnier, ou mis a mort *et* destruit vostre royaume *et* voz terres. Pourquoy a ces p[a]rolles[12], je lui assignay la bataille a demain au matin. *Et* oultre lui remo*n*stré en doulces parolles, touchant vostre cheval

[1] donner *P*
[2] p. vous m. donnerez l. *J*
[3] je *P*
[4] ymoginoit] *JP*
[5] et *P*
[6] M. le meilleur qu'on sçavroit trouver ou monde s. *P*
[7] l. m. q. o. s. t. a. m. *abs. P*
[8] comment *P*
[9] il *J*
[10] a. vostre bon c. Marchevallee a. *P*
[11] tenoie *AJP*] *WXYZ et 328/19*
[12] porolles] *JP*

Marchevallee, q*ue* ce ne seroit pas honneur a luy de retenir en ce point le cheval d'un messagier *et* qu'il en pourroit une fois encourir en grant deshonneur ; si accorday avec lui en ceste maniere qu'il mist ung chevallier sur le champ *et* que j'entreprendroie la bataille contre luy, *et* s'aucunemen*t* j'estoie vaincu par ledit chevallier, il avroit vostre cheval Marchevallee, *et* demourroie subget a tout jamais le[1] s*er*vir a son bon[2] plaisir, et se son champion de par moy estoit vaincu, je m'en retourneroie franc *et* quitte dede*n*s vostre cité avec vostre cheval, ce qui[3] fut accordé p*ar* le roy Moÿsant. *Et* se p*re*senta l'edmiral[4] Goulaffre[5] pour faire la bataille contre moy, auq*ue*l le roy Moÿsant do*n*na vostredit cheval, s'il pouoit gaigner la bataille. Et dit on q*ue* ce Goulaffre est frere du roy Bruhier, que ung faulx chrestie*n* nommé Ogier occist *et* mist a mort ja pieça en champ de bataille es parties de France.

331. Pour entrepre*n*dre ladicte bataille, sire soudan, je vo*us* prie en l'ho*n*neur de nostre dieu Mahon q*ue* je soie armé si suffisamme*n*t q*ue* je puisse besongner en l'honneur de vous *et* de moy, car ce seroit bataille povreme*n*t enco*m*me*n*cee si nous ne pe*n*sions avoir la victoire, car[6] si nous avons ceste cy, nous avrons bie*n* l'autre au plaisir des dieux. » Ce dist le roy Caraheu – qui souvent disoit q*ue*, s'il ne fust si noir, q*u*'il l'eust prins pour Ogier, mais[7] ce[8] qu'il estoit ainsi machuré lui faisoit desco*n*gnoistre, dont mal en print a Ogier, car, s'il luy eust fait congnoissance *et* luy eust fait bonne chere, il n'eust pas souffert tant de paine co*m*me il fist –, dist au soudan : « Veu le vouloir, courage *et* bonne affection de ce Vieil Chevalier morien, vous luy devez bailler armes suffisantes, car il ne pre*n*t pas seullemen*t* la bataille pour luy, mais est principallemen*t* pour vous, *et* luy part d'un ge*n*til courage de faire ce qu'il fait. » Et les roys qui la estoie*n*t s'esbahissoie*n*t comme[9] il avoit osé pre*n*dre[10] la bataille contre si[11] terrible homme q*ue*

[1] j. a l. *P*
[2] bon *abs. P*
[3] qu'il *J*
[4] l'e. *abs. P*
[5] Lengoulaffre *P*
[6] et *P*
[7] O. le Dannois m. *P*
[8] pource *P*
[9] s'e. grandement c. *P*
[10] entreprendre *P*
[11] c. ung s. *P*

Lengoulaffre *et* qu'ilz ne savoie*n*t point son pareil au[1] monde de grandeur, force *et*[2] vaillance. Adonc dist le soudan Noradin : « Je vous prie q*ue* chascun de vous s'efforce de sa puissance de lui bailler armes telles qui luy se*m*bleront bonnes *et* qui luy vie*n*dront a gré, car par ma loy, Vieil Chevallier, si vous me faictes ravoir mon bon cheval Marchevallee, le plus fort *et* le plus puissant de tout le monde, je vous promez par noz[3] dieux q*ue* je vous guerdonneray si bien que vous vous en devrez tenir bien content. » Mais il ente*n*doit bien autrement, car son intencion estoit que, si tost qu'il avroit fait de lui, q*ue*, a la feste Saint Jehan Baptiste p*ro*chainement vena*n*t, de le livrer entre les mains des Sarrazins[4] *et* le faire attacher a une atache tout nu, *et* faire tirer contre son povre corps tous les meilleurs archiers qu'on pourroit trouver en Sarrazinesme. ¶ De laquelle faulseté le bon chevallier Ogier ne[5] s'en doubtoit pas[6].

XXXIX

[p.VI.] **Comment Ogier vainquit Lengoulaffre en champ de bataille deva*n*t Babyloyne *et* le mena[7] prisonnier dedens la ville au[x][8] prisons du souldan.**

332. A[9] ces parolles, chascun se mist en diligence de fournir de harnois *et* l'armerent si suffisamment qu'il n'y failloit rien, et donc il fut tresbien co*n*tent, si print congié du souldan *et* de la baronnie et s'en retourna a l'ost dudit roy Moÿsant, si le convoyerent tous les barons de la court, *et* le souldan monta hault au[x][10] creneaulx avecques douze roys paye*n*s, ses parens, amys et alliez, lesquelz tous d'une mesmes vo[u]lenté[11] louere*n*t grandement le bon chevalier Ogier, et dirent que c'estoit le plus vaillant, le plus beau *et* le plus honneste qu'ilz eussent encores point veu par dela. Adonc dist le souldan : « Preux est il voyrement, mais telz le voyent qui ne congnoissent pas son nom. » Mais le roy Caraheu lors entra en suspicion d'Ogier. Et croiez que, s'il l'eust bien congneu, qu'il eust[1]

---

[1] ou *P*
[2] f. proesse e. *P*
[3] p. sur tous n. *P*
[4] d. maulditz S. *P*
[5] b. et preux c. O. le Dannois n. *P*
[6] d. en nulle maniere *P*
[7] l'emmena *P*
[8] au *AJ*] *P*
[9] Lors a *P*
[10] au *AJ*] *P*
[11] vonlenté] *JP*

eust[1] bien gardé le souldan Noradin[2] de luy faire les trahysons qu'il lui fist ; si entra Ogier dedens le pavillon du roy Moÿsant, bien armé et bien enpoint, et leur[3] dist en ceste maniere : « Sire, je suis ja[4] retourné pour acomplir la teneur de ma promesse ; si vous prie que me faciez delivrer mon cheval Marchevalee, affin de me mettre au champ de bonne heure. » Adoncques se respondit le roy[5] Moÿsant : « Certes, gentil chevalier, c'est raison, puis qu'avez tenue vostre[6] promesse. » Si commanda a ung de ses maistres d'hostel qu'on lui fist amener. Et quant on lui eut amené, il monta dessus apertement *et*, lui monté, donna des esperons a son bon cheval Marchevallee, si le fist bondir en l'air bien quinze piedz de travers, dont le roy Moÿsant se trouva moult esbahy, et dist a ses gens : « Advisez, seigneurs, [p.VI.v] quel ribault vela ! Pe*n*sez que c'est ung deable d'espie qui vient espier mon royaume *et* mes terres pour me faire quelque grant dommage, mais au plaisir de Mahon, Lengoulaffre m'en vengera ! » Adoncques furent montez les deux champions *et* leurs chevaulx bie*n* enharnachez, si entrerent au[7] champ, *et* si tost qu'ilz furent entrez *et* que Ogier l'aperceut, il se recommanda a Dieu et dist a lui mesmes : « Vray Dieu, pere des humains et conservateur de tous povres chevaliers crestiens adventuriers pour la saincte foy maintenir, je te prie, contre ce geant me donne force *et* pouoir d'acquerir victoire ! » Laquelle chose il ne faisoit pas pour la paour qu'il eust du payen, mais c'estoit son oraison que tousjours avoit acoustumee[8] de faire a l'entre[e][9] du champ, nonobstant si ne devoit il pas estre trop asseuré, veu la grandeur et force dudit geant, car il avoit quinze piedz de longueur, *et* bien l'espaisseur d'ung pié entre deux yeulx ; si pouez considerer que le demourant du corps a l'equipollent pouoit estre bien grant. Or sont entrez dedens le champ les deux champions, mais quant Ogier fut entré, il se print a appeller les roys, c'est assavoir le roy Moÿsant, Florion et Murgalant, et leur dist ainsi :

333. « **M**esseigneurs, vous sçavez les convenances faictes entre nous de ceste bataille, si vous prie que, s'il advient que j'aye vaincu vostre chevalier, que je m'en puisse

[1] qu'i. l'e. *P*
[2] Noradin *abs. P*
[3] lui *P*
[4] ja *abs. P*
[5] l. r. *abs. P*
[6] vostre *abs. P*
[7] ou *P*
[8] acoustumé *P*
[9] entré] *JP*

franchement retourner sans nul empeschemen*t* ne destourbe[1] ; en oultre, que vous ayez a vo*us* reculer *et* no*us* faire voye sans y mettre abuz ne aucune trahison. » Si respondirent tous les assistens que il parloit tresbien, et que c'estoit raison ; si se reculerent du cha*m*p le loing[2] d'ung trait d'arbalestre. Or estoit le champ de la bataille deva*n*t la tour Babel[3], si que tous les Sarrasins qui leans estoient pouoient veoir les combatans aussi bien que s'ilz eussent esté dehors. Pourquoy Ogier passa le pavillon *et* s'en alla devers la cité, affin qu'il eut plus grant avantage pour soy garantir, se besoing en avoit. Et ledit Lengoulaffre se mist de l'autre costé, si brochent[4] tous deux des esperons, tellemen*t* que, au partir que les chevaulx fire*n*t, il pouoit mieulx sembler[5] ung grant tonnoirre que autre chose, car ilz vindrent si puissamment l'ung contre l'autre de leurs deux[6] lances que Le*n*goulaffre rompist la sienne sur Ogier, mais celle d'Ogier attaingnit Lengoulaffre par le heaume droit a la visiere, tellement que il luy emporta le heaume tout entier, et fut de si grant force et de si grant roydeur qu'i luy enracha[7] de la teste, et si fort l'estonna que le cueur du ve*n*tre lui cuida crever, et fut cheu a terre pour verité, n'eust esté Ogier qui le saisist parmy le corps, *et* le getta sur le col de son cheval Marchevalee ; mais, ainsi qu'il l'emportoit, Lengoullaffre se cuidoit tousjours deffendre affin qu'il le chassast[8]*, si luy disoit Ogier, tenant son espee Courtain : « Ribault payen, si tu te remues, tu es mort ! » ¶ Si se tenoit Lengoulaffre tout quoy, sans se remuer, essayant tousjours a prolonguer sa vie.

334. Adonc si s'escrierent les Sarrasins a haulte voix : « A ! sire roy, souffrirez vous ainsi laisser perdre vostre bon amy le roy d'Abillant Lengoulaffre, oncle du roy Ysoré et jadis frere du roy Bruhier ? Si vous le laissés ainsi aller, se sera grant honte pour vous, si allons tous a la rescousse ! » Et ainsi que Ogier les vit venir, il brocha des esperons, en disant : « Haa ! mauldicte chiennaille ! Se vous passés plus oultre, il est fait de vostre vie ! » Ce voyant, le roy Caraheu dit au souldan Noradin : « Sire, mo*n*tez a cheval *et* no*us* vo*us* [q.I.] suivrons, car je voy le Viel Chevalier qui apporte Lengoulaffre dede*n*s v*ost*re cité. » Si so*n*t saillis le souldan et ses gens, *et* si tost qu'ilz ont ouvert les portes, Ogier a

[1] desturbier *P*
[2] long *P*
[3] t. de B. *P*
[4] brocherent *P*
[5] resembler *P*
[6] deux *abs. P*
[7] arracha *P*
[8] laschast *P*

broché des esperons et est entré dedens. Et lors qu'il fut entré, le souldan *et* tous les autres
10 roys s'en sont montez au palays et Ogier a descendu Lengoulaffre *et* mis pié a terre, *et*, lui descendu, print Lengoulaffre *et* le mena au roy. Et quant ilz furent en la grant salle, la ou estoit tout le bernage du souldan, si lui vint presenter : « Sire souldan, a ma bien venue je vous viens faire ung present, car je vous ameine ung des fors et puissans de tout le paÿs de Sarrazinesme, et le vous delivre en[1] voz mains pour en faire a vostre plaisir. » Dont le
15 souldan grandement l'en remercia. Et Caraheu, voyant la grant prouesse de Ogier et de sa chevalereuse emtreprinse, si lui dist : « Viel Chevalier, je vous demande ung don. — Et je le vous ottroye, ce dit Ogier, mais qu'il vous plaise me dire que c'est. » ¶ Ce lui a dit Caraheu : « C'est que venez au jourduy disner avecques moy. — Je le vous accorde tresvoulentiers ! » ce dist Ogier. Puis de rechief lui dist le souldan : « Viel Chevalier, je
20 me sans grandement tenu a vous car vous m'avez honnoré ma cité du plus puissant des limites de pardeça, duquel je n'en vouldroye[2] pas prendre ung royaume pour le commencement de nostre guerre, car l'esperance du roy Moÿsant estoit toute en ce roy icy. » Mais le souldan Noradin l'entendoit bien autrement, *et* disoit en soy mesmes : « Mais que la journee et la bataille qui sera demain soit passee et que nous en puissons
25 avoir l'honneur *et*[3] le triumphe *et* que j'avray fait de lui*, le jour de la Saint Jehan, ou seront tous les roys, admiraulx, chevaliers, dames *et* damoiselles, la je le feray a[t]acher[4]* *et* livrer a torment, ainsi que j'ay dit dessus. » A ces paroles, Ogier partit du palais et s'en ala en la prison pour porter a menger aux prisonniers et les festoier, ainsi qu'il avoit de coustume ; si vint Ogier desverrouller la prison et entra dedens, saluant la compaignie.

335. « **M**esseigneurs, ce dist Ogier, je vous ay fait attendre, mais pardonnez moy, car j'ay eu grandement a besongner depuis que ne vous vy, car j'ay gaigné en champ de bataille Lengoulaffre le roy d'Abillant, le plus fort geant qu'on sache en tout Sarrazinesme, *et* est ledit Lengoulaffre frere de Bruhier, que je occiz devant Lan, *et* est le
5 principal de toute la bataille du roy Moÿsant, [au]quel[5] j'ay fait tel effort que vaillamment je l'ay apporté dessus le col de mon cheval dedens la ville. » ¶ A ces parolles, Girard de Rosillon son oncle en loua grandement Dieu et les saintz. ¶ « Helas ! ce dist Girard,

[1] entre *J*
[2] j. ne v. *P*
[3] l'h. e. *abs. P*
[4] aracher] *JP*
[5] lequel *AJ*] *P*

nepveu, mon amy, je congnois bien que en vous y a plus de vaillance que en chevalier qui soit au monde ! Mais, mon nepveu, je vous vouldroie bien prier qu'il vous pleust pe*n*ser comme no*us* peussio*n*s estre delivrez des mains de noz ennemys, affin q*ue* joyeusemen*t* no*us* puissons tous retourner en nostre païs de France *et* a noz terres. » A quoy Ogier lui respondit franchemen*t* : « Mon oncle, mon amy, ne vo*us* soussiez de rien, car d'une belle nuyt, au plaisir Dieu[1], je vous fourniray de bons harnois et de bo[n]s[2] basto*n*s d'armes, *et* la nuit mesmes nous ferons une course par le palais et la premiere oeuvre, nous occiron[s][3] le souldan, *et* puis tous les autres n'en avront pas moins, et adonc monterons sur mer a[4] nostre bel aise, et tant nagerons par mer que nous gaignerons France inco*n*tine*n*t. — C'est bie*n* devisé, dist Girard de Rosillon ; se ainsi se pouoit faire, vous besongneriez a la verité. ¶ — Et je le feray, se dist Ogier, ou je y mourray en[5] la peine, car je congnoys bien que, se nous attendo*n*s la[6] Sainct Jehan, que tous les paians feront leur feste et assemblee, le souldan vous [q.I.v] fera tous mourir. Pourquoy je besongneray ainsi que je l'ay a l'entendemen*t*. » A ces parolles, Ogier les co*m*manda a Dieu et s'en alla tout droit au palais devers le souldan. Et quant il fut arrivé deva*n*t lui, il lui fist la revere*n*ce, et le souldan lui rendit son salut. Puis Ogier lui dist : « Sire, il est vray que le roy Caraheu de son bien m'a semont a disner, quelle[7] chose lui ay promis, si c'est vostre noble vouloir. — J'en suis tresjoyeulx et vueil bien que vous y allez, car aussi depuis vostre venue, il n'y a cellui qui vo*us* ait encores festoié, mais q*ue*lque jour que nous serons assurez de ces guerres, j'ay em pensee de[8] vo*us* faire ung bon banquet et de vous tresbien recompenser. » Dont Ogier l'en remercia *et* print congié du souldan pour s'en aller disner avec Caraheu.

336. Quant[9] Ogier eut prins congié du souldan, si s'en alla au logis du roy Caraheu disner en aco*m*plissant sa promesse. ¶ Et si tost qu'il fut departi, le souldan fist venir Lengoulaffre en son palais, lequel c'estoit fait desarmer en la salle basse. Or est monté

[1] p. de D. *P*
[2] bous] *JP*
[3] occiront] *JP*
[4] m. tout a *P*
[5] a *J*
[6] a. a l. *P*
[7] laquelle *P*
[8] j'a. empensé d. *J*
[9] Puis q. *P*

Lengoulaffre et, si tost q*ue* le souldan le vit, il fist reculler tous ces ge*n*s a part et deviseren*t* e*n*semble de la bataille. Et dema*n*da Lengoulaffre qui pouoit estre le chevalier qui ainsi l'avoit co*n*questé, car, se dist il : « Je ne viz jamais le pareil et est dommage que ce chevalier n'a ung gra*n*t royaume a gouv*er*ner, car je ne sache au mo*n*de son pareil ! — Par Mahon, se dist le souldan, en cent ans ne savriez penser qui il est. Mais, se vous me voulez promett*r*e de ne reveler a personne du monde, voulentiers je le vous diray. — Par ma loy que je tiens de Mahon, je vous prometz que jamais ne me partira de ma bouche. » Si en eut le doy co*nt*r*e* la dent*. Adonc le souldan lui dist : « Par noz dieux, se n'est pas ung Sarrazin, mais c'est ung crestien de France nommé Ogier le Dannois, qui ja pieça occist en champ de bataille vostre tant preu et tant vaillant frere Bruhier, dont la renommee estoit pardeça si gra*n*de. Et semblablement puis peu de temps devant Acre occist so*n* frere Justamon en champ de bataille, et cuide q*ue* ja pieça vous avez bien ouy parler de lui. » Et si tost que Lengoulaffre vit que le souldan eut finé[1] son propos, si mua couleur quant il entendit que c'estoit Ogier et la grande persecution qu'il avoit faicte de ses pare*n*s, si dit au souldan : « Par Mahon, vous faictes mal que vous ne l'avez fait pendre ja pieça ! » *Et* se lui respondit le souldan : « Noble roy, par adventure ne fussiez vous pas icy de ceste heure, car seurement je vo*us* dobtoie autant que je faisoie tout le remanent. Mais je le garde tout expressemen*t* po*u*r en faire ung present aux paie*n*s a la feste de Sai*n*t Jehan Baptiste qui sera bien tost ; et la le feray atacher et tirer encont*r*e lui, tant que tout son corps sera tout couvert de trait, tellemen*t* qu'on lui crevera le cueur en l'atache, aco*m*paigné de cent cheval*ie*rs que je tiens semblablement en mes prisons, lesquelz n'en avro*n*t pas moins. » Ce propos mis a fin, le souldan lui dist priveme*n*t en ceste maniere que, s'il vouloit departir d'avec le roy Moÿsant et « faire semblablement departir voz gens d'avecques l'ost dudit roy, je me consens de vous donner co*n*gié *et* vous en laisser retourner fra*n*chemen*t*, car vous congnoissez que vous n'avez nulle loy de me venir guerroyer, moy qui ne vous fiz jour de ma vie mal ne desplaisir, ne les miens pareillement, pourquoy il me semble *et* tiens pour verité que les dieux ont permis que ainsi vous soit advenu, dont je les remercie[2]. »

[1] finy *J*
[2] l. en r. *P*

[q.II.] **337**. **Q**uant Lengoulaffre eut tout le propos du souldan bien entendu, si lui dist que pour mourir il ne le feroit jamais, car il vouloit tenir promesse au roy Moÿsant, pour parfournir le convenant qu'il lui avoit promis, mais il lui dist que il le tensist en prison jusques atant que toutes les guerres fussent passees, *et* quant se vie*n*droit la fin, il s'en retourneroit, lui *et* ses gens, *et* que jamais ilz ne retourneroient pour lui faire dommage en quelque façon que ce fut, et en jura la loy qu'il tenoit de Mahon, dont le souldan fut bien content, *et* lui dist qu'il fist grant chiere au palais et qu'il ne se souciast de rien. A ces parolles entrerent les Sarrasins dedens le palais. Et Ogier, qui estoit allé ung peu pour[1] regarder Marchevalee pour[2] sçavoir co*m*me*n*t[3] il se portoit, si s'en alla a l'ostel du roy Caraheu *et* la le trouva ou il l'atte*n*doit, si le salua Ogier *et* lui dema*n*da s'il estoit venu trop tost ou trop tard, si lui respondit qu'il estoit venu bien apoint. Adonc laveren*t* leurs mains pour disner ; aprés laver, le roy Caraheu print Ogier, si le assist a table, voulsist ou non. Et quant ilz furent assis l'ung devant l'autre, ilz firent tresbonne chiere, car il y avoit bie*n* dequoy, mais tousjours[4] le roy Caraheu avoit l'oyeul sur lui pour le cuyder recongnoistre. Et quant il eut assez regardé Ogier, si lui dist : « Viel Chevalier, il ne vo*us* desplaira pas se je vous dy aucune chose que j'ay sur le cueur ? ¶ — Non seurement, sire. Mais vous estes en vostre hostel, si pouez dire tout vostre[5] plaisir. — Et je le vous diray donc. Je vous prometz, Viel Chevalier, par la loy que je doy a mon dieu Mahon, que chascune fois que je vous regarde ou gette la veue sur vous, il me souvie*n*t d'ung crestien que autresfois j'ay veu en France, nommé Ogier, car seurement je ne vous avise foys* que il ne me souviengne de lui, et n'estoit ce que vous estes ainsi noir, certaineme*n*t je vous pre*n*droie pour lui ; si vous prie que m'en dictes la verité a celle fin de me vuyder de celle fantasie. » Et lors Ogier se print a sourrire, et lui dist : ¶ « Roy Caraheu, par ma foy, vous n'avez pas failly a bien deviner car, sans faulte, je suis Ogier le Dannoys, vostre serviteur en tout ce qu'il vous plaira commander. »

338. A ceste parolle dit le roy Caraheu : « Helas ! Ogier, mon amy, mal avez fait de ne m'avoir reco*n*gneu, car vous ne fussiez pas ainsi que vous estes, mais vostre dieu vous

[1] pour *abs. J*
[2] et *P*
[3] comme *J*
[4] tousjours *abs. P*
[5] t. a v. *P*

a bien gardé, ou les nostres, jusques a ceste heure, que vous n'avez eu plus a besoigner que vous n'avez. — Helas ! roy Caraheu, je vous prie, se dist Ogier, dictes moy qui vous amaine pardeça. — Par ma loy, se dist Caraheu, je suis venu secourir le souldan Noradin contre le roy Moÿsant, ainsi que vous voyez. — Or ça, se dist Ogier, comme*n*t[1] se porte madame Gloriande ? — Par ma loy, elle se porte tresbien, *et*[2] croiez que, s'elle vo*us* sentoit pardeça, que elle n'arresteroit guaires qu'elle ne vous vensist veoir, car je vous asseure qu'elle vo*us* verroit voulentiers. Mais je vous prie, Ogier, comptez moy la cause pourquoy vo*us* avez passé la grant mer pour vous venir mettre en si perilleux dangier. — Par ma foy, se dist Ogier, je le vous compteray voule*n*tiers, car a vous ne vouldroie celer ma deffortune aucuneme*n*t. Il est bien vray que je fuz invité de[3] venir a[4] Acre par l'ung des messagiers de Jesuchrist, qui estoit ung saint[5] ange ; si laissay[6] la royne d'Angleterre ma femme pour y venir, et ainsi que je fus arrivé dedens la ville d'Acre, je trouvay le roy Justamon qui chascun jour estoit devant la ville pour demander ung chevalier pour combatre[7], nompas ung tout seul, mais vingt. Et le lendemain que je fuz arrivé, il se vint se representer aux[8] por[q.II.v]tes, cria*n*t, comme s'il fust enragé, pour le roy Cormorand que j'avoye tué *et* rescoux ung butin montant environ la valeur de deux cens mille ducas avecques quinze moynes prisonniers et toutes les bestes du païs, et le desconfiz tout seul de ma part, et lui acompaigné de cent vaillans gensdarmes, desquelz j'en occis trente, *et* les autres se sauvere*n*t pour bien fouyr. Or il est vray que le roy Justamon vint es portes, comme j'ay dit, et ne se vouloit contenter d'ung homme, nompas de dix ; si montay a cheval *et* sailly hors la porte aux[9] champs, et la primes la bataille ensemble, si dure *et* si terrible que je le tuay *et* occis, et ne fut pas qu'il ne se deffendist vaillamment. ¶ Et ainsi que je l'euz tué, le roy Jehan d'Acre saillit *et* eusmes une trescruelle bataille, *et*[10] en laquelle bataille[11] il mourut de p*ar* le roy [Murgalant][12]*, et

[1] comme *J*
[2] et *abs. P*
[3] a *P*
[4] en *J*
[5] saint *abs. P*
[6] laisse *ou* laissé *P*
[7] p. le c. *J*
[8] v. presenter a. *P*
[9] es *P*
[10] et *abs. P*
[11] bataille *abs. P*
[12] Moÿsant *AJPWXYZ*] *corr. d'ap.* 299/3-5.

menay [le souldan Noradin] prisonnier[1] dedens Acre, comme le souverain de la bataille de noz ennemis*. Or assemblerent les seigneurs d'Acre leur conseil *et* conclure*n*t entr'eulx q*u*'ilz me esliroient pour leur roy, ce qu'ilz fire*n*t. Et lors j'en lassay aller le [souldan Noradin][2]* par tel convenant qu'il leveroit le siege de devant Acre, ce qu'il fist, et tout vuydé *et* pacifié. Les Templiers, voians qu'ilz estoient en paix *et* que de long temps ilz ne pouoient avoir guerre de nulle part, si machinerent une mauldicte trahison, car j'avoie tousjours voulenté d'aller au Sainct Sepulcre en Hierusalem ; si leur desclaray ung jour mon courage, si me dirent que, quant je vouldroie partir, qu'ilz me trouveroie*n*t bons et loyaulx maronniers qui me meneroient diligem*m*ent et tresseurement en Hierusalem, *et* qu'ilz me bailleroient le secretaire des Templiers affin q*ue* ne me deffiasse d'eulx ; touteffois no*us* mo*n*tasmes sur mer *et* m'avoient vendu au roy Ysoré pour prendre vengence de son [oncle][3] Justamon, mais Dieu ne souffrist pas celle trahison venir a lieu. Mais, ainsi que nous partismes, il se leva ung grant orage et grant tempeste, que ilz getterent nostre batheau contre une roche, *et* tellement que le batheau fut tout decassé *et* tout debrisé *et* n'y demoura q*ue* moy, qui me garanty en ung petit bathelet, *et* le demourant fut noyé, et trouvay les lettres de ladicte trahison. Et tant nagea ledit batheau que j'avisay la tour Babel.

339. Lors appelay ung batheau de pescheurs qui estoie*n*t devant moy *et* fiz tant qu'ilz me vindrent querre, car je fusse demouré sur mer. Touteffois ilz vindrent voulentiers devers moy, si leur comptay mon cas, dont ilz furent tous esbahis, et me conduirent jusques a bort *et* me co*m*pterent le train de ceste guerre, dont je fus bien aise. Et moy descendu, me machuray *et* noirsi ainsi q*ue* voiez ; si vous prometz que vela la maniere comme je suis venu en Babyloine, mais croiez que, se je puis jamais partir d'icy, je mettray ces mauldis Templiers a persecution. » Lors se trouva le roy Caraheu tout esbahy des parolles d'Ogier, et touteffois Ogier lui requist doulcem*e*n*t* *et* a reverence ne le vouloir point accuser ; si lui promist qu'il ne devoit point doubter cela[4], *et* qu'il sçavoit bien qu'il lui avoit promis en France que jamais nul[5] desplaisir ne lui feroit, mais lui do*n*neroit par tout faveur, ayde *et* secours. « No*us* ne so*m*mes cy que no*us* deux, se dist

[1] e. le m. p. *AJ*] *PWXYZ*
[2] l. roy Moÿsant *AJ*] *PWXY* ; Moradin *Z*
[3] pere *AJ*] *P*
[4] d. de c. *P*
[5] nul *abs. P*

Caraheu, or ne vous doubtez de moy en aucune maniere. Et suis, se dist il, grandement courroucé q*ue* vous ne m'avez fait congnoissance du premier que vous fustes arrivé, car vous ne fussiez pas en celle peine que vo*us* estes, combien q*ue* vo*us* n'estes pas encores[1] trop mal, mais il fault tenir la matiere secrete, car vo*us* congnoissez bien ja pieça que le souldan *et* les roys paye*n*s ont grant envie de vous faire mourir pour la grande occision que avez faicte de leurs pare*n*s. — Helas ! se dist Ogier, j'ay ceans mon oncle prisonnier avecques cent autres [q.III.] bo*n*s chevalliers crestiens, lesq*ue*lz sont tous de ma co*n*gnoissance ; pourquoy je vous vouldroye bien prier q*ue* les feissiez mettre a rençon, si que les Fra*n*çois s'en puissent retourner en France. » Se dist Caraheu : « Nous ferons bie*n* tout cela ; beso*n*gnés tousjo*u*rs bien ainsi q*ue* vous avez co*m*mencé, *et* du demourant ne vous souciez. » Si saillire*n*t de[2] ce[3] propos *et* paracheverent leur disner, dont le roy Caraheu le remercia tresgrandeme*n*t ; si print Ogier co*n*gié du roy Caraheu *et* s'en alla veoir ses priso*n*niers *et* leur co*m*pta co*m*e il avoit besongné *et* les co*n*forta tresgra*n*deme*n*t, *et* co*m*pta a Girard de Roussillon son oncle co*m*e le roy Caraheu l'avoit semons a disner a gra*n*t sole*m*pnité, *et* co*m*e il s'estoit descouvert a luy et secreteme*n*t lui avoit dit tout son cas, si en fut tresjoyeux *et* en regrassioit Nostre S*eigneu*r. Et dist Girard de Roussillon a son nepveu Ogier : « Dieu vueille q*ue* ainsi soit co*m*me vous l'entendez. »

XL

¶ Co*m*ment Ogier print le roy Moÿsant en la bataille *et* le mena priso*n*nier dedens Babiloyne, la ou le soudan Noradin[4] fist tenir prisonnier Ogier avec ledit roy Moÿsant.

340. A[5] ces parolles, l'ost du roy Moÿsant se commença a lever pour venir donner la bataille au soudan, *et* chascun print escu *et* lance *et* firent so*n*ner bucines *et* tro*m*pettes, *et* bailla le roy Moÿsant son enseigne a porter au soudan de Damas ; si fist le roy Moÿsant ses batailles renger, qui estoient en nombre .XXXV.[6], batailles bien ordonnees pour

[1] encores *abs. P*
[2] s. hors d. *J*
[3] ce *abs. P*
[4] Moradin *J*
[5] Et a *P*
[6] .XXXn *AJ*] — XXXII *P*

attendre le soudan Noradin[1], q*u*i vouloit avoir sa fille Clarice[2] en[3] mariage, laquelle le roy Moÿsant avoit envoyee en [q.III.v] Hierusalem *et*, au son desdictes bucines *et* trompetes de l'ost du roy Moÿsant, le soudan Noradin fit desloger ses gens *et* a co*m*mandé au roy Caraheu porter son enseigne. Et qua*n*t se vint au departir de Babiloine, le soudan Noradin fit armer Ogier de ses armes *et* monter sur son cheval Marchevallee. Et quant Ogier se vit en armes *et* si bien monté, si dist a soy mesmes : « Je feray si grant effusion du sang des maulditz payens qu'il en sera memoire jusq*ue*s a long temps. » Si saillit hors la ville ou l'emp*er*eur Noradin faisoit ordonner *et* arencher ses batailles. Et lors le soudan Noradin fit sonner ses grans cors, tro*m*petes *et* bucines, *et* sonnoient si impetueusem*en*t que tout l'air en retentissoit. D'autre part, le roy Moÿsant fit aussi sonner ses instrume*n*s. Et lors saillire*n*t les ungz sur les autres *et* se[4] commença la bataille si merveilleuse que jamais on n'avoit veue la pareille. La eussiez veu ces archiers payens avec leurs arcz turquois occire *et* tuer les ungz les autres, et les[5] chevalliers pareillem*en*t de leurs lances abatre l'un l'autre par terre, si que les chevaulx si s'en fuyoi*en*t de la bataille sans leurs maistres qui estoient mors, tant que ce[u]lx[6] qui estoi*en*t par terre blecez empeschoi*en*t ceulx qui estoyent a cheval. Et fut l'effort si grant qu'il sembloit que la terre tremblast. Adonc vint le roy Murgala*n*t de Surie, qui brocha son destrier des esperons *et* coucha sa la*n*ce enco*n*tre Sorbrin de Babiloine, nepveu a l'emp*er*eur Noradin, *et* tellement le hurta de sa lance qu'il l'abatit de dessus son cheval mort, car il lui avoit passé le fer d[e][7] sa la*n*ce tout au parmy du corps, mais qua*n*t Ogier eut veu ainsi Sorbin mort par terre, si leva son espee Courtain *et* cuida assigner le roy Murgalant sur son heaulme, mais le coup tumba sur le col de son cheval, tellem*en*t qu'il luy trenchit le col tout oultre, *et* tumba ho*m*me et cheval par terre. Et, ainsi qu'il cuidoit recouvrer ung autre coup, vint le roy Moÿsant *et* Florion son filz, qui ont assiegé Ogier avec grant multitude de paye*n*s, ses ennemis, *et* lui donnere*n*t de grans coupz[8], mais Ogier[9] estoit duit de[10] son baston, qu'il leur avalloit

[1] Moradin *J*
[2] Clarice *abs. P*
[3] a *J*
[4] si *P*
[5] les *abs. P*
[6] cenlx] *JP*
[7] da] *JP*
[8] g. et terribles c. *P*
[9] m. le vaillant champion O. *P*
[10] e. si destre d. *J*

testes, bras, jambes *et* tellemen*t* que nul n'osoit[1] arrester devant lui, ta*n*t les[2] fit reculler de lui ; si saillirent sur le roy Caraheu, *et* n'eust esté Ogier qui vint a la rescousse, rien n'eust fait sa deffence qu'ilz ne l'eussent abatu par terre et mis a mort, mais Ogier fist si tresgra*n*t portemen*t* que nul ne se osoit arrester devant lui. Et qua*n*t le roy Caraheu le vit, il co*m*me*n*ça a crier haultemen*t* : « Babyloine ! » Si se rettira chascun a l'enseigne, si que a celle heure il y eut tant de ge*n*s mors qu'on ne pouoit marcher ne chevaucher[3] parmy le champ, car le roy Caraheu, qui portoit l'enseigne du soudan Noradin, fut assailli de tre*n*te Sarrasins tout en ung coup[4], tellemen*t* qu'ilz tueren*t* le[5] cheval soubz[6] lui. Et qua*n*t Ogier l'avisa ainsi empressé de son ho*n*neur* *et* en danger de mort, si[7] brocha Marchevallee, si entra parmy les payens si terriblemen*t* qu'il rompit toute la bataille, tellemen*t* que pour entrer en la presse ou estoit le roy Caraheu, il tua vingt *et* quattre chevalliers. Adonc lui cria le vaillant Ogier : « Roy Caraheu, deffendez vous vaillam*m*ent, car tantost vous serez secouru ! » Et tellemen*t* exploicta Ogier[8] q*u*'il vint au roy d'Orbendee *et* de son espee Courtain lui donna si[9] grant coup qu'il l'abatit par terre, moult navré a[10] la teste, mais il ne l'occist pas. Adonc Ogier print le cheval *et* le bailla au roy Caraheu, voulsissent ou non leurs ennemis, *et* lui ayda a monter dessus, *et* redressa leur enseigne qui estoit a terre.

[q.IIII.] **341. L**ors Caraheu, voia*n*t Ogier faire si grant prouesse, dist au[x][11] roys q*u*i estoie*n*t autour de lui : « Seign*eu*rs, par vostre foy, veistes vous jamais pareil chevallier ? Il y a de prouesse en ce chevallier la assez pour en faire ce*n*t chevalliers, car je ne cuide point q*ue* au[12] monde on sceust trouver son pareil. » Or dure*n*t ses effors, sur la tour Babel, estoit Lengoulaffre, lequel s'esmerveilloit de veoir Ogier ainsi entretenir la bataille ; et dist a soy mesmes : « Par Mahon, je ne sçay qui peut estre ce chevallier, mais il semble mieulx estre ung diable que ung ho*m*me humain, car il a desja occis en la bataille de noz pare*n*s plus de cinquante *et* des plus vaillans q*u*i fussent en nostre ost. Et croy fermemen*t*

[1] n. n. se o. *P*
[2] t. qu'il l. *J*
[3] cheminer *P*
[4] t. e. u. c. *abs. P*
[5] son *P*
[6] dessoubz *P*
[7] si *abs. J*
[8] e. le vaillant champion O. *P*
[9] d. ung s. *P*
[10] en *P*
[11] au] *JP*
[12] ou *P*

qu'il n'est venu en ce païs, sinon pour destruire noz parens ; si prie aux dieulx *et* especiallemen*t* au dieu Mahon q*u*'il me doint grace de m'en venger une fois. » Or ont les ge*n*s du soudan Noradin, par le moyen d'Ogier, faicte si grande occision de noz[1] ennemis* q*u*'il fut force au roy Moÿsant de reculler, lui *et* ses gens, de la longueur d'un trait d'arc. Ce voyant, le roy Moÿsant, son ost quasi desconfit, brocha son destrier *et* coucha sa la*n*ce, si vint a Ogier de si grant roideur q*ue*, s'il l'eust attaint, i l'eust fort endommagé, mais Ogier, le voyant venir, destourna son cheval, *et* de Courtain lui do*n*na si gra*n*t coup qu'il lui casse[2] tout son heaulme, q*ue* le sang en saillit[3], si q*ue* le roy Moÿsant cheut a terre tout estourdy. Et l'eust tué Ogier, n'eust esté que le roy Moÿsant s'escria : « Sarrazin, je te prie, cesse toy, car je me rens ton prisonnier ! » Et a ces parolles, Ogier print le roy Moÿsant *et* s'en alla vers le saudan Noradin lui presenter pour en faire a son plaisir, en lui disant : « Avisez se j'ay bien besongné quant j'ay re*n*du entre voz mains vostre ennemy, lequel sur tous les ho*m*mes du monde desiriez plus avoir[4]. A ceste heure, je le metz entre voz mains co*m*e prisonnier par moy co*n*quis. » Ado*n*t dist le soudan Noradin : « Vous avez vaillamment[5] besongné ! Et pensez que dede*n*s brief temps je vous en rendray bon guerdon. » Mais il l'ente*n*t[6] bien autrement.

342. Si[7] s'en partist Ogier d'avec le soudan *et* s'en retourna en la bataille ; si re*n*contra le premier cil qui portoit l'enseigne du soudan de Damas, si leva son espee, *et* lui do*n*na si grant coup qu'il tumba bras[8] *et* enseigne par terre. Pourquoy le soudan de Damas fist assaillir Ogier devant *et* derriere, par telle maniere qu'il ne sçavoit[9] ou fouyr, *et* du despit q*ue* Ogier eut d'estre ai*n*si aviro*n*né des Sarrazins, se[10] rua sur le soudan de Damas *et* lui do*n*na si grant coup sur le heaulme qu'il lui fendit la teste, dont il cheut mort a terre, do*n*t[11] ses gens furent si troublez, *et* l'ost si scandalizé tant de sa mort que de la prinse du roy Moÿsant, mais Ogier n'arrestoit pas[12] pourtant, ains les chassoit si

[1] leurs *JP*
[2] cassa *P*
[3] c. du t. s. h. tellement q. *J*
[4] p. a a. *J*
[5] tresvaillamment *J*
[6] entendoit *J*
[7] Adonc *P*
[8] t. et b. *P*
[9] qu'ilz ne sçavoient *J*
[10] si *P*
[11] adonc *P*
[12] O. ne cessoit p. *J*

impetueusement q*ue* a grant paine l'un pouoit suivir[1] l'autre. Et[2] en cest effort, le roy Murgalant cherchoit le roy Moÿsant, mais les gens du soudan de Damas lui dirent que le Sarrasin qui le jour de devant avoit emporté Lengoullaffre l'avoit re*n*du prisonnier es mains du soudan Noradin[3]. Do*n*c le roy Murgala*n*t fut merveilleusem*e*nt troublé, et aussi fut le roy Florion, voya*n*t q*ue* c'estoit son pere *et* frere au roy Murgala*n*t, *et* n'estoit pas[4] de merveille s'ilz estoient bie*n* courroucez q*u*'il estoit prisonnier ; si co*n*clure*n*t ense*m*ble *et* prindrent *con*seil q*u*'ilz devoient faire, lesq*ue*lz voians les principaulx chiefz de leur ost estre mors ou prison*n*iers, si *con*clurent entre eulx deux se mettre en fuite, car leurs[5] banieres *et* esta*n*dars estoie*n*t abatues. Do*n*c se consentire*n*t les pri*n*cipaulx [q.IIII.v] se remettre sur mer po*u*r eulx en retourner en le*u*rs royaumes[6] *et* seign*eu*ries, mais doubtoie*n*t fort avoir affaire deva*n*t q*ue* gaigner le port, si fire*n*t incontine*n*t so*n*ner la retraitte po*u*r recueillir leurs ge*n*s ; si brochere*n*t des esp*er*ons po*u*r eulx en aller droit au port. Mais Ogier s'en alla ap*rés* *et* en fit si tresgra*n*t desco*n*fitture q*ue* ce fut une[7] pitié a veoir ; si montere*n*t sur mer *et* s'en retournere*n*t, *et* les autres allere*n*t cueillir leurs butins ; mais a Ogier gueres n'en challoit, si s'en alla devers le soudan Noradin[8] q*u*i fort estoit joyeux de ce qu'il avoit gaigné la bataille.

343. La bataille ainsi finee, le soudan Noradin amena avec soy le roy Moÿsa*n*t et, qua*n*t ilz fure*n*t au palais, le roy Caraheu s'en alla a[9] son logis pour soy desarmer. Adonc la Lengoulaffre, q*u*i estoit en la tour Babel, se desce*n*dit en bas *et* s'en entra au palais. Et ce pendant Ogier s'estoit allé desarmer. *Et* si tost qu'il fut desarmé, s'en[10] alla veoir les prison*n*iers crestiens *et* leur fist porter a disner, puis leur co*m*pta co*m*ment la journee s'estoit portee, et leur dist en ceste maniere : « Mes beaulx freres *et* bons amys, puis q*ue* la bataille *et* journee est gaignee de par no*us* *et* q*ue* la guerre a prins fin, il est bien te*m*ps de[11] pe*n*ser a vostre[12] delivra*n*ce. » Et dura*n*t le te*m*ps q*ue* Ogier estoit en la prison, le

[1] saulver *P*
[2] Et *abs. J*
[3] s. de Babiloine *P*
[4] point *P*
[5] c. aussi bien l. *P*
[6] l. païs r. *J*
[7] une *abs. P*
[8] Moradin *J*
[9] en *P*
[10] d. il s'e. *P*
[11] a *J*
[12] p. de la v. *J*

soudan Noradin assembla son co*n*seil po*ur* co*n*clure la trahison q*u*'il avoit en son courage
10 *et* po*ur* machiner la mort d'Ogier ; si co*n*clure*n*t tous les princes de sa court – excepté Caraheu qui estoit encore a son logis – si conclure*n*t to*us* d'une mesme opinion q*ue* on l'envoyeroit mener le roy Moÿsant en prison *et* q*ue* le soudan iroit ap*ré*s *et* l'enfermeroit avec le roy Moÿsant. Adonc fut envoié querre Ogier qui estoit es prison*s* avec les chevalliers crestie*n*s, *et* le messagier le hucha *et* lui dist q*u*'il venist parler au soudan, dont
15 print co*n*gié des chevalliers et s'en alla avec ledit messagier. Et lui arrivé au palais, salua treshumblem*e*nt le soudan, leq*ue*l lui dist : « En [bonne][1] heure* venistes vo*us* en Babiloine quant vo*us* m'avez au jourduy rendu *et* mis en mes mains mon principal adversaire le roy Moÿsa*n*t, leq*ue*l vous fault mener en prison en la tour Babel. Et au plaisir des dieux[2], bien tost je vo*us* remunereray des beaulx *et* loyaulx[3] services q*ue*
20 m'avez faiz par cy deva*n*t. » Esq*ue*lles p*ar*olles *et* co*m*mandement du soudan Ogier obeït.

344. Ogier, ouia*n*t les p*ar*olles du soudan, fut prest *et* apareillié d'aco*m*plir son co*m*mandeme*n*t ; si s'en alla prendre le roy Moÿsant *et* l'e*m*mena en la prison, et qua*n*t il eut ouvert la porte po*ur* le mettre dedens, il le mist deva*n*t, *et*[4] puis entra aprés, *et* qua*n*t Ogier fut entré, incontinent le soudan lui serra la porte. Mais, qua*n*t Ogier en cuida saillir,
5 il ne peut, dont fut grandeme*n*t despité *et* cuida[5] enrager de dueil *et* s'en voulut ve*n*ger sur le roy Moÿsant. Et le roy Moÿsant le rappaisa le mieulx q*u*'il peut *et* lui cria mercy treshu*m*blement en lui mo*n*strant[6] que cecy[7] n'estoit pas[8] par[9] son deffault, *et* qu'il veoit bien qu'il n'estoit pas[10] ne pis ne mieulx que lui. Adonc dist Ogier a[11] par soy : « Ha ! faulx chien mastin ! Or congnois je ta loy estre faulse *et* dampnable, plus mille fois que
10 je n'avoie congneu[12] par cy devant, car tu n'as co*n*gnoissance en toy, pitié ne charité, mais es parvers *et* maudit ! *Et* crois fermeme*n*t, mauldit soudan, q*ue* une fois me vengeray

[1] briefve *AJ*] *P*
[2] d. noz d. *P*
[3] loial *J*
[4] et *abs. J*
[5] e. en c. *J*
[6] remonstrant *J*
[7] ce *J*
[8] point *P*
[9] pour *P*
[10] pas *abs. J* ; point *P*
[11] d. le bon O. le Dannois a *P*
[12] congneu *abs. P*

de toy ! O mauldit !* So*n*t cecy[1]* les guerdons *et* bon[s][2] payemens des plaisirs, services *et* honneurs, lesquelz je vous ay fais par cy devant ! Tout p*re*mier je lui rendis entre ses mains Lengoulaffre[3] prisonnier. Aprés j'ay tué *et*[4] occis le[5] soudan de Damas *et* conquis son en[q.v.]seigne *et* lui garanty de mort, et le roy Moÿsant que je lui ay amené prisonnier, *et* m'en a rendu si villain guerdon ! Mais ja Jesucrist, mon souv[er]ain[6], ne me doint mourir* que je n'e*n* aye cruelle *et* bonne vengence de toy ! » Si ne pouoit nullement repaiser son ire, mais ta*n*t[7] lui souvenoit du plaisir *et* service qu'il lui avoit fait, *et* tant plus lui redoubloit son dueil.

345. Or pensez es povres chevaliers crestiens qui pensoient avoir leur delivrance, comme ilz furent courcez amerement quant ilz apperceure*n*t que Ogier ne venoit plus devers eulx pour les solliciter, et qu'il cuidoient des l'endemain avoir leur planiere delivrance. Pensez qu'ilz devoient estre bien esbahiz *et* avoir en leurs cueurs une tresgrande amertume de destresse, *et* aussi n'estoit ce pas[8] sans cause, car nul d'eulx n'attendoit delivrance, sinon par le moyen d'Ogier. Or n'avoit plus Ogier de secours ne confort de nully, car le roy Caraheu son bon amy n'en sceut rien de toute la trahison, jusques a ce qu'elle fut toute consommee *et* acomplie. Donc, quant il sceut le cas ainsi advenu, cuida crever de dueil, de destresse *et* ennuy, mais le pis y estoit car il ne pouoit[9] autre chose faire, dont il estoit mal content *et* doulant en son cueur. Et quant ilz eurent assez esté en la tour, le roy Moÿsant *et* Ogier le Dannoys, lors se print de rechief Ogier a soy guementer de la dame Clarice sa femme, royne d'Angleterre, en disant : « Helas ! ma dame Clarice, or suis je bien malheureux ! Car depuis que je vous eu espousee, gueires ne demourasmes ensemble. Or ay je perdu la veue [de][10] vostre tant noble *et* plaisant beaulté, laquelle surmo*n*te toute la beaulté des dames que jamais mon oeil peut choisir, dont suis a ceste heure tombé en dure melencolie. En oultre, mon frere Guyon de Dannemarche, le preux *et* vaillant champion, helas ! or ne vous verray je jamais ! Est il

[1] cy *P*
[2] bon *AJ*] *P*
[3] m. le roy L. *P*
[4] et *abs. P*
[5] o. et mis a mort l. *P*
[6] souvain] *JP*
[7] tant *abs. P*
[8] point *P*
[9] n'y p. *J*
[10] et *AJ*] *P*

courroux plus dur ne plus aspre que le mien, moy qui suis deux fois roy et de mes deux royaumes ne jouy oncques demy an entier que je n'aye esté en dangier de mort ? Or suis je le plus dolant et le plus infortuné que jamais fut chevalier ! Helas ! Gaulthier, mon nepveu, ou es tu maintena*n*t ? Or sçay je bien que Berard de Bruyt te donna prou a besoigner pour ma dame Clarice ; Dieu doint qu'il en puisse estre venu au dessus, ainsi que son bon droit le disoit ! ¶ Ha ! noble païs de France ! Or ne te verray je jamais ? Or n'est ce pas[1] sans cause se je me desconforte *et* se ma lyesse est convertie en douleur, car pour bien faire j'ay tousjours receu mauvais guerdon, ainsi que chascun peut veoir a present ! »

346. Adonc respondit Moÿsant le roy de Mesque : « Par Mahon, je congnoys bien qu'il est vray, car vous avez sauvé la vie au souldan Noradin, et gaigné la bataille contre moy qui avoie le bon droit, ainsi que chascu*n* peut clerement appercevoir, *et* pour le bon service que lui avez fait, il vous rend ce bon guerdon ! ¶ Ne avez vous jamais ouy dire : ramenez ung larron ou quelque mauvais homme du[2] gibet, il ne cessera jamais jusques atant qu'il ait machiné vostre[3] mort ? Ainsi vous en prent il, do*n*t je ne suis[4] pas[5] fort courroucé, mais en[6] suis bien joyeulx. — Ha ! faulx chien matin ! dist Ogier[7], se tu m'e*n* parles encores une fois, je te hurteray si grant la[8] teste a ceste muraille que je te la ro*m*peray toute, *et* puis q*ue* no*us* ne so*m*mes q*ue* toy *et* moy, il no*us* fault abreger nostre vie pource q*ue* no*us* n'avons espee ne dague, il no*us* fault a beau coup de pié et de poing nous entr'e*m*poigner [q.v.v] tant que par force puisso*n*s vaincre l'ung l'autre ! » A ces paroles, le roy Moÿsant parla froidement : « Ha ! Ogier, mon amy, se dist il, il vault trop mieulx languir ung peu de temps q*ue* recevoir la mort, qui est tant[9] a doubter, et touchant mon cas, je ne joueray ja tel esbatement, car se seroit pour moy une tresgrande[10] folie. » Et dist a Ogier : « Mais venez ça, se dist il ; que vous vault le desconforter, veu que vous

[1] point *P*
[2] d'ug *P*
[3] m. procuré et consommé v. *P*
[4] n'en s. *P*
[5] point *P*
[6] m. j'en s. *P*
[7] d. le bon O. *P*
[8] g. coup l. *P*
[9] q. tant est *P*
[10] trop grande *P*

voyez que vostre desconfort ne[1] vous peut aider ne prouffiter en rien, mais vous avance vostre mort ? » Et lors lui respondit Ogier : « Mieulx vault mourir acoup *et* bien que languir[2] en telle douleur. » Et a ces paroles, le souldan Noradin, qui les escoutoit, commença a dire : « Ha ! maistre Ogier, estez vo*us* la ? Par Mahon, puis que je vous tiens, vous ne mourrez pas si a vostre aise, mais les freres du roy Bruhier viendront a la feste de Saint Jehan Baptiste, *et* eulx venuz, deva*n*t tout le peuple sera vostre vie deffinee, et nonpas[3] plus tost ! » Et a ces paroles arriva le roy Caraheu *et* lui demanda que c'estoit qu'il disoit ; si lui dist le souldan : « Roy Caraheu d'Inde, vo*us*[4] congnoissez assez que je vueil dire. ¶ — C'est, se dirent les payens, le Sarrazin qui desconfit ceulx de Surie *et* qui a fait tant de nobles vaillances. » Dont Caraheu fut moult courroucé *et* demanda au souldan Noradin pourquoy on l'avoit emprisonné.

347. Lors[5] print la parole Lengoulaffre, si lui dist : « Ha ! Caraheu, que vous faictes bien l'innocent, vous qui avez tant frequenté le royaume de France ! Comment faictes tant l'ignorant a vous mesmes ? J'ay ouy dire q*ue* du temps du roy Corsuble, que vous fistes a Ogier le prisonnier tuer et occire le roy Brunamon d'Egypte, pource qu'il vouloit avoir la belle Gloriande a mariage ; et oultre, quant vous fustes en Lan en Lannoys, la ou vous laissastes tuer *et* occire grant nombre de noz gens, sans y faire aucune resistence, ainsi que le vous sceut bien dire le roy Rubion, lequel vous le[6] reproucha devant le roy Bruhier ; si se laissa vaincre, cuidant alonguer sa vie*. — Vous dictes vray, se dist le souldan Noradin, autreffois m'a[7] compté toutes les choses que m'avez cy recitees[8]. ¶ Et qui pis est, vous l'avez mené disner *et* l'avez festoié en vostre logis et sçavez tout son secret, et convient que vous soiez avec lui. » Adonc reprint le parole le roy Lengoulaffre *et* dist : « Vous souvient il que vous n'alastes en France, fors seulement que pour ve*n*gier la mort d'Ogier, qu'on disoit que le roy Charlemaigne l'[9]avoit fait mourir en ses prisons ? — Ha ! il est vray, se dist le souldan, jamais n'y fust allé, sinon pour icelle cause.

---

[1] q. le desconforter n. *P*
[2] q. de l. *P*
[3] non point *P*
[4] I. major v. *P*
[5] Et l. *P*
[6] l. le vous *P*
[7] a. on m'a *P*
[8] q. vous a. icy r. *P*
[9] l' *abs. P*

348. — **Q**uant[1] vous avrez assez parlé, se dist Caraheu, se il plaist, je parleray ma fois *et* a mon tour. Souldan, je vous prometz q*u*'il n'y a Sarrazin au[2] monde que, s'il me vouloit accuser de trahison, tant soit fort[3], que je ne lui presentasse mon gaige ou autrement. Et pour vous dire le vray, j'ay aymé Ogier pour[4] les grans effors *et* nobles vaillances que je luy ay veu faire, tant co*n*tre no*us*[5] co*m*me contre plusieurs[6]. Mais au regard de trahison, s'aulcun m'en vouloit occuper[7], comme vous Lengoulaffre, qui estes grant *et* fort, *et*[8] qui en dictes voz gros motz, si vous me voulez accuser de trahison, je vo*us* do*n*neray mo*n* gaige de bataille. — Et je ne suis pas pour le refuser ! » se dist Lengoulaffre[9] ; si le print l'ung des roys de la co*m*paignie. Ado*n*c se dist le souldan Noradin : « Messeigneurs, quant voulez [q.VI.] vous que soit le jour de vostre bataille ? » Se dit Lengoulaffre : « A la feste de Saint Jehan, par[10] deva*n*t toute l'assemblee. » Adonc chascun bailla ses pleges pour l'asseurement de ladicte bataille.

XLI

¶ Co*m*me*n*t, ap*ré*s ce q*ue* Caraheu e[u]t[11] entreprinse la bataille contre Lengoulaffre, il passa la mer pour amener Gaulthier le nepveu d'Ogier et gra*n*de compaigne[12] de François.

349. Lors, aprés ce q*ue* la bataille fut plegee et fiancee encontre Lengoulaffre *et* Caraheu, Caraheu do*n*na congié a ses gens *et* les re*n*voya en son paÿs jusques a ce qu'ilz eussent de ses nouvelles. Et leur commanda qu'ilz le recommandassent a madame Gloriande, qu'il aymoit de si bonne affection, car il s'en alloit en France querir du secours pour delivrer Ogier. Et pensez qu'il lui mouvoit d'ung gra*n*t courage et d'une bo*n*ne amour naturelle[13] de prendre si griefve peyne pour Ogier, qui rien ne lui estoit, et laisser en Judee* sa dame Gloriande, que tant il aymoit, *et* falloit bien dire qu'il eut ung cueur

[1] Certes q. *P*
[2] ou *P*
[3] s. il f. *P*
[4] O. le Dannois p. *P*
[5] nous *om. J*
[6] p. autres *P*
[7] s'il y a aulcun qui m'e. veuille o. *P*
[8] f. et puissant e. *P*
[9] d. le roy L. *P*
[10] J. Baptiste p. *P*
[11] ent] *JP*
[12] compaignie *J*
[13] ung bon a. naturel *P*

naturel quant il entreprenoit tel voyage, qui lui estoit de petite valleur qua*n*t a sa personne et vaillable qua*n*t a la personne d'Ogier ; si se mist sur mer, et tant nagea par ses journees, lui et son nepveu Marcisus, car quant il voulut partir, et q*ue* Marcisus sceut son departeme*n*t, jamais ne le voulut habandonner ; et qua*n*t le roy Caraheu le vist si noble et de si loyal affaire qu'[1]il se descouvrit a lui, et luy dist tout le contenu de ce qu'il avoit em pe*n*see[2] *et* de son entreprise, si lui compta co*m*me il alloit par devers Charlemaigne [q.VI.v] po*u*r avoir le nepveu d'Ogier, nommé Gauthier de Dannemarche, le plus vaillant chevalier qu'on sceust trouver, excepté Ogier, *et* lui dist que, s'il vivoit long te*m*ps, qu'il feroit parler de lui en toutes pars, adoncques lui dist Marcisus : « Monseigneur mo*n* oncle, j'avoye grande affectio*n* de le voir pour sçavoir quel personnage c'est, car je m'esbahis d'Ogier qui est si vaillant *et* si puissant en armes. Et croy que, s'il estoit aussi puissant comme son oncle, qu'ilz desconfiroient eulx deulx seulz[3] mille combatans en une bataille, *et* pource que jamais je ne fus en la regio*n* de France, se dist Marcisus, s'il vous plaist, je vous feray compaignie[4]. » Et Caraheu lui respondit : « J'en suis tresbien content ! » Or sont mis[5] sur mer les deux vaillans champions pour aller devers Charlemaine querre secours pour delivrer Ogier. Je prie Jesus qui les vueille conduyre.

350. Or, seigneurs qui lisez ceste presente hystoire, advisez l'amour et grant dilectio*n* qu'avoit ce roy sarrasin envers Ogier, qui voulut pour lui premierement habandonner son royaume, et sa dame Gloriande q*ue* ta*n*t il aymoit chierement, et pareillement la grande seigneurie payenne *et* tous ses parens et amis, pour passer la mer a ses despe*n*s et fraiz pour ayder au povre Ogier, car pour ses prouesses *et* vaillances i l'aymoit de si bo*n*ne amour qu'il oublioit toute sa douleur pour penser a la sienne ! ¶ Si estoit sur mer fort pe*n*sif *et* avoit grant douleur en son cueur qu'il n'avoit peu faire sçavoir son departement a son amy Ogier, car il pensoit que Ogier prendroit si grande melencolie q*ue* il en prendroit la mort *et* son oncle Girard de Rosillon pareillement ; mais nonobstant qu'il ne fut pas crestien, si se fioit il bien au dieu d'Ogier qu'il seroit la en sa saincte garde, car il s'i fioit ainsi qu'il avoit prins champ de bataille co*n*tre Lengoullaffre, et que

[1] qu' *abs. P*
[2] empensé *J*
[3] seulés *J*
[4] compaignee *P*
[5] mis *abs. P*

le terme estoit a la Sainct Jehan, si que dura*n*t le temps ilz n'eussent osé toucher [Ogier][1] en aucune maniere jusques aprés la bataille finee*, mais disant a soy mesmes qu'il feroit si bonne diligence qu'il viendroit assez a temps. Or laisseray je icy a parler du roy Caraheu et de Marcisus, qui vindrent en France querir le secours d'Ogier, *et* retourneray a parler d'Ogier, qui estoit prisonnier avec le roy Moÿsant en la tour Babel[2].

351. Tout[3] ainsi que Ogier estoit en son douleureux desconfort, regretant la royne d'Engleterre *et* tous ses familiers, parens et amis, et son bo*n* nepveu Gaulthier, qui estoit le vray espoir de sa delivrance, si se desconforta tant une nuyt qu'il ne cessa oncques de plourer : « Helas ! qui peult avoir esté celui qui m'a peu congnoistre *et* m'avoir decelé ? Je ne sçay pas que j'en doy dire. Seroit bien Caraheu de si mortelle trahison de m'avoir accusé ? Je ne sçay pas comme il en va, combie[n][4] que j'aye trouvé le roy Caraheu si noble *et* si loyal que jamais ne l'en sçavroye accuser ne presumer m'avoir[5] fait telle desloyauté[6]. Or congnois je[7] que je suis a mon darnier refuge*. Je ne sçay plus que faire ne que devenir[8], sino*n* me rendre a Dieu mo*n* pere createur[9], qui m'a donné sens, force, beaulté et entendement pour acquerre no*n*, fame *et* gloire, *et* pour guerroier contre les mescro[ya]ns[10] sa saincte loy, et pour augmenter sa saincte foy catholique. Mais je congnois mon entendeme*n*t, ma force et prouesse n'avoir[11] lieu e[n][12] quelque avantageux [f]aiz[13] d'armes, qui me est ung courroux pesant a soustenir. » Esquelles parolles s'apparut a lui ung ange de Paradis, avironné d'une tresgrande lumiere, qui lui dist en ceste maniere : « Ogier, amy[14] de Di[r.I.]eu, ne te vueilles desconforter ne donner a ton cueur telle mela*n*colie, car le roy Caraheu, qui sçavoit ton secret, ne t'a pas accusé ; mais se a esté ton serviteur, car ung jour que tu estoies en ta chambre, il faisoit l'endormy, ¶ et te escouta faire tes regretz de tes deux chevaulx Broyffort et Bauchant. Et si tost que ton

[1] Ogier *om. AJP*] *corr. d'ap. la syntaxe et le sens*
[2] t. de B. *P*
[3] Lors *P*
[4] combiey] *JfP*
[5] p. de m'a. *P*
[6] t. trahison et d. *P*
[7] bien *P*
[8] dire *P*
[9] p. et mon c. *P*
[10] mescroayns] *JfP*
[11] m. f. ma p. et vaillance n'a. *P*
[12] ey] *JfP*
[13] saiz] *JfP*
[14] O. le Dannois a. *P*

varlet ouyt les parolles des regretz et lamentacions que tu faisoies, il s'en alla tout aussi tost le compter au souldan, *et* pource n'en metz point de suspicion sur le roy Caraheu, car il est bon amy de Dieu, ¶ lequel est en chemin pour querir Gaulthier ton nepveu, pour te secourir, *et* fera tant en France que le roy Charlemaigne envoyra les douze pers pour te venir secourir. ¶ Et pource oste la melancolie de ton courage, car le roy Caraheu ne tardera guaires qu'il ne viengne avec grande multitude de chevaliers pour te vuyder hors de captivité, et se fera baptiser au nom de Dieu et renoncera la loy de Mahon ; et pource fay bonne chiere et t'esjouys[1] en Nostre Seigneur, qui t'aye en sa saincte garde, auquel je te recommande. »

352. Et a ces parolles, Ogier, tout ravy en l'amour de Dieu, leva les yeulx contremont, et dit ainsi : « O ! mo*n* dieu eternel roy du ciel puissant *et* glorieux ! ¶ A ceste heure, je te doy bien graces rendre quant il a pleu a ta tressaincte majesté avoir souvenance de ton simple serviteur ! O ! mo*n* dieu mon redempteur, je te rens graces *et* mercis ! Ton nom soit sainctifié en gloire pardurable ! Amen. » Adonc se leva Ogier *et* dist : « O ! Q*ue* tant bienheuree est la personne qui espoire en la misericorde de Jesuchrist ! O ! mon Dieu, tant tes faiz sont incongneuz *et* tant admirables a ouyr, je me recommande *et* metz mon povre cas soubz ta saincte misericorde. » Lors se leva le roy Moÿsant, tout ravy de joye en l'amour d'Ogier, et dist a haulte voix : ¶ « Ogier, mon bon amy, je vous prie que je face approuche de vous *et* que je puisse baiser vostre benigne face, car je congnois a ceste heure vostre Dieu estre humble, doulx, sainct et amoureux, pourquoy j'ayme vostre compaignie sur toute rien ; si vueil que de vostre grace, il vous plaise me do*n*ner le sainct baptesme, car je *con*gnois vostre dieu estre veritable, car jamais ne delaisse ses amis au besoing, ainsi co*m*me j'ay peu apercevoir a ceste heure. Et long temps a que mon filz Florion m'en avoit parlé, et dit de moult grandes merveilles, mais je ne le pouoie croire nullement. Or maintenant ay je congneu que ceste lumiere remplie de doulceur et amour charitable ne peult[2] aucunement proceder, sinon d'icelui dieu dont tenez[3] vostre saincte foy, duquel je vouldroye bien congnoistre aucunement de ses saintz *et* glorieux fais. » Adonc le bon chevalier Ogier, congnoissant estre vray amy de Dieu, eut tout le cueur rempli de liesse et de saincteté, et dist en ceste maniere au roy Moÿsant : « Mon emy,

[1] te resjouys *P*
[2] put *P*
[3] d. vous t. *P*

puis que desirez le salut de vostre ame pour plus ardemment croire en Jesuchrist, raison est bien que on vo*us* desclare aucunement que c'est de mon dieu Jesuchrist *et* de sa loy.

353. Or est il vray que le roy souverain est le dieu des dieux *et* cellui seul en trois personnes uni[e]s[1] en une mesmes deité, lequel de son vouloir *et* puissance insuperable a creé et formé le ciel et la terre. ¶ Et a toutes choses vegetatives a donné dons particuliers : les unes creatures vivent *et* entendent sans sens ne entendeme*n*t comme les bestes brutes ; les autres creatures vivent, esquelles il a donné sens *et* entendeme*n*t, moiennant l'ame raisonnable que il a creé en leurs corps de si souveraine et divine artifice que la creature qui est l'omme est semblable touchant l'umanité a Dieu son createur, [r.I.v] car vous pouez congnoistre que la personne a grant voulenté et liberal arbitre de se pouoir dampner ou saulver. Pource, roy Moÿsant, mon amy, croyez qu'il n'est autre dieu que cestui la, et que Mahon et ses ydoles que adorez comme dieux ne sont que ymages fains, ydoles *et* statues de boys ou de metal, fais de la main des hommes, qui n'ont puissance nulle, fors ce que le diable leur en donne, qui n'ont autre exercice en ce mortel[2] monde, fors de faire trebucher les creatures en leurs laz, *et* les faire plongier au parfont d'Enfer pour la este dampnez eternellement. ¶ Or advisez, roy Moÿsant, en quel estat vous avez vescu jusques icy, et le dangier[3] en quoy vous estoiez submis a l'occasion de vostre folle creance ! Ymaginez que Dieu vous a fait une grant grace, plaisir *et* honneur de vous avoir laissé vivre jusques icy, car, se fussiez allé de vie a trespas par cy devant, vous estoiez dampné eternellement sans grace ne remission, car il a dit, parlant[4] par esperit prophetique, que quico*n*ques ne sera baptisé et ne mourra en la foy de Jesuchrist sera da*m*pné eternellement.

354. Moÿsant, mon bo*n* amy, ces choses considerees, advisez vostre cas sans besoigner faintement, mais de cueur affectueux prenez amour en Jesuchrist, lequel vous preservera de dampnacion eternelle, et en la fin de voz jours vous donnera la grant gloire de Paradis. » Et a ces parolles le roy Moÿsant se mist a genoulx devant Ogier, lui requerant par don*, a joinctes mains, lui donner le saint baptesme, ce que Ogier fist tresvoule*n*tiers en cas de necessité, en atte*n*da*n*t une autre fois le faire plus solempnelleme*n*t. Or estoient

[1] unis *AJP*] *corr. d'ap. la syntaxe*
[2] mortel *abs. P*
[3] l. grant d. *P*
[4] d. en p. *P*

les deux champions confortez *et* confermez en l'amour de Jesuchrist, attendans estre secourus par le moyen de sa sai*n*cte grace. Or laisseray a parler des deux cha*m*pions qui sont en la tour Babel, et retourneray a parler des povres chevaliers crestie*n*s qui estoie*n*t mal traictez es prisons du souldan – c'est assavoir Girard de Rosillon avecques cent autres chevaliers qui estoient avecques lui en prison –, lesquelz se complaignoient les ungz aux autres, et disoit le bon Girard de Rosillon : « Las ! mon bon nepveu Ogier, que peustz tu estre devenu ? Longuement nous as bien traictez *et* joyeusemen*t* entretenus, qui de present nous est ve*n*du bien chier ! Helas ! que te peult il estre advenu ? T'en seroies tu bien retourné sans parler a nous ? Je ne croy pas que tu eusses le courage si lasche. — Ha ! mo*n*seigneur, ne cuidez pas qu'il s'en soit allé sans parler a vous, mais il est empesché en aucunes besoignes pour le souldan. — Je le sçay bien, se dit Girard de Rosillon, car je congnois la loyaulté de lui si grande que jamais ne nous laisseroit en ce point. » Et a ces parolles vint a la porte ung nouveau chartrier qui avoit esté mis ou lieu d'Ogier. Et ainsi qu'il commença a mettre la clef dedens la ferraille pour ouvrir la porte de la prison, Girard de Rosillon commença a crier : « Ogier ! » et incontinent que le chartrier l'entendit, il entra dedens, si leur donna de grans coups sur les eschines en disant : « Faulse canaille ! Trop vo*us* a tenus aises ce mauldit crestien, dont il s'en sçait bie*n* a quoy tenir pour le present ! Vous l'avez beau hucher, car il n'a garde de venir a vous ! Ogier est en la tour Babel, ou il attend que la feste de Sainct Jehan soit venue, ou sera fait l'assemblement de tous les roys sarrasins, *et* sera son corps ataché en une coulompne *et* percé de trait, *et* vous aultres n'en avrez pas moins ! » Si mist ses douze prisonniers au[x][1] fers en les batant tresdurement, si s'en retourna *et* ferma la porte.

[r.II.]

XLII

Comment Guion Dannemarche habandonna son païs et ses gens pour aller en Acre [et monta][2] sur mer pour aller veoir se Ogier estoit en Acre, et comment les Templiers d'Acre le vendirent au roy Murgalant.

355. Lors[3] Guion de Dannemarche frere d'Ogier, dolent et couroucé de l'atente de so*n* frere et ennuié grandement que par message ou aultreme*n*t n'en avoit eu aucunes

[1] au *AJP*] *corr. d'ap. la syntaxe.*
[2] et monta *om.*] *JP*
[3] Lors *abs. J* ; Fut *P*

nouvelles, si en estoit moult troublé en son entendement, et d'aultre p*ar*t estoit fort courroucé de son filz Gaulthier, dont pieça n'avoit eu nouvelles, pourquoy avoit bien cause de no*n* estre joyeulx ; mais pour l'amour q*ue* son filz estoit en la region de France, il ne s'en esbahissoit pas tant qu'il faisoit de son frere Ogier, pource qu'il est allé guerroyer sur les i*n*fideles et lui tout seul. Et pource q*ue* l'ange lui avoit dit q*ue* le roy Jehan d'Acre mourroit en la bataille *et* q*u*'il seroit coro*n*né roy d'Acre, car il avoit eu en vision la nuit de deva*n*t so*n* departeme*n*t[1], en reposa*n*t en son lit, qu'il lui sembloit veoir so*n* frere Ogier porter couronne de roy, aprés[2] estre mis en une gra*n*t nave *et* la nave en navigan*t* sur mer par te*m*peste de temps estre brisee parmy rochiers, et lui se*m*bloit q*u*'il s'estoit sauvé sur une roche puis estoit entré en[3] ung chasteau ou il ne v[e]oit[4]* personne et huchoit tant qu'il pouoit et personne ne lui respondoit, dont estoit grandement esbaÿ ainsi que luy sembloit. Et lors le duc Guion s'esveilla et se trouva tout laz et fort mal co*n*tent du songe que il avoit eu en visio*n*, si se doubta que son frere Ogier n'eust eu aucun empes[c]hement[5], si voua [r.II.v] a Jesuchrist d'aler voir en Acre pour sçavoir l'experime*n*tation de son songe ; si fist le duc Guion inco[n]tinent[6] crier ban et arriere ban parmy toute sa terre, tellement que environ deux ou trois jours, ilz ont bien assemblé de quatre a cinq mille ho*m*mes d'armes ; si se mirent sur mer et ne cesserent de naviger jusques a ce qu'ilz furent au port d'Acre. Et eulx arrivez audit port, manderent les bourgoys *et* citoyens de la ville pour parleme*n*ter avecques eulx, lesquelz y viendrent tresvoluntiers pour voir que se pouoit estre. Et si tost qu'ilz furent descendus, vindrent se getter a genoulx devant le duc Guyon, lui disa*n*t revera*m*ment : « Sire, le filz de Dieu vous salve *et* vous doint sa benedictio*n* ! Vous nous avez mandez venir devers vous, ce q*ue* avons fait de bon vouloir. » Lors respondit le duc Guyon *et* leur dit : « Seigneurs, levez vous *et* vous couvrez. Bien sçay que vous n'avez pas congnoissance de moy, mais je vous en do*n*neray bon advertissemen*t*. Il est vray q*ue* puis naguaires le duc Ogier Dannemarche mon frere avoit esté i*n*vité de venir pardeça pour batailler contre le roy Justamon, leque[l][7] il a vaincu, ainsi que j'ay entendu, et l'avez esleu pour vostre roy,

[1] partement *JP*
[2] r. et a. *JP*
[3] dedens *P*
[4] voit] *JPXW* ; voyoit *YZ*
[5] empesehement] *JP*
[6] incotinent] *JP*
[7] lequez] *JP*

dont vous remercye grandeme*n*t ; si suis venu pardeça[1] pour voir comment il ce porte, car je me doubtoye qu'il n'eust eu quelque affaire pardeça. » De ces parolles furent tresjoyeux les citoie*n*s de voir le frere de leur roy, qui ta*n*t estoit noble *et* plai*n* de vaillance, pensans a leurs mesmes[2]* que, s'il demourroit en Acre, que le païs en seroit plus seur et mieux fortifié ; si manderent faire grant apareil en la ville affi*n* de festoier le frere de leur roy, *et* si tost que ledit appareil fut fait dedans ladicte[3] cité, si le firent entrer en grant solennité et triumphant[4] arroy et firent ung grant co*n*vive de disners *et* ba*n*quetz, do*n*t les Templiers ne furent[5] pas bien co*n*tens que tant il demeuroit en la ville, car ilz congnoissoient bien que, se leur trahison estoit descouverte, qu'ilz seroient mis a mort, dont leur enuyoit grandement qu'ilz ne trouvoient façon de l'envoier ; si machinerent entre eulx une mortelle trahison, ainsi qu'il avoient fait a son frere, car il se pourpenserent de le vendre au roy Murgalant. Et[6] vindrent devers le duc Guion tous les Templiers en grant appareil pour[7] lui faire reverence, si le saluerent treshumblemen*t*, en lui disant : « Sire, vous soiés le tresbien venu ! Mais nous sommes tresmal contens q*ue* le roy vostre frere n'est pardeça mais[8] puis[9] naguaires lui est prins volenté d'aler voir le Saint Sepulchre de Jesuchrist en grant reverence, lequel ne devoit guairres arrester qu'il ne retournast pardeça ; si nous doultons q*u*'il ne soit alé voir le saint sepulchre de madame saincte Catherine au mont de Synaï*. »

356. Lors le duc Guion, qui n'avoit volenté fors veoir le roy son frere leur dema*n*da en ceste maniere : « Trouverons nous poi*n*t navires incontinent pour aller audit voyage ? — Ouy, se dirent les Templiers, et qui vous conduira tellemen*t* que ne[10] fauldrés point de le rencontrer en chemin, s'il est party de Hierusarem. » Adoncques les bo[ur]gois[11] de la ville, q*u*i moult furent courroucez du departement du frere de leur roy, et lui dirent : « Las ! sire, pourquoy nous delassez vous si acoup ? N'estes vous pas bie*n* aise avecq*ue*s nous ?

---

[1] pardeça *abs. P*
[2] p. en euz m. *P*
[3] la *P*
[4] triumpheux *JP*
[5] n'en f. *JP*
[6] Si *J*
[7] pour *abs. P*
[8] car *P*
[9] depuis *P*
[10] q. vous n. *JP*
[11] borugois] *JP*

Tenés le royaume pour monseigneur vostre frere, car nous en seron*s* bien joyeulx ! — Par ma foy, se dist le duc Guion, je vous remercie[1] gra*n*dement, mais jamais je n'avroy joye au cueur q*ue* je n'en ay nouvelles, si m'en veil aller monter sur mer pour sçavoir si je le re*n*co*n*treray. » Si firent ces mauldis Templiers leur appareil *et* co*m*poseren*t* a certains matheloz paie*n*s de le rendre dedens Hierusalem *et* le presenter au roy Murgala*n*t [r.III.] affin qu'ilz eussent ung an de treves, *et* leur baillerent lettres adressa*n*tes au roy Murgalant, a celle fin d'avoir asseurance[2] desdites treves. Et la co*m*position *et* paches faictes entr'eulx, si s'en retournere*n*t[3] lesdis Te*m*pliers devers [l]e[4] duc Guyon, et dire*n*t[5] q*u*'ilz luy avoient trouvé tout son cas, dont il fut gra*n*dement joyeulx *et* les remercia moult gra*n*dement ; si prindre*n*t terme entre eulx de mo*n*ter sur la[6] mer dedens trois jours. Et en ces trois jours envoyere*n*t ung messagier po*u*r sçavoir s'il vouldroit do*n*ner l'an de treves q*ue* les Te*m*pliers demandoie*n*t ; si aco*m*plit ledit messagier son voyage, *et* le roy Murgalant en fut si tresjoyeux q*ue* ce fut merveille, tellem*e*nt que il octroya au messagier tout ce q*u*'il lui voulut demander[7]. Or retourna a ses Te*m*pliers ledit messagier[8] pour raporter les nouvelles ausd*itz* Te*m*pliers qui en fure*n*t grandeme*n*t joyeux, *et* leur dit q*ue* les matheloz en raporteroie*n*t la lettre d'asseura*n*ce. Et a ces p*ar*olles s'en allere*n*t parler au duc Guyon, lequel n'ate*n*d[o]it[9] q*ue* l'eure po*u*r faire son partem*e*nt ; si fist disner, lui *et* ses ge*n*s, aco*m*paigné des bourgois de la ville. *Et* aprés disner do*n*na co*n*gié a ses gens *et* les renvoya a Dannemarche *et* leur reco*m*ma*n*da son paÿs, *et* leur dist q*ue*, se a Dieu plaisoit, que en brief te*m*ps il retourneroit. Ado*n*c lui troisiesme mo*n*tere*n*t sur mer *et* ta*n*t navigueren*t* qu'ilz arriveren*t* au port de Hierusale*m*. *Et* eulx arrivez, lesdis matheloz le menere*n*t cheuz le roy Murgala*n*t *et* lui livrere*n*t en lui dema*n*dant la lettre qu'il leur avoit p*ro*misse, si leur[10] fist bailler inco*n*tine*n*t.

---

[1] v. en r. *P*
[2] d'a. l'a. *J*
[3] tournerent *J*
[4] de] *JP*
[5] e. lui d. *JP*
[6] la *abs. JP*
[7] d. pour lesditz Templiers et lui donna de moult bealux *(sic)* et riches dons *P*
[8] O s'en r. *P*
[9] atendit] *JP*
[10] s. la l. *P*

357. Et quant il tint le duc Guyon entre ses mains, il fut plus joyeux que qui lui eut donné tout l'avoir d'[1]un rayaume, pource q*ue* son frere Ogier leur avoit do*n*né tant de paine q*ue* c'estoit merveille ; ¶ si le fist venir devant lui *et* lui dist en ceste maniere : « Ha ! faulx *et* mauldit crestien ! Or vo*us* tiens je maintena*n*t, ne[2] de mes mains ne pouez jamais rechapper q*ue* vous ne co*m*parés les oultrageux maulx q*ue* vostre frere a co*m*mis p*ar*deça ! *Et* si vous feray mourir de si malle mort q*ue* tous voz pare*n*s avront hideur d'en ouyr les [n]ouvelles[3] ! » A ces parolles, le duc Guyon fut fort espouanté, car pas ne congnoissoit le roy Murgala*n*t, mais cuidoit[4] estre a seurté : « Sire roy, je ne sçay co*m*me vous l'e*n*tendez, mais vo*us* n'oseriez faire ce q*ue* vous dictes, car j'ay encores ung filz, auq*ue*l n'avriez jamais paix qu'il ne destruisist vo*us* *et* voz paÿs, car c'est le pl*us* preux qui soit p*ar* dela la mer. » Ado*n*c le roy Murgala*n*t luy dema*n*da co*m*me*n*t il avoit no*m*, et le duc Guyon lui respondit qu'il avoit no*m* Gaultier le Da*n*noys, nepveu d'Ogier, *et* le roy Murgala*n*t lui dist : « Ne me parlez plus d'Ogier ! Car c'est le plus traystre *et* le pl*us* desloyal qui soit en tout le mo*n*de, car en cha*m*p de bataille deva*n*t Babiloine emporta Le*n*goulaffre *et* mon frere le roy Moÿsant, *et* autres cent mille maulx qu'i no*us* a faiz, do*n*t je suis grandement courroucé. Mais, puis q*ue* estes ainsi venu apoint, vous en porterez la paine ! » A ces p*ar*olles respondit le duc Guyon : « Vous ne me faictes q*ue* reproucher mon frere Ogier : laissez le la ou il est ! Mais je vous jure sur ma foy q*ue* j'ay mon filz Gaultier, le plus ave*n*tureux qui soit sur la terre aprés mon frere Ogier, *et* vous dy bien q*ue*, inco*n*tine*n*t[5] qu'il avra eu nouvelles des Te*m*pliers qui m'o*n*t trahy si vilaineme*n*t, qu'il ne tardera guaires a venir p*ar*deça, *et* les fera les plus dolens qu'ilz fure*n*t jamais. Et si vous me faictes souffrir tourme*n*t, jamais ne vous laissera a[6] deux deniers de terre vaillant, *et* si le co*m*parero*n*t tous voz pare*n*s depuis le premier jusques au dernier ! »

[r.III.v] **358. A** ceste parolle, dame Clarite, fille du roy Moÿsant, niepce du roy Murgalant, se leva de son siege pour co*n*seiller son oncle, car autrefois elle avoit ouy parler de la beaulté, noblesse, force *et* vaill*a*nce dudit Gaultier, q*u*i moult luy aggreoit ; si dist au roy

[1] t. l'a. d' *abs. JP*
[2] car *JP*
[3] mouvelles] *JP*
[4] m. il c. *P*
[5] aprés *P*
[6] a *abs. JP*

Murgalant : « Mons*eigneu*r mon oncle, si vo*us* me croyez, vous manderez au roy Ysoré d'Aufrique *et* a son oncle aussi, qui haient mortellem*e*nt Ogier *et* tous ses parens, q*u*'il ayde de toute sa puissance a de[livrer][1] mon pere, *et* vous lui envoierez pour le p*re*sent le frere d'Ogier, *et* les crestiens dont vous avez largement ceans, *et* me semble que vous ferez bien. » Et pensez que la bonne dame ne le faisoit pas pour p*ro*curer la mort du[2] duc Guyon, mais po*u*r lui do*n*ner relasche, a celle fin q*ue* le bon chevallier Gaultier eust te*m*ps co*n*venable de venir p*ar* dela[3]. Neantmoins le roy Murgalant son oncle, non pensant a cela, lui dist qu'il en estoit tresbien contant ; si fist mettre le duc Guyon *et* ses gens en prison, dont jamais il ne saillira jusq*ue*s a ce q*ue* par son filz Gaultier il soit delivré. Or so*n*t bie*n* mauldiz Te*m*pliers[4], q*u*i p*ar* leur faulse *et* mauldicte avarice ont machiné la mort des deux meille*u*rs chevalliers du monde, c'est ass*avoir* Guyon *et* Ogier, sans leur avoir deservy, mais ledit Ogier avoit habando*n*né son corps po*u*r les tenir en paix *et* en bonne seurté du royaume d'Acre, dont ilz l'avoie*n*t esleu roy ; l'envoiere*n*t en exil trop miserablement, dont sont en dangier q*ue* leur avarice n'abrege leurs jours *et* de brief.¶ Or laisseray je a p*ar*ler du bon duc Guyon *et*[5] de ses gens q*u*i sont mis en prison, *et* de Ogier pareillement, *et* retourneray au bon roy Caraheu, qui est arrivé a port.

359. Si dist le conte q*ue* le roy Caraheu chevaucha tant par le paÿs de Lorraine q*u*'il arriva a Challon en Champaigne, la ou il eut nouvelles q*ue* le roy Charlemaigne estoit a Reims, aco*m*paigné des douze pers de France, *et* plus*ieu*rs autres chevalliers *et* barons, q*u*i lors estoient assemblez pour faire ung grant jugeme*n*t d'un debat q*u*i estoit entre Gaultier le Dannois *et* Charlot filz de Charlemaigne, car ap*ré*s que Gaultier eut co*n*quis en champ de bataille Berard de Bruit, pour aco*m*plir la voule*n*té du roy le vaincu fut pendu, ainsi qu'estoit fait par l'accord des joustes. Et veue la prouesse dudit Gaultier, le roy l'eut en grace, si lui habandonna son hostel *et* en fit son cha*m*berlan, *et* tellement q*ue* Charlot en fut envieux co*n*tre lui *et* machina une trahison faulse *et* da*m*pnable co*n*tre lui, *et* tout po*u*r l'amour de Berard de Bruit qui estoit de moult noble lieu *et* estoit cousin germain au duc de Norme*n*die *et* estoit filz au duc Richard, q*ue* Ogier tua deva*n*t Chasteaufort, do*n*t le duc de Normendie, qui lors estoit en court, estoit son parent de bien

[1] decliner] *JP*
[2] au *JP*
[3] deça *P*
[4] m. les T. *P*
[5] G. de Dannemarche e. *P*

pres, po*u*rquoy to*us* les seign*eu*rs q*u*i soustenoient Berard de Bruyt s'assemblere*n*t ensemble *et* entreprindre*n*t une trahison co*n*tre le chevallier Gaultier, q*u*i servoit le roy a to*us* p*ro*pos, car sa*n*s Gaultier Charlemaigne ne pouoit vivre, ta*n*t l'aymoit ; si s'avisa ung jour Charlot le filz du roy de lui faire mal ses beso*n*gnes*, *et* d'autre part le duc de Normendie cousin germain de Berard, *et* Rohard de Pavie, *et* plus*ieu*rs autres des parens dudit Berard de Bruit qui avoit perdu le champ co*n*tre Gaultier, pour avoir venge*n*ce de luy estoient tous les jours cherchans les moy[en]s[1] co*m*ment ilz pourroient empescher Gaultier *et* le faire mourir pour venger la mort Berard[2].

[r.IIII.]

XLIII

¶ Comment Charlot machina une trahyson contre Gaultier le nepveu d'Ogier par le conseil du duc de Norme*n*die *et* de Rohard, et co*m*ment Gaultier vainquit R[o]hard[3] en champ de bataille.

360. Quant[4] le duc de Normendie fu averty par Rohard que Charlot le filz du roy charchoit aussi bien empescher ledit Gaultier[5] co*m*me[6] eulx, si s'e*n* vindrent devers Charlot *et* luy dirent : « Monseign*eu*r, le bon jour vous soit do*n*né ! — Bien viengnez, messeign*eu*rs ! Q*u*i vous amaine si matin ? — Par ma foy, [s]e[7] dist le duc de Normendie, nou*s* venons po*u*r une chose p*ar* devers vo*us* qui[8] fort nous touche au cueur : vous co*n*gnoissez assez ce[9] gaudisseur Gaultier le Dangnois, lequel faulcem*e*nt *et* mauvaisement a esté cause de do*n*ner occasion au roy vostre pere de faire pe*n*dre mon cousin Berard de Bruyt, q*u*i tant loyallem*e*nt *et* par si lo*n*g temps l'avoit servy sans jamais avoir esté accusé d'une seulle faulte, ne jamais ne fut reprins en court d'avoir fait chose deshonneste, et se mauldit Gaultier l'a accusé d'une chose si vituperable, dont s'en est mort ensuivie, pource nous vouldrions bien lui donner ung bont pour nous en venger. Et aussi le roy vostre pere ne tient plus conte de vous, ne n'est plus si famillier avecq*ue*s vous co*m*e il souloit, a l'occasion q*ue* ce deable la l'e*n*dort a son caquet, *et* croyez q*ue*, se

[1] moynes] *JP*
[2] m. de B. *JP*
[3] Rahard] *JP et 360/1*
[4] *lettrine* Q + quant] *JP*
[5] l. vaillant chevallier G. *P*
[6] comment *JP*
[7] le] *JP*
[8] p. d. v. pour une chose (*répété*) q. *JP*
[9] a. que c. *AJP*] *WXYZ*

de brief n'y faictes po*ur*voir, le roy vostre pere vous eslo*n*gnera de luy ; et ne sçavez[1] pl*us* de ses secretz co*m*e vous aviez acoustumé, pourquoy il seroit bon de y do*n*ner ordre. » A ces p*ar*olles, Charlot le filz du roy s'alla adviser incontine*n*t d'une faulce *et* mauldicte trahison *et* dist [r.IIII.v] ainsi : « Messeign*eu*rs, pour venir au dessus de nostre entreprise, je ne sçay trouver meilleure matiere, sinon de me plaindre de luy a monseigneur mon pere, *et* qu'il m'a voulu oultrager p*ar* plusieurs fois, *et* s'il ne m'en veult croyre, je me raporteray a vo*us*. — Seurem*e*nt le pouez faire, se dist le duc de Norme*n*die, car vous n'en sçavriez ta*n*t dire q*ue* nous n'en raportons plus la moytié qu'il n'y a. ¶ — Or bien, se dist Charlot, laissez moy beso*n*gner, car au jourduy au disner, je luy mo*n*streray q*ue* je sçay faire. » Si se departit la co*m*paignie en celle maniere, tous p*re*tendans a faire mourir le povre Gaultier – mais a qui Dieu veult[2] ayder nul ne lui peut nuyre[3], ainsi co*m*me vous orrez en la fin de ce compte.

361. Or estoient asse*m*blez ense*m*ble pour porter faulx tesmoignage Galler*an* duc de Normendie, Esmery de Vallence, Guillaume de Mascon, Girard de Beauvoisin, Maugin de Digeon, Anthoine de Savoye, Otho*n* de Bourgongne, Hardré de Couloigne, *et* Hermans d'Oridon, tous cousins et pare[n]s[4] de Berard de Bruyt, lesquelz desiroient fort de soy venger de Gaultier ; si pri*n*drent les sermens les ungs des autres de non jamais accuser ladicte trahyson, mais soustenir a prendre le champ, *et* fure*n*t tous deliberez de parfaire leur entreprise touteffois q*ue* l'opportunité viendroit. Or s'aproucha l'heure du disner *et* fure*n*t les tables mises, *et* tantost le roy se mist a table, *et* s'assist pres de lui le duc Naymes, Morant[5] de Riviere, Ayme de Dordo*n*ne, le duc d'A*n*jou, le duc de Frize, Doon de Nantueil, le conte de Flandres *et* l'archevesque Turpin. Et si tost qu'ilz fure*n*t assiz, Charlot vint tout esmeu de son entreprise, faignant no*n* estre bien content de sa p*er*sonne, *et* chascun chevalier le salua treshaultement[6], mais ne respo*n*dit chose q*u*i soit ; si vit tantost entrer Gaultier apporter ung paon au roy, mais du paon mesmes luy bailla[7] tout au travers du visage, tellem*e*nt qu'il luy souilla tout le visage *et* ses habillemens, dont

[1] sçavrez *JP*
[2] q. Nostre Seigneur Jesuchrist v. *JP*
[3] a. a paine lui peut on n. *JP*
[4] pares] *JP*
[5] N. de Baviere M. *P*
[6] treshumblement *JP*
[7] donna *JP*

Gaultier fut fort troublé, si fut en danger de do*n*ner ung gra*n*t[1] coup sur Charlot, mais il s'avisa *et* dist en soy mesmes qu'il n'estoit pas heure ; ado*n*c dist a l'empereur : « Sire, advisez les belles façons de Charlot vostre filz[2] ! ¶ Je vous jure ma[3] foy, n'estoit l'amour[4] de[5] vous, je luy mo*n*treroye pour cecy *et* pour autre chose que il n'est pas sage de m'oultrager ; et pource, sire, plaise vous y[6] do*n*ner ordre, car, se autreme*n*t n'y pourvoyez, je ne m'en savroye co*n*tenter. Demandez luy que je luy ay fait, pourquoy il me doye faire tel vitupere. » Si luy dist fierem*en*t l'empereur : « Venez ça, Charlot ! Q*ue* vous a fait ce noble chevallier q*ue* vous oultragez devant moy ? Quel ho*n*neur me faictes vous ? Est ce l'estat d'un filz de roy que, devant si ho*n*nourable co*m*paignie, de faire ces oultrageulx forfaiz ? En effect, s'il vo*us* advient jamais de me faire tel esclandre, devant tous je vous feray si mal content que vous en serez tout esbahy ! » Et lors Charlot se leva comme ung homme tout forcené, en disant tout haultement : « Helas ! monseigneur[7] mon pere, endurez[8]* vous a ce glouto*n* de me faire les grans oultrages que il m'a faiz ? Si vous les endurez, les autres me viendront dorenavant persecuter, *et* croyez que, si ainsi[9] vous le voulez souffrir en son malice, si ne suis je pas deliberé d'en souffrir plus ! » Adonc l'empereur Charlemaigne fut moult troublé de ouyr ainsi Charlot, *et* aussi fut le duc Naymes *et* les autres barons qui pas ne sçavoient la trahyson, *et* l'empereur Charlemaigne dist a Charlot : « Dictes donc co*m*me il en va.

[r.v.] **362. — M**onseigneur [m]on[10] pere, il est vray que, ainsi que je vouloie a ce matin saillir de mon lit, vecy ce bon galant, lequel tenoit ung petit cousteau, si vint vers moy ainsi qu'estoie nud en chemise, et me vouloit occire, n'eust esté ce que je m'escriay a l'arme* a plaine voix, si saillirent a mon secours le duc de Norma*n*die et[11] Mercy[12] de Valence, Guillaume de Mascon, Girard de Beauvoisin *et*[13] Mauguin de Digon, Anthoine

[1] u. si g. *P*
[2] vostre filz Charlot *P*
[3] j. sur m. *P*
[4] l'honneur *JP*
[5] si n'e. l'honneur d. *P*
[6] v. de y *P*
[7] monsieur *P*
[8] endurerez *JP*
[9] ainsi *abs. JP*
[10] non] *JP*
[11] et *abs. P*
[12] Mery *JP*
[13] et *abs. P*

de Savoie, Othon de Bourgongne, Hardré de Couloine[1] et plusieurs aultres qui bien en sçavoie*n*t[2] la verité que, s'ilz ne fusse*n*t venus, il avoit ma mort juree. Mais, qua*n*t il se trouva ainsi acoup surprins, il demoura tout esbahy, si q*ue* il ne sceut q*ue* faire fors se mettre a genoulx et me crier mercy, laquelle chose lui pardo*n*né, je le confesse, mais ce fut a gra*n*t regret ; mais depuis[3] il m'a dit franchement[4], puis qu'autreme*n*t ne se peut ve*n*ger de moy, qu'il est familier de vous et que jamais ne cessera jusques a temps[5] q*u*'il vous ait empoisonné, a celle cause lui[6] ay jetté ce més au travers du[7] visaige, ainsi que l'avés veu. — Ha ! se dist le roy Charlemaigne, beau filz Charlot, gardés q*ue* vous dirés, car vous sçavés que je ne fus jamais mieulx servy de chevalier q*ue* de Gaulthier, *et* ne trouvay jamais desloiauté en sa perso*n*ne. — Tout[8] cela, se dist Gaulthier, sur ma foy, sire, ne a[9] mo*n* ame, je ne sçay q*ue* ce peut estre ne jamais a cella ne[10] pe*n*say ! » Lors vi*n*t Charlot a Gaulthier a tout ung coustea[u][11] q*u*i en le demanta*n*t lui voulut do*n*ner a[12] l'estomac, mais Gaulthier ne le doubtoit gaires s'il eust osé, mais il voioit q*u*'il[13] n'estoit pas heure, si lui dit : « Charlot, deportés vous, souffise vous de m'acuser faulcement devant le fait et de me vouloir murtrir deva*n*t si noble compaignie si hontuseme*n*t, ce que je ne souffriroie jamais ! — Ne te chaile, se dit Charlot, je le prouveray bien ! » Adoncques Charlemaigne[14] se trouva tout perturbé et apella le duc Naymes *et* Doon de Nentueil et leur bailla Gaulthier sur leur vie jusq*ue*s aprés disner, qu'on enqueroit la verité plus amplement, et ilz lui respo*n*dirent qu'il feroient volentiers[15] son comma*n*dement ; si fure*n*t les barons *et* les grans seigneurs tous troublés de ceste mauldite trahiso*n*, si estoie*n*t tous esbahis, car il congnoissoie*n*t le chevalier Gaulthier si begni*n* que jamais a nully ne faisoit sino*n* service et honneur. Or c'est le roy levé de table et toute la seigneurie. Le bon

[1] H. d. C. *abs. JP*
[2] sçaivent *P*
[3] et encores d. *P*
[4] d. tout f. *P*
[5] ce *JP*
[6] c. je l. *P*
[7] t. d. *abs. P*
[8] De t. *P*
[9] sur *P*
[10] c. je n. *P*
[11] coustean] *JP*
[12] en *P*
[13] v. bien qu'i *P*
[14] A. le roy C. *P*
[15] tresvoulentiers *P*

duc Naimes estoit avec Doon, lesquelz[1] pensoient entr'eulx comme ne a quelle cause l'acusation estoit faicte au roy de part Charlot, qui en estoient tous esmerveillés, et non sans cause ; si dist a Doon de Nantueil : « Allo*n*s, vous *et* moy, parler a l'empereur de ceste m[a]tiere[2], car c'est une accusation faulcement co*n*trouvee, je le sçay bien. »

363. Or[3] sont allés le duc Naymes et Doon de Nantueil par devers le roy qui tout seul estoit ; si lui dist le duc Naymes : « Sire empereur, il me semble que vous faictes tort a Gaulthier de[4] le faire detenir pour telle chose, car on congnoist bien que[5] [ce n'est que][6] une folie donnee a entendre, vous congnoissés q*ue*[7] de tous ces accusateurs n'en a pas ung[8] q*u*i ne soit du linage *et* pare*n*té de Berard d[e][9] Bruit que le vaillan*t* chevalier Gaulthier vainquit en champ de bataille a cause de la trahison qu'il avoit faicte a son oncle, comme[10] vous sçavés. ¶ Et[11] congnois bien que il[z][12] se vengassent[13] volentiers se ilz pe[us]sent[14], si seroit bon de faire venir le chevalier Gaulthier affin de l'interoguer comme les [r.v.v] choses vont, car ce n'est que une me*n*songe controuvee, je vous prometz. » A ces parolles, le roy fist venir Gaulthier, si lui demanda le roy : « Venés ça, Gaulthier ! Pourquoy avés vous pourchassé la mort de moy et la mort[15] de mo*n* filz Charlot ? Qui vous a donné occasio*n* de ce faire ? » Si se getta a deux genoulx devant le roy et luy dist : « Sire, par l'ame q*u*i au corps me bat, ne par Dieu[16] q*u*i m'a fait et formé a sa semblence, je n'ay pas[17] encores le cueur si failly que, s'il y avoit chevalier en ce monde qui me voulsist accuser de trahyson, que je ne me armesse contre luy incontinent,

[1] D. de Nantueil l. *P*
[2] a *placé à l'envers*] *JP*
[3] Lors *P*
[4] G. de Dannemarche d. *P*
[5] b. clerement et evidentement q. *P*
[6] ce n'est que *om.*] *JP*
[7] c. bien q. *P*
[8] a. il n'e. y a point u. *P*
[9] du] *JP*
[10] o. Ogier c. *P*
[11] Si *JP*
[12] z *placé à l'envers*] *JP*
[13] i. s'en v. *P*
[14] pensent] *JP*
[15] l. m. *abs. P*
[16] p. le dieu *P*
[17] point *P*

tant fut il fort ! — Or laissés cela, Gaulthier ! Il ne fault pas[1] ainsi parler, car vecy mon filz Charlot qui le vous prouvera par neuf ou dix tesmoingz, tous chevaliers de nom. »

364. En ce point qu'il les huchoit pour faire[2] venir, vecy arriver le roy Caraheu avec le mignon Marcissus so*n* nepveu qui entroient dede*n*s le palais, et estoient tous les seigneurs esbaÿs de le veoir pource qu'il n'estoit pas[3] habillé a la mode du paÿs ; si demanderent Carahu et Marcissus la ou estoit le roy, et les gentilz hommes le firent mo*n*ter hault et le menerent devers le roy, leq*ue*l bien tost le recongneut, si tost q*ue* il l'eut advisé ; si salua le roy treshonnorablement, ainsi qu'il le sçavoit bien faire. Et le duc Naimes dist au roy : « Sire, recongnoissés ce bon champion Caraheu que aultresfois avés tenu vostre prisonnier. — Sire empereur, le puissant dieu Mahon[4] vous gard ! — Et, roy Caraheu, vous soiés le tresbien venu ! Quel vent vous amayne[5] pardeça maintenant ? — Par ma loy, sire, je vous le diray[6] volentiers, car se sont nouvelles desquelles je ne suis pas[7] trop resjouy, mais, puis qu'ainsi est, il fault prendre en pacie*n*ce les fortunes ai*n*si qu'elles aviennent.

365. Sire[8] empereur, il est vray que, puis peu de temps en ça, Ogier est prisonnier en la tour Babel en Babiloine. Et n'atand le souldan fors la Saint Jeha*n* prouchainemen*t* venant, la ou nous faisons la feste de noz quatre dieux – c'est assavoir Mahon, Juppin, Tervagant et Apolin –, et a laquelle feste sero*n*t tous noz[9] admiraulx, roys[10] paiens assemblés, et ceulx qui ne s'i trouveront sero*n*t brulez en ung feu, car c'est l'ordonnance de nostre loy. Or doit estre a celuy jour Ogier le combatant ataché et so*n* corps estre tout trespercé de trait, tant qu'il en sera tout couvert, *et* avecques lui Girard de Rosillo*n* et ce*n*t chevaliers qu'il menoit avec lui en Hierusalem, ai*n*si que Ogier me co*m*pta, pour l'amour de la bataille q*ue* Gaulthier nepveu d'Ogier avoit faicte co*n*tre Berard de Bruit q*u*i l'avoit

[1] point *P*
[2] p. les f. *J*
[3] point *P*
[4] Manhon] *J* ; Mahom *P*
[5] maine *P*
[6] j. le vous d. *P*
[7] point *P*
[8] Or s. *P*
[9] les *JP*
[10] a. et r. *P*

10 cuidé occire. — Has[1] ! sire, se dist Gaulthier, y a il guaires q*ue* vous laissastes mo*n* oncle Ogier ? — Co*m*ment, se dist le roy Caraheu, estes vous so*n* nepveu Gaulthier ? — Ouy vraiment, se dist Gaulthier, a vostre bon comme*n*deme*n*t. — Par ma loy, se dist le roy Caraheu, je vous en remercie grandement. Helas ! tant il vous a regretté de fois ! Mais, j'espoire que en brief nous[2] le verro*n*s, si plaist a la[3] vostre tresbenigne grace d'ayder au
15 povre prisonnier, le bon co*m*batent Ogier le Dannois, qui autre chose n'attend, fors estre secouru. Or dictes, s'il vous plaist, la teneur de vostre pensement, affin que je puisse la ret[ourn]er[4]* de bo*n*ne heure. Sire, se dist Caraheu au roy Charlemaigne, vous ne dictes mot, mais me semblez tout troublé. — En bonne foy, se dist le roy Charlemaigne, troublé suis, car[5] j'ay icy ung jugement a faire de ce chevalier Gaulthier q*u*i e*st* vilaineme*n*t
20 accusé de par mon filz Charlot, lequel l'entend prouver, par tesmoings dignes de foy *et* a croire, qu'il a fait[6] venir [r.VI.] en place. » Si appella Rohard de Pavye, lequel se presenta incontinent et jura dire verité ; si dist haultement[7] que rigoureusement il* voulut empoigner Charlot le filz du roy, se[8] ilz ne l'eussent secouru promptement, mais quant il les vit, il se retira et se trouva tout[9] esperdu. Lors dist le duc Nayme[10] : « Vostre
25 tesmoignage ne doit estre receu car vo*us* estes de la parenté de Berard de Bruyt, lequel Gaulthier[11] occist franchement en champ[12] de bataille *et* fut pendu aux fourches pour acomplir le vouloir *et* le dit[13]* du roy. — Ha ! sire duc, se[14] dist Rohard, trop nous ravallez de ce tesmoignage, car nous sommes gens de bien *et* disans verité[15], *et* si ne sommes en nulle façon de sa parenté ne de son lignage. » Adonc print Gaulthier la[16] parole *et*
30 dist : « Et je preuve que cy, *et* en prens le champ de bataille contre vous. — Et je le reçoy ! se dist Rohard[17].

---

[1] Ha *JP*
[2] b. temps n. *P*
[3] la *abs. P*
[4] retrouver] *JP*
[5] s. je c. *JP*
[6] a icy f. *P*
[7] d. tout h. *P*
[8] r. Charlemaigne s. *P*
[9] t. comme t. *P*
[10] N. de Baviere *P*
[11] l. le chevallier G. *P*
[12] e. plain c. *P*
[13] l'esdit *ou* les dit *P*
[14] se *abs. P*
[15] veriie] *JP*
[16] p. le chevallier G. de Dannemarche l. *P*
[17] R. de Pavie *P*

366. — Or sus doncques ! se dist Charlemaigne[1]. Que chascun de vous s'en aille armer, car, devant que le jour soit failli, j'en vueil veoir *et* sçavoir la verité ! » Si s'en alla incontinent Charlot a[2] sa tour *et* la mena armer Rohard so*n* combatant, lequel lui dist : « ¶ Rohard, mon amy, monstrez vous a ceste fois*, et[3] par la foy que je dois a Dieu, vous avrez de moy ce que vo*us* me demanderez. » Se dist Rohard : « Laissez moy faire, car j'ay en ma vie gaigné douze pris en Lombardie, et ne cuidez pas que je soie affai[b]ly[4] depuis, mais suis enforcy et suis mieulx dextre de la jouxte. » Si deviserent la une grant piece jusques a ce qu'ilz fussent prestz de partir. Et ce pendant le roy Caraheu armoit Gaulthier le Da*n*noys *et*[5] aussi Nayme de Baviere, qui tresjoyeulx estoient qu'il acquist honneur *et* victoire. Et quant les deux champions furent armez, Charlot *et* Rohard descendirent de la tour, si mo*n*terent chascun sur son cheval ; et le roy Caraheu et le duc Naymes amenerent le chevalier Gaulthier bien armé *et* bien monté, lequel promist au roy Caraheu que il avroit bien tost mis a fin la jouste affin d'aler delivrer son oncle de prison ; se[6] deslogerent tous deux *et* se mirent sur le champ. Et le roy Charlemaigne estoit au pres des lisses, acompaignié des douze pers de France et du roy Caraheu. ¶ Et si tost que les trompettes eurent sonné une fois, les deux chevaliers baiserent leurs lances *et* s'entrehurterent deux si grans coups que leurs lances volerent toutes par esclatz. Et aprés retournerent l'ung contre l'autre[7], et Gaulthier assena Rohard de son espee sur l'espaule, si en fist saillir le sang a gra*n*t force. Adonc Gaulthier[8] s'escria a haulte voix : « Ha ! faulx traitre ! Le diable vous a fait[9] renoncer vostre lignage ! A ceste heure congnoistra le roy vostre faulceté *et* mauldicte trahyson ! » Et Rohard, qui bien l'entendoit, ne disoit mot, mais le poursuivoit tant qu'il pouoit, si ne sçavoit trouver façon d'avoir avantaige sur Gaulthier, car Dieu l'aymoit de vraye amour ainsi que par plusieurs fois lui monstra oultre mer ; si s'entrefierent de gra*n*s coups et par telle façon que le feu sailloit de leurs harnois. Mais Gaulthier[10], qui fort estoit et dextre de l'espee, vint vers lui, tenant son[11] espee a

[1] d. le roy C. *P*
[2] en *P*
[3] f. vaillant *PWXY* ; f. vaillant homme *Z*
[4] affailly] affoibly *JP*
[5] D. de Dannemarche e. *P*
[6] si s. *P*
[7] r. les ungz c. les autres *JP*
[8] A. le chevallier G. *P*
[9] a bien f. *P*
[10] M. le chevallier G. *P*
[11] sadicte *P*

deux mains, *et* lui donna si gra*n*t coup qu'il lui couppa le bras dont il tenoit son escu, si tomberent bras *et* escu par terre ; si voulut recouvrer pour l'achever de tous poins, mais a ce coup le roy[1] Charlemaigne s'escria haultement *et* requist au vaillant chevalier Gaulthier que il le laissast jusques[2] a ce qu'il eust parlé a lui.

[r.VI.v] **367. S**i entra[3] le roy dedens le champ pour enquerir la verité de celle mauldicte entreprinse, si lui dist le roy : ¶ « Vien ça, Rohard ! Comme est advenu cecy, ne qui l'a controuvé ? A ce fait Charlot ? Dy la verité ! — Par ma foy non, se dist, Charlot[4] n'en fut jamais cause, mais ce fut le duc de Normendie, pour l'amour de son cousin Berard de Bruyt, et aussi pour Ogier q*u*i tua son pere Richard de Normendie. Et ne sera jamais que il ne haie la lignee et[5] qu'il ne les ait contre cueur, mais[6] au regart de Gaulthier, que il vousist jamais faire injure ne desplaisir a Charlot, jamais ne s'en mesla, mais est le plus noble chevalier dont j'ouy jamais faire recordation ; si est toute la coulpe de ce fait au duc de Normendie. » A ces paroles, Gaulthier haulsa l'espee et lui donna si grant coup q*ue* il tomba le corps d'ung costé et la teste de l'autre. Adonc le roy *et* tous les barons *et* grans seigneurs abandonnerent le champ *et* rendirent graces a Dieu de ce que le bon chevalier[7] Gaulthier s'en retournoit sain *et* allegre *et* que il estoit trouvé innocent ; si s'en vindrent dedens une chapelle pour rendre graces a Dieu de ce que la journee c'estoit ainsi passee. Et ap*ré*s toutes ces choses, Naymes de Baviere vint devers Caraheu et[8] lui dist tout paisiblement : « Mon amy Caraheu, vous estes venu assez a temps pour veoir la bataille des deux cha*m*pions. Et sachez que mon cousin Gaulthier est ung chevalier bien deliberé *et* est pour estre au temps advenir ung trespuissant *et* tresvaillant chevalier ; aussi est il des pl*us* prochains d'Ogier, fors son pere Guyon. — Ha ! se dist le roy Caraheu, jamais il ne sera de la taille d'Ogier*, mais je congnois bien qu'il sera ung tresvaillant chevalier, car je le co*n*gnois ja estre grant en la jeunesse ou il est, dont j'en suis grandement joyeulx pour l'amour de son oncle Ogier, car, se je l'amaine[9] avecques moy, nous festoyerons si

[1] l. r. *abs. P*
[2] v. G. de Dannemarche q. i. lui pleust le laisser j. *P*
[3] Puis aprés e. *P*
[4] d. il C. *P*
[5] h. le lignage e. *P*
[6] ne ait c. c. tout ceulx de son sang m. *P*
[7] chevalier *abs. P*
[8] et *abs. P*
[9] emmeine *P*

bien ses ennemys que ilz n'en sçavront auquel bout prendre ; ¶ car, s'il plaist au roy nous donner secours, vous verrez dedens brief temps le bon Ogier estre totalement delivré des ennemys[1], car, se vous sçaviez les nobles proesses qu'il a faictes par dela, vous en esbahiriez gra*n*dement. »

368. A[2] ces paroles, le duc Naymes lui dist : « Ha ! sire roy d'Inde major, toute la vertu *et* la[3] prouesse qui est en lui, je vous prometz, ne vient que de Nostre Seigneur. Et pource, se vous me voulez croire, vo*us* laisserez vostre folle creance *et* renoncerez a tous voz maulditz dieux, car ilz n'ont vertu ne puissance. » A ce propos respondit le roy Caraheu : « Ha ! sire, je remercie cent mille fois vostre noble vouloir, mais pour le present je ne le pourroie faire, mais quant Ogier *et* moy retournerons, je vo*us* prometz que je feray tout a vostre appetit. » Dont le duc Nayme l'en remercia grandeme*n*t ; si se departirent pour s'en aler par devers le roy Charlemaigne qui les attendoit pour disner. Mais premier le roy Caraheu demanda au duc Nayme une question touchant la foy catholique – c'est assavoir d'une ymage de Nostre Dame ou c'estoit agenouillé Gaulthier pour faire sa deprecation, qui lui sembloit que ce n'estoit que une folie. Et sa raison estoit telle : « car se me semble folie, soubz correction, d'adorer *et* parler a une[4] ymage qui ne donne point de responce, car, se dist il, se nous parlons a noz dieux, ilz nous rendront[5] responce de ce que no*us* leur demandons. » A ceste question se dist le duc Nayme : « Je vous respondray au plaisir de Dieu. Il est vray que nous nous mettons devant l'ymage qui represente le saint ou la sai*n*cte que nous voulons requerir. Et se vous me demandiez qui sont ces saintz, je vo*us* pro[s.i.]metz que tous ceulx qui se gouvernent selon Dieu, c'est a dire qui ayment Dieu co*m*ment eulx mesmes, c'est a dire de tout leur cueur, *et* son voisin comme soy mesmes, sans faire desplaisir ne dommage a nully, s'il a vescu de bonne vie, Dieu le sainctifira en Paradis. Et s'il a souffert martyre pour soustenir la saincte foy, il luy donnera en Paradis la couronne de martyre. Et les sains doncques q*u*i sont en Paradis prie*n*t pour les povres pecheurs qui sont en ce mortel mo*n*de ; si faisons temples esquelz nous boutons leurs remembrances pour co*n*templativeme*n*t nous remembrer d'eulx. Mais nous dreço*n*s

[1] d. de ses e. *P*
[2] Puis a *P*
[3] la *abs. J*
[4] ung *J*
[5] rendent *JP*

nos cue[ur]s[1] *et* noz prieres au ciel, *et* noz prieres *et*[2] devotes pensees qui[3] vont i*n*continent vers eulx, ilz les presentent devant Dieu le createur. Donc, roy Caraheu, vela la responce de vostre question ! » Se dist il : « Elle est bonne et bien fondee en raison.

369. Encores vous demande une autre questio*n* : comment pouez vous sçavoir qua*n*t une personne est saint[e][4] en Paradis ? — Nous le sçavons, se dit, par la maniere que je vous diray : car qua*n*t on voit une personne en ce monde, soit homme ou fame, mener bon estat *et* estre de bo*n*ne vie *et* de bonne co*n*versacio*n*, on p*re*sume sa fin estre bo*n*ne. Et quant il est ensepulturé* honnourablement selon son estat, ¶ la pierre qui sera sur soy se pourfondra que chose qu'on puisse faire ne se[5] pourra reclore, ne pour y getter huylle ne autre chose, trois jours se demo*n*strera le signe tout evident, ne jamais ne se pourra reclore pour chose qu'on y puisse faire. Et quant il est canonisé *et* relevé a g[r]ant[6] [s]ole*n*nité[7] *et* ses os honnorablem*e*nt enchassez, les povres malades sont par lesdis sai*n*s de leurs maladies secouruz incontinent. » Lors dit Caraheu au duc Naymes : « Seig[n]eur[8], je vous prometz de verité que, se vostre dieu me veult secourir en une bataille q*ue* j'ay entreprese a la feste Sainct Jehan Baptiste, je vous prometz q*ue* je me faray laver *et* baptiser. — Ha ! sire, se dist le duc Naymes, vous voulez estre payé deva*n*t le coup mais faict[e]s[9] le premier *et* je vous prometz par ma foy qu'il vous aydera, *et* de ce ne[10] faictes nulle doubte. — Helas ! se respondit Caraheu, par ma loy, sire, je ne le puis faire pour le present *et* me pardonnez, s'il vous plaist ! » *Et* ce penda*n*t Gaulthier saillit de l'esglise qui les osta de leur propos* ; si s'en allerent eulx trois vers le roy Charlemaigne qui avoit gra*n*t vole*n*té de festoyer honnourablement le roy Caraheu. Et quant ilz furent arrivez chiez le roy, premierement il getta les yeulx sur Gaulthier, si lui dist : « Chevalier, nous avons perdu noz ge*n*s*, car nully ne sçait qu'ilz sont devenus. » Se dit Gaulthier : « Il ne m'en chault car je n'y aconte[11] gaires, fors pour l'amour de Charlot vostre filz, car je sçay bien que il

[1] cuerus] *JP*
[2] p. e. *abs. P*
[3] p. au ciel q. *P*
[4] saint *AJP*] *corr. d'ap. la syntaxe*
[5] se *abs. P*
[6] giant] *JP*
[7] folen*n*ité] *JP*
[8] seigueur] *JP*
[9] faicts] *JP*
[10] n'en *P*
[11] conte *P*

n'a pas tro*u*vé ne cerché la trahyson qui m'a esté mise sus. Mais les autres, s'ilz ont une fois a beso*n*gner de moy, je leur monstreray que sçay[1] faire, car ilz m'ont cuidé mettre sus ung fait do*n*t je eusse mieulx aymé mourir que l'avoir commis aucunement, car ja Dieu[2] ne plaise que je voulsisse nullement me avanturer de procurer ne faire a la couronne de France fors tout bien *et* tout honneur. » Et ado*n*c l'empereur Charlemaigne fut moult joyeulx de ce qu'il disoit car i l'aymoit bien, si luy dit : « Gaulthier, mo*n* amy, je vous croy bie*n* de ce que vous dictes. » Si commanda[3] l'empereur que on ne parlast que de faire bonne chiere, car il estoit tresjoyeulx de la venue du roy Caraheu pour la gra*n*t loyaulté qu'il avoit[4] trouvee[5] en lui.

[s.i.v] **370. A**do*n*c[6] le print par la main et luy dist en ceste maniere : « Roy sarrasin, je me esbaïs grandement que vous n'avez volenté de vous faire laver e baptiser, quant je voy que si loyal estes[7] aux crestiens et que de si bon cueur vous les aymés. — Par ma loy, sire, je ne puis encores bonneme*n*t deviser de mes besoignes, car j'ay une bataile a faire a ceste feste de Saint Jehan Baptiste co*n*tre ung geant frere de Bruhier, no*m*mé Lengoulaffre. Et croyez, s'il plaist a vostre Dieu m'aydier, si que je puisse avoir la victoire, je vous prometz que i*n*co*n*tine*n*t passerons la mer, ma dame Gloriande et moy, et vous viendrons voir et nous ferons, elle et moy, baptiser et laver, et vivray pardeça, si c'est vostre bon plaisir. — Ce me plaist bien, se dit l'empereur Charlemaigne, mais nully ne sçait son demai*n*. Pourquoy, se vous me croyés, deva*n*t vostre departem*en*t vous vous ferez laver *et* baptiser. — Ha ! sire, chacu*n* congnoit bie*n* q*ue* je suis venu pardeça. Et les Françoys pourroye*n*t dire q*ue* je ne m'e*n* fusse ozé retourner se je n'eusse esté baptisé, mais, aprés la bataille entrepri*n*se, je vous prometz d'amener ma dame Glori*a*nde pardeça. » Ce dit le roy : « En bo*n*ne foy je vous vouldroye[8] ja[9] veoir acquité de vostre bataille *et* a vostre ho*n*neur, *et* q*ue* madame Glori*a*nde fut p*ar*deça, je vous mo*n*streroye l'amour do*n*t je vous ayme. » Si le remercia grandement le roy Carahu.

---

[1] q. je s. *P*
[2] j. a D. *P*
[3] commmanda] *JP*
[4] avioit] *JP*
[5] trouvé *P*
[6] Si *J*
[7] l. vous e. *P*
[8] v. en v. *P*
[9] ja *abs. P*

371. Or se mist le roy[1] Charlemaigne a table *et* fist seoir au pres de luy le roy Carahu qu'il festoya ho*n*nourablem*en*t, car vous poués bien pe*n*ser q*u*'il avoit bien dequoy. Or fure*n*t l[a][2]* fais entremés, geux *et* esbatemens a merveilles, tant pour la victoire de Gaulthier[3] que de la venue Carahu, *et* se passa le disner en toute joyeuseté. Et aprés disner le roy Carahu, tout sur le bout devant Charlemaigne, si print la parolle et dist au roy : « Sire et mon redoubté roy, il est bien vray que pour la dilivrance du vaillan*t* Ogier le Damnoys, lequel j'ay laissé en la tour Babel sans compaignie *et* sans espoir de[4] reconfort, et de la douleur que j'ay eue de luy, j'ay sans dire mot passé la mer *et* haba*n*do*n*né royaulme, femme et parens pour venir dire sa fortune qui est grande, pour sçavoir se la vostre noble grace lui vouldroit ayder a l[e][5] vuider de[6] la prison la ou il est ; pource, s'il vous plaist, vous me dirés de combien de gens vous lui pourrés bien aider, affi*n* q*ue* puisso*n*s la estre a temps. Et me se*m*ble que vous le devez faire, car c'est tout le parem*en*t de vostre royaulme. » Adonc respo*n*dit Charlemaigne : « Roy Carahu, en bo*n*ne foy lui[7] ayderay largement, car vecy son nepveu Gaulthier q*u*i a ung beau co*m*me*n*cem*en*t et resemble son[8] oncle merveilleusement *et* le plus appara*n*t de vaillance pour mener ledit secours. Sachez, Gaulthier, gentil champion, je vous delivreray ving mille de bo*n*s ge*n*darmes souldoi[é]s[9]* pour .XV. mois. — Et je vous en regracie *et* mercie[10], car le p*re*se*n*t est ho*n*nest.* — C'est mon ! » se dist le roy Carahu. A ces parolles, le[11] duc Naismes de Baviere de fra*n*c courage lui[12] promist trois mille gendermes souldoiez pour une annee. Et le duc Aime de Dordonne ne voulut pas ainsi faire, mais dit a Gaulthier q*ue* il l'aco*m*paig[ne]roit[13] avec vingt mille gendarmes. Et le duc Doon de [N]antuil[14] se*m*blablement dit qu'i l'aconpaigneroit a[15] .XX. mille combatans. Lors Carahu[16] eut gra*n*t

[1] m. l'empereur C. *P*
[2] les *AP*] *J*
[3] v. du chevallier G. *P*
[4] e. d. *abs. P*
[5] la] *JP*
[6] v. hors d. *P*
[7] f. je l. *J*
[8] r. a s. *P*
[9] souldoiers *AJ*] souldoiez *P*
[10] remercie *P*
[11] p. respondit l. *P*
[12] c. et l. *P*
[13] acompaigenroit] *JP*
[14] Mantuil *A* ; Mantueil *P*] Nantueil *J*
[15] avecques *P*
[16] L. le roy C. *P*

joie *et* dit au roy Charlemaigne : « Bien me doiv*en*t aimer Indie*n*s *et* Suri*en*s ca je leur machine la destruction de leurs païs *et* expedicion de leurs vies en sera de brief* ! »

[s.II.] **372. A**donc se firent les assemblemens des gendarmes, *et*, l'amas fait, les ostz furent assemblez[1] de toutes pars, car de toutes nations s'assemblerent tellement qu'il se trouverent bien ensemble cent mille combatans ; si partirent les fourriers des ostz pour arrester tous bateaux, navires *et* galees de la mer, tant que c'estoit une moult belle chose de veoir les bateaulx seulement sur le rivage. Et quant les navires furent tous bien esquippez[2], le roy Caraheu *et* Gaulthier demanderent au roy s'i lui plaisoit qu'ilz fissent leur dep*ar*tement. Et le roy leur dist : « Seigneurs, faictes a vostre bon plaisir ! » Si prindrent congié de lui a gra*n*t joyeuseté, *et* le roy *et* les ducz, barons *et* gra*n*s seigneurs les convoierent dehors la ville de Raims, *et* le duc Naymes acolla par plusieurs foys son nepveu Gaulthier et le commanda[3] en la gard[e][4] de Dieu, lui priant qu'il le recommandast cent mille fois a son oncle Ogier ; si dist que si feroit il de grant courage.

XLIV

¶ Comment l'ost des Françoys s'en partit pour aller oultre mer pour secourir le bon Ogier qui estoit en prison en la Tour Bebel, *et* semblablement Girard de Rosillon avec cent crestiens, et aussi le duc Guyon, qui estoit en Hierusalem en prison.

373. Or estoient ensemblez[5] ensemble[6]* tous les contes, ducz, barons pour[7] aller au secours d'Ogier le Dannoys *et* Guyon de[8] Dannemarche son frere, lesquelz de leur franche voulenté *et* renom de noblesse se sont amassez ensemble, tant pour exaulser la saincte foy catholique que pour degetter le bon Ogier des prisons ou il estoit en la tour Babel, *et* son frere Guyo*n* [s.II.v] qui estoit prisonnier en Hierusalem es prisons du roy Murgalant ; si leur dist le roy Caraheu tout haultement : « Messeigneurs, vous qui estes tous venus pour acomplir *et* p*ar*faire ce beau voyage nouvellement entreprins, je vous prie, tant

[1] f. tous a. *P*
[2] esclippez *J*
[3] recommanda *P*
[4] garda] *JP*
[5] assemblez *J*
[6] ensemble *abs. P*
[7] b. et chevaliers p. *P*
[8] de *abs. J*

affectueusement comme je puis, avoir la pitié en vostre cueur des povres prisonniers crestiens, et par ardeur de courage prenez une noble hardiesse pour voz ennemyz destruire, co*n*fondre[1] *et* du tout mettre a mort, car, se c'est le plaisir de vostre dieu de m'estre favorable *et* secourable a[2] la bataille que j'ay entreprise contre le frere de Bruhier, Lengoulaffre[3], qui sera devant Babiloine a la feste de Saint Jehan Baptiste prouchainement venant, la ou nous trouverons ensemble, je vous asseure de moy faire laver *et* baptizer *et* croire en vostre dieu Jesucrist, *et* pource, messeigneurs, je vous recommande le vaillant Ogier *et* que pour lui soyez tous deliberez d'emploier vostre puissance. »

374. **A**[4] ces paroles, Gaulthier, le duc Ayme de Dordonne, le duc Doon de Nantuel *et* tous les autres princes, ducz, barons *et* seigneurs le mirent en la garde *et* protection de Jesucrist. Et les mariniers mirent les voilles au vent *et* tant navigerent par leurs journees[5] que ilz arriveren*t* vers les parties d'Acre, la ou ilz rencontreren*t* une galliace de pellerins, si les araisonnerent *et* leur demanderent dont ilz venoient.¶ Et le maistre de la galeace leur respondit qu'il venoit de mener ung voyage de pelerins du Sainct Sepulcre. Adonc Gaulthier leur demanda s'ilz avoient point ouy parler du duc Guyon Da*n*nemarche. ¶ A laquelle demande l'ung des pelerins, le plus notable ho*m*me, lui respondit que non, mais leur dit franchemen*t* qu'ilz avoient passé par Acre a l'aller et que les bourgois d'Acre murmuroient contre les Templiers en leur reprouchant qu'ilz avoie*n*t vendu leur roy et son frere Guyon, mais ne sçavoient a qui. ¶ Lors Gaulthier cheut tout pasmé de la grant douleur qu'il eut en son cueur ; ¶ si fut relevé incontinent par les seigneurs qui estoient la *et*, lui relevé, s'escria a haulte voix : « Vengeance, seigneurs ! Pour l'honneur de la Passion Nostre Seigneur Jesucrist, aidez moy a faire la vengeance de ses maulditz Te*m*pliers, lesquelz ont fait si grande forfaiture comme d'avoir vendu messeigneurs mon pere *et* mon oncle, qui ta*n*t sont a redoubter ; si vous prie, tant comme je puis, qu'il vo*us* plaise que descendons au port d'Acre pour enquerir de la verité plus avant. » ¶ Adonc respo*n*dit le roy Caraheu : « Tenez vous pour tout asseuré que Ogier vostre oncle me compta pour verité qu'ilz l'avoient vendu au roy Ysoré d'Aufrique pour se venger du roy

[1] d. et c. *P*
[2] en *P*
[3] L. l. f. d. B. *P*
[4] Et a *P*
[5] jours *P*

Justamon so*n* [oncle] [1], qu'il avoit occiz devant Acre. » Si assortirent les maro*n*niers le ve*n*t aux voilles pour tirer vers celle partie. ¶ Or faisoit il beau estre sur mer a celle heure, car c'estoit a l'entree du moys de may, que toutes choses doulces, amoureuses *et* delectables se prennent a poindre *et* saillir, *et* les cueurs des hommes se commencent a reveiller pour l'amour de leurs dames *et* aussi pour acquerir fame, nom, lotz *et* gloire et faire parler d'eulx. ¶ Ne furent gueires les François a naviger que bien tost ilz arriverent au port d'Acre ; si fut ordonné descendre et la planter trefz, pavillons *et* tentes. Et si tost qu'ilz furent arrivez, les Te*m*pliers *et* bourgois de ladicte ville furent bien estonnez *et* cuidoient fermement que on voulsist faire mettre le siege devant la ville.

[s.III.] **375**. **O**r sont les François desce*n*dus au port d'Acre, lesquelz ont fait te*n*dre leurs tentes et pavillons, *et* ai*n*si q*ue* l'ost fut bien assiegé, Gaulthier le Dannoys appella toute la baronnie *et* le roy Caraheu pareillement *et* leur dist en gra*n*t co*n*sistoire : « Messeigneurs et mes bons amys, je vous prie qu'il vo[u]s[2] plaise me do*n*ner conseil sur ceste matiere pour sçavoir se je doy entrer en la ville pour faire inquisition de ses mauldis Te*m*pliers. » Si fut accordé et conclud par le roy Carahu *et* tous les autres pri*n*ces *et* chevaliers que il seroit plus convenable de les faire descendre en bas *et* venir aux pavillo*n*s que autreme*n*t, et faire crier a son de trompe que tout chief[3] de maisons, nobles chevaliers et borgois, sa*n*s en demourer nul, [eussent a][4] venir au grant convive* ou le nepveu du roy d'Acre Gaulthier le Dannoys les a fais tous innviter[5] *et* « ainsi les avrez vous, *et* lors sçavrez vous la vraye verité », ce qui fut fait tressolennelleme*n*t. Et ainsi qu'ilz furent tous arrivez en l'ost des François, entre les autres vint Garnier le filz a la bonne femme que Ogier avoit tant aymee, lequel se vint mettre a servir les mes, *et* si tost que Gaulthier le vit, il voulut sçavoir qui il estoit et qui lui avoit donné commission de servir a sa table. Et il respo*n*dit : « Par ma foy, sire, je vous en diray la verité. Il est bien vray, mo*n*seigneur, que le roy vostre oncle Ogier le Dannois, qua*n*t il vint en ceste ville, premierem*e*n*t* il n'y eut ho*m*me dedens la cité, bourgois ne Templier ne autre personne quelconques, q*u*i pour une nuyt le voulsist hebergier, do*n*t il fut tresmal conta*n*t. Et qua*n*t il eut assez tournoié

[1] pere *AJ*] *P*
[2] vos] *JP*
[3] tous chiefz *J*
[4] n. pour *AJPXZ*] *WY*
[5] inviter *P*

hault et bas, si s'e*n* vi*n*t re*n*dre a[1] nostre maison ; si allasmes chercher de l'erbe pour son cheval, mais, pour le vous dire, nous estions si povres que nous n'avions ne[2] que boire ne[3] que menger, si ne sçavio*n*s que faire, ne lui ne nous ; si advisa[y][4] son escu dont les boucles estoient d'argent dorees, si lui dis franchement que, s'il me vouloit bailler son escu, q*ue* je lui troveroie bien a boire et a menger dessus, dont il en fut grandement joieulx et le me bailla voulentiers ; s[i][5] euz assez a boire *et* a menger pour souper, mais le matin qu'il voulut aller rescourre des prisonniers que le roy Cormorand amenoit, si ne sçavoit comment il pourroit avoir son escu, car il n'avoit maille ne denier, et n'y sceumez trouver autre remede sinon que ma mere me mist en gaige au tavernier pour so*n* escu, par tel convenant que, s'il ne retournoit, je le devoie servir ung an.

376. Et[6] advi*n*t que, ce matin la, que le roy Cormorand amenoit quinze moines prisonniers avecques deux charges d'or *et* d'arge*n*t *et* plusieurs joyaulx qu'il avoit pri*n*s en pillant une abbaïe qui estoit dehors de[7] la ville et ainsi que le roy Cormora*n*d faisoit assembler le bestial du païs de l'antour[8] – c'est assavoir chevaulx, beufz, vaches, moutons *et* brebis, dont il [y][9] en avoit sa*n*s nombre –, ense*m*ble les qui*n*zes moines[10] prisonniers *et* tresor[11], et ce penda*n*t q*ue* vostre oncle Ogier devalloit la valee, il trouva le roy Cormorand vis a vis, si coucha sa lance en arrest[12] *et* le hurta si grant coup qu'il le brocha tout au travers, tellement qu'il tumba homme et cheval par terre ; si vint de son espee Courtain dessus ses gensdarmes qu'il avoit, tellem*e*nt qu'il en tua trente des plus vaillans, et le demourant eviterent la mort par bien fouyr. Et quant il eut ce fait, il fist amener tout son avoir qu'il avoit gaigné a nostre maison, dont il rendit les joyaulx et tout ce q*u*i appartenoit a ladi[ct]e[13] abbaÿe, ensemble les quinze moy[ne]s[14], lesquelz il menoient pour [s.III.v] faire occire en l'ost du roy Justamon. Et pour le petit service *et*

---

[1] en *J*
[2] ne *abs. P*
[3] ne ne *(mot en fin de ligne répété au début de la ligne suivante)*] *JP*
[4] advisa] *JP*
[5] st] *JP*
[6] Si *J*
[7] de *abs. J*
[8] p. de alentour *J*
[9] lui] *JP*
[10] moienes] *JP*
[11] e. le t. *P*
[12] e. l'a. *J*
[13] laditce] *JP*
[14] moyens] *JP*

plaisir que lui avo*n*s fait, il nous donna tout l'or *et* l'arge*n*t qu'il avoit gaigné, ensemble tout le bestial, sa*n*s riens reserver ne reternir, et[1] avecques ce me fist son chamberla*n*t *et* ma mere sa dame de chambre, mais aussi tost que les Templiers l'eure*n*t mis en mer, ilz me osterent tout ce qu'il m'avoit donné, jusques a ung seul denier. Pourquoy, monseigneur, je vous prie au nom de Jesuchrist q*u*'il vous plaise de nous faire rendre tout, et en ce faisant nous prirons Nostre Seigneur qu'il lui plaise vous do*n*ner grace de parfaire vostre noble voyage, ainsi q*ue* l'avez co*m*mencé, a l'onneur *et* salvatio*n* de vous *et* de vostre noble[2] lignee, leq*ue*l vous doint acquerir renom pardurable. »

377. Quant[3] Gaulthier entendit comme[4] les choses alloient, si en fut bien esbahy, si garda cela jusques a la fin du disner *et*, aprés qu'on eut disné *et* rabatu les tables, les seigneurs s'assemblerent ensemble, si fire*n*t venir dix desdis Templiers par devers eulx *et* les examine[r]ent[5] l'ung aprés l'autre touchant la partie[6]* d'Ogier pour sçavoir en quel lieu il l'avoit[7]* transmis et[8] envoié, dont il furent grandement esbaïs, tellement qu'il ne sceurent quelle responce donner, sinon qu'il estoit allé en Hierusalem ; ado*n*c Gaulthier les fist prendre et lier bien estroictieme*n*t pour mener en Hierusalem, mais premier *et* avant toute oeuvre que partir de la, leur commanda et encherga de rendre *et* restituer les biens *et* choses appartena*n*tes audit Garnier que le roy Ogier son oncle lui avoit do*n*nees. Pource furent relachez Godebeuf *et* Bellengier pour aller faire l'expedition dudit Garnier. Et si tost qu'ilz eurent ce fait, furent retournez incontinent *et* reliez co*m*me par avant, dont saillit ung grant murmure parmy l'ost de Gaulthier des borgois et citoie*n*s d'Acre, en dissa*n*t en ceste maniere : « Nous sommes tresgrandement esbaïs de vous, quant nous avez si honnorablement convoiez *et* invitez en vostre disner, *et* maintena*n*t[9] nous detenir prisonniers, qui est une grant espece de traïson dont vous pourriez une fois estre accusé. » Adonc leur respo*n*dit Gaulthier : « Messeigneurs, touchan*t* vous autres, borgois et

[1] r. a lui e. *P*
[2] noblle] *JP*
[3] Et q. *J*
[4] comment *P*
[5] *Lettre peu visible, ressemblant plutôt à un* i] *JP*
[6] departie *J*
[7] ilz l'avoient *P*
[8] ne *J*
[9] maitnenant] *JP*

citoiens, nous ne vous demando[n]s[1] rien. Retournés vous en la[2] garde de Dieu, car nous n'avons que a besoigner a[3] ces mauldis Te*m*pliers, lesquelz par envye ont vendu mon pere *et* mon oncle, sans sçavoir a qui ne comme*n*t, sans leur avoir jamais deservy, pourquoy nous nous[4] voulons i*n*former de la verité, si les voulons mener en Hierusalem *et* en Babiloyne la ou nous nous enquerons plus a plain de la verité. — Non no*n*, si dit le roy Caraheu, ilz ne vallent pas le[5] mener si loing ! » Si s'[6]aviserent les pri*n*ces de faire donner a l'ung d'eux ung[7] terrible jayne, car autrement n'en sçavroient ilz sçavoir la verité.

378. A celle heure Gaulthier[8] appella Granier *et* lui dema*n*da lequel c'estoit des dix q*u*i lui avoit fait plus[9] d'ennuy ; si lui dit franchement q*ue* s'avoit esté Godebeuf ; si le fist venir en place incontinent *et* le[10] fist despouiller tout nu devant tous les cytoie*n*s d'Acre, *et* qua*n*t il fut despouillé, Gaulthier appella tous ceulx d'Acre *et* fist i*m*poser par l'ost silence. A[d]onc[11] Gauthier parla et dist en ceste maniere : « O ! mauldis et pervers Templiers ! O ![12] perverse generatio*n* d'avoir re*n*du mal po*u*r bien a vostre roy, leq*ue*l voz a si vaill*a*mment secourus q*u*'il vous a mis hors de servitude *et* mis en paix *et* en transquilité, car vous congnoissés bien, qua*n*t mo*n* oncle vint pardeça, vous[13] aviez tous les jours la guer[s.IIII.]re a vous porte[s][14] de p*ar* le roy Justamo*n*, duquel franchemen*t* il vous delivra tellement que il fist departir les paye*n*s, si que pas ung ne demoura qui vous peust faire greva*n*ce, et, si tost que vostre roy fut mort en la bataille, folye fut a vous d'eslire mo*n* oncle pour vostre roy pour si tost le dechasser et l'envoi[e]r[15] en exil, ce que avez fait, car dire ne sçavriez le co*n*traire ! » Adonc se dist Godebeuf, q*u*i fut la tout nu en chemise, et dist en ceste maniere : « Messeigneurs, je vous prie, ayés pitié de moy et je vous en diray ce q*ue* j'en sçay. Il est bien vray que, aprés son couronement, il lui print

[1] demandous] *JP*
[2] e. en l. *J*
[3] n'a. a besongner que a *P*
[4] nous *abs. P*
[5] les *P*
[6] s' *abs. P*
[7] une *J*
[8] Lors G. *J* ; A c. h. le bon G. *P*
[9] f. le p. *P*
[10] e. si l. *P*
[11] Aonc] *JP*
[12] T. en o] *JP*
[13] p. que v. *P*
[14] a vous porter] a voz portes *JP*
[15] envoir] *JP*

desir *et* voulenté de s'en aller au Sai*n*t Sepulchre, ai*n*si comme il disoit. Et nous do*n*na charge de lui chercher maronniers pour seullement le guider en Hier[u]salem[1], si fismes son commandement et lui baillasmes de [la][2] congnoissance pour bien le guider par mer et pour faire son bon voiage, mais depuis nous avons ouy dire que, quant il fust en mer[3], qu'il sortit une grande tempeste de te*m*ps*, laquelle tempeste le getta en Babyloine, et dit on qu'il est prisonnier en la tour Babel. »

379. Lors se leva le roy Caraheu et lui dist fra*n*chemen*t* devant tout le peuple : « Faulx traystre ! Vous avez menty, car les lettres fure*n*t par luy trouvees co*m*me l'aviez ve*n*du au roy Ysoré d'Auffrique, *et* ce ne pouez denyer, car il est vray ! » A ces parolles, Gaulthier le fit despouiller tout nu *et* luy oster sa chemise* *et* le fist atacher a une coulompne par ses sergens *et* lui fist oyndre tout son corps de myel, yeulx, nez *et* bouche, puis fist lacher deux veisseaulx de mouche a myel qui se getterent sur luy si asprem*en*t que par tout son corps n'y avoit lieu ne place qui n'en fut tout aviron*n*é, et lui fire*n*t souffrir si grande angoisse et[4] si grande destresse qu'il promist a Gaulthier que, s'i lui vouloit oster icellui tourment, qu'il lui diroit toute la verité. Lors commanda Gaulthier a ses gens que il fut deslié, ce qui fut fait. Adonc dist Gaulthier : « Godebeuf, n'en fais pas a deux fois, car, se tu ne confesses tout, je te feray faire encores pis que devant ! » Si[5] respo*n*dit Godebuf : « Vous ne me sçavriez faire pis, mais vous prie q*ue* me faictes mourir inco*n*tinent, je[6] l'ay bie*n* deservy. » Si lui co*m*pta de bout en bout tout le co*n*tenu de la traÿso*n* en ceste maniere : « Messeigneurs, or escoutez, car je vous diray tout le vray touch*a*nt la mort de vostre pere duc[7] Guio*n*. Nous tous qui sommes cy presens le co*n*voiasmes aprés que l'eusmes ve*n*du au roy Murgalant, et ce voulusmes faire pour avoir ung an de treves pour[8] estre respitez d'ung an par ledit Murgala*n*t. ¶ Mais de sçavoir s'il est vif ou mort, nous n'en sçavions[9] rie*n*s. Au regard de vostre oncle, sans point de

[1] Hiernsalem] *JP*
[2] la *om. AJ*] *P*
[3] e. la m. *P*
[4] s. g. a. e. *abs. P*
[5] Se *J*
[6] car j. *J*
[7] p. le d. *JP*
[8] t. nu p. *J*
[9] sçavons *JP*

faulte, nous l'avio*n*s[1] vendu au roy Ysoré mais, comme je vous ay compté, il [f]ut[2] getté autre part p*ar* tempeste et vela toute la verité, car je n'en sçavroie dire autre chose. »

380. Et[3] a ces parolles, Gaulthier se leva *et* dist : « Gaudebeuf, c'est bie*n* assés ! Je ne m'en veulx[4] plus enquerre, il me souffist bien pour le prese*n*t. » Si fist apeller les quattre pri*n*cipaulx gouverneurs de la cité *et* leur dit hautement en general : « Messigneurs, vous avés ouy la confession de ces mauldis Templiers, comment[5] il confessent avoir trahy les deux freres – c'est assavoir mo*n* pere et mon o*n*cle, qui sont les deux meilleurs chevaliers du monde et les plus avantureux[6] – si les vous baille *et* delivre jusq*ue*s a nostre retour, que je ameneray au plaisir de Nostre Seigneur Jesuchrist mo*n*[7] pere le duc Guion[8], et mon oncle Ogier[9], pour en veoir faire la pugnition, et je le vous encharge sur voz vies[10] que jamais ilz n'ayent pas[11] une heure de relache, mais mettez les a[u][12] pain[13] et a [s.IIII.v] l'eaue car a nostre retour, si vous faillés de nous les livrer, par l'ame qui est en moy, je vous feray livrer a mort ! » Si les fist mener en la cité et lui[14] mesmes les convoya et voulut veoir leurs maisons, biens et avoir qu'il avoient, léquelz il dispersa au[x][15] povres *et* en l'une desdictes maiso*n*s trouva le cheval Bouchan*t* qui estoit a son oncle, si le fist mener en bas et lui do*n*ner foin et avoine. Et dist Gaulthier, en plourant : « Hé ! Bauchan*t*, mo*n* amy, je prie a Dieu, mon amy[16], que jamais ne puisse je morir jusques a ce q*ue* je puisse veoir vostre bon maistre sailly de la ou il est ! »

---

[1] avons *P*
[2] sut] *JP*
[3] Certes *P*
[4] J. n'en v. *P*
[5] comme *P*
[6] e. l. p. a. *abs. P*
[7] d. Dieu m. *P*
[8] l. d. G. *abs. P*
[9] Ogier *abs. P*
[10] e. j. l. v. e. s. v. v. *abs. P*
[11] pas *abs. J*
[12] an] *JP*
[13] p. e. l. p. qu'ilz me soient mis en une fosse a. p. *P*
[14] e. encores l. *P*
[15] au *AJ*] *P*
[16] m. a. *abs. P*

XLV

¶ Co*m*ment Gaulthier et le roy[1] Caraheu, emse*m*ble l'ost des[2] Fra*n*çois, se partire*n*t d'Acre pour aller deva*n*t Hierusale*m* p*ar* mer, et comment ledit[3] Gaulthier s'enamoura de la belle Clarice niepce du roy Murgalant[4].

381. Atant Gaulthier fist sonner ses tro*m*petes et clero*n*s, et fist armer so*n* ost pour mo*n*ter sur mer[5], si print co*n*gié des borgois et citoie*n*s d'Acre, desquelx il estoit[6]* fort en grace, lesquelx avoient tresgrant regret de son departement et lui dirent plusieurs foys en ceste maniere : « Las ! sire, plaise vous demourer en nostre ville d'Acre et[7] nous vous aymero*n*s, entretie*n*dro*n*s *et* crai*n*drons co*m*me nostre roy, au mai*n*s jusq*ue*s a ce que mo*n*seigneur vostre oncle puisse estre retourné. » Si respo*n*dit Gaulthier[8] : « Las ! mess[ie]urs[9], vous l'e*n*tendés mal, car je seroie long[u]eme*n*t[10] en vostre ville ava*n*t q*u*'il retournast, car, si je ne le voys querre la ou il est, jamais ne retourne[roit][11], mais luy et moy retournero*n*s icy dedens brief temps, au[12] plaisir de Nostre Seigneur, qui vous tienne en sa saincte[13] garde. [s.v.] — Et vous aussi, se respondirent ilz, qui vous doint faire et acomplir vostre voyage au gré de vostre vouloir. » Et a ces parolles arriva l'enfant Garnier, lequel, a l'occasion du don *et* plaisir que lui avoit fait ledit Gaulthier, se vint presenter pour aller avecques lui, acompaigné de cent souldars bien empoint, dont ledit Gaulthier fut merveilleusement joyeulx ; si fist fournir de vitaille lesdis batheaulx bien *et* suffisamment ; si sont entrez tous les princes dedens mer pour aller en Hierusalem, si ont tant[14] navigué et eu vent a desir qu'ilz sont arrivez au port de Hierusalem. Et la avoit une espie qui bien escouta le nom du seigneur qui conduisoit l'armee, si s'en vint tout courant dedens Hierusalem, si entra au palais du roy Murgalant, si le trouva et sa niepce Clarice qui estoit avecques lui, si le salua moult honnourablement et lui dit : « Sire roy, je vous

---

[1] l. r. *abs. P*
[2] de *ou* dé *P*
[3] ledit *abs. P*
[4] n. d. r. M. *abs. P*
[5] s. la m. *P*
[6] estoie*n*t] *JPWXYZ*
[7] et et *(mot en fin de ligne répété à la ligne suivante)*] *JP*
[8] Gauthieri] *JP*
[9] messeiurs] messeigneurs *JP*
[10] longnement] *JP*
[11] retourne *AJ*] *P*— retournera *WXYZ*
[12] b. t. et vous ferons des biens largement a. *P*
[13] tressaincte *P*
[14] tant *abs. P*

prometz que gra*n*t nombre de crestiens sont descendus au port devant vostre cité, plus de cent mille crestiens *et* bo*n*s gensdarmes. Et est chief de l'armee ung nommé Gaulthier le Dannoys, le plus beau chevalier et le plus honneste que on vit jamais. Et croiez, par ma loy, quant je l'ay veu aussi beau et de belle taille, j'ay souhaité a par moy cent mille fois, dame Clarice, que vous et lui fussiez assemblez ensemble, car je croy, se ainsi estoit, qu'il n'y avroit couple au mo*n*de mieulx assemblee que seriez vous deux. » Par lesquelles parolles fut ja la dame Clarice ferue d'amours dudit Gaulthier.

382. Quant le roy Murgalant entendit ces nouvelles, il fist sonner toutes[1] ses trompettes *et* clero*n*s pour assembler toute la seigneurie, et fist mettre guet et arriere guet en chascune des portes, *et* lui* dit franchemen*t* q*ue* il failloit mander le roy Florion, qui sçavoit le train de la guerre, pour venir a son secours. Et la dame Clarice, en qui avoit ta*n*t de beaulté, tira l'espie pres de soy, *et* lui demanda sacretem*en*t s'il avoit veu ledit Gaulthier, et quel personnage c'estoit et comment ; si lui respondit en ceste maniere : « Dame, je vous prometz que c'est le plus beau, le plus honneste et le plus joyeulx qui soit point en ce mortel monde, car il est en haulteur bien pourporcionné, *et* de membres si bien amesuré qu'on ne vit jamais le pareil ; si ne vous en diray plus pour le present, mais que vous l'aiez veu comme moy, vous me sçavrez a dire* quel homme c'est. Que pleust a nostre dieu Mahon qu'il eut bien renoyé sa folle creance et que fussiez assemblez enssemble ! »

383. Et[2] a ces parolles, les François firent sonner leurs trompettes *et* marcherent en belles batailles devant la cité de Hierusalem. Et ce voya*n*t, le roy Murgalant, qui estoit aux creneaulx, si cria a haulte voix aux Sarrasins qu'ilz se armassent diligemment. ¶ Incontinent fist sonner trompettes[3] et clerons par toute la cité de Hierusalem. ¶ Et aprés que les Sarrasins *et* payens furent bien montez et enharnachez, si fist ouvrir les portes de la ville pour faire une saillie sur les crestie*n*s, car il jura son grant dieu Mahon que il ne lui seroit ja reprouché qu'ilz l'assiegent dede*n*s la ville, si saillit tout le premier dehors, monté sur ung bon destrier, et fist porter son enseigne par son filz Horien, et puis ordonna

[1] toutes *abs. P*
[2] Or *P*
[3] s. ses t. *P*

toutes[1] ses batailles et les mist en ordonance[2]. Et devant que les batailles se assemblasent, Gaulthier dist au roy Caraheu[3], qui au pres de lui estoit : « Beau sire, voulentiers je[4] sçavroye la verité se mo*n* pere Guyon de[5] Dannemarche est mort ou vif[6], mais je ne sçay pas[7] comment il pourroit estre. » ¶ Adonc respondit le roy[8] Caraheu d'Inde majeur[9] : « Beau sire[10], je vous prie, ne vous meslez pas[11] de cela ! Laissez moy[12] faire, car je [s.v.v] y pourvoieray assez a temps. » Si hucha son nepveu Marcisus, et lui dit : « Beau nepveu, incontinent que les batailles frapperont les unes contre les aultres, si prenez vostre chemin pour aller dedens Hierusalem, *et* vous en allez tout droit en la chambre de ma niepce Clarice et lui enquerrez tout doulcement de la mort Guyon Dannemarche. » Si lui respo*n*dit qu'il estoit tout prest *et* appareillé de faire tout son plaisir ; si se commencerent les batailles a frapper les unes contre les autres par si grant effort que c'estoit une chose terrible, *et* ce pendant Marcisus se tira de la meslee et s'en tira son chemin* pour aller en Hierusalem, car ceulx de Hierusalem cuidoient qu'il fust de leur partie ; ¶ si fut la bataille grande, terrible *et* impetueuse, *et* la firent noz gens tresbien leur devoir ; si se fourra Gaulthier dedens la bataille pour chercher le roy Murgalant, si l'avisa au coing d'une desdictes batailles, si mist sa lance en l'arrest, *et* lui donna si grant coup a l'estomac qu'il rua homme *et* cheval par terre, si pri*n*t son espee en sa main *et* la l'eust occist, n'eust esté le roy Florion son nepveu, qui le vint secourir. Adonc comme*n*ça la bataille de plusfort en plusfort, car Horien vint a Gaulthier lui cuidant frapper ung coup sur son heaume, et Gaulthier fut plus habille que lui, si lui avalla la teste de son cheval, do*n*t Horien fut pres que tout enragé, et commença a crier a haulte voix : « Hierusalem ! » Si leverent l'enseigne pour courir sur Gaulthier, si firent tant qu'ilz eurent ung cheval pour remonter le vassal Horien qui en fut tresjoyeux, si se leva l'assault plus fort que devant et coururent sur Gaulthier tresimpetueusement, et par si grant force et rigueur que toute la seigneurie s'i assembla.

---

[1] toutes *abs. P*
[2] e. l. m. e. o. *abs. P*
[3] d. a C. *P*
[4] je *abs. P*
[5] de *abs. P*
[6] o. v. *abs. P*
[7] pas *abs. P*
[8] l. r. *abs. P*
[9] d'I. m. *abs. P*
[10] B. s. *abs. P*
[11] point *JP*
[12] Et m'en l. f. *P*

384. Tant besoignerent noz gens *et* si vaillamment exploiterent que force fut au roy Murgalant adviser Hierusalem[1] et trouver les portes, ou aultrement lui et tous ses gens eussent esté desconfiz, car ilz y perdirent des plus vaillans *et* meilleurs amys qu'ilz eussent ; si s'en retournerent fuyans le plus asprement qu'ilz peurent, douloureux, mathés *et* desconfis. Or retourneray je a parler de Marcisus qui estoit allé en Hierusalem, lequel, si tost que le roy Murgalant fut desarmé, il s'en alla getter devant lui a genoulx *et* le salua treshumblement ; si lui demanda le roy Murgalant dont il venoit, si lui dist plainement : « Sire, je viens de devers Damas, dont je amenoye bien ce*n*t combatans, mais, si tost que j'ay approuché vostre cité, les crestiens – que Dieu mauldie ! – m'ont si tresvivement assailly qu'il a fallu que j'aye abandonné mes gens *et* que m'en soye afuy, dont j'ay esté grandeme*n*t fortuné. » Se dist le roy Murgalant : « Nous n'en avo*n*s eu pas moi*n*s, car a ce matin ilz nous ont assaillis moult durement, mais toutesfois, Marcisus, mon bon amy, vous soiez le tresbien venu ! » Si fut le disner prest *et* s'assist le roy Murgalant a table en devisant tousjours de celle guerre qui grandement lui tenoit au cueur ; si fure*n*t bien servis *et* honnourablement. Et aprés disner, la seigneurie se departist, si s'en alla a la chambre de dame Clarice qui le festoia tresgracieusement, car il estoit son parent, si lui dit tout paisiblement : « Je suis bien desconforté quant ces paillars *et* mauldis crestiens m'ont ainsi occis et mis a mort mes gens. » Adonc lui dist la dame Clarice : « Mahon vous vueille recouvrer ! — Or ça, se dist Marcisus, madame Clarice, avez vous beaucoup de prisonniers crestiens chiez vous ? — Ouy bien, se dist elle, il y en a prou, mais je ne sçay pas de quelle part ilz sont. ¶ — N'y en a ilz nulz que vostre pere ou vostre oncle ait voulu faire mourir de nouveau ? ¶ — Non, se dist elle, sinon le duc Guyon de Dannemarche, qui vit [s.VI.] encores. — Je le vouldroye bien sçavoir, se dist Marcisus, pour moy en[2] venger en quelque maniere. » Atant la belle Clarice lui a dit doulcement : « Beau cousi*n*, par vostre loy, me direz vous verité de ce que je vous demanderay ?— Ouy, dame, seurement, se je la sçay. — Je vous demande, mon chevalier cousin, si vous congnoissez poi*n*t le chevalier crestien q*u*i est le chief de l'armee des crestiens *et* si vous sçavez co*m*me il a non. — Ouy, dame Clarice, j'en ay bien ouy parler. » Si lui commença a demander Marcisus : « Par vostre loy, ma cousine, qui vous en a do*n*né co*n*gnoissance ? Dictes le moy, s'il vous plaist. — Seureme*n*t, dist elle, se a esté une espie, lequel, ainsi qu'ilz

[1] a. la ville de H. *P*
[2] en *abs. P*

descendoie*n*t de leurs bateaulx, l'a veu *et* regardé, *et* m'en a dit tant de biens que se m'a esté une merveilleuse chose d'en ouyr ai*n*si parler et dire bien.

385. — Donc je[1] vous prometz, ma bonne cousine, puis q*ue* nous sommes cy[2] nous deulx en secret, que je vous diray selo*n* mo*n* entendeme*n*t que ce peut estre. Dame, se dist Marcisus, c'est le plus noble chevalier des chevaliers ; il est nepveu a[3] Ogier le Dannoys, auquel a tant de biens, de honneurs, sens, force *et* prouesse aussi[4], que nul n'en sçavroit dire la moitié de ce qu'il y a, *et* ce je vous certifie estre veritable. » Adonc dit la dame Clarice : « Beau cousin, tresjoyeuse suis de vestre* noble venue, q*u*i m'avez dist la verité [de][5] ce que* je mettoye tant a[6] mo*n* cueur. Or pleust au dieu Mahon qu'il eut bo*n*ne voule*n*té de[7] renoncer sa loy *et* prendre la nostre, *et* q*u*'il fut deliberé de me prendre en mariage, car j'e*n* avroye gra*n*t joye ! » Et qua*n*t son cousin Marcisus vit q*u*'*e*lle l'aymoit de si ardante amour, si lui dist : « Dame Clarice, ma cousine, si je le pouoye faire venir ceste nuyt p*ar*ler a vous, en seriez vous bien co*n*tente ? — Ha ! se dist la belle Clarice, beau c[o]usi*n*[8], je vous prie, ne vous truffez point de moy ! — Je ne daigneroye », se dist Marcisus. Lors lui dist priveement : « Dame cousine, toutes les fois *et* qua*n*tes qu'il vous plaira, je vous feray parler a lui, seul a seul ou ai*n*si qu'il vous viendra a plaisir. » Si fut la jusques a la nuit, puis le roy Murgalant le fist haberger bien *et* honnestemen*t*. Et l'endemain[9] au matin, la dame Clarice le remercia de ses beaux ditz *et* de sa bo*n*ne compaignie, et lui promist Marcisus retourner par devers elle le plus toust qu'il pourroit, si s'en saillit par une porte q*u*i fut desvarroulye, si s'en saillit Marcisus *et* s'en alla parmy les prez, faingnant s'en aller a Damas ; puis, qua*n*t il fut hors des prez, si print son tour* pour aller a l'ost des Françoys, *et* quant il eut fait sa[10] virevouste, s'en[11] vint au pavillon de Gaulthier *et* le salua treshumblement[12], lequel Gaulthier honnorablement lui rendit

[1] Adonc lui dist j. *P*
[2] ycy *J*
[3] de *P*
[4] tant *P*
[5] de *om. AP*] *J*
[6] en *P*
[7] de de (*mot en fin de ligne répété à la ligne suivante)*] *JP*
[8] causin] *JP*
[9] E. le lendemain *JP*
[10] son *P*
[11] v. il s'e. *P*
[12] treshonnorablement *P*

son[1] salut ; et dist Gauthier[2] : « Marcisus, mo*n* amy, comment vous estes vous porté par dela ? — Tresbien, se dist Marcisus, a vostre commandement. — Or ça, se dist Gaulthier, comptez nous, s'il vous plaist, des nouvelles. » Et lors Marcisus respondit a Gaulthier *et* lui dist en ceste maniere : « Par ma loy, les nouvelles sont tresbo*n*nes, car vostre pere Guyo*n* de Dannemarche est encores plain de vie, lequel est es prisons du roy Murgala*n*t, ainsi comme sa niepce la belle Clarice m'a dit, laquelle est si fort enfla*m*mee *et* embrasee de vostre amour que elle n'y sçait remede nul, laquelle est de moult grant lignage, car elle est fille du roy Moÿsa*n*t de Mesque *et* niepce du roy Murgalant, *et* si est belle a merveilles *et* ho*n*neste, mais touteffois, quelq*ue* chose que il y ait, vous estes bien en sa grace, pourquoy, sire chevalier, se vous y voulyez procurer la delivrance de monsigneur[3] vostre pere, vous l'avriez aise[4] *et* sans trop grandes [s.VI.v] entreprises car, si tost que je fus venu devant elle, la premiere parolle qu'elle me dist, se fut de vous, et me demanda si je vous congnoissoye point, et je luy respondy que ouy, nompas du premier coup, mais que[5] je vy qu'elle *et* moy estions tous seuletz ; je luy respondy au plus pres que sceu.

386. Premierement me enquist de la beaulté de vous et s'il avoit[6] tant de biens en vous comme on luy avoit rapporté, si luy respondi que homme né a paine lui en rapporterot la suffisance, adonc tousjours muoit couleur tellement qu'elle ne sçavoit q*ue* devenir, si fusmes la jusques a la nuyt a parler de vostre beaulté, se*n*s, force, prouesse *et* vaillance car, se je eusse[7] esté dix ans, il ne luy eut pas[8] ennuié. » Qua*n*t Marcisus eut finie sa parolle, Gaulthier lui dema*n*da de la dame Clar[ic]e[9] quelle dame c'estoit *et* de la beaulté d'elle ; si lui dist Marcisus : « Chevalier, ne [me][10]* le dema*n*dés pas[11] mais dema*n*dés au roy Carahu, car je vous prometz, sur toutes les femmes q*ue* je viz oncques, c'est la plus parfaicte en beaulté, sens, maintien *et* faconde, et croyez qu'elle est parfaicte en toutes vertus. » Ado*n*c print la parolle le roy Carahu *et* lui dist : « Chevalier, mo*n* amy,

[1] h. le receupt en lui rendant s. *P*
[2] Gautghier]*JP*
[3] monsieur *P*
[4] l'a. bien a. *P*
[5] quant *J*
[6] s'i. y a. *J*
[7] j. y e. *J*
[8] point *P*
[9] Clarcie] *JP*
[10] me *abs. AP*] *J*
[11] point *P*

c'est la plus gente, la plus [be]lle[1], la plus plaisante *et* la plus noble q*ue* vous sçariés trouver oultre mer ; je ne le di pas[2] pourtant s'elle est de ma para*n*té, mais je di la verité *et* ce qu'il m'en semble, et que vous mesmes direz, mais q*ue* vous l'aiés veue a vostre plaisir, car vous ne vistes jamais de vostre vie la paireille. » Or fut G[a]ulthier[3] bie*n* en grant soucy comment il pourroit trouver faço*n*, moyen *et* maniere de veoir seulem*e*nt celle dame Clarice, qui tant le regretoit et que on vantoit en beaulté, sens et honnourable mai[n]tien[4], la plus parfaicte que jamais on sçavroit choisir d'oyeil ; si s'en guementoit *et* enq*ue*roit tousjours l'opportunité pour parvenir a son intencion, mais ne s'en osoit descouvrir aucunement pour le dangier qui y estoit grant[5].

387. Quant Carahu le roy d'Inde majeur congneut et appeceut que Gaulthier estoit estroictement feru et embrasé de l'amour de la dame Clarice, et elle aussi de l'amour de Gaulthier, si[6] se pourpensa et s'avisa en soy mesmes comme il pourroit bonnement reconforter ces deux amans a seurté ; pourquoy apella Marcisus[7] *et* lui dit : « Beau nepveu, se dist le roy Carahu, entendés ce que je vous diray : sçariez vous trouver moyen *et* habilité de faire tant que le chevalier Gaulthier peust voir a san aise la belle Clarice sans que son oncle le roy Murg[a]lant[8] en sceut la congnoissance ? — Ouy bie*n*, se respondit Marcisus, je les conduyray si bien que ilz ne sero*n*t en nul da*n*ger *et* pouvrro*n*t parler assés lo*n*guem*e*nt ense*m*ble. — Ce seroit bie*n* besoigné, se dist Carahu. — Je vous diray, se dist Marcisus, que nous ferons[9]. Je feray semblant que je ne m'en suis peu eller a Damas *et* q*ue* les crestie*n*s garde*n*t les passages, mais a[10] mynuit je p*ar*tiray, si ne s'en doubtera de rie*n* le roy Murgala*n*t, mais que nous puisso*n*s e*n*trer en la cité, il ne m'en[11] chault d'autre chose. » Adonc le roy Carahu apella Gaultier *et* luy dit en ceste maniere : « Or ça, chevalier, vecy mo*n* nepveu Marcisus, lequel vole*n*tiers desiroit* de[12] vous [f]aire[13] tous

[1] eblle] *JP*
[2] point *P*
[3] a *placé à l'envers*] *JP*
[4] maitien] *JP*
[5] grant *abs. P*
[6] si *abs. P*
[7] a. son nepveu M. *P*
[8] Murglant] *JP*
[9] J. v. d. s. d. M. q. n. f. *abs. P*
[10] m. que a *AJP*] *WXYZ*
[11] en *abs. P*
[12] de *abs. P*
[13] saire] *JP*

ho*n*nourables services ; si avo*n*s pensé, luy *et* moy, comme[1] vous pourriés a seurté perlamenter avec la belle Clarice, si avons trouvé la faço*n* » commant Gaulthier se devoit mettre en avanture d'aller parler a la belle Clarice ainsi que Carahu[2] l'avoit dit ; si furent asse*m*blez ensemble les princes pour sçavoir s'ilz se consentiroie*n*t, mais ilz craignoie*n*t ta*n*t le mor[t.I.]tel danger q*u*'ilz n'en sçavoie*n*t qu'en dire, si leur remonstra Caraheu q*ue*, par le moye*n* de l'aliance desdis p*er*sonnages, ilz pourroie*n*t franchemen*t* *et* sans danger conq*ue*ster tout le paÿs *et* estre a seurté, ou la seroie*n*t longueme*n*t en guerre, car il a bo*n*ne guide *et* seure ; si[3] respondit Gaultier : « Messeign*eu*rs, n'ayez paour, mais ayez le cueur a[4] No*st*re S*eigneu*r, leq*ue*l n'oublie jamais ses s*er*viteurs. Ne vous esmayez de rien, car nous retournerons en brief. » Si lui ont dit : « Puis q*ue* avez[5] celle voule*n*té, nous vous co*m*mandons[6] en la garde de Dieu. »

388. Or sont departis les deux chevalliers, *et* se sont esloignez de l'ost le pl*us* tost q*ue* ilz ont peu a celle fin q*ue* ceulx de Hierusale*m* les veissent partir, *et* fire*n*t ung grant tour, faignans venir du chemin de Damas pour venir es portes, *et* eulx venus, so*n*nere*n*t le portier, lequel vint p*re*stement a la porte, *et* leur demanda dont ilz venoie*n*t. Et Marcisus, qui c'estoit mys devant lui, respondit qu'il s'en estoit cuidé retourner a Damas, mais q*ue* les crestie*n*s l'avoie*n*t cuidé pre*n*dre, si s'en estoit retourné avec l'un de ses ge*n*s ; si lui pria si humblem*e*nt qu'il leur ouvrit la porte, *et* si tost q*u'e*lle fut ouverte, si s'en allere*n*t desce*n*dre la ou Marcisus sçavoit son establerie, *et* si tost q*u*'ilz fure*n*t desce*n*dus, Marcisus dist a Gaultier q*u*'il ne se bougast *et* qu'il l'ate*n*dist la, *et* q*ue* il alloit sçavoir des nouvelles ; si monta au palais *et* vint devant le roy Murgalant pour se excuser *et* le salua treshumblem*e*nt, en lui disant : « Sire, le dieu Mahon vous salve *et* vous doint aco*m*plissem*e*nt de voz bo*n*s desirs ! » Et le roy Murgalant lui demanda dont il venoit, *et* Marcisus lui respondit qu'il s'en estoit allé le matin, mais q*ue* les crestie*n*s gardoie*n*t les passages, pourquoy s'en estoit retourné a heure de minuyt. « Or bien, se dist le roy, q*u*i de rien ne se doubtoit. Faictes vous faire bo*n*ne chiere ! » Si s'en partit *et* s'en alla devers la dame Clarice en sa cha*m*bre *et* lui fist la bien venue. Et dame Clarice le receut

[1] comment *J*
[2] q. le roy C. *P*
[3] se *P*
[4] en *P*
[5] q. vous a. *P*
[6] recommandons *P*

tresamiablemen*t*, en lui disant : « Dea, cousin, on m'avoit raporté q*ue* vous estiez party pour vous en aller, si cuidoye en bo*n*ne verité q*ue* vous en fussiez allé. — Dame, se dist Marcisus, je vous prometz q*ue* je m'en cuidoye hier retourner. Mais je vous p*ro*metz q*ue* les crestie*n*s gardoie*n*t les passages, tellemen*t* q*ue* je ne peuz oncques trouver façon de passer q*u*'il ne me fust force de me mettre en fuyte. » Si print madame Clarice p*ar* la main *et* la tira ung peu arriere, *et*[1] lui dist en riant : ¶ « Madame ma cousine, me direz vo*us* verité ? — Ouy, se dist elle, seuremen*t*, se je la sçay. — Je vous dema*n*de qui vo*us* aporta les nouvelles du chevallier Gaultier le Dannoys, dequoy me parlastes hier si longuemen*t*. — Seuremen*t*, se dist elle, ce fut une espie q*u*i avoit veu desce*n*dre l'ost. — Or ça, se dit Marcisus[2], le voulez[3] vous veoir ? — Ouy[4], se dist elle, seulemen*t* po*u*r scavoir la verité de ce qu'on m'en a raporté. — Venez ça ! se dist le bon Marcisus.¶ Voulez vous jurer sur[5] nostre loy q*ue* vous ne m'acuserez point de[6] ce q*ue* vous diray[7] ? — Non, se dist elle, p*ar* tout ce q*ue* je tie*n*s de noz dieux. — Il[8] est vray, madame, q*ue* je me suis adventuré pour l'amour de vous de amener le chevallier Gaultier p*ar*deça, si vo*us* prie q*ue* faciez vuider voz damoiselles a celle fin q*ue* je le face venir q*ue* nul ne le voye. » Se dist elle : « Tresvoulentiers ! » Si fist la dame Clarice vuyder toutes ses damoiselles, leur disant q*u'e*lle se vouloit ung peu reposer. *Et* Marcisus ce pe*n*dant s'en alla querir Gaultier, si luy dist : « Chevallier, je vous ay ung peu fait atte*n*dre, si me p*ar*donnez, s'il vous plaist. Mais je vo*us* maine a[9] la dame Clarice, po*u*rquoy, se vo*us* sçavez rie*n*s de deviser, faictes bie*n* le de[t.I.v]voir, car vous la trouverez bie*n* enlangagee, car elle vo*us* ente*n*dra bie*n*. » Si chemineren*t* p*ar*lans du langage tant q*u*'ilz fure*n*t en sa cha*m*bre. Et a l'e*n*tree la dame Clarice luy vint au devant, et adonc Gaultier se print a la saluer treshu*m*blemen*t*, en disant ces p*ar*olles : « Dame d'honne*u*r ou Nature a mis le decret* *et* signail de toute beaulté, Jesucrist vo*us* doint de voz plaisirs acomplissemen*t* ! — Noble chevallier, dist elle, l'honneur *et* bruit de toute chevallerie, bie*n* soiez vo*us* venu ! Or je vo*us* prie, venez pre*n*dre repos, si deviseron*s* de la guerre *et* d'amours po*u*r passer le te*m*ps.

[1] u. p. a quartier e. *J*
[2] il *P*
[3] vouldriez *J*
[4] Voluntiers o. *J*
[5] j. sur noz dieux et s. *J*
[6] p. ne decellerez d. *J*
[7] q. je v. *J*
[8] Or bien se dit Marcisus I. *J*
[9] vers *J*

— Tresvoule*n*tiers, dame, se dist Gaultier, car il y a long te*m*ps q*ue* je ne me trouvay mieulx aco*m*paigné po*u*r ce faire. » Et ce pendant la dame fit apareiller le gouster.

389. Adonc s'approucha la dame Clarice du chevalier Gaultier, si lui empoignoit les mains *et* lui serroit les dois ta*n*t q*ue* du regard de ses yeulx lui tresperçoit le cueur. Assez avoit le chevallier Gaultier de paine de rapaiser son cue*u*r co*n*tre les regars gracieux de la dame Clarice ; si lui dist : « Chevallier gracieux, q*ue* pleust a Mahom q*u*e eussiez[1] reno*n*cé vostre dieu *et* vostre baptesme, *et* no*us* fussions, vo*us* *et* moy, bie*n* mariez ense*m*ble, *et* q*ue* eussiez si bie*n* apointé avec le roy Murgalant mon oncle q*u*'il fust bie*n* conta*n*t ! — Dame, se dist Gaultier, je vo*us* promez q*ue*, sans reno*n*cer mon dieu ne mon baptesme, si vo*us* avray je, se c'est vostre plaisir, car ho*m*me né sur terre ne m'en sçavroit garder. — Et co*m*ment ? se dist la dame Clarice. Estes vo*us* si chevalereux *et* si plain de prouesse q*ue*, pour l'amour d'une dame, vo*us* osissiez entrepre*n*dre ce q*ue* vous dictes ? » Respondit Gaultier : « Madame, je vo*us* prometz q*ue* ouy, encores[2] plus q*ue* je ne dis, car tout bon chevallier doit emploier sens *et* force po*ur* les dames. — Par vostre foy, se dist la dame Clarice, chevalier, que dit maintenant vostre dame par amours ? A mon advis, q*u*'*e*lle ne scet pas q*ue* vous soiez icy. — Ha ! dame, je suis encores trop jeune pour avoir dame p*ar* amours, mais je suis aux aventures pour me trouver sur les rens, pour essaier *et*[3] co*n*gnoistre l'e*n*tree d'Amours, mais je cuide bie*n* estre au chemin. — Par vostre foy, se dist la dame, le cuidez vous ? — Je n'en sçay rien, dist[4] Gaultier, fors le cueur q*u*i me presse de faire approuche de vostre tant honnorable maintie*n*, beaulté, sens, faconde *et* joyeux entretien. » A ces p*ar*olles, la dame Clarice le vint embrasser *et* le print p*ar* le me*n*ton *et* le baisa doulceme*n*t a la bouche. Et, en ce faisant, lui donna ung moult beau signet d'or, do*n*t Gaultier l'en remercia grandeme*n*t[5] ; si saillirent de[6] ce propos. ¶ « Or ça, dist elle, chevallier, dictes moy, s'il vous plaist, la cause pourquoy estes venu pardeça, *et* puis no*us* bancq*ue*terons. — Tresvoule*n*tiers, dame, je vous diray toute la verité. Il est bie*n* vray q*ue* mon oncle Ogier le Dannois estoit venu en Acre pour pre*n*dre la bataille au roy Justamon q*u*i tenoit le siege deva*n*t Acre, mais aprés q*u*'il eut gaigné la bataille, et

[1] q. vous e. *P*
[2] o. et e. *P*
[3] a *J*
[4] r. se d. *J*
[5] r. moult g. *J*
[6] s. hors d. *J*

q*u*'il fut roy d'Acre, il print vouloir a mon oncle d'aller au Sai*n*t Sepulcre p*ar* devocion ; si le vendire*n*t* au roy Ysoré. Et mon pere, co*m*me je vous ay dit, qua*n*t il fut venu en Acre, on lui dist q*ue* son frere estoit allé au Saint Sepulcre, si le vendire*n*t lesditz Te*m*pliers au roy Murgalant vostre oncle, *et* lui menere*n*t eulx mesmes pour avoir ung an de paix, mais je vo*us* promez q*u*'ilz sont en bo*n*ne garde *et* q*u*'ilz n'ont garde d'eschaper. Et qua*n*t j'ay ente*n*dues[1] les choses telles, vo*us* sçavez q*ue*l dueil c'est que de pere *et* de mere, *et* pour celle cause suis je[2] venu p*ar*deça pour ravoir mons*eigneu*r mon pere s'il est en vie, ou, s'il a esté mis a mort, ve*n*ger sa mort au trenchant de l'espee. »

[t.II.] **390. Q**uant il eut finie sa parolle, la dame Clarice le print par la mai*n*, si le fist laver bien *et* honnorablem*e*nt pour lui donner ung petit[3] ba*n*quet attendant le souper car, quant ilz f[u]rent[4] emparlemente[z][5] ensemble*, se ne fut pas pour ung peu, car, qua*n*t Gaulthier cuidoit avoir fait, c'estoit tousjours a recommancer ; si le mana par la main a la table *et* l'assist elle mesmes, *et* Marcisus survint, qui les avoit laissez ense*m*ble devisans, si vint assez a temps pour leur[6] ayder a banqueter. Et Dieu soit co*m*me leurs banquetz se demenoient *et* se les yeulx gettoient souvent regars l'ung a[7] l'autre. Et qu*a*nt ilz eurent assez ba[n]queté[8], ilz se leverent, si retourna la dame Clarice ses yeulx sur Gaulthier si asprem*e*nt qu'elle ne les sçavoit destourner autre part ; si s'entr'embrassere*n*t bras a bras, fermem*e*nt *et* de grant courage, tellem*e*nt que la dame Clari[c]e[9] a chascu*n* coup lui presentoit la luitte*. Et qua*n*t Marsicius vit qu'ilz estoient si bie*n* d'acord, si les laissa ung peu esbatre ensemble, car pas ne leur ennuyoit ; si ennuyoit bien aux Françoys q*u*i estoient demourés aux tentes *et* pavillons devant Hierusalem. Et disoit Doon de Nantueil, Aymes de Dordo*n*ne *et* autres chevaliers de l'ost a Caraheu : « Roy d'I*n*de majeur, trop nous deceustes qua*n*t vous do*n*nastes tel conceil a Gaulthier le Dannoys, car nous sommes en da*n*gier de ne le revoir jamais, car il est chiés so*n* e*n*nemy mortel, do*n*t nous craignons gra*n*dem*e*nt qu'il n'ayt eu a besoigner. — Messeigneurs, se dist le roy Caraheu, n'ayés

[1] entendu *P*
[2] je *abs. P*
[3] petit *abs. P*
[4] fnrent] *JP*
[5] em parlementer] *JP*
[6] leur *abs. P*
[7] sur *J*
[8] bauqueté] *JP*
[9] Clarie] *JP*

point de doubte, car je vous asseure qu'il n'avra nul mal, no*m*plus que s'il estoit ycy. Or en avienne ce q*ue* advenir pourra, nous le laissons en la garde de Nostre Seigneur. » Or se sont nos deux perso*n*nages si bien festoyés ense*m*ble que, aprés ce qu'elle lui eut donné s'amour, vint ouvrir ung tresbeau coffre tresrichemen*t* ouvré *et* do*n*na a so*n* amy ung haubert, le plus riche *et* le plus honneste q*ue* on sçavoit en ce monde, car c'estoit le haubert propre q*ue* saint George portoit quant il estoit en vie*, et n'estoit possible a payen de quelque estat de le vestir. Puis lui donna le heaume de mesmes q*u*i estoit de telle vertu, ensemble le haubert, q*ue* quiconques l'avroit vestu jamais ne seroit vaincu co*n*tre ses ennemis ; si prese*n*ta la dame Clarice ledit haubert *et* heaume a Gaulthier en la p*re*se*n*ce de Marcisus, donc Mar[c]i[s]us[1] fut grandeme*n*t joyeulx. Et Gaulthier remercia hu*m*blement la dame Clarice de son beau don qui n'estoit pas petit *et* lui dist en ceste maniere : « Madame, de vostre beau et ri[c]he[2] don, je vous en remercie cent mille fois. »

391. Et quant Gaultier eut le beau don entre les mains, si dist tout plainement que il sçavroit se le haubert et heaume[3] lui seroient bien apoint ; si les vestit et lui furent aussi apoint que qui lui[4] eust fait faire ; si vint devers ladicte dame pour la remercier, si l'embrassa *et* la baisa, *et* elle lui, tellemen*t* qu'il ne se pouoie*n*t departir. Et ce pendant vint entrer Orion* cousi*n* germi*n* d[u][5] roy Murgala*n*t dedens la cha*m*bre de la dame, tout seul, si les tro*u*va ensemble *et* dist : « Quel deable sera cecy ? Vela trop priveme*n*t fait ! » A se dist Marcisus : « Il n'y a que honneur. — Quel honneur ? C'est paillardement ouvré a vous mo*n*strer [t]elle[6] pute[7] *et* paillarde que vous estes ! Q*ue* au feu d'Enfer soyés vous brulee ! — Ha ! vous avés tort, se dit Marcisus, car elle m'a donné ce haubert *et* ce heaulme, *et* je les voldroye[8] faire essayer a mon escuier. — Quel escuier ? se dist il. Ce glouton q*ue* je voys la, je l'ay au jourduy veu en la bataille *et* sçay bien qu'il sçait faire. Je renye Mahon* ! ce dit il, [t.II.v] peu ne s'en fault q*ue* je ne vous metz a mort ! — Et la cause pourquoy ? » se dist Marcisus. Et ce disa*n*t, Orio*n* print ung petit cousteau qu'il

[1] Mardicus] *JP*
[2] rihe] *JP*
[3] e. le h. *P*
[4] q. les l. *P*
[5] dn] *JP*
[6] *Haut de la lettre effacé*] *J*
[7] p. o. Ha vous vous monstrez pute *P*
[8] vouloie *P*

avoit *et* le bouta au[1] vontre de Marcisus ta*n*t qu'il cheut tout plat mort. Et Gaulthier le Da*n*noys, voyant son compaignon mort, tira son espee et lui do*n*na si gra*n*t coup qu'il lui fendit la teste jusques au meilleu des espaules. De ce coup fut[2] la dame Clarice si tresesmue et si tresepoua*n*tee qu'elle ne sçavoit ou elle estoit, car elle estoit demouree toute pasmee. Et plus ne tiroit ne pié ne main, qua*n*t Gaulthier la vint relever *et* la reconforta tresamoureusement. Et qua*n*t elle eut prins congnoissance *et* qu'elle se print a recongnoistre so*n* amy Gaulthier, si lui dit tout piteusement : « Lasse ! dit elle, povre chetive, q*ue* feray je ? Mieulx aymasse la mort que la vie, car je seray pendue ou brulee qua*n*t mon oncle Murgalant le sçavra ! » A se dist Gaulthier : « Madame, il se fauldra bien chevir autreme*n*t, car incontinen[t][3] que il sçavra nouvelles de la mort desdis chevaliers, si tost qu'il viendra aucu*n*, voz crirez a haulte voix : 'Hé ! dolente, lasse, que feray je ?' se direz vous. Puis, qua*n*t on vous questionnera de leur mort, vous peurrez dire en ceste ma*n*iere que les deux chevalers mors avoient une jalousie ensemble *et*, ainsi qu'ilz vouloyent entrer en vostre chambre, ilz se son[t][4] prins a desme*n*tir l'ung l'autre, si ont tirez leurs bastons *et* se sont entre[f]rappez[5] te[lle]leme*n*t[6] q*u*'ilz sont tous deux cheuz mors en la place, 'si ay ta*n*t crié que j'en ay la gorge toute escorchee, mais p*er*sonne ne m'a respondu.' »

392. Et quant Gaulthier lui eut dit ces parolles, si lui dit en ceste maniere : « Ma dame *et* ma[7] singuliere princesse, je vous supplie, tant hu*m*bleme*n*t co*m*me je puis, qu'il vous plaise de[8] avoir souve[n]ance[9] de moy *et* de me loger[10] en quelque lieu devant que l'esclande soit plus gra*n*t[11], *et* qu'il soit de vostre grace y mettre diligen*c*e briefve. — Helas ! se dit elle, chevalier, mo*n* singulier seigneur *et* mo*n* bon amy, en bo*n*ne foy je ne sache lieu de surté ou je vous puisse logier q*u*'il ne me faille p*re*mier deceler l'e*n*treprinse a l'une de mes damoiselles q*u*i est ma bonne amye ; pource, s'il vous plaist,

[1] ou *P*
[2] c. c. si f. *P*
[3] *Haut de la lettre effacé*] *JP*
[4] sonl] *JP*
[5] *Haut de la lettre effacé*] *JP*
[6] tetleme*n*t] *JP*
[7] ma *abs. P*
[8] de *abs. P*
[9] souvevance] *JP*
[10] m. trouver ou l. *P*
[11] grande *P*

je yray par devers elle *et* lui co*m*pteray tout le fait pour sçavoir s'elle nous pourra donner confort. » Dont Gaulthier fut content *et* a cela mist so*n* consenteme*n*t. Adonc la dame Clarice s'en alla par devers la damoiselle *et* lui compta[1] toute l'entreprise : co*m*me Marcisus avoit amené Gaulthier[2] en sa chambre *et* comme Orion avoit tué Marcisus *et* Gaulthier avoit tué Orion. « Pour le chevalier Gaulthier, qui est tant honnorable, ta*n*t noble *et* tant gratieux que au mo*n*de on n'en sçavroit trouver son semblable, je lui vouldroye bien trouver lieu de surté pour le sçauver ceste nuyt seuleme*n*t, *et* si vous me faictes ce plaisir en brief te*m*ps, je le vous descerviray. » Adonc respo*n*dit la damoiselle[3] Solida*n* *et* lui dit[4] en ceste maniere : « Dame, le cas est gra*n*t et moult dangoreux, *et* pensez[5] que, se le roy Murgalant vostre oncle en estoit bien i*n*formé, dame[6], vous seriez en gra*n*t dangier, mais touch*a*nt moy, vous n'avez garde, [c]ar[7] je celleray le fait jusques a la mort, si ne vous dobtez de moy en aucune ma*n*iere. Et pour l'honneur de vous, volo*n*tiers[8] lui feray service, car des ceste heure je le co*n*duiray [a][9] l'ostel de mon frere Gloriant, *et* la sera ausi seurement que s'il estoit dedens son pavillon. » Desquelles parolles la dame Cla[r]ice[10] fut merveilleusemen*t* resjouye, si alla i*n*continent appeller son bon amy Gaulthier et lui compta toute l'entre[t.III.]prinse qu'ilz avoient faicte, si le mena a la damoiselle, laquelle fut gra*n*deme*n*t curieuse de la[11]* garentir ; si prindre*n*t co*n*gié de la dame Clarice, et s'en allerent en la maison de Gloriant, la ou il fut tresho*n*norablement receu sans crainte ne sans da*n*ger ; si leur co*m*pta tresvolentiers co*m*e la fortune estoit advenue, *et* co*m*ment il estoit amoureux de la dame Clarice.

393. Et ce pendant que Gaultier estoit allé en l'ostel de Gloriant, la dame Clarice co*m*men*ç*a a crier a haulte voix : « A ! dole*n*te ! Que feray je ? Je suis bien infortunee ! » *Et* se debatoit de ses bras *et* se[12] detiroit ses cheveulx *et* destordoit ses mains, *et* menoit si grant desconfort q*ue* c'estoit chose hydeuse a l'ouyr. Auquel cry s'asse*m*blerent de grans

[1] compte *P*
[2] a. le chevallier G. *P*
[3] demoieselle] *JP*
[4] e. l. d. *abs. P*
[5] croiez *P*
[6] dame *abs. P*
[7] ear] *JP*
[8] volontieluirs (*adverbe* volontiers *où s'intercale par anticipation* lui)] *JP*
[9] c] *J* — en *P*
[10] Clatice] *JP*
[11] le *JP*
[12] se *abs. J*

seign*eu*rs, dames *et* damoiselles, lesquelz, voyans les choses[1] ainsi advenues, fure*n*t grandement esbahis, *et* tellem*e*nt que nulz d'eulx ne luy savoient que dire ; si demandere*n*t a la dame co*m*e[2] cela pouoit estre fait[3] ; si leur dist en ceste maniere : « Helas ! se dist elle, j'ay le cueur de dueil si enflé q*ue* a paine le pourroye co*m*pter[4]. Messeign*eu*rs, dist elle, il est bien vray q*ue* mon cousin Marcisus estoit ou il s'esbatoit en ma cha*m*bre *et* tontost Orion alla venir, et si tost qu'il fut venu, il print debat a Marcisus, je ne sçay dequoy, tant q*ue* Orion desme*n*tit Marcisus deux ou trois fois, si endura[5] assez Marcisus *et* lui dist q*ue* se n'estoit pas honneur a luy de le desmentir, *et* sans autre chose Orion print ung petit cousteau *et* en frappa dedens le corps a Marcisus. Et quant Marcisus se sentit feru, il print son espee *et* frappa[6] si grant coup sur la teste de Orion qu'il le fendit jusques a la poitrine. Et quant il l'eut frappé, inco*n*tinent le cueur luy creva *et* cheut mort aprés luy. » Si se laissa cheoir toute pasmee, tellem*e*nt qu'on ne luy sçavoit do*n*ner confort q*u*i luy fust vaillable, tellem*e*nt que, au bruit q*u*'*e*lle menoit, son oncle l'e*n*tendit du palais, lequel tout effra[y]é[7] vint veoir le gra*n*t dueil q*u*i se faisoit desditz chevaliers mors. Et qua*n*t il vit la dame Clarice sa niepce, toute deschevelee, se getter co*n*tre terre *et* detordre ses[8] bras *et* mains, si fut moult courroucé ; si la mena au palais *et* lui dema*n*da co*m*e le cas estoit advenu, si lui co*m*pta, co*m*e devant, co*m*me ilz s'estoient entretuez ; si ordo*n*na ensepulturer les corps desdis[9] chevalliers ho*n*norablem*e*nt, *et* reco*n*forta[10] la dame Clarice au mieulx q*u*'il peut[11] *et* la fist reconvoyer en sa cha*m*bre, *et* tantost pri*n*t sa damoiselle qui la mena devers Gaultier en la maison de Gloriant.

394. Et[12] qua*n*t elle vit Gaultier son loyal amy, si fut tresjoyeuse[13] q*ue* jamais ne le fut tant, car elle co*n*gnoissoit q*u*'il estoit quitte d'un grant peril. D'aultre part, elle se veoit a seurté pour parler avecques son amy ; ainsi elle avoit laissee toute douleur *et* estoit

[1] d. lesquelles choses voyans *P*
[2] comment *P*
[3] p. avoir esté f. *J*
[4] p. je c. *J*
[5] s. en e. *J*
[6] e. en f. *P*
[7] effraxee *A*] *JP*
[8] ses *abs. J*
[9] c. des d. *P*
[10] e. il r. *P*
[11] peust *J*
[12] *Lettrine* E + Et] *JP*
[13] f. si t. *P*

entree en double joye pour l'amour de son bon amy Gaultier. ¶ « Ne vous en soussiez, mon amy, car j'ay bien besongné, car, si tost q*ue* mon oncle m'a entendue co*m*pter le fait, il m'a inco*n*tinent creue de ma simple parolle. — Or loué soit Jesucrist ! » se dist Gaultier ; si deviserent bien a plain de leurs besoignes ; si luy promist dame Clarice de se faire beptiser en la foy de Jesucrist *et* renoncer la loy de Maho*m*met *et* toutes ces oeuvres, car elle avoit ja ente*n*dement pour congnoistre la verité, puis elle estoit desja inspiree du Saint Esperit ; si demenerent leans grant joye *et* firent bonne chere. Or estoit Gaultier bie*n* courroucé q*u*'il ne sçavoit qu'on faisoit a[1] l'ost des François, *et* aussi q*u*'ilz ne sçavoient [t.III.v] rien de son cas, dont les ungz *et* les autres n'estoient pas bie*n* a leur ayse en ta*n*t q*u*'ilz ne savoie*n*t rien les ungz des autres. Touteffois Gaultier estoit plus a son ayse q*ue* n'estoient les autres, car tousjours il estoit aco*m*paigné de sa dame par amours, de dame Clarice[2], *et* tousjours divisoie*n*t de leurs amours bien a leur ayse, car nulluy ne les empeschoit ; si passere*n*t une nuyt moult amoureusem*e*n*t* *et* ta*n*t joyeusem*e*n*t* qu'elle ne leur sembla pas avoir duré une heure entiere. Or estoit ce une grande hardiesse a Gaultier de soy aller ainsi mettre a l'aventure *et* enclorre parmy ses ennemys. Et n'eust esté la grace de Nostre Seign*eu*r, il[3] eust eu assez a besongner, mais il avoit tousjours la crainte de son createur avecques soy, *et* tousjours ce qu'il faisoit estoit a l'exaltacion du benoist createur *et* de sa saincte foy.

395. Quant les crestie*n*s *et* bons Fra*n*çois eurent veu le jour aparoistre, ils furent tresdolens de ce q*ue* Gaultier ne son compaignon Marcisus ne retournoie*n*t point, si ne sçavoient qu'ilz en devoie*n*t dire ne faire, mais Caraheu leur do*n*na en co*n*seil de faire une embusche es te*n*tes *et* pavillo*n*s *et* faire une course deva*n*t la ville, *et* s'en[4] retourner incontine*n*t *et* metre le feu en leurs loges, co*m*me s'ilz s'en voulsissent aller. Et les payens de dedens, voyans qu'ilz s'en vouloient fuyr, si allerent par devers le roy Murgalant *et* lui dirent : « Sire, se vo*us* nous voulez croire, nous saillirons dehors la cité *et* yrons butiner ces gloutons crestie*n*s qui se sont mys en fuitte. Venés veoir, s'il vo*us* plaist, car ilz ont mis le feu en leurs loges *et* ont fait une course par deva*n*t la cité, puis s'en vont fuya*n*t. » Adonc le roy Murgalant, q*u*i tresjoyeux en estoit, fist inco*n*tine*n*t so*n*ner les trompetes

[1] en *P*
[2] p. a. la belle C. *P*
[3] S. Jesuchrist i. *P*
[4] e. puis s'e. *J*

pour faire armer ses ge*n*s *et* ch*asc*un diligem*m*ent se mist en armes. Et qua*n*t l'ost[1] du roy Murgalant fut assemblé, il fit lors avaller les pons pour saillir hors incontinent. Et Gaultier, oyant le gra*n*t bruit p*ar*my la cité, si dema*n*da q*ue* ce pouoit estre. Et la dame lui dist q*ue* les crestie*n*s s'estoie*n*t mis en fuitte *et* q*ue* ceulx de la cité les voulo[i]ent[2] aller
15 assaillir. Ado*n*c vint a la dame *et* lui dist : « Ma dame *et* ma treschiere princesse, je vo*us* remercie grandeme*n*t du gra*n*t ho*n*neur *et* des bie*n*s q*u*'il vous a pleu me faire en vostre maison. *Et* saichez, ma singuliere maistresse, q*ue* je m'efforceray en brief de le vo*us* desservir, car pe*n*sez q*ue* dedens peu de te*m*ps je me trouveray dedens vostre cité en gra*n*t triu*m*phe *et* la, au plaisir du createur, solle*n*nellement je vo*us* espouseray, *et* vous tenez
20 seure de cela. Et sur ces p*ar*olles, ma dame, je prens co*n*gié de vous. » Et qua*n*t Gaultier lui eut dit toute sa voule*n*té, la dame ne le vouloit laisser aller, mais l'embrassa si estroitteme*n*t q*u*'il sembloit q*ue* le cueur lui deust crever. Et en plourа*n*t lui dist piteuseme*n*t[3] : « Helas ! tresredoubté chevalier, cellui seul en q*u*i regist tout le p*ar*fait de ma seule esp*er*ance, ayez pitié *et* mercy de moy ! Vo*us* co*n*gnoissez q*ue* familiaireme*n*t
25 vo*us* ay declaré tout le secret de mo*n* cueur *et* ma pe*n*see, *et* q*ue* totalleme*n*t me suis do*n*nee *et* rendue a vous, et maintena*n*t vo*us* me laissez, lors q*ue* vous me deussiez donner conseil, confort *et* ayde, car, sans vo*us* *et* vostre bonne co*m*paignie, je ne sçavroie durer ne vivre ; si vous req*u*iers a tout le moins q*ue* vueillez avoir co*n*gnoissance[4] de moy, *et* tenir vostre foy *et* bonne promesse[5], car ce pendant je revisiteray *et* feray revisiter
30 monseign*eu*r vostre pere Guyon, *et* le co*n*forteray[6] au mieulx que je pourrray. » Do*n*t Gaul[t.IIII.]thier tresfort l'en remercia ; si print congié d'elle, car il congneut bien q*u*'il en estoit heure ; si monta sur son cheval *et* la baisa moult doulcement, tout monté.

---

[1] q. tout l'o. *J*
[2] voulotent] *JP*
[3] d. tout p. *J*
[4] souvenance *P*
[5] v. bonne et loyalle p. *P*
[6] reconforteray *P*

XLVI

¶ Comment Gaultier se partist de Hierusalem, la ou secretement il avoit eu la co*n*gnoissance de la belle Clarice au moyen de Marcisus nepveu du roy Caraheu ; et co*m*ment le roy Murgalant saillit sur l'ost des Françoys, lequel fut vilainement rechassez en sa cité, *et* tué de ses gens de qui*n*ze a seize mille.

396. Or[1] s'en va Gaultier en la garde de Dieu *et* saillit avecques les aultres gendarmes, sans co*m*paignon, car il estoit mort, dont il estoit tresmal content. Et quant il fut dehors la porte, il fut bien ayse, si mist sa la*n*ce sur son espaule en avisant q*ue*l coup il pourroit faire a sa saillie ; si avisa au descouvert celui qui portoit l'enseigne du roy Murgalant, si mist sa lance en couche *et* luy donna si grant coup qu'il lui passa le fer tout au travers du corps, si cheurent ho*m*me, cheval[2] *et* baniere par terre. Puis se retourna vers le roy *et* lui cuida fendre la teste, mais il apperceut le coup *et* se destourna *et* cheut le coup sur la teste du cheval, si que le roy Murgalant cheut par terre, voulsist ou non ; si cuida le[3] bon chevallier Gaultier recouvrer ung autre coup, mais il fut lors aviron*n*é de bien mille[4] payens, pourquoy fut contraint de lé laisser[5]. Mais, voulsissent ou [t.IIII.v] non les payens, il passa toute la bataille en frapant de si grans coupz que p*er*sonne ne l'osoit attendre, tellem*en*t qu'il passa tout oultre la bataille des payens, ta*n*t qu'il vint devers la floute des princes *et* chevalliers[6] crestiens.

397. Lors[7] le vaillant *et* preux chevallier co*m*mença a crier : « Vive Dannemarche ! » Et inco*n*tinent les crestiens le vindre*n*t recueillir *et* le duc Doon de [N]antueil[8] le vint embrasser, *et* les autres princes semblablem*en*t, lesquelz donnere*n*t conseil qu'on saillist de rechief sur ces mauldiz payens ; si saillit Gaultier dessus si felonneusem*en*t q*ue* c'estoit chose terrible a regarder que de le veoir parmy ces payens, car tant en venoit *et* tant en despeschoit, car il ne craignoit coup qu'on luy sceust donner ; car le heaulme *et* le haubert estoient de telle vertu q*ue* jamais on ne le savoit blecer, qui estoit ung don q*u*'il devoit bie*n* garder cherement, ta*n*t pour cela q*ue* pour la dame Clarice

[1] Sy *P*
[2] h. et c. *J*
[3] c. bien l. *P*
[4] b. dix m. *P*
[5] les l. la *P*
[6] e. c. *abs. P*
[7] Puis *P*
[8] Vantueil] *JP*

qui luy en avoit fait le present. A ceste bataille furent les payens desco*n*fis, car, si Gaultier beso*n*gnoit bie*n* a son endroit, les autres ne faisoie*n*t pas moins ; parquoy le roy Murgalant fut co*n*traint, voulsist ou non, de soy mettre en fuitte, lui *et* les payens, *et* de retourner a gra*n*t haste dedens Hierusalem, dont il cuida crever de despit. Et saichez q*ue* noz ge*n*s si bie*n* besongnere*n*t q*u*'ilz occire*n*t bien de qui*n*ze a seize mille ho*m*mes payens, car toute la terre en estoit couverte. Or est le roy Murgalant entré dedens la cité de Hierusale*m* a si peu de gens q*u*'il estoit fort triste *et*[1] bien marry *et* ne savoit q*u*'il devoit faire. Et les chrestiens se retirere*n*t[2] a leurs te*n*tes *et* pavillons. Puis, qua*n*t ilz furent desarmez pour soy reffreschir, si fire*n*t ung grant banquet *et* co*n*vive pour la bie*n* venue de Gaultier. Et le roy Caraheu s'en vint a luy *et* si[3] paisiblem*e*nt lui dema*n*da : « Sire Gaultier, co*m*ment va ? — Tresbien, se respondit il. — Et mon nepveu Marcisus, ou l'avez vous laissé ? — Par ma foy, roy Caraheu, je vous en compteray la verité.

398. Roy[4] Caraheu, je vo*us* prometz q*ue* quant nous fusmes, Marcisus *et* moy, en la chambre de la[5] dame Clarice *et* q*u*'*e*lle m'eust presenté le haubert *et* heaulme q*ue* j'ay aportez, *et* tout en ce point q*ue* je [l']euz[6] vestu s'il me seroit bien apoint, en cest instant entra en la chambre Orion nepveu du roy Murgalant, et ainsi qu'il entra, la dame Clarice me tenoit embrassé, si me reco*n*gneut, *et* de fait l'appella 'putain paillarde'. Et Marcisus respondit : 'Vo*us* dictes mal, car il n'y a q*ue* honneur en elle. Ma dame Clarice, se dist il, m'a donné ce haubert et ce heaulme, *et* je le faisoie essayer a mon escuyer que vela. — Vous me*n*tez ! se dist il a Marcisus. J'ay bie*n* veu cellui la au jourduy en la bataille, *et* estes traistres *et* mauvais !' Et vostre nepveu Marcisus lui dist q*u*'il n'estoit pas vray *et* se desmentire*n*t plusieurs fois l'un l'autre ; si print Orion ung petit cousteau q*u*'il avoit, *et* s'approucha de luy tout bellem*e*nt, *et* luy mist dedens le ventre *et* lui perça les boyaulx tant q*u*'il cheut tout plat mort a terre. Et qua*n*t je vis q*u*'il eut fait le coup, je fus moult courroucé ; si tiray mon espee, si[7] luy fendis la teste jusq*ue*s a la poitrine. Et vela co*m*me la chose est allee *et* co*m*me vostre bon nepveu Marcisus a esté occis, do*n*t je suis moult

[1] t. douloureux e. *J*
[2] retirent *J*
[3] si *abs. P*
[4] Lors lui respondit Gaulthier R. *P*
[5] la *abs. P*
[6] je j'euz] *P* ; j. l'eu *J*
[7] et *J*

grandeme*n*t courroucé ; si prie a Nostre Seign*eu*r qu'il[1] vueille estre propice a son ame car je sçay bien q*u*'il estoit bon crestien en son courage *et* croyoit bie*n* en la foy catholiq*ue*, *et* se fust fait baptiser devant long te*m*ps. » De laq*ue*lle mort le roy Caraheu fut si dolent q*u*'il ne savoit q*ue* faire. [t.v.] Neanmoins les crestiens menerent grant joye de celle desconfiture. Et les pri*n*ces *et* chevaliers vi*n*drent devers Gaulthier pour sçavoir comme il c'estoit gouverné, et lui firent une moult bo*n*ne chere ; si leur compta de l'alyance que il avoit pri*n*se avecques la nipce du roy Murgalant madame Clarice, et comme elle lui avoit donné le harnois de sai*n*t George *et* le heaume q*u*i estoit de telle vert[u][2] que jamais cil qui l'avroit vestu ne pourroit estre vai*n*cu en champ de bataille, q*u*i est ung beau et riche don. Et leur dit Gaulthier co*m*me la dame Clarice avoit bo*n*ne volenté de soy faire baptiser et devenir bonne crestie*n*ne, *et* par ce moyen lui a[3] promis, la foy de gentillesse, la prendre en mariage, do*n*t les princes furent moult joyeux ta*n*t pour le sens, beaulté, honneur *et* noblesse dont la dame estoit garnie, ainsi que leur avoit dit plusieurs foys le roy Carahu. Et de ces nouvelles fut menee grant joye parmy l'ost des cresten*s*, que c'estoit une joyeuse co*n*solacion. Et dysoient a Gaulthier que Dieu luy avoit fait belle grace de l'avoir ainsi garanty de dangier et de tout peril.

399. Or est le roy Murgala*n*t dedens Hierusalem, tout triste, doloureux *et* pensif, et ne sçavoit qu'il devoit faire ; si s'en vint la dame Clarice sa niepce devers luy, et luy dist tout paisiblement : « Monseigneur mon oncle, que avés vous ? Vous ne faictes pas bonne chere. » Si respondit le roy son oncle : « J'ay au jourduy esté desconfit en la bataille, pource je n'ay cause de fa[ir]e[4] chiere ne de m'esjouyr. » A ces parolles, la dame Clarice luy dist : « Monseigneur mon oncle, j'ay songé denuyt ung merveilleux so*n*ge et vous jure en bonne foy que je ne songe chose qui volentiers n'aviengne ; si ay songé qu'il me semble[5] que je voye[6] ung gra*n*t geant parler a vous, lequel vous preschoit la loi[7] de Jesuchrist, et vous monstroit en l'air le signe de la croix, et vous disoit que la vertu de celle croix est tant digne que les deables la craignoie*n*t, et que c'estoit ung moult precieux

[1] N. S. Jesucrist qu'i. *P*
[2] vertn] *JP*
[3] ay *J*
[4] farie] *JP*
[5] sembloit *J*
[6] veoye *J*
[7] loix] loy *JP*

signe. Et enfi*n* vous disoit que, se vous ne voulliés adorer celle croix, qu'il vous occiroit, et vous dictes que vous n'e*n* feriez rien, adonc leva une grant espee qu'il avoit[1] et vous occist, se me sembloit. Pource, monseigneur mon oncle, je vous prie qu'il vous plaise e*n*te*n*dre ce so*n*ge *et* vu[ei]llés[2] adorer la sai*n*cte croix *et* vous[3] faire baptiser *et* laver pour
15 sauver vous *et* vostre cité, et me semble q*ue* vous ferés bien. » Et du desplaisir qu'il eut d'avoir entendu ces parolles, luy donna ung si grant coup de pié parmy le ventre qu'i la fist tumber par terre ; et tellement la frappa qu'elle demoura plus de quinze jours au lit, malade, et n'eust esté la bonne espere*n*ce qu'elle avoit a son amoureux Gaulthier pour voir[4] la fin de l'entreprinse, elle eut esté en grant dangier. Ce pendant le roy Murgalant
20 fist assembler son[5] conseil a[6] le conseiller *et* pour sçavoir qu'il estoit de faire, et que[7] ilz congnoissent la cité de Hierusalem estre en grant dangier d'estre prinse et qu'ilz avoient beaucoux perdu de leurs gens et tous les meilleurs souldras qu'i[8] eussent ; ¶ si leur pria le roy Murgalant de le conseiller bien et loya[u]ment[9]. ¶ Lesquelz seigneurs de son conseil ne luy sçavoie[n]t[10] chose dire qui[11] luy peut donner aucun roconfort[12] ne[13] consolacion,
25 ¶ sinon[14] l'ung d'iceulx, qui[15] estoit assés ancien chevalier, qui lui dit en ceste maniere : « ¶ Sire, je ne vous sçavroye donner autre conseil que celuy que je vous diray. Vous congnoissés q*ue* les gloutons *et* maulditz crestiens sont grandeme*n*t ge*n*s fors *et* bie*n* usitez au fait de guerre *et* so*n*t pour tenir lo*n*gueme*n*t[16] [t.v.v] *et* pour affamer la cité ; si me semble qu'ilz seroit bon prendre ung jour de bataille *et* mettre toute cest[e][17] guerre
30 sur deux champio*n*s — c'est ass[a]voir[18] que, se cellui de la part des crestiens estoit[19]

---

[1] qu'i. a. *abs. J*
[2] vuvelles] *J* ; veullés *P*
[3] vous *abs. P*
[4] voiir] *J* ; veoir *P*
[5] a. tout s. *P*
[6] pour *P*
[7] e. aussi q. *P*
[8] s. et gensdarmes qu'ilz *P*
[9] loyanment] *JP* — l. sur ce fait cy *P*
[10] sçavoieut] *JP*
[11] d. ne conseiller q. *P*
[12] a. bon r. *P*
[13] ne *abs. P*
[14] c. ne resjouissance s. *P*
[15] d'i. seigneurs q. *P*
[16] t. bien l. *P*
[17] cest] *JP*
[18] assvoir] *JP*
[19] estoiet] *JP*

vaincu, qu'ilz s'en retourn[er]oient[1] ainsi qu'ilz sont[2] venus, sans faire mal ne desplaisir a nully ; et si nostre champion estoit semblablement vaincu, nous leur rendrions[3] la cité *et* nous en yrio*n*s[4] noz bagu[e]s[5] sauves. Or est il ainsi que vous avez en voz prisons de fors chevaliers crestiens q*u*i tresbien seroient pour entreprendre le champ, especialement ung chevalier nommé Guyon, *et* me semble que, sans grever tout le mo*n*de, qu'il seroit plus convenable *et* plus prouffitable que de faire autreme*n*t ; si vous vouldroye bien requerir, sire, qu'il fut de vostre bonne grace aviser sur ce passage ce q*ue* il voz en semble. »

400. Adonc[6] le roy Murgalant demanda es seigneurs et assiste*n*s qui la estoient, si furent tous de celle oppinion, a quoy le [r]oy[7] s'erresta et dit q*ue*[8], puis qu'ansi avoit esté dit, qu'il seroit fait. « Faictes le, se dirent tous, car autrement le songe de vostre niepce verrés bien tost avenir ! — Ce soit fait ! » Si fist aller a[9] la tour querre les prisonniers, si les appella le chartier et leur dist : « Seigneurs, le roy Murgalant vous ma*n*de q*ue* allez parler a lui. Vene[z][10] vous en *et* je vous y meneray ! » Adonc qua*n*t Guyon de Da*n*nemarche l'entendit, il cuidoit estre mort, si print congié de ses co*m*paignons *et* les baisa tous l'ung eprés l'autre ; si les fist vuyder tous de la dedens. E[t][11] ce pendant q*ue* le chertrier les fut querre, cellui conseiller q*u*i leur do*n*na le[12] conseil dist au roy qu'il prensist le duc Guyon frere d'Ogier, q*u*i tua Bruhier *et* le roy Justamon, « car il est plain de gra*n*t vaillan*c*e ». Et ainsi qu'ilz a[ch]evai[e]nt[13] leur parolle, vecy le chartier venir qui amenoit les chevaliers crestiens, [s]i[14] les fist mo*n*ter au palays. Et si tost q*ue* le roy les vit, si leur dit : « Leq*ue*l d'entre vous est ce qu'on nomme Guyon de Dannemarche ? — C'est moy, se respondit le duc Guyo*n*. — N'estes vous pas frere d'Ogier le Dannoys ? — Ouy, se respondit il. — Or ça, j'avoye i*n*tentio*n* d'entreprendre ung champ de bataille

[1] retournoient] *JP*
[2] estoient *P*
[3] rendrons *P*
[4] yrons *P*
[5] bagus] *JP*
[6] Lors *P*
[7] loy] *JP*
[8] que *abs. P*
[9] en *P*
[10] veney] *JP*
[11] Ee] *JP*
[12] q. avoit donné l. *P*
[13] ahcevaiont] *JP*
[14] li] *JP*

co*n*tre ung chevalier q*u*i a assiegee ma cité dava*n*t *et* darriere, si ne sçay la cause pourquoy ; si vouldroye bien, s'il estoit ainsi q*ue* vous sentissiez estre pour entreprendre ledit champ, q*ue* le me deissiez. — Moy, se dit Guyon, je ne sache chevalier si destre de la lance ne de l'espee que je ne lui tienne bon pié, quel q*u*'il soit, mais que je soye armé
20 *et* bien mo*n*té de mesmes. — Pas ne tiendra a cela, car je vous fourniray si bien q*ue* vous avrez a vous contenter. » Si les fist on asseoir a table *et* la tresbie*n* fur[e]*n*t[1] repeuz, dont Guyon fut grandeme*n*t joyeux. Et aprés ce qu'il furent repeuz bien a leur gré, si les fist retourner de rechiez, *et* dit a Guyo*n* : « Or ça, chevalier, me puis je bie*n* atte*n*dre[2] a vous ? Ferez vous ce q*ue* m'avez[3] promis ? — Ouy seureme*n*t, se dit Guyon, car[4] il n'y a
25 chevalier au mo*n*de[5] a qui je le voulsisse avoir refusé. » Lors respo*n*dit[6] le roy[7] : « Si vous le faictes, je vous p*ro*metz vous do*n*ner cent mars d'or *et* vous delivrer fra*n*cheme*n*t *et* voz[8] co*m*paignon*s*. — Allez, se dit Guyo*n*, pre*n*dre le champ seureme*n*t ! » Adonc s'en partire*n*t le roy *et* ses barons et mo*n*tirent sur les creneaulx ; si fist le roy sine a l'ung de ceulx de l'ost pour venir p*ar*ler a lui, *et* q[u]a*n*t[9] Gaulthier l'avisa, si y vint ; si lui dit le
30 roy qu'il s'approuchast pres seureme*n*t, *et* qua*n*t il fut pres, si lui dit Gaulthier : « Or ça, q*ue* me voulez vous ? Voulez vous re*n*dre la cité et le temple de Salomon ? Se le faictes, je vous prometz que vous ferez que sage.

[t.VI.]

XLVII

¶ Comment le chevallier Gaultier print le champ de bataille *con*tre le duc Guyon Dannemarche son pere, et co*m*e[10] fut desconfit, pourquoy gaignerent la cité, *et* occire*n*t tous les paye*n*s de[11] dede*n*s la cité, puis fist baptiser la dame Clarice *et* l'espousa dede*n*s Jerusalem, ou fut fait grant triumphe *et* grant sole*n*nité.

401. — Or n'ay je pas inte*n*cion de le faire, mais si vous voulez bailler ung chevallier de v*ost*re partie, *et* moy j'en do*n*ray ung autre, pour entrepre*n*dre ung cha*m*p

[1] furant] *JP*
[2] b. doncques a. *P*
[3] q. vous m'a. *P*
[4] d. le bon G. le Dannois c. *P*
[5] c. en tout le m. *P*
[6] Et alors r. *P*
[7] r. Murgalant *P*
[8] e. aussi v. *P*
[9] qnant] *JP*
[10] comment *P*
[11] de *abs. P*

par telle co*n*dition q*ue*, si le v*ost*re demeure vaincu, vo*us* vo*us* en yrez voz bagues sauves, co*m*me vous estes venuz, sans meffaire a nully, *et* si le nostre est vaincu, nous vous re*n*drons franchemen*t* la cité, sans rie*n*s y demander, fors l'or *et* l'erge*n*t *et* noz bie*n*s pareillemen*t*. » ¶ A ces parolles, Gaultier dist au roy qu'il ne le digneroit reffuser ; si luy fist jurer sur sa[1] loy q*u*'il plegeoit le cha*m*p, ce qu'il fist ; ¶ si fist se*m*blablemen*t* jurer Gaultier, ce qu'il fist sur son dieu Jesuchrist, qu'il maintie*n*droit le champ sans nulle trahyson ne desloyaulté ; si s'en retourna le roy Murgalant devers le duc Guyon de Da*n*nemarche, si le demena toute la journee *et* luy compta co*m*me[2] il avoit prins[3] le champ de bataille[4] a l'e*n*demain deva*n*t Hierusalem[5]. Et tant fist le roy par[6] ces parolles que le duc[7] Guyon entreprint le champ, si[8] fut habillé de[9] tous harnoys, bien *et* honnourablemen*t*. Puis[10] lui fist bailler assez a boyre *et* a menger treshonnourablement. Et ce pendant Gaultier s'en retourna [t.VI.v] a la baro*n*nie qui l'attendoit po*ur* avoir respo*n*ce de ce qu'on lui avoit dit ; si leur co*m*pta co*m*me il avoit prins le cha*m*p po*ur* abreger la guerre, p*ar* telle co*n*dicion q*ue*, « se je suis vaincu, nous no*us* en retournero*n*s fra*n*chemen*t* sa*n*s sejourner jour ne demy ; *et* se le*ur* cha*m*pion est vaincu, ilz no*us* livrero*n*t[11] la cité, leurs bagues sauves, *et* s'en yront. Or ay je leans mon pere a q*u*i il doit e*n*nuyer grandemen*t* ; si suis bie*n* ennuyé aussi q*ue* je ne le peux veoir en nulle maniere. Do*n*c, s'il plaist a Jesucrist, demain je le verray tout a mon ayse, car je ne co*n*gnois chevallier en ce monde a qui je ne preste le collet*. — Voire, mais, se dire*n*t les princes, vo*us* co*n*gnoissez q*ue* nous avo*n*s ja grant[12] avantage sur eulx, si no*us* mettrez en gra*n*t dangier si vo*us* estes vaincu. » Adonc respondit Gaultier : « Messeign*eu*rs, de cela ne vous esmayez. »

402. A[13] ces p*ar*olles mire*n*t leur consentemen*t* to*us* les baro*n*s crestie*n*s pour la gra*n*t fiance q*u*'ilz avoie*n*t a Gaultier, car ilz le sentoie*n*t plain de grant courage, puis

[1] la *P*
[2] c. tout au long comment *P*
[3] entreprins *P*
[4] d. la b. *P*
[5] l'e. au matin devant la noble cité de H. *P*
[6] r. Murgallant p. *P*
[7] l. bon d. *P*
[8] et *P*
[9] h. et armé d. *P*
[10] Et p. *P*
[11] delivreront *J*
[12] grande *J*
[13] Lors a *P*

co*n*gnoissoie*n*t q*u*'il estoit amoureux, pourquoy ne pouoit estre nullem*e*n*t* desconfit ; semblablem*e*n*t* il estoit armé des armes saint George q*u*i avoie*n*t une gra*n*t proprieté, ainsi co*m*me j'ay dit deva*n*t, pourquoy me[ne]re*n*t[1] gra*n*t joye l'apresdinee *et* la nuyt ; si fist Gaultier aprester le cha*m*p deva*n*t la cité a belles lices. Et Murgalant tousjours sollicitoit le duc Guyon, mais le duc Guyon ne pensoit pas[2] q*ue* ce fust son enfa*n*t ; ne aussi Gaultier ne pe*n*soit pas[3] q*ue* ce fust le duc Guyon son pere, car l'un ne savoit rien de l'autre. Or se fortifie*n*t[4] les deux champio*n*s, *et* pe*n*soit ch*asc*un d'eulx avoir victoire. Or fut le souper apresté cheuz le roy Murgala*n*t, si fist asseoir le duc Guyon *et* ses ge*n*s *et* les fist festoier des meilleures via*n*des *et* des meilleurs vins q*ue* on peut oncq*ue*s finer dedens Hierusalem. Et ap*ré*s souper deviserent les ungz aux autres, *et* se reco*m*mandoit tousjours le roy Murgalant au bon Guyon : « Mon amy Guyon, dist le roy, faictes tant demain que par vous nous[5] ayons l'honneur *et* prouffit de la victoire. Vo*us* savez q*ue* je vo*us* ay promis, car p*ar* ma loy, tout ai*n*si q*ue* je le vo*us* ay promis, je le vo*us* tiendray. *Et* de ce n'en soyez en doubte, car je vo*us* donneray ung cheval chargé d'or *et* vo*us* delivreray, ensemble to*us* voz co*m*paignons. — De cela, dist le duc Guyon, je vo*us* remercie grandem*e*n*t*, vo*us* suppliant me do*n*ner ung cheval bien dextre a la lance. » Si lui p*ro*mire*n*t q*ue* le lendemain au matin, deva*n*t la jouste, ilz lui monstreroie*n*t toute l'escuirie du roy *et* qu'il choisiroit le meilleur a son gré, dont il se conte*n*ta ; si approucha[6] l'heure de reposer. Adonc le fit mener en une cha*m*bre, lui *et* ses ge*n*s, ou tresho*n*nourablem*e*n*t* fure*n*t couchez. Et qua*n*t le duc Guyon fut couchié, si s'esmerveilla grandem*e*n*t* qui pouoit estre ce chevallier co*n*tre qui le roy avoit prins le champ, si avoit bonne inte*n*cion de soy remonter *et* s'en retourner en Acre pour soy venger des Templiers.

403. Gaultier[7] son filz, contre qui il avoit le champ, n'estoit a malaise ne n'avoit pensem*e*n*t* de la bataille, fors seulement pour veoir son pere *et* sa dame par amour, qu'il desiroit la veoir* si affectueusement, ¶ car sur toutes les coses du monde qu'il avoit a besongner, celle la estoit la principalle, car le reposer luy estoit deffendu, si ne reposoit

[1] meurent] *JP*
[2] point *P*
[3] point *P*
[4] fortifierent *P*
[5] v. et n. *J*
[6] s. s'a. *P*
[7] Certes G. *P*

que des oreilles*, encores bien petitement, car vous pouez bien savoir *et*[1] congnoistre que c'est d'un nouveau amoureux *et* qui a ces amours en dangier. Pourquoy[2] la nuyt ne reposa nullemen*t*[3] [u.i.], sinon dire a soy mesmes : « Las ! dame Clarice, que peux tu faire maintenant ? Or as tu eu nouvelles de la bataille du jourduy, comme ton oncle a esté desconfit ? Si congnois bien que tu n'en es pas doulente. De rechief tu as bien co*n*gnoissance que demain le cha*m*p doit estre, si ne tiendras[4] tu pas que tu ne voyes la bataille par quelque lieu ? Las ! ne te pourray je appercevoir ? Je prie a Nostre Seigneur Jesuchrist, en tant que je vois porter armes pour sa saincte foy soustenir, qu'il lui plaise me prester aide *et* secours, ainsi que ma querelle est juste, affin que ceste cité, qui tant est de digne recordacio*n*[5] et memoire, puisse estre toute reduite en[6] la saincte foy catholique ; ¶ et aussi que je puisse veoir la doulce dame Clarice lavee et baptisee solennellement es sains fons de baptesme, affin d'acomplir la loyalle promesse que je lui ay faicte, car au plaisir de Dieu, elle baptisee *et* lavee, je la pre*n*dray a[7] mariage, et vela mon intention et la fin ou je pretens. » Or se passa la nuyt, tousjours les champions pensans a leur champ de bataille. Et quant le jour commença a[8] esclarcir, les chevaliers d'une part et d'aultre se commencerent a mettre empoint. Et le roy Murgalant fist armer son chevalier en grant triumphe. Et aussi les princes et chevaliers crestiens, ensemble le roy Caraheu, mire*n*t empoint le chevalier Gaulthier, lequel avoit grant voulenté de veoir son adverse partie ; si fut incontinent armé tresrichemen*t* et a prouffit, car il avoit le harnoys et le heaulme de saint George, qui estoit de si grant vertu que tout homme qui l'avoit vestu jamais n'estoit vaincu en bataille.

404. Quant le roy Murgalant eut mis empoint le duc Guyon, il fist ouvrir les portes ; et quant elles furent ouvertes, il saillit dehors, bie*n* acompaigné du roy Murgalant et de plusieurs grans[9] seigneurs sarrasins et payens qui le suivirent et acompaignerent jusques au champ ou devoit estre la bataille. Et tantost Gaulthier saillit de son pavillo*n*, armé *et*

---

[1] b. s. e. *abs. J*
[2] Parquoy *P*
[3] r. en façon n. *P*
[4] n. te t. *P*
[5] e. d. de r. *P*
[6] a *P*
[7] en *P*
[8] a *abs. P*
[9] p. chevalliers et g. *P*

tresbien monté sur Bauchant le cheval de son oncle Ogier, si saillit honnourablement acompaigné, faisant le signe de la croix sur soy, puis fist bondir son cheval Bauchant *et* s'en vint joyeusemen*t* avecques sa noble compaignie tous en armes, car le chevalier Gaulthier, devant que partir de son pavillon, les en avoit advertis, au moins se lui survenoit quelque affaire ; si furent tous ceulx de l'ost en armes et cachez en leurs tentes. Et quant ilz se prindrent d'aproucher le champ, ilz le commanderent[1] a Nostre Seigneur, si s'en retournerent arriere du champ.

405. Et[2] qua*n*t les deux chevaliers furent dedens le champ, les trompettes sonnerent moult[3] haultement, et lors ilz baiserent leur lances et brocherent leurs destriers dé esperons, si coururent l'ung contre l'autre moult isnellement et par telle façon qu'ilz rompirent leurs la*n*ces tant qu'il sembloit mieulx que ce fust ung esclat de tonnerre que autre chose, si passerent tout[4] oultre. Et au retour chascun met[5] la main a l'espee si furieusement que ce fut merveilles, *et* venant l'ung sur l'autre, s'entredo*n*nerent de gra*n*s coups a merveille, tellement que de leurs espees vo*us* eussiez veu saillir le feu a merveille, et Gaulthier haulsa son espee, et frappa si grant coup sur l'espaule senestre de son pere le duc Guyon que il luy pourfendit tout son haubet, dont son pere cuida enragier de dueil, et de grant courroux lui rua de si grans coups que il cuidoit bien destruire son [u.I.v] filz Gaulthier, n'eust[6] esté le haubert, *et* le heaulme qui estoient de si grande vertu, comme j'ay desja dit, car son pere, voyant qu'il ne pouoit affondrer dessus, mauldit mille fois celui qui l'avoit forgé et celui qui le portoit. Et tant donnere*n*t de coups l'ung a l'autre que c'estoit merveille qu'ilz n'estoient lassez, car incessamment se poursuivoient l'ung l'autre par grant rigueur. O ! la douloureuse bataille du pere *et* du filz qui tant s'entreaymoient ! Especiallement le filz qui avoit passé la mer pour delivrer son pere, et habandonné son corps a mort pour le delivrer, ou, s'il estoit mort, en prendre cruelle ve*n*gence sur ces mauldis payens.

---

[1] recommanderent *P*
[2] Puis *P*
[3] t. commencerent a sonner m. *P*
[4] tout *abs. P*
[5] mist *P*
[6] G. et n'e. *P*

406. Gaulthier[1], qui[2] ne le pouoit veoir ne ouyr, si que nullem*en*t ne le pouoit recongnoistre, car il estoit bien armé de toutes armes, *et* son heaulme estoit tout clos, pourquoy il ne l'eust sceu recongnoistre par le visage, si eust esté difficile a presumer, car jamais il n'eust pensé qu'il eust pri*n*s la bataille co*n*tre ung crestien, si cuidoit qu'il fust payen, et pour le destruire vint devers lui a gra*n*t force *et* a gra*n*t courage, si lui do*n*na si gra*n*t coup qu'il couppa les chaines d'argent qui tenoient *et* soustenoient son escu, tant que il* tumba a terre, dont il fut moult courroucé, *et* lui fut force d'abandonner son cheval *et* descendre a terre. Et quant Gaulthier le vit ainsi descendu, il descendit incontinent co*m*me lui. Donc acourut le duc Guyon son pere, *et* l'embrassa par grant force, *et* Gaulthier lui, et tant luyterent que Guyon getta Gaulthier sur une petite roche, tellement que de la cheute il demoura tout pasmé et perdit le souffle[3]*. Et ce penda*n*t qu'il cuidoit qu'il se mourust, s'en alla recouvrer son escu. Et tout[4] ainsi que son pere retournoit pour lui do*n*ner le coup de la mort, il fist tant qu'il se leva ung peu.

407. Quant les crestiens qui les regardoient avisere*n*t ainsi Gaulthier estre a terre estourdy, ilz cuidoient qu'il fust mort, et disoient l'ung a l'autre : « Vray Dieu, que ferons nous ? » Adonc se dist le roy Caraheu : « Se tant advient que le chevalier Gaulthier meure ou soit desconfit en ceste prese*n*te bataille, jamais baptiser ne laver ne me feray, mais croyray a Mahon, comme je faisoye en par avant. » Et les prince[s][5] crestiens se mettoient tous en oraison, a celle fin qu'il pleust a Nostre Seigneur donner victoire au bon chevalier Gaulthier. Or, ainsi que son pere le duc Guyon[6] lui ramenoit ung grant coup d'espee sur son heaulme, le cueur lui revint, si se releva[7] du tout sur les piedz, tenant son espee a une main et son escu a l'autre, et dist a soy mesmes : « Helas ! or suis je bien miserable de estre ainsi estourdy pour une seule cheute ! Que peue*n*t maintenant dire les princes *et* chevaliers crestiens qui me veoient ainsi espouenté ? Ilz cuident bien que j'aye le cueur failly, et que le chevalier payen mon adversaire ait du tout la victoire sur moy, et aussi le roy Caraheu pareillement peut avoir grant pensement a[8] son cueur, et est moult esbahy

[1] Car G. *P*
[2] si *P*
[3] souffler *P*
[4] tout *abs. P*
[5] prince] *JP*
[6] Guyon *abs. P*
[7] leva *P*
[8] en *P*

qui peult estre le chevalier qui me donn[e][1] tant a besoigner, que je suis par luy recrans aux armes ; si est gra*n*t vergoigne *et* grant honte pour moy. Et se la dame Clarice me veoit, jamais ne m'aymeroit. » Et ces parolles disoit a[2] soy mesmes, si print ung courage en lui si grant, pensant a ses belles amours, tellement qu'il se sentist si vigoureux et re*m*ply de hardiesse avecques la grande prouesse qui en lui estoit, si bouta l'escu au devant du coup que son pere lui donna ; si l'embrassa par le corps, voulsist ou non, et le getta par [terre car][3][u.II.] tresfort et vigoreux estoit *et* bien usité aux armes, et nompas si fort ne si grant q*ue* estoit Ogier le Dannoys son frere, car l'istoire dit pour vray que son frere Ogier estoit deux bo*n*s piedz plus grant que lui, ce nonobstant estoit il fort *et* trespuissant ; si fist tant par sa force qu'il osta Gaulthier de dessus lui, et se releve[4] franchement *et* print son espee a deux bo*n*nes mains, et lui en donna si grant coup sur la visiere qu'i l'estourdit tout, mais du heaulme, qu'il le dommagast, non*, dont il devint tout forcené, et de grant dueil se print a crier : « Mauldit soit le filz de putain qui le heaulme forga et cellui qui le porte avecques ! » Et incontinent le chevalier Gaulthier entendit son pere a la parolle, si haulsa sa visiere, car il saignoit du nez. Et si tost qu'il eut le visage descouvert, si dit a s[o]n[5] pere :

408. « **H**a ! mon tresredoubté pere et cellui que tant j'ay desiré veoir ! Monseigneur mon pere, je vous requiers que vous[6] embrasse ! — Ha ! mo*n* filz, estes vous icy ? Pour Dieu, ne sonnez mot qu'on ne s'apperçoive de rien, car au jourduy nous convient penser de nous venger de ces mauldis paie*n*s. — Mon pere, je ne vous requiers autre chose. Ne parlons plus de rien, fors de trouver le moyen de leur desconfiture. Voyre mais, mon pere, vous sçavez l'outrage q*ue* je vous ay fait, je vo*us* requiers pardon a joinctes mains. — Mon filz, je le vous pardonne, aussi fera Dieu semblablement, car cela a esté fait sans y penser. » Si remercia grandement le duc Guyon son pere, *et* l'eust voulentiers baisé s'il eust osé, mais son pere tousjours[7] lui deffendoit. Adonc lui dist : « Mon pere, vecy, s'il vous plaist, que nous ferons. Je me rendray vaincu a vous et me menerez en la cité comme

[1] donna] *JP*
[2] en *P*
[3] terre car *om.* (*en fin de page*) *AJ*] *P*
[4] releva *J*
[5] *Lettre à demi effacée*] *JP*
[6] q. je v. *P*
[7] m. tousjours son pere *P*

vostre prisonnier, et si tost que nous serons pres les portes, vous *et* moy les deffendrons, que p*er*sonne n'y entrera ; si corneray mon cor, et incontinent nous avrons tout l'ost. » Adonc trouva son pere le conseil bon, si dist : « Or soit fait ! » Si firent semblant de luyter l'ung contre l'autre, et Gaulthier se laissa cheoir *et* cria mercy a son pere, et lui rendit son espee, faignant d'estre vaincu ; si monterent tous deux sur leurs destriers, et Guyon[1] amena[2] en la cité le chevalier Gaulthier son filz comme prisonnier[3]. Or estoient les crestiens voya*n*s la desconfiture estre tournee sur eulx, si furent[4] moult esbahis, *et* dirent en[5] eulx mesmes : « Helas ! que ferons nous ? Or est nostre joyeuse esperance et attente tournee sur nous, et tresdouleureuse, dommageuse et tresvituperable[6] perte, confusion *et* grant deshonneur. Las ! que devons nous faire ? » Si dist le roy Caraheu : « Messeigneurs, ne vo*us* troublez poi*n*t, car il y a quelque appointement secret entre les deux chevaliers, car ilz ont long te*m*ps parlame*n*té ensemble secretement. Messeigneurs, priez vostre dieu Jesuchrist qu'il nous doint au jourduy bonnes nouvelles. »

XLVIII

¶ Comment, aprés le champ de bataille du duc Guyon et de son filz Gaulthier, eulx deux, ensemble l'ost des crestiens, ont prinse la cité de Hierusalem, *et* tué le roy Murgala*n*t, ensemble tous les payens et infideles.

[u.II.v] **409. T**ant[7] ont chevauché lesdis champions qu'ilz sont arrivez pres les portes de la cité de Hierusalem, et quant ilz ont esté au dessus de leurs ennemis, si a le duc Guyon rendu l'espee a son filz le bon chevalier Gaulthier, puis Gaulthier a prins son cor et a corné bien haultement. Et si tost que les crestie*n*s l'ont entendu, si sont tous courus a pointe de cheval* *et* sont affondrez sur les payens qu'ilz n'ont peu fouyr ne ça ne la. Puis ont fait mettre quatre lances de bout pour soustenir la barriere coulisse, et a cest effort est cuidé entrer le roy Murgalant, mais, si tost que Gaulthier l'avise, il lui donna si grant coup entre col et chapeau que la teste ne lui tenoit plus que a ung peu de[8] cuyr. Et quant les payens veirent le roy Murgalant ainsi navré, si s'escriere*n*t a haulte voix : « Trahison !

[1] e. le duc G. *P*
[2] emmena *JP*
[3] c. son p. *P*
[4] s. f. *abs. P*
[5] entre *P*
[6] vituperable *P*
[7] Lors t. *P*
[8] du *J*

Trahison ! » *Et* le duc Guyon et le chevalier Gaulthier son filz se getterent dessus les gens du roy Murgalant, si les acueillirent si tresvaillamment que il n'en eschappa pas ung, si entrerent les crestiens dedens la cité de Hierusalem, voulsissent ou non, et n'en laisserent pas ung des payens qui ne fut mis a mort. Adonc les gens de la dame Clarice, voyans ceste bataille, lui vont dire : « Las ! dame, fuyez vous en ! Car ces mauldis *et* gloutons[1] crestiens ont conquesté la cité *et* tué *et* occis tous les payens et Sarrasins, et semblablement le roy Murgalant vostre oncle est mort ! » Et incontinent elle acompaignee de ses damoiselles s'en monterent a[2] la tour David, ou la fist tendre les chambres de tapisserie pour recueillir les crestiens *et* principallement son noble amoureux Gaulthier que tant elle aymoit de bonne amour.

[u.III.] **410. E**t[3] aprés toute la desconfiture faicte, les princes *et* chevaliers crestie*n*s firent retirer leur gens pour disner *et* fa[ir]e[4] grant chiere, si firent sonner de retraitte. Et la dame Clarice est en la tour David avecques les chevaliers crestiens, si leur pria qu'ilz ne laissassent nul leans[5] entrer s'il n'estoit crestien ou s'il ne se vouloit faire baptiser, si leur[6]* respo*n*dire*n*t q*ue* non feroient ilz. Et tantost vecy venir le chavalier Gaulthier, qui par tout cherchoit la dame Clarice, si se doubta qu'elle se fust retiree a[7] la tour David, si mo*n*ta a mont et commença a hucher, et la dame Clarice, qui bien l'ente*n*dit, courut elle mesmes ouvrir la porte, si le cou[ru]t[8] baiser* tresamoureusement, si lui dist Gaulthier : « Ma dame *et* ma treshonnourable princesse, or pourray je a ceste fois mieulx a mo*n* gré *et* plus a surté parler a vous q*ue* lors q*ue* le bon Marcisus fut occ[i]s[9]. Que pleust a Jesuchrist q*ue* il fut encores en vie ! Ma dame *et* ma parfaicte lyesse, benoiste soit l'heure que vous fustes oncques nee, car par vous la saincte foy de Jesuchrist sera relevee pardeça la mer ! Or, ma dame, le temps est venu q*ue* je doy acquiter ma promesse *et* vous la vostre, si me fault retourner vers monseigneur mon pere *et* d[ev]ers[10] les princes crestie*n*s pour

[1] e. g. *abs. P*
[2] en *P*
[3] Et *abs. P*
[4] farie] *JP*
[5] leans *abs. P*
[6] lui *P*
[7] en *P*
[8] couvrit] *JP*
[9] occs] *JP*
[10] dveers] *JP*

p*ar*leme*n*ter avecq*u*es eux de noz besoignes *et* affaires, *et* bien tost, au plaisir du creatur, retourneron*s* devers vous. — Allez, dit elle, en la garde de vostre souverai*n* dieu. »

411. Adonc[1] s'en partist Gaulthier d'avec la dame Clarice *et* s'e*n* alla au palais ou l'asse*m*blee des princes, barons *et* chevaliers crestiens se faisoit. Et si tost que le duc Aymes de Dordonne *et* les autres princes aviserent le duc Guyon, tous le coururent baiser *et*[2] embrasser, *et* n'eult ne gra*n*t ne petit[3] q*u*i ne plourast de la pitié qu'ilz avoie*n*t de la bataille q*u*'ilz avoyent faicte, le pere contre le[4] filz *et* le filz contre le pere, *et* des gra*n*s coupz q*ue* ilz s'estoient entredonnez, dont c'estoit gra*n*t pitié. Adonc le chevalier Gaulthier deva*n*t toute la seignourie cria humblem*en*t[5] *et* benignem*en*t mercy a son pere, mais son p*er*e luy pardonna voluntiers, car il ne lui en sçavoit nul mal talent. Or furent lors asse*m*blez les princes crestiens pour p*ar*ler de leur[s][6] affaires, si parlere*n*t les pri*n*ces au roy Caraheu, *et* lui dirent en ceste maniere : « Roy Carahu, vous cong[n]oissez[7] que lo*n*g temps y a q*ue* nous avez promis que vous feriez baptiser *et* laver, *et* que prendriez nostre saincte foy catholique. Or avez vous veu q*ue* nostre dieu Jesuchrist fait de beaulx miracles qua*n*t il lui plaist et jamais ne laisse ses cerviteurs despourveuz. Et croyez, roy Carahu, que vous estes en gra*n*t da*n*gier de tant vous tenir en ceste mauldicte creance, car je vous prometz q*ue* la parolle qu'il a dicte de sa bouche est telle q*ue* q*u*i sera baptisé en eaue et au Saint Esprit avra vie eternelle. Et aussi il a dit au contraire que qui mourra sans baptesme et sans foy sara dampné eternellem*en*t avecques les deables en Enfer. Et est la vraye sente*n*ce de nostre sauveur et redempteur Jesuchrist. Pourquoy, je vous prie, advisez y, car ce n'est pas pour ung an ne pour deux, mais est a jamais sans fin, quant il dit eternellem*en*t, si nous feroit gra*n*t mal de vous veoir avecques nous en dangier ; car touchant le corps, c'est bien peu de chose, mais l'ame, c'est le principal. Pourtant pensez de vostre povre ame *et* vous ferez que sage, car le bien vous en demourra. » Adoncques Gaulthier[8] dit au duc Guyon son pere, tr[es]familiarement[9] :

---

[1] Si *J* ; Lors *P*
[2] b. e. *abs. P*
[3] n. petit n. grant *P*
[4] le *om. P*
[5] haultement *P*
[6] leur *AJ*] *P*
[7] conguoissez] *JP*
[8] A. le bon chevallier G. *P*
[9] trsefamiliarement] *JP*

[u.III.v]. **412.** « **M**onsigneur mon pere, je vous prometz que vecy l'homme du monde que mon oncle a plus chier. Et est luy propre qui m'est venu querre pour en faire la delivrance *et* q*u*i nous a cy amenez *et* conduitz. Et en effait, je ne congnois chevalier crestien qui de si parfait cueur aymast les chevaliers crestiens qu'il fait. Et tenez le pour le plus seur *et* le plus loyal q*ue* jamais vous congneustes roy vivant en ce mo*n*de. » Lors le duc Guyon l'embrassa en le remerciant treshumblement des biens, honneurs *et* bons services que « vous avez fais a mon frere Ogier *et* a mon filz q*ue* vecy *et*, s'il est possible en ce monde q*ue* [nous][1] nous puissons employer, les[2] corps *et* bie*n*s sont du tout a vostre co*m*mandeme*n*t*. » Et Caraheu lui remercia so*n* noble vouloir *et* lui dist qu'il estoit du tout a so*n* co*m*mandeme*n*t. Or, en parlant *et* divisant, il print au duc Guyon vouloir d'aller veoir le Sai*n*t Sepulcre *et* la regracier Nostre Seigneur de la victoire « qu'il nous a donnee co*n*tre ces mauldis paye[n]s[3] *et* Sarasins. » Si s'accorderent tous de y aller *et* y men[e]rent[4] le noble roy Caraheu *et*, qua*n*t ilz y furent, si fire*n*t leurs oraiso*n*s *et* prieres *et* adorere*n*t *et* baisere*n*t le Sai*n*t Sepulcre a moult grande reverence. Et ce fait, ilz devis[er]ent[5] au bon roy Caraheu comme la chose alloit, et comme par envie les paye*n*s *et* juifz de son paÿs mesmes si l'avoient fait mettre a mort, et que l'heure qu'il mourut en la croix, toute la terre tre*m*bla, les pierres *et* roches fondirent[6], les mors resusciteren*t* *et* le soleil perdit sa lumiere ; et ainsi que il avoit promis, resuscita au tiers jour de mort a vie *et* s'en alla delivrer les pouvres peres prisonniers qui estoient en Enfer, si brisa *et* rompit les portes co*m*me prince de toutes choses creé[e]s[7] en ce mo*n*de, *et* print les prisonniers *et* les getta dehors *et* les emmena avecq*ue*s soy, *et* au bout de quarante jours, le jour de l'Ascension, monta en sa benoiste gloire, et se siet a la dextre de son pere. Et en la fin vendra tenir le[8] Jugeme*n*t general pour re*n*dre le merite a chascu*n* selon ce qu'il avra deservy. « Pource, roy Caraheu, se dit le duc Guyon, tant que vous avez temps et espace, acquerez vostre sauvement et vous ferez que sage. »

---

[1] nous *abs.*] *JP*
[2] les *abs. JP*
[3] payeus] *JP*
[4] menrent] *JP*
[5] devisent] *JP*
[6] fendirent *JP*
[7] crees *AJP*] *corr. d'ap. la syntaxe*
[8] son *P*

413. **E**t[1] quant le duc Guyon eut mis fin a[2] ces parolles, le roy Caraheu respondit tresbenignement *et* leur dist en ceste maniere : « Messeigneurs, pour ceste heure, vous me tiendrez pour excusé, car p*re*mierem*e*n*t* force m'est de parfaire mo*n* voyage, lequel sans nulle faulte suis deliberé de acomplir, car il me fault aller querre me dame Gloriande pour m'en aller aco*m*plir mon champ q*ue* j'ay prins co*n*tre Le*n*goulaffre q*u*i m'a accusé de trahiso*n* en la tour Babel avecques le roy Moÿsant, *et* lequel il doyvent livrer a tourment et martire[3] le jour de la Saint Jehan Baptiste, qui est le jour dont on fait la feste des qualtre dieux de nostre loy. Et s'asambleront bien .XXX. roys *et* gra*n*s admiraulx, *et* la me fauldra tenir le champ co*n*tre Lengoulaffre le frere de Bruhyer, q*u*i est ung geant fier *et* orguilleux. Mais, se je puis avoir victoire contre mon adversaire et qu'il plaise a vostre dieu J*es*ucrist de me donner ayde *et* secours, je vo[u]s[4] promés que Gloriande et moy nous ferons baptiser *et* maintiendrons la sainte foy catholique de toute nostre puissa*n*ce. Or est il temps de faire departie d'avecquez vous, car le jour s'aprouche qu'il me fault tenir ma promesse. » Ce dist le duc Guyo*n* : « Gentil roy, si ne vous departirés vous pas d'avecquez nous jusques ata*n*t que nous ayo*n*s plus a plain deliberé de nos affaires, car ainssi que j'entens, madame Clarice est en la tour David qui nous actend. [u.IIII.] — En la bonne heure, dist le roy, c'est ma niepce, pourquoy j'ay grant desir de la veoir mettre en triumphe et honneur, et le chevalier Gaultier pour l'amour de luy, car il le[5] vault bien. » Si se partirent du Saint Sepulchre et, qua*n*t il l'eurent bien visité *et* s'en alla toute la seigneurie en la tour David, la ou estoit la dame Clarice *et* son train bien acoutré et les cha*m*bres bien tendues *et* tapissees. Et elle, qui ta*n*t belle estoit *et* de tant ho*n*nourable mai*n*tien, vint au devant de la seignourie en gra*n*t triumphe et tresreveramment les salua. Aprés les salutations faictes, le duc Guyon luy dist en ceste maniere tresamoureusement :

414. « **P**ar ma foy, dame Clarice[6]*, j'ay entendu que vous estes fille et seulle heritiere du roy Moÿsant vostre pere, et que, de vostre bien et honneur, vous estes voulue allyer avecques le chevalier Gaulthier mo*n* filz, do*n*t je suis moult joyeulx puis qu'il vous vient de vostre gré a tous deux, par convena*n*t touteffois que premier vous serez baptisee

[1] Puis *P*
[2] en *JP*
[3] e. a m. *P*
[4] vos] *JP*
[5] le *abs. P*
[6] P. m. f. se dist la d. C.] Dame C. *J* ; Ma dame C. *P*

et regeneree es sains fons de baptesme ; et ce fait, serez espousez en saincte Esglise, qu'est[1] aco[u]stumé[2] de faire selon la solennité du sacrement. » Et a tout s'acorda la dame Clarice, *et* fut la devant toute la seignourie lavee *et* baptisee tresho*n*nourablem*e*n*t*[3], *et* sans lui cha*n*ger son nom. Et a celle heure fut gra*n*t[4] esjouyssem*e*n*t* parmy l'ost, si la menerent au palays ou la couronnerent Gaulthier roy[5] de Hierusalem. En luy mettant la couronne sur sa teste, les[6] larmes cheoyent grosses des yeulx[7] a so*n* pere le duc Guyon de[8] la grant joye de[9] veoir son enfant en si grant honneur, triumphe et magnificence[10] ; si lui firent les princes crestiens[11] tresgrent ho*n*neur, lesquelz[12] tresjoyeux estoient de so*n* avancement.

415. Aprés sondit couronnem*e*n*t*, il[13] voulut parler au roy Caraheu *et* lui dist : « Roy Caraheu, mon singu[lie]r[14] amy, il ne fault pas q*ue* vou[s][15] departez sans moy, car jamais je n'espouseray ma dame Clarice que je n'aye p*re*mier veu mon bon oncle Ogier. » Si dist a son pere : « Mon pere, il est force q*ue* je m'en aylle avecq*u*es le roy Caraheu pour veoir mon oncle Ogier et[16] q*ue* demourez cy jusques a mon retour, *et* garderez Hierusalem et ma dame Clarice, *et* a mon retour, je l'espouseray a[17] grant tri[u]mphe[18] et a[19] gra*n*t honneur, acompaigné de mon oncle Ogier le Dannoys *et* toute[20] la noble seigneurie de nostre ost. Et s'il vous plaist, mon pere, vous prendrez celle charge. » Si respondit le duc Guyon que[21] vouluntiers en prendroit la charge puis que c'estoit son plaisir. Adonc Ga[u]lthier[22] dema*n*da au roy Caraheu s'il s'en alloit tout droit en Babyloine, si respondit

---

[1] e. ainsi qu'e. *P*
[2] aconstume] *JP*
[3] e. f. l. d. t. l. s. l. e. b. t. *abs*. *P*
[4] f. grant joye menee et g. *JP*
[5] G. le Dannois r. *P*
[6] t. dont l. *JP*
[7] c. et degouttoient g. d. pouvres y. *P*
[8] l. bon et vaillant d. G. de Dannemarche d. *P*
[9] j. et liesse qu'il avoit d. *P*
[10] t. e. m. *abs. P*
[11] crestiens *abs. P*
[12] l. p. ung grant triumphe l. *P*
[13] Quant s. c. fut faict i. *P*
[14] singuelir] *JP*
[15] voue] *JP*
[16] m. bon o. et vaillant champion O. le Dannois e. *P*
[17] en *P*
[18] trinmphe] *JP*
[19] a *abs. P*
[20] e. de t. *J*
[21] G. son pere q. *P*
[22] Ganlthier] *JP*

que non, et que force lui estoit qu'il allast premier en Judé[1]* pour aller querre sa dame Gloriande qui la estoit ; si dist lors la dame Clarice au roy Caraheu q*ue*, s'il n'avoit besoing de son amy[2] Gaulthier, qu'il vauldroit mieulx qu'il s'en allast, acompaigné des princes[3] *et* chevaliers crestie*n*s, par Mesque[4], pour parler a Florion son frere, *et* sçavoir de sa volunté[5]. Adonc respondit le roy[6] Caraheu que c'estoit pour le mieulx ; si dist le roy Caraheu a Gaulthier[7] : « Sire, se je ne vous revoy plus tost que le jour Saint Jehan Baptiste, au moins je vous prie que ne faillez pas de venir devant Babyloine, car nous tiendro*n*s le champ en la praerie. » Si respo*n*dit Gaulthier[8] : « Laissez besoigner seulement. »

[u.IIII.v] **416. L**ors print congé le roy Carahu[9] de toute la chevalerie crestie*n*ne, si s'en alla, lui *et* ses gens, en Judee* pour querre Gloriande q*u*i la l'atendoit, si s'en alla joyeusement, car il congnoissoit que Dieu l'avoit ja[10] inspiré et, ce pendant qu'il estoit en voye, Gaulthier print co*n*gié d'aultre part, et laissa son pere en Hierusalem avecques la dame Clarice que tant il aymoit ; si fist aprester tout l'ost incontine*n*t. Et aprés le congié pri*n*s *et* que la dame Clarice sceut qu'il s'en alloit par Mesque, si lui dist que il fut de son plaisir de la recommander a son frere Florion et que long temps a qu'il se vouloi[t][11] faire baptiser, mais qu'il le traictast doulceme*n*t. Et segreteme*n*t bailla ung signet a ung chev[a]lier[12] a son frere pour ajouxter plus grant foy es parolles du chevalier*, lesquelles lui avoit dictes secreteme*n*t ; si fist partir le chevalier bien deux jours devant, *et* tant chevaucha qu'il arriva a Mesque. Et qua*n*t il fut leans, il s'en alla tout droit au roy Florio*n* *et* le salua, *et* le roy bien le recongne[u]t[13], si lui dist en ceste maniere : « Roy Florio*n*, tresmal vous va. — Co*m*ment ? se dist le roy. — Sachez que les crestiens ont prins la cité de Hierusalem *et* o[n]t[14] occis vostre oncle *et* tous les payens qui leans estoient. Et est chief de l'armee ung no*m*mé Gaulthier le Dannoys nepveu d'Ogier le Dannoys, le vaillant

[1] Inde *J* ; Inde la majour *P*
[2] s. loial a. *P*
[3] d. nobles p. *P*
[4] p. le roiaulme de M. *P*
[5] v. et deliberation *P*
[6] l. bon et vaillant r. *P*
[7] et d. encores l. bon r. C. au noble G. *P*
[8] se r. le bon G. *P*
[9] Puis p. l. r. C. c. *P*
[10] desja *P*
[11] t *à l'envers*] *JP*
[12] chevlier] *JP*
[13] recongnent] *JP*
[14] out] *JP*

crestien qui est en prison avecques mo*n*seigneur vostre pere. Or s'en vient ledit Gaulthier, lui *et* son ost q*u*i s'en va en Babyloine ; si vous ma[n]de[1] vostre seur dame Clarice q*ue* vous ne vous combatez pas a lui, mais vous prie par amours q*ue* vous vueillés faire baptiser, car elle est bo*n*ne crestienne *et* au retour le chevalier Gaulthier la doit espouser. » Adonc [F]lorio*n*[2] lui dist : « Comme*n*t ? Me mande elle cecy ? — Ouy seurement, se dit il, et affin que vous y ajoustez foy, reco*n*gnoissez cest anel qu'elle vous envoye. » Adonc le roy Florion, qui bien le recongneut[3], fut tout[4] esbahy, et promist lors qu'il s[e][5] feroit baptiser *et* que pieça il avoit bien celle i*n*tention, et que, se[6] le roy Moÿsant son pere eut eu aussi bo*n* vouloir que lui, qu'il eut esté ja pieça baptisé, si dist qu'il estoit bien joyeux de sa venue, *et* qu'il yroit au devant de lui *et* le feroit seigneur de sa cité.

417. Or est[7] le chevalier Gaulthier party de la cité de Hierusalem pour aller en le cité de Mesques, *et* qua*n*t il fut party, si fist mettre son ost sur mer et tant nagerent que i*n*continent arriverent a Mesques. Et quant Florion sceut qu'il venoit en la cité, si alla au devant de luy a moult belle compaignie *et* lui dit : « Chevalier, vous soyez le tresbien venu en ma cité, nompas mienne, mais toute a vostre bon commandeme*n*t ! » *Et* Gaulthier lui remercia[8] grandeme*n*t son[9] noble vouloir, si lui dema*n*da Florio*n* ou il vouloit aller. Et Gaulthier lui respondit q*ue* son i*n*tention estoit de s'en aller en Babyloine pour veoir son oncle Ogier. Et q[u]a*n*t[10] il ouyt parler d'Ogier, tout le sang lui mua et lui dist en ceste maniere : « Helas ! sire, j'ay a[u] cue[u]r[11] grant douleur qua*n*t je vous escoute parler d'Ogier car mo*n* pere le roy Moÿsant est avecq*ue*s lui prisonnier. Vous m'attendrez, s'il vous plaist, puis je m'en yray avecques vous. — Tresvoluntiers, se dist Gaulthier, pourveu q*ue* vous faciez baptiser, car autrement ne viendriez pas en ma compaignie. » Adonc lui respo*n*dit le roy[12] Florion : « Gentil chevalier, quant il vous plaira, je le feray, *et* tous mes gens avec, *et* tous ceulx qui ne le vouldront estre, nous les ferons getter en la mer. » Et

[1] maude] *JP*
[2] Slorion] *JP*
[3] congneut *P*
[4] tout *abs. P*
[5] sa] *JP*
[6] se *abs. P*
[7] Et alors e. *P*
[8] G. l'en r. *P*
[9] g. de s. *P*
[10] qnant] *JP*
[11] an cuenr] *JP*
[12] l. r. *abs. P*

Florion ne vouloit pas retarder le baptesme ; si fist crier a son de trompe que tout le mo*n*de vint [u.v.] au palais pour ce faire baptizer, ou sinon qu'on les feroit getter en la mer. Et leur assigna le[1] lendemain a dix heures, mais le lendemain tout le palais fut plain de monde, si fut le roy Florion baptizé a grant triumphe devant tout son peuple, puis ses gens furent tous baptizez aprés. Et aprés la solennité faicte, le roy Florion tint court ouverte a tout le peuple a boire *et* a menger. Et qua*n*t tou[t]es[2] ces choses furent faictes, le roy fist crier son ban *et* arriere ban pour aller en Babiloine avecques Gaulthier ; si fut son ost tout assemblé, et dist a Gaulthier : « Chevalier *et* mon bon amy, qua*n*t il vous plaira de desloger, je suis prest. Ne tardez pas[3] pour l'amour de moy, car je vous prometz que je vueil vivre *et* mourir avecques vous. — *Et* moy avecques vo*us* ! » se dist Gaulthier. Adonc les deux roys firent partir leurs ostz *et* monter[4] sur mer, en parlant de leurs besoignes *et* afaires, et comptoit Florion a Gaulthier des vaillances d'Ogier et les entreprises qu'il avoit faictes en Babiloine, qui estoit une chose moult merveilleuse. Or estoient les princes crestiens comme Nayme de Dordonne, Doon de Nantuel, le seigneur[5] d'Anjou, *et* plusieurs autres grans seigneurs, qui estoient bien joyeux d'ouyr parler de si grandes vaillances faictes par leur cousin Ogier le Dannoys, lesquelz avoient bonne voulenté et esperance de le veoir.

418. Or est ja le temps venu que chascun desditz champions qui devoient tenir le champ fissent leur appareil, car la Sai*n*t Jehan Baptiste estoit bien approuchee. Pourquoy le souldan Noradin manda a[6] chascune contree venir a la feste de Saint Jehan a celle fin de veoir livrer Ogier le Da*n*noys a tourment, qui tant avoit dommagé la loy payenne, avecques cent autres chevaliers qui prendront mort avecques lui. Et pour celle cause si assemblerent bien trente six roys payens, et semblablement y vindrent admiraulx et toute maniere de gens qui avoient peuple a gouverner. Et par especial y vindrent le roy Ysoré, Lengoulaffre, Gaudraffre, *et*[7] Colerez, Herodes, Esclamars, Valegrappe, Baudare, Arvolus, *et* le roy Machefer, tous freres de Bruhier, lesquelz arriverent en la cité a[8] grant

[1] au *J*
[2] toures] *JP*
[3] plus *P*
[4] monterent *P*
[5] duc *P*
[6] en *P*
[7] et *abs. P*
[8] en *P*

triumphe. Et quant ilz furent arrivez, le souldan Noradin les logea treshonnestement *et* leur[1] fist une chiere merveilleusement bonne, car c'estoit la fleur de tout[2] Sarrasinesme. Or est approuchee l'heure *et* le terme de la mort d'Oger *et* des ce*n*t chevaliers prisonniers[3], se Dieu ne leur aide, mais Dieu, qui nullement oublie[4] ses serviteurs, leur aida, car[5] les crestiens tousjours flotent sur mer, qui n'atendent que l'heure pour descendre q*uan*t la bataille des champions[6] se fera devant Babiloine, et si n'attendent autre chose. Or so*n*t les gens Caraheu sur mer, car le roy Caraheu s'en estoit entré en Babiloine avecques peu de gens. Et quant il fut descendu, il renvoya ses gens flottant pres de la, a celle fin que, s'il advenoit quelque chose, que les navires fussent prestz pour soy[7] recueillir*, et ausditz bateaulx[8] estoit la belle Gloriande. Et quant Gaulthier[9] apperceut les[10] navires, il fist[11] approucher d'eulx. Et quant ilz furent l'ung pres[12] de l'autre, si demanda Gaulthier a qui estoient ces navires ; si respondirent qu'ilz estoient au roy Caraheu, et Gaulthier leur respondit qu'ilz estoient tous a ung maistre*. Adonc se monstra le roy Florion qui cria a la dame Gloriande : « Tout ung !* Tout ung ! Qui blece l'ung, il blece l'autre ! » Et la dame Gloriande, qui congneut le roy Florion, les remercia grandement *et* fut resjouye a merveilles de celle parole[13].

---

[1] e. si l. *P*
[2] toute *P*
[3] d. aultres c. c. crestiens p. *P*
[4] n. n'o. *P*
[5] s. et ses bons amis l. aidera s'il lui plaist c. *P*
[6] d. deux c. *P*
[7] eux *P*
[8] e. en cesditz b. *P*
[9] q. le roy G. *P*
[10] lesditz *P*
[11] i. se f. *P*
[12] l'u. au p. *P*
[13] ces parolles *P*

[u.v.v]

XLIX

Comment le roy Caraheu *et* Lengoulaffre firent champ de bataille deva*n*t Babiloine en la[1] presence du souldan *et* de[2] plusieurs roys *et* admiraulx[3] payens, et comment Gaulthier *et* le roy Florion, ensemble tout l'ost des crestiens, prindrent le souldan Noradin[4].

419. Si[5] fut la veille Saint Jehan Caraheu arrivé en Babiloine, si se pri*n*t a faire adouber le champ, *et* Lengoulaffre pareillem*en*t, *et* chascun d'eulx se mist en peine de faire habiller[6] harnois chascun a son avantage. Or estoit tousjours la belle Gloriande flotante aprés les François pour essayer a parler a eulx, *et* tant les costoya qu'elle parla a eulx, si leur dist : « Messeigneurs, ilz sont arrivez dedens Babiloine la plus grant multitude de payens que je viz jamais ; si doivent commencer le champ de bataille Caraheu *et* Le*n*goulaffre demain au matin devant Babiloine. Et si a fait le souldan Noradin mettre en prison tous les freres de Bruhier bien estroictement, a celle fin qu'ilz ne troublent la bataille. — Dame, se[7] dist Gaulthier, ne vous esloignez point de nous, car nous sommes tous d'une bende, *et* le roy Florion pareillement. » Adonc flottent toute la nuyt sur la mer jusq*ue*s atant qu'ilz vindre*n*t descendre a bien deux lieues de Babiloine, ta*n*t que nul n'en sçavoit nouvelles. Celle nuyt repeurent *et*[8] reposerent honnorablement[9], tousjours[10] en parlant de leurs affaires. Et quant se vint le lendemain[11] au matin se mirent empoint, mais premier firent repaistre leurs gens *et* leurs chevaulx pour avoir meilleur hardiesse et pour estre plus fors. Et ce pendant le souldan Noradin fist crier par toute la cité de Babiloine que tous les parens de Bruhier se voulsissent representer[12] pour tenir prison jus[u.VI.]ques a ce que la bataille fut finee, et dist que lui mesmes gardoit le champ de bataille[13] sans faire tort a l'une partie ne a l'autre ; si furent appareillez les deux champions bien a leur devis, chascun au mieulx qu'il peut, et sont saillis hors la cité, *et* le souldan Noradin, qui

[1] la *abs. J*
[2] de *abs. J*
[3] e. a. *abs. P*
[4] Noradin *abs. P*
[5] Or *P*
[6] habiller *abs. P*
[7] se *abs. P*
[8] r. e. *abs. P*
[9] honnorablement *abs. P*
[10] tousjours *abs. P*
[11] q. s. v. l. l. *abs. P*
[12] presenter *P*
[13] d. la b. *P*

estoit monté sur son bon cheval Marchevalee, les conduisoit acompaignié de deux cens mille hommes, et parla es[1] deux champions, chascun a part, cuydant les appointer, mais ne l'ung ne l'autre ne se voulut[2] oncques consentir, pourquoy entrere*n*t dedens le champ et coucherent leurs lances, si vindrent si rudement l'ung sur l'autre que leurs lances volerent par esclatz, et tellement que chascun perdit les estriez ; si passere*n*t oultre, puis empoignerent leurs espees, dont ilz s'entredonnoient de grans coupz, et ne s'en fault point esmerveiller, car le geant Lengoulaffre avoi[t][3] quinze piedz de haulteur, et estoient quinze freres, tous de celle grandeur, qui tous estoient freres de Bruhier *et* de Lengoulaffre. Et Caraheu n'estoit pas si grant, mais il avoit grant force. ¶ Or sont les deux champions assemblez, de grant fureur s'entredonnans de grans coupz.

420. Et ce pendant que de leurs espees s'entreassailloient fort *et* ferme, noz gens, qui ja estoient en la praerie au pres d'eulx, s'en venoie*n*t en belle bataille, traynans par terre les fers de leurs lances en signe d'amour*. Et estoient[4] en la premiere bataille le roy Florion *et* Gaulthier le Dannoys bien a quatre mille hommes, et le duc Doon de Nantueil *et* le duc Naymes de Dordonne avecques vingt mille hommes, et les autres chevaliers qui faisoient l'arriere garde bien quatre mille ; si vindrent tousjours comme se ilz s'esbatoient, puis quant ilz furent pres, chascun advisa le sien*, *et* mirent les estandars au vent *et* drecerent leurs lances, *et* tellement les escarmoucherent que a leur venue ilz en tuerent plus de mille. Et ainsi que le souldan Noradin, pour soy garantir, cuida entrer dedens la ville, le roy Florion, qui estoit fort *et*[5] puissant, coucha sa lance et lui donna si grant coup qu'i le tomba hors de la selle. Et Gaulthier y escheut qui lui haulsa la jambe tant qu'il cheut a terre, *et* lui osta Gaulthier son heaume *et* l'eust tué n'eust esté le roy Florion qui lui dist qu'il lui donnast, quelle chose il fist. « Venez ça ! dist Florion, a ceste heure cy, estes vous mort ? — Helas ! se dist le souldan Noradin, je me rens a vous *et* me prenez a vostre mercy ! — Vous sçavez, dist Florion, que vous avez a tort *et* sans cause tenu long temps mon pere en voz prisons. Or est il temps qu'il en sorte ! » Si fist Gaulthier incontinent tendre tentes *et* pavillons. Et adonc Lengoulaffre dist a Caraheu, en lui

[1] aux *P*
[2] n. s'i v. *JP*
[3] avoir] *JP*
[4] E. si e. *P*
[5] et *abs. P*

reprouchant : « Ha ! Caraheu, c'est par toy[1] que nous est venu ce meschief ! — Par noz dieux ! dist le roy Caraheu, je le vous monstreray au jourdhui, a la force de mon corps, si c'est par moy ! »

421. Lors Lengoulaffre, tout espoua*n*té de veoir celle merveilleuse escarmouche, si dist au roy Caraheu : « Je ne sçay nul remede, fors nous mettre en deffence contre eulx. » Adoncques respondit le roy Caraheu[2] : « La deffence n'y vauldroit rien, mais le meilleur que on y voye, c'est[3] de nous rendre a leur mercy. » Et tout ainsi que ilz disoient ces paroles, le vaillant et puissant chevalier Gaulthier entra au[4] champ, qui dist aux deux champions : ¶ « Seigneurs, rendez vous a moy, ou sinon il[5] n'est rien de vostre vie ! » ¶ ; si [u.VI.v] se rendirent les deux champions a Gaulthier *et* lui donnerent leurs espees, si les amena tous deux a son pavillon avec le souldan Noradin.

422. Or le souldan Noradin fut mis a celle rançon par les princes crestiens comme il s'ensuyt : c'est assavoir que le souldan s'en ira sain *et* sauf dedens Babiloine, et pour son corps delivrera Ogier le Dannoys et le roy Moÿsant, ensemble les cent chevaliers crestiens que il tien[t][6] en ces prisons, et pour son coursier Marchevalee que il veult ravoir randra dix pucelles d'honneur, dix faucons, dix espreviers, dix jeunes Sarrazins pour faire baptizer, dix courciers de pris, dix cendaulx bien ouvrez d'ouvrage turquin avecques dix aubers doubles *et* dix espees. ¶ Toutes lesquelles choses promist *et* jura bailler *et* delivrer incontinent *et* sans delay, car il aymoit son courcier sur toutes les choses du monde ; si ne vouloit Gaulthier en nulle maniere lui rendre son courcier Marchevalee, mais, par le conseil de Florion *et* de tous les princes *et* chevaliers crestiens, il s'acorda de[7] le rendre, combien qu'il lui fut bien grief pour les biens *et* grans louenges qu'il lui en avoit dit, car c'estoit le plus deliberé cheval qu'on sceust jamais trouver, car il s'entendoit[8] franchement de l'avoir pour en faire ung present a son oncle Ogier, affin que il eust Bauchant le cheval de son oncle, car il n'est riens en quoy telz chevaliers adventureux

[1] vous *P*
[2] A. r. l. r. C. *abs. P*
[3] m. remede q. nous y puissons veoir c'e. *P*
[4] G. le Dannois entre a. *P*
[5] o. s. je vous diz qu'i. *P*
[6] tiens] *JP*
[7] a *P*
[8] s'attendoit *P*

prennent plaisirs plus grans ne felicité qu'en beaulx chevaulx ; si hucha Gaulthier le souldan Noradin *et* lui dist en ceste maniere : « Ha ! souldan, par la foy de mon corps, je vous re*n*s envis vostre coursier, car il vault une chose innumerable ; touteffois, se me tenez les promesses que m'avez promises, je vous prometz que je le vous delivreray. » Lors fut ordo*n*né qu'il s'en iroit faire sa dilligence dedens Babiloine, laquelle chose il fist incontinent.

423. Atant[1] s'en va le souldan Noradin dedens Babiloine, si dist a ses gens qui tresjoyeux furent de sa venue, si leur dist[2] : « Messeigneurs, alez moy tost querre dedens la tour Babel Ogier le Dannoys *et* le roy Moÿsant, ensemble les autres chevaliers qui sont es autres prisons. » ¶ ; si print le cousin au souldan les clefz de la tour *et* alla querre Ogier *et* le roy Moÿsant. Et incontinent qu'il eut ouvert la tour, Ogier eut freeur tellem*e*nt que le sang lui mua, car il n'atendoit que l'heure de la mort, puis il sçavoit bien que les freres de Bruhier estoient venus, mais il ne s'atendoit[3] pas mourir si tost qu'il ne do*n*nast prou affaire a ceulx qui vouldroient mettre la main a[4] lui, mais quant cellui q*u*i ouvrit la porte l'entendit ainsi parler, si descendit a bas *et* lui dist : « Ogier, descendez quant vous plaira. » Si ne voulut pas si tost descendre, mais premier s'aproucha du roy Moÿsant, et le vint baiser *et* acoller tresamoureusement *et*[5] a grant humilité, *et* lui remonstra curieusement la teneur de nostre foy catholique[6] au mieulx qu'il peut, en lui disant en ceste maniere : « Roy Moÿsant, mon amy, Dieu nous a donné en ce mortel monde trois ordres, c'est assavoir ordre de prestrise, ordre de mariage, *et* ordre de chevalerie. L'ordre de p*re*stre est telle que, pour les paroles qu'il dit sur ung petit pain fait de farine de froment, ces parolles sont de telle efficace *et* de telle vertu que autant y a du corps de[7] Nostre Seigneur co*m*me il en[8] pendit en l'arbre de la croix, qui est chose merveilleuse, *et* par ce pouez appercevoir que les paroles sont de moult grande vertu de unir avecques ce pain le benoist corps du glorieux sauveur *et* rede*m*pteur Jesucrist. Le second ordre est le sacrement de mariage, lequel [X.I.] fut estably *et* ordonné pour multiplier *et* croystre le

[1] Lors *P*
[2] s. l. d. *abs. P*
[3] s'entendoit *J*
[4] en *P*
[5] et *abs. P*
[6] catholique *abs. P*
[7] de *abs. JP*
[8] en *abs. P*

monde *et* pour fouir et eviter le peché de fornication, *et* en ce sacrement n'y a point de peché, mais y a merite grant a qui s'i gouverne ai*n*si qu'il doit. Le tiers ordre est l'ordre de chevalerie, en laqu[e]lle[1] no*us* sommes voyageans en ce monde pour garder et conserver la foy de Jesuchrist, et pour maintenir et soustenir saincte Eglise, povres ge*n*s, veufves *et* orphelins, en faisans les oeuvres charitables. Et par chascune desdictes ordres on peut meriter *et* gaigner le royaulme de P*ar*adis. Et pour ce, roy Moÿsant, mon amy, je vous requiers et amoneste d'y pe*n*ser *et* pourchasser le salut de v[o]stre[2] ame. »

424. Atant[3] le roy Moÿsant demoura tout pensif *et* dist a Ogier en ceste maniere : « Ogier, mon amy, je vous regracie tresgrandement des beaulx enseignemens que m'avez donnez *et* des belles remo*n*strances que vo*us* m'avez faictes touchant le salut de l'ame, et semblablement[4] des glorieux *et* sains miracles de nostre souverain seigneur Jesuchrist, et sachez que je suis du tout disposé d'ensuivir sa saincte doctrine, tout ainsi que tout bon crestien doibt faire sans en rien defaillir. — Or Dieu le vueille, se dist Ogier, qui nous vueille tenir en sa saincte grace ! Roy Moÿsant, descendons en la bonne heure, si sçavrons des nouvelles. — Tresvoluntiers, se dit le roy Moÿsant, je feray tout a vostre bon plaisir ! » Si descendirent en bas. Et quant ilz furent descendus, adonc le cousin du souldan Noradin leur dist : « Messeigneurs, je vous ay cy long temps attendus pour vo*us* mener devers le souldan. — Et que veult il faire de nous ? » se dist Ogier. Adonc le serviteur lui dist : « Par ma loy, il y est si mal advenu qu'il est contraint de vo*us* rendre, vous *et* les autres prisonniers, es[5] chevaliers crestiens nouveaulx venus, et au roy Florion filz du roy Moÿsant, lesquelz sont la devant en leurs tentes. Attendez moy, s'il vous plaist, *et* je vois querre les aultres cent chevaliers crestiens, affin de vous mener tous ensemble. — Or va, se dist Ogier, nous t'attendrons icy jusques a ton retour. » Si s'en alla ouvrir la porte des prisons ou estoient lesdis cent chevaliers et les appella. Et si tost qu'il les eut appellez, Girard de Rosillon dit haultement : « Messeigneurs, commando*n*s[6] nous a Jesuchrist, nostre souverain roy, car l'heure est venue que nous devons recevoir tourment. — Saillez, se dit le payen, *et* vous en venez avecques moy ! » Et a celle parolle saillirent

[1] laquille] *JP*
[2] vastre] *JP*
[3] Et a. *P*
[4] pareillement *P*
[5] aux *P*
[6] recommandons *P*

tous les cent chevaliers dehors. Et si tost que Ogier les apperceut, il leur fist une tresgrant chiere. Et Girard de Rosillon lui rendit son salut treshonnourablement, en lui disant : « Las ! Ogier, mon amy, ou avez vous si longuement esté depuis que je ne vous vy ? Tant il nous ennuyoit que nous ne sçavions de voz nouvelles. — Messeigneurs, p*ar* ma foy, j'ay tousjours, depuis que ne me vistes, demouré en prison avecques le roy Moÿsant que vecy, mais au plaisir du createur j'espoire que nous avrons bonne *et* briefve delivrance. »

425. Pour fournir les filles *et* hommes payens pour faire baptiser, ensemble faulcons, espreviers, courciers *et* cendaulx pour livrer a Gaulthier et a Florion, les payens estoient fort empeschez parmy la ville. ¶ Et si tost que les choses dessusdictes[1] furent assemblees, les paye*n*s q*u*i avoyent la charge de ce faire rendre se vindrent rendre a cellui qui avoit la charge des crestiens, *et* lui dire*n*t en ceste maniere : « Avançons nous, car le souldan Noradin nous attend la dehors es tentes des crestie*n*s. » Et Ogier lui dist : « De partir nous sommes prestz. Mect toy devant seulement. » Et a ces parolles, Ogier *et* le roy [x.I.v] Moÿsant s'en partirent ensemble, *et* les aultres cent crestie*n*s allerent aprés, puis les payens menoient tout ce que le souldan avoit promis aux crestiens par ordre treshonnourablement, selon la mode du païs ; si marcherent par ordonnance[2] tant que ilz furent es tentes des crestie*n*s. Mais, quant Ogier eut congnoissance[3] de son espee qui estoit demouree, laquelle il avoit oubliee pour la tristesse en quoy il estoit, si dit au payen qui les conduysoit que jamais il ne partiroit de la jusques a ce qu'il eut son espee. Et le payen luy respondit qu'il ne sçavoit ou elle estoit. Adonc de rechief jura Ogier qu'il s'en retourneroit dede*n*s Babyloine, *et* q*u*'il feroit le souldan plus courroucé qu'il ne fut jamais s'il ne lui re*n*doit. Pourquoy le roy Moÿsant se courrouça a Ogier et lui dit en ceste maniere : « Beau sire, je cuide q*ue* vous rassotez. Faictes vous tant de bruyt pour une espee ? Voulez vous empeschier nostre delivrance pour cela ? — Taisez vous ! se dit Ogier, car je l'avray devant que je aylle plus avant ! » Ce dist le roy Moÿsant : « Plust a Dieu q[u]e[4] l'espee fut au milieu de la mer ! » Si fut force que le payen qui les conduysoit allast parler au souldan pour l'avoir, leq*ue*l payen a grant haste l'ala querir[5] a Ogier. Et quant Ogier tint son espee, il dit au roy Moÿsant : « Dea, sire, prisez vous si peu mon

[1] dessussdictes] *JP*
[2] ordre *P*
[3] souvenance *P*
[4] qne] *JP*
[5] querre *P*

espee ? Je vous prometz et jure en bonne foy que je ne la donneroye pour la valeur d'ung royaume, car depuis qu'elle me fut donnee, j'ay co*n*questé ung royaume *et* fait mourir plus de quatre mile chevaliers, tant qu'elle m'a saulvé la vie jusques a ceste heure. » Adoncques entrerent dedens les tentes de Florion et de Gaulthier *et* des autres princes *et* chevaliers crestie*n*s, et en saluant le souldan Noradin, lui dist* : « Tresredoubté souldan, en acomplissant la charge que m'avez donnee, j'ay amené le roy Moÿsant *et* Ogier *et* ensemble les cent prisonniers que m'aviez commandé amener. Je les vous rens *et* fais vostre commandement. » *Et* les autres payens semblablem*e*nt amenerent toutes les choses dont ilz avoient la charge *et* les presenterent audit soulda*n* pour en faire a son plaisir *et* a sa volunté, tout ainsi que bon lui sembleroit.

426. Et quant le souldan eut receu toutes les choses qu'il avoit ordo*n*nees lui amener, si dit a Gaulthier, Florion et aux autres princes chrestiens : « Messeigneurs, vous sçavez toutes les choses que je vous ay p*ro*mises, tant pour moy que pour mon cheval Marchevalee, lesquelles choses je vous livre *et* m'en acquitte. Avisez que vous voyez ; si me dictes vostre volunté *et* sçavoir si vous estes contens, et se je m'en peux raller, moy et les miens, en ma cité. — Ouy ! » se[1] respondirent ilz. ¶ Or se dist le souldan a Caraheu : « Roy Caraheu, aprés toutes choses, il vous convient parfaire le champ dede*n*s la cité, ainsi que l'aviez commencé, pour en veoir la fin. » Et le roy Caraheu lui dist : « Souldan, vo*us* sçavez bien que ces barons crestiens nous ont prins en desarroy tellement q*ue* nous n'avo*n*s peu parfaire noz voluntez. Or je depriroye voluntiers le prince des crestiens qu'i nous donnast le champ[2] la ou il avoit esté ordonné, a celle fin qu'on congnoisse la verité des choses, pourquoy le champ a esté prins. » Si respondit Ogier le Da*n*noys : « Tresvoluntiers. Nous parlerons ensemble de ceste matiere, *et* en ferons ainsi que le droit l'ordonnera. » Adonc se sont assemblez ensemble, *et* premier que tenir conseil, les princes crestiens s'entrefirent une grande recongnoissance, et semblablement Florion y trouva son pere que il courust baiser incontinent, *et* Gaulthier son oncle, et tous les aultres princes crestiens semblablement.

[1] O. dea s. *P*
[2] champs] *JP*

[x.II.] **427. A**prés ceste feste ainsi faicte, tous les princes crestiens tindrent leur parlement emsemble longue piece touchant les deux champions et ou le champ seroit assis ; si co*n*clure*n*t qu'il devoit estre au lieu ou il avoit esté premierem*e*nt ordo*n*né, pourquoy disrent au roy souldan qu'il seroit au lie[u][1] *et* place p*re*mierement de p*ar* lui ordonné. Par ce moyen que les deux champions s'en pourroient aller a leur voulenté, ce q*ue* le souldan accorda franchement. Or se sont remis sur le champ lé deu[x][2] champions et se sont ramo[n]tés[3] en armes. Et les freres de Lengoulafre, comme Ysoré *et* les aultres freres, qui estoient en la tour Babel, fort mal contans de la destrousse qu'ilz avoie*n*t veu faire*, mais ilz estoient emprisonnés, si disoient a leur frere Lengoulaffre, quant ilz [le][4] vire*n*t en vie, car il cuidoient qu'il fust mort, si crioient a haulte voix : « A ! frere ! frere ! Vous faictes pour neant, car vela le traitre qui vous a trahy, car il a fait venir les crestie*n*s pour nous destruire ! » Adonc le roy Carahu leur crya hautement : « Tout vostre dit se trouvera mensonge, car bien tost je luy prouveray sur son corps le contraire ! » Adonc dirent les crestiens : « Roy Carahu, de cela[5] n'en faictes ne plus ne moins, mais comme bon champion maintenés vostre bon droit ! » Et il dist que si feroit il. Et Lengoulaffre dit q*u*'il luy monstreroit tout le fait de la trahison et qu'il luy feroit bien aultrement dire qu'il ne disoit. Et le roy Carahu luy dist qu'il ne le doubtoit rien. Et a ces paroles, Lengoulaffre le deffia de Mahon, *et* q*u*'il sçavroit sa puissance a celle[6] heure ; si baysserent leurs lances et les mirent en couche et coururent si impetuesement l'u[n]g[7] sur l'aultre en brochant leurs destriers que il firent voler leurs lances par esclas sans ce que nul eut aucune bleceure, car leurs escus estoie[n]t[8] si bie*n* fais que jamais ilz ne se pouv[o]ient[9] faire mal que a grant paine.

---

[1] lie] *JP*
[2] deuy] *JP*
[3] ramoutés] remontez *J* ; remontés *P*
[4] le *om.*] *JP*
[5] d. c. *abs. P*
[6] cellle] *JP*
[7] ug] *JP*
[8] estoieut] *JP*
[9] pouvient] *JP*

428. Or estoit la royne femme du roy Carahu avecques les crestiens, bien asbahye et tresfort courroucee de son noble roy Carahu, de l'esfort qu'il avoit a attendre, et prioit Mahon tresaffectueusement que il luy voulist garder son bon amy de dangereux enconbre et garder son corps de tout peril. Or estoit Ogier de coste elle, qui la reconfortoit au[1] mieulx que il pouoit, en luy disant : « Dame, je vous prie, delaissés ce Maho[m]et[2] et prenés la loy de Dieu[3] Jesucrist, car, s'i a[4] ayde au jourduy, elle ne luy peut venir que par luy. » Or se dit elle : « Ado*n*c je prie de fra*n*c cueur a celluy q*u*i a le pouoir de lui donner ayde *et* secours q*u*e[5] il luy plaise le reco*n*forter. » Et tousjours le roy Carahu assailloit[6] durement Le*n*goulaffre *et* Le*n*goulaffre se deffendoit vaillemment, car il avoit force *et* gra*n*t puissa*n*ce *et* le roy Carahu avoit ung cueur de lion, q*ue* jamais ne se trouva vaincu. Et ta*n*t se cercherent l'ung l'autre* q*ue* c'estoit chose[7] merveilleusse de les veoir ainsi batailler, car la bataille dura treslo*n*guem*en*t. Et les freres Bruhier[8], q*u*i estoie*n*t en la tour Babel avecq*ue*s le roy Isoré, avoie*n*t grant paour, si deprioient de franc courage sans cesser le[u]rs[9] dieux Maho*n*, Tervagant *et*[10] Apoli*n* qu'ilz leur pleust do*n*ner la victoire a Le*n*goulaffre, mais je croy que leurs dieux estoie*n*t endormis, car il ne les ente*n*doie*n*t pas*, mais touteffoys Lengoulaffre poursuivit le roy Carahu, tena*n*t so*n* espee toute preste pour luy cuyder avaler l'espaule, tellem*en*t q*ue* Carahu guicha[11] ung peu au coup, si cheut l'espee a terre qui entra si avant qu'il fut grant piece qu'il ne la pouoit[12] ravoir. Et ce pendant le roy Cara[x.ii.v]heu empoigna son espee a deux mains *et* luy donna si grant coup sur son heaulme q*ue* il l'estonna tout, *et* avecques ce fendit[13] le heaulme, tellement qu'il luy avalla l'oreille senestre, dont il fut si tresdolent et si tresdesconforté qu'il ne sçavoit q*ue* il devoit faire, mais, du grant corroux qu'il avoit, escumoit comme ung sanglier. Adonc luy dist le roy Caraheu en ceste maniere : « Dea, admiral, vous fistes grande folie quant m'acusasttes de traÿson pour Ogier le Dennois, et ne cuidés point que

[1] le *P*
[2] Mahounet *A*, Mahonnet *P*] Maho*m*met *J*
[3] Dieu *abs. P*
[4] s'i lui a] *JP*
[5] q*u*i] *JP*
[6] assembloit *P*
[7] c'e. une c. *P*
[8] f. de B. *P*
[9] lears] *JP*
[10] T. Jupin e. *P*
[11] guincha *JP*
[12] pouiot] *JP*
[13] c. l'espee f. *J*

25 je soye pour bastir ne machiner traÿso*n*s, mais, touchant Ogier, je vous assure que je l'aime bie*n* pour les grendes vertus et prouesses qui sont en luy, et ne sache homme en ce monde q*ue* j'ayme mieulx de luy, sans vouloir pour luy commetre aucuneme*n*t trahison ne faulceté. »

429. Lors se tira Lengoulaffre devers Carahu *et* de [s]o*n*[1] espee lui donna ung si grant coup sur l'espaule senestre qu'i luy detre*n*cha son haubert [*et* le][2] hoquetum *et* luy entama en[3] la chair bien avant, dont Carahu fut moult esbaÿ, [s]i[4] fut quasi contraint a celle heure de renoncer sa loy pai[e]nne[5] et se donner a Jesuchrist. Et de fait Lengoulaffre
5 poursuivit le roy Carahu qui estoit si navré que l'erbe estoit[6] toute rouge du sang qui estoit sailli de son corps ; si retourna incontinent Lengoulaffre et mist so*n* escu derriere le dos a celle fin qu'il ne luy empeschast son coup, si empoigna so*n* espee a deux bonnes mains. Et subitement se leva une nue[7] entre eulx deux, si grande que le mauldit geant ne peut veoir le roy Carahu, mais assigna le coup sur une petite roche, tellame*n*t que son espee
10 rompit en deux pieces. Et ce pendant il fut advis a Carahu[8] qu'il vit la Virge Marie tenant ung petit enfant, lequel incontinent a gra*n*t reverence il aoura[9], prometa*n*t, l'effort passé, s'i pouoit estre garanty de mort, qu'il se feroit baptiser, et si tost q*ue* le soleil eust recouvert sa lueur, il vi*n*t fierement devers Lengoulaffre *et* luy do*n*na si gra*n*t coup que il luy avalla heaulme *et* teste tout ensemble par terre.

430. Et adonc le roy Carahu cria franchement a[u][10] souldan : « Roy souldan, a[v]isez[11] se j'ay bien fait recongnoistre a Lengoulaffre que j'estoie innocent de la trahison ! » Mais le souldan n'en estoit pas trop joyeux ; si dist qu'on ne sçavroit[12] deffendre d'ung trahytre, et sur ce point s'en fuit enclore d[e]de[n]s[13] le cité, ou il fist une

---

[1] on] *JP*
[2] le et] *JP*
[3] en *abs. P*
[4] fi] *JP*
[5] painne] *JP*
[6] l'e. en e. *P*
[7] nuee *P*
[8] a. au roy C. *P*
[9] adora *P*
[10] an] *JP*
[11] anisez] *JP*
[12] n. se s. *J*
[13] dadeus] *JP*

grant conplainte, tellement qu'il se cuida quasi desesperer. Et s'en alla ouvir la porte des prisons ; si dist au roy Isoré *et* a ses o*n*cles : « Helas ! mes seigne[u]rs[1], or suis je le plus dole*n*t *et* le plus i*n*fortuné[2] souldan qui jamais fut sur terre ! Or nous ont ces mauldites ge*n*s desco*n*fis miserablem*e*nt, dont je suis le plus dole*n*t q*ue* je fus oncques, *et* ne sçay q*ue* je dois faire ; si vous suplie, tant co*m*[m]e[3] je puis, que me do*n*nés conseil *et* aide pour sçavoir que je pourray faire contre ceste mauldite gent ! Et si vous prie qu[e][4] vous mandés voz ho*m*mes de toutes pars pour me venir secourir *et* de brief ! » Adonc respo*n*dit le roy Isoré : « Roy souldan, chascun de nous, en tant qu'il luy sera possible, vous y aydera, *et* ma*n*dero*n*s toz noz gens pour vous secourir, pour[5] vous venger de ceste mauldite gent, se vous le faictes ainsi que vous le promettez. » Se dit le souldan : « Je le recongnoistray envers vous. Et puis ma*n*deray mon frere Branquemont, le plus fort, le[6] plus doubté de toute la gens payenne, lequel, pour me secourir, faire vouldra bonne diligence de venir. »

[x.III.] **431. L**ors manderent incontinent *et* sans demeure messagiers pour faire venir leurs gens par mer, et eulx venus, les fist entrer secretem*e*nt denuyt par une faulse porte, et semblablement Branquemont le frere au souldan. Et ainsi qu'ilz faisoient leur assemble[e][7], les crestiens menoient[8] grant feste de ce que le roy Caraheu avoit esté victorieux co*n*tre Lengoulaffre et de ce[9] qu'il avoit gaigné le champ. Et leur co*m*pta le roy Caraheu le beau miracle qu'il avoit veu en la nue qui estoit ainsi descendue sur eulx, et leur dist en ceste maniere : « Messeigneurs, je vous prometz que j'ay eu grande[10] lyesse au cueur tant que la nuee est descendue, car je vous asseure que j'ay veu la Vierge Marie, mere de Jesuchrist, tenant son enfant entre ses bras, dont j'ay eu si grande resjoÿssance que ma force s'est redoublee des deux pars ; pourquoy j'ay promis a Jesuchrist et a sa doulce mere, eue victoire *et* gaigné le champ de bataille en quoy j'estoye, que je me feroie laver *et* baptiser, moy *et* tous mes ge*n*s, car je congnois qu'il est Dieu tout puissant,

[1] seignenrs] *JP*
[2] infortortuné] *JP*
[3] m *à l'envers*] *JP*
[4] qur] *JP*
[5] et *P*
[6] f. et l. *JP*
[7] assemblé] *JP*
[8] meenoient] *JP*
[9] ce *abs*. *J*
[10] e. une g. *P*

createur du ciel *et* de la terre, *et* que toutes choses a lui obeïssent comme a leur seigneur droicturier naturel. » Et puis dist a Ogier devant toute la seigneurie crestienne : « Mon amy, quant vous plaira, ma dame Gloriande *et* moy, ensemble toutes mes gens, nous ferons laver *et* baptiser. Et vecy le roy Moÿsant mon parent qui nous fera compaignie, et le sire Florion son filz, *et* toutes ses gens, affin de sole*n*niser le saint sacrement, qui tant est vertueux *et* digne qu'il rachate l'ame d'estre damnee eternellement. » Adonc Ogier le Da*n*noys, qui estoit cause de tout ce bien, fist appareiller ung saint *et* devot fons, ouquel fure*n*t tous les payens dessusdis lavez *et* baptisez bien *et* honnourablement *et* en tresgrande solennité. Et leur remonstra Ogier tous les articles de nostre foy *et* toute la vertu dudit baptesme, et tellement qu'ilz furent la tous remplis de la grace du Saint Esprit.

432. Quant le baptesme fut finy, Ogier commanda qu'on mist les trefz, tentes *et* pavillons contre les murailles de la ville pour l'assieger *et* do*n*ner ung assault quant on verroit l'heure, quelle chose fut faicte. Et qua*n*t le souldan vit la ville ainsi assiegee, si dist a ung chevalier crestie*n* par dessus la muraille qu'il le fist parler a Ogier. Adonc le chevalier crestien appella Ogier et lui dit ainsi[1] : « Monseigneur, a ceste heure, comme je estoye pres de la muraille de la cité, le souldan Noradin m'a appellé, lequel vous prie q*ue* vous allez, s'il vous plaist, parler a lui, car il vous attent sur les creneaux de la cité. — Et bien, mon amy, se dist Ogier, je iray tresvolentiers, puis qu'il me demande[2]. » Si demanda incontinent qu'on lui amenast[3] son coursier[4] Bauchant, lequel lui fut tantost amené, et quant Ogier le vit tout appresté, si bouta la main a la selle *et* monta dessus incontinent. Et quant il fut monté, il print sa lance en son poing, tout prest d'attendre son homme, se besoing en estoit. Et quant son nepveu Gaulthier le vit monté sur son coursier et qu'il s'en alloit devers la cité de Babyloine pour parler au souldan, si le suivit de loings tout doulcement, de paour qu'on ne lui fist nulle oppression. Et quant Ogier fut au droit du souldan Noradin, si l'avisa sur les creneaux, acompaigné de ses barons et chevaliers ; si lui demanda Ogier en ceste maniere : « Souldan Noradin, que me voulez vo*us* ? » Adonc le souldan lui dist : « *Et* Ogier, ne cesserez vo*us* jamais de me destruire ? Ce fut gra*n*t folye a moy q*ue* [x.III.v] je ne vous feiz mourir de male mort tandis que vous tins en mes

[1] ainsi *abs. P*
[2] mande *P*
[3] qu'o. l. a. *abs. P*
[4] cheval *P*

mains, mais la pitié que j'eu de vous m'a bien deceu. — Ha ! ce dist Ogier, ne vous repentez de rien, car vo*us* y avez fait ce que avez peu, mais gardez vous de moy, car, se je vous puis tenir une fois entre mes mai*n*s, je ne vous feray pas ainsi que vous me voulez faire, mais certes[1] je vous feray detrancher voz membres l'ung aprés l'autre, de jour en jour, tant que vous feray languir en vostre tourment si cruellement que chascun en avra horreur de vous regarder. »

433. Quant le souldan entendit ces parolles, si luy dist : « Ogier, trop faisons durer la[2] guerre, qui est grant peché pour vo*us*. » Se dist Ogier : « Se vo*us* voulez mettre ceste guerre sur nous deux, nous l'avrio*n*s[3] bien tost abregee. — Non, se dist le souldan, mais[4] baillez ung champion de vostre costé et j'e*n* bailleray ung autre, par tel co*n*venant que, se vostre champion est vaincu, q*ue* vous vous[5] en yrez voz bagues sauves, sans meffaire a quelque ung, *et* se le nostre est vaincu, je vous quitteray Babyloine *et* avecques ce avra mon bon cheval Marchevallee. » Et Ogier, aprés ce qu'il eut ente*n*du toutes ces parolles, lui dit haultement : « Roy souldan, tresvolentiers je m'acorde a voz dis, et suis content de la[6] passer* ainsi que vous l'avez dit. » Si lui demanda a quant il le vouloit, *et* il lui[7] respondit que l'endemain au matin, au lieu ou l'autre cha*m*p avoit esté, et Ogier fut content, *et* lui promist le lendemain au matin a huyt heures lui presenter ung champion tout armé *et* bien acoutré, *et* qu'il tiendroit fermement sans enfraindre ledit acord *et* apoinctement. Pourquoy s'en sont retournez, les ungs d'ung costé *et* les autres de l'autre, jusques au lendemain au matin. Et Gaulthier, en s'en retournant, dist a Ogier son oncle : « Mon oncle, je vous prie q*ue* me donnez ceste charge de faire ceste bataille. — Mon nepveu, se dist Ogier, vous ne sçavez quel homme c'est, puis vous estes encores jeune, il vault trop mieulx que un autre entreprengne le champ, qui sera plus rusé que vous. » Et de rechief Gaulthier lui dit fra*n*chement qu'il deffendroit le champ, si c'estoit son bo*n* plaisir. Lors Ogier lui dist : « Beau nepveu *et* mon bon amy, faictes ainsi que vous l'entendez, puis que c'est vostre vole*n*té. » Donc Gaulthier l'en remercia tresgrandeme*n*t ;

[1] j. n. v. f. p. a. q. v. m. v. f. m. c. *abs. P*
[2] ceste *P*
[3] aurons *P*
[4] s. Noradin m. *P*
[5] vous *abs. P*
[6] le *P*
[7] lui *abs. P*

si vindrent Gaulthier *et* son oncle devers le roy Caraheu *et* tous les autres princes crestiens *et* lui dirent l'apointeme*n*t qu'il avoit fait avecq*ue*s le souldan Noradin, et comment, pour la guerre abregier, estoit condescendu de bailler fin du plait sur deux champions pour prendre champ de bataille, par tel convenant que[1], « si le champio*n* de nostre partye estoit vaincu, que nous nous en retournerons sans faire moleste a lui, ses païs ne ses gens, et si le leur estoit vaincu, il nous delaissera pureme*n*t et franchement *et* s'en yra en ses autres païs, et cela lui ay je acordé. » Adonc dirent les princes : « C'est bon appointement, mais qui sera le champion de sa partie ? — Nous n'en sçavons rien, se dist Ogier, mais de nostre partie mon nepveu Gaulthier deffendra le champ. » Et sachez que pour ce faire plusieurs des princes *et* chevaliers crestiens se presenterent, mais Gaulthier ne le voulut souffrir, car Gaulthier dit[2] plainement a son oncle que encores ne c'estoit point combatu contre les payens en champ de bataille, si avoit grant voulenté et grant desir de esprouver leur force et vaillance et ce que ilz sçavoient faire en bataille.

[x.IIII.] **L**

Comment Gaulthier vainquist en champ de bataille Branquemont frere du souldan, et comment les crestiens entrerent dedens Babiloine, *et* fut fait roy de Babiloine.

434. Se[3] parlement finé, la nuyt ainsi se passa, *et* ce vint le lendemain au matin que le souldan fist apprester *et* armer son frere Branquemont[4] pour s'en aler tenir ledit[5] champ. Et de l'autre partie les chevaliers crestiens armerent le chevalier[6] Gaulthier des armeures saint[7] George *et* de so*n* heaume. ¶ Et si tost qu'il apperceut saillir Branquemont de Babiloine, il monta a cheval bien hastivement. ¶ Et si tost que le frere du souldan fut dedens le champ, Gaulthier broche des esperons *et* s'en vint, sa lance sur son col, parler a son adversaire, si lui dist en ceste maniere : « Par la foy que je doy a mon createur, c'est folie a vous de tenir champ contre nous ! Mieulx vous vaulsist, au souldan et a vous, croire en la foy de Jesucrist que d'adorer ces meschantes ydoles, comme Mahon *et*

[1] que *abs. P*
[2] G. lui d. *P*
[3] Le *J*
[4] Branquemont *abs. P*
[5] le *P*
[6] l. c. *abs. P*
[7] a. de s. *P*

Apolin, car pour vostre faulce creance, vous en serez une fois bruslez au feu d'Enfer ! Croyez a Dieu Jesucrist, qui crea le ciel et la terre, *et* vous faictes baptiser, *et* nous avrons mercy d'e*n*tre vous payens ! — De cela ne parle point, car tu n'y pers que ton temps ! » se dist le payen. « Or donc, se lui dist le chevalier[1] Gaulthier, au moins, puis que tu ne veulx rien faire pour to*n* sauvement, je t'en prie, dy moy ton nom, a celle fin que je sache qui a jousté contre moy. — Par ma loy, se dist le payen, je ne te le reffuseray pas, car[2] j'ay nom Branquemont et suis frere du souldan[3] Noradin, et ay une seur que je te donneray en mariage se tu veulx re[x.IIII.v]noncer ta loy *et* ton dieu, car elle est belle a merveille. Elle a le visage aussi noir comme encre, et les yeulx aussi rouges et aussi enflambez comme ung tison de feu, *et* les dens lo*n*gues de pié *et* demy de long, espicialement les deux dens de l'oeil*, et si a bien ung pié entre les deux yeulx*. Et par ce moyen, aprés la mort du souldan, tu seras seigneur totallement de Babiloine *et* avras les clefz pour entrer jusques en Paradis terrestre*. »

435. Et a ces paroles, Gaulthier lui respondit et lui dist : « Puis que ta seur est si belle que tu me dis, tu la peuz bien marier au diable, car c'est une diablesse, pource je te deffie pour la puissance de mon dieu Jesuchrist ! » Si recullerent les ungs des autres pour faire leur course. Et quant ilz furent assez loing l'ung de l'autre, si brocherent leurs coursiers *et* coucherent leurs lances et s'entrerencontrere*n*t de si grant force *et* de si gra*n*de roideur que Gaulthier lui fist perdre la selle *et* le rua par terre, mais le pié droit demoura en l'estrieu *et* tellement estoit entré dedens que, quant le cheval le sentit ainsi pe*n*du, de paour il[4] le trayna parmy les champs, courant si roidement qu'il lui estonna toute la teste. Touteffois, quant le cheval eut longuement couru, il s'arresta ; adonc Gaulthier s'en[5] alla devers lui, si[6] tira son espee pour l'aschever de maladier*, et si tost que Branquemont se*n*tit venir le coup, il s'[7]escria a Gaulthier : « Gaulthier, bon chevalier, ne me tue pas, car je me rens vaincu et maté de ce champ, mais prens moy en ta mercy et je t'e*n* prie ! » Adonc Gaulthier receut son espee qu'il lui donna en signe de victoire, si le remo*n*ta et le

[1] l. c. *abs. P*
[2] s. d. l. p. j. n. t. l. r. p. c. *abs. P*
[3] d. s. *abs. P*
[4] p. qu'il eut i. *P*
[5] G. si s'e. *P*
[6] et *P*
[7] s' *abs. J*

mena devers son oncle Ogier, lequel disoit aux princes crestiens qu'il estoit de bon sang engendré, et qu'il ne forlignoit ne ne[1] forfaisoit pas[2] la lignee de Dannemarche. Et quant Ogier fut pres du champion payen, Ogier[3] *et* le chevalier Gaulthier le menerent devers le souldan son[4] frere, *et* lui dit tout plainement : « Souldan, tenez vostre promesse ! — Si feray je, se dit le souldan, croyez seurement. Faictes mediciner mon frere au jourdhui *et* demain au matin vous en venez a la porte *et* sans faillir je vous mettray dedens la cité pour en faire a vostre bon plaisir. »

436. Mais, quant le souldan vit qu'il n'y avoit remede quelconques, si ne sceut autrement punir les crestiens, fors faire vuyder les citoyens avecques leurs biens toute la nuyt et les fist monter sur mer pour s'[5]en aller en ung autre païs, a celle fin que les crestiens ne peussent riens trouver quant ilz[6] entreroient en la ville. Or se sont retirez les crestiens en leurs tentes *et* pavillons et ont toute nuyt mené grant joye *et* grant soulas, festoians le chevalier Gaulthier, lequel avoit si bien exploicté contre le plus fort payen qui fust par dela la mer ; et disoient tous les princes crestiens que, pour ung jeune chevalier de son aage[7], que jamais n'avoient veu le pareil. Et ce parlement finé, tous remplis de la grace du Saint Esperit, s'en allerent reposer. Et l'endemain au matin, quant le soleil fut levé, ilz se leverent tous, et Ogier *et* son nepveu[8] Gaulthier *et* tous les princes crestiens monterent sur leurs chevaulx pour mener le chevalier Branqu[e]mont[9]. Et si tost que le souldan les aperceut : « Seigneurs, dist il, je vueil acomplir ma promesse. » Si appella son frere Branquemont *et* lui dist : « Baillez au chevalier Gaulthier qui vous a conquis mon courcier Marchevalee, car c'est raison. Et touchant la cité, je la vous vois ouvrir parce [x.v.] que vous nous donnerez sauf conduy, a mon frere Branquemont *et* a moy, de nous en aller la ou les dieux nous enseigneront. » Adonc Gaulthier leur respondit qu'il n'estoit pas de faire*, mais puis qu'il tenoit promesse, qu'il s'en allassent la ou ilz vouldroient ; si s'en monterent sur mer. Adonc tous les crestiens si s'en allerent dedans la cité, la ou ilz

[1] ne *abs. P*
[2] point *P*
[3] lui *P*
[4] s. Noradin s. *P*
[5] eulx *P*
[6] ilz *abs. P*
[7] d. s. a. *abs. P*
[8] s. n. *abs. P*
[9] Branquamont] *JP*

ne trouverent ne[1] bestes ne gens, car ilz s'en estoient allez celle nuyt *et* avoie*n*t tellem*e*nt fourragé qu'il n'y avoit plus rien. Et quent tous les crestiens qui la estoient furent dedens la cité de Babyloine, ilz se logerent chascun a son appetit, et la menerent grant joye *et* grant lyesse, tant pour la delivra*n*ce d'Ogier le Dannoys, du roy Moÿsant, de Girard de Rosillon *et* des cent chevaliers crestiens qui avec lui estoient priso*n*niers, que pour la victoire que le roy Caraheu avoit eue contre Lengoulaffre, et Gaulthier aussi pour le conquest de Ba[b]yloine[2], et pour les princes, pri*n*cesses *et* aultes chevaliers[3] paye*n*s, lesquelz c'estoient faiz baptiser.

437. Aprés[4] qu'iz eurent esté logiez *et* qu'il virent que ilz estoie*n*t seigneurs paisibles totallement de Babyloine *et* des paÿs d'entour, Ogier fist ung jour assembler tous les pri*n*ces crestiens, *et* Gaulthier desclara au roy Moÿsant toute[5] la teneur de son courage, lui disant en ceste maniere : « Roy Moÿsant, mon tresredoubté seigneur, il est bien temps que je vous die mo*n* pensement *et* tout ce q*ue* en vostre absence a esté fait. Il est bie*n* vray q*ue*, au departir de France, nous allames de prime face assieger Hierusale*m.* Et quant le roy [Murgalant][6] vostre parent eut par plusieurs assaux perdu gra*n*t multitude de ses gens *et* qu'il congneut que bonnement ne pou[o]it[7] resister contre nous *et* contre les grans effors que lui faisions tous les jours, si nous feist mander ne plus ne moins qu'a fait le souldan Noradin ; si advint que le champion qui prenoit champ contre moy estoit le duc Guyon Da*n*nemarche[8] mon pere, dont je ne sçavoye nouvelles, car le roy Murgalent le prenoit pour lui *et* estoit son champion. Et pour abreger parolles, je me re[n]dis[9] vincu a mon pere et m'emmena devant Hiesusalem comme prisonnier. Et a ce coup, je sonné haultement mo*n* cor q*ue* je porte voluntiers pendu a mon col, et si tost q*ue* les chevaliers crestiens l'ente*n*dire[n]t[10], si viendirent hativement, *et* mon pere *et* moy, si peu de crestiens que nous estions, feismes si beaux fais d'armes que nous prismes la cité d'assault *et* meismes a mort le roy Murgalant *et* tous les citoyens, gendarmes *et* habitans

[1] ne *abs. P*
[2] Bayloine] *J* ; Babiloine *P*
[3] a. seigneurs et c. *P*
[4] Certes a. *P*
[5] tout *P*
[6] Brunamon *AJPXZ*] *WY*
[7] pouit] *JP*
[8] G. de D. *P*
[9] reudis] *JP*
[10] entendiret] *JP*

q*u*i la estoient, excepté la dame Clarice vostre fille, *et*[1] ses damoiselles *et* so*n* trai*n*. Et pour la grant beaulté dont je la veiz remplye a toute avantage, le sens *et* ho*n*nourable maintien d'elle, aprés plusieurs parolles que nous eusmes ensemble, je lui promis fra*n*chemant que, se elle se vouloit faire baptiser *et* laver *et* croyre en Jesuchrist, q*ue* pour toute resolucion je la prendroye en mariage. Adonc elle me respondit qu'elle estoit contente aprés ce qu'elle eut entendu qui j'estoye *et*[2] comment, si fismes promesse l'ung a l'autre, en la presence de mo*n* pere Guyo*n*[3] *et* du roy Caraheu *et* des autres princes crestiens q*u*i cy so*n*t presens, q*ue* a mon retour serions espousez *et* q*ue* la seroit le mariage consommé[4], et pource, roy Moÿsant, dictes en, s'il vous plaist, vostre voulenté. » Atant respondit le roy Moÿsant *et* dit en ria*n*t a Ogier : « Ogier, mon compaignon *et* bon[5] amy, ces gens faisoient bonne chiere ce penda*n*t que nous estio*n*s en gra*n*t soucy et gra*n*de[6] melencolye ! Mais, puis que les choses sont si avant, il me plaist bien[7] qu'ilz viennent en[8] leur perfectio*n* ; si seroit [x.v.v] bon, se me semble, mander vostre pere* *et* ma fille Clarice pour venir pardeça, puis q*ue* sommes tous ycy ass[e]mblez[9] » Si dirent tous les princes que c'estoit bien avisé, si y fut hastivement mandé ung messagier.

438. Et ce pendant que le messagier fut party pour aller en Hierusalem, si souvie*n*t[10] a Gaultier des Templiers qu'il avoit fait emprisonner[11], si le compta a son oncle Ogier. Adonc Ogier comma*n*da les faire amener en Babyloine affin que, quant son frere Guyon le pere Gaultier seroit venu, qu'il en veist faire la justice. Pourquoy hastivement y fut transmis message qui les amena quant *et* soy a belle compaignie. Et ce pendant que les Templiers sont arrivez, le messagier est arrivé en Hierusalem. ¶ Et quant il fut ar[ri]vé[12] *et* que la dame Clarice a sceu les nouvelles, oncques jamais si gra*n*t joye ne lui passa parmy le cueur ; si dist au duc Guyon : « Benoist soit celui q*u*i nous a apporté si doulces

[1] et *abs. J*
[2] j'e. quoy e. *P*
[3] Guyon *abs. P*
[4] consummé *J*
[5] e. mon b. *J*
[6] e. en g. *P*
[7] tresbien *P*
[8] a *P*
[9] assmblez] *JP*
[10] souvint *JP*
[11] emprisonné *P*
[12] arirvé] *JP*

et si amoureuses nouvelles, car je ne sache[1] poi*n*t que jamois j'eusse le cueur plus joyeulx ne plus allegre q*ue* je l'ay ! Or, sire, qu'en dictes vous ? — Je dy, dame, s'il vous plaist, q*ue*, qua*n*t il vous viendra a gré, nous partirons, car je sçay bien que nous trouverons la une tresnotable assemblee. Pourquoy, s'il vous plaist, a ceste heure nous nous mettrons a chemin *et* ferons tant q*ue* nous y serons assez a temps. » Adonc respo*n*d la dame Claire[2] : « Sire, s'il vous plaist, nous nous mettrons en voye car le retarder ne me vient pas a plaisir. » Lors sont partis *et* tant ont navigué en mer qu'ilz sont arrivez en Babyloine. A lequelle venue ilz ont fait une tresgrande solennité, c'est assavoir Goulthier a sa noble dame Clarice, Ogier a son bon frere Guyon, *et* la dame Clarice a son pere le roy Moÿsant, *et* tellement q*ue* la joye fut la si grande qu'on ne la sçavroit exstimer telle. A celle feste fust tenue court ouverte huyt jours durans, si conclurent le mariage du chevalier Gaultier *et* de la dame Clarice, la ou fut faicte la plus sole*n*nelle feste dequoy on ouyst jamais parler.

439. Quant[3] ilz[4] furent espousez, Gaultier fut par les roy Moÿsant et [C]ara[h]eu[5], ense*m*ble Ogier et tous les autres prince[s][6], couronné roy de[7] Babyloine. Adont eut co*n*questé deux couro*n*nes, c'est assavoir Hierusalem et Babyloine, qui estoient deux beaulx royaulmes. Et aprés toutes lesquelles choses faictes et consumees, le roy Moÿsant s'en voulut aller a[8] sen royaulme de Mesque, si print co*n*gié de Gaulthier, de sa fille Clarice, de Ogier, du[9] duc Guion, du roy Carahu *et* de toute la seigneurie. Et pensez q*ue* ce n'estoit pas[10] sans faire de gra*n*s[11] regretz, ta*n*t pour l'amour d'Ogier, q*u*i[12] luy avoit tenu si bo*n*ne co*m*paignie *et* q*u*i si bien l'avoit aprins *et* i*n*struit en la saincte foy catholique ; mais devant son departement Gaulthier lui pria qu'il ne s'en allast pas si tost jusques a ce q*ue* il aust veu faire la justice des Templiers qui avoie*n*t ainsi trahy Ogier *et*

[1] saches *AP*] *J*
[2] Clarice *JP*
[3] Quuant] *P*
[4] Si tost que i. *J* ; Lors q. i. *P*
[5] Earageu] *JP*
[6] prince] *JP*
[7] des] *JP*
[8] en *P*
[9] O. le Dannois d. *P*
[10] pas *abs. P*
[11] d. moult g. *P*
[12] O. le Dannois q. *P*

son frere Guion le Dannoys, car il avoient vendu Ogier qui estoit leur roy en Ac[r]e[1] au roy Isoré, mais Nostre Seigneur Jesuchrist[2] ne le permist pas, et le duc Guyon le vendirent au roy Murg[a]la*n*t[3] pour avoir ung an de respit ; lesquelles trahisons p*ar* eux conspirees *et* faic[t]es[4] leur fist recorder au long*, et leur compte achevé[5] [et][6]* acomply, si furent par Ogier condampnez estre[7] traynnez a la queue des chevaulx, puis aprés pe*n*dus *et* estranglés aux fourches, et tous les dix atachiez *et* arrenchiez l'ung aprés l'aultre. Mais encores ne avoient [x.VI.] il pas ce que ilz avoient deservy ; si en furent en ce point les bons Dannois vengiez de l'outrage qu'ilz leur avoient fait.

LI

Comment Ogier et le roy Caraheu se departirent de Babiloine et commanderent a Dieu Gaulthier[8] qu'ilz laissere*n*t roy de Hierusalem et de Babiloine, et s'en cuidoient retourner en Inde, *et*[9] co*m*me la tempeste les departit et s'en alla l'ung bateau d'une part et l'autre d'autre.

440. Quant[10] la feste fut toute passee, les nopces faictes *et* tout leur cas bien[11] ordo*n*né, le bon roy Caraheu s'en voulut retourner en Inde et y mener Ogier avec sa dame Gloriande ; si prindrent congié aprés que le roy Moÿsant s'en fut allé a Mesque, et menerent Gaulthier, la dame Clarice et Florion grant dueil de leur departement ; si s'en monterent sur mer avecques les princes françois*, c'est assavoir Girard de Rosillon, Ayme de Dordo*n*ne et Doon de Nantuel, ensemble tous les autres princes françois qui s'en retournerent en France ; si prindrent congié d'Ogier *et* du roy Caraheu, ensemble de la dame Gloriande *et* de tous ses[12] gens ; si s'en allerent en France le plus hastivement qu'ilz peurent. Et si tost q*ue* ilz furent en France, le roy Charlemaigne leur fist une tresgra*n*t chiere, et leur demanda des nouvelles de par dela ; si lui en compterent

[1] Acte] *JP*
[2] S. et saulveur J. *P*
[3] Murgla*n*t] *JP*
[4] faices] *JP*
[5] achevés] *JP*
[6] et *om.*] *JP*
[7] c. a e. *P*
[8] D. a G. *AP*] *J*
[9] et *abs. P*
[10] Lors q. *P*
[11] e. l. c. tout b. *P*
[12] leurs *P*

largement[1], car il y avoit largeme*n*t matiere pour bien en compter ; si lui dirent plainement que le nepveu d'Ogier Gaulthier[2] estoit demouré roy de Hierusalem et de[3] Babiloine, *et* q*u*'il avoit espousé la plus sage, la plus [x.VI.v] noble *et* la plus belle dame qu'on sceust dela la mer, et fille d'ung des riches roys qui fust gueires en Sarrazinesme ; et le roy Charlemaine lui* demanda du gouvernement d'Ogier et s'il retourneroit point en France ; si lui respondirent que le roy Caraheu l'en avoit emmené en Inde pour veoir son royaume et ses seigneuries, mais quant ilz avroie*n*t fait baptiser tous ses hommes *et* subjetz, qu'ilz s'en retourneroient ensemble, desquelles choses Charlemaigne fut joyeulx a merveilles de ce que de son royaume estoient saillis de si vaillans gens qu'ilz avoient subjugué les payans en telle maniere qu'ilz estoie*n*t maistres *et* seigneurs de la plus grande partie de Turquie, commençа*n*t en Hierusalem[4] *et* finissant en Babiloine, avecques les autres paÿs, terres *et* seigneuries, car nul n'osoit s'aprocher d'eulx s'il n'estoit crestien ou s'il n'avoit voulenté de soy faire baptiser ; si en eut moult grant joye le roy Charlemaigne. Or laisseray je icy a parler des princes *et*[5] chevaliers fra*n*çoys qui en France sont retournez treshonnorablement, et retourneray a parler d'Ogier et de Caraheu qui s'en vont nageant sur la mer. Et quant ilz furent bien avant en mer, ilz ordonnerent leur batailles *et* leurs navires ne plus ne moins que s'ilz devoient atte*n*dre leurs ennemys.

441. Or estoient le roy Caraheu et sa dame Gloriande en ung bateau a belle compaignie, et Ogier semblablement avoit avecques lui bien mille combatans. Et tout ainsi qu'ilz furent bien avant en mer, si sourdit si grant vent et si grant tempeste de temps qu'ilz ne savoient qu'ilz devoient faire, sinon se[6] commander[7] a Dieu, et tellement que le mast de son navire rompit et les trefz furent abatuz, tant que force fut a Ogier d'entrer en ung petit bateau avecques bien peu de gens ; et le vent les singla* si fort que ilz perdirent de veue Caraheu[8]. Et Caraheu[9] aussi[10] fut si tormenté du vent qu'il cuida mourir de dueil ; si se print a regretter Ogier, car il ne sçavoit qu'il estoit devenu, ne Ogier lui ; si se

[1] c. bien l. *P*
[2] q. le vaillant G. l. n. d'O. le Dannois *P*
[3] e. pareillement d. *P*
[4] e. Acre et Jherusalem *P*
[5] p. crestiens e. *P*
[6] eulx *P*
[7] recommander *P*
[8] v. le roy C. *P*
[9] E. ledit C. *P*
[10] aussi *abs. P*

doulousoient chascun a par soy, disant en ceste maniere : « Las ! Ogier, bon champion, mo*n* vray, loyal et singulier amy, que es tu devenu ? Or est ce icy[1] une bien piteuse et soubdaine departie ! — Taisez vous, mon amy, se dist la dame Gloriande, il ne tardera pas de venir, au plaisir de Dieu, car il ne peut estre loing. — Ha ! se dit Caraheu, dame, vous n'entendez pas les perilz et fortunes de mer, car c'est une merveilleuse chose ; si prie a Dieu que il le vueille conduire et si seurement *et* en tel lieu que je le puisse revoir ! » Or, pour entendre du nom de Caraheu, a son baptesme on lui changea et eut nom Acaire*, et aux autres ne fust oncques changé ; mais par revelation divine Ogier lui mist se nom qu'il porta le demourant de sa vie *et* vesquit tressainctement, car, lui arrivé en son paÿs, fit ta*n*t qu'il fist baptiser tout son peuple. Et alors, ainsi qu'on trouve en la cronique, sainct Thomas*, qui en celle partie estoit enterré, se leva de son tombeau et se mist en chaire a une assemblee qui la se fist, et prescha publiquement la saincte foy de Jesuchrist, donc tout le peuple qui le recongneut en fut grandement esbahy, et tellemen*t* que toute la loy paye*n*ne de deux ou de trois royaumes estoit alors anichilee et toute amortie, tant les instruit le roy Caraheu moyennant le bon[2] saint Thomas. Et au bout de certain temps saint Thomas s'en retourna et ne sceuren*t* qu'il devint ; mais aprés le roy Caraheu le fist richemen*t* enchasser en une riche chasse toute d'or, a l'ho*n*neur *et* exaltation[3] de Dieu premieremen*t*, *et* du glorieux saint Thomas. Or laisseray je icy a parler de Caraheu *et* de ses faitz *et* retourneray au bon [A.I.] Ogier le Dannoys, lequel estoit en merveilleux peril de mer, mais trop plus plaignoit d'avoir perdu son bon *et* loyal amy *et* co*m*paignon d'armes, le roy Caraheu, ense*m*ble la dame Gloriande que tant honnestement il aymoit, lesq*ue*lz il avoit fait baptiser treshonnourablement. En oultre il disoit en ceste maniere :

442. « Helas ! mon bon amy[4] Caraheu, l'espoir de tout le demourant de ma vie, *et* celluy que ap*ré*s Dieu j'aymoye de franc[5] courage, co*m*ment a Dieu p*er*mis q*ue* je te doyve avoir perdu si tost *et* si soubdainemen*t*, quant po*u*r sa saincte foy catholique remettre sus es parties infidelles…* ? J'en suis tout esmerveillé, *et* encores se j'eusse dit adieu au bon roy *et* a sa dame, il ne m'en fist pas tant de mal ! » Ado*n*c le grant basteau, ou estoie*n*t bien sept cens ho*m*mes q*u*'il y avoit laissez, si renco*n*tra une grande roche, si

[1] cy *P*
[2] C. au moien du b. *P*
[3] e. e. *abs. P*
[4] b. et loyal a. *J*
[5] grant *P*

vit devant soy perir *et* noyer ses gens, do*n*t il fut si tresdouloureux q*u*'il cuida bien mourir de dueil. Et bien tost aprés ceste fortune passee, une grant roche d'aymant* sentit le basteau, q*u*i co*m*mença a tirer a grant force le basteau a soy. Lors il co*m*me*n*ça[1] a co*n*gnoistre q*ue* tout alloit tresmal, si se reco*m*manda a Dieu de tout son cueur, en disant : « Mon dieu mon pere createur, q*u*i m'as formé *et* fait a ton saint ymage, ayez* pitié de moy, *et* ne me laisse pas si tost mourir q*ue* je n'aye mieulx employé mon corps pour l'augme*n*tation de ta saincte foy catholique ! Et si ainsi est, q*u*'il te plaise me pre*n*dre de ta part, je te reco*m*mande mon frere Guyon *et* tous mes bons parens, *et* speciallem*e*nt mon bon nepveu Gaultier, lequel est tout deliberé de te servir *et* de[2] reduyre la gent payenne en ta saincte foy, je le te reco*m*mande de tout mon cueur ; si te supplye de rechief me[3] donner te*m*ps *et* espace q*ue* je puisse avoir vraye co*n*fession *et* repe*n*tance de mes pechez. » A ces parolles, ses ge*n*s le reconfortoie*n*t au mieulx qu'ilz pouoie*n*t, combien qu'ilz veoie*n*t qu'ilz estoient aussi bien en danger, mais ilz le faisoie*n*t pour lui donner courage ; si dist a ses ge*n*s qu'il estoit bien courroucé puis qu'ainsi estoit qu'il ne s'en estoit allé avec les princes de Fra*n*ce pour aller en Engleterre veoir madame la royne sa fe*m*me, *et* q*ue* ce fut une grant faulte a luy. Et disoit : « Ha ! mon dieu ! Se j'eusse sceu ceste perilleuse ave*n*ture, je n'eusse pas du tout habandonné la beaulté, sens, ho*n*neur *et* maintien de ma dame Clarice la royne d'Angleterre, ains la fusse aller revisiter, si eusse veu en passent mon tresredoubté roy Charlemaigne, ense*m*ble tous les princes de p*ar* dela ! »

443. Et tant le basteau naga en[4] mer q*u*'il arriva pres du chastel d'Ayma*n*t qu'on no*m*me le chasteau d'Avallon, qui n'est gueres deça Paradis terrestre, la ou furent ravis en une raye de feu Enoc *et* Helye***,** *et* la ou estoit Morgue la faye q*u*i a sa nessance lui avoit do*n*né de grans do*n*s, nobles *et* vertueux. Ado*n*c les maronniers entendirent bien q*u*'ilz approuchoient de la roche d'aymant, si dirent a Ogier : « Mon treschier seigneur, reco*m*mandez vous a Dieu, car sachez seureme*n*t que a ceste heure so*m*mes nous arrestez. » Et a ces parolles, le bateau, qui grant estoit, se vint atacher a la roche, si comme se il fust cymenté dessus. Or avoit il songé[5] la nuyt de devant l'avanture qui luy devoit

[1] i. se c. *J*
[2] de *abs. P*
[3] r. qu'il te plaise m. *P*
[4] sur *P*
[5] i. ja s. *J*

advenir, mais il ne sçavoit bonnement que se pouoit estre. Et les maronniers dire*n*t a Ogier : « Seigneur, nous so*m*mes cy[1] demourez, il n'y a remede. Et pource, gardo*n*s noz vivres, car no*us* sommes cy[2] pour user noz vies tant qu'ilz pourront durer. » Adonc dist Ogier : « Puis [A.I.v] q*ue* ainsi est, je vueil mettre police a[3] nostre cas, car je vueil do*n*ner la part a chascun, auta*n*t au gra*n*t co*m*me au moindre. » Si en retint Ogier po*u*r deux, car c'est l'ordonna*n*ce de la mer q*ue* le maistre du navire peut *et* doit avoir autant q*ue* deux. Et qua*n*t il leur[4] eut livree leur[5] part a ch*asc*un, si leur dist fra*n*chemen*t* : « Seign*eu*rs, espargnez voz vivres *et* les gouvernez ainsi q*ue* vo*us* vouldrez ! Mais, ainsi q*ue* les vivres fauldro*n*t[6], soiez asseurez q*ue* ceulx[7] a q*u*i les vivres fauldro*n*t, q*ue* moy mesme les getteray en la mer. » Si lui dist le maro*n*nier : « Mons*eigneu*r, aussi a paine en eschapperez[8], vous co*m*me nous. — Et on le verra ! » se dist Ogier. Et si faisoit il, et tellemen*t* q*ue* les vivres faillirent a tous l'un ap*ré*s l'autre deva*n*t Ogier, et Ogier les getta to*us* en la mer, tant q*u*'il n'y demoura q*ue* luy. Adonc se trouva si esbahy q*u*'il ne savoit q*u*'il devoit faire. « Helas ! dist[9] il, mon dieu mon pere createur, las ! m'as tu oublié[10] a ceste fois icy ? Or ne sçay je plus a qui je me[11] doie co*n*soler ne reco*n*forter de ma douloureuse infortune ! » Et ainsi q*u*'il estoit en celle fantasie, il lui vint une voix en l'air par la grace divine q*u*i lui dist tout hault : « Dieu te mande q*ue*, si tost q*ue* sera[12] nuyt, q*ue* tu[13] ailles en ung chasteau q*ue* tu verras luyre, *et* passe de bateau en bateau, ta*n*t que tu soies en une ysle q*ue* tu trouveras. Et qua*n*t tu seras en l'isle, tu trouveras une petite sente, *et* de chose q*ue* tu voies leans, ne t'esbahis de rien ! » Et adonc Ogier regarda mais il ne vit rien.

444. Or est Ogier attendant la nuyt po*u*r savoir la verité de ce q*ue* la voix lui avoit ano*n*cié, si estoit merveilleusemen*t*[14] esbahy. *Et* de fait ne savoit q*u*'il devoit faire, sinon

---

[1] icy *P*
[2] icy *P*
[3] en *P*
[4] leur *abs. P*
[5] la *P*
[6] v. vous f. *P*
[7] q. a c. *J*
[8] reschapperez *J*
[9] H. se d. *J*
[10] t. bien o. *P*
[11] me *abs. P*
[12] q. il s. *P*
[13] tu *abs*. *P*
[14] tresmerveilleusement *P*

se mettre a l'ave*n*ture, car il veoit bie*n* qu'il estoit la demouré. Et qua*n*t la nuyt fut venue, il se co*m*manda[1] a Dieu son createur, *et* se mist en oraison, depriant N*ost*re Seign*eu*r Jesucrist q*u*'il eust mercy de lui. Et tantost advisa le chasteau d'Aymant q*u*i reluisoit a merveilles, *et* plus*ieu*rs nuytz l'avoit veu, mais le jour ne le pouoit revoir. Touteffois, si tost qu'il l'avisa, il se mist sus et dist franchem*en*t q*u*'il se mettroit a l'aventure d'aller audit chasteau ; si print hardiesse *et* courage *et* advisa ta*n*t de grans navires qui estoie*n*t attachees[2]* a celle roche d'aymant, si passa de navire en navire, tant q*u*'il gaigna ladicte ysle. Et qua*n*t il fut passé en l'ysle, il regracia N*ost*re Seign*eu*r. Et tantost saillit de l'ysle par une sente q*u*'il trouva. *Et* quant il fut en la porte, co*m*me il cuida entrer, trouva deux grans lyons q*u*i l'arraperent* *et* le getterent par terre, mais qua*n*t il fut a terre, il n'eut pas le courage lasche, ains se releva asprem*en*t *et* print son espee Courtain *et* en donna si gra*n*t coup a l'un desditz lyons q*u*'il le couppa tout au travers. Et ce pe*n*dant l'autre le vint arraper* par le collet *et* le cuida re*n*verser, mais Ogier, qui vit q*u*'il estoit ainsi assailly, vint a l'autre *et* d'un revers lui couppa le col. Ainsi furent tuez les deux lyons *et* mis a mort de par Ogier.

445. Lors quant il eut ce fait, il en[3] rendit graces a Nostre Seign*eu*r, puis chemina oultre ; si entra dedens une grande salle, la ou il trouva la a boire *et* me*n*ger, *et* estoit la table mise comme s'il y devoit souper princes *et* gra*n*s seigneurs ; si fut moult esmerveillié de ce qu'il ne trouva leans personne du monde, sinon ung cheval qui estoit assis a table *et* faisoit la contenance comme feroit une personne, dont Ogier fut grandement[4] esbahy *et* espouenté[5] ; si ne sçavoit Ogier qu'il devoit faire, car il n'y avoit homme ne femme a qui il se [A.II.] peust reconsilier. Et ainsi qu'il estoit parmy la salle tout pensif, neantmoins il voulut laver ses mains, mais inco*n*tine*n*t q*ue* le cheval vit q*u*'il voulut laver, il se leva. Et qua*n*t il fut levé, il s'agenouilla devant Ogier et lui donna de l'eaue. Puis s'en[6] retourna a son siege, puis hennissoit et faisoit signe du pié qu'ilz se mist a table. Neantmoins, Ogier, non entendant les signes que faisoit ledit cheval, si dist a soy mesmes, quoy que il en advenist, qu'il soupperoit leans.

---

[1] recommanda *P*
[2] atachez *J*
[3] en *abs. P*
[4] moult *J*
[5] e. e. *abs. J*
[6] P. il s'e. *P*

446. Or dist Ogier en ceste maniere : « Cheval, je ne sçay qui tu es, mais quelque chose que tu saiche[s][1] faire, si ne m'empescheras tu pas que je ne souppe tout a mon aise. » Et quant il fut assis, le cheval se leva et s'agenoulla devant luy. Et quant il voulut boire, il alla querir ung riche pot tout de fin or et lui donna a boire du meilleur vin que jamais il avoit beu ; si souppa Ogier[2] tresbien a son aise. Et quant il eut bien souppé, il fut plus esbaÿ que devant, car, si tost qu'il fut sailli de la table, il dist a soy mesmes : « Mere de Dieu, que deviendray je, moy, triste et dolent ? Et ou est celuy a qui je pourray recourir pour moy conseiller ? Si congnois bien que ce n'est rie*n* d'ung homme seul ! » Et en disa*n*t ces parolles, il ouvrist l'une des fenestres de ladicte salle pour veoir s'il verroit maison ne aultre lieu prouchain ou il seut[3] estre recuilly, car leans n'i avoit ne lit ne couche ; si avisa que tout entour la mer estoit et n'i avoit aultre lieu fors celuy ; si fut plus esbaÿ que par ava*n*t, si tourne deça *et* dela pour veoir qu'il pourra faire, mais il ne trouva remede q*ue* de coucher et passer la nuit en la salle, qui[4] lui fai[s]oit[5] pis pource qu'il ne avoit point de conpaignie que pour son gitte*. Et quant il eut tourné et viré assés, le cheval, qui nommé estoit Papillon, vi*n*t[6] devers lui hennissa*n*t, s'agenoullant[7] deva*n*t lui, et par plusieurs fois se couchoit deva*n*t lui. Et quant par plusieurs fois Ogier[8] ente*n*dit le signe qu'il vouloit qu'il montast dessus, et qua*n*t il fut en ce propos, il songa *et* pe*n*sa bien long temps s'il entrepre*n*droit la hardiesse ou non. Mais il considera q*ue* il l'avoit familiareme*n*t servi a son soupper, si se pensa qu'il ne lui feroit nul mal. Ata*n*t s'enhardit et dist plainement : « Que pleut a Dieu, cheval, que je te tenisse en France chiez le roy[9] Charlemaigne, car en son palais je te feroye bien triumpher ! »

447. Et a ces parolles, il fist le signe de la croix *et* monta dessus*. Et quant il fut dessus, le cheval regibboit et sailloit de grande joye qu'il avoit, si saillit de la salle, et quant il fut sailli, il le mena en une belle chambre tant richement paree et le lit si bien *et* si honnorablement paré que c'estoit une grant merveille, car le challit estoit d'une fine

[1] saiche *AJ*] sachez *P*
[2] Ogier *abs. P*
[3] peust *P*
[4] s. et q. *P*
[5] faifoit] *JP*
[6] revint *P*
[7] h. et s'a. *P*
[8] Ogier *abs. P*
[9] l. r. *abs. J*

yvoire si bien ouvree[1] en ymagerie et bestions* que c'estoit chose merveilleuse, *et* la couverte[2] de dessus d'ung beau drap d'or fouree de fines[3] martres, et l'ouvrage de ladicte couverte[4] faicte d'une fae, la plus mignonne chose qui fut jamais regardee d'oyeul, et sus[5] les quatre pommiaulx dudit challit estoient quatre cierges ardans toute la nuit*. La choucha Ogier la nuit, mais ce ne fut pas sans penser a son[6] cheval Papillon, lequel estoit luiton* et avoit esté ung grant pri*n*ce, mais le roy Artus* le conquist, si fut condampné a estre trois cens ans cheval sa*n*s parler ung tout seul mot, mais aprés les trois ce*n*s ans, il devoit avoir la couronne de joye de laquelle ilz usoient en Faerie.

[A.II.v] **448. O**r est Ogier couché au lit precieux a son aise reposer*. Mais il ne luy estoit pas[7] possible de reposer seureme*n*t, car il ne sçavoit ou il estoit ne qu'il devoit devenir ; si pensoit si profundement[8] que somme l'acueillit, *et* dormi[t][9] *et* reposa tout a son aise. Et au matin, quant le soleil fut levé, il ce voulut lever, *et* puis aprés s'abilla ainsi honnestement qu'il avoit de co[u]stume[10]. Et quant il fut tout prest, il cuida trouver le cheval Papilon, mais il ne trouva homme ne fame qui luy sceut moustrer la porte p*ar* ou il devoit saillir ; si avisa une porte *et*, faisant le signe de la croix, il voulut saillir par la. Mais ai[n]si[11] qu'il voulut saillir, il renco[n]tra[12] ung serpent si terrible *et* si hideux que c'estoit une chose estrange a regarder, si fut sailly sur Ogier, n'eust[13] esté q*ue* il tira son espee soubd[a]inement[14], si qu'il le fist reculler en arriere plus de dix piedz ; si reteurna de rechief car il estoit grant *et* gros *et* puissant, si se combatirent lo[n]guement[15] ensemble. ¶ Et quant Ogier vit qu'il le poursuivoit tant, si lui donna de son espee ung si grant revers q*ue* il le trencha en deux parties ; si suivit une petite sente qui le mena en ung vergier,

[1] s. b. o. *abs. P*
[2] couverture *P*
[3] belles *P*
[4] couverture *P*
[5] sur *P*
[6] ce *J*
[7] point *P*
[8] parfondement *P*
[9] dormir] *JP*
[10] constume] *JP*
[11] aiusi] *JP*
[12] rencoutra] *JP*
[13] O. ce n'e. *P*
[14] soubdinement] *JP*
[15] louguement] *JP*

tant bel *et* tant plaisant que c'estoit ung petit paradis a veoir. Et leans avoit [t]ant[1] de beaux arbres porta*n*s fruitz de toutes sortes *et* de saveurs tous differens *et* de senteurs tous si bien odourans qu'onques basme n'eust meille[u]r[2] odeur que ilz avoient, *et* si en y avoit largement.

449. Et[3] Ogier, voyant sesdis[4] fruitz si meurs *et* si bien asaysonnez, si en regarda en[5] ung arbre *et* en voulut gouster *et*[6] mengier. Et quant il eust esté ung peu leans, il choysit ung po*m*mier do*n*t les po*m*mes estoie*n*t co*m*e d'or, si en attaignit une *et* la me*n*ga, *et* si tost q*u*'il l'eust mengé[7], desvint tresmalade *et* tellement fu abatu qu'il n'avoit plus puissance ne vertu. Et quant il fut en ce point malade, ne sceut autre chose faire, fors rendre grace[8] a Dieu *et* se mettre en bonne disposicion *et* en bon estat, et avoir repentance et bonne cont[r]iction[9] de ses pechez, regrettant le bon paÿs de Fra*n*ce, le roy Charlemaigne, le bon duc Naymes de Bavieres son parent qui tant l'aymoit, *et* tous les[10] noble princes, chevaliers et vassa[u]lx[11] du royaume de France, et principallem*e*nt la bonne royne d'Engleterre[12] sa bonne espouse et vraye amye madame Clarice, qui tant estoit richement belle et noble, et laquelle il avoit delaissee pour complaire a Nostre Seigneur Jesuchrist *et* pour exaulcer la[13] saincte foy. Semblabl[em]e*n*t[14] regrettoit son noble frere Guyo*n* et son bon nepveu Gaulthier qu'il avoit laissé roy paisible de Hierusale[m][15] *et* de Babyloine, et la dame Clarice fille du roy Moÿsant, sa fame et espouse, et a[us]si[16] son bon frere d'arm[es][17] le bon roy Caraheu, qu'il avoit nommé en le baptisant Acaire, *et* la dame Gloriande sa fe*m*me et sa bonne amie, *et* aussi le roy

---

[1] ant] *J* — tant *abs. P*
[2] meillenr] *JP*
[3] Puis *P*
[4] lesdis *J*
[5] dedens *P*
[6] g. e. *abs. P*
[7] mengee *P*
[8] graces *P*
[9] conrtiction] *J* ; contrition *P*
[10] ses *P*
[11] vassanlx] *JP*
[12] Engleterrre] *J* ; Angleterre *P*
[13] sa *J*
[14] semblablmbe*n*t] *JP*
[15] Hierusalez] *JP*
[16] ainsi] *JP*
[17] arm] *JP*

Moïsa[n]t[1] qui estoit avecques lui en prison en la tour Babel, *et* ausi le roy Florion son filz, qui tous deux estoient bons crestiens. Mais encores estoit[2] plus dolent de ce qu'il n'avoit personne qui lui donnast reconfort ne aucune consolation ; si cuidoit la demourer seult *et* mourir en celle place. Et a celle heure, en se tourna*n*t[3] devers Orie*n*t, il advisa une moult belle dame toute vestue de blanc, si bie*n* et si richement aornee que c'estoit ung grant triumphe que de la veoir. Et quant Ogier l'eust beaucoup avisee sans soy bougier de la[4] place, il cuidoit en effect que ce fut la royne du ciel, la saincte mere de Nostre Seigneur, dont il fut gra[n]deme*n*t[5] consolé de la veoir ; [A.III.] si dist haulteme*n*t : « Ave Maria ! », et la salua treshumblement. Et elle lui dist : « Ogier de Da*n*nemarche, ne cuidez pas q*ue* je soye celle que vous[6] pensez, mais je suis celle qui fuz a vostre naissance et suis no*m*mee Morgue la faie. Et vous destinay ung don, lequel essaulcera vostre reno*m*mee par toutes terres perdurableme*n*t. Et vous ay laissé longueme*n*t faire voz vaillances en guerre et prendre voz soulas avecques lez dames. Or, puis q*ue* je vous tie*n*s pardeça, je vous meneray a Avallo*n*, la ou vous verrez la plus belle noblesse du mo*n*de, *et* la vous esbatrez a faire passer le temps aux dames, et moy[7] p*re*mierement, qui, dava*n*t vostre baptesme, vous baysay en la bouche en vous retena*n*t la premiere pour mon loyal amoureux, combien que depuis ne vous soyt point souvenu de moy, dont je n'en suis pas esbahie ; si vueil, puis q*ue* je vous tiens pres de moy, vous mener entre[te]nir[8] les dames. »

450. A[9] se dist Ogier : « Se n'est pas viande qu'il faille a ung malade qu'e*n*tretenir dames, il a bien mestier d'autre reco*n*fort. — Et ne vous chaille, se dit Morgue la fae, vous passerez vostre mal, se malade vous estes, a veoir la belle noblesse que je vous mo*n*streray. — Las[10] ! dame, ayés pitié de moy, car en bonne foy je ne suis pas a[11] mon aise ! » Et se lui dist Morgue la fae : « Et je vous y mettray ! » Lors s'approucha d'Ogier et lui donna ung aneau qui pourtoit telle vertu que Ogier, qui estoit environ de l'eage de

[1] Moisaut] *JP*
[2] e. il p. *J*
[3] retournant *P*
[4] sa *J*
[5] graudement] *JP*
[6] tu *P*
[7] e. a m. *J*
[8] entrenir] *JP*
[9] Helas *J*
[10] Helas *J*
[11] p. bien a *J*

ce*n*t ans, le retourna en l'eage de trente ans*. Et lors qu'il mist so*n* aneau en son doy, il devint si tresallegre et si tresjoyeulx qu'il ne sçavoit la co*n*tena*n*ce tenir de la gra*n*de joyeuseté en quoy il estoit ; si lui dist : « Ma dame et ma treshonnoree pr[i]ncesse[1] *et* ma souveraine dame, or suis je plus tenu a vous q*ue* a pesonne du monde ! Que benoiste soit l'eure que vous fustes nee, car, sa*n*s vous l'avoir merité ne deservy, vous m'avés do*n*né des tresors i*n*numerables, especialeme*n*t cestuy ! Ha ! dame, que ne suis je a prese*n*t devant Charlemaigne roy de France, affin qu'il vist l'estat en quoy je suis pour le present, car je me co*n*gnois en la plus grande force que je me senty jamais ! Las ! ma mignonne, comme vous pourray rendre[2] l'honneur, le bien, plaisir *et* service que m'avez fait, moy qui jamais ne vous feiz le parquoy ? Mais je vous prometz que je suis a vous tous les jours de ma vie, car je ne vous sçavroye deservir le don que vous m'evez fait. » Adonc Morgue la fae le pri*n*t p*ar* la main et lui dist : « Mon tresloyal amy *et* le refuge de tous mes plaisirs, je vous vueil mener en mo*n* palais dedens Avallon, *et* la vous trouverez la plus grant noblesse que vous veistes oncques, et trouverés des plus belles et triu*m*phantes dames q*ue* [l'on][3] sçavroit trouver en toutes les parties du mo*n*de. » Si le mena par la main au chasteau d'Avallon, la ou estoit le roy Artus so*n* frere, *et* Auberon* et Malla*m*bro*n** ung luyton de mer.

451. Et[4] qua*n*t Morgue approucha dudit chasteau, les faes vindre*n*t au dava*n*t d'Ogier, chantant le plus melodieusement qu'on sçavroit jamais ouyr ; si[5] entra dedans la salle pour soy deduire totallement. Adonc vist plusieurs dames faees aournees *et* toutes couronnees de couro*n*nes tressumpteusemen*t* faictes *et* moult riches, et toute jour[6] chantoient, dansoient *et* menoient vie tresjoieuse, sans penser a nulle quelconque meschante chose, fors pra*n*dre leurs mondains plaisirs. Et ainsi que Ogier se de[A.III.v]visoit avecques les dames, tantost arriva le roy Artus, auquel Morgue la fae dist : « Approuchez vous, monseigneur mo*n* frere, *et* venez saluer la fleur d[e][7] toute chevalerie, l'ho*n*neur de toute la noblesse de Fra*n*ce, celuy ou bonté, loyaulté *et* toute

[1] prncesse] *JP*
[2] p. je r. *P*
[3] l'on *om.*] *J* ; on *P*
[4] Et *abs. P*
[5] puis *P*
[6] e. tout le j. *P*
[7] da] *JP*

vertu est enclose : c'est Ogier de Da*n*nemarche, mon loyal amy *et* mon seul plaisir, *et* auquel regit toute l'esperance de ma lyesse ! » Ad[o]nc[1] le roy Artus vint embrasser Ogier tresamiablemen*t*, et lui dit[2] : « Ogier, tresnoble chevalier, vous seyez le tresbien venu, et regracie Nostre Seigneur doulcemen*t* de ce qu'il m'a envoyé ung si notable chevalier ! » Si le fist seoir i*n*continen*t* au siege de marchal par grant honneur, dont il remercya le roy Artus bien[3] grandement[4]. Puis Morgue la fae lui mist sur son chief une courone riche *et* tresprecieuse, que nul viva*n*t ne la sçavroit priser. Et avecques ce elle estoit riche *et* avoit une vertu en elle merveilleuse, car tout ho*m*me qui la portoit sur son chief, il oublioit tout dueil, tristesse *et* melencolie, ne jamais ne luy souvenoit de paÿs ne de parens qu'il eut, car tant qu'elle fust sur son chief n'eus[t][5] pensement quelconques ne de la dame Clarice, qui tant estoit belle et noble, ne de Guion son frere, de son nepveu Gaulthier ne de creature viva*n*t, car tout fut lors mis en oubly. Or failloit il bien dire q*ue* ce fust chose merveilleuse, car jamais homme vivant n'avoit veue la pareille, tant de sa[6] richesse que de vertu[7], dont Ogier en la fin s'en [t]rouva[8] esbaÿ[9].

452. Or est Ogier assis bien *et* ho*n*norablemen*t* *et* si bien entr[e]tenu[10] des dames *et* si bien accueilly q*ue* ce fut une gra*n*de merveille. Tant de joyeulx passe temps lui faisoient les dames faes qu'il [n'][11]est creature en ce mo*n*de qui[12] le sceust ymaginer ne penser, car les[13] ouyr si doulcemen*t* cha*n*ter, il lui sembloit prop*re*ment qu'il fut en Paradis ; si passoit te*m*ps, de jour en jour, de se[p]maine[14] en sepmaine, telleme[n]t[15] que ung an ne luy duroit pas ung moys. « Or ça, dit[16] le roy Artus, Ogier, mo*n* amy, que vous semble de nostre logis ? Vous n'estes pas si bien receu q*ue* chiez le roy Charlemaigne que vous prisés tant,

---

[1] adnc] *JP*
[2] e. l. d. *abs. P*
[3] bien *abs. P*
[4] tresgrandement *P*
[5] euss] *JP*
[6] sa *abs. P*
[7] d. sa v. *J*
[8] rouva] *JP*
[9] t. moult e. *J*
[10] entrtenu] *JP*
[11] c'] *JP*
[12] quil *AP*] *J*
[13] c. a l. *J*
[14] semaipne] *JP et deux mots plus loin.*
[15] tellemeut] *JP*
[16] ç se d. *P*

ne que chiez vous, mais vous pre*n*drez en gré, s'il vous plaist. — Ha ! sire, puis qu'il a pleu a la grace de madame vostre seur de me do*n*ner si ho*n*neste *et* si tresamoureux recueil, je ne vouldroye pas mieulx souhaiter, sino*n* d'estre en P*ar*adis, car, la mercy d'elle, elle m'a fait tant de biens que jamais ne les lui sçavroye re*n*dre. Mais, touch*a*nt mon corps, sire roy, il est a vous : co*m*mandez *et* je feray tout ce qu'il vous viendra a plaisir. » Et le roy Artus l'en remercya gra*n*deme*n*t, *et* semblablement Morgue la fae. Or estoit le roy Artus en gra*n*t debat avec le roy des [l]uytons[1], *et* le vouloit getter le roy Capalus*, roy desdis luyto[n]s[2], hors du chastel de Faerie ; si viendrent plusieurs assaillir ledit chasteau *et* tant q*ue* ilz gaignerent la basse court. Adonc se print a crier de recief : « Ou es tu, roy Art[u]s[3] ? Je te deffie corps a corps ! » Et si tost que Ogier l'ouyt, si fut tout eschauffé, si dema*n*da q*ue* ce pouoit estre qui parloit de si estrange façon, « car il n'a pas parolle d'ho*m*me », se dit O[g]ier[4]. Et le roy Artus lui dist plaineme*n*t : « Ogier, mon amy, je vous compteray la verité. Je vous dy que le roy des lutons a grant envie sur moy. Et de fait trouveroit voluntiers le moye*n et* façon de me gatter de ce chasteau qui tent est noble, plaisant *et* gracieux comme vous pouez appercevoir *et* congnoistre, car je sçay bien de vray q*ue* en tout l'universel monde, on fauldroit bien d'en trouver ung semblable, car il n'est roy vivant en ce [A.IIII.] monde, si gra*n*t terrien pust il estre, que, s'il avoit ceans sa demourance, qu'il n'eust a soy contenter. — Vrayement, sire, vous dictes la verité !

453. — **E**t pour la cause, le roy Capalus *et* lesdis lutons que je vous ay dit, co*m*me envieux de ma prosperité, se sont plusieurs fois efforciez *et* s'efforce*n*t de jour en jour de[5] prendre d'assault lidi[t][6] chatel *et* m'en degetter ; pourquoy vous les voyez maintena*n*t venir en ce point, *et* m'o*n*t desja tellem*e*nt assailly qu'ilz so*n*t maistres *et* seigneurs de la basse ceurt. Et sont envieux co*n*tre ma seur *et* moy que c'est une grande merveille, car, s'ilz nous pouoyent co[n]q[u]erir[7], leur penitance seroit assouv[i]e[8]. Mais incontinent que leur faisons quelq*ue* avantage, certenement ilz ne tachent que a nous deffaire *et* destruire,

[1] tuytons] *JP*
[2] luytous] *JP*
[3] Artns] *JP*
[4] Ohier] *JP*
[5] de *abs. P*
[6] lidil] *JP*
[7] couqnerir] *JP*
[8] assouve] assouvye *J* — assoulte *P*

car ilz deviennen*t* si fierrs *et* si orguilleux que c'est une gra*n*t merveille, *et* tel[l]eme*n*t[1] que aprés nous veullent suppediter. Et vous prometz qu'il n'y a guaires q*u*'il en y eut ung qui me donna de paine[2] i*n*numerable. Mais pour la poyne qu'il me do*n*na, je luy ay vendue bien chier, car p[o]ur[3] sa penitance, il sera trois cens ans cheval sans parler ung to[u]t[4] seul mot, *et* aprés les trois cens ans achevez, on luy baillera la couro*n*ne telle co*m*me vous l'avez. » Si fut Ogier, le vaillant chevalier, moult esbahy, *et* dist a soy mesmes : « Hé ! glourieuse mere de Dieu le createur, ou suis je arrivé ? Je ne co*n*gnois rie*n* en cecy ! Co*m*ment se peuent telles choses faire ? » Si dema*n*da adonc au roy Artus ou estoit le cheval qui devoit estre tant de temps sans muer sa semblance ; si lui respondit le roy Artus qu'il estoit au chasteau d'Ayma*n*t *et* tousjours sejourne la, ne jamais n'en part, « se je ne le souyaicte, *et* a la a boyre *et* a me*n*ger a son plaisir. Et vous le pouez bien avoir veu car vous avez passé par dedens. » Si se print Artus a souhaicter Papillon qui vint i*n*contine*n*t, *et* pour l'amour d'Ogier fist la plus merveilleuse chiere de jamais. Et ado*n*c Ogier requist humbl[em]e*n*t[5] au roy Artus de luy donner licence de soy combatre a Capalus*, laquelle chose le roy Artus luy octroya. Adonc se fist armer Ogier treshonnourablement de ses armes, puis saingnit Courtin son espee, *et* se rescommanda a Nostre Seigneur Jesuchrist, et puis saillit dehors, *et* si tost qu'il fut dehors, il trouva Capalus q*u*i se vint apparoistre a luy en figure d'ung chevalier gra*n*t *et* fort. Et qua*n*t il apperceut Ogier, si lui dema*n*da son non *et* le lieu de la ou il estoit. Et il luy respondit qu'il estoi[t][6] des parties de France *et* qu'il estoit de la duché de Dannemarche *et* de la lignee des Dannoys. Et aprés qu'ilz eurent eu plusieurs parlemens entre eulx deux*,

454. Adonc[7] si[8] dist Ogier : « Rens toy, chevalier, au roy Artus, ou de toy n'est plus riens, car a ceste fois tu ne me puis eschapper ! » Adonc lui dist Capalus : « Je ne me rendray pas[9] au roy Artus, mais je me re*n*dray a toy, car meilleur[10] co*m*paigno*n* de toy je

[1] teltement] *JP*
[2] d. la p. *P*
[3] peur] *JP*
[4] tont] *JP*
[5] humblmeent] *JP*
[6] estoir] *JP*
[7] Adonc *abs. J* ; Lors *P*
[8] se *P*
[9] point *P*
[10] c. a m. *P*

ne sçavroye trouver au mo*n*de[1]. » Adonc Capalus bailla son espee a Ogier, leq*ue*l la print
5 tresvolu*n*tiers ; si le pri*n*t Ogier le Da*n*noys par la mai*n et* le[2] mena en la gra*n*de salle du chasteau deva*n*t le roy Artus *et* le livra a sa dame Morgue la fae, la seur dudit roy Artus, et a toutes les dames do*n*t le roy *et*[3] Morgue *et* toutes les autres dames en remercierе*n*t tresgra*n*deme*n*t Ogier, mais p*re*mier il req*u*ist au roy q*ue* Capelus ne muast ja*ma*is se*m*bla*n*ce[4] de chevalier. [A.IIII.v] Et a cella s'acorda le roy Artus. Et ta*n*tost se fist
10 baptiser *et* fut co*n*verti a Nostre Seigneur, dont fut lea*n*s demené si grant joye que merveille. Et lui poserent une pareille couro*n*ne de celle d'Ogier. Et s'entr'aymerent si loyaulme[n]t[5], Ogier *et* lui, que ce fut merveille ; si fure*n*t leans, non pe*n*sens a chose du mo*n*de, fors d'escouter les sons de tous les i*n*strume*n*s dont on se puisse recorder, sonnans si doulceme*n*t qu'il n'estoit si dur cueur q*u*i n'oubliast tout duel, tristesse *et* melencolie,
15 seuleme*n*t pour leur prestrer l'oreille, car c'estoit ung lieu si delectable qu'il n'estoit possible a ho*m*me [si esbaÿ] de souhaiter qu'il[6] ne trouvast lea*n*s*. Et pe*n*sés que Ogier, qui tant avoit veu de choses, en estoit si esbaÿ qu'il ne sçavoit qu'il devoit faire ne dire, sinon qu'il cuidoit mieulx estre en Paradis que a[7] nulle autre regio*n* ; si laisseray icy a parler du chasteau d'Avallon, d'Artus et de Morgue la fae, et reto[ur]neray[8] a parler du
20 roy Gaulthier le nepveu d'Ogier, dont Ogier n'avoit plus nulle souvenance, lequel fut for molesté par le souldan Noradin, Bra*n*quemont frere du souldan, et les freres de Bruhier.

---

[1] t. en ce m. *P*
[2] e. si l. *P*
[3] r. Artus e. *J*
[4] face *P*
[5] loyaulmeut] *JP*
[6] a h. d. s. si esbaÿ qu'i.] *P* — a h. d. s. chose qu' i. *J*
[7] en *P*
[8] retontneray] *JP*

LII

¶ Comme[n]t[1], durant le temps que Ogier fut en Faerie, Hierusalem fut conquis par les payens, *et* Babiloine se*m*blablement, et comment Gaulthier, ensemble sa dame Clarice et ces deux beaux enfans, se saulveren[t][2] en ung bateau et s'en allerent en France.

[A.v.] **455. L**ors durant le temps que Ogier estoit en Faerie et que il eut oublié le paÿs de Fra*n*ce et tous ses bons amis, car plus de rie*n* ne luy souvenoit, force[3] de* faire chiere joyeuse et se gaudir au mieulx qu'il pouoit, et lors les places qui guaignees avoient esté des cristiens furent durement assaillies des paiens et prinses d'assault, et tous les crestiens tormentés et mis a mort par grande tirannie, car, qua*n*t le soulda*n* congneut q*ue* les parens de Gaulthier – c'est assavoir Ogier le Dennois *et* Guio*n* so*n* frere – n'estoie*n*t plus en celle region, si assemblerent[4] ensemble le souldan Noradi*n*, Branquemon[t][5] son frere, les freres de Bruhier et l'admiral Gaudice, lesquelx allerent premier devant Hierusalem *et* le pri*n*drent d'assault, car ilz n'estoient pas leans demourés gra*n*t force de gens. Et quant ilz l'eurent ainsi prins, si se pensere[n]t[6] bien, puis qu'ilz avoient Hierusalem, qu'ilz avroient aisement Babiloine, do*n*t le soulda*n* Noradi*n* avoit esté degetté miserablement, car les crestiens s'i portere*n*t si vaillamme[n]t[7] que, de trente roys qu'ilz astoient, n'en reschappa pas trois, touteffois* le souldan Noradin, aconpaigné de l'admiral Gaudice *et* de son frere Branquemont, ensemble les freres de Bruhier, qui ta*n*t naviguerent sur mer qu'ilz vindrent pour prendre terre devant Babiloine*. Et quant ilz furent prés de descendre, le roy Moïsant, le roy Florion *et* le roy Carahu arriverent dedens Babiloine pour secourir le bon Gaulthier. Et quant les paiens fure*n*t descendus deva*n*t Babiloine, Gaulthier se print a festoier les roys, ses bons parens *et* amis, lesquelx, sans mander ne autrement, l'estoient venu secourir. Adonc fire*n*t une grande feste *et* menere*n*t gra*n*t joie *et* gra*n*t liesse. Et souvent regretoient[8]* le bon Ogier *et* disoit Carahu : « Ha ! Gauthier, mon amy, or ay je perdu le meilleur *et* le plus vaillant amy que j'eusse en ce mo*n*de, vostre bon oncle, en qui tant avoit de vaillance *et* de prouesse ! — Et co*m*ment, se dit Gauthier, le poués vous

[1] commeut] *JP*
[2] saulveren] *JP*
[3] fors *JP*
[4] s. s'a. *JP*
[5] *Haut de la lettre effacée*] *JP*
[6] pensereut] *JP*
[7] vaillammeut] *JP*
[8] regrettoit *P*

avoir ai*n*si perdu ? — Par ma foy, se dit Carahu, je vous diray comme*n*t : car ainsi que noz fusmes sur mer, il se leva ung grant impetueux[1] vent, si terrible que merveille[2], tellement que le mast de leur navire *et* tref *et* tout rompire*n*t ; et a celle heure, le vent noz getta si loing l'ung de l'autre que oncques puis je ne le vy, dont j'en suis en si grant destresse que je ne sçay que devenir, car, s'il fust icy, nous n'eussions pas laissé descendre noz ennemis en ce point qu'ilz sont desce*n*dus. — Or ça, ce dist Gaulthier, puis q*ue* ainsi est, Dieu par sa sai*n*cte misericorde *et* grace le vueille avoir en sa garde ! Et peut on bien dire en France que p*ar* avanture n'en sera jamais veu le pareil, car il estoit si vertueux qu'il venoit tousjours a chief de ses entreprises. »

456. Quant[3] il eurent assés parlé d'Ogier, si dirent tous ensemble que c'estoit par ava*n*ture le vouloir de Dieu qu'ainsi fut, car il sçavoient bie*n* que il estoit amy de Dieu ; si delaisserent le parlement et firent tresbo*n*ne chiere, car depuis le departeme*n*t d'Ogier ne[4] c'estoient veuz. Adonc commencerent[5] a parler de celle guerre et comment Hierusalem avoit esté prins. « Or avisons, se dit le roy Carahu, comme nous nous devo*n*s chevir[6] touchant ces mauldictes gens qui sont venus devent vostre cité, car ilz sont grant nombre de gens, puissant et fors[7] ; si[8] nous fault trouver façon de entreprendre quelque chose pour leur monstrer que nous sça[v]ons[9] faire et aussi quelle force et[10] puissance nous[11] avons. »

[A.v.v] **457. A** ces parolles, le roy Moÿsant dit : « Seigneurs, q*u*i me vouldra croyre, nous nous laisserons ung peu assaillir, car ilz ne nous[12] pourro*n*t grever de long temps, car vous sçavez bien que vostre cité est bien forte. Puis, nous sommes belle compaignie pour nous deffe*n*dre, si n'avo*n*s nulz estrangiers en nostre compaig[n]ie[13], mais congnoissons tous

[1] u. si g. et i. *P*
[2] q. c'estoit m. *P*
[3] Mais q. *P*
[4] O. le Dannois n. *P*
[5] commenecerent] *JP*
[6] gouverner *P*
[7] fors e. puissans *P*
[8] si *abs. P*
[9] sçanons] *JP*
[10] et *abs. P*
[11] p. et bon vouloir n. *P*
[12] i. nous ne p. *P*
[13] compaiguie] *JP*

les ungs les autres, puis sommes tous parens et bons amis, pourquoy nulle trahyson ne pourra estre faicte ne entreprise ; si e*st* mon opinion telle q*ue* nous les laissons faire, *et* puis le fait nous conseillera. » A laquelle parolle s'arresterent, mais c'estoit oultre la volunté de Gaulthier, car il avoit le courage si ardant que, qui l'eust voulu croyre, on fut sailly sur eulx de prime face qu'ilz descendirent, mais pource que le roy Moÿsant estoit sage *et* ancien, que Gaulthier avoit espousé la dame Clarice sa fille, il n'osa dire mot mais le laissa faire po[u]r[1] celle heure, *et* fist bien, car la fortune se trouva au darnier mauvaise pour luy *et* pour tous les autres semblablement, car de croyre jeunes gens, c'est avanture quant bien en vient* ; si passa ainsi celle journee a faire chiere joyeuse po[u]r[2] l'avenement de ces tant nobles roys qui la estoient venus.

458. Lors[3] les payens q*u*i dehors estoient ne s'efforçoient nullem*e*nt de donner assault, car ilz congnossoient bien qu'ilz n'y perd[r]oient[4] q*ue* leurs pain[e]s[5], car le souldan Noradin savoit bien que c'estoit Babyloine[6], car long temps l'avoit deffendue, pourquoy n'attendoit fors la saillie. Et quant ilz eurent longuement esté la deva*n*t, Gaulthier disant[7]* tousjours au roy Moÿsa[n]t[8] son sire : « Sire, vous congnoissez ou pouez clerem*e*nt co*n*gnoistre[9] q*ue* ces gens ne sont pas pour nous*, car s'ilz estoient forte gens, ilz nous eussent vivement assaillis. Et pource, qui me vouldra croyre a celle fin qu'il soit memoire, nous saillir*o*ns[10] sur eux *et* prestement, car, si nous les laissons ainsi, tousjours se fortiffir*o*n[t][11] de[12] plusfort en plusfort *et* tellement qu'ilz nous pourront grandem*e*nt dommager, nous *et* noz païs. » Adoncques penser*e*nt longm*e*nt sur celle parolle *et* tout le jour le roy Moÿsant ne faisoit q*ue* penser ; si dist le roy Moÿsa[n]t[13] : « De trop soy haster vient aucuneffois de gra*n*[s][14] do*m*mages[15] ; je vous prie, allons

[1] ponr] *JP*
[2] ponr] *JP*
[3] Mais *J*
[4] perdoient *AP*] *J*
[5] pains] *JP*
[6] c'e. de B. *P*
[7] disoit *J*
[8] Moÿsaut] *JP*
[9] congnoistre clerement *P*
[10] sauldrons *P*
[11] fortiffirons] *JP*
[12] de *abs. P*
[13] Moÿsaut] *JP*
[14] grant] *J*
[15] grant dommaige *P*

bellemen*t* en besoigne, co*m*bien q*ue* la longueur du temps nous sera fort do*m*mageable touchant les paÿs. Et se saillo*n*s dehors, nous nous mettrons en la subjectio*n* de noz ennemis ; si ne le dis pas pour la paour que j'aye, mais pour les dangiers qui nous en pourroie*n*t venir. » Adonc dist Carahu : « Messeigneurs, ainsi qu'ilz vous plaira soit fait, car touchant la longueur du temps, je n'y donneroye[1] guaires, fors[2] qu'ilz pourront courir sur voz paÿs, *et* ce penda*n*t vous feroient de grans dommages. Et ce faisons quelque saillie, la cité ne nous poura faillir. Mais nous pourrons retirer touteffois qu'il nous plaira. — Mais que vous pouez », se dist le roy Moÿsant. Combien q*ue* le roy Florion fust bien de [son][3] concentement ; pourquoy fut conclud celui jour que le lendemain au matin sailliroient sur leurs ennemis*; si pensoie*n*t toute la nuyt comme ilz feroi[e]nt leur saillye, car l'ung pensoit qu'il feroi[e]nt[4] trois batailles, et ainsi qu'il aviendroit* a la premiere bataille, il sailliroient[5] du tout ou se retireroient dedens la cité. Or, le lendemain au matin, incontinent que le soleil fut levé, si d[i]st[6] le roy Gaulthier au roy Moÿse*n*t : « Sire, le jour est beau et cler, la merci de Nostre Seigneur ; si me semble qu'il seroit bon de faire une saillye sur noz ennemys. — Soit fai[t][7] tout ainsi [A.VI.] qu'il vous plaira, se dist le roy Moÿsant, mais faictes premier asse*m*bler toute la seigneurie crestienne. »

459. Atant[8] s'en partit Gaultier pour aller faire assembler les seign*eu*rs, lesq*ue*lz fure*n*t tost asse*m*blez, *et* si tost qu'ilz furent ense*m*ble[9], Gaultier dist au roy Moÿsant : « Sire, vecy toute la noblesse crestie*n*ne asse*m*blee, dictes ce qu'il vous plaira ! — Or ça messeign*eu*rs, dist le roy Moÿsant, vous congnoissez assez co*m*me les paye*n*s noz ennemis sont desce*n*dus devant la cité pour nous livrer l'assault. Et combie*n* qu'ilz ne face*n*t se*m*blant nul[10] de nous assailllir, si congnois je qu'il sont ge*n*s assez pour ce faire, car ilz ne sont pas si sotz d'estre desce*n*dus q*ue* ilz ne ce se*n*tent fors *et* puissans pour no*us* desconfire s'ilz peulent. Neantmoi*n*s q*ue* no*us* so*m*mes grande puissance, si eusse je voulentiers veu faire ung effort q*ue* les avoir assaillis. Or touteffois, puis q*ue* ainsi va,

[1] dagneroie *P*
[2] g. compter f. *P*
[3] leur *AJP*] *corr. d'ap. le sens*
[4] feroint] *JP*
[5] sauldroient *P*
[6] dst] *JP*
[7] *Haut de la lettre effacé*] *JP*
[8] Puis a. *P*
[9] assemblez *P*
[10] s. de n.] *JP*

vecy Gaultier n*ost*re bon amy qui a grant voule*n*té que façon sur eulx une saillye[1]. Pource, si vous estes conte*n*s, dictes v*ost*re voule*n*té, car a vostre dit je m'acorde *et* me conse*n*s[2]. » Adonc respondit le roy Caraheu[3] : « Puis qu'il plaist a Gaultier *et* q*ue* c'est son vouloir, aussi esse le nostre, car lui q*u*i est sire de Babiloyne, c'est bien raison q*ue* sa voix soit accordee p*ar* dess*us* toutes les autres voix ; si plaise a Nostre Seign*eu*r Jesucrist q*ue* nous puissons saillir de telle heure que nous puissons avoir victoire, car, si nous gaignon*s* ceste journee, toute la n[o]blesse[4] paye*n*ne y est, *et* pource a ceste fois la guerre sera finee. En l'ho*n*neur de la benoyste Passion de Nostre Seign*eu*r Jesucrist, q*ue* chascun s'i employe au mieulx q*u*'il pourra ! » Si fist on sonner les tro*m*pettes *et*[5] clerons par toute la cité de Babyloine pour faire armer chascun.

460. Et[6] quant chascun fut bien armé, si ordonere*n*t les batailles dede*n*s Babyloine pour veoir co*m*me l'armee se guideroit, si se mire*n*t en ordonnance si[7] tresho*n*nourablem*en*t q*ue* c'estoit une plaisance de les veoir. Et qua*n*t les batailles des princes crestie*n*s fure*n*t bien arre*n*gees, ado*n*c firent ouvrir les portes tout incontine*n*t, si saillire*n*t asprem*en*t[8], en menant une gra*n*t huee *et* cria*n*t : « Vive Babyloine ! » Auq*ue*l cry se midre*n*t en bataille*, *et* soudainem*en*t fure*n*t prés de recevoir les crestie*n*s. Adonc comme*n*cerent les batailles a leur[9] re*n*contrer, auquel re*n*contre fure*n*t occis grant multitude de paye*n*s, car Gaultier, tout courroucé *et* quasi demy hors de son ente*n*deme*n*t, fist si grant portem*en*t qu'il occist en la bataille le souldan Noradin, ense*m*ble son frere Branquemont. Et les euss*en*t desco*n*fis[10] les crestie*n*s, n'eust esté l'admiral Gaudice, qui si vaillamm*en*t se[11] porta que, en la parfin de ce cruel assault, le roy Caraheu, le roy Moÿsant *et* son filz le roy Florion, to*us* trois avec leurs ge*n*s y demoureren*t*, *et* fure*n*t occis par les ge*n*s dudit Gaudice.

---

[1] f. une saillie s. e. *P*
[2] condescens *J*
[3] C. et dit *J*
[4] nblesse] *JP*
[5] t. busines e. *J*
[6] Et *abs. P*
[7] si *abs. J*
[8] s. bien a. *P*
[9] se *J*
[10] e. tous d. *J*
[11] s'i *J*

LIII

¶ Comme[1] Gaultier, ensemble sa femme la dame Clarice, *et* leurs deux beaulx enfans, s'en retournerent en France aprés la perte de Babyloine.

[A.VI.v] **461. T**ant fut l'effort cruel q*u*'il fut force au bon Gaultier de soy retirer dedens Babiloine, la ou il fit tant q*u*'il mist la dame Clarice *et* ses deux enfa*n*s, que ta*n*t il aymoit, en ung navire. Et mo*n*terent sur mer po*u*r s'[2]en aller devers Charlemaigne, a grans regrez. Et Gaudite entra en Babiloine, lui *et* ses ge*n*s, *et* en fut seigneur. Puis ap*ré*s co*n*quist le royaume d'Acre. Et quant il l'eut conquis, il s'en retourna en Mesque, puis s'en alla en Ynde la majeur ou il conquist le royaume, ensemble to*us* les païs q*ue* les crestiens avoie*n*t conquis, tant q*u*'il fut seign*eu*r de tout le païs de par dela. Or avoit ce Gaudice une tresbelle fille no*m*mee Esclaremonde, q*ue* aprés peu de te*m*ps Huon de Bourdeaulx co*n*quist *et* tua son pere dedens la[3] salle. Et de cecy ne tracteray plus ava*n*t, car il est contenu en ung autre ro*m*mant* a part, puis il ne vie*n*t en rie*n*s a propos de ceste matiere. Or retou[r]neray[4] je a Gaultier, qui tant estoit noble *et* plain de vaillance, *et* disoit en ceste maniere : « Las ! mon oncle Ogier, trop tost m'estes failly, car si vo*us* eussiés esté au pres de moy, ces mauldis paye*n*s ne[5] me fussent pas ainsi[6] venu assaillir co*m*me ilz ont ! Si prie a Jesucrist q*u*'il no*us* en doint bo*n*nes nouvelles. — Las ! po*u*r Dieu, sire, se disoit la dame Clarice, de vo*us* desco*n*forter vo*us* avriez gra*n*t blasme, car nous so*m*mes encores jeunes tous deux, puis avons deux beaulx enfa*n*s, la mercy de Nostre Seign*eu*r, car[7] je ne doubte riens puis q*ue* no*us* so*m*mes a sauveté, dont je regracie Dieu, leq*ue*l vueille avoir les ames de mon pere, de mon frere *et* du noble roy Caraheu, ense*m*ble des bons chevalliers crestiens. — Amen, se respondit Gaultier, car je suis bien asseuré que, quant mon oncle Ogier sçavra la mort dudit Caraheu, que il en sera tresdouloureux, car c'estoit [B.I.] l'homme du monde qu'il aymoit le mieulx. »

462. Si[8] nagerent tant par mer qu'ilz parvindrent en France *et* trouverent le roy Charlemaigne a Paris, et Gaulthier le vint saluer treshumblem*e*nt avecques la dame

---

[1] Comment *JP*
[2] eulx *P*
[3] sa *J*
[4] retoueneray] *JP*
[5] ne *abs. P*
[6] ainsi *abs. P*
[7] m. Dieu c. *P*
[8] Puis *P*

Clarice sa femme, lesquelz le roy Charlemaigne receut tresvoulentiers ; si leur demanda des nouvelles d'oultre mer. Adonc Gaulthier lui compta tout son cas : comme il avoit vaillamme*n*t conquis Hierusalem et Babiloine, et comme il avoit esté couronné roy des deux royaumes, et comme son oncle Ogier[1] s'estoit mis dessus la mer pour aller avec le roy Caraheu, *et* comme ilz furent par ung grant vent ruez loing l'ung de l'autre, *et* tellem*e*nt qu'on n'en eut oncques puis nouvelles, « si ne sçait on la ou il peut estre allé. Et touchant le roy Caraheu, il a fait si bon devoir en son païs depuis qu'il a esté baptisé, que il a converty tout son peuple en la foy crestienne, car ce pendant qu'il les contraignoit, saint Thomas, qui la estoit mis en terre, se leva franchement *et* monta en chaire et prescha publiquement par longue espace de temps, tellement qu'il convertit tous les païs *et* royaumes circonvoisins. Et aprés toutes ces choses, saint Thomas c'est esvanouy, si que oncques[2] depuis ne fut veu ne ouy de personne, *et* a fait ledit roy Caraheu mettre le corps dudit saint dedens une noble *et* riche chasse d'or. Puis, ce fait, s'en retourna me co*n*voyer, aco*m*paigné du roy Moÿsant pere de ceste dame cy[3], *et* le roy Florion son frere, et lesquelz furent mors *et* occiz en l'assault qui fut fait devant Babiloine, la ou m'a esté force de me mettre sur mer pour m'en venir pardeça, car, ou je n'avoie que dix mille combatans, ilz en avoient plus de quatre vingtz mille. Et nonobstant le souldan et son frere furent occiz en celle baitaille. Et pource, sire, ce que je congnoissoie que vous m'avriez pour reco*m*ma*n*dé touchant la duchié de Dannemarche et les terres a ce appartenantes, si vous supplie, mon roy et mon seigneur naturel, avoir regart a ma deffortune. » Adoncques le roy Charlemaigne fut trescourroucé pour deux ou pour trois causes. La p*re*miere estoit pource qu'il avoit perdu Ogier, le plus vaillant de la crestienté ; la seconde de Caraheu qui estoit mort, lequel avoit intention de retourner en France ; la tierce pour la perte de Gauthier *et* sa griefve desconfiture, *et* aussi que les payens s'estoient si fort enforcis.

463. Quant il eut entendu les plaintes de Gauthier, si lui dist : « ¶ Gaulthier, mo*n* bon amy, ce me poise de vostre defortune, mais la grace a Dieu, vo*us* avez encores des terres *et* seigneuries pour vivre honnorablement, car, se je sçavoie que vous en eussiez defaulte, je vous en donneroye. Mais de ceste heure, je vous remetz voz terres, fiefz *et*

[1] O. s. o. *J*
[2] oncques *abs. P*
[3] icy *P*

seigneuriez en voz mains, de ceste heure. Et ne vous souciez, car jam[a]is[1] ne vous feray deffault ; si veulx que vous soyez tousjours a mes gaiges *et* pensions. » Si le remercia Gaulthier tresgrandement, *et* la dame Clarice semblablement. Et ata*n*t se dep*ar*tit Gaulthier de Charlemaigne pour s'en retourner a[2] la duché de Dannemarche, ou la trouva son pere, qui estoit ja fort ancien, qui le recueillit treshonnestement[3], lui, sa dame Clarice et ses deux beaux enfans. Et regnerent tous en grant triumphe, honneur *et* prosperi[t]é[4] toute leur vie. Or vous[5] devez sçavoir que le pere de Gaulthier fut fort esbahy quant il vit son filz, sa femme *et* ses enfans, qui ja estoient fors *et* puissans. Et fut tresjoyeulx de leur ve[B.I.v]nue en tant qu'ilz avoient sauvé leurs corps, mais courroucé[6] de leur d[e]ffortune[7]. Toutesfois, aprés qu'il lui eut compté tout[8] le cas, le pere regracia Nostre Seigneur Jesucrist q*u*'ilz estoient eschapez en ce point. Or vous laisseray je a parler de Gaulthier *et* de sa deffortune, *et* retourneray a Ogier qui estoit en Faerie.

464. Durant [9] ces choses, Ogier le Dannoys estoit au chasteau d'Avallon avecques le roy Artus *et* Morgue la fae sa seur, ensemble Aubiron *et* le roy Capalus qu'il avoit conquis, *et* la estoit si ravy en joye *et* en liesse que il avoit oublié tous ses parens et amys. Au bout de long temps Morgue la fae, qui tant l'aymoit de bonne amour, car il l'avoit tellem*e*nt aymee, *et* elle lui, que ilz engendrere*n*t ung enfant ensemble qui eut nom Murmunin*, lequel fut tresvaillant homme quant il fut en aage, et fut du temps de Hue Capet roy de France, et fist en son temps de grans biens en France ainsi qu'il est contenu es croniques*, Morgue la fae, voyant que ja assez long temps l'avoit leans tenu et qu'il estoit bien licite qu'il allast es parties de France pour la gent payenne qui y estoie*n*t, si luy osta la couronne. Adonc lui souvint de Charlemaigne[10] et de tous ses parens et amys q*u*'il avoit laissez. Adoncques ne cessa jamais jusques a ce que il eut congié de sa dame Morgue la fae, *et* du bon roy Artus.

---

[1] jamuis] *JP*
[2] en *P*
[3] treshonnorablement *P*
[4] prosperire] *JP*
[5] vous *abs. P*
[6] m. fut c. *P*
[7] dffortune] *JP*
[8] tout *abs. P*
[9] Et d. *P*
[10] s. du roy C. *P*

465. Quant Morgue la fae l'entendit, elle se print fort a rire *et* lui demanda : « Ogier, mon amy, que me demandez vous ? — Las ! dame, je vous vouldroie bien prier *et* requerir, ou nom de Jesucrist, qu'il vous pleust me donner co*n*gié *et* licence que je peusse en brief retourner en Fra*n*ce pour veoir le vaillant Charlemaigne *et* tous les bons princes de France, ensemble madame Clarice ma femme, royne d'Engleterre, *et* tous noz bons amys et parens de par dela. — Or ça, Ogier, dist Morgue la fae, que voulez vous a present aler faire en France ? Vous pouez bien congnoistre qu'il n'y a nulles gens a present de vostre congnoissance. Co*m*bien pensez vous qu'il y a d'ans que vo*us* estes pardeça ? » Ce dit Ogier : « ¶ Il n'y a pas long temps, il y a bien, se dit il[1], vingt ans. » Adonc dist Morgue : « Mon amy, vous vo*us* abusez, car il y a plus de deux cens ans, car, dist elle, de la lignee de Charlemaigne n'e*n* y a pas plus[2] ung, ne de vostre congnoissance il n'en y a pas ung[3]. — Ha ! dame, se dit il, a peine le croiroy je se ung autre le me disoit, car de ouyr cecy je ne fuz jamais plus esbahy ! — Seurement, mon amy Ogier, je vous dy toute la verité, ne de la lignee de vostre femme n'y en a plus, pourquoy ja ne vous convient aller en France pour veoir voz parens. — Or me dictes, dame, s'il vous plaist, qu'on fait en France pour le present. — Par ma foy, se dist elle, il n'y fait pas bon pour le present, car les maulditz payens ont gasté Romme *et* l'ont toute exillee *et* mis le saint pere hors de son siege, *et* l'ont fait mourir a tourment et martyre, puis ont gasté tout le païs de Lombardie, la Provence, Bourgoigne *et* une grant partie de Fra*n*ce, *et* ont tellement besoigné qu'ilz ont assiegé le roy de France devant la ville de Chartres, et s'ilz ont une fois gaigné celle ville, France est du tout confondue *et* destruicte, car toute la puissance du roy y est.

[B.II.] **466. O**r, mon amy Ogier, de vous donner congié d'aller veoir voz parens, se seroit une[4] folie a moy, car, mon amy, je vous prometz et si vous jure sur ma foy qu'il y a cinquante ans que de vostre lignee il n'est mentio*n*, ne nouv[e]lles[5] de Charlemaigne ne de prince qui fut en France. Mais, s'il estoit ainsi que pour la foy de Jesucrist il vous print voulenté de y aller, certainement je le vouldroie bien, car vo*us* y pourriez acquerir ung grant merite. — Et pour cela, se dist Ogier, iray je voulentiers, car autrefois leur ay je mené bo*n*ne guerre, *et* feray encore, se Dieu me donne tant vivre, car je les hay

[1] a s. d. i. b. *P*
[2] plus *abs. P*
[3] a plus *P*
[4] une *abs. P*
[5] nouvlles] *JP*

mortellement ! » Et a ces parolles lui dit Morgue la fae : « Puis que vous avez si bon vouloir et si noble, je vous feray du bien, car je vous donneray ce tizon qui n'est point allumé, que vo*us* porterez avec vous, *et* tandis que le porterez avecques vous, sa*n*s allumer, tousjours vivrez en bonne santé ; si vous le mettez au feu, aussi tost qu'il deffinera, vous deffinerez*. Or vous avez ung secret que jamais personne ne sçavra, si se n'est de par vous, et ne le declarez jamais a personne du monde, *et* vous ferez que sage ; si autrement vous le faictes, vous abregerez acoup vostre vie. » Pourquoy Ogier de fra*n*c courage la remercia gra*n*dement, lui suppliant de rechief qu'il lui pleust prester le bon cheval Papillon. Et elle lui dist que si feroit elle ; si demanda Ogier son haubert, son espee *et*[1] tout son fait, qui lui fut baillé incontinent. Et Morgue la fae lui dist : « Mon amy Ogier, dist elle, vecy Bonoist vostre bon amy*, qui vous tiendra bonne compaignie, car ung homme seul n'est rien. » Ado*n*c respondit Benoist : « Madame, tresvoulentiers je l'acompagneray, car je le co*n*gnois si noble *et* si vaillant que, pour mourir, jamais je ne l'abandonneroye. » Et Ogier le remercia grandement de son noble vouloir. Adonc se fist armer a son compaignon Benoist tresge*n*tement. Et quant ilz furent armez tous deux, Morgue la fae sa dame[2] l'embrassa *et* le bai[sa][3], tellement qu'elle ne le peut[4] abandonner. Et adonc fut fait venir le cheval Papillon, bie*n* enharnaché et bien[5] acoultré, si honnestement qu'il n'y failloit rien ; si lui dist : « Papillon, tu scés bien que tu as esté conquesté de par mon frere le roy Artus, tandis que tu estoies luiton, *et* jusques a deux cens ans dois estre cheval, le servir touteffois que il te souhaytera ; si souhayte que tu serves le plus noble *et* le plus vaillant de toute crestie*n*té, *et* que tu lui faces ne plus ne moins que tu feroies au roy Artus *et* mieulx se tu peulx, car ton terme achevé, tu avras la couronne ainsi qu'elle t'a esté ordonnee. »

467. Adonc le cheval Papillon fut tresjoyeux, ainsi qu'il le mo*n*stroit par ses signes, car il le venoit cotoya*n*t ne plus ne moins que si se fut esté ung petit chien ; si se coucha a quatre piedz comme autreffois il avoit fait affin que Ogier montast sur lui. Et quant ilz furent tous deux mo*n*tez, toutes les dames du chasteau vindrent a la departie d'Ogier par le co*m*mandement du roy Artus *et* de Morgue la fae, *et* sonnerent une aubade

[1] e. Courtain e. *P*
[2] s. d. *abs. P*
[3] bai (*en fin de ligne*)] *JP*
[4] pouoit *P*
[5] bien *abs. P*

d'instrumens, la plus melodieuse chose a ouyr que on entendit jamais, puis, l'aubade achevee, chanterent de gorge* si melodieusement que c'estoit une chose si melodieuse que il sembloit proprement a Ogier qu'il estoit en Paradis. De rechief, cela finy, ilz chanterent avecques les instrumens par si doulce concordance qu'il sembloit mieulx chose divine que humaine. Et atant print Ogier[1] congié de tous ceulx de leans, *et* dist autement que, n'eust esté le grant oultrage que faisoient les payens en France, qu'il fut tousjours vou[B.II.v]lentiers demouré leans, car il lui sembloit qu'il estoit en Paradis *et* que jamais n'avoit veu si grande melodie. Adonc Ogier dist a sa dame Morgue la fae : « Madame, je vous prie, tant humblement comme je puis, qu'il vous plaise nous souhaitier quelque part en France, car je sçay bien que vous avez puissance de faire plus fort que cela. — A vostre gré et vouloir ! » dist elle. Adoncques se print a le baiser tresdoulcement *et*, en le baisant, se sourdit une nuee, mais tout premier lui deffendit qu'il ne decelast leur estat ne aussi les dons qu'elle lui avoit faitz, et qu'il tensist tout cela secret ; si[2] lui promist que si feroit il. Et atant la nuee les leva tous deux en l'air, si que nul d'eulx ne peust estre veu ne apperceu de nully, et si soubdainement furent les deux chevaliers portez en celle nuee qu'ilz vindrent ar[ri]ver[3] pres d'une belle fontaine, en ung carrefourc. Et quant ilz furent la arrivez, ilz ne leur estoit pas possible de sçavoir par ou ilz estoient venuz ne de quel quartier, et en furent tous deux bien esmerveillez ; si adviserent devant eulx de grandes tours, si congneurent, quant la nuee s'en fut remontee, que c'estoit une bonne ville. Adoncques furent tous esbahiz, et le chevalier Benoist dist : « En effect, s'il me failloit retourner en Faerie, je ne sçavroye ou prendre mon chemin. »

[1] p. a O. *P*
[2] s'il] *JP*
[3] arver] *JP*

LIV

Comment Ogier partit de Faerie, lui *et* son compaignon Benoist, et comme ilz arriverent en ung carrefourc pres Montpellier, et comme[1] il fut a Meaulx *et* de Meaulx s'en alla a Paris, puis s'en alla a Chartres pour faire lever le siege des payens, *et* des merveilles que le cheval Papillon faisoit.[2]

[B.III.] **468. Q**uant[3] Ogier eut prins congé de Morgue la fae, du roy Artus et de toute la compaignie qui estoit leans, si furent ravis, Benoist *et* luy, en une nuee, co*m*me vous avés ouy ; si arriverent pres Montpellier, dont furent bien[4] esbahys, car ilz ne sçavoient ou[5] ilz estoient ; si apperceurent ung escuier jeune qui venoit devers eulx. Et quant ilz le virent venir, si luy demanda Ogier : « Mon amy, quelle ville est ce que nous voyons la deva*n*t ? — Seigneurs, dist il, se m'ayst Dieu, c'est Mo*n*tpellier. — Dictes vous ? se dist Ogier. — Ouy seurement, se respondit l'escuier. — J'en suis bien aise, se dist Ogier. Je ne desiroye pas mieulx estre, car il y a ung mien parent nommé Girard qui est chastelain de lea*n*s. » Adonc l'escuier regarda Ogier entre deux yeulx* *et* luy dist en ceste maniere : « Comment, vous tr[u]ffez[6] vous de moy ? Celuy que vous dictes est mort, passé sont deux cens ans. Et celuy la que vous dites estoit ung tresvaillant homme. Mais celui qui est pour le present est nommé Regnier. — Comment, se dist Ogier, se peut il faire ? Il n'y a pas vingt ans qu'il y estoit. — Par ma foy, se dist l'escuier, il y a plus de deux ce*n*s ans que celui que vous dictes y estoit, lequel estoit parent d'Ogier, le plus vaillant homme du monde. Et si voulés[7] venir jusques a Montpellier, je vous monstreroye combien il y a qu'il est ensevely. Et celuy Girard fist faire ung beau livre en ro*m*mant* de son parent Ogier. Et se co*m*me*n*çoit[8] en ceste maniere* : comme le pere d'Ogier, q*u*i estoit duc de Dannemarche, fust contraint de par le roy Charlemaigne luy faire hommaige de sa duché *et* de ses terres, laquelle chose il refusa, pourquoy le roy Charlemaig[n]e[9], qui lors estoit empereur, y mena son armee pour lui faire rendre l'hommage qu'il luy demandoit, dont le duc, par le conseil de ses sages parens et bons amys, acorda au roy d'aller, dedens ung

---

[1] comment *J*
[2] *Rubrique abs. P*
[3] Lors q. *J* ; Puis q. *P*
[4] tous *P*
[5] s. la o. *J*
[6] treffez] *JP*
[7] vouliez *J* — s. vous v. *P*
[8] commence *P*
[9] Charlemaige] *JP*

temps qui fut dit, a sa ville de Paris pour luy faire hommage de sadicte duché *et* de ses terres ; et pour seurté de ce, il luy bailla en hostage son filz Ogier, lequel, aprés le terme passé que son pere ne vint pas pour acomplir sa promesse, le roy le fist mettre en prison a Saint Omer en la maison du chastelain, la ou ledit Ogier fut amoureux de la fille dudit chastelain nommé Garnier et en eut ung beau filz[1].

469. Or[2] advint, ce temps pendant, que les Sarrasins vindrent devant Romme *et* la prindre*n*t d'assault, tant qu'il fut force au pape de vuyder la ville et a[3] tout le co*n*cille, si se retirerent a[4] vingt ou trente[5] lieues de la, touteffoys ilz furent maistres et seigneurs de la ville et firent des esglises, estables a leurs chevaulx, et a la grant esglise firent le temple de leurs dieux. Et quant le pape vit la foy catholique ainsi estainte, si manda au roy Charlemaigne co*m*me les payens estoient dedens Ro*m*me *et* les gra*n*s maulx qu'ilz y avoient faiz. Adonc l'e*m*pereur y[6] mena sy gra*n*de armee q*ue* ce fut une merveilleuse chose ; si voulut mener avec luy[7] Ogier, qui estoit jeune escuier, qui fut bie*n* courroucé d'y aller, pource q*u*'il estoit amoureux de la fille du chastelai*n* q*u*'il laissa gros[s]e[8] de ung enfa*n*t no*m*mé Baudouin, do*n*t il survi*n*t grant meschief au royaume. Or advi*n*t que, quant Ogier fut sur les payens, il se porta si tresvaille*m*ment que le roy le fist chevalier *et* luy pardo*n*na l'offense de son pere ; et tant fist que, par son moyen, le roy eut victoire sur les payens. Et qua*n*t ilz furent retournez en France, son enfant se vint re*n*dre avecques Ogier, comme le droit naturel l'ordo*n*noit, lequel fut tué *et* occis par Charlot le filz [B.III.v] du roy Charlemaigne. Et puis Ogier, luy esta*n*t en courroux, volut oultrager Charlemaigne, pourquoy le fist* mettre hors du royaume. Et comme, aprés qu'il fut dehors, il co*n*quist le conté de Milla*n*. Et aprés le conquest fait, comme Charlemaigne l'alla assieger devant Chasteaufort, la ou il fut sept ans, puis au bout dé[9] sept ans il eschappa. Puis fut depuis es prisons de l'archevesque Turpin a Reins. Et co*m*me il [f]ut[10] delivré pour faire la bataille a Bruhyer, lequel il occist *et* mist a mort. Lequel, par le

[1] filiz] *JP*
[2] Si *J*
[3] a *abs. P*
[4] a *abs. P*
[5] o. a t. *P*
[6] l'e. il y *J*
[7] soy *J*
[8] grosle] *JP*
[9] des *P*
[10] ut] *JP*

co*m*mandement de Dieu, il fut transmis en Acre, dont il fut couronné roy, *et* laissa la royne d'Engleterre sa famme pour y aller. Puis fut ve*n*du par les Templiers d'Acre, touteffois ilz ne pouoye*n*t pas parvernir a leurs fins, mais ung vent le gecta en Babyloine, la ou il fist de grans prouesses *et* vaillances tant que Gaulthier son nepveu fut couro*n*né roy de Hierusale*m et* de Babylone. Puis se departire*n*t le roy Carahou [et lui][1]*, et se misrent sur mer, et depuis n'eut on nouvelles de lui, la *est* finé le[2] rommant. — Par ma foy, se dit Ogier, *et* je le feray donc croistre, car j'ay intencion de faire encores des prouesses qui n'y sont pas ! — Par saint Jehan ! se dist l'escuier, il n'y a guaires qu'il vint ung homme dedens Montpellier qui cha*n*toit le ro*m*mant, *et* luy donnoit on d'argent[3] a force pour l'[4]ouyr chanter, dont chascun plaingnoit piteusement Ogier. »

470. Or[5] demanda l'escuier a Benoist son compaignon qui estoit ce chevalier qui si grant estoit, *et* Benoist lui respondit que c'estoit Ogier le Dannoys. Se dit l'escuier : « Se vous aviez a acquiter d'une bourde, on vous en peut bien tenir quitte ! Et n'est pas chose honneste de soy truffer des gens ! Vrayement, vous me cuydez bien faire beste de me v[ou]loir[6] faire acroire d'Ogier[7], hui passé[8] son[t][9] deux cens ans il[10] est pery en mer ; de dire que ce soit il ycy, c'est mal fait a vous, *et* si vous jure sur ma foy q*ue*, se[11] n'estoit ce chevalier, que je vous monsteroye q*ue* vous n'estes pas sage de ainsi vous truffer des[12] ge*n*s de bien ! » Adonc Benoist se print a rire *et* l'alla compter a Ogier qui s'en print fort a rire, *et* y passere*n*t le temps longue piece, *et* ta*n*t chevaucheren*t* par leurs menues journees qu'ilz arriveren*t* a Meaulx en Brie, si s'en alla logier a une maison, laquelle aultreffois il avoit fait faire de ses deniers, ou il se tint longuement durant sa jeunesse. Et lors qu'il ariva leans pour logier, adonc le sire qui de leans estoit se[13] seoit au pres de la porte, si lui dema*n*da Ogier : « Dictes moy, s'il[14] vous plaist, en l'o*n*neur de Jesuchrist,

---

[1] e. l. *om. AP*] *J*
[2] d. l. et la fine l. *JP*
[3] o. de l'a. *P*
[4] l' *abs. P*
[5] Si *J*
[6] vuoloir] *JP* — m. le v. *P*
[7] d'O. *abs. P*
[8] O. qui p. *J*
[9] son] *JP*
[10] a. qu'i. *P*
[11] se *abs. J*
[12] de *ou* dé *J*
[13] l. s. de leans qui s. *P*
[14] s'il s'il] *JP*

se nous[1] serons bie[n][2] logez ceans. » Se respo*n*dit l'ote : « Ouy dea, *et* serez traictez honnestemen*t* de venoison *et* de perdris, tout a*n*si qu'il vous vie*n*dra a l'epetit. — Vous m'y pouez bie*n* loger. Ou est, ce dit il, mon hoste ? — Quel hoste ? — Hu*m*bert de Neopoli*n*, dit Ogier. Ou est il ? Car je lui baillay[3] l'arge*n*t do*n*t il fist ceste maiso*n*, dont jamais ne m'e*n* rendit ung denier. — Ha ! ce dist l'oste, est ce se[4] que vous q*ue*rez ? » Si entra dedens *et* leur ferma la porte. Adonc Ogier eut de ce si gra*n*t dueil[5]* q*u*'il ne sçavoit q*ue*lle co*n*tenance tenir ; si parla l'oste par une fenestre *et* lui dit : « Dont vous meult il de parler de vostre hoste Hu*m*bert ? Il estoit ayeul de mo*n* gra*n*t pere, *et* celui do*n*t vous parlez est mort *et* e*n*sepvely passez sont deux cens ans. Et co*m*me vous no*m*mez vous, qui vous dictes maistre de ceste maiso*n* ? — J'ay, se respondit Ogier, tout ce fait faire, et suis no*m*mé Ogier le Da*n*noys, qui fuz filz au duc Geoffroy de Dannemarche, qui me suis tenu longueme*n*t avec Charlemaigne. — Sai*n*cte Marie ! se dit l'oste. Dequoy p*ar*lez vous ? Il y a plus de deux cens ans dont vous parlez. — Je n'en sçay rien, se dit Ogier, car par la volunté de Dieu, j'ay [B.IIII.] depuis esté en Paradis terrestre *et* au fleuve de Jordain, et si ay est[é][6] a la saincte fo*n*taine de Juvence ou je suis retourné en cest aage. »

471*. Lors Ogier dit rigoreusem*en*t a son hoste : « Hoste ! Ouvrez la porte ou p*ar* ma foy, je la vous mettray par pieces ! » Se dist l'oste : « Faictes du pis que vous pourrés, car vous n'y entrerez ja ! » Adonc Ogier donna si grant coup de pié a la porte qu'il la[7] rua contre la[8] terre, et, ce fait, entra dedens l'ostel, *et* do*n*na si gra*n*t coup de poing a l'oste qu'il le coucha de coste luy ; si vindrent plusieurs au cry de la femme de l'oste, laquelle se pri*n*t a crier a l'arme* tant co*m*me elle peut ; s'i[9] assembla grant mo*n*de, mais tant y en venoit et ta*n*t Ogier en abatoit. Et Benoist, qui au pres de luy estoit, ne s'i faignoit pas, car il y fist bien son devoir. Et quant Benoist apperceut la grant floute de ge*n*s qui venoient, si dit a Ogier : « Sire Ogier, je vous prie que montons en se solier la hault. » Et ce disant, ung boucher vint a to[u]t[10] sa hache qui pres estoit d'Ogier, si luy ramenoit si

[1] s. n. *abs. P*
[2] bie] *JP*
[3] baille *ou* baillé *P*
[4] se *abs. P*
[5] duleil] *JP*
[6] est] *JP*
[7] la *om. J*
[8] la *abs. J*
[9] si s'i *J*
[10] tont] *JP*

grant coup que il l'eust fendu jusques a la poitrine s'il n'eust apperceu l'ombre de la hache duquel se destorna ; si tira Courtain son espee, *et* luy en dona si gra*n*t coup qu'il le tumba mort entre ses piez. Adonc ceulx de leans crient[1] a haulte voix : « Au murtre ! », si que toute la ville s'i assembla. Et fut force qu'ilz montassent au sollier *et* avoient paur que Papillon ne montast bien, mais il monta aussi legierem*e*nt que ung poullet. Et quant ilz furent montez, si hardy home qui fut en la co*m*pagnie n'y osa[2] monter aprés eulx ; si s'allerent mo*n*strer aux fenestres pour parlementer avecques eulx. Et pour leur faire plus grant despit, Papillon ouvrist une gueulle si gra*n*de qu'il en yssoit une gra*n*de fumiere[3] do[n]t[4] le[5] mo*n*de eut si gra*n*t frayeur qu'ilz ne sçavoient que devenir. Auquel bruyt vindrent archiers et arbalestriers, si tiroient force de trait contre eulx, et les autres se deffendoient de bonnes pierres, tellement qu'ilz en tuerent largement.

472. Et quant ceulx de dehors virent si gra*n*t desroy[6], adonc envoyerent q*ue*rre l'abbé de Sainct Pharon de Meaulx qu'il venist revestu pour conjurer ce deable qui faisoit si gra*n*t tempeste. Et ce pe*n*dant ung archier tira une flesche a Benoist, qui lui perça le cueur tout oultre, et cheust la mort. Et qua*n*t Ogier le vit ainsi mort a ses piedz, il cuida mourir de dueil. Lors il recuillit le tizon que Morgue la fae lui avoit donné en garde pour Ogier. Or demoura le bon chevalier Ogier to[u]t[7] seul avecques Papillon. Mais qua[n]t[8] il [s]e[9] vit tout seul, il fist si gra*n*t effort de gecter pierres *et* pieces de plastre qu'il en tua a ce coup plus de quarante ; si estoit Ogier tant douloureux de la mort de Benoist que plus de .XX. foys le baysa doulcem*e*nt, en disant : « Hé ! Benoist, mon compaignon *et* mon bon amy, que dira Morgue la fae, quant elle sçavra que serez ainsi mort, elle qui vous m'avoit baillé pour honnestem*e*nt me compaigner ? Las ! pourquoy suis je departy de la pour venir mourir si tost pardeça ? Or voy je ja la confusion de mon esper*a*nce estre advenue quant je voy celuy qui[10] tant j'aymoye mort au pres de moy ; si vouldroye tenir celui qui a fait le coup, car jamais ne mettroit fleche an arc ! » Et qua*n*t Papillon vit q*u*'il

[1] crierent *J*
[2] c. qui o. *P*
[3] fumee *P*
[4] dout] *JP*
[5] d. tout l. *P*
[6] effroy *J*
[7] tont] *JP*
[8] quaut] *JP*
[9] le *AJ*] *P*
[10] que *J*

estoit en si gra*n*t desconfort, si se mist sur les deux piez de deva*n*t, co*m*me s'il voulsist joindre les mains, monstra*n*t p*ar* signes q*u*'ilz seroient reconfortez incontine*n*t. A ces parolles alla passer l'abbé de Sai*n*t Pharon, leq*ue*l, voya*n*t la commune asse*m*blee, fut bie*n* esbahy ; [B.IIII.v] si demanda que se pouoit estre ; si luy[1] re[s]pondirent[2] : « Monseigneur, avisez : ce so*n*t trois dyables la dedens, lesquelz nous ont fait des maulx largement ! Et ce dit le plus gra*n*t estre Ogier le Dannoys, leq*ue*l fut noyé en mer sont plus de deux cens ans passez. Et dit que ceste maison, et son hoste Hu[m]bert[3] l'avoit fait faire de ses deniers, *et* vous[4] co*n*gnoissez co*m*bien il peut avoir qu'il est mort *et* ensevely. » Ado*n*c l'abbé co*m*me*n*ça a dire : « Vous q*ue*[5] estes la dedens, mo*n*strez vous qu'on vous voye ! — Tresvoulentiers ! se dist Ogier. Monseign*eu*r Jesucrist vous doint joye et bonne santé ! N'est ce pas vous qui avez nom Simo*n* *et* estes abbé de Saint Pharon ? Sachez que nous sommes pare*n*s, vous *et* moy, car je fuz cause de vous faire mettre moyne leans. » A ce dist l'abbé : « Pardo*n*nez moy, chevalier, je n'ay nulle souvena*n*ce de ce temps la, car encores n'estoie je pas né de gra*n*t piece[6]. Et vostre nom, s'il vous plaist ? — Par ma foy, mo*n*seigneur[7] l'abbé, je suis Ogier le Dannoys. — Je congnoys bien, se[8] dist l'abbé, que portez les armes d'Ogier. Mais Ogier est peri en mer long temps y a ; puis vous dictes que j'ay non Symon, mais[9] j'ay nom Geffroy ; et pour vostre dit reconforter, je trouve bien, par les lettres de ceans, que vous aviez bien ung pare*n*t qui avoit nom Simon qui fut abbé, se vous estes Ogier. — Cela suis je, se[10] dist Ogier, sans point[11] mentir. »

473. Alors[12] l'abbé fist retirer toute la commune qui la estoit fort esmeue *et* fist crier de par le roy que, sur paine de confiscacion de corps et de biens, que chascun se retirast chiez soy ; ce qui fut fait. Et disoit le menu peuple secretem*e*n*t* : « Tousjours ces gentilz

---

[1] luy *abs. P*
[2] relpondirent] *JP*
[3] Hubert *AJ*] *P et 470/16, 21*
[4] E. d. qu'il a baillé les deniers a Hu*m*bert pour faire ceste maison v. *P*
[5] qui *JP*
[6] d. g. p. *abs. P*
[7] monsieur *P*
[8] se *abs. P*
[9] et *P*
[10] se *abs. P*
[11] point *abs. P*
[12] Et lors *J*

hommes se soustiennent l'ung l'autre et le peuple demeure tousjours foulé[1], mais il fault endurer, c'est force[2]. » Tout le peuple ainsi[3] retiré, l'abbé lui dist : « Chevalier, descendez seurem*en*t il est force de endurer[4], car tout le mo*n*de est retiré. » A se dist Ogier : « Mo*n*seigneur, pardonnez moy, je n'ay pas paour[5] mais j'ay deul de mon compaignon qu'ilz ont yci[6] occis *et* mis a mort[7], que[8], se je sçavoye celuy qui a tiré le coup, jamais ne manieroit ar ne trousse. — Or laissons cela, se[9] dist l'abbé ; il ne reste que l'ensepvelir *et* faire prier pour[10] luy. » Adonc dist Ogier : « Vous dictes vray. » Et lors se[11] descendit du solier *et* Papillon aussi, *et* ainsi qu'ilz furent desce*n*dus, l'abbé pri*n*t Ogier par la main, si le mena en l'abbaÿe ou il le festoya[12] treshonnestement ; si fist venir des plus gens de bien de la ville* pour le festoyer. Et quant ilz le virent si grant *et* si terrible, ilz s'esbahyssoient ; si leur demanda l'abbé si c'estoit point grant nouveauté de veoir Ogier le Dannoys a cest'heure[13] ; si dirent q*ue* ouy, mais ilz ne le pouoient nullem*en*t croire ; si leur dist co*m*me[14] il avoit esté sans nulle faulte en Paradis terrestre *et* co*m*me[15] il avoit me*n*gé du fruit *et* esté au fleuve Jourdain et q*u*'il c'estoit lavé en la saincte fontaine de Jove*n*ce *et* q*ue* de trois ce*n*s ans, il estoit retourné en l'aage de tre*n*te ; si en furent tous les assistens esbahis *et* dire*n*t l'ung a l'autre : « Vecy une grande besoigne[16] ! » Adonc festiere*n*t Ogier au mieulx qu'ilz peure*n*t. Et le lendemain[17] fist Ogier enterrer Benoist et ordonna qu'il fust e*n*terré au pres qua*n*t il seroit mort[18].

---

[1] e. l. p. d. t. f. *abs. P*
[2] m. il est force de endurer *P*
[3] ainsi *abs. P*
[4] e. n'a. p. *abs. P*
[5] Monsieur dit Ogier j. n'a. point de p. *P*
[6] icy *abs. P*
[7] e. m. a m. *P*
[8] que *abs.P*
[9] se *abs. P*
[10] p. Dieu p. *P*
[11] Adonc s. *P*
[12] ilz le festoerent *P*
[13] a c. h. *abs. P*
[14] comment *P*
[15] comment *P*
[16] e. d. l'u. l'a. V. u. g. b. *abs. P*
[17] E. l'endemain *P*
[18] a. p. de lui a sa fin *P*

474. Et[1] qua*n*t se vi*n*t au[2] mati*n*, l'abbé luy voulut exami[n]er[3] sa co*n*scie*n*ce. Et Ogier luy dit tout ne[4]* ainsi q*ue* il avoit compté devant, *et* puis luy dist *et*[5] co*n*fessa la vraye verité de son cas et conscience, sauf et excepté tout le secret de Faierie, q*u*'il garda bien secretemen*t*, co*m*me deffendu luy estoit par Morgue la fae. Et ta*n*tost lui fist Ogier
5 req*ue*ste de [B.V.] luy garder le tison que Morgue la fae lui avoit donné bien chierem*e*n*t* et secret. Et l'abbé lui va dire[6] : « Chevalier, je ne vous sçavroye mieulx enseigner, fors de faire faire[7] une aumoyre au tresor de nostre eglise, de laquelle vous[8] en serez porteur et[9] garde. » Si respondit Ogier que le conseil estoit bon[10] *et* raisonnable[11], *et* de fait fist faire l'armoyre, *et* fut mis le tison dede*n*s, fermé a deux peres de[12] clefz, si que personne
10 du mo*n*de[13] ne l'eust peu avoir sans luy, *et* estoit ladicte armoyre ferree de belles barres de fer, si que il estoit impossible de le sçavoir tirer de leans[14]. Et le lendemain au matin, l'abbé vint a luy *et* lui dit : « Vrayement, le temps passé, Ogier a esté tousjours bon pour la foy crestienne et pour l'Eglise. Et puis qu'estes ainsi retourné en force *et* en vigueur mieulx q*ue* par devant, de tant en devez vo*us* estre plus tenu[15] ayder *et* employer vostre
15 corps plus fort que jamais a maintenir la crestienté. — En bonne foy, se[16] dist Ogier, ne[17] fut cela, je vo*us* asseure que[18] je n'eusse en piece reno*n*cé le paÿs ou j'estoye pour venir pardeça, car jamais ne cesseray, tant que Dieu me donnera force *et* vie, de leur mener forte guerre, ainsi que j'ay fait au temps passé. » Et sur ce pas[19], l'abbé luy dist : « Ogier, mon amy[20], je vous diray je ne sçay quoy dequoy par[21] avanture vous ne serez pas[22]

---

[1] Et *abs. P*
[2] v. le lendemain a. *J*
[3] examiver] *JP*
[4] ne *abs. P*
[5] d. e. *abs. P*
[6] l'a. dist *P*
[7] faire *abs. P*
[8] e. et de la clef v. *P*
[9] p. e. *abs. P*
[10] Dist O. l. c. est b. *P*
[11] e. r. *abs. P*
[12] p. d. *abs. P*
[13] d. m. *abs. P*
[14] e. e. l. a. f. d. b. b. d. f. s. q. i. e. i. d. l. s. t. d. l. *abs. P*
[15] E. p. q. ainsi est v. stes *(sic)* t. *P*
[16] se *abs. P*
[17] O. ce n. *P*
[18] j. v. a. q. *abs. P*
[19] s. c. p. *abs. P*
[20] m. a. *abs. P*
[21] j. v. d. aucune chose dont p. *P*
[22] point *P*

content, mais vous[1] le me pardonn erez, s'il vous plaist. — Dictes seurement, se[2] dit Ogier. — Par ma foy, se[3] dit l'abbé, le[4] roy est assiegé deva*n*t Chartres de trois roys paye*n*s trespuissans[5], *et* sont environ en nombre deux[6] cens mille hommes bien empoint, et si doit avoir une journee entr'eulx bien brief[7], *et* si le roy pert celle journee, je vous prometz que nous serons tous en grant dangier. »

475. Lors Ogier dit a l'abbé : « De cela ne vous esmayez, car[8] une fois depuis q*ue* je suis pardeça, il ne s'en fault ja soucier, car je y besoigneray si bien q*ue* je les renvoyeray miserablement ! » Et en disant ces parolles, l'abbé gecta la veue sur son aneau *et* l'avisa si beau tant que il lui voulut tenir la main. Et quant il lui tint la main, il fist tant que il lui tira l'aneau hors du doy. Et quant il eut[9] tiré, il avisa Ogier, lequel estoit devenu si foible, si viel *et* si caduque que la teste lui pendoit en bas, les sourcilz lui estoie*n*t to*us* avalez, tellem*e*nt qu'il n'y veoit plus goutte. Et quant l'abbé le vit, il en eut si[10] grant pitié que il ne sçavoit que dire[11]. Et neantmoins que Ogier n'eust puissance ne vertu de remuer les levres, si dist en faisant signe et monstra son doy qu'on lui remist dedens. Adonc l'abbé lui remist tresvolentiers[12], *et* aussi tost qu'il l'eust remis, Ogier devint en sa force et jeunesse co*m*me par avant, dont l'abbé fut si[13] esbahy qu'il ne le fut jamais tant[14]. Et dit a Ogier, qua*n*t il fut retourné en sa force : « A ! Ogier, mon amy, or congnois je que vo*us* avez ung aneau d'une terrible vertu *et* façon[15] ! Gardez le bien, car je congnois a ceste heure[16] qu'il vous fait bien besoigner[17] ! » Adonc Ogier le remercya grandement[18] de ce qu'il avoit fait bonne diligence de lui rendre, si dist Ogier a par soy : « A ! jamais je ne le

[1] vous *abs. P*
[2] se *abs. P*
[3] se *abs. P*
[4] s. d. Ogier l. *J*
[5] e. a. des paiens d. C. *P*
[6] s. bien d. *P*
[7] b. en b. *P*
[8] e. jamais c. *P*
[9] i. l'e. *P*
[10] si *abs. P*
[11] q. i. n. s. q. d. *abs. P*
[12] voulentiers *P*
[13] moult *P*
[14] qu'i. n.l. f. j. t. *abs. P*
[15] e. f. *abs. P*
[16] a c. h. *abs.* P
[17] besoing *P*
[18] grandement *abs. P*

laisseray tirer pour ho*m*me ne femme qui[1] m'en sache parler, car je congnois a ceste heure[2] que le dangier y est gra*n*t ! — Or laissons toutes ces choses, ce[3] dist l'abbé, car il est ja temps de disner ! — Quant il vous plaira ! » se[4] dit Ogier ; si le print l'abbé par la main et le mena en la salle pour veoir se le disner estoit prest[5] ; si trouverent les tables drecees et le pain dessus ; et l'abbé luy fist donner a laver[6], si[7] lavoient* ensemble[8] ; si firent leur disner en[9] parlant de ses fais et vaillances, car toute personne qui lui[10] ouoit compter en estoit tout esbahy, aussi il y avoit bien dequoy[11], car il avoit fait des plus nobles *et* des pl*us*[12] grans vaillances que hommes qui fut [B.v.v] jamais en France, *et* toute la lignee avec, si jura son gra*n*t dieu que, tant qu'il vivroit, que payen ne vivroit en France. Or, aprés disner, il fist bien penser son cheval Papillon, car il s'en vouloit partir le lendemain au matin ; si bailla l'argent pour prier Dieu pour son compaignon Benoit et pour sa sepulture. ¶ Et ordonna totallement de ces besoignes et affaires, priant au bon abbé qu'il lui pleust de garder son tison bien chierement ; si fist habiller ung grant soupper *et* fist semondre les plus grans de la ville pour soupper avecques soy[13] *et* pour les commander a Dieu pour ung grant temps.

476. Si les avoit l'abbé i*n*formez de l'aneau qui estoit de telle vertu q*u*'il estoit quasi mort quant i l'avoit hors du doy. Adonc fure*n*t grandeme*n*t courroucez de lui avoir fait l'esclandre qu'ilz lui avoient faicte, car ilz avoient ja grande congnoissance que c'estoit Ogier ; si furent assemblez tous les moynes *et* bourgois de la ville pour soupper au banquet d'Ogier, et furent tresbien festoyez *et* servis. Et en la fin du soupper, Ogier leur[14] remercia leur[15] bonne visitacion, combien que de prime face ilz lui eussent tenu mauvais termes ; dequoy ilz s'agenoullerent devant lui et lui demanderent pardon a grant reverence, car ilz

[1] p. personne q. *P*
[2] a c. h. *abs. P*
[3] ce *abs. P*
[4] se *abs. P*
[5] p. v. s. l. d. e. p. *abs. P*
[6] e. l'a. l. f. d. a l. *abs. P*
[7] et *P*
[8] laverent les mains e. *P*
[9] s. disnerent e. *P*
[10] l' *P*
[11] a. i. y a. b. d. *abs. P*
[12] d. p. *abs. P*
[13] lui *P*
[14] les *P*
[15] r. de l. *P*

doubtoient que, s'il leur venoit quelque affaire, qu'il leur pourroit gra*n*dement ayder ou nuyre ; si leur pardonna v[ou]lentiers[1], car, quant il eut bien au long co*n*sideré son cas, il congnoissoit qu'il avoit tort *et* qu'il estoit trop obstiné sur les ans passez ; si leur promist que, s'ilz avoient affaire de lui, qu'il estoit a leur commandement. A ces parolles se departirent tous ; si vint sur le vespre, qu'il fust temps de prendre repos, et s'en alla Ogier reposer, ap*ré*s ce qu'il eut visité son noble cheval Papillon ; si se reposa celle nuyt tresbien, puis au matin, aprés ouyr messe, se desjeuna pour monter a cheval. Et aprés desjeuner monta a cheval[2] *et* embrassa l'abbé, lui recommandant son fait ; si prindrent co*n*gié l'ung de l'autre tresamiablement, faisans les remerciement[s][3] l'ung a l'autre honnourablement, ainsi qu'en tel cas est acoustumé de faire.

477. Et[4] quant Ogier eut assez sejourné dedens Sainct Faron de Meaulx, si print congié de l'abbé *et* de tout le couvent, puis partist sur[5] Papillon q*u*i le servoit tresjoyeusement[6], si alla passer a Verdun. Et quant il fut au passage pour passer la riviere[7], le passagier fut tout esbahy de le veoir ainsi grant. Et qua*n*t il fut passé *et* que Ogier[8] vouloit paier, il lui[9] dist franchement[10] qu'il[11] n'en payeroit rien, et que au retour il payeroit tout ensemble. Adonc Ogier lui dist : « Et bien, mon amy, dit il[12], quant tu vouldras ! » Si fut bie*n* esbahy pourquoy il avoit refusé son argent, car ce sont les plus[13] robustes gens qu'on sache trouver en ce monde[14] que ces passagiers. Mais l'autre dist[15] a par soy : « Allez, se[16] dist il, que le diable vous puisse emporter, car vous semblez mieulx ung larron que ung homme de bien ! » Et quant Ogier fut passé, si chevaucha[17] a force[18]

---

[1] vuolentiers] *JP*
[2] E. a. d. m. a c. *abs. P*
[3] remerciement] *JP*
[4] Et *abs. P*
[5] c. et monta s. *P*
[6] joyeusement *P*
[7] p. p. l. r. *abs. P*
[8] voulut *J* ; qu'il *P*
[9] i. l. *abs.P*
[10] franchement *abs. P*
[11] d. le passagier qu'i. *P*
[12] d. i. *abs. P*
[13] l. p. *abs. P*
[14] qu'o. s. t. e. c. m. *abs. P*
[15] Et ledit passagier d. *P*
[16] se *abs. P*
[17] E. puis O. c. *P*
[18] a f. *abs. P*

tant qu'il arriva a Lagny sur Marne. Et quant il fut entré[1] en la ville, il brocha Papillon des esperons tant que le cheval Papillon ruoit[2] si fort parmy la rue qu'il depieça[3] bie*n*[4] a ung potier deux ou trois charges de pos, dont le povre homme fut si dolent que il ne sçavoit que faire ; si voulut le povre homme[5] potier courir sur Papillon, mais Ogier lui dist : « Mon amy, je te feray content ; ne touche point a mon cheval, car je te asseure bien que il te mengeroit ! » Adonc le cheval[6] Papillon dressa les deux piedz de devant[7], si bea la gueulle si tresgrande[8] que [B.VI.] il sembloit que ce fut une fournaise que de sa gorge, *et* tantost getta de gros drago*n*s par la gorge tant que chascun s'en fuyoit de lui ; si en fut tout le monde espouenté, et ne sçavoit le bon homme que se pouoit estre, car il cuidoit plus tost que ce fust ung diable que ung cheval ; si n'osoit demander l'argent de ses pos, neantmoins Ogier les lui paya. Mais il ne fut d'une heure asseuré, car nonobstant tout cela, de rechief, quant Papillon fut apaysé, le maistre des pos l'alla[9] reprendre[10] par la bride et dist a Ogier : « Par Dieu, ce dist il, devant que vous m'eschappez, vous me payerez ! » Adonc Papillon leva le pié de devant *et* lui donna si grant coup qu'il lui avalla la cervelle emmy la place. Adonc chascun commença a crier a luy : « Prenez ce gra*n*t larron qui a fait tel escla*n*dre[11], car il est digne de mourir ! » Si coururent bien deux cens personnes aprés lui. Mais, quant ilz le cuiderent prendre, il estoit ja si loing que a peine le pouoient ilz veoir. Adonc luy crierent haultieme*n*t[12] : « Or t'en va ! Que tous les diables te puissent conduyre[13] ! » Si s'en retournerent tous esbahis, disans que c'estoit quelque diable qui s'estoit ainsi difformé.

478. Tant s'en alla Ogier sur Papillon qu'il arriva a Paris, et y entra par la porte Baudet, puis s'en alla passer par le pont Nostre Dame. Et to*us* ceulx qui le regardoient

[1] entré *abs. P*
[2] t. qu'il r. *P*
[3] rompit *P*
[4] bien *abs. P*
[5] p. h. *abs. P*
[6] l. c. *abs. P*
[7] l. p. devant *P*
[8] grande *P*
[9] l. potier l'a. *P*
[10] prendre *P*
[11] f. ce grant e. *P*
[12] c. a haulte voix *P*
[13] emporter *P*

disoient tout publiquement qu'ilz le choisirent[1] plus tost pour ung espieur de chemins[2] ou ung larron de boys que pour ung bon marchant, et chascun en disoit *et* lui gettoit son lardon ; si s'en vint logier chieux ung hoste pres de Petit Pont, ou aultreffois il avoit logé. Et si tost qu'il fut arresté *et* descendu de dessus son cheval, tout le monde le vint veoir de toutes pars. Et incontinent dist a son hoste : « Dea, mon hoste, je m'esbahis que[3] les gens de[4] France sont de si petite stature comme il sont, car, au temps passé que je souloye demourer en ce paÿs, ilz n'estoient pas[5] si petis de la moytié comme ilz sont, car[6] ce[7] ne me semble*n*t que[8] nayns, veu ce qu'ilz estoie*n*t au temps passé. — Et comment ? se dit l'[9]hoste. Sont ilz si grans en vostre paÿs ? » Et Ogier lui dist : « En effet, dit il, durant que je demouroye avecques Charlemaigne, les ge*n*s estoient plus[10] grans qu'ilz ne sont pour le present. » Et si dit a l'oste : « J'ay bien veu que vous ne demouriez pas ceans. — Et comment dictes[11] vous cela ? Il y a plus de trente ans que[12] je suis ceans demoura*n*t *et* que nul autre que moy ne fut possesseur de ceste maison. — Dea, ce dist Ogier, il[13] y a bien deux cens ans dont je parle. » Et ainsi estoit Ogier la devant la porte ou chascun le regardoit ; si lui dit l'oste que il se voulsist entrer[14] dedens la maison, et que le monde ne se departiroit jamais de la jusques a ce qu'il se fut retiré. ¶ Lors Ogier monta a mont au[15] garnier de la maison, si se bouta a la fenestre *et* leur beoit une gra*n*t gueulle, que c'estoit une chose moult hydeuse a veoir, si se truffoit d'eulx, *et* eulx aussi bien se truffoient de lui, et disoient plusieurs brocars en ceste maniere : ¶ « Celluy qui entreprendra de saouller ce galant ne pourra gaigner s'il n'en a bon pris ! Quel escornifleur de petis patez ! Le paticier n'en sçavroit tant enfourner dedens son four comme il en enfourneroit dede*n*s sa gorge ! » Et disoit chascu*n* son quolibet, pource qu'ilz n'avoient de leur vie veu le pareil homme, car la cronique dit que il avoit dix piedz de haulteur, et estoit fort fourny a

[1] choisiroient *P*
[2] e. du chemins *P*
[3] comme *P*
[4] g. du pays d. *P*
[5] point *P*
[6] s. de present c. *P*
[7] ilz *P*
[8] semble *P*
[9] son *P*
[10] e. beaucoup p. *P*
[11] c. monsieur d. *P*
[12] t. a. vrayment q. *P*
[13] O. le Dannois i. *P*
[14] i. luy pleust e. *P*
[15] ou *P*

l'avenant de tous ses membres. Atant le soupper fut tantost prest, si le appella son hoste pour soupper, et luy tint bonne compaignie, combien qu'il ne fut pas encores bien conte*n*t de ce que il disoit que les Françoys n'estoient que nains. Mais l'oste, voya*n*t q*u*'il lui parloit du te*m*ps de Charlemaigne [B.VI.v] qui estoit mort passé deux cens ans, il ne sçavoit que dire, car il n'avoit jamais veu cell[u]i[1] temps, mais il estoit bien ayse de lui ouyr racompter ta*n*t de belles choses qu'il avoit veues en ce temps *et* des vaillances aussi qu'il avoit faictes, tant qu'ilz furent bie*n* trois jours chiez luy.

479. Or[2], quant ce vint au quart jour, il s'en partist de leans, *et* s'en voulut aller cercher son avanture ; si print congié de son hoste, *et* quant il fut bien avant en la ville, ung capitaine, qui cueilloit gensdarmes de toutes pars, le fist appeller. Adonc Ogier vint vers lui et lui dist : « Chevalier, pourquoy m'avez vous fait appeller ? — Je vous diray, dist il. Il est vray que j'ay charge de mener des gensdarmes devers le roy qui est assiegé devant Chartres. Et pource que je congnois que cerchez voz avantures, et que devriez estre bien expert en guerre, si vous voulez venir avecques moy, je vous donneray gaiges la moitié davantage que je ne fais pas aux autres, et avrez charge de porter mon estandart. Pource, je vous en[3] prie, acordez le moy, car je vous feray encores mieulx que je ne diz. » Adonc lui respondit Ogier : « Monseigneur *et* mon bon amy, je vo*us* remercie grandeme*n*t, mais croyez que tant que Dieu me donnera vie, je n'avray autre maistre que luy, car je m'en vois cerchant mes avantures pour ayder a deffendre la crestienté, et pour augmenter nostre saincte foy catholique. » Si print congié de lui, si[4] s'en va chevaucha*n*t parmy Paris, mais la royne l'avisa *et* madame[5] de Senlis, qui estoit avecques elle ; si dist la royne a madame[6] de Senlis : « Dame, par vostre foy, avisez ce beau chevalier que je voy chevauchant sur ce beau coursier, je ne cuide pas[7] que il soit natif de France, car je n'en vy jamais nul de sa taille ! » Adonc respondit la dame de Senlis : « Seurement, il est beau chevalier voyrement[8], et croy a mon opinion, comme vous dictes, que il ne soit pas[9]

[1] cellni] *JP*
[2] Mais *P*
[3] en *abs. P*
[4] et *P*
[5] la dame *P*
[6] la dame *P*
[7] point *P*
[8] voyrement *abs. P*
[9] point *P*

natif de France. Mais pourroit bien estre ung chevalier payen qui ce seroit venu esbatre icy pour espier vostre ville de Paris ; si seroit bon, comme je croy, que le feissiez venir par devers vous pour sçavoir qui il est ne qu'il va faisant par dedens vostre[1] ville de Paris. » Se dist la royne : « C'est bien parlé. » Si[2] commanda a ung chevalier qu'il allast devers[3] Ogier lui donner les arretz*, dont ledit chevalier ne fist nul refus ; si s'en alla devers ledit Ogier *et* luy dist en ceste maniere :

480. « Gentil chevalier, plaise vous arrester que je parle ung peu a vous. » Et adonc Ogier luy respondit : « Chevalier, dictes ce qu'il vous plaira *et* voulentiers je vous escouteray. — Je vous remercye, se dist le chevalier. Or est il vray que madame la royne, en chevauchant, ainsi qu'elle vous a de loing apperceu, a esté toute entreprinse de vous veoir ainsi grant, si[4] fourny *et* si bien monté, *et* de si belle stature comme vous estes, et pource qu'en France n'a point acoustumé veoir gens de telle taille, m'a mandé par devers vo*us* vous dire qu'elle vouldroit bien parler a vous pour sçavoir qui vous estes ne que vous venez cercher pardeça. Et si ne vouliez faire ne acomplir son mandement, que je vous donnasse les arrestz a[5] sa bonne ville de Paris ou vous estes a present. » Adonc Ogier luy dist en ceste maniere : « Gentil chevalier, en tout ce que vous m'avez dit il n'y a que bie*n*, car par avanture elle pense que je soye quelque mal vueillant du royaume qui vueille trahir sa ville ou y espier aucune chose pour y faire quelque trahison. ¶ Et pour aco*m*plir son [C.I.] vouloir et pour luy obeïr comme a royne, je m'en iray avecques vous pour vous descharger de vostre commission. » Si s'en allerent ensemble devers la royne et toute la seigneurie ; et quant ilz furent au pres du palais, Ogier descendit de dessus son cheval et l'atacha, puis monta a mont la ou la royne *et* toutes les autres dames estoie*n*t pour attendre ledit Ogier. Et quant ilz furent montés a mont, le chevalier et luy, le chevalier dist a Ogier : « Chevalier, plaise vous attendre ung peu que je aille veoir ou la royne est allee. » Se dist Ogier : « Chevalier, faictes vostre plaisir ! » Ado*n*cq*u*es mo*n*ta le chevalier a mo*n*t, si trouva la royne en la salle basse du palays *et* lui dist : « Madame, j'ay amené le chevalier que vous dema*n*dez[6]. Vous plaist il le faire cy venir ? — Ouy dea », ce dit la royne. Ado*n*c

[1] v. serchant parmy v. *P*
[2] Et *P*
[3] a. par d. *P*
[4] si *abs. P*
[5] en *P*
[6] demandiez *J*

il alla faire venir Ogier. Et quant il fut venu, il fist la reverence si honnorablement q*ue* la royne y[1] print si grant plaisir que merveille, car tresbien ce mestier sçavoit faire. Et quant il eut salué la royne *et* toute la seigneurie, la royne lui rendit son salut *et* lui dit en ceste maniere :

481. « **O**r ça, chevalier, pource que de loing je vous avoye apperceu de si noble faconde, si gra*n*t, si beau, si ho*n*norable *et* en maintien exceda*n*t tous autres chevaliers, je vous ay mandé, car vous devez sçavoir q*ue* les ennemis de nostre foy catholique sont[2] a present pardeça ou ilz font de merveilleurs oultraiges sur les chrestiens, et ont assiegé le roy mon mary dedens la ville de Chartres, tellement que nos ge*n*s sont en dangereux peril. Pour laquelle chose j'avoye doubte que ne feussiez de leurs gens et de leur co*m*paignie ; si vous prie q*ue* me dictes vostre nom franchemen*t* *et* de quelz ge*n*s vous estez, ou sinon je vous mo*n*streray qu'il me desplaira. Et croyez que si vous estez paye*n*, que je vous feray mener franchemen*t* et seurement au roy Florion, *et* si vous estez chrestie*n*, je vous do*n*neray de gra*n*des seigneuries *et* vous feray richemen*t* marier, si vous ne l'estes. » A ces parolles, Ogier lui dist : « Dame d'ho*n*neur, le triu*m*phe de toutes chrestiennes en haultesse, bruit *et* excelle*n*te beaulté, je vous prometz q*ue* on me no*m*me l'Ancien Chevalier, et suis du lignage de Naymes de Baviere, *et* suis du temps du roy Charlemaigne. — Ha ! chevalier, vous parlez folemen*t*[3] de dire[4] q*ue* vous avez regné du te*m*ps de[5] Charlemaine[6] ! — Par ma foy, se dit Ogier, il[7] est vray, car il y a deux cens ans passez q*ue* je suis né. — Et co*m*me se peut il faire ? se dit la dame. Je ne le sçavroie ente*n*dre, si vous n'aviez esté en la fo*n*taine de Jovence pour vous faire resjouvenir. — Dame, se dit Ogier, vous parlez tresbie*n*, car saichez q*ue* j'ay fait le voyage, *et* q*ue* j'ay serché toutes les p*ar*ties d'Orie*n*t *et* ay esté au fleuve de Jourdain *et* en la saincte fo*n*taine. — En bonne foy, se dit la dame, vous n'avez pas p*er*du vos peines, car vous mo*n*stre[z][8] par vostre faco*n*de* n'avoir pas[9] plus de tre*n*te ans passez, et dictes avoir esté

[1] y *abs. P*
[2] d. Nostre Seigneur Jesucrist s. *P*
[3] tresfollement *P*
[4] d. nous d. *P*
[5] de *abs. J*
[6] t. du roy C. *P*
[7] O. le Dannois i. *P*
[8] monstrer] *JP*
[9] point *P*

du te*m*ps Charlemaigne, lequel alla de vie a trespas sont passez deux[1] cens ans. » Adonc respo*n*dit Ogier : « Madame, tel co*m*me vous me voyez, j'ay ja deux cens ans passez, *et* de ce n'en faictes doubte, *et* me no*m*me l'on par toutes les regions ou j'ay esté l'Ancien Chevalier. — Or sa, Vieil Chevalier, se dist la dame, ne vouldriez vous pas[2] demourer avecq*ue*s moy ? — Par ma foy, madame, pardo*n*nez moy, s'il vous plaist, car je ne suis pas[3] venu icy pour sejourner. Et pour vous desclarer mon cas, je suis chrestie*n* baptisé, venu de loingtaines regions[4] ou j'estoye quasi traicté comme en ung petit p*ar*adis, mais j'ay tout renoncé la mondaine plaisance pour venir secourir la chrestienté q*u*i est [C.I.v] en ce poi*n*t circuite *et* ensainte[5] des i*n*fideles. — C'est, se dist la dame, tresbie*n* fait. Mais no*n*obstant toutes ces choses, se vous vouliés demourer avecq*u*es moy, je vous feroye maistre *et* seigneur de mon corps *et* de[6] mon avoir, car il me semble q*ue* de vous n'a le pareil, ta*n*t en beaulté, force, maintie*n et* honnesteté, en tout le monde. — A ! madame, il vous plaist a le dire, mais le roy vostre noble mary est tant honnourable prince q*ue* on n'en sçavroit trouver le pareil. » A ce dist la royne : « Vous en parle[z][7] bie*n* a vostre aise, Viel Chevalier ! Je le doibs par raison mieulx co*n*gnoiste q*ue* vo[u]s[8]. Mais, si c'estoit vostre plaisir de demourer avecques moy, je me tiendroye fort honnore[e][9] de vostre personne. »

482. A ces parolles, Ogier lui dist : « Dame, je feroye vole*n*tiers[10] vostre vouloir, mais vous congnoissez que il n'est chose si secrete qui en la fin ne soit decellee. Et quant le roy vostre mary le sçavroit, il me haïrroit a tousjoursmais, si demoureriez en d[an]gier[11] et moy pareillement. Mais, si tant advenoit que je trouvasse quelq[u]e[12] dame a marier qui eut terres, fiefz et seignouries dont elle ne peust posseder par faulte d'avoir qui luy soustint son droit, toucha[n]t[13] moy, je lui garderoye sa droicture contre toutes personnes

[1] v. a t. passez a d. *P*
[2] point *P*
[3] point *P*
[4] l. parties et r. *P*
[5] e. e. *abs. P*
[6] e. aussi d. *P*
[7] parler] *JP*
[8] vons] *JP*
[9] honnoré] honno(u)ree *JP*
[10] tresvoulentiers *P*
[11] dnagier] *JP*
[12] quelqne] *JP*
[13] touchaut] *JP*

et la deffendroye, elle et ses terres et toutes ses seignouries[1] si vigoureusement que nully ne luy feroit tort d'ung denier ! » Atant vindrent deux escuiers dire a la royne que le disner estoit prest. ¶ Et la royne print Ogier par la main et le fist laver, voulsist ou non. Puis l'assist de coste soy et luy fist tresbonne chiere. Et pour la beaulté et honnesteté qui estoit en luy, tousjours les ye[u]lx[2] de la royne estoient contrains se gecter sur luy, et tellement qu'ilz ne se pouoient deporter autre part ; si fut la dame de Senlis la, laquelle estoit ja encienne, q*u*i tresfamiliarement le questionnoit de ses fais, lequel tressagemen*t* luy respondoit[3] selon ses questions ; si disnerent tressonnellemen*t*, tousjours entretenant Ogier en parolles ; et en la fin du disner rendiren*t* graces a Dieu. Et aprés graces dictes, la royne print Ogier par la main, et le mena esbatre avecques les dames en son vergier ou la firent plusieurs beaux passe temps ; si fut Ogier, voyant ces esbatemens, ung peu contraint a dormir, et sur ung preau verdoyant se mist a resposer. Et quant la royne le sceut, elle et la dame de Senlis allerent devers luy ; si getta madame de Senlis soubdainement dessus son[4] aneau, et dist a la royne : « Dame, avisés le beau et le riche a[n]eau[5] de l'Ancien Chevalier ! Comme il est de belle façon ! » Et sans mot dire la royne par esbatement luy tira du doyt.

483. Et si tost que la royne l'eut tiré, elles furent toutes deux si espoue*n*tees de regar[der][6] Ogier que ce fut une chose merveilleuse, car la face lui co*m*mença a tarnir *et* rider par telle façon q*ue* ses[7] sourcilz lui pendoie*n*t jusques sur les joes, tant qu'on ne pouoit veoir ses yeulx, et aussi ne veoit il goutte ne si ne pouoit remuer membre qu'il eust, sinon qu'il faisoit aucunement[8] signe qu'on lui retournast son aneau. ¶ Et croy seurement que, s'il fust gueres [d]emouré[9] en ce point, qu'il fust mort. ¶ Et la dame de Senlis, qui congneut clerement la vertu dudit aneau, ne le vouloit re*n*dre en nulle façon, car par adve*n*ture elle en avoit aussi bon mestier co*m*me Ogier, car elle estoit ja toute

[1] e. t. s. s. *abs. P*
[2] yenlx] *JP*
[3] respondit *P*
[4] s. g. soubdainement son oeil la dame d. S. sur s. *P*
[5] aueau] *JP*
[6] regar (*en fin de ligne*)] *JP*
[7] les *P*
[8] seulement *J*
[9] emouré] *JP*

p[er]scripte[1]* *et* [c]aducque[2], *et*[3] tellem*en*t que Nature lui defailloit, pourquoy lui desplaisoit [C.II.] fort de lui rendre. Mais la royne, qui aimoit ho*n*neur sur toute rien, ne vouloit[4] jamais faire ce desplaisir a Ogier, mais lui commanda rendre incontine*n*t, dont la dame de Se*n*lis fut tresmal contente *et* dist en ceste maniere : « Las ! madame, pour Dieu, gardo*n*s le[5] bie*n*, car possible est que une foiz vous sera bien duisant, et pour le present, se je l'avoie, il me semble que je seroie la plus heureuse qui jamais fut. Et s'il fault que je le rende, il ne sera jamais que je ne aye[6] regret, tant pour l'amour de vous q*ue* pour l'amour de moy. » Ado*n*c la royne lui dist : « Dame de Senlis, rendés le lui ou autrement je ne seré pas bien co*n*tente de vous ! » Donc se dist la dame de Senlis : « Pour obte*m*perer a[7] vostre voulenté, je le vous re*n*dray voulentiers, dont grandement me desplaist. Mais je vueil ce qu'il vous plaist. » Et a ces parolles, la dame de Senlis le bailla a la royne. Et la royne, en quoy[8] tout ho*n*neur habondoit, en[9] voyant le bon chevalier en descrepitude* et reduit naturellem*en*t en la[10] vieillesse de deux ce*n*s ans ou il eust esté, ne fust ledit aneau que on luy avoit si cherem*en*t[11] donné, en pitié *et* en charité le remist en son doy ainsi que osté lui avoit. Et si tost qu'elle lui eut remis, les membres lui commencerent a redresser par telle façon q[u]e[12] c'estoit une chose miraculeuse que de le veoir. Adoncques la dame de Senlis fut plus courroucee que deva*n*t, et dit a la royne : « Las ! ma[13] dame, la grande faulte que vous avez faicte ! Avisés quelle vertu cest aneau a ! Mon dieu, le grant tresor d'avoir si precieuse chose que tous les humains ne sçavroient faire ! L'avoir trouvé et ne le vouloir garder, qui tant est de si grande importance et de si grande vertu ! Madame, il me semble que vous avez failli ! » Et a ces parolles, la royne lui respo*n*dit *et* lui dist : « No*us* q*u*i devo*n*s estre lumiere de verité *et* de charité, est il necessité perdre[14] nos ames pour faire tort *et* desplaisir a quelque ung ?

---

[1] prescripte] *J*
[2] aducque] *JP*
[3] et *abs. P*
[4] voulut *P*
[5] lay *J*
[6] n'y a. *JP*
[7] a *abs. J*
[8] qui *P*
[9] en *abs. J*
[10] la *abs. P*
[11] richement *P*
[12] qne] *JP*
[13] ma *abs. P*
[14] n. de p. *P*

484. Or[1] voy que ce bon chevalier ancien a tant prins de travail et de peine pour p*ar*venir a celui[2] riche don qu'on lui a donné, et qui plus est, veult emploier *et* exposer son corps a defendre la saincte chrestienté, pourquoy je seroie faulse royne, cruelle et vituperable, de lui avoir fait larrecin si dommageux a sa p*er*sonne, *et* aussi a la chrestienté, car pour le present a bien besoing d'ung si notable *et* vaillant chevalier ! » Pource dist la royne : « Dame de Senlis, mieulx vault ainsi que autrement. » Adonc la dame de Senlis fut tout appaisee. Et Ogier, qui tant avoit esté en miserableté pour la perte de son aneau, se leva sur bout *et* dist a la royne : « Dame ou tout honneur est enclos, la plus charitable du mo*n*de *et* mieulx sachante, je remerci vostre noble voule*n*té *et* noble magnifice*n*ce, car, moy mort en ce monde ou auta*n*t m'estoit*, m'avez re*n*du la vie, do*n*t je vous remercy a gra*n*t hu*m*blesse ! » Ado*n*c lui dist la royne, en riant : « Ancie*n* Chevalier, vous n'avez pas p*er*du vostre te*m*ps a sercher vos adve*n*tures *et* je le co*n*gnois bie*n*. Mais je vous prie, do*n*nés vous une autre foiz soing en vostre cas, c'est a dire q*ue* vostre aneau, q*u*i tant est vertueux *et* riche, que jamais on ne vous le puisse tirer de la main, car la mort ou la vie y gist. — Madame, se dist Ogier, je vous regracie grandement de vos nobles enseigneme*n*s. Je co*n*gnois que vous me advertissés de mon bien *et* grant prouffit, dont est bien convenable que humblem*en*t vous en regracie, car j'ay bien co*n*gneu *et* esprouvé honneur[3] et bien q*u*i est en vous. — Ancien Chevalier, dist la royne, il n'y a poi*n*t de mercy, car je ne faisoie seulement ce que j'ay fait, fors pour me jouer avecques vous ; si ay bien [C.II.v] apperceu que vous estes fayé *et* q*ue* vous avés esté avecques Artus *et* Beron. Que vouldroye q*u*'il pleust a Dieu q*ue* le roy mon mary vous resse*m*blast ! — Helas ! dist Ogier, madame, se ne sont pas billes pareilles* que de nous deux, car luy c'est le plus noble pri*n*ce des crestiens, beau *et* honneste *et* tresbien renommé ! — Par ma foy, se dist la royne, Ancien Che[v]alier[4], vous le congnoissez mal, car au regard de la jeunesse ou je suis, il n'est pas pour me fournir du deduyt d'amours co*m*me Nature le requiert, qui lui donne cause d'entrer en jalouzie*.

[1] Je *J*
[2] ce *J*
[3] e. l'h. *J*
[4] Chenalier] *JP*

485. Par ma foy, se dist la royne, il me semble[1] a ses vielles gens* que, seulement po[u]r[2] parler a une personne, qu'on est en pensement de faire mal, *et* n'oseroye nullem*e*nt m'esbatre avec nully ne avoir licence de aller nulle part pour esbatre ma jeunesse *et* veoir choses nouvelles, pourquoy m'est force d'avoir quelq*ue* noble entretenement, vous priant, gentil chevalier, qu'il soit de vostre noble plaisir demourer avecques moy. *Et* se ainsi le vous plaist faire, je me tiendray la plus heureuse royne qui soit en ce mo*n*de. — Par ma foy, madame, se dist Ogier, s'il vous plaist, vous me tiendrez pour[3] excusé pour le present. Mais la gra*n*t guerre passee, qui est a present co*m*mencee *et* pres que finie, je vous prometz de bonne foy q*ue* je [vous][4] viendray servir *et* feray a mon pouoir tout l'acomplissem*e*nt de vos nobles desirs, car je ne fusse si tost venu pardeça, n'eust esté pour y mettre fin ; si vous remercie toutesfoiz du bien et de l'onneur qu'il vous plaist me presenter. — Il n'y a point de mercis, se dist la royne, car la beaulté *et* excellente faconde de vous me donne cause vous faire ouverture du secret que je vous ay descouvert. » Adonc Ogier lui dist : « Madame, s'il estoit de vostre bon plaisir de me donner co*n*gié de faire departie pour pren[dr]e[5] mon chemin devers Chartres, vous me ferez ung souverain plaisir. — Quant il vous plaira ! » se dist la royne. Adonc Ogier print congié d'elle *et* de toutes les dames, puis monta a cheval *et* s'en alla. Mais il ne fut guerez loing q*ue* bien tost *et* asprement ne fust assailly, car la dame de Senlis, qui avoit en son couraige le p*re*cieulx aneau d'Ogier, si se pourpensa en soy mesmes que Ogier ne dep*ar*tiroi[t][6] pas si tost de Paris, et que celle nuyt feroit tant qu'elle avroit ce que tant avoit desiré[7].

486. Alors manda trente de ses souldars *et* leur dist : « Seigneurs, j'ay ung peu a beso*n*gner de vous ; si vous prie que vous trouvés sur les champs demain pour acomplir quelque chose a ma voulenté. Allez, se dist elle, repaistre, puis je parleray a vous ! » Adonc firent son commandement. Puis s'en retourna madame de Senlis devers la royne, *et* luy alla rementevoir l'aneau d'Ogier, *et* lui dist en ceste maniere : « Ha ! madame, la grant faulte que huy vous avés faicte touchant l'aneau de l'Ancien Chevalier, car vous

[1] me *abs.JP*
[2] ponr] *JP*
[3] pour *abs. P*
[4] vous *om. AP*] *J*
[5] prenbie] *JP*
[6] departiroir] *JP*
[7] t. desiroit *P*

aviez beau faire, si vous l'eussiez laissé mourir en ce point qu'il estoit retourné en sa vieillesse, car jamais n'e*n* eust esté nouvelles ; si vous eust peu servir une foiz, car jamais ne fussiez envieillie, qui eust esté une chose moult p*re*cieuse pour vous, car quant on est tumbé en vieillesse, on est debouté de tout le monde, *et* chose q*ue* on peut faire, tant de chanter, danser que de bien dire, rien n'est plaisant ; pource, soubz correction, il me semble que avés failly. »

[C.III.] **487. L**ors la royne luy respondit *et* lui[1] dist en ceste maniere : « Dame de Senlis, c'est mal entendu a vous, car vous n'e*n*tendez pas la fin do*n*t vous parlez *et* faictes q*ue*stion. ¶ Cuidez vous q*ue* ce soit chose licite *et* honneste de faire a son frere crestien ce q*ue* on ne vouldroit point estre fait a soy mesmes ? Vous avez veu le noble chevallier, lequel par la vertu de son aneau est de l'aage de trois cens ans retourné[2] en l'aage de trente ans, qui est chose miraculeuse, *et* pour la perte de son aneau est retourné, co*m*me vous avez veu, en decrepité[3] *et* vieillesse, lequel pour le secours de la crestienté est venu pardeça ; et est a croire que c'est plus par le vouloir de Dieu que autreme*n*t ; nonobstant q*ue* je vouldroye bien en avoir le semblable, mais je ne vouldroye jamais l'avoir en ceste maniere, car je croy que Dieu s'en fust courroucé a moy. — A ! madame, qui l'[4]a i l'a*, jamais de v*ost*re vie n'avrez le se*m*blable pour chose q*ue* sachez faire, *et* si le cas me fust avenu, je l'eusse retenu, ne jamais ne l'eust retenu[5]*, *et* deust il estre la mort ! Je[6] m'en repens gra*n*deme*n*t que je le vous rendis. ¶ — Trop mieulx vault que ainsi soit que autreme*n*t, se dist la royne, car vous eussiez esté desho*n*noure[e][7] se la verité eust esté congneue une fois. Puis, N*ost*re S*eigneu*r Jesucrist scet tout, dont vous eust fallu attendre une fois pugnicion. Pource j'ayme beaucop mieulx que ainsi soit que autrement. »

[1] lui *abs. J*
[2] a. est r. *P*
[3] decrepitude *JP*
[4] l' *abs. JP*
[5] tenu *J*
[6] Et *J*
[7] desho*n*nouré] deshonno(u)ree *JP*

LV

¶ Co*m*ment la dame de Senlis fist assaillir Ogier par tre*n*te chevaliers pour lui oster l'aneau que Morgue la fae lui avoit donné, *et* comme*n*t il les vainquist.

[C.III.v] **488. O**r estoit Ogier logié cheuz ung bourgois de la ville, et po*u*r prendre co*n*gié de Paris avoit fait bie*n* apareiller a souper, *et* dist a son hoste en ceste maniere : « Mon hoste *et* mon bon[1] amy, apareillez nous bie*n* a souper, car je veulx prendre congié de vo*us* demain au matin, *et* suis bien seur q*ue* tel payera l'escot en brief qui ne s'en do*n*ne garde. » Si fire*n*t bo*n*ne chiere ensemble. Puis, le lendemain, Ogier print congié de son hoste, si s'en partit de la ville. Et qua*n*t il fut loing de la ville, ainsi q*u*'il chevauchoit tout bellem*e*nt, les tre*n*te soudars q*ue* la dame de Senlis avoit retenuz *et* ausq*ue*lz elle avoit co*m*pté son cas *et* donné charge de le mettre a mort po*u*r avoir son aneau vindre*n*t sur luy tresrigoureusem*e*nt, *et* lui dirent en ceste maniere : « Ha ! ribault, demourez a ceste heure, vo*us* ne pouez eschaper ! » Et ainsi q*ue* ilz se fure*n*t gettez sur lui, Ogier retourna bride *et* co*m*mença a aviser celle brigade q*u*i le venoie*n*t assaillir ; si tira Courtain *et* se mist a frapper sur eulx ta*n*t q*ue* dé[2] tre*n*te, il en detre*n*cha six *et* mist a mort, *et* des autres q*u*'il navra tellem*e*nt q*u*'ilz estoie*n*t tous tumbez par terre, tellem*e*nt qu'ilz ne se pouoient relever, puis en vint autres six qui se mirent autour de luy, qui lui faisoie*n*t gra*n*t oppresse, *et* tellem*e*nt q*u*'il ne savoit ausq*ue*lz entendre. Et qua*n*t il vit q*u*'il fut si oppressé de six ribaulx q*u*i le vouloie*n*t mettre a mort, si se getta pro*m*ptement sur eulx, tellem*e*nt q*ue* de Courtain les detailla tous par tro*n*çons *et* quartiers. Et qua*n*t les douze qui estoie*n*t demourez derriere vire*n*t le*u*rs co*m*paignons ainsi adoubez[3] *et* occis parmy les champs, si ont accueilly Ogier, *et* l'un d'iceulx coucha sa lance, *et* eust fort dommagé Ogier, mais il se contourna *et* de son espee Courtain lui coupa sa lance en deux pieces, si retourna[4] sur lui *et* lui en do*n*na si grant coup sur le heaulme q*u*'il le fendit jusq*ue*s a la poitrine. Et ce fait, les autres qui estoie*n*t demourez luy ruerent de grans coupz, tellement qu'il ne sçavoit[5] bonneme*n*t ou garantir[6], car il estoit ja moult travaillé. Et adoncques son cheval Papillon, qui avoit entendement, se leva sur ses[7] piez de derriere *et* leur courut aprés moult

[1] bon *abs. P*
[2] des *J*
[3] c. en ce point a. *J*
[4] s. se r. *P*
[5] n. se s. *J*
[6] o. se g. *P*
[7] les *J*

isnellemen*t*, *et* de sa gorge gettoit feu *et* fume[e][1] si tresforte q*ue* c'estoit une chose moult espouentable a regarder.

489. Et[2] qua*n*t les paillars aviserent ce cheval qui s'estoit tra*n*smué en l'espece d'un diable, l'un disoit sa patenostre, l'autre son credo *et* l'autre faisoit le signe de la croix, *et* se co*m*mandoient[3] a Dieu le mieulx qu'ilz pouoie*n*t, *et* tousjours Papillon les suyvoit, tant q*ue* des piez de devant les occ[ist][4] tous l'un ap*ré*s l'autre, excepté l'un dé[5] sept, leq*ue*l se rendit a Ogier. Adonc il dist a so[n][6] cheval Papillon : « Ha ! Papillon, q*ue* faictes vous ? Endurez q*ue* je vous chevauche ! » Car Ogier, ainsi que son cheval Papillon cour[o]it[7] sur ses[8] deux piez de derriere aprés ces soudars, Ogier ne se tenoit autreme*n*t, sinon q*u*'il l'avoit embracé par le col, do*n*t estoit tousjours en danger de re*n*verser ; si lui dist de rechief : « Papillon, se vous ne delaissez ces folies, saichez certainement que je m'en plaindray a ma dame Morgue la fae, laquelle vous m'a baillé en garde pour vous gouverner *et* pour me servir de vous a mon plaisir *et* a mes necessitez *et* affaires. » Atant se mist Papillon sur les quattre piedz comme par avant, puis Papillon lui remonstra par signe que ce n'estoit que pour son prouffit. Et quant il fut asseuré *et* que le dangier fust [C.IIII.] passé, il print a parler[9] a son prison*n*ier, *et* lui dist en ceste maniere : « Ribault, je congnois que tu n'es[10] pas payen. Pourquoy ne a quelle cause m'estes vous venu assaillir ? — Par ma foy, se dist le souldart, je vo*us*[11] diray. Il est vray[12] q*ue* la dame de Senlis no*us* y avoit envoyez pour vous mettre a mort pour ung aneau q*ue* vous avez, que tant elle desiroit avoir. Mais maintena*n*t je co*n*gnois qu'elle n'est pas preste*. — Or je te diray, se dist Ogier, puis q*ue* je t'ay prins a mercy, je ne te feray nul desplaisir, mais dy a madame de Se*n*lis que la premiere fois q*ue* je retourneray pardeça, q*u*'*e*lle se garde de moy, car

[1] fumé *AJ*] *P*
[2] Lors q. *P*
[3] recommandoient *P*
[4] *Lettres en partie effacées*] *JP*
[5] des *P*
[6] *Lettre effacée*] *JP*
[7] courit *AP*] *J*
[8] les *J*
[9] parlementer *J*
[10] est] *JP*
[11] j. le v. *J*
[12] e. bien v. *P*

jamais[1] je ne cesseray jusques atant q*ue* je lui aye rendu le desplaisir qu'elle m'a fait faire *et* l'oultrage[2], *et* t'en va que jamais ne[3] te voye. »

490. Adonc[4] le prisonnier mercya[5] grandeme*n*t Ogier *et* s'en retourna a Paris, *et* Ogier s'en tira le chemin de Chartres tout batant ; et tant cheva[u]cha[6] par ses journees qu'il arriva a la cha*m*paigne de Chartres, si rencontra plusieurs ge*n*sdarmes qui s'en fuyoient de la journee *et* bataille que avoient prinse les François contre les payens. Et quant il fut sur la champaigne a[7] cinq ou a six lieues pres de la bataille, il rencontra ung archier qui s'en fuyoit, si luy demanda Ogier dont il venoit, *et* l'archier lui respondit piteuseme*n*t qu'il venoit de la journee que les crestie*n*s avoient perdue contre les paye*n*s *et* que les payens a so*n* avis estoie*n*t victorieux, car il estoit[8] mort tant de crestiens q*ue* c'estoit une chose piteuse a regarder. « Or ça[9], se dist Ogier, mon amy, y sçavray je arriver devant que la journee fust finee ? — Par ma foy, se dist l'archier, a gra*n*t paine ! » Si picqua Ogier son cheval Papillon des esperons, mais pour sçavoir des nouvelles ne se falloit arrester, car tous ceulx qui de la bataille s'en fuyoyent traversoie*n*t[10] les champs de paour qu'ilz avoient de lui, tellem*e*nt q*ue* nul n'osoit parsser le chemin a par lui. Touteffois ta*n*t chevaucha qu'il arriva au [c]ha*m*p[11] ou avoit esté faicte la bataille ; et qua*n*t il fut la[12] arrivé, il se pourpensa qu'il estoit bon de faire, *et* dist a soy mesmes qu'il feroit semblant d'estre des parties d'Arabie.

491. Si[13] fut la bataille dure, fiere[14] *et* terrible, car le roy Florion avoit troys mois tenu le siege devant Chartres[15] ou le roy de France estoit, *et* estoie*n*t les payens en nombre

---

[1] jamais *abs. P*
[2] l. d. et l'outrage qu'e. m'a f. f. *P*
[3] j. je n. *P*
[4] Puis *P*
[5] remercia *P*
[6] chevancha] *JP* — t. il c. *P*
[7] a *abs. J*
[8] i. y e. *J*
[9] ça *abs. P*
[10] traversant *P*
[11] thamp] *JP*
[12] la *abs. P*
[13] Or *JP*
[14] d. et f. *P*
[15] d. la ville de C. *P*

bien cent mille[1]. Puis, le pere du roy Florion avoit assiegé la ville d'Angiers ; si avint que, pour faire lever le siege q*u*i tant estoit au roy françois ennuyeux[2], le roy de sa franche voulenté donna journee au roy Florion. Et incontinent q*ue* le roy Florion eut journee assignee, il ma*n*da son pere le saudan Acarie, qui tenoit le siege devant Angiers[3], si leva le siege *et* s'e*n* vint au[4] secours de son filz, tant q*ue* ilz se trouverent bien en nombre quinze roys payens ; lors[5] furent plus de cent *et* cinquante mille combatans. Et qua*n*t le jour de la bataille fut venu, le roy de Fra*n*ce fist so*n*ner la saillie, si saillit le roy en tresbelle ordonnance, acompaigné de grande seigneurie, tant ducz, contes que baro*n*s. Et quant les trompettes fure*n*t sonnees pour faire la saillie, le roy commanda qu'on lui aportast son enseigne *et* que on la baillast a porter au conte d'Auserre, leq*ue*l estoit ung vaillant *et*[6] puissant chevallier.

[C.IIII. v]

LVI

¶ Comment le roy de France saillit pour faire la bataille contre les payens, et co*m*ment les François furent desconfis, et grant multitude des[7] chevalliers *et* princes crestiens furent prins prisonniers, *et* le vaillant chevallier Ogier le Dannois les delivra.

492. Quant le roy vit qu'il estoit heure de saillir, si fist yssir ses gens sur la champaigne dehors la ville de Chartres, *et* fit sonner ses trompetes *et* clerons si impetueusem*e*nt que c'estoit grant merveille de les ouyr, *et* tellement qu'on les pouoit bien ouyr clerement d'une lieue fra*n*çoise. Et quant ilz furent tous saillis dehors la ville, le roy fist faire quattre batailles bien agencees, et les payens en ordonnerent quinze, dont le soudan Acarie[8], qui portoit l'enseigne, avoit pour compaignie vingt *et*[9] cinq mille co*m*batans bie*n* enpoint. Et quant chascun fut prest de commencer la bataille, noz[10] gens les batirent ta*n*t de traict qu'ilz en occirent largeme*n*t, *et* tellem*e*nt les assaillirent qu'il fut force de reculler, mais qua*n*t le traict fut failly, ilz sagettere*n*t sur noz gens par telle façon

[1] b. environ c. m. bons combatans *P*
[2] r. de France e. *P*
[3] d. ladicte ville d'A. *P*
[4] s'e. v. tant qu'il peut a grande diligence pour estre a. *P*
[5] et l. *J*
[6] u. tresvaillant fort e. *P*
[7] de *ou* dé *P*
[8] Acaire *P*
[9] et *abs. J*
[10] l. b. contre les payens n. *P*

que a force de dars ilz en occirent de plaine arrivee largement. Et eussent noz gens encores resisté contre les payens, n'eust esté qu'ilz avoient fait embuscher une arriere [garde qui saillit subitement dessus noz gens, tellement que a celle arriuee y en demou][1][C.v.]ra de[2] noz gens mors *et* navrés plus de dix mille combatans, et de prisonniers bien cent *et* cinquante, tous princes *et* chevalliers. *Et* tant fut la bataille forte en la parfin que le roy fut contraint de soy recueillir dedens Chartres. Or se retrayt le roy Florion *et* ses gens en leurs pavillons *et* tentes, menans si grande noise de la desconfiture que c'estoit chose merveilleuse de ouyr leurs cris *et* huees.

493. Et Ogier, qui pas loing d'eulx n'estoit, avisa des François qui s'en fuyoient tant qu'ilz pouoient ; si leur faisoit signe qu'ilz vensissent devers[3] lui, mais tant plus leur faisoit signe, tant plus s'en fuoyent de lui. Touteffois, quant Ogier vit que ainsi s'en fuyoient, il fut contre eulx fort courroucé, si brocha des esperons son coursier Papillon qui bien l'entendit, car il se mist a courir aussi legier come ung oyseau qui volle, *et* tellement courut Ogier qu'il en attaingnit ung, si lui cria : « Ha ! ribault, rens toy, car a ceste heure, il est fait de toy ! — A ! sire, dist[4] celluy qui s'en fuyoit, je me rens a vous ! — Or vien ça ! dist[5] Ogier. Pourquoy fuis[6] tu ainsi ? — Pource, dist[7] il, que je n'ay peu gaigner l'entree de la ville avec le roy, lequel a esté contraint de soy sauver, *et*[8] nous a esté force de nous mettre en fuyte. Et je vous ay veu si grant *et* si terrible que je disoye que vous estiez ung geant d'Inde la majeur qui nous tranchiez chemin pour nous destruire. » Adonc lui dist Ogier : « Mon amy, n'ayez paour de moy, je suis bon crestien. Et si vous diray, si vous vouliez rassembler voz compaignons qui s'en fuyent, nous leur yrons livrer dur assault ! — Assault, sire, se dist le soudart françois, ilz sont de payens plus de cent cinquante mille ! Et croiez que sur le dernier de la bataille, il nous ont assaillis si durement qu'ilz sont demourez plus de mille François mors *et* occis, et si sont demourez quinze[9] princes *et* cent chevaliers d'honneur, dont pour les pendre j'ay desja veu dresser

[1] *Lacune d'une ligne*] *J*
[2] u. a. garde et demoura d. *P*
[3] vers *P*
[4] s. se d. *J*
[5] ç. se d. *J*
[6] P. t'en f. *J*
[7] dist dist] *JP*
[8] mais *J*
[9] d. prisonniers q. *J*

les fourches ; si prie a[1] N*ost*re S*eigneu*r Jesucrist q*u*'il les vueille reconforter. » Adonc Ogier lui do*n*na co*n*gié, dont le François le remercya gra*n*dement, car il n'y[2] pensoit pas[3] ainsi eschapper, car il cuidoit fermeme*n*t q*ue* ce fust ung chevallier payen, *et* s'en alloit, disant a soy mesmes : « Hé ! mon dieu, q*u*i peut estre ce beau, fort, puissant *et* courtois chevallier q*u*i se dit estre crestien ? Je n'en viz jamais de si gra*n*t au paÿs de France. » Si co*m*pta a ses co*m*paignons tout le cas, *et* co*m*ment il vouloit qu'il se rasse*m*blassent *et* q*u*'ilz allasse*n*t encores livrer l'assault aux payens ; si en fure*n*t ses co*m*paignons bien esbahis[4]. Adonc Ogier s'en alla co*n*tre une haye *et* print une branche de pin verte qu'il porta en sa main, *et* s'en alla devers l'ost des payens, gallopant son cheval, tant q*ue* tout chascun q*u*i le veoit en ceste maniere disoit[5] : « O le beaux homs q*ue* vela ! Co*m*me il devroit bien secourre une lance s'il avoit aussi bo*n*[6] courage dont je co*n*gnois qu'il a la force ! Jamais ho*m*me devant lui n'arresteroit ! »

494. A[7] ces parolles, Ogier demanda a ung chevallier[8] payen ou estoit le pavillon du roy Florion, et lui[9] dist[10] : « Chevallier, venez vo*us* en avecques moy, *et*[11] je le vous monstreray. » Adonc vindrent tous deux ensemble devant le pavillon du roy payen, et[12] Ogier entra dedens *et* se print a le saluer en son langage barbarisq*ue* que bien sçavoit parler, *et* aprés qu'il eut faicte la reverence[13] honnourablem*e*n*t*[14], si luy dist Ogier en ceste maniere : « Sire roy, le dieu[15] Mahon vous doint bo*n*ne[16] vie *et* lo*n*gue ! Et sachez q*ue* je suis envoyé devers vo*us* po*u*r [C.v.v] vous faire ung message de la p*ar*tie du roy de France. Il est vray q*ue* au jourduy vo*us* avez gaigné journee co*n*tre lui *et* luy avez tué *et* occis dix mille de ses gens, do*n*t il est merveilleusem*e*n*t* courroucé, *et* si detenez po*u*r

[1] a *abs. P*
[2] y *abs. JP*
[3] point *P*
[4] esmerveillez *J*
[5] d. e. c. m. *J*
[6] vaillant *P*
[7] Et a *J*
[8] chevallier *abs. P*
[9] e. il l. *J*
[10] d. le paien *P*
[11] m. s'il vous plaist e. *P*
[12] r. Florion *P*
[13] a. la reverence f. *J*
[14] honnourablem*e*n*t abs. J*
[15] l. grant d. *P*
[16] tresbonne *P*

prisonniers bien quinze grans seigneurs qui sont ducz *et* contes, ensemble bien trente chevalliers de nom, lesquelz il vous plaise lui envoyer. — Et comment ? se[1] dist le roy[2]. Je n'entens point que ung messagier doive venir en message ainsi comme vous faictes, car tout messager qui vient par doulceur ne doit porter armes ne aucun abillement de guerre ; pourquoy je ne puis entendre que soyez messagier. — Si suis certainement, se[3] dist Ogier. ¶ Ne me congnoissez vous plus ? Ne congnoissez vous pas bien Optinel le filz de Haquin l'Aventurier ? Nagueres fuz prins devant Acre a une rencontre qui fut faicte, *et* l'Aventurier qui me print* me donna au roy de France, lequel m'a detenu ung an tout entier son prisonnier. Mais, pource que au jourduy a esté fort troublé pour sa desconfiture, il m'a envoié par devers vous dire en ce point que, si vous lui voulez rendre ses prisonniers, qu'il est content de me livrer[4] a vous *et* me donner congié d'estre en vostre court. Et je vous prometz, se tant advient qu'il vous plaise me delivrer, je vous promez que, devant qu'il soit gueres de temps, ne demourera crestien qui ne se convertisse en vostre[5] loy, ou qui ne soit livré a tourment *et* martire. Et en faisant ceste delivrance, il vo[u]s[6] donnera trente mille besans d'or. » Et quant les crestiens eurent veu Ogier si beau, si grant *et* si honneste langagier, si disoient l'un a l'autre : « Avisez le beau payen que vela, jamais de ma vie je ne vis le plus grant ne le plus beau ! » Se dist l'un des prisonniers crestiens, qui estoit conte d'Angiers[7], a ses compaignons :

495. « **M**esseigneurs, je vous donne ce que vous vouldrez[8] me demander si cestuy n'est ung chevallier crestien qui nous vient delivrer, car j'ay songié ceste nuyt ung songe merveilleux, car il me sembloit advis que j'estoie en une moult forte cage *et* me sembloit que je veoie voler sur moy ung grant *et* puissant oyseau qui estoit plus grant *et* plus puissant q'un autour, lequel me disoit en ceste maniere : 'Franc conte[9], ne t'esbahis point, car tantost viendra vers toy ung puissant, grant *et* fort oyseau de la rasse du duc Doon de Dannemarche seigneur de Mayence, lequel par sa force te gettera hors de celle cage sans

[1] se *abs. P*
[2] r. Florion *P*
[3] se *abs. P*
[4] delivrer *J*
[5] nostre *P*
[6] vos] *JP*
[7] e. duc d'Anjou *P*
[8] v. me v. *P*
[9] duc *P*

nulle faulte', si congnois assez le songe enco*m*mencié[1] d'estre advenu. Po*u*rce, messeign*eu*rs, mettons no*us* to*us* en oraiso*n et* deprions humblem*e*nt nostre sauveur[2] *et* redem*p*teur Jesucrist q*u*'il lui plaise prendre pitié de no*u*s, si q*ue* no*u*s puissons avoir bo*n*ne *et* briefve delivra*n*ce. » Adonc, qua*n*t le roy Florion co*n*gneut q*ue* les chevaliers[3] crestiens p*ar*loient ensemble, si en fut grandem*e*nt courroucé, si leur dist tout[4] incontin*e*nt deva*n*t Ogier[5] : « Seigneurs, pensez tost q*ue* vo*us*[6] avez deliberé de faire. Vo*us* estes tous mes prisonniers, *et* vo*us* ay prins au jourduy en la bataille, saichez certainem*e*nt que, se vous ne renoncez la foy *et* la loy de vostre dieu Jesucrist, lequel fut pendu en croix entre deux larrons, *et* [se n'] adore[z][7] nostre puissant dieu Mahom, je vous prometz devant ce messagier que je vous feray to*us* livrer a tourment *et* martire ! Et se vous voulez maintenant[8] renoncer vostre baptesme, je[9] vous laisseray vivre en paix *et* ne[10] pre*n*dray nulle rançon de vo*us*, car saichez certainement[11] que je ne suis pas venu pardeça pour aucunement me enrichir, mais pour anichiller[12] *et* confondre la loy de vostre dieu Jesucrist, *et* eslever celle de [C.VI.] nostre puissa*n*t dieu Mahon, c'est la cause principale q*u*i pardeça m'a fait venir. Po*u*rce, seign*eu*rs, co*n*siderez q*ue* prendre vous co*n*vient l'un des deux chemins, car j'ay ja fait lever les fourches pour vous faire[13] pendre *et* planter les ataches pour vous faire batre *et* livrer a martire par mes ti[r]ans[14] *et* satellites ; pourquoy soyés prestz d'eslire[15] l'une des deux voyes, laquelle q*ue* vous aymerez le mieulx. » Ado*n*c les princes *et* chevaliers crestiens crierent tous a haulte voix : « Livrez nous a tourmens ! Faictes nous tout ce qu'il vous plair[a][16], car jamais ne renoncero*n*s la loy ne la foy[17] de nostre sauveur[18] *et* redempteur Jesucrist ! »

---

[1] s. tresbien e. *P*
[2] n. benoist s. *P*
[3] seigneurs *P*
[4] tout *abs. P*
[5] d. le vaillant O. le Dannois *P*
[6] p. t. quelle est vostre voulenté et q. v. *P*
[7] e. adorer *AJ*] *WXYZ* — e. que adorez *P*
[8] v. des m. *P*
[9] b. et vostre loy j. *P*
[10] e. si n. *P*
[11] s. tout c. *P*
[12] m. je y suis venu pour totallement a. *P*
[13] faire *abs. P*
[14] tiaans] *JP*
[15] p. et apareillez d'e. *P*
[16] plaire] *JP*
[17] n. l. f. *abs. P*
[18] n. seigneur s. *P*

496. Si[1] dist le roy Florion a Ogier en ceste maniere : « Messagier, touchan*t* les parolles que vous m'avez dictes de la partie du roy de France, je ne m'y oseroye arrester, car vous se*m*blés mieulx ung brigant de boys q*ue* ung ho*m*me de bien, car vous m'avez cy donné a entendre q*ue* vous estes Obtinel Levanclois fiz du roy Haquin d'Arabye, ce q*ue* je ne sçavroye nullemen*t* croire. Mais, s'il est vray q*ue* vous venez cy de par le roy de France, retournez devers lui *et* qu'il nous donne treves, *et* ce pendant nous ferons des appoinctemen*s* ense*m*ble en telle maniere que, se vous estes tel q*ue* vous dictes, je feray une partie a vostre voulenté *et* par aventure tellemen*t* q*ue* les prisonniers seront delivrez, car jamais je ne vouldroye croyre ce que vous me dictes se je n'avoye vrays tesmoi*n*gs. » Adonc dist Ogier : « Demandez a ses seign*eu*rs prisonniers, lesquelz sont dignes de croyre aussi bien que moy pour sçavoir mieulx la verité. » Et les crestiens[2] dirent tous a une voix : « Sire roy, il vous dit verité[3] *et* en jurerons fermement, car a Chartres le roy de France l'a longuemen*t* tenu prisonnier[4]. » Si respondit[5] le roy Florion *et* dist[6] : « Et vous, crestiens[7], vous ne cr[a]ingnez[8] nullemen*t* a vous parjurer, po*u*rquoy[9] querez autres[10] moyens, car par ce point n'eschapperez[11] vous pas[12] ! » Et quant Ogier entendit[13] ainsi parler le roy Florion, il ne fut pas bien content, *et* subitemen*t** ung autre roy avoit tousjours l'oyeul sur l[e][14] coursier d'Ogier et luy demanda : « Messagier, vouldriez vous point vendre ce coursier ? » Ce dist Ogier : « Je ne le vendroye pas[15] voulentiers, mais si vous aviez[16] de bons coursiers en vostre escuierie, je changeroye bien a vous. » Adonc dist[17] le roy Florion : « Ouy dea, il y en a[18] assez. » Si en envoya querir des meilleurs par[1]

[1] Lors *P*
[2] l. nobles c. *P*
[3] d. la v. *J*
[4] l'a detenu longuement p. *P*
[5] S. leur r. *P*
[6] d. en ceste maniere *P*
[7] v. seigneurs c. *P*
[8] croingnez] *JP*
[9] v. p. car pour vous sauver la vie il n'est serment que vous ne fissiez devant que mourir p. *J*
[10] v. p. par quoy vous querrs *(sic)* des a. m. *P*
[11] p. cestui la n'e. *P*
[12] point *P*
[13] q. le bon O. le Dannois e. *P*
[14] la] *JP*
[15] point *P*
[16] avez *P*
[17] A. se d. *P*
[18] i. en y a *P*

par[1] ung escuyer d'escuierie[2] qui la estoit present, lequel y alla incontine*n*t. Et qua*n*t l'escuier fut party pour aller querre les[3] chevaulx, si dist Ogier a son bon cheval Papillon : « Papillon, gentil cheval, je vous prie, monstrez[4] a ces gens que ce que j'ay dit est verité. » Adonc dist le roy Florion a Ogier en ceste maniere : « Comment, messagier, avez vous[5] ung cheval qui parle ? Par Mahon, je n'en viz jamais qui parlast ! — Ne*n*ny, se dist Ogier, il ne parle pas[6], mais il monstre par signes aucunement sa voulenté. » Adonc[7] s'aproucha ung Sarrazin de Papillon[8] pour lui regarder en la bouche pour[9] sçavoir quel aage il avoit, mais incontinent Papillon[10] ouvri[t][11] une grant gueulle comme la gueulle d'un four *et* empoigna le[12] Sarrazin *et* l'estrangla en[13] la place. Adont[14] les Sarrazins avironnere*n*t le cheval *et*[15] lui getterent dars *et* autres[16] instrumens de guerre, mais nullame*n*t ne le peurent blecer.

[C.VI.v] **497. E**t qua*n*t Papillon sentit qu'ilz le poursuyvoie*n*t si malicieusement, si se co*m*mença a lever sur les piedz de derriere, *et* courut ap*ré*s eulx *et* gettoit de sa gueule dragons to*us* plains de feu, tellame*n*t q*u*'ilz habandonnerent leurs tentes *et* s'en fouyre*n*t[17] ch*asc*un de sa part, car ilz cuidoie*n*t que to*us* les diables fussent saillis d'Enfer po*u*r les tourme*n*ter. Et ata*n*t les crestie*n*s, voyant celle deffortune advenir sur les payens *et* q*u*'ilz avoie*n*t lieu, te*m*ps *et* espace d'eulx en fuir, se prindre*n*t tous a courir devers Chartres, *et* le roy fit ouvrir les portes quant le guet les sentit venir, *et* tellame*n*t q*ue* par le moyen d'Ogier fure*n*t to*us* recueilliz a sauveté. Et Ogier *et* Papillon demoureren*t* au champ, et demena Papillon si gra*n*t te*m*peste q*u*'il sembloit q*ue* tout deust abismer, et qua*n*t Ogier co*n*gneut q*u*'il estoit te*m*ps *et* saison de cesser, si mo*n*stra par signe a Papillon q*u*'il se

[1] m. qui y feussent p. *P*
[2] u. des escuiers d'e. *J*
[3] lesditz *P*
[4] p. tant comme je puis m. *P*
[5] vous *abs. J*
[6] point *P*
[7] Alors *P*
[8] S. du bon cheval P. *P*
[9] l. gueulle et p. *P*
[10] i. le cheval P. *P*
[11] ouvrir] *P* ; ouvrist *J*
[12] ledit *P*
[13] l'e. incontinent e. *P*
[14] adonc(ques) *JP*
[15] c. Papillon e. *P*
[16] e. plusieurs a. *P*
[17] fuioient *P*

voulsist apaiser *et* soy tenir tout coy. Et quant le roy Florion vit le cheval ainsi apaisié, si appella Ogier de loing : « Ha ! messagier, rendez vo*us* a moy, ou certainemen*t* je occiray p*re*sentemen*t* ho*m*me *et* cheval, car par vostre trahison *et* faulx enchantemen*t* no*us* avons perdu noz priso*n*niers ou il y avoit qui*n*ze ducz *et* contes *et* autres cent chevalliers de nom. *Et* po*u*rce re*n*dez vous, ou vo*us* mourrez tout a ceste heure ! » Adonc lui respondit Ogier : « Roy Florion, n'y venez pas, mais habando*n*nez moy a voz ge*n*s, si sçavrez se je me sçavray deffendre d'eulx, car j'ay gra*n*t vouloir q*ue* vo*us* sachiez q*ue* no*us* savons faire, mon cheval *et* moy ! » Et de celle heure Ogier lascha Papillon de pl*us* belle, si se mist Papillon sur les piez de derriere *et* court p*ar* tout la ou il voit assemblee[1] de ge*n*s, tellement que de rechief tout se mist en fuytte, car ilz disoie*n*t l'un a l'autre : « Brief, messeign*eu*rs, mettos no*us* en fuitte, car croyez seurem*ent* que ce sont diables qui[2] nous vie*n*nent tourmenter *et* du tout destruire. » *Et* cela disoient l'un a l'autre, si que nul fut si osé d'entrepre*n*dre de courir a Ogier, mais s'en fuyoit[3] de l'autre part. Et quant le cheval Papillon eut cessé de destruire ces paye*n*s, Ogier appella le roy Florion *et* lui dist en ceste maniere :

498. « Roy Florion, voulez vo*us* cesser ung peu, si q*ue* no*us* puissons parler l'un avec l'autre *et* franchemen*t* dire noz voulentez ? — Ouy seurement, se[4] respondit le roy Florion. — Or donc, dist Ogier, faictes deffendre[5] a voz ge*n*s que nul ne soit si hardy de toucher ne a moy ne a mon cheval. » A ces parolles, le roy Florion fist crier incontine*n*t a son de trompe publiquem*ent* q*ue* nul ne fust si hardy ne si osé de le*u*r toucher ne de faire chose de nouveau sur paine de perdre la vie, pourquoy to*us* les payens s'assemblere*n*t ensemble *et* Papillon se tenoit tout paisible, dont les paye*n*s s'esbahissoient grandem*ent*. Mais Papillon, qui avoit entendem*ent* *et* qui autrefois avoit esté lutin[6] *et* co*n*quis de par le roy Artus, ainsi co*m*me dit l'ystoire, po*u*r en faire sa voulenté*, *et* po*u*rce que Papillon s'attendoit de retourner en Faerie, il faisoit ce que Morgue lui avoit dit[7].

[1] v. tourbe et a. *J*
[2] lesquelz *J*
[3] fouyt *J*
[4] se *abs. P*
[5] f. doncques d. *J*
[6] luitton *P*
[7] d. et enchargé *P*

499. Et pour retourner a propos, Ogier s'approucha du roy Florion *et* luy dist en ceste maniere : « Roy Florion, pour vo*us* donner a ente*n*dre le cas de mon advenemen*t* *et* q*u*i cy m'amayne, il est vray q*ue* je ne suis pas payen *et* jamais n'euz inte*n*cion de l'estre mais suis bon crestien en[1] la foy de Jesucrist qui[2] po*u*r no*us* racheter de da*m*pnement voulut mourir[3] en la croix, *et*[4] au tiers jour voulut [C.VII.] resuscite[r][5] de mort en[6] vie, *et* alla rompre les portes d'Enfer *et* delivrer les sai*n*s peres qui estoie*n*t leans aux limbes, et au jour de sa glorieuse ascension les monta tous en la gloire es[7] cieulx et se siet a[8] la dextre de son pere, et a la Penthecouste vint reconforter ses apostres *et* les instruit tellement que chascun d'eulx parloit tous langaiges, car quant ung venoit faire predication en aucune region, il parloit le la*n*gaige proprem*e*n*t* d'icelle aussi bien que s'il eust esté nourry au[9] paÿs *et* natif de ladicte region. Et croyez seurement ce que je vous diray, car celui q*u*i ne sera regeneré, c'est a dire baptisé, jamais aprés sa mort ne verra la face de Jesucrist ne ne sera participant de sa gloire. Or est il vray que vous avez une mauvaise[10] creance, mauldicte *et* plaine de confusion, car vous adorés ung dieu nommé Mahon, lequel fut de vie mauldicte et demnable *et* le monstra bien a sa fin, car il fut estra*n*glé ho*n*teusem*e*n*t* *et* miserablem*e*n*t* d'ung pourceau en ung fumier*, dont je m'esmerveille grandement co*m*me vous estes si abusez d'y avoir creance. Et pour prouver que nostre loy est mailleure q*ue* la vostre, *et* q*ue* a tort et sans cause guerroyez le noble roy de France *et* destruiés son paÿs *et* les sains temples de Dieu,

500. et[11] pour venir a la verité desquelles choses, je vos offre mo*n* gaige pour vous livrer bataille en[12] ung champ seul a seul, et si vous voyez que vous soyés trop foyble, si prenez avec vous le meilleur chevalier de vostre ost, par tel co*n*venant que, se vous me poués vaincre, que je vous feray livrer Chartres incontinent *et* vous mettray dedans, et si remettray en vos mains les prisonniers qui maintena*n*t s'en sont allez, et semblablem*e*n*t*,

[1] c. baptisé e. *J*
[2] lequel *J*
[3] v. rendre l'esperit et m. *J*
[4] c. en tourment e. *J*
[5] resuscite *AP*] *J*
[6] a *P*
[7] des *J*
[8] en *J*
[9] ou *P*
[10] folle *J*
[11] et *abs. J* ; mais *P*
[12] a *P*

se je vous puis vaincre tous deux, vous ferés retourner vostre ost, et vous aussi retournerés sans dommager aucunement le royaume de France. » Ado*n*c fut la l'admiral de Nubie, lequel dist au roy Florion : « Sire, ne refusez le parti, car il est bon et je suis content d'estre avecques vous a faire la bataille par tel convenant qu'il fera consentir le roy a ce qu'il dit, *et* aussi qu'il pre*n*dra *et* amenera en bataille ung autre coursier, car cestuy n'est pas ung cheval mais est ung dyable. » Or print le roy Florion la parolle *et* dist en ceste maniere : « Crestien, puis qu'ainsi est q*ue* vous avés celle intention de nous livrer la bataille, *et* je la vous acorde, par telle co*n*dition que vostre cheval Papillon lairrés et ne le ramenerez point en la bataille. — Par ma foy, se dist Ogier, *et* je vous l'acorde[1]. » Et quant la bataille fut ainsi acordee entre les deux parties, Ogier s'en ala devers Chartres dire[2] les nouvelles au roy de France.

501. Or laisseray je ung peu a parler d'Ogier *et* retourneray a parler des prisonniers qui par son moyen avoie*n*t esté delivrés. Les prisonniers, qua*n*t ilz furent dede*n*s Chartes, de gra*n*t joye qu'ilz avoient, s'en allerent devers le roy a son palays, si se mirent a genoulx devant lui et dirent en ceste maniere : « Sire, nous sommes icy bien quinze, que ducs, que contes, tous vos vassaulx, *et* bien cent bons chevaliers, tous vos subjectz *et* souldars, q*u*i tous avons esté delivrés par un seul chevalier, le plus beau, le plus fort *et* le plus puissant qui jamais entrast en Fra*n*ce, car s'il ne fust arrivé, a celle heure le roy Florion, – que Dieu puisse mauldire ! –, avoit ja fait planter ataches *et* fourches pour nous faire livrer a tourme*n*t *et* a martyre. Et croyez fermement que jamais ne sera que nous ne soyo*n*s tenus audit chevalier. Et pource, sire, je vous req*u*ier ta*n*t q*ue* je puis [C.VII.v] qu'i vous plaise faire armer vostre noble cheval[erie][3] et aussi tous les autres souldras pour faire une saillie sur les champs[4] sur ces mauldis chiens, ennemys de nostre saincte foy catholique[5]. »

502. Lors[6], quant le roy ente*n*dit le bon duc d'Anjou qui si doulceme*n*t le req*ue*roit faire une saillie, il se departit de la gra*n*t salle du palais *et* entra dedans sa chapelle. Et qua*n*t il fut dedens, il entra en son oratoire, si comme*n*ça a lever les ieulx au ciel *et* fist sa

[1] e. j. le vous a. *P*
[2] C. pour aller d. *J*
[3] chevalier *AP*] *J*
[4] s. aux c. *P*
[5] catholique *abs. P*
[6] Et *J*

requeste a Nostre Seig[n]eur[1], disant en ceste maniere : « Mon dieu mon pere createur, tout le refuge de ma darniere intencio*n et* celui par qui *et* de q*u*i je tiens le sceptre *et* couronne de ce noble royaume, je te requiers pardon, te supp[li]ant[2], se j'ay aucunem*e*nt offencé devers *et* enco*n*tre ta[3] maigesté, qu'il te plaise de ta grace me pardo*n*ner *et* preserver mo*n* royaume *et*[4] moy *et* la sai*n*cte crestie*n*té de ces mauldis payens *et* e*n*nemis de nostre saincte foy catholique. Mon dieu Jesuchrist, plaise a ta saincte majesté me deffendre de leur mauldicte entresprise ! » A ces parolles descendit ung ange dessus l'oratoire du roy, lequel lui dit en ceste maniere : « Roy de Fra*n*ce, ne t'esbahis aucunem*e*nt de l'e*n*tresprise de ses payens, car ta*n*tost verras venir ver toy ung chevalier, le plus vaillant q*u*i soit au monde, lequel a entreprins la bataille contre tes ennemys. Va au devant de luy *et* le reçoy honnourableme[n]t[5], car c'est celuy qui te delivrera de la mayn de tes ennemys. » Adonques ce depar[t]ist[6] l'ange d'avecques luy. ¶ En regraciant Nostre Seigneur, le roy se geta a terre et la baisa en signe d'humilité et dist : « Hé ! mon dieu, tu[7] es misericordieux *et* secourable a tes serviteurs ! Le nom de Dieu *et* de sa glorieuse mere soit beney eternellement ! Amen. » Si se leva le roy *et* saillit de son oratoire, *et* s'en alla a ses gens qui dehors l'atendoient *et* leur dist : « Messeigneurs, soit acoup faicte congregation[8] de toutes manieres de gens, *et* soit fait crier a son de trompe parmy la ville que chascun se mette en noble arroy pour faire procession generalle affin que Dieu nous soit propice, car j'ay entendu qu'il vient ung chevalier aventureux, lequel nous doit bien tost delivrer de la main de nos ennemis, car j'en ay ja veu le comm[a*n*c]ement[9] *et* pource ne soit faicte retardation ! » Et a celle heure fut mandé aux eglises et a toutes gens d'estat.

503. Et quant l'Eglise eut fait son debvoir de venir au mandement du roy, aucuns disoient, pource que le roy estoit ja ancie*n*, q*u*'il se prenoit a [ra]doubter[10]*, les autres disoient que il avoit trop beu le soir de devant *et* qu'il avoit cela songé, *et* ainsi chascun

[1] Seigeur] *JP*
[2] suppilant] *P*
[3] o. et envers t. *P*
[4] et *abs. P*
[5] honnourablemeut] *JP*
[6] deparist] *J* ; departit *P*
[7] d. tant t. *J*
[8] f. une c. *J*
[9] commca*n*ement] *JP*
[10] doubter *AJ*] radopter *P*

en disoit son quolibet ; si furent les processions ordonnees honnorablement. Et
5 l'ordonnance faicte, chascun commença a prendre chemin, *et* tout[1] le peuple*, en grant triumphe. Et pensez que le roy estoit tant noblement acompaigné que il ne fault pas demander comment. Lors furent les portes ouvertes *et* mist on les croix *et* banieres devant, ainsi que est ordonné de faire. Mais quant Ogier, qui ja estoit bien pres de la ville, apperceut le triumphe, il se trouva tout esbahi, *et* cuidoit que le roy s'en allast courir sur
10 les paiens en celle maniere, mais, pour l'amour des croix *et* banieres qui la estoient en grant habo[n]dance[2], il ne sçavoit que penser, car il ne se donnoit garde de ce qui estoit advenu au roy, pourquoy ne cuidoit pas que cela fust fait pour lui, et quant il les vit approucher, il s'arresta [C.VIII.] et demanda a ceulx qui alloient devant ou ilz alloient, et ilz respondirent que ilz n'en sçavoient rien. Mais, quant le roy fut pres d'Ogier, il
15 l'embrassa treshonnorablement, en lui disant : « Gentil chevalier, bien venu soyés en nostre royaume ! Car je ne sçay homme vivant don[t][3] j'ayme autant la venue comme de vous ! — Je vous[4] en remercie, se dit Ogier. Ce n'est pas pour le bien qui est en moy, mais je suis venu pour vous secourir de ma puissance. — Cent mille mercis ! » se dist le roy. Et pour conclure, le roy le menoit tousjours par dessoubz le bras jusques atant qu'il
20 fut pres du palays. Et quant ilz furent pres, le roy fist descendre Ogier. Et eulx descendus, le roy commanda aux escuiers d'escuierie de penser bien de son destrier ; et il respondit incontinent que nul ne lui touchast, fors seulement le maistre en l'estable, et qu'il n'endureroit que nul autre le pensast que luy. Adonc s'en monterent au palays. Et fut Ogier si treshonnorablement festoié que jamais a roy ne fut fait le plus grant honneur qu'il
25 fut fait a Ogier. Et quant ilz furent assis, Ogier commença a demander au roy combien il y avoit de temps que leurs ennemis estoient la devant ; si lui respondit le roy qu'il y avoit grant temps et qu'ilz l'avoient fort grevé et beaucoup fait mourir de ses gens.

504. Lors les seigneurs prisonniers commencerent a compter au roy de sa venue et les choses que son cheval avoit faictes devant eulx, et comme lui tout seul avoit fait fuyre toute la puissance des paiens, dont le roy fut grandement esbahy. Et quant vint le soupper, le roy print Ogier et l'assist a son seul plaisir, et tellement que les gens du roy eussent

---

[1] tout *abs. P*
[2] habodance] *JP*
[3] donc *AJP*] *XZ* — duquel *WY*
[4] *Le long passage qui suit, correspondant au f. E1, est abs. de P.*

moins craint a offenser le roy que la personne d'Ogier. Et quant ce vint au mellieu du soupper, le roy lui dist en ceste maniere : « Gentil chevalier, mais qu'il ne vous vueille desplaire, de q*ue*l païs estes vous, *et* vostre nom, s'il vous plaist ? — Par ma foy, se respondit Ogier incontinent au roy, sire, je suis de Dannemarche et me nomme l'on le Vieulx Chevalier, et pensés qu'il y a plus de deux cens ans que je suis né. — Et comment ? se dist le roy. Vostre chiere ne monstre pas que vous aiés tant d'aage, car je ne vous jugeroie pas plus de tre*n*te ans. — Sire, croiés moy, s'il vous plaist, car si Charlemaigne, en son vivant roy de France, estoit encores vif et se il fust present, saichés qu'il vous diroit bien l'aage que je puis avoir. » Et a ces parolles, le roy se teut, q*u*i eut paour de le courroucer. Et saichés que pour sa venue il fut mené grant joye et consolation parmy Chartres celui jour et toute la nuit, et pensés s'il fut bien traitté au repos, car il est bien a presumer que homme jamais ne fut mieulx traicté ne mieulx venu en court royal q*ue* il fut, car le roy y mist tout son decret, et aussi la raison y estoit.

505. Or se passa celle nuit en joye et en lyesse. Et quant ce vint le lendemain au matin, aprés ouyr messe, Ogier dist au roy : « Sire, il est bien vray que j'ay entrepri*n*s la bataille co*n*tre le roy Florion et aussi co*n*tre l'admiral de Nubie, par telle condicion q[ue][1], ce[2] je suis vaincu des deux payens, q*ue* je les mettray dedens Chartres *et* que je leur rendray tous les prisonniers qui leur sont eschappés par mon moien, ¶ et semblablement, se je les puis vaincre et gaigner ladicte bataille contre eulx, ilz s'en retourneront, se ilz peuent, en leur païs et terres sans fouler ne grever nullement vostre royaume. » [C.VIII.v] Adonc le roy respondit que c'estoit vaillamme*n*t *et* tressagame*n*t parlé, si appella Florio*n* le co*n*te de Montfort, *et* lui dit que il se mist empoint pour aller incontinent jurer *et* fiancer la baitaille, car il estoit homme ancien, sage *et* discret *et* bie*n* stillé *et* esprouvé en telz affaires ; si se mist empoint *et* si en alla.

506. Lors[3] partit Florion le conte de Montfort pour aler devers les paie*n*s pour jurer *et* affermer ladicte bataille soubz le bla*n*c sellé du roy, leq*ue*l fut receu de la partie des paye*n*s, et fut la juree ladicte bataille, *et* parlementerent long te*m*ps ledit Florio*n* *et* les payens, mais sur toutes choses ilz reserverer*n*t que Ogier ne rameneroit point au champ

[1] q] *J*
[2] ce *abs. J*
[3] Adonc *J*

5 so*n* cheval nommé Papillo*n*, car ilz disoie*n*t q*ue* ce n'estoit pas ung cheval, mais que c'estoit ung diable, ce que Florion leur acorda. Et aprés l'accord fait de la bataille, ledit Florion print chemin pour s'en retourner. Et Ogier estoit entré en sa chambre, ou il pensoit a soy mesmes a sa dame Morgue la fae, q*u*i tant lui avoit eslargy de ses bie*n*s *et* laquelle il avoit tant tenue chiere, tousjours craignant de lui faire offence. Neantmoins, il disoit a
10 soy mesmes que le jour s'aprouchoit qu'il la courrouceroit, mais pas ne sçavoit l'heure ; et disoit en ceste maniere : « Hé ! mon dieu mo*n* createur, q*ue* ta*n*t est la p*er*so*n*ne eureuse qui n'est troublee en pensement et ne peche en ce mo*n*de, c'est a dire ne veult nully courroucer ne troubler et n'a aucune pensee doubteuse, mais il n'est homme qui ne soit subject a cela. Toutesfois tout homme qui est humble, beau, doulx *et* courtois et a en soy
15 la vertu d'attrempance, pourveu qu'il soit humble en son parler, s'il n'avoit value q*ue* ce qu'il porte, si est il voulentiers aymé du monde *et* le voyt on voule*n*tiers *et* est de bo*n*ne re*n*contre. Et aussi raison le veult et le concede, car Dieu, qui est lumiere et verité, *et* de raison, l'a ainsi ordo*n*né. » Et aprés tout ce pensement, Ogier saillit dehors et vit le conte de Montfort qui estoit retourné de jurer la bataille, et si tost qu'il vit Ogier, il vint devers
20 luy *et* le salua treshonnestemen*t*, *et* Ogier lui rendit son salut, si luy dema*n*da comme il avoit exploicté de son messaige. Ado*n*c le conte de Montfort lui dist en ceste maniere : « Monseigneur, je suis retourné de jurer et affermer la bataille, et vous ma*n*de*n*t les payens que vous vous mettez empoint qua*n*t il vous plaira et qu'ilz se vont armer, et ilz ont reservé aux pasches faictes q*ue* vous ne ferés pas la bataille sur vostre cheval Papillon. » Et lors
25 Ogier se fist incontine*n*t armer par de ses escuiers[1] qui la estoie*n*t, *et* quant il fut bien, il s'en alla tout droit a la chambre du roy, si lui requist treshumblement q*ue* il fist chanter messe, ce qui fut fait ; et aprés la messe dicte, Ogier fist ung peu de collation, et puis dist au roy : « Sire, s'il vous plaist, vous me ferés bailler les clefs de la ville et re*n*drés[2] tous les prisonniers q*u*i estoient en leur main qua*n*t j'arriveray[3]* en l'ost, car ce sont les paches
30 d'entr'eux et moy. » A celle heure y eut gra*n*t courroux e*n* la cité, car les prisonniers qui tous estoient grans princes *et* chevaliers ne sçavoient qu'ils devoient faire, car ilz attendoyent plus tost la mort que la vie, car en telz cas on doubte plus tost le mal que le bien, combien qu'ils sçavoient bien que Ogier estoit grant, fort *et* trespuissant chevalier, neantmoins ils n'y congnoissoient point de surté.

---

[1] p. des e. *J*
[2] e. me r. *J*
[3] arrivay *J*

[D.I.] **507. M**ais le roy les reco*n*forta au mieulx q*u*'il peut *et* leur dist en ceste maniere : « Messeign*eu*rs, ne nous esmayez de rien, car vecy le chevallier de Dieu q*u*i au jourduy no*us* ostera de la doubte *et con*fusion de noz ennemis ; *et* n'ayez suspicion de rien, car je suis seur *et* certain qu'il sera ainsi q*ue* je vo*us* ay dit. » Dont les chevalliers prindre*n*t reco*n*fort *et* bo*n*ne asseura*n*ce es p*ar*olles du roy. Et Ogier tout de ce pas monta sur son cheval Papillon, car plus ne luy souvenoit de l'accort qu'il avoit fait avec les payens. Et dist au roy qu'il montast sur la muraille de la ville pour veoir ladicte bataille ; si se departit de la ville *et* s'en alla devers l'ost des payens. Et si tost qu'il fut ung peu loing de la ville, il dist[1] a Papillon son cheval : « Ha ! Papillon, en bonne foy vous n'yrez plus avant, car je l'ay promis *et* juré aux payens de no*n* vo*us* mener en la bataille. » Adonc choisist ung gros varlet *et* le mo*n*ta dessus, *et* lui dist q*u*'il dist au roy q*u*'il feist mettre son coursier a[2] l'estable et q*u*'il avoit juré *et* promis aux payens de non point le mener. Adonc quant le gros varlet vint devers le roy lui dema*n*der ung cheval pour Ogier, le roy si en fut tout esbahy, car il pe*n*soit q*ue* par son cheval il devoit avoir la victoire. Ce nonobsta*n*t il dist en ceste maniere : « A q*u*i Dieu veult aydier, nul ne lui peut nuyre. » Et lors fit[3] aller ung escuyer pour avoir le meilleur cheval q*u*i fust en l'escuyrie, no*m*mé Bla*n*chart, q*ue* le seign*eu*r de Clisson avoit de nouveau conquis en Espaigne ; si fit on armer le cheval tresho*n*nestemen*t*, si q*ue* de coup de la*n*ce ne de trait ne pouoit estre nullement grevé, mais qua*n*t Papillo*n* se sentit lié *et* q*u*'il co*n*gnoissoit q*ue* son maistre devoit avoir a beso*n*gner de lui, il desro*m*pit son licol *et* incontine*n*t saillit de l'estable *et* se mua de noir en bla*n*c *et* devi*n*t aussi bla*n*c q*ue*[4] ung cyne ; si saillit hors de[5] la ville *et* ta*n*t courut q*u*'il ataignit le cheval qu'on menoit a Ogier ; et incontine*n*t q*u*'il fut pres de luy, il se leva sur les deux piez de derriere *et* tant fit qu'il l'estrangla.

508. Et[6] quant Ogier vit son cheval venir aprés lui, il s'arresta. « Et co*m*ment, dist il, Papillon, avez vous changé de robe* ? Vous avez esté mal ataché !* » Si luy fut compté* la maniere comment il avoit esté detaché[7], *et* co*m*ment il avoit tué Blanchart le

[1] *Fin du passage manquant correspondant au folio E1 dans P.*
[2] en *P*
[3] l. il f. *P*
[4] comme *J*
[5] de *abs*. *J*
[6] Puis *P*
[7] i. c'estoit d. *J*

bon coursier du roy, et pource q*ue* le gros varlet avoit reffusé de monter dessus lui, il l'avoit empoigné par les rains avec les dens *et* gecté dedens la selle*, dont Ogier fut grandement esmerveillé, et dist a soy mesmes : « De bonne heure fut nee la dame qui tant m'a donné de grace ! Et fault entendre que l'amour de telle dame est bien de garder* ! *Et* se je m'espre*n*s vers elle, se ne sera pas a mon escient. Or touteffois, se dit Ogier, puis que vous estes venu, je ne vous feray pas retourner. » Et ce disant, le povre cheval Papillon luy mist les deux [p]iedz[1] dessus les[2] espaules, ainsi que ung bon chien quant il fait feste a son maistre, puis se coucha devant luy, affin q*u*'il vousist mo*n*ter dessus, mais Ogier lui dist : « A ! Papillo*n*, ja Dieu[3] ne plaise q*ue* je vo*us* maine a la bataille ! J'ayme trop mieulx aller a pied jusq*ue*s la. » Si chemina Ogier ta*n*t q*u*'il fut au cha*m*p ; et qua*n*t l'admiral *et* le roy Florio*n* le vire*n*t venir, lesq*ue*lz estoie*n*t ja pieça sur le champ, criere*n*t haulteme*n*t a Ogier : « A ! chevalier, il se*m*ble bien que le roy ne vous prise guaires, quant il vous a laissé venir ainsi a pied, *et* ne vous a daigné bailler quelque bon coursier, pourquoy gardez vous de nous ! — Mais[4], se dit Ogier, gerdez vous de moy, car je [D.I.v] voy ça venir Blanchart le coursier du roy, lequel m'aydera a delivrer le royaume de France de vous. »

LVII

¶ Comment Ogier commença le champ de bataille contre le roy Florion *et* l'admiral son compaignon, *et* comment[5], a l'ayde de son bon cheval Papillon, il delivra Fra*n*ce de toute la ge*n*t payenne, et co*m*me[6] le roy s'en alla a Paris *et* y mena Ogier ; et comme le roy mourut, *et* aprés, a la req*ue*ste de la royne *et* p*ar* son amonitio*n,* Ogier [la][7] devoit espouser, n'eust esté Morgue la fae sa dame *et* seur du roy Artus, qui luy vint au devant, qui l'emmena, *et* depuis ne fut veu.

509. Quant[8] Papillon fut venu au cha*m*p, les deux paye*n*s a q*u*i il avoit promis de no*m* point l'amener au cha*m*p fure*n*t tous esbahis, qua*n*t ilz le veire*n*t venir aprés lui, mais pource q*u*'il estoit devenu bla*n*c, ilz le desco*n*gnoissoyent. Touteffois Ogier leur dist,

[1] diedz] *JP*
[2] ses *J*
[3] j. a D. *P*
[4] Messeigneurs *P*
[5] comme *P*
[6] comment *P*
[7] la *abs. AJ*] *P*
[8] Lors q. *P*

deva*n*t q*u*'il co*m*mençast la bataille, que ilz ne reprochassent[1] point son cheval, *et* q*ue* pas il ne l'avoit amené ; dequoy les payens ne tindrent pas grant co*m*pte, si se coucha Papillon sur le ventre affin q*ue* son maistre montast plus a son ayse. Et aprés que Ogier se fut recommandé a Nostre Seigneur Jesuchrist, qui tant lui avoit donné de force *et* de puissance, monta dessus ; et quant il fut monté, il approucha des deux paye[n]s[2], *et* leur dist en ceste maniere[3] : « Messeigneurs, rendez vous a moy et considerez que vous tenez une folle cre[D.II.]ance d'adorer l'ydolle[4] de Mahommet, qui n'est que une statue faicte d'or ou d'arge*n*t, et duquel son esperit *et* son ame repose aux Enfers, car il a esté ung mauvais prophete. ¶ Et pour vous do*n*ner a entendre sa mauldicte vie, il fut ja pieça ung patriarche a Rome, lequel patriarche avoit gra*n*t volunté d'augmenter *et* croystre la loy de Jesucrist, et devant lequel Mahommet se presenta, et pource qu'il estoit assez de belle stature *et* bien eloquent, *et* q*ue* pour son beau parler pourroit bien grandement acroistre la crestie*n*té, si lui donna et mist en son obeÿssance tous les paÿs qu'il pourroit co*n*vertir en la loy de Jesuchrist. Et adonc s'en departist, et fist debvoir et diligence, p[lu]s[5] au prouffist de luy que de l'augmentacion de la foy ; et quant il eut prou de païs convertis en la saincte foy catholique, si s'en retourna par devers le pape a Romme, luy requera*n*t qu'il luy voulsist acorder *et* sceller ses lettres des terres que ledit patriarche lui avoit donnees, dont le pape fist le[6] reffus, et luy demanda quelz paÿs ilz avoit co*n*vertis. 'Et comme*n*t ? se dist le pape. Les terres que vous me nommez souffiroie*n*t bien a ung grant empereur, se dist il. Je ne les passeray pas ainsi, mais je vous en[7] donneray bien aulcune porcion *et* tant qu'il vous devra souffire.'

510. Adonc se departist Maho*m*met d'avecques le pape et fist une loy p*ar* tous les paÿs qu'il avoit co*n*vertis en la loy de Jesucrist, et se fist adorer Dieu, mais Jesucrist lui monstra bien en la fin*, car ung meschant pourceau l'estrangla en ung fumier. Et vela comme vostre dieu Mahommet fut deffiny de ce siecle, et n'est que une abusio*n*, car co*m*me je vous ay ja dit devant, quiconques ne sera baptisé en la foy de Jesucrist, jamais

[1] n. lui r. *P*
[2] payeus] *JP*
[3] e. c. m. *abs. J*
[4] ymage *P*
[5] puls] *JP*
[6] le *abs. P*
[7] en *abs. P*

ne verra sa saincte face, et ne p*ar*ticipera de sa saincte et benoiste gloire. » Et a ces parolles, l'admiral de Nubye lui dist en ceste maniere : « Faulx chevalier crestien, deffens toy hardyment, car nous deux a present te mo*n*strerons le co*n*traire de tes parolles ! » Si se recullerent tous deux, chascun sa la*n*ce sur la cuisse, et luy donnere*n*t deux gra*n*s coups de lance, mais oncques ne le b[l]esserent[1]. Et lors s'en vient[2] devers l'admiral de Nubye et lui donna si grant coup de Courtain son espee qu'il luy couppa pres que toute la cuysse, et tellement que le cheval, de paour[3] qu'il eust, le getta par terre. Et comme[4] Ogier vouloit descendre pour l'achever de tuer, son cheval Papillon luy donna si grant coup du[5] pié sur l'estomac qu'il luy creva le cueur. ¶ Adonc le roy Florion, qui estoit demouré au champ, fust bien esbahy, et les seigneurs prisonniers commencerent a mener grant joye et grande consolation quant ilz apperceurent l'admiral de Nubye qui gysoit mort sur le champ.

511. Or dist Ogier au roy Florion : « Roy Florion[6], advisez vous ou je vous prometz que je ne vous en garde pas moins ! — ¶ Faictes du pis que vous pourrez, se dist le roy Florion, car encores n'y estes vous pas ! » Adoncques se commença la bataille plus forte que devant, tellement que le roy Florion, qui estoit fort *et* puissant, donna de grans coupz sur Ogier ; mais Ogier, q*u*i avoit gra*n*de affectio*n* de vuyder le royaulme de Fra*n*ce de ces mastins payens, le poursuivit si chauldeme*n*t qu'il luy do*n*na ung si gra*n*t coup sur la cuisse droicte qu'il luy fist une gra*n*de playe ; et le roy Florion, du gra*n*t dueil qu'il avoit du coup qu'il endura, il leva la main dont il tenoit son espee, et luy donna si grant coup sur son heaume qu'il luy couppa le cercle[7] d'or, dont Ogier eut grant paour que il ne l'eust navré, mais il ne toucha riens a[8] la chair.

[D.II.v] **512. L**ors Ogier, voyant que la bataille avoit ja beaucoup duré, si donna si gra*n*t coup sur le heaume du roy Florion qu'il luy abatist sur le champ l'oreille senestre, dont Ogier luy escria : ¶ « Roy Florion, au premier larrecin que vous ferez jamais, les fourches

[1] besserent] *JP*
[2] vint *P*
[3] d. la p. *J*
[4] comment *P*
[5] de *JP*
[6] R. F. *abs. P*
[7] serclet *P*
[8] a *abs. P*

vous attendent, car vous n'avés plus que une oreille, sachez[1] que tantost il ne vous en demourera point* ! Pourquoy, roy Florion, ne souffrez pas mourir ainsi miserablement, ¶ mais congnoissez que Jesucrist est le souverain dieu des dieux, qui crea le ciel *et* la terre *et* toutes choses qui sont en nature, ¶ et croyés, se vous mourez sans estre baptisé, jamais vous ne verrés sa saincte face ! » Et adonc, quant le roy Florion vit son oreille tumbee sur la terre, et aussi la playe qu'il avoit en la cuisse, ayma mieulx se rendre a Ogier que de mourir ainsi[2] miserablement. Adonc Ogier lui fist jurer sur sa loy qu'il s'en yroit avecques lui jusques a Chartres, ¶ et que par lui ne par ses gens ne lui seroit fait aucun empeschement ne destourbe, mais s'en yroit tout droit avecques lui et se feroit baptiser, car il avoit desja delaissé sa mauldicte creance. Et pource Ogier vuyda le champ *et* emmena le roy Florion jusques bien pres de Chartres, mais quant les payens virent que leur roy s'en alloit ainsi franchement, ilz voulurent frapper tresrigoureusement sur Ogier, mais le roy Florion, qui avoit fait le serment a Ogier, ne se voulut en rien parjurer, mais leur dist[3] sur leurs vies que ilz s'en retournassent en leur ost et que le lendemain au plus[4] matin s'en retourneroit vers eulx. ¶ Or vous debvez sçavoir a l'entree de Chartres quelle feste fut faicte a Ogier, tant de par le roy de France, les ducs, les contes, les grans seigneurs *et* chevaliers prisonniers que des seigneurs *et* bourgoys de la ville, car en ce jour fut fait le plus beau triumphe dedens Chartres que jamais on avoit veu faire, et aussi y avoit il bien cause pourquoy, car l'ung des chiefz de la bataille estoit mort et l'autre amené dedens la ville, q*u*i estoit chose merveilleuse. Or est il de croire* que les seigneurs, bourgois *et* habitans de la cité firent bien leur debvoir.

513. Et quant il furent recueillis dedens la cité, on interroga le roy Florion q*u*'il avoit intencio*n* de faire, et il respondit qu'il vouloit avoir baptesme *et* renoncer la loy de Mahon. A ces parolles, le roy fist crier a son de trompe que chascun vensist en estat deu pour veoir baptiser le roy Florion, auquel baptesme furent faictes de belles hystoires devant la grande esglise, ¶ et y fist on une tresgrande solennité, *et* furent fais grans banquetz par tout, et tint ce jour le roy de Fra*n*ce court o[u]verte[5]. Et menere*n*t tresgrande consolation dede*n*s la cité, que jamais de veue d'homme* n'avoit esté veue chose pareille.

[1] o. et s. *J*
[2] ainsi *abs. P*
[3] deffendit *J*
[4] plus *abs. P*
[5] oaverte] *JP*

Et qua*n*t le roy Florion eut esté baptisé, ne demoura guaires aprés qu'il ne mourust ; si fut signifié aux payens qui estoient a l'ost devant la cité, lesquelz attendoient sa venue. Et aussi tost qu'ilz sceurent les nouvelles, si levere*n*t le siege *et* se mirent au retour le plus tost qu'ilz peure*n*t *et* vuiderent soubdainement le royaume de France. ¶ Et quant le roy fut bie*n* asseuré *et* que tout son royaume estoit paisible, il ne se mella plus de rien fors de faire bonne[1] chere et mener son bon amy Ogier a la chasse ça et la pour luy faire passer joyeusement le temps. Mais, ung jour qu'il fut de loisir et que il vit Ogier [D.III.] bien disposé de faire bo*n*ne chere, luy enquist de son origine, de sa nayssance, et do*n*t il estoit, et comme il pouoit avoir celle grace d'estre si jeune, veu l'aage qu'il disoit avoir, car sa face ne monstroit l'aage q*ue* de trente ans *et* il disoit avoir plus de deux ce*n*s ans, dont le roy estoit grandeme*n*t esmerveillé. Adonc Ogier, non penssant offe*n*ser a Morgue la fae, lui compta toute la fortune ainsi que avenue luy estoit, et comment du viva*n*t Charlemaigne il avoit regné, *et* que plusieurs fois lui avoit fait de gra*n*s e*n*nuys *et* aussi de gra*n*s secours, et comme par plusieurs fois il avoit getté les payens de ce royaume, *et* co*m*me il occist en champ de bataille le roy Bruhyer *et* Justamon son frere, qui estoient deux grans geans, et sembl[abl]ement[2] comme il avoit espousé la dame Clarice qui estoit royne de Engleterre, et co*m*me il avoit esté couronné roy d'Acre, *et* son nepveu Gaulthier roy de Hierusalem *et* de Babiloine, *et* plusieurs autres royaumes qu'ilz avoient conquestez au trencha*n*t de l'espee, et aussi comme par une deffortune, luy esta*n*t sur mer, co*n*tre son vueil ilz avoie*n*t esté, luy *et* ses gens, ravys au chasteau d'Aymant, ung moult riche et triumphant chasteau tout fait de pierres precieuses, *et* co*m*me lui tout seul fut audit chasteau bien recueilly avecques Morgue la fae *et* seur du roy Artus, et comme elle lui avoit donné le cheval Papillon que le roy Artus avoit conquesté en Faerie, et comment Morgue sa dame lui avoit do*n*né le precieux aneau que il portoit, q*u*i le faisoit devenir ainsi jeune.

514. Lors[3], ainsi q*u*'il eut dit le mot, l'aneau que Morgue la fae lui avoit donné lui saillit du doy. Et a celle heure devint Ogier palle, mort *et* deffait, et lui pendoient les pieces du visage longues comme les orailles d'ung limier de chasse, dont le roy *et* les

[1] grant *J*
[2] semblement] *JP*
[3] Tout *J*

princes qui la estoient se trouvoie*n*t[1] si esmerveillez qu'ilz ne sçavoient que presumer, et disoient l'ung a l'autre : « Qui vist jamais telle merveille ne chose espouentable ? N'est ce pas u[n]g[2] gra*n*t esbahyssement que, en disant ces parolles, il soit en ce point devenu ? Vecy la plus gra*n*de faerie que[3] jamais j'ouysse parler ! » Ainsi disoie*n*t les ungs aux autres, qui estoient treffort courroussez de veoir Ogier le Dannoys en ce point, si ne sçavoient que ymaginer fors de dire que c'estoit faerie ou q*ue*lque deablerie, car autres chose n'en sçavoient que presumer. Et ainsi qu'ilz estoient en ce trouble, ung prince no*m*mé le conte Geoffray avoit veu cheoir l'aneau de son doy ; et pource qu'il estoit fort viel, mist l'aneau en son doy pour veoir si c'estoit ce qui l[e][4] faisoit mo*n*strer[5] ainsi jeune ; *et* tout incontine*n*t que ledit conte eut mis ledit aneau en son doy, il commença, lui qui avoit ja les cheveulx *et* le menton tout blanc, tout lui commença soudaineme*n*t a devenir noir, ainsi comme il avoit en l'aage de trente ans ; si print ung mirouer et puis se[6] regarda dedens ledit mirouer, si se sentist aussi fraiz de ses membres, *et* au mirouer aussi cler *et* aussi fraiz de sa face qu'il souloit estre en l'aage de trente ans ; si s'en alla devers Ogier pour veoir les gestes q*u*'il faisoit, si en fut fort esmerveillé[7] ; si dist tout bas a par soy que, s'il devoit mourir, qu'il ne luy tourneroit[8] pas son aneau. Adoncques il fut bruit par tout le palais que le conte Geoffroy debvoit avoir ledit aneau, *et* que il estoit resjouveny de l'aage de tre*n*te ans, si le fist venir le roy devant luy pour veoir comme cela se pouoit faire.

[D.III.v] **515. Q**uant le conte Geoffroy fut deva*n*t le roy, le roy lui dist : « Et[9] co*m*ment ? Conte Geoffroy, dont venez vous ? Avez vous de nouveau esté en[10] la fontaine de Jovence ? Vous estiez au matin de l'aage de cent ans ou environ, et maintena*n*t vous ne semblés pas avoir trente ans ! Je ne sçay comme ceci va. — Ha ! sire, se dist le chevalier, c'est l'aneau d'Ogier qui luy est cheu du doy, leq*ue*l l'a ainsi resjouveny. » Et le compte Geoffroy dit tout haulteme*n*t : « Et puis, se je l'ay trouvé, n'est il pas mien ? Je ne sçay si

[1] trouverent *P*
[2] uug] *JP*
[3] dont *J*
[4] c. qu'il *AP*] c. qu'il le *J*
[5] tenir *P*
[6] e. s. p. *J*
[7] s. e. f. f. e. *abs. P*
[8] retourneroit *P*
[9] Et *abs. P*
[10] a *P*

hardi chevalier cea*n*s, s'il s'en vouloit combatre a moy, que je ne luy baillasse mon gage ! » A ce dist le roy : « Co*n*te Geoffroy, cela ne vous vault rien, car, quant il seroit a moy, je lui do*n*neroye, car il lui est mieulx seant que a vous ne a moy, veu la gra*n*t prouesse *et* vaillan*c*e qui est en luy, *et* le gra*n*t peril dont il nous a ostez, car c'est le plus preux et le plus vaillan*t* chevalier q*u*i soit au mo*n*de, *et* lequel a fait de plus belles vaillances en son temps. Et pource rendez le luy, ou je ne seray pas bien content de vous ! » Et le conte[1] Geffroy luy dist franchement qu'il luy pardonnast *et* que ce n'estoit pas de raison. Et a ses parolles sourvint une ta*n*t belle dame habillee d'ung damas[2] blanc, porta*n*t avec soy une grande lumiere, tant q*ue* il sembloit par la salle avoir une douzaine de torches allumees *et* cuydoient aucuns qui la estoie*n*t que ce fust la Vierge Marie ; et pourquoy tous ceulx qui la estoie*n*t s'en esmerveillerent grandeme*n*t, car elle estoit vestue d'une coste blanche co*m*me nayge, *et* sa face si tresreplendissant q*u*'il sambloit qu'elle desce*n*dist des cieulx avironnee du soleil, pourquoy chascun luy faisoit grande reverence. Et aprés sa salutation faicte, dema*n*da au roy comme au plus grant de son auditoire[3] de quelle matiere[4] ilz parloient, *et* qu'ilz ne se troublassent de rien mais entretenissent leur propos.

516. Adonc le roy luy respondit qu'ilz ne parloie[n]t[5] pas de grant chose, et qu'ilz se debatoient seulement pour ung aneau, lequel estoit cheu du doy de ce bon chevalier « que voyez cy en descrepitude, *et* lequel estoit par devant si trespuissant, for et allegre. Et vela le conte[6] Geffroy, lequel l'a trouvé, qui en avoit bien besoing. Nonobstant, je luy ay dit que se n'est pas droit qu'il luy demeure et[7] qu'il le rende au chevalier. Ado*n*c il m'a respo*n*du qu'il baillera son gaige contre toute perso*n*ne qui vouldra dire q*u*'il n'est pas sien. » Et sans autre chose, la dame lui alla tirer de san doy sans qu'il luy[8] sceut ne q*u*'il put avoir puissance de luy demander la cause pourquoy elle luy ostoit, et incontine*n*t l'ala mettre au doy d'Ogier. Et quant i l'eut ou doy, le roy *et* tout son bernage, le voyant[9]*

[1] duc *P*
[2] d'u. beau d. *P*
[3] d. s. a. *abs. P*
[4] chose *P*
[5] parloieut] *JP*
[6] duc *P*
[7] mais *P*
[8] luy *abs. P*
[9] veoyent *J*

alongir[1] ses membres *et* s'eslever en hault *et* esta*n*dre ses bras *et* ses jambes, tent que les os luy croissoient si fort que c'estoit merveilles a les ouyr, dont les assistens fure*n*t moult esbahis. Et quant il fut revenu en[2] sa beauté et force premiere, a celle heure co*m*mença a remercier le bon roy de ce qu'il avoit debatu le droit de l'aneau pour luy ; et semblablem*en*t print sa dame Morgue la fae, *et* l'e*m*mena en[3] une aultre salle, *et* a deux genoulx lui requist pardon de ce que il avoit[4] offensé envers elle, *et* du reco*n*fort que elle luy estoit venu do*n*ner. Et sa dame Morgue luy pardon[n]a[5] tresvoulentiers, en luy deffenda*n*t de rechief co*m*me deva*n*t[6] q*ue* il ne fust si osé ne si hardy de plus deceller le fait d'entre eulx *et* le secret que tant luy avoit deffe*n*du ; laq*ue*lle chose Ogier luy promist, *et* devisere*n*t lo*n*guemen*t* entre eulx [D.IIII.] de leurs secretz, que Ogier depuis ne revela. Et subitement s'esvanouit, *et* ne sceut nul[7] qu'elle devint, dequoy les assistens qui attendoi[e]nt[8] sa retournee s'en esbahirent grandement. Et quant Ogier fut retourné, le roy dist au conte Geoffroy : « Or sa, conte, que dittes vous ? La chose est bien muee puis peu de temps, vous estiés nagueres prest de livrer bataille contre tout homme, mais je congnois a present que ce n'est pas bien vostre cas *et* que vous ne demandés que paix ! » Adonc le conte s'en alla tout pensif *et* le roy tira aucuns de ses familiers a part *et* leur dist en ceste maniere : « Messeigneurs, tant[9] plus on vist et plus voit on. Quy cuidast de sa vie veoir les pareilles choses ? Il n'est entendemant humain qui ne s'en esmerveillast ! » *et* ne sçavoient respondre aucune chose, ne les ungs ne les autres n'avoient[10] veu le pareil cas.

517. Lors le conte Geoffroy, en s'en retou[r]nant[11], disoit a par soy : « Comme va cecy ? Le diable d'E*n*fer a bien amené celle dame qua*n*t par elle j'ay p*er*du si bo*n*ne proye, car mo*n* sang estoit ja tout resjouveny *et* me se*m*bloit q*ue*, se le plus puissa*n*t du mo*n*de fust lors venu devant moy, q*ue* il ne m'eust rien arresté entre les mains. Et maintenant je suis pis la moitié q*ue* je n'estoie, car je m'en voys tout caduque *et* me semble plus foible

[1] alonger *P*
[2] de *J*
[3] a *J*
[4] c. qu'il l'a. *P*
[5] pardonua] *JP*
[6] c. d. *abs*. *P*
[7] on *P*
[8] attendoint] *JP*
[9] tant *abs. P*
[10] l. a. car jamais n'a. *J*
[11] *Haut de la lettre effacé*] *JP*

que je n'estoie par avant que le sort de l'anel me venist. » Pourquoy tous les assistens qui la estoient s'en prindrent a truffer, et Ogier s'en vint devers le roy *et* lui dist en ceste maniere : « Sire, je vous supplie me pardon[n]er[1] se tant je vous ay fait attendre, car la dame que lo*n*g temps n'avoie veue m'a tenu ung peu en parolles. Et vous co*n*gnoissés que tous sommes tenus de leur prester l'oreille. » Ado*n*c lui dist le roy : « Chevalier, touchant cela, c'est peu de fait ; neantmoins, je suis bien aise que les choses sont telles advenues, car vous vallés bien pour obtenir plus grant don que cestui la, co*m*bien qu'il n'est gaires de plus grant. Or ça, dist le roy, chevalier, je veulx faire remo*n*ter tout[2] mon bernage pour nous en aller a Paris, car il y a ja lo*n*gue espace de temps q*ue* je ne vy madame la royne ; si vueil que vous vous disposés de vous en venir avecques moy a Paris, car la nous ferons meilleure chiere pour l'amour de ma compaigne et m'amie la royne. — Ce qu'il vous plaira, se dist Ogier, neantmoins que la je perdré mon te*m*ps, car je voy que vous estes paisible et que n'avés pardeça plus nulz ennemis, pourquoy je ne vous pourray plus servir de rien. Ce nonobsta*n*t, je ne vous vouldroie de rien escondire. — Or bien, se[3] dist le roy, au moins tant nous avro*n*s avecq*ue*s nous de bons chevaliers crains et redoubtés, tant plus le nom et la gloire du royaume en[4] sera exaulcee. »

518.[5] **A** ces parolles, le roy de France fist crier a son de trompe que chascun fust prest et appareillé[6] dedens trois jours. Et le cry fait, chascun mist peine de soy mettre empoint pour p*ar*tir au bout des trois jours. Et qua*n*t vint[7] le bout des trois jours[8], le[9] quart jour au matin, le roy fist sonner la departie, affin q*ue* chascun fust prest et appareillé ho*n*nestemen*t*, car le roy avoit co*m*ma*n*dé q*ue* chascun se mist bie*n* empoint pour rentrer comme victorieux de ses ennemis dedens sa ville de Paris, ce qu'ilz firent. Et quant la seigneurie fut assemblee, si departit le roy de Chartres en grant triu*m*phe,

[1] pardonuer] *JP*
[2] tout *abs. P*
[3] se *abs. P*
[4] en *abs. P*
[5] *En tête de ce paragraphe, présence d'une rubrique suivie d'une gravure dans P* : Comment le roy, aprés sa triumpheuse victoire, fist crier a son de trompe que chescun fust prest et appareillé dedens trois jours pour s'en aller et entrer comme victorieulx en sa ville de Paris, et aussi comment il y fut receu honnorablement, tant d'arcevesques, evesques et autres prelatz, princes et seigneurs.
[6] e. a. *abs. P*
[7] q. se v. *P*
[8] l. b. d. t. j. *abs. P*
[9] au *P*

aco*m*[D.IIII.v]paigné d'Ogier *et* de tous ses princes. Et tant firent p*ar* leurs journees[1] qu'ilz arriveren*t* a Paris, et leur fut le puple de Paris[2] au devant a grant triumphe pour le nom de la gra*n*t victoire qu'il avoit obtenue contre ses ennemis, et la royne semblablement luy fut au devant, laq*ue*lle, voyant Ogier, le noble chevalier[3] a q*u*i elle avoit autresfois parlé *et* traicté d'amourettes, luy fist une grant bien venue, acompaignee de moult nobles dames, dont je laise leurs noms pour eviter prolixité[4]. Or fut le roy mis en grant triumphe en so*n* palays, si furent fais banquetz parmy la ville *et* plusieurs beaux *et* nobles entremés. Ne regna gaires le roy aprés tout ses esbas *et* grandes joyeusetez que il ne print une grande[5] maladie bien grande, dont Ogier fut grandement courroucé *et* marry, car dedens Paris n'y eut si bon medicin qui le sceust garantir de mort, et ne languist guaires qu'i n'alast de vie a trespas et fut enterré a Sain[t][6] Denis.

519. Et aprés toutes lesquelles choses, la royne, voyant le roy mort, et elle demouree vefve, fut grandemant en soucy qu'elle debvoit faire, et ne sçavoit bonnement a qui elle se debvoit reconsilier. Nea[n]tmains[7], pource que autreffois elle avoit parlementé a Ogier de celle matiere, s'enhardit de parler a luy et le manda ung jour en sa chambre po[u]r[8] parler[9] avecques elle, ce que Ogier fist voluntiers, et alla par devers elle, et la royne le print par la main, en luy disant : ¶ « Gentil chevalier, or est il vray que le roy mon mary est mort, dont je suis grandeme*n*t triste et dole*n*te, mais pource que il n'y a remede nul et que c'est le vouloir de Dieu, il fault prendre en gré. Chevalier, vous sçavez bien que autreffois j'ay, de[10] ce cas dont je vous v[u]eil[11] parler, eue conference[12] avecques vous. Je ne sçay s'il vous en souvient point *et* pource je vous en parle plus hardiment. Mon amy, il est vray que, depuis que j'euz parlé avecques vous premierement, jamais mon cueur ne sceut partir d'avecques vous. ¶ Et nuyt et jour, tousjours me remet devant vostre tant honnourable maintien la prouesse, vaillence et noble renommee qui est en vous, et

[1] p. l. j. *abs. P*
[2] d. P. *abs. P*
[3] l. n. c. *abs. P*
[4] p. e. p. *abs. P*
[5] grande *abs. P*
[6] Sains] *JP*
[7] neautmains] *JP*
[8] ponr] *JP*
[9] aller *P*
[10] j'a. dit d. *P*
[11] vneil] *JP*
[12] p. et avoir c. *P*

tellement q*ue* jamais ne se pourroit d'avecques vous departir. Et pourquoy, force est que je vous dye la teneur de mon pensement, c'est ce[1] que j'ay grant desir et affection de vous couronner ou faire couronner roy de France et vous espouser en sainte Esglise, se il vous plaist donner[2] consentemen*t*, car je ne sçay homme vivant, tant soit il grant, q*u*i soit plus digne de vous de tel royaulme poss[ed]er[3], ne plus puissant et plus vaillant pour de tous ennemys le deffe*n*dre. Et pource, noble chevalier, avisez, s'il vous plaist, de penser en ce fait, *et* demain me rendre responce de ce qu'il vous en semblera. »

520. Quant[4] a ces parolles Ogier fut esbahi[5] *et* lui dist en ceste maniere : « Madame la royne, je regracie vostre tant honnorable haultesse[6] qui c'est daignee humilier[7] devant tel simple chevalier co*m*me je suis, car en moy n'a pas tant de bien, d'ho*n*neur[8] ne de value[9] de vous sçavoir remercier. Neantmoins, dame, je vous diray, puis q*u*'il vous a pleu ouvrir le motif de[10] vostre couraige, le lieu de mon païs *et* la generation dont je suis descendu, et des adventures, lesquelles durant le roy[11] Charlemaigne me so*n*t advenues, car moy q*ue* cy voyez, je suis filz du duc G[effroy][12]* Da*n*nemarche[13], *et* ay eu .XI. [D.V.] oncles tous vaillan*s*[14]. Et en ma jeunesse j'ay tenu plusieurs pas. Primier, je gaignay *et*[15] occis le souldan Bruhier devant Laon, dont je fuz couronné roy d'Engleterre. Secondement, je occis le roy Justamon devant Acre, dont je [f]us[16] couronné roy du païs. Et finablement, mon nepveu Gaulthier le Dannoys[17] *et* moy conquismes Hierusalem, Mesque *et* Babyloine qui sont troys grans royaumes *et* dont nous fusmes[18] possesseurs a la force de l'espee. Et suys encores icy, comme voyez[19], sans segnourie *et* sans terre,

---

[1] ce *abs. J*
[2] p. y d. *J*
[3] posser] *JP*
[4] Et *J*
[5] f. tout e. *J*
[6] voloir *P*
[7] q. s'est tant humilié *P*
[8] b. ne d'h. *P*
[9] n. d. v. *abs. P*
[10] l. m. d. *abs. P*
[11] l. r. *abs. P*
[12] Guion *AJ*] *P*
[13] G. de D. *P*
[14] v. gens *J*
[15] g. e. *abs. P*
[16] suys *AJ*] fuz *P*
[17] l. D. *abs. P*
[18] e. en f. *P*
[19] c. vous me v. *P*

sinon toutesfoys de la duché Dannemarche[1], dont je suys vray heritier. Ce nonobstant, je ne suys pas de value de porter* si noble *et* si excellent[2] ceptre. Et aussi vous avés de* vaillans et[3] nobles princes en vostre royaume q*u*i ne se co*nten*teroient pas, pourquoy a peine serio*n*s nous jamais sans guerre. » ¶ Ce[4] dist la royne : « De cela je ne doubte point, mais je vous congnois tel[5] que quiconquez[6] orra parle[r][7] de vous n'entreprendra de marcher dedens le royaume. Pensés seulement a ce que je vous ay dit, *et* ne vous chaille d'autre chose. — Et bien, madame, se[8] dist Ogier, je vous remercie, je y penseray tresvoulentiers. »

521. Ainsi[9] fut ce parlement continué jusques au lendemain. Et quant ce vint le lendemain au matin, la royne ne s'oublia pas de mander a Ogier qu'il voulsist parler a elle, ce qu'il fist. Mais ne sçavoit pas bonnement qu'il lui devoit respondre, car il n'y avoit plus en France homme de sa lignie qu'il peust reco*n*gnoistre de si lo*n*g temps, ne aucun familier a qui il se peust bonnement reconsilier de ses besongnes et affaires, *et* aussi pour sa dame Morgue, que tant il aymoyt, qu'elle ne fust desplaisante. Neantmoins, a toutes adventures il s'en alla devant la royne *et* la salua tresreveramment, ainsi que bien le sçavoit faire. Et aprés toutes salutations faictes, la royne dist a Ogier : « Noble chevalier *et* celui qu'en tout le monde j'ayme le mieulx, avés vous pensé a cela que je vous avoie dit ? — Par ma foy, dame, se dist Ogier, tant plus y pense et tant plus suis troublé. — Co*m*ment ? se[10] dist la royne. Vous vous troublés de petit de chose. » Dist Ogier : « Je ne la trouve pas petite, car il n'y a si grant prince en ce monde qui ne fust gra*n*dement anobly [de ce][11] que vous faictes si petite, car, quant je considere les grans princes qui sont en vostre royaume qui[12] sont a marier comme moy, seront tousjours mes envieux et a peine vivrions jamais[13] en paix. — A ! gentil chevalier, la victoire que vous avés

[1] d. de D. *P*
[2] e. s. e. *abs. P*
[3] v. e. *abs. P*
[4] Ce *abs. P*
[5] tel *abs. P*
[6] qui *P*
[7] parlez] *JP*
[8] se *abs. P*
[9] Si *J*
[10] se *abs. J*
[11] de ce *om. AJ*] *P*
[12] r. et q. *P*
[13] v. nous j. *P*

dernierement eue devant Chartres du roy Florion a amaty tous les cueurs des nobles de ce royaulme, tellement que, quant ilz vous recongnoistroient pour leur roy, qu'ilz n'en fussent grandement joyeulx*, tant pour l'asseurance de leur païs que pour entrestenir la chrestienté en paix ; si vous prie, ostez celle fantasie de vostre ymaginacion, car elle n'est pas bonne. » Et adoncques, voyant Ogier qu'il n'y avoit remede nul *et* qu'el'estoit demouree constante en ung propos, si la remercia de rechief, et lui dist en ceste maniere :

522. Lors lui dist Ogier[1] : « Ma dame *et* ma loyalle maistresse, puis q*ue* vostre[2] noble cueur c'est voulu i*n*cliner a l'amour d'un simple chevalier co*m*e je suis, je doy[3] regracier N*ost*re Seigneur, mais s'il vous plaist, pource[4] q*ue* j'ay ung pare*n*t a Meaulx q*u*i est abbé de Saint Pharon *et* qui est discret pour nous conseiller sur le gouvernement du royaume, [D.v.v] nous yrons par devers lui, et voluntiers je donneray consenteme*n*t a ce qu'il en ordonnera. » Ce dist la royne : « J'en suis tresjoyeuse ! » A celle heure propre, la royne fist mettre empoint tout son train, et se departirent pour aller a Meaulx, *et* n'estoit p*er*sonne vivant qui sceust nouvelles de ce mariage, fors eulx deux seuleme*n*t ; si furent moult esbahis les seigneurs *et* dames de la c[ou]rt[5], au departir, q*ue*lle part la royne vouloit aller ne pour quel cas*. Touteffoiz se departir[e]nt[6] de Paris, si[7] allerent a Meaulx *et* s'en allerent logier en l'abb[a]ye[8]. Et quant ilz furent tous leans arrivez, l'abbé les receut treshonnourablement, *et* leur fut faicte en la ville une tresnoble *et* belle entree. Et puis, qua*n*t ilz eurent leans esté ung jour ou deux, ilz appellerent monseigneur[9] l'abbé a part pour lui co*m*pter le cas qui leans les amenoit.

[1] L. l. d. O. *abs. J*
[2] p. q. ainsi est que v. *J*
[3] s. j'en d. *P*
[4] p. tresexcellente dame p. *J*
[5] cuort] *JP*
[6] departirnt] *JP*
[7] et *J*
[8] abbye] *JP*
[9] monseigneur *abs. P*

523. Or voulut la royne parler la premiere et lui compta son cas comme elle avoit volunté qu'il sceut sa volunté *et* son i*n*tencio*n*[1], et luy dist en ceste maniere : « Abbé et bon amy de Dieu, ainsi comme il me semble a mon entendement, je vous le diray : il est vray que le roy mon mary est allé de vie a trespas ai*n*si qu'il a pleu a Nostre Seigneur Jesuchrist. Or suis je demouree vefve et sans amy[2] a qui je me puisse fïer de gouverner le royaulme. Et pource que j'ay trouvé ce chevalier tant honneste, propre *et* tant plain de vaillance, lequel se[3] dit estre de vostre parenté, il ne m'a oncques riens voulu promettre que premierement il n'eust parlé avecques vous ; touteffois, puis que vous estes averty du cas, s'il en vient a parlementer devant vous, n'empeschez pas le convenant, car il me semble que il sera[4] prouffitable pour l'une partie *et* pour l'autre *et* aussi prouffitable pour le royaume, car il nous a delivrez dernierem*e*nt de la main de noz ennemis, do*n*t nous eussions esté en dengier, nompas seulement de perdre le royaume mais p*er*dre la vie. » Et a ces parolles, l'abbé la remercia de ce q*ue* familierem*e*nt elle s'estoit voulue deceller a luy de si grande matiere ; si lui dist en ceste maniere : « Tresexcellente royne, sachiez que le conseil qui vous a esté donné de vous alier avecques ce bon chevalier tant victorieux et puissant ne vous a pas mal co*n*seillé, car vous ne sçavriez, a mo*n* avis, trover meilleur en ce mo*n*de pour garder vostre royaume. Or[5] pensez que le renom de celui seulement co*n*traindroit voz ennemys ou les e*n*nemis du royaulme de pacifier avecques luy, car je l'ay ouy de confession et sçay q*u*i il est, [c]ar[6] il y a eu de ses parens ceans, et moy mesmes suis de son parenté de Dannemarche ; pourquoy je ne vouldroye pas desconseiller une si prouffitable *et* si avantageuse matiere a l'utilité, prouffit *et* a[u]gmentacion[7] de ce noble royaume, mais croyez, madame, que je lui donneray tel co*n*seil au jourduy qu'il fera vostre volunté *et* ne vous desdira de chose qui soit. »

524. Lors la royne *et* l'abbé se departirent de la chambre sans faire se*m*blant de rien, puis monseigneur[8] l'abbé fist lors ung ba*n*quet, la ou fure*n*t semons plusieurs des bo*n*s bourgois *et* bourgoises de Meaulx, q*u*i estoie*n*t tresjoieulx de la venue de la royne, mais

[1] s. son intencion e. voulenté *P*
[2] s. aucun a. *P*
[3] se *abs. P*
[4] seroit *P*
[5] Car *J*
[6] ear] *JP*
[7] agumentacion] *JP*
[8] monseigneur *abs. P*

ilz avoient encores paour d'Ogier a q*u*i ilz avoient ung petit de te*m*ps au devant fait si grant oultrage *et* a q*u*i ilz avoient tué Benoist son co*m*paignon. Mais, de cela l'abbé leur dist q[u]'il[1] avoit demandé a Ogier pardo*n* pour eulx *et* qu'ilz n'e*n* laissassent [D.VI.] point a faire bonne chiere, dequoy ilz furent grandement resjouys, et dire*n*t entre eulx : « Nous avons ung bon seigneur pour abbé, quant en nostre absence il nous procure nostre bien et le prouffit et utilité de nostre ville. » Et ainsi disoient de la grant joye que ilz avoient de la venue de la royne qui les tenoit en joyeuse prosperité. Et pensés que a celle heure fut fait ung banquet solennel pour deux choses : la premiere pource que c'estoit le premier advenement de la royne, qui leur monstroit gra*n*t semblance[2] d'amour et se devisoit familierement avecques e[u]lx[3], la [s]econde[4] pource qu'ilz cuidoient Ogier estre leur ennemy, et il les aymoit de bonne amour, et pour les causes dessusdictes[5] s'efforçoyent de faire jeux et esbatemens pour soullacier et[6] la royne et la seig[n]eurie[7] qui la estoit.

525. Lors[8], quant le banquet fut achevé et que toute la seigneurie fut levee de table, l'abbé vint prendre Ogier par la main et le mena esbatre parmy[9] ung vergier pour plus a son aise[10] luy racompter ce qu'il avoit en son couraige, et luy dist : « Ogier, noble che[v]alier[11], pource que familierement il vos a pleu me declarer largeme*n*t de voz fais et[12] entreprises *et* aussi que je me sens a[u]cunement[13] de vostre affinit[é][14] et parentaige[15], je vous prie escouter[16] ce que j'ay en mon entendement, et vous serés juge

[1] qnil] *JP*
[2] semblant *P*
[3] enlx] *JP*
[4] leconde] *JP*
[5] dessunsdictes] *JP*
[6] et *abs. P*
[7] seigueurie] *JP*
[8] Lors *abs. J* ; Et l. *P*
[9] m. ung peu p. *J*
[10] s. bel a. *J*
[11] chenalier] *JP*
[12] f. e. *abs. P*
[13] ancunement] *JP*
[14] affiniten] *JP*
[15] e. p. *abs. P*
[16] escoutez *P*

vous[1] mesmes du cas. » Si luy dist l'abbé[2] : « Je desireroye grandeme[n]t[3] l'ho*n*neur[4], prouffit[5] et exaltacio*n* de la maiso*n* de Dannemarche, car vous sçavés que cea*n*s nous en avo*n*s de[6] gra*n*des fo*n*dacions, pourquoy je me sens tenu de vous[7] admonnester vostre bien, prouffit[8] *et* honneur. Et sachez que, qua*n*t vo[u]s[9] passastes par ceste ville, nonobstant que je ne le veulx pas dire pour vaine gloire que j'aye, ne aussi pour le reproucher, mais, se je ne fusse passé a celle heure, vous sçavez que de vous n'eust rie*n*s esté, quelque puissance, force *et* vaillance que vous eussiez eu, et aussi de cela vous eustes parfaicte congnoissance quant vous m'aportastes et presentastes le tizon, et lors vos monstrastes estre bon[10] crestien et bon catholique.

526. Et[11] toutes[12] ces choses mises en arriere, moy congnoissant vostre familiarité[13]*, je[14] vous vouldroye bien requerir que me deissiez qui vous amaine pour le prese*n*t en ceste bonne ville, ne que vous y avez a besongner. » Adonc Ogier, congnoissant l'abbé y aller a la bonne foy, luy desclaira tout son cas, ainsi et en la maniere comme la royne lui avoit devant dit, et comme[15] il s'en vouldroit bien co*n*seiller a lui qu'il en devoit faire. Adonc l'abbé lui dist en ceste ma[n]iere[16] : « A ! mon pare*n*t *et* noble chevalier, il me semble a mon petit ente*n*deme*n*t que de tous les co*n*q[u]estz[17] que vous feistes oncques, ne de tous les beaulx faiz, vous ne fustes si ho*n*nouré que vous serez de ceste nouvelle entreprise ! Pourquoy ne vouldroie[18] pas tenir lo*n*g sermo*n* de ceste matiere, mais vous conseilleroie le faire plus tost q*ue* plus tard, car on ne sçait des choses. Vous sçavés q*ue* le courage de fe*m*me est variable et ne peut pas tousjours estre co*n*stant,

---

[1] e. v. s. j. de v. m. d. *J* ; e. v. mesmes s. j. *P*
[2] s. l. d. l'a. *abs. P*
[3] grandemeut] *JP*
[4] g. dit l'abbé l'h. *P*
[5] prouffit *abs. P*
[6] c. nous en avons ceans d. *P*
[7] p. suis tenu v. *P*
[8] prouffit *abs. P*
[9] vos] *JP*
[10] e. b. *abs. J*
[11] Et *abs. J*
[12] Puis aprés *P*
[13] familier *J*
[14] je *abs. J*
[15] comment *P*
[16] mauiere] *JP*
[17] conqnestz] *JP*
[18] n. vous v. *J*

pourquoy je vous prie, faictes a la voule*n*té de madame la royne, car il ne vous en peut q*ue* bien *et* ho*n*neur venir. » Et Ogier[1] lui dist : « Monseig[n]eur[2] l'abbé, mon[3] parent, j'en fer[a]y[4] tout a vostre plaisir[5] ! » Dont l'abbé tresgrandeme*n*t le remercia[6], *et* a celle
15 heure se departirent du vergier *et* s'en retournere*n*t incontine*n*t vers la royne qui les attendoit en la salle, et a leur venue les [D.VI.v] dances et tous esbateme*n*s cessairent, et a celle heure fut imposee silence. Et l'abbé, q*u*i sçavoit la volu*n*té des deux personnages, dit a la royne : « Madame, je sçay la teneur de vostre cueur *et*[7] franche et noble volunté, aussi fay* je celle d'Ogier le Dannois. Pource, chascun de sa partie se prepare a demain
20 au matin, car, se Dieu plaist, en face de saincte Esglise je vous espouseray, [e]u[8] promier le consenteme*n*t de vous deux*. » Adonques dema*n*da a Ogier s'il avoit voulunté de prendre la royne a femme *et* espouse[9], *et* il respondit que ouy, volu[n]tiers[10], s'il lui plaiso[i]t[11] se y co*n*sentir. Adoncques, sans ce que l'abbé luy dist chose du monde, elle respondit qu'elle en estoit bien conte*n*te. Et l'abbé leur dist que demain chascun se mist
25 en bo*n* estat *et* qu'il les espouseroit. Pourquoy la feste se departit *et* ne demoura lea[n]s[12] que la seignourie, c'est assavoir les dames *et* seigneurs, lesquelsz grandement s'emer[v]eillere*n*t[13] de ce mariage, car jamais n'en avoient rien peu entendre jusques a celle heure, et ne sçavoient comme la chose pouoit avoir esté ainsi soubdaineme*n*t faicte[14], sans qu'il en eust esté aucune nouvelle, si demandoient les ungs aux a[u]tres[15] s'ilz en
30 avoient jamais rien ouy dire, mais chascun disoit que nom. Touteffois, ainsi que le lendemain les deux p*er*so*n*nages vouloie*n*t aller espouser, subitem*en*t vint Morgue la fae, sa dame, laquelle l'avoit tousjours si naturelleme*n*t aymé que tous les plaisirs qu'elle luy avoit peu faire au temps passé, les lui avoit fais, dont Ogier estoit bien adverty ; et pource que Ogier dura*n*t sa vie avoit tousjours esté endoctriné de la divinité *et* que tousjours avoit

---

[1] E. lors O. *J*
[2] monseigueur] *JP*
[3] l'a. et m. *P*
[4] fery] *JP*
[5] v. noble p. *J*
[6] t. l'en r. *J*
[7] et *abs. P*
[8] au *AP*] *J*
[9] e. a e. *J*
[10] voluutiers] *JP*
[11] plaisort] *JP*
[12] leaus] *JP*
[13] emerneillerent] *JP*
[14] c. ainsi soubdainement avoir esté f. *P*
[15] antres] *JP*

35 bataillé pour la foy crestienne, j'entens la dame estre inspiree, *et* que le vouloir de Dieu n'estoit poi*n*t que plus se mariast, la dame, vestue[1] d'une coste bla*n*che, le vint prendre *et* ravir subitement, que p*er*sonne du monde n'en sçavoit nouvelles, ne depuis p*er*sonne du mo*n*de n'en ouyt parler qu'il fut devenu. Mais, veu le tizon qui est encores en l'abbaÿe de Saint Pharon de Meaulx, bien enbarré de fer, ente*n*du aussi les grans biens qu'il fist en
40 son viva*n*t a la crestienté, toute perso*n*ne peut presumer sans difficulté qu'il est encores en vie, du vouloir de Dieu, ou qu'il est lassus en la gloire avecques les bie*n*heurez, en laquelle nous nous puissions veoir tous *et* toutes pardurablement. Ame*n.*

[1] d. Morgue v. *P*

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ÉCOLE DOCTORALE HUMANITÉS

Configurations littéraires (EA 1337)

THÈSE présentée par :

Aurélia DOMPIERRE

soutenue le : **20 novembre 2015**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : **Langue et littérature françaises**

Édition et étude littéraire de la version française en prose de la légende d'Ogier le Danois conservée dans les trois premiers imprimés : Lyon, Jean de Vingle (1496) ; Paris, (pour) Antoine Vérard (s.d.) ; Paris, Le Petit Laurens (s.d.)

Tome III

THÈSE dirigée par :

Mme OTT Muriel	Professeur, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

Mme HENRARD Nadine	Professeur, Université de Liège
M. HERBIN Jean-Charles	Professeur, Université de Valenciennes

---

AUTRES MEMBRES DU JURY :

Mme COLOMBO TIMELLI Maria	Professeur, Université de Paris IV
M. GUIDOT Bernard	Professeur émérite, Université de Lorraine
M. NOBEL Pierre	Professeur, Université de Strasbourg

NOTES

En vue d'alléger les notes, nous nous sommes limitée à donner les nom d'auteurs et les titres (raccourcis quand ils sont longs) des ouvrages ou articles auxquels nous renvoyons ; il faudra se reporter à la bibliographie pour les références complètes. Nous avons également abrégé le remaniement en alexandrins, qui est la source de la prose, en *AL*, la *Chevalerie Ogier* en décasyllabes en *Chevalerie,* et la version contenue dans le ms. *P* de la *Chevalerie*, intitulée *L'Istoire d'Ogier le redouté* par T. K. Salberg, en Continuation. Enfin, quand deux notes se rapportent à des mots ou expressions se trouvant sur une même ligne, nous avons ajouté *a* et *b* à la suite de leur référence pour les distinguer.

P/4 : cf. M. B. Winn, *Anthoine Vérard. Parisian publisher (1485-1512)*, p. 371, note 2 : « The last *e* of the word 'enhortemẽs' in line 3 of the prologue was apparently printed as a *c*. It has been corrected in ink and the abbreviation for *n* added by hand above it. »

P/7 : Charles VIII est le prédécesseur de Louis XII. A. Vérard a en effet offert de luxueux exemplaires de ses publications à Charles VIII et à son épouse Anne de Bretagne : voir Introduction.

P/11-12 : *Durum est assueta relinquere* : expression proverbiale latine. Nous traduisons : « Il est difficile d'abandonner les choses habituelles ».

P/25-26 : *science et armes* : régime de *ensuyr et imiter* ; voir « Syntaxe », 14.

P/26-27 : *toutes vaillantises et appertises d'armes* : régime de *faire* ; voir « Syntaxe », 14.

1/1-2 : *au quinziesme de monseigneur saint Jehan* : *AJ* présentent une lacune comblée à l'appui de *PWXYZ.*

1/2 : « *Sans moy ne pouez vous riens faire* » : Jn, XV, 5.

1/15 : le nom du pape n'est pas un emprunt à *AL* où il s'appelle Innocent au début de l'œuvre (p. 23, v. 4), puis Clément à la fin des *Enfances* (p. 112, v. 6), sans que d'ailleurs ce changement soit justifié. Ce nom est repris de l'Histoire : le pape à

l'époque de Charlemagne s'appelait en effet Léon (cf. K. Togeby, *Ogier le Danois dans les littératures européennes,* p. 223, § 137).

1/19 : dans la *Chevalerie*, il y a un désaccord entre les différents manuscrits sur l'objet du meurtre de Baudouin : selon le ms. *B,* c'est un *rok*, selon les mss *MDP*, c'est l'échiquier ; voir à ce sujet M. Ott, *Enfances*, p. 403, note 92. C'est la version des mss *MDP* qui est adoptée par *AL* (p. 127, v. 12 : *Il saisi l'eschequier s'en va l'enffent frapper* et p. 128, v. 4 : *Ça fait le fils du roy d'un eschequier d'or cher*), que reprend ensuite la prose (cf. *eschequier d'or* 81/31, *tablier d'or* 82/8 et la miniature ouvrant le chapitre XIV (f. e_1v° de *A*).

1/32 : *le AJP* = *lé* = *les* (pr.) (*WXYZ*), à moins que le groupe *les barons et les chevalliers* ne soit pris pour un tout ; voir « Phonétique et graphies ».

1/41 : *de* (*AJP*) a été transcrit *dé* à l'appui de la leçon *des* présente dans *WXYZ.*

1/43-44 : *six belles dames richement abillees, lesquelles on nomme faees* : l'arrivée de ces six fées à la naissance d'Ogier est une initiative de l'auteur de *AL*, qui a repris un *topos* mais en le renouvelant. « En général, souligne effectivement B. Ribémont, les fées marraines sont au nombre de trois. On en trouve quelquefois quatre, comme dans le *Roman d'Auberon*, pour la naissance de Brunehaut, future grand-mère d'Auberon. […] Dans *Ogier le Dannoys*, les fées sont au nombre de six. » (« *Mabrien* ou le cheminement d'un chevalier du XVe siècle en route vers le roman d'aventures », note 64). Au sujet de l'intervention des fées au berceau d'un nouveau-né, voir L. Harf-Lancner, *Les Fées au Moyen Âge. Morgane et Mélusine. La naissance des fées*, p. 279-288 ; J. Wathelet-Willem, *La Fée Morgain dans les chansons de geste*, p. 209-219 ; Ph. Verelst, « L'art de Tolède ou le huitième des arts libéraux », p. 27. « Ce thème des fées qui émettent des prophéties à la naissance des enfants, précise K. Togeby, est courant chez les troubadours provençaux […]. Dans la littérature française, il apparaît à partir de 1200 environ […] » (*op. cit.*, p. 151, § 87).

1/45-56 : *Gloriande* […] *Palestine* […] *Pharamonde* […] *Melior* […] *Presine* […] *Morgue* : cf. L. Harf-Lancner, *op. cit.*, p. 282, note 30 : « Les noms des fées sont significatifs : le roman en vers [*i.e.* en alexandrins] ne nomme que cinq fées et donne aux quatre premières des noms qui n'évoquent aucun souvenir précis, au contraire de celui de Morgue. Dans le roman en prose les six fées sont nommées :

les noms de Gloriande et de Pharamonde sont conservés ; Sagremoire et Béatrix disparaissent au profit de Presine, Melior et Palestine, dans lesquelles on reconnaît la mère et les sœurs de Mélusine dans le roman de Jean d'Arras, composé en 1392. L'auteur du roman en prose a donc pris soin de laisser dans l'ombre la plus célèbre des fées du roman de Jean d'Arras, la seule qui pouvait disputer la suprématie à Morgane. » Voir aussi K. Togeby, *op. cit.*, p. 223, § 123.

1/58 : la graphie corrompue *Analon* est partagée par *AJP* : est-à dire que les trois imprimeurs ne connaissaient pas ce lieu ? Il est vrai que dans *AL*, où *n* et *u/v* sont interchangeables, nous trouvons sur la même page : *Avalon* (p. 632, v. 18) et *Analon* (p. 632, v. 30).

2/29 : *Hardré* : « Ce nom de traître, presque aussi répandu dans les chansons de geste que celui de Ganelon, a été emprunté à la légende d'Ami et d'Amile, où il apparaît pour la première fois, non seulement dans la Vita Amici (vers 1100-1150), sous la forme *Ardericus*, mais déjà dans une épître en distiques latins de Raoul de Tourtier, vers 1100, sous la forme *Adradus* » (K. Tobeby, *op. cit.*, p. 59, § 35, avec renvoi à J. Bédier, *Les Légendes épiques*, t. II, p. 184-197).

2/33-3/11 : dans *AL*, on passe directement de l'accusation portée par Hardré à l'encontre de Geoffroy à la guerre menée par Charlemagne contre le duc rebelle. L'épisode de la première ambassade au Danemark est une invention du prosateur. Voir M. Ott, « Gaufroi de Danemarche et le *chevage*, des décasyllabes aux proses », p. 102.

3/18 : *dedens la feste de Pasques prouchainement entrant, dudit jour* (*AJPWXY*) : cette construction n'a pas dû être comprise par *Z* qui a supprimé *p. e. d. j.*

3/33 : *Garnier* : dans *AL* comme dans la *Chevalerie* (*Enfances*, v. 31, 48, 102) et la Continuation (T. K. Salberg, v. 46), le châtelain de Saint-Omer se nomme *Guimer/Guymer*. À ce sujet, A. Henry fait remarquer que *WXZ* ainsi que l'imprimé de Nicolas Bonfons (Y2.584 ?) partagent des noms propres qui proviennent, de toute évidence, d'une faute de lecture initiale, *Garnier* pour *Guimer* des mss., *Augustin le Normant* pour *Anquetin le N.* » (*Les Œuvres d'Adenet le Roi*, t. III, *Les Enfances Ogier*, p. 30, note 2).

3/37 : *et* articule des propositions de nature différente ; voir « Syntaxe », 12.

3/57 : *disant* (*AJP*) paraît fonctionner comme un verbe conjugué. *WXYZ* ont remplacé cette forme par *dist*, toutefois nous l'avons conservée au vu d'autres occurrences de ce type dans notre texte (voir 8/57, 23/60, 39/2, 46/8, 458/5, 516/9).

3/66 : *sourrians* (*AJP*) : cet adjectif, au sens de « rieurs » pour qualifier des regards, n'est pas supposé exister avant le XIXe siècle, sauf un hapax du XIIIème siècle (cf. *FEW*, *s.v. subridere*, XII, 350b).

3/64-67 : à propos de ce motif de l'hôtesse amoureuse, voir l'article de Cl. Roussel « Le motif anthropologique et littéraire de l'hospitalité dans la littérature médiévale », p. 122-128. *WXYZ* suppriment ce passage où est racontée la naissance de l'amour entre les deux jeunes gens.

4/5 : *Augustin le Normant* (*AJPWXYZ*) mais *Auquetin le Normant* en 12/7 (*AJ* ; *Auquentin l. N. P* ; *Quentin l. N. WXY* ; *Quentin l. N. natif de Cretor Z*), 44/12 (*AJ* ; *Auquentin l. N. P* ; *Augustin l. N. WYZ*) : pour ce nom corrompu dans les proses du XVe et du XVIe siècles, voir la note 3/34. Dans *AL*, on lit *Auquetin le Normant* (p. 9, v. 20).

4/21 : *Regnier de Monglier* (*AJP*) : dans *AL,* il s'agit de *Renier de Mont Cler* (p. 9, v. 34) : mauvaise lecture du manuscrit ou liberté prise par le prosateur ?

5/10 : *rebustement* (*A*) / *robustement* (*JP*) : d'après *FEW* (*s.v. robustus,* X, 434b), le sens de « d'une manière rude, violente » apparaît pour cet adverbe vers 1380. Pour la forme en *reb-,* voir « Phonétique et graphies ».

5/15-16 : J.-Cl. Vallecalle fait remarquer que « [l]es portiers interdisent la porte aux messagers en particulier lorsque le seigneur est à table » (*Messages et ambassades dans l'épopée française médiévale*, p. 502, note 3 ; cité par M. Ott, « Statut des portiers épiques », p. 360, note 23).

5/24 : Ogier vient d'exprimer *la mortelle et continuelle envie de sa marastre* (5/4) ; pourtant, nulle mention dans la prose de la duchesse à la table de Geoffroy, contrairement à *AL* (*Avecques sa mouller qui le viaire ot cler / Et avec maint baron*, p. 10, v. 20). Elle sera également absente lorsqu'Ogier se rendra à Mayence pour aller porter secours à son père, qui à son arrivée est déjà mort (§ 77-78). Voir à ce propos M. Ott, art. cit., p. 105 et 112.

5/29 : *bon* est bien attesté dans *DMF* comme n.m. mais avec un sens peu assuré et surtout précédé d'un déterminant dans l'unique exemple enregistré, ce qui n'est

pas le cas ici. Nous avons donc suivi l'hypothèse proposée par *J* : *bon* serait un adjectif qui qualifierait un nom omis par *AP* : *vassaulx. WXY* ont supprimé *et bons* et *Z ses messagers et bons*, ce qui est intéressant pour établir le rapport qui existe entre les différents témoins : *WXYZ* auraient eu comme modèle *AP* puisqu'ils ont retiré le segment que ces derniers ont utilisé.

5/45 : *pla(s)treau* (*AJPW*) : aucun des sens attestés dans les dictionnaires pour ce mot ne convient ici. Il s'agit sans doute du mot *pla(s)teau* (pour le *r* inorganique, voir « Phonétique et graphies »), ce qui est la leçon de *XYZ*. Le sens proposé par *DMF* (*s.v. plateau*, A, 2) : « plaque, lamelle épidermique se détachant de la surface de la peau d'un lépreux » n'est pas adapté au contexte ; nous n'en avons gardé que le sens général de « plaque de peau ».

5/43-45 : le *diffameux outrage* (6/6), qualifié aussi d'*inhumaine forfaiture* (6/3), qu'inflige ici le duc Geoffroy aux quatre messagers de Charlemagne, n'a plus rien à voir avec celui de la *Chevalerie* : *Corones orent, s'ot cascuns res la barbe, / E les grenons, le menton e la face* (*Enfances*, v. 12-13), ni même avec celui de la Continuation : *Coronnes orent et ont reses lor barbes / Et les grenons, les mentons et les faces* (T. K. Salberg, v. 22-23). Pourtant, comme le signale R. Rénier, ce dernier traitement était le pire outrage que pouvait alors subir un homme libre : « Nessun oltraggio avrebbe potuto essere più sanguinoso di questo, nel medioevo. Anche trascurando il fatto che la tonsura era distintivo dei pazzi […], la barba riputavasi il più pregiato ornamento dell'uomo libero […]. » Mais, précise le critique, au fil du temps et des versions *d'Ogier*, le sens d'un tel outrage s'est perdu : « Osserverò […] come la coscienza della gravità di quest'oltraggio non sempre abbia potuto mantenersi. Già nella redazione francese che ci è rappresentata dalla *Karlamagnus-saga* Gaufroy non fa radere gli ambasciatori, ma li fa invece impiccare […] Nel *Gaufrey* […] li fa radere, ma oltracciò fa strappare a ciascuno di loro un dente ; nel poema in alessandrini su Ogier, e quindi nel romanzo prosaico, ordina che siano loro strappati i baffi, storto il naso, scorticato il capo, levandone il cuoio capelluto in modo da sembrare una corona. È manifesto che il solo taglio della barba e dei capelli non bastava più a spiegare lo sdegno di Carlomagno » (« Recerche », p. 422, note 5, cité par M. Ott, *op. cit.*, p. 400, note 12-13). Voici la version réécrite par *AL* : *Il fist les messagiers les*

baulevres copper / Et par dessus les chiefs les couronnes raser / Et les nez leur a fait contreval reverser (p. 12, v. 29-31). Le prosateur s'en est inspiré en remplaçant toutefois le rasage des cheveux par la scarification du cuir chevelu. Ainsi, le sens de départ a totalement disparu.

7/3 : *justifier* (*AJP*) a sans doute un emploi pronominal avec le sens de « prouver son bon droit, son innocence » (cf. *DMF*, II, C). Or, ce sens n'est pas attesté dans *DMF* ; *God.* propose un sens peu clair : « être soumis à la juridiction » (IV, 680b) ; *FEW* (V, 85b) en recense un plus satisfaisant mais est d'un emploi tardif (XVIIème s.) : « faire subir une peine corporelle à un condamné ». *FEW* signale également la confusion entre *justifier* et *justicier* (86a, note 1). Or, c'est cette dernière forme, plus satisfaisante, qui est utilisée dans *WXY* ; *Z* a, quant à lui, supprimé *pour mener j.*

7/10 : 7, développé en *et*, a été conservé à l'appui de *JPX.* Il s'agit sans doute d'un « *et* expressif » ; voir « Syntaxe » mais aussi 8/33, 11/9, 435/13, 500/13 et 14. Ce mot est absent de *WYZ.*

7/14-15 : *le grant dangier et peril auquel son pere l'avoit mis et habandonné* : *auquel* est correct pour *habandonné* mais pas pour *mis*, à moins que *mettre a* puisse avoir le sens, non recensé dans les dictionnaires, de « exposer à », ou que *auquel* soit l'équivalent de *ouquel* (voir « Morphologie »). Cela témoigne de la grande souplesse de la syntaxe en MF.

7/16: *ne prendre pié ne* (*p. n.* abs. *Z*) *arrest aux parolles* (*AJPWXYZ*) : la seconde expression n'est pas attestée dans les dictionnaires, mais nous trouvons dans *DMF* (*s.v. pied*, I, A, 2, c) *prendre pié a* « s'appuyer, se fonder sur (qqch) », or *pié* et *arrest* sont synonymes. Cela signifie donc « s'arrêter sur ». La réduction opérée par *Z* tend à prouver que l'expression était connue.

7/19 : *superité* (*AJP*) n'est pas recensé dans les dictionnaires. *WXYZ* offrent la leçon *superbité*, attestée dans *FEW* (*s.v. superbus*, XII, 437b) et *God.* (*s.v. superbeté*, VII, 593b) avec le sens commun d'« orgueil » qui convient ici. Toutefois, nous avons conservé la leçon de notre texte : si trois imprimeurs l'ont reproduite, c'est sans doute qu'elle était comprise par eux. Il s'agirait donc d'un hapax.

7/18-20 : *le psalmiste dit qu'i* [*i.e. Dieu*] *a en hayne les orguilleux et les rabaisse et reprime de leur superité, et les humbles ayme et les avance par dessus les*

orgueilleux » : reformulation qui synthétise plusieurs psaumes, notamment le psaume 94 (« Il [*i.e.* Dieu] fera retomber sur eux [*i.e.* les méchants] leur iniquité »), le psaume 119 (« L'Éternel est élevé : il voit les humbles et il reconnaît de loin les orgueilleux ») et le psaume 138 (« Tu [*i.e.* Dieu] menaces les orgueilleux, ces maudits, qui s'égarent loin de tes commandements »).

8/14 : *presen* a été conservé parce que l'absence de consonnes finales est un trait graphique de notre texte, sans compter d'ailleurs que le mot suivant commence par un *t*. Mais il pourrait également s'agir d'une coquille (lacune en fin de page ; *present J*, *presens P*).

8/27 : *je me submez leur reparer tout* (*AJPWXYZ*) : l'expression *soumettre* + inf. n'est attestée qu'avec *de* dans *FEW* (*s.v. submittere*, XII, 345b) et avec *a* ou *de* dans *DMF* (*s.v. soumettre*, II, A).

8/41-43 : le brouillage des situations d'énonciation avec enchâssement du discours direct dans le discours indirect est fréquent dans notre texte ; voir « Syntaxe », 15.

8/57 : *requerant* (*AJP*) paraît fonctionner comme un verbe conjugué, comme en 3/57, 23/60, 39/2, 46/8, 516/9.

8/84-86 : *Or en faictes bonne garde, affin que en aucun temps je me puisse royallement venger de Geoffroy de Dannemarche son pere* : Charlemagne repousse la mise à mort d'Ogier à son retour de la guerre en Italie. Ainsi, comme le montre M. Ott, dans la prose, comme c'était le cas d'ailleurs dans *AL*, « se venger de Gaufroy, c'est seulement tuer Ogier : il n'est plus du tout question d'une guerre contre le duc, alors que c'est ce qui avait été auparavant prévu » (art. cit., p. 107).

9/6-7 : *les deux freres Naymes* (*AJP*) : incohérence, puisqu'il vient d'être question des *deux freres de* [*s*]*a femme* (9/4), à moins qu'il ne faille y voir une marque d'affection. M.-Cl. de Crécy indique en effet que, de même que *seur* est utilisé pour *belle-soeur* dans *Ponthus et Sidoine* (XII, 60), de même *frere* est y utilisé pour désigner le beau-père du roi d'Angleterre (XV, 83) (éd. *Le Roman de Ponthus et Sidoine* , p. 359-360, note XII, 60). Dans *AL*, il est question des fils de sa sœur (p. 20, v. 23 ; voir aussi p. 21, v. 35 : *nepveux*) ; le prosateur a donc pris là des libertés par rapport à sa source.

10/5-7 : *si fist le roy renger et mettre en ordre les douze pers de France. Tous les autres princes, barons, chevalliers et cappitaines et tous mis et rengez en bataille* : nous

avons respecté la ponctuation donnée par *AJP* (présence d'un point après *France*). Pourtant, un autre découpage nous semble plus pertinent : *Tous les autres princes, barons, chevalliers et cappitaines* ferait partie du groupe constitué par *les douze pers de France*, et la proposition participiale qui suit (*e. t. m. e. r. e. b.*) inaugurerait une nouvelle phrase ou une nouvelle proposition.

11/2 : l'amie d'Ogier restait anonyme dans les mss *BM* de la *Chevalerie* tandis qu'elle était appelée *Beuseline* dans *D* et *Beatris* dans *P*. Comme l'indique M. Ott, « la leçon de *D* est fautive car, dans la *Chevalerie*, le personnage est nommé *Beatris* dans *BAMD* au v. 8659 » (*op. cit.*, p. 401, note 48). Dans *AL*, elle reçoit le prénom de *Bellissent* (p. 21, v. 1). Les prénoms de *Bellicenne* (11/2, 3, 7, 19, 88/10), *Bellicende* (80/8, 90/12) et *Bellisande* (73/5) employés dans la prose confirment donc bien que « c'est la version en alexandrins qui a servi de source » (K. Togeby, *op. cit.*, p. 223, § 137).

11/3-4 : *Bellicenne, que tant il avoit aymee ce pendant qu'il estoit prisonier, avoient fortifié leurs amours* pose un problème commun à *AJPWXY* : un sujet singulier et un verbe pluriel. Deux solutions sont envisageables : soit on met le verbe au singulier, soit on ajoute un pronom pluriel. *Z* a adopté la première solution. Nous avons choisi de suivre son exemple.

12/23 : *Suze* (*AJPXZ*) : il s'agit probablement de Sutri, une localité située à une douzaine de lieues au Nord de Rome. L'auteur de la prose a peut-être confondu avec la ville italienne de Suse, de la province de Turin, dans le Piémont. Ce toponyme apparaît sous les formes de *Su(r)tre et Suitre* dans la *Chevalerie* (*Enfances,* v. 317, 326, 613, etc.), de *Surtre* dans la Continuation (T. K. Salberg, v. 1153) et dans *AL* (p. 23, v. 3, 28), et de *Soultre* dans *WY*. Cette dernière leçon est intéressante parce que cela signifie que *WY* ont un modèle commun qui connaît Sutri, qu'ignorent *AJPXZ.* Voir aussi IV/R, 47/7.

13/5-6 : *ilz adoroyent les ydoles* : comme le signale J.-P. Martin, l'idolâtrie est « ce qui caractérise la religion des Sarrasins dans la chanson de geste » (« Les Sarrasins, l'idolâtrie et l'imaginaire de l'Antiquité », p. 31).

13/21 : *c'est tiré* (*AJP*) / *c'est (s'est) retiré* (*WXYZ*) : emploi étonnant du passé composé au lieu du passé simple, qui apparaît à plusieurs reprises dans notre texte ; voir « Syntaxe », 7.

14/18 : *essaier* + inf. (*AJP*) sans préposition n'est pas attesté dans les dictionnaires, ni dans les manuels de grammaire. *WXYZ* ont ajouté la prépostion *a.*

14/21-22 : *leur vie estoit juree* (*AJP*) n'est pas une expression recensée dans les dictionnaires. Elle nous semble être le produit d'un télescopage entre *leur vie estoit finee*, version donnée par *WXYZ*, et que l'on trouve aussi plus loin (cf. 242/11), et *leur mort estoit juree* (cf. 27/4-5, 44, 66/4, 119/34).

14/28 : *avoir bon cueur de* + inf. (*AJP*) n'est pas une expression attestée dans les dictionnaires. Elle résulte sans doute d'un croisement entre *se donner bon cueur* et *avoir cœur de* + inf. (cf. *DMF*, *s.v. cœur*, II, B, 2). Nous proposons : « avoir le courage de », d'après *WXYZ* qui offrent la variante : *Ayons bon courage de* + inf.

14/32 : *ung des gentilz hommes de sa compaignie* : il s'agit de *Cesar* dans *AL* (p. 25).

14/48-49 : nulle mention du *conte de Bretaigne* parmi les prisonniers dans *AL* qui ne cite que *Aubery de Bourgongne* et *le conte de Blois* (p. 26, v. 27 et 28). C'est un ajout du prosateur.

15/11 : cette oriflamme a été envoyée par Dieu à Clovis *en Allemagne*, d'après *AL* (p. 27, v. 34).

15/13-14 : la couardise des Lombards est un lieu commun de l'épopée médiévale française, et Allori, comme le rappelle M. Ott, « est le nom d'un traître dans nombreuses chansons (cf. A. Moisan, *Répertoire*, vol. 1, p. 138-140). Dans *Gaydon*, v. 4975, il a la charge de l'oriflamme de Charlemagne (cf. *Gaydon*, note du v. 757) » (*op. cit.*, p. 421, note 433). Sur ce thème, voir aussi R. Lejeune, *Recherche sur le thème…,* p. 148 et B. Guidot, « Verbe et révolte… », p. 399-416.

15/34 : *lesditz* (*A*) / *les dix* (*JP*) : nous avons opté pour la soudure et donc vu en cette leçon un article défini à l'appui de *lesditz* 15/15 *AJ* et *les P*.

15/42-43 : *mist et employa la force de son corps l'arrester* (*AP*) : il manque la préposition *a* ou *de* devant le groupe infinitif ; nous avons corrigé à l'appui de *J*. À la place de ce segment, on lit *s'employa a l'arrester* dans *WXY*, et *l'arresta* dans *Z*.

15/49-50 : *vous estre rendu de* (*en Z*) *religion avec les dames* (*AJPWXYZ*) : ou bien l'on a affaire à l'expression *se rendre en religion* « entrer dans les ordres » (cf. *DMF*, *s.v. religion*, B, 1), ou bien les imprimeurs ont recopié une erreur de placement de mots commise par leur modèle, auquel cas il faudrait lire *vous estre rendu avec*

les dames de religion. AL contient la version suivante : *S'alés devenir moines en la religion / Ne valés en bataille la monte d'un bouton* (p. 32, v. 9-10). En tout cas, par sa réflexion, misogyne, Ogier critique la couardise d'Allori.

17/1 : *grant tourbe* (*AJ* ; mais *a g. t. PWXYZ*) : cette expression dépourvue de la préposition *a* apparaît dans l'un des exemples donnés par *God.* (*s.v. torbe*, VII, 748a) : *Et quant il (li colon) perdent la veue par viellesce ou par autre maladie, il la recovrent, et vont grant torbe ensemble* (B. Latini, *Li Livres dou tresor*, éd. par P. Chabaille, p. 209).

18/9-10 : *la fut ung escuier qui estoit tout esbahy que le roy nommoit Allory* (*APWXYZ*) : soit *Allory* est attribut d'un COD non exprimé mais présent dans *J*, soit il est COD du verbe signifiant « utiliser le nom de ». Nous nous sommes ralliée à la majorité et avons conservé le texte intact.

18/11 : *ployer l'olliflan* (*AJP*) n'est pas attesté dans les dictionnaires. Cette expression est sans doute à relier à *plier son estendard* « rabattre l'étendard, d'où renoncer au combat » (*DMF, s.v. plier*, I, A, 1).

18/22 : *Charlemaigne* (*AJ*): cela suppose que le segment précédent *dont il fut moult esbahi … noble chevalerie* est une transposition au DIL des paroles de l'empereur. Dans *P*, on lit en revanche *l'escuier* qui renvoie au DD prononcé par ledit personnage.

18/29 (et 30) : *Courtaine* (*AJP*) est l'épée de Caraheu, puis d'Ogier, et non celle de Charlemagne. Cette erreur, commise à deux reprises, a été corrigée d'après *WXZ*. *Y* n'a pas compris le passage et fournit une version erronée : *Approuchez vous de moy car joyeuse suis d'estre de vous touchee car bien l'avez desservy, et amoureusement de joyeuseté luy donna l'acollee.* Cela prouve en tout cas que *Y* a eu pour modèle *WX* et non *AJP*.

19/35-36 : *Sadone, cousin du roy Corsuble, et l'ung des princes du roy d'Inde la major AJ* : certes, l'ancienne construction directe du complément du nom est à plusieurs reprises utilisée dans notre texte, mais exclusivement devant un nom propre (voir « Syntaxe », B), ce qui n'est pas le cas ici. Pour éviter toute confusion, nous avons ajoutéla préposition *a*, à l'appui de *P*.

19/47-48 : *Conviendroit savoir se portez escu assez souffisant pour entrer en champ de baitaille contre ledit roy* : la demande porte sur la noblesse de la lignée d'Ogier comme le prouvent les lignes suivantes.

19/49-50 : *dont Sarrasins n'ont cause de trop aymer* (*AJ*) paraît lacunaire. Quel est le complément de *aymer* ? Peut-être *moy*, peut-être *la* qui reprend *ma lignée* : « ma lignée a apporté un grand bien au royaume, ce à cause de quoi les Sarrasins n'ont pas de raison d'aimer ma lignée/ de m'aimer ». Il est possible aussi que *dont* soit l'équivalent de *que* ayant pour antécédent *ma lignée* (voir « Syntaxe »). *P* propose une version quasi identique (absence de *trop*), tandis que *WXYZ* ont évacué le problème en supprimant cette séquence. Dans *AL*, on lit *Je suis de tel linage je te jur et creant / Que moult doivent haïr Sarrain et Persant* (p. 40, v. 15) où *que* a pour antécédent *linage.*

21/10-11 : *Et leurs repas, repos et refrechissement le saint pere les ala visiter* (*AJP*) est lacunaire. Nous ajoutons de façon arbitraire *après*. Mais il aurait été possible de corriger autrement : en proposant de voir au début de la phrase une proposition participiale (par exemple, *E. fini l. r. r. e. r. l. s. p. l. a. v.*). *WXYZ* ont évacué le problème en remplaçant *e. l. r. r. e. r.* par *la.*

22/4 : *Mahon, Apolin et tous les dieux et deesses* : les chansons de geste font régulièrement de la religion musulmane une religion polythéiste dans laquelle Mahon et Apolin forment une « espèce de Trinité » avec Tervagant, non mentionné ici, mais plus loin, en 181/14 (cf. P. Bancourt, *Les musulmans dans les chansons de geste du cycle du roi*, I, p. 355). Mahon, toujours cité dans notre texte seul ou en premier au cours de l'énumération des dieux païens, apparaît comme la divinité la plus importante pour devenir même « l'équivalent du Dieu des chrétiens » (*ibid.*, I, p. 360). Selon M. Gaudefroy-Demombynes, « il n'est point exagéré de dire que Mahomet dans la croyance et dans le culte populaire a presque atteint l'importance que le christianisme attribue à Jésus » (*Les Institutions musulmanes*, p. 58-60). « Il semble bien, suppute P. Bancourt, que la divinisation de Mahomet ait pu provenir de la grande vénération que les musulmans vouaient effectivement à leur prophète et de l'importance considérable prise par la tradition (Hadīth) relative à Mahomet » (*op. cit.*, p. 361).

À propos d'*Apolin*, voir P. Bancourt, *op. cit,* I, p. 377 : « Les trouvères ne faisaient aucune différence entre Apollon et Apolin ». J.-P. Martin signale d'ailleurs que dans *Li Fet des Romains*, « l'oracle de Delphes y est rendu par Apollin » (art. cit., p. 32, note 26). Voir aussi M. Zink, « Apolin », p. 503-509 ; N. Daniel, *Heroes and Saracens : an interpretation of the « chanson de geste »*, p. 143-144 ; Ch. Pellat, « Mahon, Tervagan, Apollin », p. 265-269 et « L'idée de Dieu chez les 'Sarrasins' des chansons de geste », p. 5-42.

Pour J.-P. Martin, le polythéisme et l'adoration de Mahomet des chansons de geste, contraires à l'Islam, pourraient s'expliquer soit par un « trait de pure ignorance », soit « comme outil de propagande destiné à ridiculiser l'adversaire religieux pour mieux le faire condamner par le public chrétien » (art. cit., p. 27-46). Pour J. Subrenat, il s'agit de pures « créations idéologiques et littéraires du domaine épique » (« Les divinités sarrasines sont-elles des personnages bibliques ? », p. 443). « Manifestement, explique-t-il en effet, la réalité n'intéresse pas les poètes, ils ne veulent pas la connaître ni l'appréhender, pris qu'ils sont dans leur propre monde. Pourtant, aux XIIe et XIIIe siècles, l'Islam n'est pas totalement ignoré en Occident : les contacts, aussi bien matériels qu'intellectuels, ont été nombreux, tant par l'Espagne que par l'Italie ou le Moyen Orient, et le Coran avait été traduit en latin, à la demande de Pierre le Vénérable, au milieu du XIIe siècle, temps de la grande floraison épique. Bien plus, les armées des croisés d'Orient occupaient des terres musulmanes depuis le début dudit siècle et ne pouvaient non plus ignorer totalement la spiritualité de leurs habitants. […] Il ne serait pas convenable d'accuser les chanteurs de geste d'ignorance ou de mépris ; ce sont des hommes cultivés qui ont construit et délibérément entretenu cet univers poétique étrange et cohérent qui fait semblant d'être reproduction du réel » (*ibid.*, p. 443). Il démontre ensuite par une analyse fine que cette la religion sarrasine telle qu'elle apparaît dans les chansons de de geste est une « belle construction littéraire » (*ibid.*, p. 456) inspirée de scènes décrites dans la *Bible* : « [i]l ne s'agit pas de se demander si nos poètes connaissaient ou pas l'Islam, c'est hors sujet. Ils avaient à leur disposition un fonds étonnamment riche, la *Bible*, qui faisait partie d'une culture générale, sans doute assez élémentaire pour leur public,

probablement beaucoup moins pour eux. Ils se sont enchantés à y puiser […] » (*ibid.*, p. 456).

22/6-8 : *Et l'admiral Corsuble son pere qui lors estoit en son palays plus courroucé du dueil (d. d. et courroux X) que le roy son filz prenoit que de la perte que il avoit faicte (eue X)* (*AJPX*) posait un problème de syntaxe. Nous avons corrigé en supprimant *qui* à l'appui de *WYZ*. Nous aurions pu également considérer qu'il manquait un verbe conjugué dans la proposition principale, le même que dans la relative (*estoit*).

22/10-11 : *mal fut contre nous la planette de nostre departement convenable et propice* : *mal* est incident à *convenable* et *propice.* Cette phrase peut être glosée ainsi : « l'astre qui présidait à notre départ pour la bataille ne nous fut pas favorable ni propice ».

23/13 : *que pour perdre ou gaigner n'en fust ne plus ne moins* (*AJPXWY*) pose un problème de sens. Peut-être que cela signifie « pour perdre ou gagner, il n'en aurait pas fallu davantage ». Cela a dû poser problème à l'éditeur de *Z* qui a supprimé tout le segment. Cette réflexion est une création du prosateur (absente de *AL*, p. 42).

23/60a : *la belle Gloriande tenant ung esprevier sur son poing* : à propos de cet animal, J. Bichon écrit : « Comme le brachet et le lévrier, l'épervier (ou le faucon) a une valeur décorative liée à l'évocation d'un cadre et d'un genre de vie aristocratiques. Mais plus que le chien l'oiseau fait tableau parce que, porté sur le poing gauche du chevalier ou de la dame, il s'intègre dans la contenance et dans la silhouette » (*L'animal dans la littérature française au XIIe et au XIIIe siècle*, p. 645).

23/60b : *bliant* (*AJP* ; *blyant WY*, **blant Z*) pour *bliaut* est la seule forme utilisée dans notre texte : cf. 23/63, 64, 24/4, 30/8. Pourtant, elle semble être rare ; elle n'est pas recensée par *God.*, et *DMF* (*s.v. bliaud*) n'en atteste qu'un exemple (*Li Romans de Bauduin de Sebourc IIIe roy de Jhérusalem. Poëme du XIVe* siècle, t. II, c.1350, 160). La *Chevalerie* (*Enfances*, v. 1015, 1423) et surtout *AL* (p. 44, v. 5, 10, 11) utilisent la leçon *bliaut.* Il s'agit peut-être d'un régionalisme. Voir aussi 23/61 (x2), 63, 24/4, 30/8.

23/59-63 : *Et finies lesquelles paroles la belle Gloriande, tenant ung esprevier sur son poing, vestue d'ung bliant sarrasinoys, auquel bliant une payenne avoit esté neuf*

ans a le faire – et ledit bliant estoit noblement et tresrichement garny de moult riche pierrerie et tout semé de belles perles orientales, si que le pareil bliant jamais homme qui fut vivant sur terre n'avoit veu présente un problème de syntaxe, commun à *AJPXWY*. Nous avons une accumulation de propositions caractérisant *Gloriande*, puis son *bliant*, sans avoir de verbe conjugué dans la proposition principale. Deux explications sont envisageables : soit *tenant* est mis pour *tenoit* (les formes en *-ant* sont à plusieurs reprises employées pour des formes conjuguées dans notre texte), soit *Et* note le produit du présentatif *Ez*. L'entrée de Gloriande est d'ailleurs annoncée par *es* dans *Chevalerie* (*Enfances,* v. 1013 : *Es Glorïande qui le cors ot adroit*), dans la Continuation (T. K. Salberg, v. 1190 : *Es Glorïande au gent cors et adrois*) et, plus intéressant encore, dans *AL* (p. 44, l.2, XLIV/50-58 : *Atant* ***es*** *Glorïande qui ou palais monta*). Mais ce serait la seule occurrence du présentatif *es,* alors que *AL* l'utilise de façon récurrente pour introduire un personnage dans le récit et que notre prosateur le remplace systématiquement par une formulation plus moderne. Même si *DMF* signale que le présentatif est compris jusqu'au milieu du XVe siècle, peut-être aussi que Vérard, Vingle et Le Petit Laurens ne l'ont pas compris et l'ont transformé en *et.* Toutefois, comme nous retrouvons à plusieurs reprises des formes en *-ant* mises pour des formes conjuguées (cf. 3/57, 39/2, 46/8, 516/9) et partagées par la majorité des témoins, nous avons gardé le texte intact. *Z* offre *tenoit*, mais sa version n'est pas pour autant satisfaisante, parce que la phrase, qui clôt le paragraphe, semble inachevée.

24/1-2 : dans *AL*, ce sont deux rois païens qui conduisent Gloriande : *Li un fu roy de Mesque Garsilles ot a nom / Et l'autre roy d'Aufrique c'on clamoit Rubïon* (p. 44, v. 21-22).

24/26 : *beaucoup demeure de ce que fol pense* : formule très proche du proverbe recensé par *DMF* (*s.v. fou,* C, 1, a) : *De ce que pense le fou, il remaint/ demeure une grande part*, « il y a toujours une part d'imprévisible, éloignée de la raison, dans tout ce qui arrive ».

VII/R : *la renommé* : *DMF* recense *renommé* en tant que nom masculin, tout en suggérant dans sa remarque l'éventualité d'une « graphie fautive pour *renommee* ». Ainsi, *la* pourrait être une erreur pour *le*. Il se peut également que

renommé résulte de l'effacement graphique du *e* final que nous rencontrons à plusieurs reprises dans notre texte (*renommee JP* ; voir « Phonétique et graphies », Vocalisme, 32) mais aussi dans *L'Histoire d'Erec en prose* (éd. de M. Colombo Timelli, p. 103, l. 5 : *la glorieuse renommé*). Nous avons adopté cette seconde hypothèse au bénéfice du sens car on attend ici l'idée de « renommée favorable », et non celle de « bruit qui court, rumeur ». Aussi, comme pour tous les noms féminins dépourvus de *-e* à la finale dans notre texte (voir « Phonétique »), avons-nous amendé cette forme.

25/5-6 : *l'honneur et triumphe que le bon Ogier le Dannoys avoit au commencement de ses armes conquis si honnorablement receu* (*AJPXZ*) : *si honnorablement* nous semble compléter *conquis* et terminer le CC de temps qui s'intercale entre l'auxiliaire, *avoit*, et son participe passé, *receu.* N'ayant sans doute pas compris cette construction d'enchâssement, *WY* ont supprimé *receu* et *Z* a ajouté le coordonnant *et* pour relier les deux participes (*c. et s. h. r.*).

25/17 : il s'agit de la rivière de Toivre (*idem* 27/18, 28/4, 29/6).

26/1-4 : le rêve prémonitoire apparaît souvent dans les chansons de geste. Voir à ce propos J.-P. Martin, *Les motifs dans la chanson de geste*…, p. 108 : « Motif modalisateur typique, il se réduit à cet acte unique : la parole de l'au-delà. Tout au plus peut-il être développé par deux clichés : soit que le rêveur se précipite à l'église pour prier, soit qu'il demande une interprétation à un proche ». Dans notre texte, Charlemagne rassemble immédiatement les pairs de France pour leur demander conseil. Voir aussi p. 129-130, p. 254-257, notamment p. 255 : « Le contenu des 'songes' […] est éminemment variable et peu stéréotypé. On y trouve toutefois les éléments d'un code : d'abord la fréquente symbolique animale à laquelle ils recourent […]. Ensuite le fait que le contenu du songe soit rapporté majoritairement à l'imparfait […], ce qui témoigne bien de la nécessité de l''effet de nimbe onirique' que ce tiroir peut produire sur les images qu'il rapporte » (expression empruntée à G. Moignet, « La grammaire des songes dans la *Queste del Saint Graal* », p. 118). Voir aussi H. Braet, *Le songe dans la chanson de geste au XIIe siècle,* et « Fonction et importance du songe dans la chanson de geste », p. 405-416.

26/6-7 : dans *AL*, Charlemagne n'allait raconter son songe qu'à l'évêque Turpin.

27/29 : il s'agit du cheval de Danemon dans *AL* (p. 52, v. 5).

27/36 : *ung aigle de sable* : il s'agit d'un *aigle d'or* dans *AL* (p. 52, v. 25).

29/3 : la forme *Coyvre/Coivre* est systématiquement utilisée dans *AJP,* et généralement dans *XZ*, mais il s'agit du Tibre, appelé *Toivre/Toyvre* dans la *Chevalerie* (*Enfances*, v. 726, 1050, 1076, etc.), la Continuation (T. K. Salberg, v. 1369, 1380) et dans *AL* (p. 48, v. 25). Nous avons systématiquement corrigé *Coyvre* en [*T*]*oyvre. WY* ont supprimé le nom de cette rivière. Voir aussi 31/15, 55/16, 62/15, 18, 64/10, 66/4, 71/6.

29/6 : *victualitez* (*AJPX*) n'est enregistré ni dans *God.* ni dans *FEW* ni dans *DMF*. *WYZ* ont la leçon *victuailles*.

30/31 : *voulentiers je la combatroye* (*AJP*) : il faut comprendre que Caraheu jouera en duel son amie Gloriande. Dans *AL*, on lit cependant *volentiers je me combateroie* ; *WXYZ* ont supprimé *la.*

30/32 : *victorieusement vaincu* : oxymore que nous comprenons ainsi : « vaincu, mais par un adversaire hors du commun par sa vaillance », ce ne serait donc pas une défaite honteuse.

30/40 : *serf rachaté* : expression reprise de *AL* : *Bien vous deust remembrer que vos peres Gauffroiz / Vous a fourostagé mentie en est sa foiz /* ***Sers estez racheté*** *au roy et a ses hoirs* (p. 59, v. 14-16). Elle est déjà apparue une fois (5/22). Elle est recensée par *God.* qui en offre un exemple tiré de *Gui de Bourgogne*, 179 : *Il et tous ses linages sera sers racheté / Tous les jors de sa vie sera il sers clamé* (*s.v. racheter*, X, 469b). Voir aussi *DMF, s.v. racheter,* A, 2.

31/15 : *Coyvre* (*AJPY*) ; *Ciuyre* (*W*) ; *Ciuire* (*X*) ; *Ciuier* (*Z*) : voir 29/3.

31/21 : *triumphe* (*AJPXZ*) : aucun des sens proposés par les dictionnaires ne convient ici. Les imprimeurs de *WY* ne l'ont d'ailleurs sans doute pas compris puisqu'ils l'ont supprimé. Le mot nous semble avoir le sens métonymique d'« ensemble des personnes à l'honneur éclatant (par leurs exploits militaires) ».

31/27 : *acordee … voulue* (*AJ*) : le féminin laisse à penser que *qui* a pour antécédent *chose* sous-entendu (ce qui est banal en MF), que reprend ensuite *l'*. *WXYZ* substituent d'ailleurs *laquelle chose* à *qui.* Dans *P,* la présence de *ce* devant *qui* fait de ce dernier un neutre, ce qui justifie l'emploi du masculin (*accordé ... voulu*).

31/32-35 : Caraheu se gardait bien dans *AL* de révéler à Gloriande cette partie du contrat, se contentant de vanter les mérites d'Ogier (p. 64).

35/8 : *a cela (il WXYZ) ne tiendra (il P) pas* (*AJPWXYZ*) : *tenir* a un emploi impersonnel. Il faut comprendre « cette chose ne sera pas la difficulté, ne posera pas problème », autrement dit Gloriande rassure Caraheu : il ne doit pas s'inquiéter pour les prières, elle fera ce qu'il faut.

35/9a : *Pluto* n'est pas cité par P. Bancourt dans son inventaire des dieux du « Panthéon Sarrasin » (*op. cit.*, p. 355-356).

35/9b : *Baraton* : cf. P. Bancourt, *op. cit.,* I, p. 384 : « Le nom *Barathrum* est souvent attesté dans le latin classique et ecclésiatique. […] Signifiant gouffre, abîme, le mot est devenu, comme Chaos, une divinité ».

35/12 : il s'agissait dans *AL* d'un *escu d'argent / A quatre bendes d'or et ourlés gentement* (p. 70, v. 31-32).

36/3 : *volerent par pieces* (*AJP*) : *DMF* n'atteste cette expression qu'avec la préposition *en* (*s.v. piece*, A, 1). Cet emploi est peut-être analogique de l'expression *voler par esclas* (cf. *FEW*, *s.v. vŏlare,* XIV, 599a). Dans *WXYZ*, on lit *ilz rompirent leurs lances*.

37/2 : *qui* a pour antécédent *coup.*

37/2-3 : *si bien il esventa* (*AJ*) n'est pas clair. *Il* désigne-t-il *le coup* ou *Ogier ?* Que signifie *esventer* ? Aucun des sens donnés par les dictionnaires ne semble convenir. Peut-être faut-il y voir l'idée de « fendre l'air » ? Le segment *il esventa* est absent de *P* ; *si bien il esventa* est absent de *WXYZ.*

37/16 *: il obeïst au coup* (*AJPWXYZ*) : l'expression *obeïr a qqch* est attestée dans les dictionnaires, mais les gloses proposées n'éclairent pas du tout notre occurrence. Il s'agit ou bien d' « être capable d'encaisser le coup » (l'expression serait alors le contraire de *fuir au coup, tourner du coup,* « éviter le choc »), ou bien de « s'exposer au coup ». Nous pencherions plus pour la première solution. Dans *AL*, néanmoins, Ogier esquive le coup : *Ogier contre le cop un petit se ploia / Ce fu ce qui de mort a ce jour le garda* (p. 73, v. 4-5).

38/14-15 : *vous lui mettrez telle fois que vous ne lui vouldriez pas mettre* : « vous serez obligé de mettre pied à terre devant Charlemagne un jour dans l'avenir où vous préfèreriez ne pas le faire ».

38/22a : *en espiant tousjours le trouver* : la construction *espier* + inf. n'est pas attestée dans les dictionnaires. *DMF* (*s.v. espier*, B, 2) ne recense que *espier a* + inf., « surveiller, guetter, espionner de telle sorte que » ; s'il s'agissait d'une variante de cette expression, il faudrait alors comprendre qu'Ogier guette le moment où il pourra trouver son adversaire en position vulnérable. Peut-être aussi que *espiant* est une forme erronée pour *esperant*, et que cette erreur remonterait au modèle commun à nos témoins. Comme cette forme est partagée par *AJPWXYZ*, nous l'avons conservée. Nous comprenons : « se montrant attentif pour trouver le moyen de + inf. ».

38/22b : *retoubtot* : voir « Phonétique et graphies » et « Morphologie ». Voir aussi les finales d'infinitif en *-or* 8/14 et 197/3.

39/2 : *disant* (*AJPWXYZ*) paraît fonctionner comme un verbe conjugué, comme en 3/57, 8/57, 23/60, 46/8 et 516/9. La forme a donc été conservée.

39/9 : *gettoit l'oyeul* a pour agent *Charlot.*

39/20-22 : *lequel prioyt chascune heure que les deux champions, c'est assavoir Charlot et le bon Ogier. Le dieu fut en lieu adjutoire* (*AJP*) présente un problème de syntaxe. Il semble manquer le verbe conjugué de la proposition enchâssée (par exemple, *que les deux champions gaignent*). *XZ* ont corrigé ce passage en remplaçant *que* par *pour* et en supprimant *Le dieu fut en lieu adjutoire. WY* ont adopté une autre solution, elle aussi correcte : *l. p. c. h. qu' (que W) aux deux champions, c'e. C. et Ogier, Jesus-Christ (Jesuchrist W) leur fust adjuteur.* Nous avons corrigé notre texte en substituant *pour* à *que*, à l'appui de *XY*.

39/23 : *perdre le soufler* n'est recensé ni dans *DMF* ni dans *God.* Cette expression a sans doute le sens de « avoir le souffle coupé » ; ce serait alors une variante de *perdre haleine* recensé pour la première fois chez Villon par *FEW* (*s.v. pĕrdĕre*, VIII, 222b). Voir aussi 406/11.

40/7 : *faulx trayte, payen* aurait également pu se lire *faulx trayte payen.*

45/12-13 : *de nous* est complément de *souvenance.*

45/19 : *j'ay* […] *a quoy* (*AJPWYZ*) n'est pas clair. Aucun dictionnaire, ni même Di Stefano, ne recense cette expression.

46/8 : *tenant* paraît fonctionner comme un verbe conjugué ; voir aussi 3/57, 8/57, 23/60, 39/2 et 516/9.

46/8-9 : *sans vostre sceu ne autrement* est lacunaire : *sans vostre sceu* devrait dépendre d'un verbe ayant un sujet autre que Caraheu, à savoir Dannemont. *WXYZ* fournissent une solution qui comble le manque : *et posé (suposé Z) que vous tenant le champ avecques Ogier, sans vostre sceu* ***par trahison le vint prendre*** *qu'en pouez vous mais ?* Nous les avons suivis pour amender notre texte.

47/8-9 : *Qui bonté fait bonté requiert* est une reprise, légèrement déformée, du proverbe *Une bonté l'autre requiert* attesté dans les dictionnaires.

49/22 : *tou jours* a été corrigé parce que partout ailleurs cet adverbe comporte un *s* intérieur et que nous distinguons un espace réservé à cette lettre.

50/9-10 : *Et si hardi homme tant noble soit (t. soit noble X) de m'en (d'en WXYZ) parler car* (*AJPWXYZ*) : l'infinitif prépositionnel nous semble compléter *si hardy* (cf. *nul desorenavant soit si hardi de rien entreprendre sans conseil* 27/66-67, ou *le roy Dannemont et l'admiral son pere firent crier, sur peine de la vie, si hardy d'approucher* 65/21-22) mais, pour autant, le texte paraît corrompu, du moins présenter une construction elliptique. On peut supposer qu'il manque dans la proposition hypothétique le verbe *estre* : « S'il y avait un homme suffisamment hardi pour m'en parler, aussi noble soit-il, alors… ». Cette construction n'a pas été corrigée par les imprimeurs successifs, elle était donc vraisemblablement comprise en MF (le verbe *estre* dans la proposition concessive aurait ainsi suffi, mis en facteur commun). Toutefois, pour faciliter la compréhension de cette phrase, nous avons choisi d'ajouter *n'y ait.*

50/19-20 : *A ceste fois avrons nous nouvelles du bon et vaillant champion Ogier* : l'inversion sujet-verbe ne nous semble pas le signe d'une forme interrogative mais la conséquence de la présence du CC de temps en première position. Nous avons donc opté pour le point d'exclamation.

57/6 : *Maynant* (*AJPW*) paraît être un nom propre, ce que confirment *YZ* qui utilisent une majuscule à l'initiale de mot. Pourtant, il n'est pas nommé de la sorte dans *AL* : *Geffroy li Angevins* (p. 88, v. 7) ou seulement *Geffroy* (p. 88, v. 16, 21, 24, 26).

63 : tout ce paragraphe, consacré pour l'essentiel aux sentiments et émotions des personnages, est une création du prosateur.

63/4 : *bon droit a bien besoing d'ayde* : proverbe, légèrement déformé de celui attesté dans *DMF* (*s.v. droit,* A, 1 : (*bon*) *droit a bon mestier d'aide*) et de celui recensé par Di Stefano (*s.v. droit*, 274c : *Toujours bon droit a bon mestier d'aïde*, « même en justice l'on a besoin de faveur »). Gloriande est dans son bon droit, mais elle a besoin de se faire aider pour le faire valoir.

64/13 : *pour tiltre de* (*AJPWXYZ*) : cette locution n'est pas attestée dans les dictionnaires avec la préposition *pour*. Pourtant, elle a existé puisqu'on la trouve, par exemple, dans *Actes notables et plaidoyez*, Louis Servin, livre I, Paris, Estienne Richer, 1639, p. 60a (*ou bien il faut considerer le tiltre du Cardinal, comme baillé non seulement aux Diacres et aux Moines ou* […] *pour tiltre de prestrise ou assignation en l'Eglise Romaine seule*) ou encore dans *Recueil de plaidoyers notables de plusieurs anciens et fameux advocats de la cour de Parlement faicts en causes celebres, dont aucune plaidees en presence des roys*, Paris, Nicolas Rousset, 1612, p. 53 (*C'est asçavoir ladicte seconde donation faicte audit Jean d'Artois, et davantage le tiltre de ladicte creation de Pairrie, qui sont suffisant pour tiltre de ladicte haulte justice*). Elle signifie « en signe de, en marque de ».

65/3 : ce *vaillant chevalier françois* est identifié dans *AL*, c'est *Auquetins le Normant* et il est *l'egait de la journee* (p. 96, v. 28-29).

65/9 : *sailloit* est un imparfait d'habitude, « était capable de sauter ».

65/16 : *le chappelle de lethon* (*AJP*) : cette expression n'est pas enregistrée dans les dictionnaires. C'est une invention du prosateur car dans *AL*, on trouve : *Du hëaume lui trenche et le cercle et l'arçon* (p. 100, v. 16). *WXYZ* l'ont de fait changée en *le cercle*.

66/20 : *l'* et *le* = *la* représentant l'épée de Brunamon. Ogier la lance dans la rivière pour qu'elle soit hors d'atteinte de son adversaire.

66/35 : *ensegner* (*AP*) n'est pas recensé dans *DMF* avec le sens de « asséner ». Mais, dans *God.* (I, p.432), on trouve à l'entrée *assener* les formes *essener* et *essegner*. On peut donc supposer qu'il y a eu une confusion entre les préfixes *a-/ es-* et *en-*. Les autres témoins ont *assegner* (*J*) et *assener* (*WXYZ*).

66/35-36 : Brunamont est au-dessus d'Ogier et l'immobilise mais celui-ci réussit à dégager son bras, celui qui tient l'épée. Alors le géant lâche prise pour empoigner le bras de son adversaire.

66/39 : *estre a delivre* (*AJP*) signifie « être libéré de l'emprise de son ennemi ». L'expression n'est pas recensée telle quelle dans les dictionnaires, elle résulte sans doute d'un croisement entre *estre a delivre de*, « être débarrassé de », et *estre a son delivre*, « être en pleine possession de ses moyens ». *WXY* ont retranché la proposition contenant cette expression, *Z* a en plus réduit la phrase qui précède, en l'arrêtant à *son espee*.

68/1-3 : dans *AL*, il est précisé que cette guerre s'élève entre les hommes de Brunamon et ceux de Caraheu (p. 107, v. 13-17 : *De la gent Brunamon qui leur roy vont perdant / Ils chargent le charroy le harnois vont troussant / Et la gent Caraheust estoient moult joiant / Li un encontre l'autre aloient ramponant / Sy en esmut bataille en la cité vaillant*). Le narrateur y indique même plus loin que cette guerre interne est la cause de la victoire française : *Se d'accort feussent tout Sarrazin et Persant / Crestïen n'y entrassent jamais a leur vivant* (*AL*, v. 30-31).

68/8 : *a l'arme* : nous avions aussi la possibilité de transcrire *alarme*. Notre choix se fonde ici sur le découpage adopté par l'imprimeur. Voir aussi 362/3-4 et 471/6.

69/7 : dans *AL*, c'est Hoiaux, et non Thierry d'Ardenne, qui frappe le soudan de Perse (p. 109, v. 6) et il est en outre précisé qu'Ogier tue le roi d'Orbrie (v. 9).

70/6 : dans *AL*, Ogier part délivrer Caraheu enfermé dans une tour, puis Gloriande (p. 109, v. 19-22), avant de les mener auprès de Charlemagne. Sadone n'y est pas mentionné.

70/34-35 : *jamais amours ne le souffreroyent* […] *amours ne le pourroient* : le verbe est au pluriel dans *AJPWXYZ*. D'après *DMF*, « '*Amours*, nom de divinité ou personnification, était marqué par le *s* analogique du cas sujet, usage fixé très tôt dans la lyrique courtoise et devenu par la suite une habitude graphique (Frappier 1967 : 458-459)' (HAUTEV., *Compl.* H., 68, note du vers 41). Il est suivi d'un verbe accordé gén. au sing., quelquefois au plur. […] » (*s.v. amour*, B, 1, b).

72/3 : *entre les autres* (*AJPWXYZ*) : « entre autres ». Non recensé dans *DMF* ni dans *God.*, il est enregistré dans *FEW* (*s.v. alter,* 354a) au sens de « parmi d'autres choses ». L'expression est également utilisée dans *Ly Myreur des hystors* (l. 5022-

5023), dans *Ponthus et Sidoine* (III, 88). Selon A. Goosse, « cette expression était plus répandue que ne le feraient croire les dictionnaires » (éd. *Ly Myreur des hystors*, p. CLIX, § 101, b, 7°).

72/4 : dans *AL*, le pape est nommé *Climent* (p. 112, v. 6).

73/21 : *forestagé* : notre texte conserve un terme déjà rare en AF. Voir à ce sujet M. Ott, *op. cit.,* p. 403, note 122.

75/4 : *profert* (*AJ*) : *FEW* (*s.v. proferre* IX, 428b-429a) enregistre cette forme de participe passé pour les infinitifs *proferre* et *proferir*. Dans *P*, on lit *proferé.*

78/1 : la prose ne mentionne pas, dans cet épisode de la venue d'Ogier à Mayence, la présence de sa *marastre* et de son frère Guion, contrairement à *AL* où l'on lit : *Les chevaliers le vont moult forment honnorant / Aussi fist la duchesse qui de beauté ot tant / Oncques le ber Ogier ne fist a lui semblant / De ce qui estoit fait ens ou temps par avant / Il acola son frere et si le va baissant. / Le service du duc vont li prestre ordenant / Puis font Ogier hommage et le vont recevant / A seigneur l'ont tenu duc le vont appelant* (p. 121, v. 22-29). Le prosateur a ainsi retranché un passage qui permettait de signaler la résolution du conflit entre Ogier et sa belle-mère. Voir à ce sujet M. Ott, art. cit., p. 112.

78/7-8 : *donna les offices de ces villes et reparations y estre faictes la ou ilz apartenoient* pose un problème d'ordre syntaxique commun à *AJPXZ* et donc vraisemblablement à imputer à leur modèle commun : il manque un verbe de parole introduisant la proposition infinitive. *WY* ont ajouté dans la seconde proposition un verbe exprimant l'ordre qui rend la phrase correcte : *et d. l. o. d. ses v. e. commanda r. y e. f. ou il estoit besoing*. Nous pouvons alors utiliser ces témoins pour corriger notre texte, ou bien considérer que *donner* a deux sens : d'abord « distribuer » (les offices de ces villes), puis « imposer » (que les réparations soient faites). Ce dernier sens existe avec *donner que* dans *DMF*, il est donc recevable avec une proposition infinitive.

78/6-9 : Ces détails d'ordre politique sont dus au prosateur. *AL* se contentait en effet de signaler qu'avant son départ, Ogier remettait le gouvernement du Danemark à son frère Guyon : *Et quant il s'en parti s'a la terre livree / A son frere Guion ot sa chose ordenee* (p. 122, v. 14-15).

78/11-14 : les paroles de Charlemagne rappellent la situation du début des *Enfances*. Est ainsi créé un effet de boucle, avec résolution dans ce dernier épisode de la première partie.

78/17 : *que plus tost n'estoit venu* est une consécutive.

81/1-3 : *Quant Ogier fut party d'avecques le roy et qu'il vit que le roy le prenoit en si grant amour, si en fut terriblement joyeux ; si vit ung espervier en perche, si le voulut manier* (*AJPWXYZ*) : cette phrase est confuse. *Il* désigne Ogier, *le* représente Baudouin, l'agent de *fut* est Ogier mais l'agent de *vit* et *voulut* est Baudouin.

81/14 : sur les échecs, voir P. Jonin, « La partie d'échecs dans l'épopée médiévale », p. 483-497. L'auteur y traite notamment de son rôle dramatique dans la *Chevalerie Ogier* : « tout ce poème de rébellion est en germe dans la partie d'échecs liminaire » (p. 490).

81/34 : *Et haulse l'esechecquier* : voir note 1/19.

82/23 : dans *AL*, ce n'est pas un écuyer de la reine que tue Ogier, mais son neveu : *Neps estoit la roÿne qui de beauté ot tant / Lohier estoit nommés molt ot le cuer sachant / Et Oger le fery par itel convenant* (p. 129, v. 13-15), ou son cousin : *Lohier le fils au duc Sanson / Cousin est roÿne et de s'estracion* (v. 33-34). La confusion *neveu/ cousin* est sans doute à relier à celles évoquées dans la note 9/6-7.

87/15 : *A ce dist Ogier* aurait pu se lire aussi : *A ! se dist Ogier*. Voir également 138/8.

90/14 : nous avons transcrit *qu'i*, à l'appui de *P* (*qu'il*), mais on pourrait aussi lire *qui*.

90/31-32 : *Mais le cry et la grant murmure que je ouïs, dedans le palois, de mon filz, si monte a mont* (*APX*) présente une ambigüité. Le sujet de *monte* peut autant être *le cry et la grant murmure* (avec l'accord du verbe avec le GN le plus proche) que *je*. D'après les autres témoins, il s'agirait d'Ogier : *J* contient la forme *montay*, *WY* la variante *me fist monter* et *Z me fist entrer. Si montay a m*. Si *monté* est bien une graphie pour le passé simple *montay* (voir « Morphologie »), il reste néanmoins une rupture de construction : il manque le verbe de la première proposition (voir « Syntaxe »). Nous avons toutefois choisi de laisser cette construction afin de rendre compte de la tendance du MF à produire des anacoluthes.

90/33-34 : *qui me presentoit recompencer* (*AJP*) : ou bien la leçon *recompencer* est un infinitif substantivé signifiant « dédommagement », mais cet emploi n'est pas attesté dans *DMF*, ou bien il faut y voir, à l'appui de *WXYZ,* une erreur pour *recompence*, ou bien enfin l'on a affaire à l'expression *presenter de* + inf., « proposer de », mais dépourvue ici de la préposition *de.* Nous avons opté pour cette dernière solution en raison du grand nombre de constructions infinitives en MF et dans notre texte.

90/36 : *assené* : forme de passé simple à la p1 ; voir aussi les formes *rué* 90/43, *eschapé* 90/44, *saulvé* 90/44, communes à *AJP*. *WYZ* donnent d'ailleurs les leçons *assenay* (**asseny Z*)*, ruay, eschappay* (*eschapé Y*) et *sau(l)vay*.

90/41 : *que* + cond. à valeur finale n'est pas attesté dans les grammaires ni dans les dictionnaires. Mais cet emploi étant partagé par *AJP*, nous l'avons conservé.

91/4 : *de heure* n'est pas attesté dans *DMF* ; dans *God.*, on trouve *d'heure,* « à temps », qui ne convient pas ici. *A* nous semble donc présenter une lacune, que nous avons comblée en ajoutant l'article défini, à l'appui de *JPWY*. *X* propose *a l'heure* ; la leçon de *Z*, *a l'heure que*, est erronée.

91/9 : *leur* : accord par syllepse, voir « Syntaxe ».

91/11 : *Rogier* pour *Ogier* n'apparaît qu'une seule fois mais au même endroit dans *AJ*. Dans *P*, on lit *Ogier.*

92/16-17 : il est ici fait référence à la déroute et à la défaite des Milanais (cf. 91/16-18).

94/10 : *regner donner* pour *reguerdonner* est le résultat d'une erreur de lettre (*n* pour *u*) et d'une segmentation trompeuse. *P* a disposé du même modèle que *A* et, ne comprenant pas l'emploi du second infinitif, l'a supprimé. *WXYZ* ont ensuite recopié *P*. Nous avons corrigé le texte à l'appui de *J*.

94/11 : *laissez Ogier la ou il est vivre* : « laissez Ogier vivre là où il est ».

95 : d'après Fr. Suard, le récit de la scène d'émeute urbaine qui va suivre, bien plus développé dans la *Chevalerie*, « est à mettre en rapport avec deux textes vraisemblablement antérieurs et dont les protagonsites ne sont pas, comme ici [*i.e.* dans la *Chevalerie*], des héros d' 'enfances' : il s'agit d'*Aliscans* et du *Conte du Graal* » (« L'ambassade de Bertrand dans la *Chevalerie Ogier de Danemarche* », p. 429-440).

95/10 : *voyant qu'on le suivoit ainsi lui demanda* : aucun signe de ponctuation n'indique dans *AJ* si *ainsi* fait partie de la première ou de la seconde proposition. Nous avons alors ponctué à l'appui de *P* qui utilise deux points après l'adverbe.

95/17 : *Et est grant fait de commune quant ell'est eschaufee* : « les habitants d'une ville accomplissent des prouesses quand ils sont échauffés. »

97/14 : *lui* représente Charlemagne.

97/18 : *pour lui remonstrer son bec jaune* : « pour lui montrer que ce n'était qu'un imbécile ».

102/12 : *en* (*a WXYZ*) *la fin des causes* (*AJP*) n'est pas recensé dans les dictionnaires. Cette expression semble recouper le sens de *pour fin de cause* « en dernier ressort » (cf. *DMF*, *s.v. cause*, II, A, 1).

102/17 : *queux* est une forme curieuse, qui réapparaît à deux reprises dans notre texte (103/2, 15), et qui est commune à *AJPYWX* (**qu'eux Z*). Comme Guérin est dit *conte* (105/2), nous pensons qu'il s'agit du vieux CSS *quens,* avec une confusion entre *u* et *n* et l'emploi de *x* comme variante graphique de *s*.

103/7 : *si se fault trouver de garde que* : cette expression n'est pas attestée dans les dictionnaires. Nous nous sommes appuyée sur les leçons de *JPWXY* (*s. s. f. donner d. g. q.*) et de *Z* (*s. s. f. donner g. que*) pour corriger *trouver* (anticipation fautive du verbe de la proposition complétive) en *donner*. Ainsi, *se donner de garde que* pourrait être le produit d'un croisement de deux expressions recensées par *DMF* : *se donner de garde de qqch*, « se méfier de qqch » (*s.v. garde*[1], I, B) et « être attentif à » (*s.v. donner*, II, C), et *se donner garde que* « être sur ses gardes, prêter attention à » (*s.v. garde*[1], I, B). La proposition qui suit peut être soit une consécutive, soit une consécutive finale.

103/8 : *le* représente Charlemagne.

105/3-7 : *Mais aprés que le roy Char[l]emaigne fut remonté, il courut sur <u>le roy qui estoit seul</u>, et d'ung coup de lance <u>le</u> reversa de dessus son cheval, tellement qu'<u>il</u> cuida estre mort. Adonc <u>le roy</u> tira Joyeuse son espee, et <u>lui</u> cuida trencher la teste en se r*[*e*]*levant, mais le conte Guarin <u>lui</u> vint bailler si grant coup de lance qu'il <u>le</u> fist tout chancheler de dessus son cheval* : le passage est confus. Dans la première phrase, *le roy qui estoit seul*, les pronoms *le* et *il* représentent Desier ;

dans la deuxième phrase, *le roy*, le second *lui* et *le* désignent *Charlemagne* ; et le premier *lui* représente Desier.

108/12 : dans *AL*, c'est Ernaut/ Arnault de Beaulande, et non Regnault de Flandres, qui tue Guérin (p. 165, v. 24) et que tue ensuite Ogier (p. 165, v. 32 ; p. 166, v. 4).

108/23 : Qui est ce *Benoist* (*AJPWXYZ*) ? D'après les données de notre texte, il ne peut s'agir de Benoît, seigneur de Châteaufort, qui sera fait plus tard chevalier par Ogier (cf. 120/20) car sa présence à la bataille de Pavie n'a jamais été (et ne sera jamais) mentionnée, et qu'il n'apparaîtra que plus loin, dans l'épisode de Châteaufort. Ce ne peut pas être non plus Beron, pourtant cité plusieurs fois dans ce paragraphe, aux côtés d'Ogier, puisqu'il n'a pas été fait chevalier par ce dernier. En fait, il faut consulter *AL* pour identifier le personnage : c'est *un escuier* que Beron *amoit loialment* (p. 163, v. 3-4) qu'il charge de porter l'enseigne (p. 163, v. 5, 14, p. 164, v. 3, 14, 33), qu'Ogier fait chevalier (v. 23-24), qui procure un cheval au Danois renversé par Girart de Vienne et Oedon de Langres (p. 166, v. 32), et qui, après être renversé et avoir perdu l'enseigne (p. 170, v. 12), part à Châteaufort (*Tout droit vers Chasteau Fort Benoit s'achemina / Il y sçot bien la voie que point n'y forvoia / Il vint a Chasteau Fort et ou chastel entra*, p. 170, v. 23-25). Il s'agit donc bien du fameux Benoît qu'Ogier rencontrera plus tard à Châteaufort. Le prosateur, en abrégeant sa source, a ainsi supprimé des informations nécessaires à sa reconnaissance et à la compréhension du lecteur et a nui par là à la cohérence de l'ensemble.

108/30 : *ne osoit plus advantures de* + inf. : cette expression n'étant pas attestée dans les dictionnaires, nous avons vu en *advantures* une erreur de lettre et l'avons corrigé en *advanturer* à l'appui de *JP*.

111/21 : *a qui il soit* (*AJPWXYZ*) : proposition relative optative au subjonctif.

112/5-6 : *en lui souve*[*n*]*ant du conte de Millan, des trente deux chevaliés* : référence à la capture du comte et de ses trente chevaliers milanais racontée précédemment (91/16-18).

112/13 : le verbe *rentourner* n'est pas attesté dans *DMF* mais dans *FEW* (*s.v. tornare*, XIII/2, 74b-75a). Cette forme résulte peut-être d'un croisement des verbes *retourner* et *entourner* ; voir « Phonétique et graphies ».

112/16 : *puis le fist lui mesmes* (*AJ*) n'est pas clair, d'ailleurs le segment est absent de *P*. Cela semble désigner le fait pour Ogier de se rendre seul auprès du roi Desier (cf. 112/15). On lit en effet dans *AL* : *Et le Lombart s'en va qui ne fist arrestee / A la porte est venus et si l'a deffermee / Et Oger y entra qui n'y fist arrestee / Sire dist le Lombart qui arme soit sauvee / Alés vers le palais car le roy vous abee »* (p. 175, v. 15-18).

114/5-7 : *leur* […] *l'une des dames* […] *les deux dames* : il n'a jamais été auparavant fait mention de ces dames. Le prosateur s'est en fait écarté de sa source où l'on lit : […] *devant mienuit* [la reine] *fist un cierge alumer / A* ***une chamberiere*** *le fist briefvement porter / Jusqu'a la chambre Oger ne se volst arrester* […] */ Atant es la roine qui vint a l'uis heurter /* […] */* […] *si va l'uis deffermer / Quant il vit* ***les deux dames*** *si les vint saluer / Roÿne dist Oger qui vous a fait merler / De venir a ceste heure au lit du baceler / Oger dist la roÿne je vieng a vous parler / Adonc* ***sa chamberiere*** *en fist la dame aller / Avec le damoisel volst seule demourer / Et* ***celle*** *s'en partit qui n'ose mot sonner* (p. 178, v. 21-35 et p. 179, v. 1). Cette incohérence demeurera dans les éditions ultérieures : certes, *WY* adoptent une version neutre (*et alla ouvrir la porte*) et supprime *Lors fut un cierge alumé que l'une des dames portoit en sa main*, mais il reste *Et pour estre plus a son privé envoya les deux dames* ; *Z* supprime les deux premiers segments mais garde le dernier ; enfin, *X* a conservé *et leur va ouvrir*, supprimé le second segment et gardé le dernier.

114/23 : *celles a venir* (*AJP*) : « les années à venir » ; ce segment est absent de *WXYZ*.

114/19-24 : *si embrassa la dame en lui remerciant la grande loyaulté dont elle estoit plaine ; si se print a despoiller toute nue, si la vit Ogier la a son bel aise, car ell'estoit blanche et nette come une belle perle ; si se coucherent nu a nu ; si oublia Ogier tous les travaulx qu'il avoit eu tout le temps de sa vie et celles a venir pour remunerer la bonne royne des bonnes diligences qu'elle avoit prinses pour lui, et n'y eut autre mal que le jour demonstra si tost sa clarté* (*AJP*) : il y a là, d'après N. Cazauran, « plus de complaisance à évoquer le tableau galant que dans *AL* où le remanieur prétendait, après bien d'autres, s'interrompre par respect pour les dames » (« *Ogier le Danois* revu et corrigé… », p. 30-31). On lit en effet dans *AL* : *La roÿne baisa et la bouche et le vis. / Et lui dist Doulce dame je di v.*[c]

mercis / Et je vous serviray tant que je serai vis / Lors l'acolle et la baise li damoiseaux gentis / Mais du plus ne diray que je n'aye mespris // Car haulte honneur porter doit on dame toudis (p. 179, v. 31-35 et p. 180, v.1). Pour autant, N. Cazauran ne reconnaît pas dans notre œuvre le ton des *Cent Nouvelles Nouvelles* comme le fait Fr. Suard pour qui le prosateur « évoque allègrement les ébats des amants » (« *Ogier le Danois* aux XIVe et XVe siècles », p. 60). Ce n'est qu'en 1525, dans l'édition de Claude Nourry (*W*) que « s'insinue un écho des gaillardises qui plaisaient à tant de lecteurs. Le début s'abrège, le raffinement s'efface » (N. Cazauran, art. cit., p. 31) : *et embrassa la dame laquelle se despouilla toute nue, et quand il la vit si honneste, si se coucherent nu a nu et firent la beste a deux dos et oublia a celle heure Ogier tous les travaux qu'il avoit eus le temps passé pour remunerer la royne des diligences qu'elle avoit faictes pourluy.* Lotrian et Janot, en 1536 (*X*), et Rigaud, en 1579 (*Y*), garderont intacte cette version. Mais Nicolas Bonfons, dans ses éditions de 1580 (?) et de 1583 (*Z*), s'il garde le texte abrégé de *WY*, remplace l'expression *firent la beste a deux dos* par « une périphrase discrète autant qu'abstraite » (art. cit., p. 31) : *et conterent leurs fortunes*.

118/9 : *remonté* (*AJPWXYZ*) au sens de « réconforté » est une attestation plus ancienne que celle de *FEW* (*s.v. *montare*, VI/3, 110a : « Est 1549 – Stoer 1625 ; seit 1870 »). Elle n'est pas recensée par les autres dictionnaires, y compris par Di Stefano.

119/5-8 : *Et quant Ogier vit qu'il fut a pié et acculé, que plus ne pouoit, si lui gettoient dars, espees et demy lances sur son corps sans ce que les povres Lombars y peussent plus resister jusques a la venue d'Ogier qui tant se porta vaillamment, et par lui faulsa le corps tout au travers* n'est pas clair. Nous comprenons ceci : *il* et *lui* représentent Desier, renversé et acculé par un chevalier français (cf. 119/3), *son corps* désigne les soldats lombards qui ne sont pas capables de résister à l'attaque des Français et de défendre leur roi. Quant à la dernière proposition, elle peut être comprise grâce à la variante de *PWXYZ* : *e. mist sa lance au travers du corps dudi(c)t chevalier(s).* Ainsi, Ogier pourfend, avec grande violence (*par*), le chevalier français.

119/23 : *gaigner païs* est une expression non attestée dans les dictionnaires, mais elle est sans doute à rapprocher de *courir païs* « rouler sa bosse » (cf. *DMF*, *s.v. païs*, E, 1), *tirer païs* « poursuivre sa route, s'en aller » (*ibid.*, E, 3) et surtout de *prendre païs* « s'en aller, s'éloigner » (*ibid.*, E, 3).

119/28-33 : *deux pelerins qui venoient de Saint Jaques et de Romme, et leurs noms estoient Milles et Amis, les deux plus loyaulx compaignons qui jamais furent sur la terre, car l'un pour l'autre endurerent et souffrirent plusieurs grans maulx. Et pource que d'eulx et de leurs fais ont esté plusieurs livres fais et escripz, je les laisse pour obvier prolixité, car il ne touche de rien la matiere presente* : selon J. Bédier, la légende d'Ami et d'Amile « apparaît pour la première fois à la fin du XIe siècle chez Raoul le Tourtier, puis au XIIe siècle, dans une chanson de geste française et dans la *Vita sanctorum Amici et Amelii* ; […] ce sont là, insiste-t-il, les trois seules versions anciennes du conte » (*op. cit.,* p. 186). Il constate ensuite que, « aussi haut que nous puissions remonter, la légende d'Ami et Amile est une chanson française. Or, si Raoul le Tourtier écrivait vers 1090, nous devons nous représenter une chanson d'*Ami et Amile* à peu près contemporaine du *Roland* d'Oxford ou plus ancienne encore » (*ibid.,* p. 187).

119/35 : *Bellicende la fille du roy Charles* : elle se nomme effectivement Bellissant/Bellyssant dans *Ami et Amile* (éd. P. F. Dembowski, cf. v. 227, 412, 531, etc.).

120/15 : *si estoit la Benoist qui dist a Givolin le fils de Garin* : depuis la *Chevalerie*, Benoît et Gui (désigné dans notre texte tantôt *Givolin*, tantôt *Gelin* ou encore *Gillin*) sont les fils de Guérin. Or, dans la prose, seul Gelin est mentionné comme tel (voir aussi 109/1-2 : *Lors se print le chevalier Beron a regreter le conte Guarin son frere pour l'amour de son filz Gillin* et 125/12-13 : *Gelin l'enfant du conte Garin*) ; d'ailleurs, Benoît dit à Gelin : *c'est Ogier le Dannois, que le conte vostre pere vous a si cher tenu en sa vie* (120/19-20). Le prosateur s'inspire bien en cela de *AL* qui présente Benoît comme l'écuyer de Beron (p. 163, v. 2-3 : *Et Beron vers l'estour la droite voie prent / Un escuier appelle qu'il amoit loialment*).

120/24-25 : *n'attendoit pas Ogier la desmarche de son cheval* : « Ogier n'attendait pas que le cheval de son adversaire avance ».

122/8 : *Agrimonde* (*AP*) / *Aigrimonde* (*J*): l'épouse du roi Desier de Pavie a été précédemment nommée *Richemonde* (cf. 118/2).

123/2 : *pour Ogier* signifie « grâce à Ogier ». En effet, étant donné que Charlemagne et ses troupes ont poursuivi ce dernier, Desier a pu s'enfuir librement (cf. 119/1-23).

123/11-14 *: vindrent deux de voz escuiers : l'ung me osta la lettre que je portoye et l'autre me mist en une prison fermee* […] *Adonc* [*Desier*] *fist venir l'escuier* (*AJP*) : le texte présente une incohérence puisqu'au cours de ce bref passage l'un des deux personnages est supprimé (oublié), et il ne sera plus jamais question d'un second écuyer. *WXYZ* a reproduit cette incohérence. Dans *AL*, il n'était question que d'un seul écuyer (p. 187, v. 8-9 : *Mais en prison le* [*i.e.* le messager] *fist la roÿne garder / Par un sien escuier qui mal en volst penser* ; v. 29-30 : *Mais la franche roÿne la dessoubs m'envoia / Un glouton losenger qui a lui m'amena / Mes lettres me toli en prison me rua*).

124/7 *: comme cecy peut doncques* : « comment ceci est donc possible » (*peut* « se peut »).

124/11a: *esmouvoir le fait* (*AJP*) n'a pas été trouvé dans les dictionnaires, y compris chez Di Stefano. *WXYZ* ont remplacé le segment par *Et si y a encores plus.* Il s'agit, ou bien, platement, d'« exposer la situation », « dire les choses comme elles sont », « soulever la question », ou bien de « révéler (faire sortir de ... l'ombre, du silence) l'action condamnable, répréhensible » de la reine (cf. *DMF*, *s.v. fait*, I, B, 2, a). Cette expression est peut-être à relier à *prouver mon fait* (129/8).

124/11b : *elle en perdoit les piedz* (*AJP*) : *DMF* (*s.v. pied*, I, A, 2, c, Rem.) signale que Di Stefano (683a) recense *perdre les piez*, « devenir fou ».

124/11-12 : *car je le congnoissoie* n'est pas clair. Que représente *le* ? Reprend-il ce qui précède, à savoir le fait que la reine est éperdument amoureuse d'Ogier, ou bien *le* est-il utilisé pour *la*, renvoyant à la reine ? Les formes non accordées des participes passés des variantes de *WYZ* (*c. j. l'ai congneu WXY, c. j. l'ay aperceu* Z) nous font pencher pour la première solution.

124/17 : *quelque fois, ainsi que vous jouez des vostres, ce sera raison que j'en face dé miennes* (*AJP*) : « pour le moment, c'est à vous de jouer [*i.e.* vous avez

l'avantage] mais plus tard ce sera mon tour » (cf. *DMF*, *s.v. jouer,* I, A, 2, c : *jouez des vostres,* « à vous de jouer »). *dé AJ* = *des P*, voir « Morphologie ».

125/35-36 : *Je ne sçay dequoy il sert ne comment* est ambigu. Deux constructions et deux sens distincts sont envisageables. *Il* peut tout d'abord être un neutre et *servir* être un verbe impersonnel avec le sens de « être utile », ce qui donnerait « je ne sais pas à quoi ni en quoi cela [*i.e.* mes paroles] est utile ». Nous pouvons aussi imaginer que l'on a l'expression *servir de qqn,* « être au service de », et l'on aurait alors : « je ne sais pas quel démon il sert, et de quelle façon ». Ogier est en effet régulièrement assimilé à un *diable*.

126/10 : *il chevira* (*AJPWXY*) : « il y aura ». Cet emploi impersonnel n'est pas attesté dans les dictionnaires. *Z* (ou son modèle ?) ne semble d'ailleurs pas l'avoir compris puisqu'il l'a changé par *pourra.*

128/12 : *i* est sans doute une erreur pour *si* (*JP*), mais nous avons conservé cette forme parce qu'elle est acceptable.

129/6 : *se trouva des propres parolles qu'il avoit devant dictes* (*AJP*) signifie que l'écuyer dit exactement la même chose que ce qu'il avait dit précédemment (litt. : « il fut trouvé comme disant les mêmes paroles »). Le passage pose donc moins problème pour son sens que pour la construction de l'expression avec *de*, dont nous retrouvons plus loin une variante : *il sera tousjours de ces parolles* (214/27). *WXYZ* n'ont pas compris l'expression et leur variante présente un contresens : *s. couppa d. p. p. qu'i. a. au d. d.* (cf. *DMF* : *se couper de qqch,* « se charger, s'embarrasser » et *se couper*, « se contredire, révéler par inadvertance ce qu'on voulait cacher »). Ils ont aussi supprimé à la suite *donc les chevaliers furent merveilleusement esbahiz.*

129/12 : *qui a celle heure fut deliberé lui transmettre* : *qui* a pour antécédent le *message*, et l'on doit comprendre « (message) qui fut sur-le-champ décidé (par les barons) de lui [*i.e.* à Charlemagne] être transmis ».

130/9-10 : *et a raporter que Ogier l'entretenoit, lequel est em prison semblablement qui est prest de bailler son gaige* (*AJ*) est lacunaire : il manque l'agent de *a raporter* (corrigé en *a raporté* d'après *P*). Nous nous sommes appuyée sur *WXYZ* (*et l'escuyier qui l'a accusee est prest de bailler son ga(i)ge*) pour corriger notre texte en ajoutant *l'escuyer qui.*

131/1 : *Chesteaufort* est peut-être une erreur puisque que c'est toujours *a* qui apparaît dans tous les textes dépouillés par *DMF*. Pourtant, nous l'avons conservé parce qu'il s'agit peut-être aussi d'un fait de langue ; voir « Phonétique et graphies », Vocalisme, 1.

131/5 : *du chasteau fort* : *du* pourrait être une coquille pour *de*, présent dans *PWYZ* et le GN serait alors un nom propre.

132/17 : *aviser la porte* (*AJPWXYZ*) n'est pas attesté dans les dictionnaires. Mais nous supposons pouvoir rapprocher cette expression de *faire aviser le pelle a qqn* « faire voir le pêne de la porte, la sortie à qqn ; expulser qqn » (*DMF*, *s.v. aviser*, I, A, 1).

135/17 : *Dieu ne desire jamais la mort du pecheur* est une allusion à Ez. XVIII, 32 : *Dieu ne veut pas la mort du pecheur* (voir aussi *jamais il ne desire d'avoir vengence du pecheur* 234/5).

135/18 : *en le baisant* : commentaire du narrateur.

135/26 : *anuncement* (*AJP*) : ce mot n'est attesté dans aucun dictionnaire avec un sens convenant au cotexte. Nous ne pouvons pas nous appuyer sur les éditions ultérieures : *WY* ont supprimé tout le passage qui suit *ce que firent les dames* 135/22, et *XZ* ne contiennent pas la dernière phrase du paragraphe. La leçon nous semble être une erreur pour *avancement* « succès, réussite » : ou bien leur succès en amour (avec les dames qui s'occupent d'eux) ou bien leur succès guerrier. Nous l'avons corrigée.

136/10-11 : *furent ... ordonnez* est complété par une proposition infinitive (cf. *DMF*, *s.v. ordonner,* II, A, 2, ex. 1 : *ilz estoient ordonnez estre mis es prisons*). Mais *P*, n'ayant sans doute pas compris cette construction, a ajouté *pour* devant l'infinitif, puis a été recopié par *WXYZ*.

137/3 : *messagier* au sens de « sergent de justice » n'est attesté que dans *FEW* (*s.v. mittĕre*, VI/2, 184b) et, d'après lui, son emploi a été d'une durée limitée (« 1368-1530 »).

137/16 : comme le fait remarquer à juste titre N. Cazauran, dans *AL* (p. 221), « le parjure de la reine était plus long : '*Oncques ne le pensay en jour de ma duree / Par la sainte relique c'on a ci apportee / Et par celui seigneur qui fist ciel et rousee / Oncques par moy ne fu ceste chose ordenee'* » (« Duels judiciaires dans

Ogier le Danois et *Meurvin* », p. 85, note 14). En outre, « après son parjure, elle prononçait en a-parte une prière qui faisait écho à son discours à Benoist : *Lors a dit coiement : 'Doulce Vierge honnouree, / Veuillez aidier a celle qui ci s'est parjuree ! / Parjure suy, dont j'ay la (chiere) tourmentee, / Mais ce fait la paour d'estre en un feu jettee'. / Puis dist : 'Dieu en sait bien mon cueur et ma pensee, / Et se parjure suy pour la mort redoubtee / Ma penance par droit en doit estre abrefvee'*. La prose en abrégeant, n'en garde rien, comme si le remanieur ne cherchait pas à ménager le moindre compromis » (*id., ibid*., p. 85).

138/8 : *A se dist Benoist* aurait pu se lire aussi : *A ! se dist Ogier*. Voir aussi 87/16.

141/1-2 : *se detraisnerent* (*AJPX*) : le verbe *detraisner* « se traîner » n'est pas attesté sous la forme pronominale dans les dictionnaires. *WYZ* offrent la variante *se traisnerent* qui signifie « avançaient, marchaient avec peine » (cf. *DMF*, *s.v. traîner*, II. A.), ce qui convient bien puisque Benoît et Gelin sont « blecez » (cf. 141/2). Toutefois, nous avons conservé la leçon de notre texte, adoptée (et donc validée ?) par les deux autres témoins, et nous lui attribuons le sens figuré de « se traîner ».

141/10 : *pour danger de* n'est pas attesté dans les dictionnaires, qui enregistrent seulement l'expression *en danger de* « en passe de, risquer de », dont le sens est celui attendu.

142/7 : *que Ogier faisoit a doubter* : s'il s'agit effectivement du verbe *doubter*, cela voudrait dire que les deux écuyers ont peur d'Ogier, or, à aucun moment dans le texte, il n'y est fait référence. Sans doute faut-il y voir une faute de la part de *A* et s'en remettre à la version donnée par *J* : *adouber.* Les deux écuyers ont été, en effet, faits chevaliers par Ogier. Dans ce cas, l'imparfait aurait la valeur du passé simple (cf. Cl. Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, § 296, p. 368). Nous avons corrigé en ce sens. *PWXYZ* ont supprimé cette proposition subordonnée.

142/10 : *que* est ambigu : il est soit l'équivalent de *qui*, soit une conjonction introduisant une complétive.

145/3-4 : *qui estoit bien pour* + inf. (*AJP*) n'est pas une expression recensée dans les dictionnaires. Il manque sans doute un mot, comme l'adverbe *peu* que nous avons

ajouté. *WXYZ* ont supprimé le segment la contenant (de *qui estoit* ... à *vaillans gens*).

146/22 : *en subjection de* + inf. (*AJPWXYZ*) : cette expression est attestée suivie d'un GN, mais pas d'une proposition à l'infinitif. Elle se comprend toutefois facilement : « contraint de + inf. ».

146/24-25 : *il lui montera en la teste* (*AJPWXYZ*) : les sens enregistrés par *DMF* pour l'expression *monter en la teste a qqn* ne conviennent pas ici (*s.v. monter*, II, B, 1, a : « monter à la tête de qqn, enivrer qqn » et *s.v. teste* A, 4 : « troubler les facultés mentales de qqn »). Nos recherches ont été vaines du côté de *God.*, *FEW* et Di Stefano. Le sens attendu ici est « il lui en prendra l'envie ».

147/10 : *torme*[*n*]*tent* (*AJ*) : nous avons ajouté le pronom régime *le* à l'appui de *PWXYZ*, mais la construction absolue du verbe est également possible.

149/15a : *que* a pour antécédent *Ogier* ou *le chasteau*.

149/15b : nous aurions pu aussi faire commencer le discours direct à *d'un accord.*

150/8-9 : *Et en dormant advint le plus terrible songe a Ogier, ainsi que Dieu par aventure le vouloit* : l'origine de ce songe est dite explicitement d'origine divine. Or, comme le souligne J.-P. Martin, « seuls bénéficient de ce contact avec l'au-delà les rois et les héros » (*op. cit.*, p. 257). Après ce songe, nous ne trouvons pas l'un des « clichés narratifs » relevés par le critique : Ogier ne se précipite pas à l'église pour prier ni ne va faire appel à ses proches pour l'interprétation de ce songe (*id., ibid.*, p. 108). Ce « songe d'avertissement » (*id., ibid.,* p. 257) a pour but de lui faire comprendre qu'il a été trahi et donne lieu à une réaction immédiate du héros.

151/7 : *leur* : Ogier parle à la cantonade, supposant que les autres sont cachés, ce qui est le cas.

XXII/R : *les* (*AJPWXYZ*) : le référent de ce pronom est implicite et représente les pantins de bois qu'a sculptés Ogier (voir aussi 153/12-13).

153/11-13 : à propos de cette ruse d'Ogier, voir Ph. Ménard, *Le rire et le sourire…*, p. 106-107 et C. Nyrop, *Storia dell'epopea francese nel medio evo*, p. 166.

154/10 : la forme *habille* (*AP*) est ambiguë : soit il s'agit de l'adjectif *habille*, et *habille a* signifie « apte à », soit on a affaire au participe passé *habillé*, ce qui donnerait « préparé à ». Les deux solutions sont possibles, mais nous avons opté pour la

première, qui nous semble plus appropriée, étant donné que le passage met en valeur l'habileté et la ruse d'Ogier. D'ailleurs, *J* offre la leçon *habile*. *WXYZ* ont réduit le passage (par gêne ?) à *Ogier les levoit l'ung après l'autre.*

155/12 : *doulourer* (*AP*) n'est pas attesté dans *DMF* ni dans *FEW*, mais il l'est dans *God.* (II, p. 760) qui renvoie à *doulouser* (forme utilisée par *J*) et en donne trois attestations (*Perceforest*, éd. 1528, IV, ch. 38 : *doulourons* ; N. Gilles, *Ann.*, éd. 1492, f° 56 r° : *dolorer* ; Brut, *Muz* 1309 : *doloyrer*). Il s'agit sans doute d'une forme analogique de *douloir* (*WXYZ*), et peut-être aussi de l'adjectif *douloureux* et du nom féminin *douleur.* Ce verbe signifie « se désoler de, se lamenter sur ».

156/3-4 : *sans pain ne chair, sinon que des povres chevaulx qu'il me fauldra murtrir et occire* : référence à deux épisodes de *Renaut de Montauban* ou *Quatre fils Aymon*, celui où les quatre frères, réduits à la disette dans la forêt d'Ardenne, songent à tuer leurs chevaux pour les manger (éd. J. Thomas, § 87, v. 3470 : *A poi que par besoing n'ont lor chevalx tuez*), et à celui du siège de Montauban où ils les tuent effectivement, sauf Bayard (*id., ibid.*, § 290, v. 11855 : *La vitaille leur faut, chascun son cheval tue* ; §294, v. 11907, 11917-11918 : *« Aalart, dist Renaut, car tuon ton cheval* […] » */ Aalart et Guischart avalent contreval, / Tost et isnelement ont ocis le cheval* ; § 295, v. 11928-11931 : *» Mes mengon le Richart s'il le velt otrier / — Frere, et je l'otroi, dist Richart le guerrier. » / Lors le corent tuer, prennent a escorchier, / Et puis en mistrent cuire qu'il en ont desirrier.* ; § 300, v. 11987-11992 : *« Hahi ! Guischart beau frere, par la toe bonté, / »Quer oci ton chevla, que Dex t'en sace gré ! / » S'en avront mi enfant qui de fain sunt pasmé. / — Sire, ce dist Guischart, a vostre volenté. » / Le cheval ont ocis, n'i ont plus demoré, / Et li conte en mengierent tant com il a duré* ; § 308, v. 12124-12132 : *Puis* [Renaut] *revint a l'estable a Bayart l'arragon, / Ferir le vout el cuer d'un coutel a bandon, / Quant devant li se mist Bayart a genoillon. / Quant Renaut l'a veü, si dolent ne fut onc, / Il ne le ferist puis por tot l'avoir del mont ; / Mes .i. bacin a pris Renaut le fiz Aymon, / Del sanc de lui osta, por verté le savon, / Puis fet boillir le sanc el palés contremont, / S'en mengierent li conte et li dui enfançon.*).

156/4 : la leçon présente sur le microfilm de la BnF n'est pas la même que celle du fac-similé de Togeby : nous lisons en effet dans l'exemplaire de Paris *je me en yroie,*

qui ne convient pas du tout, et dans celui de Turin *je me / endroi*[…]*e*. Nous avons corrigé notre texte en nous appuyant sur *J* qui donne *je me tiendroye*. *P* offre une variante, acceptable, d'ailleurs reprise dans *WXYZ* : *m'entretiendroie*.

157/9-15 : petite incohérence : dans son monologue, Ogier n'a pas évoqué ses hommes de bois (cf. 156/1-7).

157/56-57 : *chascun se recueillit sur soy* : *a priori*, la leçon *chiez* de *JP* semble plus aller de soi que celle de *A* (les Français regagnent leur tente pour aller se reposer avant la bataille du lendemain). Pourtant, *FEW* recense pour la préposition *sur* le sens de « chez » en MF, chez Modus, Froissart et Villon (*s.v. sŭper*, 432a). Nous avons donc laissé intact notre texte. Du reste, la première attestation de *se recueillir* avec le sens de « se concentrer en soi, rappeler son attention pour s'appliquer à quelque considération » date de 1671, d'après *FEW* (*s.v. cŏllĭgĕre*, II, 902a).

157/58 : *toquer* (*AJPWXYZ*) n'est pas enregistré dans *DMF*. *FEW* (*s.v. toque,* XXI, 531a-b) indique que ce verbe signifiant « coiffer d'une toque » n'apparaît qu'à partir de 1510 environ. Notre occurrence est antérieure à cette date.

158/17 : *et lui devant, et de brocher Broyfort des esperons* (*AJPWXY*) : « et Ogier, étant devant, éperonne Broyfort » ; *et lui devant* est une proposition participiale avec ellipse du participe, et la suite présente un infinitif de narration. Tout ce passage est représenté dans *Z* par *il brocha Broiffort des esperons*.

158/18 : *se mist de courir* (*AJ*) : *DMF* (*s.v. mettre*, II, B, 5, c) et *FEW* (*s.v. mĭttĕre*, VI/2, 187a) ne recensent que l'expression *se mettre a + inf.* adoptée par *PWXZ* (préposition absente de *Y*).

160/3 : *dist Charlot a son pere et a son frere Loÿs* : incohérence narrative ? Le seul Louis mentionné jusque là est le neveu de Charlemagne, que celui-ci a fait chevalier (cf. 143-9). Le fils de Charlemagne nommé Louis n'apparaît dans la prose que lors de l'épisode du sacrifice de Charlot voulu par Ogier (cf. discours de Naimes 224/61). La présence de Louis est effacée dans *WXYZ* qui offrent la variante suivante : *Certes dist Charlot ce me sera chier vendu*. Il faut se reporter à *AL* pour comprendre cette scène qu'a abrégée le prosateur : *Quant Charles vi Oger qui s'en va par navie / De Jesu le maudit le fils sainte Marie / Arriere retourna si fist chiere abaubie / Charlot fu si dolent a pou qu'il ne franie / Il*

regarde la nef qui ja est eslongnie / A Loeïs son frere qui moult ot seigneurie / A dit piteusement veci grant derverie / Car je sçay bien qu'Ogier a sur moy grant envie / Et s'il devoit mourir a dueil et a hachie / Si me venra son corps s'il puet tolir la vie / Frere dist Loeïs ne vous esmaiés mie / Jamais ne revenra en France la garnie / Ne ja n'ara pouoir de grever no lignie (p. 264, v. 2-14).

163/3-4 : *si se mist a chevaucher bien a trois ou a quatre journees de Romme. Et ainsi qu'il fut assez pres d'Yvoire* présente une incohérence géographique. Yvrea (*Yvoire*) est une ville de la province du Piémont ; la distance qui la sépare de Rome ne peut donc pas équivaloir à trois ou quatre journées de chevauchée.

164/6 : *ung moyne qu'il trouva lui donna si grant coup de poing qu'il le tomba mort par terre* : il s'agit sans doute de celui qui a proposé le plan d'attaque contre Ogier, et pour lequel le narrateur avait fait l'annonce suivante : *dont mal lui en print* (163/33). Le personnage est également indéterminé dans *AL* : *A un moyne s'en va tel horïon frapper / De ses deux poins le va tellement assener / Que du cheval l'a fait a terre verser / De son destrier li va la selle desauter / Et puis de ses deux mains le va amont lever* (p. 268, v. 18-22).

166/1 : *Judas Machabeus* : « ce grand champion de l'indépendance de la Judée » (*Dictionnaire des lettres françaises, Le Moyen Âge*, p. 873-874), faisant partie des neuf preux, est très populaire au Moyen Âge. Un certain Gautier de Belleperche a consacré à ce personnage biblique un long roman en vers.

166/2 : *qui* aurait pu se lire aussi *qu'i.*

166/6-7 : *le nepveu de la royne, que tant il* [*i.e.* Charlemagne] *amoit, qu'il* [*i.e.* Ogier] *avait cuidé occire* : il n'a pas été signalé auparavant qu'il s'agissait du neveu de la reine, mais de son *escuier* : *Et n'eust esté ung escuier, qui estoit a la royne, qui se mist entre deux, il l'eust mis a mort, mais l'escuier qui se mist entre deux receult le coup, et lui osta la teste de dessus les espaules, et cheult tout mort* (82/23-25) et *je assené ung escuier de la roine que je tumbay mort par terre* (90/37-38).

167/13 : *pres de la riviere de Romme* est une erreur commune à *AJPWXY*. L'archevêque a retrouvé et capturé Ogier *de coste la riviere d'Ivoire* (165/6). *Z*, ayant peut-être repéré la corruption, s'est contenté de *pres de la riviere.* Nous avons corrigé le texte.

168/2-3 : *AJWY* et *P* ne proposent pas la même ponctuation ni donc le même découpage : pour les premiers l'adverbe *ainsi* fait partie de la première proposition (*e. d. a. / o. m'a r.*), tandis que dans *P* il fait partie de la seconde. *XZ* offrent la variante (*e.) d. a. que o. m'a r.*

168/10 : *exposicion* (*AJP*) : parmi tous les dictionnaires, seul *FEW* offre un sens acceptable de ce nom, mais daté de 1565 : « action d'étaler les choses à vendre » (*s.v. pausare*, VIII, 65b). Notre occurrence est donc plus ancienne. *WXYZ* n'ont pas dû la comprendre puisqu'ils l'ont remplacée par un nom proche phonologiquement mais qui ne convient pas ici : *op(p)osition.*

169/8 : *par moyen si miserable* désigne le fait de tuer Ogier par décapitation et de pendre son corps. Dans la bouche de Naimes, ce moyen de le tuer est « méprisable, vil » car Ogier ne mérite pas cela. Mais ce sens n'est pas antérieur à 1560 selon *FEW* (*s.v. miserabilis*, VI/2, 168a). Notre texte offre donc une attestation plus ancienne (voir aussi 191/13, 407/10). *WXYZ* ont réécrit le passage et ont transformé l'adjectif en adverbe ayant le même sens : *si seroit meilleur de le faire mourir es prisons* […] *que sa gloire fust ainsi miserablement exterminee.*

170/14-15 : *car en faisant ledit apointement d'en respondre toutes les fois qu'il plairoit au roy* (*AJP*) : manque de la proposition principale. Cette lacune a été comblée grâce à *WXYZ* qui offrent une version satisfaisante : *e. f. l'a. luy fut enchargé d'e. rendre conte / compte* (*respondre Z) t. f. q. i. plaira a. r.*

171/13 : *et comment* : dans *AJPXZ,* aucun signe de ponctuation n'est introduit entre ce segment et la suite tandis qu'un point le sépare de ce qui précède. Il s'agirait donc d'une question posée par Turpin à laquelle il s'empresse de répondre immédiatement après. Ce segment est absent de *WY* (qui remplacent *que vous tenez* par *et v. t.*).

171/18 : *bien souvent* [*Turpin*] *s'esbatoit avecques soy* [*i.e. Ogier*] *aux eschetz* : à propos de ce détail présent dès la *Chevalerie Ogier*, Fr. Suard fait remarquer à juste titre qu' « [o]n peut s'étonner qu'après le drame de Laon et la mort de Baudouin, Ogier s'intéresse encore aux échecs. Inadvertance du poète ? Affirmation de la noblesse du jeu, malgré les catastrophes qu'il peut entraîner ? Le texte ne permet pas de trancher. » (« L'originalité de la *Chevalerie de Danemarche* », p. 127, note 19).

173/4 : *et entendirent* (*AJ*), peut-être jugé redondant, est absent de *PWXYZ*. Toutefois, même si la possibilité de reprise fautive du verbe de la ligne précédente est grande, nous avons transcrit le texte sans modification. Une nuance est peut-être voulue : les espions « prêtèrent attention » (emploi intransitif de *entendre*) à ce qui est dit, puis « apprirent » (emploi transitif direct de *entendre*) qu'Ogier était mort.

173/16 : *le jour Saint Jehan Baptiste* : l'importance que les Sarrasins accordaient à la Saint-Jean est également évoquée dans *Aye d'Avignon*, où le poète, après avoir raconté l'arrivée de Garnier ce jour-là, ajoute que les païens observaient cette fête mieux que les chrétiens (*Ce fu a une feste saint Jehan le baron que paien gardent miex asez que ne faison,* éd. F. Guessard et P. Meyer, v. 2236-2237). P. Bancourt le confirme en s'appuyant sur l'analyse de C. Meredith-Jones (*The Conventional Saracen…*, p. 215) qui « montre que l'historien et prédicateur Jacques de Vitry (mort en 1240) ainsi que Burkhard de Monte Sion dont la *descriptio Terrae Sanctae* fut écrite entre 1271 et 1285, savaient aussi que les musulmans avaient une grande vénération pour saint Jean » (*op. cit.*, p. 448). Cela remet en question la réflexion suivante de P. Ruelle : « Il est difficile de dire s'il faut voir là une allusion à une fête musulmane réelle puisque les douze mois lunaires du calendrier musulman peuvent se présenter à toutes les époques de l'année pour ne revenir à la même place qu'après 33 ans. (Voy. *Larousse du XXe siècle*, I, 962a) » (éd. *Huon de Bordeaux*, note 5842).

174/7 : *trois dieux d'or* : sur l'idolâtrie des Sarrasins épiques, voir P. Bancourt, *op. cit.*, p. 391: « […] rien dans la religion islamique ne peut servir de base à de telles descriptions : l'horreur des musulmans pour l'idolâtrie se manifeste dans l'interdiction formulée par la Tradition (*Hadīth*) de représenter des êtres animés ». D'après lui, « […] le mythe de l'idolâtrie des Sarrasins peut s'expliquer par les mêmes raisons polémiques » que celles de l'image négative de Mahomet transmise par les chansons de geste (*op. cit.*, p. 392). Voir 499/15-16.

175/6-7 : *le maistre des payens nommé (le J) Galiffre* (*AJP*) : ce nom propre est corrompu. On lit en effet dans *AL* : *Li califes aussi qui les paiens chastie* (p. 284, v. 20) et *Et si vint li califes qui paiens sermonna* (p. 283, v. 32).

175/7-9a : *Et aprés qu'ilz eurent bruslé et degasté certain quartier d'Alemaigne, tant qu'ilz arriverent en la ville de Coulongne, ou la furent bien escharmouchez de par*

le roy Ançoÿs : absence de proposition principale commune à *AJPX*. *WYZ* offrent une syntaxe satisfaisante en supprimant *tant que* et en faisant ainsi de la deuxième proposition la principale. *WY* offrent en outre une variante en début de phrase : *lesquelz ainsi destruisant le pays a. e. l. v. d. C. la ou ilz f. b. e.* (*esmouchez W*). Comme cette rupture de construction est partagée par plusieurs témoins et que notre texte est marqué par un grand nombre d'anacoluthes, nous ne l'avons pas corrigé, au risque de heurter le lecteur moderne.

175/9b : *le roy Ançoÿs* (*AJ* et 176/5, 177/7 et *AL*, p. 284, v. 27 et 29, p. 285, v. 1) *vs par les Ançoÿs P*. Les éditeurs ultérieurs n'ont pas su identifier ce personnage (emprunté à la geste des Lorrains ?) et ont remplacé le segment par *p. les chrestiens* (*WY*), *p. les François* (*XZ*).

181/12-13 : *l'enseigne qu'il* (*ilz P*) *portoient* (*AJP*) semble d'abord présenter une incohérence dans l'accord (entraînée sans doute par *estoient* tout proche) au vu de ce qui précède : *Atant se departit Caraheu qui portoit l'enseigne.* Pourtant, le pluriel est acceptable car on peut y voir un accord par anticipation avec l'information qui suit : *et estoit Rubien sur ung olliffant, qui portoit l'estandart en son nom* (181/17-18).

181/13-14 : sur *Mahon, Tervagan et Apolin*, voir note 22/4. Jupin est un dieu secondaire dans le panthéon des dieux sarrasins.

182/10-12 : *Et lors les Françoys desrengés pour gaigner la montaigne, affin que s'ilz se trouvoient en dangier qu'ilz se puissent mieulx mettre a saulveté* (*AJP*) : la proposition principale est dépourvue de verbe conjugué. Soit il manque l'auxiliaire *furent* devant le participe passé *desrengés*, soit *desrengés* est une erreur pour *desrengerent*, à moins que *Et* soit noté pour le présentatif *es.* Nous avons adopté la seonde solution à l'appui de *WXYZ.*

183/5 : *ne pas arrester en place* (*AJPWXYZ*) n'est attesté ni dans *DMF*, ni dans *God.*, ni chez Di Stefano. Cela nous semble être l'équivalent de l'expression moderne *ne pas rester en place.*

184/1-3 : *Caraheu avisa l'escu de Charlemaigne entre les autres escus, dont plusieurs et largement en y avoit. Mais il les recongneut pour l'amour que longuement <u>les</u> avoit veu<u>es</u> a la guerre de Romme* : l'emploi du féminin pluriel s'explique par l'accord implicite avec les signes qui permettent de distinguer cet écu des autres, à

savoir les *armoiries* ou les *cognoissances*. Mais les éditeurs ultérieurs n'ont pas compris cette subtilité : *X* a utilisé fautivement le masculin pluriel, et *WYZ* ont modifié le texte en utilisant le masculin singulier renvoyant à l'*escu*.

184/7 : *qui de coste estoit de son oncle Caraheu* : le verbe est enchâssé entre la locution prépositionnelle et le GN qu'elle introduit. *DMF* et *God.* attestent ni *de coste* (ou *decoste*) ni *de costé* avec la préposition *de*, mais selon *FEW* (II, 1248b) on trouve *decosta de* en ancien provençal. Il se peut aussi que le premier *de* soit une coquille pour *du* (leçon de *Z*).

184/9-10 : *car quant il eut voulu rompre sa loy, il eut peu grandement grever la crestienté, ce que il ne fist jamais* est un commentaire du narrateur.

187/13-14 : *quant je luy disoye qu'il faisoit qu'il ne s'employoit autrement son corps en la bataille* peut être analysé de deux façons différentes : ou bien le premier *que* est un adverbe interrogatif au sens de « pourquoi » et le second une conjonction (« quand je lui demandais pourquoi il faisait qu'il ne participait pas aux combats »), ou bien le premier *que* est l'équivalent de l'interrogatif *ce que*, et le second une conjonction introduisant une causale (« quand je lui demandais ce qu'il faisait en ne participant pas aux combats »).

187/20 : *si retourne* : l'emploi du présent de l'indicatif marque la prise de parole du narrateur.

190/24-25 : Gloriande est l'agent des verbes *leve* et *abatit*.

191/2 : *ou comment* est une proposition interrogative indirecte elliptique. Nous comprenons ceci : « pour savoir si quelqu'un sortirait de la ville, ou comment on pourrait le faire ». *WXYZ* ont supprimé ce segment et ont modifié la phrase : *pour veoir s'ilz verroyent personne pour compter a Caraheu le malheur qui …* Leur variante explicite le référent de *lui* utilisé dans la proposition qui suit, à savoir Caraheu.

191/7 : *trahison est a cest'heure* (*AJ*) est lacunaire. Nous avons corrigé en ajoutant l'attribut présent dans *P* (*manifeste*). On trouve *manifestee* dans *WXY* et *congneue* dans *Z*.

191/9 : *avec son faulx et traistre* est lacunaire, comme le laissent supposer les versions données par *J* (*a. s. f. e. t. mary*) et *P* (*a. s. f. e. t. roy Caraheu*). Nous avons corrigé à l'appui de *J*.

191/10 : *de soir* n'est pas attesté autrement que dans l'expression *de soirs et de matins* dans *DMF* (*s.v. soir*). L'expression *de soir* nous semble similaire à *de nuit* attesté dans *DMF*. *WXYZ* présentent *hier au soir.*

192/7 : *faire* (*AP*) / *sire* (*J*) : *AP* pourraient avoir lu *fire* sur *A* (ou une copie intermédiaire) et l'avoir transformé en *faire*.

192/23 : *agardez vous de moy* : cette forme pronominale n'est pas attestée dans les dictionnaires (*DMF*, *God.*, *DEAF*, Di Stefano). Elle semble recouvrir le sens de *soy garder de* (*JP*) « se méfier de, se protéger de ».

196/8 : *mais il se recula acoup et lui abregea sa vie d'un peu* : *il* représente Rubion, *lui* représente le cheval de Caraheu.

198/8-9 : *Je m'y trouveray tout seul, et atant te souffise* : nous avons attribué cette phrase à Bruhier, d'après notamment l'absence d'incise marquant le changement de locuteur, mais son contenu aurait également pu convenir au duc Thierry, déterminé à combattre seul le géant.

199/7 : *par ma foy* aurait pu aussi commencer la réplique du duc Thierry, comme le suppose la ponctuation de *P* : *vous n'irez point / Par ma foy, sire.*

206/1 : dans le fac-similé de K. Togeby, on lit *Et tant,* et non *At tant* comme sur l'exemplaire de Paris.

207/3-6 : la phrase de Naimes nous semblant inachevée, et cela dans tous les témoins, nous avons choisi d'utiliser des points de suspension à la fin de sa réplique. D'ailleurs, *P* a noté à cet endroit deux points.

208/16 : *deviez* : « auriez dû ».

209/4 : *qui* est ambigu : a-t-il pour antécédent *les enfants* ou bien *les princes ?* Les deux solutions nous semblent possibles et recevables.

212/4-8 : *Pourquoy nous confians de la prosperité d'Ogier −qui tant nous a donné a besongner tant de paine et tourment − qu'il est preux et vaillant, pour prendre champ de bataille a ce maudit chien Bruhier, qu'i nous viendroit a ung grant bien pour le secours de la crestienté, car autre remede je n'y sçaroye aviser, si Ogier estoit sain et en vouloit prendre la charge, pource…* : *pource* résume la proposition participiale qui précède introduite par *nous confians* ; le premier *que* introduit une causale, le second une consécutive.

213/5-6 : *si fut merveilleusement esbahy de dire qu'*[*i*]*l eut laissié l'armee pour s'en retourner* : nous comprenons que Turpin est extrêmement étonné d'apprendre que Charlemagne a quitté son armée pour venir le voir. *WXYZ* ont supprimé ce passage.

214/27 : *il sera tousjours de ces parolles* : voir note 129/6.

214/30 : *povrement* est la réponse à *Comment vous portez vous ?*

215/6-7 : *il avoit aprins a parler, la mercy de lui* : il s'agit sans doute d'une remarque ironique d'Ogier, faisant référence aux deux réponses que lui a précédemment faites Naimes (214/4 et 32) : « grâce à Charlemagne, qui l'a emprisonné, il a appris à parler, à bien exprimer sa pensée. »

219/8-9 : allusion à l'épisode raconté au § 98. Mais il était alors question d'un *escuier* (98/4), et non des *pages du roy Desier*.

220/23 : *empoussé* (*AJPWXY*) n'est pas recensé dans *DMF* ni dans *FEW*. Il peut être interprété de deux façons en fonction du sens à donner à son radical. *Pousse* peut désigner la « poussière » (cf. *FEW*, *s.v. pŭlvis,* IX, 565b) ou bien la « maladie des chevaux » (cf. *FEW*, *s.v. pŭlsare,* IX, 556a), mais, d'après *FEW*, ce dernier sens n'est attesté qu'à partir du XVIe siècle. Dans ce second cas, *empoussé* signifierait « atteint de la pousse, poussif » ; c'est ainsi que l'a compris l'imprimeur de *Z* qui propose la variante *poussif.* Dans le premier cas, on aurait une forme analogique du verbe *espousser* « ôter la poussière de » (cf. *DMF*, *s.v. pŭlvis,* IX, 566b ; utilisé dans notre texte en 155/22, 24), auquel aurait été ajouté le préfixe *em-* pour former son antonyme. *FEW* recense d'ailleurs les verbes *empoussousi* (566a) « couvrir de poussière », *empolsezir* (567b) « souiller » et l'adjectif *empoussai* « poussiéreux » (567b). *Empoussé* pourrait donc également signifier « empoussiéré, recouvert de poussière ». C'est ce qui nous semble le plus plausible, puisque le cheval n'a pas l'air mal en point. Ce mot n'est pas repris de *AL*.

224/50 : *mon cher enfant*, et plus bas *mon enfant* (224/53), sont utilisés par Charlemagne pour désigner son fils Charlot, alors adulte. M. de Combarieu du Grès a relevé dans la *Chevalerie* ce fait qui sert d'après elle à « montrer en lui une victime apte à susciter la pitié » et à « accentuer le caractère impitoyable d'un Ogier qui se veut juste mais qui prendrait la figure d'un vengeur démesuré si

l'ange de Dieu ne retenait son bras » (« Enfance et démesure dans l'épopée médiévale française », p. 416).

224/23-54 : Charlemagne, n'ayant plus de secours à attendre sur terre pour sauver son fils, se tourne vers Dieu, puis vers la Vierge Marie, dans une prière du plus grand péril. À propos de ce motif, voir E.-R. Labande, « Le 'credo' épique », II, p. 62-80 ; J. de Caluwe, « L'originalité de quelques prières épiques », p. 59-74, « La Prière épique dans les plus anciennes chansons de geste françaises », p. 4-20 ; J. Garel, « La prière du plus grand péril », p. 311-318 ; J. Frappier, *Les Chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange*, 2, p. 131-140. Contrairement à beaucoup de cas, cette *oraison* n'est pas utilisée ici comme un simple motif lyrique ; c'est également un motif narratif puisque, suivie d'un prodige, elle entraîne un retournement de situation (cf. J.-P. Martin, *op. cit.*, p. 298-299). La première partie de cette prière (224/24-51), témoigne bien de la « forme diffuse » (pour reprendre la terminologie de J. Rasmussen) de la phrase du XVe siècle, qu'il a d'ailleurs été difficile de ponctuer : elle se déploie d'abord à travers une accumulation de relatives en cascade (avec emploi répété de *lequel*), puis est relancée par une accumulation de propositions coordonnées par *et* et *et puis*, avant que ne soit exprimée enfin l'invocation finale, qui sert de régissante.

226/7-8 : *le miracle* […], *qui fut une singuliere amour dont Dieu ayma le roy* : « miracle […] qui fut un témoignage remarquable de l'amour que Dieu portait au roi ».

227/8 : *retirer bride* (*AJP*) est une expression qui n'est attestée dans aucun dictionnaire, y compris chez Di Stefano. Elle nous semble signifier « faire demi-tour » et serait alors l'équivalent de *tourner (la) bride* « revenir sur ses pas, rebrousser chemin » (cf. *DMF*, *s.v. bride*, A et *FEW*, *s.v. brîdel*, XV/1, 280a). En effet, Charlemagne et ses hommes, après avoir accompagné leur champion, s'en retournent à la montagne d'où ils pourront ensuite regarder le spectacle (comme ils l'ont fait précédemment pour le duel opposant le duc Thierry à Bruhier, cf. 200/6). Ce passage est modifié dans *WXYZ* : il n'est plus question de la bride mais de *se retirer sur* (*en Y*) *la montagne.*

227/13 : *son songe* est raconté plus loin en 228/8-10 et 229/1-4.

227/14-15 : [*Bruhier*] *dist a l'escuier qu'il l'avoit long temps attendu, qu'il pouoit bien attendre, et qu'il n'arresteroit point* (*AJP*) : l'accumulation de pronoms personnels peut porter à confusion. Il faut, semble-t-il, comprendre : « Bruhier dit à l'écuyer qu'il avait longtemps attendu son adversaire [= *l'*] de sorte que son adversaire pouvait bien attendre, et que Bruhier ne tarderait pas. » Ce passage, peut-être jugé peu clair, est absent de *WXYZ*.

229/5-6 : *estre pour qqn* (*AJPWXYZ*) n'a pas le sens recensé par les dictionnaires (cf. *DMF*, *s.v. pour*, D : « être du parti de qqn »). Cela nous semble signifier « être à la hauteur de, être digne de qqn ».

229/13-15 : Justamon et Ysoré reproduisent ce que Dannemon avait fait à Rome.

230/15 : *poingz* (*A*) / *poings* (*JP*) est mis pour *pointz*, leçon adoptée par *WY* (*poins X* ; passage absent de. *Z*). *DMF* recense les échanges entre ces deux formes.

238/1 : *enuoyoit* n'est attesté dans aucun dictionnaire. Cette forme peut relever d'un fait de langue (cf. « Morphologie »), et, en ce sens, elle a été conservée. Mais il reste la possibilité d'une coquille pour *en*[*n*]*oyoit,* qui est la forme présente dans *JPWXYZ.*

238/3 : *tu fussiés … et plus ne deussiés* : l'alliance de p2 et de p5 n'est pas cohérent. Les formes verbales ont été corrigées à l'appui de *JP*. Du reste, les versions distinctes des trois témoins peuvent peut-être rendre compte de leurs rapports de transmission : *A* aurait mal recopié *J* (*fusses … deusses …*) et *P* serait ensuite intervenu sur *A* en gardant le *-z* final mais en ôtant le *-i-*.

243/16 : *vous n'alez pas comme hermite* (*AJPWXYZ*) n'est pas une expression recensée dans les dictionnaires. Nous comprenons ceci : « vous ne vivez pas comme un ermite, *i.e.* vous êtes un homme d'action, qui accomplit des exploits ».

243/24 : *si bailla a Berard la charge qu'il avoit pour l'amener a Lan* : *WY* précisent ce passage en ajoutant *de la belle Clarice* après *charge*.

243/27 : *qu'il* ou bien est mis pour le pronom relatif *qui* (voir « Morphologie »), ou bien correspond à une conjonction suivie du pronom.

252/3 : *ilz y en faisoient bon besoing plus largement* est à comprendre ainsi : Ogier aurait eu besoin de bien davantage de chevaux et de cavaliers (pour résister à l'attaque ourdie par Bérard).

256/9-10 : *ou a esté le bon roy Ogier receu, treshonnourablement receu a belles processions* : la répétition du participe passé *receu*, présente aussi dans *J*, a été conservée telle quelle parce qu'elle est acceptable et parce qu'il est difficile ici de savoir laquelle des deux occurrences supprimer. *PX* ont supprimé la deuxième. *WY* ne contiennent pas le passage qui succède à l'adverbe et éliminent donc cette redondance. Le feuillet correspondant de *Z* est manquant dans l'exemplaire que nous avons consulté (celui conservé à la BnF).

261/8-9 : *il s'en* (*se XZ*) *trouva bien derriere* (*AJPXZ*) : *DMF* (*s.v. derriere*, I, B) fournit un seul exemple de cet emploi, qu'il qualifie de « rare », dans les *Chroniques* de Froissart : *Je sui tous enfourmés de le vie et l'estat ce roy dan Piètre, et sçai bien que sans nombre il a fait des maulz assés, dont maintenant il s'en trueve derrière* (VI, c. 1375-1400, 202). Il ne propose pas de glose dans la version 2012, mais l'on trouvait dans celle de 2010 : « échouer après avoir tenté des manœuvres qui retombent sur soi ». Aucune trace de cette expression chez Di Stefano. Nous comprenons : « il vit ses manœuvres se retourner contre lui ». Ce passage est absent de *WY*.

263/11-12 : *et n'eust esté mon nepveu cy present, je estoie la demouré, mais il me sauva la vie, combien qu'i reschappa nommé Mery, cuidoit bien que je fusse mort* (*AJf*) n'est pas correct syntaxiquement : il manque un pronom relatif ayant pour antécédent Mery. Nous l'avons ajouté sur le modèle de *PWXYZ*.

264/7 : *Angleterre* (*AJfPXZ*) : il est curieux qu'à peine arrivés en France, Bérard et la reine prennent le bateau, fassent escale en Angleterre avant de rejoindre le roi en Allemagne. Dans *AL*, nul détour en Angleterre n'est mentionné (cf. p. 462). *WY* ont réécrit tout le début du paragraphe en réduisant les lignes 1-8 à *Or ainsi que Ogier montoit sur mer pour aller en Acre, aussi faisoit Berard pour aller en France et ne tarda guere qu'il ne fut a Paris* ; nul détour ici par l'Angleterre mais un autre point d'arrivée !

267/3 : le portier refuse l'entrée à Gautier et à son page sans doute parce que Charlemagne est à table (cf. 267/6) : voir note 5/15-16.

269/5 : *je congnois bien que je avray affaire de plus pres* (*AJf*) n'est pas clair. À l'appui de *PWXYZ*, nous avons ajouté *a toy*.

270/1 : *maugré vostre museau* (*AJfPXZ*) : cette expression n'est pas recensée dans les dictionnaires, y compris chez Di Stefano. C'est sans doute une variante familière de *malgré la face de qqn* (cf. *DMF*, *s.v. face*, II, B : « malgré, en dépit de qqn ») et de *malgré le visage de qqn* (cf. *DMF*, *s.v. visage*, B, 2 : « malgré ce que dit ou ce que pense qqn, malgré son opposition »), ou encore de *en despit de ton visage* 195/3-4, sachant que *museau* est signalé comme terme d'injure (cf. *DMF*, *s.v. museau*, B).

270/15 : *lui* (*APX*) (mais *leur JfWYZ*) : nous avons conservé cette forme, considérant que *les barons et grans seigneurs* était pris pour un ensemble.

271/8-9 : *quant ung messagier d'Angleterre qui luy avoit aporté nouvelles que force estoit qu'il s'en retournast en Angleterre* (*AJfP*) : il manque le verbe dont le GN *un messagier d'Angleterre* est le sujet. Nous avons corrigé en supprimant *qui*, à l'appui de *WXYZ*.

271/13-14 : *auquel il devoit premier aller* : « [se demandant] à quel lieu [= *auquel*] il devait se rendre en premier »

271/20 : *lui .IX.*[e] : incohérence par rapport au nombre donné précédemment (252/8).

271/25 : *gaigne AP* (mais *gaigna Jf*) : présent de narration utilisé dans une expression d'allure proverbiale.

273/16 : *le* represente le *gage*.

273/17 : *le* (*AP*) est anaphorique de la proposition précédente, tandis que *la* (*Jf*) reprend *la verité*. Les deux solutions sont acceptables.

274/11 : *perdre la selle* (*AJfPWXYZ*) : cette expression n'est pas recensée dans les dictionnaires, y compris chez Di Stefano, mais elle est reprise en 435/6 et se comprend facilement : « tomber de cheval, vider la selle ».

275/9 : *regibement* (*AJfP*) est une forme attestée pour *regimbement* par *DMF*, et a donc été conservée en tant que telle.

275/13-14 : *on ne les* [*i.e. les gens*] *congnoit pas pour les veoir* (*AJfP*) : Charlemagne comprend qu'il a fait confiance à un traître (cf. 278/7-8 : *A ! jamais, dist il, je n'eusse imaginé que nullement* [Bérard] *l'eut osé songier seulement*). Cette expression d'allure proverbiale signifie que les apparences sont trompeuses.

277/8 : *lui qui* = *celui qui*, *i.e.* Ogier.

277/9 *: Ne vous y attendez jamais que pour nulle chose je le voulsisse faire* (*AJfP*) : *le* renvoie à la demande faite par Bérard de l'épargner (cf. 277/4-5). Ce passage, peut-être jugé obscur, a été supprimé par *WXYZ* où la réplique de Charlemagne est en effet réduite à *Par ma foy, dist Charlemaigne, tout l'avoir d'un royaume ne vous garantiroit pas*.

278/5-7 : *a qui Ogier a fait tant de plaisirs se fier tant en luy lui donner le gouvernement de son royaume et de vous et lui ouvrir tous ses tresors* (*AJf*) ne pose pas de problème de syntaxe si l'on considère que les infinitifs juxtaposés sont apposés à *plaisirs*, que nous avons alors fait suivre de deux points. Le passage a pu (dû ?) poser problème aux imprimeurs : *WY* ont supprimé le discours direct de Charlemagne dont les paroles sont résumées par *Et alors fut Charlemaigne bien esbahy de Berard car il eu(s)t bien pensé autrement* ; *P* offre une version plus satisfaisante qu'eux avec les verbes *se fier* et *donner* conjugués, mais il conserve l'infinitif *ouvrir* qui entraîne une rupture de construction, que corrige *X*. Quant à la version de *Z*, *a qui Ogier s'est tant fié et luy a donné le gouvernement de la roine et luy avez ouvert les tresors,* elle est maladroite, Charlemagne s'adressant à Clarice et l'évoquant tantôt à la p3 tantôt à la p5.

278/9 : Charlot est jaloux de Gautier comme il l'a déjà été d'Ogier dans la partie consacrée aux Enfances.

279/2 : *leur* représente les marins qui ont conduit Ogier car, rappelons-le, l'ange de Dieu lui a demandé de se rendre à Acre *tout seul* (258/5).

279/16 : *C'est tout par Ogier le Dannois que nous avons tout cecy !* : cette réflexion ne paraît pas justifiée. Et pour cause, le prosateur a supprimé le passage l'expliquant. On lit en effet dans *AL Chascun jour ajournee se l'istoire ne ment / Venoit roy Justamon a Acre droittement / Et venoit droit aux bailles et crioit haultement / Venés encontre moy vous LX ou vous cent / Et crestïens estoient la enclos fermement / Qu'i n'y pouoit venir advoine ne fourment / Ne pouoient avoir paix ne acordement / Ne trieves ne respit a la paienne gent / Pour la mort de Brehier estoient moult dolent / Sur no gent en vouloient avoir le vengement / Ainsi par dedens Acre sont esbahi forment* (p. 421, v. 3-12), et un peu plus loin *La disoient aucun ceste perdicïon / Nous est tout venue par Brehier le felon / Qui fu occis en*

France assés pres de Laon / La le tua un prince qui Oger ot a nom / Qui est le plus hardi de France le roion (v. 30-34).

280/12 : *mais ce n'estoit pas le pluffort* (*AP*) : nous comprenons que, pour Ogier, mettre son cheval à l'étable ne résout qu'une partie de ses problèmes parce qu'il lui reste à faire le plus difficile, à savoir trouver de quoi se nourrir (cf. *DMF, s.v. fort*, I, B, 3, c : *le plus fort* « la chose la plus difficile »).

281/4 : *le* (*AJf*) : ou bien le pronom représente Ogier, ou bien il faut noter *lé*, coréférent de *bons gaiges.* C'est la solution que nous avons adoptée à l'appui de *P* (*les*).

281/10 : *dirent* (*AJfP*) : ce pluriel est injustifié puisque, comme l'indiquent les deux propositions précédentes et la phrase suivante où les verbes sont conjugués à la p3, seul Garnier part chez le tavernier. Nous avons donc corrigé à l'appui de *WXYZ.*

282/1 : *retourner a l'autre* (*AJfP*) veut sans doute dire « retourner à la taverne », mais *l'autre* n'est pas clair. *WXYZ* proposent *d'y retourner.* Dans *AL*, on lit *Garnier a prins le pot et au vin est alés* (p. 428, v. 35).

282/5 : *vous* : datif éthique.

282/14 : *lesquelz se tourmenterent durement* (*AP*) / *l. ilz t. d.* (*Jf*) : les deux versions donnent lieu à des interprétations différentes. Soit *les moynes* est l'agent du verbe, alors réfléchi, soit c'est le régime du verbe alors transitif et le sujet est *les payens*. Nous trouvons cette seconde solution plus satisfaisante, mais nous avons laissé notre texte intact parce que sa version est acceptable.

285/13 : *il seroit bien festoié* (*AJf*) : l'accord singulier s'explique sans doute par le fait que le sujet (*tous ceulx qui vouldroient aller digner*) est considéré comme un tout. *P* a utilisé le pluriel.

287/12a : *quant le roy fut au palais si salua …* (*AJf*) n'est pas pertinent : c'est Ogier qui est l'agent du verbe *salua*. Nous avons corrigé notre texte d'après *PWXYZ.*

287/12b : *saigneurs* pour *seigneurs* a été conservé parce que *DMF* atteste les formes *saingnours* (J. d'Outremeuse, *Ly Myreur des histors*, 6) et *gransaignor* (J. de Hemricourt, *Le Miroir des nobles de Hesbaye*, C. de Borman et A. Bayot, Œuvres, t. I, Bruxelles, 1910, 423). *FEW* (*s.v. senior*, XI, 448b-449a) enregistre, quant à lui, les formes *sanior*, *sangnor*, *saigor*, *saingnor*, *sangnour* et *saingneur*.

287/16 : *soyez* (*AJfP*) peut-être soit la p5 soit la p2 (*-z* = *-s*) de l'impératif de *seoir*.

294/2-5 : *Et le roy Jehan, qui fist armer tous ses gens pour saillir quant mestier en seroit, si monta a cheval, se commandant a Nostre Seigneur et faisant le signe de la croix, se mettant en sa protection et sauvegarde. Lors fist ouvrir la porte, si saillit dehors vaillamment. Et si tost que Justamon l'avisa* : c'est Ogier qui fait sa sortie et qui est l'agent de *saillit* et le référent de *l'*, et non le roi, qui lui se tient prêt *sur la muraille* (cf. 294/8-9) avec ses hommes, prêts à sortir à l'attaque.

295/15 : *Adonc le roy Ysoré, qui lors avisa la bataille : « Seigneurs, dit il, avisez* [...] » (*AJfP*) : absence de verbe dans la principale. *WXYZ* ont rétabli le problème en utilisant le verbe de parole utilisé dans l'incise insérée dans le discours direct : *Et l. r. Y. q. a. l. b. dist a ses gens S. a.* (*a. s.* Z).

297/4 : nous avons considéré *brun* comme un nom commun et à ce titre avons ajouté le déterminant *le* à l'appui de *Jf* mais aussi parce que c'est ainsi qu'il est traité plus loin (297/6). Mais dans *PWXY* il est employé aux deux endroits comme un nom propre.

297/4-5 : [*le*] *brun de Surie* : les chevaux de Syrie sont fréquemment mentionnés dans les chansons de geste, voir à ce sujet E. Langlois, *Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées*, p. 627. La scène du combat des deux chevaux est absente de *AL* (cf. p. 447-449) ; elle est une invention du prosateur.

298/12 : le nom Noradin apparaît dans *AL* ; il est repris de « l'émir arabe qui organisa la résistance arabe contre les Deuxième et Troisième Croisades au XIIe siècles » (K. Togeby, *op. cit.*, p. 153, § 89).

299/6 : *et du dueil qu'il en eut apperceut le souldan Noradin* : *AJf* n'offrent pas de signe de ponctuation pour ce segment. Nous avons suivi le découpage proposé par *P* qui sépare les deux verbes conjugués par */*.

299/12 : *s'alla floute de bataille* (*AP*) : l'expression n'est pas enregistrée dans les dictionnaires. Nous pouvons toutefois nous appuyer sur celle recensée par *FEW* (*s.v. flŭctus*, III, 6411), *flotte de gens* « grand nombre de personnes ». Ainsi l'expression signifierait : « il alla à l'endroit le plus fort de la bataille, au plus fort de la mêlée ». Dans *Jf*, on lit *s'a. f. d. leur b.* Les imprimeurs de *WXYZ* ont supprimé le passage.

299/14-15 : *sonner de retraite* (*AJfP*) n'est attesté dans aucun dictionnaire, mais a sans doute le même sens que *sonner la retraite* (*WYZ*). Nous aurions donc une variante jamais enregistrée mais partagée par trois témoins et réutilisée en 410/2. Il se pourrait aussi que l'expression *sonner la trompe de retraite* (cf. *DMF*, *s.v. retraite*, B, 1) ait été l'objet d'une lacune. *X* propose *s. d. la r.*

302/4 : le sujet *les Templiers* manquant dans *AJfP* été ajouté à l'appui de *WXYZ.*

302/4-5 : au sujet de la ville d'Acre, de la trahison des Templiers et de la rancune des Français à leur égard, voir K. Togeby, *op. cit.*, p. 135, § 78 et É. Roy, « Allusions historiques dans *Ogier le Danois* », p. 423.

302/10-11 : *Pource que a l'avenement de ma couronne et que je suis estably roy de ce paÿs* (*AJfPWXY*) offrent une construction syntaxique incorrecte. Nous l'avons corrigée en supprimant *et que*. *Z* n'a conservé que *a l'avenement de ma couronne.*

303/6 : *dé* = *de* + *les*, la possibilité d'une absence d'article a été rejetée en raison de la présence d'une relative déterminative (voir aussi 325/7).

303/7 : *de* aurait pu aussi être transcrit *dé* (*de*+ *les*).

308/10 : *et ne vouldroit pas tenir le (nostre Z) royaume d'Acre* (*AJfPXZ*) : l'agent de *vouldroit* est Ysoré qui renoncerait à posséder le royaume d'Acre pour obtenir Ogier prisonnier et ainsi assouvir sa vengeance. Mais, ce n'est pas clair, d'ailleurs *WY* a supprimé ce segment.

310/2 : *eulx* représente sans doute les *maronniers* (cf. 309/4).

312/5 : *qu'* a une valeur consécutive comme le montrent *PWXYZ* qui offrent la variante *tellement qu'ils le misrent dedens*.

312/11 : *Fortune* ou *fortune ?* On peut en effet considérer qu'Ogier évoque la déesse Fortune mais aussi qu'il s'agit du nom commun utilisé ici au sens de « sort, hasard ». Nous avons adopté cette seconde hypothèse, malgré l'absence de déterminant.

313/17 : *secourre une* (*bonne*) *lance* (*AJPWY*) : cette expression, reprise en 493/28 (*AJPWYZ*), n'est pas recensée dans les dictionnaires, y compris par Di Stefano. Mais nous en comprenons le sens : « manier une lance ». On peut la rapprocher de l'expression *courir la lance* « faire un assaut à la lance » (*DMF*, *s.v. lance*, A).

314/1 : *Lors monta Ogier prestement en la salle basse* : si la *salle basse* désigne une pièce située au rez-de-chaussée, cela sous-entend qu'Ogier monte un étage pour atteindre cette pièce.

315/11a : *le millaine* ou *l'emillaine* (*AJPWXYZ*) est mis pour *l'amullaine.* Le *i* au lieu de *u* est-il analogique de la forme de *amirafle, amiraille, amiré, amiran*, ou bien s'agit-il d'une corruption ? Le mot est attesté avec la lettre *u* dans *TL*, *God.* et *DMF*. Ce dernier cite les références suivantes : *Le Chevalier au cygne et Godefroid de Bouillon,* Reiffenberg et A. Borgnet, t. III, Bruxelles, 1854, 157 ; *Ciperis de Vignevaux*, W. S. Woods, Chapel Hill, 1949, p. 1400, 145 ; *Saladin. Suite et fin du deusième Cycle de la Croisade,* L. S. Crist, Genève, Droz, 1972 (Textes Littéraires français, 185), 29. Or, comme on trouve dans *FEW* (*s.v. amir*, XIX 4.b) les formes *amirafle* (*Roland d'Oxford*, R 31, 414) et *amurafle* (*Roland*), on peut se demander si *amillaine* n'est pas acceptable (la graphie *e-* à l'initiale dans notre texte peut résulter d'un fait phonétique).

315/11b : *Orables* (*AJP*) est sans doute une forme analogique. Pour expliquer la présence de *o* au lieu de *a* dans la première syllabe, on peut s'appuyer sur la forme recensée par Moisan : *Orabe,* équivalente de *Arabe.* À l'entrée *Arabe* au sens de « Arabie », on trouve aussi les formes *Arrabe, Arrage, Arable.* Cette dernière paraît analogique de *Orabloi*, « pays situé entre Porpaillant et Bercler ». On peut en conclure que *Orables* est une forme analogique de *Arabe* et est donc acceptable. Cela nous est confirmé par *WXYZ* qui proposent *le Millaine d'Arables.*

315/14 : *chartreur* (*AJP*) « geôlier » n'apparaît dans aucun dictionnaire : serait-ce un hapax ? Nous retrouverons ce mot une fois en 319/12, ailleurs elle sera remplacée par *chartrier* (324/22, 354/20, 22), forme utilisée systématiquement par *XYW* (*chartier* dans *Z* est sans doute le fruit d'une dissimilation).

316/7-9 : *Et s'il estoit possible que fussions mis a rançon, que l'un de nous eust congié pour la compaignie pour aller devers le roy Desier, qu'il fourniroit la rançon que serions tenuz payer* (*AJP*) pose un problème de syntaxe. Le subordonnant *qu'* est de trop et sa suppression rendrait la phrase correcte, comme c'est le cas dans *WXYZ.* Mais, par souci de fidélité au texte, nous l'avons conservé et avons seulement utilisé les points de suspension signalant que la phrase est inachevée, peut-être interrompue par la réplique suivante.

318/4 : *la* : adverbe de lieu.

318/9 : *on* = *en* (*JP*) ; voir « Phonétique et graphies ».

319/5 : *lesquelles* reprend *la lettre* (319/4), voir « Syntaxe ».

323/10 : *toute jour* : cette forme féminine est notamment utilisée dans *Huon de Bordeaux*. P. Ruelle, dans la note 1193 de son édition, renvoie à E. Walberg, *Le tombel de Chartrose*, Lund, Gleerup, 1946, VI, 46 : « … par analogie avec *toute nuit* » et à L. Foulet, *Glossary of the first continuation of Perceval*, p. 156 : « *trestote jor* locution calquée sur *tote nuit*… étrange caprice de l'analogie ». Voir aussi la note du v. 1208 de l'éd. de W.W. Kibler et Fr. Suard. Voir enfin 451/4.

324/18-19 : *Adonc lui dist que il prensist une corbeille pour aller porter a boyre et a menger aux prisonniers et que leur rançon venoit bien tost* : *dire* est suivi de deux propositions ; la première au subjonctif exprime un ordre, la seconde à l'indicatif est une affirmation. L'imparfait dans *venoit* a la valeur d'un conditionnel.

325/7 : *dé* (*AJ*) = *des* (*P*) = *de* + *les* ; la possibilité d'une absence d'article a été rejetée en raison de la présence d'une relative déterminative (voir 303/6).

325/11-12 : *et l'eust aydé a destruire et persecuter* (*AJP*) : *l'* est régime des deux infinitifs *destruire et persecuter* et représente le soudan. Le régime de *eust aydé* n'est pas explicite ; c'est *AL* qui donne la réponse : *Car se bien en sceust la verité prouvee / Ja ne eust pour soudant vaincue la merlee / Ne prins roy* ***Moÿsant*** *qui tant ot renommee / Ains lui eust aidié au trenchant de l'espee / D'autre maniere eust la chose retournee / Ne jamais il n'eus* (sic) *ren Marchevalee* (sic) (p. 481, v. 6-10). On lit *e. n'e. a. a* ... dans *Z* et *e. e. a. a* … dans *WXY*. Ces versions ultérieures ne semblent pas avoir compris la construction.

327/31 : *ar*[*c*]*s turquois* : petits arcs lançant de courtes flèches avec une grande force. Voir L. F. Flutre, « Une arbaleste fait de cor », p. 314-315. Voir aussi 340/16.

327/28-31 : *Et quant viendra a la Saint Jehan, devant tous les roys, admiraulx, barons et chevaliers de Sarrazinesme, je te feray attachier en une coulompne et, se ne aoures Mahon, je te feray percer le cueur a beaulx traitz d'ar*[*c*]*s turquois, ou la te feray mourir de mort cruelle* : ce passage peut être relié à celui de *Huon de Bordeaux*, où douze pèlerins sont jetés dans la prison de l'émir jusqu'à la fête de Saint-Jean où ils serviront de cibles à des archers. « À travers l'affabulation

épique il n'est pas exclu, explique P. Bancourt, que l'on puisse remonter à un usage réel » (*op. cit.*, p. 449). À l'appui de l'ouvrage d'E. Lévi-Provençal (*Histoire de l'Espagne Musulmane*, III, p. 161), le critique précise en effet qu'« [e]n Espagne musulmane le supplice d'un condamné pouvait être différé jusqu'au jour d'une fête religieuse, surtout lorsqu'il s'agissait de chrétiens qui avaient insulté la religion musulmane » (*op. cit.,* p. 449).

328/6a : *Ordie* (mais *Orbie* 321/7 et dans *JWXY* et *Orbe* dans *Z*) : A. Moisan ne recense pas cette forme. Dans *AL*, on lit *Orbrie* (p. 484, v. 10).

328/6b : *Babillant* (*AJPXZ*) a été corrigé en *d'Abillant* à l'appui des autres formes du texte (334/2 et 335/3), de *WY* et de *AL* (cf. p. 484, v. 11 : *Lagoulafre ou Abillant apent*, et p. 493, v. 31 : *le bon roy Agoulaffre le seigneur d'Abillant,*). Nous n'avons pas trouvé dans *AL* la forme utilisée par K. Togeby : *l'Engoulaffre Babillant* (*op. cit.,* p. 153, § 89).

328/11-18 : Ogier ne fait pas un compte rendu fidèle du message formulé par Noradin en 326/12-15, puis en 326/16-18 : il était question pour le sultan, en cas de refus de Moÿsant, d'annoncer une bataille de leurs deux armées ; or, ici, Ogier prend l'initiative d'un duel.

328/19 : *qu'il tensist promesse ou autrement* (*AJPWXY*) : de quelle promesse s'agit-il ? Il y est encore fait mention plus loin (330/22), sans plus de précision. Cet accord entre Moÿsant et Noradin était déjà mystérieux dans *AL* : *Dist le roy Moïsant tant que soie vis / N'ara le roy soudant qui est mes anemis / Clarette la pucelle qui tant est de hault pris / Mais dictes au soudant qui tant est maleïs / Que s'il veult la bataille que j'en sui tous garnis / Il tiengne* ***ses couvens*** *ou il en vendra pis* (p. 485, v. 8-13). Z a supprimé ce passage.

328/22 : *DMF* n'enregistre pas le verbe *affaillir*, on y trouve seulement *effaillir*, « manquer ». Mais *God.* et *FEW* (*s.v. fallere*, III, 389a) recensent la forme *affaillir*, « manquer, faillir, tomber ». *Affailly* (*AJ*) résulte certainement d'un échange entre les préfixes *a-/ e(s)-* et est équivalent de *failly*, utilisé d'ailleurs par *PWXY.* Ainsi, *estre affailly de* signifierait « être dépourvu de, manquer de ». Dans *Z*, le mot est remplacé par *pauvre.*

330/11-12 : *tout de beau pié* n'est pas une expression recensée par les dictionnaires. Elle semble résulter d'un croisement entre *de pied* « en marchant » (et non à cheval ou

en voiture) (cf. *DMF*, *s.v. pied*, I, A, 3, a), et de *tout de pied* (*ibid.*) et *a beau pied* (*ibid.*) de même sens. Ogier est effectivement à pied à cause de la rétention de Marchevallée par Moÿsant. *WXYZ* ont supprimé cette expression et ont réécrit le passage : *et* (*s'en WY*) *alla* (*en Babylone WXY*) *au souldan Noradin* (*Moradin XZ*) *lequel* (*et*) *quant il le vit* ***a pied*** *luy dist…*

330/19-20 : *et luy fis mon message, tout en ce point que l'aviez commandé* est inexact : voir note 328/11-18.

333/18 : *Lengoullaffre se cuidoit tousjours deffendre affin qu'il le chassast* (*laschast P*) (*AJP*) : si l'agent du second verbe conjugué est Ogier, la leçon de *P* est plus satisfaisante. Mais nous avons gardé intact notre texte parce que *chassast* reste possible et surtout est partagé par *AJ*.

334/24-25 : *Mais que la journee et la bataille qui sera demain soit passee et que nous en puissons avoir l'honneur et le triumphe et que j'avray fait de lui* (*AJPXZ*) : trois propositions de modes différents sont coordonnées. Les deux premières introduites par (*mais*) *que* et construites avec du subjonctif sont des restrictives (« pourvu que »), la troisième introduite par *que* suivi de l'indicatif est une temporelle (« lorsque »). Ce passage est absent de *WY*.

334/26 : nous avons corrigé *aracher* par *atacher* d'après *JPXZ*, jugeant que l'imprimeur avait fait une erreur de lettre. D'ailleurs, toutes les autres fois où Noradin évoque le supplice qu'il veut infliger à Ogier, il est question de l'attacher à un poteau avant de le faire percer de traits, et non de le faire démembrer (cf. 327/30, 331/21, 336/23). De plus, la construction *aracher qqn* n'est pas recensée par *DMF*. *WY* résument en quelques lignes le § 334.

336/11 : *Si en eut le doy contre la dent* : ce geste symbolique du serment sarrasin est analysé par D. Collomp dans « Le doigt sur la dent (geste symbolique du serment sarrasin) ». Absent des textes norrois et franco-italien, il a été relevé pour la première fois dans la *Chevalerie*, à deux reprises : il est tout d'abord effectué par Karaeus en réponse au serment sur les reliques fait par Ogier, avant leur duel : *Le sarrement ont trestot troi juré, / Et Karaeus refait sa seürté : / Hauça son doit, a son dent l'a hurté ; / Puis n'en mentist por les membres coper,* v. 1611-1614 (voir à ce sujet P. Bancourt, *op. cit.*, I, p. 457). Plus tard, Brahier, au cours de son duel avec Ogier, sollicite une trêve réparatrice et propose à son adversaire de bénéficier

de son onguent magique ; Ogier refusant, le géant répond alors par ce geste : *Li paien l'ot, et fiert le doit au dent : / Ne l'en mentist por un menbre perdant* (v. 10888-10889).

AL et la prose ne contiennent plus ces deux mentions, la première n'étant plus cohérente (cf. D. Collomp, art. cit., p. 622 : « une fois le combat singulier entre Ogier et Caraheu arrêté, aucun serment n'est prononcé de part et d'autre, ce qui ôte toute raison d'être au geste »), la seconde étant maladroite, puisqu'elle n'apparaît pas liée à l'énoncé même d'un serment (*ibid.,* p. 622). Mais l'évocation de ce geste ne disparaît pas pour autant de *AL*, ni même des proses imprimées, comme le prétendait le critique (*ibid.,* p. 623, note 62), elle est seulement déplacée. Dans les deux versions, elle intervient en effet au moment où Lengoulafre donne sa parole au soudan de garder secrète la révélation qu'il va lui faire concernant l'identité du fameux chevalier (cf. *AL,* p. 498, v. 1-2 : *Et dist li Agoulaffres a vo commandision / Lors en hurta son dent sans nulle arrestison*). Le prosateur a néanmoins supprimé le deuxième passage où son modèle utilisait ce motif, à savoir le moment où Florimont, après avoir demandé à Ogier de l'épargner, lui jurait qu'il tiendrait leur accord (*AL*, p. 708, v. 10- 11 : *Et Oger lui demande se son convent tenra / Son doit mist a son dent et adont li hurta*).

« Le lien entre la dent et le doigt, explique D. Collomp, est significatif : d'une part, la dent est la matérialisation de sentiments paroxystiques […] ; d'autre part, le doigt dressé est l'indication d'une déclaration solennelle, rappel du doigt de Dieu, et donc en lien direct avec le serment sur la foi » (*ibid.,* p. 619). Ce geste contribue à « la théâtralisation du serment » (*ibid.,* p. 611), et témoigne d'un souci de réalisme qui « marque un réel progrès pour donner aux Sarrasins une identité culturelle qu'ils n'avaient dans les épopées de la première génération. » (*ibid.,* p. 624). Il contribue enfin à « rendre sa part d'étrangeté à l'étranger » (*ibid.*, p. 624). Voir, en outre, *TL*, II, p. 1402 ; Adenet le Roi, *Beuve de Conmarcis*, note 829 ; *Enfances Ogier*, éd. Henry, note 2010 ; *Ly myreur des hystors,* éd. A. Goosse, l. 1670-1671, et note correspondante. *WXYZ* offrent la variante suivante : *si (en) mist son doy entre ses dentz.*

337/20 : *foys* (*AJPWXYZ*) a le sens de la locution adverbiale *une (seule) fois* ; l'absence de déterminant se justifie par la négation.

338/26 : *en laquelle bataille il* [*i.e. le roy Jehan d'Acre*] *mourut de par le roy Moÿsant* (*AJPWXYZ*) présente une incohérence. En effet, le récit a rapporté précédemment dans *AJPWXYZ*, que c'était le roi Murgalant qui avait tué le roi d'Acre, cf. 299/3-5 : *le roy Murgalan, qui advisa le roy d'Acre empesché, si le vint choisir au descouvert et lui donna si grant coup de lance qu'il lui passa tout au travers du corps. Mais quant Ogier le vit a terre mort* […]. Cette erreur partagée par tous nos témoins est donc imputable à l'auteur du modèle.

338/27-28 : *et le menay prisonnier dedens Acre, comme le souverain de la bataille de noz ennemis* (*AJ*) : *le* est anaphorique du *roi Moÿsant*, que nous avons corrigé en *Murgalant*. Or, le récit a précédemment indiqué dans *AJPWXYZ* qu'Ogier et ses soldats étaient retournés dans la cité d'Acre avec Noradin constitué prisonnier, cf. 299/15-16 : *Ogier fist reserrer ses gens, si s'en retournerent dedens Acre et amenerent le souldan dedens la cité.* La version fournie par *PWXYZ*, satisfaisante, nous a servi d'appui pour amender notre texte : *et menay le soudan Noradin* (*Moradin Z*) *prisonnier dedens* (*en WXYZ*) *Acre*.

338/30 : *le roy Moÿsant* a été remplacé par *le souldan Noradin* en raison de l'explication donnée dans la note 338/26, mais également à l'appui des versions données par *PWXYZ.*

340/38 : *de son honneur* (*AJPX*) signifie « pour ce qui concerne sa charge » (il porte l'enseigne, cf. 340/8). La formule *empressé de son honneur* n'est pas recensée dans les dictionnaires. Elle a d'ailleurs dû poser problème aux imprimeurs des éditions ultérieures : *WY* l'ont supprimée (*Et quand Ogier le vit en si grand dangier*) et *Z* n'en a retenu que le début (*Et quand Ogier le vit ainsi empressé*).

341/11 : *noz ennemis* signale la prise en charge du récit par le narrateur. *JPWXYZ* offrent *leurs.*

343/16 : *en briefve heure* (*AJ*) « en peu de temps » ne convient pas à la situation. Il s'agit sans doute d'une erreur pour *en bonne heure* (*PWXYZ*), et nous l'avons corrigée. C'est bien, en effet, pour l'avantage de Noradin et de son peuple qu'est arrivé le Vieux Chevalier qui leur a permis la victoire sur l'armée de Moÿsant.

344/12a : ponctuation adoptée à partir de *J* (point) *P* (deux points).

344/12b : *cecy* (*AJXZ* ; segmenté dans *JX*) : ou bien c'est une coquille pour l'adverbe *cy* (*P*), ou bien c'est un pronom cataphorique annonçant *les guerdons et bon*

payemens des plaisirs, services et honneurs. *YW* ont évacué cette ambiguïté en supprimant cette phrase et le reste du paragraphe : le récit y reprend avec le résumé du discours direct du paragraphe suivant : *Et ramentoit en soymesme(s) les biens et pro(u)ffit qu'il lui luy avoit fai(c)t Puis commençait* (*commençoit W*) *a regretter Clarice sa femme, et Dannemarche et son frere Guyon et Gautier son nepveu et aussi le noble paÿs de France.*

344/16-17 : *ne me doint mourir* : ou bien *mourir* est un infinitif substantivé, ou bien, et cela nous paraît plus probable en raison de l'absence de déterminant, on a affaire à l'expression *donner a qqn* + inf. « accorder à qqn de » (cf. *DMF*, *s.v. donner*, I, A, 2, e).

347/8 : *se laissa vaincre, cuidant alonguer sa vie* (*AJPWYZ*) fait référence à la traîtrise de Rubion qui, après s'être avoué vaincu et avoir obtenu le pardon de son oncle Caraheu, a tenté de l'égorger au moment de l'embrasser (cf. 197/7-9).

349/7 : *Judee* (*AJP*) : coquille pour *Inde* (erreur de lettre mise à l'envers) ? Les éditions ultérieures réduisent cette longue phrase en supprimant le passage qui suit *qui rien ne luy estoit* et en reprenant le récit par *Quant Marcisus v(e)it partir son oncle* dans *WY,* et par *Si se mist en mer* dans *XZ.* La leçon a été maintenue parce que sa reprise en 415/12 (*Iude A* ; mais *Inde J* et *Inde la majeur PWXYZ*) et 416/2 (*AJP*) assure la cohérence textuelle. Toutefois, dans *AL*, c'est bien en Inde que Caraheu part chercher Gloriande (cf. K. Togeby, *op. cit.*, p. 153, § 89), mais p. 65, v. 24, on lit *N'ot plus beau Sarrazin desi jusqu'en* ***Judee***, ce qui pourrait expliquer la confusion.

350/12-13 : *si que durant le temps ilz n'eussent osé toucher en aucune maniere jusques aprés la bataille finee* (*AJfP*) : il manque le COD de *toucher*, à savoir *Ogier* que nous avons ajouté. Nous comprenons que Caraheu sait que, d'ici le jour fixé pour son duel avec Lengoulaf(f)re, personne ne portera atteinte à Ogier. *WY* ont supprimé tout le paragraphe ; *XZ* l'ont conservé mais ne contiennent pas le segment concerné et présentent la variante *car il s'y fioit quant il print (le* Z*) champ de bataille contre l'Angoulaffre* (*Lengoulaffre* X), *mais il disoit a soy mesme(s) que le terme estoit a la Sainct Jehan(z) (et* Z*) qu'il feroit si bonne diligence qu'i….*

351/8 : *je suis a mon darnier refuge* (*AJPWXYZ*) : cette expression n'est pas attestée dans les dictionnaires, y compris chez Di Stefano. Elle nous semble signifier « je suis à la dernière extrémité ».

354/5 : *par don* ou *pardon* ? Pour ce mot dont la première syllabe se trouve en fin de ligne, les imprimeurs de *AJ* ont utilisé le signe // signalant la soudure. Mais étant donné l'usage arbitraire de ce signe, nous pouvions hésiter entre les deux découpages impliquant deux analyses grammaticales différentes : soit *requerre* a pour régime *lui donner* (*requerre, par don, lui donner*), soit il reçoit deux compléments juxtaposés (*requerre pardon* et *requerre lui donner*). Comme il est question de *lui donner le saint baptesme*, nous avons opté pour la première solution. Dans *P*, on lit néanmoins *pardon*. *WXYZ* ont supprimé le mot (*XYZ*), voire le passage concerné (*W*).

355/12 : *voit* : l'emploi du présent est ici un peu étrange, même si R. Martin et M. Wilmet (*Syntaxe*, § 155) indiquent que la non-concordance des temps reste « assez fréquente en MF ». La forme attendue serait plutôt l'imparfait, d'ailleurs utilisée dans *JPXW* (*veoit*) et *YZ* (*voyoit*). S'agirait-il alors d'une faute de l'imprimeur ou d'un fait de langue ? M.-Cl. de Crécy, dans la note XLV de son édition de *La belle Hélène de Constantinople*, p. 430, fait justement remarquer que ce genre de « réduction syllabique se rencontre assez fréquemment dans les manuscrits […] » et cite des exemples tirés de *Mabrien*, éd. Ph. Verelst : *oyent* 10, 7 ; 20, 3 = *oyoient*, (« et sans doute du même processus dans *festoient* 43, 2 et *guerroyent* 46, 1), et renvoie à son introduction de *Roman de Ponthus et Sidoine* (p. CXXXVIII), où sont citées d'autres formes ambiguës de ce type. « On peut se demander, précise-t-elle, si des formes d'imparfait comme *emploit, voit, voyent* relevées par G. Bianciotto dans le *Roman de Troÿle*, sont des formes faibles (relevées à côté de *empleoit, veoye, veoit*) où l'hiatus est réduit ou des formes avec réduction d'une séquence *-oioi-* » (cf. *Le Roman de Troÿle*, éd. G. Bianciotto, p. 536, 546).

355/33 : *a leurs mesmes* : voir « Syntaxe ».

355/46-47 : *le saint sepulchre de madame saincte Catherine au mont de Synaï* désigne un lieu de pèlerinage, que nous présente le R. P. Laorty-Hadji dans *La Syrie, la Palestine et la Judée : pèlerinage à Jérusalem et aux lieux saints* : « Les pèlerins

partent du Kaire (*sic*) avec une escorte, arrivent au mont Sinaï, visitent l'église Sainte-Catherine, baisent les reliques, montent à genoux cent marches de la montagne, et s'en vont après avoir laissé leur offrande entre les mains du supérieur du monastère. Ce couvent, qui dans les relations des voyageurs est présenté habituellement sous le nom de Sainte-Catherine, n'est autre que le monastère de la Transfiguration » (p. 362-363). « La célébrité de ce monastère, nous précise-t-il, et la dévotion particulière des pèlerins et des chevaliers du moyen âge pour sainte Catherine avaient donné naissance à un ordre de chevalerie […] » (*ibid.,* p. 367). A. Graboïs nous fournit à ce sujet d'autres indications éclairantes : « […] après les conquêtes arabes de 636-644, la péninsule de Sinaï ne fut plus accessible aux pèlerins, ce qui la fit concrètement exclure de la Terre sainte jusqu'au XIVe siècle. Toutefois l'abbaye de Sainte-Catherine reste un établissement monastique de première importance […]. Au cours des XIIe et XIIIe siècles quelques pèlerins occidentaux s'y rendirent, mais, comme en témoignent les sources disponibles, il ne s'agit là que de cas isolés. […] Au XVe siècle, pour la plupart des pèlerins, l'itinéraire se limitait en pratique au 'pèlerinage du Saint-Sépulcre, et de Jérusalem' » (*Le Pèlerin occidental en Terre sainte au Moyen Âge*, p. 105-106).

359/16 : *faire mal ses besongnes a qqn* (*AJPWXYZ*) : cette expression n'est recensée ni dans *DMF* ni dans *God.* ni chez Di Stefano. Elle est peut-être à relier à *mal besongner* « agir de façon contraire à la morale, à la justice » (cf. *DMF*, *s.v. mal*, II, B, 1) et à *faire bien ses besongnes* « profiter beaucoup » (cf. *FEW*, *s.v. *sunni*, XVIII, 278a) ; elle pourrait ainsi signifier « mal agir envers qqn, lui nuire ».

361/27 : *endurez* peut être du présent ou bien du futur (produit de la syncope de *e* prétonique et de la réduction de *rr* à *r*), comme dans *JP*.

362/3-4 : *a l'arme* : voir 68/9 et 471/6.

365/16-17 : *la retrouver* n'a pas de sens. Cette forme verbale doit être une corruption de *retourner* qui s'explique d'une part par l'interversion de *r*, d'autre part par la lettre *n* placée à l'envers. *La* est donc ici un adverbe de lieu, et non le pronom personnel régime. *Y* a d'ailleurs soulevé l'ambiguïté possible concernant *la* en notant un accent, ce qu'a fait aussi *Z* mais en plaçant en outre *là* après l'infinitif. Nous avons corrigé le texte en adoptant la leçon donnée par *JPWXYZ*.

365/22 : *il* représente Gautier.

365/27 : *le dit* : nous pourrions aussi lire *l'edit.*

366/4 : *monstrez vous a ceste fois* (*AJ*) pourrait présenter une lacune si l'on considère les versions de *PWXYZ*, plus éclairantes : *m. v. a c. f. vaillant PWXY*, *m. v. a c. f. vaillant homme Z*. Mais nous avons choisi de garder la version de *AJ* étant donné que *soy monstrer* peut prendre le sens attesté de « se distinguer » (par une victoire).

367/19 : la formule *estre de la taille de qqn* (*AJPWXYZ*) n'est pas attestée dans les dictionnaires, y compris chez Di Stefano. *Taille* a ici le sens de « force, niveau » (cf. *TLFi*, *s.v. taille,* XV, 1316, III, A, 1, a).

369/5 : *ensepulturé* ou *en sepulture* ? Nous avons choisi la soudure à l'appui du découpage adopté dans *AJP*.

369/16-17 : *qui les osta de leur propos* : *DMF* (cf. *s.v. oster*, I, B, 1, a) propose pour l'expression *oster qqn de ses propos* le sens de « faire changer d'avis » qui ne convient pas ici. Il s'agit plutôt d'« interrompre la conversation (de qqn) ».

369/20 : *noz gens* désigne les traîtres, dont le duc de Normandie, qui ont pris la fuite.

371/3 : la leçon *Or furent les fais entremés* (*AP*) nous paraît moins satisfaisante que celle de *J* : *Or furent la faiz entremés*. Comme *fais* semble davantage un participe passé qu'un nom, nous avons corrigé *les* en *la,* d'après *J. Fais* pris comme nom fait d'ailleurs figure d'intrus dans l'énumération des divertissements. *XZ*, même s'ils réduisent l'énumération, utilisent eux aussi l'adverbe *la* : *O. f. la jeux et esbatemens a grands merveilles* ; *Y* a évacué le problème en supprimant toute la proposition ; *W*, qui réduit fortement le paragraphe, ne contient pas ce segment.

371/17 : *souldoiers* (*AJ*) est sans doute une coquille pour *souldoiés*. Nous l'avons corrigé en raison de la construction, reprise en 371/20 (ces hommes sont soudoyés *pour .XV. mois*, *pour un an*), et conformément à *P*. Mais *souldoiers* pourrait également être un nom signifiant « mercenaires ».

371/17-18 : *Et je vous en regracie et mercie, car le present est honnest* : nous avons présupposé que c'était Gautier qui répondait à Charlemagne (certes, sans incise contenant un verbe de parole), mais il aurait pu également s'agir du début de la réplique de Caraheu.

371/23-24 : *je leur machine la destruction de leurs païs et expedicion de leurs vies en sera de brief !* présente une double construction (*apo koinou*) : *l. d. d. l. p. e. e. d. l. v.* est utilisé à la fois comme régime de *machine* et sujet de *sera.* Les éditions ultérieures ne semblent pas l'avoir comprise : *WY* ont abrégé et transformé la fin de la phrase (*d. l. p. et de leur foy*) ; *XZ* ont supprimé *en sera de brief.*

373/1 : *ensemblez ensemble* est pléonastique. Nous aurions pu changer le participe passé en *assemblez* à l'appui de *J* et d'autres passages de notre texte (cf. 381/24, 382/11-12, 387/18), pour autant la formule serait restée redondante. Nous aurions pu également considérer que l'adverbe était superfétatoire et le supprimer, comme dans *PWXY*. Mais nous avons finalement choisi de valoriser une nouvelle fois l'argument de la fidélité maximale au texte, et rendre ainsi compte de son style. Ce début de phrase est réécrit dans *Z* : *Les barons et chevaliers s'assemblerent*.

375/7-9 : *il seroit plus convenable de* […] *faire crier a son de trompe que tout chief de maisons, nobles chevaliers et borgois, sans en demourer nul, pour venir au grant convive* pose un problème de syntaxe commun à *AJP* et à *XZ* (*i. s. p. c. d. faire venir aux pavillons que* (*ou Z*) *autrement f. c. a s. d. t. q. tous chiefz d. m. n. c. e. b. s. e. d. n. p. v. a. g. c.*). En effet, on attendrait dans la proposition introduite par *que* un verbe conjugué, comme dans *WY* qui fournissent la version *i(l) s. p. c. d. faire crier a s. d. t. q. t. chiefz d. m., n. c., & b. s. e. d. n. eussent a v. a. g. c.* Le texte emploie d'ailleurs cette construction en 513/3. Il est possible également que *que* soit de trop et que *crier* ait ici le sens de « crier qqch par un crieur » mais ce sens n'est recensé ni dans *DMF*, ni dans *God.* ni dans *FEW*. Nous avons donc amendé notre texte à l'appui de *WY*.

377/4 : *partie* (*APX*) « départ » est d'un emploi rare d'après *DMF* (*s.v. partie*, IV). *JZ* contiennent la leçon *departie*. Le segment *touchant la partie d'Ogier* est absent de *WY*.

377/5 : *il l'avoit* (*AJ*) mais *ilz l'avoient* (*P*) : le verbe a pour agent les Templiers. Nous n'avons néanmoins pas corrigé considérant qu'il peut être fait référence au groupe, au Temple (accord par syllepse inversée).

378/20 : *il sortit une grande tempeste de temps* (*AJPWXYZ*) : *DMF* enregistre l'emploi impersonnel de *sortir* au sens de « jaillir, naître » (*s.v. sortir*, II, C, 2). Il fait

remarquer que la leçon *sort* pourrait être une forme de *sourdre*. Mais notre texte ne permet pas de conforter cette hypothèse : nous avons *sortit* et non *sordit*.

379/4 : *Gaulthier le fit despouiller tout nu et luy oster sa chemise* pourrait paraître incohérent puisque l'action a déjà été effectuée : *et le fist despouiller tout nu* […] *et quant il fut despouillé* (378/3-4). Mais on comprend un peu plus loin que dans ce dernier cas, le personnage n'était pas alors « tout » nu : *Godebeuf, qui fut la tout nu en chemise* (378/13-14). « L'importance du vêtement protecteur était, en effet, d'après Cl. Gaier, telle que l'attribut 'armé' signifiait au Moyen Âge, revêtu d'une armure 'plutôt que doté d'une arme offensive' dans le sens actuel. Inversement on disait d'un combattant non protégé […] qu'il était 'désarmé' ou 'tout nu' ce qui est tout comme » (*Armes et combats dans l'univers médiéval*, p. 172). Plus généralement, *nu* signifie sans les vêtements de dessus.

379/4-7 : le supplice infligé à Godebeuf a un point commun avec celui que subit le criminel Fromont dans *Jourdain de Blaives* (chanson de geste de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe siècle), lui aussi enduit de miel et livré aux abeilles, si ce n'est qu'il a été préalablement écorché vif.

381/2 : *il estoient* a été corrigé en *il estoit*, à l'appui de *JP*. Certes, nous aurions pu considérer que *il* représente Gautier et son armée. Mais Gautier est le sujet de la proposition précédente, et l'on peut supposer que *il* lui est coréférent. D'ailleurs, c'est bien du jeune homme seul dont il est question dans les propositions suivantes.

382/3 : qui représente *lui* ? l'*espie* ? *toute la seigneurie* ? sa nièce Clarice ?

382/10 : *vous (me) sçavrez a dire* (*AJPWXYZ*) : la présence de la préposition *a* pour cet emploi du semi-auxiliaire *sçavoir* « être capable de » est rare d'après *DMF* (*s.v. savoir*, III).

383/20 : *s'en tira son chemin* (*AJP*) : l'expression n'est pas attestée à la forme pronominale dans *DMF*. *XZ* l'ont remplacée par *print s. c.* ; *WY* ayant réduit ce passage ne contiennent pas cette expression. Voir aussi 490/2.

385/6 : la forme étymologique *vestre* a été acceptée parce qu'étant une forme attestée en AF, elle a pu persister en MF.

385/7 : *ce que* : « la personne qui ».

385/19 : *print son tour* : le sens enregistré dans *God.* pour cette expression ne convient pas (*s.v. tourn*, X, 787a, « prendre son essor »). *FEW* (*s.v. tornare*, 13/2, 51a) recense *prendre son tur vers*, « se diriger vers », ce qui est plus satisfaisant. Marcisus a en effet feint de prendre une direction et, une fois hors du champ de vision des guets, il bifurque pour regagner le camp français.

386/7 : l'absence de *me* est fautive puisque Marcisus propose à Gaulthier de ne pas demander son avis à lui, mais à Caraheu.

387/14 : *desiroit* est une forme de conditionnel (*rer* > *rr* > *r*), on lit d'ailleurs dans *JP desireroit*.

388/39 : *decret* (*AJPWXYZ*) : les sens proposés par les dictionnaires ne conviennent pas. Il apparaît ici comme un synonyme de *signail*, « signe ».

389/27 : *vendirent* a pour agent les Templiers.

390/3 : *ilz f*[*u*]*rent em parlementer ensemble* : la construction est curieuse. La forme infinitive nous semble être une leçon fautive (erreur de lettre, *r* pour *z*), et nous l'avons corrigée à l'appui de *JPXZ* : *i. f. emparlementez e*. *FEW* (*s.v. parabolare*, VII, 609a) date l'apparition de l'adjectif *emparlementé*, signifiant « qui est en conversation », de 1528 ; notre texte en offrirait alors une attestation antérieure.

390/10-11 : *Clarie a chascun coup lui presentoit la luitte* : cette expression semble être l'équivalent de *presenter la bataille*, « proposer de faire l'amour » (*DMF*, *s.v. presenter*, C, 1). *God.* (*s.v. luite*, X, 98b) fournit d'ailleurs un exemple de ce mot au sens d' « ébats amoureux ». Il faut sans doute comprendre que Gautier repousse les avances de la païenne parce qu'elle n'est pas encore baptisée. La pratique religieuse habituelle dans les chansons de geste interdit à un héros chrétien de donner un baiser à une Sarrasine avant qu'elle n'ait été baptisée (cf. *Huon de Bordeaux,* éd. W.W. Kibler et Fr. Suard, p. 135, note 2400).

390/22-23 : *c'estoit le haubert propre que saint George portoit quant il estoit en vie* : d'après K. Togeby, ces armes « peuvent faire penser à l'apparition de saint Georges dans Aspremont » (*op. cit.*, p. 138, § 80).

391/5 : *Orion* (*AJ*) : *P* emploie systématiquement *(H)orien* pour désigner ce personnage.

391/12 : *Je renye Mahon !* : soit il s'agit d'un juron blasphématoire (cf. *DMF*, *s.v. renier*, A, 1), soit il faut comprendre : « Je renie Mahomet, sous-entendu si vous dites la vérité ».

392/24 : *la* est équivoque : ou bien ce pronom représente Clarice, la maîtresse de la demoiselle, ou bien il est mis pour *le*, utilisé par *JP*, et représente Gautier, qu'elle est chargée de mettre en lieu sûr.

401/21 : *prester le collet* (*AJPWXY*) n'a été trouvé que chez Di Stefano (*s.v. collet*, 183b) qui en fournit deux exemples situés dans un même passage (Cholières, II, 192-197) avec les sens distincts de « tenir tête » et de « donner assistance ». Nous proposons ici « relever le défi ». *Z* a réduit la fin de la réplique de Gautier contenant ce passage (depuis *tout a mon ayse*).

403/2-3 : *qu'il desiroit la veoir* : soit *que* est un pronom relatif, auquel cas l'emploi de *la* est redondant, soit *que* est une conjonction à valeur causale.

403/4-5 : *si ne reposoit que des oreilles* (*AJP*) : Di Stefano recense une expression proche, *dormir de l'oreille*, « dormir profondément », mais ce sens n'est pas approprié puisque précisément Gautier a du mal à trouver le sommeil. *FEW* (*s.v. auricula,* XXV/2, 991b) propose pour la même expression le sens de « manquer de vigilance », mais ce n'est pas non plus satisfaisant. Le passage est absent de *WXYZ*. Nous proposons donc : « il dormait d'un sommeil léger ».

406/7 : *il* représente Guyon.

406/11 : *perdit le souffle* : voir 39/23.

407/24-25 : *mais du heaulme qu'il le dommagast, non* : « mais il n'endommagea pas le heaume ». La construction est disloquée.

409/4-5 : *a pointe de cheval* : *FEW* (*s.v. pŭncta*, IX, 575a) et *DMF* (*s.v. pointe*, B, 1) ne recensent que l'expression *a pointe d'esperons*, adoptée par *WXYZ*.

410/5 : *leur* (*AJ* ; mais *lui P*) est acceptable parce que Clarice est en compagnie de ses *damoiselles* (409/17).

410/8 : *si le couvrit baiser* a été corrigé à l'appui de *JP* en *si le courut baiser* (voir aussi 411/3-4, 426/16). Mais cette leçon de *A* est intéressante dans le sens où elle évoque l'expression moderne « couvrir de baisers ». *WYZ* ont supprimé ce passage, et *X* l'a glosé.

412/7-9 : *et s'il est possible en ce monde que nous puissons employer les corps et biens sont du tout a vostre commandement* présente une rupture de construction. Nous avons corrigé en ajoutant le PPS *nous* (*q. nous n. p.*) à l'appui de *JP*. Mais il

pourrait également s'agir d'un *apo koinou* : *les corps et biens* serait à la fois le régime de *employer* et le sujet de *sont.* Ce passage a été supprimé dans *WY.*

414/1 : *Par ma foy, se dit la dame Clarice* n'est pas cohérent puisque c'est Guyon qui s'exprime et il s'adresse à Clarice. Notre correction s'appuie sur *JPWXY* : (*Ma*) *dame Clarice, j'ay entendu que.* Ainsi, nous avons supprimé *se dist la*, mais nous avons conservé *par ma foy.*

415/11 : *Iude* : coquille pour *Inde* (*J* et *Inde/Ynde la majour PWXYZ*) ? Nous avons gardé intact notre texte étant donné qu'au paragraphe suivant, nous trouvons *Judee* dans *AJP* (416/2) (mais *Inde WXYZ*) et que précédemment, lorsque Caraheu s'est séparé de sa dame, il était précisé : *laisser en Judee sa dame Gloriande* (349/7). Voir 349/7 et 416/2.

416/2 : *Judee* : voir 349/7 et 415/11. Dans *A*, la cohérence textuelle est assurée, il n'y a pas de fluctuations comme dans les autres témoins. Dans *WXYZ*, on lit *Inde.*

416/9 : *ajouxter plus grant foy es parolles du chevalier* : *es* (*AJPWXYZ*) peut autant être interprété comme la forme contractée de *a* + *les* que comme celle de *en* + *les* puisque *DMF* atteste les deux constructions pour cette expression (cf. *s.v. ajouter,* I, C). Voir « Morphologie ».

418/18 : *soy recueillir* (*AJ*) : s'agit-il du verbe pronominal avec le pronom réfléchi qui renvoie aux bateaux (*se* dans *WY*) « se retirer », ou bien du verbe transitif direct qui a pour complément *soy* mis pour *eux* (forme utilisée dans *PZ*) représentant Caraheu et ses alliés ou *luy* représentant Caraheu seul ? Dans X, on lit *eulx reculler.* Nous penchons davantage pour la seconde solution : il s'agirait bien pour les assaillants de quitter la terre de Babylone par la mer au cas où les forces du soudan prendraient le dessus.

418/22 : *ilz estoient tous a ung maistre* : qui est le *maistre* ? S'agit-il du dieu des chrétiens ? du monde chrétien ?

418/23 : *tout ung* : Florion veut signaler qu'il s'est rallié aux chrétiens. On peut d'abord penser qu'il reprend dans une tournure elliptique les propos de Gauthier : *Gaulthier leur respondit qu'ilz estoient tous a ung maistre* (418/22). Il peut s'agir aussi de la locution enregistrée par *DMF* (*s.v. un*, II : « de la même façon ») et Di Stefano (*s.v. tout*, 860a : « ensemble, comme une seule personne, pareil, également »).

420/2-3 : *traynans par terre les fers de leurs lances en signe d'amour* (*AJPXZ* ; *t. l. l. e. s. d'a. YW*). C'est là, semble-t-il, un signe de dispositions favorables envers des alliés. *DMF* (*s.v. amour*, A, 3, a) recense l'extrait suivant : *le roy des poissons lui commença a faire moult de admiracions en signe de humilité et de paix, et tant que le chevalier cognut tresbien son intencion, pourquoy il rebouta son espee. Et le roy tourna sa pointe et son espee sus son dos en signe d'amour, et puis aproucha le chevalier en soy aprivoisant de lui* (*Perceforest*, III, t. 2, 282).

420/7 : *chascun advisa le sien* : « chacun se choisit un adversaire ».

425/27 : *dist* a pour agent *cellui qui avoit la charge des crestiens* (425/5).

427/8 : *la destrousse qu'ilz avoient veu faire* : il est fait référence ici au butin que Noradin a été forcé de remettre aux chrétiens, cf. 422/5-7.

428/11 : *se cercherent l'ung l'autre* : cet emploi pronominal n'est pas attesté dans les dictionnaires. D'ailleurs, *Z* supprime le pronom réfléchi ; *WY*, quant à eux, ont réduit le récit du combat de sorte que ce segment est absent. Nous comprenons : « ils s'attaquèrent ».

428/15-16 : *mais je croy que leurs dieux estoient endormis, car il ne les entendoient pas* est un commentaire ironique du narrateur « à propos des dieux des païens pour montrer l'impuissance et la vanité de ces idoles » (N. Lioce, « Burlesque et dérision dans 'Ogier le Danoys' en prose », p. 287). À propos du motif du « 'sommeil' des faux dieux », voir Ph. Ménard, *Le rire et le sourire*, p. 63, note 143. ainsi que J. Subrenat qui met en lien ce motif avec l'endormissement des idoles bibliques (« Les divinités sarrasines sont-elles des personnages bibliques ? », p. 447-449).

433/8-9 : *et suis content de la (le P) passer* (*AJP*) : ou bien il s'agit d' « accepter » la proposition (cf. *DMF, s.v. passer*, IV, B, 1), mais alors *la* n'est pas anaphorique d'un nom féminin exprimé, ou bien *la* est mis pour *le* comme le suggère *P*, auquel cas il s'agit de « passer l'accord » (*ibid.,* IV, B, 3 ; cf. *convenant* 433/4 et *acord* 433/12), à moins que l'on ait affaire à la formule *le passer* avec pronom neutre, « s'en tirer » (*ibid.*, III, C, 1). C'est la deuxième solution qui nous semble la plus plausible en raison du cotexte et du contexte. *WY* ont évacué le problème : *e. s. c. de le faire* (avec interversion de *de* et *le* dans *Y*).

434/20 : *les deux dens de l'oeil* : cette formule commune à *AJPWY* (absence de la description de la sœur de Branquemont dans *XZ*) n'est pas recensée dans *DMF* ni dans *God.* ni même chez Di Stefano. D'après le *TLFi* (*s.v. dent,* VI, 1120b, B) c'est une locution populaire qui désigne les canines supérieures (cf. *Les Gasconismes corrigés…*, p. 36). Dans un article publié sur internet le 4 septembre 2011, le Dr A. Hauteville explique que « depuis l'Antiquité, les médecins savent que très souvent des problèmes oculaires peuvent être d'origine dentaire. À tel point qu'on a appelé la canine supérieure la 'dent de l'œil'. Pour certains auteurs d'ailleurs il s'agit de l'incisive latérale supérieure » [conseildentaire.com/2011/09/04/la-dent-de-loeil/]. D'après un autre article intitulé « canine (cf. dent de l'œil) : « On appelle la canine supérieure « dent de l'œil », car, elle descend dans le maxillaire le long d'un canal oblique en bas et en dehors. Celui-ci est dirigé à partir de la région lacrymale dans l'angle interne de l'œil, vers l'extérieur et vers le bas » [from.scratch.free.fr/**dent**cyclopedie/pdf/canine.pdf]. La locution adverbiale *de l'œil* signifie « de manière évidente », ainsi la formule *les dents de l'œil* désignerait les dents visibles, à savoir les incisives ou les canines.

434/16-20 : la description de la sœur de Branquemont est, d'après K. Togeby, « empruntée textuellement à *Huon de Bordeaux* » (*op. cit.,* p. 224, § 137 ; voir aussi G. Paris, *Romania,* 21, 1892, p. 138). Elle apparaît en effet dans des circonstances similaires puisque c'est là aussi en plein duel que le géant Agrapart, frappé de la bonne mine du jeune chevalier Huon, lui propose en mariage sa sœur. Mais le portrait y est plus laconique : *Si te donrai un moult rice present : / Ma suer germainne, noire est com arement / Graindre est de moi, si a un pié de dent* (*Huon de Bordeaux*, éd. P. Ruelle, LXV, v. 6560-6562). Toutefois, dans les deux cas, les traits physiques de la géante en font un être démoniaque avec son *visage aussi noir comme encre, et les yeulx aussi rouges et aussi enflambez comme ung tison de feu*. Comme le souligne effectivement B. Guidot, « les trouvères des chansons de geste et leur héros ont constamment tendance à considérer que les géants païens sont des envoyés de Satan sur terre. Dans la palette de couleurs qui caractérisent leur apparence physique, le rouge et le noir sont privilégiés » (« Le géant sarrasin dans la *Bataille Loquifer* », p. 88 ; voir aussi P. Bancourt, *op. cit.,*

p. 573-575). Ce passage est également très proche de celui de la *Bataille Loquifer* où le géant, pour convaincre Rainouart de se convertir à la religion de Mahomet, lui offre sa sœur : *« Jou te donrai ma seror Malargu / Qui une toise a bien le oil mousu* […] / *Se t'en as oir, molt t'est bein avenu »* (v. 1366-1369). Dans les deux cas, « le motif des géantes est burlesque car la féminité supposée se dilue dans un monde viril marqué par le monstrueux » (B. Guidot, *ibid.,* p. 92). Le prosateur s'écarte du reste de *AL* où d'une part il était question non de la sœur mais de la fille du géant et où d'autre part le portrait, bref, ne peignait pas les traits d'une géante et d'une diablesse : *Je vous dourray ma fille ou grant est la beautés / N'a si belle pucelle en XXX. royautés / Ysaquarie a nom a mouller vous l'arés* (p. 625, v. 14-16).

434/21-22 : *tu seras seigneur totallement de Babiloine et avras les clefz pour entrer jusques en Paradis terrestre* : sur cette idée de l'existence du Paradis sur terre, en Orient, nous renvoyons à l'explication de J. Delumeau : « Les juifs et les chrétiens restèrent longtemps persuadés que le paradis terrestre avait réellement existé. Beaucoup pendant plusieurs siècles continuèrent même à penser qu'il subsistait toujours comme lieu d'attente pour les justes avant la résurrection et le jugement dernier dont l'échéance était estimée proche. À l'intérieur de cette conception globale, des opinions diverses se firent jour. Pour les uns, le paradis se trouvait dans un endroit reculé de la terre et conservé dans son état premier, mais devenu inaccessible, sauf à des voyageurs munis d'un passeport exceptionnel et d'un guide angélique. » (*Une histoire du paradis. Le jardin des délices,* p. 37). Or, dans notre texte, l'accès au Paradis se fait sans guide et sans passeport, mais avec des clés.

435/10 : *aschever de maladier qqn* (*AJPX*) n'est pas attesté dans les dictionnaires, y compris chez Di Stefano. Pour le second verbe, les dictionnaires proposent le sens unique de « être malade », mais *God.* (*s.v. maladier*, V, 107c) évoque dans son deuxième exemple une blessure au couteau. L'expression est à mettre sur le même plan que *achever de tuer/ meurtrir/ peindre qqn* (cf. *DMF*, *s.v. achever*, I, A, 2). Nous proposons donc : « abréger les souffrances de qqn, lui donner le coup de grâce ». *Z* offre la variante *pour l'achever de maladie.* Dans *WY*, cette formule est remplacée par *pour luy coupper la teste.*

436/16-17 : *Adonc Gaulthier leur respondit qu'il n'estoit pas de faire* (*AJPX*) : ou bien il manque un adjectif, tel que *heureux, content*, ou bien l'on a affaire à l'expression *il est de* + inf. « il faut, il convient ». Étant donné que quatre témoins partagent la construction, nous avons opté pour cette seconde solution. *WY* ont modifié et réduit la phrase : *Adonc Gautier respondit qu'ainsi failloit faire*. *Z* a supprimé le segment.

437/30 : *si seroit bon, se me semble, mander vostre pere* : Moÿsant ne s'adresse plus ici à Ogier, mais à Gautier.

439/13-14 : *lesquelles trahisons par eux conspirees et faic*[*t*]*es leur fist recorder au long* : « il leur fit raconter dans le détail les crimes qu'ils avaient conspirés et accomplis ».

439/14 : la lacune de *et* s'explique peut-être par l'emploi du *s* final adventice, mis pour le signe d'abréviation *7*.

440/5 : *monterent* a pour l'agent *les princes françois* ; *avecques* est un adverbe « en même temps ».

440/15 : *lui* (*AJP*) : nous avons conservé cette forme considérant que le référent, *les princes françois*, était pris pour un tout. *WYZ* l'ont remplacée par *leur* ; *X* l'a supprimée.

441/6 : *le vent les singla* (*AJPWXYZ*) : soit on a affaire à une construction factitive du verbe *singler* avec le sens de « faire avancer à la voile », mais celle-ci n'est pas attestée dans les dictionnaires, soit il s'agit du verbe à l'autre étymon « frapper ».

441/15 : *a son baptesme on lui changea et eut nom Acaire* : « Lorsqu'un Mahométan […] se convertissait, explique A. Dauzat, on lui donnait un nom nouveau » (*Traité d'anthroponymie française*, 2e éd., p. 354). Ainsi, Caraheu « est identifié avec un saint du pays, le saint Acaire de la *Feuillée* d'Adam de la Halle » (É. Roy, « Les dates des chansons d'Ogier », p. 420).

441/18-19 : *sainct Thomas* : voir J.-Fr. Salles « La Tradition de saint Thomas apôtre en Inde - La Bible et l'Asie, les premières croisades », p. 59-61. Il rappelle tout d'abord que les *Actes* apocryphes « attribue l'évangélisation de l'Inde à Thomas l'apôtre » (p. 59), puis il précise : « Aucune donnée textuelle contrôlée ne confirme l'existence d'un christianisme indien antique dans les premiers siècles

de notre ère. Mais la légende de saint Thomas existe, et comme tout credo fondateur, il convient de l'estimer » (p. 61).

442/3-4 : *quant pour sa saincte foy catholique remettre (mettre X) sus es parties infidelles* (*AJPX*) : il manque un verbe conjugué. Nous avons recouru aux points de suspension supposant la phrase inachevée : *q.* [*Dieu t'avoit envoyé*] *p. s. s. f. c. r. s. e. p. i.* Ce segment a été supprimé par *WYZ.*

442/8 : *une grant roche d'aymant* : nous avons considéré que *aymant* était ici un nom commun désignant le minerai dont est constituée l'île, et non le nom propre correspondant au toponyme de l'île, en raison notamment de l'article indéfini. À propos de cette *roche d'aymant*, voir Ph. Verelst, « L'Art de Tolède ou le huitième des arts libéraux : une approche du merveilleux épique », p. 38 ; C. Cazenave, « L'imagination au pouvoir : le décor onirique du périple de Huon dans la *Chanson d'Esclarmonde* », p. 28-36. Nous renvoyons, en outre, comme l'a fait justement Ph. Verelst dans la note 27.1 de son édition de *Mabrien*, à J. Delumeau, *Une histoire du paradis. Le jardin des délices*, où est évoquée l'île du Prêtre Jean, d'après les *Voyages* de Jehan de Mandeville : « Celle-ci est difficile d'accès, à cause des rochers aimantés qui parsèment la mer autour d'elle et qui attirent tous les éléments de fer que contiennent les navires : de sorte que ceux-ci se disloquent » (p. 109). « On ne peut s'empêcher, ajoute Ph. Verelst, de songer au *Sixième voyage de Sindbad le Marin*, où il est question d'une mystérieuse île-montagne vers laquelle les navires se trouvent irrémédiablement attirés, sans aucun espoir de retour ; là il n'est toutefois pas fait état de magnétisme, mais seulement d'un courant très rapide » (*Les Mille et une Nuits. Contes arabes*, p. 274-276). Voir en outre G. Huet, « La légende de la montagne d'Aimant dans le roman de *Berinus* ». Le séjour en Féérie constitue « une sorte de point de passage obligé dans de nombreux textes post-épiques », précise Fr. Suard (« *Meurvin* et *Mabrian*, deux épigones de la *Chevalerie Ogier de Danemarche* et de *Renaut de Montauban* », p. 158) : ce motif apparaît dans la continuation de *Huon de Bordeaux,* appelée traditionnellement *Esclarmonde*, et dans *Mabrien* qui y fait référence (cf. éd. de Ph. Verelst, p. 222, 27, 1, l. 26-28 : *et le mena droit au rochier ou Hue de Bordeaux avoit esté mené*). Voir à ce sujet Fr. Suard, « La *Bataille Loquifer* et la pratique de l'intertextualité au début du XIIIe siècle »,

p. 499-500 et L. Harf-Lancner, *op. cit.*, p. 282 (qui montre que le passage concerné du remaniement en prose *d'Ogier* est similaire à celui de *Mabrien*). Voir enfin K. Togeby, *op. cit.,* p. 141, § 81 : « La légende de l'île de l'*aimant* ou de la montagne d'aimant remonte à l'*Histoire du Troisième Calender* et au *Sixième Voyage de Sindbad le Marin* dans les *Mille et une Nuits,* et aux *Voyages d'Aboulfaouaris* dans les *Mille et Un Jours*. En passant par une traduction latine du texte allemand *Herzog Ernst*, le thème a d'abord été adopté par la littérature française du XIIIe siècle dans *Esclarmonde*, continuation d'Huon de Bordeaux, et dans *Berinus*, poème dont nous ne connaissons que la version en prose du XIVe siècle. La source directe du roman d'Ogier a dû être Esclarmonde, étant donné que notre roman [*i.e.* Continuation] s'inspire à bien des égards de l'histoire d'Huon de Bordeaux. »

442/11 : *ayez* peut être une p2 (*-z* = *-s*) ou une p5 ; le passage du vouvoiement au tutoiement, et vice versa, est courant en MF ; voir « Syntaxe ».

443/1-3 : *le basteau* [...] *arriva pres du chastel d'Aymant qu'on nomme le chasteau d'Avallon, qui n'est gueres deça Paradis terrestre, la ou furent ravis en une raye de feu Enoc et Helye* est une reprise fidèle du contenu de *AL* : *Car le Danois s'en va ou chastel d'Aimant / Qui fu par Faerie lés Avalon le grant / Et Paradiz terrestre est un petit avant / Dont Enoc et Elie vont le saint lieu gardant* (p. 632, v. 17-20). Mabrien rencontrera aussi ces deux personnages bibliques au cours de son voyage en *Faerie*. « Selon une tradition bien établie, explique en effet Ph. Verelst, on croyait à l'existence, sur terre, du paradis, où vivaient Hénoch et Élie. » (*Mabrien*, p. 466, note 30.5) et il renvoie à J. Delumeau, *op. cit.,* p. 37 : « Dans ce lieu d'attente, quel qu'en fût la localisation, vivaient Hénoch (Genèse, 5, 24) et Élie (2 Rois, 2, 1-18) qui avaient été soustraits à la vue des vivants sans avoir connu la mort ». À propos du remaniement en prose d'*Ogier*, se reporter à L. Harf-Lancner, *op. cit.*, p. 282. Voir enfin 434/21-22 et 442/8.

444/8-9 : *grans navires ... attachees* (*AP*) : le substantif *navires* est-il féminin ici ou a-t-on une erreur sur le participe passé ? *J* a opté pour la deuxième solution, *XY* pour la première avec la forme *grandes*, mais l'ambiguïté demeure dans *W.* Quant à *Z*, il a supprimé l'adjectif et le participe est accordé au féminin.

444/12 : *arraperent* (*AJP*) pourrait être considéré comme une erreur pour *atraperent.* Mais, étant donné que cette forme est reprise quelques lignes plus loin (444/15) ainsi que dans *JP,* et qu'elle est attestée dans *DMF* avec deux sens acceptables (« saisir avec force » et « s'accrocher à »), nous l'avons conservée. *WXYZ* l'ont remplacée par *arresterent.*

444/15 : *arraper* (*AJP*) / *at(t)raper* (*XZ*) / *empoingner* (*WY*) : voir note précédente.

446/13-14 : *qui lui fai*[*s*]*oit pis pource qu'il ne avoit point de conpaignie que pour son gitte* (*AJP*) est sans doute à comprendre de la façon suivante : pour Ogier, c'était pire d'être tout seul que de devoir dormir là. Ainsi, *pis* aurait pour complément *que pour son gitte.* Cette construction a dû poser problème aux éditeurs de *WXYZ* qui ont supprimé *que*.

446/14-21 et 447/1 : comme le suggère L. Harf-Lancner, ce passage est sans doute inspiré de l'épisode du cheval noir dans la *Queste del Graal* (éd. Pauphilet, p. 92) (*op. cit.*, p. 282, note 53).

447/5 : d'après *FEW* (*s.v. bestia,* I, 340b), *bestions* (*AJPXZ*) est dit depuis Bonaventure Des Périers (né vers 1510 et mort en 1543 ou 1544). Or *AJPX*, et peut-être *X* (1536 ?), en offrent une attestation antérieure. D'après le *TLFi* (*s.v. bestion,* A), la première attestation du sens technologique de « représentation d'un animal » date de 1520 : « cité dans *Bull. de la Soc. Archéol. de Lorraine,* t. 3, p. 39 dans *IGLF Techn.* : [pour avoir fait] toutes les plomberies d'anticailles, bestions et dorure ». *WY* ont supprimé le mot.

447/3-8 : la description de lits merveilleux et de leurs accessoires est un thème fréquent de la littérature médiévale ; nous en trouvons une notamment dans *Huon de Bordeaux* (éd. par P. Ruelle, v. 4940-4956). Voir à ce sujet E. Faral, *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge*, p. 340-341 ; O. Söhring, *Werke bildender Kunst*, § 51-53.

447/10a : *luiton* : à propos du mot *lutin*, Ph. Ménard et E. Baumgartner écrivent : « D'abord *netun, neitun*, puis *nuiton*, sous l'influence de *nuit*, dérivé de *Neptunus*, dieu de la mer chez les Romains assimilé ensuite à un démon païen, notamment de l'eau, de la nuit ; *nuiton* a été altéré en *luiton* sous l'influence de *luiter* « lutter », le changement de suffixe venant de l'influence de mots comme *hutin* 'entêté, querelleur'. D'abord employé au sens de 'démon, esprit mauvais', *lutin*

désigne, à partir du XIVe siècle, un démon plus malicieux que méchant » (*Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*, p. 459-460).

447/10b : *Artus* apparaît assez souvent comme le roi de *Faerie* dans les textes épiques tardifs : c'est le cas dans l'épisode féérique de la *Bataille Loquifer* et dans *Mabrien* (éd. de Ph. Verelst, 27/12, l. 1-2). À ce sujet, voir L. Harf-Lancner, *op. cit.*, p. 72, 284 et 288 (ces deux dernières références à propos du remaniement en prose d'*Ogier*) ; J. Wathelet-Willem, *La Fée Morgain dans les chansons de geste*, p. 211-212 ; A. Graf, « Artu nell'Etna », p. 303-325 ; A. Pioletti, « Artu, Avallon, l'Etna », p. 6-35 ; P. Ribémont, « *Mabrien* ou le cheminement d'un chevalier du XVe siècle en route vers le roman d'aventures », note 78 ; Fr. Suard, « *Meurvin* et *Mabrian*, deux épigones de la *Chevalerie Ogier de Danemarche* et de *Renaut de Montauban* », p. 159.

448/1 : *Or est Ogier couché* […] *a son aise reposer* : la construction est correcte si nous la relions à l'expression *se coucher dormir* « s'étendre pour dormir » (cf. *DMF, s.v. coucher*, I, B, 1). Il faut comprendre qu'Ogier est couché pour se reposer à son aise. *WXYZ*, n'ayant sans doute pas compris cette construction, ont supprimé l'infinitif.

450/6-7 : *Ogier, qui estoit environ de l'eage de cent ans, le retourna en l'eage de trente ans* (*AJP*) : ou bien *le* est adventice et il faut le supprimer sur le modèle de *WXYZ*, ou bien *le* est une coquille pour *se* (*DMF* atteste la forme pronominale pour le sens de « revenir »), ou bien encore *le* représente *l'eage*. Nous avons opté pour cette troisième hypothèse, partant du principe que si la leçon était partagée par nos trois premiers témoins, elle devait être acceptable.

450/22a : le nom d'*Auberon* est emprunté à *Huon de Bordeaux.*

450/22b : *Mallambron* : l'origine de ce luiton est là aussi à rechercher dans *Huon de Bordeaux* où il est un personnage de la suite d'Auberon, condamné, à la suite d'une faute commise à l'encontre de son maître, à devenir génie marin, tout en reprenant à certains moments la forme humaine. « C'est donc une figure favorable » (W. W. Kibler et Fr. Suard, *Huon de Bordeaux*, p. 301, note du vers 5438). Il réapparaîtra dans *Meurvin* où il a le pouvoir de se rendre invisible. Voir aussi Fr. Suard, « *Meurvin* et *Mabrian*, deux épigones de la *Chevalerie Ogier de*

Danemarche et de *Renaut de Montauban* », p. 161. K. Togeby propose une seconde source : *Gaufrey* (*op. cit*., p. 141, § 81).

452/15 : *Capalu* : comme l'indique R. Trachsler, la première allusion à ce personnage merveilleux « se trouve dans le texte gallois habituellement appelé *Pa gur* d'après son *incipit*. Il y est question de *Cat Palug*, c'est-à-dire du chat de Palug. Le texte est conservé dans le célèbre *Livre Noir de Carmarthen* qui date du XIIIe siècle. D'après les spécialistes celtisants, les poèmes qu'il contient peuvent toutefois facilement remonter à 1100, voire 1000 (voir, par exemple, L. M. Gowans, *Cei and the arthurian Legend*, Cambridge, D. S. Brewer, 1988 (*Arthurian Studies* XVIII), p. 4). Ils précèdent donc les premiers textes latins ou français contenant des allusions au combat contre un chat monstrueux et attestent l'existence d'un stade de la légende qui nous échappe aujourd'hui » (*Disjointures – Conjointures...*, p. 152-153, note 291).

453/21-22 : le motif du combat d'un chevalier contre un luiton se rencontre dans d'autres textes tardifs, comme *Mabrien* (éd. Ph. Verelst, p. 247-250, 29/6-10) et *la Bataille Loquifer* avec la lutte de Rainoart contre Chapalu (éd. M. Barnett, VI, 3733-3886). Voir à ce sujet Fr. Suard, « *Meurvin* et *Mabrian*, deux épigones de la *Chevalerie Ogier de Danemarche* et de *Renaut de Montauban* », p. 159.

453/27-28 : le § 453 se clôt sur une phrase inachevée qui se poursuit dans le paragraphe suivant. *X* l'a remplacée par *Aprés ses parolles* qu'il a placé au début du paragraphe suivant.

454/15-16 : *qu'il n'estoit possible a homme de souhaiter si esbaÿ qu'il ne trouvast leans* présente une anomalie syntaxique. Il y a probablement eu, dans le modèle commun, une reprise fautive de *si esbaÿ* (« si affligé/abattu [fût-il] ») qui apparaît plus loin. Vingle, constatant l'erreur, l'aurait supprimée et remplacée par *chose* tandis que Vérard aurait recopié cette séquence telle quelle et Le Petit Laurens l'aurait, quant à lui, déplacée. La version de *J*, satisfaisante en tant qu'elle donne un COD au verbe *souhaiter*, a été reproduite par *WXYZ*. Nous aurions pu tout bonnement supprimer *si esbaÿ* comme *JWXYZ*, mais nous avons préféré le conserver et le déplacer avant *souhaicter* comme dans *P*, par souci de fidélité maximale au texte. Cela semble prouver que *A* n'a pas eu pour modèle *J* et que *P* s'est appuyé sur *A* (ou sur une copie intermédiaire).

455/2 : *force de* peut porter à confusion : ce n'est pas parce qu'Ogier se divertit sans cesse qu'il oublie tout, mais à cause de la « *couronne d'oubli* » que lui a précédemment posée sur la tête Morgue (cf. 451/15-23 et 464/10-11). Voir cependant 464/3-4.

455/13 : *AJP* s'accordent à noter *touteffois* avec une majuscule et précédé d'un point, tandis que *WYZ* l'ont placé après une virgule (*YW*) ou une barre oblique (*W*), et que *X* l'a noté avec une minuscule sans le faire précéder du moindre signe de ponctuation. Cet adverbe introduit-il une nouvelle phrase ou articule-t-il ce qui le précède à ce qui le suit ? S'il commence la phrase, le GN qui le suit est sujet mais il manque alors le verbe. Sans doute faut-il donc rattacher *touteffois* à ce qui précède, et comprendre : « de trois rois qu'ils étaient, il n'en réchappa que trois, [parmi lesquels il y avait] toutefois le soudan Noradin, accompagné de l'amiral Gaudice et de son frère Branquemont, qui naviguèrent tant que… ». *WYZ* a supprimé le segment précédent *car les crestiens s'i porterent si vaillamme*[*n*]*t que de trente roys qu'ilz astoient n'en reschappa pas trois*.

455/14-15 : *tant naviguerent sur mer qu'ilz vindrent pour prendre terre devant Babiloine* : il ne peut s'agir de Babylone, la ville antique de Mésopotamie (*i.e.* l'actuel Irak), car elle n'est pas située au bord de la mer, mais de l'Euphrate. Comme l'a indiqué K. Togeby, il est ici question du Caire (*op. cit.,* p. 138, § 80).

455/20 : *regretoient* (*AJ*) / *regrettoit* (*P*) : dans *AJ,* le verbe a pour agent les amis d'Ogier ; dans *P,* le sujet implicite est le seul Caraheu. Les deux solutions sont acceptables.

457/12-13 : *de croyre jeunes gens c'est avanture quant bien en vient* peut être glosé de la façon suivante : « si on fait confiance aux jeunes gens, c'est seulement par hasard s'il en sort qqch de bien ».

458/5 : *disant* (*AP*) paraît fonctionner comme un verbe conjugué. *JWXYZ* ont la leçon *disoit*. Nous avons toutefois conservé la forme en *-ant* au vu d'autres emplois de ce type dans notre texte (voir 3/57, 8/57, 23/60, 39/2, 46/8, 516/9).

458/6 : *ces gens ne sont pas pour nous* (*AJPWXYZ*) : aucun des sens proposés par les dictionnaires pour *estre pour qqn* ne convient ici. Nous comprenons : « ces gens (*i.e.* les chrétiens) ne sont pas dignes de nous, ne sont pas à notre hauteur ».

458/17-22 : *je n'y donneroye guaires* […] *sailliroient sur leurs ennemis* : à un détail près, *AJP* proposent la même version, qui est assez obscure. Ce passage dialogué est une création (peu réussie) du prosateur (cf. *AL*, p. 651).

La première difficulté porte sur le sens à donner à *que je n'y donneroye guaires* (*AJ*), formulée autrement par *P* : *je n'y dagneroie gueires compter* qui signifie « je ne compterais guère là-dessus ». *Ne donner guaires de* + inf. est attesté dans *DMF* avec un sens équivalent à celui de *P* ; on comprend donc que Caraheu ne veut pas laisser la situation s'aggraver, ce qui concorde avec ce qui a été précédemment expliqué, à savoir que Caraheu et Gautier veulent se battre et essaient de convaincre Moÿsant en ce sens. Mais *fors que* (458/17) rend contradictoires les propos de Caraheu. *WXYZ* ont supprimé tout le passage *car touchant la longueur du temps, je n'y donneroye guaires, fors qu'ilz pourront courir sur voz paÿs et ce pendant vous feroient de grans dommages.*

La suite n'est pas plus claire. *Et* (458/18) ouvrant la phrase suivante a la valeur adversative d'un *mais*, d'ailleurs utilisé dans *WXYZ.* Reste alors à comprendre *la cité ne nous poura faillir* (458/19 *AJPX*) : c'est l'idée qu'on peut sortir puisqu'on est soutenu, mais alors pourquoi utiliser *mais* (*AJPX*) au début de la phrase suivante ? Nous supposons que Caraheu anticipe par là une objection de la part de Moÿsant. Suit immédiatement après l'objection de ce dernier qui se désolidarise des autres : *Mais que vous pouez*, « à condition que vous puissiez le faire » (l'emploi de l'indicatif après *mais que* est irrégulier). *WXYZ* ont supprimé ce dernier passage jusqu'à *concentement.*

Combien que le roy Florion fust bien de leur concentement, pourquoy fut conclud celui jour que le lendemain au matin sailliroient sur leurs ennemis est également contradictoire : si Florion partage effectivement l'avis de Caraheu et de Gautier, il ne s'oppose donc pas à la décision formulée dans la seconde proposition. Peut-être alors que *leur* est une corruption pour *son* et qu'il faut comprendre que bien que (*Combien que*) Florion partage l'avis de son père (et donc le soutienne au cours de ce débat), il a été finalement décidé qu'une attaque aurait lieu le lendemain. Nous avons corrigé en ce sens.

Reste une dernière difficulté : *pourquoi* (458/21) renvoie non à la proposition qui précède mais à l'argumentation de Caraheu.

458/23 : *ainsi qu'il aviendroit* : « selon ce qu'il arriverait ».

460/5-6 : *Auquel cry se midrent en bataille* : *P*, suivi de *WXYZ*, précise l'agent du verbe, à savoir *les paiens.*

461/10 : il s'agit du roman *Huon de Bordeaux*, datant de la seconde moitié du XIIIe siècle. D'abord mise en alexandrins, cette œuvre sera mise en prose au XVe siècle et imprimée au XVIe siècle. L'auteur de la continuation en décasyllabes *d'Ogier le Danois* s'en est inspiré pour certains épisodes.

464/6 : *Murmunin* (*AJPX*) et *Murmurin* (*WY*) : seul *Z* fournit le nom attendu, *Murvain*. *AL* contient pourtant la leçon *Murvin* (p. 653, v. 18, 22, 24, p. 654, v. 3, etc.).

464/6-8 : *Murmunin, lequel fut tresvaillant homme quant il fut en aage, et fut du temps de Hue Capet, roy de France, et fist en son temps de grans biens en France ainsi qu'il est contenu es croniques* : la prose donne peu d'informations sur le fils d'Ogier conçu avec Morgue en *Faerie*. *AL* y consacre en revanche trois passages résumant les éléments clés de son histoire. Il indique tout d'abord les liens entre Meurvin et le lignage de Godefroy : *Seigneurs de ce Murvin fut la noble lignee / Godeffroy de Buillon qui conquesta Surie / Vuistasse Baudouin qui ame soit saintie / Qui tant furent doubtés en terre paiennie / Si furent redoubté jusques en Salorie* (*AL*, p. 653, v. 24-28). Il résume ensuite sa vie en *Faerie* : *Ce damoisel Murvin fils Ogier le baron / Fu dedens Faerie a noble nourreçon / Et la le nourry Morgue et lui donna beau don / En l'aage de xxx ans qu'il ot ou environ* (p. 654, v. 3-6). Puis il évoque ses liens avec Drogues, le fils d'Aïmer de Venise : *Et ara compaignon plain de grant hardement / Drogues est appellés nobles sont si parent / Il est fils Aÿmer a qui Venise apent / Cieux trouvera Murvin que j'ayme loialment, / Et sera ses compains ce sachiés longuement / Et feront roy en France assés prouchainement / Du ber Huon Capet cieux ara proprement / La roÿne de France a son demandement / Et en possessera a son commandement* (p. 656, v. 9-17). Enfin, *AL* évoque la captivité de Meurvin : *Jucques atant que Drogues y vint pour heberger / La se volst a Murvin adont acompaignier / Et quant il oÿ dire qu'il estoit fils Ogier / Oncques puis en sa vie ne volst Murvin lessier* (p. 657, v. 20-23). Or, comme le signale Fr. Suard, « il est curieux de noter que ces allusions à l'histoire de Meurvin ne coïncident pas toutes avec les données [du] roman. Si le compagnonnage entre Drogues et le fils d'Ogier ou les liens

familiaux entre Meurvin et Godefroy de Bouillon sont bien attestés dans l'imprimé, l'époque à laquelle sont placées ces aventures est fort différente. Dans [*Meurvin*], tout se passe au temps de Charlemagne, qui prend du reste part à l'action, alors que l'allusion du remaniement en vers Hugues Capet nous renvoie à la chanson du même nom, chanson dans laquelle, on le sait, Drogues, mais non Meurvin, joue un rôle important » (« *Meurvin* et *Mabrian*, deux épigones de *la Chevalerie Ogier de Danemarche* et de *Renaut de Montauban* », p. 152). On constate donc que notre prosateur a éliminé les informations justes et a conservé l'incohérence concernant le cadre historique. Il n'a donc certainement pas lu le roman en question.

466/9-12 : ce tison reprend le thème de Méléagre dans la mythologie grecque (cf. K. Togeby, *op. cit.*, p. 143-144, § 81).

466/18 : *vecy Bonoist, vostre bon amy* : à propos de « l'intéressante résurrection de Benoît, inventée par l'auteur du ms. 1583 », E. Poulain-Gautret écrit : « Après son combat contre Capalu en Avalon, Ogier obtient de ce dernier qu'il se fasse baptiser sous le nom de Benoît, en raison de son affection pour le chevalier disparu (f° 142c). Il ne sera plus question ensuite de l'ancienne personnalité de l'écuyer, qui remplira très humainement, deux cents ans après l'autre, son office auprès du héros » (*La Tradition littéraire d'Ogier le Danois après le XIIIe siècle*, p. 303).

467/7 : l'expression *chanter de gorge* (*AJPX*) n'est pas attestée dans les dictionnaires, y compris chez Di Stefano. Elle est peut-être à rapprocher de *crier de gorge* « crier à tue-tête » (cf. *DMF*, *s.v. gorge*, B, 3, a), et pourrait signifier « chanter à pleine gorge ». Elle peut plus certainement avoir le sens de « chanter sans accompagnement musical », deuxième divertissement offert à Ogier une fois l'*aubade d'instrumens* achevée (467/5-6). *De gorge* est absent de *WYZ*.

468/9 : *regarder qqn entre deux yeux* (*AJP*) : Di Stefano (*s.v. œil*, 601c) renvoie à *TL* et donne un exemple tiré de *Bauduin*, XIX, 270 : *Bastars, mere Dieu, que ferai ? Comment entre .II. ieux mon anemit verai, Sans lui mettre a essil ?* D'après Littré (*s.v. regarder*, 1555c, 4, cette expression « se dit d'un homme qui en craint un autre ». Nous proposons « regarder avec méfiance ». *WXYZ* n'ont gardé que le verbe *regarder*.

468/16 : *ung beau livre en rommant* : ce *livre/ rommant* biographique contient, d'après le résumé qu'en fait l'écuyer, les *Enfances* (468/17-469/14), la *Chevalerie* proprement dite (469/14-20) puis les aventures en Orient s'arrêtant avec la disparition en mer d'Ogier (469/20-26). Cette mise en abyme est une invention de l'auteur de *AL*.

468/17 : tout le récit enchâssé du roman qui suit, rapportant les aventures d'Ogier (depuis *E. s. c. e. c. m.* 468/17 jusqu'à *l. e. f. l. r.* 469/26), présent dans *AJPXZ*, est supprimé dans *WY*.

469/16 : *fist* a pour agent Charlemagne.

469/25 : *Puis se departirent le roy Carahou* présente une lacune commune à *AP*. Nous l'avons comblée en nous appuyant sur *JXZ*. Le passage est absent de *WY*.

470/19 : la forme *duleil* a été corrigée d'après *JP*. Elle s'explique peut-être toutefois par le croisement de *dulor* et de *dueil*.

471 : l'épisode raconté dans ce paragraphe rappelle celui de Bertrand à Dijon (§ 95), bien plus développé dans la *Chevalerie*. Le prosateur a réécrit la scène présente dans *AL* (cf. p. 667-670) en accordant notamment une place importante à Papillon.

471/6 : *a l'arme* : voir 68/9 et 362/3-4.

473/13 : *des plus gens de bien de la ville* (*AJPWXYZ*) : *gens de bien* est traité comme un adjectif (cf. *DMF*, *s.v. gens*, A, 2, d).

474/2 : *ne* (*AJ*) : sur l'emploi de ce coordonnant en assertive positive, voir « Syntaxe ». *P* a supprimé le mot, qui est absent aussi de *WXY* et de *Z* (qui a supprimé tout le début de la phrase).

475/20 : *lavoient* (*AJ*) : imparfait à valeur de passé simple (d'ailleurs *laverent P*).

479/23 : *donner les arretz a qqn* (*AJPWXYZ*) n'est pas recensé dans les dictionnaires mais cette expression est sans doute à relier à l'expression moderne de *mettre qqn aux arrêts* attestée dans *FEW* (*s.v. mĭttĕre*, VI/2, 185b) depuis « Ac. 1718 ». Voir aussi 480/9.

481/21 : *vostre faconde* : *P* propose une autre interprétation dans son découpage : *vostre façon de*, qui pourrait tout aussi bien convenir.

483/9 : *prescripte* : cet adjectif n'est enregistré par aucun dictionnaire. Mais *FEW* recense ce mot en tant que substantif avec le sens intéressant de « celui qui est prédestiné à être damné » (prolepse de la part de l'auteur-narrateur ?…). *J* offre la

leçon *perscripte*, qui n'est peut-être pas une simple variante graphique et pourrait être la bonne leçon qu'aurait mal recopiée *A* : c'est le participe passé adjectivé tiré du verbe *perscrire*, « détruire, anéantir ». Le mot aurait alors un sens figuré : Mme de Senlis serait anéantie par le poids des ans… *DMF* (*s.v. proscrire*, B, Rem.) nous offre une autre piste : il recense un exemple où *proscrit* serait mis pour *prescrit*, dans *Le Séjour d'honneur* de Saint-Gelais ; voici la reproduction de la strophe en question, prononcée par le personnage de l'Acteur : *Lors la dame desploya son tresor / Devant mes yeuls offusquéz de tristesse / Et va ouvrir son riche tableau d'or. / Oncques ne vy si plaisante richesse,* [162v] / *Et ja soit or que d'ans et de vieillesse / Feusse* ***prescript*** *pour nulz plaisirs avoir / Si en euz tant alors, pour dire voir, / De reconfort, de soulas et de joye / Qu'il me sembloit qu'en Paradis estoye* (éd. F. Duval, IV.XVIII, 6). L'éditeur dans son glossaire rapproche *prescript* du participe passé *proscrit*, sans pour autant en proposer un sens. Néanmoins, le passage est intéressant puisqu'il y est question de vieillesse. La leçon de *P* n'est pas éclairante puisque la première syllabe est abrégée : *pscripte*. *WXYZ* réduisent le segment caractérisant cette dame à *la dame de Senlys estoit vieille.* Nous avons finalement corrigé notre texte à l'appui de *J.*

483/20 : *descrepitude* : *DMF* n'a relevé aucune attestation de ce mot en MF (*s.v. decrepitude,* Rem.). *TLFi* date son apparition de 1564 (*s.v. décrépitude,* VI, 885a-b). Notre texte en offrirait pourtant une attestation antérieure. Voir aussi 516/3.

484/10 : *moy mort en ce monde ou autant m'estoit* : « alors que j'étais mort, ou à peu de chose près » (littéralement « c'était pour moi autant que si j'étais mort »).

484/22 : *se ne sont pas billes pareilles* (*AJPWY*) est devenu, par méconnaissance de la formule, *se ne sont pas belles pareilles* dans *X* et *ce n. s. point belles parolles* dans Z. Ces corruptions ont déjà été signalées par N. Cazauran (« *Ogier le Danois* revu et corrigé », p. 30).

484/24-26 : reprise d'un motif fréquent de la littérature médiévalees épopées, celui du dégoût et/ ou mépris que ressent la femme mariée envers un vieillard, souvent incapable de remplir ses devoirs conjugaux » (N. Lioce, art. cit., p. 287).

485/1 : *il me* (*me* abs. *JP*) *semble a ses vielles gens* (*AJP*) pourrait signifier : « il me semble qu'il semble à ces vieilles personnes ». Même si la version commune de *JP* est plus satisfaisante, celle de *A* est néanmoins acceptable.

487/10 : *qui l'a i l'a* : expression proverbiale recensée dans *DMF* (*s.v. avoir*, A, 1, Rem. Gréban, *Le Mystère de la Passion*, éd. E. Jodogne, Bruxelles, Palais des Académies, 1965, t. I, c. 1450, v. 27 895).

487/12 : *je l'eusse retenu, ne jamais ne l'eust retenu (tenu J)* (*APJ*) : « je l'aurais pris et gardé, lui [*i.e.* Ogier] ne l'aurait jamais conservé ». Ce passage est absent de *Y* (réduction du dialogue au discours direct) et de *WZ* (résumé du discours par du discours narrativisé). Quant à *X*, il a réduit le dialogue en supprimant la réplique de la dame de Senlis et en résumant les deux répliques de la reine.

489/18 : *elle n'est pas preste* : « elle n'est pas près d'obtenir cet anneau » (*preste* « sur le point de »).

494/17 : *l'Aventurier qui me print* : il aurait été capturé par son propre père ? Cela est surprenant et peu incohérent. *AL* ne contient pas cette référence à Obtinel et à Haquin l'Aventurier, Ogier se présente seulement à Florion comme le Vieux Chevalier (cf. p. 700, v. 22-23). Ce passage est également absent de la Continuation. Il apparaît donc comme une création, très maladroite, du prosateur. Voici les versions des éditions ultérieures : *Ne congnoissez vous pas bien Obtinel le filz Hacquin l'Adventurier, qui n'a gueres fut prins devant Acre a une rencontre qui fut faicte, et l'Adventurier* (*l'advanture X*) *qui me print me donna au roy de France WY, et N. c. v. p. b. O. l. f. H. l'A. q. nagueres f. p. a u. r. q. f. f. a l'adventure, celuy qui m. p. m. d. a. r. d. F.* (*Z*).

496/16 : *subitement* porte sur le verbe *demanda.*

498/9 : *sa voulenté* : la volonté d'Artus.

499/15-16 : *Mahon, lequel fut de vie mauldicte et demnable et le monstra bien a sa fin, car il fut estranglé honteusement et miserablement d'ung pourceau en ung fumier* : sur le récit de la mort de Mahomet dans les textes épiques, voici ce qu'écrit P. Bancourt : « Mahomet, en état d'ivresse, aurait été dévoré par des porcs. C'est la version donnée par le *Couronnement de Louis, Floovant, Les Narbonnais, Gaufrey* […]. Cette version épique se rattache à la légende de la mort de Mahomet, telle qu'elle est racontée dans la *Vita Mahumeti* d'Embricon de

Mayence et dans les *Gesta Dei per Francos* de Guibert de Nogent. Elle s'accorde avec cette version cléricale sur ce point que Mahomet aurait été dévoré par des porcs. Mais elle s'éloigne en ceci que l'ivresse s'est substituée à l'épilepsie. Il est vraisemblable que la tradition populaire a changé l'épilepsie en ivresse […] » (*op. cit.*, p. 370). P. Bancourt fait ensuite la synthèse de l'analyse de K. Heisig (« Zur christlichen Polemik gegen Mohammed in den Chanson de geste », p. 121-123) : celui-ci « explique la légende des porcs par une influence syrienne. Après avoir rappelé la légende d'Adonis, dieu suprême de la végétation, tué par Arès changé en sanglier, il remarque que le culte d'Adonis était encore très vivant en Syrie au moment de la conquête arabe. Selon lui, après la conquête de la Syrie, les vaincus syriens auraient attribué à Mahomet l'histoire d'Adonis, et c'est de leur bouche que les croisés l'auraient recueillie et rapportée en France » (*op. cit.*, p. 373). L'intention polémique du récit de la mort de Mahomet est soulignée par N. Lioce dans « Burlesque et dérision dans 'Ogier le Danoys' en prose », p. 287. Voir aussi Ph. Ménard, *Le Rire et le sourire*, p. 79.

503/2 : *doubter* (*AJ*) n'est pas satisfaisant ; nous lui préférons la version donnée par *P* (*radopter*) et *WXYZ* (*radot(t)er*) que nous avons adoptée. En effet, les gens ne peuvent pas prétendre que le roi a peur, puisque ses propos témoignent au contraire d'une certaine confiance en ce chevalier aventureux (Ogier). Ils pensent plutôt qu'en raison de son grand âge (*ja ancien* 503/2), il perd la tête et est en proie au délire. D'ailleurs, *AL* fournit à cet endroit la leçon *rassotis*, « devenu sot, fou, retombé en enfance » (p.702, v. 28).

503/5 : *et tout le peuple* est mis sur le même plan que *chascun.* Cette construction n'a pas été comprise par *WXYZ* qui ont éliminé cette phrase.

506/29 : *arriveray* (*AP*) / *arrivay* (*J*) : la leçon de *J* nous paraît plus pertinente puisque les prisonniers français ont été libérés par Ogier quand il est allé rejoindre l'armée païenne ; dans ce cas, *quant j'arriveray en l'ost* complète *qui estoient en leur main*. Mais l'emploi du futur s'explique peut-être par le fait que la reddition des prisonniers chrétiens aux païens devra se faire lorsqu'Ogier se rendra au campement militaire de Florion, auquel cas *quant j'arriveray en l'ost* complète *rendrés*.

508/2a : *robe* (*AJP*) au sens de « pelage d'un animal sous le rapport de la couleur » n'est attesté ni dans *DMF* ni dans *God. FEW* (XVI, 675b) date ce sens de 1640 environ. Notre texte pourrait ainsi présenter une attestation antérieure de ce mot en cette acception. Nous pouvons également y voir un jeu de mots comique de la part d'Ogier (et du prosateur) : personnifiant son cheval Papillon, il lui demanderait s'il a changé de *robe*, de « vêtement ».

508/2b : nous avons utilisé le point d'exclamation en raison de l'antéposition du pronom sujet *vous* (*AJPWXYZ*). Pourtant, il était possible d'y voir une interrogation, en nous fondant sur une remarque de R. Martin et M. Wilmet : « L'inversion du sujet pronominal est de mise en MF » mais « [o]n relève déjà quelques exemples où une intonation adéquate supplée l'agencement inversif » (§ 37).

508/2-3 : *Si luy fut compté* : cela laisse supposer que des humains ont suivi Papillon.

508/4-5 : *et pource que le gros varlet avoit reffusé de monter dessus lui, il l'avoit empoigné par les rains avec les dens et gecté dedens la selle* : ceci n'a pas été raconté dans le paragraphe précédent (cf. 507/21-23), le *gros varlet* n'ayant été évoqué qu'en 507/11. Cela n'a pas été fait non plus dans *AL*. L'invention du prosateur est donc maladroite. Le passage est absent de *WXYZ*.

508/7 : *est bien de garder* : *estre de* + *inf.* signifie « être fait pour » (cf. *DMF*, *s.v. estre*, II, C, 2). L'infinitif a un emploi passif. La phrase ainsi que la suivante sont absentes de *WXYZ*.

510/2-3 : *Jesucrist lui monstra bien en (a X) la fin* (*AJPXZ*) : il semble manquer un COD (ajouté par *WY* : *Nostre Seigneur luy monstra sa faulceté*), à moins que le verbe ait le sens enregistré par *FEW* (VI/3, 95a) de « donner son jugement » datant de la fin du XIVe siècle, ou encore de « donner des leçons » datant du milieu du XVIIe siècle. Cette tournure est d'ailleurs proche de celle employée en FM dans *je vais t'apprendre/ te montrer*.

512/3-5 : « *Roy Florion, au premier larrecin que vous ferez jamais, les fourches vous attendent, car vous n'avés plus que une oreille, sachez que tantost il ne vous en demourera point !* » : Ogier fait ici allusion au supplice réservé aux voleurs (cf. *larrecin* 512/3).

512/23 : *Or est il de croire* (*AJP*) : il s'agit ici de l'expression *estre* + *de* + inf. « il faut, il convient de + inf. », utilisée aussi en 399/20, 436/17.

513/7 : *de veue d'homme* : cette expression n'est pas recensée par Di Stefano. Elle est peut-être construite sur le même principe que *langage d'homme,* et *de memoire d'homme* (cf. *DMF*, *s.v. homme*, I, A, 3).

516/9 : *voyant* (*AP*) paraît fonctionner comme un verbe conjugué (voir notes 3/57, 8/57, 23/60, 39/2, 46/8). Mais, nous lisons *veoyent* dans *J. WY* ont supprimé toute la phrase et *Z* l'a modifiée (*Quant il l'eut au doy ses membres se commencerent a allonger et eslever en haut*).

520/7 : la leçon *Guion* (*AJ*) est irrecevable car Ogier parle ici de son père, Geoffroy de Danemark, et non de son oncle. Nous avons corrigé notre texte d'après *PXZ. WY* ont fortement abrégé la conversation entre Ogier et la reine, et ont notamment supprimé le récit qu'Ogier fait lui-même de sa vie.

520/15a : *estre de value de* + inf. (*AJP*) : cette expression au sens de « être digne de » n'est pas attestée dans les dictionnaires avec la préposition *de* introduisant l'infinitif.

520/15b : *de* ou *dé* (*AJP*). *Z* offre la leçon *des*. *WXY* ne contiennent pas le passage concerné.

521/17-18 : *quant ilz vous recongnoistroient pour leur roy, qu'ilz n'en fussent grandement joyeulx* : la conjonction *quant* fonctionne comme *se/ si* (cf. R. Martin et M. Wilmet, p. 65, § 102, 2°) et le second *qu'* est redondant. Ce passage est absent de *X*.

522/9-10 : l'interrogation indirecte *quelle part la royne vouloit aller ne pour quel cas* dépend de *furent moult esbahis.*

526/2 : *familiarité* (*AP* ; mais *familier J*) : le sens relevé dans *DMF* « ensemble des familiers, des intimes » (*s.v. familiarité*, A) nous semble moins convenir que celui recensé par *God.*, « parenté » (*s.v. familiarité*, IX, 598c).

526/19 : *fay* (*AJP*) : verbe vicaire.

526/20-21 : *au premier le consentement de vous deux* (*AP*) n'est pas compréhensible. Nous avons corrigé *au* en *eu* d'après *J*. Le participe passé *eu* inaugure une proposition participiale que nous traduisons littéralement « (après avoir) d'abord eu le consentement de vous deux ».

GLOSSAIRE

Notre glossaire a pour but de rendre accessible et compréhensible le texte édité. Il vise donc moins l'exhaustivité qu'à devenir un outil de lecture et d'étude. Aussi contient-il des mots qui ne perturbent pas la lecture mais qui pourtant présentent un intérêt, soit parce qu'ils sont polysémiques, soit parce qu'ils présentent des particularités d'ordre morphologique (par ex., le nom *mensonge* qui est féminin), soit enfin parce qu'ils pourraient être l'objet d'études ultérieures d'ordre sémantique ou littéraire.

Afin d'alléger ce glossaire, nous n'avons mentionné que les trois premières occurrences de chaque forme, à moins qu'il nous ait semblé nécessaire de les faire paraître toutes. Lorsqu'un infinitif n'est pas attesté dans le texte édité, nous le notons entre crochets, en adoptant une graphie qui convient aux formes rencontrées.

Les adjectifs et adverbes qui sont affublés des préfixes *tres-* et *bien-* sont classés à l'entrée de l'adjectif ou adverbe simple quand ce dernier est attesté.

Si un nom pratique les deux genres, nous le désignons uniquement par *n.*

Si dans une locution contenant un verbe conjugué, celui-ci est au présent de l'indicatif dans l'une des occurrences, c'est ce temps-là qui a été adopté.

Si une locution ou une expression est relevée, le numéro de ligne donné correspondra à l'emplacement du mot faisant l'objet de l'entrée.

Un astérisque signale une note dans le texte. Pour les mots, expressions et constructions ambigus, ou qui du moins méritent une explication, nous nous sommes contentée de donner la référence suivie d'un astérisque, renvoyant ainsi le lecteur à la note correspondante, et parfois aussi au Lexique.

(?) indique que le(s) sens proposé(s) est/sont incertain(s).

Abréviations utilisées : *adj.* adjectif, adjectivé ; *adv.* adverbe, adverbial ; *art.* article ; *attr.* attribut ; *CSS* cas sujet singulier ; *COD* complément d'objet direct ; *COI* complément d'objet direct ; *cond.* conditionnel ; *conj.* conjonction, conjonctif ; *coord.* coordination, coordonné ; *DD* discours direct ; *DI* discours indirect ; *dém.* démonstratif ; *dét.* déterminant ; *empl.* emploi, employé ; *épith.* épithète ; *exclam.* exclamatif ;

f. féminin ; *fut*. futur ; *GN* groupe nominal ; *hérald*. héraldique ; *impér*. impératif ; *impft* imparfait ; *indéf.* indéfini ; *indic*. indicatif ; *inf.* infinitif ; *interj*. interjection ; *interr*. interrogatif, interrogation ; *loc*. locution ; *m*. masculin ; *n*. nom ; *n.f.* nom féminin ; *n.m.* nom masculin ; *n.p.* nom propre ; *num.* numéral ; *ord*. ordinal ; *p* personne ; *p.c*. passé composé ; *p.p.* participe passé ; *p.q.p.* plus-que-parfait ; *p.s.* passé simple ; *périphr.* périphrase ; *pers.* personnel ; *phr*. phrase ; *pl*. pluriel ; *poss*. possessif ; *prép*. préposition, prépositionnel ; *pron*. pronom, pronominal ; *prop*. proposition ; *prov*. proverbe ; *pst* présent ; qq quelque ; *qqn* quelqu'un ; *qqch* quelque chose ; (*réfl*.) de sens réfléchi, mais absence du pronom ; *rel*. relatif ; (*soy*) signifie qu'un verbe est pronominal (forme majoritaire contre une seule occurrence de *soi*) ; *subst*. substantivé ; *sg*. singulier ; *svt* souvent ; *subj*. subjonctif ; *superl*. superlatif ; *syn.* synonyme ; *tjs* toujours ; *v*.verbe ; *vbl* verbal ; *v. impers*. verbe impersonnel ; *v.i.* verbe intransitif ; *v.t.* verbe transitif (à double complémentation) ; *v.t.d.* verbe transitif direct ; *v.t.i.* verbe transitif indirect ; ∅ signale l'absence de préposition.

a, ad *prép.* 23/19, 25/17, 91/12, etc., *avec* ; 317/11, *pour, en tant que* ; 469/20, *contre* ; *voir* jusques, par(t).

aage, eage *n.m.* 436/8, 450/6, 7, etc., *âge* ; de l' — de n (ans) 515/3, *âgé de tant d'années* ; avoir tant d'— 504/10, *être si âgé* ; estre en — 464/6, *avoir l'âge requis pour telle chose* (*combattre ici*).

abaissé *p.p. de* [abaisser] 224/9, 11, *rabaissé, humilié.*

abandonner *voir* (h)abandonner.

abatre *voir* (h)abatre.

abbaïe, abbaÿe *n.f.* 8/62, 20/16, 23/53, etc., *abbaye.*

abendonneray *voir* (h)abandonner.

abhominable *adj.* 5/46, *qui suscite la répulsion et l'horreur.*

abhomination *n.f.* 6/7, *répulsion qu'on éprouve devant ce qui est abominable.*

abill- *voir* (h)abiller.

abillement *voir* (h)abillement.

abismer *v.t.d.* 497/9, *anéantir.*

aborder *v.i.* 326/4, *arriver au port.*

abreg(i)er *v.t.d.* 222/4, 401/16, 433/3, 23, *mettre un terme à* ; — sa vie 196/8, 346/9, 466/14, — leurs jours 358/17, *hâter la mort* ; pour — le conte 129/12, — parolles 437/12, *pour faire bref* ; *loc. adv.* pour — 86/9, 134/2, 233/6, *en bref.*

[**abuser]** (soy) 465/10, *se tromper* ; *p.p. adj.* abusé *adj.* 154/20, 499/17, *trompé.*

abusion *n.f.* 510/4, *erreur.*

abuz *n.m.* 333/4, *tromperie.*

accointance *n.f.* 132/7, *amitié.*

accoler *v.t.d.* 133/2, *mettre ses bras autour du cou de.*

accompaigné *voir* acompaigner.

accompliray *voir* acomplir.

ac(c)ord, ac(c)ort *n.m.* 157/36, *entente* ; 506/6, *consentement* ; XXIX/R, 433/12, 507/6, *pacte* ; 359/7, *traité* ; d'un — 149/15, *d'un commun accord* ; en bon — 112/41, *en bons termes* ; estre d'— 30/60, 212/15, 215/12, etc., *être d'accord* ; estre tout d'ung — de + *inf.* 19/14, *être d'un commun accord pour* ; faire/ avoir — avec(ques) 211/13, 213/13, 215/8, etc., *s'accorder avec* ; mettre son — a 392/9, *donner son consentement, consentir à* ; faire bon — avec 154/18, *se réconcilier, trouver un terrain d'entente avec.*

ac(c)corder *v.t.* 14/27, 28/24, 30/63, etc., *accorder, concéder* ; 30/59, 216/12, *conclure, clore par un accord* ; — avec qqn + que + *subj*. 330/27, *s'accorder avec qqn pour que* ; soy — a 49/2, *être d'accord avec*, 414/6, 433/8, 454/9, etc., *consentir à* ; soy — de 412/12, 422/10, *s'entendre, se mettre d'accord sur* ; accordé *p.p.,* estre — que 193/17, 375/6, *être décidé que* ; ac(c)ordee *au f.* 500/15, *conclue* (*à propos d'une bataille*) ; *p.p. adj. au f.* 459/14, *harmonieuse* (*à propos de la voix*).

accroissance *n.f.,* venir sur son — 90/17, *atteindre l'âge de pleine croissance.*

ac(c)ueillir *v.t.d.*14/48, 27/59, 84/5, etc., *assaillir, attaquer* ; 452/2, *accueillir, recevoir* ; 448/3, *gagner* (*à propos du sommeil*).

[ac(c)uler] *v.t.d.* 36/10, *pousser* ; acculé *p.p.* 119/5, *poussé dans un endroit où tout recul est impossible, pris au piège.*

ac(c)user *v.t.d.* 16/7, 59/25, X/R, etc., *déclarer coupable* (*d'une faute*) ; 388/28, *blâmer, condamner* ; — de + *inf.* 129/2, *accuser de* ; 361/6, *dévoiler, révéler* ; 339/9, 351/16, *trahir* ; 27/70, *découvrir, signaler la présence de* ; accusé *p.p.,* — comme + *adj*. 45/6, *accusé de*.

[acertener] *v.t.* — que 259/8, *assurer que.*

acete *voir* ace(p)ter.

achater *v.t.d.* 151/26 (x2), *acquérir, gagner.*

achever *v.t.d.* 30/8, 48/12, 49/22, etc., *accomplir, réaliser, mener à son terme* ; 49/1, 307/15*, formuler* (*une intention*) ; 366/27, *tuer* ; — qqn de tuer 510/13, *achever qqn* ; *p.p.* 37/9, 453/12, *écoulé, passé* ; *voir* parol(l)e.

acoller, [**acoler**] *v.t.d.* 114/13, 372/9, 423/11, *prendre par le cou, enlacer.*

acompaigner, [**accompaign(i)er], [aconpaigner**] *v.t.d.* 162/18, 261/9, 324/15, etc., *tenir compagnie à, faire route avec* (*qqn, par amitié, pour lui faire honneur, pour le protéger*) ; acompaigné/aconpaigné *p.p.,* — (de) 3/36, 10/16, 11/2, etc., *accompagné de.*

acomplir, [**accomplir**] *v.t.d.* 3/41, 53, 4/27, etc.*, réaliser, exécuter* (*un ordre, une volonté, une promesse, une action, un message, une charge…*) ; 30/1, 345/8, *mener à terme, mener à bien* ; acomply *p.p.,* — en 51/19, *parfait en fait de* ; *voir* promesse.

acomplissement *n.m.* 388/12, 40, 485/9, *réalisation d'un acte de volonté* (*désirs, plaisirs*).

[aconter] *v.,* n'— gaires a 369/21, *n'accorder guère d'importance à.*

acorder *voir* ac(c)order.

acord, acort *voir* ac(c)ord.

[acoubter] (soy) 190/12, *s'accouder, s'appuyer sur* ; acoubté *p.p.,* — a 275/13, *appuyé sur, accoudé à.*

acoultré *voir* acoutrer.

acoup *adv.* 14/39, 57/1, 62/20, etc., *subitement, brusquement, sur le champ, immédiatement* ; si — que 75/2, *aussi rapidement que.*

acouplez *p.p. au pl.* 291/8, *attachés ensemble* (*en parlant de prisonniers*).

[**acourir**] *v.i.* 406/9, *accourir, venir en toute hâte.*

acoustr- *voir* acoutrer.

acou(s)tumé *p.p. de* [acou(s)tumer], avoir — de 113/2, 291/13, 323/11, etc., *avoir l'habitude de* ; avoir — (de) + *inf.* 32/9, 332/27, 480/6, estre — de (+ *inf.*) 215/13, 278/3, 309/22, etc., *même sens* ; — de + *inf.* P/10, *habitué à.*

acoutrer, [**acoultrer], [acoustrer**] *v.t.d.* 50/16, 77/8, 157/11, etc., *habiller, équiper* (*un chevalier*) ; soy — 266/14, *se parer* ; acou(l)tré *p.p.* 466/24, *équipé, harnaché* (*à propos d'un cheval*) ; 141/4, *maltraité, malmené* ; 413/20, *garni* .

a(c)querir, **acquerre** *v.t.d.* 7/3, 18/21, 23/22, etc.*, acquérir.*

acquester *v.t.d.* 110/8, 142/11, 305/2, *obtenir.*

acquis *n.m.* 310/2, *paiement d'un droit de péage.*

a(c)quit(t)er *v.t.d.* 30/31, 410/13, *s'acquitter* (*d'une promesse*) ; — d'une bourde 470/3, *s'acquitter de l'obligation qui consiste à dire une bourde* ; soy — de qqn 124/4, *se considérer quitte envers qqn de ce qu'on lui devait* ; soy — de qqch 3/44, 76/11, 224/20, etc., *s'acquitter* (*d'une promesse*) ; 124/4, *remplir un engagement* ; soy — aux armes 143/19, *accomplir son devoir au combat* ; acquité *p.p.,* — de 370/14, *libéré de* (*un devoir, un engagement, ici de combattre*) ; *voir* promesse.

acroire *v.t.i.*, faire — a qqn de qqn 470/5, *faire croire à qqn une chose fausse à propos de qqn d'autre.*

acroistre *v.t.d.* 509/15, *répandre, diffuser* (*la chrétienté*).

actend *voir* attendre.

actendré 198/4 = *fut. p1 de* actendre.

activité *n.f.* 74/3, *diligence.*

acueillir *voir* ac(c)ueillir.

acula *voir* acculer.

ad 52/3 *voir* a.

adjutoire *adj.* 39/22, *qui aide, secourable.*

administrer *v.t.d.* 210/4, *procurer* (*un conseil*).

admirables *adj. au pl*. 352/7, *dignes d'admiration*.

a(d)miral, edmiral *n.m.* 10/16, 16/37, 38, etc., *émir.*

admonnester *v.t.* 525/9, *conseiller, recommander* ; admonnestee *p.p. au f.* 53/19, *avertie, informée.*

adonc(ques), adons *adv.* 3/7, 6/14, 7/12, etc.*, à ce moment-là* ; *interj.* 194/1, *marque la surprise* ; *loc. conj.* — que + *ind*. 12/19, 16/1, 70/1, etc.*, au moment où.*

adorer *v.t.d.* 13/5, 30/65, 224/35, etc. *adorer* (*un dieu, une idole, la sainte croix, le Saint Sépulcre…*).

adouber *v.t.d.* 112/16, *apprêter* (*un cheval*) ; 194/8, 419/2, *apprêter, préparer* (*le champ de bataille*) ; *p.p. au pl.* adoubez 488/18, *mis en piteux état, malmenés* (*à propos de chevaliers tués*).

adressantes *adj. vbl. au f. pl.,* lettres — a 356/12, *lettre adressée à.*

a(d)vanta(i)ge *n.,* 305/11, *position favorable* ; a l'— 33/16, *au mieux, convenablement* ; a son — 185/6, *en position favorable, en position de supériorité*, 62/14, *à son avantage, d'une façon favorable pour lui*, 162/5, (*à un moment où l'on est*) *en situation favorable*, 419/3, *de façon à être favorable à qqn* ; a toute — 437/19, *avec une infinie supériorité* (*?*) ; avoir — 66/14, 28, *être dans une position favorable, dans une position supériorité* ; avoir — sur 366/22, 401/22, *avoir l'avantage sur, avoir le dessus sur* ; avoir plus d'— pour + *inf.* 333/9, *se trouver dans une situation plus favorable pour* ; estre monté a l'— 57/7, *être monté favorablement, avoir un bon cheval* ; 64/19, 111/10, *montoir* (*servant à monter à cheval*) (*?*) ; faire quelque — a qqn 453/7, *contribuer à mettre qqn dans une position favorable.*

a(d)vanture, a(d)venture *n.f.* 230/8, 289/7, 484/12, etc., *aventure* (*guerrière, chevaleresque*) ; chercher son — 292/14, 479/2, 6, etc., *chercher* (*à accomplir*) *des actions chevaleresques* ; 264/4, 442/23, 443/8, *aventure, épreuve* ; 25/9, *entreprise guerrière hasardeuse* ; 273/9, *sort, destin* ; 82/6, 483/8, *malheur, infortune* ; bonne — 25/8, *sort heureux* ; c'est — 457/13, *c'est par hasard* ; a l'— 28/13, *par hasard* ; a toutes — 521/7, *à tout hasard* ; d'— 14/13, 29, 27/53, etc., *par hasard*, 118/7, 159/16, 214/1, etc., *par chance*, 168/13, *peut-être* ; par — 119/38, 150/9, 169/3, etc., *peut-être*, 210/2, 10, *peut-être, par chance*, 241/12, *par malchance*, 496/8, *en s'en remettant au hasard* ; estre aux aventures pour + *inf.* 389/15, *se soumettre au hasard/ sort pour* (?) ; (s'en) aller a l' — 57/2, 290/14, *s'en aller au hasard des aventures* ; s'en aller a son — XV/R, 127/9, *partir en quête d'aventures* (*d'actions chevaleresques*) ; soy mettre a l'— 155/20, *même sens*, 394/18, 444/3, *s'exposer au danger* ; soy mettre a/ en (l') — de + *inf.* 387/17, 444/7, *prendre le risque de.*

advanturer, [a(d)venturer] (soy) — de + *inf.* 27/34, 54/15, 108/30*, 190/20, 388/29, *se hasarder à, se risquer à, prendre le risque de*.

[advencer] (soy) soy — de + *inf* 105/1, *se hâter de, s'empresser de.*

advenement *n.m.* 499/2, *arrivée* ; 524/12, *entrée royale.*

[1] **a(d)venir** *v.i.* 7/4, 10/15, 14/2, etc., *arriver, se produire, s'accomplir* ; — a qqn 4/8, 9, 35/3, etc., *arriver à qqn* ; *v. impers.* 48/8, 157/35, 225/32, etc., *arriver* ; 1/20, *résulter* ; — a qqn 139/13, 142/8, 225/31, *arriver à qqn* ; — que 26/1, 143/8, 233/9, etc., *arriver que* ; en adviengne/advienne ce que — (en) pourra 154/24, 390/19, *advienne que pourra* ; advenu *p.p.*, il lui estoit mal — 56/5, *il lui était arrivé malheur* ; il y est si mal — que 424/12, *cela s'est si mal passé pour lui que.*

[2] **a(d)venir** *adj.* 23/16, 72/6, 166/4, etc., *futur (épith. de* temps*).*

a(d)venture *voir* a(d)vanture.

[adventurer] *voir* advanturer.

adventureux *voir* avantureux.

adventuriers *adj. au pl.* 25/6, 332/25, *audacieux.*

adverse *adj.* 190/5, 403/22, *ennemi, opposé.*

adversitez *n.f. au pl.* 7/21, *malheurs.*

[a[d]vertir] *v.t.d.* 211/12, *prévenir* ; — qqn que + *subj.* 119/19, *recommander à qqn de* + *inf.* ; *v.t.* 210/10, 484/16, *informer,* 404/8, *inciter* ; adverty *p.p.* 2/25, 34/10, 360/1, etc., *informé, prévenu, avisé.*

a(d)vertissement *n.m.*, donner — de qqch a qqn 133/22, *alerter, avertir qqn de qqch* ; donner bon — de qqn 355/27, *donner des informations précises au sujet de qqn.*

a(d)veu *n.m.*, a l'— de XVI/R, *avec l'approbation, le consentement de, sur la recommandation de* ; par vostre — 71/9, *avec votre approbation, consentement* ; avoir bon — pour + *inf.* 5/12, *avoir parfaitement le droit de.*

a(d)vis *n.m.*, a mon/ son — 4/13, 48/3, 53/3, etc., *à mon/ son avis* ; a l'— de qqn 73/31, 44, *selon l'avis de qqn* (?) ; il semble — a qqn que 495/3, (il) est — a qqn que 302/6, 319/6, 329/21, etc., *il semble à qqn que.*

a(d)viser *v.t.d.* . 3/46, 8/35, 12/14, etc., *regarder, observer* ; 50/17, 108/1, 110/9, *voir, apercevoir* ; 16/30, 27/63, 255/9, 350/1, *remarquer, prendre en considération, prendre conscience de* ; 354/1, *considérer, examiner* ; 396/3, 399/37, *envisager, rechercher* ; 420/7, *distinguer, choisir qqun (un adversaire) après l'avoir aperçu* ; 212/7, *imaginer, trouver, concevoir* ; — la porte 132/17* ; — que 166/3, *remarquer que*, 311/17, 18, 446/11, *se rendre compte que*, 163/32, *se rendre*

compte que, considérer le fait que ; — que (= *ce que*)/ comme/ (la maniere) comment/ quel 30/68, 86/3, 111/3, etc., *voir, envisager, rechercher ce que/ comment/ quel* ; — + comme (*interr. indir.*), 456/5, *réfléchir à la manière dont* ; *v.t.i.* — a 239/5, 323/9, 411/18, *songer à, penser à, réfléchir à*, 323/11, *pourvoir à* ; — de 166/1, *songer à, penser à* ; — de + *inf.* 302/17, 519/19, *veiller à* ; *v.t.* — qqn de + *inf.* 55/8, *conseiller* ; soy — 361/16, *réfléchir* ; soy — a 25/4, 303/9, *réfléchir à* ; soy — de 3/43, *se souvenir de,* 34/1, 360/16, *imaginer, avoir l'intention de qqch, former le projet de qqch* ; soy — de + *inf.* 66/11, 142/10, 359/15, 377/22, *décider de, se décider à*, 157/42, *veiller à* ; soy — que 219/7, 308/1, *se remémorer que*, 40/4, 282/5, *se rendre compte que, prendre en considération le fait que,* 313/10, *former le projet de* ; advisez vous 511/1, *réfléchissez, faites attention, prenez garde !* ; *p.p.* a(d)visé 240/1, *réfléchi, inspiré* ; bien — 113/7, 144/6, 182/9, 298/8, 437/32, *bien conseillé, bien réfléchi, bien inspiré.*

affadir *v.t.d.* 23/8, *affaiblir, amollir* (*la hardiesse*).

affaibly, affoibli *p.p. de* [affaiblir/affoiblir] 201/11, 366/6, *affaibli, qui a perdu de sa force, de sa vigueur.*

affailly *adj.,* estre — de 328/22*.

af(f)aire *n. au sg.* 136/1, *entreprise, occupation, activité* ; 157/6, 505/11, *situation dans laquelle on se trouve* ; 257/7, *ensemble de difficultés* ; 91/1, 102/26, 177/4, 240/1, 225/22, 355/31, 404/9, 413/15, 476/8, *difficulté* ; *au pl.* 3/42, 8/25, 91/7, 410/15, *activités* (*politiques, économiques, militaires*) ; 45/13, 50/3, 79/6, etc., *entreprises, occupations, besognes* ; 91/3, *combat, lutte* ; 162/14, *projet* ; avoir — a 271/34, *être en relation avec*, 269/5*, *entrer en rapport avec qqn* (*en l'affrontant*) ; avoir — de 90/45, 210/5, 230/8, 476/11, *avoir besoin de* ; donner — a 104/11, 423/8, *causer du mal, des difficultés à* ; avoir bien/ fort — 203/14, 342/19, *avoir des difficultés* ; de hault — 59/16, *de haut rang* ; de loyal — 349/12, *d'esprit loyal.*

affamer *v.t.d.* 279/7, 328/20, 399/20, *réduire à la disette* ; affamé *adj.* 27/28, 170/9, *affamé.*

affection *n.f.* 3/60, *désir, intérêt* ; avoir grant/ bonne — de + *inf.* 27/44, 33/8, 178/5, etc., *désirer* ; avoir grande — que 270/17, *désirer que* ; 88/12, 349/4, *amour* ; de

grande — 18/2, *avec sympathie* ; 331/9, *ardeur* ; de grande — 104/13, 284/13, *avec ardeur* ; 135/12, *sentiment.*

affectionnez *p.p. adj. au pl.,* bien — de + *inf.* 143/7, *bien disposés à.*

affectueusement (*et* tres—) *adv.* 373/8, 403/3, 428/3, *avec zèle, avec empressement, ardemment*.

affectueux *adj.* 354/2, *ardent, zélé.*

affermer *v.t.d.* 506/2, 22*, conclure, signer* (*un accord concernant une bataille*) ; — que 263/6, *affirmer que, déclarer que.*

affin, *loc. prép.* — de 181/9, 243/23, 293/17, etc., *afin de* ; *loc. conj.* — que + *subj.* 1/4, 8/84, 18/14, etc.*, afin que.*

affinité *n.f.* 288/1, *sympathie* ; 525/5, *parenté.*

affiquet *n.m.* 24/7, *petit ornement.*

affoibli *voir* affaibly.

affondrer *v.i.* — dessus 405/12, *enfoncer* (*un heaume*) ; — sur 409/5, *attaquer, assaillir.*

afforce *loc. adv.* 175/13, *énergiquement* ; *loc. prép.* — de 39/21, *par l'effet de beaucoup de.*

[**affuler**] *v.t.d.,* 230/13, *coiffer* (*un heaume*).

afuy *p.p. de* [(soy) afuyr] 384/10, *s'enfuir.*

[agarder] (soy) soy — de 192/23*.

agencees *p.p. adj. au f. pl.* 492/5, *arrangées, ordonnées* (*à propos de troupes armées*).

agenoilla *voir* agenouiller.

agenouiller, [**agenoiller], [agenoulle**r] (soy) 220/5, 225/3, 368/10, 445/9, etc., *se mettre à genoux.*

agenoulla, agenoullant, agenoullerent *voir* agenouiller.

aggravez *adj. au pl.* 147/9, *devenus plus graves.*

[aggréer] *v.t.i.,* — a 358/3, *plaire à.*

agmentacion *voir* a(u)gmentacion.

agreable *adj.,* avoir — 157/25, *trouver bon, agréer, approuver.*

agu *adj.* 8/46, *ardent* (*à propos du courage*).

agueteur *n.m.,* — de chemins 86/15, *voleur de grands chemins.*

ahontiz *p.p. adj. au pl.* 40/10, *déshonorés, couverts de honte.*

aide, **ayde** *n.f.* T/2, 1/4, 14, etc., *aide* ; estre en — a 89/8, 225/22, *secourir, apporter du soutien à* ; *voir* droit.

aider, **ayd(i)er** *v.t.d.* 7/21, 27/13, 73/28, etc., *aider, secourir* ; se Dieu m'ayst 94/14, se m'ayst Dieu 468/6, *formule de serment affaiblie, servant à renforcer une affirmation, à proclamer la vérité de l'énoncé qu'elle accompagne* : *Dieu m'en soit témoin* ; *v.t.i.* — a qqn 293/17, 418/13 (x2), *secourir qqn dans une situation difficile* ; — a qqn a + *inf.* 16/3, 22, 18/18, etc., *aider qqn à* ; soy — de 233/14, *se servir de, faire usage de.*

aiés, aiez *voir* avoir.

aieul, ayeul, *n.m.* 19/51, 23/38, *grand-père* ; 470/21, *grand-père, ou bien ancêtre.*

aigle *n.m.* 27/36, 35/11, 227/12, 236/5, *(hérald.) figure représentant un aigle.*

aimer, aymer, [amer] *v.t.d.* 52/5, 59/10, 107/5, etc*., aimer.*

ains *adv.* 342/8, 442/24, 444/13, *au contraire* (*après une proposition négative*) ; *loc. conj.* — que + *subj*. 36/18, 275/5, *avant que.*

a(i)nsi *adv.* 3/1, 20, 8/3, etc*., ainsi* ; — comme 14/1 (1ère occ.), *au moment où*, 14/1 (2nde occ.), 51/9, 132/9, etc., *pendant que, alors que,* 306/13, 352/14, 360/24, etc*., comme* ; — que P/27, 1/6, 2/6, etc., *comme*, 2/6, 66/23, 74/2, etc., *pendant que, tandis que*, 458/23, *selon la façon dont* ; par — que 199/4, *de sorte que* ; tout — que 13/23, 402/15, 454/5, 435/32, *comme*, 76/1, 351/1, 406/12, 421/4, 441/3, *au moment où.*

air *n.m.* 181/2, 340/14, *air* ; en l'— 19/16, 65/12, 274/11, etc., *en l'air* ; prendre de l'— 143/22, *respirer à l'air libre.*

aise, **ayse** *n.m.* 305/14, *inactivité, mollesse* (*dues à l'absence de guerre*) ; a son — 85/8, 155/10, 162/17, etc., *à son gré, à sa convenance, librement* ; a vostre — 346/20, *à votre convenance* ; a son bel — 85/9, 114/21, 161/5, etc., *librement* ; estre a son — 31/44, 158/6, 394/12, 13, 450/5, *être content, être dans une situation agréable* ; estre bien a leurs aises 135/2, *être dans l'opulence* ; *adj.* estre bien — (de + *inf.*/ que + *ind.*) 35/4, 66/17, 74/11, etc., *être heureux, content* (*de/ que*) ; tenir qqn — 354/23, *assurer le bien-être de qqn, traiter généreusement qqn* ; *adv.* 202/8, 279/12, 385/32, *facilement.*

aysé *adj.*, estre — a + *inf*. 112/37, 328/24, *être facile à.*

aisement *adv.* 455/11, *facilement, sans difficulté.*

aisné, aysné *adj.* 224/9, 317/7, *aîné.*

aisseray *voir* essaier.

ajouxter, [ajouster] *v.t.,* — foy a 416/9, 21, *accorder crédit à, y croire.*

alegrement *adv.*78/4, *avec vivacité.*

[aleguer] *v.t.d.,* — cause 272/6, *avancer un argument.*

aliance, alyance *n.f.* 54/13, 387/20, *alliance, le fait d'être allié avec* ; 54/16, *union par le mariage* (*qui est, en même temps un acte politique*) ; prendre — avec 398/21, *établir une alliance amoureuse avec.*

aliener *v.t.d.* 168/9, *vendre.*

allé 330/19 = *p.s. p1 de* aller.

allegier *v.t.d.* 165/5, *soulager.*

allegre (*et* tres—) *adj.* 66/15, *plein de vitalité* (*à propos d'un cheval*) ; 213/11, 367/12, 516/3, *dispos* (*à propos d'un chevalier*) ; 438/10, *plein de gaieté* ; 450/8, *plein de vivacité.*

allee *n.f.* 259/5, *expédition* ou *trajet aller* (*par opposition à trajet retour*).

al(l)er, eller *v.i.* 3/19, 34, II/R, etc., *aller* ; — + *inf.* 27/2, 116/18, 164/19, etc., *exprime le futur proche* ; — comme 363/9, *se dérouler de telle manière* ; s'en — 1/36, 59, 2/41, etc., *s'en aller* ; *voir* aprés, avant, devant, encontre, foy, sur, trespas, venir.

allé 330/19 = *p.s. p1 de* aller.

al(l)iez *n.m. au pl.* 3/5, 303/12, 332/5, *alliés.*

allissions *voir* aller.

allumer, [**alumer**] *v.t.d.* 114/5, 158/14, 282/8, etc., *allumer.*

allyer (soy) soy — avecques 414/3, *s'unir avec* (*par le mariage*).

along(u)er *v.t.d.* 121/6, 155/20, 347/8, *prolonger.*

alongir *v.t.d.* 516/10, *rendre plus long.*

alors *adv.* 1/50, 2/2, 28, etc., *à ce moment-là.*

alumelle *n.f.* 231/7, *lame* (*d'une épée*).

amande, amende *n.f.* 82/18, 19, 222/11, *réparation* ; prendre — 82/21, *obtenir réparation.*

amander, amender *v.t.d.* 73/31, 328/16, *faire réparation de (un tort)* ; 2/15, *se développer, croître* ; *v.t.i.* — a qqn 73/44, *faire réparation à qqn* (*d'un tort qu'on lui a fait*) ; soy — 135/18, 234/5, *se corriger.*

amans *n.m. au pl.* 387/4, *amants.*

amas *n.m.,* faire — de 321/3, *faire une levée de* (*soldats*) ; faire son — 372/1, *constituer son armée*.

[**amasser**] (soy) 373/3, *se rassembler.*

amatir *v.t.d.* 3/70, 521/16, *faire fléchir* (*à propos du cœur, des sentiments*) ; 18/28, *diminuer*, *anéantir la force de* ; soy — 14/57, *se rabattre* (*à propos d'une armée*).

ambassade *n.f.*, s'en aller en — 162/13, *s'en aller en mission officielle* (*consistant à transmettre un message*).

amé, amoit, amoient *voir* aimer.

ame *n.f.* 77/14, 124/10, 158/10, etc., *âme* ; a mon — 362/16, par/ sur mon — 259/14, 263/6, 296/4, sur son — 263/6,*formules de jurement utilisées comme renforcement d'une affirmation* ; *en tournure négative, empl.comme pron. indéf.* 279/22, *personne* ; perdre son — 483/30, *perdre son salut, se damner* ; *voir* raisonnable.

amen *interj.* 10/22, 352/5, 461/19, 502/18, 526/42, *ainsi soit-il.*

amerement *adv.* 88/2, *d'une manière qui manifeste la peine éprouvée* ; 345/2, *avec un sentiment amer.*

amertume *n.f.* 345/5, *caractère pénible, douloureux de qqch qui est dur à supporter* (*ici : la détresse*).

amiablement (*et* tres—) *adv.* 3/26, 388/17, *avec des marques d'affection* ; 451/12, 476/16, *de façon à produire une impression favorable par la volonté marquée d'être agréable.*

amillaine 315/11*, *gouverneur d'un pays musulman.*

amiral *voir* a(d)miral.

amoderé *adj.* 8/79, *calmé.*

amolir *v.t.d.* 224/49, *attendrir* (*le cœur*).

[**amonester**] *v.t.,* —qqn de + *inf*. 423/27, *exhorter qqn à.*

amonition *n.f.* LVII/R, *conseil.*

amortie *adj. au f.* 441/23, *anéantie.*

amour *voir* amour(r).

amourettes *n.f. au pl.* (parler et traicter d'—) 518/12, *relations amoureuses.*

amoureusement (*et* tres—) *adv.* 7/15, 8/7, 413/23, 423/11, *affectueusement, cordialement* ; 81/30, 391/19, 394/16, 410/8, *avec amour.*

amoureux *adj., amoureux,* estre — (de) 7/13, 9/11, 124/11, etc., *être amoureux de* ; 3/66, *tendre, qui est rempli d'amour* (*à propos du regard*) ; 135/12, *qui a la nature de l'amour sentimental* ; 5/2, *inspiré par l'amour et par conséquent qui procure un certain agrément* (?) ; 352/11, *généreux, charitable* (*à propos de Dieu*) ; 374/22, *tendre, savoureux* ; 438/9, 452/9, *plaisant, agréable* ; *n.m.* 63/6, 399/18, 403/6, etc., *amant* ; *voir* deduit, delitz.

amour(r) *n.f.* 53/14, 70/13, 114/18, etc., *affection, amitié* ; bon(ne) — 103/2 (?), 349/6, *véritable amitié ou grande amitié* ; prendre en/ a grant — 81/2, 90/15, 92/7, *prendre en affection* ; par grant — 1/46, 59, 225/25, 35, *avec affection* ; 88/12, *amour filial* ; 9/12, 11/4, 181/8, etc., *amour homme/ femme* ; vostre — 114/14, *l'amour que j'ai pour vous* ; 226/8, *preuve/ témoignage d'amour* ; pour l'— de 1/18, 49/20, 53/15, etc., *par amour de, par amour pour* ; en — 1/55, *dans ses relations amoureuses* ; aimer de bonne — 63/7, 107/5, 292/3, etc., *aimer d'un amour véritable* ; amy par — 1/57, *amant*, dame par amour(s) 31/23, 71/14, 389/13, etc., *amante* ; pour — 135/16, *au nom de l'amour* ; donner s'— 390/21, *donner ses faveurs* ; prier qqn d'— 190/19, *demander les faveurs de qqn* ; demourer en l'— de 214/17, *garder l'estime de* ; en signe d'— 420/3, *en signe de dispositions favorables envers des alliés* ; 352/1, 17, 354/2, etc., *amour, grâce de Dieu envers l'Homme* ; en l'— de 352/9, *grâce à* ; pour l'— de 3/27, 70/10, 71/7, etc., *en l'honneur de*, *à cause de* ; pour l'— que 73/20, 80/5, 158/19, etc., *du fait que, pour la raison que* ; pour l'— de ce que 116/5, 129/16, *même sens* ; *voir* deduit, remettre.

amplement *adv.* 325/9, *abondamment, en faisant étalage* ; 325/10, *de manière développée, circonstanciée* ; plus — 23/10, 362/24, *mieux.*

amurer *v.i.* 171/3, *murer.*

amy, emy *n.* 1/29, I/R, 2/3, etc., *ami et/ ou proche parent* ; 11/7, 30/29, 33/9, etc., *bien-aimé* ; *voir* amour(r).

[1] **an** *n.m.* 1/20, 2/17, 23/61, etc., *année.*

[2] **an** *pron.* 94/3, 112/35 = *en.*

[3] **an** *prép.* 105/11, 472/14, *dans.*

ancien, [encien] *adj.* 50/3, 399/25, 457/10, etc., *âgé, vieux.*

anciennement *adv.* P/16, *autrefois, dans les temps anciens.*

ancienneté *n.f.*, *loc. adv.* d'—301/7, *depuis longtemps, de longue date.*

ancores *voir* enco(u)re(s).

ancourir *v.t.d.* 93/10, *s'exposer à subir.*

aneau *n.m.* 135/4, 263/17, 268/5, etc., **anel** 416/21, *anneau.*

angarde *n.f.* 204/10, *poste d'observation.*

angoisse *n.f.* 379/8, *tourment physique.*

anichiller, [**anichiler**] *v.t.d.* 43/7, 441/22, 495/20, *anéantir.*

anobly *p.p. de* [anoblir] 521/13, *à qui l'on confère de l'élévation.*

anoncer, **[anoncier], anuncer** *v.t.d.* 225/26, *faire connaître* ; 271/11, 444/2, *annoncer, prédire.*

ansi *voir* a(i)nsi.

antour, *loc. adv.* de l'— 376/4, *d'alentour.*

anuncer *voir* anoncer.

[anuytter] *v. impers*. 268/9, *faire nuit.*

[aorné], **aourné** *p.p. adj.* 14/6, 449/21, etc., *paré* ; 19/39, *pourvu de (qualités)* ; 19/44, *élégant* (*en parlant du langage*).

[**aourer**] *v.t.d.* 327/30, 429/11, *adorer* (*un dieu*).

[apaisé], apaisié, apaysé *voir* ap(p)aiser.

apaiser *voir* ap(p)aiser.

aparceu *voir* apercevoir.

apareil *voir* ap(p)areil.

apareiller, [apareillier] *voir* ap(p)areiller.

aparoistre *voir* ap(p)aroistre.

[apartenir] *voir* ap(p)artenir.

[**apenser**] *v.t.,* — de + *inf.* 159/2, *décider de.*

apercevoir [**ap(p)arcevoir], [appe(r)cevoir**] *v.t.d.* 15/21, 39, 23/33, etc., *voir* ; — qqn + *inf.* 13/2, *voir qqn* + inf. ; 352/14, 346/3, *remarquer, se rendre compte de* ; — que 40/1, 81/36, 345/2, *constater, se rendre compte que,* 235/2, 423/18, 484/20,

comprendre que ; soy — de 238/14, *remarquer, s'apercevoir de* ; apparceu *p.p.* VII/R , *aperçu, repéré* (*par les ennemis*).

apertement *adv.* 332/17, *rapidement ou bien avec habileté, agilité.*

apeticier *v.i.* 161/9, *diminuer en nombre.*

apoinctement *voir* ap(p)oin(c)tement.

apoint *loc. adv.*, 170/17, 255/4, 337/11, etc., *au moment opportun* ; estre (bien) — 391/2, 3, 398/3, *être seyant (à propos d'une armure)* ; mettre qqch — 31/42, *préparer* (*une armure*) ; se mettre le mieulx — 103/12, *s'équiper de la meilleure manière qui soit* ; ne … que bien — 102/12, *ne ... pas autrement qu'au moment voulu, favorable*.

aporter *voir* ap(p)orter.

apostolique *adj.* 72/7, *apostolique* : *voir* si(e)ge.

apostres *n.m. au pl.* 224/47, 499/8, *disciples de Jésus.*

apoticquaires *n.m. au pl.* 255/11, *pharmaciens.*

ap(p)aiser, [apaisier] *v.t.d.* 272/8, *calmer, rassurer* ; 9/1, *mettre fin à, faire cesser* ; soy — 497/11, *se calmer* ; appais(i)é, [apaisé], apaysé *p.p.* 22/10, 484/7, 477/22, 497/11, *calmé* ; estre — 273/18, *cesser* (*à propos de bruits*).

apparant, apparent *adj.* 71/16, 320/6, *manifeste, évident, logique* ; le plus — 371/15, *celui qui est le plus en vue.*

apparceu(l)t, apparceuz, apparceu *voir* apercevoir.

ap(p)areil *n.m.* 355/35, *apparat, pompe* ; en grant — 355/41, *en grande pompe* ; faire grant — 355/34, *faire grande pompe* ; faire l'— de 32/3, *faire équiper* (*des combattants*) ; faire son — 261/6, 356/10, 418/2, *faire ses préparatifs* (*en vue d'un voyage, d'un combat*).

ap(p)areiller, [apareillier] *v.t.d.* 419/18, *équiper* (*un chevalier*) ; 95/3, 139/5, 285/11, etc., *préparer* (*un repas*) ; 431/20, *préparer et installer (des fonts baptismaux)* ; *v.i.* (*réfl.*) 15/7, *se préparer* (*à propos d'une armée*) ; soy — a + *inf.* 157/56, *se préparer à* ; appareillé *p.p. adj.* 3/11, 518/2, 4, *disposé, prêt* ; — (de) + *inf.* 8/76, 73/31, 205/6, etc., *prêt, disposé à.*

apparent voir apparant.

ap(p)aroistre *v.i.* 103/19, 115/1, 395/1, *paraître, apparaître* (*à propos du jour*) ; *v. impers.* 141/13, *être évident* ; soy — 14/19, 159/1, 224/35, *se lever* (*à propos du*

jour) ; 224/35, 351/13, 453/24, *se montrer brusquement à qqn* ; apparoissant *p.p. adj.* 174/9, *qui se fait remarquer par ses qualités (cf.* FEW, s.v. *apparēscĕre, XXV, 25a*).*

[**ap(p)artenir], [appertenir**] *v.t.i.* — a 250/10, 376/12, *être la propriété de* ; — a qqn (de lignage) 272/12, *être lié à qqn par des liens de parenté* ; — a qqn de + *inf.* 23/10, *il revient à qqn de, c'est l'apanage de qqn de* ; *v. impers.* 78/8, 289/9, *convenir* ; ainsi que (il) appartient (a qqn) 2/6, 9, 4/14, etc., *comme il convient à qqn* (*au regard de l'étiquette, de la situation*) ; *v.i.* 8/31, 301/11, *convenir* (*dans une situation donnée*) ; appartenantes *p.pst au f. pl.,* — a/ de 377/9, 462/21, *qui sont la propriété de.*

appeceut *voir* apercevoir.

ap(p)el(l)er, **apperler** *v.t.d.* 3/8, 20/6 (x2), etc., *convoquer* ; 2/33, 14/23, 37, etc.*, faire venir* (*pour une tâche, une mission*) ; 116/2, 137/10, 157/1, etc.*, appeler à haute voix* ; — qqn que + *subj.* 90/41*, crier après qqn pour* ; — qqn + *attribut* 98/10, 398/5, *traiter qqn de* ; ap(p)ellé *p.p.* P/19, *intitulé* ; estre — de 51/13, *être accusé de.*

apperler *voir* ap(p)el(l)er.

appertenoit *voir* [ap(p)artenir].

appertises *n.f. au pl.* P/15, 21, *exploits* ; — d'armes P/27, *exploits guerriers.*

appetit, epetit 272/2, *appétit, désir de nourriture* ; 121/10, *envie* ; a son — 23/34, 216/8, *selon son désir, à son gré* ; il print — a qqn de + *inf.* 163/10, *il prit envie à qqn de* ; il vous viendra a l'— 470/16, *vous en aurez le désir.*

ap(p)oin(c)tement *n.m.* 3/24, 214/5, 13, etc.*, accord, convention négociée* ; 190/26, *arrangement* ; 208/3, *solution* ; 30/5, *arrêt rendu par une autorité juridique* ; faire — 120/9, 157/31, 165/20, etc.*, établir un accord* ; faire bon — 172/4, *prendre une bonne décision* ; mettre bon — a qqch 268/9, *arranger, règler* (*la situation*) ; soy condescendre en — 214/7, *consentir à un accord, un arrangement.*

ap(p)oin(c)ter *v.t.d.* 214/32, 419/21, *réconcilier, faire s'accorder* ; — avec 389/6, *conclure un accord avec, faire un arrangement avec* ; — avecques qqn de qqch 310/1, *se mettre d'accord avec qqn au sujet de qqch* ; 47/2, *arranger, régler* ; 49/13, *soigner* (*une plaie*) ; estre apointé a son deu 208/13, *être traité comme il se doit.*

appointer *voir* ap(p)oin(c)ter.

ap(p)rester *v.t.d.* 10/21, 49/10, 51/1, etc., *préparer.*

appro(u)che *n.f.*, faire — de 166/3, 352/10, 389/18, *s'approcher de* ; appro(u)ches *au pl.* 68/1, 116/4, *travaux et mouvements pour assiéger une place forte.*

ap(p)ro(u)cher *v.t.d.* 162/15, 384/9, 404/10, *être proche de, venir près de* ; *v.i.* 27/31, 65/22, 103/7, etc., *(s')approcher, avancer* (*dans l'espace*) ; — de 14/54, *s'approcher de* ; 30/61, 402/20, 418/12, *approcher, être proche* (*dans le temps*) ; soy — de 18/29, 24/19, 54/10, etc., *s'approcher de* ; soy — pres 400/30, *même sens* ; soy —111/24, 361/7, 510/10, *approcher, être proche* (*dans le temps*) ; *v. impers.* il s'approucha de la nuyt 258/2, *il faisait presque nuit, la nuit était proche* ; approuché *p.p.,* estre — pres 308/4, *atteindre, être près de satisfaire son but* (pource qu'il estoit si approuché pres, que) ; 418/2, *proche* (*dans le temps*).

[aprendre] *v.t.d.* 439/8, *instruire, éduquer* ; 314/3, *apprendre, acquérir une compétence* ; *v.t.i.* — a + *inf.* 97/6, 215/6, *apprendre à* ; *v.t.* — qqch a qqn 220/18, *faire acquérir à qqn les connaissances, les moyens de mettre en pratique (un art, une technique, ici, l'art des armes)* ; aprins *p.p.,* ne pas avoir — a + *inf.* 73/26, *ne pas avoir l'habitude de* ; bien — de + *inf.* 24/10, 90/5, 267/17, 273/3, *bien éduqué pour* + *inf.* (*ou :* bien —, *dont la conduite est conforme aux usages de la société*).

aprés *prép.* 5/16, 23, 7/13, etc., *après* ; *adv.* 81/5, 119/8, 137/2, etc., *après* (*temporel*) ; 302/8, (i)cy — 1/17, 5/51, 34/10, etc., *plus loin* (*dans le récit*) ; — que 1/39, 2/8, 3/2, *ect.,* — ce que P/12, 23/36, 42/1, etc., *après que* ; aller — 83/5, 98/7, 9, etc., s'en aller — 244/9, 342/21, *suivre* ; courir — 66/23, 119/22, 158/18, *poursuivre* ; saillir —125/19, 306/15, *se précipiter à la poursuite de* ; se mettre — 15/24, *même sens*, 118/4, *suivre* ; chevaucher — 111/10, *poursuivre à cheval* ; Aprés ! 208/10 (x2), *à leur poursuite !* ; estre — 266/4, *harceler.*

apresdinee *n.f.* 402/5, *après-midi.*

apresse *n.f.*, de grant — 112/25, *avec beaucoup de vaillance, de courage, d'ardeur* (*cf.* DMF, s.v. âpresse, C, 1, a).

aprochement *n.m.*, a l'— de 21/2, *à l'approche de.*

[**apuyer**] *v.t.d.* 230/5, *appuyer.*

aquiter *voir* **a(c)quit(t)er**.

ar 473/9 *voir* ar(c)

araisonner *v.t.d.* 48/1, 374/5, *adresser la parole à, parler à.*

arbalest(r)e *n.f.* 65/22, 154/5, 333/6, *arbalète* ; — de passe 115/12, *machine de siège qui se bande avec une moufle ou un treuil* ; *voir* trai(c)t

arbalestriers *n.m. au pl.* 471/20, *arbalétriers.*

arbitre *n.m.*, liberal — 147/12, 353/8, *libre arbitre.*

arbre *n.m.* 115/11, 163/8, 17, etc., *arbre* ; — de la croix 225/5, 423/17, *croix où fut crucifixé Jésus Christ* (*par analogie de forme avec l'arbre muni de ramures*).

ar(c) *n.m.* 18/34, 327/31, 341/13, 340/16, *arc* ; *voir* trai(c)t, turquois.

arc(h)evesque *n.m.* 72/4, 162/13, 164/9, etc., *archevêque.*

archier *n.m.* 167/6, 175/13, 331/22, etc., *archer.*

archon, arçon *n.m.* 39/23, 231/15, *arçon.*

ardant *adj.* 447/8, *allumé* ; 385/10, *vif, intense* ; 457/8, *passionné.*

ardemment *adv.* 352/21, *avec force.*

ardeur *n.f.* 15/42, 373/9, *vivacité.*

ardoir, ardre 133/21, 191/16, *brûler sur le bûcher, faire périr* (*un condamné*) *par le supplice du feu.*

arencher, [arrenchier] *v.t.d.* 340/12, *mettre en rang* (*des troupes*) ; arrenchiez *p.p. au pl.* 439/16, *rangés, disposés.*

argent *n.m.* 27/36, 35/11, 12, *couleur gris blanc (hérald.)* ; 94/20, etc., *métal précieux, monnaie.*

arions 20/24, *cond. pst p4 de* avoir.

armer *v.i.* 15/47, 16/3, 23, etc., *s'équiper d'armes* ; soy — (contre) 183/11, 363/15, 383/3, *s'équiper de ses armes (contre).*

armes *n.f. au pl.* P/25, 15/47, 16/1, etc., *armes* ; P/14, 21, 27, 8/40, *activité militaire, fait militaire, exercice des armes* ; faire — 15/46, *combattre* ; premieres — 18/21, *son premier combat* ; au commencement de ses — V/R, 25/5, *lors de ses premiers combats* ; se mettre en — VII/R, *s'armer, se préparer pour le combat* ; (sainctes — de Dieu) 21/3, *vêtements sacerdotaux* ; *voir* appertises, crier, e(s)crier, fait, hache, hom, suivir.

armesse *voir* armer.

armeures *n.f. au pl.* 18/17, 325/3, 434/3, *ensemble d'armes offensives et défensives.*

armoyre, aumoyre *n.f.* 474/7, 9, 10, *niche aménagée dans l'épaisseur d'un mur d'église, clos par des portes et renfermant des objets précieux.*

aromatizant *adj.* 255/10, *qui répand une odeur agréable.*

aroye 143/2, *cond. pst p1 de* avoir.

arracher *v.t.* 5/44, 26/4, *arracher* (*une partie du corps*).

arraper *v.t.d.* 444/12*, 15*, *saisir avec force.*

arrenchiez *voir* arencher.

arrengees *p.p. au f. pl.* 103/21, 460/4, *mises en ordre de bataille.*

arrest, [arret] *n.m.* 65/11, 68/13, 202/13, etc., *pièce du harnais ou de l'armure où l'on appuie la lance pour la dresser avant le combat* (coucher/ metre la lance en l'—, *abaisser, sa lance*) ; donner les arre(s)tz a qqun 479/23*, 480/9, *arrêter qqn* ; prendre — a 7/16*.

arrestement *n.m., délai, retard*, sans faire plus d'— 286/1, *sans tarder.*

arrester, [**arester**], [**errester**] *v.t.d.* 15/43, XXIX/R, *immmobiliser, interrompre le mouvement de* ; 372/4, *immobiliser (un bateau)* ; 105/10, *faire obstacle à, immobiliser (un ennemi)* ; *v.i.* 227/15, *tarder, s'attarder en un lieu, rester* ; 291/6, 342/8, *cesser d'agir* ; 107/10 (?), 340/30, 493/29, *rester pour résister (au cours d'un combat), faire front* ; le vin n'arresta guaires que 282/1, *le vin ne cessa de couler, i.e. le vin coula à flots* ; ne pas — en place 183/5* ; ne guair(r)es — que + *subj.* 338/8, 355/45, *ne pas tarder de + inf.* ; 44/7, *séjourner (en prison)* ; soy — 16/28, 27/42, 62/3, etc., *faire halte, s'attarder qq part, s'immobiliser* ; soy — a qqch 28/25, 457/7, 496/2, *s'en tenir à (des paroles, une décision)*, 30/44, 75/6, *fixer sa pensée sur, y prêter attention* ; *p.p.* 443/7, *immobilisés (à propos de personnes à bord d'un bateau subissant l'attraction d'une roche d'aimant)* ; 517/4, *rester* (?).

arriere *adv.* 18/1, 107/11, 259/4, etc., *en arrière* ; en — 27/45, 448/10, *même sens* ; mettre (en) — 24/14, 526/1, *écarter.*

arriere ban 101/5, 355/17, 417/21, *arrière-ban.*

arriere garde 187/1, 420/6, *arrière-garde, partie de l'armée qui ferme la marche,* 492/11, *corps de troupe posté en réserve.*

arriere guet 382/2, *guet qui s'ajoute, en temps de guerre, à l'obligation ordinaire.*

arrivé 288/2 = *p.s. p1 de* arriver.

arrivee *n.f.* 492/12, *fait d'arriver qq part* ; de pleine — 57/3, 492/10, *tout de suite, aussitôt* ; de prime — 27/27, *même sens* ou *dès qu'il fut arrivé à la rive* (*cf.* 27/18).

arriver, [**ariver**] *v.i.* 2/5, 40, 3/2, etc., *arriver* ; 173/6, 250/2, 251/15, etc., *parvenir à la rive, au rivage.*

arrousee *p.p. au f. de* [arrouser] 138/7, *inondée.*

arroy *n.m.* 355/36, *pompe* ; en noble — 502/21, *en noble équipage.*

art *n.m.,* mauvais — 125/35, — magique 173/26, *sorcellerie.*

articles *n.m. au pl.,* — de nostre foy 431/21, *chacune des propositions dogmatiques contenues dans les symboles de la foi chrétienne.*

artifice *n.* 24/5, 353/6, *savoir-faire de l'artisan, technique.*

artilerie *n.f.* (piece d'—) 35/16, *partie du matériel de guerre comprenant les canons, les mortiers.*

artillé *p.p. adj.,* bien — 158/4, *pourvu d'artillerie, bien fourni d'engins de tirs.*

asaillie *n.f.* 19/18, *attaque, assaut.*

[asambler] *voir* assembler.

asaysonnez *adj. au pl.* 449/1, *parvenus à maturité, mûris à point.*

asçavoir *voir* assavoir.

ascension *n.f.* 499/7, *montée au ciel du Christ.*

aschever *v.*, — de maladier qqn 435/10*, *abréger les souffrances de qqn, lui porter le coup de grâce.*

aseree *adj. au f.* 25/32, *tranchante.*

aspre *adj.* 15/25, *rude, acharné (à propos d'un combat)* ; 345/18, *violent, ardent (à propos d'une émotion).*

asprement *adv.* 15/2, 16/4, 253/5, etc., *vivement, rapidement* ; 38/23, *avec violence* ; 66/36, *rudement* ; 147/10, *douloureusement, ou bien intensément* ; 390/9, *fixement (à propos d'un regard).*

assaier *voir* essayer.

assa(i)l(l)ir *v.t.d.* 3/10, 14/24, 16/37, etc., *attaquer.*

assault, essault *n.m.* 14/40, 15/17, 32, etc., *assaut, attaque* ; 493/14, *à l'attaque* ; prendre d'— 58/6, 115/11, 13, 116/7, etc., liv(r)er l' — a/ en 67/5, 9, 157/56, etc., donner l'— a 157/51, 432/2, *prendre d'assaut, attaquer* (*une ville, un château*) ;

livrer l'— a 459/5, 493/24, *attaquer* (*des ennemis*) ; *v.i.* donner — XVII/R, 458/2, *attaquer* ; crier l'— 192/9, *appeler à l'attaque* (*les soldats*).

assavoir, asçavoir, essavoir *v.*, c'est — T/3, 1/47, 9/7, etc., *c'est-à-dire* ; — mon 165/18, *certainement, en vérité* ; — mon + *interr. indir.* 219/11, *pour savoir* + *interr. indir.*

assegner *voir* assener.

assemblee *n.f.* 287/11, 348/12, 438/12, 441/20, 497/19, *rassemblement, groupe de personnes* ; 411/2, *réunion* ; 431/4, *rassemblement de troupes (ou bien fête liée à des retrouvailles)* ; 335/19, *fête, réjouissance.*

assemblement *n.m.* 249/3, *mariage, union* ; 354/26, *rassemblement* (*de personnes*) ; assemblemens *au pl.* 372/1, *levées de troupes.*

assembler, [**asambler**] *v.t.d.* 3/42, III/R, 10/2, etc., *assembler* ; soy — 83/1, 87/30, 147/1, etc., *s'assembler.*

assené 90/36 = *p.s. p1* de assener.

assener, assegner *v.t.d.* — (sur) 57/7, 90/36 (x2), 119/39, etc., *frapper.*

asseoir *v.t.d.* 24/12, 70/8, 112/22 (1ère occ.), etc., *inviter à s'asseoir* ; — son siege 125/4, *établir, mettre en place un siège* ; — son jeu 81/16, 90/23, *disposer, placer ses pièces d'un jeu d'échec* ; — ses tentes et trefz 29/4, *établir son camp* ; soy — 112/20, 22, 296/13, etc., *s'asseoir* ; assis/assiz *p.p.* 224/53, *siégeant (à propos de la Vierge Marie)* ; 62/22, 127/12, 427/2, 452/1, *installé, mis en place, établi* (*en un endroit*).

assés *voir* assez.

asseur *adj.* , soy tenir pour — que 291/15, *être assuré, certain que.*

asseurance *n.f.* 356/13, 22, *garantie* (*d'une trêve*) ; 521/18, *sécurité, protection* ; en — 158/6, *en sûreté* ; 102/10, 507/5, *confiance* ; donner — a qqn de qqch 63/9, *assurer qqn de qqch.*

[ass(e)urer] *v.t.* 23/56, 52/8, *affirmer nettement* (*une promesse*) ; 282/16, *assurer la sauvegarde de* (*qqn*) ; — qqn de qqch 307/6, *donner qqch pour sûr à qqn* ; — qqn de + *inf.* 373/13, *garantir à qqn de* + *inf.* ; — qqn que 81/30, 245/5, 254/13, etc., *donner pour sûr, garantir à qqn que* ; ass(e)uré *adj.,* estre — que 82/12, 443/17, 461/20, soy tenir (pour) asseuré que 5/37, 116/10, 325/6, 374/18, *être certain, assuré que* ; 114/2, 154/8, 157/57, 195/2, etc., *rassuré, confiant, qui estime qu'il*

n'a rien à craindre, qui se sent en sécurité ; 107/18, *habile, expert* ; — de + *inf.* 95/24, *garanti de + inf.* ; — de 335/27, *qui ne craint rien de.*

asseurement *n.m.* 348/12, *assurance, garantie.*

assez, assés *adv.* 21/12, 90/9, 181/10, etc., *beaucoup* ; 50/3, 187/2, 208/2, etc., *très* ; 19/48, 31/4, 37, etc., *suffisamment* ; 459/6, *en suffisamment grand nombre* ; 111/1, 163/4, 221/12, etc., *relativement* ; 4/18, 114/9, *tout à fait.*

assieger *v.t.d.* 8/53, 124/42, 177/9, etc., *soumettre (une ville, un château) à un siège* ; 73/42, XII/R, 326/7, etc., *bloquer (qqn) dans un lieu qui subit un siège* ; 340/28, *presser (qqn au cours d'une bataille)* ; *p.p.* assiegé 375/2, *installé (à propos d'un campement).*

assiete *n.f.,* faire son — 267/16, *servir un plat.*

assigner *v.t.d.* 38/2, 146/14, 340/25, *frapper* ; 37/2, 39/4, 429/9, *asséner* (*un coup*) ; 330/24, 491/6, *fixer (à tel jour)* ; 274/1, *fixer* (*une date*) ; 64/9, *préciser, montrer.*

assis, assiz *voir* asseoir.

assistence *n.f.* 170/3, *ensemble de personnes réunies, assemblée.*

assistens *n.m. au pl.* 170/11, 333/5, 400/1, etc., *personnes présentes, assistant à une assemblée, une cérémonie.*

[assortir] *v.t.d.,* — le vent aux voilles 374/20, *appareiller, quitter le port* (*cf.* metre les voiles au vent).

assouvie *p.p. au f.* 453/6, *accomplie, réalisée.*

ast, astoient *voir* est(r)e.

atache *voir* at(t)ache.

atacher *voir* at(t)ach(i)er

atand *voir* at(t)endre.

atant, attant *adv.* 82/18, 106/11, 180/4, etc., *alors, là-dessus* ; 198/9, 202/12, 225/10, *à ce point et pas davantage* ; — … que 95/1, *tant ... que* ; jusque — que 67/10, 110/3, 122/2, etc., *jusqu'à ce que.*

atende, atendent *voir* at(t)endre.

at(t)ache *n.f.* 328/3, *poteau, pieu* (*servant à attacher un animal*) ; 331/21, 336/23, 495/24, 501/8, *poteau de supplice et/ ou de mise à mort.*

at(t)ach(i)er *v.t.d.* 235/10 (x2), 328/3, 330/18, etc., *retenir par des liens* (*un animal*) ; XXXVI/R, 284/11, 285/5, 439/16, *retenir par des liens un prisonnier, à un gibet*

192/6, *à un poteau de supplice* 224/40, 327/30, 331/21, 334/26*, 336/22, 379/4, *à un poteau d'exécution* 354/26, 365/6, *à la queue d'un cheval* 277/10 ; soy — 443/7, 444/9, *s'accrocher à* (*par aimantation*).

at(t)(a)indre *v.t.d.* 39/12, 98/9, 111/11, etc.*, rattraper, rejoindre* ; 3/65, 28/6, 108/13, etc.*, frapper, toucher* ; 449/3, *attraper, saisir.*

attant 206/1 *voir* atant.

at(t)endre, [**actendre], [attandre]** *v.t.d.* 5/17, 30, 16/27, etc., *attendre* ; 345/6, *espérer* ; 12/16, 86/9, 105/18, etc., *attendre (l'arrivée d'ennemis)* ; *v.i.* 5/19, 20, *attendre* ; 23/44, 57/5, *attendre l'arrivée d'ennemis* ; — a qqn de + *inf.* 50/7, *s'en remettre à qqn, compter sur qqn pour* + *inf.* ; — + interr. indir. 120/22, 122/4, *être en attente de savoir si* ; — de + *inf.* 286/12, *prévoir de* ; soy — a 400/23, *se fier à* ; soy — que 221/17, *attendre que* ; soy — + *inf.* 423/7, *compter* + *inf.* ; soy — de + *inf./* que 277/9, 498/10, *espérer* + *inf./ que* ; *voir aussi* hom.

attindre *voir* at(t)(a)indre.

attrempance *n.f.* (vertu de —) 506/15, *tempérance* (*l'une des quatre vertus cardinales*).

[**attribuer**] *v.t.* 19/2, *mettre sur le compte de.*

au 448/1, 516/9 (?) = en + le.

aubade *n.f.* 467/5, 6, *concert donné à l'aube.*

aubers *voir* (h)aubert.

aucuneffois *adv.* 458/12, *parfois.*

aucunement *adv.* 5/31, 59/32, 157/5, etc.*, d'une certaine manière, en quelque façon (en contexte forclusif)* ; 3/49, 24/21, 84/11, etc., *quelque peu* ; 24/14, 34/10, 66/8, etc., *nullement, pas du tout, en aucune façon (dans une proposition négative)* ; ne — sinon 352/17, *ne … que…*

audit 7/15 (?), 150/2, 287/5, 306/13, 451/11 = en + ledit.

a(u)gmentacion, **augmentation** *n.f.* 442/13, 509/18, 523/22, *fait de gagner en extension, en prestige, de se développer.*

augmenter *v.t.d.* 8/20, *accroître* (*le prestige*) ; 351/11, 479/13, 509/13, *répandre, propager, diffuser* (— la saincte foy catholique/ la loy de Jesucrist).

aultes *voir* au(l)tre.

au(l)t(r)e *adj. indéf.* T/6, 2/19, 3/39, etc.*, autre* ; entre les autres choses 23/43, *entre autres choses* ; *pron. indéf.* un(e) — 1/48, 51, 53, etc.*, un(e) autre* ; 14/49,

personnes supplémentaires ; de jour a — 4/9, *d'un jour à l'autre* ; entre les autres 72/3* ; autruy 137/11, *qqn d'autre* ; autrui *n.m.*, prenez en vostre cueur l'— 165/18, *prenez dans votre cœur le cœur d'autrui, i.e. mettez-vous à la place des autres* (*en l'occurrence d'Ogier*) : *voir* par(t).

au(l)trement *adv.* 28/12, 46/9, 12, etc.*, d'une manière différente ou contraire* ; 27/13, 93/11, 94/19, etc., *sans quoi* ; ou — 348/4, *ou en le faisant autrement* ; ne — 455/18,*sans aucune autre forme d'invitation.*

au(l)tre(s)f(f)ois *adv.* 33/3, 65/24, 112/7, etc.*, autrefois, jadis.*

aulx *n.m. au pl.* 31/18, *ails* (*dans l'expression* : ne tenir conte de qqn moins que de vieulx — pourris).

aumoyre *voir* armoyre.

auquel 7/14 (?), 14/6, 385/4, 451/11 = en + lequel (= ouquel).

ausditz 418/18 = esditz .

ausi *voir* aus(s)i.

aus(s)i *adv.* P/9, 20/21, 269/9, *de la même façon* ; P/12, 1/17, 20, etc.*, également* ; 194/8, 208/13, 213/5, 240/9, *aussi* (*en début de proposition, avec inversion du sujet*) ; — com(m)e 8/11, 224/51, 349/18, etc., *aussi ... que* ; — … que 8/47, 76, 19/9, etc.*, même sens* ; — que 8/48, *tandis que* ; ne — 297/8, *non plus* ; car — 99/3, 215/12, *il est vrai que* ; *voir* to(u)st.

aust 439/10 = eust.

[1] **autour** *adv.,* tout — 171/3, *autour* ; *prép.* (tout) — de 248/7, 303/6, 341/2, 488/14, (*tout*) *autour de.*

[2] **autour** *n.m.* 495/5, *rapace, autour.*

autrui/autruy *voir* au(l)tre.

auvance *voir* avancer.

aval *adv.* 38/4, *vers le bas.*

avallement *n.m.* 138/16, *descente, chute.*

aval(l)er, [aveller] *v.t.d.* 38/19, 66/29, 104/19, etc.*, abattre, faire tomber, faucher* ; 65/19, *arracher, mettre à mal* (*une partie du corps lors d'un combat*) ; 231/11, 274/13, *tomber* (*en parlant d'un coup*) ; 395/12, *abaisser* (*un pont-levis*) ; — la bride a un cheval 163/7, *faire descendre, lâcher une bride* ; *p.p. au pl.* avalez 475/6, *affaissés* (*sourcils*).

avancement *n.m.* 135/26*, 414/13, *réussite, succès.*

avancer, [auvancer] *v.t.d.* 7/20, *favoriser, promouvoir* (*qqn*) ; soy — 6/4, 16/24, 65/25, etc., *s'avancer* ; soy — de + *inf.* 81/12, 190/21, 297/2, *entreprendre de, s'apprêter à.*

avant *adv.* 243/24, *devant, près* ; bien/ si — 155/7, 437/29, 440/26, etc., *bien/ si avancé* ; 108/11, *loin, profondément (dans une mêlée)* ; bien — 65/27, 107/7, 8, 231/12, etc., *profondément* ; plus — 137/8, 265/14, 374/17, 461/9, *davantage* ; al(l)er — 425/19, 507/9, *avancer* ; *loc. adv.* — avant 39/7, 61/10, 190/18, etc., en — avant 72/6, 407/5, *auparavant* ; *loc. conj.* — que + *subj.* 1/36, 38/10, 128/21, etc., par — que + *subj.* 517/6, *avant que* ; *loc. adj.* l'ung des plus — de 3/28, *l'un des meilleurs de* ; estre bien — de 329/11, *qui se distingue des autres* ; *voir* entrer, monter, oeuvre, par, tirer.

avantageux *adj.* 163/26, 351/12, 523/21, *favorable.*

avantaiga *voir* [avantaiger].

avanta(i)ge *voir* a(d)vanta(i)ge.

[**avantaiger**] (soy) soy — sur qqn 196/5, *prendre l'avantage sur qqn.*

avan(t)garde *n.f.* 180/6, 181/19, 185/8, *avant-garde, détachement avancé d'une armée.*

avanture *voir* a(d)vanture.

avanturer, **aventurer** *v.t.d.* 128/3 (— le corps et la vie), 216/2 (— son corps), *exposer* ; soy — a + *inf.* 190/20, *se hasarder à, prendre le risque de* ; soy — (de + *inf.)* 27/34, 207/4, 369/25, *s'engager, en courant des risques, (à + inf.).*

avantureux, **a(d)ventureux** *adj.* 230/7, 422/14, *qui est en quête d'aventures* ; 357/19, 380/6, 502/22, *téméraire*.

avarice *n.f.* 358/13, 17, *cupidité.*

avec(ques), avecquez *prép.*T/2, 1/14, 26, etc., *avec* ; *adv.* 12/8, *même sens.*

avella *voir* aval(l)er.

avenant *n.m.,* a l'— de 478/26, *en accord avec.*

avenement *n.m.* 457/14, *venue* ; a l'— de ma couronne 302/10, *à mon accession au trône.*

avenir 157/35, 400/4 *voir* [1]a(d)venir.

avenir 23/16 *voir* [2]a(d)venir.

aventure *voir* a(d)vanture.

aventureux *voir* avantureux.

aversitez *n.f. au pl.* 74/14, *malheurs.*

avertissement *voir* a(d)vertissement.

averty *voir* a(d)vertir.

aveu *voir* a(d)veu.

aviendra, avint *voir* [1]a(d)venir.

[**avironner**] *v.t.d.* 496/29, *encercler* ; avironné *p.p.,* — de 342/5, 351/14, 379/7, 396/9, *entouré, encerclé de.*

avis *voir* a(d)vis.

aviser *voir* a(d)viser.

avitailler *v.t.d* 13/23, *ravitailler* (*une armée*) ; soy — 321/11, *s'approvisionner.*

avoir *v., être en possession de, disposer de* ; qui a i l'a 487/10* ; — qqn a filz 317/10, *avoir qqn pour fils* ; — a + *inf.* 198/9, *devoir* ; *inf. subst.* 158/4, *biens, richesses* ; *voir* af(f)aire, lieu, quoy, rencontre.

avoultre *n.m.* 81/27, *bâtard (insulte)*

ayeul *voir* aieul.

aymant *n.m.* 442/8*, 443/5, 444/9, *aimant* (*minerai dont est constituée l'île située en Faérie et où les navires sont irrésistiblement attirés*).

ayse *voir* aise.

aysé *voir* aysé.

aysné *voir* aisné.

ayst 94/14, 468/6 = *subj. pst p3 de* aider.

ayt 31/7, 45/12, 47/3, etc. = *subj. pst p3 de* avoir.

azur *n.m.* 16/42, 35/12, 236/5, *(hérald.) une des cinq couleurs des émaux.*

badard voir bastard.

bagues *n.f. au pl.* 81/8, 139/10, 141/9, etc., *objets précieux* (*tjs coord. à* joyau(l)x) ; 399/33, 401/3, 18, 433/5, *équipement* (s'en aller ses — sauves, *s'en aller la vie sauve et en emportant avec soi tous ses bagage* ; *cf.* God. Compl., s.v. bague, *VIII, 271b* : a bagues sauves, *à condition d'avoir la vie sauve et d'emporter avec soi tous ses bagages* ; *FEW*, s.v. bague, *52b* : bagues sauves, *« à la suite d'une*

capitulation, avec la permission d'emporter ce qu'on peut porter avec soi, sans encourir de dommage ou de dépense »).

baill(i)er *v.t.* 15/31, 48, 64/21, etc.*, remettre, donner* ; 113/11, 114/18, 123/11, etc., *remettre* (*une lettre*) ; 214/10, XXXIII/R, *octroyer* ; 2/13, 9/4, 224/28, etc., *confier* ; 3/22, 214/14, 215/10, 224/6, etc., *livrer* (— en (h)ostage 3/22, 468/23) ; — en garde a qqn 3/29, 8/83, IX/R, 489/10, *confier à la garde de qqn* ; 23/52, *donner en mariage* ; 30/54, 94/17, 250/13, 310/2, 472/11, *mettre qqn au service de* ; 15/44, 104/5, 105/6, etc.*, asséner* (*un coup ou une chose dont on se sert pour frapper qqn*) ; *v.i.* 223/6, *octroyer* ; — par escript 179/5, *mettre par écrit* ; — fin de 433/23, *finir* ; *voir* foy, gaige, ple(i)ge, venue.

[1] **baiser**, [**bayser], [baisser**] *v.t.d.* 1/46, 59, 9/8, etc., *donner un baiser* ; soy — 13/12, *s'embrasser.*

[2] **[baiser]** *v.t.d.* 405/2, *abaisser (une lance) pour l'attaque.*

baisier *n.m.* 53/17, *baiser.*

baissa 9/8 *voir* baiser.

baitaille *voir* batail(l)e.

ban *n.m.,* crier — et arriere — 355/18, 417/21, faire venir — et arriere — 101/5, *mobiliser les vassaux directs et les vassaux indirects* ; *voir* arriere.

bancqueterons *voir* banqueter.

bandon *n.m.,* tout a vostre — 70/33, *tout à votre gré.*

ban(n)iere *n.f.* 12/17, 15/50, 19/17, etc., *drapeau, enseigne servant de signe de ralliement, d'appartenance* ; 503/7, 10, *étendard* (*d'une église, d'un saint*) *porté lors des processions* (*coord. à* croix).

bannir *v.t.d.* 90/36, 96/10, *exiler* (*sur la décision du roi*) ; 63/5, *chasser, exclure, rejeter* ; — qqn de la compaignie de qqn 53/14, *priver qqn de la compagnie de qqn* ; banny, [banni] *p.p.* 94/7, *exilé, banni* ; 53/3, *privé* (*de la compagnie de qqn*).

banquet *n.m.* XXXVI/R, 335/27, 355/36, etc.*, bon repas, festin* ; petit — attendant le souper, 390/2, 6, *repas léger avant un repas* (*ici le dîner*).

banqueter, [**bancqueter**] *v.i.* 389/23, 390/6, 8, *manger légèrement avant un repas* (*le dîner*).

baptesme *n.m.* 2/10, 73/6, 352/13, etc., *baptême.*

baptiser, baptizer, beptiser *v.t.d* 1/28, I/R, 2/4, etc., *baptiser* ; soy (faire) — 30/13, 58/5, 59/9, etc., *se faire baptiser* ; baptisé, baptizé *p.p.* 2/8, 9, 192/17, etc., *baptisé.*

barbarisque *adj*. 179/5, 494/4, *originaire de Barbarie, i.e. d'Afrique du Nord.*

barbe *n.f.* 179/21, *barbe* ; en — 60/3, *en face.*

baronnerie *n.f.* 78/16, 137/1, 138/25, etc., *ensemble de barons, assemblée de seigneurs.*

bar(r)on *n.m.* P/13, 1/32, 34, etc., *membre de l'aristocratie militaire et vassalique.*

bar(r)onnie, baronnye *n.f.* 3/8, 42, 47, etc., *ensemble de barons, assemblée de seigneurs.*

barrons 172/1 *voir* baron.

bas, [bes] *adj.* 127/16, 314/1, 336/3, etc., *situé à un niveau inférieur* (*par rapport à qqch*) ; 198/3, *en contrebas, vers le bas* ; *voir* [2]court, sal(l)e, hault.

basme, **baulme** *n.m.* 233/3, 257/9, 271/27, 274/7, 448/16, *baume*.

bastard, **bastart, badard** *n.m.* XIV/R, *enfant né hors mariage* ; 81/33, 90/25, *insulte* (*faisant ici référence à l'origine de Baudouin*).

ba(s)teau, bat(h)eau *n.m.* 311/18, 338/40 (x2), LI/R, etc., *navire* ; 312/1, 5, 314/11, etc., *petit bateau, barque de pêcheurs*.

bastir *v.t.d.* 221/5, *bâtir, construire* ; 428/25, *tramer* (*une trahison*).

baston *n.m.* 44/3, 66/10, 103/11, etc., — d'armes 335/13, *toute espèce d'arme dont on frappe* ; — de guerre 14/59, *n. générique de diverses armes offensives* ; 66/20, *bâton utilisé pour un châtiment* (bailler a son ennemy le — dont il seroit batu ; *cf.* tailler le — dont on est battu).

bataile *voir* batail(l)e.

batail(l)e, baitaille *n.f.* 1/50, 52, 14/38, etc., *combat, affrontement* (*entre deux armées*) ; presenter la — 14/10, *témoigner à l'ennemi, par les dispositions que l'on prend ostensiblement, qu'on a l'intention d'engager la bataille* ; 15/22, 16/3, 27/28, etc., *mêlée* ; 20/18, 28/24, VIII/R (x2), etc., *duel* ; 104/15, 119/2, 182/1, etc., *troupe, armée* ; 10/7, 12/15, 27/5, etc., *ligne de bataille* ; prendre la — ensemble 338/23, *se combattre* ; *voir* champ(t), fleur, flot(t)e, renger, rompre.

batailler *v.i.* 58/8, 323/9, 428/12, 526/35, *livrer bataille, combattre* ; — a/ avec/ contre 221/15, 17, 226/11, etc., *combattre, se battre contre.*

batant *voir* batre.

bateau *voir* ba(s)teau.

bathelet *n.m.* 338/41*, petit bateau*.

batra *voir* batre.

batre *v.t.d.* 26/3, 66/20, 76/9, *frapper, donner des coups à qqn* ; (— de pierres) 126/12, *lapider* ; 224/40, *faire subir le supplice du fouet* ; 354/28, 495/24, *faire subir le supplice de la bastonnade* ; 492/8, *attaquer de coups* (*de flèches*) ; 46/11, 133/29, 160/8, *produire des battements de cœur* ; par l'ame qui au corps me bat 363/13, *par l'âme qui anime mon corps* ; *empl. adv.* tout batant 490/2, *très vite, immédiatement.*

bauffreurs *n.m. au pl.* 279/22, *ceux qui mangent avec excès et gloutonnerie, gloutons.*

baul(i)evres *n.f. au pl.* II/R, 5/44, *lèvres*.

baulme *voir* basme.

bayart *adj.* 236/6, *de couleur baie* (*en parlant d'un cheval*).

baye *voir* [beer].

baysay, baysa *voir* baiser.

[baysser], [baiser] *v.t.d.* 366/16, 405/2*,* 427/18, *abaisser* (*une lance pour l'attaque*).

beacoup *voir* bea(u)co(u)p.

beau *adj.* P/6, 14, 21, etc.*, beau* ; 14/24, 171/4, 184/11, etc.*, cher* ; — parler 509/15, *facilité à s'exprimer, aisance dans la parole* ; il faisoit — + *inf.* 374/21, *il était agréable de* ; tout de — pié 330/12, *à pied* ; en belle ordonnance 10/7, 12/12, *en bon ordre* (*à propos des troupes*) ; *empl. adv.* avoir —143/2, *pouvoir facilement*, 354/24, *même sens, mais avec la valeur moderne, idée d'inutilité, d'inefficacité* ; vous aviez — faire 486/7, *vous pouviez agir facilement* ; l'eschapper belle 155/1, 2, *éviter, échapper de justesse* ; *n.f.* de plus belle 235/5, *de manière plus intense, plus fortement.*

bea(u)co(u)p, beaucoux *adv.* 24/26, 70/23, 124/12, etc., *beaucoup* ; *dét. indéf.* — de 19/15, 74/14, 92/12, etc., *beaucoup de.*

beau(l)té *n.f.* 2/15, 3/27, 40, etc., *beauté.*

bec *n.m.* 26/3, *bec* ; — jaune 97/18*, *sot, niais.*

[beer], [bayer] *v.t.d.* 221/2, 477/16, 478/19, *ouvrir grand la gueule* (*à propos d'un cheval*).

begnin (*au f.* benigne) (*et* tres—) *adj.* 352/10, 362/26, 365/14, *bienveillant, enclin à la bonté et à la douceur* ; *favorable* 225/28.

bellement *adv.* 458/13, *doucement, sans hâte* ; *loc. adv.* tout — 25/33, 47/2, 398/11, 488/7, *doucement, sans hâte, sans brusquerie, sans bruit.*

[1] **bende** *n.f.* 35/12, *(hérald.) figure de l'écu* : *large raie oblique dirigée vers la droite en haut vers la gauche en bas* ; 285/6, *bande de tissu (utilisée pour cacher les yeux d'un prisonnier).*

[2] **bende** 140/6, 154/35, 419/10, *troupe armée* .

bendez *p.p. au pl.* 291/7, *couverts d'un bandeau* (*à propos des yeux*).

benediction *n.f.* 29/11, 32/11, 72/18, etc., *bénédiction effectuée par le pape ou l'archevêque* ; 355/24, *faveur, grâce accordée par Dieu.*

beney *voir* benyr.

benigne *voir* begnin.

benignement (*et* tres—) *adv.* 8/7, 9/9, 411/7, *avec douceur et soumission* ; 413/2, *avec amabilité et courtoisie*.

benoist, **[benoyst]** *adj.* 8/22, 77/14, 158/11, etc., *glorieux (pour qualifier Jésus, la Vierge Marie…)* ; 410/11, 450/10, *glorifié.*

benyr, **[benir], [beneyr]** *v.t.d.* 286/14, *accorder sa grâce à* ; 3/26, 41, 502/18, *glorifier* ; — l'heure que 151/5, *formule de gratitude* : *rendre gloire à l'heure où.*

beptiser *voir* baptiser.

bergier *n.m.* 31/4, *berger* (*dans l'expression* : faire moins d'estime de qqch que de ung — des champs).

bernage *n.m.* 10/2, 261/10, 334/12, etc., *ensemble de barons, assemblée de seigneurs.*

besans *n.m. au pl.* 494/24, *pièces de monnaie byzantine* (*d'or*).

besoigne, besongne *n.f.* 3/42, 91/7, 136/3, etc., *affaires et activités concernant l'administration d'un royaume, d'un pays…* ; 370/4, 394/7, 410/15, *affaires/ activités privées, préoccupations* ; 141/6, 266/5, 309/17, 354/17, *travail, tâche à accomplir, mission* ; 153/4, 157/12, 260/9, 521/5 ; *difficulté* ; 473/19, *aventure* ; aller bellement en — 47/3, 458/13, *aller doucement en besogne, travailler sans hâte* ; mal faire ses beso*n*gnes a qqn 359/16*.

besoigner, **besongner** *v.t.d.* 22/22, *entreprendre* ; 212/5, *infliger* ; 403/4, *traiter, s'occuper de* ; 390/17, *se défendre difficilement* ; *v.t.i.* — a 377/18, — avecques

265/15, *traiter avec, avoir affaire à* ; — de 3/52, 36/13, 106/11, 200/10, *avoir besoin de*, 62/6, *s'occuper de*, 369/23, *avoir affaire à* ; *v.i.* 4/15, 14/27, 25/13, etc., *agir, œuvrer* ; avoir bien/ fort a — 15/18, 27/19, *avoir fort à faire* ; 14/11, 15/5, 22/12, , etc., *combattre* ; 223/17, *négocier.*

besoing *n.m.* 42/16, 59/31, 139/6, *situation difficile, critique* ; 102/26, *activité, entreprise* ; au — 352/14, *dans les situations difficiles* ; avoir — 74/10, *être nécessaire* ; avoir (bien) — de qqch/ + *inf.* 21/11, 54/13, 63/4, etc., *éprouver la nécessité, le désir de* ; faire bon — de 252/3, *avoir grand besoin de* ; *v. impers.* (il) est — a qqn de + *inf.* 15/46, *il est nécessaire de* ; il ne fait ja — 184/13, *il n'est pas nécessaire.*

besongne 91/7, 136/3, 141/6, etc. *voir* besoigne.

besongner *voir* besoigner.

besses 127/16 *voir* bas.

beste *n.f.* 6/9, 11, 240/11, etc., *bête sauvage* ; *voir aussi* sauvage *et* brutes ; 338/19, 436/19, *bête domestique* ; estre seul comme une povre — 156/2, *être seul, sans contact social* ; *adj. ou n.f.* 27/56, (*personne*) *stupide* ; faire — qqn 470/4, *transformer qqn en une bête, i.e. considérer qqn comme stupide.*

bestial *n.m.* 376/4, 15, *bétail.*

bestions *n.m.* 447/5*, *représentations d'animaux.*

beu *voir* boire.

beufz *n.m. au pl.* 376/4, *bœufs.*

beugerent *voir* bouger.

beust, beuz *voir* boire.

[1] **bien** *adv.* P/4, 1/6, 5/6 (2x), etc., *bien* ; 14/34, 22/13, 27/15, etc., *au moins* (*formule de certitude évaluative*) ; *loc. adv.* en — 172/11, *de manière favorable, positive* ; aussi — que 496/11, *aussi bien que* ; *loc. conj.* si — (…) que 2/14, 37, 8/25, etc., *de manière si satisfaisante que,* 37/2, *si fort que* ; et — 30/54, 55, 215/11, etc., *interj.* : *eh bien* ; *voir* mal, prendre, tost, venir, venue, vueillance.

[2] **bien** *n.m.* 2/25, 10/14, 21/11, etc., *bien, richesse* ; de son — 335/24, *avec son propre argent/ bien* ; 3/13, 27/69, 506/33 (1ère occ.), *bien, par opposition au mal* ; 11/10, 19/49, 21/5, etc., *faveur, bienfait* ; 31/22, 156/7 (2nde occ.), 384/32, 464/7, etc., *chose favorable* ; 431/19, *issue favorable* ; 484/16, 524/9, *ce qui est favorable à*

qqun, profit ; 73/10, 88/9, 89/15, etc., *qualité, mérite, valeur* ; (homme/ gens) de — P/10, 87/15, 168/5, etc., *de valeur, honnête, moralement irréprochable* ; 34/4, *satisfaction* ; faire un/ des/ du bien(s) a 80/10, 90/15, 126/13, etc., *accorder une/ des faveurs* (*matérielles ou honorifiques*) *à* ; *voir* monde.

bienheuree *p.p. adj. au f.* 352/6, *qui est heureuse* ; bienheurez *empl. subst. au pl.* 526/41, *les bienheureux.*

bieneureux *adj.* 1/60, *bienheureux.*

billes *n.f. au pl.,* — pareilles 484/22*, *la même chose, une chose comparable.*

blanc *adj.* 236/7, 507/21 (x2), etc.*, blanc* ; 114/21, *de couleur claire (à propos de la peau)* ; *n.m.* 73/25, *« petite pièce de monnaie, en argent de titre variable, valant habituellement cinq deniers* (*mais pouvant varier de trois à treize »*) (*cf.* DMF, *s.v. blanc*, I, D , 2) ; *adj. subst.* 449/21, *vêtement(s) blanc(s)* ; — sellé 506/2, *blanc-seing.*

blasme *n.m.* 60/5, 6, *action répréhensible, blâmable* ; avoir (grant) — 461/15, *avoir une conduite blâmable.*

blasmer *v.t.d.* 55/5, *diffamer, outrager.*

blason *n.m.* 27/22, 36, 35/11, etc., *bouclier pourvu d'armoiries.*

blasphemateur *n.m.* 60/2, *celui qui profère des blasphèmes.*

blec(i)er, [**blesser**] *v.t.d.* 8/26, 82/26, 126/3, etc., *blesser* ; 270/13, *affecter.*

bleceure *n.f.* 427/21, *blessure.*

bliant *n.m.* 23/60*, 61 (x2), 63, 24/4, 30/8, *tunique serrée à la taille, aux manches longues et traînantes.*

boire, **boyre** *v.t.d.* 224/43, *boire* ; *v.i.* 56/5, 117/9, 193/17, etc., *même sens.*

bois, **boys** *n.m.* IX/R, 40/1, 2, etc., *espace boisé* ; 126/14, *morceau d'arbres pour la construction* ; 157/10, 47, 58, 158/15, *bois* (*matière*) ; 144/9, *morceau, pièce de bois* ; 23/46, *lance dont le manche est en bois* ; de — 154/37, 155/16, 353/11, *fait de bois.*

boite *n.f.* 229/7, *petit récipient.*

bon *adj.* P/5, 5 (x2), 29, etc.*, bon, favorable* ; 5/29*, *de valeur, qui a les qualités liées à son état* ; *v. impers.* (il) est — + (de) *inf.* 4/10, 25/10, 55/9, etc., est — que 34/4, 251/9, 479/20, il fait — + *inf.* 201/3, *il est nécessaire, avantageux de/ que* ; (il)

semble — a qqn 248/11, 276/9, 425/33, *il semble favorable, avantageux à qqn* ; *adj. subst. au f. pl.,* en ses bonnes 309/1, *de bonne humeur.*

bondir *v.t.d.* 35/2, 327/18, 332/17, 404/6, *faire des sauts* (*en parlant d'un cheval*).

bonnement *adv.* 521/5, *de manière satisfaisante* ; 387/3, *au mieux* ; (*en tournure négative*) 322/13, 370/4, 437/8, etc., *vraiment pas* ; ne pas savoir — + *interr. indir.* 86/16, 101/2, 119/24, *ne pas savoir précisément.*

bont *n.m.*, donner ung — a qqn 360/11, *mettre qqn dans une situation fâcheuse.*

bonté *n.f.* 18/28, 49/17, 20, etc., *bonté, générosité* ; 47/8 (x2), *acte de bonté, générosité.*

bordé *adj.* 236/5, *(hérald.) dont le bord est d'un émail particulier* (*à propos d'un bouclier*).

borgois *voir* bo(u)rg(e)ois.

bort *n.m.* 339/4, *pourtour supérieur de la coque d'un navire.*

boscage *n.m.* 242/6, 13, *lieu boisé.*

bosquet *n.m.* 27/2, 34/6 (x2), 8, *petit bois.*

bouche *n.f.* 163/11, 179/21, 190/25, etc., *bouche* (*d'une humain*) ; 496/27, *gueule* (*d'un animal*) ; 157/21, 389/20, 449/32, *organe du baiser, lèvres* ; de (sa) — 75/5, 94/18, 96/11, 411/15, *oralement, de vive voix* ; avoir qqn en la — 21/14, *avoir qqn comme sujet de conversation* ; 88/7, *métonymie pour une personne qui parle* (que — ne sçavroit dire) ; *prov.* la — parle d'ung costé et cueur a sa pensee a part 135/16, *la parole est contraire à la pensée (cf. prov.* Il dit cela de la bouche, mais le cœur n'y est pas, *et* Il le dit des lèvres, mais le cœur n'y est pas).

bouch(i)er *n.m.* 311/10, 471/10, *boucher.*

boucle *n.f.* 33/6, *maille d'une cotte* ; 281/7, 375/22, *boucle servant à fixer la courroie de l'écu.*

bougier, [beugier] *v.i.* 154/5, 8, *remuer* ; — de qq part 125/39, *quitter un endroit* ; soy — 155/27, *remuer* ; soy — de qq part 388/9, 449/22, *s'éloigner de.*

boulevert *n.m.* 178/15, *rempart de terre, terre-plein en avant d'un rempart*.

bou(l)t *n.m.* 138/25, *issue, résultat* ; *loc. adv.* de — 316/2, *debout* (*à propos de prisonniers*), 202/8, 409/6, *sur pied* (*à propos de lance*) ; sur (le) — 38/6, 66/37, 371/5, 484/8, *sur pied*, 127/2, *dressé* (*à propos de pavillon de guerre*) ; de — en — 379/13, *du début à la fin* ; *loc. prép.* au — de 136/14, 154/32, *vers l'extrémité de* ; sur le — de 412/21, 441/23, 464/4, etc., *au terme de, après* ; venir au — de

186/11, 212/12, *mener à son terme, achever* ; se mettre sur le — 24/3, *se préparer* ; n'en savoir par quel/ auquel — prendre 23/18, *ne pas savoir au sujet de qqch comment agir, ne savoir quoi faire.*

bourde *n.f.*, (acquiter d'une —) 470/3, *ce qui est dit pour abuser de la crédulité de qqn* ; *voir* acquiter.

bourg *n.m.* 4/30, *gros village.*

bo(u)rg(e)ois, bourgoises, bourgoys *n.* 86/5 (x2), 279/18, etc., *bourgeois.*

bouscher *v.t.* — le passage a 140/13, *barrer la voie à, empêcher de passer.*

bouteiller *n.m.* 125/22, *échanson.*

bouter *v.t.d.* XXII/R, 327/13, 368/22, 432/10, *placer, mettre* ; 220/5, *frapper* ; 407/18, *pousser* ; — le feu 125/28, *mettre le feu, incendier* ; 238/10, 269/6, 391/14, *planter* (*un couteau*) ; soy — 127/11, 478/19, *se précipiter qq part.*

boutique *n.f.* 255/11, *magasin.*

bouton *n.m. utilisé comme expression d'une valeur minimale*, ne conter ung — de 8/42, *ne faire aucun cas de.*

boutons 368/22 *voir* bouter.

boyaulx *n.m. au pl.* 398/11, *entrailles.*

boys *voir* bois.

branler *v.t.d.* 66/38, *brandir* (*une épée*) ; 112/42, *hocher* (*la tête*).

bras *n.m.* 17/14, 39/22, 65/32 (x2), etc., *bras* ; — a — 390/9, *enlacés.*

bref *voir* br(i)ef.

bride *n.f.* 37/11, 95/7, 98/16, etc., *bride* ; *voir* retirer, retourner.

bridé *p.p.* 155/24, 207/9, *pourvu d'une bride* (*en parlant d'un cheval*).

br(i)ef *adj*, 75/8, *court* (*en parlant d'un chemin, d'une distance à parcourir*) ; 214/26, 320/12, 424/26, 495/11, *proche* (*dans le temps*) ; 130/12, 392/4, *rapide, de courte durée* ; *adv.* 107/9, 143/5, 154/20, etc., *en peu de mots, en résumé* ; 138/12, 212/3, *sous peu, bientôt* ; bien — 474/23, *même sens* ; de — 4/4, 24/22, 200/13, etc., *sous peu, au plus vite* ; en — 4/27, 8/61, 101/11, etc., *au plus vite, sans délai, aussitôt,* 55/2, *de manière concise* ; a — 146/25, *pour le dire en peu de mots* ; en — (de) temps 218/2, 220/20, 250/2, etc., *dans un temps proche, sous peu, bientôt* ; dedens — temps 341/23, 367/23, 381/9, *sous peu, bientôt.*

briefvement *adv.* 125/16, *vite.*

briefveté *n.f., brièveté,* a cause de — 73/16, *pour faire court, par souci de brièveté.*

brigant *n.m.* 86/15, 496/3, *brigand.*

briguantin *n.m.* 311/16, *petit bateau, à rame et à voile.*

[**briser**] *v.t.d.* 3/45, 180/1, 189/5, etc., *mettre un terme à* (*un conseil ou à un édit*) ; 314/10, 355/11, *mettre en pièces, anéantir.*

brocars *n.m. au pl.* 478/21, *railleries.*

brocher *voir* bro(u)cher.

broillis *n.m.* 8/74, *ennui.*

bro(u)cher *v.* 16/25, 27/6, 36/9, etc., *éperonner.*

bruit, **bruyt** *n.m.* 15/1, 40/4, 6, etc., *tumulte* ; 471/19, *animation tumultueuse* ; 18/33, *bruit produit par le galop et les hennissements d'un cheval* ; sans faire — 269/8, *sans faire d'éclat* ; 120/14, *cause du tumulte, de l'agitation* (*sens métonymique*) ; mener (ung) grant — 107/3, 297/1, 393/17, *crier très fort* ; faire/ mener (grant) — (pour) 23/3, 425/17, *se plaindre avec véhémence* (*au sujet de*) ; 19/44, VII/R, 43/8, 388/41, 481/12*, renommée prestige* ; 24/15, *fête* ; 229/12, *rumeur* ; estre — que 514/19, *on dit que.*

bruler *voir* bru(s)ler.

brun *adj.,* il fait — 158/19, *il fait sombre, c'est le crépuscule* ; *adj. subst.* 297/6, 8, *cheval dont le pelage est de couleur foncée.*

bruny *adj.* 24/7, *brillant.*

bru(s)ler *v.t.d.* 5/32, 127/14, XXVI/R, etc.*, incendier, détruire par le feu* (*une ville, une région…*) ; 64/8, 130/12, 131/8, etc., *faire périr le feu (un condamné à mort)* ; 365/5, 391/9, *même sens, mais à propos d'un damné, en Enfer.*

brutes *adj. au pl.,* bestes — 353/4, *bêtes sauvages.*

bucines *n.f. au pl.* 340/2, 6, 13, *trompettes, buisines.*

butiner *v.t.d.* 395/7, *piller.*

ca 16/41, 371/23 *voir* car.

ça, sa *adv.* 18/3, 97/1, 188/4, etc., *ici* ; — et la 112/21, 267/9, 513/13, *de côté et d'autre* ; l'un(g) — et l'autre la 119/10, 128/26, *l'un ici et l'autre là* ; ne — ne la 146/23, 409/5, *nulle part* ; en — 365/1, *avant ce moment, avant le temps présent* ;

interj. 7/8, *Éh !* (*interj. servant à interpeller*) ; or — 87/12, 131/3, 10, etc., — 215/4, *Éh bien !*

cabanes *n.f. au pl.* 127/2, *petits bâtiments militaires.*

cadu(c)que *adj.* (*f. et m.*) 475/6, 483/9, 517/5, *affaibli.*

camail *n.m.* 24/5, *collet de mailles.*

canaille *n.f.* 182/7, 354/23, *personne méprisable, crapule.*

canonisé *p.p. de* [canoniser]. 369/8, *proclamé au nombre des saints.*

cap(p)itaine *n.m.* 10/3, 4, 6, etc., *chef de troupes armées* (*assurant en particulier le recrutement des soldats* 479/3) ; 149/7, 151/11, *chef* (*non militaire, ex. chef d'un guet* 149/7).

caquet *n.m.* 360/13, *bavardage prétentieux, caquet.*

ca(r), quar *conj. de coord.* 1/8, 41, 2/16, etc., *car* ; *conj. de sub.* 214/31, 345/9 = que.

caraques *n.f. au pl.* 174/11, *grands bateaux à voile servant au transport ou à la bataille.*

cardinau(l)x *n.m. au pl.* 8/53, IV/R (x2), etc., *cardinaux, prélats formant le Sacré Collège.*

carneau(l)x *n.m. au pl.* 120/17, 155/15, *créneaux.*

carreau(l)x *n.m. au pl.* 68/13, *pavés recouvrant la chaussée* (*d'une rue*) ; 216/14, *blocs de pierre.*

carrefourc *n.m.* 467/21, LIV/R, *carrefour.*

cartier *voir* quartier.

cas *n.m.* 10/14, 214/20, 308/8, 487/11, *éventualité, occasion* ; en tel/ ce — 8/31, 14/11, 24/10, 476/17, *dans de telles circonstances* ; 56/7, 339/3, 393/21, etc., *événement, aventure* ; 345/8, 516/24, 523/9, 525/7, *affaire* ; 8/36, 78/26, 105/9, etc., *situation (particulière d'une personne)* ; au — que 19/55, 50/6, 192/20, en (quel) — que 284/7, 326/16, *au cas où* ; 516/24, *façon d'être, situation* ; faire du — pareil a qqn 307/10, *traiter qqn de la même manière* ; en — de necessité 354/6, *comme la situation l'exige* ; 164/3, 356/15, *élément, chose nécessaire pour une entreprise* (*par métonymie*) ; par ce — de fortune 48/8, *par malchance* ; 6/17, 59/20, 130/13, 131/9, 133/10, *affaire délictueuse, délit, crime* ; 499/2, 522/10, 14, *motif, cause.*

[**casser**] *v.t.d.* 341/16, *briser, rompre* ; cassé *p.p. adj.* 231/4, *meurtri, blessé, rompu* (*à propos d'un animal*).

catholique *adj.* 8/59, 10/12, 351/11, etc., *qui est propre à l'Église romaine et conforme à l'orthodoxie de sa doctrine* (*tjs épith. de* foy) ; *n.m.* 525/15, *celui qui est fidèle à la doctrine de l'Église romaine et au pape* (*qualifié de* bon).

cause, [cose] *n.f.* 8/19, 23/32, 31/2, etc., *raison, cause* ; sans — 5/19, 6/13, 37/21, etc., *sans raison* ; a — de 2/34, 45, 3/19, etc., *en raison de* ; estre — de 18/37, 19/49, 140/18, 210/2, *être à l'origine, être l'auteur de* (*quand la chose est positive*), 20/24, 30/42, 104/16, etc., *être responsable de* (*quand la chose est négative*) ; estre — de + *inf.* 1/6, 36/8, 200/11, *être responsable de (telle(s) action(s))* ; avoir — de + *inf.* 8/25, 19/43, 50, etc., *avoir des raisons de* ; a — (de ce) que 8/11, 313/3, *parce que* ; la — pourquoy + *prop.* 4/12, 51/2, 58/13, 286/4, *la raison pour laquelle* ; *adv. interr.* a quelle — 58/2, la — pourquoy 391/13, *pour quelle raison, pourquoi* ; a ne sçavoir la — pourquoy 400/16, *ne pas savoir pourquoi* ; — pourquoy 272/6, *cause pour laquelle* (*empl. elliptique*) ; mauvaise — 197/14, *à tort, d'une façon injuste* ; il y avait — pourquoy 166/8, *c'était à juste titre* ; en la fin des causes 102/12* ; en — 272/17, *en justice* ; sa — fut bonne 270/17, *qqn eut le droit de son côté* ; coses *au pl.* 403/3, *affaires* ; *voir* briefveté, prolixité.

cauteleusement *adv.* 51/8, *avec ruse, dans l'intention de tromper.*

caves *n.f. au pl.* 146/7, *caves, lieux souterrains.*

çavoir *voir* [1] s(ç)avoir.

[1] **ce** *pron. dém.,* — dessus dessoubz 5/44, 154/30 *voir* dessus ; il n'y a cellui qui + *subj.* 206/7, 335/26, *il n'y a personne qui ne + subj.* ; *voir* dedens ; *dét. poss.* ces. 2/21, 3/15, 78/7, etc. = ses.

[2] **ce** *pron. réfléchi* 15/16, 41, 27/69, etc. = *se.*

[3] **ce** *conj. de sub.* 82/12, 116/13, 288/11, 309/4, 458/18, 505/4 = se, *si.*

ceans *adv.* 82/6, 95/13, 112/26, etc., *en ce lieu même, ici* ; de — 125/8, 472/32, *de ce lieu-ci.*

[**ceindre**] 118/10, 150/7, 253/3, *serrer autour de soi le ceinturon d'une épée.*

celebrer *v.t.d.* 26/7, 226/15, *accomplir solennellement* (*une messe*).

celer, [**celler**] *v.t.d.* 119/13, 244/12, 338/12, 392/18, *cacher, taire, tenir secret* ; 163/25, *cacher* (*une personne, pour la protéger*).

celeste *adj. au f.* 21/5, *qui est relatif au Ciel, à Dieu* (*épith. de* court).

celestielle *adj. au f.* 1/5, *qui est relatif au Ciel, à Dieu* (*épith. de* court).

cella *pron. dém.* 362/16, 454/9, *cela.*

cellui 206/7, 335/26 *voir* [1] ce.

cendaulx *n.m. au pl.* 422/6, *tissus de soie ressemblant au taffetas, svt teints en rouge.*

ceptre *voir* (s)ceptre.

cercher *voir* c(h)ercher.

cercle *n.m.* 37/18, 138/10, 231/11, 511/9, *bordure circulaire d'un casque.*

certain *adj. déterminatif tenant lieu d'article* 20/12, 23/37, 30/5, etc., *un/ une* (*bien déterminé*(*e*)) ; au bout de — temps 441/23*, au bout d'un certain temps* ; *adj.* estre (seur et) — 37/9, 89/6, 197/2, 507/4, *être assuré, convaincu.*

certainement, **certenement** *adv.* 7/10, 240/8, 307/7, etc., *sans aucun doute, assurément* ; 64/4, *de façon assurée* ; 153/10, *de manière certaine, en toute certitude* ; 192/23, 494/14, 497/13, *en s'engageant de manière ferme* ; 277/2, 453/7, *sans hésitation* ; savoir — 489/9, 495/15, 19, *avoir la certitude.*

certes *adv.* 30/34, 332/14, 432/22, *assurément.*

certification *n.f.* 310/4, *garantie, assurance.*

[**certifier**] *v.t.* 52/8, 385/5, *assurer, garantir.*

cerveliere *n.f.* 114/3, *calotte destinée à protéger la tête.*

cerviteurs *n.m. au pl.* 411/13, *ceux qui sont au service de Dieu.*

ces 2/21, 3/15, 78/7, 12 (x2), 93/12, 97/27, 107/2, 157/49 , 179/17, 214/27 (?), 224/33, 254/4 (2nde occ.), 266/5, 321/2, 329/6, 336/4, 394/8, 403/6, 413/1, 422/4, 423/16 (?), LII/R, 475/27, 514/6 *voir* [1] ce.

cesser *v.i* 242/14, *s'arrêter* (*dans un déplacement*) ; 464/11, *s'arrêter, prendre fin* (*à propos de pensées obsédantes*) ; 526/16, *s'arrêter* (*dans son activité*) ; 497/10, 498/1, *arrêter* (*une activité, telle que le combat*) ; 36/5, 110/3, 111/23, etc., *abandonner, renoncer* ; — de + *inf.* 58/7, 128/18, 159/3, etc., *arrêter de* ; sans — 428/14, *sans s'arrêter, sans arrêt* ; *v.t.d.* 112/39, *arrêter, mettre fin à* ; soy — 341/18, *s'arrêter* (*de combattre*), *renoncer à.*

ceurt 453/5 *voir* court.

ceut IV/R *voir* scavoir.

chacon, chacum, chacun *voir* cha(s)cun.

chaile *voir* [chal(l)oir].

chair *n.f.* 65/27, 138/6, 229/2, etc., *chair* ; prendre — humaine 224/33, *s'incarner* ; 156/3, 157/8, 46, etc., *viande.*

chaire *n.f.* 441/19, 462/11, *siège, tribune.*

challit *n.m.* 447/4, 8, *charpente sur laquelle repose le sommier, châlit.*

[**chal(l)oir**] *v. impers.* il ne m'en chault 284/8, 369/20, 387/12, *cela ne me préoccupe pas, cela m'importe peu* ; n'en challoit gueres a qqn 342/23, *cela ne lui importait guère* ; il ne lui en chaloit de la montance du denier 225/13, *cela ne lui importait pas du tout, il ne s'en souciait pas un sou* ; ne te/ vous chail(l)e 28/10, 14, 53/15, etc., *ne t'inquiète/ vous inquiétez pas.*

chambel(l)an, chamberlan(t) *n.m* 157/58, 167/7, 277/13, etc., *chambellan, officier préposé au service de la Chambre du roi ou d'un seigneur.*

chambre *n.f.* 3/54, 76/1, *pièce de réception* ; 1/43 (x2), 33/3, etc., *chambre à coucher* ; 124/20, *pièce* ; 112/21, *salle à manger* ; 506/26 (— du roy), *pièce où le roi traite ses affaires et réunit son conseil* ; 127/14, *local* ; *voir* clerc, dame, garde.

champ *voir* champ(t).

champaigne *n.f.* 490/3, 5, 492/2, *plaine.*

champion *n.m.* 8/77, 16/8, 16, etc., *combattant* ; 18/9, 59/28, 62/9, etc., *chevalier qui se bat en duel judiciaire pour défendre la cause de qqn d'autre.*

champ(t) *n.m.* 31/4, *champ* (bergier des champs) ; 22/16, 51/9, 65/3, etc., — de ba(i)taille T/3, 19/47, 20/13, etc., *espace ouvert où se livre une bataille, lieu des combats* ; sur les champs 12/4, 12/12, 14/13, etc., *dans l'espace occupé par des troupes en état de guerre* ; 31/33, 39/4, 51/5, etc., — de bataille 350/11, 419/6, 431/11, *combat* ; tenir (le) — (de bataille) 27/38, 46/8, 105/18, etc., *livrer bataille*, *livrer un combat* ; defendre le — 433/18, 29, *accepter de répondre à la demande d'un combat* ; donner le — a qqn 426/11, *accepter les clauses d'un combat* ; 84/1, *victoire* (le — demeure a qqn, *la victoire est acquise à qqn* ; *cf.* DMF, s.v. champ, *B, 3, b*) ; gaigner le — 431/5, *remporter la victoire* ; saillir sur les champs 14/13, 294/10, *sortir en campagne* (*guerrière*) (?) ; sur le — 31/25, 55/16, 512/2, *sans délai* ; demourer en — 277/11, *sortir victorieux* ; *voir* maintenir, perdre.

chancheler *v.i.* 105/7, *tomber.*

changer *v.t.d.* 108/27, 414/8, 441/16 (x2), *remplacer, changer* ; 496/19, *échanger* ; — de qqch 508/2, *remplacer une chose par une autre* ; — son propos 8/78, *changer d'avis* ; — son courage 56/10, *changer de disposition, d'intention* ; *voir* couleur ; changé *p.p. adj.* 220/22, *qui a changé d'aspect, transformé.*

chanter *v.i.* 451/2, 5, 452/4, etc., *chanter* ; 21/4, 32/10, *célébrer* (*la messe*), *proférer des chants religieux* ; *v.t.d.* 469/29, *réciter* (*un roman*) ; *v.i.* 469/30, *même sens* ; *voir* gorge.

chapel, **chap(p)eau** *n.m.* (entre col et —) 107/7, 138/21, 242/2, 297/10, *casque*.

[1] **chappelle** *n.f.,* — de lethon 65/16*, *casque en laiton* (*mis pour* chapel).

[2] **chap(p)elle** *n.f.* 224/21, 367/13, 502/2, *chapelle* (*édifice*).

chapperon *n.m.* 280/28, *coiffure, sorte de bonnet enveloppant la tête et prolongé par un pan d'étoffe dont on se sert comme d'une écharpe.*

chappler *v.t.d.*, — en pieces 253/13, *tailler en pièces, faire de la charpie*.

chapplis *n.m.* 105/19, *combat, bataille, affrontement* ; 27/26, 68/3, 82/26, 185/5, 186/10, *carnage, massacre* ; faire un — de qqn, 125/25, *massacrer.*

char *n.m.* 156/12, *char tiré par des chevaux.*

charbons *n.m. au pl.* 179/20, *charbons ardents* (plus rouges que —).

charcher *voir* c(h)ercher.

charge *n.f.* 261/14, 262/3, 285/8, etc., *unité de poids* ; 477/13, *contenu d'un récipient* ; 4/22, 15/11, 12, etc., *tâche, mission* ; donner — a qqn 13/23, *ordonner à qqn (de)* ; avoir en sa — 181/16, *commander* ; 139/8, 171/8, 248/7, etc., *responsabilité* ; prendre qqn sur sa — 49/10, 201/8, *prendre qqn sous sa responsabilité* ; 62/23, *chef d'inculpation.*

charger, [chargier] *v.t.d.* 87/31, 256/8, *charger* (*une bête ou un homme sur un véhicule de transport*) ; 200/5, 241/11, *charger* (*une personne sur son dos, sur un cheval*) ; — sa lance 98/10, *s'emparer de sa lance* (*en vue d'un combat*) ; 230/13, *frapper* (*un ennemi*) ; — qqn de + *inf.* 245/17, *confier à qqn la responsabilité de* ; charg(i)é *p.p.* 139/9, 141/9, 261/7, etc., *pourvu d'une charge* (*à propos d'une bête de somme*) ; 250/1, 256/8, *mis sur un moyen de transport, ici embarqué* ; 62/24, 64/7, *accusé.*

charier *v.t.d.* 126/14, 167/8, 220/15, *transporter* (*par char*).

chariotz *n.m. au pl.* 92/4, *chariots.*

charitable *adj.* 241/2, 484/8, *qui a l'esprit de charité* ; 352/17, 423/25, *inspiré par la charité.*

charnelle *adj. au f.*, compagnie — 137/15, *rapports sexuels.*

[**charpenter**] 126/14, *construire* (*un ouvrage en bois*).

chartier *voir* chart(r)ier.

chartreur *n.m.* 315/14*, 319/12, *geôlier.*

chart(r)ier, chertrier *n.m.* 113/17, 324/22, 354/19, etc., *geôlier.*

cha(s)cun, chacum, chacon *pron. indéf.* 1/35, 37, 2/13, etc., *chacun* ; — et chascune 81/7, *tout le monde.*

[1] **chasse** *n.f.* 441/25, 462/15, *châsse*.

[2] **chasse, chesse** *n.f.* 81/12, 82/1, 90/30, etc., *activité de la chasse* ; 81/4, *façon de chasser.*

[chasser] *v.t.d.* 87/9, *aller à la chasse de* (*un gibier*) ; 87/6, 152/6, 342/8, *poursuivre, pourchasser* ; — qqn hors de T/2, *pousser, expulser* (*un ennemi*) *hors d'un lieu* ; 333/18*, *repousser* (*un ennemi*).

cha(s)tel, chasteu, cha(s)teau(lx), chesteau *n.m.* 1/42, 58 (x2), 3/53, etc., *château* ; *voir* Aymant.

chastel(l)ain *n.m.* 3/33, 51, 64, etc., *châtelain* ; *voir* Garnier *et* Girard.

chasteu *voir* cha(s)tel.

chastier (soy) soy — de 196/2, *se corriger de.*

chat *n.m.* 73/24, *chat* ; *prov.* il fait mal reveiller le — qui dort 94/9, *il est mauvais de ranimer une vieille querelle.*

chaulde *n.f.,* a la — 187/22, *dans l'excitation, dans la chaleur du moment.*

chau(l)dement *adv.* 126/4, *de façon à avoir chaud* ; 48/3, *à chaud* ; 76/13, 103/9, *à chaud, promptement* ; 511/6, *avec véhémence et ardeur.*

chault 284/8, 369/20, 387/12 *voir* challoir.

chausser *v.t.d.* 327/11, *revêtir* (*ses éperons*).

chavalier *voir* cheval(l)(i)er.

chef *voir* ch(i)ef.

chemin *n.m.* 86/15, 162/11, 163/10, etc., *route* ; estre en — 351/21, *être en route* ; se metre a/ au/ en — 2/57, 25/19, 30/3, etc., prendre (le) — 5/43, 15/19, 16/12, etc., *prendre la route* ; prendre son — 383/15, 467/26, 485/15, *suivre sa route* ;

prendre le — de la main senestre 119/26, *prendre la route de gauche, se diriger à gauche* ; 119/25, 311/11, *itinéraire, trajet* ; sur le — 110/9, en (son) — 6/9, 119/24, 28, etc., *pendant le trajet, le déplacement* ; faire grant — 163/1, *faire un long trajet* ; avoir — 16/10, *avancer, passer* ; devancer le — a qqn 19/57, *devancer qqn, arriver avant qqn* ; coupper — a 83/6, trencher/trancher (le) — a 86/11, 493/11, *empêcher le passage de* (*qqn*) ; tenir le — 291/5, *avancer sans dévier* (*empl. ironique*) ; bien estre au — 389/16, *avoir pris le bon itinéraire* (*sens imagé*) ; 112/26, *voie, conduite à suivre* ; *voir* droit, passer, tirer.

cheminer *v.i.* 196/11, *avancer* ; 224/37, 388/37, 445/1, 508/13, *faire du chemin, cheminer* ; *voir* oultre.

chemise *n.f.* 157/21, 379/4, *vêtement d'homme et de femme porté directement sur la peau* ; en — 193/2, 362/3, 378/14, *vêtu seulement d'une chemise* ; se despoiller en — 157/20, *se déshabiller de façon à n'avoir que sa chemise pour tout vêtement* ; *voir* nu(d).

cheoir *v.i.* 234/11, *tomber (sur le sol)* ; — a/ par terre 27/25, 36/11, 37/19, etc., *tomber* ; — (tout) pasmé 3/62, 260/11, 374/11, 393/16, *défaillir* ; — mort 66/43, 81/35, 82/25, etc., *tomber mort* ; 9/8, *se mettre à terre devant qqn, s'agenouiller* ; 33/6, 234/8, 396/8, *s'abattre sur* (*en parlant d'une arme*) ; — entre/ en les mains de qqn 48/10, 92/11, 108/7, 312/8, *tomber au pouvoir de qqn* ; 414/10, *couler et tomber* (*à propos des larmes*) ; 164/11, *s'abattre sur qqn* (*à propos d'une chose défavorable*) ; laisser — qqn 19/3, *abandonner qqn* .

cher (*et* tres—) *voir* ch(i)er.

cherche *n.f., quête,* estre en — 104/12, *être en quête.*

c(h)ercher, sercher, charcher, *v.t.d.* 62/4, 97/27, 102/26, etc., *faire effort pour trouver* (*qqn ou un animal*) ; 75/1, *poursuivre, traquer* ; 151/3, 9, 187/14, 243/6, *parcourir un lieu* (*pour y trouver qqn*) ; 156/12, *attaquer* ; 66/12, *attaquer* (*à l'aide d'une arme*) ; 3/60, 125/6, 157/26, etc., *faire effort pour provoquer/ obtenir/ trouver* ; 481/19, *parcourir* (*un lieu*) ; — + *inf.* 360/2, *faire effort pour* ; — son aventure 230/7, 479/2, 6, 12, *être en quête d'entreprises guerrières, chevaleresques* ; soy — l'un l'autre 428/11*.

chere 118/6, 281/15, 282/11, etc., *voir* ch(i)ere.

cherement (*et* tres—) *voir* ch(i)erement.

chertrier *voir* chart(r)ier.

chesse *voir* chasse.

chesteau *voir* cha(s)tel.

chetif *adj.* 156/1, 391/21, *malheureux, affligé* ; 292/6, *de faible constitution.*

[1] **cheute** *n.f.* 406/11, 407/10, *chute*.

[2] cheute 234/10= *p.p. au f. de* cheoir.

cheuz XIV/R, 89/4, 103/5, etc. *voir* chiez.

chevalers *voir* cheval(l)(i)er.

chevale(u)reusement *adv.* 22/13, 37/2, 38/1, 329/16, *comme un chevalier, valeureusement.*

cheval(l)e(u)reux (*et* tres—) *adj.* 235/2, 334/16, *digne d'un chevalier* (*à propos d'une action, d'une entreprise, d'une réalisation*) ; P/13, 15/10, 90/8, etc., *vaillant, courageux* (*qualités morales du chevalier*).

cheval(l)erie *n.f.* 18/12, 125/16, 165/21, ordre de — 18/31, 125/13, 423/14, 23, *institution militaire, d'un caractère religieux et sacré, établie dans la noblesse féodale* ; 15/27, 22/26, 31, etc., *ensemble de chevaliers* ; 15/41, 49, 18/22, etc., *troupe, armée* ; *voir* fleur.

cheval(l)(i)er, *n.m.* P/14, 15, 22, etc., *chevalier* ; 81/17, 18, 20, *cavalier au jeu d'échecs* ; *voir* (h)on(n)eur.

chevaucher, chevocher *v.t.d.* 489/6, *monter* (*un cheval*) ; *v.i.* 3/37, 12/1, 22, etc., *chevaucher.*

chevir *v. impers.* il chevira 126/10* ; soy — 391/23, 456/6, *se comporter, se conduire, agir* ; soy — de 190/27, *se rendre maître de, venir à bout de* (*une femme*).

chevocher *voir* chevaucher.

ch(i)ef *n.m.* 8/64, 119/39, 224/41, etc., *tête* ; par mon — 225/7, 284/6, *par ma tête, je vous le jure* ; 10/16, 42/14, 297/13, — de l'armée 87/27, 381/21, 384/27, 416/14, — de la bataille 512/22, *celui qui commande une troupe d'hommes* ; — de l'ost 342/15, *même sens,* 8/60, *ceux qui gouvernent l'armée* ; — de maison 375/8, *celui qui est à la tête de la maison, le maître de maison* ; venir a — de 55/21, 455/31, *mener à bien.*

chiennaille *n.f.* 334/5, *terme d'injure, homme de rien, canaille.*

chiens *n.m. au pl.* 87/11, 157/60, 467/2, 508/10, *chiens, en tant qu'animaux domestiques* ; 27/6, 40/11 (— matin) 212/2, etc., *terme d'injure, individus méprisables, haïssables* (*svt empl. avec l'épith.* faulx).

ch(i)er, **chiert** *adj.* P/19, 24, 18/3, etc., *cher, aimé* ; 279/6, 453/11, *cher, coûteux* ; *adv.* avoir/ tenir — 63/6, 109/5, 120/20, etc., *aimer, tenir à* ; aimer plus — + *inf.* 45/5, *préférer* ; avoir plus — + *inf.* 70/23, 73/35, *tenir à* ; couster — a qqn 5/22, 109/9, estre vendu — a qqn 160/3, 354/14, *avoir des conséquences pénibles pour qqn.*

ch(i)ere *n.f.* 504/10, *visage* ; 118/6, 135/25, *réjouissances* ; 2/13, *repas* ; faire grant — 268/15, *manifester sa joie* ; faire (bonne/ grant) — 150/3, 351/26, 399/4, *faire une mine réjouie, se réjouir,* 331/7, 398/20, 424/22, etc., *faire un bon accueil*, 24/13, 29/5, 64/19, etc., *faire un bon repas*, 266/16, 369/29, 394/10, etc., *prendre du bon temps, festoyer* ; faire — joyeuse 455/2, 457/13, *prendre du bon temps.*

ch(i)erement *adv.* 397/8, 474/5, 475/28, 483/22, *comme un objet précieux* ; 79/6, 83/3, 350/3, *avec un sentiment intense.*

chiez, chiés, cheuz, chieux *prép.* 3/2, 8/36, 76/1, etc., *chez.*

chieux *voir* chiez.

choisir *v.t.d.* 9/11, 33/11, 96/6, etc., *apercevoir, voir* ; 35/12, 40/5, 77/11, 232/14, *remarquer* (*qqn parmi d'autres*) ; 86/7, 158/14, 291/5, etc., *faire le choix de* ; 16/9, 36/1, 104/7, etc., *choisir pour cible, viser* ; — qqn pour qqn 478/3, *prendre qqn pour qqn.*

chos(s)e *n.f.* P/10, 24, 3/60, etc., *chose* ; faire — 1/4, 4/19, 9/5, *faire qqch* ; — acoustumee de faire P/10, *habitude* ; entre (toutes) les autres choses 23/43, 139/11, *entre autre* ; quelque — que 157/34, *quoi que ce soit que* ; petit de — 521/11, *peu de chose.*

c(h)restien (*et* tres—), **cristien** *n.* 1/16, 8/56, 12/3, etc., *chrétien* ; *adj.* P/1, 6, 17, etc., *chrétien* ; *voir* terre.

chrestienté *n.f.* 481/29 (*ou communauté spirituelle des chrétiens*), 484/3, 4, 521/19, *monde chrétien.*

cieulx *n.m. au pl.* 224/46, 499/7, 515/19, *cieux, royaume de Dieu.*

circonvoisins *adj. au pl.* 462/13, *situés autour, voisins.*

circuir *v.t.d.* 157/27, *parcourir* ; circuite *p.p. au f.* 481/30, *entourée de.*

citoiens, citoyens, cytoiens *n.m.* XXXVIII/R, 301/9, 311/1, etc., *habitants d'une ville.*

[**clamer**] *v.t.* 258/2, *proclamer.*

clarté *n.f.* 114/24, *lumière* (*du jour*), 225/22, 258/8, *lumière de nature divine.*

clef *n.f.* 315/8, 354/20, 423/4, 474/9, *clef* ; clefz *au pl.* 434/21, *clés symboliques du Paradis, confiées à Pierre* (*empl. métaphorique*) ; bailler les clefs de la ville a qqn 506/28, *porter solennellement les clefs d'une ville à qqn en signe de soumission.*

cler *adj.* 458/26, *clair, lumineux (en parlant du jour)* ; 514/17, *clair, lumineux* (*à propos du visage*).

clerc *n.m.* 4/22, 13/15, 283/6, *clerc* ; clers de chambre 310/12, *secrétaires qui s'occupent des finances* (*cf.* DMF, s.v. clerc *A, 2, a* : clerc de la chambre des comptes) *et qui habillent ici le roi.*

clerement *adv.* 11/13, 67/1, 84/6, etc., *d'une manière claire à l'esprit, aisément intelligible* (*complète tjs le v.* congnoistre) ; 240/4, 492/4, *de manière éclatante, sonore* ; 346/3, *distinctement.*

clerg(i)é *n.m.* 8/53, IV/R, 13/3, etc., *clergé.*

clerons *n.m. au pl.* 14/42, 67/3, 68/9, etc., *clairons* (*tjs coord. à* trompet(t)es).

[**clore**] *v.t.d.* 151/14, 406/2, *fermer.*

cochay *voir* coucher.

coeffe *n.f.* 107/7, *sorte de capuchon porté sous le heaume et attaché au haubert.*

cognoistre *voir* co(n)gnoistre.

coing *n.m.,* au — de 383/23, *au coin de.*

col *n.m.* 157/39, 48, *cou* ; 107/7, 138/21, *pièce de l'armure qui protège le cou* (entre — et chapel) ; *voir* rompre.

collation *n.f.* 55/24, *réunion* ; faire — 506/27, *prendre un repas léger.*

col(l)ee *n.f.* 18/30, 125/14, *pendant la cérémonie de l'adoubement, coup d'épée donné sur le cou, sur l'épaule du nouveau chevalier* ; 107/6, *coup.*

collet *n.m., haut du vêtement,* arraper qqn par le — 444/15, *prendre qqn par le haut du vêtement, avec violence, pour l'arrêter* ; prester le — 401/21*.

combatant, combatent *n.m.* 14/12, 15/4, 25/16, etc., *combattant* ; *p.pst adj.* 31/34, *vaillant au combat.*

combatent 365/15 *voir* combatant.

combatre *v.t.d.* 27/44, 126/11, XXIV/R, etc., *livrer un combat à* ; — qqn 30/31, *se battre pour obtenir la possession de qqn* ; *v.i.* 194/2, *se battre* ; — a 14/28, 31/40,

47/6, 199/4, — contre 219/6, 220/10, 225/21, *se battre contre* ; soy — 39/8, 65/13, soy — ensemble 448/11, *se battre* (*l'un contre l'autre*) ; soy — a 23/59, 30/53, 184/16, etc., soy — avec(ques) 19/53, 318/5, soy — contre XXVIII/R, 329/27, 433/31, *se battre contre* ; *voir* main.

combien *adv. interr.* 282/2, 4, 371/11, etc., *combien* ; *loc. conj.* — que + *subj.* P/23, 23/5, 31/35, *etc.*, + *cond.* 229/5, + *ind.* 5/48, 26/11, 28/28, *etc., quoique, bien que*.

comble *adj.*, — de 8/9, *plein de.*

commança, commancee *voir* commencer.

commancement *voir* commencement.

command *voir* commander.

commandement, **commendement** *n.m.* 2/39, 4/33, 31/37, etc., *ordre, injonction* ; faire/ accomplir le — 321/17, 344/2, 362/24, etc., *exécuter* (*un ordre*) ; au — de P/7, 243/11, 365/12, etc., *aux ordres de, au service de* ; estre au — de 135/10, 289/12, 412/9, etc., *être au pouvoir de* ; faire — (a qqn) de + *inf.*/ que + *subj.* 12/3, 95/5, 113/8, *ordonner de* ; — de Dieu 263/14, 15, 271/14, etc., *règle de conduite édictée par Dieu.*

commander, **commender** *v.t.d.* P/29, 59/32, 113/13, etc., *ordonner* ; — + *inf.* 6/21, 73/2, 85/1, etc., *ordonner de* ; *v.t.i.* — a + *inf.* 153/10, 273/1, — de + *inf.* 377/8, *même sens* ; *v.t.* 31/3, 76/6, 225/24, 287/4, *ordonner* ; — (a qqn) de/ que + *subj.* 82/21, 81/15, 83/5, etc., *ordonner* (*à qqn*) *de/ que* ; — qqn a (Dieu/ Nostre Seigneur/ Mahon) XII/R, 227/7, 229/9, etc., *recommander qqn à* ; — qqn en la garde de Dieu 118/12, 279/9, 372/10, 387/25, *placer qqn sous la protection de Dieu* ; — qqn a tous les diables 152/8, *recommander l'âme de qqn au diable* (*pour susciter l'intervention du diable dans un dessein négatif*) ; *v.i.* 337/25, 452/12, *ordonner* ; soy — (a Dieu/ en la garde de Dieu/ Nostre Seigneur) 118/12, 200/1, 253/3, 294/3, etc., *même sens.*

commant 387/16 *voir* comment.

com(m)e *adv. exclam.* 3/47, 327/19, *comme* ; *adv. interr.* 6/9, III/R, 23/33, etc., *comment* ; 4/6, 5/41, 8/33, *comment peut-il se faire que, pour quelle raison* ; *conj.* P/11, 18, 27, etc., *comme* ; 3/43, *étant donné que* ; 3/58, 8/16, 45/4, etc., *en tant que* ; — ceulx qui 6/2, *en tant qu'hommes qui* ; 116/10, *comme quoi* ; 13/2, 81/11,

107/14, etc., *quand, lorsque*, *dans le temps que* ; ainsi — 306/13, 352/14, 360/24, etc., *comme* ; aussi … — 224/51, 349/19, 483/8, *autant/ aussi ... que* ; tant — 9/9, 92/4, 374/16, *autant* (...) *que,* 173/3, 320/2, 471/6, *tant ... que* ; autant — 262/7, 503/16, *autant ... que* ; tel — 195/3, 453/12, 481/23, *tel ... que*, tel un homme — moy 196/3, *un homme tel que moi* ; — se/ si + *subj.* 8/12, 12/15, 395/15, 443/7-8, + *ind.* 420/6, *comme si* ; — qu'il soit 93/9, 252/8, 259/10, — que ce fust 201/6, *quoi qu'il en soit* ; *voir* ainsi, faire.

commencement, commancement *n.m.* 15/25, 27/9, 38/12, etc., *début* ; au — de 1/3, V/R, 25/5, *au début de* ; (avoir) beau/ bon — 88/13, 125/24, 273/21, etc., (*avoir*) *des débuts prometteurs.*

commencer, **commancer** *v.t.d.* 48/7, XX/R, 138/18, etc., *commencer* ; *v.i.* 64/18, 270/10, 339/21, 383/26, *même sens* ; *v.t.i.* — a + *inf.* 7/14, 12/18, 14/19, etc., — de + *inf.* 14/30, 28/3, 312/5, estre commencé de + *inf.* 176/1, *commencer à* ; — en 440/21, *prendre son départ qq part* ; soy — 340/15, 468/17, 511/3, *se commencer* ; soy — a + *inf.* 83/8, *commencer à.*

comment, commant, conment *adv. interr.* P/20, I/R, 4/12, etc., *comment* ; 4/6, 124/15, 128/18, etc., *pourquoi* ; la maniere — 55/16, 86/3, 265/13, etc., *comment* ; *adv. exclam.* 157/44, *comme* ; *conj.* 368/18, *comme.*

commetre *v.t.d.* 357/5, 369/24, 428/27, *accomplir* (*qqch de blâmable*), *se rendre coupable* ; — qqn qq part 78/21, 310/7, *placer qqn quelque part, i.e. à un poste.*

commission *n.f.* 4/32, 480/14, *mission* (*d'apporter un message*) ; donner la — de + *inf.* 375/14, *donner la charge de.*

com(m)un *adj.* 103/15, 229/12, *qui est le fait de la plupart, général* ; 169/4, 220/8, *connu de tout le monde.*

commune *n.f.* 95/17, 25, 27, etc., *habitants d'une ville.*

compaigne *n.f.* 224/28, *compagne* ; 517/16, *épouse* ; XLI/R, *compagnie, troupe armée.*

compaigner *v.t.d.* 101/7, 136/11, 212/13, 472/11, *accompagner.*

compaignie *n.f.* 9/4, 156/2, 315/15, etc., *compagnie, fréquentation* ; — amoureuse 5/2, *fréquentation, relation amoureuse* ; 53/3, 15, 155/18, etc., *compagnie d'une personne chère* ; sans — 65/2, 371/7, *seul, sans être accompagné* ; en ma/ ta/ sa/ vostre — 27/55, 54/19, 55/6, etc., *avec moi/ toi/ lui/ vous* ; en ceste — 286/12, *en*

étant ainsi accompagné ; avoir en sa — 289/7, *avoir avec soi* ; faire — a 2/3, 199/22, 431/16, *tenir compagnie à,* 349/21, *être au service de* ; tenir (bonne) — a 49/15, 94/17, 191/16, etc., *tenir* (*bonne*) *compagnie à* ; tenir bonne — a 439/8, 478/27, *entretenir qqn de façon agréable* ; 360/23, 348/9, *groupe de personnes* ; 334/29, *ensemble de ses compagnons* ; 24/11, 261/4, *suite* ; a belle/ noble — 247/13, 417/4, 438/5, 441/2, *avec une belle suite* ; 12/6, 14/22, 35, etc., *troupe armée* ; *voir* charnelle.

compaignon *n.m.* 9/9, 10/25, 20/22, etc., *compagnon, ami* ; 466/22, LIV/R, 470/1, *chevalier qui a juré à un autre une fidélité à toute épreuve* (*Beron/ Ogier*) ; 26/10, 27/2, 125/27, etc., — d'armes 89/9, 244/19, 441/29, *compagnons d'armes* ; 230/6, 7, 9, *soldats* ; 119/24, *individu quelconque.*

[**comparer**] *v.t.d.* 83/9, 357/5, 23, *payer cher, subir les conséquences* ; soy — a 230/16, *se comparer à.*

compensation *n.f.* 157/19, *compensation, dédommagement.*

complaindre (soy) 354/11, *se plaindre, se lamenter* ; soy — a soymesmes 324/8, *se lamenter* ; soy — de 218/9, *se lamenter au sujet de.*

complaire *v.t.i.,* — a 449/11, *complaire à, être agréable à.*

complie *n.f.* 36/19, *heure de l'office du soir.*

complisses *n.m.* 224/26, *complices.*

composer *v.,* — a/ avecques 210/14, 212/14, 318/8, 356/10, *trouver un accord avec, s'accorder avec.*

composicion, composition *n.f.* 213/14, 356/13, *accord, arrangement* ; par — 3/16, *moyennant certaines conditions.*

compte *voir* conte.

[1] **compter** *v.t.d.* 393/8, *raconter* ; *v.t.i.* — a 133/15, 134/6, 259/7, etc., *raconter à* ; — de 289/6, *raconter* ; *v.t.* 3/68, 52/9, 54/4, etc., *même sens* ; — (a qqn) que 9/10, 374/19, *raconter* (*à qqn*) *que* ; — la verité a 452/20, *dire la vérité à* ; — a qqn (la maniere) com(m)e/ com(m)ent 31/12, 55/15, 25, etc., *raconter* (*à qqn*) *comme/ comment* ; — des nouvelles 72/10, *rapporter des nouvelles* ; — (tout) son/ le cas 339/3, 462/4, 463/14, 493/23, *rapporter ses aventures*, 488/8, 522/14, *raconter*

l'affaire, 523/1, *donner sa version des faits* ; — de qqch a qqn 398/20, 417/26, 440/10, etc., *parler de qqch à qqn* ; *v.i.* 292/8, 474/2, *raconter.*

[2] **compter, [conter]** *v.,* ne — ung rien de 142/4, *ne pas du tout se soucier de* ; ne — ung bouton de qqch 8/42, *ne tenir compte de qqch pas plus que d'un bouton* ;

compteur *n.m.* 323/16, *comptoir, coffre ou cassette à enfermer l'argent* (*cf.* God., *II, 215b*).

comun *voir* com(m)un.

conceder *v.t.d.* 506/17, *accorder* ; *v.t.* 235/9, *permettre.*

conceil *voir* conseil.

concentement *voir* consentement.

concille, **consille** *n.m.* 13/17, XII/R, 469/2, *assemblée d'évêques* (*et d'autres écclésiastiques ?*) *réunis par le pape.*

conclure *v.t.d.* 343/9, *mettre à terme, réaliser* ; 252/11, 438/19, *fixer par accord, régler* ; — que 28/25, 155/8, 166/7, etc., *parvenir à la conclusion que* ; — + *inf.* 342/16*, décider après délibération de* ; *v.t.i.* — de + *inf.*/ que + *ind.* 24/22, 101/3, *même sens* ; *v.i.* pour — 503/19, *pour finir* ; *v. impers.* (il) est conclu(d/t) — (que) 30/63, 62/25, 77/5, etc., *il est décidé* (*que*).

conclusion *n.f.* 10/1, 157/34, 191/18, *décision* ; faire la — de 14/14, *prendre une résolution au sujet de.*

concordance *n.f.* 467/9*, harmonie musicale* ; 59/6, *accord.*

condanner, [condampner] *v.t.* — a mort 224/39, *condamner à mort suite à un jugement* ; — (a) + *inf.* 8/13, 439/15, 447/10, *condamner à* ; condampné *p.p. adj.* 47/7, *condamné à mourir.*

condescendre *v.t.*, faire — qqn a (rayson) 169/10, *faire adhérer qqn à qqch* ; soy — en (appointement) 214/7, *consentir à* (*un accord*) ; condescendu *p.p.,* estre — de + *inf.* 433/23, *consentir à.*

condicion, **condition** *n.f.* 90/27, *rang social* ; 102/7, *nature, manière d'être* ; par telle — que 3/17, 226/11, 401/3, etc., *sous réserve que, étant entendu que.*

conduire, **conduyre** *v.t.d.* 24/1, 25/20, 30/14, etc., *mener qq part* ; 312/4, 356/3, *conduire par bateau* ; 144/4, *guider* ; 381/17, *commander, diriger* (*une armée*) ; 419/20, 425/13, 20, *escorter* ; 157/38, 349/23, 441/14, *guider l'action* (*l'agent est*

Dieu ou Jésus) ; que tous les diables te puissent — 477/29, *équivalent de l'expression : Que tu ailles au diable* ; soy — 23/33, *être mené.*

confanons *n.m. au pl.* 12/17, 19/17, *étendards à deux ou trois queues, servant d'enseignes de guerre, suspendues à une lance* (*coord. à* banieres *et* estendars).

confermez *p.p. au pl. de* [confermer], — en 354/7, *résolus en.*

[**confesser**] *v.t.* 474/2, *avouer* ; *v.t.d.* 379/11, 380/5, *même sens* ; 362/9, *reconnaître* (*en incise*).

confession *n.f.* 380/4, *aveu* ; 442/17, *confession* ; ouyr de — 523/19, *entendre sa confession.*

confez *adj. subst. au pl.* 119/37, *chrétiens confessés.*

confiance *n.f.* 321/16, *espérance* ; avoir bonne — que 23/21, *avoir bon espoir que.*

[confier] soy — de 212/4, *se reposer sur, faire confiance à.*

confiscacion, **confiscation** *n.f.,* — de corps et de biens 173/10, 177/3, 473/2, *arrestation de la personne et saisie des biens.*

confondre *v.t.d.*, 373/10, 465/21, 495/20, *anéantir, détruire* (*une pers. ou une chose*) ; Que Dieu te/ vous puisse — 224/10, 245/11, *formule de malédiction, Puisse Dieu te/ vous détruire !*

confort *n.m.* 15/50, 224/63, *soutien moral, consolation* ; donner — 393/16, *réconforter, consoler* ; 345/7, *aide* ; administrer/ donner/ prester — a 29/11, 35/10, 102/25, etc., *apporter aide et assistance à.*

conforter *v.t.d.* 339/24, 395/30, *réconforter* ; soy — de 37/20, *chercher du réconfort auprès de* ; confortez *p.p. au pl.* 354/7, *réconfortés.*

confusion *n.f.* 472/12, *destruction* ; a la — de 21/7, 22/3, 23, etc., *au grand dommage de* ; 408/19, 499/14, *honte, ignominie* ; 507/3, *inquiétude au sujet de.*

cong(i)é *n.m.,* par vostre — 225/7, *avec votre autorisation* ; avoir son — 71/10, *avoir l'autorisation,* 316/8, *avoir l'autorisation de se retirer*, 464/11, *recevoir la demande de partir, être renvoyé* ; prendre — (de) 2/12, 57, 139/9, etc., *prendre congé, faire ses adieux* ; donner — a qqn 20/2, 4, 198/2, etc., *donner à qqn l'autorisation de se retirer.*

congnoissance *n.f.* 55/8, *faculté de connaître, de discerner les choses* ; 344/10, *conscience* ; 378/18, *information* ; avoir — de P/24, 87/3, 124/14, 525/14,

sçavoir la — de 387/7, *être informé de* ; avoir — que 403/10, 476/3, *savoir que* ; avoir la — de 316/3, 325/10, 355/27, *connaître* ; avoir planiere — de 316/11, *parfaitement connaître* ; donner — a qqn de qqn 384/30, *faire connaître qqn à qqn d'autre, donner des informations sur qqn à qqn* ; donner — a qqn sur qqch 210/11, *faire connaître la vérité de qqch à qqn* ; faire — a qqn 331/7, 339/13, *se faire connaître à qqn, se présenter* ; de la — de qqn 339/19, 465/8, 11, *appartenant aux amis, aux relations de qqn* ; avoir (la) — de 395/28, XLVI/R, *fréquenter* (*qqn*), 425/11, *se souvenir de* ; donner — de 131/17, *faire reconnaître, être un signe de reconnaissance* ; prendre — 391/19, *reprendre connaissance* (*après s'être évanoui*).

congnoiste, congnossez, congnossoient, congoissez *voir* co(n)gnoist(r)e.

co(n)gnoist(r)e, [congoistre, connoistre] *v.t.d.* 3/12, 8/73, 23/2, etc., *connaître* ; 11/14, 16/22, 17/10, etc., *reconnaître* ; 40/8, *avouer* ; — que P/3, 12, 3/59, etc., *savoir que*, 3/50, 16/43, 27/46, etc., *s'apercevoir que, se rendre compte que*, 117/8, 157/30, 346/1, 476/10, *reconnaître, admettre que*, 25/8, 66/22, 135/10, *être sûr que* ; — qqn + *adj.* 8/80, 15/9, 51/18, *reconnaître à qqn telle qualité* ; *v.i.* 457/4, *se connaître* ; congneu *p.p.* 131/12, *connu, ayant une certaine notoriété* ; *au f.* congneue (telle chose) 4/15, *étant donné.*

congregation *n.f.*, faire — de 502/20, *procéder au rassemblement de* (*troupes*).

conjurer *v.t.d.* 472/2, *invoquer le diable dans un dessein d'exorcisme.*

conment *voir* comment.

conplainte *n.f.* 430/5, *plainte.*

conquerans *n.m. au pl.* 250/12, *personnes ayant déjà conquis des territoires.*

[conquerre] *v.t.d.* T/3, 359/6, 436/13, *vaincre* (*un ennemi*) ; 341/22, 447/10, 464/3, 498/8, *faire prisonnier, capturer* ; 106/8, *reconquérir et libérer une personne faite prisonnière par les ennemis* ; T/6, 1/25, 26, etc., *obtenir, s'approprier* (*le bien, la terre, la ville, ... des ennemis*) ; 25/6, *acquérir* (*de l'honneur et du triomphe*) ; 1/27, 461/9, *séduire.*

conquest *n.m.* 8/60, 280/5, 285/15, etc., *conquête* ; 93/2, *profit.*

conqueste *n.f.* 33/4, *conquête.*

conquester *v.t.d.* 336/6, *vaincre* (*un ennemi*) ; 93/6, 170/3, 466/26, 513/30, *faire prisonnier, capturer* ; 2/23, 3/5, 19/23, etc., *obtenir, s'approprier* (*le bien, la terre, la ville, ... des ennemis*) ; 19/58, 36/6, *séduire.*

conscience *n.f.* 474/1, 3, *conscience* ; de bonne — 152/14, *de bonne moralité.*

conseil, conceil *n.m.* 2/18, 3/17, 8/71, etc., *conseil, avis* ; 14/9, *recommandation* ; 128/7, *projet, plan* ; administrer/ donner — (a qqn) 29/11, 102/25, 375/4, etc., *donner des conseils* ; donner — de + *inf.* 163/33, *conseiller de* ; donner en — a qqn de + *inf.* 395/3, *conseiller qqn de* ; tenir le — de 49/6, *suivre le conseil de* ; 3/46, 27/66, 67, etc., *réunion, assemblée délibérante* ; 28/25, 61/6, 72/1, etc., *membres d'une assemblée délibérante, conseillers* ; tenir — 426/14, *réunir une assemblée délibérante* ; user par — 201/3, 212/2, *agir après concertation* ; prendre — 164/1, *prendre une décision* ; donner — que + *subj.* 397/4, *décider que.*

conseiller *v.t.d.* 32/4, 49/5, 192/10, etc., *donner un conseil à, aider* ; — (qqn) que + *subj./ind.* 94/7, 263/12, *conseiller de* ; *v.t.* 32/4, 323/10, *conseiller* ; — qqn (de) + *inf.* 102/11, 116/19, 215/9, 526/10, *conseiller de* ; — a qqn que + *subj./ ind.* 2/17, 263/15, *recommander à qqn de + inf.* ; — qqn comment 7/4, 72/2, *donner à qqn un conseil indiquant comment...* ; s'en — a qqn (que) 244/5, 526/5, *s'en remettre à qqn en matière de conseil*(*s*) *(pour savoir ce que)* ; conseillé *p.p.*, mal — 66/19, *mal avisé.*

conseillier *n.m.* 49/3, *conseiller.*

consentement, **concentement** *n.m.* 8/70, 170/16, 187/10, etc., *accord* ; estre du — de 458/21, *être d'accord avec* ; donner — (a) 519/17, 522/5, *donner son accord* (*à*) ; metre son — 402/1, *même sens* ; d'ung (mesmes) — 132/14, 301/1, *d'un commun accord, unanimement.*

consentir *v.t.d.* 14/10, 129/10, *permettre, accorder* ; *v.t.i.* — a 8/68, 223/2, 500/9, *accepter, consentir à* ; 137/16, *laisser faire (qqch de répréhensible)* ;soy — (a) 2/18, X/R, 149/3, etc., *même sens,* 153/18, *laisser faire, contribuer à* ; soy — a/ de + *inf.* 70/24, 89/16, 128/6, etc., *accepter de* ; soy — + *inf.* 342/17, *se résoudre à* ; — qqn a + *inf.* 222/13, *permettre à qqn de* ; soy — que + *subj.* 329/22, *accepter que* ; consentant *p.pst adj.*, estre — de 137/7, *être complice de*

conservateur *n.m.* 332/24, *protecteur, garant.*

conserver *v.t.d.* 302/12, 423/24, *préserver* (*la foi*) ; 302/13, *garder sous sa protection* ; — en 29/12, 306/10*, maintenir* (*qqn*) *dans un état.*

considerer *v.t.d.* 6/14, 7/5, 8/43, etc.*, prendre en compte, en considération* ; — que 66/5, 446/18, 495/22, 509/9, *prendre en compte que, se rendre compte que,* 332/30, *envisager que* ; *p.p. en empl. prép.* — + *subst*. 88/5, 210/10, 326/12, *eu égard à, compte tenu de.*

consille *voir* concille.

consistoire *n.* 375/3, *assemblée délibérante.*

consolacion, **consolation** *n.f.* 29/12, 398/29, 399/25, 449/19, *consolation* ; mener grande/grant/ joyeuse — 24/13, 66/43, 91/6, etc., *manifester une grande joie, se réjouir vivement.*

consoler (soy) soy — a 443/23, *recevoir, trouver du réconfort auprès de* ; consolé *p.p.* 273/21, 449/24, *réconforté.*

consolider *v.t.d.* 126/4, *soigner.*

consommé *p.p. de* [consommer] 345/8, *réalisé, mené à son terme* ; 437/26, *accompli, mené à son terme* (*à propos du mariage*).

[**conspirer**] *v.t.d.* 59/5, 302/7, 439/14, *fomenter secrètement* (*une trahison*) ; 302/4, *former en soi (une jalousie).*

constant *adj.* 8/81, *fidèle* ; 23/13, *constant dans ses prouesses* ; 521/21, *ferme* ; 526/11, *immuable, stable.*

constitué *p.p. de* [constituer], — + *n. de fonction* 277/8, *nommé (à un poste).*

consultation *n.f.*, avoir — avec qqn de qqch 154/25, *délibérer, débattre avec qqn de qqch.*

consumees *p.p. au f. pl. de* [consumer], 439/4, *achevées, réalisées.*

contant 117/11, 17, 276/3, 358/11, 375/18, 389/7, 427/8 *voir* content.

[1] **conte, compte** *n.m.* 23/35, 31/45, 77/5, 88/1, 129/13, 359/1, 360/25, 439/14, *récit* ; *voir* abreg(i)er.

[2] **conte**, **compte** *n.m.*, tenir (grant) — de 2/27, 29, 5/13, etc.*, prendre en considération, se soucier de* ; tenir peu/ gueres de — de 75/4, 97/24, *peu/ guères se soucier de* ; ne tenir oncques — de 203/12, *ne pas se soucier de* ; faire — nuls de 296/8, *ne pas se soucier de* ; faire le — 290/5, *faire les comptes.*

[3] **conte**, **compte** *n.m.* 3/37, 12/8, 14/48, 73/13, 91/12, 515/5, *comte.*

conte 8/42 *voir* [2] compter.

conté *n.m.* 469/17, *comté, fief gouverné par un comte.*

contemplativement *adv.* 368/23, *dans la contemplation.*

contempler (soy) soy — en 306/2, *s'absorber en.*

contenance *n.f.* 267/12, 286/8, *allure* ; faire la — 445/5, *avoir l'attitude* ; ne s(ç)avoir quelle — faire/ tenir 6/4, 121/4, 138/28, etc., ne sçavoir (la) — tenir 268/14, 450/8, ne sçavoir faire — nulle 42/8, *ne pas savoir quoi faire, être bouleversé* ; ne sçavoir — nulle 139/4, *ne pas savoir comment se tenir, quelle attitude adopter* ; changer — 56/1, muer toute — 37/20, *changer de contenance, perdre totalement la maîtrise de soi.*

contenement *n.* 3/65, *allure.*

contens *n.m. au pl.* 62/8, *querelle, dispute.*

content 85/3 *voir* conter.

content, contant *adj.* 15/13, 19/12, 50/5, etc., *content, satisfait* ; 14/30, 31/45, *heureux, joyeux* ; estre — de 37/14, 76/16, 194/1, 349/22, *être d'accord pour* ; estre — de + *inf.* 71/7, 76/4, 121/6, etc., *consentir à, être d'accord pour* ; soy tenir — de 327/9, 331/18, *se satisfaire de* ; (tres)mal — 3/69, 70, 15/35, etc., (*très*) *mécontent.*

contenter *v.t.d.* 8/29, *satisfaire* ; soy — 201/6, 309/18, 322/5, etc., *s'estimer satisfait* ; soy — de 8/26, 123/10, 170/10, etc., *être satisfait de, se satisfaire de* ; soy — de + *inf.* 212/11, *accepter de.*

contentieux *adj.* 155/21, *qui donne lieu à des conflits.*

[1] **contenu** *n.m.* 4/33, 45/13, 115/3, etc., *contenu, teneur, ce qu'une action comporte.*

[2] **contenu** *p.p. de* [contenir], *empl. impers.* il est — 461/10, 464/7, *il est mentionné.*

conter *v.t.d.* 3/3, 8, 56, etc., *raconter* ; — de 85/3, *parler de.*

continuelle *adj. au f.* 5/4, 101/12, *qui dure.*

[**continuer**] *v.t.d.* 90/26, *continuer* ; 521/1, *prolonger.*

[**contourner**] (soy) 488/20, *se tourner.*

[**contraindre**] *v.t.d.* 462/11, *forcer* (*à se convertir*) ; — de + *inf.* 16/14, *forcer à* ; con*t*rain(c)t *p.p.,* estre — (a/ de) + *inf.* 11/20, 14/56, 22/18, etc., *être contraint de.*

[1] **contraire** *adj.* 31/33, *défavorable* ; 311/7, *qui souffle face au navire* (*à propos du vent*).

[2] **contraire** *n.m.* 31/36, *chose opposée* ; 60/7, 191/9, 214/31, etc., *idée contraire* ; au — 411/16, *au contraire.*

contrarier *v.i.* 31/38, *manifester son opposition, contester.*

contre *prép.* 2/56, 3/30, 6/22, etc., *contre, en opposition à* ; 359/9, 453/5, *à l'encontre de* ; 14/46, 38/17, 68/12, etc., *à la rencontre de* ; 224/22, 319/2, 331/21, etc., *en direction de* ; 432/2, 493/25, *près de* ; — (la) terre 154/31, 225/9, 393/19, 471/4, *par terre* ; avoir — cueur 367/6, *ne pas aimer, détester* ; *voir* doy, tenir, tirer.

contree *n.f.* 418/3, *région.*

contrefaire *v.t.d.*, — sa voix 151/16, *imiter* ; — le mort 15/46, *jouer, faire le mort.*

contremont *adv.* 352/2, *vers le haut, vers le ciel.*

contreval *adv.* 195/13, *en bas, sur le sol.*

contriction *n.f.*, *repentance,* avoir bonne — de ses pechez 449/7, *regretter profondément ses péchés.*

controuvé *p.p. de* [controuver] 367/3, *élaboré* ; *p.p. adj.* 362/32, 363/9, *mensonger, faux.*

convaincu *p.p. adj.* 31/33, *vaincu.*

convenable (*et* tres—) *adj.* 22/11, 226/6, *favorable, propice* ; — selon 54/14, *conforme à* ; il est — de + *inf.* 375/7, 484/17, *il convient de, il faut* ; estre — 399/36, *être approprié, opportun* ; avoir temps — de/ pour + *inf.* 326/6, 358/10, *disposer du temps nécessaire pour.*

convenances *n.f. au pl.* 51/4, 333/1, *accords* ; tenir les — 19/55, *tenir ses engagements.*

convenant *n.m.* 71/11, 337/3, 523/9, *accord, engagement* ; par tel/ ce — que 8/82, 9/3, 30/31, etc., *à telle condition que.*

[**convenir**] *v. impers.* (il) convient + *inf.* 5/1, 48, 19/47, etc., *il faut, il est nécessaire de* ; il convient que 1/40, *il est inévitable que*, 149/8, *il faut bien que.*

conversacion *n.f.*, estre de bonne — 369/4, *avoir une bonne conduite.*

convertir *v.t.d.* 462/12, 509/21, *convertir* (*à la religion chrétienne*) ; — a/ en 454/10, 462/10, 509/16, etc., *convertir à* (*au sens religieux*) ; — qqch en 3/67, *transformer qqch en* ; soy — 135/18, *se tourner vers Dieu et suivre les lois et pratiques du catholicisme* ; soy — en 494/22, *se convertir à.*

convive *n.m.* 355/36, 375/9, 397/17, *festin.*

convoier, convoyer *v.t.d.* 31/9, 70/7, 97/16, etc.*, accompagner, escorter.*

corbeille *n.f.* 324/18, *récipient servant à recueillir de l'eau.*

[**corner**] *v.t.d.* 408/12*, sonner du cor* ; *v.i.* 409/4, *même sens*.

coronné *voir* couronner.

coroux *voir* cor(r)oux.

corps *n.m.* 15/29, 42, 39/3, etc., *corps* ; 120/26, 138/21, 168/6, 297/11, *tronc et membres* (*par opposition à tête*) ; 8/54, 77/13, 144/16, etc.*, dépouille mortelle, cadavre* ; — a — 60/4, 99/8, 452/17, *au corps à corps* ; 10/14, 73/28, 173/11, etc.*, personne* (*par opposition à* biens) ; mon/ son/ vostre — 5/34, 18/5, 25, etc.*, ma/ sa/ votre personne* ; par la foy de mon/ vostre — 137/6, 267/18, 422/16, *sur ma/ votre foi* ; saisir au — 186/7, *arrêter, appréhender* ; 119/6, *ensemble de soldats, troupe* ; *voir* embrasser, emploier, exposer, (h)abandonner, laisser.

corpulance *n.f.* 49/23, *corpulence.*

correction *n.f.,* soubz (vostre) — 94/8, 208/16, 308/5, etc., *sous votre contrôle, sauf rectification* (*formule d'atténuation*).

corrompre *v.t.d.* 30/58, *altérer, pervertir.*

coses *voir* cause.

[1] **coste, cotte** *n.f.* 243/3, 515/18, 526/36, *cotte, tunique à manches, ajustée sur le torse, plus ample à partir des hanches, généralement mise sous la chemise* (*portée ici par une femme*) ; — de mailles 195/1, *cotte composée de mailles de fer engagées les unes dans les autres.*

[2] **coste** *n.f.* 176/4, *côte, littoral* ; 224/29, *côte, os plat et courbé autour de la poitrine.*

[3] **coste** *n.f., loc. prép.* de — 85/3, 165/6, 183/15, etc., de — de 184/7, *à côté de.*

costé *voir* co(u)sté.

[**costoyer**], [**cotoyer**] *v.t.d.* 419/4, 467/2, *se trouver à côté de.*

cotte *voir* [1] coste.

couart *adj.* 15/49, *lâche, couard.*

couche *n.f.* 148/1, 157/58, 59, etc., *couche, lit* ; mettre en — une/ sa lance 68/14, 104/5, 109/11, etc., *mettre à l'horizontale sa lance* (*en position d'attaque*).

couch(i)er, [**cocher**] *v.t.d.* 59/12, 471/5, *étendre au sol* (*un adversaire*) ; 157/58, 158/15, *étendre* (*qqch*) ; — (sa/ la) lance 23/45, 35/14, 65/10, etc., *abaisser la*

lance ; *v.i.* 446/13, 447/9, *se coucher* ; soy — 114/22, 157/59, 215/13, etc., *s'allonger pour dormir* ; 446/16, 467/2, 508/11, 509/5, *s'étendre sur le sol en signe de soumission* (*à propos d'un cheval*) ; couch(i)é *p.p.* 402/22 (x2), 448/1, *allongé, couché.*

couleur *n.f. teint du visage,* changer/ muer (toute) — 37/19, 56/1, 74/5, 336/17, etc., *avoir le visage qui change de couleur* (*sous le coup d'une émotion*).

coulisse *adj. au f.* 409/6, *qui peut coulisser, à coulisse.*

coulompne *n.f.* 327/30, 354/27, 379/5, *colonne utilisée pour divers supplices.*

[1] **coulpe** *n.f.* 43/9, 367/8, *faute, responsabilité qui en découle* ;

[2] **coulpe, couppe** *n.f.* 56/4, 268/9, *coupe, vase à boire.*

coup *n.m.* 14/46, 15/41, 44, etc., *coup* ; a ce — 37/19, 105/7, 110/3, etc., *à ce moment-là, alors* ; du premier — 112/27, 385/34, *à la première tentative, la première fois* ; pour un — 88/8, *en une seule fois* ; sur le — 271/22, *immédiatement* ; devant le — 369/13, *face à l'événement* ; de — d'aventure 241/12, *par malchance* ; en un — 108/19, *ensemble* ; tout en ung — 340/37, *tout à la fois* ; frapper/ hurter — 183/12, 190/6, *frapper* ; faire un — 90/36, 146/17, 297/3, 396/3, 398/12, 472/14, *accomplir une action* ; *voir* obeïr, poing.

couple *n.f.* 381/25, *couple.*

couppe *voir* [2] coulpe.

coup(p)er *v.t.d.* 27/24, 37/3, 38/4, etc., *séparer un membre du corps* ; 37/18, 65/16, 17, etc., *sectionner, couper* ; — (par le meilleu jusques a la sçaincture) 39/6, *pourfendre* (*un adversaire*) ; — tout au travers 444/14, *pourfendre* (*un animal*) ; 144/6, 270/5, *faire une entaille* (*dans le tissu d'une tente*) ; *voir* chemin.

coura(i)ge *n.m.* 3/50, 14/26, 15/38, etc., *cœur en tant que siège des sentiments* ; en son — 15/35, 184/14, 16, etc., *en son for intérieur* ; 4/15, 485/18, *pensées* ; 16/45, 39/10, 44/5, etc., *intention, disposition, désir* ; tenir son —74/8, *rester dans les mêmes dispositions d'esprit* ; 3/3, 8, 59/10, *caractère* ; 8/46, 14/39, 15/42, etc., *courage, ardeur, vaillance* ; (re)prendre — 36/12, 38/1, 105/18, (*re*)*trouver toute son énergie, son courage* ; de — 6/3, 18/2, *de tout cœur, ardemment* ; a/ de grant — 38/6, 372/11, 406/5, *hardiment, avec courage*, 390/10, *avec grande ardeur, avec grand désir* ; *voir* franc, joyeu(l)x, lacheté, lachez, legiereté.

courbe *adj.* 234/9, *courbé, plié* (*sous l'effet d'un coup*).

courcez *voir* courroucer.

courcier *voir* coursier.

courir *v.i.* 90/18, 410/7, *courir* ; 409/4, 493/6, *galoper* (*l'agent est un cavalier*) ; 435/9, 493/5, 507/21, *galoper* (*l'agent est un cheval*) ; 18/32, 86/4, 282/13, *attaquer* ; — a 164/5, 497/23, *courir en cherchant à rejoindre, poursuivre*, 16/4, *se jeter sur* (*pour attaquer*) ; — aprés 66/23, 298/11, 477/26, *se déplacer pour attaquer* (*l'agent est un cavalier*), 488/24, 497/2, *se déplacer pour attaquer* (*l'agent est un cheval*), 108/21, *poursuivre* (*un cheval*) *pour s'en emparer* ; — contre 68/12, *se jeter sur, pour attaquer* ; — devers 497/6, *galoper vers* (*un lieu*) ; — sur 14/52, 27/21, 23, etc., *pourchasser à cheval, attaquer* (*l'agent est un cavalier*), 458/18, *attaquer* ; — sus 82/22, *se précipiter sur* (*pour attaquer*) ; — vers 38/17, *galoper vers* (*un adversaire*) *pour l'attaquer*, 477/14, *se jeter sur* (*un cheval*) *pour s'en emparer* ; — l'ung contre/ sur l'au(l)tre 14/43, 405/3, 427/19, *se précipiter l'un contre l'autre* (*pour attaquer*) ; — aux armes 125/27, *courir chercher les armes* ; **—** + *inf.* 82/9, 410/8*, 411/3, 426/16, *courir* + *inf.*

courone *voir* couron(n)e.

couron(n)e *n.f.* 24/6, 133/13, 300/16, etc., *insigne du pouvoir royal* ; 18/7, 52/7, 369/25, 439/3, *domaine royal, royaume* ; 72/6, 190/8, 21, 30/68, 43/9, 302/10, *règne, pouvoir royal* ; 451/4, 16, 453/12, etc., *ornement ceignant la tête et doté d'un pouvoir magique* ; 5/45, *objet ceignant la tête, utilisée par dérision* ; — d'espines 224/41, *couronne d'épines, placée sur la tête du Christ par dérision, parce qu'il se proclamait roi des Juifs* ; — de martire/martyre 10/21, 368/21, *récompense céleste des martyrs.*

couron(n)ement *n.m.* 378/15, 415/1, *couronnement.*

couronner *v.t.d.* — roy/ royne T/5, 17/4, 19/24, etc., *proclamer roi/ reine* ; *v.t.* — de 224/41, *coiffer d'une couronne* ; couronnees *p.p. au f. pl.,* — de 451/4, *ceintes d'*(*une couronne*).

courroucer, courrousser *v.t.d.* 128/19, 506/13, *affliger* ; 506/10, *faire éprouver à qqn les conséquences de la contrariété que soi-même on ressent* ; 504/14, *contrarier, fâcher* ; soy — 67/11, *se fâcher* ; 83/2, *s'indigner* ; soy — a 487/10, *se mettre en colère contre* ; 8/80, 325/2, *être contrarié* ; *inf. subst.* 220/5, *colère* ; **cour(r)oucé** (*et* tres—), **courrous(s)é, courrsé, courcez** *p.p. adj.* 22/26, 28/26, 42/3, etc.,

affligé, chagriné, affecté ; 2/32, 3/45, 7/1, etc., *fâché, irrité, indigné* ; 13/17, 15/7, 108/14, etc., *à la fois affligé et indigné.*

courrous(s)é *voir* cour®oucé.

courrousser *voir* courroucer.

cor(r)oux *n.m.* 23/11, 42/20, 43/4, etc., *chagrin, affliction* ; mener (grant) — XIV/R, 84/10, 138/28, etc., *manifester son chagrin* ; 351/13, *cause, sujet de chagrin* ; — de vostre filz 214/34, *chagrin suscité par la perte de votre fils* ; 18/28, 59/1, 74/7, etc., *colère, indignation* ; 187/19, *cause, sujet de ressentiment* ; allegier qqn de tous — 165/5, *apaiser tous les ressentiments de qqn* ; avoit telz — ensemble 111/20, *éprouver du ressentiment l'un envers l'autre* ; 5/51, 469/15, *chagrin mêlé de colère* ; *au pl.* 89/1, 147/9, 217/7, *tourments, chagrins.*

courrsé *voir* cour(r)oucé.

course *n.f.* 274/12, 335/14, 395/4, 9, 435/4, *assaut, charge* ; faire une — de lance 195/10, *charger avec la lance* ; a (grant) — de cheval 27/7, 9, 16, *au* (*grand*) *galop.*

coursier, **courcier** *n.m.* 15/31, 112/17, 179/18, etc., *coursier, cheval rapide.*

[1] court 68/12, 125/27, 298/11 *voir* courir.

[2] **court, ceurt** *n.f.* 1/40, 2/25, 3/27, etc., *cour, entourage du roi* ; IX/R, 55/7, XII/R, etc., *résidence du roi et de son entourage* ; tenir — ouverte 1/29, XXXVI/R, 417/19, etc., *ouvrir à tous l'espace de sa cour* (Cf. La Belle Hélène de Constantinople, Mise en prose d'une chanson de geste, éd. *M.-Cl. de Crécy, Droz, Genève, 2002, p. 602, qui propose la définition « recevoir à sa table sans invitation » en s'appuyant sur Di Stefano et R.M. Bidler,* Toutes les herbes …, s.v. cour, *p. 154, et p. 209a*) ; 82/2, 170/9, 270/14, *espace compris entre la première et la deuxième enceinte d'un château* (*où se trouvent en particulier les écuries*) ; basse — 452/16, *espace compris entre le château lui-même et son mur d'enceinte extérieur, cour réservée aux écuries* ; — celeste/ celestielle 1/5, 21/5, *cour du Ciel, divine.*

[3] **court** *adv.*, tenir cheval — 327/13, *raccourcir la bride d'un cheval, ne pas le laisser libre de ses mouvements* ; courte *adj. au f.* 66/9, *courte, de petite longueur.*

courtois *adj.* 493/21, 506/14, *plein de mérite* ; 95/29, *poli, respectueux.*

courtoisement, courtoysement (*et* tres—) *adv.* 4/17, 241/7, 298/3, *d'une manière aimable, bienveillante, courtoise.*

cousin *n.* 14/23, 24, 27, 19/20 (?), 35 (?), etc., *cousin* ; — germa(i)n 73/47, 307/9, 359/10, etc., *cousin germain* ; 38/10, 73/20, 28, 259/3 (*cf. 252/12 :* Mery, le nepveu de Berard), etc., *cousin en tant que parent proche* ; 82/13 (Ogier/ Naimes), 367/16 (Naimes/ Gautier qui est le neveu d'Ogier), *neveu.*

co(u)sté *n.m.* 26/3, 84/8, 108/13, etc., *côté, flanc* ; *au pl.* 224/34, *flancs de la mère, ventre maternel* ; 104/2, 433/4, *camp* ; d'ung — 135/16, *d'un côté* ; d'ung — et d'autre VII/R, 77/10, 138/1, 285/2, *de part et d'autre* ; d'un — … de l'autre (part) 148/5, 158/18, 163/4, etc., d'un — d'au(l)tre 163/8, 17, 297/11, *d'un côté ... de l'autre* ; d'autre — 200/15, *à un autre endroit* ; de son — 66/1, 209/8, *de son côté.*

[**couster**] *v.t.i.* — a 142/3, *causer des pertes à* ; — *x* a 218/12, *entraîner telle dépense, tels frais à* ; — cher a 5/22, 109/9, *avoir des conséquences défavorables pour* ; *v. impers.* il ne couste rien a qqn de + *inf.* 84/6, *il n'est pas difficile pour qqn de.*

cousteau *n.m.* 197/8, 238/10, 269/6, etc., *couteau.*

coustume *n.f.*, — de la guerre 20/9, *règles de la guerre* ; avoir de — (de + *inf.*) P/6, 26/8, 334/29, *avoir l'habitude* (*de).*

coustumierement *adv.* 256/11, *selon la coutume.*

couvert *p.p. adj.,* estre — de 17/9, 87/2, 174/2, etc., *être recouvert de.*

couverte *n.f.* 447/6, 7, *couverture d'un lit.*

couvoiter *v.t.d.* 322/13, *convoiter.*

couvoiteux *adj.* 265/1, *cupide.*

couvoitise *n.f.* 277/3, *convoitise, cupidité.*

couvrir *v.t.d.*, 124/1, *dissimuler* (*son action*) ; 282/6, *protéger* (*qqn*) *en répandant* (*sur lui*) *une couverture* ; — son roc 81/19, *couvrir son roc, i.e. protéger sa tour* (*aux échecs*) ; soy — 39/13, *se protéger avec un bouclier, se mettre à l'abri derrière* ; couvrez vous 355/26, *restez couverts, gardez votre couvre-chef.*

coy *adj.* 497/11, *calme, tranquille.*

craindre, [croindre] *v.t.d.* 14/29, 36/18, 50/11, etc., *redouter* ; 381/5, *respecter* ; — a/ de + *inf.* 10/19, 30/22, 70/15, etc., *avoir peur de, redouter de* ; *v.i.* 259/15, *avoir peur* ; craint *p.p. adj.* 19/41, 168/18, 517/20, *craint et respecté.*

crainte *n.f.* 18/31, 392/26, *peur* ; 394/19, *sentiment mêlé de peur et de respect envers Dieu.*

[**créer**] *v.t.d.* 224/24, 27, 232/8, etc., *faire exister, tirer du néant.*

creance *n.f.* 232/7, *croyance, foi religieuse* ; faulce/ folle/ mauldicte — 353/15, 368/3, 382/11, etc., *croyance en une religion qui n'est pas la religion chrétienne* ; avoir — de 499/17, *croire à la réalité de qqch.*

creat(e)ur *n.m.* 16/32, 59/34, 64/22, etc., *titre donné à Dieu, celui qui a créé le monde et les êtres qui le peuplent* (*cf.* Dieu — du ciel et de la terre 431/13) ; au plaisir du — 8/25, 9/5, 49/17, etc., *selon la volonté de Dieu.*

creation *n.f.* 290/4, *fondation* (*d'une ville*).

creatur *voir* creat(e)ur.

creature *n.f. au pl.* 3/57, *tout être vivant, toute chose de l'univers, envisagés comme ayant été créés par Dieu* ; 353/4, 5, 13, *être vivant créé par Dieu* ; 192/16, 311/9, 353/6, 452/3, *être humain, personne* ; *voir* vivre.

credit *n.m.*, ne plus avoir de — auprés de 124/15, *ne plus avoir la confiance de.*

credo *n.m.* 489/2, *prière servant de profession de foi des chrétiens* (*« je crois »*).

creneau *n.m.* 95/16, 152/11, XXII/R, etc., *créneau.*

crestien *voir* c(h)restien.

cre(s)tienté *n.f.* 29/9, 54/18, 71/9, etc., *ensemble des pays, des peuples qui adhèrent à la religion chrétienne, le monde chrétien* ; 73/30, 155/6, 161/12, etc., *communauté chrétienne* ; 474/15, 509/16, *foi chrétienne* ; la saincte — 182/3, 226/7, 502/8, *Église.*

creue 394/6 *voir* croire.

crever *v.t.d.* 108/29, *transpercer* (*le ventre*) *et laisser échapper ce qui était contenu* ; 297/7, 333/16, 336/23, etc., *transpercer et faire éclater* (*le cœur*) ; 345/9, 397/12, *mourir* ; 395/22, *éclater sous l'effet d'une vive émotion* (*l'agent est le cœur*).

crier, **cryer** *v.t.d.* 27/11, 57/4, 95/9, etc., *crier* (+ *DD/ DI*) ; 393/2, *se lamenter en criant* (+ *DD*) ; 15/23, 16/21, 39, etc., *pousser* (*tel cri de guerre*) ; faire — 3/34, 103/10, *proclamer officiellement, annoncer publiquement* ; faire — (a son de trompe) que 23/24, VII/R, 25/3, etc., *faire une proclamation publique (par des crieurs) pour ordonner/ interdire que* ;— a l'arme 68/8, *appeler aux armes,* 471/6, *appeler à l'aide* ; faire — l'assault 192/9, *appeler à l'attaque* ; *v.i.* 87/29,

209/16, *pousser des cris pour appeler* ; 226/10, *clamer, parler haut et fort* ; *voir* ban, [merci].

crime *n.m.* 19/10, *acte délictueux au regard de la loi féodale* (*manquement au devoir vassalique*) ; 64/7, 138/26, *chef d'accusation* ; 83/10, *assassinat*.

criminel *adj.* 6/15, *qui constitue un crime.*

crirez *voir* crier.

cristien *voir* c(h)restien.

croire, **croyre** *v.t.d.* 17/15, 176/9, 179/23, *croire* ; — + *prop. inf.* 124/2, *même sens* ; — que (*à la p1 ou p4 du pst ind.*) 19/8, 20/6, 39/11, etc., *avoir la certitude que, avoir la conviction que* ; — que (*à la p2 ou p5*) 4/8, 5/22, 42, etc., *tenir pour vrai que* ; 5/35, 25/7, 28/16, etc., *avoir confiance en* ; — a 296/14, 407/5, 479/18, — (en) 172/5, 232/12, 235/3, etc., *croire en* ; *v.i.* 59/16, *tenir pour vrai ce qui se dit* ; *v. impers.* est (bien) a — que 12/10, 487/8, *il faut tenir pour vrai le fait que.*

croistre, **croystre** *v.t.d.* 423/20, *faire augmenter en nombre, proliférer* ; 509/13, *répandre, développer* (*la loi chrétienne*) ; *v.i.* 469/27, *augmenter en volume* (*à propos d'un livre*) ; 516/11, *poussser, se développer* (*à propos des os*).

croix *n.f.* 175/11, 176/6, 225/5, etc., *lieu de supplice (servant à la crucifixion)* ; signe de la — 399/9, *crucifix* ; faire le signe de la — 64/21, 158/9, 200/2, etc., *se signer* ; 399/10, 11, 14, *symbole de Jésus crucifié* ; 503/7, 10, *crucifix porté lors de processions* (*coord. à* banieres) ; 281/2, *monnaie sur laquelle est frappée une croix* (n'avoir ne — ne pille) ; *voir* arbre, pille.

cronique *n.f.* 441/18, 464/8, 478/25, *chronique.*

[**crouller**] *v.i.* 204/4, *être ébranlé* (*à propos d'un adversaire*) ; *voir* tour.

cruaulté *n.f.* 85/5, *aptitude à être redoutable, violent et dur.*

crucifier *v.t.d.* 175/11, 176/6, 177/6, etc., *faire périr par le supplice de la croix.*

cruel (*et* tres—) *adj.* 116/18, 484/3, *cruel, sans pitié* (*à propos d'une personne*) ; 14/25, *redoutable* (*à propos d'un peuple*) ; 327/15, *féroce* (*à propos d'un cheval*) ; 5/34, 13/6, 15, etc., *terrible* (*à propos d'un combat ou d'un supplice*) ; 8/57, 14/60, 18/1, etc., *violent, meurtrier* (*à propos d'un châtiment, d'une vengeance*).

cruellement *adv.* 4/29, 176/8, *de façon cruelle, avec cruauté* ; 14/43, 47, 16/4, 107/13, *avec un courage féroce.*

cry *n.m.* 6/7, 8/4, 14/55, etc., *cri* ; 518/2, *proclamation faite par le roi pour annoncer et ordonner la levée de troupes.*

cryer *voir* crier.

cueillir *v.t.d.* 140/2, 479/3, *recruter, convoquer* (*des soldats*) ; 342/22, *collecter, recueillir* (*des butins*).

cueur *n.m.* 229/3, 327/30, 336/23, etc., — du ventre 26/4, 297/7, 333/16, *cœur en tant qu'organe* ; P/13, 3/70, 5/3, etc., *cœur entant que siège de l'affectivité* ; 102/9, *cœur en tant que siège des pensées* ; P/3, 26, 28, etc., *cœur en tant que siège des qualités morales* ; 125/16, 407/8, *courage, hardiesse* ; — de lion 428/10, *grand courage* ; de bon — 8/39, 30/15, 21, etc., *volontiers, de bon gré,* 56/10, 227/2, 370/3, *franchement, sincèrement* ; de — parfait 412/4, *même sens* ; avoir bon — de + *inf.* 14/28* ; de tout mon — 35/6, 9, 368/18, etc., *pleinement, franchement* ; en son — 236/9, 320/1, *au fond de lui-même* ; mettre qqn a son — 385/7, *accorder son amour à qqn* (*cf.* DMF, s.v. cueur, *II, A, 1* : mettre qqn en son —) ; avoir contre — 367/6, *ne pas aimer, détester* ; prendre en son — l'autrui 165/18, *prendre dans son cœur le cœur de qqn d'autre, i.e. se mettre à la place des autres (en l'occ. dOgier)* ; *voir* franc, tenir, toucher.

cuider, **cuyder** *v.i* 56/9, *croire* ; *v.t.d.* — que/ + *inf.* 3/11, 4/18, 8/17, etc., *tenir pour vrai ou probable que* ; (*au pst à la p1*) je cuide (moy) que (*dans une phrase affirmative*) 84/9, 146/23, *moi, j'ai la conviction que* ; (*à la p3*) — que 16/43, VI/R, 74/3, *croire à tort, s'imaginer que* ; — + *inf.* 18/2, 36/16, 357/8, 369/23, *s'imaginer*, 16/12, 17/17, 66/33, 35, 68/14, etc., *tenter en vain de,* 128/25, 132/14, 340/27, *chercher à, avoir l'intention de, tenter de* ; (*au p.s.*) — + *inf.* 37/4, 38/2, 83/11, etc., (*au p.c.*) 312/8, *faillir* ; *v. impers.* il cuida + *inf.* 34/9, *il faillit* ; soy — + *inf.* 19/29, 76/2, 86/10, etc., *s'imaginer.*

cuire *v.t.d.* 135/23, 157/8, 46, etc., *cuire.*

curieux *adj.,* — de + *inf.* 216/12, 392/24, *appliqué à, préoccupé de, désireux de.*

curieusement *adv.* 423/12, *avec zèle.*

cuyr *n.m.* 409/8, *peau* (*d'homme*).

cy *adv.* 5/21, 6/19, 71/4, etc., *ici* ; 38/12, 516/3, *à présent, maintenant* ; 128/28, *à présent et à cette place, dans un texte* ; 108/6, 329/9, *-ci* ; 5/21, 41/3, *marque la protestation dans une interr.*, — aprés 5/51, 34/9, 162/9, etc., *plus loin* (*dans un*

récit) ; — devant 291/12, 303/12, *ici devant les murailles* (*ou la ville*) ; par — devant P/22, 1/9, 88/6, etc., *auparavant* ; *voir* icy.

cymenté *p.p. de* [cymenter] 443/8, *fixé par du ciment* (*comparaison pour expliquer l'effet d'attraction subi par le bateau au contact de la roche d'Aimant*).

cyne *n.m.* 507/21, *cygne* (*dans une comparaison* : aussi blanc que ung —).

cytoiens *voir* citoiens.

dague *n.f.* 66/10, 33, 346/10, *dague.*

[**d(a)igner**] *v.t.* — + *inf.* 217/15, 520/2, *accepter de, consentir à, dans une tournure négative* 55/12, 202/3, 230/17, etc., *ne pas juger utile, ne pas vouloir,* 401/6, *ne pas consentir à* (*par dignité morale*) ; je ne daigneroye 385/12, *je ne me permettrais pas.*

damas *n.m.* 515/14, *étoffe, damas.*

dame *n.f.* 1/31, 34, 36, etc., *femme noble* ; 1/48, 51, 8/34, etc., *terme d'adresse à une femme noble* ; — de chambre 376/16, *femme chargée de travaux domestiques* ; 15/50* ; *voir* amour(r).

damnable *voir* dampnable.

damnation *voir* dampnation.

damoiselles, **damoyselles** *n.f. au pl.* 1/34, 7/6, 12, etc., *jeunes filles nobles* ; 3/55, 388/31, 32, etc., *suivantes d'une* (*jeune*) *femme noble, jeunes filles de compagnie*.

dam(p)nable, **demnable** *adj.* 344/9, *qui entraîne la damnation* ; 59/5, 359/10, *blâmable, qui mérite condamnation.*

dam(p)nation, **dampnacion** *n.f.* 162/4, — eternelle 70/17, 303/9, 354/3, *condamnation aux peines de l'Enfer pour l'éternité, damnation.*

dampnement *n.m.* 499/4, *condamnation aux peines de l'Enfer pour l'éternité, damnation.*

dampner, [damner] (soy) 353/8, *se mettre en état de mériter le châtiment éternel* ; dam(p)né *p.p.* 353/14, 17, 19, 411/17, *voué, condamné au châtiment éternel.*

damps *n.m.* 221/4, *seigneur* (*en apostrophe*).

dancer *voir* danser.

dances *n.f. au pl.* 526/16, *danses.*

danger *voir* dang(i)er.

dangereux, dangoreux *adj.* 1/51, 32/9, 85/7, etc., *périlleux, qui comporte des risques.*

dang(i)er, denger *n.m.* 5/35, 7/14, 23/2, etc., *péril* ; en ((tres)grant) — 4/9, 37/17, 38/21, etc., *en* (*grand*) *danger* ; en — de mort 104/6, 146/6, 340/38, 345/19, *en danger de mort* ; estre en (grant) — de + *inf.* 124/5, 127/18, 361/15, etc., *risquer de, être en passe de* ; mettre en grant — VII/R, 113/10, 225/12, 401/23, *exposer à un grand péril* (*qqn ou un royaume*) ; estre en — que 358/17, *courir le risque que* ; il y a — que 62/19, *il y a le risque que* ; sans — 326/5, 387/20, 392/26, *sans difficulté, sans obstacle* ; ce n'est point de — si 83/9, *ce n'est pas un problème si* ; estre en le — de 70/22, *être à la merci de, sous le pouvoir de* ; prendre en ses dangers 3/51, *prendre sous sa responsabilité, exercer son pouvoir sur* ; pour — de + *inf.* 141/10*, *en cas de risque de.*

danser, **dancer** *v.i.* 221/3, 451/5, 486/11, *danser.*

darnier, dernier, [derrenier] *adj.* 125/20, 215/15, 351/8, 502/5, *dernier* ; *loc. adv.* au — 123/19, 457/11, *à la fin, en fin de compte* ; *empl. subst.* sur le — de la bataille 493/15, *au moment le plus fort, intense de la bataille* ; *voir* main, refuge.

darriere *voir* derriere.

dart *n.m.* 3/66, *trait lancé par le dieu Amour* ; 119/5, 492/10, 496/30, *arme de jet à manche court, munie d'une pointe de fer ou durcie au bout.*

davant *voir* devant.

davantage, **daventage** *adv.* 49/24, 479/8, *en plus.*

[1] **de** *prép.* 90/32, 156/14, 173/5, etc., *au sujet de* ; 296/5, *pour ce qui est de* ; 66/9 (2nde occ.), *avec, à l'aide de* ; *prép. introduisant le compl. d'agent* 27/72, 77/10, 112/10, *etc., par* ; *introduit le compl. du comparatif* 7/13, 70/27, 428/27, *que*.

[2] **de** *partitif* 224/43, *du.*

[1] **dé** 124/17 = *dét.* des.

[2] **dé** 1/41, 2/45, 303/6, (peut-être 303/7), 325/7, 405/3 = *de* + *les*.

[3] **dé** 260/12, 13 *voir* des.

dea *interj.* 60/11, 208/13, 216/9, etc., *marque d'une affirmation forte* (*qui complète le plus svt* ouy), *certes* ; 112/12, 193/10, 388/17, etc., *marque d'étonnement* ; 123/7, 428/23, 478/15, *marque de renforcement* (*cf. God,* s.v. dea, *II, 431b: « Nicot donne dea comme une interjection qui sert à "enforcer la diction" "»*).

deable *voir* diable.

deablerie, diablerie *n.f.* 108/6, 514/9, *œuvre du diable* ; 119/12, *action digne du diable, manigance.*

debat *n.m.* 100/7, 104/23, 271/2, etc., *querelle, lutte* ; avoir de grans debas contre 73/14, *être en grande querelle avec* ; prendre — a 393/10, *chercher querelle à* ; 190/1, *discussion, débat.*

debatre *v.t.d.* 134/4, *débattre sur* ; — qqch pour 516/13, *délibérer de qqch en faveur de* ; soy — 393/3, *se frapper, se donner des coups à soi-même* ; 516/2, *se quereller.*

debonnaire *adj.* 224/58, *noble, bienveillant.*

debouté *p.p. de* [debouter] 486/10, *rejeté.*

debrisé *p.p. de* [debriser] 338/41, *détruit.*

[1] **de(b)voir** *n.m.* 4/12, 14/59, 132/19, *devoir* ; faire (le)/ son — 87/6, 207/8, 383/22, etc., *accomplir ce qu'on est tenu de faire* ; faire son — de + *inf.* 503/1, *faire ce qu'il faut pour* ; faire bon — 462/9, *bien faire ce que l'on doit faire* ; faire bon — de + *inf.* 315/5, *bien accomplir la tâche qui consiste à.*

[2] [**de(b)voir**] *v.t.* — qqch a qqn 5/28, 132/19, 284/4, *être tenu de s'acquitter de qqch envers qqn* ; par la foy que je doi(b)s a Dieu 156/6, 224/1, 366/4, *formule de serment* ; *v.i.* ainsi qu'il doit 423/22, *comme il est tenu de le faire* ; *aux. modal* — + *inf.* P/4, 1/39, 3/6, etc., *devoir* ; deu *p.p.,* qqch est — a qqn 19/4, *qqch revient à qqn* (*qui le mérite*) ; *p.p. adj.* 513/3, *qui convient*, *p.p. subst.* 199/18, 208/13, *ce qui est dû.*

deça, **des(s)a** *prép.* 79/7, 294/12, 443/2, *de ce côté-ci de* ; de — 251/12, par— 12/23, 410/12, *même sens* ; *adv.* par— 8/75, 38/11, 87/12, etc.*, de ce côté-ci, ici* ; de par— 120/9, 334/21, *d'ici* ; — et dela 446/12, *d'un côté et de l'autre* ; *voir* mer, tourner.

decassé *p.p. de* [decasser] 338/40, *brisé complètement, mis en pièces.*

decel(l)er, **[desceler]** *v.t.d.* 179/3, 324/17, 351/4, *découvrir* (*le secret de qqn*) ; *v.t.*(*d*) 392/6, 467/17, 482/2, 516/17, *révéler, faire connaître ce qui est secret, dévoiler* ; soy — 523/13, *se dévoiler, confier son secret.*

decevoir *v.t.d.* 16/17, 102/7, 390/15, 432/19, *tromper* ; 303/9, *séduire, tromper par qq illusion.*

dechasser *v.t.d.* IV/R, 78/20, 378/12, *expulser, chasser* ; 90/44, 112/10, *pourchasser.*

decirees *p.p. au f. pl. de* [decirer] 243/9, *déchirées.*

declara, declarast, declareroit, declare, declarez *voir* de(s)clarer.

decouper, [**decoupper**] *v.t.d.* 16/42, 128/6, 195/10*, couper, mettre en morceaux.*

decouvert 297/10 *voir* de(s)couvert.

decrepité *n.f.* 487/7, *décrépitude.*

decret *n.m.* 504/17, *volonté* ; 388/39*, *signe.*

dedaing *n.m.* 7/18, *dédain.*

dedens *prép.* 3/54, IV/R, 13/14, etc.*,* par — 323/1, *dans, à l'intérieur de* ; 3/18, 14/47, 16/3, etc.*, durant* ; 3/18, *dans l'espace entre maintenant et ..., d'ici ...* ; *adv.* 49/15, XI/R, 68/8, etc.*,* la — 215/12, 400/8, par — 453/19, *dedans, à l'intérieur* ; ceu(l)x de — 311/15, *ceux qui sont à bord du bateau,* 126/10, 12, *ceux qui défendent un château lors d'un siège* ; — brief temps 214/26, 341/23, 367/23, 381/9, — peu de temps 395/18, *sous peu, bientôt.*

dedire *v.t.d.* 59/35, *contester, dire le contraire de.*

deduire (soy) 451/3, *se divertir, se distraire.*

deduit, **deduyt** *n.m.* 194/13, *spectacle* (*duel*) ; prendre du — 306/2, *se distraire* ; amoureux — 3/67, — d'amours 484/25, *plaisir amoureux.*

deesse *n.f.* 22/4, *divinité féminine (païenne)* ; 23/29, *terme mélioratif pour désigner une femme présentée comme parfaite.*

defaillir, [deffaillir] *v.t.i* 483/9, *faire défaut à* ; *v.i.* 424/6, *manquer à ses devoirs* ; 254/2, *faire défaut à* (*qqn, par son absence d'aide*).

defaulte 463/4 *voir* def(f)aulte.

defence *voir* def(f)ence.

defendre *voir* def(f)endre.

deffaire *v.t.d.* 453/7, *anéantir, tuer* ; deffait *p.p. adj.* 514/2, *ravagé* (*par une extrême vieillesse*).

deffance *voir* def(f)ence.

deffault *n.m.* 3/59, *faute* ; faire — a 23/6, *faire défaut à.*

deffault 254/2 *voir* defaillir.

def(f)aulte *n.f.* 8/33, 38, 119/37, *faute* ; sans point — 192/6, *sans faute, à tous les coups* ; avoir — de 463/4, *manquer de.*

def(f)ence, **deffance** *n.f.* 92/9, 174/7, 301/2, *protection* ; 95/18, 253/7, 271/21, etc., *résistance* (*contre l'ennemi*) ; 157/50, *ouvrage de défense* ; chasteaulx de grant — 92/3, *châteaux fortifiés* ; gens de — 153/10, *combattants chargés de repousser les assaillants* ; faire — 243/4, *se défendre, résister* ; se mettre en — (contre) 27/20, 69/4, 164/12, etc., *s'opposer, résister* (*à*) ; pour — 17/13, *pour assurer sa défense* ; 41/5, 192/16, *interdiction.*

def(f)endre *v.t.* 403/4, 474/4, *interdire* ; — de + *inf.* 15/37, 266/1, — que + *subj.* 56/8, 467/17, 498/3, etc., *interdire de/ que* ; 8/65, *réfuter* ; *v.t.d.* 8/47, 60/4, 68/6, etc., *protéger* ; — le champ 433/18, 29, *combattre l'ennemi* (*pour protéger ses alliés*) ; (*réfl.*) — de qqn 430/4, *se protéger de celui qui peut faire du tort, qui menace* ; soy — 2/37, 56, 39/17, etc., *se défendre*, 124/1, *se justifier*, 134/6, *protester son innocence.*

[**deffermer**] 324/20, *ouvrir* (*les portes de la prison*).

deffiance *n.f.* 31/16, *déclaration de guerre* ; donner — a 100/9, *déclarer la guerre à.*

deffiement *n.m.* VIII/R, *déclaration de guerre.*

deffier *v.t.d.* 27/41, 200/3, 295/9, 452/17, *défier, provoquer au combat* ; VIII/R, *déclarer la guerre à* ; 100/10, *attaquer* (*à la suite de l'acceptation d'un défi*) ; — de mort 119/19, *menacer de mort* ; — qqn de Mahon 427/18, — qqn par la puissance de mon dieu Jesuchrist 435/3, *provoquer qqn au combat en prenant à témoin Mahomet ou la puissance de Jésus Christ* ; soy — de 338/36, *se méfier de.*

deffigurez *p.p. au pl. de* [deffigurer] 5/49, 6/10, *défigurés.*

[**deffiner**] *v.i.* 466/12 (2nde occ.), *mourir* ; 466/12 (1ère occ.), *mourir* (*par métaphore, à propos d'un tison*) ; deffinee *p.p. au f.* vostre vie sera — 346/21, *vous allez mourir.*

deffiny *p.p. de* [deffinir] 66/46, *terminé, achevé* ; 510/4, *ayant cessé d'exister.*

def(f)ortune *n.f.* 7/5, 8/41, 338/12, etc., *infortune* ; par une — 513/26, *sous l'effet d'une destinée malheureuse.*

deffroy *n.m.* 290/7, *action de prendre en charge les frais.*

defortune *voir* def(f)ortune.

[**degaster**] *v.t.d.* 76/4, 93/12, 101/11, etc., *dévaster.*

degetter *v.t.d.* 224/30, 453/3, 455/11, *expulser, chasser* ; 373/4, *faire sortir, libérer* (*de prison*).

[**degouter**] *v.i.* 224/41, *couler goutte à goutte.*

dehaché *p.p. de* [dehacher] 17/6, *tailladé* (*à propos d'un bouclier*).

dehors *adv.* 125/31, 149/6, 158/9, etc.*, à l'extérieur* (*par rapport à un lieu circonscrit*) ; ceulx de — 154/4, *ceux qui sont à l'extérieur du château* ; *prép.* 179/21, 180/2, 372/9, etc., — de 376/3, *hors de.*

deissiez *voir* dire.

deité *n.f.* 353/2, *être divin.*

dela *prép.* 162/19, 440/14, par — 357/11, 436/7, *de l'autre côté de* ; *adv.* par — 12/3, 73/9, 90/4, etc., *dans cette région/ ce pays-là* ; *loc. adj.* de par — 440/10, 442/26, *de cette partie-là du monde, de cette région* ; *voir* deça, mer, tourner.

delaisser, [**delasser**] *v.t.d.* 352/14, *abandonner, ne pas soutenir* ; 356/6, 449/11, *quitter, délaisser* (*une personne*) ; 433/26, *abandonner les poursuites contre, renoncer à vaincre* ; P/11, 53/4, 199/12, etc., *renoncer à (un sentiment ou un combat)* ; 70/31, *renoncer à, quitter* (*une personne aimée*) ; — la compagnie de 315/15, *quitter* (*qqn*) ; — le parlement 157/54, 456/3, *abandonner une conversation*.

delassez *voir* delaisser.

delay *n.m.*, sans — 422/8, *sans attendre, sur le champ, immédiatement* ; ne plus faire nul — 223/16, *ne plus différer.*

delectable *adj.* 374/23, 454/15, *plaisant, agréable.*

deleguer *v.t.d.* 4/11, *charger* (*d'une mission officielle*) *en confiant le pouvoir nécessaire.*

deliber- *voir* [de(s)liberer].

deliberacion, **deliberation** *n.f.* 27/66, *débat ou décision* ; 171/7, 214/7, 8, 215/15, *décision, résolution* ; 12/20, *réflexion*.

delices *n.m. au pl.,* Paradis de — 224/29, *désigne l'Eden.*

delicieux *adj. au pl.* 53/18, *remplis de plaisirs.*

deligemment, diligemment *adv.* 5/12, 8/58, 38/20, etc., *rapidement, promptement.*

delitz *n.m. au pl.*, amoureux — 135/25, *plaisirs de la chair.*

delivrance *n.f.* 7/10, 10/1, 16/30, etc., *libération.*

delivre *adj.* 52/3, 194/5, *libre, libéré* ; estre — de l'enfant 1/39, *mettre au monde l'enfant* ; a — 66/35, *libre, dégagé* (*d'une emprise*) ; estre a — 66/39*.

delivrer *v.t.d.* VI/R, 43/3, 44/11, etc., *libérer* ; *v.t.* 124/18, 149/16, XXIX/R, 224/60, *livrer* (*à l'ennemi ou, à des gardes*) ; 30/11, *livrer, remettre, céder* (*un territoire*) ; delivré *p.p.* VI/R, IX/R, 52/3, etc., *libéré* ; estre — de 367/23, *être débarrassé de* (*d'ennemis*) ; estre — de mort 225/33, *réchapper de la mort.*

demander, **demender** *v.t.* 2/28, 3/21, 5/10, etc., *demander* ; 5/10, *vouloir* ; *voir* pardon.

demantir *v.t.d.* 362/17, *accuser de mentir.*

demarche 103/22 *voir* de(s)marche.

demarcher *voir* de(s)marcher.

demender *voir* demander.

demener *v.t.d.* 81/4, *mener, conduire* ; 401/10, *conduire, dicter la conduite à* ; 497/9, *provoquer* ; 22/9, 43/2, 53/4, etc., *manifester* (*un sentiment*) ; soy — 37/4, *s'agiter* (*à propos d'un cheval*) ; 390/7, *se dérouler* ; *voir* due(i)l, tempeste.

demeure *n.,* sans — 431/1, *sans tarder.*

demeurer, demourer *v.i.* 1/60, 5/20, 6/17 (x2), etc., *rester* ; *prov.* beaucoup demeure de ce que fol pense 24/26, *il y a toujours une part d'imprévisible, éloignée de la raison, dans tout ce qu'il arrive* ; *voir* champ(t), (h)ostage.

[demi], demy *adj.* 144/6, 153/3, 202/9, *demi* ; — lances 119/6, *lances de moitié plus courtes que les lances ordinaires* ; *négation* + *n* + ne — 240/9, 253/11, 401/17, *renforcement de la négation* ; *adv.* 46/1, 84/3, 460/8, *à moitié* ; *voir* mot.

demnable *voir* dam(p)nable.

demonstrances *n.f. au pl.* 74/9, *remontrances.*

demonstrer *v.t.* 2/18, *indiquer* ; 23/11, 114/25, *montrer, faire voir* ; soy — 369/7, *apparaître.*

demonté *voir* de(s)monté.

demourance *n.f.* 452/25, *demeure* ; faire — qq part 86/2, *se fixer, élire domicile qq part.*

demourant *n.m.* 212/12, 292/1, 338/41, etc., *reste, restant* ; — de 89/13, 215/12, 258/8, etc., *restant de* ; 478/14, *habitant* ; 243/23, *ce qui reste de l'armée ennemie.*

demourer *voir* demeurer.

denger *voir* dang(i)er.

denier *n.m.* 53/12, 224/38, 283/4, etc., *denier* (*monnaie de faible valeur*) ; (ne) maille ne — 245/13, 280/19, 375/26, — ne maille 288/8, *pas le moindre sou* ; 97/12, 225/14, 282/16, *terme utilisé dans le renforcement expressif de la négation* ; ne laisser a qqn a deux deniers de terre vaillant 357/23, *ne pas laisser à qqn une terre de la valeur de deux deniers, i.e. ne pas lui laisser la moindre terre* ; ne faire tort d'ung — 482/8, *ne pas faire le moindre tort.*

dent *n.f.* 179/20, 190/25, 191/12, etc., *dent* ; *voir* doy, oeil.

denuyt *adv.* 116/9, 399/6, 431/2, *pendant la nuit.*

denyer *v.t.d.* 379/3, *nier, contester.*

depart *n.m.* 112/13, *départ.*

departe *voir* departir.

departement *n.m.* 13/23, 22/11, 78/13, etc., *départ* ; faire son — 372/7, *partir.*

departie *n.f.* 131/16, 135/4, 467/4, *départ* ; 328/25, 518/4, *départ* (*des troupes*) ; faire (la) — 12/16, 20, 485/14, *partir,* 72/21, 155/7, *même sens, à propos de troupes* ; 72/1, 157/55, 441/11, *séparation* ; faire — d'avecquez 413/13, *se séparer de.*

departir, [deppartir], [despartir] *v.t.d.* 20/19, *départager* ; LI/R, *séparer* ; 249/5, 304/2, 11, 305/3, *démobiliser* (*l'armée*) ; *v.t.* 87/11, *partager, distribuer* ; *v.i.* — (de) 3/24, 11/1, 3, etc., *partir* ; — d'avec(ques) 3/1, 264/4, 336/26 (x2), *quitter, se séparer de* ; soy — 13/19, 31/28, 64/10, etc., *partir,* 38/10, 526/25, *prendre fin* ; soy — de 13/3, 18, 31/ 41, etc., *s'en aller de, quitter* (*un lieu*) ; soy — (de/d'avecques) 71/18, 97/27, 103/1, etc., *se séparer* (*de*) ; *inf. subst.* 144/17, *départ* ; au — (de) 192/22, 340/8, 437/6, 522/9, *au moment de partir (de)* ; au — de 142/7, *au départ de.*

depesche *voir* despech(i)er.

depieça *voir* [despiecer].

depiteux *adj.* 8/30, *méprisant, arrogant, insolent.*

deporter (soy) 37/12, 362/19, *s'éloigner, s'écarter* ; 482/12, *se porter qq part* (*à propos des yeux*) ; soy — de + *inf.* 52/5, *cesser de, renoncer à.*

deposé *p.p. de* [deposer], estre — de 179/10, 184/17, *être dépossédé de.*

deppartoit *voir* departir.

deprecation *n.f.* 368/11, *prière.*

[**deprier**] *v.t.* — *une divinité* que 35/9, 428/13, 444/4, 495/9, *invoquer une divinité pour que* ; — (a) qqn que 24/23, 426/10, *prier instamment qqn de.*

depuis *prép.* 22/22, 116/11, 174/15, etc., *depuis* ; *adv.* 73/13, 77/9, 78/26, etc., *par la suite* ; — que 78/18, 218/7, 220/14, etc., *depuis que* ; — … jusques a 224/41, 357/23, *depuis ... jusqu'à.*

derision *n.f.* 10/11, *tort, dommage* ; par grant — 5/45, *pour railler, se moquer.*

dernier *voir* darnier.

derompre *voir* de(s)rompre.

derreniere *voir* darnier.

derriere, **darriere** *adv.* 115/5, 488/18, *derrière* ; par — 117/14, 234/6, *par l'arrière* ; *prép.* 186/12, 429/6, *derrière* ; piedz de — 14/54, 108/29, 297/7, etc., *pied postérieur* (*d'un cheval*) ; s'en trouver bien — 261/9* ; *n.m.* 36/11, *partie arrière* (*d'un cheval*) ; *voir* devant.

[1] **dés, dé** *prép.* 27/54, 30/32, 103/17, etc., *dès, à partir de* (*sens temporel*).

[2] **des** = *prép.* de (*introduisant le compl. d'agent)* + les P/22, *etc., par les.*

desa *voir* deça.

desaisy *p.p. de* [desaisir] 239/1, *dépossédé.*

desamer *voir* desa(r)mer.

desa(r)mer *v.t.d.* V/R, 19/7, 336/3, *défaire* (*qqn*) *de son équipement* ; *v.i.* 18/17, 139/1, *se défaire de ses armes et son armure* ; soy — 343/2, 4, *même sens* ; desarmé *p.p.* 125/25, *sans équipement militaire* ; estre — 15/47, 343/4 (2nde occ.), 384/6, 397/16, *être défait de ses armes, de son armure.*

desarroy *n.m. désordre*, prendre en — 426/10, *semer le trouble, la confusion* (*dans une armée*).

desatournee *p.p. au f. de* [desatourner] 243/9, *dépouillée de ses vêtements.*

desbatre *v.i.* 98/3, *détendre* (*un cheval*).

descelé *voir* deceler.

descendre *v.i.* 24/19, 31/29, 46/2, etc., *se diriger vers le bas* (*d'un lieu*) ; 38/15, 17, 50/20, etc., *descendre de cheval* ; 65/16, 107/7, *se diriger vers le bas* (*à propos d'une épée ou de celui qui la tient*) ; 431/6, 502/10, 515/19, *descendre du ciel et se diriger vers le bas, sur terre* (*à propos d'un ange ou d'un nuage*) ; 174/23, 24, 176/4, etc., *descendre d'un bateau, débarquer* ; — a terre 163/2, *même sens* ; —

de 8/73, 520/6, *être issu de* ; soy — en bas 343/3, *se diriger vers le bas* (*d'un lieu*) ; 234/11, 235/9, 255/2, etc., *descendre de cheval* ; *voir* pied.

descendue *n.f.* 260/10, *fait de descendre.*

descenfiture *voir* desconf(f)iture.

descervira *voir* deservir.

descharcha *voir* descharger.

descharge *n.f.,* pour leur — 162/8, *pour s'excuser, pour prouver leur innocence.*

descharger, [**descharcher]** *v.t.d.* 201/1, *faire descendre de cheval* (*ici un prisonnier*) ; 197/16, *disculper* ; — coup 65/19, 239/6, *assener un coup* ; — son cueur de 306/3, *libérer son cœur de* (*sentiments*) ; *v.t.* 480/14, *dégager, libérer* (*qqn, d'une mission*) ; *v.i.* 196/4, 238/7, 267/5, *frapper* ; soy — de 323/14, *se libérer de* (*sentiments*).

deschassez *p.p. au pl.* de [deschasser] 78/6, *expulsés, chassés.*

deschausser *v.t.d.* 81/13, *retirer* (*ses bottes*).

deschevelee *p.p. adj. au f.* 393/19, *décoiffée.*

de(s)clarer, [desclairer] *v.t.* 25/15, 51/2, 58/3, etc., *faire connaître, réveler* ; 177/4, *déclarer, faire savoir officiellement* ; 75/10, *mentionner* (*à un certain endroit du récit*).

desconfitture *voir* desconf(f)iture.

desconfire *v.t.d.* 12/21, V/R, 20/2, etc., *mettre en déroute, vaincre* ; desconfit *p.p. adj.* 84/3, 384/5, 402/3, *découragé, abattu* ; — de 22/2, *découragé par un manque de.*

desconf(f)iture, descenfiture *n.f.* 17/15, 27/6, 73, etc., *défaite, déroute.*

desconfort *n.m.* 42/8, 239/9, 346/16, etc., *découragement, affliction* ; par (grant) — 68/13, 323/13, *en proie au désespoir* ; mener tel/ grant — 215/16, 393/4, *se désoler.*

desconforter *v.i.* 147/4, *se lamenter* ; soy — 82/15, 88/2, 157/14, etc., *même sens* ; *inf. subst.* 346/15, *découragement, abattement* ; desconforté (*et* tres—) *adj.* 14/51, 28/1, 52/10, etc., *découragé, abattu, affligé.*

descongnoistre *v.t.d.* 509/3, *ne pas reconnaître* ; *v.i.* 331/6, *être méconnaissable.*

desconseiller *v.t.d.* 523/21, *déconseiller.*

de(s)couvert *p.p. adj.* 146/5, 184/7, *exposé à la vue de l'ennemi* (*à propos d'un lieu*) ; 407/28, *sans heaume* (*à propos d'un visage*) ; *p.p. subst.* au — 14/18, 38/22, 65/15, etc., *en position exposée, vulnérable.*

descouvrir *v.t.* 133/21, 355/38, 485/14, *dévoiler, révéler* ; soy — 127/15, *se montrer, s'exposer* ; 339/26, 349/12, 386/19, *se confier.*

descrepitude *n.f.* 483/20*, 516/3, *décrépitude.*

desdire *v.t.d.* 223/3, *contester* ; *v.t.* 523/23, *refuser* ; soy — 76/14, *se rétracter, se désavouer.*

desers *n.m. au pl.* 322/7, *deserts.*

deservir *voir* des(s)ervir.

desesperer (soy) 430/5, *sombrer dans le désespoir* ; **desesperé** *p.p. adj.* 66/33, 68/14, *désespéré.*

desgager *v.t.d.* 281/5, 290/13, *retirer ce qu'on a laissé en gage.*

[**desgainer**] *v.t.d.* 267/8, *dégainer* (*une épée*) ; *v.i.* 267/5, *même sens.*

desheriter *v.t.d.* 301/5, *priver d'un héritage* ; desherité *p.p. adj.* 132/6, *privé de bien, pauvre.*

deshonneste *adj. au f.* 360/10, *déshonorante.*

deshonneur *n.m.* 6/17, 8/10, 16/35, etc., *déshonneur, infamie* ; faire — 219/5, *porter atteinte à l'honneur de*, 243/11, *porter atteinte à l'honneur d'une dame.*

deshonnouré *p.p. adj.* 199/8, 487/14, *déshonoré, qui a perdu sa dignité et son honneur.*

des(h)ouser *v.t.d.* 90/19 (x2), 266/14, *enlever les houseaux, déchausser.*

desir *n.m.* 31/38, 388/12, 485/10, *souhait* ; a son — 118/8, *selon son souhait* ; a — 381/16, *à volonté* ; de grant — 104/13, *de tout cœur, avec empressement* ; avoir (grant/ bon) — de + *inf.* 27/44, 33/8, 178/5, *etc., avoir l'envie de* ; prendre a qqn — de + *inf.* 378/16, *prendre à qqn l'envie de.*

desirer *v.t.d.* 6/3, 135/17, 224/57, etc., *souhaiter* ; — (de) + *inf.* 4/2, 18/29 (*personnification de l'épée*), 65/23, etc., *souhaiter, aspirer à* ; desiree *p.p. adj. au f.* 9/13, *qui est l'objet de désirs amoureux.*

desister (soy) soy — de 23/14, *renoncer à.*

desj(e)uner *v.t.d.* 226/17 (1ère occ.), *donner à manger à, inviter à déjeuner* ; *v.i.* 226/17 (2nde occ.), 227/1, 282/5, *déjeuner* ; soy — 476/14, *même sens* ; *inf. subst.* 210/13 (— du matin), 476/15, *déjeuner.*

[**de(s)liberer**] *v.t.i.* — de 413/15, *prendre une décision au sujet de* ; — de + *inf.* 24/22, 217/19, 495/13, *décider de* ; soy — de + *inf.* 61/2, 173/21, 305/9, 326/13, *se décider à* ; de(s)liberé *p.p.,* estre — (de) + *inf.* 2/52, 55, 4/3, etc., *être décidé à* ; ma voulenté est deliberee a cela 93/13, *je suis déterminé à faire cela* ; *v. impers.* fut — de + *inf.* 266/5, *il fut décidé de* ; propos — 166/6, *résolution bien réfléchie, arrêtée*; *p.p. adj.* 367/16, 422/12, *décidé, déterminé.*

[**deslier**] *v.t.d.* 285/7, *dénouer* ; 379/10, *détacher, débarrasser des liens qui entravent.*

desloger *v.i.* 340/7, 417/23, *lever le camp* ; soy — 366/14, *partir de qq part où on était installé.*

desloial, desloyal *adj.* 3/60, 45/6, 59/3, etc.*, qui manque de loyauté et de droiture* ; 22/16, 27/4, 62/5, etc., *terme d'injure.*

desloiauté *voir* desloyau(l)té.

desloyal *voir* desloial.

desloyau(l)té, **desloiauté** *n.f.* 362/15*, manque de loyauté* ; 114/16, 351/8, 401/9, *acte déloyal.*

desmaillé *p.p. adj.* 125/6, *dont les mailles sont rompues* (*à propos d'un haubert*).

de(s)marche *n.f.* 103/22, *avancée, déplacement* (*d'une armée*) ; 120/25, *le fait de marcher, de s'avancer (à propos d'un cheval)*

de(s)marcher *v.i.* 104/4, 146/22, 298/7, *avancer* ; 182/12, *reculer, battre en retraite, abandonner une position, s'écarter.*

desmentir *v.t.d.* 393/11, 12, *accuser de mentir* ; — l'ung l'autre 391/27, *s'accuser l'un l'autre de mentir* ; soy — l'un l'autre 398/10, *même sens.*

desmerité 31/22 *p.p. de* [desmeriter], *mérité.*

desmerites *n. au pl.* 73/27, *fautes.*

desmolir *v.t.d.* 158/8, *détruire entièrement, abattre.*

de(s)monté *p.p. de* [de(s)monter] 40/5, 108/23, 140/17, 254/3, *jeté à bas du cheval, terrassé.*

desobeïssance *n.f.* 27/63, *désobéissance.*

desolee *p.p. adj. au f.* 73/25, *affligée.*

desorenavant *adv.* 27/66, *désormais.*

desousé *voir* des(h)ouser.

despartit *voir* departir.

despecer, [depiecer] *v.t.d.* 128/16, 270/6, 477/12, *mettre en pièces.*

despence *n.f.* 211/2, *nourriture.*

despendre *v.t.d.* 280/4, 18, 20, 288/9, *dépenser.*

despens *n.m. au pl.*, a ses — 350/5, *à ses frais* ; 97/13, *à ses dépens.*

[**despe(s)cher**] *v.t.d.* 28/7, 243/2, 292/10, 397/6, *mettre à mort* ; — de 291/16, 330/3, *débarrasser de.*

despit *n.m.* 146/2, 159/8, 275/3, etc., *colère* ; de/ par — 3/46, 58/7, 119/34, *par colère* ; pour — de 6/16, *par ressentiment contre, en haine de* ; en — de 176/6, 177/6, 295/10, 296/15, *au mépris de* (*svt d'une divinité*) ; en — de ton visage 195/4, *malgré toi* ; avoir en — 22/12, *mépriser* ; faire — a 471/18, *faire subir un affront à, humilier.*

[**despiter**] *v.t.d.* 175/12, *blasphémant, offensant* ; despité *p.p. adj.* 27/23, 344/5, *être pris de colère.*

desplaire *v.* — a 9/5, 286/3, *être source d'irritation, de mécontentement pour* ; — de + *inf.* 483/9, *être chagriné de* ; *v. impers.* il desplaist a qqn (de) 215/2, 483/18, *qqn regrette qqch*, 337/16, 481/8, *qqn est irrité, fâché, contrarié* ; (qu'il) ne vous desplaise 30/27, 317/4, qu'il ne vous veuille — 504/7, *formule de politesse : que cela ne vous fâche pas.* ; desplaisant *p.pst adj.* 50/15, 521/6, *mécontent, fâché.*

desplaisir *n.m.* 399/15, *colère, mécontentement* ; XV/R, *chagrin* ; 92/10, 483/11, 489/21, *désagrément, action hostile* ; faire — a 50/12, 66/27, 82/11, etc., *causer du désagrément, des ennuis à.*

desployer *v.t.d.* 174/13, 181/3, *déployer* (*des étendards*)

despopulez *p.p. au pl. de* [despopuler] 326/14, *dévastés, ravagés.*

despo(u)iller *v.t.d.* 224/40, 255/7, 378/4, *déshabiller* ; *v.t.d et v.i.* — tout(e) nu(e) 114/21, 378/3, 379/4, (*se*) *déhabiller entièrement* ; soy — tout nu(d) 255/7, 271/28, *se déshabiller entièrement* ; soy — en chemise 157/20, *se déshabiller de façon à n'avoir que sa chemise pour vêtement.*

despourveuz *adj. au pl.* 411/13, *démunis.*

[**desrenger**] *v.i.* 182/10, *quitter le rang, s'écarter.*

desrober *v.t.* 99/3, 11, 151/19, *prendre, dérober* ; *v.t.d.* 220/10, *dépouiller* (*qqn de son équipement de chevalier*) ; 237/3, *enlever, ravir.*

de(s)rompre *v.t.d.* 228/9, 507/20, *mettre en pièces, briser, rompre* ; 128/16, 146/9, 158/8, *démolir, détruire* (*une construction*) ; 56/6, *blesser, meurtrir.*

desroy *n.m.* 472/1, *massacre.*

dessa *voir* deça.

des(s)ervir, [**descervir**] *v.t.d.* 450/17, *payer de retour, s'acquitter de* ; *v.t.* 254/14, 392/15, 395/18, *revaloir, s'acquitter par reconnaissance* ; 18/30, 197/2, 379/13, etc., *mériter* ; *v.t.i.* 100/7, *même sens* ; sans leur avoir deservy 358/15, 377/19, *sans qu'ils ne l'aient mérité* ; *v.i.* 130/12, 208/13, 412/23, *mériter (un châtiment ou une récompense).*

dessoubz ; *adv.* 37/16, 39/6, 220/3, *dessous* ; *prép.* 66/34, 104/14, 157/15, etc., par — 104/22, 120/24, 503/19, *sous* ; *voir* dessus.

dessus *adv.* 33/6, 40/6, 110/12 (x2), etc., *dessus* ; 138/11, *en direction de qqn* (*avec idée d'hostilité*) ; 2/24, 15/34, 50/15, *etc., plus haut* (*dans le le texte*) ; par — 2/32, 459/14, *au-dessus* ; 29/11, *par-dessus tout* ; *prép.* 26/2, 154/31, 502/10, *au-dessus de* ; 27/33, 68/9, 376/9, *en direction de* (*avec idée d'hostilité*) ; 95/8, 268/10, 269/10, etc., *sur* ; 281/9, *en échange de, en s'appuyant sur le prix de* ; au — de 409/2, *à proximité de*, 48/12, *en l'emportant sur* ; venir au — de 20/26, 35/10, 143/16, *etc.*, *parvenir au bout de,* 211/8, 345/22, *l'emporter* ; de — de 16/39, 19/5, 22/19, etc.*, de dessus de* ; par — 3/4, 7/20, 68/7, etc., *au-dessus de*, 311/9, *dans une position supérieure à* ; ce/ sen — dessoubz II/R, 5/44, 154/30, *sens dessus dessous* ; *voir* affondrer, fraper, saillir, mettre, getter, venir (*idée d'hostilité*).

dessusdit(es), **[dessusdi(c)t]** *adv.* 24/9, 32/12, 157/23, etc.*, précédemment évoqué.*

destier *voir* dest(r)ier.

[**destiner**] *v.t.* 449/27, *réserver, assigner.*

destorbier *voir* desto(u)rbier.

[**destordre**] *v.t.d.* 393/3, *tordre* (*ses mains de douleur*).

destorna *voir* de(s)tourner.

destour *n.m.* 66/12, *détour.*

destourbe *n.m.* 4/7, 119/2, 333/3, 512/12, *empêchement, ennui.*

[**destourber**] *v.t.d.* P/3, *détourner.*

desto(u)rbier *n.m.* 4/10, 20/8, 173/26, *empêchement.*

de(s)tourner *v.t.d.* 341/15, *obliger à changer de direction* (*un cheval*) ; 107/6, *écarter* ; 27/24, *éviter* (*un coup*) ; 390/9, *détourner* (*les yeux*) ; 27/22, *empêcher* ; soy — (de) 229/1, 396/7, 471/12, *s'écarter, s'éloigner* (*de*).

destre, dextre *n.f.,* a la — de 224/52, 412/22, 499/8, *à la droite de* ; a — et a senestre 16/14, *à droite et à gauche, de tous côtés* ; *adj.* 146/19, 239/12, 240/2, *droit*, *du côté droit* ; 15/12, 35/2, 195/11, etc., *adroit, habile, expert.*

destresse *n.f.* 5/47, 345/5, 9, etc., *désespoir, détresse.*

dest(r)ier, dexstrier *n.m.* 14/31, 52, 15/21, etc.*, cheval de bataille.*

destrousse *n.f.* 92/17, *déroute de l'ennemi, défaite* ; 427/8*, *butin.*

destroussés *p.p. subst. au pl.* 87/1, *personnes détroussées.*

destruction *n.f.* 3/61, 8/19, 44/14, 108/10, *perte, mort* (*à propos d'une personne*) ; 13/14, 371/24, *ravage, destruction* (*à propos d'une ville, d'un pays*) ; 20/24, 305/2, *ruine.*

destruiés *voir* destruire.

destruire *v.t.d.* 8/55, 125/39, *142/13*etc.*, démolir, renverser* (*une construction*) ; 2/37, 53, II/R, etc.*, dévaster, ravager* (*un pays, une terre, une ville*) ; V/R, 16/34, XI/R, etc.*, faire périr, anéantir* (*un peuple, une population, une armée*), 2/53, 8/18, 40/9, etc.*, faire périr* (*une personne*).

destruy(e)ment, destruisement *n.m.* 100/8, 223/8, *destruction* ; au — de 142/11, *pour la ruine de.*

desverrouller, [**desvarroulyer**] *v.t.d.* 334/30, *déverrouiller* ; desvarroulye *p.p. au f.* 385/18, *déverrouillée.*

[**desveloper**] *v.t.d.* 1/44, *sortir de ses linges* (*un bébé*), *le déshabiller.*

desvint *voir* devenir.

detaché *p.p. de* [detacher] 508/3, *dégagé de son attache.*

[**detailler**] *v.t.d.* 39/5, 138/6, 488/17, *tailler, fendre.*

detenir *v.t.d.* 4/10, *retenir, empêcher* ; 129/16, 363/3, *retenir en captivité* ; — (pour) prisonnier 16/15, 377/15, 494/9, — son prisonnier 494/17, *même sens.*

[**detirer**] (soy) soy — ses cheveulx 393/3, *tirer sur ses cheveux* (*en signe de douleur*).

detourna *voir* de(s)tourner.

detracteur *n.m.* 15/40, *celui qui cherche à rabaisser la valeur de qqch* (*ici la noblesse*), *détracteur.*

[**detraisner**] (soy) 141/1*.

detrancher, [**detrencher**] *v.t.d.* 16/41, 39/16, 110/22, etc., *couper, tailler* (*un haubert, un écu*) ; 432/22, *couper* (*une partie du corps*) ; — le corps par pieces 90/35, *tailler en pièces* (*un ennemi*) ; *voir* piece.

deu *voir* [2][de(b)voir].

deul 22/9, 43/2, 473/7 *voir* due(i)l.

deult 136/1 *voir* [de(b)voir].

deust, deussiés, deussiez, deut *voir* [2] [de(b)voir].

[**devaller**] *v.t.d.* 376/6, *aller vers le bas d'un lieu* ; *v.i* 291/1, *même sens.*

[**devancer**] *v.t.*, — a qqn le chemin 19/57, *précéder.*

devant, **devent, davant** *prép.* T/4 (x2), 5, etc., *devant, face à* ; au — (de) 59/13, 65/19, 159/13, 407/18, par — 10/5, 348/11, *devant* ; — de + *inf.* 9/7, *avant de* ; aller/ venir (au) — (de) 13/9, 23/25, 82/2, etc., *aller à la rencontre de*, 25/4, *venir attaquer* ; soy mettre — 27/34, *faire face à* (*un ennemi*) ; *adv.* 6/4, 55/23, etc., au — 37/15, 39/13, 14, 56/5, *devant* ; estre au — 518/9, 11, *être en face* ; — et derriere 342/4, 400/16, *de tous les côtés* ; aller/ venir au — 23/29, 25/10 (x2), etc., *avancer à la rencontre* (*de qqn*), VII/R, 25/10, 57/4, etc., *venir attaquer* ; soy mettre au — 16/13, *s'élancer à la rencontre de l'ennemi* ; 3/7, 24/27, 28/9, etc., *avant,* 27/71, *précédemment (dans le récit)* ; — hier 51/3, *avant-hier* ; au — 65/26, *même sens* ; le soir de — 503/3, *la veille* ; pié de — 108/29, 472/15, 477/16, etc., *patte antérieure* (*d'un cheval*) ; *loc. conj.* — que 27/18, 37/7, 38/7, etc., *avant que*, + inf. 342/19, 404/8, *avant de* ; *subst.* 119/43, *celui qui est devant, le premier* ; *voir* cy.

devenir, [desvenir] *v.* 1/37, 60, 11/8, etc., *devenir.*

devent *voir* devant.

devers *prép.* 19/31, 30/3, 22/10, etc., *vers* ; 8/76, 47/1, 51/17, etc., *auprès de* ; par — 2/43, 3/68, 4/25, etc., *même sens*, 502/7, *à l'égard de* ; par — le soir 127/5, *aux alentours du soir* ; *voir* tirer.

deviner *v.i.* 337/24, *deviner.*

devis *n.m.* 236/7, *description.*

deviser, **diviser** *v.t.d.* 71/11, *ordonner* ; P/14, 412/14, *raconter* ; 103/16, 290/9, *examiner, débattre sur* ; *v.t.i.* — a 109/9, *parler à*, VIII/R, *ordonner à* ; — de 21/12, 29/8, 49/18, etc., *discuter de* ; *v.t.* 236/4, *décrire* ; *v.i.* 30/13, 135/2, 258/2, etc., *parler, converser* ; 50/15, 176/8, *raconter* ; soy — 451/7, 524/13, *s'entretenir* ; devisé *p.p.,* c'est bien —335/17, *c'est bien réfléchi, trouvé* ; *inf. subst.* 388/35, *art de converser, de s'entretenir* (*avec une dame*).

devocion *voir* devotion.

[devoir] *voir* [2] [de(b)voir].

devorer *v.t.d.* 4/30, 5/34, *dévorer.*

devot *adj.* 310/3, *consacré à la dévotion, saint* (*à propos d'un lieu*) ; 368/24, *inspiré par la dévotion, pieux.*

devotion, **devocion** *n.f.* 226/16, 389/26, *dévotion.*

dextre *voir* destre.

dexstrier *voir* destrier.

diable, **[dyable]**, **deable** *n.m.* 84/9, 110/19, 141/5, etc., *diable* ; le — d'Enfer 224/31, 517/2, *Sathan, Lucifer* ; aller au — 111/21, *disparaître, aller à sa perte* ; *au pl.* 399/10, 411/17, *démons* ; commander qqn a tous les diables 152/8, *formule utilisée pour maudire les ennemis* ; que le(s) (grant) deable/diable(s) (d'Enfer) — + *subj. optatif* 157/39, 164/20, 197/11, 477/9, *formules d'imprécation utilisées pour susciter l'intervention du diable ou des démons dans un dessein négatif* ; estre a tous les dyables 183/2, *être très loin, disparaître* ; 360/13, *homme méchant et acharné* ; un — d'omme 22/20, *homme à l'aspect de diable* ; — de + *subst.* 332/19, *empl. avec la valeur d'un adj. péjoratif* ; comme — 157/12, ou — 153/15, que — 154/14, quel — 292/15, 293/15, 391/6, *formules marquant l'incertitude* (*qui suscite une certaine impatience*) *liée à l'interrogation* ; diablesse *n.f.* 435/2, *diablesse* ; *voir* don(n)er.

diablerie *voir* deablerie.

dictiez *n.m. au pl.* 21/4, *hymnes.*

diffamé *p.p. adj.* 147/8, *décrié, déshonoré.*

diffameux *adj.* 5/38, 6/6, *ignomineux.*

differens *adj. au pl.* 448/15, *différents.*

differer *v.i.,* sans — 48/6, 165/11, *sans délai.*

difformé *p.p.* 477/30, *ayant changé de forme.*

digne *adj.* 403/14, *digne, estimable* ; — de 257/3, 301/14, 365/20, *digne de* ; — de mort/ mourir 192/17, 477/26, *qui mérite de mourir* ; estre — de + *inf.* 18/13, 301/13, 496/11, 519/18, *être digne de, mériter de* ; 72/5, 399/10, 431/18, *vénérable, saint* ; *adj. subst.* le plus — de 165/22, *la personne la plus digne de.*

digner 285/12 *voir* disner.

digneroit *voir* daigner.

dilection *n.f.* 350/2, *grande affection.*

diligemment *voir* deligemment.

diligent *adj.* 229/6, 234/9, 240/1, etc., *actif et rapide* (*au combat*) ; estre — de + *inf.* 238/10, *s'empresser de.*

diligenter *v.i.* 151/12, *agir avec diligence.*

dilivrance *voir* delivrance.

dil(l)igence *n.f.* 108/10, 161/14, 195/13, etc., *zèle, ardeur* ; 114/23, *soin, attention* ; a grant — 3/35, 8/51, 125/5, 129/21, *avec empressement, en toute hâte* ; faire — 509/17, *prendre les mesures nécessaires* ; faire bonne — 260/17, 350/14, *s'empresser* ; faire (bonne/ grant/ toute) — de + *inf.* 5/29, 6/1, 23, 9/15, etc., *s'empresser de,* 475/15, *s'investir pour, s'appliquer à, prendre grand soin de* ; faire la meilleure — 205/5, *aller le plus vite possible, ou bien prendre au mieux les mesures nécessaires* ; faire la/ sa — 150/1, 216/3, 309/9, 422/19, *accomplir l'action nécessaire* ; mettre bonne — a 273/9, mettre — briefve a 392/4, se mettre en — de + *inf.* 332/1, *s'appliquer à* ; mettre — de + *inf.* III/R, *s'empresser de.*

diminucion *n.f.* 22/23, *réduction* (*en nombre de personnes*).

diminuer *v.t.d.* 190/16, *réduire en qualité* ; *v.i.* 161/9, *diminuer en nombre.*

dire, [**dyre**] *v.t.d.* P/11, 1/1, 37, etc., *dire* ; 187/13, *déclarer en posant une question, demander* ; dictes vous ? 468/6, *vraiment* (*avec valeur d'interj.*) ; *voir* bouche, mot, publi(c)quement.

discors *n.m. au pl.* 9/1, 47/2, *disputes, différends.*

discret (*et* tres—) *adj.* 50/3, 162/18, 505/10, *plein de bon sens* (*coord. à* sage) ; — pour + *inf.* 522/4, *suffisamment avisé pour.*

disner, digner *v.i.* 3/46, 30/61, 51/2, etc., *dîner* ; soy — 272/2, *même sens* ; *inf. subst.* 5/16, 17, 24/12, etc., *repas du dîner* ; 2/42, *lieu du dîner* ; heure de — 30/61, 144/2, *heure du dîner* ; aprés — 54/9, 191/18, 192/6, etc., *temps qui suit ce repas* ; a — 95/4, *au moment du dîner* ; se lever de — 24/15, *se lever de table.*

[**disperser**] *v.t.* 380/13, *distribuer, répartir.*

[**disposer**] (soy) soy — de/ pour + *inf.* 263/16, 517/15, *se préparer à/ en vue de* ; disposé *p.p.,* estre — de/ pour + *inf.* 271/18, 424/5, *être prêt à* ; estre — de + *inf.* 513/15, *être sur le point de.*

disposicion *n.f.,* se mettre en bonne — 449/6, *se mettre dans un état psychologique propice.*

dissimulé *p.p. adj.,* en habit — 115/6, *déguisé.*

[**dissiper**] *v.t.d.* 27/59, *chasser, dissiper.*

dit *n.m.* 81/22, 170/11 427/12, 472/32, *parole, propos* ; 365/27, *décision formulée (et irrévocable)* ; 459/11, *avis formulé.*

divin *adj.* 224/52, *de Dieu* ; 441/16, 443/25, 467/10, *qui vient de Dieu* ; 353/6, *qui est inspiré de Dieu, ou bien qui représente, dans son genre, la perfection, l'excellence* (?).

divinement *adv.* 15/11, *de manière divine, par l'action de Dieu.*

divinité *n.f.* 526/34, *désigne Dieu.*

diviser *voir* deviser.

division *n.f.* 169/6, *discorde* ; estre en — avecques 174/17, *s'opposer à.*

[1] **diz** 56/11, 479/9, *pst p1* de dire.

[2] diz 81/22 *voir* dit.

dobtez, dobtoie *voir* do(u)bter.

doctrine *n.f.* 424/5, *doctrine.*

doibs, doibt, doie *voir* [2] [debvoir].

doint *voir* donner.

dois 179/21, 216/15, 389/2 *voir* doi(t).

doi(t), doy(t) *n.m.* 179/21, 336/11, 389/2, etc., *doigt* ; 216/15, *unité de mesure évaluée à l'épaisseur du doigt* ; le — contre la dent 336/11*, *geste de serment sarrasin.*

dolant *voir* do(u)lant.

doleances *n.f. au pl.* 156/9, *plaintes.*

dolent *voir* do(u)lant.

doleur *voir* do(u)leur.

doloureux *voir* do(u)loureux.

domination *n.f.* 31/2, *pouvoir.*

dommageable (*et* tres—) *adj.* 13/13, 458/13, *qui cause du dommage, nuisible, préjudiciable.*

dommager, [dommagier] *v.t.d.* 19/27, 69/5, 125/37, etc., *infliger des dommages, des pertes* (*à une armée, à un pays ennemis…*) ; 97/14, 196/10, 488/19, *blesser, atteindre* (*un adversaire*) ; 407/25, *endommager, détériorer.*

dommageux *adj.* 42/16, 408/19, 484/4, *dommageable, préjudiciable.*

domma(i)ge *n.m.* 8/9, 223/19, *préjudice moral* ; 104/21, 23, 112/40, etc., *malheur* ; 128/1, *perte de gens* ; 8/44, 34/9, 46/7, etc., *perte matérielle, préjudice* ; a nostre — 23/5, *à notre préjudice* ; estoit — de 155/5, *c'était une perte que celle de* ; sans nul — 192/10, *qui n'occasionne pas de dommages, de pertes* ; (c') est (un grant) — 161/10, 273/6, 291/14, 336/6, *c'est un* (*grand*) *malheur* ; faire (grant) — a 332/20, 337/5, 368/19, *causer du tort, des dommages à* ; de trop soy haster vient aucuneffois de gran[s] dommages 458/12, *trop se hâter occasionne parfois de grandes pertes, de grands dommages* ; *au pl.* — et interestz 328/16, *indemnité due à qqn en réparation d'un préjudice.*

[**dompter**] *v.t.d.* 242/4, *dompter, maîtriser* (*un cheval*).

don *n.m.* 1/30, 35, 65/29, *cadeau* ; 1/47, 49, 51, 56, *don magique* (*d'une fée*) ; 10/17, *don de Dieu* ; 49/8 (x2), *grâce, faveur* (*accordée par un père à sa fille*) ; requerir ung — a 134/23, *réclamer une faveur à.*

donc(ques) *adv.* 1/49, 16/15, 48/1, etc., *alors* ; 82/28, *même sens, ou bien* = dont.

don(n)er *v.t.d.* 1/6, 30, 35, etc., *donner* ; ne — guaires a 458/17, *faire peu de cas de*, *ne pas donner part* ; — bonne nuyt a qqn 320/13, *souhaiter que Dieu accorde une bonne nuit à qqn* ; — a qqn + *inf. ou inf. subst.* 344/16, *accorder à qqn de* ; soy — 36/2, 9, 38/17, *se donner réciproquement* (*des coups*) ; soy — a 395/26, *s'engager auprès de* (*qqn dans une relation amoureuse*), 429/4, *se vouer à (Jésus Christ)* ; soy — au diable pour + *inf.* 160/4, *se damner pour* ; soy — + *interr. indir.* 503/11, *remarquer* ; *voir* garde, lieu, ple(i)ge, repro(u)che, treves.

dont *pron. rel.* 4/6, 6/18, 7/12, etc.*, dont* ; 1/40, 3/56, 68, 70, 5/13, etc., *ce dont* ; 215/11, *d'où* ; 413/7, *à partir duquel* ; 25/24, *parmi lesquels* ; 1/20, 3/11, 5/34, V/R, 15/25, VI/R, etc., *si bien qu'à cause de cela, si bien qu'avec cela* ; 19/49*, 248/4 = que ; *adv.. interr.* 90/9, 97/2, 121/4, etc., *d'où.*

dorees *p.p. au f. pl.* 375/22, *dorées.*

dore(s)navant, **doresenavant** *adv.* 27/66, 53/10, 73/2, etc.*, à partir de maintenant, à l'avenir.*

[**dormir**] *v.i.* 26/2, 73/46, 145/15, etc., *dormir* ; *voir* chat ; soy — 149/5, 290/3, 323/14, *même sens.*

double *adj.* 422/7, *doublé* (*épith. de* haubert) ; 30/23, *qui fait preuve de duplicité, hypocrite* ; en — joye 394/4, *joyeux à un très haut degré* ; *n.m.*, au — 207/11, *deux fois plus* ; reparer.

doubte *n.f.* 102/2, 507/3, *crainte* ; estre en — de 4/7, 402/16, *douter de* ; faire — de 369/14, 481/24, *mettre en doute* ; avoir — de 16/33, *avoir peur de* ; avoir — que + *subj.* 20/23, 481/6, *avoir peur que* ; faire — que + *subj.* 37/22, *craindre que.*

do(u)bter, [**doulter**] *v.t.d.* 24/13, 36/18, 179/23, etc.*, craindre, redouter* ; — que + *subj.* 133/27, 190/19, + *ind.* 164/10, *craindre, redouter que* ; *v.t.i.* — de 20/25, *redouter, s'inquiéter de*, 520/17, *douter de* ; — de + *inf.* 342/19, *craindre de* ; soy — de 28/21, 53/7, 64/15, etc., *avoir peur de, redouter,* 291/14, *être inquiet pour*, 86/11, 183/6, 331/23, etc., *pressentir, deviner* ; ne pas soy — de 392/19, *avoir confiance en* ; soy — que + *ind.* 42/11, 273/22, + *subj.* 355/46, 410/6, *soupçonner, pressentir que* ; soy — que + *subj.* 133/6, 355/15, 31, *craindre, redouter que* ; doubté *p.p. adj.* 19/41, 23/36, 430/16, *redouté, vénéré.*

doubteuse *adj. f.* 506/13, *qui inspire de la crainte.*

do(u)lant, [doulent], dolent (*et* tres—) *adj.* 15/7, 22/26, 28/1, etc., *malheureux, affligé, contrarié.*

doulcement (*et* tres—) *adv.* 23/54, *sans forcer la voix, à voix douce* ; 452/4, 454/14, *de façon harmonieuse* ; 432/14, *sans faire de bruit, discrètement* ; 95/30, 383/17, 416/8, *sans brusquerie, avec ménagement* ; 11/9, 118/9, 311/5, etc., *avec tendresse* ; 135/22, 384/24, *aimablement* ; 339/8, 502/1, *avec délicatesse.*

doulceur *n.f.* 352/17, 494/13, *bienveillance.*

doulente *voir* do(u)lant.

do(u)leur *n.f.* 36/14, 224/30, 34, *souffrance physique* ; avoir — 41/11, 350/7, *éprouver de la souffrance, souffrir* ; 5/3, 345/24, 346/18, etc., *peine, chagrin, affliction* ; 63/1, *plainte* ; mener — 23/3, *manifester sa souffrance.*

douleureux *voir* douloureux.

douloir (soy) soy — de 42/12, *s'affliger de, se désoler de.*

douloreusement *voir* doul(o)ureusement.

doulourer *v.t.i* — de 155/12*.

doul(o)ureusement *adv.* 22/30, 147/12, *dans la souffrance* ; 88/2, *en traduisant la souffrance.*

do(u)loureux, **douleureux** (*et* tres—) *adj.* 6/13, *qui cause une douleur physique* ; 5/47, 42/15, 66/46, etc., *qui cause une douleur morale, qui fait du mal, pénible* ; 59/24, 399/1, 442/7, etc., *qui souffre moralement, malheureux, peiné* ; 384/4, *qui souffre physiquement.*

doulouzer, [doulouser] (soy) 147/5, 441/9, *se désoler, se lamenter, s'affliger.*

[doulter] *voir* doubter.

doulx *adj.* 374/22, *agréable aux sens* ; 438/8, *agréable à entendre, harmonieux* ; — langaige/ parler/ doulces parolles 4/17, 18, 8/29, etc., *propos aimables* ; 306/2, *agréable au toucher* ; 31/27, *agréable à voir* ; 1/53, 11/12, 403/15, 431/11, *terme mélioratif pour caractériser un homme ou une femme* ; 7/16, 352/11, 506/14, *bienveillant* ; 31/30, 53/17, 135/25, *tendre* (*dans un contexte amoureux*).

[1] doy 336/11, 475/9, 483/22, etc. *voir* doi(t).

[2] doy 30/67, 36/5, 44/7, etc., doye 112/40, 361/20 *voir* de(b)voir.

dragon *n.m.* 144/5, 158/12, 228/8, *dragon (figure)* ; 477/18, 497/3, *météore igné.*

draps *n.m. au pl.* 73/9 (x2), 282/15, etc., *étoffes.*

drecer, dresser *v.t.d.* 15/21, 420/8, *diriger, pointer* ; 477/16, *lever* ; — les fourches 493/17, *dresser les fourches d'un gibet* ; — a 368/23, *diriger, tourner vers* ; soy — sur le bout 66/37, *se lever, se mettre debout* ; dressé *p.p.* 66/37, *levé, debout* ; tables drecees 286/5, 475/20, *les tréteaux montés et les couverts mis.*

droicte *voir* droit.

droicture *n.f.* 482/6, *droit.*

droicturier *adj.* 431/14, *légitime* (*épith. de* seigneur).

droit, [droict] *adj.* 14/54, *à la verticale, dressé* ; 104/19, 108/15, 112/34, etc., *de droite* (*par opposition à la gauche*) ; 220/21, *direct* ; — chemin 253/4, *trajet direct, sans détours* (chevaucher son — chemin, *aller sans détour*) ; *adv.* tout — 3/2, 5/8, 7/6, etc., *directement* ; *n.m.* 426/13, 469/14, *droit, ce qui est exigé par une situation* ; avoir — 134/17, *avoir raison* ; avoir (le) bon — 64/9, 346/3, *avoir le droit, la justice pour soi* ; son bon — 63/2, 64/22, XX/R, etc., *ce qui revient légitimement à qqn* ; mauvais — 65/24, *ce qui est illégitime, droit mal acquis* ; a mauvais — 65/24, *d'une façon illégitime* ; estre — que 516/5, *être légitime que* ; au — de 432/14, *au niveau de, à proximité immédiate de* ; *prov.* bon — a besoing d'ayde 63/4, *une cause juste a besoin d'être défendue pour espérer être reconnue* ; — de la bataille 45/8, *règles qui régissent un combat* ; *voir* naturel, soustenir.

ducas *n.m.* 338/19, *ducat, monnaie.*

duch(i)é *n.f.* 1/26, 3/14, 250/9, etc., *duché.*

due(i)l, **deul** *n.m.* 3/67, 11/18, 345/9, etc., *souffrance, chagrin* ; mener/ demener (grant) — 3/68, 22/9, 42/8, etc., faire grant — 224/56, *manifester sa souffrance* ; prendre — 22/7, *se désespérer* ; passer son — 47/4, 85/4, *surmonter sa douleur, son chagrin* ; rapaiser son — 82/16, *apaiser son chagrin* ; avoir — de ce que 143/15, *déplorer que* ; faire grant — a veoir 143/21, *faire mal à voir* ; 393/18, *douleur causée par la mort de qqn, deuil* ; avoir — de 299/6, 473/7, *éprouver de la douleur suite à* (*la mort de qqn*) ; 27/1, 57/2, 99/4, 323/14, *affliction* (*mêlée de courroux*) ; 239/9, 344/5, 19, etc., *colère* ; 511/7, *douleur physique.*

duel 454/14 *voir* dueil.

duisant *adj.* 483/13, *qui convient, utile.*

duit *adj., habile,* — de son baston 340/29, *expérimenté dans l'art de manier le bâton.*

dur *adj.* 19/18, 270/10, 313/2, etc., *âpre, violent* (*à propos d'un combat, d'une guerre,* etc.) ; 59/1, 217/9, 224/6, etc., *inflexible, rude* (*à propos d'un sentiment, d'un coeur*) ; 271/25, *pénible* (*à propos d'un effort*) ; 190/13, *difficile à supporter, mauvaise* (*à propos d'une nouvelle*) ; 179/18, *résistant aux coups, à la pression* (*à propos d'un poing*) ; — a + *inf.* P/11, *difficile à.*

durant, **durent** *prép.* 1/48, 68/3, 143/8, etc., *durant*, *pendant* ; 520/6, *sous le règne de* ; — que 478/11, — le temps que 343/8, LII/R, 455/1, *pendant que* ; *p.pst adj.* un an — 284/7, *une année complète*, n jours — 438/19, *durant n jours.*

durement (*et* tres—) *adv.* 41/10, 189/2, 299/11, etc., *vigoureusement, violemment* ; 162/9, 282/14, *beaucoup, intensément.*

durent 341/4 *voir* durant.

durer *v.i.* 1/20, 31, 2/11, etc., *durer* ; 232/4, *résister* (*aux coups, l'agent est un chevalier*) ; 164/8, *résister, tenir* (*à propos d'une arme de défense*) ; 127/17, 443/11, *subsister* ; *v.t.i.* — a 190/10, *rester en la possession de*, *voir* vivre.

dyable *voir* diable.

dye *voir* dire.

e *conj. de coord.*109/9, 321/8, 370/2, *et*.

eage *voir* aage.

eaue *n.f.* 112/18, 312/2, 324/18, etc., *eau* ; 42/2, 62/1, *cours d'eau* ; baptisé en — 411/16, *baptisé dans les fonts baptismaux* ; *voir* pain.

ecria *voir* e(s)crier.

edifier *v.t.d.* 220/16, *bâtir.*

edit *voir* e(s)dit.

edmiral *voir* a(d)miral.

effacer *v.t.d.* 233/15, *faire disparaître, ruiner.*

effait *voir* effe(c)t.

effe(c)t, **effait** *n.m.* 17/17, *capacité d'agir, force* (*à propos d'une armée*) ; en — 14/40, 38/13, 100/5, etc., *en réalité, en fait, effectivement* ; mettre en — 46/5, 115/3, *mettre en exécution.*

effeminé *adj.* 18/13, *qui a le caractère que l'on prête aux femmes, peureux, couard, lâche.*

efficace *n.f.* 423/16, *efficacité, pouvoir.*

[**effondrer**] *v.t.d.* 319/8, *faire couler, faire sombrer* (*un bateau*) ; *v.t.* — toute la cervelle 81/34, *décerveler* ; *v.i.* 281/13, *s'écrouler.*

effondrirent *voir* [effondrer].

[**efforc(i)er**] (soy) soy — de + *inf.* 161/11, 166/9, 197/2, etc., *faire des efforts pour, s'appliquer à.*

effort, esfort *n.m.* 141/7, 271/25, 341/4, *etc.*, *effort, activité mobilisant des forces physiques* ; 14/52, 383/19, *force, puissance* ; a grant — 14/42, *à toute force* ; faire (grant) — contre 38/16, 111/25, *utiliser ses forces contre, s'attaquer à* ; faire grant — de + *inf.* 472/7, *mobiliser toutes ses forces pour* ; faire ses effors 17/17, *utiliser toutes ses forces* ; faire — a 335/5, *utiliser toutes ses forces contre, mettre en difficultés* (*un ennemi*) ; faire un — 459/9, *opposer de la résistance* ; 19/33, *difficulté, situation pénible* ; 16/11, 342/9, 428/2, 437/9, *attaque* ; 409/6, *coup de force.*

effraiee *voir* effrayé.

effray, **effroy** *n.m.* 152/10, *déroute, panique* (*d'une troupe*) *suite à une attaque soudaine* ; 27/74, *trouble, affliction.*

effrayé, [**effraié**] *p.p. adj.* 42/3, 95/27, 393/18, *inquiet, troublé.*

effrayeux *adj.* 179/19, *effroyable.*

effroy *voir* effray.

effusion *n.*, — de sang 22/24, 340/10, *action de faire couler du sang* (*par la violence*).

eglise *voir* e(s)glise.

el 521/20 = elle.

eller *voir* al(l)er.

embaulmé *p.p. de* [embaulmer] 257/10, *oint d'un baume.*

[**embler**] *v.t.d.* 220/7, *ravir, capturer.*

embracé *voir* embrasser.

embrasé *p.p. de* [embraser], — de l'amour de 385/27, 387/2, *épris de.*

embrassement *n.m.* 31/30, 53/18, *étreinte amoureuse.*

embrasser, [**embracer**] *v.t.d.* 135/13, 225/25, 36, etc., *prendre dans ses bras, pour marquer son affection* ; 31/30, 114/19, 118/8, etc., *même sens, mais dans un contexte amoureux* ; — par le col 489/8, *saisir par le cou* ; — par le corps 407/19, *saisir à bras le corps* ; embrassé *p.p.* tenir — 398/5, *tenir entre ses bras.*

embu(s)che *n.f.* 25/33, 395/4, *embuscade* ; 25/27, *troupe en embuscade* ; 25/22, 27/3, *lieu de l'embuscade, cachette.*

embu(s)ch(i)er *v.i.* 40/8, *mettre en embuscade* ; 51/8, 492/11, *se mettre en embuscade* ; soy — 25/18, *même sens* ; embu(s)ché *p.p.* 25/18, IX/R, 40/1, 242/7, *embusqué.*

emmy *prép.* 87/29, 157/20, 477/25, *dans, au milieu de.*

emparlementez *adj. au m. pl.* 390/3*.

empeschement *n.m.* 4/7, 23, 355/16, *empêchement, embarras, problème* ; 27/22, 333/3, *obstacle* ; donner/ faire — a 20/10, 30/22, 119/2, etc., *opposer un obstacle à*.

empes(c)h(i)er *v.t.d.* 20/18, 126/13, 237/5, etc., *faire obstacle à, s'opposer à* ; — que 446/2, *empêcher de* ; *v.t.* 30/40, *faire que qqch devienne impossible à qqn* ; — qqch a + *inf.* P/3, — (a) qqn (de) + *inf.* 15/34, 17/12, *empêcher de* ; empesché *p.p.* 65/14, 106/1, 299/1, 4, *mis dans l'embarras, mis en difficulté* ; 105/20, 109/10, 125/12, etc., *occupé.*

empire *n.m.* 8/59, 10/12, *vaste territoire subordonné à l'empereur* ; — de Romme 10/9, *ensemble de territoires relevant de Rome.*

emploier, **employer** *v.t.d.* 15/42, 120/12, 373/15, etc., *faire usage de* ; — son corps 112/29, 136/7, 168/14, etc., *s'engager physiquement* (*dans une action militaire*) ; 290/12, *dépenser* (*de l'argent*) ; (*réfl.*) 412/8, *être utile ou se dépenser en vue d'un résultat* ; soy — 90/38, *faire effort, se dépenser* ; soy — a/ en 8/25, 459/18, *s'appliquer à, se consacrer à* ; *voir* corps.

emploïrent *voir* emploier.

empoigner *v.t.d.* 44/3, 66/36, 95/7, etc., *saisir, empoigner* ; 17/3, 57/8, 84/3, 179/22, *s'emparer de, capturer* ; 14/18, 66/20, 229/14, *attaquer.*

empoint, enpoint *adj.* bien — 33/13, 35/4, 77/8, etc., *bien équipé* (*à propos de chevalier*) ; mettre — 15/8, 25/29, 32/6, etc., *équiper, préparer* (*un chevalier*), 288/15, *mettre* (*qqn*) *dans un état très favorable*, 23/28, *apprêté, habillé*, 522/7, *préparer pour un départ* (*la suite de la reine*) ; soy mettre — 14/15, VII/R, 63/11, etc., *s'équiper* (*l'agent est un chevalier*).

empoisonné *p.p. de* [empoisonner] 362/12, *empoisonné*.

emporter *v.t.d.* 15/27, 35, 30/6, etc., *emporter, prendre avec soi et porter ailleurs* ; 179/22, 200/5, 238/9, etc., *même sens mais l'objet est un ennemi fait prisonnier* ; 300/9, *emporter le corps d'un défunt* ; 282/17, 285/8 (x2), *s'emparer de, voler* ; 333/14, *arracher* (*le casque de l'adversaire*) ; — (le pris) 19/46, *remporter* ; *v.t.* 25/11, *obtenir* ; *voir* diable.

empoussé *p.p. adj.* 220/23*.

[emprendre] *v.t.d* 62/9, *entreprendre* (*une bataille*).

emprés *prép.* 86/1, 218/9, *près de.*

empressé *p.p. de* [empresser] 299/2, 340/38, *serré de près* (*par ses ennemis*).

emprins *voir* [emprendre].

empri(n)se *n.f.*, 168/21, *entreprise* (*guerrière*) ; venir au dessus de son — 20/26, *accomplir avec facilité l'action entreprise.*

emprisonner *v.t.d.* 129/1, 134/3, 168/13, etc., *emprisonner.*

emsemble *voir* ens(s)emble.

emy 352/21 *voir* amy.

[1] **en** 7/5, 43/5, 314/14 = on.

[2] **en** *pron. adv.* 91/4, *à ce sujet.*

enpoint *voir* empoint.

[**enamourer**] (soy) *v.i.* XLV/R, *tomber amoureux de.*

enbarré *p.p. de* [enbarrer] 526/39, *enfermé dans des barres*.

enchantement *n.m.* 497/13, *sorcellerie, magie.*

[**encharger], [encherger**] *v.t.i.* — a qqn 167/2, *commander à, confier à qqn* (*une mission*) ; *v.t.* — qqn (de qqch) 23/37, 30/23, *charger qqn de transmettre* (*des nouvelles*) ; — qqch a qqn 72/12, *confier une mission à qqn* ; — a qqn (de) + *inf.* 129/19, 167/7, 170/14, etc., — qqn que 165/10, 380/9, *charger qqn de.*

enchasser *v.t.d.* 369/9, 441/25, *mettre dans une châsse.*

encherga *voir* encharger.

encienne *voir* ancien.

enclor(r)e *v.t.d.* 14/13, 16/24, 17/11, etc., *cerner, encercler* (*un ennemi*) ; *v.i.* 430/4, *se retrancher qq part, y rentrer pour s'enfermer* ; soy — 394/18, *se trouver encerclé* (*par des ennemis*) ; enclos *p.p.* 451/10, 484/8, *contenu* (*qualité contenue en une personne*) ; *au pl.* 142/11, *enfermés dans un site assiégé*.

enclo̅yrent *voir* enclor(r)e.

[encommenc(i)er] *v.t.i.* — de + *inf.* 495/8, *commencer à* ; *v.i.* 331/3, *commencer, débuter* (*à propos d'une bataille*).

enconbre *n.m.* 428/3, *obstacle, difficulté.*

[1] **encontre** *prép.* 54/6, 76/4, 103/11, *contre* (*avec idée d'opposition, d'hostilité*) ; 97/11, *en dépit de, malgré* ; 340/22, *en direction de* (+ *idée d'opposition*) ; al(l)er — 103/11, *aller à la rencontre de* (*des ennemis, pour les attaquer*) ; *voir* tirer.

[2] **encontre** *n.f.* 249/13, *rencontre* ; 249/13, *chance, succès.*

enco(u)re(s), **ancores** *adv.* 2/18, 7/10, 166/4, etc., *encore* ; ne … — 267/18, 335/26, 433/31, *pas jusqu'à présent* ; 3/48, *même* (*valeur adversative*) ; 314/12, 439/17, *tout de même* ; 306/12, 357/9, *de plus, de surcroît* ; — plus/ pis 44/17, 280/23, 308/16, etc., *bien plus/ pire encore* ; 403/5, *et encore* (*valeur restrictive*).

encourir *v.i.,* — en 330/27, *s'exposer à.*

encuser *v.t.d.* 196/3, *accuser.*

endemain *n.m.* 30/62, 62/12, 64/1, etc., *le lendemain.*

endoctriné *p.p. adj.* 526/34, *instruit d'une doctrine.*

[**endommager**] *v.t.d.* 341/14, *blesser.*

[**endormir**] *v.t.d.* 65/32, *engourdir, paralyser* (*à propos d'un membre*) ; — a son caquet 360/13, *endormir par ses bavardages* ; endormy *p.p.* 148/7, 150/8, 156/7, etc., *endormi* ; endormy *p.p. subst.*, faire l'— 324/1, 351/17, *feindre d'être endormi.*

endroit, *loc. prép.* a son — 397/10, *pour sa part, de son côté* ; chascun — soy 65/23, 66/3, 160/11, *chacun de son côté.*

endurcy *adj.* 73/40, *dur, insensible* (*à propos du cœur*).

endurer *v.t.d.* 70/23, 74/8, 88/4, etc., *endurer, supporter, résister à* ; 361/28, *accepter, tolérer* ; — que 489/6, 503/23, *permettre que* ; — a qqn de + *inf.* 361/27, *permettre à qqn de, laisser qqn* ; *v.i.* 473/5, *supporter son mal avec patience, accepter la situation* ; 31/6, *attendre* (*l'attaque ennemie*) ; 393/11, *tenir bon* (*au cours d'une querelle*).

enfant *n.m.* 1/31, 36, 37, etc., *enfant* ; *voir* gros.

enfanter *v.t.d.* 224/34, *mettre au monde* ; *v.i.* 1/39, *accoucher.*

[**enfermer**] *v.t.d.* 136/11, 167/17, 343/12, *emprisonner.*

enflambez *p.p. au pl. de* [enflamber] 434/18, *enflammés* (*à propos des yeux d'une païenne*).

enflammee *p.p. au f.* de [enflammer] 385/27, *enflammée* (*sous l'effet de la passion*).

enflé *p.p. adj.* 51/7, 393/8, *enflé de colère, de douleur* (*à propos du cœur*).

enfoncé *p.p. de* [enfoncer] 17/6, *enfoncé* (*à propos d'un heaume*).

[**enforcir**] (soy) 462/26, *devenir plus fort* ; enforcy *p.p.* 366/7, *devenu plus fort.*

enfourner *v.t.d.* 478/23 (1ère occ.), *mettre au four* ; 478/23 (2nde occ.), *empl. métaphorique* (*la bouche d'Ogier comparée à un four*).

enfraindre *v.t.d.* 30/58, *enfreindre.*

engarde *n.f.* 198/3, 200/2, 202/1, 227/9, *avant-garde.*

[**engendrer**] *v.t.d.* 1/31, 59/4, 76/9, etc., *engendrer, concevoir* ; *voir* sang.

engin *n.m.* XIX/R, 126/10, 15, etc., *machine de guerre.*

enhardir (soy) soy — de + *inf.* 145/10, 519/4, *avoir l'audace de.*

enharnaché *p.p. de* [enharnacher] 327/10, 332/22, 466/24, *harnaché* (*à propos d'un cheval*) ; 5/6, 16/1, 383/5, *équipé* (*à propos d'un cavalier*).

enhertemens *n.m. au pl.* P/4, *incitations, conseils* (*en mauvaise part*).

enlangagee *adj. f.,* bien — 388/36, *éloquente, qui s'exprime bien.*

[**enlever**] *v.t.d.* 194/15, *enlever, ôter.*

ennemi, ennemy *n.m.* 12/16, 16/24, 33, etc., *ennemi* ; *adj.* (*et* tres—) 8/19, *hostile à* ; *adj. ou n.m.* (*mis en apposition*) 1/14, 14/25, 501/12, *ennemi.*

ennui, **ennuy** *n.m.* 345/9, *tourments, chagrin* ; faire — a 93/8, 378/2, 513/20, *causer du tort, du mal à.*

ennuyer, [ennuier] *v.t.d.* 129/8, *déranger, importuner* ; (*réfl.*) — de 146/8, *se lasser de* ; *v. impers.* il ennuye a qqn (de + *inf.*) 31/6, 143/1, 386/5, etc., *qqn se lasse* (*de*) ; (il) en(n)uyoit a qqn que 78/10, 355/38, 424/24, *c'était un sujet de contrariété pour qqn que* ; ennuié/ennuyé *p.p. adj.* 143/14, 355/2, 401/19, *accablé.*

ennuyeux *adj.* 491/4, *qui cause du dommage.*

ennuyt *adv.* 120/24, *aujourd'hui.*

enquerir, **enquerre** *v.t.d.* 386/18, *chercher à avoir* ; 4/12, 23, 260/14, etc., *chercher à savoir, à connaître* ; sans plus — 132/17, *sans chercher à en savoir plus, sans tarder* ; — + *interr. indir.* (se) 301/4, *chercher à savoir si* ; *v.t.* — a qqn si 266/12, *demander à qqn si* ; *v.t.i.* — de 4/18, 78/6, 173/2, etc., *chercher à connaître, se renseigner sur* ; — a qqn de qqch 386/1, 513/15, *demander qqch à qqn, chercher à savoir qqch de qqn.*

[**enracher**] *v.t.d.* 333/15, *arracher.*

enrag(i)er *v.i.* 187/3, 239/9, 275/3, etc., *devenir fou* (*sous l'effet de la souffrance, colère…*) ; enrag(i)é *p.p. adj.* 132/16, 239/17, *atteint de la rage* ; 146/23, 159/10, 239/2, *etc.*, *devenu fou* ; 254/4, 296/15, *terme d'insulte (épith. de* chien*).*

enrichir (soy) 495/20, *s'enrichir.*

ensainte *p.p. au f. de* [ensaindre] 481/30, *encerclée* (*par les ennemis*).

ensegner *v.t.d.* 66/35*, *frapper.*

enseigne *n.f.* V/R, 15/42, 16/5, etc., *étendard* ; 340/34, *signal, cri de ralliement* ; 27/49, *preuve.*

enseignemens *n.m. au pl.* 424/2, *leçons, enseignements* ; 484/15, *conseils.*

enseigner *v.t.d.* 474/6, *conseiller* ; *v.t.* — a qqn comment 159/12, *faire savoir à qqn comment* ; *v.t.i.* 436/16, *indiquer.*

ensemblez *p.p. au pl. de* [ensembler] 373/1*, *rassemblés.*

ensepulturer *v.t.d.* 146/2, 393/22, *mettre au tombeau* (*un mort*) ; ensepulturé *p.p.* 369/5, *inhumé, enseveli.*

ense(p)velir, [**ensevelir**] *v.t.d.* 204/9, 468/16, 470/22, etc., *mettre dans une sépulture*, enterrer.

enserré *p.p. de* [enserrer] 6/18, *serré de près, encerclé.*

ens(s)emble, emsemble *adv.* 2/41, 3/15, 11/6, etc.*, les uns avec les autres, ensemble* ; 12/13, 147/6, XLV/R, etc., *à la fois, en même temps* ; *prép.* 33/7, 69/2, 287/18, etc.*, avec, en compagnie de* ; — de 16/36, 94/8, 440/7, *en même temps que.*

ensuivir, **ensuyvir, ensuyr** *v.t.d.* P/25, 1/9, 424/5, *suivre l'exemple de, imiter* ; soy — 360/11, *venir, arriver après* ; 12/6, *être mentionné dans la suite du texte* ; *v. impers.* comme il s'ensuyt 422/2, *comme il s'ensuit dans le texte.*

ensuyr *voir* ensuivir.

[**entamer**] *v.t.d.* 65/27, 138/6, 274/14, 429/3 (— en), *atteindre* (*la chair d'un ennemi*).

entendemant, entendement *n.m.* 3/12, 4/19, 23/3, etc.*, esprit, faculté de pensée* ; a/ en son — 51/21, 89/2, 114/6, 523/3, *intimement, profondément* (*complète svt des verbes de jugement*) ; avoir a l'— 307/13, 335/21, *avoir à l'esprit, imaginer* ; 234/4, 351/10, 12, *intelligence* ; a/ mon petit — 4/11, 526/7, *avec mon petit esprit* ; estre troublé en son — 355/3, *avoir l'esprit égaré* ; 55/9, 102/8, 385/2, *avis* ; 120/12, 173/21, *faculté de pensée dirigée vers un but, attention, application, intérêt* ; *voir* hors, po(u)vre.

entendre *v.t.d.* 1/56, 2/32, 4/17, etc., *entendre* ; 17/12, 18/14, 48/8, etc., *comprendre* ; — (que) 48/5, 70/3, 81/7, etc., *apprendre* (*que*) ; 76/14, *consentir, vouloir* ; 111/6, 190/16, *souhaiter* ; 494/12, 14, 508/7, *considérer* ; — + *inf.* 8/61, 365/20, *avoir l'intention de* ; ne pas — autrement 143/6, 224/2, 292/13, etc., *ne pas concevoir autrement, le vouloir ainsi* ; v.*t.i.* — a 25/13, *écouter avec bienveillance et accepter d'agir en conséquence,* 54/17, *accéder à* (*une demande*), *consentir à* ; *v.i.* 173/3, *prêter attention à ce qui se dit* ; soy — de/ a + *inf.* 21/9, *s'appliquer à* ; *empl. impers.* il est bien a — que 247/10, *il faut bien comprendre que* ; *empl. prép.* entendu + *subst*. 18/23, 526/39, *étant donné* ; *voir* parol(l)e.

enterrement *n.m.* 2/3, *enterrement.*

enterrer *v.t.d.* 85/2, 146/1, 204/7, etc., *inhumer* (*un cadavre*).

entier *adj.* 22/12, 157/45, 171/12, etc., *complet* ; 146/12, *intact* ; tout — 333/14, 495/18, *dans son intégralité.*

entierement *adv.* 133/6, *complètement.*

entour *prép.* 3/31, *autour de* (*temporel*) ; a l'— de 312/14, *autour de, dans les environs de* ; *loc. adv.* tout — 446/11, *tout autour, à la ronde* ; d'— 437/2, *d'alentour.*

entre *prép.* 1/45, 3/36, 10/18, etc., *entre* ; 15/9, 23/43, 81/11, etc., *parmi* ; *voir* au(l)tre.

[**entr(e)assaillir**] (soy) 39/7, 238/5, 420/1, *s'attaquer.*

[**entr(e)aymer**] (soy) 405/16, 454/11, *s'aimer l'un l'autre.*

[**entrecongnoistre**] (soy) 235/7, *se reconnaître, être reconnaissable.*

[**entredonner**] (soy) 232/2, 405/6, 411/6, etc., *échanger* (*des coups*).

entree *n.f.* 54/8, *arrivée* ; 493/9, 512/18, *entrée, porte* (*d'une ville*) ; 389/16, *sens métaphorique, porte d'accès à l'Amour* ; 30/16, 133/15, *autorisation d'entrer* ; 250/6, 256/11, 522/12, *réception, accueil* ; a l'— (de) 144/4, 269/10, 332/27, 388/37, *à l'entrée, sur le seuil*, 248/4, *à l'orée de*, 374/22, *au début de.*

[**entrefaire**] (soy) 426/15, *se faire réciproquement.*

[**entreferir**] (soy) 366/24, *s'échanger* (*des coups*).

[**entrefrapper**] (soy) 391/28, *se frapper l'un l'autre.*

[**entrehurter**] (soy) 274/10, *se heurter l'un contre l'autre* ; 65/11, 366/17, *s'échanger* (*des coups*).

[**entrelaisser**] (soy) 296/12, *s'interrompre, s'arrêter* (*de combattre*).

[**entreluiter**] (soy) 296/11, *lutter l'un contre l'autre* (*cf. FEW*, s.v. lŭctāri, *V, 439a-b*).

[**entr'embrasser**] (soy) — bras a bras 390/9, *se prendre entre les bras.*

entremés, **entremez** *n.m. au pl.* 371/3, 518/14, *divertissements* ; 267/15, *plats.*

entremise *n.f.* 15/12, *entreprise.*

[**entr'empoigner**] (soy) 346/11, *s'attaquer.*

entreprendre *v.t.d.* VIII/R, 48/2, 3, etc., *entreprendre, accomplir une action* (*un voyage, une mission, une trahison* 457/6...) ; 27/67, 69, 30/52, etc., *entreprendre une action militaire* ; 30/37, 46, 47, etc., *relever un défi, s'engager dans un combat* ; — (de) + *inf.* 75/5, 169/6, 207/7, etc., *s'engager à,* 113/14, 140/5, *décider de*, 116/16, *se mettre à* ; — que 103/17, *décider que* ; entreprinse *p.p. au f.* 480/4, *fortement surprise, interdite*.

entrepreneux *adj. au pl.* P/15, *qui entreprennent des actions militaires, des combats.*

entrepri(n)se, **entresprise** *n.f.* 14/15, 26/9, 30/2, etc., *projet* ; 48/7, 385/32, 526/9, *action* ; 14/16, 27/65, 229/15, *opération militaire* ; P/21, 55/16 (*ou action militaire*), 145/10, 334/16, etc., *fait d'armes, exploit* ; 399/19, *attaque, atteinte* ; 12/2, 10, 25/15, etc., *attaque, assaut.*

entreprinse 480/4 *voir* entreprendre.

[**entrer**] *v.i.* ∅/ a/ dedens/ en (un lieu) 3/14, 8/47, 52, etc., *pénétrer dans, à l'intérieur* (*de*) ; — en la bataille 14/38, 15/36, 37, 62/27, — en champ de bataille 19/47, 59/29, — dedens le champ 65/2, *s'engager dans le combat* ; — avant 244/11, *s'enfoncer* (*dans la mêlée*) ; — en (*sentiment*) 394/4, 484/26, *commencer à éprouver* ; — en suspicion de qqn 332/11, *commencer à suspecter qqn* ; *voir* parol(l)e, pro(u)chainement.

entrerenconterent *voir* [entrerencont(r)er].

[**entrerencont(r)er**] (soy) 36/2, 435/5, *se rencontrer, se heurter* (*à propos de combattants*).

[**entreruer**] (soy) 297/5, *se jeter l'un contre l'autre* (*à propos de chevaux*).

entresprise *voir* entrepri(n)se.

entre(s)tenir *v.t.d.* 169/3, 306/12, *protéger* ; 11/10, 287/6, 309/15, 310/7, *maintenir dans de bonnes dispositions* ; 130/10, *avoir une relation amoureuse avec* (*qqn*) ; — en paix 521/18, *maintenir en paix* ; 38/10, *maintenir en bon état, en ordre* ; — la bataille 329/24, *réaliser le combat (lié à un engagement pris)* ; soy — 103/5, *s'entretenir, discuter* ; *voir* parol(l)e, propos.

entretenement *n.m.* 72/19, *conduite, administration* (*d'une collectivité*) ; 485/4, *entretien, conversation.*

[**entretuer**] (soy) 393/21, *s'entretuer.*

enuoyoit 238/1* *voir* [enuyer].

[**enuyer**] *v.t.* — a qqn que + *ind.* 355/38, *c'est un sujet de contrariété pour qqn que* ; *v. impers.* il enuoyoit a qqn 238/1*, *qqn trouvait le temps long, se lassait.*

envelopper *v.t.* 126/4, *recouvrir.*

envers *prép.* 3/69, 73/44, 99/10, etc., *à l'égard de, vis-à-vis* ; 106/10, *contre* ; 178/4, *en comparaison de* ; — tous et contre 92/13, *envers et contre tous* ; *n.m.* a deux — 102/10, *double, enclin à la duplicité, à la traîtrise.*

envie, **envye** *n.f.* 5/4, 302/4, 311/3, 377/18, *haine, hostilité, malveillance* ; 30/39, 412/15, *jalousie* ; 224/37, *cupidité* ; avoir grant — de (+ *inf.*/ qqch) 125/11, 231/3, 339/16, *désirer* ; avoir — sur 452/21, *en vouloir vivement à, éprouver un sentiment d'hostilité à l'égard de.*

envieillie *p.p. adj. au f.* 486/9, (*devenue*) *vieille.*

envieux *adj.,* — de/ contre/ sur 2/25, VII/R, 25/4, etc., *envieux, jaloux de* ; *adj. subst. au pl.* 521/14, *adversaires acharnés.*

environ *adv.* 2/17, 14/15, 22/13, etc.*, à peu près, environ.*

environner *v.t.d.* 176/7, *couvrir, cribler* (*de flèches*).

envis *adv.* 422/17, *à regret.*

envoier, envoyer *v.t.d.* 76/13, 86/11, 114/7, etc., *faire aller, faire partir* ; — en exil 358/16, 378/12, *exiler* ; 224/32, *envoyer des cieux* (*un don divin*) ; 97/8, 262/14, 356/17, *envoyer* (*un messager*), 25/18, 240/6, *envoyer* (*un espion*) *pour accomplir une mission* ; — qqn (par) devers qqn 2/43, 263/5, 16, etc., — qqn en message 95/21, *même sens* ; — (par devers qqn) (pour) + *inf.* 4/11, 14/17, 62/14, etc., *envoyer* (*un messager*) *pour* ; *v.t.* 15/11, 73/9, 129/18, etc., *faire parvenir, remettre, livrer,* 93/11, 94/18, 96/11, etc., *livrer (un prisonnier)* ; — qqn a qqn 5/49, *demander à qqn d'aller auprès de qqn* ; 178/8, 179/7, 199/4, 202/3, *envoyer chercher des hommes pour qqn* (*pour un combat, en renfort…*) ; 224/47, 225/18, *envoyer des cieux* ; — querre/ querir qqn 72/8, 162/17, 205/2, etc., *envoyer chercher qqn* ; — qqn sçavoir se 136/12, *envoyer qqn pour savoir si* ; 61/8, 73/46, 94/13, etc., *envoyer* (*une lettre*) ; 116/10, 129/11, 131/6, *transmettre* (*un message*)

ou envoyer (*un messager*) ; — nouvelles 26/12, 226/4, *donner des nouvelles* ; *empl. abs.* 260/13, 261/1, *envoyer un messager*

epaule *voir* e(s)paule.

epetit *voir* appetit.

eprés *voir* aprés.

[eprouver] *voir* esprouver.

equalité *n.f.,* a l'— 179/16, *pour l'équilibre.*

equipollent *n.m.,* a l'— 332/30, *à l'équivalent, à proportion.*

erbe *voir* (h)erbe.

erre *n.* , grant — 284/10, *en hâte, promptement*.

erresta *voir* arrester.

ersoir *voir* (h)ersoir.

[1] **es** 19/25, 23/48, 68/4, etc. = en + les

[2] **es** 30/13, 91/4, 108/30, 285/5, 338/22, 345/1, 388/3, 400/1, 419/21, 424/13 = a + les.

esbahir, **[esbahyr],** [**esbaïr**] *v.t.d.* 328/24, *effrayer, inquiéter* ; soy — de 153/16, 154/9, 161/6, 370/2, *s'étonner de*, 355/6, 516/21, *s'effrayer, s'inquiéter de,* 2/16, *s'émerveiller* ; soy — qui 327/14, *se demander avec étonnement qui* ; esbahi, esbahy, [esbaï] (*et* tres—) *p.p. adj.* 5/15, 27, 12/13, etc., *surpris, étonné* ; 132/11, *surpris, troublé* ; 15/45, 16/29, 18/20, etc., *émerveillé* ; 13/16, 75/7, 148/7, etc., *abattu, bouleversé, mélancolique, démoralisé* ; 39/15, 113/3, 119/4, etc., *effrayé, inquiet* ; 111/16, *à la fois émerveillé et effrayé* ; 66/21, *étourdi* (*par un coup*) ; estre — come 3/47, *se demander avec étonnement comment il se fait que.*

esbahyssement *n.m.* 514/6, *chose étonnante, stupéfiante.*

esbaïs *voir* esbahir.

esbat *n.m.* 9/9, 518/15, *divertissement.*

esbatement *n.m.* 3/39, 286/15, 371/3, etc., *divertissement* ; 215/4, 346/14, *combat considéré comme un divertissement* ; par — 482/21, *par plaisanterie.*

esbatre *v.t.d.* 485/3, *passer joyeusement* (*à propos de la jeunesse* ; *cf.* God., s.*v. esbattre*, III, 339c) ; *v.i.* 482/16, 525/2, *se divertir* ; — ensemble 390/12, *se livrer à des ébats amoureux* ; soy — 5/36, 81/10, 306/1, etc., *se divertir* ; 420/6, *pratiquer une activité de loisir* (*ici : un jeu guerrier*) ; 171/18, *se divertir en jouant* ; soy — avec 81/30, *avoir des relations sexuelles avec.*

esbaÿ *voir* esbahir.

esbranler *v.t.d.* 196/6, 202/14, *ébranler, destabiliser.*

escappé *voir* esc(h)ap(p)er.

escarmoucher voir esc(h)armoucher.

escarmou(s)che *voir* esc(h)armou(s)che.

escartelé *p.p. adj.* 39/1, *fendu.*

escarter *v.i.* 143/22, *s'éloigner, s'écarter.*

eschac *voir* eschecz.

[**eschaller**] *v.t.d.* 68/5, *escalader à l'aide d'échelles.*

eschappé 90/44 = *p.s. p1 de* eschapper.

eschappement *n.m.* 252/9, *possibilité de s'enfuir.*

esc(h)ap(p)er, [escaper] *v.t.d.* — de mort 131/8, *épargner la mort à* ; sans ung (en laisser) — 163/30, 173/25, *sans épargner personne* ; *v.t.i.* — a/ de 8/83, 25/28, 125/32, etc., *se soustraire à l'emprise de, à l'attaque de* ; *v.i.* 163/32, 201/7, 208/12, etc., *s'enfuir* ; 64/16, 85/6, 106/4, *se tirer de, réchapper à* ; — (de/ en) — 14/22, 90/44, 111/5, 120/23, etc., (*en*) *réchapper de* ; — des mains de 27/60, *réussir à ne pas tomber entre les mains de,* 37/7, 230/8, *échapper à l'emprise de* ; — de/ la mort 15/52, 66/39, *réchapper à la mort* ; vous ne pouez — 488/10, *vous ne pouvez pas m'échapper* ; n'eschapperez vous pas 496/15, *vous ne m'échapperez pas* ; *v. impers.* il n'eschapa que 70/3, *il ne survécut que* ; esc(h)appé *p.p.* estre — 42/1, 62/20, 116/11, *s'enfuir, être en fuite*, 463/15, *être sauf* ; *voir* beau.

escharboucle *n.f.* 24/8, *escarboucle*.

esc(h)armou(s)che *n.f.* 18/33, 68/4, 117/18, etc., *escarmouche.*

esc(h)armoucher *v.t.d.* 327/20, 420/8, *combattre par une escarmouche* ; escharmouchez *p.p. au pl.* 175/9, *attaqués.*

eschauffer, [**es(c)haufer**] *v.t.d.* 112/28, *stimuler, exalter* (*le courage des combattants*) ; soy — 140/11, 235/6, *s'échauffer, se stimuler* (*au combat*) ; 38/13, *sens métaphorique, s'animer* (*à propos du sang*) ; e(s)chauffé, [eschaufé] (*et* tres—) *p.p. adj.* 90/26, 95/17, 452/18, *emporté* (*sous l'effet de la colère*), *révolté*, 105/17, *exalté, ardent* (*au combat*).

esche(c)quier *n.m.* 1/19, XIV/R, 81/16, etc., *échiquier.*

esche(c)z, **eschetz, eschac** *n.m. au pl.* 1/20, XIV/R, 81/14, etc., *jeu des échecs* ; 81/18, *terme utilisé au jeu des échecs.*

[**escheoir**] *v.i.* 420/11, *arriver* (*qq part*).

escheut *voir* escheoir.

eschielles *n.f. au pl.* 153/10, *échelles servant aux assauts.*

eschines *n.f. au pl.* 354/22, *dos.*

eschiver *v.t.d.* P/12, *se soustraire, échapper à.*

escient *n.m.*, a son — 27/57, 508/8, *en connaissance de cause, sciemment.*

escland(r)e *n.* 163/24, 278/9, 392/4, *malheur* ; 361/24, 476/3, 477/26, *affront, outrage.*

esclarcir *v.i.* 403/19, *devenir plus clair, se lever* (*à propos du jour*).

esclat *n.m. au sg.* 405/4, *coup* (*de tonnerre*) ; esclas, esclatz *au pl.* 14/43, *éclats émis par les épées frappées l'une contre l'autre* ; estre en — 14/60, *être en morceaux* ; metre/ rompre par — 39/15, 186/4, *mettre en morceaux, briser* ; aller par — 65/30, *se briser* (*à propos d'un bouclier*) ; voler par — 35/16, 65/12, 98/12, etc., *voler en éclats* (*à propos de lances*).

esclaves *n.m. au pl.* 308/7, 309/11, 17, 310/9, *esclaves.*

escondire *v.t.d.* 59/32, 517/19, *éconduire.*

escorcher *v.t.d.* 155/13, *dépouiller de sa peau pour être mangé* (*à propos d'un cheval*) ; 203/2, *écorcher vif* (*en guise de supplice*) ; 5/45, *arracher* (*une plaque de peau*) ; escorchee *p.p. au f.* 391/29, *irritée* (*à propos de la gorge, par hyperbole*).

escorgies *n.f. au pl.* 224/40, *courroies de fouet, fouets faits de plusieurs courroies.*

escornifleur *n.m.* 478/22, *voleur.*

escot *n.m.,* payer l'— de 284/9 (tel paiera nostre — q*u*i n'y pensa pas), *payer la quote-part de, sa contribution* ; payer l'— 488/4, *payer le prix.*

escouter, [escuter] *v.t.d.* 31/6, 90/33, 157/15, etc.*, écouter, prêter attention à* ; *v.i.* 116/8, 302/10, 379/14, *même sens* ; escoutans *p.pst subst. au pl.* 1/5, *ceux qui écoutent.*

escoutes *n.m. au pl.* 25/9, *espions* ; estre aux — 191/7, *faire le guet, espionner.*

e(s)crier *v.t.d.* 117/19, 119/44, 138/17, *crier* ; 36/11, 82/25, *appeler à grands cris* ; *v.t.* 19/29, 27/4, 37/12, etc., *crier* ; — a qqn de + *inf.* 23/44, *crier à qqn de* ; soy — 8/15, 32, 197/10, etc., *s'écrier* ; soy — a l'arme 362/3, *appeler au secours.*

escrire *v.t.d.* 1/1, 73/45, 119/32, etc., *écrire* ; *v.t.* 61/3, 113/9, *même sens* ; — a qqn que + *subj.* 60/10, *demander à qqn par écrit que* ; escript *p.p. subst. n.m.*, par — 179/6, *par écrit*

escu *n.m.* 16/41, 17/6, 19/47, etc., *bouclier* ; 207/4, 218/12, *monnaie.*

escuelles *n.f. au pl.* 155/14, *écuelles.*

escui(e)r, **escuyer** *n.m.* VI/R, 18/9, 10, etc., *jeune homme d'armes vivant dans l'entourage d'un chevalier* ; 3/55, 82/23, 24, etc., *officier attaché au service de l'hôtel d'un haut personnage* ; P/14, 25, 7/17, etc., *noble pas encore armé chevalier.*

escui(e)rie, **escuyrie** *n.f.* 323/7, 8, 402/20, etc., *écurie* ; 113/11, *ensemble des personnes attachées à l'office des chevaux.*

escuir *voir* escui(e)r.

[**escumer**] *v.i.* 428/22, *avoir l'écume à la bouche* (*sous l'effet de la colère* ; — comme ung sanglier).

escusson *n.m.* 35/13, 227/12, 236/5, *écusson* ; *voir* faulx.

escutez *voir* escouter.

e(s)dit *n.m.* 172/7, 180/2, 189/5, etc., *édit.*

esfort *voir* effort.

esgaré *adj.* 112/2, *qui a perdu la raison.*

e(s)glise *n.f.* 1/16 (— de saint Pierre), 2/8, 8/55, etc., *église en tant qu'édifice* ; *au pl.* 502/25, *églises (bâtiments, et les ecclésiastiques qui s'y trouvent)* ; *voir* Eglise.

esjouyr (soy) 351/26, 399/5, *se réjouir.*

esjouyssement *n.m.* 414/8, *joie, allégresse.*

[**eslargir**] *v.t.* 506/8, *donner avec libéralité.*

eslever *v.t.d.* 39/12, *amener à un degré supérieur* (*le courage*) ; 495/21, *répandre, étendre* (*une religion*) ; soy — 29/9, *se répandre* ; soy — en hault 516/10, *s'allonger, grandir.*

eslire *v.t.d.* 300/6, 15, *élire* (*un roi*) ; — qqn (pour) son roy 301/1, 338/29, 355/29, etc., *élire qqn roi* ; 495/25, *choisir* ; esleu *p.p.,* estre — roy XXXVII/R, *être élu roi* ; estre — a/ pour + *inf.* 103/19, 174/9, *être désigné pour* (*remplir telle charge*).

[esloigner], eslongner *v.t.d.* 147/2, *mettre à distance* (*des adversaires*) ; 306/5, *se mettre à distance de* ; *v.t.* 360/14, *délaisser, abandonner* ; soy — 388/1, 419/9, *s'éloigner de* ; esloigné/eslongné *p.p.,* — (de) 66/16, 119/23, 240/5, *éloigné de.*

[esmaier], [esmayer], [esmoier] (soy) soy — de 309/6, 320/11, 387/23, etc., *s'inquiéter au sujet de*, 325/6, *douter de.*

esmaillee *p.p. adj. au f.* 24/6, *émaillée.*

esmerveiller, [esmerveillier] (soy) 154/7, 290/4, 402/22, etc., *s'étonner* ; 341/5, 515/17, *être pris d'admiration, s'émerveiller* ; esmerveill(i)é *p.p.* 23/43, 39/20, 508/6, *émerveillé, pris d'admiration* ; 513/18, 514/4, 18, *stupéfait face à un phénomène merveilleux* ; 26/9, 63/5, 78/14, etc., *étonné, stupéfait* ; 157/9, 43, 295/3, 467/23, *à la fois étonné et émerveillé.*

esmeu *voir* esmouvoir.

esmoiés *voir* [esmaier].

esmouvoir *v.t.d.* 155/16, *mettre en mouvement* ; 210/1, *inciter, encourager* ; 207/3, *susciter, soulever* (*un sujet de discussion, de débat*) ; — le fait 124/11* ; *v.t.i.* le sang lui esmeut tout 163/12, *il est pris d'un trouble violent* ; *v.t.* — qqn a qqch P/26, 197/3, *pousser qqn à qqch* ; soy — 45/3, 297/12, *s'inquiéter* ; 127/10, *se mettre en mouvement* ; esmeu (*et* tres-) *p.p. adj.* 473/1, *agité* ; 2/28, 263/9, *indigné* ; — de 8/11, 15/38, *animé* (*par un sentiment*) ; — de son entreprise 361/11, *excité* (*par un projet*) ; 391/17, *ébranlé.*

espace, espase *n.f.* 179/16, *distance* ; *loc. prép.* (par) l'— de 2/17, 78/9, 167/8, etc., *pendant* ; *loc. adv.* par grande/ longue — de temps 33/4, 120/8, 462/12, *longtemps* ; il y a longue — de temps 517/14, *il y a longtemps* ; avoir bonne — de + *inf.* 196/11, *avoir le temps de* ; *voir* lieu, temps.

[**espargner**] *v.t.d.* 62/10, 135/21, 280/10, *ménager* ; 443/16, *économiser* ; 230/14, *traiter avec indulgence, ménager* ; sans — or ni argent 94/20, *par tous les moyens.*

espase *voir* espace.

e(s)paule *n.f.* 39/5, 50/10, 65/17, etc., *épaule*.

especial *adj., loc. adv.* par — 418/7, *en particulier.*

especial(l)ement, **espicialement** *adv.* 33/2, 162/3, 310/7, etc., *en particulier* ; 214/18, 405/16, 434/19, *précisément.*

espee *n.f.* 2/23, 31, 51, etc.*, épée* ; mettre a l'— 8/56, *passer au fil de l'épée, tuer* ; *voir* pointe.

esperance, **esperence** *n.f.* 29/12, 334/22, 395/24, etc., *espérance, espoir* ; sur l'— de + *inf.* 116/9, soubz l'— que 117/5, *avec l'espoir que* ; avoir l'— de + *inf.* 22/29, *avoir l'espoir de.*

esperdu *adj.* 104/20, 154/34, 160/1, 365/24, *éperdu, hors de soi, paniqué* ; 108/27, 317/6, *troublé.*

[**esperer**] *v.t.d.* — (que/ de + *inf.*) 23/16, 45/10, 135/26, etc., *espérer, souhaiter* ; 66/3, *craindre* ; — en 352/6, *s'en remettre à.*

esperit *n.m.* 509/11, *âme* ; rendre l'— 144/18, *mourir* ; 234/4, *intelligence* ; 160/5, *être surnaturel* ; maulvais — P/4, *diable, démon* ; *voir* prophetique, po(u)vre.

[1] **esperons** *n.m. au pl.* 14/52, 15/21, 16/25, etc.*, éperons* ; *voir* poindre.

[2] esperons 217/20 *voir* esperer.

espervier, esprevier, **esprivier** *n.m.* 23/60, 31/29, 81/2, etc., *épervier, oiseau de proie dressé pour la chasse.*

espesse *adj. au f.* 171/3, *épaisse.*

espicialement *voir* especialement.

espie *n.* V/R, 14/2, 24/18, etc.*, espion.*

espier *v.t.d.* 86/4, 149/8, 191/5, etc., *espionner, surveiller* ; — + *inf.* 38/22*; *v.i.* 86/5, *guetter* (*pour détrousser*).

espieur *n.m.,* — de chemins 478/3, *voleur de grands chemins.*

espines *n.f. au pl.* 224/42, *épines* (*constituant la couronne portée par Jésus avant sa crucifixion*).

espirituelle *adj. au f.* 250/5, *qui appartient à l'Église* (*en opposition à* temporelle) ; *voir* seigneurie.

esploitté *voir* exploi(c)ter.

esplouree *adj. au f.* 11/9, *éplorée, en larmes.*

espoenté *voir* e(s)pouanté.

espoire *ind. pst p1 et 3 de* [esperer] 23/16, 352/6, 365/14, 424/26.

e(s)pouanté, **espo(u)enté, [espouvanté]** (*et* tres—) *adj.* 108/17, 194/17, 391/17, etc., *effrayé* ; 114/19, 148/6, 357/7, etc., *perturbé.*

espouentable *adj.* 488/26, 514/5, *effrayant.*

espouser *v.t.d.* 1/28, 11/17, 19/38, etc., *se marier avec* ; 249/2, 526/25, *unir par le mariage* ; — les fourches 275/5, *épouser la potence* (*empl. ironique*) ; *v.t.i.* — a 262/10, *marier* ; *v.i.* LVII/R, *se marier* ; marié *p.p.,* estre — 37/9, 248/15, 414/5, 437/25, 439/1, *être marié.*

[**espousser]** *v.t.d.* 155/22, 24, *épousseter.*

espouvantez *voir* e(s)pouanté.

[**esprendre**] (soy) soy — vers 508/8, *s'éprendre de.*

esprevier, esprivier *voir* espervier.

esprouver, [**eprouver**] *v.t.d.* 18/5, 105/3, 136/6, *mettre à l'épreuve son corps)* ; 433/32, 484/17, *vérifier par l'expérience, constater* ; esprouvé *p.p. adj.* — en 505/10, *expert en.*

[1] **esquelz** *pron. rel. sans reprise du n. postposé* 368/22 = en + lesquelz.

[2] **esquelz, esquelles** *pron. rel. + n.* 64/3, 343/20, 351/13, *pron. rel. sans reprise du n. postposé* 353/5 = auxquelles, auxquelz.

esquippez *p.p. au pl. de* [esquipper] 372/6, *chargés* (*à propos des navires*).

[**essaulcer**] *v.t.d.* 449/27, *augmenter* (*la renommée de qqn*).

essault *voir* assault.

essavoir *voir* assavoir.

essaier, essayer, **assaier, [aisseyer]** *v.t.d.* 143/11, *mettre à l'épreuve* ; 391/10, 398/7, *tester, expérimenter* ; 218/14, *tester, faire subir une épreuve pour vérifier les qualités et aptitudes* (*d'un cheval*) ; — a + *inf.* 244/5, 333/20*, s'employer à, s'appliquer à* ; *v.i.* 389/15, *faire l'expérience* ; — a/ de + *inf.* 14/13, 15, 25/10, etc., — + *inf.* 14/18*, *tenter de.*

esse 459/13 = *agglutination de* est *et de* ce, *est-ce.*

est 88/11, 98/4, 138/8, 235/2, 489/15 = es.

estable *n.f.* 127/14, 218/12, 219/8, etc., *écurie.*

establer *v.t.d.* 62/2, *mettre à l'écurie* (*un cheval*).

establerie *n.f.* 388/8, *écurie* (*cf.* God., s.v. establerie, *III, 583c, 1* : *« étable »*).

estably *p.p. de* [establir] 174/9, 302/11, *désigné, élu* ; 423/20, *fixé, institué* (*à propos d'un sacrement*).

estachez *p.p. au pl.* de [estacher] 291/7, *attachés, retenus par des liens* (*à propos de prisonniers*).

estainte *p.p. au au f.* de [estaindre] 469/5, *anéantie, réprimée.*

estandart, [**estendart]** *n.m.* 12/17, 104/2, 174/13, etc., *enseigne portant une devise ou une marque servant d'emblème et de signe de ralliement* (*svt coord. à* ban(n)ieres *et/ ou* confanons).

estandre, [**estendre**] *v.t.d.* 72/17, *tendre* (*la main*) ; soy — 216/14, *s'étendre, s'étirer* ; estendu *p.p.* 33/8, *étalé sur le sol* (*à propos d'un tapis*) ; 82/9, *gisant sur le sol* (*à propos d'un cadavre*).

estant *voir* estre.

estat *n.m.* 6/22, 8/37, 193/8, 467/18, *situation* ; 13/22, *situation, condition de vie* ; 54/11, 14, 369/5, 390/24, *rang social* ; gens d'— 502/25, *personnes de rang élevé* ; tenir les/ ses estas 74/2, 165/3, *tenir audience* ; 119/38, 39, 218/2, 450/13, *condition physique* ; mettre qqn dans tel — 81/32, *nuire à l'intégrité physique* (*menace*) ; 115/8, *tenue* ; en — deu 513/3, *avec la tenue appropriée* ; se mettre en bon — 526/25, *se mettre en belle tenue, en grand apparat* ; 24/16, *train, apparat, équipage* ; 190/17, *train de vie* ; 353/14, *dispositions intellectuelles et morales* ; mener bon — 369/4, *avoir une bonne conduite* ; se mettre en bon — 449/6, *se mettre en règle avec la loi divine* ; 361/23, *manière de se conduire.*

este 353/13 = estre.

[1] **esté** *n.m.* 2/36, 46, 53, *été.*

[2] esté 1/57, 2/16 *voir* estre.

estime *n.f.,* faire — de 31/4, *tenir compte de, accorder de l'intérêt à.*

estimer, exstimer *v.t.d.* 23/20, 24/5, *évaluer* ; 438/18, *évaluer l'intensité* (*d'un sentiment*).

[**estinceller**] *v.i.* 232/2, *jeter des étincelles* (*à propos d'épées*).

estoille *n.f.* 224/35, *étoile.*

estomac *n.m.* 57/7, 144/18, 362/18, etc., *ventre, poitrine.*

[**estonner**] *v.t.d.* 241/10, 333/15, 428/20, *ébranler physiquement* ; 435/8, *ébranler, faire subir des coups à* (*la tête*) ; 214/6, *frapper de stupeur* ; estonné *p.p. adj.* 107/15, 115/9, 150/10, etc., *abattu moralement.*

estour *n.m.* 14/47, 22/23, 190/6, *combat, mêlée* ; 140/6, *attaque, assaut* ; en l'— 68/11, *dans la mêlée* ; se mettre a/ en l'— 105/15, 108/32, *se mettre au combat.*

[**estourdir**] *v.t.d.* 407/24, *ébranler* (*physiquement*), *faire subir une violente commotion* (*par un coup*) ; estourdy *p.p. adj.* 341/17, 407/2, 10, *frappé d'étourdissement* (*suite à un coup*).

estraine *n.f.* 134/1, *cadeau.*

[**estraindre**] *v.t.d.* 197/9, 269/7, *serrer fortement.*

estrange *adj.* 3/58, *étranger* ; 448/9, *surprenant par son caractère extraordinaire* ; 452/18, *inhabituel, inconnu.*

estrang(i)er *adj.* 124/16, *qui ne fait pas partie des proches* ; *n.m.* 457/4, *étranger.*

estrangler *v.t.d.* 42/11, 44/8, 88/14, etc., *faire mourir par strangulation.*

est(r)e *v., être* ; — a qqn 111/22*, *appartenir à qqn*, *le servir* ; — + *inf.* 222/7, *être parti pour* ; — + *forme en* -ant 2/36, 46, 5/31, etc., *équivaut au verbe avec idée de durée* ; *v. impers.* furent 320/7, *il y eut* ; (ce/ se/ si) n'eust esté/ne fu(s)t 5/2, 8/6, 15/18, etc., *s'il n'y avait eu* ; il est de + *inf.* 298/5, 399/20, 436/16* (?), 512/23, *il faut, il convient de* ; *est de* + *inf.* 508/7*, *être fait pour* ; n'en fut (= fust) ne plus ne moins 23/13* ; *voir* pour.

estrieu *n.m.* 38/5, 40/6, 98/5, etc., *étrier.*

estriez *voir* estrieu.

estroicte *adj. au f.* 170/4, *maigre* (*à propos d'une pension*).

estroictement, **estroittement** *adv.* 40/7, *de façon resserrée, sans laisser d'espace* (*à l'adversaire*) ; 96/12, 377/7, 395/22, *de façon serrée, fortement* ; 387/2, *éperdument* (*amoureux*) ; 419/8, *sous haute surveillance.*

[**esvanouir**], [**esvanouyr**] (soy) 462/13, 516/20, *disparaître.*

[**esveiller**] (soy) 140/8, *se mettre en mouvement, s'affairer* ; 152/9, 310/11, 355/14, *se réveiller* ; esveillé *p.p. adj.* 227/5, *gai, joyeux* (*personnification du cheval*).

[**esventer**] *v.i.* 37/3*.

et *conj. de coord. à l'initiale de phrase ou de proposition* 7/9, 8/33, 11/9, etc., *donc, hé, et bien* ; *interj.* ; 458/18, 524/14, *mais.*

eult 411/4 *voir* avoir.

eulz *p.p. au pl. de* avoir 147/9.

eure *voir* (h)eure.

eureux *adj.* (*et* bien-) 1/55, 506/11, *heureux, chanceux.*

euz *p.s. p1 de* avoir 90/38, 317/4, 338/25, 375/24, 398/3, 499/3, 519/11.

evesque *n.m.* 4/22, 5/20, 25, etc., *évêque.*

evez *voir* avoir.

evident, [**evidant]** *adj.* 40/8, 369/7, *manifeste, indiscutable* ; 46/7, *certain, dont le résultat est assuré.*

evidentement *adv.* 23/11, *de manière ostensible.*

eviter *v.t.d.* 5/2, 376/10, 423/21, *échapper à* ; 12/9, 518/13, *éviter, empêcher* ; *voir* prolixité.

exaltacion, **exaltation** *n.f.* 525/8, *prestige,* (*bonne*) *réputation* ; a l' — de 394/20, 441/25, *à la glorification de.*

[**examiner**] *v.t.d.* 377/4, *interroger.*

exaulcer, **exaulser** *v.t.d.* 1/13, 202/12, 373/3, 449/12, *exalter, glorifier* (*la foi catholique*) ; 23/12, *exaucer* ; exaulcé *p.p.* 168/17, 517/21, *élevé, promu.*

[**exceder**] *v.t.d.* 481/2, *surpasser.*

excellent (*et* tres—) *adj.* 20/28, 27/65, 481/12, etc., *qui se rapproche de la perfection, qui est supérieur* ; 523/14, *laudatif, dans l'énoncé d'un titre.*

excepté *prép.* 2/27, 73/17, 157/21, etc., *sauf, à l'exception de* ; *voir* sauf.

excercite *n.m.* 20/28, 119/22, *armée.*

ex(c)es, *n.m.* 83/4, 157/29, *outrage.*

excuse *n.f.* 157/31, *argument donné pour se disculper* (*d'une faute*) ; *voir* tenir.

excuser (soy) 117/3, 388/10, *se justifier* ; excusé *p.p. adj.* 413/3, 485/7, *quitte, libéré* (*d'une obligation*).

executer *v.t.d.* 271/14, *accomplir, réaliser* ; **—** justice 302/11, *rendre justice*.

executeur *n.m.*, — de justice 153/1, *juge, celui qui rend la justice.*

exemple *n.m.* 165/21, *modèle* ; a l' — de P/9, 24, 29, *à l'instar de* ; prendre — a P/25, *s'inspirer de* (*qqn*) *pour* ; donner — de 1/6, *donner l'exemple, un modèle pour.*

exercer *v.t.d,* — justice 265/9, *pratiquer, rendre la justice.*

exercice *n.m.* 353/12, *activité* ; avoir grant — encontre 54/5, *affronter militairement.*

[**exil(l)(i)er**] *v.t.d.* 96/10, *bannir, exiler* ; 97/13, 300/11, 321/2, 465/17, *détruire, anéantir* (*un pays, une ville*).

expedicion, **expedition** *n.f.,*— de leurs vies 371/24, *leur mort* ; donner — 8/49, *mettre à mort* ; faire l'— de 377/10, *régler l'affaire de.*

expedier *v.t.d.* 30/5, *traiter* (*une affaire juridique*) ; 309/11*, accomplir, mener à terme.*

experiences *n.f. au pl.,* voir les — de qqch 125/38, *voir les preuves, la réalité de qqch.*

experimentation *n.f.* 102/9, *expérience* ; 355/17, *véracité* (*vérifiée par l'expérience*).

expert *adj.*, — en 479/7, *qui a fait ses preuves en, expérimenté en.*

exploi(c)ter, [exploitter, esploitter] *v.t.d.* 184/8, 251/7, *user de, employer* ; — (de) 4/33, 506/21, *accomplir, exécuter* ; *v.i.* 19/59, *exécuter* ; 138/5, 260/9, 322/11, *agir, se comporter* (*svt militairement*) ; — tellement/ tant … que 253/8, 285/3, 289/3, 340/42, *faire tant d'efforts ... que* ; *v. impers.* 4/20, 123/15, *accomplir, exécuter.*

exploit *n.m.*, — de guerre 73/11, *action, entreprise militaire* ; faire bon — de son epee 16/40, *accomplir une belle action guerrière avec son épée.*

exposer *v.t.d*, — son corps a + *inf.* 484/2, *se consacrer à.*

exposicion *n.f.* 168/10*, *action d'exposer pour mettre en vente.*

exprés *empl. adv., loc. adv.* par — 260/4, *formellement, explicitement.*

expressement *adv.* 167/7, 201/7, *attentivement, rigoureusement* ; 336/21, *spécialement.*

exstimer *voir* estimer.

extraction *n.f.* 27/55, *origine, naissance.*

extrait *p.p. de* [extraire] 286/6, *issu.*

exultacion *n.f.* 11/16, *allégresse.*

face *n.f.* 33/10, 352/10, 483/2, etc., *visage* ; de prime — 437/6, 476/6, *de prime abord, tout d'abord, aussitôt* ; de prime — que 457/9, *dès que.*

face(s), facent, facez, faciez *voir* faire.

[1] **façon** *n.f.* 22/9, 123/13, 124/14, etc., *manière, moyen* ; en ceste — 113/3, *de cette manière* ; la — comme 123/15, *de quelle manière* ; par telle — que 27/59, 68/15, 105/16, 114/14, *de telle manière que* ; la — pourquoy 123/9, *la raison pour laquelle* (*coord. à* maniere) ; trouver — de + *inf.* 22/19, *trouver le moyen de* ; 18/14, *façon dont s'est déroulé un événement, déroulement* ; 24/12, *manière d'être, façon de vivre* ; de grant — 4/21, *de bonne société, noble.*

[2] **façon** 146/24, 459/10, *subj. pst p4 de* faire.

faconde *n.f.* 386/9, 389/18, *aisance, éloquence* ; 481/2, 21, 485/12 (*ou aisance, éloquence ?*), *aspect, apparence.*

[1] **fae(e), faie, faye(e)** *n.f.* 1/44, 33/3, 443/3, etc., *fée.*

[2] [**faé], fayé** *adj.* 33/3, 154/14, 484/20, etc., *enchanté.*

faerie *n.f.* 514/7, 9, *enchantement, sortilège* ; *voir* Faerie.

faie 449/27 *voir* [1] fae(e).

failiz *voir* fail(l)i.

fail(l)i, **failly** *p.p. adj.* 36/4, *manquant, perdu* (*à propos d'une lance brisée*) ; estre — 281/16, *manquer, faire défaut* (*à propos de nourriture*) ; 244/7, *découragé* ; de courage — 14/39, *lâche, couard* ; avoir le courage/ cueur — 105/13, 238/4, 292/12, etc., *être lâche.*

faillir *v.i.* 443/17, *manquer, faire défaut* ; 164/10, *ne pas suffire* ; 8/28, 189/1, 483/29, 486/12, *manquer à son devoir, à ses engagements* ; 89/5, *se terminer, arriver à échéance* (*à propos d'une trêve*) ; 53/3, 317/7, *échouer* ; sans — 435/19, *sans faute* ; *v.t.i.* — a 1/50, 20/24, 95/30, etc., *manquer, faire défaut à,* 458/19, *échapper à* ; ne pas — a + *inf.* 262/11, 415/17, *ne pas manquer de*, 337/24, *réussir à* ; ne point — de + *inf.* 356/3, *même sens* ; — de + *inf.* 53/3, 280/6, 452/23 ; failli/failly *p.p.,* devant que le jour soit — 366/2, *avant que le jour ne tombe* ; quant le tract fut — 492/9, *quand la distance à laquelle porte une flèche fut atteinte* ; *voir* [fal(l)oir].

failloit 17/12, 55/21, 74/7, etc. *voir* [fal(l)oir] ; 95/30, 279/13, 288/10, etc. *voir* faillir.

faillut 146/7 *voir* [fal(l)oir].

fain *n.f.* 279/17, *faim.*

[**faindre**] *v.t.d.* — (de) + *inf.* 30/12, 179/2, 309/16, etc., *faire semblant de* ; ne pas soy — 471/87, *ne pas se dérober, ne pas se ménager* ; ne pas soy — de + *inf.* 41/5, *ne pas renoncer à* ; faint *p.p. adj.* 30/12, *déguisé* ; 157/47, *faux, irréel, contrefait* ; 353/10, *fallacieux.*

faintement *adv.* 354/2, *en dissimulant, d'une manière feinte.*

faire, ffaire *v.t.d.* T/6, P/5, 21, etc., *accomplir* ; P/6, *composer* (*un livre*) ; 1/37, *mettre au monde, accoucher* ; — ses Pasques 3/32, 34, « *communier, après s'être confessé, pendant une période se situant autour de la fête de Pâques et déterminée par l'évêque de chaque diocèse, selon une prescription datant du Concile de Latran* (*1215*) » (*cf.* DMF, s.v. Pasques, C) ; *v.t.i.* — de qqn 327/27, 331/19, 334/25, *se servir de qqn* (*cf.* FEW, s.v. facere, *347a*) ; n'avoir que — de + *inf.* 3/6, *ne pas avoir besoin de* ; avoir a — de qqch 95/6 (qu'en as-tu a —?), *être concerné*

par qqc, avoir besoin de ; ne feroys pas ? 44/6, *ne le ferais-tu pas ?, n'est-ce pas ?, n'est-il pas vrai ?* ; *v.i.* P/4, 2/40, *agir* ; — qqn + *attr. du COD* 3/28, *nommer qqn + n.* (*chevalier, ...*) ; — comme 19/44, *se comporter comme, agir comme* ; *v. vicaire* P/9, 18, 1/6, etc., *faire* ; — + *inf.* 1/28, *faire + inf.* ; *voir* compaignie, diligence, hommage, mon, point, resistance, reverence, salut, tempeste.

faissiez *voir* faire.

fait *n.m.* 31/37, 46/6, 55/19, etc., *acte, action* ; 352/7, 19, *actions* (*de Dieu*) ; 53/13, *acte notable* ; P/22, 296/5, 441/27, etc., *exploit militaire, prouesse chevaleresque* ; haults/ beaulx fai(t)z 79/8, 526/8, fait(z) d'armes P/21, 22/22, 30/52, etc., *même sens* ; — de guerre 93/6, *même sens,* 399/28, *art de la guerre* ; (gendarmes) de — 213/2, (*soldats*) *actifs, bons combattants* (*syn. de* gens/ homme de fait) ; 8/78, 124/1, 134/15, 367/8, *acte condamnable, répréhensible, délictueux* ; metre sus qqn ung — 369/24, *accuser qqn d'un fait répréhensible* ; 23/9, 99/1, 259/10, *fait, événement* ; 124/11*, 392/8, 18, 394/5, 516/18, 519/20, *état de fait, situation* ; en ce — 25/12, *en cette circonstance* ; le — de qqch 427/16, *la réalité de qqch*, 301/19, *ce qui concerne qqch* ; son — 26/10, *ce qui concerne qqn* ; mon — 129/8, *ce que j'ai réellement fait,* 217/17, *ma situation (antérieure)* ; tout son — 83/5, 466/17, *toutes ses affaires* ; recommander son — a qqn 476/15, *demander à qqn de défendre sa cause* ; *loc. adv.* de — 8/62, 14/8, 54/8, etc., *à cause de cela, du coup* ; 97/19, 213/2, *réellement, effectivement* ; *voir* esmouvoir, gent, guer(r)e, mal, reallement, voie.

[fal(l)oir] *v.impers.* (il) fault (a qqn) + *inf.*/ que 4/9, 13/1, 17/12, etc., *il faut + inf./ que* ; peu ne s'en fault que 391/12, *il s'en faut de peu que* ; si lui failloit a menger 279/13, *s'il lui fallait à manger* ; *voir* faillir.

[1] **fame** *n.f.* 351/10, 374/24, *renommée.*

[2] fame 369/3, 448/6, 449/14 *voir* femme.

familia(i)rement *voir* familierement.

familiarité *n.f.* 526/2, *parenté.*

famil(l)ier (*et* tres—) *adj.* 113/15, *intime, qui fait partie de l'entourage proche* ; — de 8/35, 23/35, 278/9, *intime avec* ; *n.m. au pl.* 351/2, *proches.*

familierement, **familia(i)rement** (*et* tres—) *adv.* 14/24, 482/13, *de façon familière, intime* ; 88/6, 395/24, 411/23, 525/4, *sincèrement* ; 446/19, 524/13, *amicalement.*

fanges *n.f.* 140/17, *endroits creux remplis de boue.*

fanta(i)sie *n.f.* 443/24, 521/19, *idée née de l'imagination, idée bizarre* ; 337/23, *idée obsessionnelle* ; 209/2, *lubie.*

fau(l)cons *n.m. au pl.* 422/5, 425/2, *faucons.*

faudes *voir* [2] faulte

faulcement *adv.* 38/7, 45/17, 239/3, etc., *d'une manière déloyale, perfide, malhonnête* ; 362/31, *par trahison.*

faulcer, **faulser** *v.t.d* 56/4, 70/24, 184/4, 188/5, *trahir* (*une promesse, un engagement*) ; — qqn/ le corps (tout au travers) 119/8, 292/9, *pourfendre* (*un combattant*).

faulceté, faulseté *n.f.* 4/1, 102/15, 366/21, *déloyauté* ; 331/22, 428/28, *déloyauté commise, trahison.*

faulconnier *n.m.* 81/3, *fauconnier.*

fauldr- 8/28, 53/3, 164/10, etc. *voir* faillir.

fauldr- 25/12, 38/9, 156/3, etc. *voir* fal(l)oir.

faulser *voir* faulcer.

faulseté *voir* faulceté.

fault *voir* falloir.

[1] **faulte** *n.f.* 4/26, 88/16, 225/12, etc., *manquement, faute* ; sans (nulle) — 23/59, 61/3, 102/6, 207/8, *sans manquement* ; sans point de — 58/7, 337/24, 379/19, etc., *à coup sûr, assurément* ; faire grant — a 206/3, *manquer à, faire défaut à* ; n'y avoir point — 251/12, *ne pas manquer à, se faire de façon sûre* ; par — de + *inf.* 316/6, 482/5, *faute de.*

[2] **faulte, [faude]** *n.f.* 16/43, *partie de l'armure faite de lames de fer articulées ou de mailles qui continue la cuirasse et protège le bas du buste et le haut des cuisses, les chevaliers y posent notamment leur lance pour la stabiliser avant de la lancer* ; lance sur — 203/9, 11, *lance prête à la charge.*

faulx *adj.* 232/7, 361/1, 434/10, *contraire à la vérité, erroné* ; 42/12, 59/5, 359/9, etc., *déloyal* ; 15/43, 48, 17/2, etc., *perfide* (*svt dans les formules d'injure*) ; 185/1, 344/9, 358/13, *mauvais, pernicieux* ; 329/21, *défectueux* ; — poterne/ porte 117/12, 431/2, *porte secrète, dérobée* ; — escusson 35/13, 236/5, *(hérald.)* « *écu*

*vidé dont la figure se confond avec ce que les modernes nomment l'*orle » (*G. Brault*, Early blazon : Heraldic terminology*, 201a ; voir aussi* DMF, s.v. orle, B, 3, *hérald. : « pièce honorable dont la largeur est moitié de celle de la bordure, et qui ne touche pas les bords de l'écu »*) ; *adj. subst.* 191/9, *traître.*

favorable *adj.,* estre — a 373/11, *être bien disposé à l'égard de, soutenir.*

fayé 33/3, 154/14, 484/20 *voir* [2] [faé].

faye(e) 33/3, 443/3 *voir* [1]fae(e).

feaulté *n.f.* 5/28, *fidélité vassalique* ; *voir* rendre.

feiz *voir* faire.

felicité *n.f.* 422/15, *jouissance du bonheur.*

felon (*et* tres—) *adj.* 3/50, 6/12, 8/74, etc., *perfide* ; 169/2, *cruel.*

felonneusement *adv.* 397/5, *d'une manière rude.*

felonnie *n.f.* 6/5, 39/5, 58/9, etc., *colère, fureur.*

femme, fame *n.f.* 8/56, 13/15, 37/8, etc.*, femme* (*par opposition à homme*) ; 2/1, 4, 38, etc.*, épouse.*

fendre *v.t.d.* 66/30, 42, 108/15, etc.*, séparer en deux parties* (*avec une épée*) ; soy — 138/3, 428/20, *se briser.*

fer *n.m.* 66/41, 474/11, 526/39, *fer* (*métal*) ; 109/12, 144/14, 146/15, etc., *pointe de l'épée.*

ferir *v.t.d.* 18/16, 27/62, 37/5, etc., *frapper* ; 3/65, *toucher, atteindre* (*à propos de la flèche du dieu Amour*) ; — sur 203/12, *attaquer* ; soy — 14/42, 47, *se jeter, se précipiter sur* ; feru *p.p.* 393/14, *touché, atteint d'un coup* ; *adj.* 9/12, 114/13, 387/2, — d'amours 381/26, *épris* ; *voir* [sentir].

fermaillet *n.m.* 24/4*, petit fermail, petit fermoir, boucle servant à fermer* (*un bliaud ici*).

ferme *adj.* 65/12, *stable* ; 158/12, *solide* ; 251/14, *résolu, déterminé* ; *adv.* 296/11, 420/1, *énergiquement.*

fermement (*et* tres—) *adv.* 68/6, 154/35, 279/10, *de manière constante, sans faiblir* ; 135/13, 164/16, 317/2, 390/10, *vivement, intensément* ; 163/9, *profondément* ; 433/12, *de manière certaine* ; 341/9, 344/11, 374/28, etc., *avec conviction.*

[**fermer**] *v.t.d.* 270/14, 279/19 (x2), etc., *fermer* ; fermé *p.p.* 124/20, *clos, privé de communication avec l'extérieur* ; prison fermee 123/12, 124/19, *citadelle* (*cf.* God.*,* s.v. fermer, *III, 761b*).

ferraille *n.f.* 354/20, *serrure.*

ferree *p.p. au f. de* [ferrer], — de 474/10, *garnie de.*

feru *voir* ferir.

feste *n.f.* 1/31, 2/11, 12, etc., *fête, réjouissances collectives* ; 3/18, 173/18, 331/20, etc., *fête sainte, religieuse* ; mener grant — 431/4, *se réjouir* ; dure — 270/10, *antiphrase* ; faire — a son maistre 508/10, *manifester sa joie* (*en parlant d'un chien*).

festoiement *n.m.,* au — de 146/3, *lors de la fête organisée en l'honneur de* (*d'une personne, ici le neveu de Charlemagne, le prince Louis, cf. 143/9*).

festoier, **festoyer, [festier]** *v.t.d.* 1/30, 2/10, 80/2, etc., *honorer par des réjouissances* ; 367/21, *empl. ironique, malmener* ; soy — 266/15, *se réjouir, se donner du bon temps* ; 390/20, *se réjouir* (*par des ébats amoureux*) ; festoié/festoyé *p.p.* 285/13, 287/11, 289/7, etc., *bien accueilli et bien régalé.*

[1] **feu** *n.m.* 434/19, 443/3, 466/11, etc., *feu* ; 282/8, *feu pour se chauffer* ; 155/15, 280/24, *feu pour cuire des aliments* ; 125/29, 127/17, *incendie* ; 127/13, *projectiles enflammés* ; mettre le — 4/31, 127/5, 395/5, 9, *mettre le feu* (*à un endroit*), *incendier* ; met(t)re a — et a sang 2/38, 47, 10/10, 175/17, passer a — et a sang 177/6, *ravager, détruire complètement* (*un lieu*) *par l'incendie et le massacre* ; 130/12, 133/11, 21, etc., *bûcher* (*supplice*) ; 391/8, 434/10, *feu* (*de l'Enfer*) ; 36/9, 195/8, 232/2, etc., *étincelles* (*d'armes qui s'entrechoquent*) ; *voir* bouter.

[2] **feu** *adj.* 78/19, *défunt.*

feullee *n.f.* 178/7, *branches feuillues.*

feussiez *voir* estre.

ffaire *voire* faire.

fiance *n.f.* 148/3, 187/7, 482/2, *confiance.*

fiancer *v.t.d.* 349/1, 505/9, *conclure* (*une bataille*).

ficher *v.t.d.* 202/8, *planter.*

fiefz *n.m. au pl.* 132/19, 463/4, 482/5, *fiefs.*

fiens *n.m. au pl.* 126/4, *excréments, fumier.*

fier *voir* fier(t).

fïer (soy) soy — en/ a 57/13, 79/2, 102/11, etc., *faire confiance à, se fier à* ; soy — qq part 148/1, 322/14, *s'en remettre* (*à*).

fierement (*et* tres—) *adv.* 44/16, 330/21, 429/13, *avec fierté, avec assurance* ; 45/9, 361/21, *avec fermeté.*

[1] **fier(t)** (*et* tres—) *adj.* 2/30, 3/3, 8, etc., *fier, orgueilleux* ; 180/5, *féroce, ou bien orgueilleux* ; 30/54, 327/22, *fougueux, intrépide* (*lors d'un combat*) ; 491/1, *acharné, terrible* (*à propos d'un combat*).

[2] fiert, fierent *voir* ferir.

fierté *n.f.* 36/15, *vif sentiment qu'on a de sa dignité* ; 217/21, *orgueil.*

figure *n.f.,* en — de 453/25, *sous la forme de.*

figuré *p.p. de* [figurer] 35/13, *représenté.*

[**filer**] *v.i.* 280/8, *filer ou tisser.*

fille *n.f.* 1/27, 3/55, 64, etc., *personne de sexe féminin considérée par rapport à son père et à sa mère* ; 49/8, 11, *même sens mais en apostrophe* ; 7/12, 425/1, *jeune femme.*

fi(l)z *n.m.* 1/18, 19, 22, etc., *fils* ; 282/2, *enfant ou jeune personne de sexe masculin (terme d'appellation* : mon —*).*

[1] **fin** *adj.* 24/6, 7, 231/11, etc., *affiné, pur* ; 81/17, *intelligent.*

[2] **fin** *n.f.* 3/46, 5/17, 27/6, etc., *terme* (145/12, 13, *la fin du siège*) ; a/ en la — de 23/35, 126/14, 354/3, etc., *à la fin de* ; a/ en la — 66/23, 75/3, 140/16, etc., *finalement* ; mener/ mettre a — 20/1, 48/7, 366/13, 413/1, *achever, mener à terme* ; sur la — 23/42, 145/12, *vers son terme* ; en la — des causes 102/12* ; 369/4, *mort* ; prendre — 8/43, *mourir* ; 403/18, *but* ; 487/2, *conséquences* ; avoir la — de 146/21, *venir à bout de* ; bailler — de 433/23, *mettre un terme à* ; *loc. conj.* a celle — que + *subj.*/ de + *inf.* 47/3, 72/6, 170/5, etc., *dans le but de* ; *voir* finalle, parve(r)nir.

finablement *adv.* 4/2, 520/11, *enfin, finalement.*

finalle *adj. au f.,* en (la) fin — 120/9, 141/11, *à l'extrême fin, tout à la fin*.

finance *n.f.* 86/6, 92/4, 265/1, *argent.*

finer *v.t.d.* 73/25, 86/8, 402/11, *payer* ; 2/12, 4/5, 10/22, etc., *finir, achever* ; — mon intention 157/35, *terminer, accomplir* ; finee *p.p. au f.* vostre vie est — 242/9, *vous allez mourir* ; *voir* blanc, parol(l)e.

[**finir**] *v.t.d.* 3/42, 4/32, 18/9, etc., *achever, terminer* ; — sa vie 276/13, *achever sa vie* ; *v.i.* 440/21, *s'achever, se terminer* ; *voir* parol(l)e.

[1] fiz 133/17, 336/29, 339/1 *voir* faire.

[2] fiz 496/4 *voir* fi(l)z.

flagellé *p.p. de* [flageller] 74/8, *flagellé*.

fleur *n.f.* 16/42, *fleur* ; *voir* liz ; — de la/ toute chevallerie 22/26, 451/8, *élite de la chevalerie* ; — des batailles 187/7, *élite d'une armée.*

flotante, flotans *voir* flot(t)er.

flot(t)e, **floute** *n.f.* 14/16, 27/57, 104/6, etc., *troupe* ; a — 159/7, *en troupe* ; tous a — 68/8, *tous ensemble* ; a grant — 119/20, 125/20, 152/8, *en grand nombre* ; soy aller — de bataille 299/12*.

[**flot(t)er**] *v.i.* 321/13, 418/14, 17, etc., *naviguer.*

floute *voir* flot(t)e.

foible, foyble *adj.* 182/8, 500/2, *vulnérable.*

[1] **fois**, **foys, foiz,** *n.f.* 337/20*, *une* (*seule*) *fois* ; *loc. adv.* (par) n/ plusieurs — 5/42, 18/19, 22/19, etc., *à plusieurs reprises* ; n — plus/ pis 7/13, 18/7, 44/18, *n fois plus/ pire* ; une (telle) — 5/22, 34/6, 38/15, etc., *un jour* (*dans l'avenir*), 308/2, *un jour* (*dans le passé*), 163/22, 295/6, *d'abord* ; a une — 217/13, *d'un coup, en une seule fois* ; tant … de — 365/13, *tant de fois* ; (par) tant de — 11/5, 86/5, 106/10, (*si*) *souvent* ; tant de — que 199/10, *si souvent que* ; une autre — 19/33, 45, 44/17, etc., *à un autre moment* (*dans le futur*) ; une/ quelque au(l)tre — 27/46, 163/32, 196/2, 354/6, *dans une circonstance différente* ; quelque — 8/41, 124/17, 255/13, *à un certain moment* ; toutes les — (et quantes) que 34/7, 170/15, 385/13, *chaque fois que* ; chascune — que 337/19, *même sens* ; (a) ceste — 50/19, 307/10, 366/4, *cette fois-ci* ; la premiere — que 82/11, *la première fois que* ; une bonne — (pour toutes) 114/13, 199/12, *de manière unique et définitive* (?) ; une — de n ans 120/11, *l'espace de n ans* ; a la — 217/20, *simultanément, en même temps* ; ma — 348/2, *à mon tour* .

[2] fois 224/2, *pst ind. p1 de* faire.

foison *n.f.*, a — 129/18, *en abondance.*

foiz *voir* [1] fois.

fol *adj.* 3/9, 5/3, 8/5, etc., *déraisonnable, insensé* ; *n.m.* 24/26, 97/8, *fou* ; *voir* demourer.

follastre *n.m.* 95/11, *fou, insensé.*

fol(l)ement *adv.* 481/14, *d'une manière insensée, déraisonnable* ; 290/12, *de façon inconsidérée et excessive.*

fol(l)ie, **folye** *n.f.* 161/8, 256/6, 368/12, etc., *folie, égarement* ; 8/66, 105/10, 12, etc., *action déraisonnable, insensée* ; 363/4, 489/9, *propos, paroles déraisonnables.*

fondacions *n.f. au pl.* 525/9, *actions d'instituer, d'établir une œuvre pieuse, ou célébration d'un office, par voie de donation.*

fondee *p.p. au f. de* [fonder], — en raison 368/26, *qui s'appuie sur la raison.*

fondirent *voir* fondre.

[**fondre**] *v.i.,* — en lermes 145/17, *se répandre en larmes, fondre en larmes* (*à propos des yeux*) ; 412/17, *s'effondrer, se briser.*

fons *n.m. au pl.* 2/20, 403/16, 414/5, 431/19, *fonts baptismaux* ; en — de 113/16, *dans les profondeurs de* (*d'une prison*).

for *voir* for(t).

force *n.f.* 2/15, 10/14, 14/41, etc., *puissance, force* ; 166/4, *force de l'âge* ; 14/56, 24/14, 120/11, *forces armées* ; — est (a qqn) (de) + *inf.* 3/16, 66, 15/32, etc., *c'est une nécessité* (*pour qqn*) *de* ; c'est — 473/5, *c'est une nécessité, il le faut* ; il est — que + *subj.* 5/17, 30/61, 55/26, etc., *il est nécessaire que, il faut que* ; *prép.* 78/1, *beaucoup de* ; *loc. prép.* a (la) — de 22/19, 77/13, 78/19, etc., *avec la force de* ; (grant) — de 29/7, 455/9, 471/20, *beaucoup de* ; pour la — de 126/7, *par l'effet de* ; — de + *inf.* 455/2*, *à force de* ; *loc. adv.* a (grant) — 31/5, 65/27, 102/27, etc., *en* (*très*) *grande quantité* ; si grant — que 185/5, *en si grand nombre que* ; a — 164/15, 196/13, 477/10, *avec impétuosité*, 190/24, *de force* ; par — 161/11, 266/3, 329/13, *même sens.*

force 455/2 *voir* fors.

forcené *adj.* 46/1, 158/4, 239/17, etc., *fou, furieux, enragé.*

forcer *v.t.d.* 191/11, *violer* (*une femme*).

[**forestager**] *v.t.d.* 97/3, *laisser un otage à la discrétion de celui à qui il a été remis, faute de remplir les conditions stipulées pour sa libération* ; forestagé *p.p.* 73/21*, *laissé en otage.*

forfai(c)ture *n.f.* 6/3, 14, 374/15, *méfait, crime* ; 16/35, *manquement grave à son devoir* (*vassalique*).

[**forfaire**] *v.t.d.* 435/15, *déshonorer.*

forfait *n.m.* 6/15, 20, *crime* ; 4/14, 73/31, 361/24, *faute grave, délit* (*manquement aux devoirs envers un seigneur*).

forfaiture *voir* forfai(c)ture.

[**forger**] *v.t.d.* 33/16, 39/3, 325/4, etc., *forger, fabriquer* (*des armes et des armures*) ; 84/9, *façonner* (*un bras, sens métaphorique*).

[**forligner**] *v.i.* 435/15, *s'écarter des valeurs attachées à son lignage, ne pas être à la hauteur de ses ancêtres.*

[**former**] *v.t.d.* 224/23, 28, 353/3, etc., *créer* (*l'agent est Dieu*).

foroit *voir* faire.

fors, force *prép.* 3/61, 11/10, 16/22, etc., *sauf, excepté* ; *loc. prép.* — de 2/50, *excepté de* ; ne … — de + *inf.* 72/19, 82/19, 143/18, etc*., ne ... sinon.* ; — que 31/15, 87/13, 119/24, *etc., excepté que.*

for(t) (*et* tres—, treffort) *adj.* 14/45, 16/11, 20/10, *etc., doué de force physique, solide, robuste* ; 64/11, 86/10, 124/20, *etc., solidement fortifié* (chasteau –119/25, 127/11, 131/5, etc.) ; 14/45, 158/12, 177/12, *solide* ; 3/30, 107/15, XVIII/R, *etc., intense, acharné* ; P/ 11, *difficile* ; 458/6, *puissant par le nombre et la force* ; 245/5, *important, considérable* ; *adj. subst.* au — 125/8 (*ou avec la plus grande intensité* ?), 312/11, *enfin, en fin de compte, somme toute* ; au plus — de nostre besoing 42/16, *au moment où notre besoin atteint sa plus grande intensité* ; *adv.* 3/7, 5/11, 8/71, etc., *fortement, intensément* ; 15/9, 16/36, 19/27, *etc., fortement beaucoup* (avoir — a + *inf.* 304/8) ; 39/7, 164/3, 197/9, etc., *fortement, rudement, énergiquement* ; 240/3, 311/19, *d'une voix forte* ; 39/23, 146/4, 152/4, *etc., avec force, avec violence* ; 97/22, *rudement, mal* ; 42/4, 119/27, *avec vivacité, vite* ; 194/8, *solidement* ; 1/41, 3/45, 69, *etc., très* ; 159/1, *de plus en plus* ; de plus — en plus — 120/2-3, 159/15, *de plus en plus vite* ; plus — 74/13, *qui plus est.*

[**fortifier], [fortiffier**] *v.t.d.* 11/4, *rendre plus fort, consolider* (*son amour pour qqn*) ; soy — 458/9, *se renforcer militairement* ; 402/9, *prendre des forces* (*à propos de combattants*) ; fortifié *p.p.* 355/34, *protégé.*

fortune *n.f.* 23/2, 6, 48/8, etc., *hasard* (*ou destin ?*) ; 513/19, *ensemble des événements* (*heureux ou malheureux*) *qui constituent la vie de qqn, sort, destin* (*bon ou mauvais*) ; 99/2, 392/26, *événement heureux* ; 7/21, 27/69, 256/6, 371/9, *malheur, mauvais sort* ; biens de — 257/13, *biens matériels* ; — (de mer) 441/13, 442/8, *tempête* ; *au pl.* 364/11, *coups du sort* ; bonnes fortunes 88/5, *situations heureuses.*

fortuné *p.p. adj.* 318/2, *balloté par les coups du sort* ; 70/10, *heureux* ; 384/11, *défavorisé par la fortune, frappé par le malheur.*

forvoier, [fourvoyer] *v.t.d.* 4/19*, fourvoyer, tromper* ; soy — de son chemin 311/11, *s'écarter de son chemin, faire un détour.*

fosse *n.f.* 4/29, 5/33, *cachot, basse-fosse.*

fossé *n.m.* 271/26, *fossé* ; 68/4, 115/11, 12, *douve.*

f(o)uir, **fouyr, fuyr(e)** v.*t.d.* 155/21, 423/21, *éviter* ; *v.t.i.* — a 32/9, *échapper à* ; — de 132/8, *s'éloigner à la hâte de* ; *v.i.* 14/51, 27/42, 30/6, etc., *fuir, prendre la fuite* ; s'en — V/R, 19/29, 8/53, etc., *s'enfuir, prendre la fuite* ; 27/11, 430/4, *aller à la hâte* ; soy — de 133/13, 493/3, *s'éloigner de.*

fouler *v.t.d.* 505/7, *endommager, mettre à mal* ; foulé *p.p. adj.* 473/4, *opprimé.*

fourches *n.f. au pl.* 275/5, 277/10, 365/26, etc., *potence.*

fourer *voir* four(r)er.

fournir *v.t.d.* 157/44, 264/14, 303/4, etc., *fournir, procurer* ; 3/21, *accomplir, respecter* (*une promesse*) ; 400/20, *munir* ; *v.t.i.* — *a* 323/11, *pourvoir à* ; — de 226/11, 332/1, 381/14, *faire en sorte qu'on puisse disposer de* (*qqch*) ; 484/25, *combler* (*des désirs charnels*).

fourny *adj.* 478/25, 480/5, *bien bâti, robuste.*

[**fourrager**] *v.i.* 436/20, *s'approvisionner en vivres, piller.*

four(r)er 197/8, *faire pénétrer dans* (*à propos de la lame d'un couteau*) ; — qqn en 113/16, *fam. jeter qqn dans un endroit creux* (*ici, dans le cachot d'un prison*) ; soy — au meillieu de/ dedens/ en 15/22, 27/27, 244/10, 383/22, *se précipiter qq part, se jeter dans* (*ici la bataille, la mêlée*) ; soy — aprés qqn 108/11, *se hâter de rejoindre qqn* ; *p.p. adj. au f.* fouree 447/6, *doublée de fourrure.*

fourriers *n.m. au pl.* 372/3, *sous-officiers, chargés du cantonnement des troupes, des distributions de vivres.*

fourvoyez *voir* forvoier.

foy *n.f.* 1/13, 15, 8/59, etc.*, religion* ; 365/20, 416/9, 21, *confiance* ; 2/22, 3/7, 19, 100/4, *foi engagée par le serment de fidélité au seigneur* (*l'un des deux actes symboliques du contrat vassalique avec l'hommage*) ; — mentie 8/13, *engagement vassalique non tenu* ; 132/14, *foi, sincérité* ; par ma — 30/10, 76/14, 82/7, etc.*,* par la — de mon/ vostre corps 137/6, 267/17, 422/16, *je vous le jure,*

assurément ; promettre sur ma — que 154/21, jurer (sur) ma/ sa — que 81/23, 357/18, par la — que 36/5, 44/7, 59/34, etc., promettre — de (chevallier) 171/15, *formules allocutives demandant d'engager sa foi* ; bailler — a 132/14, *s'engager auprès de* ; en bonne — 265/14, 273/12, 286/17, etc., *en toute sincérité* ; y aller a la bonne — 526/4, *procéder à la loyale, ou loyalement* ; — de gentillesse 398/25, *loyauté dont un noble est tenu de faire preuve* ; *voir* ajouxter, promettre, rendre, tenir.

foys *voir* fois.

frais, **fraiz, [fres]** *adj.* 15/32, 107/2, 235/1, 514/16, *vif, plein de vigueur, en bonne condition physique* ; 514/17, *dont l'éclat donne une impression de jeunesse, de pureté* ; *au f.* fresche 320/8, *qui vient d'être coupée* (*à propos d'herbe*).

fraiz *n.m. au pl.* 328/16, *dépenses* ; a ses — 350/5, *à ses frais.*

franc *adj.* 495/5, 526/18, *noble, loyal* ; 19/54, 330/31, *libre* (*coord. à* quitte) ; de — courage/ cueur 59/31, 103/2, 135/8, etc., *de plein gré, en toute liberté d'esprit*, *de tout cœur* ; de sa franche vo(u)lenté 373/3, 491/4, *de son plein gré* ; 65/18, *intact.*

franchemant, **franchement** *adv.* 2/22, 257/14, *en pleine franchise, avec exemption de toutes charges* ; 66/27, 98/18, 329/17, etc., *librement* ; 4/26, 5/16, 41/11, etc., *sincèrement, sans ambiguïté, sans détour* ; 23/45, 27/18, 96/2, etc., *sans obstacle, sans problème* ; 51/10, 77/8, *hardiement* ; 59/38, 99/8, 400/26, etc., *sans hésitation* ; 208/6, 378/9, *courageusement* ; 92/13, 365/26, *loyalement* ; 144/9, 407/23, *spontanément* ; 422/13, *résolument* ; rendre — 192/11, *rendre libre, libérer.*

françois, françoys, fronçois *adj.* 15/3, 16/15, 27/5, etc., *français.*

frap(p)er *v.t.d.* 108/29, 120/25, 152/4, etc., *frapper* ; 190/6, 240/2, 241/9, etc., *asséner* (*un coup*) ; — dessus 125/30, 140/8, 143/21, *atteindre d'un coup* (*avec une arme*) ; — sur 27/7, IX/R, 40/3, etc., *même sens*, XXI/R, 140/6, 154/34, *attaquer* ; *v.i.* 16/13, 132/16, 230/14, 285/2, *donner des coups* (*avec une arme*) ; 221/2, *frapper (des pieds, à propos d'un cheval*) ; soy — 19/27, *se précipiter, s'élancer* ; soy — dedens la bataille/ floute 16/3, 140/12, 185/8, — en l'estour 68/11, *se lancer violemment dans la mêlée* ; (soy) — les unes contres les aultres 383/15, 19, *se lancer les unes contre les autres* (*à propos des armées*).

freeur *n.f.* 423/5, *frayeur.*

[**frequenter**] 347/2, *aller habituellement qq part.*

frere *n.m.* T/5, 1/22, 27, etc., *frère* ; *au pl.* mes beaulx freres 343/6, *terme d'amitié qui se donne entre seigneurs de haut rang.*

fresche *voir* frais.

frescheur *n.f.* 163/5, *fraîcheur.*

froidement *adv.* 47/3, *sans manifester de faiblesse* ; 4/6, 133/22, 346/12, *avec froideur.*

françois *voir* françois.

frontiere *n.f.* 34/5, *côte* ; tenir — contre 146/22, *assurer la défense contre.*

[**froter**] (soy) soy — de 231/16, *se frictionner, s'enduire de.*

fruit *n.m.* 306/2, 448/15, 449/1, *fruit* ; 473/17, *fruit défendu, celui de l'arbre de la connaissance du Bien et du Mal que Dieu a défendu à Adam et Ève de manger.*

fugitif *adj.* 94/7, *tenu à l'écart de.*

fuir, fuyr(e) *voir* fouir.

fuit(t)e, **fuyt(t)e** *n.f.* 19/30, 291/5, *action de s'enfuir* ; partir a la — de 123/1, *partir à la poursuite de* ; mettre en — 77/9, tourner en — 22/14, *mettre en fuite* ; estre en — 19/20, prendre (la) — 14/40, 57, 15/26, etc., *fuir, s'enfuir* ; soy mettre en — 16/15, 19/20, 27/72, etc., soy tourner en — 15/41, 27/32, 44/14, *même sens.*

fuitifz *adj.au pl.* 27/58, *qui prennent la fuite.*

fumé *adj.* 73/32, *furieux.*

fumee *n.f.* 488/25, *fumée.*

fumier *n.m.* 499/16, 510/3, *tas de fumier.*

fumiere *n.f.* 471/18, *fumées.*

fuoyent *voir* fuir.

fureur *n.f.* 43/11, 81/39, 190/19, *violente colère* ; 41/9, *ardeur violente.*

furieusement (*et* tres—) *adv.* 8/64, *de manière furieuse, avec rage* ; 405/6, *violemment.*

fuz, fut, fusmes, furent, fusse, fussent, fust, fustes, fussions, fussiés, fussiez *voir* est(r)e.

fy *interj.* 295/10, *fi !*

ga(i)ge *n.m.* 30/56, 60/7, 8, etc., *gant ou tout autre objet personnel dont l'envoi constitue la garantie que l'on appelle à un combat singulier* (*à l'origine l'adversaire, en signe d'acceptation, ramasse le gant*) ; — de bataille 129/9, *objet que l'on jette à terre pour engager un adversaire au combat singulier* ; 329/5, 6, *somme payée en échange d'un service militaire* : aux gaiges (et souldees) de qqn,

en étant rétribué par celui pour qui on combat ; bailler son — 130/10, 515/8, 516/6, *s'engager à combattre pour rendre justice* ; 288/11, *gage, garantie.*

gaigner, [**guaigner**] *v.t.d.* 142/4, 244/5, 280/5, etc., *conquérir, se rendre maître de* (*un territoire, une ville…*) ; 22/13, 335/2, 520/8, *vaincre* (*un adversaire*) ; 65/24, 330/29, 342/34, etc., *remporter* (*un combat, une victoire, un prix lors d'un tournoi*) ; 93/3, 7, 207/4, etc., *acquérir* (*un gain*) ; 34/6 (x2), 68/5, etc., *atteindre* (*un lieu*) ; 423/26, *acquérir par son mérite* (*l'accès au Paradis*) ; 243/18, *s'emparer de* (*qqn qui avait été enlevé*) ; la — belle 243/21, *obtenir une belle victoire* ; — de + *inf.* 110/11, *mériter de* ; *v.i.* 23/13, 271/25, 478/22, *gagner, l'emporter.*

gaing *n.m.* 23/5, 7, 27/39, etc., *gain, profit.*

gaires *voir* gueres.

galeace, galliace *n.f.* 250/1, 374/4, 5, *navire à rames, d'un tonnage supérieur à celui de la galère.*

galees *n.f. au pl.* 174/2, 11, 372/4, *navires propulsés par des rames et utilisés pour la guerre, le commerce.*

galerie *n.f.* 95/18, *long passage couvert servant à la circulation à l'intérieur d'un bâtiment, ou bien pièce d'habitation.*

gal(l)ant *n.m.* 132/15, 362/2, 478/22, *gaillard* (*sens péjoratif*).

galliace *voir* galeace.

galloper *v.t.d.* 98/3, 493/26, *mettre au galop* (*un cheval*) ; *v.i.* 95/4, 119/2, *aller au galop.*

gans 40/8 *voir* gent.

garant *n.m.* 239/18, *protection.*

garantir, garentir *v.t.d.* 77/12, 90/38, 115/2, etc., *défendre, protéger* ; — le coup 38/3, *se protéger d'un coup, esquiver un coup* ; *v.t.* 9/3, 38/24, 44/10, etc., *préserver de, défendre contre* ; *v.i.* 488/23, *se protéger, se mettre en sécurité* ; soy — 19/19, 115/2, 127/16, etc., *même sens.*

garde *n.f.* 134/25, 143/25, *protection* ; en la — de Dieu/ Nostre Seigneur/ Jesus Crist 118/12, 279/9, 374/2, etc., en sa saincte — 350/11, 351/26, 381/10, *sous la protection de Dieu* ; 315/3, *surveillance* ; avoir qqn en (sa) — 15/37, 31/7, 316/4, *avoir qqn sous sa garde, sa protection* ; avoir la — de qqn 213/4, *avoir qqn sous*

sa tutelle ; donner la — de qqn a qqn 49/9, bailler qqn en — a qqn 3/29, 8/81, IX/R, 489/10, *confier la garde de qqn à qqn d'autre* ; donner qqch en — a qqn 472/5, *confier la responsabilité de qqch à qqn* ; faire — de qqn 8/84, *garder qqn sous surveillance* ; estre en bonne — 389/30, *être rigoureusement surveillé* ; prendre qqn en sa — 201/9, *prendre qqn sous sa protection* ; n'avoir — (de) 220/7, 392/18, *n'avoir rien à craindre* (*de*) ; n'avoir — de + *inf.* 389/30, *ne pas avoir la possibilité de* ; soy donner (de) — de 117/13, 123/4, 160/10, *prêter attention à, se méfier de* ; soy donner — a 156/13, *être vigilant à l'égard de* ; ne soy donner — de 488/5, 503/11, *ne pas se douter de* ; soy tenir sur sa — 38/22, 58/2, *être sur ses gardes* ; soy trouver de — que 103/7*, *veiller à ce que* ; *n.* — de sa chambre 302/3, *personne chargée de la garde de qqch (ici la chambre d'Ogier roi d'Acre)* ; *voir aussi* arriere, don(n)er, tenir.

garder, [gerder] *v.t.d.* 37/6, 64/9, 73/2, etc., *protéger* ; 37/7, 43/10, 68/6, 128/5, etc., *garder, surveiller* (*une personne, un objet, un espace*) ; 124/19, *retenir* (*contre son gré*) ; 48/9, 336/21, *conserver en vie (un prisonnier)* ; 270/11, *regarder* ; 377/2, 474/3, *garder pour soi, ne pas divulguer* ; 218/2, 301/17, 302/12, etc., *maintenir, conserver* ; — que 106/11, 362/13, *veiller à ce que* ; *v.t.i.* — de + *inf.* 4/19, *éviter de,* 9/5, *veiller à ne pas* ; *v.t.* 42/18, 53/20, 133/28, etc., *protéger* (*d'un danger*) ; — qqn de + *inf.* 2/54, 15/20, 16/13, etc., *empêcher qqn de* ; — a qqn que 92/12, *empêcher à qqn de* (*subir*) ; soy — de 23/16, 160/11, *se protéger contre, éviter*, 196/3, 432/20, 489/20, etc., *se méfier, se protéger de* ; soy — de + *inf.* 30/23, 48/6, *éviter de, s'abstenir de* ; je ne vous en garde pas moins 511/2, *je vous réserve le même sort.*

garez 59/2 *voir* gueres.

garir, [guarir] *v.t.d.* 233/4, 8, *guérir* (*qqn*) ; 238/13, *soigner* (*une plaie*) ; soy — 233/2, 241/3, *se guérir, recouvrer la santé* ; soy — de 241/6, *soigner* (*ses plaies*) ; g(u)ary/[gari] *p.p.* 230/11, 231/16, 232/1, etc., *guéri.*

garni, garny *p.p.* 39/6, *doublé* (*à propos d'un vêtement*) ; — (de) 125/19, 158/4, *approvisionné en*, 5/33, *rempli de* (*à propos d'un lieu*), 23/62, 24/6, 231/7, *orné de*, 398/27, *doté de* (*qualités physiques et morales*).

garnier *n.m.* 478/19, *grenier.*

garnison *n.f.,* estre en — 120/5, *se trouver avec un corps de troupe dans un lieu pour en assurer la défense.*

garson *n.m.* 281/5, *enfant de sexe masculin, jeune homme* ; mauvais — 27/63, *vaurien.*

gaster *v.t.d.* 20/18, 465/17, 18, *dévaster, ravager* ; gastee *p.p. au f.* 104/24, *mise à mal, perdue.*

gatter 452/21 *voir* getter.

gaudir *v.i.* 310/10, *se divertir, prendre du plaisir* ; soy — 455/3, *même sens.*

gaudisseur *n.m.* 360/6, *parvenu.*

gayement *adv.* 241/4, *d'une manière allègre, avec vivacité.*

ge 38/8, 39/18 = je.

geant, **geyan** *n.m.* T/3, XXIV/R, 173/14, etc., *géant.*

gecter *voir* getter.

gemissemens *n.m. au pl.* 63/2, *plaintes, lamentations.*

gendarme *voir* gen(s)darme.

generacion, generation *n.f.* 286/7, 378/6, 520/5, *lignée, famille.*

general *adj.* 502/21, *collectif, qui regroupe la majorité des gens* ; le jugement — 412/23, *le jugement dernier* ; en — 380/3, *publiquement, en présence de tous.*

generallement *adv.* 88/7, *d'une façon globale.*

genoulx *n.m. au pl.,* a (deux) — 27/68, 157/21, 199/12, etc., *à genoux pour supplier qqn, pour se soumettre à la volonté de qqn, lui demander pardon*, 193/1, 224/22, *les genoux posés par terre dans une attitude de prière* ; soy mettre/ (soy) getter a — 328/11, 355/23, 384/6, *se mettre à genoux pour saluer qqn* (*et lui transmettre un message*).

gens *voir* gent.

gen(s)darme *n.m.* 10/4, 12/13, 14/1, etc., *homme de guerre à cheval puissamment armé.*

gent, **[gant]** *n.f. au sg., nation, peuple,* la —/gens payenne (et sarrasine) 73/12, 289/11, 442/16, LVII/R, celle mauldicte (et cruelle) gent/gens 10/9, 14/25, 430/10, 14, celle — mauldicte 174/23, ces mauldictes gens 253/8, 254/4, 7, etc., *périphr. péjoratives désignant les païens* ; la — de qqn 148/8, *les hommes de qqn* ; gens/gans *au pl.* 5/19, 23/12, 95/11, etc., *personnes* ; 120/14, 28, *habitants* ; — d'estat 502/25, *personnes de rang élevé* ; jeunes — 457/12, *les jeunes* ; nulles —

465/7, *personne* ; 409/13, 417/14, 18, *ensemble des personnes constituant la suite d'un noble, domesticité d'un personnage* ; 19/15, 22/23, 28, etc., *soldats, troupes armées* ; ses — 12/5, 19/18, 27, etc., *ses hommes, ses troupes* ; a/ avec peu de — VII/R, 108/1, 162/14, *avec peu de soldats* ; a(vec) si peu/ petit de — 147/2, 397/15, a son petit de — 145/5, *avec son petit nombre de soldats* ; — de fait 178/5, *bons combattants* ; *empl. comme adj.* — de bien 473/13, *les personnes les plus dignes de confiance, les plus moralement irréprochables* ; voir aussi [2] bien, def(f)ence, noble, po(u)vre.

gente *adj. au f.* 171/14, *plaisante, agréable* (*à propos d'une chambre*) ; 386/11, *avenante, distinguée, gracieuse* (*à propos d'une femme*).

gentement (*et* tres—) *adv.* 50/16, 245/13, 14, etc., *bien comme il faut* ; 155/24, *soigneusement.*

gentil *adj.* 7/15, 116/3, 133/12, etc., *noble* (*dans les apostrophes*) ; — homme 3/25, 4/11, 10/4, etc., *homme de noble naissance* ; 107/1, *qui a la noblesse du cœur et des sentiments, magnanime.*

gentillesse *n.f.,* foy de — 398/26, *foi de gentilhomme.*

genz 328/25 *voir* gent.

gerdez *voir* garder.

germin *adj.*, cousin — 391/5, *cousin germain.*

gesir *v.i.* 148/2, *être couché* (*pour dormir*) ; 108/35, 510/16, *être étendu* (*mort*) ; 484/15, *se trouver, résider* ; a mal fait ne gist que amande 222/11, *toute faute exige réparation* ; soy — 290/11, *se coucher.*

get *n.m.* 16/29, *jet.*

getter, gecter, jeter, gatter *v.t.d.* 56/4, 65/19, 66/20, etc., *jeter, lancer* ; 95/7, 133/21, 406/10, etc., *pousser, faire tomber* (*un adversaire*) ; 144/17, 234/9, *asséner* (*un coup*) ; 154/15, *formuler* (*son opinion*) ; 44/2, 239/14, 275/12, *pousser* (*un cri*) ; 11/20, 71/15, *laisser sortir* (*des larmes*) ; 97/1, 478/4, *proférer* (*des injures, des railleries*) ; 3/66, 8/36, 39/9, etc., *diriger* (*un regard*) (*sur*) ; — a/ par terre V/R, 14/55, 41/6, etc., *faire tomber* ; — de dessus (son cheval) 22/19, 98/6, *faire tomber de cheval* ; — (hors) de 1/14, 16, 10/11, etc., *chasser, expulser* ; — hors d'avec soy 163/19, *rejeter, tenir éloigné de soi* ; 224/46, *délivrer, libérer* ; — hors de 214/21, 495/7, — dehors 412/20, *même sens* ; 311/14, 312/12, 319/1, etc.,

propulser, pousser vivement qq part (*sous l'effet d'une tempête…*) ; — dessus 482/19, *se précipiter sur* (*qqch*) *pour s'en emparer* ; — sur 110/4, *se précipiter sur* (*qqn*) *pour l'attaquer* ; soy — sur 39/22, 51/10, 66/31, etc., *même sens* ; soy — devant qqn 6/5, 8/2, 224/14, etc., soy — aux piedz de qqn 247/15, 264/9, soy — a terre 502/16, *se jeter aux pieds de qqn* (*en signe d'humilité, d'imploration ou de respect*) ; soy — contre terre 393/19, *se jeter à terre en signe de désespoir* ; soy — dessus 409/10, *se précipiter sur* (*qqn*) *pour* (*le*) *frapper* ; soy — en l'ost 155/20, *se jeter dans la mêlée* ; soy — sur 482/11, *se diriger vers* (*à propos du regard*).

[**geu**], **gieu, jeu** *n.m.* 371/3, 524/15, *jeu, divertissement* ; 81/24, *jeu avec des règles* (*ici échecs*) ; 81/19, 28, 90/24, *partie d'un jeu* ; 90/23, *ensemble des pièces servant à jouer* ; le — sera autrement party 28/12, *les cartes seront distribuées autrement, i.e. la situation tournera à notre avantage* ; 38/10, *guerre* ; le — n'est pas bon pour 110/7, *la partie* (= *le combat*) *n'est pas à l'avantage de.*

geyan *voir* geant.

gibbiers *n.m. au pl.* 81/4, *gibiers.*

gieu *voir* [geu].

gisent, gist *voir* gesir.

giste, **gitte** *n.m.* 157/58, 446/14, *endroit où l'on couche* ; aller au — 119/27, *aller passer la nuit* (*qq part*).

[**glicher**], [**glisser**] *v.i.* 66/31, *glisser, déraper* (*sur le sol*) ; 37/2, 38/4, 65/26, 138/9, *avoir un mouvement non contrôlé lors d'un combat à l'épée ou à la lance : riper* (?).

gloire *n.f.* 11/16, 22/3, 27/64, etc., *gloire, renommée* ; 8/5, *orgueil, fierté* ; vaine — 525/11, *vaine opinion de soi-même, orgueil, vanité* ; 412/22, 499/13, 510/6, *gloire, perfection de Dieu* ; 10/21, 224/52, 354/3, etc., *béatitude céleste des élus de Dieu.*

glorieux, [**glourieux**] (*et* tres—) *adj.* 19/44, 63/9, *digne de louanges* ; 8/22, 224/51, 52, etc., *qui est dans toute sa splendeur, sa perfection* (*à propos de Dieu, Jésus, la Vierge Marie*) ; 441/26, *qui participe à la gloire de Dieu* (*à propos d'un saint*) ; 10/12, 352/19, 424/4, 499/7, *qui est empreint de la splendeur divine* (*à propos d'une action de Dieu*).

glout, glouton *n.m. ou adj.* 17/2, 22/16, 23/17, etc., *misérable, canaille* (*terme d'injure*).

gorge *n.f.* 66/33, 197/9, 477/18, etc., *cou, gorge* ; 478/24, *gosier* ; 391/29, *gorge, organe de la voix* ; chanter de — 467/7* ; mentir par la — 97/5, *mentir de façon éhontée.*

gouster *v.t.d.* 449/2, *apprécier le goût, la saveur de* ; *inf. subst.* 388/44, *collation, goûter.*

goutte *n.f.*, *empl. comme renforcement de la négation,* ne (plus) veoir — 475/7, 483/4, *ne rien voir.*

gouvernement *n.m.* 72/3, 19, 78/6, etc., *gestion, direction, administration* (*d'un royaume, d'une ville*) ; 440/15, *état, situation* ; 12/14, *action de s'occuper de qqn* ; bon — 80/10, *bonne éducation, conduite exemplaire.*

gouverner *v.t.d.* 250/14, 265/9, 301/13, etc., *diriger, gouverner* (*un royaume, un peuple,...*) ; 302/12, *diriger, s'occuper de* (*l'administration d'un royaume*) ; 302/5, *diriger, influencer* ; 140/8, 152/13, *déterminer le comportement de qqn, le dominer* ; 443/16, *gérer, administrer* (*des vivres*) ; 279/24, *nourrir, entretenir* (*qqn*) ; 489/11, *dresser, soigner* (*un cheval*) ; soy — 368/17, 398/20, 423/22, *se comporter.*

gouverneurs *n.m. au pl.* 307/14, 308/15, 380/3, *ceux qui ont la responsabilité d'une ville* ; 290/5, *intendants, trésoriers* ; 12/15, *chefs militaires.*

grace *n.f.* 9/6, 30/25, 65/8, etc., *bienveillance qui se manifeste par des faveurs* ; demeurer a la bonne — de qqn 149/3, *continuer à bénéficier de la bienveillance de qqn* ; avoir qqn en — 359/8, *manifester de la bienveillance à qqn* ; estre bien en la — de qqn 385/30, *être vu avec bienveillance par qqn* (*une femme*) ; vostre — royalle 8/23, *titre donné au roi* ; 8/34, 42/17, 182/2, etc., *bonté de Dieu, faveur accordée par Dieu* (*ou la Vierge Marie, l'Esprit Saint*) ; faire — a 147/9, *venir en aide à* (*l'agent est Dieu*) ; 5/23, 265/4, 482/15, *prières dites après le repas afin de remercier Dieu, grâces* ; rendre graces a Dieu 19/11, 352/3, 4, etc., *remercier Dieu* ; 66/7, *avantage* (*donné par Dieu à un combattant lors d'un combat*) ; *voir* tenir.

gracieusement (*et* tres—) *adv.* 384/16, *avec douceur et bienveillance.*

gracieux, **gratieux** (*et* tres—) *adj.* 1/53, 389/4, 392/13, *bienveillant, aimable* (*à propos d'une personne*) ; 31/38, *doux, modérés* (*à propos des désirs*) ; *charmant, doux* (*à propos d'un regard*) ; 314/4, *chaleureux* (*à propos d'un accueil*) ; *agréable, bien proportionné* (*à propos d'une construction*).

grand, grant, grent (*et* tres—) *adj.* 1/11, 12, 18, etc., *grand* (*en quantité, en qualité, en intensité…*) ; grans et petis 88/7, *tout le monde.*

grandemant, **grandement** (*et* tres—) *adv.* 13/16, 14/8, 15/26, etc., *très* ; 21/12, 23/2, 30/61, etc., *beaucoup* ; 399/27, *dans de grandes proportions, pour beaucoup* ; 27/30, 64/15, 70/19, etc., *vivement, avec ardeur, chaleureusement* ; 184/10, 458/10, *gravement* ; 509/15, *largement* ; 521/12, *considérablement* ; — de 112/38, *beaucoup de, une grande quantité de.*

grandeur *n.f.* 2/15, 203/5, 331/13, etc., *grandeur, taille* ; 43/8, *éclat, puissance.*

gras *adj.* 211/6, *joufflu, potelé* ; 290/11, *riche en graisses* (*à propos d'un aliment*).

gratieux *voir* gracieux.

gratigner *v.t.d.* 243/4, *égratiner.*

gré *n.m.* 414/4, *souhait, volonté* ; a vostre/ leur — 205/2, 323/6, 400/22, etc., *pour votre/ leur satisfaction, à votre/ leur convenance* ; au — de vostre vouloir 381/11, *selon votre volonté* ; de son (bon) — 55/8, 163/28, *avec son assentiment, son consentement* ; a mon/ son — 11/8, 402/20, *à mon/ son avis, d'après moi/ lui, à mon/ son goût* ; a — 77/2, 250/2, *de façon satisfaisante* ; prendre en — 76/10, 312/12, 452/8, 519/8, *trouver à sa convenance, se satisfaire de* ; sçavoir mal/ bon — a qqn de qqch 20/23, 79/5, *être* (*mal*) *satisfait de qqn pour qqch* ; prendre en — 289/9, *accepter volontiers, avec bienveillance* ; venir a — a 331/16, 438/11, *convenir à* ; bon — en ait Dieu 189/4, *formule de jurement, pour exprimer l'impatience, la colère.*

grendes, grent (*et* tres—) *voir* grand.

grevance *n.f.*, faire — a 378/11, *nuire, causer du tort à.*

grever *v.t.d.* 8/41, 20/18, 71/9, etc., *accabler, faire subir des pertes, infliger des dommages à* ; 234/13, *blesser, mettre à mal* ; 16/36, *faire souffrir* (*psychologiquement*) ; 399/35, *importuner, gêner.*

grief *adj.* 349/6, 422/11, *éprouvant, pénible, dur* ; 8/11, 462/26, *lourd de conséquences, grave.*

griefve 16/36 *voir* grever.

gros *adj.* 1/37, 211/6, 219/2, etc., *de forte corpulence, gros* ; 64/17, 108/36, 115/11, etc., *qui dépasse la mesure moyenne, ordinaire* ; grosse d'/de un enfant 11/5, 469/9, *enceinte* ; — motz 97/1, 348/7, — parler 3/3, — parolles 90/24, *paroles, propos grossiers, injurieux* ; *voir* larmes, varlet.

grosseur *n.f.* 179/15, *taille.*

guaignees *voir* gaigner.

guaire(s), guayres *voir* gueres.

guary *voir* garir.

gueires *voir* gueres.

guementer (soy) 345/12, 386/17, *se lamenter.*

guerdon *n.m.* 30/34, 341/24, 344/12, etc., *récompense* ; 82/10, *reconnaissance.*

[**guerdonner**] *v.t.d.* 31/23, 331/18, *récompenser.*

guere 112/39 *voir* guer(r)e.

gueres, **guerez, guieres, g(u)aires, guayres, garez** *adv., sans* ne 113/5, 221/6, 365/10, 483/6, *longtemps* ; devant qu'il soit — de temps 203/2, 307/12, 327/25, 494/22, *sous peu, dans peu de temps* ; 54/7, 119/26, etc., *très* ; *avec* ne 3/16, 8/51, 59/2, etc., *ne pas ... beaucoup/ très* ; 8/1, 90/1, 91/11, etc., *ne ... pas longtemps* ; de — 73/8, *même sens* ; *voir* don(n)er.

guer(r)e *n.f.* 1/18, 20, 50, etc., *guerre, combat* ; en fait de — 215/2, *en temps de guerre, dans le cadre de la guerre* ; de bonne — 45/17, 106/9, *conformément aux lois et usages de la guerre* ; *voir* hom, instrumens, suivir.

guerroier, **guerroyer** *v.t.d.* 126/9, 336/29, 351/10, etc., *combattre, faire la guerre à.*

guet *n.m.* 146/24, *surveillance* ; 141/3, 293/3, 6, etc., *guet, celui qui monte la garde* ; faire le (bon) — 114/8, 178/3, *assurer la surveillance* ; 149/7, *ensemble de ceux qui sont chargés de faire le guet* ; se trouver sur son — 145/14, *être sur ses gardes* ; *voir aussi* arriere.

guette *n.f.*, faire bonne — 321/14, *assurer la surveillance et protection* (*d'une ville*).

guet(t)er *v.t.d.* 86/4, *surveiller* (*pour détrousser*) ; 123/16, 252/7, *attendre, guetter la venue de* ; soy — de 109/11, 119/19, 286/10, *se méfier de.*

gueul(l)e *n.f.* 221/2, 471/18, 477/17, etc., *gueule* (*d'un cheval*) ; 496/28, *ouverture* (*d'un four*) ; *au pl.* gueulles 35/13, 227/12, 236/5, (*hérald.*) *de couleur rouge.*

[**guicher**] *v.i.* — a 428/17, *esquiver* (*un coup*).

guide, **guyde** *n.f.* 387/22, *guide* ; *n.* 252/12, *même sens.*

guider *v.t.d.* 308/9, 378/17, 18, *guider* ; soy — 460/2, *s'orienter.*

guidon *n.m.* 22/24, 174/14, *enseigne servant à rallier les hommes d'armes, étendard.*

guieres *voir* gueres.

gysoit *voir* gesir.

ha *interj.* 6/10, 8/15, 11/13, etc., *ah !*

haa *interj.* 334/5, *ah !*

(h)abandonner, [abendonner] *v.t.d.* 95/16, 109/7, 127/8, etc., *quitter* (*un lieu ou une personne*) ; 14/35, 16/15, 22/25, etc., *délaisser* ; 466/24, *se séparer de* ; — son/ leur corps 59/33, 121/6, 358/15, 405/17, *exposer son corps, risquer sa vie* ; 145/12, *renoncer à* ; 38/5, *cesser de tenir, lâcher* ; *v.t.* 359/8, *offrir* ; 497/16, livrer ; — qqn a 7/16, *exposer qqn* (*à un danger*).

(h)abatre *v.t.d.* 125/28, 127/5, 146/6, etc., *faire s'écrouler, détruire, démolir* (*des pavillons de guerre, des bâtiments*) ; 342/17, *renverser* (*des étendards*) ; 65/20, 66/32, *détruire* (*une partie d'armure*) ; 50/10, 152/4, 242/2, *couper, trancher, faucher* (*une tête*) ; 190/25, 191/11, 197/8, *faire tomber* (*une dent*) ; 16/9, 26, 39, etc., — a/ par terre 14/46, 119/8, 10, etc., *faire tomber, jeter violemment à terre* (*un adversaire et/ ou son cheval*) ; — (par terre) 121/2, 285/1, *faire tomber d'un coup mortel* ; *v.t.* 512/2, *couper* (*une oreille*) ; abatu *p.p. adj.* 449/4, *affaibli.*

haberger *voir* hebergier.

habilité *n.f.* 161/14, *habileté, adresse* ; 387/5, *acte, moyen ingénieux.*

habille *adj.* 154/10, 229/6, 309/7, 383/28, *habile.*

[1] **(h)abillement** *n.m.* 361/15, *vêtements* ; 164/4, — de guerre 321/12, 325/3, 328/23, etc., *équipement militaire, armes de guerre* ; *voir* nu(d).

[2] **habillement** *adv.* 327/15, *avec habileté.*

(h)abiller *v.t.d.* 310/12, *vêtir* ; 115/7, 226/14, *parer* ; 25/28, 33/1, 167/5, etc., *équiper* (*un combattant*) ; 174/1, 419/3, *préparer en vue d'un combat* (*des armes*) ; 316/13, *s'occuper de* (*une affaire*) ; 157/46, 475/28, *préparer* (*un mets, un repas*) ; soy — 448/4, *se vêtir* ; habillé/[abillé] *p.p.* 30/8, 90/19, 364/3, *vêtu* ; 1/44, 23/29, 515/14, *paré* ; XXII/R, 153/12, *déguisé* ; 401/12, *équipé* (*d'une armure*).

habit *n.m.* 24/8, VIII/R, 30/2, *habit, tenue* ; *voir* dissimulé.

habitans *n.m. au pl.* 13/5, 121/5, 127/14, etc., *habitants.*

habitations *n.f. au pl.* 310/3, *constructions, édifices.*

habondance *n.f.*, en grant — 503/11, *en grande quantité.*

habondamment (*et* tres—) *adv.* 11/20, 320/7, *de manière abondante, en grande quantité.*

[**habonder**] *v.i.* 483/20, *être en grande quantité.*

hache *n.f.* 128/6, 471/10, 11, *hache (outil)* ; 18/15, — d'armes 15/44, *arme de poing offensive.*

haie, haient *voir* haïr.

haine, **hayne** *n.f. n.f.* 132/6, *haine* ; avoir en — 7/20, 116/5, *haïr.*

haïr, **haÿr** *v.t.d.* 28/8, 86/14, 224/10, etc., *haïr, détester.*

hanir, [**hannir], [hennir**] *v.i.* 227/3, 5, 445/10, 446/15, *hennir* ; *v.t.i.* — a qqun 221/2, *s'adresser à qqn en hennissant* (*l'agent est un cheval*).

hardi, hardy *adj.* P/15, 1/48, 30/48, etc.*, brave, courageux, vaillant* ; 5/41, 8/74, 14/39, etc.*, impudent, effronté.*

hardi(e)ment, hardyment *adv.* 510/8, *courageusement, sans crainte* ; 95/23, *assurément* ; 114/5, 151/18, 188/8, *en toute certitude, en toute assurance* ; 228/2, 230/14, 271/4, *sans hésiter* ; 27/67, 259/14, 519/10, *franchement.*

hardiesse *n.f.* 15/10, 20/22, 23, etc., *audace, bravoure, courage* ; 8/5, 85/5, *audace, outrecuidance* ; 157/52, 446/18, *action audacieuse.*

harengues *n.f. au pl.* 301/6, *harangues.*

harnois, **harnoys** *n.m.* 16/43, 17/7, 18/18, etc.*, équipement d'un homme d'armes, armure.*

has *interj*. 365/10, *hélas.*

haste *n.f.*, a grant — 19/5, 82/9, 397/12, etc., *en grande hâte, rapidement* ; a la — 189/11, *à la hâte.*

haster *v.t.d.*, soy — 230/17, 458/12, *se dépêcher.*

hastif *adj.*, être — de + *inf.* 138/24, *être pressé de.*

hastivement *adv.* 5/15, 31/41, 50/11, etc.*, immédiatement, sans tarder* ; 103/9, 243/28, 266/9, etc., *promptement, avec impétuosité.*

hativeté *n.f.,* par grant — 162/1, *en grande hâte, en toute urgence.*

hau *interj.* 65/3, 157/2, 240/7, etc., *oh !* (*pour interpeller*).

haubrejon *n.m.* 65/17, *tunique ou cotte de maille plus courte que le haubert.*

(h)au(l)ber(t) *n.m.* 39/16, 98/12, 109/12, etc., *haubert, cotte de maille.*

[**haulser**], [**hausser**] *v.t.d.* 65/31, 66/40, 120/25, etc., *lever* (*le bras, pour donner un coup*) ; 18/22, 407/27, *relever* (*le casque ou la visière*) ; 23/46, 225/15, 367/9, etc., *brandir* (*une épée*) ; 81/34, 90/28, 420/11, *soulever* ; 98/5, *soulever pour ôter*.

hault (*et* tres—) *adj.* 25/26, 120/4, 171/3, 312/6, *de haute taille* ; *adv.* 54/2, *en haut, au dernier étage* ; la — 471/9, *là-haut* ; monter — 47/4, 332/4, 364/5, *monter* ; 327/12, *en hauteur* ; tout (en) — 15/48, 209/9, 270/7, etc., (moult) — 225/4, 311/19, *à haute voix, fort* ; — et bas 178/3, 375/19, *ici et là* ; pas plus — de 70/4, *pas plus que* ; *adj. subst.* du — de 14/21, *du sommet de* ; *voir* af(f)aire, eslever, fait, renommee.

hau(l)tement (*et* tres—) *adv.* 243/9, 405/2, 409/4, etc., *fortement, de manière sonore* ; 6/15, 15/36, 16/21, etc., *à haute voix* ; 18/3, 361/12, *d'une manière solennelle et respectueuse* ; 307/16, *intensément* (*et donc sans prendre de recul*) ; marier — 205/5, *fournir* (*à qqn*) *un parti avantageux, d'un rang social élevé.*

haultesse *n.f.* 481/12, 520/2, *grandeur, noblesse* (*pour qualifier une dame*).

haulteur *n.f.* 382/8, 419/26, 478/25, *taille.*

hause *voir* [haulser].

havre *n.m.* 250/3, 253/5, 256/7, etc., *port de mer.*

haye *n.f.* 493/25, *haie.*

haÿr *voir* haïr.

hé *interj.* 37/21, 82/9, 119/35, etc., *hé !*

heau(l)me *n.m.* 15/44, 17/6, 18/16, etc., *casque*.

hebergier, **haberger** *v.t.d.* 375/18, 385/15, *loger, donner l'hospitalité à.*

hée *interj.* 104/21, *hé !* (*pour prendre à témoin*).

helas *interj.* 4/6, 8/43, 39/10, etc., *hélas !* ; *voir* las.

[hennir] *voir* hanir.

herault *n.m.* II/R, 54/1, 4, *héraut, officier chargé de transmettre des messages importants.*

(h)erbe *n.f.* 66/31, 163/13, 242/3, 282/7 (estre a l'— jusques au ventre), etc., *herbe* ; 306/2, *plante.* **erbe**

hermite *n.m.*, *ermite* ; ne pas aller comme — 243/16*.

(h)ersoir *adv.* 116/10, 11, 117/5, etc., *hier au soir.*

(h)eure *n.f.* 1/43, 88/10, *heure* ; d'une — 477/21, *pendant une heure* ; 108/9, 260/12, 13, etc., *moment* ; a l'— 90/16, *alors, à ce moment-là* ; a celle — 129/12, *à ce moment-là* ; a ceste — la 119/48, *aussitôt* ; l'— que 151/5, *le moment où* ; de l'— 91/4*, *à partir de ce moment-là* ; de l'— presente 157/18, *à partir de maintenant* ; de ceste — 8/27, 116/14, 18, etc., *tout de suite* ; en la bonne — 424/7, *tout de suite, sans tarder* ; sans — ne terme 23/25, 177/2, *sans délai* ; de bonne — 160/11, 221/9, 13, 309/9, *tôt*, 139/5, 159/8, 332/14, etc., *rapidement,* 508/6, *sous de bons auspices, heureusement* ; en bonne — 5/9, 343/16*, *au moment favorable, sous de bons auspices, par bonheur, heureusement* ; en la bonne — 413/17, *soit !* (*avec ellipse de* soit) ; a/ en (la) mal'— 84/8, 132/5, 138/18, etc., *pour mon/ notre malheur.*

heurta *voir* hurter.

hideur *n.f.,* avoir — de ouyr qqch 357/6, *éprouver de l'horreur à entendre qqch.*

hideux, [**hydeux]** *adj.* 5/46, 175/15, 188/9, etc., *horrible* (*à voir*) ; 393/4, *horrible* (*à entendre*).

h(i)er *adv.* 87/14, 288/2, 388/19, etc., *hier* ; *voir* devant.

ho(c)queton, hoquetum *n.m.* 37/16, 39/6, 65/17, etc., *veste de grosse toile rembourrée, portée comme protection sous le haubert.*

hom, (h)om(m)e *n.m.* P/3, 4, 353/7, 374/23, — humain 14/7, 17/14, 125/34, etc., *homme en tant qu'être humain* ; *en tournure négative* — ne 26/10, 41/13, 154/15, etc., *personne* ; 8/48, 56, 13/15, etc., *adulte de sexe masculin* ; 134/10, 224/8, 440/17, *vassal* ; son — 95/3, 98/1, 13, etc., *un homme à son service* ; 5/32, 12/11, 25/24, etc., — de guerre 140/3, 157/49, — d'armes 167/5, 179/22, 355/19, *soldat, combattant* ; son/ leur — 66/11 (x2), 86/9, 251/14, 432/11, *son/ leur adversaire* ; *voir* bien, gentil, vivant.

homma(i)ge *n.m.* 78/7, 24, 79/1, etc., *serment de fidélité d'un vassal envers son suzerain* ; par — 93/9, *à la suite de l'acte symbolique de l'hommage* ; 2/22, 35,

3/7, etc., *reconnaissance par le vassal qu'il tient qqch* (*des terres*) *par l'acte d'hommage : service dû par un vassal à un suzerain* ; tenir qqn a — 97/11, *se reconnaître le vassal de qqn* ; *voir* rece(p)voir, recueillir, rendre.

hon(n)est(e) *adj.* 3/49, 4/14, 8/8, etc., *honnête, d'une bonne moralité* ; 267/12, *élégant, de belle apparence* ; 170/1, 487/3, *convenable, justifié* ; 371/18, 452/9, *satisfaisant.*

honnestement (*et* tres—) *adv.* 32/12, 280/28, 506/20, *en conformité avec l'usage, la convenance, la bienséance* ; 441/29, etc., *de façon honnête, sincère* ; 81/9, 103/21, 282/10, etc., *d'une manière convenable, satisfaisante.*

honnesteté *n.f.* 7/8, 481/33, 482/10, *dignité.*

(h)on(n)eur *n.m.* 17/18, 18/12, 21, etc., *dignité, honneur* ; 340/38*, *charge* (*le fait de porter l'enseigne*) ; pour l'— de 30/35, 64/14, 284/6, etc., *en l'honneur de* ; a — 20/26, *conformément aux exigences de l'honneur* ; 1/10, 21/8, 23/22, etc., *réputation, gloire* ; a/ en l'— de P/18, 8/48, 15/39, etc., *à la gloire de* ; 1/33, 8/82, 21/5, etc., *marque d'honneur, d'estime* ; a grant — 2/9, 36/7, 415/7, *avec de grands honneurs, avec grand prestige* ; contre son — 8/12, *contre son autorité* ; sauf le — de 90/19, 97/5, 191/10, *sauf le respect de* ; chevaliers d'(h)onneur(s) 124/18, 250/12, 493/17, *chevaliers attachés à une personne de haut rang* (*roi, reine…*) ; dame d'— 388/39, 481/11, *dame de haute noblesse* (*et donc digne d'estime*) ; pucelles d'— 422/5, *jeunes vierges* ; avoir l'— de + *inf.* 240/16, *avoir le privilège de.*

honno(u)rer *v.t.d.* 135/11, 251/9, *traiter avec beaucoup d'égards* ; 289/13, *vénérer* ; *v.t.* 334/20, 481/37, 526/8, *gratifier* ; honno(u)ré *p.p. adj.* P/16, 264/13, 450/9, *révéré* (*dans des formules de politesse, de déférence*) ; 232/10, 248/10, *respecté, estimé* ; soy tenir — de la personne de qqn 481/37, *considérer comme un honneur la présence de qqn.*

honno(u)rable (*et* tres—) *adj.* 3/22, 19/25, 23/19, etc., *digne d'estime, respectable* ; 386/16, 389/18, 413/21, etc., *conforme à sa noblesse* (*à propos du maintien d'une personne*) ; 5/24, 13/10, *respectueux, qui respecte les bienséances* ; 13/9, 59/33, 387/15, *qui fait honneur* ; estre — de + *inf.* 168/12, *être plus convenable de* ; faire son assiete — 267/16, *servir un plat de façon respectueuse, conformément aux bienséances.*

honno(u)rablement, **hounourablement** (*et* tres—) 8/50, 24/9, 50/21, etc., *avec respect* ; 73/12, 85/2, 157/43, etc., *comme il convient* ; 25/6, 143/19, *conformément aux règles de l'honneur* ; 2/11, IV/R, 32/6, *en grand apparat, avec magnificence.*

honte *n.f.* 155/7, 171/7, 188/8, etc., *honte, déshonneur* ; 168/2, 334/3, *dommage déshonorant.*

honteuse *adj. au f.* 121/11, *qui cause de la honte, qui est avilissante.*

hont(e)usement (*et* tres—) *adv.* 4/29, 6/10, 8/45, etc., *de façon dégradante, avilissante* ; 5/50, *avec honte, en proie à un sentiment de honte*.

hoqueton, hoquetum *voir* ho(c)queton.

(h)orreur *n.f.* 6/7, 38/18, *horreur* ; avoir (tres—) de + *inf.* 432/24, *éprouver de l'horreur à* ; 238/6, 276/6, *chose effrayante* ; 10/11, *conduite qui inspire de la répulsion, la plus forte désapprobation.*

horribles *adj. au pl.* 66/29, 181/10, *qui provoquent l'horreur, l'effroi.*

hors *adv.* 98/1, 395/12, *dehors* ; *(loc.) prép.* — (de) T/2, 1/15, 7/13, etc., *en dehors de* ; — de son entendement 460/8, — du sens/sent 46/1, 90/33, 153/19, etc., *à l'esprit égaré, fou* ; — de son liberal arbitre 147/12, *privé de son libre arbitre* ; geter — d'avec soy 163/19, *éloigner de soi, chasser* ; *voir* tirer.

(h)ostage *n.m.* 19/10, *fait d'être retenu en otage* ; bailler/ laisser qqn en — 3/22, 329/26, 468/23, *remettre un otage* (*en gage de qqch*) ; soy rendre en — 51/17, 71/7, *se constituer prisonnier pour servir de garant* ; demeurer en — 38/11, *servir d'otage* ; 322/3, *armée* ; *voir* retourner.

(h)o(s)te *n.* 95/11, 13, 266/10, etc., *aubergiste* ; 97/17, 118/1, 12, etc., *personne qui reçoit et héberge* ; 279/12, *celui qui est hébergé.*

(h)ostel *n.m.* 1/36, 2/13, 97/20, etc., *maison, lieu d'hébergement permanent* ; 3/28, 4/12, 21, etc., *entourage du roi, sa cour* ; 280/8, 359/8, 471/4, *lieu d'hébergement temporaire, hôtel* ; *voir* maistre.

hosteller *v.t.d.* 288/4, *héberger.*

hostellerie *n.f.* 266/10, 267/1, *auberge, hôtel.*

(h)ostesse *voir* (h)o(s)te.

hounourablement *voir* honno(u)rablement.

houseaulx *n.m. au pl.* 81/13, *bottes ou guêtres de cuir, montant jusqu'aux genoux ou même jusqu'à mi-cuisse.*

hucher *v.t.d.* 76/2, 112/2, 286/10, etc., *interpeller, appeler* ; 4/20, 25/6, 137/10, etc., *convoquer* ; — que 178/13, 15, *réclamer* (*en criant*) *que* ; *v.i.* 355/13, 410/7, *crier.*

huee *n.f.* 460/5, 492/17, *clameur* ; *voir* mener.

huitiesme, huytiesme *adj. ordinal*, P/7, *huitième (à propos d'un titre héréditaire, par ordre de succession* : Charles — ; lui — 252/8, *avec sept hommes.*

humain *adj.* 467/10, 516/27, *qui relève de l'homme, qui est fait par l'homme* ; 99/10, *bienveillant* ; *adj. subst. au pl.* humains 8/23, 332/24, 483/27, *créatures humaines* ; *voir* chair, hom.

humble *adj.* 7/16, 18, 8/8, etc., *humble, modeste* ; 352/11, *bienveillant* ; *adj. subst. au pl.* humbles 7/19, *personnes humbles.*

humblement (*et* tres—) *adv.* 23/36, 64/22, 67/6, etc., *avec respect, déférence.*

humblesse *n.f.*, *respect,* a grant — 484/11, *avec un profond respect.*

humilier (soy) soy — devant 224/8, 520/2, *se soumettre à.*

(h)umilité *n.f.* 3/27, 78/24, 157/20, etc., *humilité, respect.*

[hurler] *v.i.* 297/12, *hurler.*

hurt *n.m.* 311/14, *coup, choc.*

hurter, [heurter] *v.t.* — un coup 291/2, *frapper (d'un coup de lance)* ; *v.t.d.* 69/7, 98/11, 128/11, etc., *frapper avec une arme* (*un adversaire*) ; 154/29, *donner des coups contre* ; — un/ des coup(s) 183/12, 295/11, *donner, porter un/ des coup(s)* ; — sa lance 158/15, *donner des coups de lance* ; — (un cheval) des esperons 14/51, 15/21, 120/1, etc., *éperonner (un cheval)* ; *v.i.* 5/9, 11, 114/2, etc., *frapper à la porte* ; 144/2, 270/5, *frapper, donner des coups* ; 147/2, *se battre* ; — des esperons 41/1, *éperonner un cheval* ; — a 319/2, *percuter (un rocher, à propos d'un bateau)*, 241/12, *buter contre (une pierre).*

(h)uy *adv.* 111/4, 116/8, 125/8, etc., *aujourd'hui.*

huylle *n.f.* 369/6, *huile sainte consacrée.*

huys *n.f. au pl.* 95/16, *portes* ; d'— en — 157/27, *de porte en porte.*

huytiesme *voir* huitiesme.

hydeusement *adv.* 257/11, *atrocement, horriblement.*

(h)ystoire, **istoire** *n.f.* 498/9, *récit d'événements imaginaires* ; 12/9, 350/1, 407/21, *récit fait de l'histoire d'Ogier le Danois* ; 513/4, *représentations théâtrales.*

[1] **i** 2/30, 7/2, 18, 11/17, 16/39, 68/14, 91/9 (x2) (*ou* = y), 95/8, 108/15, 127/7, 178/6, 179/22, 199/14, 19, 207/2, 263/11, 273/19, 296/2, 297/10, 308/8, 333/15, 341/14, 350/5, 357/15, 369/27, 371/22, 372/6, 399/16, 407/24, 420/11, 426/10, 429/2, 476/2, 487/10, 501/10, 516/9, 518/17 = il ; 312/5, 399/22 = il(z).

[2] **i, y** *pron. adv.* 3/30, 33, 4/9, etc., *dans ce lieu-là* ; (il) y avoit 3/54, 14/6, etc., *il y avait* ; 8/30, 78, etc., *à cela.*

icy, ycy *adv.* 40/9, 51/21, 87/17, etc., *ici* ; 197/16, 304/5, *maintenant* ; 21/15, 31/45, 51/23, etc., *à cet endroit du texte.*

ieulx *voir* yeuls.

ignorant *adj. subst.* 347/3, *personne ignorante.*

il *pron. pers.* 13/17, 22/5, 24/23, 25/23, 31/20, 51/21, 59/22, 267/3, 272/2, 274/10, 285/9, 12, 312/6, 318/13, 345/3, 355/40, 362/24, 26, 376/12, 377/5 (x2), 380/4, 12, 391/4, 413/6, 19, 427/10, 20, 428/15, 436/17, 437/1, 439/11, 17, 456/1, 2, 458/23 (x2), 459/6, 478/8, 493/23 = ilz ; 23/29 = elle ; **ilz** 24/20, 136/13, 509/21 = il, 23/12, 103/21 (x2), 231/2, 255/8, 281/8, 392/23 = elles.

imagination, **ymaginacion** *n.f.* 521/19, *pensée* ; avoir l'— de + *inf.* 251/1, *avoir l'intention de.*

impetue(u)sement (*et* tres—) *adv.* 14/48, 17/6, 18/32, etc., *d'une manière violente et rapide.*

impetueux *adj.* 15/33, 18/1, 117/19, etc., *violent* (*à propos d'un assaut, d'une bataille, d'un orage…*).

[**imposer**] *v.t.d.* — silence 378/4, 526/17, *imposer le silence* ; *v.t.* — qqch a qqn 60/5, *jeter sur qqn* (*un blâme*) ; — qqch sur qqn 137/7, *imputer à qqn* (*une trahison*).

impourveu *adj.* 17/19, 260/8, 288/5, *démuni* ; 125/34, *au dépourvu.*

impugny *p.p. adj.* 6/17, *impuni.*

incessamment *adv.* 405/14, *sans relâche.*

incliner (soy) soy — a 522/2, *condescendre, acquiescer à* (*l'amour*).

[incongneu] *adj.* 23/4, *inconnu* ; 352/7, *inouï.*

inconstant *adj.* 23/3, *inconstant, instable.*

incontinant, **incontinent** *adv.* 2/33, 39, 44, etc., *immédiatement, sur le champ* ; — que 25/21, 95/9, 104/3, etc., *aussitôt que* ; *voir* to(u)st.

inconvenient *n.m.* 4/7, 8/38, 23/16, etc., *événement fâcheux, malheur* ; cheoir en tel — 19/3, *chuter dans un tel malheur.*

indigence *n.f.* 157/6, 168/13, *état de privation* (*nourriture et autre*).

indignacion, **indignation** *n.m.* 3/69, 93/10, 124/5, *colère, ressentiment* ; soy mettre a l'— de qqn 105/12, *susciter la colère de qqn.*

indigné *voir* in(n)digné.

infame *adj.* 59/3, *infâme, ignoble* (*terme d'injure*).

infameté *n.f.* 7/1, *infamie.*

infidel(l)es *adj. au pl.* 14/28, 168/19, 169/5, etc., *qui ne sont pas chrétiens* ; *n.m. au pl.* 10/9, 355/7, XLVIII/R, etc., *Sarrasins, musulmans.*

infiny *adj.* 70/4, *infini.*

informer *v.t.d.* 476/1, *informer* ; soy — de 133/9, 377/20, *s'informer au sujet de* ; informé *p.p.* 54/12, 96/9, 286/4, 392/17, *informé.*

infortune *n.f.* 217/10, 443/24, *malheur.*

infortuné *adj.* 27/73, 211/14, *malheureux* (*à propos d'une défaite, un dommage*) ; 87/24, 88/3, 156/1, etc., *malheureux* (*à propos d'une pers.*).

[**ingerer**] (soy) soy — de + *inf.* 161/11, *s'efforcer de.*

inhumain *adj.* 5/46, 6/3, 8/56, *atroce, cruel* (*à propos d'un acte*) ; 8/17, *insensible, cruel* (*à propos d'une personne*).

inhumanité *n.f.* 3/50, *cruauté.*

iniquité *n.f.* 88/15, *mal, perversion.*

injure *n.* 6/20, 7/1, 134/26, etc., *offense, outrage* ; 90/26, 290/10, *insulte.*

injurieux *adj.* 23/14, *qui fait du tort.*

in(n)digné *p.p. adj.* 3/7, 14/8, 83/6, etc., *irrité, en colère.*

inno(s)cent *adj.* 7/2, 8/16, 38, etc., *innocent* ; *n.* 4/13, 8/33, 347/2, *personne innocente.*

innumerable *adj.* 422/17, 450/12, 453/10, *qui ne peut être quantifié.*

in(n)viter *v.t.d.* 257/2, 375/10, 377/14, *inviter* ; invité *p.p.,* estre — de + *inf.* 338/12, 355/28, *être convié à, être prié de.*

inquisition *n.f.* 256/5, 272/11, 375/5, *enquête* ; 213/5, *question* (faire — de, *s'enquérir de*).

inrevocable, irrevocable *adj.* 64/8, 223/8, *irrévocable.*

[**inspirer**] *v.t.d.* 416/3, *inspirer* ; inspiré *p.p.* — de 394/9, *inspiré par* ; 526/35, *influencé, inspiré par Dieu.*

[**instruire**] *v.t.d.* 499/8, *instruire* ; — qqn (en qqch) 439/8, 441/23, *former qqn en qqch* ; instruit *p.p.* — de 114/9, *qui a reçu des instructions pour la conduite d'une affaire.*

instrumens *n.m. au pl.* 115/13, *engins* (*servant à prendre une ville d'assaut*) ; — de guerre 496/30, *machines de guerre* ; 340/14, 454/13, 467/6, 9, *instruments de musique.*

insuperable *adj.* 353/2, *indépassable* (*à propos de la puissance divine*).

intencion, intention, *n.f.* 3/56, 4/15, 34, etc., *intention* ; avoir l'— de + *inf.* 31/36, 54/19, 20, etc., *avoir l'intention de* ; a mon — 229/5, *à mon avis* ; 157/35, 386/18, *projet, but* ; *voir* parve(r)nir.

intentif *adj.,* — de + *inf.* 267/11, *soucieux, désireux de.*

interestz *voir* domma(i)ge.

inter(r)oguer, [interroger] *v.t.d.* 7/5, 90/9, 129/2, etc., *interroger* ; — qqn + *pron. interr.* 95/19, 179/13, 271/5, etc., *demander à qqn + pron. interr.*

inviter *voir* in(n)viter.

ir- *voir* al(l)er.

ire *n.f.* 22/9, *colère vive.*

iré, **yré** *adj.* 7/17, 83/4, 321/10, *en colère, irrité.*

irrevocable *voir* inrevocable.

isle, **ysle** *n.f.* 29/6, 30/62, 31/14, etc., *île.*

isnellement *adv.* 405/3, 488/25, *rapidement.*

istoire *voir* (h)ystoire.

iz 437/1 = ils.

ja *adv.* 3/12, 43, 65, etc., *déjà* ; — … ne / ne … — 30/45, 59/31, 65/5, etc., *ne ... jamais* ; — pieça 190/18, 326/9, 330/3, etc., *il y a déjà un certain temps.*

jalousie, **jalouzie** *n.f.* 391/26, *jalousie* ; entrer en — 484/26, *devenir jaloux.*

jamais, jamois, jemais *adv., avec* ne/ non 1/52, 57, 8/28, etc., *ne ... jamais* ; *sans négation* (*svt après un superlatif*) 8/47, 57, 11/8, etc., *même sens* ; 5/43, 88/3, *un*

jour ; *loc. adv.* a — 5/38, 124/6, 411/19, etc., *à jamais, pour toujours* ; *empl. subst.* a tout — 330/30, *même sens* ; c'est le nompareil de — 157/50, *il n'a jamais eu son égal*.

jamois *voir* jamais.

jard(r)in *n.m.* 224/38, 282/6, 286/5, etc., *jardin.*

jasseran(t) *n.m.* 33/3, 5, 36/10, etc., *cotte de maille.*

jaune *adj.,* bec — 97/18, *voir* bec.

jayne *n.m.* 377/23, *torture judiciaire.*

jemais *voir* jamais.

jeter *voir* getter.

jeu *voir* [geu].

j(e)une *adj.* P/25, 2/18, 3/11, etc., *jeune.*

j(e)unesse *n.f.* 18/20, 88/9, 89/14, etc., *jeunesse.*

joe *n.f.* 234/10, 11, 483/3, *joue.*

joie, **joy(e)** *n.f.* 3/26, 18/8, 20/26, etc., *joie* ; *voir* mener.

joieulx, joieuse (*et* tres—) *voir* joyeu(l)x.

joindre *v.t.d.* 472/16, *mettre l'une contre l'autre* (*ses mains, en signe de supplication*) ; *v.i.* — ensemble 284/14, *se rencontrer* (*à propos d'adversaires*) ; soy — a 66/11, *s'attaquer à* ; join(c)tes *p.p. au f. au pl.,* (a) mains — 224/14, 22, 354/5, etc., *les mains jointes* (*en signe de prière*).

jouer *v.t.d.* 346/14, *pratiquer (un jeu)* ; *v.t.i* — aux esche(c)z 1/19, XIV/R, 81/14, etc., *jouer aux échecs* ; *v.t.* — d'un bon tour a qqn 151/18, *jouer un bon tour à qqn* ; *v.i.* 81/17, *jouer à un jeu* (*ici aux échecs*) ; soy — 76/2, *plaisanter* ; soy — avecque 484/19, *s'amuser aux dépens de* ; vous jouez des vostres 124/17, *c'est à votre tour de jouer, i.e. vous avez l'avantage.*

[jouir], jouyr *v.t.i.* — de 345/19, *tirer plaisir, satisfaction de,* 52/7, 203/7, 301/8, *disposer, bénéficier de* (*de terres, de royaumes*), 59/17, *jouir sexuellement de* (*une femme*).

jour *n.* 1/31, 2/12, 26, etc., *jour, comme subdivision de l'année, du mois, de la semaine* ; 49/17, *moment* ; de — a autre 4/9, *d'un jour à l'autre* ; toute jour 323/10*, 451/4, *toute la durée du jour* ; de — en — 29/9, 76/9, 99/7, etc., *au quotidien, tous les jours* ; a ce — 16/44, *à compter de ce jour* ; dudit — 3/18, *à*

partir du jour où l'on est ; 77/5, *date* ; — de bataille 28/16, 24, 491/9, *jour fixé pour la bataille* ; ne — de la vie de qqn 37/10, *à aucun moment* ; 14/19, 103/19, 115/1, etc., *clarté du jour* ; il est — 136/3, *il fait clair* ; il vient sur le — 158/20, *le jour se lève* ; *voir* naturel, nuit.

jourduy, au — 14/25, 18/5, 25/8, etc., *ce jour-même.*

journee *n.f.* 66/7, 70/10, 109/4, etc., *journée* ; 15/16, 22/6, 23/55, etc., *combat*, *bataille* ; prendre — a qqn a tel jour 199/6, *fixer une date à qqn pour un combat* ; prendre — a l'encontre de qqn 97/14, *fixer le jour où se déroulera le combat contre qqn* ; 21/15, *victoire* ; la — est nostre 182/13, *la victoire est à nous* ; *au pl.* 2/40, 3/2, 73/3, etc., *étapes quotidiennes d'un voyage* ; *voir* perdre.

jouste, **jouxte** *n.f.* 3/35, 38, 40, etc. *joute.*

jouster *v.i.* — a/ contre 178/8, 187/15, XXX/R, etc., *jouter contre.*

jousteurs *n.m. au pl.* 194/12, *jouteurs.*

[1] jouxte 3/38, 40, 41, 35/17, 366/7 *voir* jouste.

[2] **jouxte** *prép.* 94/15, *conformément à.*

jouyr *voir* [jouir].

joyau(l)x *n.m. au pl.* 8/54, 81/8, 135/9, etc., *joyaux.*

joyeu(l)x, [joieux] (*et* tres—) *adj.* 3/11, 24, 7/7, etc., *content, satisfait* ; 3/39, 29/12, 135/26, etc., *qui procure la joie, le plaisir* ; 3/40, *agréable* (*à voir*) ; mener vie — 70/10, 451/5, faire chiere — 455/3, 457/13, *s'adonner aux plaisirs, à la joie* ; de — courage 78/4, 139/8, *d'un cœur plein d'entrain* ; langaige — 81/25, *propos légers.*

joyeuseté *n.f.* 221/10, 372/8, *joie* ; 85/4, 450/9, *humeur joyeuse* ; en toute — 371/4, *dans la bonne humeur* ; *au pl.* joyeusetez 518/15, *divertissements, plaisirs.*

joyeus(s)ement *adv.* 18/30, 49/12, 477/3, *avec plaisir, de bonnes grâces* ; 31/30, 354/13, *chaleureusement* ; 35/4, 274/8, 404/7, etc., *avec entrain, avec fougue* ; 63/9, 394/16, 513/14, *agréablement* ; 335/10, *gaiement.*

jugement *n.m.* 365/19, *jugement, procès* ; faire un — de 359/4, *prendre une décision au sujet de.*

juger *v.t.d.* — les vifz et les mors 224/48, *prononcer la sentence finale sur les vivants et les morts* ; — n ans 504/11, *attribuer un âge à.*

juifz *n.m. au pl.* 224/39 (x2), 233/4, etc., *juifs* (*coord. à* payens 412/15).

june *voir* j(e)une.

junesse *voir* j(e)unesse.

jurer *v.t.d.* — qqch/ que 19/48, 49/4, 71/11, etc., *jurer qqch/ que* ; — la bataille 506/3, 19, 22, *conclure, acter un combat* ; — la mort de 362/7, *s'engager à tuer* ; *v.t.i.* — de 496/13, *jurer* ; — (de) + *inf.* 12/21, 163/25, XIX/R, etc., *jurer de* ; *v.i.* 137/11, 12, 401/7, etc., *jurer, prêter serment* ; juree *p.p. au f.,* ta mort est — 27/5, 44, 66/4, 119/34, *ta mort est assurée* (*je m'y engage*) (leur vie estoit — 14/21*).

jusques *prép.* 5/16, 51/22, 62/12, etc., *jusque* (*temporel*) ; 252/7, 281/9, 376/17, *jusque* (*quantité*) ; 357/23, *jusque* (*exprime la totalité par la conjonction des extrêmes*) ; — a/ en 8/62, 15/57, 15/15, etc., *jusque* (*spatial*) ; — a l'heure 23/34, *jusqu'à ce moment-là* ; — a ores 190/9, *jusqu'à présent* ; *loc. conj.* — a(d) ce que + *subj.* 1/57, IX/R, 51/17, etc., + *ind.* 36/5, 111/23, 355/20, + *cond.* 52/3, XIX/R, *jusqu'au moment où* ; — atant que + *subj.* 110/3, 122/2, 158/20, etc., + *ind.* 67/10, 129/11, 284/3, + *cond.* 156/4, — a temps que + *subj.* 362/11, *même sens.*

juste *adj.* 403/13, *juste* ; justes *adj. subst. au pl.* 138/18, *les personnes justes.*

justice *n.f.* 8/31, 153/1, *justice* ; 272/10, *pouvoir judiciaire* ; executer — 302/11, exercer — 265/9, tenir — 306/12, *exercer le pouvoir judiciaire, rendre la justice* ; faire la — 272/6, 438/4, 439/10, *juger et condamner qqn conformément au droit* ; 62/7, *procédure judiciaire* ; faire bonne — de 130/12, 208/10, 272/13, *punir, châtier après jugement* ; *n.f. au pl.* 191/17, 192/5, 194/6, *gibet, potence.*

justifier *v.t.d.* 7/3*.

la *adv.* 3/31, 32, 6/2, etc., *là* ; 31/39, *à ce moment-là, alors* ; — ou 3/38, 5/30, 13/5, etc., *là où.*

lacher *voir* la(s)cher.

lacheté *voir* la(s)cheté.

lachez *voir* la(s)che.

lairrés *voir* laisser.

laise *voir* laisser.

laisser, [**laysser**] *v.t.d.* 1/59, 12/22, 15/41, etc., *quitter, se séparer de, abandonner* ; 3/66, 11/13, 39/3, *arrêter, abandonner* ; 518/13, *ne pas évoquer* (*dans le récit, pour la brièveté*) ; *v.t.* 4/30, 30/34, 72/3, etc., *laisser, confier* ; — qqn + *inf.* (*celui*

qu'on laisse faire est sujet de l'inf.) 8/46, 20/8, 9, etc., *permettre à qqn de, ne pas l'empêcher de*, (*celui qu'on laisse faire est l'objet de l'inf.*) 8/18, 19/3, *ne pas empêcher que qqn soit…* ; — sa prinse du corps 66/36*, *lâcher prise, cesser de retenir le corps* (*de l'adversaire*) ; *v.t.*(*i.*) — (a) + *inf.* 13/1, 82/18, 99/5, *arrêter, cesser de* ; — a parler de qqch/ qqn 5/4, 9/13, 21/15, etc., — le conte a parler de qqn 31/45, *arrêter de parler de qqch ou qqn* (*au cours d'un récit*) ; soy — + *inf.* (*action faite par autrui*) 347/8, *accepter de, supporter de,* (*action faite par le sujet lui-même*) 393/16, 408/14, *même sens*.

[**lamenter**] *v.t.d.* 200/15, *déplorer.*

lames *n.f. au pl.* 231/12, *lames formant la cotte d'armes.*

lance *n.f.* 14/41, 43, 45, etc., *lance* ; demy lances 119/6, *lances de moitié plus courtes que les lances ordinaires, i.e. de 1,5 m à 2 m de long* ; *voir* secourre.

lancer *v.t.* 288/5, *jeter* (*des projectiles*) ; soy — 108/3, 120/29, *se précipiter qq part.*

langagier *n.m.* 494/25, *parleur, personne qui parle avec facilité.*

langa(i)ge *n.m.* 316/10, 388/37, *manière de s'exprimer* ; 27/4, 314/3, 494/4, etc., *langue* (*propre à un pays, à un peuple*) ; 97/21, *propos* ; *voir* doulx, joyeu(l)x.

langue *n.f.* 19/28, *langue, langage* ; *voir* sarrasin *et* sarrasinois.

languir *v.i.* 16/26, 40/12, 128/4, *dépérir moralement* ; 170/5, 432/23, 518/17, *souffrir, dépérir physiquement* ; 346/13, 18, *dépérir physiquement et moralement.*

lardon *n.m.* 478/5, *raillerie* ; *au pl.* 280/25, *petits morceaux de lard.*

largement *adv.* 82/26, 90/15, 184/2, etc., *beaucoup* ; 211/4, 440/11, *en quantité largement suffisante, amplement* ; plus — 252/3, *en plus grande quantité* ; 371/14, *sans restriction, avec largesse* .

largesse *n.f.*, a grant — 12/17, *en abondance.*

larmes, **lermes** *n.f. au pl.* 11/20, 71/15, 414/10, *larmes* ; (pleurer) a grosses — 3/57, 18/8, 223/18, (*pleurer*) *à grosses larmes* ; *voir* [fondre].

larrecin *n.m.* 96/10, 484/4, 512/3, *vol* (*sens fort*).

larron *n.m.* 94/21, 96/12, 232/11, etc., *voleur* ; 93/11, 94/18, 96/9, etc., *fripon, crapule* (*svt coord. à* glout *et/ ou à* paillard) ; larrons 224/43, 495/16, *voleurs crucifiés en même temps que le Christ*.

lart *n.m.* 280/25, *lard.*

[1] **las, laz** *adj.* 17/7, 125/6, 163/5, etc., *épuisé, harassé* ; — de + *inf.* 59/33, *lassé de* ; 355/14, *triste, malheureux, abattu* ; *empl. interj.* 6/8, 11/7, 18/24, etc., *malheureux, hélas !* ; *voir* helas.

[2] **las** *n.m. au pl.* 37/18, *cordeaux.*

la(s)che *adj.* 18/12, 112/27 (— de courage), 165/19, etc., *lâche.*

laschement *adv.* 22/1, *lâchement.*

la(s)cher *v.t.d.* 35/17, *lancer* (*une pièce d'artillerie*) ; 238/11, *cesser de retenir* (*un adversaire*), 379/6, *cesser de retenir, laisser s'échapper* (*des abeilles, dans des ruches*).

la(s)cheté *n.f.* 18/13, 19/3, *lâcheté* ; — de courage 30/5, *faiblesse.*

lassay *voir* laisser.

lassé *adj.* 113/13, 405/14, *épuisé, affaibli* ; — de 150/4, *lassé de* ; — de + *inf.* 214/30, *lassé de.*

lassus *adv.* 224/52, 526/41, *là-haut, au ciel* (*par opposition à la terre*).

laver *v.t.d.* 112/18, 19, *laver, faire la toilette de* ; 337/11, 390/1, 445/8, etc., *laver* (*ses mains, avant de passer à table*) ; 155/14, *nettoyer* (*des écuelles*) ; 58/5, 59/9, 70/14, etc., *tenir sur les fonts, baptiser* (*coord. à* baptizer/baptiser) ; — sa bouche 163/11, *se désaltérer* (*cf.* DMF, s.v. laver, *A, 1, a* : laver sa gorge, « boire ») ; soy — 473/17, *se baigner* ; *inf. subst.* 337/12, *fait de se laver les mains.*

layssez *voir* laisser.

[1] **laz** *n.m. au pl.* 353/13, *pièges.*

[2] laz 355/14 *voir* [1] las.

le* *art. déf.* 43/11, 108/9, 190/16, 347/11, 417/1, 430/4 = la ; *pron. pers.* 66/20, 303/2 = la.

lé* 1/32 = *pron. pers.* les ; 427/6 = *art. déf.* les.

leans *adv.* 113/15, 114/2, 120/10, etc., *en ce lieu, là.*

legaulx *n.m. au pl.* 8/53, *représentants du Pape, ambassadeurs du Saint Siège.*

legier *adj.* 242/1, *agile, habile* ; *adv.* courir aussi — come ung oyseau qui volle 493/5, *avec autant de légèreté qu'un oiseau* ; de — 27/66, 59/16, *inconsidérément, de manière irréfléchie.*

legierement, ligierement *adv.* 14/33, *rapidement, sans délai* ; aussi — que ung poullet 471/15, *avec autant d'aisance qu'un poulet.*

legiereté *n.f.*, — de courage 222/8, *attitude irréfléchie, imprudence, folie.*

lendemain *n.m.,* (le) — 30/1, 31/40, 91/14, etc.*, le lendemain.*

lequelle 438/16 = laquelle.

léquelz 247/4, 380/13 = lesquelz.

lermes *voir* larmes.

lermoyer *v.i.* 317/2, *pleurer.*

lethon *n.m.* 65/16, *laiton.*

leu(es) *voir* lire.

lever *v.t.d.* 78/15, 190/24, 352/1, etc., *lever, diriger vers le haut* ; — en/ sus (l'air) 12/16, 19/16, 104/2, etc., *dresser* ; 192/6, 495/23, *dresser* (*un gibet de potence*) ; — les pons 125/31, *redresser les ponts-levis* ; 16/38, 17/8, 27/61, etc.*, brandir* (*une épée*) ; 81/18, *lever* (*une pièce d'échec*) ; 467/19, *soulever (dans les airs)* ; 136/4, *lever du lit* ; 8/4, *pousser* (*un cri*) ; — guerre 68/2, *faire la guerre, engager les hostilités contre* ; — le gaige de bataille 129/10, 273/16, *relever le défi* (*du combat*) ; — le champ 277/12, *quitter le lieu où s'est déroulé un duel* ; — le siege 175/17, 305/3, 338/30, etc.*, faire cesser le siège* ; 275/8, *enlever* ; *v.i.* 126/15, *être dressé* ; — sus 180/6, *ériger les bannières* ; 258/5, *se lever* (*du lit*) ; 67/5, 340/1, *mobiliser* (*une armée*) ; soy — 4/5, 30/27, 181/1, etc.*, se lever, se mettre debout* ; 441/19, 462/11, *ressusciter* ; 148/7, 151/1, 283/2, *quitter le lit* ; soy — de disner/ de table 24/15, 282/7, 362/27, 525/1, *quitter la table* ; 14/54, 446/3, 488/24, etc., *se cabrer* (*à propos d'un cheval*) ; 383/31, *se développer, s'intensifier* ; 429/8, *apparaître* ; 311/12, 338/39, 455/24, *commencer à monter* (*à propos d'un orage, du vent*) ; 40/6, *s'élever* (*à propos d'un bruit*) ; — (sus) 108/21, 180/6, *se relever* ; levé *p.p.,* estre — 50/1, 115/3, 8, etc.*, être levé du lit* ; — de son siege 165/3, 358/2, *ayant quitté son siège, debout* ; les tables levees 70/11, 265/4, *une fois le couvert enlevé et les tables défaites de leurs pieds à la fin du repas* ; 436/10, 448/4, 458/25, *qui apparaît à l'horizon* (*à propos du soleil*) ; *inf. subst.* au plus matin — 326/12, *dès le lever du jour.*

lez 449/29 = *art. déf. les.*

liberal *adj.,* — arbitre 147/12, 353/8, *liberté de choisir* ; *voir* hors.

liberalité *n.f.* 102/16, *générosité.*

licence *n.f.* 171/15, 453/22, 465/3, *autorisation, permission* ; avoir — de + *inf.* 485/3, *avoir la liberté de.*

lices, **lisses** *n.f. au pl.* 366/15, 402/6, *palissades servant à délimiter un champ clos* (*où aura lieu un combat singulier*).

licite *adj.* 94/3, 464/9, 487/3, *légitime* (*et profitable*).

lier, [lyer] *v.t.d.* 41/9, 164/15, 193/1, etc., *attacher, ligoter* (*un prisonnier*) ; lié *p.p.* 96/12, 507/19, *attaché* (*à propos d'un cheval*).

liesse, **lyesse** *n.f.* 11/19, 236/9, 12, etc.*, joie, liesse* ; 410/11, *personne qui est source de joie.*

lieu *n.m.* 25/17, 36/4, 49/18, etc.*, lieu, endroit* ; en — seur 3/52, *à un endroit sûr* ; ne — ne place 379/7, *nul endroit* ; 16/43, 253/12, *endroit du corps* ; lieux saincts 310/3, *lieux de culte* ; en son — 49/22, *à sa place respective* (*pour prendre du repos*), 65/10, *à sa place respective* (*pour le combat*) ; mettre ou — de 354/19, *mettre à la place de, en remplacement de* ; 183/14, 207/11, *occasion, moment opportun* ; en — 39/22, *à ce moment-là, à cette occasion* ; avoir — 3/60, 351/12, venir a — 40/9, 338/38, *avoir lieu, s'accomplir* ; donner — 134/24, *rendre possible* ; de moult noble — 359/10, *de très haute extraction, de famille de haute noblesse* ; avoir —, temps et espace de + *inf.* 497/6, *avoir la possibilité, le temps de* ; *voir* s(e)ur(e)té, temps.

lieue *n.f.* 12/23, IV/R, 95/2, etc.*, lieue* ; une — françoise 492/4, *distance d'environ quatre kilomètres.*

lieutenant, lieutenent *n.m.* 18/6, 116/14, *celui à qui le roi délègue une part de son pouvoir.*

lieves *voir* lever.

ligierement *voir* legierement..

li(g)na(i)ge *n.m.* 3/29, 8/39, 162/3, etc., *famille, proches* ; de grant — 385/28, *de très noble ascendance, de très haute naissance.*

lignee, **lignie** *n.f.* 90/8, 134/11, 168/11, etc.*, lignée, famille* ; 3/59, 301/4, *descendance* ; 8/73, 19/49, *ascendance.*

limbes *n.m. au pl.* 499/6, *limbes, lieu en bordure des Enfers, où séjournent les âmes des Justes de l'*Ancien Testament *avant la Rédemption.*

limier, **[lymier]** *n.m.,* 170/9, — de chasse 514/3, *grand chien de chasse.*

limites *n.f. au pl.* 162/15, 334/21, *limites, frontières* (*d'une ville, d'un territoire*).

lina(i)ge *voir* li(g)na(i)ge.

lion, lyon *n.m.*16/4, 444/12, 14, 16, *lion* ; *voir* cueur.

lire *v.t.d.* P/8, 26, 28, etc., *lire, prendre connaissance d'un écrit* ; P/20, 61/6, *lire à haute voix* ; *p.pst subst. au pl.* lisans 1/5, *ceux qui lisent* (*coord. à* escoutans).

lisses *voir* lices.

liver *voir* liv(r)er.

livre *n.m.* P/6, 19, 26, etc., *livre.*

liv(r)er *v.t.*(*d.*) 8/81, 116/9, 117/5, etc., *remettre, livrer* (*un prisonnier, un otage, un garant…*) ; — entre les/ es mains de 117/9, 217/5, 318/13, etc., *remettre* (*qqn*) *au pouvoir de* ; 401/18, 426/4, 443/15, etc., *remettre, céder* (*une ville, des biens …*) ; — (la) bataille 500/2, 12, 516/23, *engager un combat* ; — l'assault (a) 15/17, 67/5, 157/56, — une escarmouche 125/12, *mener une attaque* (*contre*) ; — le gaige de la bataille 129/9, *remettre le signe d'acceptation d'un combat* ; — a (mort/ to(u)rment/ martire/martyre) 4/27, 5/38, 8/65, etc., *exposer à, abandonner à, donner en proie à* ; — en la mercy de 223/4, — a sa bonne mercy 217/11, *remettre* (*qqn*) *au pouvoir de* (*qqn d'autre*).

livroison *n.f.* 324/15, *fait de livrer.*

liz *n.f. au pl.* 16/42, *lys* (*fleur*).

loge *n.f.* 127/2, 326/6, 395/5, 9, *construction légère, permettant à des combattants de se préparer, de se restaurer* ; 178/6, *abri* (*de feuillage*).

log(i)er *v.t.d.* 23/30, XXXV/R, 279/18, etc., *loger, héberger* ; 29/4, *camper* (*à propos d'une armée*), *établir son camp* ; *v.i.* 95/13, 161/2, 470/10, etc., *se loger, s'installer* ; soy — 177/10, 266/10 (x2), 392/3, etc., *même sens.*

logis *n.m.* 15/51, 266/3, 286/15, etc., *logement.*

logons *voir* log(i)er.

loi, loy *n.f.* 23/53, 53/13, 70/17, etc., *religion* ; — payenne 184/9, 418/4, 429/4, etc., — de Mahon/Mahommet 232/12, 351/25, 394/8, etc., *l'Islam* ; selon sa — 183/3, 6, *en conformité avec sa religion* ; 51/19, 65/7 (*ou façon de se comporter*), *morale* ; 184/4, 10, *serment, engagement* ; sur ma — 19/33, 53, 23/56, etc., par ma — 31/22, 187/11, 283/11, etc., *formules de serment* ; avoir — de + *inf.* 59/32, 336/28,

avoir le droit de ; 399/8, *commandement donné par Jésus Christ aux hommes* ; *voir* rompre, tenir.

loiaulté, loyaulté *n.f.* 11/14, 49/17, 20, etc., *loyauté* ; faire bonne — a 91/4, *manifester sa fidélité, son attachement loyal à.*

loing(s) *adv.* 28/27, 54/7, 59/2, etc., *loin* ; de — 14/36, 244/12, 295/1, etc., *de loin*, 119/2, *au loin* ; estre bien — de 36/17, 115/4, 153/8, *ne pas être près de* ; estre mis bien — de sa pensee 310/14, *être exposé à une situation bien contraire à sa pensée* ; au plus — de 113/8, *à l'opposé de* ; *empl. subst.* le — de 18/34, 333/6, *à/ de la distance de.*

loingtaines *adj. au f. pl.* 481/28, *lointaines, éloignées.*

lombard, **lombart** *adj.* 15/9, 103/20, 104/7, etc., *de Lombardie.*

long *adj.* 11/5, 33/4, 72/14, etc., *long* (*dans le temps*) ; 65/10, 153/11, 179/15, etc., *grand, haut* (*en taille*) ; du — de 140/3, *durant* ; tout du — de 101/8, *tout au long de* (*temporel*) ; longue piece 97/20, 427/2, 470/9, *longtemps* ; au — 144/7, *sur toute la longueur*, 159/13, *tout le temps* ; au — 439/14, 476/9, *d'un bout à l'autre, complètement* ; voir aussi *temps.*

long(u)(e)ment (*et* tres—) *adv.* P/10, 5/23, 16/32, etc., *longtemps.*

longueur *n.f.* 173/15, 332/29, *taille* ; 341/12, *étendue, distance* ; — du temps 19/14, 458/13, 17, *longue durée.*

lopins *n.m. au pl.*, par pieces et par — 189/6, *en pièces et en morceaux.*

loquebault *n.m.* 290/10, *prétentieux, hâbleur.*

lors *adv.* 4/20, 8/12, 11/19, etc., *alors* ; *loc. conj.* — que 17/17, 62/8, 12, etc., *lorsque* ; 17/17, *alors que.*

los, **lo(t)z** *n.m.* 19/44, 85/10, 374/24, *réputation, honneur.*

louange, **louenge** *n.f.* 19/42, 257/4, 301/14, etc., *éloge, louange* ; 165/21, *gloire, renommée* ; a la — de P/18, 1/4 (x2), etc, *à la gloire de* ; dictiés de — 21/4, *hymnes à la gloire de Dieu.*

louer *v.t.d.* 27/30, 286/17, 332/5, *louer, faire l'éloge de* ; 8/71, *approuver* (*un conseil*) ; 67/7, 85/7, 195/14, etc., *rendre grâce à* (*Jesus Christ, Dieu ...*) ; loué *p.p.,* or soit — Jesucrist 394/6, *formule pour rendre grâce à Jésus Christ.*

loup *n.m.* 27/28, *loup* (*dans une comparaison :* comme ung — affamé en ung parc de brebis).

lourdement *adv.* 151/24, *fortement.*

loy *voir* loi.

loyal (*et* tres—) *adj.* 8/80, 31/5, 51/18, etc., *loyal, probe* ; 60/6, 63/6, 110/12, etc., *fidèle, sincère* (*pour qualifier un*(*e*) *ami*(*e*) *envers un*(*e*) *ami*(*e*)*, une épouse envers son époux, ou encore un cheval envers son cavalier* 110/12) ; 9/4, 14/58, 92/14, etc., *qui est inspiré par la loyauté, la fidélité* (*pour qualifier une promesse, un devoir, des services…*) ; de si — affaire 349/12, *de conduite si loyale.*

loyallement, loyau(l)ment 54/20, 72/2, 169/2, etc., *adv.*, *avec loyauté, fidèlement.*

loyaulté *voir* loiaulté.

loysir *n.m.*, plus a — 21/7, tout a — 270/15, *à son aise, en disposant de tout son temps* ; avoir — de + *inf.* 307/17, *avoir la possibilité de.*

loz *voir* los.

lueur *n.f.* 429/13, *clarté.*

luire, **luyre** *v.i.* 14/19, *briller* (*à propos du soleil*) ; 443/26, *être allumé, éclairé.*

lu(i)ton, luyton *n.m.* 447/10, 452/14, 15, etc., *lutin* (*voir* Capalus, Papillon) ; — de mer 450/23, *démon marin* (*voir* Mallambron).

luitte, luyte *n.f.* 296/12, *lutte, combat corps à corps* ; 390/11, *lutte* (*métaphore amoureuse*).

lumiere *n.f.* 412/18, *clarté* (*du soleil*) ; 151/15, 515/15, *objet servant à éclairer : lampe, torche, bougie* ; 506/18, *attribut de Dieu en tant que source de toute vérité* ; 483/30, *celui qui éclaire, qui guide* (*métaphore*).

luminaire *n.m.* 316/12, *lumière, clarté.*

lute *p.p. au f. de* lire 114/19.

lutin *n.m.* 498/8 *lutin.*

lutons *voir* lu(i)ton.

luyte *voir* luitte.

luyter *v.i.* 406/10, 408/13, *lutter.*

lyerent *voir* lier.

lyesse *voir* liesse.

lymiers *voir* limier.

lymon *n.m.* 224/27, *argile dont Dieu pétrit Adam.*

lyon *voir* lion.

machiner *v.t.d.* 153/2, 186/13, 307/16, etc., *tramer, comploter* (*une trahison*) ; — la mort/ la destruction de 259/2, 343/10, 346/6, etc., *combiner secrètement certains moyens pour faire mourir* (*qqn*) *ou détruire* (*un territoire*).

[**machurer**] (soy) 331/6, 339/5, *se noircir, se barbouiller.*

madame *n.f.* 123/15, 133/9, 134/23, 263/5, *titre d'une femme noble* ; *en apostrophe* 56/10, 59/31, 36, etc., — + *n.p.* 54/15, 193/10, 244/16, etc., *même sens* ; — + *dét. poss.* + mere/ seur/ cousine 11/10, 388/22, 452/9, *terme de respect, dans une relation de parenté* ; 355/46, *titre donné à une sainte.*

magesté *voir* ma(i)gesté.

magicque *adj.* 173/26, *de magie.*

magitien *n.m.* 211/11, *magicien.*

ma(g)nificence *n.f.* 43/8, 49/23, 301/12, etc., *grandeur* ; 55/4, 484/9, *largesse, générosité.*

mahommerie *n.f.* 8/63, *lieu de culte des Mahométans, mosquée.*

ma(i)gesté, majesté *n.f.* P/23, 28, 73/43, etc., *majesté* (*pour désigner un roi*) ; 352/3, 502/7, 9, *grandeur suprême* (*pour désigner Dieu*).

[1] **maille** *n.f.* 39/16, 65/17, 228/9, etc., *chacun des petits anneaux formant le tissu métallique d'une armure* ; *voir* cotte.

[2] **maille** *n.f.* 245/13, 280/18, 288/8, 375/26, *pièce de monnaie de faible valeur* ; *voir* denier.

mailleure *voir* meilleur.

main, **mayn** *n.f.* 16/2, 17/13, 30/9, etc., *main* ; de la — senestre 119/26, *du côté gauche* ; en — seure 3/51, *sous bonne protection* ; venir en — 311/16, *tomber en la possession* (*de qqn*) ; combatre — a — 126/11, *combattre corps à corps* ; faire sa derniere — 156/6, *faire son dernier combat, sa dernière attaque* ; (*svt au pl.*) 15/15, 16/23, 27/60, etc., *pouvoir* ; *voir* rendre.

maine *voir* mener.

[maint] *dét. indéf.* 39/16, 65/17, 109/7, etc., *un assez grand nombre de, maint.*

mains 204/4, 381/5 *voir* moins.

maintenir *v.t.d.* 100/6, 218/2, 248/12, etc.*, conserver dans un certain état, protéger, défendre* ; 97/10, 191/13, *soutenir* ; — le champ 401/8, *se battre pour faire valoir sa cause.*

maintien *n.m.* 3/65, 19/39, 30/35, etc.*, maintien, allure.*

mais, **maiz** *conj. de coord.* 1/36, 2/2, 20, etc.*, mais* ; 24/14, *au contraire* ; — que + *subj.* 151/20, 209/6, 334/24, etc., *pourvu que*, *pour peu que* ; + *ind.* 458/20, *à condition que, pourvu que* ; *voir* tou(s)joursmais.

maison *n.f.* 3/56, 249/6, 271/6, etc.*, foyer, chez-soi* ; 10/10, 95/16, 127/14, etc.*, habitation, bâtiment* ; 280/14, *maison* ; — de Dannemarche 525/8, *famille ducale de Danemark* ; *voir* ch(i)ef.

maistre *n.m.* 19/43, 97/10, 23, etc.*, seigneur, souverain* ; 95/19, 110/10, 163/14, *personne ayant une autorité sur qqn* (*serviteur*) *pour se faire servir* ; 320/5, *geôlier ayant autorité sur ses prisonniers* ; 126/8, 14, 228/17, etc., *artisan reçu à la maîtrise après avoir accompli son apprentissage et réalisé un chef-d'œuvre* (*charpentier, potier*) ; 227/4, 340/18, 380/16, etc., *maître, propriétaire* (*d'un cheval, chien*) ; — en l'estable 503/22, *spécialiste, expert en chevaux* ; — de leans 280/2, — de cette maison 470/23, *maître des lieux* ; — d'(h)ostel 267/6, 332/15, *officier qui commande l'ensemble des domestiques attachés au service d'un grand personnage, conseiller* (*du roi*) ; 374/5, 443/14, *capitaine* (*d'un navire*) ; 276/6, 346/19, *titre antiphrastique, sarcastique* ; maistresse *n.f.* 395/17, *dame suzeraine* ; 522/1, *appellatif pour désigner la dame dont un chevalier est amoureux* ; *adj.* estre — de 453/4, 469/3, *s'emparer d'un site, et y imposer sa volonté.*

majesté *voir* ma(i)gesté.

majeur, **majo(u)r** *adj.*, Inde (la) — 19/36, 23/36, 27/35, etc.*, la grande Inde, i.e. l'Inde.*

[1] **mal** *n.m.* 1/39, 41/11, 56/5, etc.*, souffrance, douleur* ; avoir — 28/23, 36/14, *souffrir* ; faire — 126/12, *faire du mal* ; 66/10, *difficulté, problème* ; 3/13, 506/32, *mal, ce qui est contraire au bien* ; 15/38, 94/3, 95/20, etc.*, malheur, dommage* ; rendre — pour bien 378/6, *rendre un mal pour un bien.*

[2] **mal** *adv.* 14/27, 20/20, 66/19, etc.*, mal* ; 81/28, *de façon contraire à la morale* ; il fait — + *inf.* 94/8, *il est dommageable de* ; — (pour moy) 111/18, 164/9, *pour mon malheur* ; — venu 202/15, *venu pour son malheur* ; aller (tres)mal a/ pour 154/35, 229/14, 416/13, *la situation est critique pour* ; il en va trop — de nostre party

292/15, *nous sommes en très mauvaise posture, dans une situation très critique* ; dire tres— de 123/3, *dire beaucoup de mal de/ sur* ; 22/10, *incident aux deux adj. à valeur positive* convenable *et* propice *qu'il inverse* ; *voir aussi* content, prendre, vueillant.

[3] **mal** *adj.,* — an 123/8, *malheur* ; — fait 222/11, *mauvaise action, méfait* ; malle mort 74/14, 102/21, 178/10, etc., *mort cruelle, ignomineuse* ; *voir* gré, (h)eure, tal(l)ent.

malade (*et* tres—) *adj.* 1/39, 399/18, 449/4, etc., *malade* ; *n.* 450/1, *malade* ; *au pl.* 369/9, *personnes malades.*

maladier *v.i. être malade*, aschever qqn de — 435/10*.

malaise *n.m.,* estre a — 403/1, *être préoccupé.*

[**malcontenter**] (soy)153/4, *être mécontent.*

maledition *n.f.* 88/15, *malheur, malédiction.*

malefice *n.m.* 8/11, *méfait, crime.*

maleuretez *n.f. au pl.* 118/10, *malheurs, infortunes.*

malheur, malleur *n.m.* 111/4, 220/9, *malheur* ; *voir* prendre

malheureux *adj.* 323/18, 345/13, *malheureux.*

malice *n.m.* 4/1, 361/29, *déloyauté et méchanceté.*

malicieusement *adv.* 497/1, *dans l'intention de faire du mal.*

malle *voir* [3] mal.

malleur *voir* malheur.

mandement *n.m.* 10/3, 31/4, 222/7, *commandement* ; 25/28, 91/14, *proposition* (*de combattre*) ; 2/4, 480/3, *invitation, convocation* ; 249/7, 12, *convocation émanant du roi en vue d'une levée des troupes ou d'une procession.*

mander, [**mender**] *v.t.d.* 3/15, 10/3, 26/6, etc.*, convoquer* ; 1/29, I/R, 2/3, *inviter* ; sans — 455/18, *sans y être invité* (*cf.* DMF, s.v. mander, *A, 2, a*) ; *v.t.* 96/11, 164/18, *transmettre* ; 208/4, 287/9, *envoyer* ; 263/7, *offrir* ; 129/19, 139/11, 142/7, *demander, réclamer* ; 74/10 (*ou demander*), 139/7, *faire savoir* ; — a qqn que + *subj.* 2/44, 3/33 (*1ère subordonnée*), 5/29, etc.*,* — a qqn (de) + *inf.* 10/13, 30/65, 260/5, etc.*, ordonner, demander à qqn de,* 25/26, *inviter qqn à* ; 55/9, 416/20, *demander* ; — a qqn que/ comme + *ind.* 3/33 (*2nde subordonnée*), 293/8, 13, 469/5, *faire savoir que/ comme* ; — la bataille a 328/13, *demander le combat à.*

manger, meng(i)er *v.t.d.* 73/24, 157/7, 8, etc., *manger* ; *v.i.* 117/9, 170/10, 193/17, etc., *même sens* ; jamais ne mengerez 225/7, *jamais plus vous ne mangerez, formule pour annoncer la mort de la personne.*

[**manier**] *v.t.d.* 473/9, *utiliser* (*une arme*) ; 81/3, *caresser de la main* (*un épervier*).

maniere *n.f.* P/21, 22/9, 30/58, etc., *manière, façon* ; en ceste — 3/57, 4/24, 5/25, etc., *de cette manière* ; par/ en telle — que 14/52, 128/26, 194/3, etc., *de telle sorte que* ; en — de 5/45, 24/4, 48/1, *en guise de, comme,* 96/12, *à la façon de* ; la — comment 27/70, 55/15 (2nde occ.), 86/3, etc., *comment,* la — pourquoy 123/9, *la raison pour laquelle* (*coord. à* façon) ; en aucune — 60/6, 92/11, 172/9, etc., *d'aucune façon* ; 55/15, *déroulement* ; 150/3, *apparence.*

manifeste *adj. au f.* 191/7, *évidente, avérée, manifeste.*

manificence *voir* ma(g)nificence.

manteaulx *n.m. au pl.* 269/10, *manteaux.*

mara(s)tre *n.f.* 3/60, 5/4, 8/19, 30/42, *belle-mère.*

marc *n.m.,* — d'or 134/1, 400/26, *marc, quantité d'or pesant un marc.*

marchal *n.m.* 451/14, *maréchal, grand officier chargé du commandement d'une armée.*

[**marchander**] *v.t.i.* — a qqn (de + *inf.*) 308/8, 309/4, *conclure un marché avec qqn* (*pour* + *inf.*) ; — de + *inf.* 318/13, *projeter de, envisager de.*

marchandise *n.f.*, s'en aller en — 264/3, *se déplacer pour aller faire du commerce.*

marchandissés *voir* [marchander].

marchant *n.m.* 86/5, 6, 311/2, etc., *marchand.*

marches *n.f. au pl.* XXVI/R, 175/2, *régions et pays frontaliers.*

marchez 5/49 *voir* march(i)er.

march(i)er *v.i.* — (du/ sur pié) 31/32, 82/12, 87/24, etc., *marcher* ; 8/58, 10/23, 24/24, etc., *avancer* (*à propos d'une armée, en vue d'une attaque*) ; — dedens/ sur 14/31, 161/12, 244/7, etc., *attaquer* ; marchez *p.p. au pl.* 5/49, *matés.*

marestz *n.m. au pl.* 140/17, *marais.*

marier *v.t.*(*d.*) 17/5, 50/9, 205/2 (2nde occ.), etc., *donner en mariage* ; *v.i.* 205/2 (1ère occ.), 482/4, 521/14, *même sens* ; soy — 2/17, 248/9, 249/9, etc., *se marier* ; marié *p.p.* 54/16, 275/4, 389/5, *marié.*

mariniers, maronniers *n.m. au pl.* 308/8, 309/4, 7, etc., *marins* ; *voir* pescheurs.

maronniers *voir* mariniers.

marry *adj.* 27/17, 87/23, 397/15, etc., *triste, affligé* ; 41/4, 98/16, *contrarié, fâché, contrit.*

[1] **mars** *n.m.* 101/8, *mois de mars.*

[2] mars 400/26 *voir* marc.

martire, **martyre** *n.m.* 4/27, 5/38, 6/13, etc., *supplice* ; 368/20, *mort endurée pour la foi chrétienne, martyre* ; *voir* couron(n)e.

[**martirer**] *v.t.d.* 176/8, *martyriser.*

massis *adj.* 231/7, 11, *qui est d'une seule matière* (*épith. d'*or).

mast *n.m.* 441/5, 455/25, *mât.*

ma(s)tin *n.m.* 40/11, 78/1, 223/1, etc., *chien, terme d'injure pour désigner les mécréants.*

mat *adj.* 244/7, *abattu, découragé* ; estre — 81/22, *être mat aux échecs.*

maté, [**mathé**] *p.p. adj.* 384/4, *abattu, épuisé* ; 435/12, *vaincu.*

matheloz *n.m. au pl.* 356/11, 22, 27, *matelots.*

mathés *voir* maté.

matiere *n.f.* 1/7, *contenu d'un ouvrage* ; 461/10, *sujet d'un ouvrage* ; 360/18, *sujet* ; il y a — pour bien en compter 440/11, *il y a matière à raconter* ; ouvrir la — 4/2, *engager le sujet* ; 42/9, 339/15, 375/5, etc., *sujet, affaire* ; grande — 523/21, *affaire importante* ; en ceste — 286/13, *en cette occasion* ; en la — 4/16, *en cette affaire* ; avoir — de + *inf.* 28/28, *avoir des raisons de*.

[1] **matin** *n.m.* 32/7, 50/1, 62/12, etc., *matin* ; de bon — 258/5, 293/2, *de bonne heure* ; au plus — 326/12, 17, 328/14, etc., *dès l'aube* ; si — 360/4, *si tôt* ; au — 515/3, *durant la matinée.*

[2] matin 223/1 *voir* ma(s)tin.

matinee *n.f.*, gesir grant — 290/11, *faire la grasse matinée.*

maugré *voir* mau(l)gré.

mauldire, [**maudire**] *v.t.d.* 5/42, 111/19, 161/15, etc., *maudire* ; mau(l)dit *p.p. adj.* 22/26, 42/10, *frappé de malédiction* ; 1/14, 16, 10/9 (x2), etc., *maudit.*

mauldit 405/12 *voir* mauldire.

maulditte *voir* mau(l)dit.

mau(l)gré *prép.* 27/29, 119/15, 270/1, *malgré.*

maulgreer *v.t.d.* 22/4, *jurer, blasphémer.*

mau(l)vais (*et* tres—) *adj.* 3/60, *malfaisant, méchant* ; 27/63, 128/18, 148/7, *déloyal, ingrat* ; 39/10, 346/5, *dont les actions sont contraires à la morale* ; 509/12, *porté au mal* ; 23/6, 273/15, 345/25, 457/12, *mauvais, défavorable* ; — termes 476/6, *mots offensants* ; vie mauvaise 66/46, *vie dissolue* ; mauvaise creance 499/13, *contraire aux commandements de Dieu* ; faire le — 242/4, *faire l'entêté, être rétif* (*à propos d'un cheval*) ; *voir* art, cause, droit, esperit.

maulx *voir* [1]mal.

mauvaisement *adv.* 185/3, 360/7, *d'une manière injuste, condamnable.*

mayn *voir* main.

me *dét. poss.* 413/4 = ma.

mechief *voir* me(s)chief.

medicin *n.m.* 518/17, *médecin.*

mediciner *v.t.d.* 435/18, *soigner.*

meffaire *v.t.i.* 97/19, 224/7, 401/4, etc., *faire du tort à, nuire à.*

meilleu *voir* millieu.

meilleur, [mailleur] *adj.* 70/35, 87/16, 99/4, etc., *meilleur* ; *n.* 30/34, 48/11, 50/9, etc., *meilleur* ; avoir du — (sur) IX/V, 40/2, 82/27, etc., en avoir le — 326/18, *avoir le dessus, l'emporter sur* ; tant — sera 103/10, *mieux ce sera.*

meillieu *voir* millieu.

meismes, meisse, meissent, meistes *voir* mettre.

melancolie, melancolye, melencolie, melencolye *n.f.* 28/14, 50/13, 63/5, etc., *mélancolie.*

mella *voir* mesler.

mellieu *voir* millieu.

melodieuse *adj. au f.* 467/6, 7, *mélodieuse.*

melodieusement *adv.* 451/2, 467/7, *de façon mélodieuse, agréable à entendre.*

membre *n.m.* 179/17, 230/10, 257/10, etc., *membre du corps* ; bien formé de — 1/46, 33/10, *bien fait* ; 20/25, *personne qui appartient à un groupe* (*ici l'armée*).

memoire *n.f.* P/23, 257/4, 301/14, etc., *célébration, commémoration* ; de bonne — P/7, *dont on garde un bon souvenir après la mort* ; il est — perpetuelle de qqch/ qqn 1/8, 272/15, *qqch/ qqn est à jamais retenu par la mémoire collective* ; ramener a

— 1/11, 168/16, *rappeler, faire connaître* ; il sera — de 340/11, *on se souviendra de* ; estre — 458/8, *être retenu par la mémoire collective.*

menche *n.f.* 178/12, *manche*, *partie du vêtement où l'on peut avoir des choses en sécurité.*

mencion, mention *n.f.* 173/4, *mention, évocation* ; faire — de 1/7, 11, 12/10, *évoquer, faire mention de.*

menda *voir* mander.

mener *v.t.d.* 3/32, 25/31, 51/1, etc., *emmener* ; 2/48, 3/53, 9/12, etc., *amener* ; 17/1, 468/20, 469/7, *diriger, conduire* ; 4/28, 93/12, *diriger contre* ; 140/2, *emporter* ; 371/15, 425/9, *apporter* ; 1/18, 3/30, 5/31, etc., *faire* (*voir* guerre, trahyson, voyage) ; 3/68, 23/7, 24/13, etc., *manifester* (*un sentiment, une émotion*) ; — grant huee/ noise 460/5, 492/15, *crier très fort* ; *inf. subst.* 377/22, *voir* [valoir] ; *voir aussi* bruit, due(i)l, estat, feste, [2] fin, soulas, tempeste *et* vie.

meng(i)er *voir* manger.

mensonge *n.f.* 363/9, 427/13, *mensonge.*

mention *voir* mencion.

mentir *v.i.* 59/11, 97/5, 112/31, etc., *mentir* ; mentie *p.p. au f.,* foy — 8/13, *promesse bafouée, parjure* ; *voir* gorge, sang.

menu *adj.* 274/12, *petit* ; — peuple 473/3, *petites gens, bas peuple* ; menues journees 470/9, *distances de peu d'étendue parcourues en un jour.*

mer *n.f.* 5/6, 54/5, 77/1, etc., *mer* ; grant — 338/10, *périphr. désignant la Méditerrranée* ; oultre — 79/7, 154/18, 173/14, etc., *au-delà de la mer, en Orient* ; deça la — ne dela 294/12, *en tous lieux* ; *voir* païs, peril.

mercha *voir* [mercier].

[merci], **mercy** *n.f.* 70/38, 118/5, 138/23, etc., *remerciements* ; (la) vostre — 243/12, 298/5, *je vous remercie* ; rendre les mercis a 30/40, 50, *remercier* ; rendre graces et mercis a 352/5, *remercier, rendre grâce à* ; 252/9, *pitié* ; avoir — de 8/24, 18/24, 71/2, etc., *avoir pitié de* ; requerir — (a) 27/69, 214/3, *demander pitié* (*à*) ; crier — a 18/23, 73/36, 123/9, etc., *réclamer la pitié à, la miséricorde de* ; prendre a — 3/17, 157/17, 165/16, etc., *faire grâce à, prendre en pitié* ; prendre qqn en sa — 435/12, *prendre pitié de qqn* ; pour Dieu — 8/15, 242/9, *pour l'amour de*

Dieu ; (la) Dieu — 8/68, 94/11, 96/6, etc., *grâce à Dieu* ; la — de 215/6, 452/10, 458/26, etc., *grâce à* ; a/ en la — de 41/8, 214/15, 24, etc., *au pouvoir de.*

[**mercier**], **[mercher]** *v.t.d.* 27/37, 199/3, 225/32, etc., *remercier* ; *v.t.* 2/13, 8/82, *même sens.*

mere *n.f.* 11/10, 22/8, 23/10, etc., *mère* ; 502/18, — de Dieu 3/61, 8/33, 111/16, etc., — de Jesuchrist 431/9, la saincte — de Nostre Seigneur 449/23, *périphr. pour désigner la Vierge Marie* ; nostre — saincte eglise 1/28, *église catholique vis-à-vis des fidèles.*

merite *n.m.* 423/22, 466/6, *mérite, récompense* ; rendre le — a 412/23, *récompenser.*

meriter *v.t.d.* 423/26, 450/11, *mériter.*

merveille *n.f., au sg.* une grande — 66/15, *un sujet d'admiration et/ ou d'étonnement* ; c'est (une grand(e)/grant) — 69/8, 92/7, 146/13, etc., *c'est un sujet d'admiration* ; a merveille(s) 15/33, 79/9, 371/3, etc., *d'une façon étonnante, remarquable*, 418/25, 440/18, *extrêmement* ; si + *adj.* + que — 454/11, 455/24, 480/23, *à ce point ... que c'en est remarquable* ; tant que — 80/5, *à un point que c'en est remarquable, incroyable* ; c'estoit (grant) — a/ de + *inf.* 267/12, 492/3, 516/11, *c'était une chose admirable à* ; ne fut pas de — si … 238/9, 342/14, *il ne fallut pas s'étonner si* ; 514/5, *chose horrible* ; *au pl.* LIV/R, 352/15, *choses incroyables, qui relèvent du merveilleux.*

merveilleurs *adj. au pl.* 481/4, *extraordinaires.*

merveilleusement (*et* tres—) *adv.* 164/8, *d'une façon étonnante et admirable* ; 12/18, 29/10, 50/18, etc., *extrêmement, extraordinairement.*

merveil(l)eux *adj.* 228/8, *qui relève de la merveille, féérique* ; 451/17, *magique, enchanté* ; 423/17, *qui relève du miracle divin* ; 179/14, 17, *qui suscite l'étonnement, la stupéfaction, extraordinaire* ; 16/10, 24/4, 39/19, etc., *qui suscite l'admiration et/ ou l'étonnement* ; 228/7, 399/6, 495/3, *effrayant* ; 6/10, 7/1, 155/23, etc., *terrible* ; 43/2, 300/10, *grand, intense* (*indique le haut degré*).

més, me(t)z *n.m.* 135/22, 267/14, 269/1, etc., *mets, plat.*

[**mesa(d)venir**] *v. impers.* 94/2, 259/13, *arriver malheur* (*à qqn*).

meschant *adj.* 267/5, 451/6, 510/3, *mauvais* ; 434/9, *contraire à la vraie religion, ou bien de piètre efficacité* (*à propos d'idoles*).

me(s)chief *n.m.* 40/9, 88/11, 108/23, etc., *malheur, dommage, situation fâcheuse.*

mescongnissant *adj.* 76/7, *ingrat* (*à l'égard du roi*).

mescongnoissance *n.f.* 5/21, *ingratitude.*

[**mescongnoistre**] *v.t.d.* 19/2, *ne pas reconnaître.*

mescreans, mescroyans *n.m. au pl.* 1/25, 10/15, 87/27, etc., *ceux qui croient en une fausse religion, les Infidèles.*

[**mesler**], [**meller**] (soy) soy — de 73/35, 367/7, 383/13, etc., *s'occuper de, se mêler de, se préoccuper de* ; meslez *p.p. au pl.* 224/44, *mélangés* ; meslees au *f. pl.* 185/6, *désordonnées* (*à propos des troupes*).

meslee *n.f.* 28/9, 109/7, 119/10, etc., *combat, mêlée.*

mesmement *adv.* 20/10, 115/12, 194/16, *notamment, en particulier, surtout* ; et — 39/20, 66/2, 223/1, *et même.*

mesmes *adj. indéf.* 16/44, 18/17, 19/55, etc., *même* (*marquant l'ipséïté*) ; 301/1, 332/5, 353/2, *même* (*marquant l'identité*) ; *adv.* (et) — 49/2, 247/11, 289/14, (*et*) *même* (*avec valeur de renchérissement*) ; de — 390/24, 400/20, *de même, de la même façon.*

[**mesprendre**] *v.i.* — devers 171/5, *mal agir envers.*

mesrien *n.m.* XXII/R, 153/12, *bois.*

messa(i)ge *n.m.* 5/39, 43, 30/19, etc., *message* ; 28/17, 29/1, 93/5, etc., *messager* ; 116/10, 129/11, *messager ou message* ; 173/5, *mission, fonction de messager.*

messag(i)er *n.m.* 2/33, 39, 42, etc., *messager* ; 137/3*, 10, *sergent de justice*.

mess(e)igneurs *voir* messire.

messieurs *voir* messire.

messire, mons(e)igneur *n.m.* 7/9, 12/8 (x2), 72/2, etc., *personne de haut rang* ; 1/2, *empl. devant le nom d'un saint,* 472/24, *empl. devant* Jesus Christ ; 163/15, *haut dignitaire de l'Église* ; messieurs *n.m. au pl.* 163/35, 173/31, *hommes d'Église ou hommes nobles* 377/16, *formule allocutive de respect adressée aux* borgois *et* citoiens *d'Acre.*

mestier *n.m.* 220/18, *activité* ; 480/24, *pratique* ; avoir — de 21/10, 32/5, 450/2, etc., *avoir besoin de* ; quant — en seroit 294/2, *quand cela serait nécessaire.*

mettre *v., mettre* ; *v.t.d.* — le siege 73/19, 120/16, XIV/R, *etc.*, *installer le siège, assiéger* ; — sus 442/4, *relever, rétablir* (*la chrétienté*) ; soy — de + *inf.* 158/18* ;

soy — sur 125/24, *prendre les armes contre* ; soy — dessus 271/24, *se mettre en route pour attaquer* ; *voir* arriere, cueur, devant, espee, mort, piece, pied.

[1] me(t)z 135/22, 267/14, 320/7 *voir* més.

[2] metz 341/22, 351/20, 391/12, etc.*, voir* mettre.

meu, meu(l)t *voir* mouvoir.

[meur] *adj.* 449/1, *mûr* (*à propos d'un fruit*) ; par meure deliberation 12/20, *après mûre réflexion.*

[1] meure 1/57, 8/43, 48, etc., meurt 284/2 *voir* mourir.

[2] meure 12/21, meurs 449/1 *voir* [meur].

mez 320/7 *voir* [1]me(t)z.

midrent *voir* mettre.

midy *n.m., heure du milieu du jour, midi* ; sur le — 311/12, *sur le coup de midi.*

mie(u)lx *adv.* 15/49, 18/14, 35/3, etc., *mieux* (*comparatif de* bien) ; 14/44, 42/13, 81/7, etc.*, plus, davantage* ; de — en — 291/11, *de mieux en mieux* ; le — + *adj.* 33/10, *le mieux* (*superl. de* bien); au/ le — que 18/35, 23/30, 28/10, etc.*, de la meilleure façon que* ; *empl. subst.* 279/14, *le meilleur* ; pour le — 28/23, 415/15, *préférable* ; il vault — + *inf.* 217/8, — vault + *inf.* 224/5, 346/17, 434/8, *il est préférable de* ; il vauldroit — que 415/13, 433/17, 487/13, *il serait préférable que* ; *voir* pis.

mignon *adj.* 9/11, 364/2, *qui a de la grâce, qui est coquet, aimable* ; 447/7, *joli, charmant* ; *n.f.* ma mignonne 450/14, *terme d'affection.*

millieu, **me(i)ll(i)eu, mylieu** *n.m.* 39/6, *partie centrale* (*du corps*) ; au — de 10/7, 27/28, 82/1, etc.*, au milieu de.*

miracle *n.m.* 225/26, 226/7, 411/13, etc., *miracle.*

miraculeuse *adj. au f.* 483/24, 487/6, *qui tient du miracle.*

miraculeusement *adv.* 1/21, *miraculeusement.*

mirent *voir* mettre.

miroir, **mirouer** *n.m.* 514/15, *miroir* ; 165/21, *modèle.*

miserable *adj.* 169/8*, 191/13, 407/9, *vil, méprisable.*

miserablement (*et* tres—) *adv.* 22/1, 358/17, 430/8, etc.*, de manière pitoyable, lamentable.*

miserableté *n.f.* 142/12, 484/7, *état de misère* (*surtout morale*).

misericorde *n.f.* 27/21, 182/4, 352/6, etc., *bonté par laquelle Dieu pardonne aux hommes.*

misericordieux *adj.* 502/17, *plein de clémence* (*pour qualifier Dieu*).

mistere *n.m.* 320/6, *miracle.*

[**mocquer**] (soy) soy — de 279/11, *se moquer de.*

mode *n.f.* 23/28, 24/12, 30/17, etc., *manière propre à un pays, à un peuple.*

moien, moyen *n.m.* 11/6, 23/58, 28/15, etc., *moyen* ; par le — de 252/1, 354/8, 387/20, *à l'aide de* (*qqch*), 183/10, 187/3, 300/3, etc., au — de XLVI/R, *par l'entremise, l'action de* (*qqn*) ; le — pourquoy 124/4, 206/6, *le moyen par lequel.*

moiennant, moyennant *prép.* 20/14, 23/51, 199/9, etc., *par le moyen de.*

moindre *adj. au superl.* 170/6, 443/13, *le plus petit.*

[**moindrir**] *v.t.d.* 31/35, *diminuer, réduire.*

moins, mains *adv.* 112/33, 35, 124/12, etc., *moins* ; *loc. adv.* au — 3/49, 132/12, 182/8, etc., *au moins* ; ne en penser — 5/49, 15/14, *garder son idée, sa façon de penser* (*même si l'on ne dit rien ou si l'on feint d'être d'accord*) ; a tout le — 395/28, *à tout le moins* ; — (…) que 31/4, 17, 204/4, etc., *moins* (...) *que* ; au — 404/8, « *sur toutes choses* (*pour avertir qn de se souvenir de ce qu'on lui a dit*)» (FEW, *s.v. mĭnus*, VI/2, 127b), *par-dessus tout* ; *loc. prép.* (a) — de 153/6, 221/6, (*en*) *moins de* ; *loc. conj.* au — se + *ind.* 404/8, *au cas où* ; *voir* plus.

moitié, moytié, mottié *n.f.* 53/12, 66/29, 70/2, etc., *moitié* ; mieulx la — 81/7, la — mieulx 198/13, pis la — que 517/5, plus (+ *adj.*) la — 229/2, 360/21, si + *adj.* + de la — 478/9, la — daventage 49/24, *deux fois plus* ... (*que*) ; partir par — 53/11, *partager en deux.*

moleste *n.f.* 433/25, *dommage.*

molester *v.t.d.* 74/11, 94/4, 226/13, etc., *causer du tort, malmener, molester.*

mon *adv.*, c'est — 371/18, *c'est certain* ; ce fait — 124/6, *en effet.*

monarche *n.f.* 33/5, *pouvoir souverain.*

monasteres *n.m. au pl.* 173/23, *monastères*.

[mondain] *adj.* 451/6, 481/29, *de ce monde, terrestre* (*épith. de* plaisirs *et de* plaisance).

monde *n.m.* 1/58, 2/27, 16/31, etc., *monde, univers* ; (mortel) — 1/6, 8, 11/14, etc., *vie d'ici-bas, vie terrestre* ; 232/8, 234/2, *monde en tant que création divine* ; biens du

— 257/13, *biens matériels* ; 76/11, 95/9, 14, etc., *gens* ; tout le — 2/15, 73/24, 86/14, etc., *tous les gens* ; grant — 471/6, *beaucoup de gens.*

mons *n.m. au pl.* 162/19, *montagnes.*

mons(e)igneur *voir* messire.

monstrer, [**montrer**], [**moustrer**] *v.t.d.* 30/26, 57/9, 112/25, etc., *montrer, faire voir* ; — + *attr.* 514/12, *paraître* + *adj.* ; — + *inf.*/ que + *subj.* 481/21, 504/10, 525/14, *donner l'impression de/ que* ; — l'aage que de n ans 513/17, *faire seulement tel âge* ; *v.t.*(*d.*) 14/40, 15/27, 53/6, etc., *manifester, faire voir, témoigner* (*une qualité, un sentiment*) ; — (a qqn) que 23/10, *expliquer* (*à qqn*) *que*, 344/7, *donner à entendre* (*à qqn*) *que,* 30/22, 36/6 45/18, etc., *montrer, prouver, démontrer* (*à qqn*) *que* ; *v.t.i.* — a qqn 510/3* ; — a qqn a + *inf.* 196/2, *apprendre à qqn à* ; *v.t.* 11/12, 82/3, 4, etc., *montrer, faire voir* ; soy — 10/19, 14/25, 391/8, *se présenter comme* ; 60/3, 418/22, 471/17, etc., *se montrer, se présenter* ; 366/4* ; *voir* chemin, semblant.

monstres *n.f. au pl.* 178/3, *recensement des troupes.*

montance *n.f.* 225/13, *valeur.*

monté 90/32 = *p.s. p1 de* monter.

monter *v.i.* — (a cheval) 30/3, 32/12, 62/1, etc., — sur 14/31, 15/47, 18/18, etc., *monter à cheval* ; 47/5, 85/3, 96/6, *monter à l'étage* ; — a/ a mont/ hault/ sur 47/4, 82/5, 90/32, etc., *se diriger vers le haut* ; — avant 208/6, *avancer en montant* ; 412/22, *s'élever* ; — en/ sur mer XXIII/R, 174/5, XXXII/R, etc., *prendre la mer, embarquer* ; — en 161/1, *monter à bord de* (*un bateau*) ; 338/18, *valoir tant* (*en argent*) ; *empl. impers.* il montera en la teste a qqn 146/24* ; soy — a 62/3, s'en — a 270/12, 324/23, 409/17, etc., *se diriger vers le haut* ; s'en — a cheval 227/13, *monter à cheval* ; s'en — sur mer 436/18, 440/5, *prendre la mer* ; monté *p.p.* (bien) — 5/6, 16/1, 57/7, etc., *pourvu d'une* (*bonne*) *monture* ; — a/ sur 19/7, 25/29, 30, etc., *monté à cheval* ; tout — 395/2 *du haut de sa monture* ; *inf. subst.* au — 70/6, *lors de la montée à l'étage* ; *voir* a(d)vanta(i)ge.

montirent *voir* monter.

montr- *voir* monstrer.

moreau *adj.* 15/28, *noir foncé et luisant* (*pour qualifier le poil d'un cheval*) ; *adj. subst.* 27/35, *cheval au poil noir.*

morien *adj.* 313/16, 314/3, 15, etc.*, maure.*

morir *voir* mo(u)rir.

[1] **mort** *n.m.* 70/1, 186/14, 224/48, etc., *mort* ; contrefaire le — 15/47, *se donner l'apparence d'un mort.*

[2] **mort** *n.f.* 2/1, 5/2, 8/23, etc.*, mort* ; mettre a — 5/32, 8/8, 13/5, etc.*, tuer, condamner à mort* ; prendre — 1/40, 8/70, 14/22, *mourir* ; rece(p)voir la — 7/3, 8/14, 346/13, *être condamné à mort, mourir* ; navrer a — 77/12, 107/8, 271/26, *blesser mortellement* ; *voir* liv(r)er, mal, querir.

[3] **mort** 14/47, 16/39, VII/R, etc. *voir* mo(u)rir.

mortel *adj.* 1/6, 353/12, 368/22, etc., *voué à disparaître* (*épith. de* monde) ; 18/31, *qui est relatif à la mort* ; 5/4, 351/5, 355/40, etc., *qui peut conduire à la mort* ; mortelle sentence 6/22, *condamnation à mort* ; — ennemy 100/6, 116/6, 117/4, etc.*, ennemi auquel est souhaitée la mort*.

mortellement *adv.*, haïr — 358/5, 466/8, *haïr au point de vouloir la mort.*

mostier *n.m.* 2/7, *église.*

mot *n.m. au sg.* 514/1, *mot* ; 138/20, *quelques mots, propos* ; *empl. comme renforcement de la négation* sans — sonner 15/51, 52/8, 196/4, etc., sans dire — 238/13, 371/8, 482/21, sans parler un tout seul — 447/11, 453/12, *sans rien dire* ; ne dire/ sonner — 94/6, 209/13, 365/18, etc.*, ne rien dire* ; — ne demy 240/9, *aucun mot* ; *au pl.* 18/8, *paroles* ; a ce(s) mot(z) 13/19, 27/15, 37/11, etc., *sur ces mots* ; *voir* gros.

mottié *voir* moitié.

moult *adv.* 1/20, 22, 30, etc.*, très, beaucoup.*

moulus *p.p. adj. au pl.* 84/8, *comme broyés* (*pour qualifier les flancs d'un chevalier ayant reçu des coups*).

mo(u)rir *v.t.d.* 8/33, 112/40, faire — 4/4, 13, 8/32, etc.*, tuer* ; *v.i.* 14/36, 30/24, 40/11, etc.*, mourir* ; soy faire — 27/57, *se faire tuer* ; *loc. prép.* pour — 56/4, 466/20, *même si je devais en mourir* (*formule servant à renforcer une promesse, un serment*) ; 344/17*.

mou(s)che *n.f.*, — a myel 379/6, *abeille* ; quelle — t'a poingt 231/13, *quelle mouche t'a piqué ?*

moustrer *voir* monstrer.

mouvement *n.m.,* tout en ung — 140/8, *d'une seule et même impulsion.*

mouvoir *v.t.d.* 23/15, *susciter, provoquer* (*une querelle*) ; *v.t.* — qqn (de) + *inf.* 97/2, 157/4, 208/17, etc., *pousser qqn à, inciter à* ; *v.i.* 66/34, *bouger, s'agiter* ; 268/15, *venir, découler* ; *v. impers.* il mouvoit a qqn de + *inf.* 349/5, *qqch poussait qqn à* ; soy — a + *inf.* 1/9, *être poussé à* ; meu *p.p.* 241/5, *ému.*

moyen *voir* moien.

moyennant *voir*, moiennant.

moyne *voir* moine.

moytié *voir* moitié.

[**muer**] *v.t.d.* — (toute) couleur 37/19, 336/16, 386/3, *changer de couleur* (*rougir ou pâlir*) ; — tout semblant 322/11, — (sa) semblance 453/16, 454/8, *changer d'apparence, d'expression* ; *v.t.i.* le sang mue a qqn 417/8, 423/6, *le sang de qqn ne fait qu'un tour, qqn est bouleversé* ; soy — 507/20, *se métamorphoser* ; muee *p.p. au f.* 516/22, *changée, différente.*

mulez *n.m. au pl.* 141/9, *mulets.*

multiplier *v.t.d.* 423/20, *accroître.*

multitude *n.f.* 14/56, 16/9, 25/2, *multitude de personnes* ; — de 109/6, 144/10, 147/9, etc.*, grand nombre de.*

murmure *n.* 81/40, 90/32, *bruits plus ou moins confus de paroles, brouhaha* ; 5/18, 104/20, 273/18, 377/12, *bruit de protestation, de mécontentement, de plainte.*

murmurer *v.i.* — contre 103/13, 374/10, *protester contre.*

murtre *n.m.* 471/13, *meurtre.*

murtrier *n.m.* 95/9, *meurtrier.*

murtrir *v.t.d.* 156/4, 362/20, *tuer.*

museau *n.m., visage* (*fam.*)*,* maugré vostre — 270/1*.

my *adj.*, — Caresme 3/31, *milieu du Carême.*

myel *n.m.* 379/5, 6, *miel* ; *voir* mou(s)che.

mylieu *voir* millieu.

mynuit, **mynuyt** *n.f.* 1/43, 156/6, 8, etc., *minuit.*

[**mypartir**] *v.t.d.* 26/4, *diviser.*

myrre *n.f.* 224/36, *myrrhe.*

nacion *n.f.* 35/3, 124/9, *pays.*

[**nager**] *v.i.* 338/42, 443/1, *naviguer* (*à propos d'un bateau*) ; 3/14, 174/23, 261/10, etc., *naviguer* (*à propos d'une personne à bord d'un bateau*) ; 312/2, *flotter.*

nag(u)aires, **nagueres** *adv.* 317/12, 516/23, *depuis peu* ; puis — 58/5, 262/5, 355/27, etc., *il y a de cela peu de temps.*

nains, **nayns** *n.m. au pl.* 478/10, 28, *nains.*

naissance, nayssance, nessance *n.f.* 443/3, 449/26, *jour de naissance* ; 513/15, *milieu social dont est issue une personne.*

natif *adj.*, — de 128/23, *natif de.*

nativité *n.f.* 224/35, *naissance* (*de Jésus*).

naturel *adj.* 3/50, 349/6, 8, *qui est conforme aux exigences de la nature humaine, plein d'humanité et de loyauté* ; — roi/ seigneur 78/24, 132/18, 257/3, etc., *roi/ seigneur légitime* ; jour — 221/6, *jour astronomique de 24 heures* ; droit — 469/14, *droit fondé sur la nature humaine.*

naturellement *adv.* 35/2, *par nature* ; 483/21, *selon les lois de la nature* ; 526/32, *par la nature de qqn* .

nave *n.f.* 159/16, 174/2, 10, etc., *navire.*

naviger, [naviguer] *v.i.* 175/1, 256/9, 279/1, etc. *naviguer* (*à propos d'une personne à bord d'un bateau*) ; 355/11, *naviguer* (*à propos d'un bateau*).

[**navrer**] *v.t.d.* 77/12, 107/8, 231/12, etc., *blesser* ; *voir* [2] mort.

nayge *n.f.* 515/18, *neige* (*dans une comparaison* : blanche comme —).

nayns *voir* nains.

nayssance *voir* naissance.

né *p.p. de* [naistre] 1/42, 23/50, 111/18, etc., *né.*

neantmains, neantmoins *adv.* 5/47, 21/8, 30/13, etc., *toutefois, pourtant* ; ce — 15/38, 22/18, — tout cela 185/9, *malgré* (*tout*) *cela, en dépit de* (*tout*) *cela* ; — que + *ind.* 184/14, 202/17, 459/8, etc., *bien que.*

neblesse *voir* noblesse.

necessaire *adj.* 31/42, *nécessaire* ; il est — (de) + *inf.* 168/3, 222/5, *il est nécessaire de.*

necessité *n.f.* 164/22, *situation critique* ; 225/17, *misère, état de besoin* ; 489/11, *besoin* ; en cas de — 354/6, *en cas de besoin* ; (il) est de — (de) (+ *inf.*) 7/16, 72/4, 101/4, etc., *il est indispensable de* ; il est — a 61/8, *il est nécessaire à.*

nef *n.f.* 161/1, 264/2, 311/14, etc.*, navire* ; 270/6, *pièce de vaisselle en forme de navire, utilisée à table.*

negligent *adj.* 3/48, *qui n'accomplit pas son devoir.*

nenny *adv.* 131/11, 496/25, *non* ; — non 135/19, 230/16, *renforcement de la négation.*

nessance *voir* naissance.

[netoyer] 112/19, *nettoyer.*

nette *adj. au f.* 114/21, *propre, soignée* ; 134/15, *pure.*

neuf *adj.*, tout de — 220/16, *de manière à redonner l'aspect du neuf, en rénovant.*

nez *n.m.* II/R, 5/44, 379/5, etc., *nez* ; *voir* renverser.

ni(e)pce *n.f.* XLV/R, 381/18, 383/16, etc., *nièce.*

nigromance *n.f.* 173/26, *nécromancie* (*définie comme* l'art magicque).

nipce *voir* ni(e)pce.

noble (*et* tres—) *adj.* P/13, 28 (x2), etc.*, qui fait preuve des qualités supérieures attribuées à la noblesse* ; nobles gens 157/29, *nobles* ; *n.m. au pl.* nobles 3/15, 77/13 (ou *adj. ?*), *nobles.*

noblement *adv.* 3/54, 14/6, 23/62, etc., *majestueusement, avec faste.*

noblesse, neblesse *n.f.* 15/40, 24/12, 55/22, etc., *ensemble des personnes appartenant à la classe des nobles* ; 19/44, 48, 53, etc.*, qualité, condition de celui qui appartient à la classe des nobles* ; 7/7, 23/43, 38/13, etc., *ensemble des qualités attribuées à la noblesse* (*élévation morale, courage, vaillance, ...*) ; 12/17, 14/7, 104/2, etc., *faste, magnificence.*

[**noicir], [noisir**] *v.t.d.* 319/6, *noircir* ; soy — 313/11, 339/5, *se noircir* ; noircy/noirsy *p.p.* 112/19, 313/13, *noirci.*

noise, noyse *n.f.* 269/8, 492/16*, bruit, tapage* ; *voir* mener.

[1] **nom, non** *n.m.* P/1, 17, 30/28, etc.*, nom* ; avoir — 19/35, 30/29, 95/22, etc.*, se dénommer* ; au/ en/ ou — de Dieu/ Jesucrist/ du benoist et glorieux Jesus 1/47, 8/22, 14/24, etc.*, en invoquant le nom de Dieu/ Jésus Christ, en agissant selon sa volonté* ; pour et au — de qqn 30/31, *de la part de qqn, avec sa permission et en le représentant* ; a/ en son — 19/23, 37, *en son honneur* ; en son — 97/22, 181/18, *à titre personnel, personnellement* ; pour le — de 518/9, *à cause de, en l'honneur de* ; de — 93/7, 106/8, 187/23, *réputé, noble* ; 517/21, *renom, prestige* (*d'un*

royaume) ; 169/4, *réputation* (le — qu'il fut mort*, le fait d'être considéré comme mort*).

[2] **nom** *adv.* 70/27, 202/14, 311/9, 509/2 = non.

nombre *n.m.* 12/5, *nombre* ; 14/32, 34, 15/20, etc.*, grande quantité* ; estre grant — 10/15, *être nombreux* ; a/ en si grant — 13/2, 22/28, *en si grande quantité* ; sans — 376/5, *en grande quantité* ; n'estre que — 14/26, *n'avoir que le nombre pour soi.*

nombree *p.p. au f.* — de 12/10, *évaluée à.*

[**nommer**] *v.t.d.* 18/9, *utiliser le nom de* ; P/27, 15/34, 189/3, etc., *citer, mentionner* ; 317/5, *appeler, interpeller* ; — qqn + *attr.* 133/31, *conférer un titre à qqn* ; *v.t.* — qqn + *n.p.* 1/44, 45, 49, etc.*, nommer, appeler qqn par son nom* ; soy — 8/59, *s'appeler* ; *p.p. subst.* + *n.p.* 263/11, *celui qui porte le nom de* ; ung nommé + *n.p.* 381/21, 416/15, *un certain, un dénommé.*

nompareil *adj.* 179/15, *qui n'a pas son pareil* ; *n.m.* 157/50, *celui qui n'a pas son égal.*

nompas, nonpas *loc. adv.* 23/12, 27/64, 37/9, etc.*, non ... pas.*

non 453/26, 472/31 *voir* nom.

nonobstant *prép.* 36/13, 39/15, 41/5, etc.*, malgré* ; *adv.* 8/28, 155/27, 166/4, etc., *cependant* ; *loc. adv.* ce — P/24, 5/15, 407/22, etc., *malgré cela* ; *loc. conj.* — que + *subj*. 15/13, 31/44, 53/5, etc.*,* + *subj. ou. ind.* 175/10, 350/9, + *ind.* 63/2, 104/10, 125/6, etc., + *cond.* 487/8*bien que* ; ce — que + *ind.* 104/10, *même sens.*

nopces *n.f. au pl.* 1/29, 31, 33, etc., *célébration d'un mariage, réjouissances qui s'en suivent.*

nostre *dét. poss.* 1/1, 4, 7, etc.*, notre* ; *pron. poss.* 243/6, 338/3, 385/8, etc.*, même sens* ; les nostres 28/11, *nos soldats* ; *adj. poss.* 143/6, 182/13, *à nous* ; tout cecy estoit — 119/13, *on gagnait* ; la journee s'en va — 299/12, *la journée nous est favorable.*

notable (*et* tres—) *adj.* 4/22, 14/7, 107/18, etc.*, éminent, renommé.*

[**notifier**] *v.t.* 64/5, 9, *faire connaître, faire savoir* (*une décision officielle*).

nourrir *v.t.d.* 2/14, *allaiter* ; 223/11, *nourrir, entretenir* (*un sentiment*) ; nourry *p.p.,* estre — (qq part) 322/7, *avoir grandi dans tel pays et y avoir été éduqué,* 499/11, *avoir grandi dans telle région et y avoir été dressé* (*à propos d'un cheval*).

nourrisses *n.f. au pl.* 2/14, *nourrices*.

nouveau, nouvel *adj.* 21/4, 13, 82/3, etc., *nouveau* ; *empl. adv.* 424/13, *nouvellement, depuis peu* ; *loc. adv.* de — 318/15, 384/22, 507/17, etc., *depuis peu, récemment*, 498/6, *de nouveau, une nouvelle fois.*

nouveauté *n.f.* 473/14, *fait inouï.*

nouvelle *n.f.* 4/3, 7/11, 8/51, etc., *nouvelle, information* ; estre — de 7/10, *être question de.*

nouvellement *adv.* 9/14, 108/2, 147/5, etc., *depuis peu de temps, récemment.*

noyer *v.t.d.* 70/22, *noyer* (*procédé de mise à mort*) ; *v.i.* 311/15, 338/42, 442/7, etc., *mourir par noyade.*

noyse *voir* noise.

noz *pron. pers.* 28/3, 455/24, 25 = nous.

nu(d) *adj.* 114/20, 255/7, 271/28, etc., *nu* ; — de abillemens 157/21, *privé de ses vêtements* ; — en chemise 362/3, *sans autre vêtement que la chemise* ; — a — 114/22, *tous deux étant sans vêtements.*

nue *n.f.* 429/8, 431/6, *nuée, nuage.*

nuee *nf.* 467/17, 19, 21, etc., *nuée.*

nuit, nuyt, *n.f.* 1/30, 42, 14/18, etc., *nuit* ; — ne jour 9/11, *à aucun moment, jamais* ; et — et jour 519/12, *continuellement, sans cesse* ; *voir* don(n)er.

nul, nulli, null(u)y *adj. indéf.* (*en corrélation avec* ne) 2/31, 7/11, 11/10, etc., *nul, aucun* ; *en contexte forclusif* 24/20, *quelconque* ; 1/54, 8/36, *par ellipse, dans une phrase sans verbe, dans une prop. comparative* ; nulles gens 465/7, *personne* ; pour nulles riens 57/11, 266/4, *pour rien ... ne* ; *pron. indéf.* (*en corrélation avec* ne) 3/4, 24/5, 26/9, etc., *aucune personne, personne* ; — de 34/10, 65/20, 76/15, etc., *aucune personne de.*

nullement *adv.* 21/14, 56/8, 97/11, etc., *en aucune façon* ; 46/11, 112/41, 146/22, etc., *de quelque façon.*

nuyre *v.i.* — a 94/9, 360/24, 476/9, etc., *faire du tort à, faire du mal à* ; *v. impers.* — a qqn a + *inf.* 74/17, *cela fait du mal à qqn de.*

nuyt 74/17 *voir* nuyre.

o *interj.* 16/6, 19/32, 36/12, etc., *interj. servant à invoquer ou à interpeller* ; 344/12, 405/15, 493/27, *interj. traduisant une émotion vive* (*admiration, colère…*).

obbeÿ *voir* obeïr.

obeïr, [obbeÿr] *v.t.i.* — a 2/27, 74/15, 209/14, etc., *se soumettre à* (*aux ordres, aux volontés de qqn*), 343/20, *se conformer à, se plier à* ; — au coup 37/16* ; *v.i.* 3/49, *obéir.*

[obeïssance], **obeÿssance** *n.f.* 21/6, *manifestation d'obéissance* ; mettre en son — 509/16, *mettre sous la dépendance, l'autorité de qqn* (*un pays*).

obeïssant *p.pst adj.*, estre — a 288/16, *obéir à, se soumettre à.*

oblier *voir* o(u)blier.

obseque *n.m.* I/R, 2/8, 77/2, etc., *obsèques.*

obstinacion *n.f.* 217/10, *obstination.*

obstiné *adj.* 74/15, 476/10, *obstiné.*

obtemperer *v.t.i.* — a 483/17, *obéir, se soumettre à.*

[**obtenir**] *v.t.d.* 300/3, 518/10, etc., *parvenir à avoir* ; *v.t.* 10/17, *même sens.*

obvier *v.t.d.* 119/32, *éviter* ; *v.t.i.* — a 115/4, *parer à* (*des dangers*) ; *voir* prolixité.

occasion *n.f.* 31/5, 71/16, *raison* ; a l'— de 44/9, 133/5, 169/9, etc., *à cause de, en raison de* ; a celle — 10/13, 141/5, *à cause de cela* ; donner — a qqn de + *inf.* 23/8, 187/8, 360/7, etc., *donner à qqn l'occasion de* ; a quelle — 124/7, 208/17, *pour quelle raison* ; a l'— (de ce) que 321/2, 360/13, *parce que.*

occir(e) *v.t.d.* 1/19, 17/11, 19/32, etc., *tuer* ; soy — 22/30, *se tuer.*

occision *n.f.* VII/R, 77/11, 125/29, etc., *tuerie, massacre.*

occist 383/25 = *p.p. de* occir(e).

[**occuper**] *v.t.* 30/42, 134/11, 17, etc., *accuser.*

octroye, octroya *voir* ottroyer.

odourans *adj. au pl.* 448/16, *odorants.*

oeil, **oyeil**, **oyeul, ueil** *n.m. au sg.* 12/18, 33/11, 73/8, etc., *œil* ; 8/36, *regard* ; getter l'— sur 39/9, *tourner le regard vers* ; avoir l'— sur 268/10, 337/14, 496/17, *porter son attention sur, veiller sur, surveiller* ; avoir l'— a + *inf.* 133/28, *veiller à, se préoccuper de* ; dens de l'— 434/20* ; regarder entre deux — 468/9*.

oe(u)vre *n.f.* 320/6, 335/14, *action, entreprise* ; avant/ devant toute — 271/1, 377/8, *avant toute chose* ; bonne/ charitable — P/5, 423/25, *acte méritoire inspiré par la morale chrétienne et en relation avec le Salut* ; 1/3, *ouvrage littéraire* (*désigne*

Ogier en prose) ; 394/8, *action humaine considérée dans sa conformité ou sa non-conformité avec les préceptes d'une religion.*

oeuvre 96/5 *voir* ouv(r)ir.

oevre 1/3 *voir* oeuvre.

of(f)ence, offense *n.f.* 18/25, 19/10, 30/7, etc.*, offense* ; faire — a 506/9, *offenser.*

offenser, [**offencer**] *v.t.d.* 504/5, *offenser* ; *v.t.i.* — a 513/18, *même sens* ; — devers/ envers/ vers 73/30, 44, 502/7, etc., *agir mal envers, offenser.*

office *n.f.* 78/7, 310/7, 315/2, etc.*, fonction, emploi, charge* ; 301/19, *charge exercée à « l'hôtel » d'un seigneur.*

officier *n.m.* 78/21, 310/7, 316/3, *personne qui tient une charge, une fonction au nom du roi ou d'un seigneur* (*par ex. le geôlier* 316/3).

offre *n.f.* 329/19, *offre, proposition.*

offrir *v.t.* 21/11, 224/36, *offrir* ; — son gaige pour livrer bataille a qqn 500/1, *s'engager à combattre qqn* ; — son corps a + *inf.* 18/25, *faire don de son corps pour* ; soy — a 86/8, *proposer ses services à, se vouer à* ; soy — de + *inf.* 27/49, *se disposer à.*

oingn- *voir* oyndre.

oi(n)gnement, oy(n)gnement *n.m.* 229/7, 8 (x2), etc.*, onguent, baume.*

olive *n.f.* 30/9, 11, *olivier.*

olliffant *n.m.* 181/17, *éléphant.*

ol(l)if(f)lan, oriflan *n.m.* 10/18, 15/11, 22, etc.*, oriflamme.*

ombre, umbre *n.f.* 471/11, *ombre* ; en l'— de 34/3, *sous couvert de* ; soubz — de 5/41, *sous la protection de.*

omme *voir* hom.

on 318/9* = en.

onc *voir* onc(ques).

onc(ques), oncquez *adv.* 8/66, 16/8, 59/18, etc.*, jamais* ; — jamais 438/7, *renforcement de la négation.*

ongles *n.m. au pl.* 26/3, *serres* ; 228/9, 229/2, *griffes.*

onneur *voir* (h)on(n)eur.

op(p)inion *n.f.* 14/11, 49/5, 102/8, etc.*, opinion, avis* ; 20/19, 215/14, 307/12, *intention, projet* ; d'une — 102/4, *avec la même opinion/ intention, qui reste sur sa position* ; ensemble d'une — 149/1, *unis dans un même projet* ; *voir* tenir

op(p)ortunité *n.f.* 38/8, 125/7, 361/7, etc., *occasion, opportunité.*

oppresse *n.f.,* faire grant — 488/14, *infliger de mauvais traitements à.*

oppressé *p.p. de* [oppresser] 17/8, 19/8, 488/15, *accablé, oppressé* (*par les ennemis*).

oppression *n.f.* 432/14, *attaque, violence.*

opprimez *p.p. au pl.* 8/26, *accablés physiquement.*

[1] **or** *n.m.* 24/6, 94/20, 140/2, etc., *or* (*métal*) ; *voir* [espargner].

[2] **or** *adv.* 8/66, 23/23, 37/21 (*ou assurément, vraiment*), 52/5, etc., *maintenant, à présent* ; 5/4, 9/13, 10/23, etc., *maintenant* (*dans la formule conclusive d'une séquence narrative*) ; 5/1, 33/1, 39/18, etc., *maintenant* (*empl. au début d'une séquence narrative*) ; 3/42, 12/1, 14/30, etc., *à ce moment-là, alors* ; 4/19, 8/32, 143/12, *alors, donc* (*exprime la conséquence*) ; 5/46, 8/20, 84, etc., *donc* (*empl. pour renforcer l'injonction*) ; 134/11 , *éh bien* ; 3/59, 23/39, 135/10, etc., *assurément, vraiment* ; 2/21, 5/22, 8/9, etc., *cependant* ; 37/10, 123/19, 181/14, etc., *marque le futur proche* ; — bien 213/13, 248/14, 293/15, etc., — ça/sa 87/12, 112/30, 131/3, etc., — donc(ques) 212/13, 434/13, 498/3, — sus 173/31, 220/18, 243/22, etc., *fonction interjective* ; — est il vray que 10/15, 51/6, 54/13, etc., — est il ainsi que 10/17, 29/10, 90/13, etc., *or est-il vrai que* (*formules marquant le changement d'argument*).

orage *n.m.* 311/12, 338/39, *tempête* ; *voir* temps.

orailles *voir* oreille.

oraison *n.f.* 32/8, 35/11, 224/23, etc., *prière* ; soy mettre en — 13/18, 407/6, 444/4, etc., *prier.*

oratoire *n.m.* 32/8, 173/23, 502/3, etc., *oratoire, lieu destiné à la prière.*

ordinaire *n.m.*, avoir d'— de + *inf.* 102/1, *avoir l'habitude de.*

ordonerent *voir* ordonner.

ordonnance *n.f.,* 503/7, *mise en ordre (d'une procession)* ; en treshonnourable — 13/10, *en bon ordre* (*à propos d'une procession*) ; en belle/ bonne — 10/7, 12/12, 27/5, etc., *en bon ordre* (*à propos des troupes*) ; par — 425/10, *en ordre de bataille* ; faire ses ordonnances 12/15, *ranger ses troupes en ordre de bataille* ; mettre ses gens en — 103/23, *même sens* ; soy mettre en — 23/27, 460/2, *se ranger en ordre de bataille* ; 8/42, 64, *ordre, prescription* (*émanant de l'autorité*

royale) ; 365/5, *prescription, règlement* ; 170/2, *volonté* ; — de la mer 443/14, *loi à suivre quand on est en mer.*

ordonner, [ordoner] *v.t.d.* XVII/R, 104/1, 298/7, etc., *mettre en ordre de bataille* (*des troupes*) ; 174/10, *ranger* (*des navires de guerre en vue d'un départ en mer*) ; 503/4, *mettre en ordre, ranger* (*les membres d'un cortège*) ; 170/13, *aménager* (*un lieu*) ; 250/12, *organiser le gouvernement* (*d'un royaume*) ; P/8, *rédiger, composer* (*un livre*) ; — son fait 155/14, *organiser son activité* ; — qqch/ que 117/10, 124/14, 134/18, etc., *ordonner, enjoindre, exiger qqch/ que* ; 14/12, 223/2, 3, etc., *décider qqch/ que* ; 426/14, *prescrire* (*une loi*) ; 423/20, *établir, créer* (*un sacrement*) ; 113/15, 136/10, 290/6, etc., *désigner* (*qqn, pour un certain rôle*) ; *v.t.* 210/12, 466/30, *attribuer, destiner* ; *v.t.i.* — de/ sur 6/21, 8/28, 252/1, 301/19, etc., *prendre une décision/ des dispositions au sujet de* ; — a qqn a + *inf.* 76/12, *enjoindre à qqn de faire qqch* ; — (a qqn) (a/ de) + *inf.* 3/55, 13/9, 19/13, etc., *ordonner* (*à qqn*) *de* ; *v. impers.* il est ordonné 67/10, 128/8, 427/3, *il est décidé* ; (il) est ordonné que/ (de) + *inf.* 374/26, 422/19, 503/8, *il est ordonné* (*de + inf./ que*) ; ordonné *p.p.* 77/4, *conforme au cérémonial* ; *voir* cas, estat.

ordre *n.f.* 23/27, *règle instituée* ; par — 425/9, *de façon ordonnée* ; mettre en — 10/5, *ranger* ; donner — a qqch 360/15, 361/19, *prendre les dispositions nécessaires en ce qui concerne qqch* ; 423/14 (1ère occ.), 19, 22, etc., *sacrement* ; — de prestre/ prestrise 423/14, 15, *sacrement d'ordination, ordre de prêtrise* ; — de mariage 423/14, *sacrement du mariage* ; — de chevalerie 423/14, 22, *ordre de chevalerie.*

oreille, **[oraille]** *n.f.* 37/3, 148/3, 428/21, etc., *oreille* ; prest(r)er l'— a 8/6, *apporter une oreille complaisante à,* 454/15, 517/10, *écouter avec attention, avec bienveillance* ; avoir pres ses oreilles 148/3, *avoir tout près de soi* ; ne reposer que des oreilles 403/5*.

orgueil *n.m.* 4/1, 7/17, 8/73, etc., *orgueil.*

orgu(e)il(l)eux *adj.* 5/10, 6/18, 8/31, etc., *orgueilleux, arrogant* ; *n.m. au pl.* 7/19, 20, *personnes orgueilleuses.*

oriental(l)es *adj. au f. pl.* 19/40, *situées vers l'Est* ; 23/63, *d'Orient.*

oriflan *voir* ol(l)if(f)lan.

orphelin *n.m.* 3/58, 423/25, *orphelin* ; *adj.* 109/7, *même sens.*

orra, orrez *voir* ouir.

orreur *voir* (h)orreur.

os, oz *n.m. au pl.* 179/17, 369/9, 516/11, *os.*

oser *v.t.* — + *inf.* 15/15, 36, 16/28, etc., *avoir le courage de* ; 59/3, 81/27, 184/12, etc., *se permettre de* ; 76/6, 108/37, 146/22, etc., *pouvoir* ; osé *p.p. adj.* 113/17, 172/9, 10, etc., *téméraire.*

ost *n.m.* 3/13, 8/58, III/R, etc., *armée, troupe armée.*

ostage *voir* (h)ostage.

[1] oste 95/11, 13, 266/11, etc. *voir* (h)oste.

[2] oste 351/23 *voir* oster.

ostel *voir* (h)ostel.

oster *v.t.* 18/15, 30/7, 123/12, etc., *enlever, ravir, dérober* ; VII/R, 280/28, 285/6, etc., *enlever, retirer* ; — la vie du corps a/ de 39/3, 45/20, 90/27, *faire mourir* ; 28/14, 351/23, *écarter, faire disparaître* (*un sentiment négatif*) ; 189/4, 407/23, *écarter* (*une personne d'une autre*) ; — son courage de 55/26, *s'éloigner, s'écarter de* ; — de 18/19, 155/23, 507/3, etc., *écarter, libérer d'une situation défavorable, d'un état indésirable* ; — de ses propos 369/16* ; soy — de 5/34, *s'éloigner de* (*d'un danger*) ; osté *p.p.* — + *subst.* 98/2, *excepté, en dehors de* ; *voir* teste.

ote 470/14, ostesse *voir* (h)o(s)te.

ottroyer, [**octroyer**] *v.t.* 30/21, 31/35, 59/21, etc., *accorder* (*par faveur*).

[1] **ou** *conj. de coord.* 4/7, 8/83, 16/3, etc., *ou.*

[2] **ou** *pron. rel.* 1/43, 3/38, 5/8, etc., *où.*

[3] **ou** *adv. interr.* 26/8, 11, 60/2, etc., *où.*

[4] **ou** *conj. de sub.* 7/6 (2nde occ.), *tandis que, alors que.*

[5] **ou** 30/58, 38/3, 70/31, 354/19, 465/3, 465/3, 516/9 (?) = en + le.

[6] **ou** 30/41= a + le ; 70/30, 465/3 = a + le *ou* en + le.

[7] **ou** *prép.* 38/3, *avec, au moyen de* (*cf.* FEW, s.v. apud, *XXV/1, 62/2*).

ouant 170/5, 475/21 *voir* ouir.

o(u)blier *v.t.d.* 2/16, 53/13, *négliger* ; 11/15, 21/15, 57/2, etc., *oublier, ne plus penser à, ne plus tenir compte de* ; soy — de + *inf.* 521/2, *oublier de.*

oubly *n.m.,* mettre en — 26/5, 182/3, 451/21, *oublier, ne plus penser à.*

oudit P/27 = en + ledit.

ouir, **ouyr** *v.t.d.* P/14, 20, 1/17, etc., *entendre, écouter* ; ainsi que/ ainsi comme/ comme (vous) orrez (cy aprés) 5/51, 34/9, 162/9, etc., *adresse du narrateur au lecteur/ auditeur pour annoncer un point du récit* ; *voir* partie.

ou(l)tra(i)ge *n.m.* 6/6, 8/13, 30, etc., *outrage* ; 90/25, 97/2, *paroles violentes, offensantes* ; 467/11, 481/4, *actes de violence.*

ou(l)trager *v.t.d.* 81/28, 29, 111/21, etc., *offenser.*

ou(l)trageu(l)x, **oultregeux** 5/40, 208/14, 272/3, etc., *insolent* ; 5/42, 361/23, *démesuré, offensant* ; 6/12, 16, 169/2, *qui commet des offenses, cruel* ; 6/14, 15, 357/5, *cruel, marqué par des actes inadmissibles* ; 163/29, *violent.*

oultrance *n.f.*, a — 125/17, *en faisant preuve d'une violence extrême*, 189/2, *jusqu'au bout, jusqu'à la défaite totale de l'adversaire* ; navré a — 254/3, *blessé à l'extrême.*

oultre *adv.* 19/11, 55/7, 74/10, etc., *en outre* ; en — 49/4, 129/7, 333/3, etc., *de plus* ; plus — 5/12, (*bien*) *davantage* ; tout — 15/24, 23/45, 37/15, etc., *de part en part* ; cheminer — 445/2, passer plus — 334/5, *avancer encore* (*plus loin*) ; passer (tout) — 66/42, 284/15, 291/2, *traverser de part en part* (*le corps à l'aide d'une épée*), 396/12, *traverser sur toute la longueur* (*un espace*), 159/9, *traverser* (*un cours d'eau*), 138/4, 295/13, 405/5, 419/24, *aller au-delà de l'endroit où a eu lieu le contact entre les deux guerriers lancés l'un contre l'autre,* 243/18, *dépasser* ; passer — mer XXXIII/R, *traverser la mer* ; percer — 14/55, *transpercer* ; tirer — 85/7, *continuer sa route* ; *prép.* 94/18, *en plus de* ; — la volunté de 457/7, *au-delà/ à l'encontre de la volonté de* (*qqn*) ; *voir* mer.

oultregeux *voir* ou(l)trageu(l)x.

oultreplus *adv.* 2/35, 30/63, 76/10, etc, *de plus, outre cela.*

ouoit *voir* ouir.

ouquel P/19, 35/13, 431/20 = en + lequel.

ouvert *voir* ouv(r)ir.

ouverture *n.f.*, faire — a 96/3, 178/16, *laisser entrer* ; faire — a qqn de qqch 485/13, *révéler qqch à qqn* (*un secret*).

ouvir *voir* ouv(r)ir.

ouvrage *n.m.* 447/6, *ouvrage, objet confectionné* ; 422/6, *mise en œuvre, façon* ; 80/6, *métaphore pour désigner l'enfant d'une personne.*

[ouvrer] *v.t.i.* — a qqch 151/10, *œuvrer à qqch* ; ouvré *p.p.* 33/5, 390/21, 422/6, etc., *ouvragé, travaillé* ; 391/8, *accompli.*

ouv(r)ir *v.t.d.* 204/13, *ouvrir, écarter* ; 58/6, 59/7, 151/15, etc., *ouvrir (une porte)* ; 261/7, *ouvrir la serrure* (*d'un coffre contenant un trésor*) ; *v.t.* 96/5, *ouvrir* (*la porte à qqn*) ; — les parolles a qqn de qqch 206/11, *commencer à parler à qqn de qqch* ; *v.i.* 114/5, 151/17, 271/4 (1ère occ.), *ouvrir la porte* ; — le passage a 140/15, *faire passer* ; ouvert *p.p. adj.* (tout) — 132/10, 280/8, *dont la porte est ouverte* ; *voir* court, matiere.

ouy *adv.* 24/21, 27/48, 30/17, etc., *oui.*

ouyr *voir* ouir.

oyeil, oyeul *voir* oeil.

oy(n)gnement *voir* oi(n)gnement.

oyndre, [**oindre**] *v.t.d.* 233/3, 255/6, 8, etc., *oindre, enduire d'un onguent.*

oyseux *adj.* P/5, *inactif, oisif.*

oysif *adj.* 153/11, *inoccupé, oisif.*

oysiveté *n.f.* P/3, 12, *inactivité, oisiveté.*

oÿsse, oÿt *voir* ouir.

oz 179/17 *voir* os.

ozé *voir* oser.

pa 124/2 *voir* pas.

paches *voir* pa(s)ches.

paciemment, pasciamment *adv.* 23/7, 88/4, *patiemment.*

pacification *n.f.* 265/9, *paix* ; mettre en — 168/19, *pacifier.*

pacifié 338/31 = *p.s. p1 de* pacifier.

pacifier *v.t.d.* 338/31, *rétablir la paix dans une ville* ; *v.i.* — avec 523/18, *faire un accord avec* ; pacifié *p.p.* 190/21, *ayant rétabli la paix* (*pour qualifier une personne*).

pafait *voir* pa(r)fait.

page *n.m.* 219/9, 267/2, *jeune garçon de famille noble, attaché au service d'un seigneur.*

paien, payen, [paian], [payan] *n.m.* T/2, 1/16, II/R, etc.*, païen* ; *adj.* 1/28, 19/22, 20/4, etc., *païen.*

paier, payer *v.t.d.* 245/13, 284/8, 290/7, 308/7, etc., *payer* ; 477/24, *rembourser* ; 369/13, *récompenser* ; 22/5, 82/20*, subir les conséquences de qqch, le payer* ; *v.i.* 477/5, *payer* ; *voir* escot.

paillard, paillart *n.* 59/11, 81/33, 98/4, etc., *terme d'insulte* ; paillarde *adj. au f.* 391/8, *débauchée.*

paillardement *adv.* 391/7, *d'une manière débauchée.*

pain *n.m.* 73/25, 155/17, 156/3, etc., *pain* ; mettre au — et a l'eaue 380/10, *mettre au pain et à l'eau, au régime carcéral.*

paine, peine, peyne, poine *n.f.* 74/8, 93/8, 171/5, etc.*, souffrance, dommage* (*infligé ou subi*)*, difficulté* ; a — 17/14, 386/2, 393/8, etc.*, avec difficulté*, 17/7, 10, 477/28, *tout juste, presque pas* ; a grant — 65/30, 342/9, 427/22, etc., *avec grand'peine* ; 327/26, 481/20, 484/1, *efforts* ; prendre — 313/8, 349/6, *se donner du mal, faire des efforts* ; mettre — de + *inf.* 173/30, 518/2, mettre grant — a + *inf.* 3/63, soy mettre en — de + *inf.* 419/2, prendre — pour + *inf.* 1/13, *se donner du mal pour* ; avoir assez de — de + *inf.* 389/3, *faire tout son possible pour* ; donner/ faire tant de — a qqn 173/23, 186/7, 237/4, *donner du fil à retordre à qqn* ; 357/17, *châtiment* ; 184/5, *travail, tâche* ; en/ sur — de (+ *inf.*/ qqch) 93/10, 173/10, 177/3, etc.*, au risque de, sous peine de* (*encourir telle punition*) ; sur — de la vie 65/22, *au risque de perdre la vie* ; mourir en la — 335/18, *mourir à la tâche* (*i.e. au combat*) ; *voir* perdre.

paireille *voir* pareil.

païs *voir* paÿs.

paisible *adj.* 174/24, 307/14, 513/12, *pacifié, sans perturbation* (*à propos d'un lieu*) ; 308/10, 437/2, 449/13, etc., *maître de soi et de la situation, sans menace ennemie* ; 327/17, 498/7, *calme* (*à propos d'un cheval*).

paisiblement *adv.* 19/42, 45/16, 151/13, etc., *calmement, sans trouble ni violence* ; 56/6, *sans contestation* ; 146/11, *dans le calme* ; 307/14, *paisiblement.*

[**paistre**] *v.t.d.* 163/13, *brouter.*

paix *n.f.* 1/21, 3/22, 41/11, etc., *paix* ; faire — 154/17, *se réconcilier* ; faire sa — 112/14, 187/4, *obtenir la paix* ; laisser (vivre) en — 94/4, 190/23, 495/18, *laisser tranquille, ne pas importuner*.

palais, **palays, palois** *n.m.* 2/10, 41, 3/33, etc., *palais, ou bien salle principale d'un palais.*

palet *n.m.,* d'un get de — 16/29, *de la longueur d'un jet de palet.*

palle *adj.* 514/2, *pâle.*

palois *voir* palais.

[1] **pan** *n.m.* 267/15, 296/8, *pan, mesure de longueur valant à peu près 25 cm.*

[2] pan 267/15 *voir* pa(o)n.

panons *n.m. au pl.* XVII/R, *étendards terminés en pointe, fixés à l'extrémité des lances des simples chevaliers qui servent sous la bannière d'un chevalier banneret.*

pa(o)n *n.m.* 267/15, 361/13 (x2), *paon (mets).*

paonnet *n.m.* 81/17, 20, *pion au jeu des échecs.*

pa(o)ur *n.f.* 1/38, 14/53, 31/20, etc., *peur* ; de/ pour — de IV/R, 15/41, 187/1, etc., *dans la crainte de, par crainte de* ; de — 435/8, *sous l'effet de la peur* ; de — que + *subj*. 66/26, 432/14, + *ind* 144/9, *de peur que.*

papal *adj.* 72/5, 16, *du pape* ; *voir* si(e)ge.

pape *n.m.* T/2, 1/15, 8/53, etc., *pape.*

papier *n.m.* 60/10, 61/1, *papier.*

par *adv. d'intensité exprimant le degré fort,* 119/7, *avec une telle violence* ; *loc. adv.* — tout 4/31, 75/1, 101/7, etc., *partout* ; *voir* ainsi, avant, dessus, devers, toutef(f)ois.

par 7/3, 43/5, 105/10, etc., *voir* par(t).

[**parachever**] *v.t.d.* 339/22, *achever.*

paranté *voir* parenté.

parc *n.m.* 27/28, *enclos* (*pour brebis*).

parce que *loc. conj.* 436/14-15, *parce que.*

pardeça *adv.* 38/11, 87/12, 89/8, etc., *ici, de ce côté-ci, dans ce pays-ci.*

pardoint *voir* pardonner.

pardon *n.m.,* demander/demender — (a) 20/23, 131/6, 476/7, 524/6, requerir — a 8/3, 20/21, 129/15, etc., *demander pardon à* ; faire — a 30/7, *pardonner.*

pardonner *v.t.d.* 225/5, 11, *pardonner* ; *v.t.* 19/10, 95/28, 130/14, etc., *même sens* ; *v.t.i.* VI/R, 74/9, 95/26, etc., *même sens* ; pardonnez moy 168/7, 335/1, 472/27, etc., me pardonnez 369/16, 388/34, *excusez-moi.*

pardroit *voir* perdre.

pardurable *adj.* 352/5, 376/21, *éternel.*

pardurablement, perdurablement *adv.* 449/28, 526/42, *éternellement, perpétuellement.*

pareil, **[paireil]** *adj.* 23/63, 32/7, 92/17, etc., *pareil* ; non — 296/5, *incomparable, sans égal* ; *n.* 39/12, 53/4, 63/3, etc., *personne ou chose comparable* ; n'avoir son — 155/5, *être sans égal, incomparable* ; *loc. adv.* 111/17, *d'une façon identique, comparable à.*

pareillement *adv.* 8/80, 14/37, 69/7, etc., *pareillement, de la même façon.*

parement *n.m.* 371/12, *ce qui fait le prestige de qqch* (*ici, d'un royaume*).

parent *n.m.* 1/29, I/R, 2/3, etc., *parent, membre de la famille.*

parentaige *n.m.* 525/5, *parenté.*

parenté, paranté *n.* 19/2, 124/8, 270/16, etc., *parenté, famille.*

[**parer**] *v.t.d.* 38/20, *éviter, se protéger de* (*un coup*) ; paré *p.p.* 3/54, 157/58, 60, etc., *décoré.*

parfaire *v.t.d.* 30/1, 45/13, 51/9, etc., *accomplir, mener à bien* ; 78/24, 426/10, *réaliser pleinement* (*son « hommage », ses volontés*) ; 251/12, *mener à un état de perfection, de parfait accomplissement* (*une personne en tant que chevalier*) ; — le champ 426/7, *terminer, livrer jusqu'à son terme un combat.*

pa(r)fait, [**parfaict**] *adj.* 51/18, 412/4, *qui atteint la perfection morale* ; — en 23/49, 42/17, 386/9, etc., *qui possède au plus haut degré telle qualité* ; 386/17, *qui dépasse tous les autres par ses qualités* ; 410/11, *dépourvu de tout défaut* ; 525/13, *intégral* ; *n.m.* 395/23, *intégralité.*

parferoit *voir* parfaire.

parfin *n.f.*, a/ en la — 261/8, 460/11, 492/14, *à la fin.*

parfont *n.m.*, au — de 353/13, *au fond de, dans les abîmes de.*

parfournir *v.t.d.* 4/24, 208/5, 337/3, *accomplir, mener à son terme* , *voir* promesse.

parjure *n.m.* 43/6, 132/15, *parjure, traître.*

parjurement *n.m.* 8/30, 135/16, *violation d'un serment.*

parjurer (soy) 496/14, 512/16, *violer un serment, se parjurer* ; se — contre 73/20, *violer un serment qu'on a fait à* (*qqn*).

parlamenter, parlementer, perlamenter *v.t.d.* — paroles 55/2, *négocier* ; *v.t.i.* — a/ avec 30/19, 117/2 (x2), etc., *discuter avec* ; *v.i.* 523/9, — ensemble 390/3, 408/22, *discuter* ; 506/3, *délibérer.*

parlement *n.m.* 122/8, 157/54, 204/15, etc., *conversation* ; en ce parlement que tenoient les deux champions 37/1, *pendant que les deux champions s'entretenaient ainsi* ; 70/18, *propos tenus* ; avoir plusieurs parlemens 453/28, *échanger plusieurs propos* ; tenir long — 11/5, *parler longtemps* ; 112/39, *conseil* ; tenir son — 3/42, 80/1, 206/5, etc., *tenir son conseil* ; *voir* delaisser.

parlementer *voir* parlamenter.

parler *v.t.i.* — a 5/9, 14, 7/11, etc., *parler à* ; — de 3/42, 5/5, 45/20, etc., *parler de* ; — a qqn de qqch 49/23, *parler à qqn de qqch* ; *v.i.* 6/7, 8, 30/16, etc., *parler* ; vous parlez tres bien 481/18, *vous avez raison* ; 215/6*, *exprimer sa pensée* ; *inf. subst.* 3/64, 8/81, 506/15, *parole, discours* ; 73/15, *récit* ; *voir* beau, doulx, gros, mot, recouvrer, trouver.

parlui *voir* parçoy.

parmet *voir* permettre.

parmy *prép.* 14/3, 17/11, 23/24, etc., *parmi, au milieu de.*

[paroistre] *v. impers.* 239/9, 255/9, *paraître, se voir.*

parol(l)e *n.f.* 2/32, 5/39, 7/16, etc., *parole*(*s*), *propos* ; achever/ finer/ finir sa/ ses parol(l)e(s) 4/5, 32, 10/22, etc., metre fin a ses parolles 413/1, *achever de parler* ; entrer en paroles 135/3, *commencer à parler, entamer la conversation* ; entrer en paroles de 206/3, *se mettre à parler de* ; entrer en paroles avecques qqn de qqn 206/6, *entamer une conversation avec qqn au sujet de qqn* ; tenir grant — 21/9, *parler beaucoup, faire de longs discours* ; prendre la — 316/4, 327/6, 347/1, etc., *prendre la parole* ; reprendre le — 347/11, *reprendre la parole* ; trencher — 330/21, *interrompre* ; — si avant en parolles 210/3, *développer une discussion, un raisonnement* ; avoir quelques paroles avecques 20/5, *s'entretenir avec* ; tenir en parolles 517/9, entretenir en parolles 482/15, *parler à*; estre toujours de ces parolles 214/27, *tenir toujours le même discours* ; estre de deux parolles 224/1, *tenir un double langage, ne pas tenir ses engagements, ne pas être loyal* ;

croire de sa simple — 394/6, *croire sur parole* ; 324/4, 452/19, *voix, manière de s'exprimer* ; entendre a la — 407/27, *reconnaître* (*qqn*) *à sa voix* ; a ceste/ ces parol(l)e(s) 16/25, 19/34, 23/1, etc., *alors* ; *voir* abreg(i)er, doulx, gros, ouv(r)ir, parlementer.

parquoy *adv.* 1/3, X/R, 263/15, etc., *c'est pourquoi* ; *adv. interr.* 20/8, *pourquoi* ; *pron. rel.* 68/7, 124/13, *par lequel* ; *n.m.* faire a qqn le — 254/14, 450/16, *donner à qqn les raisons* (*de faire qqch*).

parsoy *voir* parçoy.

parsser *voir* passer.

par(t), ppart *n.f.*, 11/15, *endroit* ; 384/21, *origine, pays* ; quelque — 86/4, 467/15, *quelque part* ; nulle — 338/32, *nulle part* ; au(l)tre — 105/20, 109/10, 190/22, etc., *ailleurs* ; 14/55, 399/30, 497/4, *côté* (*parfois au sens de camp*) ; celle — 25/33, *de ce côté-là, là* ; d'au(l)tre — 66/2, 163/23, 192/16, etc., *d'autre part, en outre* ; de l'autre — (de) 35/17, 18, 38/18, etc., *de l'autre côté* ; d'une — et d'autre XVII/R, 273/18, 403/19, *de chaque côté* ; d'une — … d'/de l'autre 120/26, 138/21, LI/R, *d'un côté ... de l'autre* ; de — en — 68/12, *de tous côtés* ; de/ en toutes pars 108/8, 349/16, 372/2, *de tous côtés, en tous lieux, de partout* ; des deux pars 431/10, *des deux côtés* ; tant d'une — que d'autre 300/1, *d'un côté comme de l'autre* ; quelle — 158/19, 242/6, 253/6, etc., *de quel côté, où* ; *loc. adv.* a — 1/43, *isolé, écarté,* 54/11, 135/17, 522/13, *à l'écart, séparément*, 419/21, *un à un, l'un après l'autre,* 461/10, *distinct* ; tirer a — / appart 2/26, 54/11, 70/11, etc., *s'isoler avec* ; faire reculler a — 336/4, *attirer* (*qqn*) *en arrière pour s'isoler* ; *loc. prép.* a — 490/13, *à côté de* ; a — çoy/soy 88/2, 147/5, *à l'écart, seul*, 7/3, 105/10, 106/4, etc., *seul à seul avec soi-même, en son for intérieur*, 43/5, 155/25, 156/1, etc., *à voix basse, pour soi-même* ; 190/17, 443/13, 15, *part, portion* ; la plus (grant) — (de) 20/2, 27/16, 107/1, *la plus grande partie* (*de*) ; sa — 137/6, 13, *sa portion au Paradis, son salut éternel* ; de — 362/29, *par* ; de la — de VIII/R, *au nom de* ; de ma/ vostre — 214/16, 338/20, *en ce qui me/ vous concerne* ; avoir — en 141/5, *participer à* ; qu'il te plaise me prendre de ta — 442/14, *qu'il te plaise d'être de mon côté, et donc de m'être favorable.*

part 15/51, 30/46, 311/1, etc., *voir* partir.

partement *n.m.* 10/23, *départ* ; faire son — 356/23, *partir*.

[**participer**] *v.t.i.* — *de* 510/6, *prendre part à* ; *adj. vbal* estre participant de 499/13, *même sens.*

particuliers *adj. au pl.* 353/3, *qui leur sont propres.*

partie, partye *n.f.* 42/13, 45/5, 66/42, etc., *partie, fragment* ; 29/8, *partie* (*temporelle*) ; 441/19, *lieu, région* ; *au pl.* 19/26, 40, 41, etc., *pays, régions* ; vers celle — 374/21, *de ce côté-ci, par ici* ; d'autre — 73/16, *en provenance d'ailleurs* ; chacun de sa — 526/19, *chacun de son côté* ; de toutes les parties 181/5, d'une — et d'aultre 182/5, *de tous les côtés* ; tant de l'une — que de l'autre 72/14, *d'un côté comme de l'autre* ; ne d'une — ne d'autre 47/3, *ni d'un côté ni de l'autre* ; 14/3, 181/3, 190/1, etc., *camp* ; — adverse 190/5, adverse — 403/22, *camp adverse* ; de l'une — et de l'autre 181/2, d'une — et d'autre 185/4, des deux parties 104/1, tant d'une — que d'au(l)tre 21/6, 71/15, *dans les deux camps* ; de l'autre — 434/3, *de l'autre côté, dans l'autre camp* ; 54/13, 265/8, *époux, épouse* ; de la — de 25/18, 61/8, 494/7, 496/2, *au nom de, de la part de* ; en — 217/10, *partiellement* ; ouyr — 59/16, *entendre le témoignage de la défense* ; 377/4*.

partir *v.t.d.* 53/11, *partager* ; — le cueur 5/3, *fendre le cœur* ; *v.i.* 3/13, 4/22, 5/5, etc., *partir* ; — de 4/8, III/R, etc., *s'en aller de,* 255/11, *provenir de* ; soy — (de) 2/39, 15/51, II/R, etc., *s'en aller de* ; *v. impers.* 30/46, 331/11, *provenir* ; *inf. subst.* 333/10, *départ* ; jamais ne partira de ma bouche 336/10, *jamais* [*son nom*] *ne sortira de ma bouche* ; *voir* [geu].

[1] party 5/3, 22/1, 28/12, etc. *voir* partir.

[2] **party** *n.m.*, faire a qqn un tel — que 329/14, *faire à qqn une proposition telle que.*

partye 185/4, 433/24 *voir* partie.

parve(r)nir *v.i.* 27/42, 262/1, 462/1, *arriver qq part, atteindre un lieu* ; — a 46/6, 484/2, *atteindre, obtenir* ; — a son intencion 386/18, — a leurs fins 469/23, *arriver à ses fins.*

parvers, pervers *adj.* 6/20, 66/46, 378/5, 6, *mauvais.*

pas *n.m.* 189/10, *mort* ; 520/8, *action militaire* ; sur ce — 474/18, *à cet instant* ; *voir* passer, tenir.

pa(s)ches *n.f. au pl.* 59/5, 170/12, 356/13, etc., *accords.*

pasciamment *voir* paciemment.

pascience *n.f.* 5/16, *patience* ; avoir — de + *inf.* 90/33, *avoir la patience de.*

pasmer *v.i.* 3/62, 224/21, 225/9, etc., *s'évanouir* ; *voir* cheoir.

passage *n.m.* 477/3, *endroit prévu pour passer* (*une rivière*) *moyennant un droit* ; 82/28, 140/13, 15, *action de passer, de traverser un lieu* ; garder les passages 387/11, 388/14, 20, *garder, surveiller les voies d'accès* (*d'une ville*) ; 85/6, 218/5, *épisode, moment difficile* ; 399/37, *circonstance* (*difficile*) ; *voir* bouscher, ouv(r)ir, prest(r)er.

passagier *n.m.* 477/4, 8, *personne qui fait traverser une rivière et qui perçoit un droit de passage.*

passe temps *n.m.* 3/39, 41, 48/1, etc., *distraction, divertissement.*

passé 291/2 = *p.s. p1 de* passer.

passer, parsser *v.t.d.* 25/17, 27/18, 28/4, etc., *traverser* (*un cours d'eau*) ; — la mer/ l'eaue 62/1, 294/6 ; — (tout oultre) 17/12, 396/11, 12, *traverser* (*l'espace qu'occupe une armée*) ; 237/2, *passer, franchir* (*un espace*) ; 333/8, *sortir de, franchir le seuil de* ; — le chemin 490/13, *continuer son chemin* ; — tout au travers 128/13, *traverser de part en part* ; — le temps 3/32, 5/35, 388/42, 513/14, *se distraire* ; 29/7, 63/7, 126/5, etc., *laisser s'écouler* (*le temps, la nuit*) ; — la nuyt 281/4, *subsister au-delà de la nuit* ; — une journee a + *inf.* 457/13, *passer une journée à* ; faire — le temps aux dames 449/31, *se distraire auprès de dames* ; 47/4, 74/6 (x2), 85/4, etc., *surmonter* (*sa peine, son courroux*) ; 509/23, *accorder* (*des terres*) ; 442/8, 489/14, *surmonter* (*un péril*), *y échapper* ; — le pas 189/10, *mourir* ; — (une lance) parmy/ tout au parmy/ tout au travers/ (tout) oultre du/ le corps 15/29, 68/15, 144/12, etc., *transpercer le corps d'une lance* ; — dessoubz le taillant/ trenchant de son espee 104/14, 121/9, *passer au fil de l'épée* ; 433/9* ; *v.t.i.* grant joye lui passa parmi le cueur 438/7, *une grande joie parcourut son cœur* ; *v.i.* 34/7, 110/9, 140/14, etc., *aller* (*qq part*) ; 95/6, 12, 128/27, etc., *avancer* ; 164/18, aller — 472/17, *passer par là* ; 35/1, 67/4, 8, *traverser, franchir* (*une rivière*) ; — par 87/8, 158/13, 374/9, etc., *traverser, franchir* (*un lieu, un espace*) ; — par le chemin 163/10, *emprunter le chemin* ; — par dessus 238/12, *passer par-dessus* (*un adversaire, au cours d'un combat*) ; — par

dessoubz la main de 104/21, 120/24, *être victime des coups de* ; 337/4, 440/1, 485/8, *cesser d'être, être terminé* ; 3/31, 44, 452/4, *s'écouler* ; soy — 42/2, *traverser, franchir (un cours d'eau)* ; 63/9, 249/4, 257/6, etc., *s'écouler, se dérouler* ; 99/4, *cesser d'être* ; soy — de 214/26, *s'abstenir de, se privre de* ; passé *p.p.* 468/24, *achevé, dépassé* (*à propos d'un délai*) ; au/ du temps — 23/15, 474/18, 478/10, 526/33, le temps — 474/12, *jadis* ; au temps — que 478/8, *à l'époque lointaine où* ; n ans sont passez 153/3, sont n ans passez 210/13, 472/21, passé/ passez sont n ans 468/10, 470/5, 22, sont passez n ans 481/22, passé n ans 478/29, *depuis n ans* ; devant qu'ils fussent n jours/ mois passez 78/5, 190/27, *en moins de n jours/ mois* ; avoir n ans passez 481/21, 24, *être âgé de n ans* ; ce/ le coup — 38/21, 296/9, *ce/ le coup surmonté* ; passant/passent *p.pst* 119/25, *qui passait par là* ; *gér.* en — 279/15, 442/25, *sur le passage* ; *voir* oultre.

passion *n.f.* 8/23, *souffrance et supplice* (*endurés par Jésus Christ*).

pastoureaux *n.m. au pl.* 224/35, *bergers.*

patenostre *n.f.* 489/2, *prière du Notre Père.*

patez *n.m. au pl.* 478/22, *pâtés, gâteaux.*

paticier *n.m.* 478/23, *pâtissier.*

patriarche *n.m.* 509/13 (x2), 20, *évêque* (*de Rome*).

paulme *n.f.* 144/6, 239/19, *unité de mesure* (*ici pour mesurer la profondeur des plaies*).

paur *voir* pao(u)r.

pavillon *n.m.* 30/14, 25, 31/43, etc., *tente militaire* (*svt coord. à* tentes *et/ ou* trefz).

payans, payen *voir* paien.

payer *voir* paier.

payment, [payement] *n.m.* 82/20 (*métaphore*), 344/12, *ce qui est payé.*

paÿs, **païs** *n.m.* 1/25, 2/7, 17, etc., *pays, territoire* ; 73/13, 132/12, 162/15, etc., *province, région* ; le grant — de mer 174/12, *la grande surface de mer* ; *voir* plat.

peau *n.f.* 18/13, *vie.*

peché *voir* pech(i)é.

[**pecher**] *v.i.* 506/12, *commettre un péché.*

pecheur *n.m.* 135/17, 234/5, 368/22, etc., *pécheur.*

pech(i)é *n.m.* 119/37, 234/5, 423/22, etc., *faute au sens religieux* ; 224/29, 30, *péché originel* ; avoir — de 46/10, *être responsable de* (*une erreur*), *être fautif de* ; estre grant — 433/2, *être une faute grave* ; — de fornication 423/21, *péché de la chair.*

peine, peyne *voir* paine.

pellé *adj.* 220/22, *pelé, qui a perdu ses poils (à propos d'un cheval).*

pel(l)erins *n.m. au pl.* 119/28, 36, 44, etc. , *pèlerins* ; *voir* Amis et Miles.

pencerent *voir* [1] penser.

pendant *prép.* 14/16, 54/1, 205/1, *pendant* ; — ce temps 2/21, 173/1, *pendant ce temps* ; *loc. adv.* ce — 27/57, 75/1, 128/14, etc., *pendant ce temps* ; ce temps — 252/1, 266/5, *entre-temps* ; *loc. conj.* ce/se — que 11/4, 19/19, 26/1, etc., *dans le même temps que* ; ce temps — que 469/1, *tandis que.*

pendre *v.t.d.* 42/11, 44/8, 48/5, etc., *mettre à mort par pendaison* ; 168/6, *pendre au moyen d'une corde* (*un corps, mis à mort*) ; *v.i.* 37/19, 224/18, 231/15, etc., *être suspendu* ; 157/48, 437/14, *suspendre* (*au cou un bouclier ou un cor*) ; 475/6, 483/3, 514/2, *pencher, s'affaisser* ; pendans *p.pst au pl.* cheveulx — jusques a terre 24/7, *cheveux qui descendent jusqu'à terre.*

penenceaux *n.m. au pl.* 174/14, *banderoles avec des armoiries, petits étendards en longueur.*

penitance, penitence *n.f.* 157/24, 234/5, 453/6, etc., *pénitence.*

pennades *n.f. au pl.* 35/2, *voltiges* (*d'un cheval*).

pensee *n.f.* 368/24, 395/25, *ce que l'on pense* ; 135/17, *façon de penser* ; 310/15, 506/13, *intention* ; avoir em — 349/13, *avoir à l'esprit* ; avoir em/en — de + *inf.* 208/8, 335/27, *avoir l'intention de.*

pensement *n.m.* 36/17, 143/15, 365/16, etc., *pensée* ; 506/18, *méditation, réflexion* ; avoir — de 451/19, *penser à* ; estre en — de + *inf.* 485/2, *penser ou bien avoir l'intention de* ; avoir — de 215/13, 403/2, *avoir de l'inquiétude au sujet de, se soucier de* ; avoir — comment 5/1, *se préoccuper de savoir comment* ; 185/1, 251/1, 437/5, *intention* ; prendre — pour 50/13, *s'inquiéter pour* ; avoir grant — a son cœur 407/13, *être grandement inquiet.*

pensens *voir* [1] penser.

[1] **penser, [pensser], [pencer]** *v.t.d.* 5/46, 66/1, 185/5, etc., *imaginer, se représenter* ; 59/3, *imaginer, concevoir* (*une trahison*) ; — que 153/17, 349/5, 392/16, *avoir en*

l'esprit que, 27/25, 66/39, 345/4, etc., *imaginer que,* 159/4, 160/7, 217/9, etc., *tenir pour vrai que*, 256/4, 271/10, 495/13, *réfléchir à ce que,* 402/7, 8, *savoir que* ; — comme 335/9, 362/28, 387/15, etc., *réfléchir à la manière dont* ; — si 446/17, *réfléchir pour savoir si* ; — + *inf.* 3/4, 59/22, etc., *croire, penser*, 97/11, 154/21, 155/14, etc., *avoir l'intention de* ; *v.t.i.* — a 4/1, 53/16, 59/18, etc., *penser à, avoir en l'esprit,* 55/8, 271/13, 423/27, etc., *réfléchir à,* 136/1, 3, 343/8, etc., *se préoccuper de* ; — a soy mesmes 157/14, *être absorbé dans ses pensées* (*douloureuses*) ; ne pas — a 92/13, 306/3, 323/14, *ne pas se préoccuper de,* 125/26, 185/1, 259/11, etc., *ne pas s'attendre à* ; sans y — 408/8, *involontairement, sans mauvaise intention* ; — de 2/14, 221/8, 319/13, etc., *prendre soin de*, 503/21, *s'occuper de, prendre soin de (un cheval)* ; — de + *inf.* 4/26, *se décider à, ou bien avoir l'intention de,* 7/3, *décider de,* 115/2, 250/12, 298/6, etc., *se préoccuper de, veiller à* ; n'en — pas moins 5/48, 15/14, *avoir sa propre opinion, que toutefois on n'exprime pas* ; *v.i.* 458/10, 11, 519/19, *réfléchir,* 448/3, *être absorbé dans ses pensées* ; soy — que 133/15, 455/10, *s'imaginer que*, 221/1, 446/19, *croire que* ; *voir* demourer.

[2] **penser** v.*t.d.* 110/11, 223/19, 231/5, etc., *soigner* (*un cheval*) *en lui donnant les soins de propreté, le repaître* ; 319/14, *soigner* (*des prisonniers*) *en donnant de quoi se nourrir et se désaltérer.*

pensif *adj.* 143/14, 258/9, 280/6, etc., *soucieux, préoccupé, inquiet.*

pension *n.f.,* 170/4, 463/6, *ce qu'on paie régulièrement à qqn, soit pour assurer son existence, soit comme récompenses de ses services.*

percer *v.t.d.* 16/42, 17/7, 37/15, etc., *transpercer, percer* ; 14/54, 15/24, 23/45, etc., *blesser en traversant d'une arme pointue*.

perche *n.f.* 81/2, 12, *perchoir sur lequel se reposent les éperviers.*

perdition *n.f.* 104/22, *destruction.*

perdré 517/17 = *fut. p1 de* perdre.

perdre *v.t.d.* 17/18, 20/24, 27/55, etc., *subir le manque de ce qu'on avait* ; 42/16, *subir le manque de qqn* ; 83/2, 109/5, 112/37, etc., *subir le manque de qqn qui est mort* ; 87/9, 29, *ne plus pouvoir trouver qqn* ; — la veue de 53/2, 345/14, — de veue 441/6, *cesser de voir* ; — la vie 8/31, 324/14, 498/6, 523/12, *mourir* ; — le

soufler/ souffle 39/23*, 406/11* ; — le champ/ la journee 132/9, 359/18, 474/23, 490/7, *ne pas obtenir l'avantage dans un combat* ; — sa/ ses peine(s) 266/4, 327/8, 458/2, 481/20, *travailler inutilement à* ; — son temps 484/12, 517/17, *perdre son temps* ; *v.i.* 23/13, 239/1, *connaître la défaite, être perdant* ; j'y ay plus a — que vous 28/11, *j'ai plus à perdre que vous* ; soy — 155/5, *cesser, disparaître* ; perdu *p.p.* 101/11, 104/24, *anéanti, détruit* ; *voir* ame, pied, selle.

perdré 517/17 = *fut. ind. p1 de* perdre.

perdris *n.f. au pl.* 470/15, *perdrix.*

perdurablement *voir* pardurablement.

pere 1/15, 3/12, 58 *voir* per(r)e.

[1] **peres** *n.f.*, (*à propos d'éléments qui forment un ensemble*) fermé a deux — de clefz 474/9, *fermé par deux serrures.*

[2] **per(e)s** *n.m. au pl.,* — de France T/1, 8/37, 10/5, etc.*, pairs de France.*

peril *n.m.* 5/35, 7/15, 16/26, etc., *danger* ; — de mer 441/13, 27, *danger de la mer* ; estre en tresgrant — de + *inf.* 17/18, *courir le risque de.*

perilleux *adj.* 19/18, 33, 87/32, etc., *dangereux.*

perir *v.i.* 320/2, 442/7, 470/5, etc., *mourir* ; 314/9, *faire naufrage* ; s'en aller — 217/9, *s'en aller à sa perte.*

perlamenter *voir* parlamenter.

perle *n.f.* 23/63, 114/21, *perle.*

[**permettre], [parmettre**] *v.t.d.* 439/12, *rendre possible* ; — que + *subj*. 210/10, 336/30, 442/2, *consentir, accepter, vouloir bien que.*

perpetuelle *adj. au f.* 1/8, 272/15, *éternelle.*

perpetuellement *adv.* 40/10, *éternellement.*

per(r)e *n.m.* 3/12, 58, 69, etc., *père* ; saint — 1/15, 13/12, 17, etc.*,* — saint 8/57, *pape* ; souverain — des creatures 3/57, — createur 110/2, *périphr. désignant Dieu* ; grant — 90/8, 470/21, *grand-père* ; de — et de mere 203/4, *de même père et de même mère*, 389/31, *à propos de son père et de sa mère* ; (sains) peres 412/19, 499/6, *les patriarches délivrés des Enfers par Jésus ressuscité.*

[1] pers 434/12 *voir* perdre.

[2] pers T/1, 8/37, 10/5, etc.*, voir* [2] per(e)s.

perscripte *p.p. au f. de* [perscrire] 483/9*.

persecuter *v.t.d.* 119/45, 226/14, 325/12, etc., *persécuter, tourmenter.*

persecution *n.f.* 336/17, *persécution, assassinat* ; mettre a — 339/7, *tourmenter, assassiner.*

perseverer *v.i.* 291/10, *persévérer (ou inf. subst. ?)* ; *v.t.i.* — en 209/2, *s'obstiner en.*

personnage *n.m.* 55/5, 112/41, 146/21, etc., *personne* (*qui joue svt un rôle important*).

pe(r)son(n)e *n.f.* 18/2, 70/21, 187/18, *personne* ; 353/8, 445/5, *être humain* ; 8/45, *caractère* ; — du monde 108/22, 445/4, 466/13, 474/9, etc., *personne vivant dans le monde terrestre* (*par opposition au monde féérique d'Avallon*) ; en — 3/20, 34/8, *personnellement, soi-même* ; en sa propre — 8/12, *à lui-même, personnellement* ; ma/ sa/ vostre — 54/11, 66/6, 111/21, etc., *moi/ lui/ vous* ; en sa — 100/9, *en sa présence, devant lui* ; quant a sa — 349/9, *pour lui* ; selon ma — 54/14, *selon le rôle que je tiens, selon ma fonction* ; 224/32, 353/2, *chacun des trois êtres qui constituent un même Dieu dans la Trinité* ; *pron. indéf.* 110/18, 120/22, 199/13, etc., *quelqu'un, quiconque* ; ne … —51/6, 94/12, 110/18 (2nde occ.) etc., *personne* ; *voir* vivre.

pert 474/23 *voir* perdre.

perte *n.f.* 75/7, 92/5, LIII/R, etc., *fait de perdre ce qu'on avait* ; 23/4, 5, 7, etc., *perte* (*par opposition à* gaing) ; 8/8, 43, 42/15, etc., *dommage, préjudice* ; 22/8, 27, 29, etc., *dommage subi par une armée, par un pays, défaite* ; 42/12, 147/5, 155/12, *fait de perdre qqn* (*en particulier par la mort*) ; 158/8, 314/13, 16, 408/20, *malheur, ruine* ; la — de qqn 462/25, *la perte qu'a subie qqn.*

perturbé *adj.* 362/22, *profondément troublé.*

pervers *voir* parvers.

pesans *adj. au pl.* 306/4, *pénibles, accablants.*

pescheurs *n.m. au pl.* 312/1, 3, 6, etc., *pêcheurs* ; maronniers — 311/19, *marins pêcheurs.*

[peser] *v.t.*(*i.*) ce me poyse 141/6, dont ce me poise 112/24, ce me poise de qqch 463/2, *cela/ qqch m'est pénible, cela m'inquiète* ; ce me poise que 157/36, *il m'est pénible que, cela me chagrine que.*

pesonne *voir* pe(r)son(n)e.

peticions *n.f. au pl.* 23/12, *demandes, requêtes.*

petit *adj.* P/19, 26, 1/49, etc., *petit* ; 162/16, *court* ; 286/7, 14, *modeste* ; *n.m.* 411/4, *jeune* ; son — de 145/5, *son petit nombre de* ; — de 147/2, 521/11, *peu de* ; ung — 162/16, *un peu*, 149/5, *un court instant* ; ung — de temps 524/4, *peu de temps* ; *voir* grand.

petitement *adv.* 403/5, *peu.*

[1] **peu(t), pou** *adv.* 2/29, 97/8, 124/16, 145/4*, *peu* ; un(g) — 5/35, 8/34, 13/22, etc., *un peu* ; — de 2/14, 19, 18/21, etc., *peu de* ; devant qu'il soit — de temps 38/8, *avant peu, bientôt* ; — a — 9/6, 99/4-5, 169/7, *peu à peu* ; a — de VII/R, 108/1, 397/15, *avec peu de* ; a — que … ne 36/11, *peu s'en faut que ... ne* ; a — 107/8, *c'est à peine si* ; a bien — 220/17, *très peu* ; avoir — a faire de + *inf.* 97/8, *se soucier peu de*, *être peu préoccupé par le fait de* ; ne pas estre si — que + *subj.* 5/19, *ne pas être loin de.*

[2] peu P/12, 18/36, 33/11, etc. = *p.p. de* pouoir.

[3] peu 112/28 = *p.s. p1*, peuent, peulent *voir* pouoir.

peult 82/11, 216/5, 351/4, 352/17, 354/14, 407/14 = *pst ind. p3 de* pouoir ; 27/11, 26, etc. = *p.s. ind. p3 de* pouoir ; 27/18 (x2) = *subj. impft p3 de* pouoir.

p(e)uple *n.m.* 64/8, 346/21, 503/5, etc., *population d'un endroit* (*pays, ville*), *foule* ; 265/9, 417/18, 20, etc., *ensemble des sujets vis-à-vis du souverain* ; 290/2, 379/1, 441/21, etc., *les gens, le monde* ; 473/4, *peuple, par opposition à la noblesse* ; *voir* menu.

peurrez *voir* pouoir.

peut 8/34 *voir* [1] peu.

peyne *voir* paine.

philosophe *n.m.* P/11, *philosophe.*

pié, pied, *n.m.* 31/32, 38/14, 40/6, etc., *pied* ; bais(s)er les piedz 9/8, 300/13, *baiser les pieds* (*en signe de gratitude profonde*) ; 14/54, 108/29, 221/2, etc., *pied, patte d'un cheval* ; 65/9, 173/15, 179/15, etc., *unité de longueur* ; sur — de terre 82/12, *sur la moindre parcelle d'un territoire* ; 281/12, *extrémités* (*d'un banc*) ; en perdre les piedz 124/11* ; a/ de — 16/20, 119/5, *à pied, i.e. dépourvu de cheval* ; tout de beau — 330/12* ; mettre — a terre 334/10, descendre a — 33/15, 296/2, 5, *descendre de monture* ; prendre — a 7/16* ; tenir bon — a 400/19, *résister à, rivaliser avec succès contre* ; *voir* devant.

pieça *adv.* 165/13, 309/2, 355/4, etc., *il y a un certain temps, il y a longtemps* ; ja — 190/18, 326/9, 330/3, etc., *il y a déjà un certain temps, il y a déjà longtemps* ; de — 190/6, *depuis un certain temps, depuis longtemps.*

piece, piessez *n.f.* 27/24, 239/7, 270/5, etc., *morceau* (*d'une chose cassée, brisée, coupée*) ; 170/8, 171/9, 12, etc., *pièce* (*de viande*) ; 514/3, *partie* (*du visage*) ; mettre en/ par pieces/piessez 39/16, 128/6, 15, etc., *mettre en pièces, briser* (*un objet*), 180/1, 189/6, *mettre en pièces, tuer* (*qqn*) ; voler en/ par pieces 36/3*, 138/3, *voler en éclats* ; detrencher par pieces 90/35, *tailler en pièces, faire de la charpie* ; rompre en pieces 269/7, *mettre en pièces, briser* ; armé de toutes pieces 128/9, *armé entièrement, complètement* ; (une) grant — 6/7, 155/4, 366/8, etc., *longtemps* ; de grant — 472/28, *il y a longtemps, depuis longtemps* ; ne … en — 307/4, 474/16, *ne pas de sitôt, ne jamais* ; *voir* artilerie, chappler, long, lopins.

pied *voir* pié.

pierre *n.f.* 235/11, 241/12, 412/17, *pierre* ; 127/17 (x2), 167/8, etc., *bloc, fragment de roche utilisé dans une construction* ; 126/11, 146/4, 288/4, etc., *pierre servant de projectile* ; 268/5, 513/28, *pierre précieuse* ; 369/5, *pierre tombale.*

pierrerie *n.f.* 23/62, 24/6, *pierrerie.*

piessez *voir* piece.

pille *n.f., envers d'une monnaie*, n'avoir ne croix ne — 281/2, *être sans le sou.*

[**piller**] *v.t.d.* XXXVI/R, 376/3, *piller.*

pil(l)ier *n.m.* 224/41, *l'un des piliers qui bordaient le prétoire de Pilate, où Jésus fut flagelé* ; 8/58, *défenseur, soutien.*

pillon *n.m.* 191/16, *poteau servant à exposer des victimes au bûcher* (191/17).

[**piquer**] *v.i.* 111/14, *éperonner* (*un cheval*)

pis *adv.* 44/6, 13, 17, etc., *pire* ; et qui/ que — est 8/52, 55, 59/27, etc., *ce qui est pire, plus grave* ; ne — ne mieulx 344/8, *ni pire ni meilleur* ; estre — que devant 222/5, *être dans une situation plus grave, délicate qu'avant* ; *n.m.* faire du — que l'on peut 36/18, 471/2, 511/2, *faire le plus de mal possible* ; faire — a qqn 83/12, 379/11, 446/13, *faire plus de mal à qqn* ; le — y estoit car 345/9, *le pire était que* ; je suis — la moitié que je n'estoie 517/5, *je suis deux fois plus mal que je ne l'étais auparavant.*

pitance *n.f.* 169/7, 210/12, *nourriture.*

piteusement (*et* tres—) *adv.* 59/23, 109/4, 224/15, etc., *d'une manière qui suscite la pitié* ; 259/12, 469/30, 490/7, *de façon émouvante, avec émotion* .

piteux *adj.* 1/41, 7/18, *qui éprouve de la pitié* (*envers qqn*) ; 8/36, 37, 63, etc., *qui suscite la pitié* ; en si — point 3/63, *en si piteux état, dans un état physique et moral qui suscite la pitié* ; 82/6, 109/4, *propre à susciter la pitié pour la victime* ; 441/10, *pathétique, triste.*

pitié *n.f.* 3/49, 8/3, 23, etc., *pitié, compassion* ; avoir — de 18/24, 176/3, 197/1, etc., prendre — de 495/10, *éprouver de la compassion pour* ; ce fut — a voir 342/21, *cela fit pitié à voir* ; geter l'oeil de — 8/36, *jeter un regard propre à susciter la pitié* ; 73/43, 119/46, 273/6, etc., *chose/ situation pitoyable, malheur.*

pitoyable *adj.* 197/6, *enclin à la pitié.*

place *n.f.* 81/35, 120/6, 427/4, etc., *lieu, endroit* ; emmy/ en la — 66/43, 90/30, 108/35, etc., *à l'endroit même, sur le champ* ; en — 232/14, *en qq endroit* ; en — de terre 84/7, 204/3, 317/11, *en qq endroit sur la terre* ; en sa — 137/17, *à sa place habituelle* (*pour désigner un siège*) ; faire — a 328/10, *s'écarter pour laisser passer* ; venir en — 365/21, 378/3, *venir sur place, se présenter* ; 133/30, 168/4, 455/3, *place forte, place fortifiée* ; fortes places 86/10, *places fortifiées* ; de — en — 87/6-7, *de place forte en place forte* ; 36/19, *lieu de combat, terrain de bataille* ; en — 99/4, *sur un terrain de bataille* ; *voir* arrester, lieu.

plaie, playe *n.f.* 126/3, 232/1, 234/7, etc., *plaie.*

plaige 60/9, 139/5 *voir* plege.

plaiger *voir* pleger.

plain, plein *adj.* 18/37, *complet, total* ; 86/12, *rempli, envahi* (*à propos d'une ville*) ; — de 1/23, 3/64, 15/10, etc., *rempli de* ; plus a — 12/4, 87/29, 135/7, etc., *plus complètement, de façon plus détaillée* ; a/ en — + *subst.* 31/33, 295/7, *au beau milieu de* ; *voir* arrivee, [1]sault.

plaindre *v.t.d.* 174/16, *s'affliger à propos de* ; 469/30, *s'apitoyer sur* ; *v.i.* 161/14, *se lamenter* ; — de + *inf.* 441/28, *déplorer de* ; soy — de 360/18, *porter plainte contre, accuser*, 489/10, *exprimer son mécontentement au sujet de.*

plainement, **pleinement** *adv.* 27/41, 280/26, *entièrement, complètement, sans restriction* ; 93/4, 97/23, 134/6, etc., *clairement, sans réserve.*

plaintes *n.f. au pl.* 324/2, 463/1, *plaintes, lamentations.*

[**plaire**] *v. impers.* — a qqn (de) + *inf.* 8/82, 30/14, 26, etc., *vouloir, accepter de* ; que pleust a Jesucrist/ Jesus/ (nostre dieu) Mahon que + *subj.* 30/50, 136/6, 382/11, etc., il pleust a Dieu de + *inf.* 64/22, il lui pleu(s)t + *inf.* 66/7, 182/2, pl(e)ust a Dieu/ au dieu Mahon que + *subj.* 446/20, + *ind. ou subj.* 385/7, 425/19, *pour formuler un vœu, un souhait.*

plaisance *n.f.* 460/3, *plaisir* ; mondaine — 481/29, *plaisirs de ce monde, terrestres* ; a vostre — 48/13, *à votre gré, à votre convenance, en toute liberté* ; prendre sa — a + *inf.* 119/47, *éprouver du plaisir à.*

plaisant, **playsant** *adj.* 8/45, 53/18, 135/24, etc., *agréable.*

pla(i)sir *n.m.* 16/33, 30/63, 31/34, etc., *volonté* ; au — de 23/23, 27, 70/16, etc., *à/ selon la volonté de* ; a vostre bon/ noble — 8/17, 164/23, 223/5, 264/12, etc., *selon votre volonté* ; au — du createur/ de Dieu 8/24, 9/5, 49/17, etc., *selon la volonté de Dieu* ; faire son (bon) — 30/38, 480/19, *disposer à son gré* ; si c'est son — 112/7, *s'il le veut* ; s'il vous vient a — 30/28, 49/8, 286/16, *si vous voulez* ; commander vos bons plaisirs P/29, *ordonner ce que vous voulez* ; quant sera vostre/ son bon/ noble — de + *inf.* 49/10, 226/1, *quand vous voudrez/ il voudra* + *inf.* ; 47/9, 79/4, 112/11, etc., *plaisir, agrément* ; a — 81/22, *avec plaisir* ; estre du — de qqn + *inf.* 66/26, *être accepté avec plaisir par qqn de* ; faire — a 70/17, 25, 164/22, 269/3, *donner satisfaction à* ; prendre — a/ en 4/16, 209/18, 422/15, 480/23, *prendre plaisir à* ; venir a — a qqn ((de) + *inf.*) P/20, 209/17, 385/14, etc., *être agréable à qqn de, plaire à qqn de* ; faire un — a 112/3, *satisfaire la volonté de, ou donner de l'agrément à* ; 49/18, 106/7, 114/17, *ce qui rend service à qqn* (*cf.* God., s.v. plaisir, *X, 349b*).

[1] plait 319/14 *voir* plaire.

[2] **plait** *n.m.* 433/23, *querelle.*

planette *n.f.* 22/11, *astre.*

planiere *adj. au f.* 51/17, 195/15, 316/11, etc., *pleine, complète.*

planter *v.t.d.* 374/26, 495/24, 501/8, *installer* (*des tentes, une potence*) ; *v.i.* 103/8, *planter ses tentes, installer son camp* ; soy — 65/10, *se placer* ; plantez *p.p. au pl.* 295/12, *immobilisés, comme fixés en terre* (*à propos de chevaux*).

plasir *voir* pla(i)sir.

plastre *n.m.* 472/7, *plâtre.*

plastreau *n.m.* 5/45*, *plaque de peau.*

plat *adj.*, — paÿs 182/8, *plaine* ; tout —391/14, 398/12, *allongé, à l'horizontale (à propos d'un mort).*

pleger, plaiger, [pleiger] *v.t.d.* — qqn 60/11, 62/9, 134/21, *répondre de qqn, lui servir de garant* ; pleigez *au m. pl.* 134/23, *qui ont reçu un garant* ; plegee *p.p. au f. sg.* 349/1, *validée par la présence de garants* (*à propos d'une bataille*).

ple(i)ge, **plaige** *n.m.* 3/22, 25, 59/22, etc.*, celui qui sert de garant* ; bailler ses ple(i)ges 134/20, 22, 348/12., donner — 60/9, *donner qqn comme garant*.

pleigez 134/23 *voir* pleger.

plein *voir* plain.

pleinement *voir* plainement.

pleur *n.m.* 3/66, 11/11, *pleurs.*

pleust, pleut *voir* plaire.

plong(i)er *v.t.d.* 234/3, 353/13, *plonger pour faire disparaître, engloutir* ; plongé *p.p.* 57/1, *accablé* (*ici par le désespoir, sens métaphorique*).

plourer, [**pleurer**] *v.t.d.* 188/13, 200/15, *se lamenter sur, déplorer* ; *v.i.* 13/11, 13, 18/8, etc.*, pleurer.*

ployer *v.t.d.* 39/22, *faire courber sous l'effet d'une pression* ; — l'olliflan 18/11* ; — les rains 219/2, 3, 220/3, etc., *se cambrer* (*à propos d'un cheval*).

pluffort *voir* plusfort.

plus *adv.* 27/38, *davantage, encore* ; 526/36, *une nouvelle fois* ; ne/ nom — ne moins 14/42, 41/2, 51/11, etc., *autant, aussi bien, pareillement,* 23/13, 427/14, 437/9, *ni plus ni moins*, 283/6, *exactement* ; ne/ nom — ne moins que 110/10, 221/3, 311/9, etc., *aussi bien que, comme* ; le — 125/26, *la plupart* ; 473/13*.

pluscher *empl. adv.,* aimer — 30/24, *préférer.*

plusfort, **pluffort** *superl. de* fort *subst.* 280/12, *la chose la plus difficile* ; *loc. adv.* de — en — 244/8 (x2), 383/27, 458/9, *de plus en plus fort.*

plusieurs *dét. indéf.* T/6, P/9, 20, etc.*, plusieurs* ; *pron. indéf.* P/8, 73/15, 184/1, etc.*, même sens.*

plust *voir* plaire.

poignees *n.f. au pl.* 231/3, *manches, poignées* (*d'armes*).

poignet *n.m.* 271/33, *bas resserré de la manche d'un vêtement.*

poindre *v.t.d.* 231/13, *piquer* ; — des esperons 35/14, 138/2, *éperonner pour faire galoper* ; *v.i.* 374/23, *paraître, apparaître* ; *voir* mou(s)che.

poine *voir* paine.

poing *n.m.* 16/2, 23/60, 128/9, etc., *main fermée, poing* ; prendre en son — 31/9, 432/11, *se munir de* ; coup de — 164/6, 165/8, 179/18, etc., *coup de poing*.

poingt 231/13 *voir* poindre.

poingz 230/15 *voir* point.

point, poings *adv.* ne … — 1/50, 2/52, 7/9, etc., *ne ... point* ; *n.m.,* le principal — 143/19, *le plus important* ; en ce — 144/18, 151/5, 163/15, *à ce moment-là*, 57/11, 82/20, 135/7, etc., *en cet état, de cette manière* ; en ce — que 8/27, 49/13, 133/15, 364/1, 398/3, *au moment où, lorsque,* 11/12, 486/7, *dans l'état où,* 455/28, *de la façon dont* ; sur ce — 12/17, 19/59, 27/56, etc., *au moment même, immédiatement, là-dessus* ; sur le — de 143/23, *au moment de* ; par ce — 151/24, 496/15, *de cette manière, ainsi* ; en tel — que 271/22, *dans un tel état que* ; en piteux — 3/63, *en mauvais état* ; en — de + *inf.* 181/7, *en état de, prêt à* ; venir au — 215/7, *en venir au fait* ; voir son — 66/15, *juger que le moment est arrivé, considérer que le moment est favorable à l'action* ; faire un — 5/12, *faire une chose* ; de tous poingz/poins 158/8, 230/15, 366/27, *à tous égards, complètement, totalement* ; *voir* apoint, empoint.

pointe *n.f.* 225/19, 314/10, *pointe* (*de l'épée*) ; a la — de l'espee 2/23, *par la force des armes* ; *fait de poindre*, a — de cheval 409/5*, *en piquant des éperons son cheval.*

poise, poyse *voir* [peser].

poitrine *n.f.* 393/15, 398/13, 471/11, 488/21, *poitrine, haut du buste* ; 24/8, *partie du costume féminin couvrant la poitrine.*

police *n.f.* 443/12, *bonne administration publique, gouvernement* ; 302/12, *manière d'agir de la collectivité.*

pommeau, **[pommiau]** *n.m.* 231/7, *pommeau d'une épée* ; 447/8, *boule en forme de pomme, placée au sommet d'un lit.*

pommiaulx *voir* pommeau.

pont *n.m.* 15/32, 159/13, 395/12, etc., *pont* ; 125/31, 157/14, 15, — levis 155/25, *pont-levis.*

populaire *n.m.* 10/10, *peuple.*

porcion *n.f.* 509/23, *portion.*

porolles *voir* parol(l)e.

port *n.m.* 159/16 (**—** de mer), 174/24, 250/2, etc., *port* ; arriver a — 261/10, prendre — 264/8, *accoster dans un port, débarquer* ; 92/9, *soutien, secours.*

porte *n.f.* 31/29, 431/2, *porte d'une demeure particulière* ; 5/10, 12, 14, etc., *porte d'une ville ou d'un château* ; en vostre — 169/5, a vous portes 378/9, *tout près de vous* ; les portes d'Enfer 499/6, *les portes de l'Enfer* ; *voir* aviser, faulx.

portement *n.m.* 16/30, *manière de se comporter, conduite* (*guerrière*) ; faire un — 15/25, 27/33, 29/8, etc., *faire une attaque violente.*

porter, [pourter] *v.t.d.* 15/10, 50, 19/13, etc., *porter, soutenir* (*l'oriflamme, une bannière, un étendard*) ; 19/47, 27/36, 65/30, etc., *porter* (*une arme*) ; 218/6, 11, 13, etc., *soutenir le poids* (*à propos d'un cheval portant son cavalier*) ; 355/10, *porter sur soi* (*une couronne*) ; 30/11, *porter avec soi* ; 144/16, 241/12, 467/20, *emporter* ; 42/7, 123/9, 146/20, etc., *apporter* ; 2/6, 7, *amener* ; 357/17, *supporter* ; 450/6, *contenir, posséder* (*une vertu magique*) ; *v.t.* 75/9, 113/12, etc., *apporter* ; *v.i.* 92/4, *soutenir le poids* ; soy — 23/33, 112/23, 259/4, etc., *s'accomplir, se réaliser* ; 39/18, 91/16, 455/12, *se comporter* ; 214/29, 243/10, 254/12, etc., *aller* (*à propos de l'état de santé*).

porteur *n.m.* 474/7, *celui qui a la responsabilité de qqch.*

portier *n.m.* 5/10, 13, 17, etc., *celui qui a la responsabilité de la porte d'un endroit et la charge de la surveillance de cet endroit* (*château, prison…*).

[**poser**] *v.t.d.* 72/16, *installer* (*qqn, dans une fonction*) ; posé *p.p.* — que 46/8, *étant entendu que*, 94/9, *à supposer que.*

possesseur *n.m.* 30/33, 478/15, 520/12, *celui qui possède qqch* (*un royaume, une maison*) *ou qqn* (*une femme* : 30/33).

possession *n.f.*, prendre — de 249/10, XXXIII/R, 315/13, *prendre possession de* (*un royaume, d'une charge*).

possible *adj.* 483/13, *susceptible de se réaliser* ; 23/26, 65/20, 141/8, etc., *possible, réalisable* ; se — estoit 19/45, *formule de politesse.*

postes *n. au pl.* 155/25, *coursiers à cheval, messagers, syn. de* poursuivans de guerre 155/25-26.

pot *n.m.* 155/15, 446/4, 477/13, etc., *pot destiné à recevoir des boissons ou des aliments.*

poterne *n.f.* 117/12, *porte* ; 158/13, *porte pratiquée dans une tente* ; *voir* faulx.

pou *voir* [1] peu(t).

poullet *n.m.* 471/15, *poulet (dans une comparaison :* monter aussi legierement que ung —).

[1] **pouoir** *v.* P/12, 4/8 (x2), etc., *pouvoir* ; 124/7 (1ère occ.), *être possible* ; le plus + *adv.* + que faire se peut 266/15, *le plus + adv. + qu'il est possible de faire* .

[2] **pouoir** *n.m.* 332/26, *force* ; 428/7, *pouvoir de sauver les hommes* (*à propos de Dieu*) ; a mon —P/17, 485/9, *autant qu'il m'est possible* ; de tout mon — 31/38, 36/12, *le plus possible, au mieux de mes possibilités.*

pour *prép.* 97/14*, de la part de, au nom de* ; 7/17, *à cause de* ; 8/61, *pour s'en tenir à* ; — + *inf.* 56/4, 94/6, 337/2, 466/20, *même si, quand bien même il s'agirait de, au risque de, même au prix de* ; estre — + *inf.* 30/53, 86/9, 217/13, 290/11, 315/6, *se disposer à, s'apprêter à, être capable de, être sur le point de* ; estre — qqn 458/6*.

pource *prép. + pron. dém.* P/16, 7/18, 20, etc., *pour cela* ; — que P/3, 8/18, 15/9, etc., *parce que.*

pourchasser *v.t.d.* 49/21, 193/5, *mettre ses efforts à, mener à bien* ; 159/4, *chercher à provoquer* ; 169/9, *chercher à procurer* ; — sa vie 280/27, *mendier.*

[**pourfendre], [pourfondre**] *v.t.* 229/3, 405/9, *fendre de haut en bas, fendre complètement* ; soy —369/6, *se fendre de haut en bas.*

pourfit *n.m.*, prendre — 157/28, *tirer profit.*

pourfondra *voir* [pourfendre].

[**pourmener**] *v.t.d.* 296/11, *malmener* ; — son cheval 87/28, *mener son cheval d'un côté et d'autre.*

[**pourpenser**] *v.t.d.* 134/15, *penser mûrement, projeter après réflexion* ; soy — (en soymesmes) que + *ind.* 156/14, 490/15, + *cond.* 485/19, *s'aviser après réflexion que* ; soy — a soymesmes de + *inf.* 73/40, 355/40, *projeter de, se décider à* ; pourpensees *p.p. au f. pl.* P/10, *mûrement réfléchies.*

pourporcionné *p.p. adj.* 382/8, *proportionné.*

pourquoy *adv.* 1/10, 3/33, 14/47, etc., *c'est pourquoi* ; c'est — 191/12, *même sens* ; *adv. interr.* 5/11, 58/2, 123/8, etc., *pourquoi* ; *voir* cause, [1] façon**,** moyen.

poursuite, **poursuyt(t)e** *n.f.* 14/57, 152/6, 187/9, *poursuite* ; 157/35, 165/19, 202/5, etc., *action de poursuivre un ennemi, de le combattre.*

poursuivans *n.m. au pl.* 156/8, — de guerre 155/25, *messagers, ou plus précisément seconds d'un héraut d'armes.*

poursuivre, **poursuivir** *v.t.d.* 41/5, *chercher à obtenir* ; 78/1, 83/7, 119/49, *poursuivre pour atteindre* (*un ennemi*) ; 66/31, 194/16, 203/13, etc., *poursuivre, combattre* (*un ennemi*) ; *v.i.* 243/15, *continuer, persévérer* ; soy — 405/14, *même sens.*

poursuyt(t)e *voir* poursuite.

pourtant *adv.* 15/14, 113/7, 325/9, *cependant* ; ne … pas — se 386/12, *ne pas ... parce que* ; 411/21, *à cause de cela* ; ne … — 5/48, 342/8, *ne ... pas pour autant.*

pourtoit *voir* porter.

pourtraiture *n.f.* 31/27, *forme, silhouette.*

pourveu, *loc. conj.* — que + *subj.* 54/18, 194/1, 217/2, + *ind.* 171/9, etc., *pourvu que.*

pourvoieray *voir* pourvoir.

pourvoir *v.t.* 322/2, *procurer, équiper* ; *v.t.i.* — a 360/14, 361/19, 383/14, *remédier à, prendre les mesures nécessaires pour* ; *v. impers.* seroit pourveu a 46/12*, même sens* ; pourveux *p.p. au pl.* 321/12, *équipés, munis.*

po(u)vre *adj.* 132/6, 280/23, *démuni, pauvre* ; povres gens 1/41, 423/24, *pauvres* ; — de, *démuni, dénué de*, — d'esperit/ entendement 234/3, *idiot* (*insulte*) ; 3/61, 4/13, 5/3, etc., *misérable, pitoyable, malheureux* ; 155/17, *de petite quantité* ; povres *n.m. au pl.* 302/6, 380/13, *pauvres.*

pouvrront *voir* [1] pouoir.

povrement *adv.* 112/23, 214/30, 331/3, *misérablement, sans gloire* ; 119/16, *d'une manière insuffisante, médiocre.*

povreté *n.f.* 282/11, 308/15, *dénuement, pauvreté.*

ppart 2/26 *voir* par(t).

praerie *n.f.* 33/7 (x2), 12, etc., *prairie.*

prandre *voir* prendre.

preau *n.m.* 306/3, 482/18, *petit pré situé* (*dans un verger*).

precieu(l)x (*et* tres—) *adj.* 448/1, 451/16, *qui est de grand prix, de grande valeur matérielle* ; pierres precieuses 513/28, *pierres précieuses* ; 483/27, 485/18, 486/9, etc., *qui est de grande valeur, qui est très appréciable* ; 10/18, 224/33, 41, etc., *vénérable, sacré.*

predecesseur *n.m.* P/18, *prédécesseur.*

predication *n.f.* 499/9, *action de prêcher.*

prejudice *n.m.*, tourner a — a 48/4, 138/20, *causer du tort à.*

premier, promier *adj.* 1/30, 15/17 (2ème occ.), 18/11, etc., *premier* ; *adj. subst.* 15/17 (1ère occ.), 124/3, 125/21, etc., *la première personne* ; tout le — 383/7, *le tout premier* ; *adv.* 4/15, 103/23, 112/33, etc., *d'abord, en premier lieu, pour commencer* ; VII/R, 64/12, 172/2, etc., *en premier, avant les autres* ; au — 138/12, *dans un premier temps, au commencement* ; tout — 344/13, 467/17, *tout d'abord* ; *loc. conj.* — que + *subj.* 59/34, 69/6, 89/11, etc., *avant que* ; — que + *inf.* 377/7, 426/14, *avant de* ; du — que + *subj.* 339/13, *dès que, aussitôt que* ; *voir* armes.

premierement *adv.* 375/16, 519/11, *pour la première fois* ; 96/2, 164/11, 270/19, etc., *d'abord, en premier lieu* ; 27/32 , *les premiers* ; 413/3, 441/26, 449/31, *avant tout, avant les autres.*

prendre, prandre *v., prendre* ; *v. impers.* (il) (en) prent mal a qqn 38/9, 140/13, 163/33, etc., *les conséquences sont fâcheuses pour qqn*, prent bien a qqn 38/5, *les conséquences sont favorables pour qqn* ; malheur en prendroit 267/4, *il en arriverait malheur* ; *voir* exemple, mercis, mort, parol(l)e, pied, pla(i)sir, port, pourfit, recreation, soulas, terre.

preparer *v.t.d.* 3/34, *apprêter* (*une ville*) ; 54/7, 178/2, *équiper, apprêter* (*qqn*) ; 71/13, 262/12, *rendre prêt, disponible à* (*partir, lever un campement*) ; soy — 63/10, 526/19, *s'équiper, s'apprêter* ; *v.i.* 286/4, *faire le nécessaire en vue d'un repas.*

prepos *voir* propos.

pres *adv.* 16/20, 25/27, 120/3, etc., *près, à proximité* ; de — 27/40, 66/11, 31, etc., *à peu de distance* ; estre son parent de bien — 97/2, 359/13, *être son très proche parent* ; ta mort est bien — 159/4, *ta mort est très proche* ; *loc. adv.* au — 163/13, 473/21, *à côté* ; *prép.* 16/28, 148/3, 271/26, etc., — de 5/8, 13/8, 10, etc., au — de 23/41, 31/9, 70/8, etc., *à proximité de, à côté de* ; au plus — de 81/20, 117/15, *le*

plus près possible de ; — que 112/22, *presque* ; au plus — que sceu 385/36, *le plus précisément que je sus faire.*

prés 455/16, 460/6 *voir* prest.

prescher *v.t.d.* 173/34, *sermonner* ; 224/38, 399/8, 441/20, *affirmer dans un sermon* (*la parole de Dieu*) ; *v.i.* 462/11, *prononcer un sermon, prêcher.*

presence *n.f.*, *loc. adv.* en la — 62/11, 220/13, *à proximité* ; *loc. prép.* en la — de qqn 22/30, 70/14, 97/20, etc.*, qqn étant présent, devant qqn.*

[1] **present** *n.m.* 132/13, 334/13, 336/21, etc.*, cadeau, don.*

[2] **presen(t)** *adj.* 1/10, *qu'on a sous les yeux* (*à propos du livre d'*Ogier en prose) ; 119/33, 350/1, *qu'on est en train de raconter* ; 8/10, 49/6, 97/5, etc.*, qui se trouve là, à l'endroit indiqué* ; (i)cy — 134/8, 263/11, 379/15, *ici présent* ; 30/32, 157/18, 328/16, etc., *qui se passe au moment où l'on parle* ; *adj. antéposé* 8/14, 74/4, *en présence de* ; *adv.* 111/5, 180/7, 209/16, *à présent* ; *loc. adv.* a — 8/83, 88/5, 90/39, etc.*, maintenant, en ce moment* ; de — 93/5, 147/10, 305/11, etc., *actuellement* ; *n.m.* pour le — 70/21, 157/16, 222/15, etc., *pour l'instant, pour le moment.*

presentement *adv.* 134/13, 497/13, *tout de suite, sur le champ.*

presenter *v.t.* 18/8, 27/30, 30/47, etc., *proposer, offrir* ; 74/4 (2nde occ.), *mettre à la vue de* ; 61/1, *mettre à la disposition de* ; 70/19, 89/10, *faire bénéficier de* ; 59/38, 90/14, 94/16, etc., *présenter* (*qqn à qqn*) ; — la bataille a qqn 14/9, *montrer à l'ennemi qu'on a l'intention d'engager la bataille* ; — son gaige a qqun 30/56, 129/10, 348/3, *présenter à qqn un gant ou tout autre objet qui constitue une garantie qu'on appelle à un combat singulier* ; — la luitte a qqn 390/11* ; — a qqn + *inf.* 90/33* ; soy — devant qqn 20/7, 24/8, 50/3, etc.*, paraître devant qqn* ; 330/32, *se proposer* (*pour faire qqch*).

preserver *v.t.* 42/18, 163/24, 354/3, *mettre à l'abri* (*d'un danger, d'une menace*) ; *v.t.d.* 224/54, 502/8, *même sens.*

presse *n.f.* 90/44, 106/4, 299/3, etc., *mêlée* (*dans une bataille*) ; 328/8, *foule.*

presser *v.t.* — qqn de + *inf.* 389/18, — qqn que + *subj.* 170/2, *pousser vivement qqn à.*

prest, prés *adj.* 3/36, 25/3, 33/11, etc., *prêt* ; — (de) + *inf.* 8/76, 23/25, 101/6, etc., *prêt à, préparé à,* 14/38, 73/31, 44, etc., *disposé à* ; estre — (de + *inf.*) 488/18*, *être sur le point, être près (de + inf.).*

presté 112/6 = *p.s. p1 de* prester.

prestement *adv.* 3/10, 27/44, 45/20, etc., *promptement, aussitôt.*

prester *voir* prest(r)er.

[1] **prestre** *n.m.* 13/15, 245/5, *prêtre* ; *voir* ordre.

[2] prestre *adj. au f.* 23/25 *voir* pres(t).

prest(r)er *v.t.* 19/15, 35/7, 76/8, etc., *accorder* ; — passage a 82/27, *laisser la voie libre à, favoriser le passage de* ; *v.i.* 49/16, *prêter* ; *voir* collet, oreille.

prestrise *n.m.* 423/14, *prêtrise* ; *voir* ordre.

presumer *v.t.d.* 4/10, 153/8, 172/11, *supposer, conjecturer.*

[**pretendre**] *v.t.d.* — + (a/ de) *inf.* 24/25, 137/6, 13, 360/23, *viser à, avoir l'intention de* ; la fin ou je pretens 403/18, *le but que je vise.*

preu(x) *adj.* P/15, *qui a de grandes qualités morales* ; 23/13, 40, 114/15 (*ou qui a de grandes qualités morales*), 197/15, etc., *vaillant, valeureux, qui a de grandes qualités chevaleresques* ; *adj. subst. au pl.* 165/21, *celui qui a de grandes qualités chevaleresques.*

preuve 365/30 *voir* [prouver].

prevost *n.m.* 8/32, *officier chargé de justice.*

prier *v.t.d.* 51/13, *supplier* ; *v.t.* — a qqn (de) + *inf.*/ que 1/3, 8/77, 19/32, etc., *demander avec insistance à qqn de/ que* (*à propos d'une faveur, un service*) ; je te/ vous (em/en) prie 3/58, 16/24, 53/16, etc., si vous prie 265/14, *formules de politesse en incise* ; 3/61, 35/6, 280/15, *adresser une prière* (*à la Vierge, à Dieu, à un dieu…*) ; — (a) Dieu/ Nostre Seigneur Jesuscrist/ la Trinité… que 26/12, 31/7, 125/15, etc., *adresser une prière à Dieu/ à Jesus Christ pour que* ; — d'amours 190/19, *solliciter l'amour* (*d'une femme*) ; *v.i.* 39/21, *adresser des prières à Dieu* (*pour obtenir qqch*).

prieres *n.f. au pl.* 368/24 (x2), 412/13, *prières.*

prieur *n.m.* 301/6, *religieux, qui est le supérieur d'un prieuré.*

prime *adj.* 27/27, 437/6, 457/9, 476/6, *premier* ; *voir* arrivee, face.

primtemps, **printemps** *n.m.* 3/31, 101/6, *printemps.*

princ(c)e, **princesse** *n.* P/9, 13, 22, etc., *grand seigneur* (*ou grande dame, par ex.* : 436/25) ; 2/9, 5/24, 27/14, etc., *roi, souverain* ; 36/12, 243/18, *prince/ princesse* ; ma princesse 392/2, 395/15, 410/9, 450/9, *ma souveraine* (*équivalent de* ma dame).

principal *adj.* 23/31, 143/19, 206/6, etc., *principal, qui est le plus important* ; *n.m.* 411/21, *l'essentiel, le plus important* ; tout leur — 21/13, *l'essentiel de leurs propos* ; 335/5, 342/17, *chef* (*d'armée*), *voir* tenir.

principal(l)ement *adv.* 1/25, 7/7, 12, etc., *en premier lieu, avant tout, surtout.*

prinse *n.f.* 163/15, 187/20, 342/8, *capture* ; *voir* laisser.

pris *n.m.* 19/4, 46, 366/6, *récompense, gloire qui revient au vainqueur d'un combat* ; de — 422/6, *de grande valeur* ; avoir bon — de qqch 478/22, *tirer un bon prix de qqch.*

priser *v.t.d.* 451/16, *estimer, donner une valeur* (*pécunière*) *à* (*qqch*), 124/12, 16, 232/10, etc., *apprécier, attacher du prix à* (*qqn*) ; *v.t.* 195/12, *louer, féliciter,* 268/11, *être reconnaissant* ; — bien a peu 220/17, — si peu 425/22, *faire peu de cas de, mépriser, craindre*.

prison *n.f.* 5/33, 6/19, 43/11, etc., *lieu d'emprisonnement* ; pour — 3/55, *en guise d'incarcération* ; *voir* retenir, tenir.

prison(n)ier *n.m./ adj.* 2/38, 48, 4/29, etc., *prisonnier* ; *voir* rendre.

privé *adj. subst.,* a son — 114/7, en leur — 265/6, *à part, dans l'intimité.*

prive(e)ment *adv.* 25/7, *discrètement, à l'écart, sans témoin* ; 336/25, *familièrement, amicalement* ; 385/13, *en confidence* ; 391/6, *dans l'intimité.*

priveté *n.f.* 137/15, *familiarité, intimité.*

proceder *v.t.i.* 55/19, 88/12, 101/10, etc., *tirer son origine de, venir de, provenir de* ; *v.i.* 8/72, 211/12, *agir.*

procés *n.m.* 23/14, 24, *discours, propos.*

procession *n.f.* 13/9, 20, 256/10, 503/4, *cortège allant au devant d'un personnage important* ; — generalle 502/21, *procession à laquelle participent tous les habitants d'une ville.*

[prochain] *voir* pro(u)chain.

prochainement *voir* pro(u)chainement.

procurer *v.t.* 369/25, *faire obtenir* ; *v.t.d.* 385/31, *même sens* ; — la mort de 358/8, *chercher à faire mourir, faire mourir.*

prositeur *n.m.* 15/40, *traître.*

produire *v.t.d.* 11/8, *créer.*

proesse *voir* prouesce.

profert *p.p. de* [proferre *ou* proferir] 75/4, *déclaré.*

proffit *voir* pro(u)ffi(s)t.

proffiter *voir* pro(u)ffiter.

profundement *adv.* 448/3, *d'une manière profonde, intense.*

prolixité *n.f.* 12/10, *prolixité* ; pour cause de — 226/5, pour obvier/eviter — 119/32, 518/13, *pour éviter les longueurs* (*dans un récit*).

prolonguement *n.m.* 223/15, *fait de traîner en longueur.*

prolonguer *v.t.d.* 333/20, *allonger la durée de.*

promener *v.i.* 90/20, *aller et venir, déambuler.*

promesse *n.f.* 3/21, 24, 4/13, etc., *engagement, promesse* ; ac(c)omplir sa — 4/27, 5/31, 23/57, etc., acquiter la/ sa — 30/30, 410/13, parfournir sa — 4/24, tenir — 3/48, 55/14, 92/14, etc., *respecter un engagement, tenir une parole donnée* ; soy acquiter de sa — 3/44, 224/20, *même sens.*

promettre *v.t.d.* 71/11, 171/15, *promettre* ; 326/9, *annoncer* ; — sa foy de gentillesse + *inf.* 398/25, *s'engager, au nom de la loyauté, à* ; *v.t.* 3/20, 19/22, 23/56, etc., *promettre, s'engager à* ; — a qqn (de) + *inf./* que 3/18, 4/33, 5/27, etc., *promettre à qqn de + inf./ que* ; — sa fille a qqn 23/48, 52/6, *fiancer sa fille à qqn* ; *v.t.i.* — a 287/4, *s'engager auprès de* ; je vous prometz 17/3, 368/2, *en incise* ; *v.i.* 412/18, *promettre* ; promise *p.p. au f.* 23/31, *fiancée* ; 252/13, *annoncée, fixée.*

promier *voir* premier.

pronoient *voir* prendre.

prophetique *adj.,* esperit — 353/18, *inspiration divine.*

propice *adj.* 22/11, *favorable, propice* ; 398/15, 502/22, *favorable, bienveillant* (*à propos de Dieu*) ; 315/5, *bien adapté, bien approprié.*

propos, prepos *n.m.* 8/78, 155/21, 166/6, 337/1, 521/21, *projet, intention* ; a son — 308/6, *à sa convenance, conforme à son intention* ; 446/17, *pensée* ; 4/16, 19/13, 55/11, etc., *énoncé, discours, parole* ; entretenir son — 515/22, *poursuivre sa*

conversation ; 7/4, 389/21, *sujet* ; retourner a (son) — 142/5, 499/1, *revenir à son sujet* ; ne pas estre a — 223/7, ne venir a — de qqch 461/10, *ne servir à rien pour qqch* ; a tous — 359/15, *à tous instants* ; *voir* saillir, sur.

[**proposer**] *v.t.d.* 124/3, 303/2, *exposer, énoncer* ; 192/22, *décider.*

propre *adj.* 81/9, 523/6, *rempli de capacités* (*à propos d'une personne*) ; 129/6, *exactement semblable, même* ; de sa — main 108/25, *lui-même* ; en sa — personne 8/12, *à lui-même* ; *avec un art. déf. ou un dét. dém.* 1/42, 233/3, 390/23, etc., *même* ; *avec un pron. pers.* 412/2, *même.*

proprement *adv.* 452/4, 467/8, *vraiment, véritablement, réellement* ; 499/10, *comme il faut, conformément à* (*la langue du pays*).

proprieté *n.f.* 81/24, 255/9, 400/4, *qualité propre d'une chose, caractéristique.*

prosperité *n.f.* 8/20, 524/10, *état d'abondance* (*d'une personne*) ; 79/2, 212/4, 305/8, etc., *bonne fortune, état favorable.*

protection *n.f.*, en/ soubz la — de (Dieu/ Jesucrist) 258/10, 294/4, 374/2, *sous la protection de* (*Dieu/ Jesus Christ*) ; *voir* tenir.

prou *adv.* 22/9, 120/28, 167/14, etc., *beaucoup.*

pro(u)chain *adj.* 59/7, *proche dans le temps* ; 446/10, *proche dans l'espace* ; 367/18, *proche dans la parenté.*

pro(u)chainement *adv.,* — venant 331/20, 365/2, 373/13, *qui suit immédiatement* ; — entrant 3/18, *qui va bientôt commencer.*

prouesce, **pro(u)esse** *n.f.* 1/23, 368/2, 428/26, *valeur de qqn, droiture, honnêteté* ; 23/21, 94/5, 106/9, etc., *bravoure, vaillance, courage* ; 1/11, 66/23, 103/5, etc., *acte de bravoure, exploit guerrier.*

pro(u)ffi(s)t *n.m.* 1/5, 21/8, 46/7, etc., *intérêt, avantage, bénéfice, utilité* ; au — de 45/14, 100/9, 509/17, *à l'avantage de, dans l'intérêt de* ; n'estre de nul — a 223/16, *ne pas profiter à.*

prouffitable *adj.* 93/1, 226/6, 399/36, etc., *profitable, favorable, avantageux.*

pro(u)ffiter *v.i.* 224/63, 346/16, *être profitable, utile à, servir à* ; — de + *inf.* 45/15, *gagner à.*

[**prouver**] *v.t.d.* 98/10, *convaincre* (*qqn de vol*) ; 129/8, 273/12, 362/21, *établir comme vrai au moyen d'une preuve* (*apportée par le duel judicaire* 273/12) ; — que 365/30, *apporter la preuve que* ; *v.t.* 363/17, *convaincre.*

proverbe *n.m.* 47/8, 220/8, *proverbe.*

provision *n.f.*, mettre — a 121/10, *remédier à.*

proye *n.f.* 16/4, *animal chassé* ; 25/10, 517/2, *chose dont on s'empare par la force, butin* ; 24/25, 141/11, *choses et personnes dont on s'empare par la force : ennemis prisonniers et butin.*

prudence *n.f.* 19/39, 301/16, *sagesse, clairvoyance, prévoyance.*

prudente *adj. au f.* 20/22, *qui exige beaucoup de sagesse, de discernement.*

psalmiste *n.m.* 7/18, *auteur du* Livre des Psaumes *de* l'Ancien Testament.

publi(c)quement *adv.* 64/6, 7, 116/15, etc.*, en présence de beaucoup de personnes, en public* ; dire tout — 478/3, *dire ouvertement, sans se cacher.*

[**publier**] *v.t.d.* 172/7, *rendre public.*

pucelle *n.f.* 37/8, IX/R, *jeune fille* (*pour désigner Gloriande*) ; pucelles d'honneur 422/5, *jeunes filles vierges.*

pugnicion, pugnition *n.f.* 487/16, *peine, punition* ; faire la — de 380/8, *châtier.*

[1] **puis, puys** *prép.* 279/17, 336/14, *depuis* ; *loc. conj.* — que 4/3, 11/11, 25/8, etc., *puisque.*

[2] puis 111/20, 114/14, 124/13, etc. *voir* [1]pouoir.

puisant *voir* puis(s)ant.

puissamment *adv.* 15/22, 23/19, 28/4, etc., *avec puissance, avec force* ; 68/6, *efficacement.*

pu(i)ssance, puissonce *n.f.* 2/28 *(ou force militaire)*, 301/19, 353/11, *pouvoir* ; 8/42, 10/18, 12/5, etc.*, force militaire, troupes* ; 10/14, 15/33, 17/18, etc.*, force physique* ; 143/21, *possibilité, ou bien force militaire* ; a toute sa — 2/34, *avec toutes ses troupes* ; a grande — 2/36, 47, VII/R, *en grand nombre* (*d'hommes d'armes*) ; d'une grant — 19/17, *en grand nombre, en force* ; a — 15/6, *de force* ; de (toute) sa — 63/8, 135/11, 143/8, etc., *de toutes ses forces, autant qu'il peut, selon ses capacités* ; a ma — 70/25, 135/21, *autant que je peux.*

puis(s)ant (*et* tres—) *adj.* 2/21, 10/15, 14/31, etc.*, vigoureux, fort* ; 2/26, 43, 5/26, etc.*, qui a beaucoup de pouvoir* ; 4/28, 22/17, *forte, qui a de grands moyens* (*à propos d'une armée*) ; 14/45, *solide, résistant* ; 23/22, 30/65, 352/2, etc., *tout puissant* (*pour qualifier une divinité*).

puissonce *voir* pu(i)ssance.

punir, [pugnir] *v.t.d.* 73/22, 138/17, 217/5, 436/2, *punir* ; *v.t.* 73/27, *même sens.*

puple *voir* p(e)uple.

purement *adv.* 433/26, *sans restriction.*

pussance *voir* pu(i)ssance.

putain *n.f.* 59/3, 398/5, *putain* (*injure*) ; fils de — 87/27, 90/25, 195/4, etc., *fils de pute* (*injure*).

pute *adj. au f.* 391/8, *vile, méprisable.*

puys *voir* puis.

qualité *n.f.* P/18, *ce qui fait la valeur de qqn, son talent.*

qualtre *voir* quat(t)re.

[1] **quant** *loc. prép.* — et 5/30, 438/5, *avec.*

[2] **quant, quent** *conj.* + *ind.* P/20, 1/38, 45, etc., *quand*, a — 433/9, *même sens* ; + *ind.* 53/2, 67/1, 135/11, 184/9 (1ère occ.), 190/5, 224/8, 12, 323/16, 329/11, 341/20, 343/17, 349/8, 352/3, 370/2, 377/13, 384/17, 517/2, 524/8, *puisque* ; + cond. 46/12, 102/14, 112/25, 114/16, 168/8, 294/2, 515/8, *au cas où*, *si*, 74/11, 224/62, 521/17, *quand bien même, même si* ; + subj. 28/3, *alors que,* 184/9 (eut = eust), *à moins que.*

[3] **quant a** 349/8, 9, 520/1, — est a 92/19, *quant à, en ce qui concerne.*

quantes *adj. indéf.* toutes les fois et — il vous plaira 385/13, *toutes les fois qu'il vous plaira.*

quantité *n.f.* 19/12, 139/10, *quantité* ; 27/14, *nombre* (*de personnes*).

quar *voir* ca(r).

quart *adj.*, *antéposé* 479/1, 518/3, *quatrième* ; la quarte partie 166/3, *le quart.*

quartier, cartier *n.m.* 38/20, 65/20, 143/5, etc., *partie* (*arrachée, brisée*), *morceau* ; 170/7, 171/9, 12, etc., *quart* (*d'un pain*) ; 155/17, *mesure de capacité valant le quart du muid ou du setier* (*ici quart de blé*) ; 175/7, *partie d'un pays* ; 181/18, 467/23, *endroit* ; a — 8/35, 110/14, 213/8, 242/6, *à part, de côté.*

quasi *adv.* 16/27, *presque, pour ainsi dire.*

quat(t)re, qualtre *dét. num.* 4/11, 32, II/R, etc., *quatre.*

[1] **que** *pron. rel.* VI/R, 18/35, 53/18, 59/26, 124/3, 142/10 (*ou conj. causale*), 204/2, 285/4, 472/23, 477/19 = qui ; 330/3, 346/23, 360/22, 402/14, *ce que* ; ce — 385/7,

la personne qui; 280/13, *de quoi* ; *pron. interr.* 5/10, 15/2, 42/3, etc., *ce que* ; 187/13 (1ère occ.)* ; que c'est — 117/2, *pourquoi.*

[2] **que** *adv. interr.* 4/24, 78/17 (1ère occ.), 230/6, *pourquoi* ; — c'est — 117/2, *même sens* ; *exclam. et intensif* 313/5, *que* ; *loc. adv. de comparaison* — ... — 106/12, 501/4, *aussi bien ... que, tant ... que* ; 452/18 = qui.

[3] **que** *conj. sub.* + *ind.* P/3, 4, 5, etc., *que* ; 1/16, *parce que* ; 187/13 (2nde occ.)* ; 1/59, 5/45, 23/45, etc., *de sorte que* ; + *subj.* P/5, 90/31, 42, 117/6, *pour que, afin que,* 157/27, 169/7, + *inf.* 459/9, *plutôt que,* 382/10, *si tant est que* ; — … ne + *subj.* 4/8,14, 30, 5/20, 13/18, 14/22, 19/31, 86/9, 95/7, 140/15 (1ère occ.), 222/15, 225/23, 253/8, 285/4, 357/10, *sans que*, 315/10, 322/9, *de peur que*.

quel *adj. exclam.* 27/63, 153/1, 166/4, etc., *quel* ; *adj. interr.* 4/7, 6/4, 9, etc., *quel* ; quel(le) part 158/19, 242/6, *de quel côté* ; *adj. rel.* quelle chose 7/20, 8/65, 23/26, 43/9, *laquelle chose* ; — qu'il soit 28/22, 87/3, 168/8, *quel qu'il soit.*

quelconque *adj. indéf. précédé de* ne/ nul 375/17, 436/1, 451/5, 19, *pas le/ la moindre* + n., *précédé de* sans 60/7, *sans le moindre.*

quelque *dét. indéf.* 8/41, 14/16, 20/5, etc., *quelque* ; — fois/foys 8/41, 124/17, *quelquefois* ; — jour 28/12, 49/17, *un jour* (+ *futur*) ; — part 86/4, 467/15, *quelque part* ; — part que 11/15, *quel que soit l'endroit où* ; — ung 483/31, *quelqu'un* ; — + *n.* + que + *subj.* 23/17, 95/18, 102/11, etc., *quelque n. que* ; — autre fois 163/30, *une autre fois à l'avenir.*

querelle *n.f.* 10/20, 40/12, 199/10, *affrontement qui résulte d'un différend* ; 18/6, *conflit* ; 60/12, 97/10, 141/5, etc., *cause* (*que l'on défend*) ; faire la — de qqn bonne 131/14, *se battre pour prouver que la cause de qqn est juste* ; prendre la — contre qqn 209/11, *se battre pour prouver que la cause de qqn est juste* ; *voir* soustenir.

querir, querre *v.t.d.* 108/33, 151/6, 202/11, etc., *chercher* ; aller — 7/3, 9/1, 59/21, etc., *aller chercher* ; envoyer — 72/8, 134/4, 162/17, etc., *envoyer chercher* ; 202/18, 349/4, 23, etc., *demander, requérir* (*du secours*) ; — sa mort 311/10, *trouver sa mort* ; *voir* vie.

question *n.f.* 368/14, 26, 482/14, *question* ; demander une — a 368/9, 369/1, *poser une question à* ; 207/3, *sujet* (*de discussion, de débat*) ; 23/15, *querelle, différend* ; 487/3, *sujet de discussion* (faire — de qqch, *parler de qqch*).

[**questionner**] *v.t.* — qqn de qqch 391/25, 482/13, *interroger qqn au sujet de qqch.*

queux *n.m. au CSS,* 102/17, 103/2, 15, *comte*.

qui, quy *pron. rel.* T/1, P/5, 12, etc., *qui* ; 5/38, 31/27, 101/9, 131/14, 145/3, 208/6, 252/7, 354/13, 397/7, *ce qui* ; 131/13, 482/5, *quelqu'un qui* ; 200/13, 204/11, 207/3, 212/3, 217/14, 244/3, 5, 357/1, 391/3, *si on, si qqn* ; *pron. interr.* 6/16, 260/3, 516/26, *qui* ; 472/13 = que ; 7/2, 18, 16/39, 68/14, 90/14, 95/8, 371/22 = qu'il.

---

quitte *adj.* 19/54, 330/32, *libre* (*coord. à* franc) ; — de 394/2, *libéré de, débarrassé de* ; tenir — qqn de qqch 470/3, *considérer qqn comme libéré d'une obligation.*

[**quitter**] *v.t.* 19/10, *tenir quitte* ; 433/6, *céder, laisser, abandonner.*

quy *voir* qui.

quolibet *n.m.* 478/24, 503/4, *propos quelconque, trivial.*

[1] **quoy** *pron. rel.* 5/47, 8/20, 18/4, etc., *quoi* ; *pron. interr.* 36/15, 48/4, 164/11, etc., *quoi* ; *loc. conj.* — que 111/7, 445/11, *quoi que*, 254/14, *quoique* ; je ne sçay — 228/3, 474/19, *qqch qu'on ne peut pas préciser* ; a — faire 230/6, *à quoi bon* ; avoir de — 45/19, *disposer des moyens nécessaires, avoir une certaine aisance* ; avoir a — 45/19*, *même sens* (?) ; mais — 245/2, *sert à réfuter une objection possible.*

[2] **quoy** *adj.*, tout — 333/20, *sans agitation, sans mouvement.*

rabaisser *v.t.d.* 7/19, 8/5, *faire redescendre, réprimer.*

[**rabattre**] *v.t.d.* — les tables 377/2, *enlever le couvert et défaire les tables de leurs pieds à la fin d'un repas.*

rachat *n.m.* 8/22, *rédemption.*

racheter, [**rachater**] *v.t.d.* 431/18, 499/4, *sauver par la rédemption* ; racheté/racheté *p.p. adj.* 5/22, 30/40*, *délivré moyennant une rançon* (*à propos d'un* serf).

racompter, raconter *v.t.d.* P/14, 8/57, 72/15, etc., *raconter* ; *v.t.* 157/16, 478/31, 525/3, *même sens* ; 8/51, *exposer, relater.*

radoubter *v.i.* 503/2*, *délirer.*

rafreschir, ref(f)reschir, refrescher (soy) 13/22, 14/2, 21/9, etc., *se rétablir par le repos, par la nourriture, se restaurer.*

raille *n.f.* 81/23, *raillerie, moquerie.*

railler *v.t.d.* 90/23, *se moquer de* ; *v.i.* 135/2, *plaisanter.*

rains *n.m. au pl.* 323/3, 7, 508/5, *bas du dos* ; *voir* ployer.

raison *n.f.* 4/18, 169/10, *raison, bon sens* ; (c') est — que + *subj.* 19/3, 76/11, 124/17, etc., *il est légitime, juste que* ; il/ c'est (bien) — 197/13, 257/15, 332/14, etc., *c'est juste, normal, légitime* ; 23/41, 301/7, *cause* ; de — 506/18, *selon ce qu'il convient* ; sans — 6/13, 165/17, *sans motif, sans cause* ; il y avoit — pourquoy 166/8, *il y avait des raisons à cela* ; fondee en — 368/26, *qui s'appuie sur la raison* ; 368/11, *propos, discours, argumentation* ; faire sa/ la — a qqn 82/14, 164/21, *traiter qqn comme il le mérite* ; 51/16, *attitude raisonnable.*

raisonnable *adj.* 4/13, 169/7, 474/8, *conforme à la raison, raisonnable* ; 272/6, 329/19, *conforme au droit, légitime* ; 82/21, *équitable, conforme à l'usage, à la norme, ou bien convenable, bien adapté, bien proportionné* ; ame — 353/6, *une des fonctions psychiques principales de l'âme qui permet à l'homme de discerner et de juger.*

raisonnablement *adv.* 72/7, *de manière conforme à la raison, au bon jugement.*

ralier (soy) 77/9, 105/8, 119/20, *se rassembler, se regrouper.*

raller (soy) s'en — 426/5, *repartir, retourner.*

ramener *v.t.d.* 38/3, 65/25, 31, etc., *asséner* (*un coup*) ; *v.t.* 27/23, 66/29, 138/9, etc., *même sens* ; 330/13, 346/5, 500/13, etc., *faire revenir.*

ramentevoir, rementevoir *v.t.d.* 23/8, 486/5, *remettre en mémoire, rappeler.*

ramontés *p.p. au pl. de* [(soy) ramonter] 427/7, *remis en selle.*

rançon, **ranson, rençon** *n.f.* 208/15, 245/13, 303/4, etc., *somme d'argent exigée pour une libération* ; mettre qqn a — 175/16, 303/4, 339/19, etc., *exiger un prix pour libérer qqn* ; mis a — 316/8, *constitué prisonnier* (*sous rançon*).

rancontrer *voir* rencontrer.

randra *voir* rendre.

ranson *voir* rançon.

rapaisoroit *voir* rap(p)aiser.

rap(p)aiser, [**rapayser**], **repaiser** *v.t.d.* 22/8, *consoler* ; 43/11, 82/16, 168/4, etc., *apaiser, adoucir, calmer* ; soy — 45/10, 99/2, *se calmer, s'apaiser* ; repaisez *p.p. au pl.* 62/8, *apaisés, calmés (à propos d'une querelle).*

rappeler *v.t.d.* 50/12, *appeler de nouveau, faire revenir.*

rap(p)ort *n.m.* 3/8, *message transmis* (*par un messager*) ; 5/22, 285/14, *compte-rendu présenté sous une forme officielle* (*à la suite d'une mission*).

rap(p)orter *v.t.d.* 356/22, *apporter en retour* (*une chose qu'on apporte du lieu où l'on vient*) ; *v.t.* 52/1, 130/9, 168/3, etc.*, raconter, exposer* ; soy — a 360/20, *se référer à, s'en remettre à.*

[rassaillir] *v.t.d.* 232/1, *assaillir de nouveau.*

rassasié *p.p. adj.* 118/9, *satisfait pleinement, comblé.*

rassault *voir* [rassaillir].

rasse *n.f.* 495/6, *lignée.*

[rassoter] *v.i.* 425/17, *déraisonner.*

[ravaller] *v.t.d.* 365/27, *rabaisser*.

ravir *v.t.d.* 22/13, 34/3, 43/3, etc., *enlever de force* ; 77/13, 443/2, 468/2, *emporter* ; 175/17, 282/17, *s'emparer de* ; ravy *adj.,*— de/ en joye 139/4, 352/9, 464/3, *exalté en joie, transporté de joie* ; — en 352/1, *absorbé par, abîmé dans.*

ravoir *v.t.d.* 66/8, 16, 288/11, etc., *avoir de nouveau, reprendre posssession de* ; 389/32, *retrouver, avoir à nouveau auprès de soi.*

rayaume *voir* royaume.

raye *n.f.* (— de feu) 443/3, *rayon de feu.*

rayson *voir* raison.

realle *adj. au f.* 212/9, *réelle.*

reallement *adv.*, **—** et de fait 63/5, *de façon effective, réellement.*

[**rebailler**] *v.t.* 66/19, *redonner, rendre.*

rebellion *n.f.* 96/11, 292/7, *acte de rébellion* (*métonymie*).

[**rebouter**] *v.t.d.* 105/8, *repousser* (*des ennemis*).

rebustement *adv.* 5/10, *d'une manière rude, violente.*

[**receler**] *v.t.d.* 160/9, *cacher, donner frauduleusement asile à.*

recepcion *n.f.* 24/11, *fait de recevoir, d'accueillir* (*un invité*).

rece(p)voir, recepvor *v.t.d.* 3/23, 8/24, 82, etc.*, accueillir* ; 130/11 (x2), *accepter* (*le gant*) ; 60/8 (x2), 91/14, etc., *accepter* (*un combat, un accord, un serment de fidélité…*) ; 460/6, *accueillir* (*des ennemis : empl. ironique*) ; — l'hommage 78/20, 79/1, *agréer un serment de fidélité* (*d'un vassal*) ; 61/3, 73/4, 426/1, *être mis en possession de, recevoir* ; 345/25, *recevoir en retour* ; 39/14, 82/24, 105/19, etc., *être atteint par* (*un coup*) ; 424/19, *subir* (*des tourments*) ; *voir* [2] mort.

rechapper *v.i.* 357/5, *réchapper de, s'échapper de.*

rechassez *p.p. au sg. de* [rechasser] XLVI/R, *repoussé et poursuivi.*

rec(h)ief, rechiez, richief *loc. adv.* de — 17/10, 28/9, 39/2, etc.*, une nouvelle fois, de nouveau* ; 4/28, 27/50, 158/2, etc., *en outre, de plus* ; 8/49, 72, 14/37, etc.*, ensuite.*

rechiez *voir* rec(h)ief.

recief *voir* rec(h)ief.

[**reciter**] *v.t.* 55/1, 157/16, *rapporter, répéter* ; 157/41, 347/9, *raconter, exposer.*

reclore (soy) 369/6, 7, *se refermer.*

recognoistre *voir* reco(n)gnoistre.

recommancer, recommencer, *v.t.d.* 28/9, 153/20, 390/4, *reprendre (une activité interrompue), refaire.*

recommander, [rescommander] *v.t.* 356/25, *confier* ; 8/36, 97/25, 245/17, etc.*, désigner* (*qqn/ qqch qui touche qqn*) *à la protection, la bienveillance, aux bons soins de* (*qqn d'autre*) ; — qqn a la bonne grace de qqn 65/7, *même sens* ; — son ame a 77/14, 158/10, *remettre son âme à* (*Dieu*) ; — son fait a qqn 476/15, *demander à qqn de défendre sa cause* ; — a qqn + *inf.* 64/13, *conseiller à qqn de* ; *v.t.i.* 198/9, *présenter ses civilités à* ; soy — a 96/9, 130/14, 135/5, etc., *même sens* ; soy — a qqn/ a la grace de qqn 8/34, 64/21, 70/36, etc.*, implorer la bienveillance, la protection de qqn* ; recommandé *p.p.,* avoir qqn/ le cas de qqn pour — 92/8, 263/20, 309/20, etc., *considérer qqn comme étant placé sous sa protection.*

recommendacions *n.f. au pl.* 247/8, *civilités, salutations.*

recompanser, recompencer, recompenser *v.t.d.* 73/12, 288/13, 327/25, etc., *accorder une récompense à qqn en reconnaissance d'une bonne conduite, d'un service* ; *v.t.* 90/34*, 92/5, *dédommager* ; 217/13, *réparer.*

recompence, **recompense** *n.f.* 28/13, 157/29, 32, etc.*, compensation* ; 87/21, 111/3, *récompense.*

reconfort, roconfort *n.m.* 371/8, 449/19, 450/2, etc., *réconfort.*

reconforter *v.t.d.* 23/10, 28/10, 43/10, etc.*, redonner du courage, de la force morale, de l'espoir à qqn, l'apaiser* ; 472/32, *confirmer* ; soy — (a/ de) 2/2, 153/5, 156/3, 443/23, *se consoler, se rasséréner* (*auprès de*) ; [reconforté] *p.p.* 28/27, 472/16, *consolé, réconforté.*

recongnoissance *n.f.* 320/4, *marque de reconnaissance* ; faire bonne/ grande — a 221/2, 426/15, *faire bon accueil à.*

reco(n)gnoistre *v.t.d.* 24/20, 108/3, 184/2, etc.*, identifier comme connu* ; — qqch 54/18, 72/6, 73/10, 108/24, 112/11, *admettre que l'on est redevable de qqch, que l'on doit de la gratitude à cause de qqch, i.e. avoir de la reconnaissance pour qqch* ; — qqn come + *attr.* 78/23, *admettre qqn en telle qualité* ; — qqn 250/8, *admettre qqn pour maître* (*ici le roi*) ; 316/1, *identifier, ou bien passer en revue* (*des prisonniers*) ; — a qqn que 430/2, *admettre à qqn que* ; — qqch envers qqn 430/15, *avoir de la reconnaissance pour qqch envers qqn* ; soy — 3/20, *se reconnaître, se déclarer* ; reco*n*gneu *p.p.,* — + GN 157/6, *vu, étant admis.*

reconquester *v.t.d.* 74/12, 233/10, *reconquérir.*

reconsilier (soy) soy — a qqn (de qqch) 445/7, 519/3, 521/5, *prendre conseil auprès de qqn (au sujet de qqch).*

reconvoyer *v.t.d.* 393/23, *raccompagner, reconduire.*

recordacion, **recordation** *n.f.* 165/22, 403/14, *mémoire, souvenir* ; 301/14, 367/8, *récit, évocation.*

recorder *v.i.* 439/14, *raconter* ; soy — de 454/13, *se souvenir de.*

recourir *v.t.i.* — a 446/8, *avoir recours à.*

recousse *voir* re(s)cousse.

recouvert *voir* recouvrer.

recouvrer *v.t.d.* 154/12, 227/4, 243/18, (*re*)*trouver* (*qqn*) ; 66/28, 119/14, 204/7, 217/17, etc., *récupérer* ; — le parler 3/64, *retrouver la parole* ; 14/29, *acquérir, obtenir* ; 384/19, *sauver* ; 22/29, *compenser* (*une perte*) ; — ung coup 340/27, 396/9, *frapper* ; *v.i.* 366/27, *même sens.*

recrans *adj. au m. sg.,* — aux armes 407/14, *vaincu au combat.*

recreation *n.f.,* prendre — en + *p.pst* P/8, *trouver du plaisir en faisant qqch* ; prendre sa — P/20, *se distraire.*

recu(e)il *n.m.* 3/3, 24/11, 86/2, etc., *accueil.*

recueillie *n.f.* 125/19, *retour dans un lieu* ; 143/10, *accueil, réception.*

recueillir, [recuillir], [reculir] *v.t.d.* 23/30, 50/22, 89/3, etc.*, recevoir, accueillir* ; 22/18, 112/37, *recevoir* (*l'ennemi*) ; — ses hommages 78/6, *recevoir* (*de qqn*) *le serment de fidélité* (*pour un fief*) ; XXIII/R, 161/3, 178/9, 342/20, *rassembler, réunir* (*des personnes*) ; 126/5, *rassembler* (*tout ce qui est nécessaire pour pouvoir prendre du repos dans de bonnes conditions*) ; 298/2, *récupérer* ; 120/29, 121/3, *venir au secours de* (*qqn*) ; 472/5, *ramasser* ; soy — 49/22, 62/30, *s'isoler, se retirer* ; 121/1, 125/30, 126/1, 270/15, *se rassembler* ; 157/56*, 492/15, 497/8, *se réfugier* ; 418/19*.

recuil *voir* recu(e)il.

recuillit, recuilly *voir* recueillir.

recul(l)er *v.t.d.* 95/24, 336/4, *repousser, reculer (qqn)* ; 216/14, *faire aller en arrière (une pierre)* ; *v.i* — (en arriere) 81/38, 435/3, 448/10, *reculer, aller en arrière* ; 14/57, 17/16, 18/33, etc.*, céder du terrain* (*au cours d'une bataille*) ; soy — 190/22, 196/8, 333/4, etc., *se reculer* ; s'en — 22/15, *céder du terrain, battre en retraite* ; reculez *p.p. au pl.* — arriere 18/1, *contraints de se replier, de battre en retraite* ; *voir* par(t).

reculit *voir* recueillir.

redempteur *n.m.* 1/1, 175/12, 352/4, etc.*, rédempteur* (*pour désigner Jésus ou Dieu*).

[**redoubler**] *v.i.* 108/11, 344/19, *s'accroître de beaucoup* ; soy — 431/10, *même sens.*

redoubter, [redouter], [retoubter] *v.t.d.* 37/22, 38/22, 25 (1ère occ.), etc., *craindre, redouter* ; *v.i.* 38/25 (2ème occ.), 374/16, *même sens* ; redoubté (*et* tres—) *p.p. adj.* 5/26, 27/13, 371/6, etc.*, craint, révéré, vénéré* (*marque de respect à l'adresse ou à l'évocation d'un personnage de haut rang*).

redresser, [**redrecer**] *v.t.d.* 66/17, *ramasser* (*ce qui est tombé*) ; 104/9, *remettre debout, relever* ; 340/45, *replacer* (*qqch qui est tombé*) *en position verticale* ; *v.i.* 483/24, *reprendre sa forme initiale*.

reduire, **reduyre** *v.t.d.* 115/6, *loger, cacher qq part* ; soy — 13/4, *se retirer qq part* ; reduit *p.p.,* — en 483/21, *ramené à* ; reduit(t)e *au f.* — en 86/12, *soumise à,* 403/14, *convertie à.*

refection *n.f.*, prendre sa — 227/1, 287/3, *prendre son repas.*

reffrener *v.t.d.* 8/4, 18/28, *diminuer l'intensité de, modérer les effets de.*

ref(f)reschir *voir* rafreschir.

reffus *n.m.,* faire le — 479/23, 509/21, *refuser.*

reffuser, [**refuser**] *v.t.d.* 329/19, 477/7, 500/8, *ne pas accepter* (*ce qui est offert, ce qui est proposé*) ; 30/36, 37, 348/8, etc., *ne pas accepter* (*un combat*) ; 76/6, 468/19, *ne pas consentir à accorder* (*qqch qui est demandé, à qqn*) ; *v.t.* 434/15, *même sens* ; — de + *inf.* 93/11, 321/2, 326/17, etc., *ne pas consentir à* ; reffusant *p.pst* estre — de + *inf.* 2/36, 46, 5/31, estre — a qqch 162/8, *même sens.*

refrechissement *n.m.* 21/11, *action de reprendre des forces.*

refrescher *voir* rafreschir.

[**refroider**] (soy) 62/7, *perdre son ardeur, se calmer.*

refuge *n.m.* 15/50, *recours, protection* ; 73/19, *lieu où l'on peut se mettre en sûreté* ; avoir — 132/10, *se réfugier, trouver refuge* ; avoir son — a 132/18, *avoir recours à, recevoir le soutien de* ; estre a son darnier — 351/8* ; — de 450/18, 502/5, *protecteur de, pourvoyeur de.*

regard, regart *n.m.* 3/66, 53/19, 389/2, etc., *regard* ; au — de 2/53, 8/26, 30/53, etc., *par rapport à, eu égard à, en ce qui concerne, quant à,* 484/24, *en considération de, compte tenu de* ; ou — de + *inf.* 30/41, *pour ce qui est de* ; avoir — a 462/22, *prendre en considération.*

regarder *v.t.d.* 3/25, 5/46, 6/8, etc., *regarder* ; 14/5, *regarder* (*pour observer, surveiller*) ; — + se/ si 110/18, *diriger les yeux qq part pour voir si* ; 161/14, *constater* ; — que 173/26, *observer ce qui va arriver* ; 181/5, 248/7, *se retourner pour regarder tout autour de soi* ; 225/12, 288/12, *prendre en considération* ; 337/9, *prendre soin de* ; *v.i.* 181/5, 443/28, *chercher du regard* ; *voir* oeil.

regence *n.f.* 307/13, *gouvernement du pays en l'absence du souverain.*

regeneré *p.p.*de [regenerer] 414/5, 499/12, *sauvé par la renaissance à la vie spirituelle procurée par le baptême, baptisé.*

regent *n.m.* 250/13, 259/12, 277/8, *celui qui gouverne un pays pendant l'absence du souverain.*

regenter *v.t.d.* 250/13, 315/6, *gouverner, diriger.*

[**regesir**] *v.i.* 301/2, 395/23, 451/11, *résider.*

[regetter] *v.t.d.* 51/10, *repousser* (*l'ennemi*).

[**regib(b)er**] *v.i.* 327/12, 447/2, *ruer* (*à propos d'un cheval*).

regibement *n.m.* 275/9*, *ruade.*

regner *v.i.* P/22, 463/10, 481/14, etc., *vivre.*

regnie *voir* renoyer.

regracier, [regrassier] *v.t.d.* 108/9, 247/2, 258/9, etc., *rendre grâce à* (*Dieu, Jesus Christ*) ; *v.t.* 20/20, 291/10, 339/27, etc., *même sens* ; 9/8, 49/12, 70/36, etc., *remercier.*

regrassioit *voir* regracier.

regret(t)er *v.t.d.* 109/1, 158/2, 351/1, etc., *déplorer l'absence de* ; 155/18, 220/6, 11, etc., *déplorer la perte ou la privation de* (*qqch ou d'un cheval*).

regre(t)z *n.m.* 306/4, *regret* ; 351/19, *plainte, lamentation* ; a grant — 362/10, *avec déplaisir* ; a grans regre(t)z 63/7, 461/3, *en se lamentant* ; faire ses regretz de 351/18, *se lamenter à propos de* ; faire de grans regretz 439/7, *se lamenter* ; avoir — (de) 381/3, 483/15, *éprouver du chagrin, du déplaisir au sujet de.*

[reguerdonner] *v.t.d.* 53/9, *récompenser* ; *v.t.* 327/9, *même sens* ; *v.i.* 94/10*, *même sens.*

[**rejoindre**] *v.t.d.* 234/11, 239/8, *réunir* (*deux parties du corps qui ont été séparées*).

relachez *p.p. au pl. de* [relacher] 377/10, *libérés.*

rela(s)che *n.m.* 201/2, *n.* 113/17, 235/8, 358/9, 380/9, *répit.*

relever *v.t.d.* 22/20, 83/13, *remettre debout* (*puis en selle ? ; qqn qui est tombé de cheval*) ; 374/12, 13, 391/18, *remettre debout* ; 127/2, *redresser* (*des tentes*) ; 369/8, *exhumer* ; 410/12, *restaurer, rétablir* ; soy — 59/14, 67/2, 128/11, etc., *se remettre debout.*

reliez *p.p. au pl. de* [relier] 377/11, *liés, attachés de nouveau.*

religieux *n.m.* 310/2, *personne qui appartient à un ordre ecclésiastique régulier* (*ici l'ordre des Templiers*).

religion *n.f.* 15/50, *religion* ; *voir* dame, rendre.

[**reluire**], [**reluyre**] *v.i.* 444/5, *briller* ; *adj. verbal au pl.* reluysans 24/7, *resplendissants, brillants.*

remanent *n.m. reste*, tout le — 336/20, *tout le reste, i.e. tous les autres.*

remede *n.m.* 14/51, 28/27, 48/9, etc. *moyen pour échapper à une situation pénible ou la prévenir, solution* ; mettre — a 88/14, 101/11, 212/4, *pourvoir à.*

[**remedier**] *v.t.i.* 200/13, *remédier à.*

remembrances *n.f. au pl.* 368/23, *reliques de saints.*

remembrer (soy) 368/23, *se souvenir de.*

[**rememorer**] (soy) soy — de 47/7, *se souvenir de.*

rementevoir *voir* ramentevoir.

remercier, [remercyer], [remersier] *v.t.* — qqn de qqch 1/33, 34, 19/54, etc., — qqch a qqn 70/19, 114/20, 136/7, etc., — a qqn qqch 136/7, 412/9, 417/6, *remercier qqn de qqch* ; *v.t.d.* VI/R, 18/5, 27/67, etc., *même sens.*

remettre *v.t.d.* 129/5, *ramener* ; 519/12, *mettre, placer à nouveau* ; 62/7, 475/10, 483/22 (2nde occ.), *replacer* (*à l'endroit antérieur*) ; — en T/2, 1/15, *rétablir dans une fonction, une charge* ; — en amour 214/33, *réconcilier* ; — qqch en la main de qqn 250/10 (x2), *mettre qqch au pouvoir de qqn* ; *v.t.* — qqch a qqn 475/10 (1ère occ.), *restituer, rendre*, 463/4, *mettre qqch au pouvoir de qqn* (*des privilèges, des terres…*), 30/43, *pardonner* ; — qqn a qqn 27/54, *confier, abandonner, mettre qqn au pouvoir de qqn* ; soy — 156/8, *se mettre à nouveau* (*dans un endroit qui a été quitté*) ; soy — sur mer 342/18, *reprendre la mer* ; soy — sur le champ 427/6, *se replacer à l'endroit où se déroule le combat* ; soy — dedens le chapplis 105/18, *se remettre au combat* ; *voir* sus.

remission *n.f.* 119/37, 353/18, *rémission, pardon des péchés.*

remonstrances *n.f. au pl.* 170/1, *avertissements, reproches* ; 424/3, *exposé fait à qqn* (*destiné à le convaincre*), *argumentation.*

remonstré 330/25 = *p.s. p1 de* remonstrer.

remonstrer, [resmonstrer] *v.t.* 4/26, 46/5, *exposer, reprocher* (*une faute*) ; 7/14, 8/7, 37, etc., *exposer* (*des faits, des arguments*) *pour convaincre* ; *voir* bec.

remonter *v.t.d.* 17/9, 27/30, 104/9, etc., — a cheval/ sur son cheval 104/9, 271/29, *remettre en selle* ; *v.i.* — (a cheval) 235/1, 238/5, 261/11, 517/13, *se remettre en selle* ; soy — 298/15, 402/24, *même sens* ; 467/24, *s'élever* (*à propos d'un*

nuage) ; remonté *p.p.* 118/9* ; *inf. subst.* 66/18 (x2), 108/26, *fait de remonter à cheval.*

remontr- *voir* remonstrer.

remplir *v.t.d.* 115/12, 224/26, *remplir* ; remply *p.p.,* — de 6/5, 18/13, 23/21, etc.*, plein de.*

remuer *v.t.d.* 197/10, 475/8, 483/4, *remuer, mouvoir* (*une partie du corps*) ; *v.i.* 154/4, *bouger, changer de place* ; soy — 155/27, 333/19, 20, *même sens* ; soy — a + *inf.* 25/8, *quitter un endroit pour* (*aller dans un autre*).

remuneration *n.f.* 19/22, *récompense.*

remunerer *v.t.* 49/18, 114/23, 343/19, *récompenser.*

ren, [renc] *n.m.* 81/18, *rang, rangée* (*aux échecs*) ; sur les rencs 30/62, *sur les lignes des troupes*, 389/15, *parmi d'éventuels concurrents, pour obtenir qqch.*

rençon *voir* rançon.

rencontre *n.* 6/10, 255/3, *mise en présence fortuite avec qqn* ; 249/13, *bonne fortune amoureuse, ou bien succès* (*au combat*) (?) ; au — de 28/2, *à la rencontre de* ; 14/60, 19/28, 21/7, etc.*, attaque, affrontement* ; 14/33, *troupe armée hostile que l'on rencontre* ; trouver — 141/10, *rencontrer un affrontement imprévu* ; avoir — 253/2, 7, *avoir à affronter des ennemis* ; de bonne — 506/17, *de bonne apparence.*

rencontrer, [rancontrer] *v.t.d.* 6/9, 98/2, *trouver* (*sur son chemin*) (*un animal*) ; 22/5, 30/54, 31/29, etc., *se trouver en présence de, rencontrer* (*qqn*) ; 107/10, 128/10, 244/11, *trouver* (*qqn*) *sur son passage* (*lors d'une bataille*) ; 22/12, 82/19, 107/5, etc., *affronter, attaquer* ; 442/6, *entrer en contact avec, heurter* ; soy — 13/12, *se retrouver* (*deux personnes*) ; 35/15, 460/7, *s'affronter, se combattre.*

rencs *voir* ren.

rendre, [randre] *v.t.*(*d.*) 45/3, 16, 18, etc.*, remettre, livrer* ; 47/9, 48/10 (2nde occ.), 112/6, etc., *rendre, donner en retour* ; 157/19, 214/21, 218/7, etc. *restituer* ; — mal pour bien 378/6, *rendre un mal pour un bien* ; — ung salut/ le salut de qqn (a qqn) 67/7, 87/10, 90/6, etc.*, saluer qqn* ; — feaulté/ foy/ hommage (a qqn) 2/22, 3/7, 19, etc., *s'acquitter de ses engagements envers son seigneur* ; — qqn entre les/ es mains de qqn 116/10, 17, 117/6, etc.*, remettre qqn au pouvoir de qqn* ; *v.t.d.* 225/22, *émettre, produire* ; — qqn + *attr. de l'objet* 327/16, *faire devenir* ;

soy — (a/ avecques/ devers qqn) 3/16, 30/12, 46/13, etc., *se mettre au pouvoir de qqn* ; soy — 241/3, *se livrer à qqn en s'avouant vaincu, capituler en se mettant à la merci de qqn* ; soy — prisonnier 19/56, 52/2, *se livrer, se constituer prisonnier* ; soy — 33/14, IX/R, 55/18, etc*., se déplacer à/ vers* ; soy — a Dieu 351/9, *s'en remettre à la protection de Dieu* ; soy — de religion 15/49* ; *voir* esperit, (h)ostage, mercis, merite, responce.

rene *voir* re(s)ne.

renforcer *v.t.d.* 178/2, *munir d'ouvrages de défense* (*une ville*) ; renforcee *p.p. au f.* 186/10, *devenue plus intense* (*à propos d'une bataille*).

renforcis *p.p. au pl.* 201/10, *rendus plus forts* (*moralement*).

renger, [rengier] *v.i.* 10/5, 12/15, 103/17, etc., *se mettre en ordre de bataille* ; rengé *p.p.* — en bataille 10/6, *mis en ordre de bataille,* en bataille — 181/12, *rangé pour la bataille* ; *au pl.* rengiés 35/18, *disposés en rangs.*

renom *n.m.* 99/6, 373/3, 523/17, *réputation* (*favorable*) ; de grant — 103/3, *réputé* ; avoir — P/23, *être renommé.*

renommee *n.f.* 1/10, 19/42, 44, etc., *réputation* ; 11/16, 19/5, 9, VII/R*, etc*., renommée favorable, gloire.*

renommé *p.p. de* [renommer] 30/26, 484/23, *réputé, renommé* ; estre — tel 134/9, *être réputé tel.*

renoncer *v.t.d.* 70/21, 203/1, 232/12, etc*., renier* (*Dieu, une divinité, sa foi, ses croyances, son baptême* : 495/18, *sa famille :* 366/20) ; 325/11, 474/16, *quitter* (*un lieu ou une personne*) ; 481/29, *renoncer à* (*la vie mondaine*) ; *v.t.i.* 30/66, 368/3, *renier* (*sa foi, ses dieux*) ; 194/11, *renoncer à.*

renoyer, [**renyer**], [**regnier**] *v.t.d.* 316/10, *renoncer à, abandonner* (*son pays*) ; 382/11, *renoncer entièrement à* (*sa foi*) ; 195/4, 391/12, *renier* ; renoyez *adj. au pl.* 23/23, *infidèles, pervers* (*pour désigner les païens*).

rens 389/16 *voir* ren.

rentourné *voir* retourner.

renverse *n.f.,* a la — 66/32, 68/15, *à la renverse, sur le dos.*

renverser *v.t.d.* 39/23, *rejeter en arrière* ; 119/4, 41, 125/22, etc., *faire tomber* ; — le nez 5/44, *casser le nez* ; *v.i.* 37/4, 83/11, 151/28, etc., *tomber à la renverse* ; 90/29, *mettre à l'envers* ; renversees *p.p. au f. pl.* 8/55, *effondrées.*

renvoier, renvoyer *v.t.d.* 216/1, 316/13, 349/2, etc., *faire repartir* (*qqn d'où il vient*) ; 51/21, 192/19, 193/5, etc., *faire repartir, libérer* (*un prisonnier ou un otage*) ; 475/2, *faire reculer* (*des troupes ennemies*).

renye *voir* renoyer.

repaiser *voir* rap(p)aiser.

repaistre *v.t.d.* 29/5, *nourrir, rassasier* ; *v.i.* 97/17, 419/12, 14, etc., *se nourrir, se rassasier* ; repeuz *p.p. au pl.* 400/21, 22, *repus, qui ont assouvi leur faim jusqu'à satiété.*

reparacion, **reparation** *n.f.* 6/3, 8/31, 23/23, *ce qui permet de réparer un tort, dédommagement matériel ou moral* ; 46/12, *rétablissement* (*d'un honneur bafoué*) ; 78/8, 21, *remise en bon état* (*à propos d'une ville*).

reparer *v.t.d.* 178/2, *remettre en état ce qui a été endommagé* (*une ville*) ; 46/11, *rétablir* (*un honneur bafoué*) ; 6/20, 18/25, 224/31, etc., *compenser, pallier* (*une injure, une offense*) ; *v.t.* 8/27, *même sens* ; — a qqn au double 207/10, *dédommager qqn au double.*

repentans *adj. subst. au pl.* 119/37, *personnes qui se repentissent.*

repentir (soy) soy — de qqch/ + *inf.*/ que 42/9, 44/16, 81/23, etc., *regretter qqch/ de/ que.*

repeurent, repeuz *voir* repaistre.

repos *n.m.* 21/10, *repos* ; 209/7, *endroit où l'on est pour se reposer* ; au — 504/16, *à l'heure de prendre du repos* ; aller au — 310/9, *aller se reposer* ; coucher/ estre a son — 215/13, 258/3, *se coucher* ; estre de — 211/6, *être reposé* ; prendre (son) — 126/5, 388/42, 476/12, *se reposer* ; a — 140/5, *en plein sommeil,* 222/9, *en paix, tranquille* ; *voir* saillir.

reposer *voir* re(s)poser.

repositoire *n.m.* 11/13, *lieu de préservation* (*ici le ventre d'une mère*).

[**reprendre**] *v.t.d.,* — courage 36/12, 105/18, (*re*)*trouver toute son énergie, son courage* ; *voir* parol(l)e.

representer *v.t.d.* 368/15, *être l'image, la représentation de* ; soy — 338/17, 419/16, *se présenter à nouveau.*

[**reprimer**] *v.t.* 7/19, *écarter, éloigner.*

reprint *voir* [reprendre].

repro(u)che *n.* 4/19, 5/38, 40/10, etc., *honte, opprobe, déshonneur* ; 11/11, 23/14, 121/11, *reproche* ; donner — a 8/70, *reprocher à.*

reproucher, [**repro(u)ch(i)er]** *v.t.d.* 357/18, *blâmer, accuser* ; 509/4, *évoquer qqch pour marquer sa désapprobation* ; *v.t.* — a qqn qqch/ que 90/25, 157/28, 184/8, etc., *reprocher à qqn qqch/ de* ; *v.t.i.* 420/18, *formuler des reproches à* ; *inf. subst.* 525/11, *reproche* (*ou inf. :* pour le —, *pour qu'on me le reproche*).

[**reputer**] *v.t.d.,* — (pour) + *adj./ groupe prépositionnel* 8/11, 14/39, 192/17, *considérer comme* ; reputé *p.p.,* estre — + *adj./ subst.* 46/12, 302/16, *être considéré comme, tenu pour.*

requerir *v.t.d.* 31/28, *demander* ; 368/16, *implorer, prier* ; 51/14, *réclamer* (*qqn*), *exiger que soit libéré* (*qqn*) ; — qqn que + *subj.* 199/10, *demander à qqn de* (*ou :* requerre qqn que + *ind., faire savoir à qqn que*) ; comme Nature le requiert 484/25, *comme Nature l'exige* ; 47/9, *mériter* ; *v.t.* — a qqn qqch/ (de) + *inf.*/ que 6/12, 8/2, 22, etc., *demander, réclamer qqch/ de/ que* ; *voir* mercis, pardon.

requeste *n.f.* 23/12, *demande, requête* ; a la — de 23/27, 71/4, LVII/R, *à la demande de* ; faire — de + *inf.* 474/5, *demander de* ; 502/4, *prière* (*adressée à Dieu*).

reschapper *v.i.* 66/39, 174/21, 244/4, etc., (*en*) *réchapper* ; *v.t.i.* — de 188/12, *échapper à* ; *v. impers.* il n'en reschappa que 455/12, *il n'en réchappa que.*

rescommanda *voir* recommander.

rescourre *v.t.d.* 15/15, 375/25, *délivrer* ; 338/18, *enlever par la force.*

re(s)cousse *n.f.* 292/4, *attaque* ; 27/25, *secours* ; aller/ venir a la — 334/4, 340/32, XXXIII/R, *aller/ venir au secours.*

rescoux *voir* rescourre.

rescrire *v.t.* 73/34, 40, *répondre par écrit* ; — a qqn que + *subj*. 73/5, 29, 36, *répondre à qqn par écrit pour que.*

resembl- *voir* res(s)embler.

reserrer *v.i.* 299/15, *se regrouper.*

reserver *v.t.d.* 376/15, *garder* (*pour soi*) ; — que 506/4, *formuler la réserve que* ; *v.t.i.* — a 506/23, *émettre des réserves sur.*

residans *p.pst au pl.* de [resider], estre — qq part 308/7, *séjourner qq part* (*à demeure ou temporairement*).

residence *n.f.*, faire sa — qq part 5/8, *séjourner qq part.*

resistence *n.f.,* faire — 3/15, 347/6, *résister, opposer résistance à* (*l'ennemi*).

resister *v.i.* — a/ contre 10/18, 119/6, 157/52, etc.*, se défendre contre, s'opposer par la force à* (*l'ennemi*) ; *v.t.i.* — au vouloir de 222/13, *ne pas se soumettre à la volonté de* ; — a + *inf.* 253/7, *refuser l'obligation de.*

resjouvenir *v.i.* 481/18, *rajeunir* ; resjouveny *p.p.* 514/21, 515/5, 517/3, *rajeuni.*

resjouyr, resjoÿr, [resjouir] *v.t.d.* P/13, 62/16, 84/11, *réjouir* ; *v.i.* 108/9, *se réjouir* ; soy — 28/28, 268/14, *même sens* ; resjouy/resjoÿ *p.p.* 16/16, 21/8, 29/4, etc.*, rendu joyeux, réjoui.*

resjouyssement *n.m.*, *joie, satisfaction,* faire grant — 24/15, *se réjouir.*

resjoÿr *voir* resjouyr.

resjoÿssance *n.f.*, avoir — 431/9, *se réjouir.*

resmontra *voir* remonstrer.

re(s)ne *n.f.* 98/16, 327/13, *rêne.*

resolucion *n.f.*, pour toute — 437/22, *en tout état de cause.*

respandre, [**respendre**] *v.t.d.* 10/19, 20, *répandre* (*son sang*).

respendit 42/5 *voir* respondre.

respit *n.m.* 439/13, *répit, délai* ; sans — 148/11, *sans délai, à coup sûr.*

respitez *p.p. au pl. de* [respiter], — de 379/17, *épargnés par* (*qqn*).

responce *n.f.* 3/9, 5/3, 37, etc.*, réponse* ; faire — a 50/15, *répondre à* ; rendre — 173/5, 368/13, 519/20, faire sa — 293/13, *répondre*.

respondre, [respendre] *v.t.d.* 1/50, 2/29, 4/17, etc.*, répondre* ; *v.t.* 14/35, 38, 19/34, etc.*, même sens* ; *v.t.i.* — a 7/4, 8/41, 26/9, etc., *même sens* ; — de 3/52, 170/14, *être garant, responsable de*, 62/21, *se porter garant, responsable de* ; *v.i.* 19/1, 44/16, *répondre.*

re(s)poser *v.i.* 509/11, *se trouver* ; 9/12, 62/30, 78/22, etc.*, se reposer* ; soy — 95/2, 113/13, 151/18, etc.*, même sens* ; *inf. subst.* 402/21, 403/4, *repos* ; *voir* coucher.

res(s)embler *v.t.i.* 80/5, 90/13, 484/21, *ressembler à* ; *v.t.d.* 230/16, 371/15, *même sens.*

restablir *v.t.d.* 72/5, *réintégrer* (*qqn*) *dans sa fonction.*

restaurer *v.t.d.* 253/7, *guérir.*

[**rester**] *v. impers.* (il) ne reste fors/ que + *inf.* 28/17, 143/18, 473/9, *il faut encore* + *inf.*

restirant *voir* retirer.

restituer *v.t.d.* 377/8, *rendre, restituer* ; restitué *p.p.,* estre — a 13/19, *réintégrer une fonction.*

retardation *n.f.* 502/24, *action de retarder, de différer.*

retarder *v.t.d.* 417/15, *différer, remettre à plus tard* ; — qqch de + *inf.* 314/9, *empêcher qqch de* ; *inf. subst.* 438/15, *l'action de retarder.*

retenir *voir* rete(r)nir.

[**retentir**] *v.* — de 181/2, *renvoyer un son qui résonne fortement qui provient de.*

rete(r)nir *v.t.d.* — (de la/ sa court) 80/9, 90/46, 319/10, *garder auprès de soi à la cour* ; — pour disner 30/60, *inviter pour le dîner* ; — pour (vassal) 8/24, *garder auprès de soi comme* (*vassal*), *prendre à son service en tant que* (*vassal*) ; — qqn pour 449/32, *donner à qqn la qualité de* ; 488/7, *prendre à son service* ; — prison 67/10, *être à nouveau incarcéré* ; XXIX/R, 225/18, *empêcher le mouvement de* (*un bras, une épée*) ; 289/14, 323/18, 324/11, etc., *garder pour soi* ; 487/12 (1ère occ.), *prendre et garder* ; 487/12 (2nde occ.), *conserver.*

reteurna *voir* retourner.

retirer, [**rettirer**], **[restirer]** *v.t.d.* — bride 227/8* ; *v.i.* 272/8, 410/2, 473/1, *partir, quitter un lieu* ; 187/1, 299/15, 458/19, *battre en retraite* ; *empl. abs.* 475/5, *tirer hors d'un lieu (hors d'un doigt)* ; soy — (arriere) 107/11, 119/11, 186/11, etc., *même sens* ; 20/3, 62/12 (x2), etc., *s'en aller, partir* ; IV/R, 13/7, *s'en aller* (*pour se réfugier, se mettre à l'abri*) ; soy — 340/34, *quitter un lieu pour un autre,* 154/32, 365/24, *reculer.*

retoubtot *voir* redoubter.

retour *n.m.* 13/21, 27/73, 28/1, etc., *retour* ; faire le — 121/12, prendre le — 28/2, *s'en retourner.*

retournee *n.f.* 516/21, *retour.*

retourner, [reteurner], [rentourner] *v.t.d.* 31/39, *ramener, raccompagner* ; — ses yeulx sur 390/8, *tourner à nouveau les yeulx sur* ; 36/15, *faire faire demi-tour à* (*son cheval*) ; — le compte a 88/1, *reprendre le récit à* (*tel endroit*) ; — bride 488/10, *rebrousser chemin, revenir sur ses pas* ; — qqn en tel ou tel etat 11/18, *remettre qqn en tel ou tel état* ; — + *inf.* 9/13, 16/37, 97/9, etc., *retourner (faire qqch)* ; *v.t.* 108/24, *remettre* ; 483/5, *rendre, restituer* ; — en 450/7*, *transformer en* ; — sus 275/3, *retomber sur* (*à propos d'une faute*) ; *v.t.i.* — a 5/1, 5, 9/14,

etc., *revenir à un personnage* (*au cours du récit*) ; — a l'autre 282/1* ; 470/28, 473/18, 486/7, etc., *revenir à un état antérieur* (*rajeunir*) ; — en hostage/ prisonnier 61/10, 304/11, *revenir pour se constituer comme otage* (*pour servir de garant*) */ prisonnier* ; — de + *inf.* 506/19, 22, *revenir après avoir fait qqch* ; *v.i.* 2/13, 57, 5/17, etc., *aller de nouveau qq part, revenir* ; s'en — 3/29, 31, 67, etc., *revenir qq part* ; 65/8, *se tourner sur soi-même* ; 159/2, *faire demi-tour* ; soy — a Dieu 225/16, *se tourner vers Dieu* ; retourné *p.p.,* — en force 474/13, 475/12, *qui a recouvré sa force* ; *voir* propos.

retraire, [**retrayre**] (soy) 13/3, 15/32, *se replier, se réfugier qq part* ; 492/15, *se retirer* (*pour gagner un lieu privé*).

retrait(t)e *n.f.,* sonner la — 27/39, 342/20, sonner de — 299/15*, 410/2*, *signaler par une trompe l'abandon du champ de bataille par une armée.*

[**retrouver**] *v.t.d.* 164/21, *rencontrer à nouveau, retrouver.*

rettira *voir* retirer.

reveiller *v.t.d.* 94/9, 156/7, 10, *réveiller* ; soy — 374/24, *se réveiller* (*métaphore*) ; reveillé *p.p.* 26/6, *réveillé* ; *voir* chat.

revelation *n.f.*, — divine 441/16, *inspiration d'origine divine.*

reveler *v.t.d.* 516/19, *faire savoir* ; *v.t.i.* 336/9, *même sens* ; *v.t.* 318/3, *faire connaître de manière surnaturelle.*

[**revenir**] *v.i.,* le cueur lui revint 407/8, *il reprit ses esprits* ; soy — 255/8, *se remettre dans l'état antérieur* (*à propos d'un corps couvert de plaies*).

reveramment (*et* tres—) *adv.* 54/3, 355/23, 413/22, 521/7, *avec révérence, avec déférence.*

reverence *n.f.,* a (grant) — 300/17, 339/8, 476/7, *avec* (*beaucoup de*) *respect* ; sauf la — de 134/8, *avec tout le respect que je dois à* ; faire la — a 24/19, 21/6, 100/1, etc., *manifester des marques de respect à* (*qqn, pour lui rendre hommage*) ; faire (la) — 5/24, 59/2, 112/21, etc., *effectuer, comme marque de respect, un mouvement du corps, soit en inclinant la tête, soit en pliant les genoux, faire la révérence* ; 355/45, 412/14, 429/11, *respect dû à Dieu et aux choses de la religion, vénération, adoration.*

revers *n.m.* 195/11, 196/5, 444/16, 448/12, *coup donné de droite à gauche avec une arme* (*ici une épée*).

reverser *v.t.d.* 105/4, *renverser, faire tomber.*

revestir *v.i.* 193/8, *se couvrir d'un vêtement, se rhabiller* ; revestu *p.p.* 472/2, *couvert de ses vêtements et ornements sacerdotaux.*

revirer (soy) 83/8, 224/19, *se retourner.*

revisitacion *n.f.* 162/10, *nouvelle inspection d'un lieu.*

revisiter *v.t.d.* 217/15, 250/11, 395/29, etc., *rendre visite à* ; 258/9, *manifester sa présence auprès de* (*à propos d'un ange*).

revoir *v.t.d.* 142/1, 306/10, 390/16, etc., *voir à nouveau.*

riant *voir* rire.

ribaudaille *n.f.* 41/3, *troupe de ribauds, bande de vauriens.*

ribault *n.m.* 5/40, 119/33, 159/11, etc., *canaille, scélérat, vaurien, coquin* (*svt comme terme d'injure*) ; ribaulde *n.f.* 90/28, *femme de mauvaise vie.*

riche *adj.* 1/30, 35, 3/54, etc., *qui a de la valeur, précieux, somptueux* ; 232/14, *dont la situation est prospère* (*pour qualifier un royaume*) ; 280/14, *dont les propriétaires sont riches* (*pour qualifier une maison*) ; 440/14, *puissant* (*pour qualifier un roi*).

richement (*et* tres—) *adv.* 1/44, 14/6, 16/41, etc., *de manière somptueuse, luxueuse* ; 73/12, 449/11, *abondamment*, *largement* (*syn. de* tres) ; 481/10, *de manière à rendre riche* (— marier : *marier à un riche parti*).

richief *voir* rechief.

rider *v.i.* 483/3, *se rider.*

rien(s) *pron. indéf.* 84/5, 280/10, 388/35, *quelque chose* ; ne … — 1/2, 2/16, 49/7, etc., *ne ... rien* ; ne … en — 31/38, 461/10, ne … de — 8/29, 97/3, 317/6, *ne ... nullement* ; sans (…) — 142/11, 280/33, 376/15, 401/5, *sans* (...) *rien* ; sans en — + *inf.* 48/5, *sans nullement* ; pour nulle — … ne 57/11, 266/4, *pour rien ... ne* ; 91/3, 422/14, *aucune chose* ; de toy n'est (plus) rien 454/1, 525/12, *c'en est fini de toi* ; ce ne m'est — 142/1, *cela m'est indifférent* ; ce n'est — que de x 143/17, *x ne compte pas* (*cf.* DMF, s.v. rien, *II, B* : il n'est rien de qqch, « cela ne compte pas ») ; *empl. adv.* 47/3, 291/14, 461/17, 511/10, *en rien, nullement.*

rigo(u)reusement (*et* tres—) 19/27, 365/22, 488/9, *avec force, avec âpreté, avec brutalité* ; 36/17, 44/16, 45/10, 471/1, *avec dureté, d'un ton ferme.*

rigoureux *adj.* 3/9, 5/39, 8/78, etc., *dur, implacable, difficile à supporter.*

rigueur *n.f.,* a la — 217/5, *avec la plus grande rigueur, avec sévérité* ; de grant — 228/9, *avec acharnement dans la violence.*

rire *v.i.* 49/15, 78/15, 465/1, etc., *rire* ; soy — de 5/40, 31/17, *s'amuser de* (*coord. à* soy truffer).

robe *n.f.* 81/8, *vêtement* (*de dessus*) *d'homme* ; 243/9, *vêtement* (*de dessus*) *de femme* ; 508/2*.

rober *v.t.d.* 73/45, 163/35, *voler, dérober* ; *v.t.* 123/17, *même sens* ; 242/11, *enlever* (*une femme*).

roc *n.m.* 81/20, 21, *tour* (*au jeu d'échecs*).

roconfort *voir* reconfort.

roide, **royde** *adj.* 284/13, *dur, solide* (*pour qualifier une épée*) ; abatre tout — mort 146/19, *tuer tout net, d'un seul coup.*

roidement *adv.* 37/14, *violemment, vigoureusement* ; 111/8, 221/12, 261/13, etc., *rapidement, impétueusement.*

roideur, **roydeur** *n.f.* 284/14, *force, violence* ; de grant/ grande — 15/29, 35/15, 16, etc., *avec force, violemment.*

roine, **royne** *n.f.* 3/32, 36, 23/31, etc., *reine*.

romaine *adj.,* eglise — 8/59, *Église de Rome, Église catholique.*

rommant *n.m.* 468/16, *langue romane, vulgaire* ; 469/26, 29, *récit écrit en langue vulgaire* ; 461/10, *roman* (*livre*).

rompre *v.t.d.* 17/6, 7, 33/6, etc., *briser, mettre en pièces* ; 95/16, 146/11, 224/46 (— les Enfers), 412/19, 499/6 (— les portes d'Enfer), *démolir, détruire* ; 243/3, *déchirer, arracher* (*des vêtements*) ; — qqch entre les mains de qqn 271/33, *briser qqch entre les mains de qqn* ; 108/30, 269/7, 322/8, 346/9, *briser, casser* (*une partie du corps*) ; — le col 157/39, *tuer en brisant le cou* ; — la servelle 151/24, *broyer la cervelle* ; — ventres 322/8, *éventrer* ; — la chair a qqn 229/2, *déchirer, arracher* ; — la bataille 340/39, *enfoncer les rangs d'une armée* ; 55/13, 180/2, 192/18, *ne pas respecter, cesser de respecter* ; — sa loy 184/10, *renier sa religion* ; 89/1, *mettre fin à* (*une émotion négative*) ; — la teste de qqn 209/14, *tourmenter, irriter qqn* ; *v.i.* 98/16, 319/2, 429/10, 441/5, 455/26, *se rompre* ; *voir* piece.

ronfler *v.i.* 324/1, *ronfler* ; 22/4, *gronder.*

rotye *p.p. au f. de* [rotyr] 161/6, *rôtie.*

royal *adj.* P/23, 28, 8/23, etc.*, qui est relatif à la personne du roi* ; sa majesté — 73/44, 248/6, *périphr. pour désigner le roi* ; 24/11, *digne d'un roi.*

royallement *adv.* 8/85, 214/16, 302/11, *comme il convient à un roi.*

royau(l)me, **rayaume** *n.m.* 3/43, 8/44, 47, etc.*, royaume* ; — de Paradis 423/26, *Paradis* (*règne de Dieu*).

royaulté *n.f.,* vostre — 4/16, 8/24, *terme d'adresse à un roi.*

rudement *adv.* 419/23, *violemment.*

rué 90/43 = *p.s. p1 de* ruer.

[**ruer**] *v.t.d.* 90/43, 128/10, 13, etc.*, abattre, faire tomber* ; 66/30, 195/8, 270/4, etc., *asséner* (*un coup*) ; *v.i.* 477/12, *ruer* (*à propos d'un cheval*) ; soy — sur 27/58, 342/5, 462/7, *se jeter, se précipiter sur.*

ruisseller *v.i.* 195/13, 243/5, 274/14, *couler abondamment.*

ruraulx *adj. au pl. subst.* 302/6, *personnes vivant à la campagne.*

s' 8/70 *voir* [1] ce.

sa 7/9, 82/16, 112/30, 243/11, 272/7, 481/25, 516/22 *voir* ça.

sable *n.m.,* de — 27/36, 35/12, 227/13, 236/5, *(hérald.) de couleur noire.*

sach- *voir* [1] s(ç)avoir.

sachante *voir* [1] s(ç)avoir.

sacrement *n.m.* 414/6, 423/20, 21, 431/17, *sacrement* (*du mariage ou du baptême*).

sacrifice *n.m.,* faire — de 45/11, *offrir en sacrifice.*

sactifaction *n.f.,* faire — a 222/13, *donner réparation à.*

sage (*et* tres—) *adj.* 27/52, 49/3, 50/3, etc.*, raisonnable, avisé, prudent* ; faire que — 235/5, 400/32, 411/22, etc., *agir sagement, se conduire de façon sensée* ; *adj. subst.* 4/5, *celui qui est raisonnable, avisé.*

sagement (*et* tres—) *adv.* 113/7, 192/10, 482/13, 505/8, *de manière clairvoyante, avisée, prudente.*

[**sagetter**] *v.i.,* — sur 492/9, *lancer des flèches sur.*

saich- *voir* s(ç)avoir.

saigneurs 287/12* *voir* sire.

saillerent *voir* saillir.

saillie *n.f.* 77/8, 125/10, 19, etc.*, sortie, attaque des assiégés contre les assiégeants* ; 326/4, *passage, porte.*

saillir *v.i.* 37/3, 196/6, 221/7, etc., *sauter, bondir* (*à propos d' un cheval*) ; — + n piedz de long 65/9, *faire un saut de n pieds de long* ; 57/6, 128/24, 144/13, etc.*, se précipiter, surgir* ; 14/13, 136/9, 138/25, etc., *sortir, partir* ; 77/6, 7, 91/15, etc.*, sortir* (*d'un lieu en vue d'une attaque*) ; 283/5, *sortir du lit* ; 181/3, *lever* (*des banières*) ; — a 283/2, 329/2, *se précipiter à* ; — de 4/8, 33/13, 44/17, etc.*, sortir de,* 362/2, *se lever* (*de son lit*)*,* 514/2, *tomber de,* 278/9, 377/12, *résulter de* ; — de ce propos 339/22, 389/21, *changer de conversation* ; — de son repos 209/7, *sortir de son repos, i.e. sortir de l'endroit où on était pour se reposer* ; 36/9, 65/27, 164/16, etc.*, jaillir, gicler* ; — dedens 127/4, *se précipiter dans, se jeter dans* ; — dehors 395/7, — hors (de) 7/13, 14/12, 50/16, XVIII/R, 204/8, *sortir de* ; — hors la porte 338/23, *franchir la porte* ; — dehors la bouche 179/21, *sortir de la bouche* (*à propos des dents*) ; — hors du sens 153/19, *enrager* ; — hors de la teste 81/35, *sortir de la tête* (*à propos des yeux*) ; — dessus/ sur 103/9, 105/20, 125/6, etc.*, attaquer, assaillir* ; — dehors/ hors 158/9, 175/9, 215/4, etc., *sortir (d'un lieu)* ; 374/23, *éclore* ; sailli *p.p.,* estre — de 19/51, *être issu de* (*la noblesse*).

sain *adj.* 212/7, *en bonne santé* ; 367/12, *indemne* ; — et sauf 19/60, 422/2, *indemne au terme d'une situation présentant des risques* ; garir ses playes toutes saines 238/13, *guérir ses plaies et rendre son corps indemne.*

sain(c)t, [**seinct]** (*et* tres—) *adj.* 1/13, 15, 8/34, etc.*, qui a un caractère sacré, qui a trait à la religion* ; — + *n.p.* 1/2, 17, 8/54, *saint/Saint* + *n.p.* ; 352/11, *sacré* ; *n.m.* 158/11, 335/7, 368/16, etc.*, saint du Paradis* ; *au pl.* 369/9, *reliques* ; *voir* terre, voyage.

[**sainctifier**] *v.t.d.* 368/20, *rendre saint* ; sainctifié *p.p.* 352/5, *célébré, révéré*.

sain(c)ture, sçaincture *n.f.* 39/7, 108/18, 112/35, 179/21, *ceinture.*

saindre *v.t.d.* 33/16, 98/8, 148/3, etc., *serrer autour de soi le ceinturon d'une épée.*

sainture *voir* sain(c)ture.

[**saisir**] *v.t.d.* 14/49, 186/6, 333/16, *s'emparer de* ; 81/32, *prendre dans ses mains* ; saisy *p.p.,* estre — de 164/2, 241/6, 309/21, *entrer en possession de* ; *voir* corps.

saison *n.f.*, il est — de + *inf.* 497/10, *il est temps de* ; *voir* temps.

sal(l)e *n.f.* 50/2, 55/24, 58/13, etc., *grande pièce d'une maison, d'un palais où l'on vit, où l'on reçoit* ; — basse(s)/ besses 127/16, 314/1, 336/3, 480/20, *pièce située au rez-de-chaussée* (monter en la — basse 314/1).

saluer *v.t.d.* 2/42, 5/25, 8/49, etc., *saluer* ; *v.i.* 54/4, *même sens.*

salut *n.m.* 3/3, 67/7, 87/11, etc., *formule ou attitude de salutation* ; 352/21, 423/27, 424/3, *fait d'échapper à la damnation, d'être sauvé de l'état de péché* (*à propos de l'âme*). ; *voir* rendre.

salvation *n.f.* 140/18, *condition, état de celui qui est sauvé* ; 376/20, *salut* (*de l'âme*).

salve *voir* sau(l)ver.

sambloit *voir* sembler.

san *dét. poss.* 257/7, 387/6, 516/7 = son.

sang *n.m.* 10/20, 17/9, 44/4, etc., *sang* (*qui coule, suite à une blessure*) ; — sarrazin 22/24, *sang versé par les guerriers appartenant à l'armée musulmane* ; — pour — 157/32, *sang versé pour sang versé* ; 38/12, 517/3, *sang en tant que source d'énergie et de vitalité* ; 163/12, 417/8, 423/6, *grande et vive émotion* (le — lui/luy esmeut/ mua) ; 435/14, *lignée* (de bon — engendré, *issu d'un famille noble*) ; *prov.* — ne peut mentir 275/14, *le sang est conforme à celui de la lignée, i.e. les caractéristiques des ancêtres se retrouvent chez leurs descendants* ; *voir* feu.

sanglant *adj.* 159/8, *maudit, damné.*

sangles *n.f. au pl.* 98/15, *sangles* (*d'un cheval*).

sanglier *n.m.* 87/9, 32, 428/23, *sanglier* (*dans une comparaison* : escumer comme ung — 428/23).

sans, sens *prép.* 1/2, 2/22, 5/19, etc., *sans* ; — ce que + *subj*. 3/44, 119/1, 6, etc., — que + *subj*. 11/19, 14/58, 36/14, etc., *sans que.*

saoul *adj.,* estre — de *inf.* 119/45, *être las de, en avoir assez de.*

saouller *v.t.d.* 478/21, *faire boire et manger à satiété, rassasier.*

sarrasin, sarrazin *adj.* T/3, 20/15, 22/24, etc., *qui appartient à la population musulmane* ; langage — 27/4, *langue arabe.*

sarrasinoys, sarrazinois *adj.* 23/61, *du pays des Sarrasins* ; langage — 57/5, *langue arabe.*

sarviroit *voir* servir.

satellites, **sathelites** *n.m. au pl.* 5/43, 495/24, *hommes de main, hommes armés aux gages et à la suite d'un autre pour exécuter ses ordres* (*coord. à* tirans 495/24).

satiffaire *v.t.* 157/23, *donner satisfaction* ; *v.i.* 157/43, *faire réparation.*

saudan *n.m.* 341/19, 491/6, *sultan.*

sauf *adj.* 19/60, 422/2 *voir* sain ; *au f. pl.* sauves 399/33, 401/3, 18, 433/5 *voir* bagues ; *prép.* (— et excepté) 474/3, *excepté, hormis* ; — l'honneur de 90/19, 97/4-5, 134/8, 191/10, *sans porter atteinte à l'honneur de* (*formule de politesse pour s'excuser de contredire ou de choquer qqn*).

sauf conduit/conduy *n.m.* 30/18, 436/15, *autorisation.*

sauldars *voir* sou(l)dart

sauldoyer 102/23 *voir* [2] sou(l)doier.

sauldr- *voir* saillir.

[1] **sault** *n.m.,* de plain — 65/9, *d'un seul élan* (*cf.* God., s.v. salt, *X, 619a*) ; du premier — 27/28, *sans attendre, aussitôt.*

[2] sault 154/27 *voir* saillir.

saulter *v.i.* 221/7, *sauter, bondir* (*l'agent est un cheval*).

saulvé 90/44 = *p.s. p1 de* saulver.

sau(l)ver, **[salver], sçauver, [souver]** *v.t.d.* 392/14, *soustraire à un danger, à un risque* ; — (qqn/ le corps de qqn) 121/3, 141/8, 314/11, etc., — la vie de qqn 135/16, 243/6, *sauver* (*qqn*) ; 208/7, 355/24, 388/11, *procurer le salut éternel, soustraire à la damnation* ; 215/3, *préserver* (*la vie*) ; — un serment 125/41, 211/2, *tenir un serment, s'y conformer* ; *v.t.* 277/6, *préserver* ; — la vie a qqn 19/34, 54, 23/55, etc., *sauver qqn* ; soy — 41/8, 90/40, 44, LII/R, *s'enfuir* ; 42/18, *se tirer d'affaire, échapper à la mort* ; 353/9, *se sauver, sauver son âme* ; 355/12, *se réfugier* (*qq part*) ; saulvé *p.p.* 198/15, *sauvé, sauf.*

sau(l)veté *n.f.,* a — 461/17, 497/8, *en sécurité, hors de danger* ; soy mettre a — 182/12, *se mettre à l'abri, en sûreté.*

sauvage *adj.*, beste — 87/11, *bête vivant en liberté, non domestiquée* ; 4/30, 5/34, *même sens, avec en plus l'idée de férocité.*

sauvegarde *n.f.* 30/52, 258/10, 294/4, 301/2, *protection.*

sauvement *n.m.* 412/25, 434/14, *salut* (*de l'âme*).

sauver *voir* sau(l)ver.

sauves 399/33, 401/3, 18, 433/5 *voir* sauf.

sauveté *voir* sau(l)veté.

sauveur *n.m.* 10/13, 411/18, 423/19, 495/28, *rédempteur* (*désigne Jésus Christ*).

saveur *n.f.* 448/15, *saveur* ; prendre — a 8/1 *prendre du plaisir à.*

savoir 4/23, etc. *voir* [1] s(ç)avoir.

sçaincture *voir* sain(c)ture.

scandalizé *p.p. adj.* 342/7, *plongé dans le désarroi, troublé, choqué.*

sçauver *voir* sau(l)ver.

[1] **s(ç)avoir, çavoir** *v.* 1/60, 3/14, 35, etc.*, savoir, avoir ou acquérir la connaissance de* ; — certainement 489/9, 495/14, 19, *avoir la certitude* ; + *inf.* 8/57, 9/11, 14/7, etc., *pouvoir, avoir la possibilité de*, 2/37, 42, 22/9, etc.*, être capable de* ; — a + *inf.* (*v. de parole*) 382/10*, *même sens* ; — bon gré a qqn de qqch 79/4, *lui en être reconnaissant* ; — mal gré/ talent a qqn de qqch 20/23, 411/8, *éprouver du mécontentement à l'égard de qqn à cause de qqch* ; soy — 123/19, *se savoir, être su* ; sceu *p.p. subst*., sans le — (de) 25/16, 46/9, 75/5, *à l'insu de* ; sachante *p.pst adj. au f.* 484/9, *sage, raisonnable, avisée* ; non — de 60/6, *non informée de* ; *voir* congnoissance.

[2] **sçavoir** *n.m.* 8/67, *savoir, connaissances acquises par l'expérience.*

sceller *v.t.d.* 73/46, 113/11, 509/20, *marquer d'un sceau pour authentifier* (*une lettre*) ; *voir* blanc.

(s)ceptre *n.m.* 12/21, 502/5, 520/15, *sceptre, bâton emblématique du pouvoir royal* ; 43/8, *pouvoir souverain.*

scés *voir* [1] s(ç)avoir.

sceu *voir* [1] s(ç)avoir.

sceult, sceumes, sceumez *voir* [1] s(ç)avoir.

science *n.f.* P/25, *savoir, connaissance* ; 239/11, *art.*

scientifique *adj.* P/23, *qui a beaucoup de savoir.*

[1] **se, s'** *pron. dém.* 1/52, 6/11, 8/70, etc. = ce.

[2] **se** *conj. de sub.* 5/31, 35, 8.44, etc., *si.*

[3] **se** *dét. poss.* 3/10 = sa.

sé *dét. poss.* 97/18 = ses.

seché *p.p. de* [secher] 313/13, *rendu sec.*

secouit *voir* secourre.

secourable *adj.* 373/11, *secourable* ; estre — a 182/3, 502/17, *venir en aide à, venir au secours de.*

secourir *v.t.d.* 8/59, 12/3, VII/R, etc.*, apporter de l'aide à, porter secours à* ; *v.t.i.* — a 73/22, 192/4, *même sens.*

secourre *v.t.d.* 313/17*, 493/28 ; soy — de 66/37, *se débarrasser de, échapper à l'emprise de* (*qqn, dans une lutte*).

secours *n.m.* 10/14, 23/19, 35/7, etc.*, aide, assistance, secours* ; aller au — de 74/13, 76/3, 17, *intervenir militairement pour venir en aide à* ; venir au — de 8/61, *venir en aide à* ; venir au — 15/18, 27/72, *venir à la rescousse* ; 19/15, 83/12, 108/2, 7, 253/12, *troupe de renfort* ; donner — a 19/37, *venir en aide militairement à.*

secousse *n.f.* 159/5, *coup.*

secret *n.m.* 57/12, 156/10, 161/4, etc.*, ce que l'on cache, secret* ; 139/8, *lieu caché, secret* ; estre en — 385/2, *être sans témoins* ; *adj.* 32/8, 157/12, 171/3, etc., *qui est caché à la connaissance d'autrui* ; 133/25, *qui préserve la confidence, fidèle confident, ou bien discret* ; *adv.* 474/6*, secrètement* ; *voir* tenir.

secretaire, **segretaire** *n.m.* 309/19, 310/4, 338/36, *personne de confiance dont la fonction est principalement d'écrire sous la dictée.*

secretement, **segretement** *adv.* 25/15, 158/13, 308/8, etc., *d'une manière secrète, clandestinement, à l'insu d'autrui* ; 102/8, 269/1, 339/26, etc., *à voix basse, de façon à n'être entendu que de son interlocuteur* ; 114/3, *discrètement*.

seigeur *voir* seig(n)eur.

segretaire *voir* secretaire.

segretement *voir* secretement.

segnourie *voir* seigneurie.

seig(n)eur *voir* sire.

seigneurie, seigneuriez, se(i)gnourie *n.f.* 2/45, 47, 70/33, etc.*, domaine où s'exerce l'autorité d'un seigneur féodal* ; 5/18, 24, 12/11, etc.*, ensemble de seigneurs* ; 8/25, *titre donné au roi* ; — temporelle 250/5, *ensemble des seigneurs responsables des biens et revenus d'une collectivité religieuse* ; — espirituelle 250/5, *seigneurs représentant l'autorité religieuse.*

seignourie *voir* seigneurie.

seinctes *voir* sain(c)t.

sejourner *v.i.* 5/21, 73/8, *tarder, s'attarder* ; 72/19, 249/8, 251/16, etc., *rester.*

selle *n.f.* 164/7, 8, 13, etc., *selle* (*d'un cheval*) ; perdre la — 274/11*, 435/6, *tomber de cheval, vider la selle.*

sellee 73/46, 113/11 *voir* sceller.

seller *v.t.d.* 83/5, 155/24, 207/9, 327/10, *seller* (*un cheval*).

selon *prép.* 5/36, 15/5, 23/53, etc., *compte tenu de, au regard de, conformément à.*

semblablament *voir* semblablement.

semblable *adj.* 19/33, *pareil* ; — a 353/7, *égal à* ; *n.m.* — de 16/31, 167/16, 392/13, 452/23, *l'égal de qqn* ; — de qqch 487/9, 11, *la même chose.*

semblablement, **semblablament** *adv.* 5/4, 25, 14/17, etc., *aussi, également* ; 61/2, 336/24, 371/22, etc., *de la même façon* ; — que 3/34, 119/41, *de la même manière que* ; 20/28, 402/4, 409/16, etc., *de même* ; ne — 161/12, 281/2, *non plus.*

sambloit *voir* sembler.

semblance, semblence *n.f.* 453/16, *apparence, forme extérieure* ; a sa — 363/14, *à son image* ; ne jamais muer — de (chevalier) 454/9, *garder son apparence de* (*chevalier*) ; monstrer grant — de *tel sentiment* a 524/12, *faire montre de tel sentiment à.*

semblant *n.m.,* ne faire aucun — de 15/13, ne pas monstrer le — de 31/44 monstrer nul — de 190/26, *ne rien laisser paraître de* (*tel sentiment*) ; ne monstrer nul — de + *inf.* 312/12, *ne pas laisser paraître que* ; faire — que + *ind.* 387/10, *feindre que* ; faire — de + *inf.* 408/13, 459/6, 490/16, *feindre de* ; sans faire — de rien 524/1, *sans rien laisser paraître* ; *voir* [muer].

semblence *voir* semblance.

[**sembler], [senbler], [sambler**] *v.t.d.* 14/44, 333/11, *ressembler à* ; ce/se semble a 16/41, 27/40, 86/7, etc., *c'est l'avis de* ; — (a qqn) + *inf.* 341/6, 394/17, 515/4, *sembler, donner l'impression (à qqn) de* ; — + *attr.* (*adj./ subst.*) 168/21, 325/5, 365/18, etc., *donner l'impression d'être* ; *v. impers.* (il) semble (a qqn) que + *ind./ subj./ cond.* 12/19, 26/2, 28/23, etc., *il semble (à qqn) que* ; il semble a qqn + *inf.* 355/9, 515/15, *avoir l'impression de* ; — bon a 150/6, 168/21, 175/17, etc., *plaire, aggréer à* ; que vous semble que 163/21, *que pensez-vous que,* que vous semble

de 200/9, 452/6, *que pensez-vous de* ; *v. impers.* comme il semble a 328/24, 523/3, *comme le pense* (*qqn*) ; ainsi que sembloit a 355/14, *comme il semblait à* ; ce qu'il m'/ voz en semble 386/13, 399/38, 519/20, *ce que j'en pense, ce que vous en pensez.*

semé *p.p. de* [semer], — de 23/62, *parsemé de* (*à propos d'un vêtement*).

semondre *v.t.d.* — qqn que 91/13, *avertir qqn que* ; — qqn a/ pour + *inf.* 335/24, 475/29, *inviter qqn à* (*dîner*).

[1] **sen** *n.m.,* — dessus dessoubz II/R *voir* dessus.

[2] **sen** *dét. poss.* 439/5 = *son.*

senble *voir* [sembler].

senestre *adj.* 108/13, 110/21, 119/26, etc.*, gauche* ; *loc. adv.* a — 16/14, *à gauche* ; *voir* dextre, main.

senglé *p.p.* 96/12, *attaché au moyen d'une sangle.*

[1] **sens, sent** *n.m.* 3/12, 353/4, 5, *faculté de comprendre, de juger* (*tjs coord. à* entendement) ; 3/27, 65, 18/28, etc.*, intelligence, sagesse* ; 328/23, *raison, bon sens* ; avoir le — de + *inf.* 140/7, *avoir le bon sens de* ; d'un tresbon — 214/4, *très sensé* ; *voir* hors.

[2] sens 157/5, 525/5, 9 *voir* [sentir].

[3] sens 43/6, 82/17 *voir* sans.

sent 90/33 *voir* sens.

sente *n.f.* 443/27, 444/11, 448/13, *sentier.*

sentence *n.f.* 8/49, 64/5, 8, etc.*, décision, jugement* ; 6/22, *condamnation, sentence* ; *voir* mortel.

senteurs *n.f. au pl.* 448/15, *senteurs.*

[**sentir**] *v.t.d.* 16/32, 338/8, *savoir* ; — que 219/3, *s'apercevoir que* ; — + *inf.* 117/21, *se rendre compte que, s'apercevoir que*, 162/3, *savoir que* ; soy — 8/35, 102/6, *se considérer* ; soy — blessé/ feru 126/3, 393/13, *ressentir ses blessures, éprouver les effets d'une blessure.*

sentu *voir* [sentir].

seoir *v.i.* 137/16, 267/10, 281/12 (1ère occ.), etc.*, être assis* ; soy — 281/12 (2nde occ.), 470/12, *s'asseoir* ; 412/22, 499/7, *siéger* (*à propos de Jésus Christ*).

seoyent *voir* [seyer].

sepmaine *n.f.* 452/5 (x2), *semaine.*

sercher *voir* charcher.

seré 483/17 = *fut. p1 de* estre.

serf *n.m.* 3/20, 58, 5/21, etc.*, serf, homme qui n'est pas libre.*

sergens *n.m. au pl.* 379/5, *hommes d'armes.*

serimonies *n.f. au pl.* 72/14, 173/19, *formes d'apparat données à un événement* (*religieux et/ ou politique*).

serment *n.m.* 125/41, 138/1, 162/10, etc.*, serment* ; par mon — 123/13, *comme affirmation forte de la véracité d'une parole* ; *voir* sau(l)ver.

sermon *n.m.,* tenir long — de 526/9, *s'étendre longuement sur* (*un sujet*).

[**serrer**] *v.t.* — la porte a 344/4, *fermer une porte à la barre ou à la serrure pour en empêcher l'accès à* (*qqn*) ; 389/2, *serrer, presser.*

servans *voir* servir.

servelle *n.f.* 151/24, *cervelle.*

service *n.m. au sg.,* — de qqch 3/40, *activité accomplie dans un domaine pour servir un maître ou une communauté* ; 8/20, *service féodal, devoirs du vassal envers son seigneur* ; a son — 214/24, *pour le servir* ; en vostre — 189/8, *tandis qu'il vous servait* ; 72/6, 87/21, 92/11, etc.*, service rendu*, *aide* ; faire — a 70/25, 39, 81/11, etc.*, rendre* (*un*) *service à* ; demourer en le — de 329/16, *rester au service, à la disposition de* ; 59/34, *devoir rendu à une dame* ; 2/6, 77/3, *office des morts, service funèbre* ; services *au pl.* 54/18, *actes du vassal qui rend à son seigneur le service féodal.*

servir, **servyr**, [**sarvir**] *v.t.d.* — qqn 135/11, 269/4, 288/12, 466/27, *être au service de qqn, être à ses ordres* ; 81/9, *s'acquitter de ses devoirs envers son père* ; 2/34, 44, 5/27, etc.*, s'acquitter de ses devoirs et obligations envers son suzerain* ; 70/8, 91/5, 135/2, etc.*, servir des plats à qqn* (*remarque ironique* 143/23) ; — qqn de sa qualité P/17, *servir qqn par son talent* ; 485/9, *s'acquitter de ses devoirs envers sa dame* ; — qqch 375/13, *servir* (*des mets*) ; *v.t.i.* — a + *inf.* 115/13, *être utilisé pour,* 128/5, *s'employer à* ; ne — de rien 8/29, *être inutile* ; 125/35* ; soy — de 489/11, *utiliser.*

serviteur *n.m.* 24/12, 97/27, 110/10, etc., *serviteur, valet, domestique* ; 337/25, 351/17, *celui qui veut servir qqn, qui veut le bien de qqn* ; 424/12, *celui qui est au service*

d'un seigneur ; 3/62, 10/19, 119/48, etc., *celui qui est au service de Dieu/ Jésus Christ* ; 118/6, *celui qui au service de sa dame.*

servitude *n.f.* 97/4, 378/7, *état de dépendance, de soumission* (*à un seigneur*).

seuf(f)re *voir* souffrir.

seul, **seult** *adj.* 3/23, 8/21, 23/4, etc., *au nombre de un, unique* ; 194/5, 259/6 (ou *adv., seulement*), 353/1, *à l'exclusion de tous les autres* ; 105/4, *isolé, séparé des autres, sans aide* ; 349/19, *non accompagné, sans aide* ; (tout) — VIII/R, 33/12, 87/9, etc., *non accompagné, solitaire, sans compagnie* ; 265/8, *non mariée, sans compagnon* ; — a — 19/46, 27/42, 500/2, *en combat singulier,* 385/14, *en tête à tête* ; *adj. subst.* 14/22, 122/5, 146/12, *une seule personne.*

seulet *adj.* 87/25, 156/14, 199/11, etc., *tout seul, solitaire.*

seul(l)ement *adv.* 135/20, 265/1, 386/15, *tout seul* ; tant — 157/32, 174/21, ne … — que … 8/54, 151/11, *uniquement* ; — pour + *inf.* 184/4, 189/2, 280/25, 454/15, *uniquement pour* ; nompas — … mais … 27/64, 179/12, 338/16, 523/12, ne … pas — … mais … 87/27, 331/10, *non pas uniquement ... mais aussi* ; *v.* + — 30/39, 59/32, 60/10, etc., *se contenter de* + *v., faire seulement qqch* ; fors — (que) 157/45, 347/12, sinon — 48/9, *si ce n'est* ; fors — 194/17, 403/2, fors — + *subst.* 503/22, *si ce n'est, excepté* ; ne … — … fors pour + *inf.* 484/19, *si ce n'est pour.*

seult, seulz *voir* seul.

[1] **seur** *n.f.* 17/5, 34/3, 232/13, etc., *sœur.*

[2] **seur** *adj.* 3/52, 134/25, 272/10, *qui assure la sécurité* ; 355/33, *protégé, en sécurité* ; 51/22, 60/12, 138/24, etc., *assuré, certain* ; 250/13, 309/4, 7, etc., *fiable* ; soy tenir — de 93/13, 395/20, *être assuré de, avoir la certitude de* (*qqch*), 117/6, *faire une totale confiance à* (*qqn*) ; *constr. impers.* faire — : en ceste forest ne fait trop — 87/13, *dans cette forêt, on ne se sent pas trop en sécurité* ; *voir* main.

seurement (*et* tres—) *adv.* 13/18, 54/12, 89/13, etc., *assurément, avec certitude* ; 55/11, 211/7, *en toute certitude* ; 111/6, *résolument, avec assurance* ; 97/15, 243/15, 400/27, 474/20, *avec confiance, avec assurance* ; 448/2, *tranquillement* ; 73/2, 145/15, 213/14, etc., *en sécurité, en sûreté, sans risque* ; 131/16, *sans risque d'échec* ; 136/9, *de manière à créer une situation sûre, ou bien très précisément* ; 114/1, *avec précision* ; 269/12, *sans faute* ; 481/9, *à coup sûr.*

s(e)ur(e)té *n.f.* 30/55, 468/23, 506/35, *assurance, garantie* ; 358/16, *sécurité* ; a — 12/22, 13/4, 25/13, etc., *à l'abri du danger* ; en — 310/6, *en sûreté, à l'abri de tous dangers* ; lieu de — 392/6, 14, *lieu sûr, à l'abri des dangers.*

seut *voir* [1] s(ç)avoir.

sextier *n.m.* 171/11, 211/4, *mesure pour les grains et les matières sèches* (*ici le blé*) *dont la valeur dépend du lieu et de la matière mesurée* ; 171/12, 211/5, *mesure pour les vins, dont la valeur dépend du lieu.*

[seyer] *v.t.d.* 155/26, *faucher.*

seyez 451/12 = *soyez.*

[1] **si** *adv.* 142/11, *ici*.

[2] **si, sy, se** *adv.* 1/45, 46 (x2), 2/29, etc., *si* (*intensif*) ; *adv. de liaison* 3/13, 29, 47, etc., *ainsi.*

[3] **si** *conj. de sub.* 2/35, 46, 11/17, etc., *si* (*hypothétique*) ; *loc. conj.* — … que 1/7, 37, 2/14, etc., *si ... que* ; — (…) comme 2/21, *aussi ... que* ; — que 136/1, — tost que 3/14, 25/18, 26/6, etc., *aussitôt que.*

si(e)ge *n.m.* 358/2, 445/10, *siège* ; — (royal) 165/3, 173/20, *trône* ; 451/14, *siège officiel, honorifique* (*ici de maréchal*) ; T/3, 10/11, 13/12, etc., — papal 72/5, 16, saint — apostolique 72/7, *pouvoir, fonction qu'exerce une autorité* (*ici le pape*) ; saint — 1/15, *dignité du pape* ; 224/26, *place au Paradis* ; 73/19, 120/16, XIX/R, etc., *action d'assiéger une place* (*voir* mettre, tenir, lever) ; 125/4, 192/1, *lieu où s'établit une armée devant une place pour l'assiéger* ; 280/32, *troupe qui assiège une place.*

sies *n.f. au pl.* 128/5, *scies.*

siet *voir* seoir.

sige *voir* si(e)ge.

signail *n.m.* 388/39, *signe.*

si(g)ne *n.m.* 399/9, *symbole* ; en — de 59/8, 78/24, 157/20, etc., *comme preuve, gage de,* 178/12, 435/13, *comme symbole de* ; 445/11, 446/17, 467/1, etc., *signal, geste* ; faire — 400/28, 475/9, 493/3, *faire des gestes* ; faire — que 445/10, 483/5, 493/2, *indiquer par geste que* ; 369/7, *phénomène perçu comme une manifestation de la puissance divine* ; *voir* croix.

[**signer**] *v.t.d.* — qqn 68/11, *faire signe à qqn* (*pour lui indiquer qu'on est prêt à combattre*) ; 113/11, *revêtir de sa signature* (*une lettre*).

signet *n.m.* 73/45, 131/16, 389/21, 416/8, *petit sceau ou bague servant à sceller.*

[**signifier**] *v.t.* 513/9, *avertir, informer.*

silence *n.f.* 378/5, 526/17, *silence.*

simple *adj.* 124/16, *qui n'est rien d'autre que ce que le subst. qualifié indique* ; 352/4, *humble, modeste* ; 520/3, 522/2, *inférieur sur le plan social* ; 394/6, *seul* (*équivalent de* seulement).

simplement *adv.* 252/3, *de manière irréfléchie et imprudente, naïvement* ; 288/16, *modestement, humblement.*

sine *voir* si(g)ne.

[**singler**] *v.t.d.* 441/6*.

singulier *adj.* 226/8, *extraordinaire, incomparable* ; 392/2, 5, 395/17, *qui n'est qu'à un seul* (*le locuteur*), *qui est le préféré* ; mon — amy 441/10, *mon ami cher, intime.*

singulierement *adv.* P/13, *en particulier, principalement.*

sinon *adv.* 2/32, 30/41, 39/3, etc., *si ce n'est, excepté* ; ou — 23/57, 30/66, 59/35, etc., *autrement, sans quoi* ; ne … — 42/11, 66/3, *ne ... que* (*exceptif*) ;— + *inf.* 403/7, *sinon que* + *v. conjugué* ; *loc. conj.* — que 42/6, 157/30, 377/6, 483/5, 489/8, *si ce n'est que* ; — que + *inf.* 224/58, *si ce n'est + inf.*

sire, syre, seig(n)eur, [saigneur] *n.m.* 3/17, 37, 70, etc., *celui qui posséde un fief, une terre et qui a autorité sur les hommes qui y demeurent, seigneur féodal* ; P/19, 24, 2/26, etc., *terme d'adresse au roi* ; 2/42, 6/8, 15, etc., *forme allocutive pour désigner un personnage de haut rang, un seigneur féodal* ; 424/4, 431/13, *forme délocutive pour désigner Dieu ou Jésus Christ* ; 76/5, *suzerain* ; souverain — 2/35, 45, *souverain*, P/16, *forme allocutive pour désigner le roi* ; 265/11, *époux* ; 481/32, *maître* ; *voir* naturel.

soing *n.m.,* soy donner — en 484/13, *se soucier de, se préoccuper de.*

soir *n.m.* 103/16, 127/5, 129/17, etc., *soir* ; sur le — 31/42, 280/26, *le soir* ; de — 191/10*, *pendant la soirée* ; *voir* devers.

[1] soit P/5, 23, 1/4, etc. *voir* est(r)e.

[2] **soit** 209/8 = sait ; *voir* s(ç)avoir.

[3] **soit** *conj.,* — … ou … 369/3, *soit ... soit.*

solacier *voir* so(u)l(l)acier.

solempnellement *voir* sol(l)ennellement.

solempnité *voir* solennité.

solennel *adj.* 256/10, 257/4, 438/20, 524/11, etc., *qui est accompagné de cérémonies, d'apparat, solennel.*

solennellement *voir* sol(l)ennellement.

solenniser, sollennizer *v.t.d.* 245/6, 431/17, *célébrer avec solennité* (*un sacrement religieux ou Dieu*).

solennité, solempnité *n.f.* XLVII/R, 414/6, 417/19, etc., *cérémonial, cérémonie* ; a/ en grande/ grant — 339/26, 355/35, 431/21, *avec grand cérémonial.*

soliciter *voir* sol(l)iciter.

solier *voir* sol(l)ier.

sol(l)ennellement, solempnellement (*et* tres—) *adv.* 1/28, 226/7, 300/5, etc., *avec cérémonie, solennellement.*

sollennizer *voir* solenniser.

sol(l)iciter *v.t.d.* 102/1, 402/6, *solliciter* ; 345/3, *s'occuper avec sollicitude de, prendre soin de.*

sol(l)ier *n.m.* 471/9, 14, 473/11, *pièce du haut, grenier.*

solz *n.m. au pl.* 281/9, *sous* (*unité monétaire valant le vingtième de la livre*).

sommiers *n.m. au pl.* 263/8, *bêtes de somme, chevaux de charge.*

son *n.m. sonnerie*, a — de trompe 375/8, 417/15, 498/5, etc., *en avertissant au son de trompe qu'une annonce va être faite.*

songa *voir* songier.

songe *n.m.* 25/34, 26/6, 150/9, etc., *songe*.

songier, [**songer**] *v.t.d.* 26/7, 399/7, 443/8, *songer* ; — que 26/2, 228/7, 399/7, *rêver que* ; — un songe 25/34, 228/6, 399/6, 495/2, *faire un rêve* ; 278/7, *imaginer* ; — + *interr. indir.* 446/17, *penser* ; *v.i.* 209/14, *réfléchir.*

songnier *v.t.d.* 324/17, *approvisionner.*

sonné 437/14 = *p.s. p1 de* sonner.

sonner *v.t.d.* — son cor 437/14, *sonner du cor* ; — la saillie 491/9, *appeler à l'attaque au son des trompettes* ; — la departie 518/4, *sonner le départ des troupes* ; — qqn 142/3, 388/3, *demander à qqn de venir, appeler qqn* ; 467/5, *jouer, interpréter (un*

concert) ; *v.i.* 12/18, 14/42, 19/16, etc.*, résonner, retentir* (*à propos d'un instrument de musique*) ; *voir* mot, retrait(t)e.

sort *n.m.* 207/2, 211/11, *divination, prédiction magique.*

sortes *n.f. au pl.* P/6, *types, genres* ; 73/9, 448/15, *espèces, natures.*

[**sortir**] *v.i.* — d'(un lieu) 420/16, *quitter* (*un lieu*) ; *v. impers.* il sortit 378/20*.

sot *adj.* 27/42, 459/7, *stupide, bête* ; 106/4, *insensé* ; sotte *n.f.* 73/35, *femme peu intelligente, qui manque de jugement.*

sotelez *adj. subst. au pl.* 97/8, *petits sots.*

soubdaine *adj. au f.* 441/11, *qui se produit de manière brusque et inopinée, subite.*

sou(b)dainement *adv.* 62/1, 66/20, 125/26, etc.*, immédiatement, sur le champ, rapidement, subitement, d'une manière brutale et imprévue.*

soubdars *voir* sou(l)dart.

soubriant *voir* sou(b)(z)rire.

s(o)ubtil *adj.* 66/12, 81/18, 157/49, etc., *habile, adroit, ingénieux, astucieux.*

soubz *prép.* 16/20, 17/8, 108/36, etc.*, en-dessous de* ; 352/8, *sous la protection de* ; 506/2, *sous l'autorité de* ; *voir* correction, esperance, misericorde, protection, umbre.

[**s(o)ub(z)mettre**] *v.t.* 217/3, 353/15, *réduire, assujétir* ; soy — a 157/41, *se mettre sous la domination, la dépendance de* ; soy — + *inf.* 8/27*.

soub(z)rire, sourrire *v.i.* 23/54, 31/1, 31, etc., *sourire* ; *p. pst adj. au pl.* sourrians 3/66*.

[**soucier], [soussier**] (soy) 320/2, 463/5, *s'inquiéter* ; soy — de 160/6, 274/6, 281/6, etc.*, se préoccuper, s'inquiéter à propos de.*

soucy, soussi, soussy *n.m.* 55/22, 59/37, 62/20, etc.*, souci, inquiétude.*

soudainement *voir* sou(b)dainement.

soudain 8/52 *voir* sou(l)dan.

soudan *voir* sou(l)dan.

soudart *voir* sou(l)dart.

soudoier 86/7 *voir* [1] sou(l)doier.

soudoier, soudoyers 86/4, 280/2, 283/10 *voir* sou(l)doier.

souffire, [suffire] *v.t.i* — a/ pour qqn 293/11, 15, 509/22, *être assez* (*en quantité, en qualité, en force*) *pour contenter qqn* ; *v. impers.* (il) souffit a qqn 198/9, 202/12,

380/2, 509/24, *être assez pour satisfaire qqn*, souffise vous de + *inf.* 362/19, *contentez-vous de* ; il suffisoit de qqch pour + *inf.* 22/20, *qqch suffisait pour*.

souffisance *n.f.* 223/6, *chose satisfaisante.*

souffisant *adj.* 19/47, *suffisamment considérable* (*par la lignée qu'il représente, à propos d'un bouclier*) ; — pour + *inf.* 224/62, *compétent pour.*

souffle *n.m.* 406/11, *souffle* ; *voir* perdre.

souffrir *v.t.d.* 6/13, 8/23, 43/9, etc., *endurer, subir* ; 188/3, 361/29 (x2), etc., *supporter, accepter* ; — que 3/58, — + *inf.* 8/33, 28/22, 40/9, etc., *tolérer, permettre que* ; *v.i.* 18/25, 182/4, 239/6, 327/28, *souffrir* ; soy — + *inf.* 18/17, *accepter de* ; souffrez vous atant ! 225/10, *contentez-vous de ce que vous avez sans demander davantage.*

soufler *inf. subst.* 39/23, *souffle* ; *voir* perdre.

souhai(c)ter, souhaitier, [souhayter], [souyaicter] *v.t.d.* 75/2, 454/16, 466/27, etc., *souhaiter, désirer* ; 453/19, *souhaiter la présence de* (*cf.* God., s.v. soushaidier, *X 702b, « exprimer le désir d'avoir telle chose, ou qu'une chose s'accomplisse »*) ; — que 381/23, — de + *inf.* 452/10, *désirer que.*

souhaictoit *voir* souhai(c)ter.

souhait *n.m.*, a — 305/12, *comme on peut le souhaiter, comme il est souhaitable.*

[**souiller**] *v.t.d.* 361/14, *salir, souiller.*

soulas *n.m.*, mener — 436/5, prendre ses — 449/29, *prendre du plaisir.*

sou(l)dan, soudain *n.m.* T/4, 8/52, 69/7, etc., *souverain musulman, sultan.*

sou(l)dart, [soubdart], [souldrat], [**sauldart]** *n.m.* 23/8, 31/5, 77/8, etc., *soldat engagé pour une certaine solde.*

souldees *n.f. au pl.* 329/6, *salaire d'un homme d'armes, solde* ; *voir* ga(i)ge.

[1] **sou(l)doier, [souldoyer], sauldoyer** *v.t.d.* 86/7, 102/13, 279/24, *payer une solde* (*à des soldats*) ; *p.p. au pl.* souldoiés/souldoiez 371/17*, 19, *dont la solde a été payée.*

[2] **sou(l)doier, sou(l)doyer** *n.m.* 86/4, 102/26, 280/2, etc., *soldat.*

souldoyer 102/26, 281/1 *voir* [2] sou(l)doier.

souldras *voir* sou(l)dart.

so(u)l(l)acier *v.t.d.* P/6, 524/15, *réjouir, distraire.*

[**souloir**] *v.,* comme il souloit 360/13, *comme il en avait l'habitude* ; souloit estre 514/17, *était* ; souloye demeurer 478/8, *vivais* (*avec insistance sur la durée*).

soup(p)er *v.i.* 49/14, 91/6, 112/22, etc., — de qqch 49/19, *prendre le repas du soir* ; *inf. subst* 49/22, 91/5, 132/1, etc., *repas du soir.*

souppiroit *voir* souspirer.

[**sourdre**] *v.i.* 441/3, *apparaître, surgir*, *se lever* (*à propos du vent et d'une tempête*) ; soy — 467/17, *apparaître, surgir, se lever* (*à propos d'une nuée*).

sourriant, sourrire *voir* soub(z)rire.

[**sourvenir**] *v.i.* 515/14, *venir, arriver* ; — a 328/17, *atteindre, affecter.*

souspirer, [souppirer] *v.i.* 224/12, 243/8, *soupirer.*

souspirs *n.m. au pl.* 63/1, *soupirs.*

soussi, soussy 59/37, 62/20 *voir* soucy.

soussiez 335/12, 394/4 *voir* soucier.

soustenir *v.t.d.* 406/6, 409/6, *tenir par-dessous, étayer* ; 60/7, 368/20, 403/12, 423/24, *défendre, faire valoir* (*une cause, la foi…*) ; 194/8, *défendre, soutenir* (*lors d'un combat*) ; — la querelle 97/10, *se battre pour défendre la cause de qqn* ; 100/6, 302/16, 359/13, *défendre les intérêts, l'honneur de* ; — le droit de qqn 482/6, *défendre les droits de qqn* ; 351/13, *supporter, éprouver* (*un sentiment*) ; 162/7, *subvenir aux besoins de* ; 138/19, *préserver, maintenir en vie* ; — que 134/13, — + *inf.* 60/5, *avancer, défendre l'idée que* ; — a + *inf.* 361/6, *apporter son soutien pour* ; soy — 473/4, *se soutenir.*

souvenance *n.f.* 454/20, *souvenir* ; avoir — de 3/61, 45/12, 53/6, etc., *se souvenir de* ; avoir — que 167/15, *se souvenir que.*

souvenir *v.t.i.* (faire) — a qqn de qqch 73/33, 112/5, *rappeler qqch à qqn* ; *v. impers.* (il) souvient a qqn de qqch 78/10, 85/1, 124/6, etc., *qqch revient à la mémoire de qqn* ; souvient a qqn de + *inf.* 81/32, 215/16, 309/1, *il revient en mémoire à qqn de* + *inf.* ; il souvient a qqn que 205/1, *il revient en mémoire à qqn que* ; soy — de 124/6, 133/23, *même sens.*

souverain *adj.* P/16, 2/35, 45, *qui détient la souveraineté* (*pour qualifier le roi*) ; 450/10, *qui détient la souveraineté* (*pour qualifier la dame aimée*) ; 3/57, 16/32, 353/1, etc., *suprême* (*pour qualifier Dieu ou Jésus Christ*) ; 485/15, *extrême* ; 49/23, 353/6, *qui a atteint, dans son genre, un degré éminent de perfection* ; *n.m.* 2/31, 3/4, 20, etc., *souverain, seigneur* ; 338/27, *chef* ; *voir* seig(n)eur.

souveray *voir* sau(l)ver.

souyaicte *voir* souhai(c)ter.

soy- *voir* est(r)e.

soye *n.f.* 33/8, 73/9, 282/15, *soie* (*étoffe*).

soyez 287/16 *voir* seoir.

special(l)ement *adv.* 3/57, 64, 442/14, *en particulier, particulièrement.*

stature *n.f.* 203/5, 478/8, 480/5, 509/15, *taille, apparence, stature.*

stillé *adj.* 505/10, *habile, exercé.*

subge(c)t, subject, [subjet] *n.m.* 2/27, 4/31, 18/26, etc.*, celui qui est soumis à l'autorité d'un seigneur* ; *p.p. adj.* — (a) 3/4, 217/5, 278/3, 506/14, *soumis* ; — de + *inf.* 70/25, *engagé à* ; — + *inf.* 330/30, *contraint de.*

subitement *adv.* 40/5, 151/1, 257/11, 260/13, *immédiatement, sur le champ* ; 144/1, 429/8, 492/12, etc., *soudainement, de manière inattendue.*

subject, subje(c)tz *voir* subge(c)t.

subjection *n.f.,* en la — de 224/31, *sous la domination de, au pouvoir de, soumis à* ; soy mettre en la — de 458/14, *se soumettre à, se mettre sous la domination de* ; en — de + *inf.* 146/22*, *contraint de*.

[**subjuguer**] *v.t.d.* 440/19, *assujétir, soumettre par la force et les armes.*

submez, submis *voir* [s(o)ub(z)mettre].

[**suborner**] *v.t.d.* 190/4, 329/22, *corrompre.*

subtil *voir* s(o)ubtil.

subtil(l)ité *n.f.* 161/14, *ingéniosité* ; 165/6, *moyen ingénieux, ruse* ; 195/12, *habileté, adresse.*

succeder *v.t.i.* — a 190/7, 248/13, *échoir en succession à* ; — au royaume 301/5, *recevoir le royaume par succession, en héritage.*

sucession *n.f.*, par — de temps 233/11, *au cours du temps.*

suffisamment *adv.* 331/2, 332/2, 381/15, *de manière suffisante.*

suffisance *n.f.* 386/3, *dignité, honneur qui entoure qqn.*

suffisantes *adj. au f. pl.* 331/9, *qui sont de nature à combler le besoin, l'attente.*

suffisoit *voir* souffire.

suivir, suyvre *v.t.d.* 14/41, 15/40, 27/16, etc.*, venir après, accompagner* ; 95/10, 98/17, 111/2, etc.*, poursuivre* ; — de pres son homme 66/11, *rester proche de son adversaire* (*au cours d'un combat*) ; — de loing 432/13, *suivre de loin pour ne*

pas être vu ; — de veue 243/19, *suivre du regard* ; — les armes 275/15, *s'exercer au métier des armes* ; — les guerres 317/10, *participer aux guerres* ; 448/13, *se déplacer dans une certaine direction, suivre* (*un chemin*).

sumpt(u)eux (*et* tres—) *adj.* 24/5, 16, 250/6, *fastueux.*

superité *n.f.* 7/19*, *supériorité*.

suppediter *v.t.d.* 453/9, *dominer, soumettre, évincer.*

[**supplier**] *v.t.d.* 51/14, *implorer* ; — qqn (de) + *inf.*/ que 64/22, 130/7, 197/4, etc., *prier qqn de manière humble et instante de/ que.*

supporter *v.t.d.* 23/7, *endurer.*

sur *prép.* 3/13, 5/44, 11/8, etc., *sur* ; 2/20, *au-dessus de* ; 1/27, 117/14, 125/10, etc., *contre* ; al(l)er — 36/9, *aller à la rencontre de* (*des ennemis, pour les attaquer*) ; 81/13, 132/15, 133/24, etc., *au moment de* ; estre — 155/21, *se trouver face à* ; 157/56* ; *voir* bou(l)t, courir, esperance, ferir, getter, loy, marcher, midy, peine, pié, point, saillir, soir, tard, pas, tirer, vespre.

surmonter *v.t.d.* 18/31, *dominer* (*un sentiment négatif, ici la peur*) ; 51/12, *triompher de, venir à bout de, vaincre* ; *empl. abs.* 31/26, *augmenter* ; 345/15, *dépasser, être au-dessus de.*

surplus *n.m.,* au — 131/9, 204/10, du — 5/39, *pour le reste, par ailleurs.*

surprins *p.p. adj.* 192/24, *surpris* ; 362/8, *pris au dépourvu.*

surté *voir* s(e)ur(e)té.

survenir *v.i.* 127/9, 253/12, 390/5, *arriver* (*dans un lieu*) ; 8/44, *se produire* ; *v. impers.* (il) survient qqch a qqn 8/41, 177/3, 404/9, *qqch arrive à qqn* ; il survient qqn 159/10, *qqn arrive* ; il survient de qqch qqch 469/10, *qqch se produit à cause de qqch, qqch découle de qqch.*

sus, suz *prép.* 1/25, 2/23, 4/2, etc., *sur (idée de domination et d'hostilité)* ; *adv.* mettre — qqn qqch 138/27, 191/12, 197/16, etc., *imputer qqch à qqn* ; retourner — 275/3, *retomber sur* (*à propos d'une faute*) ; remettre qqch — 442/4, *rétablir qqch* ; se mettre — 444/7, *se mettre debout, se lever* ; *empl. interj.* 8/31, 67/11, 119/33, etc., *levez-vous, debout !* ; *voir* courir, lever.

suspicion *n.f.*, avoir — de 507/3, *avoir des doutes concernant* (*qqch*).

suys *voir* est(r)e.

suyte *n.f.*, a la — de 186/14, *à la poursuite de.*

suyvre *voir* suivir.

suz *voir* sus.

sy 126/1, 469/7 = *adv.* si.

syre *voir* sire.

table *n.f.* 51/2, 144/3, 154/30 (x2), etc., *table* (*comme lieu de repas*) ; a — 3/46, 5/18, 112/20, etc., *à table* (*pour prendre un repas*) ; *voir* drecer, lever, rabattre, tenir.

tablier *n.m.* 82/8, *table de jeux* (*ici d'échecs*).

[**tacher**] *v.* — a + *inf.* 220/9, 453/7, *s'efforcer de, faire tout son possible pour.*

taillant *n.m.* 121/9, *lame tranchante* (*d'une épée*).

taille *n.f.* 479/17, 480/6, *stature, taille* ; de belle — 381/23, *bien fait* ; estre de la — de 367/19* ; de — 39/5, 138/9, 234/9, 242/2, *du tranchant de la lame, de l'épée.*

[**taire**] (soy) 425/18, 441/11, 504/13, *se taire* ; soy — de 236/1, 295/9, *ne plus parler de.*

tal(l)ent *n.m.*, mal — 74/6, 133/5, *colère,* 411/8, *rancune.*

tant, tent *adv.* 2/2, 3/26, 66, etc., *tant, tellement*, 1/23, 2/2, 4, etc., *si,* 448/12, *autant* ; — contre — 91/13, *tel nombre contre tel nombre* ; — seulement 174/21, *et pas davantage* ; — de 1/13, 25, 3/38, etc., *une telle quantité de, un tel nombre de* ; — plus … (et) — plus 152/5-6, 493/2-3, 521/10, — plus … et plus 516/26, — … — plus 517/20-21, *plus ... plus* ; *loc. conj.* — (…) que 1/39 (x2), 2/15, etc., *tant* (...) *que*, 27/11, 66/40, 451/23, etc. *autant* (...) *que*, 1/47, 50, 8/28, etc., *aussi longtemps que*, 8/74, *tandis que,* 467/14, *aussi ... que* ; — (…) comme 392/2, *aussi ... que,* 7/1-2, 8/12-13, 92/4, etc., *autant (...) que* ; — comme 320/2, *aussi longtemps que* ; en — que 3/4, 8/57, 43/9, etc., *en cela que, étant donné que*, 430/12 *autant que* ; — soit il grand 519/17, *si grand soit-il* ; *voir* merveille.

tantost, tontost *adv.* 3/46, 12/4, 33/15, etc., *aussitôt* ; 12/4, 81/19, 90/24, etc., *bientôt, vite* ; *loc. adv.* — aprés 141/1, 318/2, *aussitôt après* ; *loc. conj.* — que + *ind.* 38/12, 87/30, 119/28, etc., *dès que*, — aprés que + *ind.* 14/3, 82/1, *aussitôt après que.*

tard, **tart** *adv.*, bien — 194/11, *bien tard, trop tard* ; trop — 337/11, *après le moment convenable* ; plus — 526/10, *à un moment ultérieur* ; du plus — 89/6, *au plus*

tard ; *n.m.* sur le — 62/29, 91/9, *sur le soir, à la tombée de la nuit*, 127/10, *tardivement* ; tout — 116/9, *très tard* ; *voir* to(u)st.

[**tarder], [terder**] *v.i.,* ne pas — 417/23, *ne pas différer, hésiter, se retarder* ; — de + *inf.* 173/28, 441/11, *attendre avant de, différer de* ; ne g(u)aires/ gueires — que + *ind.* 87/30, + *subj.* 8/1, 90/1, 91/11, etc., ne guaires — a + *inf.* 357/21, *ne pas mettre beaucoup de temps à* ; *v. impers.* — a qqn que + *inf.* 118/2, *qqn est impatient que* ; ne tarda gaires que + *subj.* 226/10, *il y eut peu de temps à attendre avant que* ; quoy qu'il tarde 254/14, *tôt ou tard, inévitablement.*

tardirent *voir* [tarder].

targe *n.f.* 30/9, 296/7, *bouclier.*

tarir *v.i.* 43/8, *disparaître.*

tarnir *v.i.* 483/2, *devenir pâle.*

tart *voir* tard.

tasse *n.f.* 170/8, 171/9, 12, 211/5, *tasse, utilisée pour boire du vin.*

taux *n.m.* 73/31, *montant.*

taÿson *voir* trahison.

tellemen(t) *adv., loc. conj.* — que 14/44, 54, 15/24, etc., *de telle manière que* ; — … que 17/8, 110/5, 151/10, *etc., tellement ... que.*

tempeste *n.f.* XXXVIII/R, 319/1, 338/39, etc., *tempête* ; demener grant — 497/9, faire grant — 472/3, mener telle — 185/7, *mener une telle agitation, faire un tel ravage* ; *voir* temps.

temple *n.m.* 1/17, 13/5, 16, etc., *lieu de culte des païens* ; 368/22, 499/19, *lieu de culte des chrétiens.*

temples *n.f. au pl.* 59/12, *tempes.*

temporelle *adj. au f.* 250/5, *qui appartient au monde ici bas.*

temps *n.m.* 129/8, 155/5, 223/15, 434/12, *temps qui s'écoule* ; P/9, 25/3, 287/4, etc., *moment* ; 3/43, *délai* ; 1/12, 23/15, 16, etc., *époque, période* ; en son — T/7, 464/7, 515/12, *à son époque* ; du — de 347/3, 464/6, 478/29, etc., *à l'époque de* ; au — que 174/17, *à l'époque où* ; tout le — de sa vie 114/22, *durant toute sa vie* ; au/ le — passé 474/12, 18, 478/10, *dans le passé* ; dedens peu de — 395/18, dedens/ en brief — 214/26, 218/2, 250/2, etc., *dans peu de temps* ; en peu de — 2/15, 19, *en peu de temps* ; ung peu de — 155/9, 346/13, *un peu de temps* ; ung

petit de — au devant 524/4, *peu de temps auparavant* ; aprés peu de — 461/8, *peu de temps après* ; devant qu'il soit gue(i)res/ peu de — 38/8, 203/2, 307/12, 494/22, *dans peu de temps* ; puis peu de — en ça/sa 251/5, 365/1, *il y a peu de temps de cela* ; long — 9/10, 12/22, 16/40, etc., *longtemps* ; (il) (y) a grant/long — (que) 49/7, 173/21, 388/43, long — (y) a (que) 3/44, 162/16, 199/21, etc., *il y a longtemps* (*que*) ; de long — 87/33, 134/9, 338/31, *depuis longtemps* (*par réf. au passé*), 457/2, *avant longtemps* (*par réf. au futur*) ; au bout de long — 464/4, *après un long moment* ; par si long — 78/11, *si longtemps* ; par succession de — 233/11, tant de — 453/16, *au bout d'un certain temps* ; de long — 338/31, 457/2, devant long — 398/17, *avant longtemps* ; durant le — 350/12, pendant ce — 2/21, 173/1, ce — pendant 252/1, 266/5, *pendant ce temps* ; ce — pendant que 469/1, *dans le même temps que* ; durant le — que 343/8, LII/R, 455/1, *pendant que* ; jusques a — que 362/11, *jusqu'à ce que* ; au bout de certain — 441/23, *au bout d'un certain temps* ; passer (le) — 3/32, 5/36, 9/13, etc., *laisser le temps s'écouler* (*avec idée d'agrément*) ; a — 8/79, 82/4, 144/19, etc., *au moment voulu, suffisamment tôt* ; en aucun — 8/85, *plus tard, un jour* ; il n'estoit pas — 108/37, *ce n'était pas le moment opportun* ; en — et en lieu 183/14, *au moment opportun* ; (il) est — de + *inf.* 23/24, 67/12, 136/3, etc., (il) est — que + *ind.* 118/3, 420/16, *c'est le moment* (*opportun*) *de* ; il fut un grant — que 209/13, *il s'écoula un long moment sans que* ; avoir — et espase 412/24, *avoir le temps et la possibilité* ; avoir — de + *inf.* 298/15, avoir — convenable de/pour + *inf.* 326/6, 358/9, *avoir le temps nécessaire pour* ; il est bien — de + *inf.*/ que + *subj.* 343/7, 437/5, *il est grand temps de* ; donner a qqn — et espase que 442/17, *donner à qqn le temps de* ; avoir assez — pour + *inf.* 123/2, *avoir le temps suffisant pour* ; orage/ tempeste de — 311/12, 355/11, 378/20, 441/3, *tempête, orage* ; *voir* espace, lieu, longueur.

tendre *v.t.d.* 3/33, 413/21, *déployer, disposer en étendant en guise de décoration* (*une tapisserie*) ; 326/2, *dresser* (*des tentes*) ; — (*un lieu*) de tapisserie 409/17, *orner* (*un lieu*) *de tapisserie* ; *v.t.i.* — a 4/18, 19, *se diriger vers,* 22/27, *aspirer à* ; — a + *inf.* P/4, *avoir pour but, avoir en vue de.*

tendrement *adv.* 13/13, 155/17, 224/15, 55, *avec une grande intensité de sentiment.*

teneur *n.f.* 16/45, 30/1, 49/1, etc., *nature, contenu.*

tenir *v.t.d.* 16/2, 37/14, 38/19, etc., *tenir* (*un objet, un animal*) ; 151/21, *détenir, avoir en main* ; 23/60, 31/29, *tenir* (*un oiseau de proie, sur son poing*) ; 429/10, 431/9, *porter dans ses bras* (*un enfant*) ; 2/21, 35, 45, etc., *posséder, occuper, gouverner* (*un territoire*) ; 174/13, *occuper* (*un espace*) ; 120/8, *occuper militairement* (*un lieu*) ; 211/5, *contenir* ; 8/83, 9/3, 44/6, etc., *retenir* (*qqn prisonnier*) ; 16/11, 28/20, 119/18, etc., *capturer et/ ou maintenir prisonnier* ; 327/12, *retenir* (*un cheval rétif*), *dompter* ; 133/19, *avoir à son service* ; 1/58, 94/19, 96/9, etc., *avoir auprès de soi* ; 40/7, *maîtriser, dominer* (*au cours d'un combat*) ; 71/5, *faire preuve de* (*qualités*) ; 113/6, 133/16, 265/9, etc., *maintenir en tel état* ; 23/11, *exprimer* (*un sentiment*) ; 3/48, 19/55, 27/47, etc., *observer, respecter* (*un engagement, une promesse, une religion*) ; sens — foy ne loy 43/6, *sans respecter ni la religion ni la morale* ; — en paix 358/15, *assurer la paix à* (*une communauté*) ; — en sa garde/ grace/ protection 258/10, 381/9, 424/7, *maintenir sous sa protection* ; — des pas 520/8, *diriger plusieurs actions militaires* ; — prison 64/17, 192/20, 419/16, *être incarcéré* ; — le siege 154/2, 389/25, 491/1, 6, *assiéger* ; — table 5/22, *rester à table* ; — l'opinion de 49/5, *suivre l'avis de* ; — tout son principal de qqch 21/13, *tenir l'essentiel de ses propos au sujet de qqch* ; ne pas — verité de qqch a qqn 303/8, *ne pas être fidèle à ses engagements à l'égard de qqn* ; — mauvais termes a qqn 476/6, *tenir des propos désagréables à qqn* ; — secret 157/12, 259/10, 307/12, etc., *garder secret* ; — contre 102/24, *résister à* ; — de qqn 2/30, 31, 50, 100/4, *posséder* (*une terre*) *qui relève de qqn, détenir* (*un bien*) *grâce à qqn* ; — + *attr.* 19/25, 22/25, 149/4, *considérer comme* ; — pour 42/14, 49/3, 171/14, etc., *même sens*, 288/11, *servir de* ; — pour verité que 336/30, *considérer comme vrai le fait que* ; qqch tient au cueur a qqn 384/14, *qqn prend beaucoup d'intérêt pour qqch* ; qqch tiendra excuse de qqch 157/30, *qqch servira d'excuse pour qqch* ; *v.i.* 399/28, *résister, ne pas céder* (*face à l'ennemi*) ; *v. impers.* il ne tient pas a qqn 166/9, *cela ne dépend pas de qqn, ce n'est pas à cause de lui* ; il ne tient pas a qqn que … ne … 119/17, 273/8, *cela ne dépend pas de qqn* (*ce n'est pas grâce à qqn*) *que ... ne ...* ; a cela ne tiendra pas 35/8, pas ne tiendra a cela 400/20, *ce ne sera pas la difficulté, rien ne s'opposera à cela* ; a moy ne tiendra 120/21, *cela ne dépendra pas de moi, je ne m'y opposerai pas* ; — + *inf.* 97/11, *penser, estimer* ; — que + *subj.* 403/10, *se retenir*

de ; soy — 63/8, 183/15, 470/11, *se trouver, rester* (*qq part*) ; 65/12, 288/16, 333/19, etc., *se montrer, se maintenir* (*dans un certain état, dans une certaine attitude*) ; soy — avec 3/55, 12/13, 102/25, etc., *demeurer avec* ; soy — de + *inf.* 273/18, *se retenir de* ; soy — en 411/14, *se maintenir en, rester fidèle à* ; soy — (pour) 3/4, 197/12, 485/6, *se considérer comme* ; a quoy soy — 28/4, 354/24, *à quoi s'attendre, comment se comporter* ; tenu *p.p.,* estre — a 8/21, 59/30, 157/5, etc.*, être lié à, être redevable à* ; — de qqch 102/6, *obligé de faire qqch* ; (estre) — (a/ de) + *inf.* 18/36, 162/5, 163/26, etc.*,* (*être*) *obligé de* ; estre — pour 33/10, *être considéré comme* ; *voir* aise, [ass(e)urer], champ(t), chemin, ch(i)er, compaignie, conseil, contenance, coura(i)ge, court, [3]court**,** estat, frontiere, garde, homma(i)ge, jugement, justice, op(p)inion, parlement, parol(l)e, pié, promesse, quitte, sermon, seur, tort.

tensist *voir* tenir.

tent 452/21, 516/10 *voir* tant.

terda *voir* [tarder].

terme *n.m.* 5/27, 51/4, 350/12, etc., *moment fixé, date* ; quant vint au — que 1/38, *au moment de* (*cf.* DMF*,* s.v. venir II, C : Quant vient + *indication temporelle*) ; 1/36, *date prévue pour un accouchement* ; 466/29, *délai* ; prendre — de + *inf.* 356/16, *fixer un délai pour* ; 157/42, *mots* ; 476/6, *propos, paroles* ; user de tels — 5/41, *tenir tels propos,* 3/12, *même sens, ou bien avoir tel comportement* ; estre en — de justices 62/7, *se régler par voie de justice* ; 253/11, *état, situation* ; *voir* (h)eure.

terre *n.f.* 2/21, 30, 35, etc., *terre d'un seigneur* (*svt coord. à* païs *ou à* seigneurie(s)) ; *au sg.* 2/37, 50, 53, etc.*, ensemble des terres d'un seigneur* ; 5/7, *pays, royaume* ; 10/11, *étendue* (*d'un empire*) ; 87/2, 185/5, 397/14, *espace limité d'un champ de bataille* ; 138/6, 224/28, 234/3, *sol* ; 12/19, 67/4, 340/20, 412/17, *sol de la terre* (*soumis aux tremblements*) ; a — 3/62, 9/8, 18/16, etc.*, sur le sol* ; contre (la) — 154/31, 225/9, 393/19, 471/4, *par terre, au sol* ; en — 202/9, 230/5, *dans le sol* ; 224/32, *sur la terre* (*par opposition au Ciel*) ; par — 5/7, 77/1, *par voie de terre* (*et non par mer*), V/R, 14/47, 55, etc.*, au sol* ; sur — 11/8, 23/50, 63, etc.*, sur terre, en tant que lieu créé par Dieu où vivent les hommes,* 65/28, *sur le sol* ; prendre — XXVI/R, 175/1, 261/11, *aborder* ; — crestienne 174/19, *ensemble des*

lieux christianisés ; — saincte 310/4, *ensemble des lieux saints correspondant à Jérusalem et à ses environs* ; *voir* pié.

terrestre *adj.,* Paradis — 434/22, 443/2, 470/28, 473/16, *paradis terrestre, éden.*

terrible *adj.* T/3, 84/7, XIX/R, etc., *qui inspire la terreur, effrayant, redoutable* ; 22/17, 77/10, 203/9, *d'une violence extrême* ; 229/8, *extraordinaire.*

terriblement *adv.* 12/12, 33/5, 52/4, etc.*, excessivement, très* ; 47/5, *d'une manière effrayante, d'une manière qui inspire la terreur* ; 231/11, 241/10, 274/11, 340/39, *avec une violence extrême*.

terrien *n.m.* 452/24, *homme qui posséde des terres*.

tés *voir* [taire].

tesmoignage *n.m.* 361/1, 365/25, 28, *déposition en justice d'un* (*soi-disant*) *témoin.*

[**tesmoigner**] *v.t.d.* 260/4, *attester, confirmer, porter témoignage de.*

tesmoings/tesmoingz *n.m. au pl.* 363/17, 365/20, 496/9, *témoins.*

teste *n.f.* 5/44, 17/7, 78/15, etc.*, tête* ; 146/25, *esprit* ; branler la — 112/42, *remuer la tête* ; coup(p)er la — 45/21, 95/12, 14, etc., (h)abatre 50/10, 152/4, 242/2, fendre la — 66/30, 42, 111/14, etc.*,* oster la — 165/12, trencher la — 8/6, 14, 17/3, etc.*, décapiter* ; troubler la — 74/17, *perturber l'esprit* ; *voir* monter, rompre.

testifier *v.t.d.,* — que 263/17, *attester que.*

teut *voir* [taire].

tiegne *voir* tenir.

tien *pron. poss.* 38/8, 159/4, *le tien, la tienne* ; *subst.* les tiens 40/10, *tes proches* (*ta famille, tes hommes*).

tierce *voir* tiers.

tiers *adj.* 17/9, 42/13, 45/5, etc.*, troisième* ; la — 151/16, *la troisième fois* ; 462/25, *la troisième raison.*

tiltre *n.m.* 262/7, *désignation* (*honorifique d'une fonction*) ; 43/6, *renommée, marque* (*infamante*) ; pour — de 64/13*.

tirannie *n.f.* 8/9, *acte de violence, acte de cruauté, torture* ; par grant — 455/5, *avec grande cruauté, sous de cruelles tortures.*

tirant, tyrant *n.m.* 3/59, 6/12, 16, etc., *tyran* ; 495/24, *bourreau.*

tirer *v.t.d.* 220/16, 17, *tracter* ; 475/16, 483/1, *retirer* ; 62/5, 82/22, 95/8, etc.*, faire sortir* (*une épée*)*, dégainer* ; 473/8, *asséner* (*un coup*) ; 154/5, 471/20, 472/3,

lancer (*des projectiles*) ; 391/18, *remuer* (*un membre*) ; 81/17, 18, 21, *avancer* (*une pièce du jeu d'échecs*) ; — a soy 442/9, *attirer* ; — a quartier 213/8, *mettre à l'écart, prendre à part* ; — arriere 259/4, 388/22, *écarter, tirer en arrière* ; — de 474/11, 482/22, 484/14, 516/7, *retirer de, enlever de* ; — hors de 196/13, 475/5, *ôter, enlever de*, 197/10, *arracher* (*les yeux de la tête*) ; — pres de 382/5, *attirer près de* ; *v.i.* — avant 28/6, 159/7, *continuer sa route, avancer*, 155/13, *avancer au sens métaphorique, survivre* ; — devers 25/9, 313/10, *se rendre à (un lieu)* ; — (en)contre/ sur 175/13, 331/21, 336/22, *lancer des projectiles contre* ; — sur 155/6*, dégainer l'épée contre, d'où s'attaquer à* ; — vers 374/21, *se rapprocher de* ; soy — 13/21, 86/10, 267/6, *se rendre, se diriger* (*qq part*) ; soy — a/ devers 250/2, 429/1, *aller vers* ; soy — a cartier 110/14, *se mettre en retrait* ; soy — arriere 238/13, *s'éloigner, reculer* ; soy — avant 217/12, *avancer, s'approcher* ; soy — de 383/20, soy — pres de 46/4, 71/1, *se retirer de, s'extraire de* ; s'en — le/ son chemin 383/20*, 490/2 ; *voir* oultre, par(t).

tison, **tizon** *n.m.* 434/19 (— de feu), 466/9, 472/5, 474/5, 9, etc.*, tison.*

tomb- *voir* tumber.

tonnerre, tonnoirre *n.m.* 14/44, 405/4, *tonnerre* (*pris comme comparant pour rendre compte du fracas d'un combat*).

tontost *voir* tantost.

toquer *v.t.d.* 157/58*.

torment *voir* t(o)urment.

torment- *voir* tourmenter.

tort *n.m.* 328/16, *dommage, préjudice causé* ; a (grant) — 138/15, 197/13, (*très*) *injustement* ; faire — a 81/30, *nuire à, causer un préjudice à* ; avoir — de qqn 156/14, *être dans une situation contraire au droit à l'égard de qqn* ; avoir — de + *inf.* 62/6, 134/17, *avoir tort de* ; ne pas avoir le — de + *inf.* 83/2, *avoir raison de* ; tenir — a 154/17, *avoir causé un préjudice non réparé à* (*qqn*) ; tenir — de qqn de + *inf.* 165/16, *avoir causé un préjudice à qqn en faisant* (*qqch*).

tost *voir* to(u)st.

totalle *adj. au f.* 214/7, *entière.*

totallement *adv.* 395/25, 434/21, 437/2, etc., *complètement, entièrement, absolument.*

toucher *v.t.d.* 18/29, *frapper* (*à propos d'une épée*) ; 56/9, *toucher, poser la main sur* ; 350/12, *porter atteinte à* ; 98/14, *frapper un animal pour le faire avancer* (*à l'aide d'éperons*) ; *v.t.i.* — a 503/22, *toucher, poser la main sur,* 477/15, 498/4, *porter la main sur, frapper*, 511/10, *atteindre* (*à propos d'une épée*) ; — au cueur 360/5, *affecter, atteindre* (*moralement*) ; *empl. impers.* il touche qqch 119/32, 223/3, 4, *concerner, se rapporter à* ; *p.pst dans un empl. proche d'une prép.* touchant 377/4, *concernant, en ce qui concerne.*

[1] **tour** *n.f.* 64/11, 17, 120/2, etc., *tour* (*édifice*) ; *dans une comparaison* : crouller mains que une — 204/4, *ne pas être ébranlé du tout.*

[2] **tour** *n.m.* 241/11, *mouvement circulaire du corps* ; 143/2, *déplacement de courte durée* ; 111/12, *façon de faire, procédé* ; 238/14, *action habile, manœuvre, ruse* ; — de lance 159/2, *tour d'adresse exécuté avec une lance* ; jouer qqn d'un bon — 151/18, *jouer un mauvais tour à qqn, user d'un procédé déloyal pour tromper qqn* ; prendre son — 385/19, *bifurquer.*

t(o)urbe *n.f.* 14/20, 41/6, 42/6, *troupe* ; (a) grant/ grans tourbe(s) 17/1*, 272/1, *en grand nombre.*

t(o)urment *n.m.* 28/20, 30/66, 175/14, etc., *supplice, torture* (*voir* liv(r)er) ; 70/23, 88/4, 212/5, *très vive souffrance imposée à qqn.*

tourmenter, [**tormenter**] *v.t.d.* 13/6, 175/20, 455/5, *torturer* ; 114/14, 147/10*, *soumettre à de très vives souffrances* (*psychologiques*) ; 441/7, *balloter dans la tempête, agiter* ; soy — 82/18, *s'angoisser, être en proie à une violente agitation.*

tournement *n.m.* 120/27, *combat* (*cf.* God., s.v. tornement, *VII, 758c*).

tourner *v.t.d.* 154/10, *mettre en mouvement, faire bouger* ; — le doz 16/14, *s'enfuir* ; — n tours 275/8, *effectuer n tours sur soi-même* ; II/R, *retourner* ; *v.t.i.* — a 48/4, 138/20, *aboutir à, occasionner* ; *v.t.* 514/19, *rendre, restituer* ; *v.i.* — et virer 446/14, *tourner en rond* (*cf.* FEW, s.v. vibrare, *XIV, 396a* : *« tourner en tous sens »*, *et 404b, n. 54*) ; — deça et dela 446/12, *aller ça et là* ; 242/6, *se diriger, se tourner* ; — sur qqn 408/17, 19, *diriger, orienter sur qqn* ; *v.i.* 275/7, *se retourner, changer de position* (*à propos d'une épée*) ; soy — 8/34, *se retourner* ; 228/10, 253/6, *se diriger, se tourner* ; s'en — 285/9, 290/2, *retourner, revenir* ; soy — devers 19/31, 22/10, 268/2, 449/20, *se tourner vers* ; soy — en mal 27/69, *mal tourner, tourner en catastrophe* ; *voir* fuite, prejudice.

tournians *voir* tournoier.

tournoier, [**tournoyer], [tournier**] *v.i.* 65/14, *tourner sur soi-même* ; 50/2, 81/13, 90/20, *aller çà et là dans un espace limité* ; 155/15, *parcourir un lieu en tous sens* ; 65/14, *combattre.*

tournois, **tournoys** *n.m. au pl.* 3/35, 6/2, 99/5, *joutes guerrières pratiquées en champ clos, tournois* (*tjs coord. à* joustes).

tournoyant 65/15 *voir* tournoier.

tournoy(e)ment *n.m.* 3/39, 143/12, 14, 21, *tournoi.*

tournoys *voir* tournois.

tousjours *adv.* P/5, 1/55, 3/30, etc., *à tout moment, toujours, sans cesse.*

tousjoursmais, tousjoursmaiz *adv.*, *loc. adv.* a — 5/49, 18/26, 119/19, etc., *pour toujours, à tout jamais.*

to(u)st *adv.* 25/21, 29, 27/39, 36/16, *vite, dans un délai rapproché* ; — et incontinent 133/10, *sans le moindre délai* ; aussi — 229/13, 351/20, *très vite, aussitôt* ; (aus)si — que 2/36, 46, 3/14, etc.*, dès que* ; si — 5/16, *dès à présent,* 8/75, *rapidement*, 249/14, 291/14, 378/12, etc., *si vite* ; 40/6 , *aussitôt* ; bien — 13/21, 24/20, 53/17, etc.*, très vite*, 199/21, 336/22, 343/19, 427/13, *dans un délai très rapproché, bientôt* ; bien — aprés (que) 174/3, 178/1, 290/2, 292/3, *très peu de temps après* (*que*) ; plus — 27/18, 46/13, 78/17, etc.*, plus vite, très vite*, 292/12, 477/20, *plutôt*, 206/4, 346/22, *plus tôt* ; plus (…) — que 40/12, 172/11, 478/3, 506/32 (x2), *plutôt* (...) *que* ; au/ le plus — que 78/8, 20, 385/17, 513/11, *le plus vite que* ; plus — que plus tard 526/10, *le plus tôt possible, au plus vite* ; trop — ou trop tard 337/11, *trop tôt ou trop tard.*

tout *pron. indéf.* 8/37, *tout le monde.*

toutef(f)ois, touteffoiz, touteffoys, toutesfoiz *adv.* 15/46, 36/13, 38/21, etc.*, cependant, néanmoins, pourtant* ; *loc. conj.* — que + *ind.* 3/52, 281/7, 458/19, 466/27, + *cond.* 361/7, *chaque fois que* ; par ce — que + *ind.* 257/14-15, *à cette condition restrictive que*.

tracteray *voir* traicter.

trahir *v.t.d.* 40/8, 116/16, 129/17, etc.*, trahir* ; 480/12, *livrer, abandonner.*

trahison, trahyson, traïson, t(r)aÿson *n.f.* 4/4, 16/7, 40/8, etc.*, acte de manquer au devoir de fidélité, acte de déloyauté, trahison.*

trahytre *voir* traistre.

trai(c)t, **traitz** *n.m.* 154/8, 175/14, 176/7, etc., *projectile* (*lancé à l'aide d'un arc ou arbalète*) ; d'un — d'arc/ arbaleste 18/34, 154/5, 327/31, etc., *portée d'une flèche tirée par une arbalète/ un arc, distance équivalente.*

traicter, [traitter] *v.t.d.* 95/29, 289/9, 354/10, etc., *traiter de telle ou telle manière* ; *v.t.i.* — de qqch 13/1, 461/9, 518/12, *prendre qqch comme thème de son propos.*

traictre *voir* trai(s)tre.

train *n.m.* 71/14, 190/17, 413/20, etc., *suite d'un personnage en déplacement, compagnie* ; 339/4, 382/4, *déroulement, tournure de qqch.*

[**traire], [trayre**] *v.t.d.* 225/8, *tirer* (*une épée de son fourreau*) ; 81/20, *déplacer une figure* (*aux échecs*).

trai(s)ner, [**trayn(n)er**] *v.t.d.* 59/12, 420/2, 435/8, *tirer après soi* (*un être ou un objet qui reste en contact avec le sol*) ; 270/7, 277/10, 439/15, *traîner* (*à la queue d'un cheval, en guise de supplice*) ; soy — 240/11, *se traîner.*

traïson *voir* trahison.

trai(s)tre, tray(s)t(r)e, traictre, trahytre *n.m.* 2/29, 15/43, 27/4, etc., *traître* ; *adj.* 2/25, IX/R, 117/8, etc., *traître.*

trait 175/14, 176/7, 336/23, etc. *voir* trai(c)t.

traite *voir* traire.

traitre *voir* trai(s)tre.

traitté *voir* traicter.

[tranch(i)er], trencher, [trenchier], *v.t.d.* 8/6, 14, 17/3, 45/12, etc., *trancher* (*une partie du corps*) ; 110/21, 239/13, *couper, briser en deux* ; *v.i.* 38/23, *trancher* (*à l'aide d'une épée*) ; *voir* chemin, parol(l)e.

[**transgresser**] *v.t.d.* 189/5, *ne pas respecter, transgresser.*

transmettre *v.t.* 15/11, 61/8, 123/16, etc., *envoyer* ; *v.t.d.* 25/19, 132/3, 133/8, etc., *même sens.*

[**transmuer**] (soy) soy — en 489/1, *se transformer, se métamorphoser en.*

[**transporter**] (soy) 251/9, *se rendre* (*qq part*).

transquilité *n.f.* 305/14, 378/8, *calme, paix.*

traux *n.m. au pl.* 115/12, *poutres.*

travail *n.m.* 49/20, 65/6, 105/21, etc., *peine, souffrance, tourment* ; 163/8, *fatigue, épuisement.*

travaill(i)é *p.p.* 77/11, 254/10, 488/23, *blessé* ; 113/13, 163/5, *accablé de fatigue, épuisé.*

travers, *loc. prép.* au — de 15/29, 66/25, 144/13, etc.*, d'un bout à l'autre de, de part en part de* ; en — de 108/4, *en traversant* ; *loc. adv.* tout au — 119/8, 128/13, 203/10, etc.*, de part en part* ; de — 332/18, *obliquement.*

[**traverser**] *v.t.d.* 490/12, *passer à travers, traverser* (*un lieu*).

trayn(n)- *voir* trai(s)ner.

traÿson *voir* trahison.

traystre *voir* trai(s)tre.

trayt 81/20 *voir* [traire].

trayte 40/7, 11 *voir* trai(s)tre.

traytre *voir* trai(s)tre.

trebuchement *n.m.* 224/27, *chute* (*des anges*).

trebu(s)cher *voir* tre(s)bu(s)cher.

trectee *voir* traicter.

tref *n.m.* 29/4, 50/17, 125/5, etc.*, tente* ; 441/5, 455/25, *voile carrée d'un bateau.*

treffort *voir* fort.

trembler *v.i.* 12/19, 67/4, 340/20, 412/17, *être agité de secousses* (*à propos du sol de la terre*) ; *v.t.i.* le cueur lui tremble 170/6, *son cœur palpite.*

trench- *voir* [tranch(i)er].

trenchant, trenchent *n.m.,* au — de l'espee 2/51, 3/5, 14/22, etc.*, par la force des armes.*

trentiesme *adj. ordinal*, *trentième*, lui — 76/16, *avec 29 hommes.*

tre(s)bu(s)cher *v.i.* 17/16, XV/R, 219/4, 224/26, *tomber, chuter* ; — en 353/13, *chuter dans* (*le péché*).

trescordiallement 49/21, *de manière cordiale, avec tout son cœur.*

tresenorme *adj.* 13/13, *qui dépasse toute mesure.*

treseperdu *adj.* 229/3, *profondément troublé, éperdu.*

tresesmue *adj. au f.* 391/17, *ébranlée.*

treshorriblement *adv.* 297/12, *extrêmement.*

tresmalement *adv.* 15/17, *très mal, de très mauvaise façon.*

tresmeschamment *adv.* 187/6, *très mal.*

tresnotablement *adv.* 70/8, *de manière remarquable.*

tresor *n.m.* 31/5, 53/9, 93/7, etc.*, biens, richesses* ; 48/11, 233/8, 10, 308/15, *ensemble des richesses de qqn* ; 233/4, 12, 450/12, 483/26, *bien précieux par son caractère inestimable* (*à propos de l'onguent ou de l'anneau magiques*) ; 261/7, *lieu où sont entreposés les revenus et les biens d'un royaume* ; XXXVI/R, 474/7, *trésor d'une abbaye.*

trespas *n.m.*, *mort*, aller de vie a — 353/17, 481/22, 518/18, 523/4, *mourir.*

trespassez *n.m. au pl.* 215/4, 280/15, *défunts, morts.*

[**trespercer**] *v.t.d.* 365/7, *transpercer* (*à propos de flèches*) ; 389/2, *même sens* (*empl. métaphorique, à propos du regard*).

tresreplendissant *adj. au f.* 515/18, *resplendissant* (*pour qualifier un visage*).

tres**sainctement** *adv.* 441/17, *de manière sainte, conforme à la piété, aux préceptes de la religion.*

tresseignourieuse *adj. au f.* 247/13, *de seigneur, seigneuriale.*

tressumpteusement *adv.* 451/4, *avec magnificence, somptueusement.*

tresterriblement *adv.* 319/2, *de manière si forte, si violente.*

trestous *pron.* 163/30, 287/11, *tous.*

treteaulx *n.m. au pl.* 144/3, *tréteaux servant de supports à une table.*

treuve *voir* tro(u)ver.

treves *n.f. au pl.* 89/5, 356/12, 13, etc., *trêves* ; donner — 496/6, *accorder une trêve.*

tribulation *n.f.* 32/9, 148/4, *épreuve, tourment, tribulation.*

tribut *n.m.* 308/7, 310/2, 316/6, *taxe, tribut.*

triste *voir* trist(r)e.

tristesse *n.f.* 28/14, 42/8, 63/7, etc.*, tristesse.*

trist(r)e *adj.* 52/10, 53/2, 84/3, etc.*, triste.*

triumphant *adj.* 198/16, 249/3, 250/5, etc.*, magnifique.*

triumphe *n.m.* 334/25, *victoire éclatante* ; 23/26, 256/10, 503/9, 518/21, *accueil triomphal, démonstration d'allégresse pour la venue de qqn* ; a/ en grant — 2/9, 36/8, 250/7, 417/18, *avec magnificence*, 180/4, 194/5, 300/4, 518/7, 9, *triomphalement*, 250/8, 257/1, 395/19, etc., *avec les plus grands honneurs,* 101/9,

magnifiquement, splendidement, 174/11, 503/6, *en grand nombre*, *en grand renfort* (*cf.* DMF, s.v. triomphe*, B, 3, b* : en grand — de, *« en grand renfort de »*) ; estre (mis) en grant — 250/8, 518/13, *recevoir les plus grands honneurs* ; mettre en — 413/17, *remettre les honneurs à* ; 3/38, 143/13, 144/2, 277/12, XLVII/R, *fête donnée à une grande occasion* (*l'arrivée du roi et de sa suite dans une ville, le baptême de païens alliés…*) ; 19/4, 25/5, 45/14, 246/3, 481/11, *honneur éclatant* ; 449/21, *chose magnifique* ; 31/21*.

[**triumpher**] *v.i.* 145/6, *remporter des victoires, être victorieux* ; 305/7, *régner en vainqueur* ; 446/21, *l'emporter sur les autres.*

triumpheuse *adj. au f.* 300/2, *triomphale.*

troisiesme *adj. ord.*, *troisième,* lui — 356/26, *avec 2 hommes.*

trompe *n.f.* 375/8, 417/15, 498/5, etc., *trompe* (*d'utilisation militaire*) ; *voir* son.

tromper *v.t.d.* 102/7, *duper, tromper.*

tromperie *n.f.* 167/14, *action de tromper.*

trompet(t)es *n.f.* 12/18, 14/42, 19/16, etc.*, trompette* (*d'utilisation militaire*).

tronchon, [tronçon], tronson *n.m.* 195/10, *morceau rompu d'un lance* ; par tronçons 488/17, *en morceaux* ; — de bois 157/58, 158/15, *morceau, tronçon de bois.*

trop(t) *adv.* + *adj.* 31/45, 50/5, 12, etc., + *adv.* 48/3, 4, 125/33, etc.*, trop, très* ; + *v.* 28/29, 74/18, 102/11, etc.*, excessivement, trop,* 139/6, 152/6, *plus longtemps qu'il ne faudrait* ; — mieulx 508/12, *beaucoup mieux* ; — mieulx … que 57/7, 128/3, 211/13, etc., *mieux ... que.*

trosne *n.m.* 224/52, *siège allégorique d'où Dieu est censé régner sur le monde.*

trouble *n.m.* 8/75, 68/2, *confusion, désordre social* ; 82/28, 272/5, 17, 273/1, *désordre, confusion* ; 514/10, *désordre intérieur* ; 30/21, *fait d'empêcher qqn de faire qqch.*

[**troubler**] *v.t.d.* 145/7, 419/8, *perturber* ; 272/3, 506/13*, gêner* ; soy — (de) 408/21, 515/21, 521/11, *s'inquiéter* (*au sujet de*) ; troublé *p.p. adj.* 1/40, 2/1, 6/7, etc.*, perturbé moralement* ; 2/49, 52/4, 81/38, 95/25, 123/5, *fâché, irrité* ; 342/7, 12, *bouleversé* ; 26/5, 81/37, 198/12, 355/3, *inquiet* ; 102/15, 362/25, 365/18 (x2), 521/10, *décontenancé, confondu* ; *voir* teste.

trousse *n.f.* 473/9, *ensemble de flèches, carquois.*

tro(u)ver *v.t.d.* 38/10, 143/5, 153/16, etc.*, trouver* ; P/5, 2/41, 6/2, etc.*, découvrir, rencontrer* ; 3/32, 87/18, *retrouver* ; 255/3, *créer les conditions pour parvenir à*

(*qqch*) ; — façon/ lieu/ maniere/ moyen 22/9, 19, 25/17, etc., *même sens* ; 73/29, *arriver à obtenir* ; — qqch + *attr.* 49/2, *estimer, juger* + attr. ; 74/15, *estimer, éprouver* (*les effets de qqch*) ; *v.t.i.* — a qui parler 2/54, *avoir un adversaire qui n'a pas peur* ; soy — 3/59, 39/12, 53/18, *pouvoir être trouvé, exister* ; 11/5, 14/50, 26/4, etc., *être dans tel état, telle situation* ; 129/6* ; 14/3, 19/6, 20/13, etc., *être présent* (*qq part*) ; *voir* derriere, rencontre.

troys *voir* trois.

truchement *n.m.* 178/14 (x2), 179/2, 3, 4, *interprète qui sert d'intermédiaire entre des personnes de langues différentes.*

truffer *v.i.* 517/7, *plaisanter* (*par moquerie*) ; soy — de 5/40, 50, 31/17, etc., *se moquer de.*

tuirent *voir* tuer.

tumber, [**tomber**] *v.t.d.* 15/45, 90/37, 98/14, etc., *renverser* ; *v.i.* 44/4, 65/32, 144/15, etc., *tomber* ; 345/16, *sombrer* (*dans la mélancolie*) ; — sur 340/25, *s'abattre sur* ; — en vieillesse 486/10, *atteindre la vieillesse, devenir vieux.*

turbe *voir* t(o)urbe.

turquin *adj.* 422/6, *turc.*

turquois *adj.,* arcs/arcz — 327/31*, 340/16, *arcs à double courbure.*

tyrant *voir* tirant.

ueil *voir* oeil.

umanité *n.f.* 353/7, *nature humaine en tant qu'elle se caractérise par le libre-arbitre.*

umbre *voir* ombre.

umilité *voir* (h)umilité.

ung *num.*, tout — 418/23*.

universel *adj.,* — monde 30/68, 452/23, *monde entier.*

user *v.t.d.* 3/12, 5/41, 97/21, *utiliser, employer* (*tel langage*) ; 89/13, 214/12, 215/12, etc., *passer* (*sa vie, sa jeunesse…*) ; — de 4/14, 119/47, 301/19, *exercer, pratiquer,* 447/12, *faire usage de* ; *v.i.* 201/3, 212/2, *agir, se conduire* ; *voir* terme.

usité *adj.* 399/28, 407/20, *qui est habitué à, habile à.*

[**usurper**] *v.t.d.*10/9, *s'approprier par la violence.*

utillité *n.f.* 1/5, *profit, avantage.*

uy *voir* (h)uy.

vailans *voir* vaillant.

vail(l)able *adj.* 3/22, 157/19, 349/9, *qui a de la valeur* ; 393/17, *efficace.*

vaillament *voir* vaillam(m)ent.

vaillam(m)ent, **vaillemment** (*et* tres—) *adv.* 8/47, 76, 14/59, e*tc., avec vaillance, courageusement, bravement.*

vaillance, **vaillence** *n.f.* 18/4, 28, 19/52, etc.*, bravoure, vaillance* ; T/5, P/15, 1/8, etc., *acte de bravoure, de vaillance, fait d'arme.*

vail(l)ant (*et* tres—) *adj.* P/22, 1/9, 23, etc.*, valeureux, courageux* ; *adj. subst.* 27/32, 41, 102/28, etc.*, personne valeureuse.*

vaillantises *n.f. au pl.* P/26, *faits de bravoure.*

vaillemment *voir* vaillam(m)ent.

vaillence *voir* vaillance.

vaincre, [vincre] *v.t.d.* 36/16, 66/23, 179/9, etc.*, vaincre, avoir l'avantage sur* (*son ennemi, au cours d'un combat*) ; va(i)ncu *p.p.* 1/52, 27/54, 30/32, etc.*, vaincu* ; — du cas 130/13, 131/9, *reconnu coupable du délit* ; *p.p. subst.* 62/23, *la personne vaincue.*

vaine *adj. au f.*, *vaine,* — gloire 525/11, *vanité qu'on éprouve de qqch.*

vaisselle *n.f.* 289/13, *vaisselle.*

valee *voir* val(l)ee.

valez *voir* valoir.

val(l)ee *n.f.* 44/10, 177/10, 198/4, etc.*, vallée.*

vallent, vallés 517/12, vallez 18/7 *voir* [valoir].

val(l)eur *n.f.* 38/23, *valeur, qualité* ; 24/5, 338/18, *ce que vaut une chose pécunièrement* ; 425/23, *montant qui correspond à qqch* ; la — d'un denier 97/12, 282/15, *l'équivalent d'un denier, presque rien, rien du tout* ; de petite — 349/8, *de peu d'importance, de peu d'intérêt* ; de grande — 43/7, *de grand mérite* ; 125/16, *valeur guerrière, vaillance.*

[**valoir**] *v.t.d.* 251/10, *mériter, être digne de* ; ne rien — 94/12, 421/3, *être inutile* ; *v.t.i.* — de + *inf.* 18/7, *mériter de* ; *v.i.* 30/33, 517/12, *avoir de la valeur* ; qqch vault mieulx que 81/24, *cela est préférable que, cela a plus de valeur que* ; ilz ne

vallent pas le mener si loing 377/22, *ils ne valent pas la peine d'être menés si loin* ; *v. impers.* il vauldroit mieulx que 415/13, *il serait préférable que* ; mieulx vaulsist a qqn + *inf.* 434/8, *il eût été préférable pour qqn de* ; (il) — (trop) mieulx + *inf.* que + *inf.* 128/3, 217/8, (trop) mieulx vault + *inf.* que + (*inf.*) 15/49, 211/13, 224/5, etc., *il est préférable de + inf. que + inf.*

value *n.f.* 520/4, *valeur (d'une personne)* ; avoir — 506/15, *valoir* ; estre de — de + *inf.* 520/15*.

[**vanter**] *v.t.d.* 16/16, 386/16, *faire l'éloge de, présenter de façon élogieuse.*

variable *adj.* 3/48, 526/11, *inconstant, versatile.*

varlet *n.m.* 279/21, 315/14, 316/13, etc., *serviteur, domestique* ; gros — 507/11, 13, 508/4, *serviteur d'un homme d'armes, ou bien combattant* ; — de l'escuyrie 113/11, *officier d'écurie.*

vassal, vassault *n.m.* 3/8, 20, 5/29*, etc., *homme noble qui a prêté hommage à un seigneur, son suzerain, et qui de ce fait, lui doit fidélité et service* ; 27/36, 42/19, 279/13, etc., *chevalier considéré comme le vassal d'un seigneur* ; 4/17, 25, 93/4, etc., *terme d'adresse, employé de façon favorable.*

vasselage *n.m.* 119/43, *exploit* (*empl. ironique*).

vault, vauldroit, vaulsist *voir* [valoir].

vé 286/12 = *impér. p5 de* veoir.

ve(e)(z)cy, voycy *prép.* 18/14, 30/8, 35/11, etc., *voici* ; — + *inf.* 33/13, 47/5, 78/14, etc., *même sens* ; GN + que — 141/12.

vefve *voir* ve(u)fve.

vegetatives *adj. au f. pl.,* choses — 353/3, *êtres vivants.*

veil *voir* [voloir].

veille *n.f.* 419/1, *veille.*

veirent, veismes, veissent, veissiez, veist, veistes *voir* v(e)oir.

veisseaulx *n.m. au pl.,* — de mouche a myel 379/6, *essaims d'abeilles, ruches.*

veiz *voir* v(e)oir.

vela *prép.* 60/7, 66/22, 120/16, etc., *voilà.*

vendre *v.t.d.* 168/9, *vendre* ; *v.t.* — cher 160/3, *faire payer* ; 59/6, 27, 224/38, *livrer par trahison* ; vendu *p.p.,* — comme serf (a qqn) 3/58, 8/16, *cédé* (*à qqn*) *comme esclave.*

veneur *n.m.* chevallier — 87/12, 19, *officier d'un seigneur responsable de tout ce qui concerne la chasse.*

veng(e)ance, vengence *n.f.* 6/6, 11, 18, etc., *vengeance, châtiment* ; avoir — de 111/6, 125/18, *venger,* 234/4, 344/17, 359/18, *se venger de* ; prendre — de 110/3, 168/10, 234/2, etc., *même sens.*

veng(i)er *v.t.d.* 10/12, 14/36, 83/9, etc., *venger* ; soy — (de) 4/2, 4, 8/78, etc., *se venger.*

venir *v.t.i.* — dessus/ sur 110/14, 376/8, *se diriger vers* (*qqn*) *pour l'attaquer* ; 166/3, *atteindre* ; *bien viengnez* 360/3, *soyez le bienvenu* ; *v.i.* — et aller 75/3, *chercher en tous lieux* ; venu *p.p. adj.,* bien — 309/14, *accueilli favorablement, reçu avec faveur* ; bien — soyés 503/15, *soyez le bienvenu* ; *n.* estre le/ la bien venu(e) 102/18, 114/7, 133/1, etc., *être le bienvenu* ; *voir* devant, lieu, main, point, propos.

venoison *n.f.* 470/15, *chair de gros gibier.*

vent *n.m.* 311/14, 441/3, 7, etc., *vent* ; avoir bon — 77/2, 311/6, avoir — a désir/ gré/ souhait 250/2, 305/12, 381/16, *bénéficier d'un vent favorable* (*pour la navigation*) ; mettre au — XVII/R, 420/7, *faire flotter* (*des étendards*) ; mettre la/ les voille(s) au — 311/12, 374/3, assortir le — aux voilles 374/21, *appareiller, quitter le port* ; quel — vous maine/ amayne ? 263/4, 364/9, *qu'est-ce qui vous fait venir ?*; 18/32, *mouvement rapide de l'air* (*créé par le mouvement d'une épée*).

ventre, vontre *n.m.* 1/37, 11/12, 26/4, etc. *ventre* ; *voir* rompre.

venue *n.f.* 13/1, 22/22, 23/17, etc., *venue, arrivée* ; 16/27, 102/2, 420/8, *arrivée hostile, attaque* ; faire une — 22/17, *mener une attaque* ; bailler la — 184/6, *livrer l'assaut* ; bien — 73/4, 334/12, 397/17, *heureuse arrivée* ; a vostre bien — 255/12, *soyez le bienvenu* ; faire la/ une grant bien — a 388/16, 518/12, *faire un bon accueil à* ; a ma — 334/12, *pour m'acquitter de mon cadeau d'arrivée* ; a vostre — 255/12, *en guise de cadeau d'accueil* (*de la part de l'hôte*).

v(e)oir *v.t.d.* 1/45, 3/62, 11/12, etc., *voir* ; 9/13, 11/2, 78/18, etc., *rencontrer volontairement, s'entretenir avec* ; 27/12, 345/17, 23, *revoir* ; 38/18, 39/19, 20, etc., *regarder, assister à* (*un combat, une bataille, considérés comme un spectacle*) ; 2/36, 47, 97/12, *attaquer* ; P/28, 6/14, 8/9, etc., *constater* ; P/20, 37/21, 65/31, 180/7, *comprendre, se faire une idée claire de* ; 240/7, *savoir* ; on le verra 443/19, *on verra bien* ; *v.i.* 10/22, *être, se trouver* ; soy — 48/12, 190/20, *se*

savoir ; veu *p.p. empl. comme prép.* 8/39, 18/3, 30/11, etc., *étant donné* ; *loc. conj.* — que + *ind.* 17/13, 56/3, 63/5, etc., *étant donné que* ; *voir* point.

ver 502/12 *voir* vers.

verdoyant *p.pst adj.* 482/18, *verdoyant, recouvert de verdure.*

verdure *n.f.* 163/5, 290/3, *verdure, végétation* ; metre (un cheval) a la — 163/7, *faire brouter.*

vergier *n.m.* 306/1, 15, 307/2, etc., *verger.*

vergoigne, vergongne *n.f.* 202/16, 407/15, *honte.*

vergoigneux, vergongneux *adj.* 11/11, 168/2, 300/1, *qui suscite la honte, déshonorant* ; 133/12, *rempli de honte.*

verification *n.f.* 260/4, *chose permettant de vérifier une information.*

verifié *p.p.* 4/15, *avéré, révélé vrai.*

veritable *adj.* 7/20, 48/3, 261/6, etc., *vrai, conforme à la vérité, à la réalité.*

veritablement *adv.* 87/13, *en vérité, vraiment.*

verité *n.f.* 4/18, 23, 20/11, etc., *vérité* ; a la — 23/39, 173/14, *exactement*, 335/18, *conformément à la vérité, correctement* ; pour — 173/28, 333/16, *de façon certaine* ; *voir* tenir.

ver(s) *prép.* 14/33, 37, 23/45, etc., *dans la direction de* ; 73/13, 158/1, 374/4, *aux alentours de* ; 5/13, 16/18, 22, etc., *auprès de* ; 3/12, 73/31, *envers, à l'encontre de* ; *voir* esprendre, tenir, tirer.

verte *adj. au f.* 493/25, *qui a encore de la sève, qui n'est pas sèche.*

vertu *n.f.* P/10, 8/9, 23/50, etc., *qualité morale, mérite, vertu* ; 368/2, 4, 449/5, 475/8, *force, puissance* ; 255/10, 390/24, 397/7, etc., *propriété magique, curative* ; *voir* attrempance.

vertueusement *adv.* 1/7, *de façon vertueuse, conformément aux exigences de la vertu, de la morale* ; 243/25, *vaillamment.*

vertueux *adj.* 15/12, 197/9, *fort, puissant* ; 23/40, 455/30, *vaillant, courageux* ; 257/10, 431/18, 443/4, 484/14, *doté de vertus merveilleuses, en particulier curatives.*

vescu *voir* vivre.

vespre *n.m.* 36/19, 81/13, 132/15, etc., *heure des vêpres, soir.*

vesquit 441/17 *voir* vivre.

vestir *v.t.* — qqch a qqn 18/17, — qqn de qqch 153/12, *habiller qqn de qqch* ; *v.t.d.* 33/4, *revêtir* ; soy — 266/14, *s'habiller* ; vestue *p.p. au f.* 23/60, *vêtue.*

vestre *voir* vo(s)tre.

[1] **veu** *n.m.* 109/6, *vœu, promesse faite à Dieu.*

[2] veu 8/39, 17/13, 18/3, etc., *voir* v(e)oir.

veue *n.f.,* perdre la — de 53/2, 345/14, perdre de — 441/7, *cesser de voir, ne plus voir* (*qqn*) ; suivre de — 243/19, *suivre du regard* ; ge(c)ter la — sur 337/19, 475/3, *diriger son regard vers* ; de — d'homme 513/7*, *par les yeux d'un homme.*

ve(u)fve *n.f.* 423/25, *veuve* ; *adj. au f.* 109/8, 519/2, 523/5, *veuve* ; *n.m.* 2/16, *veuf.*

veul(l)ent, veult, veulx *voir* vouloir.

veuz 456/4 *voir* v(e)oir.

vezcy *voir* ve(e)(z)cy.

vi 200/9 *voir* v(e)oir.

viande *n.f.* 135/23, 402/11, 450/1, *nourriture, aliment* ; 156/12, 280/30, 320/7 (ou *aliment*), *nourriture carnée, viande.*

victoire *n.f.* 21/4, 22/2, 29/4, etc., *victoire* ; avoir (la) — 16/8, 35/7, 36/8, etc., *remporter la victoire.*

victorieux *adj.* 157/54, 431/5, 490/8, etc., *victorieux, qui remporte une ou plusieurs victoires* ; 19/5, *qui a rapport à une victoire.*

victualitez *n.f. au pl.* 29/6*, *victuailles, vivres.*

vie *n.f.* 3/61, 19/34, 54, etc., *vie, existence* ; — eternelle 14/29, 411/16, *vie éternelle* ; de ma — 23/42, *de mon vivant* ; en — 203/5, 208/15, 240/8, 427/10, *vivant* ; plain de — 385/26, *en vie, plein de vitalité* ; estre en — 1/47, 50, 53, etc., *vivre, être vivant* ; donner — a 11/14, 474/17, *laisser en vie* ; ta — est juree 14/21, *ta mort est assurée* (*je m'y engage*) ; il est fait de vostre — 334/6, il n'est rien de vostre — 421/6, *vous allez mourir* ; oster la — du corps a qqn 39/3, 45/20, 90/27, *tuer qqn* ; abreger sa — 196/8, 346/10, *hâter sa mort* ; sur sa — 9/5, 113/17, 124/18, etc., sur la — 27/68, *formule de serment, d'assertion forte* ; (Dieu/ Mahon) vous doint bonne — ! 494/6, *formule optative* ; 66/46, 210/14, 499/15, 509/12, *manière de vivre, comportement* ; estre/ vivre de bonne — 368/19, 369/4, *mener une vie honorable* ; mener joyeuse — / — tresjoieuse 70/10, 451/5, *faire la fête* ; user sa

— 443/11, *vivre* (*de telle ou telle façon*) ; querir sa — 280/14, *chercher sa nourriture* ; *voir* [deffiner], finer, pourchasser, trespas.

[viel], vieulx *adj.* 475/6, 514/12, *vieux* ; vielles gens 485/1, *personnes âgées.*

vien, viendirent, viendrent, *voir* venir.

[1] vieulx 31/18 *voir* [viel].

[2] vieulx 19/53 *voir* vouloir.

vif *adj.* 42/7, 73/34, 107/16, etc., *vivant* ; dévorer tout — 5/34, *dévorer vif* (*supplice*) ; vifz *subst. au pl.* 224/48, *les vivants.*

vigo(u)reusement *adv.* 20/29, 23/18, 482/7, *avec force, énergiquement, vigoureusement.*

vigo(u)reux *adj.* 15/38, 66/34, 407/17, 20, *fort, plein d'énergie, de vigueur.*

vilaine *voir* vil(l)ain.

vilainement *voir* vil(l)ainement.

vil(l)ain *adj.* 4/19, 43/7, 329/23, 344/16, *méprisable, indigne, honteux* ; 23/17, *dans un contexte d'injure : grossier, sale* ; *n.m.* 134/7, *terme d'injure.*

vil(l)ainement *adv.* 41/10, 168/9, 186/8, etc., *horriblement, cruellement* ; 5/49, 198/12, 365/19, XLVI/R, *de façon déshonorante, humiliante.*

villainie, villanny, vil(l)en(n)ie *n.f.* 192/12, 329/13, *action vile, comportement insultant* ; 41/13, 95/24, *mauvais traitement.*

vil(l)en(n)ie *voir* villainie.

vincu *voir* vaincre.

vindication *n.f.* 4/14, 6/3, 101/10, etc., *vengeance.*

vindrent *voir* venir.

violer *v.t.d.* 243/3, *violer* (*une femme*).

[**virer**] *v.t.d.* — le dos 187/7 (*cf.* tourner le dos), *tourner le dos, battre en retraite, prendre la fuite* ; *voir* tourner.

virevouste *n.f.* 385/20, *détour d'un chemin.*

visa(i)ge *n.m.* 56/6, 179/19, 197/7, etc., *visage* ; en despit du — de 195/4, *malgré l'opposition de* ; recongnoistre qqn par le — 406/3, *reconnaître qqn.*

visiere *n.f.* 333/14, 407/24, 28, *pièce mobile du casque.*

vision *n.f.* 355/9, 15, *apparition en songe.*

visitacion, [visitation] *n.f.* 310/4, *visite* (*d'un lieu saint*) ; 476/6, *visite faite à qqn.*

visiter *v.t.d.* 78/21, *parcourir* (*un lieu*), *se rendre* (*qq part*) ; 413/19, *se rendre dans un lieu saint, comme croyant* ; 14/4, 5, *examiner, inspecter* ; 476/13, *soigner un cheval* (*ou lui rendre visite à l'écurie*) ; — les hommes 78/7, *inspecter les soldats, ou bien rendre visite à ses sujets.*

vist *voir* v(e)oir.

vistement *adv.* 266/14, *rapidement, vite, promptement.*

vistes, vit, virent *voir* v(e)oir.

vitaille *n.f.* 381/14, *provision de bouche, vivres.*

vituperable (*et* tres—) *adj.* 360/10, *répréhensible, ignomineux* ; 484/4, *blâmable* ; 408/19, *nuisible.*

vitupere *n.m.* 8/5, *honte, déshonneur, ignominie* ; 23/23, 361/21, *affront, outrage.*

vivant *voir* vivre.

vive *voir* vivre.

vivement *adv.* 384/9, 458/7, *violemment.*

vivre *v.i.* 8/46, 14/35, 94/4, etc., *vivre, être en vie* ; personne qui vive 324/14, *qui que ce soit* ; 155/13, 157/9, 353/17, 359/15, *continuer à être en vie, survivre* ; — ne durer 114/14, 395/28, *survivre* ; 1/6, 7, 40/10, etc., *mener une certaine vie* ; 161/11, 370/8, 475/24, *demeurer* (*qq part*) ; avoir bien de quoy — 8/68, *avoir assez de ressources pour subsister* ; vive Babyloine/ Dannemarche 107/3, 108/5, 397/1, 460/5, *formules d'acclamation en l'honneur d'un pays, d'une ville qui servent de cris de guerre* ; vivant *p.pst* personne — 70/21, *qui que ce soit* ; *p. pst adj.* 23/64, 265/15, 301/14, etc., *vivant, en vie* ; (h)omme — 2/31, 50, 183/11, etc., personne — 2/22, 70/21, 522/8, creature — 451/21, *pour renforcer un indéfini, qui que ce soit* ; en tout ce monde — 325/3, *dans ce monde des vivants, le monde terrestre* ; *n.m.* durant ton — 1/48, *durant toute ta vie, tant que tu vivras* ; du — de qqn 513/19, *pendant la vie de qqn* ; en son — 111/17, 210/5, 504/12, 526/40, *de son vivant,* 247/14, *de son vivant* ; *négation* + jour de son — 25/15, *ne… jamais* ; nul — 451/16, *personne* ; *au pl.* vivans 257/3, *hommes* ; *voir* vie.

vivres *n.m. au pl.* 12/4, 29/7, 77/7, etc., *vivres*.

viz 336/6, 386/8, 419/6, 493/22, 496/25 *voir* v(e)oir.

voiage, voyage *n.m.* 8/74, 23/47, 250/9, *déplacement par terre ou par mer, voyage* ; 5/6, 14/39, 30/2, *course* (*d'un messager*) ; 119/36, 167/13, 256/5, etc.,

pélerinage ; le (saint) — 305/10, 309/2, 6, etc., *le pélerinage en Terre Sainte* ; faire le bon — de qqn 378/19, *veiller à ce que qqn voyage dans de bonnes conditions* ; 356/2, *lieu de pélerinage* ; 373/7, 376/20, 381/11, 413/3, *expédition militaire* ; mener ung — de pelerins 374/6, *transporter des pélerins.*

voiant *voir* v(e)oir.

voie, **voye** *n.f.* 16/6, *route, chemin* ; estre en — 416/4, *être en route* ; soy mettre en — 438/14, *se mettre en route* ; faire (bonne) — a qqn 16/26, 299/2, 333/4, *dégager le passage à qqn* (*au sens d'éloigner les ennemis* 16/26, 299/2), 106/3, 128/27, *céder le passage à qqn* ; 495/25, *solution, issue* ; — de fait 62/6, *acte de violence, acte illégal.*

voient 8/9, 105/13, 108/16 = *p.pst de* v(e)oir.

voies 443/28, voiez 37/6, 339/5 *voir* v(e)oir.

voille *n.f.* 311/12, 374/3, 21, *voile d'un bateau* ; *voir* vent.

voioit *voir* v(e)oir.

voir *voir* v(e)oir.

voire, voyre *adv.* 137/9, 243/22, 260/3, *assurément, oui* ; 36/19, *et même* ; — mais 164/11, 401/21, 408/5, *certes, mais*.

vois 82/2, 102/26, 116/18, etc. = *ind. pst p1 de* aller.

voisin *n.m.* 368/18, *prochain.*

voix *n.f.* 151/16, *voix* ; a haulte/ plaine — 45/1, 60/1, 328/9, etc., *d'une voix forte* ; (s'es)crier a haulte — 1/60, 6/6, 16/40, etc.*, crier, s'écrier fort* ; a une — 496/12, *d'une même voix, à l'unisson* ; 82/4*, personne qui parle* ; 443/24, 444/1, *voix divine* ; 459/14 (x2), *opinion.*

voldroye *voir* vouloir.

volentiers *voir* vo(u)lentiers.

voler, [voller] *v.i.* 26/2, 493/5 (*dans une comparaison* : courir aussi legier come ung oyseau qui volle), 495/4, *voler, planer dans les airs* (*à propos d'un oiseau*) ; 14/44, 35/15, 36/3, etc.*, être projeté dans les airs* (*à propos d'une lance*) ; faire — la teste (a qqn) 138/21, 224/18, *décapiter* ; s'en —146/26, *s'envoler à la manière d'un oiseau, se volatiliser, disparaître*.

volontiers *voir* vo(u)lentiers.

volunté *voir* voulenté.

voluntiers *voir* vo(u)lentiers.

volustes, volut *voir* vouloir.

vontre *voir* ventre.

votre *voir* vo(s)tre.

vos 500/1, 525/4, 14 = *pron. pers.* vous.

vo(s)tre, **vestre** *dét. poss.* P/18, 19, 23, etc., *votre.*

[**vouer**] *v.t.* — (a) Dieu que 110/2, 202/4, *faire la promesse devant Dieu que* ; — a Jesucrist de + *inf.* 355/16, *s'engager envers Jésus Christ à* ; — a Dieu 270/7, *formule d'affirmation, j'en fais la promesse à Dieu.*

voulenté, vo(u)lunté, *n.f.* 113/8, 526/18, *ce que veut qqn* ; contre sa — 129/4, *contre sa volonté* ; a la — de qqn 8/17, 48/13, 217/11, etc., *à la guise de qqn* ; avoir (bonne/ grant) — de + *inf.* 199/10, 287/10, 308/2, etc., avoir en — de + *inf.* 318/12, avoir (grant) — que + *subj.* 459/10, 523/2, *vouloir* (*que*) ; faire la — de qqn 19/56, 523/23, en faire a la — de qqn 224/4, 9, 12, etc., accomplir la — de qqn 157/34, 217/6, 359/6, *faire ce que veut qqn* ; parfaire ses voluntez 426/10, *réaliser pleinement ce qu'on veut faire* ; venir au dessus de sa — 143/16, *mener à bien ses projets* ; faire de qqn a sa — 115/8, 143/4, *agir à sa guise concernant le sort de qqn* ; il prend — a qqn de + *inf.* 81/14, 90/21, 378/16, 466/5, il vient en — a qqn de + *inf.* 80/1, *qqn veut* + *inf.* ; 353/8, *libre arbitre* ; de sa franche — 373/3, 491/5, *de sa propre initiative, avec détermination* (*usant de son libre arbitre*) ; 70/12, 93/13, 112/8, etc., *intention* ; 470/27, *dessein* (*de Dieu*) ; 526/17, *désir, envie* ; a sa bonne — 223/5, *selon son bon vouloir.*

vo(u)lentiers (*et* tres—)**, voluntiers** (*et* tres—), **voulentirs** *adv.* 3/23, 8/19, 15/19, etc., *de bon gré* ; 8/6, 30/31, 35, etc., *avec* (*un certain*) *plaisir*, 30/29, 134/21, 167/5, etc., *avec plaisir* (*dans un dialogue, par politesse*) ; 63/4, 399/7, *fréquemment, généralement* ; 163/32, *aisément, facilement, de bon gré.*

voulist *voir* vouloir.

vouloir, [voloir], [voulloir] *v.* — + *inf.* P/17, 25, 1/10, etc., *avoir la volonté, l'intention, le désir de* ; — que + *subj.* 1/57, 3/10, 14/9, etc., *vouloir que* ; (bien) — + *inf.* 5/35, 8/18, 19/53, etc., *consentir à* ; bien — que 195/5, 335/26, *consentir à ce que* ; veuille (il) ou non 27/29, 270/1, 311/13, etc., *que qqn soit d'accord ou non, qu'il soit consentant ou pas* ; — (*subj. à valeur optative*) + *inf.* 53/20, 157/38, 349/23,

etc., Dieu vueille que 339/28, Dieu le vueille 142/2, 320/12, 424/6, *consentir mais avec l'idée que la volonté du sujet ne dépend pas que de lui mais de Dieu, de Jésus…* ; ne pas — que 94/15, *refuser que* ; ne pas — + *inf.* 3/49, 14/10, 19/55, etc., *ne pas consentir à, refuser de* ; *à l'impératif à valeur de politesse* ne — + *inf.* 218/11, 351/15, *ne pas* + *inf.* ; qu'il ne vous vueille desplaire 504/6, *que cela ne vous fâche pas, formule de politesse* ; (je) vouldroie/vouldroye bien 19/45, 89/12, 211/8, etc., *j'aimerais bien* ; en — a 62/5, 146/18, *éprouver de l'hostilité, du ressentiment, à l'égard de* ; *inf. subst.* 1/21, 3/53, 56, etc., *volonté, intention* ; au — de 23/27, 142/12, 155/8, etc., *au gré de* ; avoir — de + *inf.* 25/26, 248/9, avoir grant — que + *subj.* 497/17, avoir bon — de + *inf.* 248/8, *avoir la volonté de, avoir la ferme intention de* ; il prend — a qqn de + *inf.* 389/26, *qqn veut* + *inf.* ; bon — 4/34, *bon plaisir* ; de bon — 355/25, de vostre bon — 31/34, de grant — 302/2, *avec plaisir, de bon gré.*

voultees, voustees *p.p. au f. pl.* 127/16, 146/7, *faites en forme de voûtes.*

voulunté *voir* voulenté.

vouluntiers *voir* vo(u)lentiers.

vo(u)s, voz *pron. pers.,* P/17, 19, 20, etc., *vous.*

vous 378/9 = *dét. poss.* vos.

vousist *voir* vouloir.

voustees *voir* voultees.

voyage *voir* voiage.

[voyager] *v.i.* 423/23, *faire un voyage.*

voycy *voir* ve(e)(z)cy.

[1] **voye** 16/6, 299/2, 333/4, etc. *voir* voie.

[2] voye 388/31, 399/8, 421/4, etc., voyent, voyes 403/10, voyés, voyez, voyons *voir* v(e)oir.

voyre *voir* voire.

voyrement *adv.* 332/8, 479/18, *vraiment, assurément.*

voys 27/56, 260/17, 327/23, 381/8, 517/5 = *ind. pst p1 de* aller.

[1] voz P/29, 2/48, 3/51, etc. *voir* vos.

[2] **voz** 53/7, 378/7, 391/24, 399/37 = *pron. pers.* vous.

[vrai], vray *adj.* 3/57, 7/9, 224/51, etc., *véritable, digne de ce nom* (*pour qualifier Dieu…*) ; 31/36, 44/15, 59/19, etc., *conforme à la réalité, exact* ; il est — 49/16, 167/12, 215/3, 347/14, *c'est exact* ; il est — que 10/15, 31/31, 51/6, etc., *il est exact, conforme à la réalité que* ; il est bien — que 375/15, 378/15, 389/24, 393/9, *il est vrai en effet* ; 63/8, 257/9, 351/3, *véritable, authentique* ; 8/21, 520/14, *légitime* (*épith. de* heritier) ; 8/31, *conforme à ce qui doit être* ; 53/14, 60/5, 119/37, etc., *qui dit la vérité, sincère* ; *loc. adv.* dire — 239/4, 307/7, 347/8, 473/10, *dire la vérité* ; de — 452/23, pour — 407/21, *en vérité, avec certitude* ; *n.m.* dire tout le — 379/14, *dire toute la vérité* ; pour dire le — 348/4, *pour dire la vérité*.

vray(e)ment, vraiement *adv.* 18/10, 76/13, 78/13, etc., ouy — 65/4, 142/6, 264/13, 365/12, voire — 137/9, *en vérité, franchement, sans mentir* (*pour renforcer une affirmation*) ; 116/8, 134/10, 281/5, 452/26, *assurément, effectivement, vraiment* (*pour conforter une affirmation*) ; aussi — come 224/51, *aussi vrai que.*

[1] **vueil** *n.m.*, *volonté* ; a son — 119/18, *selon sa volonté* ; contre son — 513/27, *contre sa volonté.*

[2] **vueil** 1/57, 3/50, 11/20, etc. *voir* vouloir.

vueillance *n.f.* bien — 18/3, *bienveillance.*

vueillant *n.m.* mal — 480/11, *celui qui veut du mal à qqn, ennemi.*

vueill- *voir* vouloir.

vuide *adj.* 8/75, *déserté, évacué* (*après avoir été dévasté*) ; 224/27, *vide, vacant.*

vuider, vuyder *v.t.d.* 208/11, 469/2, etc., *quitter* (*un lieu*) ; 222/15, *bannir, repousser hors du territoire* ; — de 371/10, 400/8, — hors de captivité 351/24, *faire sortir de* (*prison*), *libérer* ; — la place 36/19, *partir, déguerpir* ; *v.t.* — *un lieu* de 78/5, 511/5, *débarrasser un lieu de* (*ses ennemis*), *le libérer* ; — qqn de qqch 337/22, *libérer qqn de qqch* ; — qqch de qqch 302/6, *dépouiller qqch de qqch* ; *v.i.* 303/12, 388/31, 32, *sortir, quitter un lieu* ; 338/31, 436/2, *évacuer un lieu (de ses ennemis, de ses habitants)* ; — hors de 82/21, *partir de, quitter.*

vuydé 338/31 = *p.s. p1 de* vuyder.

[1] **vy** 16/8, 78/18, 271/23, etc. = *p.s. p1 de* v(e)oir.

[2] **vy** 221/5 = *ind. pst p1 de* vivre.

y *voir* [2] i.

ycy *voir* icy.

ydol(l)e *n.f.* 13/6, 16, *représentation d'une divinité païenne* ; 232/8, 509/10, *représentation d'une personne vénérée comme un dieu* (*ici Mahomet*).

ymage *n.* 31/27, *apparence générale* ; 442/11, *apparence, ressemblance* ; 353/10, 368/10, 12, 15, *représentation d'une divinité.*

ymagerie *n.f.* 447/5, *ensemble de reproductions artisanales de personnes, d'objets* (*par opposition aux représentations d'animaux*) (*cf.* DEAF, s.v. imagerie, *I, 93a*).

ymaginacion *voir* imagination.

ymaginer *v.t.d.* 278/7, 514/9, *penser, supposer* ; 353/16, *considérer* ; 452/3, *se représenter en pensée, imaginer* ; — que + *ind.* 330/9, *se représenter en pensée que.*

yré *voir* iré.

yreux *adj.,* — de 4/6, *rempli de colère au sujet de.*

yr- *voir* al(l)er.

ysle *voir* isle.

yssir *v.i.* 128/16, 492/1, *sortir d'un lieu assiégé, faire une sortie* ; — de 471/18, *sortir de.*

ystoire *voir* (h)ystoire.

yver *n.m.* 3/30, 101/8, *hiver.*

yvoire *n.f.* 447/5, *ivoire.*

INDEX DES NOMS PROPRES

Pour les noms propres fréquents (dont on trouve plus de 10 occurrences), nous nous sommes contentée de donner les numéros de paragraphes. Si le nom propre apparaît dans une rubrique, nous indiquons le numéro de chapitre suivi de R.

Les noms de personnes et de chevaux sont en majuscules, les noms de lieux en romains, et les personnifications en italiques. Le signe ° signale un nom qui n'est recensé, dans les chansons de geste françaises, que dans la *Chevalerie Ogier* et ses remaniements, selon le *Répertoire* d'A. Moisan.

Abarismatie *voir* Joseph d'Abarismatie.

Abillant 315/11, 322/7 (desers d'—), 328/6, 334/2, 335/3 : *royaume d'Orient* ; *voir* Lengoulaf(f)re.

ACAIRE 441/15, 449/15 : *nom de baptême de Caraheu.*

ACARIE (le saudan/soudan —) 491/6, 492/6 *: sultan, père du roi païen Florion.*

ACHAR 203, — (le) roy d'Angleterre 202-203, 247, (le) roy — d'Angleterre/Engleterre 205, XXXI/R, (le) roy — 202-206 : *roi d'Angleterre, père de Clarice (cf. 247/14), l'épouse d'Ogier.*

Acre T, 258, 263-264, 271, XXXV/R, 279, 282, XXXVI/R, 285, 288, 290, 292-296, 298-302, 304-305/7, 307-309, XXXVIII/R, 311, 314, 318, 324, 330, 336, 338, XLII/R, 355, 358, 374-375, 377-378, XLV/R, 381, 389, 402, 439, 461, 469, 494, 513, 520, port d'— 355, 374-375 : *Saint-Jean d'Acre, port et forteresse des croisés en Palestine* ; *voir* Jehan d'Acre.

ADAM 224/27, 29 : *Adam, premier homme créé par Dieu dans la Bible.*

AGRIMONDE *voir* Richemonde.

AIME(S) DE DORDONNE *voir* Ayme(s) de Dordonne.

Aise 86/1 (la riviere d'—) : *Oise, rivière proche de Beaumont.*

Alemaigne *voir* Al(l)emaigne.

Alençon 110/6 : *Alençon* ; *voir* [2] Regnault.

ALEXANDRE / ALIXANDRE (le roy —) 33/4, — le Grant 166/1 : *Alexandre le Grand.*

ALIXANDRE 166/1 *voir* Alexandre.

ALIXANDRE D'ANGLIER 4/20 : *seigneur de Charlemagne envoyé en messager à Geoffroy de Danemark et torturé par lui.*

Al(l)emaigne 3, 78, 174, XXVI/R, 175-177, 262, 266 : *Allemagne.*

AL(L)ORI(S) / AL(L)ORY 15-16, 18-19, 30, 44, — qui portoit l'ol(l)iflan, 15 ; messire — 12, 15, — le Lombart V/R, VI/R, 18, 30, — capitaine des Lombars, qui estoit Lombart 15/8 : *seigneur de la cour de Charlemagne habitant Sutri, chargé de porter l'oriflamme, fuyard.*

ALPHANON 44/13 : *guerrier païen tué par Ogier.*

Amiens 4/22, 5/21 : *Amiens.*

Amiete 321/7 : *lieu païen (sans doute Damiette, en Égypte).*

AMIS 119/29, 44, 166/7 : *l'un des deux pèlerins tués par Ogier* ; *voir* Milles.

AMOURS 3/65 : *Amour personnifié* ; l'entree d'— 389/16.

ANCIEN CHEVALIER 481/13, 24-25, 482/20-21, 484/11, 18, 24, 486/6 : *nom que se donne Ogier à son retour d'Avallon* ; *voir* Vie(i)l / Vieulx Cheval(l)ier.

ANÇOŸS (le roy —) 175/9, 177/7, le roy — de Coulongne 176/5 : *roi de Cologne crucifié par les païens.*

Angiers 491/3, 6, 494/27 : *Angers*.

Angleterre / Engleterre T, 202-203, 205, XXX/R, 237, 240, 242, 247-252, XXXIII/R, 255, 257, 259, 261, 263-264, 266-267, 270-271, 278, 318, 338, 345, 351, 442, 449, 465, 469, 513, 520 : *Angleterre* ; *voir* Achar, Og(i)er.

ANGLIER *voir* Alixandre d'Anglier.

Anjou 361/9, 417/28, 502/1 : *Anjou* ; *voir* [1] Geffroy d'Anjou.

Annete 321/7 : *lieu païen.*

ANTHOINE DE BOURDEAULX 104/19 : *chevalier français tué par Ogier.*

ANTHOINE DE SAVOIE / SAVOYE 361/3, 362/5-6 : *parent de Bérard de Bruit.*

APOLIN 22/4, 181/4, 365/4, 428/14, 434/10 : *dieu païen.*

Arabie / Arabye 490/16, 496/4 : *Arabie.*

Arcanie / Arcanye / Arquanie ((le) roy d'—) 69/7, 175/6, (le destrier d'—) 242/3 : *Hyrcanie, terre païenne de l'ancienne Perse, ou bien îles Orcades, au nord de l'Écosse (cf. Moisan, Répertoire, t. I, vol. 2, p.1310, note 7).*

ARCHILLAUS D'ARGUILLES 16/19 : *roi païen.*

Ardaine / Ardayne / Ardeyne 15/31, 44/12, 69/7, 104/8, 119/8, 176/1, 187/22, 203/11 : *Ardenne* ; *voir* [1] Thierry, Nayme.

ARDRÉ 149/7, 10, 152/3 *voir* [3] Hardré.

ARGUILLES *voir* Archillaus.

Arquanie *voir* Arcanie.

ARQUENBAULT *voir* Harquenbault.

ARTUS 453-454, 484, — de Bretaigne 166, (le) roy — 447-454, 464, 466-468, 498, LVII/R, 513 : *Arthur, roi de Bretagne, frère de la fée Morgue.*

ARVOLUS 418/9 : *frère de Bruhier.*

Ascension 412/21 ; **Ascention** 224/46 : *fête chrétienne, l'Ascension.*

AUBERON / AUBIRON / BERON 450/22, 464/2, 484/20 : *Aubéron, qui vit au château d'Avallon.*

Auf(f)rique 308/7, 9, 309/11, 358/5, 374/19, 379/3 : *Afrique* ; *voir* Ysoré.

AUGUSTIN / AUQUETIN LE NORMANT 4/5, 12/6, 44/12 : *sage de la cour de Charlemagne.*

Auserre 491/12 : *Auxerre*.

Auvergne 101/6 : *Auvergne.*

Aval(l)on 1/58, 443/2, 449/30, 450/19, 22, 454/19, 464/1 : *Avallon, où vivent la fée Morgue, le roi Arthur, Aubéron et Capalus. Lieu où Ogier « verr[a] la plus belle noblesse du monde » et « [s'] esbatr[a] a faire passer le temps aux dames »* (cf. 449/30-31).

AVENTURIER (l'—) 494/16, 17 : *l'Aventurier* (*surnom donné à Haquin, père d'Ogier, alias Optinel*).

Avignon *voir* Baudoin d'Avignon.

°**Aymant** (le chasteau/chastel d'—) 443/1, 444/5, 453/17, 513/27 : *château d'Avallon en référence au rocher sur lequel il est bâti. Lieu où ont été ravis Énoc et Helye et où vivent Arthur, la fée Morgue, etc.*

AYME(S) / AIME(S) / NAYME(S) DE DORDONNE 1/24, 361/9, 371/20, 390/13-14, 417/28, 440/6 ; le duc — 374/1, 411/3, 420/5 ; **HEMON** 73/15 : *fils de Doon de Mayence, frère de Goeffroy de Danemark et seigneur de la cour de Charlemagne ; père de quatre fils contre lesquels Charlemagne entre en conflit (cf. 73/14-15).*

Babel (tour —) 333, 338, 341, 343, 350, 354, 365, 371, 373, 378, 413, 423, 427-428, 449, la tour — de Babiloine 312/7 ; **Bebel** XLIV/R : *tour de Babel, à Babylone, où sont emprisonnés Ogier et Moÿsant.*

Babiloine / Babiloyne / Babylo(i)ne / Babyloyne T, XXV/R, 173, 179, 233, 251, 305, XXXVIII/R, 312-313, 319, 321, 323, 325-326-330, XXXIX/R, XL/R, 339-340, 343, 357, 365, 373, 377-378, 415-419, 422-423, 425, 432-433, L/R, 434, 436-439, LI/R, 440, 449, LII/R, 455, 458-462, LIII/R, 469, 513, 520 : *Babylone*, « c'est-à-dire le Caire » (K. Togeby, *Ogier le Danois dans les littératures européennes,* Copenhague, Munksgaard, 1969, p. 138, § 80) ; *voir* Bruhier, Sorb(r)in.

BAPTISTE *voir* Sain(c)t Jehan Baptiste.

BARATON 35/9, 174/8 : *dieu païen.*

BAUCHANT / BOUCHANT 241, 244, 253, 282, 295, 297-298, 323-324, 351, 380, 404, 422, 432, cheval Bruhier nommé — 231/4, — le destrier d'Arcanie 242/3, — le cheval de son oncle Ogier 404/5 : *cheval de Bruhier.*

BAUDARE 418/8 : *frère de Bruhier.*

° **Baudet** (la porte —) 478/2 : *porte de Paris, d'après* Dictionnaire historique des rues et monuments de Paris*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003 (art. Antoine et Larose,* 2003, rue Saint —, p.166).

BAUDOIN D'AVIGNON 110/5-6 : *chevalier français tué par Ogier.*

[1] **BAUDO(U)IN / BAUDOUYN** 1, 73, 81-82, 87-88, 90, 109, 158, 214, 225, 469, le filz d'Ogier nommé — 80/3 : *fils d'Ogier et de la fille du châtelain de Saint-Omer, tué par Charlot.*

[2] **BAUDOUYN** conte de Flandres 104/8 : *chevalier français.*

Baviere(s) 3, 8, 12, 14, 104, 109-112, 125, 128, 181-182, 206, 213, 220, 366-367, 371, 449, 481 : *Bavière (Allemagne)* ; *voir* Nayme(s).

Beaufort 92, 132, 145, 154, XXIII/R, le chasteau de — 118, 132, 149, 163, 307/9 : *Beaufort, l'un des châteaux de Didier de Pavie.*

Beaumont 73/13, 85/11, 86/1, 87/1 : *Beaumont-sur-Oise, dont Ogier est fait comte par Charlemagne (cf. 73/14).*

Beauvoisin 73/13, 86/1, 361/2, 362/5 : *Beauvaisis (Oise)* ; *voir* Girard.

Bebel *voir* Babel.

BELLENGIER *voir* Berenger.

[1] BELLICENDE 80/8, 90/12 *voir* Bellicenne.

[2] **BELLICENDE** 119/35 (— la fille du roy Charles) : *fille de Charlemagne, épouse de l'un des pèlerins, Ami et Amile, tués par Ogier.*

BELLICENNE / BELLICENDE / BELLISSANDE 11/3, 7, 8, 18, 73/5, 88/10, — fille du chastellain 11/2, fille de vostre chastellain Garnier de Saint Omer 80/8, fille du chastellain de Saint Omer 90/12 : *fille du châtelain Garnier et amie d'Ogier, mère de Baudouin.*

BELLISSANDE 73/5 *voir* Bellicenne.

[1] **BENOI(S)T** 108, 120, 125, 127-128, 131-142, XXI/R, 143-146, 155 : *chevalier français résidant à Châteaufort et compagnon d'Ogier que celui-ci a fait chevalier.*

[2] **BENOI(S)T / BONOIST** 466-468, 470-473, 475, 524 : *compagnon d'armes d'Ogier que Morgue lui a confié.*

[1] **BERARD** 199/10, 17, 200/14, — le filz Thierry de Dordonne 189/7, — le filz du duc Tierry 192/2 : *Bérard, fils du duc Thierry de Dordonne, chevalier français ayant amené Clarice en France.*

[2] **BERARD / BERART** 242-243, 247, 252, XXXIII/R, 259-262, 264-266, 268, 270-277, 359, — de Bruit/Bruyt 247, XXXI/R, 249, 259, 262-266, 268-269, 359, XXXIV/R, 274, 306, 317, 345, 359-361, 365, 367, le conte — 262, le trai(s)tre/traytre — 252, 259, 268 : *Bérard de Bruit, cousin germain du duc de Normandie* ; *Ogier lui remit le gouvernement de l'Angleterre, Bérard le trahit.*

BERENG(I)ER / BELLENGIER 152/4, 307/1, 5, 10, 308/1, 13, 309/2, 6, 10, 377/10 : *Templier d'Acre* ; *traître.*

BERON 87, 89-91, 97-99, 102-103, 107-110, 112, 120, 132, (le) cheval(l)ier — 89, XVI/R, 92, 97-98, 107-109, 120, 143, le gentil chevalier — 107/1, le noble

chevalier — 107/16, un noble chevallier nommé — 120/7, — le compaignon d'Ogier 106/5 : *chevalier, vassal de Didier de Pavie, frère du comte Guérin (cf. 102/18, 103/2, 108/12, 109/1), compagnon d'Ogier, tué par Bertrand.*

BERON 484/20 *voir* Auberon.

Berry 101/6 : *le Berry.*

BERTRAN(D) / BERTRANT 94-98, 100, 110, 112, 169, 214, 219, — (le) filz du duc Nayme(s) 95, 219, — le filz du duc Nayme de Baviere 110, — le messagier 98-99, — le filz Naime/Nayme de Baviere 109, 111, — fu filz Nayme de Baviere 112 : *fils du duc Naimes de Bavière, envoyé par Charlemagne en Lombardie pour porter un message à Didier de Pavie ; tué par Ogier.*

BLANCHART 507/16, — le (bon) coursier du roy 508/3, 18 : *cheval de l'écurie du roi de France, conquis par le seigneur de Clisson en Espagne et confié à Ogier.*

Bourdeaulx 104/19, 461/8 : *Bordeaux* ; *voir* Huon *et* Anthoine.

Bourgoigne / Bourgongne 465/19, 361/3, 362/6 : *Bourgogne* ; *voir* Othon et Anthoine.

BRANQUEMONT 430, 434-436, 455, 460, — (le) frere au/du souldan 431/3, L/R, 454/21, frere du souldan Noradin 434/16, — de Babiloine 434/4 : *frère du sultan Noradin et de Gaudice.*

BRAYFORT *voir* Broifort.

BRAYMONT 173/30 : *oncle de Bruhier et de Justamon, tué par Gallaffre.*

BREMANT 16/11, 14 : *Sarrazin puissant qui détenait des princes français prisonniers mais qu'Ogier a mis en fuite.*

Bretaigne 14/49, 166/1 : *Bretagne* ; *voir* Artus.

Brie 110/6, 470/10 : *Brie (région).*

BROIFORT / BROYF(F)ORT / BRAYFORT 65-66, 83, 98-99, 104, 108, 110, 112, 118-120, 128, 152, 154-155, 158-159, 163-164, 218, 220-221, 227, 323-324, 351, — le cheval de Brunamon 67/2, — le cheval d'Ogier 238/8 : *cheval de Brunamon, puis d'Ogier.*

BRUHIER(S) / BRUHYER / BRUCHIER 173, 181, 187, 191, 193-194, 198-204, 206, 211-212, 216-217, 221, 224-226, XXX/R, 228, 230-232, 234-236, 238-241, 243, 247, 271, 274, 295, 297, 328, 330, 335, 336, 370, 373, 400, 413, 418-419, 423, 428, 454, 455, 469, — soudan de Babiloine T/4, un grant geant nommé — XXIV/R, le roy — de Babilone XXV/R, — (le) roy 173, 178-181, 183, 186-187,

190-191, 193, 197-202, 207-208, 210-211, 216, XXX/R, 227-230, 234, 236, 263, 307-309, 323-324, 330, 334, 346-347, 513, ce roy — […] le plus fort geyan qui fut oultre mer, et avoit de longueur bien [.]XV. piedz 173, (le) souldan — 174, 177, 184-185, 188, 243, 520, le roy — sou(l)dan de Babiloine 179, 251, le payen — 219, 235, 239, — le payen 220, le faulx païen — 218, (le) faulx — 219, 222, 234, 236, ce matin — 223, le mauldit payen — 226, le mauldit souldan — 248 : *roi païen, sultan de Babylone, frère de Justamon et de Lengoulaffre, père d'Yzoré* ; *l'un des trois terribles géants tués par Ogier.*

Bruit / Bruyt 247, XXXI/R, 249, 259, 262-266, 268-269, XXXIV/R, 274, 306, 317, 345, 359-361, 363, 365, 367 : *Bruit, fief de Bérard* ; *voir* [2] Berard.

BRUNAMON(T) 56-59, 62, 65-68, — roy d'Egypte T/4, le roy — 54-55, 58-60, 62-68, (le) roy — d'Egypte X/R, 54, 347/4, le mauldit et faulx traytre — roy d'Egypte 66/47 : *roi d'Égypte, prétendant de Gloriande et l'un des trois terribles géants sarrasins tués par Ogier.*

BUTHOR 44/13 : *guerrier païen tué par Ogier.*

Calvaire (mont de —) 224/43 : *le mont Calvaire, sur lequel Jésus a été crucifié.*

CAPALUS 453/22, 25, 454/2, 4, le roy — roy desdis luytons 452/15, le roy — 453/1, 465/2 : *roi des lutins métamorphosé pour trois cents ans en cheval dépourvu de parole.*

CARAH(E)U / CARAHOU 19-20, 22-23, 27-28, VIII/R, 30-31, 33, 36-37, 39-42, 46, 50-52, 55, 59, 61-62, 70-71, 174, 181, 183-188, 190-193/1, XXVIII/R, 194-198, 229-230, 244-245, 315, 321, 334-335, 339, 341, 343, 346-349, 351, 364-365, 367, 369, 371, 387, 390, 395, 412, 418- 419, 426, 428-429, 440-442, 455, 458, 461-462, (le) roy — 8, 19, 23-25, 27, VIII/R, 30, 31, 32, 33, 35, 37, 39, IX/R, 40-41, 43, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 58, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 70, 71, 173, 174, XXVII/R, 181, 183, 187, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 197, 198, 201, 229, 236, 240, 244, 247, 314, 321, 326, 327, 331, 332, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 343, 345, 346, 349, 350, 351, 359, 364, 365, 366, 367, 368, 369-375, 377, 379, XLV, 383, 386-387, 390, 395, 397, 398, 405, 407, 411-413, 415-416, 418, XLIX, 421, 426-431, 433, 436, 437, 439, LI, 440, 441, 455-456, 459, 460, 462, 469/25, — (le) roy d'Inde majo(u)r/majeur 8, 10, 58-59, 174-175, 387, (le) roy/roi

— d'Inde (majeur) 52/5, 346/23, 383/12, le grant roy — 17/5, roy d'Inde la major nommé — 19/36, — l'amy de Gloriande 30/30, le bon roy — 358, 412/14-15, 440/2, 449/15, le noble roy — 412/13, 461/18 : *roi païen, à qui Ogier a pris l'épée Courtain ; fiancé de Gloriande et ami d'Ogier* ; *oncle de Rubion et de Marcis(s)us* ; *se fait baptiser.*

Caresme (la my —) 3/31 : *Carême, période d'abstinence et de privation située entre le Mardi-gras et le jour de Pâques.*

Cartage 30/8 : *Carthage (Tunisie) ou Carthagène (Espagne) ?*

CATHERINE (saincte —) 355/47 : *sainte Catherine.*

CESAR 14/23, 27 : *César, cousin de Naimes de Bavière.*

Challon 359/2 : *Châlon (Champagne).*

Champaigne 359/2 : *Champagne.*

CHARLEMAI(G)NE / CHARLE(R)S 9, 14-18, 20, 22, 25-29, VIII/R, 30-31, IX/R, 42, 44, 50-53, 67-68, 85, 87-88, 90, 93-94, 97, 99, 102-103, XVII/R, 104, 111, 113, 115-116, 119-122, 125, 127-130, 132-133, 142, 145-146, 149, 151-155, 157-160, 164-165, 171-172, 178, 180-184, 186-188, 192-193, 200, 206, 211, 224-225, 236, 238, 242-244, 349, 359, 362, 366, 371, 440, 450, 461, 463-466, 469-470, 478, 481, 504, 513, (le) roy — T, 1-3, II/R, 5, 8, 11, V/R, 16, 18-21, 26, VIII/R, 30-32, 39, IX/R, 42, 45-46, 50, 55, 58-59, 61, 66-67, XI/R, 68-72, XII/R, 73, 81, 86, 90, 97, 101-103, 104, 107-108, 111-113, 116-117, 119, 122-124, XIX/R, 125-126, 128, 130-133, XXI/R, 143, 146, 149, 151, XXII/R, 153, 157-158, 160, XXIII/R, 161-163, 173-174, 177-179, XXVII, 181, 183-189, 192-194, 198-199, 201-204, 208-209, 212-214, 224, 229, 243-244, 247, XXXI/R, XXXII/R, 260, 262-263, 271, 306, 347, 351, 359, 362, 365-366, 368-369, 371, 440, 442, 446, 449, 452, 462, 468-469, 481, 520, (l')empereur — 1, 12-15, IV/R, VII/R, 25, 27, 149, 247, 251, 361, 369-370, grant roy — jadis roy de France et empereur de Romme 1, le noble et puisant empereur — roy de France 2, 92, le trespuissant et redoubté empereur — roy de France 5, noble et puissant — 27, (le) bon roy — 6, 27, 225, 246, le noble roy — 32, 132, — le roy 84, le puissant roy — 96, le noble — 116, puissant et triumphant roy — 306, — roy de France 450/13, le vaillant — 465 : *Charlemagne, roi de France, père de Charlot, de Louis et de Bellicende (cf. 119/35).*

CHARLES HUYTIESME P/7 (le treschrestien roy —) : *Charles VIII, roi de France.*

CHARLOT / CHERLOT VII/R, 25-27, VIII/R, 30-32, 36, 38-39, IX/R, 40-42, 47, XIV/R, 81, 87, 90 104, 109, 125, 143-145, 154-162, 165-166, XXIX/R, 214, 217, 222-225, 278, 359, XLIII/R, 360-363, 365-367, 369, le filz de l'empereur/du roy Charlemaigne 1, 90, 469, — (le) filz (de) Charlemaigne 25, 31, 88, 127, 154, 157, 224, 359, le jeune chevalier 32, — le filz du roy 81-82, 359-360, 365 : *fils aîné de Charlemagne* (224/9), *frère de Louis* ; *tue Baudouin, le fils d'Ogier.*

Chart(r)es 465, LIV/R, 474, 479, 481, 485, 490-492, 496-497, 500-501, 504-505, 512, 518, 521 : *Chartres.*

Chasteaufort / Chesteaufort XVIII/R, 120, 124-125, 127, 130-131, 140, 144, 158, 161, 168, 359, 469 : *château appartenant au chevalier Beron, et où s'est réfugié Ogier et qu'a assiégé Charlemagne.*

Chievrefort 92/2 : *un des châteaux du roi Didier.*

[1] **CLARICE** 243, 248-249, 259, 261-263, 306, 345, 451, — fille du roy d'Angleterre 242, — fille de Achar 247, — la fille du roy Achar d'Angleterre XXXI/R, — fille dudit roy d'Angleterre 248, — (la) royne d'Angleterre/Engleterre 251, 267, 345, 442, 465, la bonne royne d'Engleterre 449, qui estoit royne de Engleterre 513 : *fille du roi d'Angleterre, épouse d'Ogier* ; *voir* Achar.

[2] **CLARICE / CLARITE / CLAIRE** 321, 326, 328, 330, 340, 358, 381-394, XLVI/R, 397-399, XLVII/R, 403, 407, 409-411, 413-416, 437-440, LII/R, 457, LIII/R, 461-463, — (la) niepce du roy Murgalant XLV/R, 398, — fille du roy Moÿsant (de Mesque) niepce du roy Murgalant 358, 385, — fille du roy Moÿsant 449, — fille et seule heritiere du roy Moÿsant 414, ferue d'amours dudit Gaulthier 381 : *fille du roi Moÿsant, nièce de Murgalant et de Caraheu, cousine de Marcisus ; épouse de Gautier.*

Clisson 507/17 : *Clisson (Loire-Atlantique).*

CLOVIS (bon roy —) 15/11 : *Clovis, roi des Francs.*

COLEREZ 418/8 : *païen, frère de Bruhier.*

CORMORAND / CORMORANT (le roy —) XXXVI/R, 284, 291-292, 318, 338, 375-376 : *roi païen.*

CORSUBLE 28, VIII/R, 44-46, 48-49, (le) roy — 8, 14-15, 19, 23-24, 27-28, 31, 48, 57, 64, 347, (l')a(d)miral — 10, 19-20, 22-24, 27, 30-31, 45-47, 49-52, X/R, 54-55, 58, 62, 64, XI/R, 68, 71 : *roi païen, père de Dannemon et de Gloriande.*

Couloi(g)ne / Coulongne 175-177, 361-362 : *Cologne (Allemagne)* ; *voir* Hardré, Ançoÿs.

Court(a)in 33, 38-39, 62, 64-66, 98, 107-108, 110, 114, 118-119, 125, 128, 132, 144, 146, 148, 150, 151-152, 159, 218, 224-225, 227, 231, 242, 253, 285, 291, 296, 298, 333, 340-341, 376, 444, 453, 471, 488, 510 : *épée de Caraheu puis d'Ogier.*

CRONCHON *voir* [6] Girard.

Damas 321, 328, 340, 342, 344, 384-385, 387-388 : *Damas (Syrie).*

Damnoys *voir* Dannois.

Dangnois *voir* Dannois.

Dannemarche / Dennemarche T, 1-4, II/R, 5-6, 8, 16, 19, 23, XII/R, 73-74, XIII/R, 76, 86-87, 90, 107-108, 133, 143, 250-251, XXXIII/R, 255-257, 260, 262-263, 270-273, XXXV/R, 287, 306-307, 317-318, 345, 349, XLII/R, 355-356, 373-374, 383-385, 397, 400-401, 435, 437, 449, 451, 453, 462-463, 468, 470, 495, 504, 520, 523, 525 : *Danemark* ; *voir* [1] Ge(o)ffroy, Og(i)er, Guion.

DANNEMON(T) / DENNEMONT 14-17, 19, 21-22, 44-45, 48, 50-51, 55, XI/R, (le) roy 10, 17, 19-20, 23-25, 27, 30-31, 34, 40-41, 44-46, 49, 51, 54-55, 62, 64-66, 68, 71, — le filz du roy Corsuble 14/8, le traitre roy — IX/R : *roi païen, fils du roi Corsuble, frère de Gloriande.*

DANNEMONT DE NUBIE 16/19 : *roi païen, peut-être le même que le précédent.*

DANNEMONDE 1/27 : *fille d'un grand roi païen, baptisée puis épousée par Geoffroy.*

DANNOIS / DANNOYS / DANGNOIS / DAMNOYS/ DENNOIS / DENNOYS T, P, 1-8, 10, V/R, 15-16, VI/R, 18-19, 21-23, 25, 27-28, 30-32, 39, 42, 45, 55, 60-61, 64-66, 69-71, 73, 77-78, 81, 87-90, 93, 96, 100-103, 106, 108, 112, 116, 119-120, 122, 124, 129-130, 132, 145-146, 149, 163, XXIV, 165, 173, 179, 185, 206, 210, 221-222, 224, 230, 240, 245, XXXI/R, XXXII/R, 255, 257, 263-264, 268, 270, XXXIV, 279, 300, 305, 313, 323-324, 327, 336-337, 345, 357, 359-360, 365-366, 371, 373, 375, 381, 385, 388-391, 400, 407, 415-418, 420, 422-423, 426, 428,

431, 436, 439, 441, 453-455, 464, 470, 472-473, LVI/R, 514, 520, 526 : *Danois* ; *voir* Og(i)er, Gautier, [1] Ge(o)ffroy.

David (la tour —) 409/17, 410/3, 6, 413/16, 20 : *tour de David.*

Denis (saint —) 66/40, 107/12-13, 117/19 : *cri de guerre des Français ; voir* Montjoye.

Dennemarche *voir* Dannemarche.

DENNEMONT *voir* Dannemon.

DENNOIS/DENNOYS *voir* Dannois.

DESIER XVII/R, (le) roy — 89, XVI/R, 91-97, 99, 100-103, 105-107, 112, 116, XVIII/R, 117-119, 124, 128-129, 219, (le) roy — de Pavye 87, 123, le roy — de Lombardie 89 : *Didier, roi de Pavie.*

DIEU P, 1-3, 7-8, 10-11, 14, 16-21, 26-27, 30, 37-38, 42, 59, 64, 66, 70, XII/R, 73-74, 76, 80, 85, 88, 94, 96, 102, 104, 109-111, 118-119, 121, 123, 125, 135, 138, 142, 145, 147, 150, 154, 155, 157, 176-177, 182, 189, 197, 200, 202, 204, 208, 210, 215, 220-221, 224-227, 230, 242, 245-247, 253-256, 258, 263, 270-271, 273-274, XXXV/R, 279-281, 284, 289, 294, 299-300, 307, 311, 319-320, 332, 335, 338-339, 345, 351-353, 355-356, 360, 363, 366-370, 372, 377, 380, 384, 387, 390, 396, 398, 403, 407-408, 416, 418, 423-425, 428, 431, 434, LI/R, 441-444, 446, 449, 453, 455-456, 461, 463, 466, 468-470, 474-475, 477, 479, 482-484, 487, 489, 499, 501-502, 506-508, 510, 519, 523, 526 : *Dieu.*

Dig(e)on / Dijon 95/2, 4, 31, 361/3, 362/5 : *Dijon* ; *voir* Maugin.

[1] **DOON/DOYON DE MAYENCE/MAIENCE** 1/23, 19/51, 23/38, 90/8, duc Doon de Dannemarche, seigneur de Mayence 495/6 : *seigneur de Mayence, père de douze fils dont Geoffroy de Danemark, Doon de Nantueil, Gérart du Fratre et Naimes de Dordonne.*

[2] **DOON** 203-204, 362, — de Nantue(i)l/Nentueil 1, 203, 361-363, 390, 397, 417, 440, le duc — de Nantu(e)(i)l 371, 374, 420, : *fils de Doon de Mayence et frère de Geoffroy de Danemark, seigneur de la cour de Charlemagne.*

Dordonne 1, 12, 189, 270, 361, 371, 374, 390, 411, 417, 420, 440 : *Dordogne* ; *voir* [2] T(h)ierry, Ayme(s) / Aime(s) de Dordonne.

DOYON *voir* Doon de Mayence.

E(S)GLISE 503/1, *Église comme corps social, ensemble des membres du clergé* ; 474/13, nostre mere saincte — 1/29, saincte — IV/R, 163/22, 414/5, 423/24, 519/16, 526/20, *Église comme corps social, avec ses rites, son autorité* ; l'— romaine 8/59, *l'Église romaine* ; 1/54, 289/12, 14, *société des ecclésiastiques, en tant que personne morale dotée de biens-fonds et d'autres biens.*

Egypte T/4, X/R (x2), 54/5, 55/25, 66/47, 347/4 : *Égypte* ; *voir* Brunamon.

Enfer 197, 224, 353, 391, 411-412, 434, 497, 499, 517 : *Enfer chrétien.*

Enfers 224/46, 509/11 : *Enfers païens.*

Engleterre *voir* Angleterre.

ENGUERRAN DE MAYENCE 73/46 : *cousin germain de l'épouse de Geoffroy de Danemark, chargé d'un message adressé à Charlemagne.*

ENOC 443/3 : *Énoch, personnage biblique, fils de Caïn, qui aurait été transporté avec Helye au château d'Avallon, nommé le « chasteau d'Aymant »* ; *voir* Helye.

ESCLAMARS 418/8 : *frère de Bruhier.*

ESCLAREMONDE 461/8 : *princesse païenne, fille de Gaudice, conquise par Huon de Bordeaux.*

ESMERY/MER(C)Y DE VALLENCE 254/8, 259/3, 263/11, 361/2, — de Valence 362/4, guyde — le nepveu de Berard 252/12 : *neveu de Bérard de Bruit.*

Espaigne 78/26, 507/17 : *Espagne*.

EUDON *voir* (H)EUDON.

EVE 224/28 : *Ève, la première femme créée par Dieu*.

Fa(i)erie 447/12, 452/15, LII/R, 455/1, 463/16, 467/26, LIV/R, 474/3, 498/10, 513/30 : *pays enchanté situé sur l'île d'Avallon, où se trouve le château d'Aimant* (chastel de — 452/15) *et où règnent Artus et Morgue.*

Flandres 101/5, 104/8, 108/12, 35, 112/33, 361/10 : *Flandres* ; *voir* [1] Regnault.

[1] **FLORION** 332, 340, 352, 415, 416-417, 420, 422, 425-426, 431, 440, le roy — 328, 342, 382-383, 416-418, XLIX/R, 419-420, 449, 455, 458, 460, 462, roy — filz du roy Moÿsant 424 : *fils du roi Moÿsant, frère de Clarice, neveu de Murgalant. Se fait baptiser (cf. 417/18) et devient allié de Gautier pour sauver Ogier et les autres chrétiens prisonniers de Noradin.*

[2] **FLORION** ((le) roy —) 481, 491-492, 494-501, 505, 508, LVII/R, 510-513, 521 : *roi païen, vaincu en duel par Ogier.*

[3] **FLORION** 506/3, 6, 7, — le conte de Montfort 505/8, 506/1 : *seigneur et sage de la cour du roi de France.*

Fortune 27/46, 31/33 : *Fortune personnifiée.*

France T, P, 1-3, 5, 8, 10, 12, 15-20, 23, 26-27, 30, 32, 36, 42, 52-53, 61, 66, 69-74, 78, 86-88, 90-93, 96, 101, 121, 125, 143, 152, 160-163, XXV/R, 173, 179-180, 188, 198, 206, 212, 214, 218, 225, 240, 245-247, 249, 259, 262, 264, 302, 330, 335-337, 339, 345, 347, 349-351, 355, 359, 366, 369, 437, 440, 442, 446, 449-451, 453, LII/R, 455, LIII/R, 462, 464-467, 469, 475, 478-480, 491, LVI/R, 493-494, 496, 499-502, 504, 508, LVII/R, 511-513, 518-519, 521 : *France*.

FRANÇOIS / FRANÇOYS 13, V/R, 14-16, 24, VII/R, 25, 27-28, 30-35, 39, 42, 54, 57-59, 61-62, 66, XI/R, 68-69, 103-109, 111-112, XVIII/R, 117-120, 125, 127, 140-141, 144, 146-147, 151-153, 160-162, 180, XXVII/R, 182, 188, 195, 199, 244, 247, 316, 320, 339, XLI/R, 370, XLIV/R, 374-375, XLV/R, XLVI/R, 383, 385, 390, 394-395, 419, 478, 490, LVI/R, 493 : *Français, guerriers de l'empire de Charlemagne, souvent par opposition aux païens.*

FRATRE *voir* Gerart du Fratre.

Frize 144/14, 361/9 : *Frise (Pays Bas)* ; *voir* Rambaux.

GALIFFRE 173/34, le maistre des payens — 175/7 : *chef païen.*

GALIN 316/8 *voir* Gelin.

GALLAFFRE 173/30 : *chevalier qui a tué le païen Braymont*.

GALLERAN (— duc de Normandie) 361/1 : *duc de Normandie, parent de Bérard de Bruit*.

GANELON 200/11 (le traytre —) : *beau-frère de Charlemagne et beau-père de Roland qu'il trahit en le mettant à l'arrière-garde qui devait se faire attaquer.*

GARIN DE THOULOUSE 104/19 : *chevalier français, que combat Ogier et dont il coupe le bras.*

GARIN *voir* Guerin.

[1] **GARNIER** (le chastellain —) 3/33, XIV/R, chastelain nommé — 468/26, — le chastellain de Saint Omer 80/3, — de Saint Omer 80/8 : *châtelain de Saint-Omer, père de la fille dont tombe amoureux Ogier.*

[2] **GARNIER** 3/37 (le conte —) : *seigneur de la cour de Charlemagne.*

[3] **GARNIER / GRANIER** 280-283, 287, 300, 302, 308, 310, 377-378, 381, le filz a la bonne femme que Ogier avoit tant aymee 375 : *fils aîné de l'hôtesse d'Ogier à Acre Ogier, devenu roi d'Acre, en fait son chambellan (cf. 302/3, 310/8).*

Gascongne 101/6 : *Gascogne.*

GAUDEBEUF *voir* Godebeuf.

GAUDICE / GAUDITE 460/13, 461/4, 7, l'admiral — 455/8, 13, 460/10 : *frère de Branquemont, père d'Esclaremonde ; a conquis sur les chrétiens les royaumes d'Acre et d'Inde la majeure ; tué par Huon de Bordeaux.*

GAUDRAFFRE (Gaudaffre *JP*) 418/8 : *frère de Bruhier.*

[1] **GAULTIER** 9/7 : *frère (cf. 9/6-7, 10/24) ou beau-frère (9/4) de Naimes de Bavière.*

[2] **GAULTIER D'ORLEANS** 104/18 : *chevalier français, tué par Ogier.*

[3] **GAU(L)T(H)IER / GOULTHIER** 251, XXXIII/R, 254-257, 263-264, 267-278, 317, 345, 351, 355, 357-358, 359, XLIII/R, 360-363, 365-369, 371-372, 374-375, 377-380, XLV/R, 381-383, 385-395, XLVI/R, 396-408, XLVIII/R, 409-411, 414-418, XLIX/R, 419-422, 425-426, 432-433, L/R, 434-439, LI/R, 440, 442, 449, 451, LII/R, 455, 457-460, LIII/R, 461-463, 469, — filz du duc Guyon, unz tresvaillant chevallier 254, — (le) ne(p)veu d'Ogier 266, XXXIV/R, XLI/R, 365, 454, XLIII/R, — filz de Gyon et nepveu d'Ogier le Dannois 268, le (bon) cheval(l)ier/chavalier — 273, 274, 277, 358-359, 362-363, 365-367, 387-389, 392, 396, XLVII/R, 403-404, 407, 409, 411, 413-414, 416-417, 434-436, 438, — le Dannoys, nepveu d'Ogier 357, — le Dannois/Dannoys/Dangnois 359-360, 366, 375, 381, 390-391, 420, 520, le chevallier — le Dannoys 368, le vaillant chevalier — 363, 366, le vaillant et puissant chevalier — 421,— le Dannoys, nepveu d'Ogier le Dannoys 416, le roy — le nepveu d'Ogier 454, le bon — 455, le roy — 458, — roy de Hierusalem et de Babiloine 513, le nepveu d'Ogier nommé — de Dannemarche 349 : *fils du duc Guyon, neveu d'Ogier* ; *fait chambellan de Charlemagne après sa victoire sur Bérard de Bruit. Époux de Clarice, la fille de Moÿsant, et roi de Jérusalem et de Babylone (cf. 513/25).*

[1] **GEFFROY D'ANJOU** 128/8, 12 : *chevalier français tué par Ogier.*

[2] **GEFFROY MAYNANT** 57/6 : *chevalier français.*

[3] **GEFFROY** (Geoffroy *P*) 472/31 : *abbé.*

[4] **GEFFROY** (Geoffroy *P*) 117/1, ung des chavalliers du roy nommé — 116/3, le chevallier — 116/12 : *chevalier français.*

GEFFROY 2/13, 25, 30, 24, 6/18, 7/18, 18/24, 19/52, 23/38, 317/12, 13 *voir* [1] Ge(o)ffroy ; 515/13, 516/4 *voir* [2] Ge(o)ffroy.

GELIN / GALIN / GILLIN / GIVOLIN 109, 120, 125, 128, 131-132, 134, 136, 139, XXI/R, 140, 144-146, 155, — l'enfant du conte Garin 125, le petit et vaillant chevalier — 125, — le nouveau chevalier 127, le bon chevalier — filz du conte Garin 145, le chevalier — 135, le jeune escuier — 136, — le plege de la royne 136, — le filz de Garin (Gellin *P*) 120 : *fils de Guérin* ; *il est fait chevalier par Ogier.*

[1] **GE(O)FFROY** 1/26, 4/1, 7/18, — (de) Denn(e)marche/Dannemarche 1/24, 4/23, 6/18, 8/85, 18/25, 19/53, 23/39, 87/20, 317/7, 8, (le) duc — (de) Dannemarche 1/22, 2/30, 3/43, 47, 90/7, 470/24, 520/7, (le) duc — 2/7, 13, 25, 34, II/R, le tresfelon et oultrageux tirant — 6/12 : *duc de Danemark, époux de Bellissent, père d'Ogier et de Guion.*

[2] **GE(O)FFROY / GEOFFRAY** ((le) conte/compte —) 514/11, 20, 515/1, 2, 6, 8, 13, 516/4, 22, 517/1 : *vieux seigneur de la cour du roi Philippe.*

[3] **GEOFFROY** 9/7 : *frère (cf. 9/7, 10/25) ou beau-frère (9/4) de Naimes de Bavière.*

GEORGE (saint —) 390/23, 398/22, 402/4, 403/24, 434/4 : *saint Georges, qui a triomphé d'un dragon avec l'aide du Christ. Gautier, par le biais de Clarice, hérite de son armure merveilleuse.*

GERART DU FRATRE 1/24 : *fils de Doon de Mayence, frère de Geoffroy de Danemark, Doon de Nanteuil et Naimes de Dordogne.*

GILLES DE POITIERS 104/18 : *chevalier français tué par Ogier.*

GILLIER (Juillers *P*) (conte de —) 104/8 : *chevalier français.*

GILLIN (Gel(l)in *JP*) *voir* Gelin.

[1] **GIRARD** 263/4, 5, 268/6, — messagier de la royne 263/1 : *messager envoyé par la reine Clarice au Danemark pour s'assurer qu'Ogier, son mari, est en vie.*

[2] **GIRARD / GIRART** 270/10, 317/3, 319/13, 320/4, 8, 335/7, — de Ros(s)il(l)on 172/2, 203/11, 245/12, 270/8, 272/4, 18, 274/3, 316/4, 14, 317/1, 5, 335/6, 17, 339/25, 57, 349/25, 28, 350/9, 354/10, 12, 17, 21, 365/7, XLIV/R, 424/18, 22, 436/22, 440/5 : *frère de Geoffroy de Danemark et oncle d'Ogier* ; *chevalier français, seigneur de Lombardie.*

[3] **GIRARD** 468/8, 16 : *parent d'Ogier, châtelain de Montpellier.*

[4] **GIRARD DE VIENNE** 104/7, 108/18 : *chevalier français.*

[5] **GIRARD** 125/22 : *chevalier français tué par Gelin.*

[6] **GIRARD CRONCHON** (Gerard Crochon *P*) 107/8 : *Français tué au combat par Beron.*

[7] **GIRARD DE BEAUVOISIN** 361/2, 362/5 : *parent de Bérard de Bruit.*

GIVOLIN (Gillin *P*) *voir* Gelin.

[1] **GLORIANDE** 1/45 : *une des six fées qui a fait un don à Ogier à sa naissance.*

[2] **GLORIANDE** 19, 23-24, 27-28, 30-31, 33-35, 37, IX/R, 40-41, 43, 45-46, 49, 52-53, X/R, 54-56, 58-64, 66, 70-71, 174-175, 181, 183-184, 187, 190-191, 193-194, 197-198, 201, 236, 244-245, 247, 338, 347, 349-350, 370, 413, 415-416, 418-419, 431, 440-442, 449, — fille dudit admiral Corsuble 20, — la dame de Caraheu 70/29 : *princesse païenne, fille de Corsuble, sœur de Dannemon, amie puis épouse de Caraheu* ; *se fait baptiser.*

GLORIANT 392/20, 25, 393/1, 24 : *frère de Solidan, jeune femme au service de Clarice, qui héberge Gautier.*

GODEB(E)UF / GAUDEBEUF 307/1, 7, 8, 16, 309/2, 10, 377/10, 378/2, 13, 379/10, 12, 380/1, le prieur — qui faisoit les harengues 301/6 : *prieur d'Acre* ; *Templier traître* ; voir *Berenger.*

GONNAULT 118/12 : *hôte d'Ogier à Pavie.*

GOULAFFRE *voir* Lengoulaf(f)re.

GOURMON 327/4 (x2) : *païen refusant de porter un message.*

G(U)ARIN / GUERIN 105, 107-108, 112, 120, le conte — 105, 109, 125, 145, — le frere de Beron 108, le bon chevalier — 108, le queux — frere dudit Beron 102-103, le queux — 103, conte — pere de Gelin 132 : *frère de Beron, père de Gelin et ami d'Ogier* ; *chevalier français tué par Regnault de Flandres (cf. 108/13-14).*

GUICHART 264/5 : *chevalier français, compagnon de Gaultier.*

GUILLAUME DE MASCON 361/2, 362/5 : *parent de Bérard de Bruit.*

GUION / GUYON 2, 317-318, 358, 367, 373-374, 395, 399,-400, 402, 406, 408, 437-438, 442, 449, 451, 455, (le) duc — 251, 254, 257, 355-358, XLIV/R, 379-380, 400-402, 404-408, XLVIII/R, 409, 411-415, 438-439, le duc — et frere d'Ogier 251, — (de) Dannemarche, frere d'Ogier 271, 355, — (de) Dannemarche 270-271, 273, 345, XLII/R, 373, 383, 385, 400, le bon duc — 358, (le) duc — (de) Dannemarche 374, 384, 401, 437, XLVII/R, le duc — frere d'Ogier 400, le bon — 402, — le Dannoys 439, le pere Gaultier 438 : *fils de Geoffroy de Danemark, demi-frère d'Ogier et père de Gautier.*

GUY DE NEUFCHASTEL 15/31 : *chevalier français.*

GUYON *voir* Guion.

HAQUIN 494/16 (— l'Aventurier), roy — d'Arabye 496/4 : *roi païen, père d'Optinel Levanclois*.

[1] **HARDRÉ** 2/29 (— l'un des traistres) : *un des chevaliers de la cour de Charlemagne, traîtres et envieux du bien de Geoffroy de Danemark (cf. 2/25).*

[3] **(H)ARDRÉ** 149/10, 13, 14, 150/1, 152/3, — le cappitaine du guet 149/7, — le capitaine 151/11 : *capitaine du guet de l'armée de Charlemagne.*

[2] **HARDRÉ DE COULOI(G)NE** 361/3, 362/6 : *parent de Bérard de Bruit.*

(H)ARQUENBAULT / HERQUENBAULT 148/8, 149/5, 151/6, 11, 15, 17, 20, 24 : *traître de l'armée d'Ogier.*

HECTOR DE TROYE 166/2 : *héros de la guerre de Troie.*

HELYE 443/3 : *prophète biblique qui aurait été transporté avec Énoc au château d'Avallon, nommé le « chasteau d'Aymant »* ; *voir* Enoc.

HEMON *voir* Ayme(s) / Aime(s) de Dordonne.

HERMANS D'ORIDON 361/4 : *parent de Bérard de Bruit.*

HERODES 418/8 : *géant sarrasin, frère de Bruhier.*

HERQUENBAULT *voir* (H)arquenbault.

(H)EUDON 44/12, — de Langres/Lengres 3/37, 14/44, 108/18, le duc — de Langres 12/7 : *seigneur de la cour de Charlemagne.*

Hierusalem / Hierusarem / Hiesusalem / Jerusalem T, 154, 233, 274, 305, 309-310, 321, 326, 338, 340, 356, 365, XLIV/R, 373, 377-378, XLV/R, 381, 383-384, 388,

390, XLVI/R, 397, 399, XLVII/R, 401-402, XLVIII/R, 409, 414-417, 437-439, LI/R, 440, 449, LII/R, 455-456, 462, 469, 513, 520 : *Jérusalem* ; 383/29 : *cri de ralliement des païens* ; *voir* Murgalan(t), [3] Gau(l)t(h)ier.

HIRARD (Girard *P*) 207/7 (ung chevalier nommé —) : *chevalier français se portant volontaire pour transmettre un message aux païens.*

HORIEN 383/8, 27, 20, 31 : *fils de Murgalant, frère de Clarice.*

HOYAU(LX) DE NANTES 14/37, 44/11-12, le duc — 12/7 : *chevalier français.*

HUE CAPET 464/6-7 (— roy de France) : *Hugues Capet, roi des Francs.*

HUMBERT 470/21, 472/21, — de Neopolin 470/16 : *hôte d'Ogier à Meaux.*

HUON 146/17, — de Nantes 146/13, 147/1 : *chevalier français qui tue Benoît et que tue Ogier.*

HUON DE BOURDEAULX 461/8 : *chevalier français qui tue Gaudice et qui conquiert ensuite sa fille Esclaremonde.*

HUON DE MENENCHIEZ 125/22 : *chevalier français.*

HUON DE TROYE 44/12 : *chevalier français.*

Inde / Ynde 8, 10, 52, 58, 174, 346, LI/R, 440, — (la/le) majeur/majo(u)r 19, 23, 27, 59, 174, 175, 190, 368, 383, 387, 390, 461, 493, royaume d'— la majour 71 : *Grande Inde* ; *voir* Caraheu.

INDIENS 371/23 : *les Indiens.*

ISORÉ *voir* Ysoré.

Ivoire / Yvoire / Ivoyre 163/4, 175/6, riviere d' — 165/6, 167/13, cité d'— 218/9 : *Yvorie, en Italie, c'est-à-dire Yvrea.*

Olivet (jardin d'—) 224/38, *jardin du Mont des Oliviers.*

[1] **JEHAN** (saint —) 1/2, 112/13, 151/19, 469/28 : *saint Jean, évangéliste (cf. 1/2) ; employé comme interjection (cf. 112/13, 151/19, 469/28).*

[2] JEHAN (la (feste) (de) Sain(c)t —) *voir* Sain(c)t Jehan

[3] **JEHAN** ((le) roy — d'Acre) 258/6, 285/13, 294/8, 298/2, 299/9, 338/25, 355/8, le roy — XXXVII/R, 294/2 : *roi d'Acre.*

Jerusalem *voir* Hierusalem.

J(H)ESUC(H)RIST / JESUS 1, 8, 10, 13-15, 30, 36, 44, 67, 70, 72-73, 136, 157, 160, 174-176, 199-200, 202-203, 225, 232-233, 238, 241, 244, 245, 247, 257, 285, 295, 302-303, 305-306, 338, 344, 349, 352-355, 373-374, 376, 380, 388, 394, 399, 401, 403, 408, 410-411, 413, 423-424, 428-429, 431, 434-435, 437, 439, 441, 444, 449, 453, 459, 461, 463, 465-466, 470, 472, 487, 493, 495, 499, 502, 509-510, 512, 523 : *Jésus-Christ*.

Jordain (fleuve de —) 470/27 : *Jourdain, fleuve du Moyen Orient.*

JOSEPH D'ABARISMATIE 233/7 : *Joseph qui, sachant que le baume en question avait guéri Jésus-Christ et des malades, le donna à Titus pour guérir ses chevaliers.*

Jovence / Juvence (fontaine de —) 470/28, 473/18, 481/17, 515/3 : *source mythique d'immortalité.*

Joyeuse 16/38, 18/30, 31, 105/5 : *épée de Charlemagne.*

JUDAS 117/10 (*dans l'expression* : c'est trop fait en —), 224/38 : *apôtre de Jésus qui l'a trahi en le vendant aux juifs qui l'ont amené à Pilate.*

JUDAS MACHABEUS 166/1 : *grand guerrier de l'histoire du judaïsme*.

Judee / Judé 349/7, 415/11, 416/2 : *Judée (Terre d'Israël) où Caraheu laisse Gloriande durant son voyage pour la France.*

Jugement (jour du —) 224/47, general — 412/23 : *Jugement Dernier, jour ultime où Dieu jugera les vivants et les morts.*

[1] **JUPIN** (le roy —) 175/6 : *roi païen.*

[2] JUPIN 181/13 *voir* Jup(p)in.

JUPITER 35/9 : *dieu païen* ; *voir* Mahon, Pluto *et* Baraton.

JUP(P)IN 181/13, 365/3 : *dieu païen*.

JUSTAMON(T), 173-174, 187, XXX/R, 228, 240, 243-244, 271, 292-294, 296-297, 300, 308-309, 318, 330, 336, 338, 513, (le) roy — 175, 181, 187, 193, 203, 229, 237, 240, 242, 244, 258, XXXV/R, 280, 292-295, 318, 338, 355, 374, 376, 378, 389, 400, 520, (le) roy — un fier et mauldit payen 180, — le frere du roy Bruhier 263, — (le) frere de Bruhier 271, le geant — 291, 293, XXXVII/R : *roi païen, frère de Bruhier, oncle d'Ysoré* (308/11), *l'un des trois terribles géants tués par Ogier.*

Juvence *voir* Jovence.

Lagny sur Marne 477/11 : *ville de Seine et Marne.*

Lan *voir* La(o)n.

LANCELOT DU LAC 166/2 : *Lancelot du Lac, héros de Chrétien de Troyes.*

Langres 3/37, 12/7 ; **Lengres** 14/45, 108/18 : *Langres* ; *voir* Eudon.

Lannoys XIV/R, 347/5 : *Laonnois, région de Laon.*

La(o)n T, XIV/R, 80, 84, 90, 177-178, 186-188, 193, 199-200, 204-205, XXIX/R, 213, 216-217, 221, 238, 241, 243-244, 247, 251, 307, 318, 330, 335, 347, 520 : *Laon (Picardie).*

Le Liege 175/18, 19, 177/7-8 : *Liège (Belgique).*

LENGOULAF(F)RE / GOULAFFRE 330-331, XXXIX/R, 332-334, 336-337, 341, 343-344, 347-348, XLI/R, 349, 357, 413, 418, XLIX/R, 419-421, 427-431, 436, — d'Abillant frere a Bruhier 328 l'edmiral — 330, frere du roy Bruhier 330, le roy d'Abillant oncle du roy Ysoré et jadis frere du roy Bruhier 334, — le roy d'Abillant le plus fort geant qu'on sache en tout sarrazinesme 335/3, — (le) frere de Bruhier/Bruhyer 335, 413, le frere de Bruhier — 373, ung geant frere de Bruhier nommé — 370, le roy — 347, le geant — 419 : *roi païen, géant, frère de Bruhier et de Justamon, oncle d'Ysoré.*

LEON (le saint pere pape) 1/15 : *pape.*

LEVANCLOIS *voir* Obtinel Levanclois.

Lombardie 8, 87, 89, 92, 95, 98-99, 132, 162, 316, 366, 465 : *Lombardie* ; *voir* Desier.

Lombard / Lombart 12, V/R, 15, VI/R, 18, 30, 112, 135, 138; **Lombars / Lonbars** 15, 92, 102-103, 105, 107, 117, 119 ; 15, 92 : *Lombard(s)* ; *voir* Al(l)ori(s).

Londres 205/4, 248/3, 250/3, 4, 9, 251/11, 256/4, 259/3, 271/19 : *Londres.*

LONGIS 224/44 : *Longin, qui, par l'ordre de Pilate, perça le côté de Jésus-Christ.*

Lorraine 359/1 : *Lorraine.*

LOUYS 143/9 (ung jeune prince no*m*mé — a l'ost du roy Charlemaigne) : *neveu de Charlemagne (cf.* le roy son oncle).

[1] **LOŸS** P/1 (roy treschrestien — XII), — douziesme de ce nom treschrestien roy de France P/16 : *Louis XII, roi français.*

[2] **LOŸS** 160/3, 6, 162/11, 224/61 : *fils de Charlemagne, frère de Charlot.*

LUCABIAUX 175/6 (— le roy d'Arcanye) : *roi païen.*

LUCIFER 224/25 : *Lucifer, ange qui fit trébucher les autres anges en Enfer.*

MACHABEUS *voir* Judas.

MACHEFER 418/9 (le roy —) : *roi païen, frère de Bruhier*.

MAHOM / MAHON / MAHOM(M)ET 14, 17, 19, 20, 22-23, 27, 30-31, 34-35, 45, 48-49, 53, 56, 70, 173-174, 181, 191, 193, 232, 238, 292, 295-297, 303-304, 313-314, 323, 328-332, 336-337, 341, 346, 351, 353, 364-365, 382-383, 385, 388-389, 391, 394, 407, 427-428, 434, 494, 495-496, 499, 509-510, 513 : *Mahomet, dieu païen.*

Maience *voir* Mayence.

MALLAMBRON 450/22 (— ung luyton de mer) : *lutin des mers vivant sur l'île d'Avallon (cf. luyton).*

MANDAQUIN 73/18 (le roy — payen) : *roi païen.*

MANDES 44/13 : *guerrier païen tué par Ogier.*

MARADAS 16/9 : *roi païen.*

MARCHEVAL(L)EE 325, 327-333, 337, 419, 422, 426, 433, 436 : *cheval de Noradin*.

MARCIS(S)US / MARSICIUS 349-350, 364, 383-388, 390-393, 395, XLVI/R, 397-398, 410 : *Marcissus*, *neveu de Caraheu et cousin de Clarice* ; *entremetteur au service des amours de Gautier et de Clarice* ; *tué par Orion.*

MARIA 449/24 : *Vierge Marie dans la prière latine* Ave Maria.

MARIE (sai(c)nte —) 94/1, 121/4, 158/11, 279/13, 470/25, Vi(e)rge — 224/33, 51, 429/10, 515/17, Vierge — mere de Jesuchrist 431/8 : *Marie, mère du Christ.*

MARSICIUS *voir* Marcis(s)us.

Mascon 361/2, 362/5 : *Mâcon* ; *voir* Guillaume.

MAUG(U)IN DE DIG(E)ON 361/3, 362/5 : *parent de Bérard de Bruit.*

Mayence / Maience 1, 19, 23, XII/R, 73, 77, 90, 495 : *Mayence* ; *voir* Doon.

MAYNANT 57/6 : *voir* [2] Geffroy.

Meaulx 162-163, 165, 220, LIV/R, 470, 472, 477, 522, 524, 526 : *Meaux, ancienne capitale de la Brie* ; *voir* Sain(c)t Pharon.

MELIOR 1/53 : *une des six fées ayant fait un don à Ogier à sa naissance*.

MENENCHIEZ *voir* Huon.

MERCURE 174/8 : *dieu païen*.

MERCY 254/8, 362/4 (Mery *JP*) *voir* Esmery de Vallence.

MERY 252/12, 259/3, 263/12 *voir* Esmery de Vallence.

Mesque(s) 305, 313-314, 321, 346, 385, 415-417, 439-440, 461, 520 : *Mecque (Arabie)* ; *voir* Moÿsant.

Mil(l)an / Milen 91/8, 12, 16, 17, 93/6, 106/8, 112/5, 12, 469/17 : *Milan (Italie).*

MILLANNOIS / MILLENNOIS / MILENNOYS 89/5, 91/4, 15 : *Milannais.*

MIL(L)ES 119/29, 44, 166/7 : *un des deux pèlerins tués par Ogier* ; *voir* Amis.

MILLON DE NAVARRE 4/21 : *seigneur de Charlemagne envoyé en messager à Geoffroy de Danemark et torturé par lui.*

MOÏSANT *voir* Moÿsant.

Mondidier *voir* Richart.

Monfau(l)con 165/13, 168/6 : *gibet de Monfaucon, à Paris, où Ogier doit être pendu.*

Monglier *voir* Regnier.

Montfort 505/9, 506/1, 19, 21 : *Montfort (Yvelines)* ; *voir* Florion.

Mon(t)joye 15/23, 16/21, 40, 17/10, 66/41, 107/13, 117/19 : *cri de guerre des Français* : voir Denis (saint —).

Montpellier LIV/R, 468/3, 6, 15, 469/29 : *Montpellier.*

MORANT 203/11 : *chevalier français.*

MORANT DE RIVIERE 361/9 : *seigneur de la cour de Charlemagne.*

MORGUE 1, 451, 465, 498, 513, 516, 521, — la fae/faie/faye 443, 449-452, 454, 464-468, 472, 474, LV/R, 489, 506, LVII/R, 513-514, 516, 526, — la fae (la) seur (et) du(dit) roy Artus 454, LVII/R, 513 : *fée Morgue, sœur du roi Arthur* ; *sixième fée ayant fait un don à la naissance d'Ogier (cf. 1/56, 443/29)* ; *amante d'Ogier et mère de Murmunin.*

Morienne 313/12, 314/6, 14, 319/7, 329/5 : *Maurétanie.*

MOŸSANT / MOÏSANT / MOŸSENT 354, (le) roy — 293, 297-298, 305, 313, 320-322, 326-330, 332, 334-338, XL/R, 340-346, 350, 352-354, 357-358, 413-414, 416-417, 422-425, 431, 436-440, 449, 455, 457-460, 463, (le) roy — de Mesque 314, 321, 346, 385 : *roi païen de la Mecque, frère de Murgalant, père de Florion et de Clarice* ; *baptisé par Ogier.*

MURGALAN(T) / MURGALENT 314, 379, 391, 402, (le) roy 293, 297-299 305, 319, 328-329, 332, 338*, 340, 342, XLII/R, 355-358, 373, 379, XLV/R, 381-385,

387-389, 391-392, 395, XLVI/R, 396-404, XLVIII/R, 409, 437, le roy — de Hierusalem 321, — roy de Hierusalem 326 ; le roy — de Surie 340 : *roi païen de Jérusalem, frère de Moÿsant.*

MURGASIER 315/11 (le roy de Tartarie —) : *roi païen.*

MURMUNIN 464/6 : *fils d'Ogier le Danois et de la fée Morgue.*

Nantes 12/7, 14/37, 44/12, 147/1 : *Nantes* ; *voir* Hoyaulx *et* Huon.

Nantu(e)(i)l / Nentueil 1, 203, 242, 361-363, 371, 374, 390, 397, 417, 420, 440 : *Nanteuil* ; *voir* Doon.

Nature 2/16, 11/8, 169/10, 388/39, 483/9, 484/25 : *Nature personnifiée*.

Navarre *voir* Millon de Navarre.

NAYME(S) / NAI(S)ME(S) / NEMON / NESME 8-10, 16, 69, 111, 125, 157, 181, 211-212, 224, 271, 275, duc — q*u*i estoit du linage d'Ogier 3, le bon duc — de Baviere 8, — de Baviere(s) 8, 12, 14, 27, 109, 111-112, 125, 128, 182, 366-367, 481, le duc — de Baviere(s) 14, 104, 110, 125, 206, 213, 371, 449, (le) duc — 14, 44, 74, 76, 82, 84, 94-95, 97, 107, 121, 146, 153, 159, 169, 182, 189, 192, 198, 208-209, 211, 213-214, 217, 219-220, 222-224, 263, 270-271-273/, 361-366, 368-369, 372, le sire — 15 : *duc de Bavière, un des douze pairs, le principal fidèle conseiller de Charlemagne* ; *oncle d'Ogier, cousin de Gautier.*

NAYME D'ARDAINE 203/11 : *chevalier français.*

NAYME(S) DE DORDONNE *voir* AYME(S) DE DORDONNE.

Nemon *voir* NAYME(S).

Nentueil *voir* Nantueil.

NESME *voir* NAYME(S).

Neufchastel *voir* GUY DE NEUFCHASTEL.

Noël 224/34 : *fête chrétienne, Noël.*

NORADIN 304, 433, le roy — 298, 321, le sou(l)dan/saudan — 299, 302-304, 312-314, 318, 321, 324-325, 327, 330-332, 334, 338, 341, XL/R (Moradin *J*), 340 (Moradin *J*), 341-342 (Moradin *J*), 343, 346-348, 418, XLIX/R, 419-425, 432-434, 437, 454-455, 458, 460, le roy souldan — 328, le souldan — de Babiloine 305, l'empereur — 340 : *sultan et roi de Babylone, frère de Branquemont* ; *prétendant de Clarice, la fille du roi Moÿsant.*

Normandie / Normendie 104, 107, 359, XLIII/R, 360-362, 367 : *Normandie* ; *voir* Richard, Galleran.

Normant 4/5, 12/6, 44/12 : *Normand* ; *voir* Augustin / Auquetin.

Normendie *voir* Normandie.

[1] **NOSTRE DAME** (une ymage de —) 368/10 : *Vierge Marie.*

[2] **Nostre Dame** (le pont —) 478/2 : *pont de Notre-Dame à Paris*.

NOSTRE SEIGNEUR 108, 138, 157-158, 165, 182, 189, 193-195, 199, 201, 210, 222, 225-226, 238-239, 247, 254, 257-258, 286, 291, 293-294, 305, 310, XXXVIII/R, 320, 324, 339, 351, 368, 374, 376, 380-381, 387, 390, 394, 398, 403-404, 407, 412, 423, 439, 444-445, 449, 451, 453-454, 458-459, 461, 463, 487, 493, 502, 509, 522-523 : *Dieu., ou Jésus-Christ*

Noyon 107/9 : *ville de l'Oise (Picardie).*

Nubie / Nubye 16/19, 500/7, 505/3, 510/7, 10, 16 : *Nubie, terre païenne* ; *voir* Dannemont.

OBTINEL / OPTINEL (— Levanclois — filz du roy Haquin d'Arabye) 496/4, — le filz de Haquin l'Aventurier 494/15 : *prince païen.*

OG(I)ER T, 1, I/R, 2-12, V/R, 15-17, VI/R, 18-20, 23, VII/R, 27-29, VIII/R, 30, 35-39, IX/R, 40-44, 46-50, 52-53, X/R, 59-68, 70-71, 73, XIII/R, 76-79, XIV/R, 80-83, XV/R, 84-85, 87, 89, XVI/R, 90-94, 96-115, XVIII/R, 117-124, XIX/R, 125-128, 130-135, 137, 139, XXI/R, 140-152, XXII/R, 153-159, XXIII/R, 161-163, XXIV/R, 164-165, 167, 170-174, 180, 183-186, 189, 204, 206-226, XXX/R, 227-236, 238-247, XXXI/R, 248-249, XXXII/R, 250-252, 254-261, 263-266, 268, 270-271, 273, XXXIV/R, 278, XXXV/R, 279-283, XXXVI/R, 284-293, XXXVII/R, 294-306, 311-318, 320, 322-325, 327-331, XXXIX/R, 332-339, XL/R, 340-348, XLI/R, 349-352, 354, XLII/R, 355, 357-359, XLIII/R, 365, 367-368, 372, 374-377, 380, 400, 404, 407, 412, 415, 417, 422-426, 428, 431-433, 435-439, LI/R, 440-441, 443-454, LII/R, 455-456, 461-463, 465-467, LIV, 468-486, LV/R, 488-490, LVI/R, 493-501, 503-508, LVII/R, 509-522, 524-526, — le Dannoys duc de Dannemarche qui fut l'un des pers de France T/1, — le Dannoys, qui fut du temps du grant roy Charlemaigne 1, — fut filz de Geoffroy, duc de Dannemarche 1/22,— le Dannois/Dannoys 1-6, 8, 10, V/R, 15-16, VI/R, 19, 21,

23, 25, 27-28, 30-32, 39, 42, 45, 55, 60-61, 64-66, 69-71, 73, 77-78, 81, 87-90, 93, 96, 100-102, 104, 112, 116, 120, 122, 124, 129-130, 132, 145, 149, 163, 165, XXV/R, 173, 179, 185, 206, 210, 221, 224, 230, 240, 245, 268, 270, XXXIV/R, 279, 300, 313, 323-324, 337, 345, 373, 375, 385, 389, 400, 407, 415-418, 422-423, 426, 428, 431, 436, 441, 454-455, 464, 470, 472-473, 514, le Dannoys — 173, l'escuier 16, le vaillant et puissant — le Dannoys 18, le vaillant — 19, 30, 39, 50-51, 56, 59, 70, 110, 113, 208, 248, 327, 330, 340, 373, le bon — VII/R, 30, 39, 79, 113, 139, 230, 243, 328, 367, XLIV/R, 373, 455, le vaillant chevalier — VII/R, 32, 110, le bon — le Dannoys 25, le puissant — 27, le bon et puissant — 27, le vaillant chevalier — le Dannois/Dannoys 30, 45, 66, le bon et vaillant champion —50, le gentil — 52, — le champion de la dame Gloriande 62, le vaillant champion — le Dannoys 64, le bon chevalier — le Dannois 66, — le Dannoys filz de Geoffroy de Dannemarche 87, — le Dannois filz a Geoffroy duc de Dannemarche 90/7, le chevallier — 102, 110, 114, 136, le bon champion — 106, le chevalier — le Dannois 108, le vaillant — le Dannois 146, — de Dannemarche 251, 262, 306, 451, le roy — 253, 309, 377, le bon chevallier — 254, 331-332, 352, — le Dannoys, roy d'Angleterre, et duc de Dannemarche 255, le bon roy — 256, — le Dannoys duc de Dannemarche 257, — le Dannois le roy d'Angleterre 263, le noble — le Dannois 264, le vaillant — le Dannois roy d'Acre 305, ce bon chartrier — 324, le crestien — le Dannoys 327, le duc — Dannemarche 355, — le combatant 365, 449, le bon combatent — le Dannois 365, le vaillant — le Damnoys 371, — roy d'Angleterre XXXIII/R ; **Rogier** 91/11 (Ogier *P*) : *fils du duc Geoffroy de Dannemark et de Dannemonde, père de Baudouin* ; *époux de Clarice et roi d'Angleterre* ; *roi d'Acre* ; *amant de la fée Morgane et père de Murmunin.*

Olivet (jardin d'—) 224/38, *jardin du Mont des Oliviers, où Jésus fut capturé par les juifs avant d'être mené devant Ponce Pilate.*

OLIVIER 200/10, 210/9 : *compagnon de Roland, le neveu de Charlemagne.*

OPTINEL *voir* Obtinel.

Orables 315/11 : *Arabie.*

Orbendee 340/42 : *territoire d'un roi païen.*

Orbie / Ordie 321/7, 328/6 *: territoire d'un émir païen.*

Oridon *voir* Hermans.

Orient 19/26, 23/48, 30/49, 183/4, 224/35, 449/20, 481/19 : *Orient.*

ORION ((H)orien *P*) 391/13, 392/11, 12, 393/10, 11, 13, 14, — cousin germin du roy Murgalant 391/5, — nepveu du roy Murgalant 398/4 : *prince païen, parent du roi Murgalant* ; *tué par Gaulthier (cf.* 392/12).

Orleans 104/18 : *Orléans* ; *voir* Gaultier.

Orquanie 321/7 : *Orcanie, pays sarrasin.*

OTHON DE BOURGONGNE 361/3, 362/6 : *parent de Bérard de Bruit.*

PALESTINE 1/49 : *une des six fées ayant fait un don à Ogier à sa naissance.*

PAPIL(L)ON 446-448/6, 453, 466-467, LIV/R, 471-473, 475-478, 488-490, 493, 496-498, 500, 506-508, LVII/R, 509-510, 513 : *lutin métamorphosé en cheval* ; *devient le cheval d'Ogier.*

Paradis 10, 137, 142, 158, 224-225, 271, 351, 354, 368-369, 423, 452, 454, 467, — terrestre 470, 473 : *Paradis (chrétien).*

Paris 2-3, 5, 9, III/R, 10, 12, 17, 19-20, 23, 27, 30, 37, 70, 73-74, 86, 100-101, 128, 162, 165, 168, 172-173, 176-177, 204, 208, 249, 260-262, 264, 462, LIV/R, 468, 478-480, 485, 488, 490, LVII, 517-518, 522 : *Paris*.

Pasques 3/18, 32, 34 : *Pâques*, *fête de la résurrection de Jésus-Christ.*

Passion 10/12, 15/39, 157/25, 165/15, 176/3, 189/9, 223/13, 374/14, 459/17 : *Passion du Christ.*

Pavie / Pavye 87, 89, XVI/R, 90-91, 93, 95, 102, 106, 112, 116, XVIII/R, 117, 119-120, 122, 123, 130-134, 219, 359, *Pavie (Italie), ville du roi Didier.*

Pentheco(u)ste 78/10, 224/48, 499/8 : *fête chrétienne, la Pentecôte.*

Perce / Perse 69/7, 175/4, 323/13 : *Perse.*

Petit Pont 478/5 : *à Paris, entre la Cité et la gauche de la Seine* ; *lieu où Ogier a logé.*

PHARAMONDE 1/51 : *une des six fées ayant fait un don à Ogier à sa naissance*.

Picardie 101/5 : *Picardie.*

PIERRE (saint —) 8/54 (le corps de saint —) : *chef des apôtres de Jésus qui a donné son nom à l'église de Saint Pierre de Rome.*

PILATE 224/40 (2x) : *Ponce Pilate, qui ordonna la crucifixion de Jésus.*

PLUTO 35/9 : *dieu païen.*

Poetou 101/6 : *le Poitou.*

Poitiers 12/8, 104/18 : *Poitiers* ; *voir* Gilles.

PONCET 95/3 (x2), 10, 15, 18, 32, 98/1, 13, l'escuier — 94/17 : é*cuyer de Bertrand, le fils de Naimes de Bavière*.

PRESINE 1/54 : *une des six fées ayant fait un don à Ogier à sa naissance*.

Provence 465/19 : *Provence.*

Pruce 264/3 : *Prusse.*

Raims, Rains *voir* Reims.

RAMBAUX 144/17, — de Frize 144/14 : *chevalier français qui blesse mortellement Gelin et que tue Ogier.*

[1] **REGNAULT** 108/15, — de Flandres 108/12, 112/33, un chevalier françois que on nommoit — de Flandres 108/34 : *chevalier français qui tue Guérin, le frère de Beron, et qui est tué par Ogier.*

[2] **REGNAULT D'ALENÇON** 110/6 : *chevalier tué par Ogier.*

[1] **REGNIER DE MONGLIER** 4/21 : *seigneur de Charlemagne envoyé comme messager à Geoffroy de Danemark et torturé par lui.*

[2] **REGNIER** 468/12 : *châtelain de Montpellier.*

Reims / Reins / Raims / Rains XXIV/R, 165, 167, 171, 173, 212-213, 220, 359, 469, 372: *Reims.*

RICHARD (duc —) 359/11, — de Normandie/Normendie 104/9, 107/6, 367/5 : *chevalier français, père de Bérard de Bruit.*

RICHART DE MONDIDIER 119/8-9 : *chevalier français.*

RICHEMONDE 118/2, 11 ; **AGRIMONDE** 122/8 (*AP* ; Aigrimonde *J*) : *épouse du roi Didier de Pavie, maîtresse d'Ogier*.

Rin 175/18 : *Rhin.*

Riviere *voir* MORANT.

ROGIER *voir* OGIER.

ROHARD XLII/R, 360, 365-367, — de Pavie/Pavye 359, 365 : *parent de Bérard de Bruit.*

ROLANT *voir* RO(UL)LANT.

Rommanie 168/20 : *région autour de Rome.*

Rom(m)e T, 1, II/R, 8-9, 12, IV/R, 13-17, 19, 21-24, VII/R (x2), 25, 27, 30, 50, 54, 58-59, 61-62, 64-65, 67, XI/R, 68-69, 72, XII/R, 119, 161-163, 167, 174, 183-184, 188, 465, 469, 509 : *Rome (Italie).*

Rosillon, Rousillon *voir* Ro(u)s(s)illon.

Ro(u)s(s)illon 172, 203, 245, 270, 272, 274, 316- 317, 335, 339, 350, 354, 365, XLIV/R, 425, 436, 440 : *Roussillon* ; *voir* Girard.

RO(UL)LANT 200/10, 210/9 : *chevalier de Charlemagne, mort à Roncevaux.*

RUBION / RUBYON / RUBIEN 181, 183-185, 187, 190-191, 193, 195-198, 347, (le) roy — 183-184, 187, 190-191, XXVIII/R, 194, le roy — nepveu du roy Caraheu 191, le traitre/traytre 183, 186 : *roi païen, neveu de Caraheu, amoureux de Gloriande* ; *trahit Corsuble.*

SADONE 19-20, 27, 47, 50, VIII/R (x2), 30-32, 36, 38 (x2), 39-40, 42, 47-49, 62, 64, 66, 70-71, 174, cousin de l'admiral Corsuble 19, cousin du roy Corsuble et l'ung des princes du roy d'Inde la major, nommé Caraheu 19, — tresfamilier du roy Caraheu 23, — l'admiral 26, 30, 33, 64, 66, 70, le roy — 32 : *émir païen, cousin de Corsuble et de Caraheu.*

Saint Denis 518/18, l'abbaÿe — 8/62, 20/16, 23/53 : *abbaye de Saint-Denis à Paris.*

SAINT ESP(E)RIT 224/48, 394/9-10, 411/16, 436/9 : *Saint Esprit*.

SAINT JA(C)QUES 119/29, voyage — 119/36 : *Saint-Jacques de Compostelle, ville d'Espagne située en Galice, lieu de pèlerinage pour les chrétiens.*

Sain(c)t Jehan (la —) 327, 335, 350, 365, 419, (la) feste de (la) —173, 348, 354, 418, le jour de la — 334 : *la Saint-Jean* ; *voir* Sain(c)t Jehan Baptiste.

Sain(c)t Jehan Baptiste (la —) 418, la feste (de) — 331, 336, 346, 369-370, 373, le jour (de la) — 173, 413, 415 : *la Saint-Jean-Baptiste* ; *voir* Sain(c)t Jehan.

Sain(c)t Pharon / Faron 163, 220, 472, 522/4, — de Meaulx 162-163, 165, 220, 472, 477, l'abbaÿe de — 526 : *abbaye de Saint-Faron de Meaux.*

Saint Omer 3, 5-6, III/R, 11, XIV/R, 80, 87, 90, 468 : *Saint-Omer* (*Pas de Calais*) ; *voir* Garnier.

Saint Pierre 1/17 (l'eglise de —) : *Saint Pierre de Rome.*

Sain(c)t Sepulc(h)re 157, 274, 305, 308-309, 316-318, 338, 374, 378, 389, 412-413, — de Jesuchrist 355, — de Nostre Seigneur XXXVIII/R, Sepulcre 224 : *tombeau du Christ.*

SALLANT 16/19 : *roi païen.*

SANSON 44/13 : *chevalier français.*

SAR(R)ASINS / SAR(R)AZINS 1-3, 10, 12, IV/R, 13-19, 21-22, 27, 53, 73, 78, XXVII/R, 186, 279-280, 284-285, 291, 297, 305, 328, 331, 333-334, 337, 340, 342, 383, 409, 412, 422, 469, 496 : *Sarrasins, les païens en général ou le peuple païen* ; Sarrasin(e)/ Sarrazin 14, 16, 19, 137, 336, 341-342, 346, 348, 496, — de Perse 232 : *membre du peuple des Sarrasins.*

Sarrasinesme / Sarrazinesme 197/14, 235/4, 327/29, 331/22, 334/14, 335/4, 418/11, 440/14 : *pays des Sarrasins.*

SAUSSES 12/7 : *seigneur de la cour de Charlemagne.*

SAVARY 12/7 : *seigneur de la cour de Charlemagne.*

Savoie 362/6 *voir* Anthoine.

Senlis 479, 482-487, LV/R, 488-489 : *Senlis (Picardie).*

SIMON / SYMON 472/25, 31, 33 : *abbé de Saint-Faron de Meaux.*

SOLIDAN 392/16 : *jeune femme au service de Clarice.*

SOLIMAN(T) / SOLYMAN / SOLYMAS (Solymans *J*, Solyman *P*) (le roy —) 46/4, 47/1, 50/3, 11, 14, — de Surie 69/8 : *roi païen.*

SORB(R)IN 340/25, — de Babiloine nepveu a l'empereur Noradin 340/22 : *espion païen.*

Soys(s)ons 107/9, 182/9 : *Soisson (Picardie).*

Surie 69/8, 297/5, 6, 8, 340/21, 346/24 : *Syrie* ; *voir* Soliman, Murgalant.

SURIENS 371/23 : *Syriens, peuple de Syrie (coordonné avec un autre peuple).*

Suze 12, IV/R, 13, V/R, 15, 21, 23, 30, 44, 47, 51 : *Sutri, ville située à une douzaine de lieues au Nord de Rome*) (*cf. M. Ott, Enfances*, *note 317 et A. Moisan*, s.v. Sutre).

Synaï (mont de —) 355/47 : *mont Sinaï où se trouve le sépulcre de sainte Catherine.*

Table Ronde 210/9-10 : *Table Ronde.*

Tartarie 315/11 : *pays sarrasin* ; *voir* Murgasier.

TEMPLIERS 279-280, 288, 294, 296, 299-300, 306-307, 309-312, 318-319, 323-324, 338-339, 355-356-358, 374-378, 380, 389, 402, 438-439, 469, les — d'Acre XLII/R : *Templiers, membres de l'ordre du Temple.*

TERVAGAN(T) 181/13, 365/4, 428/14 : *dieu païen.*

[1] **T(H)IER(R)Y / THYERRY** 168, 199, (le) duc — 177, 187, 191-192, 198-201, 236, 243, 245, — d'Ardaine 15, 104, 119, le duc — d'Ardaine/ Ardayne/Ardeyne 44/13, 69/7, 187/22 : *chevalier français.*

[2] **T(H)IERRY DE DORDONNE** 12/8, 189/7, le duc — Dordonne 270/9 : *Thierry d'Ardenne, seigneur de la cour de Charlemagne.*

THOMAS (sain(c)t —) 441/19, 23, 24, 26, 462/11, 13 : *saint Thomas, qui après avoir été enterré en Inde, ressuscita et prêcha la foi chrétienne. Caraheu fit mettre son corps dans une riche châsse en son honneur. Voir aussi M. Ott,* Enfances, *note du v. 809 : « […] Selon une tradition fondée sur des* Actes *apocryphes, l'apôtre Thomas évangélisa une région de l'Inde* ; *les chrétiens de cet endroit relèvent aujourd'hui encore de l'Église de saint Thomas »* (*voir J.-Fr. Salles, « La Tradition de saint Thomas apôtre en Inde »,* Le Monde de la Bible, 1999, n° 119, p. 59-61).

Thoulouse 104/19 : *Toulouse* ; *voir* Garin de Thoulouse.

TIERRY DE NANTUEIL (le duc —) 242/14-15 : *chevalier français.*

TITUS 233/5, 7 : *empereur romain, fils de Vespasien*.

Tollette 173/31 : *Tolède (Espagne).*

Toyvre (la riviere de —) 29/3, 31/15, l'isle de — 55/16, 62/15, 18, 64/10, 71/6 : *Tibre, fleuve italien.*

TRINITÉ 125/15, 224/33 : *Trinité.*

[1] **Troye** 166/2 : *Troie où eut lieu la guerre de Troie* ; *voir* Hector.

[2] **Troye** 44/12 : *Troyes* (*Champagne*) ; *voir* Huon.

TURC ((le) grand —) 8/52, 73/35 : *sultan turc.*

TURCS/-Z 27/20, 72, 181/19, 20, 182/1, 183/3 : *membres du peuple turc.*

TURPIN (l'arc(h)evesque —) 26, 72, 94, 119, 162-165, 167-168, 211, 213, 218, 220, 226, 249, 361, 469 : *Turpin, archevêque Turpin* ; *cousin d'Ogier*.

Turquie 159/17, 440/21 : *Turquie.*

VALEGRAPPE 418/8 : *frère de Bruhier.*

Val(l)ence 361/2, 362/5 : *Valence* ; *voir* Mercy, Esmery.

VASPASIEN 233/5 : *empereur romain, père de Titus.*

Verdun 477/3 : *Verdun (Lorraine).*

VIE(I)L/VIEULX CHEVAL(L)IER 287, 289, 298, 307, 314-315, 323-324, 325/1, 327, 330-331, 481, 504, — morien 315, 324-325, 327, 331 : *appellation que se donne Ogier.*

Vienne 104/7, 108/18 : *Vienne* ; *voir* Girard.

VI(E)RGE MARIE 158/11, 224/34, 52, 429/10, 431/8 , 515/16 : *Marie, mère de Jésus.*

Ynde *voir* Inde.

Yvoire *voir* Ivoire.

YSORÉ / YZORÉ / ISORÉ 173-174, 228-229, 244/1, 427, — filz du souldan 175, (le) roy — 187, 243-244, 282, 292, 295, 297-298, 305, 308-309, 312, 318-319, 321, 334, 338, 379, 389, 418, 428, 430, 439, roy — d'Auf(f)rique 358, 374, 379, — filz de Bruhier XXX/R : *fils de Bruhier et neveu de Justamon.*

EXPRESSIONS PROVERBIALES

Nous renvoyons pour ce travail aux ouvrages suivants : Di Stefano, Hassell, Morawski[1], Schulse-Busacker[2], le *TPMA*, *DMF* et éventuellement à des œuvres particulières. La seule mention des renvois signale l'identité entre nos expressions proverbiales et celles recensées dans les ouvrages précités ; l'abréviation cf. indique des différences entre les deux.

P/11-12 : *Durum est assueta relinquere.*

20/22-23 - ***A bien faire ne fault demender pardon***.

23/6-7 - ***Ainsi que la fortune vient, ou bonne ou mauvaise, il la fault prendre*** : Cf. Hassell T24 : *Il faut prendre le temps comme il vient.*

24/26 - ***Beaucoup demeure de ce que fol pense*** : cf. Di Stefano, p. 375 (*Il demeure moult de ce foul pense/ Trop remaint de ce que fol pense*) ; Hassell F139 (*Assez/ Moult/ Trop demeure/ remaint de ce que fou pense*) ; Morawski n° 948 (*Il remaint moult de ce que fous pense*) ; Schulse-Busacker n° 1320 (*Moult remaint de ce que fol pense*) ; *DMF*, *s.v. fou,* C, 1, a (*De ce que pense le fou, il remaint/ demeure une grande part*) ; *La Belle Hélène de Constantinople*, éd. M.-Cl. Crécy, p. 612 (*Mais de ce que fol pense, assés s'en fault* CXVI, 15-16).

27/56-57 - ***Fol est et beste qui se fait mourir et tuer a son escient.***

47/8-9 - ***Qui bonté fait bonté requiert*** : cf. Hassell B142 (*Une bonté requiert l'autre*) ; Morawski n° 1863 (*Ki bontés fait bontés atant*) ; Schulse-Busacker n° 298 (*Bonté autre requiert*) ; Di Stefano, *s.v. bonté,* 94a (*Une bonté requiert l'autre*) ; *DMF*, *s.v. bonté*, B, 2 (*Une bonté l'autre requiert*).

63/4 - ***Bon droit a bien besoing d'ayde*** : cf. Di Stefano, *s.v. droit*, 274c (*Toujours bon droit a bon mestier d'aïde*) ; Hassell D125 (*Bon droit a bon mestier d'aide*) ; Morawski (*Drois a bon mestier d'aïde*).

---

[1] Il recense les proverbes antérieurs au XVe siècle.

[2] Son corpus est constitué d'œuvres narratives du XIIe et du XIIIe siècle.

66/19-20 - ***Bailler a son ennemy le baston dont il seroit batu*** : cf. Morawski, n° 2335 (*Teu*[*s*] *cuelt la verge dont il meisme est batu*) ; Schulse-Busacker n° 1154 (*Meint homecuillent la verge dont il sunt batu*).

78/18 - ***On scet bien quant on va, mais on ne scet quant on retourne*** : cf. Schulse-Busacker n° 1545 (*Len seit bien quant on vait, maz len ne set quant on revient*).

94/8-9 - ***Il fait mal reveiller le chat qui dort*** *AP* (*i. f. m. r. ung chien qui dort J* ; *i. f. m. esveiller le chien qui dort Z*) : cf. *DMF*, *s.v. chien*, A, 2, c (*Esmouvoir / esveiller le chien qui dort*) ; Morawski n° 879 (*Il fait mal esveillier le chien qui dort*) ; Di Stefano, *s.v. chien*, 165c (*esveiller le chien qui dort*).

117/9-10 - ***C'est trop fait en Judas***.

135/16-17 ***- La bouche parle d'ung costé et cueur a sa pensee a part.***

142/4-5 - ***Il ne fault que une heure pour gaigner ung royaume.***

148/11-12 - ***Qui peut garantir sa vie de mort, il fait beaucop***.

154/24, 390/19 - ***En a(d)vienne ce que advenir (en) pourra*** : cf. *Erec et Enide* f. 52r° ; Hassell F5 (*Fais ce que tu dois, advienne ce que pourra*).

201/3 - ***Il fait bon user par conseil*** : cf. Morawski n° 873 (*Il fait bon ouvrer o conseil*).

215/3 - ***Si fait assez qui saulve sa vie***.

220/9 - ***Ung malheur ne vient pas tout seul*** : cf. Morawski et Schulse-Busacker n° 2454 (*Ung meschief ne viendra seul*) ; Hassell M41 (*Un(e) mal/ malheur/ meschief / male fortune ne vient point seul(e)).*

222/11 - ***A mal fait ne gist que amande*** : cf. Hassell M106 (*En meffait ne gist qu'amende*) ; Morawski et Schulse-Busacker n° 668 (*En mesfait ne chiet que amende*).

275/13-14 - ***On ne les*** **[=** ***les gens*****]** ***congnoit pas pour les veoir.***

275/14- ***Sang ne peut mentir*** : cf. *DMF s.v. sang*, B, 1 et *s.v. mentir,* D (*Bon sang ne peut mentir*) ; Schulse-Busacker n° 1327 (*Nature ne peut mentir*).

284/8-9 - ***Tel paiera nostre escot qui n'y pensa pas*** ; 488/4-5 - ***Tel payera l'escot en brief qui ne s'en donne garde*** : cf. Morawski et Schulse-Busacker n° 2364 (*Tieus paie l'escot qui onques n'en but*).

346/5-6 - ***Ramenez ung larron ou quelque mauvais homme du gibet, il ne cessera jamais jusques atant qu'il ait machiné vostre mort.***

346/12-13 - ***Il vault trop mieulx languir ung peu de temps que recevoir la mort*** : proche de *il vault trop mieulx avanturer le corps et la vie que languir en dangier* 128/3-4.

360/24, 507/15 - ***A qui Dieu veult aydier nul ne lui peut nuyre*** : cf. Hassell D95 (*Qui Dieu veult ayder, il n'est qui le puist nuyre*) ; Morawski n° 251, 440.

364/11-12- ***Il fault prendre en pacience les fortunes ainsi qu'elles aviennent***.

370/9-10 - ***Nully ne sçait son demain***.

458/12 - ***De trop soy haster vient aucuneffois de grant dommages*** : cf. Morawski et Schulse-Busacker n° 2176 (*Qui trop se haiste si s'empesche*).

466/18-19 - ***Ung homme seul n'est rien***.

516/26 - ***Tant plus on vist et plus voit on*** : cf. Morawski n° 1321 (*Moult voit qui vit*).

<u>Autres expressions :</u>

28/12 - ***Le jeu sera autrement party*** *!*

157/38-39 – ***Que le deable te puisse rompre le col !*** ; 164/19-20 – ***Que le grant diable te puisse emporter !*** ; 197/10-11 – ***Que a tous les diables d'Enfer puisse estre mon corps livré !*** ; 477/9 – ***Que le diable vous puisse emporter*** *!* ; 477/28-29 – ***Que tous les diables te puissent conduyre !***

183/2 – ***Estre a tous les dyables.***

224/10, 245/11 – ***Que Dieu te/ les puisse confondre !***

225/7 - ***Jamais ne mengerez !***

231/13 - ***Quelle mousche t'a poingt*** *?*

243/16 - ***Ne pas aller comme hermite.***

263/4, 364/9 – ***Quel vent vous amayne/ maine ?***

275/5 – ***Vous espouserez les fourches !***

ANNEXES

- 1 : Table des miniatures de l'édition de Vérard : Paris (*Ap*) / Turin *At*)
- 2 : Table des bois des éditions de Vingle (Paris) et du Petit Laurens (Paris)
- 3 : Présentation des manuscrits du remaniement en alexandrins (*AL*)
- 4 : Présentation des imprimés *WXYZ*
- 5 : Table des rubriques de *AJP*
- 6 : Table des rubriques de *WXYZ*
- 7 : Soudure / segmentation
- 8 : Interventions du narrateur
- 9 : Attaques de chapitres de *A* (classement grammatical)
- 10 : Charnières des chapitres de *A*
- 11 : Attaques des laisses de *AL* dans la partie consacrée aux Enfances
- 12 : Occurrences de *conte, istoire, cronique* et *matiere*
- 13 : Découpage de la matière dans *AL* et la prose
- 14 : Longueur des paragraphes de *A*
- 15 : Dimensions des chapitres

Annexe n° 1

TABLE DES MINIATURES
de l'édition Vérard : Paris (A_p) / Turin (A_t)

A_p contient 57 bois au total, mais seulement 24 sont différents, la plupart étant répétés.
A_t contient un bois supplémentaire, celui encadrant la Dédicace-Prologue ajoutée par Vérard pour Louis XII.
Voici classés par thèmes les bois présents dans *Ap* ayant servi de base à notre édition :

- Déplacement (14) :
  - Départ de cavaliers (a_7v°) ;
  - Le roi à cheval saluant le pape et d'autres membres du clergé aux portes d'une ville (d_5) ;
  - Bateaux (i_1, i_4, m_4v°, n_5, o_6v°, q_6, r_2, s_2, s_4v°, x_6, A_4v°, A_6v°).

- Présentation (5)
  - Accueil du roi et de ses hommes par le pape et d'autres membres du clergé à la porte d'une ville (a_8v°) ;
  - Un roi agenouillé devant un autre roi, en présence d'un enfant (c_4v°) ;
  - Un roi et une jeune femme en face d'un chevalier suivi de ses hommes ; à l'arrière-plan, à gauche, une cité (c_7v°) ;
  - Deux hommes agenouillés devant un roi entouré de deux hommes (e_4v°) ;
  - Une femme agenouillée devant un roi debout qui lui tend la main ; à côté d'elle un homme et derrière eux deux des membres du clergé (m_4).

- Bataille (13)
  - fuite de l'armée de gauche : 1er type (b1), 2nd type (d_6v°, f_2v°, f_6, h_1, i_6v°, q_3, t_4, C_4v°);
  - À gauche, une bataille ; à droite, un roi face à deux chevaliers ; au milieu un bosquet délimitant les deux espaces (b_3v°) ;
  - Affrontement de deux troupes dans un bois (m_5v°) ;

- Au premier plan plan, affrontement de deux armées avec au centre un roi pourfendu ; à l'arrière-plan, à gauche, une ville (o_3) ;
- Un chevalier combattant seul contre une troupe d'hommes armés (c_3).

▪ Duel (11) : le chevalier de droite est sur le point de vaincre son adversaire ; à gauche, des hommes postés derrière une tente ; à droite des chevaliers (c_1, g_6v°, k_3v°, l_5v°, n_4, p_6, r_4, t_6, v_5v°, x_4, D_1v°).

▪ Assaut d'une ville (6)
- 1er type (avec grandes variations dans le décor) (d_3v°, g_2v°, i_5, v_2v°, B_2v°) ;
- 2nd type : des soldats postés les lances levées, un canon dirigé vers un château (h_4).

▪ Scènes propres à la légende d'Ogier (8)
- Funérailles à gauche et baptême à droite (a_2v°) ;
- Mutilation de 2 hommes en présence d'un homme de haut rang et d'un représentant du clergé (a_5) ;
- À gauche, une bataille ; à droite, un roi endormi ; devant lui, un aigle arrachant le foie d'un homme à terre (b_7) ;
- Diptyque : à gauche, présentation d'un roi et d'un jeune homme ; à droite, un homme sur le point d'asséner un coup échiquier sur un autre (e_1v°) ;
- Des chevaliers aidant un roi à remonter à cheval (e_3) ;
- Au bord d'un ruisseau, un chevalier endormi avec son heaume à sa gauche, son épée à sa droite et un cheval paissant derrière lui ; à droite, derrière un bosquet, des membres du clergé à cheval (i_2) ;
- Un chevalier sur le point de décapiter l'homme qu'il tient par les cheveux, agenouillé devant lui et en position de prière ; en haut, à droite, un ange retient la lame de son épée ; à gauche, un roi et des spectateurs (l_1v°) ;
- Au premier plan, un chevalier brandissant son épée sur deux moines ; à l'arrière-plan, l'assaut d'une ville (n_6v°).

Tableau plaçant en vis-à-vis les miniatures des deux exemplaires, avec leur emplacement et leur titre en rapport avec leur rubrique et le texte. Les colonnes sont fondues lorsque la même scène est représentée, même si le bois utilisé est différent ou du moins si son enlumination offre des variations dans le décor, le nombre de personnages, etc. Notre description s'appuie sur *Ap*.

Chap.	**Folio**	***A_p***	***A_t***
I	[a.II.v]	Funérailles de la duchesse et baptême d'Ogier.	
II	[a.V.]	Mutilation des ambassadeurs de Charlemagne ordonnée par Geoffroy de Danemark (représenté à gauche).	Deux messagers, agenouillés, délivrant le message de Charlemagne au duc Geoffroy de Danemark.
III	[a.VII.v]	Départ de Saint-Omer pour Paris de Charlemagne et de son armée.	
IV	[a.VIII.v]	Accueil de Charlemagne et de ses hommes par le pape et ses cardinaux à la porte de la ville de Suze.	
V	[b.I.]	Déconfiture de l'armée païenne face aux Français.	Le roi discourant avec le pape.
VI	[b.III.v]	Bataille opposant les chrétiens aux Français à gauche ; à droite, Charlemagne dialoguant avec Ogier (assisté d'un des écuyers).	
VII	[b.VII]	À gauche, bataille opposant Charlot et ses hommes aux païens ; à droite, Charlemagne dormant sur son lit ; devant lui, au premier plan, un aigle arrachant le cœur de son fils Charlot (projection de son rêve).	Dans un lieu boisé et rocheux, un chevalier (Ogier ou Charlot ?) combat plusieurs soldats.
VIII	[c.I.]	Au centre, duel de Caraheu (couronné) et d'Ogier qui est sur le point de vaincre son adversaire ; à gauche, Danemon et ses hommes postés derrière une tente et armés ; à droite, les garants du duel.	
IX	[c.IV.v]	Caraheu agenouillé aux pieds de Charlemagne à la droite duquel se tient son fils Charlot ; au	Même bois, sauf qu'il manque le personnage qui fait son entrée dans la pièce.

		fond, à gauche, un jeune homme (Ogier ?) fait son entrée.	
X	[c.VII.v]	À droite, au premier plan, Brunamon demandant au roi Corsuble sa fille Gloriande en mariage ; à l'arrière-plan à gauche, la cité de Rome.	Au premier plan, duel entre Brunamon (couronné, à gauche) et Ogier ; au centre, au second plan, une tente.
XI	[d.III.v]	Assaut de Rome par les Français.	
XII	[d.V.]	Charlemagne saluant le pape et son concile (soulève sa couronne) lors de son départ de Rome.	
XIII	[d.VI.v]	Bataille ; fuite des païens ayant envahi le Danemark face à Ogier et ses hommes.	
XIV	[e.I.v]	Diptyque : à gauche, l'accueil de Baudoin par Charlemagne ; à droite, meurtre de Baudouin par Charlot le frappant avec l'échiquier.	
XV	[e.III.]	Le roi aidé par ses chevaliers pour remonter à cheval.	Ogier, à gauche, poursuivi par les chevaliers de Charlemagne).
XVI	[e.IIII.v]	Deux hommes (Ogier et Beron) agenouillés devant le roi Desier de Pavie (entouré de deux hommes).	
XVII	[f.II.v]	Bataille ; fuite de l'armée de Charlemagne face à celle de Desier dont fait partie Ogier.	
XVIII	[f.VI.]	Bataille ; fuite des Lombards face à l'armée de Charlemagne.	Un chevalier sur sa monture rencontre un homme à pied qui lui montre de la main une ville fortifiée représenté à l'arrière plan, à gauche.
XIX	[g.II.v]	Assaut du château de Pavie par l'armée de Charlemagne.	Siège de l'armée de Charlemagne devant Châteaufort.
XX	[g.VI.v]	Duel : Benoît sur le point de vaincre l'écuyer lombard ; à droite, le roi de Pavie et son épouse ; à gauche des membres du clergé.	
XXI	[h.I.]	Bataille ; fuite de l'armée de gauche (cf. combat de Benoît et Gelin contre l'armée de Charlemagne)	
XXII	[h.IIII.]	Siège de l'armée de Charlemagne devant Chasteaufort, représenté en	

		arrière-plan à gauche avec à chaque créneau des soldats de bois.	
XXIII	[i.I.]	Ogier sur le point d'accoster à Rome.	
XXIV	[i.II.]	Ogier endormi (avec son heaume à sa gauche, son épée à sa droite, et Broyfort derrière lui) découvert par l'archevêque Turpin et d'autres membres du clergé.	Quatre hommes à cheval dans un décor boisé (escorte de Turpin en route).
XXV	[i.IIII.]	Bruhier et son armée sur le point d'accoster en France.	
XXVI	[i.V.]	Invasion de l'Allemagne et massacre de sa population par les païens ; à l'arrière-plan, à gauche, des bateaux.	Assaut d'une ville fortifiée.
XXVII	[i.VI.v]	Bataille ; déroute des païens face à l'armée de Charlemagne	
XXVIII	[k.III.v]	Duel opposant Caraheu à Rubion.	
XXIX	[l.I.v]	Intervention de l'ange arrêtant l'épée d'Ogier sur le point de décapiter Charlot.	
XXX	[l.V.v]	Duel ; Ogier sur le point de vaincre le roi Justamon (couronné) ; au premier-plan, à droite, une jeune femme à genoux en position de prière ; derrière elle des hommes armés postés derrière un bosquet.	
XXXI	[m.IIII.]	Berard présentant Clarice d'Angleterre à Charlemagne, ou bien Charlemagne la donnant en mariage à Ogier (?).	Le roi à cheval saluant des hommes agenouillés, devant la porte de Laon, avant son départ pour Paris.
XXXII	[m.IIII.v]	Ogier, son épouse et ses hommes sur le point d'accoster en Angleterre.	
XXXIII	[m.V.v]	Combat opposant Ogier (couronné) et sa troupe aux hommes armés envoyés en embuscade par Bérard de Bruit.	
XXXIV	[n.IIII.]	Duel ; Gautier sur le point de vaincre Bérard de Bruit.	
XXXV	[n.V.]	Ogier et de ses hommes sur le point d'accoster à Acre.	
XXXVI	[n.VI.v]	Ogier libérant les moines faits prisonniers par les païens.	
XXXVII	[o.III.]	Bataille opposant les païens aux	Duel à la lance ; Ogier a pourfendu

		chrétiens ; au premier plan le roi Jehan d'Acre est pourfendu.	Justamon; à l'arrière-plan, sur les créneaux du château d'Acre, le roi et ses seigneurs assistent au spectacle.
XXXVIII	[o.VI.v]	Ogier et des hommes sur le point d'accoster à Babilone.	
XXXIX	[p.VI.]	Duel ; Ogier sur le point de vaincre Lengoulaffre.	
XL	[q.III.]	Bataille ; déroute de l'armée de Moÿsant face à celle de Noradin, dont fait partie Ogier.	
XLI	[q.VI.]	Départ en bateaux de Caraheu et de ses hommes pour aller chercher Gautier en France.	Un homme portant un turban (Caraheu) et tenant un sac, face à une armée ; à l'arrière plan des bateaux.
XLII	[r.II.]	Départ en mer de Guyon de Danemark pour aller retrouver Ogier en Acre, ou bien Guyon de Danemark vendu par les Templiers au roi païen Murgalant ?	
XLIII	[r.IIII.]	Duel ; Gautier sur le point de vaincre Rohard.	
XLIV	[s.II.]	Les Français sur le point d'accoster à Babilone pour aller secourir Ogier retenu prisonnier dans la tour de Babel.	
XLV	[s.IIII.v.]	Gautier, Caraheu et leurs hommes sur le point d'accoster à Jérusalem (cf. pont de débarcation).	
XLVI	[t.IIII.]	Bataille ; déroute de l'armée de Murgalant face à l'armée française	
XLVII	[t.VI.]	Duel ; Gautier sur le point de vaincre son père, Guyon de Danemark.	
XLVIII	[v.II.v]	Prise de Jérusalem par les chrétiens.	
XLIX	[v.V.v]	Duel ; Caraheu (non couronné !) sur le point de vaincre Lengoulaffre.	
L	[x.IIII.]	Duel ; Gautier sur le point de vaincre Branquemont.	
LI	[x.VI.]	Départ en mer d'Ogier, de Caraheu et de leurs hommes pour l'Inde ; en arrière-plan, à gauche, Gauthier et Clarice sur la berge.	
LII	[A.IIII.v]	Départ en mer de Gautier, Clarice et de leurs deux enfants pour la France après la perte de Babilone.	Trois rois (couronnés) et deux autres seigneurs (Caraheu, Moysant, Florion, Gautier et ?) en train de parlementer.
LIII	[A.VI.v]	Gautier et sa famille sur le point d'accoster en France.	

LIV	[B.II.v]	Assaut de Chartres par les païens	Ogier sur Papillon (le cheval blanc) et Benoît à l'approche d'une ville (Montpellier ?).
LV	[C.III.]	Affrontement entre Ogier et les hommes envoyés par la dame de Senlis.	Duel de deux chevaliers (?) ; à droite, derrière un bosquet des hommes armés dissimulés.
LVI	[C.IIII.v]	Déroute des païens face aux Français soutenus par Ogier.	Siège de la ville de Chartres par les païens.
LVII	[D.I.v]	Duel ; Ogier sur le point de vaincre Florion.	

Annexe n° 2

TABLES DES BOIS
des éditions de Vingle (Paris) et du Petit Laurens (Paris)

Quand les cases de Vingle et du Petit Laurens sont fondues, cela signifie qu'ils partagent le même bois.

Chap.	Folios	De Vingle (*J*)	Le Petit Laurens (*P*)
Titre	[a.I.v]	5 fées autour du berceau d'Ogier ; l'une d'entre elles le tient, démaillotté, dans ses bras. Au second plan, à gauche, une sixième fée assiste, triste (?) à cette scène ; à droite, la mère d'Ogier mourant en couches.	
I	[a.II.v]	Baptême d'Ogier.	
II	[a.V.]	Au premier plan, les quatre ambassadeurs délivrant le message de Charlemagne au duc Geoffroy de Danemark ; au second plan, à gauche, les quatre messagers mutilés. *Bois utilisé par Vérard (Ap et At) pour le chap. IX.*	Un homme à cheval, aux yeux bandés, se faisant assister pour descendre de sa monture.
III	[a.VII.v] / [b.I.v]	Départ de chevaliers.	
IV	[a.VIII.v] / [b.II.v]	Accueil de l'empereur et de son armée par le pape et d'autres membres du clergé à Suze. *Bois utilisé par Vérard (Ap et At) pour le chap. XII.*	Un homme à cheval, aux yeux bandés, se faisant assister pour descendre de sa monture. *Bois identique à celui du chap. II.*
V	[b.I.] / [b.III.]	Bataille (opposant les chrétiens aux païens).	Attaque d'une armée à proximité de son campement.

VI	[b.III.v] / [b.V.v]	Bataille. *Bois différent du précédent.*	Duel (opposant Ogier à Caraheu) ; le chevalier de droite est sur le point de vaincre son adversaire *Bois utilisé par Vérard (Ap) pour le chap. VIII.*
VII	[b.VII.] / [c.III.]	Bataille. *Bois identique à celui du chap. VI.*	Bataille. *Bois identique à celui de Vingle au chap. VII.*
VIII	[c.I.] / [c.V.]	Double duel opposant Ogier à Caraheu, Charlot à Sadone.	Caraheu en habit de messager, se présentant devant Charlemagne.
IX	[c.IV.v] / [d.II. v]	Ogier, prisonnier, confié à la garde de Gloriande.	Un homme prisonnier, aux yeux bandés. *Bois identique à celui des chap. II et IV*
X	[c.VII.v] / [d.V.v]	Duel opposant Ogier à Brunamont.	Duel ; le chevalier de droite (Ogier) est sur le point de vaincre son adversaire (Brunamon). *Bois identique à celui du chap. VI*
XI	[d.III.v] / [e.III.v]	Prise de Rome par les Chrétiens.	
XII	[d.V.] / [e.V.]	Charlemagne recommandant à Dieu le pape et son concile. *Bois utilisé par Vérard (Ap et At) pour le chap. XII, déjà utilisé par Vingle pour le chap. I.*	
XIII	[d.VI.v] / [e.VI.v]	Bataille opposant Ogier et les Danois aux païens. *Bois identique à celui du chap. V.*	Départ de chevaliers (d'Ogier et de ses hommes pour le Danemark ?). *Bois identique à celui du chap. III*
XIV	[e. I.v] / [f. I.v]	À gauche, l'accueil de Baudoin par Charlemagne ; à droite, le meurtre de Baudouin par Charlot avec un échiquier.	
XV	[e.III.] / [f.III.]	Bataille. *Bois identique à celui des chap. V et XIII.*	Bataille. *Bois identique à celui du chap. VII.*

XVI	[e.IIII.v] / [f.IV.v]	Ogier agenouillé devant le roi de Pavie, qui l'accueille favorablement.	Départ de chevaliers *Bois identique à celui du chap. III, mais sans aucun rapport avec le chapitre.*
XVII	[f.II.v] / [g.II.v]	Bataille. *Bois identique à celui des chap. VI et VII*	Attaque d'une armée à proximité de son campement. *Bois identique à celui du chap. V.*
XVIII	[f.VI.] / [g.VI.]	Bataille *Bois identique à celui des chap. VI, VII et XVII*	Double duel. *Bois identique à celui utilisé par Vingle au chap. VIII.*
XIX	[g.II.v] / [h.II.v]	Siège devant une ville fortifiée, bordée d'une forêt.	Assaut d'une ville fortifiée. *Bois identique à celui du chap. XI.*
XX	[g.VI.v] / [h.VI.v]	Duel *Pour le Petit Laurens, bois identique à celui des chap. VI et X.*	
XXI	[h. I.] / [i. I.]	Siège devant une ville fortifiée, bordée d'une forêt. *Bois identique à celui du chap. XIX.*	Bataille. *Bois identique à celui utilisé par Vingle au chap. XXXIII*
XXII	[h. IIII.] / [i. IIII.]	Siège devant une ville fortifiée, bordée d'une forêt. *Bois identique à celui des chap. XIX et XXI.*	Assaut d'une ville fortifiée. *Bois identique à celui des chap. XI et XIX.*
XXIII	[i. I.] / [k. I.]	Bateaux.	
XXIV	[i. II.] / [k. II.]	Ogier endormi, avec ses armes posées à sa droite et Broyfort à sa gauche ; de l'autre côté de la clôture, à gauche, l'archevêque et d'autres membres du clergé.	Ogier à cheval, prisonnier, les yeux bandés. *Bois identique à celui des chap. II, IV, IX.*
XXV	[i. IIII.] / [k. IIII.]	Bateaux. *Bois identique à celui du chap. XXIII.*	
XXVI	[i. V.] /	Assaut des païens contre les	Bataille.

	[k. v.]	Allemands. *Bois identique à celui du chap. XI.*	*Bois identique à celui du chap. XXI.*
XXVII	[i. VI.v] / [k. VI.v]	Bataille. *Pour Vingle, bois identique à celui des chap. VI, VII, XVII et XVIII, et pour le Petit Laurens bois identique à celui des chap. VII, XV et XXVII.*	
XXVIII	[k. III.v] / [l. III.v]	Duel. *Pour Vingle, bois identique à celui des chap. VI, X et XX.*	
XXIX	[l. I.v] / [m. I.v]	Intervention de l'ange pour arrêter Ogier sur le point de décapiter Charlot.	
XXX	[l. v.v] / [m. v.v]	Duel. *Bois identique à celui du chap. X.*	Duel. *Bois identique à celui du chap. XXVIII.*
XXXI	[m. IIII.] / [n. IIII.]	Mariage d'Ogier et de Clarice.	Ogier agenouillé devant Charlemagne. *Bois identique à celui du chap. VIII.*
XXXII	[m. IIII.v] / [n.IIII.v]	Bateaux. *Bois identique à celui des chap. XXIII et XX.*	
XXXIII	[m. v.v] / [n.v.v]	Bataille. *Bois identique à celui utilisé par le Petit Laurens aux chap. XXI et XXVI*	Double duel. *Bois identique à celui du chap. XVIII, et à celui utilisé par Vingle au chap. VIII.*
XXXIV	….. / [o.IIII.]	----------	Duel. *Bois identique à celui des chap. XXVIII et XXX.*
XXXV	….. / [o.v.]	----------	Bateaux. *Bois identique à celui des chap. XXIII, XXV et XXXII.*
XXXVI	….. /	----------	Un homme à cheval, aux yeux

	[o.VI.v]		bandés, et se faisant assister pour descendre de sa monture *Bois identique à celle des chap. II, IV, IX et XXIV.*
XXXVII	….. / [p.III.]	----------	Double duel. *Bois identique à celui de Vingle pour les chap. VIII, XVIII, XXXIII.*
XXXVIII	….. / [p.VI.v]	----------	Bateaux. *Bois identique à celui des chap. XXIII, XXV et XXXII et XXXV.*
XXXIX	[p. V.] / [q.VI.]	Duel. *Bois identique à celui des chap. X, XXX.*	Duel. *Bois identique à celui des chap. XXVIII, XXX, XXXIV.*
XL	[q. III.] / [r.III.]	Bataille. *Bois identique à celui des chap. VI, VII, XVII, XVIII et XXVII.*	Attaque d'une armée, à proximité de son campement. *Bois identique à celui des chap. V et XVII.*
XLI	[q. VI.] / [r.VI.]	Bateaux. *Bois identiques à celui des chap. XXIII, XXV, XXXII, (XXXV, XXXVIII).*	
XLII	[r. II.] / [s. II.]	Bateaux. *Bois identiques à celui des chap. XXIII, XXV, XXXII, (XXXV, XXXVIII), XLI.*	
XLIII	[r. IIII.] / [s. IIII.]	Duel. *Pour Vingle, bois identique à celui des chap. VI, X, XX, XXVIII, XXX, XXXIX, et pour le Petit Laurens, identique à celui des chap. XXVIII, XXX, XXXIV, XXXIX.*	
XLIV	[s. II.] / [t. II.]	Bateaux. *Bois identiques à celui des chap. XXIII, XXV, XXXII, (XXXV, XXXVIII), XLI, XLII.*	

XLV	[s. IIII.v] / [t. IIII.v]	Bateaux. *Bois identiques à celui des chap. XXIII, XXV, XXXII, (XXXV, XXXVIII), XLI, XLII, XLIV.*	
XLVI	[t. IIII.] / [u. IIII.]	Bataille. *Bois identique à celui des chap. VI, VII, XVII, XVIII, XXVII et XL.*	Bataille. *Bois identique à celui du chap. XXI, XXVI.*
XLVII	[t. VI.] / [u. VI.]	Double (?) duel opposant Gautier à son père. *Bois identique à celui du chap. VIII*	Duel. *Bois identique à celui des chap. VI, X, XX, XXVIII, XXX, XXXIX, XLIII de Vingle, et des chap. XXVIII, XXX, XXXIV, XXXIX et XLIII du Petit Laurens.*
XLVIII	[u. II.v] / [x. II.v]	Assaut de Jérusalem par les Français. *Bois identiques, et aussi à celui des chap. XI et XXVI de Vingle.*	
XLIX	[u. V.v] / [x. V.v]	Duel. *Pour Vingle, bois identique à celui des chap. VI, X, XX, XXVIII, XXX, XXXIX, XLIII, et pour le Petit Laurens, identique à celui des chap. XXVIII, XXX, XXXIV, XXXIX, XLIII.*	
L	[x. IIII.] / [A.IIII.]	Duel. *Bois identique à celui des chap. X, XXX, XXXIX.*	Duel. *Bois identique à celui des chap. XXVIII, XXX, XXXIV, XXXIX, XLIII et XLIX.*
LI	[x.VI.] / [A.VI.]	Bateaux. *Bois identiques à celui des chap. XXIII, XXV, XXXII, (XXXV, XXXVIII), XLI, XLII, XLIV, XLV.*	
LII	[A.IIII.v] /[B.IIII.v]	Assaut de Jérusalem par les Français. *Bois identique à celui des chap. XI, XXVI, XLVIII de Vingle.*	
LIII	[A.VI.v] / [B.VI.v]	Bateaux. *Bois identiques à celui des chap. XXIII, XXV, XXXII, (XXXV, XXXVIII), XLI, XLII, XLIV, XLV, LI.*	
LIV	[B.II.v]	Un chevalier agenouillé devant	……

	/……	le roi.	
LV	[C.III.] / [D.II.]	Bataille. *Bois identique à celui du chap. XXXIII, et utilisé par le Petit Laurens aux chap. XXVI, XXXIII.*	Double duel *Bois identique à celui de Vingle, du chap. VIII, XVIII, XXXIII, XXXVII.*
LVI	[D.IIII.v] / [D.III.v]	Duel. *Bois identique à celui des chap. VI, X, XX, XXVIII, XXX chez de Vingle ; et à celui des chap. XXVIII et XXX chez le Petit Laurens.*	Bataille. *Bois identique à celui des chap. VI, VII, XVII, XVIII et XXVII dans les deux éditions.*
LVII	[D.I.v] / [E.II.v]	Duel. *Pour Vingle, bois identique à celui des chap. VI, X, XX, XXVIII, XXX, XXXIX, XLIII, XLIX, L, LVI, et pour le Petit Laurens, bois identique à celui des chap. XXVIII, XXX, XXXIV, XXXIX, XLIII, XLIX et L).*	
	[E.V.]		Ogier reçu honorablement par l'archevêque et d'autres membres du clergé *Bois utilisé par Vérard (Ap* et *At) pour le chap. XII, déjà utilisé par Vingle pour le chap. IV, et par Vingle et le Petit Laurens pour le chap. XII.*

Annexe n° 3

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS DU REMANIEMENT EN ALEXANDRINS (*AL*)

Paris, BnF, Arsenal, 2985

Petit 4° en parchemin composé de 712 pages, plus les pages 117bis, 705bis, moins les pages 616, 666 (cf. notes manuscrites de la page II reproduites ci-dessous). Dimensions : 230 x 172 mm. Écriture du XIVe siècle, à longues lignes.

Décoration : Initiales rouges au commencement du volume ; à partir de la p. 161, les initiales de vers ne sont plus rehaussées de rouge et les initiales de laisses font place à des vides, avec quelquefois une lettre d'attente au crayon dans la marge.

Reliure en veau fauve, à fils d'or.

Le texte commence par : *Seigneurs oyés chançon dont li ver sont plaisant / Veritable et bien faite d'un gracieux roumant / N'est mie de la fable Lancelot et Tristamt / D'Artus et de Gauvain dont on parole tant*... et se termine par : *Bien le dit la cronique qui ses fais ramentoit / Or prions tous a Dieu qui hault siet et loings voit / Qu'il nous doint paradis s'arons fait bon exploit / Cy fault d'Ogier la rime qui a tous plaire doit / Explicit le rommant d'Ogier le Danoiz*.

Avant le texte proprement dit apparaissent sur les pages liminaires non imprimées des notes autographes que nous reproduisons ici à l'état brut ; les lettres mises en crochets droits correspondent à lettres non lisibles à cause de la reliure :

- Après la page de garde restée vierge, il y a un premier feuillet blanc où l'on lit : « 712 pages plus les p[…] les p 117bis et 708 bis/ manquent les p. 616 et 666 / Janvier 1884 ».
- Sur la page II, il y a les notes de M. de Paulmy et de son secrétaire :

« ce roman en vers est loriginal de celuy en prose du meme nom ~~comme~~ en general tous nos vieux romans ont été écrits en vers et la prose (qui presque toujours a etè seule imprimee) nen est que la traduction ou l'extrait. / ces vers sont du fameux adenez menestrier de Henry duc de brabant pere de marie reine de france femme de philippe le hardy il vint en france avec cette reine et a par consequent écrit dans le 13e siècle. Il est auteur du Roman de Cleomades que

j'ay aussy et qu'il dit luy avoir été dicté par la Reine Marie de Brabant. Adenez s'appelloit Li Roy parcequ'il etoit Roy d'Armes de Brabant ».

- Sur les pages III, IV et V on trouve les annotations de M. Auguste Rothe, professeur de littérature à l'académie de Soroe, Danemark :

[p. III] « Les aventures merveilleuses d'Ogier le Danois ont fourni le texte de trois anciennes compositions :

1. Le roman d'Ogier le Danois, en vers (: vers 30. 000), du XII me [sic] siecle.
2. Le roman des Enfances d'Ogier le danois, en vers (environ 9000) de la fin du XIIIe siècle, composé par Adam ou Adenez-le-roi.
3. Le roman d'Ogier le Danois, en prose (imprimé au XVe et au XVIe siècle), plus récent que les autres ; contenant à peu près le texte du n°1. Sans nom d'auteur.

N° 1 et 2 n'ont jamais été imprimés, quant au n° 3 je n'en connais pas de manuscrit.

Les MS. du n° 2 sont assez nombreux ; la grande Bibliothèque royale en possède plusieurs ; la Bibl. de l'Arsenal en a un très beau (: je crois même le plus beau) : Belles lettres n° 175, in folio

[p. IV] Les MS. du n°1 sont plus rares :

La gr. Bibl. royale en a un (Lavalière 78, in 4°) qui est défectueux ; il a à peu près 108 feuillets contenant à peu près 13 000 vers monorimes, de 10 syl[l]abes. La lacune du commencement a été rempli[e] par une copie récente d'un MS. perdu ; il s'y trou[ve] l'indication d'un auteur qui a dû s'appeler Raimbert.

La Bibl. de l'Arsenal en a un (: MS. Belles lettres n° 190, 191, in 4°) de 712 pages contenant à peu près 29.000 vers monorimes, de 12 syllabes, complet, sans indication d'auteur ; écriture vraisemblablemen[t] de la fin du XIVe siècle, ou du commencement du XVe siècle ; même sujet que celui du MS. de la Bibl. royale, mais version différente dans les détails.

NB : Dans une note, en tête du volume, probabl. de [la] main de Mr de Paulmy, on attribue ce roman à A[de]nez-le-roi, ce qui est une erreur. Cette erreur [p.V] cependant a encore passé dans le catalogue de Haenel. »

- Une deuxième main a ajouté dessous : « Cette note est de Monsieur Auguste Mothe professeur de littérature à l'académie de Soroe en Danemark. »

- Une troisième main a ajouté dessous : « M. Barrois, dans la Preface de La chevalerie Ogier de Danemarche, Paris, 1842, a imprimé le début de ce poème, et un long fragment sous le titre La Mort Baudouiner »

- Après une sixième page vierge, un anonyme a écrit au XVIIe siècle[1] le rondeau suivant (page VII) :

Bien a propos sen vint Oger en France,
Pour le Pais des Mescreans monder,
Ja n'est besoin de nombrer sa vaillance
puis qu'ennemis n'osoient le regarder.
Quand il eut mis le tout en asseurance,
de voyager se voulut hazarder ;
en Paradis trouva l'Eau de Jouvance,
Dont il se sceut de viellesse engarder
bien a propos.

Car par cette eau son Corps ja decrepite,
changé si fut par maniere subite,
En jeune gars, frais, gratieux, et droit.
Grand domage est que cecy soient sornettes.
Filles connois qui ne sont pas jeunettes,
En qui cette Eau de Jouvance viendroit
Bien a propos.

- La page VIII est ornée d'une gravure de Lucas Cranach (saint Georges).
- Les feuillets 713 et 714 ne sont pas imprimés et contiennent diverses annotations manuscrites.

London, BL, Royal 15-E-VI

Luxueux manuscrit sur parchemin composé de 440 feuillets, avec au début deux feuillets blancs, suivis d'un autre au verso duquel est noté manuscritement le sommaire,

[1] Cf. K. TOGEBY, *op. cit.*, p. 148, § 83.

et à la fin, deux feuillets blancs. « Foliotation ancienne, qui comporte quelques erreurs, doublée d'une foliotation moderne »[2].

Dimensions : 490 x 340 mm (justification : 356 x 228 mm). Écriture gothique soignée et texte réparti sur deux colonnes comportant généralement 75 vers chacune.

Décoration : « [s]plendidement enluminé (143 miniatures), une miniature couvrant les deux colonnes précède généralement chacune des œuvres ; dans quelques cas la miniature n'occupe que la largeur d'une colonne. Ces miniatures sont décorées de rinceaux latéraux. La première est accompagnée d'une bordure contenant les rames, juxtaposées, d'Henri VI et de Marguerite d'Anjou et celles de Jean Talbot. La même décoration se retrouve sur la première f. de chaque œuvre, à l'exception de celles qui sont comprises entre les ff. 273 et 438v°, qui ne comportent pas d'armes ; mais les armes d'Angleterre et de France apparaissent à l'intérieur de la miniature du f. 405. Seuls certains textes en prose sont décorés de miniatures dans le corps du texte ; le *Roman d'Alexandre* en compte 81, *Renaut de Montauban* 8, *Ponthus* 35. F. Avril donne à l'enlumineur de ce manuscrit, en activité à Rouen, le nom de Maître Talbot, d'après le nom d'un de ses principaux clients[3]. A l'intérieur de certaines de ces miniatures on trouve les moulins à vent identifiés par A. de Mandach comme étant la marque de l'officine de Jean Wauquelin de Mons. Rubriques sous les miniatures, suivies de majuscules décorées »[4].

Ce volume contient[5] :

---

[2] M.-Cl. de CRÉCY, *Le Roman de Ponthus et Sidoine*, Genève, Droz, 1997, p. XIV.

[3] F. AVRIL et N. REYNAUD, *Les manuscrits à peintures en France 1420-1520*, Paris, Flammarion, 1993, p. 37, 170.

[4] M.-Cl. de CRÉCY, *op. cit.*, p. XIV-XV. Nous renvoyons également à la description fournie par la notice de la Bibliothèque de Londres : « 2 full-page miniatures in colours and gold (ff. 3, 4v), and 13 two-column miniatures in colours and gold (ff. 2v, 5, 25, 40, 70, 155, 207, 227, 273, 363, 403, 405. 439) with full borders, and 4 one-column miniatures in colours and gold with full or partial borders (ff. 86r, 273, 293, 327), at the beginning of each text. 126 smaller miniatures in colours and gold within text columns, with marginal ivy extensions forming partial borders ; some with instructions to illuminators (e.g., ff. 222r, 22v, 223v, 225v). Contour of a banner covered by the border (ff. 86r, 363r). Foliate initials in colours and gold. Initials in gold on rose and blue grounds with penwork decoration in white. Line-fillers in blue, rose and gold with penwork decoration in white. Cadels. Illuminated by the Talbot Master and his workshop, an artist active in Rouen, named after this manuscript (and Cambridge, Fitzwilliam Museum, 40.1950, the 'John Talbot Book of Hours') and by three other illuminators, the Master of the Lord Hoo's Book of Hours (bifolium ff. 21-24), an artist working in the Bedford Master's style (bifolium ff. 4v, 22-23), and an unnamed illuminator of ff. 266v and 293 (see Reynolds 1993). »

[5] Description qui s'appuie sur celles de M.-Cl. de CRÉCY, *ibid.*, p. XV et de la notice de la Bibliothèque de Londres .

- un sommaire (f. 1v°) ;
- la dédicace de Jean Talbot à Marguerite d'Anjou, « poème de 68 heptasyllabes à rimes plates, suivi d'un envoi »[6] (f. 2v°) ;
- un tableau généalogique des descendants de saint Louis, en forme de fleur de lys (f. 3r°) ;
- le *Roman d'Alexandre*, en prose[7] (ff. 5r°-24v°) ;
- *Simon de Pouille*, en vers, version longue (ff. 25r°-42v°) ;
- *Aspremont*, version abrégée, en vers (ff. 43r°-69v°) ;
- *Fierabras*, adaptation en vers (ff. 70r°-85v°) ;
- ***Ogier le Danois*, remaniement en alexandrins** (ff. 86r°-154v°) ;
- *Les Quatre fils Aymon ou Renaut de Montauban*, en prose (ff. 155r°-206r°) ;
- *Pontus et Sidoine*, en prose (ff. 207r°-226v°) ;
- *Guy de Warrawik* (ff. 227r°-266r°b) *et Herolt d'Ardenne* (ff. 266v°-272r°) ;
- *Le Chevalier au Cygne*, version abrégée, en vers (ff. 273r°-292r°) ;
- *L'Arbre des batailles*, d'Honoré Bouvet (ff. 293r°-325v°) ;
- *Le Gouvernement des Rois et des Princes*, traduction en français et en prose d'Henri de Gauchi du *De regimine principum* (ff. 327r°- 361r°) ;
- *Grande Chronique de Normandie*, version B jusqu'en 1217, en prose (ff. 363r°-401r°) ;
- *Le Breviaire des Nobles*, d'Alain Chartier (ff. 403r°-404v°) ;
- *Le Livre des Fais d'armes et de Chevalerie*, de Christine de Pizan (ff. 405r°-438r°) ;
- *Les Statuts de l'Ordre de la Jarretière* (ff. 439r°-440v°).

Ogier le Danois, introduit par une rubrique au f. 85v° (*Cy commence le livre de Oger de Dannemarche*), commence par *Seigneurs orrez chancon dont les vers sont plaisan / Gracieuse et bien faicte, veritable et plaisant …* (f. 86r°) et se termine par *Cy*

[6] *Id., ibid.*, p. XV.

[7] Cf. notice du catalogue de la Bibliothèque de Londres : « a french translation of the Historia de proelis ».

fault doger la rime qui a tous plaire doit. Explicit le livre de Oger de Dennemarche (f. 154v°).

Pour la datation de ce volume, nous nous appuyons encore sur M.-Cl. de Crécy : « Ce manuscrit fut offert par Jean Talbot, à Marguerite d'Anjou, sans doute à l'occasion de son mariage avec Henry d'Angleterre, ce qui permet de dater le manuscrit des environs de 1443 ou 1444-1445. En tous cas, il est postérieur à 1442, date à laquelle Talbot devint comte de Shreswbury, et sans doute antérieur à 1446, date où il porte également le titre de comte de Wexford et de Waterford ; il ne peut être postérieur à 1453, époque de la mort de Jean Talbot »[8].

Chantilly, Mus. Condé, Ms 490 (Ms 465, XIX- D-12)

In-folio sur vélin. 4 ff. non chiffrés et 212 ff. chiffrés. Dimension : 368 x 283 mm. Texte réparti sur 2 colonnes de 44 lignes.

Décoration : rubriques rouges, initiales rouges et bleues, 2 grandes et 23 petites miniatures. « L'artiste procède par teintes plates, produit d'un petit nombre de couleurs, d'un éclat et d'une solidité remarquables, appliquées avec soin entre des traits très fins et très purs. Les fonds sont tantôt quadrillés et tantôt d'un bleu sombre ; l'effet général est saisissant. […] L'artiste n'a pas varié les costumes en illustrant le roman d'Ogier ; c'est le côté faible de son œuvre. Ce poème commence avec une grande et belle miniature : deux armées déployées. Les autres tableaux, au nombre de 17, représentent des combats singuliers, poursuites, navigations, etc. »[9]

Ce volume est un recueil factice comportant deux pièces :

- La *Chronique de Bertrand du Guesclin* (en prose) (ff. 1- 62 r°) ;
- Le *Roman d'Ogier le Danois* (en alexandrins) (ff. 63r°-212).

La transition entre les deux œuvres est assurée par *Cy s'ensuivent les fais et histoires du noble et puissant Ogier de Dennemarche, selon ce qu'ilz ont esté trouvez en la librarie de Saint-Denis en France. Comment et la cause pourquoy il maintint longtemps la guerre contre Charlemainne* (f. 63r°), puis la seconde œuvre commence

[8] *Id., ibid.*, p. XVI. Voir aussi K. TOGEBY, *op. cit.*, p. 148, § 83 et la notice du catalogue de la Bibliothèque de Londres : « a collection of fifteen romances, chivalric treatises, instructional texts, chronicles and statutes compiled as a gift to Margaret of Anjou, on her betrothal to Henry VI, from the 1st Earl of Shrewsbury, who escorted her to England for the marriage in 1444. »

[9] *Id., ibid.*

par *Signeurs, oyez chanson dont li vers sont plaisant / Veritable et bien faicte, du gracieux roumant....* Au f. 144, une nouvelle transition (*Cy finent les fais d'Ogier fais en sa jeunesce, et s'ensuivent les fais qu'il fist depuis en sa vieillesce*) introduit la réécriture de la suite inventée par la continuation en décasyllabes ; l'*incipit* est *Seigneurs or faites paix franche gent honnorée / Or commence chançon de bien enluminee / Des vieillesces Ogier et de Morgue la fée / Et comment le Danois passa la mer salée...* « Cet important supplément occupe 138 pages à 2 col. de 43 vers, soit environ 11800 vers. Il se termine par la description du tombeau d'Ogier à Saint-Faron de Meaux. »[10] Voici *l'explicit* (f. 212) : *Gy fault d'Ogier la rime, qui a tous plaire doit. Gy fine le romant du roy Charlemaine et d'Ogier le Danois*.

Les feuillets non chiffrés sont occupés par la table des chapitres du livre de Bertrand et par la table des « histoires » du roman d'Ogier.

« Sur le feuillet blanc qui termine le volume, on lit l'inscription suivante, d'une écriture du XVe siècle : 'Antoine du Cartier, seigneur de Mandeville, capitene de Milanc'. Mais le manuscrit porte une mention plus illustre : au milieu de la décoration qui orne la première page de chaque ouvrage, on voit les armes de Pierre d'Amboise, sr de Chaumont, ambassadeur à Rome en 1462, mort en 1473. Cet écusson se retrouve, accolé à celui d'Anne de Bueil, femme de Pierre d'Amboise, sur un volume des 'Faiz de Jules César et de Pompée, composez de Saluste, de Lucan et de Suétoine' […] ».

Torino, BNU, L-IV-2

In-4° sur papier qui date du XVe siècle et qui ressemble à l'exemplaire de Londres mais en en donnant « une version légèrement plus récente »[11].

[10] Catalogue de la Bibliothèque du Musée Condé.

[11] K. TOGEBY, *op. cit.*, p. 148, § 83, qui renvoie à S. Bassi, *I manoscritti francesi della Biblioteca Universitaria di Torino. Studi Francesi*, p. 53-54.

Annexe n° 4

PRÉSENTATION DES IMPRIMÉS *WXYZ*

Paris, Veuve Jean Trepperel et Jean Janot, s.d. [1515-1522?] (München, BSB, 4-P-o-all-115)[12]

In-4 composé de 162 ff. Foliotation ancienne avec signatures (a^6, b-c^4, d^8, e^4, f^8, g-h^4, i^8, k-m^4, n^8, o-q^4, r^8, s-v^4, x^8, y-z^4, τ^4, A^8, B-D^4, E^8, F-H^4)[13].

Texte en caractères gothiques, disposé sur deux colonnes.

Décoration : titre rouge et noir ; titres des chapitres et initiales en rouge sur les premiers folios ; 3 bois rectangulaires (au titre – *Ogier à cheval devant l'armée* -, au verso du titre et au verso du dernier folio. « Dans le texte, nbreuses vignettes sur bois archaïques ayant déjà servi chez J. Trepperel. En tout, une cinquantaine de bois, en comptant les répét. »[14]

Ce volume contient la page de titre, avec le titre proprement dit, une gravure sur bois et la souscription suivante : *Sur les évacuer d'un Paris en la rue neufue Nostre Dame a Lenseigne de l'Ecu de France.* (d'après *USTC*). Au f. H_4r, après l'*explicit*, est imprimé le colophon : *Nouvellement imprimé a Paris par la veufve feu Jehan Trepperel et Jehan Jehannot imprimeur et libraire juré de l'université de Paris demourant en la rue Neufve Nostre dame a l'enseigne de l'escu de France.*

L'idée selon laquelle il s'agirait de l'édition in-4° la plus ancienne, comme l'a prétendu J.-Ch. Brunet[15], est contestée, notamment par G. Bechtel : « Les dates de l'équipe Vve Trepperel / J. Jehannot placeraient ce livre vers 1512/17 (1520 au maximum) mais il comporte (au v° du titre) un bois coupé qui semble figurer entier (avant sciage et effacement des fenêtres) dans l'éd. de Nourry 1525. Faut-il donc renvoyer l'ouvrage vers cette date ? Et pourquoi est-il alors signé par le Vve Trepperel

---

[12] Références : Brunet, IV, col. 171 et *Supplément*, t. II, col. 69 ; *FVB*, n° 39763 ; *USTC*, n° 38024 ; Fairfax Murray, n° 402.

[13] Cf. G. BECHTEL, p. 548, O-12.

[14] *Id., ibid.*, p. 548, O-12.

[15] *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, 5e éd., 6 vol., Paris, Firmin-Didot frères, 1860-1865, t. IV, col. 171. J.-Ch. BRUNET date cette édition de 1522. K. TOGEBY la présumait plus ancienne encore, de, 1515 (*Ogier le Danois dans les littératures européennes*, p. 222).

et J. Jehannot, qui ne travaillent plus ensemble ? Une date moyenne (1522) fut envisagée par Firmin-Didot et reste la plus probable[16]. Il y a eu deux tirages. Les titres coupés différemment ne sont pas semblables. Type A, ex. Fairfax Murray, […] *Ogier le Dannois* || *Duc…* Type B, ex. Brunschwig et Huth : *Sensuyt Ogier Le* || *Dannois*. »[17]

W : Lyon, Claude Nourry, 1525 (Paris, BnF, Arsenal, Rés. 4- BL-4267)[18]

In-4° composé de 116 folios, plus un feuillet blanc au début et un autre à la fin. Foliotation ancienne avec signatures en bas à droite (a-o^8, p^4).

Dimensions : 242 x 175mm (justification : 210 x 137 mm). Écriture gothique bâtarde ; 43 longues lignes à la page.

Décoration : le rouge est utilisé sur le f. a_1 pour les deux premières lignes du titre, de plus gros caractères, et pour l'adresse de l'éditeur (voir *infra*). Initiales, ornées ou non, de 3 à 7 lignes de hauteur ; le *O* initial du titre contient un cœur (la marque de Nourrry). Pieds-de mouche devant les titres de chapitres et parfois dans le texte, devant les formules de transition à la première personne[19] et devant l'adresse de l'éditeur. 58 bois, dont celui du cachet de l'imprimeur (f. p_4) qui comprend une illustration (un lion tapi sous un blason renfermant un cœur couronné) encadrée par une devise latine : *Cor contritum et humiliatum Deus non despicies. Psalmus 50*[20]. Le premier bois illustrant la page du titre représente *Ogier à cheval* encadré de bandeaux ; les suivants sont pour la plupart repris de l'édition du Petit Laurens et sont répétés. Nous trouvons néanmoins une gravure répétée à deux reprises (ff. i_1 et c_7v°) qui se distingue dans son style (bordures latérales ornées et différence du trait) ainsi que trois gravures de plus petit format que les autres (ff. n_3v°, n_8v° et o_8) puisqu'elles n'occupent que les 2/5 du texte

[16] *USTC* n° 38024 attribue cet exemplaire conservé à Munich, mentionnant *Paris, 1525*, à *veuve Jean Trepperel et Jean Jehannot.*

[17] *Catalogue des gothiques français* (*1476-1560*), Paris, Giraud-Badin, 2010 (2e éd.), p. 548, O-12.

[18] Références : Baudrier, XII, p. 131 ; Bechtel, p. 549, O-13 ; Brunet, t. IV, col. 171-172 et *Supplément*, t. II, col. 69. Bechtel laisse envisager l'existence de deux autres exemplaires : Yemeniz et Fairfax Murray.

[19] Cf. 42/20, 99/10, 121/21, 128/29, 320/13, 358/18, 440/24, 441/27, 454/19, 463/15, 501/1.

[20] Le Psaume 50, *Miserere mei Deus*, est le 4ème des 7 psaumes de pénitence, attribué au roi David.

alors que les autres s'étendent sur toute sa largeur. Selon J.-Ch. Brunet, c'est une « édition bien imprimée et d'une grande rareté »[21].

Ce volume contient le titre suivi d'un bois sous lequel est inscrit *On les vend a Lyon sur le Rosne en la maison de Claude nourry dict le prince pres Nostre Dame de Confort*. Au f. p_4, après l'explicit, est imprimé le colophon suivant : *Imprimé à Lyon sur le Rosne par Claude Nourry, dit le Prince demourant devant le couvent de Nostre Dame de Confort, et fut achevé de imprimer le septiesme jour du moys de novembre, l'an de grace mil* CCCCC.XXV. *Laus deo.*

Les extrémités de ce volume sont parcourues d'inscriptions manuscrites. Au verso de la page de garde, en haut à gauche, on lit : *13092 Rés. B.L.* Le verso du feuillet suivant (dont le recto est blanc) contient trois textes successifs rédigés de mains modernes différentes. Voici le premier : *Ce roman est des plus anciens de tous ceux de chevalerie il en est fait mention dans des histoires manuscrites qui sont constamment des dix et onziesme siecle* [sic] *ainsi l'on peut le croire du 10e et aussi ancien que ceux de roland et de turpin. il est en vers de huit syllabes dans les anciens manuscrits. les jongleurs le chantoient et il en est fait mention sur ce pied dans les antiquités de Borel il paroit par les derniers vers cités dans ce même livre de Borel que l'auteur s'appeloit le Roy adenès (roy etoit un beau titre que prenoient les chefs des trouppes de jongleurs et menestriers quant ils avoient etè couronnès et recompensès en faveur de leurs beaux chants dans quelque cour d'amour et par quelque princesse ou dame Mustre (?)) au reste qui voudra savoir la vraye histoire d'ogier le oanois la trouvera dans les actes des saints recueillis par dom mabillon benedictin tom-5 page 568 et 636.* Voici le second : *Les vers cités par Borel et qui nomment celuy qui avoit composé en vers Ogier le Danois sont au commenc*ement *du Roman de Cleomades en vers que j'ay, ainsi que sa traduction en prose imprimee ; l'abbé de Massieu pretend que l'auteur se nommoit Adenez Le Roy, et qu'on l'appeloit le Roy parce qu'il étoit Roy d'armes de Grabant.* Voici le troisième : *De Bure certifie que ce roman meme en prose est rare mais la p*remiere *edition et la plus recherchee est de Paris Verard fol° goth – sans datte* [sic]. Enfin, au recto de l'avant-dernier feuillet (f. p^4), entre le colophon et la marque de l'éditeur est recopié à la main le début du colophon ; au verso est écrit d'une main moderne : *Ce livre apartien a ...bondone* (?) *de Courfevre*.

[21] *Op. cit,* t. IV, col. 172.

Absence de la table des sommaires évoquée par J.-Ch. Brunet[22].

Reliure de veau marbré datant XVIIIe siècle, aux armes du comte d'Argenson.

- **<u>*X*</u> : Paris, Alain Lotrian et Denis Janot, s.d. [1536?][23] (Paris, BnF, Rés. Y2-601 ; Chicago, Newberry Libr., Wing ZP-539-L91 ; Copenhague, KB, 77-1, 16-00069 S-1977)**[24]

In-4° composé de 162 folios (plus 2 feuillets blancs au début et 1 à la fin), répartis en 37 cahiers. Absence du f. i_3. Foliotation ancienne, avec signatures en bas à droite (a^6, b-c^4, d^8, e^4, f^8, g-n^4, o^8, p-M^4).

Dimensions : 115 x 120 mm (justification : 156 x 105 mm). Écriture gothique bâtarde ; 39 lignes à la page, réparties sur 2 colonnes.

Décoration : titre aux lignes alternativement rouges et noires ; initiales, alternativement ornées ou nues, de 2 à 5 lignes de haut ; pieds-de-mouche devant les titres de chapitres ; 47 bois, dont deux sur le recto et le verso du feuillet du titre et un figurant la marque de l'éditeur sur le dernier feuillet (f. M_4v°). Un titre de chapitre n'est pas forcément illustré par un bois et certains bois sont répétés (par ex. celui représentant une bataille devant une ville aux ff. f_7v° et F_1, ou ceux représentant des personnages sur un bateau aux ff. t_1 et ρ_3).

Ce volume contient le titre suivi de l'indication du nombre de cahiers (*XXXVII*) puis d'un bois (représentant un chevalier). Au f. M_4 apparaît après l'*explicit* le colophon suivant : *Cy finist le rommant intitulé Ogier le Dannoys. Nouvellement imprimé a Paris par Alain Lotrian et Denis Janot demourans en la rue Neufve Nostre Dame a l'enseigne de l'escu de France.*

---

[22] *Op. cit.,* t. IV, col. 172 : « On y a ajouté les sommaires des chapitres, et retouché et même un peu abrégé le texte ».

[23] N. CAZAURAN propose la datation suivante : « circa 1531 », à l'appui de la conclusion donnée par B. Moreau d'après les dates de l'association des deux imprimeurs. « Voir S.P.J. Rawles, *Denis Janot*, t. I, p. 18, thèse dactylographiée, B.N. Us. Rés. NZ 104 bis » (« *Ogier le Danois* revu et corrigé …», p. 27).

[24] Références : Bechtel, p. 549, O-14 ; Brunet, t. IV, col. 172 ; *FVB*, n° 39764 ; *USTC*, n° 29444 ; Moreau, vol. IV, n° 1387 ; *NUC,* n° 0041287 ; Janot, n° 318.

Paris, Alain Lotrian, 1536[25] (London, BL, 1074-k-5)[26]

In-4° composé de 166 ff. (ou plus ?), avec signatures (« a6 b-c4 d8 e4 f8 O8 g-n4 p-z4 & 4 4 A-M4 ... (plus) »)[27].

Il contient la page de titre ornée d'une gravure sur bois sous laquelle on lit : *On les vend a Paris en la rue neufue nostre Dame a l'enseigne de l'escu de France. Par Alain Lotrian*.

Paris, Nicolas Chrestien, s.d. [1550 ?] (Berkeley, UL, PQ1499-O3-1550)[28]

In-4 composé de 162 ff. non chiffrés répartis en 41 cahiers[29]. Foliotation ancienne (a^6, b-c^4, d^8, e^4, f^8, g-n^4, o^8, p-z^4, τ^4, $\supset^4$, A-M^4).

Écriture gothique bâtarde ; texte disposé sur 2 colonnes. Les 3 premières lignes du titre sont « en textura et le reste en bâtardes »[30].

Décoration : titre en noir et rouge, avec lettrine carrée *S* ; initiales criblées. 49 bois : au recto du feuillet du titre un premier bois représente un *chevalier s'agenouillant devant le roi*, au verso un autre figure un *chevalier cuirassé à cheval* ; puis 46 bois dans le texte, à l'ouverture de chapitres, parfois répétés[31] ; enfin, au verso du dernier feuillet, la marque à l'écu de France de Lotrian.

Ce volume contient la page de titre avec le titre proprement dit, l'indication du nombre de cahiers (*XLI*), un bois et un fleuron, suivis de la souscription suivante : *On les vend a Paris en la rue Neufve nostre Dame a l'enseigne de l'escu de France par Nicolas Chrestien*. Le dernier comporte au recto l'*explicit* suivi du colophon *Cy finist le Rommant ... nouvellement imprimé a Paris par Nicolas Chrestien*..., et au verso l'écu de France.

---

[25] 1535 d'après *USTC* et la notice de la bibliothèque de Copenhague.

[26] Références : *FVB*, n° 39765 ; *USTC*, n° 55855 ; Brunet, IV, col. 172.

[27] *USTC*, n° 55855.

[28] Références : Bechtel, p. 549, O-15 ; Brunet, t. IV, col. 171 ; *FVB*, n° 39768 ; *USTC*, n° 79216 ; Fairfax Murray n° 403.

[29] Indication du nombre de cahiers au titre.

[30] G. BECHTEL, p. 549, O-15.

[31] D'après Bechtel, c'est le « matériel d'Alain Lotrian (mort en 1547) dont N. Chrestien avait épousé la fille » (p. 549, O-15).

Reliure signée Canape[32] datant de la fin XIXe-début XXe siècle : marocain noir, gardes en papier marbré, tranches dorées.

Provenance : Bancroft PQ1499.O3 1550 : de la bibliothèque de Charles Fairfax Murray; ex-libris du CN Radoulesco et Brunschwig [?]. CU-BANC

- **Lyon, Olivier Arnoullet, 1556 (Paris, BENSBA, Les-0611 ; Besançon, BM, 243743)**[33]

In-4° composé de 124 ff. Foliotation ancienne avec signatures (a-p^{8}, q^{4}).

Dimensions : 184 x 124 mm (justification : 164 x 112 cm). Écriture gothique bâtarde.

Décoration : titre noir et rouge ; initiales ; un bois sur la page du titre (*cavalier chevauchant vers une ville à gauche, autre cavalier à droite se dirigeant vers deux hommes ; dans le fond, la mer avec deux bateaux*)[34] puis d'autres dans le texte.

Ce volume contient la page de titre avec le titre proprement dit, un bois sous lequel on lit *On les vend a Lyon au pres nostres Dame de Confort chez Oliuier Arnoullet* ; l*'explicit* suivi du colophon (Q_4r) : *Imprimé à Lyon sur le Rosne par Olivier Arnoullet demeurant pres Nostre Dame de Confort. Et fut achevé de imprimer le .III. de May Lan de grace Mil.CCCC.LVI.*

Il s'agit en fait d'un recueil factice dont la première pièce est *Ogier le Danois* et qui comporte également :

- [*Chronique du Pseudo-Turpin*] *Sensuyt une belle cronicque faicte par larcevesque Turpin qui faict mention de la conqueste du trespuissant empire de Trebizonde, faicte par le très preulx Reynault de Montauban* ... - Lyon : Olivier Arnoullet, 1539 (Baudrier, X, 83) ;
- Bouvain, Guy. - *La cronicque de Mabrian. Sensuyt une hystoire singuliere et fort recreative. Contenant le reste des faitz et gestes des quattre filz Aymon ... Semblablement la Cronicque et hystoire du chevalereux preux et redoubté prince Mabrian roy de Hierusalem* ... - Lyon : Olivier Arnoullet, 1549 (Baudrier, X, 75).

[32] Fameux relieur et doreur de livres de luxe à Paris (1864-1940).

[33] Références : Baudrier, X-88 ; Bechtel, p. 549, O-16 ; Besançon BM (243743 FA) ; Brunet, t. IV, col. 172 ; *FVB*, n° 39769 ; *USTC*, n° 29460.

[34] Bois « provenant de la *Nef des femmes vertueuses* (J. Arnoullet, 1503) » (Bechtel, p. 549, O-16).

Reliure datant de la fin XVIIIe siècle : basane jaspée, dos long doré, encadrement filet triple doré (plats), gardes papier marbré, tranches rouges.[35] L'exemplaire a été très sévèrement massicoté lorsqu'il a été relié dans ce recueil.

Lyon, Olivier Arnoullet, 1560 (Paris, BnF, Rés. 8-Z, don 594(383))[36]

In-4 composé de 123 ff. Foliotation ancienne avec signatures dans la marge inférieure, à droite (A-P^{8}, Q^{4})[37]. Exemplaire incomplet (absence des pages du titre et du Prologue, hors pagination, et des ff. a_1, a_8, i_8, f_{2-8}) et détérioré (k_7 est lacéré ; le f. q_4 est incomplet). « Par suite d'une erreur de reliure, le f. i se trouve placé après le f. i_7 »[38]. Il a été restauré par comblage aux ff. a_2, q_1 et q_4 ; le titre a été restitué d'après l'édition de 1556, parue chez le même imprimeur.

Dimensions : 186 x 124 mm (justification : 164 x 109 mm). Écriture gothique bâtarde ; texte réparti sur deux colonnes.

Présence du titre *Ogier* dans la marge inférieure à gauche, sur le premier feuillet de chaque cahier puis sur le troisième.

Décoration : pieds-de-mouche devant les rubriques et devant quelques formules de transition ; lettrines ornées de 3, 4, 6, 7, 12 ou 14 lignes de hauteur et 2 lettrines historiées (au f. q2v° de 10 lignes de haut et au f. p5 de 14 lignes de haut) ; 48 gravures sur bois avec un double cadre et d'une hauteur de 17 à 18 lignes, placées à la suite de rubriques (sauf aux chapitres II, III, V, etc.), pour la plupart répétés (ex. les scènes de bateaux, de duel, de bataille, etc.). Absence des bois du titre et du prologue.

Reliure très modeste datant de la fin du XVIIIe siècle ; mors usé ; basane jaspée ; dos orné de fleurettes ; présence d'un signet de soie verte.

Sur le f. q4, on trouve l'*explicit* suivi du colophon : *Imprimé à Lyon sur le Rosne par Olivier Arnoullet demeurant pres de Nostre Dame de Confort. Et fut achevé de imprimer le .XXV. de Septembre Lan de grace Mil.ccccc.LX. Laus deo.*

Provenance : timbre à l'encre rouge portant l'inscription *don Seymour de Ricci n° 216985.*

---

[35] D'après les informations données par le catalogue de la bibliothèque municipale de Besançon.

[36] Références : catalogue de la BnF.

[37] Sur le premier feuillet de chaque cahier, la signature est notée avec une lettre capitale (ex. B) ; sur les folios suivants la lettre est minuscule (ex. : b.II.).

[38] D'après la notice de la BnF.

- **Paris, Jean Bonfons, s.d. [a exercé de 1543 à 1566 ?] (Copenhague, KL, 77-1, 16 Hielmst 2053-4')**[39]

In-4 composé de 162 ff. Copie défectueuse avec des parties de textes perdues.[40] Absence de feuillet blanc en début et en fin de volume. Foliotation ancienne par cahiers (en bas de page) ; composition hétérogène (a^6, $b\text{-}c^4$, d^8, e^4, f^8, $g\text{-}n^4$, o^8, $p\text{-}z^4$, "7"4, "z"^{4}, $A\text{-}M^4$).

Dimensions : 195 x 135 mm. Écriture gothique ; 39 longues lignes à la page.

Décoration : 51 bois non peints, celui du titre représente une scène de bataille. Cachet de l'imprimeur sur le dernier feuillet.

Reliure du XXe siècle : « Back and corners in brown morocco and brown paper made for The Royal Library c. 1960/1970 »[41].

Ce volume contient la page de titre avec bois, une souscription en partie effacée (on ne lit plus que « *On ses ven… nostre Dame a l'enseigne sainct …ehan Bonfons*) l'*explicit*, mais le restant de la page, contenant le colophon, a été déchiré[42].

- **Paris, Veuve Jean Bonfons, s.d. [1568-1572[43]] (Paris, Bibl. Ste-Geneviève, 8-Z-6684 INV-9939 RES ; London, BL, C-34-g-29 ; Mannheim, UB, Sch-054/294 an-1 ; Urbana, UL, X-841-OG4001570 [44]; Wolfenbüttel, HAB, M-Lm-5[45])**[46]

---

[39] Non référencé dans *USTC*, ni par J.-Ch. Brunet, à moins qu'il ne s'agisse de celui que J.-Ch. Brunet attribue à Nicolas Bonfons, qu'il date approximativement de 1550 (t. II, col. 69). Référence dans le catalogue de la bibliothèque de Copenhague.

[40] Cf. mail de la conservatrice de la bibliothèque de Copenhague, Susanne Budde, daté du 21/08/2015 : « « Nearly complete, but there are some text losses here and there due to the age of the paper, and conservators have not been able to rectify this. »

[41] *Id., ibid.*

[42] *Id., ibid.* : « The last part of the page with the colophon has been cut off just beneath the 'Amen', and some of the explicit has been restored, so it's impossible to see [perdurable]

[43] Datation approximative d'après les dates d'activité de la veuve de Jean Bonfons, adoptée notamment par Bechtel. *USTC* n° 61334 propose la date de 1570.

[44] Cet exemplaire conservé à Urbana, avec une notice sans indication, est attribué à cet éditeur par *USTC* n° 61334 et *FVB* n° 39771.

[45] Cet exemplaire conservé à Wolfenbüttel, avec la mention Paris, Bonfons, *c.* 1550 dans la notice, est attribué à cet éditeur par *USTC* n° 61334 et *FVB* n° 39771.

[46] Références : Brunet, t. IV, col. 172 ; *FVB*, n° 39771 ; *USTC*, n° 61334.

In-4° composé de 162 ff. répartis en 41 cahiers. Foliotation ancienne avec signatures (a^4, A-T^8, V^6)[47].

Écriture gothique bâtarde ; texte réparti sur 2 colonnes de 39 lignes. Les 3 premières lignes sont « en textura, le reste en bâtardes »[48].

Décoration : titre en rouge et en noir ; lettrine carrée *O* pour le titre ; bois au titre (*Deux armées combattant à cheval*) et au verso (*Bataille)*, puis 50 bois dans le texte, souvent répétés, la plupart déjà vus dans d'autres livres, de diverses provenances ; marque de Jean Bonfons au f. V_6 verso (Silvestre 125).

Ce volume contient la page du titre comportant le titre, une grande gravure sur bois, l'indication du nombre de cahiers (*XLI*) et la souscription suivante, imprimée en rouge et noir : *A Paris. Pour la vefve Jean Bonfons demeurant en la rue Neuve Nostre Dame a l'enseigne Sainct Nicolas*. Au f. V_6, après l'*explicit* est imprimé le colophon suivant : *Imprimé à Paris pour la veufve Jean Bonfons demeuraut* (sic) *en la rue Neuve nostre Dame...*

Anciens possesseurs de l'exemplaire de Paris : François Le Fèvre de Caumartin (1592-1652), Jean Lefèvre de Caumartin (1668-1733), Charles Fairfax Murray (1849-1919). Ex-libris gravé : « Ex cata[lo]go Bibliothecae Caumartinae » (François Le Fèvre de Caumartin ou Jean-François Paul Le Fèvre de Caumartin).

Reliure en maroquin olive ; dos à 5 nerfs ornés, triple filet doré en encadrement des plats, filet doré sur coupes, dentelle intérieure, tranches dorées. Cette reliure du XVIIIe siècle a notablement rogné l'exemplaire conservé par la bibliothèque Sainte-Geneviève. Dans son état actuel, chaque feuillet mesure 125 x 183 mm, dans un volume de 135 x 190 x 20 mm.

Paris, Nicolas Bonfons, s.d. [1570 ?] (London, BL, 92-b-1)[49]

In-4° composé de 162 ff. y compris 4 ff. préliminaires. Foliotation ancienne avec signatures (a^4, A-T^8, V^6). Texte en caractères gothiques, réparti sur 2 colonnes.

Ce volume contient le titre suivi d'une gravure sur bois représentant une scène de bataille (90 x 91 mm), sous laquelle on lit : *A PARIS. Par Nicolas Bonfons demeurant*

[47] Cela rectifie les données de J.-Ch. BRUNET, *ibid.*, col. 172 : « signature A pour les 4 ff. préliminaires et A-V, deuxième signature pour le corps du volume ».

[48] G. BECHTEL, p. 549, O-17.

[49] 1575 d'après *USTC*, n° 56431 ; 1572-80 d'après Bechtel.

en la rue neuue nostre Dame un Sainct de l'enseigne Nicolas ; l'*explicit* suivi du colophon (V_6) : *Nouuellement imprimé a Paris par Nicolas Bonfons demeurant en la rue neuue nostre Dame a l'enseigne Sainct Nicolas.*

- **Y : Lyon, Benoît Rigaud, 1579 (Barcelona, B. Cataluña, Bon. 9-I-19, numérisé[50] ; Berlin, SBB, Xx-988 ; Chantilly, Mus. Condé, V-F-014. ; Copenhague, KL, 177-1, 134.)[51]**

In-8° composé de 479 folios (plus 2 feuillets blancs au début et 1 à la fin). Foliotation ancienne avec signatures en bas à droite ([3] a-z^8, A-G^8 [3] ; 3 feuillets blancs au début et à la fin exclus de ce décompte), doublée d'une foliotation moderne (de 1 à 480, excluant au début les deux feuillets blancs, le feuillet du titre et les deux feuillets du Prologue, et à la fin deux feuillets blancs). Présence de réclames : les premiers mots ou premières syllabes de la page suivante sont inscrits en bas, sous la dernière ligne, à droite.

Dimensions : 165 x 100 mm (justification : 134 x 75 mm). Texte en caractères romains, avec 32 longues lignes à la page. Usage de signes diacritiques tels que l'accent aigu sur la préposition *a*, l'apostrophe, la cédille et les trémas.

Décoration très modeste : initiales ornées de 4 lignes à l'ouverture du Prologue et du premier paragraphe du roman ; une lettre capitale « nue » de deux lignes de haut au début des premiers paragraphes de chapitres ; ailleurs un seul alinéa. Absence de pieds-de-mouche ; présence d'une frise avec motifs floraux en haut du f. a_4, correspondant au début du premier chapitre de l'œuvre. Un unique bois, de petit format, sur le feuillet du titre (f. a_1). Néanmoins, des jeux sur la police et les caractères : sur la page du titre, le début du texte (*L'Histoire d'Ogier le Dannoys duc de Dannemarche qui fut l'un des pers de France*) se signale par le passage des capitales aux minuscules, et celui du gras au mode sans gras, l'ensemble dans une taille décroissante. Les italiques sont utilisés pour la suite du titre, Prologue (ff. a_2 et a_3) et les titres de chapitres.

---

[50] http://books.google.it/books?vid=BNC1001736623&printsec=frontcover&redir_esc=y#v=onepage&q&f-false

[51] Références : Baudrier, III, p. 352-353 ; Brunet, t. IV, col. 172-173 ; *FVB*, n° 29187 ; *USTC*, n° 29187. Voir aussi M. OTT, « *Ogier le Danois* », *Nouveau répertoire de mises en prose…*, p. 638 : « *USTC* n° 29187 *et FVB* n° 39773 signalent sans plus de précision un autre exemplaire en France au château de Terrebasse (?) ».

Absence de colophon, mais sous la gravure de la page du titre, on lit : *A Lyon, par Benoist Rigaud*, 1579 (p. 10).

Reliure française datant du XIXe siècle, signée par Thouvenin : maroquin bleu, décor doré de dentelle, doublures de maroquin rouge, tranches dorées.

Provenance de l'exemplaire de Chantilly : Armand Cigongne, ex-libris doré, cat. n° 1830 ; duc d'Aumale, acq. coll. Cigongne 1859.

- **Paris, Nicolas Bonfons, s.d. [1580?] (Paris, BnF, Rés. Y2-584, numérisé dans Gallica)**[52]

In-4° composé de 162 ff. répartis en 21 cahiers. Foliotation ancienne, avec signatures en bas à droite (a^4, A-T^8, V^6)[53] ; les 3 derniers feuillets blancs sont hors de ce décompte (autre possibilité : V^8 suivi d'un feuillet blanc).

Écriture gothique bâtarde ; texte disposé sur 2 colonnes de 39 lignes à la page. Sur les premiers et troisièmes feuillets de chaque cahier du texte est inscrit le titre en abrégé (*Ogi. Le Dā.* ou *Ogier le Dann.*)

Décoration : une initiale ornée de 3 lignes de haut devant le titre ; de grandes initiales ornées de 8 lignes de haut (pas toujours encadrées) placées régulièrement à l'ouverture des chapitres ; ailleurs, quelques lettrines ornées de 5 à 6 lignes, ou, plus généralement des initiales « nues » de 2 lignes de haut[54]. Absence de pieds-de-mouche. 51 bois : un premier sur la page de titre (*bataille*), puis 49 dans le texte, de dimension variable et parfois répétés (par exemple, ceux représentant des personnages à bord d'un bateau), enfin la marque de l'imprimeur (f. U_6 v°).

Le recto du premier feuillet contient le titre, dont les trois premières lignes sont en gros caractères, puis une gravure sous laquelle est inscrit : *A Paris. Par Nicolas Bonfons libraire demeurant en la ruë neuve nostre Dame a l'enseigne Sainct Nicolas.* Le verso est orné d'une grande gravure (cf. celle de l'édition de Lotrian et Janot). On trouve ensuite une *table des sommaires* (ff. a_2 et a_3), puis le *Prologue de l'autheur* (f. a_4).

D'après G. Bechtel, cette édition est très proche de celle de la Veuve Bonfons[55].

---

[52] Non référencé par *USTC,* mais par Bechtel, p. 549, O-18.

[53] Signalons une erreur de foliotation : nous lisons E_2 au lieu de E_1.

[54] Cf. « alternance d'initiales goth. et Renaissance » (Bechtel, p. 549, O-18).

[55] *Ibid.,* p. 549, O-18.

- **<u>Z</u> : Paris, Nicolas Bonfons, 1583 (Paris, BnF, Rés. Y2-602, numérisé dans Gallica ; Paris, BnF, Arsenal, Rés. 4-BL-4269 ; Copenhague, KL, 77-1, 16-00070°; London, BL, 12431-f.22 ; Troyes, MAT, uu-8-714 ; Mannheim, UB, Sch-075/490 ; Washington, Folger Shakespeare Libr., 163-455q)**[56]

In-4° composé de 136 feuillets, plus deux feuillets blancs au début et un à la fin. Double système de pagination : foliotation moderne allant de 1 à 133, commençant à la page du chapitre 1 et se terminant à la première page de la table des matières ; foliotation ancienne avec signatures en bas à droite ($\mathcal{A}^2$, A^4-Kk^4, Ll^2)[57], répartissant 35 cahiers depuis la page du titre jusqu'au second feuillet de la table des matières. Absence du folio R_4. Chaque titre de chapitre est suivi de l'inscription : *Chapitre I, II…*[58]

Dimensions : 150 x 197 mm (justification : 171 x 113 mm). Texte en caractères romains, disposé sur 2 colonnes de 43 lignes.

Décoration : initiales ornées de 3, 4, 5 ou 8 lignes de haut, à l'ouverture du premier paragraphe de chaque chapitre ; une frise dans la marge supérieure de la page du Prologue ; 18 gravures inadaptées à l'histoire (personnages romains et gaulois, décors antiques)[59], hormis celle de la page du titre (identique à l'édition hypothétiquement datée de 1580).

Procédés typographiques : emploi d'italiques pour le texte du prologue, les titres de chapitres, et usage de lettres capitales pour le premier mot de chaque paragraphe.

Ce volume est un recueil factice contenant deux pièces :

- *Oger le Dannois* composé de la page du titre avec le titre proprement dit, un bois représentant une scène de bataille (90 x 92 mm), sous lequel est imprimé : *Par Nicolas Bonfons, libraire demeurant en la ruë Neuve Nostre Dame a l'enseigne Sainct Nicolas. 1583* ; du *Prologue* au feuillet suivant ; de l'*explicit* ; et d'une table des sommaires (ff. Ll1-Ll2v°) avec renvois faits selon la pagination moderne. Absence de colophon ;

---

[56] Références : Brunet, t. IV, col. 172 ; *FVB*, n° 39775 ; *USTC*, n° 38788 ; édition juste citée par Bechtel, p. 549, O-18.

[57] Deux erreurs dans la foliotation : E_3 au lieu de E_4 et F_3 au lieu de F_4.

[58] Erreur de numérotation : le chapitre II apparaît deux fois.

[59] Ces gravures sur bois sont en fait celles qui ont servi à l'édition d'*Orson et Valentin*, édité la même année, en 1583, par N. Bonfons ; numérisé sur Gallica (http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b86001086).

- et l'*Histoire du Preux et vaillant chevalier Meurvin, fils d'Ogier le Dannois, lequel par sa prouesse conquist Jerusalem, Babilone, et plusieurs autres royaumes sur les Infidelles.*

Au verso du deuxième feuillet blanc, nous trouvons écrits d'une main moderne, différentes cotes ainsi que le texte suivant : *Ce roman est mis en prose d'après l'ancien roman composé en vers que j'ay MS au comencement duquel se trouve le nom de l'auteur :*

Raymbert de Paris la fist a la dure coraige
Cil de Paris qui les autres empasse
Jonglieres fut si vesquit son eage
Gentishoms fu et trestout son lignaige
Maintes chancon fit il de grant bernage
Hui mes disons d'Oger de Danemarche
Les fils Gaufer… (le soulignement est du fait de l'éditeur)

Sur la page du titre d'*Oger le Dannois* (f. A_1) est noté à la main, en haut à gauche : *Chatre de Cangé* ; puis en bas sous la gravure est imprimé : *Par Nicolas Bonfons, libraire demeurant en la ruë Neuve Nostre Dame a l'enseigne Sainct Nicolas. 1583.* Verso blanc. Le feuillet suivant contient le *Prologue*. Présence d'une table des sommaires aux ff. Ll_1 et Ll_2v° où les renvois sont faits selon la pagination moderne. Absence de colophon.

Provenance de l'exemplaire de Troyes : collection Philippe Zoumeroff ; provenance de l'exemplaire de Londres : John Adair, Ferdinand Lampiney.

- **Lyon, héritiers de Benoît Rigaud, 1599** (Wien, ÖNB, 40.S.8, numérisé sur le site de ÖNB[60])[61]

In-4 composé de 108 ff., dont 2 sont blancs, le premier au début et le second à la fin. Double système de pagination : foliotation moderne allant de 3 à 214 (le premier feuillet comportant au recto la page du titre et au verso le prologue n'est pas numéroté) ;

[60] Visualisable sur le site de la Bibliothèque de Vienne : http://data.onb.ac.at/rec/AC09958663.

[61] Références : *FVB*, n° 39776 ; *USTC*, n° 34455.

foliotation ancienne avec signatures en bas à droite (A^4-Cc^4) offrant une composition homogène en 26 cahiers. Présence de réclames en bas à droite de chaque page.

Écriture romaine ; 49 longues lignes.

Décoration : lettrines ornées, de 2, 4, 5 ou 6 lignes de hauteur, pour les paragraphes ouvrant un chapitre, ailleurs, un seul alinéa. 45 bois de dimension très variable : le premier (duel de deux chevaliers) est placé sous le titre, les 44 autres introduisent les chapitres. Certains bois contiennent des légendes (noms des personnages représentés).

Sous le titre et la première gravure est imprimée l'inscription suivante : *A Lyon. Par les héritiers de Benoist Rigaud. M.D. XCIX.* Absence de colophon.

Annexe n° 5

TABLE DES RUBRIQUES DE *AJP*

La table des matières est constituée à partir des rubriques présentes dans *A* ; les variantes de *J* et *P* sont données entre parenthèses. Les leçons erronées de *A* sont corrigées.

Les Enfances

I- Comment le duc manda tous ses parens et amys pour faire l'obseque de la dame et pour baptiser son filz, lequel fut nommé Ogier.

II- Comment les quatre messagiers se partirent pour aller en Dannemarche, et comment le duc Geoffroy leur fist tren[c]her les baulievres et leur fist tourner le nez sen dessus dessoubz. Et comment il arriva ung herault, lequel conta au roy Charlemaigne que les payens avoient destruit Romme.

III- Comment le roy partit de Saint Omer pour aller a Paris, et comme il mist diligence d'assembler son ost.

IV- Comment le pape et les cardinaulx, de paour des Sarrazins, se retira dedens Suze a dix lieues de Romme, et comment (comment *abs.* ***P***), quant il ceut que l'empereur Charles venoit avec son ost pour dechasser les payens, alla au devant, acompaigné des cardinaux et de tout le clergé de l'eglise, et le receut moult honnourablement (e. l. r. m. h. *abs.* ***P***).

V- Comment, quant (C. aprés que ***P***) le roy Charlemaigne fust arrivé dedens Suze, une espie l'ala conter aux paiens, dont ilz vindrent plus de .xx. mille pour destruire les François, et comment Ogier le Dannois desarma Alloris le Lombart, lequel s'en fuyoit

et avoit gettee (getté ***P***) l'enseigne des crestiens par terre, lequel Ogier, au commencement de ses armes, fist tant de vaillances que les paiens furent desconfis.

VI- Comment (Comme ***J***) le roy, ainsi delivré par Ogier, remercia tresfort Ogier, cuidant que ce fust Alloris le Lombart, et comment le roy sceut que c'estoit Ogier le Dannois par les escuiers que l'avoient aidé a armer, dont le roy le fist chevalier et lui pardonna (d. l. r. l. f. c. e. l. p. *abs.* ***P***).

VII- Comme l'empereur Charlemaigne commanda et fist cryer par tout son ost que chascun se mist en armes et enpoint pour aller devant Romme, et comme Charlot fut envieux sur le bon Ogier, et comme il voulut, pour oster le bruyt et la renomme[e] d'Ogier, aller devant Romme premier a peu de gens, dont mist l'ost des crestiens en grant dangier pource qu'il fust apparceu des payens, lesquelz vindrent a grant puissance sur luy, et y eut grant occision d'ung costé et d'autre, et eust esté Charlot ou mort ou pris, se n'eust esté le vaillant chevalier Ogier qui le vint secourir avec l'ost des Françoys.
[*En tête du § 3 de ce chapitre,* ***P*** *ajoute une rubrique (non accompagnée d'une gravure) qui reprend 27/2-3* : Comment les payens vont assaillir Charlot et ses compaignons qui estoient embuchez en ung bosquet pres de Romme.]

VIII- Comment le roy Caraheu vint tout seul en habit de messager en l'ost de Charlemaigne pour demander la bataille contre Ogier, ainsi que Sadone lui avoit devisé, et aussi pour deffier le roy Charles de la part de Corsuble ; et comment la bataille fut entreprinse entre Caraheu et Ogier, et entre Charlot et Sadone et comment ; et la responce du roy Charlemaigne sur le deffiement de Corsuble.
[*En tête du 4e paragraphe de ce chapitre (§ 33),* ***P*** *ajoute une rubrique (non accompagnée d'une gravure)* : Comment le roy Caraheu et Sadone se préparent, et aussi la belle Gloriande.]

IX- Comment le traitre roy Dannemont, qui estoit embuché au boys, quant il vit que Ogier avoit d[u] meilleur sur le roy Caraheu, sortit avecques troys cens hommes et vint fraper sur Ogier et l'emmena prisonnier, et fut baillé a la pucelle Gloriande en garde, et

comment Charlot s'en fouit en l'ost de Charlemaigne son pere, et comment le roy Carahu (Caraheu ***JP***) s'en ala rendre en la court du roy Charles jusques a ce que Ogier fust (fut ***P***) delivré.

X- Comment le roy Brunamon d'Egypte arriva en l'ost de l'amiral Corsuble et lui demanda sa fille Gloriande en mariage, laquelle ne s'i voulut consentir, par quoy ledit roy d'Egypte (p. q. l. Brunamont ***P***) l'accusa de trahyson, dont il fut desconfit en champ de bataille par Ogier (p. O. *abs.* ***P***).

XI- Comment le roy Charlemaigne fist armer son ost pour aller assaillir Romme, et comment les François entrerent dedens et la ville fut prinse, et de la mort de l'admiral Corsuble et de Dannemont son filz, et comme les payens furent tous destruis.

XII- Comment le roy Charlemaigne se departit de Romme avecques son ost, et comme il commanda a Dieu le pape et tout le concille, et comment les nouvelles vindrent en court que le duc Dannemarche (l. d. de D. ***P***) pere d'Oger estoit assiegé des faulx payens en sa cité de Maience.

XIII- Comme (Comment ***P***) le roy avisa Ogier et comme il l' (l' *abs.* ***J***) appella pour parler a lui, et comme il lui donna congié d'aller aider a son pere, et comme il desconfit les payens et fut duc de Dannemarche.

La Chevalerie

XIV- Comme le roy s'en alla a Laon en Lannoys, et comme le bastart d'Ogier, qu'il avoit engendré en la fille du chastellain Garnier a Saint Omer, vint et arriva cheuz le roy pour veoir son pere, et comment Charlot l'occist d'un eschequier en jouant aux eschecz, et le grant courroux que Ogier en mena.

XV- Comment (Comme ***J***) Ogier se departit (s. partit ***P***) du champ ou il avoit fait tresbucher le roy pour s'en aller a son advanture, du desplaisir qu'il eut de la mort de son filz.

XVI- Comment Ogier arriva a Pavie a l'aveu du chevallier Beron, et comme (comment ***P***) le roy Desier le recueillit hounourablement.

XVII- Comment les deux ostz des deux roys Charles *et* Desier sont ordonnez l'un devant l'autre pour donner l'assault, et comme chascun de sa part fist mettre ses banieres *et* panons au ve*n*t, et fire*n*t chascun d'une part *et* d'autre sonner trompettes *et* clerons.

XVIII- Comment le roy Desier saillit hors de Pavye pour assaillir les François, et y eut forte bataille, et eust esté le roy Desier prins se n'eust esté Ogier qui sortit hors de la main des Françoys, et comment il s'en fouyt a Chasteaufort.

XIX- Comment, quant le roy Charlemaigne fut arrivé devant le chasteau, il mist le siege, et le jura tenir jusques a ce qu'il avroit Ogier ou mort ou vif, et du terrible engin que le roy fist faire.

XX- Comment les deux champions commencerent la bataille, et comme, quelque bon droit que le chevalier lombard eust, si fut il desconfit et mis a mort par Benoist (p. le bon champion B. ***P***).

XXI- Comment Benoist et Gelin fraperent sur l'ost du roy Charlemaigne et perdirent l'or et l'argent que la royne envoyoyt a Ogier.

XXII- Comment Ogier print du mesrien et les habilla en façon de gendarmes et en bouta en chascun creneau ung, et comment le roy Charlemaigne fist assaillir (a. de rechief ***P***) le chasteau.

XXIII- Comment Ogier monta sur mer, et comment le roy Charlemaigne s'en retourna par devant Beaufort, ou il recueillit tout son ost pour s'en retourner en France.

XXIV- Comment Ogier le Dannoys fut prins en dormant pres d'une fontaine par l'arcevesque Turpin et mené a Raims, la ou il fut prisonnier jusques a ce qu'il fut delivré pour combatre ung grant (grant *abs.* ***P***) geant nommé Bruhier.

XXV- Comme (Comment ***JP***) le roy Bruhier de Babiloine, cuidant que Ogier le Dannoys fust mort, s'en vint en France pour la destruire, acompaigné de trente roys sarrazins et quinze admiraulx.

XXVI- Comme*n*t les payens prindre*n*t terre es marches d'Alemaigne, *et* co*m*ment ilz brulerent tout le paÿs, *et* les hommes, femmes et enfans (l. h. f. e. e. *abs.* ***P***) mirent tout a l'espee.

XXVII- Comment le roy (l. r. *abs.* ***P***) Charlemaigne saillit de la ville, acompaigné des François, pour assaillir les Sarrazins, et y eut une merveilleuse bataille, tant que le roy Caraheu fut prins des François.

XXVIII- Comment Caraheu se combatit en champ de bataille contre son nepveu le roy Rubion, lequel l'avoit accusé de trahison, et fut vaincu par Caraheu.

XXIX- Comment (Comme ***J***) le roy se partit de Laon pour aller querre le prisonnier, et comme l'accord fut fait entre eulx, et comme le roy fut contraint lui delivrer son filz Charlot pour en faire a son plaisir, et comme l'ange, ainsi qu'il vouloit couper la teste a Charlot, lui vint arrester et retenir le bras, et les parolles que l'ange lui dist.

XXX- Comme Ogier partist pour aler jouster au (contre ***P***) roy Bruhier et l'occist, et comme Justamon et Yzoré filz de Bruhier (f. d. B. *abs.* ***P***) alerent avecques .x. mille payens pour cuider prendre Ogier, et comment Ogier les trouva dedens le bois ou ilz tenoient la fille du roy d'Engleterre qui fut delivree par Ogier (q. f. d. p. O. *abs.* ***P***).

XXXI- Comment Berard de Bruyt presenta au roy Charlemaigne Clarice la fille du roy Achar d'Angleterre, laquelle le roy Charlemaigne donna a (en ***P***) mariage au vaillant duc Ogier le Dannoys, laquelle il print a femme, et fut roy d'Angleterre.

Aventures en Orient

XXXII- Comment Ogier le Dannoys, aprés ce qu'il eut prins congié du roy Charlemaigne (c. de C. ***P***), monta sur mer pour aller prendre possession de son royaulme d'Angleterre.

XXXIII- Come (Comment ***P***) Ogier roy d'Angleterre, aprés qu'il eut baillé le gouvernement a Berard, fut assailly en ung bois de cent hommes armez, et come Gaultier son nepveu vint a la recousse et lui sauva la vie, puis passerent oultre mer et s'en allerent a Dannemarche.

XXXIV- Comment Gaultier le nepveu d'Ogier desconfit en champ de bataille Berard de Bruyt, lequel avoit voulu faire mourir Ogier le Dannoys en trahyson.

XXXV- Comment Ogier, par le commandement de Dieu, se departit de Dannemarche et monta sur mer pour aller en Acre pour se combatre au roy Justamon, et comment, quant il fut en Acre, ne trouva nully qui le vousist loger.

XXXVI- Comment Ogier desconfist le roy Cormorant et tous les payens qui estoient en sa compaignie et delivra les quinze moines que les payens menoient liez et attachez, et aussi conquist le tresor que les payens avoient pillé en l'abbaïe et en fist ung banquet et tint court ouverte en la cité d'Acre (e. a. c. l. t. q. l. p. a. p. e. l'a. e. e. f. u. b. e. t. c. o. e. l. c. d'A. *abs.* ***P***).

XXXVII- Comment Ogier saillit d'Acre pour combatre le geant Justamon, et comme il le vainquit en champ de bataille devant Acre, et comme le roy Jehan fut occis en la bataille et Ogier fut esleu roy.

XXXVIII- Comment le roy d'Acre (l. r. Ogier ***P***) print congé de ses nobles citoiens et s'en alla oultre mer pour visiter le Saint Sepulcre de Nostre Seigneur, et comment il fut mené par la tempeste devant Babyloine.

XXXIX- Comment Ogier vainquit Lengoulaffre en champ de bataille devant Babyloyne et le mena (l'emmena ***P***) prisonnier dedens la ville au (aux ***P***) prisons du souldan.

XL- Comment Ogier print le roy Moÿsant en la bataille et le mena prisonnier dedens Babiloyne, la ou le soudan Noradin (Moradin ***P***) fist tenir prisonnier Ogier avec ledit roy Moÿsant.

XLI- Comment, aprés ce que Caraheu e[u]t entreprinse la bataille contre Lengoulaffre, il passa la mer pour amener Gaulthier le nepveu d'Ogier et grande compaigne de François.

XLII- Comment Guion Dannemarche habandonna son païs et ses gens pour aller en Acre [et monta] sur mer pour aller veoir se Ogier estoit en Acre, et comment les Templiers d'Acre le vendirent au roy Murgalant.

XLIII- Comment Charlot machina une trahyson contre Gaultier le nepveu d'Ogier par le conseil du duc de Normendie et de Rohard, et comment Gaultier vainquit R[o]hard en champ de bataille.

XLIV- Comment l'ost des Françoys s'en partit pour aller oultre mer pour secourir le bon Ogier qui estoit en prison en la Tour Bebel (Babel ***P***), et semblablement Girard de Rosillon avec cent crestiens, et aussi le duc Guyon, qui estoit en Hierusalem en prison.

XLV- Comment Gaulthier et le roy Caraheu (e. l. r. *abs.* ***P***), emsemble l'ost des François, se partirent d'Acre pour aller devant Hierusalem par mer, et comment ledit (ledit *abs.* ***P***) Gaulthier s'enamoura de la belle Clarice niepce du roy Murgalant (n. d. r. M. *abs.* ***P***).

XLVI- Comment Gaultier se partist de Hierusalem, la ou secretement il avoit eu la congnoissance de la belle Clarice au moyen de Marcisus nepveu du roy Caraheu ; et comment le roy Murgalant saillit sur l'ost des Françoys, lequel fut vilainement rechassez en sa cité et tué de ses gens de quinze a seize mille.

XLVII- Comment le chevallier G[a]ultier print le champ de bataille contre le duc Guyon Dannemarche son pere, et come (comment ***P***) fut desconfit, pourquoy gaignerent la cité, et occirent tous les payens de (de *abs.* ***P***) dedens la cité, puis fist baptiser la dame Clarice et l'espousa dedens Jerusalem, ou fut fait grant triumphe et grant solennité.

XLVIII- Comment, aprés le champ de bataille du duc Guyon et de son filz Gaulthier, eulx deux, ensemble l'ost des crestiens, ont prinse la cité de Hierusalem, et tué le roy Murgalant, ensemble tous les payens et infideles.

XLIX- Comment le roy Caraheu et Lengoulaffre firent champ de bataille devant Babiloine en la presence du souldan et de (de *abs.* ***J***) plusieurs roys et admiraulx (e. a. *abs.* ***P***) payens, et comment Gaulthier et le roy Florion, ensemble tout l'ost des crestiens, prindrent le souldan Noradin (Noradin *abs.* ***P***).

L- Comment Gaulthier vainquist en champ de bataille Branquemont frere du souldan, et comment les crestiens entrerent dedens Babiloine, et fut fait roy de Babiloine.

Séjour en Faerie

LI- Comment Ogier et le roy Caraheu se departirent de Babiloine et commanderent a Dieu Gaulthier qu'ilz laisserent roy de Hierusalem et de Babiloine, et s'en cuidoient retourner en Inde, et (et. *abs.* ***P***) comme la tempeste les departit et s'en alla l'ung bateau d'une part et l'autre d'autre.

LII- Comme[n]t, durant le temps que Ogier fut en Faerie, Hierusalem fut conquis par les payens, et Babiloine semblablement, et comment Gaulthier, ensemble sa dame Clarice et ces deux beaux enfans, se saulveren[t] en ung bateau et s'en allerent en France.

LIII- Comme (Comment ***JP***) Gaultier, ensemble sa femme la dame Clarice, *et* leurs deux beaulx enfans, s'en retournerent en France aprés la perte de Babyloine.

Retour en France deux cents ans après

LIV- Comment Ogier partit de Faerie, lui et son compaignon Benoist, et comme ilz arriverent en ung carrefourc pres Montpellier, et comme (comment ***J***) il fut a Meaulx et de Meaulx s'en alla a Paris, puis s'en alla a Chartres pour faire lever le siege des payens, et des merveilles que le cheval Papillon faisoit.
[*Absence de* **P** *de cette rubrique et de la miniature qui la suit*]

LV- Comment la dame de Senlis fist assaillir Ogier par trente chevaliers, pour lui oster l'aneau que Morgue la fae lui avoit donné, et comment il les vainquist.

LVI- Comment le roy de France saillit pour faire la bataille contre les payens, et comment les François furent desconfis, et grant multitude des (de ***P***) chevalliers et princes crestiens furent prins prisonniers, et le vaillant chevallier Ogier le Dannois les delivra.

LVII- Comment Ogier commença le champ de bataille contre le roy Florion et l'admiral son compaignon, et comment (comme ***P***), a l'ayde de son bon cheval Papillon, il delivra France de toute la gent payenne, et comme (comme ***P***) le roy s'en alla a Paris et y mena Ogier ; et comme le roy mourut, et aprés, a la requeste de la royne et par son amonition, Ogier [la] devoit espouser, n'eust esté Morgue la fae sa dame et seur du roy Artus, qui luy vint au devant, qui l'emmena, et depuis ne fut veu.
[*En tête du 10e paragraphe de ce chapitre (§ 518),* **P** *ajoute une rubrique suivie d'une miniature* : Comment le roy, aprés sa triumphante victoire, fist crier a son de trompe que chescun fust prest et appareillé dedens trois jours pour s'en aller et entrer comme victorieulx en sa ville de Paris. Et aussi comme il y fut receu honnorablement tant d'archevesques evesques et autres prelatz princes et seigneurs].

Annexe n° 6

TABLE DES RUBRIQUES de *WXYZ*

Pour signaler les modifications apportées par *WXYZ* par rapport à *A*(*JP*), nous avons utilisé le système suivant : les italiques pour les variantes (hors variantes purement graphiques), les crochets pour les ajouts, < > pour la suppression d'un ou de plusieurs mots, et le soulignement pour les changements dans l'ordre des mots.
Si l'ajout par rapport à *A(JP)* n'est pas commun à tous les témoins, nous ferons suivre la leçon de l' (des) imprimé(s) concerné(s) de son (leurs) sigle(s) avant de fermer les crochets ; dans le cas contraire nous nous en abstiendrons.
* signale des leçons fautives.
Nous avons adopté la graphie du premier témoin du groupe concerné.

Les Enfances

I- WY : Comment le duc manda tous ses parens et amys pour faire l'obseque de la dame [sa femme] et pour baptizer son filz, lequel fut nommé Ogier.
XZ : *Comme* le duc manda tous (tous *abs. Z*) ses parens et amys pour faire l'obsecque de la dame et pour baptiser son filz, lequel fut nommé Oger.

[*En tête du § 3, WYZ ajoutent une rubrique (non accompagnée d'une xylographie)* :
WY : Comment le messagier arriva devant le roy Charlemaigne et luy racompta la responce du duc Geoffroy de Dannemarche.
Z : Comme le messager arriva devant le roy Charlemaigne.]

II- WY : Comment les quatre messagiers < > partirent pour aller *a* Dannemarche, et comment le duc Geoffroy leur feist trencher les baulievres et leur feist tourner *les* nez sen dessus dessoubz, et comment il arriva ung herault, lequel compta au roy Charlemaigne que les payens avoient destruit Romme.
XZ : Comment (*Comme Z*) les quatre messagiers < > partirent pour aller *a* Dannemarche, et *comme* le duc Geoffroy leur fit trencher les baulievres et leur fit

tourner *les* (le *Z*) nez sen (**s'en Z*) dessus dessoubz, et comment (*comme Z*) il arriva ung herault, lequel (*qui Z*) compta au roy Charlemaigne que les payens avoyent destruit Romme.

III- <u>*WY*</u> : Comment le roy [Charlemaigne] partit de Saint Omer pour aller a Paris, et *comment* il *fist* diligence d'assembler son ost [pour aller dela les mons secourir le pape que les maulditz Sarrasins avoyent deschassé hors de Romme *WY*].
<u>*XZ*</u> : *Comme* le roy [se] partit de Sainct Omer pour aller a Paris, et *comment* (comme *Z*) il *fist* diligence d'assembler son ost.

IV- <u>*WY*</u> : Comment le pape et les cardinaulx, de paour des Sarrazins, se *retirerent* dedens *Soultre* a dix lieues de Romme, et comment, quant il sceut que l'empereur < > venoit avec son ost pour dechasser les payens, alla au devant, acompaigné des cardinaux < >.
<u>XZ</u> : *Comme* le pape et les cardinaux, de peur des Sarrazins, se retira (*retirent Z*) dedens Suze a dix lieues de Rome, et < > quant il sceut que l'empereur < > venoit avec son ost pour dechasser les payens, alla au devant, accompagné des cardinaulx *et de toute Romme* < >.

V- <u>*WY*</u> : Comment, *aprés que* < > Charlemaigne fust arrivé dedens *Soultre*, une espie l'alla compter aux payens, dont ilz vindrent plus de .xx. mille pour destruire les François, et comment Ogier < > desarma Allorry le Lombard, *qui* s'enfuyoit et avoit *jecté* l'enseigne des chrestiens par terre, lequel Ogier, au commencement de ses armes, fist tant de vaillances que les payens furent desconfitz.
<u>XZ</u> : *Comme*, *aprés que* < > Charlemaigne fut arrivé dedans Suze, une espie l'alla compter aux payens, dont ilz vindrent plus de vingt mille pour destruire les Françoys, et *comme* Ogier le Dannoys (l. D. *abs. Z*) desarma Allorry le Lombard, *qui* s'en fuyoit et avoit *getté* l'enseigne des crestiens par terre, lequel Ogier, au commencement de ces armes, fist tant de vaillances que les payens furent desconfitz.

VI- <u>*WY*</u> : Comment le roy, ainsi delivré par Ogier, *le* remercia < >, cuidant que ce fust Allorry le Lombard, et comment le roy [roy *om. Y*] sceut que c'estoit Ogier le Dannoys par les escuyers *qui* l'avoyent aidé a armer, dont le roy le fist chevalier et luy pardonna.
<u>XZ</u> : *Comme* le roy, ainsi delivré par Ogier, *le* remercia < >, cuidant que ce fust Allorry le Lombard, et *comme* le roy sceut que s'estoit Ogier < > par les (*ses Z*) escuyers *qui* l'avoyent aidé a armer < >.

VII- <u>*WY*</u> : *Comment* l'empereur Charlemaigne commanda et fist cryer par tout son ost que chescun se mist en armes < > pour aller devant [la cité de] Romme ; et *comment* Charlot fut envieux sur le bon Ogier, et < > *entreprint* < > *le premier* (le *abs. Y*) *a* aller devant [ladicte cité de] Romme a peu de gens, dont [il] mist < > *les* chrestiens en grant dangier pource qu'il fust apperceu des payens < >.
<u>*X*</u> : Comme l'empereur Charlemaigne commanda et fist cryer par tout son ost que chascun se mist en armes et en point pour aller devant [la cité de] Romme ; et *comment* Charlot fut envieulx sur le bon Ogier, et < > *entreprint* < > *premier a* aller devant [ladicte cité de] Romme a peu de gens, dont [il] mist < > *les* crestiens en grant dangier pour ce qu'il fut apperceu des payens lesquelz vindrent a [moult] grant puissance sur luy et y eut grant occision d'ung costé et d'autre, et eust esté Charlot < > mort ou prins se n'eust esté le *bon* < > Ogier qui le vint secourir avecques l'ost des Françoys.
<u>*Z*</u> : Comme < > Charlemagne commanda et fit crier par tout son ost que chacun se mit en armes < > pour aller devant Romme ; et *comment* Charlot fut envieulx sur < > Oger, et < > *entreprint* < > *premier à* aller devant Romme a peu de gens, dont [il] mit < > *les* crestiens *à* grant danger pour ce qu'il fut apperceu des payens lesquels vindrent a grand puissance sur luy et y [en] eut *grande* occision d'ung costé et d'autre, et eust esté Charlot < > *tué* ou prins se n'eust esté < > Ogier qui le vint secourir avec l'ost des François.

[*En tête du 2e paragraphe de ce chapitre (§ 26),* X *ajoute une rubrique (sans gravure)* : Si laisseray a parler de ceste embusche et parleray du songe que songea l'empereur Charlemaigne.]

[*En tête du 3e paragraphe de ce chapitre (§ 27),* WXYZ *ajoutent, comme* P, *une rubrique (suivie d'une gravure dans* WZ *mais pas dans* XY*)* :
WY : Comment les payens *allerent* assaillir Charlot et ses compaignons qui estoyent < > en un bosquet pres de Romme [et comment ledict Charlot eust esté mort ou prins se n'eust esté Ogier qui le vint secourir avec l'ost des François].
XZ : Comment les payens *allerent* assaillir Charlot et ses compaignons qui estoyent < > en ung bosquet (bois *Z*) pres de Romme.

VIII- WY : Comment le roy Caraheu vint tout seul *comme* messager *dedens* l'ost de Charlemaigne pour demander la bataille contre Ogier [le Dannoys], ainsi que *l'admiral *Corsuble*[62] luy avoit devisé, et aussi pour deffier *l'empereur Charlemaigne* de la part de Corsuble, et comment la bataille fut entreprinse entre [le roy] Caraheu et Ogier, et entre Charlot et Sadone, < >, et la responce *de* < > Charlemaigne sur le deffiement < >.
XZ : Comment (*Comme Z*) le roy Caraheu vint tout seul en habit de messaigier *dedans* l'ost de [l'empereur *X*] Charlemaigne pour demander la bataille contre Ogier [le Dannois], ainsi que [l'admiral *X*] Sadone luy avoit devisé, et aussi pour deffier *l'empereur* (*l'e. abs. Z*) *Charlemaigne* de la part d[u roy *X*] Corsuble, et comment la bataille fut entreprinse entre [le roy *X*] Caraheu et Ogier, et entre Charlot et Sadone, < >, et la responce de < > Charlemaigne sur le deffiement d[u roy *X*] Corsuble.

[*En tête du 4e paragraphe de ce chapitre (§ 33),* WXYZ, *comme* P, *ajoutent une rubrique (accompagnée d'une xylographie dans W, mais pas dans XYZ)* :
WY : Comment le roy Caraheu et Sadone et aussi la belle Gloriande se *preparerent* [pour aller faire la bataille contre le vaillant Ogier le Dannoys (l. D. *abs. Y*) et aussi contre Charlot filz de l'empereur Charlemaigne].
XZ : Comment le roy Caraheu < > se *prepara*, et aussi [pareillement] la belle Gloriande.]

IX- WY : Comment le traistre roy Dannemont, qui estoit embusché au boys, quant il vit que Ogier avoit du meilleur sur le roy Caraheu, sortit avecques trois cens hommes et vint frapper sur Ogier et l'emmena prisonnier, et fut baillé en garde a la *belle* Gloriande

[62] La leçon de *WY* est fautive.

et comment Charlot s'enfuyt *a* l'ost de Charlemaigne (e. c. C. s'e. a l'o. d. C. *abs. W*) < >, et comment < > Caraheu *se* (s'en *Y*) alla rendre [prisonnier] *a* la court *de* < > *Charlemaigne* jusques *a tant* que Ogier fust delivré.

<u>*X*</u> : Comment le traytre roy Dannemont, qui estoit embusché au boys, quant il vit que Ogier avoit du meilleur sur le roy Caraheu, sortit avecques troys cens hommes et vint fraper sur Ogier et l'emmena prisonnier, et fut baillé <u>en garde a < > Gloriande</u> et comment Charlot s'en fuyt *a* l'ost de Charlemaigne < >, et comment le roy Caraheu se alla rendre [prisonnier] *a* la court de < > *Charlemaigne* jusques *a tant* que Ogier fut delivré.

<u>*Z*</u> : *Comme* < > roy Dannemont, qui estoit embusché au bois, quant il vit que Oger avoit du meilleur sur le roy Caraheu, sortit avecques trois cens hommes et vint frapper sur Oger et l'emmena prisonnier, et fut baillé [en garde] a la *belle* Gloriande et *comme* Charlot s'en fuit *à* l'ost d[u roy] Charlemaigne < >, et *comme* < > Caraheu *s'en* alla rendre [prisonnier] *au noble et puissant* roy *Charlemaigne* jusques *à tant* que [le noble et puissant] Oger fut delivré.

X- <u>*WY*</u> : Comment le roy Brunamont d'Egypte arriva en l'ost de l'admiral Corsuble et luy demanda sa fille Gloriande en mariage, laquelle ne s'i voulut consentir, parquoy *Brunamont* l'accusa de trahison, dont il fut desconfit en champ de bataille par [le vaillant] Ogier [le Dannoys].

<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) le roy Brunamont d'Igypte arriva en l'ost de l'admiral Corsuble et luy demanda sa fille Gloriande en mariage, laquelle ne s'i voulut consentir, par quoy (*et Z*) *Brunamont* l'accusa de trahyson, dont il fut desconfit en champ de bataille < >.

XI- <u>*WY*</u> : Comment < > Charlemaigne fist armer son ost pour aller assaillir Romme, et comment les Françoys enterent (*sic* ; entrerent *Y*) dedens < >, et de la mort de < > Corsuble et < > Dannemont son filz < >.

<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) le roy Charlemaigne fist armer son ost pour aller assaillir Romme, et comment (*comme Z*) les François entrerent dedans < >, et de la mort de l'amiral Corsuble < >, de Dannemont son filz < >.

XII- <u>*WY*</u> : Comment < > Charlemaigne < > *partit* de Romme < >, < >, et comment les nouvelles vindrent en court que le duc [de] (de *abs. Y*) Dannemarche < > estoit assiegé des < > payens en sa *ville* de Mayence.
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) < > Charlemaigne < > *partit* de Romme < >, < >, et comment (*comme Z*) les nouvelles vindrent en court que le duc [de] Dannemarche < > estoit assiegé des < > payens en sa (*la Z*) *ville* de Mayence.

XIII- <u>*WY*</u> : *Comment* le roy advisa Ogier et < > l'appella pour parler a luy, et < > luy donna congé d'aller ayder a son pere, et *comment* il desconfit les payens et fut duc de Dannemarche.
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) le roy advisa Ogier et *comment* (comme *Z*) il l'apella pour parler a luy, et *comment* (comme *Z*) il luy donna congé de aller ayder a son pere, et comment (*comme Z*) comme il desconfit les payens [et Sarrazins] et fut duc de Dannemarche.

<u>La Chevalerie</u>

XIV- <u>*WY*</u> : *Comment* le roy [Charlemaigne] s'en alla a Laon en Laonnoys, et *comment* le bastard de Ogier [le Dannoys *W*], qu'il avoit engendré *a* la fille du chastellain Garnier a Sainct Osmer, < > arriva chez le roy pour veoir son pere ; et comment Charlot *le tua* d'ung eschequier en jouant aux eschetz < >.
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) le roy s'en alla à Laon en Laonnoys, et comment (*comme Z*) le bastard d'Ogier, qu'il avoit engendré *a* la fille du chastelain Garnier a Sainct Osmer, vint et arriva chez le roy pour veoir son pere, et comment (*comme Z*) Charlot *le tua* d'un eschiquier en jouant aux eschetz < >.

XV- <u>*WY*</u> : Comment Ogier se *partit* du champ ou il avoit faict tresbucher le roy [Charlemaigne] < >, [et comment Charlemaigne, quelque] desplaisir *que luy eut faict Ogier* de la mort de son filz (d. l. m. d. s. f. *abs. Y*), [encores le louoit il].
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) Ogier se *partit* du champ ou il avoit fait tresbucher le roy [Charlemaigne] < >, [et] du desplaisir qu'il eut de la mort de son filz.

[*À l'intérieur du § 85, à la suite de l'ajout de la formule de transition* Je retourneray a Ogier et laisseray a parler de Charlemaigne, *WY ajoutent une rubrique (non accompagnée d'une xylographie)* : Comment Ogier devint brigant et assembla trois ou quatre cens hommes cuidant retourner en son païs mais Charlemaigne lui couppa le chemin parquoy fut force au povre Ogier de s'en f(o)uir hors de France.]

XVI- <u>*WY*</u> : Comment Ogier [le Dannoys] arriva a Pavie, *et* a l'adveu du chevallier Beron, < > le roy Desier [de Lombardie] le recueillit *moult* honorablement [et la fut moult aymé pour les vaillances qu'il fist au service du roy Desier].
<u>*XZ*</u> : *Comme* Oger [le Dannois] arriva à Pavie, *et* a *l'adventure du chevalier Beron, et *comment* le roy Desier [de Lombardie] le recueillit [moult *X* ; bien et *Z*] honnorablement.

[*En tête du § 93, WY ajoutent une rubrique (accompagnée d'une xylographie dans W, mais pas dans Y)* : Comment Charlemaigne ouyt dire qu'Ogier avoit esté reçeu a Pavie de par le roy Desier & sa femme la royne dont fut ledict Charlemaigne trescourroucé parquoy y (il *Y*) manda Bertrand filz de Naymes pour assigner journee au roy Desier s'il ne luy vouloit rendre Ogier et de la responce que fist ledict roy Desier.]

XVII- <u>*WY*</u> : Comment les < > ostz des deux roys *Charlemaigne* et Desier sont ordonnez l'ung devant l'autre pour donner l'assault, et *comment* chescun de sa part fist mettre *sa baniere* < > au ve*n*t, et fire*n*t chescun d'une part *et* d'autre *grandz vaillantises* [mais a la fin couvint a Ogier le Dannoys de s'enfouyr pource que le roy Desier l'avoit laissé au fort de la bataille].
<u>*X*</u> : Comment les < > ostz des deux roys *Charlemaigne* et Desier sont ordonnez l'ung devant l'autre pour donner l'assault, et *comment* chascun de sa part fist mettre *la baniere* < > au vent et firent chascun d'une part et d'autre sonner trompettes et clairons.
<u>*Z*</u> : *Comme* les < > osts de < > *Charlemaigne* et Desier sont ordonnez l'ung devant l'autre pour donner l'assaut, et comme chacun < > fist mettre *les enseignes et estandart* au vent et firent < > sonner trompettes et clerons.

[*En tête du § 113, WY ajoutent une rubrique (accompagnée d'une xylographie dans W, mais pas dans Y)* : Comment le roy Desier vouloit rendre Ogier a l'empereur Charlemaigne, et comment la royne femme du roy Desier pour la grande amour secrete qu'elle avoit a Ogier l'en garda d'icelle trahison et si coucherent ensemble.]

XVIII- <u>*WY*</u> : Comment le roy Desier saillit < > de Pavie pour assaillir les Françoys, et y eut forte bataille, et eust esté le roy Desier prins, se n'eust esté Ogier qui *sur ce arriva et fist grande desconfiture mais a la fin luy fut force de s'enfouyr a Chasteaufort.*
<u>*XZ*</u> : Comment le roy Desier saillit hors de Pavie pour assaillir les Françoys, et y eut forte bataille, et eust esté le roy Desier prins, si n'eust esté Ogier qui sortit hors < >, et [aussi] *comme* [*le bon chevalier X*] *Ogier* [*le Dannoys X*] s'en fouyt [et entra] *dedans* Chasteaufort.

XIX- <u>*WY*</u> : Comment < > Charlemaigne *arriva a Chasteaufort et* [y] mist le siege, et le jura tenir jusques ad ce qu'il avroit Ogier [le Dannoys] < > *vif ou mort*, et du terrible que le roy [Charlemaigne y] fist faire.
<u>*X*</u> : Comment < > Charlemaigne *arriva au chasteau fort et* [y] mist le siege, et le jura tenir jusques a ce qu'il avroit Ogier [le Dannois] < > vif ou mort, et du terrible engin que le roy [Charlemaigne y] fit faire.

<u>*Z*</u> : Comment < > le *puissant empereur* Charlemaigne *arriva à Chasteaufort et* [y] mit le siege, et < > jura tenir jusques a ce qu'il avroit [en ses mains] Oger [le Dannois] < > mort ou vif, et de l'< > engin que le [puissant] *empereur* [Charlemaigne y] fit faire.

XX- <u>*WY*</u> : Comment les deux champions *bataillerent*, et < > quelque bon droit que le chevalier lombard eust, si fut il desconfit et mis a mort par [le champion] Benoist.
<u>*Z*</u> : Comment (*Comme Z*) les deux champions commencerent la bataille, et < > quelque bon droit que le chevalier (chevalier *abs. Z*) lombard (Lombard *Z*) eust, si fut il desconfit et mys a mort par [le bon champion] Benoist.

XXI- <u>*WY*</u> : Comment Benoist et Gelin fraperent sur l'ost du roy Charlemaigne et perdirent l'or et l'argent que [Aigremonde] la royne envoyoyt a Ogier.

XZ : Comment (*Comme Z*) Benoist et Gelin frapperent sur l'ost du roy Charlemaigne et perdirent l'or et l'argent que la royne envoyoit a Ogier.

XXII- *WY* : Comment Ogier [le Dannoys] print du mesrain et les habilla en façon de gensdarmes et en *mist a* chascun creneau ung, et comment *l'empereur* Charlemaigne fist assaillir [de rechief] *ledict Chasteaufort*.
XZ : Comment Ogier [le Dannois *X*] print du mesrain et les habilla en façon de gensdarmes et en *mist* en chascun creneau ung, et comment *l'empereur* (*l'e. abs. Z*) Charlemaigne fist assaillir [de rechief] le chasteau *fort*.

XXIII- *WY* : Comment Ogier [le Dannoys] monta sur [la] mer, et comment < > Charlemaigne s'en *alla* par devant *Chasteaufort*, ou il recueillit tout son ost pour s'en retourner en France.
XZ : Comment [le noble et vaillant *Z*] Ogier monta sur mer, et *comme* le roy (l. [puissant] *empereur Z*) Charlemaigne s'en *alla* (retourna *Z*) par (par *abs. Z*) devant *Chasteaufort*, ou il recueilit tout son ost pour s'en retourner *au royaulme de* (s'e. r. en *Z*) France.

XXIV- *WY* : Comment Ogier le Dannoys fut prins en dormant pres d'une fontaine par l'arcevesque Turpin et mené a Reims, la ou il fut prisonnier jusques ad ce qu'il fut delivré pour combatre ung *terrible* geant nommé Bruhier.
XZ : Comment (*Comme Z*) Ogier le Dannoys (l. D. *abs. Z*) fut prins en dormant pres (*aupres Z*) d'une fontaine par l'arcevesque Turpin et mené a Reims, la ou il fut prisonnier jusques a ce qu'il fut delivré pour combatre ung grant geant nommé (c. contre < > *Z*) Bruhier.

XXV- *WY* : Comme le *geant* Bruhier de [l. *grant* B. roy d. *Y*] Babylone, cuydant que Ogier le Dannoys fust mort, s'en vint en France pour la destruire, acompagné de trente roys sarrazins et quinze admiraulx.
XZ : Comment (*Comme Z*) *Bruhier le roy* de Babilone, cuidant que Oger le Dannoys (l. D *abs. Z*) fust mort, s'en vint en France pour la destruire, acompagné de trente roys sarrazins et quinze admiraulx.

XXVI- <u>*WY*</u> : Comme*n*t les payens prindre*n*t terre es marches d'Allemaigne, *et* co*m*ment ilz bruslerent tout le paÿs, *et* les hommes, femmes et enfans misrent < > a l'espee.
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) les payens prindre*n*t terre es marches de Allemaigne, *et* comment (*comme Z*) ilz bruslerent tout le paÿs, *et le* mirent a l'espee.

XXVII- <u>*WY*</u> : Comment < > Charlemaigne saillit de la ville [de Laon] accompagné des Françoys pour assaillir les [payens et] Sarrazins, et y eut une merveilleuse bataille tant que le roy Caraheu fut prins [prisonnier] des Françoys.
<u>*XZ*</u> : *Comme* < > Charlemaigne saillit de la ville accompaigné des François pour assaillir les [maulditz *X*] *payens et* Sarrazins (e. S. *abs. Z*), et y eut une merveilleuse (*si forte Z*) bataille tant que le roy (l. r. *abs. Z*) Caraheu fut prins [prisonnier] (f. prisonnier *Z*) des François.

XXVIII- <u>*WY*</u> : Comment Caraheu *vainquit* en champ de bataille son nepveu le roy Rubion, *qui* l'avoit accusé de trahison, et fut vaincu par [ledict] Caraheu.
<u>*XZ*</u> : *Comme* [le roy *Z*] Caraheu *vainquit* en champ de bataille (e. c. d. b. *vainquit Z*) son nepveu < > Rubion, *qui* l'avoit accusé de trahison < >.

XXIX- <u>*WY*</u> : Comment *Charlemaigne* partit de Laon pour aller querir le prisonnier [Ogier], *dont* l'accord fut faict entre eulx, et *comment Charlemaigne* fut contrainct [de] *livrer* son filz Charlot [a Ogier] pour en faire a son plaisir, et *comment* l'ange, ainsi qu'il vouloit coupper la teste *de* Charlot, luy < > *retint* le bras, et *des* parolles qu'*il* luy dist.
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) le roy [Charlemaigne] se (se *abs. Z*) partit de Laon pour aller *querir* le prisonnier [Ogier *X*] (q. *Ogier Z*), et come l'accrd fut fait entre eux, et comment (*comme Z*) le roy [Charlemaigne *X*] (c. *Charlemaigne* Z) fut contraint [de] *livrer* son filz (s. f. *abs. Z*) Charlot [a Ogier le Dannoys *X* ; a Oger *Z*] pour en faire a son plaisir, et comment (*comme Z*) l'ange, ainsi qu'il vouloit couper la teste *de* Charlot, luy vint < > retenir le bras, et les parolles que l'ange luy dit.

XXX- <u>*WY*</u> : *Comment* Ogier [le Dannoys] *alla* jouster *contre le souldan* Bruhier et l'occist, et *comment* Justamont et Isoré < > allerent avecques dix mille payens [dedens

ung boys] pour cuyder prendre Ogier, et comment Ogier les *y* trouva ou ilz tenoyent la [belle Clarice] fille du roy d'Angleterre < >.
<u>XZ</u> : *Comment* (Comme *Z*) Ogier partit pour aller jouster *contre* le roy Brhier et l'occist, et *comment* (comme *Z*) Justamont et Ysoré < > allerent avec dix mille (mille *om. Z*) payens pour cuyder prendre Ogier, et comment (*comme Z*) Oger les trouva dedans le bois, ou ils tenoient la fille du roy d'Angleterre < >.

XXXI- <u>*WY*</u> : Comment Berard de Bruit presenta au roy Charlemaigne [la belle] Clarice, < > fille du roy < > d'Angleterre, laquelle le roy Charlemaigne donna *en* mariage a < > Ogier le Dannoys, < > [et comment Ogier le Dannoys apres les nopces alla en Angleterre, la ou il fu receu honorablement et] *couronné* roy *dudict paÿs*.
<u>XZ</u> : Comment (*Comme Z*) Berard de Bruit (d. B. *abs. Z*) presenta au roy (a. r. *abs. Z*) Charlemaigne Clarice, la fille du roy < > d'Angleterre, laquelle le roy (l. r. *abs. Z)* Charlemaigne donna *en* mariage (*marage *Z*) au vaillant (vaillant *abs. Z*) duc Ogier le Dannoys (l. D. *abs. Z*) laquelle il print (l. i. p. *abs. Z*), et fut roy d'Angleterre.

Notons que cette rubrique est déplacée au milieu du § 247 et est introduite juste après la réplique d'Ogier en 247/9.

<u>Aventures en Orient</u>
XXXII- *Absence de rubrique dans* WYZ*, présente dans* AJP.
<u>*X*</u> : Comment Ogier le Dannoys, aprés < > qu'il eut prins congié de < > Charlemaigne monta sur mer pour aller prendre possession de son royaulme.

XXXIII- <u>*WY*</u> : *Comment* Ogier *le Dannoys*, aprés qu'il eut baillé le gouvernement [du royaulme d'Angleterre] a Berard [de Bruit], fut assailly en ung boys de cent hommes *d'armes,* et *comment* Gaultier son nepveu vint a la rescousse et luy saulva la vie, puis passerent oultre mer et s'en allerent *en* Dannemarche.
<u>XZ</u> : Comment (*Comme Z*) Ogier [le Dannoys *X*] roy d'Angleterre, aprés qu'il eut baillé le gouvernement [dudit royaulme *X* ; du royaulme *Z*] a Berard, fut assailly en ung boys de cent hommes *d'armes,* et comment (*comme Z*) Gaultier son nepveu vint a la

rescousse (v. *le secourir Z*) et luy saulva la vie, puis passerent oultre mer et s'en allerent a Dannemarche.

Rubrique ouvrant le chap. XXXIII dans AJP, *donc située entre les § 252-253, mais déplacée ici au début du § 253. La phrase qui précède cette rubrique correspond au début de celle qui ouvre le § 252 dans* AJP (*jusqu'à* Berard en gouvernement).

XXXIV- *WY* : Comment Gaultier, le nepveu de Ogier [le Dannoys], desconfit en champ de bataille Berard de Bruit, lequel avoit voulu faire mourir [le vaillant] Ogier le Dannoys *par* trahison.
Z : *Comme* Gaultier, le nepveu de Ogier [le Dannois *X*], desconfit (*d'esconfit *Z*) en champ de bataille Berard de Bruyt (d. B. *abs. Z*), lequel avoit voulu faire mourir (a. *cuidé occir Z*) [le noble *Z*] Ogier le Dannoys (l. D. *abs. Z*) [*roy d'Angleterre*] en traÿson.

XXXV- *WY* : Comment Ogier [le Dannoys], par le commandement de Dieu, < > *partit* de Dannemarche et monta sur mer pour aller en Acre pour se combatre *contre* < > Justamont, et < > quant il fut en Acre, [il] ne trouva *nul* qui le voulsist loger.
XZ : *Comme* Ogier [le Dannoys *Z*] < > *partit*, par le commandement de Dieu, de Dannemarche et monta sur mer pour aller en Acre pour se combatre *contre* < > Justamont, et < > *incontinent qu'*il fut en Acre, [il] ne trouva nully qui loger le voulsist (q. le voulsist loger *Z*).

XXXVI- *WY* : Comment Ogier [le Dannoys] [saillit hors de la ville d'Acre ou il] desconfist [en champ de bataille] le roy Cormorant et tous les payens qui *en sa compaignie estoyent* et delivra < > quinze moynes que les payens *emmenoyent* lyez < > [comme larrons] < >.
XZ : Comment (*Comme Z*) Ogier [saillit hors (hors *abs. Z*) de la ville d'Acre ou il] desconfit [en champ de bataille] le roy (l. r. *abs. Z*) Cormorant et tous (tous *abs. Z*) les payens qui *en sa compaignie estoyent* et delivra les (les *abs. Z*) quinze moines que les payens *emmenoient* lyez et attachez (e. a. *abs. Z*) < >.

XXXVII- *WY* : Comment Ogier [le Dannoys] saillit de Acre pour combatre le geant Justamont, et *comment* il le vaincquit en champ de bataille devant Acre, et *comment* le [bon] roy Jehan [d'Acre] fut occis en la bataille et Ogier [le Dannoys] fut esleu roy.
XZ : Comment (*Comme Z*) Ogier saillit de Acre pour combatre le *grant* (l. *g. abs. Z*) Justamont, et comme il le vainquit en champ de bataille devant Acre, et *comment* le roy Jehan (Jehan *abs. Z*) [d'Acre] fut occis en la bataille et [le vaillant *Z*] Ogier [le Dannois] fut esleu roy [d'Acre *Z*].

XXXVIII- *WY* : Comment le roy *Ogier* print congé de ses < > citoyens et s'en alla oultre mer pour visiter le Sainct Sepulchre de Nostre Seigneur [Jhesuchrist en Hierusalem], et comment il fut mené par la tempeste devant Babylone.
XZ : Comment le roy (l. r. *abs. Z*) *Ogier* print congé de ses nobles citoyens et s'en alla outre mer pour visiter le Sainct Sepulchre de Nostre Seigneur [Jhesuchrist en Hierusalem], et comment il fut mené par la tempeste devant Babilone.

XXXIX- *WY* : Comment Ogier [le Dannoys] vaincquit Lengoulaffre en champ de bataille devant Babylone et *l'emmena* prisonnier dedens la ville *chiez le* souldan [Noradin].
XZ : Comment Ogier vainquit Lengoulaffre en champ de bataille devant Babilone et *l'emmenerent* prisonnier dedens la ville *chez le* souldan [Noradin *X* / Moradin *Z*, lequel le mist en prison dedans la Tour de (de *abs. Z*) Babel, comme le plus grand de ses ennemys].

XL- *WY* : Comment Ogier [le Dannoys] print le roy Moÿsant en la bataille [qui fut moult cruelle] et *l'emmena* prisonnier dedens Babilone, *et comment* le souldan Noradin fist *retenir* prisonnier Ogier [le Dannoys] avec *le* roy Moÿsant.
XZ : Comment (*Comme Z*) Ogier print le roy (l. r. *abs. Z*) Moÿsant < > et *l'emmena* prisonnier dedans (*en Z*) Babilone, la ou le souldan (l. o. l. s. *abs. Z*) Noradin (*Moradin Z*) fist *retenir* prisonnier Ogier [le Dannoys *X*] avecques *le* roy (*l.* r. *abs. Z*) Moÿsant.

XLI- <u>*WY*</u> : Comment, aprés ce que [le roy] Caraheu eut entreprins la bataille contre Lengoulaffre, il passa la mer pour admener Gaulthier le nepveu de Ogier et grande compaignie de François [pour delivrer Ogier de prison].
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) Langoulaffre (*L'Angoulaffre *Z*), aprés ce (ce *abs. Z*) que le roy (l. r. *abs. Z*) Caraheu eut entreprins la bataille contre Langoulaffre (*L'Angoulaffre *Z*), il passa la mer pour amener Gaultier le (le *abs. Z*) nepveu d'Ogier et grande *compaignie* de (e. *les nobles Z*) François.

XLII- <u>*WY*</u> : Comment Guyon [de] Dannemarche [se mist sur mer et] habandonna son paÿs < > pour aller en Acre < > veoir se [son frere] Ogier [le Dannoys] *y* estoit, et comment les Templiers < > le vendirent *a* Murgalant *roy de Hierusalem*.
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) Guyon [de] Dannemarche [se mist sur mer et] habandonna son paÿs < > pour aller en Acre pour aller veoir se Ogier [le Dannoys *Z*] *y* estoit, et comment les Templiers < > le vendirent au [puissant *Z*] roy Murgalant [*roy de Hierusalem Z*].

XLIII- <u>*WY*</u> : Comment Charlot [le filz de Charlemaigne] machina une [grande] trahison contre Gaultier < > par le conseil du duc de Normandie et *par* Rohard, *lequel fut vaincu* en champ de bataille [par ledict Gaultier].
<u>*Z*</u> : Comment (*Comme Z*) Charlot machina une [grande *X* / grand *Z*] traÿson contre Gautier < > par le conseil du duc de Normandie et < > Rohard, *lequel fut vaincu* en champ de bataille [par ledit (ledit *abs. Z*) Gautier].

XLIV- <u>*WY*</u> : Comment l'ost des François *se* partit pour aller oultre mer < > secourir Ogier *le Dannoys* qui estoit en prison en la Tour Babel (T. de B. *Y*), et semblablement Gerard de Roussillon avec cent chrestiens, et aussi le duc Guyon [de Dannemarche le frere de Ogier le Dannoys] qui estoit *dedens* Hierusalem en prison.
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) l'ost des François *se* partit pour aller oultre mer pour secourir < > Ogier qui estoit en prison en la Tour Babel, et semblablement (semblablement *abs. Z*) Girard de Roussillon avec cent crestiens, et aussi le duc Guyon [de Dannemarche frere d'Ogier le Dannois] qui estoyt *dedans* Hierusalem en prison (q. e. *en prison* en *Hierusalem Z*).

XLV- <u>*WY*</u> : Comment Gaultier et le roy Caraheu, *avec* l'ost des Françoys, < > partirent d'Acre pour aller devant [la cyté de] Hierusalem < >, et comment < > Gaultier *fut amoureux* de la belle Clarice, *fille* du roy *Moÿsant*.
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) Gautier et < > Caraheu, *avecques* l'ost des François, < > partirent d'Acre pour aller devant [la cité de] Hierusalem < >, et comment < > Gaultier *fut amoureux* de la belle (belle *abs. Z*) Clarice, *fille* du roy *Moÿsant*.

XLVI- <u>*WY*</u> : Comment Gaultier < > partit de Hierusalem, la ou secretement < > avoit eu la congnoissance de < > Clarice *par le* moyen de Marcisus < > et comment *l'ost de* Murgalant saillit *sus les* Françoys, lequel fut villainement rechassé *dedens la* cyté < >.
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) Gaultier se partit de Hierusalem, la (la *abs. Z*) ou secretement < > avoit eu la (la *abs. Z*) congnoissance de *dame* (*dame abs. Z*) Clarice au moyen de Marcisus < > et *comme l'ost de* Murgalant (*l'o. du* roy M. *Z*) roy saillit sur *les* François, lequel fut villainment (*vaillamment Z*) rechassé *dedans* (en *Z*) *la* cité < >.

XLVII- <u>*WY*</u> : Comment le [vaillant] chevallier Gaultier [le Dannoys] print la (la *abs. W*) bataille contre le duc Guyon [de] Dannemarche son pere, et *comment Gaultier recongneut son pere le duc Guyon et luy cria mercy* < >.
<u>*X*</u>: Comment le [vaillant] Gaultier [le Dannoys] *print bataille* contre le duc Guyon [de] Dannemarche son pere, et *comment* [il] fut desconfit pourquoy [ilz] gaignerent la cité et occirent tous les payens de dedans < >, puis fist baptiser la dame Clarice et l'espousa dedans [la cité de] Hierusalem ou fut fait grant triumphe et *tresgrande* solempnité.
<u>*Z*</u> : *Comme* < > Gaultier *print la bataille* contre le duc Guyon [de] Dannemarche son pere, et comme [il] fut desconfit *et* gaignerent la cité et occirent tous les payens de dedans < >, puis fist baptiser la dame Clarice et l'espousa < > *à* grande solennité.

XLVIII- <u>*WY*</u> : Comment aprés le champ de bataille du duc Guyon et de son filz Gaultier < > *avec* l'ost des chrestiens ont prinse la cyté de Hierusalem, et tué le roy Murgalant ensemble tous les payens < >.
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) aprés le champ de bataille du duc Guyon et de son filz (d. s. f. *abs. Z*) Gaultier < >, *avec* l'ost des chrestiens, ont prinse la cité de Hierusalem, et tué le roy (l. r. *abs. Z*) Murgalant, ensemble tous (tous *abs. Z*) les payens < >.

XLIX- *WY* : Comment < > Caraheu et Lengoulaffre firent champ de bataille devant Babylone en la presence du souldan [Noradin] et < > plusieurs roys < > payens, et comment Gaultier [le Dannoys] et le roy Florion, ensemble tout l'ost des chrestiens, prindrent *ledict* souldan Noradin.
XZ : Comment (*Comme Z*) le roy Caraheu et Lengoulaffre (*L'Angoulaffre *Z*) firent champ de bataille devant [la cité de] Babilone en la presence du soudan [Noradin *X* / Moradin *Z*] et < > plusieurs [aultres] roys < > *sarrazins*, et comment (*comme Z*) Gaultier [le Dannoys] et le roy Florion, ensemble tout l'ost des chrestiens, prindrent le [grand *Z*] souldan [Noradin *X* / Moradin *Z*].

[*En tête du § 431, XZ ajoutent une rubrique (accompagnée d'une xylographie dans X, mais pas dans Z)* : Comment (Comme *Z*) Noradin (Moradin *Z*) soudan de Babillone manda son frere (s. f. *abs. Z*) Brancquemont pour venir [vistement *Z*] a son secours à l'encontre des crestiens (e l'e. de tous les chrestiens qui luy menoient la guerre *Z*).

L- *WY* : [Comment le souldan Noradin manda querir Branquemont son frere pour le secourir et] comment Gaultier [le Dannoys] vainquit [ledict] Branquemont < > en champ de bataille < > et fut *le noble Gaultier couronné* roy de Babylone.
Z : Comment (*Comme Z*) Gaultier [le Dannoys] vainquit en champ de bataille Branquemont [le] frere du souldan [Noradin *X* / Moradin *Z*], et comment *Ogier* [*le Danois Z*] *et les* [*princes X*] *crestiens* entrerent dedans [la cité de *X*] Babilone et [*en Z*] *firent Gaultier* [*le Dannois X*] [*le Z*] *roy* [de Babilone *X*].
Rubrique augmentée et déplacée en tête du § 431.

Séjour en Faerie

LI- *WY* : Comment Ogier et le roy Caraheu < > departirent de Babylone, < > *cuydant* retourner [tous] en Ynde [la majour], *mais* la tempeste les departit < >.
XZ : Comment (*Comme Z*) Ogier et le roy (l. r. *abs. Z*) Caraheu se *partirent* de Babilonne, et commanderent a Dieu Gaultier, qu'il (*sic*) (*lequel Z*) laisserent (*l'aisserent *Z*) roy de Hierusalem et de Babilone, et s'en cuidoient retourner en Inde [la

majour] < > comme la tempeste les departit et [puis *X*] s'en alla l' (l' *abs. Z*) ung basteau d'une part et l'autre de *l'*autre.

LII- <u>*WY*</u> : Comment, durant le temps que Ogier [le Dannoys] fut en Faerie, [la cyté de] Hierusalem fut *prinse* par les payens et Babylone [aussi] semblablement, et comment Gaultier [le Dannoys], ensemble sa dame Clarice et ses deux beaulx enfans se saulverent en ung basteau et s'en allerent en France.
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) durant le temps que Ogier [le Dannois *X*] fut en Faerie, [la cité de] Hierusalem fut *prinse* par les payens et Babilonne [aussi] semblablement, et comment (*comme Z*) Gaultier [le Dannois *X*], ensemble sa dame Clarice et ses deux beaux (beaux *abs. Z*) enfans se saulverent en ung basteau (*chasteau *Z*) et s'en allerent en France.

LIII- <u>*WY*</u> : *Absence de rubrique.*
<u>*XZ*</u> : Comme Gautier, ensemble sa femme la dame Clarice et leurs deux beaulx (beaulx *abs. Z*) enfans s'en retournerent en France aprés la perte de Babilonne.

<u>Retour en France deux cents ans après</u>
LIV- <u>*WY*</u> : Comment Ogier partist de Faerie *avec* son compagnon Benoist, et *comment* ilz arriverent < > pres [de] Montpellier, *puis s'en alla* a Meaulx, et de Meaulx < > a Paris, [et] puis < > a Chartres *ou y deschassa les payens*, et des merveilles que *Papillon son cheval* faisoit.
<u>*XZ*</u> : *Absence de cette rubrique, comme dans P.*
Rubrique déplacée en tête du § 467, au lieu du § 468.

LV- <u>*WY*</u> : Comment la dame de Senlis fist assaillir Ogier par trente chevaliers, pour *avoir* l'aneau que Morgue < > luy avoit donné, et comment il les vainquist.
<u>*XZ*</u>: Comment (*Comme Z*) la dame de Senlis fist assaillir Ogier par trente chevaliers, pour *avoir* l'annel (aneau *Z*) que Morgue < > (M. la faee *Z*) luy avoit donné, et comment il les vainquit.

LVI- <u>*WY*</u> : Comment le roy de France saillyt [hors de la ville de Chartres] pour faire la bataille contre les payens, et comment les Françoys furent desconfitz, et grant multitude de chevalliers et princes chrestiens furent prins prisonniers, *lesquelz furent delivrez par* le vaillant < > Ogier le Dannoys.
<u>*XZ*</u> : Comment le roy de France saillit (*sortit Z*) pour faire la (la *abs. Z*) bataille *encontre* (contre *Z*) les payens, et comment (*comme Z*) les Françoys furent desconfitz, et grande multitude des chevalliers et princes crestiens [qui] furent prins prisonniers, *lesquelz furent delivrez par* le vaillant (*noble Z*) < > Ogier le Dannoys.

LVII- <u>*W*</u> : Comment Ogier [le Dannoys] commença *la* bataille *encontre* le roy Florion et l'admiral < >, et comment, a l'ayde de [Dieu et de] son < > cheval Papillon, il delivra France de toute la *mauldicte* gent payenne < >.
<u>*Y*</u> : Comment Ogier le Dannois eut victoire contre le roy Florion et l'admiral de Nubie.
<u>*XZ*</u> : Comment (*Comme Z*) Ogier commença *la* bataille *encontre* (contre *Z*) le roy (l. r. *abs. Z*) Florion et l'admiral < >, et *comme*, a l'ayde de [Dieu et de] son < > cheval Papillon, il (il *abs. P*) delivra [la] France de toute la [mauldicte X] gente payenne (F. des *payens Z*) < >.

[*En tête du § 518 de ce chapitre,* WXY (comme *P*) *ajoutent une rubrique (accompagnée d'une miniature dans X, mais pas dans WX*) :
<u>*W*</u> : Comment le roy de France aprés qu'il eut eu victoire sur les payens fist crier a son de trompe que chescun eust a estre prest dedens trois jours pour aller a Paris, et comment le roy mourut, et comment la royne vouloit avoir Ogier pour mary, mais Morgue la fae vint qui le ravist.
<u>*Y*</u> : Comment Ogier eut victoire sur les payens, et comment Morgue la fae vint le ravir.
<u>*XZ*</u> : Comment le roy aprés sa triumphe fist crier a son de trompe que chascun fust prest dedans trois jours pour s'en aller comme victorieulx (c. tous v. *Z*) en sa ville et cité (e. c. *abs. Z*) de Paris. Et comme il fut receu moult honnorablement (m. h. *abs. Z*).].

Annexe n° 7

SOUDURE / SEGMENTATION

Nous avons indiqué le nombre d'occurrences enregistrées pour chaque forme. Nous n'avons pas comptabilisé les formes ambiguës, c'est-à-dire celles qui sont découpées en fin de ligne sans signe / ou //.

<u>Prédominance des formes agglutinées pour :</u>

	Soudure	**Segmentation**
a + coup	13	9
a + fforce	2	0
a + point	8	2
autre(s) + fois / foys *autre + ffois*	10 6	3 0
a + ssavoir / sçavoir	32	1
a + tant	21	4
(a) tousjours + mais / maiz	4	1
- au + dit, au + ditz, aus + dis *- des + dictes, des + ditz, des + dis, du + dit* *- la + dicte, le + dit, les + dictes* *- son + dit, ses + dis* *- vostre + dit*	18 62 122 1 1	4 1 13 1 0
Chasteau / Chesteau + fort	7	5
de + ça	51	2
de + la (après *par*)	15	1
de + puis	40	4, dont 1 avec segmentation peu visible
de + quoy	22	11

em / en + point	18	16
préfixe *entre* + verbe : - commençant par une consonne - commençant par une voyelle . avec élision . sans élision	 16 4 3	 1 0
gen(s) + d' + armes	44 + 1 : *gens//darmes*	3
J(h)esu(s) + C(h)rist	21	1
le + quel	441 + en fin de ligne : *le//quel* 442/15, *les//quelz* 14/21, 30/15, 291/5, 303/8	44
mon + seigneur	49	19
na + gueres, na + g(u)aires	4	2
non + obstant	24	4
oultre + plus	6	3
par + deça	31	15 + 2 : *par de ça*
a par + soy / çoy (et ses variantes morphologiques : *moy, lui, vous…)*	3	*a par soy* : 5 *a parsoy / parlui / parvous* : 15
par + quoy	7	1
pour + ce	137	16
pour + quoy	130	9
si + non	35	22
tres- + adjectif / adverbe	372	53

Prédominance des formes déglutinées pour :

	Soudure	Segmentation
pronom ou nom +… *mesmes*	36 + *soy//mesmes* en fin de ligne 324/9, 487/4	39
a + mont	3	5
a + part	1 + *appart* 2/26	6
au + jour + d' + (h)ui/(h)uy *du + jour +d'+ uy*	7 0	*au jourduy / au jourdui* : 29 *au jour duy* : 2 + *du jourduy* : 1
au + pres	7	9
autre + part	1	2
bien + adjectif / adverbe	3 (*bieneureux* 27/61, *bienheuree* 352/6, en fin de ligne sans signe 526/42)	43
ceste + fois	1	4
de + bout	1	2
de + coste	1	6
de + rechief / richief	2	40
en + quoy	3	13
préposition *entre + eu(l)x :* - avec élision - sans élision	 10 1	 0 8
gentil(z) + hommes	2	18
long + temps	13	24
ma + dame	24	42
mal + adjectif . *mal+ content / contant*	 2	 27 Mais les mots de la même famille que *malheur* sont toujours

. *mal* + *vueillant* . *mal* + *advenu* . *mal* + *conseillé* . *mal* + *traictez*	0 0 0 0	soudés (10 occurrences) 1 1 1 1
mal + nom . *mal* + *tal(l)ent*	1	2
oultre + *mer*	5	8
par + *avant*	4, dont les 2 seules occurrences de la locution *en paravant*	12
par + *dela*	6	10
par + *tout*	1	11
par + *cy (+ devant)*	1	10
passe + *temps*	2	5
plus + *part*	1	2
plus + *tost*	6	15
pres + *que*	1	4
puis + *nagueres / nag(u)aires*	1	2
s'en + *fouir / fouyr*	2	21 + constructions attestant la segmentation : *s'en est fouy* 8/54, *s'en furent fouys* 20/2, *s'en estoit fouy* 21/16, 174/26, *s'en fust fouy* 259/7, *s'en estoient fouyz* 292/3-4, *fuyez vous en* 409/14

Annexe n° 8

INTERVENTIONS DU NARRATEUR

Interventions organisatrices (87)

- **Transitions** (51)

  - à la p1

Or *laisseray* a parler de Ogier, et *retourneray* aux messagiers du roy Charles 5/4-5

Or *laisseray* le partement de l'ost pour ceste heure et *retourneray* a Ogier que *j'ay laissié* au chasteau avec les dames et les deux escuiers 10/23-25

Or *vueil je* retourner a l'ost ou le vaillant Ogier est arrivé 11/20-21

Or *me* fault laisser a traicter de la venue du roy, et retourner au pape qui estoit expulsé de Romme 13/1-2

Si *laisseray* **ycy** a parler de ceste journee et du roy Charlemaigne, et *parleray* de Dennemont qui s'en estoit fouy a Romme 21/15-16

si *laisseray* a parler de ceste embuche et *parleray* du songe que songea l'empereur Charlemaigne 25/33-34

Or *vueil* laisser le dueil de l'empereur Charlemaigne et retourner aux payens 27/1-2

Or *laisseray je* a parler de l'ost des payens et du message et *retourneray* a l'ost des crestiens 29/1-2

Or *laisse* le conte **icy** a parler des payens et *retourne* a parler du roy Charlemaigne 31/45-46

Or *retourne* a parler des deux chevaliers payens 33/1

Or *retournerai ge* a Ogier 39/18

Or *laisseray je* a parler du roy Charlemaigne et de ses courroux et *retourneray* a Ogier le Dannoys 42/19-20

Or *laisse* **icy** a parler du roy Caraheu et de l'ost Charlemaigne et *retourne* a parler de l'admiral Corsuble 51/23-24

Or *laisseray je* a parler du roy Charlemaigne et *parleray* d'Ogier 73/3-4

Or *retourne* le compte a Ogier le Dannoys 88/1

Or *laisseray* a parler du roy et d'Ogier et *parleray* de Bertrand le messagier qui desroba le destrier du roy Desier 99/10-11

Or *laisseray je* a parler du roy Charlemaigne qui fait marcher son ost, et *retourneray* a Ogier le Dannois et au roy Desier 101/12-13

Or *retourneray je* a parler de Charlemaigne 120/3-4

Or *retourne* a Ogier qui n'y aperceut personne 120/12-13

Or *laisseray je* Ogier le Dannois dedens le chasteau, et le roy Charlemaigne devant, si *retourneray* a parler du roy de Pavye, de son retour et du parlement qu'il fist avecques la belle Agrimonde, la royne 122/6-8

Or *laisseray je* a present de parler du roy Desier et de ses prisonniers, et *retourneray* au roy Charlemaigne qui a mis son ost et assiegé Chasteaufort ou estoit Ogier le Dannoys 124/21-23

Or *retourneray je* au lendemain que les Françoys eurent leurs trefz, tentes et pavillons relevez… 127/1-2

Or *laisseray je* **cy** a parler du roy Charlema[ig]ne et d'Ogier et *parleray* du roy Desier qui avoit fait mettre en prison la royne et l'escuier 128/28-29

Or *laisseray je* le souper, le coucher et toutes ces bonnes chieres et les doulx et amoureux delitz … 135/24-26

Lors *parleray* du matin que chascun deult penser a son affaire 136/1

Or *retourne* a Charlemaigne 145/6

Or *retourneray je* a parler de Charlemaigne 155/1

Je *retourneray* a Ogier 163/1

si *retourne* a la prinse de Caraheu 187/20

Or *me tairay je* des deux champions 236/1

si les *laisseray* encores et *retourneray* aux deux champions 237/6

Or *retourneray je* a Ogier 240/10

Je laisseray **icy** a parler d'Ogier, si *retourneray* a parler de Berard de Bruyt 259/1-2

Or *laisseray je* aller le roy, et le cousin Berard retourner, si *parleray* du messagier que la royne avoit envoyé a Dannemarche 262/13-14

Or *retourneray je* au grant honneur qui fut fait au palays 300/12-13

Or *retourneray je* a parler du souldan Noradin 302/8

Or *laisseray je* a parler du departement desditz Sarrazins et maulditz paiens et *retourneray* a parler du vaillant Ogier le Dannois 305/5-7

Or *laisseray* a parler des prisonniers et d'Ogier, si *retourneray* parler du roy Moÿsant 320/13-14

Or *laisseray je* **icy** a parler du roy Caraheu et de Marcisus, qui vindrent en France querir le secours d'Ogier, et *retourneray* a parler d'Ogier, qui estoit prisonnier avec le roy Moÿsant en la tour Babel 350/14-16

Or *laisseray* a parler des deux champions qui sont en la tour Babel, et *retourneray* a parler des povres chevaliers crestiens 354/8-9

Or *laisseray je* a parler du bon duc Guyon et de ses gens qui sont mis en prison, et de Ogier pareillement, et *retourneray* au bon roy Caraheu, qui est arrivé a port 358/17-19

Or *retourneray je* a parler de Marcisus 384/5

Or *laisseray je* **icy** a parler des princes et chevaliers françoys qui en France sont retournez treshonnorablement, et *retourneray* a parler d'Ogier et de Caraheu qui s'en vont nageant sur la mer 440/23-26

Or *laisseray je* **icy** a parler de Caraheu et de ses faitz et *retourneray* au bon Ogier le Dannoys 441/26-27

si *laisseray* **icy** a parler du chasteau d'Avallon, d'Artus et de Morgue la fae, et *reto*[*ur*]*nera*y a parler du roy Gaulthier … 454/18-20

Or *retou*[*r*]*neray je* a Gaultier 461/11

Or <u>vous</u> *laisseray je* a parler de Gaulthier et de sa deffortune et *retourneray* a Ogier qui estoit en Faerie 463/15-16

Or *laisseray je* ung peu a parler d'Ogier et *retourneray* a parler des prisonniers qui par son moyen avoient esté delivrés 501/1-2

- à la p4

Or *laisserons* a parler d'Ogier et *retournerons* au messagier nouvellement venu de Romme 9/13-15

Or *retournons* a la belle Gloriande et *parlons* des grans souspirs, douleurs et gemissemens qu'elle souffroit celle nuyt 63/1-2

- à la forme impersonnelle

Or convient il retourner au june prisonnier Ogier qui tousjours avoit pensement comment il pourroit eviter la mort 5/1-2

- **<u>Renvois au déjà dit</u>** (17)
  - p1 + verbe de parole

comme *j'ay* dit 5/23

que *j'ay* dessus nommez 15/34

ainsi que *j'ay* dessus devisé 50/15

tout ainsi et en la maniere que *j'ay* dessus declaré 75/9-10

ainsi que *j'ay* dit dessus 77/15

come *j'ay* dessus recité 157/41

en la maniere que *j'ay* devant dit 259/8

ainsi que *j'ay* dessus compté 292/8

ainsi comme *j'ay* dit devant 402/5

comme *j'ay* desja dit 405/11-12

  - p5 + *ouyr*

comme *vous avez ouy* dessus 2/24

comme *vous avez ouy* 162/12, 468/2-3

ainsi que *vous avez ouy* 224/55

ainsi qu'*avez ouy* dessus 273/10-11

  - forme impersonnelle

comme devant est dit 27/71

comme dit est 253/1

- **<u>Anticipations</u>** (19)
  - Au futur
    - p5

comme *pourrez* ouyr icy aprés 1/17

Aussi *pourrez* ouyr comme … 1/20-21

ainsi que (*vous*) *orrez* cy aprés 5/51, 34/9-10, 190/11

comme vous *orrez* (cy) aprés 162/9, 172/12-13, 264/4

ainsi que vous *orrez* 163/9, 278/10

ainsi que vous *orrez* quant il viendra apoint 170/16-17

ainsi comme *vous orrez* en la fin de ce compte 360/24-25

- p5 alliée à p1

(une trahyson) que *je vous* diray aprés 302/7-8

▪ Au passé simple

dont mal lui en print 163/33

dont mal en print a Ogier 331/6-7

si lui fut bien a mal 183/12

Mais il fut mis bien loing de sa pensee 310/14-15

▪ Au présent de vérité générale (proverbes)

beaucoup demeure de ce que fol pense 24/26

a qui Dieu veult ayder nul ne lui peut nuyre 360/24

Interventions participatives (119)

Les lecteurs comme participants au récit (37)

▪ p5 + verbes de pensée (27)

Et ne *cuidés* pas que le jeune filz Ogier fut joyeux que son pere usast de telz termes vers le roy 3/11-12

Or *pensez* la douloureuse destresse en quoy estoient les nobles messagers 5/46-47

si *devez* entendre que la belle Gloriande n'estoit pas bien a son aise 31/43-44

Lors *pensez* la tristesse, dueil et melanco[l]ye … 66/1

car *pensez* que jamais ne cuidoit ainsi reschapper 66/38-39

car *vous pouez* entendre qu'il n'eschapa que deux ou trois payens qui estoient ung nombre infiny 70/3-4

Et *croiez* que oncques chevallier ne servit plus cherement ne plus vaillamment roy en tous ses affaires que fist Ogier 79/5-6

et *pensez* quel chapplis il y pouoit avoir ! 185/5

et *croiez* que tout ce qu'il rencontre s'en va par terre 244/10-11

Et *croyez* que se la bataille estoit entre les gens, aussi estoit elle entre les chevaulx 297/3-4

Et *pensez* que c'estoit oeuvre de Dieu, mistere apparent 320/5-6

Et *croiez* que s'il l'eust bien congneu, qu'il eust bien gardé le souldan Noradin de luy faire les trahysons qu'il lui fist 332/9-10

si *pouez* considerer que le demourant du corps a l'equipollent pouoit estre bien grant 332/30-31

Or *pensez* es povres chevaliers crestiens 345/1

Pensez qu'ilz devoient estre bien esbahiz 345/4

Et pensez qu'il lui mouvoit d'ung grant courage et d'une bonne amour naturelle de prendre si griefve peyne pour Ogier … 349/5-6

Or **seigneurs** qui **lisez** ceste presente hystoire, *advisez* l'amour et grant dilection qu'avoit ce roy sarrasin envers Ogier 350/1-2

Et *pensez* que la bonne dame ne le faisoit pas pour procurer la mort du duc Guyon, mais pour lui donner relasche … 358/9-10

car *vous poués* bien penser qu'il avoit bien dequoy 371/2

Et *saichez* que noz gens si bien besongnerent qu'ilz occirent bien de quinze a seize mille hommes payens 397/12-13

Et *sachez* que pour ce faire plusieurs des princes et chevaliers crestiens se presenterent, 433/29-30

Et *pensez* que ce n'estoit pas sans faire de grans regretz 439/6-7

Or vous *devez* sçavoir que le pere de Gaulthier fut fort esbahy quant il vit son filz, sa femme et ses enfans, qui ja estoient fors et puissans. 463/11-12

Et *pensez* que le roy estoit tant noblement acompaigné que il ne fault pas demander comment 503/6-7

Et *saichés* que pour sa venue il fut mené grant joye et consolation parmy Chartres celui jour et toute la nuit, et *pensés* s'il fut bien traitté au repos, car il est bien a presumer que homme jamais ne fut mieulx traicté ne mieulx venu en court royal que il fut, car le roy y mist tout son decret 504/14-17

Or vous *debvez* sçavoir a l'entree de Chartres quelle feste fut faicte a Ogier […] Or est il de croire que les seigneurs, bourgois et habitans de la cité firent bien leur debvoir 512/18-24

Et *pensés* que a celle heure fut fait ung banquet solennel pour deux choses … 524/10-11

▪ datif éthique (3)

vecy Ogier a son blason d'argent a ung aigle de sable, qui *vous* choisit le roy Caraheu a son blason d'argent 35/11-12

Et quant il fut dressé, il *vous* fait branler Courtain son espee 66/37-38

Si *vous* fist Ogier tant boire femme et enfans que … 282/5

▪ formules présentatives stéréotypées (7)

si *eussiez veu* … 24/6, 103/13

Et qui eust veu 42/12

Si *veissiez* alors … 115/11

Qui veist … 221/13

La *eussiez veu* … 340/16

vous eussiez veu 405/7

- **<u>Le narrateur comme participant au récit</u> (82)**

▪ <u>p1</u> (8)

Et ne *suis* pas esmerveillé se elle (= Gloriande) estoit en melencolie 63/4-5

et *croy* que pour son orgueil Dieu le vouloit punir 73/23

lequel saillit ne *sçay* par quelle maniere 123/5

je *croy* que voulentiers il fust retourné 202/17

Je *prie* Jesus qui les vueille conduyre 349/23

mais je *croy* que leurs dieux estoient endormis car il ne les entendoient pas 428/15-16

Et *croy* seurement que s'il fust gueres [d]emouré en ce point qu'il fust mort 483/5-6

j'*entens* la dame estre inspiree 526/35

▪ <u>p4</u> (14)

nous luy *prierons* que 1/3

nostre redempteur Jesuchrist 175/12

noz ennemis 341/11

noz gens 384/1, 397/12, 420/1, 492/7, 9, 10- 13

nostre foy (catholique) 423/12, 431/21

nos deux personnages 390/20

en la gloire avecques les bienheurez, en laquelle *nous nous puissions* veoir tous et toutes pardurablement. Amen. 526/41-42 (explicit)

▪ *On* (2)

et tellement que la joye fut la si grande qu'on ne la sçavroit exstimer telle 438/18

la plus solennelle feste dequoy on ouyst jamais parler 438/20-21

▪ Exclamations (3)

Et Dieu saiche la grande joyeuseté qui fut demenee celle nuyt en court ! 221/10

Que Dieu les puisse confondre ! 245/11

O ! la douloureuse bataille du pere et du filz qui tant s'entreaymoient ! Especiallement le filz qui avoit passé la mer pour delivrer son pere, et habandonné son corps a mort pour le delivrer, ou s'il estoit mort, en prendre cruelle vengence sur ces mauldis payens 405/15-18

▪ Commentaires appréciatifs (54)

- Termes péjoratifs (9)

les faulx chiens sarrazins 27/6

ces mauldis payens 41/8-9

la vie mauvaise, perverse et douleureuse du mauldit et faulx traytre Brunamon 66/46-47

celle gent mauldicte 174/23

le faulx payen 200/2-3

ces mauldictes gens 253/8, 254/3-4, 7

le traytre desloyal (= Noradin) 327/26

Or sont bien mauldiz Templiers, qui par leur faulse et mauldicte avarice ont machiné la mort des deux meilleurs chevalliers du monde, c'est assavoir Guyon et Ogier, sans leur avoir deservy, mais ledit Ogier avoit habandonné son corps pour les tenir en

paix et bonne seurté du royaume d'Acre, dont ilz l'avoient esleu roy, l'envoierent en exil trop miserablement, dont sont en dangier que leur avarice n'abrege leurs jours et de brief 358/12-17

- Termes mélioratifs (2)

car naturellement les François sont plus dextres a chevaucher et mieulx leur advient que a toute autre nacion 35/2-3

qui n'estoit pas petit 390/28

- Jugements d'approbation (24)

et non sans cause 5/18-19, 161/16, 231/4-5, 362/30, Car aussi n'estoit ce pas sans cause 99/3, 345/5, et bien cause y avoit 164/21, Et aussi avoient ilz bien cause 297/13, et aussi y avoit il bien cause pourquoy 512/21-22, car aussi y avoit il dequoy 49/24-25, aussi il y avoit bien dequoy 475/22

car il la redoubtoit fort et aussi estoit elle a redoubter 38/24-25

la povre dame Gloriande 52/10

povre Ogier 149/4

dont bien lui en print 151/14, 254/9

et ne fut pas de merveilles s'il tomba par terre 238/8-9, et n'estoit pas de merveille s'ilz estoient bien courroucez qu'il estoit prisonnier 342/13-14

Mais encores ne avoient il pas ce que ilz avoient deservy 439/17

car il n'est riens en quoy telz chevaliers adventureux prennent plaisirs plus grans ne felicité qu'en beaulx chevaulx 422/14-15

car il y avoit largement matiere pour bien en compter 440/11

et fist bien 457/11

que c'estoit une plaisance de les veoir 460/3

et aussi la raison y estoit 504/17

- Vérités générales et expressions proverbiales (7)

bon droit a bien besoing d'ayde 63/4

car naturellement les François sont plus dextres a chevaucher et mieulx leur advient que a toute autre nacion 35/2-3

Et est grant fait de commune quant ell'est eschaufee 95/17

ainsi qu'on fait coustumierement a l'entree d'ung roy ou d'un grant prince 256/10-11

ainsi que traystres sont acoutumés de faire 309/22

car de croyre jeunes gens c'est avanture quant bien en vient 457/12-13

Mais ainsi que Nostre Seigneur a ses serviteurs et bons amys jamais ne deffault 254/1-2

▪ Explications et confidences (12)

mais neantmoins leur convint prendre pacience pour celle heure, combien qu'ilz n'en penserent pas pourtant moins 5/47-48

mais Dieu, qui les siens ne laisse impourveuz, leur donna ce vaillant champion 17/19-20

mais pourtant elle parloit au plus loing de sa voulenté 113/7-8

mais jeunesse les gouverna 140/7-8

Mais il l'entent bien autrement 341/24

et falloit bien dire qu'il eut ung cueur naturel 349/7-8

car Dieu l'aymoit de vraye amour ainsi que par plusieurs fois lui monstra oultre mer 366/23-24

qui de rien ne se doubtoit 388/15

Or, pour entendre du nom de Caraheu, a son baptesme on lui changea et eut nom Acaire, et aux autres ne fust oncques changé 441/15-16

et ne s'en fault point esmerveiller, car 419/25-26

il avoient vendu Ogier qui estoit leur roy en Ac[r]e au roy Isoré, mais Nostre Seigneur Jesuchrist ne le permist pas 439/11-12

Mais, veu le tizon qui est encores en l'abbaÿe de Saint Pharon de Meaulx, bien enbarré de fer, entendu aussi les grans biens qu'il fist en son vivant a la crestienté, toute personne peut presumer sans difficulté qu'il est encores en vie, du vouloir de Dieu, ou qu'il est lassus en la gloire avecques les bienheurez 526/38-41 (*explicit*)

Interventions métanarratives (26)

- Références à la (aux) source(s) (8)

comme dit est 13/7, 253/1

Si dist le *conte* que 359/1

car l'*istoire* dit pour vray que 407/21

ainsi qu'on trouve en la *cronique* 441/18

ainsi qu'il est contenu es *croniques* 464/7-8

car la *cronique* dit que il avoit dix piedz de haulteur 478/25

ainsi comme dit l'*ystoire* 498/9

- Affirmations de véracité du récit (4)

il est vray que … 77/5

Si *est vray que* 173/1

Or pour parler *a la verité* de ce roy Bruhier 173/14-15

pour verité 333/16

- Souci de brièveté (14)

dont l'istoire pour *eviter prolixité* ne fait aucune mention 12/9-10

Et aprés toutes leurs serimonies faictes [...] qui seroient choses *trop longues a racompter* 72/13-15

Or depuis eut le roy Charlemaigne de grans debas en France contre plusieurs princes et autres du royaume comme les quatre filz Hemon, et autres plusieurs dequoy je laisse le parler *a cause de briefveté* 73/14-16,

Et pour abreger 86/9, 134/2

Et br(i)ef 107/10, 143/5

Et pource que d'eulx et de leurs fais ont esté plusieurs livres fais et escripz, je les laisse *pour obvier prolixité*, car il ne touche de rien la matiere presente 119/31-33

pour abreger le conte 129/12-13

Or, *pour cause de prolixité*, je laisse la grant joye 226/5

Et de cecy *ne tracteray plus avant*, car il est contenu en ung autre rommant a part, puis il ne vient en riens a propos de ceste matiere 461/9-10

Et *pour retourner a propos* 499/1

Et *pour conclure* 503/19

acompaignee de moult nobles dames, *dont je laise leurs noms pour eviter prolixité* 518/13

Annexe n° 9

ATTAQUES DE CHAPITRES DE *A*

(classement grammatical)

Attaques temporelles (45)	- Propositions : **25** . 22 conjonctives (*(Et) ainsi comme* ...V, (*Et) quant* ... VII, IX, XV, XVI, XVIII, XIX, XXVI, XXXIII, XLIII, LI, LIV, LVI, LVII, *aprés que* XII, *Tout ainsi que* XIII, (*Et) ainsi que* ... XIV, XX, XXXVII, *Si tost que*... XVII, *Et adonc que* ... XXI, *Incontinent que* XXX) . 1 proposition participiale introduite par *aprés* (III) . 2 propositions participiales (ablatifs absolus) (VI, L) - Adverbes : **16** . *Or* introduisant le récit (XI, XXIII, XXXII, XXXV, XLIV, XLVI, LV) ou une intervention du narrateur, à la p1 (IV) ou à la forme impersonnelle (II) . *Adonc(ques)* XXIV, XXVII . *Lors* XXXIV, XLII, XLI (suivi de *aprés ce que*), LII (suivi de *durant le temps que*) . *Atant* XLV - Compléments : **4** . 1 groupe nominal (*Et le lendemain* VIII) . 3 groupes prépositionnels (*Pendant lesquelles choses* X, *A ces parolles* XXXIX, XL)	**78,9 %**
Attaques non temporelles (5)	- Adverbes introduisant le récit : **4** . *Si* (XXXVIII, XLIX), plus 1 introduisant . Adverbe d'intensité *Tant* (XLVIII, LIII) - Adverbe *Si* introduisant une intervention du narrateur à la forme impersonnelle : **1** (XXV)	**8,77 %**
Attaques au discours direct (5)	XXII, XXVIII, XXXI, XXXVI, XLVII	**8,77 %**
Attaques en sujet nominal (2)	I, XXIX	**3,5 %**

Annexe n° 10

CHARNIÈRES DES CHAPITRES DE *A*

Nous donnons successivement la clôture du chapitre précédent, le titre du chapitre, et l'attaque du chapitre en question. Les chiffres romains concernent les chapitres, les chiffres arabes les paragraphes.

P/62-63 : Et l'enfant demoura cr[i]ant a haulte voix.
Titre I : Comment le duc manda tous ses parens et amys pour faire l'obseque de la dame et pour baptiser son filz, lequel fut nommé Ogier.
I, 2 : Le duc fust moult troublé de la mort de la duchesse sa femme ...

I, 4 : Sa parolle finie, les quattre seigneurs et messagiers accepterent la commission et lui promirent faire tout le contenu de son commandement et l'exploiter ainsi qu'estoit son bon vouloir et noble intencion.
Titre II : Comment les quatre messagiers se partirent pour aller en Dannemarche, et comment le duc Geoffroy leur fist tren[c]her les baulievres et leur fist tourner le nez sen dessus dessoubz. Et comment il arriva ung herault, lequel conta au roy Charlemaigne que les payens avoient destruit Romme.
II, 5 : Or convient il retourner au june prisonnier Ogier qui tousjours avoit pensement comment il pourroit eviter la mort ; et n'eust esté la compaignie amoureuse qu'il avoit, le povre cueur lui fust party de grant douleur, car il redoutoit tant la folle responce de son pere et semblablement la mortelle et continuelle envie de sa marastre.

II, 9 : Or laisserons a parler d'Ogier et retournerons au messagier nouvellement venu de Romme, et come Charlemaigne fait diligence de s'e[n] retourner a Paris.
Titre III : Comment le roy partit de Saint Omer pour aller a Paris et comme il mist diligence d'assembler son ost.
III, 10 : Aprés la conclusion prinse de la delivrance d'Ogier le Dannoys, le roy fist partir tout son bernage et s'en retourna a Paris pour faire assembler son armee ...

III, 12 : Et par si long temps chevaucherent qu'ilz arriverent en la ville de Suze, qui est dix lieues par desa Romme.

Titre IV : Comment le pape et les cardinaulx, de paour des Sarrazins, se retira dedens Suze a dix lieues de Romme. Et comment, quant il ceut que l'empereur Charles venoit avec son ost pour dechasser les payens, alla au devant, acompaigné des cardinaux et de tout le clergé de l'eglise, et le receut moult honnourablement.

IV, 13 : Or me fault laisser a traicter de la venue du roy, et retourner au pape qui estoit expulsé de Romme, car, comme le pape aperceut venir Sarrasins a si grant nombre, lui, ses cardinaulx et tout le clergié se departirent de Romme et se retrayrent en ladicte ville de Suze ou la se reduirent a seurté.

IV, 13 : Et bien tost aprés leur retour, l'ost des François c'est tiré en ladicte ville pour ung peu se refreschir, car le pape lui avoit fait ordonner son estat et l'ost aussi avoit fait avitailler, tout ainsi que le roy lui avoit donné charge a son departement.

Titre V : Comment, quant le roy Charlemaigne fust arrivé dedens Suze, une espie l'ala conter aux paiens, dont ilz vindrent plus de .XX. mille pour destruire les François, et comment Ogier le Dannois desarma Alloris le Lombart, lequel s'en fuyoit et avoit gettee l'enseigne des crestiens par terre, lequel Ogier, au commencement de ses armes, fist tant de vaillances que les paiens furent desconfis.

V, 14 : Et ainsi comme le roy fut arrivé, et comme son ost et ses gensdarmes se refr[es]chissoient, et que le pape et l'empereur parloient des **choses advenues**, ung espie de la partie des Sarrazins se trouva parmy l'ost des François, ...

V, 17 : si se mist au meillieu, faisant si grant desconfiture de ces paiens qu'il fist tresbucher le roy Dannemont par terre, tellement que force a esté aux Sarrazins de reculer lors qu'ilz cuidoient faire leurs effors, car a considerer l'effet de ladicte armee, n'eust esté la force et puissance d'Ogier, les crestiens estoient en tresgrant peril de perdre honneur et France pour ce jour, mais Dieu, qui les siens ne laisse impourveuz, leur donna ce vaillant champion.

Titre VI : Comment le roy, ainsi delivré par Ogier, remercia tresfort Ogier, cuidant que ce fust Alloris le Lombart, et comment le roy sceut que c'estoit Ogier le Dannois par les escuiers que l'avoient aidé a armer, dont le roy le fist chevalier et lui pardonna.

VI, 18 : Le cruel et impetueux assault finy et les Sarrazins reculez arriere, le roy dist de courage et grande affection a Ogier, …

VI, 24 : Et de ces nouvelles fut moult joyeulx le roy Corsuble de ce qu'ilz devoient marcher vers Romme ; si furent bien tous les grans seigneurs paiens pretendans avoir leur proye et en brief, mais beaucoup demeure de ce que fol pense ; si menerent plus grant joye qu'ilz n'avoyent fait devant.

Titre VII : Comme l'empereur Charlemaigne commanda et fist cryer par tout son ost que chascun se mist en armes et enpoint pour aller devant Romme ; et comme Charlot fut envieux sur le bon Ogier, et comme il voulut, pour oster le bruyt et la renommé d'Ogier, aller devant Romme premier a peu de gens, dont mist l'ost des crestiens en grant dangier pource qu'il fust apparceu des payens, lesquelz vindrent a grant puissance sur luy, et y eut grant occision d'ung costé et d'autre ; et eust esté Charlot ou mort ou pris, se n'eust esté le vaillant chevalier Ogier qui le vint secourir avec l'ost des Françoys.

VII, 25 : Quant l'empereur Charlemaigne eut entendu dire que l'ost des payens estoit tout assemblé dedens Romme, et qu'ilz estoient grant nombre et multitude de payens, si fist crier par tout l'ost que chascun fust incontinent prest pour partir, quant seroit temps pour aller devant Romme.

VII, 29 : Or est il ainsi que Charlemaigne avoit tousjours le pape et le clergé avec soy, qui lui donnoient conseil, confort et ayde, et par dessus la saincte benediction qui les conservoit en joyeuse esperance et consolation.

Titre VIII : Comment le roy Caraheu vint tout seul en habit de messager en l'ost de Charlemaigne pour demander la bataille contre Ogier, ainsi que Sadone lui avoit devisé, et aussi pour deffier le roy Charles de la part de Corsuble ; et comment la bataille fut entreprinse entre Caraheu et Ogier, et entre Charlot et Sadone, et comment ; et la responce du roy Charlemaigne sur le deffiement de Corsuble.

VIII, 30 : Et le lendemain, le roy Caraheu, pour acomplir et parfaire la teneur de l'entreprinse de son voyage, se mist en habit de messagier et, aprés qu'il eut prins congié de la belle Gloriande sa dame, monta a cheval et se mist au chemin pour aller en l'ost d[u] roy Charlemaigne, et tant chevaucha qu'il arriva en l'ost.

VIII, 39 : Le dieu fut en lieu adjutoire car Ogier se getta sur Caraheu et afforce de bras le ploya si fort en le renversant sur l'archon de derriere qu'il luy faisoyt perdre le soufler.

Titre IX : Comment le traitre roy Dannemont, qui estoit embuché au boys, quant il vit que Ogier avoit d[u] meilleur sur le roy Caraheu, sortit avecques troys cens hommes et vint fraper sur Ogier et l'emmena prisonnier, et fut baillé a la pucelle Gloriande en garde, et comment Charlot s'en fouit en l'ost de Charlemaigne son pere, et comment le roy Carahu s'en ala rendre en la court du roy Charles jusques a ce que Ogier fust delivré.

IX, 40 : Quant le roy Dannemont, qui estoit embuché au boys, aperceut que Ogier avoit du meilleur sur Caraheu, il sortit du boys acompaigné de trois cens hommes et vint fraper sur Ogier, lequel eut desconfit le roy Carahu et eust amené la belle Gloriande.

IX, 53 : Las ! disoit elle, que sont devenus les doulx baisiers et les embrassemens que tant souvent se trouvoient entre nous, et les plaisans et delicieux regars, dont par lui j'estoye souvent admonnestee ? Helas ! mon chier amy, Mahon te vueille garder de peril ! »

Titre X : Comment le roy Brunamon d'Egypte arriva en l'ost de l'amiral Corsuble et lui demanda sa fille Gloriande en mariage, laquelle ne s'i voulut consentir, par quoy ledit roy d'Egypte l'accusa de trahyson, dont il fut desconfit en champ de bataille par Ogier.

X, 54 : Pendant **lesquelles choses** arriva ung herault au palais pour parler a l'admiral Corsuble et au roy Dannemont, son filz, ...

X, 67 : « Si se commença tresfort a courroucer le roy Charlemaigne contre Ogier et luy dist : « Sus, Ogier, suivez moy, car a ceste heure est temps de besoigner ! »

Titre XI : Comment le roy Charlemaigne fist armer son ost pour aller assaillir Romme, et comment les François entrerent dedens et la ville fut prinse, et de la mort de l'admiral Corsuble et de Dannemont son filz, et comme les payens furent tous destruis.

XI, 68 : Or, ce pendant que Charlemaigne faisoit ses approches, les gens du roy Brunamon firent ung grant trouble dedens Romme et leverent guerre les ungz contre les autres pour la mort de Brunamon, ...

XI, 72 : Aprés toutes lesquelles choses faictes, le roy ne voulut plus a Romme sejourner, fors retourner au royaume pour sçavoir l'entretenement et du gouvernement d'icellui, car longuement y avoit qu'il en estoit parti ; si fist assembler son ost et fist sonner trompettes et clerons pour faire la departie.

Titre XII : Comment le roy Charlemaigne se departit de Romme avecques son ost, et comme il commanda a Dieu le pape et tout le concille, et comment les nouvelles vindrent en court que le duc Dannemarche, pere d'Oger, estoit assiegé des faulx payens en sa cité de Maience.

XII, 73 : Aprés que le roy Charlemaigne eut la benediction du pape, print congié et commanda garder dorenavant seurement la cité ...

XII, 75 : si print chemin le plus brief qu'il peut, acompaignié dudit seigneur et gentil chevalier qui lui avoit portees les nouvelles, tout ainsi et en la maniere que j'ay dessus declaré.

Titre XIII : Comme le roy avisa Ogier et comme il l'appella pour parler a lui, et comme il lui donna congié d'aller aider a son pere, et comme il desconfit les payens et fut duc de Dannemarche.

XIII, 76 : Tout ainsi que Ogier fut arrivé chiez le roy, si entra dedens la chambre …

XIII, 79 : Et croiez que oncques chevallier ne servit plus cherement ne plus vaillamment roy en tous ses affaires que fist Ogier, tant oultre mer que deça la mer, tellement que par toutes terres sa renommee estoit si grande qu'on ne parloit que de ses haults faitz et merveilleuses vaillances, dont chascun jour en faisoit a merveilles.

Titre XIV : Comme le roy s'en alla a Laon en Lannoys, et comme le bastart d'Ogier, qu'il avoit engendré en la fille du chastellain Garnier a Saint Omer, vint et arriva cheuz le roy pour veoir son pere ; et comment Charlot l'occist d'un eschequier en jouant aux eschecz, et le grant courroux que Ogier en mena.

XIV, 80 : Ainsi qu'il vint en voulenté au roy d'aller tenir son parlement a Lan, ung jour que le roy faisoit bonne chiere et qu'il festyoit la baronnie, arriva le filz d'Ogier, ...

XIV, 83 : Et si tost que il vit le roy relevé, se dist a soi mesmes que le meilleur ne seroit pas pour lui, se en ce lieu demouroit longuement.

Titre XV : Comment Ogier se departit du champ ou il avoit fait tresbucher le roy pour s'en aller a son advanture, du desplaisir qu'il eut de la mort de son filz.

XV, 84 : Et quant Ogier vit que le champ ne lui pouoit pas demourer entre tant de nobles chevalliers, il se departit pour gaigner les boys, …

XV, 89 : Mais puis qu'il vous plaist demourer icy, je me consens de demourer avec vous.

Titre XVI : Comment Ogier arriva a Pavie a l'aveu du chevallier Beron, et comme le roy Desier le recueillit hounourablement.

XVI, 90 : Et quant les parolles furent finees, ne tarderent gueres qu'ilz n'entrassent dedens Pavie.

XVI, 103 : Et ainsi qu'ilz furent bien et honnestement arrengees comme ilz devoient, le roy Desier n'attendoit que le roy Charlemaigne avecques son ost fist sa demarche, mais premier fist mettre ses gens en ordonnance.

Titre XVII : Comment les deux ostz des deux roys Charles et Desier sont ordonnez l'un devant l'autre pour donner l'assault, et comme chascun de sa part fist mettre ses banieres et panons au vent, et firent chascun d'une part et d'autre sonner trompettes et clerons.

XVII, 104 : Si tost que les batailles furent ordonnees des deux parties, chascun de son costé fist lever les banieres et estendars, ...

XVII, 116 : Et de ceste heure je le vois compter au roy Charlemaigne et luy conseilleray de prendre vostre ville d'assault !

Titre XVIII : Comment le roy Desier saillit hors de Pavye pour assaillir les François, et y eut forte bataille, et eust esté le roy Desier prins, se n'eust esté Ogier qui sortit hors de la main des Françoys, et comment il s'en fouyt a Chasteaufort.

XVIII, 117 : Et quant le roy Charlemaigne vit Geffroy retourner, lequel avoit veu **parlamenter** avec le roy Desier, si lui demanda que c'estoit qu'il avoit tant parlamenté avec lui.

XVIII, 124 : Or laisseray je a present de parler du roy Desier et de ses prisonniers, et retourneray au roy Charlemaigne qui a mis son ost et assiegé Chasteaufort ou estoit Ogier le Dannoys.

Titre XIX : Comment, quant le roy Charlemaigne fut arrivé devant le chasteau, il mist le siege, et le jura tenir jusques a ce qu'il avroit Ogier ou mort ou vif, et du terrible engin que le roy fist faire.

XIX, 125 : Quant le roy Charles eust aparceu la grant desconfiture que Ogier avoit fait de ses gens devant le chasteau, il va jurer par son dieu que jamais de la ne partiroit que il n'eust Ogier vif ou mort, ...

XIX, 137 : Adonc on la fist seoir en sa place, et fist on sonner les trompettes.

Titre XX : Comment les deux champions commencerent la bataille, et comme, quelque bon droit que le chevalier lombard eust, si fut il desconfit et mis a mort par Benoist.

XX, 138 : Ainsi qu'ilz eurent faitz les sermens, d'un costé et d'autre commencerent a brocher chevaulx et poindre des esperons, ...

XX, 139 : et sur ce point dirent adieu au roy et a la royne.

Titre XXI : Comment Benoist et Gelin fraperent sur l'ost du roy Charlemaigne et perdirent l'or et l'argent que la royne envoyoyt a Ogier.

XXI, 140 : Et adonc que **lesditz** chevalliers furent descenduz du palais, ilz prindrent et cueillirent cinq cens hommes pour leur ayder a mener leur or et leur argent ...

XXI, 152 : « Il fault, ce dist il, que le diable le gouverne, combien que, quant il estoit en France, il estoit de bonne conscience. »

Titre XXII : Comment Ogier print du mesrien et les habilla en façon de gendarmes et en bouta en chascun creneau ung, et comment le roy Charlemaigne fist assaillir le chasteau.

XXII, 153 : « Regardez donc quel executeur de justice …

XXII, 160 : Et pource donne s'en garde qui vouldra, car je le vous faiz assavoir de bonne heure ; si s'en garde chascun endroit soy.

Titre XXIII : Comment Ogier monta sur mer, et comment le roy Charlemaigne s'en retourna par devant Beaufort, ou il recueillit tout son ost pour s'en retourner en France.
XXIII, 161 : Or est Ogier monté en une nef qui s'en alloit a Romme.

XXIII, 163 : C'est bien dit, ce dist l'arcevesque Turpin, ainsi soit fait, car meilleur moyen n'y sçay. »
Titre XXIV : Comment Ogier le Dannoys fut prins en dormant pres d'une fontaine par l'arcevesque Turpin et mené a Raims, la ou il fut prisonnier jusques a ce qu'il fut delivré pour combatre ung grant geant nommé Bruhier.
XXIV, 164 : Adoncques, le conseil prins et du tout deliberé, l'ung print son cheval Broyfort, l'autre son heaume, l'autre son escu, et l'autre son espee …

XXIV, 172 : Et en effect, nul n'eust esté si osé d'em parler, ne en bien ne en mal, dont le monde estoit fort esmerveillé, et presumoit plus tost qu'il fust mort que vif, qui eust esté ung grant dommage pour le royaume, comme vous orrez cy aprés.
Titre XXV : Comme le roy Bruhier de Babiloine, cuidant que Ogier le Dannoys fust mort, s'en vint en France pour la destruire, acompaigné de trente roys sarrazins et quinze admiraulx.
XXV, 173 : Si est vray que pendant **ce** temps le roy Bruchier avoit envoyé en France deux espies pour enquerir du gouvernement du royaume, et pour sçavoir principallement si Ogier estoit encores en vie …

XXV, 174 : Si nagerent tant par mer celle gent mauldicte qu'ilz descendirent es parties d'Alemaigne et trouverent le port paisible, si descendirent franchement sans que nul leur fist empeschement, car chascun s'en estoit fouy.
Titre XXVI : Comment les payens prindrent terre es marches d'Alemaigne, et comment ilz brulerent tout le païs, et les hommes, femmes et enfans mirent tout a l'espee.
XXVI, 175 : Quant les payens eurent longuement navigué, si vindrent prendre terre sur les marches d'Alemaigne …

XXVI, 180 : Je voy bien que present nous avrons [u]ng grant assault. »

Titre XXVII : Comment le roy Charlemaigne saillit de la ville acompaigné des François pour assaillir les Sarrazins ; et y eut une merveilleuse bataille, tant que le roy Caraheu fut prins des François.

XXVII, 181 : Adonc se leva Bruhier et fit sonner ses trompetes si tresmerveilleusement que l'air en retentissoit.

XXVII, 193 : De cela je suis tout innocent, car le roy Justamon estoit present quant le roy Charlemaigne abatit a coup de lance mon cheval et moy, et fus prins et mené de cinquante chevalliers, et me devoit faire pendre devant qu'il beust ne mengeast, et fut accordé que s'il estoit de vostre vouloir de renvoyer tous les prisonniers que vous tenez, qu'il estoit content de me renvoier. »

Titre XXVIII : Comment Caraheu se combatit en champ de bataille contre son nepveu le roy Rubion, lequel l'avoit accusé de trahison, et fut vaincu par Caraheu.

XXVIII, 194 : « Adoncques, respondit Bruhier, et j'en suis bien content, ...

XXVIII, 212 : Or doncques, ce dist le roy, Nayme, vous viendrez avec moy pour me compaigner avec deux cens gendarmes bien enpoint, si yrons a Reims querre Ogier et composer avecques lui », dont le duc fut bien d'accord.

Titre XXIX : Comment le roy se partit de Laon pour aller querre le prisonnier ; et comme l'accord fut fait entre eulx ; et comme le roy fut contraint lui delivrer son filz Charlot pour en faire a son plaisir, et comme l'ange, ainsi qu'il vouloit couper la teste a Charlot, lui vint arrester et retenir le bras ; et les parolles que l'ange lui dist.

XXIX, 213 : Le roy Charlemaigne se mist a chemin avec le duc Naymes et bien deux cens gendarmes de fait …

XXIX, 226 : Et si tost que la messe fut dicte, le roy fist desjeuner Ogier et desjeuna avecques lui.

Titre XXX : Comme Ogier partist pour aler jouster au roy Bruhier et l'occist, et comme Justamon et Yzoré, filz de Bruhier, alerent avecques .x. mille payens pour cuider prendre Ogier, et comment Ogier les trouva dedens le bois ou ilz tenoient la fille du roy d'Engleterre qui fut delivree par Ogier.

XXX, 227 : Incontinent que le roy et Ogier eurent desjuné et prinse leur refection, Ogier se print a armer ...

XXX, 247 : et l'empereur la leva et la baisa, et la dame le salua treshonnourablement, ensemble les douze pers de France et toute la baronnie ; s[i] commença Berard a dire :
Titre XXXI : Comment Berard de Bruyt presenta au roy Charlemaigne Clarice, la fille du roy Achar d'Angleterre, laquelle le roy Charlemaigne donna a mariage au vaillant duc Ogier le Dannoys, laquelle il print a femme, et fut roy d'Angleterre.
XXXI, 248 : « Noble empereur, il est vray que ...

XXXI, 249 : Toutesfois, il fist monter ses gens a cheval et Clarice semblablement, si prindrent le chemin pour soy mettre sur la mer d'Angleterre.
Titre XXXII : Comment Ogier le Dannoys, aprés ce qu'il eut prins congié du roy Charlemaigne, monta sur mer pour aller prendre possession de son royaulme d'Angleterre.
XXXII, 250 : Or quant ilz furent pres de la mer, si furent chargés en une galliace …

XXXII, 252 : Adont s'en allerent conclure leur appointement et estoit leur guyde Mery, le nepveu de Berard ; si se rendirent l'endemain a heure promise et l'atendirent la.
Titre XXXIII : Come Ogier, roy d'Angleterre, aprés qu'il eut baillé le gouvernement a Berard, fut assailly en ung bois de cent hommes armez, et come Gaultier, son nepveu, vint a la recousse et lui sauva la vie, puis passerent oultre mer et s'en allerent a Dannemarche.
XXXIII, 253 : Et quant le roy Ogier eut ordonné de son royaume **comme dit est**, si print congié de la royne treshonnourablement …

XXXIII, 273 : Adonc la royne fut consolee et tresjoyeuse de Berard, qui fut ainsi accusé de trahyson, car elle se doubtoit bien qu'il y avoit trahyson.
Titre XXXIV : Comment Gaultier, le nepveu d'Ogier, desconfit en champ de bataille Berard de Bruyt, lequel avoit voulu faire mourir Ogier le Dannoys en trahyson.
XXXIV, 274 : Lors par le roy le jour de la bataille fut assigné a ung jeudy.

XXXIV, 278 : Or est la royne demouree cheuz le roy, et Gaultier semblablement estoit si familier du roy que Charlot en fut envieux, dont il en cuida saillir ung grant esclandre, car a tort il avoit accusé le chevallier Gaultier, ainsi que vous orrez.

Titre XXXV : Comment Ogier, par le commandement de Dieu, se departit de Dannemarche et monta sur mer pour aller en Acre pour se combatre au roy Justamon, et comment, quant il fut en Acre, ne trouva nully qui le vousist loger.

XXXV, 279 : Or est Ogier sur mer ...

XXXV, 283 : Non, par ma loy, sire, mais je vous amaine mon enfant, lequel demourra en gaige pour l'escu jusques a ce que ayez vostre argent. »

Titre XXXVI : Comment Ogier desconfist le roy Cormorant et tous les payens qui estoient en sa compaignie et delivra les quinze moines que les payens menoient liez et attachez, et aussi conquist le tresor que les payens avoient pillé en l'abbaïe et en fist ung banquet et tint court ouverte en la cité d'Acre.

XXXVI, 284 : « Or escoutés, se dist le tavernier, que je vous diray ! …

XXXVI, 293 : Devant que Justamon partist de son tref, il avoit fait armer son ost, ou estoit le roy Ysoré, le roy Moÿsant, et le roy Murgalant, affin de lui venir ayder se besoing en avoit.

Titre XXXVII : Comment Ogier saillit d'Acre pour combatre le geant Justamon, et comme il le vainquit en champ de bataille devant Acre ; et comme le roy Jehan fut occis en la bataille et Ogier fut esleu roy.

XXXVII, 294 : Et ainsi que le messagier fut retourné a Justamon, Ogier fust prest incontinent.

XXXVII, 310 : Mais il fut mis bien loing de sa pensee.

Titre XXXVIII : Comment le roy d'Acre print congé de ses nobles citoiens et s'en alla oultre mer pour visiter le Saint Sepulcre de Nostre Seigneur, et comment il fut mené par la tempeste devant Babyloine.

XXXVIII, 311 : Si se part Ogier d'Acre et commanda a Dieu tous les nobles citoiens, seigneurs, dames, bourgoises et marchans, et estoit chascun bien mal content qu'il s'en

alloit si tost, car les citoiens le amoient bien et n'y avoit que l'envye de **ces** maulditz Templiers qui ne fussent bien contens de lui et de son noble gouvernement.

XXXVIII, 331 : De laquelle faulseté le bon chevallier Ogier ne s'en doubtoit pas.
Titre XXXIX : Comment Ogier vainquit Lengoulaffre en champ de bataille devant Babyloyne et le mena prisonnier dedens la ville au prisons du souldan.
XXXIX, 332 : A **ces** parolles chascun se mist en diligence de fournir de harnois …

XXXIX, 339 : « Dieu vueille que ainsi soit comme vous l'entendez. »
Titre XL : Comment Ogier print le roy Moÿsant en la bataille et le mena prisonnier dedens Babiloyne, la ou le soudan Noradin fist tenir prisonnier Ogier avec ledit roy Moÿsant.
XL, 340 : A **ces** parolles l'ost du roy Moÿsant se commença a lever pour venir donner la bataille au soudan …

XL, 348 : Adonc chascun bailla ses pleges pour l'asseurement de ladicte bataille.
Titre XLI : Comment, aprés ce que Caraheu e[u]t entreprinse la bataille contre Lengoulaffre, il passa la mer pour amener Gaulthier, le nepveu d'Ogier, et grande compaigne de François.
XLI, 349 : Lors aprés ce que la bataille fut plegee et fiancee encontre Lengoulaffre et Caraheu, Caraheu donna congié a ses gens ...

XLI, 354 : Si mist ses douze prisonniers au fers en les batant tresdurement, si s'en retourna et ferma la porte.
Titre XLII : Comment Guion Dannemarche habandonna son païs et ses gens pour aller en Acre [et monta] sur mer pour aller veoir se Ogier estoit en Acre, et comment les Templiers d'Acre le vendirent au roy Murgalant.
XLII, 355 : Lors Guion de Dannemarche, frere d'Ogier, dolent et couroucé de l'atente de son frere et ennuié grandement que par message ou aultrement n'en avoit eu aucunes nouvelles, si en estoit moult troublé en son entendement…

XLII, 359 : et plusieurs autres des parens dudit Berard de Bruit qui avoit perdu le champ contre Gaultier, pour avoir vengence de luy, estoient tous les jours cherchans les moy[en]s comment ilz pourroient empescher Gaultier et le faire mourir pour venger la mort Berard.

Titre XLIII : Comment Charlot machina une trahyson contre Gaultier, le nepveu d'Ogier, par le conseil du duc de Normendie et de Rohard, et comment Gaultier vainquit R[o]hard en champ de bataille.

XLIII, 360 : Quant le duc de Normendie fu averty par Rohard que Charlot, le filz du roy, charchoit aussi bien empescher **ledit** Gaultier comme eulx…

XLIII, 372 : si dist que si feroit il de grant courage.

Titre XLIV : Comment l'ost des Françoys s'en partit pour aller oultremer pour secourir le bon Ogier qui estoit en prison en la Tour Bebel, et semblablement Girard de Rosillon avec cent crestiens, et aussi le duc Guyon qui estoit en Hierusalem en prison.

XLIV, 373 : Or estoient ensemblez ensemble tous les contes, ducz, barons pour aller au secours d'Ogier le Dannoys et Guyon de Dannemarche son frere…

XLIV, 380 : Hé ! Bauchant, mon amy, je prie a Dieu, mon amy, que jamais ne puisse je morir jusques a ce que je puisse veoir vostre bon maistre sailly de la ou il est ! »

Titre XLV : Comment Gaulthier et le roy Caraheu, emsemble l'ost des François, se partirent d'Acre pour aller devant Hierusalem par mer, et comment ledit Gaulthier s'enamoura de la belle Clarice, niepce du roy Murgalant.

XLV, 381 : Atant Gaulthier fist sonner ses trompetes et clerons …

XLV, 395 : si monta sur son cheval et la baisa moult doulcement tout monté.

Titre XLVI : Comment Gaultier se partist de Hierusalem, la ou secretement il avoit eu la congnoissance de la belle Clarice au moyen de Marcisus, nepveu du roy Caraheu, et comment le roy Murgalant saillit sur l'ost des Françoys, lequel fut vilainement rechassez en sa cité et tué de ses gens de quinze a seize mille.

XLVI, 396 : Or s'en va Gaultier en la garde de Dieu et saillit avecques les aultres gendarmes sans compaignon ...

XLVI, 400 : Se le faictes, je vous prometz que vous ferez que sage.

Titre XLVII : Comment le chevallier G[a]ultier print le champ de bataille contre le duc Guyon Dannemarche, son pere, et come fut desconfit, pourquoy gaignerent la cité, et occirent tous les payens de dedens la cité, puis fist baptiser la dame Clarice et l'espousa dedens Jerusalem ou fut fait grant triumphe et grant solennité.

XLVII, 401 : — Or n'ay je pas intencion de le faire …

XLVII, 408 : Messeigneurs, priez vostre dieu Jesuchrist qu'il nous doint au jourduy bonnes nouvelles. »

Titre XLVIII : Comment, aprés le champ de bataille du duc Guyon et de son filz Gaulthier, eulx deux, ensemble l'ost des crestiens, ont prinse la cité de Hierusalem, et tué le roy Murgalant, ensemble tous les payens et infideles.

XLVIII, 409 : Tant ont chevauché lesdis champions qu'ilz sont arrivez prés les portes de la cité de Hierusalem.

XLVIII, 418 : Et la dame Gloriande, qui congneut le roy Florion, les remercia grandement et fut resjouye a merveilles de celle parole.

Titre XLIX : Comment le roy Caraheu et Lengoulaffre firent champ de bataille devant Babiloine en la presence du souldan et de plusieurs roys et admiraulx payens, et comment Gaulthier et le roy Florion, ensemble tout l'ost des crestiens, prindrent le souldan Noradin.

XLIX, 419 : Si fut la veille Saint Jehan Caraheu arrivé en Babiloine ...

XLIX, 433 : car Gaulthier dit plainement a son oncle que encores ne c'estoit point combatu contre les payens en champ de bataille, si avoit grant voulenté et grant desir de esprouver leur force et vaillance, et ce que ilz sçavoient faire en bataille.

Titre L : Comment Gaulthier vainquist en champ de bataille Branquemont, frere du souldan, et comment les crestiens entrerent dedens Babiloine, et fut fait roy de Babiloine.

L, 434 : Se parlement finé, la nuyt ainsi se passa ...

L, 439 : Mais encores ne avoient il pas ce que ilz avoient deservy ; si en furent en ce point les bons Dannois vengiez de l'outrage qu'ilz leur avoient fait.

Titre LI : Comment Ogier et le roy Caraheu se departirent de Babiloine, et commanderent a Dieu Gaulthier qu'ilz laisserent roy de Hierusalem et de Babiloine, et s'en cuidoient retourner en Inde, et comme la tempeste les departit, et s'en alla l'ung bateau d'une part, et l'autre d'autre.

LI, 440 : Quant la feste fut toute passee, les nopces faictes et tout leur cas bien ordonné, le bon roy Caraheu s'en voulut retourner en Inde et y mener Ogier avec sa dame Gloriande…

LI, 454 : si laisseray icy a parler du chasteau d'Avallon, d'Artus et de Morgue la fae, et reto[ur]neray a parler du roy Gaulthier, le nepveu d'Ogier, dont Ogier n'avoit plus nulle souvenance, lequel fut for molesté par le souldan Noradin, Branquemont, frere du souldan, et les freres de Bruhier.

Titre LII : Comme[n]t, durant le temps que Ogier fut en Faerie, Hierusalem fut conquis par les payens, et Babiloine semblablement, et comment Gaulthier, ensemble sa dame Clarice et ces deux beaux enfans, se saulveren en ung bateau et s'en allerent en France.

LII, 455 : Lors durant le temps que Ogier estoit en Faerie et que il eut oublié le paÿs de France et tous ses bons amis, car plus de rien ne luy souvenoit, force de faire chiere joyeuse et se gaudir au mieulx qu'il pouoit, et lors les places qui guaignees avoient esté des cristiens furent durement assaillies des paiens et prinses d'assault…

LII, 460 : Et les eussent desconfis les crestiens, n'eust esté l'admiral Gaudice, qui si vaillamment se porta que, en la parfin de ce cruel assault, le roy Caraheu, le roy Moÿsant et son filz le roy Florion, tous trois avec leurs gens y demourerent, et furent occis par les gens dudit Gaudice.

Titre LIII : Comme Gaultier, ensemble sa femme la dame Clarice et leurs deux beaulx enfans, s'en retournerent en France aprés la perte de Babyloine.

LIII, 461 : Tant fut l'effort cruel qu'il fut force au bon Gaultier de soy retirer dedens Babiloine, ...

LIII, 467 : « En effect, s'il me failloit retourner en Faerie, je ne sçavroye ou prendre mon chemin. »

Titre LIV : Comment Ogier partit de Faerie, lui et son compaignon Benoist, et comme ilz arriverent en ung carrefourc prés Montpellier, et comme il fut a Meaulx, et de Meaulx s'en alla a Paris, puis s'en alla a Chartres pour faire lever le siege des payens, et des merveilles que le cheval Papillon faisoit.

LIV, 468 : Quant Ogier eut prins congé de Morgue la fae, du roy Artus et de toute la compaignie qui estoit **leans**, si furent ravis, Benoist et luy, en une nuee, comme vous avés ouy…

LIV, 487 : Pource j'ayme beaucop mieulx que ainsi soit que autrement. »

Titre LV : Comment la dame de Senlis fist assaillir Ogier par trente chevaliers, pour lui oster l'aneau que Morgue la fae lui avoit donné, et comment il les vainquist.

LV, 488 : Or estoit Ogier logié cheuz ung bourgois de la ville …

LV, 491 : Et quant les trompettes furent sonnees pour faire la saillie, le roy commanda qu'on lui aportast son enseigne et que on la baillast a porter au conte d'Auserre, lequel estoit ung vaillant et puissant chevallier.

Titre LVI : Comment le roy de France saillit pour faire la bataille contre les payens, et comment les François furent desconfis, et grant multitude des chevalliers et princes crestiens furent prins prisonniers, et le vaillant chevallier Ogier le Dannois les delivra.

LVI, 492 : Quant le roy vit qu'il estoit heure de saillir, si fist yssir ses gens sur la champaigne dehors la ville de Chartres ...

LVI, 508 : Mais, se dit Ogier, gerdez vous de moy, car je voy ça venir Blanchart, le coursier du roy, lequel m'aydera a delivrer le royaume de France de vous. »

Titre LVII : Comment Ogier commença le champ de bataille contre le roy Florion et l'admiral son compaignon, et comment, a l'ayde de son bon cheval Papillon, il delivra France de toute la gent payenne, et comme le roy s'en alla a Paris et y mena Ogier ; et comme le roy mourut, et apres, a la requeste de la royne et par son amonition, Ogier [la] devoit espouser, n'eust esté Morgue la fae, sa dame et seur du roy Artus, qui luy vint au devant, qui l'emmena et depuis ne fut veu.

LVII, 509 : Quant Papillon fut venu au champ, les deux payens a qui il avoit promis de nom point l'amener au champ furent tous esbahis, ...

Annexe n° 11

ATTAQUES DES LAISSES DE *AL*
dans la partie consacrée aux Enfances

Sur un total de 128 laisses, on trouve :

- **<u>Attaques temporelles</u>** (53)
  - <u>Propositions</u> conjonctives (23) introduites par :

    - *Quant*

. VI (p. 7) : Quant Charle l'empere qui tant fist a prisier

. XVI (p. 18) : Si con le roy Charlon de France la garnie…

. XVII (p. 19) : Quant le roy ot le duc en qui il ot fiance

. XVIII (p. 19) : Quant Charles entendi dus Naymes de Bavier

. XXII (p. 24) : Quant Corsubles oÿ que Charles li vaillans…

. XXIV (p. 25) : Quant Naymes entendi le vaillant chevalier

. XXXII (p. 30) : Quant Oger le Danoiz a veü Alory

. XXXVIII (p. 36) : Quant Charles entendi le vaillant escuier

. XLIII (p. 41) : Quant Corsubles oÿ Danemon son enffant

. LXI (p. 59) : Quant Caraheust oy parler le fils Charlon

. LXXV (p. 75) : Quant Oger a veü Courtain la riche espee

. LXXVII (p. 76) : Quant Oger voit venir le fort roy Danemon

. LXXXII (p. 82) : Quant Corsubles oÿ roy Danemon parler

. LXXXIX (p. 83) : Quant Solimas oÿ Corsuble l'amirail

. LXXXVIII (p. 85) : Quant Glorïande oÿ de Caraheust parler

. XCIX (p. 97) : Quant li dus Auquetins entendi le Danois

. C (p. 97) : Quant Charles entendi qu'Oger fera le champ

. CXIII (p. 109) : Quant Charles a veü Caraheust le princier

. CXXI (p. 117) : Quant le roy Charlemaine a la parol oÿe

. CXXVII (p. 123) : Quant Oger sçot l'estat du courtois baceler

- *Si comme*

. XXVIII (p. 28) : Si comme les barons estoient en l'estou

- *Si tost que*

. XLVII (p. 46) Si tost que le message ot le roy salué

- *Puis que*

. LIII (p. 52) : Puis que le ber Oger en la bataille entra

- Proposition temporelle avec forme emphatique

. LXVII (p. 65) : Ce fu par un jeudi au point de la journee / que…

- <u>Complément</u> (1)

. V (p. 6) : A la paix de Gauffroy *et* du bon roy Charlon

- <u>Adverbes</u> (29)

- *Or*

. X (p. 11) : Or furent a la porte li messager vaillant

. XIV (p. 15) : Or est li bers Oger du chastel departis

. XIX (p. 20) : Or fu Oger joians Jesucrist en loua

. XXI (p. 23) : Or vint Charles a Surtre ou le pappe estoit

. XXIII (p. 24) : Or chevauchent François baniere desploiee

. XXV : Or sont François ou val contre gent sarrazine

. XXXVI (p. 34) : Or fu le roy a pié entre gent mescreant

. LI (p. 50) : Or sont les Sarrazin sur nostre gent venu

. LII (p. 51) : Or s'esmeuvent les os l'emperour Charlon

. LVII (p. 57) : Or s'en va Caraheust en guise de message

. LXVI (p. 64) : Or furent dedens Romme li noble roy poissant

. LXX (p. 70) : Or se sont embuché li homme Danemon

. LXXI (p. 70) : Or sont li champion en l'ille droictement

. LXXII (p. 71) : Or sont les champions en l'ille qui verdie

. LXXXIII (p. 82) : Or fu le ber Oger en la chambre pavee

. XCII (p. 88) : Or a roy Brunamon conquesté le destrier

. XCVI (p. 94) : Or s'en va Caraheust sur son destrier courant

. XCVII (p. 94) : Or est roy Caraheust demouré pour Oger

. CII (p. 99) : Or se part Brunamon et s'a le congié prins

. CIII (p. 99) : Or sont par dedens l'ille li vaillant champïon

. CVII (p. 103) : Or n'a point de hëaume Brunamon au cuer fier

. CX (p. 106) : Or est Oger cheüz qui le cer ot dolant

. CXII (p. 108) : Or ot par dedens Romme une fiere envaïe

. CXVI (p. 112) : Or fu Oger joians quant on lui recorda

. CXXIV (p. 120) : Or ont les bons Danois la vitaille assaillie

. CXXIII (p. 121) : Or ont Danois victoire dont ils furent joiant

. CXXVIII (p. 127) : Or fu Baudouïnet au courage legier

- Lors

. XXVI (p. 26) : Lors fu roy Danemon a merveilles fu grans

- Souvent

. CXVII (p. 113) : Souvent fu le duc Gauffroy de ses hommes haîs

- **<u>Attaques circonstancielles non temporelles</u>** (18)
  - <u>CC de manière (renvoyant au cotexte précédent) (4)</u>

- Ainsi

. XLIV (p. 42) : Ainsi le roy Corsuble son fils reconforta

. CV (p. 101) : Ainsi se devisoient de chascune partie

. CXV (p. 111) : Ainsi accorda Charles le roy ou France apent

- Adont

. LXXXI (p. 81) : Adont en appella Corsuble l'amirant (intro DD)

  - <u>Adverbe d'intensité</u> (5)

- Moult

. CIX (p. 105) : Moult prisierent Oger li baron et li per

. XXXV (p. 33) : Moult fu joians dus Naymes qui delivres se sent

. CIV (p. 100) : Moult fu riste le cop que le Danois donna

. CXI (p. 107) : Moult fu grans li assauls a Romme l'onnouree

- Tant

. CXXVI (p. 122) : Tant fist le ber Oger a la chiere membree

- <u>CC de lieu (9)</u>

. XXXI (p. 30) : Droit entre Surtre et Romme fu moult grans li debas

. XLVIII (p. 48) : Devers Romme la grant va courant li espie

. XLIX (p. 47) : En l'ost sont Sarrazin baut et lié et joiant

. L (p. 49) : Droit a l'embuchement ainsi que je vous di

. LIV (p. 53) : A Romme les barons n'estoient de …

. LIX (p. 57) : En la tente du roy qui fu de … soie

. LX (p. 58) : Devant l'emperour fu Caraheust li roys

. LXIII (p. 61) : En la tente du roy ouvree a fleurs de lis

. LXXXVII (p. 84) : En la tente Charlon fu Caraheust servis

<u>Attaques verbales</u> (4)

. XX (p. 22) : Vassent Charles de France le chemin vers Paris

. XCI (p. 88) : Passés est Brunamon par la riviere lee

. CXX (p. 116) : S'atendi que le roy sa manière apaisa

. CXXIII (p. 119) : Vasserent li damoisiaux pour le sien père aidier

<u>Attaques adjectivales</u> (12)

. XXXIV (p. 32) : Liés fu li emperrez car pour certain cuida

. XLV (p. 44) Noble fu le bliaut la serour Danemon

. LV (p. 54) : Dolent fu roy Corsuble quant sa gent vit fuï

. LIV (p. 55) : Dolent fu roy Corsuble et plain de mautalent

. LXV (p. 62) : Preudons fu de sa loy Caraheust de Surie

. LXVIII (p. 66) : Bonne fu li espee et de bonne façon

. LXXIII (p. 72) : Forte fu la bataille et longuement dura

. LXXVI (p. 75) : Forte fu la bataille de chascune partie

. LXXIX (p. 78) : Dolant fu Caraheust et forment abaubis

. LXXX (p. 80) : Dolant fu Caraheust et moult lui anoia

. XC (p. 87) : Dolant fu Brunamon et moult lui anoia

. CVI (p. 102) : Forte fu la bataille sur la pree

Attaques par un appel au lecteur (5)

. I (p. 1) : « Seigneurs oyés chançon dont li vers sont plaisant »

. II (p. 1) « Seigneurs ceste chançon fait forment a…. »

. IV (p. 5) : « Or avés ouy dire comment Oger fu nez »

. XII (p. 14) : Segneurs or entendés pour Dieu et pour s'ymage

. XIII (p. 14) : Seigneurs ce dist le roys par Dieu qui tout crea

Tournure impersonnelle (1)

. III (p. 2) : « Bon fait on retraire et beaus mos et beaus dis… »

Sujet nominal (20)

- Sans changement de point de vue de personnage

. VII (p. 8) : Charles le roy de France a son disner seoit

. IX (p. 10) : Li dus sist a sa table et o lui si baron

. XI (p. 12) : Le duc de Danemarche ne s'i volst arrester

. XV (p. 16) : Oger parla au roy et bien et sagement

. XXIX (p. 29) : Ogier suit les batailles sans escu et sans lance

. XXXIII (p. 31) : Ogier vint au devant d'Alory le felon

. XXXVII (p. 35) : Charles fu en l'estour recreant et lassés

. XLII (p. 40) : Sadoines est partiz et Oger demoura

. LVII (p. 56) : François se sont logié par deça la riviere

. LXIX (p. 68) : Le roy fu en sa tente priant pour son enffant

. LXXXV (p. 84) : Quant Caraheust le bon roy n'y a fait nul delay

. LXXXVI (p. 84) : Quant Charles entendi Caraheust a cuer vray

. LXXXVII (p. 87) : Roy Brunamon d'Egipte est a Romme la grant

. XCIII (p. 89) : Corsuble fu dolans en lui n'ot qu'aïrer

. XCIV (p. 91) : Glorïande la belle n'y fist arrestement

. XCV (p. 92) : Ogier fist une lettre et bien la devisa

. CI (p. 98) : Roy Brunamon d'Egipte sur son cheval monta

. CVIII (p. 103) : Ogier ra son espee qui le cuer ot vaillant

. CXIV (p. 110) : Charles fu moult dolans courrouciés et marris

. CXIX (p. 116 : Anguerran de Maience ne fist arrestement

- Avec changement de point de vue de personnage

. VIII (p. 9) : Charles le roy de France tint court a Saint Omer (Ogier > Klm)

discours direct (12)

. XXVII (p. 27) : Alory dist le roy je vous charge l'ensengne

. XXX (p. 29) : Seigneur dist Alory je n'y voy nul rappel

. XXXIX (p. 38) : Sire droit empereur dist Naimes li hardis

. XL (p. 39) : Sarrazin dist Oger ne poués eschapper

. XLI (p. 40) Oger ce dist Sadoine or entens mon semblant

. XLVI (p. 45) : Sire dist Caraheust a la chiere membree

. LXII (p. 60) : Caraheust dist Ogier vecy Charlot l'enffant

. LXXIV (p. 74) Sarrazin dist Charlot tu as mort mon destrier

. LXXVIII (p. 77) : Sire dist le duc Naymes Charlot est revenus

. XCVIII (p. 95) : Ogier dist Caraheust faittes le champ oultrer

. CXVIII (p. 114) : Dame ce dist le duc laissiés vostre raison

. CXXII (p. 118) : Sire ce dist Oger quant congié me donnés

autre

. LXIV (p. 62) : Entre roy Caraheust et l'empereur de France

Annexe n° 12

OCCURRENCES DE *COMPTE / CONTE, (H)YSTOIRE / ISTOIRE, MATIERE* ET *CRONIQUE(S)*

- ***compte / conte***

Or laisse le *conte* icy a parler des payens 31/45-46

pour ouyr le *conte* comme le pere d'Ogier estoit mort 77/4-5

Or retourne le *compte* a Ogier le Dannoys 88/1

pour abreger le *conte* 129/12-13,

Si dist le *conte* que 359/1

ainsi comme vous orrez en la fin de ce *compte* 360/24-25

- ***matiere***

ainsi que ont fait ceulx dequoy nostre *matiere* fera mention 1/6-7

puis il ne vient en riens a propos de ceste *matiere* 461/10-11

- ***(h)ystoire / istoire***

dont l'*istoire* pour eviter prolixité ne fait aucune mention 12/9-10

Or seigneurs qui lisez ceste presente *hystoire* 350/1,

car l'*istoire* dit pour vray que 407/21

ainsi comme dit l'*ystoire* 498/9

- ***cronique(s)***

ainsi qu'on trouve en la *cronique* 441/18

ainsi qu'il est contenu es *croniques* 464/7-8

car la *cronique* dit que il avoit dix piedz de haulteur 478/25

- ***rommant***

Et de cecy ne tracteray plus avant, car il est contenu en ung autre *rommant* a part 461/9-10

NB : on trouve aussi dans le colophon : Cy finist le *rommant* nommé Ogier le Dannoys.

Annexe n° 13

DÉCOUPAGE DE LA MATIÈRE DANS *AL* ET LA PROSE

Nous nous appuyons ici sur l'exemplaire de l'Arsenal 2985, numérisé sur Gallica.

Le nombre de pages attribué à chaque partie n'étant qu'approximatif puisque les limites de chacune ne sont pas situées en début de feuillet, on obtient un décalage avec le nombre de feuillets donné sur l'exemplaire numérisé dans Gallica (712).

Le nombre de vers a été calculé en prenant comme étalon 35 vers par page, mais la réalité est plus complexe puisque leur nombre fluctue entre entre 34, 35 et 36 vers par page.

Parties	**AL**			**prose**		
	Nb de laisses	**Nb de pages**	**Nb de vers**	**Nb de §**	**Nb de pages**	**Nb de lignes**
§ 1 + I	128	126*	4375	78 + 1	60	2093
II	252	264	9240	170	90	3268
III	222	241	8435	190	111	4025
IV	31	31	1085	28	17	613
V	42	47	1645	59	36	1345
→ TOTAL	675	709	24 780	526	314	11 344

* La première partie comprend un feuillet 117bis.

Annexe n° 14

LONGUEUR DES PARAGRAPHES DANS LA PROSE

§	Nb de lignes	§	Nb de lignes	§	Nb de lignes	§	Nb de lignes	§	Nb de lignes
1	62	39	23	Chevalerie		120	29,5	161	16
		40	12	80	10,5	121	12	162	19
Enfances		41	13	81	40,5	122	7,5	163	37
2	57,5	42	20	82	29	123	19	164	22,5
3	71	43	11	83	14	124	23	165	22
4	34	44	18	84	11	125	41	166	10
5	51	45	21	85	11	126	15,5	167	16,5
6	22,5	46	13	86	16	127	18	168	21,5
7	21,5	47	8	87	33	128	29,5	169	10,5
8	87	48	14	88	16	129	24,5	170	16,5
9	14,5	49	24	89	16	130	14,5	171	18
10	25	50	23	90	47	131	17	172	12,5
11	21	51	23	91	18	132	20	173	34,5
12	23,5	52	10	92	17	133	31	174	25,5
13	23,5	53	19,5	93	13	134	26	175	19,5
14	61	54	20	94	22	135	26,5	176	9
15	53	55	27	95	33	136	14,5	177	10
16	46	56	11	96	13	137	17	178	17
17	19	57	13	97	29	138	28,5	179	24
18	38	58	13	98	18	139	13	180	7
19	61	59	39	99	10,5	140	18	181	20
20	29,5	60	13	100	10	141	12,5	182	13
21	16	61	11	101	13	142	13	183	15
22	30,5	62	30	102	27	143	26	184	17,5
23	64,5	63	10	103	23	144	19	185	10
24	27	64	22	104	24	145	19,5	186	14
25	34	65	33	105	22	146	27	187	24
26	12	66	49	106	12,5	147	13	188	12,5
27	75	67	12	107	19	148	11,5	189	12,5
28	28	68	15	108	38	149	17	190	27
29	12	69	8	109	12	150	10	191	18
30	70	70	40	110	22	151	28	192	25
31	46	71	17	111	25	152	10	193	18
32	12	72	21	112	42	153	21	194	18
33	17	73	48	113	18	154	37	195	14,5
34	10	74	17	114	24	155	27,5	196	14
35	18	75	9	115	12,5	156	15,5	197	17,5
36	19	76	16	116	19	157	61	198	16
37	22	77	15	117	21	158	19,5	199	22
38	25	78	26	118	12	159	17	200	16
		79	8	119	49	160	11	201	12

202	19	Orient		298	14,5	348	12	398	30,5
203	14,5			299	16	349	23	399	38
204	15	250	13	300	17	350	16	400	32
205	6,5	251	16	301	19,5	351	26,5	401	23,5
206	11,5	252	12,5	302	17	352	22,5	402	24
207	12	253	12,5	303	13	353	19,5	403	24,5
208	17	254	15	304	13	354	28	404	11
209	18	255	13	305	15,5	355	47	405	18
210	14,5	256	11	306	16	356	29,5	406	13
211	14	257	15	307	17,5	357	23	407	29
212	14,5	258	10	308	16	358	19	408	23,5
213	16	259	15	309	22	359	20	409	18,5
214	35	260	18	310	14	360	25	410	16,5
215	16	261	14	311	19	361	32,5	411	23
216	15	262	14	312	14	362	31,5	412	25
217	21	263	20	313	18	363	17	413	23,5
218	13,5	264	14	314	16	364	11,5	414	12,5
219	11	265	16	315	15,5	365	31	415	18,5
220	23	266	16	316	15	366	29	416	26
221	18	267	18,5	317	13	367	25	417	31
222	15,5	268	16	318	14,5	368	27	418	25
223	21	269	12	319	14	369	30	419	29
224	65	270	19	320	14	370	16	420	19,5
225	37	271	36	321	16,5	371	24	421	8
226	17	272	18	322	13,5	372	11	422	19,5
227	14,5	273	22	323	18	373	15	423	22,5
228	10	274	14	324	23,5	374	28	424	26,5
229	15	275	15	325	12	375	28,5	425	32,5
230	17	276	14	326	17,5	376	21	426	17
231	16	277	13	327	31	377	23,5	427	21,5
232	14,5	278	10	328	27	378	20,5	428	28
233	14,5	279	25	329	28	379	20	429	13
234	14,5	280	33	330	36	380	16	430	16,5
235	12	281	16	331	23	381	26,5	431	22,5
236	12	282	17	332	33	382	11	432	24
237	6	283	12	333	20	383	33	433	33,5
238	15	284	15	334	30	384	33	434	22
239	19,5	285	15	335	29	385	36	435	20
240	19	286	17	336	31	386	19	436	26
241	13	287	18	337	25	387	25	437	32
242	14,5	288	17	338	43	388	44,5	438	21
243	29	289	16	339	28,5	389	34	439	18
244	19	290	15	340	46,5	390	30	***Faerie***	
245	17	291	15,5	341	24	391	30		
246	6	292	16,5	342	24	392	27	440	27
247	16,5	293	17	343	20	393	24,5	441	31
248	15	294	12	344	19	394	21	442	25,5
249	15	295	17	345	25	395	32	443	28,5
		296	16	346	26	396	13	444	17
		297	15	347	14	397	20	445	12
446	21	494	27						
447	12	495	28						

448	16	496	31,5
449	35	497	25
450	23	498	11
451	23	499	19
452	26	500	15,5
453	28	501	12
454	21,5	502	24,5
455	31,5	503	27
456	8	504	17
457	14	505	11
458	28,5	506	34
459	19	507	23
460	12,5	508	18,5
461	21	509	24
462	27	510	16,5
463	16	511	10
464	11,5	512	24
465	21,5	513	32
466	30	514	21,5
467	26	515	21
Retour en France		516	29
		517	21
468	26	518	18
469	30	519	20
470	28,5	520	21
471	21,5	521	21
472	34	522	14
473	21	523	23
474	24	524	15,5
475	30	525	15,5
476	17	526	42,5
477	30		
478	32,5		
479	24		
480	25		
481	37,5		
482	22		
483	31		
484	26		
485	20,5		
486	11,5		
487	16,5		
488	26		
489	22		
490	16		
491	13		
492	17		
493	29		

Annexe n° 15

DIMENSIONS DES CHAPITRES

Les estimations sont approximatives (un chapitre ne commençant pas forcément au début d'une page et ne se terminant pas non plus à la fin d'une page). Nous avons abandonné les nuances de tiers et de quart de page et nous sommes contentée d'arrondir au demi inférieur ou supérieur. L'addition des valeurs divergent donc parfois avec celles données dans le tableau de l'annexe n° 13.

Chapitres	**Nb de pages (miniature comprise)**	**Nb de paragraphes**	**Nb de lignes**
Enfances			
I	4,5	3	162,5
II	5	5	196,5
III	2	3	69,5
IV	1	1	23,5
V	5	4	179
VI	8	7	266,5
VII	5	5	161
VIII	7	10	262
IX	6	14	229,5
X	8	14	303
XI	3	5	101
XII	3	3	74
XIII	2	4	65
	→Total : 59,5 (Prologue exclu)	→Total : 78	→Total : 2093
Chevalerie			
XIV	3	4	94
XV	3	6	103
XVI	7,5	14	293,5
XVII	7,5	13	290
XVIII	5	8	173
XIX	7,5	13	295
XX	1,5	2	41,5
XXI	6	13	224,5
XXI	5,5	8	203,5
XXIII	3	3	72
XXIV	4	9	150
XXV	2	2	60
XXVI	3	6	86,5
XXVII	6	13	226,5

XXVIII	7,5	9	286,5
XXIX	8	14	324
XXX	8	21	314,5
XXXI	1,5	2	30
	→Total : 89,5	→Total : 160	→Total : 3268
Aventures en Orient			
XXXII	1 ½	3	41,5
XXXIII	9 ¼	21	357,5
XXXIV	2 1/3	5	66
XXXV	3	5	103
XXXVI	4 ½	10	162
XXXVII	7 ½	7	271
XXXVIII	10 ½	21	399
XXXIX	6	8	239,5
XL	6	9	210,5
XLI	4	6	135,5
XLII	4	5	138,5
XLIII	8	13	310,5
XLIV	5	8	172,5
XLV	11	15	426,5
XLVI	4	5	133,5
XLVII	5	8	166,5
XLVIII	6	10	219,5
XLIX	9	15	333,5
L	4	6	139
	→Total : 110,5	→Total : 180	→Total : 4025,5
Séjour en Avalon			
LI	9 ½	15	346,5
LII	3 ½	6	113,5
LIII	4 ½	7	153
	→Total : 17,5	→Total : 28	→Total : 613
Retour en France après deux cents ans			
LIV	13	20	508,5
LV	2 ½	4	77
LVI	9 ½	17	370
LVII	11	18	389,5
	→Total : 36	→Total : 59	→Total : 1345

BIBLIOGRAPHIE

I- Premiers témoins imprimés de la prose d'*Ogier le Danois*

Ogier le Danois, duc de Dannemarche, qui fut l'ung des douze pers de France…

- Lyon, Jean de Vingle, 6 octobre 1496 (Paris, BnF, microfilm M-120 ; Firenze, BN, Palat. E-6-2-9 ; Copenhague, KB, Inc. Haun., 4282-fol.)
- Paris, pour Antoine Vérard, s.d. (Paris, BnF, vélins 1125, numérisé dans Gallica ; Chantilly, Mus. Condé, IV-G-028 ; Copenhague, KB, 18-270 ; Köln, StuUB, microfiche 1X781 ; London, BL, C-22-C-I ; New York, ML, ChL-1540; Torino, BNU, XV-V-183[1])
- Paris, Le Petit Laurens, s.d. (Paris, BnF, Arsenal, Rés. 4-BL-4268)

II- Sources manuscrites

A/ Remaniement en alexandrins de la *Chevalerie Ogier* (avec continuation) [*AL*]

- Chantilly, Mus. Condé, Ms 490 (Ms 465, XIX-D-12)
- Paris, BnF, Arsenal, 2985, numérisé dans Gallica
- London, BL, Royal 15-E-VI, numérisé sur le site de la BL
- Torino, BNU, L-IV-2

B/ Continuation en décasyllabes de la *Chevalerie Ogier*

- BnF 1583 (ff. 109 r°b– 240v°)
- *La Délivrance d'Ogier le Danois. Fragment d'une chanson de geste*, éd. par A. Longpérier, *Journal des Savants*, 1876, p. 219-233.

C/ *La Chevalerie Ogier* en décasyllabes

- Tours, Bibliothèque municipale, 938

[1] Cet exemplaire a été reproduit en fac-similé par K. Togeby : *Ogier le Dannoys, Roman en prose du XVe siècle*, Copenhague, Munksgaard, 1967.

- Paris, Bibliothèque Nationale, fr. 24403, ancien La Vallière 78
- Montpellier, Bibliothèque de L'École de Médecine, H 247
- Durham, University Library (Palace Green), Cosin V-II-17
- Paris, Bibliothèque Nationale, fr. 1583 (ancien 7608[3], Cangé 88)

III- Imprimés postérieurs aux premiers témoins de la prose

A/ Proses d'*Ogier le Danois*

Éditions du XVIe siècle d'*Ogier le Danois, duc de Dannemarche, qui fut l'ung des douze pers de France…*

- Paris, Veuve Jean Trepperel et Jean Janot, s.d. (München, BSB, 4-P-o-gall-115)
- Lyon, Claude Nourry, 1525 (Paris, BnF, Arsenal, Rés. 4-BL- 4267)
- Paris, Alain Lotrian et Denis Janot, s.d. (Paris, BnF, Rés. Y2-601 ; Chicago, Newberry Libr., Wing ZP-539-L91 ; Copenhague, KB, 77-1, 16-00069 S-1977)
- Paris, Alain Lotrian, 1536 (London, BL, 1074-k-5)
- Paris, Nicolas Chrestien, s.d. (Berkeley, UL, PQ1499-O3-1550)
- Lyon, Olivier Arnoullet, 1556 (Paris, BENSBA, Les-0611 ; Besançon, BM, 243743)
- Lyon, Olivier Arnoullet, 1560 (Paris, BnF, Rés. 8-Z, don 594(383))
- Paris, Jean Bonfons, s.d. (Copenhague, KL, 77-1, 16 Hielmst 2053-4')
- Paris, Veuve Jean Bonfons, s.d. (Paris, Bibl. Ste-Geneviève, 8-Z-6684 INV-9939 RES ; London, BL, C-34-g-29 ; Mannheim, UB, Sch-054/294 an-1 ; Urbana, UL, X-841-OG4001570 ; Wolfenbüttel, HAB, M-Lm-5)
- Paris, Nicolas Bonfons, s.d. (London, BL, 92-b-1)
- Lyon, Benoît Rigaud, 1579 (Barcelona, B. Cataluña, Bon. 9-I-19, numérisé ; Berlin, SBB, Xx-988 ; Chantilly, Mus. Condé, V-F-014 ; Copenhague, KL, 177-1, 134.)
- Paris, Nicolas Bonfons, s.d. (Paris, BnF, Rés. Y2-584, numérisé dans Gallica)

- Paris, Nicolas Bonfons, 1583 (Paris, BnF, Rés. Y2-602, numérisé dans Gallica ; Paris, BnF, Arsenal, Rés. 4-BL-4269 ; Copenhague, KL, 77-1, 16-00070 ; London, BL, 12431-f.22 ; Mannheim, UB, Sch-075/490 ; Troyes, MAT, uu-8-714 ; Washington, Folger Shakespeare Libr., 163-455q)
- Lyon, héritiers de Benoît Rigaud, 1599 (Wien, ÖNB, 40-S-8, numérisé sur le site de ÖNB)

Éditions du XVIIe siècle d'*Ogier le Danois* dans la Bibliothèque bleue :

- Troyes, Nicolas I Oudot, 1606
- Troyes Nicolas I Oudot, 1610 (London, BL, 1163-c-25 ; Troyes, MAT, B.Bl. 792)
- Lyon, pour Jean Huguetan, au Phoenix, 1623 (Lyon, BM, 346682-CGA)
- Paris Lyon (?), 1623 (Copenhague, KB, 77-1, 16-00071)
- Troyes, Nicolas I Oudot, 1626 (Edinburgh, NLS, H-23-c-18 ; Poitiers, BM, Fonds ancien, C 9825(2) ; Torino, BNU, F.II.29 ; Troyes, MAT, B.Bl. 678 ; Troyes, MAT, Histoire locale, cl-125)
- Rouen, Louis Costé, s.d. (Marseille, MuCEM, Bibliothèque, 1R726 ; Toulouse, BM, Fa-D-10158)
- Lyon, s.n., (1640)
- Lyon, pour Claude Chastelard, 1673 (Paris, BENSBA, Les-0612)

Éditions du XIXe siècle :

DELVAU A., *Bibliothèque bleue. Romans de chevalerie des 12e, 13e, 14e, 15e et 16e siècles, faite sur les meilleurs textes par une société de gens de lettres,* Paris, Lécrivain et Toubon, IX (*Ogier le Danois*), 1859-1860 (rééd. en 1869).

B/ <u>Versions personnelles de la légende d'Ogier</u>

FRANÇOIS HABERT, *Visions d'Oger le Dannoys au royaulme de Fairie*, Paris, Ponce Roffet dict le Faulcheur, 1542, [ca 48] p. (BN, Rés. Ye-1597) ; numérisé dans Gallica.

Les Infortunes d'Ogier le Danois, adapté par M. Butts, Paris, Larousse (*Contes héroïques de douce France*), 1913, 143 p.-[4] p. de pl.

Œuvres choisies du comte de Tressan, Tome huitième. Corps d'extraits de romans de chevalerie, avec figures, La Fleur des batailles, Huon de Bordeaux, Guerin de Montglave, Paris, Rue et Hôtel de la Serpente, 1788, 386 p.

Le Roman du preux et vaillant chevalier Ogier le Danois, Bibliothèque Universelle des Romans, février 1778, p. 71-167.

Le Temple de la mort, ou Ogier le Danois, pièce en trois actes et à grand spectacle, par MM. Cuvelier et Léopold, Paris, Pollet, 1821, 57 p. (BnF, 8-YTH-17135).

Vie, mœurs, gestes et faicts d'Ogier le Danois, duc de Dannemarc et pair de France, extraicte des chartres de l'abbaye de Sainct Pharon de Meaux. Plus l'epitaphe qui se trouve gravee sur le tombeau dudit S. Pharon en son eglise, Paris, Pierre de Face, 1613, 15-[1] p. [BN-Z Fontanieu 158(14)].

IV- Éditions de *La Chevalerie Ogier* (classées chronologiquement)

RAIMBERT DE PARIS, *La Chevalerie Ogier de Danemarche, poème du XIIe siècle, publié d'après le manuscrit de Marmoutier et le manuscrit 2729 de la Bibliothèque Nationale* [par J. Barrois, et collationné par P. Chabaille], 2 vol., Paris, Techener, 1842 (*Roman des douze pairs de France*, 8-9), Genève, Slatkine reprints, 1969, CII-557 p.

La Chevalerie d'Ogier de Danemarche, canzone di gesta, edita per cura di M. Eusebi, Milano, Istituto editoriale Cisalpino (*Testi e documenti di letteratura moderna,* 6), 1963, 511 p. ; comptes-rendus de F. Lecoy dans *Romania*, t. 86, 1965, p. 556-557, de P. Gentil, *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 9, 1966, p. 74-75, de St. Jauernick, *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 1965, p. 188-190.

A Critical Edition of La Chevalerie Ogier de Danemarche, by A. E. Gwin, The University of Texas at Austin, 2002 (thèse dirigée par W. W. Kibler, document dactylographié).

L'Istoire d'Ogier le redouté, continuation de la *Chevalerie Ogier* d'après le ms. P (BnF 1583), éd. par T. K. Salberg, 2010, 611 p. [T. K. Salberg], numérisé :
(http://www.hf.uio.no/ilos/english/people/aca/trondks/istoire/IstoiredOgierTexte.pdf)

La Chevalerie Ogier, *Tome I : Enfances*, éd. par M. Ott, Paris, Honoré Champion, 2013, 600 p. [M. Ott, *Enfances*].

V- Éditions de versions partielles et/ ou personnelles de la légende d'Ogier (classées par ordre alphabétique)

La Geste Francor. Edition of the Chansons de geste of MS. Marc. Fr. XIII (=256), with glossary, introduction, and notes by L. Z. Morgan, Tempe, Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies, 2 vol., 2009, XX-1483 p.

HENRY A, *Les Œuvres d'Adenet le Roi*, t. III, *Les Enfances Ogier*, Brugge, De Tempel, 1956, 283 p.

JEAN D'OUTREMEUSE*, Ly Myreur des histors. Fragment du second livre (Années 794-826)*, éd. par A. Goosse, Bruxelles, Palais des Académies, 1965, 630 p.

Ogier le Danois en Avallon, édition d'un fragment du ms. BN fr. 1583, C. Pepinster, Mémoire de licence rédigé sous la dir. de M. Thiry-Stassin, Université de Liège, 1984 (mémoire dactylographié).

VI- Autres textes

A/ Textes du Moyen Âge

1. Textes en prose

Le Cheval volant en bois. Édition des deux mises en prose du Cleomadès *d'après le manuscrit Paris, BnF fr. 12561 et l'imprimé de Guillaume Leroy (Lyon,* ca. *1480),* éd. par F. Maillet et R. Traschler, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2010, 328 p.

DAVID AUBERT, *Croniques et conquestes de Charlemaine*, éd. par R. Guiette, Bruxelles, Palais des Académies, t. I, 1940, 444 p. -1f. de pl. ; t. II, 1943, 277 p. ; t. III, 1951, 295 p.

Li Fet des Romains, *compilé ensemble de Saluste et de Suetoine et de Lucan, texte du XIIIe siècle, publ. pour la première fois d'après les meilleurs manuscrits*, par

L.-F. Flutre et K. Sneyders de Vogel, Paris, Droz, [193. ?-1938], 2 vol., VIII-750, 295 p.

Histoire d'Erec en prose, Roman du XVe siècle, éd. par M. Colombo Timelli, Genève, Droz, 2000, 345 p.

Histoire de Gérard de Nevers, éd. par M. Marchal, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2013, 422 p.

Histoire du preux et vaillant chevalier Meurvin, fils d'Oger le Dannois lequel par sa prouesse conquist Hierusalem, Babilone et plusieurs autres royaumes sur les infidelles, éd. par N. Bonfons, s.d., 226 p., numérisé dans Gallica.

JEHAN WAUQUELIN, *Les Faicts et conquestes d'Alexandre le Grand*, éd. par S. Heriché, Genève, Droz, 2000, CL-704 p.

— *La Belle Hélène de Constantinople, Mise en prose d'une chanson de geste*, éd. par M.-Cl. de Crécy, Droz, Genève, 2002, CLXXXI-659 p.

— *La Manequine*, éd. par M. Colombo Timelli, Paris, Classiques Garnier (Textes Littéraires du Moyen Âge, 13), 2010, 334 p.

Le Livre de Alixandre empereur de Constentinoble et de Cligès son filz. Roman en prose du XVe siècle, éd. par M. Colombo Timelli, Genève, Droz (TLF, 567), 2004, 264 p.

Mabrien, roman de chevalerie en prose, éd. par P. Verelst, Genève, Droz, 1998, 534 p.

La mise en prose de la geste des Loherains dans le manuscrit Arsenal 3346, éd. J.-Ch. Herbin, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 1995, XXVI-303 p.

Les Quatre fils Aymon, Histoire Heroïque (1783), fac-similé, Paris, Jean Castillon, 2010, 269 p.

Le Roman de Guillaume d'Orange, éd. par N. Henrard, M. Tyssens (et L. Gemenne), Paris, Champion, 3 vol., t. I, 2000, XII-587 p. ; t. II, 2006, V-p. 588-1191 ; t. III, 2006, 214 p.

Le Roman de Ponthus et Sidoine, éd. par M.-Cl. de Crécy, Genève, Droz, 1997, 458 p.

Le Roman de Tristan en prose, t. I, *Des aventures de Lancelot à la fin de la « Folie Tristan »*, éd. par Ph. Ménard, Genève, Droz, 1987, 310 p.

La Suite du roman de Merlin, éd. par G. Roussineau, 2e éd., Genève, Droz, 2006, 804 p.

Tristan et Yseut. Les premières versions européennes, sous la dir. de Ch. Marchello-Nizia, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1995, LX-1728 p.

Valentin et Orson, éd. par Sh. Schwam-Baird, Tempe, Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies, 2011, XXXII-543 p.

Yonnet de Metz : mise en prose de Philippe de Vigneulles (1515-1528) d'après le manuscrit h, avec en regard la version remaniée en vers du manuscrit N (Arsenal 3143-XIVe siècle), éd. par J.-Ch. Herbin, Paris/ Abbeville, SATF/ Paillart, 2011, 496 p.-[4] p. de pl.

2. Textes en vers

Aliscans, éd. par Cl. Régnier, Paris, Champion (CFMA 110-111), 1990, 2 vol., 196, 207-368 p.

Ami et Amile, éd. par P. F. Dembowski, Paris, Champion, 1987, 127 p.

Aspremont. Chanson de geste du XIIe siècle, présentation, édition et traduction par Fr. Suard d'après le manuscrit 25529 de la BnF, Paris, Champion (Champion classiques Moyen Âge), 2008, 746 p.

Aye d'Avignon : chanson de geste publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Paris par MM. F. Guessard et P. Meyer, éd. par P.-H. Meyer, Paris, Vieweg, 1861, LXXV-140 p.

Aymeri de Narbonne, éd. par H. Gallé, Paris, Champion, 2007, 767 p.

La Bataille Loquifer, éd. par M. J. Barnett, Oxford, Blackwell (*Medium Aevum Monographs, New Series*, 6), 1975, 194 p.

Baudouin de Sebourc, éd. par Larry S. Crist, Paris/ Abbeville, SATF/ Paillart, 2002, 2 vol., CIII-1227 p.

La Chanson de Roland, éd. par C. Segre, nouvelle éd. refondue, traduite de l'italien par M. Tyssens, glossaire établi par B. Guidot, Genève, Droz, 2003, 389 p.

Le Chevalier au Cygne and la Fin d'Elias, ed. by J. A. Nelson, University, The University of Alabama Press, 1985, vol. II., L-556 p.

COUDRETTE, *Le Roman de Mélusine ou histoire de Lusignan*, éd. par E. Roach, Paris, Klincksiek (Bibliothèque française et romane. Série B. Éditions critiques de textes, 18), 1982, 401 p.-[1] f. dépl.

Gaufrey. Chanson de geste publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Montpellier, éd. par F. Guessard et P. Chabaille, Paris, Vieweg, 1859, LXVIII-331 p.

Gaydon. Chanson de geste du XIIIe siècle, éd. par J. Subrenat, Louvain-Paris, Peeters, 2007, 481 p.-[2] p. de pl.

Gerbert de Metz. Chanson de geste du XIIe siècle, éd. par P. Taylor, Namur/ Louvain/ Lille, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de Namur, fasc. 11, 1952, XLIX-448 p.

Guibert d'Andrenas, éd. par M. Ott, Paris, Champion, 2004, 460 p.

Hervis de Mes : chanson de geste anonyme : début du XIIIe siècle, éd. par J.-Ch. Herbin, Genève/ Paris, Droz/ Champion, 1992, XCI-848 p.

Hugues Capet. Chanson de geste du XIVe siècle, éd. par N. Laborderie, Paris, Champion (CFMA), 1997, 464 p.

Huon de Bordeaux, éd. par P. Ruelle, Bruxelles/ Paris, Presses Universitaires de Bruxelles/ PUF, 1960, 497 p.-[5] p. de pl.

Huon de Bordeaux. Chanson de geste du XIIIe siècle, publiée d'après le manuscrit de Paris BnF fr. 22555 (P), édition bilingue établie, traduite, présentée et annotée par W. Kibler et Fr. Suard, Champion (Champion classiques Moyen Âge), Paris, 2003, 638 p.

JEHAN BODEL, *Chanson des Saisnes*, éd. par A. Brasseur, 2 vol., Genève, Droz, 1989, (XXI-1145 p.).

Jourdain de Blaye, éd. par F. Dembowski (nouvelle éd. entièrement revue et corrigée), Paris, Champion, 1991, XXVI-161 p.

MARIE DE FRANCE*, Les Lais*, traduits, présentés et annotés par L. Harf-Lancner, éd. par K. Warnke, Paris, Librairie Générale française (Le Livre de poche, 4523, Lettres gothiques), 1990, 351 p.

Partonopeu de Blois, éd. par O. Collet et P.-M. Joris, Paris, Le Livre de Poche (Lettres Gothiques), 2005, 981 p.

La Prise d'Orange, éd. par Cl. Régnier, Paris, Klincksieck, 7e éd., 1986, 161 p.

Les Quatre fils Aymon, *d'après le manuscrit La Vallière,* éd. par F. Castets, Montpellier, Coulet et fils, 1909, XI-998 p.-[1] p. de pl.

Les Quatre fils Aymon ou Renaud de Montauban, présentation, choix et traduction par M. de Combarieu du Grès et J. Subrenat, Saint-Amant (Cher), Folio Classique, 1983, 345 p.

Raoul de Cambrai. Chanson de geste du XIIe siècle, éd. par S. Kay, trad. par W. Kibler, Paris, Le Livre de Poche (Lettres Gothiques), 1996, 540 p.

Les Rédactions en vers du Couronnement de Louis, éd. par Y. Lepage, Genève/ Paris, Droz/ Champion, 1978, XXX-520 p.

Renaut de Montauban, *édition critique du manuscrit Doucé*, par J. Thomas, Genève, Droz (Textes littéraires français, 371), 1989, 807 p.

Yon ou la Vengeance Fromondin, éd. par J.-Ch. Herbin, Paris, SATF, 2005, 520 p.

3. Textes mixtes

Perceforest, éd. par G. Roussineau, 4 parties en 8 vol., Genève, Droz (Textes littéraires français), 1ère partie, t. I et II, 2007, CCXXV-1480 p. ; 2e partie, t. I, 1999, LXXVII-701 p., t. II, 2001, XCIII-784 p. ; 3e partie, t. I, 1988, XXXVII-532 p., t. II, 1991, LV-558-III p. de pl., t. III, 1993, LVI-465 p.-[2] p. de pl. ; 4e partie, t. I et II, 1987, CXIX-1415 p.

SAINT-GELAIS O. de, *Le Séjour d'honneur*, éd. par F. Duval, Genève, Droz, 2002, 534 p.

B/ Textes postérieurs au Moyen Âge

HUGO V., *La Légende des siècles*. *Les Petites épopées*, présentation et notes par Cl. Millet, Paris, Librairie générale française (Le Livre de poche), 2000, 576 p.

RABELAIS F., *Œuvres complètes*, Paris, Seuil, 1995, 1579 p.

Les Mille et une Nuits. Contes arabes, trad. par A. Galland, introduit par J. Gaulmier, t. I, Paris, GF, 1965, 442 p.

VII- OUTILS DE TRAVAIL

A/ Manuels bibliographiques

BOSSUAT R., *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge*, Melun, d'Argences, 1951, XXXIV-638 p. ; 1er et 2e *Suppléments* [*1949-1953*], avec le concours de J. Monfrin, 2 vol., Liechtenstein, Kraus Reprint, 1971, XXXIV-638, 150 p. (réimpr de l'éd. de Paris, Librairie d'Argences, 1955, 150 p.) ; 3e *Supplément*, par F. Vielliard et J. Monfrin, 2 vol., Paris, Librairie d'Argences, puis Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1986, XII-392 p.

Bulletin Bibliographique de la Société Rencesvals (*BBSR*), périodicité annuelle.

Dictionnaire des Lettres françaises. Le Moyen Âge, ouvrage préparé par R. Bossuat, L. Pichard et G. Raynaud de Lage, Paris, Fayard, 1964 ; éd. entièrement revue et mise à jour sous la dir. de G. Hasenohr et M. Zink, Paris, Le Livre de Poche (La Pochotèque), 1992, 1506 p.

GAUTIER L., *Bibliographie des chansons de geste : complément des « épopées françaises »*, Paris, H. Welter, 1897, IV-315 p.

B/ Catalogues de manuscrits et d'imprimés

Article

BASSI St., « I manoscritti francesi della Biblioteca Nazionale Universitaria di Torino : 1- 'Ogier le danois' », *Studi Francesi*, 19, 1963, p. 53-56 [Bassi].

Ouvrages

BARROIS J., *Bibliothèque protypographique*, *ou librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens*, Paris, Treuttel et Würtz, 1830, XL-346 p., [5] f. de pl.

BAUDRIER H., *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondateurs de lettres de Lyon au XVIe siècle*, 13 vol., Lyon/ Paris, A. Brun puis P. Brouier/ A. Picard, 1895-1952 ; t. XII, Lyon, Brun, 1921, 523-[14] f. de pl. [Baudrier].

BECHTEL G., *Catalogue des gothiques français* (*1476-1560*), 2e éd. corrigée et augmentée, Paris, Giraud-Badin, 2010, XXVII-786 p. [Bechtel].

BRUNET G., *La France littéraire au XVe siècle ou catalogue raisonné des ouvrages en tout genre imprimés en langue française jusqu'à l'an 1500,* Paris, Librairie A. Franck, 1865 [réimpr. : Genève, Slatkine, 1967], VIII-256 p. [G. Brunet].

BRUNET J.-Ch., *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, 5e éd. originale entièrement refondue et augm. d'un tiers, 6 vol., Paris, F. Didot, 1860-1865 ; *Supplément* établi par P. Deschamps et G. Brunet, 2 vol., Paris, F. Didot, 1878-1880 [J. Ch. Brunet].

Catalogue of books printed in the XVth century now in the British Museum [*British Library*], London, t. VIII, 1949, LXXXVIII-441-21 p. [= *BMC*].

Catalogue des Incunables, Paris, BnF, 1982, t. II, [199]-354 p. [*CIBN*].

DELISLE L., *Chantilly. Le cabinet des livres. Imprimés antérieurs au milieu du XVIe siècle*, Paris, Plon - Nourrit et Cie, 1905, XCIV-496 p. [Delisle, *Chantilly*].

French Vernacular Books : Books published in the French Language before 1601, ed. by A. Pettegree, M. Walsby, A. Wilkinson, 2 vol., Leiden/ Boston, Brill, 2007, LXV-735, XXXV-801 p. [*FVB*].

Gesamtkatalog der Wiegendrucke, en ligne (www.gesamtkatalogderwiegendrucke.de/) [*GW*].

GOFF F. R., *Incunabula in American libraries. A third census of fifteenth-century books recorded in North american Collections*, New York, Bibliographical Society of America, 1964, LXIV-798 p. [Goff].

GUARNASCHELLI T. M., VALENZIANI E., *Indice generale degli incunaboli delle biblioteche d'Italia*, Roma, Libreria dello Stato, t. IV, 1965, X-383 p. [= *IGI*].

Incunabula Short Title Catalogue, en ligne (http://www.bl.uk/catalogues/istc/) [*ISTC*].

POLAIN L. et PELLECHET M., *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, t. XV, Nendeln, Kraus-Thomson, 1970, pagination multiple (ca 500 p.) [Polain et Pellechet].

POLLARD A. W., *Catalogue of manuscripts and early printed books from the libraries of William Morris, Richart Bennett, Bertram, fourth earl of Ashburnham, and other sources, new forming portion of the library of J. Pierpont Morgan*, 3 vol., London, Chiswick press, 1907, t. II, VI-279 p. [Pollard].

SANDERUS A., *Bibliotheca belgica manuscript sive Elenchus universalis codicum mss in celebrioribus Belgii coenobiis, ecclesiis, urbium ac privatorum hominum bibliothecis adhuc latentium,* 2 vol., Lille, 1641-1644 (réimpr. à Bruxelle, Archives générales du royaume), 278 p., 367 p., *pars secunda*, 1643 [Sanderus].

Universal Short Title Catalogue, en ligne (http://www.ustc.ac.uk) [*USTC*].

VAN PRAET J., *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du roi*, t. IV, *Supplément*, Paris, de Bures frères, 1828, 202 p. [Van Praet].

WOLEDGE B, *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500,* Genève, Droz, 1954, 180 p. ; *Supplément (1954-1973)*, Genève, Droz, 1975, 139 p. [Woledge].

C/ Études sur l'imprimerie, les imprimeurs, les incunables

Ouvrages

CLAUDIN A., *Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVe siècle*, t. II, Nendeln, Liechtenstein, Kraus reprint, 1976, 572 p.

DUVAL G., *Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille*, Paris, Techener, 1898, 27 p.

MACFARLANE J., *Antoine Vérard*, Genève, Slatkine, 2011, XXXI-143 p.

POLLARD A. W., *Early illustrated books. History of the decoration and illustration of books in the 15th and 16th centuries*, Londres, K. Paul, 1893, XVI-256 p.

WINN M. B., *Anthoine Vérard. Parisian publisher (1485-1512) : prologues, poems and presentations*, Genève, Droz, 1997, 555 p.

Articles

BERNARD A., « Antoine Vérard et ses livres à miniatures au XVe siècle », *Bulletin du bibliophile* (oct. 1860), Paris, Techener, 1860.

COQ D., « Les débuts de l'édition en langue vulgaire en France : publics et politiques éditoriales », *Gutenberg-Jahrbuch*, 1982, p. 59-72.

— « Les incunables : textes anciens, textes nouveaux », *Histoire de l'édition française,* t. I, *Du Moyen Âge au milieu du XIIe siècle*, Paris, 1982, p. 177-193.

DUREAU J.-M., « Les premiers ateliers français », *Histoire de l'édition française*, t. I, *Du Moyen Âge au milieu du XIIe siècle*, Paris, 1982, p. 163-175.

EDMUNDS Sh., « From Schoeffer to Vérard : Concerning the Scribes Who Became Printers », *Printing the written Word The Social History of books*, *circa 1450-1520*, ed. by S. Hindman, Ithaca/ Londres, Cornell University press, 1991, p. 21-40 (p. 38-39).

OKUBO M., *« Antoine Vérard et la transmission des textes à la fin du Moyen Âge », Romania*, 125, 2007, n°s 3-4, p. 434-480.

PASTOUREAU M., « L'illustration du livre : comprendre ou rêver ? (vers 1530-vers 1660) », *Histoire de l'édition française*, t. I, Paris, 1982, p. 501-529.

SANSY D., « L'illustration des incunables français : enquête sur les bois gravés », *Gazette du livre médiéval*, 14, 1989, p. 8-10.

— « Texte et image dans les incunables français », *Médiévales*, 22-23, 1992, p. 47-70.

WINN M. B., « Anthoine Vérard et l'art du livre », *Le Moyen français*, 69, 2011, p. 133-160.

D/ Dictionnaires de langue

DEAF, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* en ligne (http://www.deaf-page.de/fr/) [*DEAF*] + *Complément bibliographique électronique du DEAF* (http://www.deaf-page.de/fr/).

Dictionnaire étymologique et historique de la langue française, E. Baumgartner et Ph. Ménard, Paris, Librairie générale française, 1997, XVII-848 p.

DMF 2012, *Dictionnaire du Moyen Français* en ligne, version 2012 (http://www.atilf.fr/dmf/) [*DMF*].

GODEFROY Fr., *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle* + *Complément*, en ligne (www.lexilogos.com/francais_dictionnaire_ancien.htm) [*God.*]

HUGUET E., *Dictionnaire de la langue française du Seizième siècle*, 7 vol., Paris, Didier Érudition, 1925-1973.

TLFi, Trésor de la langue française informatisé (atilf.atilf.fr/) [*TLFi*].

TOBLER A.-LOMMATZSCH E., *Altfranzösisches Wörterbuch*, 11 vol., Wiesbaden, Steiner, 1925-1995, Stuttgart, Franz Steiner Verlag [*TL*].

WARTBURG W. von, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Tubingen, puis Basel, 1922- ; en ligne (https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/) [*FEW*] + *Beiheft*, Ortsnamenregister, Literaturverzeichnis, Übersichtskarte, Berlin, Klopp, 1929.

E/ Répertoires de locutions/ proverbes

DI STEFANO G., *Dictionnaire des locutions en Moyen français*, Montréal, CERES (Bibliothèque du moyen français, 1), 1991, VIII-XIII-930 p. [Di Stefano].

DI STEFANO G. et BILDER R. M., *Toutes les herbes de la Saint-Jean. Les locutions en moyen français*, Montréal, 1992, 630 p.

HASSELL J.W., *Middle French Proverbs, Sentences, and Proverbial Phrases*, Toronto, Subsidia Mediaevalia, 12, 1982, X-274 p. [Hassel]

LASCOUX J.-B., *Les Gasconismes corrigés, particuliers au département de la Gironde et aux départemens circonvoisins, ou recueil d'expressions et de phrases vicieuses usitées dans ces contrées*, Bordeaux, Lavigne, 1823, IV-192 p.

MORAWSKI J., *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Paris, Champion, CFMA, 1925 (rééd. en fac-similé, 2007), XXIII-146 p. [Morawski].

SCHULZE-BUSACKER É., *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Âge français. Recueil et analyse*, Paris, Champion (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 9), 1985, 356 p. [Schulze-Busacker].

Thesaurus Proverbiorum Medii Aevi, sous la dir. de S. Singer, Berlin-New York, Walther de Gruyter, 13 vol., 1995-2002 [*TPMA*].

F/ Tables des noms propres

FLUTRE L. F., *Table des noms propres avec toutes leurs variantes figurant dans les romans du Moyen Âge*, Poitiers, 1962, XVI-324 p.

LAZARE F. et L., *Dictionnaire historique des rues et monuments de Paris,* Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, VIII-702-24 p.

LANGLOIS E., *Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées*, Paris, E. Bouillon, 1904, VIII-674 p.

MOISAN A., *Répertoire des noms propres de personnes et de lieux cités dans les Chansons de geste françaises et les œuvres étrangères dérivées*, 2 t. en 5 vol., Genève, Droz, 1986, 1484 et 1045 p. [A. Moisan].

G/ Études de morphologie, phonétique, syntaxe, stylistique

Ouvrages

BAZIN-TACCHELA S., HELIX L. et OTT M., *Le Livre du* Voir dit *de Guillaume de Machaut*, Neuilly, Atlande, 2001, 320 p.

BEAULIEUX Ch., *Histoire de l'orthographe française*, 2 vol., Paris, Champion, 1967, XXVII-400 p.

BRASSEUR A., *Étude linguistique et littéraire de la Chanson des Saisnes de Jehan Bodel,* Genève, Droz, 1990, 343 p.

BURIDANT Cl., *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes, 2000, 800 p.

CATACH N., *Histoire de l'orthographe française,* Paris, Champion, 2001, 425 p.

CHAURAND J., *Introduction à la dialectologie française*, Paris, Bordas, 1972, 286 p.

DEES A., en collaboration avec P. Th. VAN REENEN et J. A. DE VRIES, *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13e siècle*, Tübingen, Niemeyer, 1980, XIV-371 p.

DEES A., avec le concours de M. DEKKER, O. HUBER et K. VAN REENEN-STEIN, *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*, Tübingen, Niemeyer, 1987, XXXI-684 p.

FLEURIOT L., *Notices lexicographiques et philologiques : langues celtiques*, rééd. d'articles parus dans les *Études Celtiques*, avec un index général établi par G. Le Menn, Saint-Brieuc, Skol, 1997, 237 p.

FLUTRE L.-F., *Le Moyen Picard d'après les textes littéraires du temps (1560-1660). Textes – Lexique – Grammaire,* Amiens, Musée de Picardie, 1970, 552 p.

FOUCHÉ P., *Phonétique historique du français*, Paris, Klincksieck, vol. I (introduction, nouveau tirage), 1973, 106 p.-[2] p. dépl., vol. II (2e éd. revue et corrigée), 1969, paginé 111-540, vol. III (2e éd. revue et corrigée), 1966, paginé 545-1103.

— *Morphologie historique du français. Le Verbe,* Paris, Klincksieck, 2e éd., 1981, XIV-449 p.

FOULET L., *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion, 1990, XI-393 p.

GOSSEN Ch. Th., *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1976, 226 p.

GREVISSE M., *Le bon usage,* 13e éd. (2e tirage), Paris, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994, XXXVIII-1762 p.

LAGERQVIST H., *La préposition 'chiés' en ancien français. Étude diachronique et synchronique basée sur un corpus de textes littéraires datant des Xe, XIe, XIIe et XIIIe siècles*, Uppsala, Acta Universiatis Upsaliensis, 1993, 226 p.

LORIAN A., *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVIe siècle,* Paris, Klincksieck, 1973, 343 p.

MANTOU R., *Actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du Comté de Flandre (1250-1350) : étude linguistique*, Liège, Impr. G. Michiels, 1972, 549 p.

MARCHELLO-NIZIA Ch., *Dire le vrai : l'adverbe « SI » en français médiéval*, Genève, Droz, 1985, 256 p.

— *Histoire de la Langue française des XIVe et XVe siècles*, Paris, Dunod, 1992, 378 p.

— *La Langue française aux XIVe et XVe siècles,* Paris, Nathan, 1997, 478 p.

MARTIN R., *Temps et aspect, essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksiek, 1971, 451 p.

MARTIN R. et WILMET M., *Manuel de français du Moyen Âge 2. Syntaxe du Moyen Français*, Bordeaux, Sobodi, 1980, 315 p.

MÉNARD Ph., *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière, 4e éd., 1994, 382 p.

MOIGNET G., *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 2e éd., 1988, 445 p.

POPE M. K., *From Latin to modern French with especial consideration of anglo-normand*, Manchester, University Press, 2e éd., 1952, XXXI-571 p.

REMACLE L., *Le Problème de l'ancien wallon*, Liège, Faculté de Philosophie et de Lettres, 1948, 230-14 p.

— *Syntaxe du parler wallon de La Gleize,* 3 vol., Paris, Les Belles Lettres, t. I, 1952, 403-16 p. ; t. II, 1956, 379-17 p. ; t. III, 1960, 347 p.

SCHWAN-BEHRENS E., *Grammaire de l'ancien français*, trad. fr. par O. Bloch, 4e éd., Leipzig, Reisland, 1932 (d'après la 12e éd. allemande, 1913), VII-316 p.

VALKHOFF M., *Philologie et littérature wallonnes. Vade-mecum*, Groningen-Batavia, 1938 (*Allard Pierson Stichting, Afd. Voor moderne literatuurwetenschap. Univ. Van Amsterdam*, 15), 161 p.

WILMOTTE, M., *Études de philologie wallonne*, Paris, Droz, 1932, VIII-300 p.

ZINK G., *Le Moyen français,* Paris, PUF, Que sais-je ?, 1990, 127 p.

— *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIVe-XVe siècles*), Genève, Droz, 1997, 425 p.

— *Morphologie du français médiéval,* Paris, PUF, 4e éd. corrigée, 1997, 261 p.

— *Phonétique historique du français,* Paris, PUF, 6e éd. corrigée, 1999, 254 p.

Articles

ANDRIEUX-REIX N., « *Lors veïssiez*, histoire d'une marque de diction», *Linx*, 32, 1995, p. 133-145.

ATTAL P. « De 'complémenteur' en moyen français et en français classique (notamment chez Jodelle, Bèze, La Péruse) », *L'Information grammaticale*, 45, 1990, p. 24-25.

BELLON R., « La construction du complément déterminatif dans *Le Conte du Graal* », *L'Information grammaticale*, 81, 1999, p. 19-23.

BERGH L., « Quelques réflexions sur l'inversion après la conjonction *et* en ancien et moyen français », *Mélanges Michaelsson*, 1952, p. 43-55.

BRAGANTINI-MAILLARD N., « Retour sur le tour hypothétique *Qui veïst* », *Linx*, 62-63, 2010 (*Entre syntaxe et discours. Éclairages épistémologiques et descriptions linguistiques. Hors thème*), p. 181-196.

BRUCKER Ch., « La valeur du témoignage linguistique des traductions médiévales : les constructions infinitives en moyen français », *Linguistique et philologie. Applications aux textes médiévaux*, *Actes du colloque des 20 au 30 avril 1977 à l'Université de Picardie*, publiés par D. Buschinger, Paris, Champion, 1977, p. 325-344.

BURIDANT Cl., « Les binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Âge au XVIIe siècle », *Bulletin du Centre d'analyse du Discours*, 4, 1980, p. 5-79.

— « L'ancien français à la lumière de la typologie des langues : les résidus de l'ordre O V en ancien français et leur effacement en moyen français, *Romania*, 108, 1987, p. 20-65.

COMBETTES B., « Ordre des mots, types de textes, diachronie : topicalisation de la subordonnée en moyen français », *Verbum,* XII/4, 1989, p. 339-346.

— « Ordre des mots et types de propositions, le cas du moyen français », *Verbum, Texte et parole, Mélanges en hommage au professeur Carton*, 14, 1991, p. 227-235.

— « Évolution des progressions thématiques en moyen français », *Mélanges de langue et de littérature françaises du moyen âge offerts à Pierre Demarolle*, Paris, Champion, 1998, p. 149-173.

DEES A., « Variations temporelles et spatiales de l'ordre des mots en ancien français et en moyen français », *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français*, éd. M. Wilmet, Bruxelles, V.U.B., 1978, p. 293-303.

— « Eléments constitutifs du moyen français », *Moyen français. Actes du IVe colloque international (Milan, 6-8 mai 1985)*, 1986, II, p. 7-19.

ENGLEBERT A., « Étude fonctionnelle d'un QUE dit 'pléonastique' », *L'Information grammaticale*, 86, 2000, p. 25-30.

HÄRMÄ J., « Les constructions disloquées en ancien français : problèmes de définition et de délimitation », *L'anaphore et ses domaines*. Études publiées par G. Kleiber et J.-E. Tyvaert, Metz, Université de Metz, Centre d'analyse syntaxique, 1990, p. 159-182.

HASENOHR G., « Du bon usage de la galette des rois », *Romania*, 114, 1996, p. 445-467.

KUNSTMANN, P., « Relatif et liaison : le cas du relatif dit 'de liaison' », *Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIIIe Colloque international sur le moyen français (Nancy, 5-6-7 septembre 1994)*, publiés par B. Combettes et S. Monsonégo, 1997, Paris, Didier Érudition, 1997, III.

LEBSANFT F., « Le problème du mélange du *tu* et du *vous* en ancien français », *Romania*, 108, 1987, p. 1-19.

LEMIEUX M., « *et* dans les constructions à sujet nul et sujet postposé en moyen français », *Travaux de linguistique*, 25, 1992, p. 59-75.

LORIAN A., « Quelques constructions asymétriques dans la prose du XVe siècle », *Actes du IVe colloque international sur le moyen français* (*Amsterdam, avril 1982*), publiés par A. Dees, Amstredam, Rodopi, 1985, p. 177-200.

— « L'imbrication des phrases dans les textes narratifs », *Actes du Ve colloque international sur le moyen français (Milan, 6-8 mai 1985),* p. 95-108.

— « Pléonasme et périssologie : le récit redondant au XVe siècle », *Rhétorique et mise en prose au XVe siècle. Actes du VIe colloque international sur le moyen français*, (*Milan, 4-6 mai 1988*), t. II, Milan, Vita e Pensiero, 1991, p. 7-25.

LORIOT R., « Une loi des trois états ; la stratification phonétique en gallo-roman : le traitement des groupes *p+l, b+l* en picard… et ailleurs », *Atti des VIIIe Congresso internazionale di Studi romanzi* (*Firenze, 3-8 aprile 1956*), Firenze, Sansoni, 1959, p. 619-654.

MARCHELLO-NIZIA Ch., « Le neutre et l'impersonnel », *Linx : Genre et langage. Actes du colloque (Paris X – Nanterre, 14-16 décembre 1988),* 21, 1988, p. 173-179.

MORTELMANS J., « *Ledit vs* le démonstratif en moyen français : quels contextes d'emploi ? », *Langue française*, 152, 2006, p. 70-81.

NYKROG P., « L'influence latine savante sur la syntaxe du français », *The Classical Pattern of Modern Western Civilization : Language* (*Acta Congressus Madvigiani, Travaux du Cercle Linguistique de Copenhagen*), Franz Blatt (éd.) Copenhagen, Munkgaard, 1957, p. 89-114.

RÉGNIER Cl., « Quelques problèmes de l'ancien picard », *Romance Philology*, XIV, 1960-1961, p. 255-272.

— « *E* sourd final en lorrain du XIIIe siècle », *Mélanges offerts à Félix Lecoy par ses collègues, ses élèves et ses amis*, Paris, Champion, 1973, p. 515-517.

RYCHNER J., « Sur les segments subordonnés initiaux de phrase dans la prose narrative médiévale », *Festschrift* […] *W. v. Wartburg* […], 1968, p. 575-592.

SARRÉ N., « Morphologie des formes en *-ant* en moyen français », *L'Information grammaticale*, 86, 2000, p. 40-52.

TREMBLAY M., « La préfixation en *entre-* en ancien français : pluralité, réciprocité et valeur aspectuelle », *Évolutions en français. Études de linguistique diachronique*, Bern, Peter Lang, 2008, p. 363-383.

WILMET M., « Sur certains emplois de *que* en moyen français », *Études de syntaxe du moyen français*, Paris, Klincksieck, 1978, p. 83-110.

WOLF A. DE, « Un nouveau déterminant : le déterminant anaphorique *-dit* en français médiéval », *Verbum* 25/3, 2003, p. 335-351.

ZINK G., « Le passage de '*grant'* à '*grande'* en français médiéval », *Lorraine vivante. Hommage à Jean Lanher*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993.

H/ Études sur le lexique et l'onomastique

Ouvrage

GAIER Cl., *Armes et combats dans l'univers médiéval*, Bruxelles, De Boeck Université, 2004, 289 p.

Articles

AEBISCHER P., « Anthroponymie et toponymie dans *la Chevalerie Ogier* », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1954, t. XXXII, p. 1223-1238.

ANDRIEUX-REIX N., « Sur des vers anciens faire du nouveau. Aspects du vocabulaire des chansons de geste tardives », *Les Formes du sens*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, « Champs linguistiques », 1996, p. 21-29.

FLUTRE L. F., « Une arbaleste fait de cor », *Romania*, XCV, 1974, p. 309-317.

OTT M., « Édition et géographie : *Saint Garillant* et *Coflans sus la mer* dans la *Chevalerie Ogier* », *Éditer, traduire ou adapter les textes médiévaux* (Actes du colloque international des 11 et 12 décembre 2008, Textes rassemblés par C. Füg-Pierreville), Lyon, CEDIC, 2009, p. 121-132.

ROQUES G., « Les variations lexicales dans les mises en prose», *Mettre en prose aux XIVe-XVIe siècles*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 9-31.

I/ Travaux sur l'établissement des textes (ponctuation, segmentation-soudure, graphies)

Ouvrages

Conseils pour l'édition des textes médiévaux, Paris, École nationale des chartes, fascicule I, 2014, nouvelle revue et mise à jour, 171 p. ; fascicule II, 2001, 265 p. ; fascicule III, 2002, 253 p.

Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français : ponctuation, segmentation, graphies. Actes de la journée d'étude de Lyon, ENS LSH, 6 juin 2005, sous la dir. d'A. Lavrentiev, Chambéry, Université de Savoie, UFR langues, sciences humaines, laboratoire langages, littérature, société, 2007, 149 p.

Articles

COMBES A., « Ponctuer, c'est traduire un peu », *Éditer, traduire ou adapter les textes médiévaux* (Actes du colloque international des 11 et 12 décembre 2008, Textes rassemblés par C. Füg-Pierreville), Lyon, CEDIC, 2009, p. 15-31.

JODOGNE O., « *povoir* ou *pouoir* ? Le cas phonétique de l'ancien verbe *pouoir* », *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette, Travaux de Linguistique et de Littérature*, IV, 1, 1966, p. 257-266.

MÉNARD Ph., « Édition de texte et paléographie : le problème de la transcription de *u* et de *n* », « *Pour acquerir honneur et pris* », *Mélanges G. Di Stefano*, Montréal, Ceres, 2004, p. 277-285.

J/ Autres travaux méthodologiques

Ouvrages

BURIDANT Cl., *Le moyen français. Le traitement de texte (édition, apparat critique, glossaire, traitement électronique)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2000, 276 p.

LEPAGE Y., *Guide de l'édition des textes en ancien français*, Paris, Champion, 2001, 168 p. + [1] f. de pl.

Article

COLLOMP D., « La table des noms propres : du pensum à une fin en soi », *Éditer, traduire ou adapter les textes médiévaux* (Actes du colloque international des 11 et 12 décembre 2008, Textes rassemblés par C. Füg-Pierreville), Lyon, CEDIC, 2009, p. 33-53.

VIII- Études littéraires, historiques et philologiques

A/ Études littéraires générales (ouvrages)

BAKHTINE M., *Esthétique et théorie du roman*, trad. française D. Olivier, Paris, Gallimard, 1987, 488 p.

BAUDOUIN C., *Le Triomphe du héros*, Paris, Plon, 1952, XIV-236 p.

ECO U., *Lector in fabula*, Paris, Le Livre de poche (Biblio Essais), 1998, 239 p.

GENETTE G., *Figures III*, Paris, Seuil, 1972, 281 p.

MADELENAT D., *L'Épopée*, PUF, Paris, 1986, 264 p.

B/ Études, générales ou spécifiques (à une œuvre ou à un thème), sur les chansons de geste et/ ou la littérature médiévale

Ouvrages

BANCOURT P., *Les musulmans dans les chansons de geste du cycle du roi*, 2 vol., Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1982, IV-1079 p.

BÉDIER J., *Les Légendes épiques*, 4 vol., Paris, Champion, 1926-1929, t. II, 471 p.

BICHON J., *L'animal dans la littérature française au XIIe et au XIIIe siècle*, Lille, Service de reproduction des thèses, 1976, 923 p.

BOUTET D., *La Chanson de geste. Forme et signification d'une écriture épique du Moyen Âge,* Paris, Presses Universitaires de France (Écriture), 1993, 271 p.

BRAET H., *Le songe dans la chanson de geste au XIIe siècle*, Gent, Romanica gandensia, 1975, 249 p.

CERQUIGLINI B., *La Parole médiévale*, *Discours, syntaxe, texte,* Paris, Éditions de minuit, 1981, 252 p.

COMBARIEU DU GRÈS M., *L'idéal humain et l'expérience morale chez les héros des chansons de geste*, 2 vol., Aix-en-Provence/ Paris, Publications Université de Provence/ Champion, 1979, 1031 p.

DANIEL N., *Heroes and Saracens : an interpretation of the « chansons de geste »*, Edinburgh, Edinburgh University press, 1984, 349 p.

DELUMEAU J., *Une histoire du paradis. 1. Le jardin des délices*, Paris, Fayard, 1992, 358 p.-[8] p. de pl.

DICKMAN A. J., *Le Rôle du surnaturel dans les chansons de geste*, Paris, Champion, 1926, XII-208 p.

Dictionnaire des mythes littéraires, sous la dir. de P. Brunel, Nouvelle édition augmentée, Monaco, Éd. du Rocher, 1988, 1436 p.

DUBOST F., *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale (XIIe-XIIIe siècles). L'Autre, l'Ailleurs, l'Autrefois*, 2 vol., Paris, Champion, 1991, 1057 p.

FARAL E., *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge*, Paris, Champion, 1913, XI-431 p.

FERLAMPIN-ARCHER Ch., *Fées*, *bestes* et *luitons : croyances et merveilles dans les romans français en prose (XIIe- XIVe siècles)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne (*Traditions et croyances*), 2002, 513 p.

FLORI J., *Croisade et chevalerie : XIe-XIIe siècles*, Bruxelles, De Boeck Université (Bibliothèque du Moyen Âge), 1998, VII-433 p.

FRAPPIER J., *Les Chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange*, Paris, Sedes, t. I, 1955, t. II, 1965, 310 p.

GAULLIER-BOUGASSAS C., *La Tentation de l'Orient dans le roman médiéval* : *sur l'imaginaire médiéval de l'autre*, Paris, Champion, 2003, 473 p.

GAUTIER L., *Les Épopées françaises,* Osnabrück, Otto Zeller, 1966 (réimpr. de l'éd. de 1878), 5 vol.

GRISWARD J. H., *Archéologie de l'épopée médiévale* : *structures trifonctionnelles et mythes indo-européens dans le cycle des Narbonnais*, Paris, Payot, 1981, 341 p.

HARF-LANCNER L., *Les Fées au Moyen Âge, Morgane et Mélusine, La Naissance des fées*, Paris, Champion (*Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge*), 1984, 474 p.

— *Le Monde des fées dans l'Occident médiéval*, Paris, Hachette Littératures, 2003, 286 p.

LABANDE E.-R., *Étude sur* Baudouin de Sebourc *: chanson de geste, légende poétique de Baudouin II du Bourg*, *roi de Jérusalem*, Paris, Droz, 1940, 215 p.

LACHET Cl., *La « Prise d'Orange » ou la parodie courtoise d'une épopée*, Paris, Champion, 1986, 239 p.

MARNETTE S., *Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale, une approche linguistique*, Bern, Peter Lang, 1998, 262 p.

MARTIN J.-P., *Les Motifs dans la chanson de geste, Définition et Utilisation (Discours de l'épopée médiévale, I)*, Thèse de doctorat de Troisième Cycle soutenue devant l'Université de Paris III, 1992, 396 p.

MÉNARD Ph., *Le Rire et le sourire dans le roman courtois en France au Moyen Âge (1150-1250)*, Genève, Droz, 1969, 802 p.

PAYEN J.-Ch., *Le motif du repentir dans la littérature française médiévale : des origines à 1230*, Genève, Droz, 1967, 653 p.

POIRION D., *Le Merveilleux dans la littérature française du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1995, 127 p.

ROSSI M., *Huon de Bordeaux et l'évolution du genre épique au XIIIe siècle*, Paris, Champion, 1975, 676 p.

SÖHRING O., *Werke bildender Kunst in altfranzösischen Epen*, Erlangen, F. Junge, 1900, VIII-148 p.

STANESCO M. et M. ZINK, *Histoire européenne du roman médiéval : esquisse et perspectives*, Paris, PUF (Écriture), 1992.

TRACHSLER R., *Disjointures – Conjointures. Études sur l'interférence des matières narratives dans la littérature française du Moyen Âge*, Tubingen/ Basel, A. Francke (Romanica Helvetica, 120), 2000, 429 p.

VALLECALLE J.-Cl., *Messages et ambassades dans l'épopée française médiévale. L'illusion du dialogue*, Paris, Champion, 2006, 629 p.

Articles

ANDRIEUX-REIX, « Pré-dire un cycle : textes d'*Enfances* et architectures narratives dans les manuscrits cycliques de la geste de Guillaume d'Orange », *Cyclisation : The Development of Narrative Cycles in the Chansons de geste and the Arthurian Romances*, Amsterdam, Oxford, North-Holland, 1994, p. 143-144.

BAUMGARTNER E., « Texte de prologue et statut du texte », *Essor et fortune de la chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin. Actes du IXe Congrès international de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes (Padoue/ Venise, 29 août-4 septembre 1982)*, t. II, Modena, Mucchi, p. 465-473.

BANCOURT P., « Les chevaux des Sarrasins dans les chansons de geste », *Senefiance*, 1, 1976, p. 113-131.

BOUTET D., « Du guerrier barbare au lignage chrétien : la chanson de geste et l'intégration fictionnelle du Danemark à la culture occidentale », *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, textes réunis par J. Paviot et J. Verger, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, p. 121-129.

BRAET H., « Fonction et importance du songe dans la chanson de geste », *Le Moyen Âge,* 77, 1971, p. 405-416.

BURIDANT C., « Y a-t-il un courant anti-épique au Moyen Âge … ET au-delà ? », *Memorias de la real academia de buenas letras de Barcelona, tomo XXI. Actes du XIe Congrès international de la Société Rencesvals (Barcelona, 22-27 août 1988),* Barcelona, 1990, p. 121-149.

CALUWE J. de, « L'originalité de quelques prières épiques », *Marche romane*, 19-20, 1970, p. 59-74.

— « La Prière épique dans les plus anciennes chansons de geste françaises », *Olifant*, 4/1, 1976, p. 4-20.

CAZANAVE C., « L'imagination au pouvoir : le décor onirique du périple de Huon dans *la Chanson d'Esclarmonde* », *Ailleurs imaginés. Littérature, histoire, civilisations*, textes réunis par J.-M. Racault, Paris, Didier (Cahiers CRLH-CIRAOI, 6), 1990, p. 21-55.

COLLIOT R., « *Perspective sur la condition familiale de l'enfant dans la littérature médiévale* », *Morale pratique et vie quotidienne dans la littérature française du Moyen Âge,* Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 1976, p. 17-33.

COLLOMP D., « Le doigt sur la dent (geste symbolique du serment sarrasin) », *Le geste et les gestes au Moyen Âge, Senefiance*, 41, 1998, p. 605-624.

COMBARIEU DU GRÈS M. de, « Un personnage épique : la jeune musulmane », *Mélanges de langue et de littérature française du Moyen Âge offerts à Pierre Jonin, Senefiance,* 7, Aix-en-Provence, CUERMA, 1979, p. 181-196.

— « Le goût de la violence dans l'épopée médiévale », *Morale pratique et vie quotidienne dans la littérature française du Moyen Âge,* Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 1976, p. 35-67.

— « Enfance et démesure dans l'épopée médiévale française », *L'Enfant au Moyen Âge, Senefiance*, 9, 1980, p. 405-456.

FARAL E., « L'Île d'Avalon et la fée Morgane », *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à Alfred Jeanroy*, Paris, 1928, p. 243-253.

GAREL J., « La prière du plus grand péril », *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre Le Gentil*, Paris, Sedes, 1973, p. 311-318.

GRAF A., « Artu nell'Etna », *Miti, Leggende, e Superstizione del Medio Evo*, t. II, Turin, 1893, p. 303-325.

GRISWARD J. H., « Le thème de la révolte dans les chansons de geste : éléments pour une typologie du héros révolté », *Charlemagne in the North*, *Proceedings of the 12th International Conference of the Societé Rencesvals* (*Edinburgh, 4-11 August 1991*), Edinburgh, 1993, p. 399-416.

GROSSEL M.-G. « Démons et merveilles … et raison : la peinture de la religion antique dans *Li Fet des Romains* », *Bien dire et bien aprandre*, 12 (*Fées, dieux, déesses au Moyen Âge*), 1994, p. 114-115.

GUIDOT B., « Verbe et révolte : la dérision et l'Autre dans le cycle de Guillaume d'Orange et ailleurs », *Charlemagne in the North, Proceedings of the Twelfth International Conference of the Societé Rencesvals (Edinburgh, 4-11 August 1991)*, Edinburgh, 1993, p. 399-416.

— « Le géant sarrasin dans la *Bataille Loquifer* et quelques autres chansons de geste : une nouvelle peinture de l'Autre ? », *Travaux de Littérature*, XVII, 2004, p. 83-96.

HAUGEARD Ph., « Un baron révolté est-il un hors-la-loi ? Droit et violence dans *Girart de Roussillon* », *CRMH*, 18, 2009, p. 279-291.

HEISIG K., « Zur christlichen Polemik gegen Mohammed in den Chanson de geste », *Romanistiches Jahrbuch*, t. II, 1949, p. 221-223.

HERBIN J.-Ch., « *Garin le Loherain*, une 'machine infernale' », *Crimes et châtiments dans la chanson de geste* (Actes du colloque des 21-22 juin à l'Université d'Orléans), sous la dir. de B. Ribémont, Paris, Klincksieck (Circare, 2), 2008, p. 75-101.

HUET G., « La Légende de la montagne d'Aimant dans le roman de *Berinus*. Nouvelles Recherche s», *Romania,* 45, 1918-1919, p. 194-204.

JAUSS, H. R., « Chanson de geste et roman courtois », *Chanson de geste und höfischer Roman,* Heidelberg, Winter, 1963, p. 61-83.

JONIN P., « La partie d'échecs dans l'épopée médiévale », *Mélanges offerts à Jean Frappier,* Genève, Droz, 1970, p. 483-497.

LABANDE E.-R., « Le 'credo' épique », *Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel par ses amis, collègues et élèves*, Paris, Société de l'École des Chartes, 1955, II, p. 62-80.

LE GENTIL P., « Réflexions sur le thème de la mort dans les chansons de geste », *Mélanges de langue et littérature médiévales offerts à Rita Lejeune II,* Jembloux, Duculot, 1969, p. 801-809.

LE GOFF J., « Le merveilleux dans l'Occident médiéval », *L'Étrange et le merveilleux dans l'Islam médiéval*, Paris, 1978, p. 66-69.

LEGROS H., *La folie dans la littérature médiévale. Étude des représentations de la folie dans la littérature des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, Rennes, P.U.R. (Interférences), 2013.

LOUIS R., « L'épopée française est carolingienne », *Coloquios de Rencesvalles, agosto* 1955, *Publicaciones de la Facultad de Filosofia y Letras*, Série II, 18, Zaragoza, 1956, p. 327-460.

MARCHELLO-NIZIA Ch., « La rhétorique des songes et le *songe* comme rhétorique dans la littérature française médiévale », *I sogno nel Medioevo*, A cura di T. Grégory, 59 (*Lessico intellectuale europeo*, 35), 1985, p. 245-259.

MARTIN J.-P., « Sur les prologues des chansons de geste : structures rhétoriques et fonctions discursives », *Le Moyen Âge*, 93, 1987, p. 185-201.

—« Les Sarrasins, l'idolâtrie et l'imaginaire de l'Antiquité dans les chansons de geste », *Littérature et religion au Moyen Âge et à la Renaissance*, Lyon, PUL, 1997, p. 27-46.

— « Dire l'avenir. À propos des procédés d'anticipation dans les chansons de geste », *Chanter de geste. L'art épique et son rayonnement. Hommage à Jean-Claude Vallecalle*, Paris, Champion, 2013, p. 261-278.

MÉNARD Ph., « Le Chevalier errant dans la littérature arthurienne : Recherches sur les raisons du départ et de l'errance », *Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature et la civilisation médiévales*, Aix-en-Provence, CUERMA, 1976, p. 289-310.

— « Les jongleurs et la chanson de geste », *Mélanges offerts à René. Louis*, t. I, 1982, p. 33-47.

MENIEL, B., « La colère dans la poésie épique, du Moyen Âge à la fin du XVIe siècle : un envers de l'héroïsme ? », *CRMH*, 11, 2004.

MÉREDITH-JONES C., « The Conventional Saracen of the Songs of geste », *Speculum,* 17, 1942, p. 201-225.

MOIGNET G., « La grammaire des songes dans la *Queste del Saint Graal* », *Langue française*, 40, p. 113-119.

OTT M., « *Raoul de Cambrai* : la femme n'est pas l'avenir de l'homme », *Raoul de Cambrai*, collectif dirigé par J.-Cl. Vallecalle, Paris, Ellipses, 1999, p. 67-77.

PELLAT, Ch., « Mahon, Tervagan, Apollin », *Actas del Primer congreso de estudios árabes e islámicos*, Madrid, 1964, p. 265-269.

— « L'idée de Dieu chez les 'Sarrasins' des chansons de geste », *Studia islamica*, 32, 1965, p. 5-42.

PIOLETTI A., « Artu, Avallon, l'Etna », *Quaderni Medievali*, t. XXVIII, 1989, p. 6-35.

POIRION D., « Chanson de geste ou épopée ? Remarques sur la définition d'un genre », *Travaux de linguistique et de littérature*, X, 2, Strasbourg, 1972, p. 7-20.

ROSSI M., « Le duel judiciaire dans les chansons du cycle carolingien : structure et fonction », *Mélanges offerts à René Louis,* St-Père-sous-Vézelay, 1982, p. 947-960.

ROUSSEL Cl., « Le motif anthropologique et littéraire de l'hospitalité dans la littérature médiévale », *Hospitalités : hier, aujourd'hui, ailleurs*, Études rassemblées par A. Montandon, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2004, p. 69-142.

— « Tristan de Nanteuil et le dragon », *Par les mots et les textes, Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, sous la dir. de D. James-Raoul et O. Soutet, Paris, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, 2005, p. 639-650.

RUGGIERI R. M., « *Les Lombards dans les chansons de geste* », *Studia Romanica*, 14, 1969, p. 37-45.

SUARD Fr., « La *Bataille Loquifer* et la pratique de l'intertextualité au début du XIIIe siècle », *VIII Congreso de la Société Rencesvals (Pamplona-Santiago de Compostela, 15 a 25 de agosto de 1978)*, Pamplona, Institución Principe de Viana, 1981, p. 497-503.

— « La fonction des proverbes dans les chansons de geste des XIVe et XVe siècles », *Chanson de geste et tradition épique en France au Moyen Âge*, Caen, Paradigme, 1994, p. 271-284.

SUBRENAT J., « Les divinités sarrasines sont-elles des personnages bibliques ? », *Chanter de geste : l'art épique et son rayonnement. Hommage à Jean-Claude Vallecalle*, Études recueillies par M. Possamaï-Perez et J.-Cl. Valette, Paris, Champion, 2013, p. 441-456.

VALLECALLE J.-Cl., « Les formes de la révélation surnaturelle dans les chansons de geste », *Littérature et religion au Moyen Âge et à la Renaissance*, Études recueillies par J.-Cl. Vallecalle, avec la collaboration de P. Blum, G. Gros, A. Labbé, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1997, p. 65-94.

VERELST Ph., « L'Art de Tolède ou le huitième des arts libéraux : une approche du merveilleux épique », *Aspects de l'épopée romane : mentalités, idéologies, intertextualités*, *Actes du XIIIe Congrès international de la Société Rencesvals* (*Groningue, 22-27 août 1994*), publiés par H. Van Dijk et W. Noomen, Groningue, Egbert Forsten, 1995, p. 3-41.

WATHELET-WILLEM J., *La Fée Morgain dans la chanson de geste*, *Cahiers de civilisation médiévale*, 13, 1970, n° 51, p. 209-219.

ZINK M., « Apolin », *Mélanges offerts à René Louis, La Chanson de geste et le mythe carolingien*, Saint-Père-Sous-Vézelay, 1982, p. 503-509.

C/ Études, générales ou spécifiques (à une œuvre ou à un thème), sur les chansons de geste tardives

Ouvrages

L'Épopée tardive, études réunies et présentées par Fr. Suard, Nanterre, Publidix Université Paris X-Nanterre (*Littérales*), 1998, 188 p.

ROUSSEL Cl., *Conter de geste au XIVe siècle : inspiration folklorique et écriture épique dans* La Belle Hélène de Constantinople, Genève, Droz (Publications romanes et françaises, 222), 1998, 452 p.

— *Guide de la chanson de geste et de sa postérité littéraire* (*XIe-XVe siècles*), Champion, 2011, 535 p.

Articles

CONTAMINE Ph., « L'idée de guerre à la fin du Moyen Âge ; aspects juridiques et éthiques », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 123e année, 1, 1979, p. 70-86.

DUBUIS R., « Le personnage du roi dans la littérature narrative du XVe siècle », *Culture et pouvoir au temps de l'humanisme et de la Renaissance. Actes du Congrès de Marguerite de Savoie* (Annecy/ Chambéry/ Turin, 29 avril-4 mai 1974), Genève/ Paris, Slatkine/ Champion, 1978, p. 17-49.

HATZFELD H., « La littérature flamboyante au XVe siècle », *Studi in onore di Carlo Pellegrini, Biblioteca di Studi Francesi*, 1963, p. 81-96.

HEINTZE M., « Les chansons de geste tardives et la réalité historique », *Memorias de la real academia de buenas letras de Barcelona, tomo XXI. Actes du XIe Congrès international de la Société Rencesvals (Barcelone, 22-27 août 1988)*, Barcelona, 1990, p. 331-341.

MALFAIT-DOHET M., « Le héros des chansons de geste tardives, reflet d'une conception folklorique de l'aventure », *L'Épopée romane au Moyen Âge et aux temps modernes*, Napoli, Fridericiana, 2001, t. II, p. 737-751.

MÉNARD Ph., « La réception des romans de chevalerie à la fin du Moyen Âge et au XVIe siècle », *BBSIA,* 49, 1997, p. 234-273.

MIQUET J., « À propos de la fixité thématique de l'épopée aux XIVe et XVe siècles », *Charlemagne et l'épopée romane. Actes du VIIe Congrès international de la Société Rencesvals (Liège, 28 août-4 septembre 1976)*, t. II, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. 433-442.

ROUSSEL Cl., « L'automne de la chanson de geste », *CRMH*, 12, 2005, p. 15-28.

— « D'armes et d'amours : l'aventure dans les dernières chansons de geste », *Le romanesque dans l'épique, Littérales*, 2002, p. 163-178.

— « Le mélange des genres dans les chansons de geste tardives », *Les chansons de geste, Actes du XVIe Congrès international de la Société Rencesvals (Granada, 21-25 juillet 2003),* Granada, Universitad de Grenada, 2005, p. 65-85.

— « Le duel judiciaire dans les chansons de geste tardives », *Droit et violence dans la littérature du Moyen Âge (Mulhouse, 29-30 mars 2012)*, Études réunies par Ph. Haugeard et M. Ott, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 75-89.

SUARD Fr., « L'épopée française tardive », *Études de Philologie Romane et d'Histoire Littéraire offertes à Jules Horrent*, Liège, D'Heur/ Cherubini, 1980, p. 449-460.

— « L'originalité des épopées tardives », *L'Épique : fins et confins*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises (Collection Littéraires), 2000, p. 39-59.

— « Y a-t-il un avenir pour la tradition épique médiévale après 1400 ? », *CRMH,* 11 spécial, 2004, p. 75-89.

— « La Tradition épique, du Moyen Âge au XIXe siècle », *CRMH*, 12, 2005, p. 13-14.

ZIMMERMANN M., « La Littérature française à la fin du Moyen Âge : une littérature de crise ? », *Recherches sur la littérature du XVe siècle. Actes du VIe colloque international sur le moyen français* (*Milan, 4-6 mai 1988*), Milan, Publications de l'Université Catholique du Sacré Cœur, 1991, p. 207-219.

D/ Études, générales ou spécifiques (à une œuvre ou à un thème), sur les mises en prose

Ouvrages

ABRAMOWICZ*, Réécrire au Moyen Âge. Mises en prose des romans en Bourgogne au XVe siècle*, Lublin, Wydawnictwo uniwersytetu Marii Curie-Sklodwskiej, 1996, 211 p. (notamment Introduction « La prose au Moyen Âge », p. 5-23).

CHAYTOR H. J., *From Script to Print : an introduction to medieval literature*, Cambridge University Press, 1945, VII-156 p.

DOUTREPONT, G., *Les Mises en prose des épopées et des romans chevaleresques du XIVe au XVIe siècle,* Genève, Slatkine Reprints, 1969 (Bruxelles, mémoires de l'Académie Royale de Belgique, 1939), 732 p.

Mettre en prose aux XIVe-XVIe siècles, sous la dir. de M. Colombo Timelli, Turnhout, Brepols, 2010, 265 p.

RASMUSSEN J., *La Prose narrative française du XVe siècle. Étude esthétique et stylistique*, Copenhague, 1958, 195 p.

SUARD Fr., *Guillaume d'Orange. Étude du roman en prose*, Paris, Champion, 1979, 661 p.

Articles

BAUMGARTNER E., « Le choix de la prose », *CRMH,* 5, 1998, p. 7-13.

BESCH E., « Les Adaptations en prose des chansons de geste au XVe et au XVIe siècle », *Revue du Seizième siècle*, 3, 1915, p. 155-181.

BRUCKER Ch., « Mises en prose et genres littéraires à la fin du Moyen Âge : la quête du vraisemblable », *Travaux de Littérature*, 13, 2000, p. 29-47.

BURIDANT C., « Résurgences et déclics épiques dans les chroniques en prose du XIIIe siècle : l'exemple du manuscrit Vatican Regina 624 », *Actes du VIIe congrès international de la Société Rencesvals (Liège, 28 août-4 septembre 1976), Paris,* Les Belles Lettres, 1976, t. II : *Structure et style épique*, p. 443-454.

COLOMBO TIMELLI M., « Les attaques de chapitre dans trois romans du XVe siècle : *Jehan d'Avennes, La fille du comte de Pontieu, Saladin* », *Rhétorique et mise en prose au XVe siècle. Actes du VIe Colloque international sur le moyen français* (*Milan, 4-6 mai 1988*), t. II, Milan, Vita e Pensiero, 1991, p. 105-135.

— « Syntaxe et technique narrative : titres et attaques de chapitre dans l'*Erec* bourguignon », *Fifteenth-Century Studies*, 24, 1998, p. 208-230.

— « Sur l'édition des mises en prose de romans (XVe siècle) : bilan et perspectives », *Le Moyen Français*, 44-45, 1999, p. 87-106.

— « Pour une 'défense et illustration' des titres de chapitres : analyse d'un corpus de romans mis en prose au XVe siècle », *Du roman courtois au roman baroque*, Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 209-226.

— « Titres, enluminures, lettrines : l'organisation du texte dans quelques témoins de *Cleriadus et Meliadice* », *Tra Italia e Francia. Entre France et Italie. In honorem Elina Suomela Härmä*, Helsinki, Société Néophilologique, 2006, p. 99-118.

— « De l'*Erec* de Chrétien de Troyes à la prose au XVe siècle : le traitement des proverbes », *Le Moyen français*, 42, 1998, p. 87-113.

COMBES A., « L'emprise du vers dans les mises en prose romanesques (XIIIe –XVe siècle) », *Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même. Réception, relectures et*

réécritures des textes médiévaux dans la littérature française des XIVe et XVe siècles, Paris, Champion, 2012, p. 115-140.

DEMAROLLE, « De la narratologie à la syntaxe : les titres des chapitres de la mise en prose de *Garin le Lorrain* par Philippe de Vigneulles », *Rhétorique et mise en prose au XVe siècle. Actes du VIe colloque international sur le moyen français* (*Milan, 4-6 mai 1988*), t. II, Milan, Vita e Pensiero, 1991, p. 245-255.

DOUTREPONT G., « L'extension de la prose au XVe siècle », *Mélanges de littérature, d'histoire et de philologie offerts à Paul Laumonier par ses élèves et amis* [reprod. de l'éd. de Paris, Droz, 1935], Genève, Slatkine Reprints, 1972, p. 97-107.

FOEHR-JANSSENS Y., « La *Manekine* en prose de Jean Wauquelin, ou la littérature au risque du remaniement », *CRMH*, 5, *Le choix de la prose* (*XIIIe-XIVe siècles*), 1998, p. 107-123.

GAUCHER É., « La mise en prose : *Gilles de Chin* ou la modernisation d'une biographie chevaleresque au XVe siècle », *Écriture et modes de pensée au Moyen Âge, VIIIe-XVe siècles*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1993, p. 195-207.

GUIDOT B., « Formes tardives de l'épopée médiévale : mises en prose, imprimés, livres populaires », *L'Épopée romane au Moyen Âge et aux temps modernes. Actes du XIVe Congrès international de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes (Naples, 24-30 juillet 1997),* publiés par S. Luongo, Napoli, Fridericiana, Editrice Universitaria, 2001, t. II, p. 579-610.

GUIETTE R., « Chanson de geste, chronique et mise en prose », *Forme et senefiance*, Genève, Droz, 1978, p. 135-162.

HENRARD N., « Aspects du comique dans le *Roman en prose de Guillaume d'Orange* », *L'épopée romane*, *Actes du XVe Congrès international Rencesvals* (*Poitiers, 21-27 août 2000*), publiés par G. Bianciotto et Cl. Galderi, Poitiers, Université de Poitiers, CESCM, I, 2002, p. 309-317.

— « La figure des bourgeois dans le *Roman en prose de Guillaume d'Orange* », *Autour du XVe siècle : Journées d'étude en l'honneur d'Alberto Vàrvaro (Liège, 10-11 mai 2004)*, éd. par P. Moreno et G. Palumbo, Genève, Droz, 2008, p. 63-78.

HERBIN, J.-Ch., « La mise en prose de la *Geste des Loherains* dans le manuscrit *Arsenal 3346* », *Bien dire et bien aprandre,* 13/1 (*Traduction, transposition, adaptation au Moyen Âge*), 1996, p. 237-256.

KELLER H.-E., « The mises en prose and the Court of Burgundy », *Fifteenth-Century Studies*, 10, 1984, p. 91-105.

— « La technique des mises en prose des chansons de geste », *Olifant*, XVII, 1-2, 1992, p. 5-28.

LEHMAN S., « Les prologues dans les textes en prose (XIVe-XVe siècles) : modèles et déviances », *Mettre en prose aux XIVe-XVIe siècles,* sous la dir. de M. Colombo Timelli, B. Ferrari et A. Schoysman*,* Turnhout, Brepols, 2010, p. 177-195.

MARCHAL M., « Mise en chapitre, rubriques et miniatures dans *Gérard de Nevers* », *Mettre en prose aux XIVe-XVIe siècles,* Turnhout, Brepols, 2010, p. 187-195.

— « Variations lexicales et édition : étude comparée des deux témoins manuscrits de *Gérard de Nevers*, mise en prose du *Roman de la Violette* », *Le texte médiéval. De la variante à la recréation*, Paris, PUPS, 2012, p. 79-88.

— « La description des combats singuliers dans *Gérard de Nevers* », *Le Moyen Français,* 72, 2013, p. 75-94.

PICKFORD C., « Les éditions imprimées de romans arthuriens en prose, antérieurs à 1600 », *BBSIA,* 1961, p. 99-109.

QUÉRUEL D., « Des mises en prose aux romans de chevalerie dans les collections bourguignonnes », *Rhétorique et mises en prose au XVe siècle*, Milano, Vita e Pensiero, 1991, t. II, p. 173-193.

— « La naissance des titres : rubriques, enluminures et chapitres dans les mises en prose du XVe siècle, *À plus d'un titre. Les titres des œuvres dans la littérature française du Moyen Âge au XXe siècle,* Lyon, CEDIC, 2000, p. 49-60.

— « Formules narratives, rubriques et enluminures : l'exemple de l'histoire de *Renaut de Montauban* de David Aubert (XVe siècle) », *Lecture, représentation et citation. L'image comme texte et l'image comme signe (XIe-XVIIe siècle)*, Villeneuve d'Ascq, Presses de l'Université Charles de Gaulle – Lille 3, DL 2007, p. 131-145.

RIBÉMONT B., « Héros épique ou héros de cour ? Une autre vision de l'héroïsme à la fin du Moyen Âge. Le cas de Mabrien (XVe s.) », *CRMH*, 11, 2004, p. 63-74.

— « *Mabrien* ou le cheminement d'un chevalier du XVe siècle en route vers le roman d'aventures », *Le Moyen Âge,* 113, 2, 2007, p. 335-359.

ROUSSEL Cl., « Mise en prose ou mise en roman ? », *Du roman courtois au roman baroque*, Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 339-352.

— « Les rubriques de la *Belle Hélène de Constantinople* », *Jean Wauquelin : de Mons à la cour de Bourgogne*, collectif sous la dir. de M.-Cl. de Crécy, Turnhout, Brepols (Burgundica, 11), 2006, p. 201-212.

STUIP R., « Entre mise en prose et texte original. Le cas de l'*Histoire des Seigneurs de Gavre* », *Rhétorique et mise en prose au XVe siècle,* Milan, Vita e Pensiero, 1991, p. 211-228.

SUARD Fr., « Le *Chastellain de Coucy* : du vers à la prose », *Richesses médiévales du Nord et du Hainaut*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2002, p. 25-36.

— « Le passage à la prose », *CRMH*, 12, 2005, p. 29-43.

— « Les mises en prose épiques et romanesques : les enjeux littéraires », *Mettre en prose aux XIVe-XVIe siècles*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 33-52.

— « Les proses épiques : difficultés et intérêt du classement », *Pour un nouveau répertoire des mises en prose. Roman, chanson de geste, autres genres*, sous la dir. de M. Colombo Timelli, B. Ferrari et A. Schoysman, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 11-32.

THIRY Cl., « La littérature française de la cour de Bourgogne », *Bulletin francophone de Finlande*, 2, 1990, p. 49-60.

— « Bilan sur les travaux éditoriaux *», Philologie et linguistique, approches du texte et du discours. Actes du VIIIe colloque international sur le moyen français (5-6-7 septembre 1994)*, éd. B. Combettes et S. Monsonégo, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 11-46.

THIRY-STASSIN M., « Interventions d'auteur dans le *Cligès* en prose en 1454 », *Hommage au professeur Maurice Delbouille*, numéro spécial de *Marche romane*, p. 269-277.

TILLEY A., « Les romans de chevalerie en prose », *Revue du XVIe siècle*, t. VI, 1919, p. 45-63.

ZINK M., « Le roman », *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters,* VIII/1 (*La littérature française aux XIVe et XVe siècles*), sous la dir. de D. Poirion, Heidelberg, 1988, p. 200-218.

E/ Études (partielles ou intégrales) sur la légende d'Ogier

Ouvrages

GUTERSOHN C., *Die Balduin Episode des altfranzösischen Ogier-Epos, Verhältnis der Handschriften untereinander und Charakteristik der einzelnen Handschriften und Bearbeitungen*, Düsseldorf, A. Bagel, 1912, VI-67 p.

POULAIN-GAUTRET E., *La Tradition littéraire d'Ogier le Danois après le XIIIe siècle. Permanence et renouvellement du genre épique médiéval*, Paris, Champion, 2005, 412 p.

TOGEBY K., *Ogier le Danois dans les littératures européennes*, Copenhague, Munksgaard, 1969, 304 p.

VORETZSCH C., *Über die Sage von Ogier dem Dänen und die Entstehung der Chevalerie Ogier*, Halle, Niemeyer, 1891, 127 p.

— *Balduins Tod. Episode aus dem altfranzösischen Ogier-Epos nach den Handschriften und Bearbeitungen mitgeteilt*, Tübingen, Schnürlen, 1910, IV-66 p.

— *Introduction to the study of old french literature*, authorized translation of the third and last german edition by Fr. M. du Mont (Halle-Saale, Niemeyer, 1931), Genève, Slatkine, 1976, XII-352 p.

Articles

AEBISCHER P., « Le concept d' 'état latent' dans la préhistoire des chansons de geste, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1969, p. 810-827, notamment p. 810-827.

— « La mesnie Doon de Mayence et son plus illustre représentant Ogier le Danois », *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre Le Gentil*, Paris, 1974, p. 13-32, réimpr. dans *Des annales carolingiennes à Doon de Mayence*, Genève, Droz, 1975, p. 201-222.

BECKER Ph., « Ogier von Dänemark », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Bd LXIV, 1942, p. 67-88.

CAZAURAN N., « Ogier le Danois revu et corrigé : note sur les proses imprimées (1496-1583) », *Nouvelle Revue du Seizième siècle*, 3, 1985, p. 25-32.

— « Duels judiciaires dans deux 'proses' : le triomphe des parjures dans *Ogier le Danois* et *Meurvin* », *Romania*, 108, 1987, p. 79-96.

— « Les romans de chevalerie en France : entre 'exemple » et 'récréation' », *Le Roman de chevalerie au temps de la Renaissance*, Paris, Touzot, 1987, p. 29-48.

— « Retour de 'faërie' : Ogier le Danois deux cents ans après », *Miscellanea mediaevalia : Mélanges offerts à Philippe Ménard*, Paris, Champion, 1998, p. 311-324.

COMBARIEU DU GRÈS M. de, « Les noms de Dieu dans la *Chevalerie Ogier de Danemarche* », *La Chanson de geste et le mythe carolingien, Mélanges offerts à René Louis,* Saint-Père-sous-Vézelay, 1982, t. II, p. 961-972.

— « Le cheval dans la *Chevalerie Ogier de Danemarche », Le cheval au Moyen Âge, Senefiance*, 32, 1992, p. 135-157.

GUIDOT B., « Traits novateurs, initiatives et saillies d'Alfred Delvau dans sa réécriture d'*Ogier le Danois* », '*Moult a sans et vallour' : studies in medieval French literature in honor of William W. Kibler,* Amsterdam/ New York, Rodopi, 2012, p. 157-178.

— « *La Fleur des batailles* du comte de Tressan : tonalité et originalité », *L'épique médiéval et le mélange des genres. Actes du colloque organisé par l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société de l'Université de Franche-Comté* (*Besançon, 3-5 octobre 2002*), réunis par C. Cazanave, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2005, 324 p.

HOYER-POULAIN E., « Ridicule d'Ogier : vacillements du héros dans les remaniements de la Chanson d'*Ogier le Danois* », *Burlesque et dérision dans les épopées de l'Occident médiéval*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, p. 49-57.

— « Une épopée à la mode humaniste : *Les visions d'Oger le Dannoys au Royaulme de Fairie* », *CRMH*, 2 (*Regards sur le Moyen Âge*), 1996, p. 11-23.

— « Survivance d'un héros épique : Ogier le Danois après le XIIIe siècle », *Bien dire et bien aprandre*, 14 (*Traduction, transposition, adaptation au Moyen Âge*), 1996, p. 237-248.

— « Les relations amoureuses dans les réécritures de la légende d'Ogier », *Topiques romanesques : réécritures des romans médiévaux (XVIe –XVIIIe s.)*, *Ateliers*, 22, 1999, p. 27-34.

— « Avatars de la mort épique, Ogier le Danois du XIIIe au XIXe siècle», *L'Épique : fins et confins*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises (Collection Littéraires), 2000, p. 93-104.

— « La conversion du Sarrasin : une histoire du motif dans la tradition de la *Chevalerie Ogier* », *'Si a parlé par moult ruiste vertu'. Mélanges de littérature médiévale offerts à Jean Subrenat*, Paris, Champion, 2000, p. 255-264 et *L'Épique : fins et confins*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises (Collection Littéraires), 2000, p. 93-104.

— « Figures du pouvoir dans la postérité de la *Chevalerie Ogier* », *L'Épopée romane au Moyen Âge et aux temps modernes*, *Actes du XIVe Congrès international de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes (Naples, 24-30 juillet 1997)*, publiés par S. Luongo, Napoli, Fridericiana, Editrice Universitaria, 2 vol., 2001, t. II., p. 677-691.

LE GENTIL P., « Ogier le Danois, héros épique », *Romania*, 78, 1957, p. 199-233.

LEJEUNE R., « Les origines de la légende d'Ogier », *Recherches sur le thème : les chansons de geste et l'histoire*, Liège, Paris, Les Belles Lettres, 1948, CVIII, p. 43-195.

LIOCE N., « Burlesque et dérision dans *Ogier le Danoys* en prose », *Burlesque et dérision dans les épopées de l'Occident médiéval*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, p. 281-294.

LOT F., « À quelle époque remonte la connaissance de la légende d'Ogier le Danois ? », *Romania*, 1940-1941, t. LXVI, p. 238-253, repris dans *Études sur les légendes épiques françaises*, Paris, Champion, 1970, p. 280-292.

MARTIN J.-P., « *Chevalerie Ogier* », *Dictionnaire du Moyen Âge*, éd. par Cl. Gauvard, A. de Libera et M. Zink, Paris, PUF (Quadridge), 2002, p. 284.

MEOT-BOURQUIN V., « Les *Enfances Ogier* ou la chanson de geste entre tradition épique et conception courtoise », *L'Épique : fins et confins*, Presses Universitaires Franc-Comtoises (Collection Littéraires), 2000, p. 127-153.

MUNK OLSEN B., compte-rendu de K. Togeby, *Ogier le Dannoys. Roman en prose du XVe siècle* et *Ogier le Danois dans les littératures européennes, Revue romane,* Bind, 10, 1975, p. 215-223.

OTT M., « Le refus de la conversion de Karaeus : un petit problème de tradition manuscrite », *Gouvernement des hommes, gouvernement des âmes. Mélanges Charles Brucker*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2007, p. 413-419.

— « Glorïande, princesse infidèle ? », *Romans d'Antiquité et littérature du Nord. Mélanges offerts à Aimé Petit*, Paris, Champion, 2007, p. 627-642.

— « Crimes et châtiments dans la *Chevalerie Ogier* », *Crimes et châtiments dans la chanson de geste* (Actes du colloque des 21-22 juin à l'Université d'Orléans), sous la dir. de B. Ribémont, Paris, Klincksieck (coll. Circare, 2), 2008, p. 75-101.

— « La *Chevalerie Ogier* et l'Orient des croisades : quelques remarques », *Croisades ? Approches littéraires, historiques et philologiques* (Actes du colloque international des 15-16 novembre 2007 à l'Université de Valenciennes), Études réunies par J.-Ch. Herbin et M.-G. Grossel, Presses Universitaires de Valenciennes, 2009, p. 165-177.

— « Tradition, corruption, remaniement et désespoir du philologue. À propos des manuscrits de la *Chevalerie Ogier* française anonyme en décasyllabes assonancés », *La Geste de Doon de Mayence dans ses manuscrits et ses versions* (Actes du colloque international des 20-21 mai à Paris IV), sous la dir. de D. Boutet, Paris, Champion, 2014, p. 51-64.

— « Justice, vengeance, trahison dans la légende d'*Ogier le Danois*», *CRMH*, 24, 2012, p. 407-409.

— « Femmes et duels judiciaires : Ogier le Danois et l'épouse du roi de Pavie », *Les relations entre les hommes et les femmes dans la chanson de geste* (Actes du colloque international des 28-29 novembre 2011 à l'Université de Lyon 3), sous la dir. de C. Füg-Pierreville, Villeurbanne, Aprime, 2013, p. 191-206.

— « La prison épique : ébauche de typologie », *Réalités, images, écritures de la prison au Moyen Âge* (Actes du colloque des 7-8 octobre 2010 à l'Université de

Bourgogne), sous la dir. de J.-M. Fritz et S. Menegaldo, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon (Écritures), 2012, p. 29-47.

— « Statut des portiers épiques », *Chanter de geste. L'art épique et son rayonnement. Hommage à Jean-Claude Vallecalle*, Études réunies par M. Possamaï-Perez et J.-R. Valette, Paris, Champion (Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge, 15), 2013, p. 351-366.

— « Gaufroi de Danemarche et le *chevage*, des décasyllabes aux proses », *Le Moyen Français,* 72, 2013, p. 95-114.

— « *Ogier le Danois* », *Nouveau répertoire de mises en prose*, *(XIVe-XVIe siècle),* sous la dir. de M. Colombo Timelli, B. Ferrari, A. Schoysman et Fr. Suard, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 623-642.

PARIS P., « Recherches sur Ogier le Danois », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1842, t. III, p. 521-538.

— « Ogier le Danois », *Histoire littéraire de la France*, 1852, t. XXII, Paris, F. Didot, p. 643-659.

POULAIN-GAUTRET E., « Bandeaux, images, chapitres : l'organisation du récit dans un incunable épique », *Texte et image*, études réunies par C. Croizy-Naquet, *Cahiers de la Maison de la Recherche*, Université Charles-de-Gaulle – Lille III, « Ateliers », 30, 2003, p. 53-61.

— « Adapter le combat épique à la prose, translation et création : le motif de la place assiégée dans *Ogier le Danois, Valentin et Orson, Les Trois fils de rois* », *Mettre en prose aux* XIVe-XVIe siècles*,* Turnhout, Brepols, 2010, p. 215-223.

— « L'impossible procès d'Ogier, de la chanson aux romans », *CRMH*, 24, 2012, p. 411-422.

RENIER R., « Ricerche sulla leggenda di Uggeri il Danese in Francia », *Memorie della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, 1891, serie seconda, XLI, p. 389-459.

RIQUER M. de, « La légende d'Ogier le Danois », *Les Chansons de geste françaises*, Paris, Nizet, 1957, p. 242-251.

ROY É., « Les dates et les allusions historiques dans les chansons d'*Ogier le Danois* », *Mélanges de Linguistique et de Littérature offerts à M. Alfred Jeanroy par ses élèves et ses amis*, Paris, Droz, 1928 (réimpr. : Genève, Slatkine, 1972), p. 415-425.

SALBERG T. K., « Prolégomènes à une édition de *L'Istoire d'Ogier le redouté* (BnF, fr. 1583). IV : Les sources du récit de la naissance d'Ogier », *Le Moyen Âge par le Moyen Âge, même. Réception, relectures et réécritures des textes médiévaux dans la littérature française des XIVe et XVe siècle*, éd. par L. Brun, S. Menegaldo, A. Bengtsson et D. Boutet, Paris, Champion (Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge, 13, 2012, p. 97-111.

SASU V., « La figure d'Ogier, de la chanson de geste au roman chevaleresque », *Études françaises,* 32, I, 1996, p.49-56.

SUARD Fr., « Ogier le Danois aux XIVe et XVe siècles », *Actes du IVe Congrès international de la Société Rencesvals* (*Heidelberg, 28 août–2 septembre 1967*), Heidelberg, Winter (Studia romanica, 14), 1969, p. 54-62.

— « Ogier le Danois et Renaud de Montauban », *Essor et fortune de la chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin. Actes du IXe Congrès international de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes* (*Padoue-Venise*, *29 août-4 septembre 1982*), Modena, Mucchi, 1984, t. I p. 185-202 ; article repris dans Fr. Suard, *Chanson de geste et tradition épique en France au Moyen Âge*, Caen, Paradigme, p. 165-182.

— « *Meurvin* et *Mabrian*, deux épigones de la *Chevalerie Ogier de Danemarche* et de *Renaut de Montauban* », *Guillaume d'Orange and the chanson de geste. Essays presented to Duncan McMillan*, éd. par W. Van Emden et P. E. Bennett, Reading, 1984, p. 151-166.

— « Ogier le Danois dans *Renaud de Montauban* », *Guerres, voyages et quêtes au Moyen Âge. Mélanges offerts à Jean-Claude Faucon*, Paris, Champion, 2000, p. 389-398.

— « L'originalité de la *Chevalerie Ogier de Danemarche* », *Le Souffle épique. L'esprit de la chanson de geste*, textes réunis par S. Bazin-Tachella, D. de Carné et M. Ott, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon (Écritures), 2011, p. 121-131.

— « L'ambassade de Bertrand dans la *Chevalerie Ogier de Danemarche* » (éd. M. Eusebi, v. 3473-4731), *Chanter de geste. L'art épique et son rayonnement. Hommage à Jean-Claude Vallecalle*, Études réunies par M. Possamaï-Perez et J.-R. Valette, Paris, Champion (Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge, 15), 2013, p. 429-440.

TOGEBY K., « Ogier le Danois, ou le triomphe de la poésie », extrait du *Bulletin de l'Institut Français de Copenhague*, sixième année, 1956-1957, p. 1-9.

— « Ogier le Danois », *Revue Romane*, t. I, 1966, p. 110-119.

— « La mesnie Doon de Mayence et son plus illustre représentant, Ogier le Danois », *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre Le Gentil,* Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur et Centre de documentation universitaire, 1973, p. 13-32.

VI- Histoire et civilisation

Ouvrages

BRAULT G. J., *Early blazon : heraldic terminology in the twelfth and thirthteen centuries with special reference to arthurian heraldry*, 2e éd., 1997, Rochester (N.Y), Boydell Press, XXX-301 p.

CONTAMINE Ph., *La guerre au Moyen Âge*, Paris, PUF, 6e éd. corrigée, 1999, 516 p.

DAUZAT A., *Traité d'anthroponymie française* ; *les noms de famille de France,* Paris, Payot, 2e éd., 1949, 454 p.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES M., *Les Institutions musulmanes*, 3e éd., Paris, Flammarion, 1946, 221 p.

GRABOÏS A., *Le Pèlerin occidental en Terre sainte au Moyen Âge*, Paris/ Bruxelles, De Boeck Université, 1998, X-266 p.

LAORTY-HADJI le R. P., *La Syrie, la Palestine et la Judée et pèlerinage à Jérusalem et aux lieux saints*, 34e éd., Paris, Bolle-Lasalle, 1856.

LE GOFF, *La Civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, Arthaud, 1984, 510 p.

DUBY G., *Le Moyen Âge : de Hugues Capet à Jeanne d'Arc, 987-1460*, Paris, Hachette, 1987, 357 p.

BROZZI M., CALDERINI C, ROTILI M., *Les Lombards*, trad. par A. Sinna, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1981, 249 p.

LAURENT F., *Études sur l'histoire de l'humanité. La féodalité et l'Église*, 2e éd., Paris/ Bruxelles/ Leipzig/ Livourne, Librairie internationale/ A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1865, 566 p.

LÉVI-PROVENÇAL, *Histoire de l'Espagne musulmane*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1950, t. III : *Le Siècle du califat de Cordoue*, 577 p.

Articles

GAUVARD Cl., Avant-propos à *Le Règlement des conflits au Moyen Âge. Actes du XXXIe Congrès de la SHMESP (Angers, juin 2000)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 7-9.

SALLES J.-Fr., « La tradition de saint Thomas apôtre en Inde, La Bible et l'Asie, les premières croisades », *Le monde de la Bible*, 119, 1999, p. 59-61.

TABLE DES MATIÈRES DES TOMES I, II et III

Tome I

INTRODUCTION 7

LES PREMIERS TÉMOINS DE LA PROSE 8

Présentation, 8 : Manuscrits, 8 ; Imprimés, 9 – Classement des premiers imprimés, 24 : Fautes, 25 ; Variantes, 28 – Choix de l'imprimé de base, 61.

ANTOINE VÉRARD 63

L'éditeur-libraire, 63 – Le feuillet ajouté dans l'exemplaire de Turin, 68 : Le « prologue », 68 ; Le frontispice, 69.

LES SOURCES DES PREMIERS TÉMOINS DE LA PROSE 70

La *Chevalerie Ogier*, 70 – La continuation en décasyllabes, 71 – Le remaniement en alexandrins, 73.

LA POSTÉRITÉ DES PREMIERS TÉMOINS DE LA PROSE 75

Éditions d'*Ogier le Danois* en prose au XVIe siècle, 75 : Liste des imprimés, 75 ; Comparaison et classement de *WXYZ*, 77 – La Bibliothèque bleue, 88 – Bibliothèques du XVIIIe siècle, 89 – Traductions anciennes en d'autres langues, 90.

ÉTUDE LINGUISTIQUE 91

Phonétique et graphies, 91 – Morphologie, 169 – Syntaxe, 210 – Lexique, 309.

ANALYSE 315

ÉTUDE LITTÉRAIRE 387

Structure et réorganisation de la matière, 385 : Macro-structure, composition d'ensemble, 386 ; Prologue et *explicit*, 391 ; Découpage de la matière, 395 – Conduite du récit, 423 : Interventions du narrateur, 423 ; Ordre de la narration, 430 – Économie du récit, 447 : Suppressions et réductions, 447 ; Ajouts et amplifications, 491 ; Modifications, ajustements et incohérences, 519 – Un traitement épique des thématiques ?, 532 : Les faits d'armes, 532 ; Le merveilleux, 551 ; Les figures du pouvoir royal, 569 ; Le héros, 584 – Style, 609 : La forme « diffuse » de la phrase, 610 ; L'amplification, 611 ; L'emphase, 624 ; Formules et clichés rhétoriques, 631 ; Figures de style, 637 ; Autres procédés stylistiques, 640.

Tome II

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE 647

Mise en page, 647 – Développement des abréviations, 647 – Présentation du texte, 652 – Apparat critique, 660 – Notes en bas de page, 660.

TEXTE D'*OGIER LE DANOIS* 667

Tome III

NOTES 1153

GLOSSAIRE 1239

INDEX DES NOMS PROPRES 1503

EXPRESSIONS PROVERBIALES 1535

ANNEXES 1539

BIBLIOGRAPHIE 1649

TABLE DES MATIÈRES 1693

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Aurélia DOMPIERRE

Édition et étude littéraire de la version française en prose de la légende d'Ogier le Danois conservée dans les trois premiers imprimés : Lyon, Jean de Vingle (1496) ; Paris, (pour) Antoine Vérard (s.d.) ; Paris, Le Petit Laurens (s.d.)

Résumé :

Aucun manuscrit d'*Ogier le Danois* en prose ne nous est parvenu. Nous en conservons néanmoins les trois premiers imprimés : Lyon, Jean de Vingle, 1496 ; Paris, « pour » Antoine Vérard, s.d. ; Paris, Le Petit Laurens, s.d. L'objectif de la thèse est de fournir la première édition critique de cette prose, à partir de l'exemplaire de Paris de l'édition « pour » Vérard, conservé à la BnF. Le texte édité est assorti des variantes offertes par les deux autres témoins, de notes, d'un glossaire détaillé, d'un index des noms propres et d'une liste des expressions proverbiales. La lecture du texte est préparée par une introduction qui traite les points suivants : étude des trois premiers imprimés (description, classement, choix de l'imprimé de base) ; Antoine Vérard ; sources de la prose ; postérité de la prose, à savoir les éditions du XVIe siècle (présentation et classement) et les éditions et traductions ultérieures ; établissement du texte ; étude de la langue (phonétique et graphies, morphologie, syntaxe, lexique), caractéristique du moyen français et marquée par quelques traits dialectaux du Nord et de l'Est ; analyse du texte ; enfin, étude littéraire visant notamment à évaluer le travail de réécriture opéré par le prosateur à partir de sa source (le remaniement en alexandrins daté du milieu du XIVe siècle) et à analyser le style de l'auteur, typique de l'« écriture flamboyante » du XVe siècle.

Mots-clés : *Ogier le Danois* - prose - imprimé – incunable - XVe siècle - moyen français – réécriture.

Summary :

No manuscript of *Ogier le Danois* in prose became known to us. However, we conserve the three first printed editions : Lyon, Jean de Vingle, 1496 ; Paris, « pour » Antoine Vérard, s.d. ; Paris, Le Petit Laurens, s.d. The aim of the thesis is to provide the first critical edition of this prose from the exemplary of Paris from Vérard's edition, preserved in the BnF. The revised text is presented with variants given by the other two printed editions, notes, a glossary, an index of proper nouns and a list of proverbial phrases. The reading of the texte is preparing by an introduction that deals with these following points : study of the three first printed editions (description, classification, selection of one exemplary, revision of the text) ; Antoine Vérard ; prose's sources ; prose's posterity with the editions dating from the XVIth century (presentation and classification) and the later editions and traductions ; revision of the text ; linguistic study (phonetic and written forms, morphology, syntax, vocabulary), charactéristic of middle french, with some dialectal traits from the North and the East ; analysis of the story ; finally, literary study aiming in particular at assessing the rewriting work made by the prose writer from the source (the poem in alexandrine dating from the XIVth century) and the style of the author, typical of the flamboyant writing of the XVIth century.

Key words : *Ogier le Danois* - prose – printed edition – incunabulum – XVth century – middle French français – rewritting work